





ŒUVRES COMPLETES
DE FLÉCHIER.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES,

et membre de l'Académie française,

CLASSÉES, POUR LA PREMIÈRE FOIS,

SELON L'ORDRE LOGIQUE ET ANALOGIQUE.

PUBLIÉES

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

TOME DEUXIÈME.

2 VOLUMES, PRIX : 14 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME DES OEUVRES COMPLÈTES DE FLÉCHIER.

TROISIÈME PARTIE. — OEUVRES HISTORIQUES.

QUATRIÈME PARTIE. — MÉLANGES.

CINQUIÈME PARTIE. — LETTRES.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES.

—

Troisième partie.

ŒUVRES HISTORIQUES.

—

HISTOIRE DE THÉODOSE LE GRAND.

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Il n'y a jamais eu d'éducation plus digne d'un prince que celle de Mgr le Dauphin. Le roi l'a regardée comme un de ses premiers devoirs, et comme sa plus importante affaire. Les soins qu'il a pris lui-même de l'instruire dans les rencontres, et le choix qu'il a fait de personnes éclairées et capables de seconder ses intentions, marquent assez le désir qu'il a eu de se former un fils qui fût un jour, comme lui, aussi estimable par sa sagesse, que redoutable par sa puissance.

M. le duc de Montausier, que Sa Majesté a chargé de cet honorable, mais difficile emploi, s'en est acquitté avec cette application, cette constance, et cette exacte fidélité dont il a fait profession toute sa vie.

Après avoir imprimé dans l'esprit de Mgr le Dauphin toutes les grandes maximes d'honneur, de probité et de religion, il a voulu ajouter les exemples aux conseils et aux préceptes, et lui représenter comme des modèles, les rois, qui, par leurs grandes qualités, et par leurs vertus héroïques, se sont rendus célèbres dans l'histoire. Il a engagé plusieurs personnes d'un mérite reconnu à recueillir les actions de ces grands hommes dans des ouvrages particuliers, où ce jeune prince puisse voir avec plaisir une image des vertus qu'il doit imiter, et de celles qu'il aura pratiquées.

Pour moi, qui n'aurais osé entreprendre de moi-même un travail qui demande beaucoup de soin et de discernement, je m'en suis trouvé chargé presque sans y penser. J'ai cru pourtant, qu'encore que je ne pusse donner à cette histoire les agréments que les autres donneront aux leurs, elle ne laisserait pas d'être utile. La vie de Théodose contient beaucoup de grands exemples qui ne sont pas au-dessus de la portée des autres princes. On peut profiter de ses vertus, qui sont toutes imitables ; et l'on peut même s'instruire par ses défauts, parce qu'il a su les corriger quand on les lui a fait reconnaître, ou les réparer quand il a fallu, par des vertus extraordinaires. Je n'ai voulu que rendre compte ici de l'engagement et du motif que j'ai eu d'entreprendre cet ouvrage, afin qu'on ne me soupçonnât pas de l'avoir entrepris témérairement. Le lecteur jugera de tout le reste, et j'aime mieux lui laisser la satisfaction d'excuser par bonté les fautes qu'il trouvera dans cette *Histoire*, que de prévenir son jugement par des justifications ennuyeuses de ce que j'y trouve moi-même de défectueux.

—

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Monseigneur,

J'entreprends d'écrire la vie de l'empereur Théodose le Grand, que les auteurs païens ont élevé au-dessus des princes qui l'avaient précédé, et que les Pères de l'Église ont proposé pour exemple aux princes chrétiens qui devaient le suivre.

Cette histoire, Monseigneur, renferme de grands événements, et l'on en peut tirer des instructions très-importantes. Vous y verrez d'un côté des Barbares repoussés jusque dans leurs anciennes limites, des rebelles ramenés par la douceur, ou réduits à l'obéissance par la force, des tyrans punis de leur cruauté et de leur perfidie, et l'empire trois fois rétabli par la valeur de Théodose : de l'autre, l'hérésie abattue, l'idolâtrie ruinée, les abus du siècle réformés, et l'Église, après avoir été opprimée durant plusieurs règnes, remise dans sa première liberté par les édits de ce sage et pieux empereur.

Vous y remarquerez, Monseigneur, l'esprit et le caractère d'un prince qui tempère sa puissance par sa bonté ; qui ne sépare jamais les intérêts de la religion de ceux de l'État ; qui sait donner des lois aux hommes, et s'assujettir à celles de Dieu ; qui triomphe de ses ennemis autant par sa foi et par ses prières, que par son courage et par ses armes ; et qui allie en sa personne la valeur et la piété, la grandeur du siècle et la modération chrétienne.

Je ne doute pas, Monseigneur, que vous n'admiriez les différentes vertus qu'il pratiqua dans les différents états de sa vie. Il servit les empereurs dès qu'il fut en âge de porter les armes. A peine eut-il servi quelque temps dans les armées, qu'on le trouva capable de les commander. La réputation qu'il s'acquit dans les grands emplois, lui attira l'envie et la disgrâce de ceux mêmes qui devaient le protéger ; mais il supporta sa mauvaise fortune sans faiblesse, comme il sut jouir de la bonne sans orgueil. Il parvint à l'empire en un temps où il fallait non-seulement le gouverner, mais encore le rétablir ; et ses premiers soins furent de rendre ses sujets heureux. Il aima la paix, et craignit moins de souffrir une injustice que de la commettre. Il termina plusieurs guerres par sa valeur, et n'en entreprit aucune par ambition. Il fut toujours plus porté à pardonner qu'à punir : et s'étant une fois abandonné à sa colère, il expia par une pénitence publique la faute qu'il avait faite par la persuasion de ses ministres, plutôt que par aucun déréglement de son cœur.

Cette longue suite d'actions éclatantes pourrait vous faire croire, Monseigneur, que j'écris l'éloge de cet empereur, et non pas son histoire : mais vous verrez que je n'exagère point ses vertus et ne dissimule point ses défauts ; et que, sans sortir des bornes qui me sont prescrites, j'expose les faits que j'avance comme des vérités fondées sur le témoignage des anciens auteurs, et non pas comme des idées de perfection que j'aie moi-même imaginées.

Il serait à souhaiter que la manière d'écrire répondît à la dignité du sujet. Mais j'espère, Monseigneur, que vous excuserez ce qui manque à l'une, et que vous approuverez le choix que j'ai fait de l'autre. Pour moi, je ne prétends qu'à la gloire d'avoir apporté dans l'exécution de mon dessein tout le soin et toute l'exactitude dont je suis capable : heureux si je puis faire croître en vous, par l'exemple d'un prince dont la sagesse et la piété égalèrent la puissance, et par l'émulation qu'il doit vous inspirer, les vertus qu'un bon naturel y a commencées, qu'une sage et noble éducation y fortifie tous les jours, et que l'âge et les occasions vont faire éclater, soit dans la paix, soit dans la guerre, sous la conduite du plus grand roi et du meilleur père du monde.

HISTOIRE DE THÉODOSE LE GRAND.

—

LIVRE PREMIER.

—

SOMMAIRE. — I. La naissance et l'éducation de Théodose. — II. Changements arrivés dans l'empire. — III. Élection de Valentinien. — IV. Association de Valens à l'empire. — V. État de l'empire. — VI. État de la religion. — VII. L'Angleterre est ravagée par les Barbares. — VIII. Théodose le père y est envoyé, y mène son fils, défait les ennemis. — IX. Théodose le fils se signale en cette guerre. — X. Théodose le père découvre une conjuration. — XI. Révolte de Firme dans l'Afrique. — XII. Théodose le père est envoyé en Afrique avec son fils contre les rebelles. — XIII. Il traite avec Firme. — XIV. Il défait les rebelles en deux batailles. — XV. Il fait un traité avec Firme. — XVI. Il rétablit la ville de Césarée. — XVII. Il fait punir les déserteurs. — XVIII. Il se trouve engagé dans les montagnes. — XIX. Il se tire heureusement du danger où il était. — XX. Théodose le fils est envoyé à la cour. — XXI. Valentinien associe son fils Gratien à l'empire. — XXII. Expédition de Valentinien contre les Allemands. Théodose

le fils a ordre de la suivre. — XXIII. Irruption des Quades, et le sujet. — XXIV. Théodose le fils est fait gouverneur de Mœsie. — XXV. Théodose le père poursuit Firme. — XXVI. Il déclare la guerre aux Isafliens. — XXVII. Combat contre Igmazen, roi des Isafliens. — XXVIII. Igmazen demande la paix à Théodose. — XXIX. Prison de Firme, sa mort. Fin des guerres d'Afrique. — XXX. Théodose fait la paix avec les Isafliens. — XXXI. Expédition de l'empereur Valentinien contre les Quades. — XXXII. Ambassade des Quades. Mort de Valentinien. — XXXIII. Divers raisonnements sur la mort de Valentinien. — XXXIV. La part qu'eut Valentinien en l'élection de saint Ambroise. — XXXV. Valentinien le Jeune est fait empereur. — XXXVI. Cause de la disgrâce des Théodose. — XXXVII. Entreprises contre l'empereur Valens. — XXXVIII. Consultation magique. — XXXIX. Réponse du sort. — XL. Théodose est arrêté, et condamné à mort. — XLI. Persécution faite aux philosophes et autres personnes. — XLII. Valens fait mourir plusieurs personnes dont le nom commence par Théod. — XLIII. Sujets de jalousie contre Théodose le père. Il est condamné à la mort. — XLIV. Exil de Théodose le fils. — XLV. Retraite de Théodose en Espagne. — XLVI. Origine, progrès, division et religion des Goths. — XLVII. Irruption des Huns. — XLVIII. Goths chassés par les Huns. — XLIX. Les Goths demandent retraite dans la Thrace. — L. Les Goths sont reçus par Lupicin. — LI. Les Goths se révoltent et vainquent Lupicin. — LII. Siége d'Andrinople. — LIII. Valens persécute les catholiques. Themistius l'adoucit. — LIV. Guerre des Sarrasins contre les Romains. — LV. Les Perses déclarent la guerre. — LVI. Valens demande du secours à Gratien, et conclut la paix avec les Sarrasins et les Perses. — LVII. Nouvelle du combat et de la retraite de Trajan et de Ricomer. — LVIII. Gratien marche au secours de son oncle. — LIX. Célèbre victoire de Gratien sur les Allemands. — LX. Généreuse réponse de Trajan. — LXI. Valens arrive à Constantinople. On murmure contre lui. Il part. — LXII. Prudence de Fritigerne, roi des Goths. — LXIII. Valens est mal averti. Il délibère s'il donnera la bataille. — LXIV. Fritigerne amuse l'empereur. — LXV. Valens marche à l'ennemi. Fritigerne fait de nouvelles propositions. — LXVI. Le combat s'engage. Déroute de l'aile droite des Romains. — LXVII. L'aile gauche se défend vaillamment. — LXVIII. Entière défaite des Romains. — LXIX. Valens se sauve. Il est blessé et brûlé tout vif dans une maison. — LXX. Grande perte des Romains. Gratien s'arrête dans Sirmium. — LXXI. Réflexions de Gratien. — LXXII. Rétablissement des évêques exilés. — LXXIII. Gratien rappelle Théodose. — LXXIV. Occupations de Théodose durant son exil. — LXXV. Diverses entreprises des Goths. — LXXVI. Goths battus par les Sarrasins devant Constantinople. — LXXVII. Saint Ascole défend Thessalonique par ses prières. — LXXVIII. Horrible massacre des Goths en Orient. — LXXIX. Théodose arrive à Sirmium. — LXXX. Théodose défait les Goths. — LXXXI. Songe de Théodose. — LXXXII. Gratien est résolu de choisir un collègue. — LXXXIII. Théodose destiné empereur. — LXXXIV. Ausone est fait consul. — LXXXV. Victoire de Théodose reconnue.

—

I. L'empire commençait à déchoir de cet état de grandeur et de puissance, où Constantin l'avait mis par sa piété et par ses armes victorieuses. Constantius et Constans, deux de ses fils, gouvernaient, l'un l'Orient, l'autre l'Occident : mais comme ils n'avaient pas les grandes qualités de leur père, ils n'étaient ni aimés de leurs sujets, ni craints de leurs ennemis comme lui, et ils avaient peine à soutenir une partie du fardeau qu'il avait porté lui seul avec tant de gloire...

Ce fut vers la neuvième année de leur règne que naquit Théodose à Itaque, petite ville d'Espagne, sur les bords du fleuve Bétis. Il était d'une maison très-noble, et descendait de la race de Trajan, à qui il fut toujours bien aise de ressembler. Son père se nommait Théodose comme lui, et sa mère Termancie, doués l'un et l'autre de toutes les vertus qui convenaient à leur sexe. Il fit d'abord paraître un beau naturel, et il fut élevé avec beaucoup de soin. On lui donna pour précepteur Anatole (Suid., verb. *Anatol.*), homme savant, qui méprisait les richesses, mais qui n'oubliait rien pour s'avancer dans les honneurs.

Ce philosophe lui enseigna les premiers principes des sciences humaines ; et prévoyant qu'on lui enlèverait bientôt son disciple pour le mener à la guerre, il se hâta de lui former l'esprit, et le rendit en peu de temps capable de juger du mérite et des ouvrages des gens de lettres. Il s'appliqua surtout à lui inspirer des sentiments honnêtes et généreux, en lui marquant dans l'histoire les exemples qu'il devait suivre ; et lui donna ces premières impressions d'honneur et de probité, qui réglèrent depuis toutes les actions de sa vie. A peine Théodose fut-il sorti de l'enfance, que son père qui, par sa valeur et par sa prudence, était parvenu aux principaux emplois de la guerre, résolut de l'emmener avec lui à la première expédition qu'on entreprendrait contre les Barbares.

II. Cependant l'empire en peu de temps avait changé plusieurs fois de face. Constans avait péri misérablement par la trahison du tyran Magnence. Constantius son frère était mort dans la Cilicie, ennuyé du mauvais succès des guerres qu'il avait mal soutenues contre les Perses. Julien, son successeur, s'étant engagé inconsidérément à la conquête de la Perse, y avait été tué dans un combat ; et Jovien, prince vaillant et religieux, après avoir régné huit mois, venait de mourir subitement dans son lit, étouffé de la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans sa chambre pour la sécher.

III. Les troupes qui étaient alors dans la Bithynie s'avancèrent jusqu'à Nicée ; et sans donner le loisir aux prétendants de faire leurs brigues, l'armée s'assembla pour élire un nouvel empereur. Valentinien fut proposé ; et quoiqu'il fût absent, et qu'on eût sujet de craindre son humeur austère et inflexible, il fut élu tout d'une voix. Il était né à Cibale en Pannonie. Gratien son père s'était élevé par sa vertu au-dessus de sa naissance, et de simple soldat était devenu général des armées romaines. On raconte (Aurel. Victor) qu'il était si fort, que cinq hommes ne lui pouvaient arracher des mains une corde qu'il tenait serrée, et que ce fut par là qu'il se fit connaître aux empereurs.

Quoi qu'il en soit, il tomba aussi promptement qu'il s'était élevé ; et le même Constantius qui l'avait comblé de biens et d'honneurs, l'en dépouilla : irrité de ce qu'il avait reçu dans sa maison le tyran Magnence.

Valentinien ayant trouvé la fortune de son père ruinée, fut obligé de travailler lui-même à la sienne. Il passa par tous les degrés de la milice, et s'acquitta des emplois qu'il eut avec tant de cœur et tant de sagesse, que les gens de guerre le voyaient prospérer sans envie, et avaient accoutumé de dire de lui, qu'il méritait beaucoup plus qu'on ne lui donnait. Jovien l'avait fait capitaine de la seconde compagnie de ses gardes, et l'avait laissé à Ancire, capitale de la Galatie, pour y commander.

Ce fut là qu'on lui députa, pour lui donner avis de son élection. Il partit incontinent, et se rendit à l'armée le vingt-quatrième de février. Il ne voulut point paraître le lendemain, parce que c'était le jour du bissexte, qu'une ancienne superstition faisait passer pour malheureux parmi les Romains. Le jour d'après, l'armée s'étant assemblée dès le matin, il vint dans le camp, et fut conduit en cérémonie au tribunal qu'on lui avait dressé. On lui donna la pourpre et la couronne, et on le proclama empereur dans les formes accoutumées. Après qu'il eut joui quelque temps du plaisir des acclamations militaires, il voulut haranguer l'armée : mais à peine eut-il ouvert la bouche, qu'il s'éleva un grand bruit parmi les troupes. Soit que ce fût une cabale de quelques officiers mécontents, soit que ce ne fût qu'un caprice des soldats, on cria de toutes parts qu'il fallait lui nommer un collègue. Il semblait qu'on se repentit du choix qu'on venait de faire, ou qu'on voulût imposer des lois à celui qu'on venait de choisir pour maître.

Valentinien entendit ce tumulte sans s'émouvoir; et regardant d'un côté et d'autre avec un air sévère et menaçant, il fit signe de la main qu'il voulait parler. Dès qu'on eut fait silence, il se tourna vers ceux qui lui avaient paru les plus échauffés ; et après les avoir traités de mutins et de séditieux : *Compagnons*, leur dit-il, *il dépendait de vous de me donner l'empire ; mais depuis que je l'ai reçu, c'est à moi de juger des besoins de l'État, et c'est à vous à m'obéir.* Il prononça ces paroles avec tant d'assurance que tout le monde se tut et demeura dans le respect. Alors se radoucissant un peu, il remercia l'armée de l'honneur qu'elle lui avait fait, et l'assura qu'il se choisirait un collègue quand il en serait temps ; mais qu'il ne voulait rien précipiter dans une affaire de cette importance. Il descendit de son tribunal entouré d'aigles et de drapeaux ; et traversa le camp, marchant fièrement au milieu d'une foule d'officiers qui se rangeaient autour de lui pour lui faire leur cour. (THEODORET., l. IV, c. 6; SOZOM., l. VI, c. 6.)

Quelques jours après, soit qu'il s'accommodât à la nécessité des affaires, ou qu'il eût résolu de satisfaire les troupes, soit qu'il voulût adroitement faire agréer le dessein qu'il avait d'associer son frère Valens à l'empire, il assembla les chefs de l'armée, et leur demanda conseil sur le choix qu'il avait à faire. Dégalaïfe, général de la cavalerie, lui répondit avec liberté : *Si vous n'aimez que votre famille, Seigneur, vous avez un frère; si vous aimez l'État, choisissez quelqu'un qui soit capable de le gouverner avec vous.* (AMMIAN., l. XXVI.) L'empereur fut piqué de cette réponse, mais il dissimula son déplaisir, et résolut de faire lui-même par autorité, ce que les gens de guerre auraient eu peine de faire par complaisance.

IV. Il partit donc de Nicée en diligence, et se rendit le premier jour de mars à Nicomédie, où il fit Valens grand écuyer et général des armées de l'empire. Il l'élevait à ces dignités, afin de le disposer insensiblement à monter à une plus grande. Mais étant arrivé à Constantinople, il ne garda plus aucune mesure. Il mena son frère dans un faubourg de la ville, et sans se mettre en peine ni du consentement de l'armée, ni des formes de l'élection, il le fit proclamer Auguste sans l'avoir auparavant déclaré César, ce qui ne s'était pas encore pratiqué. Il lui mit le diadème sur le front et le revêtit des habits impériaux ; et pour achever la cérémonie, il le ramena avec lui dans un même char. Valens n'avait aucune qualité qui pût lui attirer l'estime ou l'amitié des peuples. Car outre qu'il avait le teint noir, les yeux égarés et quelque chose de rustique et de rebutant en toute sa personne, c'était un esprit déréglé, qui joignait à une grande présomption une extrême ignorance. Aussi son élection ne fut approuvée que parce qu'on n'osait s'y opposer. Valentinien lui-même ne lui dissimulait pas ses défauts, et le tenait dans une si grande dépendance, qu'on eût dit qu'il l'avait fait son lieutenant et non pas son collègue.

V. L'empire était alors en un état déplorable : il semblait que toutes les nations barbares s'étaient liguées ensemble pour ravager en même temps toutes les provinces de leur voisinage. Les Allemands faisaient le dégât dans les Gaules, les Sarmates et les Quades étaient entrés dans la Pannonie, les Pictes et les Saxons troublaient le repos de l'Angleterre, les Maures faisaient des courses dans l'Afrique, les Goths venaient piller la Thrace jusqu'aux environs de Constantinople. Le roi de Perse renouvelait ses anciennes prétentions sur l'Arménie, et menaçait de rompre la paix qu'il venait de conclure avec les Romains. Il était à craindre que ces désordres ne continuassent sous deux empereurs, dont l'un n'avait pas assez de douceur pour gagner les peuples, l'autre n'avait ni assez d'habileté, ni assez de résolution pour venir à bout de ses ennemis. (AMMIAN., *ibid.*)

VI. Les affaires de la religion étaient aussi brouillées que celles de l'empire. Le règne de Constantius avait été un temps de persécution continuelle contre l'Église. Ce

prince n'avait rien épargné pour abolir la foi du concile de Nicée, et pour établir l'hérésie d'Arius. Julien ne s'était pas contenté de persécuter l'Eglise, il avait fait tous ses efforts pour la détruire ; et après avoir solennellement abjuré la foi de Jésus-Christ, dans laquelle il avait vécu près de vingt ans, il avait entrepris de relever les faux dieux et de renouveler les superstitions païennes. Jovien, son successeur, voulant remédier à tous ces désordres, protesta aux gens de guerre qui l'élisaient empereur, qu'il ne pouvait accepter l'empire qu'à condition qu'ils seraient tous chrétiens comme lui ; et ils s'écrièrent tout d'une voix, *qu'ils l'étaient, ou qu'ils avaient dessein de l'être.* Peu de temps après il rappela les évêques exilés, et favorisa les catholiques, blâmant les autres, et les remettant pourtant au jugement de leur conscience, sans vouloir entrer dans le fond des différents ecclésiastiques.

On croyait que Valentinien porterait sa piété plus loin, tant parce qu'il était naturellement ardent et qu'il allait à ses fins sans beaucoup de ménagement, qu'à cause qu'il avait autrefois confessé la foi de Jésus-Christ avec beaucoup de zèle. La chose était arrivée ainsi. Julien, après son apostasie, allait un jour au temple de la Fortune pour y offrir des sacrifices à son ordinaire. (THÉODORET., l. XIII, c. 5; SOZOM., l. VI, c. 6.) Il était accompagné d'une foule de courtisans, dont la plupart s'accommodaient par politique à la religion du prince. Valentinien marchait derrière lui en qualité de capitaine de ses gardes. Comme ils furent à l'entrée du temple, un des ministres du sacrifice, qui les y attendait, comme pour les purifier, leur jeta de l'eau qui était consacrée aux idoles. L'empereur et ceux de sa suite reçurent avec respect cette cérémonie : mais Valentinien ayant senti quelques gouttes de cette eau sur sa main gauche et s'apercevant qu'il en était tombé sur ses habits, frappa rudement, en présence de l'empereur, celui qui venait de la lui jeter, puis il secoua sa main et déchira la pièce de son manteau qui avait été mouillée. Julien, offensé de l'injure faite à ses dieux et à lui, le chassa de sa cour et le relégua à Mélitine en Arménie. Son frère Valens l'y suivit, aimant mieux être dégradé des armes et renoncer à sa fortune, que de rien faire qui fût contraire à la foi.

Le souvenir de cette confession si hardie, avait fait espérer à plusieurs que les deux frères allaient rétablir hautement la religion. Mais on y fut trompé ; car Valentinien fut plus relâché là-dessus qu'on n'avait pensé, et protégea les catholiques sans inquiéter les ariens. Valens, au contraire, s'abandonna tellement aux ariens, qu'il opprima les catholiques.

Telle était la disposition de l'empire, lorsque les deux empereurs se le partagèrent. Valentinien choisit pour lui les provinces de l'Occident avec toute l'Illyrie, et laissa celles de l'Orient à son frère. Ils vinrent ensemble jusqu'à Naïsse où ils firent le partage des armées et des principaux officiers qui les commandaient, et se séparèrent enfin à Sirmium, l'un pour se rendre à Milan, l'autre pour retourner à Constantinople.

VII. Valentinien s'appliqua d'abord à reconnaître l'état des provinces les plus exposées à l'insulte des nations barbares. Il passa dans les Gaules et combattit les Allemands qui s'y étaient jetés avec une grande armée. Après les avoir défaits, il partit d'Amiens pour aller à Trèves. Là il espérait jouir en repos du fruit de sa dernière victoire, lorsqu'il eut avis de divers endroits que toute l'Angleterre était en proie aux ennemis ; que les Français et les Saxons y étaient entrés du côté des Gaules ; que les Pictes et les Ecossais faisaient le dégât jusque dans le cœur du pays ; qu'on avait tué le gouverneur, surpris le général de l'armée ; et que si l'on n'y mettait ordre promptement, l'empire allait perdre une de ses plus belles provinces.

VIII. Cette nouvelle étonna l'empereur et lui donna de grandes inquiétudes. Il commanda à Théodose, père de celui dont nous écrivons l'histoire, de passer dans cette île avec des troupes qui s'étaient avancées de ce côté-là, le jugeant seul capable de remettre en meilleur état une affaire qui paraissait désespérée. Théodose partit en diligence, et mena son fils avec lui pour lui apprendre le métier de la guerre. Il assembla à Boulogne l'armée qu'on lui avait destinée ; et passant la mer avec une confiance qui semblait répondre de l'événement, il s'avança vers Londres et chercha les ennemis pour les combattre. Il défit plusieurs de leurs partis qu'il trouva errants par la campagne. Il leur enleva les hommes, le bétail, et tout le reste du butin qu'ils entraînaient, et fit publier dans tous les lieux d'alentour que chacun vînt reconnaître et reprendre ce qui lui appartenait, ne réservant qu'une petite partie du butin pour les soldats qui avaient eu le plus de fatigue. Son principal soin fut toujours de soulager le peuple ; et les premières instructions qu'il donna à son fils furent des exemples d'humanité et de justice ; vertus nécessaires, mais presque inconnues aux gens de guerre. Après ces premiers succès, il entra dans Londres et rassura cette ville, qui le reconnaissait déjà pour son libérateur.

Comme il avait affaire à des ennemis qui se dispersaient et se ralliaient à tous moments pour le surprendre, il résolut de les surprendre eux-mêmes, et de les affaiblir par de petits combats, ne pouvant les engager à une bataille. Il se mit donc en campagne, se saisit des postes avantageux, divisa son armée en plusieurs corps, et tombant incessamment sur les uns ou sur les autres de ces barbares qui avaient leurs intérêts séparés, et qui étaient venus plutôt pour piller que pour combattre, il les défit entièrement, et rétablit la sûreté dans les villes et dans les campagnes. En toutes ces ren-

contres il fit paraître autant de valeur que de prudence; et l'on dit de lui, qu'il ne commanda jamais rien à ses soldats, dont il ne leur donnât lui-même l'exemple. (AMMIAN., l. XXVIII.)

IX. Théodose se montra digne fils de ce grand capitaine, et donna dans ces premières occasions des marques de ce qu'il devait être un jour. Maxime, Anglais de nation, qui se vantait d'être descendu de la race de Constantin, servait en même temps dans la même armée. (SOZOM., l. IV.) Ces deux jeunes hommes, qui devaient un jour disputer entre eux l'empire du monde, se connurent et se signalèrent à l'envi l'un de l'autre durant cette expédition. Ils étaient presque de même âge, ils avaient également de l'esprit, du courage et une grande passion de s'avancer par la voie des armes; mais ils étaient bien différents de mœurs. Théodose était franc, honnête, généreux; Maxime était artificieux, brutal, jaloux du mérite et de la réputation d'autrui. L'un était brave par vertu, l'autre l'était par férocité; l'un ne prétendait qu'à la gloire de servir les empereurs, l'autre aurait bien voulu se mettre en leur place.

X. A peine cette guerre fut-elle achevée, qu'on découvrit une conjuration qui n'était pas moins dangereuse. On en fit arrêter les chefs, qui furent condamnés à la mort. Mais on ne jugea pas à propos de les faire appliquer à la question, de peur qu'il n'y eût trop de complices à punir, ou que leur désespoir ne fît renaître ces troubles qui venaient d'être apaisés. Après quoi Théodose retourna à la cour de Valentinien, et lui présenta son fils qui avait été le compagnon de ses travaux. Ce fut là que ce jeune seigneur se fit connaître au prince Gratien qui, tout enfant qu'il était, avait déjà beaucoup d'inclination pour la vertu et pour le mérite.

XI. La joie qu'on avait de l'heureux succès des affaires d'Angleterre, fut bientôt troublée par la nouvelle qu'on reçut du soulèvement d'une partie de l'Afrique. Firme, un des principaux seigneurs du pays, était le chef de la révolte. On l'accusait d'avoir fait assassiner un de ses frères. Romain, gouverneur de la province, avait entrepris de le perdre; lui se soutenait par ses amis et par son crédit. Ils écrivirent à la cour, l'un ses accusations et ses plaintes, l'autre ses justifications. Valentinien était d'une humeur peu traitable; mais il avait des moments commodes où il se laissait aisément prévenir. Dans les plus grandes nécessités des affaires, il avait eu soin de soulager les provinces; mais il ne veillait pas assez sur ceux qui les gouvernaient; et quoique de son tempérament il fût inexorable pour les moindres fautes, il ne voulait pas même écouter les plaintes qu'on lui faisait des officiers : soit qu'il crût blesser son autorité en diminuant la leur, lors même qu'ils en abusaient; soit que selon sa politique, il fallût traiter les peuples avec une extrême rigueur.

XII. Ce fut là l'occasion de la révolte de Firme. Il apprit qu'on avait supprimé ses lettres à la cour; qu'on avait fait valoir celles de son ennemi; que les ministres étaient gagnés, et que le prince était prévenu. Comme il se vit sur le point d'être opprimé, il eut recours aux armes. Il souleva les peuples, lassés des violences et des voleries de leur gouverneur, prit le diadème et se fit proclamer roi. Il se mit d'abord en campagne, ravagea tout ce qui lui résistait, surprit la ville de Césarée qu'il abandonna à ses troupes pour la mettre à feu et à sang, et grossit son armée d'un grand nombre de Maures, qui vinrent en foule se ranger auprès de lui. Théodose eut ordre de partir incontinent avec son fils, et d'aller s'opposer à ces rebelles. Il s'embarqua avec les troupes qu'on lui avait données, et descendit sur la côte d'Afrique. Là, ayant rencontré le gouverneur de la province, il apprit de lui l'état des affaires; et après lui avoir doucement reproché les troubles qu'il avait causés, il l'envoya pour mettre ordre à la sûreté des places, et pour visiter les garnisons. Cependant, il s'avança jusqu'à la ville de Sitifi, d'où il manda à Firme qu'il eût à poser les armes, et à se remettre en son devoir, et qu'il choisît ou de la paix ou de la guerre. Attendant sa résolution, il pensait aux moyens de ménager ses troupes, qui n'étaient pas accoutumées aux chaleurs de ces climats, et de prévenir le tyran qui n'était pas moins à craindre par ses artifices, que par ses forces.

XIII. Firme fut d'abord incertain du parti qu'il avait à prendre. Peu de temps après il envoya des députés à Théodose, pour lui représenter qu'il avait pris les armes par nécessité et non pas par ambition; qu'il n'en voulait point à l'empire, mais à un ennemi particulier qui abusait de l'autorité de l'empereur; qu'il n'avait pas prétendu se révolter, mais se défendre; qu'on lui fît justice, ou qu'on lui sauvât au moins la vie, et qu'il abandonnait ses ressentiments et congédiait son armée. Théodose promit de lui faire grâce, s'il revenait de bonne foi et lui ordonna d'envoyer des otages. Cependant il visita la côte, fit assembler ses légions, y joignit quelques troupes du pays, et commanda à tous les officiers de faire observer une exacte discipline, disant, *que les soldats romains ne devaient vivre qu'aux dépens de leurs ennemis, et qu'ils ne valaient pas mieux que des rebelles quand ils incommodaient les citoyens;* ce qui lui attira l'amitié des peuples. Firme était d'une famille nombreuse et puissante par les terres qu'elle possédait et par l'alliance qu'elle avait avec les principaux seigneurs d'entre les Maures. Mascizel et Mazuca, ses frères, marchaient avec deux grands corps d'armée; et Cyria, sa sœur, dame de grand courage, les assistait d'hommes et d'argent, et soulevait par ses intrigues toute la Mauritanie.

XIV. Théodose, prévoyant qu'il serait difficile de résister à tant de forces s'il leur donnait le temps de se joindre, s'avança à

grandes journées vers Mascizel, et lui présenta la bataille. Les Maures l'acceptèrent, et soutinrent d'abord vigoureusement la première charge des légions : mais enfin ils furent rompus; l'avant-garde fut taillée en pièces, et le reste se sauva en désordre. Théodose se rendit maître de la campagne, et prit quelques places importantes pour sa sûreté, où il fit faire de grandes provisions de vivres : et comme il allait entrer plus avant dans le pays, il eut avis que Mascizel revenait sur ses pas avec les Maures qu'il avait ralliés et des troupes fraîches qu'il avait reçues. Il le joignit en peu de temps, le combattit, mit toute son armée en déroute, et le pressa si vivement, qu'à peine lui laissa-t-il le temps de se sauver lui-même.

XV. Les rebelles furent étonnés de la perte de ces deux batailles; et Firme, ne sachant à qui s'adresser, eut recours à quelques évêques, qu'il supplia d'aller voir Théodose, et d'obtenir de lui le pardon de sa révolte à quelque condition que ce fût. Ces députés furent reçus avec honneur; et sur la réponse favorable qu'ils rapportèrent, Firme partit lui-même avec peu d'escorte, et se rendit au camp de Théodose, où ce général l'attendait hors de sa tente. Les légions étaient sous les armes avec leurs drapeaux déployés, et chaque soldat au premier bruit de l'arrivée du chef des rebelles, avait redoublé sa fierté.

Firme descendit de cheval dès qu'il aperçut Théodose, et s'approchant de lui avec un profond respect, se prosterna à ses pieds jusqu'à terre, et lui demanda pardon de son crime, les larmes aux yeux, accusant tantôt la témérité, tantôt le malheur, avec toutes les marques d'un véritable repentir. Théodose reçut froidement ses soumissions, et après une longue conférence qu'ils eurent ensemble, l'accommodement fut conclu. Les conditions furent que Firme fournirait des vivres pour l'armée; qu'il laisserait quelques-uns de ses parents pour otage, qu'il remettrait en liberté tous les prisonniers qu'il avait faits depuis les troubles, qu'il renverrait dans la ville d'Icosium les enseignes romaines, et tout ce qu'il avait pris sur les sujets de l'empire; qu'après cela il licencierait ses troupes et rentrerait en grâce auprès de l'empereur.

XVI. Firme s'en retourna fort satisfait, et accomplit en moins de deux jours la plus grande partie du traité. Théodose voyant de si belles dispositions à la paix, marcha du côté de Césarée pour réparer les ruines de cette ville, qui avait été brûlée dès le commencement des guerres. Il reçut en chemin une députation des Maziques, peuple africain, qui s'était ligué mal à propos avec les rebelles, et qui demandaient pardon de leur trahison; mais il ne leur répondit autre chose, sinon *qu'il savait pardonner à des ennemis; mais qu'il ne pouvait souffrir des traîtres;* et les renvoya, en les menaçant qu'il irait bientôt à eux pour les châtier. Il venait de sortir de Césarée, où il avait laissé la première et la seconde légion pour travailler aux fortifications de la place, lorsqu'on vint l'avertir que Firme n'avait fait que cacher sa perfidie sous des apparences de paix et de soumission; qu'il débauchait par promesses et par argent les troupes mêmes de l'empire; qu'un escadron d'archers s'était jeté dans son parti; et qu'un tribun avait eu l'insolence de mettre son collier en forme de diadème sur la tête de ce rebelle.

XVII. Théodose résolut d'user de toutes les rigueurs de la guerre contre les traîtres. Il marcha avec une diligence incroyable vers Tagavie, où il surprit une partie des archers révoltés, qu'il livra à la vengeance des soldats, afin de leur apprendre à craindre eux-mêmes la justice qu'il leur faisait exercer contre les coupables. On fit mourir le tribun, après lui avoir fait couper le poing; les autres officiers furent décapités, et tout le reste fut puni comme il méritait. Ce général irrité assiégea, peu de jours après, une forteresse, où les Maures les plus séditieux s'étaient retirés. Il la prit d'assaut, passa toute la garnison au fil de l'épée, et fit raser les murailles jusqu'aux fondements. Il tourna promptement du côté de Tanger, où les Maziques s'étaient assemblés; et après les avoir vaincus plusieurs fois, il leur accorda le pardon qu'il leur avait autrefois refusé.

XVIII. Enfin l'ardeur de la guerre l'ayant engagé dans le pays ennemi plus avant qu'il ne pensait, Cyria, sœur de Firme, souleva tout d'un coup toute la province. Tous les peuples se mirent en campagne, comme si le signal eût été donné, et marchèrent contre les Romains. Théodose qui n'avait alors que peu d'infanterie, avec un corps de trois mille cinq cents chevaux, et qui voyait cette multitude innombrable d'ennemis, fut quelque temps en suspens, s'il hasarderait un combat, ou s'il se retirerait. La honte de céder à des ennemis tant de fois vaincus, et la crainte de décréditer les armes de l'empire, le déterminaient à combattre. Mais après avoir considéré l'état des affaires, il jugea qu'il valait mieux manquer à gagner une bataille, que de perdre le fruit de tant d'autres qu'il avait gagnées. Il se retira, prenant toujours des postes avantageux, de peur de surprise; mais les ennemis le poursuivirent opiniâtrément, lui coupèrent tous les passages, et le réduisirent à la nécessité de s'exposer à un combat inégal pour se sauver.

XIX. Le hasard le tira de ce danger; car les Maziques, qu'il venait de vaincre, s'étaient obligés à lui fournir des troupes, et ils les lui envoyaient. Quelques escadrons romains allaient devant eux pour les conduire vers Théodose, sans savoir l'état où il se trouvait alors. Des coureurs maures aperçurent de loin ce secours, et vinrent à toute bride donner l'alarme à leur camp, comme si des armées entières fussent accourues pour dégager ce général. Ceux qui gardaient les passages les abandonnèrent, et Théodose

profita du moment, et gagnant les défilés, alla camper sous la ville de Taves, où il mit son armée à couvert au commencement du mois de février ; de là il observa les ennemis, et travailla à les désunir par des négociations secrètes, jusqu'à ce qu'il pût les réduire par la force.

XX. Cependant il dépêcha son fils à l'empereur Valentinien, pour lui rendre compte de l'état des troubles de l'Afrique, et pour lui demander de nouvelles troupes, afin de ruiner entièrement le parti des rebelles. Le jeune Théodose fut reçu à la cour avec toute la considération que méritaient les services de son père et les siens. Gratien eut beaucoup de joie de le revoir, et dès ce temps-là il conçut pour lui une estime qui fut depuis connue de tout le monde.

C'était un prince qui entrait à peine dans la treizième année de son âge, qui avait déjà beaucoup de discernement, et qui faisait de grands progrès dans l'étude des belles-lettres sous Ausone son précepteur, un des plus beaux esprits de son siècle. Il gagnait l'amitié des peuples par son naturel doux et obligeant ; l'on jugeait dès lors qu'il aurait les bonnes qualités de son père, sans en avoir les défauts. Il avait été déclaré Auguste depuis peu de temps dans une conjoncture assez pressante.

XXI. Valentinien était tombé dans une maladie dont on n'espérait pas qu'il dût relever. Chacun lui destinait un successeur selon son caprice, comme si l'empire eût été vacant. Les officiers gaulois, accrédités dans l'armée, jetaient les yeux sur Julien, premier secrétaire d'État, homme cruel et emporté. Les autres firent leur brigue pour Sévère, colonel d'infanterie, qui n'était guère plus modéré que Julien. L'empereur étant guéri contre toute apparence, reconnut le danger qu'il avait couru, et résolut, pour rompre toutes ces cabales, d'associer son fils à l'empire. Il sonda les esprits des gens de guerre ; et comme il fut assuré de leurs intentions, il fit assembler l'armée dans une grande plaine où il se rendit avec toute sa cour. Il monta sur son tribunal, menant par la main son fils qu'il avait fait venir exprès ; et après qu'il l'eut fait voir aux troupes, il les pria d'agréer la résolution qu'il avait prise de partager l'empire avec lui. (AMMIAN., l. XXVII.)

Il leur représenta qu'il ne prétendrait user de ses droits qu'autant que l'armée les jugerait raisonnables, et qu'il voulait toujours avoir plus d'égard aux intérêts de l'État, qu'à ceux de sa maison ; qu'il leur présentait son fils, élevé parmi les leurs et destiné à faire la guerre avec eux pour la défense de l'empire ; qu'à la vérité c'était un enfant qui n'avait encore ni force ni expérience, mais qui paraissait si bien né, qu'on pouvait croire qu'il ne leur ferait pas déshonneur ; qu'il s'appliquait déjà à l'étude des sciences et à toute sorte de nobles exercices, afin qu'il pût leur plaire et qu'il sût reconnaître le mérite des gens de bien ; qu'il le mettrait bientôt en état de marcher avec eux sous les étendards de l'empire, sans craindre l'incommodité des saisons ni les fatigues de la guerre ; qu'il lui recommanderait sur toutes choses de regarder le bien public comme le sien propre, et d'aimer l'État comme sa famille.

A ces mots, les soldats, transportés de joie, l'interrompirent, et à l'envi les uns des autres proclamèrent Gratien Auguste au bruit des armes, et au son des trompettes. L'empereur, animé par ces acclamations, revêtit son fils des habits impériaux, puis il le baisa, et avec une gravité mêlée de joie et de tendresse : *Vous voilà, mon fils,* lui dit-il, *revêtu de la pourpre des empereurs. J'ai bien voulu vous faire cette grâce, et nos compagnons que vous voyez ici présents y ont consenti. Rendez-vous capable de soulager votre père et votre oncle, dont vous êtes maintenant le collègue : disposez-vous à demeurer sous les armes comme le moindre soldat, et à passer courageusement le Danube et le Rhin glacés, à la tête de l'infanterie : donnez, s'il le faut, votre sang et votre vie pour les peuples que vous gouvernerez : ne croyez rien au-dessous de vous de tout ce qui regarde le salut ou la gloire de l'empire. Ce sont les principaux avis que je puis vous donner ici. La plus grande occupation de mon règne sera désormais de vous apprendre à régner.* Après cela, se tournant du côté des troupes : *Pour vous,* dit-il, *soutenez l'honneur de l'empire par vos armes : continuez à nous assister dans nos guerres, et conservez à ce jeune empereur, que je remets à vos soins et à votre affection, une fidélité inviolable.*

Là-dessus il s'éleva encore un grand bruit. Eupraxe, secrétaire d'État, s'écria que Valentinien et son fils méritaient encore davantage. Toute l'armée renouvela ses acclamations, et chacun se pressa pour voir de près cet enfant auguste dont les yeux vifs et brillants, le visage agréable, l'air doux et noble, et une certaine majesté modeste et sans orgueil, attiraient l'amitié et l'admiration de tous ceux qui le regardaient. Ce prince, depuis ce temps-là, était les délices des peuples, et ses vertus croissaient avec l'âge.

XXII. Valentinien était sur le point d'entrer dans l'Allemagne avec une puissante armée, pour dompter cette nation farouche et inquiète, qui tenait toujours les frontières de l'empire en alarme. Il prit son fils avec lui, et le mena au delà du Rhin dans le pays ennemi, pour l'accoutumer de bonne heure aux fatigues, et aux périls mêmes de la guerre. Cette expédition était importante, l'empereur l'entreprenait de lui-même, et allait y commander en personne. Aussi il choisit ses meilleures troupes, et tout ce qu'il y avait d'officiers de réputation dans l'empire. Il ordonna au jeune Théodose de le suivre, et reconnut en lui tant de valeur et de prudence dans les divers événements de cette guerre, qu'il le jugea capable de commander en chef les armées, et résolut de l'employer. L'irruption soudaine des Quades lui en fournit bientôt l'occasion, au grand contentement

de Gratien, qui s'intéressait déjà beaucoup à la fortune de Théodose. (Ammian., l. XXVII.

L'empereur Valentinien, qui aimait la gloire, et qui méditait toujours quelque grand dessein qui lui fît honneur et qui fût utile au public, entreprit de faire continuer une chaussée depuis la source du Rhin jusqu'à son embouchure dans la mer. Il traça lui-même les plans des forts qu'il voulait faire élever deçà ou delà le fleuve, selon la disposition des lieux; et s'étant aperçu que les eaux ruinaient insensiblement une forteresse qu'il avait fait bâtir sur le Nècre, il détourna le cours du fleuve par un canal qu'il fit faire à force de travail et d'argent. Il voulut fortifier les bords du Danube, comme ceux du Rhin, afin d'opposer comme deux barrières aux nations barbares, et leur rendre l'empire inaccessible. Il envoya ordre à Equitius, qui commandait dans l'Illyrie, de passer jusque dans le pays des Quades, et d'y faire bâtir une citadelle où il pût tenir une garnison considérable.

XXIII. Les Quades vivaient alors paisiblement sous leur roi dans la Moravie; et comme ils n'avaient aucun dessein d'usurper les terres de leurs voisins, ils croyaient n'avoir pas besoin de garder les leurs. Ç'avait été autrefois un peuple puissant et aguerri; mais il avait dégénéré de sa première valeur, et languissait depuis quelque temps dans une oisiveté qui le rendait presque méprisable. Equitius s'étant mis en état d'exécuter les ordres de l'Empereur, les Quades lui remontrèrent doucement le tort qu'on leur faisait, et envoyèrent des députés à la cour pour s'en plaindre. Equitius, attendant la réponse qu'on rendrait aux députés, fit cesser les travaux, de peur d'exciter des troubles : mais Maximin, homme cruel et remuant, l'accusa de négligence et de lâcheté, et se chargea de la commission. Il alla sur les lieux, et se mit à faire construire les forts qu'on avait commencés, sans demander aux Barbares leur consentement, qu'ils eussent sans doute donné, plutôt que de s'attirer la guerre. Gabinius, leur roi, l'alla trouver et lui représenta modestement que c'était une insulte qu'on leur faisait sans raison; qu'il était juste de laisser vivre en repos des gens paisibles, qui ne troublaient pas celui des autres; qu'ils n'avaient plus l'ambition de conquérir, mais qu'il leur restait encore celle d'être maîtres en leur pays; qu'ils laissaient la grandeur et la gloire de vaincre le monde à ceux qui s'en piquaient; que pour eux ils s'estimaient assez heureux, s'ils étaient libres; qu'enfin ils ne demandaient point de grâce, mais qu'ils suppliaient qu'on ne leur fît point d'injustice.

Maximin fit semblant d'être touché des raisons de ce prince; et pour marque d'amitié, le convia avec quelques-uns de sa suite à un grand festin, où il le fit assassiner inhumainement. Ces peuples, après avoir pleuré quelque temps la mort de leur roi, prirent les armes pour la venger. Le désespoir leur donna du courage; et les Sarmates s'étant joints à eux, ils passèrent ensemble le Danube, et se répandirent dans la campagne, brûlant les villages, et ravageant tout ce qu'ils rencontraient en leur chemin. La princesse Constantie, fille de l'empereur Constantius, qui avait été accordée à Gratien, venait alors de la cour d'Orient à celle d'Occident, et prenait un peu de repos dans une maison de campagne. (Ammian., *ibid.*) Son train fut pillé, quelques-uns de ses gens furent pris; elle allait tomber elle-même entre les mains de ces Barbares, si Messala, qui avait été envoyé pour la recevoir, ne l'eût mise promptement dans un chariot de rencontre, et ne l'eût menée à toute bride dans Sirmium. Probe, préfet du prétoire, homme timide et peu accoutumé à la guerre, était dans la ville, et faisait préparer ses chevaux pour s'enfuir pendant la nuit. On tâcha de lui faire entendre que le danger n'était pas si grand qu'il pensait; que la fuite abattrait le courage des citoyens, et qu'il répondrait de tous les accidents qui pouvaient arriver à la princesse. Enfin il se remit un peu de sa frayeur, et donna ordre qu'on réparât promptement les fortifications, et qu'on fît venir quelques compagnies d'archers des garnisons voisines, pour défendre la place en cas de siége.

Les ennemis se contentèrent de tenir la campagne. On envoya contre eux deux des meilleures légions de l'empire qui les auraient sans doute défaits; mais elles se brouillèrent sur des prétentions et des disputes de préséance; et les Sarmates les ayant forcées séparément dans leurs quartiers, les taillèrent en pièces l'une après l'autre. Le jeune Théodose fut envoyé pour arrêter le cours de ces désordres; et afin qu'il pût agir avec plus d'autorité, on lui donna le gouvernement de la Mœsie, et le commandement des troupes de cette province.

XXIV. Il partit incontinent; et après avoir reconnu l'état des affaires, il assembla un corps d'armée considérable. Sa première occupation fut d'établir dans les troupes une exacte discipline, et de chasser de tout le pays un reste de barbares errants et débandés, qui le pillaient impunément. Il en fit mourir plusieurs, et se contenta d'avoir poussé les autres hors des limites de l'empire. Après quoi, ayant appris que les Sarmates paraissaient sur la frontière, et que leur armée était grossie d'une foule de peuples ligués avec eux, il résolut non-seulement de s'opposer à leur passage, mais encore de les attirer au combat. Les ennemis, qui se confiaient en leur nombre, se divisèrent en plusieurs corps pour faire des irruptions par divers endroits; mais Théodose les battit en toute rencontre; et après les avoir obligés à se réunir, il alla les attaquer jusque dans leur camp. Quelque résistance qu'ils fissent d'abord, il les força, et en fit un si grand carnage, qu'ils lui demandèrent la paix à telle condition qu'il voudrait, et n'osèrent la rompre tant qu'il demeura dans cette province.

XXV. Pendant que Théodose le fils servait si utilement l'empire dans la Mœsie, le père était occupé à réduire les Maures révoltés en Afrique. Il en avait déjà détaché un grand nombre des intérêts de Firme, les uns par menaces, les autres par promesses et par argent. Firme, qui s'aperçut de quelque changement, craignant d'un côté d'être abandonné, et de l'autre, s'ennuyant d'entretenir tant de troupes à ses dépens, sortit de son camp la nuit, et se sauva dans les montagnes. Aussitôt que Théodose eut avis que cette armée sans chef se divisait et se retirait en désordre, il se mit en campagne, il en défit une partie, et obligea le reste à quitter les armes. Cette multitude d'ennemis étant ainsi dissipée, il mit dans les places des gouverneurs d'une fidélité reconnue, et poursuivit Firme dans les montagnes.

XXVI. Mais à peine y fut-il entré qu'il apprit que le chef des rebelles s'était réfugié chez les Isafliens, qu'il était assuré de leur protection. Théodose tourna de ce côté-là, après avoir donné quelque relâche à ses troupes, et fit sommer ces peuples de lui livrer Firme, Mazuca son frère, et les principaux officiers qui l'accompagnaient. Comme ils eurent refusé de le faire, il leur déclara la guerre, et la commença par un combat, où ils furent vaincus, Mazuca blessé à mort, et Firme mis en fuite avec tout ce qui lui resta de troupes. Ce fut alors qu'Igmazen, roi des Isafliens, assembla toutes ses forces, et marcha contre les Romains, qui étaient entrés déjà bien avant dans ses États. Il alla lui-même au-devant de Théodose avec peu d'escorte, et l'ayant abordé, lui demanda qui il était et pourquoi il venait troubler le repos d'un roi qui ne relevait de personne, et qui n'avait à répondre de ses actions qu'à lui-même. Théodose lui repartit qu'il était un des lieutenants de Valentinien, empereur et maître du monde; qu'il venait pour châtier un rebelle; et que si l'on ne le lui remettait entre les mains, il avait ordre de faire périr et les rois et les peuples qui seraient assez injustes pour le protéger.

XXVII. Igmazen se retira piqué de cette réponse, et le lendemain matin se présenta en bataille à la tête de vingt mille hommes. Il avait laissé près de là un corps de réserve, et caché derrière ses bataillons quelques troupes auxiliaires, qui devaient se détacher par pelotons, à dessein d'enfermer les Romains qui étaient en petit nombre. Théodose rangea ses troupes de son côté, leur remit devant les yeux leurs victoires passées, et les anima si bien, qu'elles combattirent un jour entier, sans que les escadrons serrés pussent jamais être rompus. Vers le soir Firme parut sur une hauteur, couvert d'une riche veste d'écarlate, et criait aux soldats fatigués, qu'ils allaient être accablés par le nombre, et qu'ils n'attendissent point de quartier, s'ils ne livraient leur général au roi Igmazen. Ce discours excita les uns à combattre plus vaillamment, et troubla si fort les autres, qu'ils abandonnèrent leurs rangs.

XXVIII. La nuit ayant fait cesser le combat, Théodose se retira avec peu de perte des siens, et fit punir très-sévèrement tous les soldats que la menace de Firme avait ébranlés. Peu de temps après, ayant renforcé son armée, il recommença la guerre, et battit en plusieurs rencontres les meilleures troupes des Isafliens. Igmazen, ennuyé d'être si souvent vaincu, et reconnaissant qu'il avait affaire à un capitaine vigilant et heureux, qui le perdrait enfin lui et ses États, ne pensa plus qu'aux moyens de vivre en paix. Il lui manda sécrètement qu'il n'avait rien à démêler avec l'empire, et qu'il lui abandonnait Firme et tous les rebelles; mais que ses peuples avaient été gagnés, et qu'il n'en était plus le maître : que le seul moyen de les ranger à leur devoir était de ne leur donner aucun relâche et de les réduire à penser plutôt à leur propre sûreté qu'à la défense d'un étranger; qu'il fallait que les incommodités qu'ils recevraient fussent plus grandes que les biens qu'on leur promettait, et que Théodose se fît plus craindre que Firme ne s'était fait aimer.

XXIX. Théodose profita de ces avis et ne perdit point d'occasion de fatiguer les Isafliens, tantôt leur défaisant des partis, tantôt leur enlevant des quartiers, brûlant leurs villes et leurs villages, et ravageant tout leur pays. Igmazen les abandonnait à leurs mauvais conseils, et leur faisait paraître leurs pertes plus grandes qu'elles n'étaient. Ils se trouvèrent enfin si affaiblis et si ennuyés, qu'ils commencèrent à songer à eux. Firme reconnut qu'il y avait du refroidissement, et se défiant du roi sur quelques conférences qu'il avait eues avec Masilla, prince des Maziques, il eut envie de s'enfuir encore une fois dans les montagnes. Alors Igmazen se déclara et le fit arrêter. Ce rebelle se voyant renfermé et gardé à vue, résolut de prévenir son supplice par une mort volontaire. Il enivra ses gardes la nuit; et comme ils furent endormis, il se leva, et trouvant par hasard sous sa main une corde propre pour le dessein qu'il avait, il s'étrangla lui-même dans un coin de la chambre.

XXX. Igmazen, qui devait le faire conduire le lendemain dans le camp de Théodose, eut un sensible déplaisir de cet accident. Il attesta la foi publique, prit Masilla à témoin de ce malheur, et fit charger sur un chameau le corps de ce misérable, qu'il alla présenter lui-même à Théodose, comme un gage de son amitié et de l'affection qu'il avait pour l'empire. Théodose fit reconnaître ce corps par des gens du pays et par quelques prisonniers, qui jurèrent tous que c'était là le corps de Firme. Alors il fit de grandes caresses au roi, et peu de jours après il prit le chemin de Sitifi, et fut reçu en triomphe dans toutes les villes par où il passa. Il espérait qu'on le rappellerait à la cour après une si longue et si heureuse expédition; mais il eut ordre de demeurer en Afrique, et de rétablir entièrement les affaires de cette province, que l'avarice des gouver-

neurs et la cruauté des rebelles avaient presque ruinée.

XXXI. Cependant l'empereur Valentinien faisait de grands préparatifs de guerre, et partait de Trèves au commencement du printemps, pour aller à grandes journées dans l'Illyrie. Toutes les nations voisines étaient effrayées et lui envoyaient des députés sur sa route, pour lui demander humblement la paix. Il ne leur répondait autre chose, sinon qu'il allait les châtier si elles étaient coupables, et qu'il en jugerait quand il serait sur les lieux. Chacun croyait qu'il venait punir l'assassinat du roi des Quades, ou les désordres arrivés dans les provinces, dont les gouverneurs étaient alarmés. Il usa pourtant envers eux de sa politique ordinaire, et ne leur fit pas même une réprimande. Il passa presque tout l'été à Carnunte, dans la Pannonie, à assembler ses troupes, à remplir ses magasins; et tout d'un coup, ayant fait jeter un pont sur le Danube, il entra dans le pays des Quades avec son armée, résolu de les exterminer à cause de leur dernière irruption.

Quoique cette nation pauvre et timide ne fût pas en état de se défendre, on mit à feu et à sang tout ce qui se rencontra dans les villes ou dans les campagnes, sans aucune distinction d'âge ou de sexe. La plupart s'étaient sauvés dans les montagnes, effrayés de voir chez eux des aigles romaines et un empereur en personne; et regardant de loin fumer leurs villes et leurs maisons réduites en cendre, ils pleuraient la mort de leurs proches et la désolation de leur pays. Valentinien se ravisa peu de jours après; et soit qu'il manquât de vivres ou que la saison fût trop avancée, soit qu'il eût honte d'insulter à un peuple plus malheureux que coupable, qui ne pouvait lui résister, il repassa le Danube et mit son armée en quartier d'hiver.

XXXII. Les Quades revinrent un peu de leur crainte, et choisirent les plus qualifiés d'entre eux pour aller demander pardon à l'empereur et lui promettre de le servir aux conditions qu'il voudrait leur imposer. Ces députés arrivèrent à Bergition, petit château dans la Pannonie, où Valentinien s'était retiré. Là, ils obtinrent enfin une audience, où ils furent introduits par Equitius; et s'étant jetés aux pieds de l'empereur, ils demeurèrent quelque temps sans se relever, saisis de crainte et de respect; puis ils le supplièrent humblement, au nom de toute la nation, de leur faire grâce et de leur accorder la paix. Valentinien, surpris de la pauvreté et de la mauvaise mine de ces ambassadeurs, s'écria qu'il était bien malheureux d'avoir à traiter avec des gens faits comme ceux-là, et leur reprocha leur insolence et leur perfidie. Comme ils se jetaient sur des excuses ennuyeuses, il se mit en colère et leur parla avec tant d'émotion, qu'il se rompit une veine et tomba demi-mort entre les bras de ses officiers, en jetant le sang par la bouche. Il mourut quelques heures après dans les convulsions, le dix-septième jour de novembre, la cinquante-cinquième année de son âge et la douzième de son règne.

XXXIII. Chacun raisonna sur cette mort suivant son esprit. (Ammian., l. XXX; Soz., l. IV.) Les uns observaient qu'une comète avait paru depuis peu; que la foudre était tombée sur le palais; qu'un hibou s'était perché sur le toit des bains impériaux, d'où l'on n'avait pu le chasser; que l'empereur avait vu en songe l'impératrice en habit de deuil, et qu'étant sorti ce matin-là plus triste qu'à son ordinaire, à dessein de monter à cheval, le cheval s'était cabré, contre sa coutume. Les plus sages, au lieu de ces observations vaines et ridicules, remarquaient qu'il était mort comme il avait vécu, dans le trouble et dans l'agitation; que ç'avait été un juge sévère plutôt qu'un bon maître; que de tous les empereurs il n'y avait eu que lui qui eût passé son règne sans signer une seule grâce; qu'on eût dit qu'il punissait par chagrin plutôt que par justice; qu'il entrait un peu d'avarice dans cette sévérité, et que les confiscations suivaient trop ordinairement la condamnation des criminels; qu'il faisait la guerre en furieux, et n'allait jamais combattre les ennemis qu'il n'eût dessein de les exterminer; et qu'enfin, par un juste jugement de Dieu, sa colère, qui avait causé tant de morts, venait de lui ôter la vie à lui-même.

Plusieurs disaient en sa faveur qu'il avait essayé de vaincre son tempérament, et qu'il n'avait pu; que cette sévérité excessive n'avait pas été honnête à l'empereur, mais qu'elle avait été utile à l'empire; qu'en faisant brûler vif le premier eunuque du palais, pour avoir fait tort à une veuve, il avait sauvé de l'oppression toutes les veuves et les orphelins; qu'au reste il avait eu plus de vertus que de défauts; qu'il avait épargné le bien du peuple, diminué les tributs, réglé les gens de guerre, dressé de bons officiers, fortifié les places frontières, et gagné des batailles par ses lieutenants et par lui-même; qu'il avait mené une vie pure et irréprochable, éloigné de sa cour la corruption et les débauches, tant par ses édits que par ses exemples, et montré dans toute sa conduite de l'esprit, du courage, de la politesse et de la grandeur. (Ammian., lib. XX.)

Les plus zélés pour la religion le blâmaient d'avoir épousé Justine, femme arienne; de s'être laissé surprendre aux professions de foi d'Auxence, archevêque de Milan, qui faisait semblant d'être catholique; et surtout d'avoir laissé à chacun la liberté de vivre selon sa créance, et de n'avoir pas voulu, sous prétexte qu'il était laïque, se mêler des différends de l'Église. (Sozom., l. VI, c. 6 et 7; Socrat., l. IV, c. 1.) Les autres soutenaient au contraire que cette politique avait été nécessaire; que Jovien en avait usé de même avant lui; et qu'il valait mieux attirer les hommes à la vérité par la douceur que de les y entraîner à vive force. On convenait pourtant que ce prince avait toujours retenu la foi de l'Église dans sa pureté; qu'il s'était brouillé là-des-

sus avec son frère Valens, jusqu'à lui refuser du secours contre les Barbares, comme à un ennemi de Dieu, qu'il fallait abandonner; et qu'il avait prié saint Ambroise de le reprendre s'il manquait ou contre la piété ou contre la doctrine de l'Église. (THEOD., l. IV, c. 31.)

XXXIV. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici la part que cet empereur avait eue en l'ordination de cet archevêque, dont nous parlerons si souvent dans la suite de cette histoire. Auxence, arien, étant mort après avoir tenu plusieurs années le siége de Milan, Valentinien pria les évêques de s'assembler pour élire un nouveau pasteur. Il leur demanda un homme d'un profond savoir et d'une vie irréprochable, *afin*, disait-il, *que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples, et que les empereurs, qui sont les maîtres du monde et qui ne laissent pas d'être grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec confiance et ses corrections avec respect.* (ID., l. IV, c. 6, 7.) Les évêques le supplièrent d'en nommer un lui-même tel qu'il le souhaitait; mais il leur répondit que c'était une affaire au-dessus de ses forces, et qu'il n'avait ni assez de sagesse ni assez de piété pour s'en mêler; que ce choix leur appartenait, parce qu'ils avaient une parfaite connaissance des lois de l'Église et qu'ils étaient remplis des lumières de l'Esprit de Dieu.

Les évêques s'assemblèrent donc avec le reste du clergé pour procéder à l'élection; et le peuple, dont le consentement était requis, y fut appelé. Les ariens nommaient un homme de leur secte, les Catholiques en voulaient un de leur communion. Les deux partis s'échauffèrent, et cette dispute allait devenir une sédition et une guère ouverte. (SOCRAT, l. IV, c. 3.) Ambroise, gouverneur de la province et de la ville, homme d'esprit et de probité, fut averti de ce désordre, et vint à l'église pour l'empêcher. Sa présence fit cesser tous les différends; et l'assemblée s'étant réunie tout d'un coup, comme par une inspiration divine, demanda qu'on lui donnât Ambroise pour son pasteur. Cette pensée lui parut bizarre; mais comme on persistait à le demander, il remontra à l'assemblée qu'il avait toujours vécu dans des emplois séculiers, et qu'il n'était pas même encore baptisé; que les lois de l'empire défendaient à ceux qui exerçaient des charges publiques d'entrer dans le clergé sans la permission des empereurs, et que le choix d'un évêque devait se faire par un mouvement du Saint-Esprit, et non par un caprice populaire. Quelque raison qu'il alléguât, quelque résistance qu'il fît, le peuple voulut le porter sur le trône épiscopal, auquel Dieu l'avait destiné. On lui donna des gardes, de peur qu'il ne s'enfuît: et l'on présenta une requête à l'empereur pour lui faire agréer cette élection. (PAULIN., in *Vita Ambros.*)

L'empereur y consentit très-volontiers, et donna ordre qu'on le fît baptiser promptement, et qu'on le consacrât huit jours après. On rapporte que ce prince voulut assister lui-même à son sacre, et qu'à la fin de la cérémonie levant les yeux et les mains au ciel, il s'écria transporté de joie: ***Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que vous avez** confirmé mon choix par le vôtre, en commettant la conduite de nos âmes à celui à qui **j'avais commis le gouvernement de cette province.*** (THEOD., l. IV, c. 7.) Le saint archevêque s'appliqua tout entier à l'étude des saintes Écritures, et au rétablissement de la foi et de la discipline dans son diocèse. S'étant aperçu de quelques abus qui se commettaient par les magistrats sous l'autorité de l'empereur, il l'alla trouver dans son palais, et lui remontra le zèle qu'il devait avoir pour le service de Dieu, et pour la justice.

Ce prince lui répondit sagement qu'il recevait ses avis en bonne part; qu'il le connaissait depuis longtemps pour un homme droit et incapable de dissimulation ou de flatterie; qu'en l'acceptant pour son évêque, il avait bien prévu qu'il se donnait à lui-même un juge incorruptible de sa vie; qu'il n'avait pas laissé de confirmer son élection, jugeant qu'on ne pouvait donner trop d'autorité à un homme de bien; qu'il usât donc de sa liberté ordinaire; qu'il réprimât par une sainte sévérité les dérèglements de la cour, et qu'il ne craignît pas de l'avertir lui-même de ses défauts, et d'y apporter les remèdes qu'il jugerait nécessaires selon sa prudence, et selon les règles de la loi de Dieu.

Le saint archevêque, appuyé de l'autorité de l'empereur, travaillait à déraciner les erreurs que son prédécesseur Auxence avait semées dans la ville impériale: toute l'Église espérait beaucoup de cette protection; mais ce prince mourut peu de temps après, comme nous avons déjà dit. Son corps fut porté à Constantinople, et mis dans le sépulcre du grand Constantin avec les solennités accoutumées.

XXXV. Gratien, fils aîné de Valentinien et de Severa sa première femme, avait été associé à l'empire environ sept ans auparavant, et se trouvait alors à Trèves où son père l'avait laissé. Le jeune Valentinien, fils du second lit, âgé de huit à neuf ans, s'était avancé avec l'impératrice Justine sa mère; et comme il n'était pas loin de l'armée, les principaux officiers se liguèrent ensemble pour le créer empereur. Céréalis son oncle conduisit adroitement toute l'intrigue, et gagna d'abord Méraubode qui commandait l'infanterie. Ils firent couper les ponts et garder tous les passages qui menaient au quartier des Gaulois, troupes mutines et mal intentionnées. Tous ceux qui leur étaient suspects eurent ordre de ne point marcher avant qu'ils eussent appris la mort de l'empereur. On éloigna surtout le comte Sébastien, homme fidèle et paisible, mais trop aimé des gens de guerre en une occasion comme celle-là. Après avoir ainsi disposé toutes choses, Céréalis alla quérir son neveu, et le fit déclarer Auguste six jours après la mort de son père.

Ceux qui s'étaient mêlés de cette élection, écrivirent à Gratien que les ennemis ayant repris courage depuis la mort de son père, l'armée avait eu besoin de la présence d'un empereur; et qu'ils avaient été contraints d'élire le prince Valentinien, avant que des esprits remuants eussent pu prendre d'autres mesures ; qu'ils suppliaient Sa Majesté de les excuser s'ils n'avaient pas attendu son consentement, et de leur pardonner une faute qu'ils n'avaient faite que pour le bien de l'Etat, et pour l'intérêt de sa famille. (Soz., l. IV) Gratien, offensé de leur procédé, fut sur le point d'en faire punir quelques-uns : néanmoins il s'apaisa presque en même temps ; et confirmant l'élection de ce jeune prince, non-seulement il l'accepta pour son collègue, mais encore il voulut lui servir de père. Il se contenta des provinces qui sont au-deçà des Alpes, et lui laissa l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie à gouverner.

XXXVI. La mort de Théodose le père, et la disgrâce de son fils, arrivèrent en ce temps, par la jalousie des ministres de l'empire, et par les intrigues de l'empereur Valens qui ne pouvait souffrir ceux qu'il croyait dignes de lui succéder. Cette haine était fondée sur des prédictions et des horoscopes qu'il croyait inévitables, et qu'il voulait pourtant tâcher d'éviter.

C'était un prince qui avait beaucoup de défauts, et dont les bonnes qualités étaient étouffées par les mauvaises. Il prenait quelquefois d'assez bonnes résolutions, mais il manquait souvent de force où de lumière pour les exécuter. (Ammian., l. XXXI.) Il arrêtait l'ambition et l'insolence des grands ; mais c'était presque toujours en les opprimant. On eût pu lui donner la gloire d'être bon ami, s'il eût su choisir ses amitiés. Il ne chargeait pas les provinces de subsides, mais il ruinait les meilleures maisons de l'empire, et voulait regagner sur les confiscations des particuliers ce qu'il perdait en diminuant les impôts publics. Dès qu'on était accusé devant lui, il suffisait d'être riche pour être coupable ; et sans se mettre en peine de discerner le vrai d'avec le faux, il ne manquait jamais de punir quand il pouvait le faire à son profit. Il était toujours prêt à donner de longues audiences aux délateurs, et s'ennuyait dès qu'on commençait à se justifier ; ce qui donnait lieu aux oppressions et aux calomnies.

XXXVII. On avait fait diverses entreprises contre lui depuis qu'il régnait ; ce qui l'avait rendu timide et soupçonneux. Des courtisans corrompus profitaient de cette faiblesse de l'empereur, et lui persuadaient à tous moments qu'il courait quelque grand danger : les uns pour se faire valoir et pour se rendre nécessaires ; les autres pour se défaire impunément de leurs ennemis, en les accusant de l'être du prince. (Soz., l. IV.) Toutes les intrigues de la cour ne roulaient que sur de faux rapports, et sur des attentats imaginaires. La chose en était venue à un tel point, que c'était un crime que d'expliquer un présage, ou de parler du successeur de Valens. Cette facilité à tout croire et à tout craindre fut cause de la perte de plusieurs grands hommes, et particulièrement de celle de l'ancien Théodose.

Pallade, homme de basse naissance, et fort adonné à la magie, ayant été arrêté comme complice de quelques seigneurs de la cour qu'on accusait d'avoir volé les finances, on le mit entre les mains de Modeste, préfet du prétoire. Il fut interrogé et ne voulut rien révéler. On lui donna la question, qu'il souffrit d'abord avec assez de constance ; mais lorsqu'il se sentit pressé des tourments, il s'écria qu'il avait des choses à dire plus importantes que celles qu'on lui demandait, et qui regardaient la personne du prince. On lui laissa reprendre haleine, et comme on l'eut encouragé à parler, il déclara qu'il s'était tenu depuis peu une assemblée secrète, où, par des sortiléges et des présages détestables, on avait appris la destinée de l'empereur, et le nom de celui qui devait lui succéder à l'empire. Il nomma ceux qui y avaient assisté. Ils furent arrêtés sur-le-champ, et n'osèrent désavouer une chose dont on savait déjà toutes les circonstances. (Ammian., l. XXIX.)

XXXVIII. C'était une intrigue de quelques personnes de qualité, et de plusieurs philosophes païens, qui s'étaient associés pour savoir ce qui devait arriver après la mort de l'empereur. L'aversion qu'ils avaient pour la religion chrétienne, et le désir de voir la leur rétablie, leur donnaient cette curiosité. Ils espéraient que l'oracle leur nommerait quelqu'un de leur parti. Ils avaient déjà par avance jeté les yeux sur Théodore, un des secrétaires de Valens, d'une très-noble famille des Gaules, estimé pour sa probité, pour son esprit et pour son courage, qui vivait en grand seigneur, et qui dans une cour tumultueuse était aimé de tout le monde, encore qu'il conservât dans ses actions et dans ses discours une généreuse liberté. Ces grandes qualités l'avaient fait regarder comme un homme capable de remettre le culte des dieux, auquel il était fort attaché. (Sozom., l. VI, c. 33 ; l. IV.)

Ces philosophes prévenus de cette pensée, s'assemblèrent secrètement dans une de leurs maisons. Là, ils firent un trépied de branches de laurier ressemblant à celui de Delphes, et le consacrèrent avec des imprécations et des cérémonies extraordinaires. Ils mirent dessus un bassin composé de différents métaux, autour duquel ils rangèrent les vingt-quatre lettres de l'alphabet à distance égale. Le magicien le plus savant de la compagnie, enveloppé d'un linceul, et portant en ses mains de la verveine, s'avança et commença ses invocations, penchant sa tête tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Enfin il s'arrêta tout court, tenant sur le bassin un anneau suspendu à un filet. Comme il achevait de murmurer ses paroles magiques, on rapporte qu'on vit tout à coup le trépied se mouvoir, l'anneau s'ébranler et s'agiter insensiblement, et tomber enfin çà et là sur les lettres qu'il semblait avoir choisies. Ces

lettres ainsi frappées sortaient de leurs places, et s'allaient successivement ranger sur la table; on eût dit qu'une main invisible les avait ainsi assemblées. Elles composaient les réponses en vers héroïques, que tous les assistants remarquaient attentivement. (AMMIAN., lib. XXIX; Soz., l. IV.)

XXXIX. La première chose que le sort leur apprit, ce fut que leur curiosité leur coûterait à tous la vie, et que l'empereur périrait peu de temps après à Mimas d'un horrible genre de mort. Alors ils voulurent savoir le nom de celui qui devait être son successeur. L'anneau enchanté recommençant à sauter sur les lettres, assembla ces deux syllabes, THEO, le D vint s'y joindre ensuite. Sur quoi un des assistants interrompit le sort, et s'écria que leurs vœux étaient accomplis, et que c'était l'ordre du destin, que Théodore régnât après Valens. Ils n'en demandèrent pas davantage, et, sans songer au malheur que l'oracle leur avait prédit, comme on croit aisément ce qu'on souhaite, ils attendirent tous l'accomplissement de la destinée de Théodore.

XL. Dès que l'affaire eut été ainsi découverte à Antioche, Valens, sachant que Théodore était à Constantinople pour des affaires domestiques, y envoya des gardes avec ordre de le prendre et de le transférer sûrement : ce qui fut fait. On l'interrogea et il répondit qu'il n'avait eu aucune part à cette intrigue; que depuis qu'il l'avait sue, il avait eu dessein de la révéler à l'empereur, mais qu'on l'avait assuré que ce n'avait été qu'une curiosité philosophique; que c'était un crime effroyable de vouloir usurper l'empire, mais qu'il était permis de l'attendre du destin, dont les ordres étaient inévitables; que pour lui, il n'avait rien entrepris, ni rien espéré là-dessus. On lui produisit des lettres par lesquelles il fut convaincu de s'être flatté de la prédiction, et d'avoir consulté ses amis sur le temps et les moyens de l'exécuter.

XLI. L'empereur lui fit trancher la tête, et commanda qu'on cherchât tous ses complices, et qu'on exterminât tous les philosophes qui, depuis l'empire de Julien, faisaient profession ouverte de magie. On voulut lui représenter que toutes les prisons étaient déjà pleines de gens suspects ou convaincus, et qu'il y aurait quelque grâce à faire dans le nombre, mais il s'offensa de cette remontrance, et ordonna qu'on fît tout mourir indifféremment sans aucune forme de procès. Cette cruelle sentence fut exécutée : les innocents étaient confondus avec les coupables; les uns périssaient par le fer, les autres par le feu, plusieurs étaient déchirés dans les tortures; surtout on brûlait les magiciens avec leurs livres, et personne n'osait paraître en manteau dans toute l'Asie, de peur que la ressemblance de l'habit ne les fît prendre pour des philosophes. On ne voyait dans Antioche que sang répandu, que maisons ruinées, que feux allumés, ce qui rendit l'empereur si odieux, qu'on faisait par toute la ville cette imprécation publique contre lui : *que Valens puisse un jour être lui-même brûlé vif.* (AMMIAN., l. XXXI.)

Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est qu'on jugeait souverainement sur de simples soupçons, sans vouloir entrer dans aucune discussion. On condamna à la mort une dame qui se vantait de guérir de la fièvre quarte, en prononçant quelques paroles. On confisqua les biens d'un grand seigneur, pour avoir fait tirer l'horoscope d'un de ses enfants. Un riche bourgeois fut exécuté, parce qu'on avait trouvé parmi ses papiers la figure d'un de ses frères nommé Valens. On fit mourir un jeune homme qui, se trouvant incommodé dans les bains, crut se guérir en portant ses doigts l'un après l'autre à son estomac, et nommant autant de fois les voyelles. (AMMIAN., lib. XXIX.)

XLII. Comme les grandes passions sont non-seulement criminelles, mais encore ridicules, Valens s'imagina qu'il pouvait perdre ce fatal empereur que l'oracle venait de nommer à moitié; ne songeant pas qu'il y a une Providence divine qui se joue des prévoyances humaines, et qu'un tyran ne fit jamais mourir son successeur. Il entreprit de perdre toutes les personnes de qualité dont le nom commençait par les deux syllabes suspectes, et les fit rechercher si exactement, que plusieurs, pour sauver leur vie, furent obligés de quitter leurs noms, et d'en prendre d'autres moins dangereux. (SOZOM., l. VI, c. 26.)

XLIII. Les deux Théodose s'étaient acquis trop de réputation pour échapper aux poursuites d'un prince si cruel et si défiant. Théodose le père était encore en Afrique, où Valentinien l'avait jugé nécessaire pour le repos de la province. Après avoir éteint le feu de la rébellion, il avait informé la cour de la misère des peuples, et s'était plaint hautement du comte romain, qui les avait désolés par son avarice et par ses inhumanités. Il avait fait châtier rigoureusement quelques-uns de ses complices, et n'avait pas craint de publier les intelligences de ce gouverneur avec quelques ministres intéressés, qui profitaient de ses concussions, et qui le protégeaient auprès de l'empereur. Cette fermeté de Théodose lui avait attiré la haine de ces personnes qui obsédaient le prince après l'avoir abusé; et qui, se donnant la liberté de faire des injustices, voulaient ôter aux autres celle de les découvrir et de s'en plaindre.

L'empereur Valens s'était contenté d'entretenir sous main ces inimitiés, sans oser rien entreprendre du vivant de Valentinien : mais après sa mort, il ne garda plus de mesure, et prit sur ses neveux le même ascendant que son frère avait pris autrefois sur lui. Il gagna les ministres de Gratien déjà préoccupés par leurs jalousies. Il se ligua avec l'impératrice Justine, arienne et emportée comme lui, et se servit si bien de la conjoncture favorable de ces nouveaux règnes, que mêlant les intérêts de l'État avec ceux de la religion, et les passions des autres avec les siennes, il fit faire le procès à

Théodose. On l'arrêta dans Carthage, et soit qu'on l'eût accusé d'avoir voulu se rendre maître de l'Afrique, soit qu'on lui eût supposé d'autres crimes, on le condamna à mourir dans les lieux mêmes où il venait de triompher peu de temps auparavant.

XLIV. Théodose se voyant opprimé par l'envie, employa ce qui lui restait de temps à penser à son salut. Il reçut le baptême, que, selon la mauvaise coutume de ce temps-là, il avait différé de recevoir, et mourut innocent devant Dieu, comme il avait vécu sans reproche et avec gloire devant les hommes. (Oros., l. VII, c. 33.) Son fils était encore dans la Mœsie où il commandait l'armée, aimé des peuples, estimé des gens de guerre, et redouté des ennemis de l'empire. Comme il n'était pas moins à craindre par ses vertus que son père, il allait éprouver la même fortune que lui; mais il quitta tous ses emplois, et se sauva promptement en Espagne, où il se mit à couvert de la persécution de Valens, qui sur le sujet de ses défiances n'était pas d'humeur à laisser un crime imparfait. (Ambros., *in fun. Theod.*) Quoique l'empereur Gratien fût en âge de s'appliquer aux affaires, et qu'il sût la disgrâce de Théodose dont il connaissait le mérite, il le laissa dans son exil; et soit qu'il craignît de déplaire à son oncle, soit qu'il n'eût pas la force de réprimer les passions de ses ministres, soit qu'on lui eût déguisé les choses, et qu'il ne voulût pas se donner la peine de les examiner lui-même, il abandonna les deux plus grands capitaines de l'empire à l'oppression et à la violence de leurs ennemis. C'est ainsi que les meilleurs princes, par une molle politique, ou par une paresse criminelle, deviennent souvent aussi dangereux que les méchants.

XLV. Théodose passa quelques années en Espagne, prenant cet exil pour un temps de repos, et vivant obscurément avec quelques-uns de ses parents et de ses amis, jusqu'à ce que les affaires de l'empire se brouillèrent de telle sorte qu'on fut obligé de recourir à lui, comme au seul homme capable de les rétablir. Je crois être obligé de rapporter ici un peu au long tous ces troubles, tant pour donner une juste idée de l'état où se trouvait l'empire d'Orient, et rendre la suite de cette histoire plus intelligible, que pour faire remarquer les voies dont Dieu se servit pour punir l'empereur Valens et mettre Théodose en sa place.

XLVI. De tous ces peuples barbares qui sortaient en foule du fond du septentrion, et qui se chassaient les uns les autres jusque sur les bords du Danube et du Rhin, il n'y en eut point de plus redoutables à l'empire romain que les Goths.

Ils habitaient originairement une partie de ces terres sauvages et stériles qui sont entre l'Océan septentrional et la mer Baltique. Ennuyés de vivre dans un pays si inculte, et poussés par leur férocité naturelle, ils descendirent jusqu'aux environs de la Vistule, plus de trois cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. Là, s'étant grossis d'une multitude de Vandales qu'ils avaient vaincus, et se trouvant trop resserrés, ils s'étendirent dans les Etats voisins, et s'avancèrent depuis jusqu'au Palus-Méotide, sous la conduite du roi Filimer, forçant tout ce qui se rencontrait sur leur passage. La résistance qu'on leur fit en cet endroit les contraignit de tourner d'un autre côté, et de passer enfin, après plusieurs détours, dans les pays des Daces et des Gètes, où ils demeurèrent quelque temps en repos. Le commerce qu'ils eurent là avec des peuples plus humains et plus polis qu'eux, leur ayant fait perdre un peu de leur grossièreté, ils s'imposèrent quelques lois et se partagèrent en deux nations sous des chefs dignes de les gouverner. Ceux qui occupaient les parties les plus orientales se nommèrent Ostrogoths ou Goths orientaux, et reconnurent pour leurs rois les princes de la maison royale des Amales. Ceux qui habitèrent vers l'occident prirent le nom de Visigoths ou Goths occidentaux et se rangèrent sous les princes de l'ancienne race des Baltes. (Journand., *De reb. Getic.*)

Ces Barbares, qui n'étaient séparés alors des provinces de l'empire que par le Danube, se jetèrent souvent dans la Thrace, dans l'Illyrie et dans la Pannonie : toutefois, comme ils faisaient la guerre en désordre, ils furent presque toujours battus, et ne firent aucun progrès. Mais, après avoir été longtemps ou ennemis ou alliés des empereurs, ils s'accoutumèrent à la discipline, et en servant les Romains, ils apprirent à les vaincre.

La division s'étant mise parmi eux sous l'empire de Valens, ils en vinrent à une guerre ouverte. (Sozom., l. VI, c. 37.) Il se donna une sanglante bataille; Athanaric, roi des Ostrogoths, demeura vainqueur, et Fritigerne, roi des Visigoths, fut défait. Celui-ci eut recours à la protection de l'empereur, qui lui envoya un secours très-considérable. Il vainquit Athanaric à son tour; et par reconnaissance pour l'empereur et pour tant de chrétiens qui étaient venus le secourir, il embrassa la religion chrétienne, et voulut que ses sujets en fissent de même. Valens ne perdit pas cette occasion d'avancer la secte des ariens, suivant le vœu qu'il en avait fait à son baptême. Il envoya d'abord à Fritigerne des gens passionnés pour cette doctrine, qui l'inspirèrent au prince et à ses sujets, par la trahison d'Ulphilas, leur évêque, premier inventeur des lettres gothiques, et traducteur de l'Ecriture sainte en sa langue, qu'on avait gagné dans le temps de ses ambassades à Constantinople. (Theodoret., l. IV, c. ult.; Oros., l. VII, c. 32.)

XLVII. Ces deux rois commençaient à se réunir et ne demandaient plus que du repos après tant de guerres étrangères et domestiques, lorsqu'ils furent accablés tout à coup l'un et l'autre et chassés avec toute leur nation des terres qu'ils avaient conquises. Un peuple inconnu et renfermé jusqu'alors entre le fleuve Tanaïs et la mer Glaciale, sortit

de son pays et se répandit comme un torrent dans toutes les provinces voisines.

C'étaient les Huns, gens sans honnêteté, sans justice, sans religion ; endurcis au travail dès leur enfance ; nourris de racines sauvages et de chair crue ; toujours campés et fuyant les maisons comme des tombeaux, errant les jours, et dormant les nuits à cheval, accoutumés à se brouiller entre eux et à se raccommoder ensuite, sans autre raison que celle de leur légèreté naturelle. (Ammian., l. XXXI ; Soz., l. IV.) Leur cavalerie innombrable, et la quantité prodigieuse de chariots qui les suivaient chargés de leurs femmes et de leurs enfants ; leur manière de combattre par pelotons et de se rallier, un moment après leur déroute ; la figure même de ces hommes petits de taille, mais forts et ramassés ; leurs visages balafrés, leurs petits yeux et leurs grosses têtes ; tout cela jetait la frayeur dans l'esprit des peuples qui n'étaient pas si barbares qu'eux. (Claudian., *in Rufin.*, l. I ; Jornand., c. 24.)

XLVIII. Ils attaquèrent d'abord les Alains, qui furent contraints de rechercher leur amitié. Ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'aux rives du Boristhène, chassant ou massacrant tout ce qui leur résistait, et s'étendirent vers la Dacie. Au bruit de cette terrible marche, tous les Goths coururent aux armes. Athanaric, qui était le plus exposé, ramassa toutes ses troupes et s'avança vers les bords du fleuve Danaste pour en disputer le passage aux ennemis. Il envoya cependant plusieurs partis jusqu'à vingt lieues au delà pour les reconnaître et lui en rapporter des nouvelles. (Ammian., l. XXXI.) Mais, quelque précaution qu'il pût prendre, les Huns prévinrent ces partis et passèrent le fleuve à la faveur de la nuit, partie à gué, partie à la nage. Quoique Athanaric eût à peine le temps de se mettre en bataille, il soutint leur première attaque avec beaucoup de courage : mais comme il se vit accablé par le nombre, il se retira avec ce qu'il put sauver de son armée, et gagna les montagnes, où il se retrancha, tandis que les ennemis s'amusaient à faire le dégât dans le plat-pays.

XLIX. Cependant les Goths effrayés s'avancèrent tous vers les rives du Danube. Videric, roi des Grotungues, encore mineur, vint se joindre à eux sous la conduite d'Alathée et de Saphrax, deux excellents capitaines. Ils étaient trop de monde pour subsister dans un si petit espace, et trop peu pour résister à de si puissants ennemis. En cette extrémité, ils envoyèrent une ambassade à l'empereur Valens, pour le supplier humblement de leur donner quelques terres dans la Thrace, où ils pussent vivre paisiblement sous sa protection, promettant de le servir dans ses guerres, et de garder eux-mêmes les frontières de l'empire. L'affaire fut agitée dans le conseil. Ceux qui ne regardaient que le bien public furent d'avis de rejeter la proposition, et remontrèrent à l'empereur qu'il fallait se défier d'un peuple qui lui avait souvent manqué de foi, et qui deviendrait insolent dès qu'il cesserait d'être misérable.

Les autres, pour s'accommoder à l'humeur du prince, lui représentèrent qu'il était de sa gloire de donner retraite à des malheureux ; qu'il grossirait ses armées d'un grand nombre de ces étrangers ; et que déchargeant les provinces de recrues qu'elles étaient obligées de fournir, il pourrait en tirer tous les ans des sommes considérables en récompense. Ces raisons touchèrent l'empereur. Il accorda aux Goths ce qu'ils demandaient et envoya ordre à Lupicin, gouverneur de Thrace, de leur fournir des vivres et de les recevoir dans sa province, à condition toutefois qu'ils y entreraient sans armes, qu'ils ne sortiraient pas des limites qu'on leur avaient marquées, et qu'ils enverraient leurs enfants mâles en Orient pour y être élevés dans les exercices de la milice romaine. (Sozom., lib. IV)

L. Lupicin alla jusque sur le rivage du Danube, accompagné de Maxime qui commandait l'infanterie. Ils virent arriver le roi Fritigerne avec ses sujets, et leur firent distribuer des vivres et quelques terres à cultiver. Le fleuve était alors débordé, et cette multitude de Barbares fut plusieurs jours et plusieurs nuits à le passer. Valens, comme s'il eût mis l'empire en sûreté, ne fit plus de cas des vieilles troupes, n'en leva plus de nouvelles, et négligea les recrues qu'il se fit payer en argent, à raison de quatre-vingts écus d'or pour chaque soldat. En peu de temps les armées s'affaiblirent, et tous les officiers furent mécontents. (Socrat., l. IV, c. 34 ; Soz., l. VI, c. 38.)

Les Goths, de leur côté, commençaient à manquer de vivres et se trouvaient réduits, par l'avarice du gouvernement, à donner leurs biens, et à vendre jusqu'à leurs enfants pour avoir du pain. Ils souffraient ces extrémités, jusqu'à ce que le désespoir les fit murmurer. Lupicin, craignant qu'ils ne se révoltassent, résolu pourtant de ne rien relâcher, se tint sur ses gardes et fit assembler l'armée de Thrace de ce côté-là. Alathée et Saphrax, à qui Valens avait refusé de donner retraite, côtoyèrent alors le Danube, et trouvant des endroits mal gardés, ramassèrent des bateaux et firent passer tumultuairement leur cavalerie. Pour Athanaric, il n'osa demander aucune grâce à l'empereur, qui le haïssait depuis longtemps, et se jeta sur un quartier des Sarmates, où il s'établit à force d'armes.

Cependant le roi Fritigerne retenait la fureur des Goths et ménageait adroitement l'esprit des Romains, jusqu'à ce qu'il pût faire éclater son ressentiment. Ayant su par des espions qu'Alathée et Saphrax avaient passé le fleuve, et prévoyant qu'il aurait besoin de leur cavalerie, il marcha vers eux à petites journées et par des chemins détournés, pour ne donner aucun soupçon d'intelligence. Enfin il campa près de Martianopoli, où Lupicin le reçut dans sa maison et le traita magnifiquement. Pendant qu'ils étaient

à table, quelques Goths s'étant présentés aux portes de la ville pour faire leurs provisions, les soldats de la garnison les repoussèrent : on s'échauffa de part et d'autre, on en vint aux mains, tous les bourgeois prirent les armes et tout le camp des Goths se mutina.

Le gouverneur étant averti de ce désordre, ne s'en émut pas beaucoup ; et comme il était à demi ivre, il ordonna tout bas qu'on allât égorger les gens de la suite du roi qui l'attendaient dans une salle prochaine. Cet ordre ne put être exécuté si secrètement que Fritigerne ne s'en doutât et qu'il n'ouît même les cris de ceux qu'on égorgeait. (AMMIAN., c. 31.) Il se leva de table tout à coup sans donner le temps au gouverneur de prendre aucune résolution, et sortit de la ville sous prétexte d'aller se montrer à ses gens et faire punir les séditieux. Aussitôt qu'il fut en sûreté, il monta à cheval et courut de tous côtés animant ses peuples à la vengeance. En peu de temps la nation entière se souleva et Valens eut pour ennemis ceux qu'il comptait pour ses hôtes et pour ses alliés.

LI. Ils ravagèrent d'abord la campagne et mirent plusieurs villages à feu et à sang. Fritigerne leur laissa assouvir leur première rage ; après quoi il les régla comme il put et les fit marcher sous leurs drapeaux. Lupicin de son côté assembla ses troupes et crut qu'il n'avait qu'à paraître pour dissiper cet orage, mais il se laissa surprendre ; et cette multitude de Barbares sans ordre et presque sans armes s'étant jetée sur lui et sur son armée, il s'enfuit honteusement. Les Goths, après avoir tué la plupart des soldats et des officiers, prirent les habits et les armes des morts et pillèrent impunément toute la Thrace. Les esclaves qu'ils avaient vendus pour avoir des vivres rompaient leurs chaînes et accouraient de toutes parts. Une troupe de mécontents vint se joindre à eux et leur enseigna les lieux où ils pouvaient s'enrichir et ceux où ils pourraient se retrancher. En ce même temps, un ancien régiment des Goths qu'on avait mis en quartiers d'hiver à Andrinople, fut chassé par les habitants, quoiqu'il n'eût aucune part à la révolte et qu'il eût toujours été fidèle à l'empire. (AMMIAN., *ibid.*; SOZ., l. IV.)

LII. Ces Barbares indignés de ce traitement, envoyèrent demander du secours à leurs compagnons et mirent le siége devant Andrinople. Ils y donnèrent plusieurs assauts et furent toujours repoussés. Fritigerne voyant qu'ils se consumaient inutilement devant cette place, leur fit entendre qu'il fallait faire la guerre à des hommes et non pas à des murailles ; qu'il importait peu de prendre une ville quand on pouvait gagner plusieurs provinces où il y avait plus de butin à faire et moins de danger à courir. Ces troupes, suivant le conseil du roi, levèrent le siége et se répandirent dans la Thrace, la Mœsie et la Pannonie.

LIII. L'empereur Valens était alors à Antioche où, par le conseil de quelques évêques ariens et par les soins de l'impératrice, il ne pensait qu'à persécuter les catholiques. Il y en avait qui mouraient dans les tourments, d'autres étaient précipités dans l'Oronte. On chassait de leurs églises les plus saints prélats, et l'on portait le fer et le feu jusque dans le fond des solitudes d'Egypte. Les païens même en eurent pitié et le philosophe Thémistius alla trouver l'empereur pour lui dire : *Qu'il persécutait sans sujet des gens de bien ; que ce n'était pas un crime que de croire et penser autrement que lui ; qu'il ne fallait pas s'étonner de cette diversité d'opinions ; que les gentils étaient beaucoup plus divisés entre eux que les chrétiens ; que chacun envisageait la vérité par quelque endroit, et qu'il avait plu à Dieu de confondre l'orgueil des hommes et de se rendre plus vénérable par la difficulté qu'on a de le connaître.* (SOCRAT., l. IV, c. 32 ; SOZOM., l. VI, c. 36.) L'empereur fut touché du discours de ce philosophe et diminua un peu de ce faux zèle de religion qui l'occupait entièrement. Il reçut presque en même temps les nouvelles de la révolte de Fritigerne ; de la défaite de Lupicin et de la désolation des provinces. Alors il se repentit des fautes qu'il avait faites et résolut de se venger de l'ingratitude des Goths et de tomber sur eux avec toutes les forces de l'empire.

LIV. Cette affaire lui donnait de grandes inquiétudes, parce qu'il avait déjà plusieurs ennemis sur les bras. Les Sarrasins étaient les plus redoutables. Ils avaient perdu leur roi depuis quelque temps et la reine Mauvia, sa femme, était demeurée régente. Quoiqu'elle fût alliée des Romains, ils commencèrent à la troubler et crurent pouvoir impunément irriter des peuples qui n'étaient gouvernés que par une femme. Elle s'en plaignit et n'en put tirer aucune raison. Elle rompit l'alliance que son mari avait faite avec l'empereur, se mit en campagne avec une puissante armée et ravagea la Palestine, la Phénicie et cette partie de l'Egypte qui est entre le Nil et la mer Rouge. Le gouverneur de Phénicie se présenta plusieurs fois pour s'opposer à ses passages, mais il fut toujours battu et perdit la meilleure partie de ses troupes. Il fallut avoir recours au comte Victor, général des armées en Orient. Celui-ci s'avança avec un grand corps de cavalerie et d'infanterie, et se moquant du gouverneur qui venait le joindre, il lui manda de se tenir à l'écart et de lui laisser tout l'honneur d'une victoire qu'il n'avait su remporter lui-même. Avec cette confiance, il s'appocha, il donna la bataille et la perdit ; toute son armée fut défaite et il allait périr lui-même si le gouverneur ne fût accouru pour le dégager et pour favoriser sa fuite. Après cette victoire, la reine était en état de pousser plus avant ses conquêtes sans que rien fût capable de l'arrêter. (SOCRAT. l. IV, c. 36 ; SOZOM. l. VI, c. 38.)

LV. En même temps que les Perses demandaient que l'empereur abandonnât l'Arménie, qui était un sujet de guerre perpétuelle

entre les deux nations, l'empereur soutenait ses droits; et après diverses interprétations des derniers traités, et plusieurs ambassades de part et d'autre, on résolut de décider par les armes ce différend, qu'on n'avait pu terminer par négociation. Le roi Sapor envoya ordre à son lieutenant général de se rendre maître de quelques places, et se disposait à marcher lui-même à la tête de l'armée au commencement du printemps. (AMMIAN., l. XXX.)

LVI. Il n'y avait pas moins à craindre au dedans de l'empire qu'au dehors. Les provinces, lassées de la tyrannie des gouverneurs et de la persécution qu'on faisait aux catholiques, étaient sur le point de se soulever. Valens, qui craignait d'être accablé, dépêcha des courriers à l'empereur Gratien son neveu, pour lui demander du secours, se hâta de satisfaire les Perses et les Sarrasins, afin de n'avoir que les Goths à combattre, et de ne faire qu'un corps de toutes ses troupes.

Il ordonna donc au comte Victor, d'aller trouver la reine Mauvia, et de lui demander la paix, à quelle condition que ce fût. La négociation fut plus heureuse que la guerre; car la reine qui avait autant de sagesse que de valeur, arrêta le cours de ses victoires, et se contenta d'avoir réduit l'empereur à la craindre. Victor de son côté ménagea si adroitement l'esprit de cette princesse, la louant de ses grandes qualités, et faisant gloire d'avoir été vaincu par elle, qu'en peu de jours elle lui accorda la paix, et lui donna même sa fille en mariage. Toutefois, comme elle était zélée pour la religion chrétienne qu'elle avait embrassée depuis peu, elle ne voulut pas signer le traité qu'on ne s'engageât à lui donner pour évêque un de ses sujets appelé Moïse, qui vivait en réputation de sainteté dans les solitudes d'Égypte. La condition parut fort douce, et le traité fut conclu et exécuté presque en même temps. (SOCRAT., l. IV, c. 36; SOZOM., l. VI, c. 38.)

Victor eut ordre de passer de là en Perse, afin de terminer comme il pourrait les différends entre les deux couronnes, et d'emmener les légions qui étaient dans l'Arménie, dès que la paix serait conclue. L'empereur relâcha beaucoup de ses prétentions, et consentit à un accommodement qui aurait été honteux, s'il n'eût été nécessaire : il fallut même souffrir depuis quelques infractions du traité, dont il n'était pas temps de se plaindre, et dissimuler une affaire qui n'était pas alors la plus pressante. Il ne restait plus qu'à satisfaire les peuples; ce qu'on fit en rappelant les évêques de leur exil, et laissant vivre chacun dans l'exercice de sa religion, sans l'inquiéter.

LVII. — Valens croyait alors ses affaires en bon état, et se préparait à partir d'Antioche, lorsqu'il apprit que Trajan, qui commandait les légions d'Arménie, avait attaqué les Goths dans la Thrace, qu'il les avait mis en déroute, et poussé jusque dans les détroits du mont Hémus; qu'il avait gagné les défilés sur eux, et les avait tenus quelque temps renfermés; mais que la faim et le désespoir leur ayant fait faire des efforts extraordinaires, il avait été contraint de se retirer, et de leur abandonner les passages. Peu de temps après il sut que Trajan avait joint Ricomer, prince français, envoyé d'Occident avec quelques troupes auxiliaires; que ces deux capitaines s'étaient approchés du camp des Goths, à dessein de les forcer dans leurs retranchements, s'il était possible, ou de donner sur l'arrière-garde, s'ils décampaient en désordre comme ils avaient accoutumé; qu'après s'être observés longtemps les uns les autres, ils en étaient venus aux mains; que le combat avait duré depuis le matin jusqu'à la nuit; et que le nombre des Barbares l'ayant enfin emporté sur la valeur des Romains, Trajan avait fait sa retraite en homme de guerre, et Ricomer était repassé en Occident pour en ramener un secours plus considérable.

L'empereur fut d'autant plus fâché de cette nouvelle, qu'il sut que beaucoup d'officiers avaient été tués, et que les Goths allaient impunément faire des courses jusqu'aux faubourgs de Constantinople. Il envoya un corps de cavalerie à Trajan, afin qu'il pût tenir la campagne tout le reste de l'automne.

LVIII. Cependant Gratien, dans l'impatience où il était d'aller secourir son oncle, avait fait passer la plus grande partie de son armée vers l'Illyrie, et se préparait à marcher au plus fort de l'hiver, pour se trouver en Orient à l'ouverture de la campagne. Il laissait Mérobaude, roi des Français, dans les Gaules, pour les garder; et connaissant que le sort des princes est entre les mains de Dieu, et qu'ils doivent attendre la victoire de leur piété, plutôt que du nombre ou du courage de leurs soldats, il avait prié saint Ambroise de lui composer un petit traité de la vraie foi, qu'il pût lire durant son voyage. (AMBROS., *De fide ad Grat.*)

LIX. Mais comme il était sur le point de partir, les Allemands, croyant profiter de son absence, passèrent le Rhin sur la glace au mois de février, et commencèrent à faire le dégât sur les terres de l'empire. Quoiqu'ils fussent plus de quarante mille hommes, ce jeune empereur ne s'étonna point; il fit marcher les troupes qu'il avait retenues dans les Gaules, et rappela celles qu'il avait envoyées vers la Pannonie. Il se mit à leur tête, et rencontrant les ennemis aux environs de Strasbourg, il les attaqua si à propos, et avec tant de résolution, qu'il les défit entièrement. (AMMIAN., l. XXXI.) Il en demeura trente-cinq mille sur la place, et tous leurs chefs, et leur roi même, furent tués. Gratien poursuivit jusque dans les bois et dans les montagnes ceux qui se sauvaient, et contraignit toute la nation à lui demander humblement la paix, et à lui donner comme en otage tout ce qu'il y avait dans le pays de jeunes gens, dont il renforça son armée. Cela fait, il donna ses ordres, et marcha à grandes journées vers la Pannonie, quoiqu'il fût

extrêmement incommodé d'une fièvre intermittente.

LX. Valens de son côté allait fort lentement à Constantinople, et donnait ses ordres à ses officiers généraux qui se rencontraient sur sa route. Trajan vint au-devant de lui, pour lui rendre compte de l'état des troupes qu'il commandait. Aussitôt qu'il parut, l'empereur se mit en colère, et le chargeant de la perte du dernier combat, lui reprocha outrageusement son peu de conduite, ou son peu de cœur. Trajan écouta ces reproches sans s'émouvoir; et comme il avait beaucoup de piété, il répondit à l'empereur : *Si nous sommes vaincus, Seigneur, c'est que vous nous empêchez de vaincre. Vous faites la guerre à Dieu même, et Dieu assiste les Barbares qui vous la font. C'est lui qui donne la victoire à ceux qui combattent en son nom, et qui l'ôte à ceux qui se déclarent ses ennemis. Vous reconnaîtrez que vous l'êtes si vous pensez quels sont les évêques que vous avez chassés de leurs églises, et ceux que vous avez mis en leur place.* (THEODORET., l. IV, c. 33.) L'empereur, offensé de ce discours, allait s'emporter; mais Arinthée et Victor, généraux de son armée, lui firent connaître qu'il avait piqué très-sensiblement un homme de cœur; que le zèle de la religion l'avait fait parler; et qu'il fallait lui pardonner cette remontrance, qui n'était peut-être que trop bien fondée. Valens s'apaisa un peu, et se contenta d'ôter à Trajan la charge de colonel de l'infanterie qu'il avait exercée avec beaucoup de réputation.

LXI. Enfin l'empereur arriva à Constantinople, vers la fin du mois de mai, avec une partie de son armée. Les Goths continuaient à venir jusqu'aux portes de la ville, et à ravager la campagne comme auparavant. Pour lui, il se tenait renfermé, soit qu'il n'osât rien entrependre qu'il n'eût reçu des nouvelles de Gratien, soit qu'il voulût châtier cette ville par les gens de guerre qui la consumaient au dedans, et par les Barbares qui la pillaient au dehors; car il la haïssait depuis qu'elle avait pris contre lui le parti du tyran Procope. Sur cela on commençait à murmurer, et l'on disait ouvertement que l'empereur était d'intelligence avec les Barbares, et qu'il leur livrait ses sujets; jusque-là qu'il assistait à des courses de chevaux, on entendit crier de tous côtés : *Qu'on nous donne des armes et nous sortirons en campagne, tandis que l'empereur se divertira dans le cirque.* Il fut piqué de ces paroles séditieuses, et sortit de la ville en colère le onzième de juin, menaçant d'y revenir après la guerre, et de la ruiner sans ressource. (SOCRAT., l. IV, c. 38; SOZOM., l. VI, c. 39.)

Il se retira à Melanthias, maison de plaisance des empereurs, à quelques milles de Constantinople. Là, comme il assemblait ses troupes, il reçut des lettres de Gratien, qui lui donnait avis de la défaite des Allemands, et l'assurait qu'il serait bientôt à lui avec son armée victorieuse. En effet, il était en marche avec sa cavalerie, et venait attendre à Sirmium son infanterie et ses équipages. D'autre côté le comte Sébastien, qui tenait la campagne avec deux mille hommes choisis, avait surpris plusieurs partis, et fait un grand carnage des Goths aux environs d'Andrinople.

LXII. Cependant le roi Fritigerne jugeant qu'il en faudrait venir à une bataille, fit cesser le pillage dans la campagne, et commanda à tous ses gens dispersés de venir joindre le gros de l'armée, tant pour les empêcher de tomber dans les ambuscades des Romains, que pour les accoutumer à la discipline du camp. (AMMIAN., *ibid.*) Il envoya des courriers à Alathée et Saphrax, pour les prier de se rendre en diligence auprès de lui avec leur cavalerie. Il ne campa plus que dans de grandes plaines, et près des villes, de peur d'être surpris, ou de manquer de vivres. Dès qu'il sut que l'empereur s'approchait, il se retira, comme s'il eût eu dessein de fuir le combat, et couvrit si bien sa marche, divisant son armée en plusieurs corps différents, que les coureurs ennemis n'en purent apercevoir qu'une partie. Il avait détaché quelques bataillons pour se saisir des postes avancés; et il allait couper les vivres aux Romains, s'il n'eût été prévenu. Enfin, il se conduisait avec tant de sagesse et de modération, qu'on eût dit que Fritigerne était le prince romain, et que Valens était le Barbare.

LXIII. Aussitôt que l'empereur fut arrivé à Andrinople, ceux qui avaient été envoyés pour reconnaître les Goths, lui rapportèrent qu'ils n'étaient guère plus de dix mille hommes, qu'ils s'étaient retirés en désordre, et n'osaient se montrer hors leurs retranchements. Il crut alors que la victoire était assurée. En ce même temps Ricomer vint de Sirmium pour l'avertir que Gratien marchait et qu'il arriverait en peu de jours. Ce jeune prince écrivit à son oncle, et le conjurait de l'attendre et de souffrir qu'il partageât avec lui, sinon la gloire, du moins les travaux et les dangers de cette guerre. (*Ibid.*)

Valens assembla le conseil, et mit l'affaire en délibération. Victor, général de la cavalerie, fut d'avis de ne rien précipiter, et représenta que les ennemis étaient plus forts qu'on ne pensait; que leur armée pouvait être grossie en peu de temps d'une infinité de troupes répandues dans la campagne; qu'ils avaient un chef vigilant, qui saurait bien prendre son parti; qu'il serait difficile de les forcer dans leur camp, ou de les vaincre en bataille rangée avec les seules forces d'Orient; mais qu'on pouvait s'assurer de les battre, et même de les accabler sans ressource, si l'on attendait le secours des Gaules. Il ajouta que c'était offenser un empereur qui venait en personne les secourir, que de combattre sans nécessité, lorsqu'il était sur le point d'arriver. Les principaux officiers de l'armée furent de ce même avis.

Sébastien soutenait au contraire, qu'il fallait promptement donner bataille. (SOZ., l. IV.) C'était un grand capitaine, venu depuis

peu des cours d'Occident, où il n'avait pu s'accommoder avec les ministres. Il commandait l'infanterie depuis la disgrâce de Trajan, et cherchait tous les moyens de se signaler dans sa charge, et de s'accréditer dans l'esprit de l'empereur. Tant qu'il vit ce prince étonné et irrésolu, il lui conseilla de demeurer aux environs de Constantinople avec son armée, mais dès qu'il le vit porté à combattre, il proposa d'attaquer l'ennemi, qu'il représentait affaibli par ses pertes, effrayé et tremblant dans son camp, et hors d'état de rassembler ses forces dispersées. Tous les jeunes gens de la cour et de l'armée prirent ce parti, les uns pour complaire à l'empereur, les autres pour acquérir de la gloire; plusieurs même, piqués d'une fausse émulation, s'écrièrent *qu'ils ne souffriraient jamais que d'autres vinssent combattre et vaincre pour eux.* (AMMIAN., l. XXXI.) Valens, qui croyait la victoire certaine, et qui d'ailleurs était jaloux de la réputation que son neveu s'était acquise, choisit le conseil qui flattait le plus sa passion, et résolut d'aller droit aux ennemis avant que Gratien fût arrivé.

LXIV. Fritigerne, de son côté, sachant qu'il aurait deux grandes armées et deux empereurs sur les bras, si l'affaire n'était bientôt terminée, jugea qu'il fallait s'accommoder avec Valens, ou l'engager promptement à un combat général. C'est pourquoi il lui envoya des ambassadeurs, et lui fit faire des propositions raisonnables en des termes très-respectueux et très-soumis. Il espérait par là que l'empereur lui accorderait la paix, ou qu'il prendrait ces soumissions pour des marques de crainte et de faiblesse, et qu'il aurait plus d'envie d'en venir aux mains. L'évêque Ulphilas, qui avait le secret de l'ambassade, se rendit en diligence au camp d'Andrinople, où il fut reçu honorablement, et aussitôt conduit à l'audience. Il présenta publiquement des lettres, par lesquelles le roi son maître, au nom de tous ses sujets, suppliait l'empereur de laisser en paix une nation malheureuse, chassée de toutes parts, qui n'avait pris les armes qu'à l'extrémité, qui était prête à les quitter, et qui ne penserait qu'à vivre, à servir l'empire, et à cultiver en repos les terres qu'on lui avait accordées dans la Thrace.

Ce prélat avait ordre de demander une audience secrète, et de rendre en main propre à l'empereur une seconde dépêche, au cas que la première n'eût pas réussi. Fritigerne écrivait à Valens, qu'il était résolu d'être son ami et son allié, et qu'il tâchait de réduire les Goths à la raison; mais que c'étaient des Barbares, qui ne pouvaient s'imaginer qu'on osât les attaquer; qu'il n'y avait pourtant qu'à leur montrer l'armée, et qu'ils se soumettraient à tout, dès qu'on leur ferait peur du nom et de la présence de l'empereur.

LXV. Ces ambassadeurs furent renvoyés sans réponse : et Valens eut d'autant plus d'impatience de donner bataille, qu'il crut que les Goths avaient envie de l'éviter. Il disposa tout, et marcha le lendemain, neuvième d'août, dès la pointe du jour, laissant tous les équipages près d'Andrinople, afin de faire plus de diligence. Il arriva sur le midi à la vue des ennemis, et mit son armée en bataille, toute fatiguée qu'elle était d'une marche de douze milles par des chemins difficiles, et par une chaleur excessive. (AMMIAN., *ibid.*; IDAT., *in Fal.*)

Le roi des Goths envoya incontinent des députés à l'empereur, pour lui faire de nouvelles propositions de paix : car comme il était sage et habile, il craignait l'événement d'un combat, et voulait à tout hasard gagner du temps, jusqu'à ce que la cavalerie qu'il attendait fût arrivée. Cependant il visita son camp, donna ses ordres aux capitaines, et rangea ses troupes derrière un retranchement qu'il avait fait de tous les chariots de l'armée. Il fit allumer de grands feux par toute la campagne, afin que les Romains échauffés, et altérés par la chaleur du jour, venant encore à respirer un air brûlant, fussent moins en état de combattre. Au même temps il eut avis que l'empereur avait méprisé ses députés, et ne voulait traiter qu'avec les principaux de la nation. Il lui manda qu'il irait le trouver lui-même, s'il voulait envoyer auparavant quelques seigneurs de sa cour en otage. Cette négociation fit une espèce de trêve pour quelques heures, pendant lesquelles Alathée et Saphrax arrivèrent avec leur cavalerie, et formèrent deux gros escadrons à la tête du camp des Goths. (AMMIAN., *ibid.*)

LXVI. La proposition du roi fut acceptée dans le conseil de l'empereur, et l'on y avait déjà délibéré sur le choix des otages, lorsque les deux partis, sans y penser, se trouvèrent engagés au combat. Car Bacurius, chef des Ibériens, qu'on avait mis à la pointe de l'aile droite, ayant aperçu vers le camp des ennemis un gros de cavalerie composé de Huns et d'Alains, se détacha sans ordre, et courut aussitôt pour le charger. Les Barbares, sans s'étonner, l'attendirent, et le repoussèrent avec grande perte des siens. Il s'éleva alors un grand bruit de part et d'autre. Quelques escadrons s'avancèrent pour soutenir les Ibériens qui se retiraient en désordre; mais Alathée vint incontinent fondre sur eux, et après avoir taillé en pièces tout ce qui eut le courage de lui résister, il poussa le reste si brusquement, qu'il renversa cavalerie et infanterie, et mit toute l'aile droite en déroute, sans qu'elle pût jamais se remettre.

LXVII. Cependant Fritigerne sortit en bataille avec une partie de ses troupes, et donna tête baissée sur l'aile gauche où étaient les légions commandées par le comte Sébastien, et animées par la présence de l'empereur. Les uns et les autres combattirent fort vaillamment : mais enfin les Goths plièrent; et soit qu'ils ne pussent soutenir le choc de l'ennemi, soit qu'ils voulussent l'attirer près de leur camp, afin qu'il ne pût leur échapper, ils reculèrent jusqu'au re-

tranchement des chariots. Là ils firent ferme, comme s'ils eussent repris de nouvelles forces. Les Romains firent aussi tous leurs efforts pour conserver leur avantage : mais des compagnies d'archers qui gardaient le camp, tirant sur eux d'un côté, de l'autre Alathée qui revenait de poursuivre la cavalerie, les chargeant en flanc, et une multitude innombrable de Barbares les environnant de toutes parts, ils ne pensèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie.

LXVIII. Après avoir combattu quelque temps de loin à coup de flèches, ils en vinrent aux coups de haches et d'épées. A mesure que l'ennemi gagnait du terrain, ils se serraient, jusqu'à ce qu'épuisés de force, et accablés par le nombre, ils furent la plupart taillés en pièces. Le comte Sébastien, colonel de l'infanterie, Valérien, grand écuyer de l'empire, Equitius, proche parent de l'empereur, et grand maître de son palais, plus de trente-cinq tribuns, et une infinité d'autres officiers demeurèrent sur la place. L'empereur voyant ce désordre, ne savait à quoi se résoudre. Deux compagnies de ses gardes le couvraient de leurs boucliers. Trajan était venu se ranger auprès de lui avec la plupart des volontaires, et criait qu'on amenât promptement du secours. Mais tout était épouvanté. Les Bataves, qui composaient le corps de réserve, avaient pris la fuite. Victor et Ricomer n'avaient jamais pu rallier leurs gens. Alors, la nuit étant survenue, Trajan conseilla à l'empereur de se sauver ; et soutenant lui seul tout l'effort des ennemis, il reçut plusieurs blessures, et mourut généreusement pour sa patrie, et pour un prince qui l'avait outragé et cassé peu de temps auparavant.

LXIX. Valens, pour cacher sa fuite, se mêla avec quelques soldats qui fuyaient comme lui. Il avançait peu, parce que la nuit était obscure, et la campagne couverte de morts; et, pour comble de malheur, il fut blessé d'un coup de flèche par des Barbares errants, qui tiraient à coups perdus partout où ils avaient ouï du bruit. Il tomba de cheval, et fut porté par quelques-uns de ses domestiques dans une maison champêtre qui se trouva sur le chemin. On n'eut pas plutôt arrêté son sang, et mis, comme on put, le premier appareil à la plaie, qu'une troupe de Goths débandés vint en désordre à dessein de piller la maison, sans savoir qui était dedans. Ils essayèrent de forcer les portes, et, comme ils trouvaient de la résistance, ils renoncèrent à une entreprise où ils craignaient de ne pas réussir, et dont ils n'espéraient pas pouvoir profiter. Pour se venger toutefois de ceux qui leur résistaient dans cette maison, ils y mirent le feu et passèrent outre. (AMMIAN., l. XXXI.)

Ce fut là que Valens, accablé de douleur, et pressé des remords de sa conscience, fut brûlé tout vif le neuvième d'août, en la quatorzième année de son règne, et la cinquantième de son âge. Les Barbares apprirent sa mort par un de ses domestiques qui s'était sauvé de l'embrasement, et furent affligés d'avoir perdu l'occasion de faire un empereur prisonnier, et de profiter de ses dépouilles. Telle fut la fin déplorable de Valens. Il eut le sort des mauvais princes. Il fut haï pendant sa vie, et mourut sans être regretté. (AMMIAN., *ibid.*; SOZOM., l. IV; HIERON, *Chronic.* ; OROS., l. VII ; CHRYSOST., *Epist. ad aid.*)

LXX. L'histoire remarque que, depuis la bataille de Cannes, les Romains n'avaient point fait de perte plus considérable. Il demeura sur la place plus des deux tiers de leur armée; le reste se dispersa et se jeta dans les villes d'un côté et d'autre. Le comte Victor et Ricomer coururent promptement vers l'empereur Gratien, pour lui donner avis de cette défaite, et pour empêcher qu'il ne s'engageât trop avant. Cependant les Goths ne pensaient qu'à recueillir le fruit de leur victoire, et à ravager des provinces dont ils croyaient être les maîtres. Gratien, touché de la perte de la bataille, et de la mort de son oncle, qu'il apprit en même temps, délibéra s'il continuerait sa marche, ou s'il retournerait sur ses pas. Les Goths étaient puissants ; il avait peu de troupes à leur opposer ; il perdait l'empire s'il venait à être vaincu. Ces raisons l'obligèrent à se retirer dans Sirmium, jusqu'à ce qu'il eût assemblé de plus grandes forces, ou que, dans l'ardeur du pillage, la division se mît parmi les Barbares. (AMMIAN., l. XXXI.)

LXXI. Cependant il repassait dans son esprit toutes les circonstances de cette guerre ; l'aveuglement de la cour, qui avait pris pour défenseurs de l'Etat ceux qui en étaient les plus dangereux ennemis ; l'imprudence de l'empereur qui les avait toujours ou trop craints, ou trop méprisés ; la funeste aventure de ce prince, qui venait d'éprouver la cruauté de ceux dont il avait corrompu la foi. Il faisait réflexion sur ce que saint Ambroise lui avait écrit peu de temps auparavant, *Que le sang de tant de martyrs, et le bannissement de tant d'évêques persécutés, étaient la véritable cause des révolutions de l'empire : que les princes ne peuvent s'assurer de la fidélité des hommes, quand ils ne sont pas eux-mêmes fidèles à Dieu; et que le soulèvement d'une nation arienne contre un empereur arien, était un effet de la justice divine, qui punissait l'impiété par l'impiété même.* (AMBROS., *De fide.*)

LXXII. Pour remédier à ces désordres, et pour se rendre le Ciel favorable, il fit d'abord un édit par lequel il rappelait les évêques bannis pour la foi catholique, et les rétablissait dans leurs siéges. (THEODOR., l. I, c. 1 et 3.) Il commanda à Sapor, l'un de ses lieutenants généraux, d'aller faire exécuter cet ordre dans tout l'Orient, de chasser les faux évêques des églises qu'ils avaient usurpées, et de n'y souffrir que ceux qui seraient dans la communion du Pape Damase. Toutefois, jugeant à propos de ménager pour un temps l'esprit des peuples, et joignant la douceur à la piété, il accorda à chacun le libre exer-

cice de sa religion, et n'interdit les assemblées publiques qu'à quelques sectes qui lui parurent ou ridicules ou scandaleuses. (Socrat., l. V, c. 2; Sozom., l. VII, c. 1.)

LXXIII. Après avoir tiré l'Église de l'oppression où elle était, il fallut penser aux moyens de sauver l'État. Valens était mort sans enfants, et le jeune Valentinien, qui avait le titre et la qualité d'empereur, n'était pas encore en âge d'en exercer les fonctions; ainsi Gratien se trouvait seul chargé de tous les soins de l'empire. Il voyait en même temps les Goths victorieux dans la Thrace, et d'autres nations barbares prêtes à faire irruption dans les terres de l'empire. Ne pouvant suffire lui seul à tout, ni savoir où sa présence serait plus nécessaire, il cherchait un homme capable de l'assister dans ses guerres et de commander dans l'Orient en son absence. Il jeta les yeux sur Théodose, dont il connaissait la valeur et la sagesse; et soit qu'il eût déjà résolu de l'associer à l'empire, soit qu'il n'eût dessein que de lui donner le commandement de l'armée, il lui écrivit et lui envoya ordre de venir promptement à Sirmium.

LXXIV. Théodose était alors en Espagne, où il s'était retiré, comme nous avons dit, pour éviter la persécution de Valens et l'envie des courtisans qui n'avaient pu souffrir sa réputation ni son mérite. Il vivait dans sa retraite sans se plaindre ni des empereurs ni de sa fortune. Il demeurait tantôt à la ville parmi ses concitoyens, accommodant les différends des uns, assistant les autres dans leurs besoins, obligeant tout le monde et ne se préférant à personne; tantôt à la campagne, où il cultivait lui-même ses jardins et s'adonnait avec plaisir à tous les soins de l'agriculture. Profitant ainsi de sa disgrâce, il apprit à gagner l'amitié des peuples, et s'accoutuma si bien à tous les offices de la vie civile, qu'il retint la douceur et la modestie d'un particulier, lors même qu'il fut élevé à la dignité souveraine. Il était en cet état, lorsqu'il reçut les lettres de Gratien; il mit ordre à ses affaires domestiques, et partit peu de jours après. (Pacat., *in Panegyr.*)

LXXV. Cependant les Goths, après le gain de la bataille, allèrent, contre l'avis du roi Fritigerne, mettre le siége devant Andrinople, où ils avaient su que Valens avait renfermé ses trésors et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans l'empire. Ils firent leurs approches tumultueusement, et donnèrent plusieurs assauts; mais ce fut avec tant de précipitation et de désordre, qu'ils furent toujours repoussés et perdirent leurs meilleures troupes. Ils avaient gagné quelques soldats de la garnison, qui devaient leur livrer une porte de la ville : mais l'intelligence fut découverte, et, les traîtres ayant été punis, le complot n'eut pas son effet. Enfin, incommodés des pluies qu'il fit durant plusieurs jours, battus des machines des assiégés et rebutés de la longueur du siége, ils passèrent jusqu'aux environs de Périnthe, où ils espéraient faire un grand butin. (Ammian., l. XXXI.)

LXXVI. Comme ils n'osaient attaquer cette place, ils ravagèrent la campagne et s'approchèrent de Constantinople, à dessein de l'investir et de la prendre d'assaut ou par la famine. L'impératrice Dominica, femme de Valens, ouvrit alors le trésor public, et anima si bien par ses discours et par ses largesses les habitants et les soldats, qu'ils sortirent en bataille et chargèrent un gros de Barbares qui s'étaient avancés vers la ville. Le combat fut sanglant, et finit par une action qui surprit les Goths et jeta la frayeur dans leur armée.

Quelques bataillons sarrasins, que la reine Mauvia avait envoyés au secours de l'empire, et que Valens avait laissés en garnison à Constantinople, étaient aux mains avec l'ennemi, et la victoire était encore incertaine, lorsqu'on vit tout à coup paraître un soldat de cette nation, le poignard à la main, et murmurant je ne sais quels mots lugubres. Il sortit des rangs tout nu; et s'élançant sur le premier Goth qu'il rencontra, lui planta le poignard dans le sein et se jeta promptement sur lui pour sucer le sang qui coulait de la plaie qu'il venait de faire. Les Goths, étonnés de cette action brutale, qu'ils prirent pour un prodige, s'enfuirent en désordre et n'eurent plus le courage d'attaquer les Sarrasins. (Sozom., l. IV.)

LXXVII. Ils ne furent pas plus heureux devant Thessalonique. Ils entreprirent plusieurs fois de se rendre maîtres de cette ville, qui n'était pas en état de leur résister; mais saint Ascole, qui en était évêque, la défendit par la seule force de ses prières. On rapporte qu'une frayeur secrète saisissait ces Barbares dès qu'ils en approchaient; qu'ils perdaient, sans savoir pourquoi, cette férocité naturelle qu'ils avaient ailleurs, et que les plus sages d'entre eux furent d'avis d'abandonner cette entreprise et de laisser en repos un peuple que Dieu protégeait si visiblement par l'intercession de ce saint prélat. (Ambros., epist. 59.)

Enfin, après avoir manqué le pillage de ces trois villes, ils se jetèrent dans la Macédoine, la Thrace, la Scythie, la Mœsie, et se répandirent jusqu'aux Alpes Juliennes, qui bornent l'Italie de ce côté-là, ravageant toutes ces provinces, et laissant partout des marques funestes de leur avarice et de leur fureur. (Ammian., l. XXXI; Hieronym., epist. 3; Soz., l. IV.)

LXXVIII. L'Orient allait tomber dans un semblable désordre, si l'on n'eût promptement arrêté le cours d'une conspiration qui s'était déjà toute formée. Lorsque les Goths furent reçus dans la Thrace, une des conditions qu'on leur imposa, fut qu'ils donneraient leurs enfants en otage, et la nécessité les obligea d'y consentir. On espérait par là s'assurer de la fidélité des pères, et accoutumer insensiblement les enfants aux lois et à la discipline des Romains, afin de se servir des uns et des autres dans les guerres de l'empire. Jules, qui commandait en Orient,

au delà du mont Taurus, fut chargé de l'éducation de cette jeunesse barbare. Il la dispersa dans les villes de son gouvernement, et la fit instruire selon les ordres qu'il avait reçus de la cour. Plusieurs étaient déjà en âge de porter les armes, et quelque soin qu'on eût pris de leur cacher la victoire que leur nation venait de remporter, ils en avaient appris la nouvelle. (Soz., l. IV.)

Alors revenant à leur naturel, ils concertèrent entre eux les moyens de se saisir de quelques villes, et d'égorger les garnisons qui ne seraient pas sur leur garde. Ceux qui se trouvaient ensemble, firent avertir secrètement leurs compagnons, et la conspiration devait bientôt éclater. Jules en eut avis, et résolut de les prévenir. Il visita les places, donna ses ordres aux gouverneurs, et fit publier dans toute l'étendue de son gouvernement, que l'empereur, pour gratifier ces étrangers, et pour les engager plus fortement au service de l'empire, avait mandé qu'on leur distribuât non-seulement de l'argent, mais encore des terres et des maisons, et qu'on les traitât comme ses sujets naturels. (Ammian,, l. XXXI, Soz., l. IV.)

Le jour fut pris pour cette distribution. Les Barbares, espérant profiter de l'argent et des grâces qu'on leur accordait, et rendre leur rébellion plus facile et plus sûre, s'adoucirent un peu. Ils se trouvèrent dans les villes, dont on avait sous main renforcé les garnisons; et comme ils furent assemblés dans de grandes places, des troupes qu'on avait mises dans les maisons d'alenteur, sortirent sur eux l'épée à la main, et en tuèrent la plus grande partie : le reste voulant se sauver par les carrefours, fut assommé par les bourgeois à coups de pierres.

On n'épargna pas même ceux qui n'étaient pas encore en âge de nuire, et par une prudence inhumaine, Jules délivra ces provinces du péril où elles étaient. L'affaire fut conduite avec tant d'adresse, et les ordres donnés et exécutés si à propos, que ce massacre se fit le même jour par tout l'Orient, sans que les Goths en eussent eu le moindre soupçon, et qu'il en pût échapper un seul.

LXXIX. Les choses étaient en cet état, lorsque Théodose arriva à Sirmium. Gratien le reçut d'autant plus favorablement, qu'il avait honte de l'avoir banni de sa cour, et qu'il allait lui confier l'affaire la plus importante de l'empire. Il le fit général de son armée, et l'envoya contre les Goths, avec une partie des troupes qu'il avait dans l'Illyrie.

Théodose marcha incontinent vers la Thrace, où les ennemis étaient assemblés en très-grand nombre. Il sut que plusieurs compagnies d'Alains, de Huns et de Thaisales les avaient joints depuis leur dernière victoire, et qu'ils croyaient avoir réduit l'empereur à n'oser plus paraître en campagne. Mais il apprit en même temps que leurs meilleurs soldats s'étaient débandés; que les chefs étaient divisés entre eux ; que Fritigerne n'en était plus maître; et qu'il n'y avait ni ordre ni discipline parmi tant de Barbares ramassés, qui étaient venus pour leur aider à piller, et non pas à combattre.

LXXX. Alors il s'avança avec beaucoup de confiance, et ayant rencontré les ennemis, il leur donna bataille, en tua la plus grande partie, obligea le reste à repasser le Danube, et alla porter lui-même à la cour la nouvelle de cette défaite. Théodoret raconte que Théodose laissa un si grand nombre de morts sur la place, fit tant de prisonniers, et remporta tant de dépouilles, qu'étant venu avec une extrême diligence donner avis à l'empereur de sa victoire, elle parut d'abord incroyable. (Theodoret., l. V, c. 5 et 6.)

Ses envieux osèrent l'accuser d'avoir été défait, et de s'être enfui lui-même; et Gratien, étonné, ne savait ce qu'il en devait croire. Théodose le supplia d'envoyer sur les lieux ses accusateurs, afin qu'ils reconnussent la vérité, et qu'ils en rendissent témoignage eux-mêmes. L'empereur, pour satisfaire à ses pressantes sollicitations, chargea des personnes de condition et de créance d'aller promptement s'informer du détail de cette action et de venir lui en rendre compte.

LXXXI. Le même historien rapporte que ce fut en ce temps que Théodose vit en songe un évêque qui lui mettait la couronne sur la tête, et le revêtait des ornements impériaux ; et qu'un de ses intimes amis, à qui il communiqua cette vision, l'assura que c'était un présage certain de la grandeur où Dieu l'appelait.(Theodoret., *ibid.*)

On reconnut depuis que ç'avait été Mélèce, évêque d'Antioche, qui lui était apparu. Ce saint prélat, en vertu du dernier édit de Gratien, retournait alors dans son Eglise, après un bannissement de plusieurs années. On voyait par tout l'empire passer les confesseurs de Jésus-Christ, les uns suivis d'une troupe d'infidèles qu'ils avaient convertis, les autres délivrés de leurs chaînes, et portant encore sur leurs corps les glorieuses marques des tourments qu'ils avaient soufferts. On transférait même avec honneur les reliques de ceux qui étaient morts dans leur exil. (Theodoret., l.V, c. 9.)

La plupart furent reçus avec beaucoup de joie des peuples dont ils venaient reprendre la conduite. Mais comme l'empereur, quelque pitié qu'il eût, n'avait pas encore assez d'autorité pour se faire obéir; il y en eut qui, par les cabales des hérétiques, souffrirent plus de maux en ce temps de paix, qu'ils n'en avaient enduré pendant la persécution. Il s'en trouva plusieurs qui, voyant leurs siéges remplis par des ariens, s'offraient de partager avec eux le gouvernement de leur troupeau, pourvu qu'ils se réunissent à la foi et à la communion catholique. Quelques-uns même étaient prêts de céder leur dignité tout entière pour rétablir la paix et l'unité de l'Eglise. (Sozom., lib., VIII, c. 2.)

LXXXII. Parmi tant de saints évêques, il sembla que Dieu avait choisi le plus célèbre, pour donner à Théodose les premières espé-

rances de la gloire à laquelle il le destinait. On vit bientôt ce présage accompli. Car Gratien ayant appris que les peuples qui habitaient le long du Rhin étaient entrés dans les Gaules, et se trouvant d'ailleurs comme environné du débordement des Barbares qui s'étaient répandus dans les provinces de l'Orient, résolut d'associer Théodose à l'empire. Il pensa qu'il ne pourrait lui seul résister à tant d'ennemis; qu'un lieutenant ne le déchargerait que d'une partie de ses soins, qu'il lui fallait un collègue qui eût ses guerres à part, et qui défendît l'État comme son bien propre, qu'il y aurait plus de gloire pour lui à donner de bonne grâce une ou deux portions de l'empire, qu'à le retenir avec peine; et qu'il était heureux d'avoir de quoi récompenser un grand mérite, en établissant son propre repos.

LXXXIII. L'amitié et l'estime qu'il avait eues dès son enfance pour Théodose, le déterminèrent encore davantage; et l'impatience qu'il avait d'aller secourir les Gaules où il avait été élevé, le pressait de déclarer son dessein. Mais il était à propos d'attendre la confirmation de la dernière victoire de Théodose, afin que ses envieux fussent eux-mêmes obligés d'approuver son élection, après avoir souffert la confusion que méritait leur calomnie.

Ce choix fut d'autant plus glorieux à Théodose, que de sa part il ne l'avait point recherché. Il eut même assez de modestie pour refuser cet honneur, lorsque Gratien le lui offrit; et ce refus fut accompagné de tant de marques de modération et de bonne foi, qu'il fut aisé de juger que ce n'était pas une vaine cérémonie, mais une véritable sagesse, qui lui faisait regarder comme une charge difficile et dangereuse, cette dignité où l'on ne cherche ordinairement que le repos et le plaisir de commander. (CLAUDIAN., PACAT., *in Paneg.*)

LXXXIV. Ce fut en ce temps qu'Ausone fut nommé consul, quoiqu'il fût absent, et qu'il n'eût pas brigué cet honneur. Gratien, après avoir profité de ses instructions, ne perdit aucune occasion de lui témoigner sa reconnaissance. Il l'éleva à la charge de questeur, et peu de temps après, à celle de préfet du prétoire; enfin il le déclara consul, et n'oublia rien de ce qu'il put imaginer de plus obligeant et de plus honnête, pour s'acquitter envers cet homme de lettres du soin qu'il avait pris de former son esprit et son cœur.

Il lui donna pour collègue Olibrius Gallus, jeune homme d'une très-noble et très-ancienne maison : et comme on voulut savoir lequel des deux il nommait le premier, pour favoriser Ausone, sans offenser l'autre, il répondit qu'il prétendait régler leur rang, non pas par la naissance, mais par l'âge et par l'ancienneté de leur préfecture.

Après cela, il dépêcha promptement un courrier à Ausone, pour lui donner avis de sa nomination au consulat, et lui écrivit en ces termes : *Comme je songeais, il y a quelque temps, à créer des consuls pour cette année, j'invoquai l'assistance de Dieu, comme vous savez que j'ai accoutumé de faire en tout ce que j'entreprends, et comme je sais que vous désirez que je fasse. J'ai cru que je devais vous nommer premier consul, et que Dieu demandait de moi cette reconnaissance, pour les bonnes instructions que j'ai reçues de vous. Je vous rends donc ce que je vous dois; et sachant qu'on ne peut jamais s'acquitter ni envers ses pères, ni envers ses maîtres, je confesse que je vous dois encore ce que j'ai tâché de vous rendre.* (AUSON., *in Grat. act.*) Afin que rien ne manquât à la grâce qu'il lui avait faite, il accompagna cette lettre d'un présent, et lui envoya une robe fort riche, où était en broderie d'or la figure de l'empereur Constantius son beau-père. Ausone de son côté employa toute la force et toute la délicatesse de son esprit pour faire en vers et en prose l'éloge de son auguste bienfaiteur.

Peu de jours après cette action de Gratien, ceux qu'il avait envoyés à l'armée arrivèrent, et rapportèrent que la défaite des Goths avait été très-considérable; que le nombre des morts et des prisonniers, et la quantité des dépouilles allaient encore au delà de ce que Théodose avait dit. Alors ses ennemis mêmes furent obligés de louer sa valeur et sa modestie, et l'empereur crut qu'il était temps de partager l'empire avec lui. (THEODORET., l. V, c. 9.)

LIVRE II.

—

SOMMAIRE. — I. Gratien partage l'empire avec Théodose. — II. Théodose va à Thessalonique, et y reçoit les députations. — III. Il entreprend la guerre contre les Goths. — IV. Il les fait reconnaître par Modaire. — V. Il les surprend et les défait entièrement dans la Thrace. — VI. Il leur accorde la paix, et retourne à Thessalonique, où il apprend la victoire de Gratien. — VII. Il a dessein d'abattre les ariens. — VIII. L'origine et les progrès de cette secte. — IX. Théodose tombe malade et se fait baptiser par Ascole, évêque de Thessalonique. — X. Il fait publier un édit contre les ariens. — XI. Maxime le cynique usurpe le siége épiscopal de Constantinople, ses crimes et ses fourberies. — XII. Théodose rebute Maxime. — XIII. Perfidie des Goths. — XIV. Les Goths attaquent l'empereur dans ses retranchements. — XV. Trahison des Goths qui étaient au service de l'empire : retraite de Théodose. — XVI. Théodose remet son armée et reçoit le secours des Gaules. — XVII. Épouvante des Goths. — XVIII. Avis différents touchant la paix ou la guerre. — XIX. Théodose accorde la paix aux Goths. — XX. Divers effets que

—

[An. 379.] I. L'armée, qui était en quartiers aux environs de Sirmium, eut ordre de s'assembler; et le seizième jour de janvier, Gratien s'y rendit accompagné de Théodose et des autres seigneurs de sa cour. (SOCRAT., l. V, c. 2.) Il fut conduit au milieu du camp; et les troupes s'étant rangées autour de lui, il leur exposa le déplorable état de l'empire, la misère des peuples, l'affaiblissement des armées, l'irruption des Allemands dans les Gaules, et le ravage qu'avaient fait tant de nations barbares dans les provinces de l'Orient. Il leur représenta qu'un seul homme ne pouvait soutenir tant de guerres à la fois, ni remédier à tant de désordres : que, pour lui, il préférait le plaisir d'avoir un collègue fidèle, à l'ambition de régner seul; et que dans le dessein de faire un choix qui fût avantageux à l'État, et qui pût leur plaire, il avait jeté les yeux sur Théodose. (AUGUST., *De civit. Dei.*)

A ce nom les troupes l'interrompirent, et témoignèrent leur joie par de longs applaudissements. Gratien reprit son discours, et, après avoir fait l'éloge de Théodose, il lui donna la pourpre et la couronne. Alors les soldats, qui l'avaient autrefois estimé digne de l'empire, redoublèrent leurs acclamations; et les officiers vinrent en foule saluer le nouvel empereur, qui, n'étant âgé que de trente-trois ans, et joignant à la force et à la vigueur de l'âge une grande expérience et une sagesse consommée, faisait espérer le rétablissement entier des affaires. (AUREL. VICT., *in Theod.*)

Gratien lui donna en partage la Thrace, et toutes les provinces que Valens avait possédées. Il ajouta cette partie orientale de l'Illyrie, dont Thessalonique était la capitale, détachant de l'empire d'Occident cette province qui était exposée aux courses des Barbares, et que ni lui, à cause de son éloignement, ni Valentinien son frère, à cause de son bas âge, n'aurait pu défendre. Peu de jours après cette élection, les deux empereurs se séparèrent. (SOZOM., l. VII, c. 4.) Gratien prit la route des Gaules pour aller chasser les Allemands qui les ravageaient; et Théodose marcha vers Thessalonique pour y assembler son armée, et recommencer la guerre contre une multitude formidable d'Alains, de Goths et de Huns, qui, depuis la dernière victoire, s'étaient rejetés dans la Thrace, après avoir couru la Mysie et la Pannonie. (ID., lib. IV.)

II. Le bruit se répandit bientôt que Théodose était empereur, et qu'il s'avançait avec une partie de l'armée d'Occident, que Gratien lui avait laissée. Les peuples, que le malheur des dernières guerres et la rigueur du règne passé avaient abattus, commencèrent à respirer. Les troupes, que les ennemis tenaient resserrées dans leurs garnisons, reprirent courage, et firent des courses dans la campagne; et les officiers qui s'étaient sauvés de la dernière défaite, et qui s'étaient jetés dans les places fortes, étaient prêts de sortir au premier ordre et de ramasser les restes épars des légions romaines pour les emmener à Théodose. Toutes les villes dis-

posaient leurs députations; et Constantinople, que Valens avait juré de ruiner à son retour de la guerre, se réjouissait d'être sous la domination d'un prince, qui méritait d'être aimé, et qui était capable de la protéger.

Théodose arriva cependant à Thessalonique, où se rendirent incontinent de toutes les provinces de l'empire ceux que leur rang ou leur devoir appelaient à la cour, et ceux qui venaient rendre compte des affaires publiques, ou solliciter leurs affaires particulières. Là il commença à faire toutes les fonctions d'un grand empereur, envoyant ses ordres partout, recevant les personnes de qualité et de mérite avec honneur, et les autres avec bonté; donnant ses audiences à toute heure, et rendant la justice indifféremment à tous ses sujets; ne refusant rien de ce qu'il pouvait raisonnablement accorder; ajoutant aux grâces qu'il faisait la manière obligeante de les faire, et adoucissant les refus par des marques de bienveillance. Ainsi, ceux qui avaient obtenu ce qu'ils demandaient, étaient satisfaits; et ceux qui n'avaient pu l'obtenir, s'en retournaient au moins consolés. (*Ibid.*)

III. Le soin qu'il prenait de la satisfaction et du repos des peuples, ne l'empêchait pas de donner tous les ordres nécessaires pour les préparatifs de la guerre. Les principaux officiers s'étaient déjà rendus auprès de lui, l'infanterie était sortie des garnisons, et toute l'armée fut assemblée au commencement du printemps. Quoiqu'elle ne fût pas considérable par le nombre, elle l'était par le courage et par la confiance qu'elle avait en son empereur. Théodose se mit donc en campagne, et s'avança vers la Thrace à grandes journées. Les Barbares étaient divisés en plusieurs corps, et sans s'attacher au siége d'aucune place, où ils n'avaient jamais réussi, ils ravageaient impunément toute la campagne. Ils étaient armés à la romaine depuis la défaite de Valens : Fritigerne leur avait appris à se rallier et à observer quelque discipline ; leur armée grossissait tous les jours d'un nombre infini de leurs compagnons, que le bruit de leur victoire et l'espérance d'un grand butin attiraient de tous côtés. Ainsi ils étaient à craindre. Mais ils n'avaient presque point de chefs. Fritigerne, à qui ils avaient refusé d'obéir, les avait abandonnés. Dès qu'il s'agissait de piller, ils n'observaient plus aucun ordre, et cette multitude, qui venait les joindre, ne faisait qu'augmenter la confusion et causer des divisions entre eux par le partage des prises qu'ils avaient faites.

IV. Théodose entra dans la Thrace. Il défit d'abord quelques partis des ennemis qui s'étaient éloignés du gros de l'armée; et ayant appris des prisonniers l'endroit où était campée la plus grande partie des Barbares, il crut qu'il les vaincrait aisément, s'il pouvait les surprendre avant qu'ils fussent avertis de sa marche. Il commanda à Modaire, prince du sang royal des Scythes, qui s'était mis au service des empereurs, et qui, par sa fidélité et par sa valeur, avait mérité les premiers emplois dans leurs armées, de s'avancer avec quelque cavalerie, pour reconnaître les ennemis. Cependant il marchait lui-même en grande diligence. (*Ibid.*)

Peu de jours après, Modaire revint, et rapporta à Théodose que les ennemis n'étaient pas loin; qu'ils étaient campés dans des plaines dominées par des hauteurs qu'il ne serait pas difficile d'occuper; que leur camp n'était fermé que d'un retranchement de quelques chariots mal rangés, qu'on forcerait sans aucune peine; qu'il y avait grand nombre d'hommes, mais qu'il y avait peu de soldats; qu'apparemment ils ne quitteraient pas un poste où ils trouvaient toutes sortes de commodités pour subsister; et qu'enfin, ne se défiant de rien, et croyant l'empereur encore loin d'eux, ils pouvaient être opprimés avant que d'être en état de se défendre.

L'empereur apprit ces nouvelles avec beaucoup de joie, et renvoya Modaire avec un grand détachement, pour se saisir des postes qu'il jugerait nécessaires, soit pour empêcher les Goths d'être avertis, soit pour les combattre avec avantage, s'ils étaient disposés à donner bataille. Assez proche du camp, et presque à la vue des ennemis, s'élevait une colline étendue en long, et qui, vers le milieu de sa pente, laissait un espace de terrain assez uni et assez grand pour y loger un nombre raisonnable de troupes. Modaire y mit les siennes pendant la nuit sans avoir été découvert. Il se saisit de tous les passages, et sachant que les Goths sans crainte et sans précaution étaient endormis dans la plaine, il attendait avec impatience l'arrivée de l'empereur pour les charger.

A la pointe du jour, Théodose étant arrivé reconnut lui-même les lieux, et se disposa promptement à l'attaque. Il commanda aux soldats de quitter les armes pesantes, et de ne retenir que l'épée et le bouclier. Il donna ordre aux capitaines d'étendre les rangs, pour ne rien laisser derrière eux, et pour faire paraître l'armée plus nombreuse. Il les exhorta tous de combattre avec ardeur, sans trop s'arrêter aux formes accoutumées de la milice, dans une affaire dont l'événement dépendait autant de la diligence que de l'ordre.

V. Les Goths cependant étaient dans une grande tranquillité; les uns rentraient dans le camp chargés du butin qu'ils venaient de faire; les autres en sortaient pour aller courir la campagne et recueillir ce qui restait du pillage des autres jours. Plusieurs, fatigués des courses qu'ils avaient faites pendant la nuit, étaient couchés çà et là; et la plupart, ensevelis dans le vin, dormaient en repos au milieu des provisions qu'ils avaient amassées. Leurs chefs, gens de peu d'expérience et de peu d'autorité, quelque avis qu'ils eussent reçu qu'il paraissait des troupes romaines, n'avaient pu se persuader qu'elles vinssent pour les attaquer. Ceux mêmes qui les avaient vues, ne les prenaient pas pour l'armée entière, mais pour un parti

sorti des places voisines, qui ne méritait pas qu'on prît les armes, et qui se renfermerait bientôt dans les garnisons.

Ils étaient en cet état, lorsqu'ils ouïrent le bruit des trompettes et les cris des soldats, qui fut le signal de l'attaque. Modaire descendit de la colline avec l'infanterie qu'il commandait, élargissant ses bataillons à mesure qu'il s'avançait dans la plaine, et marcha droit à la tête du camp. Promote, un des lieutenants généraux de l'empereur, prit à gauche avec une partie de la cavalerie, et l'empereur avec le reste, côtoyant la colline à droite, s'approcha des ennemis pour les prendre en flanc. Les Goths qui virent fondre tout à coup sur eux cette armée que la frayeur leur faisait paraître innombrable, jugèrent bien que leur perte était assurée. Leurs chefs reconnurent leur faute, lorsqu'il n'était plus temps de la réparer : la terreur et la confusion se répandirent par tout le camp. Ceux-ci, courant aux armes, perdaient la vie avant qu'ils fussent en état de la disputer : ceux-là, pour éviter le péril qu'ils voyaient, allaient chercher celui qu'ils ne voyaient pas, et rencontraient partout l'ennemi. Le nombre des fuyards les empêchait de pouvoir fuir. En peu d'heures tous ces Barbares furent ou tués, ou faits prisonniers. On prit leurs femmes et leurs enfants et quatre mille chariots qui servaient à les porter dans leurs marches. Ainsi toute la Thrace fut encore une fois délivrée de la désolation où ces nations étrangères l'avaient réduite.

VI. Le bruit de cette défaite s'étant répandu, les Alains et les Goths qui ravageaient les autres provinces, s'arrêtèrent et firent des propositions de paix. Ils auraient bien voulu venger la mort de leurs compagnons ; mais comme ils surent que l'empereur allait à eux, ils se soumirent à tout ce qu'il voulut, et signèrent un traité qu'ils n'avaient dessein d'observer que jusqu'à la première occasion de le rompre. Théodose de son côté leur accorda plus qu'ils ne demandaient ; car il préférait une paix honnête à une guerre glorieuse, et ne jugeait pas à propos d'exposer le peu de troupes qu'il avait à des combats douteux, contre des ennemis qui vainquaient quelquefois les Romains, et qui ne se laissaient pas toujours surprendre. (SOZOM., l. VII, c. 4.)

Tout étant ainsi réglé, Théodose visita les places, renforça les garnisons, et donna ses ordres pour la santé et pour le soulagement des provinces que la guerre avait ruinées ; puis il reprit le chemin de Thessalonique, pour y passer l'hiver, et pourvoir de là aux plus pressantes nécessités de l'Etat. La joie que lui donnaient ces premiers succès de son règne, fut encore augmentée par les nouvelles qu'il reçut que Gratien n'avait pas été moins heureux que lui ; qu'ayant joint à ses troupes celles que commandait Mérobaude, roi des Français, il avait attaqué les Allemands, et les avait vaincus et chassés des Gaules ; qu'il en avait taillé en pièces la plus grande partie, et réduit le reste à se renfermer dans leur pays, d'où ils ne pourraient de longtemps venir troubler le repos des peuples sujets de l'empire. Théodose fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâces pour ses victoires et pour celles d'un prince dont la gloire le touchait autant que la sienne propre. (SOZ., *ibid.;* SOCRAT., l. V, c. 6 ; SOZ., l. IV.)

VII. Aussitôt qu'il fut déchargé des soins de la guerre, il crut qu'il serait indigne des grâces qu'il avait reçues du Ciel, et de la protection qu'il en espérait, s'il ne s'appliquait de tout son pouvoir au rétablissement de la foi et de la religion catholique, dont il avait fait profession toute sa vie. Pour cela il résolut d'abattre les ariens, que ses prédécesseurs avaient élevés, et qui remplissaient alors tout l'Orient de confusion et de désordre. L'entreprise était difficile, et il fallait pour y réussir, outre une grande piété, beaucoup de fermeté et de sagesse.

VIII. Cette secte s'éleva sous le règne du grand Constantin, et suscita contre l'Eglise une espèce de persécution plus dangereuse que celle des tyrans dont elle venait d'être délivrée. Arius en fut l'auteur. Il était né dans cette partie de la Libye, qui est voisine de l'Egypte, et il avait passé à Alexandrie dans l'espérance de s'y faire connaître et de se pousser aux premières charges de l'Eglise. Comme il avait de l'esprit, du savoir et de l'éloquence, avec quelque apparence de vertu, les patriarches de cette ville crurent qu'ils pourraient se servir de lui, et l'élevèrent les uns aux ordres, les autres aux ministères ecclésiastiques. Mais ils reconnurent bientôt que c'était un esprit inquiet, présomptueux, indocile, prêt à prendre le bon ou le méchant parti, selon qu'il convenait à sa fortune ou à son orgueil. Dès ses premières années, il se jeta dans le schisme de Mélèce, évêque de Lycopolis, dans la Thébaïde. Il en sortit, et il y rentra. Enfin il se réconcilia avec le patriarche Achillas, et feignit d'être son ami, pour devenir son successeur. Alors, couvrant son ambition du voile d'une modestie affectée, gagnant les uns par un entretien doux et flatteur, trompant les autres par un extérieur grave et composé, il aspirait secrètement à l'épiscopat.

Mais ses espérances furent trompées. Le siége vint à vaquer, et le mérite de saint Alexandre l'emporta sur les intrigues d'Arius. Il en fut piqué ; et l'envie qui le possédait lui fit regarder comme son ennemi celui qu'il devait respecter comme son père. Il résolut de le perdre, et ne pouvant décrier sa vie, qui était très-innocente et très-exemplaire, il entreprit d'attaquer sa doctrine, quoiqu'elle fût très-pure et très-saine. Il l'accusa, comme d'un crime, de soutenir *que Jésus-Christ était égal à son Père, éternel et immuable comme lui, et qu'il n'avait qu'une même essence.* Après lui avoir reproché cette vérité comme une hérésie, il proposa lui-même son hérésie comme une vérité, et commença de publier *que le Fils de Dieu n'était qu'une créature ; que le Verbe avait été fait et tiré du néant ; qu'il était muable et changeant*

de sa nature ; qu'il n'était Fils de Dieu que par adoption, et que s'il était appelé Dieu il ne fallait pas entendre qu'il le fût par nature, mais seulement par participation.

Comme il était savant dans les Écritures, et surtout habile dialecticien, il recueillit des Livres sacrés tout ce qui semblait favoriser ses opinions, et il enveloppa la question de tant de difficultés, et donna à son erreur tant de vraisemblance, que plusieurs se mirent de son parti. Le patriarche essaya de le ramener par ses avertissements, par ses raisons, par ses menaces ; mais connaissant que ces voies de douceur et d'exhortation ne servaient qu'à lui donner plus de courage et plus de moyens de communiquer son impiété, il l'excommunia dans un concile de cent évêques qu'il avait convoqués pour cela de l'Égypte et de la Libye.

Ce coup l'étonna, mais ne l'abattit pas. Il se retira dans la Palestine, d'où il écrivit à l'empereur ; il alla même le trouver, et en peu de temps il acquit quelques protecteurs, et un grand nombre de disciples qui s'attachaient à lui, les uns par le seul amour de la nouveauté, les autres par cette fausse pitié qu'on a pour un homme qu'on croit opprimé, plusieurs gagnés par ses persuasions et par ses caresses. Constantin, averti que les peuples et les évêques commençaient à se partager, et qu'il s'assemblait des synodes de part et d'autre, craignit les suites de cette division. Il écrivit de Nicomédie, qui était alors le séjour ordinaire des empereurs d'Orient, une lettre commune à saint Alexandre et à Arius, pour les exhorter à se réunir, et à s'accorder sur une matière qui paraissait de peu de conséquence pour la foi, et qui allait troubler la paix de l'Église. Osius, évêque de Cordoue en Espagne, qui se rencontra par hasard près de l'empereur, eut ordre d'aller en Égypte pour travailler à cet accommodement, et s'acquitta de sa commission avec beaucoup de fidélité, mais avec peu de succès.

Pour réduire cette secte opiniâtre et régler le point de doctrine contesté, il fallut en venir à un concile universel, qui établît la vérité, et condamnât l'erreur par un jugement décisif. Nicée, une des principales villes de la Bithynie, fut choisie pour le lieu de cette assemblée : les évêques de toutes les parties du monde furent invités de s'y trouver ; ils y arrivèrent dans le temps marqué au nombre de trois cents dix-huit. Constantin s'y rendit lui-même, pour être le témoin, et comme le médiateur de la paix et de la réunion de l'Église. Arius et ses partisans y furent appelés ; on les ouït ; on les convainquit, on les condamna. La divinité de Jésus-Christ fut reconnue ; et pour ôter aux ariens tout prétexte de déguiser leur erreur sous des termes équivoques, on les obligea de se servir du mot de *consubstantiel* dans leur profession de foi, et de signer la consubstantialité du Verbe. Cette expression, depuis ce temps-là, fut comme une marque certaine qui distinguait les catholiques d'avec ceux qui ne l'étaient pas, ou qui l'étaient de mauvaise foi, et les Pères du concile l'insérèrent dans leur symbole.

Arius, et les évêques qui le protégeaient, après plusieurs difficultés, feignirent de se soumettre aux décisions du concile, et pour éviter les peines dont ils étaient menacés, abjurèrent publiquement leur hérésie ; mais ils n'abandonnèrent pas leur entreprise, et ils attendirent le temps favorable pour répandre encore au dehors le venin qu'on les avait forcés de resserrer dans leur cœur.

Cependant ils attiraient à leur parti ceux qui pouvaient les assister de leur crédit ou de leur faveur. Ils faisaient valoir à l'empereur leur soumission, afin d'abuser plus facilement de sa bonté ; et pendant qu'ils révéraient en apparence la foi de Nicée, ils cherchaient à ruiner par des calomnies ceux qui pouvaient en être les défenseurs. Enfin, par les soins d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, qui s'était rendu chef de leur parti par le crédit de la princesse Constancie, sœur de l'empereur, et par des protestations réitérées de fidélité et d'obéissance, ils parvinrent à se faire considérer comme orthodoxes. Arius lui-même, mené comme en triomphe par ses amis, allait être reçu à la communion de l'Église dans Constantinople, s'il n'eût fini subitement une vie inquiète et criminelle par une mort terrible et honteuse.

Quoique ces hérétiques fussent pour la plupart des esprits passionnés et séditieux, ils n'osèrent se soulever, ni rompre ouvertement la paix de l'Église, tant que le grand Constantin gouverna l'empire. Car encore qu'il eût quelquefois un peu trop de facilité, il avait beaucoup de zèle pour la religion ; et comme il n'était pas impossible de le surprendre, il était dangereux qu'il s'aperçût qu'on l'avait surpris. Ainsi ils furent obligés de se ménager avec ce prince, qui pouvait ignorer la vérité, mais qui n'était pas capable de souffrir l'injustice. Mais lorsqu'ils se virent fortifiés de l'autorité de Constantius son fils et son successeur, ils ne gardèrent plus de mesures. Non-seulement ils publièrent leur fausse doctrine, ils opprimèrent même ceux qui eurent le courage de s'y opposer. Leur insolence alla jusqu'à chasser les plus saints prélats des premiers siéges de l'Orient, à proscrire les Papes mêmes, et à ôter la liberté des suffrages dans les conciles, où l'empereur se portait lui-même pour accusateur contre des saints, et disait hautement que sa volonté devait tenir lieu de règle et de décision dans l'Église (ATHAN., *Ad Solit.*)

Le règne de Valens ne leur fut pas moins favorable. Ils exercèrent en son nom leurs violences accoutumées. Ils obtinrent des lettres aux gouverneurs des provinces pour tyranniser les catholiques. Ils allèrent jusqu'au fond des déserts de la Thébaïde pour en chasser les solitaires qui menaient une vie toute céleste. La persécution fut sanglante ; et sous un prince chrétien, il se fit presque autant de martyrs que sous les tyrans infidèles. Tels furent les commencements et les progrès de cette hérésie.

IX. Quoiqu'il fût non-seulement difficile, mais encore dangereux dans un nouveau règne, d'attaquer une secte puissante, et accoutumée depuis longtemps à dominer, néanmoins Théodose, considérant, que le premier devoir des souverains est de faire régner celui par qui ils règnent, et se défiant avec raison de la fidélité de ceux qui s'étaient révoltés contre l'Eglise, forma le dessein de les ramener, avec douceur, ou de les réprimer avec autorité. Il allait faire publier ses premiers édits à Thessalonique. L'impératrice Flaccille sa femme, qu'il aimait tendrement, Termancie et Serène, ses nièces, qu'il avait adoptées depuis la mort de son frère Honorius, y étaient nouvellement arrivées. On y voyait tous les jours aborder quelques-uns de ses amis, surtout ceux qui l'avaient assisté dans le temps de sa disgrâce. Il les avait invités de venir d'Espagne en Orient, afin de les récompenser, et de les élever dans les charges. Sa reconnaissance s'accrut avec son pouvoir ; et dès qu'il fut empereur, il se souvint de tous les services qu'on lui avait rendus quand il était encore particulier, et n'oublia que les injures qu'on lui avait faites. (Claudian., *De laud. Seren.* ; Aurel. Vict., Theodoret.)

La joie qu'il eut de revoir des personnes qui lui étaient si chères fut bientôt troublée ; car à peine était-il arrivé à Thessalonique, qu'il tomba dangereusement malade. Il se mit d'abord en état de recevoir le baptême, et se disposa à mourir chrétiennement. Comme il avait une grande affection pour la foi orthodoxe de la Trinité, et qu'il craignait de donner en cette occasion quelque avantage aux hérétiques, avant que de faire appeler Ascole, évêque de cette ville, il s'informa de ses mœurs, et de la foi qu'il professait. Il apprit que c'était un prélat d'une vertu consommée ; qu'il avait été nourri dès son enfance dans les monastères de l'Achaïe ; que sur la réputation de sa sainteté, les peuples de la Macédoine l'avaient tiré de sa solitude pour le faire leur archevêque ; qu'on l'avait ordonné fort jeune, sans avoir égard aux règles de l'âge ; qu'il avait toujours été inviolablement attaché à la doctrine de l'Eglise ; que saint Basile l'avait honoré de son amitié, et que le Pape Damase avait pour lui une estime particulière. (Socrat. l. V c. 6 ; Soz., l. IV, c. 7 ; Ambros. epist., 28, 22.)

Théodose eut beaucoup de joie de tomber entre les mains d'un si saint homme. Il le fit appeler ; et, ayant encore su de lui-même qu'il professait la foi apostolique, confirmée par le concile de Nicée, il lui demanda avec respect le sacrement de la régénération. Aussitôt il le reçut avec une piété exemplaire, et s'estima plus glorieux d'être devenu enfant de l'Eglise que d'avoir été fait maître d'une partie du monde. Alors il se crut engagé à rétablir la religion dans tout l'empire ; et Dieu, bénissant ses intentions, lui rendit en peu de jours une parfaite santé. Il conféra plusieurs fois avec Ascole, sur les moyens d'exécuter son dessein. Il se fit instruire des points principaux des doctrines contestées, de la différence des nouvelles sectes, de la foi des évêques et de l'éclat des principales Eglises de l'empire d'Orient. (August. *De civit. Dei*, l. V, c. 26.)

X. Après avoir ainsi examiné toutes choses, il crut qu'il était de sa prudence de ramener les esprits peu à peu et de commencer par des lois qui leur fissent connaître ses volontés et craindre sa justice. Il fit donc un édit daté de Thessalonique, par lequel il ordonne aux peuples de son obéissance de suivre la foi que l'Eglise romaine avait reçue de saint Pierre, et qui était enseignée par le Pape Damase et par Pierre d'Alexandrie, prélat d'une sainteté apostolique, et leur enjoint de confesser et de reconnaître une même divinité dans la trinité des personnes du Père, du Fils et du Saint-Esprit, suivant la doctrine de l'Evangile et l'ancienne tradition de l'Eglise. Il déclare ensuite que ceux-là seulement qui professeront cette foi, seront tenus pour catholiques ; et que ceux qui la rejetteront seront traités comme des hérétiques infâmes et insensés qui, outre les peines qu'ils méritent de la justice divine, doivent encore attendre de lui des châtiments proportionnés à l'énormité de leur crime. (*Cod. Théod.*, XVI, t. I, c. 2.)

XI. Il adressa cet édit au peuple de Constantinople, afin qu'il fût d'abord exécuté dans cette ville impériale, qui était comme le théâtre de l'hérésie, et que de là il passât plus promptement dans toutes les autres villes de l'empire. Ce fut en ce même temps que Maxime vint se jeter aux pieds de Théodose, le suppliant de le maintenir dans le siége de Constantinople qu'il venait d'usurper. Maxime était d'Alexandrie, philosophe cynique de profession, d'un savoir médiocre, d'une vie déréglée et d'une profonde dissimulation. Ses parents l'avaient élevé dans la religion chrétienne, dont il n'était pourtant que légèrement instruit. Il avait passé une partie de sa jeunesse à courir de ville en ville pour acquérir du bien ou de la réputation, et il s'était décrié partout où il avait voulu s'établir. Quoiqu'il fût habile à se déguiser, il n'avait pu éviter d'être surpris en des actions qui le firent reléguer dans le désert d'Oasis, où il demeura quatre ans entiers. Se voyant enfin sans honneur et sans ressource, animé par son ambition et par sa misère, il vint à Constantinople avec le téméraire dessein de s'en faire évêque.

Il publia d'abord qu'il était d'une maison illustre par sa noblesse et plus encore par sa piété ; que son père était mort pour la défense de la foi ; que ses sœurs étaient l'exemple des vierges chrétiennes dans Alexandrie. Il se vantait d'avoir souffert lui-même un long exil pour Jésus-Christ, se faisant un honneur de religion de ce qui avait été la punition de ses crimes. La fable de ces martyres prétendues, soutenue de plusieurs circonstances étudiées et de quelques apparences de piété qu'il affectait, lui acquit l'estime et l'amitié de tout ce qu'il y avait de

catholiques dans Constantinople. Quoiqu'il fût habillé en cynique et que cet habit ne fût pas séant aux chrétiens, on lui pardonnait cet extérieur, tant on était prévenu du fonds de son mérite et de sa vertu.

Grégoire de Nazianze (*Carm. de vita sua*) avait le soin de l'Eglise de Constantinople. Il y avait été envoyé, un an auparavant, par le concile d'Antioche, selon quelques-uns, ou appelé par les peuples et par les évêques de Thrace, comme il semble le marquer lui-même. Il exerça d'abord par commission les fonctions pastorales dans cette Eglise, où il fit revivre la foi presque éteinte, joignant l'exemple de sa vie à la force de son éloquence, et réunissant par ses soins les restes d'un troupeau que les tempêtes passées avaient dispersé. Mais le nombre des catholiques s'étant en peu de temps notablement augmenté, ils l'élurent pour leur pasteur. Pierre, patriarche d'Alexandrie, confirma ce choix par ses lettres et par son suffrage, et lui envoya les marques de sa dignité. Encore que Grégoire eût refusé d'accepter cette dignité, protestant qu'il ne pouvait être élu que par un concile, ils ne laissèrent pas de le regarder comme leur archevêque. Lui-même, touché de l'affection qu'on lui témoignait, redoubla son zèle et n'oublia rien de ce qu'il crut capable de rétablir la foi et la ferveur de la religion. Les hérétiques, ne pouvant résister à ses raisons, attentèrent plusieurs fois contre sa personne ; mais, comme il les avait convaincus par ses discours, il les édifia par sa patience.

[380] Il commençait à jouir du fruit de ses travaux, lorsque Maxime lui fut présenté. Grégoire le reçut, non-seulement avec bonté, mais encore avec respect, comme un confesseur de Jésus-Christ. Il écouta la fausse histoire de sa vie, et jugeant d'autrui par lui-même, il la crut. Il le retint en sa maison, lui donna sa table, lui communiqua ses études et ses desseins ; et croyant qu'il était honorable et avantageux d'avoir dans une Eglise renaissante un homme reconnu martyr, il le proposa pour exemple, et récita publiquement un discours qu'il avait fait à sa louange.

Cet imposteur, de son côté, gagnait de plus en plus les bonnes grâces de ce saint prélat par une flatterie adroite, par des invectives fréquentes contre les ariens et par un air de piété qui paraissait sincère. Cependant il menait secrètement son intrigue. Il engagea dans son parti un prêtre de Constantinople, à qui l'élévation et le mérite de l'archevêque étaient devenus insupportables. Ils tournèrent si bien l'esprit du patriarche d'Alexandrie par les puissantes correspondances qu'ils avaient auprès de lui, qu'il entra dans les intérêts de Maxime, soit qu'il voulût favoriser son compatriote, soit qu'il craignît de donner lieu à l'agrandissement du siége de Constantinople s'il y plaçait un homme d'une réputation si extraordinaire, soit qu'il crût que l'élection qu'il avait approuvée depuis peu n'avait pas été faite dans les formes.

Ce fut donc par ses ordres que sept évêques furent choisis pour aller appuyer le parti de ce philosophe sous prétexte de conduire la flotte qui amenait tous les ans les blés d'Egypte à Constantinople. Dès qu'ils furent arrivés, Maxime les encouragea par ses discours et par ses présents. Il gagna un ecclésiastique de l'île de Thasse qui venait acheter du marbre pour son église, et lui emprunta son argent pour distribuer à des mariniers dont il avait résolu de se servir. Il ne restait plus qu'à prendre le temps pour l'ordination.

Les évêques Egyptiens, à leur arrivée, avaient refusé de communiquer avec les ariens et s'étaient unis avec les catholiques. Grégoire les avait reçus chez lui avec beaucoup de civilité et de respect. Comme l'entrée de l'église leur était libre à toute heure, ils y vinrent une nuit que ce prélat s'était fait porter malade dans une maison de campagne auprès de la ville. Ils commencèrent la cérémonie de la consécration de Maxime en présence d'un grand nombre de mariniers, étrangers pour la plupart, qui représentaient le peuple. Mais le jour les ayant surpris et le clergé étant accouru, tout le quartier s'émeut, le peuple s'assemble, on appelle les magistrats et l'on chasse de l'église Maxime et tous ses complices, qui se sauvèrent en désordre dans la maison d'un joueur de flûte, où ils achevèrent leur sacrilége ordination. (GREG. NAZ., *Carm. de Vita sua*.)

L'indignité de cette action, qui fit horreur même aux hérétiques, donna lieu de rechercher la vie de cet imposteur. On se désabusa du martyre dont il se vantait, et l'on découvrit les crimes qu'il avait eu l'adresse de cacher jusque-là ; ce qui fit qu'on le bannit honteusement de la ville.

XII. Ce mauvais succès ne l'étonna point. Après avoir erré quelque temps dans la Thrace, il se mit en chemin, accompagné des évêques qui l'avaient sacré pour aller trouver Théodose, et le prévenir, s'il pouvait, en sa faveur. Mais Ascole, à qui le Pape Damase écrivait souvent sur les affaires de l'Eglise de Constantinople, était déjà averti de tout ce qui s'y était passé, et en avait informé l'empereur. Maxime étant donc arrivé avec ses compagnons et le suppliant de le maintenir par son autorité, ce prince lui répondit avec indignation qu'il était informé de ses cabales ; qu'il haïssait tous ceux qui troublaient la paix de l'Eglise et qui empêchaient le progrès de la religion, et qu'il saurait les châtier lui et ses partisans comme ils méritaient s'ils avaient jamais l'insolence de poursuivre leur entreprise. Ils voulurent se justifier, mais l'empereur les interrompit, et les renvoya sans vouloir les entendre ni les voir davantage. (*Collat. Rom.*, p. 39, 40.)

XIII. Pendant que Théodose, encore convalescent, prenait tant de soin de l'avancement de la religion, il rassemblait son armée, et se préparait à se mettre en campagne aussitôt qu'il aurait repris ses forces

Les Goths, sur les avis qu'ils avaient reçus de sa maladie par leurs transfuges, par les otages qu'ils avaient à sa suite, s'étaient moqués du dernier traité. Bien loin de sortir des terres de l'empire, comme ils l'avaient promis, ils y appelèrent à leur secours de nouvelles troupes de Barbares, et y firent plus de ravage qu'auparavant. Ceux de leur nation qui s'étaient mis en grand nombre à la solde de l'empereur, leur faciliteraient secrètement l'entrée dans les provinces. La terreur se répandit parmi les peuples, et les gens de guerre ne recevant de la cour que des ordres lents et indéterminés, ne savaient à quoi se résoudre. Ainsi tout demeurait comme immobile par la maladie du prince, qui ne gouvernait que par lui-même et qui n'était pas alors en état d'agir.

Au premier bruit de ce renouvellement de guerre, on dépêcha promptement des courriers à l'empereur Gratien, pour lui donner avis du danger où se trouvait Théodose, et pour le solliciter d'envoyer en diligence un secours considérable vers la Macédoine. Quelques officiers de l'armée, avec ce qu'ils avaient pu ramasser, s'opposaient cependant aux ennemis et leur disputaient les passages. Mais le nombre de ces Barbares croissant toujours, ils se rendaient partout les maîtres. Aussitôt qu'ils eurent reçu les secours qu'ils attendaient, ils ravagèrent les frontières et se jetèrent dans la Thessalie et la Macédoine. Théodose fit marcher son armée de ce côté-là, et y alla lui-même dès que sa santé le lui put permettre. Après qu'il eut fait reconnaître les ennemis, encore qu'il fût beaucoup inférieur en nombre, il s'avança à dessein de les combattre; mais il fut prévenu, et, quelque précaution qu'il eût prise, il se vit tout d'un coup trahi par les Goths qu'il avait retenus à son service.

Ce prince, après la conclusion du traité de l'année précédente, considérant la faiblesse où était l'empire, et jugeant qu'il ne pouvait le relever sans l'assistance de ces mêmes peuples qui l'avaient abattus, avait fait publier dans leurs camps, qu'il désirait vivre avec eux en bonne intelligence, et qu'il recevrait tous ceux qui voudraient prendre parti dans ses armées. Ces Barbares étaient venus en foule s'enrôler au service des Romains, et s'étaient obligés auparavant, par des promesses exécrables, de prendre les occasions de leur nuire, en faisant semblant de les servir. Théodose crut les avoir attachés à lui par ses caresses et par ses libéralités : néanmoins, craignant qu'ils ne se prévalussent de leur nombre, qui excédait déjà celui de ses troupes, il en fit plusieurs détachements. Il en envoya une partie en Égypte, sous la conduite d'Hormisdas, Persan d'origine, fils d'un capitaine du même nom, qui assista à la guerre de Julien contre les Perses. Il distribua les autres dans les places où il y avait garnison romaine, avec ordre aux gouverneurs de les observer. La guerre étant survenue, on choisit ceux qui paraissaient les plus fidèles, et l'on en composa un corps qu'on fit servir en campagne. Ceux-ci, résolus d'accomplir leur serment, et s'affectionnant davantage à leurs compatriotes à mesure qu'ils en approchaient, leur donnaient avis de tout ce qui se passait dans l'armée de l'empereur, et promettaient de se joindre à eux, s'ils venaient dans son camp. (SOZOM., l. IV.)

XIV. Les Goths, sur cet avis, se préparèrent au combat et commencèrent à marcher. Théodose de son côté, étant averti de leur dessein, se retrancha, mit ses gens en bataille, visita les quartiers, surtout celui des étrangers, qu'il trouva plus gais que les autres et plus disposés en apparence à se bien défendre: et après avoir fait allumer des feux par tout le camp et donné tous les ordres nécessaires, il attendit les ennemis. La nuit s'avançait, et les Barbares, profitant de leur nombre, et se partageant en plusieurs corps, dont chacun était presque égal à toute l'armée de l'empire, s'étendirent dans la plaine en assez bon ordre, et vinrent avec des cris effroyables donner de tous côtés, presque en même temps; mais ils trouvèrent partout plus de résistance qu'ils n'avaient pensé, et furent repoussés avec une plus grande perte des leurs. Le fort de l'attaque tomba sur le quartier de l'empereur, qu'ils avaient reconnu ou par le signal que leur avaient donné les traîtres, ou par le grand nombre de feux qu'eux-mêmes y avaient remarqués. Ils espéraient accabler ce prince, ou du moins l'occuper là pendant qu'on lui dressait un piége d'un autre côté. Ils vinrent plusieurs fois à la charge; mais ils perdirent tant de monde, qu'ils furent enfin rebutés.

XV. Théodose voyait les choses en cet état, lorsqu'il s'éleva un grand bruit vers le quartier des étrangers, qui lui fit appréhender quelque désordre. Il apprit en même temps que les Goths de son armée s'étaient joints avec les ennemis, et qu'il allait être enveloppé s'il n'y prenait garde. Il détacha d'abord deux escadrons, pour se saisir des postes qui pouvaient assurer sa retraite; et comme il sut qu'une bonne partie des légions étaient aux mains avec ces rebelles, il fit avancer en diligence sa cavalerie, qui fondit sur eux si à propos et en fit un si grand carnage, qu'il en resta peu qui ne portassent la peine de leur rébellion. Ceux qui le soutenaient eurent presque le même sort. Mais enfin les Romains ne pouvaient faire de si grands efforts sans beaucoup de perte; et les Goths, dont le nombre grossissait toujours, avaient forcé par plusieurs endroits les retranchements. Théodose, avant d'être accablé par la multitude, rallia ses troupes affaiblies qui commençaient la plupart à se relâcher. Il prit lui-même le soin de faire la retraite, amusant les ennemis par des détachements faits à propos, tournant tête de temps en temps, pour charger ceux qui le poursuivaient en désordre, jusqu'à ce qu'il eût mis en sûreté ce qui lui restait de son armée.

Cette journée pouvait être entièrement

fatale à l'empire, si les Goths eussent su profiter de leur victoire; mais ils se débandèrent incontinent. Ceux qui avaient le moins combattu coururent les premiers au pillage; et ceux qui poursuivaient l'ennemi craignirent de perdre leur part du butin, et retournèrent promptement au camp. Ainsi la retraite se fit sans beaucoup de peine. La Thessalie et la Macédoine demeurèrent pourtant exposées à l'insulte et au pillage de ces Barbares, qui ravagèrent la campagne et laissèrent les villes en liberté, parce que l'empereur y avait jeté des troupes, et qu'ils espéraient en tirer de grandes contributions. Après qu'ils eurent ruiné tout ce pays-là, comme si leur avarice et leur vengeance eussent été satisfaites, ils commencèrent à regretter tant de braves soldats qu'ils avaient perdus à la bataille, et leur victoire leur parut moins grande qu'auparavant. Ils se trouvèrent en petit nombre; et ils croyaient voir à toute heure l'empereur à leurs trousses pour les charger.

XVI. Cependant Théodose, qui s'était retiré vers Thessalonique, y formait un corps de troupes capables de s'opposer à leurs progrès. Il avait reçu en chemin quelques recrues qu'on lui amenait. Une partie des légions d'Egypte qu'il avait mandées venaient de le joindre; et il était en état de se remettre en campagne en peu de jours, lorsque Rustice arriva des provinces d'Occident, pour lui témoigner la douleur que Gratien et toute sa cour avaient eue de sa maladie et la joie qu'ils avaient de sa guérison. Le voyage de cet officier avait été long, parce qu'il avait passé par l'Italie et qu'il s'était arrêté à Rome pour s'y faire baptiser. Là il avait reçu de nouveaux ordres, et il venait avec des lettres du Pape Damase et de l'empereur Gratien. Le premier écrivait à Théodose, pour le remercier de la protection qu'il donnait aux catholiques, et pour le prier d'établir dans l'Eglise de Constantinople un évêque orthodoxe, avec qui l'on pût garder la paix et la communion. Le second lui donnait avis qu'il lui envoyait un secours considérable; qu'il l'aurait conduit lui-même, si les affaires de l'empire l'eussent pu permettre; mais qu'il lui avait choisi ses plus belles troupes et ses meilleurs capitaines pour les commander; qu'ils étaient en marche, et qu'ils avaient ordre de se rendre promptement sur les confins des deux empires, où ils pourraient savoir la route qu'ils devaient prendre. (DAM., *Epist.*)

Théodose apprit cette nouvelle avec beaucoup de joie; et peu de temps après, il fut averti que les troupes auxiliaires étaient arrivées sur la frontière de l'Illyrie. Baudon et Arbogaste, Français d'origine, capitaines de grande réputation, fort affectionnés aux Romains et fort entendus au métier de la guerre, qui étaient les chefs de cette expédition, envoyèrent à la cour deux de leurs premiers officiers, pour demander ce qu'ils avaient à faire. L'empereur leur dépêcha incontinent des personnes fidèles et intelligentes, pour les informer de l'état des affaires, et les faire approcher de la Macédoine, où il avait résolu de les aller joindre. Ces deux généraux s'avancèrent donc à grandes journées, et tombèrent heureusement sur quelques partis des ennemis, qu'ils taillèrent en pièces. Théodose au même temps se mit en marche.

XVII. Alors l'épouvante se mit dans l'armée des Barbares, qui crurent qu'ils allaient être enveloppés, et que toutes les forces de l'Orient et de l'Occident s'unissaient ensemble pour les accabler. La présence de l'empereur, l'approche de deux grands capitaines, la défaite de quelques-uns de leurs gens, tout les étonna. Ils se rassemblèrent, et, craignant d'être surpris dans la Thessalie et la Macédoine, où deux armées venaient fondre sur eux, ils s'enfuirent dans la Thrace. Mais ne pouvant y subsister à cause du dégât qu'ils y avaient fait les années précédentes, et ne doutant pas qu'on ne dût les y poursuivre, ils envoyèrent des députés à Théodose, pour lui demander humblement la paix.

XVIII. Quoiqu'ils fussent encore en état de combattre, ils consentaient d'être traités comme vaincus, et ils offraient de se retirer en leur pays, ou de servir l'empire, promettant d'accomplir fidèlement toutes les conditions qu'on leur prescrirait. L'affaire fut mise en délibération. Baudon et Arbogaste, qui s'étaient rendus près de l'empereur, furent d'avis qu'il exterminât ces Barbares, et lui représentèrent que c'étaient les ennemis irréconciliables de l'empire; qu'ils ne demandaient la paix que lorsqu'ils ne pouvaient plus faire la guerre; que le Danube était une barrière qu'ils avaient accoutumé de franchir; que leur infidélité passée devait servir de précaution pour l'avenir, et qu'il importait à son repos et à celui de l'état, de ruiner une nation toujours à craindre aux empereurs, soit qu'elle les servît, soit qu'elle leur fît la guerre.

Les autres soutenaient au contraire, qu'il fallait préférer une paix assurée à une victoire incertaine, qu'il n'était pas honnête de rejeter les soumissions des ennemis, ni sûr de s'exposer à leur désespoir; que ceux-ci seraient plus tranquilles au delà du Danube, quand on les aurait forcés de le repasser; qu'il était difficile dans les conjonctures présentes de se passer du service de cette nation, et qu'il serait aisé de se garder de ses trahisons; qu'enfin, l'empire était un corps affaibli par de longues guerres, et qui ne pouvait se remettre que par des intervalles de paix.

XIX. Théodose loua la résolution des premiers, et suivit le conseil des seconds. Il accorda la paix aux Barbares. Les conditions furent, qu'ils poseraient les armes, et jureraient de ne les plus reprendre contre l'empire; qu'ils enverraient les principaux de leurs chefs en otage; qu'ils sortiraient sans remise hors des provinces de l'empire, dont ils défendraient les frontières contre les autres peuples; qu'ils fourniraient certain

nombre de troupes choisies, pour être distribuées dans tous les corps de l'armée romaine; et que l'empereur les protégerait aussi et les regarderait comme ses amis et ses alliés. Les Goths acceptèrent ces conditions, et commencèrent à exécuter le traité de bonne foi.

XX. Cependant l'ordonnance de Théodose, en faveur de la foi catholique, avait été publiée à Constantinople où elle avait produit des effets bien différents. Ceux qui professaient la foi de Nicée, reprirent courage, et s'unirent plus étroitement avec Grégoire de Nazianze, qu'ils regardaient comme leur pasteur. Ils coururent avec plus de foule à ses sermons, et le pressèrent plusieurs fois de se prévaloir de l'autorité du prince et de redemander aux ariens les églises qu'ils leur avaient ôtées. Mais comme l'édit ne portait pas expressément cette restitution, et qu'il n'était pas encore temps de toucher ce point, le saint modérait leur zèle et les exhortait à attendre que l'empereur achevât ce qu'il avait commencé.

La plupart des officiers et des magistrats de la ville qui favorisaient auparavant les hérétiques, crurent qu'ils devaient s'accommoder au temps, et respecter la religion du prince. Mais les ariens firent éclater leurs ressentiments en toutes rencontres. La nouvelle du baptême de Théodose les avait d'abord alarmés. Ils se vantaient d'avoir baptisé jusqu'à ce temps-là les empereurs d'Orient; et comme si c'eût été un droit de prescription pour l'avenir, ils se plaignaient qu'Ascole eût administré à Théodose ce sacrement, qu'Eusèbe de Nicomédie avait administré au grand Constantin, Euzoïus d'Antioche à Constantius, et Eudoxe de Constantinople à Valence. Ils prévirent bien les conséquences de cette action.

Mais lorsqu'ils ouïrent ensuite publier une loi qui les flétrissait et les condamnait, ils devinrent comme furieux. Ils se plaignirent hautement qu'on les déshonorait à tort, et s'en prirent à Grégoire de Nazianze, qui, sans se servir des avantages du temps et de la protection du prince, n'opposait à leurs violences que les remontrances et les prières. Ils en vinrent jusqu'à cet excès de fureur, qu'ils massacrèrent en plein jour un saint vieillard qui revenait de l'exil, où il avait été envoyé sous le règne de Valens, pour la défense de la foi. Après quoi, ils ne gardèrent plus de mesures, outrageant les Catholiques pour leur ôter toute espérance de se relever, et se soulevant contre les magistrats, pour intimider l'empereur, et lui faire craindre une révolte générale s'il entreprenait de ruiner un parti que ses prédécesseurs avaient si bien établi. (Greg. Naz., *Orat. ad Arian.*)

XXI. Théodose était informé de ces désordres, et dissimulait sagement jusqu'à ce qu'il fût en état d'y remédier. Il pressait les Barbares d'exécuter le traité et de repasser au delà du Danube; ce qu'ils firent en peu de temps. Alors il congédia les troupes auxiliaires, après avoir distribué des récompenses aux officiers et aux soldats, comme s'ils eussent combattu. Il donna tant de marques d'estime et de bienveillance aux deux généraux, qu'ils s'en retournèrent avec le seul regret de n'avoir pu exposer leur vie pour lui. En même temps, il envoya une ambassade à l'empereur Gratien, pour lui rendre compte des affaires de l'Orient, et pour le remercier des soins qu'il avait pris de l'assister dans cette guerre, et de lui aider à conserver l'empire qu'il lui avait si généreusement donné.

Tout étant ainsi devenu paisible, ce prince fit travailler aux fortifications des places frontières, donna des quartiers de rafraîchissement à son armée, dans laquelle il incorpora ces troupes d'élite que les Goths lui avaient fournies; et après avoir mis les provinces voisines à couvert des insultes des ennemis, il prit le chemin de Constantinople. Comme il prévoyait qu'il aurait affaire à des esprits opiniâtres et séditieux, il fit marcher avec lui une partie de ses troupes, et le vingt-quatrième jour de novembre, il fut reçu dans sa ville impériale, où on lui avait préparé non-seulement une entrée magnifique, comme à un nouvel empereur, mais encore un triomphe comme au vainqueur des Barbares. Quelques jours se passèrent à recevoir les corps différents de la ville qui vinrent le saluer, et à donner ces ordres pressés dont on a besoin dans tous les nouveaux établissements. (Idat. Marcell., *Com. in chron.*; Soc., l. V; Soz., l. IV.)

XXII. Comme l'affaire de la religion était la plus importante, et devait être apparemment une des premières réglées, on attendait quel en serait le succès. Les deux partis, comme il arrive ordinairement dans les divisions, observaient toujours les démarches du prince, pour en tirer des conjectures sur leurs intérêts. Les ariens, voyant paraître avec tant de grandeur celui dont ils avaient méprisé les lois, s'attendaient d'en être traités comme ils méritaient. Quoiqu'ils craignissent de l'aborder, ils ne purent néanmoins se dispenser de l'aller voir, parce qu'ils composaient le corps du clergé, et que d'ailleurs, il leur importait de découvrir ce qu'ils soupçonnaient qu'on avait résolu contre eux. L'empereur les reçut avec honneur, et, sans vouloir entrer dans aucune discussion de religion, répondit à leurs civilités comme il avait fait à celles des autres.

Les catholiques, qui auraient voulu les voir humiliés, furent offensés du bon accueil qu'on leur avait fait. Quoiqu'ils fussent assurés des bonnes intentions de Théodose, ils doutèrent qu'il eût la force de les exécuter. Ils disaient ouvertement qu'il n'avait fait aucune distinction des catholiques et des ariens; qu'il donnait du courage aux hérétiques en les ménageant; que les maux présents de l'Église ne pouvaient être guéris que par des remèdes violents; qu'il était étrange que les méchants empereurs eussent eu tant d'ardeur à soutenir le mensonge, et que les bons fussent si lents et si circonspects à soutenir la vérité. Grégoire de Na-

zianze, lui-même, se plaignit de cette conduite; mais il reconnut enfin que ce prince en usait ainsi fort prudemment, parce qu'en matière de créance la douceur est le moyen le plus efficace pour ramener les esprits, et que la religion se persuade et ne se commande point. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

XXIII. Théodose, sans se mettre en peine de ces bruits, attendait le temps propre à l'exécution de son dessein. Il jugeait que pour rétablir la foi orthodoxe, il fallait commencer par Constantinople, qui était le lieu commun de l'Orient et de l'Occident, et comme le centre où les extrémités du monde se réunissaient, et d'où la foi se communiquerait ensuite aisément dans toutes les parties de l'empire. Mais l'entreprise n'était pas sans difficulté. Cette ville avait été fondée par un empereur catholique et instruite en la foi par deux des plus saints évêques de ce siècle-là. Elle n'avait pas joui longtemps des fruits de la paix que ce prince y avait maintenue, ni des instructions que ces prélats y avaient données. Les empereurs étant devenus ariens par la sollicitation de leurs pasteurs qui l'étaient déjà, et la puissance temporelle s'unissant avec la spirituelle pour le renversement de la foi, il s'y fit en peu de temps une révolution étrange. Le clergé suivit la doctrine des archevêques, la cour s'accommoda à la religion des princes, et le peuple fut entraîné par l'exemple des uns et des autres. Ceux qui persistaient dans l'ancienne créance se contentaient de gémir en secret, ou furent écartés par les persécutions qu'on leur fit.

Durant ces troubles, diverses sectes s'établirent dans cette capitale de l'empire, où chaque nouveauté trouvait toujours ses partisans. Les macédoniens y faisaient un corps et une communion séparée. Les apollinaristes y tenaient paisiblement leurs assemblées. Les novatiens y avaient publiquement des églises. Les seuls catholiques n'avaient ni les moyens, ni la liberté de s'assembler. Ils firent de temps en temps quelques efforts pour se relever, mais ils furent incontinent opprimés. (Socrat., l. V, c. 8; Greg. Naz., orat. 44; Sozom., l. IV, c. 26; Ruffin., l. I, c. 23.) Cette oppression avait duré l'espace de quarante ans, lorsque Grégoire de Nazianze y fut envoyé. Comme il était sous la protection de Théodose, dont il apportait un rescrit, on n'osa le chasser; mais n'ayant pu obtenir une église pour lui et pour les siens, il fit dans la maison de Nicobule, son parent et son ami, une chapelle qu'il appela Anastasie, ou la Résurrection, parce que ce fut là que la foi catholique, qui était comme morte dans Constantinople, avait heureusement commencé à revivre. (Greg. Naz., orat. 26.)

Les soins et les travaux de cet homme apostolique avaient eu d'assez grands succès, et le nombre des fidèles était considérablement multiplié; mais comparés aux ariens, ils ne faisaient qu'un petit corps, et ils n'avaient pour toute église que l'Anastasie. Démophile, qui s'était autrefois signalé par la persécution qu'il avait faite au Pape Libère, et par le zèle qu'il témoignait pour le parti, avait été transféré du siége de Berée à celui de Constantinople. Valens l'y avait établi, et depuis environ dix ans il gouvernait cette Eglise, animant son peuple à la défense de l'hérésie, et lui faisant un point de piété, de la haine qu'il devait avoir pour les Catholiques.

XXIV. Théodose, après s'être instruit soigneusement de toutes ces choses, jugea qu'il n'avait plus rien à ménager. Il vint en cérémonie, accompagné de toute sa cour, dans l'Anastasie, où tous les catholiques assemblés le reçurent avec une joie et des acclamations extraordinaires. Grégoire s'étant avancé pour le saluer, l'empereur l'embrassa avec beaucoup de tendresse, et le loua publiquement de sa piété, de sa prudence, et de son zèle infatigable pour le rétablissement de la religion; puis, se tournant vers le peuple, il l'exhorta à persister dans la foi, et l'assura de sa protection. Il assista à la célébration des divins mystères; et, lorsqu'ils furent achevés, il eut un assez long entretien avec l'évêque. Il lui communiqua le dessein qu'il avait d'user de son autorité contre les ariens, et de faire rentrer les Catholiques dans leurs anciens droits. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

Ce saint rapporte qu'il lui parla à peu près en ces termes: *Dieu se sert de nous, mon Père, pour vous établir dans cette église. C'est une récompense qui est due à votre vertu et à vos travaux. Toute la ville est émue, et prétend ou résister à mes ordres, ou me faire consentir à la laisser dans sa possession. Mais rien ne doit étonner un prince qui soutient une si sainte cause. L'entreprise paraît impossible à plusieurs jusqu'à ce que je l'aie exécutée. J'y vais travailler avec le secours du ciel. Je ne puis faire un meilleur usage de ma puissance que de l'employer au service de Dieu, de qui je la tiens, ni rien faire de plus utile pour une des principales églises du monde, que de lui donner un pasteur tel que vous.* Grégoire répondit à l'empereur que la résolution qu'il avait prise de maintenir la religion était digne de lui; que tous les gens de bien s'étaient attendus à être heureux sous son règne; qu'il était sans doute destiné à réparer les fautes de ses prédécesseurs; que Dieu bénirait ses desseins, puisqu'il n'en avait que de justes; et qu'après avoir donné la paix à l'empire, il ne lui restait plus qu'à la donner à l'Eglise. (*Ibid.*)

Quant à l'honneur que Théodose lui voulait faire, il le remercia en des termes pleins de reconnaissance et d'humilité, lui représentant qu'il ne demandait pour toute récompense de ses services, s'il avait été assez heureux pour en rendre à l'Eglise, que d'être renvoyé à sa solitude d'Arianze d'où l'on l'avait tiré; qu'il n'était pas propre pour le commerce des grands du siècle; que quelque tendresse qu'il eût pour son troupeau, il le quitterait désormais sans peine, puisqu'il le laissait sous la protection d'un si

pieux empereur; qu'il demandait d'autant plus instamment la permission de se retirer, qu'il était regardé par quelques-uns comme un étranger qui venait s'emparer du siége épiscopal de Constantinople. Mais quelques raisons qu'il pût alléguer, il ne put obtenir son congé, et ne fut pas même écouté sur ce point. (Socrat., l. V, VI, VII.)

XXV. Théodose étant retourné dans son palais, et sachant l'embarras où étaient les ariens, envoya dès le même jour demander à Démophile, leur évêque, s'il voulait embrasser la foi de Nicée, et réunir le peuple en un même corps. Cet hérétique répondit, qu'il ne pouvait changer de créance, ni consentir à aucun accommodement. Alors le prince lui manda que puisqu'il refusait de se ranger du parti de la vérité et qu'il persistait à vouloir entretenir la désunion dans la capitale de l'empire, il lui commandait d'abandonner sans délai toutes les églises de la ville, et de les remettre aux catholiques comme ils les avaient possédées sous le règne du grand Constantin. Démophile, étonné d'un commandement si rude et si imprévu, fut quelque temps sans pouvoir parler; et ne rendit enfin d'autre réponse, sinon qu'il ferait savoir au peuple la volonté de l'empereur. (Socrat., *ibid.*; Sozom., l. VII, c. 4.)

Il songeait cependant aux moyens d'éluder cet ordre, ou par des requêtes artificieuses, ou par des délais affectés, ou par une rébellion ouverte. Mais ayant considéré qu'il était difficile de résister aux puissances, et de tromper un prince éclairé, et résolu de ne rien relâcher sur ce point, il assembla le peuple dans l'église, et se levant au milieu d'eux, il leur exposa le commandement qu'il avait reçu. Il leur dit ensuite, que ne voulant pas souscrire aux décisions du concile de Nicée, et ne pouvant s'opposer aux forces de l'empereur, il était réduit à suivre ce précepte de l'Evangile : *Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre* (*Matth.*, X, 23); qu'ainsi, cédant à la nécessité, il tiendrait le lendemain ses assemblées hors de la ville. Il en sortit en effet dès le même jour avec Luce, faux patriarche d'Alexandrie, qui s'était retiré depuis quelque temps auprès de lui.

XXVI. Les hérétiques furent si touchés des paroles de Démophile, qu'ils mirent toute la ville en émotion. Les uns prenant les armes couraient aux églises pour s'en saisir; les autres allaient en tumulte à la porte du palais pour implorer la clémence de l'empereur; quelques-uns investirent l'Anastasie, et menaçaient de se venger sur l'évêque des catholiques, de la retraite du leur. Les places et les rues étaient pleines de femmes, d'enfants et de vieillards éplorés. On n'entendait de toutes parts que gémissements, que cris, et l'on voyait dans Constantinople l'image d'une ville prise d'assaut. Théodose, qui avait prévu ce désordre avait envoyé des soldats pour écarter dans les principaux quartiers, les séditieux qui s'y attroupaient, et surtout pour se rendre maîtres de l'église cathédrale, et se saisir de toutes ses avenues. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

Il ne lui restait plus qu'à installer Grégoire de Nazianze, et il voulut être présent à cette action. Il alla le prendre à l'Anastasie, et le mena lui-même comme en triomphe au milieu de ses gardes jusque dans l'église, où l'on rendit grâces à Dieu solennellement.

La prière étant achevée, la plupart des assistants élevant la voix, souhaitèrent mille bénédictions à l'empereur, et le supplièrent pour comble de grâces, de leur donner Grégoire pour évêque. Le saint, souffrant impatiemment l'ardeur qui les transportait, et ne pouvant se faire entendre à cause de sa faiblesse, pria celui qui était assis auprès de lui, de leur dire de sa part qu'ils cessassent de crier ainsi; qu'ils étaient assemblés pour adorer la Trinité, et non pas pour élire un évêque; et qu'en un jour aussi heureux que celui-là, on ne devait avoir d'autre affaire que celle de prier et de louer Dieu.

Le peuple reçut avec respect cette correction, et témoigna par ses applaudissements combien il était touché de la modestie de ce prélat. L'empereur même lui donna de grands éloges, et le mit en possession non-seulement des églises, mais encore de la maison épiscopale, et de tous les revenus ecclésiastiques. C'est ainsi que se termina cette grande affaire, par les soins et par la fermeté de Théodose. Comme il avait très-expressément commandé aux officiers de ses troupes d'empêcher la sédition, sans faire aucune violence, tout ce tumulte fut apaisé avec tant d'ordre, qu'on n'y tira qu'une seule épée contre quelques ariens des plus emportés. Ce fut un extrême joie pour l'empereur d'avoir ôté aux hérétiques, sans qu'il leur en eût coûté du sang, les églises qu'ils avaient acquises par la mort de tant de saints personnages. (*Ibid.*)

Pendant qu'il affaiblissait ainsi en Orient le parti des ariens, il apprit avec plaisir, que l'impératrice Justine, mère du jeune Valentinien, travaillait vainement à les établir à Milan; que le siége de Sirmium ayant vaqué, elle avait fait un voyage exprès pour y aller installer un évêque de sa secte, mais que saint Ambroise, à qui il appartenait de présider à cette élection, avait détourné le coup; que Gratien, importuné des sollicitations de cette princesse, lui avait accordé une église des Catholiques; mais qu'après avoir connu la conséquence du don qu'il en avait fait, il l'avait restituée à saint Ambroise, qui seul était en droit d'en disposer, et qu'il y avait lieu d'espérer que cette hérésie perdrait beaucoup de son crédit et de son orgueil.

XXVII. Après que Théodose eut si heureusement exécuté ce qu'il avait entrepris pour le rétablissement de la religion, il s'appliqua soigneusement aux affaires de l'empire. Il commença par des règlements pour les gens de guerre. Il créa plusieurs lieute-

nants généraux à qui il donna de grandes pensions; il multiplia le nombre des officiers dans les compagnies, sachant que rien ne renforce tant les armées, et ne contribue tant à la discipline. Il fit de grands présents aux chefs des barbares qui l'avaient servi, et n'oublia rien de ce qui pouvait les gagner, donnant aux uns des emplois qui les attachaient près de sa personne, mariant les autres dans les plus riches familles de la cour ou de la ville, et les détachant ainsi des intérêts de leur pays. (Sozom., l. IV.)

Cette politique le sauva des embûches que lui dressaient Eriulphe et Fravitas, deux des principaux capitaines des Goths. Soit qu'ils eussent été choisis pour otages, soit qu'ils commandassent ce corps de troupes que leur nation avait fourni, soit qu'ils se fussent mis volontairement au service de l'empereur, ils étaient venus dans le dessein de prendre leur temps et d'exciter leurs gens à la révolte. L'empereur les retint dans sa cour et les combla de biens et d'honneurs. Fravitas étant devenu amoureux d'une Romaine, il la lui fit épouser et l'engagea si bien au parti de l'empire par ce mariage et par ses bienfaits, qu'il servit depuis très-fidèlement dans toutes les guerres, et mérita enfin d'être élevé au consulat sous le règne d'Arcadius. (Eunap. *Legat.*; Soz., l. IV.)

XXVIII. Ce capitaine, oubliant ses premières résolutions et s'attachant par reconnaissance au service de Théodose, essaya de gagner Eriulphe et lui représenta plusieurs fois qu'il était de son intérêt et de son honneur de se donner entièrement à un prince de qui il avait reçu tant de grâces et de qu il en pouvait encore espérer. Mais Eriulphe qui avait conçu une haine irréconciliable contre l'empereur, persistait toujours dans son dessein et se défendait sur ce qu'il s'y était obligé par serment. Il se forma entre eux sur ce sujet une grande division qui demeura longtemps cachée. Fravitas espérant qu'Eriulphe se rendrait enfin et jugeant qu'il n'était pas honnête de le déférer, d'ailleurs ne voyant pas qu'il fût encore en état de nuire, se contentait de l'observer, afin de rompre ses mesures.

Mais l'affaire éclata tout d'un coup; car un jour ayant été conviés à un de ces festins plus polis que somptueux, que l'empereur faisait de temps en temps à ceux de sa cour, le vin fit découvrir ce qui se passait. Ils s'échauffèrent l'un et l'autre et se reprochèrent mutuellement leur perfidie. Le respect du prince les empêcha de passer plus avant. Mais Eriulphe étant sorti pour aller animer ses gens, Fravitas le suivit incontinent pour le prévenir et l'ayant joint assez près du palais, lui passa son épée au travers du corps et le tua. Il ne lui fut pas difficile de prouver les mauvaises intentions du mort, parce qu'il en connaissait les complices ; et il justifia depuis sa fidélité, par toute la conduite de sa vie. (Aurel. Vict.)

Théodose ne fut pas moins soigneux de régler la police de l'empire. Il choisit des gens habiles pour les magistratures et leur recommanda la probité et la justice : il fit des lois et les fit observer. Il résolut d'abolir le paganisme, autant que la prudence le put permettre, non pas par des persécutions, mais par des privations de grâces, excluant des dignités ceux qui en faisaient profession, et punissant sévèrement ce qu'ils entreprenaient contre la religion ou contre l'Etat.

XXIX. L'historien Zozime prend de là occasion de décrier son gouvernement, d'avoir plus songé à ses plaisirs qu'aux besoins des peuples; d'avoir tenu une table trop délicate et trop somptueuse, et d'avoir eu un trop grand nombre d'officiers pour le servir ; de s'être laissé gouverner par des favoris dans la distribution des charges ; d'avoir vendu les offices et créé de nouveaux subsides pour avoir de quoi fournir à ses divertissements et à ses libéralités indiscrètes: ce qui serait sans doute blâmable. (Soz., l. IV.)

Mais outre qu'on doit tenir pour suspect un historien visiblement passionné, qui n'appuie ce qu'il dit d'aucune action particulière, il serait injuste de préférer le témoignage d'un seul à celui de tant d'auteurs ecclésiastiques et païens qui ont loué la continence, la frugalité et la modération de cet empereur, quoique les uns n'eussent aucun sujet de cacher ses défauts et que les autres n'eussent pas accoutumé de le flatter. Son inclination pour la paix, son zèle pour la religion chrétienne, la déférence qu'il eût pour les évêques et la nécessité où il se trouva sans doute de mettre quelques impôts au commencement de son règne, pour soutenir la guerre contre les barbares, peuvent avoir servi de fondement à ce qu'a écrit cet auteur. Mais il est temps de reprendre le cours de l'histoire.

XXX. Les ariens avaient été ébranlés par la perte qu'ils avaient faite de leurs églises, mais ils n'étaient pas encore abattus. Démophile demeurait aux environs de Constantinople et ceux de sa secte le reconnaissaient toujours pour évêque de cette ville impériale et l'allaient trouver pour conférer avec lui et pour se confirmer dans leur erreur. Quelques-uns d'entre eux, qui rejetaient toute la cause de leur disgrâce sur la haine que leur portait Grégoire de Nazianze, résolurent de se défaire de lui. Ils gagnèrent un jeune homme séditieux et entreprenant, qui se chargea de l'assassiner dans sa maison épiscopale. Il n'était pas difficile de l'aborder, en un temps où l'on venait en foule le féliciter de l'heureux succès des affaires de la religion. Ce meurtrier s'étant mêlé dans une troupe de bourgeois, fut introduit avec eux dans la chambre de ce prélat, que son indisposition et sa lassitude retenaient au lit. La compagnie se réjouit avec lui de la nouvelle acquisition des églises, et après mille témoignages d'affection et de respect, se retira louant Dieu hautement de leur avoir donné un si sage et si vertueux pasteur.

XXXI. L'assassin demeura seul et tout d'un coup effrayé par l'image du crime qu'il

était sur le point d'exécuter, et pressé du remords de sa conscience, se jeta aux pieds de Grégoire, comme pour implorer sa bonté. La crainte l'avait tellement interdit, qu'il se tenait en cette posture sans dire un seul mot. Le saint, surpris d'un spectacle si inopiné, se pencha pour le relever et lui demanda plusieurs fois qui il était et ce qu'il souhaitait de lui ; mais n'ayant tiré pour toute réponse que quelques paroles mal articulées et entrecoupées de cris et de sanglots, il fut ému de compassion et se mit à pleurer avec lui.

[381] — Ses gens accoururent au bruit et ne pouvant obliger ce misérable à sortir de là, l'emportèrent de force dans l'antichambre, où, s'étant un peu remis, il confessa le dessein qu'il avait eu, levant les mains au ciel et donnant toutes les marques d'une profonde douleur. On le ramena devant l'archevêque, à qui l'un de ses domestiques vint dire tout étonné : *Apprenez, seigneur, le danger que vous avez couru. Ce jeune homme que vous voyez est un assassin qui voulait vous perdre. Dieu l'a touché, il confesse son crime et les larmes qu'il répand devant vous, marquent le repentir qu'il en a dans le cœur.* Grégoire fit approcher le meurtrier et l'embrassant avec beaucoup de tendresse : *Dieu vous conserve, mon fils*, lui dit-il, *puisqu'il m'a sauvé la vie aujourd'hui, il est juste que je vous la sauve aussi. Toute la satisfaction que je vous demande, c'est que vous renonciez à l'hérésie et que vous pensiez à votre salut.* Cette action fut admirée même de ses ennemis. Il ne voulut jamais se servir contre eux du crédit qu'il avait auprès de l'empereur, que pour ce qui regardait l'Eglise en général. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

XXXII. Quoiqu'il eût empêché qu'on recherchât les auteurs et les complices de cette conjuration contre lui, Théodose, connaissant la malignité de ces hérétiques, résolut de les réprimer par de nouvelles ordonnances. Il fit donc un édit, qui portait défense à tous ses sujets de donner aucune retraite aux hérétiques pour y célébrer leurs mystères, ni de souffrir qu'ils tinssent publiquement leurs assemblées, de peur que la commodité qu'ils auraient d'exercer leur fausse religion, ne leur fût une occasion d'y persister opiniâtrément. (*Cod. Theod.*, leg. 6, *De hæret.*) Il cassait tous les édits contraires qu'on pouvait avoir obtenus par surprise. Il ordonnait que par tout son empire, selon la foi du saint concile de Nicée, on reconnût une seule substance indivisible dans la Trinité ; qu'on eût en horreur les photiniens, les ariens, les eunomiens et autres semblables monstres dont on ne devrait pas même savoir les noms, qu'ils sortissent de toutes les églises et les remissent incessamment entre les mains des évêques catholiques; et que s'ils faisaient la moindre difficulté d'obéir, ils fussent chassés des villes et traités comme des rebelles. Cet édit fut publié à Constantinople le dixième jour de janvier, et Sapor eut ordre de l'aller faire exécuter dans les provinces. (Theodoret., l. V, c. 2.)

XXXIII. Théodose travaillait ainsi à dompter l'orgueil des ennemis de l'empire. Athanaric, roi des Ostrogoths, lui fit demander sa protection, et une retraite dans ses terres. C'était un prince d'une humeur fière, nourri dans les armes dès sa jeunesse, qui avait été plusieurs fois chassé de ses Etats, et qui en avait aussitôt conquis d'autres. Il se ligua d'abord avec Procope, pour ôter la couronne à Valens. Il soutint depuis contre lui une rude guerre pendant trois ans, et l'obligea d'acheter la paix. Lorsqu'il fut question de conclure et de signer le traité, il refusa de passer au delà du Danube ; disant qu'il avait fait serment de ne mettre jamais les pieds sur les terres des Romains, sinon sur celles qu'il aurait conquises. Quoi qu'on pût lui représenter de la grandeur et de la majesté de l'empire, il ne voulut point d'entrevue, si l'empereur ne le traitait d'égal, et s'il ne faisait autant de chemin que lui sur un pont de bâteaux qu'il fallut faire exprès sur la rivière. (Ammian., l. XXVII.)

Valens, que d'autres pressantes affaires appelaient ailleurs, subit cette dure condition ; mais il ne perdit depuis aucune occasion de se venger d'Athanaric, assistant ceux qui lui faisaient la guerre, et lui refusant toute sorte de secours. Le débordement des Huns étant survenu, ce roi, qui fut un des premiers opprimés, ne voulut pas, dans cette extrémité, recourir à l'empereur comme les autres, soit qu'il persistât dans le dessein de n'avoir aucun commerce avec l'empire, soit qu'il s'assurât d'être refusé. Il se jeta sur des quartiers des Sarmates et des Tayfales, où il s'établit avec une partie de ses sujets à force d'armes. Il y demeura paisiblement sans vouloir entrer dans les guerres de sa nation ; parce qu'il n'était pas encore bien affermi dans le pays, et qu'il ne pouvait s'accommoder avec le roi Fritigerne, qui commandait les Visigoths et les Barbares confédérés.

XXXIV. Il avait appris avec joie la mort de Valens, et la réputation de Théodose avait commencé à le rendre moins animé contre les Romains, lorsqu'il tomba tout d'un coup dans un malheur dont il ne put se relever. Après la défaite de Valens, les Barbares qui n'étaient plus retenus par aucune crainte, vécurent sans ordre et sans discipline. Comme il était difficile de régler sous de mêmes lois ce ramas de tant de peuples différents, Fritigerne, d'un côté, rassembla une partie de ses Goths ; Alathée et Saphrax, de l'autre, rallièrent leurs Grotungues, et s'étant unis ensemble d'affection et d'intérêts, après avoir fait un très-grand butin, ils se détachèrent de la multitude, et marchèrent du côté d'Occident. Vitalien, qui avait été envoyé pour commander en Illyrie, n'eut pas le courage de les combattre. Ils se postèrent entre le Rhin et le Danube, et, après avoir forcé tout ce qui s'opposait à leur passage, ils s'avanç-

rent vers le Rhin, et firent des courses jusque dans les Gaules.

Gratien en fut inquiété, et pour éloigner de lui des ennemis si dangereux, il leur fit offrir des terres dans la Pannonie et dans la Mysie supérieure, s'ils voulaient s'y retirer. Ils délibérèrent quelque temps ; et jugeant que de là ils pourraient faire de plus grands progrès sur l'un ou sur l'autre empire, ils acceptèrent la condition. Ils traversèrent le Danube à dessein de s'établir dans la Pannonie, d'entrer ensuite dans l'empire, et de se rendre maîtres de la Grèce. Dans cette pensée, ils firent de grandes provisions, et pour ne laisser derrière eux aucun prince qui leur fît ombrage, ils attaquèrent Athanaric, parce qu'il refusait de se joindre à eux, et qu'il leur était suspect à cause de leurs anciennes inimitiés. Ils gagnèrent une partie de ses sujets, ils intimidèrent le reste, et le chassèrent lui-même de ses Etats. (Sozom.)

XXXV. Ce prince réduit à cette extrémité, eut recours à Théodose, dont la générosité ne lui était pas inconnue. Il lui envoya promptement un de ses capitaines, pour lui demander sa protection, et lui dire : *Qu'encore qu'il n'eût pas mérité cette grâce, il avait appris qu'il suffisait d'être malheureux pour être bien reçu de lui ; qu'il ne lui serait pas moins honorable d'avoir assisté les Goths dans les occasions, que de les avoir vaincus ; qu'il importait à ceux qui étaient les maîtres du monde, de ne point souffrir qu'on y violât les droits de la royauté ; que ceux qui l'avaient chassé de ses Etats, avaient bien d'autres desseins que celui d'opprimer un roi comme lui ; qu'il avait rejeté les conseils de ces esprits remuants à qui il était devenu odieux, par cette seule considération qu'il pouvait leur servir d'obstacle, et qu'ainsi il devenait malheureux, parce que le temps l'avait rendu sage ; qu'à la vérité, par orgueil, ou par prévention, il avait été autrefois ennemi de l'empire ; mais qu'on ne pouvait l'être quand on le voyait gouverné par un empereur aussi juste que puissant ; qu'il avait eu la hardiesse de vouloir être égal aux autres, mais qu'il se ferait gloire de vivre comme son sujet dans quelque coin de ses Etats, s'il lui plaisait de l'y recevoir.*

XXXVI. Théodose reçut favorablement la prière d'Athanaric ; et tant pour se satisfaire lui-même, que pour attirer les autres princes par le bon accueil qu'il ferait à celui-ci, il lui manda, *qu'il compatissait à son malheur, qu'il comptait pour une grande prospérité l'occasion qu'il avait de le protéger ; que l'empire, tant qu'il en serait le maître, serait toujours ouvert à des rois comme lui, qui voudraient vivre dans son amitié ; qu'attendant qu'il pût le rétablir dans son royaume, il le priait de venir à Constantinople, et de ne prendre que cette cour pour lieu de retraite ; qu'il y serait honoré comme il devait l'avoir été dans la sienne propre, et qu'on essayerait par toute sorte de bons traitements de le consoler, et de lui faire oublier qu'il fût hors de ses Etats.* Il envoya le recevoir sur la frontière, avec ordre à tous les gouverneurs qui se trouveraient sur sa route, de lui faire les mêmes honneurs qu'on avait accoutumé de faire aux empereurs en ces rencontres.

Athanaric, surpris de toutes ces honnêtetés, se laissa persuader d'aller à la cour avec la plupart des officiers qui l'avaient suivi dans sa disgrâce. Les honneurs qu'il reçut partout lui paraissaient peu convenables à sa fortune présente ; mais il ne laissa pas d'en être sensiblement touché. Théodose lui fit préparer une entrée magnifique à Constantinople, et quoiqu'il ne fît que relever d'une maladie qui l'avait presque réduit à l'extrémité, il sortit assez loin hors de la ville pour aller au-devant de lui, et le reçut avec une bonté et une magnificence extraordinaires. Il le logea dans son palais, et le fit servir par ses domestiques avec tant d'ordre et de grandeur, que ce roi s'écria plusieurs fois dans une profonde admiration, que l'empereur était un dieu sur la terre, et qu'aucun homme mortel, s'il lui restait un peu de bon sens, ne devait oser s'attaquer à lui. (Sozom., l. IV; Jornand.)

XXXVII. Il ne fut pas moins étonné, lorsqu'il visita les endroits les plus remarquables de Constantinople, où Théodose lui-même le conduisait au milieu de toute sa cour. Cette ville, par sa situation, par sa grandeur, par ses richesses, méritait d'être le siége de l'empire. Constantin l'avait fait bâtir depuis environ soixante et dix ans, et s'y était établi, soit pour retenir de là plus commodément les nations barbares qui troublaient le repos de l'Orient ; soit pour laisser après lui un monument éternel de sa grandeur ; soit pour donner de la jalousie à Rome, dont il n'était pas fort content, tant à cause de la liberté que le sénat y conservait, qu'à cause de l'idolâtrie qui y régnait encore. Aussi l'avait-il appelée la nouvelle Rome. Comme c'est l'ordinaire de mêler du mystère dans l'origine des villes et des Etats, pour les rendre plus célèbres, on crut que c'était par un ordre secret du ciel, que cet empereur avait entrepris un si grand dessein. On publia que, comme il jetait les fondements d'une ville auprès de l'ancienne Ilion, un aigle avait enlevé le cordeau des ouvriers, et l'avait laissé tomber près de Bizance, pour lui marquer le lieu qu'il devait choisir ; et que depuis, mesurant le tour qu'il voulait donner aux murailles, il avait été conduit visiblement par un ange. On rapporta plusieurs semblables prodiges. (Zonar. Niceph., l. VIII, c. 4.)

Quoi qu'il en soit, Constantin ayant achevé cette ville qu'il aimait comme son ouvrage, n'épargna rien pour l'orner et pour l'enrichir. Il y bâtit un capitole, un cirque, un amphithéâtre, des places, des portiques, et d'autres édifices publics, sur la forme de ceux qui étaient dans Rome. Il tira des plus nobles villes d'Orient ce qu'il y avait de précieux et de rare pour l'ornement de celle-ci. Il y fit apporter ce qui restait d'ouvrages entiers des rois d'Egypte, surtout

l'obélisque de Thèbes qu'il fit venir avec beaucoup de difficulté. Il composa un sénat à l'imitation de celui de Rome. Il attira de tous les endroits du monde des hommes excellents dans les sciences et dans les arts, pour qui il avait fait bâtir des colléges et des maisons exprès en divers quartiers, et à qui il avait assigné de grandes pensions. Il destina des fonds pour la subsistance des citoyens, et pour l'entretien des bâtiments. Il fonda des églises et des académies, et vint à bout du dessein qu'il avait eu de faire une ville égale, et supérieure même à l'ancienne Rome.

Les autres empereurs n'avaient pas eu moins de soin de l'embellissement de Constantinople. Constantius, outre le temple célèbre de Sainte-Sophie, dans lequel il avait renfermé la basilique de la Paix, fit encore construire des thermes qui portaient son nom et des portiques enrichis de colonnes et de figures de marbres. Valens, de la démolition des murailles de Chalcédoine, avait fait faire des bains et un aqueduc, où toutes les sources des montagnes d'alentour étant ramassées, après avoir fait comme une espèce de rivière, se distribuaient par la ville, ou dans les maisons des particuliers, ou dans les fontaines; et des réservoirs publics, qui fournissaient de l'eau en abondance à tous les quartiers. Les magistrats civils, pour complaire aux empereurs, s'étaient appliqués à tenir les citoyens dans l'ordre, et les édifices publics dans leur beauté; et le peuple même maintenu dans ses priviléges, et enrichi par le commerce, ne contribuait pas peu, par sa propreté et par ses fréquentes réjouissances, à donner un air de grandeur et de politesse à cette ville impériale.

Athanaric admira toutes ces choses. Il ne pouvait se lasser de regarder ce port rempli de vaisseaux de toutes les nations du monde, et cette affluence de peuple retenu par la commodité du séjour, ou attiré par la relation que les provinces ont à la cour. Les capitaines goths qui le suivaient, et qui n'étaient accoutumés qu'au faste grossier de leur cour barbare, conçurent une grande idée de l'empire, et surtout de l'empereur, qui leur faisait remarquer avec une extrême bonté, ce qu'il y avait de plus curieux, et leur montrait même les desseins d'agrandir et d'orner la ville, qu'il exécuta quelques années après, avec une magnificence qui surpassa celle de ses prédécesseurs. (THEMIST., orat. 6.)

XXXVIII. Athanaric commençait à perdre le souvenir de ses malheurs, et il y avait lieu d'espérer qu'il pourrait embrasser la religion chrétienne, qu'il avait autrefois cruellement persécutée. Mais comme dans un âge avancé il avait encore les passions vives, la douleur que lui avait donnée son infortune, l'ayant déjà fort affaibli, la joie de se voir si honorablement traité le saisit, et fit tant d'impression sur lui, qu'il tomba malade, et mourut quinze jours après son arrivée à Constantinople. L'empereur, qui lui avait rendu tous les offices d'un ami, fut fort affligé de sa mort, parce qu'il l'aimait, et qu'il espérait pouvoir un jour s'en servir pour réduire toute la nation à une alliance ferme et constante avec l'empire. Il lui fit faire de magnifiques funérailles, selon les anciennes cérémonies des païens, et lui dressa sur sa sépulture un si riche et si superbe monument, que les Barbares et les Romains en furent également étonnés. (AMMIAN., lib. XXVII; SOZOM., lib. IV.)

XXXIX. Cette bonté de Théodose fit plus d'effet qu'il n'avait espéré sur l'esprit des Goths. Car outre qu'Athanaric en mourant avait fait venir autour de son lit tous les capitaines qui l'avaient accompagné, et leur avait recommandé de garder toute leur vie une fidélité inviolable à l'empereur, et de publier dans leur pays, quand ils y seraient retournés, toutes les grâces qu'ils en avaient reçues, ils étaient eux-mêmes touchés des caresses qu'on leur avait faites. Théodose leur offrit des partis très-honorables dans ses armées; mais ils s'en excusèrent, disant qu'ils n'en seraient pas moins à lui, et qu'ils allaient le servir plus utilement dans leur pays; ce qu'ils exécutèrent depuis, gardant les passages du Danube, et empêchant les Romains d'être attaqués de leur côté. Ainsi la bonté des princes produit souvent de plus grands effets que leur puissance, et les peuples qu'on a gagnés par amitié, sont ordinairement plus fermes dans leur devoir que ceux qu'on a soumis par les armes.

XL. Après un si heureux succès, Théodose voyant que les lois qu'il avait faites en faveur de la religion, avaient bien arrêté les désordres, mais ne réunissaient pas les esprits, résolut de convoquer un concile universel, à l'exemple du grand Constantin, dont il faisait gloire d'imiter la piété. Dès son avénement à l'empire, il avait eu cette pensée, parce qu'il jugeait que c'était le moyen le plus sûr et le plus prompt pour terminer avec douceur, comme il souhaitait, les différends ecclésiastiques. Mais, pour l'exécuter, il avait attendu qu'il fût en paix; et pour rendre cette assemblée plus authentique, il avait projeté de la tenir dans la capitale de son empire. Il y voulait être présent, afin de porter tous les partis à l'union, et de maintenir par son autorité, ce qui serait décidé du consentement des Pères. Aussitôt qu'il eut mis les catholiques en possession des églises de Constantinople, il crut que le concile pourrait s'y assembler avec moins de trouble et avec plus de dignité. Il écrivit donc à tous les évêques d'Orient, pour les inviter à se trouver dans cette ville impériale, afin d'y confirmer la foi de Nicée, d'y établir un évêque, et d'y faire les règlements nécessaires pour l'affermissement de la paix de l'Eglise, et pour la réunion de ses sujets sur les points de la religion. (THEODORET., l. V, c. 6.)

XLI. De tous les hérétiques il n'appela au concile que les macédoniens, parce qu'ils étaient réglés dans leurs mœurs, qu'ils s'étaient séparés des ariens, et qu'encore qu'ils fissent un corps et une communion à part,

ils ne laissaient pas d'être regardés comme amis des catholiques, et comme gens assez disposés à revenir dans le sein de l'Eglise. Ces raisons avaient fait croire à l'empereur qu'il ne serait pas difficile de les ramener à la foi catholique. Ils vinrent au nombre de trente six, la plupart évêques de l'Hellespont, dont les chefs étaient Eleuse, évêque de Cyzique, et Marcien de Lampsaque. Ce prince les exhorta lui-même à se reconnaître, et leur représenta qu'il était temps de rentrer dans la foi et dans la communion de l'Eglise ; qu'ils s'y étaient engagés dans la députation qu'ils avaient autrefois envoyée au Pape Libère ; et que peu de temps auparavant ils ne faisaient aucune difficulté de communiquer avec les catholiques. Mais ils répondirent opiniâtrément, qu'ils aimaient mieux se réconcilier et s'unir avec les ariens qu'avec les orthodoxes. Cette réponse obligea l'empereur à les chasser comme indignes de la condescendance qu'il avait eue pour eux. (Socrat., l. V, c. 8; Greg Naz., orat. 44 ; Sozom., l. VII, c. 7.)

XLII. Tous les ordres étaient donnés pour la subsistance et pour le logement des évêques, et Théodose ne fut pas moins magnifique pour ce concile, que Constantin l'avait été pour celui de Nicée. Les évêques accoururent de toutes les parties de l'Orient, et se rendirent à Constantinople au nombre de cent cinquante, dans le temps qui leur avait été marqué. Comme les derniers règnes avaient été des temps de persécution, il y avait beaucoup de ces prélats qui avaient écrit d'excellents ouvrages contre les hérétiques, ou qui avaient souffert l'exil et les tourments pour la défense de la foi. Jamais l'Eglise n'a vu plus de saints et de confesseurs assemblés. Ils étaient venus avec joie donner encore une fois leur suffrage à la vérité, sous un empereur qui avait autant de zèle pour relever la religion, que d'autres en avaient eu pour l'abattre. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua* ; Id., *Carm. de episcop.*)

Mais il y en avait aussi plusieurs qui, durant le règne passé, étaient entrés dans les évêchés, ou s'y étaient maintenus par la faveur des gouverneurs de provinces et des généraux d'armées. Quelques-uns même, ayant été mis autrefois à la place des saints évêques qu'on avait chassés de leurs siéges, en étaient demeurés paisibles possesseurs après leur mort. Ceux-ci, réglant leur foi sur leur ambition et leur intérêt, s'accommodaient au temps ; et comme ils avaient été hérétiques sous Valens, ils étaient devenus Catholiques sous Théodose. Ils venaient au concile pour voir le train que prendraient les affaires, et pour y apporter du trouble, s'ils pouvaient le faire impunément.

XLIII. Mélèce, évêque d'Antioche, devait présider à cette assemblée. L'empereur souhaitait avec passion de le voir, tant à cause de la réputation de sainteté que ce prélat s'était acquise dans tout l'Orient, qu'à cause qu'il lui avait autrefois apparu en songe, lui présentant la pourpre d'une main, et la couronne de l'autre. Théodose l'avait toujours honoré depuis ce temps-là, avant même que de le connaître, et lui avait envoyé plusieurs fois des sommes considérables pour assister les pauvres de son diocèse, et pour achever l'église qu'il faisait bâtir à l'honneur de saint Babylas, au delà de la rivière d'Oronte. Dès que les évêques furent arrivés, ils allèrent ensemble saluer l'empereur, qui, voulant éprouver s'il reconnaîtrait Mélèce parmi les autres, défendit qu'on le lui montrât. Il lui était resté dans l'imagination une si forte idée de son visage, qu'aussitôt qu'il l'eut aperçu, il le remarqua de lui-même, et dit que c'était celui-là qu'il avait autrefois vu en songe. Il alla au-devant de lui avec une impatience pleine de respect et de tendresse. Il l'embrassa étroitement, et lui baisa les yeux, la tête, la poitrine, et surtout la main qui l'avait couronné par avance, et lui rendit des honneurs dont personne ne fut jaloux, parce que chacun l'en estimait digne. Il fit ensuite beaucoup de caresses aux autres évêques, et les pria comme ses Pères de travailler de tout leur pouvoir aux affaires qui les avaient fait assembler. (Theodor., l. V, c. 6.)

XLIV. L'ouverture du concile s'étant faite avec beaucoup de solennité, on convint de commencer par ce qui regardait l'Eglise de Constantinople. Quoique cette affaire ne fût pas la plus importante, elle parut toutefois la plus pressée, parce que Théodose y prenait beaucoup de part, et qu'il était à propos de remplir d'une personne de grand mérite un siége dont on prétendait augmenter les droits et la dignité. Maxime ne s'était point désisté de sa prétention ; mais son ordination était si contraire aux lois et aux formes ecclésiastiques, que le concile déclara qu'il n'était pas évêque, et qu'il n'avait pu en exercer les fonctions. Ceux qui l'avaient protégé furent blâmés, et ceux qu'il avait ordonnés furent dégradés, et jugés indignes de tenir aucun rang dans le clergé. (Greg. Naz., orat. 27.)

Grégoire de Nazianze avait été élu par les suffrages du peuple, et par l'autorité de l'empereur; il était sans siége, celui de Constantinople était vacant. Il avait été chargé du soin de cette Eglise, et on lui en donnait le titre. Ainsi cette élection pouvait passer pour légitime. Mais Grégoire qui vivait sans ambition, et qui ne voulait rien entreprendre contre la discipline, ne se croyait pas engagé à une charge qu'il n'avait pas acceptée. Il protestait qu'un prélat sans titre ne pouvait prendre possession d'une église vacante, s'il n'était autorisé par un concile, et que cette conduite irrégulière qu'on avait tenue pour lui, donnait lieu aux évêques ambitieux de s'emparer des siéges vacants, aux peuples de les établir tumultuairement, et aux métropolitains de les déposséder par des considérations humaines. (Greg. Naz., orat. 27.)

Il n'était pas difficile de se déterminer sur deux sujets, dont l'un voulait être maintenu dans une dignité qu'il ne méritait pas, et l'autre ne demandait qu'à y renoncer, quelque droit qu'il y eût, et quelque digne qu'il

en fût. L'empereur qui connaissait les grandes qualités de Grégoire, le demandait pour son évêque. Mélèce, qui l'aimait tendrement, était venu principalement pour l'installer. Tous les Pères d'un commun accord, en convinrent; et Grégoire fut le seul qui eut de la peine à consentir à son élection. Il se jeta aux pieds de Théodose pour le supplier de détourner le coup; mais ce prince lui représenta : *Qu'il était juste qu'on donnât la conduite de cette Eglise à celui qui l'avait formée avec tant de soin; que l'amour du repos et de la solitude ne devait pas lui faire fuir le travail, puisqu'il y était appelé; que ce consentement du concile était une marque visible de la volonté de Dieu; qu'étant évêque de cette ville impériale, il pourrait contribuer au rétablissement de la foi dans tout l'empire; et que, se trouvant placé au milieu de l'Orient et de l'Occident, il deviendrait comme médiateur, et réunirait peut être ensemble ces deux moitiés du monde, qui étaient malheureusement divisées sur le sujet de l'Eglise d'Antioche.*

XLV. Mélèce lui représenta les mêmes choses au nom de toute l'assemblée, et l'obligea, par ses raisons et par ses conseils, à subir le joug qu'on lui imposait, et à sacrifier son repos aux intérêts et aux besoins de l'Eglise. Ainsi tout conspira à faire violence à sa modestie. On le mit sur le trône épiscopal, où le peuple et le clergé l'avaient porté malgré lui quelque temps auparavant, et où il n'avait pas voulu depuis prendre sa place. Rien ne manqua à la solennité de cette installation. Mélèce fit la cérémonie, l'empereur y assista, tout le peuple y accourut, et plusieurs prélats, entre lesquels était Grégoire de Nysse, firent sur ce sujet de très-éloquents discours. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

XLVI. Après qu'on eut ainsi réglé les affaires de cette Eglise, on traita des points de la foi. Comme la plupart des hérésies nouvelles avaient été condamnées dans le concile de Nicée, on en fit lire les décrets, et on les confirma. On produisit ensuite la confession de foi que le Pape Damase avait autrefois envoyée à Antioche; et à son exemple, on condamna l'erreur d'Apollinaire, qui ruinait la vérité du mystère de l'Incarnation. On procéda enfin contre les macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit, et qui avaient refusé depuis peu de communiquer avec les catholiques. Pour cet effet, comme le symbole de Nicée avait ajouté à celui des Apôtres, par voie d'explication, ce qui avait été défini touchant la divinité du Verbe; le symbole de Constantinople ajouta à celui de Nicée ce qui regardait la personne du Saint-Esprit, *Seigneur et maître vivifiant, qui doit être également adoré et glorifié avec le Père et le Fils.* (Ruffin.)

XLVII. De la doctrine de la foi on passa à des règlements de discipline. L'entreprise des sept évêques d'Egypte, venus pour ordonner Maxime à Constantinople, donna lieu à renouveler cet ancien canon (*Concil. Nic.*, can., 4, 5, 6), que l'ordination des évêques de chaque province se ferait par ceux de la même province, ou par ceux qu'on y voudrait appeler du voisinage. Et parce qu'il était arrivé, dans le temps de la persécution, que quelques prélats avaient passé dans des provinces étrangères pour les affaires de l'Eglise (ce qui pouvait troubler la paix), on régla la juridiction de chaque métropolitain, et l'on attribua la décision des affaires des provinces aux conciles provinciaux. Pour faire honneur à la ville impériale, et pour complaire à l'empereur, on déclara que l'évêque de Constantinople aurait le rang et les prérogatives d'honneur après celui de Rome, parce que Constantinople était la nouvelle ou la seconde Rome. Enfin on décida plusieurs choses touchant la forme juridique des accusations contre les évêques, et l'on essaya de rétablir l'ordre dans l'Eglise. (Sozom., l. VII, c. 9.)

XLVIII. Les Pères du concile, après avoir ainsi arrêté les points de foi et de discipline qu'ils avaient jugés nécessaires, les rédigèrent par articles, et les adressèrent à Théodose. Ils lui écrivirent au même temps une lettre synodale, par laquelle d'abord ils rendaient grâces à Dieu de l'avoir mis sur le trône pour la paix des Eglises, et pour l'affermissement de la religion. Ils lui exposaient ensuite qu'ayant été assemblés par ses ordres, ils avaient d'un commun accord prescrit certaines règles ecclésiastiques, ou pour condamner les hérésies, ou pour corriger les abus du temps; et qu'ils le priaient de confirmer par son autorité ce qu'ils avaient fait, et de joindre son suffrage aux leurs, en faisant sceller de son sceau impérial les décisions du concile. Ils finissaient par des vœux, et souhaitaient que son règne fût fondé sur la paix et sur la justice; qu'il durât une longue suite de générations, et qu'il se terminât enfin par les joies du règne céleste.... Le concile en usait ainsi fort sagement : car outre qu'il avait besoin du consentement de l'empereur pour faire observer ses ordonnances, il voulait tirer de lui une lettre de confirmation, comme un gage public de sa foi, afin de le tenir par là plus attaché au bon parti, d'ôter aux hérétiques toute espérance de pouvoir le séduire.

XLIX. Quoique les évêques qui composaient cette assemblée fussent bien différents de mœurs et d'inclinations, ils étaient convenus de tous les points proposés, et tout allait être terminé paisiblement, lorsqu'un accident imprévu fit naître le désordre et la division. Ce fut la mort de Mélèce, l'un des deux évêques d'Antioche, qui avait été le chef et comme l'âme de ce concile. Toute l'Eglise d'Orient le pleura. Théodose qui l'aimait comme son père, et qui l'honorait comme s'il eût tenu l'empire de lui, voulut qu'on lui fît des funérailles qui ressemblassent à un triomphe. Il y assista lui-même, et y donna des marques publiques de sa douleur et de sa piété. Le corps de ce saint homme fut mis en dépôt dans l'église des Apôtres, où l'on chantait des psaumes à plusieurs chœurs en diverses langues, et où

le peuple, accourant en foule, portait un nombre infini de cierges et de flambeaux, et rapportait, comme un précieux trésor, des linges qu'il avait fait toucher à son visage. (Greg. Nys., *Ora. in fun. Melet.*)

Les prélats les plus éloquents de l'assemblée tirent des harangues funèbres en son honneur, et représentèrent les vertus qu'il avait pratiquées, et les persécutions qu'il avait souffertes pour la foi. Après qu'on eut achevé de lui rendre tous les devoirs de piété, Théodose ordonna qu'on reportât à Antioche ces précieuses reliques, qu'on les conduisît par les grands chemins, et qu'on les fît recevoir dans toutes les villes, quoique ce ne fût pas la coutume des Romains. Tout Constantinople sortit hors des portes, et jamais le nombre des habitants ne parut plus grand. On accourut de toutes parts sur la route pour accompagner ce corps en chantant des psaumes, jusqu'à ce qu'on l'eut remis à Antioche auprès de la châsse du saint martyr Babylas, un des plus célèbres archevêques de la même ville. (Philos., l. V, c. 4; Sozom., l. VII, c. 10.)

L. Cependant Théodose répondit au concile; et pour confirmer ce qu'on y avait défini, il publia un édit, par lequel il ordonnait que la foi de Nicée fût généralement reçue et approuvée dans toute l'étendue de son empire, et que toutes les églises fussent remises entre les mains des catholiques, qui confessaient un Dieu en trois personnes égales en honneur et en puissance. Pour éviter les professions de foi équivoques, il déclarait que ceux-là seulement seraient tenus pour catholiques qui seraient unis de communion avec certains prélats qu'il marquait dans chaque province, et dont il connaissait la vertu, ou par le commerce qu'il avait eu avec eux, ou par la réputation qu'ils avaient depuis longtemps de gouverner saintement leurs Eglises. (Sozom., l. VII, c. 9.)

LI. Il y avait lieu d'espérer que ce concile, appuyé de l'autorité du prince, aurait de grandes suites pour la religion, et que le schisme d'Antioche, qui divisait l'Orient d'avec l'Occident, seroit terminé par la mort de Mélèce qui en était la cause innocente: mais quelques esprits factieux s'étant obstinés à lui vouloir donner un successeur, la discorde se ralluma; et les orientaux eux-mêmes se désunirent et s'échauffèrent sur ce sujet.

Ce différend avait commencé sous l'empire du grand Constantin, qui, sur des calomnies inventées par les ariens, avait chassé d'Antioche Eustathe, patriarche de cette ville, et grand défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Les ariens s'étant emparés de son siége, et y ayant mis en sa place cinq ou six évêques de leur secte successivement, les catholiques furent opprimés; les uns cédèrent à la violence; les autres demeurèrent fermes dans la foi, sous la conduite du prêtre Paulin, et se nommèrent eustathiens. Mélèce étant devenu depuis patriarche par le crédit des ariens qui le croyaient de leur communion, et s'étant d'abord ouvertement déclaré contre eux, se vit tout à coup abandonné des deux partis. Les hérétiques qui l'avaient fait élire étaient piqués de son changement; les catholiques louaient son zèle, mais ils n'approuvaient pas son élection. (Chrysost., *Hom. in S. Eust.*)

Comme il avait néanmoins, outre une grande piété, une grande douceur, et un talent merveilleux pour se faire aimer, il attira en peu de temps beaucoup de peuple à sa communion. Quelques-uns se détachèrent de Paulin pour venir à lui. Plusieurs qui gémissaient depuis trente ans sous la tyrannie des ariens, recoururent à lui d'autant plus volontiers, qu'il avait eu la même faiblesse qu'eux, et qu'il les recevait avec beaucoup de condescendance et de charité. La persécution qu'il souffrit peu de jours après, ne fit qu'augmenter la vénération qu'on avait pour lui; et le troupeau, qu'il avait commencé d'assembler, s'accrut et se forma de lui-même pendant son exil. Quoique les catholiques de cette ville fussent tous unis dans la doctrine, ils étaient séparés de communion, et s'assemblaient en deux endroits différents; les uns dans une église que les ariens avaient laissée à Paulin, à cause du respect qu'ils avaient pour son âge, et en considération de ce qu'il était contraire à Mélèce; les autres dans une église du faubourg, qu'on appelait la Palée, ou l'ancienne église. (Theodoret., l. II, c. 27.)

Ce schisme scandalisa tout l'Orient. Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne, revenant de son exil de la Thébaïde, passa par Antioche, et se chargea d'accommoder ce différend; mais ayant trouvé les eustathiens résolus de ne point communiquer avec un évêque établi par les hérétiques, et d'ailleurs n'étant que trop porté par son naturel dur et inflexible à ne rien pardonner en matière de religion, il ordonna Paulin de son autorité privée. Il crut que le parti de Mélèce, qui paraissait plus disposé à la paix, se réunirait aisément aux eustathiens, quand il verrait à leur tête un évêque qui méritait de l'être, et qui n'avait jamais eu aucun commerce avec les ennemis de l'Eglise. Mais il se trompa; car les amis de Mélèce, offensés du tort qu'on lui faisait, et de ce qu'on n'avait pas daigné les consulter, protestèrent qu'ils n'auraient que lui pour pasteur, et qu'il n'avait pu être déposé par un seul évêque hors de son détroit, et sans avoir été ouï. Ils le sollicitèrent de venir en diligence, et se lièrent à lui plus étroitement qu'auparavant.

Dès que ce prélat fut arrivé d'Arménie, où il avait été longtemps en exil, ils s'efforcèrent de le faire asseoir dans un même trône avec Paulin, et prétendirent même, qu'ayant pour lui le plus grand nombre, il faisait comme le corps de l'Eglise, et que c'était aux autres communions, qui n'en étaient que les membres et les parties, à s'y réunir. Pour lui, comme il ne désirait que la paix, il se contenta de rentrer dans son église du faubourg. Il alla voir Paulin, et le pria d'agréer qu'ils gardassent en commun

les brebis que le maître du troupeau leur avait confiées, et qu'ils les rassemblassent toutes en une seule bergerie. Il proposa, pour ôter entre eux tout sujet de division (SOCRAT., l. V, c. 5), *que le saint Evangile fût mis sur le siége épiscopal; qu'ils fussent assis l'un d'un côté, l'autre de l'autre; et que celui qui survivrait à son collègue demeurât seul et paisible possesseur.* Paulin refusa la condition, et ne voulut avoir aucune société avec un homme que les ariens avaient fait évêque. (THEOD., l. V, c. 5.)

Cependant cette dissension avait troublé toute l'Eglise. Paulin, qui était Italien de naissance, avait eu plus de moyens de prévenir l'Eglise romaine, et tout l'Occident en sa faveur; et le Pape Damase, qui le connaissait pour un homme irréprochable et dans ses mœurs et dans sa foi, avait pris son parti. Tout l'Orient au contraire était affectionné à Mélèce, comme à un prélat qui ne cédait pas à l'autre en vertu; et qui de plus avait été banni trois fois pour la défense de la foi. Il s'était mêlé un peu de pitié à l'estime qu'on avait pour lui, quand on avait su qu'il souffrait avec la même patience la persécution des hérétiques et celle des catholiques, et que, sans se prévaloir de ses droits ni de son crédit, il demandait la paix, et ne pouvait l'obtenir. Mais quoiqu'on trouvât des défauts en leurs élections, on ne laissait pas d'honorer leurs personnes, et l'on convenait de part et d'autre que Mélèce eût été digne du siége d'Antioche, s'il n'y avait été mis par les ariens; et que Paulin eût mérité d'être ordonné évêque, si c'eût été d'une autre église que de celle d'Antioche.

Les ariens ayant enfin été chassés de cette ville, en vertu de l'édit de Théodose, Mélèce fut mis en possession de toutes leurs églises, préférablement à Paulin. Mais on les fit convenir que l'un d'eux venant à mourir, on ne mettrait personne en sa place, et que toutes les églises demeureraient au survivant. Quelques historiens ajoutent que cette convention fut signée par six personnes du clergé les plus capables de leur succéder, à qui l'on fit faire serment de ne point faire élire à cet évêché, et de ne le point accepter eux-mêmes, tant que l'un des deux patriarches vivrait. (SOCRAT., l. V, c. 5; SOZOM., l. VII, c. 3.)

LII. Après toutes ces précautions, on pouvait croire que la mort de Mélèce ferait cesser leur division, d'autant plus que ce saint homme en mourant avait conjuré les évêques de ne lui point donner de successeur, et de laisser Paulin seul en possession de son église. Mais comme on vint à parler de cette affaire, les esprits furent partagés, selon qu'ils étaient portés à la paix ou à la discorde. La plupart des anciens prélats représentèrent à l'assemblée, que ce serait perpétuer le schisme que d'élire un nouveau patriarche; que celui qui restait avait toujours mené une vie sans reproche; qu'il était d'un âge à ne pouvoir vivre que peu de temps; et que non-seulement il y avait de la charité à le laisser mourir en paix, mais encore de la justice à lui tenir la parole qu'on lui avait donnée. (GREG. Naz.)

Mais les jeunes soutinrent au contraire, qu'il ne fallait pas que la succession de l'épiscopat fût interrompue en un aussi saint homme que Mélèce; que Paulin était la créature de Damase; qu'il avait été ordonné par un évêque d'Occident, qui n'en avait eu ni le droit, ni la commission, et qu'ainsi l'Eglise d'Orient ne pouvait le reconnaître sans se faire tort.

Grégoire qui présidait alors au concile, et qui n'avait accepté le siége de Constantinople que dans la vue de pacifier les troubles de l'Eglise, fut sensiblement touché de cette contestation, dont il prévoyait les fâcheuses suites.

Quand ce fut à lui à parler, il s'opposa fortement à ceux qui proposaient une nouvelle élection, et leur remontra que cette proposition était non-seulement contraire à la paix, mais encore à l'honneur et à la bonne foi; qu'ils devaient avoir plus d'égard au bien public, qu'à des prétentions particulières; que l'épiscopat était un, et qu'il ne fallait pas faire une si grande différence entre les évêques de l'Orient et ceux de l'Occident; que s'ils avaient tant de passion d'ordonner un patriarche d'Antioche, la mort de Paulin, consumé d'années et de travaux, leur en donnerait bientôt l'occasion; et qu'ainsi ils ne perdaient rien à le laisser seul en son siége, puisqu'ils jouiraient du droit de lui donner un successeur après sa mort, et qu'ils auraient satisfait à leur conscience en donnant la paix à l'Eglise. (GREG. Naz., *Carm. de vita sua.*)

Quelque sage que fût cet avis, tous les jeunes évêques le rejetèrent, et n'alléguèrent d'autres raisons, sinon qu'ils n'avaient point eu de part à l'accord passé entre les deux évêques d'Antioche; et que, puisque Jésus-Christ avait voulu paraître en Orient, il était juste que l'Orient l'emportât sur l'Occident. Ils entraînèrent une partie des anciens, qui craignaient d'exciter un grand schisme en leur résistant. Ils sollicitèrent puissamment Grégoire; mais l'ayant trouvé inflexible, ils le regardèrent comme partisan des occidentaux, et ne le purent plus souffrir. Un procédé si déraisonnable déplut si fort à Grégoire, que ne voulant pas consentir à leur injustice, et désespérant de les ramener à la raison, il sortit du synode, et de la maison épiscopale où l'on s'assemblait, et résolut de renoncer à son évêché, puisqu'il ne pouvait pas y faire tout le bien qu'il avait espéré. (*Ibid.*)

LIII. Théodose, informé de ce désordre, ne désirait rien tant que de l'arrêter. Il exhortait les uns et les autres à s'unir pour l'intérêt commun de la religion.

Il approuvait le sentiment de Grégoire. Mais la conspiration des autres devint si générale, qu'il crut qu'il n'était pas honnête de leur ôter la liberté des suffrages, et qu'il ne serait pas possible de réduire un si grand parti. Il n'y avait plus rien à espérer, sinon

que les évêques d'Egypte et de Macédoine, qu'on attendait chaque jour, apportassent enfin le calme. L'empereur ne les avait pas appelés d'abord au concile; les premiers, parce qu'ils favorisaient Maxime; les seconds, parce qu'ils étaient dépendants de l'Eglise d'Occident. Mais pour l'affaire d'Antioche, il croyait qu'ils pourraient servir les uns et les autres à maintenir les droits de Paulin; ceux d'Egypte, parce que le concile d'Alexandrie avait approuvé son ordination; ceux de Macédoine, parce qu'il était lié de communion avec le Pape Damase. Mais quand ils arrivèrent, ils ne pensèrent qu'à faire casser l'élection de l'archevêque de Constantinople.

LIV. Timothée, patriarche d'Alexandrie, protestait qu'elle n'était pas légitime, puisqu'il n'y était point intervenu. Ceux qu'il avait amenés, piqués de ce qu'on ne les avait pas attendus, se liguèrent avec lui. Encore qu'ils fissent profession d'honorer Grégoire chacun en particulier, et qu'ils n'eussent aucune personne déterminée qu'ils voulussent mettre à sa place, ils ne laissèrent pas de s'en prendre à lui, en haine de ceux qui l'avaient élu. Pour couvrir néanmoins leur passion de quelque apparence de justice, ils alléguèrent que, contre les canons, il avait passé de l'évêché de Sasime à celui de Nazianze, et de ce dernier à celui de Constantinople. Quoiqu'un mauvais usage eût alors assez autorisé contre les lois anciennes ces fréquentes translations, ce reproche ne convenait point à Grégoire, quoi qu'en aient écrit quelques auteurs ecclésiastiques. Car deux métropolitains ayant au même temps pourvu à l'évêché de Sasime, il l'avait cédé pour le bien de la paix, et n'y avait jamais fait les fonctions; et son père l'ayant appelé depuis à Nazianze, pour en être assisté dans le gouvernement de cette Eglise, il y travailla comme coadjuteur, et non pas comme titulaire. Ainsi, il ne lui était pas difficile de se justifier là-dessus et de défendre sa promotion. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua*; Id., *De episc.*; Hieron., *De scrip.*; Ruffin., l. II, c. 9; Socrat., l. V, c. 7; Greg. Naz., epist. 41 et 46.)

LV. Les évêques qui l'avaient élu, et qui en étaient mal satisfaits, l'auraient volontiers abandonné; mais, par bienséance, ils soutenaient ce qu'ils avaient fait. Grégoire, ennuyé d'être le jouet des passions des hommes qui l'accusaient ou le défendaient par caprice, se servit de cette occasion pour exécuter le dessein qu'il avait depuis longtemps de se retirer. Il entra dans le concile, et dit aux évêques, *qu'il les suppliait de laisser là ce qui le regardait, et de ne penser qu'à la paix et à l'union de l'Eglise; que, puisqu'il était la cause de la tempête, il voulait bien, comme un autre Jonas, être jeté dans la mer; qu'il avait reçu l'épiscopat contre son gré, et qu'il le rendait avec joie comme un dépôt qu'on lui avait confié; qu'aussi bien son âge et ses infirmités lui devaient faire souhaiter, après tant d'agitations, un intervalle de solitude et de repos, pour se disposer à bien mourir.* Il leur dit adieu, les conjurant, puisqu'il leur était le principal sujet de leur division, de se réunir en tout le reste, et de lui donner un successeur qui fût zélé pour le bien de l'Eglise, et pour la défense de la foi. (Greg. Naz., *Carm. de vita sua.*)

Ce discours surprit les évêques, mais il ne leur déplut pas. Les uns eurent le plaisir de voir tomber de soi-même ce qu'on avait fait sans eux; les autres furent bien aises d'être délivrés de la peine de soutenir ce qu'ils se repentaient d'avoir fait. La démission de l'archevêque fut reçue, et il sortit de l'assemblée sans que personne fît aucune instance pour le retenir. Quelques prélats se bouchèrent les oreilles, de peur d'entendre sa démission, et sortirent avec lui. (*Ibid.*)

LVI. Il ne restait plus qu'à faire agréer son dessein à l'empereur. Il l'alla trouver, et après l'avoir supplié d'établir la paix dans le concile, et de retenir par son autorité ceux que la crainte de Dieu n'y retenait pas, il lui demanda la permission de se retirer. Théodose, à qui l'on n'avait pas accoutumé de demander de pareilles grâces, fut surpris de cette prière, et tâcha par de fortes considérations de l'arrêter; il voulut même s'entremettre pour le maintenir dans sa dignité. Mais l'archevêque lui représenta qu'il n'était pas d'un empereur aussi juste et aussi pieux qu'il était, de préférer les intérêts d'un particulier à ceux de toute l'Eglise; et que, pour lui, il se croyait obligé de faire ce sacrifice de son siége, en un temps où sa vieillesse et ses maladies ne lui laissaient presque plus de force pour assister son troupeau que par ses vœux et par ses prières.

LVII. Après s'être assuré du consentement de l'empereur, il assembla le peuple dans sa cathédrale, et prononça en présence de tous les Pères du concile, ce dernier et célèbre sermon, où il rendit compte de son administration et de sa conduite. Il représenta l'état de l'Eglise de Constantinople; comme elle s'y était accrue, ce qu'il avait fait ou souffert pour ce sujet. Il expliqua la doctrine qu'il avait prêchée, et se confiant en son innocence, à l'exemple de Samuel et de saint Paul, il prit ses auditeurs à témoin de son désintéressement, et du soin qu'il avait eu, après leur avoir annoncé l'Evangile, de se resserrer en lui-même, et de conserver la pureté de son sacerdoce. Il exposa en peu de mots les principales causes de sa retraite, qui étaient les contestations qu'il voyait élevées dans l'Eglise, les reproches importuns qu'on lui faisait de traiter les hérétiques avec trop de douceur, et de n'avoir en son train, en sa table, ni en sa personne, rien qui marquât la grandeur de son rang (ce qu'on appelait mal soutenir sa dignité), et condamner trop ouvertement le luxe et le faste séculier des autres. (Greg. Naz., orat. 32, 19.)

Enfin, après avoir exhorté le peuple à retenir la foi qu'il lui avait enseignée, les hérétiques à se convertir, les courtisans à

se corriger, les évêques à se réunir, et à quitter leurs siéges comme lui, s'ils pouvaient par là contribuer à la paix; après avoir souhaité pour successeur un homme de bien, qui, sans manquer de charité et de condescendance, eût le courage de se faire des ennemis pour la justice, il prit congé de chacune de ses églises, et surtout de sa chère Anastasie, puis de toutes les sociétés et de tous les ordres de la ville. Il les pria de se souvenir de lui et de ses travaux, dont il ne demandait d'autre récompense que la permission de se retirer. Au lieu des applaudissements accoutumés on n'entendit que plaintes et que sanglots durant ce discours, chacun se retira dans sa maison fondant en larmes; et l'archevêque, attendri, mais pourtant inflexible dans sa résolution, alla jouir des douceurs de la solitude qu'il avait toujours tendrement aimée.

LVIII. Théodose, qui regardait comme une des plus importantes affaires de l'empire le choix d'un nouvel archevêque de Constantinople, entra le lendemain dans le concile, et se plaignit de ces disputes et de ces dissensions continuelles, dont les catholiques étaient scandalisés, et dont les hérésies tiraient de grands avantages. Il témoigna aux évêques le déplaisir qu'il avait eu de voir Grégoire obligé de quitter le siége de sa ville impériale, où il aurait fallu l'appeler quand on ne l'y aurait pas trouvé établi, surtout après les services qu'il avait rendus à cette Église, et les dangers qu'il y avait courus en y rétablissant la religion. Il leur dit: *Que quelque peine qu'il eût eue à lui accorder son congé, en un temps où l'Eglise avait tant de besoin de prélats savants, paisibles et saints, il avait bien voulu à son instante prière y consentir pour le bien de la paix, mais qu'il les priait de lui chercher un homme qui pût remplir dignement sa place, et de s'accorder si bien sur ce choix, qu'il n'y eût plus entre eux aucune division.* (Sozom., l. VII, c. 7.)

LIX. Il leur ordonna de faire chacun un mémoire de ceux qu'ils jugeraient capables de cette charge, et de lui présenter tous ces noms dans une seule feuille, afin qu'il pût en choisir un entre tous les autres. Les évêques, contents d'être venus à bout de leur dessein, et résolus d'apaiser Théodose, qui leur paraissait mal satisfait de leur conduite passée, jetèrent les yeux sur divers sujets de leur connaissance. (*Ibid.*, c. 8.) Comme ils étaient occupés à cette recherche, Nectaire, né à Tarse en Cilicie, d'une ancienne maison de sénateurs, qui avait exercé la charge de gouverneur de Constantinople, étant près de s'en retourner en son pays, alla voir par hasard Diodore son évêque, pour savoir de lui s'il n'avait rien à lui ordonner avant son départ. Ils s'entretinrent de diverses affaires; et comme Diodore avait l'esprit rempli de cette nomination, dont il était peut-être embarrassé, il considéra plusieurs fois Nectaire; et trouvant de la douceur dans son entretien, et quelque chose de majestueux et de vénérable dans son air et sur son visage, il résolut de le proposer. (Theodor., l. V, c. 8; Socrat., l. V, c. 8.)

Sans se découvrir néanmoins à lui, il le pria de l'accompagner chez un évêque de ses amis, à qui il le présenta avec beaucoup d'éloge. Il lui recommanda ensuite Nectaire en secret, et le sollicita fortement de lui donner son suffrage, et d'écrire son nom avec les autres. Ce prélat qui était apparemment chargé de dresser la feuille, et de la porter à l'empereur, se moqua de la prière que lui faisait Diodore; mais il ne laissa pas de mettre Nectaire au nombre des prétendants, quoiqu'il ne reconnût rien en lui de plus recommandable que sa vieillesse et sa bonne mine.

LX. L'empereur ayant demandé peu de jours après le mémoire des évêques, l'examina attentivement; et après avoir lu et relu les noms de ceux qu'on proposait pour succéder à Grégoire, il s'arrêta à celui de Nectaire, à qui l'on pensait le moins. Il le nomma à l'archevêché de Constantinople, soit qu'il le connût plus que les autres, parce qu'il était de sa cour; soit qu'il le crût plus propre à entretenir la paix dans les conjonctures présentes. Car outre que c'était un esprit doux et accommodant, il n'avait ni d'assez grands talents pour donner de l'ombrage, ni d'assez grandes vertus pour être à charge à ceux qui ne voudraient pas l'imiter. Nectaire, que Diodore avait prié de différer son voyage jusqu'alors, apprit cette nouvelle et ne la put croire. La plupart des Pères du concile furent étonnés de ce choix, et se demandaient les uns aux autres, *qui était ce Nectaire, d'où il venait, et quelle était sa profession.* Mais lorsqu'ils apprirent qu'il n'avait pas mené une vie assez pure pour mériter d'être élevé tout d'un coup au sacerdoce, et que de plus il n'était pas encore baptisé, ils crurent que l'empereur avait été surpris, et que le seul hasard, comme il arrive quelquefois en ces rencontres, avait présidé à cette nomination.

LXI. Ils remontrèrent donc humblement à Théodose qu'avec tout le respect et toute la déférence qu'ils avaient pour ses volontés, ils ne pouvaient s'empêcher de trouver en Nectaire des défauts essentiels et canoniques; que son âge et les emplois différents qu'il avait eus sous les empereurs, lui avaient donné une grande expérience des choses du monde, mais qu'il n'avait jamais passé par aucun degré de cléricature et que n'ayant pas reçu le baptême, il n'était guère en état d'être évêque. Quoiqu'il n'y eût rien de si juste que cette remontrance, l'empereur avait remarqué tant de passion et de cabales en ceux qui la faisaient, qu'il crut qu'après avoir chassé l'autre archevêque, ils voulaient encore exclure celui-ci, pour essayer de mettre quelqu'un de leurs partisans en cette place. Il persista dans son avis et les évêques s'y rendirent sans répugnance.

LXII. Ainsi Nectaire fut élu par l'autorité du prince, qui se trouvait engagé à son élection, par le consentement du peuple qui

admirait son honnêteté et sa douceur et par les suffrages du synode qui craignait de déplaire à Théodose. Il fut baptisé ; et comme il était encore revêtu de sa robe de néophyte, il fut fait évêque sans avoir apporté autre disposition à l'épiscopat que celle de ne l'avoir pas brigué. Comme il n'avait presque aucune connaissance des matières ecclésiastiques, on lui laissa Ciriaque, évêque d'Adanes en Cilicie; Evagre de Pont, que Grégoire de Nysse avait fait diacre, et quelques autres ecclésiastiques de savoir et de piété ; les uns pour le former dans les fonctions épiscopales, les autres pour le garantir des surprises des hérétiques. Sa vie, depuis son ordination, fut exemplaire et sa foi toujours orthodoxe ; mais il eut tant de facilité et d'indulgence pour tout le monde, et une si grande indifférence pour la discipline, que les ariens s'en seraient notablement prévalus, si l'empereur, pour réparer la faute qu'il avait faite, ne les eût réprimés et n'eût pris sur soi la vigilance et la vigueur qui manquaient à cet archevêque.

LXIII. Cette affaire étant ainsi terminée, on ne pensa plus qu'à la conclusion du concile. Ceux qui n'avaient pas assisté aux premières séances signèrent ce qu'on avait décidé contre les hérésies et contre les abus qu'on avait condamnés. Nectaire fut marqué au nombre de ces évêques principaux, qui étaient comme les centres de la communion dans leurs provinces. Théodose de son côté renouvela ses édits en faveur de la religion ; et pour fermer le concile par quelque cérémonie d'éclat, il fit transporter à Constantinople le corps de saint Paul, qui en avait été autrefois évêque et que les ariens avaient fait mourir inhumainement à Cucuse (1), où il avait été relégué par Constantius. Tous les Pères allèrent au-devant de ces vénérables reliques, bien loin au delà de Chalcédoine, et les conduisirent comme en triomphe dans la ville. L'empereur commanda qu'on les mît dans une église que Macédonius avait fait bâtir après s'être emparé du siége de ce saint. Par ce moyen le persécuteur même contribuait à la gloire du martyr, et Théodose faisait connaître par l'honneur qu'il rendait à la mémoire des prélats qui étaient morts pour la défense de la foi, le peu de cas qu'il faisait de ceux qui la combattaient pendant leur vie. (Soz. l. VII, c. 10.)

Ainsi se termina vers la fin du mois de juillet ce concile, que l'Orient reconnut pour œcuménique, et que le Pape saint Grégoire mit depuis au nombre des quatre qu'il révérait comme les quatre Evangiles. Les passions particulières et les intérêts personnels troublèrent le cours de cette assemblée ; mais la vérité ne laissa pas de s'y établir contre l'erreur des macédoniens. Ainsi Dieu réunit, pour la confirmation de sa foi, les esprits des hommes qu'il abandonne quand il veut à leur préoccupation et à leur sens, et tire des contestations et des désordres qui naissent quelquefois dans la religion, les fruits que sa providence a destiné d'en tirer. (Théod., lib. V, 9.)

LXIV. Les évêques s'étant séparés pour aller chacun dans son église, Théodose partit pour aller joindre son armée, que Promote, un de ses généraux, avait eu ordre de rassembler à l'entrée de la Mysie. Les Huns, les Syriens et les Carpodaques, mêlés ensemble, avaient fait irruption de ce côté-là, et avaient jeté une si grande frayeur dans toutes les provinces voisines, que tout le peuple de la campagne avait abandonné ses moissons et s'était retiré en désordre dans les villes éloignées. L'empereur les rassura par sa présence ; et après avoir fait la revue de son armée, marcha droit aux ennemis et leur donna bataille peu de jours après. Les historiens ne rapportent d'autres circonstances de cette expédition, sinon qu'il remporta une célèbre victoire et qu'il défit cette armée de barbares, dont la plupart furent tués et le reste obligé de se retirer dans leur pays, d'où ils n'osèrent plus sortir. Depuis cette défaite, les troupes se crurent invincibles sous Théodose ; et les peuples, persuadés qu'on ne pouvait les troubler désormais impunément, reprirent le soin et la culture des terres. Alors les pertes passées se réparèrent, et l'empire jouit du fruit du gouvernement juste et glorieux de Théodose. (Sozom., lib. IV.)

LXV. Ce fut environ ce temps que le roi de Perse résolut de lui envoyer une ambassade solennelle, pour lui demander son amitié et pour conclure avec lui une alliance constante. Ces deux nations, presque toujours armées l'une contre l'autre, ou pour le règlement des limites, ou sur d'anciennes prétentions et des différends imprévus qui arrivent souvent entre des Etats également puissants et voisins, entretenaient depuis longtemps une guerre, qui n'était interrompue que par quelques intervalles de paix et par des trêves de quelques années. Constantius avait entrepris plusieurs fois de passer le Tigre ou l'Euphrate et d'étendre ses frontières de ce côté-là ; mais il avait rarement réussi ; et, s'il avait remporté de temps en temps quelques avantages par ses généraux, il avait toujours été vaincu, lorsqu'il y avait été en personne. (Oros., *Hist.*) Mais le malheur n'était tombé que sur l'empereur et sur ses troupes ; et soit que les Perses n'eussent voulu que défendre leurs villes, soit qu'ils n'eussent su profiter de leur victoire, ils n'avaient pas pris un pouce de terre sur l'empire. (Ammian, lib. XXV.)

Julien continua la guerre : mais ayant été tué dans un combat, et l'armée qu'il avait engagée dans le pays ennemi se trouvant sur le point de périr ou par les armes, ou par la famine, les officiers s'assemblèrent pour choisir un chef capable de les tirer de la nécessité où ils étaient, et jetèrent les yeux sur Jovien, qu'ils élurent empereur du consentement de toute l'armée. Ce prince, qui

(1) Petite ville d'Arménie.

se trouvait chargé de réparer la faute que son prédécesseur avait faite, chercha tous les moyens de combattre et remporta même quelque avantage sur les ennemis en quelques rencontres. Mais Sapor, roi de Perse, qui savait que les Romains étaient réduits à manger la chair de leurs chevaux, n'avait garde d'en venir aux mains avec eux et voulait les laisser consumer par la faim. Cependant, quoiqu'il les vît en cette extrémité et qu'il pût n'en pas laisser échapper un seul, il craignit le désespoir de tant de braves gens et considéra que ce qu'il acquerrait par un traité serait plus assuré que ce qu'il pourrait gagner à force d'armes. Il envoya donc le premier leur faire des propositions de paix, comme par une espèce de grâce.

Cette modération qu'il faisait paraître ne laissait pas d'être bien rude ; car outre qu'il les tint quatre jours en négociation, en un temps où ils enduraient une faim extrême, il leur imposa des conditions honteuses, que l'extrémité où ils étaient leur fit accepter. Ces conditions furent : *Que l'empereur céderait aux Perses cinq provinces sur le Tigre, avec divers châteaux ; qu'il leur remettrait les villes de Nisibe et de Singare ; et surtout qu'il s'engagerait à ne donner aucun secours à Arsace, roi d'Arménie, contre la Perse, quoiqu'il fût un des plus fidèles alliés de l'empire.* Jovien fut contraint de signer ces articles ; et quoiqu'on le pressât quand il fut hors de danger, de rompre cet accord que la seule nécessité lui avait fait faire ; et que les habitants de Nisibe lui offrissent de se défendre eux-mêmes et d'arrêter comme ils avaient fait plusieurs fois toute la puissance du roi de Perse, il ne put consentir à aucune proposition de rupture et ne voulut point violer la foi que le malheur du temps l'avait forcé de donner. Ainsi les otages furent renvoyés de part et d'autre, et la paix fut conclue entre les deux couronnes pour trente ans. (AMMIAN., l. XXV.)

Ce traité fut depuis une source de division. Les Perses, enflés de cet heureux succès, croyaient pouvoir tout entreprendre, et les Romains ne demandaient qu'une occasion de se relever des pertes qu'ils avaient faites. Comme l'Arménie était entre les deux empires, elle pouvait donner un grand poids aux affaires : aussi on disputait des deux côtés à qui pourrait s'en rendre maître. Sapor, après s'être tenu quelque temps en repos, résolut de s'emparer de ce royaume. Il sollicitait la noblesse de se rendre à lui ; il y forçait le peuple par des courses continuelles qu'il faisait jusqu'au milieu du pays ; et ayant attiré par des caresses et des témoignages d'amitié le roi Arsace à une entrevue, il l'arrêta et le fit mourir dans la citadelle d'Agabane. (*Ibid.*, l. XXVII.)

Para, fils d'Arsace, craignant le même traitement, s'alla jeter, par les conseils de la reine sa mère, entre les bras des Romains. Valens qui avait succédé à Jovien, le reçut et l'envoya à Néocésarée où il le fit traiter et élever en roi. Il commanda quelque temps après à Térence, un de ses lieutenants, de ramener ce jeune prince en Arménie et de le mettre en possession de ses Etats qui le redemandaient. Encore que l'empereur eût pris de grandes précautions, et qu'il eût commandé à Térence de ne mener aucunes troupes et de ne se trouver pas au couronnement du roi, Sapor ne laissa pas de se plaindre qu'on assistait l'Arménie et qu'on manquait à un des principaux articles du dernier traité. Il entra avec une armée dans ce royaume ; et, n'ayant pu se saisir de la personne du roi qui s'était sauvé dans des montagnes où il demeura cinq mois caché, il ravagea le pays et prit, après un siége très-difficile, le fort d'Artogerasse où la reine mère s'était renfermée avec les trésors du feu roi.

Valens, qui voyait la perte de l'Arménie inévitable, si l'on n'y remédiait promptement, envoya ordre au comte Arinthée de marcher vers ce côté-là avec l'armée qu'il commandait et de secourir les Arméniens, si l'on ne cessait de les attaquer. Sapor, qui savait être humble et superbe selon les temps, s'arrêta dès qu'il eût appris que l'armée de l'empire approchait. Il voulut s'assurer de l'esprit du roi Para, en lui promettant une alliance et une protection inviolables, et l'engagea, par le conseil de quelques courtisans qu'il avait gagnés, de se défaire de deux ministres qui le servaient très-fidèlement. Cependant il envoya des ambassadeurs à la cour de Constantinople, pour y représenter que l'empereur n'avait aucun droit d'assister le roi d'Arménie ; et que s'il continuait de se liguer avec lui et de lui envoyer des armées, c'était une infraction dont le roi de Perse serait contraint de se venger. (*Ibid.*)

Valens ne fit pas grand cas de cette ambassade, et ne répondit autre chose, sinon *qu'il ne se mêlait pas des différends des Perses avec les Arméniens ; qu'il était libre aux souverains d'envoyer sur leurs terres des armées, selon qu'ils le jugeaient à propos pour le bien de leurs affaires ; qu'il ne faisait aucune ligue au préjudice des traités ; mais qu'il avait plus de droit de protéger le roi d'Arménie que Sapor n'en avait de l'opprimer ; et que si l'un était contre la foi d'un traité, l'autre était contre la justice et contre tous les droits des gens.* Sur cela il renvoya les ambassadeurs. Sapor prit cette réponse pour une rupture ouverte, leva des troupes et fit de grands préparatifs de guerre pour le printemps. L'empereur de son côté envoya contre lui le comte de Trajan et Vadomaire, roi des Allemands, avec ordre d'observer les Perses et de ne faire aucun acte d'hostilité contre eux qu'à la dernière extrémité. (*Ibid.*, l. XXIX.)

Ces deux généraux marchèrent avec les légions vers la frontière, prenant toujours des postes commodes pour l'infanterie qui faisait toute la force de leur armée. Là ils se tenaient serrés et reculaient même exprès lorsqu'ils voyaient approcher l'ennemi, de peur qu'on ne les accusât d'avoir été les premiers à rompre la trêve. Mais enfin les Per-

ses étant venus pour les forcer, dans la pensée qu'ils fuyaient par lâcheté et non par prudence, il fallut nécessairement en venir aux mains. Le combat fut rude, et Sapor fut contraint de se retirer à Ctesiphonte, après avoir perdu la bataille et demandé lui-même une trêve qui lui fut accordée incontinent.

Cependant ceux qui veillaient sur les affaires d'Arménie, écrivaient à l'empereur qu'il fallait y envoyer un autre roi, que tout y était en désordre, que Para traitait mal ses sujets et qu'il les obligeait par son orgueil à se jeter entre les bras du roi de Perse ; ce qui serait d'une grande conséquence pour l'empire. Valens l'ayant fait venir sous prétexte de conférer avec lui sur les affaires présentes, le laissa à Tarse en Cilicie, sans lui rien dire, et lui donna un grand nombre d'officiers, en apparence pour le servir, mais en effet pour le garder. Ce jeune prince, s'étant aperçu de sa prison et craignant même pour sa vie, se sauva un matin avec tant de diligence, qu'encore qu'il fût poursuivi par des chemins coupés et accourcis, il gagna ses Etats sans donner dans les piéges qu'on lui avait tendus en plusieurs endroits. Il fut reçu de ses peuples avec beaucoup de joie, et dissimulant tous les sujets qu'il avait de se plaindre de l'empereur, il demeurait dans la fidélité qu'il avait jurée à l'empire.

Mais ceux qui commandaient dans l'Arménie et dans les provinces voisines, craignant qu'il ne livrât son royaume aux Perses, écrivirent contre lui à la cour et l'accusèrent d'entretenir des intelligences secrètes avec les ennemis, d'avoir fait mourir deux de ses ministres affectionnés à son service et aux intérêts de l'empire, et surtout de se mêler d'enchantement et de magie. Plusieurs témoignaient qu'il avait le secret de transformer les hommes ou de les consumer par des langueurs incurables. Ceux qui l'avaient poursuivi disaient, pour s'excuser de l'avoir manqué, qu'il leur avait fasciné les yeux. Valens, qui était crédule et défiant, et qui n'appréhendait rien tant que de mourir par des maléfices, manda secrètement que par force ou par artifice on le délivrât d'un homme si dangereux : ce qui fut exécuté peu de temps après dans un festin, où ce jeune prince fut inhumainement assassiné.

Sapor, étonné de la perte de la dernière bataille et plus encore de la mort du roi d'Arménie, avec qui il espérait prendre des mesures infaillibles contre les Romains, eut recours aux négociations. Il envoya Arsace, un des principaux seigneurs de sa cour, pour proposer à l'empereur de terminer leurs différends à l'amiable, et de ruiner de concert l'Arménie qui n'avait plus de roi, et qui était l'unique cause de leurs divisions et de leurs guerres. Valens rejeta la proposition et répondit qu'il s'en tenait aux anciens traités et qu'il ne voulait rien innover. (AMMIAN., l. XXX.)

Après plusieurs détours, on en vint aux menaces, et peu de temps après on se prépara des deux côtés à la guerre. Valens fit faire des levées dans le pays des Scythes, et résolut d'entrer dans la Perse avec trois corps d'armée au commencement du printemps. Sapor sollicita ses alliés de lui envoyer du secours et assembla une grande armée. Il prévint même les Romains, et se jeta sur quelques provinces voisines qu'ils avaient nouvellement acquises. La révolte des Goths étant arrivée là-dessus, il fallut tout souffrir des Perses, et faire la paix avec eux à des conditions peu honorables, mais nécessaires.

LXVI. Sapor jouissait des avantages qu'il avait tirés des conjonctures des affaires ; et comme il avait été nourri à la guerre dès sa jeunesse, il pensait toujours à de nouvelles entreprises, et son ambition dans un âge fort avancé n'était point diminuée. Mais lorsqu'il sut que Théodose était empereur, et qu'il eut appris les grandes qualités dont il était doué et les grandes actions qu'il avait faites, il lui envoya une célèbre ambassade ; et soit qu'il fût touché de la réputation de ce prince, soit qu'il craignît de perdre sous lui ce qu'il avait acquis sous ses prédécesseurs, il chargea ses ambassadeurs de lui dire de sa part, *qu'il se réjouissait de sa promotion à l'empire ; qu'après avoir eu la guerre avec quatre empereurs, qu'il pouvait se vanter d'avoir vaincus en plusieurs rencontres, il était bien aise d'en trouver un avec qui il pût vivre dans une parfaite intelligence ; qu'il le priait de lui accorder son amitié, et de vouloir bien qu'il passât le reste de ses jours en paix dans son alliance.* Il lui offrait même de terminer les anciennes contestations des deux nations, et de régler leurs prétentions sur l'Arménie et sur l'Ibérie, par un accommodement raisonnable.

LXVII. Théodose, qui savait combien la paix était nécessaire à l'empire, et combien coûtent aux peuples les guerres, lors même qu'elles sont glorieuses aux rois qui les ont entreprises, entendit ces ouvertures de paix avec joie, et répondit aux ambassadeurs, *qu'il remerciait leur roi des offres qu'il lui faisait faire, et qu'il l'assurait de son amitié ; qu'ayant été appelé à l'empire, il avait travaillé à terminer les guerres qu'il avait trouvées, mais qu'il avait évité de s'en attirer de nouvelles ; que ses prédécesseurs sans doute avaient eu des sujets de rompre avec les Perses ; mais que pour lui, il répondrait toujours aux intentions des princes qui voudraient bien vivre avec lui ; et que leur maître étant dans cette résolution, ne pouvait choisir un ami plus sincère, ni un plus fidèle allié.* L'empereur, après avoir reçu ces ambassadeurs avec une magnificence extraordinaire, et après les avoir retenus quelque temps en sa cour, pour régler avec eux les principales affaires des deux empires, il les renvoya comblés de riches présents, et remplis de l'admiration de sa grandeur et de sa bonté.

En ce même temps arrivèrent à Constantinople quelques prêtres, députés du concile

du concile d'Aquilée, qui venait de condamner deux évêques d'Illyrie, convaincus d'être ariens. Ils demandèrent audience à l'empereur et lui présentèrent des lettres de cette assemblée, dont Ambroise de Milan et Valérien d'Aquilée étaient les chefs. Ces prélats, après avoir rendu grâces à Théodose d'avoir délivré l'Eglise d'Orient de l'oppression des ariens, se plaignaient à lui du dessein qu'on avait pris à Constantinople de donner un successeur à Mélèce ; ce qu'ils regardaient comme une persécution qu'on allait faire à Paulin, qui avait toujours été de leur communion. Ils le priaient, pour remédier à ces désordres, de faire assembler à Alexandrie un concile de toute l'Eglise catholique, et de le confirmer par son autorité impériale. Théodose, qui n'avait pas de plus grande passion que celle de voir finir tous les différends ecclésiastiques, leur aurait volontiers accordé ce qu'ils demandaient; mais parce qu'il ne voulait rien faire sans conseil, et qu'il craignait d'assembler des esprits déjà aigris et difficiles à réunir, il écrivit aux évêques d'Orient, et les pria de revenir à Constantinople au commencement de l'été prochain, pour y délibérer ensemble sur la proposition des Occidentaux. (THEODORET., l. V, c. 9.)

LXIX Peu de temps après, l'empereur reçut d'autres lettres, par lesquelles les évêques d'Occident, après lui avoir représenté de nouveau la nécessité d'un concile universel, pour condamner l'hérésie d'Apollinaire, pour déterminer ceux avec qui il fallait communiquer, pour examiner l'élection de Flavien, et pour pacifier tous les troubles de l'Eglise, le priaient de convoquer cette assemblée, et d'agréer qu'elle se tînt, non pas à Alexandrie, mais à Rome. L'empereur Gratien le souhaitait et agissait de concert avec les évêques. Théodose, qui connaissait la délicatesse des Orientaux, piqués d'une fausse émulation contre les autres, et jaloux de certains droits qu'ils s'attribuaient vainement, prévoyait qu'ils auraient peine à se résoudre d'aller à Rome. Il savait qu'ils ne souffriraient jamais qu'on touchât à ce qu'ils avaient fait à Constantinople, et qu'ainsi la division s'augmenterait au lieu de s'apaiser. Il n'était pas trop porté lui-même à procurer un nouveau concile, où l'on se proposait de donner atteinte à celui qu'il avait fait tenir l'année d'auparavant. C'est pourquoi il ne se pressa pas de répondre ni à Gratien, ni aux évêques, jusqu'à ce qu'il eût reconnu les intentions de ceux qu'il avait mandés.

LXX. Cependant Maxime recommença ses intrigues. Chassé de Constantinople et rebuté par Théodose, il s'était retiré dans Alexandrie auprès du patriarche qui l'avait trop légèrement favorisé. Là, songeant aux moyens de troubler encore l'Eglise, il menaçait ce bon vieillard de le chasser lui-même de son siége, s'il n'achevait de l'établir dans celui de Grégoire de Nazianze. Peut-être en serait-il venu à bout, si le gouverneur d'Egypte, connaissant combien cet esprit était remuant et dangereux, ne lui eût commandé de sortir de la ville. Il fut contraint de vivre à la campagne, où il se tint en repos malgré lui durant quelque temps. Mais au premier bruit de la convocation d'un concile général à Rome, il partit promptement et se rendit en Italie, pour prévenir ceux qui n'étaient pas encore informés de sa vie scandaleuse et de son intrusion à l'épiscopat. Il alla trouver l'empereur Gratien, et connaissant son zèle pour la religion catholique, il lui présenta un livre qu'il se vantait d'avoir composé contre les ariens.

Après cela, il s'adressa aux évêques et leur dit : *Qu'après tant de mauvais traitements qu'il avait reçus en Orient, il venait enfin en ces lieux où la justice était reconnue, et où les prélats persécutés avaient toujours trouvé leur asile; que son ordination était canonique, faite par plusieurs évêques, autorisée par le patriarche d'Alexandrie, exécutée à la vérité dans une maison particulière, mais en un temps où les ariens occupaient malheureusement toutes les églises; et que cependant on avait maintenu Grégoire, et l'on venait d'élire Nectaire à son préjudice.* Il leur montra ses lettres de communion avec Pierre d'Alexandrie, et n'oublia rien de ce qui pouvait les toucher de pitié pour lui, et les animer contre les Orientaux, dont il savait qu'ils avaient sujet d'être mécontents.

Par ce discours artificieux, il réveilla les passions de plusieurs qui étaient déjà préoccupés contre l'Eglise d'Orient; et la sagesse de saint Ambroise ne fut pas à l'épreuve de la dissimulation de cet hypocrite. Ces prélats le reçurent dans leur communion comme un homme de bien qu'on persécutait en Orient, et qui avait droit, selon les canons, de demander l'évêché de Constantinople. Comme ils n'étaient pas pourtant suffisamment informés de l'affaire, ils en renvoyèrent le jugement au concile qui devait bientôt s'assembler de toutes les parties du monde, et se contentèrent d'écrire à Théodose, pour le prier d'avoir égard aux intérêts de Maxime, autant que la paix de l'Eglise le pourrait permettre.

Pendant que ces choses se passaient en Occident, les évêques d'Orient, convoqués une seconde fois par l'empereur, se rendaient à Constantinople. (*Append. Cod. Theod.*, p. 105.)

LXXI. La plupart de ceux qui s'y étaient trouvés l'année d'auparavant, y revinrent, et ceux qui ne purent sortir de leurs provinces, donnèrent leur consentement par écrit, et pouvoir d'agir en leur nom. Il n'y eut que Grégoire de Nazianze qui n'y voulut avoir aucune part, et qui s'en excusa sur le peu de fruit qui revenait ordinairement de ces assemblées tumultueuses, et sur ses infirmités qui ne lui permettaient pas d'entreprendre ce voyage.

Aussitôt que ces prélats furent arrivés, Théodose leur communiqua la proposition que faisaient les évêques d'Italie, et voulut avoir leur avis sur le synode général qu'on aurait voulu convoquer à Rome. Ils répondirent : *Qu'ils ne refusaient pas de contribuer*

à l'affermissement de la foi et à la réunion de l'Église : mais qu'ils le priaient de considérer qu'il n'y avait point de raisons si pressantes pour les faire aller si loin ; que durant que l'Occident jouissait d'une profonde paix, l'Orient avait été agité de cruelles tempêtes ; et qu'après ces persécutions, les Églises avaient besoin de la présence de leurs pasteurs : qu'au reste, ils n'avaient le consentement de leurs confrères que pour le concile de Constantinople, et qu'il ne restait pas assez de temps pour les consulter sur le sujet de celui de Rome.

Ils firent la même réponse à ceux qui les avaient invités à ce concile. Ils ajoutèrent une profession de foi sur la Trinité et sur l'Incarnation ; et après leur avoir rendu compte de l'élection de Nectaire et de celle de Flavien, ils les prièrent de vouloir les approuver, et de quitter leurs affections particulières pour l'intérêt commun de l'Église. Ils députèrent même trois évêques de leur corps vers ceux d'Italie, pour leur témoigner le désir qu'ils auraient eu de les voir et de les assurer de leur amour pour l'union et de leur zèle pour la foi. L'empereur voyant sous ces démonstrations d'amitié et de religion beaucoup de froideur et d'indifférence dans leur esprit, reçut leurs excuses, et crut qu'il fallait empêcher une assemblée qui serait composée de deux partis déjà tout formés, et qui ne produirait vraisemblablement que des troubles pareils à ceux qu'il avait vus avec tant de déplaisir à Constantinople. Il manda donc à l'empereur Gratien et aux évêques d'Italie : *Qu'il avait fait de sérieuses réflexions sur la demande qu'on faisait d'un concile œcuménique à Rome, et que les prélats de son empire, qu'il avait consultés là-dessus, lui avaient allégué la difficulté du voyage en une saison avancée, et le peu d'apparence qu'il y avait qu'ils pussent abandonner leurs Églises, pour se trouver à une assemblée qui n'était pas si nécessaire depuis celle de Constantinople ; qu'il n'avait pu résister à ces raisons, mais qu'il les priait d'être persuadés qu'il contribuerait à la paix de tout son pouvoir, et qu'il y porterait tous ceux qui dépendaient de lui.*

LXXII. Cependant les Goths de la suite d'Athanaric étaient arrivés en leur pays. Comme ils n'en avaient été chassés pour aucun sujet de haine particulière qu'on eût contre eux, ils y furent reçus sans aucune difficulté. La fidélité qu'ils avaient gardée à leur prince jusqu'à la fin, paraissait louable, même aux Barbares ; et Fritigerne, à qui il importait de faire valoir un si bon exemple, les retenait volontiers auprès de lui, et les favorisait en toute rencontre.

Ceux-ci ne cessaient de raconter les grandes choses qu'ils avaient vues dans la cour de Constantinople, et de louer surtout la magnificence et la bonté de Théodose. Ils entretenaient le roi et le peuple des civilités qu'il avait faites à Athanaric, et des honneurs qu'il lui avait rendus après sa mort. Ils montraient les présents qu'il leur avait faits : ils redisaient les paroles obligeantes qu'il leur avait dites : et à force de parler des grandes qualités de l'empereur, ils réduisirent toute leur nation, quelque prévenue qu'elle fût contre lui, à le craindre et l'estimer.

LXXIII. Fritigerne, qui se voyait avancé en âge, qui craignait les révolutions, et qui d'ailleurs savait connaître et priser la vertu, résolut de chercher l'alliance et la protection d'un prince qu'on lui représentait si puissant et si généreux. Il proposa son dessein à l'armée. Les capitaines et les soldats y consentirent : les uns, touchés du bon traitement qu'on avait fait à leurs compagnons ; les autres, excités par l'espérance de servir un empereur libéral et bienfaisant. Le roi sollicita les Grotungues, qui étaient associés avec lui depuis plusieurs années, de prendre le même parti ; mais ils le refusèrent, soit qu'ils fussent pressés d'aller joindre le gros de leur nation, dont ils s'étaient séparés, soit qu'ils espérassent que leur cavalerie pourrait faire encore quelque irruption dans les terres de l'empire, et remporter chez eux quelque butin considérable.

Fritigerne choisit donc les principaux chefs de son armée, et les envoya à Théodose pour lui demander son amitié, et le supplier d'avoir pour lui et pour tout son peuple la même bonté qu'il avait eue pour Athanaric et ceux de sa suite. Il promettait d'être inviolablement attaché aux intérêts de l'empire, et de lui rendre, s'il pouvait, autant de services qu'il lui avait fait autrefois de tort, sous un empereur moins sage et moins généreux que lui.

Théodose reçut cette députation avec tout l'honneur et tous les témoignages d'amitié possibles. Il promit de traiter les Goths comme ses alliés, et de les aimer comme ses sujets. Quoiqu'ils n'eussent proposé aucune condition, il leur en fit de très-avantageuses, ordonnant qu'on leur fournît des vivres en abondance, et leur assignant des terres dans quelques provinces de l'empire. Les Goths, depuis ce temps-là, servirent toujours l'empereur. Il y en eut près de vingt mille qui prirent parti en divers lieux parmi ses troupes ; le reste se tint sur les bords du Danube, pour empêcher les autres barbares de courir sur le pays des Romains. (Soz., l. IV ; Oros.)

LXXIV. En même temps les évêques d'Italie renouvelèrent leurs instances auprès de Gratien, sur la convocation du concile général qu'ils prétendaient tenir à Rome ; mais ce prince les renvoya à Théodose, pour se décharger de ce soin, et pour ne point entrer dans les différends des Orientaux avec ceux d'Occident. Ils écrivirent donc à Théodose sur ce sujet. Ils y ajoutèrent des plaintes contre l'élection de Flavien et celle de Nectaire. Ils improuvèrent même celle de Grégoire de Nazianze, et se déclarèrent en faveur de Maxime, demandant que sa cause fût jugée à Rome, comme celle d'Athanase, de Pierre d'Alexandrie, et de plusieurs autres prélats d'Orient, qui avaient eu recours au jugement de l'Église romaine.

L'empereur, pour terminer cette affaire, et pour ôter tout sujet de division, leur récrivit fortement : *Que leurs raisons n'étaient pas suffisantes pour assembler un concile universel; que les élections de Nectaire et de Flavien s'étant faites en Orient, elles ne devaient point être jugées hors des lieux où toutes les parties étaient présentes; que les évêques d'Orient avaient quelque sujet de s'offenser de leurs demandes peu raisonnables; que pour Maxime, il s'étonnait que des prélats si éclairés eussent eu tant de facilité à croire un imposteur reconnu, qu'il était résolu de faire punir s'il approchait de Constantinople.*

Ainsi Théodose prenait soin des affaires de l'Etat et de celles de l'Eglise, et méritait que Dieu le favorisât de tant de succès surprenants, qui rendirent son règne recommandable.

LIVRE III.

—

SOMMAIRE. — I. Etat de l'empire d'Orient. — II. Etat de l'Occident. — III. Vertus et défauts de l'empereur Gratien. — IV. Révolte de Maxime. — V. Il a tiré les païens. — VI. Il débauche les troupes. — VII. Il passe la mer, et se rend maître des Gaules. — VIII. Gratien est abandonné de l'armée et des peuples. — IX. Mort de Gratien. — X. Maxime envoie des ambassadeurs à Théodose. — XI. L'impératrice Justine envoie saint Ambroise à Maxime. — XII. Saint Ambroise arrête Maxime au delà des Alpes. — XIII. Théodose associe à l'empire son fils Arcadius. — XIV. Education d'Arcadius. — XV. Qualités d'Arsène, précepteur d'Arcadius. — XVI. Conduite de Théodose pour l'éducation de son fils. — XVII. Conduite d'Arsène à l'égard d'Arcadius. — XVIII. Réflexions d'Arsène sur son état et sa retraite. — XIX. Théodose assemble les chefs des sectes différentes. — XX. Moyens faciles pour terminer les différends ecclésiastiques. — XXI. Théodose déconcerte les hérétiques. — XXII. Théodose commande à chaque secte de donner sa profession de foi par écrit. — XXIII. Théodose déchire les formules des hérétiques. — XXIV. Confusion des hérétiques. — XXV. Edits de l'empereur contre les hérétiques. — XXVI. Douceur de Théodose. — XXVII. Sage remontrance d'Amphiloque. — XXVIII. Les païens tâchent à se relever en Occident. — XXIX. Esprit de Symmaque; sa requête pour l'autel de la Victoire. — XXX Effet de la requête de Symmaque. Saint Ambroise écrit à Valentinien pour s'y opposer. — XXXI. Réponse à la requête de Symmaque par saint Ambroise. — XXXII. Les païens perdent leur cause. — XXXIII. Nouveaux efforts des hérétiques. — XXXIV. Edit de l'empereur contre les hérétiques. — XXXV. Défense aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens. — XXXVI. Naissance d'Honorius. — XXXVII. Traité des empereurs. — XXXVIII. Cruautés de Maxime. — XXXIX. Saint Martin lui demande la grâce de deux criminels. — XL. Maxime tâche de gagner saint Martin, et le fait manger à sa table. — XLI. Erreurs de Priscillien, et ses sectateurs. — XLII. Cause ecclésiastique portée au tribunal séculier. — XLIII. Sage remontrance de saint Martin. — XLIV. Condamnation de Priscillien : suite de sa mort. — XLV. Ordonnance de Théodose touchant les jugements ecclésiastiques. — XLVI. Défense de sacrifier aux idoles. — XLVII. Réformation des mœurs. — XLVIII. Délivrance des prisonniers pour les fêtes de Pâques. — XLIX. Mort de la princesse Pulchérie. — L. Mort de l'impératrice Flaccille; ses vertus. — LI. Aversion de l'impératrice Justine contre saint Ambroise. — LII. Edit contre les catholiques. Fermeté de Bénévole. — LIII. Saint Ambroise est provoqué à la dispute devant l'empereur. — LIV. Saint Ambroise refuse de se trouver à la conférence dans le palais. — LV. Ordre de livrer les églises des catholiques aux ariens. — LVI. Le peuple s'enferme dans la cathédrale. Saint Ambroise refuse de l'abandonner. — LVII. Négociation pour avoir une église dans le faubourg. — LVIII. Vains efforts de l'impératrice pour réduire saint Ambroise. — LIX. Députation des seigneurs à l'empereur. — LX. La persécution cesse. — LXI. Prétexte de Maxime pour entrer en Italie. — LXII. Irruption des Grotungues; leurs efforts pour passer le Danube. — LXIII. Vigilance et adresse de Promote. — LXIV. Défaite des Grotungues. — LXV. Théodose arrive au camp; donne la liberté à tous les prisonniers. — LXVI. Grotungues enrôlés au service de l'empereur. — LXVII. Action téméraire de Géronce. — LXVIII. Grotungues tués. — LXIX. Théodose fait citer Géronte; le fait arrêter. — LXX. Théodose écrit à Maxime, et à l'impératrice Justine sur le sujet de saint Ambroise. — LXXI Seconde ambassade de saint Ambroise vers Maxime. — LXXII. Audience donnée à saint Ambroise. Maxime embarrassé. — LXXIII. Saint Ambroise découvre les intentions de Maxime. Il n'est pas cru. — LXXIV. Entrée de Maxime dans l'Italie. Fuite de Valentinien et Justine. — LXXV. Politique de Maxime. — LXXVI. Valentinien et Justine arrivent à Thessalonique. Sage remontrance de Théodose. — LXXVII. Théodose conclut la guerre; épouse la princesse Galla. — LXXVIII. Nouvel impôt. Sédition d'Antioche. — LXXIX. Résolution prise contre la ville d'Antioche. — LXXX. Désolation des habitants d'Antioche. — LXXXI. Descente des solitaires dans Antioche. — LXXXII. Voyage de Flavien, archevêque d'Antioche. — LXXXIII. Discours de l'archevêque à Théodose. — LXXXIV. Théodose pardonne à ceux d'Antioche. — LXXXV. Malignité de l'historien Zozime. — LXXXVI. La veuve Olympias refuse d'épouser Elpide, parent de l'empereur. — LXXXVII. Persécution faite à la veuve Olympias. — LXXXVIII. Olympias remise dans ses biens. — LXXXIX. Théodose se dispose à la guerre contre Maxime. — XC. Théodose renouvelle ses édits contre les hérétiques. — XCI. Maxime se prépare à la guerre. — XCII. Trahison découverte dans l'armée de Théodose. — XCIII. Valentinien et sa mère s'embarquent. — XCIV. Théodose surprend Maxime dans la Pannonie. — XCV. Passage du Save. Victoire de Théodose. — XCVI. Théodose marche contre Maximin, et gagne une seconde bataille. — XCVII. Mort de Maxime et d'Andragatius. — XCVIII. Modération et clémence de Théodose. — XCIX. Faux bruits répandus par les ariens. — C. Sédition des ariens. — CI. Ordonnance de Théodose contre un évêque d'Orient. — CII. Remontrance de saint Ambroise à l'empereur Théodose. — CIII. Saint Ambroise reprend publiquement l'empereur dans un sermon. — CIV. Théodose révoque l'ordonnance. — CV. Description de l'autel de la Victoire. — CVI. Divers états de cet autel sous les empereurs. — CVII. Les députés du sénat demandent que cet autel soit relevé; Théodose le refuse. — CVIII. Théodose va recevoir dans Rome l'honneur du

triomphe. — CIX. Règlements que Théodose fit dans Rome. — CX. Symmaque prononce un panégyrique en l'honneur de Théodose. Il est disgracié, et rappelé peu de temps après. — CXI. Divers règlements. — CXII. Nouvelle de la ruine des temples d'Alexandrie. — CXIII Conversion de plusieurs païens. Usage qu'on fit des idoles d'or. — CXIV. Départ de Théodose. Mort de l'impératrice Justine.

—

383 I. Théodose régnait paisiblement dans l'Orient. Ses peuples vivaient dans le repos et dans l'abondance, et ses ennemis étaient devenus ses alliés. Pendant que tout le monde révérait sa grandeur ou redoutait sa puissance, il s'appliquait à régler ses Etats, et à rétablir dans sa pureté la religion que ses prédécesseurs avaient opprimée ; et il regardait la paix dont il jouissait, comme une récompense de celle qu'il donnait à l'Eglise.

II. L'empire d'Occident n'eût pas été moins heureux, si la faiblesse ou la négligence des empereurs n'eût donné occasion aux révoltes et aux guerres civiles. Le jeune Valentinien, qui avait pour son partage l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie, n'était pas encore en âge de gouverner, et l'impératrice sa mère abusait de son nom et de son autorité. Elle était arienne, et croyait que c'était bien servir son fils que de le rendre arien comme elle. Les soins de sa régence n'allèrent qu'à faire élire un évêque de son parti, ou à ôter une église aux catholiques. Elle distribuait les grâces à ceux qui favorisaient ses passions, et ne pouvait s'imaginer que l'Etat pût avoir d'autres ennemis que ceux qui l'étaient de son erreur. Tout était à craindre sous un empereur enfant, à qui on donnait de mauvaises impressions, et sous une impératrice hérétique, qui pensait plutôt à l'avancement de sa secte, qu'au repos et au salut de l'empire. (Ambros., *Orat. in fun. Valent.*)

III. Gratien, qui régnait au deçà des Alpes, était en la fleur de son âge, redouté de ses ennemis, sur lesquels il avait remporté plusieurs victoires. Il avait un grand fonds de justice et de bonté naturelle, qui lui pouvaient gagner l'amitié des peuples : mais il s'abandonnait entièrement aux conseils intéressés de ses ministres, et n'avait aucune application aux affaires. C'était un esprit doux, poli, modeste, complaisant. Il savait parfaitement les belles-lettres ; et soit qu'il fallût parler en public, ou écrire en vers et en prose, il était aisé de juger qu'il avait profité des instructions d'Ausone, et qu'Ausone avait trouvé en lui un beau naturel. Pour ses inclinations, elles étaient toutes généreuses et toutes portées au bien. Il avait dans l'ardeur de sa jeunesse la chasteté et la tempérance d'un vieillard. Il était non-seulement fidèle, mais encore libéral à ses amis. Il aimait à accorder des grâces, et cherchait à prévenir même les demandes et les désirs. Jamais prince ne fut plus actif, ni plus vigilant dans la guerre : il était toujours à la tête des troupes, et marchait le premier à l'ennemi. Après les combats, il avait soin des soldats blessés, qu'il allait consoler dans leurs tentes, il pourvoyait lui-même à toutes leurs nécessités, et pansait quelquefois leurs plaies de ses propres mains. (Ammian., l. XXXI ; Aurel. Vict., *in Gratian.* ; Auson. *in Panegyr.*)

Tous les auteurs ecclésiastiques louent sa piété envers Dieu, son zèle très-ardent pour la pureté de la foi. Tant de grandes qualités, jointes à une grâce merveilleuse qu'il avait en toutes ses actions, et à la beauté de son visage, semblaient le devoir rendre heureux. Mais il avait une si grande aversion pour le travail, et tant de passion pour la chasse et pour les autres exercices du corps, qu'il passait les jours entiers à lancer le javelot et à tirer des bêtes dans un parc. Ceux qui le gouvernaient l'entretenaient dans cette oisiveté, au lieu de l'en corriger; et tandis que ce jeune prince se faisait une occupation d'un amusement, et qu'il mettait toute sa gloire en une adresse inutile, ils étaient maîtres des affaires, et pensaient à leurs intérêts particuliers. (Ruf., Ambros., August., etc. ; Victor., *in Gratiano;* Ammian., l. XXXI.)

IV. Les choses étaient en cet état, lorsque Maxime, général de l'armée romaine en Angleterre, se fit proclamer empereur. Outre que son ambition le portait depuis longtemps à tout entreprendre pour régner, et que descendant de la maison d'Hélène, mère du grand Constantin, il regardait l'empire comme un bien qui lui devait appartenir, il n'avait pu souffrir que Gratien lui eût préféré Théodose. Piqué contre l'un, et jaloux de l'autre, il gagna d'abord les principaux officiers de l'armée. Il attira la plupart des seigneurs d'Angleterre à son parti, et se servit ensuite de toutes les conjonctures favorables pour inspirer la révolte dans les Gaules et dans l'Italie. (Victor., *in Gratiano;* Ammian., l. XXXI ; Sulpit. Sever., l. II, c. 62 ; Socrat., l. V, c. 11.)

Gratien avait entrepris de ruiner la religion des païens, que son père, par politique, avait toujours épargnée. Il l'avait déjà fort affaiblie, en retranchant aux prêtres les revenus dont ils jouissaient, et les sommes qui étaient couchées sur l'Etat pour l'entretien des sacrifices. Il avait donné au préfet de Rome l'autorité de juger de tous les différends qui regardaient l'idolâtrie. Il n'avait pas même voulu de titre qui ressentît la superstition, refusant le nom et l'habit de souverain pontife, que ses prédécesseurs, par raison d'Etat, avaient retenus jusqu'alors. Un zèle si généreux irrita les païens, et surtout quelques sénateurs romains qui en étaient les chefs. (Symmach., l. V., epist. 11; Soz., l. IV.

V. Maxime les trouvant disposés à favoriser sa révolte, leur fit espérer qu'il rendrait à leurs dieux l'honneur qu'on venait de leur

ôter, et qu'il rétablirait leurs autels, leurs prêtres et leurs sacrifices. Quoiqu'il fût chrétien, il leur parut si disposé à rétablir le culte de leurs idoles, qu'ils le regardèrent comme leur libérateur, et commencèrent à le louer hautement, comme si Gratien eût été le tyran, et Maxime le prince légitime. Ainsi les uns trahissaient l'empereur par une préoccupation de religion ; l'autre trahissait sa religion par la passion qu'il avait de devenir empereur.

VI. Il débaucha l'armée aussi facilement qu'il avait débauché le sénat. Gratien n'avait pas assez ménagé les officiers des troupes romaines. Il leur préférait ordinairement des soldats alains, et d'autres Barbares qu'il honorait de sa confidence et de ses faveurs ; et soit qu'il les trouvât plus commodes pour ses divertissements, soit qu'il espérât par là attirer à son service toute leur nation, il les tenait auprès de lui, et prenait même plaisir de s'habiller à leur mode. Cette conduite le rendit odieux aux légions qui l'avaient servi si utilement; et pour gagner l'amitié des étrangers, il perdit celle de ses soldats. Maxime se servit de cette occasion. Il fit solliciter sous main ces troupes, qui n'étaient déjà que trop sensibles au mépris qu'on avait pour elles. Quelques-uns ajoutent qu'il leur fit entendre qu'il avait des liaisons secrètes avec Théodose, et qu'il agissait de concert avec lui. (Soz., lib. IV; Pacat., *in Paneg.*)

Un empire ne suffisait pas à l'ambition de ce rebelle. Il crut qu'après avoir ruiné Gratien, il viendrait aisément à bout de Valentinien et de sa mère Justine : l'âge de l'un, la faiblesse de l'autre, et la haine de tous les gens de bien, qu'il s'était attirée en persécutant les catholiques, lui faisaient espérer qu'il se rendrait maître des deux empires, qu'il serait au moins redoutable à Théodose, et qu'il jouirait en repos du fruit de ses crimes.

VII. Sur cette espérance il se met en mer, et vient descendre avec son armée vers l'embouchure du Rhin. Les troupes qui étaient en quartier vers l'Allemagne, le reconnurent d'abord pour leur empereur, et toutes les garnisons le reçurent. Gratien, étonné de ce changement, assembla cette partie de l'armée qu'il avait retenue près de lui, et s'avança vers les rebelles, résolu de les combattre. Les deux armées furent environ cinq jours en présence, sans que Maxime en voulût venir à un combat décisif. Alors les légions mal satisfaites de Gratien, parurent ébranlées. Toute la cavalerie maure se détacha pour aller joindre les rebelles; le gros de l'armée suivit leur exemple ; les peuples qui aiment la nouveauté, et qui sont toujours du parti le plus fort, se déclarèrent bientôt après; et Maxime régna dans les Gaules presque aussitôt qu'il y fut descendu. (Soz., lib. IV.)

VIII. Gratien, au premier bruit de cette révolte, avait appelé les Huns et les Alains à son secours; mais ils n'arrivèrent pas à temps. Il ne lui restait près de sa personne que peu de troupes, dont la fidélité lui était suspecte. Alors, abandonné des siens, refusé des villes par où il passait, n'ayant presque personne pour le défendre, non pas même pour l'accompagner, il errait dans ses propres Etats. Enfin il courut vers les Alpes, suivi de trois cents chevaux qu'il avait à peine assemblés pour l'assister dans sa fuite : mais il trouva tous les passages gardés par des gens dont il avait sujet de se défier. Il retourna sur ses pas, incertain de la route qu'il devait prendre pour se sauver. Comme il arrivait à Lyon, il eut avis de plusieurs endroits que l'impératrice sa femme venait le chercher, pour le suivre dans sa mauvaise fortune. (Soz., lib. IV; lib. VII, c. 13; Socrat., lib. V, c. 11.)

IX. Ce prince, oubliant pour un temps le danger où il était, plus touché des malheurs de cette princesse que des siens propres, rappela dans son cœur toute sa tendresse, et passa le Rhône pour aller au-devant d'elle. Dès qu'il fut sur le rivage, il aperçut une litière entourée de gardes. Il y courut : mais il vit sortir, au lieu de sa femme, le comte Andragatius, général de la cavalerie, que Maxime avait dépêché en diligence après lui. Ce traître l'ayant fait tomber dans le piége qu'il lui avait tendu, le saisit et le massacra inhumainement le vingt-quatrième de septembre, en la vingt-huitième année de son âge, et la seizième de son empire. (Ammian, l. XXVII.)

Telle fut la fin de cet empereur. Il souffrit la mort avec constance ; et tout le regret qu'il eut fut de n'avoir pas saint Ambroise auprès de lui, pour le disposer à mourir saintement. L'Eglise qu'il avait toujours défendue, pleura sa perte ; et ceux qui règnent comme lui, peuvent tirer une grande leçon de la mort funeste de ce prince, c'est qu'il importe à leur réputation, à leur repos, et même à leur sûreté, de gouverner par eux-mêmes les Etats dont ils sont chargés. (Ambros. *Orat. de obitu Grat.*)

X. Maxime, enflé de tant de succès, était près de passer en Italie, et de surprendre Valentinien, jeune prince sans expérience et sans force. Mais outre qu'il fallait donner quelque ordre dans les provinces nouvellement conquises, il jugea à propos, avant que de passer les Alpes, de sonder les intentions de Théodose. Il lui envoya des ambassadeurs, avec ordre de lui offrir de sa part son amitié s'il voulait l'associer à l'empire, ou de lui déclarer la guerre, s'il le refusait. Théodose, sensiblement touché de la mort de Gratien, son ami et son bienfaiteur, avait déjà résolu de la venger ; mais comme il ne s'était réservé que peu de troupes depuis la paix générale par tout l'Orient, il craignait qu'on n'opprimât Valentinien avant qu'il fût en état de le défendre. Il dissimula son dessein, et répondit aux ambassadeurs, qu'il acceptait les offres de Maxime ; qu'il ne s'opposait pas à ce que l'armée avait fait pour lui ; et que, puisqu'il avait la place de Gratien, il le regardait comme son successeur à l'empire. La nécessité des affaires l'obligea

de le traiter ainsi de collègue, jusqu'à ce qu'il pût se déclarer son ennemi. (Sozom., lib. IV.)

XI. Mais pendant qu'il entrait en négociation avec lui, l'impératrice Justine croyait toujours que Maxime allait fondre sur l'Italie. Elle n'avait ni armée à lui opposer, ni secours à espérer de ses alliés. Elle résolut de lui envoyer des ambassadeurs, pour tâcher de le gagner par les soumissions, et de l'arrêter au delà des Alpes. Mais elle ne trouvait personne en sa cour qui pût, ou qui voulût se charger d'une négociation si difficile : de sorte qu'elle fut contrainte d'avoir recours à saint Ambroise. Elle suspendit pour un temps la haine qu'elle avait conçue contre lui, et le conjura de la part de l'empereur son fils, d'entreprendre cette ambassade. Le saint évêque accepta volontiers cet emploi, et partit en diligence, résolu de sacrifier son repos et sa vie même pour son prince et pour sa patrie. Il trouva Maxime en état de tout entreprendre. Ses conquêtes, au lieu d'assouvir son ambition, l'avaient irritée. Il ne comptait pour rien d'être maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, s'il ne régnait en Italie : il venait de répandre le sang d'un empereur, il allait chasser l'autre de son empire.

XII. Mais ce prélat lui parla avec tant de force, et fit si bien par son éloquence et par son adresse, qu'il lui fit abandonner la résolution qu'il avait prise de passer les Alpes. Les armes lui tombèrent des mains : et soit que le respect et la vénération qu'il avait pour ce grand homme lui eût inspiré quelque retenue, soit qu'il sentît ses passions ralenties par les discours libres et touchants qu'il lui avait faits, soit enfin que Dieu, qui est le maître des rois, et qui lâche les tyrans dans sa colère, et les retient quand il lui plaît, eût prescrit ces bornes à celui-ci ; il fit, sans savoir pourquoi, ce que saint Ambroise désira de lui. Contre toute apparence il s'arrêta dans les Gaules, établit à Trèves le siége de sa nouvelle domination, et prit le titre d'Auguste, du consentement des deux empereurs. Il se repentit depuis d'avoir perdu une occasion si favorable, et se plaignit plusieurs fois que l'archevêque de Milan l'avait enchanté. (Ambros., epist. 33.)

XIII. Ce fut en ce temps que Théodose, voyant croître son fils Arcadius, résolut de le déclarer Auguste, quoiqu'il ne fût âgé que de sept à huit ans. La cérémonie se fit dans un palais appelé le Tribunal, destiné au couronnement des empereurs, en présence de tous les seigneurs de la cour, et de plusieurs évêques. Chacun témoigna, par ses acclamations, la joie qu'il avait de voir ce jeune prince revêtu des habits impériaux, et souhaita qu'il eût les vertus de son père, comme il venait d'en recevoir la dignité. (Socrat., l. V, c. 10 ; Sozom., l. VII, c. 12.)

XIV. Théodose eut beaucoup de satisfaction d'avoir fait un nouvel empereur de sa famille, et d'avoir eu l'approbation publique. Mais il pensait plus à son éducation qu'à son établissement, et croyait que c'était peu de lui laisser de grandes provinces, s'il ne lui laissait la sagesse pour les gouverner. Il avait longtemps cherché le plus sage et le plus savant homme de l'empire, pour lui confier cet enfant, qui devait un jour être le maître de tant de peuples. Il en avait écrit à l'empereur Gratien ; et Gratien avait prié le Pape Damase de faire lui-même un choix si important, et d'envoyer à Constantinople celui qu'il aurait jugé digne de cet emploi. Ce Pape qui avait beaucoup de connaissance des lettres, une grande piété, et beaucoup de discernement, jeta les yeux sur Arsène, diacre de l'Eglise romaine, dont il connaissait la vertu et la doctrine.

XV. C'était un homme d'une famille très-noble, consommé dans les langues grecque et latine, dans les sciences humaines et dans l'étude des saintes Ecritures. Quelque digne qu'il fût des plus grands emplois et des premières dignités de l'Eglise, il n'avait jamais eu d'autres vues que celle de son salut. Quoique son inclination l'eût toujours porté à la retraite, et qu'il fût très-austère pour lui-même, il ne fuyait pas une honnête société, et n'était incommode à personne. Damase le proposa comme un esprit sage, qui vivrait dans la cour sans s'y corrompre, et qui donnerait non-seulement de bonnes instructions au prince, mais encore de bons exemples aux courtisans.

XVI. L'empereur reçut Arsène comme un trésor que le ciel même lui envoyait, et le pria d'avoir soin de l'éducation d'Arcadius, de le regarder comme son fils propre, de prendre toute l'autorité de père sur lui, et d'en faire, par ses instructions, un savant et pieux empereur. Il recommanda à ce jeune prince la docilité, l'obéissance et le respect, et lui redit plusieurs fois ces paroles : *Souvenez-vous, mon fils, que vous serez plus obligé à votre précepteur qu'à moi-même. Vous tenez de moi la naissance et l'empire ; vous apprendrez de lui la sagesse et la crainte de Dieu ; et désormais il sera plus votre père que moi.* Il n'oublia rien de tout ce qui pouvait autoriser le maître, et rendre le disciple plus respectueux : car étant un jour entré dans la chambre du prince pour assister à sa leçon, et l'ayant trouvé assis, et Arsène debout devant lui, il se plaignit de l'un et de l'autre. (*Apud Metaphrast.* 8 *Maii* ; Sur., 19 *Julii*.)

Arsène voulut s'excuser sur l'honneur qu'il avait cru être obligé de rendre à un empereur, et sur le respect qu'imprimait la pourpre dont il le voyait revêtu. Mais Théodose, sans écouter ses excuses, lui commanda de s'asseoir, et à son fils d'être debout et découvert pendant la leçon : et pour ne laisser aucune raison de bienséance, il ordonna qu'on ôtât au prince toutes les marques de sa dignité lorsqu'il entrerait à l'étude ; ajoutant qu'il le tiendrait indigne de l'empire s'il ne savait rendre à chacun ce qui lui est dû, et s'il n'apprenait avec les sciences la reconnaissance et la piété.

XVII. Arsène s'appliquait non-seulement à apprendre les belles-lettres à son disciple,

mais encore à l'élever dans la foi, et dans l'exercice des vertus chrétiennes. Il étudiait ses inclinations, et les entretenait ou les redressait, selon qu'elles étaient bonnes ou mauvaises. Ce jeune prince avait l'esprit vif et ouvert, l'humeur aisée et agréable, les sentiments nobles et généreux, et l'âme naturellement portée à la religion et à la justice. Mais il était ennemi du travail, changeant dans ses amitiés, facile et susceptible de toutes sortes d'impressions, et plus porté à croire ceux qui le flattaient dans ses défauts, que ceux qui tâchaient de l'en corriger.

Arsène, prévoyant les suites funestes que pouvaient avoir en un empereur ces habitudes vicieuses, après avoir essayé en vain de les détourner par adresse, résolut de les réprimer par une sévérité discrète. Il le reprit plusieurs fois ; il se plaignit à l'empereur son père de son peu de docilité : il joignit enfin le châtiment aux plaintes et aux réprimandes. Arcadius prit la correction pour une injure, et voulut se défaire de son précepteur. Il communiqua son dessein à un de ses officiers en qui il avait beaucoup de confiance, et lui commanda de le délivrer d'un homme incommode qui le maltraitait. Cet officier lui promit d'exécuter ses ordres, de peur qu'il n'en chargeât quelqu'autre, et s'en alla secrètement avertir Arsène, qu'il pensât à sa sûreté.

XVIII. Quoique Arsène vît bien que ce n'était là qu'une colère d'enfant, qui ne devait avoir aucune suite, toutefois, faisant réflexion sur le malheur des princes, qui aiment presque en naissant ceux qui les trompent, et tiennent pour ennemis ceux qui les corrigent, il pensa sérieusement à sortir d'un emploi où il hasardait sa vie s'il persistait dans sa fermeté, et son salut, s'il prenait une conduite molle et relâchée. Le ciel le détermina presque en même temps à une profession plus tranquille et plus sainte : car comme il demandait à Dieu dans la ferveur de sa prière ce qu'il devait faire pour se sauver, on rapporte qu'il entendit une voix qui lui répondait : *Arsène, fuis les hommes ; c'est le moyen de te sauver.*

Peu de jours après, il sortit, déguisé, de Constantinople, et se réfugia dans les déserts d'Egypte, où il passa plus de cinquante ans avec les solitaires de Scété, sans avoir aucun commerce avec le monde, ne vivant que de racines, donnant à peine quelques moments de sommeil à l'infirmité de la nature, employant les jours et les nuits à prier et à pleurer dans sa cellule, et s'attachant avec une entière application d'esprit à son salut, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. (Ruf., l. III.)

L'empereur apprit avec un très-sensible déplaisir la retraite d'Arsène, dont il ne savait pas le sujet. Il le fit chercher dans toutes les terres de l'empire : mais Dieu voulut le cacher au monde, après qu'il l'en eut retiré, afin d'en faire un modèle parfait d'une vie pénitente et solitaire. Arcadius ne connut pas la perte qu'il venait de faire : mais les peuples en ressentirent les effets, lorsqu'affermi dans ses passions, gouverné par des femmes et par des eunuques, élevant et détruisant lui-même ses favoris, il donna lieu à ces révolutions qui commencèrent à ruiner l'empire romain sans ressource.

XIX. Théodose, après avoir établi son fils, pensa à régler les affaires de l'Eglise, auxquelles il ne prenait pas moins d'intérêt qu'à celles de sa famille. Pour satisfaire son zèle, et pour ne laisser aucune source de division en Orient, quand il serait en état de marcher contre Maxime, il entreprit de ruiner tout d'un coup toutes les hérésies, et de réunir tous les esprits dans une même créance. Pour cela il fit venir à Constantinople tous les chefs des sectes différentes, pour rendre raison de leur foi, et des motifs qui les avaient séparés des catholiques. Ils s'y rendirent tous, les uns pour essayer de se faire rétablir dans les évêchés qu'ils avaient autrefois usurpés, les autres pour soutenir leurs opinions dans une dispute réglée. (Socrat., lib. V, c. 10; Sozom., lib. VII, c. 12.)

L'empereur communiqua son dessein à l'archevêque de Constantinople, et le consulta sur les moyens qu'il jugeait les plus propres pour la réunion des religions. Ce prélat, qui avait vieilli dans la cour sans aucune connaissance des saintes Ecritures, ni des règles ecclésiastiques, et surtout fort peu instruit de l'état des questions et des controverses du temps, se trouvait dans un extrême embarras. Il craignait les disputes et les conférences, et connaissant son peu de capacité, il eut recours à Agèle, évêque des novatiens. Ce prélat le renvoya à Sisinne, qui n'était encore que lecteur dans leur église, et qui ne laissait pas d'être intelligent en toute sorte de doctrine, et très-versé en la lecture des auteurs ecclésiastiques. Celui-ci lui conseilla d'empêcher les disputes et les contestations dans le synode, disant qu'elles aigrissaient les esprits au lieu de les persuader ; que le désir de vaincre, ou la honte d'être vaincu, emportaient les plus sages à des extrémités fâcheuses ; et que par cette voie la charité était presque toujours blessée, et la vérité n'était jamais éclaircie.

XX. Il proposa ensuite un moyen abrégé de terminer ces différends, sans entrer dans de longues discussions de doctrine. Ce fut de prendre pour juges des controverses présentes les anciens docteurs de l'Eglise, qui avaient expliqué les mystères de la religion chrétienne ; ajoutant que si les hérétiques s'en tenaient aux témoignages des saints Pères, il était aisé de les convaincre, et que s'ils refusaient de s'y soumettre, ils se rendraient odieux aux peuples.

Nectaire profita de cet avis, et vint aussitôt en conférer avec l'empereur. Ce prince trouva que c'était l'expédient le plus court, et le plus aisé pour réussir dans son dessein ; et ravi d'être débarrassé de toutes les vaines subtilités qu'il n'eût point en

tendues, et de réduire à un point de fait si facile à prouver toutes les questions qui divisaient l'Eglise, il conduisit l'affaire avec beaucoup de prudence. Un jour que les évêques étaient assemblés, il entra dans le synode, leur parla avec beaucoup de douceur et de gravité ; et après les avoir exhortés à la paix et à la recherche de la vérité, il leur demanda quel sentiment ils avaient des saints docteurs qui avaient traité de la foi et de la doctrine de Jésus-Christ avant les dernières hérésies. Ils répondirent, sans hésiter, qu'ils les reconnaissaient pour leurs maîtres, et qu'ils avaient pour eux une profonde vénération. Alors Théodose : *Ou condamnez*, leur dit-il, *ceux que vous venez de louer, ou confessez ce qu'ils ont écrit de la divinité de Jésus-Christ.*

XXI. Il dit ces mots d'un ton si ferme et si absolu, que les plus obstinés demeurèrent sans réplique, confus de s'être trahis eux-mêmes en reconnaissant l'autorité des anciens. L'empereur, qui les vit déconcertés, les pressa de choisir l'un ou l'autre parti : mais comme l'erreur n'est jamais d'accord avec elle-même, ils furent partagés entre eux. Les demi-ariens, qui croyaient pouvoir expliquer les Pères en leur faveur, consentaient qu'on s'en tînt à la doctrine de l'antiquité. Les autres qui ne pouvaient se sauver que par la dispute, demandaient qu'on vînt à la discussion des points contestés. Ils s'échauffèrent insensiblement les uns contre les autres, jusqu'à se reprocher leurs dogmes, ou comme contraires au témoignage de l'ancienne Eglise, ou comme insoutenables par la raison.

XXII. L'empereur, profitant du désordre où il les avait mis, leur déclara qu'il voulait prendre lui-même le soin de les accorder, et commandant à chaque secte de lui donner sa profession de foi par écrit, il sortit de l'assemblée. Les plus habiles d'entre eux furent chargés de dresser ces formules, qu'ils concertèrent tous ensemble avec une extrême exactitude, pesant tous les mots et toutes les syllabes, et cherchant tous les adoucissements qui pouvaient leur concilier l'empereur sans préjudicier toutefois à leurs opinions.

Théodose les ayant mandés quelques jours après, ils se rendirent au palais. Démophile, qui avait été chassé du siége de Constantinople, déclara par écrit que le Fils de Dieu n'était qu'une créature ; qu'il n'était pas né de son Père, mais qu'il avait été créé et tiré du néant. Eunome, originaire de Cappadoce, esprit remuant et séditieux, qui avait été évêque de Cyzique, et que ceux de son parti même n'avaient pu souffrir, apporta sa profession de foi aussi impie que l'autre, mais conçue en des termes plus magnifiques et plus respectueux pour Jésus-Christ. Eleuse, chef des macédoniens, présenta en même temps la sienne, dans laquelle il s'étendait sur les grandeurs et la dignité du Fils de Dieu, rejetant pourtant le terme de *consubstantiel*, et ajoutant encore quelques blasphèmes contre le Saint-Esprit. C'était un homme léger et peu solide, qui s'était relevé deux fois de son erreur, qui deux fois y était retombé, et qui mourut enfin dans le schisme. Le patriarche Nectaire et Agèle, évêque novatien, donnèrent aussi leur confession de foi, dans laquelle ils défendaient la doctrine du concile de Nicée, et soutenaient la *consubstantialité* du Verbe.

XXIII. L'empereur prit ces formules avec beaucoup de douceur, et se retira dans son cabinet. Il les lut, et après avoir fait sa prière pour attirer les bénédictions du ciel sur l'action qu'il allait faire, il rentra dans la salle où étaient les évêques ariens. Là, déchirant en leur présence leur confession de foi, et ne retenant que celle des catholiques, il leur déclara : *qu'il était résolu de ne plus souffrir dans toute l'étendue de ses Etats d'autre religion que celle qui reconnaissait le Fils de Dieu consubstantiel à son Père ; qu'il était temps de se réunir, et de recevoir la sainte doctrine de l'Eglise ancienne ; qu'il userait de toute son autorité pour la gloire de Dieu de qui il la tenait ; et que regardant comme ses ennemis ceux qui le seraient de Jésus-Christ, il saurait bien se faire obéir en un point où il y allait du salut et du repos de ses sujets.* Après cela il les renvoya sans attendre leur réponse. (SOCRAT., l. V, c. 10.)

XXIV. La majesté du prince, leur division, leur surprise, la ruine prochaine de leurs sectes, la honte d'avoir mal défendu leurs causes, jetèrent le trouble et la confusion dans leurs esprits.

Ils se retirèrent de la cour, et se voyant bientôt abandonnés de la meilleure partie de leurs sectateurs, ils recueillirent enfin les restes de leurs partis, et furent réduits à leur dire pour toute consolation, que le nombre des élus était petit, que la vérité était d'ordinaire persécutée sur la terre, et que leur foi serait d'autant plus agréable à Dieu, que les hommes avaient plus d'autorité pour l'opprimer. Ce qu'ils n'avaient eu garde de dire lorsqu'ils opprimaient eux-mêmes toute l'Eglise par la crainte et par la violence (2).

XXV. Pour achever de ruiner ces hérésies, l'empereur fit aussitôt une ordonnance, par laquelle il défendait aux hérétiques de s'assembler, d'instruire le peuple dans les villes

(2) C'est le caractère commun et uniforme de toutes les sectes : sont-elles faibles et hors d'état de rien entreprendre contre leurs adversaires, elles demandent la tolérance, elles invoquent les droits de l'humanité ; sont-elles devenues puissantes par le nombre et la qualité de leurs partisans, se sont-elles fait des protecteurs et des disciples parmi les dépositaires de l'autorité, alors elles persécutent, elles oppriment, et malheur à ceux qui ne se déclarent pas pour les opinions qu'elles veulent établir, on les tourmentera de toutes les manières, et si on ne réussit pas à les perdre, on aura du moins la cruelle satisfaction de les rendre malheureux par le trouble et les chagrins qu'on saura leur susciter. Tels ont été dans tous les temps, dans tous les pays, et tels seront toujours les gens de parti.

ni dans la campagne, d'avoir un édifice qui eût aucune forme d'église, enfin de rien dire ou faire en particulier ou en public qui pût choquer la religion catholique; permettant à tous les gens de bien de son empire de s'unir tous pour chasser de la société civile ceux qui oseraient contrevenir à cette ordonnance. Il enjoignait encore à tous les officiers et magistrats d'obliger les ariens à se tenir renfermés dans leurs villes et dans leurs provinces, de peur que par une trop libre communication avec les peuples ils ne répandissent leur venin au dehors. Et pour faire tenir la main à l'exécution de ses édits, il ordonnait que les magistrats des villes où les ariens auraient fait quelque assemblée seraient punis très-sévèrement, et que les maisons où ils auraient été surpris seraient confisquées. (*Cod. Theod.*, l. XI et XXIX, *De hæret.*)

XXVI. Il fallait une autorité comme la sienne pour réprimer cette secte si rebelle, si étendue et si impérieuse. Mais quelque vigueur qu'il eût, il conserva toujours beaucoup de bonté. Il épouvanta les hérétiques, sans les punir. Il les retint dans l'obéissance, sans exiger des conversions forcées; et laissant à Dieu à toucher leurs cœurs par sa grâce, il se contenta de les abattre par le peu de cas qu'il faisait d'eux, ou de les attirer par des grâces qu'il fit à tous ceux qui rentrèrent dans sa communion, et n'en vint jamais aux menaces qu'après avoir tenté toutes les voies de la douceur (3). (Sozom., l. VII, c. 12.)

Cette douceur fit souvent de la peine aux catholiques, qui, par un zèle précipité, voulaient toujours qu'on exterminât leurs adversaires. Elle donna lieu à une sage remontrance que lui fit Amphiloque, évêque d'Icogne. Théodose avait résolu, comme nous avons dit, d'abolir la multitude des religions, et pour gagner les chefs des partis ou du moins pour ne les point effaroucher, il eut plusieurs conférences avec eux, et les invita par des considérations très-pressantes à entendre à la réunion. Les ménagements qu'il eut avec eux, et les caresses qu'il leur fit, donnèrent de l'inquiétude à plusieurs saints évêques qui ne pénétraient pas ses desseins. Ils craignirent qu'il ne se laissât surprendre par ces hommes artificieux, qui savaient déguiser leur malice, et qui ne manquaient pas d'intrigues et de cabales dans la cour. Ils furent même affligés du refus qu'il avait fait de renouveler ses édits contre les ariens.

XXVII. Comme ils se trouvaient obligés d'aller en corps rendre leurs devoirs à ce prince et à son fils Arcadius, créé nouvellement empereur, Amphiloque, prélat vénérable par son âge, par la pureté de sa foi, et par l'intelligence des saintes Ecritures, d'ailleurs très-simple et sans aucune politesse, suivit les autres dans le palais. Dès qu'il fut dans la salle de l'audience et qu'il parut devant Théodose, il lui fit son compliment avec un profond respect, et s'approchant après cela d'Arcadius qui était assis à son côté, *Dieu te garde, mon fils*, lui dit-il en souriant froidement, et lui passant la main sur la tête. Toute l'assistance en rougit; et l'empereur, piqué de cet air méprisant, et de ces caresses injurieuses qu'on venait de faire à son fils, fit signe aux gardes de faire retirer ce vieillard indiscret. Alors le saint évêque se tournant, lui dit d'une façon libre et sérieuse : *On vous offense, seigneur, lorsqu'on ne rend pas à votre fils l'honneur qu'on vous rend à vous-même. Croyez-vous que le Père céleste ne ressente pas aussi vivement l'injure que lui font ceux qui refusent d'adorer son Fils, et qui blasphèment contre lui?* L'empereur admira cette sagesse rustique, qui valait mieux que toute la prudence des enfants du siècle. Il demanda pardon à ce prélat, et après l'avoir remercié de l'instruction qu'il venait de lui donner, il l'assura qu'il en profiterait. (Soz., lib. VII, c. 6; Theodoret., lib. V, c. 16; Niceph., lib. XII, c. 9.)

XXVIII. Pendant que les hérétiques déploraient leur ruine en Orient, les païens, sous la conduite du sénateur Symmaque, tâchaient de se relever dans Rome. Les conjonctures étaient favorables. Maxime les entretenait dans ce dessein, et Valentinien craignait d'irriter Maxime. Il ne leur manquait qu'une occasion pour demander le rétablissement de leur religion; ils ne furent pas longtemps à la trouver.

Il y eut cette année une grande disette de vivres dans toute l'Italie, tant à cause des vents et des sécheresses, qu'à cause du peu de prévoyance des magistrats. Rome se trouva réduite à toutes les extrémités de la famine. Le pain s'y vendait un prix excessif, et ne s'y donnait que par mesure; le peuple y était contraint de se nourrir de glands et de racines; la nécessité croissait tous les jours. Il fallut décharger cette grand ville d'une partie de ses citoyens, et on en chassa les plus pauvres; comme s'il eût été permis d'ajouter l'exil à la pauvreté, et de traiter

(3) Les principes que l'historien attribue ici à Théodose, et les règles qu'il le loue avec raison d'avoir suivies dans sa conduite à l'égard des hérétiques, sont les principes que doit adopter, et les règles que doit se prescrire tout souverain qui a dans ses Etats une portion considérable d'hommes fortement attachés à une doctrine réprouvée par la religion nationale. Cette vérité est si connue aujourd'hui, si généralement avouée, qu'il n'est pas besoin de s'y arrêter. Je me borne donc à remarquer que la manière dont s'explique M. Fléchier, dans cet endroit et dans plusieurs autres du même ouvrage, me fournit la preuve de ce que j'ai avancé dans le discours préliminaire, sur la douceur de ce prélat, et l'éloignement qu'il eut toujours pour les moyens violents en fait de conversion. Ce caractère d'indulgence et de charité pour les errants, il le fit paraître en toute rencontre, dans le cours de son épiscopat, et l'on voit que c'était moins un effet naturel de la trempe de son cœur, qu'une conséquence des principes qu'il regardait comme les seuls vrais, les seuls conformes à l'esprit de l'Evangile, en cette matière.

comme étrangers ceux qui avaient plus besoin de secours (D. AMBROS., epist. 31, l. V; SYMMAC., l. II, epist. 7; D. AMB., *Offic.*, l. II, c. 7.)

XXIX. Symmaque tenait alors le premier rang dans le sénat. Sa qualité, son éloquence, les charges qu'il avait eues et la réputation de sa probité, le rendaient très-considérable aux empereurs. Mais, soit par une forte prévention pour le culte des faux dieux, soit par une vaine passion de soutenir une religion affaiblie et de dominer dans le parti, il devint, dans les rencontres, non-seulement importun, mais encore nuisible à ses maîtres. Il les louait ou les blâmait, selon qu'ils épargnaient ou qu'ils attaquaient les idoles. Tous les édits contre les païens lui paraissaient des sacriléges; et toutes les calamités publiques passaient dans son esprit pour des vengeances du ciel irrité.

Cet homme, toujours prêt à faire de nouvelles intrigues, à se plaindre ou à présenter des requêtes pour le service de ses dieux, supposant que la famine et les autres malheurs arrivés dans l'empire étaient des punitions divines, dressa une requête éloquente qu'il envoya à l'empereur Valentinien. Il le suppliait, en qualité de préfet de la ville, et de la part de tout le sénat, de rétablir la religion de Rome; d'avoir égard à la coutume et à l'ancienneté d'une créance raisonnable; de laisser à ces peuples, accoutumés à leur liberté, au moins l'usage de leurs consciences; de rétablir l'autel de la Victoire, cette déesse qui n'avait jamais abandonné les Romains dans leurs expéditions militaires; d'en retenir le nom, s'il n'en craignait pas la puissance; et de vouloir au moins dissimuler, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, ce qu'il avait résolu de ne point permettre. (SYMMAC., *Relat. ad imp.*)

Il introduisait Rome toute éplorée, qui redemandait à ses empereurs ce culte dans lequel elle avait vieilli, sous lequel elle avait conquis tout le monde. Il remontrait, en passant, qu'il était trop tard pour la corriger; que si l'on ne voulait pas reconnaître ses dieux, on les laissât au moins en repos; qu'il était croyable que, respirant tous le même air, et étant enveloppés du même ciel, ils adoraient dans le fond la même chose; qu'il y avait diverses philosophies, et qu'il n'importait pas par quelle voie on allait à la vérité, pourvu qu'on y arrivât.

Il ajoutait qu'il était étrange que des princes magnifiques retranchassent ce que des princes avares avaient établi; que le trésor royal, au lieu de se remplir des dépouilles des ennemis, s'engraissât des pensions retranchées aux prêtres et aux vestales, qui faisaient des vœux pour la prospérité de l'empire; que la famine et les autres malheurs publics ne venaient ni des influences des astres, ni de la rigueur des hivers, ni des sécheresses des étés; mais de la colère des dieux qui donnent à tous les peuples les vivres qu'on avait ôtés à leurs ministres.

Il finissait par les exemples des derniers empereurs; et il exhortait Valentinien à laisser aux hommes la liberté que son père, d'heureuse mémoire, leur avait laissée, et à considérer que Gratien son frère avait suivi le conseil d'autrui, et n'avait pas su qu'il désobligeait le sénat lorsqu'il entreprit ce changement dans la religion. On pressait le conseil de se déterminer promptement là-dessus, comme si l'on eût eu des mesures à prendre sur la réponse qu'on recevrait, tant pour intimider la cour, que pour ne lui donner pas le temps de consulter Théodose.

Ils jugeaient bien que cet empereur ne leur serait pas favorable; car on savait qu'il avait envoyé Cynegius, préfet du prétoire en Égypte, avec ordre de fermer les temples, d'abolir les sacrifices, d'interdire aux païens l'exercice de leur religion, non-seulement dans Alexandrie, mais encore dans tout l'Orient: ce que cet officier avait commencé d'exécuter avec beaucoup d'autorité, sans faire pourtant aucune violence. (ZOZ., l. IV.)

XXX. La requête de Symmaque, mêlée de respect et de hardiesse, étonna d'abord le jeune Valentinien. Il craignait tout, et il avait encore devant ses yeux l'image sanglante de Gratien, assassiné par ses propres amis. L'impératrice, qui gouvernait, pensait plutôt à sa sûreté qu'à la religion; et la raison d'Etat l'allait emporter sur la justice et la piété. Saint Ambroise en fut averti, et opposant ses exhortations vives et généreuses aux prières hardies des gentils, il écrivit d'abord à Valentinien, et lui représenta: *Qu'il n'y avait qu'un Dieu à qui les empereurs étaient obligés d'obéir comme les moindres de leurs sujets; que c'était renoncer à sa foi que consentir à des cultes profanes; que les revenus des prêtres païens ayant été confisqués, ce ne serait pas leur rendre leur bien, mais leur donner le sien propre; qu'ils avaient bonne grâce de se plaindre de quelques priviléges retranchés, eux qui n'avaient épargné ni les églises, ni le sang même des Chrétiens; qu'il était juste d'avoir égard aux demandes des personnes de qualité et de mérite, mais que dans les affaires de la religion il ne fallait regarder que Dieu seul; que leur zèle à soutenir le mensonge était un exemple qui devait l'animer à protéger la vérité; que ce n'était pas entreprendre sur la liberté de Rome, que de se réserver la liberté de ne point commettre un sacrilége; qu'il y avait de quoi s'étonner que des gens d'esprit demandassent à un prince chrétien le rétablissement des idoles.* (AMBROS. epist. 30, *Ad Valentin.*)

Il y avait deux ans que les païens avaient présenté une pareille requête au nom de tout le sénat; mais on avait découvert ensuite que ce n'était qu'une cabale de quelques sénateurs, qui abusaient du nom de leur compagnie, dont la plus grande partie désapprouva cette action, et mit entre les mains du Pape Damase un acte de protestation contre la requête. Saint Ambroise ne manqua pas de rapporter cet exemple au

prince, pour diminuer la crainte qu'il pouvait avoir du sénat. Il lui fit ensuite appréhender la vigueur et le zèle des évêques, lui dit avec sa liberté ordinaire : *Que répondrez-vous à un évêque qui vous dira : L'Eglise n'a que faire de vos présents, puisque vous en faites aux dieux des païens ? Allez porter vos offrandes ailleurs, vous qui relevez les autels des idoles. Jésus-Christ n'a que faire de vos hommages, puisque vous en rendez autant à ses ennemis. Ne vous a-t-il pas dit dans son Evangile qu'on ne peut servir deux maîtres ? Les vierges chrétiennes n'ont aucun privilége, et vous en donnez aux vestales. Et croyez-vous que les prêtres prient pour vous, qui préférez les prières des gentils aux leurs ? Vous excuserez-vous sur ce que vous êtes encore dans l'enfance ? Tout âge est parfait pour Jésus-Christ, et les enfants mêmes l'ont confessé.* (D. Ambr., epist. 30.)

XXXI. Enfin il le conjura de ne rien décider là-dessus, sans savoir le sentiment du grand Théodose, qui lui devait tenir lieu de père, et qu'il avait accoutumé de consulter dans les affaires importantes. Cependant il demanda à Valentinien une copie de cet écrit, et peu de jours après il lui adressa une réponse pleine de réflexions fortes et judicieuses. Il proteste d'abord que, dans la nécessité où il se trouve de prendre ses précautions et d'éclaircir cette affaire, il a cherché la solidité du raisonnement, laissant à Symmaque toute la gloire de l'éloquence et de la politesse, parce que c'est le propre des sages païens, d'éblouir l'esprit par des couleurs aussi fausses que leurs idoles, et de dire de grandes choses, ne pouvant en dire de véritables. Il fait parler Rome, et lui fait dire, avec beaucoup de grâce et de gravité ; *Qu'elle a vaincu le monde par la valeur de ses guerriers, et non pas par le culte de ses dieux ; qu'elle ne rougit point de changer, puisqu'elle se corrige ; qu'elle ne fonde pas la bonté de sa religion sur les années, mais sur les mœurs ; qu'elle aime mieux entendre la volonté de Dieu par la parole de Dieu, que par les entrailles des animaux égorgés ; que personne ne peut mieux parler de Dieu que Dieu même ; et que les hommes qui n'ont pas assez de lumière pour se connaître, n'en peuvent avoir assez pour connaître celui qui les a créés.* (Id., epist. 31.)

Il se moque ensuite de la requête de Symmaque ; et il montre qu'il y a cette différence entre les gentils et les chrétiens, que les uns prient les empereurs de donner la paix à leurs dieux ; et que les autres prient Jésus-Christ de donner la paix aux empereurs : que les uns ne sauraient souffrir le moindre retranchement de leurs revenus sans se plaindre, et que les autres se dépouillent de leurs biens, et donnent même leur vie volontairement : qu'il faut des priviléges et des pensions aux vestales, comme si elles ne pouvaient être chastes gratuitement ; au lieu que les vierges chrétiennes se contentent d'un voile grossier qui cache leur visage, et que, renonçant pour toujours aux richesses aussi bien qu'aux plaisirs, elles trouvent tout le prix de leur vertu dans la vertu même.

[384] Il remontre après cela qu'on avait tort d'attribuer au retranchement des pensions des prêtres et des vestales toutes les misères de l'Etat ; que si leurs dieux se vengent sur tout l'empire du tort qu'on a fait à quelques particuliers, ils sont injustes, et la vengeance est pire que le crime ; qu'il y a longtemps qu'on ôte à leurs temples tous leurs priviléges et que jusqu'ici ils ne s'étaient pas avisés de s'en venger ; qu'on n'avait rien fait pour les apaiser, et que cependant les campagnes étaient couvertes d'une abondante moisson, et que la fertilité était universelle. Enfin il se rit de l'empressement qu'on témoigne pour l'autel de la Victoire, qui n'est qu'un nom et un succès des combats, et il exhorte Valentinien à considérer en cette rencontre ce qu'il doit à la foi et à la mémoire de son frère.

XXXII. Cette affaire ayant été examinée dans le conseil de l'empereur, quoique cette cour se conduisît plutôt par des considérations de politique que par les règles de la piété, elle se rendit aux raisons que saint Ambroise avait alléguées. Le respect qu'on eut toujours pour Théodose, dont on n'ignorait pas les sentiments, l'emporta sur la crainte qu'on avait du tyran Maxime, et l'on jugea qu'il valait mieux affliger un petit nombre de sénateurs que d'offenser tous les gens de bien de l'empire. De sorte que Symmaque ne remporta que la gloire d'avoir exercé son éloquence et d'avoir assez bien défendu sa mauvaise cause, ce qui donna lieu à un poëte de ce temps-là de dire *que la Victoire était une déesse bien aveugle ou bien ingrate, puisqu'elle avait abandonné son défenseur pour favoriser son ennemi.* (Ennod.)

XXXIII. Si le nom seul de Théodose arrêtait en Occident les prétentions hardies des idolâtres, son autorité achevait de ruiner en Orient la secte des ariens, dont il craignait l'humeur fière et séditieuse. Grégoire de Nazianze, qui vivait alors dans la solitude, ne laissait pas d'avoir des correspondances à Constantinople ; et quoiqu'il eût donné sa démission de l'archevêché de cette ville, il conservait encore une tendresse de père pour cette Eglise qu'il avait comme ressuscitée. Il fut averti par quelques-uns de ses amis que ces hérétiques avaient des maisons de retraite dans Constantinople, où ils semaient secrètement leurs erreurs, et qu'ils espéraient, par leurs intrigues, pouvoir éluder la rigueur des édits du prince. Il apprit en même temps que ceux de la secte d'Apollinaire avaient la hardiesse de faire profession publique de leur doctrine et de tenir ouvertement des assemblées, et que si l'on n'y mettait ordre, tout ce qu'on avait fait jusque-là ne servirait de rien.

XXXIV. Ce saint homme en écrivit à l'archevêque Nectaire avec tout le respect qu'il devait à sa dignité, mais avec tout le zèle qu'il avait pour la religion, et il réveilla la piété endormie de ce prélat, qui avait les intentions bonnes, mais qui n'était ni assez

ferme ni assez agissant. L'empereur ayant été informé de ce désordre, résolut d'y remédier efficacement, et fit publier un édit solennel par lequel il ordonnait qu'on fît une exacte recherche de tous ceux qui enseignaient des erreurs ou qui les professaient; que les maisons suspectes fussent visitées, et que, sans avoir égard à la qualité ni à la protection de personne, on chassât de la ville et de la société des honnêtes gens, ces hommes infâmes, en sorte que vivant hors de tout commerce, ils ne pussent nuire qu'à eux-mêmes. (GREG. Naz., *Ad Nectar.*; *Cod. Theod.*, l. XIII, *De hæret.*)

XXXV. Il régla presque en même temps un autre désordre qui regardait la religion. Les Juifs ayant perdu toute espérance de se relever après les vains efforts que l'empereur Julien avait faits pour les rétablir, et ne pouvant plus exercer les cruautés qu'ils avaient exercées contre les chrétiens, tâchaient d'en séduire au moins quelques-uns. Pour cela, ils achetaient des esclaves baptisés; et soit par persuasion, soit par menaces et par violences, ils les obligeaient de renoncer à la foi de Jésus-Christ et d'embrasser leurs superstitions. Théodose rompit ce commerce et fit une ordonnance par laquelle il leur défendit d'avoir aucun esclave ou serviteur chrétien, sauvant ainsi la foi chancelante des faibles de tous les piéges que lui tendaient les ennemis domestiques et étrangers. (*Cod. Theod.*, lib. V, *De contrahend. empt.*)

XXXVI. Il réformait ainsi, pendant la paix, les désordres de l'empire, lorsque Dieu, pour le récompenser des soins qu'il prenait pour son Eglise, lui donna un second fils qui fut nommé Honorius. Toute la cour eut une extrême joie de la naissance de ce prince; et Théodose, voyant multiplier le nombre de ses enfants, et jouissant de la sincère amitié des peuples, reconnaissait que la piété était la véritable source du repos des Etats et de la prospérité des familles. (SOCRAT., l. V, c. 12; SOZOM., l. VII, c. 14.)

XXXVII. En ce temps Maxime avait des ambassadeurs à Constantinople; et quoiqu'il fût paisible possesseur des provinces qu'il avait usurpées, il entretenait toujours sa négociation avec Théodose. Il voulait conclure un traité avec lui, afin de faire voir qu'il était non-seulement associé à l'empire, mais encore allié avec les empereurs. L'affaire réussit comme il l'avait souhaité. Théodose y fit entrer Valentinien, et l'alliance fut conclue entre ces trois princes. Leurs vues étaient différentes. L'impératrice Justine, qui gouvernait absolument son fils, l'engageait à demander la paix, afin qu'étant délivrée de toute crainte, elle pût relever l'arianisme abattu et dompter l'esprit inflexible de saint Ambroise qui traversait tous ses desseins. Maxime, qui pensait toujours à se jeter dans l'Italie, ne voulait que se faire honneur d'un traité qu'il était résolu de rompre à la première occasion; Théodose, qui craignait que Valentinien ne fût opprimé, et qui était lui-même menacé d'une irruption des Grotungues, consentait à tout. Ainsi il y avait apparence qu'ils ne seraient pas longtemps sans se faire la guerre, puisque l'un n'était retenu que par la crainte; que l'autre ne perdait rien de sa fierté ni de son ambition démesurée, et que le dernier nourrissait toujours dans son cœur le désir d'une juste vengeance.

XXXVIII. Cependant ils gouvernaient leurs Etats chacun selon son esprit. Maxime, après s'être rendu maître de l'empire, soit qu'il crût ne pouvoir régner paisiblement que par la mort des principaux amis de Gratien, soit qu'il eût besoin de la confiscation de leurs biens pour satisfaire des troupes qui n'avaient pas trahi leur prince gratuitement, fit mourir Mérobaude, homme illustre par sa prudence, par sa probité et par plusieurs consulats. Il relégua le comte Balion, un des plus grands capitaines de son temps, avec ordre aux gardes qui le conduisaient de le faire brûler tout vif dans le lieu de son exil; ce qui l'obligea de se tuer lui-même en chemin. Il fit arrêter le comte Narsès et Leucadius, un des plus célèbres magistrats des Gaules; et leur faisant un crime d'Etat de la fidélité qu'ils avaient gardée à leur empereur, il les destinait au dernier supplice. (SULP. SEVER., dialog. 3; PACAT., *Paneg.*; D. AMBR., epist. 27.)

XXXIX. Saint Martin, évêque de Tours, partit en diligence pour aller obtenir leur grâce. Il se jeta aux pieds de Maxime et le pria de ne point répandre un sang innocent; mais il n'en reçut qu'une réponse ambiguë. Il redoubla ses instances, et le menaçant des jugements de Dieu, le pria, comme s'il lui eût commandé; mais il n'en put tirer aucune promesse positive. Maxime eut pourtant quelque peine à lui refuser ce qu'il demandait, et perdit pour ce prélat son orgueil et sa brutalité naturelle. Il l'appela plusieurs fois dans son cabinet, et l'entendit parler des choses célestes. Il souffrit ses remontrances et ses actions libres et généreuses. Il le pria de manger à sa table; et comme le saint le refusait, disant qu'il ne voulait point participer à la table d'un homme qui venait d'ôter l'empire et la vie à un empereur, il lui répondit que l'armée l'avait élevé malgré lui sur le trône; qu'il s'y était maintenu par les armes; que Dieu même semblait l'y avoir établi par tant de succès merveilleux, et que s'il en avait coûté la vie à quelqu'un, ç'avait été le malheur de la guerre et non pas son crime. (SULP. SEV., *De vita B. Martini.*)

XL. L'envie de gagner cet évêque si renommé par ses vertus et ses miracles, le désir d'adoucir le refus qu'il lui faisait par des caresses extérieures, et surtout la pensée d'attirer, par des apparences de piété, les gens de bien qu'il avait effarouchés par sa perfidie, l'obligèrent à rechercher avec tant d'empressement la communication du saint, qu'il l'obtint enfin après de longues sollicitations: mais quelque vénération qu'il fît paraître pour sa personne, il n'eut aucun

égard à ses remontrances ni à ses prières dans l'affaire de Priscillien, évêque d'Avila, et de quelques-uns de ses sectateurs.

XLI. Ces hérétiques, Espagnols de nation, joignaient aux erreurs de Sabellius et aux rêveries des manichéens, toutes les impuretés des gnostiques, dans les assemblées nocturnes qu'ils tenaient avec plusieurs femmes qu'ils avaient séduites. Ils couvraient toutes leurs infamies de quelques apparences d'humilité, d'une négligence affectée de leurs habits et d'une austérité de vie surprenante. Comme cette corruption, qu'un Egyptien avait semée depuis peu dans l'Espagne, s'y répandait, quelques évêques s'y opposèrent ; mais leur zèle n'étant pas accompagné de charité, ils persécutèrent ceux qu'ils auraient peut-être pu ramener par la douceur. On les cita devant les conciles. On obtint de l'empereur Gratien un ordre de les chasser des villes et des églises où ils étaient, et même de toutes les terres de l'empire. Mais ils trouvèrent moyen de se rétablir, et par présents ou par intrigues, ils gagnèrent le ministre de l'empereur, et chassèrent à leur tour leurs adversaires.

[385] XLII. Ceux-ci ayant appris que Maxime allait passer dans les Gaules, l'y attendirent, l'allèrent trouver à Trèves, et lui présentèrent une requête sanglante contre Priscillien et ses compagnons. Ils furent tous envoyés à un concile qui se devait tenir à Bordeaux. Priscillien craignant d'y être déposé, n'y voulut pas répondre, et appela au tribunal du nouvel empereur. Les prélats catholiques, par une lâche complaisance, déférèrent à cette appellation, et cette cause, purement ecclésiastique, devint une cause civile. L'accusé fut conduit à la cour, et les accusateurs l'y suivirent, résolus de le perdre, sans se mettre en peine de le convertir.

XLIII. Saint Martin, qui se trouvait alors à Trèves, connaissant que les passions particulières avaient plus de part en cette affaire que l'amour de la vérité, leur remontra plusieurs fois que leur conduite était scandaleuse; qu'ils perdaient le mérite de leur zèle par leurs accusations opiniâtres; qu'ils renversaient tout l'ordre des jugements ecclésiastiques; qu'il ne fallait point défendre la cause de Dieu par des passions humaines, et qu'il n'était pas séant à des évêques de poursuivre à mort quelque criminel que ce pût être.

Ceux à qui cette instruction s'adressait s'en irritèrent au lieu d'en profiter. Ils s'emportèrent jusqu'à l'accuser d'être protecteur des hérétiques, et d'être hérétique lui-même. Mais le saint se moqua de cette calomnie, et continua à prier l'empereur de laisser vivre ces malheureux, lui représentant qu'il fallait s'en tenir à la sentence du concile qui les chassait de leurs siéges; et qu'il était inouï qu'un prince séculier, comme lui, jugeât les causes ecclésiastiques. Maxime, touché de ses raisons, promit de leur sauver la vie; mais on l'aigrit de telle sorte, qu'il renvoya l'affaire de Priscillien au préteur Evode, et le fit condamner à être décapité.

XLIV. Cette exécution fut la source de plusieurs désordres; car le supplice de cet hérésiarque ne fit que fortifier son hérésie. Ceux de sa secte lui firent des funérailles magnifiques, et l'honorèrent comme martyr; et ceux qui l'avaient fait condamner, abusant de leur crédit et de la faveur de la cour, persécutèrent impunément les gens de bien. C'était assez, pour leur être suspect, que de jeûner et d'aimer la retraite; c'était un crime que d'être plus sage et plus réformé qu'eux. Ceux qui leur avaient déplu étaient d'abord priscillianistes, surtout quand ils pouvaient être des victimes agréables à la colère du prince, ou enfler son trésor de leurs dépouilles; car ils ôtaient la vie et les biens selon leur caprice, et ils conservaient l'amitié du tyran par des calomnies, des cruautés, et d'autres actions semblables aux siennes. (SULP. SEV., *De vita S. Mart.;* PACAT., *in Paneg.*)

XLV. Pendant que Maxime entreprenait sur les droits de l'Eglise en Occident, Théodose les rétablissait à Constantinople. Car, quelques évêques ayant porté une cause ecclésiastique devant un tribunal séculier, et des personnes que leur caractère et leur âge rendaient vénérables, ayant été citées et appliquées à la question, il en fut indigné dès qu'il l'eut appris. Il fit incontinent un édit, par lequel il défendait à tous ses juges ordinaires ou extraordinaires de connaître des causes qui regardaient la religion ; voulant que les évêques ou les autres personnes consacrées à Dieu eussent leurs juges à part, leurs lois et leurs formalités de justice, et que les affaires ecclésiastiques fussent renvoyées aux chefs des diocèses où elles seraient arrivées. (*Cod. Theod.*, l. III.)

XLVI. Il défendit presque en même temps aux païens de sacrifier à leurs dieux, et de chercher l'avenir dans les entrailles des animaux égorgés ; tant pour arrêter l'insolence de quelques-uns, qui eussent pu se prévaloir des correspondances qu'ils avaient en Italie, que pour leur ôter les occasions de concevoir de vaines espérances par des présages et des observations superstitieuses : ce qui avait causé plusieurs fois des troubles et des séditions dans l'empire (S. AUGUST., ep. 48; S. AMBROS., *Orat. fun. Theod.*)

XLVII. Il travailla même à la réformation des mœurs, et réprima la licence de certaines chanteuses et joueuses d'instruments, qui allaient de maison en maison, et par des chansons indécentes et des airs mous et efféminés, corrompaient l'esprit des jeunes gens. (*Cod. Theod.*, l. X; HIER., epist. 10, *Ad Fur.*)

XLVIII. Après avoir remis ainsi l'ordre et la discipline dans ses Etats par des ordonnances sévères, il fit éclater sa douceur et sa piété par une loi de grâce et de pardon. Les empereurs avaient accoutumé de délivrer des prisonniers tous les ans vers le temps de Pâques, afin de sauver quelques criminels

en ce jour où s'était achevé le mystère du salut des hommes. Le grand Constantin l'avait ainsi pratiqué, ses enfants avaient suivi son exemple, et le jeune Valentinien avait fait une loi de cette coutume. Mais la piété de Théodose alla plus avant. Car il fit publier une ordonnance, par laquelle il commandait d'ouvrir les prisons, et de relâcher les criminels, afin que, participant à la sainteté et à la joie des sacrés mystères, au lieu de plaintes et de gémissements, ils poussassent vers le ciel des cris de louanges et d'actions de grâces, et que chacun, dans ce jour de réjouissance, adressât en repos ses vœux et ses prières à Dieu, sans être interrompu par la compassion ou par la tristesse. (*Append. Cod. Theod.;* Ambros., ep. 33.)

Il ajoutait ces paroles, qu'un empereur païen avait autrefois dites, et que saint Chrysostome estimait si dignes d'un empereur chrétien : *Plût à Dieu que je pusse ouvrir les tombeaux aussi bien que les prisons, et redonner la vie aux morts comme je la donne aux vivants en leur pardonnant leurs crimes!* (Chrysost., hom. 6, *Ad pop. Antioch.*)

Mais de peur qu'une trop grande clémence ne donnât lieu de commettre toute sorte de crimes, les empereurs en exceptèrent quelques espèces qui tiraient à de grandes conséquences, et qui ne méritaient pas d'être comprises dans cette grâce.

XLIX. Ces soins si assidus et si importants, que Théodose prenait pour régler l'empire, furent interrompus par la douleur qu'il eut de la mort de la princesse Pulchérie sa fille. Quoiqu'elle ne fût encore que dans les premières années de l'enfance, il eut un très-sensible regret de l'avoir perdue. Il voulut qu'on lui fît des obsèques magnifiques; et que Grégoire de Nysse, qui se trouvait alors à Constantinople, y prononçât un discours funèbre. A peine commençait-il à se consoler de ce premier malheur, qu'il en survint un autre qui le rendit inconsolable; car l'impératrice Flaccide, sa femme, mourut assez subitement dans un village de la Thrace, où elle était allée prendre des eaux. (Greg. Nyss., *in fun. Pulch.*)

L. Cette princesse était née en Espagne, de l'ancienne famille des Æliens, dont l'empereur Adrien était descendu; mais elle s'était rendue plus illustre par ses vertus que par sa naissance. Ses principales occupations étaient la prière et le soin des pauvres. Elle les visitait, les servait elle-même, et faisait gloire de descendre jusqu'aux plus vils ministères de la charité chrétienne. Elle avait soin de tous les malades dans les hôpitaux et dans les prisons, et quelqu'horribles que fussent leurs maux, elle les pansait de ses propres mains. On voulut plusieurs fois lui remontrer qu'il y avait une dévotion plus conforme à sa dignité, et qu'il n'était pas nécessaire, ni même bienséant, qu'elle s'abaissât jusqu'à ces derniers offices de piété, qu'elle pouvait confier à quelques-uns de ses domestiques. Mais elle répondit : *Qu'elle laissait à l'empereur le soin de distribuer des trésors, et de rendre à l'Église des services importants, en faisant servir à la gloire de la religion toute la majesté de l'empire; que pour elle, ce lui était assez d'honneur d'offrir à Dieu ses petits soins, et l'humble service de ses mains; et qu'elle ne pouvait lui témoigner sa reconnaissance, qu'en descendant du trône où il l'avait mise pour le servir en la personne de ses pauvres.* (Théodoret., lib. V, c. 18.

Cette humilité ne faisait qu'augmenter l'estime que l'empereur avait pour elle, et lui donnait tous les jours plus de pouvoir sur l'esprit de ce prince. Elle ne s'en servait que pour lui donner des avis utiles, en lui parlant de la loi divine, dont elle avait une parfaite connaissance, et lui inspirant pour la religion un zèle dont elle était embrasée. Elle lui remettait souvent devant les yeux ce qu'il avait été, de crainte qu'il n'abusât de ce qu'il était. Excitant ainsi sa reconnaissance par le récit des grâces qu'il avait reçues de Dieu; et soutenant sa piété, que l'embarras des affaires et l'élévation où il se trouvait auraient pu affaiblir, elle avait plus d'envie de le voir saint, qu'elle n'avait de joie de le voir maître du monde.

Quoiqu'elle eût beaucoup d'esprit, elle ne voulut jamais savoir, en matière de religion, que ce qui lui était nécessaire pour son salut. Elle détestait l'impiété des ariens presque autant que celle des idolâtres, et disait ordinairement : *Qu'il y avait peu de différence entre ceux qui adoraient des dieux qui ne l'étaient pas, et ceux qui ne voulaient pas reconnaître que Jésus-Christ le fût.* Aussi ne voulut-elle jamais avoir de commerce avec eux, évitant les piéges qu'ils tendirent plusieurs fois à sa curiosité, et ne voulant d'autre règle de sa foi que les décisions du concile de Nicée. Elle détourna même l'empereur du dessein qu'on lui avait inspiré d'aller entendre Eunome, qui prêchait à Chalcédoine, vis-à-vis de Constantinople, et que les ariens faisaient passer pour le plus bel esprit et pour le plus éloquent théologien de son siècle. Par ce moyen, elle empêcha que ces hérétiques ne donnassent de mauvaises impressions à ce prince, et que l'honneur qu'il leur voulait faire ne leur servît pour donner plus de réputation à leur orateur, ou pour autoriser leurs assemblées. Théodose perdit cette curiosité dangereuse, et chassa même de son palais quelques-uns de ses domestiques, qui avaient des liaisons secrètes avec Eunome. (Sozom., l. VII, c. 3; Sozom., l. VII, c. 6.)

Toutes ces vertus de l'impératrice en firent regretter la perte. Dès qu'on apprit la nouvelle de sa mort, toute la ville fut en deuil, les pauvres fondaient en larmes, le peuple courait en foule vers le lieu où elle était morte. Théodose fit transporter son corps à Constantinople; et dans l'accablement où il était, il ne put trouver de consolation qu'en rendant à cette princesse tous les honneurs qu'on lui devait. Elle laissa deux enfants vivants, et en retrouva dans le ciel deux autres, que Dieu y avait appelés peu de temps après leur naissance. Gré-

goire de Nysse fit son éloge funèbre en présence de l'empereur, où il l'appelle *la colonne de l'Eglise, le trésor des pauvres et l'asile des malheureux* (GREG. NYSS., *Orat. in fun. Flac.*)

LI. Ce fut en ce temps que l'impératrice Justine, aigrie contre saint Ambroise, crut qu'elle pouvait faire éclater son ressentiment. La mort de Gratien, l'éloignement de Théodose, la trêve conclue avec Maxime, lui laissaient la liberté d'agir dans toute l'étendue de sa puissance. L'évêque catholique, élu à Sirmium malgré elle, l'église qu'elle avait obtenue par surprise dans Milan, et qu'elle avait été obligée de rendre, son arianisme réduit à ses officiers, et toutes ses entreprises contre la religion traversées, lui revenaient incessamment dans l'esprit. Elle résolut de perdre cet archevêque qui rompait toutes ses mesures.

LII. Elle fit un édit au nom de Valentinien son fils, par lequel elle permettait aux ariens l'exercice public de leur religion, et déclarait tous ceux qui oseraient s'y opposer, auteurs de sédition, perturbateurs du repos de l'Eglise, criminels de lèse-majesté et dignes du dernier supplice. Elle fit appeler Bénévole, premier secrétaire d'Etat, et lui commanda de dresser cet édit; mais il s'en excusa, aimant mieux perdre sa charge, que d'autoriser une ordonnance contraire à sa foi. L'impératrice le pressa de lui donner cette satisfaction, et lui promit de l'élever à de plus grandes charges; mais cet homme, qui s'estimait plus honoré du titre de catholique que de toutes les dignités de l'empire, lui répondit généreusement : *Je n'achète pas vos dignités à ce prix, Madame : reprenez celle que je possède, et laissez-moi ma conscience et ma religion.* A ces mots, il jeta aux pieds de cette princesse la ceinture qui était la marque de sa dignité, et se retira à Bresse, où il passa le reste de ses jours dans l'exercice des vertus chrétiennes. (ZOZ., l. VII, c. 13; GAUDENT., *in præf. serm.*)

LIII. Il ne fut pas difficile de trouver un officier pour mettre à sa place, et l'édit fut bientôt signé. Mais il manquait aux ariens une église, et ils avaient affaire à un archevêque qui n'était pas résolu de leur en céder. Justine avait fait élire évêque un certain Auxence, Scythe de nation, chassé de son pays pour ses crimes, qui n'avait qu'un esprit très-médiocre, mais qui faisait beaucoup de bruit. Elle fut d'avis qu'il provoquât saint Ambroise à une dispute publique dans le palais, espérant le décréditer, s'il refusait : ou, s'il acceptait, le faire déclarer vaincu par des commissaires gagnés, et le chasser de sa cathédrale. Le tribun Dalmace eut ordre d'en aller faire la proposition à l'archevêque et de lui marquer le jour que l'empereur avait pris pour cette conférence, afin qu'il se rendît au palais avec les juges qu'il aurait choisis de son côté. (S. AMBROS., *Orat. in Auxen.*)

LIV. Le saint, surpris de cette proposition, après avoir consulté quelques évêques qui étaient auprès de lui, écrivit à l'empereur : *Que la proposition qu'on lui faisait était contraire aux droits de l'Eglise, à l'usage des siècles précédents et aux lois du grand Valentinien son père; qu'il n'était pas juste que des laïques ou des gentils fussent les juges des controverses de la foi; qu'en matière de religion, les empereurs doivent être jugés par les évêques, et non pas les évêques par les empereurs; qu'on pouvait disposer de sa vie, mais qu'on ne l'obligerait pas de déshonorer son sacerdoce; qu'il répondrait à Auxence dans un concile, qu'il traiterait des sacrés mystères dans l'Eglise; mais qu'il ne pouvait se rendre au palais pour cela, ni reconnaître pour juge de la foi un prince encore fort jeune, et qui n'était que catéchumène.* Il le supplie de lui pardonner cette liberté, qui n'est ni contre le respect, ni contre l'obéissance qu'il lui doit; et de l'excuser, s'il ne va pas lui rendre la réponse lui-même, parce que les évêques et le peuple le retiennent, et que ce serait livrer son Eglise, que de l'abandonner en cette occasion. (AMBROS., epist. 31.)

LV. L'impératrice, ne pouvant engager le saint à la dispute, résolut de le faire enlever. Elle corrompit par promesses et par argent un homme qui l'attendit plusieurs jours dans une maison joignant l'église, avec un chariot toujours prêt pour l'y jeter, et l'emmener à toute bride hors de la ville. Mais l'entreprise fut découverte. Il ne restait plus qu'à opprimer ce prélat qu'on ne pouvait surprendre. Pour cet effet, Justine fit ordonner à tous les prêtres catholiques de quitter leurs églises. Auxence eut ordre en même temps de prendre avec lui autant de gens de guerre qu'il voudrait, et de s'en mettre en possession.

LVI. Alors le bruit s'étant répandu par la ville qu'on envoyait des soldats pour se saisir des églises et pour tuer l'archevêque, s'il faisait difficulté de les remettre entre leurs mains, le peuple courut de toutes parts, et s'enferma dans la cathédrale, résolu de défendre et l'église et le pasteur jusqu'à la dernière goutte de son sang. Saint Ambroise consola ce peuple par sa fermeté et par des assurances de la protection de Dieu, par des discours de piété très-édifiants, et par le chant des psaumes qu'il institua, tel qu'on le pratiquait dans l'Orient. (S. AUG., *Confess.*, l. IX, c. 7; AMBROS., *in Auxen.*)

Ils avaient passé quelques jours et quelques nuits en cet état, lorsque les tribuns firent investir l'église par leurs soldats, et sommèrent l'archevêque, en vertu du dernier édit, de la leur abandonner, lui offrant comme une grâce la liberté de se retirer avec ceux qui le voudraient suivre. Le saint prélat leur répondit : *Qu'on pouvait l'opprimer dans son église, mais qu'il n'en sortirait jamais volontairement; que s'il était question de ses revenus, ou même des fonds de l'église, il souffrirait cette violence; mais que, pour l'héritage de Jésus-Christ, il le conserverait aux dépens de sa propre vie; qu'à la vérité il n'avait pour toutes armes que les gémissements, les larmes et la prière; mais que s'il ne pouvait résister, au moins ne fuirait-il*

pas; qu'il voyait bien jusqu'où pourait aller la puissance de l'empereur, mais qu'il savait aussi jusqu'où devait aller la patience d'un évêque, à qui il était peu important de perdre la vie, pourvu qu'il gardât à Dieu la fidélité qu'il lui devait.

[387] **LVII.** Les plus sages ministres remontrèrent alors à l'empereur les difficultés de cette affaire, et lui conseillèrent d'en sortir par quelque accommodement, puisque la cour y était engagée. Le gouverneur de la ville, qui fut chargé de cette négociation, vint le lendemain trouver l'archevêque, et lui dit très-civilement : *Qu'il avait à lui faire des propositions très-raisonnables; que l'empereur lui laissait sa cathédrale, et se contentait d'une église du faubourg, qu'on nommait la basilique Portienne; que comme le prince se relâchait de son côté, il était à propos, pour le bien de la paix, qu'il se relâchât aussi du sien; qu'au reste il lui conseillait en ami de satisfaire la cour, et surtout de le faire promptement.* Le peuple prévint la réponse, et s'écria tout d'une voix, suivant les intentions de son pasteur : *Qu'il n'y avait point d'accommodement là-dessus; qu'on laissât aux catholiques les églises qui leur appartenaient.* Le gouverneur n'espéra plus de réussir, et s'en alla rendre compte à son maître du malheureux succès de sa négociation. (AMBROS., *Epist. ad Marcel. soror.*)

LVIII. Ce fut alors que le dépit, la honte et la haine de l'impératrice éclatèrent. Elle commanda à tous les officiers des gardes de marcher avec leurs compagnies, et de se rendre maîtres de l'église Portienne. Ils y allèrent pour exécuter leurs ordres, le peuple y courut en armes pour s'y opposer. C'était le matin du dimanche des Rameaux; et saint Ambroise, après avoir prêché, allait commencer la messe, lorsqu'on vint lui annoncer cette nouvelle. Il ne laissa pas de célébrer les sacrés mystères; et ayant appris, dans le temps de l'oblation qu'un prêtre arien était tombé entre les mains des bourgeois, et courait fortune d'être mis en pièces, il envoya ses prêtres et ses diacres pour lui sauver la vie. Alors, fondant en larmes, il pria Dieu de donner la paix à son peuple, et lui offrit plusieurs fois sa vie pour le salut de ceux qui le persécutaient.

Cependant toute la ville était dans une effroyable confusion. On ne voyait que soldats, que citoyens armés, les uns pour le prince, les autres pour la religion. Les magistrats, pour apaiser ce tumulte, remplirent les prisons d'un grand nombre d'artisans, et condamnèrent à de grands supplices ceux qui paraissaient les plus échauffés. Mais ces punitions, au lieu d'arrêter cette populace soulevée, ne faisaient que l'irriter. Des comtes, des capitaines de gardes et quelques officiers goths, qui étaient au service de l'empereur, vinrent à saint Ambroise, pour lui dire qu'il retînt le peuple, et qu'il empêchât ce désordre, puisque l'empereur ne lui demandait qu'une église des faubourgs, et qu'il était juste qu'il fût le maître dans son empire. (AMBROS., epist. 38 *Ad Marcel. soror.*)

Ce saint archevêque leur répondit : *Que l'empereur n'avait point de droit sur la maison de Dieu; qu'il était prêt à lui abandonner le peu de bien qui lui restait; que pour l'église, c'était un crime à un évêque de la rendre, et un sacrilége à un prince de s'en saisir; qu'au reste, bien loin d'exciter le peuple, il le retenait, et l'exhortait à ne se défendre que par les larmes et par la prière; mais que s'il était une fois en furie, il n'appartiendrait qu'à Dieu de l'apaiser.* Ces officiers n'eurent rien à lui répliquer, et se retirèrent très-édifiés de sa conduite. L'archevêque alla visiter une église nommée l'ancienne Basilique; et après avoir consolé les habitants de ce quartier-là il se retira chez lui, et ne voulut jamais permettre qu'on l'escortât ni qu'on le gardât. (*Ibid.*)

Cependant l'impératrice résolut d'aller le lendemain avec l'empereur prendre elle-même possession de l'ancienne Basilique. Elle y envoya des soldats pour s'en saisir, et pour y tendre le dais impérial. On vint avertir le saint prélat en diligence que cette église était perdue, et qu'on entendait les cris pitoyables de ceux qui étaient dedans, qui imploraient son assistance, et qu'il serait à propos qu'il allât lui-même s'opposer à cette usurpation. Mais il répondit : *Que Dieu y pourvoirait; que pour lui, il ne voulait pas opposer la force à la force, ni faire du temple du Seigneur un champ de bataille.* Il résolut pourtant de se servir des armes spirituelles, et de l'autorité que lui donnait son ministère.

En effet, étant entré dans la cathédrale, où une infinité de peuple l'attendait, il excommunia publiquement tous les soldats qui avaient eu l'insolence de se saisir des églises. Ceux qui tenaient la cathédrale investie, en ayant été avertis, y entrèrent deux à deux, protestant qu'ils n'y entraient pas comme ennemis, mais comme frères; et qu'ils venaient prier, et non pas combattre. Saint Ambroise les reçut, et commença son sermon sur le livre de *Job* qu'on venait de lire.

Cependant ceux qui s'étaient saisis de l'ancienne Basilique, y furent à peine entrés, que, frappés d'un remords intérieur, ils députèrent quelques-uns de leurs officiers à l'empereur pour lui dire qu'ils avaient exécuté ses ordres; qu'ils l'attendaient à l'église, pour l'y servir selon leur charge, s'il communiquait avec les catholiques; mais que s'il se rangeait du parti des ariens, leur conscience les obligeait d'aller trouver l'évêque Ambroise. Ce coup imprévu mit l'alarme dans le palais : il fallut détendre le dais et renoncer à l'entreprise.

LIX. L'empereur fut encore bien plus surpris, lorsque les officiers de l'empire, et les principaux seigneurs de la cour vinrent en corps, pour le supplier très-humblement, au nom de toute l'armée, d'aller à l'église en ces jours consacrés à la passion de Jésus-Christ, afin que le peuple, témoin de sa piété,

et de la pureté de sa foi, se rassurât de toutes ses craintes. Cette députation le piqua si fort, qu'il leur répondit aigrement : *Je vois bien que je ne suis ici que l'ombre d'un empereur, et que vous êtes gens à me livrer à votre évêque, toutes les fois qu'il vous l'ordonnera.* Dans le dépit où il était, il envoya sur-le-champ un de ses secrétaires vers saint Ambroise, pour lui demander s'il était résolu de résister opiniâtrément aux ordres de son maître, et s'il prétendait usurper l'empire comme un tyran, afin qu'on se préparât à la guerre contre lui. Le saint répondit à cela sagement : *Qu'il avait soutenu les droits de l'Eglise, sans sortir du respect qui était dû à l'empereur; qu'il révérait sa puissance; mais qu'il ne la lui enviait pas; qu'on n'avait qu'à demander à Maxime si Ambroise était le tyran de l'empereur Valentinien; que les évêques n'avaient jamais été tyrans, mais qu'il leur était souvent arrivé de souffrir les persécutions des tyrans.* L'eunuque Calligone, grand chambellan, voulut se faire une fête, et pour plaire à son maître, il envoya dire à l'archevêque qu'il cessât d'être désobéissant et rebelle, sinon qu'il irait lui couper la tête lui-même dans sa maison. L'archevêque lui fit répondre : *Qu'il recevrait le coup sans s'étonner; qu'ils auraient de quoi être tous deux contents; l'un de souffrir ce que les évêques ont accoutumé de souffrir pour la cause de Dieu; l'autre de faire ce que font ordinairement les eunuques pour complaire aux hommes.* (AMBROS., epist. 33, *ad Marcel.*)

LX. Enfin la persécution cessa, lorsqu'elle paraissait plus échauffée. Valentinien commença à connaître qu'on abusait de son autorité. La ville émue, la cour indignée, l'armée résolue de vivre dans la communion de l'archevêque, la protection visible du Ciel sur les catholiques, les suites fâcheuses que pouvait avoir la passion de Justine, si l'on s'obstinait à la suivre ; toutes ces raisons l'obligèrent à remettre les choses en leur premier état, et à rappeler les soldats qui avaient investi les églises. A cette heureuse nouvelle de la paix, toute la ville fut transportée de joie. Le peuple quitta les armes. Chacun courait à l'église, non plus pour la garder, mais pour y rendre des actions de grâces. Les uns allaient baiser les autels qu'ils avaient défendus, les autres chantaient des psaumes et des cantiques ; ils se félicitaient les uns les autres de leur constance, et se jetant aux pieds de leur archevêque, lui faisaient une espèce de triomphe religieux par leurs acclamations et par les vœux qu'ils faisaient pour lui. L'archevêque, pénétré d'une joie toute spirituelle et toute modeste, renvoyait à Dieu toutes les louanges qu'on lui donnait, et, par ses exhortations vives et touchantes, animait son peuple à mener une vie conforme à la foi qu'il avait si courageusement défendue.

L'impératrice seule demeura endurcie, et se servit des voies les plus noires et les plus exécrables pour se défaire du saint, montrant par là jusqu'où vont les emportements d'une femme puissante et irritée, jalouse de son autorité et de sa religion. Mais la crainte arrêta sa fureur, et la nécessité des affaires l'obligea bientôt à recourir à ce même prélat qu'elle avait si cruellement persécuté. (PAULIN., *Vita Ambros.*) (4).

LXI. Maxime qui se préparait sourdement à passer en Italie, et qui ne cherchait qu'un prétexte pour justifier son irruption, écrivit une lettre à Valentinien, pour l'exhorter à demeurer dans la religion catholique, et à faire cesser la persécution qu'on faisait à saint Ambroise et à ceux qui tenaient dans Milan le parti de la vérité. Il faisait même entendre qu'il allait se déclarer le protecteur de cet archevêque. Il envoya ordre en même temps aux ambassadeurs qu'il tenait à la cour de Constantinople, de s'y plaindre de l'impératrice Justine, et de faire agréer qu'il s'approchât de l'Italie, pour y maintenir la religion. (THEODORET., lib. V, c. 14.)

LXII. Théodose qui ne pouvait souffrir les violences de Justine, et qui voyait que Maxime, sous ce prétexte, allait s'emparer des Etats de Valentinien, voulut s'avancer lui-même vers les Alpes, pour retenir les uns et les autres dans le devoir. Mais la Thrace

(4) Tout ce morceau épisodique, depuis le n° 51, jusqu'au 61, est du plus grand intérêt. On y voit le combat du courage épiscopal contre l'autorité sortie de ses justes bornes, et la différence infinie qu'on ne peut s'empêcher de remarquer entre le zèle intrépide, mais éclairé, qui défend les droits de la religion, et l'entêtement du fanatisme qui protége l'erreur. Ce que j'admire surtout dans la conduite de saint Ambroise, c'est l'accord parfait de la fermeté sacerdotale, et de ce respect, qui est dû à la majesté souveraine, dont il ne s'écarta jamais, quelque facile et quelque peu surprenant qu'il eût été, de s'oublier pour un instant dans des conjonctures si pressantes et si délicates. On ne peut blâmer le saint évêque de Milan d'une résistance trop ferme et trop soutenue, aux volontés de Justine. Accorder à cette princesse ce qu'elle demandait, c'eût été trahir la religion et la vérité, dans les circonstances où se trouvaient Ambroise et son peuple. Ce n'était pas alors le cas dont nous avons parlé dans un autre endroit, d'une nation partagée en deux corps, dont l'un, parvenu à se faire craindre par le nombre et la qualité de ses partisans, professe l'erreur, et l'autre, fidèle à l'ancienne doctrine, ne se soutient qu'avec peine contre la portion défaillante, malgré son union avec le prince, armé du pouvoir suprême. Nous avons dit que dans cet état des choses, il peut y avoir des raisons pour accorder la liberté de conscience aux non-conformistes, et que c'est au souverain à juger de ces raisons, et à faire ce que le bien de ses peuples exige de lui. Mais il s'en fallait beaucoup que le bien public fût interessé dans la cause de Justine. L'arianisme n'existait presque plus que par le souvenir des ravages qu'il avait causés dans le monde, et si l'on excepte quelques-uns de ces hommes opiniâtres qui mettent une sorte de gloire à ne point revenir de leurs préventions les plus fausses, cette hérésie n'avait pas d'autres sectateurs à Milan que les officiers de l'impératrice, c'est-à-dire des flatteurs et des courtisans, qui règlent ordinairement leur façon de penser en matière de religion sur celle de leur maître.

était menacée d'une nouvelle inondation de Barbares, et il n'osa s'en éloigner. Les Grotungues, peuple inquiet et farouche, étaient sortis du fond de la Scythie, à dessein d'entrer de gré ou de force dans les terres de l'empire. Ils étaient en très-grand nombre, tous armés et bien aguerris. Alathée et Saphrax, capitaines de leur nation, qui avaient assisté à la défaite de Valens, les avaient engagés à cette entreprise, et leur roi Odethée les y conduisait comme à une conquête facile. On leur donna passage en quelques endroits; ils se le firent eux-mêmes en d'autres. Après avoir forcé tout ce qui leur résistait, et ramassé tout ce qui voulut se joindre à eux, ils arrivèrent au bord du Danube, et demandèrent qu'on leur permît de le passer. Quelque protestation qu'ils fissent de vivre en paix, l'exemple des Goths était trop récent, et Théodose n'avait pas la même facilité que Valens.

LXIII. Comme ils se virent rebutés, ils résolurent de passer malgré les Romains. Ils eurent fait en peu de jours trois mille barques, et tentèrent le passage en divers endroits. Promote, qui commandait l'armée de Thrace et qui avait étendu ses quartiers le long du fleuve, les arrêta partout avec grande perte des leurs. Mais comme il avait ordre de ménager les troupes, et que d'ailleurs il craignait les surprises ou les efforts de cette multitude, il joignit l'adresse à la force. Il trouva dans son armée quelques soldats d'une fidélité reconnue, qui savaient la langue de ces Barbares, et les envoya dans leur camp, pour découvrir leurs desseins et l'en avertir. Ceux-ci, feignant d'être transfuges et mécontents, se firent présenter au roi et aux principaux officiers, et s'offrirent de leur livrer l'armée et le général des Romains; mais ils demandèrent des récompenses si excessives, que les Barbares avouèrent qu'ils n'avaient pas de quoi payer un si grand service. Après plusieurs propositions faites de part et d'autre, on convint enfin d'une somme considérable, dont une partie fut payée par avance, et l'autre fut assurée pour le jour d'après l'exécution. On prit l'heure de l'embarquement, on concerta le signal qu'on devait donner, on marqua l'endroit du trajet, et l'on prépara tout pour la nuit du lendemain. (Claud., *De primo consul. Honor.*; Zosim., lib. IV.)

LXIV. Il fut résolu que ce qu'ils avaient de meilleures troupes passerait d'abord pour attaquer les Romains, qu'on supposait devoir être endormis; qu'elles seraient soutenues par le reste de l'armée, et que les femmes et les enfants viendraient ensuite, sans difficulté et sans danger, dans les barques qu'on leur avait destinées. Promote, averti du dessein des Grotungues et de l'ordre qu'ils devaient tenir, pourvut à tout de son côté. Il fit attacher trois à trois les plus légers de ses navires, et les étendant environ l'espace de vingt stades tout le long du fleuve, il en fit comme une chaîne, afin d'empêcher la descente sur le rivage. Il destina les gros navires à tenir le fleuve et à tomber avec impétuosité sur les ennemis, dans le temps de leur passage. Les troupes furent disposées conformément à ses desseins. La lune ne paraissait point, et la nuit, au grand contentement des deux partis, était très-obscure. Odethée s'embarqua sans bruit avec l'élite de ses gens, et ne crut point être découvert. Mais à peine furent-ils arrivés à la portée du trait, vers les bords du fleuve, qu'ils furent chargés par les troupes romaines qui gardaient le rivage. Alors ils commencèrent à connaître qu'ils étaient trahis, et demeurèrent en suspens, n'osant avancer et ne pouvant plus reculer.

Comme ils étaient dans ce désordre, les Romains qui montaient les gros navires, s'abandonnant au courant de l'eau, voguèrent à force de rames, vinrent les prendre en flanc, et les choquèrent si rudement, que, les renversant les uns sur les autres avec leurs barques, ils en noyèrent la plus grande partie. Ceux qui restaient allèrent donner contre la chaîne des navires, et furent tous ou assommés ou faits prisonniers. Après la défaite des plus braves, il ne fut pas difficile de venir à bout des autres, que la mort de leur roi et de leurs compagnons avait effrayés, et qui étaient encore dans la confusion de l'embarquement. Quoiqu'ils se rendissent à discrétion, le soldat, échauffé, allait tout passer au fil de l'épée; mais Promote fit cesser le carnage, et empêcha même qu'on ne pillât leur camp, afin que l'empereur, qui devait bientôt arriver à l'armée, fût lui-même le témoin de cette victoire, et qu'il en connût la conséquence par la quantité du butin, et par le nombre des morts et des prisonniers.

LXV. Jamais combat naval ne fut plus funeste aux ennemis de l'empire. Le fleuve était couvert des débris de tant de barques rompues et renversées. On voyait des tas de corps des Barbares, que les flots avaient rejetés sur l'un et sur l'autre bord. Leurs armes mêmes étaient d'une telle sorte, qu'encore qu'elles fussent assez pesantes, elles ne laissaient pas de remonter sur l'eau. Théodose vint assez à temps pour avoir sa part de ce spectacle. Il fit d'abord mettre en liberté tous les prisonniers, qui, se trouvant sans chef et hors d'espérance de regagner leur pays, se donnèrent à lui volontairement, et le servirent depuis dans ses guerres. Il ordonna qu'on partageât le butin aux soldats; et après avoir loué la prudence et la valeur de Promote, il lui confia le dessein qu'il avait de déclarer la guerre à Maxime, et lui destina le commandement de l'armée. (Zosim., lib. IV.)

LXVI. De tous ces Grotungues qui prirent parti dans ses troupes, il en choisit les plus vaillants et les mieux faits; et pour les attacher plus fortement à son service, il leur promit double paye, leur fit présent d'un collier d'or à chacun, et leur donna des quartiers dans la petite Scythie, aux environs de la ville de Tomes. Comme ils avaient accoutumé de vivre sans beaucoup de discipline, ils couraient licencieusement la cam-

pagne, et ils incommodaient même la ville. Géronce, qui en était gouverneur, leur en défendit l'entrée, et les menaça de sortir avec toute sa garnison et de faire main basse sur eux; mais ils méprisèrent ses menaces. Alors cet homme, hardi et impatient, assembla ses officiers et ses plus anciens soldats, et leur communiqua le dessein qu'il avait d'aller charger ces étrangers; mais ils refusèrent tous de le suivre, les uns par prudence, les autres par lâcheté.

LXVII. Comme il se vit ainsi abandonné, il prend ses armes, remonte à cheval, accompagné de quelques-uns de ses gens, et va défier cette multitude. Les Barbares se moquèrent de sa témérité, et se contentèrent de détacher quelques-uns des leurs contre lui. Géronce courut, l'épée à la main, sur le premier qui s'avança. Il se fit entre eux un combat opiniâtre; et comme, après s'être porté plusieurs coups inutilement, ils en furent venus aux prises, un des Romains, étant accouru pour dégager son capitaine, déchargea un si rude coup sur le Grotungue, qu'il lui emporta l'épaule et le jeta à bas de son cheval roide mort. Les Barbares admirèrent la force de cet homme, et furent étonnés du coup qu'il venait de faire. Géronce, après s'être défait de l'un, en attaquait d'autres, et ceux de sa suite combattaient avec la même vigueur que lui. Mais quelque effort qu'ils fissent, ils ne pouvaient longtemps résister au grand nombre; et leur audace allait être punie, si quelques officiers de la garnison, qui étaient montés sur les murailles de la ville, et qui voyaient leur commandant dans le péril, n'eussent couru promptement à son secours.

LXVIII. Ceux-ci ayant animé les autres par leur exemple, ils ne regardèrent plus, dans l'entreprise du gouverneur, l'emportement et la passion d'un particulier, mais la gloire du nom romain et l'intérêt commun de leur nation. Habitants et soldats sortirent ensemble, et chargèrent si vaillamment ces Barbares, qu'il n'en resta qu'un très-petit nombre qui s'était réfugié dans une église.

Géronce crut qu'il avait ce jour-là sauvé la Scythie, et se hâta de donner avis à l'empereur de l'action qu'il avait faite, comme si c'eût été une victoire qu'il eût remportée, dont il eût dû attendre des louanges et des récompenses; mais Théodose en fut extrêmement irrité. Outre la perte qu'il venait de faire de tant de braves soldats, qu'il avait gagnés par ses bienfaits et par ses caresses, il craignait encore que les autres Barbares qui étaient à sa solde ne fussent rebutés du service de l'empire, ou ne vengeassent la mort de leurs compagnons quand ils en trouveraient l'occasion.

LXIX. Comme on était sur le point d'entreprendre une grande guerre, et que rien n'était si dangereux que d'affaiblir l'armée de l'empire et d'aliéner les esprits des alliés, Géronce eut ordre de venir à la cour, pour y rendre compte de sa conduite. Il alléguait que les Grotungues avaient vécu sans ordre dans la Scythie; qu'après avoir ruiné la campagne, ils avaient voulu se rendre maîtres de la ville de Tomes; qu'il les avait menacés plusieurs fois, et qu'enfin il avait été contraint de les traiter comme ennemis et comme rebelles. On l'accusait pourtant, non-seulement d'avoir attaqué sans ordre des troupes sur lesquelles il n'avait aucun pouvoir, mais encore d'avoir profité de leurs dépouilles, et surtout des présents que l'empereur leur avait faits.

Sur cette accusation, Théodose l'ayant fait arrêter, commanda qu'on examinât rigoureusement cette affaire; et quoique dans la suite Géronce se justifiât, et qu'on fût bien aise de ne pas perdre un homme de cœur, capable des premiers emplois de la guerre, on ne laissa pas de le retenir en prison et de le menacer du dernier supplice, tant pour apprendre aux autres gouverneurs la modération, que pour satisfaire les nations barbares qui s'étaient plaintes de l'emportement de celui-ci.

LXX. Bien que Théodose crût avoir mis l'empire à couvert des insultes de Maxime, pour lui ôter néanmoins le prétexte de religion dont il se servait, il lui dépêcha des courriers pour l'assurer qu'il n'était pas moins offensé que lui, de la persécution que Valentinien faisait à l'archevêque de Milan et à tous les catholiques; qu'il emploierait son crédit auprès de ce jeune empereur pour l'affermir dans la foi de ses pères, et qu'il espérait y pouvoir réussir. Il écrivit aussi à l'impératrice Justine, pour lui remontrer qu'elle prît garde au danger où elle exposait les Etats de son fils, si elle continuait à troubler le repos de l'Eglise; qu'encore que les desseins de Maxime fussent injustes, le motif en paraîtrait bon, et qu'il serait difficile de soutenir contre lui une guerre que les peuples croiraient entreprise pour la défense de la religion. Ces remontrances auraient produit sans doute tout le fruit que Théodose en attendait; mais elles arrivèrent trop tard, et l'affaire avait déjà changé de face.

LXXI. On apprit en ce même temps que Maxime faisait de grands préparatifs de guerre, et qu'il était sur le point de passer les Alpes. Justine et l'empereur son fils jetèrent les yeux sur saint Ambroise, et le supplièrent d'oublier le passé, et d'entreprendre une seconde ambassade vers Maxime. L'heureux succès de la première leur faisait bien espérer de celle-ci. Le dessein était de découvrir les intentions de ce prince, de le détourner de son entreprise, de maintenir la trêve, et de faire, s'il en était besoin, l'ouverture de quelque nouveau traité de paix, afin de l'amuser et de donner le temps à Valentinien de pourvoir à sa défense, et à Théodose de le secourir. Le prétexte de l'ambassade fut de redemander le corps de Gratien, pour lui rendre les derniers honneurs.

L'archevêque préférant l'intérêt public et le service de l'empereur à son repos, sans considérer ni les injures qu'on lui avait faites, ni celles qu'il pouvait recevoir de Maxime, qui n'était pas content de lui, se

rendit en peu de jours à Trèves. Le lendemain de son arrivée, il fut au palais pour demander une audience. Un eunuque, Gaulois de nation, grand chambellan de l'empereur, fut envoyé pour lui demander s'il avait ses lettres de créance, et pour lui dire qu'on ne pouvait l'entendre qu'en plein conseil. Il répliqua *que ce n'était pas la coutume d'en user ainsi avec un évêque; qu'il avait des choses très-particulières à dire au prince, et qu'il demandait une audience secrète.* L'eunuque rentra, et soit qu'il eût reparlé à son maître, soit qu'il sût déjà ses intentions, il revint lui faire la même réponse qu'auparavant. (S. AMBROS, epist. 27.)

LXXII. L'archevêque fut obligé de se retirer. Il revint le jour d'après, et fut introduit dans le conseil. Dès qu'il fut entré, Maxime se levant de son trône, se pencha vers lui pour lui donner le baiser. Le saint s'arrêta, et comme on lui faisait signe de tous côtés de s'avancer, et que l'empereur même l'y conviait, il lui répondit : *Qu'il ne croyait pas qu'il voulût baiser un homme à qui il refusait une audience particulière, et une séance conforme au rang qu'il tenait dans l'Église et à la dignité du prince qui l'envoyait.* Maxime se jeta sur les plaintes, et lui reprocha sa première ambassade, et ses belles paroles qui l'avaient empêché de passer alors en Italie. Mais le saint prélat lui répondit généreusement : *Qu'il avait eu soin des intérêts d'un prince pupille; qu'il en faisait gloire, comme d'une action digne d'un évêque; mais qu'il n'avait fermé l'entrée des Alpes à personne; qu'il n'avait opposé ni armées, ni retranchements, ni rochers, ni fausses promesses.*

Après avoir justifié sa propre conduite, il justifia celle de Valentinien, qui avait congédié les Huns et les Alains, de peur de lui donner de l'ombrage; qui avait toujours reçu ses ambassadeurs avec honneur, et qui lui avait renvoyé son frère qu'il aurait pu faire mourir par représailles. Enfin il lui exposa sa commission, et lui demanda de la part de son maître la confirmation des traités passés et le corps de l'empereur Gratien, dont il avait sans doute commandé le meurtre, puisqu'il lui refusait la sépulture. Maxime, pressé des remords de sa conscience, et des raisons de l'archevêque, n'eut rien à lui répondre, sinon qu'il traiterait volontiers avec Valentinien, et le remit à une autre audience. Quelques jours après, ayant appris qu'il refusait de communiquer avec lui et avec les prélats de sa cour qui étaient du schisme d'Ithace, il se servit de ce prétexte pour lui commander de sortir de ses États.

LXXIII. Saint Ambroise envoya d'abord un courrier à Valentinien, pour lui rendre compte du mauvais succès de sa légation, et pour l'avertir de ne se fier point aux belles paroles du tyran, qui, sous des apparences de paix, cachait un dessein formé de lui faire la guerre. Valentinien, qui n'avait encore aucune expérience, jugea de cette ambassade par l'événement, et envoya Domnin, l'un de ses principaux ministres, afin qu'il renouât la négociation, et qu'il raccommodât par son adresse ce qu'il croyait que l'archevêque avait gâté par son zèle indiscret, ou par son peu d'habileté. Maxime reçut ce nouvel ambassadeur avec toute la civilité possible, accepta toutes ses propositions, et l'engagea même adroitement à mener quelques-unes de ses troupes à Valentinien, pour l'assister contre des Barbares qui troublaient la Pannonie. Ce ministre, glorieux des honneurs qu'il avait reçus et du service qu'il croyait avoir rendu, prit le chemin des Alpes, conduisant comme en triomphe la moitié d'une armée ennemie, sous le nom de troupes auxiliaires. (ZOSIM., lib. IV.)

LXXIV. Maxime le suivit de si près, qu'il entra presque aussitôt que lui dans l'Italie avec toute son armée, et marcha droit à Aquilée où il croyait surprendre Valentinien. La consternation fut si grande que personne ne se mit en état de lui résister. Valentinien qui l'avait cru son allié, le voyant venir comme ennemi, ne pensa plus qu'à sa sûreté. Il se retira promptement vers la mer Adriatique, où il s'embarqua avec l'impératrice sa mère, et fit voile du côté de Thessalonique pour aller implorer le secours de Théodose. Maxime, fâché de n'avoir pu se saisir de la personne de l'empereur, se répandit comme un torrent furieux, ruinant Plaisance, Modène, Rhége et Bologne de fond en comble, et désolant toutes les villes qui se trouvaient sur son passage à droite et à gauche. Il n'y eut cruauté, pillage, violence, infamie ou sacrilége qui ne fussent exercés par ses troupes. On passait une partie des citoyens au fil de l'épée; ceux que le fer avait épargnés languissaient dans une dure captivité. Il n'y eut que Milan qui se sauva de ces calamités publiques; et quelque haine qu'on eût contre l'archevêque de cette ville, on lui laissa prêcher en paix la pénitence à son peuple, tant la sainteté est vénérable aux tyrans mêmes. (PACAT., *Paneg. Theod.*)

LXXV. Alors Maxime, voyant que tout cédait à sa fortune, s'arrêta et commanda aux officiers de son armée de faire vivre les troupes dans l'ordre, afin de gagner l'amitié de ces peuples dont il connaissait la faiblesse. La première chose qu'il fit fut d'envoyer des ambassadeurs à Constantinople, pour prévenir Théodose, et lui remontrer qu'il n'était point entré dans l'Italie pour usurper l'empire, mais pour y établir la religion catholique qu'on y voulait ruiner. Il écrivit la même chose au Pape Sirice, et lui manda qu'il voulait absolument qu'on conservât la pureté de la foi, sans souffrir aucune hérésie. Pour gagner les gentils, il remit les sacrifices que Gratien avait abolis, et leur permit de redresser l'autel de la Victoire dans le Capitole. Il ménagea même les Juifs, en faisant rebâtir à Rome leurs synagogues. Ainsi cet usurpateur politique accommodait sa conscience à ses desseins et à ses intérêts. (S. AMBROS., epist. 29.)

LXXVI. Cependant Valentinien, après avoir couru plusieurs dangers sur la mer,

arriva sur les côtes d'Orient : de là il envoya un de ses domestiques à Théodose, pour lui donner avis de sa fuite et de l'irruption de Maxime, et pour le supplier de prendre sous sa protection un prince errant qui avait l'honneur d'être son collègue, son ami et son allié. Théodose fut très-sensiblement touché du malheureux état où ce jeune prince était réduit, et donna promptement tous les ordres nécessaires pour la guerre. Après quoi il partit avec une partie de sa cour, et s'avança jusqu'à Thessalonique, où il trouva cet empereur fugitif, et la princesse Galla, que l'impératrice Justine avait emmenée avec elle. Il traita cette famille affligée avec toute la civilité et toute la tendresse qu'il devait à la maison du grand Valentinien.

Après les avoir consolés, il leur parla en père et en empereur très-chrétien, et dit à ce jeune prince : *Que pour se relever de son malheur, il en fallait ôter la cause; que la guerre qu'il avait faite à Jésus-Christ lui avait attiré celle de Maxime; que s'il n'avait Dieu de son côté, toutes les forces de l'empire ne serviraient qu'à rendre sa perte plus éclatante; qu'il fallait plus se confier en la justice de sa cause, qu'au nombre et à la valeur de ses soldats; que la victoire avait toujours suivi le grand Valentinien son père, parce qu'il avait confessé la foi, et que Dieu l'avait protégé; que son oncle Valens, au contraire, après avoir soutenu l'erreur, chassé les évêques, massacré les saints, avait été défait, et brûlé plutôt par son impiété que par ses ennemis; qu'il se remît bien avec Dieu, et qu'il reprît la foi qu'il avait abandonnée, s'il voulait que les secours qu'on lui préparait eussent tout le succès qu'on en pouvait espérer.* (S. August., *De civit. Dei*, c. 26; Suidas, verb. *Valentinian.*)

LXXVII. Cette remontrance toucha l'esprit de ce jeune empereur, que ses malheurs avaient déjà fait rentrer en lui-même, et l'attacha inviolablement à la créance de l'Eglise catholique. Justine, à qui cet avertissement s'adressait plus qu'à son fils, dissimulait son déplaisir, et, faisant semblant de renoncer à son hérésie, animait Théodose à la guerre par ses larmes et par ses prières. Cet empereur s'y détermina; et, pour lui donner un gage assuré de sa protection, il épousa peu de temps après la princesse Galla sa fille. (Zosim., lib. IV.)

LXXVIII. Comme il eut résolu de se mettre en campagne au commencement du printemps avec une puissante armée, il fut obligé d'imposer un nouveau tribut pour fournir aux frais de la guerre. Soit que les peuples le trouvassent excessif, soit que les officiers qui avaient la commission de le lever l'exigeassent avec trop de rigueur, quelques villes en murmurèrent, mais les habitants d'Antioche passèrent du murmure à la sédition. Ils méprisèrent les ordres qu'ils avaient reçus de l'empereur, et renversant ses statues et celles de l'impératrice Flaccille sa première femme, ils les traînèrent par toutes les rues de la ville. Une action si indigne fut accompagnée des paroles les plus piquantes et les plus outrageuses que la fureur leur put inspirer. Quelques historiens rapportent que la nuit d'auparavant on aperçut un spectre horrible, qui, s'élevant jusqu'au-dessus de la ville et frappant l'air avec un fouet épouvantable, semblait exciter les esprits à la sédition. (Id., *ibid*; Theodoret., l. V, c. 19.)

Dès que l'empereur eut appris ces nouvelles, son indignation fut d'autant plus grande qu'elle était juste. Outre qu'il était d'un naturel prompt et sensible, l'ingratitude de ce peuple qu'il avait toujours favorisé et les suites fâcheuses que pouvait avoir cet exemple, au commencement d'une guerre, l'irritaient encore davantage. Mais ce qui le toucha plus vivement, ce fut l'injure qu'on avait faite à la mémoire de l'impératrice Flaccille qu'il avait tendrement aimée, qui était morte depuis deux ans en odeur de sainteté et dont le nom lui était en singulière vénération. (Aurel Vict., *in Theod.*; S. Chrysost., hom. 20, *ad popul. Antioch.*)

LXXIX. Pour punir un si grand outrage, il résolut d'abord de confisquer tous les biens des citoyens d'Antioche, d'en brûler toutes les maisons avec tous ceux qui les habitaient, de la démolir jusque dans les fondements, d'en transporter ailleurs jusqu'aux dernières pierres, et d'y faire ensuite passer la charrue, afin qu'il ne restât plus même aucune marque de cette ville royale qui était la capitale de tout l'Orient. Quoiqu'il fût à propos de punir l'insolence de ce peuple, il y avait pourtant de l'excès dans la colère de ce prince, qui enveloppait dans une même condamnation les innocents et les coupables. Aussi n'en vint-il pas jusqu'à cette extrémité. Il se contenta d'envoyer à Antioche deux commissaires, Elebèque, général de ses armées et Césaire, préfet du prétoire, pour découvrir les auteurs et les complices de la sédition et pour en faire une punition exemplaire. (Zosim., lib. IV; S. Chrysost. hom. 17 *ad popul. Antioch.*)

[388] LXXX. Cependant cette ville était dans une désolation extrême. Les remords, la crainte et le désespoir avaient succédé à la fureur. Plusieurs de ses habitants, effrayés de leur crime et des menaces de l'empereur, abandonnaient leurs maisons qu'ils croyaient qu'on allait donner au pillage. Ceux qui étaient demeurés avaient toujours l'image de la mort devant les yeux et n'attendaient que l'heure de leur supplice. Ils n'avaient d'autre refuge que l'église, ni d'autre consolation que celle qu'ils recevaient des exhortations éloquentes de saint Chrysostome, ni d'autre espérance que celle que leur donnait Flavien, leur archevêque, qui s'était chargé d'aller trouver l'empereur à Constantinople et d'intercéder pour eux. (S. Chrysost., hom. 17 *ad popul. Antioch.*)

Les commissaires trouvèrent les choses en cet état à leur arrivée. Ils défendirent d'abord à tous les citoyens le théâtre et le cirque, et leur interdirent les bains publics. Ils privèrent la ville du titre de métropole de la Syrie

et de l'Orient et le donnèrent à Laodicée, commençant ainsi à punir ce peuple si adonné aux spectacles et si jaloux de sa gloire, par le retranchement de ses plaisirs et de ses priviléges. Ils firent ensuite une très-exacte recherche des séditieux et remplirent les prisons de ceux qui étaient coupables et de ceux même qui n'étaient que soupçonnés. On confisqua les biens de la plupart des personnes de qualité qui avaient commis ou favorisé le crime. Chacun craignait pour ses proches et pour soi-même, et les juges mêmes ne pouvaient voir sans pitié une si grande désolation. Cependant ils exécutaient les ordres du prince et tenaient des soldats armés près du palais et des prisons, de peur que le désespoir n'excitât encore la sédition. (S. Chrysost., hom. 17, *ad popul. Antioch.*)

LXXXI. Ce fut alors que les solitaires qui vivaient dans le voisinage d'Antioche descendirent de leurs montagnes pour venir consoler cette ville affligée. Ils inspiraient aux uns le détachement du monde et le mépris de la mort ; ils assuraient les autres de la protection de Dieu et de la clémence du prince ; ils protestaient à tous qu'ils étaient venus pour obtenir leur grâce ou pour mourir avec eux. Après avoir demeuré les jours entiers à l'entrée du palais pour solliciter les juges, ils couchaient les nuits à la porte des prisons, prêts à donner leur vie et leur liberté pour sauver celle de leurs frères. Tantôt ils embrassaient les genoux des magistrats, tantôt ils leur parlaient avec autorité de la part de Dieu. (Id., *ibid.*; Theodoret., lib. V, c. 19.)

Un d'entre eux nommé Macédoine, homme simple et sans aucune expérience du monde, mais d'une éminente piété, rencontrant deux des juges dans le milieu de la ville, leur commande de descendre de cheval. Ces officiers, qui ne voyaient rien en ses habits ni en sa personne qui pût lui donner cette autorité, se mirent d'abord en colère contre lui : mais quand ils eurent appris quelle était la sainteté de ce solitaire, ils descendirent de cheval, l'embrassèrent, et lui demandèrent pardon. Alors ce vieillard, rempli d'une sagesse divine, élevant sa voix, leur dit : *Allez, mes amis, faire de ma part cette remontrance à l'empereur : Vous êtes empereur, mais vous êtes homme. Vous commandez à des hommes qui sont les images de Dieu. Craignez la colère du Créateur, si vous détruisez la créature. Vous êtes si offensé qu'on ait abattu vos images. Dieu le sera-t-il moins quand vous aurez brisé les siennes? Les vôtres sont insensibles, les siennes sont vivantes et raisonnables. Vos statues de bronze sont déjà refaites et redressées ; mais quand vous aurez fait mourir des hommes, comment réparerez-vous votre faute? Les ressusciterez-vous quand ils seront morts?* Ces paroles animées de zèle et de charité firent impression sur l'esprit de ces officiers, et l'empereur même en fut touché lorsqu'on les lui rapporta : de sorte qu'au lieu des menaces qu'il avait faites aux habitants d'Antioche, il se justifia lui-même ; et découvrant la cause de sa colère : *Si j'avais manqué*, dit-il, *il ne fallait pas en faire porter la peine à une princesse dont la vertu ne mérite que des louanges. Ceux qui se sentaient offensés devaient armer toute leur colère contre moi.* (S. Chrysost., hom. 17 *ad popul. Antioch.*; Theodoret., *ibid.*)

Les autres solitaires n'eurent pas moins de courage. Ils allèrent trouver les magistrats, et les prièrent de prononcer un jugement favorable, et d'absoudre les criminels. Comme ils n'en pouvaient tirer d'autre réponse, sinon qu'ils n'étaient pas maîtres de l'affaire ; qu'il était dangereux de laisser un crime d'Etat impuni, et qu'ils suivraient dans leurs jugements les règles du devoir et de la justice, ils s'écrièrent : *Nous avons un prince qui aime Dieu, qui est fidèle, et qui vit dans la piété. Ne trempez pas votre épée dans le sang. Quelque grande qu'ait été l'insolence de cette ville, elle n'est pas plus grande que la clémence de l'empereur.* Enfin ils entrèrent dans le palais, comme on allait prononcer l'arrêt de condamnation contre ceux qui avaient été convaincus du crime. Ils conjurèrent les juges de leur accorder quelques jours de délai, et d'attendre de nouveaux ordres de la cour. Ils s'offrirent d'aller trouver le prince, et de l'apaiser par leurs larmes et par leurs prières, et firent tant qu'ils obtinrent ce qu'ils demandaient.

Les commissaires que l'empereur avait envoyés, touchés des sentiments généreux de ces solitaires, les prièrent de donner leurs remontrances par écrit, et promirent de les porter eux-mêmes à leur maître ; ce qu'ils firent peu de jours après. L'affaire étant en cet état, ces hommes admirables retournèrent promptement dans leurs grottes et dans leurs cellules, et la même charité qui les en avait fait sortir, les y renferma.

LXXXII. En ce temps, Flavien, archevêque de cette ville affligée, qui en était parti vers le commencement du carême, et qui n'avait considéré ni la rigueur de la saison, ni les incommodités du voyage, ni sa propre vieillesse, arriva à Constantinople. Il entra dans le palais où était le prince, et s'arrêta assez loin de lui, comme retenu par la crainte, par la honte et par la douleur. Il demeurait là sans parler et tenait les yeux baissés contre terre, aussi triste et aussi confus que s'il eût été coupable, et que s'il eût demandé grâce pour lui-même. (S. Chrysost., hom. 20 *ad popul. Antioch.*)

Quelques-uns même ajoutent qu'il fit chanter par des enfants de la musique de l'empereur, les cantiques lugubres dont se servait l'Eglise d'Antioche dans ses prières publiques, pour exprimer son affliction, et que ces airs tristes et languissants amollirent l'âme du prince, et l'émurent si fort de compassion, qu'il trempa de ses propres larmes la coupe qu'il tenait entre ses mains. Mais outre qu'il y a peu de vraisemblance dans cette circonstance, saint Chrysostome qui a écrit toutes les particularités de cette histoire, n'aurait pas manqué d'en être informé, et

de l'insérer dans sa relation. (Sozom., l. vii, *Hist. Eccl.*, c. 29.)

Quoi qu'il en soit, cet archevêque préparait insensiblement l'esprit de Théodose, et tâchait de le toucher par ses soupirs et par ses larmes, avant que d'entreprendre de le persuader par ses raisons. L'empereur s'approcha de lui, et lui dit avec beaucoup de modération : *Qu'il avait de grands sujets de plainte contre les citoyens d'Antioche : qu'il avait préféré leur ville à toutes les autres de son empire; qu'après les grâces et les faveurs qu'il leur avait faites, il n'en avait pas dû attendre un si rude traitement ; qu'il ne croyait pas leur avoir fait d'injustice ; que s'il avait été assez malheureux pour leur en faire, ils pouvaient s'en prendre à lui-même, plutôt qu'à des personnes mortes, qui n'avaient pas manqué à leur égard.* Il s'arrêta à ces mots ; et l'archevêque, après avoir essuyé ses larmes, rompit enfin le silence. (S. Chrysost., hom. 20 *ad popul. Antioch.*)

LXXXIII. Il commença son discours par un aveu sincère du crime qu'avaient commis ceux d'Antioche, confessant qu'il n'y avait point de supplice qui pût l'égaler. Après avoir exagéré leur ingratitude, en la comparant avec l'extrême bonté de l'empereur, il lui représenta, que plus l'injure était grande, plus la grâce qu'il accorderait à ces criminels lui serait glorieuse. Il lui proposa l'exemple de Constantin qui, étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux qui avaient défiguré une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, et leur répondit en souriant qu'il ne se sentait point blessé. Il lui remit devant les yeux sa propre clémence, et le fit souvenir d'une de ses lois, par laquelle, après avoir ordonné qu'on ouvre les prisons et qu'on fasse grâce aux criminels dans le temps de la solennité de Pâques, il ajoute cette parole mémorable : *Plût à Dieu que je pusse même ressusciter les morts !*

Il lui montra qu'en cette occasion il ne s'agissait pas seulement de la conservation d'Antioche, mais de l'honneur de la religion chrétienne. *Les Juifs*, disait-il, *les païens, les Barbares mêmes, chez qui le bruit de cet accident s'est répandu, ont tous les yeux sur vous, et ils attendent l'arrêt que vous allez prononcer. Si vous pardonnez aux coupables, ils rendront gloire au Dieu des chrétiens, en vous louant, et se diront les uns aux autres : que cette religion est puissante, qui donne un frein à la colère des empereurs, et retient les souverains dans une modération d'esprit que nous n'avons pas même nous autres particuliers ; et que le Dieu des chrétiens est grand, puisqu'il élève les hommes au-dessus de la nature, et qu'il leur fait vaincre la violence de leurs passions !*

Après cette réflexion, pour ôter de l'esprit du prince les considérations politiques du mauvais exemple, s'il laissait un si grand crime impuni, il lui représenta que ce n'était pas par mollesse ou par impuissance de se venger qu'il pardonnait, mais par bonté et par religion ; et que la ville d'Antioche était plus punie par ses frayeurs et par ses remords, que si elle avait été détruite par le fer ou par le feu. Enfin il protesta qu'il ne retournerait plus à Antioche, jusqu'à ce qu'elle fût rentrée dans les bonnes grâces de l'empereur, et il termina son discours en mêlant le respect et les prières avec les menaces du jugement de Dieu.

LXXXIV. Théodose ne put résister à la force de ce discours. Il eut de la peine à retenir ses larmes, et, dissimulant autant qu'il pouvait son émotion, il dit ce peu de mots au patriarche : *Si Jésus-Christ, tout Dieu qu'il est, a bien voulu pardonner aux hommes qui le crucifiaient, dois-je faire difficulté de pardonner à mes sujets qui m'ont offensé, moi qui ne suis qu'un homme mortel comme eux, et serviteur du même maître?* Alors Flavien se prosterna, et lui souhaita toutes les prospérités qu'il méritait par l'action qu'il venait de faire ; et comme ce prélat témoignait quelque envie de passer la fête de Pâques à Constantinople : *Allez, mon père*, lui dit Théodose en l'embrassant, *et ne différez pas d'un moment la consolation que votre peuple recevra par votre retour, et par les assurances que vous lui donnerez de la grâce que je leur accorde. Je sais qu'il est encore dans la douleur et dans la crainte. Partez, et portez-lui pour la fête de Pâques l'abolition de son crime. Priez Dieu qu'il bénisse mes armes ; et soyez assuré qu'après cette guerre j'irai moi-même consoler la ville d'Antioche.* Après cela il congédia ce saint vieillard, et lui envoya même des courriers, après qu'il eut passé la mer, pour l'exhorter de nouveau à se hâter.

LXXXV. On peut voir, par le récit que je viens de faire, la malignité de l'historien Zosime, qui tâche d'excuser l'emportement de ceux d'Antioche, en rejetant la faute de leur révolte sur la dureté du gouvernement. Il ne dit rien du voyage de Flavien, attribuant tout le succès de cette négociation au sophiste Libanius, contre la foi de l'histoire et contre le témoignage des auteurs contemporains, et particulièrement de saint Chrysostome, qui reprocha publiquement aux philosophes l'excès de leur lâcheté en cette rencontre. D'où l'on peut conjecturer que les deux discours que nous trouvons encore parmi les œuvres de ce sophiste, sur le sujet des statues, n'ont été composés qu'après sa mort, ou que s'il les a faits lui-même, ce n'a été qu'après coup, par manière de déclamation. (Zosim., l. IV ; S. Chrysost., hom. 17 *ad popul. Antioch.*)

L'affaire d'Antioche étant ainsi heureusement conclue, le retour de son archevêque fut comme un triomphe. On sema de fleurs la place publique ; on alluma des flambeaux, on couvrit tous les chemins par où il devait passer d'herbes odoriférantes ; et chacun, touché de la clémence de l'empereur, fit des vœux et des prières pour lui et pour l'heureux succès de ses armes. (Baron., *An. eccles.*, t. IV.)

LXXXVI. En ce même temps Théodose,

à la sollicitation d'un de ses parents, pressait la veuve Olympias de se marier. Elle était fille du comte Seleuque et petite-fille d'Ablave, grand maître de l'empire sous Constantin. Elle avait été mariée à un jeune seigneur nommé Nébride. Plusieurs évêques avaient assisté à ses noces, et saint Grégoire de Nazianze, qui n'avait pu s'y trouver, lui avait envoyé quelques vers en forme d'épithalame. Elle était demeurée veuve au bout de vingt mois, et ne prétendait plus s'attacher qu'à Dieu seul. Elpide, Espagnol de nation et cousin de l'empereur, avait une extrême passion de l'épouser; car, outre qu'elle était d'une illustre naissance et d'une grande beauté, elle possédait encore des richesses extraordinaires. Quoiqu'il eût cherché tous les moyens de s'en faire aimer, il n'avait pu réussir en son entreprise. Il eut recours à l'empereur, et le pria de l'assister de son crédit auprès d'Olympias. Théodose, très-sensible à tout ce qui regardait sa parenté, et d'ailleurs persuadé que sa protection et l'honneur de son alliance toucherait cette jeune veuve, lui fit proposer ce mariage; mais il ne gagna rien sur son esprit. Elle répondit avec beaucoup de modestie et de générosité tout ensemble : *Qu'elle recevrait toujours avec un très-profond respect tout ce que l'empereur lui ferait l'honneur de lui proposer; mais qu'elle le suppliait de lui permettre de vivre sans engagement : que si le Ciel l'eût voulue dans l'état du mariage, il ne lui aurait pas ôté son mari; et que Dieu ayant rompu ses liens, elle était résolue de ne se donner plus qu'à lui, et de ne vivre que pour lui plaire et pour le servir.* (GREG. Naz., epist. 57; PALLAD., *Dial. de vit. Chrysost.*)

LXXXVII. Théodose ne crut pas qu'il fût juste de la réduire par autorité à prendre le parti qu'il lui proposait. Mais comme c'est le malheur des souverains d'être sujets non-seulement à leurs propres passions, mais encore à celles des autres, il se laissa prévenir contre elle. Les parents qu'on avait gagnés se plaignirent qu'étant demeurée maîtresse de ses biens avant l'âge porté par les lois, elle les dissipait en présents et en aumônes indiscrètes, par le conseil de quelques ecclésiastiques intéressés qui la gouvernaient. Sur cette plainte, l'empereur ordonna que le gouverneur de Constantinople aurait la garde et l'administration des biens d'Olympias, jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans. Elpide fit exécuter cet ordre avec une extrême rigueur. On ôta à cette vertueuse dame la disposition entière de ses revenus; on ne lui laissa pas même la liberté d'avoir aucune communication avec les évêques, ni d'entrer dans l'église, afin que ressentant toutes les incommodités de la pauvreté et de la servitude, et n'ayant aucune consolation, elle fût obligée de consentir au mariage qu'elle refusait. Mais elle ne put être ébranlée par un traitement si injuste et si violent. Elle le souffrit non-seulement avec patience, mais encore avec joie; et après en avoir rendu grâces à Dieu, elle écrivit à l'empereur en ces termes : *Vous en avez usé, seigneur, envers votre très-humble servante, non-seulement en empereur, mais encore en évêque, lorsque vous m'avez délivrée du soin de mes biens temporels et de la crainte où j'étais de n'en faire pas assez bon usage. Me voilà déchargée d'un grand fardeau. La grâce serait entière, si vous ordonniez qu'on les distribuât aux pauvres et à l'Eglise. Il y avait déjà longtemps que je craignais que la vanité ne me fît perdre le fruit de mes aumônes, et que l'embarras des richesses temporelles ne me fît négliger les spirituelles.* (PALLAD., *ibid.*)

LXXXVIII. Elle demeura en cet état jusqu'à ce que la guerre contre Maxime fût heureusement terminée. Alors Théodose, connaissant qu'il avait été surpris et regrettant les maux qu'elle avait soufferts si constamment, la remit dans ses biens et la laissa dans sa liberté. Elle exerça depuis la charge de diaconesse dans l'église de Constantinople, donnant de grands exemples de modestie, de prudence, de piété et d'un parfait renoncement à tous les soins et à tous les plaisirs du siècle.

LXXXIX. Dès que le printemps fut arrivé, Théodose, qui tenait encore en suspens les ambassadeurs de Maxime, déclara qu'il allait lui faire la guerre, et partit de Constantinople, où il laissait son fils Arcadius sous la conduite de Tatien, homme sage, fidèle et intelligent, qu'il avait fait venir exprès d'Aquilée pour le faire préfet du prétoire, et du philosophe Thémistius, qu'il lui donna pour précepteur. Ses ambassadeurs avaient renouvelé par son ordre les traités de paix avec tous les princes voisins de l'empire. Il avait pris à sa solde les meilleurs soldats des Goths, des Huns, des Scythes et des Alains, tant pour renforcer son armée que pour affaiblir les Barbares qui pouvaient lui être suspects. Arbogaste lui avait amené un corps considérable de Francs et de Saxons. Des généraux de grande réputation et de grande expérience, qui devaient commander sous lui, entretenaient la discipline parmi tant de troupes différentes. Enfin, il avait pourvu à tout ce qui pouvait faire réussir une entreprise si importante à sa gloire et au salut de l'empire. (THEMIST., orat. 6.)

Mais son principal soin avait été d'attirer les bénédictions de Dieu sur son armée et de se disposer à la victoire par la piété. Il fit faire des dévotions solennelles, et il envoya prier les plus fameux solitaires d'Egypte, de recommander à Dieu, dans leurs oraisons, le succès de cette guerre, et de lever les mains au ciel tandis qu'il combattrait. Surtout il consulta le saint abbé Jean, qui lui donna des assurances de la victoire qu'il devait remporter. Cet homme admirable, qui était comme l'oracle de son siècle, lui prédit depuis les principaux évènements de son règne, ses guerres, ses victoires, les irruptions même des Barbares, dont il marquait jusqu'aux moindres circonstances. (S. AUGUST., *De civit. Dei*, l. V, c. 26; EVAGR., *Vit. SS. PP.*, c. 1.)

XC. Ce ne fut pas assez à l'empereur

d'implorer le secours du Ciel par des vœux et par des prières, il essaya de le mériter par des actions; car avant que de sortir de Thessalonique, il renouvela ses anciens édits, et en fit de nouveaux contre les hérétiques, leur défendant de tenir des assemblées, de faire des ordinations, de donner ou de prendre le nom d'évêques ; ordonnant aux magistrats d'empêcher que ces religions profanes, qui semblaient avoir conspiré contre la véritable, ne célébrassent en public ou en particulier leurs mystères sacriléges. Et parce que les ariens avaient supposé ou interprété quelques-uns de ses édits passés en leur faveur, il déclara, par une loi expresse, que tout ce qu'ils pourraient tirer à leur avantage serait tenu faux et contre son intention. Il tâchait ainsi d'engager Dieu à le protéger, en prenant avec tant de zèle la protection de son Eglise, et il allait joindre ses troupes, animé d'une sainte confiance. (*Cod. Theod.*, *De hæret.*, leg. 14, 15, 16.)

XCI. Maxime, de son côté, voyant qu'on n'avait rendu aucune réponse positive à ses ambassadeurs, s'était mis en état, non-seulement de se défendre, mais encore d'attaquer, s'il le fallait. Pour s'assurer des Gaules en son absence, il y avait laissé son fils Victor sous la conduite de Nannius et Quintin, ses généraux. Une partie des peuples germaniques qu'il avait réduits à lui payer de grandes contributions était accourue à son secours, et il avait sujet d'être content du nombre et de la valeur de ses soldats. D'abord il divisa ses forces en trois corps d'armée. Il envoya le comte Andragatius, avec ordre de fortifier les Alpes Juliennes, et d'en garder tous les détroits. Il commanda à son frère Marcellin de se saisir des passages de la Drave, avec une partie des troupes auxiliaires; et lui, avec les légions romaines, s'avança vers la Pannonie, et s'arrêta sur la Save. Après s'être ainsi rendu maître des montagnes et des rivières, il crut avoir fermé toutes les entrées de l'Italie, et se posta en sorte qu'il pouvait en peu de temps se joindre avec son frère quand il le jugerait à propos.

XCII. Théodose était à peine parti de Constantinople, qu'il eut avis qu'il se tramait quelque trahison dans son armée, où Maxime avait déjà gagné quelques officiers, et qu'il fallait promptement arrêter les pratiques d'un ennemi plus accoutumé à corrompre des troupes qu'à combattre. Cet avis lui était donné par des gens qui paraissaient très-bien formés, et la conduite passée de Maxime ne le rendait que trop vraisemblable. L'empereur s'avança donc en diligence vers son armée, et fit chercher très-soigneusement les agents de Maxime, et ceux qui avaient eu quelque correspondance avec eux.

Le bruit se répandit aussitôt qu'il y avait une trahison qui serait bientôt découverte, et les traîtres jugèrent bien qu'ils n'éviteraient pas le châtiment qu'ils avaient mérité : s'ils ne se retiraient promptement. Ils concertèrent secrètement le temps et le lieu de leur fuite, et sortant à petites troupes du camp, ils se rassemblèrent la nuit, et coururent vers les bois et les marais de la Macédoine pour s'y cacher. Théodose, averti le matin qu'un bataillon de Barbares avait déserté, fut bien aise d'être défait de ces soldats infidèles ; mais craignant qu'ils n'attirassent des troupes de leur pays, et qu'ils ne troublassent, pendant son absence, le repos de cette province, il détacha quelques escadrons qui les poursuivirent, en tuèrent la plus grande partie avant qu'ils eussent gagné les marais, et contraignirent le reste de se jeter dans les bois et dans les montagnes. (Zosim.)

XCIII. Théodose, délivré de cette inquiétude, fit embarquer Valentinien et l'impératrice Justine, et les fit conduire sûrement dans Rome, soit que l'Italie les eût redemandés, soit qu'il crût que leur présence rassurerait ces peuples qui leur étaient affectionnés, et qui ne pouvaient souffrir la tyrannie de Maxime. Après cela, il fit des règlements très-sévères, touchant la discipline des troupes, et chargea tous les officiers d'y tenir la main, afin qu'on jugeât de la justice de sa cause par la retenue de ses soldats, et qu'on vît la différence qu'il y avait entre l'armée d'un empereur et celle d'un tyran. (*Ibid.*)

Ces ordres furent si exactement observés, qu'il n'y eut ni confusion ni tumulte entre tant de nations accoutumées à vivre sans règle et sans contrainte. Les villes ni la campagne ne se ressentirent pas de leur passage; et les vivres ayant manqué durant quelques jours, il n'y eut point de soldat qui n'aimât mieux souffrir la faim avec patience que de faire aucun désordre qui pût déplaire à l'empereur. (Pacat., *Panegyr.*)

XCIV. Tout étant ainsi réglé, Théodose marcha à grandes journées, et crut que le bon succès de cette expédition dépendait en partie de la diligence de sa marche. Promote commandait la cavalerie; Timase était à la tête des légions; Arbogaste et Ricomer conduisaient la plupart des Barbares auxiliaires, et l'empereur avait l'œil à tout. Il divisa, comme Maxime, son armée en trois corps, pour lui cacher la route qu'il voulait prendre, et surtout pour causer moins d'incommodité dans le pays qu'il traversait, et pour tenir plus facilement ses gens dans l'ordre. (Philostorg.; Oros., l. VII.)

Comme il s'avançait en cet état du côté de la Pannonie, il eut avis que Maxime s'était arrêté et qu'il avait fait camper son armée aux environs de Siscia (*Seisseg*). C'était une ville qui n'était considérable ni par sa grandeur ni par ses fortifications, mais par une situation très-avantageuse. Elle était sur le bord de la Save, qui, se partageant en deux branches, forme une île vis-à-vis de cette place, lui sert comme d'un double rempart, et la rend presque inaccessible. Le tyran Magnence s'en était autrefois saisi comme d'un poste très-important dans la guerre qu'il fit à l'empereur Constantius.

Théodose rassembla tout d'un coup, toutes ses troupes, et fit tant de diligence qu'il fut camper entre la Drave et la Save, avant que les ennemis eussent pu l'en empêcher, et leur coupa la communication de leurs deux armées. Alors, jugeant que Maxime se tiendrait couvert et qu'il serait difficile de l'attirer à un combat général, il résolut de passer la Save, à quelque prix que ce fût, et de l'aller forcer dans son poste. Il proposa son dessein à ses généraux, qui en trouvèrent d'abord l'exécution hasardeuse. Néanmoins la présence de l'empereur qui encourageait ses troupes, la valeur et la prudence des officiers, la gaieté et le courage des soldats, qui croyaient que l'ennemi n'avait osé se mettre en campagne, faisaient croire que rien ne leur était impossible.

L'empereur profita de cette ardeur et de cette confiance qu'il remarqua dans ses troupes, et, marchant à leur tête avec une diligence extraordinaire, il parut auprès de Siscia, et fut aussitôt prêt à passer le fleuve que les ennemis à le défendre. Il jeta la frayeur dans tout leur camp, et fit tenter en même temps le passage du fleuve en plusieurs endroits. Maxime, qui, par un aveuglement étrange, avait cru Théodose encore bien loin, fut d'abord surpris. Il tâcha d'animer ses légions, les fit avancer selon les besoins, et crut que si elles soutenaient ces premiers efforts, il lui serait facile après cela de les rassurer. Cependant Théodose, qui s'était avancé sur le rivage pour observer la contenance des ennemis, connaissant par leurs mouvements et par leur confusion qu'ils étaient ébranlés, eût bien voulu les aller charger, sans leur donner le temps de se reconnaître; mais la Save était fort profonde, et Maxime envoyait toujours de nouvelles troupes, pour renforcer celles qui étaient déjà sur le rivage. Alors, voyant le moment fatal qui eût pu terminer cette guerre, et craignant de laisser échapper une occasion de vaincre, que la fortune ne lui renverrait peut-être plus, il faisait chercher des gués et faire des ponts avec une diligence incroyable.

XCV. Comme il était dans cette inquiétude, Arbogaste lui amena quelques officiers de sa nation qui s'offraient de passer le fleuve. L'empereur loua leur résolution, leur fit espérer de grandes récompenses, et les assura qu'il serait le témoin de leur valeur, et qu'il les appuierait lui-même avec tout ce qu'il y avait de braves gens dans son armée. Ces officiers allèrent joindre leurs escadrons, qu'ils animèrent plus par leur exemple que par leurs paroles. Arbogaste lui-même se mit à leur tête; et se jetant tous ensemble dans le fleuve, encore tout poudreux et fatigués d'une longue marche, ils essuyèrent une infinité de traits, et passèrent à cheval à la nage, à la vue de l'empereur qui les soutenait en personne. (Pacat., *Panegyr.*)

Les ennemis, effrayés d'une résolution si hardie, se retirèrent en désordre et donnèrent l'alarme à tout le reste de l'armée. Pendant qu'Arbogaste, après avoir gagné le rivage, taillait en pièces tout ce qu'il rencontrait, les autres troupes que Théodose faisait passer incessamment donnaient sur les ennemis d'un autre côté, et en faisaient un grand carnage. Plusieurs se précipitèrent eux-mêmes dans le fleuve.

Plusieurs furent foulés aux pieds des chevaux. La campagne était couverte de morts; les fossés de Siscia étaient remplis des corps de ceux qui s'y réfugiaient. Maxime, après avoir essayé plusieurs fois en vain de rallier ses troupes, ne pensa plus qu'à se sauver lui-même, et se retira comme il put vers Aquilée, où il prétendait recueillir les débris de son armée, pendant que son frère Marcellin défendrait l'entrée de l'Italie.

XCVI. Théodose, après avoir remercié Dieu de sa victoire et récompensé sur-le champ, ceux qui s'étaient distingués en cette occasion, tourna promptement à droite et marcha vers Marcellin avec tant de diligence, qu'il ne lui donna pas le loisir de gagner les détroits des Alpes, non pas même d'apprendre la défaite de son frère. Dès qu'il fut arrivé vers Pœtovium (*Pettau*), petite ville sur la Drave, où Marcellin était campé, il résolut de l'attaquer le jour même; mais il était tard, et les troupes étaient fatiguées: ce qui l'obligea de remettre la bataille au lendemain. Chacun se prépara pendant la nuit; et dès la pointe du jour, l'empereur fit attaquer l'ennemi qui semblait d'abord être résolu de se bien défendre. Le combat commença avec beaucoup d'ardeur de part et d'autre. D'un côté, le désir de vaincre, la gloire d'avoir déjà vaincu, et le plaisir de servir un prince qui reconnaissait les services qu'on lui rendait; de l'autre, l'espérance de piller toute l'Italie et la crainte d'être puni, animaient les combattants. Mais Marcellin eut bientôt le même sort que son frère. Après cette première résistance, quelques-unes de ses troupes furent mises en déroute; les autres baissèrent leurs drapeaux et demandèrent quartier.

XCVII. Théodose, voyant cette guerre presque achevée, détacha incontinent Arbogaste avec un corps de cavalerie, pour aller dans les Gaules arrêter le jeune Victor, à qui Maxime avait donné le titre de César. Après quoi il poursuivit les fuyards avec une ardeur incroyable. Andragatius, qui s'était chargé de garder les Alpes, avait eu ordre, au premier bruit de l'embarquement de Valentinien, de se mettre en mer avec tous les vaisseaux qu'il pourrait assembler, et de le prendre sur sa route. Mais il attendit en vain sur les côtes d'Ionie, Valentinien qui avait déjà passé le trajet, et il abandonna les détroits des montagnes à Théodose.

Ce prince n'y trouva aucun obstacle. La ville d'Hémone et les autres qui se trouvèrent sur son chemin, le reçurent avec des témoignages d'une joie extraordinaire, et fournirent à son armée victorieuse tous les rafraîchissements dont elle eut besoin. En fin il arriva aux environs d'Aquilée, et unit

le siége devant cette place. Maxime qui, après plusieurs détours, s'y était renfermé, au lieu de se retirer dans les Gaules, connut alors qu'il ne pouvait éviter un malheur qu'il avait dû prévoir, et se souvint que saint Martin lui avait prédit qu'il périrait malheureusement en Italie, s'il y passait. Il voulut faire quelque résistance; mais ses soldats, voyant sa perte assurée, ouvrirent les portes aux assiégeants, et tous ensemble se saisirent de sa personne, le renversèrent de son trône, où il distribuait de l'argent à quelques cavaliers Maures qui l'avaient suivi; et après l'avoir dépouillé de tous les ornements de sa dignité, le mirent entre les mains du vainqueur. (Pacat., *Panegyr.*)

Théodose n'abusa point de sa victoire. Il parut plus touché du malheur de ce tyran, qu'irrité de ses crimes. Il lui reprocha sa perfidie, d'un air qui marquait plus de compassion que de colère; et faisant réflexion sur la justice des jugements de Dieu, et sur l'inconstance des grandeurs humaines, il allait couronner sa victoire par un acte de générosité chrétienne, en pardonnant à son prisonnier. Mais comme il tourna la tête pour cacher cette émotion de pitié qui paraissait sur son visage, les soldats l'arrachèrent à sa clémence, et l'ayant tiré hors de sa tente, lui firent couper la tête à la vue de toute l'armée. Andragatius, apprenant peu de temps après cette nouvelle, et n'espérant pas que le meurtrier de Gratien pût obtenir grâce de Théodose, aima mieux se précipiter dans la mer, que de tomber entre ses mains.

XCVIII. Un succès si heureux et si prompt, qui regagnait l'empire d'Occident, et assurait celui d'Orient à Théodose et à ses enfants, fut publié par tout le monde. Mais la bonté et la modération du vainqueur rendirent son triomphe plus illustre que n'avaient fait le gain de deux batailles et la ruine entière du tyran. Car il se contenta de la mort de deux ou trois personnes indignes de pardon, et reçut tout le reste du parti, non comme vainqueur, mais comme père. Il n'y eut ni biens confisqués, ni charges perdues, ni sang répandu. Chacun eut la liberté de retourner dans sa maison; et sous un prince aussi humain, aucun ne s'aperçut d'avoir été vaincu. Il donna même de grandes pensions à la femme de Maxime, dont il fit élever les filles avec beaucoup de soin, et n'oublia rien de ce qui pouvait les consoler de leur malheur, ou les entretenir selon leur condition. Il eût fait la même grâce à Victor, leur frère, si contre son intention Arbogaste, pour s'assurer des Gaules, et pour y ôter tout sujet de révolte, ne l'eût fait mourir. Ce qu'il y eut de plus grand et de plus héroïque en cette expédition, ce ne fut pas d'avoir conquis tout l'empire d'Occident; ce fut de l'avoir rendu. Dès qu'il en fut le maître, il y rétablit le jeune Valentinien, ajoutant de nouvelles provinces à celles qu'on lui avait usurpées et ne se réservant pour prix de ses travaux que la gloire d'une protection désintéressée. (Oros., l. VII, c. 35, Pacat., S. Ambros., epist. 29, *ad Theod.*; S. August., *De civit. Dei.*, l. V, c. 25.)

XCIX. Le bruit de cette victoire étonna les ariens de Constantinople qui ne s'y étaient pas attendus, et qui ne l'avaient pas même souhaitée. Piqués des rigoureuses ordonnances qu'on avait publiées contre eux, ils semaient malicieusement de faux bruits dans la ville, et terminaient, selon leurs désirs, cette guerre avant même qu'elle eût été commencée. Ils assuraient que Théodose avait perdu la bataille, et qu'il était à peine échappé, et qu'il fuyait devant Maxime. Ils rendaient ce mensonge vraisemblable par les circonstances qu'ils ajoutaient, jusqu'à marquer le nombre des morts et des blessés de part et d'autre. On eût dit qu'ils avaient été les spectateurs de ce qui n'était pas encore arrivé. Ceux mêmes qui avaient d'abord semé ces faux bruits les recueillaient après comme véritables, persuadés par de nouvelles particularités qu'on leur avait racontées, et croyant la perte de l'empereur assurée, parce qu'ils la souhaitaient. Comme il y a toujours des esprits inquiets qui, par une légèreté naturelle, ou par des intérêts particuliers, s'ennuient du gouvernement présent, tant de gens publiaient cette nouvelle, que personne n'en doutait plus ou n'osait la contredire. (Socrat., l. V, c. 13; Sozom., l. VII, c. 14.)

C. Les ariens se servirent de cette occasion pour se venger de ce qu'on leur avait ôté leurs églises. Ils sortirent de leurs maisons comme des furies, le flambeau à la main, et, portant partout le tumulte et le désordre, ils allèrent brûler le palais du patriarche Nectaire. Ils se seraient emportés à de plus grands excès; mais les nouvelles de la victoire de Théodose étant arrivées presque en même temps, la crainte du châtiment arrêta le cours de cette sédition, que l'espérance de l'impunité avait excitée. Ces hérétiques s'allèrent jeter aux pieds d'Arcadius, et le supplièrent avec tant d'instance d'intercéder pour eux auprès de son père, que touché par leurs prières, par le repentir qu'ils faisaient paraître de leur crime, et par les promesses qu'ils lui firent d'être plus soumis et plus retenus à l'avenir, il s'engagea à demander grâce pour eux. Théodose qui ne désirait rien tant que d'accoutumer son fils à la clémence, et l'encourager à lui faire de semblables prières, lui accorda aussitôt ce qu'il demandait.

Après quelque séjour que cet empereur fit dans Aquilée, afin de se délasser des travaux de la guerre, et de donner les ordres nécessaires pour la sûreté et pour le repos de l'empire, il passa à Milan, où il fit publier un édit par lequel il cassait toutes les ordonnances de Maxime, voulant en abolir entièrement la mémoire. Ce fut en ce temps que quelques évêques se plaignirent d'un jugement qu'il avait rendu, et animèrent contre lui le zèle de saint Ambroise. (Leg. 71, *De infirmand. his quæ sub tyran.*)

CI. C'était la coutume des églises d'Orient, de révérer tous les ans la mémoire des

saints martyrs, de s'assembler le jour de leurs fêtes, et de faire des processions, en chantant des psaumes et des hymnes. Le premier jour d'août quelques solitaires qui s'étaient assemblés pour célébrer la fête des saints Machabées, allaient en procession par la campagne, suivis de quelques personnes dévotes de leur voisinage. Ils passèrent devant un village nommé Callicin, où les Juifs avaient une synagogue, et les hérétiques Valentiniens un temple. Soit que ce chant des psaumes les eût importunés, soit qu'ils eussent pris cette cérémonie pour une insulte qu'on faisait à leurs religions, ils sortirent les uns et les autres, se jetèrent sur les chrétiens, et les empêchèrent de passer outre, après les avoir outragés. Le bruit de cette violence se répandit d'abord : les solitaires s'en plaignirent ; le peuple en fut ému ; et l'évêque, transporté de zèle, anima si bien les uns et les autres à venger l'injure faite à Dieu et à ses martyrs, qu'ils allèrent brûler la synagogue des Juifs et le temple des hérétiques. L'empereur ayant été informé de l'affaire par le comte d'Orient, ordonna que le temple et la synagogue seraient rebâtis aux dépens de l'évêque, et que ceux qui les avaient brûlés seraient punis. (Paulin., *Vita D. Ambr.*)

CII. Les évêques orientaux trouvèrent l'ordonnance trop rude, en avertirent saint Ambroise, et le conjurèrent d'employer tout son crédit pour la faire révoquer. Ce saint archevêque était alors à Aquilée, pour faire élire un successeur à Valérien, évêque de cette ville, qui était mort depuis peu. Ne pouvant donc aller trouver Théodose, il lui écrivit une lettre pleine de cette générosité avec laquelle il avait accoutumé de prêcher la vérité et la justice aux empereurs. Il lui représenta : *Que s'il n'écoutait les prières que les évêques lui font, Dieu n'écouterait pas celles que les évêques faisaient pour lui, qu'il y avait cette différence entre les bons et les mauvais princes, que les uns voulaient des sujets libres, et les autres ne souffraient que des esclaves ; que pour lui, il aimait mieux passer pour importun, que pour lâche et pour inutile lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu, et du salut de son empereur ; qu'à la vérité il le reconnaissait pour un prince pieux et craignant Dieu ; mais que les plus pieux se laissaient quelquefois prévenir par un zèle indiscret, et par une fausse idée de la justice ; qu'il était redevable à Sa Majesté d'une infinité de grâces qu'il en avait reçues, et que ce serait une cruelle ingratitude de laisser faillir son bienfaiteur par une indigne complaisance.* (S. Ambr., epist. 29.)

Après cela il lui faisait voir les conséquences de cette affaire : *Qu'il réduisait un évêque à lui désobéir, ou à trahir son ministère ; et qu'il allait faire ou un prévaricateur ou un martyr, ce qui n'était pas d'un règne comme le sien ; que les ennemis de l'Eglise triompheraient dans ces édifices bâtis des dépouilles des chrétiens et du patrimoine de Jésus-Christ ; qu'il suffisait pour le détourner de rebâtir des synagogues, de lui dire que Julien l'avait voulu faire, et que le feu du ciel pouvait tomber aujourd'hui comme il fit alors ; que le palais du patriarche de Constantinople venait d'être brûlé, et qu'une infinité d'églises réduites en cendres fumaient encore sans qu'on les vengeât ; qu'on ne se mettait en peine que de relever des temples profanes ; que Maxime, quelques jours avant que d'être abandonné de Dieu, avait fait une pareille ordonnance.* Il le priait ensuite de prendre sa liberté pour une marque de son respect, et de croire que c'était une grande preuve du zèle et de la tendresse qu'on avait pour lui, que d'oser même se fâcher pour son salut. Il l'exhortait enfin à changer d'avis et à n'avoir point de honte de se corriger, et lui faisait entendre qu'il tâchait de le redresser en particulier, de peur d'être obligé de lui parler en public dans l'église.

CIII. Cette lettre si forte et si pressante n'eut pas encore le succès qu'on en pouvait espérer, et Théodose différait toujours de répondre favorablement : ce qui fut cause que l'archevêque, étant de retour à Milan, lui en parla devant tout le peuple, comme il l'en avait menacé. Car un jour que l'empereur était à l'église pour assister au sermon, le saint choisit un texte propre au sujet qu'il voulait traiter ; et après s'être étendu sur le profit qu'on devait faire des corrections, comme les auditeurs étaient dans leur plus grande attention, il tomba sur l'affaire de la synagogue brûlée. Il adressa son discours à l'empereur, et fit parler Dieu même en ces termes : *C'est de moi que tu tiens le diadème. Je t'ai fait empereur de simple particulier que tu étais. Je t'ai livré l'armée de ton ennemi. Je t'ai fait passer dans ton parti des troupes qu'il avait levées contre toi. J'ai mis sa personne même entre tes mains. Je t'ai donné des enfants qui régneront après leur père. Je t'ai fait triompher sans peine ; et par une ordonnance que tu viens de faire, tu vas faire triompher mes ennemis.* (Paulin., *Vita Ambros.*)

CIV. Ces reproches touchèrent si sensiblement Théodose, qu'il s'approcha de l'archevêque, comme il descendait de la chaire, et lui dit, comme en se plaignant de lui : *Vous avez bien parlé contre nous, mon Père.* Le saint lui répondit que son intention avait été de parler pour lui, et qu'il aurait le même zèle toutes les fois qu'il s'agirait de son salut. Alors l'empereur avoua que l'ordre qu'il avait donné contre l'évêque était trop rude, et qu'il fallait le révoquer. Quelques seigneurs qui étaient présents soutenaient, pour faire leur cour, qu'il fallait au moins châtier les solitaires qui avaient été les auteurs de cette émotion. *Je parle maintenant à l'empereur,* leur répondit le saint prélat, *et je sais comme je dois parler à vous, quand il le faudra.* Ils n'osèrent plus répliquer à un homme dont ils connaissaient la fermeté. Ainsi il obtint la révocation de l'arrêt, et après en avoir eu deux fois des assurances de la bouche de l'empereur, il alla offrir à Dieu le saint sacrifice.

Dans le temps que Théodose fut à Milan,

tous les corps considérables de l'empire lui envoyèrent des députés, pour lui témoigner la joie qu'ils avaient de sa victoire. Le sénat de Rome fut des premiers à s'acquitter de ce devoir. Symmaque, par son crédit et par ses intrigues, fit nommer des députés païens comme lui, et leur recommanda de demander au nom du sénat la conservation de l'autel de la Victoire, que Maxime avait rétabli.

CV. Cet autel, depuis le règne du grand Constantin, avait été une source de contestations. Il était élevé dans une chapelle qu'on avait fait bâtir à l'entrée du sénat. On y voyait une statue d'or qui représentait la Victoire sous la figure d'une jeune fille qui avait des ailes, et qui tenait en sa main une couronne de lauriers. Les païens, après avoir perdu la plus grande partie des temples consacrés à leurs dieux, dont les noms mêmes étaient devenus insupportables aux empereurs, avaient mis toute l'espérance de leur religion en une déesse dont le nom était si agréable. On jurait sur son autel ; on lui offrait des sacrifices, et l'on faisait passer ce reste de superstition et d'idolâtrie pour la religion de tout le sénat. Il était fâcheux aux chrétiens qui se trouvaient au palais, de voir devant leurs yeux l'exercice d'un culte contraire au leur ; de sentir, dans le sénat même, l'odeur des sacrifices ; et d'entendre les vœux qu'on faisait à une divinité profane. (SYMMACH., *Relat. ad imp.;* D. AMBR., *Contra Symmach.)*

CVI. Les empereurs abattirent ou relevèrent cet autel, selon qu'ils agissaient par des principes de piété ou de politique. Constantin l'avait souffert par prudence, jugeant cette condescendance nécessaire dans le changement de la religion et de l'empire. Constant son fils la fit ruiner par un mouvement de religion. Le tyran Magnence le remit pour complaire à quelques sénateurs païens qu'il voulait attirer à son parti. Constantius le fit abattre par ostentation, voulant donner bonne opinion de sa foi aux Romains, à qui il avait ôté le Pape Libère. Julien, par l'inclination qu'il avait pour l'idolâtrie, ou la haine pour les chrétiens, commanda qu'on le rétablît. Jovien et le grand Valentinien le laissèrent en l'état où ils l'avaient trouvé, laissant vivre chacun dans la créance qu'il avait. Gratien détruisit l'autel avec toutes ses dépendances, et crut l'avoir renversé pour jamais. Mais Maxime, soit pour n'avoir rien de commun avec un prince qu'il avait fait mourir, soit pour gagner l'amitié des païens contre celui qu'il voulait chasser de ses Etats, permit de rebâtir tout ce qu'on voulut. (S. AMBROS., epist. 31 ; SYMMACH., *Relat. ad Valent.;* SOCRAT., l. IV, c. 1 ; SOZOM., l. VI, c. 6.)

CVII. On voyait ainsi changer sous chaque empereur la fortune de cette déesse. Les députés du sénat étant donc arrivés à Milan, se réjouirent avec Théodose des prospérités de ses armes ; et après avoir fait tous leurs compliments, ils négocièrent secrètement avec ses ministres l'affaire de leur religion. Ils avaient sujet d'en bien espérer. La crainte de laisser un parti de mécontents dans Rome, l'usage où l'on est d'accorder des grâces après une victoire, le peu de conséquence qu'il y avait à dissimuler une chose faite, semblaient déterminer Théodose à leur laisser l'autel qu'ils demandaient. Mais saint Ambroise qui s'était opposé si vigoureusement à Symmaque quelques années auparavant, s'opposa de même à ces députés, et remontra si bien à l'empereur qu'il ne fallait pas abandonner les intérêts de Dieu par des considérations politiques et de fausses craintes, que ce prince aima mieux désobliger ces magistrats, que de manquer à ce qu'il devait à l'Eglise, et leur refusa ce qu'ils demandaient.

[389] CVIII. Théodose, après avoir passé tout l'hiver et une partie du printemps à Milan, en partit pour aller à Rome y recevoir l'honneur du triomphe. Il y fit son entrée au mois de juin, avec toute la magnificence que méritaient les grandes actions qu'il avait faites. Le plus grand ornement de ce triomphe fut la modestie de celui qui triomphait. Il voulut que Valentinien, qui l'était venu trouver après la défaite de Maxime, partageât avec lui la gloire de cette journée; et il le fit monter sur son char, avec le prince Honorius, qu'il avait fait venir de Constantinople. On portait devant lui les dépouilles et les représentations des provinces conquises. Il venait ensuite entouré de tous les seigneurs de sa cour, richement vêtus. Son char était traîné par des éléphants que le roi de Perse lui avait envoyés depuis peu. Le sénat, la noblesse et tout le peuple suivait avec des acclamations et des applaudissements extraordinaires. Quoique la pompe de cette entrée fût très-magnifique, on n'y regarda que le vainqueur pour qui on la faisait. Il parla au peuple sur la tribune, dans la grande place; et au sénat, dans le Capitole, avec beaucoup de grâce et de majesté, et reçut très-favorablement les harangues qui lui furent faites par tous les corps, surtout le panégyrique que Pacat, orateur gaulois, prononça devant lui avec l'applaudissement du sénat et de tous les ordres de la ville. (SOZOM., lib. VII, c. 14; CLAUDIUS., *De tertio consulatu Honorii.)*

CIX. Durant le séjour que Théodose fit dans Rome, il gagna par sa civilité et par sa franchise le cœur de ces peuples, qui se piquaient encore de maintenir un reste de leur ancienne liberté. Il allait voir les ouvrages publics; il rendait des visites à des particuliers, et marchait sans gardes et sans faste, plutôt en sénateur qu'en empereur. Surtout il employait tous ses soins à abolir les restes de l'idolâtrie que ces prédécesseurs avaient tolérée. Il interdit les fêtes païennes et les sacrifices : il fit dépouiller de leurs ornements tous les temples qu'on avait laissés dans le Capitole et briser toutes les idoles qu'on y avait adorées. Il sauva pourtant les statues qui avaient été faites par d'excellents ouvriers, et les tirant des lieux où elles servaient à un culte profane, il voulut qu'elles fussent mises dans des galeries ou dans des places publiques pour servir d'ornement à la

ville. (PACATUS, *ibid.*; AUGUST., *De civit. Dei*, lib. V, c. 26 ; PRUDENT., *Adv. Symmach.*, l. I; HIERON., epist. 7.)

CX. Ces choses se firent avec tant d'applaudissements, que l'empereur ne vit rien de si touchant dans tout son triomphe, que la joie qu'on fit paraître en cette occasion. Chacun secondait son zèle, et allait louer Dieu et bénir Théodose dans ces temples qui avaient été si longtemps profanés. Il n'y eut que Symmaque qui s'attira sa colère par des supplications et des remontrances importunes en faveur de ses idoles. Cet homme qui avait eu des liaisons étroites avec Maxime, et qui avait prononcé une harangue en son honneur remplie de flatteries indignes d'une personne de sa réputation et de sa qualité, craignit que Théodose n'en eût du ressentiment. Accusé par quelques-uns de crime de lèse-majesté, et pressé des remords de sa conscience, il se réfugia dans une église, ne croyant pas la protection de ses dieux assez puissante pour le sauver après tous les services qu'il leur avait rendus. (SOCRAT., l. V; c. 14.)

Mais voyant que Théodose ne faisait pas grand cas de cette accusation, il se rassura ; et pour réparer la faute qu'il avait faite, il composa un panégyrique en l'honneur de ce prince, qu'il récita dans le sénat en sa présence. Mais comme les esprits fortement prévenus reviennent toujours au sujet de leur prévention, celui-ci, vers la fin de son discours, tomba adroitement sur la religion et sur l'autel de la Victoire. Théodose s'offensa de cette sollicitation opiniâtre; et, après l'avoir remercié de ses louanges, il lui commanda de se retirer et de ne plus se présenter devant lui. Il le rappela peu de temps après de son exil, et lui témoigna la même amitié qu'auparavant, voulant gagner par sa douceur cet homme habile, qu'il croyait avoir assez corrigé par cette disgrâce (SYMMACH., l. I., epist. 31.)

CXI. Il ne se contenta pas de ruiner l'idolâtrie, il voulut encore chasser tout ce qu'il trouva d'hérétiques dans cette ville, et ordonna surtout au préfet Albin de n'y souffrir aucun manichéen. Il eut même plusieurs conférences avec le pape Sirice, après lesquelles il remédia à plusieurs abus dont il avait été informé. Il fit des édits très-sévères contre les magiciens, et contre ceux qui entreprendraient de leur donner retraite, et de les soustraire à la justice. Il purgea la ville de plusieurs sortes de déréglements, faisant démolir des lieux de débauche, et réprimant l'insolence des voleurs, qui attiraient dans leurs piéges des bourgeois, et particulièrement des étrangers qu'ils dépouillaient, ou qu'ils tenaient souvent renfermés dans des lieux souterrains. Ainsi ce prince agissait sans relâche pour la justice et pour la piété, et ne croyait pas qu'un empereur chrétien dût être quelque temps dans une ville sans y laisser plus de sûreté, de religion et de continence. (*Cod. Theod.*, leg. XVIII *De hæret*; PRUDENT., *Adv. Symmac.*, l. I.)

CXII. Théodose reçut en ce même temps la nouvelle de la démolition du temple fameux de Sérapis dans Alexandrie, qu'il avait ordonnée pour punir les païens d'une sédition qu'ils avaient faite. Il y avait dans Alexandrie un vieux temple ruiné que l'empereur Constantius avait autrefois donné aux ariens. Le nombre des catholiques croissant tous les jours, le patriarche Théophile pria l'empereur de lui accorder cette église déserte. Il l'obtint, il la visita, et voulut y faire quelques réparations. En creusant, on trouva des grottes sombres, plus propres à cacher des crimes qu'à célébrer des cérémonies de religion. Les gentils qui ne voulaient pas qu'on révélât la honte de leurs mystères, ni qu'on fouillât dans ces endroits secrets où l'on trouvait des restes de corps humains découpés, qui avaient servi à leurs abominables sacrifices, empêchaient les ouvriers de travailler. Les chrétiens s'y obstinèrent; la chose en vint à une sédition ouverte. Quoique les chrétiens fussent en plus grand nombre, comme ils avaient plus de retenue que les autres, ils furent battus en quelques rencontres. Il y en eut même qui furent pris et cruellement massacrés, pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles. (RUFFIN., l. II, c. 22.)

Les magistrats allèrent plusieurs fois au temple de Sérapis, où les séditieux s'étaient retranchés, et tâchèrent de les remettre en leur devoir ; mais ne pouvant ni les forcer, ni les réduire par la raison et par les menaces, ils en donnèrent avis à l'empereur, qui leur répondit : *Que les martyrs qu'ils avaient faits, étaient plus à louer qu'à plaindre ; mais que pour éviter à l'avenir de semblables désordres, il en fallait retrancher la cause, c'est-à-dire, détruire les temples.* La lettre étant lue publiquement, les chrétiens témoignèrent leur joie par des cris extraordinaires; les gentils effrayés, se cachèrent ou s'enfuirent. On commença à exécuter la sentence par la démolition de temple de Sérapis, et par le renversement de cette fameuse idole que le roi Sésostris avait fait faire. On la fendit en plusieurs pièces, et on la traîna par les rues.

CXIII. On fit le même traitement à toutes les autres divinités païennes. Leur faiblesse parut, les fourberies des prêtres furent découvertes; et plusieurs se convertirent à Jésus-Christ. Théodose, apprenant ces heureuses nouvelles, leva les mains au ciel, et s'écria : *Je vous remercie, mon Dieu, de ce que vous avez détruit les erreurs de cette ville superstitieuse, sans que j'aie été obligé de répandre le sang de mes sujets.* Il écrivit aussitôt au patriarche, pour se réjouir avec lui de la grâce que Dieu venait de faire à son église, lui envoya un ordre de ramasser toutes les idoles d'or ou d'argent qu'on avait abattues, et d'en faire distribuer le prix aux pauvres de son diocèse; ajoutant qu'il fallait montrer aux gentils que le zèle des chrétiens n'était mêlé d'aucune avarice, et leur donner l'exemple d'une religion pure et désintéressée. On vendit tous les morceaux de ces

précieuses statues. On fit des vases de charité des autres métaux qui avaient servi à la superstition. Théophile réserva seulement une idole, qu'il fit élever dans la place publique, afin que la postérité se moquât un jour des gentils, en voyant les restes de leur culte ridicule; ce qui leur parut plus injurieux que tout le reste. Ce patriarche fit bâtir une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste, à la place du temple de Sérapis Tous les évêques d'Egypte suivirent cet exemple; et peu de temps après, cette province si attachée à ses superstitions en fut délivrée. (Ruffin., l. V, c. 28; Socrat., l. IX, c. 16.)

CXIV. Théodose, plus satisfait des succès heureux de la religion que de ses triomphes, partit de Rome le premier jour du mois de septembre pour retourner à Milan, et de là à Constantinople. Il rendit l'empire à Valentinien, et lui imprima si bien dans l'esprit la religion catholique, par ses instructions réitérées, que ce jeune prince, qui était naturellement porté au bien, devint le défenseur de la foi, et se mit entièrement sous la discipline de saint Ambroise, qu'il honora jusqu'à sa mort comme son père. (Sozom., l. VII, cap. 14; S. Ambros, *Epist. et Orat. de obit. Theod.*; Id., *In fun. Valent.*)

L'impératrice Justine, qui avait pris tant de soin de lui inspirer l'hérésie dont elle était infectée, n'eut pas la satisfaction de voir son triomphe et son rétablissement. Dieu permit qu'elle mourût dans le temps de la guerre. Elle était fille de Just, gouverneur de la Marche, sous l'empereur Constantius. Elle avait épousé en premières noces le tyran Magnence, qui, après avoir perdu la bataille de Murse en Pannonie, se tua lui-même pour éviter le supplice qu'avait mérité sa révolte. Le grand Valentinien en était devenu amoureux, et l'avait épousée après la mort de l'impératrice Sévéra, sa première femme. C'était une princesse fière, impérieuse, attachée à son sens et prévenue de toutes les impiétés des ariens. Le crédit qu'elle avait eu sur l'esprit de son mari, et l'autorité qu'elle avait prise sur son fils, avaient causé de grands troubles dans l'Eglise : et si Dieu ne lui eût opposé un évêque aussi ferme qu'était saint Ambroise, les ariens fussent demeurés les maîtres dans Milan; et l'on eût éprouvé ce que peut une princesse abusée, qui eût joint à la faiblesse de son sexe l'emportement de sa passion. (Socrat., l. IV, c. 26.)

LIVRE IV.

—

SOMMAIRE. — I. Sédition arrivée à Thessalonique. — II. Colère de Théodose apaisée par saint Ambroise, et rallumée par Ruffin. — III. Tempérament de Théodose. — IV. Châtiment des séditieux de Thessalonique. — V. Remontrance de saint Ambroise à l'empereur. — VI. Repentir de Théodose. — VII. Saint Ambroise excommunie Théodose. — VIII. Ruffin veut consoler Théodose. — IX. Ruffin négocie l'absolution pour Théodose. — X. Théodose se présente à la porte de l'église. — XI. Théodose fait pénitence publiquement, et il est absous. — XII. Théodose se range avec les laïques. — XIII. Hérésie de Jovinien; Théodose s'emploie pour la détruire. — XIV. Théodose réforme divers abus. — XV. Ordre de l'église pour la pénitence. — XVI. Désordre arrivé dans l'église de Constantinople. — XVII. Etat et fonctions des diaconistes. Règlement de leur âge et de leurs testaments. — XVIII. Mort de l'impératrice Galla. — XIX. Théodose retourne en Orient. — XX. Théodose chasse une troupe de Barbares de la Macédoine. — XXI. Théodose arrive à Constantinople. Sa piété. — XXII. Origine, mœurs et fortune de Ruffin. — XXIII. Jalousie contre Ruffin. — XXIV. Querelle de Promote et de Ruffin. Colère de Théodose. — XXV. Ruffin abuse de sa faveur, perd ses ennemis. — XXVI. Nouvelles révolutions dans l'Occident. — XXVII. Edits de Théodose contre les relaps. — XXVIII. Valentinien fait enlever à Rome une comédienne. — XXIX. Intrigue de Flavien. — XXX. Révolte d'Arbogaste. Ses emplois, ses mœurs. — XXXI. Valentinien veut être baptisé par saint Ambroise. — XXXII. Jalousie de Valentinien. Insolence d'Arbogaste. — XXXIII. Valentinien implore le secours de Théodose; il écrit à saint Ambroise. — XXXIV. Mort de Valentinien; ses grandes qualités. — XXXV. Eugène est fait empereur. — XXXVI. Théodose apprend la mort de Valentinien. Saint Ambroise fait son éloge à Milan. — XXXVII. Eugène fait alliance avec les peuples du Rhin. — XXXVIII. Eugène envoie des ambassadeurs à Théodose. — XXXIX. Eugène accorde aux païens le rétablissement des temples. — XL. Conduite de saint Ambroise à l'égard d'Eugène. — XLI. Confiance d'Eugène. Edit de Théodose. — XLII. Théodose se prépare à la guerre. — XLIII. Il consulte l'abbé Jean. — XLIV. Il diminue les impôts. — XLV. Il règle les gens de guerre. — XLVI. Edit de Théodose pour le pardon des injures. — XLVII. Ordre de l'armée de Théodose. — XLVIII. Armée d'Eugène : vues différentes des chefs; leurs soins. — XLIX. Théodose force le passage des Alpes. — L. Bataille de Théodose contre Arbogaste. — LI. Défaite des Goths. Piété de Théodose. Mort de Baccurius. — LII. Retraite et perte considérable de Théodose. — LIII. Espérance d'Eugène. Théodose tient conseil de guerre. — LIV. Théodose conclut de combattre. Apparition miraculeuse. — LV. Seconde bataille de Théodose. — LVI. Confiance d'Arbogaste. — LVII. Résolution de Théodose. — LVIII. Arbétion se rend à Théodose. — LIX. Incertitude de la victoire. — LX. Vent miraculeux. Victoire de Théodose. — LXI. Mort d'Eugène et d'Arbogaste. — LXII. Clémence de Théodose. — LXIII. Affection de saint Ambroise pour Théodose. — LXIV. Entrevue de saint Ambroise et de Théodose. — LXV. Prédiction de la victoire de Théodose. — LXVI. Orgueil de Ruffin. — LXVII. Dédicace de l'église des apôtres à Chalcédoine. Solennité du baptême de Ruffin. — LXVIII. Synode tenu à Constantinople. — LXIX. Théodose abolit l'idolâtrie. — LXX. Théodose se dispose à la mort, s'abstient de la communion pour un temps. — LXXI. Les enfants de Théodose arrivent à Milan. — LXXII. Théodose exhorte les

sénateurs païens à se convertir. — LXXIII. Testament de Théodose. — LXXIV. Théodose partage l'empire à ses deux fils. — LXXV. Stilicon est déclaré tuteur d'Honorius. — LXXVI. Théodose se fait porter au cirque. — LXXVII. Mort de Théodose. — LXXVIII. Saint Ambroise fait l'éloge de Théodose en présence d'Honorius. — LXXIX. Le corps de Théodose est transporté à Constantinople. — LXXX. Portrait de Théodose.

—

[590] L'empire jouissait d'une paix profonde depuis la défaite de Maxime, et Théodose rétablissait à loisir les affaires d'Occident, avant que de repasser à Constantinople, lorsqu'il reçut les nouvelles de la sédition arrivée à Thessalonique. Le sujet en avait été peu considérable; mais les suites en furent si grandes, qu'elles font une des principales parties de cette histoire.

I. Botheric, gouverneur de l'Illyrie, et lieutenant général des armées de l'empereur, avait eu ordre de demeurer dans son gouvernement avec des troupes qu'on lui avait laissées, pour retenir les peuples dans le devoir, ou pour s'opposer aux Barbares, s'ils entreprenaient de faire quelque irruption sur les terres de l'empire de ce côté-là. Il se tenait à Thessalonique, ville très-riche et très-peuplée, capitale, non-seulement de la Macédoine où elle était située, mais encore de plusieurs provinces voisines. De là il observait et réglait toutes choses avec beaucoup de prudence et de probité, pendant que l'empereur était occupé à la guerre contre Maxime. Dès qu'il eut appris la victoire que Théodose avait remportée, il ordonna des réjouissances publiques dans toutes les villes de son gouvernement. Les habitants de Thessalonique affectionnés pour la gloire de leur prince, et naturellement portés à toutes sortes de spectacles, se signalèrent en cette occasion. Ils célébrèrent durant plusieurs jours des jeux publics avec une magnificence extraordinaire. (Sozom., lib. VII, c. 15; Theodoret., lib. V, c. 17.)

Un cocher de Botheric y acquit beaucoup de réputation, et parut si adroit et si entendu à manier des chevaux, et à conduire des chariots dans le cirque, que le peuple ne pouvait se lasser de le voir et de le louer. Il jouit peu de temps de cette faveur populaire: car ayant été accusé et convaincu de quelques débauches infâmes, Botheric, homme sage et austère, le fit arrêter, et le tenait dans une étroite prison pour le corriger, et pour retenir tous ses gens dans la modestie par cet exemple de sévérité et de justice. (Sozom., *ibid.*)

Comme on préparait encore des courses de chevaux à Thessalonique, le peuple, prévenu de l'adresse et de la bonne grâce de cet homme, jugeant qu'il était lui seul capable de faire l'honneur de cette fête, résolut de demander sa liberté. Ceux qui s'étaient chargés de l'obtenir n'ayant pu toucher l'esprit du gouverneur par leurs très-humbles prières, le peuple courut en foule vers le palais, et fit de nouvelles instances; mais Botheric ne voulut rien relâcher dans une affaire où il y allait non-seulement de la discipline de sa maison, mais encore de l'autorité de sa charge, pour laquelle il semblait qu'on n'eût pas assez de respect. Alors les plus séditieux commencèrent à murmurer; et, prenant ce refus pour une injustice qu'on leur faisait, ils demandèrent la liberté du prisonnier, non plus comme une grâce mais comme une nécessité. Toute la ville s'émut insensiblement. Les uns coururent aux portes des prisons pour les enfoncer; les autres chassèrent à coups de pierres les magistrats qui voulaient s'y opposer; et, comme il n'y a rien dont une populace ne soit capable, quand elle est une fois échauffée, ils forcèrent les portes du palais, écartèrent les gardes qui s'y trouvaient, et tuèrent Botheric même, qui venait au-devant d'eux pour tâcher de les apaiser. (Theodoret., l. V, c. 17.)

II. L'empereur, ayant appris ce désordre, en fut tellement irrité qu'il résolut de perdre cette ville, et condamna cependant à la mort une partie de ses habitants. Saint Ambroise, qui connaissait l'humeur de ce prince, et qui s'intéressait à sa véritable gloire, craignit qu'il ne s'abandonnât à ses premiers mouvements, ou aux conseils violents de quelques seigneurs de sa cour. Il lui parla avec tant de force, il lui inspira si à propos des sentiments de douceur et de piété, qu'il lui fit révoquer l'arrêt qu'il avait prononcé dans la première ardeur de sa colère. Plusieurs autres prélats joignirent leurs remontrances et leurs prières à celles de cet archevêque, et ils obtinrent de l'empereur qu'il sauverait la vie à tous les coupables. (Paulin., *Vit. Ambros.*; S. August., *De civit. Dei*, l. V, c. 25.)

Mais ses principaux officiers, et surtout Ruffin, grand maître du palais, qui avait beaucoup de pouvoir sur son esprit, prirent leur temps pour lui remontrer qu'il fallait enfin réprimer la licence des peuples, qui croissait tous les jours par l'espérance de l'impunité; qu'il n'avait déjà que trop pardonné, puisqu'il ne restait plus de respect pour les lois, ni de sûreté pour ses plus fidèles serviteurs; qu'il se trouverait lui-même exposé à l'insolence de ses sujets, s'il laissait affaiblir son autorité, en dissimulant leurs révoltes; qu'il y avait de quoi s'étonner qu'un empereur, qui savait si bien vaincre ses ennemis, n'eût pas la force de punir quelques rebelles; que les évêques étaient obligés de prêcher toujours la douceur, mais que c'était aux princes à en user suivant la nécessité de leurs affaires, parce qu'un empire ne se gouvernait pas comme un diocèse, et que l'Église et l'État avaient des règles et des maximes bien différentes; qu'il y avait enfin de l'excès dans le pardon des crimes, comme il y en avait dans le châtiment; et qu'il était temps d'arrêter les désordres dont l'État était menacé, en pu-

nissant rigoureusement celui qui venait d'arriver.

Ils rappelèrent ensuite dans la mémoire de l'empereur les statues de l'impératrice renversées dans Antioche, le palais du patriarche brûlé par les ariens à Constantinople, et la synagogue de Callicin ruinée par le zèle indiscret de quelques solitaires. Ils lui firent prévoir mille conséquences fâcheuses, et rallumèrent si bien sa colère par ces nouvelles remontrances, qu'il oublia la parole qu'il avait donnée, et résolut d'abandonner Thessalonique à la fureur des gens de guerre qu'il y envoyait. Il sortit même de Milan pour éviter les remontrances des évêques, et se plaignit dans son conseil de ceux qui avaient soin d'informer saint Ambroise de toutes les résolutions qu'on y prenait.

III. Théodose était d'un tempérament prompt et ardent, et se laissait aisément emporter à la colère contre ceux qui l'avaient offensé ; mais, après cette première émotion dont il n'était pas toujours le maître, il revenait tout d'un coup à lui-même, et, pourvu qu'on ne détournât pas la bonté de son naturel par de mauvais conseils, il pardonnait d'autant plus volontiers, qu'il s'était plus fort emporté. Il savait bon gré à ceux qui le redressaient en ces rencontres ; et soit qu'il eût honte de s'être laissé aller à sa passion, soit qu'il voulût réparer sa faute, soit qu'il crût que la colère des princes était un supplice assez rude à supporter, souvent il faisait grâce à des criminels, par la seule raison qu'il les avait repris trop aigrement. Mais il avait, comme la plupart même des bons princes, une confiance dangereuse en ceux qu'il croyait être ses amis, et qui animaient ses passions, et couvraient les leurs sous les apparences du bien public. Ainsi il se laissait quelquefois surprendre ; et, quoiqu'il eût les intentions bonnes, il était capable de faire de grandes fautes. (Aurel. Vict., *in Theod.;* Ambros., *in Fun. Theod.*)

IV. La résolution étant donc prise de faire un exemple de sévérité sur cette ville, l'affaire fut proposée dans le conseil ; il fut résolu tout d'une voix qu'il fallait envoyer des troupes à Thessalonique et faire main-basse sur ce peuple séditieux. On tint la délibération secrète. On envoya les ordres nécessaires pour l'exécution, et l'on ne craignit, dans le crime qu'on allait faire, sinon que saint Ambroise en fût averti. Les officiers qui avaient été chargés de cette sanglante commission, s'en acquittèrent avec toute l'adresse et toute la cruauté qu'on leur avait recommandées. Ils amusèrent, par quelques préparatifs de courses et de jeux publics, ce peuple qui devait plutôt s'attendre à des supplices qu'à des spectacles ; et, en ayant attiré un très-grand nombre dans le cirque, ils se donnèrent le signal dont ils étaient convenus. (Ambros., epist. 28 ; Ruffin., l. II, c. 18.)

Alors on vit courir de tous côtés des soldats qui se jetèrent, les armes à la main, dans les places, dans les rues, dans les maisons et surtout dans le cirque, où le peuple était assemblé. Là ils passaient tout au fil de l'épée, sans aucune distinction d'âge, de sexe et de qualité. Le premier qui se rencontrait était le premier immolé. Les innocents périssaient avec les coupables. Des étrangers, qui n'avaient aucune part dans la faute, se trouvèrent enveloppés dans la punition ; et les soldats échauffés au meurtre ne cherchaient plus à punir un crime, mais à assouvir leur brutale fureur. (Sozom., lib. VII, c. 24.)

Ce fut en cette occasion qu'un des plus riches marchands de la ville, voyant sa famille prête à être cruellement égorgée, se jeta aux pieds de ces meurtriers, essaya vainement de les émouvoir par ses larmes et par ses prières, et les conjura de prendre son bien et sa propre vie, pour celle de deux enfants qui lui étaient également chers. Alors, comme s'ils eussent été touchés de quelque pitié, ils lui répondirent que le nombre des morts, porté par leurs commissions, n'était pas encore rempli ; qu'ils ne pouvaient disposer que d'une seule grâce, et qu'il choisît promptement lequel de ses deux enfants il voulait sauver. Mais ce malheureux père, réduit à la nécessité d'en livrer un pour sauver l'autre, et ne se déterminant pas assez promptement sur ce choix au gré des barbares, ils ne purent souffrir plus longtemps cette suspension, et tuèrent inhumainement les deux frères. La ville fut abandonnée à l'épée pendant trois heures, et il périt environ sept mille personnes.

Quoiqu'on eût pu croire que Théodose n'avait pas ordonné de son mouvement cette vengeance sans bornes, néanmoins comme les princes doivent répondre de ce qui se fait en leur nom et des excès qu'on commet dans l'exécution de leurs ordres, chacun en jeta la faute sur lui. Le bruit s'en répandit par tout l'Orient. La nouvelle en vint à Milan, où plusieurs évêques s'étaient rendus pour assister au concile qu'on y devait tenir contre Jovinien et ses partisans. Ces prélats eurent horreur d'une action si cruelle, et blâmèrent hautement celui qui en était l'auteur. (Paulin., *Vita Ambros.;* Théodoret., l. v, c. 17 ; Ambros., epist. 28.)

V. Saint Ambroise ayant appris que ce prince avait dessein de le venir trouver, lui écrivit d'abord une lettre pour lui marquer la grandeur de son crime, et l'exhorter d'en faire pénitence. Il s'excuse de ce qu'il n'a pas l'honneur d'aller au-devant de lui. Il lui déclare avec respect : *Qu'encore qu'il ait dans le cœur toute la reconnaissance qu'il doit avoir des témoignages de son amitié et des grâces qu'il a reçues de lui, il ne ressent plus la même joie qu'il aurait eue autrefois de son arrivée, et qu'il aime mieux le laisser en repos, et lui donner le temps de faire des réflexions sur sa conduite, que de l'importuner par ses corrections précipitées; qu'il le reconnaît pour un grand prince, craignant Dieu, zélé pour la foi et plein de bonnes intentions, mais prompt de son naturel et susceptible des*

impressions qu'on lui donne, soit pour le pardon, soit pour la vengeance.

Après avoir fait ainsi le portrait de l'empereur à l'empereur même, il vient à l'affaire de Thessalonique, et lui représente que c'est une manière de punition inouïe; que son crime est d'autant plus grand, qu'on lui en avait fait voir la grandeur avant qu'il l'entreprît; que les évêques assemblés en avaient gémi et avaient jugé nécessaire qu'il se réconciliât avec Dieu avant que d'être reçu à la participation des sacrés mystères; qu'il fallait pleurer et expier son péché par les larmes et par la pénitence, et n'avoir pas honte de faire ce que David avait fait, lui qui était un grand roi, de qui Jésus-Christ était descendu selon la chair, et qui n'était coupable que de la mort d'un seul innocent; qu'il ne lui dit pas ces choses pour le confondre, mais pour l'exciter par cet exemple à se reconnaître et à s'humilier devant Dieu; que tout homme, quelque grand qu'il soit, est sujet à manquer; qu'il lui conseille et le conjure comme ami, et qu'il l'exhorte et l'avertit, comme évêque, de réparer sa faute; que ce serait une chose déplorable, si un prince qui avait donné de si grands exemples de piété et de clémence demeurait endurci, et si, après avoir pardonné à tant de criminels, il faisait difficulté de se repentir d'avoir fait mourir tant d'innocents; que, quelques grandes qualités qu'il eût pour régner, et quelques batailles qu'il eût gagnées, il avait été plus estimable par sa piété que par ses victoires; mais qu'il avait perdu par une seule action la gloire qu'il s'était acquise par tant d'autres.

Il lui déclare après cela que la reconnaissance, l'estime et le respect qu'il a dans le cœur pour lui, n'empêcheront pas qu'il ne suive les ordres de l'Église, et qu'il n'a garde d'offrir en sa présence le divin sacrifice jusqu'à ce qu'il ait satisfait à Dieu; qu'au reste il lui écrit ceci de sa main, afin qu'il y fasse réflexion en son particulier; qu'il aimerait bien mieux gagner les bonnes grâces de son empereur par une complaisance honnête, que de lui faire de la peine par des avertissements rudes; mais que, lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, il faut sacrifier son inclination à son devoir.

Enfin il l'exhorte à accuser et à condamner lui-même son péché, et finit par ces paroles pleines d'une tendresse de père : *Plût à Dieu, seigneur, que j'eusse plutôt cru mon propre instinct que l'expérience que j'avais de votre bonté! Mais lorsque je m'imaginais que je vous avais vu si souvent pardonner et revenir de votre colère, je me suis trop fié à votre coutume; vous avez été prévenu, et je n'ai point empêché ce que je devais craindre, et que je ne pouvais presque pas prévoir. Dieu sait la tendresse que j'ai pour vous, et la ferveur avec laquelle je lui demande votre salut. Si vous êtes persuadé que je vous dis la vérité, suivez les avis que je vous donne; sinon, excusez mon zèle, et ne trouvez pas mauvais que je veuille plutôt plaire à Dieu qu'à vous.*

VI. L'empereur, ayant reçu cette lettre, se sentit touché d'une si libre et si sage remontrance. Les nuages de la prévention étant dissipés, il regarda l'action qu'il venait de faire dépouillée des prétextes et des raisonnements d'une fausse politique. Son âme, pressée des remords de son crime, fut saisie d'une crainte religieuse des jugements de Dieu et des censures ecclésiastiques. Dans cet état, ne pouvant presque se supporter lui-même, et n'espérant de solide consolation que du saint archevêque dont il n'avait pas assez révéré les conseils, et dont il avait éprouvé le zèle inflexible, il partit tout d'un coup pour Milan.

VII. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il ne pensa qu'à donner des marques de sa piété pour ôter les mauvaises impressions qu'il avait données de lui. Pour cela, il voulut aller à la cathédrale assister aux prières publiques, et participer aux sacrés mystères. L'archevêque en fut averti, et sortant du chœur de l'église où il était, il marcha jusqu'au delà du vestibule pour l'attendre. Dès qu'il le vit paraître, il s'avança quelques pas vers lui, et lui dit avec cette autorité que lui donnait son caractère et la sainteté de sa vie :

Il est à croire, ô empereur, que vous ne comprenez pas encore l'énormité de votre crime, puisque vous osez vous présenter ici. Peut-être que, prévenu de la grandeur de votre dignité, vous vous cachez à vous-même vos faiblesses, et que votre orgueil aveugle votre raison. Songez que vous êtes d'une nature fragile, que vous avez été tiré d'un peu de poussière comme les autres hommes, et que vous retournerez en poussière comme eux. Ne vous laissez pas éblouir par l'éclat de cette pourpre, qui couvre un corps infirme et mortel. Ceux à qui vous commandez sont de la même nature que vous, et vous servez avec eux le même Dieu qui est le maître des sujets et des souverains. Comment donc entreprenez-vous d'entrer dans son temple? Oseriez-vous étendre vos mains encore teintes du sang innocent que vous avez répandu, pour prendre le corps sacré de Jésus-Christ? Oseriez-vous recevoir son sang adorable en cette bouche, qui, dans l'excès de votre colère, a commandé tant de meurtres? Retirez-vous donc, et n'ajoutez pas un nouveau crime à celui que vous avez déjà commis : recevez plutôt avec soumission la sentence que je prononce sur la terre, et que Jésus-Christ approuve dans le ciel contre votre péché, puisque c'est pour votre salut. (THEODORET., lib. V, c. 17.)

Théodose, sensiblement touché de ce discours, demeura quelque temps les yeux baissés sans rien dire : après quoi il répondit à l'archevêque qu'il reconnaissait son crime, mais qu'il espérait que Dieu aurait égard à sa faiblesse; et comme il alléguait l'exemple de David, qui avait commis un homicide et un adultère tout ensemble, l'archevêque lui répondit : *Vous l'avez imité en son péché, imitez-le donc en sa pénitence.* Alors ce prince, qui était parfaitement instruit des maximes de la religion et du pouvoir de l'Église, au lieu de s'offenser de cette résistance, la regarda comme un remède salutaire d'un mal

dont il n'avait pas connu jusqu'alors toutes les conséquences. Il se retira dans son palais les larmes aux yeux, et demeura huit mois entiers éloigné des sacrés mystères, vivant comme un pénitent, et ne s'apercevant presque pas qu'il fût empereur. (PAULIN., *Vit. Ambros.*)

VIII. Cependant la fête de la naissance de Notre-Seigneur étant arrivée, Théodose, pénétré d'une vive douleur, se leva plus matin qu'il n'avait accoutumé ; et comme il ne pouvait avoir aucune part à la solennité de ce jour, il se disposait à le passer dans une profonde tristesse. Ruffin, grand maître du palais, qu'il honorait de son amitié et de sa confidence, étant entré dans sa chambre, le trouva dans cet abattement et lui en demanda la cause. L'ayant sue, il essaya de le consoler, en lui insinuant adroitement qu'il fallait se mettre au-dessus de certaines craintes qu'on couvrait du nom de religion ; qu'on devait agir en maître quand on l'était ; qu'il y avait du danger à s'assujettir aux censures de gens qui n'avaient jamais gouverné d'Etats ; que, s'il avait pourtant cette délicatesse de conscience, il pouvait satisfaire sa piété sans tomber dans l'abattement ; que le mal n'était pas si grand qu'on le faisait ; qu'après tout il avait sujet de punir des criminels, et qu'il n'en avait pas de s'affliger si cruellement. Ainsi ce favori, après avoir porté son maître à commettre une grande faute, tâchait encore par ses flatteries de lui en affaiblir le repentir. (THEODORET., lib. V, c. 17.)

Théodose, bien loin de recevoir ces consolations, parut plus touché qu'il n'était auparavant, et, après avoir demeuré quelque temps sans pouvoir répondre : *Cessez, Ruffin*, lui dit-il avec indignation, *cessez de vous moquer de ma douleur ; je juge mieux que vous ne faites de l'état où je suis. N'ai-je pas sujet d'être affligé, quand je pense que les moindres de mes sujets vont aujourd'hui faire leur prière aux pieds des autels, et que je suis le seul à qui l'on interdit non-seulement l'entrée de l'église, mais encore celle du ciel, suivant cette parole de l'Evangile* (*Matth.* XVIII, 18) : « *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié de même dans les cieux !* »

IX. Ruffin, ne voyant plus d'apparence d'ôter de l'esprit de ce prince cette crainte religieuse que saint Ambroise y avait imprimée par ses remontrances, s'offrit d'aller trouver ce prélat, et de l'obliger par ses prières à lever la sentence de l'excommunication. Théodose lui répondit qu'il avait affaire à un homme inflexible, qui n'avait nul égard au rang ni à la puissance des empereurs, lorsqu'il s'agissait des lois et de la discipline de l'Eglise ; qu'il reconnaissait que le jugement de l'archevêque était juste, et qu'il valait mieux achever d'expier son péché que de demander en vain la grâce d'une absolution précipitée.

La pratique ordinaire de l'Eglise de ne recevoir publiquement les pénitents que vers les fêtes de Pâques, et de tenir les meurtriers volontaires plusieurs années en pénitence, faisait croire à l'empereur que cette tentative serait inutile. Toutefois Ruffin le pressa si fort de sortir de l'accablement où il était, et lui donna de si belles espérances, que ce prince lui permit d'aller trouver l'archevêque, et résolut de le suivre lui-même peu de temps après. Ruffin s'acquitta de sa commission avec beaucoup d'adresse ; mais saint Ambroise, voyant qu'il faisait une négociation d'Etat d'une réconciliation ecclésiastique, lui répondit avec sa liberté ordinaire : *Que lui, qui était le premier auteur du crime, n'était pas propre pour être l'entremetteur de l'absolution ; et que, pour peu qu'il lui restât de honte et de crainte des jugements de Dieu, il ne devait penser à l'affaire de Thessalonique, que pour pleurer les mauvais conseils qu'il avait donnés à son maître.* Ruffin ne se rebuta point de ces reproches : il employa les sollicitations et les prières les plus touchantes, et n'oublia rien de ce qui pouvait gagner l'esprit de l'archevêque. Comme il vit qu'il n'en pouvait rien obtenir, il l'avertit que l'empereur arriverait bientôt à l'église. Le saint lui répliqua, sans s'étonner : *Qu'il allait l'attendre à la porte, pour lui en défendre l'entrée ; que s'il venait comme un empereur chrétien, il ne violerait pas les lois de sa religion ; que s'il voulait devenir tyran, il pourrait ajouter la mort d'un évêque à celle de tant d'innocents qu'il avait déjà fait mourir.*

X. Ruffin ayant ouï cette réponse, manda promptement à Théodose que l'affaire n'avait pas réussi comme il l'avait espéré, et qu'il le suppliait de ne point venir. L'empereur était déjà bien avancé quand il reçut cet avis. Il s'arrêta, et, après avoir fait quelques réflexions, il passa outre, et résolut de souffrir la confusion qu'il croyait avoir méritée. L'archevêque était dans une salle proche de l'église où il donnait ordinairement ses audiences, lorsqu'on vint l'avertir que l'empereur était à la porte. Il s'avança vers lui, et lui dit qu'il ne faisait pas l'action d'un empereur chrétien, s'il entreprenait de forcer l'église ; que c'était se révolter contre Dieu même, et fouler aux pieds les lois divines, que de vouloir assister aux sacrés mystères, avant que d'avoir fait pénitence de son péché. Théodose lui répondit avec beaucoup de soumission, que son dessein n'était pas d'entrer par force dans la maison de Dieu, ni de violer les ordonnances ecclésiastiques ; mais qu'il venait le conjurer de rompre ses liens, et de lui ouvrir la porte du salut, au nom de Jésus-Christ, qui a ouvert celle de sa miséricorde aux pécheurs qui se repentent sincèrement. Saint Ambroise lui demanda quelle pénitence il avait faite, et quels remèdes il avait employés pour guérir une plaie si dangereuse : *Je viens à vous comme au médecin*, répliqua l'empereur ; *c'est à vous à ordonner ce que je dois faire.*

XI. Alors le saint archevêque lui représenta le malheur d'un prince qui ne réglait pas ses passions, et qui s'exposait à rendre des jugements injustes, et à répandre un sang innocent, et lui ordonna de faire une

loi qui pût servir de frein à sa colère et à celle de ses successeurs. Cette loi portait, que si les empereurs, contre leur coutume, étaient obligés d'user envers quelqu'un d'une extrême sévérité, après avoir prononcé la sentence de mort, ils en feraient différer l'exécution d'un mois entier, afin que les passions, étant ralenties, ils pussent revoir leurs jugements, et discerner, sans préoccupation, l'innocent d'avec le coupable. Soit que cette ordonnance fût dressée alors, soit qu'elle eût été publiée huit ans auparavant, comme quelques historiens l'ont remarqué, Théodose la fit écrire sur-le-champ, la signa et promit de l'observer. (THEODORET., *ibid.*; Zos., l. VII, c. 15.)

Cela fait, il fut absous, et ayant été admis dans l'église, il se prosterna, et commença sa prière par ces paroles d'un roi pécheur et pénitent comme lui : *Mon âme est demeurée attachée en terre, Seigneur, rendez-moi la vie selon votre promesse.* (*Psal.* CXVIII, 25.) Il se tenait en cette posture, frappant de temps en temps sa poitrine, élevant sa voix vers le ciel, pour demander grâce, et pleurant son péché à la vue de tout le peuple, qui en était attendri, et qui pleurait avec lui. Lorsqu'il fallut aller à l'offrande, il se leva, s'avança vers l'autel, où il offrit ses dons comme il avait accoutumé, et vint se ranger dans le chœur parmi les prêtres auprès du balustre.

XII. L'archevêque l'ayant aperçu, et voulant abolir une coutume que la complaisance des évêques et le relâchement de la discipline avaient introduite, envoya lui demander ce qu'il attendait là ; et comme on lui rapporta de sa part qu'il attendait le temps d'être admis à la communion des sacrés mystères, il lui manda par un de ses diacres : *Qu'il s'étonnait de le voir ainsi dans le sanctuaire; que la pourpre le faisait empereur, et non pas prêtre, et qu'il n'avait de place dans l'église que comme les autres laïques.* L'empereur répondit : *Que ce n'était ni une entreprise contre l'ordre de l'Eglise, ni une affectation de se distinguer de personne; mais qu'il avait cru que l'usage était le même à Milan qu'à Constantinople, où il se plaçait dans le chœur; et après avoir remercié l'archevêque de la bonté qu'il avait de l'avertir de son devoir, il sortit hors du balustre, et se rangea parmi le peuple.* (Zos., l. IV, c. 24.)

Cette leçon demeura si fort gravée dans son esprit, qu'étant de retour à Constantinople, et se trouvant dans l'église cathédrale le jour d'une grande fête, il sortit du chœur après avoir fait son offrande, et comme le patriarche Nectaire l'envoyait prier d'y rentrer, et de reprendre la place qui était destinée à Sa Majesté : *Hélas!* dit-il en soupirant, *j'ai été longtemps à savoir la différence qu'il y a entre un évêque et un empereur! Je suis environné de gens qui me flattent : je n'ai trouvé qu'un homme qui m'ait redressé, et qui m'ait dit la vérité; et je ne connais au monde de véritable évêque qu'Ambroise.* Depuis ce temps-là les empereurs se tinrent hors du balustre, un peu au-dessus du peuple, mais au-dessous des prêtres : tant la correction d'un prélat zélé et irréprochable fait d'impression sur un prince qui a quelque soin de son salut! (THEODORET.)

Toute l'Eglise est encore édifiée de la docilité et de la foi de cet empereur. Les saints Pères, dans leurs écrits, ont consacré la mémoire de sa piété; et par cet exemple ils ont averti tous les souverains de régler leur autorité par la justice, et non pas par leurs passions ; de discerner les bons conseils d'avec les mauvais, et d'avoir plus de honte des péchés qu'ils font, que de la pénitence qu'ils en devraient faire. (S. AUG., *De civ. Dei*, l. V, c. 26; AMBROS., *in fun. Theod.*; PAULIN., etc.)

XIII. Théodose, après s'être soumis lui-même aux lois de l'Eglise, employa son autorité pour les faire observer, et réprima l'insolence de Jovinien et de ses disciples, que le concile de Milan venait de condamner. Jovinien avait été religieux dans un monastère du faubourg de Milan, que saint Ambroise entretenait par ses soins dans une exacte régularité. Cet homme volage et sensuel se lassa bientôt de mener une vie austère et pénitente. Il la quitta, et entraîna avec lui quelques esprits faibles qu'il avait infectés d'une doctrine contagieuse. Il eut quelque dessein de rentrer dans cette sainte société ; mais on jugea que son repentir n'était pas sincère, et que sa conversation serait dangereuse, et l'on refusa de l'y recevoir. Il fut si piqué de ce refus, qu'il enseigna publiquement que le jeûne et les autres exercices de pénitence n'étaient d'aucun mérite; que la virginité n'avait aucun avantage sur le mariage; que ceux qui sont baptisés ne peuvent être abattus par les tentations; qu'il n'y avait qu'une même récompense pour tous les bienheureux; et plusieurs autres maximes qui tendaient au relâchement des mœurs et à l'affaiblissement de la discipline. Outre que sa cause était mauvaise, elle était encore mal soutenue, parce qu'il n'avait ni netteté, ni éloquence dans ses écrits : mais comme elle flattait les inclinations sensuelles des hommes, elle était facile à persuader. Ainsi, en rabaissant la gloire de la virginité, il séduisait plusieurs vierges romaines, et, à force de déclamer contre le célibat, il portait des gens de bien à la dissolution. (HIERON., *Contra Jovin.*, l. II; AUGUST., *De hæres.*, c. 82.)

De saints et savants personnages écrivirent contre sa doctrine et contre sa vie, qui était très-conforme à ses opinions, et lui reprochèrent même avec beaucoup d'aigreur ses délicatesses, son luxe et son incontinence. Le pape Sirice, après avoir condamné cet hérésiarque, envoya ses légats à Milan pour y convoquer un synode, et pour étouffer ces nouvelles erreurs dans le lieu même où elles étaient nées. Ce synode, qui commençait à s'assembler quand la nouvelle de l'affaire de Thessalonique arriva, avait jugé Jovinien et ses compagnons, conformé-

ment à la sentence de Rome; il ne restait plus qu'à l'exécuter; Théodose s'en chargea lui-même; et, par un rescrit donné à Vérone le deuxième jour de septembre, il chassa de Rome ces hommes déréglés, qui retenaient encore le nom et l'habit de leur première profession, et les relégua dans des déserts écartés, où ils eussent vécu en une continence forcée, si les magistrats eussent été plus exacts à faire exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu. (AMBROS., *De virgin.*; HIERONYM., l. II, *Contra Jovin.*; AUGUST., *De bono conjug.*; *Leg. De monach.*, *Cod. Theod.*)

XIV. Le zèle de ce prince ne s'arrêta pas là; car ayant appris que cette hérésie avait introduit dans Rome d'étranges désordres, il fit publier des ordonnances très-sévères contre plusieurs sortes d'impuretés, et commanda très-expressément au lieutenant de la ville d'arrêter cette corruption par des supplices proportionnés aux crimes, afin de remettre parmi les Romains l'honnêteté des mœurs où le grand Constantin avait autrefois commencé de les réduire. Ce fut environ ce temps-là qu'il défendit, sous des peines très-rigoureuses, le mariage entre les cousins germains, renouvelant les édits anciens, qu'une licence effrénée avait entièrement abrogés. Il établit encore plusieurs lois qui regardaient le repos de l'État et la police de l'Eglise. Le règlement qu'il fit sur le sujet des diaconistes, mérite d'être rapporté ici avec toutes ses circonstances, tant parce que l'occasion qu'il eut de le faire fit alors un grand éclat, que parce que les princes en peuvent tirer quelque instruction pour leur conduite. (AUREL. VICT., *in Theod.*; AMBROS., cap. 66.)

XV. L'Eglise a toujours exigé des pénitents une confession publique ou particulière de leurs péchés, comme une humiliation nécessaire et une marque évidente de douleur et de repentir. Des ministres, commis pour la direction des consciences, entendaient les accusations que chacun faisait contre soi-même, et ordonnaient des peines et des satisfactions proportionnées aux péchés qu'on leur découvrait. L'évêque tenait lui seul ce tribunal de pénitence, tant que les Chrétiens vécurent dans la ferveur et dans la pureté des règles de l'Evangile. Mais leur nombre s'étant augmenté, et la discipline s'étant relâchée dès que les persécutions eurent cessé, les péchés devinrent si fréquents, et les évêques se trouvèrent chargés de tant de soins, qu'il fallut établir dans chaque église un prêtre pénitencier. Celui-ci recevait les confessions des pénitents, leur prescrivait le temps et la manière de la satisfaction, et, après les avoir éprouvés selon leurs besoins, par les pratiques de la pénitence, il les présentait à l'évêque pour être réconciliés. (ZOS., l. VII, c. 16; SOCRAT., l. V, c. 19.)

XVI. Cet office, établi depuis longtemps dans Constantinople, y fut supprimé par le patriarche Nectaire, à l'occasion d'un désordre arrivé dans son église. Une jeune veuve de qualité, qui, vraisemblablement par une dévotion peu solide, s'était élevée au rang de diaconesse, fit une confession de toute sa vie passée au pénitencier, qui lui imposa, pour l'expiation de ses fautes, des jeûnes et des prières extraordinaires. Comme elle était obligée d'être longtemps à l'église pour s'acquitter des satisfactions qu'on lui avait ordonnées, elle eut occasion de voir et d'entretenir plusieurs fois un jeune diacre en qui elle eut trop de confiance. Ces entretiens, fort sérieux au commencement, dégénérèrent de part et d'autre en familiarités peu honnêtes, et ce commerce spirituel devint ensuite une passion criminelle. Cette veuve, pressée enfin des remords de sa conscience, alla déclarer son péché, et nomma imprudemment celui qui l'avait séduite.

Le pénitencier voulut examiner la vérité du fait; le patriarche en fut averti, le diacre fut déposé. Le soin qu'on eut de cacher le sujet de cette déposition fit que chacun s'en informa plus curieusement. On découvrit bientôt le crime que quelques-uns avaient déjà soupçonné; le bruit s'en répandit dans toute la ville. Le peuple, rejetant sur tout le clergé la faute d'un seul ecclésiastique, fut sur le point de se soulever. Le patriarche Nectaire, pour faire cesser cette émotion et pour ôter à l'avenir toute occasion de pareils scandales, supprima l'office de pénitencier dans son église, par le conseil d'un de ses prêtres nommé Eudémon. Soit qu'il n'eût fait qu'abolir cette charge, soit qu'il eût interrompu pour un temps la pratique de la pénitence publique, il fit une brèche notable à la discipline.

XVII. Quoi qu'il en soit, Théodose, touché du désordre qui venait d'arriver dans Constantinople, et voulant ôter aux païens tout sujet de décrier les mœurs de l'Eglise, fit publier une ordonnance, par laquelle il réglait l'âge et les testaments des diaconesses. C'étaient des dames d'une piété reconnue, qui s'employaient à tout ce qui regardait le soulagement, l'instruction ou la discipline des personnes de leur sexe. Elles distribuaient les charités des fidèles, enseignaient les principes de la foi et les cérémonies du baptême; prenaient tous les soins convenables à la pudeur et à la bienséance, dans les immersions, dans les onctions, dans les sépulcres; et quoique leur emploi ne fût pas un ordre dans la hiérarchie, c'était pourtant un ministère ancien et considérable. (CLÉMENT., *Constit.*, liv. III et VIII; EPIPHAN., hæres. 79; BONA, *Rer. liturgic.*, c. 25.)

Il s'était glissé deux sortes d'abus parmi elles. Les unes, dans leur jeunesse, par un désir impatient de se distinguer par leur dévotion, se coupaient les cheveux, et s'introduisaient dans l'église : il en arrivait quelquefois du scandale; il y avait toujours du danger. Les autres, par une libéralité indiscrète, se piquaient de donner leurs biens aux églises et aux hôpitaux, et ruinaient souvent leurs familles, pour satisfaire l'avarice des ecclésiastiques. (PAUL., *Epist. ad Rom.*, XVI.)

Théodose, pour remédier à ces abus, ordonna qu'aucune veuve ne fût reçue au rang de diaconesse, qui n'eût soixante ans, suivant le précepte de saint Paul, et défendit à celles qu'on y recevrait, de donner, sous des prétextes de religion, leur or, leur argent et leurs pierreries, leur laissant la disposition entière des revenus de leurs terres, mais ne leur permettant pas d'en dissiper, ou d'en aliéner les fonds au préjudice de leurs enfants, ou de leurs proches, ni de les laisser par testament aux clercs, aux pauvres, ni aux églises. (*Cod. Theod.*, leg. 27 *De episcop.*)

La première partie de son ordonnance fut généralement approuvée : mais on lui remontra qu'il n'était pas juste d'arrêter les bonnes intentions des veuves mourantes, et de tarir une des principales sources de la charité; que c'était entreprendre sur la liberté de l'Eglise et sur les droits mêmes des pauvres, que de les exclure des héritages ou des aumônes des fidèles ; et que la religion n'était déjà que trop diminuée, et la charité trop refroidie, sans les borner encore par des lois injurieuses à l'une et à l'autre. L'empereur, qui n'eut jamais honte de se dédire quand on lui fit connaître qu'il s'était trompé, reçut si bien cette remontrance, que deux mois après il fit publier à Vérone une révocation de cette loi. Il commanda qu'on la tirât de tous les registres, en sorte qu'aucun plaideur ne pût l'alléguer, ni aucun magistrat s'en servir dans les jugements.

XVIII. Pendant qu'il s'occupait ainsi à Milan, il reçut la nouvelle de la mort de l'impératrice Galla, sa seconde femme, qui était demeurée à Constantinople. Il fut très-sensiblement touché de la perte de cette princesse qu'il avait aimée avec passion et qu'il n'avait possédée que peu de temps, parmi les troubles de la guerre et les soins du rétablissement de l'empire. Il l'avait retirée des erreurs où l'impératrice Justine l'avait engagée dans son enfance, et lui avait fait part non-seulement de son trône, mais encore de sa piété. Elle mourut dans la fleur de son âge, et ne laissa qu'une fille nommée Placidie, qui fut depuis si fameuse par sa beauté, par son esprit, par les aventures extraordinaires qui lui arrivèrent, et par les marques qu'elle donna de sa foi et de son zèle pour la religion.

On lui fit de magnifiques funérailles. Arcadius, peu de temps après, fit élever dans la grande place de Constantinople, proche l'église, une colonne où il fit mettre la statue d'argent de Théodose, avec des inscriptions et des représentations de ses dernières victoires, voulant que cet ouvrage fût un monument éternel et de la gloire du père et de la piété du fils.

XIX. Enfin Théodose résolut de retourner en Orient, et d'aller jouir lui-même parmi ses peuples des douceurs de la paix qu'il venait d'établir dans tout l'empire. Il avait passé près de trois ans en Italie, et les avait employés à remettre l'ordre dans ces provinces, et à instruire le jeune Valentinien, qu'il aimait comme son fils propre. Sachant le crédit qu'avait Symmaque dans le sénat, il l'avait honoré de la dignité de consul, et n'avait rien oublié de ce qui pouvait gagner cet esprit remuant qui donnait le mouvement aux affaires, et qui était à la tête d'un parti. Il avait fait en même temps des édits très-sévères contre le culte des faux dieux, montrant par cette conduite, qu'il ne faisait point de tort au mérite des personnes dont il condamnait la religion. Après cela il partit, laissant l'empire d'Occident paisible, et l'empereur bien instruit en l'art de régner.

[391] XX. Il avait déjà fait marcher une partie de son armée, afin de châtier, en passant, des Barbares ramassés qui troublaient le repos des peuples. Ils avaient été attirés dans les marais de la Macédoine par quelques-uns de ces déserteurs dont nous avons parlé, qui s'y étaient jetés et qui s'étaient sauvés du supplice qu'avait mérité leur trahison. Ce fut d'abord une troupe de voleurs, plutôt qu'une milice réglée ; mais le nombre s'en étant augmenté par la déroute de l'armée de Maxime, ils observèrent quelque ordre et firent irruption dans la Thessalie et la Macédoine. Leur licence s'accrut par le peu de résistance qu'ils y trouvèrent, et en peu de temps, ils ravagèrent toute la campagne. Dès qu'ils eurent appris que l'empereur revenait avec son armée, ils se retirèrent dans les forêts qui étaient aux environs des étangs et ne sortirent plus en corps : ils se contentaient de faire des courses pendant la nuit, et se cachaient avec leur butin, dès que le jour paraissait. L'on eût dit que c'étaient des spectres plutôt que des hommes, et chacun se plaignait de leur brigandage, sans que personne pût les forcer dans leur retraite. (Sozom., lib. IV.)

Théodose étant arrivé à Thessalonique, fit avancer une partie de son infanterie vers les marais, sous la conduite de Timase, et s'avança lui-même peu de temps après. Il fit chercher les ennemis, et comme on était longtemps à lui en donner des nouvelles, il sortit sans bruit de son camp avec cinq officiers bien montés, pour aller reconnaître les lieux où ils pouvaient être cachés. Il découvrit heureusement ce qu'il voulait savoir; car, étant entré dans une petite maison de campagne, pour s'y délasser, après une longue course, il y aperçut un homme dont le visage effaré et la contenance embarrassée, lui donnèrent quelque soupçon. Il s'informa secrètement qui il était, et d'où il venait; mais, ne pouvant rien apprendre de particulier de cet inconnu, il commanda à ses gens de s'en saisir. Il voulut lui-même l'interroger; mais il n'en put tirer aucune réponse, ni par menaces, ni par douceur, jusqu'à ce que, pressé par des tourments qu'on lui fit souffrir, il confessa qu'il était l'espion des Barbares ; qu'il courait tout le jour la campagne pour leur marquer le butin qu'ils pouvaient faire pendant la nuit; surtout, qu'il avait ordre de les avertir du

passage de l'empereur et de la marche de son armée. Il déclara ensuite le nombre, les forces et la retraite de ces Barbares. (SOZOM., l. IV.)

L'empereur partit promptement pour aller joindre son camp, marcha le lendemain avec quelques troupes, et fit attaquer si vigoureusement ce corps de Barbares, que, malgré la difficulté des lieux et la résistance qu'ils firent, il les força dans leurs marécages. Il y en eut un grand nombre de tués, quelques-uns furent pris et châtiés exemplairement; on poursuivit les autres le matin jusque vers le soir. Timase, voyant les soldats fatigués, pria l'empereur de prendre un peu de repos, et d'en donner à ceux qui le suivaient. On sonna la retraite ; on campa dans une plaine voisine ; on permit à chacun de se réjouir comme après une victoire ; et, dans la confiance où l'on était, on n'eut pas tout le soin qu'il fallait de la garde et de la discipline du camp.

Cependant les Barbares s'étant ralliés et ayant appris par quelques-uns des leurs qui s'étaient sauvés du camp, l'état où étaient les troupes, vinrent à la faveur de la nuit et firent un grand ravage avant qu'on s'en fût aperçu. Enfin ceux qui étaient les moins endormis ayant donné l'alarme de tous côtés, chacun se mit en défense. On courut à la tente de l'empereur, qui s'était levé au premier bruit qu'il avait ouï. Il se fit un combat dans le camp même, dont le succès eût été douteux, si ce prince n'eût animé ses gens par son exemple, et si Promote, un de ses lieutenants généraux, qui n'était pas loin de là, ne fût arrivé heureusement avec quelques escadrons de cavalerie, qui achevèrent de mettre en fuite les ennemis. (*Ibid.*)

Théodose avait résolu d'aller en personne les poursuivre, pour délivrer ses peuples des incommodités qu'ils en recevaient. Mais Promote lui représenta que ce n'étaient pas des ennemis dignes d'arrêter un grand empereur; qu'il devait se réserver pour les grandes expéditions, et laisser à quelqu'un de ses lieutenants le soin de terminer une affaire où il y avait quelque fatigue à prendre et nulle gloire à acquérir. Il se chargea lui-même de cette commission, et s'en acquitta si fidèlement, qu'il renferma ces Barbares dans leurs forêts, et en fit un si grand carnage, qu'il n'y en eut pas un seul qui échappa.

L'empereur cependant continuait son voyage. Tous les peuples allaient au-devant de lui avec une affection extraordinaire, et chaque entrée qu'il faisait dans les villes était un triomphe. Il arriva à Constantinople le neuvième jour de novembre, plus glorieux des marques d'amitié qu'il recevait de ses sujets, que des victoires qu'il avait remportées sur ses ennemis. Son fils Arcadius le vint recevoir, et tous les corps de l'empire lui témoignèrent à l'envi la joie qu'ils avaient de son heureux retour.

XXI. Les premiers soins qu'il eut furent de rendre à Dieu des actions de grâces pour toutes les prospérités de son règne, de visiter l'église magnifique qu'il avait fait bâtir à l'honneur de saint Jean-Baptiste, et d'y faire apporter d'un bourg voisin de Chalcédoine les reliques du même saint avec beaucoup de solennité. Il s'informa de l'état des affaires de l'Eglise, et ayant appris qu'Eunome avait tenu des assemblées dans la ville et publié quelques-unes de ses erreurs, il le fit chasser de Constantinople. Il ordonna qu'on chassât de même tous les hérétiques des villes voisines, afin de leur ôter les moyens d'étendre leurs sectes et de corrompre les peuples par leur communication contagieuse. (*Cod. Theod.*, leg. 22 *De hæret.*)

Après avoir ainsi réglé ce qui concernait la religion, il s'appliqua à connaître les besoins de l'Etat et à soulager les provinces qui avaient été chargées, voulant relâcher, dans la paix, les tributs que la seule nécessité de la guerre lui avait fait imposer : il arrêta surtout les cabales qui s'étaient formées dans sa cour, tant par les intrigues de Ruffin, que par les jalousies qu'on avait conçues contre ce favori. (ZOZIM., lib. IV.)

XXII. Ruffin était Gaulois, de la province d'Aquitaine, d'une condition médiocre, mais d'un esprit élevé, souple, insinuant, poli, propre à divertir un prince, et capable même de le servir. Il vint à la cour de Constantinople : il s'y fit des amis et des protecteurs; il fut connu de Théodose, il lui plut. Il ménagea si bien ces commencements de fortune, qu'il parvint en peu de temps à des emplois considérables. L'empereur lui donna la charge de grand maître de son palais, le fit entrer dans tous ses conseils, l'honora de son amitié et de sa confidence, et le fit enfin consul avec son fils Arcadius. (ZOSIM., *ibid.*; AMBROS., epist. 53.)

Cet homme se maintint comme il s'était avancé, par son adresse plutôt que par sa vertu. Son ambition croissait avec sa fortune. Il cherchait à s'enrichir des dépouilles de ceux qu'il opprimait par ses calomnies. C'était assez, pour être son ennemi, d'avoir un mérite extraordinaire et de pouvoir lui disputer le rang qu'il tenait. Comme il craignait néanmoins de perdre l'amitié du prince, s'il ne conservait son estime, il paraissait modeste et désintéressé. Il couvrait ses mauvais conseils de prétextes de justice ou de politique, et savait si bien faire valoir ses bonnes qualités et cacher les mauvaises, que l'empereur, tout éclairé et tout jaloux qu'il était de son autorité, était bien souvent trompé et gouverné sans s'en apercevoir. (CLAUDIAN., lib. I, *Contra Ruff.*)

XXIII. Les principaux seigneurs de la cour ne purent voir l'élévation de ce favori sans en être piqués. Timase et Promote, qui venaient de commander l'armée et de rendre des services importants, avaient prétendu lui être préférés dans les occasions. Tatien, qui avait gouverné tout l'Orient en l'absence de Théodose, ne pouvait se résoudre de voir au-dessus de lui un nouveau ministre, qui n'avait rien de plus recommandable que le bonheur de plaire au prince. Procule, fils de Tatien, gouverneur de Constantinople,

jeune homme hardi et entreprenant, résistait à Ruffin en toute rencontre. Ils conspirèrent ensemble contre lui et résolurent de le perdre. Ruffin, averti de tous leurs desseins, prévint l'esprit de l'empereur, et lui représenta : *Que les grâces qu'il recevait tous les jours de Sa Majesté le rendaient odieux à toute la cour ; que, quelque soin qu'il eût d'arrêter par sa retenue les murmures de ses envieux, il se formait tous les jours des factions et des cabales contre lui ; qu'il succomberait infailliblement, si la main qui l'avait élevé ne le soutenait : qu'il reconnaissait son peu de mérite, et qu'il ne s'estimait que par les bontés que Sa Majesté avait pour lui, et par la reconnaissance qu'il en aurait toute sa vie.*

XXIV. Après avoir engagé l'empereur à le protéger, il songea non-seulement à se garder des surprises, mais encore à perdre ses ennemis. Ces haines, qui avaient été jusque-là secrètes, commencèrent à éclater peu de temps après ; car s'étant trouvé dans le conseil avec Promote, ils y eurent diverses contestations. L'empereur en étant sorti, leur dispute se renouvela : l'un et l'autre voulait soutenir ses avis ; ils s'échauffèrent insensiblement. Ruffin en étant venu à des paroles offensantes, Promote s'emporta, et lui donna un soufflet. Le bruit de cette action se répandit d'abord dans tout le palais. Chacun en jugea selon l'attachement qu'il avait à l'un ou à l'autre ; mais l'empereur, à qui Ruffin alla sur-le-champ faire ses plaintes, en fut extrêmement irrité. Il protesta hautement : *Qu'il était las de souffrir ces divisions et ces intrigues et ceux qui en étaient les auteurs ; qu'il leur apprendrait à vivre en paix et à considérer les personnes qu'il affectionnait ; et que si ces jalousies qu'on avait contre Ruffin ne finissaient, il le mettrait si fort au-dessus de ses envieux, qu'ils seraient forcés de le respecter, et peut-être de lui obéir.* (Zosim., lib. IV.)

XXV. Ce prince, qui parlait en maître et qui savait se faire craindre quand il fallait, prononça ces paroles avec tant de chaleur, que personne n'osa plus murmurer. Il chassa Promote de sa cour, et donna presque en même temps à Ruffin la charge de préfet du prétoire. La nouvelle dignité de ce favori et la protection de l'empereur dont il était assuré lui donnèrent lieu de se venger plus facilement de ses ennemis. Promote ne survécut pas longtemps à cette disgrâce ; car ayant reçu ordre d'aller joindre l'armée et de marcher contre les Bastarnes qui pillaient la Thrace, il fut tué dans une embuscade par un parti de ces barbares. plusieurs accusèrent Ruffin de cette trahison. (*Ibid.*)

[392] La mort de Procule ne fut pas moins funeste. Ce ministre le fit accuser de plusieurs crimes, corrompit les commissaires qu'on lui avait donnés, les obligea sous main de le condamner à mort, et fit en sorte que la grâce que Théodose lui envoyait n'arrivât qu'après l'exécution. Il avait traversé Tatien dans des affaires des famille, et Timase n'eût pas été plus heureux que les autres, s'il n'eût recherché l'amitié de ce favori, et s'il ne se fût rendu complice de ses crimes. Telle était la conduite de Ruffin qui abusait de la bonté et de la confiance de son maître, et qui, cinq ans après, n'étant plus retenu par la crainte de Théodose, et vivant sous des empereurs faibles et peu habiles, fut une des principales causes de la désolation de l'empire par son orgueil et par son ambition démesurée. (AMBROS., *ibid.*)

XXVI. Les choses étaient en cet état dans la cour de Constantinople, lorsqu'on y reçut les nouvelles de la trahison d'Arbogaste et de la mort de Valentinien. Quelques soins que Théodose eût pris de laisser à ce jeune prince un empire paisible et bien policé, à peine fut-il retourné en Orient, qu'il se forma de nouveaux partis dans Rome et dans les Gaules. Les sénateurs païens firent encore une députation solennelle pour demander le rétablissement de leurs temples et l'exercice libre de leur religion. L'affaire fut examinée dans le conseil, et quoique tous les avis allassent à leur accorder ce qu'ils souhaitaient, Valentinien s'y opposa et renvoya les députés du sénat avec un refus qui ne leur laissait plus d'espérance. (AMBROS., *Orat. fun. de obit. Valent.*)

XXVII. Plusieurs qui s'étaient faits chrétiens par politique cherchaient alors les moyens de renoncer impunément à leur religion. Théodose avait tâché de remédier à ce désordre pendant qu'il fut en Occident ; car ayant su que plusieurs personnes de qualité, pour s'accommoder au temps et pour parvenir aux charges, quittaient le culte des dieux et se faisaient baptiser, il jugea que ceux-là ne seraient pas fermes dans la foi, qui s'y engageaient par des motifs si faibles et si humains. Pour leur ôter la liberté de changer de religion, il fit publier une loi très-sévère contre les apostats. Il les déclara incapables de rendre témoignage public, inhabiles à succéder, indignes d'être reçus dans la compagnie des gens de bien, privés du droit de suffrages, déchus de toute charge, noblesse ou dignité, sans pouvoir jamais prétendre d'être rétablis, voulant que ceux qui avaient profané les sacrés mystères fussent regardés non-seulement comme des gens égarés, mais encore comme des gens perdus, et qu'ils fussent abandonnés des hommes, puisqu'ils avaient abandonné Dieu. (*Cod. Theodos.*, leg. 4 et 5 *De apost.*)

XXVIII. Ceux-ci, qui se trouvaient liés dans une créance qu'ils n'avaient embrassée que pour un temps, songeaient à faire un empereur sous lequel ils pussent quitter leur religion sans perdre leurs dignités. En ce même temps, Valentinien ayant appris qu'il y avait à Rome une comédienne d'une rare beauté, qui débauchait toute la jeunesse, il commanda qu'on la fît sortir de la ville et qu'on l'emmenât à la cour. Celui qui fut chargé d'exécuter cet ordre se laissa corrompre par argent, et revint sans s'être acquitté de sa commission. Le prince dépê-

cha incontinent des gens plus fidèles qui enlevèrent cette courtisane et la conduisirent jusque dans les Gaules où il était. Il l'y retint quelque temps ; mais il ne voulut pas la voir, de peur de tomber lui-même dans un déréglement dont il voulait corriger les autres. Ceux à qui il venait d'ôter une occasion de débauche et de donner un exemple de continence, furent piqués de l'un et de l'autre, et se liguèrent contre lui, parce qu'il traversait leurs passions et qu'ils ne pouvaient lui en reprocher de semblables. (**Ambros.**, *Orat. fun. de obit. Valent.*)

XXIX. Flavien, préfet du prétoire, homme d'esprit et de grande expérience dans les affaires, mais fort adonné aux superstitions païennes, entretenait sous main ces cabales. Il était à craindre, tant par le crédit qu'il s'était acquis et par des prédictions étudiées qu'il faisait courir parmi les gens du parti, que par les liaisons secrètes qu'il avait avec le comte Arbogaste, qui, étant accoutumé à commander en maître dans les Gaules, prenait des mesures pour conserver, malgré les jalousies de l'empereur, l'autorité qu'il s'était donnée. (Zos., c. 22.)

XXX. Cet Arbogaste était un capitaine français, qui s'était mis fort jeune au service des Romains. Il suivit Gratien dans ses guerres d'Allemagne, et s'y acquit beaucoup de réputation. Après la mort de ce prince, il refusa de reconnaître Maxime, et dans la révolte presque générale des officiers de l'armée, il tint ferme pour le parti de Valentinien. Il parvint à tous les emplois que méritait sa fidélité, jointe à la grande opinion qu'on avait de son courage et de sa conduite. Il gagna l'amitié des gens de guerre, qui, de leur autorité, lui déférèrent le commandement de l'armée sans que la cour osât s'y opposer. Après la défaite de Maxime, dont il fut la principale cause, il fut envoyé dans les Gaules pour s'en saisir, et pour y commander. Il y rétablit les affaires de l'empire, et gagna plusieurs batailles contre les Barbares et même contre ceux de sa nation, qu'il contraignit de lui demander la paix. (Paulin., *Vita Ambros.*; Sozom., l. IV; Suid., verb. *Arbog.*; Zos., l. IV.)

Ces grands services le rendirent si fier et si absolu, qu'il prit de lui-même l'administration entière des guerres de l'empire. L'armée suivait aveuglément ses volontés ; car outre qu'il était vaillant, heureux en toutes ses entreprises et très-entendu dans le métier de la guerre, il était ennemi du luxe, ne recevait du bien de l'empereur que pour avoir le plaisir d'en faire aux soldats, leur partageait tout le butin après ses victoires, ne se réservant que la gloire d'avoir vaincu, et menait une vie si frugale, si modeste et si agissante, qu'on eût dit qu'il n'était que le compagnon de ceux dont il était le général.

Théodose, qui connaissait ses grandes qualités, et qui avait eu dessein de l'emmener avec lui, jugea plus à propos de le laisser en Occident, comme un homme d'une fidélité reconnue, qui, par son crédit et par son exemple, pouvait retenir la cour de Valentinien dans le devoir, et assister de ses conseils ce jeune empereur qui avait de très-bonnes inclinations, mais qui n'avait pas assez d'expérience dans les affaires. Arbogaste crut alors qu'on ne pouvait assez reconnaître ses grands services, et devint d'autant plus insolent qu'il s'estima plus nécessaire. Il disposait des charges de l'armée ; il réglait les troupes et leur donnait de nouvelles formes de discipline; il faisait la guerre ou la paix selon ses caprices, méprisant ou réformant les ordres de l'empereur, et ne voulant d'autres bornes de son pouvoir que celles de son orgueil et de son ambition.

Valentinien, étant venu dans les Gaules, ne put souffrir qu'Arbogaste y commandât en souverain : il entreprit de l'abattre sans le perdre, et s'il pouvait même sans l'irriter. Pour cela il donnait des ordres importants sans sa participation : il était souvent d'un avis contraire au sien ; quelquefois il rejetait ses conseils ou préférait ceux des autres ministres, espérant par là accoutumer insensiblement à la dépendance cet homme qui lui eût été très-agréable, s'il n'eût affecté de lui être égal. Arbogaste, qui n'aimait pas à être contredit, et qui ne voulait rien perdre de l'autorité qu'on lui avait laissé prendre, se ligua secrètement avec tous les mécontents, et résolut de tout entreprendre si on le poussait. Cependant il s'assurait des officiers de l'armée, et s'opposait aux volontés de l'empereur lorsqu'il ne tombait pas dans son sens.

En ce même temps on eut avis qu'une armée de Barbares s'avançait vers les frontières de l'Italie. Valentinien, qui était alors à Vienne dans les Gaules, se disposa à passer les Alpes et à marcher contre les ennemis à la tête de ses troupes. Mais, avant que de s'engager à cette guerre, il voulut pourvoir à son salut en se faisant baptiser, et à son repos, en disgraciant Arbogaste et lui ôtant le commandement de l'armée.

XXXI. Pour le baptême, quoiqu'il y eût dans les Gaules des évêques d'une grande sainteté, il souhaita de le recevoir de la main de saint Ambroise, qu'il appelait son père et son maître. Comme il allait lui envoyer un de ses officiers, il apprit que ce saint prélat venait le trouver, ce dont il témoigna une joie extrême. Au premier bruit de la marche des ennemis, les gouverneurs et les magistrats des villes les plus exposées s'étaient adressés à cet archevêque et l'avaient conjuré d'aller remontrer à l'empereur le danger où était l'Italie, si elle n'était promptement secourue. Il avait accepté la députation, la jugeant nécessaire pour le repos et pour la sûreté de son pays. Il se préparait même à partir le lendemain, lorsqu'on reçut des nouvelles à Milan que le prince pressait son voyage, que sa route était marquée, que l'équipage était déjà bien avancé, et qu'on donnait ordre de tous côtés aux logements de la cour et aux quartiers des gens de guerre. L'archevêque qui, par charité, ne

manquait jamais aux choses nécessaires, et qui par pudeur n'en entreprenait point de superflues, se crut alors déchargé de sa commission, et attendit l'empereur à Milan pendant que l'empereur l'attendait à Vienne. (AMBROS., epist. 94, *Ad. Theod.; Orat. in fun. Valen.*)

XXXII. Cependant Valentinien, tous les jours plus jaloux de son autorité et plus piqué de l'arrogance insupportable d'Arbogaste, entreprit de le ruiner. Il prit son temps; et comme il était un jour sur son trône, le voyant approcher, et le regardant avec indignation, il lui présenta un billet dans lequel il lui ordonnait de sortir de sa cour et de quitter le commandement de ses armées. Arbogaste prit le billet de sa main; après l'avoir lu, il le déchira en sa présence, et, se tournant insolemment vers lui : *Comme ce n'est pas vous*, lui dit-il, *qui m'avez donné ce commandement, ce ne sera pas vous qui me l'ôterez.* Valentinien, ne consultant que son courage et son ressentiment, se jeta sur l'épée d'un de ses gardes pour tuer Arbogaste; mais le garde le retint, et on l'obligea de dire partout que ce prince, ennuyé de ne pouvoir faire tout ce qu'il voulait, avait eu dessein de se tuer lui-même. Arbogaste, après cela, jugea bien qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui, et qu'il fallait achever le crime de peur d'être prévenu. Sous prétexte que des personnes puissantes avaient résolu de le perdre, il assembla ses amis; il gagna les eunuques de la chambre et mit des gens de guerre dont il disposait, jusqu'aux environs du palais. (SOCRAT. lib. V, c. 25; SOZOM., lib. VII, c. 22.)

XXXIII. L'empereur envoya ses ordres au camp, on n'en fit point de cas; il parla lui-même aux principaux officiers; ils n'osèrent lui obéir, et se trouvant ainsi tout d'un coup presque abandonné et renfermé dans son propre palais, il envoya promptement un de ses secrétaires à Théodose pour lui demander du secours. Il délibéra même quelque temps s'il irait encore une fois chercher un asile dans la cour de Constantinople; mais il crut que saint Ambroise pourrait le tirer de l'état malheureux où il était. Il lui écrivit aussitôt pour le conjurer de venir le baptiser et terminer par quelque accommodement ses différends avec Arbogaste. Le saint, qui avait un grand ascendant sur l'esprit de l'un et de l'autre, partit sur-le-champ, résolu de les réconcilier, de répondre de la sincérité de leurs intentions, de se donner pour otage à l'un et à l'autre, ou de s'attacher auprès de l'empereur et le défendre par ses vœux et par ses prières, si Arbogaste eût été inflexible. (SULP. ALEX., apud *Greg. Turon.*; PHILOSTORG., l. II; AMBROS., *Orat. in fun. Valen.*)

XXXIV. Il traversait déjà les Alpes, lorsqu'il apprit, avec une douleur incroyable, la mort de Valentinien. Les historiens ont parlé différemment de la fin tragique de cet empereur. Les uns rapportent que, se divertissant après son dîner sur les bords du Rhône, Arbogaste le surprit et le tua. Les autres ont cru qu'après l'avoir fait étrangler par des assassins, il le fit pendre à un arbre avec son mouchoir pour faire croire qu'il s'était tué lui-même. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'il fut trahi par les eunuques du palais, à la sollicitation d'Arbogaste, et qu'on le trouva étranglé dans son lit, la nuit du samedi, quinzième de mai, veille de la Pentecôte. Saint Ambroise retourna à Milan, ne cessant de pleurer le malheur de ce prince qu'il aimait tendrement et dont il connaissait le mérite extraordinaire. (Zos., l. IV; PHILOSTORG., l. II; SOCRAT., l. V, c. 25; SOZOM., l. VII, c. 20; EPIPH., *De mens. et pond. idat.*)

Car à peine avait-il atteint l'âge de vingt-cinq ans, qu'il avait déjà toutes les qualités qui pouvaient faire un grand empereur. Sa taille, son air, sa vigueur, son adresse en toute sorte d'exercices, et certaine grâce naturelle qui accompagnait toutes ses actions, le faisaient aisément distinguer de tous ses courtisans. Il avait l'esprit vif et pénétrant, et ses avis dans le conseil étaient si justes et si graves, que tout jeune qu'il était, on eût dit qu'il était consommé dans les affaires. Il était chaste, libéral, humain, ferme dans la mauvaise fortune et modéré dans la bonne. Quoiqu'il eût trouvé ses finances épuisées par le malheur des guerres civiles, il ne voulut jamais charger les peuples, et répondit à ceux qui lui conseillaient de créer de nouveaux impôts, *qu'il valait mieux songer à supprimer les anciens.* (Zos., lib. V, c. 22; AMBROS., *in fun. Valent.*)

On accusa quelques personnes de qualité d'avoir eu dessein de lui ôter l'empire; il fit si peu de cas de ces accusations, qui sont d'ordinaire très-délicates, que personne, sous son règne, ne craignit l'envie ni les calomnies. Il eut tant de considération pour ses sœurs, qu'il différait de se marier, de peur que l'amour qu'il aurait pour sa femme ne diminuât celui qu'il avait pour elles; et lorsqu'il se sentit attaqué par les meurtriers, il ne dit autre chose, sinon *Que deviendront mes pauvres sœurs?* Cette tendresse pourtant ne fut pas capable de corrompre son jugement. Ces princesses jouissaient d'une terre que l'impératrice Justine, leur mère, leur avait laissée sans autre titre que celui de la possession. Ceux qu'elle en avait dépouillés prétendirent rentrer en leurs droits, et se confiant en la justice de l'empereur, le prirent lui-même pour arbitre de ce différend. Il renvoya la cause aux juges ordinaires; mais en particulier il engagea les princesses à rendre généreusement la terre qu'on leur disputait.

Jamais prince ne fut plus docile et plus prêt à se corriger de ses défauts. On trouvait d'abord qu'il se plaisait trop aux spectacles et à tous les divertissements du cirque. Il s'en abstint et permit à peine ces jeux publics aux naissances solennelles des empereurs et aux grandes réjouissances de l'empire. Quelques-uns lui reprochaient que la passion qu'il avait pour la chasse le détournait

du soin de ses affaires; il fit tuer incontinent toutes les bêtes qu'il faisait nourrir dans son parc, et s'appliqua entièrement à gouverner l'Etat par lui-même. Ses envieux n'eurent plus rien à dire sur sa conduite, sinon qu'il avançait quelquefois l'heure de son repas par intempérance. Il profita de cet avis, et devint si abstinent, qu'il jeûnait très-souvent et mangeait fort peu, même dans ces festins magnifiques qu'il faisait à ses courtisans. (Ambros., *ibid.*)

Il ne perdit aucune occasion de faire paraître sa piété envers Dieu et son zèle pour la vraie religion, soit contre les hérétiques, soit contre les païens. Il suivait en tout les avis et les instructions de saint Ambroise, l'honorant et l'aimant avec autant d'ardeur qu'il en avait eu autrefois à le persécuter et à le haïr. En quoi il montrait que ses fautes passées procédaient des impressions qu'on lui avait données et non pas de son naturel. Il régna environ dix-sept ans, et fut digne d'une vie et d'une mort plus heureuses. (Ambros., epist. 34.)

Ceux qui étaient coupables de sa mort publièrent qu'il s'était tué lui-même, et qu'ennuyé de ce qu'on s'opposait à ses passions et à ses desseins injustes et déraisonnables, il avait mieux aimé cesser de vivre que d'être empereur et n'être pas maître de ses actions. Ils laissèrent emporter son corps et ne voulurent rien faire qui pût leur attirer la haine publique. (Ruffin, l. II, c. 31; Sozom., l. VII, c. 21.)

XXXV. Cependant il fallut pourvoir à l'empire. Arbogaste, par une modération affectée, refusa cet honneur, que personne ne lui eût disputé; et soit qu'il n'aimât pas le faste et qu'il se contentât de gouverner l'empire sans être empereur; soit qu'il craignît de passer ouvertement pour le meurtrier de Valentinien, s'il venait à lui succéder; soit qu'il crût que les Romains n'obéiraient pas volontiers à un Français, ni les Chrétiens à un païen, il jeta les yeux sur un de ses amis nommé Eugène et résolut de le charger du nom et du titre d'une dignité dont il voulait se réserver toute la puissance. Eugène était un homme d'une naissance basse, qui après avoir professé la rhétorique avec quelque réputation, avait quitté les écoles et s'était mis à la suite de la cour. Ricomer, général des armées de Gratien, l'avait reçu chez lui en qualité de secrétaire, et, partant pour Constantinople, l'avait recommandé à Arbogaste comme un homme d'esprit et de savoir, qui pouvait le servir utilement. Abogaste le choisit donc comme une de ses créatures, qui ne pouvant prétendre au trône, ni s'y maintenir sans son assistance, serait entièrement à lui par reconnaissance et par nécessité. (Zos., l. IV.)

Flavien, au nom des païens, consentit à cette élection, parce qu'il espéra que, sous un gouvernement aussi faible, il aurait plus de part au gouvernement, et que d'ailleurs il savait qu'Eugène, encore qu'il fût chrétien, avait beaucoup de penchant pour le paganisme. On eut quelque peine à faire accepter l'empire à cet homme timide et qui aimait son repos; mais les uns lui promirent tant de secours, les autres lui prédirent tant de bonheur qu'il prit enfin la pourpre et le diadème, et se laissa proclamer empereur. (Sozom., lib. VII, c. 22.)

XXXVI. Les nouvelles de la mort de Valentinien surprirent extrêmement la cour de Constantinople. Théodose en fut très-sensiblement touché. Il écrivit incontinent aux princesses affligées des lettres de consolation sur la perte de leur frère, et pria saint Ambroise d'avoir soin de sa sépulture et de ses funérailles. Ce prélat, qui avait déjà fait préparer un magnifique tombeau de porphire, le fit dresser dès qu'il en eut reçu l'ordre, et célébra solennellement les obsèques de ce pieux empereur, dont il fit l'éloge funèbre. Il en parla comme d'un parfait fidèle, quoiqu'il ne fût que catéchumène. Il assura qu'il n'avait pas manqué au baptême, quoique le baptême lui eût manqué; que la foi et la bonne volonté l'avaient purifié, et qu'on devait lui imputer une grâce qu'il avait souhaitée avec ardeur, qu'il avait demandée instamment, et à laquelle il s'était disposé par une courageuse confession de sa foi, en refusant hautement aux païens le rétablissement de leurs autels. Il protesta néanmoins qu'il ne passerait aucun jour sans se souvenir de lui dans ses oraisons et dans ses oblations, ni aucune nuit sans lui faire part d'une partie de ses prières. (Ambr., epist. 53, et orat. *In fun. Valent.*) (5).

Tout le peuple, touché des vertus et des

(5) Le discours que saint Ambroise prononça aux obsèques de Valentinien, en présence de Leta et Grata, sœurs de ce jeune prince, n'est dans toute son étendue que l'expression vive et touchante de la douleur dont il était pénétré. Le saint évêque ne trouve pas de termes assez forts, assez énergiques, pour peindre le déchirement de son âme, et l'idée affligeante qu'il se forme de la perte que la religion et l'empire venaient de faire. Il se plaît dans cette pensée, et comme s'il trouvait du soulagement à s'appesantir sur les motifs de sa douleur, il parcourt toutes les raisons qu'il a de s'attrister; il s'y arrête avec une sorte de complaisance. Il regrette le jeune empereur pour l'Eglise, pour l'humanité, pour ses sujets et pour lui-même. C'est un père qui déplore la fin prématurée et funeste d'un fils moissonné par le crime, au commencement de la plus brillante carrière; c'est un ami qui se rappelle avec amertume tout ce qui l'attachait à l'ami qui lui est enlevé; c'est un ministre des autels qui ne croit pas avoir trop de larmes à répandre sur le tombeau d'un prince que l'Occident regardait avec raison comme le défenseur de la foi et le protecteur de la piété. Valentinien se présente à lui avec toutes les grâces de la jeunesse qui le rendaient aimable, avec toutes les qualités solides qui lui avaient assuré l'estime des gens de bien, avec tous les talents et toutes les vertus qui présageaient un règne prospère et glorieux. Il le voit, ce prince si intéressant par sa candeur, sa bonté, son courage, son amour pour les peuples, sa bienfaisance et la pureté de ses mœurs, tombant, à l'âge de vingt ans sous les

malheurs de ce prince, renouvelait la tendresse et l'estime qu'il avait eues pour lui. Les princesses, à qui l'archevêque adressa une partie de ce discours, fondaient en larmes. Elles avaient passé plus de deux mois à pleurer et à prier dans la chapelle où l'on avait mis en dépôt les cendres de leur frère. On ne pouvait les empêcher d'y entrer souvent, et elles en sortaient toujours presque mortes. Elles voulurent assister à ses funérailles; et depuis, elles s'éloignèrent du monde, où elles ne trouvaient plus rien d'agréable, pour aller pleurer tout le reste de leur vie la perte qu'elles avaient faite, et pour chercher en Dieu seul les consolations qu'elles ne pouvaient attendre des hommes.

XXXVII. Pendant qu'on rendait ces devoirs funèbres à la mémoire de Valentinien, Eugène, assisté des conseils d'Arbogaste et de Flavien, pensait à s'affermir dans sa nouvelle dignité. Il s'avança promptement vers le Rhin avec son armée, et fit faire des propositions si avantageuses aux rois des Français et des Allemands, qu'ils signèrent un traité de paix, et renouvelèrent leurs anciennes alliances avec l'empire. Arbogaste se réconcila avec ces princes, qu'il avait traités avec trop de hauteur dans les guerres passées. On raconte que, dans un festin qu'il leur fit, il lui demandèrent s'il connaissait l'évêque Ambroise, et qu'ayant su qu'il avait eu l'honneur d'être au rang de ses amis et de manger souvent à sa table, ils s'écrièrent qu'il ne fallait plus s'étonner s'il avait remporté tant de victoires, puisqu'il était aimé d'un homme qui pouvait même arrêter le soleil, s'il eût voulu. Cette alliance avec deux nations si aguerries, retint tous les autres Barbares, et mit l'empire en sûreté. (Sulpit. Alex., apud *Greg. Turon.*, l. II *Histor.*; Paulin., *Vit. Ambros.*)

XXXVIII. Eugène envoya alors des ambassadeurs à Théodose, pour savoir de lui s'il voulait le reconnaître comme collègue. Ruffin l'Athénien, chef de l'ambassade, eut ordre de ne faire aucune mention d'Arbogaste. On se contenta d'envoyer des prêtres pour le justifier du meurtre dont on le chargeait. Théodose écouta paisiblement la proposition que lui fit l'ambassadeur; et comme il ne voyait aucune lettre d'Arbogaste, et qu'on affectait même de n'en point parler, il se plaignit de lui, et l'accusa de la mort de Valentinien. Les prêtres alors prirent la parole, et voulurent lui prouver qu'il en était innocent; mais leur discours étudié ne fit qu'augmenter les soupçons qu'on avait déjà de sa trahison. (Zosim., lib. IV; Ruffin.)

Quoique cet empereur eût sujet de rebuter les députés d'un meurtrier et d'un tyran, néanmoins il leur parla avec beaucoup de modération. Il les retint quelque temps, afin de délibérer à loisir sur le parti qu'il avait à prendre. Après quoi, jugeant qu'on cherchait à l'amuser par des propositions de paix, et qu'il n'y avait ni honneur, ni sûreté de traiter avec des traîtres, il renvoya ces ambassadeurs chargés de magnifiques présents, sans leur rendre aucune réponse positive.

XXXIX. Cependant Eugène, après avoir réglé les affaires de l'Etat, consentit à ruiner celles de la religion. Il fut résolu dans son conseil que Flavien et Arbogaste demanderaient le rétablissement des sacrifices et de l'autel de la Victoire, et qu'après quelque difficulté on leur accorderait ce qu'ils souhaitaient, en sorte que les païens fussent contents, et que les chrétiens ne fussent pas offensés. Ils présentèrent donc leur requête. Eugène feignit d'abord de ne vouloir rien entreprendre contre les lois de ses prédécesseurs et contre sa propre conscience; mais enfin il consentit à tout ce qu'on voulut, protestant néanmoins que c'était à ses amis, et non pas à leurs dieux, qu'il accordait cette grâce, et que, s'il permettait de relever cet autel et de rétablir ces sacrifices, ce n'était pas pour faire honneur à des idoles dont il se moquait, mais pour gratifier des personnes de mérite à qui il ne pouvait rien refuser. Il crut avoir trouvé un tempérament plausible, et ménagé par ces vaines distinctions une religion à laquelle il n'était pas

coups d'un parricide qu'il avait honoré de sa confiance, et cette vue mêlant dans le cœur du saint évêque, l'horreur du crime à l'impression du spectacle attendrissant qu'il a sous les yeux, met le comble à sa douleur.

Mais une autre pensée vient tout à coup le frapper. Valentinien n'avait pas reçu le Baptême lorsque le cruel Arbogaste lui a ravi le jour. Il a donc paru devant Dieu, sans avoir été régénéré dans les eaux salutaires, sans être entré dans le sein de l'Eglise, sans avoir obtenu la rémission de ses péchés par la vertu du sacrement. Quel sujet de crainte pour son salut? Plus les princesses Grata et Justa ses sœurs avaient de piété, et plus elles étaient affligées, en pensant que ce prince si justement cher, si digne d'un meilleur sort, était peut-être privé, malgré toutes ses vertus, du bonheur éternel qu'on n'obtient pas sans la foi. Ambroise les console et les rassure, en se rassurant lui-même, par le souvenir de l'extrême désir que le jeune prince avait montré de recevoir le baptême. Il était tout occupé de ce pieux dessein, il attendait l'arrivée du saint évêque pour l'accomplir, il n'eût pas différé s'il eût pu prévoir qu'il fût si près du tombeau. Dans ces dispositions, ou traître l'assassine, que lui a-t-il manqué pour être baptisé? Le temps seul qui ne dépendait pas de lui. Ici l'orateur ne craint pas d'assurer que Valentinien a reçu, par la vivacité de sa foi et la persévérance de ses désirs, la grâce du sacrement après lequel il soupirait. Il le compare aux cathécumènes, qui sont mis à mort pour la foi, et que l'Eglise place au rang des martyrs, parce qu'ils ont été baptisés dans leur sang. Il finit par demander aux ministres qui le servaient à l'autel, de lui apporter ce qui est nécessaire pour célébrer les saints mystères, afin de les offrir pour cette chère âme, et il proteste qu'il n'oubliera jamais dans ses sacrifices un prince si digne de sa tendresse et de ses larmes. Ce discours de saint Ambroise respire d'un bout à l'autre l'éloquence du sentiment. L'art n'y entre pour rien, c'est le cœur qui parle, et après tant de siècles, on ne peut le lire sans éprouver cette émotion que porte ordinairement dans les âmes sensibles, l'image d'une douleur vraie et puisée dans la nature.

fort attaché, et qu'il ne lui convenait pas pourtant d'abandonner. (Paulin, *Vit. Ambros.*)

XL. Saint Ambroise ayant appris peu de temps après qu'il venait à Milan en diligence, ne voulut pas l'y attendre, non pas par aucune crainte qu'il eût de sa puissance, mais pour l'horreur qu'il avait de ses sacriléges. Il alla à Bologne pour assister à la translation des reliques de saint Agricole, martyr, où il avait été prié de se trouver. Il s'avança jusqu'à Fayance, où il séjourna quelques jours. De là il descendit en Etrurie, pour satisfaire au désir pressant des habitants de Florence, qui voulaient l'entendre prêcher, et profiter de sa doctrine. Le saint archevêque n'avait pas ignoré quels étaient les desseins d'Eugène, et quelles devaient être les délibérations de son conseil. Eugène, de son côté, ne doutait pas que l'archevêque n'eût le courage de s'opposer à son impiété, ou pour le moins de la lui reprocher. Aussi, dès qu'il fut maître de l'empire, il lui écrivit des lettres très-obligeantes pour rechercher son amitié, à dessein de s'en prévaloir dans la suite. Le saint ne lui fit aucune réponse précise, de peur d'autoriser son usurpation par des civilités qui pouvaient être mal interprétées. Il ne laissa pas pourtant de lui écrire en faveur de quelques malheureux qui avaient eu recours à lui, montrant par cette sage conduite qu'il ne savait point flatter contre son honneur et sa conscience, et qu'il ne refusait pas d'honorer et de prier ceux sur qui la providence de Dieu avait fait tomber la puissance souveraine. (*Ibid.*)

Mais aussitôt qu'il eut avis que cet empereur était arrivé à Milan, il lui écrivit une lettre pleine de zèle et de piété, où, sans toucher à son élection, ni aux affaires d'Etat qu'il laissait à Théodose à démêler, il lui dit entre autres choses : *C'est la crainte de Dieu, que je prends autant que je puis pour règle de toutes mes actions, qui m'a obligé de sortir de Milan. J'ai accoutumé, seigneur, de n'avoir égard qu'à Jésus-Christ, et de faire plus de cas de sa grâce que de la faveur des hommes. Personne ne doit s'offenser que je mette la gloire de Dieu au dessus de la sienne. Dans cette confiance, je prends la liberté de dire aux grands du monde ce que je pense. Je n'ai pas flatté les autres empereurs, je ne vous flatterai pas aussi. J'apprends que vous avez accordé aux païens ce que vos prédécesseurs leur avaient constamment refusé. Bien que la puissance des empereurs soit grande, songez que Dieu est encore plus grand; qu'il voit le fond de votre cœur, et qu'il pénètre les replis les plus cachés de votre conscience. Vous ne pouvez souffrir qu'on vous trompe, et vous voulez cacher à Dieu, sous des bienséances humaines, l'injure que vous lui faites. N'y avez-vous pas fait de réflexion? Ne deviez-vous pas avoir plus de fermeté pour refuser aux gentils un sacrilége, qu'ils n'en avaient pour le demander? Faites-leur toutes les autres grâces qu'il vous plaira, je ne suis point jaloux de leur fortune. Je ne suis pas le censeur de vos libéralités, mais je suis l'interprète de votre foi. Aurez-vous le courage de présenter vos offrandes à Jésus-Christ? Peu de gens s'arrêteront aux apparences; chacun jugera de vos intentions. Vous répondrez de tous les sacriléges qui se vont faire, et il ne tient pas à vous que tout le monde n'en fasse. Si vous êtes empereur, montrez-le par la soumission que vous devez à Dieu et à son Eglise* Enfin, après lui avoir témoigné qu'il a pour lui tout le respect qui est dû aux personnes de son rang, il ajoute ces paroles : *Mais, Seigneur, comme il est juste que je vous honore, il est juste que vous honoriez aussi celui que vous voulez faire croire être l'auteur de votre empire.* (Paulin., *Vit. Ambros.*)

XLI. Eugène, bien loin d'être touché de cette lettre, se flattait des grandes espérances que lui donnait Flavien, de la part des dieux, d'une protection infaillible. Il se disposait même à la guerre, sur la prédiction d'une célèbre victoire qui devait lui conquérir un empire, et ruiner la religion chrétienne. Théodose eut plus de regret d'apprendre que Rome avait ouvert les temples des dieux, et que les sacrifices qu'il y avait abolis si heureusement y fumaient de tous côtés, que de la voir sous la puissance d'un usurpateur.

Il fit publier un nouvel édit dans tout l'Orient, par lequel il défendait à tous ses sujets d'immoler des victimes, de consulter les entrailles des animaux, d'offrir de l'encens à des figures insensibles, et de faire aucun autre exercice d'idolâtrie, sous peine d'être traités comme des criminels de lèse-majesté; voulant que les lieux où l'on aurait offert aux dieux, fussent confisqués, et condamna à une amende considérable les magistrats qui ne tiendraient pas exactement la main à l'exécution de cette ordonnance. (*Cod. Theod.*, leg. 12 *De pag.*)

Il fit encore une loi contre les hérétiques, et leur défendit de faire des ordinations, et de tenir des assemblées, condamnant pour la première fois à une amende de dix livres d'or les clercs et les évêques de chaque secte qui auraient manqué contre cette ordonnance. Par ces actions il attirait sur lui les secours du ciel, pendant qu'Eugène se confiait en la force des hommes. (*Cod. Theod.*; leg. 21 *De hæret.*)

XLII. Après quoi il s'appliqua entièrement aux préparatifs de la guerre. Il déclara son fils Honorius empereur, et résolut de le laisser à Constantinople avec Arcadius, afin que leur présence entretînt la paix de l'Orient, pendant qu'il irait en personne combattre ses ennemis. On leva des troupes dans les provinces. Ricomer, un des plus anciens généraux, en devait avoir le commandement; mais il mourut avant l'expédition. Ruffin eut ordre de demeurer auprès des jeunes princes, pour les assister de ses conseils. Tous les officiers généraux furent nommés, et partirent pour se rendre à la tête des corps qu'ils commandaient. (Sozom., lib. IV.)

XLIII. Théodose était encore à Constantinople, et se préparait à la guerre par ses jeûnes, par ses prières et par les visites fréquentes des églises. Il avait envoyé au solitaire Jean, qui lui avait autrefois prédit la défaite de Maxime, pour le consulter sur l'événement de cette guerre. Le saint homme avait répondu que cette entreprise serait plus difficile que la première ; que la bataille serait sanglante ; que Théodose remporterait enfin une célèbre victoire, mais qu'il mourrait peu de temps après au milieu de sa gloire et de ses triomphes. L'empereur avait reçu ces deux nouvelles, l'une avec beaucoup de joie, et l'autre avec beaucoup de fermeté. (Zos., l. VII, c. 22 ; Evagr., *Vit. SS. PP.*, c. 1 ; Theodor., l. V, c. 24.)

[393] XLIV. Au lieu d'imposer de nouveaux tributs pour fournir aux frais de cette guerre, comme il avait fait autrefois, il supprima entièrement ceux que Tatien, grand maître du palais avait imposés deux ans auparavant. Ainsi ces provinces eurent la joie de se voir soulagées, pendant que celles de l'usurpateur étaient opprimées par des impositions nouvelles et excessives. Il ordonna même que tous les biens des proscrits, qui avaient été confisqués, et réunis au domaine impérial, durant la magistrature du même Tatien, seraient rendus, sans aucune opposition, ou aux coupables qui en avaient été dépouillés, ou à leurs plus proches parents. (August., *De civit. Dei*, l. V, c. 26 ; *Cod. Theod.*, leg. 23 *De annon. et trib.*; leg. 12 *De annon.*, *De bon. proscript.*)

XLV. Après cela craignant que les désordres des gens de guerre n'attirassent sur lui la haine des peuples et la vengeance de Dieu, il résolut de réprimer la licence des troupes. Il envoya ordre à ses généraux de faire publier dans le camp de très-expresses défenses à tous les soldats de ne rien exiger de leurs hôtes, de ne leur demander aucun prix d'argent pour les espèces de pains qu'on leur fournissait, ni de prendre d'autres logements que ceux qui leur seraient marqués par les fourriers ; enjoignant à tous les officiers de punir très-sévèrement ceux qui leur feraient la moindre violence, et leur recommandant surtout d'avoir soin du repos et du bien des pauvres familles de la campagne, comme si c'était le leur propre. (*Cod. Theod.*, leg. 3 *De Salgam.* ; leg. 18, 19, 20 *De erog. mili annon.*; leg. 4 *De Metator.*)

XLVI. Il ne se contenta pas d'avoir donné de si grandes marques de justice et de bonté, il voulut encore faire un acte héroïque de générosité chrétienne, et pardonner quelque injure, comme il avait pardonné, quelques années auparavant, la sédition du peuple d'Antioche, il fit dresser un rescrit dans ces termes : *Si quelqu'un, contre toutes les lois de la pudeur et de la modestie, a entrepris de diffamer notre nom, par quelque action ou par quelque médisance, et s'est emporté jusqu'à décrier notre gouvernement et notre conduite, nous ne voulons pas qu'il soit sujet à la peine portée par les lois, ni qu'on lui fasse aucun mauvais traitement : car si c'est par une légèreté indiscrète qu'il a mal parlé de nous, nous le devons mépriser ; si c'est par folie, nous devons en avoir compassion ; si c'est par une mauvaise volonté, nous voulons bien le pardonner.* (*Cod. Theod.*, leg. 1 *Si quis maled. imper.*)

XLVII. Après ces actions de clémence et de piété, Théodose partit de Constantinople. A sept milles de là il s'arrêta pour faire sa prière dans une église qu'il avait fait bâtir en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Après quoi il continua son voyage jusqu'à ce qu'il eût joint ses troupes, et s'avança du côté des Alpes. Timase commandait les légions romaines, qui avaient combattu avec tant de gloire en Orient contre les Barbares, et en Occident contre Maxime. Stilicon, prince vandale, qui avait épousé la princesse Sérène, nièce de l'empereur, conduisait les troupes qu'on avait tirées des frontières depuis les derniers traités. Gaïnas était à la tête des Goths, qui s'étaient donnés à l'empire depuis la mort du roi Athanaric. Après eux marchaient Saules et Alaric avec un corps de Barbares, accourus des bords du Danube pour assister à cette guerre. Ils étaient suivis de quelques compagnies de vieux Ibériens, commandés par Bacurius, capitaine de leur nation, aussi zélé pour la défense de la religion chrétienne, que pour le service de l'empereur. Gildon, gouverneur d'Afrique, avait eu ordre d'amener un puissant secours, mais il demeura armé, sans prendre parti, attendant sur qui tomberait le sort des armes, et songeant plutôt à se révolter lui-même qu'à punir la révolte d'Eugène. Théodose animait son armée par sa présence ; et faisant porter devant lui le grand étendart de la croix, il espérait, avec le secours du Ciel, terminer heureusement cette guerre, où il s'agissait non-seulement de l'empire, mais encore de la religion (Sozom., lib. VII, c. 24 ; Ruffin., liv. I, c. 10 ; Claud., *De bel. Gildon.* ; Theodoret., l. V, c. 14 ; Prudent., *Advers. Symmach.*, l. I.)

XLVIII. Eugène, de son côté, avait assemblé une puissante armée, composée des légions qui avaient servi sous Valentinien ; d'une milice nombreuse que Flavien avait ramassée en Italie, excitant les païens d'aller au secours de leurs dieux ; et d'une infinité d'Allemands et de Français, qu'Arbogaste, leur compatriote, avait engagés à son parti. Ces trois chefs avaient des vues différentes. Eugène cherchait le repos, et croyait pouvoir régner en paix après le gain d'une bataille. Arbogaste ne demandait que des occasions d'acquérir de la gloire, et de se signaler dans les combats. Flavien ne voulait que rétablir le culte des faux dieux, et se rendre considérable, en se faisant le chef d'un parti. Ils convenaient pourtant tous en ce point, qu'il fallait vaincre Théodose et abolir la religion chrétienne. Eugène, selon quelques historiens, y avait déjà renoncé, piqué de la retraite et de la liberté de saint Ambroise et plus encore de la fermeté des prêtres de Milan, qui, par ordre de cet archevêque, l'avaient traité de sacrilége et n'avaient

jamais voulu recevoir ses offrandes. Ils sortirent donc de la ville, et menacèrent d'exterminer les ecclésiastiques, et de faire de toutes les églises de Milan des écuries pour leurs chevaux, après la défaite de Théodose. (PHILOSTORG., PAULIN.; *Vit. Ambros.*)

[394] Argobaste, qui était chargé de tous les soins de cette guerre, s'avança avec toute l'armée, et de peur de l'affaiblir en la divisant comme avait fait Maxime, il marcha vers les Alpes avec toutes les forces d'Occident, résolu d'attendre Théodose et de lui fermer l'entrée de l'Italie. Il mit des troupes au bas des Alpes Juliennes, dont il donna la garde à Flavien; il y fit construire des forts sur les hauteurs, et se campa dans une grande plaine, le long du fleuve Frigidus, qui prend sa source dans ces montagnes. Flavien, de son côté, immolait des victimes, produisait de nouveaux oracles et faisait porter à la tête de l'armée, parmi les enseignes, les statues d'Hercule et celles de Jupiter foudroyant. On ne laissait à Eugène que le titre d'empereur et le soin d'animer les troupes par ses harangues. (AUGUST., *De civit. Dei*, l. V, c. 26.)

XLIX. Cependant Théodose arriva vers les Alpes, alla reconnaître les ennemis, et fit donner si brusquement sur ceux qui en gardaient les passages, que la terreur et le désordre s'étant mis parmi eux, il se rendit maître de leurs retranchements, et emporta après quelque résistance ces forts qu'Arbogaste avait crus non-seulement imprenables, mais encore inaccessibles. Flavien qui s'était promis d'arrêter l'armée ennemie, ou de la faire périr dans les détroits de ces montagnes, s'y voyant forcé, aima mieux mourir en combattant que de survivre à son malheur, et de souffrir la honte d'avoir donné de fausses espérances et de s'être trompé dans ses prédictions. Théodose passa promptement avec toute son armée par ce chemin qu'il s'était ouvert, et s'alla présenter en bataille devant les ennemis. (ZOS., l. IV; SOCRAT., l. V, c. 14; RUFFIN., l. I, c. 33.)

En descendant des Alpes vers Aquilée, on découvre une grande plaine, capable de contenir plusieurs armées, coupée d'un côté par le fleuve Frigidus et bornée de l'autre par des montagnes, qui sont comme de seconds remparts que la nature semble avoir faits pour la sûreté de l'Italie. Ce fut là qu'Arbogaste attendit Théodose pour le combattre. Il apprit sans s'émouvoir que les passages étaient forcés, et rassura ses troupes qu'une action si résolue avait un peu ébranlées. Il étendit dans la plaine cette armée de Barbares qu'il avait amenés des Gaules, laissant Eugène sur les hauteurs avec les légions romaines pour les soutenir. Après avoir donné ses ordres partout et représenté aux troupes la confiance qu'il avait en leur valeur, la nécessité de vaincre, l'importance de la victoire et les récompenses qu'elles devaient espérer, il se mit à la tête de quelques bataillons français, auxquels il avait donné l'avant-garde, et attendit quel mouvement ferait l'ennemi. (SOZOM., l. VII, c. 14; VICTOR.; SOCRAT., l. V, c. 24; OROS., l. IX, c. 31.)

L. Théodose ne perdit point de temps; et pour garder le même ordre de bataille, il fit descendre dans la plaine avec une diligence incroyable toutes ses troupes étrangères, et se réserva avec le corps des soldats romains sur les éminences voisines. Quelque ardeur qu'on remarquât dans les deux armées, elles se donnèrent le temps de se mettre en ordre et de prendre leurs avantages, jusqu'à ce que Théodose fît donner le signal pour marcher. Gaïnas fut le premier à la charge avec les Goths qu'il commandait. Arbogaste leur opposa des troupes françaises qui les reçurent avec beaucoup de courage et de fermeté. Le combat s'échauffa: les deux partis, assistés des corps qu'on avait détachés pour les soutenir, disputèrent longtemps la victoire; mais enfin les Goths furent ébranlés, et se voyant affaiblis par la perte de leurs principaux officiers et de leurs plus vaillants soldats, et accablés par le nombre de troupes qui leur tombaient à tous moments sur les bras, ils commencèrent à plier, et se renversant les uns sur les autres, mirent toute l'armée en désordre. (ZOSIM., l. IV; THÉODORET., l. V, c. 24.)

Arbogaste profitant de la confusion où ils étaient, les poursuivit avec quelques escadrons de réserve et en fit un horrible carnage. Dix mille Goths y furent tués sur la place; le reste fut presque mis hors de combat, et toute cette multitude de Barbares allait être entièrement défaite. Théodose, qui d'une hauteur découvrait la déroute de ses gens, et voyait sa perte irréparable si Eugène venait fondre sur lui avec ses légions romaines, eut recours à Dieu en cette extrémité, et levant les mains au ciel, il fit cette prière: *Vous savez, mon Dieu, que j'ai entrepris cette guerre au nom de Jésus-Christ votre Fils. Si mes intentions ne sont pas aussi pures que je pensais, que je périsse. Si vous approuvez la justice de ma cause et la confiance que j'ai en vous, secourez-moi et ne permettez pas que les gentils disent: Où est le Dieu des chrétiens?* (RUFFIN., lib. II, c. 33.)

LI. A peine eut-il achevé ces mots, qu'il descend dans la plaine avec les Romains, qu'il excitait par sa piété et par son courage, et s'avance pour arracher aux ennemis une victoire qu'ils croyaient assurée. Cependant Bacurius donnait des marques d'une fidélité et d'une valeur extraordinaire; car après avoir rallié les fuyards, et s'être mis à la tête des Ibériens, il soutenait tout le poids du combat, essuyant tous les traits des ennemis qui le chargeaient de tous côtés, et arrêtant leur furie jusqu'à ce que Théodose fût arrivé. (*Ibid.*)

LII. Alors le combat recommença. L'un et l'autre parti s'efforçait de vaincre; les uns enflés de leur premier succès, les autres animés par la présence de l'empereur. On attaquait, on résistait sans craindre le péril, sans reculer de part ni d'autre. Mais quelque effort que pût faire Théodose, il ne put jamais remporter aucun avantage sur

Arbogaste, qui se soutenait par sa valeur, par sa conduite, par la multitude et par le courage de ses troupes. Enfin la nuit termina le combat, et chacun fut obligé de se retirer dans son camp. La perte ne fut pas considérable du côté d'Eugène, et Théodose perdit plusieurs officiers, et surtout le brave Bacurius, qui, après avoir écarté plusieurs fois les ennemis, et percé leurs escadrons l'épée à la main, fatigué du travail de cette journée, affaibli par les blessures qu'il avait reçues, vint tomber enfin, à la vue de l'empereur, sur un tas de Barbares qu'il avait tués de sa propre main. (Zos. lib. IV, Rufin., l. II, c. 33.)

LIII. Les deux empereurs passèrent la nuit bien différemment. Eugène fit allumer des feux par tout son camp, distribua des récompenses à ceux qui s'étaient distingués par quelque action éclatante, et crut avoir remporté une entière victoire. Il ne douta pas même que Théodose ne se sauvât à la faveur de la nuit avec les troupes qui lui restaient. Théodose de son côté, ayant regagné son camp sur la montagne, assembla les principaux chefs de son armée, et tint conseil de guerre. Timase et Stilicon furent d'avis de céder au temps, et de pourvoir promptement à la sûreté de la retraite. Ils représentèrent, qu'après la perte qu'on venait de faire, il ne fallait penser qu'aux soins de se rétablir; que c'était assez d'avoir été vaincus; qu'il fallait se garder d'être entièrement défaits; que ce serait sacrifier les restes de l'armée, que de l'exposer au hasard d'un second combat; et qu'il y aurait de la témérité à vouloir forcer, avec un petit nombre de soldats rebutés, des ennemis qui se confiaient en leur multitude et en leur valeur, et qui venaient de remporter un avantage si considérable; qu'il valait mieux se renfermer dans les bonnes places de l'empire, afin d'assembler de nouvelles troupes pendant l'hiver, et de se remettre en campagne au commencement du printemps, pour recommencer la guerre à forces égales. (Théodoret., l. V, c. 24.)

L'empereur rejeta leur conseil, et les regardant avec quelque indignation, *A Dieu ne plaise*, leur dit-il, *que la croix de Jésus-Christ qui paraît dans mes drapeaux fuie devant les statues d'Hercule et de Jupiter qu'on porte parmi les enseignes des ennemis!* Ces paroles, dites avec une grande confiance, inspirèrent à ses capitaines la constance qu'il leur souhaitait. Il donna les ordres nécessaires pour le lendemain, et se retira dans une chapelle proche du lieu où il était campé, pour y passer le reste de la nuit en prière. (*Ibid.*)

LIV. On rapporte que s'étant endormi vers le matin, il vit en songe deux cavaliers montés sur deux chevaux blancs qui l'encourageaient à combattre, et lui répondaient du succès de la bataille, assurant qu'ils étaient Jean l'Evangéliste et Philippe, apôtre de Jésus-Christ, envoyés de Dieu pour marcher devant ses enseignes, et pour marquer à ses soldats le chemin qui devait les conduire à la victoire. Soit que ce songe ne fût qu'un effet de l'imagination de ce prince encore échauffée du dernier combat, et d'un nouveau désir de vaincre avec l'assistance du Ciel; soit que ce fût un témoignage sensible de la protection de Dieu sur lui; il raconta, en s'éveillant, ce qu'il avait vu, et sortit de la chapelle, accompagné d'une partie de ses officiers, pour aller mettre son armée en bataille. On lui présenta dans ce même temps un soldat qui avait eu la même nuit une vision semblable à la sienne. Il l'interrogea, lui fit redire plusieurs fois toutes les circonstances de ce songe, et prenant de là occasion d'encourager son armée, il dit à ses capitaines, *Qu'ils ne pouvaient plus douter du succès de la bataille, après ce nouveau témoignage, qu'il l'avait résolue contre leurs avis, mais que c'était par un ordre secret de Dieu, qui leur envoyait des chefs invisibles pour les conduire; que toutes les forces humaines n'étaient plus à craindre, puisque le Ciel était pour eux; qu'ils combattissent vaillamment sous de si puissants auspices; et qu'ils regardassent leurs protecteurs, et ne comptassent point leurs ennemis.* (*Ibid.*)

Cette nouvelle s'étant répandue par toute l'armée, releva le courage des soldats; et comme il n'y a point de plus forte confiance que celle qui est fondée sur la religion, ils ne demandèrent plus qu'à combattre. Ils croyaient voir tout le ciel armé pour leur défense, et s'attendaient, non pas à un combat douteux, mais à une victoire certaine. Théodose profita de cette ardeur, et les fit descendre promptement dans la plaine.

LV. Comme il achevait de donner ses ordres, il reçut des lettres de quelques officiers de l'armée ennemie qu'on avait postés sur les montagnes, qui lui promettaient de se ranger de son parti, s'il voulait leur accorder les mêmes honneurs et le même rang qu'ils avaient sous Eugène. L'empereur ayant pris des tablettes de quelqu'un de ceux qui étaient auprès de lui, leur marqua les emplois qu'il leur destinait, s'ils s'acquittaient de leurs promesses; après quoi il marcha droit à l'ennemi, se munissant du signe de la croix qui fut le signal de la bataille. (Sozom., l. VII, c. 24; Oros., l. VII, c. 31.)

LVI. Cependant Arbogaste se disposait à le recevoir, et ne sachant d'où pouvait venir cette assurance à des gens vaincus, à qui il ne restait que peu de troupes, il détachait à tous moments des escadrons pour se saisir des postes avancés et rangeait son armée, en sorte qu'il pût l'étendre dans la plaine pour envelopper l'ennemi. Eugène du haut d'une colline, où l'on avait dressé son pavillon, haranguait ses soldats, et leur remontrait qu'ils n'avaient plus que cette fatigue à essuyer; qu'il était aisé de rompre ce gros de désespérés, qui venaient plutôt pour mourir que pour combattre; qu'ils verraient plier à la première attaque ce reste d'armée qu'ils avaient défait le jour précédent, s'ils voulaient le charger courageusement et achever

une victoire qui était déjà bien avancée : il leur promit à tous des récompenses, et donna ordre aux officiers de prendre Théodose, et de le lui amener vif et chargé de fers. (THÉODORET., lib. V, c. 24.)

LVII. Comme les armées furent en présence, Théodose remarqua que son avant-garde, à la vue d'une si grande multitude d'ennemis, marchait un peu trop lentement; et craignant qu'Arbogaste ne profitât de cette lenteur, il descendit de cheval, s'avança lui seul vers les premiers rangs, et s'écriant avec une sainte confiance : *Où est le Dieu de Théodose ?* il ranima ses troupes, et les mena lui-même au combat. (AMBROS., *Orat. in fun. Theod.*)

Il se déchargea d'abord de part et d'autre une grêle de flèches et de traits, qui obscurcirent l'air. On se mêla peu de temps après. L'exemple du prince, et l'espérance du secours du Ciel, excitaient les uns; la colère et l'indignation poussaient les autres à faire des efforts extraordinaires. L'ardeur était pareille dans les deux partis, et il n'y avait encore aucun avantage considérable. Les choses étaient en cet état dans l'aile droite où Théodose combattait, lorsqu'on vint lui donner avis que ses troupes auxiliaires, qui composaient l'aile gauche, étaient vigoureusement attaquées par Arbogaste, et qu'elles commençaient à s'ébranler, si elles n'étaient soutenues.

LVIII. Théodose monta promptement à cheval, et courut, suivi de quelques-uns des siens, vers ces Barbares, pour se mettre à leur tête, et les encourager par sa présence. Mais il aperçut un gros de cavalerie ennemie, qui, s'étant avancé par les détroits des montagnes, s'était jeté dans la plaine, et venait fondre par derrière sur son armée. Il s'arrêta, et se mit en état de se défendre avec le peu de gens qui l'accompagnaient. Le comte Arberion, qui commandait ces escadrons ennemis, était prêt à tomber sur Théodose, et l'aurait infailliblement accablé avant qu'il pût être secouru ; mais soit que la contenance fière et majestueuse de ce prince lui eût inspiré du respect et de la vénération pour sa personne; soit qu'il fût venu dans le dessein de suivre le meilleur parti, il baissa les armes, et se rangea avec ses troupes près de l'empereur, pour le suivre et pour lui obéir. (OROS., l. VII, c. 37; PAUL. Diac., *Hist.*)

LIX. Théodose se voyant non-seulement délivré d'un grand danger, mais encore renforcé d'un secours considérable, tourna du côté de son aile gauche, qu'il rassura par sa présence. Mais quelque effort qu'il fît dans ce combat sanglant et opiniâtre, où la valeur était si grande dans les deux partis, et le nombre si inégal, le courage et la prudence d'Arbogaste, la vigueur et l'obstination de ses troupes, les ressources qu'il trouvait dans la multitude de ses soldats, allaient sans doute ruiner l'armée de Théodose. Elle s'affaiblissait insensiblement, et allait être sinon vaincue, du moins fatiguée par la longueur de la bataille, lorsque le Ciel se déclara pour cet empereur, par une merveille que les païens mêmes n'ont pu dissimuler.

LX. Il se leva du sommet des Alpes un vent impétueux entre l'Orient et le Septentrion, qui soufflant tout à coup sur les escadrons d'Eugène, les mit dans un étrange désordre. Ils étaient ébranlés, quelque effort qu'ils fissent pour demeurer fermes. Leurs boucliers leur étaient comme arrachés des mains. Les flèches qu'ils tiraient, ou perdaient leur force en l'air, ou retournaient contre ceux qui les avaient tirées. Les flèches qu'on décochait contre eux, poussées par des tourbillons rapides, portaient dans leur sein de profondes et mortelles blessures. Des nuées de poussière, que l'orage avait élevées, donnaient dans le visage des soldats, et leur ôtaient l'usage de la vue et de la respiration même. Ainsi ils demeuraient comme immobiles, et comme liés par une puissance invisible, sans pouvoir ni attaquer ni se défendre, exposés aux dards et aux javelots qu'on leur lançait de toutes parts. (CLAUDIAN., *Paneg. cons. Honor.*; OROS., *Hist.*, l. VII, c. 17; AUGUST., l. V *De civit. Dei*, c. 26; SOCRAT., THÉODOR., SOZOM.)

Alors les troupes de Théodose reconnaissant le secours du Ciel qui combattait si manifestement pour elles, enfoncent les ennemis l'épée à la main, et font un horrible carnage de ces Barbares, qui, le jour précédent, avaient remporté tant d'avantages. Arbogaste, après s'être roidi inutilement contre le ciel et contre la terre, ne voyait plus de salut pour lui que dans la fuite. Les chefs des légions d'Occident demandaient quartier, et imploraient la clémence du vainqueur à qui Dieu les avait soumis, et Théodose se voyait pour la seconde fois dompteur des tyrans, et maître absolu des deux empires. (THÉODORET., l. V, c. 24.)

Il fit sur-le-champ cesser le carnage. Il accorda à tous les officiers la grâce qu'ils demandaient, et leur ordonna, pour preuve de leur fidélité, de lui amener Eugène. Les principaux d'entre eux partirent d'abord pour exécuter cet ordre. Ils trouvèrent sur une hauteur ce tyran, qui se confiant aux premiers succès de la bataille, et n'ayant pu discerner la défaite de ses troupes parmi les orages et la poussière qui les couvrait, attendait à tout moment des nouvelles d'une pleine victoire. Il aperçut ces hommes qui couraient vers lui à toute bride; et commençant à triompher en lui-même, il leur demanda, dès qu'il put être entendu, s'ils lui amenaient Théodose, comme il leur avait commandé. Toute la réponse qu'on lui fit, ce fut de l'enlever lui-même, de le dépouiller de ses habits impériaux, et de le traîner aux pieds du vainqueur.

LXI. Théodose le regardant avec un air de mépris, mêlé pourtant de quelque pitié, lui reprocha le meurtre de Valentinien, l'usurpation de l'empire, les désordres de la guerre civile, et surtout le renversement de la religion, et les honneurs rendus aux statues d'Hercule et de Jupiter; et comme ce-

misérable, sans autre justification, demandant lâchement la vie, l'empereur se tournant, l'abandonna aux soldats, qui lui tranchèrent la tête la troisième année de son règne, le sixième jour de septembre. Le malheureux Arbogaste, après avoir erré deux jours par les montagnes, abandonné de Dieu et des hommes, et désespérant de pouvoir échapper à ceux qui le cherchaient pour le mener à Théodose, se chargea lui-même de son supplice, et se passa deux épées l'une après l'autre au travers du corps. (SOCRAT.; SOZOM.; CLAUDIAN., in *Cons.*)

LXII. L'empereur, satisfait de la mort de ces deux coupables, pardonna à tous ceux qui avaient suivi leur parti. Jamais prince ne fut plus modéré dans ses victoires. Il n'insultait jamais aux vaincus, et souvent il les plaignait. Sa fierté cessait d'ordinaire avec la guerre. Il savait pardonner, et ne savait presque pas punir, et oubliant qu'il eût eu des ennemis, dès qu'il avait achevé de vaincre, il faisait du bien à ceux mêmes qui avaient porté les armes contre lui.

Il apprit que les enfants d'Eugène et de Flavien s'étaient réfugiés dans les églises d'Aquilée : il envoya promptement un tribun, avec ordre de leur sauver la vie. Il eut soin qu'on les élevât dans la religion chrétienne. Il leur laissa des biens et des charges, et les traita comme s'ils eussent été de sa famille. Après avoir mis ordre à la sûreté de ses ennemis, il fit de grandes largesses aux troupes, et leur distribua tout le butin ; et comme il faisait emporter ces statues de Jupiter, que les païens avaient dressées sur les montagnes, ayant ouï quelques soldats qui disaient plaisamment, qu'ils voudraient bien être foudroyés de ces foudres d'or, il les leur fit donner sur-le-champ. Mais comme cette victoire était la victoire de Dieu plutôt que la sienne, son principal soin fut d'en rendre par tout son empire de solennelles actions de grâce. Il dépêcha des courriers à Constantinople, pour donner avis aux jeunes princes qu'il y avait laissés, de l'heureux succès de ses armes. Il en écrivit surtout à saint Ambroise, pour le prier de remercier Dieu de sa victoire. (AUGUSTIN., *De civit. Dei*, lib. V, c. 20; PAULIN., *Vit. Ambros.*)

LXIII. Ce saint archevêque était retourné à Milan aussitôt qu'Eugène et Arbogaste en furent sortis ; et quelque terreur qu'ils eussent répandue dans l'Italie, il avait toujours espéré que Dieu favoriserait le bon parti, et prendrait la protection de Théodose. Lorsqu'il apprit que ce prince avait gagné la bataille, et qu'il eut reçu ses ordres, il offrit en son nom le saint sacrifice, mettant sa lettre sur l'autel, et la présentant à Dieu comme un gage de la foi de ce pieux empereur. Après s'être acquitté de ce devoir, il lui envoya un de ses diacres avec des lettres, par lesquelles, après s'être réjoui de la prospérité de ses armes, il lui représentait, qu'il devait en donner à Dieu toute la gloire; que sa piété y avait plus contribué que sa valeur; et qu'il manquait encore quelque chose à la victoire, s'il n'avait pardonné à ceux qui se trouvaient enveloppés dans le malheur plutôt que dans les crimes des tyrans. Peu de temps après il partit lui-même de Milan, pour aller trouver l'empereur à Aquilée. (PAULIN., *ibid.*)

LXIV. Leur entrevue fut pleine de joie et de tendresse. L'archevêque se prosterna devant ce prince, que la piété et la protection visible de Dieu sur lui avaient rendu plus vénérable que ses victoires ni ses couronnes, et lui souhaita que Dieu le comblât de toutes les prospérités du ciel, comme il l'avait comblé de toutes celles de la terre. L'empereur, de son côté, se jeta aux pieds de l'archevêque, attribuant à ses prières les grâces qu'il venait de recevoir de Dieu, et le conjurant de faire des vœux pour son salut, comme il en avait fait pour sa victoire. Ils s'entretinrent ensuite des moyens de remettre la religion dans l'état où elle était avant cette guerre, et ne se quittèrent plus.

LXV. Cependant les courriers qu'on avait dépêchés à Constantinople, y arrivèrent ; et le bruit de la défaite d'Eugène s'étant d'abord répandu dans toutes les provinces de l'empire, il s'y fit des réjouissances publiques. Quelques historiens racontent que cette nouvelle avait été déjà annoncée par des voies extraordinaires ; et qu'au moment que Théodose forçait le passage des Alpes, un démon, qu'on exorcisait dans l'église de Saint Jean-Baptiste, que ce prince avait fait bâtir, s'écria pitoyablement : *Faut-il donc que je sois vaincu, et que mon armée soit en déroute?* La prédiction du saint abbé Jean fut encore plus remarquable. Evagre et ses compagnons, qui visitaient alors les monastères de la Thébaïde, s'arrêtèrent quelque temps auprès de ce merveilleux solitaire, et comme ils prenaient congé de lui, après avoir reçu ses instructions, et admiré sa sainteté, il leur dit en les bénissant : *Allez en paix, mes chers enfants, et sachez qu'on apprend aujourd'hui dans Alexandrie que l'empereur Théodose a défait le tyran Eugène; mais ce prince ne jouira pas longtemps du fruit de sa victoire, et Dieu le retirera bientôt de ce monde.* La vérité de ces prédictions fut reconnue dans les temps que ce saint homme avait marqués. (SOZOM., l. VII, c. 24; EVAG., p. 1, c. 1; PALLAD., in *Lausiac.*, c. 4.)

Les jeunes empereurs n'oublièrent rien de ce qui pouvait rendre cette victoire plus célèbre. Ils firent de grandes largesses au peuple, donnèrent des spectacles magnifiques, et surtout rendirent à Dieu des actions de grâces avec une pompe que leur présence et celle des principaux évêques d'Orient, rendirent très-solennelles.

LXVI. Ruffin, qui gouvernait absolument l'empire en l'absence de Théodose, avait convoqué ces prélats à Constantinople pour une cérémonie ecclésiastique. Ce ministre avait longtemps couvert sa vanité et son ambition sous les apparences d'une modestie affectée ; et soit pour donner bonne opi-

nion de soi à l'empereur qui l'aimait, soit pour donner moins d'ombrage aux courtisans qui lui enviaient sa fortune, il devenait tous les jours plus puissant, sans paraître plus orgueilleux. Il cherchait sourdement les moyens de s'enrichir ; et quoiqu'il fût naturellement porté au faste et au bruit, son avarice retenait son orgueil. Mais lorsqu'il se vit assuré de la faveur de son maître, et comblé des biens qu'il en avait reçus, ou qu'il avait lui-même injustement acquis, il s'abandonna à son naturel, et devint insolent dès qu'il crut pouvoir l'être impunément. Il se fit grand nombre de créatures, marcha avec un train plus superbe qu'il n'était séant à un particulier, et fit bâtir des maisons plus magnifiques que les palais même des empereurs.

LXVII. Un de ses principaux soins avait été de faire bâtir près d'un faubourg de Chalcédoine, appelé le faubourg du Chêne, une maison de plaisance si vaste qu'on l'eût prise pour une ville, et si riche en ornements et en meubles précieux, qu'on avait peine à croire qu'un particulier eût pu fournir à ces dépenses excessives. D'un côté s'élevait une grande église en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul ; de l'autre paraissait en perspective, sur une éminence voisine, un monastère qui devait servir pour suppléer au défaut du clergé de cette église. Dès que ces bâtiments furent achevés, Ruffin résolut de se faire baptiser, et de célébrer en même temps avec tout l'appareil imaginable la dédicace de cette nouvelle église. (Sozom., l. VIII, c. 17.)

Les empereurs avaient rendu cette sorte de cérémonie très-solennelle, en y appelant un grand nombre d'évêques, et formant ensuite de ces assemblées de bienséance et de piété, des conciles réglés et des assemblées canoniques. Le grand Constantin en avait usé ainsi pour la dédicace du temple du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et son fils Constantin l'avait imité dans la consécration qu'il fit faire du temple d'Or à Antioche. (Euseb., l. IV, *De vita Const.*, c. 44 ; Socrat., Theodoret., c. 31 ; Socrat., l. II, c. 5 ; Pallad., in *Lausiac.*, c. 4.)

Ruffin se proposa ses grands exemples, et mêlant avec un peu de religion beaucoup d'ostentation et de faste, il convoqua les évêques de toutes les parties de l'Orient, surtout ceux qui occupaient les premiers siéges. Il supplia même, par des lettres réitérées, les plus fameux solitaires d'Egypte, de quitter leur solitude pour venir assister à cette célèbre cérémonie. Le rang qu'il tenait dans l'empire, dont il avait sa principale direction sous le prince Arcadius, fit qu'un grand nombre d'évêques partirent au premier avis qu'ils reçurent, et emmenèrent avec eux les plus saints personnages de leurs provinces. L'assemblée fut très-nombreuse. Il s'y trouva trois patriarches, Nectaire de Constantinople, Théophile d'Alexandrie, et Flavien d'Antioche. Grégoire, évêque de Nysse, Amphiloque d'Icone, Paul d'Eraclée, Dioscore d'Hélénope, et plusieurs autres célèbres prélats s'y étaient rendus des premiers. Les principaux de la noblesse et du clergé, et une multitude infinie de peuples y accoururent, les uns pour honorer cette fête, les autres pour faire leur cour à ce favori, plusieurs, pour satisfaire leur curiosité. (*Ibid.*)

Ce fut dans le mois de septembre que se fit cette cérémonie. L'église était tendue de riches tapisseries, l'autel éclatait d'or et de pierreries. La consécration se fit avec tout l'ordre et toute la magnificence qu'on pouvait souhaiter. Après que les Offices furent achevés, on procéda avec la même pompe au baptême de Ruffin. Le patriarche Nectaire le lui administra, et le fameux Evagre de Pont, qu'on avait fait venir d'Egypte avec le solitaire Ammone, reçut au sortir des fonts cet homme régénéré, qui ne conserva pas longtemps son innocence. Ainsi se termina cette solennité qui aurait été des plus saintes comme elle fut des plus magnifiques de l'Eglise d'Orient, si elle n'eût été accompagnée d'un luxe profane, et si ce ministre, par ses actions et par ses injustices, n'eût voulu regagner sur les peuples les sommes excessives qu'il semblait avoir employées pour Dieu en cette occasion. (Pallad., in *Lausiac.*)

LXVIII. Les évêques repassèrent la mer avec lui, et se rassemblèrent à Constantinople le vingt-huitième jour de septembre, pour juger le différend d'Agapius et de Gebadius, touchant les prétentions qu'ils avaient l'un et l'autre sur l'évêché de Bostres. Ce fut dans ce même synode qu'il fut arrêté qu'un évêque ne devait être déposé ni par un seul, ni par deux de ses confrères ; mais que pour une déposition dans les formes, il fallait une assemblée générale de tous les évêques de la province. Théophile d'Alexandrie avait ouvert cet avis, et ce fut lui qui viola le premier cette règle, en déposant de sa propre autorité Dioscore, évêque d'Hélénope. (Zonar., Theod., Balsam.)

Ces prélats qui se trouvaient alors à Constantinople, prirent part à la joie publique, et après avoir célébré en présence d'Arcadius et de toute sa cour les sacrés mystères en actions de grâces de la victoire que l'empereur avait gagnée sur les tyrans, ils se retirèrent dans leurs diocèses, pour annoncer à leurs peuples les merveilles de Dieu, et la protection qu'il venait de donner à l'empire.

LXIX. Cependant Théodose, par les avis de saint Ambroise, s'appliquait à abolir les superstitions du paganisme, défendant, sous des peines très-sévères, l'exercice de toutes les religions profanes, et montrant que s'il avait vaincu par le secours de Dieu, il n'avait aussi vaincu que pour sa gloire. Il nomma consuls les deux fils d'Anyce Probe, autrefois préfet du prétoire sous le grand Valentinien, et si célèbre, non-seulement dans l'empire romain, mais encore dans les royaumes étrangers, que deux des plus sages et des plus puissants seigneurs de Perse

vinrent en Italie pour y voir comme deux miracles du monde, à Milan, saint Ambroise, fameux entre les évêques, et à Rome, Anyce Probe, illustre entre les sénateurs romains. Cet homme avait élevé ses enfants dans la pureté de la foi, et dans tous les exercices de la piété chrétienne ; et Théodose, qui, dans le choix des magistrats, avait égard au mérite des personnes, et à l'honneur de la religion, passa par-dessus les règles ordinaires, et mit tout le consulat dans cette vertueuse famille. (Ambros., *Orat. in fun. Theod.*; Paulin., *Vit. Ambros.*; Claud., *De cons. Olyb. et Prob.*)

[395] LXX. Après avoir donné ordre aux affaires les plus pressantes, soit qu'il se sentît affaibli, soit qu'il eût fait de sérieuses réflexions sur la prophétie du saint abbé Jean, au milieu de ses triomphes, il se disposa à la mort. Quelque juste que fût la guerre qu'il avait entreprise contre des ennemis de Dieu et de l'Etat, toutefois, comme il s'y était répandu beaucoup de sang, ce prince voulut bien s'abstenir durant quelque temps de l'usage de l'Eucharistie, se jugeant indigne, selon l'esprit de la loi de Moïse, et de quelques canons pénitentiaux, de participer à ces mystères de paix, jusqu'à ce qu'il eût purifié son cœur et ses mains, et qu'il eût effacé par sa pénitence ces impressions grossières, que donnent aux plus grandes âmes les colères et les vengeances, même légitimes. (Ambros., *Orat. in fun. Theod.*; Num., c. 37 ; Basil., *Ad Amphiloc.*, c. 13 ; canon. pœnit. 11.)

Il partit d'Aquilée avec ces dispositions, et se rendit à Milan, pour penser plus tranquillement à sa conscience sous la direction de saint Ambroise, qui était parti ce jour avant lui, et pour recevoir le plus commodément Arcadius et Honorius ses enfants, qu'il faisait venir de Constantinople. A peine y fut-il arrivé, qu'il se trouva plus faible et plus indisposé qu'il n'avait été auparavant. Il ne relâcha rien pourtant de ses soins ordinaires, assistant à tous ses conseils, écoutant lui-même les plaintes des peuples, signant les grâces qu'il avait accordées à ses ennemis, travaillant à rétablir l'ordre qu'Eugène avait troublé dans tout l'Occident, et se croyant obligé d'agir ainsi jusqu'à l'extrémité, et de sacrifier encore ce peu de vie qui lui restait, au bien et au repos de son empire. (Socrat., Sozom.)

LXXI. Les jeunes empereurs le trouvèrent en cet état lorsqu'ils arrivèrent à Milan ; et la joie de revoir leur père fut bientôt modérée par la douleur qu'ils eurent de le savoir attaqué d'une hydropisie mortelle. Théodose voulut les recevoir dans l'église où il s'était fait porter pour participer aux sacrements, qu'une délicatesse de conscience et un profond respect lui avaient fait différer de recevoir jusqu'alors. Là il les embrassa avec tendresse, et après avoir remercié Dieu de la consolation qu'il lui donnait de revoir ces deux princes, il les prit par la main, et les présenta à saint Ambroise, le conjurant devant les autels de prendre le soin de leur conscience, d'entretenir dans leurs esprits ces principes de religion et d'équité qu'on avait tâché de leur inspirer, et de leur servir de père après sa mort. (Paulin., *Vit. Ambros.*; Ambros. *Orat. in fun. Theod.*)

LXXII. Au sortir de l'église, il fut obligé de se mettre au lit, et la fièvre étant augmentée, il ne pensa plus qu'à donner ordre pour la dernière fois aux affaires de l'Eglise, de l'empire et de sa maison. Il fit assembler dans sa chambre les députés du sénat, et les seigneurs de sa cour, qui étaient encore païens, et leur remontra, *qu'il ne lui restait en mourant que le seul regret de les voir encore idolâtres; qu'il s'étonnait que des hommes si sages et si éclairés ne reconnussent pas l'erreur où ils étaient, ou qu'ils aimassent mieux suivre la coutume que la vérité; que la défaite d'Eugène était une preuve convaincante de la vanité de leurs oracles, et de l'impuissance de leurs dieux; que ces dieux avaient été des hommes impurs et déréglés dans leur vie, et qu'il n'était pas juste de les adorer, puisque leur pouvoir n'était pas à craindre, ni leurs actions à imiter; qu'ils devaient se laisser toucher par la force de la vérité, par l'exemple des premiers magistrats de l'empire, et même par les derniers sentiments de leur empereur mourant, qui interrompait pour quelques moments la pensée de son salut, pour les avertir du leur; qu'à la vérité sa grande passion avait été d'abolir pendant son règne toutes les fausses religions, et de faire de tous ses sujets de fidèles serviteurs de Jésus-Christ; que Dieu ne l'avait pas jugé digne de cette grâce, mais qu'il espérait que ses enfants seraient plus heureux que lui, et qu'ils achèveraient ce qu'il avait commencé.* (Soz., l. IV ; Oros., l. VII, c. 36.)

LXXIII. Après avoir congédié les sénateurs, il fit son testament, dans lequel il ordonna qu'on déchargeât les peuples des augmentations de tribut, que la nécessité des affaires passées avait fait imposer ; voulant que ses sujets jouissent du fruit de la victoire, à laquelle ils avaient contribué par leurs vœux ou par leurs travaux, et recommandant à ses successeurs de soulager les provinces, sans grossir leur épargne de la substance des pauvres, et sans la dissiper en dépenses vaines et superflues. Cet ordre, après sa mort, fut ponctuellement exécuté. (Claud., *Cons. Honor.*)

Il joignit à cet acte de bonté un acte de générosité et de clémence. Il avait accordé un pardon général à tous les rebelles qui s'étaient remis dans l'obéissance. Il entendait qu'ils fussent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités, et qu'ils reprissent dans la cour le même rang qu'ils y tenaient avant leur révolte. Mais comme il n'avait pas eu le temps d'exécuter toutes ses intentions, il craignait qu'après sa mort, les nouveaux empereurs, par le mauvais conseil de leurs amis, n'arrêtassent le cours des réconciliations qui restaient à faire. Il confirma donc par une loi qu'il fit insérer dans son testament, l'amnistie qu'il avait déjà fait publier, fondant ses espérances en la miséricorde de

Dieu, sur celle qu'il faisait lui-même à ses ennemis. Il chargea ses enfants d'observer religieusement cet ordre qu'il leur donnait, et leur laissa des exemples et des commandements dignes d'un empereur chrétien. (AMBROS., *Orat. in fun. Theod.*)

LXXIV. Il partagea l'empire à ces deux princes, donnant l'Orient à Arcadius et l'Occident à Honorius. Il leur recommanda sur toutes choses la piété envers Dieu et le zèle pour la religion. Il les fit ressouvenir de ce qu'il leur avait dit plusieurs fois : *qu'ils devaient se distinguer de leurs sujets, plus par la sagesse et par la vertu, que par l'autorité; que c'était un grand aveuglement de prétendre donner des lois à tout le monde, si l'on ne savait s'en donner à soi même; qu'on ne méritait pas de commander aux hommes, si l'on n'avait appris à obéir à Dieu; qu'ils devaient fonder la félicité de leurs règnes, non pas sur la prudence de leurs conseils, ni sur la force de leurs armes, mais sur la fidélité qu'ils garderaient à Dieu, et sur le soin qu'ils prendraient de son Eglise; que c'était la source des victoires, du repos et de tout le bonheur des souverains.* Alors se tournant vers saint Ambroise, qui était présent : *Ce sont là*, lui dit-il, *les vérités que vous m'avez apprises et que j'ai moi-même éprouvées; c'est à vous à les faire passer dans ma famille, et à instruire, comme vous avez accoutumé, ces jeunes empereurs que je vous laisse.* Le saint archevêque lui répondit, qu'il aurait soin de leur salut et qu'il espérait que Dieu donnerait aux enfants ce cœur docile et cet esprit droit qu'il avait donné au père. (*Ibid.*)

LXXV. Après cela Théodose déclara Stilicon, tuteur de son fils Honorius et lieutenant général des armées des deux empires, et lui recommanda même ses deux enfants. Il crut devoir témoigner cette confiance à un homme qui l'avait servi très-fidèlement dans les plus importantes affaires de son règne, et qui avait eu l'honneur d'épouser la princesse Sérène sa nièce. Stilicon était grand homme de guerre et grand politique; sage dans le conseil, hardi dans l'exécution; adroit à ménager les esprits; propre à découvrir les moments heureux et à s'en servir, soit dans les traités, soit dans les combats; habile à démêler les intérêts des grands de l'empire et à pénétrer les desseins des nations étrangères; aimé des troupes; capable de soutenir le poids des affaires, de former un jeune empereur dans les exercices de la paix et de la guerre, et de détourner les troubles par sa prudence, ou de les arrêter par son courage et par sa valeur. (CLAUDIAN.)

Ces grandes qualités le rendirent digne du choix que Théodose avait fait de lui, jusqu'à ce qu'engagé par les jalousies de Ruffin et par sa propre ambition, enflé de son crédit et du succès de plusieurs batailles gagnées, réduisant toutes les affaires publiques à ses desseins et à ses intérêts particuliers, rallumant lui-même les guerres qu'il avait étouffées, et rappelant les ennemis qu'il avait chassés, afin de s'en servir dans l'occasion, il s'ennuya de n'être que le tuteur, le beau-père, le favori et le maître même de l'empereur, et entrepris de mettre l'empire dans sa maison.

LXXVI. Depuis que l'empereur était à Milan, cette ville se disposait à lui dresser un magnifique triomphe et à célébrer par toutes sortes de réjouissances une victoire qui l'avait rendu maître absolu des deux empires. Sa maladie avait retardé les jeux publics, qui faisaient la principale partie de cette fête. Mais enfin, après avoir mis ordre à ses affaires, il se sentit beaucoup soulagé; et soit qu'il ne voulût pas que cette ville eût fait en vain une dépense considérable, soit qu'il eût dessein de consoler le peuple en se montrant encore une fois en public, il fit avertir les magistrats qu'il se trouverait le lendemain au cirque, pour y recevoir l'honneur qu'ils lui voulaient faire. Il s'y fit porter le matin et assista quelque temps à une course de chevaux; après quoi il se retira, plus rempli des pressentiments de sa mort, que des images de son triomphe. (SOZOM., c. ult.)

LXXVII. A peine fut-il au palais, qu'il se trouva plus mal qu'auparavant. Il commanda à son fils Honorius d'aller tenir sa place au cirque. Pour lui, il passa le reste du jour à s'entretenir avec saint Ambroise de la vanité des grandeurs humaines, ou à donner à son fils Arcadius les avis qu'il crut les plus importants pour sa conduite et pour celle de son empire. Cette même nuit son mal s'étant notablement augmenté, il sentit que ses forces diminuaient, et quelques heures après il rendit doucement l'esprit le dix-septième de janvier de l'année trois cent quatre-vingt-quinze, l'an seizième de son empire et le cinquantième de son âge. (PROSPER., MARCELLIN., SOCRAT., l. V, c. 25.)

Cette mort fut pleurée de tous les peuples de l'empire et des nations même les plus barbares. Arcadius retourna promptement à Constantinople, pour prévenir les désordres qui pouvaient arriver dans ces changements. Ruffin, alors préfet du prétoire, l'y accompagna, piqué de dépit et de jalousie contre Stilicon qu'on venait d'élever au-dessus de lui, et roulant déjà dans son esprit le dessein d'abuser de la faiblesse de son maître, de perdre tout ce qui ferait obstacle à sa puissance, de brouiller les empires et les empereurs par ses intelligences secrètes avec les Huns, les Goths et les Alains, et de se rendre souverain, ou pour le moins indépendant et de ses maîtres et de ses ennemis. (SOZOM., lib. V.)

LXXVIII. Honorius demeura auprès du corps de son père, pour lui rendre les derniers devoirs de la piété chrétienne. Il assista aux magnifiques funérailles qu'on lui fit à Milan quarante jours après sa mort. Saint Ambroise y prononça l'oraison funèbre, dans laquelle il représente à ses auditeurs, *qu'ils viennent de perdre un empereur, mais que Dieu l'ayant retiré dans ses tabernacles éternels, on pouvait dire qu'il n'avait fait que changer d'empire; que sa piété vivait encore; qu'il avait par la fermeté de sa foi, aboli tou-*

tes les superstitions des gentils; que n'ayant plus rien à donner à ses enfants qu'il avait faits empereurs, il n'avait pensé en mourant qu'à laisser la paix et l'abondance à ses sujets, en remettant les injures qu'on lui avait faites, ou les tributs qu'on leur avait imposés; que ses dernières volontés avaient été des règles de charité et de miséricorde, et que c'étaient plutôt des lois que des articles d'un testament.

Il proteste ensuite, qu'il conservera toujours dans son cœur toute la tendresse qu'il avait eue pour ce prince, qui, dans ses guerres avait toujours espéré le secours du Ciel, et n'avait jamais présumé de ses propres forces; qui avait plus aimé ceux qui l'avaient repris que ceux qui l'avaient flatté; et qui étant presque à l'agonie, était plus en peine de l'état où il laissait l'Eglise, que de celui où serait sa maison après sa mort.

Il ne put se lasser surtout de louer sa clémence : *Que c'est un grand et rare bonheur,* disait-il, *de trouver un prince pieux et fidèle, qui, étant porté par sa puissance à se venger de ses ennemis, soit retenu par sa bonté! Théodose, d'auguste mémoire, croyait recevoir une faveur, lorsqu'on le priait de pardonner quelque offense qu'on avait commise contre lui. Plus il avait fait paraître d'émotion, plus il était disposé à accorder le pardon qu'on lui demandait. La chaleur de son indignation était un préjugé qu'il pardonnerait. Au lieu qu'on craint dans les autres princes, qu'ils ne se mettent en colère, on souhaitait au contraire qu'il s'y mît. Nous avons vu des gens convaincus par lui de leur crime, effrayés et abattus des reproches qu'il leur faisait, obtenir tout d'un coup leur grâce. Il les voulait vaincre et non pas les punir. Il se rendait arbitre d'équité et non pas juge de rigueur. Il n'a jamais refusé de pardonner à ceux qui confessaient leur faute. Pour ceux qui lui cachaient quelque chose qu'ils retenaient dans le fond de leur conscience, il leur disait qu'il en laissait le jugement à Dieu. On appréhendait plus cette parole de lui que le châtiment, parce qu'on voyait cet empereur si modéré et si retenu, qu'il aimait mieux attacher les hommes à son service par la religion que par la crainte.*

Enfin ce saint archevêque s'adresse au jeune empereur qui l'écoutait et qui fondait en larmes. Il le loue de sa tendresse et de sa piété, et du regret sensible qu'il avait de ne pouvoir conduire lui-même le corps de son père jusqu'à Constantinople. Il le console, en lui représentant les honneurs qu'on rendra à la mémoire de ce prince dans toutes les villes de l'empire; et après lui avoir donné une vive idée de la gloire dont jouissait le grand Théodose, il l'encourage à imiter ses vertus et à profiter de ses exemples (6).

LXXIX. Le corps de cet empereur fut porté cette même année à Constantinople; et soit dans l'Italie qu'il venait de délivrer des tyrans, soit dans l'Orient qu'il avait gouverné avec beaucoup de sagesse et de bonté, on lui rendit des honneurs qui ressemblaient plutôt à des triomphes qu'à des pompes funèbres. Arcadius, son fils aîné, le reçut le huitième de novembre, et le fit mettre, avec une magnificence digne d'un si grand empereur, dans le sépulcre de Constantin.

LXXX. Les auteurs ecclésiastiques, et les païens même, demeurèrent d'accord que ce fut un prince très-accompli. Ceux qui avaient lu les histoires, ou vu les portraits des anciens empereurs, trouvaient qu'il ressemblait à Trajan, de qui il tirait son origine. Il avait, comme lui, la taille haute, la tête belle, l'air grand et noble, le tour et les traits du visage réguliers, et tout le corps bien proportionné. (S. August., S. Ambros., Socrat., Sozom.; Temist., Symmach., Aurel. Victor., etc.)

Pour les qualités de l'âme, il posséda toutes les perfections de cet empereur, et n'eut aucun de ses défauts. Il était, comme lui, bienfaisant, juste, magnifique, humain, et toujours prêt à assister les malheureux. Il se communiquait à ses courtisans, et ne se distinguait d'eux que par la pourpre dont il était revêtu. Sa civilité pour les grands de

(6) Personne ne connaissait mieux que le saint évêque de Milan toutes les qualités vraiment royales qui formaient le caractère de Théodose, sa foi, sa piété, sa grandeur d'âme, son application et son zèle à s'acquitter de ses devoirs, sa bonté, sa clémence, son amour pour la vertu, son horreur pour le vice, son courage infatigable, sa fermeté dans les dangers, l'élévation de ses sentiments, et sa modération dans l'usage du pouvoir suprême; personne n'était plus en état de donner à ce prince les justes éloges qu'il méritait, et personne aussi n'en était plus digne : c'est à celui qui a constamment pratiqué la justice et la vertu, qu'il appartient de louer l'homme juste et vertueux. Saint Ambroise rendit ce devoir à la mémoire de Théodose, au nom de la religion et de l'empire, en présence de l'armée, le jour qu'Honorius son fils, qui était venu à Milan sur le bruit de sa maladie, fit célébrer les funérailles, avec un appareil et une magnificence conforme au rang de celui qui en était l'objet.

L'idée que Fléchier donne ici de cet éloquent discours, nous paraît suffisante, et les morceaux qu'il en rapporte sont bien propres à faire connaître le ton de noblesse et de sensibilité dont l'heureux mélange le caractérise. L'orateur plein de son sujet, s'attache principalement aux vertus chrétiennes et morales qu'il avait admirées dans Théodose, qui n'eût rien de caché pour lui, et dont il fut constamment le conseil et l'ami. Après avoir rapporté les plus beaux traits de sa vie et les plus dignes de louanges dans les principes de la religion, il apostrophe d'une manière vive et touchante, et le jeune empereur Honorius qui partageait avec son frère Arcadius, l'héritage de ce grand homme, et les soldats qui avaient remporté tant de victoires sous la conduite du héros qu'ils pleuraient. Théodose, dit-il, n'a fait que changer d'empire, il règne dans le ciel avec Gratien son fils, avec le grand Constantin, et plus puissant qu'il ne le fut jamais sur la terre, il obtiendra, par ses prières, aux princes ses fils, la sagesse nécessaire pour régner avec gloire, et aux armées, le courage de combattre avec succès les ennemis de l'Etat. Cette façon de s'exprimer, marque la haute estime dont saint Ambroise était rempli pour Théodose, et la confiance où il était, que Dieu l'avait reçu dans sa miséricorde.

sa cour, et son estime pour les gens de mérite et de vertu, lui acquirent l'amitié des uns et des autres. Il aimait les esprits francs et sincères, et il admirait de plus tous ceux qui excellaient dans les lettres ou dans les beaux-arts, pourvu qu'il n'y remarquât ni de l'orgueil, ni de la malignité. Tous ceux qui méritèrent d'avoir part à ses libéralités en ressentirent les effets. Il faisait de grands présents, et les faisait avec grandeur. Il se plaisait à publier jusqu'aux moindres offices qu'il avait reçus des particuliers dans sa première fortune, et n'épargnait rien pour leur témoigner sa reconnaissance. L'ambition ne lui fit pas entreprendre de conquérir les provinces de ses voisins; mais il sut châtier ceux qui usurpaient les siennes, ou celles de ses collègues. Aussi ne se fit-il point d'ennemis durant son règne, mais il vainquit ceux qui le devinrent. Il avait assez de connaissance des belles-lettres, et s'en servait sans affectation. La lecture des histoires ne lui fut pas inutile, et il s'appliqua à former ses mœurs sur les vertus des grands princes qui l'avaient précédé. Il détestait souvent en public l'orgueil, la cruauté, l'ambition et la tyrannie de Cinna, de Marius, de Sylla et de leurs semblables, afin de s'imposer une heureuse nécessité de suivre une conduite opposée à celle qu'il blâmait; surtout il était ennemi déclaré des traîtres et des ingrats.

On peut lui reprocher qu'il se laissait emporter quelquefois à la colère, mais il fallait qu'il en eût de grands sujets, encore était-il bientôt apaisé. Son abord était agréable et facile; et ce qui est rare parmi les grands, ses prospérités et ses victoires, au lieu de l'enfler et de le corrompre, ne firent que le rendre plus doux et plus obligeant. Il eut soin qu'on fournît des vivres en abondance aux provinces que la guerre avait ruinées, et il restitua de son argent des sommes considérables, que les tyrans avaient enlevées à des particuliers. Dans la guerre, il marchait toujours à la tête de ses armées, s'exposant au péril, et partageant toutes les fatigues avec les moindres soldats.

Il était chaste, et par des lois sévères il abolit les coutumes qui étaient contraires à la bienséance et à la pudeur. Quoiqu'il fût d'une complexion assez délicate, il entretenait sa santé par un exercice modéré et par la diète. C'était pourtant un de ses plaisirs de donner à manger à ses amis, et de cultiver l'amitié par toutes sortes d'honnêtes réjouissances. Dans ces festins particuliers, où il voulait plus de propreté et de politesse que de luxe et de profusion, il jouissait des douceurs de la société, et se communiquait avec une familiarité raisonnable, qui donnait de la confiance et qui ne diminuait pas le respect qu'on avait pour lui. Ses principaux divertissements étaient la conversation et la promenade, lorsqu'il voulait se délasser des soins qu'il prenait de ses affaires.

Jamais prince ne vécut si bien dans son domestique. Il honora son oncle comme son père. Après la mort de son frère, il eut autant de soin de ses enfants que des siens propres. Il avança dans les charges ceux qui s'attachaient à son service, et servit de père à tous ses parents. Ainsi, après avoir réglé pendant le jour les affaires de l'empire, et donné des lois à tout le monde, il se renfermait avec joie dans sa famille, où, par ses soins, ses tendresses et ses bontés, il montrait aux siens qu'il était aussi bon ami, aussi bon parent, aussi bon maître, aussi bon mari, et aussi bon père, que sage et puissant empereur.

C'est là le portrait que nous ont laissé, du grand Théodose, des auteurs païens qui ont vécu de son temps, quoique prévenus contre lui pour l'intérêt de leur religion. Le philosophe Thémistius, et Symmaque même, ce grand défenseur du paganisme, avouent de bonne foi que les vertus de ce prince sont au-dessus de toutes les louanges qu'on lui a données. Il n'y a que l'historien Zozime, qui, par des faussetés étudiées, cherche à décrier les empereurs chrétiens qui ont ruiné le culte des idoles. Il déguise la vérité selon son caprice et sa passion, et s'efforce à faire des vices de toutes les vertus de cet empereur. Il nomme ses libéralités des profusions, sa modération fainéantise, ses festins d'amitié des dissolutions, et cette vie agréable et douce, qu'il menait durant la paix, une vie molle et voluptueuse. Il est pourtant contraint par la force de la vérité d'avouer que, dans la guerre, il se faisait en lui un renversement de mœurs extraordinaires; qu'il oubliait tout d'un coup ses amusements et ses plaisirs, pour prendre les soins et les vertus nécessaires à la sûreté de l'empire, et que d'un prince faible et voluptueux, il s'en formait un prince vaillant et laborieux, par une espèce de prodige. (Themist., orat. 5; Symmach., lib. II, epist. 13; Soz., lib. IV.)

Ce n'est pas que Théodose n'ait eu des défauts. Ses emportements de colère, sa facilité à croire ceux en qui il avait quelque confiance, et sa prévention en faveur de ceux qu'il avait choisis pour ses principaux amis, sont des taches qui terniraient un peu la vie de cet empereur, si elles n'étaient confondues dans une infinité d'actions éclatantes ou effacées par une pénitence très-sincère.

Les saints Pères qui l'ont connu, ne peuvent se lasser de louer sa piété. Saint Ambroise et saint Augustin en ont laissé des éloges en plusieurs endroits de leurs écrits; et saint Paulin, s'étant retiré à Nole, fit, en l'honneur de ce prince, une éloquente et docte apologie, que saint Jérôme appelle un excellent panégyrique, dont on ne saurait assez regretter la perte.

VIE DU CARDINAL JEAN-FRANÇOIS COMMENDON.

AU ROI.

Sire,

Je présente avec respect à Votre Majesté la vie d'un cardinal célèbre, que plusieurs Papes ont employé dans les affaires les plus importantes de l'Église, et que des rois et des empereurs ont honoré de leur amitié.

Ce fut par ses soins et par sa prudence, qu'un des prédécesseurs de Votre Majesté fut autrefois élu roi de Pologne (7). La France, glorieuse de fournir des souverains à un des plus nobles royaumes de l'Europe, avoua qu'elle devait à ce cardinal une partie de sa gloire; et ce monarque plein d'estime et de reconnaissance pour lui, résolut de lui laisser la conduite de ses États, pendant qu'il serait à la tête de ses armées, et qu'il ferait la guerre aux Moscovites. Il employa depuis tout son crédit pour l'élever à la première dignité de l'Église, voulant ainsi, par une générosité toute royale, ou lui faire part de son autorité, ou lui en procurer une plus sainte et plus étendue. Mais il était réservé à Votre Majesté de reconnaître les services qu'il rendit à la France pendant sa vie, en l'honorant de votre protection, un siècle entier après sa mort.

Ces considérations, Sire, m'ont obligé de dédier à Votre Majesté l'histoire de cet illustre cardinal. Des princes moins éclairés y trouveraient des exemples, et peut-être des règles d'équité, de discernement et de sagesse. Ils pourraient profiter d'une politique si pure et si judicieuse; et cet homme d'un esprit si élevé et d'une prudence consommée, qui a servi, ou qui a instruit presque tous les princes du siècle passé, pourrait être encore le conseiller et le ministre des princes de celui-ci. Mais Votre Majesté n'a besoin ni d'exemple, ni d'instruction. Elle connaît par ses propres lumières ce que les autres n'apprennent que par de longues expériences : ses réflexions valent mieux que tous les préceptes de politique; et le meilleur art de régner, est la manière dont elle règne.

Vous tirez, Sire, de la profondeur de votre jugement ces grandes maximes dont vous vous servez pour votre gloire, et pour la félicité de vos peuples. Pour être un grand roi, vous n'avez besoin que de vous consulter, et de vous croire vous-même; et tout ce que je puis espérer, en vous offrant la Vie de ce sage politique, c'est qu'elle ne vous sera pas désagréable. Sa prudence vous donnera quelque légère idée de la vôtre, et vous verrez en ce que vous faites, ce qu'il croyait que les princes chrétiens devaient faire. Il a exhorté des rois à gouverner leurs États, comme vous gouvernez les vôtres, et il leur a souvent donné des conseils qui ressemblent à ceux que Votre Majesté prend d'elle-même.

Qu'il eût été heureux, Sire, dans les négociations qu'il entreprit pour les intérêts de la religion, pour la paix de l'Église, et pour l'union des puissances de la chrétienté contre les infidèles, s'il eût trouvé des souverains aussi justes, aussi pieux et aussi vaillants que vous l'êtes! Mais tous les âges ne produisent pas des héros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de modération, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, et qui protégent la religion avec tant de zèle par leurs édits et par leurs armes.

Ce sont les vertus que nous admirons en vous, Sire. Nous avons vu, ce que la postérité aura peine à croire, qu'en peu de mois et en peu de jours vous avez fait des conquêtes qui devaient coûter plusieurs années; que vous avez arrêté plus d'une fois le cours de vos victoires, lorsque vous n'aviez plus de peine à vaincre; qu'en un âge où les rois ne savent pas encore leurs affaires, Votre Majesté a déjà réglé les siennes; et que depuis qu'elle gouverne par elle-même, la France jouit des douceurs et des prospérités de plusieurs règnes.

En effet, Sire, tous les monarques renommés dans les histoires se sont appliqués, ou à rétablir les autels, ou à étendre les limites de leurs royaumes, ou à donner des lois, et à régler l'administration de la justice. Chacun de ces emplois a été l'application de tout un roi, et la gloire de tout un règne. Mais ces vertus se trouvent toutes réunies en la personne de Votre Majesté. Elle achève les guerres qu'elle a commencées; elle autorise les lois qu'elle a faites, elle fait triompher la religion qu'elle professe; enfin elle exécute ce que ses prédécesseurs n'ont fait qu'imaginer, et ne laisse à ses successeurs que la gloire de maintenir ce qu'elle aura établi, et de suivre ses grands exemples.

Mais je ne m'aperçois pas, que suivant mon inclination, j'entreprends, Sire, de louer ce que j'admire en Votre Majesté, et que je ferais plus volontiers un éloge qu'une épître dédicatoire. Je m'arrête, Sire, et je me contente de faire connaître, en vous présentant cette traduction, la passion, le zèle, et le profond respect avec lequel je suis,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-fidèle et très-obéissant serviteur et sujet,

FLÉCHIER.

(7) Henri III.

PREFACE DE L'AUTEUR.

Ceux qui ne lisent l'histoire que pour y chercher des événements extraordinaires, et pour satisfaire leur vaine curiosité, jugent peu favorablement d'un livre, qui n'a pour titre que la vie et les actions d'un homme seul. Ils veulent que l'histoire ait de l'étendue, qu'elle embrasse plusieurs siècles et plusieurs nations; qu'elle traite de l'origine des peuples, des révolutions des royaumes et des républiques. Comme ils ne s'appliquent ni à recueillir les préceptes des anciens, ni à profiter de leurs exemples; ils se contentent de remplir leur imagination et leur mémoire de la grandeur ou de la variété des événements qu'ils ont remarqués. De là vient qu'ils prennent la vie d'un homme, quelque illustre qu'il puisse être, pour un recueil de quelques faits peu importants, qui ne touchent que l'esprit et les mœurs d'un particulier, et qui ne représentent qu'un caractère.

Ceux qui cherchent à s'instruire en lisant, ont des vues bien différentes. Ils regardent l'histoire comme une espèce de morale, réduite en actions et en exemples, dont la fin est de régler la conduite des particuliers, et de perfectionner la vie civile. Ils apprennent par ce qui a été fait ce qu'il faut faire, ou ce qu'il faut éviter, qui sont les deux principales fonctions de la prudence. Ils se proposent pour modèles les grands hommes qui les ont précédés. Ils étudient leurs histoires, comme des traités de sagesse et de politique, qui leur paraissent d'autant plus utiles, qu'il leur est plus aisé de faire des réflexions sur eux-mêmes, de démêler ce qui leur est propre, et de descendre aux applications particulières. Ainsi ils préfèrent souvent le récit d'une seule vie à ces histoires vastes et universelles, qui embarrassent l'esprit par la diversité des images qu'elles représentent, et qui rapportent plusieurs actions, sans donner presque aucun exemple; semblables à ces miroirs qui confondent les objets à force de les multiplier, et qui ne laissent presque rien voir, parce qu'ils montrent trop de choses.

On peut dire que l'histoire de la vie du cardinal Commendon est un de ces ouvrages qui animent l'esprit des lecteurs, et qui les portent à l'admiration et à la pratique des vertus morales et chrétiennes. La cour de Rome n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs, ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la loi et la discipline de l'Eglise; et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes, avec une fermeté et une sagesse extraordinaire.

Ses vertus qui furent l'admiration du siècle passé, peuvent être encore imitées en celui-ci; et sa vie peut servir de règle à tous ceux qui se trouvent dans les grands emplois, pour le service de leurs princes, ou pour l'intérêt de l'Eglise. Les uns y remarqueront les qualités qui sont nécessaires à ceux qui traitent les affaires publiques; les autres y apprendront de grands principes de religion et des maximes très-utiles pour la conduite des peuples; et chacun y trouvera des exemples de piété, de zèle, de prudence et de modestie. Mais quoique les actions de ce grand homme soient des instructions pour ceux qui les lisent, elles ont des suites si considérables, et son mêlées de tant de circonstances, que son histoire comprend l'histoire de quatre pontificats différents, et renferme presque tous les mouvements, et toutes les affaires importantes du dernier siècle. Ainsi elle a de quoi instruire les sages, et de quoi satisfaire les curieux. Les uns y considéreront un prélat infatigable dans le travail, humble dans l'élévation, et constant dans l'adversité. Les autres y admireront un ministre toujours employé, toujours agissant, qui s'élève insensiblement par de grands et de longs services.

Il arrive ordinairement que ceux qui peuvent prétendre aux dignités par le droit de leur naissance s'appliquent moins que les autres à les mériter. Ils se servent des avantages qu'ils ont reçus de la nature, pour obtenir ce qui devrait être la récompense de la vertu, et quelque habiles qu'ils pussent être, ils sont toujours moins agissants, soit qu'ils croient que leur noblesse leur doit tenir lieu de mérite, soit qu'ils attendent de leur fortune ce que les autres recherchent par leur travail. Le cardinal Commendon, plus connu par ses actions que par sa famille, a eu la gloire de mériter tous les honneurs qu'il a obtenus. Toute sa vie est une action perpétuelle : et s'il a été évêque, nonce, cardinal, légat, ce ne sont pas des titres que la faveur ou l'ambition lui aient acquis, ce sont des récompenses qu'on n'a pu refuser aux services qu'il avait rendus à toute l'Eglise.

Annibal Caro, qui avait de l'esprit, du discernement, de la politesse, et qui était très-bon juge des actions et du mérite des hommes, nous a laissé dans ses lettres une idée de la vie laborieuse de ce cardinal. Il le représente tantôt dans les négociations difficiles avec des princes prévenus (Liv. II de ses *Lettres*); tantôt travaillant à adoucir des peuples qui n'avaient point de religion, ni d'humanité; quelquefois même exposant sa vie, non-seulement aux infirmités, mais

à la mort même, et au martyre. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici la lettre que ce galant homme lui écrivit, pour le féliciter de sa promotion au cardinalat.

Enfin, vous êtes cardinal, Monseigneur. Il y a si longtemps que vous devriez l'être, et que nous avons prévu que vous le seriez, que nous n'en sommes point surpris. Ce n'est pas que la manière de votre promotion ne soit un peu surprenante. Vous vous êtes toujours appliqué à mériter les dignités, et vous ne les avez jamais briguées. Personne n'a sollicité pour vous que notre ami d'Avila, encore l'a-t-il fait pour faire honneur à son maître, plutôt que pour vous rendre aucun office d'amitié; car vous ne l'en aviez point chargé : d'où l'on peut conclure que votre promotion ne vient que de Dieu, du mouvement de notre Saint-Père et de celui de l'illustrissime cardinal Borromée, ce qui n'est que la même chose. Ces circonstances, et la joie qu'en a eue toute cette cour, m'ont plus touché que la dignité qu'on vous a donnée. Quoiqu'elle soit grande, il me semble qu'elle est arrivée un peu trop tard, et qu'elle est au-dessous de votre vertu; au moins elle n'égale pas vos travaux, et ne remplit pas encore toute mon espérance. Vous pouvez vous souvenir, Monseigneur, de l'étonnement où j'étais, de ce qu'on se servait de vos grandes qualités, sans les reconnaître, et qu'on vous donnait plus de peine que de récompense. Maintenant qu'on vous honore, qu'on vous connaît, et qu'on vous donne lieu de vous faire toujours mieux connaître, je me réjouis plus des honneurs que vous recevrez un jour, que de celui que vous venez de recevoir. Cependant je loue la prévoyance et le jugement de notre Saint-Père, et je prends part à tous les avantages qui en doivent arriver à l'Eglise de Dieu, pour laquelle vous avez plus travaillé qu'aucun autre; et peut-être plus que plusieurs autres ensemble. Il ne reste plus qu'à prier Dieu qu'il vous conserve longtemps, et cela, c'est le prier pour votre gloire, et pour celle de toute l'Eglise.

Cette lettre fait assez connaître l'estime qu'on faisait du mérite de ce cardinal, son désintéressement et sa modestie, et l'ardeur avec laquelle il s'acquitta de tous ses emplois si pénibles et si importants. Il avait parcouru l'Angleterre, la Hongrie, l'Allemagne et la Pologne, et il ne cessa presque d'être employé qu'autant de temps qu'il en fallait pour changer d'emploi.

Comme l'état ecclésiastique est un état mêlé de domination spirituelle et temporelle, il y a peu de royaumes dans l'Europe qui n'aient quelques intérêts communs, ou pour le moins quelques liaisons de religion avec Rome. Elle est non-seulement la patrie de toute l'Italie; mais elle forme, pour ainsi dire, un monde spirituel, qui la fait devenir la patrie commune de toutes les nations chrétiennes. Les princes et les peuples la révèrent. Les uns ont recours à ses oracles et à ses décisions; les autres la prennent pour l'arbitre de leurs différends; les autres implorent son secours contre les oppressions et contre les violences. Ainsi la correspondance y étant plus grande et les négociations plus fréquentes, il y a plus d'occasions de se servir de ceux qui, par leur esprit et par leur adresse, peuvent être utiles à l'Etat et à la religion. Ceux qui liront la Vie du cardinal Commendon jugeront aisément qu'il n'y eut jamais dans cette cour de ministre plus employé que lui. Il commença à paraître dans un temps que deux grandes puissances disputaient de l'empire de l'Italie; que les royaumes les plus florissants de la chrétienté étaient divisés en sectes et en factions; que le concile de Trente assemblé travaillait à détruire le schisme et l'erreur, et à remettre la foi et la discipline dans la pureté des premiers siècles. Il fut d'abord envoyé vers tous les princes d'Italie; peu après vers tous les princes d'Allemagne. Il eut ordre de se trouver au concile. Ses missions ont été plus étendues que celles des autres. Il a eu le soin de régler plusieurs royaumes à la fois; et pour occuper cet esprit vaste, il a fallu lui donner non-seulement des provinces, mais des parties même du monde à réformer.

Je ne m'arrêterai point ici à faire remarquer la force de son éloquence : on la peut assez voir dans les harangues qu'on lira dans la suite de cette histoire, et dans les fragments de celle qu'il prononça dans le sénat de Pologne avec tant de gravité et tant de véhémence, qu'il épouvanta quelques esprits emportés, qui tâchèrent en vain de l'interrompre et de l'épouvanter lui-même. Un historien (8), qui a écrit l'état des affaires de Pologne sous le règne de Henri de Valois, a inséré une partie de ce discours dans son Histoire; et quelques curieux qui en conservent des exemplaires entiers en feront peut-être part au public, aussi bien que de quelques instructions politiques qu'on attribue à ce grand homme. Après avoir représenté les vertus du cardinal Commendon, il est juste que je parle aussi du mérite de son historien, qui avait été le témoin de toutes ses actions et le compagnon de tous ses voyages; et je m'assure que le lecteur jugera que si la vie de l'un est admirable, l'autre l'a décrite admirablement.

Antoine Maria Gratiani, natif du bourg du Saint-Sépulcre, petite ville d'Etrurie, était d'une maison noble et ancienne. Jules Gratiani, son père, avait eu des emplois considérables dans les armées, et, soit qu'il y eût acquis plus de réputation que de biens, soit qu'il eût négligé les affaires de sa famille, il mourut sans avoir pourvu à l'éducation ni à l'établissement de ses enfants. Antoine, qui était le plus jeune, fut destiné à porter les armes ou à mener une vie oiseuse et obscure, sans aucun emploi public et sans aucune connaissance des belles-lettres. Il était âgé de vingt et un ans, et il allait prendre l'un ou l'autre des partis

(8) André Maximilien Fedro.

qu'on lui proposait; mais Commendon, ayant reconnu l'esprit et le génie de ce jeune homme, sollicita puissamment Louis Gratiani, son frère aîné, de le faire élever dans l'étude des lettres humaines, et il jugea dès lors qu'il viendrait un jour aux premières dignités de l'Eglise.

Il fut donc envoyé dans une petite ville du Frioul, pour y apprendre les principes de la langue latine, sous un maître qui avait la réputation d'avoir trouvé une méthode beaucoup plus courte et plus aisée que l'ordinaire. Il fit en peu de mois les progrès qu'on ne fait ordinairement qu'en plusieurs années; et il récompensa, par ses soins et par la vivacité de son esprit, le temps qu'il avait perdu par la négligence de ses parents. Après qu'il eut achevé ses premières études avec tant de succès, Commendon se chargea lui-même de son éducation. Il le prit auprès de lui; il lui expliqua lui-même la philosophie d'Aristote; il lui fit des leçons de morale et de rhétorique; il voulut achever de former l'esprit de ce jeune homme, qui se portait de lui-même aux sciences et à la vertu, et qui pouvait lui être utile dans la suite de ses emplois. Enfin il eut pour lui tous les soins d'un maître et toute la tendresse d'un père; et par ses conseils, par ses instructions et par ses exemples, il le rendit capable d'écrire ses grandes actions et d'en faire lui-même de semblables.

Depuis ce temps-là, Gratiani s'attacha entièrement au service de son bienfaiteur. Il l'accompagna dans tous ses voyages; il l'assista dans toutes ses négociations, et il lui témoigna partout cette ardeur que l'inclination et la reconnaissance font naître dans les belles âmes. Après l'élection du duc d'Anjou, frère du roi de France, le cardinal Commendon, pressé de partir de Pologne et de s'en retourner en Italie, jugea à propos de le laisser dans ce royaume, pour encourager les évêques, pour fortifier le parti des catholiques, et pour donner des avis importants au roi, lorsqu'il arriverait dans ses Etats. Il fit paraître en cette occasion tant de zèle et tant de sagesse, que ce prince se servit longtemps de ses conseils, et lui proposa depuis des conditions très-avantageuses pour l'engager à son service. Mais il était si étroitement lié aux intérêts et à la personne de son maître, qu'il protesta qu'il ne serait jamais qu'à lui seul, et que c'était une assez grande fortune que d'être auprès d'un excellent homme.

Il témoignait ainsi la passion et l'attachement qu'il avait pour ce cardinal; et ce cardinal cherchait toutes les occasions de lui témoigner aussi son affection et même sa reconnaissance. Dans ce dessein, l'ayant un jour tiré à part dans son cabinet, après avoir loué sa fidélité, son esprit et son désintéressement, il lui dit, d'une manière très-obligeante, qu'il avait quelque honte de ne pouvoir lui donner que des preuves très-médiocres de son amitié, et qu'il n'avait jamais souhaité d'avoir de grands biens que pour reconnaître ses grands services; mais que ne pouvant être libéral, il ne voulait point être ingrat. En disant ces mots, il lui donna une ordonnance de quatre mille écus, et le pria de les recevoir comme une marque de son amitié, plutôt que comme une récompense de ses travaux, et de considérer son affection plus que son présent. Gratiani lui répondit très-modestement, qu'il s'estimait assez bien récompensé, s'il avait eu le bonheur de lui plaire; qu'il avait une joie extrême de voir que sa fidélité était connue et que ses services étaient approuvés; mais qu'il avait une douleur très-sensible de se voir traité comme un serviteur intéressé; qu'il lui était obligé de toute son éducation, et qu'il s'était fait honneur à lui-même en le servant; et après l'avoir remercié plusieurs fois, il refusa très-respectueusement de recevoir cette ordonnance. Commendon admira sa générosité; et peu de temps après, il se démit en sa faveur d'une abbaye de deux mille écus de revenu, et le força de la recevoir, quelque résistance qu'il pût faire.

Après la mort de ce cardinal, Gratiani fut un des secrétaires de Sixte V, et il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de succès. Il s'attacha au cardinal Alexandre Montalto, et le servit très-utilement dans quatre conclaves consécutifs, particulièrement en celui de Clément VIII. Ce pape avoua souvent, en présence de plusieurs personnes, qu'il devait son exaltation aux soins et à la prudence de Gratiani : aussi lui donna-t-il des charges et des bénéfices considérables. Il le fit d'abord évêque d'Amélia. Il l'envoya vers tous les princes chrétiens pour les exhorter à faire une ligue contre le Turc; et peu de temps après, vers la république de Venise, où il fut quelques années en qualité de nonce apostolique.

Il y eut deux rencontres, où il fit paraître sa capacité et son jugement. On agita une question très-importante et très-délicate touchant le droit des Vénitiens sur la mer Adriatique. Il fut obligé d'écrire sur ce sujet un traité des droits du Saint-Siége; et il le fit avec tant de force, tant d'élégance et tant de modération, qu'il soutint la cause de l'Église, sans offenser la république, et parut défenseur de Rome et ami de Venise tout ensemble. Après la mort d'Alfonse, duc de Ferrare, César d'Est, son plus proche parent, voulut se mettre en possession du duché. Le pape alléguait la défectuosité de sa naissance, et soutenait que le duché devait être réuni au Saint-Siége. César semblait être résolu de défendre sa cause par la voie des armes. Le pape le menaçait des censures ecclésiastiques, et levait une grande armée. Chacun tâchait d'attirer les princes chrétiens à son parti, et il était à craindre que la guerre ne s'allumât dans toutes les parties de l'Italie. Le sénat de Venise était puissamment sollicité; mais par les soins et par les conseils du nonce, bien loin de traverser les desseins de Sa Sainteté, il lui fournit même des armes et du secours contre son ennemi.

Il est certain que le pape, à toutes les promotions qu'il fit, avait résolu d'envoyer le chapeau à l'évêque d'Amélia ; mais il en fut toujours détourné par le cardinal Pierre Aldobrandin, son neveu, qui avait eu de grands démêlés avec la maison des Médicis, et qui ne voulait pas qu'on élevât un de leurs sujets. Ainsi, pour des intérêts particuliers, il s'opposait aux intérêts de toute l'Eglise. Ce n'est pas qu'il n'aimât ce sage prélat, mais il le regardait comme un sujet des princes de Toscane, que sa vertu rendait très-illustre, mais que sa naissance pouvait lui rendre suspect. Voilà ce qu'on a écrit de la vie d'Antoine Maria Gratiani. Il fut fort tourmenté de la goutte pendant son séjour à Venise ; ce qui l'obligea de se retirer à Amélia, où il vécut encore quelque temps dans l'exercice continuel des vertus chrétiennes et épiscopales, et mourut enfin âgé de soixante-quinze ans, l'an 1611. (JANUS NICIUS ERITHRÆUS, in *Pinacothe*)

Il a laissé quelques ouvrages qui ont été loués de tous les savants. L'*Histoire de la guerre de Chypre*, un *Livre des malheurs arrivés aux hommes illustres de son temps*, le *Synode de l'Eglise d'Amélia* et la *Vie de Jean-François Commendon*, sont encore admirés de tous ceux qui les lisent. Le cardinal Bentivoglio, qui n'est pas sujet à donner des louanges mal à propos, a fait l'éloge de ce prélat. Il nous le représente comme *un esprit adroit, agréable et insinuant ; qui avait la réputation de savoir parfaitement la langue latine et la toscane ; qui avait écrit en latin l'Histoire de Chypre, approuvée et admirée des plus sévères critiques ; qui pendant sa nonciature de Venise avait mérité les applaudissements de cette république et les louanges de la cour de Rome ; qui était enfin capable d'être secrétaire du pape, et digne d'obtenir les récompenses de cette charge, après en avoir exercé glorieusement les fonctions.* (*Mémoires du cardinal Bentivol.*)

Que si l'esprit, la prudence et la probité d'un historien si célèbre peuvent déjà donner une grande idée de cette histoire, l'on peut dire aussi que cette histoire peut faire connaître le génie admirable de l'historien. Le style en est naturel, élégant, plein et majestueux ; et quoiqu'il ait de la netteté et de la douceur, il répond partout à la dignité du sujet et à la gravité de la personne qu'il représente. Les descriptions y sont vives et animées, et toujours accompagnées de discrétion et de jugement. Les digressions n'y sont pas fréquentes, mais elles y sont utiles et agréables ; et, selon les règles de l'art, elles instruisent ou elles délassent l'esprit du lecteur. Les sentences y sont mêlées fort à propos. Ce sont toujours de grandes maximes mises dans les endroits où elles doivent être ; et l'auteur n'y emploie jamais de ces petits jeux de paroles, ni de ces affectations indécentes qu'on sait qui sont assez du génie de sa nation.

Outre qu'il était fort éclairé et qu'il avait appris l'art d'écrire les grandes actions, il avait encore le bonheur d'être né dans un siècle qui ne se ressentait plus de la barbarie des précédents. Les belles-lettres s'étaient rétablies, ou par la libéralité des princes, ou par la rencontre et par l'émulation de quelques savants, ou par une certaine révolution qui fait croître ou diminuer les sciences de temps en temps. Quoi qu'il en soit, le chaos était déjà développé. On avait non-seulement retrouvé les règles de bien parler et de bien écrire, on les avait même pratiquées avec succès ; et en renouvelant les préceptes de l'éloquence, on en avait donné de grands exemples. Les Bembes, les Manuces, les Politiens, avaient laissé des ouvrages qui approchaient de ceux de l'antiquité, et ils avaient si bien imité l'air et la politesse des siècles heureux, qu'ils étaient devenus les maîtres et les modèles du leur. Ainsi, Gratiani a marché sur les traces des anciens et des modernes : et selon le jugement de ceux qui savent l'art de l'histoire et la pureté de la langue latine, il s'est rendu comparable aux uns et aux autres.

Mais ce qui doit rendre son histoire plus considérable, c'est qu'il paraît toujours exact, et qu'il a vu une partie de ce qu'il rapporte. Ceux qui ont écrit leurs propres actions sont tombés ordinairement dans le soupçon, ou de les avoir relevées par orgueil, ou d'en avoir diminué la gloire par modestie. Ceux qui écrivent des histoires éloignées sont souvent sujets à être trompés et à tromper eux-mêmes les autres. Notre historien n'a point été prévenu ; et il n'a point été contraint de percer l'obscurité des siècles passés ; il a trouvé la vérité sans avoir la peine de la chercher, parce qu'il a été le témoin des choses qu'il a écrites, et le confident de celui dont il a été l'historien.

On peut aisément remarquer sa bonne foi et son adresse dans les portraits qu'il fait de ceux qui ont été les principaux acteurs des affaires qu'il traite. Il les examine par tous les endroits ; il découvre leur esprit, leurs intentions, leurs passions et leur conduite. Il décrit leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, et il distribue la louange et le blâme avec beaucoup de jugement. Quoiqu'il soit attaché aux intérêts de la cour de Rome, il n'en approuve pas aveuglément les désordres, et il distingue dans les papes mêmes ce qui est louable d'avec ce qui ne l'est pas. Il a même voulu nous marquer quelques défauts de son maître dans les derniers chapitres de sa vie, et mêler quelques ombres aux couleurs éclatantes de son portrait. Il reconnaît qu'il avait une fermeté trop inflexible, des manières de railler un peu trop piquantes et quelque intempérance de curiosité. Ainsi, représentant l'état des personnes dans le naturel, il blâme sans aucune apparence de passion, et il loue sans se rendre suspect de flatterie.

Quelqu'un trouvera peut-être que le cours de cette histoire est trop souvent interrompu et que les harangues y sont trop fréquentes

et trop longues. Mais il faut considérer qu'elles sont toutes importantes, qu'elles sont vraisemblables, et même véritables, et qu'elles ne disent rien de superflu. J'avoue qu'on ne saurait assez blâmer ces historiens qui veulent faire les déclamateurs, et qui interrompent le cours de la narration pour faire valoir leur éloquence. Je sais qu'il faut éviter ces discours étudiés, qui ne relèvent pas la beauté de l'histoire, et qui ne servent qu'à montrer la vanité de l'historien et à faire paraître son esprit au préjudice de son jugement : mais lorsque les occasions sont pressantes, et qu'il s'agit de toucher, ou de convaincre des princes, ou des assemblées, les harangues deviennent une des plus agréables parties de l'histoire. Celles du cardinal Commendon sont de cette nature. Il était obligé de réduire des esprits préoccupés, de répondre aux invectives des hérétiques, de résister aux passions violentes des princes, de les exhorter à la paix, ou de les animer à la guerre; de sorte que ses discours sont liés avec ses actions et ses raisonnements sont essentiels à son histoire. Quelques historiens ont négligé la vraisemblance en ces occasions. Ils ont prêté indiscrètement leur esprit et leur éloquence, et ils ont fait parler les plus barbares comme les plus polis. D'autres n'ont pu se régler sur la vérité; et nous ne trouvons pas étrange que Tite-Live, qui n'avait point ouï les harangues des premiers Romains, les ait fait haranguer dans son histoire. Faudrait-il que Gratiani eût oublié ces discours qu'il avait ouïs, qu'il avait lus, et qui ne doivent point passer pour trop longs, puisque tout y sert à la cause et qu'il n'y a rien d'inutile ?

Je ne puis assez m'étonner qu'une histoire qui comprend tant d'événements remarquables, et qui mérite d'être estimée de tous les savants, ait été près d'un siècle presque inconnue, ou par la négligence des curieux, ou par des considérations politiques. Elle serait encore ensevelie dans la poussière de quelques cabinets, si le docte M. Séguin, doyen de l'église royale de Saint Germain de Paris, pendant son voyage de Rome, ne l'eût tirée de l'obscurité où elle était. Il était réservé à cet homme sage, qui a tant contribué à l'intelligence de l'Histoire ancienne, de donner encore au public cette partie de la moderne, et d'enrichir la France des dépouilles de l'Italie. Il reçut ce manuscrit d'un illustre abbé qui, par sa vertu, par sa naissance et par son érudition, tient un rang très-considérable dans la cour de Rome, Voilà les aventures de l'*Histoire* que j'ai traduite.

Pour ce qui regarde ma traduction, je n'ai qu'à prier le lecteur d'en juger favorablement. J'ai suivi mon original sans m'y attacher avec trop de sujétion; et j'ai tâché de conserver partout le sens de l'auteur, en l'accommodant à notre langue. J'ai cru qu'il m'était permis de retrancher quelques redites dans les harangues et dans les digressions, et d'adoucir quelques termes qui expriment un peu fortement les prétentions de la cour de Rome, et qui ne sont pas tout à fait de notre usage.

VIE DU CARDINAL JEAN-FRANÇOIS COMMENDON.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

L'origine et la famille de Jean-François Commendon.

La famille des Commendon est une des plus anciennes familles de la ville de Bergame en Italie. Ils prétendent être sortis originairement d'Allemagne, et ils racontent qu'un de leurs ancêtres, nommé Dogalde, homme de qualité, ayant été obligé de se retirer de son pays, se réfugia en Italie, qu'il fut reçu avec beaucoup d'honneur par les habitants de Bergame; et qu'après qu'il eût joui quelque temps de tous les droits de citoyen, et qu'il eut été même associé au conseil de cette ville, il alla recueillir ce qui lui restait de la succession de ses pères, et vint s'y établir peu de temps après. Ses descendants augmentèrent leurs biens et leur fortune, et quittèrent le nom de leur maison pour prendre celui d'un bourg des environs de Bergame, nommé Commendon, dont ils étaient devenus seigneurs.

On peut aisément connaître qu'ils étaient considérables par leur puissance et par leurs richesses. Car outre le bourg de Commendon et le village d'Albin qu'ils ont possédés, ils ont laissé de grands revenus et de grands héritages à l'église de Bergame, où l'on voit encore aujourd'hui leurs armes gravées sur des pierres, comme un monument éternel de leur piété et de leur libéralité tout ensemble.

Jean Galeas, duc de Milan, qui avait amassé de si grands trésors, qu'on le soup-

çonna de vouloir se rendre maître de toute l'Italie, ayant réduit la ville de Bergame sous son obéissance, ruina entièrement la maison des Commendon, parce qu'ils avaient été des premiers à se déclarer contre lui, et qu'ils s'étaient attachés avec trop de chaleur aux intérêts de la république de Venise. Concine, qui était pour lors le chef de la famille, fut dépouillé de tous ses biens et chassé de son pays. Il se retira chez les Vénitiens, qui le reçurent avec beaucoup d'affection, lui assignèrent des pensions pour lui et pour toute sa postérité, et ordonnèrent qu'on fournirait du trésor public la dot de ses filles. On trouve encore dans les registres du sénat ces ordonnances conçues en des termes très-honorables pour Concine et pour ses ancêtres. On les traite de personnes illustres par leurs richesses, par leurs alliances, par les terres qu'ils possédaient, et par le grand pouvoir qu'ils s'étaient acquis parmi les habitants des montagnes. Le sénat leur rend ce témoignage public, qu'ils avaient tout sacrifié pendant la guerre de Milan pour le service de la république.

Cette famille ainsi ruinée se dispersa en divers endroits : les uns se réfugièrent dans des villes voisines, et s'établirent dans les lieux qu'ils avaient choisis pour leur retraite ; les autres retournèrent à Bergame, où ils sont encore au nombre des principaux et des plus riches citoyens. Le bisaïeul de celui dont nous écrivons l'histoire, fut un de ceux qui renoncèrent à leur pays. Il se retira à Venise, il y transporta tout ce qu'il put recueillir de ses biens ; il s'y maria et laissa un fils nommé Joseph. Celui-ci eut aussi un fils nommé Antoine, qui fut élevé avec beaucoup de soin, et qui devint très-habile philosophe et très-excellent médecin.

Il exerça la médecine avec plus d'honnêteté qu'on ne fait ordinairement. Il considéra toujours plus sa réputation que ses intérêts, et se tint assez bien récompensé par le plaisir qu'il avait de servir ses amis malades. Ainsi méprisant le gain, il s'acquit l'amitié de toute la ville, et mérita d'épouser une fille d'une des plus nobles familles des sénateurs. Il est vrai que le hasard y eut presque autant de part que le mérite. Cette fille avait perdu ses parents et était tombée sous la conduite d'un frère bizarre et intéressé, qui, contre toutes les lois de la raison et de l'amitié, la traitait plutôt comme son esclave que comme sa sœur. Quoiqu'elle fût âgée de plus de vingt-cinq ans, il n'avait nul égard ni à sa qualité ni à son âge ; et de peur d'être obligé de lui donner une dot considérable, s'il la mariait à une personne de sa condition, il avait refusé ou négligé tous les partis avantageux qui s'étaient présentés pour elle. Enfin elle se lassa de ce mauvais traitement, après l'avoir souffert assez longtemps ; et craignant de vieillir dans cet état, elle résolut de songer elle-même à son repos. Le chagrin la rendit malade ; et dès qu'elle fût guérie, elle se choisit pour époux celui que son frère lui avait choisi pour médecin. Antoine, content de ce que la fortune lui avait offert, demeura dans une honnête médiocrité, et passa le reste de ses jours sans ambition. Celui-ci fut père de Jean-François Commendon.

Laure Barbarigo sa mère était d'une des premières maisons de Venise, illustre par son ancienne noblesse, et par les alliances qu'elle avait avec tous les principaux sénateurs de la ville. Claire Bolanie, aïeule maternelle de Commendon, avait apporté plus de soixante et dix mille écus d'or en mariage, et avait rendu cette famille très-puissante. Marc-Antoine Barbarigo son aïeul eut l'honneur de voir ses deux frères, Marc et Augustin, chefs de la république l'un après l'autre. Marc fut recommandable par sa modestie, par sa probité, et par les soins qu'il eut de régler le gouvernement, et de le tirer des mains de quelques familles ambitieuses, qui s'estimaient plus anciennes que les autres, et qui, sur ce droit imaginaire d'ancienneté, s'étaient rendues maîtresse de la république. Il augmenta le nombre de ceux qui devaient conduire l'État, et le réduisit en la forme où nous le voyons aujourd'hui. Augustin passa pour un homme fort sage et fort politique, et fit des actions plus éclatantes que son frère. Il s'acquit une si grande autorité dans la ville, pendant qu'il en fut le chef, qu'il n'aurait pas été sûr pour la liberté publique de lui donner ce pouvoir si absolu, s'il n'eût mieux aimé servir son pays, que d'y régner. Il eut tout l'éclat et toute la majesté d'un roi parmi ses citoyens ; et n'en voulut point retenir la puissance. On assure même qu'étant sur le point de mourir, il les avertit de ne donner jamais tant d'autorité à des particuliers dans la république ; et que les Vénitiens, suivant ce conseil, firent des lois très-sévères pour arrêter et pour modérer la puissance de leurs doges.

Antoine eut quatre enfants de Laure, Jean François qui naquit à Venise l'an 1524, le dix-septième jour de mars, sur le midi ; Joseph, qui mourut presque dans son enfance ; Clémence, et Lucrèce. Lucrèce étant encore fort jeune, touchée du désir de son salut, quitta le monde, et se consacra à Dieu dans un monastère de religieuses de Padoue, où elle avait été élevée dès ses premières années. Elle mourut l'an 1564, dans le temps que Commendon était nonce en Pologne. Clémence fut mariée à Venise avec Baltasar Caveo, jeune homme d'une ancienne famille de sénateurs. Philippe Mocenigo, qui fut depuis archevêque de Chypre, qui avait été compagnon d'étude de Commendon, et qui lui conserva toujours cette amitié qui les avait unis dans leur enfance, s'entremit pour ce mariage en l'absence de son ami. Cette dame eut trois enfants, Jean-François, Antoine et Laure. Laure avait été accordée à l'âge de vingt ans, à un homme de qualité, nommé Sylvio Gonzague ; mais elle mourut un peu avant ses noces, d'une maladie contagieuse qui emporta presque en même temps, son père, sa mère et son frère Jean-François, les uns après les autres, l'an 1576. Commendon, qui était déjà cardinal, fut sen-

siblement touché de ce malheur, qui désolait toute sa famille. Il en reçut la nouvelle avec beaucoup de douleur : mais il souffrit pourtant cette perte avec une grande fermeté d'esprit. Antoine, qui était le plus jeune de tous, ayant survécu à tous les autres, fut l'unique héritier de Commendon. Il fut pourvu de quelques bénéfices de grand revenu, et s'étant engagé aux ordres sacrés, il fut le dernier de sa race, et vit périr en lui toute l'espérance de sa maison.

CHAPITRE II.

Ce qui lui arriva en son enfance : les dangers qu'il courut sur l'eau.

Dès que Commendon fut né, comme on l'eut approché d'un vase qu'on avait préparé pour le laver, selon la coutume, on dit qu'il se tint quelque temps à genoux, et qu'il leva ses mains jointes vers le ciel. Le jour de son baptême, comme on le portait à l'église, l'air étant fort sombre et fort obscur, on remarqua qu'un rayon du soleil, qui parut comme un éclair, perça les nuages les plus épais, et répandit sur cet enfant une très-agréable lumière. Soit que ces choses soient arrivées par hasard, ou qu'elles aient été des présages de l'avenir, on les racontait comme très-certaines.

A peine avait-il atteint l'âge de quatre ans, qu'il fut dans un danger évident de périr sur l'eau. Sa mère passait de Chioza à Venise dans une petite barque, et le remenait avec elle. Comme c'est l'ordinaire des enfants de se faire des jeux et des plaisirs de toutes choses, celui-ci s'était avancé, sans qu'on s'en aperçût, vers le bord du navire, et s'efforçant de toucher l'eau avec sa main, il se pencha si fort en se jouant, qu'il tomba malheureusement dans la mer. Cependant le vent était favorable, et la barque allait à pleines voiles. Cette dame fut si surprise, et si touchée de cet accident, qu'elle en perdit presque le jugement ; et dans l'excès de sa douleur, elle se fût précipitée elle-même après son fils, si l'on ne l'eût retenue. Mais le pilote qui tenait le gouvernail ayant vu la chute de cet enfant, le secourut fort à propos. Il relâcha d'abord la corde, détendit la voile, et se jeta dans la mer avec tant de hardiesse et de promptitude, qu'il le prit flottant encore sur l'eau, et le reporta à la nage jusque dans les bras de sa mère, qui était si accablée de douleur, qu'elle était sur le point de rendre l'âme. Commendon fut depuis si illustre, qu'on peut juger qu'il fut sauvé d'un si grand danger par une providence particulière de Dieu, qui le réservait pour de grandes choses.

On a remarqué qu'il ne fit presque jamais de voyage par eau, sans courir quelque grand danger. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il s'embarqua à Chioza, pour passer à Ancone, et le navire où il était se brisa de nuit vers Sinigaglia. Quelques-uns de ceux qui étaient avec lui ne purent résister à la violence des vagues, et demeurèrent ensevelis sous les eaux, quoique la tempête les eût jetés près du rivage. Pour lui, qui ne savait point nager, il marcha plus de trois cents pas sur des sables toujours battus des ondes, et gagna la terre, après beaucoup de peine, dans l'obscurité de la nuit.

Lorsqu'il fut en Flandre, ayant été obligé de s'embarquer à Amsterdam, le ciel doux et serein, et le vent favorable semblait lui promettre une heureuse navigation. Mais il s'éleva la même nuit une tempête violente ; des ténèbres épaisses se répandirent dans l'air ; les éclairs et les tonnerres redoublés jetèrent la frayeur dans tous les esprits. Le capitaine du vaisseau, et les pilotes mêmes furent épouvantés ; et le vaisseau fut sur le point d'être submergé. L'incommodité de la mer, et la crainte du péril avaient abattu le corps et l'esprit de tous ceux qui se voyaient réduits à cette extrémité, du nombre desquels j'étais moi-même qui ai composé cette histoire. La pluie était si grande, qu'il semblait qu'elle allait remplir le vaisseau ; le vent la poussait avec tant d'impétuosité contre le visage de ceux qui voulaient travailler, qu'ils furent obligés d'abandonner le travail. Commendon ne s'étonna de rien ; il fit lui seul toutes les fonctions des pilotes, assisté de Denys Viterbe de Padoue son valet de chambre, qui n'avait point été incommodé de la mer. Il encouragea tout le monde par ses soins et par ses paroles, et nous sauva lui seul du naufrage. Le lendemain, sur la pointe du jour, la tempête cessa, et la mer devint tout à fait calme.

Il ne se mit jamais sur aucune rivière dans ses voyages, qu'il ne lui arrivât quelque accident fâcheux. Quelques-uns de ses amis l'avertirent qu'il devait éviter toute sorte de navigation ; qu'il y avait du danger pour lui sur les eaux ; et qu'il devait craindre quelque malheur à venir, par l'expérience qu'il avait des malheurs passés. Mais il se moqua de ces avis et de ses prédictions, et l'on ne put jamais le détourner de s'embarquer toute les fois que la nécessité de ses affaires ou la commodité de ses voyages lui en présentèrent l'occasion.

CHAPITRE III.

La première éducation de Commendon.

Son père le fit élever avec beaucoup de soin, parce qu'il avait remarqué en lui dès sa première enfance de grandes lumières d'esprit, et que des astrologues qu'il avait consultés sur ce sujet, lui avaient donné de très-grandes espérances. A l'âge de dix ans il composait des vers latins, même sur-le-champ, sur quelque matière qu'on lui proposât : ce qui le rendit si agréable aux principaux de la ville, qui étaient des amis de son père, que plusieurs avaient la curiosité d'aller au collége où il étudiait, pour y être témoins de son esprit et de son génie dans ses exercices ordinaires, et pour juger eux-mêmes si sa réputation était bien fondée. L'on avait une si grande opinion de lui dans la ville, que c'était la coutume, de tous les pères, lorsqu'ils corrigeaient leurs enfants, ou qu'ils les exhortaient à la

vertu, de leur proposer l'exemple de Commendon.

Il eût pour maître (9) Jean-Bernardin Félicien, homme de grande érudition et fort studieux, à qui l'on a souvent oui dire qu'il s'était rendu plus illustre dans Venise par l'esprit de Commendon, que par le sien propre. Aussi, quoiqu'il eût élevé une grande partie des enfants des sénateurs, il ne se louait que du naturel excellent et de la force d'esprit de celui-ci, s'appliquant entièrement à lui donner toutes les connaissances dont son âge pouvait être capable. Il tomba ensuite entre les mains d'Antoine Arias, Espagnol, célèbre grammairien; et il apprit le grec au même temps d'Antoine Eparque de Zanthe.

Il avait un esprit capable de concevoir tout ce qu'on lui voulait apprendre et une mémoire heureuse, qui retenait tout ce qu'il avait une fois appris; ce qui n'arrive que rarement. Car ces esprits vifs et agissants, qui comprennent les choses presque en un moment, les oublient aussi aisément qu'ils les ont comprises; au lieu que ceux qui ne les apprennent qu'avec peine, se les impriment aussi plus avant dans l'esprit: comme les images qu'on a gravées avec travail, s'effacent plus difficilement que celles qui ne sont que marquées sur la superficie. Il se plaisait particulièrement à entendre parler des actions des hommes illustres, qui avaient acquis de la gloire par leur vertu et qui s'étaient ouverts le chemin des honneurs par leur esprit et par leur mérite. Il écoutait avec une attention admirable le récit de leurs belles actions. Il priait souvent son père et son maître de lui raconter l'histoire de quelque grand personnage; soit que ce ne fût qu'une curiosité naturelle d'enfant; soit qu'il eût déjà de grands principes d'honneur et qu'il sentît dans son âme des mouvements de sa propre vertu, en s'instruisant de celle des autres.

A l'âge de quatorze ans il fut envoyé à Padoue, où il s'occupa avec beaucoup de succès à l'étude des belles-lettres. Il se laissa charmer des douceurs de la poésie et s'appliqua si heureusement à lire et à écrire des vers, que l'on était étonné de voir, que dans sa grande jeunesse, non-seulement il surpassait ceux de son âge, mais qu'il pouvait même être comparé aux plus excellents poëtes de son siècle. Il s'adonna ensuite à la philosophie, qu'il apprit sous de très-habiles docteurs; et s'instruisant lui-même de toutes les opinions et de toutes les maximes de la sagesse ancienne, il s'attacha particulièrement à la doctrine de Platon, parce qu'elle a plus de conformité que les autres avec les sentiments et les préceptes du christianisme. Il traduisit de grec en latin une partie des livres de ce philosophe pour s'exercer et fit des observations très-savantes pour en éclaircir les endroits les plus obscurs et les plus difficiles. Ces commentaires étaient entre nos mains et nous les conservions avec beaucoup de soin depuis plusieurs années; mais il les trouva par hasard et les brûla, quoiqu'ils eussent pu lui faire honneur parmi les savants

Pendant qu'il s'occupait ainsi à l'étude et qu'il se laissait emporter au plaisir de savoir, s'appliquant à la lecture et à la contemplation sans relâche et sans avoir aucun égard à sa santé, il tomba dans une maladie très-incommode et très-dangereuse, qui faillit à retarder ses progrès et à rompre même le cours d'une vie qui devait être si glorieuse. Une humeur piquante et une quantité de sang corrompu, se jetèrent sur ses yeux et lui firent perdre le repos et l'usage même de la vue. Rien ne le pouvait soulager; tous les remèdes qu'il éprouva furent inutiles. Il demeura quatre ans renfermé dans un cabinet, sans pouvoir souffrir la lumière et les plus habiles médecins travaillèrent en vain à sécher ou à détourner cette humeur maligne. Comme il vit sa santé désespérée, il eut dessein d'acheter une maison qu'il avait louée à Padoue, résolu d'y passer le reste de ses jours dans la douleur et dans la solitude. Mais il fut guéri enfin par les soins de Jean-Baptiste-Montant de Véronne, qui était le plus célèbre médecin de son temps; et soit qu'on eût trouvé le remède propre à son mal, soit que la malignité de l'humeur se fût dissipée d'elle-même, il recouvra la vue et personne ne l'eut depuis ni plus saine, ni plus subtile, ni plus forte que lui. Quoiqu'il interrompît par nécessité l'ordre de ses études, dans cet espace de temps qu'il passa dans les ténèbres, il ne demeura point dans l'oisiveté ni dans la langueur. Il se désennuyait à dicter des vers; il adoucissait lui-même ses peines par des imaginations agréables; il se faisait lire des ouvrages utiles et divertissants et cherchait ainsi du soulagement et du remède, dans les mêmes études qui avaient été la cause de son mal.

Dans le plus fort de sa maladie, à l'âge de dix-neuf ans, il perdit son père, qui était dans sa soixante et dix-huitième année. Cette mort ruina presque toutes ses affaires: car son âge ni sa santé ne lui permettant pas d'en avoir grand soin, une partie de ses biens fut dissipée; et Marc-Antoine Barbarigo son oncle, homme très-avare et très-intéressé, au lieu de lui conserver ses droits, fut le premier à lui faire des injustices. Son application à l'étude des sciences, et les soins qu'il avait de recouvrer sa santé, occupaient si fort son esprit, qu'il ne connut point l'importance des pertes qu'il venait de faire.

Dès qu'il fut en parfaite santé, ceux à qui son père mourant l'avait recommandé, lui conseillèrent de quitter ses autres études, pour s'appliquer entièrement à la jurisprudence. Il s'y attacha pour complaire à ceux

(9) Jean-Bernardin Felicien florissait vers le milieu du XVIe siecle : il s'est fait connaitre par un grand nombre de traductions latines des auteurs grecs, mais au jugement des savants, ses traductions tiennent trop de la paraphrase, et pèchent par defaut de simplicité.

qui l'y avaient engagé, et il fit en peu de temps de grands progrès dans la connaissance du droit civil. Il ne voulut pourtant jamais abandonner l'étude de Platon et des philosophes, et son esprit, touché du désir de s'avancer et de se rendre utile au public, s'arrêta particulièrement à cette partie de la philosophie qui règle les actions, et qui sert à la conduite de la vie humaine. Il jugeait que les sciences sont inutiles, si l'on ne les réduit à l'usage et à l'utilité des hommes. Il s'exerça fort soigneusement à l'éloquence. Il écrivait, il déclamait, il conférait souvent avec des orateurs ; il plaida même devant le juge de Padoue la cause d'un jeune homme qui était accusé d'avoir commis un meurtre, et le fit absoudre ; et lorsque la même ville de Padoue, selon sa coutume, députa à François Donat pour le haranguer sur ce qu'il avait été élu chef de la république, ce fut lui qui composa la harangue des députés.

Par ces soins et ces exercices, il s'acquit une grande facilité de s'expliquer en latin, et en sa langue naturelle, soit qu'il fallût exposer nettement et en peu de mots les affaires, soit qu'il fallût discourir au long, et haranguer sur des matières importantes : ce qui lui fut depuis d'un grand usage. Car comme il n'était pas en peine de chercher les termes propres, ni de les arranger, il se forma un style pur et naturel, toujours égal, et toujours coulant.

CHAPITRE IV.

Commendon fait un voyage à Rome; un de ses amis lui donne ce conseil.

Après avoir jeté les fondements d'une belle vie, par ces connaissances diverses, et donné de grandes espérances à ses amis, Commendon parvint à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait du génie et de l'inclination pour les affaires, mais il n'était point encore déterminé sur le genre de vie qu'il devait suivre.

Il était ami particulier d'un des principaux citoyens de Padoue, nommé Louis Corneille. C'était un vieillard vénérable, si réglé et si exact pour la conservation de sa santé, que, quoiqu'on ne lui servît jamais que des viandes choisies, et fort faciles à digérer, il se faisait apporter tous les jours des balances, pour peser ce qu'il mangeait et ce qu'il buvait, vivant ainsi par poids et mesure, et réglant tous ses repas sur l'étude qu'il avait faite de sa complexion : d'où vient qu'on le surnomma *le sobre*. Toutes les personnes d'esprit ou de qualité de la ville avaient beaucoup de respect pour lui, et le visitaient très-souvent, car il avait toujours vécu d'une manière fort honorable, et même fort magnifique. Il avait fait bâtir une maison proche l'Eglise de saint Antoine, qu'on allait voir pour la beauté des jardins, et pour la propreté des bâtiments ; et tout le monde était charmé de la conversation d'un si galant homme, qui n'était pas fort consommé dans les belles-lettres, mais qui avait de la modération, du discernement, et un tour d'esprit fort commode et fort agréable. Aussi sa maison était ordinairement remplie d'honnêtes gens : il recevait tout le monde d'un air civil et obligeant ; mais il aimait avec tendresse les personnes d'esprit, et les servait dans les rencontres, avec une ardeur incroyable.

Ce sage vieillard, avait une estime et une inclination particulière pour Commendon, qui n'était encore qu'un jeune homme, mais qui donnait déjà de grandes marques d'esprit et de capacité : et s'étant aperçu de son irrésolution sur l'état de vie qu'il devait embrasser, pour le tirer de la peine du choix, il entreprit un jour de lui persuader qu'il devait aller s'établir à Rome. Il lui représenta que c'était là un théâtre où devait paraître un jeune homme comme lui, qui avait du génie et du savoir ; qu'il trouverait bientôt de grandes entrées dans une cour où tous les chemins de l'honneur sont ouverts à la vertu ; que c'était un lieu propre à faire valoir de grands talents ; qu'il devait s'engager dans cette carrière, et se chercher dans cette superbe ville, une fortune digne de son esprit et de son mérite. Commendon écouta avec beaucoup de respect le conseil que lui donnait un homme si sage, et qui avait beaucoup de tendresse pour lui ; mais il n'osa se déterminer sur une affaire de cette importance. Il était le seul qui restait de toute sa famille. Sa maison était éteinte, s'il prenait les ordres sacrés. Tous ses parents et tous ses amis le pressaient de venir s'établir à Venise.

Comme il ne prenait point de résolution certaine, Corneille, qui l'en avait sollicité plusieurs fois, le pria de faire un voyage à Rome, de voir toutes les curiosités de cette ville, d'observer la forme de son gouvernement, et de reconnaître, au moins en passant, l'état de cette cour ecclésiastique. Il y consentit d'autant plus volontiers, que c'était l'année du Jubilé 1550, pendant laquelle les chrétiens viennent des endroits du monde les plus éloignés, pour visiter les églises et les tombeaux des saints martyrs, et pour révérer particulièrement les reliques sacrées des apôtres saint Pierre et saint Paul, qui sont dans un même sépulcre. Commendon arriva à Rome sur la fin de cette année, avec Jérôme Renald, et Antoine Autan de Padoue, qui étaient de ses amis particuliers. Il y demeura quatre mois ; et lorsqu'il fut de retour, il entretint Corneille des intérêts et de l'état de la cour romaine, de la manière de s'y conduire dans les commencements, des vues qu'il fallait avoir, des mesures qu'il fallait prendre pour arriver à ses fins. Il en parlait avec tant de jugement, que ce bon vieillard s'écria, que toutes les règles de la prévoyance étaient fausses, ou que ce jeune homme serait quelque jour sans doute un des principaux ministres de cette cour.

Dans le temps que j'étudiais à Padoue, et que Commendon s'acquittait avec beaucoup de succès et de réputation des emplois les

plus importants de l'Eglise, j'ai souvent ouï raconter ces choses à Corneille, qui se louait ordinairement de lui avoir donné le conseil de faire ce premier voyage à Rome. Il l'aima toujours comme son propre fils, et lui donna des marques de son amitié jusqu'au dernier moment de sa vie. Il vécut jusques au temps que Commendon, étant Nonce en Pologne, reçut le bonnet de cardinal. Cette même année, à mon retour de Pologne, où j'avais suivi cet illustre prélat, je demeurai quelque temps à Padoue, pour me délasser des fatigues de mes voyages, et pour rétablir ma santé. Je vis Corneille quelques jours avant sa mort : il se jeta d'abord sur les louanges de Commendon, et m'assura qu'il n'avait jamais eu de joie plus sensible que celle de sa promotion.

Le jour qu'il mourut, il eut quelque pressentiment de sa fin, et sans rien perdre de sa constance et de sa tranquillité accoutumée, il nous parlait de sa mort, comme il aurait parlé d'un déménagement, et du passage d'une maison à une autre. Il s'assit sur son lit, qui était fort étroit, en présence de sa femme, presque aussi âgée que lui; et d'un esprit libre, et d'un ton de voix ferme, il nous représenta les raisons qu'il avait de sortir sans répugnance de cette vie; après un assez long entretien plein de résignation et de piété, il ajouta, qu'il ne lui restait que ce seul regret en mourant, de n'avoir pu embrasser Commendon, depuis qu'il était élevé à cette dignité, qu'il lui avait tant souhaitée, et même prédite, comme une récompense due à sa vertu et à ses qualités extraordinaires. Après lui avoir souhaité encore une plus grande prospérité, il lui écrivit une lettre de sa main, par laquelle il lui donnait avis de sa mort prochaine, et l'exhortait de servir l'Eglise avec constance, et d'employer pour la république chrétienne, ces mêmes vertus qui l'avaient élevé dans le rang illustre où il se trouvait. Il lui recommandait d'aimer toujours la tempérance, qui était le principe de toutes les vertus, qui rendait l'esprit pur et sain, et qui conservait même la santé du corps, qui est un des grands biens de la vie.

Après qu'il eut achevé d'écrire sa lettre, et qu'il nous eût dit qu'il ne croyait pas vivre encore deux jours, nous nous retirâmes. Peu de temps après il sentit que ses forces diminuaient. Il fit appeler des Pères de la Compagnie de Jésus, et s'entretint avec eux des mystères de la religion, et de tout ce qui regardait son salut. Il reçut les sacrements avec beaucoup de piété, et prenant entre ses mains un crucifix qu'il contemplait fort attentivement, il témoigna qu'il mourait content, et qu'il avait devant ses yeux le sujet de sa confiance. Il s'étendit ensuite dans son lit fort modestement, et fermant les yeux comme s'il eût voulu dormir, il rendit par un doux soupir son âme à Dieu, trois heures après que nous l'eûmes quitté. Cette vie sobre et modérée qu'il avait menée durant si longtemps, lui conserva l'esprit libre, les sens entiers, et de la vigueur jusqu'à l'âge de quatre-ving-dix-huit ans. J'ai jugé qu'il ne serait pas hors de propos d'insérer ici ces particularités de la vie de ce sage vieillard, tant parce qu'il fut un des hommes illustres de son temps, que parce qu'il eut toujours beaucoup d'amitié pour Commendon.

CHAPITRE V.

Commendon entre dans les emplois. Sa conduite dans les commencements.

Commendon ayant considéré l'état et la forme du gouvernement de la cour de Rome, se détermina fort aisément à s'y établir, et n'écouta plus les conseils de ceux qui, pour le retenir à Venise, lui proposaient des partis considérables, et une charge dans le collége des secrétaires de la république. Ces charges ne se donnent qu'à des personnes de mérite, des plus anciennes familles du peuple, et elles font toute la fortune de ceux qui ne sont point nés sénateurs. Car les honneurs, les négociations, les administrations publiques, et le droit du suffrage n'appartiennent qu'aux sénateurs. Les autres n'ont que des emplois dépendants, et sont destinés à servir la république, sans pouvoir prétendre à la gouverner. Commendon avait l'esprit trop vaste et trop élevé, pour se borner à une charge de secrétaire. Il ne put se résoudre à passer ses jours dans une ville où il ne lui était pas permis comme aux autres, d'avoir part au gouvernement, ni d'arriver aux premières charges de l'Etat. On croit que ce fut la principale raison qui le porta à quitter son pays, et à laisser perdre son nom, et sa maison après lui, pour s'établir dans une ville, où les dignités peuvent être les récompenses des vertus, et où l'on peut aspirer à tous les honneurs, quand on a de l'esprit et du mérite. Comme il était dans ce dessein, un ecclésiastique de ses parents, qui était fort âgé, lui résigna deux bénéfices qu'il possédait aux environs de Padoue, qui valaient trois cents écus d'or de revenu. Il en avait bien recueilli autant du débri de son patrimoine, après en avoir tiré ce qu'il avait destiné pour le mariage de ses sœurs.

Ayant donc réglé ses affaires domestiques, il se retira à Rome l'an 1551, et reconnut d'abord la voie qu'il devait tenir pour sa fortune. La plupart de ceux qui se produisent dans la cour de Rome, et qui veulent entrer dans l'administration des affaires ecclésiastiques, à quoi les étrangers et les plus inconnus peuvent prétendre, ont accoutumé de s'attacher à des princes, ou à des cardinaux, afin de s'avancer plus aisément par la faveur et par le secours de leurs patrons. Commendon trouva que ceux qui s'attachaient aux grands se laissaient entraîner par une fortune étrangère, au lieu de laisser agir la leur. Aussi ne prit-il aucun de ces engagements. Il se conserva tout entier à lui-même et à l'Etat, et ne voulut servir que la république. Il persista dans ce sentiment jusqu'à la mort.

Nicolas Ponce, qui fut depuis duc de Venise, et qui était pour lors ambassadeur de cette république près du pape Jules troisième, le présenta à Sa Sainteté, et rendit des témoignages si avantageux de son mérite, que Jules le reçut chez lui, et le mit au nombre de ses camériers. Cette charge donnait en ce temps-là un rang fort honorable, et l'on n'y recevait que des jeunes gens choisis, qui pussent faire honneur à leur maître par leur naissance et par leur esprit. Commendon entra dans la maison du Pape, comme s'il eût été appelé aux premières charges de la cour.

L'état ecclésiastique est gouverné par un seul prince : mais parce que ce prince est élu par les suffrages de plusieurs, qu'il n'arrive ordinairement à cette dignité suprême, que dans un âge fort avancé, qu'il n'a nul droit pour le choix de son successeur, et que d'ailleurs chacun y peut espérer des honneurs, il se trouve dans cette monarchie plusieurs espèces de républiques. Enfin, quoique tout le pouvoir appartienne à un seul, chaque prince ne laisse pas d'y avoir sa petite cour et son autorité particulière; et la faveur même du peuple y peut être considérable. Ce fut pour cette raison que Commendon s'appliqua à se faire des amis. Comme il avait beaucoup de discernement, il choisit des personnes d'un esprit modéré et d'une vie réglée comme lui, sachant bien que l'amitié s'entretient par la ressemblance des mœurs et de l'esprit. Il prit donc grand soin de se mettre bien dans l'esprit de tous ceux qui excellaient alors dans les sciences et dans la connaissance des belles-lettres, et il mérita bientôt leur amitié et leur estime.

Il s'attacha particulièrement à Annibal Caro, à cause de son honnêteté, de son savoir et de sa politesse; et à Guillaume Sirlet, qui fut depuis cardinal. C'était un homme d'une grande probité et d'une mémoire si prodigieuse, qu'après avoir lu une infinité de livres sur toute sorte de sciences, et parcouru tous les écrits des Grecs et des Latins, des anciens et des modernes, avec un travail infatigable, il redisait non-seulement leurs sentiments, mais encore leurs propres termes. On le consultait aussi sur les choses les plus obscures, et on le regardait comme une bibliothèque vivante. Et si la nature lui eût donné un tour d'esprit et un génie propre aux affaires, avec cette profonde érudition et ce grand amas de connaissances, il aurait été sans doute le plus admirable homme de son siècle. Commendon fut encore fort familier avec Octave Pantagare, Jacques Marmitta, Basile Zanchi, Paul Manuce et Jules Pogian, qui passaient pour les maîtres de l'éloquence romaine : et quoiqu'ils fussent tous déjà fort avancés en âge, ils admirèrent la gravité, la modestie, le jugement et la pénétration d'esprit de ce jeune homme dans les matières même de doctrine. Il eut encore de grandes liaisons avec diverses sociétés de gens d'église, surtout avec les Pères Jésuites, qui pour lors, comme c'est l'ordinaire des ordres religieux d'avoir beaucoup de ferveur dans les commencements, avaient plus de réputation de sainteté, et plus de crédit que tous ceux qui faisaient profession des sciences ecclésiastiques, et d'une discipline régulière. Il se fit aimer de tous les gens de bien, et il crut qu'il était de son honneur d'être estimé de tous ceux qui avaient quelque réputation dans la ville. Bien qu'il sût faire les différences, qu'il eût égard à la qualité plutôt qu'au nombre de ses amis, et qu'il préférât les hommes pieux et savants à tous les autres, néanmoins il tâchait par ses soins et par ses services, d'obliger autant de personnes qu'il pouvait. Il eut beaucoup de respect et de vénération pour quelques cardinaux, qui étaient renommés pour leur piété et pour leur sagesse, entre lesquels furent Jean-Pierre Carafe, qui était doyen du sacré collége, Marcel Cervin et Reginald Polus Anglois. Les deux premiers furent depuis élus papes, l'autre sur le point de succéder à Paul III. Jacques du Puy, Rodolphe Pio, Jean Salviati, Frédéric Cesis, que leur âge et leur savoir rendaient vénérables, eurent beaucoup de considération pour lui, et le servirent dans les occasions.

Il ne voulut avoir aucune habitude avec le cardinal Innocent Monti, qui jouissait de toute la faveur sous le pape Jules. C'était un jeune homme d'une naissance basse, et même incertaine, qui n'avait pas une qualité qui le pût faire considérer. Jules le fit adopter par son père, qui n'avait point d'enfants, l'éleva à la dignité de cardinal; et par une facilité déraisonnable et criminelle, lui abandonna l'autorité souveraine, et le rendit l'arbitre de toutes les affaires de l'Eglise. Comme il disposait de toutes les grâces, chacun briguait son amitié, et lui rendait tous les respects et tous les services imaginables. Commendon, qui reconnut que sa vie était aussi impure que sa naissance, et que ses actions ne répondaient, ni à sa nouvelle fortune, ni à son caractère, n'eut aucun commerce avec lui, et s'abstint même de le voir en particulier. Il eut cette délicatesse d'honneur, sachant bien qu'on juge ordinairement de l'esprit des hommes par l'esprit et par les mœurs de ceux qu'ils aiment et qu'ils fréquentent; et il aima mieux se faire honneur de la familiarité qu'il eut avec des personnes sages, que de satisfaire son ambition par la faveur d'un jeune homme inconsidéré, qui ne songeait qu'à ses plaisirs.

CHAPITRE VI.

Les emplois et les honneurs de Commendon.

Quelque temps après, il fut employé dans les affaires publiques, et comme entraîné par l'impétuosité de sa fortune. Il passa sans s'arrêter par tous les degrés d'honneur; et ce qui est merveilleux, et que des gens consommés dans les affaires et dans l'usage du monde remarquaient comme une chose singulière, il ne s'empressa jamais, il ne fut poussé par aucune puissance; il ne demanda

jamais, et il refusa souvent : tous les honneurs lui furent offerts de bonne grâce, et toutes les suites de sa fortune lui arrivèrent d'une manière naturelle.

Il fut fait cardinal quatorze ans après qu'il fut arrivé à Rome. Pendant tout ce temps-là, il fut continuellement occupé à des négociations publiques. L'année même qu'il vint à Rome (c'était l'an 1551), il fut envoyé à Urbin; l'année d'après, en Flandre, et de là en Angleterre. A peine était-il de retour, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il passa en ces occupations, les cinq dernières années du pontificat de Jules III..L'an 1555, il fut appelé par le pape Paul IV pour être un de ses secrétaires, et fut sacré évêque la même année. Il avait été nommé pour être préteur de la ville; mais il fut envoyé ambassadeur en Allemagne; et pour me servir du terme nouveau, qui est déjà fort en usage à Rome, il alla, en qualité de nonce de Sa Sainteté, vers l'empereur Charles V; mais les affaires étant troublées, et la guerre ayant été déclarée entre eux, il n'acheva pas son voyage.

A peine fut-il arrivé à la cour de Rome, que le Pape l'envoya à tous les princes d'Italie, pour les exciter à prendre les armes et à se signaler avec lui. Il eut ordre de passer à Venise, pour engager le sénat à entrer dans cette ligue. Ces affaires l'occupèrent près de quatre ans, jusque vers la mort de Paul IV.

Pie IV l'envoya nonce près de l'empereur Ferdinand, dès la première année de son pontificat. Il eut ordre d'aller aussi chez tous les princes d'Allemagne; il y fut un an et demi. A son retour, il fut envoyé au même empereur Ferdinand, par les cardinaux qui présidaient au concile de Trente. Il fit ce voyage fort promptement, et fut ensuite obligé de partir pour se rendre en Pologne, et y résider, en qualité de nonce apostolique, près du roi Sigismond-Auguste. C'est là qu'il fut fait cardinal par le pape Pie IV, la cinquième année de son pontificat, un peu avant sa mort.

L'année 1566, il alla en qualité de légat à Augsbourg, où l'empereur Ferdinand avait assemblé la diète de l'empire. Deux ans après il y retourna, pour le dissuader du dessein qu'il avait d'accorder la liberté de conscience et l'exercice de l'hérésie de Luther aux peuples d'Autriche. Il fut encore envoyé, deux ans après, en qualité de légat, à l'empereur et au roi de Pologne, pour les exhorter à faire une ligue contre le Turc.

Pendant tout ce temps, quoiqu'il eût parcouru avec de grandes fatigues presque toutes les provinces de l'Europe, il ne fut jamais malade. Les travaux et les peines du voyage furent des plaisirs pour lui, et ni la chaleur, ni les pluies, ni le froid insupportable des pays septentrionaux ne l'incommodèrent jamais. Après avoir donné une légère connaissance des affaires qu'il a ménagées, nous allons raconter par ordre le succès de ses négociations.

CHAPITRE VII.

On prédit à Commendon ce qu'il doit être un jour.

Commendon fut si estimé et donna de si belles espérances dès sa première jeunesse, que tout le monde fut persuadé qu'il parviendrait un jour aux premières dignités de l'Eglise. Lorsqu'il parut à Rome, on eut la même opinion de lui. Etant fort jeune, j'ai souvent ouï dire à Annibal Caro, homme très-sage, qui avait fait de longues réflexions sur les choses humaines, et qui savait fort bien la cour de Rome, qu'il avait prédit à Nicolas Ardhinghel et à Marcel Cervin, ses amis, qu'ils seraient un jour cardinaux. Il reconnut leur esprit dès qu'ils furent arrivés à la cour, et l'expérience fit voir qu'il ne s'était trompé ni en l'un ni en l'autre; car ils furent tous deux fort employés, et ils s'acquittèrent de leurs emplois avec tant de fidélité et de sagesse, qu'ils méritèrent d'être élevés à ce rang par le pape Paul III. Ardhinghel était déjà mort. Marcel était porté par les vœux et par la voix des peuples au souverain degré d'honneur, où il fut élevé quelques mois après, à la place du pape Jules. Commendon était le troisième que Caro croyait être né pour les grandes affaires, et à qui il avait prédit la même dignité. Connaissant ainsi son mérite, il voulut être de ses intimes amis. Il lui donna un de ses neveux pour être l'intendant de sa maison, et lui recommanda toujours ses intérêts et ceux de ses proches avec beaucoup de confiance. Il eut une joie très-sensible de voir que ses prédictions étaient accomplies; mais il ne jouit pas longtemps de cette joie : car il mourut peu de jours après que Commendon fut arrivé à Rome, ensuite de sa promotion au cardinalat.

Le cardinal Jean-Pierre Carafe, qui fut, depuis, appelé Paul IV, était un personnage fort grave et fort prudent; il se plaisait extrêmement à la conversation de ce jeune homme, et il disait souvent qu'il méritait les premières dignités, et qu'il les obtiendrait bientôt. Il l'exhortait à continuer comme il avait commencé, et lui promettait des récompenses dignes de sa vertu. Ayant depuis été créé pape, il le fit évêque, et protesta que ce n'était là que de faibles commencements, qui devaient être suivis d'une meilleure fortune.

Il était aisé de tirer ces conjectures de son esprit et de ses mœurs. En voici qu'on tirait des astres. Dès qu'il fut né, les astrologues répondirent à son père qu'il serait un grand personnage, et qu'il parviendrait un jour à une dignité suprême. Plusieurs lui prédirent les mêmes choses à Rome, soit qu'ils en eussent la même connaissance, soit qu'ils voulussent flatter l'opinion et les espérances qu'on avait conçues de lui. Ils s'accordaient tous sur le jugement qu'ils faisaient de ses vertus et sur les apparences de quelque grande élévation.

Lorsqu'il fut envoyé par le pape au roi de Portugal, parmi ceux qui lui rendaient plus

d'honneur, et qui le visitaient plus souvent, il se trouva un Espagnol fort savant dans les lettres grecques et latines, et le plus habile astrologue de son siècle, nommé Maldonat, qui avait été chassé de son pays depuis quelque temps. Celui-ci s'attacha particulièrement à lui, et lui faisant dans des conversations familières plusieurs questions éloignées, comme s'il n'eût eu aucun dessein, il tira de lui non-seulement le jour, mais l'heure même de sa naissance. Alors il observa la situation du ciel et des étoiles, leurs aspects et leurs mouvements; et il lui apporta le lendemain un petit papier, où étaient marqués les astres qui avaient présidé à sa naissance, avec leurs regards différents, avec une lettre fort courte, dans laquelle il assurait Commendon, que par les règles de son art il avait souvent connu l'avenir; mais que les astres n'avaient jamais été mieux disposés que pour lui, et qu'il n'avait jamais trouvé d'horoscope plus heureuse que la sienne; qu'il continuât de suivre la voie que la providence de Dieu lui avait tracée; qu'en quelque république qu'il voulût s'établir, il pouvait se promettre d'y commander. Il ajoutait que, pour lui, il était sur le déclin de son âge, et qu'il n'osait espérer de vivre si longtemps; mais qu'il laisserait en mourant à son fils des lettres signées de sa main et fermées de son cachet, avec ordre de les lui rendre un jour quand ses prédictions seraient accomplies; qu'il le conjurait de se souvenir du père en ce temps-là, et d'avoir quelque bonté pour le fils. Il osa même lui marquer le temps de son élévation, qui fut la soixante-unième année de son âge, quoiqu'il ne fût encore que dans sa trentième. Ce fut précisément l'année que le pape Grégoire XIII mourut. En effet, tous les gens de bien et les cardinaux même avaient destiné Commendon pour son successeur, si une maladie violente ne l'eût emporté peu de jours auparavant, comme nous le dirons dans la suite dans cette histoire.

Il était certain que Maldonat avait prédit beaucoup de choses qui étaient arrivées. Il s'était réfugié en Portugal, parce que, dans le temps que les villes d'Espagne se révoltèrent contre Charles V, il avait tâché d'émouvoir les peuples et s'était engagé dans ce parti avec plus de chaleur que tous les autres. Quoiqu'il eût assuré, quelque temps auparavant, ceux qui l'avaient consulté, du mauvais succès de cette révolte et du malheur qui lui devait arriver, il voulut pourtant témoigner son zèle et sa fidélité pour sa patrie contre ses propres intérêts; et il aima mieux perdre les espérances de sa fortune que d'abandonner ses concitoyens en cette occasion. Dès qu'il fut arrivé en Portugal, il conseilla au roi Jean de marier promptement son fils Emmanuel, qui, selon toutes les règles de l'astrologie, ne devait pas vivre longtemps. Le roi suivit ce conseil, et le prince mourut dans sa vingtième année.

Commendon aurait pu, sur ces conjectures, concevoir de belles espérances et exciter son ambition à de grandes choses; mais il se moquait de la vanité de ces tireurs d'horoscopes, qui tournent toujours à leur sens le ciel et les astres, selon qu'ils ont envie de flatter ou de médire. Il savait que les jugements des hommes sont incertains et trompeurs; que le destin ne peut rien sur nos volontés; qu'il y a une Providence qui conduit et qui gouverne toutes choses; et que les malheurs, ou les prospérités que nous voyons dans le monde, arrivent par l'ordre et par la puissance de Dieu, et non par aucune fatale nécessité de la nature.

CHAPITRE VIII.

Par quelle voie Commendon s'insinua dans les bonnes grâces du pape Jules

Le pape Jules faisait bâtir avec beaucoup de soin et de dépense, hors de la porte Flaminienne, une belle maison de plaisance. Il y avait fait conduire par de longs canaux les eaux très-pures d'une source ancienne. Une nymphe de marbre, d'un ouvrage antique, qui était comme assoupie et penchée sur une urne, les recueillait et les distribuait dans les jardins. Jules voulut qu'on fît diverses petites poésies à l'honneur de cette statue, pour être gravées selon la disposition et les espaces des marbres. Tous les beaux esprits, non-seulement de Rome, mais encore de toute l'Italie, s'exercèrent sur ce sujet. Commendon avait eu dès son enfance une extrême passion pour les vers. Il est vrai qu'elle était un peu diminuée : mais se sentant animé par le désir de plaire à son maître, et par cette louable émulation qui excitait tous les savants d'Italie, il composa quelques épigrammes qui convenaient fort au sujet et qui remplissaient très-à-propos les espaces vides des marbres. Le Pape les ayant lues, comme il avait le goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, il ne les approuva pas seulement, mais il commanda qu'on les fît graver, et les préféra à toutes les autres.

Il fit appeler Commendon, et, après avoir reconnu l'esprit et la sagesse de ce jeune homme, par diverses questions qu'il lui avait faites, il le renvoya; et, se tournant vers ceux qui étaient présents : *Ce jeune homme*, leur dit-il, *a trop de mérite pour demeurer plus longtemps inutile, et je remarque en lui de trop grandes qualités pour ne l'employer qu'à faire des vers.*

Depuis ce temps-là Commendon renonça entièrement à la poésie : et soit qu'il fût satisfait de la gloire qu'il s'était acquise, et qu'il crût qu'il y avait des études propres à la jeunesse, qui ne convenaient pas à des âges plus avancés; soit qu'il voulût se donner des occupations plus sérieuses et s'appliquer entièrement à la théologie, il ne fit plus du tout des vers, et il se contenta de lire avec plaisir ceux des autres et d'en juger avec beaucoup de délicatesse. Il eut même tant de honte de ceux qu'il avait autrefois composés, qu'il en retira des mains de ses amis, de quoi en faire plusieurs vo-

Lames, qu'il jeta au feu, avec quelques tragédies et quelques comédies de sa façon, les brûlant avec plus de plaisir qu'il n'en avait eu autrefois à les écrire.

Lorsque le pape l'interrogea sur ses études, il apprit qu'il avait employé trois ans entiers à l'étude du droit civil. Il le loua fort de s'être attaché à cette science; mais le blâma d'avoir négligé de prendre des licences et de se mettre au rang des jurisconsultes. Commendon obtint congé de Sa Sainteté pour un mois, s'en alla promptement à Padoue, et se présenta, pour rendre compte de ses études, au lieu même où il avait étudié. Il fut présenté par le docteur Jérôme Torniel, qui avait été son professeur. On le loua publiquement, et ayant été reçu avec approbation de toute l'université, au nombre des jurisconsultes, il partit en diligence, et arriva à Rome le même jour qu'il avait promis de s'y rendre.

CHAPITRE IX.

Le pape envoie Commendon au duc d'Urbin.

Le pape lui sut bon gré de sa diligence et de son exactitude; et croyant qu'il pouvait avec bienséance lui confier toute sorte d'emplois, il l'envoya à Urbin pour une négociation importante.

Pendant les guerres de l'empereur et du roi de France en Italie, la ville de Sienne, qui est une des principales de l'Etrurie, ne pouvant plus souffrir l'orgueil, ni la sévérité importune de Diégo de Mendoze qui en était gouverneur pour l'empereur, avait chassé les Espagnols et reçu garnison française. Il se faisait de grands préparatifs de guerre de part et d'autre. Les uns voulaient faire tous leurs efforts pour la reprendre, les autres étaient résolus de la conserver. Guidubald, duc d'Urbin, à cause du voisinage de ses terres, pouvait être d'un grand secours à l'un ou à l'autre parti. Aussi chacun tâcha à l'engager dans ses intérêts et lui fit des propositions très-avantageuses. Comme on savait que le pape avait beaucoup de pouvoir sur son esprit, on le sollicita puissamment de se déclarer. Mais comme sa Sainteté craignait que ce prince ne se laissât toucher des avantages qu'on lui proposait et qu'on ne lui imputât la résolution qu'il aurait prise, elle voulut le détourner de tous les engagements qu'il pouvait prendre et l'attacher aux seuls intérêts du Saint-Siége. Pour cet effet elle lui envoya Commendon, avec ordre de faire grande diligence, pour arriver avant un agent que les ambassadeurs de l'Empereur avaient dépêché, avec pouvoir de traiter avec le duc.

Commendon partit donc en diligence, et se rendit en très-peu de temps à Urbin. Il trouva le duc Guidubald disposé à recevoir les offres que l'empereur lui avait fait faire et à conclure avec lui son traité. Il lui fit connaître les intentions de Sa Sainteté, et lui fit si bien comprendre qu'il devait se ménager entre ces deux grandes puissances, et qu'il n'était pas sûr pour lui de se mêler dans leurs différends, que touché de l'autorité du Pape, et des discours de Commendon, il s'engagea à ne prendre aucune liaison qu'avec le Saint-Siége. On fit un traité, on convint avec lui des pensions; on lui donna le gouvernement de Rome. Les envoyés du roi de France et de l'empereur arrivèrent peu de temps après : ils furent reçus avec beaucoup d'honneur et de civilité, mais ils s'en retournèrent sans avoir avancé leurs affaires.

Jules souhaitait que son neveu Fabrice Monti épousât la sœur de ce prince, héritière des ducs de Camerino du côté de sa mère. Il avait donné ordre à Commendon d'en faire la proposition au duc comme de lui-même, après avoir sondé ses sentiments avec adresse, et de lui en parler comme d'une pensée qu'il avait eue et non comme d'un ordre qu'il eût reçu, parce qu'il jugeait que c'était au duc à le rechercher. Commendon trouva l'occasion d'entretenir Guidubald en particulier; et après plusieurs détours, il fit tomber le discours sur ce sujet. Il lui représenta les avantages qui pouvaient suivre cette alliance, et il s'offrit de le servir en cette affaire, avec beaucoup de soin et de fidélité. Le duc écouta volontiers cette proposition, et pria Commendon d'en parler de sa part à Sa Sainteté.

Après avoir ainsi achevé sa négociation, il partit la même nuit, ayant fait tenir des relais sur les chemins; et il fut de retour à Rome, presque avant que le Pape eût su qu'il était arrivé à Urbin.

CHAPITRE X.

Commendon va en Flandre avec le légat.

La guerre étant allumée, comme nous avons déjà dit, entre l'empereur Charles V et Henri II, roi de France, Jules crut qu'il était de son devoir d'accommoder leurs différends et de réconcilier deux grands princes qui, pour des jalousies ou pour des intérêts d'Etat, troublaient le repos de la chrétienté. Il choisit pour cela Jérôme Dandino qu'il avait fait cardinal depuis peu et qui était en grande faveur auprès de lui, et il l'envoya en qualité de légat vers l'empereur. Ce cardinal, qui avait connu l'esprit de Commendon en quelques conversations qu'ils avaient eues ensemble, obtint de Sa Sainteté la permission de le mener avec lui dans sa légation. Ce jeune homme par sa gravité, par sa modestie et par sa manière obligeante d'agir, se rendit d'abord agréable à toute la suite du légat et au légat même qui le consultait, et qui lui confiait tout le secret des affaires.

Peu de temps après qu'ils furent arrivés à la cour de l'empereur, on apprit la mort d'Édouard, roi d'Angleterre. Commendon fut envoyé par le légat, dans ce royaume. Mais avant que de parler du succès de son voyage, il est à propos de reprendre la chose de plus haut.

Henri VIII avait épousé Catherine, fille de Ferdinand, roi d'Espagne, tante de l'empereur Charles V, et après avoir vécu vingt-huit ans

avec elle en assez bonne intelligence, et en avoir eu des enfants, soit que l'âge eût rendu cette princesse moins agréable, soit qu'il se fût lassé de l'aimer, et qu'il se fût engagé à quelques amours étrangères, il poursuivit avec une ardeur incroyable, sa séparation d'avec elle, sous prétexte que Catherine avait épousé en premières noces son frère Artus, et que le pape Jules second avait accordé trop facilement la dispense de son mariage, aux pressantes sollicitations du roi son père, et du roi son beau-père. Artus était mort à l'âge de quatorze ans, sans avoir consommé le mariage. Mais Henri voulait couvrir l'emportement et l'injustice de sa passion, sous quelque apparence de raison. Comme il vit que la cour de Rome refusait d'autoriser son divorce, il se laissa emporter au déréglement de son esprit; il méprisa l'autorité du Souverain Pontife, il perdit tout sentiment d'honneur et de religion; il se moqua de tous les droits humains et divins, il répudia la reine, il épousa de son autorité privée Anne de Bouleyn, dont il était éperdûment amoureux; et contre la fidélité et le respect qu'il devait au Saint-Siége, il se sépara, lui et ses Etats, du corps de l'Eglise catholique, et prit le titre de chef de l'Eglise de son royaume.

Cette digue étant rompue, un torrent de fausses opinions inonda bientôt toute l'Angleterre : et quelque soin qu'il prît d'interdire ces nouveautés, et d'en faire punir rigoureusement les auteurs, il ne pût empêcher ces hérésies naissantes, qui furent autant de principes de division dans l'Etat. Il mourut, et laissa pour son successeur Edouard, qui était fils de sa troisième femme. Ce jeune prince avait les inclinations assez bonnes; mais il avait été si perverti dès son enfance par ceux qui devaient avoir soin de son éducation, qu'il fit consister toute sa religion à ruiner la religion même. Il ne régna pas longtemps; et soit qu'il fût emporté par la violence de la maladie, ou par l'infidélité de ceux qui le servaient, il mourut à l'âge de dix-sept ans : et sans avoir égard aux droits de Marie sa sœur, il laissa le royaume à Jeanne de Suffolk, sa cousine.

Dudley duc de Northumberland, qui s'était acquis une autorité souveraine pendant le règne d'Edouard, avait obtenu cette fille en mariage pour son fils, et l'avait regardée comme un moyen de faire passer la royauté dans sa famille. Mais Marie, après la mort du roi son frère, ne perdit point de temps : elle se mit en état de soutenir ses droits; et par la faveur des peuples, elle se rendit en peu de jours maîtresse de tout son royaume, et, ce qui lui était presque aussi considérable, maîtresse de ses ennemis : car le duc de Northumberland, la princesse Jeanne, et son mari Guilford, lui furent mis entre les mains. Le duc, après avoir fait publier la mort d'Edouard, qu'il avait celée pendant trois jours, pour avoir le temps de disposer tous ses desseins, fit ouvrir le testament en présence des principaux seigneurs du royaume : il fit déclarer Jeanne, reine d'Angleterre, la conduisit dans la tour de Londres, selon la coutume de la nation, et la mit en possession du royaume. Ayant appris ensuite que Marie était en campagne, il tira des sommes considérables de l'épargne; et croyant s'être assuré de la fidélité des troupes par les grandes largesses qu'il venait de leur faire, il marcha en diligence contre Marie, à dessein de l'opprimer, avant qu'elle fût en état de se défendre. Mais ses soldats se révoltèrent contre lui, et le livrèrent eux-mêmes à la reine, comme un gage de l'affection et du zèle qu'ils avaient pour son service.

Cette princesse se trouva dans des états bien différents. Elle naquit du mariage légitime, mais malheureux, de Henri VIII et de Catherine. Elle eût un frère qui mourut dans les premières années de son enfance. Toute la cour la regarda depuis comme l'unique héritière du royaume. Elle était les délices de ses parents, qui la faisaient élever en reine; et les plus grands princes de l'Europe la firent demander en mariage. Après que la reine sa mère eût été répudiée, et que le roi fut tombé dans ses derniers déréglements, elle se vit privée de tous les droits de succession par les arrêts du parlement, et par l'autorité du roi même; et fut réduite à servir comme une esclave, les courtisanes de son père. Elle ne fut pas plus heureuse sous le règne d'Edouard. Elle fut abandonnée de tout le monde, reléguée dans une retraite éloignée de la cour; et ce fut par une Providence particulière du ciel, plutôt que par ses soins, et par ses gardes, qu'elle se sauva des piéges que lui tendit plusieurs fois le duc de Northumberland, qui la voulait perdre.

Elle mena une vie irréprochable, et fut toujours fortement attachée à la religion catholique. Dès qu'elle se vit sur le trône, elle s'appliqua à faire casser tous les édits que son père et son frère avaient faits contre les droits de l'Eglise, et à rétablir le culte ancien. Et comme l'empereur Charles V lui eût écrit un jour de modérer un peu son zèle, d'attendre des conjonctures favorables, et de ne se déclarer que bien à propos : elle lui répondit avec une constance admirable, que lorsque le monde l'avait abandonnée, elle avait mis toute sa confiance en Dieu; qu'elle n'avait reçu du secours que de lui, que c'était lui qui venait de la couronner, et de la mettre sur le trône; qu'elle était résolue de témoigner ouvertement, et sans différer, sa reconnaissance à celui à qui elle devait la vie, et la royauté. En effet, bien qu'elle eût à craindre certains esprits séditieux, qui s'étaient accoutumés à l'impunité et à la révolte, et qui, vivant depuis longtemps sans religion, avaient de la peine à se soumettre au joug salutaire et doux de la discipline chrétienne, elle n'abandonna point son dessein. Elle fit punir les auteurs de l'impiété; et réduisant doucement les peuples à la sainteté et à la pureté de la foi, elle apaisa les troubles de l'Etat, et rétablit la religion

avec beaucoup de zèle, et beaucoup de gloire.

CHAPITRE XI.

Commendon passe en Angleterre. Ce qu'il y fit.

Pour reprendre la suite du temps, et de l'histoire que nous avions quittée : après la mort d'Edouard, un bruit confus se répandit d'abord, que le duc de Northumberland avait pris les armes, et que les peuples étaient disposés à reconnaître Marie pour leur reine. La guerre qui était allumée entre les Français et les Impériaux empêchait qu'on ne reçût des nouvelles certaines d'Angleterre. Toute la côte était soigneusement gardée; tous les ports étaient fermés; et dans ce temps de soupçon et de défiance, il n'était pas permis de passer dans cette île, ni d'en revenir sans la permission des gouverneurs. On apprit enfin que le duc avait été abandonné de ses propres troupes, et que les affaires de Marie étaient en très-bon état.

Le cardinal Dandino, qui savait l'importance qu'il y avait d'assister cette princesse, et de réduire sous l'autorité du Saint-Siége un royaume que la fureur et la passion d'un prince en avait séparé, faisait tous ses efforts pour être informé de ce qui se passait. Mais voyant que les nouvelles étaient favorables, mais peu certaines, il résolut d'y envoyer quelque personne adroite et intelligente, qui sût reconnaître l'état des choses, et lui en rendre un compte exact. Cependant, le Pape, qui avait appris la mort d'Edouard, avait dessein d'envoyer en Angleterre le cardinal Polus, et lui en avait déjà écrit. Ce cardinal, qui était pour lors aux environs du lac de Garde, où il était allé chercher la pureté de l'air qui lui était nécessaire pour sa santé, ayant jugé à propos de ne rien précipiter, et d'attendre des nouvelles plus assurées; le Pape dépêcha un courrier au légat Dandino, pour l'en avertir, et pour lui ordonner de faire passer promptement quelqu'un en Angleterre.

Le légat qui avait connu que Commendon avait de l'esprit et de la résolution, et qu'il ne cherchait que les occasions de servir, lui proposa son dessein, et l'exhorta d'entreprendre une action digne de sa capacité et de son adresse. Quelque difficulté qu'il y eût à passer dans cette île, quelque danger qu'il y eût à y demeurer, Commendon accepta sans hésiter l'emploi qu'on lui présentait. Le légat, ayant loué son zèle et sa résolution, lui donna une instruction générale, et ne lui ordonna rien de particulier, sinon qu'il reconnût exactement l'état des affaires, les ouvertures, les moyens, et les espérances qu'il y aurait de recouvrer ce royaume. S'il avait occasion de traiter avec la reine, qu'il l'exhortât à rétablir la religion et le culte ancien, et qu'il l'assurât de toute sorte d'assistance du côté de Rome. Pour le reste, il laissa tout à ses soins et à sa prudence.

Pour passer en sûreté parmi des peuples ennemis de l'Eglise romaine, qui profitaient des troubles présents, et qui craignaient tout pour l'avenir, il partit secrètement de Bruxelles, et se rendit le même jour à Gravelines, où l'on trouvait beaucoup de commodités pour passer en Angleterre. Là il prit deux valets qui savaient fort bien la langue française, l'un desquels savait encore l'anglaise. Afin qu'ils ne pussent soupçonner qui il était, il leur fit entendre adroitement qu'il avait eu un oncle en Angleterre, qui s'était attaché au commerce, et qui lui avait laissé en mourant une succession fort embrouillée. Après quoi il s'embarqua, et passa le trajet par un temps très-dangereux. Il se rendit à Londres, ayant appris par les chemins que la reine y avait été reçue. Il trouva que tout était en désordre; que les hérétiques, encore fiers du crédit qu'ils avaient eu auparavant, s'opposaient au rétablissement de la religion catholique; et que Marie était reine, mais qu'elle n'était pas maîtresse de son royaume. Il assistait un jour à un sermon, dans une église de la ville, où le prédicateur s'étant laissé emporter à son zèle, et ayant eu le courage de déclamer contre les nouvelles doctrines, le peuple qui n'était pas accoutumé à cette liberté évangélique, s'émut de colère et d'indignation. Les hérétiques, qui sont ordinairement fort emportés, l'interrompirent d'abord; et parce qu'il reprenait le même discours, un soldat se levant du milieu de l'assemblée, avec un poignard à la main, le jeta contre le prédicateur. Cette action hardie fit connaître à Commendon la fureur de ce peuple, et le danger où il était, si l'on venait à soupçonner qui l'avait envoyé, et quel sujet il avait eu d'entreprendre ce voyage.

La crainte, ni la difficulté ne l'empêchèrent pas de continuer son dessein. Il se préparait même à s'en aller trouver la reine, lorsqu'il rencontra un gentilhomme anglais, nommé Jean Ly, qu'il avait connu familièrement, et à qui il avait même rendu d'assez grands services à Rome, où il s'était réfugié du temps d'Edouard pour le sujet de la religion. Cet honnête homme, après les civilités ordinaires, s'informa du sujet de son voyage, dans un temps de trouble et de division. Commendon se servit d'abord du prétexte de ses affaires, et de la succession dispersée de son parent. Mais ayant reconnu depuis, qu'il était du conseil et de la confidence de la reine, et ayant appris de lui les particularités les plus secrètes de l'Etat, il crut qu'il pouvait confier son secret à un homme, qui lui témoignait de l'amitié et de la confiance, et qui était d'une fidélité éprouvée dans la religion. Il lui découvrit donc le véritable sujet de son voyage, et le pria de le présenter à la reine. Ce ne fut pas sans difficulté. On faisait garde partout; toutes les entrées du palais étaient fermées. On empêchait que la reine ne parlât à des étrangers. L'empereur et le pape étaient également suspects aux Anglais, qui haïssaient l'un, parce qu'il traitait du mariage de son fils avec la reine; et craignaient l'autre, comme le vengeur de la religion

violée, et des biens usurpés sur l'Eglise.

Commendon exhorta la reine à remettre la foi, et les cérémonies dans leur ancienne pureté ; à réconcilier son royaume avec l'Eglise catholique, et à témoigner sa reconnaissance à Dieu qui l'avait mise sur le trône, et qui l'avait rendue victorieuse de ses ennemis, sans qu'il en eût coûté du sang à ses peuples. Il lui offrit ensuite toute sorte d'assistance de la part du pape. La reine l'écouta avec beaucoup de joie; elle lui communiqua toutes ses bonnes intentions ; l'assura de son zèle et de son attachement pour l'Eglise catholique, et pour le Saint-Siége ; le consulta sur les moyens d'exécuter ses grands desseins, et le pria de revenir encore une fois. Elle eut même la bonté de le prier de se tenir sur ses gardes, et d'avoir soin qu'on ne pût soupçonner le sujet de son voyage, lui faisant entendre que dans l'état des troubles présents, elle-même ne pouvait lui répondre de sa sûreté. Cependant, elle s'appliqua à arrêter les désordres: elle congédia une multitude de gens armés, qui avaient voulu la conduire, et la mettre eux-mêmes sur le trône, et déchargea la ville de cette populace errante et déréglée, qu'on avait peine à réprimer. Elle traitait secrètement avec l'empereur, qui lui offrait son fils en mariage, espérant que l'alliance d'un prince voisin et puissant, affermirait son autorité. Cependant elle faisait faire le procès au duc de Northumberland ; de jour en jour elle devenait plus absolue.

Après qu'elle eut conclu une ligue avec l'empereur, et son mariage avec Philippe son fils, elle fit venir Commendon, à qui elle avait déjà donné plusieurs audiences secrètes. Elle lui découvrit ses desseins, et lui donna des lettres écrites de sa main pour le pape Jules, par lesquelles elle s'engageait à remettre son royaume sous l'obéissance du Saint-Siége ; et elle ajoutait qu'elle avait instruit Commendon de tout le reste, et que Sa Sainteté pourrait apprendre de lui l'état des affaires. Cette instruction était : *Qu'elle allait faire assembler le parlement ; qu'elle ferait casser tous les édits du roi son père et du roi son frère, sur le sujet des religions ; qu'elle enverrait promptement des ambassadeurs à Rome pour renouveler en son nom, et au nom de tous ses sujets, le serment de fidélité et d'obéissance au Saint-Siége ; qu'elle demandait, cependant, que le pape Jules fît publier une absolution générale, pour ceux qui avaient abandonné la piété de leurs ancêtres, et qui s'étaient séparés de l'Eglise romaine, pour obéir à des princes, qui s'étaient attribué un droit qui n'appartenait qu'à Dieu seul ; qu'il envoyât le cardinal Polus en Angleterre, avec plein pouvoir de régler toutes choses, et de réduire la religion aux formes de la discipline ancienne.*

Commendon se préparait à partir sur-le-champ avec cette instruction ; mais la reine l'obligea de demeurer encore deux jours à Londres, afin qu'il fût témoin lui-même du supplice du duc de Northumberland, qui fut condamné par ses juges comme criminel de lèse-majesté. Il abjura son hérésie, qu'il avouait avoir embrassée non par aucun aveuglement d'esprit, mais par un désir violent de régner, et après avoir reçu les sacrements, selon la forme des catholiques, et obtenu de la bonté de la reine le pardon pour ses enfants, et pour sa belle-fille, il fut conduit dans une place publique, où il eût la tête tranchée sur un échafaud.

CHAPITRE XII.

Commendon retourne à Rome. Il rend compte au pape, et aux cardinaux, des affaires d'Angleterre.

Après l'exécution du duc de Northumberland, la reine fit partir Commendon, avec ordre de rendre un compte exact au pape de toutes les affaires, et de ne les communiquer qu'à Sa Sainteté, et au cardinal Polus. Il se rendit en diligence à Bruxelles, et fut envoyé à Rome par le légat. Il prit la poste, et courant nuit et jour sans relâche, avec une vitesse incroyable, il arriva en neuf jours à Rome, quoiqu'il se fût détourné du chemin, pour aller trouver le cardinal Polus, et lui communiquer les ordres qu'il avait reçus de la reine, et pour le prier de la part du légat Dandino, de différer son voyage en Angleterre, jusqu'à ce que les choses y fussent dans un état plus tranquille.

L'empereur souhaitait avec passion que ce voyage fût différé. Il espérait que par le mariage de son fils avec la reine, il augmenterait sa puissance, et joindrait les Etats d'Angleterre aux siens. Mais il savait que les Anglais étaient contraires à ses prétentions, et il éloignait avec grand soin tout ce qui pouvait traverser ses desseins. Il était bien informé qu'il y avait des gens dans Londres qui voulaient que la reine épousât le cardinal Polus. On disait que la reine même n'avait pas fort rejeté cette proposition, et qu'elle avait demandé à Commendon, si le Pape pouvait dispenser un cardinal diacre pour le mariage, ce qui est arrivé souvent dans l'Eglise : mais que depuis, craignant les forces du roi de France, qui avait assisté sous main ses ennemis, et se défiant des Anglais, elle avait penché du côté du fils de l'empereur. Depuis ce temps, l'empereur ne voulut point que Polus passât en Angleterre, que le mariage de son fils ne fût conclu. Ce n'est pas qu'il se défiât de ce cardinal : mais il craignait que les hérétiques épouvantés à son arrivée, et résolus de troubler encore l'Etat, ne prissent des mesures avec la France, et qu'avec les secours qu'ils en recevraient, ils ne s'opposassent à ses desseins.

Cependant on était en peine à Rome d'apprendre des nouvelles de ce royaume. On savait que Commendon y était passé, et le pape attendait avec impatience, quelle serait l'issue de ces derniers troubles, lorsque Commendon arriva, qui en apporta des nouvelles certaines, et plus heureuses qu'on ne l'avait osé espérer. Jules le reçut avec une joie extraordinaire, et fut si touché d'apprendre ce

qui s'était passé, qu'après avoir lu les lettres de la reine, et considéré les révolutions, les divers événements et la fortune présente de ce royaume, que Commendon lui racontait, il ne put retenir ses larmes; et, s'adressant à lui : *Et toi, mon fils*, lui dit-il, *tu n'es pas seulement le porteur de ces nouvelles, tu as été le ministre de ce glorieux succès, et ton esprit nous a plus servi que je n'avais espéré, et que je n'avais même osé souhaiter*. Il l'embrassa avec beaucoup de tendresse; et, ayant loué son adresse et son zèle, il rendit grâces à Dieu d'avoir remis, dans le temps de son pontificat, un si beau royaume sous l'obéissance de l'Église. Il ne pouvait modérer l'excès de sa joie; il était dans une impatience extrême de la communiquer aux cardinaux. Il ordonna à Commendon de se tenir prêt à faire le lendemain, devant le Consistoire, la relation qu'il venait de lui faire. Commendon lui représenta, avec une liberté modeste, qu'il s'était engagé à la reine de tenir ces choses secrètes; et j'aurai, dit-il, la même exactitude pour exécuter ses ordres, que j'ai eue pour exécuter ceux de Votre Sainteté. Le Pape, admirant la fidélité et la constance de ce jeune homme, convint avec lui de ce qu'il fallait dire et de ce qu'il fallait cacher, et lui dit qu'il voulait lui-même en informer l'assemblée.

Le lendemain, les cardinaux s'assemblèrent; et le pape ayant lu les lettres que la reine lui avait écrites, et s'étant mis à raconter les choses comme il les avait apprises, les mouvements violents de sa joie, et l'empressement qu'il avait d'en faire part au consistoire, troublèrent l'ordre de sa relation. Il interrompit son discours, et ordonna qu'on fît venir Commendon, pour faire aux cardinaux assemblés, le même récit qu'il lui avait fait le jour précédent. Un ordre si peu prévu aurait pu embarrasser les plus expérimentés, à plus forte raison un jeune homme que la présence de Sa Sainteté, l'assemblée de tant de personnes éminentes en savoir et en dignité, et la majesté du lieu même pouvaient confondre. L'obligation indispensable de parler latin, était un nouveau sujet de crainte pour lui, parce qu'il ne s'y était pas préparé.

Commendon eut toute sa vie beaucoup de pudeur. Il rougissait lorsqu'il parlait en public, et commençait toujours son discours avec beaucoup de timidité; mais, lorsqu'il était entré en matière, il avait une honnête hardiesse et une agréable liberté. Son esprit lui fournissait à propos une grande abondance de sentences et de paroles propres à son sujet. En cette occasion, il parut d'abord avoir de la crainte plutôt que de la retenue. Non-seulement il ressentit cette légère émotion qui lui était ordinaire; il trembla même devant l'assemblée; mais sa timidité passa pour modestie; car, reprenant peu à peu ses esprits, il parla avec tant d'ordre, tant de jugement et tant d'éloquence de l'état des affaires d'Angleterre, que tout le consistoire l'admira, et qu'un des cardinaux s'écria, en se servant des termes de l'Évangile (*Luc.*, I, 66) : *Que pensez-vous que doive être un jour cet enfant?*

La réputation qu'il s'acquit ce jour-là lui facilita les ouvertures pour tous les emplois, et pour tous les honneurs qu'il reçut depuis. Le pape lui donna de grandes louanges; tous les cardinaux voulurent l'entretenir en particulier, et, après l'avoir embrassé plusieurs fois, et s'être réjouis avec lui, ils lui promirent leur amitié et leur assistance.

Le cardinal Jean-Pierre Carafe qui avait été en Angleterre, et qui avait une grande connaissance des affaires de ce royaume, le considéra beaucoup depuis ce temps-là. Enfin cette action le rendit illustre, même parmi le peuple.

Jules, sur les lettres de la reine, et sur la relation de Commendon, ordonna les prières des Quarante-Heures, célébra lui-même la messe, rendit à Dieu des actions de grâces fort solennelles, et fit faire partout des réjouissances publiques. Toutes les fois qu'on parlait d'un succès si heureux, il faisait l'éloge de Commendon. Il lui envoya souvent des plats de sa table, et en fit depuis un cas très-particulier. Mais ce jeune homme, quelques grands honneurs qu'il reçût, ne s'en éleva pas davantage, et, lorsque tout le monde lui applaudissait, bien loin de vivre avec moins de gravité et de retenue, il fut beaucoup plus réglé et beaucoup plus modeste qu'auparavant.

CHAPITRE XIII.

Commendon est envoyé en Portugal.

Environ ce temps-là, Emmanuel (9), fils de Jean, roi de Portugal, unique héritier du royaume, mourut. Pour réparer en quelque façon la perte de ce prince, la princesse son épouse accoucha d'un fils le même jour. Le pape envoya Commendon pour consoler le roi de la mort de l'un, et pour se réjouir avec lui de la naissance de l'autre.

Il traversa toute la France, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Il visita en passant une partie de l'Espagne, et se rendit en Portugal, où il fut reçu du roi avec beaucoup d'honneur. Il sut si bien, par sa douceur, par son esprit, et par les entretiens qu'il eut avec lui sur le sujet des affaires d'Angleterre, gagner son estime et son amitié, qu'il voulut le faire chevalier de l'ordre du Christ, qui est un honneur qu'on ne fait qu'aux princes et aux grands du royaume; et comme Commendon s'en excusait, sur ce que cet honneur ne convenait point à sa profession, ce prince lui présenta une croix rouge, qui est la marque des chevaliers, et lui permit de donner cet ordre à quelqu'un de ses amis, pourvu qu'il fût né de parents nobles, et qu'il eût fait ses preuves de noblesse devant son ambassadeur, à Rome, en la manière accoutumée. Il choisit depuis un de ses amis qui était d'une très-ancienne no-

(9) En 1554.

blesse. Après qu'il eut pris congé du roi, et qu'il eut reçu de lui toutes les marques d'estime et d'amitié qu'il eût pu souhaiter, il partit, et alla visiter l'église de Saint-Jacques en Galice, si fameuse par le concours et par les vœux de tant de peuples.

Commendon avait entrepris ce voyage avec beaucoup de plaisir, parce que c'était une occasion de voir plusieurs provinces, et de parcourir en allant, et revenant par divers chemins, toute la France et toute l'Espagne. C'était une de ses passions, que de voir et de connaître les choses étrangères. Il observait très-soigneusement les situations des lieux, les commodités de chaque pays, les côtes, les ports, les fleuves, l'abondance ou la nécessité, les mœurs et les inclinations des peuples, et les différentes formes de gouvernements. Il considérait tout, et il avait la mémoire si heureuse, qu'il se souvenait même des noms les plus étranges des hommes, et de tous les lieux par où il avait passé. Ce qui lui fut d'un grand usage dans les voyages qu'il fit depuis presque en toutes les parties de l'Europe.

A son retour de Portugal à Rome, le pape Jules III mourut âgé de soixante-huit ans (10). Ce pontife avait les inclinations nobles et bienfaisantes, beaucoup de probité, et quelque connaissance des belles-lettres. Mais il aimait son repos avec excès, et il avait une extrême négligence pour les affaires. Il menait une vie oiseuse dans cette maison de plaisance, qu'il avait fait bâtir avec des dépenses prodigieuses, ne songeait qu'à ses divertissements; jusque-là que les Siennois, qui étaient assiégés par l'armée de Côme de Médicis, duc de Florence, et par celle des Espagnols, ayant député vers lui pour mettre leur ville, leur campagne et leurs biens sous la domination du Saint-Siége, il ne voulut pas prendre la peine de donner audience à leurs députés, ni de recevoir cette ville qu'on lui offrait, quoique les Français qui la défendaient y eussent consenti, et que les Espagnols qui l'attaquaient ne s'y opposassent pas.

Jules était venu dans un siècle où la gravité, la pudeur et la modestie passaient pour mauvaise humeur, et pour lâcheté. Un air de plaisir et d'enjouement s'était répandu partout, et jamais l'on avait vu plus de relâchement dans la discipline. Les revenus de l'Eglise ne servaient qu'à entretenir le luxe des ecclésiastiques. Ils tenaient, sans scrupule, plus grand nombre de bénéfices qu'il n'est permis d'en tenir selon les canons; il s'en trouvait qui possédaient en même temps trois évêchés. On donnait ces dignités à la faveur plutôt qu'au mérite des personnes. L'habit des prêtres', qui est institué pour rendre ceux qui le portent plus vénérables, leur paraisssait méprisable, et ils aimaient mieux être vêtus en cavaliers, qu'en ecclésiastiques. On n'a jamais vécu d'une manière plus libre et plus voluptueuse. Enfin l'on ne parlait que de bonne chère, de jeu, de comédie; et les hommes les plus graves ne trouvaient pas qu'il y eût rien contre la bienséance, à être tous les jours en festin avec les dames, et à se promener par la ville, avec elles dans leurs carrosses: tant la licence et la coutume avaient corrompu les mœurs et les jugements des hommes! Jules avait suivi cet usage du siècle, étant jeune, et l'avait souffert pendant son pontificat; et, bien qu'il estimât la vertu, il ne prit jamais aucun soin de corriger le vice. Commendon ne se laissa point emporter au torrent du siècle. Il eut la gloire d'avoir été fort modeste et fort réglé parmi tant de déréglements, et sa vertu fut récompensée aussitôt que le siècle fut réformé.

CHAPITRE XIV.

L'amitié que le pape Marcel, et le pape Paul IV avaient pour Commendon.

Le cardinal Marcel Cervin fut élu en la place de Jules III, et s'appela Marcel II. Il était dans une si grande réputation de vertu, et l'on avait conçu de si grandes espérances de voir sous son pontificat l'ancienne discipline rétablie, et la religion remise dans sa première vigueur, qu'on peut croire que le ciel lui fit grâce, de n'avoir fait que le montrer à la terre, et de l'en avoir retiré vingt jours après son exaltation: car il fallait une sagesse extraordinaire, pour répondre à la grande opinion qu'on avait de lui. Dès les premiers jours de son pontificat, il avait fait venir Commendon et l'avait attaché auprès de lui.

Jean-Pierre Carafe qui lui succéda, et qui fut nommé Paul IV, le destina d'abord à être un de ses secrétaires, et l'associa à des personnes très-considérables par leur dignité et par leur savoir, qu'il avait choisies pour cet emploi, et à qui il avait partagé le soin de différentes provinces. C'étaient Jean de la Casa, archevêque de Bénévent; Annibal Borzut, archevêque d'Avignon; Antoine Elie, évêque de Pola; Ange Massarel qui était aussi évêque, et Sylvestre Aldobrandin, grand jurisconsulte, qui vit diminuer quelque temps après, le crédit de tous les autres; et qui par ses soins assidus et par sa grande capacité, se rendit maître de tous les emplois et de toute la faveur du pontificat.

Paul était le chef du Sacré Collége, non-seulement par sa dignité, mais encore par la grande connaissance qu'il avait de la doctrine de l'Eglise, par son éloquence, par sa générosité, par la pureté de ses mœurs, et par la sainteté de sa vie. Il surpassait encore de beaucoup tous les autres cardinaux en âge; c'est pourquoi Commendon s'était attaché plus particulièrement à le voir, lorsqu'il n'était que cardinal. Ce vieillard vénérable avait aussi tant d'estime pour ce jeune homme, qu'il passait souvent des heures entières à lire, ou à raisonner avec lui, tantôt sur des sujets particuliers, tantôt sur les

(10) En 1555.

affaires publiques, et toujours avec beaucoup de complaisance et de familiarité, ne l'appelant jamais que son fils. Au dernier conclave, on lui avait préféré Marcel, et il avait bien voulu donner lui-même son suffrage à un cardinal moins âgé que lui de vingt-cinq ans. Dès qu'on crut qu'il n'y avait plus d'espérance de le voir pape, ceux qui avaient été les plus assidus auprès de lui, le négligèrent ou l'abandonnèrent entièrement, et ne s'appliquèrent plus qu'à faire leur cour à Marcel. Commendon, au contraire, s'attacha à lui avec plus d'assiduité, et plus d'affection qu'auparavant. Il le visitait, l'accompagnait ordinairement, et lui rendait tous les devoirs et tous les honneurs que méritait un si grand homme. Aussi, dès qu'il fut créé pape, voyant que Commendon, par modestie, ne se pressait point de venir le voir, il le rechercha lui-même, il lui donna un appartement dans son palais, il ordonna qu'on lui fournît tout ce qui lui serait nécessaire, il le recommanda à ses neveux d'une manière très-obligeante, et continua de l'appeler son fils, toutes les fois qu'il voulut lui donner quelque commission.

Il le faisait assister aux consultations les plus secrètes, et le mettait au nombre de ses ministres les plus confidents. Il se servait de lui, et s'entretenait avec lui plus familièrement qu'avec aucun autre de ses domestiques. Au commencement de son pontificat, il le nomma à l'évêché de Zante, sans qu'il l'eût demandé, et sans qu'il y eût même pensé. Après avoir fait son éloge en présence de l'ambassadeur de Venise, voyant que Commendon refusait cette dignité, comme ne croyant pas la mériter, il l'embrassa, et le baisant avec beaucoup de tendresse, il l'avertit qu'il y avait une modestie qui empêchait de refuser les honneurs, comme il y en avait une qui empêchait de les demander; et puisqu'il n'avait point recherché l'épiscopat par ses sollicitations, ni par ses empressements, il devait le recevoir avec soumission comme une grâce que Dieu lui faisait par le ministère de ses supérieurs. Sa Sainteté lui donna au même temps un bénéfice situé sur le territoire de Vérone, de cinq cents écus d'or de revenu.

CHAPITRE XV.

Commendon repasse en Flandre avec le cardinal Scipion Rebiba.

Ces grâces qu'il venait de recevoir de Sa Sainteté firent croire à tout le monde que ce nouveau prélat, qui n'avait aimé ni ses plaisirs, ni ses intérêts; qui dans un siècle corrompu avait suivi les lois de l'ancienne discipline; qui était dans la fleur de son âge, qui avait de l'esprit et de la vigueur, et qui par ses bonnes qualités s'était rendu agréable à son maître, serait bientôt élevé à la dignité de cardinal. Mais il se cachait à soi-même la bonne opinion qu'on avait de lui, et il s'efforçait de fermer la bouche à ceux qui faisaient de ces présages incertains de sa fortune. En quoi il ne ressemblait pas à quelques-uns, qui se flattent d'un peu de réputation, qui veulent qu'on leur mette toujours devant les yeux tout ce qu'ils peuvent espérer, et qui sont toujours les premiers à croire les bruits avantageux qu'on fait courir d'eux. Un de ces esprits vains et crédules par ambition, ayant ouï dire que le peuple le mettait au rang de ceux qui devaient être cardinaux à la première promotion, s'adressa lui-même à Sa Sainteté, l'informa du bruit qui s'était répandu dans la ville, et lui fit connaître qu'il avait été averti de plusieurs endroits, que Sa Sainteté avait dessein de lui faire l'honneur de l'élever à cette dignité. *Ceux qui vous donnent ces avis, ont tort de vous tromper*, lui répondit le pape, *et vous avez tort de les croire.*

Quique Commendon fût dans une si grande retenue, il ne put éviter l'envie, qui l'attaqua d'autant plus rudement, qu'il y avait moins de lieu de l'attaquer. Comme la malice des hommes est rusée et artificieuse, ceux qui ne pouvaient l'accuser, tâchèrent de le perdre en le louant. Ils firent valoir son esprit, sa fidélité, son affection à bien servir, son adresse à ménager les grandes affaires, et sa santé même; et sous les belles apparences d'honneur, ils l'éloignèrent de la cour, et crurent pouvoir lui rendre plus commodément de mauvais offices, en lui procurant un honnête exil.

Il fut donc envoyé nonce vers l'empereur Charles V, et l'archevêque de Conza, que Jules y avait envoyé, en fut rappelé. Mais parce qu'il y eut en ce temps-là une suspension d'armes entre l'empereur et le roi de France, le pape nomma le cardinal Scipion Rebiba pour son légat, et l'envoya en Flandre, pour exhorter l'empereur à conclure une paix entière. Il envoya, pour le même sujet le cardinal Charles Carafe, à Henri, roi de France. Commendon partit avec le légat. Ils avaient passé par Milan, et par les frontières des Suisses, et s'étaient déjà rendus dans la Flandre. Mais comme ils entraient dans Maëstrich, ville située sur la rivière de Meuse, et qui était sous l'obéissance de Charles V, un courrier qui venait de Rome en grande diligence, rendit au légat des lettres de Jean Carafe, neveu du pape, par lesquelles on lui mandait, que les impériaux avaient violé la foi de la trêve; qu'ils avaient même voulu attenter à la vie de Sa Sainteté; que la guerre était déclarée, qu'ils reprissent promptement le chemin de Rome; surtout qu'ils pourvussent à la sûreté de leurs personnes, et qu'ils prissent garde de ne point tomber entre les mains de leurs ennemis.

Le légat surpris de cette nouvelle, se trouvant sur les terres de l'empereur, ne savait par où se sauver, ni où se retirer. Sa première résolution fut de s'exposer constamment à tous les accidents que la fortune l'obligerait de souffrir. Mais Commendon lui représenta, qu'outre les incommodités de la prison, qu'il était bon d'éviter, il était toujours important à des ministres qui portaient

le secret des affaires dans leurs instructions de ne tomber pas en la puissance de leurs ennemis; qu'avec un peu d'adresse et de diligence ils pouvaient se sauver, avant que l'empereur fût averti de leur arrivée; qu'il était d'avis qu'il quittât l'habit de cardinal, et toutes les marques de la légation, qu'il laissât tout son équipage, et qu'avec peu de monde et peu d'embarras, il se réfugiât en France. Cet avis fut suivi, et le légat qui ne connaissait point le pays, et qui ne savait ce qu'il allait devenir, s'abandonna entièrement à la conduite de Commendon. Ils quittèrent leurs habits ecclésiastiques, ils prirent ceux de quelques cavaliers de leur suite, et sortirent de la ville avec peu de train. Ceux qu'on y laissait avaient ordre, si on leur demandait des nouvelles du légat, de dire qu'il devait bientôt arriver.

Commendon, qui dans ses voyages avait accoutumé de s'informer curieusement de toutes choses, avait appris le nom de chaque lieu; quelle distance il y avait jusqu aux frontières; quelles étaient les premières villes de France qu'on rencontrait : car il était extrêmement curieux, et il voulait être instruit de tout, aimant mieux écouter des choses inutiles, que d'en ignorer qui pussent être importantes.

Etant donc partis, ils prirent des guides partout où ils passèrent, et se faisant conduire par des chemins détournés, ils furent en sûreté, avant qu'on s'aperçût qu'ils se fussent retirés. Commendon se trouva lui-même dans un grand danger. Il avait voulu s'avancer seul, et il s égara dans la forêt d'Ardennes, où il fut errant toute la nuit. Il réjoignit le lendemain, avec beaucoup de difficulté, le légat, qui avait été fort en peine de lui. Enfin, ils gagnèrent le pays de Liége, ils entrèrent en France, et ayant passé Lyon, ils joignirent le cardinal Charles Carafe, qui revenait de sa légation. Ils s'embarquèrent tous ensemble dans la flotte de France, et s'en retournèrent à Rome.

CHAPITRE XVI.

Commendon est envoyé à la république de Venise et à tous les princes d'Italie.

Cependant on entreprit à Rome de faire le procès à Marc-Antoine Colonne, fils d'Ascagne, sur ce qu'il faisait des cabales contre le pape, et qu'il assemblait sécrètement du monde chez lui. Il fut cité, et comme il refusa de comparaître, on le déclara criminel d'Etat, et on lui ôta les villes qu'il possédait dans l'Etat éclésiastique. Ce fut un sujet de guerre entre le pape et l'empereur. L'empereur croyait qu'il était important pour le bien de ses affaires, de ne laisser pas opprimer Colonne. Le pape trouvait étrange qu'on voulût l'empêcher d'user de ses droits. Commendon arriva à Rome au commencement de ce différend. A peine eût-il trois jours pour se délasser des fatigues de son voyage: il fut obligé d'aller chez tous les princes d'Italie, pour les retenir dans le devoir, et pour empêcher que l'empereur, par son autorité et par ses promesses, n'en attirât quelqu'un à son parti. Ils paraissaient tous fort attachés aux intérêts du Saint-Siége. Hercule, duc de Ferrare, s'était ligué avec eux, et faisait un grand ravage sur toutes les terres que l'empereur avait dans son voisinage

Le pape, qui souhaitait avec passion d'engager les Vénitiens à son parti, tant à cause des secours qu'il pouvait espérer de cette république, que pour la considération qu'elle pouvait donner à son parti dans l'Italie, eut si bonne opinion de Commendon, qu'il lui confia cette négociation, et l'envoya nonce à Venise : ce qui n'était encore arrivé à aucun citoyen de Venise, qu'à Pierre Bembo, qui passait pour le premier homme de son siècle, et que le pape Léon X choisit pour aller traiter avec cette république, en une pareille rencontre. Cet emploi fut fort glorieux pour Commendon, et lui acquit beaucoup de réputation dans l'esprit des Vénitiens. Ils le voyaient avec plaisir à côté du chef du sénat et au-dessus de tous les autres sénateurs, pour négocier avec eux les plus grandes affaires qui fussent alors. Il arriva qu'Antoine Trivulce, évêque de Toulon, qui était d'une illustre famille de Milan, et qui faisait la fonction de nonce apostolique à Venise, fut fait cardinal environ ce temps-là. Commendon lui donna solennellement le bonnet que Sa Sainteté venait de lui envoyer; et lorsqu'il lui mit sur la tête les marques de sa dignité, en présence du doge et de tout le sénat, plusieurs s'écrièrent dans l'assemblée : *Souvenez-vous, Trivulce, de rendre un jour le même office à Commendon.* Chacun lui souhaitait et lui prédisait les honneurs dont il était digne.

Il demeura dans cette ville jusqu'à la fin de ce différend, et fit des harangues très-éloquentes dans le sénat, où il se plaignit de l'injustice du parti contraire, des outrages et des attentats commis contre la personne sacrée du Souverain Pontife; du danger où se trouvait l'Eglise de Rome; de l'avidité des Espagnols, qui voulaient se rendre maîtres de toute l'Italie, et qui ne tâchaient d'abattre la puissance des papes et de leurs fidèles sujets, que pour ruiner après plus impunément tout le reste. Quoique cette république aimât le repos, et quelle craignît tous les mouvements et tous les désordres de la guerre, quoique le sénat ne fût point résolu de s'attacher au parti d'un pape déjà cassé de vieillesse contre un prince qui pouvait régner encore longtemps, et qui avait de grandes forces sur pied : toutefois il voyait avec inquiétude que la puissance du pape allait être abattue, et que celle des Espagnols s'augmentait tous les jours dans l'Italie.

Commendon tâchait d'émouvoir ces esprits politiques, en leur représentant que s'ils ne se liguaient pour le salut de l'Italie, et pour l'honneur du chef de l'Eglise, s'ils ne défendaient en commun la cause commune contre une nation étrangère, qui avait des forces pour avancer ses prétentions, et qui allait assujettir tous leurs voisins, le pape, qui ne

pouvait soutenir le poids d'une guerre imprévue, serait bientôt opprimé ; et que s'il était une fois vaincu par un ennemi insolent et impérieux, il serait honteux aux Vénitiens de n'avoir pas écouté le Souverain Pontife, qui recherchait leur alliance : que c'était une chose éloignée de la piété et de la sagesse du sénat, qui importait à leur sûreté, et qui pouvait peut-être un jour les ruiner.

Il disait ces raisons dans cette célèbre assemblée, avec beaucoup de zèle et de gravité, et les faisait comprendre à ses parents et à ses amis, dans les conversations particulières qu'il avait avec eux. Ils en étaient déjà touchés, et ils appréhendaient que les Espagnols, qui aiment à pousser leur domination, après avoir attaqué et opprimé le pape, n'entreprissent ouvertement sur la liberté des autres princes. Dans cet embarras où ils étaient, ils ne pouvaient souffrir que la puissance des Espagnols s'augmentât dans l'Italie ; mais d'ailleurs ils ne pouvaient se résoudre à entreprendre une guerre dont l'événement était fort douteux. Ils choisirent l'avis qui leur parut le plus sûr et le plus honnête. Ils offrirent d'être les médiateurs de la paix, et ils envoyèrent François Froment, secrétaire de la république, au duc d'Albe, qui commandait pour l'empereur en Italie, avec ordre de le conjurer de vouloir arrêter ses armes, et de n'attaquer point le Souverain Pontife ; et de lui représenter qu'il s'attirerait la haine de toute la chrétienté, et qu'il ferait une action très-éloignée de la piété de l'empereur, et du roi son fils, s'il continuait en leur nom une guerre si odieuse : qu'il y avait des voies d'accommodement plus utiles et plus honnêtes ; et qu'il se trouverait des amis communs, qui prendraient volontiers le soin de terminer leurs différends. Ils écrivent presqu'en mêmes termes au roi d'Espagne. On pouvait bien juger, que si les prières ne servaient de rien, ils pourraient bientôt passer aux menaces ; et qu'après avoir ouvert leur médiation, ils n'étaient pas éloignés de déclarer la guerre, tant ils étaient alarmés, dans la crainte que Commendon leur avait inspirée que le Pape étant opprimé, ils ne fussent obligés de soutenir tout l'effort de ces superbes vainqueurs.

Mais le cardinal Charles Carafe ayant appris que l'armée de France venait de passer les Alpes ; enflé de l'espérance de la victoire autant qu'il l'aurait été de la victoire même, alla promptement à Venise, pressa le sénat de prendre les armes, de réprimer l'orgueil d'une nation impérieuse, de poursuivre des ennemis communs, et de les chasser de toute l'Italie. Il assurait que de très-belles troupes d'infanterie et de cavalerie arriveraient au premier jour ; que la plus brave jeunesse de France avait déjà passé les Alpes ; que le pape, animé d'une juste colère, faisait de grands préparatifs de guerre ; que le duc de Ferrare s'avançait, qui pouvait lui seul occuper les ennemis du côté du Pô ; que la victoire était en leur main, et que les avantages des vainqueurs seraient très-grands : qu'ils prissent donc les armes comme les autres, et qu'ils ne laissassent pas perdre une si belle occasion d'augmenter leur république.

Carafe leur disait ces choses avec beaucoup de fierté et présomption. Mais les Vénitiens, qui avaient appréhendé pour eux-mêmes le danger où ils voyaient que le pape s'était jeté, commencèrent à être un peu plus en repos. Ces belles troupes et cette jeunesse invincible de France, qu'on leur avait tant vantées les rassurèrent. Ils rendirent à ce cardinal tous les honneurs qu'il pouvait souhaiter, et, après lui avoir donné de belles espérances, ils demeurèrent dans une grande tranquillité dès qu'il fut parti.

CHAPITRE XVII.

Commendon retourne à Rome. — Il est disgracié.

Le cardinal Carafe connut qu'il avait fait une grande faute d'exagérer les forces de France, et d'ôter aux Vénitiens cette crainte qu'on leur avait imprimée avec tant de soin, et qui pouvait seule les émouvoir à prendre les armes. Mais il couvrit malicieusement son imprudence, et il fit entendre que c'était la faute de Commendon qu'il n'aimait point, à cause du peu de ressemblance qu'il y avait dans leur vie et dans leurs actions. Commendon n'avait jamais voulu lier une étroite amitié avec lui, quoiqu'il en eût été recherché, et n'avait jamais pu s'accommoder d'un esprit mal fait, qui avait fortifié ses méchantes inclinations par une longue habitude de crimes. Il aima mieux honorer en lui sa dignité, que de s'attacher à sa personne, et il lui témoigna toujours du respect, sans jamais vouloir lui faire la cour. Il évita même de lui rendre des visites, et d'avoir aucun entretien avec lui, jugeant qu'il était juste de s'acquitter fidèlement de ses emplois, et qu'il n'était pas nécessaire de rechercher la faveur des méchants. Toutes les fois qu'il le trouva en quelque état peu séant à son rang et à sa dignité, il se retira modestement, et cacha son indignation sous des apparences de respect.

Lorsque Carafe était à Venise, un sénateur de ses amis lui fit un magnifique festin, où plusieurs dames de qualité de la ville se trouvèrent. Après le repas, il donna le bal à toute l'assemblée. Ce cardinal ayant plus d'égard à la coutume du pays, qu'à la bienséance de sa profession, voulut y assister. Plusieurs ecclésiastiques, qui l'avaient accompagné par complaisance, étaient disposés à se divertir aussi bien que lui; Commendon fut le seul qui eut le courage de le quitter. Il lui demanda congé de se retirer, sous prétexte de quelques affaires ; et s'étant aperçu que cette retraite avait offensé le cardinal, et lui avait paru un reproche secret de l'action qu'il allait faire, il dit à quelques-uns de ses amis qu'il venait de faire une grande faute contre sa fortune ; mais que son honneur lui était plus cher que ses intérêts, et qu'il aimait mieux suivre son devoir que son ambition.

Carafe était naturellement fier et emporté, et ne parlait jamais du roi d'Espagne et des Espagnols, qu'avec des invectives et des termes fort outrageux. Il y avait des flatteurs qui s'emportaient comme lui, et qui étaient accoutumés à l'imiter dans ses défauts pour lui plaire. Commendon en usait avec plus de modération, et quoiqu'il parlât avec beaucoup de force dans le sénat, pour les intérêts de son prince, il était fort retenu dans les conversations ordinaires, et ne parlait jamais de l'empereur, ni du roi d'Espagne, qu'avec beaucoup de respect, croyant qu'il était plus à propos d'adoucir les affaires par la prudence, que de les aigrir par des discours passionnés. Carafe n'estima pas cette honnête politique ; et lorsqu'il fut de retour à Rome, il publia que Commendon s'était acquitté fort froidement de cette négociation, et qu'il était aisé à croire qu'il avait des liaisons secrètes avec les Espagnols, puisqu'il les avait ménagés.

Le pape, qui brûlait d'un violent désir de se venger d'eux, ne trouva point de crime plus grand ; et lorsque le nonce revint à Rome, et qu'il se présenta pour lui baiser les pieds, il le reçut fort froidement, et ne lui donna aucun témoignage de cette amitié qu'il avait toujours eue pour lui. Un accueil si triste fit connaître à Commendon que Carafe, et quelques autres envieux lui avaient rendu de mauvais offices auprès de Sa Sainteté. Il l'avait prévu, et il ne s'était pas fort mis en peine de l'empêcher. Aussi ne chercha-t-il pas les moyens de se justifier ; il ne voulut pas même employer ses amis, pour ôter de l'esprit du pape les fausses impressions qu'on lui avait données. Il reçut cette disgrâce sans se plaindre, et souffrit avec beaucoup de tranquillité l'injustice qu'on lui avait faite. On ne toucha pourtant ni à son honneur, ni à sa dignité ; on eut toujours de grands égards pour lui ; il demeura toujours dans le palais, où il était entretenu comme auparavant. Toutes les entrées lui étaient libres ; on ne lui refusait pas même quelques apparences d'amitié. Il semblait qu'il s'était retiré lui-même des affaires, et le cardinal Carafe était bien aise de l'en avoir éloigné ; mais il ne jugeait pas à propos de persécuter un homme de bien, qui était dans l'estime, et dans l'approbation de tout le monde.

Tous ceux que le pape avait élevés dans les charges et dans les conseils furent plus rigoureusement traités. Les uns furent chassés du palais, les autres furent arrêtés prisonniers : quelques-uns furent relégués en des pays éloignés, au nombre desquels étaient ceux qui avaient causé la disgrace de Commendon. Carafe, pour se rendre maître des affaires, avait usurpé toute la faveur, et ne souffrait auprès de Sa Sainteté, que ceux qu'il avait avancés lui-même. Sous des prétextes différents, il se défit de tous ceux qui avaient du crédit, et mit en leur place de ses créatures, qui ne se souciaient ni de leur réputation, ni du bien public, et qui ne s'attachaient pas à lui par honneur, mais par intérêt, et par une lâche espérance de profiter en leur particulier, des malheurs de l'Etat.

Commendon, se trouvant alors sans occupation, voulut profiter d'un loisir qu'il n'avait osé se promettre. Il reprit avec beaucoup de joie ses études interrompues depuis longtemps, et se remit sur un grand ouvrage qu'il avait autrefois commencé, *Des droits de l'empire romain transféré en Allemagne ; De la puissance des papes, et de l'autorité des conciles.* Pour cela, il était continuellement dans la bibliothèque vaticane. Il visitait ces vieux écrits, que le temps et la poussière ont à demi rongés ; il fouillait jusque dans la plus obscure antiquité. Il transcrivait lui-même plusieurs traités, et en faisait transcrire d'autres. Enfin, après avoir passé plus d'un an dans ces occupations d'étude, il demanda congé à Sa Sainteté de se retirer à Venise l'année d'après, qui fut l'an 1559, résolu de passer de là à Zante et à Céphalonie, qui sont deux îles dont il était évêque. Mais lorsqu'il attendait la saison favorable pour s'embarquer, le pape Paul IV mourut âgé de quatre-vingt-trois ans (le 18 août 1559). Ce ne fut pas pourtant son âge qui l'accabla ; ce fut le chagrin et la colère qu'il eut, d'avoir été trop longtemps à connaître et à punir les crimes du cardinal Carafe, et de ses autres neveux.

CHAPITRE XVIII.

Le cardinal Carafe et ses frères sont chassés de Rome.

Le cardinal Carafe avait deux frères, Jean, duc de Palliano, et Antoine, marquis de Montibel. L'un et l'autre avaient usurpé ces titres, et en jouissaient fort injustement. Ils avaient chacun leurs vices particuliers, mais ils s'étaient tous rendus insupportables par leur avarice et par leur orgueil. Ils vivaient entre eux sans amitié et sans intelligence, et ne s'accordaient que pour obséder les oreilles de leur oncle, et pour empêcher qu'il ne fût averti de leurs déréglements. Pour lors, ils se souvenaient qu'ils étaient frères, et ils s'entendaient tous, parce qu'ils craignaient tous également. Ils se composaient, lorsqu'ils étaient devant le pape, et paraissaient pleins d'innocence et de probité. Lorsqu'ils revenaient dans le monde, c'était à qui ferait plus d'injustice. Le pape, trompé par cette fausse honnêteté, se laissait entièrement gouverner, et les laissait impunément abuser de son autorité et de leur fortune. Il s'appliquait à faire de nouvelles ordonnances pour corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise. Il réformait les mœurs des étrangers, et il ne voyait pas les désordres de sa famille. Aussi les vices insupportables de ses neveux, et ses vertus austères le rendaient odieux à tout le monde.

Enfin les choses allèrent si avant, qu'il se trouva un homme de bien, qui fut touché de voir qu'un pape, qui d'ailleurs avait de très-grandes qualités, et de très-bonnes intentions pour le bien public, et à qui l'on ne

pouvait reprocher qu'un peu trop d'aigreur contre ceux qui résistaient à ses volontés, et une humeur naturellement brusque et violente, fût décrié parmi tous les gens de bien, sans qu'il y eût de sa faute. Ce fidèle serviteur, quel qu'il fût, car on n'a pas su son nom depuis, et il n'est pas même fort important qu'on le sache, se jeta aux pieds de Sa Sainteté, et après lui avoir demandé pardon, de ne l'avoir pas plus tôt avertie des choses qu'il avait à lui dire, il lui découvrit toute la vie, toute la conduite, et tous les crimes des trois frères, et, lui révélant toute la honte de sa maison, lui fit connaître combien tous les gens d'honneur en étaient scandalisés, et combien son pontificat en était décrié.

Le pape fut extrêmement surpris; et, après avoir reconnu la vérité des choses qu'on lui avait dites, il fut vivement touché de colère et de douleur. Il ne savait comment il devait punir ces coupables: la honte et la colère confondaient toutes ses pensées. Dans cet embarras, il fit dire sur-le-champ à tous ses parents, qu'il leur défendait d'entrer dans son palais, et de se présenter jamais devant lui; et, parce qu'il était déjà fort tard, il fit avertir tous les cardinaux de se trouver le lendemain au consistoire. Aussitôt qu'ils furent assemblés, il leur adressa son discours, et commença par des plaintes et des reproches qu'il leur fit, d'une manière fort grave et fort touchante, de ce qu'ils ne l'avaient pas averti de plusieurs choses qui, s'étaient passées contre le bien public, et contre sa propre réputation. Puis, il leur dit, qu'il pouvait bien pardonner à des étrangers, puisqu'il avait été assez malheureux, pour avoir été trahi lâchement par ses propres parents. Là il s'emporta contre leurs désordres; et, après en avoir parlé assez longtemps en des termes très-piquants, il priva le cardinal Carafe de sa légation de Bologne, de tous ses honneurs et de toutes ses charges; il ôta à Jean le commandement de l'armée, et la charge de général des galères de l'Eglise; il priva Antoine de la garde du Vatican, et leur commanda, à eux, et à tous ses autres parents ou alliés, excepté le cardinal Alphonse, fils d'Antoine, jeune homme d'une modestie exemplaire, de sortir ce même jour de la ville. Il assigna à chacun le lieu de son exil, menaçant de faire punir rigoureusement tous ceux qui leur donneraient quelque assistance. Il protesta qu'ils méritaient encore de plus grands supplices, et qu'il réservait à son successeur la gloire de châtier ces criminels, autant qu'ils le méritaient.

Après avoir dit sur ce sujet des choses terribles, dans l'emportement où il était, il s'arrêta. Il avait de la force et de l'éloquence, et le regard effroyable, lorsqu'il était une fois échauffé. Aussi son visage, ses yeux, sa voix, épouvantèrent si fort toute l'assemblée, que les cardinaux qui, par leurs gestes et par leurs actions, semblaient vouloir l'apaiser, et lui demander grâce pour ces misérables, n'osèrent entreprendre de parler en leur faveur. Enfin le cardinal Ranuce Farnèse, qui était un jeune homme d'un esprit fort doux, et d'un naturel très-honnête, voulut lui représenter très-respectueusement, que Sa Sainteté ne les trouverait peut-être pas si coupables, si elle avait la bonté de les entendre; qu'elle pouvait leur accorder la liberté de se justifier, ou pour le moins d'implorer sa clémence, et différer un peu leur condamnation. Mais le pape l'interrompit, et lui répondit très-cruellement: Si Paul III, votre aïeul, eût puni avec la même sévérité les crimes de Pierre-Louis, votre père, les habitants de Plaisance ne l'auraient pas déchiré, et ne l'auraient pas jeté, comme ils firent, par les fenêtres. Après cela personne n'eut le courage de parler.

Le cardinal Carafe et les autres reçurent ordre de se retirer de la ville; et l'on leur fit entendre que s'il pouvait y avoir quelque espérance de pardon, ce n'était qu'en obéissant promptement. Pour lors, tous ceux qui avaient accoutumé de les accompagner partout, et de leur faire ordinairement la cour, ces flatteurs et ces faux amis, qui sacrifient les droits les plus sacrés de l'amitié et de l'honneur à leurs intérêts et à leur fortune, les abandonnèrent à leur malheur. Commendon, qui n'était pas encore parti de Rome, et qui n'avait eu aucun commerce avec eux, dans le temps de leurs grandes prospérités, leur rendit, dans leur disgrâce, toute sortes de bons office, particulièrement au cardinal, qui rendit aussi des témoignages publics de la probité de Commendon. Car comme le cardinal Vitelli le consolait au sortir du palais, et lui donnait, comme c'est l'ordinaire, quelque espérance d'une meilleure fortune; Carafe se tourna vers Commendon qui les suivait, et l'embrassant: *Pourquoi*, dit-il, *ne souffririons-nous pas patiemment notre disgrâce? Cet homme de bien n'a-t-il pas souffert généreusement la sienne? Si nous eussions suivi ses conseils, nous aurions évité les écueils où nous avons fait naufrage, et nous n'aurions pas mérité la confusion qui nous est arrivée.*

Ce cardinal se retira à San-Marino; les autres en divers endroits, selon les ordres qu'ils avaient reçus. Le pape cassa plusieurs ordonnances qu'ils avaient faites; chassa tous ceux qu'ils avaient avancés dans les charges publiques; déchargea le peuple de tous les impôts et de tous les tributs qu'ils avaient exigés sans son ordre. Quoique ces choses fussent avantageuses au public, elles n'étaient pas fort agréables. On estimait qu'elles venaient plutôt d'un esprit de colère contre ses parents, que d'un mouvement de tendresse pour les autres. Chacun était bien aise de voir punir des hommes qui avaient abusé de leur pouvoir; mais chacun jugeait aussi ce qu'il avait à craindre d'un pontife implacable, qui ne pardonnait pas même à ses proches.

Pour comprendre la frayeur que cet exemple de sévérité jeta dans les esprits, il suffit de savoir que la femme du duc de Palliano,

nièce du pape, étant arrivée à Rome en ce même temps, sans savoir ce qui s'y était passé, il ne se trouva personne qui osât la recevoir dans sa maison. Elle fut à la porte de tous les princes et de tous les seigneurs qu'elle croyait de ses amis ; mais ils n'osèrent pas même la connaître. Elle descendit aux hôtelleries publiques; on refusa partout de la loger, chacun craignant d'offenser le pape irrité. Elle fut obligée de faire le tour de la ville avec tout son train, dans une saison fâcheuse, par un temps de pluie extraordinaire; et après avoir été comme le jouet de tout le peuple de Rome, elle fut reçue dans une pauvre maison écartée, par un homme si peu curieux, qu'il n'avait pas ouï parler de la disgrâce des Carafe, ni de la colère du pape. Le lendemain, dès que le jour parut, elle prit le chemin de Naples. Ce qui confirme encore la terreur qui s'était répandue dans Rome, c'est que le cardinal Carafe étant malade d'une fièvre violente, que son chagrin lui avait causée, et ayant envoyé querir des médecins, aucun ne fut si hardi que d'y aller; on n'osa pas même en faire la proposition à Sa Sainteté.

Je ne dois point ici passer sous silence la fin malheureuse de ses frères, qui peut servir d'un fameux exemple des révolutions humaines, et faire connaître qu'il n'y a rien de si faible que ceux qui s'appuient sur leur fortune, et qui se fient aux choses du monde, sans élever leur esprit au ciel. Ils étaient nés d'une famille assez riche et assez puissante ; ils furent bientôt ruinés par le malheur des partis où ils s'étaient engagés. Ils demeurèrent longtemps en exil, dans une extrême nécessité de toutes choses, jusque-là que Charles fut obligé de porter les armes pour avoir de quoi subsister. Ils étaient depuis montés à un tel degré de puissance, qu'ils osèrent espérer et entreprendre de se rendre maîtres du royaume de Naples. Ils furent même pendant quatre ans les arbitres de toutes les affaires de l'Eglise. Enfin ils furent chassés ignominieusement par leur oncle, qui les tint dans les lieux de leur exil pendant qu'il vécut. Pie IV, qui lui succéda, fit arrêter le cardinal et le duc de Palliano, et les fit condamner à mourir par la main d'un bourreau.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Commendon est envoyé à l'empereur et aux princes d'Allemagne, pour les convier à se trouver au concile de Trente, ou à y envoyer des ambassadeurs.

Après que Paul IV fut mort, Commendon, qui n'était plus dans la résolution de passer en Grèce, retourna à Rome, dans la pensée de remettre son évêché entre les mains du nouveau pape. Ses parents l'avaient retenu en Italie; et pour le détourner de son voyage de Zante, ils lui avaient représenté, qu'il aurait peine à vivre dans cette île déserte et stérile, éloigné de tous ses amis, avec quelques misérables Grecs, gens sans honneur et sans politesse ; et qu'il devait appréhender les incommodités d'un si fâcheux voyage, et celles d'une si triste solitude. Ne pouvant donc aller à son évêché, il résolut de le quitter. Cependant le Saint-Siége ayant été vacant quatre mois entiers, Jean-Ange de Médicis, Milanais, fut enfin élu pape, et se nomma Pie IV. Il eut une estime particulière pour Commendon. Il lui permit de se choisir lui-même un successeur, ajoutant fort obligeamment qu'il n'était pas juste qu'un mérite si éclatant fût caché dans une île déserte de la Grèce ; et qu'un homme si capable de rendre des services très-importants à l'Eglise, fût éloigné de la cour de Rome. En effet, il lui commanda d'y demeurer. Pendant ce temps le cardinal Carafe et le duc de Palliano furent arrêtés par ordre de Sa Sainteté. Tous ceux qui avaient eu quelque liaison avec eux, et quelque part dans le gouvernement, sous le pontificat de Paul IV, particulièrement ceux qui s'étaient mêlés des affaires de la guerre, furent recherchés avec beaucoup de sévérité. Les uns furent arrêtés, et gardés fort étroitement; les autres se retirèrent de peur d'être obligés à se justifier de leurs propres crimes, ou à découvrir ceux de leurs complices. On eut si bonne opinion de l'innocence et de la probité de Commendon, que ni Sa Sainteté, ni les juges ne le soupçonnèrent jamais d'être coupable, et ne l'obligèrent pas même à déposer contre ceux qui l'étaient.

Dans ce temps-là, le pape voyant qu'une partie de la chrétienté était infectée des erreurs nouvelles; que l'Allemagne s'était séparée de la communion de l'Église; que le mal croissait de jour en jour, et qu'il était de son devoir de chercher les remèdes nécessaires, et d'arrêter enfin ces désordres; il prit cette grande et louable résolution d'assembler un concile général. La paix venait d'être conclue entre la France et l'Espagne, et le temps était fort commode. Il fit donc publier ses brefs apostoliques; il en envoya dans toutes les provinces, et il assigna le concile dans les formes accoutumées, pour être tenu en la ville de Trente. Paul III et Jules III, ses prédécesseurs, avaient déjà choisi, pour le même sujet, cette ville, parce qu'elle est située sur la frontière d'Allemagne, et qu'ils avaient voulu pourvoir à la commodité de ceux pour qui principa-

lement se devait tenir cette assemblée. Sa Sainteté résolut d'envoyer un nonce à tous les princes d'Allemagne, pour les inviter à se trouver au concile, et pour observer, s'il y aurait quelque apparence de guérir des esprits corrompus par la contagion de tant d'hérésies naissantes. Pour conduire une affaire si importante, il fallait un homme d'un esprit adroit, et d'une fidélité reconnue; qui fût profond dans la doctrine de l'Église, et qui pût soutenir la cause de la religion avec éloquence. Plusieurs s'offrirent; plusieurs firent agir les personnes les plus puissantes de la cour, pour obtenir cette députation.

Commendon était très-capable d'un si grand emploi, tant parce qu'il avait l'esprit éclairé et insinuant, et beaucoup de connaissance des lettres humaines et des sciences ecclésiastiques, que parce qu'il menait une vie irréprochable, et qu'il avait toujours été plus grave et plus réglé que tous les autres. Aussi, le pape déclara qu'il l'avait choisi pour cette ambassade; et l'ayant fait appeler, il lui donna ses lettres de créance et ses instructions, et lui commanda d'aller trouver l'empereur Ferdinand; de lui exposer le sujet de son voyage, et de suivre les conseils que ce prince lui donnerait, pour ménager des esprits difficiles et prévenus de leurs erreurs. Commendon fit partir une partie de ses gens, avec ordre de l'aller attendre à Vienne. Il partit lui-même peu de temps après. Il passa par la ville de Trente, et se rendit à la cour de l'empereur, le premier jour de janvier de l'année 1561.

Il y avait deux nonces du pape près de l'empereur, Stanislas Hosius, Polonais, évêque de Warmie, qui y résidait, et Zacharie Delphin, Vénitien, évêque de Phare, qui y avait été envoyé depuis peu, pour les affaires de Hongrie, et qui avait ordre de passer chez les électeurs et chez tous les princes qui sont aux environs du Rhin, pour les inviter au concile, pendant que Commendon passerait plus avant dans l'Allemagne, au delà de l'Elbe et du Weser. Ces trois prélats conférèrent ensemble de ce qu'ils avaient à faire, et furent conduits le lendemain au palais de l'empereur. Commendon fut reçu de ce prince d'une manière très-obligeante; et après lui avoir rendu des lettres que le pape lui écrivait de sa main, il exposa avec beaucoup de grâce et d'éloquence les intentions de Sa Sainteté. Il lui représenta : *Que pour arrêter les désordres que l'hérésie causait tous les jours de plus en plus, le pape Pie IV, après avoir imploré l'assistance du ciel, et demandé les avis de tous les princes chrétiens, et particulièrement de Sa Majesté impériale, avait enfin résolu d'assembler un concile général à Trente; afin que les erreurs qui partageraient l'Europe en tant de sectes, fussent dissipées, que la paix de l'Église fût affermie, que la foi et la discipline des chrétiens fussent réduites à leur ancienne pureté, et que ceux qui s'attacheraient avec opiniâtreté à leurs opinions condamnées, fussent distingués des véritables fidèles; qu'il avait déjà convié par ses brefs apostoliques toutes les puissances de la chrétienté en général; mais que par une grâce extraordinaire et par une inclination particulière qu'il avait pour l'Allemagne, il avait bien voulu y envoyer l'évêque de Phare et lui, pour exhorter tous les princes, toutes les villes libres et tout l'empire à concourir à la célébration du concile, et à l'accommodement des affaires de la chrétienté; qu'afin que les choses se fissent avec plus de facilité, et que tout le monde pût agir sans aucune défiance, Sa Sainteté entendait que chacun pût venir en toute sûreté se présenter à cette assemblée, soit qu'il eût des plaintes à faire, soit qu'il eût des doutes à proposer; qu'elle priait l'empereur d'avoir d'autant plus de zèle que les autres princes, qu'il les surpassait en dignité; d'envoyer au plus tôt des ambassadeurs qui pussent assister à l'ouverture du concile, et de seconder par ses soins, par son autorité et par ses conseils, les bonnes intentions de Sa Sainteté.*

L'empereur loua fort le pieux dessein du Souverain Pontife. Il protesta, qu'il serait toujours dans l'obéissance et dans le respect qu'il devait au Saint-Siége, et qu'il rendrait en cette occasion tous les offices qu'on pouvait espérer de lui. Il avertit ensuite les nonces, que les princes protestants d'Allemagne avaient été déjà informés de la résolution que Sa Sainteté avait prise de convoquer le concile; qu'ils avaient d'abord résolu de s'assembler eux-mêmes, pour conférer ensemble de leurs affaires, et qu'ils devaient se rendre le quatorzième jour de janvier à Naumbourg, qui est une ville de Misnie, sur le fleuve Sala. Il conseilla à ces deux prélats d'aller trouver ces princes assemblés; de les exhorter tous en général, et de reconnaître ce qu'il y avait à espérer de chacun en particulier; de se souvenir surtout, qu'il fallait agir avec douceur et avec adresse, de peur d'aigrir, par une sévérité indiscrète, des esprits qui n'étaient déjà que trop révoltés. Il les assura qu'il enverrait des gens capables de les servir dans les occasions : et il fut d'avis qu'ils partissent en diligence, parce que le temps approchait, et que la conférence de Naumbourg serait terminée en peu de jours; qu'ils vissent en passant le prince Ferdinand son fils, qui était à Prague, qui leur donnerait des nouvelles certaines, sur lesquelles ils pourraient se régler.

Commendon n'approuvait pas ce voyage. Il prévoyait qu'il serait difficile d'aborder ces princes, et de traiter avec eux en particulier, pendant qu'ils seraient assemblés. Il savait que le seul moyen de les réduire était de les désunir, et qu'il était impossible de les diviser dans une occasion où ils se liguaient eux-mêmes pour des intérêts communs, où ils n'auraient tous qu'une volonté et qu'un pouvoir, et où ceux qui seraient les plus emportés auraient sans doute le plus de crédit. Néanmoins, comme ses collègues eurent été d'avis de suivre les conseils de l'empereur, selon l'ordre qu'ils en

avaient reçu du ape, ils partirent de Vienne dès le lendemain.

CHAPITRE II.

Ce que fit Commendon dans l'assemblée des princes protestants.

Ils arrivèrent à Prague le septieme jour; et de là passant par les forêts de Bohême, au milieu des neiges et des glaces, ils se rendirent à Naumbourg, cinq jours après, dans une saison très-incommode. Les princes qui y étaient déjà assemblés, n'envoyèrent point au-devant d'eux, et ne leur rendirent aucun devoir de civilité, d'amitié ni d'hospitalité. Les nonces passèrent deux jours à reconnaître l'état des choses : après quoi ils furent d'avis que Delphin verrait en particulier le comte palatin du Rhin, et Commendon le duc de Saxe, qui tenait le premier rang, en qualité d'électeur du saint-empire. Ils envoyèrent leur demander audience. Mais ils répondirent l'un et l'autre : *Qu'étant assemblés pour des intérêts communs, ils ne pouvaient rien résoudre en particulier; qu'ils rapporteraient la chose dans leur assemblée, et qu'ils feraient savoir à ces messieurs ce qu'on y aurait arrêté.* Cependant ils furent d'avis de leur donner une audience publique, et de n'avoir aucune communication particulière avec des ambassadeurs qui venaient de la part de leurs adversaires.

Cette résolution prise, ils envoyèrent les principaux de leurs amis, avec une compagnie des gardes du duc de Saxe, pour conduire les nonces dans le lieu de l'assemblée. Ces deux prélats délibérèrent quelque temps, s'ils accepteraient cette audience publique : mais craignant de n'être pas reçus des autres princes d'Allemagne, s'ils avaient négligé l'occasion de traiter avec ceux-ci, ils ne jugèrent pas à propos de refuser le parti qu'on leur offrait. Ils montèrent dans un carrosse qu'on leur avait préparé. Les Allemands, qui étaient venus pour les conduire, marchaient devant à pied, ce qui est une marque d'honneur. Lorsqu'ils furent introduits dans l'assemblée, tous les princes se levèrent, mais ils ne leur présentèrent pas la main. C'est parmi eux un témoignage d'amitié, lorsqu'ils rendent cette civilité, et une marque d'aversion et de mépris, lorsqu'ils la refusent.

Les nonces leur rendirent des lettres du pape, et des copies du bref de la convocation du concile : et après qu'ils eurent pris leurs places, Delphin expliqua ce qui était contenu dans le bref apostolique, et s'étendit sur les bonnes intentions de Sa Sainteté, et sur le pieux dessein qu'elle avait de remédier à tous les désordres qu'avait causés le changement de religion, ou le renversement de la discipline de l'Eglise, dans toute la chrétienté.

Quand il eut fini son discours, Commendon prit la parole, et représenta à l'assemblée : *que le temps était favorable pour la célébration du concile, puisque la paix venait d'être conclue entre la France et l'Espagne. Que Dieu avait donné à son Eglise un Souverain Pontife, qui mettait tous ses soins et toutes ses pensées à rétablir le culte divin, et à remettre la religion dans sa pureté; que si, par la négligence des prélats, il s'était glissé quelques abus dans les cérémonies publiques, qui fussent contraires à la dignité de la foi chrétienne, il était dans la résolution de les abolir. Que pour ce qui concernait les relâchements et les déréglements des mœurs, il prétendait les corriger, et les réduire aux formes de la discipline ancienne; que tous les chrétiens devaient se réjouir de la célébration d'un concile qui rétablirait la foi et la piété des siècles passés. Que ceux mêmes qui se trouvaient engagés dans les opinions nouvelles, ou par leur propre erreur, ou par les persuasions de quelques docteurs, qui donnaient trop à leur sens, et qui abusaient des saintes Ecritures, devaient en être fort satisfaits.*

Il leur dit ensuite, *que le salut des hommes dépend de la foi, et des sentiments qu'ils ont de la Divinité; que cette foi ne peut être véritable, si elle n'est une; qu'elle ne doit pas être réglée par les passions et par les caprices de quelques particuliers, mais par le consentement universel de l'Eglise, fondé sur la révélation des Ecritures, et que la vérité ne peut être mieux recherchée, ni mieux expliquée, que dans une assemblée générale, où se devaient trouver les plus savants et les plus saints personnages de l'Europe, qui n'entreprendraient rien, qu'après avoir imploré le secours du Ciel par des prières et par des sacrifices, et qui n'agiraient que par les principes de leur conscience et par les mouvements intérieurs du Saint-Esprit. Qu'il ne fallait point différer les remèdes, puisque les maux étaient pressants. Que les affaires prenaient un cours très-dangereux, depuis que les auteurs des nouveautés se donnaient la liberté de dépraver, et d'expliquer selon leur sens, les instructions et les préceptes de l'Evangile, et que s'insinuant dans les esprits des peuples grossiers ils se soutenaient par la faveur et par la force de la multitude; que par ce moyen, ils ébranlaient les fondements de la religion, et qu'affaiblissant ainsi l'autorité des lois et des coutumes de l'Eglise, ils donnaient lieu à des désordres dont ils avaient déjà de très-fâcheuses expériences; que la religion n'étant pas une invention des hommes, mais une institution de Dieu même, on ne pouvait y toucher, en rien retrancher, y rien accommoder à son sens particulier, sans se rendre coupable devant Dieu du plus grand de tous les crimes, et sans tomber dans l'aveuglement, dans l'impiété et dans la révolte; que s'il était permis à chacun, d'interpréter les Livres sacrés selon son esprit, et de croire ses pensées véritables, il y aurait autant de sentiments différents que de personnes.*

Il leur rapporta des exemples des premiers siècles, et leur représenta : *que les saints, qui nous ont enseigné les vérités qu'ils avaient apprises de Dieu même, et qui ont répandu leur sang pour les confirmer, étaient si doc-*

gnés de cet orgueil, que dans les controverses, qui s'élevèrent parmi les chrétiens, dans Alexandrie, sur le sujet des lois de Moïse, saint Paul et saint Barnabé n'osèrent rien déterminer; mais qu'ils allèrent à Jérusalem, qu'ils rapportèrent la chose dans le concile des apôtres, et qu'ils s'arrêtèrent à leurs décisions; que de là venait la foi solide et uniforme des chrétiens; au lieu que celle des autres était toujours faible et toujours changeante; que le culte de la Divinité, qui est fondé sur des principes d'une immuable sainteté, s'augmentait par l'usage et par le consentement, et se fortifiait par la longueur des siècles; mais que les inventions des hommes, qui ne plaisent que par leur nouveauté, et qui ne s'établissent que par caprice, se dissipent avec le temps; qu'on avait vu naître des hérésies qui, après avoir ébloui d'abord les peuples, avaient comme vieilli dès leur naissance; qu'on voyait tous les jours des esprits inquiets qui tâchaient de renouveler les anciennes, ou d'en forger de nouvelles; que dans cet excès de licence, il était impossible de donner des bornes à la témérité et à l'orgueil de l'esprit humain, qui ne craignait point de se plonger dans les abîmes de l'impiété, et qu'on pouvait croire que ceux qui allaient impunément d'erreur en erreur, et qui s'attachaient à toutes les nouveautés, après avoir changé souvent de religion, en peu de temps n'en auraient aucune; qu'il fallait donc mettre ordre à ces divisions, et empêcher que cette contagion ne se répandît, et ne s'attachât à toutes les parties de la chrétienté; que le ciel était irrité; et que l'Europe allait se partager en plusieurs sectes, contraires les unes aux autres, pendant que le Turc, cet ennemi irréconciliable du nom chrétien, enflé de sa puissance et de notre malheureuse désunion, menaçait de ruiner nos plus belles provinces; qu'ils étaient donc priés d'envoyer leurs ambassadeurs pour proposer leurs doutes et les sujets qu'ils avaient de se séparer de nous.

Les Allemands écoutèrent ce discours avec assez d'attention, mais ils n'en furent pas touchés. Ils s'étaient assemblés pour penser à leurs intérêts plutôt qu'à ceux de la religion; et leur dessein n'était pas de chercher les moyens de rendre la paix à l'Eglise, mais de pourvoir à leur sûreté, en renouvelant leurs alliances, dans la crainte qu'ils avaient que les princes catholiques ne se liguassent contre eux, pour les obliger à obéir aux décrets du concile, à rendre les biens qu'ils avaient usurpés sur les Eglises, et à se remettre sous l'obéissance du Saint-Siége.

Pendant que les nonces parlaient, quelques-uns des Allemands, qui assistaient à cette audience, recueillirent toutes leurs paroles, et écrivirent avec beaucoup d'application les deux discours. Les princes ne répondirent alors autre chose, sinon qu'ils délibéreraient entre eux sur les propositions qu'on venait de leur faire. Après quoi, ces deux prélats se retirèrent avec la même suite et le même équipage qu'ils étaient venus. Environ une heure après, on vit arriver trois hommes choisis parmi ceux qui ont part aux affaires publiques, qui sont comme les ministres des princes, et qu'on appelle leurs conseillers. Dès qu'ils furent introduits, ils rendirent aux nonces les lettres que le pape avait écrites à leurs maîtres, et parlèrent en ces termes : *Nos princes ne se sont pas aperçus, lorsque vous leur avez rendu ces lettres, que l'évêque de Rome les appelait ses enfants. Comme ils ne le reconnaissent pas pour leur père, ils ont résolu de ne recevoir ni cette qualité qu'il leur donne, ni ces lettres qu'il leur envoie.*

Commendon leur répondit : *Que le pape les traitait comme il avait accoutumé de traiter l'empereur même, et tous les autres rois et princes chrétiens.* A peine eurent-ils entendu la réponse, qu'ils laissèrent les lettres, et se retirèrent. Les nonces jugèrent bien que leur ambassade était inutile, puisqu'on ne voulait pas recevoir leurs lettres de créance; mais parce qu'on avait gardé les copies du bref de la convocation du concile, ils résolurent d'attendre encore quelques jours quelle serait l'issue de cette affaire.

Cependant les princes, après avoir renvoyé les lettres et examiné le bref du pape, concertaient entre eux ce qu'ils avaient à répondre. Leurs avis étaient autant d'invectives. Ceux qui parlaient avec plus d'emportement et plus de mépris contre la cour de Rome, étaient les plus agréables à l'assemblée, et passaient pour les plus zélés défenseurs de la liberté de l'Allemagne. Nous apprîmes que le duc de Villemberg avait témoigné plus d'aigreur et plus d'aversion contre nous, que tous les autres, tant parce qu'il était naturellement fier et emporté, que parce qu'il avait usurpé plus de cent mille écus d'or de revenu sur des Eglises, dont il avait chassé les légitimes pasteurs. Tous les autres avaient presque le même intérêt. Mais ce duc qui était d'autant plus animé contre nous, qu'il était plus riche des dépouilles de l'Eglise, blâma hautement la hardiesse indiscrète du pape, d'avoir entrepris de les appeler au concile, et de vouloir les toucher et les amollir par des paroles et des espérances flatteuses, jusqu'à ce qu'on pût, ou par force, ou par adresse, les remettre encore sous le joug de leur ancienne servitude. Ce fut par son avis que les lettres du pape furent renvoyées, et qu'on nous répondit depuis avec tant de fierté.

CHAPITRE III.

Discours outrageux des princes protestants. Réponse de Commendon.

Les nonces attendaient depuis trois jours avec beaucoup d'impatience qu'on les appelât dans l'assemblée, pour leur rendre quelque réponse, lorsqu'on les avertit que dix conseillers, personnes de grande considération, accompagnés d'un grand nombre de protestants, demandaient à leur parler de la part des princes. Les principaux de ces dé-

putés étaient Misquits et Grégoire Cracovius, confidents, l'un du palatin et l'autre du duc de Saxe. Ils furent tous introduits et reçus avec beaucoup de civilité et de témoignages d'amitié. Cracovius, qui savait plusieurs langues et qui avait quelque génie pour l'éloquence, porta la parole, et s'adressant aux nonces :

Les princes d'Allemagne, leur dit-il, *ne peuvent comprendre les raisons que le pape a eues de leur envoyer des ambassadeurs. Les croit-il capables de changer de sentiments? Espère-t-il pouvoir ébranler leur constance? Ignore-t-il quelle est la religion et la créance des Allemands? Il y a trente ans qu'ils en ont fait une profession publique à Ausbourg, adressée à l empereur Charles V, écrite dans les formes et confirmée par des témoignages évidents des Ecritures. Ce ne fut pas sans de grandes raisons qu'ils se retirèrent alors de la juridiction et de la puissance des papes qu'ils reconnaissaient auparavant : et comme ils se séparèrent, avec justice, de la communion de ces esprits ambitieux, qui, au lieu d'avancer la gloire du nom de Jésus-Christ, ne travaillent qu'à établir leur grandeur et leur puissance particulière ; ils n'ont pas résolu présentement d'obéir à Pie IV qui les invite au concile, parce qu'ils sont persuadés qu'il n'a nul droit de le faire. C'est une chose étrange qu'il veuille s'ériger en arbitre des controverses et des différends de l'Eglise, lui qui est la source de toutes les divisions ; et qu'il s'établisse lui-même juge de la vérité, lui qui l'attaque et qui la méprise plus cruellement que tous les autres.*

Qui ne sait que c'est la principale occupation des papes que d'armer les nations les unes contre les autres, et que de jeter partout des semences de division, pour augmenter leur puissance ou leurs revenus, par les troubles des Etats et par la ruine des peuples. Quelles violences et quelles cruautés n'exercent-ils pas contre ceux qui passent de l'adoration qu'on rend à leurs personnes et à leurs idoles, à une solide piété? Combien de superstitions ont-ils introduites parmi les chrétiens? N'ont-ils pas répandu des ténèbres qui couvrent encore aujourd'hui les lumières de l'Evangile; et ne souffrent-ils pas des erreurs plus grossières et plus criminelles que les païens n'en souffraient autrefois avant la naissance de Jésus-Christ? Ce qui me paraît encore plus horrible, c'est que vous donnez de beaux noms à de mauvaises choses; que vous couvrez l'impiété sous des apparences de vertu; et qu'étant vous-mêmes les corrupteurs des mœurs et de la religion, vous voulez passer pour les auteurs et pour les défenseurs des lois de l'Eglise.

Nous sommes assurés qu'il y a dans toutes les nations des gens d'honneur, zélés pour la paix et pour le bien public, qui souhaitent avec passion qu'on retranche et qu'on abolisse ces vaines tromperies et ces impuretés qui rendent l'Eglise difforme, et qu'on rétablisse cette discipline pure, véritable et conforme aux maximes évangéliques. Les papes devraient avoir ce soin, eux qui prennent depuis tant de siècles des titres si orgueilleux dans la république chrétienne, et qui ont usurpé l'autorité souveraine sur les choses saintes. Mais il n'est que trop certain qu'ils ne s'attachent qu'à la passion déréglée qu'ils ont de dominer, et qu'ils songent plutôt à entasser des superstitions qu'à régler ce qui regarde le culte de Dieu.

Au reste, vous avez tort de nous accuser d'être légers, de suivre tous les jours des opinions nouvelles, et de nous jeter aveuglément dans des sectes qui se contredisent, puisque nous n'avons qu'une même volonté, et que nous souscrivons tous à cette formule de foi que nous dressâmes à Augsbourg par ordre de l'empereur. Nos princes vous déclarent qu'ils ne s'en écarteront point, et qu'ils ne souffriront jamais que le pape leur donne la loi. Les Allemands ne relèvent que de l'empereur ; c'est leur prince, c'est leur chef; c'est l'arbitre de tous les différends qui s'élèvent dans la chrétienté; et c'est à lui seul qu'appartient le droit d'assembler des conciles légitimes Lorsque ses ambassadeurs seront arrivés, nos princes s'expliqueront avec eux sur ce sujet. Mais ils sont résolus de n'avoir jamais aucune communication avec le pape. Pour vous, Messieurs, parce qu'ils ont appris que vous êtes sortis des plus illustres familles de Venise, et que vous êtes illustres vous-mêmes par votre vertu et par votre sagesse, ils ont beaucoup d'estime et beaucoup de respect pour vos personnes ; et vous en eussiez reçu des marques publiques, si vous fussiez venus comme particuliers, et non comme ambassadeurs du pape

Les nonces, après avoir ouï ce discours, furent quelque temps à délibérer, et jugèrent à propos d'y répondre. Alors Commendon prenant la parole : *Je loue*, leur dit-il, *la prudence de vos princes, de n'avoir pas voulu qu'on nous rendît, en leur présence, une réponse si désobligeante et si injurieuse. Mais quelle justice y a-t-il de parler avec tant d'aigreur et d'emportement contre ceux qui vous envoient des ambassadeurs, jusque dans le fond de l'Allemagne, pour vous témoigner l'affection qu'ils ont pour vous, et le soin qu'ils prennent du bien public. Je vois bien que vous tenez de vos docteurs cette injuste coutume, de combattre par vos médisances, ceux qui vous convainquent par leurs raisons. Mais la vérité est invincible; et les injures et les calomnies, bien loin de l'opprimer, la font éclater davantage. Pour moi, Messieurs, je suis obligé de vous répondre, mais j'ai résolu de ne vous point imiter, afin que vous connaissiez que j'ai de l'avantage sur vous, non-seulement par la justice de la cause que je défends, mais encore par la modération que j'observerai dans mon discours.*

Nous avons assez expliqué en présence des princes, mon collègue et moi, les intentions du pape Pie IV, et le dessein qu'il a, lorsqu'il invite les Allemands au concile. Il ne pense qu'au salut et au repos de la chrétienté, et particulièrement de l'Allemagne, quoique tout vous soit suspect, et que vous interprétiez tous ses sentiments comme il vous plaît. Nos ancêtres ont reconnu qu'il n'y avait point de

remede plus juste, plus salutaire, pour guérir les plaies de l'Eglise, que l'autorité d'un concile. On a révéré de tout temps la majesté et la sainteté de ces assemblées; et ceux même qui par leur erreur, ou par leur crédulité, s'étaient séparés de l'Eglise, ont regardé leurs décisions comme des oracles, et comme des ordres venus du Ciel. Combien de fois est-il arrivé que des provinces infectées du venin contagieux des hérésies, ont été remises dans la saine doctrine par les conciles ; Y a-t-il quelqu'un qui soit assez présomptueux, pour se croire plus sage que toute l'Eglise ensemble, et qui ose s'opposer au consentement de ceux que Dieu nous a donnés pour être les docteurs et les interprètes de ses vérités ; à qui il a promis sa présence dans tous les siècles, et de qui il a souvent confirmé les décrets par des miracles.

Vous parlez du droit de convoquer les conciles comme d'une prétention imaginaire. D'où vient que vous attribuez aux empereurs un pouvoir que Dieu et les hommes ont donné aux pontifes romains, depuis la naissance de l'Eglise; et que l'empereur Ferdinand même, à qui vous le déférez, n'accepte pas ; ce prince est trop éclairé et trop religieux pour ignorer, ou pour usurper les droits du Souverain Pontife. Il n'est pas nécessaire de vous les expliquer ici. Tout le monde sait le respect que les plus grands empereurs ont toujours eu pour le Saint-Siége. Ferdinand en a beaucoup, et le pape le traite avec une tendresse paternelle. Peu de gens ignorent aussi la considération que le Saint-Siége a toujours eue pour les Allemands, et les grâces qu'il leur a faites. D'où vient que vous avez des empereurs? D'où vient cet honneur et ce privilége singulier d'élire vous-mêmes vos princes? Est-ce une chose si extraordinaire que Pie IV, à l'exemple de ses prédécesseurs, en qualité de père commun des chrétiens, prenne quelque soin de l'Allemagne? Il nous envoie pour vous avertir charitablement de quitter vos erreurs. Il semble même que vous ayez quelque considération pour nos personnes. Trouvez-vous que ce soit un coup si hardi, que de vous envoyer des ambassadeurs? En êtes-vous aussi étonnés que vous le dites? On connaît bien que vous avez perdu la piété et l'honnêteté de vos pères. Dans leurs doutes et dans leurs différends, ils s'adressaient avec beaucoup de confiance au Souverain Pontife: et vous rejetez, avec un injuste mépris, les offices paternels qu'il veut vous rendre.

Pour ce que vous dites, que ce serait au pape à réformer le siècle et à rétablir la discipline, nous en sommes d'accord avec vous. Pie IV, dès les premiers jours de son pontificat, n'a-t-il pas entrepris de le faire? N'y travaille-t-il pas incessamment? Il veut remédier à tous les désordres. Il exhorte tout le monde à contribuer à la paix de l'Eglise. Il veut régler et décider toutes choses par les sentiments des Pères assemblés et par l'autorité d'un concile. Vous ne pouvez l'ignorer. Vous avez lu le bref; vous avez pu avoir des nouvelles de Rome, si ce n'est que vous soyez résolus de tourner tout en mauvaise part, et que vous ne vous arrêtiez qu'aux choses qu'il faut corriger, sans vous informer de celles qui sont justes et qui sont louables.

Faut-il que je réponde à cet endroit de votre harangue, où vous nous accusez de superstition, de relâchement, de ténèbres répandues sur les vérités de l'Evangile; il est aisé à juger que la haine de la vérité et le plaisir de médire vous ont aveuglés. Nous pourrions dire, à la gloire de l'Eglise romaine, qu'elle s'est rendue plus illustre que toutes les autres, par les soins qu'elle a eus de porter plus loin la gloire du nom de Jésus-Christ et la connaissance de son Evangile. Mais nous n'avons accoutumé de nous glorifier qu'en celui qui justifie les pécheurs et qui récompense les justes. Vous pouvez pourtant apprendre par toutes les histoires anciennes, que ces grands évêques, qui ont été si célèbres par leur piété et par leur doctrine, depuis le siècle des apôtres, ont toujours eu recours à l'Eglise de Rome dans les difficultés de la religion, et se sont arrêtés à ses décisions. Je pourrais vous citer des rois de toutes les parties du monde et des nations les plus éloignées, qui ont député à Rome, pour se faire instruire de nos mystères. Je pourrais vous nommer un nombre presque infini de peuples, que cette Eglise a retirés de l'impiété et des erreurs honteuses où ils étaient plongés, pour les réduire sous des lois plus pures et sous un culte plus saint. Il n'y a presque aucune province qui ne lui doive le bonheur d'avoir reçu, ou d'avoir conservé la religion catholique.

Je ne m'arrêterai point aux autres : car pourquoi vous chercher des exemples étrangers? D'où avez-vous tiré la connaissance de la foi chrétienne? Qui sont ceux qui ont été vos maîtres? D'où vous est venue la lumière de l'Evangile? Si vous êtes chrétiens, si vous avez cessé d'être barbares, pouvez-vous nier qu'après Dieu vous n'en ayez l'obligation à l'Eglise romaine? C'est elle qui a jeté parmi vous les premiers fondements de la pitié; c'est elle qui vous a instruits des mystères; c'est elle qui vous a donné les lois de la véritable adoration; c'est elle enfin qui vous a honorés de la gloire et de la majesté de l'empire. Elle avait mérité, par tant de grâces qu'elle vous avait faites, d'être considérée comme une bonne mère ; et vous vous êtes révoltés contre elle. Depuis que vous avez quitté cette règle de la vérité et de la foi, en quelles erreurs n'êtes-vous point tombés? Quels détours! quels égarements! quelle confusion!

Vos princes se plaignent, dites-vous, de ce que nous avons osé dire, que l'Allemagne était agitée d'une grande diversité de religions ; et et nous nous plaignons de ce que vous osez le nier. Y a-t-il rien de plus certain et de plus évident que ce désordre et cette confusion de sentiments différents qui vous partagent sur le sujet de la foi et des cérémonies? Vous ne vous accordez que contre nous et contre l'Eglise, que vous avez abandonnée. Pour tout le reste, rien de plus éloigné, rien de plus contraire. Cela n'est-il pas connu de tout le monde? L'Allemagne n'est-elle pas pleine de livres qui se contredisent? Nous croyez-vous

si peu curieux que nous n'en sachions quelques nouvelles? Luther, que vous tenez pour un autre saint Paul, qui a forgé cette belle formule de foi d'Augsbourg, que vous vantez tant, a-t-il été toujours d'un même sentiment? N'a-t-il pas fait de nouvelles professions de foi presque tous les ans? Ceux qui l'ont suivi, n'ont-ils pas changé, ou interprété ses pensées selon leur caprice? Quelles disputes n'y a-t-il pas déjà parmi vous touchant ce qu'il a cru? Qui est-ce qui approuve toutes ces opinions? Melanchthon n'a-t-il pas ses partisans? OEcolampade les siens? Zwingle ne fait-il pas une secte à part? Et combien de gens s'attachent à celle de Calvin? Il y en a une infinité d'autres, qui ne sont d'accord ni avec Luther, ni entre eux. Il n'y a point de ville en Allemagne, point de bourg, point de famille où il n'y ait quelque différend de religion. Les femmes disputent avec leurs maris, les enfants avec leurs pères. Chacun croit avoir la véritable foi et l'intelligence des Ecritures : et, ce qui est déplorable, les plus ignorants, dans leurs entretiens et dans leurs repas, décident des points de la religion; et dans les temps de leurs divertissements et de leur intempérance, se mêlent de faire les réformateurs.

Dans cette assemblée même où vous êtes, quel soin n'avez-vous pas eu de sauver les apparences, et de faire croire que vous étiez tous d'un même sentiment? Vous n'avez pu y parvenir. Je ne m'en étonne pas : la vérité est une, et s'accorde toujours avec elle-même. L'erreur s'entretient par la désunion et par les désordres. Plus on s'écarte du port de l'Eglise, plus on est agité des flots des fausses opinions. Cette diversité et cette inconstance de vos docteurs ne devait-elle pas vous rappeler à la vérité, qui est simple, et qui ne saurait avoir plusieurs formes? Que ne suivez-vous l'exemple de saint Paul, qui est écrit pour notre instruction? Cet Apôtre était inspiré du Saint-Esprit : Dieu lui avait donné une sagesse toute céleste, pour l'empêcher de tomber dans l'erreur. Cependant il eut ordre de Dieu même, dans une affaire qui paraissait douteuse, de s'adresser au concile des apôtres, de peur qu'il n'eût couru en vain, comme saint Luc le rapporte.

Mais c'est à vous à examiner toutes ces choses. Le pape, après s'être acquitté de son devoir de père envers vous; après avoir fait agir tout son zèle, pour remettre ses enfants égarés dans la voie de leur salut, vous fera un jour à vous et à toute l'Allemagne, le même reproche que Jésus-Christ fit à la ville de Jérusalem dans son Evangile (*Matth.*, XXIII, 37) : « *Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu.* » *Pour les civilités que vous nous avez faites en notre particulier de la part de vos princes, nous vous prions, Messieurs, de les en remercier aussi en notre nom; mais nous leur déclarons que nous ne méritons rien, qu'en considération de celui qui nous envoie.*

Après que Commendon eut fini son discours les Allemands se retirèrent sans rien répondre. Chacun interpréta les paroles du nonce selon les dispositions où il se trouvait. Les uns, touchés de la vérité, gémissaient intérieurement ; les autres murmuraient et paraissaient indignés de la hardiesse que Commendon avait eue de leur parler si fortement en cette occasion. Bientôt après l'assemblée fut rompue, après avoir renouvelé tous les traités qu'ils avaient déjà faits entre eux touchant leurs intérêts communs. Ils résolurent de n'envoyer personne de leur part au concile et d'empêcher les évêques d'Allemagne d'y aller, en leur faisant craindre les désordres et les changements qui pourraient arriver en leur absence s'ils s'éloignaient de leurs Eglises. Ils travaillèrent particulièrement à concilier leurs opinions différentes dans les matières de la religion. Le palatin, qui était entièrement attaché à la doctrine de Calvin et qui cherchait les moyens de ruiner le parti de Luther, voulait qu'on ajoutât à la confession d'Augsbourg l'apologie de Mélanchthon. C'était dans ce livre que Mélanchthon, s'écartant insensiblement des sentiments de Luther à qui il avait succédé, avait ouvert le chemin à la doctrine de Calvin. Les autres demandaient qu'on ajoutât encore d'autres choses, chacun suivant ses dispositions particulières ou suivant ses intérêts. Il y eut de grandes contestations là-dessus. Jean Frédéric, duc de Weimar, fils de ce Frédéric qui fut vaincu par Charles V et privé du droit d'élection, s'était fait un point d'honneur de soutenir le parti de Luther que sa famille avait toujours soutenu ; et quoiqu'il eût épousé la fille du palatin, il eut si peu de respect pour son beau-père qu'il l'appela publiquement calviniste et déserteur de la confession d'Augsbourg, et se retira dans ses terres fort en colère. Ainsi se termina cette assemblée.

Les nonces donnèrent avis à Sa Sainteté de tout ce qui s'était passé en Allemagne. Toute la cour de Rome loua la fermeté et le zèle de Commendon et lui sut fort bon gré d'avoir réprimé l'insolence des Allemands qui insultaient avec tant de fierté à l'Eglise romaine. On trouva qu'il avait parlé fort à propos et qu'il avait défendu sa cause avec beaucoup de courage et beaucoup de modération. Nous nous sommes un peu arrêtés sur cette assemblée et sur tout ce qui s'y passa, parce que c'est une chose qui mérite d'être rapportée et que personne n'en peut écrire avec plus de fidélité que nous qui en avons été les témoins.

CHAPITRE IV.

Commendon visite presque toute l'Allemagne.

Les nonces partirent de Naumbourg pour aller dans les provinces qui leur avaient été assignées. Commendon obtint d'Auguste, duc de Saxe, la liberté de passer dans ses Etats. Ce prince avait l'esprit assez traitable. Il était fatigué de cette diversité de sectes qui s'élevaient et qui se dissipaient tous les jours ; et il eût bien voulu trouver quelque

moyen de se raccommoder avec le pape. Mais dans les divisions et dans les révoltes les plus hardis et les plus séditieux l'emportent toujours sur les autres. Alors les plus violents se conduisent par la fureur et les plus sages cèdent à la nécessité. Commendon passa par Leipsick et se rendit à Hall le jour d'après pour voir l'archevêque de Magdebourg, fils de Joachim, duc de Brandebourg, un des sept électeurs de l'empire. Mais n'ayant pas trouvé le fils, il s'en alla trouver le père à Berlin. Il passa la rivière d'Elbe à Wittemberg, ville célèbre par la fureur de Luther, par la victoire de Charles V et par la défaite de Frédéric de Saxe et du Landgrave.

Joachim avait été longtemps retenu par les soins de son père Albert dans la foi de l'Eglise romaine : mais il se laissa entraîner par le torrent des hérésies du temps. Il avait pourtant rejeté beaucoup de choses de la discipline de Luther et conservé plusieurs cérémonies et plusieurs coutumes de l'Eglise catholique. Il reçut Commendon dans son palais et lui rendit tous les honneurs que lui aurait pu rendre le prince le plus attaché et le plus soumis au Saint-Siége. Il écouta la proposition de la convocation du concile et y répondit avec une grande modération, faisant paraître beaucoup de disposition à la paix et ne parlant jamais du Pape ni de l'Eglise romaine qu'avec honneur et avec respect. Il pria le nonce de demeurer quelques jours avec lui pendant lesquels il ne pouvait se lasser de l'entretenir, protestant après ces longues conversations qu'il était ravi de son esprit et de sa science.

En effet, Commendon avait de la gravité, de l'éloquence, une grande étendue d'esprit et un entretien sérieux, mais agréable et insinuant; de sorte qu'il ne lui aurait pas été difficile de retirer ce prince de l'erreur, où il s'était engagé par une trop grande assiduité. Il lui avait expliqué bien des choses qu'il avouait n'avoir point entendues auparavant. Mais ceux qui avaient quelque pouvoir sur son esprit, le retinrent dans le parti qu'il avait embrassé. Tous les princes d'Allemagne sont ordinairement peu instruits de ce qui regarde la doctrine de la religion, ou les affaires étrangères : ce qui fait qu'ils se confient entièrement à ceux qu'ils ont appelés dans leurs conseils, lorsqu'ils sont une fois prévenus de leur mérite et de leur habileté dans la jurisprudence et dans la politique. Ce furent ces conseillers qui empêchèrent le duc de profiter des conversations et des conseils de Commendon.

Après avoir passé quelques jours à Berlin, il alla visiter les ducs de Brunswick et de Lunebourg, tous les princes et tous les évêques des environs, et il tourna du côté du Rhin par la Westphalie. Il eut la curiosité en passant auprès de Paderborn, de voir ces forêts et ces champs si renommés par la défaite de Varus, par le carnage des Romains et par la victoire d'Arminius, que les Allemands montrent encore, après tant de siècles, comme des témoignages illustres de la gloire de leur nation et de la valeur de leurs ancêtres. Mais en parcourant toutes les villes de Saxe, il était très-sensiblement touché, lorsqu'il voyait tant de peuples égarés, hors d'espérance de leur salut, et plongés dans les ténèbres de l'erreur et de la superstition, par la persuasion de quelques faux docteurs qui avaient abusé de leur simplicité et de leur ignorance. Il ne pouvait retenir ses larmes, lorsqu'il voyait tant de célèbres abbayes, tant d'églises bâties autrefois avec des soins et des dépenses extraordinaires, tant de monuments de la piété des anciens, les uns dépouillés et déserts, les autres entièrement abattus et cachés dans leurs ruines; quelques-uns même profanés, et servant aux usages des chiens et des chevaux, qui mangeaient sur les mêmes autels où l'on avait offert à Dieu tant de sacrifices. La fureur de quelques esprits passionnés avait passé jusqu'à ces excès d'insolence et d'impiété.

Il fut ensuite chez les archevêques de Cologne et de Trèves, électeurs du saint empire. Il descendit sur le Rhin jusqu'à l'Océan; et après avoir vu, en passant, le duc de Clèves, il se rendit par mer à Bruxelles, où il eut quelques conférences avec Marguerite, sœur de Philippe, roi d'Espagne, qui était pour lors gouvernante des Pays-Bas. De là il alla chez l'évêque de Liége, d'où il fut obligé de retourner en Flandre, pour apaiser un désordre qui pouvait avoir des suites très-considérables.

Louvain est une grande et belle ville du duché de Brabant, où l'on envoie toute la jeunesse des Pays-Bas et des provinces voisines pour apprendre les belles-lettres. Son université était alors très-florissante, parce qu'il y avait des professeurs très-habiles pour la théologie scolastique, et pour l'interprétation des Ecritures saintes. Il s'était élevé entre eux un grand différend sur quelques questions importantes, qui avait partagé toute la ville, et qui allait émouvoir toute la jeunesse. Ils ne se contentaient pas de disputer avec chaleur, chacun dans son parti, dans les écoles; ils allaient publier des écrits et des volumes entiers, pour défendre leurs opinions. Cette division, dans la conjoncture des temps, était très-dangereuse, et pouvait donner occasion aux hérétiques d'insinuer leurs opinions et de troubler les affaires des Pays-Bas. Commendon y accourut. Il fit appeler les chefs de ces factions; il les traita fort civilement; il les reprit sans aigreur; il raisonna avec eux sur les disputes du temps; et non-seulement il apaisa ce désordre, mais encore il réconcilia ceux qui en étaient les auteurs. Cette action lui acquit une grande réputation; car sa prudence, sa douceur, son adresse à ménager les esprits, et ses discours graves et persuasifs, arrêtèrent le cours de cette dangereuse émulation, que toute l'autorité des magistrats et tous les commandements de la gouvernante n'avaient pu réprimer.

Après cela, il reçut ordre du pape d'aller chez les rois de Suède et de Danemark,

pour les exhorter d'envoyer leurs ambassadeurs au concile. Il partit en diligence avant la fin de l'été, de peur d'être surpris de l'hiver, dans ces régions froides et glacées. Il passa en Hollande, s'embarqua à Amsterdam, et traversant la Frise, il entra dans la Saxe, et se rendit à Lubeck, qui est une ville considérable sur le bord de la mer Baltique. Il s'arrêta là, et il envoya des courriers aux deux rois qu'il devait aller trouver, pour savoir leurs volontés, avant que de commettre sa dignité à des nations si inconnues et si barbares (10).

Le roi de Danemark était un jeune prince mal élevé, qui n'avait nulle politesse ; si adonné à l'ivrognerie et à l'intempérance, qu'on ne le trouvait presque jamais que plongé dans les vapeurs du vin. Comme il était farouche de son naturel, et corrompu par les flatteries et par les mauvais conseils que lui donnaient les compagnons de ses débauches, il répondit brusquement, et sans aucune honnêteté, qu'il n'avait que faire des ambassades de l'évêque de Rome.

Pour le roi de Suède (11), on le trouva prêt à s'embarquer, et à passer en Angleterre avec une grande flotte, sous une vaine espérance qu'il avait, d'épouser la reine Elisabeth. Quoique ce prince eût été élevé dans la doctrine des luthériens, et qu'il affectât de paraître attaché à celle des calvinistes, pour plaire à la princesse, qu'il prétendait d'épouser ; toutefois, il trouvait que c'était une belle chose qu'on lui envoyât des ambassadeurs jusqu'aux extrémités de la terre : et il fit réponse à Commendon : *Qu'il le recevrait avec honneur, et qu'il l'écouterait avec plaisir, soit qu'il voulût venir dans son royaume, soit qu'il voulût l'aller trouver en Angleterre où il devait passer dans peu de jours.*

Commendon jugea qu'il n'était pas à propos de passer en Suède, puisque le roi en devait bientôt partir, ni de l'aller trouver dans un royaume étranger. Il résolut d'attendre les ordres de Rome là-dessus, et de repasser cependant en Hollande. Il partit de Lubeck, et deux jours après il arriva à Hambourg, ville fort riche et fort peuplée, située près de la mer, du côté que l'Elbe se décharge dans l'Océan. Ce fleuve est si large, que descendant de Hambourg à Stades, nous étions comme en pleine mer, sans voir ni l'un ni l'autre rivage ; et il est si profond, qu'il porte partout de grands vaisseaux qui viennent de l'Océan, jusque sous les murailles de la ville, chargés de toute sorte de marchandises. On tient que les Cimbres et les Vandales ont autrefois habité ce pays ; d'où vient que les sept villes qui sont confédérées pour le bien public et pour leur liberté commune, s'appellent encore aujourd'hui les villes vandaliques.

Il alla ensuite à Bresme, où il passa le Veser, qui est un des plus beaux fleuves d'Allemagne. Il arriva enfin en Hollande, par la Frise et par la Westphalie ; et il s'arrêta à Bruxelles. Là il reçut des lettres du pape, par lesquelles Sa Sainteté approuvait le dessein qu'il avait eu d'abandonner l'ambassade de Suède, et il lui ordonnait de retourner en Italie, et de voir en passant les princes et les évêques qui sont aux environs du Rhin, pour les presser de se trouver au concile, ou d'y envoyer quelqu'un de leur part. Il exécuta fort promptement les ordres qu'il avait reçus. Il alla trouver le duc de Lorraine ; il fut à Trèves, où il conféra avec l'archevêque. De là il s'embarqua sur la Moselle, et descendant jusqu'au Rhin, il arriva à Assembourg, où était alors l'archevêque de Mayence, qui est le premier et le plus considérable de tous les électeurs. Après quoi, en s'écartant un peu du Rhin, il alla chez les évêques de Wirzbourg et de Bamberg. Il passa par la ville de Nuremberg, qui est une des plus riches de la Franconie.

Enfin, après avoir vu l'évêque d'Aichstadt, et Albert, duc de Bavière à Munick, il prit le chemin d'Italie après dix-sept mois de voyage, et arriva à Trente, où plusieurs évêques d'Italie, d'Espagne et de France s'étaient déjà rendus, pour assister au concile. Quoiqu'il eût traversé toute l'Allemagne, depuis la Flandre jusqu'au fleuve d'Oder, depuis la mer Baltique jusqu'aux Alpes ; quoiqu'il eût visité tous les princes, tous les évêques, toutes les villes, et qu'il eût passé par tant de nations barbares, ennemies de Rome et du Saint-Siége, il laissa partout une grande opinion de son mérite et de sa vertu, et il ne souffrit aucune injure ni aucun mépris, soit qu'il sût prendre ses mesures, soit que la réputation qu'il s'était acquise le rendît vénérable aux hommes même les plus farouches.

Les Allemands ont naturellement l'esprit rude et intraitable, particulièrement ceux

(10) Le roi de Danemark, dont Gratiani parle en cet endroit, est sans doute Frédéric II, fils de Christiern III, qui monta sur le trône après son père 1559. En effet, le pape Pie IV l'invita, comme les autres princes protestants, à envoyer des ambassadeurs au concile de Trente, ce qu'il refusa en disant, qu'à l'exemple de son père, il ne voulait avoir aucune relation avec les pontifes de Rome ; mais les historiens sans partialité, sont bien éloignés de le peindre sous des traits aussi défavorables que Gratiani; au contraire, ils le représentent comme un prince doux, humain, qui fit refleurir les lettres dans ses Etats, qui aima les savants, et entre autres, le célèbre astronome Ticho-Brahé, dont il honora le mérite et encouragea les travaux, il mourut en 1588, âgé de 54 ans.

(11) C'était Gustave Ier qui commença par être nommé prince et administrateur de Suede en 1520, après l'expulsion du cruel Christiern II, roi de Danemark, et qui fut ensuite elu roi en 1525. C'est sous ce prince que la couronne de Suede est devenue héréditaire. Il professa et autorisa la doctrine de Luther qui s'était déjà introduite dans ses Etats ; il mourut en 1560, peu aimé du peuple, disent les historiens, qu'il avait chargé d'impôts, et haï de la noblesse, qu'il avait dépouillée de ses biens et de ses priviléges. Il prétendit à la main d'Elisabeth reine d'Angleterre, mais cette habile princesse, le flatta, l'amusa et le joua, comme tant d'autres.

qui sont éloignés du commerce des autres peuples, et qui sont dans le cœur de l'Allemagne. La véritable religion et la discipline de l'Eglise les avaient corrigés, et la douceur et la charité chrétienne avaient adouci leur tempérament : mais depuis qu'ils ont secoué le joug salutaire de la foi et de la piété qu'ils avaient embrassées, et qu'ils ne sont plus retenus par les lois divines, ni par les lois ecclésiastiques, ils ont repris leur humeur barbare, et semblent être retombés dans leur brutalité naturelle.

Commendon étant arrivé à Rome, rendit compte à Sa Sainteté de tout ce qu'il avait fait en Allemagne. Il lui représenta tous les désordres qu'il avait remarqués : *Qu'il n'y avait rien de si saint ni de si sacré dans la religion, qui n'eût été profané et corrompu ; que toutes les marques de la sainteté des anciens étaient abolies depuis l'établissement des nouvelles doctrines ; que l'ordre ecclésiastique avait abandonné la discipline de l'Eglise et s'était jeté dans toute sorte de licence, et que ceux qui avaient encore quelque modération étaient retenus par l'espérance et par l'intérêt, plutôt que par le devoir et par le zèle de la religion ; que les évêques attachés à l'ancienne doctrine, considéraient beaucoup plus leur fortune que leur ministère, et qu'ils travaillaient plutôt à conserver leur rang et leur dignité, qu'à rétablir le culte de Dieu ; quils n'étaient plus que les courtisans et les flatteurs des princes, dont ils étaient autrefois les pasteurs et les pères ; qu'ils étaient d'autant plus lâches et plus dévoués aux puissances séculières, qu'ils les voyaient plus portées à usurper ou à retenir les biens de l'Eglise, et qu'au lieu de s'opposer aux passions et aux violences des grands, ce qu'ils eussent pu faire s'ils eussent connu leur pouvoir et s'ils eussent été unis ensemble, ils les craignaient, et tâchaient de gagner leurs bonnes grâces par toute sorte de bassesses ; quil y en avait même qui avaient renoncé à la foi de l'Eglise romaine, et qui s'étaient mis sous la protection des hérétiques, pour vivre sans ordre et sans dépendance ; qu'il ne croyait pas qu'il y en eût qui voulussent venir au concile ; qu'il y en aurait peu qui voulussent y envoyer ; que tous ceux qui ne pouvaient entreprendre ce voyage à cause de la faiblesse de leur âge ou de leur santé, avaient promis qu'ils obéiraient au pape et qu'ils se trouveraient à l'assemblée ; que les autres demandaient qu'on les laissât dans leurs diocèses, et protestaient qu'ils ne pouvaient s'éloigner de leurs Eglises et de leurs terres, sans être exposés aux outrages de leurs adversaires, qui ne cherchaient que les occasions de leur nuire, et qui n'en trouveraient que trop en leur absence.*

Après cette relation exacte de l'état de l'Allemagne, il exposa les moyens qu'il croyait les plus propres et les plus utiles pour confirmer les catholiques et les ecclésiastiques, pour les unir tous ensemble, afin qu'ils pussent défendre leur liberté et leur religion contre leurs ennemis communs. Il parla de ces affaires avec tant d'ordre, tant de connaissance et une mémoire si présente des lieux et des personnes, que le pape en fut étonné. Sa Sainteté lui donna de grandes louanges et de grands témoignages d'amitié, et lui commanda de s'en retourner à Trente, pour informer de toutes ces choses les cardinaux qui présidaient au concile, et pour les assister de ses soins et de ses conseils dans les affaires importantes.

Il partit aussitôt pour aller trouver les légats, qu'il informa fort exactement de tous les désordres d'Allemagne ; et après avoir demeuré quelque temps à Trente, il obtint congé de se retirer à Venise, pour se délasser pendant quelques mois, de tous les soins et de toutes les fatigues de ses longs voyages, et pour mettre ordre à quelques affaires de famille, qu'il était enfin obligé de terminer. Il y fut reçu avec tout l'honneur et toute l'amitié qu'il pouvait espérer ; car il était dans une haute réputation, et l'on publiait partout les heureux succès de ses grandes négociations. Les principaux de la république lui rendirent autant de civilités que le peuple, parce que chacun le voyait en état de parvenir par son esprit et par sa vertu aux premières dignité de l'Eglise.

CHAPITRE V.

Commendon est envoyé vers l'empereur Ferdinand, par les présidents du concile de Trente.

Commendon jouissait d'un agréable repos, et n'était occupé que de quelques petits soins domestiques. Il commençait à reprendre ses anciennes études, et il méditait à loisir ce qu'il devait représenter dans le concile, sur le sujet des religions, sur la foi des mystères et sur la réformation des mœurs, lorsqu'il reçut ordre d'interrompre ses études, et de faire encore un voyage.

L'empereur Ferdinand, après avoir fait tenir la diète, en laquelle il avait fait nommer son fils Maximilien pour son successeur à l'empire, était venu à Inspruk. Il s'approchait ainsi de Trente, afin de voir de plus près tout ce qui se passait dans le concile, et d'être informé de tous les desseins et de toutes les décisions de l'assemblée, comme s'il y eût été présent. Ce prince avait de fort bonnes intentions, avec beaucoup de piété et de zèle pour la religion catholique ; mais il était de ces esprits tranquilles, qui ne se défient jamais de rien : qui ont un si grand fond de bonté naturelle, qu'ils ne peuvent se résoudre à croire que les autres puissent être méchants, et qui se laissent fort aisément prévenir par ceux qui, sous des apparences de justice et de vertu, abusent de la simplicité d'autrui. Ainsi, par les conseils de quelques personnes artificieuses, il faisait souvent des propositions et des demandes aux présidents du concile et au concile même, qui pouvaient troubler les affaires plutôt que de les régler comme il prétendait.

Charles de Lorraine, cardinal et archevêque de Reims, était arrivé depuis peu à Trente. C'était un prélat de grande autorité, très-considérable par lui-même et par sa fa-

mille; capable de rendre de grands services à l'Eglise; d'un esprit admirable et d'une érudition égale à son esprit; illustre par sa dignité, par sa naissance et par sa générosité; mais il avait une ambition plus grande que toutes ces grandes qualités. C'était un esprit impérieux et entreprenant, qui avait une passion déréglée de dominer partout, et de réduire tout le monde à suivre ses opinions. Les évêques de France, qui étaient venus en assez grand nombre, tant pour obéir aux ordres du pape, que pour accompagner ce cardinal, étaient entièrement attachés à lui, et n'osaient jamais s'éloigner de ses sentiments. On disait même que les ambassadeurs de l'empereur lui rendaient des visites fréquentes, et qu'il les avait engagés à ne rien faire, sans en avoir auparavant conféré avec lui.

Ces grandes liaisons embarrassèrent les Pères du concile, et leur firent craindre qu'il n'arrivât quelque trouble dans une assemblée qui avait été jusqu'alors fort paisible. Ceux qui y présidaient furent d'avis de députer quelqu'un de leur corps vers l'empereur, pour l'instruire de l'état présent du concile et des affaires de l'Eglise, et pour lui ôter de l'esprit toutes les impressions dangereuses et incommodes qu'on pouvait lui avoir données; mais particulièrement pour l'informer des propositions des Français, et de l'esprit du cardinal de Lorraine, qui avait toujours de grandes prétentions et une ambition démesurée.

Ils choisirent Commendon, comme l'homme le plus capable de ces sortes de négociations. Ils le rappelèrent de Venise, et l'obligèrent de partir promptement. Cette députation fut la plus honorable et la plus importante de ce temps-là; celle qui fit plus de bruit et qui donna plus de jalousie. L'assemblée était composée des personnes de l'Europe les plus éminentes en esprit et en savoir. Il y avait à Trente près de trois cents évêques, illustres par leur vertu et capables des plus grands emplois. Il n'y en avait aucun qui ne souhaitât d'être employé en cette occasion. Commendon, qui était seul, qui était absent, et qui ne demandait rien, fut préféré à tant de grands hommes, tant son ambassade d'Allemagne lui avait acquis de réputation. Il soutint fort bien en cette rencontre l'opinion qu'on avait conçue de lui. Car non-seulement il ôta de l'esprit de l'empereur toutes les pensées qu'il pouvait avoir d'innover quelque chose, ou d'appuyer les desseins des autres, ce qui aurait pu affaiblir la liberté des avis, ou rompre l'union et le consentement du concile; mais encore il laissa ce prince si bien confirmé dans les résolutions qu'il lui avait inspirées, que le cardinal de Lorraine étant allé le voir à Inspruck peu de temps après, ne put jamais l'ébranler; et depuis ce temps le concile se tint sans aucune crainte et sans aucun soupçon de trouble ou de mauvaise intelligence.

—

CHAPITRE VI.

Commendon est envoyé nonce en Pologne.

Après avoir terminé cette grande affaire, il fut obligé de repasser à Venise, pour achever de régler celles de sa famille; mais il n'y demeura pas longtemps. Le pape fut averti que les troubles de Pologne augmentaient de jour en jour; qu'il était dangereux que le parti des hérétiques ne prévalût, et que ces premiers mouvements de révolte, qui sont toujours violents, ne causassent quelque grand changement dans ce royaume. Commendon, qui semblait être destiné à fortifier par ses soins et par ses conseils, toutes les parties faibles de la chrétienté, reçut ordre de partir de Padoue, où il était alors pour ses affaires particulières, d'aller trouver le roi de Pologne, et d'empêcher autant qu'il pourrait, que la foi de ce royaume ne fût corrompue par la contagion des opinions nouvelles; de maintenir l'ordre ecclésiastique, qui tient le premier rang dans le sénat et dans les Etats de Pologne, contre la fureur et la violence des auteurs des nouveautés, et surtout de retenir le roi dans le devoir et de l'encourager à défendre la cause de la religion.

Le pape le pressait de partir, afin qu'il pût se trouver à la diète qui se devait tenir à Varsovie. Commendon fit tant de diligence, qu'il se mit en chemin avec un fort beau train et un équipage fort magnifique, plus promptement que Sa Sainteté n'avait espéré. Il eut toujours grand soin de bien choisir les gens qu'il menait avec lui, afin qu'il n'y en eût aucun qui ne s'accommodât aux temps, aux lieux et à ses desseins. Mais en cette occasion, il considéra qu'il allait dans des provinces fort éloignées et fort en désordre, et il n'épargna rien pour attirer auprès de lui des personnes renommées parmi les savants; entre lesquels furent Paul-Emile Jeannin, homme de grande et vaste érudition, qui fut depuis évêque de Montalto, dans la Marche d'Ancone, et Frédéric Pandasio, un des plus habiles philosophes de son siècle, qui, ayant été depuis rappelé de Pologne par le sénat de Venise, avec des conditions très-avantageuses pour professer publiquement la philosophie à Padoue, et quelque temps après à Bologne, passa pour le plus subtil et pour le plus célèbre professeur de son temps.

Commendon partit de Padoue dans le mois de novembre, et arriva à Varsovie fort à propos, après avoir fait toute la diligence que la rigueur de la saison et la difficulté des chemins lui purent permettre. Le bruit de sa prudence et de sa vertu s'était déjà répandu partout; il était déjà connu par les discours et par les lettres de plusieurs personnes de ce royaume, qui avaient été liées d'amitié avec lui, et particulièrement par les témoignages du cardinal Stanislas Hosius, un des présidents du concile, qui était de ses plus intimes amis. Aussi, le jour qu'il arriva, l'évêque de Chelm et le Palatin de Plosco, deux des premiers seigneurs du

royaume, vinrent au-devant de lui par ordre du roi, accompagnés d'une troupe nombreuse de gens vêtus magnifiquement, et le reçurent à trois lieues de Varsovie, avec toutes les démonstrations d'estime et d'amitié qu'il eût pu souhaiter. Le roi l'honora toujours beaucoup, et fit tant de cas de l'honnêteté, de la modestie et de la force d'esprit du nonce, que, quoiqu'il se laissât emporter ordinairement à ses passions et à ses dérèglements, il eut toujours de l'admiration pour sa vertu, et ne manqua jamais de respect ni de déférence pour lui.

CHAPITRE VII.

Le nonce trouve la discipline de l'Eglise renversée dans la Pologne.

Sigismond roi de Pologne, père de Sigismond-Auguste, à qui Commendon était envoyé, avait régné longtemps avec beaucoup de justice et de modération, et avait laissé à son fils en mourant, le royaume paisible et bien affermi. C'était un prince d'une grande probité, fort prudent et fort entendu dans ses affaires, et surtout ferme dans la foi et dans la religion catholique. Quoiqu'il fût ami et allié de quelques princes d'Allemagne, qui renversaient toutes les lois de l'Eglise, bien loin de se liguer avec eux, il les reprit fort sévèrement. Il leur envoya des ambassadeurs, et tâcha de les détourner de leurs pernicieux desseins, et de leur faire comprendre que cette confusion de religions allait affaiblir et ruiner tout l'empire, quelque puissant et quelque ferme qu'il pût être.

Lorsque Frédéric et le landgrave, révoltés contre Charles V, prirent les armes, et qu'ils entraînèrent avec eux une grande partie de l'Allemagne, ils sollicitèrent Sigismond d'entrer dans leur ligue; mais il rejeta toutes les propositions avantageuses qu'ils lui firent, et leur prédit leur défaite, et leur entière ruine. Il sut si bien se ménager et profiter des malheurs d'autrui, qu'il ne se trouva point mêlé dans ces différends de religion; il ne permit pas même que ses sujets prissent parti dans cette guerre; ce qui était fort délicat et fort difficile dans un royaume qui se pique de liberté, et qui se gouverne plus par ses lois que par les volontés de ses princes. Il ne voulut pas laisser à ses peuples toute la liberté du commerce avec les Allemands; et bien qu'il n'eût pas interdit l'entrée de ses Etats à tous les marchands étrangers, il fit des ordonnances très-sévères contre ceux qui, sous prétexte de débiter leurs marchandises, semaient des opinions nouvelles. Il fit même publier un édit, par lequel il défendait à tous ses sujets d'envoyer leurs enfants dans aucune ville d'Allemagne, pour y apprendre les lettres humaines, si ce n'était dans celles qui avaient conservé la foi et la discipline de l'Eglise.

Il fut fort traversé par Albert de Brandebourg, grand maître des chevaliers Teutoniques, qui ayant quitté honteusement la religion de ses pères, travaillait à répandre dans la Pologne, le même venin qu'il avait répandu dans son ordre. Mais Sigismond agit avec tant de soin et tant de zèle, qu'il retint ses peuples dans les sentiments de la saine doctrine. Il en fit sa principale affaire jusqu'au dernier soupir de sa vie; et il eut cette consolation, en mourant dans une extrême vieillesse, que s'il n'avait pu empêcher l'entrée des religions étrangères dans ses Etats, il en avait au moins empêché le progrès et l'établissement.

Après sa mort, son fils Auguste n'eut pas la même prudence ni la même application; ce qui releva les espérances de ceux qui cherchaient, depuis longtemps, les occasions de profiter de quelque désordre. La mésintelligence du roi et de la reine sa mère, acheva d'affaiblir l'autorité des lois et celle du roi même, et donna l'entrée libre aux hérétiques, qui n'attendaient que le moment favorable; et d'abord une foule d'erreurs se répandit dans ce royaume.

Auguste, après la mort de la reine Isabelle sa femme, était devenu amoureux de Barbe Radzivil, qui était une dame d'une des plus nobles et des plus illustres familles de Lithuanie, mais qui menait une vie fort déréglée. Quelques personnes de la cour, qui la connaissaient particulièrement, et qui louaient sa beauté, son enjouement et ses manières libres, dont ils n'étaient que trop informés, engagèrent le roi à la voir. Dès qu'il l'eut vue, il en devint si éperdument amoureux, qu'il souffrait qu'elle prît l'autorité et le titre même de reine. En effet, il souhaitait de l'épouser, avec d'autant plus de passion, qu'il y trouvait plus d'obstacles; comme c'est l'ordinaire de l'esprit humain de s'attacher plus fortement à ce qui est, ou plus difficile, ou plus défendu. Mais la reine sa mère et les princesses ses sœurs regardaient ce mariage comme un sujet de honte pour le roi, et comme un déshonneur pour la maison royale.

La reine s'appelait Bone Sforce, fille de Galéas et de cette Isabelle d'Aragon, qui fut le funeste sujet de la longue et cruelle guerre qui désola toute l'Italie. Elle avait du courage et de la fierté; et faisant valoir son autorité de mère, elle s'appliquait à des soins qui étaient au-dessus de son sexe. Outre ce naturel agissant et impérieux, elle avait accoutumé d'être maîtresse, parce que le roi son époux, à cause de son grand âge et de son tempérament doux et tranquille, lui avait abandonné la conduite des affaires; en sorte que non-seulement elle partageait le pouvoir avec lui, mais elle était souvent l'arbitre absolue de toutes choses. Elle avait tenu le roi, son fils, dans une grande dépendance, et elle avait peine à souffrir qu'il perdît ce respect et cette soumission qu'elle lui avait inspirée avec tant de soin. Comme les dames ont ordinairement plus de curiosité que les hommes, elle était informée de toutes les actions de Radzivil qu'elle haïssait; elle avait appris ses plus secrètes intrigues, et les racontait souvent à son fils, pour lui en

faire des plaintes et des reproches. Ainsi, cette princesse, qui aurait eu de la peine à souffrir pour sa belle-fille, une personne sage, modeste et bien élevée, était au désespoir de voir qu'une courtisane décriée, osât prétendre de monter sur le trône et de devenir aussi absolue qu'elle. Elle en murmurait hautement et protestait qu'il n'était déjà que trop honteux qu'elle y eût pensé.

Tout cela ne fit qu'allumer la passion du roi, qui l'épousa peu de temps après. Mais parce qu'il ne pouvait lui donner en l'épousant, ni le nom, ni les droits, ni les marques de la royauté; et que sa mère de son côté, ne pouvait s'y opposer que du consentement du sénat, sans lequel on ne peut rien conclure d'important, selon les lois du royaume, chacun tâcha d'attirer les principaux sénateurs à son parti, et de s'assurer de leurs suffrages. Auguste représentait : *Que chacun avait droit de se choisir une femme ; qu'un roi n'avait pas moins de liberté que ses sujets, et qu'il serait étrange, qu'on refusât les honneurs et le nom de reine à celle qui par les droits sacrés du mariage, devait partager avec lui sa fortune, son rang et tous les avantages de la royauté.*

La reine opposait à ces raisons, la passion déréglée de son fils et la mauvaise conduite de sa nouvelle femme. *Que si ce jeune prince s'était laissé emporter par faiblesse, à déshonorer sa famille et sa dignité, il n'était pas juste que sa faute fût appuyée par des personnes graves comme eux; qu'ils ne devaient pas se rendre les partisans et les complices de l'incontinence d'autrui; qu'il ferait beau voir qu'on traitât de reine celle que des particuliers, à qui il restait quelque honneur, auraient eu honte de recevoir dans leurs familles.* Toutefois, le roi l'emporta, et le sénat déclara que Radzivil était l'épouse légitime du roi et leur légitime reine.

Pendant ces divisions, l'autorité royale était diminuée, l'impunité et la licence s'augmentaient insensiblement, et en peu de temps le royaume se trouva exposé à toutes les nouvelles sectes. Chacun se fit une religion selon son caprice; et comme il y a toujours des gens qui profitent des erreurs et de l'aveuglement des autres, plusieurs docteurs travaillaient à établir et à répandre leurs opinions. On se moquait ouvertement du culte et des cérémonies de l'Eglise. On professait publiquement les maximes nouvelles ; il se faisait tous les jours des assemblées et des cabales ; les prières publiques et le saint sacrifice se faisaient selon les formes nouvellement inventées ; la religion ancienne, que nos pères avaient observée si saintement, passait pour un amas de cérémonies ridicules ; le culte était aboli en plusieurs endroits, on se saisissait des temples, tous les trésors de l'Eglise tombaient entre les mains des séculiers ; les prêtres étaient chassés de leurs maisons et dépouillés de tous leurs biens ; tous les droits de la piété chrétienne étaient confondus; les principaux de la cour, et une partie du sénat étaient, ou suspects, ou frappés de cette malheureuse contagion ; et le parti était déjà assez fort pour ne craindre, ni le pouvoir des lois, ni l'autorité du roi même.

Lorsque Commendon arriva en Pologne, le temps avait déjà fortifié le parti : les hérétiques étaient sur le point de ruiner l'ordre ecclésiastique ; ils avaient obtenu, comme par force, l'année d'auparavant, un édit contre les droits de l'Eglise et contre les priviléges du clergé ; et devenant toujours plus fiers, ils cherchaient les moyens de faire abroger les anciennes lois, qui ont été établies parmi eux, contre ceux qui violent la religion. Ainsi ils avançaient leurs affaires ; et quoiqu'ils fussent divisés entre eux, ils étaient tous d'accord contre nous : ce qui est le propre caractère des hérétiques.

CHAPITRE VIII.

Commendon trouve les évêques de Pologne divisés entre eux. Il rejette les conseils artificieux de quelques-uns.

Les catholiques n'étaient pas assez fermes pour soutenir leurs prétentions, ni assez agissants pour découvrir celles de leurs adversaires. Ils se fiaient à la justice de leur parti ; ils demeuraient dans l'oisiveté; et rien ne donnait tant de courage aux impies, que cette langueur et cet abattement des gens de bien.

Les évêques, qui ont toujours eu beaucoup d'autorité dans le sénat et dans le gouvernement de l'Etat, eussent été capables de résister aux hérétiques, et de les ranger même à leur devoir; mais ils étaient si désunis, qu'il ne s'en trouvait aucun qui ne fût ennemi de tous les autres. Les défiances, les haines et les jalousies secrètes les avaient réduits à n'avoir aucune communication entre eux. Ils s'accommodaient au temps et à la faveur; et ne songeant qu'à leurs intérêts particuliers, ils laissaient opprimer la justice et la religion. Il y en avait deux qui avaient plus de crédit que tous les autres, et dans le sénat et dans le clergé; Jacques Ucange, archevêque de Gnesne, et Philippe Padnevi, évêque de Cracovie. L'un était considérable par ses dignités et par ses honneurs; l'autre par son esprit et par ses richesses. Quoiqu'ils fussent brouillés ensemble, et qu'ils eussent des inclinations et des prétentions différentes, ils avaient un même désir de troubler l'Etat, et d'apporter quelque confusion dans les affaires.

Ucange avait de grandes liaisons avec les protestants. Son esprit naturellement inquiet et changeant attendait toujours quelque révolution ; et comme on se flatte ordinairement sur ce qu'on souhaite, il s'était imaginé que si les sectes eussent prévalu, il aurait pu rejeter l'autorité du Saint-Siége, et se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne. Les hérétiques, pour l'engager plus avant dans leur parti, l'entretenaient dans cette espérance. Cependant il voyait souvent Commendon, et feignant d'être ferme dans la religion de ses pères, il déplorait le mauvais état du parti des catholiques. Il se plaignait de la désunion des évêques, de la langueur

et de la lâcheté des gens de bien, et de la facilité du roi à accorder tout ce que les protestants lui demandaient. Il était d'avis qu'on parlât fortement à ce prince, et qu'on le menaçât des excommunications et des censures de l'Eglise. Il assurait que les catholiques, irrités du refus qu'on faisait souvent de les recevoir dans les charges, et de la bonne volonté qu'on témoignait pour le parti contraire, se joindraient tous au nonce, s'il voulait se rendre leur chef sous le nom et l'autorité du pape; que le roi était d'un naturel si timide, qu'on le réduirait à la raison avec un peu de courage, et qu'on le retiendrait dans l'équité par la crainte. Il voulait, par ces conseils artificieux, tourner le roi du côté des protestants, en l'irritant contre le pape, et venir ainsi à bout de tous ses desseins.

Padnevi était aussi d'avis d'épouvanter le roi, quoique ce fût pour une autre raison. Ils ne considéraient ni l'un ni l'autre le bien public. Ils avaient leurs vues particulières, et ne songeaient qu'à accommoder les affaires à leurs desseins. Ce dernier avait été si puissant auprès du roi, quelque temps auparavant, qu'il avait gouverné absolument tout le royaume. Il était déchu de cette grande faveur: et comme la haine est plus forte après une grande amitié, il était haï de son prince, et son cœur était cruellement agité de dépit, de colère et de jalousie. Cet esprit altier et inflexible, accoutumé à dominer, se confiait en ses grandes richesses et ne pouvait demeurer en repos. Il voulait adroitement jeter le roi en quelque grand danger, ou, pour le moins, en quelque grande crainte; s'imaginant, ou qu'on serait obligé de se servir de lui, ou qu'il trouverait quelque occasion de se venger. Il accusait donc le roi, et tâchait de le faire passer dans l'esprit de Commendon, pour un prince injuste et malintentionné; assurant toujours qu'on n'avancerait rien par la douceur; qu'il fallait lui faire voir quelque danger prochain; et que c'était la seule voie de retenir cet esprit faible, et inquiété par sa propre conscience, dans la fidélité qu'il devait à la religion et au Saint-Siége.

Commendon ne se laissa point surprendre par ces conseils. Son esprit pénétrant avait déjà assez reconnu les intentions de ces deux prélats, et il s'était d'abord informé de leurs intérêts divers: ce qu'il avait accoutumé de faire dès qu'il entrait dans une province. Il prit aussi une voie toute différente de celle qu'on lui proposait, ne voulant pas irriter le roi par des menaces, qui sont vaines et dangereuses lorsqu'elles ne sont pas soutenues par la force, et qui retombent souvent sur ceux qui les font mal à propos. Il ménagea son esprit, tantôt en le rassurant contre certaines craintes qu'on lui donnait malicieusement, tantôt en l'avertissant: *Qu'il s'exposait, lui et son royaume, à de grands dangers par sa dissimulation et par sa condescendance; que cette licence téméraire de quitter Dieu et sa foi ne pouvait produire que le mépris et la ruine de la justice, des coutumes et des lois publiques; que ce renversement de religion était presque toujours suivi du renversement des Etats; que, par là, l'autorité des rois passait à la multitude; qu'en ces occasions, les plus hardis et les plus séditieux devenaient les plus puissants; qu'il avait raison de se plaindre de ce qu'il y avait des particuliers dans son royaume qui gouvernaient la noblesse, et qui avaient plus de pouvoir sur les esprits que le sénat et que lui-même; que cela devait l'obliger à prendre garde à lui et à réprimer l'insolence de ceux qui, contre toutes les lois, forment des partis, font des assemblées, retirent par leurs harangues séditieuses des peuples attachés au culte de Dieu, et les précipitent dans l'erreur et dans le mensonge; que ces hommes égarés étaient venus à un tel excès d'arrogance et d'impiété, qu'on ne pouvait ni les souffrir, ni les corriger.*

Quelquefois il retenait ce prince par la crainte des jugements de Dieu, et lui faisait comprendre *qu'il y a un Dieu vengeur de la religion violée ou négligée, qui punira ceux qui doivent être les protecteurs des lois et de la piété chrétienne avec d'autant plus de sévérité, qu'il les a élevés au-dessus du reste des hommes; qu'en matière de profanation ou de relâchement dans la loi, dans les cérémonies et dans les commandements de Dieu, ceux qui n'empêchent pas les désordres quand ils le peuvent sont plus criminels que ceux qui sont entraînés dans l'erreur par la persuasion des autres.* Souvent il l'encourageait par l'exemple du roi, son père, qui avait employé tous ses soins et tout son zèle à éloigner cette peste de ses Etats. Il lui mettait devant les yeux les troubles et les révolutions d'Allemagne, ou les ruines et les guerres civiles de la France, qui était alors dans le feu de la division, le conjurant de profiter de ces malheurs étrangers.

Il s'appliqua entièrement à réconcilier les évêques. C'était une affaire de très-grande difficulté, parce qu'il fallait démêler leurs intérêts différents. Ils gardaient ouvertement toutes les apparences d'amitié et d'intelligence; et leurs haines et leurs jalousies étaient secrètes. Il les avertit, il les conjura, il les pressa, chacun en particulier; il les assembla plusieurs fois tous ensemble, et les exhorta gravement de s'unir pour la cause commune, de ne pas trahir leur dignité par une mésintelligence obstinée, et de ne pas donner eux-mêmes aux hérétiques les occasions de les mépriser et de les détruire. Il leur fit entendre *que s'ils agissaient de concert, il serait aisé de remédier aux désordres de ce royaume; que le nombre des esprits pervertis n'était pas grand; qu'on pouvait remettre en leur vigueur les lois que leurs ancêtres avaient si sagement établies pour maintenir la religion et pour rendre l'état ecclésiastique plus vénérable; qu'il fallait rappeler avec douceur ceux qui s'étaient égarés par une crédulité malheureuse, et ranger à leur devoir ceux qui, par ambition ou par intérêt s'étaient trop élevés dans la cour; que plus les évêques étaient éminents en dignité, en honneurs, en*

crédit par-dessus les autres, plus ils devaient être prompts à quitter leurs animosités privées pour le salut de leur religion et de leur patrie, qui n'étaient pas moins opprimées par leur désunion, que par la violence et par l'infidélité des autres ; que leur devoir et leur caractère les obligeaient à se réunir ; que le roi et le sénat le souhaitaient, et que tous les gens de bien les en conjuraient instamment ; qu'ils avaient tort de se plaindre de la facilité du roi, puisqu'ils se laissaient accabler, et qu'ils se mettaient eux-mêmes sous le joug de leurs adversaires, qui ne paraissaient vigilants que parce que les catholiques étaient endormis, et qui étaient plus à craindre par l'union qui était entre eux, que par leurs forces.

Par tous ces discours, il ne put guérir des esprits qui étaient prévenus d'une fausse émulation et d'une envie enracinée. Mais il en gagna quelques-uns : il en engagea d'autres par honneur, et il se servit de ceux qui étaient les plus raisonnables et les plus agissants. Par ce moyen il s'acquit beaucoup de réputation dans l'esprit du roi et de toutes les personnes de bon sens ; et, par ses conseils ou par ses sollicitations, il fit ordonner des choses très-utiles à l'Etat, et il en empêcha beaucoup d'autres qui eussent pu causer de grands changements.

En ce temps-là, le roi se trouvant engagé à la guerre contre les Moscovites, au delà du Boristène, voulait faire ordonner par le sénat, qu'on fît une levée extraordinaire de deniers, pour fournir aux frais de la guerre. Les hérétiques l'empêchaient, et faisaient agir quelques esprits populaires et factieux, dont ils disposaient. Ils se servaient de cette adresse, afin qu'en accordant après ce que le roi souhaitait, ils pussent obtenir en récompense un édit qui cassât les ordonnances qu'on avait publiées contre ceux qui introduisaient de nouvelles doctrines, ou qui changeaient quelque chose de l'ancienne. C'est leur plus dangereux artifice, qui leur a réussi en plusieurs endroits. Ils ont souvent acheté la liberté d'être opiniâtres dans leurs erreurs, d'user des cérémonies qu'ils s'étaient imaginées, et de croire et de parler de Dieu comme ils l'entendaient : et les princes, contre leur devoir et contre leur conscience, ont fait un infâme trafic du culte et de la piété. De là vient que nous avons vu des peuples qui, par un juste jugement de Dieu, ont été ruinés par leurs guerres et par leurs révoltes ; et des rois, qui après avoir ainsi accordé aux peuples la liberté de se soulever contre Dieu, n'ont pas été assez puissants pour les réprimer, quand ils se sont soulevés enfin contre eux-mêmes.

L'adresse et la vigilance de Commendon empêchèrent ce désordre ; le roi obtint ce qu'il demandait, on reconnut les artifices des hérétiques ; et depuis ce temps-là, le roi et ceux qui étaient chefs des catholiques se défièrent toujours de leurs mauvaises intentions.

CHAPITRE IX.

Commendon fait chasser de Pologne Bernardin Okin, et quelques autres hérétiques.

La Pologne n'était pas seulement exposée à la licence de ses citoyens, mais encore à celle des étrangers, qui vivaient tous également dans une grande impunité. Ceux qui pour leurs crimes, ou pour leurs erreurs étaient chassés de leurs pays ; ceux qui cherchaient une retraite libre où ils pussent vivre sans lois et sans religion, se réfugiaient en Pologne, comme dans un asile ouvert aux hérétiques, et aux libertins. Le plus misérable y trouvait de puissants protecteurs, poussés, ou par une vanité naturelle d'assister des malheureux, ou par l'inclination que les hommes ont de donner dans les nouveautés. Il était venu d'Allemagne, de France et d'Italie, une troupe de faux docteurs, qui sans aucune contradiction, et même avec l'applaudissement de plusieurs débitaient hardiment leurs rêveries. Ils assemblaient les plus curieux et les plus zélés sectateurs des nouvelles doctrines ; et ils se donnaient toute la liberté de médire de la véritable religion.

Bernardin Okin s'y était retiré, et on l'écoutait avec plus de concours et plus d'approbation que tous les autres. Il était natif de Sienne en Toscane. Il avait passé sa jeunesse parmi les religieux de l'ordre de Saint-François, qu'on nomme ordinairement les Frères mineurs. Mais ayant reconnu depuis que cet ordre s'était relâché, et qu'il était fort éloigné de la pureté de la règle, des mœurs de leurs premiers pères et de l'esprit du fondateur, qui était de mépriser entièrement les choses humaines ; il s'était séparé de ses frères. La grande opinion qu'on avait de sa vertu et le zèle de la religion lui avaient fait trouver des partisans de sa réforme : de sorte qu'il avait remis l'institut de Saint-François dans sa première vigueur, en fondant l'ordre des Capucins, avec Matthieu d'Urbin, homme d'une exacte régularité, d'une simplicité évangélique et d'une grande pureté de vie.

Cet ordre, qui s'est répandu depuis dans toute l'Italie, est aujourd'hui dans une grande réputation, composé d'un grand nombre de religieux d'une vertu et d'une sainteté tout à fait exemplaire. Toute leur vie n'est que pénitence et pauvreté. Ils recueillent, des seules charités des fidèles de quoi vivre pour la journée, et n'usent que de viandes simples, sans aucun assaisonnement. Ils mangent, pour soulager leur faim et non pour l'irriter, et s'arrêtent à la nécessité, sans vouloir aller jusqu'au plaisir. Ils domptent leurs corps par leurs jeûnes et par les veilles fréquentes ; et le tiennent assujetti, afin que l'âme plus épurée et plus dégagée des sens, vaque avec plus de liberté à la contemplation des choses célestes. Leur habit est conforme à leur vie austère et humble. Ils sont couverts d'une longue tunique et d'un manteau court, qui ne sont guère moins rudes que des cilices. Vêtus de la sorte l'hiver et l'été, sans aucune différence, ils

marchent pieds nus par les rochers, dans les neiges et dans les épines ; et ne sont chaussés, que lorsqu'ils vont à l'autel, pour offrir le saint sacrifice. Ils couchent sur la terre ou sur un lit fort dur et fort étroit, lorsqu'ils veulent prendre un peu de repos, couverts seulement de cet habit grossier, qu'ils portent la nuit et le jour. Ils demeurent rarement dans les villes, et la plupart de leurs cloîtres sont dans des solitudes éloignées du commerce des hommes. Enfin, toute leur discipline ne tend qu'à détacher l'esprit de la matière, afin qu'il s'unisse plus fortement à Dieu par la contemplation des choses saintes.

Okin passa quelques années dans cette austérité et dans cette pauvreté évangélique. Cet esprit naturellement léger et plein d'amour-propre, était animé par son orgueil à la patience, se nourrissait de louanges et d'une certaine réputation de sainteté, qu'il s'était acquise par cette manière de vie extraordinaire. On peut dire qu'il avait quelque savoir, mais il s'était plus attaché à l'éloquence et à la beauté des paroles, qu'à la doctrine ou à la force du raisonnement. A peine avait-il appris le latin ; mais lorsqu'il parlait sa langue naturelle, il expliquait ce qu'il savait avec tant de grâce, tant de politesse et tant d'abondance, que la douceur et la pureté de son discours ravissaient tous ses auditeurs.

La plupart de ceux qui assistent aux sermons ne cherchent pas tant à remplir leurs esprits des vérités et des maximes de l'Evangile, qu'à ouïr des discours fleuris et étudiés : aussi en sortent-ils aussi peu touchés et aussi peu imparfaits qu'ils y étaient venus. Il y a même des prédicateurs, qui, pour se faire suivre, ne s'étudient qu'à plaire et à flatter les oreilles ; et ayant plus d'égard à leur orgueil et à leur ambition, qu'au profit et à l'édification des peuples qu'ils ont entrepris d'instruire, ils ne considèrent ni la bienséance des personnes, ni la sainteté du lieu, ni l'importance des sujets qu'ils traitent. A quoi bon ce soin inutile des paroles, cette variété recherchée, ce fard et ces ornements profanes, et cet art de plaire et de se faire louer de ses auditeurs, lorsqu'il ne faudrait penser qu'à les toucher et à les convaincre ? Quelques-uns pèchent en cela avec tant d'excès, que pour se rendre plus agréables, ils mêlent dans leurs sermons des termes passionnés et pleins d'une tendresse séculière, qui bien loin d'élever l'esprit au ciel, ne font que flatter les sens et amollir l'âme de ceux qui les entendent. La diction des prédicateurs doit être comme leur vie, modeste, chaste, simple. Leurs termes peuvent être choisis, mais ils ne doivent pas être trop recherchés ; il faut qu'il paraisse qu'ils ont plus de soin de la bienséance et de la dignité de leur ministère, que de leur propre réputation. Leurs sentiments doivent plaire par une sainte gravité et par une sévérité salutaire, plutôt que par des agréments inutiles et par une fausse délicatesse. Ils doivent inspirer la crainte plutôt que le plaisir ; arracher les passions, et non pas les entretenir par cette mollesse de discours ; montrer enfin aux hommes la solide piété, plutôt que la vanité de la science mondaine et leur propre légèreté.

Pour revenir à Okin, outre cette éloquence et cette politesse de discours, il avait encore de grands avantages pour la réputation. Son âge, sa manière de vie austère, cet habit rude de Capucin, sa barbe qui descendait jusqu'au-dessous de sa poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle et décharné, une certaine apparence d'infirmité et de faiblesse affectée avec beaucoup d'art, et l'opinion qui s'était répandue partout de sa sainteté, le faisaient regarder comme un homme extraordinaire. Lorsqu'il devait prêcher quelque part, le peuple y accourait ; les villes entières venaient pour l'entendre : il n'y avait point d'église assez vaste pour contenir la multitude. Le nombre des femmes était ordinairement plus grand que celui des hommes. Lorsqu'il devait passer par quelque ville, une infinité de gens allaient au-devant de lui, pour écouter ses instructions.

Ce n'était pas seulement le peuple ; les plus grands seigneurs, et les princes souverains le révéraient comme un saint. Lorsqu'il venait chez eux, ils allaient au-devant de lui, ils le recevaient avec tout l'honneur et toute l'affection imaginable, et le reconduisaient de même lorsqu'il partait. Pour lui, il se servait de tous les artifices qui pouvaient confirmer les bons sentiments qu'on avait de lui. Il allait toujours à pied dans ses voyages, et quoiqu'il fût d'un âge et d'une complexion fort faibles, on ne le vit jamais monter à cheval. Lorsque les princes le forçaient de loger chez eux, la magnificence des palais, le luxe des habits et toute la pompe du siècle, ne lui faisaient rien perdre de la pauvreté, ni des austérités de sa profession. Dans les festins, il ne mangeait jamais que d'une sorte de viande, la plus simple, et la plus commune, et ne buvait presque point de vin. On le priait de coucher dans de fort bons lits, et fort richement parés, pour se délasser un peu plus commodément des fatigues du voyage ; mais il se contentait d'étendre son manteau, et de se coucher sur la terre. On ne saurait croire la réputation qu'il s'acquit, et les honneurs qu'il s'attira par toute l'Italie.

Mais on n'arrive point à une gloire solide par des ombres et par des apparences de vertu ; et l'on ne soutient pas longtemps le personnage d'un saint, quand on n'a pas la sainteté dans le cœur. Cet homme si humble aux yeux du monde, s'enfla de ces honneurs et de cette approbation populaire ; et son esprit naturellement inquiet et inconstant, eut tant de complaisance pour lui-même, se remplit si fort de son mérite et de sa vertu, et fut si touché de sa fortune, que tout pauvre, tout humble Capucin qu'il était, il osait aspirer à une élévation extraordinaire. Mais comme il vit que le pape n'était pas aussi

persuadé que lui de sa vertu et de la grandeur des services qu'il croyait avoir rendus à l'Etat et à l'Eglise, et que l'opinion qu'on avait de lui à Rome ne répondait pas à ses grandes espérances, il fut piqué de dépit, d'orgueil et de colère ; et ne pouvant se contenir, il lâcha fort adroitement, dans ses sermons, quelques paroles et quelques sentiments qui tendaient à décrier ou à diminuer l'autorité du Saint-Siége. Dès qu'on s'aperçut qu'il cachait sous cette apparence de sainteté un esprit de révolte et d'ambition, la foule de ses admirateurs ne fut plus si grande ; il était beaucoup moins visité ; sa réputation diminuait tous les jours, et le crédit qu'il avait partout se perdait insensiblement.

Enfin, le Pape ayant été informé de tout, lui commanda de venir à Rome, et pour rendre raison de sa conduite, et pour se justifier des choses dont on l'accusait. On ne l'arrêta point, on ne lui donna point de gardes, soit parce qu'on n'ajoutait pas assez de foi aux accusations, soit parce qu'on avait encore quelque considération pour son mérite. Lorsque l'ordre du Pape lui fut signifié, il était à Vérone chez Matthieu Giberti, qui en était pour lors évêque. Ce prélat, qui était fort renommé pour sa piété, et pour ses vertus episcopales, et fort ami d'Okin, à cause de l'opinion qu'il avait de l'innocence de sa vie, le voyant ému et incertain, l'exhorta d'aller à Rome en diligence, de se confier en la vérité et en la justice de sa cause, de se jeter aux pieds de Sa Sainteté, de rendre raison de sa conduite et de ses sentiments devant les commissaires qu'on lui donnerait, et de se justifier modestement et avec constance des crimes qu'on lui imposait. Il écouta ce conseil, mais il eut de la peine à l'exécuter. D'un côté, il était troublé des remords de sa conscience, et il ne jugeait pas à propos d'obéir ; de l'autre, il craignait de perdre toute l'estime qu'on avait pour lui dans le monde, s'il refusait de se soumettre.

Il partit de Vérone dans cette incertitude, et s'avança jusqu'à Bologne, où était alors le cardinal Gaspar Contarini, qui en était légat. Il fut reçu chez lui fort civilement, comme un de ses anciens amis ; mais il ne put l'entretenir de ses affaires, comme il souhaitait, parce qu'il le trouva extrêmement abattu d'une maladie, dont il mourut peu de temps après. Ce cardinal le fit prier d'attendre encore quelques jours, espérant qu'il pourrait reprendre un peu de force. Mais comme ceux qui se sentent coupables sont ordinairement soupçonneux, observent tout, craignent tout, et ont toujours devant les yeux l'image de la peine qu'ils ont méritée, Okin s'imagina que le légat feignait d'être malade pour le tromper, et pour le faire conduire à Rome par des archers malgré qu'il en eût. Dans cette appréhension, il pria et pressa avec tant d'instance qu'on le fit entrer dans la chambre du légat, qu'on ne put le lui refuser. Il le trouva avec une fièvre très ardente ; il ne fit que le saluer et résolut de s'enfuir. Cette même nuit, il jeta son froc, prit un habit séculier, se réfugia vers les hérétiques, et fut le premier déserteur d'un institut dont il avait été le fondateur. Voilà comme il cessa de contrefaire le saint.

Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux, où chacun vivait selon son esprit et selon ses passions, dans une grande impunité, il s'accommoda si bien en peu de temps aux mœurs et aux coutumes du pays, que sans considérer ni son âge, ni sa profession, ni le vœu de continence qu'il avait fait, prêtre, capucin et sexagénaire, il épousa d'abord une jeune fille ; il perdit bientôt l'habitude de jeûner, de prier, de veiller et de mortifier son corps, et il ne songea qu'à vivre avec sa jeune femme, avec autant de licence que les autres. Ainsi, l'on jugea, avec raison, que la régularité et les austérités de sa vie passée venaient de son orgueil et de son ambition, et que son intempérance présente venait de son naturel. D'abord il fut reçu dans le parti avec honneur. Quelque temps après, comme il arrive ordinairement à ces déserteurs, il se vit méprisé de ceux qui devaient apparemment avoir plus de considération pour lui.

Pour s'accréditer parmi les peuples, il entreprit de changer toute la religion ; et, sans s'arrêter à aucune des sectes qui étaient déjà établies, il voulut en inventer une nouvelle. Il publiait ses opinions par des libelles qu'il composait en italien, et que quelques-uns de ses amis traduisaient en latin. Il ne disputa point, comme les autres, du renversement de la discipline ancienne de l'Eglise, de la défense des viandes, de la continence des ecclésiastiques, de la communion sous une ou sous les deux espèces, ni de tous les autres points, qui étaient déjà reçus, quoiqu'ils fussent contraires à la créance des catholiques. Il se jeta dans les abîmes, et dans les questions les plus profondes de la foi ; et, de peur qu'on ne crût qu'il avait suivi les traces de Luther, il s'attaqua directement à Dieu même, afin d'avoir l'honneur de passer pour chef de parti. Il déchira la doctrine de l'Eglise avec une témérité incroyable. Il renouvela les erreurs d'Arius ; il en inventa de plus pernicieuses ; et confondant les personnes et les propriétés de la Trinité, il tomba dans un extrême aveuglement d'esprit, et dans des excès insupportables de malice et d'impiété.

Il s'arrêta d'abord chez les Suisses, mais il en sortit : et changeant aussi souvent de lieu que de créance, il courut toute l'Allemagne et toute l'Angleterre ; et se voyant partout également méprisé, il se retira en Pologne, et il prêchait avec applaudissement dans Cracovie, comme nous avons déjà dit.

Il n'est point hors de propos de rapporter ici quelques paroles du premier discours qu'il fit aux marchands italiens, qui se trouvaient alors en assez grand nombre à Cracovie, et qui étaient allés chez lui par curiosité pour le voir, et pour l'entendre. Ceux qui les avaient ouïes nous les rapportèrent

eux-mêmes : *Gardez bien, mes frères, de vous tromper,* disait-il ; *vous êtes venus voir aujourd'hui un véritable apôtre de Jésus-Christ. Ne croyez pas que je me flatte. J'ai souffert plus de peine et plus de travaux pour le nom et pour la gloire de Jésus-Christ, et pour éclaircir la vérité des mystères de la religion, qu'un homme n'en peut souffrir naturellement, et qu'aucun des apôtres n'en a jamais souffert. Que si Dieu ne m'a point donné, comme à eux, la grâce de faire des miracles, vous ne devez pas pour cela moins croire à ma doctrine qu'à la leur, parce que nous l'avons tous également reçue de Dieu ; et croyez-moi, c'est un assez grand miracle que j'aie pu souffrir ce que j'ai souffert.* Voilà comme il parlait de lui-même, d'où l'on peut connaître l'orgueil et le dérèglement de cet esprit.

Il avait ajouté à toutes ces rêveries sacriléges et monstrueuses quelques dialogues, qu'il avait intitulés *De la polygamie*, dans lesquels, parlant avec quelques-uns de ses amis, il tâchait de prouver par des exemples, et par des raisons tirées de l'Ecriture sainte et de la politique, qu'il est à propos que chacun travaille à peupler le monde, et à se faire une famille nombreuse ; et que non-seulement il est permis, mais qu'il est même ordonné aux chrétiens d'épouser autant de femmes qu'il leur plaît. Il voulait introduire parmi des peuples fidèles et polis la coutume des barbares, qui n'ont nul amour conjugal, nulle foi, nulle amitié pour leurs enfants, nulle liaison du sang et de la nature avec leurs proches ; parce qu'ils ont leurs cœurs partagés entre plusieurs femmes, dont le nombre n'est réglé que par les biens, et par la passion de chacun. Ce Capucin apostat se repentit si fort de sa continence passée, qu'après avoir contracté lui-même, contre toutes les lois, un mariage incestueux et illégitime, il devint le docteur de l'impureté, et voulut détruire la sainteté du mariage, qui ne fait qu'un corps et qu'une âme de deux personnes, et qui unit leurs volontés d'un lien éternel et indissoluble, de sorte que le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne saurait rompre ni délier un mariage légitime.

Commendon attaqua celui-ci et les autres, qui semaient des opinions pernicieuses dans le royaume ; et après les avoir accusés plusieurs fois en présence du roi, et des principaux seigneurs de sa cour, il obtint une ordonnance du sénat, qui portait que tous les hérétiques étrangers eussent à sortir du royaume. Ainsi Okin fut obligé de quitter la Pologne. Errant et chassé de tous côtés, il se retira chez un de ses anciens amis, dans un petit village de Moravie, où il mourut de la peste, dans une extrême vieillesse, avec sa femme, deux filles et un fils qu'il avait.

CHAPITRE X.

Commendon rejette la proposition d'assembler un concile national.

Après avoir purgé le royaume de ces docteurs étrangers, qui inspiraient l'erreur et la révolte, il fut plus aisé de réprimer la licence de ceux du pays, et d'empêcher qu'on n'entreprît rien d'injuste ni de violent contre les prêtres et contre les églises. Mais les chefs des hérétiques, qui étaient des principaux de la noblesse, se sentant puissants par eux-mêmes, et ayant beaucoup de crédit à la cour et parmi le peuple, travaillaient d'autant plus à fortifier leur parti, qu'ils voyaient que le nonce agissait fortement pour celui des catholiques. Ils faisaient tous leurs efforts pour faire assembler un concile national, dans lequel ils pussent déterminer les matières de la religion, et la régler selon les usages et les intérêts de l'Etat, sans la participation et sans l'autorité du Pape. Ils disposaient d'un archevêque, que sa dignité rendait également puissant dans le clergé et dans le sénat. Ils le ménageaient, ils entretenaient ses espérances par leurs promesses, et ils croyaient qu'il les servirait dans ce dessein d'assembler le concile.

L'archevêque Ucange, pour les raisons que nous avons dites, avait la même passion. Il roulait jour et nuit dans son esprit cette pensée ; et il conférait en secret avec un de ses intimes amis, qui était d'une naissance obscure, mais qui s'était fait connaître par ses invectives contre l'Eglise catholique, contre laquelle il avait écrit plusieurs volumes. Commendon avait découvert les desseins et les intrigues d'Ucange et des hérétiques ; et comme il s'appliquait à rompre toutes leurs mesures, il avait résolu de dissimuler tout ce qu'il en avait appris, parce qu'il ne jugeait pas à propos, dans l'état présent des affaires, d'irriter un homme qui était considérable par ses richesses, par sa dignité et par les liaisons qu'il avait avec les adversaires, et qui se fût déclaré ouvertement pour eux, s'il eût cru que ses desseins eussent été découverts. Il était d'autant plus à craindre, que le roi était fort porté à faire assembler le clergé, suivant les impressions qu'on lui avait données, et qu'on eut bien de la peine à lui ôter.

Le nonce y employa tous ses soins et toute son adresse. Il avertit souvent le roi : *Qu'il y allait du repos public et de son autorité ; que tous les droits qu'il accorderait aux hérétiques, et à la multitude aveugle et séditieuse, seraient autant de droits perdus pour lui ; que si avec tout le pouvoir des lois, toutes les ordonnances et tous les exemples des anciens, on ne pouvait presque les réprimer, quels troubles ne devait-on pas craindre, si l'on ajoutait à leurs mauvaises intentions quelque apparence de justice ? Qu'il y avait deux ans que le roi de France, qui n'était encore qu'un enfant par la faiblesse de la reine sa mère, ou par les conseils peu sincères de quelques-uns de ses ministres, avait eu la même condescendance, et qu'il avait voulu assister lui-même avec la reine au colloque de Poissy, comme s'il eût été l'arbitre des différends et des controverses de l'Eglise. Que cette assemblée n'avait été qu'une source de divisions ; que ç'avait été comme la trompette qui avait excité les*

esprits à la révolte ; et que cette dispute n'avait abouti qu'à la violence et à la fureur des guerres civiles.

Par ces avis, il détourna le roi du dessein de faire assembler le concile. Ce prince aimait le repos, et ne craignait rien tant que les mouvements et les révoltes dans ses Etats : aussi, lorsqu'on voulut parler de cette affaire dans le sénat, il en interrompit la proposition, protestant que ce n'était point à lui à déterminer quelque chose sur les matières ecclésiastiques. Plusieurs évêques, et plusieurs sénateurs défendirent avec beaucoup d'ardeur et de zèle, la cause de la religion. Stanislas Volski châtelain de Rava, opina vigoureusement, qu'il n'appartenait pas à des assemblées particulières d'un peuple, ou d'une nation, de décider des devoirs de la religion et de régler les droits de la piété chrétienne, qui regardent le salut de tous les chrétiens. Qu'il fallait que les choses fussent établies selon les canons anciens dans des conciles généraux ; et s'adressant au roi : *Pour moi, Sire,* lui dit-il, *je vous reconnais de bon cœur pour mon roi : mais je ne fais point de difficulté de vous déclarer, que je ne vous reconnais point pour souverain pontife.*

Ucange n'osait agir ouvertement pour les hérétiques, de peur d'être exposé à l'autorité et aux justes ressentiments du pape, et de s'attirer la haine de tous les gens de bien. Aussi Commendon le retenait dans le devoir, ou en l'exhortant, ou en lui opposant des évêques et d'autres catholiques qui lui résistaient. Cet archevêque proposait quelquefois des avis très-utiles dans le sénat ; et pour mieux cacher ses sentiments, et pour faire valoir son zèle apparent pour l'Eglise, il affectait d'avoir de temps en temps quelque démêlé avec les hérétiques : ce qui fit qu'ils commencèrent à se défier de lui. Le nonce entretenait secrètement ces soupçons et ces défiances, et se servait avec grande prudence de toutes les conjonctures du temps et des affaires.

Environ ce temps, le concile de Trente avait ordonné à tous les archevêques, d'assembler les évêques de leurs provinces pour conférer avec eux, et pour ordonner ensemble ce qu'ils jugeraient nécessaire pour la conduite de leurs églises. Ucange se servit de cette occasion, qui était favorable à ses desseins ; et sous prétexte d'obéir au décret du concile, il résolut de convoquer le synode, et communiqua sa résolution à Commendon. Tous les autres évêques, et tous les gens de bien souhaitaient fort ces assemblées ; le nonce même aurait été de cet avis, s'il n'eût soupçonné l'esprit et les intentions d'Ucange. Mais afin qu'on ne pût lui reprocher de s'être opposé à un dessein très-salutaire, et approuvé de toutes les personnes sages, lui qui était obligé par le devoir de sa charge de s'y intéresser plus que tous les autres, il consentit que le synode s'assemblât à Petricow. Cependant il observa toutes les démarches d'Ucange ; il sonda toutes ses intentions avec un soin et une diligence extrême ; et sachant qu'il recherchait secrètement les hérétiques, et que les chefs de ce parti devaient se trouver à cette assemblée, il donna avis au roi de tout ce qui se passait par Nicolas Volski, évêque de Chiow, qui était fort attaché à ce prince ; lequel, craignant que ce ne fût un commencement de guerres civiles, écrivit à Ucange et à Commendon, qu'il fallait différer le synode jusqu'à un temps plus tranquille. Ainsi le dessein du concile national fut rejeté : toutes les intrigues d'Ucange furent sans effet ; et cette importante affaire fut terminée heureusement, par la vigilance et par l'adresse de Commendon.

CHAPITRE XI.

Le roi et le sénat de Pologne, reçoivent les décrets du concile de Trente.

Cependant le concile assemblé à Trente, composé d'un grand nombre d'évêques, des ambassadeurs de l'empereur, de ceux de tous les princes chrétiens, vingt ans après qu'il eût été convoqué par le pape Paul III, et trois ans après que Pie IV l'eût assemblé de nouveau, avait été terminé, et avait défini toutes les choses qui concernent la foi et la discipline de l'Eglise. Le pape approuva et confirma les actes et les décrets du concile, les fit rédiger en un volume, et les envoya dans toutes les parties de la chrétienté, avec ordre à tous les fidèles d'obéir à ces saintes ordonnances. Commendon reçut ce livre avec des lettres de Sa Sainteté, qui lui ordonnaient d'employer tous ses soins à faire recevoir publiquement ce volume de décisions, qui devaient être la règle de la foi et de la discipline de l'Eglise. Il chercha d'abord tous les moyens d'y réussir ; mais il y trouva de grandes difficultés, tant du côté des hérétiques, dont le parti était puissant et redoutable au roi même, que du côté de l'archevêque de Gnesne, qui ne demandait que des occasions de brouiller les affaires. Il était plus sûr de traiter en particulier avec le roi, et de lui présenter le livre à lui seul, mais il n'était pas si honorable ; et l'on pouvait douter si le royaume recevrait sans difficulté ce qui n'aurait été présenté qu'au roi, sans aucune participation du sénat. D'ailleurs, il était dangereux, si l'affaire se passait dans le sénat, qu'il n'y eût bien des oppositions, et que les hérétiques, emportés comme ils étaient, ne fissent rendre quelque réponse ambiguë ou fâcheuse, pour éluder, ou pour mépriser l'autorité du concile et celle du pape.

Le nonce reçut cet ordre de Sa Sainteté dans la Prusse, où il avait été pour voir le cardinal Stanislas Hosius, qui était revenu depuis quelques jours de Trente. Ce grand homme, élevé au cardinalat à cause de sa vertu et de sa doctrine, avait été choisi pour présider au concile au nom du pape, avec quatre de ses collègues. Le concile fini, il s'était rendu promptement à son église de Warmie, pour y exercer les fonctions de son ministère. Comme les cœurs se lient ou

dinairement par la ressemblance des mœurs et des inclinations. Commendon et lui étaient unis par tous les liens de l'amitié et de la charité chrétienne. Ils conclurent entre eux qu'il fallait présenter le livre au roi et au sénat tout ensemble, ou ne le pas présenter du tout. Cette résolution prise, le nonce partit en diligence pour aller trouver le roi à Varsovie, vers les frontières de la Lithuanie, où il avait assemblé les états de son royaume. Dès qu'il y fût arrivé, avant que d'entrependre l'affaire, et d'en communiquer avec qui que ce soit, de peur de donner le temps à Ucange et aux hérétiques de se liguer ensemble contre lui, il alla trouver le roi, l'entretint en particulier, le fit entrer dans ses sentiments, et le disposa à lui donner ce jour-là même une audience publique dans le sénat.

Le roi le pria d'attendre quelques moments dans sa chambre; il entra ensuite dans le sénat, et peu temps après il lui envoya deux sénateurs pour le conduire dans l'assemblée qui était déjà fort nombreuse. Il y fut introduit, et l'on écouta avec beaucoup d'attention le discours qu'il y fit. Il commença par les raisons que le pape avait eues d'assembler un concile universel ; il parcourut en peu de mots l'ouverture, les commencements, les suites et la conclusion de cette célèbre assemblée, montrant : *Que tout s'y était passé selon les formes anciennes et selon les canons apostoliques; qu'on n'y avait rien oublié de tout ce qu'on pouvait souhaiter pour l'explication des vérités chrétiennes, et qu'on y avait réglé tous les points de la discipline; que le pape avait approuvé les décrets de cette assemblée, qu'il les avait fait publier, et qu'il les envoyait dans tous les royaumes pour les faire recevoir à tous les princes chrétiens; qu'il avait ordre de présenter au roi un volume de ces décisions et de ces ordonnances ecclésiastiques, afin qu'il les fît observer dans son royaume, et qu'il témoignât sa soumission pour ce concile où ses ambassadeurs avaient assisté; que ce livre était rempli d'instructions célestes; qu'il serait utile aux catholiques, salutaire aux provinces infectées de nouvelles hérésies, et capable de retenir dans la véritable créance de l'Eglise les esprits flottants et même indéterminés; que ce serait une présomption et une opiniâtreté insupportable, de rejeter ces décrets dressés par l'avis de trois cents évêques, et de tout ce qu'il y a de gens savants dans l'Europe qui avaient pesé et examiné toutes les raisons; qu'il ne croyait pas que personne refusât de se soumettre aux ordres d'un concile universel, qui avait été conduit par le Saint-Esprit, et qui n'avait rien décidé qui ne fût fondé sur la doctrine de Jésus-Christ, et sur l'autorité de Dieu-même.*

Après cela, il s'étendit sur la nécessité, et sur l'utilité des conciles dans l'Eglise pour maintenir la foi et la piété, de peur que la faiblesse de l'esprit humain ne s'égare et ne quitte le droit chemin de la vérité. Il réfuta les opinions grossières de ceux qui s'étaient révoltés contre l'Eglise, et qui, s'étant éloignés du port du salut, se trouvaient agités des flots de l'erreur et de la rébellion.

Quel aveuglement, disait-il, *que chacun se forme une idée de sa religion selon son propre sens; que chacun devienne le juge et l'arbitre des vérités éternelles; que des particuliers se fassent un culte et des cérémonies, pour adorer la grandeur de Dieu ou pour apaiser sa justice; qu'ils entreprennent de réformer d'interpréter, et de renverser même les préceptes de la loi et de la morale chrétienne, que Dieu a révélés à son Eglise et que les hommes divins nous ont laissés par écrit. Les hérétiques ont compris cette injustice, quoiqu'ils aient de la peine à l'avouer : car après avoir refusé d'obéir au légitime successeur de saint Pierre, pour qui Jésus-Christ a prié afin que sa foi ne manquât point, et qu'il confirmât ses frères après sa conversion; après avoir animé les peuples à la révolte; après avoir ruiné des provinces par leurs séditions et par leurs violences : ils ont été obligés d'établir des chefs de leurs sectes, et de fonder des pontificats à Genève et à Vittemberg. Ils ont créé une nouvelle espèce de magistrats dans je ne sais quelles villes obscures de leur parti. De sorte qu'ils cherchent dans leurs synodes, qu'ils tiennent sans aucun droit et sans aucune forme ancienne, la même puissance qu'ils ne peuvent souffrir dans l'Eglise catholique; et ils reconnaissent les Calvin, les Luther et quelques autres petits docteurs, pour les maîtres et pour les interprètes de leur religion.*

On a permis à tout le monde d'assister au concile; on y a convié tout le monde en général et en particulier; on a donné des sûretés publiques à tous ceux qui eussent voulu, ou disputer, ou s'éclaircir du point des controverses, ou donner des avis, ou faire même quelques plaintes : et cependant les hérétiques murmurent encore contre cette sainte assemblée. N'est-ce pas une chose injuste, que de ne vouloir se soumettre ni aux decrets des papes ni à ceux des conciles, et de rejeter ce consentement et cette conformité de croyance que toute l'antiquité a révérée? Cependant ces gens qui n'écoutent que leurs passions et qui veulent vivre sans lois, se couvrent du nom de l'Ecriture et de la parole de Dieu; ils se retranchent là comme dans leur fort : ils ne veulent point d'autre juge. Ils se moquent des jugements des hommes fragiles, qui peuvent tromper et être trompés; comme s'ils n'étaient pas hommes eux-mêmes; comme s'ils avaient le privilége d'être infaillibles; comme s'il n'y avait rien de saint et de véritable que ce qu'ils ont bien voulu s'imaginer; ou comme s'il n'y avait point de juste interprétation des Ecritures, que celle qu'ils trouvent conforme à leurs sens.

Personne ne peut nier qu'il ne faille puiser la vérité dans la source pure des Ecritures: mais on ne peut nier aussi qu'elles n'aient été interprétées diversement. Quelles disputes n'y a-t-il pas eu sur la force et sur l'intelligence de quelques passages? Quels différends n'ont pas eus sur ce sujet les catholiques et les hérétiques dans tous les siècles! Puis donc

qu'il se trouve des endroits obscurs et douteux dans les livres canoniques que ces saints et savants personnages de l'antiquité, les Augustin, les Jérôme, les Bernard, les Basile, les Chrysostome et les Grégoire ont eu tant de peine d'entendre ou d'expliquer, les croirons-nous clairs et faciles à comprendre, nous qui n'approchons ni de leur sainteté, ni de leur sagesse? Oterons-nous cette autorité à l'Eglise, pour nous l'attribuer ou pour la déférer à Calvin et à Luther, hommes séditieux, qui, selon la coutume des hérétiques, renversant les paroles de Dieu, et les accommodant à leur sens, ruinent l'ordre et la discipline de l'Eglise? La grande controverse des hérétiques anciens a toujours été sur le sujet des livres sacrés. Ceux d'aujourd'hui ont toujours la parole de Dieu sur les lèvres. Ils crient avec une effronterie insupportable, qu'il n'est pas permis de s'en écarter, comme si nous refusions de la recevoir, ou comme si nous ne savions pas qu'il n'y a point de loi, ni de maxime dans la religion, qui ne soient fondées sur cette parole.

Cependant, lorsqu'on les presse, ils en reviennent toujours là: ils nous opposent incessamment la parole de Dieu, comme ils l'ont entendue, et comme ils l'ont tournée, et ne veulent écouter aucun sens, que celui qu'ils ont trouvé ou qu'ils ont approuvé. Calvin, Luther et leurs semblables seront-ils donc les seuls qui auront découvert la vérité? Seront-ils les seuls que Dieu nous aura envoyés pour expliquer ses lois et ses volontés? Si ces hommes miraculeux n'étaient point nés, tout le genre humain serait enseveli dans les ténèbres éternelles de l'erreur. Quel aveuglement et quel malheur du siècle, s'il faut que notre salut dépende des rêveries de ces nouveaux docteurs, et que la chose du monde la plus importante se décide par les sentiments de quelques esprits ignorants ou malicieux!

On méprisera donc l'autorité de l'Eglise, à qui Dieu a promis qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle. Il ne faudra qu'écouter ces usurpateurs du nom et de la parole de Dieu, qui en abusent pour tromper les faibles, et qui se donnent la liberté de tourner ou de plier, selon leur caprice, le texte sacré des Ecritures? Ceux-ci ne se croiront pas obligés de s'en tenir à ce que plusieurs, à ce que tous, d'un commun accord, auront déterminé de Dieu et de sa parole. Nous rediront-ils toujours la même chose? Nous veulent-ils forcer de nous arrêter à ce qu'ils ont pensé? et refuseront-ils incessamment de reconnaître leurs juges naturels? Comme si l'on disait qu'il ne faut obéir ni au roi, ni au sénat, ni aux juges, mais qu'il faut obéir aux lois que chacun fera, ou que chacun interprètera après suivant ses passions. N'est-ce pas là confondre toutes les lois et toutes les règles de la société humaine? Ne veulent-ils point enfin terminer ces controverses?

Il est aisé de juger que ces nouveaux docteurs les entretiennent par leurs artifices, pour retenir les affections des peuples. Ils ne veulent point entendre parler de paix, parce qu'il leur est avantageux que la multitude suive leurs erreurs, et qu'ils seraient bien peu de chose, si les troubles étaient apaisés. Ce sont eux qui sèment ces divisions et qui les font subsister; et ils sont si fiers de cette licence qu'ils ont de troubler et de médire, qu'ils soutiennent effrontément que Dieu n'a laissé aucun chef, aucun magistrat, ni aucun juge dans son Eglise, à qui l'on puisse s'adresser dans les choses obscures ou douteuses. Ces impies reprochent à Dieu et à sa providence un défaut qui ne serait pas supportable aux législateurs et aux fondateurs de la plus barbare république. Ils veulent enfin que l'Eglise, qui a été sauvée par le sang et par la mort de Jésus-Christ, et qui a été fondée, non par les conseils des hommes, mais par la sagesse de Dieu même, soit un navire sans pilote, une assemblée sans chef et un corps sans âme: ce qui serait aussi indigne de Dieu que pernicieux pour les hommes.

Il leur représenta ensuite le renversement de plusieurs Etats, et les désordres qu'il avait vus lui-même dans ses derniers voyages. Il leur fit une peinture vive et naturelle des révoltes, des mouvements, des meurtres, des pillages, des sacriléges, des violences exercées contre les prêtres, des ruines des temples et des autels, des guerres civiles et des révolutions étranges que ces nouvelles opinions avaient causées. Il tomba sur les désordres de la Pologne. Il fit une comparaison de la tranquillité ancienne de ce royaume, de sa religion, de cette union de sentiments, qui fait la force et la sûreté des Etats, avec les troubles et les divisions présentes. Il les exhorta à maintenir l'honneur de leur nation, et la gloire que leurs ancêtres leur avaient laissée d'être vaillants, et d'être pieux; à recevoir les saints décrets d'un concile universel qui remédiait à toutes les maladies de l'Etat et des particuliers; et à renoncer à ces opinions si incertaines, si diverses, si contraires entre elles mêmes, que la malice de quelques-uns avait introduites, et que la légèreté et le libertinage de plusieurs avaient entretenues. Il finit en protestant devant Dieu, qu'ils les avait avertis plusieurs fois en public et en particulier, par l'ordre du pape; et qu'au jour que les hommes seront présentés au redoutable tribunal de Dieu, avec tous leurs vices, et toutes leurs fausses vertus, il ferait des reproches à ceux qui auraient été obstinés, et rendrait témoignage contre eux.

A ces mots, il présenta le livre au roi. Il avait parlé avec tant de gravité, tant de zèle et tant d'efficace, que non-seulement il toucha le sénat, et particulièrement les anciens sénateurs, qui se souvenaient de l'état paisible du royaume et de la naissance des troubles, mais encore il étonna les hérétiques. J'assistai à cette action, et j'étais derrière lui, tenant le livre qu'il devait présenter; et je puis assurer que je vis plusieurs personnes de l'assemblée qui fondaient en larmes.

Après que Commendon eut achevé son

discours, il voulut sortir du sénat, mais le roi l'arrêta, et lui dit en souriant : *Vous savez si peu notre langue, que nous opinerons devant vous aussi librement que si vous étiez sorti.* D'abord on alla aux opinions. L'archevêque de Gnesne, qui parla le premier, loua fort amplement le zèle du pape et la sagesse des Pères du concile, suivant son esprit ordinaire ; et, après tous ces éloges, il fut d'avis qu'on reçût le livre fort civilement, mais qu'on ne rendît aucune réponse positive, qu'après que le roi l'aurait lu et examiné à loisir dans son conseil.

Il s'éleva un grand murmure du côté des évêques et des catholiques contre cet avis, par lequel il semblait soumettre les décrets au jugement du roi, et du sénat. Alors le roi, sans attendre les avis des autres qu'il avait assez compris par ce murmure, prit la parole et dit *que le nonce avait parlé avec tant d'ordre, tant de jugement et tant de force, qu'il se sentait persuadé de ses raisons, d'autant plus qu'il n'avait pas prévu qu'on lui dût donner une si prompte audience, et qu'on pouvait croire que ce discours lui avait été inspiré de Dieu ; que pour lui, il se croyait obligé de recevoir les décrets du concile, et d'obéir, comme il était juste, à toutes ses ordonnances.* Le vice-chancelier, selon la coutume, rendit réponse à Commendon, conformément à l'avis du roi. Ainsi le nonce se retira fort satisfait, et donna depuis de grandes louanges au roi et au sénat.

CHAPITRE XII.

Le nonce visite toute la Pologne.

Commendon avait résolu de visiter toute la Pologne, dès le temps que la diète de Varsovie fut terminée.

Outre l'inclination naturelle qu'il avait à voyager, il jugeait à propos, pour le bien des affaires publiques, de passer par toutes les provinces, de conférer avec tous les évêques, de reconnaître les nécessités particulières des églises, pour y mettre ordre, et de se montrer à des peuples éloignés, qui n'avaient jamais vu de nonces apostoliques. Il descendit par la Vistule vers la mer Baltique. Il s'arrêta en passant à Ploesko, à Uladislaw et à Culm, qui sont des évêchés sur les bords de la rivière, et de là il se rendit à Dantzick.

C'est une ville fort peuplée et fort célèbre par le commerce de tout le septentrion et par son port, que la Vistule fait naturellement, en se déchargeant dans la mer par une large embouchure, où l'on voit quelquefois jusqu'à six cents des plus grands vaisseaux, qui y abordent de Livonie, de Suède, de Danemark, d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Espagne, chargés de toutes sortes de marchandises. Il y a encore deux ports dans la Prusse ; celui d'Elbing, qui est estimé le plus commode, et celui de Konisberg ; mais ils ne sont pas comparables à celui de Dantzic. De tous les royaumes de l'Europe on y apporte des vins, des huiles, du sucre, des parfums et des senteurs, des draps de laine et des étoffes de soie ; on en rapporte des blés, des vins, des huiles, et une grande quantité de miel et de cire.

Les chevaliers teutoniques, envoyés autrefois par le pape pour dompter les peuples barbares de la Prusse, abordèrent en cet endroit, et le trouvèrent si commode, qu'ils y firent bâtir cette ville peu de temps après. Ses habitants se rendirent considérables, mais on les traita depuis si tyranniquement, qu'ils furent obligés de penser eux-mêmes à leur repos, et de se mettre sous la puissance des Polonais. Ces nouveaux maîtres les reçurent avec joie, les traitèrent avec douceur ; et pour les récompenser de s'être donnés de si bonne grâce, il leur accordèrent la liberté de vivre selon leurs lois et selon leurs coutumes.

Pendant les guerres civiles, cette ville s'est trouvée engagée en des partis différents : aussi a-t-elle souvent changé de fortune. Tantôt elle a augmenté ses droits, tantôt elle les a perdus entièrement ; mais elle a un secret infaillible de réparer toutes ces pertes. En donnant de grandes sommes d'argent, elle rachète sa liberté et ses priviléges ; et se défend mieux par les présents et par les richesses qu'elle ne ferait par les armes et par la valeur. Lorsque les Polonais viennent y débiter leurs denrées, il y a une loi qui défend de vendre à des étrangers. Ainsi les marchands de Dantzick, qui leur ont imposé cette nécessité, achètent chez eux à fort bon marché ce qu'ils vendent après fort cher. C'est de là que viennent leurs grandes richesses, tant communes que particulières, par lesquelles ils se maintiennent dans leurs anciens droits, et rendent leur ville célèbre par des édifices publics, et par des maisons de particuliers qui sont très-magnifiques.

Toute la Prusse est bâtie plus agréablement que la Pologne, où l'on ne voit ordinairement que des maisons faites de bois, tant à cause de la commodité de leurs grandes forêts, que parce qu'on y a peu de soin et peu de curiosité d'être bien logé. Les peuples qui habitent la Prusse sont presque tous venus d'Allemagne ; aussi y garde-t-on toutes les coutumes des Allemands. Il n'y a que les bergers et les gens de la campagne qui vivent d'une façon particulière, et qui n'entendent pas même la langue allemande. On dit que ce sont les restes des anciens peuples de la Prusse qui n'ont pas suivi, comme les autres, l'hérésie de Luther, soit parce qu'ils n'ont aucun commerce avec les villes, soit parce qu'ils ont un langage particulier et qu'ils n'entendent pas celui qu'on parle communément dans le pays, soit enfin parce qu'ils ont retenu avec plus de fermeté la religion en laquelle ils avaient été élevés.

Le seul cardinal Hosius, par ses soins et par sa prudence, empêcha que toute cette province ne se jetât dans les sectes nouvelles. Quoique son diocèse soit de grande étendue, il n'y laissa point entrer cette contagion, qui s'était répandue dans tout le

voisinage. Il fonda à Brunsberg un collége, où il établit les Pères Jésuites, comme des sentinelles, pour veiller sur son troupeau et pour le défendre contre les hérétiques. La sainteté et le soin pastoral de ce grand prélat retinrent plusieurs personnes dans l'obéissance de l'Eglise, et quoique le torrent de ces nouveautés profanes ait inondé toute la Prusse, il s'y trouve pourtant des familles considérables parmi la noblesse qui sont demeurées dans la foi et dans la discipline ancienne.

On ne sait point comment on appelait anciennement les Prussiens; ils ne le savent pas eux-mêmes. Tantôt on les confond avec les Allemands, tantôt avec les Polonais. Ils sont aujourd'hui mêlés des uns et des autres, mais autrefois ils n'avaient aucun commerce avec ces peuples : aussi ne sont-ils presque point connus. On rapporte comme une merveille, que, sous l'empire de Néron, un chevalier romain passa de Hongrie jusque dans cette province, pour y acheter de l'ambre. Ils ont tiré leur nom des Borussiens, qui, étant partis de la Scythie et des extrémités de l'Europe, où est la source du fleuve Tanaïs, s'arrêtèrent dans cette province qui avait été ravagée et abandonnée par les Goths. Ils y vécurent à la manière de leur pays. Ils n'avaient point de maisons, et ils ne connaissaient d'autres fruits que ceux que la nature produit sans culture. Ils n'avaient ni religion, ni respect pour les dieux et pour les hommes, et ils vivaient sans aucune loi et sans aucune forme de gouvernement. Ils se nourrissaient de miel sauvage qu'ils recueillaient dans les forêts, de lait ou de sang de cheval, et de la chair de bêtes fauves. Ils étaient si sauvages qu'ils ignoraient toutes les formalités et le nom même du mariage, habitant avec les femmes sans nulle choix et sans nulle distinction, selon que le hasard ou leurs passions brutales les y engageaient. De cet amas de mariages fortuits et confus, le peuple se multiplia de telle sorte et en si peu de temps, que leur grand nombre leur fut à charge. Dans l'appréhension d'en être trop incommodés, ils résolurent de faire mourir toutes les filles qui naîtraient et de n'élever que les mâles. Ils exécutèrent leur résolution, et pendant deux ans ils ne sauvèrent pas une fille. Ils donnaient beaucoup de peine à leurs voisins; car ils faisaient tous les jours des courses sur eux, et ravageaient toute la campagne : et il était difficile de régler de jeunes gens qui n'avaient aucune politesse, et qui vivaient sans lois et sans magistrats.

Ils s'assemblèrent un jour pour se régler entre eux et pour y établir quelque forme de république; et un de ces Barbares nommé Vidvut, qui n'avait pas l'esprit si grossier que les autres, et qui, par ses pirateries, avait amassé quelques biens, leur tint ce langage : *Pourquoi nous contentons-nous de tirer des abeilles de quoi nourrir nos corps tous les jours? Que ne prenons-nous des instructions et des exemples d'elles, pour régler aussi notre vie? Ne voyons nous pas qu'elles ont un roi à qui elles obéissent? Elles sont gouvernées avec équité. Celles qui sont oiseuses sont forcées de travailler; celles qui sont plus ménagères, plus industrieuses et plus occupées, sont dans les places les plus honorables de leurs ruches.*

Ce discours plut à toute l'assemblée, et d'un commun consentement, ils élurent ce sage Barbare pour leur *broter;* c'est ainsi qu'ils nommaient en leur langue le roi des abeilles. Cet homme eut un esprit et un cœur de roi. Il régla les mariages et la différence des enfants, et il abolit ce mélange de brutalités passées. Il donna quelques lois à ses sujets. La première chose qu'il fit fut de leur imprimer quelque opinion et quelque crainte des dieux, et de leur faire une espèce de religion, ce qui retient les peuples dans le devoir plus que toutes les lois ensemble. Il leur apprit à adorer des serpents, qui sont fort rares dans ces régions froides, et leur donna l'exemple des Samogites et des peuples de Lithuanie. Quelque temps après, afin qu'on ne dépeuplât point les forêts de bêtes qu'on allait chasser tous les jours, il leur persuada que les bêtes étaient les divinités des bois et des forêts. Il consacra même quelques forêts, et partagea la campagne à ses sujets, les obligeant à la cultiver. Ces Barbares se rendirent d'autant plus redoutables à leurs voisins, que vivant sous un roi, ils avaient ajouté à leur force et à leur valeur, de l'ordre et de la discipline. Ils ravagèrent la province des Mazoviens, qui sont des peuples de la Pologne; ils défirent plusieurs fois leurs armées, et leur firent appréhender leur entière ruine : ce qui obligea Conrad, qui était leur roi, d'aller à Rome, pour obtenir du pape quelque secours, et pour le solliciter en son nom et au nom des Allemands et des Saxons, qui avaient aussi de la peine à se défendre des irruptions fréquentes de ces Barbares.

Comme c'étaient des chrétiens qui demandaient des secours contre les infidèles, le pape envoya dans la Prusse des chevaliers teutoniques, qui, ayant été chassés de Syrie par les Sarrasins, demandaient à Sa Sainteté une retraite et un asile pour leur ordre. Ils étaient au nombre de trente mille, tous Allemands de nation, selon les règles de leur institut, qui n'admettait aucun étranger. Cette société militaire avait eu de très-petits commencements et s'était augmentée peu à peu; et ayant été confirmée par l'autorité des souverains pontifes, elle avait acquis de grands honneurs et de grandes richesses. Les chevaliers se rendirent dans la Prusse, se campèrent au deçà de la Vistule, dans le territoire de Culm, et combattirent ces peuples, durant plusieurs années, sans aucun avantage considérable. Enfin ils les défirent en quelques batailles, ils en tuèrent une multitude prodigieuse et se rendirent maîtres de toute la Prusse. On obligea ceux qui restèrent de ces infidèles à recevoir la foi et la religion chrétienne. Le pape leur

envoya des personnes de grande piété et fort zélées pour les instruire; mais ils eurent tant d'aversion pour leurs maîtres, qu'ils attaquèrent même l'archevêque Audebert, que sa vie innocente et ses miracles ont rendu vénérable à toute l'Eglise et lui coupèrent la tête, comme il offrait à Dieu le saint sacrifice de la messe. Ils ont souvent quitté la religion, qu'ils n'avaient embrassée que par contrainte. Mais les papes ayant divisé cette province en évêchés, ces hommes cruels et grossiers se sont enfin adoucis par les soins et par les instructions de leurs évêques, qui les ont réduits à abolir leurs forêts sacrées, à tuer leurs serpents et leurs idoles et à recevoir les lois de la piété chrétienne.

La Prusse demeura donc sous la domination des chevaliers teutoniques et sous l'autorité du Saint-Siége, jusqu'à ces derniers siècles. Cet ordre était devenu si puissant qu'on avait vu un corps d'armée de soixante mille de ces chevaliers. Des princes du sang royal et des souverains se tenaient fort honorés de les commander, et croyaient avoir mis une grande gloire et un grand titre dans leurs familles, lorsqu'ils avaient été élus chefs d'une si vaillante et si nombreuse noblesse. Celui qui les gouvernait s'appelait grand-maître. Il avait une autorité souveraine, et on lui rendait les mêmes honneurs que l'on rend aux rois. Tant qu'ils eurent à s'exercer contre de si fiers ennemis, ils observèrent leurs lois et leur discipline, par une crainte raisonnable et pour une honnête émulation : mais après qu'ils les eurent soumis, ils tombèrent dans de grands déréglements et dans une licence extrême. Enflés de leurs prospérités et de leurs victoires, ils ne furent pas contents de s'être rendus maîtres de la Prusse, ils portèrent plus loin leurs prétentions ambitieuses, et firent plusieurs efforts pour s'emparer des terres des Samogites et de la Lithuanie. Ils firent une très-longue et très-cruelle guerre aux Polonais, qui leur avait obtenu cette retraite lorsqu'ils étaient errants, et durant plus de cent cinquante ans ils disputèrent ensemble la gloire de vaincre et de commander. Enfin ils se révoltèrent contre l'Eglise, et perdirent leur souveraineté en perdant la foi catholique.

La doctine de Luther s'étant répandue, comme un embrasement violent, dans toutes les parties de l'Allemagne, ces chevaliers qui étaient dans la Prusse et dans la Livonie, où ils avaient aussi été envoyés pour s'opposer à la fureur de quelques peuples barbares, s'engagèrent dans la nouvelle doctrine avec des emportements incroyables; tant par une passion naturelle à l'esprit humain d'aimer le changement que par des intérêts particuliers, et par un lâche désir d'usurper les commanderies qu'ils possédaient et de les rendre héréditaires. Ils ne se contentèrent pas de quitter toutes les marques de leurs profession, ils devinrent eux-mêmes ennemis de la religion qu'ils étaient obligés de défendre. Non-seulement ils jetèrent les croix qu'ils portaient pendues à leur col par un statut particulier de leur société; mais, par un mépris extrême de la piété chrétienne, ils les attachèrent contre une muraille, et s'en servant comme de blancs, ils y tirèrent leurs flèches et leurs mousquets jusqu'à ce qu'ils les eussent brisées en mille pièces.

Il arriva, par une juste vengeance de Dieu, que tous ces titres de noblesse, qui étaient des récompenses de vertu qu'on donnait aux Allemands furent entièrement abolis; car Albert, marquis de Brandebourg, qui était grand maître de l'ordre, sous prétexte de finir les différends qu'il avait avec la Pologne et de terminer une guerre qu'il ne pouvait plus soutenir, ayant ruiné tous les droits et tous les priviléges de la société qui l'avait élevé à cette dignité par ses suffrages, réduisit à ses usages particuliers les richesses communes de l'ordre; et méprisant l'autorité du pape et celle de l'empereur, il partagea la Prusse avec les Polonais, et se mit sous leur protection, à condition qu'il porterait la qualité de duc de Prusse et que ses héritiers et ses descendants succéderaient à ce duché. Pour lui, il renonça à l'Eglise et à tous les vœux qu'il avait faits; il embrassa la doctrine de Luther, et, suivant le libertinage du parti, il se maria et eut un enfant à l'âge de soixante et dix ans.

Comme je passai par cette partie de la Prusse, qui est demeurée sous son obéissance, pendant que Commendon s'arrêta chez le cardinal Hosius, je le vis à Kœnisberg. Il me reçut avec beaucoup de civilité, comme un étranger qui passait dans ses Etats, et comme un homme qu'il avait vu autrefois à la suite du nonce du pape. Il me pria à dîner avec lui. Il se mit à table entre deux dames qui lui donnaient à manger et qui lui portaient quelquefois le morceau à la bouche, car il était tout cassé de vieillesse, et il avait pour le moins quatre-vingt-dix ans. Il avait beaucoup de douceur et d'honnêteté, et sa conversation était agréable. Il m'entretint, selon la coutume des gens de son âge, de plusieurs choses de son temps, qu'il voulait me faire entendre et dont il voulait s'éclaircir avec moi. Il parlait latin, mais d'une manière si barbare et si grossière, qu'il disait bien des mots que je n'entendais pas; outre qu'il ne parlait pas fort nettement et qu'il traînait ses paroles, comme c'est l'ordinaire des vieillards.

CHAPITRE XIII.

De quelques animaux de la Prusse.

Après que j'eus pris congé de ce prince, il me donna quelques-uns de ses gens pour me conduire dans une maison qu'il avait fait bâtir depuis peu, qui est à cinq mille pas de Kœnisberg, et pour me faire voir les animaux qui sont dans son parc: car c'était pour cela principalement que j'étais venu. Je me contenterai de parler de quelques bêtes que j'y vis, puisque ce n'est pas mon dessein de faire ici l'histoire de toutes celles de ce

pays-là, et qu'il s'est trouvé des auteurs qui en ont fait des traités entiers. On y voit deux espèces de bœufs sauvages, qu'ils appellent des ures et des buffles, dont le naturel est presque le même, quoique l'espèce en soit diverse. La force, la vitesse, la férocité, la grandeur, sont presque semblables dans les uns et dans les autres, et la forme a beaucoup de rapport avec celle de nos bœufs ordinaires, si l'on excepte que le poil en est plus hérissé et plus noir, et que la masse en est plus grande. Jules César la met un peu au-dessous de celle des éléphants.

On en trouve des troupeaux dans les forêts de Mazovie; et ce n'est qu'aux environs de Rava qu'on prend des ures, soit que la nature du lieu leur soit propre, soit qu'ils s'y retirent, comme dans un asile, parce qu'il est défendu, sous peine de la vie, d'y aller chasser sans la permission du roi. J'en ai vu dans la Prusse de fort jeunes qu'on lâchait quelquefois devant nous, qui bondissaient et qui couraient d'une vitesse extraordinaire. Les Polonais se nourrissent de leur chair, et l'on en sert aux meilleures tables après qu'on les a laissés mortifier quelque temps au froid. Nous en avons mangé quelquefois, et je ne trouvai pas que le goût en fût différent de celui des bœufs ordinaires. On rapporte que ces animaux sauvages s'accouplent quelquefois avec des vaches qui paissent dans la campagne; mais outre que les veaux qui en viennent ne vivent pas, ceux qui se sont ainsi mêlés à des bêtes étrangères sont chassés de leurs troupeaux. On coupe leur cuir, et l'on en fait des ceintures qu'on dit être d'un grand secours pour les femmes qui sont en travail.

Les buffles ont plus de force, et leur figure est plus terrible. Ils ont la tête large et courbée, des cornes longues, plus grandes que celles des ures, tortues comme celles des taureaux, dressées et prêtes à frapper, aiguës et de couleur noire, fort polies, et creuses au dedans; les oreilles petites; les yeux grands, rouges et pleins de feu; le regard farouche et menaçant. Lorsque cet animal est irrité, il souffle d'une manière horrible. Une touffe de poil lui pend au menton en façon de barbe; un crin noir et hérissé lui couvre le col, les flancs et les jambes de devant; son dos va en penchant depuis le col jusqu'aux épaules; le derrière est fort menu et d'une peau fort sèche et fort ridée; sa queue est comme celle d'un taureau, il la dresse, il la secoue en courant, lorsqu'il est en colère. Les buffles sont plus rares que les ures. J'en vis un fort jeune dans le parc du duc Albert : et comme je fus entré dans le lieu où il était enfermé, et que je voulus m'approcher inconsidérément pour le voir de plus près, celui qui me conduisait m'avertit de me retirer en diligence et de me mettre en sûreté, quoique j'eusse à peine avancé de vingt pas, et que cet animal fût éloigné d'un jet de pierre, tant il disait qu'il était léger et prompt à la course. Il y avait un troupeau de bœufs qui paissaient avec lui; il ne les quitta point, mais il se tourna vers nous et nous regarda fixement avec beaucoup de férocité.

Il n'est pas facile de prendre ces deux sortes d'animaux. On assure que le buffle est si fort, que d'un coup de corne il renverse un homme à cheval, jetant en l'air le cheval et le cavalier; et qu'il est si vite, que lorsqu'il poursuit quelqu'un avec ardeur, le cheval le plus léger ne saurait se sauver. Ceux qui veulent les prendre en vie, ce qui arrive rarement, les trompent et les font tomber dans des creux qu'ils font exprès, et qu'ils couvrent adroitement; mais on ne les pousse pas comme on veut.

Il y a deux manières de les attaquer, tout furieux qu'ils sont. On met en des endroits commodes des hommes à cheval, fort adroits à tirer de l'arc, qui, fuyant à toute bride, savent tirer des flèches derrière eux à la manière des Scythes. On lâche des chiens qui relancent la bête; elle trouve les chasseurs qui l'attendent: le premier sur qui elle s'élance lui tire sa flèche et prend la fuite. Comme elle le poursuit un autre cavalier l'arrête, et lui tire son coup tout de même : ce qui fait qu'elle abandonne le premier pour se jeter sur le dernier qui l'a blessée. Ainsi plusieurs viennent à la charge successivement, et la bête attaquant toujours celui qui vient de la frapper, elle tombe enfin fatiguée et percée de coups.

Il y a une autre adresse pour les attaquer et pour les prendre. Les chasseurs choisissent des arbres qui ne soient pas d'une grosseur extraordinaire, mais qui soient propres à couvrir leurs corps contre la fureur de cet animal irrité. Ils se postent donc assez près les uns des autres. Le buffle, pressé des chiens et animé par les flèches qu'on lui tire, se jette sur le premier qu'il rencontre. Celui-ci se couvre de l'arbre, et tournant agilement, selon la nécessité, évite le coup et l'attaque avec son épieu. La bête s'acharne contre l'arbre comme contre un ennemi, et, dans l'excès de sa rage, baissant les cornes comme si elle voulait arracher l'arbre par ses racines, elle devient d'autant plus furieuse qu'elle est frappée plus rudement par le chasseur. L'on assure que, dans cette chaleur du combat, ses cornes ne sont pas plus à craindre que sa langue; et que sa queue, qu'elle dresse et qu'elle lance de temps en temps, est si rude, que si elle touche l'habit du chasseur, elle l'accroche et l'entraîne infailliblement. Ceux qui se trouvent fatigués d'un exercice si violent et si dangereux, et qui veulent se retirer ou écarter cette bête d'auprès de l'arbre, pour prendre un peu de repos, n'ont qu'à jeter un bonnet rouge qu'ils portent sur leur tête. D'abord elle s'élance et se jette dessus avec une impétuosité incroyable. On l'attire par des cris et par des flèches qu'on lui tire d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce qu'elle tombe accablée de lassitude, ou des blessures qu'elle a reçues.

On prend dans les mêmes forêts une autre bête, dont la figure est semblable à celle d'un cerf, excepté qu'elle est un peu plus

puissante. Ses cornes sont grandes et rameuses; elles ne sont ni élevées, ni droites, mais tortues et recourbées par derrière. Leurs branches ne sont ni polies, ni arrondies, mais larges et jointes ensemble, et d'une forme à peu près semblable à une patte d'oie; aussi ne s'en sert-elle point pour sa défense contre les chiens qui la poursuivent. Toute sa force est en ses pieds, dont les coups sont souvent mortels. On la prend dans des filets très-forts, dans lesquels elle se précipite et s'embarrasse elle-même, lorsqu'elle est pressée par les chiens qui l'attaquent, et par les chasseurs qui l'épouvantent avec leurs cris. Quand on a soin d'élever ses faons, ils deviennent privés, et s'accoutument avec les hommes comme les biches.

C'est une opinion commune que la corne de son pied guérit de l'épilepsie, quelques-uns tiennent qu'elle a la même vertu en quelque temps et en quelque manière qu'on la coupe; les autres croient qu'il faut que ce soit la corne du pied droit; que l'animal soit vivant, et que ce soit dans le temps qu'il est le plus en chaleur. Mais ils sont tous persuadés qu'il suffit d'appliqner une partie de cette corne, quelque petite qu'elle soit, sur le corps du malade, lorsqu'il est dans le fort de ses accès, hors de tout sentiment, pour le faire revenir et pour lui faire reprendre ses esprits. On en fait communément des bagues; et l'on tient pour certain que ceux qui en portent ne sont jamais atteints de ce mal. Quoiqu'il en soit, les Italiens appellent cet animal la grande bête à cause de la grandeur de son corps. Les Polonais lui donnent le nom d'âne sauvage; et les écrivains modernes celui d'élan. Les ânes sauvages d'Asie et d'Afrique, particulièrement ceux de Phrygie et de Lycaonie, ne se ressemblent pourtant en rien.

Jules César attribue aux élans la forme et la variété des chèvres. Il dit qu'ils ont des cornes tronquées et des jambes sans jointure, et qu'ils ne se couchent jamais pour dormir, mais qu'ils s'appuyent contre des arbres que les chasseurs ont accoutumé de déraciner, afin de les faire tomber tout d'un coup avec ces arbres à demi-coupés, lorsqu'ils se jettent contre un peu rudement pour s'y appuyer. Mais toutes ces particularités ne conviennent point à l'élan que j'ai vu. Pline rapporte que l'élan se nourrit dans les terres septentrionales, et qu'il ressemble aux juments, hormis qu'il a le col plus étendu et les oreilles plus longues. Je vis dans le même parc du duc Albert des chevaux sauvages qu'on prend dans les grands bois de la Prusse et de la Samogitie, qui ne sont d'aucun usage. Car, outre qu'ils sont petits et difformes, ils ne peuvent être domptés et ne portent point de fardeaux, à cause de la faiblesse de leurs jambes. Ils fuient dès qu'ils aperçoivent un homme. Les habitants se nourrissent de leur chair, comme de celle des autres bêtes.

—

CHAPITRE XIV

De l'ambre.

Parmi les impuretés que la mer jette sur les côtes de la Prusse on recueille l'ambre. Ceux qui ont cette passion le vont chercher dans les flots et dans les sables, et le tirent même des bourbiers. On vend la permision de le recueillir, et souvent ceux qui en font trafic l'achètent fort chèrement, parce qu'ils enchérissent l'un sur l'autre. Le profit en est assez considérable; mais il n'est pas si grand qu'autrefois.

Il était si estimé dans le temps du luxe et de la magnificence des Romains, qu'on a écrit que l'empereur Domitien voulut faire la guerre à ces peuples par cette seule raison qu'ils avaient de l'ambre; et que ces barbares, surpris de ce que les Romains faisaient tant d'état d'une chose de nul usage, leur offrirent assez plaisamment de leur donner sans peine ce qu'ils étaient résolus de venir chercher si loin avec tant de bruit, et qu'ils achetèrent leur repos à ce prix-là. La composition leur parut très-avantageuse, et jamais traité de paix ne fut conclu plus volontiers. Pline rapporte que la plus petite figure d'homme faite d'ambre était plus estimée que des hommes vivants, et qui avaient même du mérite. La piété qui est diminuée dans ces derniers siècles, en a aussi diminué le prix. On a cessé d'en faire des figures de Jésus-Christ et des saints, que des personnes pieuses achetaient fort cher. On ne débite plus ce grand nombre de chapelets et de couronnes dont les dames se servaient pour leurs prières et même pour leur ornement, faisant ainsi d'une même chose une matière de luxe et de piété tout ensemble.

Aujourd'hui ce peuple, engagé dans l'erreur et dans les déréglements des hérésies, ne se sert plus de cette précieuse matière que pour des usages profanes; et l'on ne travaille plus qu'à en faire des échecs, des dames, des cuillers, mille sortes de petits vases et des cages même tournées très-agréablement, mais de nul usage à cause de leur fragilité. De là vient qu'on n'en est plus si curieux et qu'on ne vend plus l'ambre comme auparavant.

Plusieurs ont recherché avec beaucoup de soin et d'étude la nature et les causes de l'ambre : personne ne les a encore bien connues, et les auteurs anciens et modernes ont des sentiments fort différents là-dessus. Il est croyable que dans les îles du septentrion il se forme sur les arbres ou sur les rochers une certaine liqueur, comme cette gomme qu'on voit quelquefois sur les cerisiers; que cette liqueur se congèle en coulant, et que, tombant dans la mer, elle se durcit dans les eaux, est entraînée par les flots et rejetée sur les rivages opposés.

L'on conjecture qu'il se forme ainsi, par des pailles et par de petits animaux qui se trouvent quelquefois comme enchassés dans cette matière transparente. Nous y avons vu des moucherons des abeilles,

des mouches et des araignées qui s'étaient prises à cette humeur gluante, et qui s'y étaient trouvées renfermées lorsqu'elle durcissait, sans en être blessées ni corrompues en aucune de leurs parties. Martial, qui avait accoutumé de faire des vers plaisants sur tous les sujets qui se présentaient, a fait des épigrammes fort ingénieuses sur une abeille, sur une fourmi, et même sur une vipère, qui avaient été surprises dans de l'ambre.

CHAPITRE XV.

Du voyage de Commendon dans la Russie.

Commendon passa de Dantzick à Elbing, de là à Warmie, où il fut quelque temps avec le cardinal Hosius. Après avoir visité la Prusse, il parcourut diverses provinces du côté du midi, et il entra dans la Russie. Il fut obligé d'aller trouver le roi à Varsovie, comme nous avons dit; et lorsqu'il eut achevé ses affaires, il prit congé de Sa Majesté et s'en alla à Lublin. Il passa par Chelm et par Belz, et il arriva à Lembourg, qui est la capitale de la Russie polonaise, fort considérable par son archevêché. Il y a même deux archevêques dans cette ville, ce qui est fort extraordinaire; car outre celui des catholiques, qui reconnaît l'Eglise romaine et qui est seigneur temporel et spirituel de la ville, les Arméniens y en ont aussi un qui y réside.

Ces Arméniens, se voyant opprimés sous la tyrannie insupportable des Turcs, abandonnèrent autrefois leur pays, passèrent la mer Noire jusqu'à l'embouchure du Danube, traversèrent la Valachie, se retirèrent chez les Russiens, et, par la permission des rois, allèrent s'établir à Lembourg. Ils ont apporté de grandes commodités dans cette province, parce qu'ils ont un commerce réglé avec les Turcs, avec les Perses et avec tous les peuples qui sont sur les côtes de la mer Noire. Outre le grand trafic qu'ils font des marchandises étrangères, ils ont encore dans tout l'empire ottoman des priviléges et des droits particuliers de franchise que Mahomet, qui passe parmi les Turcs et parmi plusieurs nations d'Orient pour un homme céleste, leur a accordés. On tient que ce faux prophète, qui avait été élevé dans l'Arménie et qui avait été fort bien traité de cette nation, après qu'il eut établi son empire et sa religion, avait défendu qu'on prît aucun droit sur les Arméniens pour le transport des marchandises.

Ils ont donc à Lembourg un archevêque qui est le chef de leur Eglise, pour qui ils ont un respect et une obéissance extrême. Ce prélat vint au-devant du nonce jusque hors des portes de la ville; il le reçut avec de grands témoignages de joie et de vénération, et le salua très-profondément. Les Arméniens déclarent hautement qu'ils sont unis à l'Eglise romaine et ils reconnaissent le Pape pour le successeur du prince des apôtres et pour le vicaire de Jésus-Christ parmi les hommes. Ils s'adressent pourtant à leur patriarche pour tout ce qui concerne leur religion, et ils tiennent qu'il n'est pas nécessaire que le patriarche s'adresse au pape, parce que les souverains pontifes lui ont accordé le privilége de gouverner l'Eglise d'Arménie par lui-même, tant à cause de la difficulté et de l'éloignement des lieux, qu'afin de n'irriter pas les Turcs par la communication qu'ils auraient avec Rome. Je leur en ai ouï parler de la sorte, et je les ai vus s'offenser lorsqu'on leur disait qu'ils s'étaient séparés de l'Eglise romaine, à laquelle ils font profession d'être soumis. Mais il est à croire que, comme ils ont des usages et des cérémonies différentes, ils ont aussi dégénéré de la pureté de la religion et qu'il s'est glissé bien des erreurs parmi eux. Ils traitent avec beaucoup de vénération le sacrement de mariage.

J'assistai à la messe de leur archevêque. Il la célébrait presque avec les mêmes cérémonies que nous, avec le même appareil de lumières, et avec des habits dont la forme est semblable à celle des nôtres. Ils consacrent comme nous du pain sans levain; ils lèvent l'hostie et la montrent au peuple pour l'adorer. Ils font l'office avec une grande modestie et une grande attention. Ils ont les préceptes de la loi chrétienne, et les psaumes qu'on chante à l'église écrits en langage et en caractères arméniens : mais il n'y a presque que les prêtres qui les entendent. Ils parlent ordinairement turc ou tartare. Ils ne savent pas le latin; mais ils ont traduit quelques-uns de nos auteurs, qui ont interprété l'Ecriture sainte, qu'ils estiment et qu'ils louent extrêmement. Ils révèrent fort saint Ephrem natif d'Arménie, et ils ont beaucoup de créance en ses écrits.

Outre les Arméniens, qui sont presque tous dans Lembourg ou dans Caminiecz, il s'est répandu par toute la Russie un grand nombre de gens qui suivent la foi, la discipline et les cérémonies des Grecs. On les nomme Ruthéniens, et ils ont leur métropolitain dans Chiow, ville située sur le bord du Boristène, qui était autrefois la capitale de tout le pays. Ce prélat règle absolument toutes les affaires de la religion, et il a plusieurs évêques sous lui dans la Valachie et dans la Lithuanie, et quelques-uns même dans le pays des Moscovites. Ils relèvent du patriarche de Constantinople, comme tous les autres de la même secte.

L'histoire fait mention d'un métropolitain de Chiow, nommé Isidore, qui partit autrefois de Russie avec un équipage très-magnifique, accompagné de cent hommes à cheval, et qui se rendit à Florence où le pape Eugène IV l'avait invité de se trouver. Il assista à ce concile célèbre, où tous les évêques de la chrétienté furent appelés, et où non-seulement les Grecs et les Arméniens, avec leurs patriarches et leurs évêques, mais encore le pape et l'empereur de Constantinople se trouvèrent en personne. On agita longtemps et avec beaucoup d'ardeur, dans cette assemblée, toutes les controverses que nous avons avec les Grecs sur le sujet de la

religion. Ils furent convaincus de nos raisons, et ils reçurent les opinions de l'Eglise d'Occident.

Le pape Eugène, pour leur faire honneur, donna le chapeau de cardinal à deux hommes de leur nation, qui étaient illustres par leur doctrine et par leur dignité. L'un fut Bessarion archevêque de Nicée, qui était un des plus grands hommes de son siècle ; l'autre fut Isidore archevêque de Chiow. Mais comme les Grecs qui avaient approuvé les décrets du concile, quelque temps après ne voulurent plus les recevoir ni les exécuter, Isidore fut ferme dans ses sentiments, et il prêcha toujours aux Moscovites la foi, la piété et la communion de l'Eglise universelle. Ce qui irrita si fort ces Barbares, qu'ils le dépouillèrent de tous ses biens, et l'obligèrent, par les outrages et par les violences qu'ils lui firent, de sortir de sa province, après avoir saisi tous ses revenus. Il se retira à Rome, où par la libéralité des papes, il passa honnêtement le reste de sa vie.

Les Ruthéniens n'entendent jamais aucun sermon, ni aucune exhortation dans leurs églises. Le prêtre qui célèbre la messe se tourne vers les assistants, et sans quitter l'autel, où il offre le saint sacrifice, il récite quelques lignes de l'Ecriture. C'est une maxime établie parmi eux, qu'il ne faut point entretenir le peuple des matières de la religion, et qu'il faut que les esprits vulgaires soient attachés sincèrement à la foi qu'ils ont reçue de Dieu, sans s'embarrasser des difficultés et des questions qui sont au-dessus de leur intelligence. De là vient qu'ils sont demeurés dans leur ancienne créance, et qu'ils n'ont reçu aucune des opinions nouvelles, quoique tous leurs voisins, et ceux avec qui ils ont de grands commerces, aient été pervertis par les hérétiques.

On trouve encore en ces provinces une grande quantité de Juifs, qui n'y sont pas méprisés comme en plusieurs autres endroits. Ils n'y vivent pas misérablement des lâches profits de leurs usures et de leurs services, quoiqu'ils ne refusent pas ces sortes de gains ; mais ils possèdent des terres, s'occupent au commerce, et s'appliquent même à l'étude des belles-lettres et des sciences, particulièrement à la médecine et à l'astrologie. Ils ont presque partout la commission de lever les droits des entrées et du transport des marchandises. Ils peuvent prétendre à une fortune assez considérable; et non-seulement ils sont au rang des honnêtes gens, mais quelquefois même ils leur commandent. Ils n'ont aucune marque qui les distingue des chrétiens ; il leur est même permis de porter l'épée et d'aller armés. Enfin, ils jouissent de tous les droits des autres citoyens.

Commendon passa de Lembourg à Caminiecz, de là à Choczin, qui est une ville de la Valachie, située sur le bord du fleuve Niester, et tirant du côté d'orient. Il visita les frontières de Pologne, et ces lieux voisins du Boristène, qui avaient été depuis peu désolés et ravagés par les Tartares ; puis il laissa Chiow à droite. Il vit en passant les ruines qu'on montre encore de quelque ville ancienne, qui était sans doute considérable, et il retourna à Lembourg. Il fut escorté par Albert Laski, jeune seigneur, le mieux fait et le plus honnête de tout le royaume, accompagné d'une troupe fort leste de cavaliers. Il alla ensuite à Jaroslaw, à Premilie et à Tarnow ; et ayant été reçu partout avec toute l'affection, toute la civilité et tout l'honneur qu'il pouvait souhaiter, tant en public, qu'en particulier par les princes et par les seigneurs qu'il visita, il s'en retourna en Pologne, et se rendit à Petercow, où le roi avait convoqué la diète générale, et où tous les principaux du royaume avaient ordre de se trouver.

CHAPITRE XVI.

De la Podolie et de l'avis que Commendon donne au roi de peupler cette province.

Le roi reçut le nonce avec beaucoup de témoignages d'amitié, et lui fit plusieurs questions sur l'état des provinces qu'il avait vues. La Podolie est située entre le fleuve Niester, qui la sépare des Valaches, et le Borysthènes, qui la sépare des Moscovites et des Tartares. C'est une partie de la Russie, dont la campagne est d'une grande étendue et d'une grande fertilité. Les peuples de cette province ne font que remuer la terre fort doucement, et y semer du grain avec assez de négligence, après quoi ils n'y reviennent plus que lorsqu'il faut couper les blés : tant le fonds est fertile, sans qu'on prenne aucun soin de le cultiver. Pour un setier de froment, on en recueille ordinairement plus de cinquante. L'on rapporte même, que pour peu qu'on secoue les épis, quand on les coupe, les grains qui tombent fournissent une ample moisson l'année suivante et celle d'après, sans aucune nécessité de labourer ou de cultiver la terre. Ces vastes plaines produisent, sans aucun secours de l'art ou de la culture, une grande abondance de fruits. Les herbes y sont si bien nourries, qu'elles croissent jusque à la hauteur d'un homme, et répandent dans tous les champs une odeur très-agréable : de sorte que les habitants, qui ne sont pas si attachés à travailler à la terre qu'à nourrir des bestiaux, sont obligés de les chasser des pâturages, de peur qu'ils ne meurent de trop manger.

C'est une chose admirable de voir la quantité de miel qu'on recueille en ces quartiers-là, sans aucune peine. Des essaims d'abeilles, épars dans toutes les forêts, vont se percher sur des arbres, ou demeurent cachés dans tous les lieux creux qu'ils ont pu trouver. Ils y exposent partout leur miel, ils entrent même dans les trous et dans les fentes de la terre, et y laissent une grande quantité de cire et de miel. Quand on voit arriver des essaims nouveaux, les laboureurs les chassent, de peur qu'ils ne viennent déposséder les anciens de leurs ruches héréditaires. Car c'est la coutume des abeilles de s'entrechasser, et de se donner des combats, qu'on

prendrait pour des batailles rangées. Voilà tout le soin qu'elles donnent. Il se perd une grande quantité de miel, qu'on ne trouve pas ou qu'on néglige. Ceux du pays en font une certaine espèce de liqueur, dont ils tempèrent la douceur par quelques racines amères ; et les Podoliens et les Russiens en boivent avec plaisir, et même avec intempérance. Ils ne se servent que du miel du printemps, qu'ils estiment beaucoup meilleur que tout autre. Ils ne sèment du blé qu'autant qu'il en faut pour leur subsistance.

Il y a plusieurs lacs dans la Podolie et dans la Russie. Il y en a qu'on a creusés avec beaucoup de travail, parce qu'on en retire de grands profits. Il semble que les eaux disputent avec la terre de la fertilité et de l'abondance, tant elles fournissent de poissons. Les brochets y sont de très-bon goût et d'une grosseur extraordinaire. On les sale et on les débite dans les pays voisins, et c'est leur meilleur trafic et leur principal revenu.

Ils ont plusieurs viviers, qui ne sont pas éloignés les uns des autres. Ceux à qui ils appartiennent séparent les poissons selon leurs espèces, peut-être afin que vivant entre eux avec plus de tranquillité, ils multiplient davantage.

Leur grande pêche se fait en hiver, lorsque toutes les rivières sont prises, et que les lacs durcis comme des marbres portent non-seulement des hommes et des chevaux, mais encore des chariots chargés. Alors ils percent la glace à droite et à gauche, et font quantité de trous comme des fenêtres à distance égale : puis se mettant les uns d'un côté, les autres de l'autre ; ils font couler sous la glace des perches où sont attachés des filets ; et les poussant depuis l'entrée du lac jusqu'au premier trou, et de celui-là à l'autre successivement, ils vont les joindre à un endroit fort éloigné, où ils tirent les perches avec les filets qui se déploient, et qui s'étendent par tout le lac, ou par tout l'espace qu'on a voulu percer ; et ramassant ainsi tout ce qui est au dessous, ils entraînent tout ce qu'il y a de poissons. Cette pêche se fait à pied sec et sans aucune difficulté.

Je n'oserais assurer ici une chose, qui est presque incroyable, si je ne la tenais de plusieurs personnes dignes de foi et du roi même, qui m'ont juré qu'ils l'avaient vue de leurs propres yeux. Il arrive quelquefois en hiver, lorsqu'on fait cette pêche, qu'on tire du fond des lacs je ne sais quelle masse molle et informe, qu'on prend pour un amas de plumes mouillées et ramollies depuis longtemps dans les eaux, mais qu'on ne saurait discerner qu'avec peine. On dirait que c'est la chair d'un petit ours que l'ourse n'a pas encore léché, excepté que cette masse est plus grande et plus noire. Si on la remue ou si on la jette, on dirait qu'il n'y a rien de vivant et d'animé : mais dès qu'on l'a portée dans des lieux échauffés par des poêles, où les Polonais demeurent ordinairement tout l'hiver à cause de la rigueur de la saison, on voit que cette masse se détache insensiblement, et se divise par égales parties. Ce sont des hirondelles qui sentant la chaleur, se réveillent, et s'envolent peu de temps après.

On dit que ces oiseaux, quand l'hiver approche, s'assemblent ; et que s'attachant les uns aux autres par le bec et par les ongles, ils se plongent dans l'eau ; que lorsqu'ils sont tombés dans le fond, ils sont échauffés par une vapeur tiède qui sort de la terre, qui les défend du froid insupportable de ces climats glacés : qu'ils se nourrissent pendant l'hiver, ou d'une certaine humidité grossière, ou même de leur assoupissement : qu'ils sortent enfin au printemps ; et que se démêlant les uns des autres, ils s'envolent. Je laisse à ceux qui ont la curiosité de sonder les secrets de la nature, à disputer si les oiseaux peuvent respirer dans l'eau, ou s'ils peuvent vivre sans respirer : je me contente de rapporter une chose qui passe pour certaine parmi les Polonais.

Il y a un lac dans les extrémités de la Podolie, auprès de Ciazovie, dont les eaux séchées par les chaleurs de l'été se convertissent toutes en sel. Les Russiens en chargent tous les ans une grande quantité de chariots : mais il arrivent souvent que les Tartares prennent leur temps, et que se mettant en embuscade pour enlever les hommes et les chevaux, ils attaquent ceux qui conduisent ces voitures, mettent les gardes en fuite, et se rendent maîtres de tout le butin.

Je ne veux pas oublier ici une chose qui passe pour une des merveilles de la Tartarie. Je ne l'ai apprise d'aucune personne qui assure l'avoir vue : les historiens pourtant la racontent, et plusieurs la croient véritable. Dans les fleuves, et particulièrement dans le Borysthènes et dans le Bog, il s'engendre pendant l'été, presque toutes les nuits, une grande quantité de vermisseaux qui nagent le matin comme des poissons ; qui volent sur le midi comme des oiseaux, et qui meurent tous le soir. On trouve encore aux environs de Belz et de Chelm, et même dans toutes les forêts de Pologne, une espèce de pins sauvages, qui étant coupés ou tombés de vieillesse, se pourrissent, et deviennent pierres en moins de deux ans.

Mais nous nous sommes un peu trop arrêtés sur ces particularités. Une grande partie de la Podolie, du côté de la mer Noire, qui serait peut-être la plus fertile, n'est qu'un stérile désert et une grande solitude, parce qu'elle est exposée aux courses des Barbares, et que les habitants ne sauraient faire transporter leurs denrées ni par la Vistule, ni par aucune autre rivière jusqu'à Dantzick, ni les envoyer par la mer Baltique dans les pays étrangers. En quoi ils n'ont pas la commodité des autres peuples de Pologne, parce que tous les fleuves du royaume vont des extrémités de la Russie vers le midi, se décharger dans la mer Noire.

Commendon qui avait examiné tous les

lieux, répondit au roi fort exactement sur toutes les questions qu'il lui fit, et prit occasion de lui remontrer : *que ces terres qui demeuraient stériles et désertes pouvaient devenir la partie la plus fertile de son royaume; qu'on pouvait les rendre très-agréables et très-riches, si l'on voulait prendre quelque soin de les habiter et de les cultiver; que c'était une action digne du roi, de pourvoir aux commodités et à l'abondance de ses provinces; que les Vénitiens, dont l'empire s'étendait bien loin sur la mer, et qui avaient une grande connaissance et un grand usage de la navigation, seraient sans doute bien aises d'établir leur commerce en Pologne; que Venise est une ville fort grande, située dans la mer même, qui renferme plus de deux cent mille habitants, sans avoir aucune campagne à cultiver aux environs, et que toute la fertilité des pays voisins ne suffit pas quelquefois à la subsistance d'une si grande multitude; qu'il y avait moyen de transporter des blés de Russie à Venise; qu'il ne fallait se rebuter ni de la longueur, ni des difficultés du trajet, qui paraîtraient insurmontables; que rien ne serait impossible à un roi puissant comme lui, s'il était secondé par des personnes d'esprit, affectionnées à son service et au bien public; qu'il fallait d'abord traiter avec les Turcs, et les engager à réprimer par leur autorité l'insolence des Valaches et des Tartares, qui font des courses sur ces terres; qu'il y avait apparence qu'on écouterait volontiers cette proposition à la cour de Constantinople, parce que cette nouvelle ouverture de commerce rendrait les ports des Turcs plus fréquentés et augmenteraient les droits et revenus du Grand-Seigneur; que l'occasion était favorable, puisque les Turcs étaient en paix avec les Vénitiens et les Polonais; qu'après cela, il fallait choisir un lieu propre sur le bord du Niester, pour y faire bâtir une ville où les marchands pussent se retirer en sûreté, contre les courses et les brigandages de leurs voisins; que quelques petites fortifications et quelques murailles de bois, selon l'usage du pays, suffiraient pour arrêter ces barbares qui n'ont point d'armes, ni de machines de guerre propres à forcer des lieux tant soit peu fortifiés; qui n'entendent pas l'art des siéges, et qui n'étant accoutumés qu'à faire des irruptions et des courses en pleine campagne, après une légère attaque, ou fuient eux-mêmes, ou mettent en fuite les ennemis. Qu'on verrait arriver grand nombre de navires, qui prendraient port à Bialogorod, située à l'embouchure du Niester ou ailleurs, selon ce qui serait le plus commode; et qui, après avoir chargé leurs blés, entreraient par le fleuve dans la mer Egée, et de là dans la mer Adriatique et se rendraient à Venise. Que cette mer n'était pas inconnue aux Vénitiens, qui avaient entrepris depuis quelques années une navigation bien plus longue, et qui venaient d'établir un grand commerce en la ville de Tana, située à l'embouchure du fleuve Tanaïs, où ils allaient faire échange de leurs marchandises, qu'ils pourraient charger leurs vaisseaux de certaines semences propres à teindre les laines, et en faire un trafic considérable, comme ils faisaient autrefois; qu'on venait à bout de tout par le désir et par l'espérance du gain; que le temps et l'expérience découvraient des moyens de rendre les choses plus aisées et plus agréables; que lorsque ce commerce serait un peu établi, on n'emporterait pas seulement leurs blés, mais encore une grande quantité de miel, de cire, de poissons, de cendres et de peaux qu'on négligeait, et qui pouvaient être d'un grand revenu; et qu'on leur apporterait de Venise plusieurs marchandises qui ne sont pas connues en Pologne; qu'ainsi, il ne fallait point douter que cette nouvelle ville ne fût bientôt peuplée, à cause de la commodité du trafic et de la passion que les hommes ont ordinairement d'acquérir du bien; qu'enfin, cette facilité d'acquérir des marchandises étrangères et de débiter les leurs, leur donnerait une communication avec des peuples civilisés, qui adouciraient l'esprit grossier des Podoliens et leur apporteraient non-seulement l'abondance, mais encore la politesse; et que par ce moyen on rendrait doux et habitable un pays dont l'air était déjà fort sain, la terre fertile et la situation commode, et qui pouvait être une source de richesses pour tout le royaume.*

Le roi trouva cet avis très-important. Il en fit lui-même la proposition à son conseil, et tout le monde l'approuva. On en fit des remercîments à Commendon. Les Polonais augmentèrent l'amitié qu'ils avaient pour lui, et le regardèrent comme un homme affectionné à leur nation et zélé pour les intérêts et pour les commodités du public. Les hérétiques même avaient du respect pour lui, et ne lui rendaient pas moins de civilité que les catholiques. Ils le visitaient assez souvent : quelques-uns même, touchés de ses discours, rentrèrent dans leurs devoirs, et tous généralement furent moins emportés contre l'Eglise.

Pour ce qui regarde ce commerce de la Podolie, le roi envoya des ambassadeurs au Grand-Seigneur, qui accorda tout ce qu'on lui demandait. Les Vénitiens témoignèrent au roi et à Commendon les obligations qu'ils lui avaient. Mais le palatin de Russie, et quelques autres qui eurent ordre de visiter toute cette côte, et particulièrement de sonder le fleuve Niester, rapportèrent qu'après s'être avancés quelques jours assez heureusement dans le fleuve, ils avaient rencontré des sables et de grands rochers qui fermaient le passage aux navires, en sorte qu'ils ne pouvaient aller plus avant, si l'on ne tirait ces sables, et si l'on ne brisait ces rochers; ce qui n'était pas une affaire facile. Et quoique Commendon représentât que ce n'était pas une chose impossible, et que ces obstacles, qui venaient de la nature des lieux, pouvaient être surmontés par l'esprit des ingénieurs et par les inventions de l'art : néanmoins l'affaire fut différée sur cette difficulté, et, depuis, elle fut entièrement abandonnée, contre l'espérance de tout le monde.

CHAPITRE XVII.

Le roi a dessein de répudier la reine sa femme. — Il veut prévenir l'esprit de Commendon.

Parmi tous les désordres qui désolaient alors ce royaume, il arriva encore un malheur qui était capable de le ruiner entièrement. On fut sur le point de voir renouveler dans la Pologne ces tragiques mouvements qu'on avait vus en Angleterre. L'affaire était aussi difficile, et l'on en pouvait craindre des suites aussi dangereuses, si Commendon eût eu moins de prudence et moins de courage.

Le roi, qui était fort emporté et fort opiniâtre dans ses passions, avait pris la résolution de répudier la reine sa femme, avec laquelle il était marié depuis dix ans. Il avait épousé en premières noces Isabelle, fille de l'empereur Ferdinand. Ils vécurent fort peu de temps ensemble et avec peu de douceur et d'intelligence. La reine mourut sans enfants ; et le roi, quelque temps après, touché de la beauté et des traits de Barbe Radzivil, dont nous avons déjà parlé, en devint passionnément amoureux, et l'épousa contre le sentiment et contre la volonté de la reine sa mère. Il ne la posséda pas lontemps, car cette dame, qui avait mené une vie fort déréglée, voulant, par des breuvages et par des médicaments, essayer d'avoir des enfants, se rendit malade et mourut bientôt après. Il en fut extrêmement affligé : l'on ne pouvait le consoler de cette perte, et ce fut plutôt par les instantes prières de ses amis, et par le désir de laisser des successeurs, que par aucune inclination, qu'il songea depuis à se marier.

Pour réparer en quelque façon le déshonneur de son dernier mariage avec une fille décriée et d'une naissance au-dessous de la sienne, il envoya des ambassadeurs à l'empereur Ferdinand, pour demander, avec les solennités accoutumées, une sœur d'Isabelle sa première femme. L'empereur avait onze filles vivantes, et il n'était pas aisé, dans un si grand nombre, de leur trouver des maris qui fussent d'une naissance et d'une fortune digne d'elles. Comme les mariages en un degré si proche sont défendus par les lois et par les ordonnances de l'Eglise, on eut recours au pape Jules III pour en obtenir la dispense. On fut fort longtemps à solliciter, et le pape eut de la peine à se résoudre d'accorder une chose qui n'est pas ordinaire et qui est presque toujours malheureuse. Mais enfin les deux princes pressèrent si fort, et firent si bien entendre qu'il était très-important pour leurs intérêts et pour le bien de leurs Etats, de renouveler leurs alliances, que Sa Sainteté leur accorda ce qu'ils demandaient. Ainsi la princesse Catherine, qui était veuve de Frédéric, duc de Mantoue, fut conduite en Pologne.

C'est une erreur commune dans les mariages, qu'on n'examine point l'esprit ni l'humeur des personnes avec qui l'on s'engage, et qu'on ne regarde qu'un faible intérêt ou une passion aveugle et légère. De là viennent tous les désordres des familles. Mais c'est le malheur ordinaire des rois, qui épousent presque toujours des princesses qu'ils n'ont jamais vues, et qu'ils ne connaissent que par les yeux d'autrui, ou par une réputation flatteuse, ou leur amène, des provinces les plus éloignées, leurs épouses, dont l'éducation, les mœurs et le langage même n'ont rien de semblable aux leurs : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si, n'ayant aucune conformité d'habitudes, ni de naturel, ils n'ont aucune liaison d'esprit et de volonté. Aussi arrive-t-il souvent que ces alliances, au lieu de produire l'union et l'amitié qu'on s'en était promises, ne causent que des divisions, des haines, et quelquefois des guerres civiles.

Le roi témoigna d'abord beaucoup de joie, et se loua fort de la tendresse et de la déférence que cette princesse avait pour lui. Mais, dès que ces premières douceurs furent passées, ils eurent quelque dégoût et quelque froideur l'un pour l'autre. Ils connurent que leurs humeurs étaient différentes, et chacun voulut vivre selon la sienne. Ils se retirèrent peu à peu, et se virent plus rarement. L'incontinence du roi et la jalousie de la reine achevèrent de troubler leur repos. Elle ne put s'empêcher de se plaindre des amours illicites de ce prince, et elle lui devint non seulement indifférente, mais incommode et odieuse, jusque là qu'il la tint à Radom éloignée de lui et abandonnée de tout le monde, et ne lui donna aucune part ni dans ses affaires, ni dans ses divertissements, ni dans ses voyages. Il y avait déjà trois ans qu'ils étaient séparés, et l'animosité s'augmentait tous les jours, ou par les plaintes de la reine, ou par l'opiniâtreté du roi. L'empereur se plaignit de la manière outrageuse avec laquelle il traitait sa fille. Il écrivit à son gendre des lettres menaçantes, et lui envoya même des ambassadeurs pour ce sujet : mais au lieu de toucher cet esprit, esclave de ses passions, il ne fit que l'aigrir davantage.

On rapporte plusieurs raisons de cette aversion extrême. Quelques-uns disaient que le roi ayant fait présent à sa nouvelle épouse de la toilette et des habits magnifiques de sa dernière femme, qui lui tenait encore au cœur, elle avait reçu cette civilité de mauvaise grâce ; qu'elle avait répondu fièrement que la toilette et les ajustements d'une courtisane n'étaient pas propres à une reine ; qu'elle avait refusé ce présent quoique très-précieux ; que le roi en avait été fort offensé, et que ç'avait été la source et le principe de leur divorce. Plusieurs croyaient que ce désordre venait de la différence de leurs esprits et de l'opposition naturelle qui se trouve entre les Allemands et les Polonais.

Les Polonais, hors de leurs pays, s'accommodent fort bien aux coutumes, à l'habillement, à la manière de vivre et au langage des étrangers, et se dressent en peu de temps à tous les usages et à toutes les modes de ceux avec qui ils vivent : mais ils s'offensent aussi lorsque les étrangers ne s'accou-

tument pas aux leurs : et comme ils oublient leur pays lorsqu'ils en sont éloignés, pour ne se pas rendre ridicules, ils trouvent ridicules ceux qui n'oublient pas le leur, lorsqu'ils viennent vivre parmi eux. Le roi protestait qu'il aurait aisément souffert toutes les bizarreries de la reine, mais qu'il ne pouvait souffrir une maladie fâcheuse qu'elle avait, qui lui ôtait tout l'usage des sens, et qui la rendait très-désagréable, en lui faisant faire des contorsions effroyables ; que non-seulement il ne pouvait la voir en cet état, mais qu'il avait horreur d'y penser. Outre cela, on la soupçonnait et on lui reprochait même d'avoir voulu faire semblant d'accoucher, pour supposer un enfant étranger et le faire nourrir comme le sien. D'autres l'accusaient de s'être servie de breuvages, pour s'empêcher d'avoir des enfants, par une grande aversion qu'elle avait pour le roi et pour le royaume. Le roi assurait pourtant qu'il n'en avait aucune preuve, et la probité et la vie innocente de la reine la justifiaient assez là-dessus. Le bruit le plus certain et le plus commun était celui de sa maladie. Pour son honneur et pour sa vertu, elle fut tellement à couvert des mauvais bruits, que le roi et toute la cour la regardèrent toujours comme un exemple d'honnêteté. Mais ou par ces raisons, ou par quelque fatalité, ou plutôt par un juste jugement de Dieu, qui punissait leurs péchés par leur désunion, le roi avait conçu une telle aversion contre elle, qu'il avait tenu des conseils secrets pour délibérer des moyens de la répudier.

Les cours sont toujours pleines de ces lâches esprits qui flattent les passions des princes, qui les allument par une basse complaisance, et qui sont bien aises d'entretenir leurs vices, pourvu qu'ils gagnent leur faveur. Il y en a d'autres qui tâchent de les jeter dans des difficultés et dans des affaires fâcheuses, pour les retenir par la crainte et pour se rendre plus nécessaires. Auguste avait communiqué son dessein à ses plus intimes amis, qui l'avaient exhorté d'en conférer avec l'archevêque de Gnesne et l'évêque de Cracovie, qui ne cherchaient que des intrigues et des troubles, pour venir à bout de leurs desseins. Ucange, qui attendait avec impatience quelque changement dans l'Etat, entretenait les espérances du roi, et le poussait à demander que son mariage fût cassé. On prit des mesures pour cela. Il fut arrêté que le roi ferait agir sous main quelques-uns de la noblesse qui avaient beaucoup de crédit, lesquels s'adresseraient à lui dans le sénat, et le prieraient publiquement, puisqu'il était de la dernière importance pour l'Etat qu'il eût des enfants, ou de se réconcilier avec la reine et de songer à sa postérité, ou d'exposer les raisons qu'il avait d'être si longtemps séparé d'elle ; que le roi répondrait qu'il était obligé en conscience à cette séparation; qu'il avait fait réflexion sur ce que son mariage avec une sœur de sa première femme ne pouvait être légitime; qu'alors, par l'autorité du sénat, on enverrait une ambassade à Rome, au nom de tout le royaume, pour faire casser ce mariage. Cette intrigue se conduisait fort secrètement, afin qu'on n'en pût avoir aucun soupçon, jusqu'à ce que la chose fût en état d'éclater. Néanmoins la reine en était avertie, et Commendon en savait jusqu'aux moindres particularités.

Il prévoyait les mêmes troubles que ceux d'Angleterre; et connaissant l'importance et les difficultés de cette affaire, il s'appliquait entièrement à détourner l'orage qui menaçait ce royaume. Tous ses soins allaient à empêcher que l'affaire n'éclatât, et qu'on ne conclût pas d'envoyer des ambassadeurs à Rome. Il jugeait bien que si le roi s'était une fois déclaré, et si l'autorité du sénat était engagée, les hérétiques ne perdraient pas l'occasion d'irriter le mal, d'augmenter leur crédit et de s'insinuer dans l'esprit du roi, pour le détacher de l'obéissance et du respect qu'il devait au Saint-Siége, et qu'il serait difficile d'arrêter l'affaire si elle prenait une fois ce cours-là.

Le roi, qui craignait le nonce, prévoyait bien qu'il s'opposerait à ce dessein, et savait déjà par expérience qu'il avait affaire à un homme ferme et agissant. Il n'osa donc tenter ouvertement sa fidélité et sa constance : il tâcha d'amollir un peu sa fermeté, et de le gagner par toutes sortes de témoignages d'amitié et par ses grâces et ses bienfaits. Le nonce n'écouta aucune proposition, remercia toujours fort honnêtement, et renvoya toujours la chose avec beaucoup de générosité, et toutefois de bonne grâce. Le roi ne se rebuta point, et envoya Pierre Miskow, nommé à l'évêché de Plosko, qui était son ministre le plus confident, pour offrir de sa part au nonce sa recommandation et ses sollicitations très-pressantes auprès du pape, pour lui obtenir le chapeau de cardinal. Ce ministre ajoutait, pour le persuader, que d'autres rois avaient obtenu cet honneur pour des personnes étrangères et inconnues à la cour de Rome, et qu'il y avait apparence que le pape ne le refuserait pas pour une personne qui était estimée et qui avait rendu de si grands services; d'autant plus que le roi y emploierait tout son crédit, et qu'il n'avait encore demandé cette grâce pour personne.

Commendon fut aussi ferme à refuser les honneurs qu'il l'avait été à refuser les présents, et répondit modestement qu'il n'avait jamais recherché de patrons à Rome même, et qu'il remerciait très-humblement le roi de la puissante recommandation qu'il avait la bonté de lui offrir, pour lui procurer un honneur dont il ne s'estimait pas digne; que, puisqu'il s'était entièrement dévoué au service du pape, il ne devait s'attacher qu'à mériter l'estime de Sa Sainteté. Il supplia qu'on n'écrivît pas un seul mot à Rome sur ce sujet. Il fut toujours si ferme, que Miskow, qui l'honorait beaucoup et qui était de ses amis particuliers, s'est plaint très-souvent à moi que Commendon était trop insensible; qu'il avait tort de rejeter les occasions

de s'avancer, et de refuser avec trop de fierté la fortune qui se présentait elle-même.

C'est un exemple d'une modération et d'une générosité extraordinaire. L'espérance n'était point douteuse; la coutume n'était point contraire : il y avait des exemples fort récents de quelques prélats qui étaient parvenus à ce rang et à cette dignité par la faveur des rois, et quelques-uns s'efforçaient même alors d'y parvenir par cette voie-là. Mais Commendon trouvait cette coutume si peu honnête et si dangereuse, qu'il disait qu'il n'y avait rien eu de si pernicieux ni de si funeste à la cour de Rome. Car lorsque les nonces sont plus attachés aux princes à qui ils sont envoyés qu'à celui qui les envoie, et qu'au lieu de songer aux affaires publiques, ils songent à leurs intérêts particuliers, ils ne peuvent s'acquitter avec liberté ni avec honneur de leur emploi. Ils se relâchent insensiblement; et s'étant une fois abandonnés à leur ambition, ils abandonnent leur devoir; et sans s'acquitter des fonctions de leur charge, ils ne pensent qu'à en profiter.

Le pape Pie IV le reconnut, mais un peu trop tard; car après avoir donné le chapeau à quelques-uns qui étaient soupçonnés de ces infidélités, dès qu'il le sut, il ordonna, par un décret qu'il fit publier, qu'aucun nonce ne pourrait se servir de la recommandation des rois ou des princes à qui il aurait été envoyé, pour arriver aux dignités ecclésiastiques, sans se rendre criminel.

Le roi connaissait bien que l'esprit inflexible du nonce, qui ne se laissait toucher ni à la faveur ni à l'ambition, s'opposerait avec courage à ses desseins. Il s'attacha à le louer continuellement de sa prudence, de ses soins et de sa piété; il cherchait les occasions de favoriser tous les gens que Commendon lui avait donnés ou recommandés; il donnait des charges à ses amis; il faisait publier des déclarations et des édits contre les hérétiques; il traitait avec lui des affaires de son royaume, comme avec un des principaux sénateurs; il lui demandait ses conseils, et les suivait très-souvent. Tous ces témoignages publics d'estime et d'amitié faisaient appréhender à la reine que le nonce ne fût d'intelligence avec le roi contre elle; et quelques esprits brouillons lui avaient déjà donné ces impressions.

Commendon, au retour de ses voyages de Russie, se détourna pour aller voir cette princesse à Radom, où elle était, quoiqu'il jugeât bien que sa visite pourrait être suspecte au roi. Elle le reçut avec beaucoup de civilité; et après qu'on fut sorti de table, et que chacun se fut retiré, la reine lui raconta toute l'intrigue et tous les desseins du roi, et se justifia de tout ce qu'on pouvait lui reprocher. Enfin elle lui représenta, avec beaucoup de larmes, la manière indigne et outrageuse avec laquelle on la traitait, ne parlant jamais du roi qu'avec des termes pleins de respect, et rejetant la faute de tout sur quelques esprits de la cour, qui abusaient de la faveur qu'ils avaient acquise par des voies injustes.

Commendon la consola, et lui fit tout espérer de la protection du ciel et de la justice de sa cause. Il l'assura : *qu'il avait appris tous les desseins du roi, et qu'il y avait des gens de bien parmi les catholiques, qui seraient toujours pour le parti de la justice et de l'innocence, et qui s'opposeraient courageusement aux hérétiques, s'ils entreprenaient jamais quelque chose contre elle ; que pour lui, il lui rendrait toujours tous les offices dont il pourrait être capable.* La reine, touchée de ce discours, lui déclara sincèrement : *Qu'on avait voulu lui persuader que c'était lui qui agissait à la cour de Rome pour faire casser son mariage; qu'il flattait le roi pour gagner son amitié; que s'il était d'un sentiment contraire au sien, il n'aurait pas tant de crédit à la cour, et ne serait pas si considéré par un prince violent dans ses passions; qu'elle n'avait pas cru des choses qui ne s'accordaient pas avec la réputation qu'il s'était acquise, d'une grande probité et d'une vertu éprouvée; qu'elle avait voulu pourtant lui découvrir son cœur.*

Le nonce se justifia de ces soupçons en peu de mots. Il assura la reine fort religieusement : *que le roi ne lui avait jamais rien communiqué de cette affaire; que pour lui, il avait toujours vécu d'une manière à s'arrêter plutôt aux principes de l'honneur et de la conscience, qu'aux jugements et aux opinions des hommes; et que dans toute sa conduite il aimait mieux établir sa fidélité par ses actions que par ses paroles; qu'elle savait bien l'union et l'intelligence qui était entre le pape et l'empereur son frère et toute sa maison; qu'elle pouvait se souvenir de l'amitié tendre que Sa Sainteté avait eue autrefois pour l'empereur son père, qui était un prince d'une très-grande piété, et d'une vie fort exemplaire; qu'elle devait s'assurer particulièrement sur la justice du pape, qui avait trop de vigueur et trop d'équité pour se laisser gagner par les prières, ou par la considération d'aucune puissance mortelle.*

Alors la reine lui prit la main, qu'elle arrosa de ses larmes, et le conjura, par la sainteté de son caractère, par sa vertu, par la réputation qu'il s'était acquise parmi tous les gens de bien, et par la mémoire de l'empereur son père, qui avait eu pour lui une amitié très-particulière, de l'assister dans ses peines, de prendre quelque soin d'une princesse malheureuse, qui était abandonnée et méprisée de tout le monde, et qui ne pouvait espérer de consolation que de lui. Elle disait ces mots d'une voix basse et entre-coupée de sanglots, et fondait en larmes. Commendon fut très-sensiblement touché de voir une princesse si illustre et si vertueuse dans un état si déplorable. Il la consola, et après lui avoir promis qu'il l'assisterait de tous ses soins et de tout son crédit, il prit congé d'elle.

Le roi cependant ayant assemblé la diète à Petercaw, où s'étaient rendus ceux qui conduisaient toute l'intrigue de son divorce, voulut faire éclater sa résolution. Il y a deux sortes d'assemblées publiques dans la

Pologne. Le roi assemble le sénat, où les évêques, les palatins et les châtelains, qui possèdent les dignités et les magistratures parmi eux, ont droit d'assister. Ce conseil est composé d'environ cent cinquante personnes, lorsque tous ceux qui ont droit d'y entrer s'y rendent, ce qui n'arrive presque jamais. Les chevaliers, du nombre desquels sont choisis les sénateurs, envoient deux, trois, ou plusieurs députés de chaque province, pour donner leurs avis sur les affaires publiques. Ces envoyés des provinces s'assemblent séparément, et rapportent au roi et au sénat ce qu'ils ont résolu.

Au commencement, ils n'étaient envoyés que pour s'informer des décrets du sénat et pour aller en rendre compte à leurs provinces; mais ils étaient devenus plus hardis par la licence des religions nouvelles, et s'étaient érigés en tribuns du peuple sous le roi, qui les élevait pour abaisser le sénat, et pour avoir plus de partisans de ses plaisirs et de ses passions. Par ce moyen, tout l'État fut en la disposition des chevaliers plus tôt qu'ils n'osaient espérer. On n'ordonnait aucune imposition sans leur consentement; on ne faisait aucune loi sans qu'ils l'approuvassent; rien ne se passait dans l'État que par leur autorité et par leurs caprices. Ils s'opposaient à tous les autres, et protestaient à tout moment, au nom de toute la noblesse, que les édits ne passeraient pas. Ils eurent bien la hardiesse de faire la correction au sénat, qui est le conseil souverain du royaume. Enfin, ils étaient devenus si considérables, que quelques-uns des sénateurs passèrent dans l'ordre des chevaliers, et aimèrent mieux être de ces députés pour avoir plus d'autorité, et pour paraître plus populaires : et le roi, qui pouvait réprimer leur insolence, l'entretenait.

Commendon avait lié amitié avec les plus gens de bien et les plus fermes de ces députés catholiques, qui l'avertissaient exactement de tout ce qui concernait la religion, et le consultaient sur les avis qu'ils devaient donner. De sorte qu'Ostroroge, homme éloquent, d'une noblesse ancienne, et grand hérétique, ayant commencé à parler de la reine, et dit hautement que le roi de Pologne n'avait pas besoin d'une reine stérile, qui ne pouvait lui donner des héritiers; ceux qui étaient instruits par le nonce s'opposèrent à tous ses avis, et l'affaire en vint à une contestation très-opiniâtre. Les hérétiques furent d'avis qu'on priât le roi de se réconcilier avec la reine, de vivre avec elle en bonne intelligence, et de n'ôter point à son royaume l'espérance de sa postérité. Les catholiques demandèrent toujours qu'on ne fît aucune mention de divorce, et qu'on ne parlât jamais de casser le mariage. Le sénat s'étant assemblé là-dessus, le roi affecta de ne s'y trouver pas, soit qu'il eût quelque honte d'entendre des choses qui le regardaient, soit qu'il voulût entendre en particulier les députés, afin de préparer à loisir ce qu'il devait répondre dans le sénat.

Ostroroge ayant exposé en peu de mots, qu'il s'agissait de l'affaire la plus importante du royaume, représenta aux sénateurs, par une harangue, étudiée, *qu'il était de leur prudence de pourvoir aux nécessités présentes de l'État, de prévoir les nécessités à venir. Que tandis que le roi vivrait, les peuples n'avaient rien à désirer pour être bien gouvernés; mais qu'il était homme, qu'il était avancé en âge, qu'il était mortel. Que l'État ne mourrait pas, et qu'il était fâcheux de ne voir point de successeur assuré dans la maison royale. Que le roi, à l'exemple de ses illustres aïeux, avait si bien gouverné la Pologne, qu'il était à souhaiter, non-seulement qu'il régnât longtemps, mais encore qu'il laissât le royaume dans sa famille. Que cela était impossible s'il n'avait des enfants. Que ce n'était pas le moyen d'en avoir, que de vivre séparé d'avec la reine, comme il faisait depuis trois ans. Que c'était aux sénateurs, que le roi considérait avec raison comme ses pères, de le réconcilier avec la reine, de donner aux peuples l'espérance de voir bientôt des princes du sang royal, et de leur ôter le fâcheux exemple, qui pourrait devenir une source de désordres à l'avenir si on le négligeait.*

Tout le sénat voyait bien à quoi aboutissait ce discours; le bruit s'en était déjà assez répandu. Mais comme la flatterie et la lâcheté sont ordinaires dans ces conseils, ceux mêmes qui étaient touchés du malheur de la reine craignaient d'offenser le roi. Ucange, qui par le droit de sa dignité d'archevêque présidait à cette assemblée, représenta au roi le lendemain ce que les chevaliers avaient dit. Il ajouta, de la part du sénat, ce qu'il jugea à propos sur ce sujet.

Ce prince prit un air sérieux, et avec un chagrin affecté, il répondit : *qu'il pouvait prendre pour prétexte de sa séparation d'avec la reine, la grande application qu'il avait eue aux affaires depuis trois ans, et la coutume ancienne de ce royaume, qui ordonne que les reines ne se trouvent point dans les assemblées, ni dans les conseils d'État; qu'on s'était plaint que la reine sa mère s'était un peu trop mêlée des affaires publiques, parce qu'elle avait accompagné son mari ou son fils dans les diètes. Mais qu'il voulait leur découvrir ses sentiments avec sincérité, et leur dire ce qui l'embarrassait; que des gens de bien et fort versés dans la science de l'Écriture sainte lui avaient donné de grands remords sur son dernier mariage, et l'avaient assuré qu'il n'avait aucun droit d'être avec une princesse de qui il avait épousé la sœur auparavant; qu'il était dans des inquiétudes continuelles, et que, dans cet accablement de chagrin, il craignait toujours d'être engagé dans un mariage illégitime, et d'irriter tous les jours la colère de Dieu par son inceste; qu'il les priait de vouloir l'assister de leurs conseils.* Ucange répondit : *que ce n'était pas une affaire qui pût être décidée sur-le-champ.* On prit du temps pour concerter les conseils qu'on avait à donner au roi.

—

CHAPITRE XVIII.

Les évêques s'assemblent. Commendon leur persuade de détourner le roi de son dessein.

Ucange assembla dans l'église tous les évêques qui étaient présents, et tous ceux du clergé qui avaient quelque réputation de s'être appliqués à l'étude des saintes Lettres. Il fit avertir le nonce du sujet de cette assemblée, et lui fit demander s'il voulait y assister. Commendon accepta très-volontiers la proposition, et se rendit le lendemain de grand matin à l'église. Comme on vint à la dispute, il jugea bien que ce serait à lui à la soutenir, et qu'il ne tirerait aucun secours des évêques, dont les uns n'étaient pas bien intentionnés, les autres n'étaient pas assez courageux. Il s'assit au milieu d'eux; et ils avaient tous les yeux arrêtés sur lui. Alors Ucange proposa, que le roi étant persuadé que les hommes n'avaient pas eu le pouvoir de le dispenser de la loi de Dieu, qui défend les mariages au degré d'affinité où il était avec la reine, avait résolu de faire divorce avec elle. A ces mots Nicolas Volski, évêque d'Uladislaw, l'interrompit, et lui dit que le roi n'avait pas parlé en ces termes.

Padnewi, évêque de Cracovie, prit la parole et dit, que le sénat avait supplié le roi de vivre avec la reine selon les lois et selon la sainteté du mariage auquel il était engagé; qu'il avait répondu que sa conscience l'en empêchait, et qu'il doutait si l'on avait pu le dispenser de la loi de Dieu, qui défend le mariage en ce degré d'affinité; et qu'il s'était adressé aux évêques, qui sont les interprètes de Dieu et de son Eglise. Là-dessus Ucange pria Commendon de leur dire ce qu'ils devaient conseiller au roi sur une affaire de cette importance.

Le nonce se déclara d'abord; et comme s'il eût espéré de pouvoir arrêter la passion violente de ce prince: *Le roi*, leur dit-il, *a fait une action digne de sa piété et de sa sagesse, de n'avoir consulté que des évêques sur ses difficultés et sur les doutes de sa conscience; et ç'aurait été une action digne des évêques de lui ôter d'abord ces scrupules mal fondés, et de ne vouloir pas délibérer sur une chose qui n'est pas douteuse. Vous savez que le mariage est un des sacrements de l'Eglise, et que Jésus-Christ a ordonné que l'homme ne sépare point ce que Dieu a joint.* Ucange l'arrêtant: *Je l'avoue*, lui dit-il, *mais j'ai appris que c'est une maxime des jurisconsultes, que ce qui n'est pas légitime dans son principe, ne peut être redressé ni corrigé dans la suite.*

Ces mariages entre parents et alliés sont légitimes dans leur principe, reprit le nonce, *parce qu'ils ne sont défendus par aucun commandement de Dieu, ni par aucune loi naturelle, mais seulement par un droit et par une ordonnance ecclésiastique; et le pape ayant dérogé à ce droit en faveur de deux rois qui l'en sollicitaient puissamment, le roi en est absolument dispensé. Car pour le commandement que Dieu fait dans le Lévitique* (XVIII, 18). *« Tu ne recevras point dans ton lit la sœur de ta femme; » il ne convient pas à notre sujet, parce que Dieu ajoute immédiatement après (Ibid.): « Tu ne découvriras point son déshonneur pendant sa vie » Pour ce passage de l'Evangile (Marc., VI, 18): « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère », il faut entendre qu'il est défendu à l'homme d'abuser de la sœur de sa femme vivante, ou de l'arracher du lit de son frère pour l'épouser incestueusement.*

Il faut donc, repartit Ucange, *que le roi s'adresse au Souverain Pontife, qui aura sans doute le pouvoir de rompre ce mariage, comme il a eu le pouvoir de le permettre, et qui dispensera des lois encore une fois —La différence est grande*, répliqua Commendon; *car le mariage contracté après la dispense de la loi, est un mariage légitime que Dieu et la religion autorisent, et que nulle puissance temporelle ne peut rompre. Le pape a eu droit d'ôter l'empêchement de la loi; mais il n'est plus en son pouvoir de rompre ce qui a été si saintement lié. Le mariage, selon la loi, ne peut se contracter entre les proches; mais ôtez l'empêchement de la loi, cette union devient légitime et ne peut être rompue que par la mort. « La femme est liée à la loi pendant la vie de son mari: » après sa mort elle peut épouser qui elle veut. « Pour ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, »* dit saint Paul, *« c'est le Seigneur qui ordonne ceci: Quiconque abandonne sa femme et en épouse une autre, commet adultère; que si la femme quitte son mari et en épouse un autre, elle est adultère aussi. » (Rom., VII, 2) Cela pourrait-il s'entendre, si l'on pouvait rompre les mariages par le divorce? « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et se tiendra avec sa femme, et ils seront deux en une chair. » (Ibid., 3.) Y a-t-il une liaison plus forte et plus étroite? Voilà les lois que Dieu a établies lui-même pour les mariages, sur lesquelles aucun mortel ne doit entreprendre.*

Il prit de là occasion de décrire les funestes mouvements de l'Angleterre, les révolutions et les événements étranges qu'il y avait vus: il en parla avec tant de force et d'éloquence, et d'une manière si touchante, que tous ceux qui étaient présents en avaient horreur. Il ajouta *que toutes ces choses donnaient de l'effroi; mais que ce qui était encore plus déplorable, c'était que Henri VIII avait été poussé à répudier la reine par des ecclésiastiques et par l'archevêque métropolitain du royaume, qui, oubliant leur devoir, flattaient le roi dans ses passions, et, pour gagner son amitié, l'abandonnaient à ses déréglements.* Qu'il ne voulait pas s'arrêter à leur raconter de quelle manière Dieu les avait punis; qu'il se contentait de leur dire, que non-seulement ils furent dépouillés de leurs biens et de leurs dignités; mais que tout l'ordre ecclésiastique fut cruellement accablé et ruiné dans toute l'Angleterre.

Il leur fit remarquer que notre siècle avait porté deux Henri, l'un roi d'Angleterre, l'autre de France, qui avaient eu des inclinations fort différentes, et qui pouvaient four-

nir à tous les princes un exemple mémorable des jugements de Dieu.

Le roi de France eut une fidélité inviolable dans son mariage. Il avait épousé une princesse d'une famille bien au-dessous de la sienne, qui, depuis cinq ans de mariage n'avait point encore d'enfants, et qui avait donné des marques presque certaines de stérilité. Il ne voulut pourtant jamais écouter ceux qui l'exhortaient à faire divorce avec elle; quoiqu'il n'eût point de neveux qui pussent régner après lui; quoique toute la France, qui aimait tendrement son roi, le conjurât par ses vœux et par ses instantes prières de lui laisser de sa postérité; quoique la reine même, pour ne s'opposer pas aux désirs et aux espérances de tant de peuples, s'offrit de bonne grâce à descendre du trône et du lit royal, et à se retirer dans quelque monastère de filles.

Le roi d'Angleterre eut une conduite contraire. Il perdit par un seul crime toute la gloire et toute la réputation de ses vertus et de ses grandes actions passées; et d'un prince très-sage et très-religieux, il devint un cruel tyran et un monstre furieux. Il répudia la reine sa femme, fille d'un des plus puissants princes de l'Europe, après en avoir eu des enfants, après avoir vécu vingt-huit ans avec elle; et se laissant emporter à une brutale passion, il viola en peu de temps les droits de six mariages, faisant mourir quelques-unes de ses femmes, et répudiant les autres. Enfin, il ne lui resta aucun enfant de tant de mariages; au lieu que le roi de France, qui n'eut qu'une femme qu'on croyait stérile, eut une belle postérité de sept enfants qu'il laissa vivants après lui. Ce qui fait connaître que Dieu punit les passions aveugles et déréglées, et qu'il bénit cette légitime et chaste union qu'il a instituée, non-seulement pour conserver les familles, mais encore pour élever des enfants dans la foi, dans le culte et dans la piété du vrai Dieu, et pour être la figure et le sacrement de cette union très-pure et très-étroite qui est entre lui et son Église.

Après cela, il leur représenta : *Qu'il n'y avait plus à délibérer sur cette affaire, et que toutes ces consultations entretenaient le mal au lieu d'y remédier; qu'il fallait d'abord ôter de l'esprit du roi toutes ses pensées de divorce, et les arracher jusqu'aux racines, afin qu'elles ne pussent jamais renaître. Qu'ils devaient tenir pour ennemis du roi, de l'état et de tous les gens de bien, tous ceux qui voudraient lui remettre dans l'esprit ces funestes impressions, parce qu'ils trompaient leur souverain par une fausse apparence de religion; et que, faisant semblant de vouloir le retirer d'un crime imaginaire, ils le précipitaient dans un crime véritable, et l'exposaient lui et ses sujets à la justice et à la vengeance de Dieu. Qu'il fallait modérer les passions des rois, bien loin de les enflammer, parce qu'ils tombent avec d'autant plus de violence, qu'ils tombent de plus haut, et qu'ils sont comme ces pierres qu'on roule du haut d'une montagne, qu'on ne saurait arrêter jusqu'à ce qu'elles soient arrivées avec beaucoup de bruit et de ravage jusqu'au fond des vallées. Qu'il était du devoir des évêques d'empêcher que quelques lâches flatteurs ne poussassent le roi à sa ruine, et de lui remontrer qu'il n'avait aucun sujet d'être troublé dans son esprit et dans sa conscience, puisqu'il n'y avait nul défaut dans son mariage. Que ce prince était trop pieux et trop équitable pour se donner des inquiétudes mal à propos, et pour n'acquiescer pas aux ordres de Dieu et de l'Église, quand on lui aurait fait entendre combien ses liens sont saints et indissolubles. Qu'après lui avoir ôté ces scrupules et ces faux remords de conscience, il se réconcilierait peut-être avec la reine, et qu'il vivrait à l'avenir avec elle dans une grande intelligence. Que s'il ne revenait pas encore de cette pensée de divorce, il était à propos de ne le presser point : que Dieu achèverait le reste. Que cependant ils le recommandassent à Dieu dans leurs prières, et qu'ils travaillassent avec beaucoup de soin et de zèle à lui ôter cette aigreur et cette animosité, qui pouvait lui rester dans le cœur.* Il finit en leur disant, *que ce n'était pas un temps propre à agiter des questions inutiles et dangereuses. Qu'ils avaient une forte guerre contre les Moscovites; qu'ils ne pouvaient s'assurer de l'alliance d'aucuns de leurs voisins, et que leur royaume n'était déjà que trop affligé de divisions et de haines intestines.*

Ce discours de Commendon, prononcé avec beaucoup de force et beaucoup de grâce, et avec cette gravité qui accompagnait toutes ses actions et tous ses discours, fut approuvé de tout le monde. On admira son éloquence, sa probité, sa prudence, sa fermeté et son adresse à expliquer nettement l'affaire, à toucher vivement ceux qui donnaient au roi des conseils si pernicieux, et à couper le mal dans sa racine. On n'alla point aux avis : et comme Ucange se trouvait embarrassé, et marquait son consentement par ses gestes et par un certain mouvement du corps, plutôt que par ses paroles, l'évêque de Cracovie remercia fort civilement le nonce au nom de toute l'assemblée, et l'assura qu'ils étaient tous disposés à suivre son avis. Quelques jours après, tous les gens de bien qui avaient assisté à ce conseil allèrent séparément chez Commendon pour lui rendre grâces, et pour le féliciter de ce que par sa fermeté il avait délivré l'État du danger d'une ruine tout évidente.

CHAPITRE XIX.

Commendon tâche de convaincre le roi. Il empêche le divorce.

Dès que l'affaire eut éclaté dans le sénat par l'intrigue des députés, le roi avait envoyé prier Commendon de le venir voir. Il lui avait témoigné plusieurs fois qu'il avait quelque secret de grande importance à lui communiquer. Commendon alla le trouver, et il eut d'autant plus de peine à le détour-

ner de son projet, qu'il le trouva troublé et prévenu de sa passion, et très-éloigné de se rendre à aucune raison.

Le roi lui dit d'abord, que son mariage était l'affaire dont il avait voulu plusieurs fois l'entretenir, parce qu'il déférait beaucoup à ses conseils, et qu'il connaissait son zèle pour le bien public, son affection et son amitié pour lui, sa fidélité et son exactitude en toutes choses. Il se jeta sur ses embarras, sur ses inquiétudes et sur les remords de sa conscience qui le tourmentaient nuit et jour. Il répandit des larmes. Il protesta qu'il était au désespoir ; qu'il aimait mieux souffrir toutes sortes de supplices, éprouver tous les malheurs, et perdre son honneur, sa vie, ses Etats, que d'être obligé de vivre avec la reine ; qu'outre la diversité d'esprit et d'humeur, il avait une horreur naturelle pour sa maladie, plus que pour la peste et pour la mort même; que ce qui était encore plus terrible pour lui, c'était que des gens de bien, qui avaient de la piété et du savoir, assuraient qu'il n'y avait point entre eux de véritable mariage; et que toutes ces choses ensemble lui troublaient l'esprit continuellement.

Il le pria, par l'amitié qu'il avait toujours eue pour lui depuis qu'il était arrivé en Pologne, et par la confiance qu'il lui avait témoignée, en lui communiquant des choses qu'il n'aurait pas voulu confier à ses plus intimes amis, de trouver quelque moyen, tel qu'il pût être, de le tirer de cette misère; que ce serait lui rendre le repos, qui lui était plus cher que la vie et que son royaume; qu'il ne pouvait attendre du secours que de lui ; qu'il ne demandait rien ; qu'il ne voulait rien faire sans le consentement du pape. Lorsqu'il parlait ainsi, le trouble de son esprit était marqué sur son visage, et les larmes tombaient de ses yeux avec abondance.

On peut remarquer, en passant, la belle occasion que la fortune présenta à Commendon de gagner l'esprit et la faveur du roi, s'il eût pu se contraindre jusqu'au point d'entretenir son espérance, de lui offrir son secours et son crédit à la cour de Rome, et de s'accommoder un peu à sa faiblesse et à sa passion. Mais rien ne fut capable de l'ébranler, quoiqu'il fût sensiblement touché de la douleur du roi, et de la difficulté qu'il y avait à l'apaiser. Il y aurait eu de la dureté et de l'inhumanité à résister fortement à ce prince, qui lui ouvrait son cœur si confidemment. Il était aussi très-difficile de le ramener à la raison, tant il était aveuglé de sa passion et hors de lui-même.

Dans une occasion si délicate, il se servit de toute sa constance et de toute sa douceur. Il commença par des témoignages de reconnaissance de toutes les bontés que Sa Majesté avait eues pour lui. Il lui protesta qu'il prenait plus de part qu'aucun autre à sa tristesse et à ses peines; qu'il avait un désir extrême de le servir en cette occasion, qui serait peut-être la seule qui se présenterait de lui donner des marques de sa fidélité et de son zèle pour tout ce qui concernait son service.

Les rois, lui disait-il, *ont une puissance souveraine, et vivent dans l'abondance de toutes choses, mais ils ne trouvent presque point d'amis qui leur disent la vérité. Les gens de bien même et les personnes les plus graves, voyant que la voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands, est d'entrer toujours dans leur sens, se laissent vaincre à l'ambition et à l'intérêt, et s'avancent par leurs flatteries ; ce qui fait qu'on donne tout à la complaisance, et que les rois ignorent ordinairement le véritable état de leurs affaires. Aussi voyons-nous qu'ils font souvent de grandes fautes, et que les plus puissants royaumes sont plutôt détruits par la lâcheté des flatteurs que par la force des ennemis. Pour moi, je suis résolu de ne point tromper, par une complaisance criminelle, un roi de qui j'ai reçu tant de grâces. S'il y avait un tour favorable à donner à cette affaire qui touche si fort Votre Majesté, je serais le premier à le chercher et à m'en servir pour lui procurer le repos qu'elle souhaite : mais puisqu'il est impossible d'y réussir, il n'y a point d'apparence de l'entretenir dans une pensée qui ne ferait qu'augmenter ses inquiétudes, et qui pourrait même la jeter dans de grands dangers. Ce serait manquer au respect que je lui dois, et à la reconnaissance que je veux lui témoigner par toutes mes actions, que de lui cacher la vérité dans une occasion si importante.*

Après cela, il parla avec beaucoup de fermeté contre les envoyés des provinces : il fit voir au roi, qu'ils n'agissaient pas tant par le désir de le servir en cette affaire, que par le désir de troubler l'Etat ; que c'étaient des gens qu'on députait pour assister aux assemblées, avec un pouvoir fort limité, qu'il ne leur était pas permis d'excéder ; que leur commission ne portait aucun ordre de se mêler des affaires du roi, et que c'était une espèce de perfidie, que de se faire les censeurs et les juges de leur souverain ; de vouloir lui prescrire des lois, de fouiller dans les secrets de la maison royale, de se mêler d'examiner sa conduite à l'égard de la reine, et de remuer une affaire dangereuse pour le royaume et très-injurieuse à Sa Majesté ; que s'ils étaient touchés de bonne foi des malheurs de la reine, et s'ils voulaient adoucir ou désabuser l'esprit du roi, il fallait, selon l'Evangile, l'avoir averti secrètement, et avoir agi par des prières et par des remontrances, plutôt que de venir comme pour l'accuser dans le sénat, contre les formes, contre la coutume, contre la modestie et contre le respect qu'on doit aux souverains ; qu'il était aisé de voir qu'ils prétendaient exciter des troubles, et qu'après avoir eu la hardiesse de violer tous les droits de la religion, ils prenaient occasion d'introduire des nouveautés dans l'Etat ; qu'ils méditaient sans doute quelque grand désordre, qu'on n'arrêterait pas quand on voudrait, si l'on ne les obligeait à demeurer dans les termes de leurs commissions.

Il rendit ensuite au roi, en abrégé, ce

qu'il avait dit aux évêques de la sainteté et de la stabilité du mariage, qui ne peut être rompu que par la mort, parce qu'il tient par des lois et par des liens indissolubles ; que l'affinité qu'il avait avec la reine n'empêchait pas la validité du sien, puisque le pape avait dérogé au droit ecclésiastique ; que la défense de ces sortes de mariages n'était pas de droit divin, car ce serait un crime que de vouloir en dispenser ; mais que c'était une simple ordonnance de l'Eglise, pour prévenir les dangers qu'il y aurait dans la familiarité que les parents ont les uns avec les autres, et pour réprimer la licence de pécher ; que ceux qui avaient voulu embarrasser son esprit de ces vains fantômes de religion et de ces difficultés imaginaires, ayant reconnu qu'il avait quelque aversion pour la reine, avaient pris cette occasion pour le surprendre ; qu'on devait punir leur témérité ou leur malice ; qu'il fallait traiter ces gens-là comme ces médecins qui, dans le plus fort de la fièvre, donnent des rafraîchissements aux malades, qui soulagent d'abord leur ardeur, mais qui les mettent après dans un danger évident de mourir ; que pour avoir la satisfaction de plaire quelques moments à Sa Majesté, on ne devait pas trahir ses intérêts, ni exposer tout le royaume à un péril manifeste ; qu'il faisait beau voir des particuliers se jouer ainsi de la ruine de l'Etat ; qu'il se gardât bien de compter ces flatteurs entre ses amis, parce qu'ils ne considéraient ni son salut, ni son repos, et qu'ils lui donnaient de la crainte où il n'y avait pas sujet d'en avoir.

Il lui mit devant les yeux les ruines de l'Angleterre. Il lui représenta, que le roi Henri VIII, corrompu par les conseils de ses flatteurs, avait précipité son royaume dans l'abîme de tous les malheurs ; qu'il s'en était plaint quelquefois à ses plus intimes amis ; qu'il était devenu semblable aux anciens tyrans ; que lorsqu'il faisait mourir, ou qu'il ruinait ses meilleurs sujets, comme s'il eût entrepris de ravager et de piller lui-même son royaume, il fut si inquiet et si soupçonneux, qu'il ne se fiait pas même à ses femmes, dont il changeait presque tous les ans, les aimant avec fureur, les quittant avec légèreté, et connaissant bien qu'il était lui-même suspect et odieux à tout le monde ; qu'il se défiait continuellement des Français et de quelques princes d'Allemagne, qui étaient ses amis ou ses alliés, observant tout, comme si tout le reste du monde eût conspiré à lui ôter la couronne de dessus la tête, et à venger les crimes horribles qu'il avait commis ; que dans ses plaisirs mêmes, où il était perpétuellement plongé, il était souvent saisi de frayeurs soudaines, et se trouvait quelquefois si accablé d'inquiétudes, de chagrins et de défiances, qu'il avoua plusieurs fois à quelques-uns de ses confidents qu'il ne souhaitait rien tant que la mort.

Le roi écouta le nonce fort attentivement, et ne l'interrompit que par des gémissements et par des soupirs qu'il tirait du fond de son cœur, et qui faisaient voir qu'il était vaincu par la vérité, mais qu'il ne pouvait vaincre sa passion. Enfin, comme sortant d'une profonde rêverie : *J'aime mieux mourir*, lui dit-il, *que de vivre avec elle. Hélas ! y eût-il jamais un homme, quelque misérable qu'il fût, plus malheureux que moi dans sa famille ! Je n'ai point de femme, et il faut que je vive aussi lié que si j'en avais une. Il n'est resté que moi de la race de tant de rois qui ont gouverné la Pologne ; et dans le fort de mon âge et de ma santé, on m'ôte toute l'espérance d'avoir des héritiers. C'était la seule consolation que je pouvais avoir en ma vie, et le plus grand bien qui pouvait arriver à ma maison et à mes Etats ; et il faut aujourd'hui que mon nom et la race de tant de rois périssent avec moi. Je suis le seul au monde qui ne trouve ni remède, ni soulagement, ni fin à mes maux insupportables. Je suis contraint de vivre en célibat, dans le temps même de mon mariage. Enfin, je suis un mari sans femme, et je serai toute ma vie un certain composé de veuf et de marié, et comme un monstre dans la vie civile.*

Il disait ces choses avec une grande émotion d'esprit. Il pria et conjura très-instamment Commendon, que, s'il se pouvait trouver quelque espèce d'accommodement, il eût pitié de lui et de son royaume ; qu'outre son malheur particulier, il devait encore considérer que ses peuples souhaitaient avec ardeur qu'il leur laissât des princes de sa maison, et qu'il entendait souvent des choses assez fâcheuses sur ce sujet.

Commendon, le voyant si transporté, qu'il refusait par faiblesse et par lâcheté de se rendre à des raisons dont il était convaincu dans le fond, l'exhorta encore une fois à se servir de son courage, et de sa constance en cette occasion ; et à ne se laisser pas tellement abattre à ses déplaisirs, qu'il perdît cette raison et cette prudence qui lui étaient si naturelles ; qu'il considérât l'importance de cette affaire dans l'état présent de la Pologne ; et qu'il fît réflexion sur ce que son royaume était divisé en factions ; que la discipline de l'Eglise était renversée par les erreurs nouvelles, par la licence des magistrats, par le mépris des lois et par le mécontentement des principaux du royaume, qui se tenaient offensés de l'édit qu'il avait publié, pour les déposséder des terres et des droits publics dont ils jouissaient ; que la Pologne avait presque autant d'ennemis que de voisins ; que les Valaches s'allaient jeter dans la Russie. Que la Podolie était ravagée par les Tartares ; que les Moscovites étaient entrés dans la Lithuanie ; que les rois de Suède et de Danemark avaient sujet d'être indignés de ce qu'on leur ôtait cette province ; que les Allemands, naturellement ennemis des Polonais, murmuraient hautement qu'on leur eût enlevé la Prusse ; que l'empereur soupçonnait que le Transilvain avait été suscité contre l'empire par des intrigues fabriquées dans la Pologne ; qu'il s'en était plaint, et qu'il aurait bien plus de sujet d'être irrité, si l'on faisait cet outrage

à sa sœur et à toute la maison d'Autriche; qu'il ne prît donc point de résolution qui pût l'engager dans de fâcheuses affaires, et qui pût jeter le royaume en de grands dangers; et qu'il n'espérât plus ce qui n'était nullement possible; qu'autrement il serait plus coupable que le roi d'Angleterre, en ce qu'il avait un exemple devant ses yeux si récent et si funeste, qui devait le détourner d'un pareil emportement; que pour lui, il ne lui aurait jamais dit si librement des choses qui lui paraissaient sans doute bien hardies, et qui apparemment ne lui étaient pas fort agréables, s'il n'avait pour Sa Majesté un fond de respect, de fidélité et de reconnaissance qu'il ne pouvait exprimer; qu'il estimait infiniment l'honneur de lui plaire; mais qu'il estimait encore davantage son repos et son salut.

Le roi était dans un extrême accablement de douleur et d'agitation, néanmoins il se remit un peu, et se faisant une grande violence : *Hé bien!* dit-il, *il ne faut pas s'efforcer de faire ce qui est impossible; c'est mon destin, il le faut suivre, puisque c'est une nécessité. Pour vous*, ajouta-t-il, s'adressant au nonce, *je vous prie de croire que vos conseils désintéressés et votre liberté ne m'offensent point. L'affaire dont vous m'avez parlé ne me peut être que très-fâcheuse; mais votre amitié et votre fidélité ne me peuvent être que très-agréables.*

Par ces discours du nonce, l'esprit du roi fut un peu remis. On ne fit plus aucune mention de cette affaire. On ne rendit aucune réponse aux députés; ils n'en demandèrent pas aussi. Ainsi on arrêta cet embrasement naissant, qui aurait consumé tout le royaume, si Commendon se fût tant soit peu relâché, et s'il eût voulu ou ménager l'esprit du roi, ou lui laisser quelque espérance. Les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent quelque temps après, prévenus des mêmes soupçons que la reine avait eus du nonce : mais la calomnie fut bientôt découverte, et l'on sut qu'il avait arrêté lui seul l'impétuosité de cet incendie, dont il avait éteint les flammes dans leur naissance. L'empereur et ses ambassadeurs l'en remercièrent, et lui en témoignèrent beaucoup de reconnaissance; et depuis ce temps-là ils n'entreprirent rien dans cette affaire, sans son conseil.

Il voulu sonder l'esprit du roi sur la maladie de la reine, et lui faire entendre que ce n'était pas une maladie perpétuelle, ni incurable. Mais il le trouva si éloigné de se rendre là-dessus, qu'il conseilla aux ambassadeurs de ne lui proposer pas même de faire revenir la reine auprès de lui, de peur que, s'il se voyait pressé pour une chose pour laquelle il avait tant de répugnance, il ne se précipitât dans ses premières résolutions de divorce, et qu'il ne fût plus possible de l'arrêter, s'il perdait une fois la pudeur et la crainte des dangers qui le retenaient. Qu'il fallait que cette princesse affligée tâchât de le gagner par ses soins, par sa déférence et par sa soumission, jusqu'à ce que son esprit fût adouci par le temps, et qu'il revînt de lui-même. Les ambassadeurs suivirent ce conseil. Mais la reine, ne pouvant plus souffrir l'affront qu'on lui faisait, sortit peu de temps après du royaume; et sous prétexte d'aller voir ses parents, elle se retira à Vienne chez l'empereur son frère, comme nous le dirons en son lieu.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Commendon est fait cardinal à la sollicitation de saint Charles Borromée.

Ces heureux succès acquirent à Commendon une grande réputation dans la Pologne. Chacun admirait sa probité, sa constance, et son adresse dans la conduite des affaires. C'était une espèce de miracle d'avoir su résister aux passions violentes du roi sans avoir perdu son amitié. Il semblait même qu'il s'était accrédité dans l'esprit de ce prince, en s'opposant à ses desseins. Il avait réprimé avec beaucoup de courage les efforts des hérétiques contre la religion. Il avait animé le clergé, qui était dans l'abattement et le mépris, à soutenir les droits de l'Eglise. Il avait fait supprimer, par ses soins et par sa prudence, plusieurs édits injurieux aux évêques, en les excitant à défendre eux-mêmes leur cause; en intéressant tout le parti des catholiques à leur défense; en ménageant adroitement l'esprit du roi. Enfin, il avait beaucoup contribué, par ses exhortations et par ses exemples, à rétablir la discipline, qui était presque abolie dans ce royaume.

Ces actions glorieuses n'avaient pas moins fait de bruit dans la cour de Rome. Les Polonais en parlaient et en écrivaient continuellement; car c'est une nation extrêmement curieuse, qui se plaît à savoir et à débiter des nouvelles; qui observe tout, et qui redit tout; qui sème les bons et les mauvais bruits, et qui s'entretient des vertus ou des défauts des hommes avec le même empressement. Le pape avait rendu des témoignages avantageux de la fidélité et de l'esprit de Commendon, lorsqu'il eut appris que le roi et le royaume de Pologne avaient reçu les décrets du saint concile de Trente, comme nous avons déjà dit. Il fit lire les lettres du nonce, et voulut faire lui-même son éloge dans le consistoire. Cette nouvelle fut reçue avec d'autant plus de joie, qu'on avait

cru l'affaire très-difficile dans un royaume où le roi n'est pas absolu, où les sentiments étaient partagés sur le sujet de la religion, et où il y avait déjà beaucoup d'esprits ennemis de la vérité et prévenus contre l'Eglise. On ne savait pas encore la résolution des autres provinces, et ç'avait été une joie fort sensible pour le pape et pour les cardinaux, de voir que les peuples qui paraissaient les moins disposés à obéir aux décrets du concile avaient été les premiers à les recevoir.

On savait les autres grands services qu'il avait rendus. On ne craignait plus les suites fâcheuses du dessein qu'avait eu le roi de répudier la reine, sa femme. Commendon, par ses soins et par sa prudence, avait modéré cet esprit ardent et emporté dans ses passions; et tout le monde avouait qu'il avait délivré l'Etat, non-seulement d'un grand embarras, mais aussi d'un grand danger. L'empereur en avait écrit des lettres de remercîment à Sa Sainteté, et lui avait témoigné que sa sagesse et la constance du nonce avaient sauvé la reine, sa sœur, et toute la maison d'Autriche, de l'outrage le plus sensible qui leur pût jamais arriver : de sorte que la vertu de Commendon, et sa prudence à démêler et à conduire les affaires les plus difficiles, lui avaient attiré l'estime de tout le monde.

Mais la gloire était la seule récompense de ses grands travaux : et comme il arrive ordinairement qu'on loue la vertu et qu'on la néglige, il ne lui revenait de la sienne que des louanges stériles, sans aucune apparence de profit. Ses amis se plaignaient quelquefois que l'ambition et les richesses emportaient ce qui n'était dû légitimement qu'à l'esprit et au mérite; mais il leur répondait en souriant que le plaisir de bien faire était une assez grande récompense pour un homme sage et modeste, et qu'il valait mieux mériter les honneurs que d'en obtenir les titres ou d'en porter les marques.

Il avait résolu, comme nous avons montré dès le commencement de cette histoire, de ne suivre que sa propre fortune. Il s'était appliqué à gagner l'amitié de quelques cardinaux, seulement pour s'en faire honneur. Aussi plusieurs l'estimaient et l'aimaient très-sincèrement, et lui souhaitaient même une fortune proportionnée à son mérite; mais il ne se trouvait personne qui le produisît et qui sollicitât pour lui : de sorte que les amitiés des grands lui étaient honorables sans lui être utiles. Mais ceux qui agissent par des considérations de vertu et de probité, et qui s'attachent aux affaires publiques par le plaisir qu'ils ont de servir l'Etat, plutôt que par des espérances et des pensées d'intérêt, sont sous la protection de Dieu, qui est la première récompense des justes, et qui se plaît souvent à rendre leurs vertus glorieuses devant les hommes. Ce fut cette providence qui lui suscita un protecteur, lorsqu'il ne demandait rien, et qu'il ne pensait qu'à s'acquitter de ses emplois dans un royaume éloigné de la cour de Rome.

Le pape Pie IV, par la fortune de son frère, et quelque temps après par la sienne, s'était élevé jusqu'à la première dignité de l'Eglise, et se voyait au-dessus de tout le reste des mortels, quoiqu'il fût d'une assez basse naissance. Mais, quelque grand que fût son bonheur, on peut dire que sa plus grande prospérité fut d'avoir eu saint Charles Borromée pour neveu, et de s'être servi de son ministère dans tous ses conseils et dans toutes les affaires de l'Eglise. C'était un jeune homme d'une des plus nobles familles de Milan, qui relevait l'éclat de sa naissance par une sainte simplicité et par une modestie extraordinaire. Son oncle eut tant de tendresse pour lui, que, dès les premiers jours de son pontificat, il le fit cardinal, et le chargea du soin de toutes les affaires ecclésiastiques. Il s'acquitta de toutes ses obligations avec beaucoup d'exactitude; et, dans ce degré éminent de puissance et de faveur où il se voyait élevé, il eut tant de retenue et tant d'honnêteté, qu'il modérait lui-même les soins qu'on avait de le combler d'honneurs et de richesses, et qu'il arrêtait une partie des grâces que son oncle voulait répandre sur lui avec trop d'empressement et trop d'abondance.

Après la mort de son frère Frédéric, que le pape, par une trop grande facilité, avait élevé à une puissance extraordinaire, il se répandit un bruit que le cardinal Borromée allait changer d'état, et qu'il était destiné à succéder à la fortune de son frère et à épouser quelque princesse. Il reconnut que l'esprit du pape n'était pas fort éloigné de cette pensée : il le prévint, et se fit donner les ordres sacrés pour se lier à l'Eglise. Depuis ce temps-là, s'étant entièrement adonné aux exercices de la piété chrétienne, il arriva à cette pureté de vie évangélique que tout le monde admire, et que peu de gens peuvent imiter. Il fut humble et pauvre dans cet éclat et dans cette abondance de toutes choses. Toute la faveur et toute l'autorité dont il jouissait, toutes les douceurs des plaisirs qui l'environnaient, et qui auraient pu corrompre des hommes d'un âge plus avancé, ne servirent à ce jeune cardinal que de matière d'exercer sa vertu et d'édifier toute l'Eglise. En effet, il fut si exempt de luxe, d'avarice et de toute sorte d'intempérance, qu'il passa toujours pour un modèle d'innocence, de modestie et de religion.

Après la mort de son oncle, il se rendit en diligence à Milan, pour s'appliquer aux fonctions de sa charge d'archevêque. Il fit une sainte profusion des biens qu'il avait reçus, et les employa tous à l'entretien des pauvres ou à des fondations qui regardaient le culte de Dieu. Il remit entre les mains du nouveau pape tous ses bénéfices, qui étaient en grand nombre et de très-grand revenu, pour s'attacher uniquement aux soins de l'épiscopat et à l'instruction des peuples. Ce ne fut point par un motif d'ambition ou de

vaine gloire qu'il fit des actions si extraordinaires; ce fut par un pur principe de religion : car il mena une vie conforme à ce mépris éclatant des choses du monde; et il se fût dépouillé des marques mêmes de ses dignités, s'il n'eût cru qu'elles pouvaient lui donner quelque autorité pour exécuter ses pieux desseins, faisant ainsi connaître que ce n'était ni la réputation ni la gloire qu'il recherchait, mais l'avancement spirituel des âmes que Dieu avait commises à ses soins et à sa conduite.

Aussi il s'acquitta glorieusement de tous les devoirs d'un saint pasteur. Il anima les fidèles par la sainteté de sa vie et par la pureté admirable avec laquelle il vaquait tous les jours aux exercices de piété. Il rétablit les églises ruinées; il en fit bâtir de nouvelles. Il corrigea les déréglements; il abolit les coutumes profanes que la corruption du siècle avait introduites et que la négligence des évêques avait entretenues. Il travailla à réduire les mœurs de son temps aux règles de la discipline des premiers siècles; et, par ses soins et par ses exemples, il réforma cette grande ville, qui était auparavant si déréglée, si peu accoutumée aux exercices de la religion, et si abandonnée au luxe, à l'impiété et à toutes sortes de vices. Il excita tant de ferveur et tant de charité dans le cœur des chrétiens de son diocèse, qu'on n'a jamais vu tant de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition qui se soient consacrées à Dieu. Jamais les églises n'ont été si pleines de peuple; jamais l'administration des sacrements n'a été plus pure : jamais les cérémonies n'ont été plus édifiantes; jamais la discipline n'a été plus sévère. Enfin il devint si illustre par ses vertus chrétiennes et apostoliques; il s'appliqua à son ministère avec tant de zèle, tant d'exactitude et tant d'assiduité, méprisant la faveur, l'envie et la haine des hommes, qu'il fit revivre en sa personne ces anciens prélats qui ont avancé la foi de Jésus-Christ et qui ont mérité par leur innocence et par leurs miracles que leur mémoire fût consacrée dans l'esprit de tous les fidèles.

Lorsque ce saint homme gouvernait l'Eglise sous l'autorité de son oncle, Commendon n'avait eu avec lui aucune communication, ni aucune amitié particulière; car, outre qu'il n'était point porté à s'insinuer dans la familiarité des grands par des manières flatteuses, il avait passé presque tout le temps du pontificat de Pie IV loin de Rome et de l'Italie, dans les emplois dont nous avons parlé. Mais le cardinal Borromée avait tant d'inclination pour la vertu et tant d'équité naturelle, qu'il considérait le mérite sans aucune dépendance de l'amitié. Il estima l'esprit et la probité de Commendon; et il fut plus touché des grandes qualités de ce prélat absent, qui lui était presque inconnu, que de tous les respects étudiés et de toutes les assiduités intéressées qui s'attachaient tous les jours à sa personne.

Tous ceux qui étaient en ce temps-là dans les emplois importants et dans les négociations avaient ordre de Sa Sainteté de s'adresser à ce cardinal, et toutes les lettres des nonces et des gouverneurs de provinces lui étaient rendues. Commendon prit grand soin de l'informer de tous les succès des affaires de Pologne, avec d'autant plus de fidélité et d'exactitude qu'il savait que ce cardinal souhaitait qu'on lui écrivît la vérité des choses et qu'on les expliquât nettement.

Il ne sera pas hors de propos de dire en passant que, dans les relations qu'il écrivait à Rome, son style était grave, sérieux, éloigné de toute sorte d'affectation, d'ornements superflus et de recherches inutiles, et proportionné aux affaires qu'il voulait expliquer. Il se servait de termes propres et naturels. Il y avait de l'ordre dans tous son discours et une certaine conformité des choses et des sentences; et il s'étudiait davantage aux liaisons et à la netteté qu'à la politesse et à l'éloquence. Il évitait sur toute chose de se louer et de faire valoir ses soins et son adresse, comme font quelques-uns qui font eux-mêmes leurs panégyriques. Il rapportait toujours ses heureux succès au conseil et à la gloire de son maître, comme un sage ministre doit faire; agissant avec beaucoup de zèle et rendant compte de ses actions avec beaucoup de modestie.

Cette conduite sage et honnête, jointe à la réputation qu'il s'était acquise, avait gagné l'estime du cardinal Borromée. Il loua souvent l'esprit et la sagesse de Commendon, tant à négocier les affaires qu'à écrire ses négociations; et il résolut enfin, par la seule considération de sa vertu, de lui procurer le chapeau de cardinal. Il jugea bien qu'il ne lui serait pas difficile de l'obtenir de Sa Sainteté : néanmoins, soit qu'il eût connu que Commendon avait des envieux puissants et autorisés, soit qu'il ne voulût pas se faire de fête d'une chose qu'il n'entreprenait que pour l'honneur de l'Eglise et pour l'intérêt de la religion, il cacha si bien son dessein que personne ne s'en aperçut, et que Commendon même n'en put avoir le moindre soupçon. Dans les distributions ordinaires des bénéfices, on n'avait fait aucune mention de lui, quoiqu'il eût à peine de quoi soutenir sa dignité. Des courtisans ambitieux et intéressés, qui courent en tout temps après la fortune, emportaient par brigue et par empressement ce qui était dû à son mérite et à ses services.

Il avait fait de grands voyages et de grandes dépenses, sans qu'on lui eût augmenté ses pensions. La pension même de deux cents écus d'or, qu'on donne tous les mois aux nonces pour leur subsistance, ne lui était payée qu'avec beaucoup de difficulté et longtemps après les termes. Ainsi rien ne pouvait lui donner aucune espérance de la dignité qu'on lui destinait. La providence de Dieu, par des voies secrètes, le portait insensiblement à ce degré d'honneur. Il y fut élevé par un pape à qui il n'avait jamais rendu ces soins officieux qui donnent quel-

que droit de prétendre aux grâces et à la faveur; et depuis son pontificat, il avait toujours été dans des climats éloignés et ne pouvait presque lui être connu que par ses emplois. De sorte qu'on ne put attribuer l'honneur qu'on lui fit qu'aux ordres du ciel et au mérite de sa personne, non à la faveur ni à la brigue, puisqu'il était absent, qu'il ne demandait rien et qu'il ne s'était fait aucun protecteur qui sollicitât pour lui.

Le jour devant que le consistoire s'assemblât, comme le cardinal Borromée le recommandait à Sa Sainteté avec beaucoup d'affection, et lui faisait connaître les grands services qu'il avait rendus, le pape, transporté de joie et de tendresse, lui répondit en l'embrassant : *Continuez, mon fils : le soin que vous avez de procurer des honneurs aux gens de bien, me fait connaître que vous êtes digne de ceux que vous possédez.* Il accorda de fort bonne grâce ce que lui demandait son neveu, et, confessant qu'il avait quelque honte d'être averti de ce qu'il devait avoir fait de lui-même, il fit écrire Commendon dans la liste de ceux qu'il avait choisis de son propre mouvement. Il ajouta qu'il le faisait d'autant plus volontiers, qu'étant obligé par les prières et par les sollicitations pressantes des rois de nommer quelques cardinaux qui ne seraient pas fort approuvés, la vertu reconnue de celui-ci couvrirait en quelque façon le peu de mérite des autres. Jamais nomination ne fut reçue avec plus d'approbation du sacré collége. Jamais les cardinaux n'ont donné plus de louanges en ces occasions. Ils témoignèrent tout d'une voix que Commendon ferait plus d'honneur à ceux qui l'élevaient à cette dignité, qu'ils ne lui en faisaient eux-mêmes.

Il n'y en eut qu'un, de qui je veux bien épargner le nom et la mémoire, qui se servit de l'artifice le plus subtil et le plus dangereux que l'envie puisse inventer pour attaquer les gens de bien par leurs propres vertus et pour leur nuire en les louant. Celui-ci, poussé d'une jalousie secrète contre Commendon, et n'ayant pas l'assurance de s'opposer lui seul au consentement de tout le Sacré Collége, s'approcha du trône du pape; et, comme la malice se cache ordinairement sous de belles apparences, il représenta tout bas à Sa Sainteté, que Commendon avait tant d'esprit, tant de savoir et tant de vertu, qu'on ne pouvait lui donner aucune dignité qu'il n'eût déjà bien méritée. Mais que les temps étaient si difficiles et qu'on voyait si peu de sujets capables des grands emplois, et de qui la fidélité et l'adresse fussent reconnues, qu'il était nécessaire pour le bien public de réserver Commendon pour les négociations importantes hors de l'Italie; qu'il savait ménager l'esprit des princes; qu'il était très-intelligent dans les affaires étrangères; qu'il avait de la jeunesse et de la santé pour résister aux fatigues des voyages et aux travaux que donnent les grandes ambassades; que par un désir un peu précipité de l'avancer il ne fallait pas l'interrompre le cours de ses emplois si glorieux pour lui et si utiles à l'Eglise; qu'il était à propos de jouir plus longtemps d'un si grand mérite; qu'on pouvait cependant lui donner d'autres honneurs et d'autres récompenses; que pour la dignité de cardinal, on ne pouvait la refuser à un si grand homme : mais qu'il était de l'intérêt de l'Etat d'attendre encore quelques années.

Je ne doute pas qu'un artifice si peu judicieux ne paraisse ridicule à tous ceux qui le liront. Aussi le pape, qui connaissait l'esprit de ce cardinal, et qui ne se laissait pas aisément surprendre, se moqua de cette fausse adresse; et, après l'avoir renvoyé sans lui répondre, il nomma Commendon cardinal; et faisant un éloge de ses grandes qualités, il témoigna qu'un si grand homme serait non-seulement la gloire, mais encore l'appui du Sacré Collége. Ce fut par cette voie que ce sage prélat obtint le chapeau, le douzième jour de mars 1565, âgé de quarante et un ans.

Cependant il était occupé aux affaires de Pologne, songeant plutôt à son devoir qu'à sa fortune; et il était bien éloigné d'attendre des honneurs et des dignités, lui qui recevait à peine ses pensions. Lassé de tant de travaux et de dépenses, il avait prié instamment le cardinal Borromée de lui faire nommer un successeur et de lui obtenir un peu de repos; et il souhaitait qu'on le rappelât bientôt en Italie. Il pensait déjà à sa retraite de Padoue. Il se proposait la douceur d'un honnête loisir et la joie de reprendre ses études, qu'il avait interrompues avec tant de regret : et plein de ces agréables imaginations d'étude et de repos, il m'entretenait un jour des plaisirs qu'il espérait goûter dans la solitude, lorsqu'on vint l'avertir qu'un courrier, arrivé de Vienne, demandait avec beaucoup d'empressement de parler à lui de la part de Delphino, évêque de Phare. Ce prélat était nonce de Sa Sainteté près de l'empereur Maximilien, à la sollicitation duquel il venait de recevoir le bonnet. Le courrier étant introduit embrassa les genoux de Commendon, le salua comme cardinal et lui donna des lettres dans lesquelles Delphino lui mandait qu'il avait reçu des nouvelles certaines de Rome, qu'ils avaient été faits cardinaux tous deux à la dernière promotion, et il se réjouissait avec lui de sa nouvelle dignité, avec beaucoup de témoignages d'amitié, comme c'est la coutume en pareilles occasions.

Commendon ayant lu cette lettre, s'arrêta quelque temps; puis il témoigna que l'amitié qu'il avait pour l'évêque de Phare lui faisait prendre beaucoup de part à la dignité qu'il avait reçue; que pour lui, n'ayant aucune nouvelle de Rome, et n'ayant jamais eu le moindre soupçon qu'on lui dût faire cet honneur, il était résolu d'attendre des lettres de Sa Sainteté ou du cardinal Borromée, avant que de le croire et d'en parler. Il reçut fort civilement le courrier, et lui ayant défendu de publier la nouvelle qu'il apportait, il demeura aussi tranquille qu'auparavant, sans qu'on pût remarquer la moindre émo-

tion sur son visage. Comme je paraissais surpris d'une chose si agréable et si imprévue, il se moqua d'abord de mon étonnement et de ma surprise, et en me voyant ensuite dans des emportements de joie, il réprima ces mouvements de jeune homme et m'ordonna d'aller encore recommander le secret au courrier.

Le lendemain, craignant que le roi n'eût sujet de se plaindre, s'il apprenait cette nouvelle par quelque autre voie, il me commanda de l'aller trouver, de lui dire ce qu'on lui écrivait de Vienne, et le supplier d'avoir la bonté de n'en point parler jusqu'à ce que le courrier de Rome fût arrivé. Le roi en eut une joie extraordinaire, et témoigna qu'encore que le nonce méritât cet honneur depuis longtemps, il avait quelque complaisance qu'il ne l'eût reçu que dans son royaume.

Il était de la prudence de Commendon de ne point publier cette nouvelle, soit parce qu'il avait quelque sujet de se défier de l'évêque de Phare, qui, se trouvant dans les mêmes emplois que lui, par émulation et par jalousie, avait voulu lui rendre de mauvais offices; soit parce qu'il n'y avait aucune apparence qu'on pensât à lui et qu'on pouvait même s'être trompé sur quelque convenance de nom. Il y avait déjà cinq jours que le courrier de Vienne était arrivé : nous étions dans une impatience extrême : pour lui, il se réjouissait d'avoir empêché qu'on ne publiât cette nouvelle incertaine.

Enfin, les courriers de Rome arrivèrent, et Fulvio Roger de Bologne fut envoyé pour lui porter le bonnet. Le bruit s'en répandit aussitôt dans la ville ; tout le monde courut pour lui faire les compliments accoutumés. Comme il venait de célébrer la sainte messe, on lui rendit les lettres du pape et du cardinal Borromée, qui étaient écrites en des termes très-honorables. Il les lut avec un visage plutôt triste que gai. Il reçut fort civilement ses amis, qui venaient se réjouir avec lui, et il se retira bientôt après dans son cabinet.

Je l'y accompagnai, et comme je lui baisais la main et lui témoignais ma joie, que je ne pouvais modérer, il m'arrêta et me regardant avec un air sévère et grave : *Voilà*, me dit-il, *toutes les espérances de notre repos perdues. Nous ne jouirons plus des douceurs de notre chère retraite de Padoue, et nous sommes destinés à suivre toute notre vie les volontés d'autrui. Nous voilà loin du port, dans la nécessité de voguer en pleine mer et d'être exposés à toutes les tempêtes. Priez Dieu que nous soyons heureux et que nous ne fassions pas naufrage.*

A peine eut-il achevé ces mots, que deux sénateurs arrivèrent de la part du roi et l'assurèrent que Sa Majesté n'aurait pas eu plus de joie pour la promotion de son propre frère qu'il en avait eu pour la sienne. Les évêques, tous les principaux seigneurs de la cour, plusieurs hérétiques mêmes vinrent en foule. Il n'y eut presque aucun de tout ce grand nombre de nobles, qui se trouvaient alors à l'assemblée, qui ne vînt lui témoigner sa joie avec autant d'affection et de zèle que s'ils eussent été de son pays ou de sa famille. Il les remerciait tous fort civilement : mais il conservait toujours un air fort modéré, et il disait ordinairement que cette dignité imposait des obligations assez difficiles dans les temps mêmes les plus doux et les plus tranquilles de l'Eglise; mais qu'elle était très-onéreuse pendant les troubles et les désordres de ce siècle : qu'il fallait prier Dieu qu'il lui donnât la force de porter un si pesant fardeau.

Il répondit presque en ces termes aux lettres de compliment qu'on lui écrivit. Il ne parut aucun emportement de joie, aucun air de gloire, rien de vain, rien d'éloigné de sa gravité et de sa modestie ordinaire, dans ses discours ni dans ses actions. Enfin, il reçut cet honneur plutôt comme une nouvelle obligation de travailler et de servir l'Eglise, que comme une augmentation de gloire.

Tous ses collègues, tous les princes d'Italie lui témoignèrent beaucoup d'amitié en cette occasion. L'empereur même lui écrivit des lettres fort obligeantes ; et pour lui donner une plus grande marque de son amitié, il fit appeler l'ambassadeur de Venise et lui dit qu'il estimait leur ville très-heureuse d'avoir produit un citoyen qui n'avait eu besoin que de son mérite pour parvenir au cardinalat. L'ambassadeur en écrivit au sénat, ce qui augmenta encore la réputation du nouveau cardinal dans la république. J'insérerai ici quelques paroles du roi de Pologne, extraites de la lettre qu'il écrivit au pape sur ce sujet.

J'ai eu beaucoup de joie, très-saint Père, de voir qu'en élevant Commendon à cette grande dignité, votre choix et votre jugement se sont accordés avec mes désirs et avec mon opinion. Connaissant son mérite extraordinaire, je l'aurais recommandé fort soigneusement à Votre Sainteté, que j'eusse très-instamment priée de lui accorder à ma sollicitation un honneur qui était dû entièrement à sa vertu. J'ai même quelque sujet de croire que Votre Sainteté ne m'aurait pas refusé cette grâce. Mais sa modération s'est toujours opposée au dessein que j'avais de solliciter pour lui et il a toujours persévéré à refuser ma recommandation. Il ne me pouvait rien arriver de plus agréable, que de voir que votre sagesse lui a donné ce qu'il méritait et ce que je lui souhaitais. Pour moi, je m'en réjouis, non-seulement pour Votre Sainteté et pour lui ; je m'en réjouis encore pour toute l'Eglise, qui recevra beaucoup de gloire et beaucoup de secours d'un homme illustre par son esprit et par ses grandes qualités, et dont la vertu solide est déjà connue de tout le monde.

CHAPITRE II.

Commendon part de Pologne, pour aller en qualité de légat en Allemagne.

Six mois après qu'il eût été fait cardinal,

il reçut ordre de Sa Sainteté de se trouver à la diète d'Allemagne, qui se devait tenir à Augsbourg. Il partit de Pologne après avoir reçu tous les témoignages d'amitié et d'estime qu'il pouvait attendre du roi et de tous les seigneurs de la cour. Comme il arrivait à Prague, ville capitale de Bohême, l'archevêque vint au-devant de lui et lui apprit la nouvelle de la mort du pape Pie IV, et peu de temps après il reçut un courrier de Rome, avec des lettres du cardinal Borromée et du cardinal Altaëms, deux neveux du feu pape, qui pressaient Commendon de quitter toute sorte d'affaires et de se rendre au conclave.

On croyait qu'il devait partir la même nuit; il le souhaitait lui-même, tant pour assister au conclave que pour obéir au cardinal Borromée, qui l'appelait à Rome avec beaucoup d'instance. Mais il craignit que les Allemands ne se servissent de l'occasion de la vacance du Saint-Siége, pour entreprendre quelque chose contre l'Église. L'empereur n'avait pas assez de fermeté pour résister à leurs efforts, s'il n'était animé par les conseils de quelque personne d'autorité. Il avait déjà été soupçonné de dissimulation et de négligence sur le sujet de la religion; et il dépendait en quelque façon des Allemands, à qui il demandait du secours contre les Turcs, qui désolaient la Hongrie.

Ces raisons publiques le touchèrent plus que ses devoirs particuliers, et bien qu'il n'eût aucun droit de légation depuis la mort du pape, il résolut d'aller trouver l'empereur avant que d'aller à Rome, pour l'avertir en particulier de l'obligation qu'il avait de protéger la religion contre les hérétiques, qui avaient dessein de la combattre. Il passa les fêtes de Noël à Prague; il en partit le jour d'après et il traversa ces grandes forêts qui environnent la Bohême, par des chemins très-difficiles et tellement couverts de neige, qu'il était obligé de prendre des gens dans les villages pour écarter les neiges et pour lui marquer des sentiers devant lui. Il entra dans l'Allemagne et se rendit chez le duc de Bavière, dans l'espérance d'y rencontrer l'empereur qui était déjà parti de Vienne pour aller à la diète. Il prit si bien ses mesures qu'il y arriva un peu avant l'empereur.

Albert, duc de Bavière, était un des plus grands princes d'Allemagne, par sa dignité, par ses richesses et par l'alliance qu'il avait avec l'empereur, dont il avait épousé la sœur, mais il était encore plus illustre par son zèle pour la religion de ses ancêtres et par l'attachement qu'il avait pour la foi catholique et pour l'Église romaine. Commendon avait lié une étroite amitié avec lui, lorsqu'il fut envoyé à tous les princes d'Allemagne, et il l'avait entretenue depuis fort soigneusement. Aussi le duc, qui en faisait beaucoup de cas, le reçut avec toute la civilité et toute la magnificence que méritaient sa vertu et sa nouvelle dignité. Il fut bien aise de le voir chez lui dans le temps que l'empereur y devait arriver. Ils conféraient ensemble de l'état des affaires présentes, et le duc le louait extrêmement de n'avoir pas abandonné les intérêts de la religion pour courir promptement au conclave, lorsqu'on vint leur donner avis que l'empereur arrivait.

Ce prince fut reçu très-magnifiquement par le duc Albert; et comme il fut descendu de cheval et qu'il eut aperçu le cardinal, qui l'attendait à la porte du palais, il alla d'abord à lui, et, l'embrassant avec beaucoup d'amitié: *Vous voici donc en ces pays froids*, lui dit-il, *pendant qu'on s'échauffe à Rome dans le conclave, pour l'élection d'un nouveau pape.* A ces mots, il le prit par la main, et, le faisant monter avec lui dans la chambre qui lui était préparée, il ne cessa de lui rendre publiquement de grands honneurs. L'empereur, Commendon et le duc Albert étaient dans un même palais et mangeaient à la même table, séparés même de l'impératrice qui avait sa table à part, avec une sœur et deux filles de l'empereur, dont l'une épousa quelque temps après Philippe, roi d'Espagne, et l'autre, Charles, roi de France.

Après le repas, ils entraient dans un cabinet et passaient plusieurs heures du jour à s'entretenir des affaires de Pologne. L'empereur s'informait des causes de la mésintelligence et des désordres qui étaient arrivés entre sa sœur et le roi son époux. Il lui témoignait l'obligation qu'il lui avait d'avoir arrêté les passions violentes de ce prince. Il conférait avec lui des moyens de soutenir la guerre de Hongrie et de lever quelques régiments de cavalerie en Pologne, sans contrevenir aux traités d'alliance que le roi avait faits avec le Grand-Seigneur. Commendon lui donna plusieurs avis touchant les desseins des hérétiques. Il le fit souvenir de tous les devoirs d'un sage et pieux empereur et lui remontra qu'il devait défendre la cause de la religion et s'opposer aux ennemis de l'Eglise, principalement en ce temps fâcheux de la vacance du Saint-Siége et dans la première diète qu'il tenait, où il fallait donner des marques de sa fermeté et faire voir aux gens de bien ce qu'ils devaient espérer sous son empire. L'empereur, animé par ses exhortations et par ses conseils, promit qu'il s'acquitterait de tous ses devoirs.

Il y avait déjà quatre jours que Commendon était chez le duc de Bavière; et il se disposait à partir après dîner, mais comme l'empereur allait se mettre à table, un courrier dépêché en grande diligence par Cosme de Médicis, duc de Florence, lui apporta la nouvelle de l'exaltation du cardinal Alexandrin-Michel Ghislerio, sous le nom de Pie V. L'empereur n'en fut pas fort satisfait: la fermeté si renommée de ce pontife et son ardeur à soutenir les intérêts de la religion et l'honneur du Saint-Siége, ne lui paraissaient pas commodes pour ses desseins. Il en jugeait par l'intégrité de sa vie et par la grande sévérité avec laquelle il avait exercé la charge d'inquisiteur général de toute la chrétienté; et toute autre élection lui aurait

été plus agréable que celle-là ; néanmoins il dissimula ses sentiments. Il apprit à Commendon la nouvelle du nouveau pontificat et lui donna ses lettres à lire. Comme ils étaient à table, le discours étant tombé sur ce sujet, Commendon, qui avait pris garde que l'empereur avait été surpris de cette nouvelle, fit un éloge de ce pape, qui avait toujours mené une vie pure et innocente ; qui avait passé par tous les degrés des honneurs sans les avoir brigués et sans les avoir même souhaités, et qui était parvenu à la dignité souveraine de l'Eglise par son seul mérite. Il le fit admirer de tous ceux qui étaient présents, et remplit leurs esprits d'une grande espérance et d'une grande idée de ce pontificat. Dès qu'il fut sorti de table, il monta à cheval, résolu d'aller à Rome à grandes journées; mais il rencontra un courrier à Inspruck, qui arrêta le cours de son voyage.

Le nouveau pontife, avant que de sortir du conclave, parmi les bruits de cette cour tumultueuse, parmi tous les troubles et tous les empressements des salutations, sans ressentir cette émotion que donne ordinairement l'acquisition d'une puissance souveraine, tant il était inébranlable, commença à s'appliquer aux soins de sa charge, et fit d'abord expédier un bref à Commendon, par lequel il lui ordonnait d'assister en qualité de légat apostolique à la diète d'Allemagne. Il y avait cinquante cardinaux dans le conclave, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs qui étaient illustres par leurs vertus et par leur doctrine. Il n'y en avait aucun qui ne souhaitât l'honneur de cette légation, et ils venaient tous de rendre des services récents à Sa Sainteté. Cependant cet emploi fut déféré à Commendon, du consentement universel de tous les cardinaux ; soit à cause de la grande opinion qu'on avait de sa prudence ; soit à cause de la grande connaissance qu'il avait des affaires de cette cour et du génie de ces peuples.

Il retourna donc à Augsbourg, où il prit les marques de sa légation, et reçut le chapeau que le pape lui avait envoyé des mains d'Othon Truxes, qui était évêque d'Augsbourg. La cérémonie se fit à la messe. Le duc de Bavière, la duchesse sa femme et plusieurs autres personnes de qualité y assistèrent. L'empereur Maximilien avait convoqué cette diète pour plusieurs raisons, mais principalement pour obtenir des princes d'Allemagne quelque secours considérable contre Soliman, empereur des Turcs, qui, résolu de conquérir ce qui restait de la Hongrie, et menaçant d'entrer dans l'Autriche et dans Vienne même, faisait de grands préparatifs de guerre, et voulait marcher lui-même à la tête de son armée. L'affaire était fort délicate, parce que l'empereur était obligé de recourir à des gens qui avaient accoutumé d'acheter la liberté de vivre sans religion, et de troubler l'Etat et l'Eglise.

L'assemblée se tenait encore pour remédier à des maux qui devenaient de jour en jour plus dangereux, et que le temps et la dissimulation allaient rendre presque incurables. Il n'était pas sûr de traiter publiquement des affaires de la religion dans la diète, à cause du pouvoir et de l'opiniâtreté des protestants. Commendon assembla chez lui les catholiques ; il envoya prier les princes de s'y trouver ; ce qu'ils firent sans aucune difficulté, à cause de la grande réputation qu'il s'était acquise en Allemagne dès le temps de sa première ambassade. Il y eût dans cette assemblée deux cardinaux, Othon Truxes et Marc Altaëms, l'un évêque d'Augsbourg, l'autre de Constance ; les trois archevêques électeurs ; quelques personnes illustres par leur noblesse et par leur puissance, entre lesquelles étaient Albert, duc de Bavière, Guillaume, duc de Clèves, et Henry, duc de Brunswik, et plusieurs députés des villes libres ou des évêques absents.

Le légat les exhorta d'abord à soutenir l'honneur de la religion et à résister à la violence des hérétiques. Il leur remontra que ce n'était pas une affaire difficile s'ils étaient unis entre eux ; que nos adversaires n'avaient été puissants que par notre lâcheté et par nos divisions ; que cette intelligence et ce soin mutuel de s'assister les uns les autres étaient le seul moyen de se sauver des dangers présents ; que c'était le propre caractère des chrétiens ; que les sources de la charité avaient été cachées aux infidèles, parce que c'était une vertu purement évangélique, que Jésus-Christ seul pouvait enseigner, que les docteurs de la sagesse humaine n'avaient pu comprendre et qui était réservée à un peuple saint, qui, étant uni par la foi, par la vérité et par l'esprit de la religion, vivrait sous le même chef et dans le sein d'une même église ; que les hérétiques voulaient se prévaloir du nom et des apparences de cette vertu, donnant à leurs factions et à leurs entreprises criminelles des titres d'union et de charité ; mais qu'ils ne connaissaient pas l'essence de cette charité chrétienne, puisqu'ils ôtaient la nécessité des bonnes œuvres; et que, se retranchant de la communion de celui que Dieu a établi sur la terre le chef visible de son Eglise, ils rompaient les liens les plus sacrés de la société, et méprisaient cette bienheureuse paix que Jésus-Christ montant au ciel nous a si fort recommandée.

Il leur dit plusieurs autres choses sur ce sujet pour les exciter à s'unir ensemble, pour s'opposer aux efforts des hérétiques et pour défendre avec vigueur la majesté de la religion et leur propre liberté. Après cela il tomba sur le sujet du concile de Trente. Il leur fit voir que la foi des mystères avait été très-bien expliquée et très-bien établie ; que la discipline des mœurs avait été réduite aux formes de piété ancienne ; que les reproches que nous faisaient nos adversaires étaient retombés sur eux ; qu'on y avait connu leur libertinage et le déréglement de leur vie, et qu'on y avait réfuté toutes leurs impiétés contre Dieu et toutes leurs calomnies contre les hommes. Il les exhorta de rece-

voir des lois si saintes : d'exécuter les ordres de ce concile assemblé avec tant de peine, pendant si longtemps, avec un si grand concours de saints et de savants évêques, d'obéir à ses décrets, de régler la conduite des Eglises sur ses décisions, de s'unir avec tous les gens de bien et d'abandonner les hérétiques à leur rebellion et à leur discorde, jusqu'à ce que, lassés de passer de secte en secte, ils se convertissent, ou que leur opiniâtreté fût justement punie après leur mort.

Les Allemands consultèrent quelque temps ensemble ; et l'archevêque de Mayence, qui était le plus considérable de tous par sa dignité, ayant été chargé de répondre au légat au nom de toute l'assemblée, remercia très-humblement le souverain pontife et le légat des soins qu'ils prenaient du salut de l'Allemagne, et de la bonté qu'ils avaient de les assister dans la nécessité de leurs affaires. Il assura le légat que, pour ce qu'il leur avait représenté de l'union des cœurs et des volontés et de la soumission qu'ils devaient avoir pour les décrets du saint concile de Trente, ils étaient persuadés que c'étaient des remèdes nécessaires dont ils étaient résolus de se servir ; qu'ils juraient d'être soumis sans aucun doute et sans aucune restriction à toutes les décisions qui regardaient la foi et la doctrine des mystères et du culte divin ; qu'il y avait de certains points de discipline dont ils souhaitaient d'être dispensés, et qu'ils avaient de certains usages établis, qu'il n'était ni sûr ni expédient d'abolir dans un temps de licence et de division ; qu'il fallait attendre une conjoncture plus favorable ; qu'il était assez instruit des coutumes et des affaires d'Allemagne pour ne rejeter pas leurs propositions ; qu'ils le priaient même d'appuyer par son crédit et par son autorité les requêtes qu'ils avaient à présenter à Sa Sainteté ; qu'il eût enfin la bonté de les protéger comme il avait déjà fait, et qu'il fût persuadé que les Allemands auraient une reconnaissance éternelle de tous les bons offices qu'il leur rendait.

Cependant les hérétiques ne perdaient aucune occasion d'avancer leurs desseins. Ils pressaient l'empereur et le sollicitaient par de grandes promesses de se déclarer et de prendre enfin ouvertement leur parti. Il y avait déjà quelques années que ce prince, corrompu par les espérances qu'ils lui donnaient et par la fréquentation qu'il avait eue avec eux, paraissait contraire à la foi et à la piété catholiques. Il avait souvent assisté à leurs prières et à leurs cérémonies. Il avait reçu dans son palais un de leurs principaux docteurs, qu'il avait souvent ouï prêcher dans Vienne. Enfin, il allait se précipiter dans l'erreur, si l'empereur Ferdinand son père, prince très-sage et très-pieux, ne l'en eût détourné, soit en l'exhortant à suivre les traces de ses ancêtres, soit en le menaçant de le déshériter, et de laisser l'empire et tous ses Etats à son jeune frère. Cette menace le retint et l'empêcha de faire profession ouverte de l'hérésie. Après la mort de son père, étant parvenu à l'empire, il se comporta de telle sorte, que, voulant se ménager entre l'un et l'autre parti, il se rendit suspect à tous les deux. Alors les hérétiques le pressaient de tenir sa parole, de se déclarer hautement pour eux, et de casser le traité de Passaw qu'ils avaient déjà violé plusieurs fois.

L'an 1555, l'empereur Ferdinand, s'étant trouvé dans une grande nécessité d'hommes et d'argent, et ne pouvant presque plus soutenir la guerre contre les Turcs, avait été contraint d'accorder aux hérétiques l'exercice libre de leur religion et de leurs cérémonies, conformément à la Confession d'Augsbourg ; mais il avait ajouté à ce traité quelques articles qui leur étaient désavantageux. L'un portait que ceux qui sortiraient du sein de l'Eglise catholique, ou qui auraient des sentiments contraires à la foi et à la piété de nos pères, ne pourraient jouir d'aucun revenu ni d'aucune dignité ecclésiastique. L'autre déclarait que les seigneurs catholiques pourraient obliger leurs sujets qui s'attacheraient aux nouvelles sectes de vendre les biens et les héritages qu'ils possédaient et de sortir de leurs Etats. Il n'était pas permis aux seigneurs d'user d'une plus grande rigueur.

Les hérétiques voulaient faire abolir ces deux articles, et protestaient qu'ils n'étaient plus résolus d'observer les lois rigoureuses de ce traité. Cet esprit d'orgueil et de révolte, qui est inséparable de l'hérésie, les portait à faire des propositions impies et insolentes, et à demander qu'il fût libre à chacun de vivre selon son opinion, et de se faire un culte et une religion conforme à son sens ; ou qu'on assemblât un concile national, pour déterminer les choses qui concernaient la religion. On ne pouvait leur accorder l'une ou l'autre de ces demandes sans confondre tous les droits divins et humains, et sans ruiner la religion catholique dans toute l'Allemagne.

Il n'y avait que la prudence de Commendon qu'on pût opposer à la fureur des hérétiques, qui allait jusqu'au dernier degré de l'impiété. Aussi ne manqua-t-il pas de travailler à une affaire si importante. Il pressentit et sonda toutes leurs intentions. Il découvrit leurs desseins, les sentiments différents de leurs conseillers, le nombre et la qualité de leurs partisans, les vues générales et particulières de chacun ; et par les avis de ses amis, ou par ses propres conjectures, il sut toute l'intrigue du parti, comme s'il eût assisté lui-même à leurs conseils et à leurs assemblées. Ainsi il rendit tous leurs efforts inutiles ; tantôt en exhortant les catholiques ; tantôt en leur faisant connaître les artifices de leurs adversaires ; tantôt en les retenant dans le devoir par la crainte. Enfin il s'acquit tant d'estime et tant de crédit sur l'esprit des principaux de l'assemblée et de l'empereur même, que les catholiques avouaient qu'ils n'avaient jamais trouvé ce prince si favorable ; et ce prince protestait qu'il n'a-

vait jamais trouvé les catholiques si fermes ni si unis ensemble. De sorte que la diète finit sans que les hérétiques remportassent aucun avantage. On n'y établit rien de nouveau. Toutes choses furent tranquilles. On accorda à l'empereur tous les secours qu'il demandait contre les Turcs ; et le pape lui donna cinquante mille écus d'or, qui lui devaient être payés en trois termes, pour lui aider à fournir aux frais de cette guerre. Commendon toucha cet argent à Augsbourg; et avec la permission de Sa Sainteté, il présenta la somme entière à l'empereur dès que la diète fut terminée.

CHAPITRE III.

Commendon retourne à Rome.

Après cela Commendon, étant parti d'Allemagne, arriva à Venise dans le mois de juin. Il reçut en particulier et en public toute sorte d'honneur dans cette ville. Le doge, accompagné de tout le collége et d'une grande partie du sénat l'alla voir chez lui ; et tous les ordres de la république lui témoignèrent avec beaucoup d'empressement, pendant le séjour qu'il fit à Venise, le respect qu'ils avaient pour lui. Il y eut pourtant quelques nobles piqués de jalousie, qui voyaient avec regret qu'on lui rendait des honneurs, et qu'il possédait des dignités qu'on n'accorde ordinairement qu'aux personnes d'une famille patricienne, et ceux-là mêmes avaient déjà taché de traverser à la cour de Rome ce prélat, qui ne s'élevait que par sa vertu.

Il passa tout le reste de l'été dans des maisons de campagne aux environs de Padoue, tant pour éviter les grandes chaleurs, que pour se délasser de ses longs travaux. Au commencement de l'automne il eut ordre de se rendre à Rome; et pour éviter le concours de ses amis, il résolut d'y entrer de nuit, lorsqu'on l'attendait le moins. Mais Sa Sainteté l'en empêcha, disant qu'il était juste qu'on reçut avec les cérémonies accoutumées celui qui avait passé par tant de nations avec une si grande réputation de piété et de sagesse, qui avait rendu de si grands services au public, et qui venait d'être élevé à une dignité si éminente. En effet, les cardinaux le vinrent recevoir à la porte; il fut conduit avec un grand cortége au Vatican, où le pape l'attendait assis sur son trône, selon la coutume, et il reçut ensuite les compliments de toute la cour.

Les plus anciens courtisans regardaient sa promotion au cardinalat comme une chose singulière. Les biens, la naissance, la faveur ou la recommandation des rois, la sollicitation ni la fortune des grands n'y avaient aucune part. Il y était parvenu par son esprit et par ses services sans aucun secours; et ce qui est de plus étonnant, sans avoir brigué, sans avoir demandé, et dans la force et dans la vigueur de son âge. Cet exemple donnait de grandes espérances aux gens de bien, qui voyaient que les dignités commençaient à être les récompenses de la vertu. Jamais cardinal n'avait été reçu dans Rome avec plus d'approbation et de réjouissance. Le pape, qui avait naturellement de l'inclination pour les personnes de mérite, n'oublia rien de son côté pour lui donner des marques de son estime et de son amitié.

Les souverains pontifes ont accoutumé de consulter les personnes qu'ils considèrent le plus, lorsqu'ils sont accablés d'affaires, ou qu'ils veulent régler des choses importantes. Ils choisissent un certain nombre de cardinaux, qui s'assemblent selon les occasions chez le plus ancien, pour y conférer des affaires qui leur sont commises ; et ces sortes d'assemblées s'appellent des congrégations. Après l'arrivée de Commendon, le pape établit sept de ces congrégations pour diverses sortes d'affaires, et voulut que Commendon assistât à toutes, tant il croyait son esprit capable de plusieurs emplois à la fois. Il lui fit préparer un grand appartement dans son palais, et lui donna des pensions très-considérables, jusqu'à ce qu'il l'eût pourvu de quelques bénéfices de grand revenu. Il lui permit d'entrer dans sa chambre toutes les fois qu'il voudrait le voir, et lui donna les mêmes priviléges qu'il avait donnés au cardinal Alexandrin son parent : au lieu que les autres cardinaux apprenaient du maître de chambre les heures de leurs audiences, qui leur étaient marquées, afin qu'ils n'attendissent point dans l'antichambre; ce que Sa Sainteté ne trouvait pas convenable à leur caractère et à leur dignité.

Alors toute la ville commença à faire la cour à Commendon. Chacun voulut le visiter chez lui, l'accompagner lorsqu'il sortait, et lui rendre toutes ces civilités empressées qu'on rend aux personnes éminentes en dignité, qui ont quelque part à la faveur et à l'amitié de leurs souverains. Tous ceux qui excellaient dans les sciences s'adressaient à lui, tâchaient d'avoir son approbation, et le regardaient comme le protecteur des beaux-arts et comme l'auteur de leur repos et de leur fortune. Pour lui, parmi tous ces applaudissements et toutes ces prospérités, il conserva toujours sa modération ordinaire. Il était fidèle à ses amis, et modeste envers tout le monde. Il assistait généreusement tous ceux qui étaient recommandables par quelque qualité extraordinaire ; et il le faisait avec si peu d'ostentation, qu'il a élevé par ses soins et par sa recommandation plusieurs personnes qui ne savaient d'où leur fortune leur était venue. De toutes ces vertus, il n'en retint aucune plus constamment que celle de faire du bien, sans rechercher la gloire de l'avoir fait, mettant le fruit des bons offices qu'il rendait à ses amis dans la satisfaction de sa conscience, plutôt que dans la reconnaissance de ceux qu'il avait obligés.

Quelques-uns l'exhortaient de se servir du temps et de la faveur; d'amasser des trésors et de se faire des créatures : mais il rejeta ce conseil, disant que la modestie

était plus conforme à sa manière de vie; que rien n'était si fragile ni si sujet à l'envie et à l'aversion publique que la faveur des grands quand on ne la ménageait pas; que celui-là était maître de sa fortune, qui savait en user modestement, et que c'était le chemin de tomber dans le malheur, que de se laisser emporter aux prospérités. Ainsi, à mesure que le pape lui témoignait plus de confiance et plus d'amitié, il avait beaucoup plus de retenue. Il n'affectait point d'entrer dans la chambre de Sa Sainteté, si son devoir ou ses affaires ne l'y appelaient. Il s'employait volontiers pour obtenir des grâces aux autres, selon leur condition ou leur mérite, et ne demandait jamais rien pour lui; ce qu'il observa toute sa vie.

Il allait peu souvent par la ville; ou s'il allait se promener ou visiter quelques églises, il sortait dans un carrosse fermé pour éviter les salutations incommodes et inutiles, et n'allait ordinairement qu'à des endroits peu fréquentés. Lorsqu'il devait se trouver au consistoire ou aux chapelles où Sa Sainteté devait officier, il sortait de chez lui avant le temps, afin de tromper ceux qui avaient dessein de l'accompagner, se contentant d'être suivi de ses domestiques. Il sortait même tous les ans de la ville sous prétexte de conserver sa santé et de fuir les grandes chaleurs de l'été; ce qui le mettait hors de tout soupçon d'ambition et d'avarice. Quoique le pape eût de la peine à le laisser partir, il ne pouvait le lui refuser; et, attribuant ces retraites à sa modestie, il lui était d'autant plus favorable, qu'il connaissait qu'il n'aimait pas à se prévaloir de sa faveur. De cette manière il était à couvert de l'envie; il prévenait la satiété que donne souvent une assiduité affectée, et il semblait renouveler et augmenter son crédit par ses absences.

Le cardinal Michel Bonelle Alexandrin, que le pape avait élevé à cette grande dignité à cause de ses vertus et de ses bonnes inclinations, eut quelque petite jalousie contre lui, plutôt par la sollicitation de quelques esprits envieux, que par son propre mouvement. Mais Commendon la dissipa si bien par sa modération et par sa prudence, que ce cardinal se servait de son conseil dans toutes ses affaires avec une confiance et une tendresse très-particulière, et s'estimait heureux qu'un si grand homme rendît de bons témoignages de lui à Sa Sainteté. Pendant son absence, le pape lui faisait écrire et lui demandait ses avis sur les affaires difficiles qui se présentaient: et dans les occasions qu'il eut d'envoyer des cardinaux légats pour des négociations très-importantes, il se servit toujours de lui, et l'envoya trois fois en légation, lui confiant ces emplois qui sont les plus importants et les plus honorables de la cour de Rome, quoiqu'il fût absent toutes les trois fois.

—

CHAPITRE IV.

Le cardinal Commendon est envoyé pour la seconde fois légat en Allemagne.

L'empereur Maximilien avait résolu de permettre aux peuples d'Autriche de vivre selon les lois et selon le formulaire de foi d'Augsbourg; soit par l'inclination secrète qu'il avait de favoriser les luthériens, dont il approuvait les erreurs; soit par l'espérance qu'il avait de tirer une grande somme d'argent de ceux de cette secte qui avaient accoutumé d'acheter de leurs princes la licence dont ils se servaient après contre ces princes mêmes. Il couvrit son dessein impie d'un prétexte honnête. Il se plaignait que la religion de nos pères était affaiblie et presque opprimée par le grand nombre de sectes et d'opinions différentes qui partageaient toute la chrétienté: qu'on était venu à un tel point de relâchement et d'impunité, qu'on voyait naître tous les jours des erreurs nouvelles: qu'il fallait donner des bornes à cette licence, et qu'il valait mieux souffrir une hérésie dans l'Eglise, et réprimer les autres par les lois et par la force, que de se laisser accabler de toutes ensemble.

Dès que le pape eut appris cette nouvelle, il assembla le sacré collége; et après avoir représenté aux cardinaux la conséquence de cette affaire, il se jeta sur les louanges de Commendon; et leur témoignant qu'il était très-capable d'une si importante négociation par sa probité, par son esprit et par le grand usage qu'il avait de ces sortes d'affaires, il le nomma, du consentement de tous, son légat en Allemagne, et lui envoya ordre de se rendre en diligence auprès de l'empereur, et de s'opposer à ses pernicieux desseins.

Commendon était à Vérone, où il avait passé l'été; et il se préparait à s'en retourner à Rome au commencement de l'automne, comme il avait accoutumé, lorsqu'il reçut les lettres du pape, qui contenaient la délibération du consistoire et les ordres de Sa Sainteté. Il fut quelques jours à faire son équipage, et ayant reçu de la main d'Augustin Valère, évêque de Vérone, une croix d'argent qui est la marque de la légation, il partit fort promptement. Etant arrivé le même jour à douze lieues de Vérone, un courrier d'Allemagne, qu'il rencontra, lui rendit des lettres de l'empereur, par lesquelles ce prince le priait instamment de n'aller pas plus loin, jusqu'à ce qu'il eût fait représenter au pape qu'il n'était pas à propos d'envoyer un cardinal légat en Allemagne, dans l'état où étaient les affaires de la chrétienté. Quelques-uns étaient d'avis d'obéir à l'empereur, et d'attendre un nouvel ordre à Vérone; mais le légat protesta qu'il exécuterait exactement la volonté de Sa Sainteté, qui lui avait commandé de partir; et ayant dépêché un courrier à Rome, pour savoir ce qu'il avait à faire, il continua son voyage, réglant ses journées, en sorte que le courrier le pût encore trouver à Inspruck. Ainsi il obéissait au pape, et il attendait sa volonté.

Il avait appris que l'archevêque de Salzbourg et le duc de Bavière étaient à Inspruck chez Ferdinand, frère de l'empereur, et il était bien aise de conférer avec eux, et d'engager particulièrement le duc de Bavière, qui avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit de l'empereur, à le détourner de ses résolutions dangereuses. Ces princes donnèrent à Commendon des lettres aussi fortes qu'il les pouvait souhaiter. Le duc de Bavière écrivait à Maximilien en ces termes: *Il faut que la corruption du siècle soit bien grande, puisqu'on aime mieux voir forger de nouvelles religions par des esprits trompeurs et séditieux, que de voir rétablir l'ancienne et la véritable par l'autorité du Souverain Pontife, qui est le dépositaire et l'interprète des vérités éternelles. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on reçoive avec honneur des ambassadeurs du Turc et des peuples les plus barbares, et qu'on fasse difficulté de recevoir des légats envoyés de la part du Saint-Siége, qui sont des personnes de très-grand mérite?*

Cependant le Pape ayant loué la résolution et la constance du légat, qui ne s'était point étonné des lettres de l'empereur, lui ordonna de continuer son voyage et d'exécuter sa commission. Il partit d'abord, et s'étant embarqué à Hall, il se rendit dans huit jours par l'Ins et par le Danube à la cour de l'empereur. Tous ceux chez qui il passa lui dirent que sa légation était inutile; qu'il n'y avait nulle espérance de changer l'état des affaires; que Maximilien en était venu à des extrémités d'où il n'y avait plus de retour; que sa parole était engagée; que l'argent qu'on lui devait fournir était prêt, et que ce prince s'était lié lui-même.

Le lendemain il alla voir l'empereur, qui prit d'abord la parole, et témoigna à Commendon, que s'il avait souhaité qu'on ne lui envoyât aucun cardinal, ce n'était pas qu'il refusât cette légation, qui lui était fort honorable; mais qu'il craignait que dans la chaleur de la guerre des Pays-Bas, où plusieurs peuples d'Allemagne étaient engagés, cette légation ne parût suspecte; que puisque Sa Sainteté en avait jugé autrement, il se réjouissait de son arrivée; qu'au reste, il voulait bien lui rendre raison de la résolution qu'il avait prise, de permettre aux peuples d'Autriche de vivre selon la foi et selon les cérémonies de la confession d'Augsbourg; qu'il avait cru que c'était le seul remède à tous les maux qui menaçaient l'Empire, que de retrancher la liberté qu'on se donnait dans ces provinces de se faire une foi, un culte et une piété suivant les caprices de quelques nouveaux docteurs; qu'il avait résolu de leur accorder, sous de certaines conditions, l'exercice d'une de leurs religions, afin d'arrêter le cours de tant d'opinions monstrueuses, qui s'élevaient tous les jours dans ses Etats; que cette grande multitude d'erreurs et de nouveautés causait des séditions, affaiblissait l'autorité des lois et pervertissait tous les droits du culte divin; qu'il avait choisi la secte de Luther parmi toutes les autres, parce qu'elle approche plus de la vérité, et qu'elle a plus de conformité avec l'Eglise catholique; qu'il ordonnerait à ceux de cette secte une manière de culte et une forme de cérémonies qui ne seraient pas éloignés des nôtres, et qu'ainsi il arrêterait enfin cette licence impie d'inventer et de publier de nouvelles opinions; que c'était le moyen de les rappeler à notre communion, que de les rapprocher insensiblement de nos usages; qu'après avoir détruit toutes les autres sectes, il serait aisé de réduire celle-ci; qu'il s'était trouvé dans la nécessité de prendre cette résolution, parce que c'était la seule voie pour remédier aux désordres; et qu'il était impossible de souffrir plus longtemps cette licence sans bornes; qu'il était dans des appréhensions continuelles de quelque révolte; que ç'avait été le dessein de Charles son oncle et de Ferdinand son père, princes très-religieux et très-attachés au Saint-Siége et à l'Eglise catholique; que dans la nécessité de permettre à ces peuples ce qu'on leur avait une fois permis, il aimait mieux les retenir en leur donnant des règles et une forme de religion, que de voir tous les jours corrompre la pureté de la discipline, confondre tous les droits sacrés, changer tous les exercices de la piété chrétienne, et rendre la province d'Autriche le siége de toutes les erreurs et la triste région où se formeraient les divisions et les guerres civiles qui ruineraient l'Allemagne; qu'au reste, il prenait Dieu à témoin qu'il n'avait autre dessein que d'ôter de l'esprit de ses sujets la superstition et l'erreur, et de les ranger sous les lois de la discipline ancienne et sous l'obéissance de l'Eglise romaine. Voilà le discours que l'empereur tint au légat.

Commendon répondit que ce dessein, de rappeler ses sujets à la foi de l'Eglise romaine et de les retirer de l'erreur où ils étaient engagés, était très-louable, s'il voulait ne se point servir de remèdes qui étaient capables d'entretenir et d'augmenter le mal, bien loin de le soulager ou de le déduire; que la foi devait être pure et entière; qu'il n'y avait point d'autre remède pour rétablir la religion, que de la remettre dans son ancienne pureté; que la véritable manière de corriger les abus et les fausses opinions était de les détruire; et qu'il fallait regarder ce que Dieu ordonnait, et non ce qu'on pouvait faire; que vouloir s'accommoder à la multitude, qui se laisse conduire aveuglément à ses passions, lorsqu'elle a une fois perdu le respect des lois et l'amour de la vérité, c'était vouloir entretenir sa fureur, et se rendre complice de ses déréglements; que les exemples en étaient encore récents; que ce qui avait rendu le mal presque incurable, c'était la négligence dans les commencements, et la confiance qu'on avait eue de pouvoir apaiser les esprits révoltés des peuples par une fausse douceur; que les empereurs Charles et Ferdinand avaient traité avec les mêmes luthériens sur le sujet de la confession d'Augsbourg, à dessein d'arrêter l'impétuosité de tant de nou-

velles doctrines ; mais que le succès en avait été fâcheux, parce que toutes les sectes se couvrant du nom et de l'autorité de la foi d'Augsbourg, toute l'Allemagne avait été corrompue, sans qu'on eût pu arrêter le cours de cette corruption ; que ces désordres arrivaient par un juste jugement de Dieu qui ruine tous les desseins de la sagesse humaine, et qui nous fait trouver notre perte dans les remèdes que nous cherchions mal à propos ; que ces empereurs pourtant n'avaient point traité avec leurs sujets, mais avec des princes très-puissants, et avec des peuples dont ils pouvaient craindre les armes ; au lieu que Sa Majesté offrait aux peuples d'Autriche, ses sujets, des conditions de paix un peu honteuses à un souverain ; qu'il avait beau alléguer qu'en retranchant la multitude des sectes, et les réduisant à la luthérienne, il serait plus aisé de les réunir à la religion catholique ; qu'il ne fallait pas tenter une chose qui avait déjà mal réussi à d'autres, et qu'on devait toujours se tenir à cette maxime divine, qu'il n'est pas permis de faire du mal, quelque bien qu'il en puisse arriver : ce qui est encore plus véritable dans la religion, qui se gouverne par la providence de Dieu, et non par la sagesse des hommes ; que si les exemples ne le touchaient pas, il devait au moins se rendre à la force de la raison.

Pourquoi, disait-il, *ces peuples demandent-ils cette liberté? S'ils sont tous attachés à la formule de foi d'Augsbourg et à la secte de Luther, ont-ils besoin d'une ordonnance pour les y réduire? Veulent ils faire abolir les autres opinions, s'il n'y en a point? Si mille sectes s'élèvent tous les jours, comme vous dites, les unes plus étranges que les autres, il faut considérer l'état présent de vos affaires. Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? Avez-vous assez de force et d'autorité pour les contraindre, s'ils refusent d'obéir ; si vous êtes, ou assez persuasif, ou assez puissant pour les réduire, il est certain qu'il faut dissiper leurs erreurs, et les rappeler dans le sein de l'Eglise. S'ils sont ou trop opiniâtres pour être convaincus, ou en trop grand nombre pour être forcés, il sera presque aussi difficile de les ranger tous sous la confession d'Augsbourg, que de les réduire sous la foi catholique : car ils sont aussi animés les uns contre les autres, qu'ils le sont tous ensemble contre nous. Croyez-vous que les calvinistes, gens présomptueux et attachés à leur propre sens, soient d'humeur de céder à d'autres, eux qui voient tous les jours grossir leur parti des ruines de celui des luthériens? Toutes ces sectes ennemies souffriront-elles paisiblement qu'on leur préfère celle de Luther?*

Mais je veux qu'elles y consentent ; ce qui est très-éloigné de l'esprit des hérétiques ; quel profit tirerez-vous de cette union? Que servirait à un homme accablé de plusieurs maladies, de les guérir par quelque remède, si le remède même était mortel? Si vous retirez du fond de la mer des gens qui se noient pour les laisser périr au-dessus des eaux, ne vaudrait-il pas autant les laisser dans les abîmes? Les hérétiques ont perdu tous les sentiments de piété chrétienne, ils sont hors du sein de l'Eglise : qu'importe quelle secte ils suivent? Si vous voulez les sauver, il faut les retirer de leurs erreurs : car de vouloir réunir des esprits qui, par un juste jugement de Dieu, sont divisés entre eux, cela n'est ni permis ni possible. Y a-t-il de jugement de Dieu plus évident que cette haine et cette fureur qui les emporte? Ils s'attaquent et se détruisent eux-mêmes, et bien qu'ils aient conspiré tous ensemble de se séparer d'avec nous, ils ne s'accordent pas eux-mêmes sur le sujet de leur séparation.

Saint Augustin, ce saint et ce sage docteur, a eu raison de dire que la discorde et l'agitation perpétuelle des hérétiques était un des fondements de la paix et du repos de l'Eglise : et cependant nous les réconcilierons ensemble? Nous nous opposerons à la justice de Dieu qui les aveugle et qui les agite? Nous accorderons leurs différends, comme si nous étions nous-mêmes d'accord avec eux? Nous les armerons contre l'Eglise qu'ils attaquent et qu'ils s'efforcent de ruiner? Si ces peuples s'étaient révoltés et s'étaient ligués ensemble pour attenter, les uns par les armes, les autres par d'autres voies à votre autorité ou à votre personne sacrée, les accorderiez-vous lorsqu'ils viendraient à se diviser? Leur assigneriez-vous un chef? Leur montreriez-vous les étendards sous lesquels ils devraient combattre? Ne les laisseriez-vous pas consumer plutôt par leurs propres forces, et s'affaiblir par leurs divisions? Et s'ils étaient unis ensemble, ne tâcheriez-vous pas de les désunir par adresse et par artifice, et de dompter la multitude après avoir écarté les chefs? Tant nous avons d'ardeur à maintenir nos intérêts, ou à nous venger nous-mêmes ; et de négligence à soutenir la cause de Dieu et à punir ceux qui l'offensent.

Je supplie Votre Majesté de souffrir que je lui parle sincèrement, et que dans le zèle que j'ai pour son salut et pour celui de ses peuples, je ne lui cèle rien de ce qu'on dit publiquement. Les hérétiques ne dissimulent pas qu'ils ont acheté la permission que vous êtes prêt à leur accorder. Ils se vantent, comme pour nous insulter, qu'ils vous payeront en trois ans la somme de deux millions d'or, et que ce n'est pas par l'inclination ni par l'amitié que vous avez pour eux ; mais par l'espérance d'avoir leur argent, que vous leur accordez ce qu'ils demandent. Ils ont la hardiesse de vous reprocher cette corruption, dont ils sont eux-mêmes les auteurs. Mais vous ne leur avez encore expédié aucun privilége ; ce ne sont que de simples promesses que vous leur avez faites. Croyez-vous que ces esprits séditieux qui abusent de votre bonté, et qui vous calomnient même, vivront dans la soumission et dans la modestie, et qu'ils quitteront leur opiniâtreté et leur insolence naturelle? faut-il que vous donniez aux autres princes un si fâcheux exemple? Quel désordre ne causera pas et n'a pas déjà causé le seul bruit de ce dessein parmi nos voisins? Quelle joie pour

ceux qui sont mal intentionnés? Quel désespoir pour les gens de bien? Les nations qui sont déjà perverties, celles qui ont déjà quelques impressions d'erreur et de rébellion, seront encouragées ; celles mêmes qui sont encore pures et qui n'ont pas reçu de nouvelles doctrines, seront sollicitées par ce mauvais exemple.

Mais non-seulement votre dessein est pernicieux, il est encore contraire à l'équité et à la justice, puisque vous usurpez un droit qui ne vous appartient pas. Il n'est pas permis à Votre Majesté, ni à aucun prince de donner des lois à l'Eglise, ni d'entreprendre sur les choses saintes. C'est un droit que Dieu a réservé au Souverain Pontife, autant que sa condition mortelle le peut permettre. C'est aux peuples à obéir; c'est à vous et aux autres rois à protéger et à défendre la religion. Nous avons des témoignages de cette vérité dans les Ecritures; elle y est encore confirmée par de terribles exemples.

Là, il lui présenta la mort d'Oza, pour avoir porté la main sur l'arche du Seigneur, lui qui n'était ni prêtre ni lévite; et la réprobation de Saül, pour avoir entrepris sur la charge du prophète, en offrant lui-même le sacrifice. Enfin, il le conjura de faire réflexion sur ce qu'il avait entrepris ; de renoncer à son pernicieux dessein, et de prendre des résolutions dignes de sa naissance, de son rang, de sa maison et de lui-même.

L'empereur était convaincu par ce discours, il ne savait que répondre pour colorer cette affaire. Mais il avait une grande passion pour l'argent. Les hérétiques le pressaient de leur tenir la parole qu'il leur avait donnée; il avait une inclination très-forte, quoique secrète, pour l'hérésie de Luther. Commendon ne l'ignorait pas, aussi le pressait-il continuellement, excitant les ambassadeurs des princes de se joindre à lui, dans une cause qui était commune à tous les catholiques. Le pape Pie V, qui avait beaucoup de zèle et de vigueur pour maintenir les droits de l'Eglise, et qui n'était retenu par aucune considération humaine, lorsqu'il s'agissait de la religion, avait écrit des lettres au légat, par lesquelles il lui ordonnait, si l'empereur s'obstinait à exécuter son dessein, ou s'il cherchait des détours, de dire la sainte messe, de réciter ce texte de l'Evangile (*Matth.*, X, 23) : *Si l'on ne vous reçoit point, et si l'on ne veut point entendre vos discours, sortez de la maison ou de la ville, secouez la poudre de vos pieds ;* et de sortir, après cela, de Vienne, d'emmener le nonce avec lui, et de n'avoir plus aucune communication avec l'empereur.

Commendon n'avait pas encore perdu toute espérance, et il ne jugeait pas à propos d'en venir à ces extrémités, qui auraient sans doute causé de grands troubles. Mais il dissimulait les ordres qu'il avait reçus du Pape, et il se contentait d'en faire donner des avis secrets à l'empereur. Ainsi, il passait pour un homme modéré, qui ne pouvait se résoudre à porter les choses à la rigueur; et il embarrassait l'esprit de ce prince, qui savait bien qu'il avait affaire à un Souverain Pontife vigoureux et inflexible, qui se confiait en la justice de sa cause et en la providence de Dieu, et qui n'avait nul égard aux raisons humaines. L'empereur persistait pourtant, et il allait tomber dans l'abîme; mais Commendon fit tous ses efforts pour le retenir, et le hasard fit réussir ses soins.

Environ en ce temps-là, l'on apprit la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne, femme de Philippe II, qui ne laissait aucun enfant mâle. Il se répandit d'abord un bruit dans la cour de Vienne, que le roi d'Espagne devait épouser la princesse Anne, fille aînée de l'empereur. Elle était fille d'une sœur de Philippe, et les lois défendaient ces mariages de l'oncle avec la nièce, sans la dispense du Pape. Maximilien, qui avait une fort grande famille, regardait le royaume d'Espagne comme l'héritage assuré d'un de ses enfants, si le roi venait à mourir. Sur cette espérance et ces prétentions, il avait envoyé ses fils à la cour du roi d'Espagne, pour les y faire élever. Il tâchait de gagner l'amitié des Espagnols par ses services, et celle du roi par mille témoignages d'attachement et de déférence; et il se laissait flatter de ce bruit vague et incertain du mariage de sa fille.

Les Espagnols avaient alors une cruelle guerre dans les Pays-Bas contre des hérétiques rebelles, conduits et animés par le prince d'Orange. Commendon se servit fort à propos de cette occasion. Il faisait comprendre aux Espagnols que la liberté qu'on allait accorder aux luthériens fortifiait le parti des rebelles des Pays-Bas et leur était d'une grande conséquence. Il avertissait l'empereur, d'un autre côté, qu'il fallait ménager l'esprit du roi d'Espagne pour lui et pour sa famille; que c'était désobliger ce prince, que de favoriser ses ennemis et ceux de l'Eglise par une condescendance injuste et par une profession presque ouverte de leur religion. Il animait l'ambassadeur du roi d'Espagne, qui était natif des Pays-Bas et ennemi déclaré du prince d'Orange et de son parti ; et lui ayant fait connaître que le cours qu'on donnait aux nouvelles opinions était d'un grand secours pour les rebelles, il l'obligea d'aller trouver Maximilien et de lui dire, de la part du roi, son maître, que la bonne volonté qu'il avait pour les luthériens était très-désavantageuse à l'Espagne; que ce n'était point là agir en bon frère, et que si ceux qui devraient être plus attachés à son maître trahissaient ses intérêts, il serait contraint de prendre d'autres mesures. Il ajouta, par la sollicitation du légat, que s'il n'avait pas en cette occasion toute la considération qu'il devait avoir pour le Pape, il n'obtiendrait jamais la dispense nécessaire pour le mariage de sa fille avec le roi son maître; ce qui devait lui être plus considérable que quelques promesses de ses sujets et qu'une petite somme d'argent qu'on lui offrait.

Ces raisons d'intérêts persuadèrent l'em-

pereur beaucoup mieux que celles de la justice et de la religion ; et ce prince, que ni les lois, ni l'équité, ni le devoir n'avaient pu toucher, abandonna son dessein ; et ayant fait appeler Commendon, lui protesta qu'il voulait vivre dans l'obéissance du Saint-Siége ; ce qui surprit les hérétiques, qui se réjouissaient déjà publiquement, et encouragea les catholiques qui avaient presque perdu toute espérance. Le Pape fut si content de cette nouvelle, qu'en la faisant savoir au Sacré Collége, il fit un éloge du légat et pria Dieu de vouloir lui donner pour successeur, après sa mort, ou Commendon, ou quelqu'un qui lui ressemblât. Il lui écrivit des lettres très-obligeantes où il l'appelait souvent son fils avec beaucoup de tendresse, et le remerciait avec les termes les plus doux et les plus honorables qu'il pût trouver pour élever son mérite.

CHAPITRE V.

Le Pape donne à Commendon la commission de réformer le clergé d'Allemagne.

Après que cette affaire eut été terminée, le Pape, qui s'appliquait avec beaucoup de soin à régler les mœurs des fidèles et à rétablir parmi eux l'ancienne discipline, non-seulement dans Rome, mais encore dans toutes les provinces, ordonna à Commendon de travailler à la réformation des Eglises d'Allemagne, où il avait appris que les plus saintes coutumes étaient abolies ou altérées et corrompues par la licence des hérétiques. C'était une entreprise très-difficile, tant à cause de la faiblesse des hommes qui se laissent emporter à leurs passions et qui louent la sévérité des anciens, sans avoir dessein de l'imiter, qu'à cause de l'injustice des princes qui ne cessent de se plaindre des libertins, sans penser jamais à les corriger ; et qui, blâmant continuellement tous les méchants en général, les protégent souvent en particulier, ou parce qu'ils croient se rendre souvent plus redoutables par la malice de leurs sujets, ou parce que l'esprit humain est également porté à reprendre les vices et à s'y abandonner.

Il y avait dans Vienne un grand nombre de déserteurs et de fugitifs d'Italie, qui s'étaient insinués jusque dans la cour et dans la maison même de l'empereur. Ceux qui s'ennuyaient de mener une vie régulière dans les cloîtres, ceux qui, après avoir commis des crimes, craignaient les rigueurs de la justice, se réfugiaient ordinairement en Allemagne ; et, après avoir abandonné la sainteté de leur discipline, ils tâchaient de corrompre les mœurs des autres, d'autant plus librement, qu'ils avaient trouvé un asile et un lieu d'impunité. Les gens de bien mêmes avaient de la peine à sauver leur vertu d'une contagion si dangereuse. Le clergé était haï et méprisé de tout le monde ; et les entretiens les plus ordinaires et les plus agréables étaient des invectives contre les ecclésiastiques.

Pour corriger ces désordres, et pour remettre la discipline chrétienne en sa pureté, il fallait purger la ville de ces libertins ramassés. Mais ils trouvèrent une infinité de protecteurs. Les hérétiques, qui nous reprochaient autrefois avec tant de bruit la vie scandaleuse de ces impies, étaient devenus leurs défenseurs. L'empereur, à leur sollicitation, excusait les uns, répondait des autres, et les mettait tous à couvert sous son autorité. Vienne, et plusieurs autres villes étaient sans évêques ; et celles qui en avaient n'étaient pas mieux administrées. Ces pasteurs négligents tâchaient de satisfaire leur ambition ou leur avarice à la cour de l'empereur, et ne s'appliquaient à rien moins qu'à la conduite de leurs Eglises. Ce désordre est assez ordinaire dans les Etats, où les rois ont le droit de nomination aux évêchés, par la condescendance, ou plutôt par la lâcheté des Souverains Pontifes.

C'étaient les Papes ou les chapitres qui élisaient anciennement les évêques. On choisissait ceux qui s'étaient rendus illustres par leur esprit et par la pureté de leur vie Ainsi, chacun s'élevait par sa propre vertu, et s'acquittait avec honneur d'une charge que le mérite lui avait acquise. On fait des choix bien différents en ces derniers siècles. On donne des évêchés pour récompense des actions militaires ; la faveur, la puissance, et quelquefois même les basses flatteries, et la complaisance servile qu'on a pour les dames, élèvent à ce rang des courtisans qui n'ont ni savoir, ni piété, ni intelligence, ni aucun usage de l'administration des choses, pour lesquelles Jésus-Christ a institué cette dignité dans son Eglise. C'est là la source de plusieurs abus qui se sont glissés dans les royaumes catholiques : c'est ce qui a introduit les hérésies, allumé les guerres civiles, désolé et ruiné de grandes provinces. Car lorsque les évêques ignorent ou négligent leur ministère, les mœurs se dérèglent, la discipline se relâche, et la religion, qui entretient la paix dans les Etats, s'altère et se détruit infailliblement. C'est par là que les nouveautés se sont introduites dans les Eglises, dont les entrées n'étaient point gardées. Les discordes, les haines, les séditions les ont suivies bientôt après.

Le légat représenta souvent ces vérités à l'empereur, et il obtint de lui qu'il pourvût aux archevêchés de Gran et de Vienne, et à quelques évêchés de Hongrie. Il eut beaucoup plus de peine à faire chasser de la cour les fugitifs qui s'y étaient retirés ; et il réprima, pour quelque temps, leur orgueil et leur insolence par la crainte des châtiments. Il visita les églises, il s'informa du culte, des cérémonies et de la vie des ecclésiastiques ; il se fit présenter les livres, les vases sacrés, les habits des prêtres, les ornements des autels ; il examina l'ordre qu'on gardait dans l'administration des sacrements. Il remarqua plusieurs défauts, qu'il lui fut plus aisé de reprendre que de réformer. Il fit assembler les prêtres dans les églises, pour les exhorter à la piété, et pour leur donner les avis qu'il jugea nécessaires. Il retrancha beaucoup de choses ; il en régla d'autres sur

les formes anciennes. Mais tous ces règlements furent négligés, parce qu'il n'y eut personne après lui qui eût le soin de les faire observer. L'empereur disait hautement, que le seul remède qui restait à la chrétienté, était la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline; et il ne pouvait souffrir qu'on y touchât dans ses Etats. De sorte que ceux qui croyaient savoir ses desseins et ses plus secrètes pensées étaient persuadés qu'il voulait laisser ruiner la discipline de l'Eglise.

Après que Commendon fut sorti de Vienne, il visita avec autant de soin, mais avec plus de consolation, les diocèses de Passaw et de Salzbourg, où il trouva des évêques d'une grande piété, fort zélés pour la religion; qui, bien loin de s'opposer aux soins du légat, contribuèrent de tout leur pouvoir à les rendre utiles. L'archevêque de Salzbourg assembla le concile provincial, ce qui ne se pratiquait plus depuis longtemps, et il y fit des ordonnances très-salutaires. Enfin, Commendon écrivit, par ordre de Sa Sainteté, à tous les évêques d'Allemagne; et les exhorta de renouveler, dans leurs diocèses, l'usage de l'ancienne discipline.

CHAPITRE VI.

Commendon travaille à faire conclure la ligue des princes chrétiens contre les Turcs.

Lorsqu'il fut de retour à Rome, sur la fin de l'année suivante 1569, Sélim, empereur des Turcs, déclara la guerre aux Vénitiens, et les attaqua par mer et par terre, dans le dessein de conquérir l'île de Chypre. Pie V s'employa à secourir cette république, avec autant de soin et de résolution que s'il eût été attaqué lui-même. Ce n'était pas par affection pour les Vénitiens, avec qui il n'était pas alors en fort bonne intelligence, mais par un pur zèle de religion. Il voyait que la chrétienté était de jour en jour plus affaiblie par les armes et par les irruptions de ces Barbares, et il en était extrêmement touché.

En ce temps, la France s'étant affaiblie elle-même par ses divisions et par ses guerres civiles, Philippe, roi d'Espagne, était le plus puissant prince de l'Europe. Il était non-seulement maître de toute l'Espagne, il l'était encore des Pays-Bas, et il jouissait en Italie du royaume de Naples, et du duché de Milan. Il possédait des îles fertiles et bien situées pour faire subsister des armées navales. La Sicile, la Sardaigne, les îles de Majorque et de Minorque, celle de Corse, toute la côte de la Ligurie, et la ville même de Gênes lui obéissaient. Il s'était avancé du côté de l'Afrique, où il avait cette forteresse imprenable auprès des ruines de l'ancienne Carthage, qu'on appelle la Goulette. Il était maître de Tunis, qui est une ville très-peuplée; et il défendait tous ses voisins des insultes et des incursions des corsaires. Outre ces Etats si riches et si puissants, il possédait un empire très-vaste au delà de l'Océan dans les Indes Occidentales, que Christophe Colomb, natif de la Ligurie, avait découvert presque de nos temps, avec une constance et une hardiesse plus qu'humaines. Ces terres, inconnues aux anciens, sont d'une si grande étendue, que nos écrivains leur ont donné le nom de Nouveau-Monde, d'où Philippe faisait apporter tous les ans par ses flottes une grande quantité d'or.

Le Pape entreprit d'abord de faire entrer un roi si puissant dans la ligue contre le Turc; et ce prince très-religieux, qui faisait gloire de révérer l'autorité du Saint-Siége, accepta la proposition et résolut de joindre ses armes à celles de Sa Sainteté et de la république de Venise. Il jugeait bien qu'il manquerait à sa réputation, et qu'il s'attirerait la haine des peuples s'il n'assistait les chrétiens dans une occasion si pressante. Il espérait, outre cela, que Sa Sainteté lui permettrait de lever une somme considérable sur les bénéfices de son royaume; et qu'ainsi la guerre lui serait glorieuse et ne lui serait point à charge. Les soins infatigables du Pape et la puissance de ce roi donnaient de grandes espérances à tous les chrétiens, mais les esprits artificieux des Espagnols, qui ne demandaient qu'à dominer et à étendre leur monarchie, ne secondèrent pas les bonnes intentions du roi. Ce n'était pas le dessein de ces politiques de vaincre les Turcs et d'écarter le malheur qui menaçait la république de Venise. Ils voulaient entretenir les différends de ces deux nations ennemies, afin que les Vénitiens, épuisés de forces et d'argent, et fatigués de la longueur et du poids de cette guerre, ne pussent traverser le dessein qu'ils avaient de se rendre maîtres de toute l'Italie.

Le sénat de Venise connaissait assez les artifices des Espagnols; il avait éprouvé tous leurs détours et toutes leurs adresses dans un temps très-difficile, pendant le règne de Charles V. Aussi avait-il de la répugnance à entrer dans aucune ligue avec Philippe, et il aimait mieux acheter la paix à quelque condition que ce fût, que d'avoir aucune communication avec l'Espagne. C'était là la résolution des anciens. Mais la jeunesse animée contre l'injustice et la perfidie des Turcs voulait combattre et venger la république par les armes, et concluait à la ligue qui se traitait à Rome chez le Pape, par des ambassadeurs. Commendon fit paraître sa prudence en cette occasion. Il démêla plusieurs grandes difficultés qui se présentèrent : car l'ambassadeur de Venise avait ordre de lui communiquer toutes les circonstances de l'affaire; et le Pape n'avait point de ministre plus confident.

Enfin, les Espagnols et les Vénitiens étaient convenus de tous les articles de la ligue; le traité était dressé; il ne restait plus qu'à le présenter à Sa Sainteté pour le confirmer : mais les ambassadeurs du roi d'Espagne déclarèrent que leur maître n'avait pas prétendu s'engager pour l'année présente; que le temps était trop court pour

faire des préparatifs de guerre et pour exécuter les conventions. Les Vénitiens furent si piqués de cette déclaration, qu'ils ne pensèrent plus qu'à faire leur traité de paix avec le Grand Seigneur. En effet, ils envoyèrent un agent à Constantinople, qui sous prétexte de traiter de l'échange des prisonniers, devait travailler à l'accommodement de la république avec la Porte, dont le Pape eut un sensible déplaisir. Commendon lui conseilla d'envoyer à Venise Marc-Antoine Colonne, qui avait été choisi pour commander l'armée navale, et qui était aussi éloquent et aussi adroit à ménager les esprits, qu'habile et expérimenté en l'art militaire.

Lorsque Colonne eut reçu ordre de partir, Commendon l'avertit de faire tous ses efforts pour faire rapporter l'affaire en plein sénat, et pour l'évoquer du conseil des dix et de l'assemblée de quelques anciens sénateurs, qui ne voulaient point entendre parler de guerre; l'assurant qu'il trouverait plus d'ardeur et plus de résolution dans les esprits des sénateurs, pour opiner à la guerre et pour conclure la ligue, lorsqu'ils seraient rassemblés en corps. Il lui marqua les noms des sénateurs qui pouvaient servir : et lorsque Colonne fut arrivé à Venise, il suivit si bien les instructions que Commendon lui avait données, que l'affaire ayant été rapportée en plein sénat, il engagea les Vénitiens à conclure la ligue à la grande satisfaction du Pape et de toute l'Italie. Ce qui fut cause de ce célèbre combat et de cette fameuse victoire de Lépante, qui nous aurait mis à couvert de toute la crainte que nous avons de ces Barbares, si nous eussions su en tirer autant de profit que nous en tirâmes de gloire.

Il y eut quelque difficulté pour le choix de celui qui commanderait cette armée. Les Vénitiens, qui avaient éprouvé qu'un général sujet du roi d'Espagne ne leur était nullement propre, demandaient avec instance que le Pape nommât un cardinal pour cet emploi. Ils espéraient que Sa Sainteté le donnerait à Commendon, pour qui elle avait une estime particulière, et qu'elle jugeait capable de soutenir toute sorte de grands emplois par sa prudence et par son esprit. Ils se réjouissaient déjà, dans l'espérance de voir une si grande et si sainte entreprise, conduite par un homme également attaché à l'autorité du Saint-Siége, et aux intérêts de leur république. Les Espagnols refusaient aussi de recevoir un général vénitien : et Commendon ne voulait accepter aucun commandement militaire, remontrant au Pape combien ces emplois étaient peu séants aux personnes ecclésiastiques, et combien la profession des armes et le devoir d'un capitaine étaient éloignés du ministère des autels et du caractère d'un évêque, et d'un cardinal. Ainsi la proposition fut rejetée et la conduite de l'armée fut donnée, du consentement de tous, à don Jean d'Autriche, frère de Philippe, s'il venait commander en personne, comme les Espagnols le promettaient.

CHAPITRE VII.

Commendon est envoyé légat en Allemagne et en Pologne.

Commendon fut bientôt chargé de nouvelles négociations; qui devinrent de nouveaux sujets de gloire pour lui. Après que la ligue entre le roi d'Espagne et les Vénitiens eut été conclue, le Pape voulut y engager tous les princes chrétiens, et il sollicita particulièrement l'empereur Maximilien, et Auguste, roi de Pologne, qui pouvaient attaquer l'ennemi par terre, et faire une diversion considérable, à cause du voisinage de leurs Etats avec ceux du Grand Seigneur. Il espérait que l'empereur, piqué d'un généreux ressentiment, ne perdrait aucune occasion de se venger de ces usurpateurs, qui l'avaient dépouillé d'une partie du royaume de Hongrie.

Commendon, suivant sa coutume, s'était retiré de Rome au commencement de l'été, pour éviter les grandes chaleurs de la ville, et ne songeait à rien moins qu'à entreprendre de nouveaux voyages. Le Pape venait de faire une promotion de seize cardinaux, qui étaient des sujets d'un très-grand mérite, et, selon l'usage de la cour de Rome, il semblait qu'il devait employer aux grandes affaires ceux qu'il avait tout de nouveau élevés à cette dignité. Mais Sa Sainteté, qui considérait beaucoup plus l'intérêt public que la coutume, nomma le cardinal Commendon pour son légat, et l'envoya vers ces deux princes. Car, outre qu'il le considérait comme s'il l'eût fait cardinal lui-même, et qu'il ne connaissait personne qui eût plus de génie et plus de prudence pour les négociations; il savait bien qu'il avait plus de connaissance des affaires étrangères, et plus d'habitude dans ces royaumes que tous les autres.

Dès qu'il eut reçu les ordres du Pape, il fit marcher son train, il partit de Vérone, et il arriva en peu de temps à la cour de l'empereur. Ce prince était ravi que la guerre fût allumée entre les Turcs et les Vénitiens. Il voyait avec plaisir tomber sur cette république l'orage qui menaçait ses Etats; et, comme il avait employé tous ses soins pour faire conclure la ligue du roi d'Espagne avec les Vénitiens, il avait résolu de se tenir en repos, de ne s'engager point dans cette guerre, et de l'entretenir plutôt par des espérances de secours que par aucun secours effectif.

Il était d'une complexion fort délicate, et son esprit, qui n'avait pas assez de vigueur pour soutenir les grandes affaires, était plus propre à combattre par adresse et par conseil, que par la valeur et par les armes. Il n'avait pas assez de force pour attaquer un ennemi si puissant, et il ne s'assurait pas sur des secours mendiés et ramassés de toute l'Allemagne qui n'arrivent jamais à propos, soit que cette nation ne souhaite point l'agrandissement des empereurs, soit qu'elle soit difficile à émouvoir, et plus pro-

pre à soutenir une guerre qu'à l'entreprendre.

Les Vénitiens l'avaient déjà sollicité d'entrer dans leur ligue. Mais tantôt il leur représentait qu'il était obligé de garder la foi de la trêve qu'il avait jurée avec le Turc, et qui allait bientôt expirer ; tantôt, pour les amuser par quelque espérance trompeuse, il faisait semblant de vouloir se mettre en campagne, et il leur demandait un état de tous les secours qu'il pouvait espérer des princes ligués, quand il se serait déclaré.

Le légat l'ayant trouvé dans ces dispositions, l'exhorta de se servir de l'occasion que Dieu lui offrait de réparer les pertes qu'il avait faites, et de se venger de tous les outrages que la maison d'Autriche avait reçus de ces infidèles. Il n'oublia rien de ce qui pouvait le toucher, et l'engager à faire la guerre.

L'empereur l'écouta avec beaucoup de douceur, et il approuva toutes ses raisons, mais il persista toujours dans son irrésolution. Il faisait naître des difficultés sur toutes les propositions qu'on lui pouvait faire. Il s'excusait quelquefois sur la foi des traités et sur le serment qu'il avait fait d'observer les lois de la trêve, qu'il n'était pas permis à un prince chrétien de violer. Mais il voulait toujours attendre que le roi de Pologne et les autres princes de la chrétienté se fussent déclarés.

Commendon lui représentait que c'était confondre l'ordre établi ; que l'empereur devait être le chef de ces sortes d'entreprises ; et que c'était à lui à exciter les autres princes par son exemple, tant parce qu'il était plus intéressé à réprimer l'orgueil et l'injustice de ces Barbares, que parce que sa dignité le mettait au-dessus de tous les monarques chrétiens ; que si le Pape venait à manquer, ce serait à lui à exhorter par ses lettres et par ses ambassadeurs tous les peuples de la chrétienté ; que les Polonais, invités à cette ligue, ne manqueraient pas de s'informer des desseins de l'empereur, et de demander s'il levait des troupes, s'il faisait des préparatifs de guerre ; et que ce ne serait pas les encourager, que de leur dire qu'il attend qu'ils se soient déclarés.

Mais pourquoi, lui disait-il, *irons-nous sonder les esprits des Polonais, si vous avez résolu de vous tenir en repos? Lorsque les Vénitiens, que vous avez animés à la guerre, et à qui vous avez donné de si belles espérances de secours, sauront que vous les abandonnez, et que les Turcs ramassent toutes les forces de leur empire dans leur armée navale, parce qu'ils ne craignent plus de diversion par terre, ils se laisseront abattre; et, dans la crainte d'avoir toute la puissance des Ottomans à combattre, ils composeront avec eux à quelque condition que ce soit : et vous serez responsable, et de la désunion de la ligue, et des dommages qui en pourront arriver à la chrétienté.*

Pour le prétexte que vous prenez de la trêve que vous avez signée, il est aisé de le réfuter. Vous devez vous souvenir que vous vous êtes plaint très-souvent à moi, et que vous avez protesté dans toutes les diètes que vous aviez une trêve apparente avec les Turcs, et qu'en effet vous étiez toujours en guerre avec eux; que ces Barbares faisaient tous les ans des incursions sur vos terres ; qu'ils s'emparaient même de vos villes, et qu'ils attaquaient vos garnisons avec des troupes réglées, et qu'il était très-difficile de les repousser, quelque traité de paix qu'ils eussent fait avec vous.

Puis donc que vous avez affaire à des peuples barbares qui n'ont point de foi, qui se moquent des droits les plus sacrés, et qui n'ont pour règle de leurs actions que les passions et leurs intérêts, pourquoi vous excusez-vous sur la sainteté d'un serment qu'ils ont tant de fois violé? Croyez-vous, par un prétexte de religion, vous défendre de contribuer à une guerre qu'on entreprend pour la défense de la religion même?

L'empereur se sentait pressé de ces raisons ; il voyait tous ses artifices découverts : et comme le légat lui protestait qu'il allait écrire à Rome et à Venise toutes ses irrésolutions, il craignit que l'ardeur des Vénitiens ne se ralentît, s'ils perdaient l'espérance d'être secourus, et demanda encore quelque temps pour prendre sa résolution. Il répondit enfin qu'il suivrait toujours le conseil et l'autorité du Souverain Pontife, et qu'il entrerait très-volontiers dans la ligue; mais qu'étant le plus exposé aux insultes et à la violence des ennemis, il voulait savoir, avant que la guerre fût commencée, quel secours il pourrait attendre des princes ligués, afin de prendre ses mesures sur les forces qu'on lui fournirait. Il espérait qu'avant qu'on eût des nouvelles de ces provinces éloignées, l'été passerait, et que l'année suivante il trouverait encore quelque artifice pour éluder.

Commendon loua la résolution qu'il venait de prendre, et lui fit connaître l'obligation qu'il avait de se servir d'une occasion si favorable, et de s'unir avec les autres princes, pour défendre avec eux la cause commune de la religion. Il l'assura qu'on était prêt de lui accorder tout ce qu'il souhaiterait ; qu'il n'avait qu'à faire ses propositions, sans attendre les résolutions des autres. Mais l'empereur, qui ne voulait point s'expliquer, faisait toujours les mêmes difficultés, jusqu'à ce qu'il eût reçu l'état des secours et des troupes que ses associés pouvaient lui fournir.

Par ces détours et par cette incertitude, nous sommes confirmés, lui dit alors le légat, *dans les mêmes soupçons que nous avons eus. Il n'est pas difficile de connaître que Votre Majesté ne veut que gagner du temps, afin que la saison de se mettre en campagne soit passée, avant que nous puissions apprendre les propositions des confédérés que vous augmenterez, ou que vous changerez encore, pour traîner l'affaire en longueur. Faites-nous la grâce de nous expliquer nettement ce que vous prétendez. Si vous voulez donner quelque espérance solide de secours et animer les Vénitiens à la guerre; personne ne peut mieux*

savoir vos prétentions et vos besoins que vous-même, et vous en pourrez juger plus véritablement que les autres n'en sauraient délibérer.

L'empereur disputa longtemps, et il fut difficile de l'ébranler; mais enfin il céda aux raisons du légat, et il demanda qu'on lui fournît vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, dont la moitié serait d'Allemands. Avec ce secours il promettait d'être de la ligue et d'attaquer les Turcs du côté de la Hongrie ; et il était prêt à faire d'autres propositions, si celles-là n'étaient pas acceptées. Il avait eu tant de peine à rendre cette réponse positive, que les ambassadeurs, et principalement ceux de Venise, qui avaient souvent traité avec lui de cette matière, furent étonnés qu'on eût pu le faire expliquer.

Le légat dépêcha d'abord un courrier au Pape, avec des lettres qui lui donnaient avis de tout ce qui se passait. Et peu de temps après la nouvelle de la célèbre victoire des chrétiens se répandit dans tout le monde, et donna un fort grand poids aux raisons de Commendon. On apprit que l'armée navale des chrétiens étant partie des côtes de Sicile, et ayant fait voile du côté de la Grèce, avait rencontré celle des Turcs devant le détroit de Corinthe, où, après un long combat, les chrétiens avaient remporté une glorieuse victoire. Cent trente vaisseaux des ennemis furent pris, et quatre-vingt-dix brûlés ou coulés à fond.

Après un si heureux succès, le légat demanda qu'on fît des prières publiques, qu'on rendît solennellement des actions de grâces à Dieu, et qu'on allumât des feux de joie par la ville, afin d'encourager les peuples à prendre les armes contre les ennemis déjà vaincus. Mais l'empereur ne voulut permettre aucune marque de réjouissance publique, de peur que les Turcs ne pussent croire qu'il avait insulté à leur mauvaise fortune; et il se contenta d'assister avec l'impératrice et toute sa famille à une messe solennelle, que le légat célébra dans la chapelle du palais, en actions de grâces de cette victoire.

Le Pape reçut presque en même temps la nouvelle de la défaite des Turcs et celle de la résolution que Maximilien avait prise d'entrer dans la ligue. Ce fut une double joie pour Sa Sainteté. Elle loua Commendon dans le consistoire; et, du consentement des princes ligués, elle fit donner parole à l'empereur, qu'on lui fournirait tous les secours qu'il demandait. Mais, peu de temps après, le légat étant parti, ce prince ne se mit plus en peine d'exécuter ses promesses; et le Pape Pie V étant mort, tous ces grands desseins furent sans effet.

CHAPITRE VIII.

Commendon soutient la cause du grand-duc de Toscane contre les prétentions de l'empereur.

Environ ce temps-là, il y eut quelque différend entre le Pape et l'empereur, sur la qualité de grand-duc de Toscane, que Sa Sainteté avait accordée à Cosme de Médicis, que le mérite et la fortune avaient élevé presque à l'envi. Il était fils d'un simple citoyen de Florence, et n'avait pour tout bien qu'un petit héritage qui lui était disputé par un de ses proches, homme fort agissant et de grand crédit. Son père, Jean de Médicis, avait mérité, par son courage et par ses grands exploits, d'être mis au rang des plus fameux capitaines de son temps. Sa mère, Marie Salviati, sœur du cardinal Salviati, était une dame très-vertueuse, qui, après la mort de son mari, eut un très-grand soin de l'éducation et des affaires de son fils.

Alexandre de Médicis commandait alors dans Florence, et le Pape Clément VII l'avait établi duc de cette ville nouvellement conquise. Il était difficile d'accoutumer à la servitude ces peuples naturellement inquiets et mutins, qui étaient fiers et séditieux, lors même qu'ils jouissaient de leur liberté. L'esprit le plus modéré et le plus prévoyant eût eu de la peine à se ménager, et Alexandre n'était qu'un jeune homme adonné à ses plaisirs, qui ne se défiait de rien : aussi fut-il bientôt exposé aux embûches et à la trahison d'un de ses parents et de ses plus intimes amis, tant il y a peu de sûreté pour ces oppresseurs de la liberté des peuples!

Laurentin de Médicis, qui avait été le confident et le ministre des plaisirs et des débauches du prince, et qui s'était acquis beaucoup de crédit sur son esprit, le retint une nuit dans sa maison, sous prétexte de lui faire voir une dame de la ville dont il était amoureux, et le trouvant endormi, il lui coupa la gorge. Quoiqu'il n'y eût qu'un valet qui fût complice de cette action, ce meurtrier se sentit tellement saisi de crainte, qu'épouvanté de son crime, il sortit de la ville. Les amis de Médicis surent cet assassinat avant que les habitants, qui leur étaient suspects, en fussent avertis; et ils eurent le temps de renforcer la garde de la ville et de prévenir tous les désordres qui pouvaient arriver. Alexandre étant mort sans enfants, ils jugèrent à propos de choisir un prince de la même maison. Ils jetèrent les yeux sur Cosme, qui était à peine âgé de dix-huit ans ; et l'ayant rencontré, comme il revenait d'une petite maison de campagne, sans songer à ce que la fortune lui préparait, il l'enlevèrent, et l'ayant porté dans le palais, ils le reconnurent pour leur prince.

Ce jeune homme ne négligea pas la fortune qui s'offrait à lui de si bonne grâce. Il fut le vengeur du crime de ce Laurentin, qui par la faveur d'Alexandre avait voulu lui enlever sa petite succession et l'avait tourmenté longtemps par des chicanes insupportables. Il n'eut point de plus grand soin que celui de punir ce traître ; et ayant su qu'il s'était retiré à Venise, il y envoya des assassins qui le tuèrent secrètement. Cosme n'eut pas moins d'adresse à affermir son autorité qu'il avait eu de bonheur à l'acquérir. Ceux qui l'avaient élu tâchèrent de gagner l'esprit des peuples en

leur laissant quelque apparence de liberté pour un temps, et retranchèrent le nom du duc, comme un titre orgueilleux qui ressentait la tyrannie, se contentant de lui donner celui de prince, qui paraissait plus modeste et moins opposé à la liberté d'une république.

Cosme tâchait de son côté d'adoucir cette nouvelle domination par sa prudence. Il ne faisait rien sans le conseil des anciens. Il renvoyait toutes les affaires au magistrat; et, par cette modestie, il s'insinua si bien dans l'esprit de tous les citoyens, qu'étant attaqué par des personnes de grand crédit qui avaient été exilées, tout le peuple témoigna beaucoup d'affection pour ses intérêts, et lui aida à soutenir cette guerre. Après avoir vaincu ses ennemis il s'appliqua à régler la ville ; depuis, s'élevant peu à peu et augmentant son autorité, il s'attira la connaissance de toutes les affaires ; il prit hautement le nom de duc; il abolit tous les droits et toutes les apparences de république, et ne laissant aux magistrats qu'un titre inutile, il se rendit maître absolu de cet Etat. Il vainquit Pierre Strozzi, un des grands capitaines de son temps, qui s'était mis à la tête des exilés, et qui avait voulu les rétablir dans leur ville, par le secours de quelques troupes françaises. Il le défit et le chassa de la Toscane. Il conquit encore la ville de Sienne. Ainsi ayant agrandi ses Etats, il devint le plus riche et le plus grand prince de toute l'Italie.

Mais comme l'esprit des hommes naturellement inquiet aspire toujours à s'élever, Cosme commençait à s'ennuyer du nom et de la qualité de duc : et enflé des grandes prospérités qui lui étaient arrivées, pour satisfaire sa vaste ambition, il voulut se faire traiter de roi, soit pour avoir le titre d'une dignité dont il avait déjà la puissance, soit pour mieux établir par ce nouveau droit un Etat qu'il ne possédait que par le droit des armes. Pour venir à bout de son dessein, il observa les inclinations du Pape, et il s'appliqua entièrement à gagner son estime et son amitié par sa soumission, par son zèle pour la religion, par sa sévérité et par ses recherches exactes contre les hérétiques. Par cette voie il devint en peu de temps son ami intime, et il obtint de Sa Sainteté la permission de se faire appeler grand-duc de Toscane : ce qui ne lui paraissait pas fort éloigné de la royauté.

Il arriva à Rome avec un équipage très-magnifique, accompagné de beaucoup de noblesse. Deux cardinaux furent envoyés au-devant de lui. Sa Sainteté le reçut fort splendidement, le logea dans le palais, et lui donna solennellement les marques de sa nouvelle dignité. L'empereur Maximilien prétendit que le Pape avait entrepris sur ses droits ; qu'il n'avait pu donner ce privilége à un prince qui relevait de l'Empire, et que c'était aux empereurs à distribuer ces titres et ces honneurs. Et sur cette prétention, il avait cassé ce privilége, et il avait envoyé des ambassadeurs à Rome pour se plaindre au Pape du Pape même : mais ils ne purent jamais obtenir d'être ouïs publiquement dans le consistoire, et ils se contentèrent d'exposer leurs raisons à quelques cardinaux, qui leur représentèrent l'injustice de leurs plaintes et de leurs prétentions.

Cosme protestait qu'il était libre dans ses Etats ; qu'il ne relevait point de l'Empire, et qu'il ne quitterait pas sa qualité de grand-duc. Le Pape soutenait avec beaucoup de fermeté ce qu'il avait fait, et s'offensait fort de ce que Maximilien avait osé dire qu'il n'appartenait pas au Souverain Pontife d'accorder ces titres d'honneur. Commendon reçut ordre de terminer ce différend, qui pouvait aller plus loin et causer quelque division dans la chrétienté. Il s'y appliqua entièrement ; et après avoir obligé l'empereur à se liguer avec les autres princes, comme ils s'entretenaient un jour ensemble des forces des confédérés, et particulièrement des souverains d'Italie, Maximilien nomma le prince de Florence, et prit occasion de se plaindre de ce qu'il s'était adressé à d'autres qu'à lui, pour obtenir une qualité et une prérogative que l'empereur seul avait droit de lui accorder.

Il protesta qu'il avait eu une forte inclination de favoriser Cosme en cette rencontre, si son ambition impatiente ne l'eût précipité et ne lui eût fait oublier le désir qu'il avait de le servir : mais qu'il saurait bien faire valoir ses droits, et qu'il ne souffrirait pas que la grandeur et la puissance de l'Empire fussent diminuées en sa personne : qu'il aurait bien du déplaisir d'être brouillé avec le Pape, mais qu'il croyait que le Pape même approuverait la résolution qu'il avait prise, de ne laisser pas perdre les priviléges du saint Empire. Il ajoutait que le roi d'Espagne et les princes d'Allemagne étaient intéressés en cette affaire.

Commendon, après avoir un peu remis l'esprit de l'empereur, et lui avoir remontré qu'il ne devait pas pousser plus loin ce différend, et qu'il devait considérer l'état des affaires de l'Empire, de celles de sa maison et des siennes propres, se plaignit à lui de l'ambassade qu'il avait envoyée à Rome ; et des plaintes qu'il faisait de Sa Sainteté, rejetant pourtant toute la faute sur ses conseillers.

S'il s'agit de faire des plaintes, disait-il, *qui de vous ou du Pape en peut faire avec plus de justice? Le Pape a accordé le titre de grand-duc à Cosme de Médicis, qui est un prince d'un très-grand mérite, qui a de grandes liaisons avec vous, et que vous avez honoré de votre alliance, en donnant à son fils une de vos sœurs en mariage, et vous voulez lui ôter ce titre? Vous avez envoyé des ambassadeurs à Rome, pour soutenir que le Pape n'a pas eu le pouvoir de le lui accorder. Cosme prétend qu'il est libre, qu'il ne relève que de lui-même; que sa ville de Florence s'est rachetée par une grosse somme d'argent de toutes les dépendances de l'Empire ; qu'il a des lettres de Rodolphe, qui a élevé la maison d'Autriche à cette suprême grandeur où elle se trouve, par les-*

quelles il déclare qu'il n'a plus aucun droit sur cette ville.

Vos ambassadeurs publiaient dernièrement, que toute la Toscane relevait de l'Empire, sans faire réflexion qu'une grande partie de cette province était dans les droits et dans la dépendance du Saint-Siége. Quel sujet de division et de haine serait-ce, si Sa Sainteté ne préférait le bien public à ces contestations particulières, et si elle n'était résolue d'agir avec vous avec un esprit plein d'amitié et de tendresse paternelle? D'où est-ce que Votre Majesté, ou son conseil ont conclu que le Pape n'avait pas ce pouvoir? Doutez-vous de la puissance des Souverains Pontifes, non-seulement sur les titres des princes, mais sur les princes mêmes, selon les nécessités de la chrétienté et selon la fidélité et l'attachement qu'ils ont à la religion? Clément IV ne donna-t-il pas cette Toscane, que vos courtisans vous font si sujette, à Charles d'Anjou, roi de Naples? Les Papes ne l'ont-ils pas gouvernée toutes les fois que la nécessité des affaires les y a obligés?

Mais pour venir à des exemples moins éloignés et plus illustres, il n'y a pas si longtemps que le Souverain Pontife accommoda le différend survenu entre Venceslas, roi de Bohéme, et les Dirachins, pour le royaume de Hongrie. Il se réserva le jugement de l'affaire; il prononça définitivement; et sa sentence fut reçue sans contradiction. Vous m'opposiez tantôt le roi d'Espagne, et vous l'intéressiez en votre cause. Mais par quel droit possède-t-il le royaume de Navarre dans les Pyrénées, si ce n'est parce que le Pape Jules II en a dépouillé Jean d'Albret, pour s'être ligué avec les ennemis de l'Eglise romaine? Que si vous niez que le Pape ait eu ce pouvoir, il faut de deux choses l'une, ou que le roi d'Espagne rende ce royaume à la maison de Vendôme, qui a hérité de celle d'Albret et qui le redemande, ou qu'il soit convaincu d'injustice, s'il retient contre le droit et contre le devoir d'un prince chrétien et d'un homme de bien un Etat qui ne lui appartient pas. Il serait trop long de vous représenter en quelles occasions, et combien de fois les Souverains Pontifes ont exercé leur pouvoir suprême, et combien de différends ils ont terminés, non-seulement par leur crédit et par leur entremise, mais encore par leur juridiction et par leur autorité. Et pour parler en particulier du droit de donner aux princes des titres et des prérogatives d'honneur que vos conseillers veulent contester, Alphonse VI, roi d'Espagne, accorda sa fille en mariage à Henri, comte de Lorraine, à cause des grands exploits qu'il avait faits contre les Maures, et lui donna cette partie de ses Etats qui s'appelle le Portugal. Quelque temps après, le Pape Alexandre III, pour récompenser sa valeur et pour reconnaître les grands services qu'il avait rendus à la chrétienté, lui accorda le titre de roi, sans que jamais Alphonse osât s'opposer au dessein de Sa Sainteté, quelque jalousie qu'il eût de voir son gendre aussi indépendant et aussi puissant que lui.

Les Souverains Pontifes n'ont-ils pas ôté à la Pologne le titre de royaume, et ne le lui ont-ils pas rendu lorsqu'ils l'ont jugé à propos? Dans le temps que les Polonais reconnaissaient particulièrement l'autorité des empereurs, le Pape déposa le roi Boleslas pour avoir tué de sa main sacrilége Stanislas, évêque de Cracovie, qui était un prélat d'une sainteté fort renommée. Non-seulement il priva le roi du royaume; il supprima même le titre et la dignité de roi. Cette sentence fut si bien exécutée, que pendant deux cent quarante ans, ceux qui gouvernèrent la Pologne ne se nommèrent jamais que ducs. Ce n'était ni par la négligence, ni par la lâcheté, ni par la condescendance des princes qui régnaient alors. Henri IV était empereur; il était l'ennemi le plus ardent et le plus irréconciliable du Saint-Siége: et jamais ni lui ni ses successeurs, qui ont été animés du même esprit, n'ont osé contester ce droit.

Après tout ce temps, les Polonais ayant une grande passion d'être remis dans leur ancien honneur, et l'ayant mérité par les grands services qu'ils avaient rendus à la chrétienté, envoyèrent une solennelle ambassade en France, où les Papes tenaient alors le siége, et ils obtinrent de Jean XXII que leur duc reprendrait le titre de roi. Qui pensez-vous qui était empereur en ce temps-là? C'était Louis de Bavière, l'ennemi et le persécuteur perpétuel de l'Eglise romaine. Toutefois, il n'envia point ce nouveau titre d'honneur aux Polonais; il ne se plaignit pas de ce qu'ils ne s'étaient pas adressés à lui. Je ne crois pas que Pie V ait moins de pouvoir que Jean XXII et les autres. Les hommes n'ont pu lui retrancher ses droits, et votre autorité n'est pas plus grande que celle des Henri et des Louis vos prédécesseurs. Il n'y a que cette différence, que Votre Majesté a de la piété et du respect pour l'Eglise, au lieu qu'ils n'avaient que de la haine et de la rébellion contre elle.

Dans votre Allemagne, dans votre Autriche, les Pontifes romains n'ont-il pas exercé le même pouvoir? Les empereurs Rodolphe, Albert, Frédéric ont envoyé des ambassadeurs à Rome, pour rendre des actions de grâce, plutôt que pour faire des plaintes. Mais s'il faut aller jusqu'à la source de votre pouvoir et de votre autorité, d'où avez-vous tiré ce nom d'empereur qui met l'Allemagne au-dessus de tous les autres royaumes chrétiens, lorsque l'empire romain, dont la puissance et la majesté avaient été transférées en l'Orient, se ruinait par sa propre grandeur, et que ses provinces étaient désolées par les Barbares? Qui est-ce qui l'a partagé? Qui est-ce qui en a donné une partie aux Allemands? Y a-t-il quelqu'un qui soit si ennemi de la vérité, et si animé contre le Saint-Siége, qui n'avoue que ce sont les Papes? Il leur a donc été permis d'ôter aux Grecs une partie de l'empire et de vous la donner avec le titre d'empereur: et il ne leur sera pas permis aujourd'hui de donner le titre de duc et de roi? Pourquoi n'auront ils pas un droit qu'ils ont pu vous donner? Certainement, lorsque je fais réflexion sur cette affaire, j'ai quelque sujet de soupçonner que ceux qui ont donné un conseil si nouveau et si dangereux dans la conjoncture

du temps, n'aient quelques desseins cachés d'augmenter les troubles et les désordres et de vous brouiller avec le Pape (12).

Maximilien ne savait que répondre à ces raisons. Il alléguait seulement qu'il était obligé en conscience de soutenir les droits de l'Empire. *Puis donc*, répliqua le légat, *que vous vous croyez si obligé de défendre les droits de l'Empire, ne trouvez pas mauvais que le Pape prenne le soin de défendre ceux du Saint-Siége. Je vous ai assez fait connaître quels ils sont.* Enfin, comme l'intention de Maximilien était de faire acheter fort chèrement au duc de Toscane ce titre d'honneur qu'il contestait, et d'en tirer une somme considérable, il souhaita que Commendon trouvât lui-même le moyen d'accommoder l'affaire, en sorte que le nom de grand-duc fût conservé à Cosme. Cependant Commendon reçut des nouvelles de Pologne et des ordres du Pape, qui l'obligèrent de presser son voyage pour s'y rendre à grandes journées. Mais quelque temps après Cosme mourut, et Maximilien ayant reçu de l'argent de son fils, lui confirma et augmenta même l'honneur que son père avait obtenu de Pie V.

CHAPITRE IX.

Commendon part de la cour de l'empereur pour aller en Pologne en qualité de légat.

Ce qui obligea Commendon de partir avec tant de précipitation, ce fut la nouvelle qu'il apprit par le bruit commun et par les lettres de plusieurs particuliers, que le roi de Pologne était retombé dans ses premières agitations, qu'il avait résolu de nouveau de répudier la reine sa femme, qu'il prenait de nouvelles mesures avec les hérétiques; qu'il avait fait donner un appartement dans son palais à une demoiselle d'une naissance illustre et d'une grande beauté, qui était fille d'honneur de la princesse sa sœur, et qu'il se disposait plus librement à un nouveau mariage pendant l'absence de la reine. Car la reine n'ayant pu obtenir par ses prières, ni par celles de ses parents ou de ses amis que le roi la fît revenir auprès de lui, et ne pouvant pas souffrir l'injustice qu'on lui faisait, était sortie secrètement du royaume et s'était refugiée chez Maximilien et chez ses frères, comme nous avons déjà dit.

Elle demeurait à Lintz, ville d'Autriche, située sur les bords du Danube, où elle menait une vie fort retirée et fort peu proportionnée à sa condition, accablée des chagrins présents et des craintes de l'avenir, et trop informée, pour son repos, des passions violentes du roi et des résolutions qu'il prenait tous les jours contre elle. Lorsque Commendon descendait à Vienne par le Danube, il s'était arrêté pour la voir. Elle l'avait supplié, avec des larmes et des prières très-instantes, de prendre quelque soin de son honneur et de son salut. Elle l'avait instruit de toutes les intrigues et de tous les desseins qui se formaient contre elle en Pologne. Quelques courtisans, pour flatter le prince et pour s'insinuer dans son esprit, avaient rallumé ses espérances presque éteintes, et l'avaient porté à écrire au Pape pour sonder ses intentions; ce que Commendon avait toujours empêché. Il y avait des ambassadeurs prêts à partir, pour représenter à Sa Sainteté la stérilité de la reine, l'importance d'avoir des successeurs de la maison royale, les nécessités de l'Etat, les prières et les désirs des peuples, et pour demander enfin la dissolution de son mariage.

Le légat étant donc parti dans la plus rigoureuse saison de l'année, traversa avec beaucoup de peine ces régions glacées, et il arriva en Pologne. Quoique plusieurs seigneurs, avec qui il avait depuis longtemps de grandes liaisons d'amitié, et qui étaient venus au-devant de lui pour lui faire honneur, l'eussent informé fort amplement de l'état des affaires du royaume, il fit quelque séjour à Petercaw, tant pour se délasser des fatigues du voyage, que pour reconnaître plus certainement l'état des choses avant qu'il arrivât à la cour. Cependant il m'envoya à Varsovie pour faire compliment au roi de sa part; pour l'avertir de son arrivée dans ses Etats, et pour donner ordre à plusieurs choses qu'il fallait régler avant qu'il le vît.

Enfin, lorsque j'eus disposé tout ce qu'il m'avait ordonné, il vint à la cour, et il y fut reçu du roi et des principaux seigneurs de la cour avec tous les honneurs qui étaient dus à sa dignité et à sa personne. Quoique le roi relevât de maladie, et qu'il eût peine à se soutenir à cause des douleurs de la goutte, il se traîna du mieux qu'il put, appuyé sur un bâton jusqu'à l'escalier; et l'ayant abordé fort civilement, il lui donna la droite par honneur : et toutes les fois qu'ils furent ensemble, ou dans l'église, ou

(12) On n'a pas de peine à reconnaître dans cet endroit les idées et le langage d'un ultramontain. Tout le monde convient qu'un des premiers et des plus importants devoirs des rois chrétiens est de protéger la religion, et de maintenir par leur autorité les lois de l'Eglise; mais il peut y avoir des circonstances où le bien de l'Etat force en quelque sorte le souverain à tolérer des dogmes et un culte contraires à la religion dominante, soit pour éviter de plus grands maux, soit pour attendre que le temps ait amené des conjonctures plus heureuses. Alors, s'il croit nécessaire d'accorder la liberté de conscience et l'exercice d'un culte nouveau à ses sujets non conformistes, il trouve dans sa puissance et dans sa sagesse tout ce qu'il faut pour dresser et faire exécuter les lois qu'il juge à propos de faire sur cet objet, sans avoir besoin de se concerter avec la puissance spirituelle, et encore moins d'obtenir son autorisation : l'histoire des troubles excités en France par le calvinisme, ne nous fournit que trop d'exemples de ce droit incontestable des souverains, et pour n'en citer qu'un seul, le fameux édit de Nantes, publié en 1598 par un de nos plus grands rois, en faveur des protestants est une preuve mémorable de l'usage qu'ils en ont fait.

dans le palais, il le fit toujours mettre au-dessus de lui.

Dès les premiers bruits de son arrivée, le roi avait résolu de suspendre pour quelque temps tous ses desseins touchant son divorce; et, croyant que le légat ne ferait pas grand séjour dans son royaume, il jugeait à propos d'attendre qu'il fût parti, parce qu'il savait déjà par expérience qu'il aurait affaire à un zélé défenseur de la validité de son mariage. Il avait alors un engagement honteux avec une courtisane, qui lui faisait supporter plus patiemment le retardement d'un nouveau mariage; outre que les passions commençaient à s'affaiblir dans un corps infirme et presque corrompu.

Commendon voyant que l'affaire était déjà fort avancée; que les ambassadeurs qui devaient aller à Rome étaient nommés; qu'on avait fait espérer à l'empereur d'adopter un de ses fils, afin qu'il ne s'opposât pas à ce dessein; que les hérétiques étaient prêts à agir, et que toutes les mesures étaient prises, il crut qu'il ne devait pas dissimuler. Il prit son temps, et il représenta au roi ce qu'il avait appris par des bruits publics et par les avis de plusieurs de ses amis. Il lui redit les mêmes choses qu'il lui avait dites quelques années auparavant sur les droits et sur la sainteté du mariage. Il lui fit entendre que c'était en vain qu'il s'adressait au Pape; qu'il cherchait inutilement des moyens dans une affaire où il n'y en avait point humainement; que personne ne le servirait avec plus de zèle et plus d'affection que lui, si la chose pouvait avoir quelque bonne issue; qu'encore qu'il fût roi, il devait se souvenir qu'il était homme; et que les rois peuvent bien peut-être se dispenser des lois humaines, mais qu'ils sont indispensablement sujets aux ordres de Dieu comme les moindres des hommes; qu'il mît son esprit en repos et qu'il ne persistât point dans un dessein inutile, qui lui donnerait beaucoup d'inquiétude sans aucune solide espérance de succès.

Le roi l'assura que ce qu'on lui avait dit de l'ambassade de Rome, et de l'adoption du fils de l'empereur n'était pas véritable; que ce n'était que des bruits qu'il avait été obligé lui-même de faire courir; que ses sujets le sollicitaient continuellement de penser à leur laisser des princes qui pussent les gouverner après lui; que pour les satisfaire, il leur donnait de ces espérances vagues et incertaines; que pour lui, il avait résolu de souffrir son malheur avec patience, puisqu'il était le seul homme au monde qui fût malheureux sans remède et sans espérance. Il paraissait que ni le roi, ni le légat n'étaient pas fort contents de ce qu'ils venaient de se dire; et l'affaire aurait sans doute éclaté : mais la providence de Dieu dissipa l'orage qui menaçait ce grand royaume et peut-être toute la chrétienté. Car on reçut en ce même temps des nouvelles de la mort de la reine, que les inquiétudes et les chagrins accablaient depuis longtemps, et qu'une maladie soudaine emporta.

Le roi parut en grand deuil. Il rendit témoignage de la vertu et de l'innocence de cette princesse. Il pleura sa mort très-amèrement, et fit paraître un très-sensible déplaisir d'avoir troublé son repos et de lui avoir causé tant de peines. Il n'y eut personne qui ne crût que ses larmes étaient feintes. Qui est-ce en effet qui eût pu s'imaginer qu'il fût véritablement touché de la perte d'une princesse qu'il avait chassée de son lit, de son palais et de son royaume, et qu'il allait encore persécuter sans considérer ni son salut ni ses Etats?

Cependant, à la nouvelle de sa mort et à la solennité de ses funérailles, non-seulement il prit un air triste et lugubre, non-seulement il pleura, mais encore il parut accablé de douleur; et ce qui est plus surprenant, c'est que depuis ce temps-là, ni le roi, ni ses sujets ne parlèrent jamais de mariage. On ne dit pas un seul mot de la nécessité d'avoir des princes du sang royal et de laisser le royaume dans la famille où il était, ni de toutes ces autres raisons qui faisaient tant de bruit auparavant dans toutes les conversations; soit qu'il fût charmé par la beauté et par les caresses d'une maîtresse, à qui il avait donné un appartement dans le palais, et que cet engagement lui fît oublier le mariage; soit par une bizarrerie assez ordinaire de l'esprit humain, qui se porte avec impétuosité aux choses défendues, et qui méprise celles qui sont libres et aisées.

CHAPITRE X.

Il tâche d'engager le roi et les Polonais à entrer dans la ligue contre les Turcs.

Commendon fit de grandes instances auprès du roi, pour l'obliger à se joindre aux princes qui s'étaient ligués contre le Turc. Il y employa toute son adresse et toute son éloquence; mais il y trouva de grandes difficultés. Le roi, qui ne songeait qu'à ses passions et à ses plaisirs, et qui était aussi faible d'esprit que de corps, ne demandait que du repos et de l'oisiveté. Il n'avait aucun soin de ses affaires, et il n'était plus en état de prendre la résolution de faire la guerre. Il voulait pourtant qu'on crût qu'il n'abandonnerait pas la cause de la religion, et il renvoyait l'affaire à la diète, qui se tenait pour lors à Varsovie; car les délibérations de la paix ou de la guerre, par les lois du royaume, appartiennent à cette assemblée. Les Polonais étaient en paix avec le Turc depuis longtemps, ils en étaient très-satisfaits; et il n'y avait nulle apparence de leur faire rompre leur ancien traité, et de les engager à une guerre contre un ennemi si puissant. Ils se souvenaient de la journée de Varne; et lorsqu'on les pressait de s'unir avec tout le reste de la chrétienté pour la cause commune, ils répondaient presque toujours que leurs ancêtres avaient été autrefois trop malheureux dans une pareille ligue.

Uladislas IV, fils de Jagellon, avait été élu

roi de Hongrie et de Pologne, roi de Pologne en 1434, et roi de Hongrie en 1440, et il commandait à ces deux nations en même temps. Les Hongrois, qui étaient alors très-puissants, avaient poussé leurs conquêtes jusqu'aux frontières de la Thrace. Les Turcs avaient aussi conquis une grande partie de l'Asie ; et s'étant rendus redoutables par leurs victoires passées, ils avaient résolu de tourner leurs armes du côté de l'Europe, et d'assiéger la ville de Constantinople, qui était le siége de l'empire. Amurath leur roi avait fait un traité de paix avec Uladislas, afin de n'avoir qu'une guerre à la fois, et d'unir toutes ses forces contre l'empereur d'Orient, qui était son véritable ennemi. Mais le Pape Eugène IV craignant que cette nation guerrière accoutumée à vaincre, et surtout ennemie des Chrétiens, après avoir pris Constantinople, ne se jetât dans la Grèce et dans les provinces voisines, et ne passât comme un torrent jusque dans l'Italie, envoya le cardinal Césarin à Uladislas, pour lui représenter qu'il était très-important pour la Hongrie et pour la Pologne, d'empêcher que ces infidèles n'entrassent dans l'Europe, et d'éloigner ces peuples barbares de ses frontières ; que l'empereur allait avec une puissante armée se jeter dans la Thrace ; que les Vénitiens et les Génois tiendraient la mer avec un grand nombre de vaisseaux ; qu'on pouvait opprimer cet ennemi commun, qui devenait tous les jours plus fier et plus redoutable, si les Polonais l'attaquaient de leur côté, sans s'arrêter aux noms spécieux de paix ou de trêve.

Le cardinal persuada si bien ce jeune roi, qu'il l'engagea à rompre le traité qu'il avait fait avec Amurath, et à lui déclarer la guerre.

Le succès en fut très-funeste. Car les deux armées s'étant rencontrées proche de Varne, il se donna une sanglante bataille. Uladislas fut d'abord heureux ; son aile droite, où il combattait en personne, rompit les Turcs et les mit en fuite. Mais les ennemis, ayant poussé vigoureusement l'aile gauche, vinrent charger le roi par derrière, si bien que la frayeur et le désordre s'étant mis parmi les Chrétiens, ils commencèrent à fuir. Le roi fut tué dans le combat, et toute son armée fut taillée en pièces (13).

Le souvenir de cette défaite faisait craindre aux Polonais de rompre le traité de paix qu'ils avaient fait avec le Turc. Ils s'exhortaient les uns les autres à n'écouter point les propositions de la ligue. Ils raisonnaient sur cette guerre, et ils concluaient que cette société des Vénitiens et des Espagnols ne subsisterait pas longtemps ; que lorsqu'elle viendrait à se rompre, tout le poids de la guerre tomberait sur la Pologne ; qu'ils seraient coupables d'avoir violé la foi de leurs traités, et qu'ils auraient à soutenir les efforts d'un roi très-puissant, qui fondrait sur eux avec toutes les forces de l'Asie et de l'Europe, et les accablerait infailliblement.

Commendon ne voyait aucune apparence de persuader des esprits si prévenus. Néanmoins, par ses soins et par son adresse, il s'était encore conservé quelque espérance. Il tâchait d'engager les principaux seigneurs de la cour, qui le visitaient très-souvent ; les uns par l'espérance qu'il leur donnait d'avoir quelque commandement dans l'armée ; les autres par le désir d'acquérir de la gloire par quelque grande action ; et les autres par la considération de leurs intérêts, et par l'espoir du butin. De sorte que si cette délibération eût été remise au jugement du sénat, il y aurait eu un parti fort considérable pour la guerre. Le hasard même fortifia ce que la prudence avait déjà fait.

Bocdan, fils d'Alexandre, gouvernait alors la Valachie, qui est une province voisine de la Pologne, tributaire du Grand Seigneur. Il venait d'épouser une dame polonaise d'une grande beauté, et d'une des plus riches et des plus nobles maisons du royaume. Il voulut aller en Russie, où elle était pour la voir, et pour la conduire lui-même dans ses Etats avec beaucoup de magnificence. Il avait offensé très-sensiblement Christofle Sborowi, jeune seigneur de Pologne, qui, outre sa fierté naturelle, avait encore tout l'orgueil que donnent ordinairement la naissance illustre et l'appui d'une grande parenté. Bocdan l'avait convié d'aller dans la Valachie, et lui faisait espérer d'épouser sa sœur : mais sur quelques légers différends qui arrivèrent entre eux, il le maltraita, et l'obligea de se retirer honteusement. Sborowi qui ne demandait que l'occasion de se venger, ayant appris que son ennemi était entré dans la Russie, se rendit à petit bruit aux environs de cette province, avec une troupe choisie de jeunes gens.

Bocdan passa le fleuve Niester, qui sépare la Valachie de la Russie, sans prévoir aucun danger ; et laissant ses gens derrière lui, il se jeta dans un carrosse, et s'avança avec quelques-uns de ses amis, dans la résolu-

(13) Le récit de l'historien n'est point exact en cet endroit. Le brave Hunniade, si célèbre par ses exploits et si redoutable aux Turcs, commandait l'armée chrétienne. Il l'avait postée au pied d'une montagne dont il s'était rendu maître. Un de ses flancs était défendu par la Varna, rivière considérable qui baigne les murs de la ville de même nom, et se jette dans la mer Noire, l'autre par un retranchement de chariots, de manière qu'il ne pouvait être enveloppé. Il avait mis la personne du roi en sûreté dans un endroit qui était à l'abri de toute surprise, et lui avait donné pour sa garde un corps de cavalerie, dont il connaissait l'intrépidité, en le priant de ne point quitter ce poste, qu'il ne l'eût fait avertir. L'aile droite, conduite par le général, était victorieuse, et Amurath regardant la bataille comme perdue sans ressource, songeait à la retraite, lorsque Uladislas, excité par les évêques et quelques seigneurs de sa cour, jaloux de la gloire d'Hunniade, se jeta sur les ennemis, avec plus d'impétuosité que d'ordre et de prudence. Tout ce qu'il y avait de plus brave et de plus expérimenté parmi les Turcs, s'acharna contre lui et contre sa troupe. Il fit des prodiges de valeur, mais accablé par le nombre, et ne pouvant être secouru, il fut tué, et sa mort fit passer la victoire du côté des musulmans. Le 11 novembre de l'an 1444 est l'époque de cette sanglante bataille.

tion de surprendre agréablement sa nouvelle épouse, et d'arriver plutôt qu'elle n'espérait. Cette galanterie du jeune homme ne lui réussit pas. Sborowi, qui avait de bons avis, se mit en embuscade sur son chemin; et, l'attaquant lorsqu'il y pensait le moins, il le blessa dangereusement, et le fit porter dans une ville dont il était seigneur.

Dès qu'on sut cette nouvelle dans la Valachie, ces peuples naturellement changeants et infidèles à leurs souverains, ayant encore la mémoire toute fraîche des cruautés du père de Bocdan, élurent un autre prince, qui envoya d'abord des ambassadeurs à Constantinople, pour accuser Bocdan d'avoir eu dessein de se révolter et de se joindre aux Polonais et aux chrétiens, et pour gagner les ministres de la Porte par des présents et par de grandes distributions, qui ont plus de pouvoir sur l'esprit de ces Barbares que la raison ni la justice. Par ce moyen son élection fut confirmée. Il fut reconnu, et l'on lui envoya même quelques troupes de cavalerie pour la défense de la province.

On avait publié dans la Pologne que le nouveau prince était établi : et comme les bruits sont toujours plus grands que les choses, on s'était persuadé que pour gagner les bonnes grâces du Grand Seigneur, il avait renoncé à la foi, qu'il s'était rangé sous la loi de Mahomet, et qu'il s'était même fait circoncire selon les cérémonies des Turcs. Cependant Bocdan avait été mis en liberté, après avoir payé une grosse rançon; et voyant que l'action de son ennemi était blâmée de tout le monde, il conjurait les Polonais, par la compassion qu'on avait pour lui, par la considération et par les sollicitations de sa nouvelle épouse, et par l'intérêt qu'ils avaient d'avoir dans leur voisinage un prince qui leur fût obligé, de prendre quelque soin de son rétablissement.

Ils levèrent donc quelques troupes; ils passèrent le fleuve Niester, et se jetèrent dans la Valachie. Ils auraient même chassé le nouveau prince; mais le roi et le sénat de Pologne, ayant appris qu'il y avait des troupes du Grand Seigneur qui gardaient la Valachie, ils craignirent de s'attirer la guerre avec le Turc. Ils rappelèrent promptement leurs troupes, et ils ordonnèrent aux chefs de ne faire aucune violence, et de tâcher de gagner les esprits des peuples, et de rétablir Bocdan par intrigue et par adresse, plutôt que par la voie des armes. Les Turcs de leur côté soupçonnaient que cette irruption fût une déclaration de guerre. Ils savaient que le légat du Pape sollicitait le roi de se liguer avec les autres princes chrétiens, et ils se plaignaient hautement que les Polonais étaient les premiers à violer la foi des traités.

CHAPITRE XI.

Discours du cardinal Commendon au sénat de Pologne.

Cependant le nombre de ceux qui étaient venus à la diète de Varsovie était fort grand, et il n'y avait que la maladie du roi qui empêchât que le légat n'eût une audience publique : car il ne croyait pas qu'il fût de sa dignité d'aller au sénat en l'absence du roi. Mais comme la maladie de ce prince augmentait tous les jours, il fut résolu qu'une partie du sénat s'assemblerait dans la maison de Commendon pour entendre ses propositions.

L'archevêque de Gnesne, qui est le chef du clergé, les évêques de Cracovie, de Ploscko et de Presmilie, six palatins, huit châtelains, le grand chancelier du royaume et le grand maréchal, qui sont les officiers et les magistrats qui composent le sénat de Pologne, s'y trouvèrent. Commendon les reçut très-civilement; et après que chacun eut pris sa place, le chancelier prit la parole et dit au légat que le roi n'ayant pu venir à l'assemblée, à cause de ses incommodités, avait choisi les personnes les plus considérables du royaume pour entendre en son nom, et au nom de tout le sénat, ce qu'il avait à leur dire; et qu'il le priait de traiter avec eux, comme s'il eût été présent, et si le sénat eût été entier.

Commendon commença fort gravement, par le déplaisir qu'il avait de la mauvaise santé du roi, par des souhaits pour sa convalescence, et par la joie qu'il aurait eue de saluer et d'entretenir le sénat en corps. Il ajouta, que puisqu'il n'aurait pas cette satisfaction, il reconnaissait en eux toute la majesté du sénat. Après quoi il protesta devant Dieu, que dans les propositions qu'il avait à leur faire, et dans les conseils qu'il avait à leur donner, il aurait la même sincérité, le même zèle et la même passion pour leurs intérêts, que s'il s'agissait de l'honneur ou de la conservation de sa propre patrie, parce que les Polonais l'avaient obligé d'avoir pour eux une affection et une reconnaissance éternelle. Après cet exorde tout le monde redoubla son attention; chacun jeta les yeux sur lui, et il commença de la sorte.

La guerre, Messieurs, est allumée entre les Turcs et nous : et si l'on fait attention à l'artifice de ces Barbares, qui veulent nous attaquer séparément les uns après les autres, on conviendra que cette guerre est très-dangereuse. Ils se déclarent contre les Vénitiens, et ils en veulent à tous nos princes. Et attaquant cette république, ils menacent toute la chrétienté; et ils sont plus animés contre la religion que contre la puissance des chrétiens. Le Pape Pie V, considérant l'obligation qu'il a, par tous les devoirs de sa charge, de pourvoir aux nécessités publiques a fait une ligue avec le roi d'Espagne et les Vénitiens. Il a envoyé ses légats pour solliciter tous les princes et tous les peuples à défendre tous ensemble la cause commune.

Il souhaite particulièrement que vous ayez quelque part à une entreprise si sainte et si glorieuse; tant parce qu'il a beaucoup de confiance en votre valeur, que parce qu'il espère que vous prendrez volontiers les armes contre ces infidèles que vous avez si souvent

vaincus, et que vous défendrez la république chrétienne contre leurs efforts, avec d'autant plus d'ardeur, que vous êtes les premiers exposés au danger, et qu'il s'agit plus de la sûreté de vos Etats, que de celle de tous les autres. Nous savons que vous avez toujours eu une généreuse ardeur d'étendre la foi et la piété chrétienne, et d'éloigner de vos frontières ces irréconciliables ennemis qui sont à vos portes. Mais vous avez attendu des temps favorables pour réprimer enfin leur insolence.

Voici l'occasion que vous avez tant désirée. Sélim, animé contre les chrétiens par une férocité naturelle et par une perfidie ordinaire aux princes de sa maison, a rompu la paix qu'il avait solennellement jurée, et qu'il avait renouvelée si religieusement, si toutefois il y a quelque religion parmi ces Barbares. Sélim, dis-je, attaque l'île de Chypre. Il espère que les chrétiens, désunis comme auparavant par des haines ou par des jalousies d'Etat, ne seront pas disposés à soutenir les intérêts de leur religion, et qu'il opprimera facilement une petite république abandonnée.

Mais par les soins du souverain pontife, le roi d'Espagne, qui pourrait lui seul soutenir tout le poids de cette guerre, a joint ses armes à celles de Rome et de Venise. L'empereur et tous les princes d'Allemagne sont de cette ligue. Don Sébastien, roi de Portugal, veut avoir part à une si sainte expédition. Les Français mêmes, quelque éloignés qu'ils soient des Turcs, et quelque alliance qu'ils aient avec eux, nous font espérer un secours très-considérable. Les forces des ennemis sont dissipées. Notre dernière victoire les a entièrement abattus. Plusieurs peuples de la Grèce et de la Macédoine ont repris courage, et sont prêts à secouer le joug de leur servitude, si nous sommes résolus de les assister. De sorte que si nous laissons perdre une occasion si favorable il faut confesser que Dieu est irrité contre nous, et qu'il nous a frappés d'aveuglement.

Mais nous avons juré la paix, direz-vous, et nous ne pouvons manquer à nos traités, sans manquer à la foi publique et à la religion de nos serments. Lisez, Messieurs, les histoires de tant de nations que ces infidèles ont désolées ; vous trouverez qu'ils n'ont égard ni aux lois, ni à la foi des traités, et qu'ils ont subjugué plus de provinces par la trahison et par la perfidie, que par la force ou par le bonheur de leurs armes. Les Vénitiens n'ont que trop éprouvé leur mauvaise foi. Je vous alléguerais leur exemple, si vous n'aviez vous-mêmes des expériences de leur infidélité accoutumée. Je ne vous parlerai pas de Bialograde, ville fort peuplée à l'embouchure du Niester, que ces Barbares vous ont enlevée. Je ne vous parlerai pas de deux villes qu'ils ont surprises et qu'ils ont fortifiées dans la Podolie : ce sont leurs injustices anciennes, et je ne veux vous représenter que les plus récentes.

L'année passée, avant la défaite de leur armée navale, sous prétexte que vous n'aviez pas payé au roi des Tartares je ne sais quelle pension, qu'ils appelaient un tribut, au grand déshonneur de votre royaume, ils lâchèrent contre vous ces mêmes Tartares, qui firent de grands ravages dans les campagnes fertiles de la Russie et de la Pologne, et qui entraînèrent un grand nombre de vos citoyens dans une honteuse captivité. Ils n'auraient pas manqué de faire une pareille irruption encore cette année, si leur défaite ne les eût épouvantés. On publiait de tous côtés qu'il y avait une armée de quarante mille hommes campée au-delà du Borysthènes. Ce ne fut pas la rigueur de l'hiver qui les arrêta ; ce fut un ordre de Sélim, qui ne jugeait pas à propos d'irriter les Polonais, après la perte qu'il venait de faire.

Après ces incursions des Tartares, contre toute sorte de justice et contre les traités de paix, ne se sont-ils pas rendus maîtres de la Valachie? N'en ont-ils pas chassé le seigneur naturel, qui n'était coupable à leurs yeux que de trop d'attachement et de fidélité pour la Pologne? N'ont-ils pas mis à sa place le plus méchant esclave de leur tyran, qui a renoncé à la foi chrétienne, pour embrasser le culte profane de Mahomet ; qui a pris toutes les superstitions et tous les vices de ces Barbares, qui est aussi cruel, aussi avare et aussi déraisonnable qu'eux ; qui sera toujours prêt à exécuter leurs ordres, et qui n'attend qu'un commandement pour vous attaquer ?

Le roi Sigismond, qui était très-sage et très-prévoyant, avait toujours eu grand soin que le vayvode de Valachie fût porté à suivre le parti des chrétiens, lorsque l'occasion de se déclarer se présenterait : il avait même fait des traités qui le liaient en quelque façon aux intérêts de cette couronne, afin que cette province fût comme une barrière entre les terres du Turc et les siennes. Celui qui y commande présentement est non-seulement dépendant des ministres de la Porte, il est encore ennemi déclaré de la Pologne. Il sait que vous avez travaillé à rétablir Bocdan, et que par vos lettres et par vos intrigues vous sollicitez ces peuples à le reconnaître. Considérez donc, Messieurs, si les Turcs ont bien observé les lois du traité, lorsqu'ils ont envoyé dans votre voisinage un vayvode circoncis, avec des troupes pour l'établir et pour le défendre contre vos armes. Il est certain que cette paix n'est qu'apparente, puisqu'ils ont fait une irruption dans la Russie, où ils ont brûlé, pillé, saccagé, et où ils ont exercé toutes les hostilités imaginables, même depuis que vous avez rappelé vos troupes de la Valachie. C'est à vous à déterminer, si vous aimez mieux donner une armée à Bocdan par délibération publique, ou permettre à ses amis de l'assister et de lui fournir des troupes. Si le sénat se déclare ouvertement, la paix est rompue. Si vous permettez aux particuliers de l'assister, croyez-vous que les Turcs fassent grand cas d'une paix que des particuliers peuvent troubler impunément ?

Mais depuis peu, direz-vous, nous avons reçu des lettres fort obligeantes du Grand Seigneur. Il nous traite comme ses anciens

amis et ses alliés. Je vous prie, Messieurs, de faire quelque réflexion sur cette manière d'agir. D'où vient cette civilité à des Barbares, qui se croient fort élevés au-dessus du reste des hommes? C'est qu'ils jugent que le temps vous est favorable. Ils veulent vous endormir avec ces noms d'amitié et d'alliance : et ne pouvant vous attaquer par la guerre, ils vous attaquent par la paix. Plus ils vous flattent contre leur naturel, plus ils conçoivent de haine et de colère dans leurs cœurs. Ils attendent leur temps, et ils vous font perdre le vôtre. Cependant ils sont sur vos frontières. La Valachie leur était déjà tributaire : ils n'y viennent pas pour la conquérir, mais pour être plus près de vous, et pour vous ôter tout le crédit que vous avez dans cette province. C'est pour cela qu'ils déposent un jeune prince, à qui ils n'ont rien à reprocher que votre amitié.

Voulez-vous attendre, Messieurs, qu'ils se saisissent de la ville de Cothin, et qu'ils la fortifient; qu'ils vous ôtent l'espérance d'entrer dans la Valachie, et qu'ils vous tiennent dans une crainte perpétuelle pour Caminieck? Que s'ils ont sollicité il y a quelques années Alexandre, père de Bocdan, de reprendre Povetie, que pensez-vous qu'ils feront, quand ils se seront rendus les maîtres de la Valachie? Qui les empêchera, s'ils connaissent que vous aimiez le repos, et que vous soyez insensibles, d'assujettir la Transylvanie et d'environner votre royaume, en sorte que vous ayez toujours vos plus cruels ennemis à vos côtés? En ces occasions, quoiqu'il ne faille pas souhaiter la guerre, il est de la prudence de suivre la nécessité et de prévenir ses ennemis. Il vaut mieux prévoir les maux qui nous menacent, que de nous laisser accabler en les négligeant. Vos ancêtres ont souhaité avec passion l'occasion qui se présente aujourd'hui. Si vous la laissez échapper, je prie Dieu que je sois faux prophète, je crains que vous ne vous repentiez un peu trop tard de votre oisiveté; et que vous ne connaissiez, lorsqu'il ne sera plus temps, l'importance de mes avis.

J'ai appris que le feu roi Sigismond avait accoutumé de dire, quelque temps avant sa mort, qu'il n'avait rien désiré plus ardemment, que de voir tous les princes chrétiens unis ensemble pour attaquer leur ennemi commun; et qu'il aurait fait voir en cette occasion, si c'était par choix ou par nécessité qu'il avait fait des traités de paix avec ces Barbares. Ce prince, qui aimait tendrement ses sujets, ajoutait qu'il laisserait à son fils son royaume plus vaste et plus florissant qu'il ne l'avait reçu, mais un peu plus sujet et plus exposé à la puissance des Turcs. Ce roi si sage et si politique savait bien que les Polonais ne jouiraient jamais d'une parfaite liberté tant qu'ils auraient pour voisins des ennemis infidèles et puissants; et qu'un jour on verrait tomber sur cet État l'orage que les temps et les passions différentes avaient détourné jusqu'alors. Ces prédictions vous doivent être très-considérables, parce qu'elles viennent d'un esprit sage et plein de tendresse pour vous, qui voulait vous exciter à vous servir du temps que Dieu vous offre, pour abattre l'orgueil et la puissance des tyrans, qui vous menacent toujours. Ne vous laissez pas tromper par ces fausses apparences d'amitié et d'alliance qu'ils vous proposent, pendant qu'ils sont occupés à d'autres guerres.

Je ne me lasse point de vous redire, Messieurs, qu'il faut considérer la guerre qu'ils font aux chrétiens comme s'ils la faisaient à chaque prince en particulier. Ce danger commun doit animer tout le monde à prendre les armes; vous y avez plus d'intérêt que tous les autres. Qu'est-ce qui peut vous arrêter depuis que nous avons remporté cette célèbre victoire de Lépante? Tout ce grand armement de mer est ruiné. Toutes leurs troupes sont dispersées sur les côtes, dans les garnisons de la Grèce, de l'Asie et de la Syrie; de sorte que si les chrétiens les attaquaient par mer et par terre, et s'ils faisaient quelques efforts du côté de la Hongrie, de la Pologne et de la Dalmatie, il ne faut point douter qu'on ne pût chasser ces infidèles de toute l'Europe.

Mais supposez qu'il n'y ait point de ligue entre les princes chrétiens contre les Turcs; que personne ne vous invite à cette guerre, et que ces ennemis viennent fondre sur cet État, ce qui pourrait arriver un jour : croyez-vous que la Pologne ait assez de forces pour soutenir tout le poids de cette guerre? Pouvez-vous espérer de résister à une si grande puissance par vos seules armes et sans le secours de vos alliés? Si vous vous sentez assez forts par vous-mêmes, quelle plus grande gloire pouvez-vous acquérir que celle d'avoir repoussé par votre valeur l'ennemi de toute la chrétienté et d'avoir étendu avec honneur les bornes de votre empire? Que si vous jugez que vous ayez besoin du secours des autres, si votre liberté vous est chère, si vous craigniez une cruelle et honteuse servitude, vous imploreriez le secours de vos amis et de vos voisins; vous enverriez partout des ambassades; vous engageriez vous-mêmes les princes à une guerre si juste et si sainte; et vous vous tiendriez heureux que Dieu vous eût offert l'occasion d'une ligue pour combattre les ennemis de la religion.

On vous offre aujourd'hui, non-seulement des secours pour la guerre, mais encore les fruits d'une victoire. Mais de quelle victoire? Elle est si grande qu'elle ôte à nos ennemis cet empire de la mer qui pouvait les rendre maîtres de toute l'Europe. Si nous en laissons perdre le fruit par notre négligence, si nous leur donnons le temps de réparer leur flotte et de ranimer leur ancien orgueil; je ne sais s'il n'était pas plus à propos de ne les pas vaincre. Car, outre qu'ils se rendront aussi puissants qu'auparavant, ils seront plus irrités de leurs pertes, et poussés tout ensemble par la haine et par la vengeance. Alors, comme vous êtes les plus proches, vous serez les plus exposés. Cependant vous vous flattez d'une paix qui dépend de l'infidélité de ces Barbares. Je prie Dieu que vous ne vous repentiez pas de votre crédulité; mais je crains, à en juger par ce qui s'est passé dans la Valachie, que vous n'appreniez plus tôt que vous ne pensez, que

les Turcs ont passé le fleuve Niester, et que la haine qu'ils nourrissent dans leur esprit ne vienne à éclater et à se répandre comme un feu caché qui excite un grand embrasement.

Mais plusieurs choses vous empêchent de vous déclarer. Je sais que les grandes entreprises ont toujours de grandes difficultés dans leurs commencements; mais le zèle, le courage et l'engagement les surmontent dans la suite. Lorsqu'on voit brûler sa maison et que des tourbillons de flammes se poussent avec impétuosité vers le ciel, personne ne s'amuse à se parer. Quelque nu, quelque malade qu'on soit, on se sauve du danger le plus promptement qu'on peut. L'ennemi est déjà sur vos frontières; il entre dans vos Etats, il fait déjà le dégât dans vos campagnes. S'il s'avance et s'il veut forcer les passages, il faut l'arrêter. S'il s'arrête et s'il demeure en repos dans la Valachie, il est d'autant plus à craindre qu'il se prépare à faire de plus grands efforts. De sorte qu'il ne s'agit pas de délibérer si vous serez en guerre avec les Turcs; mais si vous leur ferez la guerre en leur temps ou au vôtre, et si vous songerez à votre liberté et à votre conservation, lorsque leur défaite vous donne une solide espérance de vaincre; ou si, charmés de la douceur du repos, vous vous contenterez d'être spectateurs des combats des autres. En attendant ainsi l'événement de la guerre, vous deviendrez peut-être la récompense du vainqueur sans avoir obligé les vaincus à vous secourir.

Il est certain, Messieurs, que vous aurez un jour guerre avec les Turcs. Que faites-vous quand vous différez de les attaquer? Vous ne vous en sauvez pas. Vous attendez qu'ils soient plus puissants. Ainsi, je m'étonne qu'il y ait des gens parmi vous qui préfèrent une paix incertaine et mal établie, à une guerre honorable et nécessaire, et qui ne songent pas combien ce peu de repos qu'ils goûtent leur coûtera de peines et d'inquiétudes. Aurez-vous donc tant d'aversion pour la guerre et pour le travail que vous ne connaissiez pas que votre salut dépend du caprice des Barbares? ou si vous le connaissez, n'estimez-vous pas cet état plus fâcheux que celui de la servitude? Ne voudriez-vous pas défendre votre liberté aux dépens même de votre vie? Ne pensez-vous qu'à jouir de la paix présente, sans vous soucier de l'orage qui tombera un jour sur vos enfants et sur vos neveux, et que vous ne pourrez éviter vous-mêmes selon toutes les apparences? Un père de famille, dans son domestique, ne travaille pas seulement à laisser un ample héritage à ses enfants; il a soin qu'on ne les puisse troubler après sa mort dans leur possession. Le sénat, qui est comme le père des peuples, ne doit-il pas pourvoir à la sûreté et à la liberté de ceux qui viendront après vous?

Je veux qu'il n'y ait rien à craindre, Messieurs, et que les Polonais jouissent en repos d'une tranquillité assurée, ce que je ne saurais me persuader. Voulez-vous qu'une nation, si renommée par tant d'illustres exploits, et si accoutumée à tous les exercices militaires, renonce à ses inclinations guerrières, pour vivre dans la langueur et dans la mollesse? Il est à craindre qu'une grande oisiveté ne corrompe votre jeunesse. Comme les corps les plus robustes perdent leur force et leur embonpoint et deviennent languissants lorsqu'ils vivent dans un lâche repos; ainsi les républiques s'affaiblissent et deviennent infirmes lorsqu'elles ne s'exercent point dans les arts et dans les disciplines qui leur conviennent. Elles se corrompent par le luxe et par l'oisiveté et fomentent des séditions et des révoltes qui sont les maladies des Etats.

Vous savez qu'il n'y a déjà que trop de principes et de semences de divisions dans la Pologne. Je ne vois point de remède plus sûr que l'exercice des armes, qui est si naturel et si ordinaire à vos peuples. C'est là votre carrière, c'est là votre gloire; ce sont là vos arts et votre étude; c'est par les combats et par le travail que vous êtes parvenus au degré de puissance où nous vous voyons et que vous avez acquis tant de provinces qui composent aujourd'hui ce grand royaume. Vos ancêtres ont passé leur jeunesse à cheval dans les exercices de la guerre et non dans les festins ou dans les débauches. Ils ne mettaient pas leur gloire à exceller en intempérance; ils la mettaient à vaincre à la course, à lancer un javelot, à pousser un cheval de bonne grâce et à savoir le métier des armes. Ils étaient plus souvent dans leur camp que dans leur maison. Ils n'avaient pas accoutumé d'acquérir des honneurs et des richesses par les plaisirs et par l'oisiveté, mais par la valeur et par le mépris des dangers. Ils ne reconnaissaient point d'autre gloire ni d'autre récompense que celle d'avoir bien servi dans les armées et d'avoir passé par tous les degrés du service.

Par ces glorieux travaux, ils arrivèrent à cette réputation et à cette gloire qui les rendit redoutables à leurs voisins et illustres dans les climats les plus éloignés. S'il vous reste encore quelque désir de rétablir cette discipline et de conserver votre royaume par les mêmes arts qui l'ont augmenté, pourquoi ne vous joignez-vous pas aux autres princes pour la cause commune de la chrétienté? Faites réflexion de quelle importance il est pour vous si les chrétiens vainquent ou s'ils sont vaincus. S'ils sont vaincus, croirez-vous être en sûreté? Pourquoi donc ne les assistez-vous pas, et pour leurs intérêts et pour les vôtres, de crainte que leur chute ne vous accable et que vous ne soyez entraînés par le malheur des autres. Si vous jugez que nous vaincrons, que ne prenez-vous les armes pour avoir part à notre victoire, comme vous les prendriez pour empêcher notre ruine?

Souvenez-vous donc encore une fois de la valeur et de la gloire de vos ancêtres. Souvenez-vous des grandes grâces que vous avez reçues du Ciel. Souvenez-vous de votre propre sûreté. Employez pour Dieu cette vigueur de vos corps, cette vivacité de vos esprits, ce grand nombre de guerriers, cette abondance de provisions qu'il vous fournit. Ecoutez sa voix qui vous appelle à cette guerre sainte contre les ennemis de sa foi.

Profitez de cette occasion de faire paraître votre ardeur et votre courage, et de défendre votre royaume. Si c'est un crime que d'abandonner notre patrie ou nos parents, quel crime sera-ce d'abandonner la cause de Jésus-Christ? Pouvez-vous vous dispenser de résister à ces cruels ennemis qui s'en prennent à la religion, au culte sacré des autels et à Dieu même?

Je prie Dieu, Messieurs, qu'il vous inspire les conseils que vous devez suivre, et qu'il répande ses grâces et ses lumières sur le roi et sur vous avec tant d'abondance que vous ne preniez point de résolution qui ne réponde à la grandeur de votre nation et à la cause de la chrétienté que vous défendrez; afin que vous jouissiez un jour d'une paix sûre et indépendante du caprice des hommes, et que vous laissiez après vous à vos descendants une liberté solide et qui se soutienne par ses propres forces.

Ce discours du légat avait jeté la honte et l'inquiétude dans l'esprit de ceux qui avaient le plus de répugnance pour la guerre, et qui voulaient surtout être en paix avec le Grand Seigneur; et si l'affaire eût été rapportée en plein sénat, il aurait été très-difficile de rejeter le conseil de faire la guerre, tant il y avait de personnes de qualité qui opinaient à la ligue, persuadées par les discours de Commendon. Mais la maladie du roi, qui devenait tous les jours plus dangereuse, engagea tout le monde et le légat même à d'autres pensées plus importantes; parce que le roi n'avait point d'enfants et qu'il ne resterait aucun prince du sang royal quand il viendrait à mourir.

La mort du Pape Pie V, qui arriva malheureusement en ce même temps, arrêta toutes les affaires de la chrétienté; et quoique les cardinaux, par une diligence salutaire, eussent élu Grégoire XIII le jour d'après qu'ils se furent enfermés dans le conclave, néanmoins l'attente d'un nouveau Pontife avait suspendu toutes choses. Tout était calme; l'espérance et l'ardeur des Vénitiens étaient ralenties. Mais Grégoire dépêcha d'abord des courriers avec des lettres par lesquelles il ordonnait à Commendon de continuer ses soins pour l'affaire de la ligue, et d'assister à l'élection d'un nouveau roi, si Auguste, de qui on avait appris depuis peu la maladie, venait à mourir; et de retourner promptement en Pologne, s'il en était déjà sorti.

LIVRE IV.

—

CHAPITRE PREMIER.

La mort du roi Sigismond Auguste, qui fut le dernier roi de la race de Jagellon.

Le roi Sigismond Auguste était épris de la beauté et des attraits d'une jeune dame, qu'il avait fait venir depuis peu dans son palais, qui s'était rendue maîtresse de l'esprit du prince et de la fortune des courtisans. Elle et sa mère disposaient de tous les emplois, et faisaient distribuer toutes les grâces aux personnes qui leur étaient dévouées et qui les flattaient de l'espérance de parvenir à la royauté. Pour le roi, il était si éperdûment amoureux, que tout infirme et tout mourant qu'il était, il se laissait emporter à l'ardeur de sa passion, sans écouter ni les prières de ses fidèles serviteurs, ni les avis des médecins, qui lui redisaient tous les jours que sa plus dangereuse maladie était son incontinence.

Lorsqu'il se sentit accablé et réduit à une extrême faiblesse, il ne voulut voir aucun de ses domestiques. A peine souffrit-il que la princesse sa sœur lui rendît quelques visites; et, refusant tous les secours qu'il devait attendre de ses proches et de ses amis, il s'abandonna aux soins et à la conduite de ces deux dames qui le gouvernaient. Elles entreprirent de le guérir; mais, abusant de la confiance qu'on avait en elles, elles négligèrent tous les remèdes ordinaires, et n'employèrent que les charmes impuissants d'une magicienne qui se confiait en son art, et qui leur faisait espérer une guérison merveilleuse. Leur espérance fut trompée; tous ces grands secrets de magie furent inutiles, et ce prince, abandonné des médecins, affaibli et consumé par le feu de ses passions, mourut sans enfants le septième jour de juillet; et la maison des Jagellon, qui avait régné près de deux cents ans dans la Pologne, fut éteinte en lui.

Jagellon, qui avait été le premier roi de cette race, était prince de Lithuanie, dans le temps que cette province, qui adorait des animaux et des serpents, reçut par la renommée quelques notions de la foi et de la religion des chrétiens. Ces peuples adonnés à l'idolâtrie s'instruisirent de nos mystères, pour les savoir plutôt que pour les croire; et, voulant connaître les lois, les maximes et les cérémonies de l'Eglise, plutôt par un esprit de curiosité que par aucun motif de soumission, ils apprirent avec quelque plaisir ce qu'ils n'étaient pas résolus de suivre. On rapporte qu'ils étaient si barbares que, dès que leurs filles étaient dans un âge raisonnable, ils sacrifiaient leur pudeur à la passion brutale des jeunes hommes. Ils connaissaient si peu l'honneur, qu'ils croyaient qu'il était fort honorable pour elles de l'avoir perdu. Ils s'étaient imaginé qu'il y avait de la honte à épouser une femme chaste, et, sans s'arrêter à la foi ni à la sainteté du mariage, ils étaient

persuadés que plus leurs dames avaient de galants, plus elles étaient honnêtes femmes.

Les Polonais, après la mort de leur roi Louis, conservèrent le royaume à la princesse Hedwige sa fille unique, se réservant le droit de lui choisir un époux; et ils voulurent bien la faire reine, à condition qu'elle ferait roi celui que les états assemblés lui nommeraient. Guillaume, archiduc d'Autriche, se présenta, et tâcha de gagner, par ses soins et par ses intrigues, l'esprit de la reine et le royaume de Pologne. Comme il était jeune et bien fait, il ne lui fut pas difficile de toucher le cœur de cette princesse. Elle l'invita à faire le voyage de Cracovie, et l'on soupçonna qu'elle l'avait reçu chez elle secrètement, et qu'elle lui avait donné des marques très-fortes de son amitié. Mais les Polonais obligèrent ce jeune prince à se retirer sur ses terres, et choisirent Jagellon pour leur roi et pour époux d'Hedwige, à condition qu'il unirait la Lithuanie avec la Pologne; qu'il régnerait également sur ces deux Etats, et que lui et ses peuples renonceraient à leurs superstitions et au culte de leurs faux dieux pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Ce qui fut exécuté, et Jagellon fut conduit magnifiquement dans Cracovie, où il fut couronné roi de Pologne.

Il eut deux fils : Uladislas, qui fut défait et tué par les Turcs à la journée de Varne, comme nous avons déjà remarqué, et Casimir, qui succéda au royaume, après la mort de son frère. Celui-ci ayant eu quinze enfants, maria neuf filles à autant de princes allemands ses voisins, et se rendit très-considérable par ce grand nombre d'alliances. Casimir, son plus jeune fils, mena une vie très-pure et très-innocente, et mourut dans sa jeunesse en odeur de sainteté, que les Polonais assurent avoir été confirmée par des miracles. Frédéric, qui fut un autre de ses fils, fut archevêque de Gnesne et évêque de Cracovie, et le Pape Alexandre VI le fit cardinal quelque temps après. Les peuples de Bohême, et depuis ceux de Hongrie, élurent Uladislas pour leur roi. Celui-ci eut deux enfants, Louis et Anne. Louis, après la mort du roi son père, eut en partage le royaume de Hongrie; et s'étant engagé mal à propos dans une bataille contre les Turcs, il fut défait, et, par une fatalité qui semblait être attachée à sa famille, il mourut en fuyant. Anne épousa l'empereur Ferdinand d'Autriche, et ne fut pas moins féconde que son aïeule; car elle eut quinze enfants. Après la mort de Casimir, Jean Albert son fils aîné lui succéda. Alexandre, son frère, gouverna le royaume après lui; mais ils moururent tous deux sans enfants. Sigismond, qui régna après eux, eut un grand nombre de filles, et ne laissa qu'un fils, qui fut ce Sigismond Auguste, dont nous venons de rapporter la mort, et qui fut le dernier de la race de Jagellon.

CHAPITRE II.

Commendon dispose les esprits à élire un roi catholique.

Les Polonais ne souffrent point d'autres rois que ceux qu'ils ont choisis eux-mêmes, et sans avoir égard à la naissance ou à l'ordre de la succession, ils veulent que ceux qui les gouvernent leur soient obligés, et que la fortune de leurs souverains soit leur ouvrage. Néanmoins, suivant l'usage des autres nations, ils n'ont presque jamais préféré des étrangers aux princes du sang. Les rois, afin d'assurer la couronne à leurs fils aînés, les faisaient déclarer leurs successeurs sans beaucoup de peine, même dans leur enfance, pourvu qu'ils fussent nés d'un légitime mariage : car ils ne reconnaissent point les fils naturels. Ils n'avaient qu'à gagner, par des présents et par des bienfaits, les principaux de la noblesse, et à les engager dans leurs intérêts. Ainsi la considération du roi présent leur faisait relâcher une partie de leur liberté, et leurs assemblées donnaient un peu plus à la faveur et à la reconnaissance qu'aux lois et aux coutumes du royaume.

Auguste étant mort, chacun reprit avec joie cet esprit de liberté qui était presque éteint. Ils n'étaient plus arrêtés, ni par la crainte, ni par la complaisance; et la multitude, qui ne sait jamais se régler, aurait bientôt changé cette noble liberté en une très-dangereuse licence, si les plus sages, par leurs conseils et par leur autorité, n'eussent modéré ces emportements populaires. Dès que les magistrats virent que la république était sans chef, et que les lois avaient perdu toute leur force, depuis qu'il n'y avait plus de souverain pour les faire observer, ils s'assemblèrent séparément, chacun en leurs provinces, et firent des règlements nécessaires pour empêcher les désordres, et pour entretenir la paix dans toutes les parties de cet Etat.

Toute la noblesse, par une louable conspiration, fit publier qu'on tiendrait pour ennemis de la patrie, et qu'on pourrait tuer impunément tous ceux qui, durant l'interrègne, entreprendraient de faire quelque violence. Ils avouaient tous que Commendon avait beaucoup contribué à maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et que sa prudence et son autorité avaient été d'un grand secours dans ces temps difficiles; parce que plusieurs des principaux seigneurs lui communiquaient plus librement leurs desseins, et qu'il les portait fort adroitement à la paix et à la douceur.

Il s'en présenta une occasion fort pressante dès le commencement de l'interrègne. La maison des Sborowis était alors une des plus illustres de Pologne par sa noblesse, par les biens et par les terres qu'elle possédait. Ils étaient plusieurs frères qui s'étaient acquis beaucoup de crédit par leur naissance, par l'union étroite qui était entre eux, et par un certain air populaire qu'ils affectaient. Ces jeunes seigneurs, au premier

bruit de la mort du roi, prirent les armes, et se jetèrent dans Cracovie, à dessein de se saisir de la ville et de la citadelle, et d'en chasser le palatin Firleï, avec qui ils avaient eu de grands démêlés. Ils avaient tous quitté la religion de leur père, et s'étaient attachés aux opinions de Calvin, excepté André seul, qui, par son esprit et par sa prudence, avait gagné sur eux tous les droits d'aînesse, quoiqu'il fût moins âgé que plusieurs autres : en sorte que toute la famille le regardait comme le plus sage et le plus éclairé, et déférait beaucoup à ses sentiments.

Commendon était de ses amis ; il lui avait même rendu de bons offices en plusieurs rencontres, et il en avait reçu toutes les marques d'amitié et de reconnaissance qu'il pouvait en attendre. Celui-ci, ayant su que le légat était parti de Cracovie et qu'il devait s'arrêter à quelques lieues de là, le vint trouver secrètement pendant la nuit, et lui fit confidence du dessein qu'il avait pris avec ses frères, de surprendre la citadelle de Cracovie, espérant qu'il ne le désapprouverait pas, parce que le palatin Firleï était le chef des hérétiques. Mais le légat craignit que ce ne fût un commencement de trouble et de désordre, et que ces premières émotions ne donnassent occasion d'entreprendre sur les prêtres et sur les églises ; que l'insolence et la témérité ne prévalût sur la prudence et la raison, et que le royaume ne tombât entre les mains de quelque seigneur hérétique, ou ne fût partagé par des factions différentes. Se croyant donc obligé de s'opposer à cette entreprise, il remontra à André que leur dessein était très-dangereux ; qu'ils allaient s'attirer la haine de tout le royaume ; qu'ils perdraient beaucoup de cette réputation et de ce crédit, qu'il fallait ménager dans l'état présent des affaires ; qu'ils offenseraient le peuple qu'il fallait gagner plus que jamais, et qu'ils donneraient de grandes prises sur eux à leurs ennemis. Par ces raisons il le détourna si bien de cette résolution hardie, qu'il l'obligea même de partir promptement, pour aller retenir ses frères dans le devoir.

Dès que Commendon eut connu que la santé du roi était désespérée, il crut qu'il fallait abandonner la ligue contre le Turc, pour travailler à l'élection d'un nouveau roi. Il savait que les hérétiques, qui ne manquaient pas de crédit dans le sénat et parmi le peuple, s'assemblaient secrètement, et se disposaient à faire de grands efforts, ou pour troubler l'État, ou pour faire élire un roi qui fût de leur secte. Quelques-uns même de ceux qui étaient de leur conseil, lui avaient donné avis de tous les articles qui s'étaient proposés. Les premiers étaient qu'ils ne consentiraient jamais à l'élection d'aucun roi qui ne fût hérétique, ou qui ne jurât de donner à chacun une entière liberté de croire ou de discourir de la religion selon son sens et selon ses opinions ; qu'on leur accorderait des temples dans tout le royaume, où leurs ministres prêcheraient ouvertement leur doctrine ; que les catholiques ne pourraient redemander les biens que les hérétiques avaient usurpés sur eux. Ils ajoutaient encore quelques autres points, qui ressentaient la même fureur et la même impiété, et ils étaient résolus de faire valoir tout leur crédit et de faire approuver leurs propositions dans la diète.

Cette conjuration des hérétiques n'étonnait pas tant Commendon, que la négligence des catholiques qui étaient plus puissants et en plus grand nombre que leurs adversaires, mais qui vivaient dans une langueur et dans un assoupissement insupportable. Plusieurs d'entre eux ne regardaient les hérétiques que comme les ennemis déclarés du luxe et de l'ambition des ecclésiastiques, ou comme des réformateurs austères et des censeurs, peut-être un peu trop indiscrets, des vices des derniers siècles, plutôt que comme des perturbateurs du repos de l'État et de l'Église. Plusieurs même avaient des liaisons avec eux, et s'unissaient à eux pour des intérêts communs. Ainsi ce mélange et cette confusion de partis affaiblissait celui de la religion. Commendon avait donc à travailler à deux choses : à faire en sorte qu'on choisît un roi catholique, et qu'il fût élu par les catholiques. Le seul moyen de réussir était de les réconcilier, d'animer ceux qui étaient languissants, de réunir toutes leurs forces dispersées, et d'entretenir les divisions qui étaient déjà formées entre les hérétiques.

Ces derniers avaient pour chefs Jean Firleï et Pierre Sborowi, qui étaient illustres par leur naissance et qui possédaient les deux premières charges de l'État. Sborowi était palatin de Sandomir ; Firleï était grand maréchal du royaume, et il avait obtenu depuis peu le palatinat de Cracovie. C'était là le sujet de leurs différends. Sborowi, sur les derniers temps de la maladie du roi, avait demandé ce palatinat avec beaucoup d'empressement ; mais, après ses longues et puissantes sollicitations, Firleï, qu'il croyait être son solliciteur, devint son concurrent, et par la faveur de la maîtresse du roi, il obtint cette dignité qui avait été si briguée. Cette préférence toucha très-sensiblement le palatin de Sandomir, et, comme il était naturellement emporté, il avait un désir violent de se venger de l'outrage qu'il croyait avoir reçu. Ces démêlés arrivèrent fort à propos pour diviser les forces des hérétiques, et donnèrent de grands avantages à notre parti pour l'élection du roi.

Commendon, qui savait que ces divisions étaient très-importantes, les entretint avec beaucoup d'adresse. Il fit avertir Sborowi par André, son frère, qu'il prît garde aux desseins de Firleï, qui faisait des assemblées secrètes chez lui, et qui prétendait se rendre maître du parti et disposer entièrement des suffrages de la diète, par l'intrigue de quelques-uns de ses amis, gens artificieux et entreprenants ; ce qui n'était que trop véritable. Sborowi, pour rompre toutes les mesures de son ennemi, et pour lui ôter toute espérance de réussir dans son dessein,

se déclara ouvertement pour l'élection d'un roi catholique.

Plusieurs personnes éminentes en honneurs, en biens et en dignités entre les catholiques, et plusieurs évêques même avaient abandonné le sénat et le soin des affaires publiques, et s'étaient retirés de la cour, pour songer en repos à leurs intérêts particuliers, épouvantés par les murmures et par les menaces des hérétiques. Il y en avait même qui étaient entrés dans leur parti, par des considérations indignes de leur caractère. François Crasini, évêque de Cracovie, en la place de Padnewi, qui était mort depuis peu, s'était jeté dans l'intrigue de Firleï; Pierre Miscow, évêque de Ploskco, qui était d'ailleurs un prélat fort sage et fort éloquent, ennuyé, à ce qu'il disait, de tant de troubles, s'était éloigné des affaires, et ne voulait plus d'autre soin que celui de compter et de garder les trésors qu'il avait amassés. Nous avons déjà fait le portrait de l'esprit et des mœurs de l'archevêque de Gnesne. Les autres évêques suivaient ceux-ci, et prenant pour raison ou pour prétexte de leur retraite, qu'ils n'avaient pas assez de biens pour soutenir leur rang et leur dignité dans les assemblées, ils vivaient chez eux dans une lâche oisiveté.

Il n'y avait que Stanislas Carnoviski, évêque de Cujavie, qui témoignât de la fermeté. C'était un prélat généreux, autorisé parmi le peuple, attaché inviolablement au bon parti, qui n'épargnait ni ses soins ni ses revenus, lorsqu'il s'agissait de servir l'Etat, et qui, dans des occasions pressantes, faisait gloire de se sacrifier pour les intérêts du public. Il avait du génie et de l'expérience pour les affaires, et surtout une manière d'éloquence aisée et insinuante, propre à persuader et à modérer l'ardeur d'une multitude irritée. Il aurait été très-avantageux pour le bien de l'Etat que ce prélat eût été populaire, s'il n'eût trop affecté de le paraître : car il se laissait si fort emporter à la faveur et aux vains applaudissements du peuple, qu'il était capable dans ces transports de joie et de complaisance de perdre un peu de son jugement et de sa probité; au moins n'avait-il pas le pouvoir de se modérer. Quelquefois il était entreprenant et plein de confiance; souvent il paraissait lent et abattu, selon que la faveur du peuple s'augmentait ou diminuait à son égard. Mais il était toujours avide de réputation, quelle qu'elle pût être, et il n'aimait rien tant que de faire parler de lui. Il était pourtant plus porté à servir qu'à nuire (14). Il avait un grand respect et une forte inclination pour Commendon, et il s'étudiait à mériter son approbation. Commendon, de son côté, ménagea si adroitement cet esprit, qu'il conserva toujours son amitié et modéra souvent ses grands emportements de gloire.

Il y avait encore parmi les catholiques un homme puissant et fort considéré dans la Pologne. C'était Albert Laski, qui avait levé quelques années auparavant une armée à ses dépens pour surprendre la Valachie. Il s'était acquis par ses actions la réputation d'un capitaine prudent et expérimenté, et il avait gagné l'amitié des gens de guerre par les grandes largesses qu'il leur avait faites. Il ne manquait pas d'éloquence dans les conseils, et il était dans une si haute considération, qu'il pouvait s'assurer des vœux et des suffrages d'une grande partie de la noblesse, et particulièrement des jeunes gens, si les Polonais eussent voulu choisir un des seigneurs de leur pays. Commendon avait eu de grandes liaisons avec lui dès sa première ambassade, et le temps, les services, la conversation avaient augmenté leur amitié. Laski était allé au-devant de lui jusqu'au delà des frontières du royaume. Il lui avait rendu tous les offices qu'il avait pu s'imaginer, soit dans le voyage, soit à la cour, et il n'entreprenait rien sans son conseil.

Le légat, pour fortifier le parti des catholiques, jugea qu'il était à propos d'unir ce seigneur avec l'évêque de Cujavie. Il leur fit faire une espèce de traité d'amitié, par lequel ils s'obligèrent par serment de n'approuver aucune élection qui ne fût au gré de l'un et de l'autre; de ne faire aucune démarche qui ne fût concertée entre eux, et de s'en tenir aux sentiments du légat, dans les différends qui leur pouvaient arriver. Depuis ce temps-là, Commendon travailla à associer plusieurs catholiques à ce traité, dont il était dépositaire, et particulièrement André Sborowi, qui pouvait servir très-utilement. Ainsi il donnait des chefs à son parti, au cas qu'il fallût réprimer l'insolence des hérétiques. Il s'assurait qu'on n'élirait qu'un roi catholique, et il avait non-seulement la participation, mais encore la conduite et l'intendance de toute cette grande affaire.

CHAPITRE III.

Le légat engage deux seigneurs de Lithuanie à élire un fils de l'empereur.

Commendon disposait ainsi toutes choses dans la Pologne : cependant on prenait des mesures plus justes et plus certaines dans la Lithuanie. C'est une partie du royaume qui y est unie, et qui y tient plutôt par des lois et par des traités, que par aucune inclination ou par aucune conformité d'humeurs. Il y avait deux familles dans cette province, qui étaient plus considérables que les autres, par leurs dignités et par leurs richesses; celle des Radzivils et celle des Cotchevics. Elles avaient eu de grandes jalousies l'une contre l'autre, comme il arrive ordinairement entre des puissances égales dans les provinces. Nicolas Radzivil et Jean Cotchevic étaient alors les chefs de ces deux maisons.

Le père de Radzivil fut un ennemi de l'Eglise si ardent et si irréconciliable, qu'il employa tous ses biens et tout son crédit pour ruiner la foi catholique. Non-seulement il fut le premier qui introduisit les erreurs

(14) On croirait que notre auteur crayonne ici le portrait de notre fameux cardinal de Retz.

nouvelles dans la Lithuanie, mais il fut presque le seul qui les répandit dans toutes les provinces de la Pologne. Dès que Nicolas, qui était l'aîné de ses quatre fils, fut en âge de recevoir les premières impressions des belles-lettres et de la religion, il l'envoya en Allemagne, pour le faire instruire dans la doctrine de Calvin, qu'il préférait à toutes les autres. Mais, lorsque ce jeune homme fut en état de faire des réflexions et de juger des choses par lui-même, il fut rebuté par cette grande diversité et par ce changement permanent de croyances et de sentiments qu'il remarqua parmi les hérétiques. Il renonça d'abord aux erreurs de son père ; mais, dans cette grande confusion de sectes, il se trouvait comme suspendu et irrésolu. Il savait bien ce qu'il devait rejeter, mais il ne savait pas ce qu'il devait suivre ; car il n'avait pas encore été instruit des maximes de la discipline catholique.

Il était dans ces dispositions quand son père mourut ; et ayant pris ensuite la résolution de voir les pays étrangers, il passa en Italie, et s'arrêta quelque temps à Rome. Il observa soigneusement les coutumes et les mœurs de cette cour, que ses docteurs lui avaient tant décriée ; et, revenant de toutes ces fausses impressions qu'on lui en avait données, et édifié des discours et de la conversation de quelques personnes d'une grande probité, et particulièrement de Commendon, il embrassa la foi de l'Église romaine avec tant de ferveur, que, dès qu'il fut arrivé en Lithuanie, il s'appliqua à rétablir la religion que son père y avait ruinée. Il rendit aux ecclésiastiques les biens et les honneurs qu'on leur avait ôtés. Il chassa tous les nouveaux docteurs qu'on y avait établis. Il veilla sur l'éducation de ses frères, et les fit si bien instruire, que l'un d'eux, qui prit les ordres sacrés, mérita d'être évêque de Vilne, et fut fait cardinal peu de temps après, par le Pape Grégoire, à la recommandation du roi Etienne. Celui-ci fut le premier de sa famille et de son pays, qui fut honoré de cette dignité, comme son père avait été le premier qui avait introduit les opinions des hérétiques. Il se rendit très-digne de cet honneur par l'intégrité de ses mœurs et par sa probité, et il donna de si grands exemples d'une vie pure et ecclésiastique, qu'il édifia toute sa province.

Cotchevic avait été séduit par les hérétiques dès son enfance ; mais, lorsqu'il fut dans un âge plus raisonnable, il prit aussi de meilleurs sentiments. Il abjura les erreurs qu'on lui avait inspirées, et il fut réconcilié à l'Eglise par Commendon. Ainsi ces deux seigneurs, qui avaient beaucoup de crédit dans la Lithuanie, étaient attachés au légat par des liens spirituels de religion et de piété, et l'honoraient l'un et l'autre comme leur père. Ils n'avaient entre eux aucun différend particulier : s'ils avaient peu de commerce ensemble, c'était plutôt par des jalousies de famille que par aucune haine des personnes ; et, quoiqu'ils crussent avoir raison de se défier de leur puissance, ils n'avaient aucun motif de se plaindre ni l'un ni l'autre de leur conduite. Le légat prit grand soin de les unir d'une étroite amitié. Il réconcilia Cotchevic avec le palatin de Vilne son oncle, qu'il tenait pour son ennemi mortel.

Commendon s'étant assuré de leur amitié et de leur fidélité, et connaissant qu'il pouvait leur confier tous ses desseins, avait souvent conféré avec eux, même du vivant d'Auguste, des moyens d'élire un roi catholique et de réprimer l'orgueil des hérétiques, si le roi, qui était fort infirme, venait à mourir : et parce qu'il fallait jeter les yeux sur quelque prince étranger, n'y ayant aucun seigneur dans la Pologne qui se fût assez distingué des autres pour pouvoir espérer de leur être préféré, il sonda fort adroitement leurs intentions, et il leur proposa un des fils de l'empereur Maximilien. Il leur représenta que c'étaient de jeunes princes de la plus noble maison de l'Europe, qui comptaient pour leurs aïeux une longue suite de rois et d'empereurs; qui avaient les inclinations nobles et généreuses, et qui étaient d'un âge à se pouvoir former aux mœurs et aux coutumes de la Pologne.

Maximilien avait six enfants mâles, fort bien élevés par les soins de l'impératrice, qui les avait fait instruire à la piété et à la discipline de l'Église catholique. L'empereur, qui lui avait laissé toute la conduite de sa famille, lui avait permis d'inspirer à ses enfants l'amour de la véritable religion, soit par la considération qu'il avait pour cette vertueuse princesse, soit par la crainte d'offenser Philippe II son beau-frère, à qui il savait que sa foi et sa religion étaient suspectes. Radzivil, qui était d'une famille fort affectionnée à la maison d'Autriche, fut le premier à se déclarer pour l'empereur. Il avertit même le légat qu'il pouvait engager Cotchevic à prendre ce parti, en lui proposant ses raisons, et en lui faisant appréhender qu'on n'élût le duc de Moscovie, qu'il haïssait mortellement, et qui avait depuis longtemps de grandes prétentions au royaume. La chose réussit comme on l'avait espéré.

Il fallut donc chercher les moyens d'assurer cette affaire. On résolut de s'assembler ; le jour fut pris, et parce qu'il était très-important que le dessein qu'ils avaient fût secret, et qu'une longue conférence chez le légat aurait pu donner quelque soupçon, ils convinrent de se trouver dans le fond d'une forêt, où Commendon allait ordinairement avec peu de suite, dans le temps des grandes chaleurs. Ces deux seigneurs s'y trouvèrent avec un valet chacun, et le légat m'ayant fait l'honneur de me communiquer le sujet de cette entrevue, me prit dans son carrosse, et se rendit sans aucun train au lieu qui avait été marqué. Ils laissèrent le cocher et les valets avec leurs chevaux à l'entrée de la forêt, et ils s'écartèrent dans l'endroit le plus sombre et le plus retiré. Là ils s'engagèrent au secret, et m'y obligèrent par serment. Ils examinèrent toutes les raisons d'E-

tat; ils démêlèrent tous les intérêts publics et particuliers; et, après une longue discussion de cette affaire, ils conclurent qu'ils demanderaient à l'empereur un de ses fils, qu'ils éliraient d'abord grand-duc de Lithuanie, c'est ainsi qu'ils nomment leur prince; et qu'après l'avoir élu, ils lèveraient, s'il était besoin, une armée de vingt-quatre mille hommes. Ils étaient persuadés que la Pologne suivrait le choix de la Lithuanie, comme il était arrivé autrefois en l'élection du roi Sigismond Ier et de quelques autres.

Les peuples de cette province avaient voulu non-seulement donner leurs suffrages à part, mais encore se choisir un roi pour eux en particulier. Ils faisaient un long dénombrement de toutes les pertes qu'ils avaient souffertes, et de tous les malheurs qui leur étaient arrivés depuis qu'ils étaient unis à la Pologne. Il y eut de grandes contestations sur ce sujet. Commendon, prévoyant que si ces deux Etats se séparaient, ils seraient trop faibles l'un et l'autre pour résister à leurs ennemis, et craignant qu'ils ne vinssent à s'affaiblir encore davantage par leurs divisions et par leurs guerres, obtint qu'on s'en rapportât au jugement de l'empereur.

Radzivil et Cotchevic, qui n'avaient fait aucune restriction pour leurs intérêts particuliers, proposèrent ces articles pour les intérêts de la province: qu'on ne toucherait point aux lois, ni aux priviléges de la Lithuanie; qu'on ne donnerait les magistratures, les gouvernements, ni les autres charges publiques qu'à des personnes du pays; que les terres que le roi Auguste leur avait ôtées pour les mettre dans le domaine du royaume de Pologne leur seraient restituées. Que le roi n'aurait plus le droit de nommer aux évêchés, et qu'on laisserait aux chapitres le droit d'élection, selon l'usage ancien et selon les formes canoniques.

Commendon avait persuadé qu'on ôtât aux princes ces droits de nomination, sachant par expérience qu'ils ne choisissent pas ordinairement les plus gens de bien, les plus éclairés dans les connaissances ecclésiastiques, ni les plus zélés pour la religion; mais ceux que la faveur, les emplois, la complaisance servile de la cour, leur ont rendus plus utiles ou plus agréables. D'où vient que ces évêques courtisans, bien loin d'être comme autrefois les dépositaires des lois et des vérités de l'Eglise, et les pères et les conseillers spirituels des rois, deviennent leurs esclaves, ou par l'espérance, ou par la reconnaissance de leurs bienfaits. Ainsi, suivant leurs volontés et bien souvent leurs passions, par une complaisance aveugle, ils ne discernent point ce qui est juste d'avec ce qui ne l'est pas, et ils renoncent à cette liberté apostolique, qui doit être attachée à leurs caractères : ce qui cause de très-grands déréglements dans la foi et dans la discipline.

—

CHAPITRE IV.

Commendon fait savoir à l'empereur l'état des affaires de Pologne.

Ces choses étant ainsi résolues, on pria Commendon de les représenter à l'empereur, lorsqu'il passerait à Vienne, en retournant en Italie. On convint que si le roi mourait avant le départ du légat, Commendon demeurerait dans le royaume jusqu'à l'élection d'un nouveau roi, et que je partirais promptement pour aller informer l'empereur de l'état des affaires de Pologne; qu'on leur ferait savoir sa réponse, ou par moi, ou par des personnes affidées, ou par des lettres écrites en chiffres dont ils étaient convenus. Et afin que ce traité secret fût plus authentique, ils le signèrent tous, et y mirent leur cachet. La conférence finit ainsi, et chacun se retira.

En ce temps-là, le roi s'était fait porter de Varsovie où il était à Cnissin, petite ville située sur la frontière de Lithuanie : ce fut là que sa maladie augmenta. Commendon partit aussi, et se rendit à Cracovie à petites journées. André Sborowi et quelques autres de ses amis l'y vinrent trouver, et le conjurèrent de n'abandonner pas la Pologne dans l'état où elle se trouvait. Ils lui représentaient l'extrémité de la maladie du roi, les troubles et les dangers qui menaçaient le royaume; et le besoin qu'avaient tous les gens de bien de son secours et de ses conseils. Ces raisons l'obligèrent de demeurer quelques jours à Cracovie; mais, craignant qu'on ne s'imaginât qu'il y avait du dessein dans son retardement, et qu'il attendait les nouvelles de la mort du prince, il partit comme pour continuer son voyage. Mais deux heures après un courrier lui vint apporter la nouvelle de la mort du roi. Il s'arrêta dans un monastère éloigné d'environ quatre lieues de Cracovie; et, suivant le traité qu'il avait fait avec les seigneurs de Lithuanie, il m'ordonna de partir cette nuit-là même, pour aller à la cour de l'empereur.

J'arrivai en sept jours à Vienne; et quelque diligence que j'eusse pu faire, comme rien ne se répand avec plus de vitesse que ces nouvelles funestes, on y avait déjà su la mort du roi Sigismond Auguste. Je fus d'abord présenté à l'empereur, qui me reçut avec beaucoup de civilité. Je lui exposai les articles du traité passé avec les deux principaux seigneurs de Lithuanie, les soins et l'adresse du légat à réconcilier des esprits qu'une ancienne émulation avait désunis, et les ressorts dont il s'était servi pour faire entrer dans ses vues les chefs de la noblesse de Pologne. Je lui représentai quel était l'état présent des affaires; qui étaient les chefs du parti; quels étaient leurs projets et leurs intentions différentes; qui étaient ceux qui prétendaient ouvertement au royaume; quelle était la brigue; quelles étaient les forces de chacun de ces prétendants. Je lui fis connaître ceux qui pouvaient le servir

utilement, et les moyens qu'il y avait de les engager dans ses intérêts.

Je lui conseillai, de la part du légat, d'envoyer promptement des ambassadeurs qui fussent considérables par leur naissance, par leur sagesse, et même par la magnificence de leur train, et surtout par leur zèle pour la religion catholique; de dépêcher un courrier à Albert Laski, avec des lettres fort obligeantes, pour le confirmer dans ses bonnes résolutions; de lui faire tenir secrètement quelque argent pour lever des gens de guerre, et de s'avancer lui-même avec quelques troupes de cavalerie vers les frontières, ou d'y envoyer le prince Ernest son fils, pour qui on demandait le royaume. Je l'exhortai sur toutes choses à faire savoir promptement ses résolutions à Cotchevic et à Radzivil, et je lui fis comprendre que si ce jeune prince était élu duc de Lithuanie; si Laski, de l'autre côté, se déclarait pour lui avec un grand parti, et si l'on voyait paraître une armée sur la frontière, Ernest serait infailliblement roi de Pologne avant que ses compétiteurs eussent le temps de former leur brigue et de traverser son élection; qu'il aurait l'avantage de recevoir cette couronne des mains des catholiques, sans aucune condition qui lui fût à charge, sans aucune loi nouvelle et sans aucune diminution de l'autorité royale, quelques efforts que pussent faire les hérétiques. Qu'il fallait presser l'affaire; que ces peuples ne connaissaient pas encore toute l'étendue de leur liberté; que, dans ces premières émotions, les brigues n'étaient pas encore bien concertées; que le temps donnerait de la hardiesse et des forces aux partis contraires; que Commendon était persuadé que le bon succès de ce projet dépendait absolument de la promptitude de l'exécution; et que si l'on donnait le temps au peuple de se rendre maître de la république, le peu d'inclination qu'il avait pour les princes d'Allemagne, et pour la maison d'Autriche en particulier, rendrait les choses très-difficiles.

L'empereur m'écouta, non-seulement avec attention, mais encore avec plaisir. Il me retint cinq jours à Vienne, me faisant continuellement des questions sur les affaires de Pologne. Enfin, après avoir rendu mille actions de grâces à Commendon, il promit qu'il enverrait au premier jour ses ambassadeurs; qu'il leur donnerait une instruction fort ample, et qu'il les chargerait de communiquer tous ses desseins au légat, et de suivre exactement ses avis si judicieux et si fidèles.

Dès que j'eus reçu cette réponse, je pris congé de Sa Majesté, et par des chemins détournés je tâchai d'entrer en Pologne, sans être reconnu. Toute la frontière était gardée par des gens de guerre, qui avaient ordre d'observer et de visiter tout ce qui passait, et de défendre l'entrée du royaume aux étrangers. J'avais à craindre que mon voyage ne fût divulgué, et que le peuple, qui avait alors beaucoup de part au gouvernement, ne nous soupçonnât d'avoir des intelligences hors du royaume. Je pris des guides qui me conduisirent par des sentiers écartés dans les bois et dans les forêts, et j'arrivai heureusement dans le Palatinat de Siradie, où j'avais appris que Commendon s'était retiré, sans que personne m'eût reconnu dans tous les endroits où j'avais passé.

CHAPITRE V

Les hérétiques députent à Commendon, pour l'obliger de sortir du royaume.

Dès que la mort du roi fut publiée, les hérétiques, qui sont fiers et redoutables dans les temps de licence et d'impunité, commencèrent à se soulever; et, n'étant plus arrêtés par l'autorité des lois et des magistrats, ils se mirent en campagne, et voulurent se rendre maîtres de la république. Ils triomphaient déjà dans leurs assemblées, et voyant la langueur et l'assoupissement des catholiques, ils dominaient partout avec une fierté et un orgueil insupportables. Ils n'avaient jamais été ni plus puissants, ni en plus grand nombre qu'ils étaient aux environs de Cracovie; car cette partie de la Pologne avait été plus corrompue que toutes les autres, à cause du voisinage des Allemands, et du grand commerce qu'elle a avec ces peuples qui avaient été pervertis.

Après la mort du roi, ils s'étaient assemblés dans Cracovie pour délibérer de ce qu'ils avaient à faire. Les uns y avaient été appelés par Firleï, qui craignait d'être surpris par les Sborowis; les autres y avaient été conduits par ces mêmes Sborowis; plusieurs y étaient venus volontairement pour assister aux délibérations. Ils avaient toujours éprouvé que Commendon était vigilant pour découvrir leurs desseins, et ferme pour s'y opposer; et, croyant qu'il était sorti du royaume dans un temps qu'il pouvait leur être incommode, ils en témoignaient beaucoup de joie. Mais lorsqu'ils apprirent qu'il s'était arrêté, et qu'il n'était qu'à quelques lieues de Cracovie, ils en furent surpris, et en murmurèrent hautement.

Ils disaient partout avec indignation que si l'on souffrait que le légat assistât à la diète, les finesses et les artifices de cet étranger auraient plus d'effet que les vœux et les suffrages des Polonais; qu'on savait qu'il avait une infinité d'amis et de partisans; qu'il y aurait des chevaliers et des sénateurs qui n'auraient d'autres sentiments que les siens; et qu'ils ne diraient dans l'assemblée que ce qu'il leur aurait appris; que sa légation avait cessé par la mort du roi; qu'on avait répondu à tout ce qu'il avait proposé de la part du Pape; qu'il n'avait ni aucun prétexte pour demeurer dans le royaume, ni aucun droit de se mêler d'une république étrangère, lui qui n'était plus qu'un simple particulier; qu'il était temps qu'il allât rendre compte de sa légation, et qu'il s'en retournât à Rome; que là il pourrait étaler sa pourpre dans le Vatican, et se faire rendre des honneurs qui ne sont dus qu'à des souverains; que cependant il était

à propos qu'il sortît du royaume, et qu'il délivrât la Pologne de la défiance où elle était des artifices et des illusions de la cour de Rome.

Ils firent si grand bruit dans la première assemblée que tinrent les chevaliers de cette province, qu'on fut obligé de députer quelques-uns de leur corps, pour prier le légat de se retirer hors du royaume. Firleï tâcha de réprimer ces murmures insolents, en leur faisant l'éloge de Commendon : mais quelque soin qu'il prît de modérer leurs emportements, ils firent députer Dulski et Offoski, tous deux chevaliers qui se trouvaient dans l'assemblée. Le légat était déjà parti du monastère où il s'était d'abord arrêté, pour passer en des lieux où les hérétiques fussent moins séditieux, où il pût recevoir plus commodément les visites de ses amis, et d'où il pût, comme du centre du royaume, envoyer ses gens dans toutes les provinces, selon les nécessités qu'il découvrirait. Il était environ à six lieues de Cracovie, lorsque ces députés le joignirent. Quelques-uns de ses amis lui en avaient déjà donné avis par avance. Il les reçut très-civilement. Il les pria de monter dans son carrosse, et, continuant toujours son voyage, il leur demanda le sujet de leur députation.

Ils lui exposèrent en peu de mots que leur république était en désordre depuis la mort du roi, et que tout le monde y était si fort occupé des soins de la diète qui se devait tenir dans peu de jours, qu'on n'avait pas le temps de songer à honorer, ni à traiter un grand cardinal et un légat illustre comme lui, selon sa dignité et selon son mérite ; qu'il aurait même de la peine à éviter la haine et les murmures de plusieurs, dans un temps de licence et de trouble ; et qu'il était à craindre que s'il demeurait dans le royaume, il n'y arrivât quelque sédition ; que dans ces émotions populaires on perd ordinairement le respect et la raison ; et qu'il se rencontrerait peut-être des moments si fâcheux, que sa personne ne serait pas en sûreté ; que c'était pour ces raisons que les sénateurs et les chevaliers, assemblés à Cracovie pour les affaires du royaume, les avaient députés, pour le conjurer de sortir hors de la Pologne, jusqu'après l'élection d'un nouveau roi ; qu'outre que cette retraite importait à sa sûreté, on pouvait croire qu'il aurait cette complaisance pour une nation qu'il avait toujours honorée de son amitié ; et qu'il voudrait bien lui rendre encore ce service, qui leur était peut-être important, et qui leur serait au moins très-agréable.

La députation avait une apparence assez honnête, et l'esprit doux et civil des députés y apporta encore beaucoup de modération. Commendon les écouta avec un visage tranquille, et leur répondit en souriant, qu'il était vrai qu'il avait toujours eu une affection très-particulière pour la Pologne ; que, pour cette raison, il leur savait fort bon gré d'être entièrement occupés des soins de leur assemblée ; qu'il les remerciait de cette crainte obligeante qu'ils avaient pour lui. Qu'il espérait néanmoins être non-seulement en sûreté, mais encore avec honneur dans leur royaume ; que, bien loin d'y causer du trouble et des séditions, il ferait connaître qu'il n'y demeurerait que pour y entretenir la paix, et qu'il y contribuerait plus que tous les autres ; que, pour la prière qu'ils lui faisaient de se retirer, si le sénat en corps et tous les ordres du royaume lui avaient député pour ce sujet, il verrait ce qu'il aurait à leur répondre ; mais qu'il n'avait rien à démêler avec une assemblée d'une seule province, qui était détachée de tout le reste de l'Etat, et qui n'avait nulle autorité.

Après leur avoir fait cette réponse, il les traita fort civilement et il les renvoya avec honneur, mais avec une honte qu'ils avaient eux-mêmes assez prévue. Il continua son voyage, et se rendit en peu de jours à un monastère proche de Siradie, où il était fort commodément. Ce fut là que je le trouvai à mon retour de la cour de l'empereur.

CHAPITRE VI.

Comme l'empereur ruina par sa lenteur toutes les prétentions du prince Ernest son fils

Après que l'empereur m'eut permis de partir, et d'aller rendre la réponse qu'il m'avait faite, il prit de nouvelles résolutions, et conduisit fort mal cette affaire qui lui était si importante. Il fut abusé par quelques-uns de ses courtisans, accoutumés à des complaisances serviles, qui aiment mieux plaire à leurs princes, en leur disant des choses agréables, que de les servir en leur montrant la vérité. Ces flatteurs lui avaient donné tant de confiance, qu'il attendait presque que la Pologne lui envoyât une ambassade, et le conjurât de lui donner un roi de sa famille. Il s'était si bien laissé persuader du bon succès de cette affaire, que, lorsque je l'exhortai de la presser, et que je lui nommai plusieurs personnes qui étaient contraires à ses intérêts, il me répondit que c'étaient des gens qui voulaient être priés, et qui cachaient leur bonne volonté, pour faire valoir les services qu'ils voulaient lui rendre. D'ailleurs, il résolut de gagner les hérétiques par des promesses, et de les engager dans ses intérêts, soit par une inclination puissante pour leurs opinions, soit par une défiance secrète qu'il avait du pouvoir des catholiques.

Mais rien ne ruina tant ses prétentions que sa lenteur et sa négligence ; car il était naturellement difficile à émouvoir. Il se fit lui-même des difficultés ; il voulut sonder toutes les intentions des Polonais, et s'assurer de l'affaire avant que de l'entreprendre. Ainsi il laissa refroidir la première chaleur de ses partisans, manquant lui-même de cette ardeur et de cette généreuse hardiesse, qui décide presque toujours dans ces occasions. Il ne voulut pas se déclarer, qu'il n'eût reçu des nouvelles plus certaines : et comme il n'en recevait aucune, parce que les

frontières étaient exactement gardées, et qu'il était difficile d'entrer dans ce royaume ou d'en sortir, il envoya des agents dans toutes les provinces, avec des instructions et des lettres de créance aux principaux seigneurs, pour reconnaître leurs intentions, et pour les attirer à sa brigue.

Les inclinations des peuples avaient déjà commencé à paraître dans l'assemblée de Cracovie dont nous avons parlé : car l'évêque de Plosko ayant osé dire en opinant, que, dans les doutes et dans les difficultés qui naissaient tous les jours, il fallait s'adresser à l'empereur, comme à un prince voisin, ami et allié de la Pologne ; tous ceux qui étaient présents se récrièrent contre ce prélat, et furent sur le point de le chasser honteusement de l'assemblée. Pour les agents que l'empereur avait envoyés, les uns tombèrent entre les mains des soldats qui gardaient les frontières, les autres furent découverts par ceux à qui ils s'adressaient, qui craignaient qu'on ne les accusât d'avoir des intelligences avec les étrangers ; ce qui était alors extrêmement odieux. On obligea ces envoyés de dire publiquement ce que portait leur commission. Tous ceux qui avaient eu quelque communication avec eux devinrent suspects. Les amis mêmes et les partisans de l'empereur se trouvèrent dans la nécessité de produire les lettres qu'ils avaient reçues, et les propositions qu'on leur avait faites de sa part, de peur d'être soupçonnés, et de perdre tout le crédit qu'ils avaient auprès de la multitude.

En ce même temps, l'abbé Cyre, religieux de l'ordre de Cîteaux, qui avait été plusieurs années ambassadeur de l'empereur près le roi Sigismond Auguste, et qui s'était déguisé en cavalier pour solliciter plusieurs personnes considérables du royaume, fut arrêté dans la Prusse. Ses lettres furent interceptées, ses instructions furent lues publiquement, et l'on y trouva toutes les propositions, toutes les promesses, toutes les conditions que l'empereur faisait à ceux de son parti. Tous ces envoyés ayant donc été arrêtés de tous côtés, comme des corrupteurs publics, le peuple conçut une telle aversion et contre l'empereur et contre toute la maison d'Autriche, que c'eût été se rendre extrêmement suspect que de faire quelque proposition en leur faveur. On donna de grandes louanges à ceux qui avaient arrêté ces agents et à ceux qui avaient refusé de recevoir leurs lettres ou d'avoir aucun commerce avec eux, de sorte que la nécessité où s'étaient trouvés plusieurs seigneurs, de mépriser et d'offenser l'empereur, leur imposait une autre nécessité de le craindre et de se détacher de son parti. Tout l'ordre et tout l'état de cette affaire ayant été renversé, ce prince attendit longtemps ceux qu'il avait envoyés, et ne fit partir ses ambassadeurs qu'après que chacun eut pris sa résolution et que les brigues furent formées dans la Pologne.

Ces ambassadeurs furent Guillaume Rosemberg et Pernestin, illustres par leur mérite et par le rang qu'ils tenaient dans le royaume de Bohême. Ils partirent avec un train fort magnifique ; mais ils ne furent pas plus heureux que ceux qui avaient été envoyés auparavant. Le palatin de Sandomir, qui avait toujours été fort opposé aux prétentions de l'empereur, ayant su précisément le temps qu'ils devaient arriver, se rendit sur la frontière par ordre du sénat, et tâcha de les empêcher d'entrer dans le royaume, jusqu'à ce que la diète fût assemblée et qu'ils pussent avoir une audience publique.

Comme ils s'obstinèrent à passer outre, protestant qu'ils allaient faire au sénat et aux états du royaume des propositions très-avantageuses aux deux couronnes, le palatin y consentit et les conduisit fort civilement à Sandomir. Là, sous prétexte de leur donner des gens pour les servir, il leur en donna pour les garder. Il les reçut avec honneur dans son palais, et les y retint comme dans une honnête prison, en sorte que personne ne pouvait entrer chez eux ni en sortir, que par son ordre ou par son consentement.

Les ambassadeurs furent fort surpris et fort offensés de cette violence ; et jugeant qu'ils ne pourraient, ni par promesses, ni par aucunes conditions adoucir l'esprit du palatin irrité contre l'empereur, ils attendirent qu'il fût allé à l'assemblée des chevaliers de cette province, et ils sortirent secrètement de Sandomir un peu avant le jour. Mais, dès que le palatin et les chevaliers assemblés apprirent la nouvelle de leur fuite, ils envoyèrent des gens pour les arrêter. On les rencontra à une journée de Sandomir ; on redoubla leur garde, et l'on donna ordre de leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire. Ainsi on leur rendait beaucoup d'honneur en leur ôtant la liberté, et on les traitait comme des hôtes en les retenant comme des prisonniers.

Ils se trouvèrent dans cet embarras, sans pouvoir exécuter les ordres de leur maître : et comme rien n'était si suspect ni si odieux que d'avoir commerce avec eux, personne n'osait leur parler ni les visiter ; et quoiqu'ils eussent envoyé secrètement quelques-uns de leurs domestiques pour solliciter les chefs des hérétiques, ne pouvant avoir aucun commerce avec le légat, ni avec les amis qu'il leur avait préparés, toutes les espérances de l'empereur et de son fils furent ruinées.

Cependant Radzivil et Colchevic avançaient les affaires dans la Lithuanie, suivant les mesures qu'ils avaient prises. Ils savaient que le légat n'était pas sorti du royaume, et que j'étais allé à Vienne à grandes journées ; mais, après avoir attendu longtemps la réponse de l'empereur, ils crurent que son affaire était manquée. Ils surent que ses envoyés avaient été arrêtés en plusieurs endroits ; que le religieux de Cîteaux avait été surpris, et que ses lettres

de créance avaient été lues publiquement; que les ambassadeurs étaient comme prisonniers; que les esprits des peuples étaient aliénés, et que l'empereur et ses partisans étaient en très-méchante réputation. D'ailleurs, ils ne recevaient ni lettres ni courriers. Il s'était répandu un bruit fâcheux, que les ambassadeurs d'Allemagne ne s'adressaient presque qu'aux hérétiques, et qu'ils avaient offert en vain trente mille écus d'or à un hérétique, nommé Zaffragneti, qui avait quitté le rang de sénateur pour descendre à celui de chevalier, et qui s'était acquis par cette action populaire un grand crédit et une grande autorité dans cet ordre. Toutes ces raisons obligèrent les Lithuaniens d'abandonner leur première résolution, et de prendre d'autres mesures.

Le bruit qui courait dans la Pologne que les impériaux avaient des intelligences avec les protestants, offensa si fort les catholiques, que l'évêque de Cujavie et Laski, qui devaient conduire toute la brigue du prince Ernest, se plaignirent qu'on les avait méprisés, et se joignirent avec les Sborowis pour faire élire Henri, duc d'Anjou, frère du roi de France; si bien que, lorsque la diète fut assemblée, et que les ambassadeurs virent le mauvais état de leurs affaires, ils ne firent pas difficulté de dire que l'empereur avait été abusé par des flatteurs, qui lui avaient donné trop de confiance, et qui lui avaient persuadé que le succès de cette affaire était infaillible.

Ils reconnurent alors l'aveuglement de ce prince qui, dans une affaire de cette importance, avait plutôt écouté les rêveries de quelques courtisans mal informés, que les avis fidèles de Commendon, qui lui recommandait le soin et la diligence; et ils commencèrent, mais trop tard, à caresser les catholiques, qu'ils avaient négligés auparavant. On ne voyait que courriers dépêchés, que lettres écrites de la main de l'empereur. On n'entendait que belles propositions, que promesses magnifiques; mais les peuples étaient déterminés à un autre choix.

On ajoute que, pour comble de malheur, les Allemands trahirent eux-mêmes leurs intérêts; car les ambassadeurs des électeurs, qui étaient venus pour favoriser l'élection du prince Ernest, sollicitaient pour lui publiquement et lui rendaient de mauvais offices en particulier. Plusieurs gentilshommes de Bohême, qui étaient à la suite des ambassadeurs de l'empereur, s'étaient rendus assez agréables aux Polonais; et comme ils parlent le même langage, ils se trouvaient ordinairement mêlés ensemble dans les festins, et se disaient leurs sentiments avec beaucoup de familiarité.

Ce droit si spécieux de se choisir un roi, qu'ils voyaient dans la Pologne, leur remettait dans l'esprit celui dont ils jouissaient autrefois, et qu'ils avaient malheureusement perdu. Ils louaient l'ancienne grandeur de leur pays, et se plaignant d'avoir laissé perdre leur liberté et leurs priviléges, et de s'être laissés charger de tributs et d'impôts, ils n'oubliaient rien de ce qui anime ordinairement les peuples. Ils exhortaient les Polonais à conserver leurs droits, et leur faisaient craindre la même oppression et la même servitude. Quoique ces choses fussent dites dans la chaleur du vin, elles ne laissèrent pas de faire beaucoup d'impression, et d'irriter plusieurs esprits défiants et jaloux de leur liberté, qui craignirent de tomber sous la domination des Allemands.

CHAPITRE VII.

Des princes qui prétendaient au royaume.

Il y avait plusieurs princes qui prétendaient à cette couronne, et ils étaient tous d'une naissance et d'un rang à y pouvoir aspirer. Comme il n'arrive pas souvent qu'un si grand royaume se trouve exposé aux brigues et à l'ambition des étrangers, chacun faisait son parti et tâchait de gagner le peuple, qui n'avait jamais connu ni vu aucun de ceux qu'il devait choisir pour maîtres, et qui n'en pouvait juger que par des bruits légers et confus, et par une réputation peut-être trompeuse.

Le premier qui fut proposé fut le grand-duc de Moscovie. Ses États, voisins de la Pologne, s'étendent depuis le Borysthènes, qui les sépare de la Lithuanie, jusqu'aux extrémités du septentrion et aux rivages de la mer Glaciale; et, de l'autre côté, depuis les frontières de la Suède et le détroit de Finlande jusqu'à la mer Caspienne et jusqu'au fleuve Tanaïs. Ils contiennent plusieurs nations barbares et sauvages, et même quelques provinces des Tartares, qui ont été conquises depuis quelques années. Les Polonais souhaitaient celui-ci plus par intérêt que par inclination. Il leur était honorable d'avoir un roi qui fût maître de tant de peuples différents; mais ils craignaient l'esprit farouche et cruel de ce prince, accoutumé à commander avec orgueil, et à ne suivre d'autres lois que celles de son caprice.

Quelques-uns jetaient les yeux sur son fils, fondés sur ce que le roi Sigismond disait ordinairement que les Polonais ne doivent choisir pour leurs rois que des princes du Septentrion. Mais ces Moscovites, qui sont naturellement orgueilleux et barbares, ne daignèrent pas envoyer des ambassadeurs pour demander le royaume; et Cotchevic, qui était leur ennemi déclaré, éloigna par son crédit toutes les propositions qu'on fit pour l'un et pour l'autre.

Le second fut le roi de Suède. Il avait sujet d'espérer qu'on aurait quelque égard à l'alliance qu'il avait avec la Pologne. Il avait épousé une sœur du roi Auguste; il en avait eu des enfants. Il pouvait unir deux royaumes puissants contre les Moscovites leurs communs ennemis. Il avait été élevé dans les doctrines nouvelles, ce qui le rendait agréable aux hérétiques.

Le duc de Prusse avait une brigue assez considérable. Il était fort jeune, il n'avait ni esprit ni santé, et, n'étant pas encore en

âge de gouverner ses Etats, il avait mauvaise grâce d'en demander d'autres. Mais Firlei et ceux de son parti ne considéraient ni son enfance, ni sa faiblesse de corps et d'esprit. Ils ne demandaient qu'un roi qui fût ennemi de la religion catholique, et qui leur fût obligé de la royauté. Ils trouvaient celui-ci fort commode pour eux, et ils se disposaient à le faire élire, espérant qu'ils lui laisseraient le titre de roi, et qu'ils se réserveraient sous lui l'autorité souveraine. Quelques-uns ont cru que ce prince avait acheté fort chèrement l'espérance qu'on lui donnait, et que Firlei avait reçu une somme d'argent considérable, dont il avait besoin alors pour pousser vigoureusement ses desseins.

Il y avait des hérétiques qui nommaient le comte d'Anspach, de la maison de Brandebourg. D'autres sollicitaient pour le duc de Saxe, prince d'une illustre naissance et d'une grande considération dans l'Allemagne; mais le peuple avait de l'aversion pour les Allemands, à cause de la différence d'humeur, et de certaine émulation qui se trouve ordinairement entre des nations voisines.

Quelques-uns proposèrent Etienne Battori, qui avait été élu depuis à la principauté de Transylvanie, en la place de Jean, qui était mort dans sa première jeunesse. Mais Battori, étant à peine établi chez lui, ne trouva pas à propos de chercher un nouvel établissement, et se désista de sa demande. Il fut élu deux ans après. La fortune, qui accompagne quelquefois la vertu, lui fut si favorable, qu'étant né de parents vertueux, mais pauvres, et se voyant méprisé, il s'insinua, par son esprit et par ses bonnes qualités, dans l'amitié du prince de Transylvanie. D'abord il n'eut autre dessein ni autre ambition que de mériter ses bonnes grâces, et d'acquérir par ses bienfaits un peu de bien, pour vivre avec quelque honneur dans son pays. Mais il fut plus heureux qu'il n'avait espéré, et il parvint à être lui-même prince de Transylvanie, et peu de temps après, roi de Pologne.

Jean, son prédécesseur, était sous la protection du Grand Seigneur, et sa province était tributaire des Turcs : aussi, par les grands secours qu'il en recevait, il se faisait craindre, et il avait pris le titre de roi de Hongrie. L'empereur Maximilien en avait été fort offensé ; mais quelque grands que fussent leurs différends, ils ne se décidaient point par le sort des batailles ou par des guerres réglées, mais par des courses et par des irruptions qu'ils faisaient les uns et les autres sur leurs frontières. Pendant ces divisions, plusieurs passaient d'un parti à l'autre, selon leurs intérêts, ou selon leurs caprices ; car ces peuples sont naturellement inquiets et portés au changement. Les Transylvains et le prince lui-même avaient été infectés de la contagion du temps, et s'étaient séparés de la communion de l'Eglise catholique. Mais on peut donner cette double louange à Battori, qu'il n'abandonna jamais, ni la piété qu'il devait à Dieu, ni la fidélité qu'il devait à son prince.

Il y eut quelques Polonais qui jetèrent les yeux sur le comte de Rosembert, de la noble maison des Ursins, qui était ambassadeur de l'empereur. Il était très-considéré dans la Bohême; ses biens égalaient sa naissance ; et son courage et sa vertu égalaient ses grands biens. Mais la fidélité qu'il devait à l'empereur l'emporta sur l'ambition qu'il pouvait avoir, et il ne voulut pas qu'on fît aucune mention de lui dans l'assemblée.

Il y avait deux jeunes princes qui surpassaient tous les autres en noblesse et en mérite, Ernest, fils de l'empereur, et Henri, duc d'Anjou, frère du roi de France. Ils étaient illustres par leur naissance royale, par leur attachement à la religion catholique, et par la réputation qu'ils s'étaient acquise par les grandes actions qu'ils avaient faites. Mais la puissance de l'empereur, la commodité du voisinage, et les affections des catholiques de Pologne que Commendon avait ménagées, auraient donné de grands avantages au prince Ernest, si Maximilien eût pu se résoudre à entreprendre l'affaire avec chaleur, et à suivre les avis qu'on lui avait donnés, comme nous avons déjà remarqué.

CHAPITRE VIII.

La brigue du duc d'Anjou est la plus considérable. Les hérétiques tâchent de traverser son élection.

Le duc d'Anjou, qui fut élu du consentement universel de tous les ordres, fut d'abord proposé sans dessein. Il est certain que de tous ceux qui le nommèrent et qui l'élurent, il n'y en eut pas un seul qui l'eût connu, ni même qui l'eût vu.

Il y avait en Pologne un nain, Polonais de nation, nommé Crasoski, qui avait été mené en France dès sa jeunesse. Comme il était extraordinairement petit, et qu'il avait de l'esprit, on le donna à la reine, et il servit longtemps de divertissement à toute la maison royale. Il était adroit, et il avait plus de prudence et plus de conduite qu'on n'en attendait d'un si petit homme. Aussi ménagea-t-il si bien ses affaires, qu'en peu de temps il amassa du bien, et il devint riche. Etant dans un âge plus avancé, il voulut revoir son pays et avoir la consolation de connaître ses parents, et d'en être connu avant sa mort. Il arriva donc en Pologne dans le temps qu'Auguste était encore en vie.

Tous les seigneurs prenaient plaisir à le voir et à lui demander des nouvelles de la cour de France, et dans tous leurs festins où il se trouvait ordinairement, ils lui faisaient mille questions. Il répondait à tout avec esprit ; il les entretenait des coutumes de cette cour galante et magnifique, de la grandeur du roi, des forces et des richesses du royaume, et particulièrement du mérite et de la valeur du duc d'Anjou, qui commandait les armées du roi son frère, et qui

tout jeune qu'il était, avait déjà remporté de grandes victoires sur les hérétiques de France, qui se révoltaient presque tous les ans.

Après la mort du roi de Pologne, comme on ne parlait que du choix d'un nouveau roi, cet homme faisait partout l'éloge du duc d'Anjou, et sollicitait ouvertement tous les grands à choisir ce prince si bien fait et si généreux. Enfin, quelques-uns des chefs de la noblesse furent touchés des louanges qu'ils entendaient. Ils en parlèrent aux Sborowis, qui approuvèrent la proposition qu'on leur faisait; et, par l'avis d'André Sborowi, ils envoyèrent ce nain à la cour de France, avec des lettres au roi et au duc, par lesquelles ils les exhortaient d'envoyer promptement des ambassadeurs en Pologne pour demander le royaume, et s'engageaient à rendre tous les services qu'ils pourraient, par eux-mêmes et par leurs amis.

Les esprits étaient si aigris contre la maison d'Autriche, qu'ils abandonnèrent le prince Ernest, qu'ils avaient dans leur voisinage, qui avait été élevé presque sous leurs yeux, qui descendait de tant de rois et de tant d'empereurs, qui avait toutes les qualités nécessaires pour régner, qui s'offrait, et qui demandait lui-même cette couronne, pour élire un prince inconnu, éloigné de leur pays, qui ne pensait presque pas à se mettre sur les rangs. Crasoski ne manqua pas d'animer la cour de France, qui ne méprisa ni le courrier, ni ceux qui l'avaient envoyé. On le fit partir aussi promptement qu'il était venu, avec ordre d'assurer les Polonais que les ambassadeurs de France arriveraient en peu de temps.

En effet, les Français se servirent de l'occasion, soit par un esprit d'émulation contre la maison d'Autriche, soit par une certaine gloire de nation, estimant que c'était une belle chose que des peuples belliqueux vinssent des extrémités de l'Europe demander des rois à la France. D'ailleurs le roi Charles, piqué d'une secrète jalousie, ne jugeant pas qu'il fût honnête ni sûr de faire éclater son ressentiment, et d'abattre la puissance de son frère, et croyant pourtant qu'il était expédient pour son repos et pour celui de son royaume, de ne la souffrir pas davantage, était bien aise de l'éloigner sous des apparences d'honneur, et de décharger la France d'un prince qui y était presque aussi roi que lui.

Sa réputation s'augmentait tous les jours dans la Pologne; mais le grand éloignement des lieux et le peu de brigue qu'on avait fait pour lui faisaient croire qu'on ne le proposait pas tant pour l'élire, que pour l'opposer au prince Ernest. Mais lorsqu'on sut que les ambassadeurs de France étaient déjà arrivés sur la frontière, et qu'on entendit les promesses qu'ils publiaient, et les bruits avantageux qu'ils faisaient courir parmi le peuple, toute cette grande aversion qu'on avait conçue contre l'empereur se tourna en faveur et en amitié pour le duc d'Anjou.

Cotchevic, Radzivil et Laski même, qui avaient offert leur crédit à Maximilien, se rangèrent du parti du peuple; soit parce qu'ils croyaient avoir été méprisés, soit parce qu'ils espéraient d'être amplement récompensés. Tout contribuait à la gloire du Français; et les louanges qu'on lui donnait, et la haine qu'on avait pour les Allemands. Enfin, tous les sénateurs, les chevaliers, les catholiques, les hérétiques, se trouvèrent dans une telle disposition de le servir, que si l'on eût d'abord assemblé la diète, il aurait été infailliblement élu par les suffrages de tout le royaume, sans qu'on eût fait aucune mention des autres : tant la multitude se laisse emporter, lorsqu'elle est une fois prévenue.

Le temps diminua un peu de cette ardeur, car le royaume fut vacant un an entier, et la nouvelle de la mort de Gaspard de Coligny, et du massacre des huguenots en divers endroits de la France, effaroucha les hérétiques. Ce Coligny avait infecté une partie de ce royaume des erreurs contagieuses de l'hérésie de Calvin, qui fait profession de ne craindre ni les lois, ni les magistrats; de soutenir l'impiété par la force et par les armes, et de préférer ses vaines imaginations à tous les droits divins et humains. Il s'était mis à la tête de ces hommes séditieux, et les animant à la guerre et à la révolte, il avait fait couler par toute la France le sang de ses citoyens : et par les troubles funestes de son pays, par les meurtres et par la désolation d'un royaume si florissant, il était parvenu à une si grande puissance, qu'elle était formidable à son roi même. Enfin personne n'avait jamais attaqué si puissamment la maison royale; personne ne l'avait réduite si près de sa ruine.

La reine mère résolut de se défaire d'un ennemi si dangereux : et soit qu'elle ne trouvât point d'autre moyen d'arrêter les désordres publics, soit qu'elle eût appris qu'il voulait opprimer toute la famille royale, et qu'elle voulût le prévenir, elle l'attira à Paris avec les principaux de son parti, par des apparences de paix et de réconciliation. Elle le fit tuer, et avec lui un grand nombre de ses sectateurs. Ce massacre anima les hérétiques de Pologne contre Henri. Comme on savait qu'il était ennemi déclaré de Coligny et de sa secte, on lui imputait cette action violente; et si l'on n'eût adouci les esprits, ou si les catholiques eussent été moins fermes, il serait sans doute arrivé quelque grand désordre dans la diète.

Les hérétiques donc ne songèrent plus qu'à favoriser le roi de Suède; mais comme ils n'avaient ni assez de crédit pour attirer les catholiques à leur parti, ni assez de force pour leur résister, ils entreprirent de les désunir, et de leur faire perdre cette ardeur qu'ils avaient pour les intérêts de la France. Dans toutes les assemblées ils faisaient de grands discours au peuple, et lui représentaient fort au long, *qu'il y avait parmi eux des seigneurs d'une naissance très-illustre, qui ne cédaient à aucun prince étranger; qui avaient de l'esprit et de la majesté, et qui*

étaient beaucoup mieux instruits des lois de leur république, que tous les autres ; qu'ils devaient élire un roi qui fût élevé dans leurs coutumes, qui aimât le royaume comme sa patrie, et ses sujets comme ses citoyens, plutôt qu'un prince qui jouit de la Pologne comme d'un royaume de hasard ; que leurs ancêtres, dans une pareille occasion, embarrassés du choix qu'ils avaient à faire, à cause des brigues différentes de plusieurs princes avaient mieux aimé élire un Polonais nommé Piast, d'une condition basse et obscure, que de se soumettre à des étrangers ; qu'ils n'avaient pas eu sujet de se repentir de cette élection, et que l'État s'était bien trouvé de sa postérité durant plusieurs siècles ; que c'était une honte d'avoir recours à des peuples qui ne sont ni plus sages, ni plus vaillants qu'eux et de préférer des princes éloignés, inconnus, et estimés sur la foi de leurs partisans et de quelques bruits vagues et incertains, à des gens d'une vertu éprouvée, et dans la paix et dans la guerre ; que c'était déclarer à la face de toutes les nations, qu'il n'y avait pas un seul Polonais qui fût capable de régner ; qu'ils avaient tort de vouloir s'abandonner à la conduite d'un roi qui ne saurait ni les lois, ni les coutumes, ni le langage du pays ; qu'ils ne pourraient se résoudre à obéir à un souverain, dont ils n'entendraient pas les commandements ; qu'il ne pourrait lui-même faire observer des lois qu'il ne saurait pas ; qu'il fallait donc oublier cette discipline, ces ordonnances, ces lois qui avaient rendu cet empire si florissant, pour apprendre des droits et des usages nouveaux, et des manières étrangères.

Par ces discours les hérétiques tâchaient de désunir les catholiques, de trouver quelque ouverture pour l'exécution de leurs desseins, et de faire élire un roi qui pût leur être favorable. Ils eussent sans doute ému les esprits des peuples, si les chefs du parti contraire n'eussent représenté avec beaucoup de fermeté qu'on ne pouvait élire un seigneur de leur nation, sans exposer l'État à de grands désordres ; qu'il n'y avait personne parmi eux de qui la vertu et la fortune fussent si éminentes, que les autres voulussent le reconnaître ; que ce serait une occasion de guerre civile ; que ce qu'on leur voulait persuader était véritable, mais que l'exécution en était très-difficile et très-dangereuse, et que ceux qui faisaient ces propositions avaient plus d'égard à leurs intérêts particuliers qu'à la tranquillité publique.

L'archevêque de Gnesne se déclara hautement contre leur ambition et contre leurs vaines espérances. *Qui trouverez-vous parmi nous,* disait-il, *qui veuille céder aux autres? Quand nous céderions même présentement, quelle autorité pensez-vous qu'aura ce nouveau roi sur des peuples qui l'ont vu sortir de sa condition privée! Ce fut une folie de nos pères d'avoir autrefois choisi pour roi un homme d'une très-obscure naissance pour terminer leurs différends. Mais ces folies ne réussissent qu'une fois. L'état présent des affaires n'a pas besoin d'un tel chef. Il nous faut un prince d'une famille royale, qui ait un train de roi, qui soit instruit dans l'art de régner, et à qui personne ne puisse refuser d'obéir.* Ainsi l'on commença à parler de la diète, et les premières contestations ne furent pas sur le sujet du roi qu'il fallait élire, mais par qui il devait être élu, chacun voulant s'attribuer ce droit et s'acquérir la faveur du nouveau roi par ses services.

CHAPITRE IX.

Entreprise des hérétiques, qui se nommaient les confédérés.

Cependant chacun se disposa pour l'élection d'un roi. On convint que les états du royaume s'assembleraient au commencement du mois de juin, pour déterminer le temps et le lieu de la diète. Car toute la noblesse du royaume a droit de suffrage, sans aucune différence de biens, d'honneur ou d'autorité. Il se trouva grand nombre de sénateurs et de chevaliers, lorsqu'on délibéra là-dessus. Les avis furent différents. Ceux de Lithuanie voulaient que cette assemblée se tînt au mois de mai dans Varsovie, qui est une ville de leur province, située sur la frontière de la Russie. Pour le temps, on s'accommoda avec eux ; mais pour le lieu on ne voulut point le changer, et l'on marqua une grande plaine que la Vistule sépare de Varsovie. Outre que cet endroit est comme le centre du royaume et le milieu entre la Pologne et la Lithuanie, Commendon avait conseillé à ses amis de le choisir, parce qu'il était dans une province entièrement catholique ; car il n'y avait point de noblesse d'une religion plus pure et moins suspecte que celle de Mazovie.

Cette prévoyance fut très-utile dans la suite : car les Mazoviens, invités par la commodité du lieu, se trouvèrent en très-grand nombre dans les assemblées, au lieu que plusieurs hérétiques dispersés ne pouvaient y venir des parties les plus éloignées du royaume, à cause de la dépense et de l'incommodité du voyage. Ainsi les catholiques étaient encouragés, voyant que leur nombre était notablement augmenté.

Après qu'on eut déterminé le temps et le lieu de la diète, et toutes les autres choses les plus nécessaires, plusieurs des principaux s'étaient retirés chez eux, avant que l'assemblée fût terminée. Mais les hérétiques, qui n'avaient presque plus d'espérance de pouvoir élire un roi de leur secte, et qui voyaient que le parti des catholiques était plus nombreux et plus puissant, avaient délibéré entre eux fort secrètement de pourvoir à leur sûreté, et de songer à leurs intérêts communs et particuliers, en sorte que le roi qui serait élu ne pût les assujettir aux ordonnances très-sévères qui étaient établies dans la Pologne contre les déserteurs de l'Église catholique, ni procéder contre eux par la voie des peines et des supplices. Ils jugeaient bien qu'il y aurait de l'indiscrétion, et même de l'insolence à de-

mander que ces lois fussent abrogées. Ils trouvèrent le moyen d'arriver à leur fin, sans découvrir leurs desseins, et d'éluder la force et la rigueur de ces ordonnances, sans en faire aucune mention.

Ils avaient obtenu, au commencement de l'assemblée, que tous les ambassadeurs des princes étrangers sortiraient en ce temps-là de Varsovie, de peur que, par leurs intelligences et par leurs brigues, ils ne retardassent ou ne troublassent les affaires du royaume, et qu'ils ne reviendraient que peu de temps avant l'ouverture de la diète, pour faire leurs propositions. Personne ne soupçonna qu'il y eût du dessein caché, et leur avis fut généralement approuvé. Mais leur intention était d'obliger Commendon de sortir de Varsovie, parce qu'ils savaient bien qu'il découvrirait tous leurs artifices, et qu'il renverserait tous leurs desseins. Après qu'on eut fait des ordonnances pour la paix et pour la sûreté publique, et que tout le monde se fut obligé par serment et par écrit qu'on tiendrait pour ennemis de la patrie tous ceux qui feraient quelque violence, les hérétiques prirent le soin d'en dresser la formule.

Ce décret était très-nécessaire, et il avait toutes les apparences de paix, d'amitié et de zèle pour le bien public. Mais ils y avaient inséré adroitement un article, par lequel ils rétablissaient qu'à l'avenir nul ne pourrait être recherché pour avoir quitté sa religion et pour en avoir embrassé de nouvelles ; et qu'il serait libre à chacun d'avoir des sentiments tels qu'il voudrait, et de servir Dieu à sa manière, pourvu qu'elle fût honnête. Ils avaient enveloppé cette impiété sous des termes si propres et si spécieux, que quelques-uns, trompés de cette apparence, et de ces noms de paix et de sûreté publique, signèrent cette ordonnance avant que d'en avoir connu l'artifice.

Lorsqu'on s'aperçut de leur dessein, les évêques qui étaient présents demandèrent du temps pour examiner les articles du décret : mais à peine purent-ils l'obtenir. Les hérétiques firent de grandes instances, et protestèrent hautement qu'ils ne souffriraient jamais qu'on tînt la diète pour l'élection d'un roi, si l'on ne leur donnait des assurances de pouvoir vivre sûrement dans leur commune patrie; qu'ils n'étaient pas résolus d'attendre qu'on entreprît contre eux ce qu'on avait entrepris depuis peu contre Gaspard de Coligny, et contre une infinité d'honnêtes gens qu'on venait de massacrer en France. Ils parurent si irrités, et menacèrent si fièrement de prendre les armes et de se venger de ceux qui leur refuseraient cet article de sûreté, qu'ils en vinrent presque à la violence et à la sédition.

Les évêques ne consentirent pas à une chose de mauvais exemple; mais ils ne s'y opposèrent pas aussi vigoureusement qu'ils devaient : et dans la crainte qu'ils eurent des désordres qui pouvaient arriver, les uns se dispensèrent de se trouver au sénat, les autres se retirèrent de Varsovie. Ucange, archevêque de Gnesne, chef du clergé et du sénat, dont nous avons déjà représenté l'esprit et les mœurs, demanda deux jours pour y penser, avouant qu'il ne pouvait se déterminer si promptement dans une affaire de cette importance. Les hérétiques lui accordèrent fort volontiers le temps qu'il demandait, parce qu'ils espéraient que ce prélat, qui leur avait donné tant de marques de l'inclination qu'il avait pour leur parti, serait bien aise de se déclarer pour eux dans une occasion si favorable. Les catholiques craignaient, avec raison, qu'il n'approuvât une chose qu'il avait lui-même autrefois proposée; et comme le doute et l'incertitude, en matière de religion, était déjà une espèce de désertion, ils prévoyaient tous les troubles et tous les dangers qui menaçaient l'Etat.

J'étais alors à Varsovie, où Commendon m'avait envoyé, pour faire savoir ses intentions à quelques-uns des principaux de l'assemblée, et pour observer tout ce qui s'y faisait, et toutes les mesures qu'on y prenait pour l'élection du roi. Dans une conjoncture si douteuse et si importante, j'allai trouver tous les évêques, et particulièrement Ucange, tant pour les exciter à soutenir l'honneur de leur caractère, que pour leur faire connaître que j'écrirais au légat tout ce qu'ils auraient fait ou dit, afin de les retenir au moins par quelque pudeur et par quelque honte. Ucange me parla fort à loisir et fort raisonnablement. Le troisième jour il se rendit au sénat, et n'y entra qu'après tous les autres. Chacun attendait avec impatience qu'il dît son avis. Les hérétiques se préparaient à triompher, et l'on voyait sur tous les visages les impressions d'espérance ou de crainte des deux partis.

Alors l'archevêque commença à parler. Ce n'était plus cet Ucange qui cherchait les occasions de troubler l'Etat, qui parlait avec mépris des Souverains Pontifes, qui voulait faire assembler un concile national, qui était le chef et le conseil des hérétiques, et qui avait chez lui un docteur luthérien, qu'il honorait extrêmement. C'était un prélat très-pieux et très-zélé pour sa religion, qui parlait avec le même courage et la même fidélité qu'aurait fait Stanislas, évêque de Cracovie, qui mourut pour la foi de Jésus-Christ, et qui mérita par sa piété, par sa constance et par ses miracles, d'être mis au nombre des saints. Tant il est vrai que nos cœurs sont entre les mains de Dieu, qui répand dans nos esprits les lumières de ses vérités, lorsqu'il les trouve dégagés des nuages de nos passions !

Il leur dit donc, qu'il avait délibéré longtemps et fort sérieusement pour donner un avis qui fût avantageux à sa patrie dans une affaire de cette importance; qu'il avait offert à Dieu le saint sacrifice ; qu'il avait fait faire des prières dans toutes les communautés de religieux, et dans tous les monastères des vierges consacrées à Dieu ; qu'il avait jeûné fort austèrement; qu'il avait distribué

des aumônes, et pratiqué avec toute la piété qu'il avait pu, tout ce qui pouvait apaiser la colère de Dieu, et attirer sur lui ses grâces et ses lumières; qu'il avait consulté les plus éclairés et les plus fidèles de ses amis ; qu'il avait fait, pendant ces deux jours, des réflexions sérieuses ; qu'après tout cela il avait conclu qu'on ne pouvait consentir à cette ordonnance, sans violer la foi que les hommes doivent à Dieu, et sans l'offenser très-grièvement.

C'est renverser, disait-il , *toute la religion chrétienne, que de recevoir ces religions nouvelles et impures. C'est confondre les droits divins et humains, et ruiner entièrement le culte de Jésus-Christ, qui est notre unique espérance, notre unique bien et notre unique salut. Il ne sera donc pas permis de punir les mahométans , les épicuriens et les athées, que cette impunité produira infailliblement ? Ils jouiront donc de cette funeste liberté, de croire ou de ne croire pas ? Une si grande impiété a-t-elle pu tomber dans l'esprit de quelqu'un ? A-t-on pu faire une proposition si déraisonnable ?*

Après leur avoir dit plusieurs autres choses sur ce sujet, et leur avoir demandé s'ils croyaient que l'Etat pût subsister, quand cette licence serait approuvée et confirmée par un décret; s'ils ne comprenaient pas que c'était là ruiner entièrement l'union et la liberté publique, il protesta qu'il était si ferme dans ce sentiment qu'il se laisserait plutôt couper la main, que de s'en servir pour souscrire à un si pernicieux décret, et qu'il était prêt à donner non-seulement sa main, mais encore sa tête pour la défense de la religion. *Que pourrait-il m'arriver de plus doux et de plus glorieux dans l'âge où je suis*, ajoutait-il , *que de mourir pour ma foi, pour ma religion, pour mon salut, et pour celui de mon pays, et d'offrir à Dieu une vie faible et languissante, que je dois rendre un de ces jours à la nature?*

Les hérétiques murmuraient contre lui , et le menaçaient avec beaucoup d'insolence. Mais, bien loin de céder à leur fureur, il défendit qu'on écrivît ce décret dans les registres : et parce qu'ils faisaient semblant de l'y vouloir écrire par force, il déclara de son autorité et de celle de tous les évêques, de tout le clergé et de tous les catholiques, que ce décret avait été forgé par la conspiration et par les artifices de quelques personnes mal intentionnées, qui avaient plus d'égards à leurs intérêts qu'à ceux de l'Etat. Les Catholiques firent depuis la même protestation dans les assemblées des provinces. Ainsi cette impie conjuration des hérétiques ne fut point autorisée.

Dès qu'on fut sorti du sénat, je me rendis chez Ucange, pour me réjouir avec lui de ce qu'il s'était acquis ce jour-là une gloire immortelle par sa piété et par sa constance. Il m'avoua que son esprit avait été longtemps agité et combattu de diverses opinions, et qu'enfin il s'était arrêté à la vérité que Dieu lui avait inspirée. Il m'assura qu'il avait été même détourné d'approuver ce décret par des visions et par des songes. Cette confédération, c'est ainsi que les hérétiques appelaient cette entreprise, donna beaucoup de peine à Commendon : il travailla fort à la dissiper et à la rendre odieuse à tout le monde, par des écrits qu'il composa avec beaucoup de soin, et qu'il publia sous des noms empruntés.

CHAPITRE X.

Commendon arrive à Varsovie. — L'avis qu'on lui donna dans le camp.

Commendon se rendit à Varsovie quelque temps avant la diète. Il manda aux évêques, et à quelques-uns des chefs des catholiques de s'y trouver, afin de pouvoir conférer ensemble un peu en repos , avant que la foule fût arrivée, et que les esprits fussent entraînés par le torrent des affaires. Plusieurs s'y trouvèrent dans le temps qui leur avait été marqué. Il les assembla chez lui, et les exhorta de se tenir prêts à résister avec beaucoup de vigueur et de zèle à cette impie confédération des hérétiques, qui protestaient fièrement que, si l'on refusait de signer leur décret , ils mourraient plutôt que de souffrir que la diète se tînt, et qu'on élût un roi catholique.

Les évêques et les autres promirent qu'ils feraient paraître en cette occasion toute la fidélité et tout le zèle qu'on pouvait attendre d'eux. Ils résolurent de conduire cette affaire avec beaucoup de fermeté, et néanmoins avec beaucoup de modération, de peur que, s'ils opposaient la violence à la violence, la contestation n'aboutît à quelque sédition dangereuse, et ils jugèrent plus à propos de rendre inutile , par cette voie, la fureur de leurs adversaires, que de l'irriter en s'y opposant trop fortement.

Après cela, il sonda les intentions de tout le monde sur le sujet du roi qu'on voulait élire, et il reconnut que tous les suffrages étaient pour le duc d'Anjou. Jusqu'alors il avait fait tous ses efforts pour attirer des partisans à Maximilien , parce qu'il croyait que c'était l'avantage des deux nations. Mais, après qu'il eut connu l'aversion qu'on avait pour les princes allemands, et l'inclination qu'on faisait paraître pour les Français, il jugea qu'il ne devait pas se rendre odieux à la multitude, en prenant avec trop d'empressement les intérêts de l'empereur, ni paraître contraire aux espérances du prince Henri, qui s'était acquis beaucoup de gloire, non-seulement par sa valeur, ayant défait les huguenots en trois batailles rangées , mais encore par sa piété et par son attachement à la religion catholique. Il fallait surtout ne donner aucun soupçon d'être partial. Le Pape, qui est le père commun des rois, ne devait considérer que les intérêts de la chrétienté; son légat ne devait s'appliquer qu'à faire élire un roi catholique, et si, après l'exclusion des Allemands, la brigue des Français n'eût pas réussi, tous les autres prétendants étaient hérétiques.

Voyant donc les prétentions de l'empe-

reur entièrement ruinées, tant par l'aversion des Polonais, que par les longueurs et par la mauvaise conduite de ce prince, il craignit que si les partis d'Ernest et de Henri étaient également forts, les hérétiques, dans ces contentions et dans ce partage, ne prissent occasion de produire quelqu'un des leurs. Cette crainte le fit résoudre à s'accommoder aux inclinations des peuples et à l'affection des grands. Il suivit alors le torrent, et ne douta plus du succès de l'élection. Ceux qui penchaient du côté de Henri, et qui ne s'étaient éloignés qu'avec peine des sentiments du légat, en furent extrêmement réjouis.

Les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent à Varsovie environ le temps de la diète, et le lendemain ils allèrent voir Commendon. Ils lui exposèrent les ordres qu'ils avaient reçus de leur maître; ils lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait depuis leur arrivée en Pologne; et après avoir tâché d'excuser leur retardement, ils le prièrent de retenir dans leur parti les esprits qu'il y avait déjà engagés, et de les assister de ses conseils et de ses soins dans la suite de cette affaire. Il les assura qu'il leur rendrait tous les services dont il était capable; mais qu'il craignait que ses soins et ses conseils ne fussent inutiles, parce que la multitude s'était déjà rendue maîtresse, et que les chefs avaient pris chacun leur parti; qu'il les avait retenus autant qu'il avait pu par ses exhortations, par ses avis et par des espérances qu'il leur avait données; mais qu'ils avaient pris d'autres engagements, et qu'il n'y avait aucune apparence de pouvoir les détacher des intérêts des princes à qui ils s'étaient liés par des traités.

Il y avait déjà dans Varsovie plusieurs gentilshommes armés, plusieurs seigneurs accompagnés d'une troupe nombreuse de leurs amis ou de leurs vassaux, qui étaient venus de tous les endroits du royaume. La plaine où ils avaient déjà fait dresser leurs tentes, et où se devait tenir la diète, avait toute la figure d'un camp. On les voyait se promener çà et là, avec de grandes épées à leurs côtés. Ils marchaient quelquefois en troupe, armés de piques, de mousquets, de flèches ou de javelots; quelques-uns même, outre les gens armés qu'ils avaient menés pour leur garde, avaient fait traîner des canons, et s'étaient comme retranchés dans leurs quartiers. On eût dit qu'ils allaient au combat plutôt qu'à la diète; que c'était là un appareil de guerre, et non un conseil d'Etat; et qu'ils étaient venus pour conquérir un royaume étranger, plutôt que pour disposer du leur. Au moins, l'on pouvait s'imaginer, à les voir, que cette affaire se déciderait par la force et par les armes, plutôt que par des avis et par des suffrages.

Mais ce qui me parut extraordinaire, ce fut que parmi tant de compagnies de gens armés, dans une si grande impunité, dans un temps où on ne reconnaissait ni les lois ni les magistrats, il ne se commit pas un seul meurtre, il ne se tira pas une épée; et ces grands différends, où il s'agissait de donner ou de refuser un royaume, n'aboutirent qu'à quelques paroles : tant cette nation épargne son sang dans ces contestations civiles.

Avant toutes choses, on résolut de donner audience aux ambassadeurs. Les hérétiques voulaient qu'on leur rendît réponse promptement et qu'on les obligeât de sortir du royaume, de peur que les brigues de ces étrangers ne troublassent la liberté de l'assemblée. Les autres étaient d'avis qu'on retînt tous les ambassadeurs à Varsovie; qu'on priât ceux qui étaient venus pour demander le royaume de se retirer dans des villes voisines, où ils seraient traités fort honorablement, en attendant l'élection d'un roi. Cette opinion fut suivie. Les hérétiques virent bien qu'on voulait retenir Commendon : c'est pourquoi ils commencèrent à parler de lui en particulier.

Ils alléguaient qu'il était capable, lui seul, de renverser tout l'ordre de la diète, s'il y était présent; que, quoiqu'il ne demandât ouvertement le royaume pour aucun prince, on savait bien que son autorité était d'un grand poids; qu'il était l'âme de tous les conseils, et que sa présence déterminait les volontés d'une partie de l'assemblée; que les évêques étaient comme des poules qui tremblaient à la vue de cet aigle, et qu'ils n'oseraient devant lui dire librement leurs avis. Lorsqu'ils réfutaient quelquefois les avis de ces prélats, ils leur reprochaient qu'ils avaient été sifflés; qu'ils n'avaient pas pris ces sentiments chez eux, et qu'ils n'étaient pas poussés par des vents de leur pays, mais par des vents d'Italie. Les catholiques soutinrent leur décret et ne voulurent rien relâcher.

On donna audience à Commendon le huitième jour d'avril. On députa trois évêques et trois sénateurs laïques pour l'aller prendre chez lui, et les principaux de la noblesse voulurent l'accompagner pour lui faire honneur. Le sénat se tenait dans le camp au delà de la Vistule, sur laquelle on avait fait un pont de bois. Les sénateurs s'assemblaient dans le grand pavillon royal qu'on avait fait dresser au milieu de la plaine.

Dès que le légat fut arrivé et qu'il descendit de carrosse, le palatin de Cracovie et Cotchevic allèrent le recevoir devant la tente. L'un était grand maréchal de Pologne, l'autre de Lithuanie, qui sont les deux principaux officiers de l'Etat. Ils marchaient devant Commendon avec leurs bâtons de commandement, et ils faisaient écarter la foule; ce qui est un honneur qu'ils ne rendent ordinairement qu'à leur roi. Lorsqu'il entra dans la tente, tout le sénat se leva, et vint au-devant de lui. Il fut conduit à la première place, et s'assit entre l'archevêque de Gnesne et l'évêque de Cracovie. Le sénat s'assit aussi; et une grande foule de noblesse se rangea tout à l'entour, autant que le lieu en pouvait contenir.

Tout le monde fit un grand silence. Commendon présenta au sénat les lettres du

pape; et après qu'on en eut fait la lecture, il fit un beau discours sur la nécessité qu'il y avait d'élire un roi catholique. Il parla même avec beaucoup de force contre la confédération et contre les cabales des hérétiques, montrant que toutes ces factions étaient très-éloignées de l'esprit du christianisme et des maximes de la religion. Cette liberté piqua si fort les auteurs de cette conspiration, qui voyaient qu'on l'écoutait avec attention et avec plaisir, que le palatin de Sandomire ne put s'empêcher de l'interrompre. *Vous excédez le pouvoir de légat*, dit-il en s'adressant à lui, *et vous entreprenez sur celui des conseillers et des sénateurs. Faites-nous la grâce de nous laisser délibérer en repos sur des affaires qui nous regardent. Ayez un peu moins de curiosité; et sans vous arrêter à censurer notre conduite, pensez que vous êtes ici étranger, et contentez-vous d'exécuter les ordres du pape, si vous en avez reçu quelqu'un.*

A ces paroles tous les sénateurs catholiques se levèrent. On ouït un grand murmure de gens qui blâmaient le palatin, et qui voulaient l'obliger de se taire. Toute la noblesse qui s'était ramassée auprès des sénateurs, fut si irritée, qu'on n'entendait qu'injures et que menaces contre les hérétiques. Cotchevic et Laski étant sortis de leur place, portèrent la main sur la garde de leurs épées : et il fût arrivé sans doute quelque grand désordre, si le palatin ne se fût arrêté; et si Commendon avec un visage tranquille et aussi peu ému qu'auparavant, n'eût fait signe de la main, qu'on lui donnât un moment d'audience.

Chacun se remit en sa place. Alors le légat s'adressant au palatin : *Je n'ignore pas*, lui dit-il en souriant, *qui je suis, ni quel est mon devoir. Je sais ce que vous dites que je dois faire, j'exécute les ordres que j'ai reçus du pape. Je sais que non-seulement il pense à l'élection d'un roi que vous allez faire, mais encore à votre repos et à celui de tout le royaume, qu'il voudrait rendre très florissant. Je ne parle pas ici à vous en particulier; je parle à toute l'assemblée : et si je ne suis pas sénateur, pensez aussi que vous n'êtes pas le sénat.*

Après cela il continua son discours avec tant de tranquillité, qu'il ne perdit pas un seul mot de tout ce qu'il devait dire. Tout le sénat fut très-attentif. J'insérerais ici ce discours, s'il n'avait été écrit et imprimé pour la satisfaction de tous ceux qui le voudront lire.

CHAPITRE XI.

La diète se tient. — Le duc d'Anjou est élu roi de Pologne.

Après que Commendon eut achevé son discours, les chefs du sénat allèrent vers le milieu de la tente; et ayant conféré peu de temps ensemble, ils reprirent leur place. Alors l'archevêque de Gnesne prenant la parole, remercia le souverain pontife et le légat, au nom de toute l'assemblée, des soins qu'ils prenaient pour la paix et pour le salut de la Pologne, et l'assura que le sénat tâcherait de suivre ses conseils et ses avis salutaires, qui partaient d'un esprit éclairé et d'un cœur animé d'une tendresse paternelle. Après cela Commendon se retira : tout le sénat l'accompagna jusqu'à son carrosse, excepté le palatin de Sandomire qui l'avait interrompu, et quelques autres hérétiques.

Le sénat fit une sévère réprimande au palatin, qui s'attira par son indiscrétion la haine de bien des gens; au lieu que la douceur et la modération de Commendon augmentèrent l'estime et l'amitié que tous les ordres du royaume avaient déjà pour lui. Il est certain que si le légat n'eût apaisé les esprits par cette tranquillité qui parut sur son visage, les affaires auraient été troublées ce jour-là; les meurtres auraient commencé : et ce premier feu aurait sans doute causé un très-funeste embrasement. Ce qui fit qu'on loua Commendon d'avoir détourné par sa gravité et par sa constance, le tumulte que le palatin avait excité par son imprudence et par son emportement.

Le lendemain les ambassadeurs de l'empereur furent conduits à l'audience par le palatin de Lublin et par le châtelain de Gdantzko. Ils avaient fait de grandes instances pour obtenir qu'on laissât entrer avec eux Pierre Fassard, Espagnol, ambassadeur de Philippe II, qui était venu pour recommander les intérêts du prince Ernest. Ils alléguaient pour raison que l'ambassadeur d'Espagne était venu avec eux; qu'il n'avait que les mêmes ordres et les mêmes instructions; et que Philippe n'avait aucun intérêt dans cette affaire, qui fût séparé de celui de l'empereur. Mais ils ne purent obtenir ce qu'ils demandaient, parce que les ambassadeurs de France s'y opposèrent, disant qu'ils devaient avoir la préséance sur celui d'Espagne. Ainsi Fassard, afin de n'être point blâmé d'avoir cédé aux Français, se retira sans avoir eu audience du sénat.

Les ambassadeurs de France furent donc introduits immédiatement après ceux de l'empereur, et les autres ensuite, selon leur ordre. On leur répondit à tous en peu de mots; et quelques jours après, on leur fit signifier une ordonnance du sénat, par laquelle on les obligeait de partir de Varsovie, et d'aller attendre ailleurs le succès de la diète. On leur assigna les villes, où ils devaient se retirer : les Allemands allèrent à Louvitz, et les Français à Plocsko.

Alors les hérétiques firent de nouvelles instances au sénat, et lui représentèrent qu'il était à propos d'assigner un lieu de retraite au légat; que les Polonais n'avaient pas besoin qu'il leur vînt de si loin un arbitre et un témoin de leurs affaires secrètes. Que ce n'était pas l'ordre qu'il y eût dans le lieu de la diète une autorité étrangère, qui leur pût ôter une partie de leur liberté; que les autres ambassadeurs auraient quelque sujet de se plaindre, si le légat demeurait à Varsovie, lorsqu'on les en faisait sortir. Les catholiques résistèrent toujours : mais

comme cette contestation, qui revenait tous les jours, embarrassait continuellement le sénat, Commendon, qui ne voulut pas être le sujet d'une division civile, se retira volontairement à Schernevicie, qui est à deux journées de Varsovie où il me laissa. Après sa retraite, tout le monde souhaita qu'on fît l'ouverture de la diète, et qu'on ne travaillât plus qu'à l'affaire de l'élection.

Les hérétiques proposèrent avec beaucoup d'empressement, qu'on fît des lois et des ordonnances nouvelles pour établir leur liberté et pour diminuer l'autorité de leurs rois; qu'on réformât les anciennes, et qu'on les accommodât au temps et à l'état présent de la république. Sous cette apparence de régler le droit public, ils prétendaient affaiblir ou abolir entièrement les anciennes ordonnances du royaume contre les hérétiques; et ils s'imaginaient qu'ils auraient d'autant plus de licence, que les rois auraient moins d'autorité. Ils passaient encore plus avant, et ils espéraient que s'ils pouvaient dépouiller la royauté de ses plus beaux droits, les princes étrangers ne persisteraient pas à demander une couronne de grand poids et de peu d'éclat, et qu'ainsi ils trouveraient l'occasion d'avancer quelqu'un de leur parti. Les catholiques rejetèrent toutes ces propositions.

Cependant cette contestation avait déjà tenu plusieurs séances; et les hérétiques étaient bien aises d'embrouiller ainsi les affaires. Ils croyaient qu'en faisant perdre beaucoup de temps, ils viendraient à bout de leurs desseins par leur patience, ou ils lasseraient celle des catholiques; et que la diète se romprait, ou qu'elle deviendrait inutile. Mais les Mazoviens, qui étaient venus en très-grand nombre, s'assemblèrent entre eux, et donnèrent charge à un homme de leur province, nommé Cossobuti, qui avait de l'esprit et de l'éloquence, de convaincre les hérétiques, et de faire connaître en pleine assemblée l'artifice qu'ils cachaient sous ces apparences de zèle pour la liberté publique. Ce qu'il fit avec beaucoup de soin et avec beaucoup d'éloquence, protestant au sénat, que si l'on ne procédait promptement à l'élection d'un roi, pour laquelle seule ils étaient assemblés, les chevaliers étaient résolus de ne s'arrêter plus à l'autorité du sénat, et de pourvoir eux-mêmes à leurs affaires et à celles de l'Etat, qui ne pouvait plus se passer de maître. Les sénateurs catholiques et une grande partie des Mazoviens appuyaient cet avis.

Les hérétiques se plaignirent que les Mazoviens se rendaient maîtres des affaires, et qu'ils avaient déjà la hardiesse de prescrire au sénat ce qu'il devait faire et ce qu'il devait laisser. Mais ils reconnurent un peu trop tard que le lieu où se tenait la diète, ne leur était pas avantageux. Quelques jours se passèrent à se plaindre les uns des autres. Enfin, le sénat, pressé des cris et des menaces de la multitude qui demandait un roi, ordonna qu'on procéderait à l'élection le 4e jour de mai. Voici comme les choses se passèrent.

Chacun se rangea dans son quartier, suivant son palatinat; c'est ainsi qu'ils nomment leurs tribus. Les évêques y président ordinairement; ils opinent toujours les premiers, et rapportent dans leurs assemblées toutes les affaires dont il faut délibérer. Les suffrages ne s'y donnent ni par des billets ni avec avec des fèves; mais on y dit hautement son avis, et chacun même a droit de raisonner sur son opinion. Les évêques, chacun dans sa tribu, se prosternèrent avant que de proposer l'élection du roi. Toute l'assemblée en fit de même; et tous ensemble à genoux, ils entonnèrent l'hymne que l'Eglise chante ordinairement lorsqu'elle invoque l'assistance du Saint-Esprit.

On ouvrit ensuite les avis; et presque tous les chefs des tribus parlèrent fort avantageusement du prince Ernest. Quelques-uns proposèrent le roi de Suède. Plusieurs nommèrent un des principaux seigneurs de Pologne, nommé Piast; mais la plus grande partie des suffrages était pour le duc d'Anjou. Je ne veux pas faire ici un dénombrement ennuyeux des avis de tous les palatinats; je me contenterai de rapporter ce qui se passa dans celui des Mazoviens.

Pierre Miscow, évêque de Plocsko, tenait l'assemblée. Ce prélat, judicieux et des plus éloquents de son temps, avait de l'inclination pour le prince Ernest; et connaissant que la multitude le refuserait sans aucun sujet, et par une pure prévention pour son concurrent, en disant son avis, il fit adroitement le portrait de ce jeune prince sans le nommer. Il le représentait sorti de la plus noble famille de l'Europe, qui commandait à plusieurs peuples, qui avait tous les rois et tous les princes chrétiens pour ses alliés ou pour ses vassaux. Il expliquait les grands avantages que la Pologne pouvait recevoir de la puissance de cette illustre maison. Il finissait par une description et par un éloge de la personne et des grandes qualités du prince qu'il proposait. Comme tout le monde lui demandait le nom de ce prince : Je le nommerai, dit-il, si le portrait que je viens d'en faire vous plaît, et si je connais que vous vous attachez aux choses plutôt qu'aux noms.

Après cela il se moqua de l'orgueil des ambassadeurs de France, de leurs discours plein d'ostentation, et de la vanité de leurs promesses, qu'ils n'auraient jamais pu exécuter, quand même ils auraient été de la meilleure foi du monde. Comme on le pressait encore de nommer ce prince qu'il avait tant loué, il nomma enfin le prince Ernest. On témoigna tant d'aversion pour ce nom, que tout le peuple s'écria que, quand toutes les promesses de la France seraient encore plus fausses, ils aimaient mieux le duc d'Anjou sans biens qu'Ernest et les autres avec des montagnes d'or.

Alors Volski, un des sénateurs, répondit avec beaucoup de chaleur à ce que l'évêque venait de dire; et se servant de tout ce qui

pouvait animer les esprits contre la maison d'Autriche, il fit voir que si le prince Ernest était élu, cette puissance, ces richesses, ces alliances, cette commodité et ce voisinage des Etats de l'empereur, serviraient plutôt à opprimer leur liberté qu'à les protéger, et à rendre leur royaume plus considérable. Après cela, il fit un éloge du duc d'Anjou; il s'étendit sur son illustre naissance, sur ses inclinations nobles et royales, sur sa libéralité, sur la grande connaissance qu'il avait de l'art militaire, sur ses victoires et sur la gloire qu'il s'était acquise par sa valeur et par l'heureux succès de ses armes.

Cet avis fut si généralement approuvé, que, comme l'évêque persistait dans le sien, ses plus intimes amis et ses domestiques mêmes l'abandonnèrent. La préoccupation eut tant de force, que la puissance de l'empereur et tout ce qui pouvait servir pour la gloire et pour la grandeur de la Pologne ne fit que donner des soupçons d'oppression et de tyrannie, au lieu que tout ce que les ambassadeurs de France publiaient et tous les bruits incertains d'une vaine renommée étaient reçus comme véritables.

Ainsi tout ce qui pouvait servir à Ernest, la proximité des deux Etats qui se joignent et la connaissance que plusieurs avaient de ce jeune prince, ne fit que lui nuire; et la distance des lieux que les Français craignaient comme une raison qui leur était très-contraire fut d'un grand secours pour eux et décida presque l'affaire. Les Polonais étaient bien aises d'avoir un roi d'un pays éloigné, et qui n'eût pas dans son voisinage des puissances prêtes à se joindre à lui; et l'éloignement donnait de la force et de la créance à tous les bruits que les partisans du duc d'Anjou avaient fait courir de lui. C'est la nature de la renommée de grossir toujours et de faire valoir ce qui vient de loin; comme ces fleuves qui s'enflent et qui deviennent plus rapides, plus ils s'éloignent de leurs sources.

Quoique la plus grande partie des voix dans tous les palatinats fût pour ce prince, néanmoins parce qu'Ernest avait eu ses partisans et le roi de Suède les siens, et qu'il y avait eu un parti assez considérable pour Piast, on résolut, afin que tout le monde se déterminât à un choix, de les proposer tous au sénat. Les catholiques, qui s'aperçurent que Piast avait un grand parti et qu'on n'avait rien à lui reprocher, trouvèrent cette invention pour l'exclure. Premièrement, ils proposèrent que celui qui s'estimerait digne de régner se levât et demandât publiquement le royaume, afin que les tribus pussent procéder à son élection. Personne n'osa se montrer. Il y aurait eu de l'orgueil et de l'imprudence à se déclarer soi-même digne de commander à tous les autres. Les hérétiques dirent que la pudeur et la modestie empêchaient les gens d'honneur et de mérite de se nommer; que personne n'osait porter un jugement avantageux de soi-même; mais qu'il fallait choisir un des principaux seigneurs du pays, et, d'un commun consentement, l'obliger à recevoir le royaume.

On leur répondit que, puisque personne n'osait se présenter, ils présentassent eux-mêmes ceux qu'ils estimaient les plus capables de bien régner. Ils s'en excusèrent longtemps; et comme ils se virent pressés, ils nommèrent quelques catholiques qu'ils souhaitaient le moins. Mais tous ceux qui furent nommés déclarèrent qu'ils n'y prétendaient pas; et l'un d'eux parla en ces termes : *Pour moi, Messieurs, je vous remercie de l'affection que vous me témoignez. Je connais que je n'ai nulle qualité qui me puisse faire élever au-dessus des autres. Je ne dois et ne veux me préférer à qui que ce soit. Ne me chargez pas d'un fardeau que les forces d'un homme privé ne sauraient porter.* Chacun disant la même chose, ceux mêmes dont on savait les brigues et l'ambition s'en désistèrent par pudeur, car la chose s'était tournée en raillerie : ils se nommaient les uns les autres jusqu'aux plus indignes et aux plus misérables. Ainsi Piast perdit ses prétentions, et les hérétiques leur espérance.

On choisit après cela neuf personnes pour examiner dans le sénat les raisons d'Ernest, du duc d'Anjou et du roi de Suède. On donna trois commissaires à chacun de ces princes : au duc d'Anjou, l'évêque de Cujavie, le palatin de Sandomire et le châtelain de Dantzic; à Ernest, l'évêque de Plocsko, le palatin de Mariembourg et le châtelain de Lublin; au roi de Suède, les palatins de Cracovie, de Rava et de Podolie. Chacun redit à peu près les mêmes choses qu'il avait dites dans sa tribu. L'évêque de Plocsko tâcha, par un discours fort grave, de ramener les esprits et de faire revenir les voix à Ernest. Il fit l'éloge de ce prince; il en montra même un portrait à l'assemblée. Il s'acquit par là la réputation d'un homme ferme et éloquent, mais il ne persuada ni le sénat ni les chevaliers. Il fut même souvent interrompu par le bruit de ceux qui se moquaient de son discours.

Les hérétiques, et particulièrement le palatin de Cracovie, voulurent faire l'éloge du roi de Suède; mais Colchevic les interrompit, et ruina toutes leurs vaines espérances par un discours si fort, qu'ils n'osèrent plus en faire aucune mention. L'évêque de Cujavie parla pour le duc d'Anjou, et fut écouté très-favorablement. Toute l'assemblée, par son attention et par son silence, témoignait son inclination. On voyait sur tous les visages de la gaieté et de l'approbation. On entendait de temps en temps des éclats de joie et des applaudissements. Ce prélat, qui, comme nous avons dit, affectait d'être populaire, se servait de la faveur et de l'affection qu'on lui faisait paraître; et toutes les fois qu'il voulait qu'on s'écriât ou qu'on battît des mains, il s'arrêtait un peu et il passait son mouchoir ou sur sa bouche ou sur son front, comme pour donner le signal.

Enfin, comme on eut remarqué de tous côtés les intentions de la multitude, chacun eut ordre de se ranger à sa tribu et d'en ap-

porter les avis au sénat. Ainsi, par les soins et par la faveur des principaux de la noblesse, on revint au sénat le 12ᵉ jour de mai ; et tout le monde nomma le duc d'Anjou, excepté le palatin de Cracovie et quelques chefs des hérétiques qui, pour n'être pas obligés de consentir à son élection, se retirèrent dans leurs tentes et déclarèrent qu'ils recevraient le roi que le sénat leur voudrait donner.

C'est à l'archevêque de Gnesne, selon l'ancienne coutume du royaume, à proclamer le roi qui est élu. Mais les contestations ayant duré jusqu'à la nuit, ce prélat fut d'avis qu'on différât jusqu'au lendemain, ne faisant pas réflexion que c'était le jour de la Pentecôte, et que le sénat ne s'assemblait pas. Cette erreur faillit à être fatale à l'Etat. Car les hérétiques se servirent de ce temps pour faire de nouvelles intrigues, et pour troubler encore la diète. Le jour d'après la fête, ils refusèrent de se trouver au sénat, et s'assemblèrent tous chez le palatin de Cracovie. Cette séparation aurait excité de grandes séditions et de grandes guerres, si les hérétiques eussent eu autant de force, qu'ils avaient d'animosité.

Les catholiques furent si irrités de cette division, qu'ils crièrent qu'ils ne s'agissait plus de réduire ses rebelles par raison ; qu'il fallait réprimer leur insolence par les armes, et les forcer d'obéir au sénat. A ces mots ils sortirent brusquement du sénat, et coururent aux armes. Cotchevic fit ranger devant sa tente les canons qu'il avait fait traîner et commanda à tous ses gens de prendre les armes, et de monter promptement à cheval. Laski et les autres chefs des catholiques firent de même, et une troupe de braves Mazoviens se joignit à eux. Ils se rangèrent en bataille au milieu de la plaine ; ils se partagèrent en escadrons, et menacèrent ces révoltés qui se séparaient et refusaient de reconnaître un roi qui avait été élu d'un commun consentement. Les hérétiques avaient pris les armes et ils étaient sortis en campagne ; et quoiqu'ils n'eussent ni le courage, ni la force des catholiques, ils semblaient pourtant résolus d'en venir aux mains.

Les plus anciens sénateurs et les évêques tâchaient d'arrêter ces premiers emportements. Ils conjuraient les catholiques de ne faire aucune violence. Ils exhortaient les hérétiques de ne se pas séparer du corps de l'Etat. Je fus envoyé par les évêques à Laski et à Cotchevic, qui avaient beaucoup de déférence pour Commendon. Ils me dirent que je pouvais attendre, sans m'alarmer, le succès de cette affaire ; qu'ils n'avaient pas pris les armes pour perdre ces rebelles, mais pour les épouvanter, et qu'assurément la crainte les ferait rentrer dans leur devoir. Ils ne furent point trompés ; on quitta les armes de part et d'autre. On retourna au sénat ; et Henri fut déclaré roi par l'archevêque de Gnesne.

Les ambassadeurs du roi de France furent aussitôt appelés et introduits dans le sénat, où ils prêtèrent le serment au nom du roi à la manière accoutumée. Tous les assistants firent de grands cris de joie, et souhaitèrent à leur nouveau roi toute sorte de prospérités. Le palatin de Cracovie, parmi le bruit des acclamations et la confusion d'une grande foule de monde qui s'était poussée dans le sénat, voulut obliger l'évêque de Valence, qui était chef de l'ambassade, de faire un serment particulier, et de s'engager au nom du roi à ne poursuivre jamais criminellement ceux qui auraient changé de religion.

L'archevêque de Gnesne en ayant été avertit se rendit promptement à l'endroit où était l'ambassadeur, et lui déclara que le roi n'était obligé qu'aux lois qui avaient été publiées d'un commun consentement. Aussitôt on nomma douze ambassadeurs, qui furent envoyés en France pour saluer le roi, et pour le conduire en Pologne. Les chefs de cette ambassade furent Adam Conarschi, évêque de Posnavie, Albert Laski, palatin de Siradie et Nicolas Radzivil, duc d'Elicie. Ils partirent chacun de leur côté ; et s'étant rendus à Metz, qui est une des plus belles villes de la Lorraine ils allèrent tous ensemble à Paris.

CHAPITRE XII.

Commendon part de Pologne. — Le roi y est longtemps attendu.

Commendon, après avoir fait élire un roi catholique, nourri dans le camp et dans les armées, et accoutumé dès son enfance à vaincre les ennemis de la religion ; après avoir renversé tous les projets des hérétiques, et réduit les affaires en l'état qu'il souhaitait ; après s'être acquitté de tous les devoirs de sa légation, avec beaucoup de fidélité et de constance, Commendon, dis-je, écrivit au pape, et lui demanda congé de retourner en Italie. Le roi ne devait arriver de longtemps en Pologne, soit qu'il voulût sonder les intentions des princes d'Allemagne, avant que de passer dans leurs Etats, soit qu'il ne voulût sortir de France qu'avec un grand attirail et un équipage très-magnifique.

Le pape eût bien souhaité que Commendon eût attendu le roi et qu'il l'eût assisté, dans ces commencements, de ses soins et de ses conseils : les Français l'en avaient même prié. Mais Sa Sainteté ne put refuser cette grâce à un homme qui avait si bien servi l'Eglise, et qui avait pris tant de peine pendant les deux années de sa légation. Il lui écrivit donc en des termes fort obligeants. Il louait son zèle, sa fermeté et son adresse à faire élire un roi catholique dans un Etat très-florissant, malgré tous les efforts et toute la puissance des hérétiques. Il lui laissait la liberté de venir à Rome, ou d'attendre le roi, pour lui donner les conseils et les instructions nécessaires pour bien régner. S'il était résolu de quitter la Pologne, Sa Sainteté m'ordonnait d'aller en France, d'instruire le roi de l'état des affaires de son royaume, de l'y accompagner, et de demeurer auprès de lui, dans les commencements

de son règne. Mais Commendon trouva plus à propos que j'attendisse en Pologne, jusqu'à ce que le roi fût parti de France, afin que si les hérétiques, dans ce renouvellement d'affaires, voulaient encore troubler l'État, il y eût quelqu'un qui pût, au nom du souverain pontife, exciter les catholiques et les évêques à ne laisser rien entreprendre contre la religion.

Les principaux seigneurs du royaume firent tous leurs efforts pour retenir le légat ; et le voyant résolu à partir, lui rendirent tous les devoirs que le respect, l'amitié et la reconnaissance peuvent inspirer. Il laissa une si grande opinion de sa vertu, et son nom fut en si grande vénération, qu'on se souvient encore de toutes ses actions, et de toutes ses paroles. On se sert encore de ses avis ; de sorte que depuis la mort du roi Étienne, le sénat voulant faire publier un édit très-important, ils ont cru qu'ils ne pouvaient mieux l'autoriser, qu'en mettant au commencement, que Commendon leur en avait autrefois souvent parlé.

En ces temps les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à Paris. Ils furent reçus des rois et de toute la France, avec autant d'honneur que le méritait une ambassade si magnifique et si honorable. Ce fut un spectacle fort agréable aux Français, que de voir ces seigneurs étrangers en si grand nombre, et avec des trains si magnifiques. Ils étaient richement vêtus, et d'une manière extraordinaire. Car outre les fourrures précieuses dont ils étaient couverts, ils brillaient, eux et leurs chevaux, d'un assemblage d'or, de pourpre et de pierreries. Ils présentèrent au duc d'Anjou un édit du sénat, par lequel il était prié de venir prendre possession du royaume de Pologne, et de vouloir prêter le serment dans les formes accoutumées. Le roi prêta le serment entre leurs mains : et il arriva en cette occasion une contestation honteuse entre les ambassadeurs.

Il y avait parmi eux quelques seigneurs hérétiques, que le parti avait députés à dessein, qui demandèrent au roi la liberté de vivre selon leur religion, et lui proposèrent de jurer qu'il leur accordait ce privilége, comme ses ambassadeurs l'avaient juré en Pologne. Les catholiques s'y opposèrent, et dirent que le roi n'était obligé qu'à maintenir les lois reçues dans le royaume, et que les propositions des particuliers ne pouvaient préjudicier au droit public. Comme le roi vit que les hérétiques s'échauffaient selon leur coutume, il les apaisa, en leur disant, qu'il suivrait la volonté et le consentement du sénat sur ce sujet, lorsqu'il serait dans le royaume

Les Polonais furent traités magnifiquement. On leur donna des fêtes, des courses de bague, des carrousels, des bals, et tous les autres divertissements qui se pratiquaient dans la cour de France. Ils étaient ravis de voir cette agréable liberté, et cet air doux et aisé des rois et des reines, qui s'entretenaient avec leurs hôtes et leurs courtisans, et qui donnaient aux uns et aux autres tous les droits d'une honnête familiarité. On fit aux ambassadeurs de grands présents, et toutes les honnêtetés qu'ils pouvaient attendre d'une cour très-polie, très-galante et très-libérale.

Enfin il fallut songer à partir. Les ambassadeurs catholiques avertissaient le roi, que sa présence était nécessaire ; que les troubles de la vacance et de la diète n'étaient pas si bien apaisés, qu'il n'en restât encore des impressions et des mouvements ; et qu'il n'y aurait point de paix solide, que lorsqu'il serait arrivé. Les Français avaient vu avec plaisir des étrangers qui venaient des extrémités du Septentrion, pour demander un roi à la France. Ils avaient admiré leurs habits et leurs façons ; et remplis qu'ils étaient de la gloire de leur nation, ils avaient tâché de les divertir. Mais lorsque le prince fut prêt à partir, ils commencèrent à penser sérieusement à leurs affaires. Les catholiques qui avaient si heureusement combattu sous lui contre la faction des huguenots, faisaient tous leurs efforts pour le retenir en France.

Ils lui persuadaient qu'étant né dans une fortune suprême, dans un pays très-riche, il n'avait que faire d'un royaume qu'on lui avait cherché à l'extrémité de la terre, et presque dans un autre monde ; qu'il ne pouvait être ailleurs ni plus absolu, ni plus exactement obéi qu'il l'était : et qu'il se laissait entraîner dans un État où il serait éloigné de sa maison, de ses amis, et de tout ce qu'il avait de plus cher ; qu'il allait être sujet à une infinité de lois fâcheuses, et que son pouvoir serait si fort borné, qu'il n'aurait que le nom et l'ombre de la royauté, qu'il trouverait un sénat bizarre, qui le tiendrait comme obsédé et comme esclave ; qu'il n'aurait aucun pouvoir, ni aucune liberté de faire la paix ni la guerre ; qu'il ne serait pas le maître de ses finances, ni de lui-même ; et ce qui était encore plus fâcheux, qu'il n'y aurait plus de retour pour lui, si les nécessités de la France le rappelaient un jour ; que si le roi son frère, qui n'avait point d'enfants et qui était infirme, venait à manquer, il se trouverait des gens, qui, par des intérêts et par des espérances secrètes, solliciteraient le duc d'Alençon à se faire roi ; que les huguenots ne lui avaient déjà que trop inspiré des maximes de jalousie et de division.

Ces discours touchèrent ce jeune prince. Son équipage se préparait fort négligemment ; on cherchait tous les jours de nouveaux prétextes pour différer le voyage. Les Polonais s'aperçurent que cette ardeur, qu'il avait d'abord témoignée, était refroidie, et qu'il dédaignait presque un royaume qui lui devait coûter tant de soins et tant de fatigues. Le roi et la reine mère estimaient que ce serait une chose indigne, et une tache éternelle d'inconstance, de mépriser par faiblesse et par lâcheté, un royaume demandé avec tant d'empressement, et donné avec tant d'affection, et de tromper les espérances et les souhaits d'une nation très-

puissante. Aussi employèrent-ils tout leur crédit pour faire presser ce voyage, et pour achever cette affaire, qui coûta des sommes immenses, et qui incommoda la France notablement.

La résolution de partir était prise, le roi de Pologne ne voulut point sortir de Paris, que le roi son frère, dans son conseil, en présence des ambassadeurs de Pologne, de la reine mère, et de tous les seigneurs de la cour, ne l'eût déclaré successeur et légitime héritier du royaume de France, s'il venait à mourir sans enfants. Alors il envoya demander à l'empereur et aux princes d'Allemagne la liberté de passer dans leurs Etats; et il partit de Paris.

Cependant on n'avait reçu aucune nouvelle en Pologne, si ce n'est que les ambassadeurs étaient arrivés en France, et que les rois les avaient accueillis avec une magnificence tout à fait royale. On attendait avec impatience l'arrivée du roi. Comme l'état des affaires demandait sa présence, on espérait qu'il ne différerait pas son voyage, et qu'il quitterait tout pour partir. On croyait même qu'il était déjà entré dans l'Allemagne; et que depuis six mois qu'il était élu, il pouvait être bien près de leurs frontières, lorsqu'un courrier qu'il avait dépêché de Paris, apporta des lettres de sa part, par lesquelles il remerciait le sénat de la grâce qu'il lui avait faite. Ces lettres étaient précieuses et fort obligeantes, mais elles ne faisaient aucune mention de son départ.

Cela émut si fort les esprits, que nous étions plus incertains si nous avions un roi, qu'avant qu'il fût élu : car les hérétiques se servirent de cette occasion qu'ils avaient attendue. Ils faisaient courir des lettres contrefaites, et ils semaient des bruits très-fâcheux; tantôt que le roi était retenu par des troubles arrivés en France, tantôt qu'il méprisait un royaume, où il ne pouvait venir sans faire de grandes dépenses, et sans souffrir de grandes incommodités: tantôt qu'il n'avait pas de quoi fournir aux frais du voyage; qu'il était occupé à emprunter de l'argent pour faire son équipage, et qu'il ne viendrait que l'été suivant. Ils décriaient même ses mœurs: ils disaient quelquefois que c'était un prince efféminé et adonné à ses plaisirs; souvent, qu'il était cruel, et que c'était lui qui était l'auteur de toutes les séditions de son pays. Ils passaient même jusqu'à cet excès d'insolence, qu'ils faisaient prier Dieu dans leurs prêches qu'il détournât de la Pologne un règne si dangereux.

Ils commencèrent à faire des cabales et à méditer quelque changement dans l'Etat. L'espérance des gens de bien était languissante; les retardements du roi donnaient quelque apparence à tous ces faux bruits; et l'on ne pouvait s'imaginer que les hérétiques eussent la hardiesse de décrier ouvertement le roi, s'ils n'avaient des avis certains qu'il ne viendrait pas.

Plusieurs catholiques, qui avaient donné leurs suffrages plutôt par complaisance que par raison, s'en repentaient et allaient prendre de nouvelles mesures. Nous eûmes bien de la peine à encourager ces esprits abattus, et à les empêcher de brouiller les affaires sur ces bruits répandus sans sujet, ou semés malicieusement par les adversaires. La chose eût passé plus avant si le roi n'eût envoyé Jean Sborowi, qui était un des ambassadeurs de Pologne, et le marquis de Rambouillet, qui était un seigneur français, qui dissipèrent à leur arrivée tous ces nuages et tous ces tristes soupçons qui agitaient les esprits crédules des Polonais.

Sborowi assura le sénat que le roi était parti de Paris. Il fit un éloge de toutes ses grandes qualités; et il persuada d'autant plus, qu'il était grand ennemi de la religion catholique et un des chefs des hérétiques, quoiqu'à la sollicitation de son frère André, dont nous avons parlé, il eût donné son suffrage à ce prince. Ces députés relevèrent l'espérance des gens de bien et réprimèrent l'insolence des hérétiques. Mais ce qui arrêta davantage ceux-ci, et qui confirma les autres, ce fut l'arrivée de Cotchevic à Cracovie. Il avait appris par des bruits publics, par mes lettres et par celles d'André Sborowi, le plus constant et le plus ferme de tous les partisans du roi, l'abattement des nôtres et l'orgueil de nos adversaires; et il était venu en grande diligence en Pologne.

Il déclara d'abord au nom de toute la Lithuanie et au sien, qui n'avait pas moins d'autorité que celui de toute sa province, qu'il avait ouï dire que quelques esprits séditieux voulaient troubler et faire même casser, s'ils pouvaient, l'élection du roi, en persuadant au peuple qu'il ne viendrait jamais en Pologne; que ni lui, ni les Lithuaniens n'avaient pas voulu croire qu'il y eût de si méchants citoyens; mais que s'il s'en trouvait, qui, contre la fidélité qu'ils doivent à leur patrie, fussent assez hardis pour penser à quelque changement et pour jeter des semences de division dans l'Etat, il leur protestait que les Lithuaniens et lui les tiendraient pour des traîtres et des rebelles, et les traiteraient comme des ennemis du repos public. Qu'ils avaient élu un roi, d'une naissance si illustre et d'un si grand mérite, qu'ils devaient espérer qu'ils en seraient satisfaits, et qu'il soutiendrait la grande réputation qu'il s'était déjà acquise. Mais, que quand il en arriverait autrement, puisque Dieu le leur avait donné, il fallait le recevoir tel qu'il pût être, et ne pas imiter l'inconstance de ces peuples barbares, qui ôtent les royaumes aussi légèrement qu'ils les ont donnés. Cela détourna le danger qui menaçait l'Etat, et fit qu'on attendit le roi avec beaucoup de tranquillité, quoique le mois de février de l'année suivante 1574 fût presque passé, avant qu'il fût arrivé sur la frontière de Pologne.

CHAPITRE XIII.

L'auteur de cette histoire donne quelques avis importants au roi à son arrivée.

Aussitôt que j'eus des nouvelles certaines

que le roi était sorti de France et qu'il avait passé le Rhin, je partis de Cracovie. Je vis l'archevêque de Gnesne et quelques seigneurs catholiques. Je reçus les ordres qu'ils me voulurent donner, et je m'avançai jusque dans la Saxe où je rencontrai le roi. Il n'y avait personne auprès de lui qui pût l'instruire de l'état des affaires de Pologne et du caractère des seigneurs de cette cour.

Les Polonais qui l'accompagnaient avaient leurs intérêts particuliers. Les ambassadeurs de France qui étaient venus demander le royaume étaient dispersés. L'abbé de l'Isle avait traversé la Russie et la Valachie, pour se rendre à Constantinople, où il devait être en ambassade près du Grand-Seigneur. Lansac s'étant embarqué à Dantzick, dans l'espérance d'arriver plus tôt en France par la mer Baltique, si les vents lui étaient favorables, avait été arrêté par le roi de Danemark à Copenhague. Monluc, évêque de Valence, qui était chef de l'ambassade, s'était si fort engagé, qu'il ne put exécuter aucune des grandes promesses qu'il avait faites. Il avait même malicieusement caché ou diminué tous les services qu'on avait rendus au roi, pour faire valoir les siens : ce qui avait tellement irrité les Polonais contre lui, que le roi trouva à propos de le laisser en France.

Ce prince et ceux qui étaient de son conseil témoignèrent qu'ils étaient bien aises de me voir. Je n'avais aucune passion ni aucun intérêt qui pût me rendre suspect. Je n'étais attaché à aucun parti, ni à aucun seigneur en particulier. J'avais à leur dire des choses certaines et véritables. Ils me donnèrent donc audience; et comme je les entretenais de la forme et de l'état présent du royaume, je remarquai que ce jeune prince prenait plaisir d'apprendre que l'autorité royale n'était pas si affaiblie ni si diminuée, qu'on avait voulu lui faire accroire, et que les Polonais n'avaient pas la même liberté de gouverner le roi qu'ils avaient de l'élire.

Je l'assurai que le roi de Pologne était maître absolu de la vie et de la mort de tous ses sujets; qu'on appelait à lui de tous les magistrats des villes et des provinces; qu'il était l'unique interprète des lois et du droit public; que la fonction du sénat était de lui donner conseil, sans rien lui prescrire; que celle du roi était d'entendre les opinions et de décider par lui-même; que les édits se proposaient dans le sénat et se faisaient dans son cabinet; qu'il recevait les avis des autres, mais qu'il n'y avait que lui qui donnât les ordres; qu'enfin le sénat était le témoin et non l'arbitre des actions et de la vie du roi, à qui rien n'était interdit que l'injustice et la violence;

Qu'outre cela, on ne pouvait obtenir aucun titre d'honneur ou de prééminence, ni même des biens considérables que par la faveur et par les libéralités du roi; qu'il n'y avait aucune dignité que celles des sénateurs, et qu'on n'y arrivait ordinairement qu'après avoir eu des gouvernements ou quelques administrations des finances; et qu'enfin ces charges ne se laissaient pas dans les familles comme des héritages, mais qu'elles se distribuaient par le roi comme des grâces; qu'ainsi il était le maître des lois, de l'honneur, des biens et de la vie de ses sujets, qui ne pouvaient espérer aucune dignité que par ses bienfaits; que c'était le moyen de faire mouvoir, d'arrêter et de régler l'Etat comme il voulait;

Qu'au reste, il avait la disposition entière de ses finances; qu'on n'en rendait aucun compte au sénat, et que les trésoriers ne s'adressaient qu'au roi, qui faisait les trésoriers et les sénateurs; qu'il fallait, pour cette raison, choisir les magistrats et les sénateurs avec beaucoup de précaution; qu'il trouverait beaucoup de fidélité parmi les catholiques; qu'il pourrait donner les charges aux plus gens de bien pour exciter les autres à mériter les mêmes grâces par les mêmes vertus; que certains hommes adroits et artificieux lui conseilleraient infailliblement de ménager les hérétiques et de les gagner par des récompenses; que ce conseil n'était ni sûr, ni fidèle; que ce serait rendre ses adversaires plus puissants, et leur donner moyen de nuire; et qu'ils s'imagineraient qu'on leur ferait du bien par crainte et par intérêt plutôt que par inclination, parce que les esprits aigris et animés s'imaginent toujours qu'on l'est aussi; que c'était une chose importune, quand les peuples se mettaient dans l'esprit d'arracher les grâces par force et par nécessité, plutôt que de les mériter par la soumission et par l'obéissance; qu'il était à craindre qu'en voulant attirer ses adversaires par des civilités et par des bienfaits, il ne désobligeât ses amis, qui verraient avec regret emporter des récompenses qui n'étaient dues qu'à leur fidélité; qu'il ne fallait non plus croire ceux qui voudraient lui faire appréhender la haine des hérétiques, s'il ne se servait d'eux dans les affaires; qu'il n'y avait nul danger; qu'ils étaient faibles, sans chefs et sans forces; qu'au contraire, les charges n'étant que pour les catholiques, les hérétiques reviendraient peu à peu dans l'ancienne religion; que s'il déclarait une fois que les honneurs et les récompenses sont pour les gens de bien, et non pour des séditieux et pour les rebelles, il abattrait bientôt cet orgueil, que la négligence du roi Auguste et la corruption de l'esprit humain avaient longtemps entretenu.

Un des Français, qui était avec le roi, m'interrompit en cet endroit : *Vous voulez donc*, me dit-il, *que le roi déclare d'abord la guerre à tous les hérétiques ? Vous prétendez qu'on les chasse de la cour et du royaume ? Il faudra donc lever des armées et se mettre en campagne contre eux ?* — *Ce n'est pas mon dessein*, lui dis-je, *qu'on les traite comme des ennemis déclarés. Il n'est pas nécessaire de lever des armées, ni d'employer la force et les armes, quand les lois et la discipline peuvent suffire. Je ne veux chasser personne de la cour ni du royaume. Je suis d'avis que le roi traite les hérétiques civilement ; qu'il leur offre sa faveur s'ils veulent*

quitter les doctrines nouvelles, qui causent de si grands désordres dans l'Etat. Que s'ils veulent persister dans leur opiniâtreté, il faut qu'ils soient humiliés et qu'ils connaissent au moins qu'il n'y a point d'honneur pour eux d'avoir abandonné la religion catholique. Je ne sais point de remèdes plus doux ni plus aisé.

Je lui représentai ensuite, que s'il ne fallait choisir que des gens de bien pour les charges de magistrature et pour le sénat, il fallait encore être plus circonspect pour le choix des évêques qui étaient les pères des rois et des peuples, les chefs du sénat, les présidents nés des assemblées des provinces et des états de tout le royaume; les dépositaires de la foi et de la discipline, et les pasteurs établis de Dieu pour gouverner son Eglise. Que puisque le roi jouissait du droit de nomination que ses prédécesseurs s'étaient attribué, il devait être persuadé qu'il ne pouvait nommer un homme déréglé à l'épiscopat, sans se rendre coupable devant Dieu et devant les hommes d'un très-grand crime. Qu'il n'aurait point de plus grands ennemis que les méchants évêques; que les bons seraient toujours attachés et à ses intérêts et à ceux de l'Etat; en sorte que par eux il serait absolu dans le sénat et dans toutes les provinces. Qu'enfin, la plus considérable autorité du royaume était celle des évêques; et qu'il devait avoir beaucoup de soin et d'exactitude à les bien choisir.

Il y avait encore une chose qui n'était pas à négliger. C'était la coutume d'envoyer aux assemblées générales des députés de chaque palatinat, qu'ils appellent parmi eux les nonces des terres ou des provinces. Il les choisissent entre les chevaliers : car ils regardent le menu peuple comme une troupe d'esclaves, et ne lui donnent aucune part au gouvernement. Chaque palatinat nommait un ou plusieurs de ses députés, selon qu'on le jugeait à propos. Autrefois ils n'étaient envoyés que pour recevoir les ordonnances du sénat, et les publier ensuite dans leurs provinces, afin que ces édits publics fussent connus et observés dans tous les endroits du royaume : mais sous le roi Auguste, ils avaient usurpé tant d'autorité, qu'ils gouvernaient l'Etat absolument, semblables à ces anciens tribuns du peuple de Rome, qui étaient établis pour protéger les citoyens contre les tyrans, et qui étaient devenus des tyrans eux-mêmes.

Je fis connaître au roi que ces envoyés avaient eu l'insolence de prescrire au sénat ce qu'il devait ordonner, et de s'opposer à ses ordonnances; que c'était là la source de plusieurs désordres, et que les hérétiques avaient par là des occasions fréquentes de faire des harangues et des propositions séditieuses; qu'il était important de leur ôter cette autorité qu'ils avaient usurpée, de réprimer leur insolence, et de faire en sorte qu'on députât des catholiques zélés pour le service du prince et de l'Etat, plutôt que des hommes inquiets et séditieux; que pour cela il fallait les obliger par des bienfaits d'accepter les députations, et de venir dans des assemblées où il y avait à soutenir de grandes contestations : ce qui ferait que l'Etat serait mieux servi, et que les plus hardis ne prendraient pas la place des plus sages; que si Sa Majesté exhortait les catholiques à sortir de cette oisiveté et de cette langueur qui les éloignait des assemblées, animant les gens d'honneur par des prix et des récompenses, les catholiques seraient les plus forts; l'amour des nouvelles doctrines se refroidirait; l'hérésie tomberait presque d'elle-même; et tout le monde se tiendrait dans le devoir et dans la soumission;

Qu'il devait surtout s'imaginer que son sénat serait tel qu'il le ferait, soit en choisissant les sénateurs, soit en leur montrant l'exemple; et que toute la noblesse du royaume se réglerait sur lui, selon l'humeur des Polonais, qui sont très-grands imitateurs de leurs rois; qu'il fît d'abord paraître deux grandes qualités: la piété, qui fait qu'on craint Dieu et qu'on s'attache à sa religion; et la valeur, qui fait qu'on aime la guerre et qu'on cherche les occasions d'acquérir de la gloire : qu'il écoutât volontiers ceux qui l'entretiendraient sur ces deux sujets;

Qu'il tînt toujours les jeunes gens en haleine, leur faisant faire des courses de cheval, des jeux, des exercices militaires et des représentations de combats, qui plaisent à cette nation, naturellement guerrière, et qui se pratiquent sous des rois même négligents; qu'il assistât à ces exercices; qu'il en instituât de nouveaux; et qu'il y présidât lui-même, autant que son âge le pourrait permettre; que ces petites choses lui attireraient l'amitié et la vénération des peuples, et serviraient plus qu'il ne pensait à rétablir la religion et la discipline militaire.

Je l'avertis que le cardinal Commendon lui conseillait de déclarer la guerre aux Moscovites, qui sont les ennemis éternels des Polonais, et qui peuvent exercer leur valeur, en leur donnant de l'émulation; que ce conseil avait plusieurs avantages; qu'il n'y avait rien qui rendît les Etats plus illustres que la réputation et la gloire des armes; qu'un roi, qui venait de loin comme lui, qui avait de la naissance, du courage et de la sagesse, devait affermir sa couronne par les mêmes vertus qui la lui avaient acquise; et qu'il ne pouvait se rendre plus illustre étant présent, que parce qui l'avait rendu illustre étant absent; que ceux qui connaissaient les véritables intérêts de la Pologne jugeaient que la guerre était nécessaire, non-seulement pour la gloire d'un nouveau règne, mais encore pour remettre l'ordre dans les affaires; que si on laissait ces peuples dans le luxe et dans une molle oisiveté, ils seraient ruinés par quelque puissance étrangère, ou ils se ruineraient par leurs propres forces;

Que la guerre dissiperait tous ces mouvements et tous ces troubles que plusieurs

souhaitent pour s'agrandir ; et que les sources des hérésies, qui naissent ordinairement de l'orgueil et de l'oisiveté, et qui s'entretiennent par la licence, par le luxe et par l'intempérance, seraient taries par la discipline et par l'occupation de la guerre ; que cette coutume et cette liberté de discourir, de disputer et de décider des plus hauts mystères de la religion, pendant leur festin, cesserait ; que c'était le moyen de rendre l'Etat florissant ; de rétablir le respect pour les rois et pour les magistrats, que la corruption des temps avait un peu diminué ; d'ouvrir le chemin aux conquêtes, et de se faire considérer, non-seulement par les Polonais, mais encore par tous les rois et par tous les peuples voisins ; que tout le royaume souhaitait la guerre, excepté ceux qui profitaient dans la paix de leurs séditions et du tumulte des assemblées ;

Que chacun se réjouissait d'avoir enfin rencontré un roi sous lequel il pourrait réparer les pertes qu'ils avaient faites par la négligence et par l'oisiveté d'Auguste ; que s'il ne se servait de cette ardeur il ne jouirait que de la gloire qu'il s'était acquise en France ; et que s'il suivait les mouvements de ces assemblées et se laissait lier une fois, il se trouverait embarrassé dans des affaires d'où il ne pourrait se dégager ; qu'il ne manquait pas de raisons pour entreprendre cette guerre, et que s'il agissait avec un peu de vigueur, il n'y avait point à douter de l'événement, parce qu'il aurait affaire à un ennemi qui était moins puissant, moins aguerri et moins accoutumé que lui à combattre et à vaincre.

Le roi Etienne, qui lui succéda depuis, se servit de ce conseil, chassa les Moscovites de toute la Livonie, remit toute cette grande province en liberté et rendit son nom célèbre dans toute l'Europe ; et quoique ce ne fût qu'un homme nouveau, qui s'était élevé d'une condition, non-seulement privée, mais encore obscure, il gouverna les Polonais plusieurs années avec plus d'autorité que s'il fût né leur roi.

Henri m'écouta avec plaisir. Mais je connus que rien ne lui avait tant plu, que le conseil que lui donnait le cardinal Commendon, d'entreprendre le guerre ; et l'avis que je lui donnais, que l'autorité royale n'était pas si bornée, ni si affaiblie que quelques-uns lui avaient dit. On me fit après cela mille questions sur la cour de Pologne, et sur tous les seigneurs qui la composaient. En quoi je reconnus la sagesse de ce prince, qui les distinguait tous par leur religion, et qui demandait d'abord s'ils étaient catholiques ou hérétiques. Pour moi, je l'entretins fort au long des mœurs et du naturel d'un chacun, des liaisons qu'ils avaient entre eux, des raisons de leurs amitiés et de leur intelligence, de leurs démêlés et des sujets de leurs inimitiés.

Je lui nommai ceux qui l'avait servi de bonne foi dans la diète ; ceux qui s'étaient déclarés contre lui ; ceux dont la fidélité était éprouvée ; ceux qui devaient lui être suspects ; ceux qu'il fallait employer dans les affaires ; ceux qu'il fallait entretenir par des espérances ; ceux dont il fallait se défier ; ceux qui méritaient d'être bien reçus. Le roi parut satisfait des avis que je lui donnais ; il m'ordonna de les lui donner par écrit, et, depuis ce temps, toutes les fois qu'il fallut résoudre quelque chose, il me fit l'honneur de me faire appeler et de me demander mon sentiment.

CHAPITRE XIV.

L'arrivée du roi et son couronnement.

Un mois après, le roi arriva à Cracovie. L'évêque de Cujavie et dix autres députés du sénat s'étaient avancés sur la frontière pour le recevoir. La plupart des seigneurs de Pologne s'y rendirent, chacun avec une grande suite de gens à cheval ; les uns pour faire voir leur empressement et leur zèle particulier, les autres pour accompagner les députés du sénat.

Dès que le roi parut, suivi d'un grand nombre de gens fort lestes et fort bien vêtus, toute la cavalerie qui l'attendait tourna à droite et se posta sur des éminences. On voyait des escadrons rangés sur des collines éloignées, autant que la vue pouvait porter. Il y avait quinze mille chevaux. Les Allemands, qui avaient accompagné le roi pour lui faire honneur et pour l'escorter, s'arrêtèrent sur la gauche. Ils étaient environ trois mille cavaliers. Ils se rangèrent en escadrons sur les limites de leur pays, et passèrent comme en revue devant le roi, avant de s'en retourner chez eux.

Ces deux corps de cavalerie n'avaient rien de semblable l'un à l'autre. Les Allemands étaient montés sur des chevaux pesants, nés dans leurs pays, et presque tous noirs. Ils avaient des bottes noires, des vestes noires, courtes et toutes d'une façon. Leurs visages basannés, et leurs barbes longues et malpropres, leur donnaient un air, non-seulement guerrier, mais encore farouche. Ils avaient tous pour armes une longue épée, deux pistolets à l'arçon de la selle, et un marteau d'armes, qui pendait sur le caparaçon de leurs chevaux.

Il y avait beaucoup de variété parmi les Polonais. Leurs armes, leurs habits, leurs chevaux étaient de couleur différente. Quoique leur pays soit très-fertile en chevaux, ils en sont si curieux qu'ils en font venir de Thrace et d'Italie, qu'ils achètent fort chèrement ; et l'on en voyait plusieurs que les principaux de la noblesse montaient, ou qu'ils faisaient mener en main par des palefreniers. Pour l'habillement, les uns étaient vêtus à la mode de leur pays, les autres à la hongroise, quelques-uns à la turque, plusieurs à l'italienne, et quelques-uns même à la française, tant cette nation se plaît à imiter les étrangers.

Il n'y avait pas moins de variété dans leurs armes. Les uns étaient armés à la turque, d'un arc, d'une trousse et d'un sabre. Les autres portaient de longs boucliers et

une lance. Quelques-uns avaient pris le casque et la cuirasse. Il y en avait peu qui eussent des armes pesantes; car ils n'aiment pas tant la variété qu'ils ne songent aussi à la commodité. Pour la façon du corps, les uns avaient des cheveux courts; les autres étaient tout à fait rasés; les autres portaient une longue chevelure. Les uns avaient la barbe longue, les autres n'avaient que la moustache; chacun s'ajustant presque à la mode de ses voisins. On voyait une compagnie bleue, une verte, une rouge, toutes ornées de fourrures et avec des broderies d'or et de soie. Enfin cette variété était très-agréable et très-divertissante.

Le roi fut ravi de voir tant de braves guerriers; et ce grand appareil, accompagné des sons de mille trompettes et des cris de joie qui résonnaient de tous côtés, et qui témoignaient le plaisir qu'on avait de le recevoir, le toucha si fort, qu'il avoua qu'il commençait à connaître et à sentir qu'il était roi. L'évêque de Cujavie et les autres députés, environnés d'une troupe de jeunes seigneurs, descendirent tous de cheval dès qu'ils virent leur prince qui, les ayant aperçus, savança aussi vers eux et descendit de cheval. Comme ils se jetèrent à ses pieds, le roi les embrassa tous avec beaucoup de douceur et de civilité, appelant l'évêque son père. Après que les compliments furent faits de part et d'autre, et que le roi eut donné sa main à baiser à tous ceux qui se présentèrent, ils remontèrent tous à cheval. Les Allemands prirent congé de ce prince qui leur fit de grands présents; après quoi le roi continua son voyage.

Les Polonais étaient si satisfaits de son air doux et honnête, et des choses obligeantes qu'il leur disait, qu'ils ne pouvaient se lasser de lui souhaiter mille prospérités. Ils avaient autant de joie dans le cœur qu'ils en faisaient paraître par leurs applaudissements. Tous les chemins étaient bordés de peuple: une foule de gens de tout sexe et de tout âge sortait des villes et de la campagne. Les principaux de la noblesse abordaient de tous côtés avec des compagnies de cavalerie rangées en bataille. Il arriva enfin à Cracovie sur la fin de février; et deux jours après, quelques efforts que pussent faire les hérétiques qui voulaient lui imposer de nouvelles obligations et limiter son autorité, il fut couronné avec les solennités accoutumées par l'archevêque de Gnesne; car selon leurs lois, le roi n'est pas entièrement établi, s'il n'a reçu cette marque de la royauté.

Alors on commença à examiner le mérite des personnes, à préparer des récompenses et à faire la distribution des gouvernements et des places vacantes dans le sénat. Il y avait déjà deux ans que le roi Auguste était mort. On n'avait disposé d'aucune charge pendant ce temps, afin de laisser au roi qui serait élu des moyens de gratifier ceux qui l'auraient servi. Sa Majesté donna libéralement et de bonne grâce tout ce qu'elle put distribuer. Mais parce que toutes les dignités de l'Etat n'étaient pas capables de contenter l'avidité et les espérances de tous les prétendants, et que tout ce que le roi pouvait donner était au-dessous des désirs de plusieurs, qui exigeaient plutôt qu'ils ne demandaient et qui prenaient pour justice les grâces qu'on leur pouvait faire, outre les distributions de l'argent qu'il avait apporté, il fut obligé de donner des pensions sur les revenus qu'il tirait de France. De sorte que quelques hérétiques et plusieurs de ceux qui avaient été contraires à ses intérêts obtinrent de grands présents d'un prince naturellement libéral et qui ne voulait renvoyer personne mécontent.

Il ne trompa les espérances d'aucun, mais il ne les assouvit pas. Ceux qui avaient reçu les plus grandes récompenses croyaient avoir rendu encore de plus grands services; et comme chacun est porté à juger favorablement de son mérite, ils pensaient qu'on leur demeurait encore fort obligé. On entendait de tous côtés des plaintes fâcheuses de ceux qui attendaient une plus grande reconnaissance et qui trouvaient mauvais qu'on eût fait autant de grâces à leurs adversaires qu'à eux. Ceux qui peu de temps auparavant levaient les mains au ciel et qui remerciaient Dieu publiquement de leur avoir inspiré celui qu'ils désiraient élire; qui le louaient avec une affection et une tendresse extraordinaire; qui l'adoraient presque comme une divinité et qui se vantaient de n'avoir considéré que l'intérêt de l'Etat lorsqu'ils avaient élu ce jeune prince, sorti d'une maison royale et de qui les inclinations étaient aussi nobles que la naissance; ceux-là mêmes, comme s'ils eussent été d'autres hommes, maudissaient alors leurs suffrages et la malheureuse affection qu'ils avaient eue pour lui. Tant il est vrai que nous ne parlons que des intérêts publics et que nous ne pensons qu'aux nôtres.

Mais lorsque le roi n'eut plus rien à donner, et qu'ils virent que par bonté et par amitié il avait donné du sien propre et qu'il s'était même fort engagé, ils se repentirent de s'être plaints et chacun s'appliqua à lui rendre de nouveaux services, et à mériter ses bonnes grâces par un zèle et par un attachement plus sincère. Le roi, après avoir congédié l'assemblée qui s'était trouvée à son couronnement à Cracovie, délibérait avec ses principaux conseillers de la guerre qu'il voulait entreprendre contre les Moscovites et il avait déjà fait le plan d'un règne qui selon toutes les apparences devait être heureux et illustre, lorsque plusieurs courriers arrivèrent de France presque en même temps et lui apportèrent la nouvelle que le roi Charles était mort d'une fièvre lente; que le duc d'Alençon, son jeune frère, à qui le roi de Navarre et les huguenots donnaient de méchants conseils, avait dessein de troubler l'Etat; que la reine mère, qui avait donné des gardes à ces deux princes et qui les tenait comme prisonniers chez eux, aurait de la peine à les arrêter, s'il ne ha-

tait en diligence; et que s'il tardait ou s'il était retenu en Pologne, les troubles allaient éclater. Toutes les lettres de la reine le conjuraient de quitter tout et de sortir comme il pourrait de ce royaume, et l'avertissaient que le seul soupçon qu'on avait qu'il serait retenu en Pologne donnait du courage aux huguenots qui pressaient le duc d'Alençon de se servir de l'occasion et de se saisir du royaume.

CHAPITRE XV.

La fuite du roi.

Le roi, surpris d'une nouvelle si peu attendue, fit retirer tout le monde et consulta pendant la nuit avec les Français qui étaient de sa confidence, ce qu'il avait à faire. Il ne comptait déjà pour rien le royaume de Pologne; et jugeant qu'il était très-important de presser son départ, il résolut, par le conseil de ses amis, de s'enfuir la nuit suivante.

Le lendemain, pour ne donner aucun soupçon du dessein qu'il avait pris, il reçut avec beaucoup de civilité tous les seigneurs de sa cour, qui venaient lui faire compliment sur la mort du roi son frère. Il leur dit que la France le redemandait; que c'était un royaume qui lui appartenait par droit de succession; et qu'il était nécessaire qu'il partît en diligence pour y aller régler toutes choses, mais qu'il avait tant d'obligation aux Polonais, qu'il devait aimer leur pays comme le sien propre; et qu'il avait résolu d'avoir autant de soin du royaume où il avait été appelé, que de celui où il était né. Qu'il les priait donc de lui conseiller quel ordre il pouvait donner pour la conduite des affaires pendant qu'il serait absent.

Ceux qui avaient été les auteurs de son élection et qui avaient conçu de grandes espérances de lui, furent fort surpris. Les autres donnèrent des avis différents, chacun selon ses intérêts. Mais ils répondirent tous qu'on ne pouvait rien résoudre là-dessus sans assembler la diète; qu'il fallait dépêcher des courriers dans toutes les provinces pour convoquer l'assemblée à Cracovie: ce que le roi ordonna qu'on fît promptement.

La nuit d'après les gardes françaises eurent ordre de fermer les portes de l'appartement du roi, de n'y laisser entrer personne et de dire à ceux qui se présenteraient, que le roi, accablé de douleur et de tristesse voulait reposer. Cependant lorsque tout le monde fut endormi, ce prince partit lui dixième; et sortant par la porte du derrière du palais, il trouva des chevaux qu'on lui avait préparés. Dès qu'ils furent hors de la ville, ils coururent à toute bride. Il faisait clair de lune par hasard et un valet qui était dans la grande cour du palais ayant reconnu le roi qui passait, il en alla avertir son maître, qui d'abord ne fit pas grand compte de l'avis.

Mais enfin, après avoir reconnu la vérité de l'avis, il craignit qu'on ne l'accusât d'avoir trahi l'Etat, s'il eût célé aux sénateurs une chose de cette importance: et jugeant qu'il était moins dangereux de donner un faux avis, que d'en cacher un véritable, il alla trouver à la pointe du jour le comte de Tenzin, qui était un des principaux seigneurs de la cour, pour lui déclarer ce qu'il avait appris. Le comte communiqua la chose à quelques sénateurs, qui lui répondirent qu'il ne fallait rien croire, ni rien faire do mal à propos et le chargèrent d'aller lui-même au palais et d'observer ce qui en était d'autant plus qu'il avait été nommé à la charge de chambellan, quoiqu'il n'en eût pas encore pris possession.

Après que le soleil fut levé, le comte entra dans le palais. Cependant le bruit courut par la ville que le roi était parti, et il se fit en très-peu de temps un grand concours de monde devant le palais. Le comte éveilla les gardes de la porte, qui lui répondirent qu'ils avaient ordre de n'ouvrir à personne et d'empêcher qu'on ne troublât le repos du roi. Alors on ne douta plus de la chose. Le comte força les portes de la chambre et il n'y trouva que deux lettres sur la table, l'une au sénat, l'autre à l'évêque de Cujavie, dans lesquelles le roi leur rendait compte de son dessein et leur protestait qu'il avait été expédient pour les deux royaumes qu'il partît promptement.

Dès que la nouvelle se fut répandue, ce fut une émotion et un empressement extraordinaire par toute la ville. Chacun monta à cheval avec précipitation. Les Polonais poursuivaient leur roi pour le retenir; les Français couraient après pour le suivre. Mais il était déjà bien avancé: et quelque diligence qu'on fît, personne ne put l'atteindre que lorsqu'il fut sorti de Pologne et qu'il se fut sauvé dans la Silésie, qui n'est pas éloignée de Cracovie de plus d'une journée. Là tous les Polonais se jetèrent à ses pieds et le supplièrent à genoux de ne les point quitter. Mais il les exhorta de s'en retourner à Cracovie et les chargea d'assurer le sénat qu'il n'avait pris la résolution de se retirer qu'à l'extrémité; et qu'il reviendrait aussitôt qu'il aurait mis ordre aux affaires de son pays, après quoi il leur fit mille caresses et les renvoya. Les uns pleuraient son départ; les autres se plaignaient de leur mauvaise fortune.

Les Polonais retombèrent dans les mêmes difficultés qu'auparavant; et comme l'Etat ne pouvait subsister sans roi, après avoir envoyé une solennelle ambassade en France et avoir connu qu'il n'y avait plus d'espérance que le roi revînt, ils convoquèrent leur diète, qui ne se passa pas si tranquillement que la précédente. Il y eut deux rois qui furent élus. La plus grande partie du sénat avait été gagnée par les lettres, par les ambassades et par les présents de l'empereur Maximilien; et le reste de la noblesse avait jeté les yeux sur Etienne Bathori, prince de Transylvanie. Celui-ci s'étant aperçu que l'empereur était lent et qu'il ne donnait que des espérances éloignées, il le

prévint par sa diligence et par sa hardiesse. Il entra dans la Pologne avec quelques troupes qu'il avait ramassées; et les Polonais voyant sa fermeté et sa résolution, le reconnurent pour leur roi.

Cependant les Français que le roi avait laissés à Cracovie, le joignirent. Plusieurs princes chez qui il avait passé, l'accompagnaient par honneur ; de sorte qu'il courait droit à Vienne avec un train qui n'était pas indigne d'un roi : et soit qu'il fût pressé par la nécessité des affaires de France, soit qu'il ne voulût pas donner le temps aux Allemands de prendre quelque fâcheuse résolution, il fit tant de diligence, qu'on apprit en même temps qu'il était sorti de Pologne et qu'il était proche de Vienne. Maximilien fût bien aise de l'un et de l'autre: et comme quelques-uns de ses courtisans lui conseillaient d'arrêter ce prince, qui était le seul qui pouvait donner de la jalousie à sa famille et à ses Etats, et de ne le renvoyer qu'après avoir disposé selon ses desseins les affaires de France et de Pologne; non-seulement il rejeta cette proposition, si contraire à la foi publique et à tous les droits d'alliance et d'hospitalité, qui doivent être sacrés parmi les rois, mais il blâma ceux qui l'avaient faite ; et après les en avoir repris fort aigrement, il leur dit, *que bien loin d'arrêter ce prince qui sortait de Pologne, il fallait lui faire des ponts d'or pour le faire passer en France.*

D'abord il envoya ordre à Rodolphe et à Ernest, ses deux fils aînés, qui étaient en Hongrie, de venir promptement à Vienne, pour lui, il monta en carrosse, à cause qu'il était goutteux, et il alla au-devant du roi. Il l'attendit sur le bord du Danube et le reçut avec tant de civilité, qu'il semblait que ces deux princes disputaient à qui se ferait plus d'honneur. Car Maximilien était le prince du monde le plus civil et le plus honnête, lorsqu'il voulait obliger quelqu'un. Le roi, après avoir été traité très-magnifiquement, partit de Vienne et traversant la Stirie et la Carinthie, il se rendit en Italie à grandes journées, sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Venise. Là tous les princes d'Italie le visitèrent ou lui envoyèrent des ambassadeurs. Il y demeura quelques jours, et y reçut tant d'honneurs et tant de témoignages de respect et d'amitié de tous les ordres de cette république si magnifique et si polie, qu'on peut dire qu'ils n'oublièrent rien de tout ce qui pouvait l'honorer et le divertir, ou régaler ceux qui l'accompagnaient. Enfin toute cette grande ville les traita comme un ami civil et comme un hôte obligeant aurait pu faire.

CHAPITRE XVI.

Commendon retourne à Rome. — Il est inquiété par le cardinal Farnèse. — Le pape l'abandonne à ses envieux

Pour quitter enfin les affaires de Pologne et revenir à notre sujet, ce roi fit tant de cas de la sagesse et de la probité de Commendon, qui étaient si révérées en Pologne et estimées même en France, qu'il ne parlait jamais de lui qu'avec beaucoup d'honneur. Lorsqu'il racontait toutes les magnificences de son entrée dans la Pologne et de son couronnement, il avouait qu'il n'aurait rien manqué à sa satisfaction s'il y eût trouvé Commendon.

Il avait conçu tant d'estime et d'affection pour ce cardinal, qu'il écrivit au pape, pour le prier très-instamment de l'envoyer encore une fois légat en Pologne, parce que ses soins et ses conseils lui étaient très-nécessaires pour la conduite de son royaume. Sa Majesté me fit l'honneur de me dire plusieurs fois, que s'il venait en Pologne, il aurait le nom de légat, mais qu'il y serait le maître de toutes les affaires ; qu'il le considérerait et l'honorerait comme son père ; qu'il n'entreprendrait rien sans son autorité et sans son conseil; et que s'il était obligé de se trouver en personne à la guerre qu'il allait entreprendre contre les Moscovites, il le laisserait en Pologne pour être régent du royaume en son absence.

Commendon reçut l'honneur que le roi lui faisait avec tout le respect et toute la reconnaissance possibles. Mais comme il savait que c'était une grande grâce, que d'être appelé par un grand roi pour gouverner un grand royaume, il jugeait aussi que c'était un emploi très-dangereux; et qu'un étranger s'exposait à toutes les persécutions de l'envie, lorsqu'il se chargeait de toute la faveur et de toute la puissance dans un Etat. Il pria donc le pape de ne prendre point encore de résolution là-dessus; et la mort du roi Charles, et le retour de Henri en France l'exemptèrent de ce voyage.

Ce fut là la fin des actions et des légations glorieuses de Commendon. Il passa le reste de ses jours dans le repos; et son esprit n'ayant plus d'occasion d'agir, demeura dans une obscure oisiveté.

Le pape Grégoire le reçut fort civilement lorsqu'il arriva à Rome, et loua publiquement ses grands services. Il permit toutefois que le cardinal Alexandre Farnèse, qui était alors très-puissant, lui intentât un grand procès, quoiqu'il eût pu et qu'il eût même dû l'empêcher. Lorsque l'empereur parut offensé contre lui, et qu'il se plaignit qu'il avait préféré les intérêts de la France aux siens, pour l'élection d'un roi de Pologne, le pape l'abandonna à la haine, et aux ressentiments de plusieurs personnes de la faction d'Allemagne; soit qu'il craignît de se brouiller avec Maximilien, soit qu'il se fût laissé prévenir par quelques envieux, qui lui avaient persuadé que Commendon faisait le réformateur, et qu'il s'était mêlé de censurer les actions de Sa Sainteté dans les commencements de son pontificat.

Ce grand homme souffrit l'une et l'autre de ces injustices avec beaucoup de constance. Il soutint vigoureusement ses droits contre le cardinal Farnèse; et il s'acquitta toujours de toutes les fonctions de sa dignité avec tant de force, tant de prudence et tant de

connaissance des affaires étrangères, qu'il n'y avait personne dans le sacré collége qui fût plus estimé pour sa vertu et pour sa vie réglée. Les avis qu'il proposa dans les assemblées particulières des cardinaux ou dans le consistoire, avaient toujours je ne sais quoi de plus grave et de plus libre que ceux des autres.

Ceux qui avaient voulu lui faire perdre un peu de son crédit, en lui suscitant un grand adversaire, lui attirèrent, sans y penser, de très-puissants et de très-fidèles amis. Car deux cardinaux très-considérables par leur naissance, par leur autorité et par celle de leurs parents, s'étant brouillés avec Farnèse par je ne sais quelles raisons d'émulation et de jalousie, se joignirent à Commendon. C'était Louis d'Est de Ferrare, et Ferdinand de Médicis, Florentin, frères de deux princes souverains, qui eurent tant d'estime et tant d'amitié pour lui, qu'ils s'accordèrent pour le faire pape. Ils engagèrent dans leur parti Alexandre Sforze, Flavie Ursin et Marc Altaemus, qui étaient les plus puissants de tous les cardinaux.

En effet, le bruit ayant couru que le pape Grégoire était dangereusement malade, le cardinal d'Est, qui vivait en grand prince, qui était très-libéral, qui avait un talent particulier à s'insinuer dans les esprits, qui par ses bons offices et par ses bienfaits avait engagé toute la ville, et la plus grande partie de ses collègues d'entrer dans ses intérêts, et qui était protecteur et chef de la faction de France, fit une ligue très forte pour Commendon, tant pour l'estime qu'il avait pour lui, qu'à la recommandation du roi Henri III. Toute l'affaire avait été si bien concertée, que si le pape fût mort, Commendon aurait été élu infailliblement. Mais Grégoire revint de cette maladie, et Commendon mourut quelques années après. Avant que de parler de sa mort, il ne sera pas hors de propos de parler de quelques-unes de ses inclinations.

CHAPITRE XVII.

L'esprit et la conduite du cardinal Commendon.

Il eut dès son enfance une gravité, et un air sérieux, qu'il conserva toute sa vie. Dans son jeune âge, on ne le vit jamais jouer avec ses compagnons, ni faire aucune action de jeunesse. Lorsqu'il fut un peu plus avancé, il fit habitude avec des personnes de grande réputation et de grande expérience, évitant les festins, les jeux, la comédie et tous les autres divertissements, qui servent d'occupation aux jeunes gens. Il n'eut jamais beaucoup de gaieté, et l'on ne le vit rire que rarement; mais il avait une raillerie fine, et quelquefois un peu forte.

Il se servait de certaines ironies délicates et spirituelles, qui touchaient agréablement ses amis, et qui piquaient quelquefois très-sensiblement ceux qui l'avaient irrité. Il n'eut pas sur ce sujet toute la retenue qu'on eût espéré d'un homme si grave et si modéré: car ayant l'esprit vif et la repartie prompte, il avait de la peine à réprimer ce premier feu. D'où vient que se laissant emporter à son génie, il offensa plusieurs personnes par des reparties pleines d'esprit, mais un peu trop aigres et trop piquantes. Il était beaucoup plus doux et plus affable qu'il ne paraissait: et comme il avait un air un peu sérieux et trop sévère avec ceux qui ne le connaissaient pas, il était très-commode et très-honnête à tous ceux qui avaient quelque affaire à traiter avec lui; et il avait tant de soin de rendre à chacun les civilités qu'il lui devait, qu'il allait presque jusqu'à la superstition sur ce sujet.

Pour la discipline et les pratiques de la religion chrétienne, il les observait avec beaucoup de pureté et beaucoup d'exactitude. Il célébrait la sainte messe fort souvent et fort dévotement. Il exigeait de ses domestiques, qu'ils allassent souvent à confesse, et qu'ils approchassent des autels, pour recevoir cette hostie pure et sainte qu'il leur administrait lui-même ordinairement: et lorsqu'ils étaient malades, il leur rendait tous les devoirs de la charité chrétienne, et il n'épargnait rien de tout ce qui pouvait leur être nécessaire pour la santé du corps, ou pour le salut de l'âme.

Mais cet homme, qui mena toujours une vie si pure et si innocente; qui eut tant d'estime et tant de tendresse pour ceux qui s'attachaient à l'étude des choses divines et aux saintes maximes de l'Evangile, et qui n'aimait rien tant que la modestie: cet homme, dis-je, si réglé, ne pouvait souffrir l'orgueilleuse affectation de certains faux dévots, qui s'attachent à des apparences extérieures, plutôt qu'à l'essence de la piété; qui ne cherchent que l'approbation des hommes qu'ils trompent, et qui aiment mieux passer pour gens de bien que de l'être véritablement. Par cet artifice et par ces grimaces de religion et d'honnêteté, qu'ils n'ont que sur le visage, ils tâchent d'acquérir des biens et des honneurs; et cachent si adroitement leurs intentions, qu'on dirait qu'ils ne cherchent que la gloire de Dieu, lorsqu'ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Ils évitent le faste et la dépense plutôt par cupidité, que par modestie; et couvrant leur avarice des apparences d'une honnête frugalité, ils veulent qu'on les prenne pour des gens réglés, et qui se contentent de peu lorsqu'ils travaillent à se rendre riches par leurs épargnes. Il méprisait et il blâmait dans les rencontres ces dévots de mauvaise foi, et il disait souvent que la religion ne consistait pas dans cet extérieur dissimulé, ni dans cette vaine ostentation de piété; mais dans une grande pureté d'esprit, et dans une sainte conformité des sentiments de l'âme avec les actions et avec le culte extérieur que nous rendons à Dieu.

Les esprits les plus médisants et les plus jaloux de sa gloire, ne niaient pas qu'il ne fût très-éloigné de toute sorte de volupté. Quelques-uns mêmes lui reprochaient qu'ils ne jouissait pas assez des plaisirs honnêtes;

et prenaient sa continence et son application aux choses sérieuses, pour une espèce de chagrin et d'insensibilité. Ceux qui l'ont connu longtemps, et qui l'ont vu dans son domestique, peuvent assurer qu'il se réjouissait quelquefois avec ses amis d'une manière fort gaie et fort agréable : mais ils ne l'ont jamais vu descendre à aucune sorte de plaisir, qui pût être soupçonné de légèreté ou de délicatesse, ou qui fût tant soit peu contre la bienséance, non pas même à des divertissements qu'il permettait quelquefois aux autres; soit que ce fût un effet de son tempérament et de son naturel austère ; soit que ce fût une sainte obstination de ne rien relâcher de sa vertu.

Il ne s'était jamais plu à la chasse ; mais il aimait à se promener à cheval dans les bois et dans les forêts, et à monter jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, sans s'étonner de la difficulté des chemins. Il considérait toutes les différentes situations des lieux, jusqu'à fatiguer et à ennuyer tous ceux qui l'accompagnaient. Il est vrai qu'il ne trouvait pas mauvais qu'on le quittât; mais il continuait toujours de marcher jusqu'à ce qu'il eût contenté sa curiosité. Il prit plaisir toute sa vie d'aller plus vite que ses palefreniers et ses valets de pied, et lorsqu'il les avait lassés, il s'en réjouissait avec un peu d'intempérance.

Il était naturellement prompt; et s'il ne se fût modéré, il aurait été fort emporté. Mais ce n'est pas la moindre louange qu'on puisse lui donner, que celle d'avoir su réprimer ces mouvements naturels de colère, et de s'être rendu maître de son esprit. Pour les inimitiés et les querelles, il ne les poussa jamais, quelque sujet qu'il en eût; mais il les soutint vigoureusement. Il rendit toujours de bons offices auprès des souverains pontifes, à tous ceux qui furent ses collègues dans les emplois et dans les ambassades; et il les loua lors même qu'ils tâchaient de le décrier par jalousie.

Par cette modération, il remporta lui seul la gloire, qui lui était commune avec les autres. Il avait un peu trop d'obstination et d'aigreur contre ceux qui lui résistaient. Il était inflexible ; et quoiqu'il eût un grand fond d'équité, on l'aurait plutôt poussé à faire même un peu d'injustice, qu'à rendre justice par force et contre son gré. Il n'y avait ni intérêt, ni raison, ni autorité, ni considération qui pût le toucher en ces occasions, D'où vient que pour des choses de peu d'importance, et dont il ne se fût pas mis en peine sans la résistance qu'il trouvait, il se fit quelquefois de grandes affaires, et il s'exposa à de grands dangers. Mais lorsqu'on lui cédait et qu'on agissait par prières, il était si doux et si traitable, qu'il relâchait volontiers de son droit.

CHAPITRE XVIII.

Sa fermeté contre les grands.

Lorsque Commendon, qui n'était encore qu'évêque, visita toute l'Allemagne pour exhorter les princes et les prélats de cette nation, à venir au concile de Trente, il demeura quelque temps chez l'électeur de Brandebourg. Ce prince avait embrassé les opinions de Luther ; et les docteurs de cette secte se trouvaient à tous ses repas ; soit qu'ils eussent accoutumé de l'entretenir des choses de la religion ; soit qu'ils craignissent que le nonce n'ébranlât son esprit par ses discours; l'un d'eux, nommé Abdias, après quelques jours de conversation, était devenu plus hardi; et comme la présomption est ordinairement attachée à l'hérésie, il avait lâché mal à propos quelques paroles injurieuses à l'Eglise romaine, disant qu'elle avait été de tout temps ennemie de l'Allemagne, et qu'elle y avait causé de grands désordres.

Alors Commendon, quoiqu'il fût dans le palais du prince, entre les mains des hérétiques, reprit sévèrement cet homme. Non-seulement il lui reprocha son audace, mais encore il lui prouva, par plusieurs endroits de l'histoire, que les papes avaient toujours eu grand soin de la gloire et de l'accroissement de l'Allemagne ; et se tournant après vers le prince : *Pourquoi m'arrêtai-je,* dit-il, *à l'histoire ancienne? Vous avez dans votre famille une preuve de ce que je dis? A qui devez-vous cet honneur que vous avez d'être un des électeurs de l'empire? De qui tenez-vous ce privilége qui vous élève au-dessus de tant d'autres princes d'Allemagne? N'est-ce pas du souverain pontife?* Le prince, qui était fort doux et fort civil, fut touché de ce discours, se leva, et ôtant son chapeau par respect : *Je l'avoue,* dit-il, *et je veux que mes enfants et toute ma postérité en conservent une reconnaissance éternelle.* Puis s'adressant au docteur luthérien : *Cet évêque vous a repris, ce me semble, avec raison,* lui dit-il, *car il ne faut jamais rien dire qui puisse faire quelque peine à nos hôtes. Voyez-vous le courage et la fermeté de cet esprit, qui ne craint rien, lorsqu'il s'agit de soutenir les intérêts et la dignité de l'Eglise romaine? Qu'aurait-il fait, si vous eussiez été dans Rome, puisqu'il n'a pu souffrir ce mot dans mes Etats et dans ma maison?*

Lorsqu'il fut envoyé légat en allemagne par le pape Pie V, vers l'empereur Maximilien, il passa par Inspruck. Ferdinand, frère de l'empereur, qui commandait en ce pays-là, n'alla point au-devant de lui quand il arriva ; ne le conduisit pas quand il partit, et ne lui rendit aucun de ces honneurs, que la civilité, la coutume, le mérite et la dignité de légat exigeaient de lui; soit qu'il fût occupé à traiter quelques princes d'Allemagne qui étaient venus chez lui, soit qu'il ne fît pas réflexion à ce qui se pratique en ces occasions. Quelques mois après, Commendon revenant de sa légation, et passant de Vienne en Italie, il fut obligé de paser par Inspruck. Il apprit que Ferdinand avait dessein de réparer sa négligence passée. Néanmoins il arriva avant le jour dans cette ville, où l'on ne l'attendait que le lendemain; et sans s'arrêter, il alla loger dans un monastère à une demi lieue de là.

Ferdinand envoya d'abord des gens pour

le prier de venir prendre un appartement dans son palais, et pour lui faire des excuses de ce qu'on ne lui avait pas rendu les honneurs qui lui étaient dus, à cause de son arrivée imprévue. Le légat leur répondit, qu'il était résolu de demeurer dans ce monastère, et de continuer son voyage après dîner, qu'il les priait de rendre grâces à leur maître, et de le saluer de sa part. Ferdinand, qui ne voulait pas qu'on crût qu'il manquait de respect pour le Saint-Siége, ni d'estime pour un cardinal d'un mérite extraordinaire, qui avait de la fierté et qui prétendait être traité avec les mêmes cérémonies que les princes, craignit de passer pour incivil. Il monta donc à cheval, et vint avec une grande suite trouver le légat au monastère où il était descendu. Il demeura plusieurs heures avec lui, et tâcha de l'apaiser par toute sorte d'honnêtetés. Alors Commendon lui témoigna aussi toute sorte de civilité et d'amitié. Ainsi Ferdinand se repentit de l'avoir négligé; et ils se séparèrent forts satisfaits l'un de l'autre.

Il savait fort bien tenir son rang; et il n'y avait ni faveur ni crainte qui pût l'obliger à céder ce qui était dû à sa dignité. Après que le duc d'Anjou eut été élu roi de Pologne, et que le fils de l'empereur eut été exclu, les ennemis de Commendon et les ambassadeurs mêmes, qui étaient bien aises de faire tomber sur quelqu'un la haine de ce refus, l'accusèrent d'avoir eu plus d'inclination pour la France que pour l'Allemagne : le succès donnait sujet de le croire ainsi. L'empereur se plaignit des mauvais offices que Commendon lui avait rendus, soit qu'il le crût effectivement, soit qu'il voulût bien trouver un prétexte, pour couvrir son irrésolution et sa négligence.

Ce prince en témoigna tant de ressentiment, que sachant qu'il revenait de Pologne, il lui fit écrire par Jean Delfin, évêque de Toricelle, nonce du pape en Allemagne, qu'il se gardât bien de passer, non-seulement par Vienne, où était sa cour, mais encore par l'Autriche. Il y avait des chemins aussi courts et aussi commodes pour s'en retourner en Italie : et ceux qui l'accompagnaient, l'exhortaient de passer par la Bohême, et lui représentaient que le duc de Bavière l'avait prié de venir se reposer quelques jours chez lui; qu'il fallait craindre la colère de l'empereur; que l'Autriche était une province ennemie des légats du pape, et révoltée contre l'Eglise.

Mais il crut qu'il ne devait pas obéir à l'empereur en cette occasion; et que ce serait avouer ce qu'on lui reprochait, et témoigner quelque lâcheté, s'il se détournait du chemin qu'il avait résolu de prendre. Il alla, non-seulement droit à Vienne, mais il demeura trois jours dans un couvent du faubourg, pour y solenniser la fête de tous les Saints. Il fut visité de plusieurs personnes de qualité, et de tous les ambassadeurs qui étaient à Vienne : et afin qu'on ne crût pas qu'il avait perdu l'affection qu'il avait eue pour le service de l'empereur, il lui fit demander par le nonce Delfin s'il voulait qu'il eût l'honneur de le voir, et de le saluer. L'empereur évita cette entrevue; et le légat partit sans qu'on lui eût fait aucune injure; ou qu'on eût dit aucune parole indiscrète qui pût l'offenser.

Losqu'il fut de retour en Italie, il eut un procès très-fâcheux contre un des plus puissants cardinaux de la cour de Rome; et il soutint son droit avec sa fermeté ordinaire. Le pape Pie V, lui avait donné une riche abbaye aux environs de Véronne, vacante par la mort d'André Corneille. Le cardinal Alexandre Farnèse prétendait qu'elle lui appartenait: mais sous le pontificat du pape Pie V, il avait été convaincu de fraude et de confidence; et craignant la sévérité du jugement, il avait juré qu'il abandonnait absolument cette affaire.

Après la mort de ce pape, il obtint de Grégoire XIII, qui lui avait succédé, la permission de recommencer le procès; non qu'il eût aucune juste prétention, mais pour se venger du jugement qu'on avait prononcé contre lui, dont il se sentait fort offensé. Commendon ne s'étonna point; il se défendit vigoureusement contre un homme puissant par ses biens et par son crédit, et l'on ne put jamais l'obliger de recommander ses intérêts au pape, qui se déclarait presque ouvertement contre lui. Il espérait toujours que sa constance et la justice de sa cause, auraient autant de pouvoir que le crédit de son adversaire; et il ne voulut pas même qu'on rendît à Sa Sainteté des lettres que le roi de France avait écrites de sa main en sa faveur.

Ce cardinal Farnèse était neveu de Paul III, qui s'était rendu fort illustre par sa politique et par sa grande sagesse; et qui aurait mérité des louanges éternelles, s'il eût employé ses grandes qualités pour le bien public, plutôt que pour la fortune de son fils et de ses neveux : en quoi il se ménagea si peu, qu'au lieu qu'il pouvait s'acquérir de l'honneur et de la réputation, en gouvernant sagement l'Etat ecclésiastique, il s'attira la haine de tout le monde, en ruinant les affaires publiques pour établir celles de sa famille. Avant qu'il fût cardinal, il avait eu un fils naturel, nommé Pierre-Louis, à qui il donna d'abord la principauté de Camerino, quoique les peuples de ce pays, qui s'étaient rangés sous la domination de l'Église romaine, ne voulussent relever que du Saint-Siége. Il le fit ensuite seigneur de Castro et de quelques autres bourgs voisins. Enfin il le fit duc de Parme et de Plaisance, villes que Jules II, avait autrefois reprises sur des rois qui s'en étaient emparés, et qu'il avait fortifiées, afin qu'elles fussent comme des barrières qui arrêtassent toutes les nations barbares qui pouvaient descendre des Alpes. En donnant ces deux villes à son fils, il lui redemanda Camérino, comme pour dédommager l'Eglise, et se moquant des jugements des hommes, il fit mettre dans l'acte de possession que ce n'était pas un don qu'il faisait à son fils; que c'était un échange qu'il estimait très-avantageux à l'Eglise.

Je ne veux point passer ici sous silence l'opiniâtreté du cardinal Grimani, qui fut une espèce de révolte injurieuse au pape, mais avantageuse à l'Etat, si elle eût eu quelque succès. Ce cardinal, qui commandait en qualité de légat dans ces deux villes, désapprouva si hautement le dessein du pape, qu'ayant eu ordre de les remettre entre les mains de Pierre-Louis, il refusa longtemps d'obéir, et protesta devant Dieu et devant les hommes, que s'il eût eu dix mille écus d'or pour lever quelques troupes, et pour jeter une garnison suffisante dans ces deux places, il n'aurait jamais obéi; qu'il aurait fait arborer sur les plus hautes tours l'étendard de l'Eglise romaine, et qu'il aurait défendu et gardé ces deux villes pour le premier pape qui aurait été élu.

Quoi qu'il en soit, Paul III éleva son fils à un si haut point de fortune, que Charles V et Henri II, qui étaient les deux plus grands princes de la chrétienté, ne dédaignèrent pas son alliance : car Octave Farnèse, fils de Louis, épousa Marguerite, fille naturelle de l'empereur; et Horace, frère d'Octave, épousa Diane, fille naturelle du roi de France. Le pape voulut donner à ces dames un train et un équipage proportionné à sa dignité et à leur naissance. Il fit des profusions et des dépenses extraordinaires; et il porta si loin son ambition et son espérance, qu'il travailla à faire tomber dans sa famille le duché de Milan, pour lequel l'empereur et le roi de France se faisaient une très-cruelle guerre. Il eut bien la hardiesse de sonder là-dessus l'esprit de Charles V, dans le temps de l'entrevue qu'il eut avec lui à Crémone.

Dès les premiers jours de son pontificat, il donna le chapeau à Alexandre, troisième fils de Pierre-Louis; à Ascagne Sfortia, fils de Constance sœur du même Louis; et peu de temps après, à Ranuce frère d'Alexandre, quoique le plus âgé des trois n'eût pas encore quinze ans. Il leur donna les plus riches bénéfices de l'Eglise et les plus belles charges de l'Etat. Il fit Alexandre vice-chancelier, Ascagne grand camérier, et Ranuce grand pénitencier. Surtout, il eut tant de soin de la fortune d'Alexandre, il le combla de tant de richesses, il lui donna tant de charges, il lui fit tant de créatures, en n'accordant aucune grâce qu'à sa recommandation, en lui donnant la disposition de toutes les grandes abbayes, et en ne conférant aucun bénéfice considérable à ses amis, qu'à condition qu'ils le lui résigneraient s'ils venaient à mourir, que toutes les personnes de la cour espéraient de recevoir des bienfaits de lui, ou lui étaient obligés de ceux qu'elles avaient déjà reçus. Ainsi toute la ville dépendait en quelque façon de lui; et notre siècle n'a point vu d'homme plus riche ni plus puissant.

Ce fut avec ce cardinal que Commendon eut ce grand procès, qui dura plus de deux ans. Les esprits étaient échauffés de part et d'autre. Farnèse, du temps de Pie V, parlant à Commendon, lui avait dit avec beaucoup d'animosité, qu'il ne devait pas tant se prévaloir de la faveur; que tous les temps ne se ressemblaient pas, non plus que les pontificats. Commendon lui avait répondu, que ce qu'il disait était fort vrai, et que les petits-fils d'un pape, qui avait autrefois gouverné l'Eglise, en pouvaient savoir plus de nouvelles que les autres. Cette réponse avait fort piqué Farnèse, qui avait naturellement beaucoup de fierté.

Mais ce qui lui paraissait plus insupportable, c'était que Commendon, qu'on avait sollicité et prié même plusieurs fois de s'accommoder, n'avait jamais voulu entendre à aucune proposition d'accommodement avec lui. De sorte qu'un ami de Farnèse lui ayant représenté qu'il devait terminer une affaire qui n'était pas fort honorable, et qui faisait de la peine à une personne d'un grand mérite et d'une grande réputation, il répondit avec indignation : Il me traite comme s'il était le cardinal Farnèse.

Les amis de Commendon le pressaient aussi de finir une si fâcheuse affaire, et lui représentaient qu'il ne tenait qu'à rendre une visite au cardinal Farnèse; que la moindre civilité le toucherait; que s'il pouvait se faire cette petite violence, il se mettrait en repos pour le reste de ses jours. Mais il leur répondit, qu'il mourrait plutôt que de faire cette soumission; qu'il n'avait pas demandé son abbaye, et qu'il ne la rendrait jamais que par force; qu'il n'avait pas voulu en parler même au pape, qu'on pouvait dire être l'auteur de cette injustice, puisqu'il la souffrait; et qu'il n'était pas résolu d'aller faire le suppliant dans le palais Farnèse.

Il faisait instruire ses juges par ses domestiques de l'état de l'affaire. Il les faisait prier par ses amis et par des personnes d'autorité, de rendre justice, et de considérer la cause et non la faveur. Il ne sollicita jamais lui-même; ce que Farnèse, qui était si élevé et si puissant, ne dédaignait pas de faire : tant la colère et l'avarice avaient abaissé cette âme vaine. Commendon eut toujours cette retenue, de ne l'offenser par aucune de ses paroles; ne jugeant pas qu'il fût d'un homme de bien et d'un homme modeste, tel qu'il était, de pousser les inimitiés jusqu'à l'excès. Il se contenta de soutenir son droit avec beaucoup de soin, et toutefois avec tant de modération, qu'on connaissait qu'il surpassait autant son adversaire en prudence et en modestie, que son adversaire le surpassait en richesses et en crédit.

Farnèse enfin se lassa de la persévérance de Commendon : soit qu'il se défiât de sa cause, soit qu'il s'aperçût que cette affaire lui attirait la haine de la plupart des cardinaux, il fit quelques propositions d'accommodement; et par l'entremise du cardinal Alexandre Sfortia et du cardinal Nicolas Caëtan, ce procès fut terminé par l'autorité du pape; et toute la ville fut confirmée dans l'opinion qu'elle avait de la fermeté et du courage de Commendon dans ces rencontres difficiles.

—

CHAPITRE XIX.

Sa coutume de ne se justifier jamais lorsqu'on l'accusait injustement.

S'il s'apercevait que quelqu'un s'éloignât de lui, ou par quelque soupçon mal fondé, ou par l'artifice de ses envieux, on ne l'eût jamais obligé de le détromper ou de se justifier. Le Pape paul IV eut une tendresse de père pour lui; et l'on crut qu'il avait dessein de lui donner le chapeau à la première promotion. Il l'appela d'abord pour le faire son secrétaire, et l'envoya quelque temps après vers l'empereur et vers tous les princes d'Italie. Il rendit si souvent des témoignages publics de sa fidélité, de son esprit et de sa vertu, que personne ne doutait qu'il n'eût dessein de l'élever au cardinalat.

La guerre étant déclarée entre le pape et les Espagnols, il fut envoyé à Venise pour engager les Vénitiens à joindre leurs forces à celles du souverain pontife. Quelques envieux persuadèrent aisément au cardinal Charles Carafe de ne pas souffrir qu'on élevât ce jeune homme, qui avait de la hardiesse et de la fermeté, qui aurait de la peine à se soumettre, et qui allait être bientôt aussi avancé que lui dans la faveur, s'il était une fois cardinal. Les mœurs honnêtes et chastes de Commendon, n'étaient déjà que trop suspectes à Carafe, qui menait une vie fort déréglée. Ce cardinal étant donc prévenu contre lui, l'accusa d'avoir eu des liaisons secrètes avec les Espagnols, et d'avoir sollicité faiblement la république de Venise.

Lorsque Commendon fut de retour à Rome, il sut les mauvais offices qu'on lui avait rendus, et l'erreur où était le pape. Il lui était facile de faire connaître son innocence; toutes les entrées lui étaient ouvertes, s'il eût voulu s'en servir; ses amis l'exhortaient de rendre compte à Sa Sainteté de toute sa conduite; il refusa toujours de le faire, se consolant sur son innocence, et connaissant que le pape n'agissait que par les conseils et par la volonté de ses parents.

Lorsqu'il était nonce en Pologne, il fut toujours fort considéré du roi Sigismond Auguste. Il avait toutes les entrées libres en tout temps, et toutes les fois qu'il voulait. Le roi le faisait souvent venir chez lui, et lui communiquait les affaires les plus importantes du royaume et ses affaires même domestiques. Il se plaisait à sa conversation; il écoutait ses avis; il élevait aux premières charges ceux qu'il lui avait recommandés. Quelques-uns prirent de là sujet de le calomnier: et comme le roi souhaitait avec passion de répudier la reine sa femme, et roulait dans son esprit ces desseins, dont nous avons parlé, ils firent courir le bruit que Commendon était d'intelligence avec le roi pour son divorce, et jetèrent malicieusement ces soupçons dans l'esprit de la reine et de l'empereur son frère; en sorte que César-André Dudits, évêque de Cinq-Eglises, et le comte de Cerbach, qui étaient ses ambassadeurs auprès du roi de Pologne, pour l'affaire de sa sœur, eurent ordre de se défier du nonce, et de ne lui rien communiquer de tout ce qui pouvait regarder la reine. Les ambassadeurs, s'étant souvent trouvés avec lui, avaient eu plusieurs conversations sur divers sujets, et ne lui avaient jamais dit un seul mot des affaires pour lesquelles ils étaient envoyés.

Commendon s'aperçut qu'ils avaient le même soupçon, que la reine lui avait avoué qu'elle avait eu: et quoiqu'il eût dissipé lui-même cet orage, soit en détournant le roi d'une si fâcheuse résolution, soit en réprimant ceux qui l'entretenaient dans ses passions, toutefois il ne dit jamais un mot aux ambassadeurs pour se justifier, et ne leur parla jamais des affaires de la reine. Il ne prit aucun soin de désabuser l'empereur, jusqu'à ce que les ambassadeurs, ayant été informés de la vérité, le vinrent trouver, et lui rendirent des lettres que l'empereur lui écrivait de sa propre main, par lesquelles il louait sa prudence et sa piété, et le remerciait des bons offices qu'il avait rendus à sa sœur, à lui et à toute la maison d'Autriche, quoiqu'il fût très-persuadé qu'il avait agi par des principes de religion et de conscience, et non par aucun motif d'intérêt, ou par aucune considération humaine. Depuis ce temps les ambassadeurs ne firent rien sans sa participation.

Lorsqu'il fut de retour à Rome, après sa dernière légation, comme l'empereur était fort irrité contre lui, parce qu'il était persuadé qu'il avait appuyé les intérêts de la France, au préjudice des siens, le pape, qui savait la vérité des choses, et qui devait justifier la conduite de son légat, l'abandonna; et de peur d'être suspect lui-même, il fut bien aise de faire tomber tous les soupçons sur Commendon: de sorte que l'empereur Maximilien et Philippe, roi d'Espagne, qui avait beaucoup de crédit, et peut-être plus qu'il ne fallait, dans la cour de Rome, firent éclater en plusieurs rencontres leurs ressentiments contre lui. Ses amis lui conseillèrent de ne point négliger une affaire si importante, et de produire les ordres secrets qu'il avait reçus, tant pour apaiser ces princes irrités, que pour se venger du pape qui l'abandonnait, après l'avoir servi si utilement. Mais on ne put jamais l'obliger de se justifier sur le sujet de la diète de Pologne: ce qui lui aurait été fort aisé. Il se contenta de dire qu'il n'avait pas été ambassadeur des rois, mais légat du pape; qu'il avait rendu compte de ses actions à Sa Sainteté, et qu'il ne se mettait pas fort en peine de ce que les autres en pouvaient dire; qu'il ne fallait pas causer un désordre public, pour faire connaître une injustice particulière qu'on lui faisait; ni commettre le pape avec les deux plus puissants princes de la chrétienté, quoique Sa Sainteté ne lui rendît pas toute la justice qu'il en devait attendre; qu'au reste on aurait sujet de le soupçonner d'être ambitieux ou intéressé, s'il s'empressait à se rendre agréable à ceux qu'il n'avait point offensés. Qu'on ne saurait s'excuser, sans faire croire qu'on a failli, et que, quand on a failli, on ne doit point s'excuser.

Il ne se repentit point de sa constance : car, comme le temps découvre toujours la vérité des choses, ces princes reconnurent enfin l'un et l'autre l'innocence de Commendon, lui écrivirent des lettres très-obligeantes, et lui donnèrent des témoignages d'une très-sincère amitié. Le roi d'Espagne lui demanda depuis un os du bras de saint Philippe, pour mettre dans une église qu'il faisait bâtir en l'honneur de cet apôtre. Commendon avait apporté d'Allemagne cette sainte relique. Elle lui avait été donnée à Trèves avec plusieurs autres, par des ecclésiastiques qui avaient soin de l'église de Saint-Matthieu. Il la fit enchâsser dans une boîte d'argent, et l'envoya au roi, qui la reçut avec beaucoup de piété, de respect et de reconnaissance.

CHAPITRE XX.

Le désintéressement de Commendon.

Comme il ne faisait point de profusion de ses biens, aussi ne toucha-t-il jamais à ceux des autres. Dans les grands emplois qu'il eut dans les pays étrangers, il fit paraître partout une grande modération et une pureté de vie inviolable. Non-seulement il fut désintéressé; il voulut encore que tous ses gens le fussent. Quoiqu'il eût un pouvoir beaucoup plus ample que les papes n'ont accoutumé d'en donner aux autres légats, à cause de son exactitude et de sa probité, qu'on avait si souvent éprouvées, il n'en usa jamais pour ses intérêts; et ni lui, ni ses officiers ne reçurent jamais rien pour toutes les expéditions de la daterie.

S'il était quelquefois obligé pour l'exemple et pour l'observance des lois, d'avoir quelque sévérité, il renvoyait toutes les amendes aux églises et aux hôpitaux. S'il pouvait découvrir que quelqu'un de ses domestiques eût reçu quelques présents pour quoi que ce fût dans les provinces, il le chassait ignominieusement de sa maison ; et il n'était pas moins irrité contre ceux qui avaient donné, que contre ceux qui avaient accepté. Ils ne l'obligeaient jamais davantage, que lorsqu'ils refusaient les présents; et il récompensait, autant qu'il pouvait, ceux qui avaient fait ces pertes honnêtes. Ainsi il se fit craindre, et il se fit aimer de ses domestiques, qui avaient soin de leur réputation et de celle de leur maître. Il en fit un jour une expérience, qui lui fut très-agréable.

Au retour d'une de ses ambassades, il passa chez un archevêque très-riche et très-puissant, et qui savait que Commendon avait soupçonné sa foi et sa religion, à cause des grandes liaisons qu'il avait avec les hérétiques. Ce prélat, ou pour couvrir ses sentiments présents, ou pour se justifier du passé, affecta de le recevoir dans son palais avec une magnificence extraordinaire. Il lui rendit tous les honneurs et toutes les civilités dont il se put aviser; et lorsqu'il le vit prêt à partir, il lui offrit des vases d'argent fort bien travaillés, le suppliant avec obstination de les recevoir. Il fit offrir au même temps des présents à tous les domestiques qui le suivaient, selon l'état et selon la fortune de chacun ; mais il ne s'en trouva pas un seul, non pas même des derniers officiers de sa maison, qui voulût prendre ce qu'on lui offrait. Commendon fût extrêmement satisfait de voir que les mœurs de ses domestiques s'étaient formées sur les siennes, et que la libéralité ambitieuse de son hôte n'avait tenté l'avarice d'aucun des siens.

Il donna de grandes preuves de son désintéressement : car pouvant s'enrichir sans injustice en très-peu de temps, il aima toujours mieux acquérir de la gloire, que du bien, dans tous ses emplois. J'en rapporterai seulement ici deux exemples.

Lorsqu'il fut en Allemagne pour la convocation du concile, étant arrivé chez Joachim de Brandebourg, qui est un des électeurs de l'empereur, et qui était de la secte des luthériens, ce prince le reçut avec beaucoup de magnificence, et le voyant sur le point de partir, il voulut lui faire des présents dignes de lui. Il lui présenta quatre chevaux les plus beaux de son écurie, plusieurs vases d'argent, deux coupes de vermeil doré d'une grandeur extraordinaire fort bien travaillées, propres à servir dans les festins solennels de cette nation, et une montre très-précieuse, faite par un des plus excellents ouvriers d'Allemagne. Il ajouta cinq cents écus d'or, et lui témoigna fort obligeamment, qu'il savait les grandes dépenses qu'on faisait ordinairement lorsqu'on voyageait loin de son pays. Commendon ne voulut rien prendre de tout ce qu'on lui offrait ; et comme l'électeur le pressait et lui témoignait que ce refus était une espèce de mépris, il l'assura qu'il ne recevrait pas ses présents, mais qu'il lui en aurait toute sa vie l'obligation.

Dans le temps qu'il partit de Pologne, après avoir été fait cardinal, pour s'en retourner en Italie, le roi Auguste jugeant qu'il serait honteux de laisser sortir de son royaume une personne d'un si grand mérite, et qui avait rendu de si grands services à l'État, sans lui avoir fait quelques présents, lui envoya par Pierre Miscov, évêque de Plosko, qui était un des principaux prélats de Pologne, un brevet de deux mille écus de pension, signé de sa main, et scellé de son sceau, payable en deux termes. Dans ce brevet le roi exposait qu'il n'avait pas manqué jusqu'à ce jour d'occasion de témoigner sa reconnaissance à un si grand homme; mais qu'il n'avait jamais voulu recevoir ce qu'il lui avait offert. Commendon, quoique le présent fût petit, et peu proportionné à sa nouvelle dignité, renvoya le brevet au roi par le même évêque, avec de très-humbles actions de grâces ; jugeant qu'il était glorieux de mériter les présents des rois, mais qu'il était encore plus glorieux de les refuser. Mais le roi en écrivit au pape, et lui fit ordonner par Sa Sainteté de recevoir cette pension. Ainsi, la libéralité du roi et le désintéressement du légat parurent admirablement.

Ces exemples d'intégrité furent d'autant plus admirés et loués des étrangers, que nous

étions auparavant décriés parmi eux sur le sujet de l'intérêt. L'on a cru même que ç'avait été une des principales raisons de la séparation des peuples d'avec l'Église romaine, que l'avidité honteuse et la sordide avarice de ceux qui, ayant été envoyés pour les retenir dans la foi et dans les devoirs de la piété chrétienne, n'avaient songé qu'à leurs propres intérêts ; ce qui avait extrêmement décrié les ministres de la cour de Rome. Commendon, par sa conduite pure et désintéressée, ôta toutes ces impressions fâcheuses de l'esprit des peuples chez qui il fut.

CHAPITRE XXI.

Son extérieur, sa maladie, sa mort.

Il avait la taille moyenne et droite ; la démarche grave, sans être lente, le visage agréable, sur lequel on voyait une honnête gravité ; le teint fort brun, mais frais et fleuri, les joues presque toujours vermeilles ; les cheveux noirs et épais ; les yeux noirs, vifs, perçants et pleins de feu ; le nez un peu élevé, et qui avait un petit mouvement, dont on pouvait s'apercevoir lorsqu'il souriait ; les oreilles petites ; les dents rares et assez menues, ensorte que sur la vieillesse à peine sortaient-elles hors de la gencive d'en bas ; le corps assez bien proportionné, et d'un tempérament fort sain et fort vigoureux. Il mangeait et buvait fort peu, et toujours fort vite, et avec beaucoup d'avidité. Il n'aimait pas les ragoûts, ni la délicatesse dans ses repas, et il se contentait des viandes les plus communes. Il avait le sommeil si à commandement, qu'il s'endormait et s'éveillait toujours à l'heure qu'il avait destinée.

Il eut toute sa vie beaucoup de santé, et quoiqu'il eût parcouru presque toutes les provinces de l'Europe en des saisons très-rigoureuses, il supporta toutes les incommodités et toutes les peines de ses voyages sans paraître jamais ni abattu ni fatigué. Il n'eut jamais la fièvre, ni aucune maladie violente, qui l'obligeât à garder le lit. Il était sujet de temps en temps à une espèce d'évanouissement, qui lui prenait particulièrement lorsqu'il voyait du sang, ou quelque plaie ouverte, ou lorsqu'il avait quelque grande inquiétude ou quelque grand chagrin dans l'esprit. Mais dès qu'on le secouait un peu, ou qu'on lui jetait de l'eau froide, il revenait, sans avoir rien perdu de sa force et de sa vigueur.

Cela fit qu'il négligea ce mal, et qu'il ne voulut pas même le faire connaître aux médecins, ne soupçonnant pas qu'il pût être dangereux. Il sentit pourtant que cette maladie croissait avec l'âge, et qu'au lieu qu'elle n'arrivait qu'en cinq ou six ans une fois, elle devenait plus fréquente et plus forte ; toutefois elle ne diminuait encore ni ses forces ni sa santé. Mais cette humeur maligne gagnant insensiblement le cerveau, faisait plus d'impression sur l'esprit que sur le corps, et affaiblissait peu à peu sa mémoire. Tous ses domestiques étaient étonnés de voir qu'il n'était presque plus le même. Ce changement d'esprit, de tempérament, de mœurs, était visible, et la cause ne l'était pas. Il devenait tous les jours plus chagrin et plus incommode. Lorsqu'il avait quelque fantaisie, il ne savait plus se modérer, et l'on ne pouvait le retenir. Toutes ces grandes qualités, qui l'avaient rendu si illustre, commencèrent à s'évanouir et à se flétrir, et cet esprit si vif devint tous les jours plus pesant.

Les médecins firent de grandes consultations ; mais les remèdes qu'ils lui donnèrent, irritèrent le mal, au lieu de le soulager. Car cette humeur se développa peu de temps après, avec tant de violence qu'il en perdit la parole et la respiration. Il demeura longtemps insensible, et presque mort, sans qu'on pût le faire revenir, ni par le fer ni par le feu, tant ses sens étaient accablés ; jusqu'à ce que ce venin secret venant à se dissiper de lui-même, il reprit la force et le sentiment.

Depuis ce temps-là, il n'eut plus aucune liberté d'esprit. Cette partie de l'âme, qui est la gardienne de toutes les autres, se perdit peu à peu ; et sa mémoire, qui avait été admirable, fut si affaiblie, qu'il s'oubliait lui-même aussi bien que les autres. Comme on reconnut qu'il était plus incommodé lorsqu'il était seul, on lui donna des gens pour le garder, qui tâchaient de l'entretenir lorsqu'il était plongé dans ses rêveries. Pour lui, il n'aurait jamais commencé à parler, mais il prenait le discours commencé ; et il parlait très-longtemps, redisant toujours les mêmes choses. Il n'eût jamais abandonné une matière, si on ne lui en eût proposé une autre. Il s'arrêtait toujours sur les dernières choses qui avaient été dites, sans se souvenir des précédentes. Il ne laissait pas d'observer quelque ordre, lorsqu'il racontait quelque chose ; sa conversation avait même encore quelque pointe et quelque agrément ; les termes étaient propres et bien liés ; les sentiments étaient justes ; il entremêlait même des railleries et de bons mots où il en fallait ; mais il revenait toujours à ce qu'il avait déjà dit.

Il passa près d'une année en cet état pitoyable, où ses amis ne le pouvaient voir sans un extrême déplaisir. Ils se souvenaient de cette gravité, de cet esprit, de cette éloquence, de cette connaissance de tant de belles choses, qui rendaient sa conversation très-agréable ; et voyant ce grand changement, à peine pouvaient-ils retenir leurs larmes.

Enfin, nous le fîmes conduire à Padoue dans une litière ; tant pour ôter à la ville de Rome un si triste spectacle, que parce que nous avions encore quelque espérance de guérir son mal. Là il fut quelque temps en repos ; il essaya plusieurs remèdes ; et il mourut cinq mois après, le 25 décembre 1584, à la soixantième année de son âge.

C'était le jour de Noël. Il avait assisté à la messe avec beaucoup de piété, et il allait se mettre à table ; mais tout à coup il sentit

une grande faiblesse et il tomba à la renverse. On le porta sur son lit, où il demeura le reste de ce jour et la nuit suivante, sans donner aucune marque de vie et de sentiment, sinon qu'il se roulait avec une violence et des convulsions étranges. Le jour d'après, à la même heure qu'il était tombé, il mourut, roulant les yeux, et tournant la bouche d'une manière terrible et pitoyable.

C'était le genre de mort qu'il avait toujours appréhendé : et je me souviens que, parlant un jour du sentiment de Jules César, qui craignait les maladies lentes, et qui aimait mieux mourir soudainement, il souhaita de ces maladies longues et douces, qui laissent toute la liberté des sens et de la raison, et qui donnent le temps aux malades de se disposer à la mort, et de tâcher de se mettre en la grâce du Seigneur par l'usage des sacrements et par les derniers devoirs de la piété chrétienne.

Il alléguait souvent sur ce sujet ce sentiment de saint Augustin, que quelque juste et quelque saint qu'on puisse être, on ne doit sortir de ce monde, qu'avec une grande douleur d'avoir offensé Dieu, et de ne l'avoir pas servi avec toute l'ardeur et toute la fidélité qu'il mérite.'

Son corps fut porté sans aucune pompe dans l'église des Capucins, comme il l'avait ordonné par son testament ; et il fut enterré dans un tombeau simple et sans ornement

HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Il y a quelques années que je composai l'*Histoire du cardinal Ximenès*, dans un temps où, n'étant chargé que de ma propre conduite, je n'avais à rendre compte de mes études et de mon loisir qu'à moi-même. Un religieux de l'ordre de Saint-François, que je n'avais jamais connu, voulut sans doute m'en inspirer la pensée en me remettant, au sortir d'un sermon, des *Mémoires* entre les mains, sans que j'aie su depuis ni ce qu'il désirait de moi ni ce qu'il était devenu. Cet écrit, qui contenait l'éloge du cardinal et le récit de ses principales actions, excita ma curiosité. La connaissance fit croître l'estime : je m'affectionnai, sans y penser, à sa réputation et à sa gloire, et je me déterminai à écrire sa Vie, d'autant plus volontiers que j'y trouvai partout des vertus sublimes et édifiantes.

Le principal historien que j'ai suivi, c'est Alvar. Gomez de Castro, Espagnol, né dans le bourg de Sainte-Eulalie, près de Tolède, élevé dans l'université d'Alcala de Hénarès, versé dans les langues grecque et latine et dans toutes sortes de sciences humaines. Dès sa jeunesse, il eut dessein d'écrire l'*Histoire du cardinal Ximenès*. Ce n'était ni par ambition ni par intérêt, mais par une inclination naturelle et par un louable désir de recueillir des actions dont la mémoire était encore fraîche et méritait d'être éternelle. Comme il résidait nécessairement à Alcala, où il professait les belles-lettres, et qu'il avait peine à trouver les instructions convenables à son dessein, Bernardin de Sandoval, théologal de l'Eglise de Tolède, homme riche, savant et libéral, l'appela auprès de lui et le fit professeur de rhétorique dans un collége qu'il venait de fonder à ses dépens dans cette ville archiépiscopale.

Ce fut là qu'il trouva tout le secours qu'il pouvait souhaiter, et que l'université d'Alcala le chargea de travailler en son nom à l'*Histoire de Ximenès*, son fondateur, pour laisser aux siècles à venir un monument précieux et durable de sa vénération et de sa reconnaissance. Jean Vergara, qui avait été secrétaire du cardinal, et qui savait les particularités les plus secrètes de sa vie, se fit un plaisir de fournir à Gomez la relation qu'il en avait commencée et les mémoires qu'il avait ramassés pour la continuer. Diégo Lopez Ayala, nourri dans la maison de Ximenès dès son enfance, et depuis employé dans ses plus importantes affaires, lui communiqua une infinité d'instructions et de dépêches qui contenaient les conventions et les traités de son maître avec Ferdinand, pour l'expédition d'Afrique, et ses négociations différentes auprès du roi Charles, où l'on voyait les projets, les conseils et les sentiments de ce grand homme.

On lui envoya le *Commentaire* de Vallejo, chanoine de Siguença, qui avait été maître de chambre du cardinal, écrit avec soin, mais qui n'allait pas au delà de l'arrivée du roi Philippe Ier en Espagne. On lui remit un manuscrit de Florian Ocampo, historiographe des Rois Catholiques, qui avait entrepris aussi d'écrire la *Vie de Ximenès*. L'université lui prêta les papiers dont elle avait hérité, et quelques personnes d'esprit, qui s'étaient trouvées dans la confidence de ce ministre lorsqu'il gouvernait le royaume, dans les conversations particulières qu'ils eurent avec Gomez, lui racontèrent plusieurs choses dont il s'est servi, et beaucoup d'autres qu'il fallait taire par prudence, mais qu'il fallait savoir par nécessité.

L'auteur profita de tant de recherches, et joignit, dans la composition de son ouvrage, à la prudence du choix la gravité du style, et la politesse à la diligence. C'est proprement le fonds sur lequel j'ai travaillé, sans pourtant m'y assujettir. Il m'a fourni la matière, mais je me suis réservé la liberté d'y mettre la forme. Je l'ai pris pour guide, mais je n'ai pas toujours marché sur ses pas ; et quoique je l'aie

regardé comme le premier et le plus noble historien du cardinal Ximenès, je n'ai pas méprisé ceux qui sont venus après lui, qui ont moins de réputation et d'autorité, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. Tels sont Eugène de Roblès, curé de la paroisse des Mozarabes de Tolède ; Fernand de Pulgar, chanoine de l'Eglise de Palencia, et quelques autres qui ont fait des recherches de leur côté, soit des actions, soit des mœurs et du caractère d'esprit de ce prélat, qu'ils ont voulu faire connaître au monde.

Comme cette histoire est liée avec celle des rois Ferdinand et Isabelle, Philippe, leur gendre, et Charles, leur petit-fils, j'ai cherché dans les sources publiques les causes et les motifs des événements où le cardinal Ximenès a eu quelque part comme chef de leurs conseils ou comme régent de leurs royaumes. Jérôme Zurita, dans les *Annales* de son pays; Jean Mariana, dans son *Histoire;* Etienne Garibay, dans son *Abrégé des chroniques d'Espagne*, sont les garants des faits que j'ai avancés. Le témoignage de Pierre Martyr, que j'allègue en plusieurs endroits, m'a paru d'autant plus croyable et plus sûr, qu'étant de la cour des Rois Catholiques, il était plus exactement informé des particularités de leur règne.

C'était un gentilhomme milanais, de l'ancienne famille d'Angleria, à qui son père, par sa mauvaise conduite ou par le malheur des temps, n'avait laissé pour tout héritage que sa noblesse. L'inclination qu'il eut pour les belles-lettres fit qu'il les apprit presque de lui-même. Ne pouvant subsister honorablement chez lui, il avait voulu s'établir à Rome; mais comme il vit qu'après un séjour de plusieurs années il n'y avait encore acquis que de la réputation et des amis, il résolut de passer en Espagne. Don Lopez de Mendoza, comte de Tendille, le prit sous sa protection et le présenta à la reine Isabelle. On le considéra d'abord comme un de ces gentilshommes errants, qui vont porter loin de leur pays les débris de leurs familles ruinées, et chercher par leur industrie la fortune qu'ils ont perdue par leur disgrâce. Mais il s'introduisit bientôt à la cour par son esprit et par ses manières honnêtes et officieuses. Il porta les armes dans les guerres contre les Maures. Après la prise de Grenade, il changea d'état, et fut élu doyen de la nouvelle métropole qu'on y fonda.

La connaissance parfaite qu'il avait de la langue latine, et la facilité avec laquelle il écrivait en vers et en prose, lui attirèrent l'estime de la reine et des courtisans. Le cardinal de Mendoza l'engagea, par ordre de cette princesse, à faire des leçons de belles-lettres aux jeunes seigneurs de la cour. Ferdinand l'envoya peu de temps après en Egypte, où il apaisa la colère du soudan, qui menaçait de venger sur les Chrétiens l'injure qu'il prétendait qu'on avait faite à sa religion, en détruisant l'empire des Maures. Depuis l'heureux succès de cette ambassade, il fut regardé en Espagne comme un homme non-seulement agréable, mais encore utile. Son assiduité auprès des rois, ses correspondances avec les plus grands seigneurs et les plus illustres prélats d'Espagne ou d'Italie, et son esprit curieux et politique, lui donnèrent l'envie et les moyens de composer un volume de lettres qui contiennent l'histoire de son temps. Ces lettres furent imprimées à Alcala, il y a plus de cent soixante ans, et Daniel Elzevir en fit, il y a vingt ans, une nouvelle édition, sur un exemplaire que M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, lui avait fourni. Je ne dois pas oublier ici les secours que j'ai reçus de M. Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent de Besançon, qui a bien voulu tirer de son trésor, c'est-à-dire des manuscrits du cardinal de Grandvelle, quelques lettres originales de Charles d'Autriche, alors roi d'Espagne, au cardinal Ximenès, qui m'ont servi pour l'éclaircissement de quelques points de cette *Histoire*, surtout pour les changements qu'on fit dans la maison de Ferdinand, son cadet.

Au reste, si, dans la conversion des Maures, dans l'institution des milices des villes, et dans d'autres endroits de cet ouvrage, il y a quelque chose qui ait rapport à ce qui se pratique aujourd'hui, ce n'est pas mon dessein d'ajuster, par des applications ingénieuses, les événements passés à ceux de ce siècle, ni de peindre sous des formes antiques les images de notre temps. Qui ne sait que dans les révolutions du monde les mêmes scènes se représentent plusieurs fois; qu'il n'y a rien qui ne se renouvelle sous le soleil; que la politique a des maximes qu'elle quitte et qu'elle reprend selon ses besoins, et qu'il y a des ressemblances d'affaires que le hasard ou de pareilles conjonctures reproduisent de siècle en siècle? J'ai rapporté les faits comme les auteurs que je cite les ont écrits, sans prétendre marquer aucune circonstance du règne de Louis le Grand dans celui de Ferdinand et d'Isabelle.

Si j'ai donné à ces derniers et à deux de leurs successeurs le titre de *Majestés*, quoiqu'on ne les traitât alors que d'*Altesses*, j'ai cru que je pouvais en cela m'accommoder à nos usages, en faveur de la plus grande partie de mes lecteurs, qui n'entrent pas dans ces différences de temps, et qui aimeront mieux que je donne à ces rois une qualité qu'ils n'avaient pas encore, que si je leur laissais celle que les rois d'aujourd'hui n'ont plus.

J'ai recueilli dans le VIe livre de cette *Histoire* plusieurs actions du cardinal Ximenès, qui font connaître le caractère de sa vertu, et plusieurs éloges qui marquent la vénération qu'on avait pour lui. J'aurais cru lui ôter une partie de sa gloire si je n'avais fait voir sur quels principes on poursuit sa canonisation auprès du saint siége, et si je n'avais ajouté aux idées qu'on a de sa politique celle qu'on doit avoir de sa sainteté. Le lecteur me pardonnera plusieurs fautes et quelques redites, et me tiendra compte du moins des bonnes intentions que j'ai et des grandes vertus que je lui propose.

HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

—

LIVRE PREMIER.

—

SOMMAIRE. — L'idée de cet ouvrage. — Naissance de don François Ximenès de Cisneros. — Ses parents le destinent à l'état ecclésiastique. — On l'envoie à Alcala de Hénarès, pour y faire ses premières études. — Il apprend le droit et la théologie à Salamanque ; il va à Rome où il exerce l'office d'avocat consistorial. — Le pape lui accorde le premier bénéfice vacant en Espagne. — En vertu du bref de Sa Sainteté il prend possession de l'archiprêtré d'Uceda. — Don Alphonse Carillo, archevêque de Tolède s'y oppose, et le fait emprisonner. — Après être sorti de prison, il permute l'archiprêtré avec un bénéfice de Siguença. — Le cardinal don Pedro Gonzalès de Mendoza, évêque de cette ville, le fait grand vicaire de son diocèse. — Ximenès quitte son bénéfice, et entre dans l'ordre de Saint-François. — Il y mène une vie fort retirée et fort austère. — La reine Isabelle le choisit pour son confesseur. — On le fait provincial de son ordre. — Il travaille à la réformation de tous les ordres religieux d'Espagne. — Mort du cardinal de Mendoza, archevêque de Tolède. — Qualités de la reine Isabelle. — Son histoire jusqu'à son mariage avec Ferdinand, roi d'Aragon. — Conditions entre ce prince et cette princesse pour la forme du gouvernement de leurs Etats. — La reine se réserve le droit de pourvoir aux évêchés des royaumes de Léon et de Castille. — Elle jette les yeux sur le P. Ximenès son confesseur, pour remplir l'archevêché de Tolède ; elle en fait venir les bulles sous le nom de ce Père, et les lui présente elle-même. — Il les refuse, et il n'accepte cette dignité, qu'après un commandement exprès du pape. — Il fait des règlements pour son diocèse. — Il poursuit la réforme des ordres religieux ; et malgré la résistance de quelques ordres, et surtout celui de Saint-François, il achève cet ouvrage. — La reine l'oblige à quitter son diocèse, pour se rendre à Saragosse où les états d'Aragon étaient assemblés. — Les Rois Catholiques assurent la succession de ce royaume à Isabelle leur fille aînée, et mariée à Manuel, roi de Portugal. — Ximenès contribue à leur faire donner la satisfaction qu'ils demandaient. — Mort de la princesse Isabelle en accouchant d'un prince qui fut nommé Michel. — Mort de ce prince. — L'archevêque de Tolède est appelé à Grenade, pour y travailler à la conversion des Maures. — Histoire de l'entrée des Maures en Espagne, des progrès qu'ils y firent. — Ville et royaume de Grenade conquis par Ferdinand. — Ximenès se joint à don Fernand de Talavera, archevêque de Grenade, pour travailler à la conversion des infidèles : les deux prélats y emploient l'instruction et la libéralité. — Ximenès y mêle la force même, pour en venir plus promptement à bout. — On envoie aux Indes nouvellement découvertes par Christophe Colomb, des religieux de Saint-François, à la persuasion de l'archevêque de Tolède, pour travailler à la conversion des idolâtres, et au soulagement des Indiens. — Dans le dessein d'établir une université à Alcala, il en fait réparer les grands chemins et les édifices publics : là il reçoit les bulles d'Alexandre VI et de Jules II, pour l'érection de cette université. — Il dispose toutes choses à Tolède pour la réception de l'archiduc Philippe d'Autriche et de la princesse Jeanne leur fille. — Il entreprend l'édition d'une Bible polyglotte, et fait venir pour cela près de lui les hommes les plus savants dans les langues orientales, grecque et latine, et les plus habiles théologiens. — Il rétablit les offices mozarabes, et en fait imprimer le Bréviaire et le Missel. — Histoire du culte mozarabe — Il contribue de ses soins et de ses libéralités à plusieurs institutions de piété et de charité chrétienne.

—

L'*Histoire du cardinal Ximenès*, que j'ai dessein d'écrire, contient des exemples qui peuvent la rendre utile, et des événements qui peuvent la rendre agréable. On verra, dans la relation de sa vie, un homme que la providence de Dieu élève insensiblement, et qui, par ses vertus différentes, peut servir de modèle aux différentes conditions où il se trouve ; un religieux fidèle à sa vocation, occupé des règles et des obligations de son état, régulier dans les observances communes, austère dans sa conduite particulière, ennemi des relâchements qui s'introduisent dans les cloîtres, et séparé du monde, plus par son cœur et par son esprit, que par sa retraite ; un archevêque que l'innocence et l'intégrité de ses mœurs, sa vigilance pastorale, son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa charité libérale envers les pauvres, rendent vénérable, non-seulement à l'Espagne, mais encore à toute l'Eglise ; un ministre d'Etat d'un génie actif, pénétrant, élevé, qui n'a d'autre vue dans ses conseils, ni dans ses actions, que la félicité publique, qui travaille sans relâche et sans intérêt à l'agrandissement de la monarchie qu'il gouverne ; qui, par des principes d'honneur et de religion, s'élevant au-dessus de sa condition et de son âge, va faire en Afrique, à ses dépens, une guerre sainte, et qui malgré les jalousies et les inimitiés des grands, entretient l'ordre et la paix dans le royaume, et fait valoir l'autorité, pour faire régner la justice.

La grandeur et la variété des événements accompagnent ces grands exemples. Les accroissements de la monarchie d'Espagne, par les conquêtes et par la politique de Ferdinand ; l'entière réduction des Maures devenus chrétiens, ou châtiés de leurs révoltes ; les troubles et les contestations de droit que causa la mort de la reine Isabelle ; les mouvements que produit la mésintelligence du roi Ferdinand et de l'archiduc

Philippe, son gendre; une régence difficile et tumultueuse sous une reine faible d'esprit, incapable de gouverner, et sous un prince encore enfant, élevé dans une cour étrangère, ont fourni de matière à la capacité, à la prudence et au courage du cardinal Ximenès, comme nous ferons voir dans la suite de son histoire.

[An. 1437.] Don François Ximenès de Cisnéros naquit à Tordelaguna, petite ville d'Espagne, sous le règne de Jean II de ce nom. Son père s'appelait Alphonse Ximenès de Cisnéros, et sa mère dona Marina de la Torre. Quelques-uns ont voulu le faire descendre de ce comte Rodrigue de Cisnéros, qui, par sa prudence et par son courage, sauva la vie au roi Alphonse VI, dans une bataille qu'il donnait contre les Maures, et reçut dans la suite toutes les marques de reconnaissance que méritait un si grand service. D'autres ont cru lui faire plus d'honneur, en écrivant qu'il avait acquis le premier titre de noblesse à sa famille; qu'avant lui, il n'y avait eu d'autre charge dans sa maison que celle de collecteur des décimes, que son père avait exercée, et qu'il ne devait qu'à sa propre vertu le rang où il s'était élevé.

Il est certain pourtant que la maison de Ximenès était noble, établie depuis longtemps à Cisnéros, dans le royaume de Léon. Elle était alliée à la plus grande partie de la noblesse du pays; et quoique l'histoire ne marque pas son origine, elle fait mention de don Gonzalès Ximenès de Cisnéros, surnommé *le Bon*, un des plus renommés chevaliers de son temps. On voit encore son tombeau dans une chapelle de Notre-Dame, près de la ville, et au-dessus son écusson chargé de quinze échiquiers, qui sont les armes de la maison, avec une bande à l'entour, qui est la marque d'un ordre de chevalerie, que le roi Alphonse XI avait institué pour les gentilshommes de son royaume, qui par leurs charges ou par leurs services auraient mérité cette distinction. (Alvar. Gomez, *De rebus gestis*, Xim., l. I.)

De ce Gonzalès, descendait de père en fils, Alphonse Ximenès de Cisnéros, homme d'une grande probité, dont la fortune fut traversée, et qui n'eut d'autre bonheur en sa vie, que celui d'avoir eu pour fils le cardinal dont nous écrivons l'histoire; car ayant perdu son père dans son enfance, et don Garcias, son frère, s'étant emparé de tout l'héritage de la famille, il demeura sans biens et sans protection, et fut réduit à chercher les moyens de subsister par son industrie. Comme c'était un esprit doux, qui n'avait aucune inclination pour les armes, il résolut d'aller faire ses études à Salamanque, et de se rendre habile dans le droit civil. Mais soit qu'il ne sentît pas en lui de disposition pour y réussir, soit qu'il ne crût pas pouvoir avancer par là ses affaires, il obtint, par l'entremise de quelques-uns de ses amis, une commission sur la levée des décimes, que les souverains pontifes avaient accordées aux rois d'Espagne durant les guerres de Grenade. (Eug. de Roblès, *Vida de Ximenès*.)

Comme son emploi l'obligeait à demeurer à Tordelaguna, il y devint amoureux d'une fille qui avait de la naissance, de la sagesse et la beauté, mais qui n'avait point de bien, ce qui dans l'état où il se trouvait, lui aurait été très-nécessaire. Il fut touché pourtant du mérite de la personne, et il l'épousa. Elle était fille d'un chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, de l'ancienne maison de la Torre, dont on rapporte ainsi l'origine. Un jeune cavalier, sorti de la contrée de Valdecuna pour s'attacher au service du roi don Ramire, s'était signalé dans les guerres contre les Maures, et s'élevait dans les emplois que sa valeur et sa réputation avaient mérités, lorsque par un accident imprévu il vit sa fortune renversée. Il eut querelle avec un seigneur de la cour que le roi aimait, il se battit avec lui, et malheureusement il le tua. Il fut obligé de se retirer du royaume pour éviter la colère du prince: ses biens furent confisqués, et tous ses amis eurent part à sa mauvaise fortune. Le roi, quelque temps après, mit le siége devant Madrid, résolu de prendre cette ville. Il y trouva plus de résistance qu'il n'avait cru, et quoiqu'il fît donner plusieurs assauts, il fut toujours repoussé, et perdit l'espérance d'en venir à bout. (*Ibid.*, ch. 8.)

L'occasion parut favorable au cavalier fugitif: il assembla ses parents et ses amis, et fit dire au roi qu'il avait un regret extrême de lui avoir déplu; qu'il était assez puni par l'exil et par le malheur qu'il avait de ne pouvoir l'accompagner dans ses conquêtes, qu'il le suppliait de lui permettre de venir combattre sous ses yeux, et de lui donner lieu de mériter par ses services la grâce qu'il lui demandait. Ce prince, chagrin du mauvais succès de son entreprise, répondit qu'il n'avait pas besoin de tels secours, et qu'il ne ferait point de grâce qu'il ne fût entré dans Madrid. Le cavalier, connaissant l'indignation du roi, se rendit secrètement dans le camp avec deux de ses frères, et ayant gagné quelques officiers et plusieurs soldats qui s'engagèrent à le suivre, il leur proposa d'attaquer une tour qui pouvait faciliter la prise de la place.

Don Ramire faisait donner un dernier assaut, et ses troupes étaient entièrement rebutées, lorsque ces aventuriers firent leur attaque avec tant de résolution, qu'ils emportèrent la tour, et envoyèrent prier le roi de les faire soutenir. Il le fit, et l'armée ayant repris courage, la ville fut prise le même jour, et les Maures qui la défendaient, ou faits esclaves, ou passés au fil de l'épée. Le roi, étonné d'un succès si peu attendu, accorda la grâce au cavalier, et lui donna pour armes, en mémoire d'une si belle action, une tour en champ d'azur, avec deux lions aux côtés, en faveur des deux frères qui l'avaient suivi, et qui avaient fait en cette occasion des exploits extraordinaires. Ses descendants prirent le nom de *la Torre*, et l'un d'eux s'établit à Tordela-

guna et s'allia avec les principales maisons de cette contrée. C'est de cette branche qu'est venue Marina de la Torre, mère du cardinal Ximenès.

Mais il faut chercher en lui la vertu plutôt que les prérogatives de sa naissance. Ses parents le destinèrent à l'Eglise, si Dieu lui faisait la grâce de l'y appeler. Ils lui donnèrent le nom de Gonzalès à son baptême, pour faire revivre en lui la mémoire de celui d'entre leurs aïeux, qu'ils regardaient comme la source de leur maison. Mais étant depuis entré dans l'ordre de Saint-François, il prit le nom de son fondateur, dont il s'était proposé d'imiter la vie pauvre et pénitente. Ils le firent élever honorablement et chrétiennement, et l'envoyèrent à Alcala de Hénarès, pour y faire ses premières études sous des maîtres qui étaient estimés très-habiles. De là il passa à Salamanque, où il apprit le droit civil et canonique avec beaucoup d'application, et l'enseigna peu de temps après en particulier, soulageant son père des dépenses qu'il faisait pour lui, et subsistant par la récompense de son travail. Comme il était porté par son inclination à l'étude des sciences, et particulièrement des lettres divines, il y donnait tout le temps qu'il pouvait dérober aux leçons de droit. Il fit même son cours de théologie sous le professeur Roa, un des plus fameux docteurs de son temps. (Alvar. Gomez, l. I.)

Après qu'il eut achevé ses études, il retourna chez son père, et de peur de lui être à charge, il résolut d'aller à Rome et d'éprouver s'il pourrait être plus heureux dans cette cour ecclésiastique. Mais il fut volé deux fois en chemin, et la nécessité l'obligea de s'arrêter à Aix en Provence, n'ayant pas de quoi continuer son voyage. Comme il était dans cette affliction, un de ses amis nommé Brunet, qui avait été écolier avec lui à Salamanque, et qui allait à Rome aussi bien que lui, fut informé de son malheur, l'assista dans tous ses besoins, et voulut qu'ils fissent le voyage ensemble. Ximenès exerça quelque temps dans cette ville l'office d'avocat consistorial : mais lorsqu'il commençait à être connu et à jeter les fondements de sa fortune, il apprit la mort de son père, et considérant la douleur où seraient sa mère et ses frères, et le mauvais état des affaires de sa maison, il se disposa à retourner en Espagne pour les assister. Avant que de partir il obtint du pape un bref, en vertu duquel il pût se mettre en possession du premier bénéfice qui vaquerait en son pays. L'usage de ces temps-là avait établi ces sortes de provisions, qu'on appelait grâces expectatives.

A peine fut-il arrivé, que l'archiprêtre d'Uceda mourut. Il se mit incontinent en possession de ce bénéfice. Le revenu n'en était pas grand, mais la juridiction en était considérable, et s'étendait sur Tordelaguna, lieu de sa naissance ; ainsi il compta pour beaucoup la commodité d'être établi dans son voisinage, et l'honneur d'être le maître en son pays. Cette façon d'entrer dans les bénéfices déplaisait aux évêques, parce qu'elle diminuait leur autorité, et qu'elle entreprenait sur leurs droits : aussi ils s'y opposaient de toute leur force, et il était difficile de s'y maintenir, quand on s'y était introduit par cette voie. Don Alphonse Carillo, alors archevêque de Tolède, avait d'abord pourvu un de ses aumôniers de ce bénéfice, et fut bien surpris d'apprendre que Ximenès de Cisnéros en avait déjà pris possession, en vertu d'un droit qui lui était odieux. Il résolut non-seulement de le déposséder, mais encore de le punir. Il le fit prendre et renfermer dans une tour du château d'Uceda, espérant que les ennuis de la prison et les mauvais traitements qu'on lui ferait, l'obligeraient, comme plusieurs autres, à lui céder ce bénéfice. On remarqua qu'il mit depuis dans cette même tour, dont il avait eu le temps d'observer les fortifications et la situation avantageuse, l'argent qu'il avait destiné pour son expédition d'Afrique. (*Ibid.*)

Ce fut là qu'il reçut du ciel les premiers présages de sa grandeur : car un prêtre de la ville qu'on tenait prisonnier dans la même tour, le voyant triste et abattu, le consola autant qu'il put, et lui dit ces paroles : *Ne vous affligez pas, mon fils ; car dans ce même lieu où vous êtes aujourd'hui enfermé, le révérendissime seigneur don Juan de Cerezuela, frère du grand connétable de Castille Alvare de Luna, le fut encore plus étroitement que vous; mais au sortir de cette prison, il devint archevêque de Tolède, et une si agréable fortune lui fit oublier ses peines passées. Votre visage, votre air, et tout ce que je vois en vous me fait juger qu'il pourra vous en arriver de même.* Ximenès remercia ce bon prêtre, et lui répondit avec beaucoup de modestie : *Mon Père, des commencements comme ceux-ci, ne me promettent pas une fin aussi heureuse que celle-là.* (Alvar. Gomez., *ibid.*; Eug. de Roblès, c. 11.)

L'archevêque lui faisait proposer de temps en temps s'il voulait céder son droit ; mais le trouvant inflexible, il le fit transférer de la tour d'Uceda, à la conciergerie de Santorcaz, où l'on mettait ordinairement les prêtres vicieux ou rebelles du diocèse de Tolède. Ximenès y demeura quelque temps, adoucissant les chagrins de sa disgrâce par la lecture et la méditation de l'Ecriture sainte, jusqu'à ce que l'archevêque, ayant perdu toute espérance de le réduire à sa volonté, le fit élargir, à la prière de la comtesse de Buendia sa nièce. Il se soutint de la sorte jusqu'à la fin, et ne voulut entendre à aucun accommodement durant sa prison. Mais quand il fut en liberté et paisible possesseur du bénéfice, il le permuta avec la grande chapellerie de l'Eglise de Siguença, et ne voulut plus être exposé à la colère d'un prélat qui était naturellement sévère, et qui ne paraissait pas encore apaisé.

Il se retira donc à Siguença, où il mena une vie si sage et si réglée, qu'il se fit aimer de tous les gens de bien, et de tous les savants de ces quartiers-là. Il eut surtout de

grandes liaisons avec Jean Lopez de Médina, archidiacre d'Almaçan, homme d'une grande piété et d'une prudence consommée, et le porta par ses conseils à fonder l'université de Siguença; montrant par avance l'inclination qu'il avait pour les lettres, et le soin qu'il en prendrait, quand son pouvoir répondrait à ses bonnes intentions. Car ce fut par ses exhortations et par ses exemples, que se répandit de son temps, un esprit de protection et de libéralité pour les lettres, et une émulation à fonder des universités en Espagne; la providence divine voulant chasser de cette région, la barbarie et l'ignorance que les Maures y avaient depuis si longtemps entretenue. (Alvar. Gomez, *De rebus gestis*; Eug. de Roblès, c. 11.)

Il s'attacha à servir sa prébende, et bornant là tous ses désirs, il apprit la langue hébraïque et s'adonna entièrement à l'étude de la théologie. Il lui prit alors un si grand dégoût de toutes les autres connaissances qu'il avait acquises, qu'il disait souvent à ses amis, qu'il eût volontiers donné tout ce qu'il avait appris du droit, pour l'éclaircissement d'un passage de l'Écriture. Cette science pourtant ne lui fut pas inutile dans l'emploi où il fut bientôt appelé. D. Pédro Gonzalès de Mendoza, alors évêque de Siguença et cardinal, ayant reconnu en plusieurs rencontres la sagesse et la capacité de Ximenès, le choisit pour son grand vicaire, et lui donna l'intendance de son diocèse. Il se conduisit dans cet emploi avec tant de prudence, de justice et de désintéressement, que ce prélat prit en lui une entière confiance, et lui donna quelques bénéfices. Sa réputation fut si grande, que le comte de Cifuentes ayant été pris par les Maures près de Malaga, après un combat opiniâtre, l'envoya prier de vouloir bien, durant sa captivité, gouverner sa maison, et disposer, selon sa prudence, des grands biens qu'il avait dans le ressort de l'évêché de Siguença.

[An. 1483.] Mais au milieu de tant d'avantages que son mérite lui attirait, ou que le crédit du cardinal lui pouvait faire espérer, il renonça à toute sorte d'ambition. L'embarras des affaires et le bruit du monde lui devinrent insupportables. Son esprit accoutumé à l'étude et à la prière ne pouvait s'abaisser à des occupations tumultueuses et souvent frivoles. Il soupirait sans cesse après la retraite, et cherchait les moyens de rompre ses engagements avec quelque bienséance. Dans cette agitation de pensées, il résolut de quitter le monde, et de se retirer dans quelque ordre religieux. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ses amis, qui essayèrent de l'en détourner: mais après avoir ouï ses raisons, ils s'y rendirent, et reconnurent que sa vocation venait de Dieu. Ils lui conseillèrent seulement de laisser quelqu'un de ses bénéfices à son dernier frère nommé Bernardin. C'était un jeune homme volage et sans jugement, qui ne s'arrêtait nulle part, dont on n'avait eu depuis longtemps aucune nouvelle: et il était à craindre que se trouvant à son retour, sans aucun secours de ses parents, et n'étant plus retenu par son frère, la nécessité et le libertinage ne le réduisissent à faire quelque action qui déshonorât sa famille: il approuva leur conseil, et leur laissa ses bénéfices, leur recommandant de l'assister s'il le méritait. (Petr. Martyr; Anglerius, epist. 103, l. V; Alvar. Gomez, lib. I.)

Après avoir mis ordre aux affaires de sa maison, il entra dans l'ordre de Saint-François. Il choisit le couvent de Saint-Jean de Tolède, que les rois Ferdinand et Isabelle venaient de fonder, et où l'on vivait dans une grande régularité. Il fut le premier novice qu'on y reçut; et il servit beaucoup par sa ferveur et par ses exemples, à y maintenir la discipline de son institut dans sa pureté. Le cardinal de Mendoza eut grand regret de l'avoir perdu, et dit plusieurs fois en parlant de lui: *Cet homme n'est pas fait pour être caché. Il faudra le tirer de son couvent pour lui donner quelque grande charge, et le public en profitera.* Ximenès passa l'année de son noviciat dans une humilité, une austérité et une obéissance, qui édifièrent toute la communauté. A peine eut-il fait profession, que le bruit de sa piété et de sa doctrine s'étant répandu dans la ville, plusieurs personnes venaient le consulter sur les doutes de leur conscience et sur la conduite de leur vie. (Eug. de Roblès, c. 12; Mariana, lib. XXVI, c. 7.)

Ces fréquentes visites d'hommes et de femmes lui étaient à charge, et lui firent demander avec instance, à ses supérieurs, de l'envoyer en quelque lieu de recueillement et de retraite. On l'envoya donc dans un petit couvent près de Tolède, appelé le *Castagnar*, parce qu'il était situé au milieu d'une forêt de châtaigners. Là il commença de pratiquer des austérités extraordinaires, nourrissant son esprit de prières et de lectures continuelles. Aidé du silence et de la solitude, il vaquait à la contemplation des choses divines. Après les exercices de sa règle, il passait une partie de la journée dans le bois, avec un livre de l'Écriture, qu'il méditait tantôt à genoux, tantôt entièrement prosterné contre terre. Il affligeait son corps par la discipline, par le cilice et par un jeûne perpétuel, et ne dormait qu'autant qu'il fallait, pour soutenir ce peu de vie que sa pénitence lui laissait. (Petr. Martyr, epist. 107, l. V.)

Sur une petite montagne couverte d'arbres fort épais, il s'était fait une cabane de ses propres mains, où, par la permission de ses supérieurs, il se renfermait quelquefois durant plusieurs jours, imitant la ferveur et le zèle des anciens anachorètes. Lorsqu'il fut depuis dans l'administration des affaires et dans sa grande élévation, il songeait avec plaisir à sa cabane du Castagnar, et soupirait après sa solitude, disant qu'il aurait volontiers changé pour elle le siége de la régence, la mitre de Tolède et le chapeau de Rome, et qu'il aurait cru avoir encore beaucoup gagné. Avec cette manière de vie, il acquit dans son ordre la réputation d'un saint et savant religieux; et ses supérieurs

le faisaient quelquefois venir à Tolède, pour le consulter dans leurs plus importantes affaires.

On rapporte qu'allant un jour du Castagnar à Tolède, avec un compagnon d'une grande piété et d'une simplicité tout à fait chrétienne, nommé frère Pierre Sanchez, ils furent surpris de la nuit, et couchèrent dans les champs. Comme ils dormaient tous deux sur des gerbes qu'on devait battre le lendemain, ce bon frère s'éveillant en sursaut : *Père François*, lui dit-il, *je songeais, il n'y a qu'un moment, que vous étiez archevêque de Tolède, que je vous saluais en vous appelant votre seigneurie illustrissime , et que je voyais un bonnet de cardinal sur votre tête. Je prie Dieu, qui m'a sans doute envoyé ce songe, qu'il puisse être un jour véritable.* A quoi le Père répondit : *Dormez, mon frère, dormez : vous amusez-vous à des songes?* Etant depuis archevêque de Tolède, il racontait cette aventure, non pas qu'il crût que c'eût été une prédiction assurée de son élévation , mais pour marquer la sainteté de ce bon religieux. (Alvar. Gomez, lib. I; Eug. de Roblès, c. 12.)

Ses supérieurs voulant, selon la coutume, lui faire changer de demeure, l'envoyèrent dans le monastère de la Salceda, où il trouva une solitude semblable à celle qu'il venait de quitter. Sa vie fut encore plus austère qu'auparavant ; ses repas étaient de l'eau et des herbes cuites : il était toujours revêtu d'une haire, et vivait si exemplairement que les religieux, tout d'une voix, l'élurent gardien de cette maison. On lui commanda, par obéissance, d'accepter cette charge qu'il refusait, et il l'exerça avec beaucoup de prudence. Il contenait ses frères par son exemple plutôt que par son autorité. Le rang qu'il tenait parmi eux ne l'empêchait pas de s'abaisser aux ministères les plus vils du couvent, et l'on eût dit qu'il n'était au-dessus des autres, qu'afin de les soulager et de les servir. Pour s'acquitter de ses devoirs, il commença à mêler l'action avec la contemplation, et à descendre aux soins extérieurs de son monastère, sans rien perdre de la tranquillité intérieure de son âme; et s'il relâcha quelque chose de son austérité, pour s'accommoder à la faiblesse de ses religieux, qui n'en étaient pas capables, il ne diminua rien de son humilité, de sa charité et de sa dévotion. (Fernand. de Pulga, *Vid. del card. Xim.*)

Cependant le cardinal de Mendoza avait été fait archevêque de Séville, et depuis archevêque de Tolède, par la faveur des rois catholiques, qui se servaient de ses conseils dans le gouvernement de l'Etat et dans leurs affaires particulières. La reine surtout avait beaucoup d'estime pour lui, et l'honorait de sa confiance. Elle était revenue en Castille, après la prise de la ville de Grenade, et s'y trouvait fort embarrassée du choix qu'elle avait à faire d'un confesseur. Le père Fernand de Talavera, religieux de l'ordre de Saint-Jérôme , n'en pouvait plus faire la fonction, parce qu'il avait été nommé archevêque de Grenade, et qu'il était nécessaire qu'il résidât dans cette nouvelle Eglise, où il y avait tant d'infidèles à convertir.

Cette princesse était extrêmement pieuse ; et par une délicatesse de conscience, elle communiquait à ses confesseurs, non-seulement les secrets de son intérieur, mais encore les affaires qui regardaient la sûreté et le repos de ses Etats. Il lui fallait une personne qui la conduisît dans la piété, et qui eût même assez de lumière, pour la déterminer dans plusieurs rencontres qui concernaient le gouvernement. Le cardinal la voyant dans cette inquiétude lui proposa le P. François Ximenès , qu'il avait connu dans son évêché de Siguença. Il savait comment il avait vécu depuis sa retraite, et il le regardait comme un homme entendu dans les affaires, et consommé dans la piété. Il n'y avait qu'une chose à craindre, qu'aimant le repos et la tranquillité de la religion , étant d'ailleurs d'une sévérité ancienne et d'une exacte régularité, il ne voulût pas quitter cette vie obscure et retirée. (Petr. Martyr, epist. 92, lib. V; Alvar. Gomez, lib. XI.)

La reine qui trouvait dans le portrait qu'on lui faisait de ce religieux, le caractère d'esprit qu'elle cherchait, eut grande envie de le voir et de l'entretenir en particulier, et commanda qu'on le fît venir à la cour. Le cardinal, sous prétexte de quelques affaires, lui écrivit incontinent de se rendre auprès de lui. Il s'y rendit avec assez de répugnance, craignant qu'on ne s'accoutumât à l'interrompre dans sa solitude. Ce prélat le reçut avec beaucoup d'affection, l'entretint pendant quelque temps, et le mena, comme par occasion, jusqu'à l'appartement de la reine. Cette princesse qui avait beaucoup de discernement, et qui voulait connaître par elle-même ceux dont elle avait dessein de se servir, lui fit plusieurs questions, auxquelles il répondit avec beaucoup de sagesse et de modestie. Son air humble et pourtant assuré; sa manière de parler grave et noble, et son discours rempli de sentiments de justice et de religion, firent connaître à Isabelle, que le cardinal ne l'avait pas encore assez loué.

[An. 1492.] La reine, peu de jours après, le fit revenir, le pria de prendre le soin de sa conscience, et lui ordonna de la suivre en qualité de son confesseur. Le Père fut surpris de ce commandement, et répondit pourtant avec beaucoup de présence d'esprit : Que le respect qu'il avait pour Sa Majesté, l'empêchait de refuser l'honneur qu'elle lui voulait faire ; mais qu'il la suppliait de considérer qu'il avait été appelé dans le cloître pour travailler à son propre salut ; que c'était le tirer de sa vocation, que de l'engager à se retrouver au milieu du monde ; qu'il était sorti du couvent de Tolède, pour n'être point exposé à ces sortes de directions, qui troublent le recueillement et la solitude d'un religieux ; qu'il aurait encore plus de sujet de s'excuser du soin dont Sa Majesté le chargeait, et dont il n'était pas capable ;

que dans la vie des rois, quelque réglée qu'elle fût, il y avait toujours certaines circonstances, où il faut qu'un confesseur ait non-seulement de bonnes intentions, mais encore de la capacité et de l'expérience; et qu'enfin il était dangereux de répondre devant Dieu, de la conscience de ceux qui doivent lui répondre de la conduite de tant de peuples. La reine l'écouta paisiblement, et lui dit en souriant, qu'elle n'était pas convaincue de ses raisons; que Dieu, qui l'avait autrefois appelé à la retraite, l'appelait présentement à la cour; qu'il se chargeât seulement de sa conscience, et qu'elle se chargeait du choix qu'elle faisait de lui.

Il accepta donc l'emploi; mais avec cette condition, qu'il ne serait point obligé de suivre la cour, et qu'il n'y viendrait que pour confesser la reine; et quelque bienséance, quelque coutume qu'on lui alléguât, il persista dans cette résolution. Cette princesse fut si satisfaite, qu'elle dit plusieurs fois au roi et à ses principaux ministres, qu'elle avait trouvé un homme d'une piété et d'une prudence admirable. Pierre Martyr, qui a écrit plusieurs particularités du règne de Ferdinand et d'Isabelle, rapporte qu'il le vit entrer à la cour avec un visage, un habit et un air qui marquaient l'austérité de sa vie; et que les courtisans le regardèrent comme un des anciens pénitents de l'Egypte ou de la Thébaïde. Il eut d'abord tant de crédit sur l'esprit de la reine, qu'il ne se faisait rien dans le royaume qu'elle ne lui communiquât pour recevoir ses avis. (Petr. Martyr, epist. 105, l. V.)

Il arriva peu de temps après, que le chapitre de son ordre étant assemblé, et le provincial s'étant démis de sa charge, on l'élut d'un commun consentement en sa place. Quoiqu'il eût toujours été très-éloigné de souhaiter aucune dignité parmi ses frères, il reçut celle-ci avec plaisir, parce qu'elle lui donnait occasion d'aller moins souvent à la cour. Mais la reine, qui lui confiait non-seulement les affaires de sa conscience, mais encore ses déplaisirs secrets ou publics, qui tempèrent ordinairement l'orgueil des grandeurs humaines, avait souvent besoin de ses consolations ou de ses conseils.

Comme il était obligé d'aller visiter tous les couvents de son ordre dans la vieille Castille et dans la nouvelle, d'examiner diverses affaires, et d'écrire plusieurs lettres, il chercha un religieux qui fût d'une complexion forte, d'un bon esprit et d'une conversation aisée, qui pût l'accompagner et le soulager d'une partie de ses travaux. Le gardien d'Alcala lui indiqua un novice, en qui il avait remarqué un esprit vif, une santé vigoureuse, une gaieté modeste et un excellent naturel; qui avait fait ses études à Tolède, et qui écrivait fort vite et d'un fort beau caractère. Le provincial fit venir ce religieux nommé François Ruys, qui fut depuis son compagnon dans ses visites, et qui le servit même dans des affaires importantes, durant tout le cours de sa vie.

Il se mit en chemin avec lui, quelques jours après, pour faire la visite des monastères de sa province. Une petite mule portait le peu de hardes qui leur étaient nécessaires, le compagnon montait quelquefois dessus; pour lui, il allait toujours à pied, à moins qu'il ne fût malade. Ils demandaient tous deux l'aumône; et si, par hasard, il se trouvait trop fatigué, le frère le priait de se reposer et de lui laisser le soin de la quête, d'autant plus qu'il entendait fort mal ce métier; et que ne rapportant presque jamais rien, après avoir mendié tout le jour de porte en porte, ils étaient contraints de vivre de quelques racines qu'ils cueillaient enfin sur le soir. C'est pourquoi, lorsqu'il voulait s'obstiner à faire la quête, frère Ruys lui disait en riant: *Votre révérence nous va faire mourir de faim: elle n'est pas propre à ce métier-là. Dieu donne à chacun ses talents: méditez et priez pour moi, et laissez-moi mendier pour vous.* D'autres fois il lui disait: *Je crois que votre révérence est faite pour donner; mais je vois bien qu'elle n'est pas faite pour demander.* (Alvar. Gomez, l. I; Eug. de Robiès, c. 12.)

C'était ainsi que ce provincial allait par toutes les maisons de l'ordre, réformant les relâchements qu'il y trouvait, et laissant partout des exemples plus capables d'entretenir la régularité que ses règlements. Il arriva enfin à Gibraltar; et là, se voyant proche de l'Afrique, où il avait autrefois désiré de passer pour convertir ces peuples infidèles, et se souvenant du voyage que saint François y avait fait pour le même dessein, il résolut de passer le détroit et d'aller chercher le martyre. Il y avait, assez près de là, une de ces filles dévotes, que les Espagnols appellent *béates*, renommée par ses révélations et par ses visions, dont on racontait des choses extraordinaires. On venait la consulter de toutes parts; et, comme elle honorait particulièrement l'orde de Saint-François, ses religieux l'engagèrent à l'aller voir pour éprouver sa conduite, ou pour être témoin des grâces que Dieu lui faisait. Le provincial y fut, et voyant en elle les marques d'une solide piété, il lui découvrit le dessein qu'il avait de passer en Afrique, et la pria de lui dire, le lendemain, ce que Dieu lui avait inspiré là-dessus. La sainte fille le détourna de ce voyage, et lui fit entendre, comme par un esprit prophétique, que Dieu le réservait à de grandes choses pour son service; et qu'il aurait autant à souffrir dans son pays que dans ces régions barbares. (Fern. de Pulgar., *Vid. de Ximenès.*)

Sur cet avis et sur les ordres de la reine, qui le pressait de venir la trouver, il retourna en Castille; et peu de temps après, il commença à travailler à la réformation de tous les ordres religieux. Les Rois Catholiques avaient autrefois essayé de remettre la discipline monastique dans leurs royaumes: ils avaient nommé des commissaires pour

examiner les désordres qui s'étaient glissés dans les différents instituts, et pour chercher les moyens d'y faire revivre l'esprit de leurs fondateurs. Mais les difficultés qui se rencontraient dans l'exécution de ce dessein, et les guerres qui survinrent, interrompirent cette recherche. Ximenès reprit ce projet. La reine, qui entrait sans peine dans toutes les entreprises de piété, consentit à celle-ci; et, comme elle ne pouvait se passer des conseils de son confesseur, elle fut bien aise de le retenir auprès d'elle, par le besoin continuel qu'il avait de son autorité pour corriger des désordres que la coutume et la tolérance avaient rendus presque incorrigibles. (Zurita, *Annal. Arag.*, c. 15, l. III, tom. V.)

Quelques historiens ont attribué ce dérèglement en général de la vie religieuse à une peste qui avait désolé toute l'Europe quelque temps auparavant, et dont l'Espagne fut particulièrement affligée, Il n'y eut presque point de villes et de provinces que cette maladie ne dépeuplât. Les religieux firent d'abord des processions pour apaiser la colère du ciel; quelques-uns même, par charité, voulurent assister les peuples et leur administrer les sacrements; mais les plus zélés étant morts, et la contagion commençant à s'allumer dans les cloîtres, chacun pensa à se sauver dans les lieux les moins fréquentés. Ceux que le malheur du temps avait dispersés s'accoutumèrent à vivre sans règle et ne purent plus s'y assujettir. Le commerce qu'ils avaient eu avec les séculiers leur fit perdre l'esprit d'oraison et de retraite qui entretient la régularité. Pour se mettre à couvert des nécessités où ils avaient été réduits, ils acquirent des héritages; et, parce que les monastères étaient déserts, ils furent contraints, pour réparer les pertes qu'ils avaient faites, de donner l'habit indifféremment à tous les sujets qui se présentaient, sans avoir examiné leur vie et leurs mœurs, comme leurs constitutions leur ordonnent. (Fr. Fernand. de Castillo, part. II, *Hist. ord. Prædic.*; Eug. de Roblès, cap. 12.)

La visite que le P. Ximenès venait de faire des monastères de son ordre l'avait touché sensiblement. Car, outre cette licence qui régnait généralement dans les communautés régulières, il trouva que la plupart des religieux de Saint-François avaient renversé toute la forme de leur institut. Ils avaient rejeté cette pauvreté qui leur avait été si recommandée. Ils possédaient des maisons dans les villes et aux champs, et jouissaient de grands revenus : tels étaient ceux qu'on appelait conventuels, qui avaient par toute l'Europe des couvents riches et magnifiques. Ceux au contraire qui observaient la règle à la rigueur, et qu'on nommait pour cette raison les Pères de l'observance, n'avaient que peu de couvents, encore étaient-ils fort petits.

Le provincial prit la protection de ces derniers. Il fit élire des visiteurs d'une grande capacité et d'une sévérité de vie reconnue, pour informer des mœurs des conventuels. On leur proposa d'embrasser la réforme, ou de remettre leurs maisons aux réformés : on donna de l'argent à quelques-uns pour subsister hors de leurs cloîtres. On éloigna les plus scandaleux, mais ils s'opiniâtrèrent à vivre comme ils avaient fait auparavant; et l'on rapporte que ceux de Tolède étant chassés par ordre de la cour, sortirent en forme de procession, faisant porter la croix devant eux, et chantant le psaume de la sortie d'Israël hors d'Egypte. (Eug. de Roblès, cap. 12.)

Ximenès trouva de si grandes oppositions, qu'il eut besoin de toute la fermeté et de tout le crédit de la reine contre plusieurs personnes puissantes qui traversèrent son dessein. Il s'éleva un prieur commendataire du monastère du Saint-Esprit dans Ségovie, qui, sur de prétendus priviléges de la cour de Rome, se vantait d'avoir droit de dispenser les religieux de Saint-François et de les mettre dans la liberté du Saint-Esprit, c'est-à-dire de faire passer les réformés dans l'ordre des conventuels. Il n'y avait point d'abus qu'il ne favorisât; tous ceux qui voulaient secouer le joug de la religion trouvaient en lui un refuge assuré contre la justice des supérieurs; et la porte était ouverte à la révolte et au libertinage. (Alvar. Gomez, lib. I.)

Les Rois Catholiques, à la sollicitation de Ximenès, le firent arrêter, et le privèrent des revenus de son bénéfice; mais il trouva moyen de se sauver de sa prison et de se réfugier à Rome auprès du cardinal Ascagne Sforça, qui avait été son patron. Il se plaignit du peu de respect qu'on avait eu pour le saint-siége et de la violence qu'on lui avait faite, le priant de le mettre à couvert du zèle inconsidéré d'un religieux ardent et sévère, et de le recommander à Leurs Majestés, qui s'abandonnaient à ses sentiments et à ses conseils, et qu'on ne pouvait apaiser que par une intercession aussi puissante que la sienne.

Ce cardinal, persuadé de l'innocence du prieur, écrivit en sa faveur au roi Ferdinand, et manda à Pierre Martyr, son correspondant, d'aller trouver Ximenès de sa part, et de lui dire que, s'il avait résolu contre toute sorte de justice, de tenir loin de son pays un homme de bien, pour avoir maintenu ses droits et ceux du saint-siége, il devait du moins lui faire restituer les fruits de son bénéfice qu'on lui avait fait saisir. Pierre Martyr, qui était mieux informé que ce cardinal, voulut pourtant s'acquitter de la commission. Mais, à peine eut-il commencé son discours, que Ximenès le regardant avec indignation : *Entreprenez vous*, lui dit-il, *de défendre ceux qui autorisent le relâchement de mon ordre, qui abusent du nom du saint-siége, et qui contreviennent aux volontés des rois nos maîtres?* Martyr rendit compte au cardinal du peu de succès de sa négociation, et lui conseilla de ne plus protéger ce prieur inquiet et opiniâtre, contre un homme qui avait la raison et la puissance de son côté.

Il y avait deux ans que Ximenès était confesseur de la reine, lorsque le cardinal de

Mendoza tomba malade, et par l'avis des médecins sortit de la cour, et se fit porter à Guadalajar, pour y être plus en repos, et pour essayer s'il tirerait du soulagement de son air natal. Les rois catholiques, qui s'intéressaient à la santé d'un ministre qui leur était si agréable et si nécessaire, ayant appris que sa maladie augmentait, et qu'il n'y avait presque plus d'espérance de guérison, partirent de Madrid pour l'aller voir. Ils s'assirent auprès de son lit, le consolèrent, lui demandèrent son avis sur quelques affaires, et lui promirent d'exécuter tout ce qu'il voudrait leur recommander, au cas que Dieu disposât de lui. Le cardinal leur témoigna du mieux qu'il put sa reconnaissance; et l'honneur qu'il recevait lui faisant oublier son mal, au lieu de leur demander des grâces, il leur donna plusieurs conseils importants, qui furent les dernières marques de sa fidélité et de son respect pour ses maîtres. (Petr. Martyr, epist. 143.)

Entre ces conseils on en rapporte deux principaux, l'un de faire la paix avec le roi de France, et d'entretenir à quelque prix que ce fût une alliance constante avec cette couronne. L'autre, de ne nommer à l'archevêché de Tolède, après sa mort, qu'un sujet de grande vertu et d'une condition médiocre; parce que cette dignité était devenue si considérable en Espagne, qu'elle pouvait donner à un homme puissant les moyens de troubler l'Etat; et qu'il était de conséquence que cette grandeur ecclésiastique fût modérée par la piété de ceux qui la possédaient, et retenue par le peu de secours de leur parenté. Il alléguait l'exemple encore récent d'Alphonse Carillo, son prédécesseur, dont l'esprit dur et violent, et les liaisons qu'il avait eues avec le roi de Portugal, leur avait fait beaucoup de peine. Quelques-uns même ont cru qu'il leur proposa de lui donner pour successeur le P. François Ximenès. (Zurita, l. I, *Annal.*, c. 4, t. V.)

Ferdinand ne voulut entendre à aucun accommodement avec la France. Mais pour le choix d'un archevêque de Tolède, la reine Isabelle, à qui la nomination aux évêchés avait été réservée, fit réflexion au conseil qu'on venait de lui donner. Elle consulta même sur cela son confesseur, qui fut d'avis d'élever à cette dignité des personnes de qualité et de mérite, des premières maisons du royaume. Il lui représenta que les Espagnols étaient naturellement bons sujets; que la puissance des rois était si accrue par les conquêtes qu'ils avaient faites, que le crédit des particuliers n'était plus à craindre : d'ailleurs qu'il était difficile qu'un prélat sans naissance et sans appui, eût tout le crédit et tout le courage que demande une si grande charge. Il proposa même Diégo Hurtado de Mendoza, neveu du cardinal, fait patriarche d'Alexandrie par le pape Alexandre VI, et nommé par la reine à l'archevêché de Séville, le jugeant capable de servir en cette place l'Eglise et l'Etat, par sa sagesse et même par sa grandeur. (Garibay, *Hist. d'Esp.*, l. XIX, c. 4; Eug. de Roblès, c. 13; Alv. Gomez, l. I.)

[An. 1495.] Le cardinal mourut peu de jours après. Jamais ministre ne fut plus regretté des peuples. La naissance, la fortune, la dignité ne firent que relever sa modestie; et l'on vit en lui une grandeur d'âme et une politesse de mœurs, qui le firent aimer et admirer de tout le monde. Après sa mort, on pensa à lui nommer un successeur. Le conseil qu'il avait donné à la reine avait fait impression sur son esprit. L'autorité de l'archevêque de Tolède est si considérable en Espagne, que, dans toutes les affaires d'Etat, il dit son avis d'abord après le roi : on ne fait rien d'important sans le consulter; il est grand chancelier et primat des Espagnes, et ses richesses sont proportionnées à sa dignité. Tant que le chapitre a eu le droit d'élection, on n'a vu ce siége rempli que par des hommes d'une grande qualité ou d'un mérite extraordinaire. On sait par les conciles de Tolède que, sous la domination des Goths, les plus grands seigneurs d'entre eux ont gouverné cette Eglise, et y ont tenu des synodes et fait des ordonnances très-utiles pour la discipline ecclésiastique.

Après que les Maures eurent été chassés de cette province, Alphonse VI, roi d'Espagne, qui avait conquis sur eux la ville de Tolède, assembla les seigneurs, les évêques et tout le clergé du royaume, et nomma à l'archevêché de cette ville Bernard, abbé de l'ordre de Cluny, d'une grande piété et d'une sagesse éprouvée, qu'il avait fait venir de France, pour réformer le monastère de Sahagun. Il rétablit la primatie par autorité du saint-siége, rendit à cette Eglise ses anciens revenus, et y joignit plusieurs bénéfices, plusieurs fiefs, et une grande partie de son domaine qu'il venait de regagner de ce côté-là contre les infidèles. Quelque temps après les plus grands seigneurs briguèrent cette dignité, que les princes de Castille et d'Aragon ont de temps en temps possédée; ce qui ayant continué sans interruption jusqu'à Ximenès, cette Eglise était devenue si riche et si puissante, que l'autorité des archevêques commençait à devenir suspecte et désagréable aux rois de Castille : ç'avait été la raison du conseil que le cardinal de Mendoza avait donné aux Rois Catholiques. (Mariana, *Hist. d'Esp.*, l. IX, c. 17; Garibay, l. I, c. 17 et 18.)

Cependant la reine était sollicitée pour des personnes du premier rang. Don Diégo Hurtado, archevêque de Séville, avait pour lui tous les vœux de la noblesse, la réputation et les services du cardinal Mendoza, et son propre mérite. D'autre côté le roi Ferdinand pressait la reine de nommer don Alonse d'Aragon son fils, qui était archevêque de Saragosse; et cette princesse, quelque honnête et complaisante qu'elle fût, avait résolu de ne rien accorder à la faveur, et de ne pas consulter la chair et le sang dans une affaire où sa conscience était si intéressée. Il est nécessaire, pour l'intelligence de cette histoire, d'expliquer en peu de mots quelle fut

la reine Isabelle; quels étaient ses droits, et quelle fut sa conduite depuis son enfance. (Alvar. GOMEZ, lib. II; Eug. DE ROBLÈS, cap. 13.)

Elle était fille de Jean II, roi de Léon et de Castille, et de l'infante Isabelle de Portugal. Elle naquit dans la ville de Madrigal, l'an 1451, et y fut nourrie quelques années avec assez de soin et de grandeur; mais le roi étant mort avant qu'elle fût en âge de profiter de la tendresse qu'il avait pour elle, et la reine étant tombée dans une infirmité d'esprit et de corps, qui la rendait incapable de gouverner ses enfants, l'infante fut comme abandonnée à elle-même, et trouva dans son naturel les secours qu'elle aurait pu tirer de l'éducation. Ses vertus croissaient avec l'âge, et l'Espagne concevait déjà de grandes espérances de cette princesse, en qui se rencontraient l'esprit et la beauté, avec la douceur et la modestie. (GARIBAY, lib. XVI, cap. 42.)

Henri IV, son frère aîné, était monté sur le trône, et s'était d'abord acquis la réputation d'un roi clément et libéral. Mais on reconnut dans la suite que ce qu'on appelait bonté n'était que faiblesse; et que ces largesses qu'il faisait sans discernement et sans choix venaient moins de sa libéralité que de ses préventions et de son caprice. Dans les commencements de son règne il fut gouverné par le marquis de Villène, et depuis, il se mit entièrement sous la conduite de don Bertrand de la Cueva, qui avait été son page, et qui devint son favori. Il lui donna les principales charges de sa maison, le fit comte de Ledesma, duc d'Albuquerque, et grand maître de l'ordre de Saint-Jacques. Tant de grâces qu'il faisait à un seul le rendirent odieux et méprisable à tous les autres; et de là vint cette ligue qui se forma contre lui, où entrèrent plusieurs villes et la plupart des grands du royaume.

Il avait épousé en premières noces la princesse Blanche de Navarre, et l'avait répudiée après dix ans de mariage. Il s'était remarié quelque temps après avec Jeanne, infante de Portugal, et vivait depuis sept ans avec elle, sans jamais avoir eu d'enfants; ce qui lui fit donner le surnom d'*Impuissant*, et diminua de beaucoup les égards que ses sujets avaient pour lui. Enfin la reine étant devenue grosse, il en témoigna une extrême joie, et la conduisit à Madrid, où elle accoucha d'une fille, qui fut baptisée par l'archevêque de Tolède, tenue sur les fonds par le comte d'Armagnac, ambassadeur de Louis XI, roi de France, et par l'infante Isabelle, et nommée Jeanne, comme sa mère. Trois mois après, le roi assembla les états, et la fit reconnaître pour princesse héritière de ses royaumes. (MARIANA, l. XXII, c. 15.)

Ce fut alors que les mécontents se déclarèrent ouvertement. Ils entreprirent de se saisir de la personne du roi et de faire mourir son favori. Le coup ayant manqué, ils levèrent des troupes et publièrent un manifeste qui contenait leurs sujets de plainte, dont les principaux étaient, qu'il donnait les charges publiques à des personnes indignes; qu'il avait pourvu Bertrand de la Cueva de la grande maîtrise de Saint-Jacques, au préjudice de l'infant, à qui de droit elle appartenait; et que, contre toutes les lois de la raison et de la justice, il avait fait déclarer princesse héritière de Castille une fille de don Bertrand, son favori. Tout le royaume, persuadé de l'impuissance du roi, et d'ailleurs scandalisé de la mauvaise conduite de la reine, regarda don Alonse et Isabelle, sa sœur, comme ses véritables princes. On tint pour certain que le roi avait consenti aux amours de la reine avec don Bertrand; et l'on nommait ordinairement la princesse Jeanne, par mépris et par dérision, la *princesse Bertrandille*. (GARIBAY, l. XVII, cap. 11; ANTON. Nebrissensis, *Rerum Hispan.*, decad. 1, l. 1, c. 1; ZURITA, l. XVIII, c. 2, 4.)

L'insolence des rebelles alla jusqu'à déposer le roi et à mettre en sa place l'infant don Alonse, son frère. Le roi, de son côté, fit prendre les armes à tout ce qui lui restait de fidèles serviteurs; et, après plusieurs mouvements de part et d'autre, on fit des propositions de paix. Le marquis de Villène, chef de la ligue, dressa lui-même un projet d'accommodement qui fut accepté. Les conditions étaient que le roi pardonnerait tout le passé et jouirait à l'avenir paisiblement de ses Etats; que l'on assurerait le mariage de l'infant avec la princesse Jeanne; mais qu'aussi l'infante Isabelle épouserait don Pedro Giron, frère du marquis de Villène, et grand maître de l'ordre de Calatrava.

Quoique l'infante n'eût encore que quinze ans, elle avait l'esprit si formé et le cœur si plein de sentiments de gloire et d'honneur, qu'elle comprit tout le tort qu'on lui faisait en la sacrifiant ainsi à des intérêts d'Etat. Dès qu'elle apprit la résolution de la cour, elle en eut un chagrin mortel, et fondit en larmes. Don Béatrix de Bovadilla sa gouvernante, l'ayant trouvée dans cette extrême affliction, et lui en ayant demandé la cause, elle lui répondit: Qu'on voulait la donner pour femme à Pedro Giron; qu'elle mourrait plutôt de douleur que de se voir ainsi déshonorée; qu'étant fille de tant de rois, elle n'était pas d'humeur à descendre du rang où Dieu l'avait mise; qu'on ne disposerait pas d'elle comme on l'avait projeté; qu'elle n'était pas faite pour être la fortune d'un particulier et la récompense d'un rebelle; qu'elle rougissait d'y penser, mais qu'elle espérait que le ciel ne permettrait pas qu'on lui fît cette violence..... Béatrix étonnée sortit de la chambre, sans lui avoir dit un seul mot, et, revenant incontinent sur ses pas avec un poignard à la main: *Ne vous affligez pas, ma princesse*, lui dit-elle; *je jure devant vous et devant Dieu, que j'aurai soin de votre honneur, et vous verrez ce poignard dans le cœur de cet insolent, s'il ose jamais vous approcher.* Cette résolution qui, dans tout autre rencontre, aurait fait horreur à cette princesse, ne lui déplut pas dans l'extrémité où elle était. Mais Dieu en disposa autrement: car le grand maître ayant été mandé, et venant à la cour en diligence, tomba malade et

mourut en chemin. (MARIANA, l. XXIII, c. 9.)

Cet accident ayant rompu toutes les mesures qu'on avait prises pour la paix du royaume, on fit de nouveaux projets qui n'eurent aucun effet. Cependant les mécontents se rendirent maîtres de plusieurs villes, et l'infant don Alonse étant mort de peste ou de poison, en fort peu de temps, ils firent incontinent conduire la princesse Isabelle d'Arevalo, où elle était, à Avila, où ils étaient les maîtres, afin de régner en son nom, et d'entretenir leur révolte. Ils conclurent de la reconnaître pour reine, à l'exclusion du roi Henri, et lui allèrent offrir la couronne.

L'archevêque de Tolède qui portait la parole, lui représenta la misère des peuples, l'ignominie de la maison royale, la faiblesse et l'incapacité du roi, le danger évident que le royaume ne tombât sous une puissance illégitime, et la pria de vouloir bien accepter la couronne qu'on lui offrait, et qu'elle était déjà capable de porter. Isabelle répondit à ce discours : Qu'elle leur était obligée de la bonne opinion qu'ils avaient d'elle ; et qu'en reconnaissance elle voulait bien leur donner un bon conseil : c'était de rentrer dans leur devoir et de faire cesser ces divisions qui étaient toujours funestes à ceux qui les avaient causées ; que, pour elle, elle n'avait aucune impatience de régner ; qu'elle obéirait au roi son frère tant qu'il vivrait, et que le plus grand service qu'ils pouvaient lui rendre, et la plus grande marque d'affection qu'elle leur demandait, c'était de remettre le royaume entre les mains du roi à qui il appartenait, et de rendre la paix aux peuples. (*Ibid.*, c. 13.)

Tous les députés furent surpris de la sagesse et de la générosité de cette jeune princesse. Ils revinrent alors à eux-mêmes, et commencèrent à écouter les propositions que le roi leur faisait faire par l'évêque de Séville. Le traité fut conclu à ces conditions : Que l'infante Isabelle serait déclarée héritière et princesse d'Espagne; que la reine Jeanne et sa fille seraient renvoyées en Portugal ; qu'il y aurait une amnistie générale pour les rebelles, et qu'ils seraient rétablis dans leurs biens et dans les charges qu'ils possédaient avant les troubles. On prit six mois pour l'exécution, pendant lesquels les seigneurs revinrent à la cour. On prêta de nouveau le serment au roi, et la princesse fut solennellement reconnue, à condition pourtant qu'elle ne pourrait se marier sans le consentement du roi.

Cependant le marquis de Villène entreprit de lui faire épouser le roi de Portugal ; mais elle déclara que ce n'était pas là son intention. Louis XI la fit demander pour le duc de Berry son frère, mais elle n'eut point d'inclination pour ce parti. Elle leur préféra Ferdinand, prince d'Aragon. Le voisinage et la commodité des secours qu'elle en pouvait tirer ; les espérances qu'elle avait conçues de ce prince qui n'avait guère plus de quinze ans, et qui faisait déjà la guerre en Catalogne ; les conseils de l'archevêque de Tolède et les sollicitations de tous ses principaux officiers que le roi d'Aragon avait gagnés par ses présents, la déterminèrent à s'arrêter à ce choix. Mais le roi ne paraissait pas disposé à y consentir : il n'aimait pas la maison d'Aragon, et ne répondait rien de positif aux ambassadeurs. On le pressait de marier la princesse au roi de Portugal. On entreprit même de l'enlever dans Ocana où elle était, et il fallut que l'archevêque de Tolède et l'amirante de Castille assemblassent la noblesse, pour la mettre en sûreté dans Valladolid. (ZURITA, l. XXIII, cap. 20, t. IV.)

Toutes ces traverses obligèrent ses amis à conclure promptement ce mariage. Ferdinand de son côté, craignant qu'il n'arrivât quelque changement, partit en poste de Catalogne, entra déguisé, lui quatrième dans la Castille, où ayant trouvé une escorte de deux cents chevaux, il passa jusqu'à Valladolid. La princesse l'y reçut, et l'archevêque de Tolède les maria dès le lendemain, sans bruit et sans aucune solennité. Ils avaient si peu d'argent l'un et l'autre, qu'ils furent obligés d'en emprunter pour quelques légères dépenses qu'il leur fallut faire. Isabelle écrivit aussitôt au roi son frère des lettres très-respectueuses. Elle s'excusait d'avoir hâté son mariage, sur les intrigues qu'on faisait à la cour pour le rompre, et sur l'utilité que l'état pouvait tirer de cette alliance. Elle l'assurait qu'après avoir refusé de régner, elle n'était pas d'humeur à troubler son règne, et qu'elle et son mari le respecteraient et lui obéiraient comme ses enfants, s'il voulait bien avoir pour eux la bonté et l'amitié de père. (*Ibid.*, c. 26, t. IV.)

Le roi ne lui fit aucune réponse, et parut même irrité ; mais enfin il les vit et leur pardonna, et quelque temps après il mourut sans avoir fait de testament. Quoiqu'il y eût un parti formé dans le royaume pour la princesse Jeanne, Isabelle fut reconnue dans Ségovie pour reine de Castille et de Léon. On lui prêta le serment accoutumé. Les étendards furent levés en son nom, un héraut criant à l'ordinaire : *Castille, Castille, pour le roi Ferdinand et pour la reine Isabelle!* Chacun vint lui baiser les mains, et lui rendre hommage ; et revêtue comme elle était de ses habits royaux, on la conduisit en cérémonie à l'église, où elle rendit grâces à Dieu, et le pria de bénir ces commencements et toute la suite de son règne. Les grands du royaume accoururent incontinent, pour marquer leur fidélité et leur affection. Ferdinand était alors à Saragosse, où les états d'Aragon étaient assemblés : aussi ne fit-on aucune mention de lui dans les hommages qu'on rendit à la reine, parce qu'il était nécessaire qu'il jurât auparavant de conserver les priviléges et les libertés du royaume. Il partit au premier bruit de la mort du roi Henri, et s'arrêta à deux lieues de Ségovie, où Isabelle l'alla voir, en attendant que tout fût prêt pour la magnifique entrée qu'elle lui fit faire.

Tous les états lui prêtèrent le serment, et

le reconnurent pour leur roi. Il n'y eut de différend que sur la part qu'il devait avoir au gouvernement. Les uns prétendaient qu'il ne devait se mêler de rien, et ne prendre pas même le titre de roi de Castille, et alléguaient l'exemple des deux reines Jeanne de Naples, dont les maris s'étaient contentés d'avoir l'honneur de les épouser, sans autres avantages que ceux que leurs femmes leur voulaient faire. Les Aragonais prétendaient, au contraire, que ne restant point de mâles de la maison royale, le roi d'Aragon, comme le plus proche, devait être appelé à la succession, et apportaient sur cela des exemples de plusieurs royaumes, et particulièrement de celui de France. Mais cette prétention était si manifestement contre l'usage d'Espagne, qu'après l'avoir proposée, ils n'osèrent la soutenir. (Anton. Nebriss., decad. 1, l. III, c. 2; Zurita, l. XIX, c. 6, t. IV.)

Après plusieurs contestations, il fut enfin arrêté que dans les lois, les écritures et actes publics, les priviléges et la monnaie, on mettrait le nom de Ferdinand le premier, et puis celui d'Isabelle, pour marquer la prééminence du mari : qu'au contraire, dans l'écusson royal, les armes de Castille seraient à la droite, celles d'Aragon à la gauche, pour marquer l'ordre et la prééminence du royaume; qu'on tiendrait les gouvernements des places au nom de la reine; que les trésoriers royaux prêteraient serment devant elle; que les brevets et provisions pour les évêchés et autres bénéfices, seraient expédiés au nom de tous les deux; que la reine seule y nommerait ceux qu'elle en jugerait dignes, selon sa conscience; que lorsqu'ils seraient ensemble, ils administreraient la justice en commun, et lorsqu'ils seraient séparés, chacun l'exercerait dans les lieux où il serait; que les différends des villes ou des provinces seraient terminés par celui des deux qui aurait auprès de soi le conseil royal. Ferdinand ne s'était pas attendu que ses sujets, au lieu de lui obéir, lui dussent donner la loi; il comprit pourtant que dans la conjoncture des affaires il était à propos de dissimuler.

La reine, qui était sage et qui l'aimait, s'en étant aperçue, ne voulut pas lui laisser ce chagrin, et lui dit : Que cette différence qu'on avait mise entre eux pour le gouvernement du royaume l'offensait presque autant que lui : qu'il n'était pas nécessaire de séparer les droits de ceux dont les cœurs étaient si étroitement unis : qu'elle savait bien qu'une femme ne devait rien avoir de propre, et qu'en se donnant elle-même, elle n'avait prétendu se réserver ni autorité, ni richesse, ni couronne pour elle seule : qu'il devait être persuadé qu'elle l'aimait et l'estimait plus que ses royaumes; et que partout où elle serait reine, il serait roi, c'est-à-dire maître de tout sans exception. Elle lui fit voir ensuite de quelle conséquence était ce règlement pour le bien de leur maison et pour le repos de l'Etat, parce qu'ils n'avaient encore qu'une fille, et que sa succession par là devenait incontestable. (Anton. Nebriss., *ibid.*, c. 3.)

Le roi parut satisfait, et la reine eut toujours pour lui une très-grande déférence dans ce qui regarda la conduite de l'Etat et la disposition des dignités et des administrations séculières; mais dans la nomination des évêchés, comme elle était plus circonspecte et plus scrupuleuse que lui, elle ne suivit pas toujours son conseil ni sa volonté. Le siége de Tolède étant venu à vaquer, comme nous avons dit, elle refusa de le donner à D. Alonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, fils naturel du roi Ferdinand, parce qu'il n'était pas réglé dans ses mœurs, et qu'il vivait plutôt en prince qu'en évêque. Elle jeta les yeux sur frère Jean de Valascaçar, religieux d'une grande sainteté, qui étant allié aux premières maisons d'Espagne, et jouissant de plusieurs bénéfices et charges considérables, avait tout quitté pour prendre l'habit de Saint-François; mais elle appréhenda qu'il ne se laissât gouverner par ses parents.

Elle se détermina en faveur du jurisconsulte Oropesa, qui avait été du conseil souverain, et qui, après avoir exercé longtemps cette charge avec une intégrité et une piété exemplaires, avait obtenu congé de se retirer des affaires, pour passer le reste de ses jours dans la solitude et dans la prière, et ne penser qu'à son salut. Elle communiqua son dessein à son confesseur, qui l'approuva, d'autant plus qu'il savait que c'était un homme de bien, qui méritait cette place et qui ne la demandait pas. Le brevet fut expédié, et l'ordre envoyé de demander pour lui au pape les bulles de l'archevêché de Tolède. Mais après avoir bien pesé son choix, elle crut que ce bon vieillard n'aurait pas assez de force pour s'acquitter d'un ministère si laborieux. Quelques-uns même rapportent qu'ayant eu avis de sa nomination, il en fit remercier la reine, disant qu'après avoir vieilli dans le monde, il était résolu de mourir du moins dans la retraite. (Alvar. Gomez, lib. I.)

Quoi qu'il en soit, le courrier était parti il y avait déjà quelques jours, lorqu'Isabelle, considérant qu'il n'y avait point de meilleur sujet dans son royaume que son confesseur, et se ressouvenant du conseil du cardinal de Mendoza, résolut de l'élever à cette dignité. Sa capacité, son zèle pour la discipline, son âge d'environ cinquante-huit ans, tout la confirmait dans ce choix. Elle dépêcha en diligence un nouveau courrier, avec ordre à son ambassadeur à la cour de Rome, de ne pas s'arrêter à la première nomination, mais de faire expédier promptement les bulles pour frère François Ximenès de Cisneros, provincial de l'ordre de Saint-François, et de les envoyer avec tout le secret possible. L'affaire réussit comme cette princesse l'avait souhaité. Le pape avait été quelque temps, à cause de ses indispositions, sans tenir consistoire, et le courrier étant arrivé fort à propos, la nomination fut présentée, et les bulles expédiées peu de jours après. Comme on était dans le carême, et que la reine se trouvait alors à Madrid, elle y était

mandé son confesseur, qui venait au palais, quand il y était appelé, et passait le reste du temps parmi ses religieux, dans les exercices de pénitence.

Après avoir confessé la reine le vendredi saint d'assez grand matin, il prit congé d'elle, pour s'en retourner au couvent de l'Espérance à Ocana près de Madrid, pour y assister aux offices de ces saints jours. Il avait ordonné au frère François Ruys, son compagnon, de lui préparer quelques herbes cuites, qu'ils mangeaient ensemble avant que de partir, lorsqu'un gentilhomme de la chambre de la reine vint lui ordonner de sa part de revenir au palais. Cet ordre lui déplut, car il craignit que ce ne fût quelque affaire qui l'empêchât d'arriver à temps à l'office. Il se rendit donc promptement à la cour, afin d'être plus tôt libre.

La reine le reçut avec beaucoup de bonté, le fit asseoir auprès d'elle; et après quelques discours indifférents, lorsqu'il y pensait le moins, elle lui présenta les bulles de l'archevêché de Tolède, qu'elle venait de recevoir, et lui dit : *Mon Père, voyez ce que mande Sa Sainteté par ces lettres apostoliques.....* Il prit ces lettres avec respect, et après les avoir baisées, il lut le dessus en ces termes : *A notre vénérable frère François Ximenès de Cisneros, élu archevêque de Tolède.* Il parut troublé, et rendant à la reine ce paquet qu'il ne voulut pas décacheter : *Madame*, lui dit-il, *ces lettres-là ne s'adressent pas à moi :* puis il se leva brusquement de son siége, sans prendre congé, contre sa coutume, pour sortir de la chambre et se retirer. La reine crut qu'il fallait laisser passer ce premier trouble, qu'une aventure inespérée avait jeté dans son esprit, elle se contenta de lui dire : *Mon Père, vous me permettez bien de voir ce que le pape vous écrit ;* et le laissa sortir du palais, ne jugeant pas qu'il fût de sa gravité de le rappeler. (Alvar. Gomez, lib. I; Eug. de Roblés, cap. 13.)

Il arriva à son couvent, et quoiqu'on s'aperçût de quelque émotion sur son visage, on n'osa lui en demander le sujet. Il prit son compagnon, sans lui dire autre chose, sinon : *Allons, mon frère, il faut sortir au plus tôt d'ici.* Ils partirent ainsi, pour aller au monastère de l'Espérance. Cependant la reine commanda à quelques-uns des principaux seigneurs de sa cour d'aller trouver le P. Ximenès, et de lui persuader d'accepter la dignité à laquelle Dieu l'appelait. Ils allèrent aussitôt au couvent de Saint-François; et comme ils surent qu'il en était parti, et qu'il était déjà bien loin, ils prirent des chevaux de poste, et le joignirent à trois lieues de Madrid, allant à pied dans un grand silence avec son compagnon, et un autre religieux qu'ils avaient rencontré en leur chemin.

Ces seigneurs le tirèrent un peu à l'écart, et après lui avoir témoigné la joie qu'ils avaient de son élection, et l'inquiétude où était la reine sur le sujet de son refus, ils lui représentèrent qu'il devait se rendre aux vœux de toute la cour; que l'Eglise avait besoin de ministres faits comme lui; que s'il craignait les honneurs, il ne devait pas fuir le travail; qu'il y avait de l'ingratitude à refuser les marques d'estime que la reine lui donnait, et de l'opiniâtreté à résister aux ordres du pape, qui avait confirmé son élection; qu'il devait se soumettre à la volonté de l'un et de l'autre, ou plutôt à celle de Dieu, dont il devait reconnaître la vocation, d'autant plus qu'il n'y avait rien contribué de son côté.

Le Père leur répondit : qu'il ne pouvait accepter une dignité qui demandait plus de vertu et plus de lumières qu'il n'en avait : qu'il n'était ni digne de l'honneur qu'on lui faisait, ni capable du travail dont on voulait le charger; que sa vocation était la pauvreté, l'austérité et la retraite de Saint-François; qu'il n'était pas connu de Sa Sainteté, et qu'il croyait rendre un grand service à la reine, devant Dieu et devant les hommes, en déchargeant sa conscience d'un mauvais choix qu'elle avait fait par trop de bonté..... Il leur parla avec tant d'efficace et de fermeté, et leur parut de si bonne foi, que D. Gutierre de Cardenas, grand commandeur de Léon, se jeta à ses pieds tout attendri, et lui dit, en lui prenant la main pour la baiser : *Nous ne pouvons manquer, mon Père, en vous baisant ainsi les mains : car si vous acceptez l'archevêché, nous devons cet honneur à votre dignité; et si vous le refusez, nous le devons plus encore à votre vertu.* Ces seigneurs rapportèrent à la reine qu'ils avaient trouvé le Père inflexible, et que bien loin de consentir à son élection, il ne pouvait se résoudre à revenir à Madrid.

Il résista durant six mois à toutes les prières de la cour et à toutes les instances que lui firent ses amis, qui le portaient à recevoir une dignité qu'il n'avait pas recherchée, et qu'il pouvait dignement soutenir. Mais comme il était à Burgos, où il avait eu ordre de venir trouver la reine, il reçut un bref du pape, par lequel Sa Sainteté non-seulement l'exhortait, mais lui commandait même de toute son autorité, d'accepter sans réplique et sans délai l'archevêché de Tolède, auquel il avait été élu dans les formes et selon les règles de l'Eglise.

Après un commandement si précis il se soumit, protestant que ce n'était qu'à regret; mais qu'il espérait que Dieu, qui l'avait réduit à la nécessité de se charger d'un si pesant fardeau, lui donnerait la force de le porter. Mais parce qu'un bruit s'était répandu, qu'un bon religieux comme lui serait trop heureux de jouir d'une partie du revenu de cette Eglise, et que le reste pouvait être utilement employé à quelques desseins qu'avait le roi catholique, il déclara qu'il ne consentirait jamais à aucune condition qui fût contraire aux saints canons, et aux libertés de son Eglise, et qu'il ne souffrirait pas qu'un bien, qui doit servir à nourrir les pauvres, fût destiné à d'autres usages; ajoutant qu'il ne faut établir sur la famille du Seigneur que des serviteurs prudents, fidèles, charitables, et qu'on ne peut

leur donner trop de moyens de faire du bien, quand ils sont de ce caractère. (Alvar. Gomez., lib. I; Fern. de Pulgar., *Vid. de Xim.*)

[An 1495.] Les rois catholiques ne s'offensèrent pas de cette générosité, et regardèrent comme une grâce qu'il voulût recevoir le premier bénéfice de leur royaume, tant le mépris des honneurs et des biens du monde est vénérable au monde même, quand il est sincère et véritable. La cour étant partie de Burgos, et s'arrêtant quelques jours à Taraçone, il y fut sacré dans un couvent de son ordre, en présence du roi et de la reine, le 11 octobre. La cérémonie étant achevée, il alla saluer ces princes, et leur baiser les mains selon la coutume; ce qu'il fit avec beaucoup de modestie et de gravité, leur disant : *Je viens baiser les mains de vos majestés, non pas parce qu'elles m'ont élevé au premier siége de l'Eglise d'Espagne; mais parce que j'espère qu'elles m'aideront à soutenir le fardeau qu'elles ont mis sur mes épaules.* Tous les courtisans furent édifiés de cette conduite. Les rois à leur tour voulurent, par dévotion, lui baiser les mains et recevoir sa bénédiction. Tous les seigneurs firent de même, et le reconduisirent dans sa maison.

Il envoya d'abord dans toute l'étendue de son diocèse des gens dont il connaissait la sagesse et la fidélité, avec pouvoir de mettre de nouveaux gouverneurs dans les villes, dans les châteaux et dans les forteresses de sa dépendance, et de leur faire prêter le serment en son nom. Il leur ordonna de commettre des officiers pour administrer la justice tant ecclésiastique que séculière, jusqu'à ce qu'il fût sur les lieux et qu'il pût y pourvoir lui-même.

La charge la plus considérable, pour l'honneur et pour le revenu, dont cet archevêque dispose, est le gouvernement de Caçorla, composé de plusieurs villes et villages, que don Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, avait conquis sur les Maures, et que le roi Ferdinand III unit au domaine de cette église, l'an 1231. Le cardinal de Mendoza en avait pourvu D. Pedro Hurtado de Mendoza son frère, qui en était en possession; et quoique ce seigneur eût sujet de tout espérer, soit parce que tout le pays se louait de sa modération et de sa justice, soit parce que le nouvel archevêque devait toute son élévation au cardinal son prédécesseur et son bienfaiteur. Néanmoins il pria ses parents d'agir auprès de la reine et d'obtenir d'elle une recommandation ou plutôt un ordre de le continuer dans sa charge. Comme ils avaient beaucoup de crédit sur l'esprit de cette princesse, elle leur accorda ce qu'ils souhaitaient et leur conseilla d'aller eux-mêmes parler de sa part à Ximenès. Ils lui exposèrent donc leur demande, le firent ressouvenir des obligations qu'il avait à leur maison, lui parlèrent du mérite de leur parent, et lui dirent que la reine le voulait ainsi et qu'elle n'entendait pas que ce gouvernement fût donné à un autre. (Rodrig. Mendez, Silva, Poblat., *De Esp.*; Garib., l. xiii, c. 1; Mariana, l. xii, c. 16.)

Quoique l'archevêque fût porté à favoriser D. Hurtado, il craignit qu'on abusât de la bonté de la reine, en obtenant d'elle de ces sortes de recommandations puissantes, qui valent des commandements; et qu'on ne le pressât, dans les occasions, d'accorder à la faveur ce qu'il ne voulait donner qu'au mérite. Il répondit qu'il ne pouvait faire ce qu'on lui demandait; que l'archevêque de Tolède devait disposer librement des charges qui lui appartenaient; qu'on lui avait donné l'archevêché sans condition, et qu'encore qu'il eût tout le respect et toute la reconnaissance qu'il devait au roi et à la reine, il leur serait toujours plus aisé de le renvoyer à la cellule d'où ils l'avaient tiré, que de l'obliger à rien faire contre les droits de son Eglise et contre les règles de sa conscience. Ceux à qui il avait fait cette réponse la rapportèrent à la reine, et tâchèrent de l'irriter contre lui, en l'accusant d'ingratitude et d'arrogance. Mais cette princesse les écouta sans s'émouvoir, et ne témoigna jamais que cette liberté lui eût déplu.

Quelque temps après, l'archevêque étant entré dans le palais et ayant remarqué que D. Pedro Hurtado, qui était piqué contre lui, se détournait pour éviter sa rencontre, il le salua, et haussant un peu la voix, il l'appela gouverneur de Caçorla, puis s'approchant de lui : *Présentement que je suis dans une pleine liberté*, lui dit-il, *je vous remets dans votre charge; je n'ai pas voulu que d'autres que moi eussent part à la justice que je veux vous rendre. Je suis bien aise de trouver en vous un ami et un honnête homme, et de suivre mon inclination en satisfaisant à ma conscience.* Il ajouta qu'il était persuadé qu'il servirait à l'avenir le roi, le public et son archevêque, comme il avait fait auparavant. Hurtado reçut cette grâce avec beaucoup de reconnaissance, et fut toujours très-attaché à ce prélat : ce prélat aussi l'aima et l'estima toute sa vie.

On vit bientôt paraître en Ximenès cette grandeur d'âme que la retraite avait cachée : il songea à régler son diocèse, à tenir des synodes, à servir l'Etat par ses conseils. Il fit chercher les plus pieux et les plus habiles hommes du royaume, employant les uns à juger les affaires, les autres à réformer les mœurs de ses diocésains. Cependant il continua de vivre comme s'il eût toujours été religieux. Il portait l'habit de son ordre, et n'usait ni de tapisserie, ni de vaisselle d'argent; une mule lui suffisait pour ses voyages, et le plus souvent il allait à pied. Sa table était fort frugale, et pendant le repas on lisait quelque livre de piété, ou l'on s'entretenait sur quelque passage de l'Ecriture. Il avait pour tous domestiques dix religieux de son ordre, avec lesquels il faisait sa règle, et son palais avait la forme d'un couvent. Il partageait son revenu en sorte que la plus grande partie était pour les pauvres, et le reste servait à sa subsistance et à l'entretien ou à la construction des édifices et des ou-

vrages qui concernaient la religion ou l'étude des lettres sacrées. (Alvar. Gomez, lib. I; Fern. de Pulgar., *Vid. del cardin. Ximenès.*)

Cette manière de vie si pauvre dans un rang si élevé, donna sujet de murmurer contre lui; ses envieux attribuèrent à bassesse ou à hypocrisie ce qui partait d'un grand fond de religion. Ses amis mêmes lui remontrèrent que c'était avilir la dignité, et que le train d'un archevêque de Tolède devait être bien différent de celui d'un provincial des Cordeliers. Les plaintes en furent portées jusqu'à Rome, et le pape Alexandre VI lui en écrivit en ces termes :

A NOTRE BIEN-AIMÉ FILS FRANÇOIS, ARCHEVÊQUE DE TOLÈDE,

ALEXANDRE VI,

Salut et bénédiction apostolique.

Notre cher fils,

La sainte Eglise, comme vous savez, ressemble à la Jérusalem céleste : toute modeste et humble qu'elle est, selon l'Ecriture, elle a ses parures et ses ornements. Comme c'est un défaut de les rechercher avec trop de soin, c'en est un aussi de les rejeter avec trop de mépris. Il y a des règles et des bienséances à chaque état que Dieu approuve et qu'il faut garder pour s'accommoder à l'usage et à la faiblesse des hommes. Ainsi les ecclésiastiques et principalement les évêques doivent éviter toutes les singularités, et vivre en sorte qu'on ne puisse les accuser d'orgueil pour une trop grande magnificence, ni de superstition pour une trop grande simplicité. L'un et l'autre affaiblit l'autorité des ministres de Jésus-Christ, et blesse la discipline de son Eglise. C'est pourquoi nous vous exhortons et avertissons de mener une vie conforme au rang que vous tenez; et puisque le Saint-Siége vous a élevé d'un ordre inférieur à la dignité d'archevêque, il est raisonnable que, comme vous vivez selon Dieu dans votre conscience, dont nous ressentons une grande joie, vous observiez dans vos habits, dans votre train, dans vos meubles et dans toute votre conduite extérieure, la décence de votre état. Donné à Rome ce 15 *jour de septembre* 1496, *et le* 4 *de notre pontificat.*

Ximenès céda aux remontrances du Saint-Père, et quelque peine qu'il eût à se relâcher de sa première sévérité, il augmenta sa maison et sa dépense, et depuis, étant appelé au gouvernement de l'Etat, et reconnaissant combien les hommes sont frappés de cette grandeur extérieure, et combien il importe, pour le bien public, de se rendre vénérable à ceux qu'on gouverne, il devint honorable et magnifique, comme il convenait à sa dignité. Il prit donc des robes de soie, mais de la couleur de son ordre, et si courtes, qu'on voyait par-dessous le pauvre habit de Saint François qu'il recousait lui-même de temps en temps, de peur d'oublier ce qu'il avait été. Il ne portait point de linge, et dormait ordinairement sur la dure, défaisant tous les matins son lit, comme s'il eût couché dedans. Aussi ne voulut-il jamais qu'aucun de ses domestiques assistât à son coucher ou à son lever. Il se fit servir par des enfants de bonne famille, comme ses prédécesseurs avaient fait, mais il les retenait dans une très-exacte discipline; et quoiqu'il leur donnât de sages gouverneurs, il leur demandait souvent compte lui-même de leurs occupations et de leurs exercices, et surtout du progrès qu'ils faisaient dans la piété. Enfin il se régla si bien, qu'en faisant tout l'honneur qu'on voulait qu'il fît à sa charge, il garda pour sa personne toute l'austérité qu'il avait résolu de pratiquer. (Alvar. Gomez., *ibid.*; Eug. de Robles, c. 13; Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*)

Ceux qui avaient auparavant condamné sa vie humble et frugale, aussitôt qu'il eut changé de conduite, l'accusèrent de luxe et de vanité, et publièrent qu'il était enfin venu à bout de ses desseins; qu'après s'être longtemps déguisé, il s'était remis à son naturel; qu'il avait bientôt oublié les maximes de sa première vocation; que cette ambition qu'il avait si soigneusement cachée ne se montrait que trop à tout le monde. Les Pères de son ordre, bien loin de le défendre, étaient les premiers à le décrier, à cause de quelques mécontentements particuliers.

Dès que Ximenès eut été élu à l'archevêché de Tolède, et qu'il eut pris avec lui quelques-uns de ses religieux, pour s'en servir dans les fonctions épiscopales, et pour entretenir avec eux l'esprit de religion et de retraite, au milieu des soins et des embarras d'un grand diocèse, on crut d'abord qu'on leur allait donner les évêchés et les emplois les plus honorables de l'Eglise. Leurs désirs et leurs espérances se réveillèrent; l'archevêque les aimait, et la reine ne refusait rien à l'archevêque. Ceux d'entre eux qui avaient eu autrefois quelque familiarité avec lui attendaient tout de son amitié. Ceux qui se sentaient quelques talents croyaient avoir droit d'espérer qu'ils seraient préférés à d'autres dans la distribution de grâces. Quelques-uns même voulaient s'intriguer à la cour, dans la pensée que s'ils pouvaient s'insinuer dans l'esprit des grands, pour peu que l'archevêque leur tendît la main, ils s'élèveraient sans beaucoup de peine. Mais ils furent tous trompés dans leurs espérances : car l'archevêque ne voulut pas qu'ils se mêlassent d'aucune affaire, ne leur en communiqua jamais aucune, et ne leur permit ni d'aller à la cour ni de parler aux courtisans.

Il leur redisait souvent que l'air du monde était contagieux, et qu'il n'avait pas pris des religieux auprès de lui pour en faire des séculiers. Il leur donna des règles écrites de sa propre main, qui tendaient toutes à les tenir dans la retraite, et leur ordonna de les observer, si bien que ces bons Pères, trouvant dans le palais de ce prélat plus de silence, plus de recueillement et d'oraison que dans leurs monastères, et ne voyant d'ailleurs aucune apparence de fortune, le regardèrent comme un homme qui n'était

bon que pour lui, et qui n'avait aucune considération ni aucune reconnaissance pour son ordre. Lors même que les supérieurs venaient le voir, il ne leur parlait que d'entretenir l'esprit de leur fondateur, de s'opposer aux relâchements, de tenir leurs inférieurs dans leur devoir, de les appliquer à la prière, à la lecture et aux autres exercices de piété. Ils jugèrent de là qu'il n'avait point de confiance en eux, puisqu'il ne leur disait rien de ses affaires, et qu'il leur ferait un jour de la peine par ses censures et par ses réformes.

Ces religieux se plaignaient de la dureté de l'archevêque; et comme ils n'osaient se déclarer ouvertement contre lui, à cause du crédit qu'il avait auprès de la reine, ils écrivirent à Rome, à leur général, que leur ordre était perdu de réputation en Espagne; que Ximenès n'en était sorti que pour le déshonorer dans le monde; qu'au lieu de les aimer comme ses compagnons et ses frères, il les traitait comme des esclaves; qu'il empêchait de savants hommes de paraître, et détournait la reine des bonnes intentions qu'elle avait pour eux, et plusieurs autres plaintes semblables. Le général, qui devait faire la visite de ses monastères, se hâta de venir en Espagne pour cette affaire, qui lui paraissait importante. Lorsqu'il fut sur les lieux, on lui en dit encore davantage; et dans les conférences qu'il eut avec les ennemis de l'archevêque, il conclut avec eux, que le seul moyen de le perdre, c'était de le décrier dans l'esprit de la reine.

Il fit demander une audience à cette princesse; et prévenu de sa passion et du faux zèle pour son ordre, il lui dit qu'il avait été surpris du choix qu'elle avait fait de François Ximenès pour l'archevêché de Tolède, puisqu'il n'avait ni naissance, ni savoir, ni vertu; qu'un petit official de Siguença ne méritait pas que Sa Majesté lui confiât les plus grandes affaires du royaume; qu'une reine aussi éclairée qu'elle avait bien pu découvrir que la sainteté de cet homme n'était qu'hypocrisie; qu'une marque de la légèreté de son esprit était ce changement de conduite et ce passage d'une extrême sévérité à un relâchement scandaleux; que la véritable piété est douce, commode, charitable, et non pas farouche et intraitable comme la sienne; que les façons qu'il avait faites pour recevoir les dignités n'étaient qu'artifice, puisque les gens de bien ne recherchent pas les honneurs, mais ne les fuient pas aussi quand ils peuvent être utiles au public; qu'il était de la piété et de la justice de Sa Majesté de réparer le tort qu'elle avait fait à l'Eglise de Tolède, et qu'il ne serait pas difficile de faire déposer un homme de rien, ou de l'obliger à se démettre volontairement d'une charge dont il avait bien connu lui-même qu'il n'était pas capable.

La reine, indignée du discours de ce religieux, fut plusieurs fois sur le point de l'interrompre et de le faire sortir de sa chambre. Elle se modéra pourtant, et se contenta de lui dire froidement : *Mon Père, avez-vous bien pensé à ce que vous dites, et savez-vous à qui vous parlez?* A quoi il repartit : *Oui, Madame, j'y ai bien pensé, et je sais que je parle à la reine Isabelle, qui n'est que cendre et poussière comme moi.* Après cela, il sortit de l'audience tout échauffé. La reine reconnut par là l'envie qu'on avait conçue contre l'archevêque, et l'en estima davantage. Pour lui, quoique ses amis l'eussent averti de tout ce qui se passait, assuré du témoignage de sa conscience, il ne voulut ni prévenir la reine ni se justifier auprès d'elle, ni permettre qu'aucun lui parlât en sa faveur. Il ne fit paraître aucun ressentiment à ce général; au contraire, il l'honora et respecta comme auparavant, et cette modération ferma la bouche à ses envieux.

Cependant, quoiqu'il ne se plaignît point des religieux qu'il avait choisis pour ses domestiques, et qu'il ne les accusât pas d'avoir été de cette cabale contre lui, soit qu'il craignît leur inquiétude, soit qu'il eût reconnu que la vie qu'ils menaient auprès de lui leur était à charge, il les renvoya l'un après l'autre en divers temps dans leurs monastères, et n'en retint que trois : l'un pour être son confesseur, l'autre son prédicateur, et le troisième son aumônier, qui parvinrent enfin, par leur mérite et par la faveur de leur maître, l'un à la charge de prédicateur du roi, et les deux autres à l'épiscopat.

La fortune de Bernardin Ximenès de Cisneros, frère de l'archevêque, fut bien différente de celle de ses compagnons. Il était profès du même ordre, et y avait passé quelques années avec assez d'humilité et de dévotion. Dès qu'il apprit que son frère avait été élu à l'archevêché de Tolède, il se rendit auprès de lui pour le servir et pour le soulager au moins des soins domestiques. L'archevêque le reçut, lui donna l'intendance de sa maison, et commençait à lui parler assez confidemment de ses affaires. Mais il s'aperçut bientôt que c'était un esprit faible, inquiet, capricieux, et qui dans certains intervalles n'était pas maître de lui-même. L'amitié fraternelle lui fit pourtant dissimuler ces défauts. Celui-ci s'étant fait un empire absolu dans la maison épiscopale, disposait de tout à sa fantaisie, chassait les serviteurs, désobligeait les amis et les officiers; et lorsque le prélat le réprimandait, il lui répondait insolemment, et se retirait de dépit dans quelque couvent de son ordre, d'où il revenait quelques jours après quand sa colère était apaisée. Ce fut dans une de ces retraites qu'il écrivit un libelle rempli de plusieurs calomnies contre son frère, qu'il avait dessein de présenter à la reine à la première occasion. (Alvar. GOMEZ, lib. 1; EUG., c. 13.)

L'archevêque en est averti : il ordonne qu'on se saisisse de lui et de ses papiers; on visite ses cassettes, le libelle se trouve : on prend l'auteur et on le renferme dans une prison. Après une assez longue pénitence, il demanda grâce et l'obtint, mais il n'en profita pas longtemps. Xi-

menès était alors indisposé à Alcala de Henarès, où les officiers de sa justice instruisaient un procès de conséquence entre personnes de qualité. Quoiqu'il y eût une très-expresse défense à tous ses gens de solliciter en pareilles rencontres, son frère s'affectionna pour une des parties, et fit tant par ses sollicitations, par ses menaces et par ses promesses, que la mauvaise cause l'emporta. Les juges furent gagnés, la sentence rendue, le bon droit abandonné. La partie condamnée alla se plaindre à l'archevêque, et lui représenta le tort qu'on lui avait fait. Ce prélat écouta ses plaintes, se fit apporter le procès, et reconnut que c'était avec raison qu'on réclamait son autorité et sa justice. Sur-le-champ il cassa ses juges, et les priva pour jamais de leurs offices; donna les ordres nécessaires pour réparer le tort qu'ils avaient fait, résolut de châtier son frère comme il méritait, et tomba dans une si grande mélancolie, en songeant qu'on avait fait une injustice dans son diocèse, que son indisposition devint une maladie dangereuse.

Bernardin étant entré dans sa chambre sous prétexte de le visiter, au lieu de se jeter à ses pieds et de reconnaître sa faute, commença à le quereller, lui disant qu'il venait de faire une action indigne de lui, que les juges étaient innocents, que c'était lui qui était l'injuste et le passionné, et autres semblables extravagances. L'archevêque abattu de son mal ne put faire autre chose que de lui commander de se taire, et de le menacer d'une prison plus longue et plus ennuyeuse que la première. Ce religieux irrité et hors de lui-même prit l'oreiller sur lequel le malade appuyait sa tête, lui en ferma la bouche, afin qu'il ne pût appeler ses gens qui étaient dans l'antichambre; et le prenant à la gorge, le serra avec ses deux mains, jusqu'à ce qu'il crût l'avoir étouffé. Il sortit alors de la chambre, recommandant à tout le monde de ne point faire de bruit, comme si son frère eût voulu dormir, et s'alla cacher dans une cave pour attendre ce qui en arriverait.

Un page un peu plus attentif que les autres remarqua que ce religieux était tout troublé, qu'il chancelait à chaque pas, et qu'il avait eu peine à leur dire deux ou trois mots : faisant encore réflexion qu'il venait de les entendre parler avec chaleur, il entra dans la chambre, s'approcha doucement du lit de son maître, et le voyant pâle, défiguré et sans respiration, il crut qu'il était évanoui, et cria qu'on vînt promptement le secourir. Tous les domestiques accoururent; on appela les médecins; on lui donna des cordiaux : enfin il revint un peu, appelant à mots entrecoupés son frère ingrat et parricide. Lorsqu'il eut repris ses esprits, et qu'il fut tout à fait à lui : *Loué soit Dieu*, dit-il, *encore vaut-il mieux avoir couru un si grand danger, que d'avoir souffert une injustice.* (Eug. DE ROBLES, c. 13.) On se saisit du criminel; et comme on délibérait sur la punition de son crime, il défendit qu'on lui fît aucun mal, et se contenta de l'envoyer dans le monastère de Turrigio près de Tolède, pour y passer le reste de ses jours en retraite et en pénitence.

Plusieurs personnes de qualité, et le roi Ferdinand même, s'entremirent pour le remettre en grâce avec l'archevêque; mais ils ne purent obtenir qu'il le reprît dans sa maison. Il lui fit proposer s'il voulait entrer dans l'Observance; et comme il ne le vit pas disposé à prendre cette réforme, il lui donna une pension de huit cents ducats, à condition qu'il ne sortirait pas de son couvent, et qu'il ne se présenterait plus devant lui. Il eut grand soin de l'éducation du page qui l'avait assisté; il le corrigeait de ses défauts avec une bonté paternelle. Il l'entretint toujours chez lui, et lui donna de quoi vivre honorablement.

Pour revenir aux commencements de son épiscopat, dès qu'on apprit à Tolède que Ximenès avait été sacré, le chapitre s'assembla, et députa deux des principaux chanoines, pour lui témoigner au nom de tout le corps, le respect qu'ils avaient toujours eu pour sa personne, et la joie qu'ils avaient de son élection. Il reçut leur compliment et y répondit avec beaucoup d'honnêteté. Il les entretint assez longtemps sur l'état du diocèse, et leur dit, qu'il y avait bien des choses à établir ou à réformer; et que, pour l'honneur de l'Église et l'utilité des peuples, il fallait y remettre l'esprit du christianisme, et les règles de l'ancienne discipline : qu'il souhaitait par avance que les chanoines qui vivaient dans des maisons éloignées les unes des autres, se rapprochassent, et se réduisissent, autant qu'il se pourrait, à une espèce de communauté; de plus, que ceux qui étaient en semaine pour servir à l'autel et pour officier, demeurassent dans l'enceinte de l'église, durant le temps de leurs fonctions, afin d'être plus recueillis; les assurant qu'il aurait soin de leur faire bâtir des logements, et de leur fournir toutes leurs commodités. Il chargea les députés de faire savoir ses intentions au chapitre sur ces deux articles, et de les faire exécuter au plus tôt. (ALVAR. GOMEZ, l. I.)

Les députés comprirent bien que leur compagnie n'approuverait pas ces règlements, et n'osèrent lui dire ce qu'ils en pensaient; ils promirent pourtant qu'ils s'acquitteraient de la commission qu'il venait de leur donner : ce qu'ils firent à leur retour. Les chanoines eurent peine à consentir à ces ordonnances : ils trouvaient assez raisonnable que les officiants demeurassent renfermés et séparés du monde durant leur semaine; mais ils craignaient que cet homme austère, qui portait la réforme partout, après avoir entrepris de régler les religieux, n'eût de pareils desseins sur les chanoines. L'ordre qu'il avait déjà envoyé de bâtir plusieurs logements sur les portiques de l'église, les alarma encore davantage. Ils s'assemblèrent; et sous prétexte d'autres affaires, ils envoyèrent à Rome un des plus considérables et des plus habiles d'entre eux, pour

défendre les droits du chapitre auprès du Saint-Siége, et s'opposer à l'archevêque, s'il voulait introduire des nouveautés.

Alphonse Albornoz fut chargé de cette députation, et partit en grande diligence Quoiqu'ils eussent tenu leur délibération secrète, Ximenès en fut averti, et jugea qu'il était important de contenir dans le devoir, par un exemple de sévérité même excessive, des esprits qu'il voyait portés à la désobéissance et à la révolte. Il fit marcher aussitôt, par autorité de la cour, un prévôt vers le port où ce chanoine devait s'embarquer, pour l'arrêter, quand il arriverait; et parce qu'il pouvait déjà s'être mis en mer, il envoya au même temps deux officiers d'expédition et de confiance, avec pouvoir de prendre une galère sur le port, pour arriver en Italie avant lui

La reine écrivait à don Garcilasso, son ambassadeur auprès du pape, d'empêcher Albornoz d'aller à Rome, et de le renvoyer prisonnier en Espagne. L'affaire réussit comme Ximenès l'avait projeté; les officiers abordèrent à Ostie avant qu'Albornoz y fût arrivé. L'ambassadeur en eut avis, et vint incontinent l'y attendre. Le lendemain, ayant appris qu'il débarquait, il lui manda de venir chez lui, le retint à dîner, lui signifia les ordres qu'il avait reçus de la reine, et le mit entre les mains des officiers, qui le ramenèrent en Espagne, comme un criminel d'Etat. On l'enferma dans un château auprès de Valence; et depuis on le conduisit à Alcala où il passa dix-huit mois dans une prison, ou dans une ennuyeuse liberté, à la garde de deux archers qui ne le perdaient pas de vue.

La punition de ce chanoine étonna les autres : toutefois quand l'archevêque fut à Tolède, ils les rassura, et leur dit plusieurs fois dans des entretiens particuliers, ces paroles du prophète Elie : *Le Seigneur ne vient pas avec le feu et les tempêtes, mais avec le souffle d'un vent doux et paisible.* (III *Reg.* XIX, 12.) Il s'expliqua même avec eux, et leur dit que son intention n'avait pas été de les faire vivre comme des religieux, mais de les rapprocher de la règle de Saint-Augustin, dont ils conservaient encore plusieurs usages : que pour la retraite des officiants, il les exhortait de l'établir entre eux, afin d'être plus retenus à la vue des saints autels, et de célébrer les sacrés mystères avec plus de respect et de recueillement.

Cependant les rois catholiques, après avoir tenu les états d'Aragon, se séparèrent. Ferdinand prit la route de Catalogne, et s'avança vers Gironne, pour s'opposer au dessein qu'avaient les Français sur cette place. Isabelle partit pour Burgos, et Ximenès l'y accompagna. Ils avaient conclu depuis quelque temps un double mariage, de D. Juan, prince d'Espagne, leur fils, avec Marguerite, fille unique de l'empereur Maximilien ; et de l'infante Jeanne leur seconde fille, avec l'archiduc Philippe d'Autriche, fils aîné du même empereur. On préparait une grande flotte au port de Larédo, où cette dernière princesse devait s'embarquer. La reine prit la résolution de la conduire jusque-là, et de lui donner encore quelques avis, avant qu'elle passât en Flandres. Mais comme le chemin de Burgos à Larédo est coupé de montagnes, et qu'il y a peu de villes ou de villages sur la route, elle jugea qu'il fallait ou laisser une partie de sa suite, ou pourvoir aux provisions nécessaires pour la subsistance de la cour et des équipages. L'archevêque, qui ne demandait qu'une occasion de travailler dans son diocèse, obtint congé d'y aller, et d'y demeurer jusqu'à ce que la reine fût de retour à Burgos. (Zurita, *Annal.*, l. II, c. 29, t. V.)

Il se rendit en diligence à Alcala de Henarès, où les archevêques de Tolède ont accoutumé de résider une partie de l'année. Là, oubliant toutes les autres affaires, il s'informait de l'état des églises et des mœurs des ecclésiastiques, et se préparait à prendre possession de sa cathédrale, à convoquer son synode, et à faire la visite de son diocèse : lorsque la reine occupée du mariage de son fils, lui fit savoir qu'elle avait besoin de lui en cette occasion; et quelque excuse qu'il pût alléguer, elle lui manda qu'il était nécessaire qu'il assistât aux noces de don Juan, et qu'un prince destiné à la succession de tant de royaumes, ne devait être marié que par le premier évêque d'Espagne. Il obéit : et après avoir fait la cérémonie de ce mariage, pendant que les rois allèrent visiter les frontières de Castille et de Portugal, il s'en retourna à Alcala, et peu de jours après il fit son entrée à Tolède. (Mariana, *Hist.*, l. XXIX, c. 16 ; Zurita, *Annal.*, l. III, c. 2, t. V.)

Son dessein était d'arriver de nuit, et d'éviter cet appareil tumultueux qu'on fait à la réception des évêques. Mais il apprit que cette ville qui avait toujours eu une affection très-particulière pour ses archevêques, serait sensiblement affligée, s'il ne lui était permis de faire éclater sa réjouissance; et il ne voulut pas lui ôter cette consolation. Le jour de son arrivée, le peuple de la ville et des environs se répandit dans la campagne pour le voir. Le clergé fut une lieue au-devant de lui revêtu de ses ornements. Tous les chanoines montés sur des mules superbement parées, chacun précédé de deux estafiers avec des robes d'écarlate, s'approchèrent l'un après l'autre pour baiser la main de l'archevêque qui s'était arrêté au milieu du chemin pour les recevoir. Le gouverneur de la ville et les magistrats, suivis des principaux citoyens, allèrent faire leurs compliments à leur tour. Il fut conduit ainsi avec des acclamations extraordinaires, jusqu'au vestibule de l'église, où il se prosterna devant cette partie de la croix de Jésus-Christ, qu'on y garde comme un précieux trésor. Quand il fut à la porte, on lui présenta le livre des droits et des priviléges de cette Eglise ; et il promit, selon la coutume, de les maintenir. Ensuite il entra, fit sa prière devant le grand autel, et se retira dans son palais épiscopal.

Trois jours après, il fit assembler les chanoines chez lui, et il leur parla de la sorte : *Vous savez sans doute, mes très-chers frères, que je n'ai accepté qu'à regret la dignité où vous me voyez; et je sais mieux que personne, que j'avais raison de la refuser, depuis que je commence d'en sentir le poids. J'ai besoin non-seulement des secours du ciel, mais encore des conseils et des lumières des gens de bien; et à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, qui pouvez attirer sur moi les grâces de Dieu par votre piété, et m'aider à me conduire par votre prudence? J'espère que vous m'accorderez ce que je vous demande. Mon intention est que dans cette Eglise et dans tout ce diocèse l'Evangile soit suivi; le culte de Dieu soit augmenté, et la discipline des mœurs, si elle ne peut être entièrement rétablie dans sa pureté, ait du moins quelque forme de la piété de nos pères. Rien n'y peut tant contribuer que votre exemple, mes très-chers frères. Il est juste qu'étant au-dessus des autres par votre rang et par vos biens, vous les surpassiez aussi par votre vertu. Que pourrions-nous attendre des peuples pour leur correction, si vous négligiez vos devoirs, et si par vos habits, par vos démarches, par votre union, par vos pieux entretiens et par vos bonnes œuvres, vous ne leur montriez que l'homme intérieur est vraiment digne du sacerdoce dont Jésus-Christ vous a honorés. Je crois que vous le faites ainsi. Pour moi, je veux bien vous découvrir ici mes sentiments. Tous ceux que je verrai attachés à leur profession aller de vertu en vertu, je les assisterai de tout mon pouvoir, je les honorerai, je les élèverai dans les emplois et dans les charges. Ceux au contraire qui s'écarteront des règles de leur vocation, j'essayerai de les ramener par la douceur; et si je ne le puis, ce que j'espère que Dieu ne permettra pas, j'y emploierai les derniers remèdes. Mon inclination y répugne, mais mon devoir m'y forcera, puisque je dois rendre compte de vos actions au souverain juge. J'augure mieux d'une compagnie si sage et si vénérable, qui mérite notre affection, et qui ne s'attirera pas nos réprimandes. Et parce que j'ai résolu de convoquer mon synode dans Alcala, pour y régler les affaires de ce diocèse, je vous exhorte d'y envoyer vos députés, comme vous l'avez pratiqué de tout temps. Cependant, si dans cette Eglise, ou dans les autres de ma juridiction, vous savez qu'il y ait quelque désordre à corriger, je recevrai comme une grâce l'avis que vous m'en donnerez...* Le doyen répondit à ce discours avec beaucoup de respect et de soumission, et le chapitre se retira (Alv. Gomez, lib. I.)

L'archevêque, durant quelques jours, reçut les visites des magistrats et de la noblesse. La salle où il les recevait était ouverte à tout le monde : il y avait sur une table une Bible ouverte, et l'archevêque était auprès. Il écoutait ce qu'on lui disait, et y répondait en peu de paroles graves et honnêtes : si l'on voulait répliquer, et que ce fût compliment et non pas affaire, il se remettait à sa lecture; faisant connaître par là qu'il n'était pas à propos d'entretenir de ces inutilités un homme qui avait des occupations si sérieuses et si importantes. On lui présentait des requêtes de tous côtés et il n'en refusait aucune, il jetait les yeux dessus; et comme ce n'était pour la plupart que des demandes des pauvres, et qu'il fallait y répondre par des aumônes, plutôt que par des raisons, il les renvoyait à ses aumôniers avec ordre d'y satisfaire pleinement. Cette libéralité attira tant de demandeurs, que le jour qu'il partit pour Alcala, il fut longtemps sans pouvoir sortir de son palais, à cause de la foule qui y était accourue; et il fut obligé, pour se faire passage, de leur jeter l'argent qu'il avait résolu de leur faire distribuer.

Pendant le peu de temps qu'il fut à Tolède, il publia divers règlements pour le clergé et pour le peuple, et fit de grands présents à son Eglise. Il pourvut à quelques bénéfices qui étaient vacants, et les donna à de pauvres ecclésiastiques dont il avait connu la vertu, et qui ne s'attendaient pas à de pareilles grâces. Dans la disposition des cures, il considéra sur toutes choses le service des Eglises; et quoiqu'il eût de bons prêtres dans sa maison, il en choisit souvent d'ailleurs, quand il les crut plus propres aux places qu'il fallait remplir. Il observa surtout inviolablement de ne donner jamais de bénéfices à ceux qui les avaient demandés ou fait demander, ne pouvant souffrir ces prétentions par voie de faveur; et disant que ces gens-là n'ont ordinairement ni capacité ni mérite, ou que du moins ils manquent de pudeur et d'humilité.

Il visita sa cathédrale; et voyant que le chœur était serré et obscurci par la muraille d'une chapelle, à laquelle ses prédécesseurs n'avaient jamais osé toucher, parce que les anciens rois et princes de la maison royale d'Espagne y avaient été enterrés, il fit venir des architectes et leur ordonna de démolir la chapelle, et de transporter les tombeaux aux deux côtés du maître autel de son église, et quelque remontrance que lui pût faire le chapitre, quelque opposition que fissent au nom des rois les chapelains qu'on y avait fondés, tout ce qu'ils purent gagner, ce fut qu'il attendît la reine qui devait venir en peu de jours, pour avoir son consentement. Il donna aux paroisses et aux monastères de la ville tout ce qui leur était nécessaire pour faire le service divin avec propreté et même avec magnificence.

Comme le temps de son synode approchait, il se rendit à Alcala, où les prêtres de son diocèse venaient de toutes parts pour recevoir ses ordres et ses instructions. Il leur parla à chacun en particulier avec une charité paternelle; et quand ils furent assemblés, il leur fit un discours qui leur donna un grand respect pour leur vocation, et un grand désir de se sanctifier en travaillant au salut des âmes. Il fit dans ce synode, et dans celui qu'il tint depuis à Talavera, plusieurs ordonnances très-utiles, que les plus sages prélats ont fait observer depuis ce temps-là, non-seulement en Espagne, mais encore dans tous les royaumes chrétiens, et

que le saint concile de Trente a généralement établies dans toute l'Eglise.

Il ordonna que tous les dimanches et toutes les fêtes, chaque curé, après la grande messe, expliquât familièrement et solidement l'Evangile au peuple; et que le soir, après complies, il assemblât ses paroissiens, et particulièrement les enfants, et leur apprît avec grand soin tous les points de la doctrine chrétienne, par des instructions et des catéchismes selon leur portée, dont il leur donna des modèles; ce qui fut d'une très-grande utilité.

Comme il y avait dans le diocèse peu de confesseurs approuvés, il permit à tous les prêtres de se confesser et de s'absoudre les uns les autres des cas mêmes qui lui étaient réservés, de peur que n'ayant pas la commodité de la confession, ils ne fussent privés de dire la messe, ou ne la dissent sans les dispositions nécessaires. Il rétablit l'usage ancien de tenir l'eau bénite à l'entrée des églises; ce qui avait été entièrement aboli, et qui fut d'une grande consolation pour le peuple.

D. Alphonse Carrillo, un de ses prédécesseurs, ne pouvant souffrir certaines civilités importunes qui se faisaient, surtout entre les personnes e condition, lorsqu'on leur portait la paix à baiser dans les messes de paroisse, avait ordonné qu'au premier compliment qu'on se ferait, le diacre finît la cérémonie et s'en retournât à l'autel. Ximenès ne voulut pas que pour l'indiscrétion d'une ou de deux personnes, on privât tous les assistants de la paix que le prêtre leur envoyait, et ordonna qu'on passerait ceux qui s'amusaient à ces indécentes cérémonies, et donnerait la paix à tous les autres.

Comme il était savant dans le droit, il régla l'ordre et les procédures, tant de ses officialités, que des tribunaux laïques de son diocèse. Pour abolir les longues formalités que l'avarice des avocats et l'opiniâtreté des plaideurs avaient introduites dans la justice, il enjoignit à tous ses juges dans l'étendue de sa juridiction, d'entendre les parties, et de les juger sur-le-champ sans écritures et sans frais, si les causes étaient de peu de conséquence. Dans les grandes affaires, il ordonna qu'après avoir éclairci le fait par les informations et les témoignages nécessaires, on laissât à chacun la liberté de produire ses raisons par écrit, et de répondre à celles de sa partie une fois seulement, et que le vingtième jour, tout au plus tard, on donnât sentence définitive. (Alvar. GOMEZ, lib. I; Eug. DE ROBLÉS, c. 15.)

Il fit un décret particulier pour les procès contre les ecclésiastiques, portant, que si les accusations étaient légères, ils fussent absous ou condamnés par les officiaux, sans bruit et sans procédures, et que si les fautes étaient considérables, ils fussent jugés avec justice, mais avec grande circonspection; recommandant très expressément aux juges d'avoir de grands égards pour l'honneur et la réputation des prêtres, et de les regarder avec des yeux de piété et des entrailles de charité, parce qu'ils sont les oints du Seigneur.

Il établit surtout deux choses très-utiles et très-nécessaires qui n'avaient pas encore été pratiquées. La première, qu'il y eût dans toutes les paroisses de son archevêché un registre où fussent écrits les noms de tous les enfants qu'on baptisait, de leurs pères, de leurs parrains et des témoins qui avaient assisté au baptême, avec l'année, le mois et le jour de cette cérémonie. Par cette ordonnance, il arrêta le cours des divorces qui se faisaient impunément sous des prétextes de religion et d'alliance spirituelle. L'on a vu depuis de quelle utilité a été cette prévoyance, dans la promotion aux ordres sacrés, dans l'entrée aux bénéfices, dans les tutelles, dans la discussion des héritages et dans plusieurs autres rencontres. Le second règlement fut que les curés fissent un dénombrement de tous leurs paroissiens, par lequel ils reconnussent dans le temps de pâques ceux qui s'étaient confessés et qui avaient communié, selon le précepte de l'Eglise, et que dans quarante jours ils portassent ce mémoire à l'archevêque ou à ses grands vicaires de Tolède ou d'Alcala, afin qu'on remarquât ceux qui y auraient manqué.

Après que son synode fut achevé, il s'appliqua à faire dresser les plans de quelques édifices publics, pour lesquels il avait beaucoup d'inclination : car il se proposait de faire bâtir des monastères de religieux et de religieuses, des maisons pour de pauvres filles à marier, et des colléges pour l'instruction de la jeunesse; et surtout l'université d'Alcala, qu'il prit plaisir d'établir et de protéger durant tout le cours de sa vie.

Pendant qu'il était ainsi occupé dans son diocèse, la réforme des religieux à laquelle il avait déjà travaillé, et qu'il souhaitait fort de terminer, causait de grands troubles dans tout le royaume. Les conventuels de Saint-François résistaient à toutes les propositions qu'on leur faisait. La plupart des grands seigneurs prenaient leur parti, par une pitié naturelle qu'on a pour ceux qu'on veut réduire malgré eux à une vie plus austère. Cette correction leur paraissait une oppression et une violence. Ils avaient dans leurs églises les tombeaux de leurs ancêtres, des chapelles magnifiques et des messes fondées à perpétuité. Ils croyaient que les frères de l'Observance qui ne pouvaient, par leur institut, posséder aucun revenu, ne se mettraient pas en peine de s'acquitter des services dont les autres s'étaient chargés. Le bruit courait même qu'on voulait appliquer ces fonds à des monastères et à des colléges, et qu'ainsi, la mémoire de leurs fondations se perdrait, et l'obligation de les payer ne laisserait pas de continuer dans leurs maisons. (Alvar. GOMEZ, lib. I.)

L'archevêque, par son crédit, surmontait toutes ces difficultés en Espagne; mais il trouvait de plus grands obstacles du côté de la cour de Rome, où cette affaire devait se décider. Le général, qui était conventuel, re-

présenta plusieurs fois au pape : Qu'on détruisait son ordre sous prétexte de le réformer ; qu'on ouvrait la porte à des dissensions scandaleuses entre ses frères, en leur faisant souhaiter les biens les uns des autres ; que pour vouloir établir la régularité, on ruinait la charité et la subordination : qu'enfin, il y avait des réformateurs en Espagne, qui sans autorité du Saint-Siége, et sans commission de sa part, disposaient de son ordre à leur fantaisie : que pour lui, il ne refusait pas de rétablir la discipline, et de porter ses religieux à la perfection de leur état, qu'il demandait seulement qu'il lui fût permis d'envoyer des commissaires qui se joignissent à ceux que la cour d'Espagne avait nommés, afin que, si dans ses propres affaires, on agissait contre sa volonté et sans son conseil, on n'agît pas du moins sans sa participation. (Zurita, *Annal.*, lib. III, c. 15, t. V.)

Le pape approuva ces raisons, commit de sa part l'évêque de Catane, son nonce auprès des rois catholiques, et permit au général d'envoyer des commissaires, en apparence pour travailler avec ceux d'Espagne, et en effet pour traverser leurs entreprises. Mais on n'en fit pas beaucoup de cas, et l'on poursuivit la réformation sans prendre leurs conseils, et sans avoir égard à leurs remontrances. Le général en porta ses plaintes au pape, qui en fut extrêmement irrité, et qui fit ensuite un décret, de l'avis de tous les cardinaux assemblés, par lequel il ordonna qu'on sursît toutes ces poursuites de correction et de réforme monastique, jusqu'à ce que la vérité fût éclaircie, et que le Saint-Siége y pût pourvoir. Sa Sainteté en écrivit aux rois catholiques, et les pria de ne pas protéger des gens qui, par un zèle qui n'était pas selon la science, mettaient la division dans l'ordre de Saint-François.

Le bref fut envoyé à l'archevêque, qui jugea bien que ce commandement de surseoir l'affaire était un moyen dont on se servait pour la rompre. Mais comme il était vif naturellement, et que les difficultés l'animaient, bien loin de l'abattre, il alla trouver la reine, et la voyant rebutée par tant d'obstacles qu'on faisait naître de tous côtés, il la supplia de se ressouvenir de sa constance, et de ne pas abandonner un dessein si louable, qui demandait d'autant plus de courage et de persévérance, qu'il y avait plus d'ennui et de travail à essuyer pour l'exécuter.

La reine l'assura qu'elle emploierait tous ses offices et tout son pouvoir auprès de Sa Sainteté, pourvu qu'il se chargeât jusqu'au bout de toute l'affaire, ce qu'il accepta volontiers. Alors il s'appliqua plus fortement à lever les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la discipline, et fit si bien par ses soins, par sa fermeté et par son industrie, que le pape, par un nouveau décret, consentit qu'on reprît les poursuites de la réforme, et le nomma lui-même pour commissaire apostolique avec l'évêque de Catane. Ainsi malgré toutes les oppositions, il vint à bout de son entreprise, et il resta peu de monastères où l'observance ne fût établie au grand contentement de l'archevêque, et à l'édification des peuples, qui lui furent redevables des grands exemples de modestie, de pénitence et de piété qu'ils reçurent de ce saint ordre.

Cette affaire étant ainsi terminée, il se fit apporter un état de toutes ses paroisses, de l'entretien des églises, des mœurs des paroissiens, de la pauvreté des lieux et des personnes, et des abus qui s'étaient glissés dans son diocèse, et en peu de temps il mit ordre à tout. La seule difficulté qui restait à vaincre, était la résistance de quelques ecclésiastiques, qui, sous prétexte des priviléges que le Saint-Siége leur avait accordés, ou des charges et des offices qu'ils avaient dans le palais apostolique, se disaient exempts de sa juridiction, et portaient incontinent leurs causes par appel à la cour de Rome. Il jugea que ces immunités étaient des sources de rébellion et des obstacles à la discipline exacte qu'il voulait remettre dans l'archevêché de Tolède. Il en poursuivit la révocation, et le pape, pour favoriser ses bons desseins, cassa toutes ces exemptions prétendues, et lui écrivit un bref par lequel, après lui avoir témoigné la confiance qu'il avait en son équité, en sa religion et en sa prudence, il lui donne toute l'autorité du Saint-Siége, pour corriger les désordres introduits dans l'étendue de son diocèse, et pour procéder par les voies de droit, contre toutes les personnes qui, pour quelque cause que ce soit, voudraient se tirer de sa juridiction. Aussitôt qu'il eut reçu ce bref, et qu'il eut joint le pouvoir du pape à la faveur de la reine, il contint ses diocésains dans un tel ordre, qu'on eût dit que c'étaient des hommes nouveaux. Le vice n'osa plus se montrer, et l'on vit revivre l'ancienne sévérité des mœurs sous un prélat qui en donnait lui-même de si grands exemples.

Ximenès était alors si appliqué au règlement de son diocèse, qu'il ne prétendait plus aller à la cour sans une nécessité ou une utilité évidente. Aussi quand il partait pour aller voir les rois catholiques, tout le monde était persuadé qu'il s'agissait de quelque affaire importante pour le bien public. Comme sa vertu dominante était le zèle de la justice, il ne pouvait souffrir que les grands opprimassent leurs vassaux. Quand un misérable venait se plaindre à lui, il écoutait ses raisons, et lui donnait satisfaction sur-le-champ, si l'affaire dépendait de lui ; sinon il portait sa plainte aux rois, fût-ce contre les plus puissants seigneurs d'Espagne, sans se mettre en peine de ce qui en pouvait arriver. S'il voyait dans les charges de la cour, dans l'administration de la justice, dans l'exaction des deniers royaux quelque désordre, il avertissait la reine d'y remédier. Entre tant de marques qu'il donna de son équité et de son courage, je me contenterai d'en rapporter une, qui lui attira mille bénédictions des peuples, et qui est un témoignage de sa charité et de sa justice.

On levait un impôt dans le royaume de

Castille et de Léon, qui était fort à charge au public, et qu'on exigeait avec beaucoup de sévérité. C'était la dixième partie de toutes les choses qui se vendaient ou qui s'échangeaient. Ce tribut avait été proposé dans l'extrême nécessité de l'Etat, dans le fort des guerres contre les Maures. On l'avait accordé seulement pour un temps; mais par l'autorité des rois et par la soumission des peuples, il était devenu perpétuel. Ceux qui avaient le soin de l'exiger le rendaient insupportable par leur avarice et par leur dureté, et sous prétexte qu'on n'avait pas déclaré les marchandises ou qu'on n'en avait pas dit le prix de bonne foi, ils mettaient les biens des particuliers au pillage, et tourmentaient souvent par des procès et des violences de pauvres gens qui n'étaient d'ailleurs que trop chargés. Ceux à qui l'on avait assigné des pensions sur ce fond à cause de leurs services, ou les officiers qui avaient leurs gages à prendre là-dessus n'étaient payés que longtemps après leurs termes, encore était-ce en faisant de grandes remises. (Alv. Gomez, lib. I.)

Pour arrêter ces désordres, les rois catholiques firent plusieurs règlements. Mais on trouva moyen de frauder les lois, et les lois mêmes causèrent des inconvénients aussi fâcheux que ceux qu'on voulait corriger. Ils ordonnèrent, pour ôter toute occasion de procès et de calomnies, qu'on demanderait aux marchands le prix et la valeur de leurs marchandises, et que dans les contestations qui pourraient arriver, on s'en tiendrait à leur serment. De là vint une infinité de parjures, et un mépris de la vérité et de la bonne foi, qui confondaient tout le commerce.

Ximenès en fit des plaintes à la reine, qui le chargea de remédier à ce désordre. Il fit venir don Lopès de Biscaye, homme très-habile dans les finances et d'une grande expérience pour la levée des deniers. Il chercha avec lui les moyens de régler cet impôt, en sorte que les droits du roi ne fussent pas diminués; que les pensions et les gages fussent payés régulièrement, et que le peuple fût soulagé. Après avoir supputé la somme qui en revenait tous les ans au roi, ils en firent la répartition entre les villes, villages et bourgs, selon leur grandeur, leur opulence et leur commerce. Ils jugèrent à propos que chaque ville eût ses receveurs pour lever ces droits-là, et les remettre promptement aux trésoriers du royaume. A l'égard des décimes extraordinaires qui se prenaient sur les marchandises étrangères, ou sur les ventes qui se faisaient entre bourgeois, on en donna la ferme aux bourgeois mêmes, avec ordre de payer dans les temps et sans remise les gages ou les pensions des officiers. Les partisans et leurs commis furent congédiés, et cette source de faux serments, de vexations et de fraude fut abolie. L'archevêque fit confirmer ce règlement par une déclaration des rois catholiques, et le peuple, déchargé des frais et des incommodités de cette levée, le regarda comme l'auteur de son repos et de sa liberté.

Ximenès s'en retourna en diligence à Tolède, où sa parenté se rendit pour traiter avec lui du mariage de Jean Ximenès, son second frère. Quoiqu'il ne prît pas volontiers de ces sortes de soins domestiques, il voulut bien se charger de celui-ci, de peur qu'on ne crût qu'il abandonnait, ou qu'il méprisait sa famille. Il se présentait un parti fort avantageux et fort honorable. Don Juan Zapata, frère du comte de Barajas, venait de mourir à Madrid, et laissait une fille nubile, nommée Eléonor, belle et bien élevée, sous la tutelle de Marie de Luxan sa mère. Cette dame voyant le crédit et l'élévation de Ximenès, crut qu'elle ne pouvait rien faire de plus avantageux pour sa maison, que de s'allier avec lui et de s'appuyer d'une protection aussi puissante que la sienne. Elle lui en fit parler, et l'affaire fut conclue en peu de jours. Mais comme il était éloigné de toute sorte de faste, il voulut que les noces se fissent fort modestement, et que les nouveaux mariés allassent aussitôt s'établir à Tordelaguna. Il leur fit quelque bien dans ces commencements, et se chargea dans la suite de l'éducation de leurs enfants et de l'entretien de leur maison.

Après que l'archevêque eut tenu ses synodes, et fait publier ses ordonnances, comme il était à Talavera, appliqué au gouvernement tant ecclésiastique que séculier de son diocèse, la reine qui partait de Tolède pour se rendre aux états qu'elle faisait tenir à Saragosse, lui manda qn'elle avait besoin de son conseil, dans la conjoncture des affaires, et lui ordonna de la suivre. Ce prélat partit et laissa pour ses grands vicaires, Villalpan dans le département de Tolède, et Frias dans celui d'Alcala, deux hommes d'un grand savoir et d'une grande piété. Il passa par Siguença, où il fut reçu du clergé, et de tous ses anciens amis, avec des marques de joie, dont il fut touché très-sensiblement. (Alvar. Gomez, l. II *De reb. gest. Xim.*)

Plusieurs évêques et un grand nombre d'ecclésiastiques allèrent au-devant de lui sur les frontières d'Aragon. Quoiqu'il entrât dans un royaume étranger et jaloux de ses priviléges, il voulut qu'on portât la croix devant lui en qualité de primat. C'était une croix d'argent vénérable à toute l'Espagne, non-seulement parce qu'elle marquait la dignité de la première Eglise de ce royaume, mais encore parce qu'elle avait été plantée sur l'Allambre, palais des rois maures, comme un étendard et un signe que les Chrétiens avaient conquis la ville de Grenade.

C'était la coutume des rois catholiques, lorsqu'ils prenaient quelque place sur ces infidèles, de faire rendre sur-le-champ des actions de grâces à Dieu comme à l'auteur de leur victoire. On arborait successivement trois étendards sur la plus haute tour de la ville. Le premier était celui de la croix, à la vue duquel toute l'armée victorieuse se prosternait, tandis que les prélats et les prê-

tres, qui se trouvaient dans le camp, chantaient les hymnes et les prières dont l'Église se sert dans ces jours de triomphe et de joie. Le second était celui de saint Jacques, patron et protecteur d'Espagne. Dès que les troupes le voyaient paraître, elles invoquaient cet apôtre, et criaient toutes en même temps, *Saint Jacques! saint Jacques!* Enfin, on élevait l'étendard des rois catholiques où étaient les armes et les devises de leurs royaumes, et c'étaient alors que tous les soldats s'écriaient, pour faire honneur à leurs princes, *Castille! Castille! pour le roi Ferdinand et pour la reine Isabelle!* (Garibay, l. XVIII, c. 21; Mariana, lib. XXV, c. 18.)

Lorsque la ville de Grenade, après un long et pénible siége, tomba sous la domination des chrétiens, on fit la même cérémonie; et pour la rendre plus solennelle, le cardinal de Mendoza, qui avait suivi la cour dans cette guerre, fit dresser au lieu le plus éminent de l'Allambre la croix primatiale de Tolède dont il était archevêque. Depuis ce temps-là, il la fit toujours porter devant lui dans tous les diocèses d'Espagne, soit à la campagne, soit dans les villes, sans que personne lui disputât cette prérogative. Il la légua par son testament à son Église, avertissant ses successeurs de la regarder comme un monument de la plus grande victoire que les rois catholiques eussent remportée, et de la faire porter devant eux dans toutes les parties du royaume. Ce fut ce qui obligea Ximenès d'en user ainsi : d'ailleurs, il fit paraître beaucoup de modestie. Il voulut entrer sans aucune cérémonie dans Saragosse, où la cour était arrivée depuis peu. Mais don Alonse d'Aragon, archevêque de cette ville et régent du royaume, voulut lui rendre tous les honneurs qui étaient dus à sa dignité et à sa personne. (Alvar. Gomez, l. II, *De reb. gest. Xim.*)

Les états étant donc assemblés, on délibéra sur des affaires importantes qui furent réglées selon ses conseils. Il y avait près d'un an qu'Isabelle, fille aînée des rois catholiques, avait épousé don Manuel, roi de Portugal, et qu'elle était devenue héritière d'Aragon et de Castille, par le décès du prince don Juan, son frère unique, qui n'avait point laissé d'enfants. La reine, qui aimait tendrement cette princesse, et qui voulait lui assurer les droits de sa succession, l'obligea de venir en Espagne avec le roi son époux, pour les faire reconnaître par tous les ordres des deux royaumes. Ils furent reçus avec beaucoup de joie et de magnificence, et déclarés hautement dans Tolède, légitimes successeurs de la couronne de Castille. Mais les peuples d'Aragon, de Valence et de Catalogne, faisaient difficulté de les recevoir et prétendaient que ces États ne pouvaient appartenir à une femme.

L'affaire fut longtemps débattue. Les uns disaient que les lois du royaume excluaient les femmes; que le feu roi avait déclaré par son testament que les filles ne pourraient parvenir à la couronne, qu'au cas que Ferdinand son fils mourût sans enfants mâles; que le roi était encore jeune et qu'il fallait espérer que Dieu lui donnerait un fils; qu'au reste, il y avait de grands inconvénients à reconnaître par avance un roi étranger, et que la Navarre s'était mal trouvée d'avoir eu cette complaisance pour le roi Jean, en considération de la reine Blanche. Les autres prétendaient au contraire que les femmes pouvaient succéder, et citaient pour cela l'exemple de la reine Pétronille, fille de don Ramire, et le testament du roi don Alonse son fils. (Zurita, lib. III, c. 24, t. V.)

La reine, qui, toute sage qu'elle était, avait de la gloire et de la hauteur, se plaignit de la longueur de ces disputes, et il lui échappa de dire un jour : *Il serait plus court et peut-être plus honorable de conquérir ce royaume, que d'en assembler les états et de souffrir leurs contestations.* Le conseiller Alonse Fonseca lui répondit avec liberté : *Madame, les Aragonais ont raison de maintenir leurs priviléges. Comme ils sont circonspects à examiner ce qu'ils jurent, ils sont fidèles à garder ce qu'ils ont juré. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont quelque peine à faire ce qu'ils n'ont point encore fait.* (Zurita, l. III, c. 30, t. V.)

Ximenès prit la parole et disposa par ses raisons toute l'assemblée à prêter serment, comme la reine le souhaitait. Ce fut vers ce temps-là qu'on célébra la Fête-Dieu avec des magnificences extraordinaires. Les deux rois portèrent le dais avec les princes don Juan et don Ferdinand, fils d'Alboacen, roi de Grenade, qui s'étaient rendus Chrétiens depuis quelques années. L'archevêque de Tolède fit l'office et porta le Saint-Sacrement, et une infinité de peuple assista à cette grande solennité.

Toutes choses étaient disposées pour reconnaître la reine de Portugal et le roi don Manuel son époux, d'autant plus que l'archiduc Philippe et l'infante Jeanne sa femme, prenaient déjà la qualité de rois de Castille; que le droit appartenait à la fille aînée, et qu'il était plus à propos d'établir l'autorité d'un prince voisin et assez occupé du gouvernement de ses États, que celle d'un prince éloigné, qui par inquiétude ou par ambition pouvait venir les troubler. Mais cette princesse, qui était d'une complexion délicate, et que l'incommodité d'une première grossesse avait affaiblie, mourut peu de jours après en accouchant, et fut d'autant plus regrettée, qu'elle avait les grandes qualités de sa mère, dont elle portait le nom, et à qui elle ressemblait de visage. Dans les pressentiments de sa mort, elle redisait souvent aux filles qui la servaient, qu'il ne fallait compter ni sur la grandeur, ni sur la jeunesse. Elle mit ordre de bonne heure à sa conscience, et toute sa consolation était de s'entretenir avec de bons religieux de quelque matière de piété dont elle paraissait touchée.

Aux premières douleurs qu'elle sentit, elle fit venir Ximenès, et le pria de l'assister dans le danger où elle était, et de la disposer à bien mourir, si Dieu voulait l'ap-

peler à lui. L'archevêque l'exhorta à la patience, et la prépara d'abord à tout événement ; et comme les dames du palais la flattaient de vaines espérances de guérison, il lui fit entendre qu'il ne fallait plus penser qu'à mourir ; mais il lui représenta si efficacement l'avantage qu'il y a de rendre à Dieu une âme encore innocente ; le danger où l'on est quand on doit répondre au souverain Juge d'une longue administration et du mauvais usage qu'on peut avoir fait de la grandeur; la soumission que doit une âme chrétienne aux ordres de la Providence, et les douceurs de cette vie céleste, dont jouissent les bienheureux, que cette princesse, détachée du monde, ne désirait plus que de mourir. Cette résolution d'une reine, jeune, belle et destinée à posséder tant de royaumes, attendrissait tous les assistants. Elle dit plusieurs choses édifiantes, et après avoir satisfait à tous les devoirs de la religion, elle accoucha d'un fils et mourut au même temps. Dans cette extrémité, elle pria l'archevêque d'avoir soin du roi son père et de la reine sa mère, qui seraient sans doute accablés d'un accident si peu attendu, et de leur dire qu'elle n'avait d'autre regret en mourant que de penser à la douleur qu'ils auraient sans doute de sa mort. (Alvar. Gomez, lib. II; Mariana, l. VII, c. 3.)

L'archevêque alla d'abord au palais, et trouva Ferdinand et Isabelle dans une grande désolation. Il était si affligé, qu'à peine leur put-il dire que la princesse venait d'expirer. Mais les ayant un peu consolés, et s'étant raffermi lui-même, il leur fit un discours fort touchant sur la fragilité et l'inconstance des choses humaines, et sur la résignation qu'ils devaient avoir aux volontés de Dieu. Il ajouta que la princesse était heureuse d'avoir changé cette vie mortelle en une vie toute céleste; que la plus grande prospérité qu'il pouvait souhaiter à Leurs Majestés, était de mourir aussi chrétiennement qu'elle; que la perte était grande pour l'Etat, mais que tout est entre les mains de la Providence ; que la naissance de l'enfant devait les consoler de la perte de la mère, et qu'enfin comme on ne s'étonnait pas de les voir touchés d'une tendresse naturelle, on s'attendait aussi que leur sagesse et leur piété les élèveraient au-dessus des affections et des tristesses vulgaires.

Les princes remercièrent ce prélat, et s'attachèrent à conserver leur petit-fils, qui devait recueillir leur succession. Ils le firent baptiser solennellement, et lui donnèrent le nom de Michel. Ce fut par le conseil de Ximenès que, deux mois après, on le fit porter dans une litière à housses d'or, entre les bras de ses nourrices, par toutes les rues de la ville, pour dissiper par ce spectacle agréable au peuple la tristesse que la mort de cette reine avait répandue dans les esprits. Ce prince se ressentit des infirmités de sa mère, et mourut deux ans après à Grenade. Ainsi la succession échut à la princesse Jeanne, qui avait épousé l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien. (Alvar. Gomez, l. II; Eug. de Roblés, cap. 16.)

Après un si funeste accident, les Etats s'étant séparés, les rois catholiques s'en retournèrent dans la Castille. L'archevêque les suivit jusqu'à Ocana, où Gonzalès de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, voulut recevoir sa bénédiction avant que de partir pour son second voyage d'Italie. Il se retira ensuite à Alcala, résolu de ne s'arrêter à la cour que pour des affaires importantes. Ce fut vers la cinquième année de son épiscopat que, jouissant dans son diocèse du repos qu'il avait tant souhaité, il commença le bâtiment du collége d'Alcala. Il en avait marqué la place, et l'avait fait tracer par un très-célèbre architecte, dans un lieu que la beauté de la situation, la bonté de l'air et le voisinage de la rivière de Henarès rendaient agréable et commode pour des gens de lettres. Après en avoir fait ouvrir les fondements, il les bénit solennellement, en posant la première pierre, et destina de grandes sommes pour la perfection et pour la durée de cet ouvrage.

Pendant qu'il était ainsi occupé à établir cette université, Ferdinand et Isabelle lui ordonnèrent de les venir trouver à Grenade. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient conquis cette ville sur les Maures. Ils la regardaient comme le fruit de leurs travaux, et ils jugeaient qu'il était nécessaire d'y faire quelque séjour, pour contenir des peuples nouvellement assujettis, et pour travailler à leur conversion. Il n'est pas hors de propos de faire connaître ici l'origine, le progrès et la fin de l'empire de ces infidèles en Espagne.

Les Maures entrèrent en Espagne vers l'an 713, depuis la naissance de Jésus-Christ. Don Roderic régnait alors, après avoir chassé les enfants de Vitiza, légitimes successeurs du royaume. Quoiqu'il ne manquât ni d'esprit ni de courage, il vivait pourtant dans la mollesse et l'oisiveté, et ne songeait qu'à ses plaisirs. Plusieurs seigneurs à qui il s'était rendu odieux par son usurpation ou ses débauches, se liguèrent secrètement contre lui. Le comte Julien, qu'il avait envoyé en Afrique pour des affaires importantes, ayant appris la violence qu'il avait faite à sa fille, se mit à la tête des mécontents, sollicita les Maures de passer la mer avec lui, et sacrifia son pays à sa vengeance. (Garibay, *Hist. d'Esp.*, l. VIII, c. 49; Mariana, l. VI, cap. 21; Joan. Vasæus, *Hisp. chronic.*)

Moza, qui commandait en Afrique sous le calife Ulit, écouta avec plaisir les propositions et les promesses que lui fit le comte, et forma le dessein de faire des conquêtes en Europe. Il n'osa d'abord hasarder un grand corps de troupes, sur la foi d'un homme de nation et de religion différente de la sienne. Mais ayant su peu de temps après que la ligue se fortifiait tous les jours, que la plupart des seigneurs s'étaient déclarés, et que le comte Julien, dont les terres et les gouvernements n'étaient pas éloignés

du détroit, s'était rendu maître de tous les ports où pouvaient aborder les secours d'Afrique, il fit embarquer douze mille hommes sous la conduite de Tarif, capitaine de beaucoup de valeur et d'une grande expérience. Comme c'étaient presque tous soldats levés dans la Mauritanie, tous les peuples de la secte de Mahomet qui vinrent depuis en Espagne, de quelque contrée qu'ils vinssent, furent appelés Maures indifféremment. (Petr. Martyr., epist. 92.)

Les mécontents reçurent Tarif avec de grandes marques de joie, unirent leurs troupes aux siennes, et ravagèrent les îles et les campagnes le long de la côte. Le roi, informé de ces mouvements, envoya le prince don Sanche avec une armée, pour combattre ces rebelles et ces barbares, avant qu'ils pussent se fortifier dans des places ou recevoir de nouveaux secours. Mais comme cette armée était composée de milices ramassées à la hâte, et de vieilles troupes mal entretenues, qu'une longue oisiveté avait amolies, il fut difficile d'y remettre l'ordre et la discipline en si peu de temps. Don Sanche n'en retira pas de grands services : tous ses partis furent battus, et s'étant déterminé à une bataille, il la perdit. Toute son armée fut taillée en pièces ou dissipée par la fuite, et lui-même y périt avec honneur pour la défense de sa patrie. Les Maures, enflés de cette victoire, firent le dégât partout sans résistance, prirent la ville de Séville et plusieurs autres places aux environs, où ils établirent de bons quartiers de rafraîchissement, et où vingt mille Africains vinrent les joindre.

Le roi, piqué de l'affront qu'il venait de recevoir, rappela toute sa vertu, rassembla ses vieux capitaines et le peu qui restait encore des anciens Goths, qui s'étaient signalés aux dernières guerres, et fit publier par toute l'Espagne que tous ceux qui étaient en âge de porter les armes eussent à s'enrôler, pour défendre l'État et la religion de leurs pères. Tous ces enrôlements firent une armée de cent mille hommes, dont quelques-uns n'avaient point d'armes; d'autres se rebutèrent des fatigues de la guerre dès qu'ils y furent engagés. Le roi anima cette multitude, et marcha vers l'Andalousie. Il eut avis que les ennemis s'étaient retranchés près de Xérès, et sans balancer, il alla camper de ce côté-là, dans une plaine que coupe le fleuve Guadalète.

Les deux armées furent quelques jours en présence; enfin, on en vint aux mains. Après plusieurs heures d'attaque ou de défense opiniâtres, les Espagnols commencèrent à plier, leurs troupes furent ébranlées, les officiers ne purent ni les retenir, ni les rallier. Tout ce qui résista fut taillé en pièces, le reste se répandit dans la campagne et se jeta dans les places du voisinage. Le roi combattit jusqu'à la fin avec une valeur extraordinaire, mais voyant ses affaires désespérées, et craignant de tomber en vie entre les mains des ennemis, il se sauva sans qu'on ait pu savoir ce qu'il devint. La race de tant de rois goths fut éteinte avec lui, et ce royaume, qu'ils avaient possédé durant trois siècles, fut conquis en moins de trois ans, plus par la perfidie des chrétiens que par les armes des infidèles. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. VI, c. 23.)

Du débris de cette malheureuse armée, il se forma des partis en divers endroits, qui, par courage ou par désespoir, voulaient s'opposer aux vainqueurs, mais ils furent aussitôt accablés. Les Maures, après avoir pillé le camp, se dissipèrent par troupes, et se rendirent maîtres des principales villes d'Espagne. Quoiqu'ils laissassent à chacun la liberté de sa religion, la plupart des chrétiens, avec le peu de bien qu'on leur permit d'emporter, allaient çà et là cherchant des retraites. Urbain, archevêque de Tolède et d'autres prélats se réfugièrent dans les Asturies, portant avec eux les livres et les vases sacrés de leurs églises, les reliques des saints, et les écrits de saint Isidore et de saint Ildefonse, pour lesquels ils avaient une grande vénération. Le clergé les suivit avec la noblesse, et cette multitude errante, selon que la crainte et la nécessité la poussaient, alla dans l'Aragon, dans la Biscaye et dans une partie de la Galice, se faire un asile et comme un rempart de la difficulté des chemins et de la stérilité de ces provinces. (*Ibid.*, c. 24; Joan. Vasæus, *Chron. Hisp.*)

D'autre part les Maures, enrichis des dépouilles de l'Espagne, jouissaient paisiblement du fruit de leurs victoires. Douze mille des leurs que Moza avait amenés, furent distribués dans les garnisons. Les autres peuples d'Afrique vinrent prendre part au butin; il arrivait tous les jours de nouveaux essaims de barbares, à qui l'on donnait les maisons et les terres des fugitifs, et il ne restait plus d'espérance que cet État pût jamais se relever de sa chute.

Cependant les Espagnols élurent pour roi un de leurs principaux seigneurs, nommé Pélage, qui recueillit de ces restes épars du royaume une petite armée, en qui se réveilla la gloire de la nation. La plupart de la noblesse, à qui l'ennemi n'avait laissé que l'honneur et le désir de la vengeance, se joignit à lui. Avec ces forces il s'étendit dans la plaine, et commença son règne par des actions hardies qui étonnèrent les Maures. Il regagna sur eux de petites places, et les battit même en campagne. Sous lui la cour, l'armée, l'État, le gouvernement, tout reprit sa forme. Ses successeurs, par religion, et même par nécessité, firent la guerre à ces infidèles avec plus d'avantage, selon qu'ils furent ou plus braves, ou plus puissants; et profitant tantôt de leurs divisions, tantôt de leur négligence ou de leur faiblesse, ils les chassèrent de ville en ville, jusque vers les extrémités de l'Espagne.

Ce fut là que les Maures se trouvant plus réunis et plus à portée des débarquements d'Afrique, établirent sous des rois souverains et indépendants une domination réglée. Ce royaume était situé entre la Mur-

cie et l'Andalousie, composé de quatorze villes, dont Grenade était la capitale, et d'environ cent bourgs ou villages, sous un ciel tempéré, dans un pays agréable et fertile, arrosé de plusieurs ruisseaux qui, tombant des montagnes voisines, produisent toutes sortes d'arbres et de fruits, et entretiennent dans tout le terroir une fraîcheur et une verdure presque perpétuelle. (Rodrig. Mendez; Silva Poblat, *De Esp.*; Mariana, l. XV, c. 1.)

Comme l'ennemi n'était plus dans le cœur du pays, il ne donna plus tant d'inquiétude. D'ailleurs, les rois d'Espagne étant devenus plus puissants, ils eurent d'autres guerres à soutenir. Ainsi le zèle des chrétiens se ralentit, ils firent avec les Maures une longue trêve, que le désir du repos leur fit accepter et que leur férocité naturelle leur fit rompre de temps en temps. Toute l'Espagne soupirait après la conquête de cet empire; mais les rois manquaient de forces et de finances: le royaume se trouvait divisé en plusieurs principautés; la noblesse était désunie et songeait plus à venger ses injures particulières qu'à chasser l'ennemi commun. La providence de Dieu avait réservé cette gloire à Ferdinand et à Isabelle. Pendant que sur la foi de la trêve ils croyaient leurs états en sureté du côté de ces infidèles, ils apprirent que le roi Alboacen avait surpris de nuit la ville de Zahara, passé tous les habitants qui se défendirent au fil de l'épée et traîné tous les autres en captivité dans Grenade. Ils dépêchèrent d'abord des courriers à tous les gouverneurs des places frontières, pour les avertir d'être attentifs à leur défense; et se plaignirent hautement de cette infraction. Alboacen s'excusa sur une prétendue coutume qui permettait durant les trêves, de se saisir des villes les uns des autres, pourvu qu'on n'y mît pas le siége dans les formes et qu'on ne fît que les insulter. Il entreprit encore l'année d'après, quoique inutilement, la même chose. (Anton. Nebriss., decad. 2, l. I, c. 1, 2.)

Les Espagnols irrités assemblent des troupes à Séville; et sur l'avis qu'ils eurent qu'il n'y avait que peu de soldats dans Alhama et qu'on n'y faisait presque point de garde, don Rodrigue Ponce de Léon, marquis de Cadix, la prend d'assaut, taille la garnison en pièces, emmène un grand nombre de prisonniers et répare avec usure la perte que l'Espagne venait de faire et l'affront qu'elle avait reçu. Les Maures ayant voulu reprendre la ville, don Alonse d'Aguilar, le marquis de Villène, le grand-maître de Calatrave et don Louis Portocarrero, seigneur de Palma, se mirent en campagne avec ce qu'ils purent assembler de troupes et de milices. Ferdinand qui se trouvait alors à Medina *del Campo*, averti de ces mouvements, écrivit aux seigneurs de ne rien entreprendre et de ne point entrer dans les terres des Maures, qu'il ne leur eût envoyé les secours qu'il ramassait de toutes parts: mais les chrétiens s'étaient déjà avancés et avaient fait lever le siége sans combat.

Ces hostilités déclarées firent connaître les desseins du roi Alboacen, aussi bien que la réponse qu'il fit à ceux qui lui demandaient le tribut ordinaire de la part de Ferdinand et d'Isabelle: *Les rois de Grenade*, leur dit-il, *avaient accoutumé de payer aux rois de Castille, quelque pièce d'or en hommage, mais on ne forge plus de cette monnaie parmi nous; voilà le seul métal dont nous les payerons à l'avenir*, en montrant la pointe d'une lance qu'il prit en main. (Petr. Martyr., epist. 32.)

Ferdinand étant arrivé à Cordoue avec la reine, on délibéra dans le conseil, s'il était à propos de rompre ouvertement avec ces barbares. Plusieurs furent d'avis de dissimuler et de leur abandonner même Alhama; mais la reine s'y opposa et conclut à commencer une guerre, où l'honneur de l'Espagne et celui de la religion étaient également intéressés. On lève donc une grande armée; le roi la commande en personne; il prend quelques places, jette la terreur partout et fait le dégât jusqu'aux portes de Grenade. Toutes les villes à l'envi offrirent alors à leurs rois, selon leurs pouvoirs, des secours d'hommes ou d'argent. Le pape Sixte IV leur permit de lever cent mille ducats sur les églises de leurs royaumes. Il accorda les priviléges de la croisade à ceux qui serviraient à leurs dépens, ou qui contribueraient de leurs biens aux frais de cette guerre sainte. Les banquiers leur prêtèrent de grosses sommes. De leur côté, ils terminèrent tous les différends qu'ils avaient avec les rois de Portugal et de Navarre; ils accommodèrent même les querelles de quelques seigneurs leurs sujets et les réduisirent des voies de fait, aux formes du droit et de la justice. (Anton. Nebriss., *Rer. Hisp.* décad., l. I, c. 6, 7, 9; Mariana, l. XXV *Hist.*, cap. 2.)

La division qui se mit alors dans Grenade, donna de grandes espérances à Ferdinand, pour le succès de ses affaires. Le peuple se mutina et chassa le roi Alboacen, l'accusant de les gouverner tyranniquement et de les avoir engagés par sa mauvaise conduite à une guerre qu'il n'était pas capable de soutenir. On mit à sa place son fils Mahomet Boabdil, appelé vulgairement le roi *Chiquitot* (15). Il s'éleva par là deux factions qui affaiblirent l'Etat et causèrent enfin sa perte. Boabdil, enflé de sa nouvelle royauté, voulut s'accréditer auprès du peuple par quelque expédition hardie. Il sortit de Grenade avec toutes ses troupes, pour aller prendre la ville de Lucena. Diégo Fernandès de Cordoue, qui en était seigneur, y jeta promptement des vivres et des munitions et renforça la garnison. Le comte de Cabra, son oncle, étant accouru à son secours, alla reconnaître le camp des Maures, et quoiqu'il n'eût que deux mille hommes de pied

(15) C'est-à-dire petit.

et six cents chevaux, il les chargea si vigoureusement et si à propos, qu'ils furent renversés et mis en fuite. La garnison de Lucena étant sortie là-dessus, cette armée fut entièrement défaite. Il y eut plus de cinq mille de ces infidèles morts ou prisonniers. Le roi Boabdil, fuyant en désordre par des chemins inconnus et coupés entre des rochers et des torrents débordés, fut enfin pris dans un fossé sur le rivage du Rianzur, avec une partie de la noblesse de Grenade qui le suivait. (ANTON. Nebriss., decad. 2, l. II, c. 3; PETR. Mart., epist. 49, l. VII.)

Ferdinand profita de cet avantage : et après avoir pris plusieurs petites places qui incommodaient les Maures, il se retira à Cordoue où la reine l'attendait. On consulta s'il fallait retenir le roi Boabdil ou le renvoyer. Quelques-uns jugeaient à propos de ne pas rendre un prince que le ciel leur avait livré comme par miracle, que sa naissance et sa valeur autorisaient parmi les Maures; et que sa propre disgrâce irriterait encore contre l'Espagne. Mais le comte de Cabra et le marquis de Cadix concluaient qu'il était plus utile de le mettre en liberté; que cette grâce l'engagerait à reconnaître ses bienfaiteurs ; qu'il irait en tous cas disputer la place à Zagal son oncle qui s'était saisi du royaume après avoir fait mourir Alboacen et qui n'était pas d'humeur à céder ni à partager une couronne ; qu'ainsi il entretiendrait la guerre civile et deviendrait comme dépendant de Leurs Majestés, par le besoin qu'il en aurait. (ANTON. Nebriss., *ibid.*, c. 8 et 9.)

Les rois prirent ce parti-là et on leur amena le prisonnier. Dès que ce prince aperçut Ferdinand, il se jeta à genoux et lui demanda sa main à baiser. Le roi le releva, l'embrassa et lui parla avec beaucoup de sagesse et de bonté. On traita de le renvoyer, et les conditions furent, que Boabdil lui payerait tous les ans douze mille écus de tribut ; qu'il se rendrait aux états du royaume, toutes les fois qu'il y serait appelé ; que dans l'espace de cinq ans il mettrait en liberté quatre cents esclaves chrétiens et qu'il donnerait son fils aîné et douze enfants des principaux seigneurs maures en otage, pour la sureté de l'obéissance et de l'hommage qu'il promettait de rendre au roi de Castille : moyennant quoi on lui permit de s'en aller et de demeurer dans sa religion.

Zagal régnait paisiblement dans Grenade, par le crédit des Abencerages, et tout ce que put faire Boabdil, ce fut de se cantonner avec sa faction dans un faubourg de la ville, où Gonzalès Fernand de Cordoue et don Martin Alarçon furent envoyés avec quelques compagnies d'infanterie pour le remettre sur le trône. Ferdinand par ce moyen se vit bientôt en état d'entreprendre le siége de Grenade. Il assembla quatre-vingts mille hommes de troupes réglées ou milices aguerries, la plupart à la solde des villes ou des seigneurs du royaume et tira tout ce qu'il y avait de meilleur dans les garnisons. Le comte de Tendille avec une armée, eut ordre d'empêcher les secours étrangers et de contenir dans le devoir les villes nouvellement conquises. Le duc de Cadix, honoré depuis peu de cette qualité et le marquis de Villène, firent une course dans le pays et brûlèrent tous les villages, d'où Grenade tirait ses vivres. La place fut investie ; on ouvrit les tranchées ; Ferdinand passa lui-même dans les Alpuxares, montagnes fertiles et peuplées où les Maures s'assemblaient et prétendaient faire en peu de jours un corps de trente mille hommes. Il les battit et fit garder par ses troupes tous les passages et les défilés qu'ils occupaient, pour couper les vivres aux assiégés et pour leur ôter toute espérance d'être secourus de ce côté-là. La reine se rendit au camp, et après avoir pourvu elle-même à la subsistance de l'armée, elle voulut encore avoir part à toutes les fatigues du siége. (PETR. Mart., epist. 51, l. I.)

Enfin, après plusieurs combats et plusieurs assauts, les Maures capitulèrent le 25 novembre, et promirent qu'en soixante jours ils livreraient les portes, les tours et la citadelle de la ville et prêteraient serment au roi Ferdinand. On convint qu'ils donneraient cependant cinq cents otages : mais un Maure séditieux ayant excité le peuple à rompre le traité et à reprendre les armes, Boabdil se retira dans l'Allambre et écrivit à Ferdinand qu'il n'y avait point de temps à perdre, qu'on devait tout craindre d'un peuple inconstant et séditieux; et qu'enfin, puisque Dieu le voulait ainsi, il était prêt à lui rendre la citadelle et le royaume. Sur cet avis Ferdinand mit le lendemain son armée en bataille et marcha pour aller prendre possession de sa conquête. La reine suivait peu après avec ses enfants et tous les seigneurs de la cour autour d'elle. Comme le roi fut proche de l'Allambre, Boabdil en sortit accompagné de cinquante cavaliers, il se jeta aux pieds du roi et demeurant quelque temps courbé : *Grand roi*, lui dit-il, *nous sommes à toi; nous te cédons la ville et l'empire, uses-en selon ta modération et ta prudence.* Après cela il lui présenta les clefs de l'Allambre, le roi les donna à la reine, et la reine au comte de Tendille qui en fut établi gouverneur. Cinq cents esclaves furent amenés au roi le lendemain comme il sortait de la messe ; et quatre jours après Ferdinand et Isabelle entrèrent avec pompe dans Grenade et firent chanter le *Te Deum* dans la principale mosquée qui venait d'être bénite suivant les règles de l'Eglise. (MARIANA, l. XXV, c. 18.)

Le pape, quelques années après, fit l'éloge de ces princes dans le consistoire, et leur donna par ses brefs, du consentement de tous les cardinaux, le surnom de *Rois Catholiques*. Cette qualité les engagea à prendre un soin particulier de la conversion des Maures, et à faire de temps en temps quelques voyages à Grenade. Mais comme il arrivait tous les jours des occasions difficiles,

soit pour la religion, soit pour la politique, qui les embarrassaient; ils mandèrent l'archevêque de Tolède, qui par sa capacité et par son humeur ferme et décisive, pouvait les soulager dans les difficultés qui survenaient. D'ailleurs, comme ils étaient pressés d'aller à Séville pour des affaires importantes, ils avaient jugé à propos de laisser là jusqu'à leur retour une personne de confiance. Ximenès vint donc à Grenade, et proposa d'abord plusieurs choses très-utiles pour la police et pour le commerce de cette ville, et surtout pour la conversion des Maures. (Zurita, *Annal.* l. II, c. 40, t. V; Mariaña, *Hist.*, l. XXVI, c. 12.)

D. Fernand de Talavera, qui avait été nommé archevêque de Grenade, était un homme d'un grand savoir et d'une piété exemplaire. C'était un esprit doux, patient, charitable, sans ambition et sans jalousie; aussi n'eut-il point de peine à consentir que l'archevêque de Tolède travaillât avec la même autorité que lui, dans son diocèse. Ils concertèrent ensemble les moyens de convertir ces infidèles, et conclurent que le plus sûr et le plus utile était de gagner les *Alfaquis*, c'est ainsi qu'on nommait les prêtres et les docteurs de leur secte. Ils crurent que l'exemple de leur conversion ferait beaucoup d'impression sur l'esprit des peuples; qu'il fallait les traiter avec douceur, disputer avec eux de la religion sans aigreur et sans emportement, et les attirer par des témoignages d'amitié et par la force de la raison. (Alvar. Gomez, lib. II *De reb. gest. Xim.*)

Suivant ce dessein, ils les faisaient venir dans leurs palais, leur parlaient familièrement; et après les avoir exhortés à recevoir le baptême, et leur avoir remontré les erreurs de leur religion, ils donnaient aux uns des pièces de soie, aux autres des bonnets d'écarlate, qui étaient fort estimés parmi eux, et les renvoyaient ainsi plus disposés à les écouter et à les croire par les raisons qu'on leur avait dites, et par les présents qu'on leur avait faits. Ceux-ci se voyant libres et familiers même avec leurs vainqueurs, se rassurèrent peu à peu; et, après avoir embrassé la foi, ils persuadèrent au peuple d'abjurer la religion de Mahomet, et de reconnaître Jésus-Christ pour le vrai Dieu. Le succès fut si grand et si prompt, qu'en peu de jours il y eut près de quatre mille Maures qui demandèrent le baptême. L'archevêque de Tolède le leur donna par aspersion, ne le pouvant faire commodément par infusion, selon la pratique ordinaire de l'Eglise. Ce jour, qui fut le 18 de décembre de l'an 1499, a depuis été solennisé dans le diocèse de Tolède et de Grenade. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, l. II; Eug. de Roblés, *Vid. del. card.*, c. 14; Alvar. Gomez, *ibid.*; Fern. de Pulgar., *Vid. del car. Ximen.*)

Une partie de la ville ayant déjà reçu le baptême, quelques Maures séditieux, qui voyaient que leur secte allait être entièrement abolie en Espagne, tâchèrent d'émouvoir les autres, et de les détourner de la résolution qu'ils avaient prise d'être chrétiens, et de la fidélité qu'ils avaient jurée au roi qui les avait conquis. Ximenès en fit arrêter quelques-uns : il en mit d'autres entre les mains de ses chapelains, avec ordre de les catéchiser et d'employer tous leurs soins pour les convertir. Parmi ces derniers il se trouva un cavalier de la race d'Abenhamar, nommé Zégri, qui par sa naissance, par sa valeur et par son esprit même, s'était acquis un grand crédit auprès du peuple, et s'opposait de tout son pouvoir au progrès des conversions.

L'archevêque avait essayé de le gagner par ses exhortations, par ses libéralités et par ses caresses; et, voyant que tous ces moyens étaient inutiles, il le fit prendre, et le donna en garde à Pierre de Léon, un de ses aumôniers, à qui il commanda de ramener cet esprit fier et intraitable par les voies qu'il jugerait les plus propres et les plus courtes. Cet ecclésiastique lui proposa d'abord de se faire baptiser et d'écouter au moins ses raisons avec patience; mais ne pouvant ni l'instruire, ni l'adoucir, il entreprit de le réduire par le mauvais traitement qu'il lui fit. Il le renferma, le fit coucher sur la dure, l'occupa durant plusieurs jours à des offices bas et serviles, et lui fit mettre les fers aux pieds. Toute cette sévérité ne put le dompter. Enfin, un matin, soit qu'il fût ennuyé de la persécution qu'on lui faisait, soit qu'il fût inspiré de Dieu, ce qu'on peut juger par la vie qu'il mena depuis, il demanda qu'on le conduisît au grand *Alfaqui* des chrétiens; c'est le nom que les Maures donnaient à l'archevêque. L'aumônier le mena à Ximenès, chargé de fers, et tout défiguré comme il était. Dès qu'il fut en la présence de ce prélat, il le pria de le faire mettre en liberté, parce qu'il avait à lui parler, et qu'on ne pouvait faire fond sur ce que disait un homme enchaîné. L'archevêque ordonna qu'on lui ôtât promptement les fers, et blâma la sévérité indiscrète dont on avait usé à son égard.

Le Maure, étant en liberté, se jeta incontinent à genoux, et se prosterna contre terre, puis se relevant, il demanda le baptême, et déclara que la nuit passée Dieu lui avait commandé de se faire chrétien; que sa conversion était sincère et fidèle, et qu'elle serait peut-être de quelque conséquence pour les autres : *Ce n'est pas qu'il soit besoin d'autre convertisseur que de celui-là*, ajouta-t-il en souriant, et en montrant le chapelain qui l'avait si maltraité. *Pour réduire les Maures les plus obstinés, Votre Seigneurie révérendissime n'a qu'à les mettre sous la garde de ce lion; il n'y en aura pas un seul qui ne soit chrétien en fort peu de jours.* L'archevêque l'embrassa avec beaucoup de joie, lui fit donner un habit de soie couleur d'écarlate, et le baptisa, après lui avoir donné lui-même les instructions nécessaires. Il voulut être nommé en son baptême Fernand Gonzalès, parce qu'autrefois il avait fait un combat dans la plaine de Grenade, avec Gonzalès,

surnommé depuis le Grand-Capitaine, à qui il avait disputé la victoire, et dont il avait éprouvé la valeur et la générosité. Il savait de plus que ce grand homme était intime ami de Ximenès.

Cette conversion avança fort le dessein des archevêques : car aussitôt qu'on apprit que Zégri s'était fait chrétien, les Maures vinrent en foule demander le baptême, et l'exemple de cet homme accrédité parmi le peuple détermina les plus opiniâtres à renoncer à leurs erreurs. Ximenès le retint toujours dans sa maison depuis ce temps-là; lui donna des pensions convenables à sa qualité, et l'employa dans des occasions importantes, où il fit voir non-seulement un grand courage pour le service des Rois Catholiques, mais encore un grand zèle pour la religion, et pour la foi qu'il avait embrassée.

L'archevêque de Tolède, voyant les esprits ébranlés par cet exemple, résolut de se servir de cette conjoncture, pour détruire le mahométisme dans Grenade. Il fit redoubler les instructions, il redoubla lui-même ses libéralités; en sorte qu'encore qu'il eût de grands revenus, et qu'il ne réservât presque rien pour lui, il ne laissa pas de s'endetter pour quelques années. Plusieurs étaient d'avis de laisser tomber insensiblement cette religion, et de ne pas presser une affaire que le temps achèverait de lui-même. Mais il répondait, que ce n'était pas là une conduite à tenir dans les affaires de conséquence, et où il s'agissait du salut des âmes; qu'on ne pouvait assez tôt abolir le mal, et qu'il se perdait un grand nombre d'âmes par ces ménagements; que trop de prudence humaine avait souvent entretenu les fausses religions; qu'encore qu'il ne fallût point faire de violence, il fallait avoir de l'empressement, et que lorsqu'on avait commencé d'affaiblir une secte, il était nécessaire de la détruire entièrement, parce que les partis affaiblis se réunissaient plus étroitement pour se maintenir. (Eug. DE ROBLÈS, *ibid.*)

Ayant donc gagné les docteurs mahométans, il leur ordonna de lui apporter tous les alcorans et autres livres de leur doctrine, de quelque auteur qu'ils fussent et de quelque matière qu'ils traitassent; et après en avoir amassé jusqu'à cinq mille volumes, il les fit brûler publiquement, sans épargner ni enluminures, ni reliures de grand prix, ni autres ornements d'or et d'argent, quelque prière qu'on lui fît de les faire servir à d'autres usages, voulant effacer toutes les marques de ces erreurs, et faire oublier, autant qu'il pourrait, qu'on les eût jamais suivies en Espagne. Il réserva seulement quelques livres de médecine, dont cette nation avait toujours été très-curieuse, qu'il envoya à la bibliothèque du collége d'Alcala.

Jusqu'à ce jour tout avait réussi à ce prélat, et il était venu à bout des choses les plus difficiles. Ce n'est pas qu'il n'y eût même des gens sages, qui n'approuvaient pas qu'il eût employé, pour la conversion de ces infidèles, des moyens qui n'étaient pas évangéliques. On lui représenta qu'il ne convenait pas d'obliger par présents ou par contrainte de professer la foi de Jésus-Christ; qu'il fallait la persuader par la charité; et que les conciles de Tolède, dont l'autorité a été si grande dans l'Eglise, avaient défendu très-sévèrement qu'on ne fît aucune violence à personne pour croire en Jésus-Christ, et qu'on ne reçût à la profession de la foi, que ceux qui l'auraient souhaité avec une volonté libre et sincère, après une mûre délibération. Mais il suivit en cela son propre conseil, disant que c'était faire grâce à ces âmes rebelles et paresseuses, de les pousser dans les voies de leur salut, et que le bien ne pouvait être mieux employé qu'à les gagner à Jésus-Christ. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Ximen.*, l. II.)

[An. 1499.] Après avoir ainsi montré son zèle, il fit paraître sa fermeté dans une rencontre qui faillit à lui faire perdre tout le fruit de ses travaux, de ses exhortations et de ses aumônes. Il se trouvait parmi les Maures plusieurs déserteurs ou relaps, qui avaient abandonné la religion chrétienne après l'avoir embrassée. La cour les regardait comme des rebelles, et l'inquisition de la foi, qui venait d'être établie en Espagne, croyait avoir droit de les poursuivre comme coupables. L'archevêque de Tolède eut ordre de chercher les moyens de les faire revenir; et les inquisiteurs généraux lui donnèrent tout leur pouvoir, afin qu'il procédât contre eux dans les formes de droit, et selon les règles de leur tribunal. Il en ramena quelques-uns par ses remontrances; il exerça sur les plus opiniâtres sa juridiction, les renfermant dans les prisons, et leur ôtant leurs enfants pour les faire élever dans la religion chrétienne, à laquelle il croyait qu'ils appartenaient par le titre de l'abjuration de leurs pères. (ZURITA, l. III, c. 44; t. V, MARIANA, *Hist. Hisp.*, l. XXVII, c. 5.)

Les Maures qui n'étaient pas dans ce cas furent alarmés, et craignirent qu'on ne les traitât généralement comme ces relaps. Ils se jetèrent sur les huissiers de l'inquisition, et leur enlevèrent les prisonniers qu'ils emmenaient. Il y avait dans Grenade un faubourg appelé *Albaycin*, élevé par sa situation au-dessus du reste de la ville, et séparé par une muraille, qui contenait environ cinq mille maisons. Le maître d'hôtel de l'archevêque, nommé Salzedo, était allé par hasard en ce quartier-là, avec deux jeunes hommes de la maison. Quelques-uns des habitants de ce faubourg, qui avaient eu déjà des différends avec Salzedo, lui dirent en passant quelques paroles offensantes; il répliqua avec menaces : on s'échauffa de part et d'autre, et des paroles on en vint aux mains. Les deux jeunes hommes furent tués, et le maître d'hôtel allait avoir le même sort, s'il ne se fût jeté dans une maison, où il demeura caché jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Ximen.*, lib. II; Eug. DE ROBLÈS, cap. 14.)

Cependant la populace se souleva. L'image de leur ancienne liberté; l'occasion de la recouvrer; la haine qu'ils avaient contre

ce prélat, qui avait converti plusieurs familles, et qui leur voulait imposer, à ce qu'ils disaient, un nouveau joug, les excitaient à la révolte. La sédition s'alluma partout, et l'Albaycin fut incontinent tout en armes. Le bruit passa bientôt du faubourg jusque dans la ville. Ceux qui étaient nouvellement convertis, et qui avaient dessein de reprendre leur ancienne secte, et ceux qui souhaitaient du changement et du désordre dans les affaires, se liguaient ensemble. La nuit qui survint fit que les gens de bien se renfermèrent, et cédèrent à la fureur qu'ils ne pouvaient plus arrêter. (Petr. Martyr., epist. 212, lib. XIII; Zurita, l. III, c. 44, t. V.)

Ce peuple, ainsi ému, alla tumultuairement investir la maison de l'archevêque qu'il regardait comme interessé à venger la mort de ses gens, et dont il craignait le crédit et la sévérité naturelle. Peu de jours auparavant on n'entendait par les rues que chansons à sa louange, et l'on ne vit que gens armés, qui venaient pour se défaire de lui et de ses domestiques, contre lesquels ils étaient irrités. Dans cette extrémité toute sa maison prit les armes et se disposa à le défendre. Quelques-uns de ses amis qui étaient accourus à son secours, le supplièrent de se tirer promptement d'un péril si évident, et s'offrirent de le conduire par des chemins détournés jusque dans l'Allambre, où le comte de Tendille commandait : mais ils ne purent l'y résoudre. Il protesta que tandis qu'il les verrait en danger, il ne mettrait pas sa personne en sûreté, et qu'il demeurerait pour les consoler; qu'en tout cas il mourrait avec constance et ne ferait rien d'indigne de son caractère. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVII, c. 5; Zurita, l. III, c. 44; Alvar. Gomez, lib. II.)

Toute cette nuit se passa dans une grande agitation ; les serviteurs de l'archevêque se préparaient à résister à cette populace : les uns faisaient garde, les autres se rétranchaient. La fermeté d'un si bon maître leur donnait du courage à tous, et l'amour qu'il avait pour eux les engageait à tout faire pour sa défense. A la pointe du jour, comme le désordre augmentait, ce prélat fit savoir au comte de Tendille qu'il était temps d'arrêter ces séditieux, qu'il leur ordonnât de poser les armes, et qu'il tînt sa garnison prête à tout événement. Cependant il fit venir les Alfaquis et voulut lui-même parler à la populace mutinée, qui suspendit pour un temps sa fureur. Le comte de Tendille descendit de la citadelle, et vint se rendre auprès de lui avec deux compagnies des gardes et d'autres troupes choisies; et quelque ordre qu'on donnât, quelque soin qu'on prît d'apaiser ce tumulte, il ne cessa que dix jours après.

Dès que Ximenès vit que la rébellion s'échauffait, il crut qu'il en devait donner avis aux Rois Catholiques. Comme il était en peine de trouver un courrier qui leur portât cette nouvelle en diligence, un des principaux de la ville, qui lui était fort affectionné, lui présenta un esclave nègre d'une si grande vitesse, qu'il faisait vingt-cinq ou trente lieues par jour, et l'assura que ses lettres seraient rendues le lendemain, s'il voulait le depêcher ce jour-là. L'archevêque fait venir l'esclave, lui donne sa dépêche, lui commande de faire diligence, d'arriver le jour d'après à Séville où était la cour, de rendre ses lettres à la reine et de se faire introduire par Almaçan, secrétaire de ses commandements. L'esclave promit de s'acquitter ponctuellement ds sa commission : mais s'étant enivré plusieurs fois sur le le chemin, il oublia ce qu'il avait promis et n'arriva que le cinquième jour à Seville. Le roi cependant avait reçu la nouvelle du soulèvement de Grenade. On lui mandait que la ville était perdue, que les Maures y étaient les maîtres, et que ce malheur était arrivé par le zèle indiscret de l'archevêque de Tolède, qui avait voulu les faire chrétiens par force et les convertir sans leur donner le temps de s'instruire. La perte d'une ville qu'il avait conquise avec tant de peine l'affligeait, et tous les courtisans en murmuraient avec lui. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVII, c. 5; Eug. de Roblés, *vid. del card. Ximenès;* Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. II.)

La reine protectrice de ce prélat, ne savait ce qu'elle en devait croire. Elle était surprise qu'il n'eût rien écrit pour se justifier. L'estime qu'elle avait pour lui l'obligeait à suspendre son jugement; et comme elle cherchait des raisons pour l'excuser, le roi lui repartit brusquement : *Voilà donc*, Madame, *toutes nos victoires, qui ont coûte tant de sang à l'Espagne, ruinées en un moment par l'opiniâtreté et par l'indiscrétion de votre archevêque* Comme ce reproche paraissait juste, la reine le souffrit patiemment. Mais elle reconnut qu'il restait encore dans le cœur de Ferdinand quelque chagrin de ce qu'elle avait préféré Ximenès à don Alonse d'Aragon, son fils, et ce fut ce qui la toucha très-sensiblement. Elle écrivit incontinent à l'archevêque des lettres remplies de douleur et de plaintes, et le pria de lui donner au plutôt les moyens de le justifier auprès du roi. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. II; Eug. Roblés, *Vid. del card.*, c. 14; Mariana, *Hist.*, l. XXVII, c. 5.)

Ce prélat connut alors la faute qu'il avait faite de s'être servi, dans une affaire de cette conséquence, d'un esclave sans intelligence et sans honneur. Il n'employa jamais depuis, même dans les petites choses, que des gens sages, et il disait souvent que rien n'était plus important que de connaître par soi-même les personnes dont on a dessein de se servir, et que celui qui dans les administrations publiques choisissait sans discernement ceux qu'il employait, faisait souvent mal ses affaires, et n'avait qu'à s'en prendre à son mauvais choix.

Cependant l'esclave arriva avec ses lettes, et les Rois commencèrent à s'apaiser et à reconnaître qu'il avait eu en cette rencontre le même zèle qu'il avait toujours fait paraître pour leur service. L'archevêque dépêcha incontinent F. François Ruys, autrefois son compagnon, pour informer Leurs

Majestés de tout ce qui s'était passé, et pour leur dire de sa part, qu'il remettrait bientôt le peuple de Grenade en son devoir, et qu'il irait leur rendre compte de sa conduite, aussitôt qu'il aurait rétabli l'ordre et la paix dans cette ville. Ce religieux s'acquitta heureusement de sa commission, et représenta si bien les peines que son maître avait prises pour la conversion de ces peuples, les dépenses qu'il avait faites et les dangers qu'il avait courus sans y avoir d'autre obligation que celle que lui imposait son propre zèle, ni d'autre intérêt que celui de la gloire de Dieu, et du service de l'Etat et de la religion ; que la reine fut très-satisfaite, et le roi même avoua qu'il s'était un peu trop hâté de blâmer un si fidèle ministre.

Enfin l'archevêque partit lui-même de Grenade, et quoiqu'il eût appris la colère de Ferdinand et les mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès de lui, contre l'avis de ses amis, qui lui conseillaient de ne paraître point à la cour, que l'orage ne fût entièrement passé, il se rendit à Séville auprès de Ferdinand et d'Isabelle. Il les entretint des affaires de Grenade, des moyens dont il s'était servi pour la conversion de ce peuple, qu'il n'avait osé communiquer à Leurs Majestés, de peur que par trop de prudence elles ne s'y opposassent ; et leur fit connaître qu'ils pourraient tirer de grands avantages de la faute que les Maures venaient de faire. Sa présence acheva de dissiper les cabales qui se formaient à la cour contre lui, et le succès de son entreprise fut à la fin si heureux, que les Rois Catholiques, bien loin de le blâmer, lui surent bon gré d'avoir osé tenter une affaire si difficile ; car tous les habitants de l'Albaycin ayant été déclarés criminels de lèse-majesté, comme on leur proposa le choix ou du supplice ou du baptême, il n'y en eut pas un seul qui ne demandât d'être baptisé ; et tout ce qui restait d'infidèles dans les autres quartiers de la ville ou dans les bourgades voisines, au nombre de cinquante mille, se rendirent chrétiens presque en même temps. (Petr. Martyr, l. XIII, epist. 215.)

L'archevêque de Grenade reçut avec beaucoup d'affection cette nouvelle partie de son troupeau, et travailla de tout son pouvoir à ramener ces infidèles, qui s'étaient convertis plus par crainte ou par imitation que par inclination et par connaissance. Comme le travail était grand, Ximenès vint le partager avec son confrère ; et rien n'était plus édifiant que de voir les deux plus grands évêques d'Espagne catéchiser tous les jours ces âmes grossières, et descendre aux derniers offices de l'instruction chrétienne. Ils appelèrent de tous côtés des prédicateurs et des prêtres pour leur enseigner nos mystères ; ils les accoutumèrent d'aller à la messe, de voir les cérémonies de l'Eglise, et d'entendre chanter les psaumes. Quoiqu'ils eussent toujours agi de concert, il y eut un point où ils furent d'avis différent. L'archevêque de Grenade, pour attirer ces nouveaux chrétiens aux divins offices, avait ordonné qu'on récitât en langue vulgaire des leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament qui s'y rencontrent, et permettait qu'on imprimât les livres de la messe, et surtout les épîtres et les évangiles traduits en Arabe. (Zurita, lib. V, c. 44.)

L'archevêque de Tolède disait au contraire qu'il n'était pas à propos d'exposer au mépris de ces demi-convertis les livres des saintes Ecritures ; qu'il fallait leur persuader et leur faire goûter la religion, avant que de la leur rendre si familière ; que dans ces siècles si éloignés de la foi et de la docilité des premiers chrétiens, rien ne convenait moins que de mettre indifféremment entre les mains de tout le monde ces oracles sacrés, que Dieu fait concevoir aux âmes pures, et que les ignorants, selon l'apôtre saint Pierre (II *Petr.*, V, 16), corrompent et tournent à leur propre perte ; que c'était la nature des petits esprits de ne pas estimer ce qu'ils ont toujours devant les yeux et de révérer les choses cachées et mystérieuses ; que les peuples les plus sages avaient toujours éloigné des secrets de leur religion le profane vulgaire, et que Jésus-Christ lui-même, qui est la sagesse du Père, n'avait si souvent parlé par figures et par paraboles, que pour cacher aux troupes grossières, ce qu'il voulait révéler en particulier à ses disciples. (Alvar Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. II.)

Il ajoutait qu'il était bon de publier dans la langue du pays des catéchismes, des prières, des explications solides et simples de la doctrine chrétienne, des recueils d'exemples édifiants et autres écrits propres à éclairer l'esprit des peuples et à leur inspirer l'amour de la religion, tels qu'il avait dessein de donner au public au premier loisir qu'il aurait. Mais que pour l'Ancien et le Nouveau Testament, où il y avait plusieurs endroits qui demandaient beaucoup d'attention, d'intelligence et de pureté de cœur et d'esprit, il valait mieux les laisser dans les trois langues, que Dieu avait permis qu'on eût comme consacrées sur la tête de Jésus-Christ mourant ; qu'autrement l'ignorance en abuserait, et que ce serait un moyen de séduire les hommes charnels qui ne comprennent pas ce qui est de Dieu et les présomptueux qui croient entendre ce qu'ils ignorent. On eût dit qu'il prévoyait dès lors l'abus que les dernières hérésies devaient faire des Ecritures. Ceux qui étaient de l'avis contraire eurent peine à se relâcher là-dessus ; mais il fallut déférer aux raisons et aux remontrances d'un prélat qui donnait beaucoup de poids et d'autorité à ses opinions.

Depuis ce temps-là, Ximenès fut plus estimé et plus respecté qu'auparavant. La fermeté qu'il venait de témoigner dans les troubles de Grenade, le courage qu'il avait eu d'aller trouver les rois dans le temps même de sa disgrâce, avaient donné une grande opinion de lui. La conversion d'un peuple barbare contre toute espérance et

contre les règles ordinaires de la prudence humaine, fit croire qu'il avait de plus grandes vues que les autres hommes. Ainsi les courtisans, qui avaient voulu le détruire, connurent enfin qu'ils ne pouvaient mieux faire que de l'honorer.

Il ne s'appliqua pas moins au soulagement et au salut des Indiens qu'à celui des Maures. Le Nouveau-Monde avait été découvert depuis quelques années par l'industrie de Christophe Colomb, sous les auspices des Rois Catholiques. Le gouverneur, les capitaines et les soldats qu'on y avait envoyés, traitèrent d'abord si indignement ces nations assujetties, qui étaient d'ailleurs sans protection et sans défense, que les premières nouvelles qu'on en reçut furent les plaintes que quelques gens de bien osèrent en faire. Comme tous ceux qui passaient dans ces pays nouvellement découverts, avaient dessein de s'enrichir, ils ne songeaient qu'à dépouiller ces misérables, et à les tourmenter pour leur faire découvrir l'or qu'ils avaient caché; et quoiqu'ils eussent ordre de prendre soin de leur instruction et de leur donner de bons exemples, ils ne pensaient ni au salut de ces peuples ni au leur.

Ces nouvelles arrivèrent dans le temps que Ximenès était à la cour, et les rois le consultèrent sur les moyens de remédier à ces désordres. Il leur conseilla d'envoyer des religieux qui pussent instruire et édifier ces idolâtres, et de leur donner assez d'autorité pour réprimer l'avarice et la licence des chrétiens. Il les choisit lui-même, et voulut que F. François Ruyz, en qui il avait beaucoup de confiance, et deux autres religieux du même ordre dont il se servait, fussent les chefs de cette mission, voulant bien se priver, pour l'intérêt de la religion, du secours et des consolations qu'il recevait de ces hommes, qui lui étaient devenus comme nécessaires. Il crut que dans les affaires qui regardaient la gloire de Dieu, on devait se dépouiller de toute affection humaine; qu'il ne fallait envoyer dans ces pays éloignés et barbares, que des personnes d'une solide érudition et d'une piété connue, et qu'il importait beaucoup par qui cette première foi serait plantée et cultivée. L'archevêque dressa lui-même leurs instructions, et leur recommanda sur toutes choses de travailler avec patience à l'établissement de cette Eglise naissante; de prêcher avec zèle la foi de Jésus-Christ à ces idolâtres, d'adoucir leurs peines autant qu'ils pourraient, et de les gagner par leur charité. Il fit donner à François Ruys un pouvoir d'informer contre ceux qui avaient abusé de l'autorité de leurs charges, et lui ordonna d'arrêter les violences qu'on faisait à ces peuples, en faisant punir sévèrement les coupables. (Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.;* Alvar Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. II.)

Ces bons religieux travaillèrent durant deux ans avec tant de succès, qu'à certains jours ils baptisèrent jusqu'à deux mille personnes. Il n'y eut que François Ruys qui, n'ayant pu s'accoutumer à l'air de ces climats, fut obligé de revenir six mois après, laissant ces peuples tranquilles, et amenant avec lui le gouverneur de la Nouvelle-Espagne, pour lui faire rendre compte au conseil royal de ses concussions et d'autres crimes dont on l'accusait. Il rapporta plusieurs curiosités, entre autres un grain d'or pesant plus de mille ducats, et le plus gros qui soit venu de ce pays-là, qu'il donna au roi; et un petit coffre qu'il présenta à Ximenès, où étaient des idoles de formes épouvantables, sous lesquelles les Indiens disent que le démon leur apparaît. Leurs corps étaient faits de petites écailles ou mailles d'os de certains poissons extraordinaires; et ce coffre se garde encore dans le grand collége de l'université d'Alcala. (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, cap. 16.)

Les choses étant ainsi réglées, et tout ayant succédé selon les désirs de l'archevêque de Tolède, il se trouva tout d'un coup saisi d'une langueur causée par les soins qu'il avait pris et les chagrins qu'il avait eus à Grenade. Ce qui lui donna lieu de demander congé à la reine et de se retirer dans son diocèse, où il souhaitait depuis longtemps de retourner. Dès qu'il y fut, il s'appliqua entièrement à reconnaître si la discipline qu'il avait établie était observée; et il trouva tout dans un si grand ordre, qu'il en fit rendre publiquement des actions de grâces à Dieu. Il faisait presser les bâtiments de ses colléges, et commençait à reprendre un peu de santé, lorsqu'il fut rappelé à Grenade par la reine, à l'occasion d'une seconde révolte des Maures.

Il y a, un peu au-dessus de Grenade, une chaîne de montagnes qu'on appelle *Neigeuses*, parce qu'elles sont presque toujours couvertes de neiges. Elles ne laissent pas d'être habitées, et dans des vallons spacieux qu'elles renferment, il y a des villages qui contiennent beaucoup de peuple. Les hommes y étaient assez aguerris. Ceux qui n'avaient pas voulu renoncer à la secte de Mahomet s'étaient réfugiés parmi eux, résolus de maintenir leur religion, et de se défendre à la faveur de ces montagnes. Pour commencer leur révolte, ils massacrèrent quelques religieux qu'on avait envoyés pour les exhorter à embrasser la foi de Jésus-Christ; après quoi ils prirent les armes. Plusieurs bourgades du voisinage se joignirent à eux, et toute cette contrée, qu'on nomme les *Roches Vermeilles* à cause de la couleur que le soleil levant leur donne, se soulevèrent presque en même temps. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. IV, c. 27, 31, t. V.)

Les Rois Catholiques apprirent cette nouvelle avec beaucoup de chagrin et d'inquiétude, parce qu'ils prévoyaient qu'ils auraient affaire à des gens opiniâtres, retranchés dans des lieux presque inaccesibles, où l'on avait perdu plus de monde dans la conquête de ce royaume. Zégri et le gouverneur de Vélez, quoique convertis, eurent ordre de se rendre à Séville auprès de la reine, parce qu'ils avaient eu beaucoup de crédit parmi eux

de leur nation, et qu'ils auraient pu se rendre chefs du parti. On donna des gardes à la reine de Grenade et à ses deux fils : car, encore qu'elle eût été baptisée, sa conversion ne paraissait pas sincère, et l'on craignait qu'elle ne pervertît ses enfants, qui étaient venus loger depuis peu avec elle. La reine Isabelle envoya querir quelques-uns de leurs docteurs, et surtout l'un des plus considérés d'entre eux nommé Edrix, pour tâcher de les gagner par ses exhortations et par ses caresses, ou du moins pour empêcher que par leurs persuasions ils n'entretinssent les autres dans leur révolte. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. III, c. 45, t. V.)

Après toutes ces précautions, on fit marcher la cavalerie, qui était dans l'Andalousie : on assembla toutes les troupes des environs, et le roi s'étant mis à la tête força lui-même les passages, et assiégea ces rebelles dans leurs retraites, les fit attaquer par plusieurs endroits, et après divers combats donnés coup sur coup, où il perdit plusieurs personnes de qualité, il se rendit le maître de ces montagnes, châtia sévèrement la rébellion, et revint à Grenade.

Cette guerre donna beaucoup de soin et de peine. La reine était d'avis de chasser les Maures de ces lieux-là, et d'y faire de nouvelles colonies, et le roi le jugeait si nécessaire, qu'il dit plusieurs fois à ses courtisans : *Il serait plus convenable, pour le service de Dieu et pour le mien, qu'ils sortissent Maures de mon royaume, que d'y demeurer chrétiens comme ils sont.* Ils firent enfin publier un édit portant que ceux qui voudraient embrasser de bonne foi la religion de Jésus-Christ demeureraient en liberté dans leurs maisons ; que ceux qui voudraient conserver la religion de Mahomet sortiraient du royaume, et passeraient dans trois mois en Afrique. On leur fit donner durant ce temps là des instructions et des avertissements salutaires par plusieurs personnes savantes et pieuses, et l'édit fut ensuite ponctuellement exécuté. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. IV, c. 33, t. V.)

Au premier bruit de cette révolte, les ennemis de Ximenès publièrent que c'était une suite de la première, et renouvelèrent leurs plaintes contre lui. Ils lui imputaient tous les mécontentements des Maures, et tâchaient d'aigrir encore l'esprit du roi, en lui représentant que la cause de ces malheurs était l'indiscrétion de certaines personnes, qui, contre les formes prescrites et les moyens communs de la vocation, avaient désespéré ces infidèles. C'était pour cela que la reine l'avait mandé. Il partit, et, avant que d'être arrivé, il apprit, par les lettres de ses amis, que le roi avait réduit ces rebelles, qu'il en avait puni une partie, et que le reste avait abjuré sa religion, et reçu le baptême et la foi de Jésus-Christ : ce qui lui donna une extrême joie. (*Ibid.*, c. 45.)

[An 1500.] Cette victoire du roi ôta aux ennemis de l'archevêque le prétexte qu'ils avaient de le décrier. Il arriva à Grenade, et fut reçu avec beaucoup d'honneur de Leurs Majestés, qui lui firent donner un appartement dans l'Alhambra où elles étaient logées, et lui marquèrent toute l'estime et toute l'affection qu'il pouvait espérer. Il y demeura environ deux mois avec assez de santé ; mais comme il passait tous les jours à traiter d'affaires, ou à instruire les Maures qu'il avait convertis et à les interroger sur leur créance, il se trouva enfin fort fatigué, et tomba dans une grande maladie. Ses forces diminuaient visiblement. Une fièvre lente minait ce corps sec et exténué par ses travaux ; et les médecins, voyant que leurs remèdes ordinaires ne pouvaient le soulager, commencèrent à douter de sa guérison. Les Rois qui en étaient extrêmement en peine l'allèrent voir plusieurs fois, et tâchèrent de le consoler. La reine surtout, le trouvant dans une si grande faiblesse, fit appeler les médecins, et, après leur avoir demandé leur avis, elle leur représenta que le palais étant sur une hauteur, et l'appartement qu'on avait donné à l'archevêque fort ouvert et fort élevé, il était à craindre que l'air ne fût trop vif pour un homme aussi abattu et aussi desséché que lui, et qu'il serait peut-être bon de lui faire changer de lieu. (Alvar. GOMEZ, lib. II ; Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, cap. 16.)

Ils répondirent qu'en l'état où il était on pouvait tenter toutes choses. Cette princesse lui fit incontinent donner cet avis, le priant, puisque les médecins le jugeaient ainsi à propos pour sa santé, de se faire transporter au Xénéralife. C'était une maison de plaisance hors de l'Alhambra, très-agréable par ses jardins, ses vergers et ses fontaines, qui regarde toute la ville en perspective, et dont la vue s'étend sur une vaste et belle plaine. Les rois de Grenade l'avaient fait bâtir et y passaient ordinairement le printemps, pour y jouir, dans cette belle saison, des plaisirs de la campagne et de la pureté de l'air.

Ximenès suivit le conseil de la reine, plus par complaisance que par inclination. Aussi ne fut-il pas soulagé dans un séjour si agréable. Il y était depuis un mois, et une fièvre de langueur, consumant insensiblement ses forces, semblait devoir l'emporter en fort peu de jours. Les médecins avaient essayé inutilement tous leurs remèdes, et confessaient qu'ils étaient au bout de leur art. La reine le vint voir encore une fois, et voulut bien lui donner cette dernière marque de sa bienveillance. Comme il était en cette extrémité, une femme d'assez bonne famille parmi les Maures, qui s'était convertie des premières, et qu'il avait depuis mariée à un de ses domestiques, se trouvant dans sa chambre, où quelques-uns de ses intimes amis raisonnaient sur sa maladie, s'approcha d'eux, et leur dit qu'elle connaissait dans Grenade des personnes plus capables de le guérir que les médecins qui le traitaient; qu'il y avait surtout une femme, qui, par la communication qu'elle avait eue avec des médecins arabes et par sa grande expérience, étant âgée de plus de quatre-vingts ans,

avait appris de très-bons secrets, et sans saignée ni breuvage guérissait souvent des malades désespérés, par certains baumes qu'elle faisait; et que, si on voulait se servir de ses remèdes, il y avait lieu d'espérer qu'elle rendrait la santé à l'archevêque. (Alvar Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. II.)

La proposition fut écoutée, et le prélat y consentit. Le désir et l'espérance de guérir font qu'on prête l'oreille à tout. Il est aisé de se dégoûter des médecins, quand on n'en reçoit pas tout le secours qu'on en attend. Cette bonne femme fut appelée et conduite vers le malade. Elle lui toucha le pouls, et reconnut soigneusement tout l'état de la maladie. Après quoi elle dit que le mal était grand, et qu'il ne fallait pas s'étonner que la médecine ordinaire n'eût pu le guérir; qu'elle espérait pourtant, avec l'assistance de Dieu, sous la protection duquel était ce grand homme, que dans huit jours elle le guérirait par le moyen de quelques simples dont elle connaissait la vertu; qu'elle demandait pour toute grâce qu'on en parlât pas aux médecins, qui se moquent de ces petits remèdes de femmes, et qui réduisent tout à certaines maximes de l'art, avec des termes savants, dont elle n'était pas capable; que ce n'était pas qu'elle les craignît, étant assurée de la force de ses remèdes, mais qu'ils ne manqueraient pas de la troubler par des questions inutiles, ou de jeter des craintes et des défiances dans l'âme de l'archevêque; et qu'il importait au malade et à celle qui le traitait, d'avoir l'un et l'autre l'esprit tranquille; qu'au reste, elle n'usait que de médicaments externes, qui ne pouvaient donner aucun soupçon, et qu'elle savait que le don des guérisons vient de Dieu, et non pas d'aucune puissance humaine.

On trouva beaucoup de raison dans le discours de cette femme, et, pour la contenter, on eut grand soin que les médecins ne sussent rien de ce qu'elle ferait. Elle venait la nuit dans la chambre du malade, quand tout le monde était sorti, et le faisait frotter à loisir d'une espèce d'huile qu'elle avait composée de plusieurs herbes odoriférantes. Le prélat se trouva bientôt soulagé, et le huitième jour, non-seulement il fut sans fièvre, mais encore il sentit quelque gaieté. L'envie lui ayant pris de se lever, on fut surpris de le voir en état de se soutenir. Dès qu'il eut commencé à reprendre ses forces, on lui conseilla de se faire porter sur le rivage du Darre et de s'y promener doucement, parce que l'air y était si pur et si sain, que de tout temps les malades y venaient chercher la santé, et se faisaient même porter dans leur lit, sur un petit pont qui est vers l'Alhambra. Après qu'il se fut un peu fortifié, il s'en retourna chez lui pour y vivre en repos, et pour s'y rétablir entièrement, et ne fut pas plutôt arrivé à Alcala, qu'il se trouva en parfaite santé.

Comme son dessein était de ramener en ce lieu-là, de toutes les universités chrétiennes, les lettres divines et humaines qui avaient été comme bannies d'Espagne, il entreprit d'embellir cette ville. Il fit paver les grands chemins, sécher les eaux que les pluies fréquentes avaient répandues dans cette plaine, et réparer les édifices publics que le temps avait ruinés. Ce fut là que François Ferrera, abbé de Saint-Juste, qu'il avait envoyé à Rome, lui apporta les bulles d'Alexandre VI et de Jule II, pour l'érection de l'université d'Alcala, avec toutes les grâces et tous les priviléges qu'on pouvait souhaiter. Léon X les augmenta depuis par l'affection qu'il avait pour les lettres et par le désir d'obliger l'archevêque, qui fut toujours en très-grande considération auprès des souverains pontifes, tant à cause du respect et de la vénération qu'il eut pour le Saint-Siége, qu'à cause des services importants qu'il rendit aux papes en diverses rencontres, comme on verra dans la suite.

A peine eut-il demeuré quelques mois à Alcala, que la reine lui fit savoir qu'elle avait convoqué les états à Tolède, et qu'elle s'y rendrait bientôt. Après la mort du prince Michel, les Rois Catholiques avaient envoyé l'évêque de Cordoue en Flandre, pour solliciter l'archiduc Philippe d'Autriche de venir incessamment en Espagne, avec la princesse Jeanne leur fille, prendre possession des royaumes qui devaient leur appartenir. Ils connaissaient l'humeur de leur gendre. Il était bon, facile, familier, sincère. Ses occupations ordinaires étaient la chasse ou le jeu. Il n'avait point d'ambition ni de pensée de s'agrandir, n'aimait point le travail, et ne pouvait souffrir les affaires, et changeait de résolution à tous moments, selon les impressions que lui donnaient ceux qui soulageaient sa paresse, ou qui abusaient de sa confiance. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. IV, c. 40, t. V.)

Ferdinand et Isabelle craignaient qu'il ne s'accoutumât à cette vie molle et oisive, et qu'on ne pût lui faire perdre une habitude où il se serait endurci. Ils voulaient le tirer des mains des Flamands qui le gouvernaient, et s'en rendre les maîtres s'ils eussent pu. Leur grande passion était de le détacher de l'inclination qu'il avait pour la France, ce qui leur donnait une grande jalousie. Ils espéraient enfin que, vivant avec eux, il s'accommoderait aux mœurs de la nation, et qu'avec le temps il apprendrait à régner avec gravité. L'archevêque de Besançon, qui avait été son précepteur, et qui conservait encore beaucoup de pouvoir sur son esprit, joignit ses sollicitations à celles des ambassadeurs d'Espagne, et le détermina avec beaucoup de peine à ce voyage.

Ce prince partit avec la princesse de Castille sa femme; ils passèrent par la France, et furent magnifiquement reçus à Paris. L'archiduc prit séance au parlement en qualité de pair du royaume, et renouvela tous ses traités avec le roi Louis XII, et lui donna toutes les marques de soumission et de reconnaissance qu'il pouvait souhaiter. Mais la princesse fut si attentive et si circons-

pecte en ce point, qu'assistant à la messe un jour de cérémonie, elle ne voulut jamais prendre les pièces de monnaie que le roi lui fit présenter pour aller à l'offrande, de peur de reconnaître sa supériorité et de faire un acte de sujétion. Le roi et la reine de France les régalèrent à Blois quinze jours durant, et les firent conduire à la frontière avec tous les honneurs imaginables, même avec pouvoir de donner grâce aux criminels dans toutes villes où ils passaient. (Zurita, l. IV, c. 55; Mariana, *Hist.*, *Hisp.* l. XXVII, c. 11; Mezer, *Hist.*, t. VIII.)

Les Rois Catholiques ayant appris qu'ils approchaient de Fontarabie, ordonnèrent à toutes les villes de leur rendre les mêmes honneurs qu'on leur aurait rendus à eux-mêmes; envoyèrent le grand prévôt de l'hôtel et le gouverneur de Biscaye au devant d'eux, avec ordre d'exercer leurs offices en leur nom, dès leur entrée dans le royaume; et, pour témoigner la joie qu'ils avaient de leur arrivée, ils permirent aux personnes de condition de porter des habits de soie, et firent connaître que ceux qui voudraient faire des habits neufs leur feraient plaisir de s'habiller de couleur: ce qui marque la modestie de ces temps-là. Ils députèrent le connétable de Castille, le duc de Najare et le grand commandeur de Léon à Fontarabie, pour dire à l'archiduc et à la princesse qu'ils auraient une extrême joie de les voir, et que si les affaires de la conversion des Maures ne les eussent indispensablement arrêtés, ils se seraient avancés pour les recevoir jusqu'à la frontière. (Zurita, l. IV, c. 54; Mariana, l. XVII, c. 11.)

[An 1502.] Ces princes arrivèrent à Fontarabie le 19 de janvier, et passèrent de là à Burgos. Ferdinand et Isabelle firent incontinent expédier des lettres pour les faire reconnaître, dans Tolède, héritiers présomptifs de leurs Etats. L'archevêque y disposa tout; les Rois Catholiques s'y rendirent, et les princes en même temps. Ils furent reçus et reconnus avec des acclamations extraordinaires, et l'on chercha tous les moyens de les divertir.

Parmi tous les divertissements de la cour, Ximenès se retirait, et songeait à des choses plus importantes. Il considérait depuis longtemps que rien n'était plus nécessaire aux ecclésiastiques, et particulièrement aux théologiens, que la lecture et l'intelligence de la Bible, et que pourtant rien n'était si négligé par la plupart des docteurs, qui, au lieu de s'appliquer à l'étude des livres sacrés, s'amusaient à des subtilités et à des spéculations inutiles. Il crut que cette négligence venait du peu de connaissance qu'on avait des langues latine, grecque et hébraïque, qui sont comme le fondement des sciences humaines et des lettres sacrées. Son dessein était de fortifier les catholiques contre les anciennes hérésies, et contre celles qui pourraient naître. On eût dit qu'il prévoyait ce qui arriva quelque temps après, qu'il s'élèverait des esprits vains et présomptueux, qui, expliquant les saintes Ecritures, selon leur sens, troubleraient l'Eglise de Jésus-Christ, et feraient valoir leur témérité, à la faveur de l'ignorance qui régnait alors dans le monde. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. II.)

L'archevêque voyant donc une grande corruption de mœurs, même dans les principaux ministres de l'Eglise, craignit que si l'homme ennemi venait à semer quelques fausses doctrines par les interprétations captieuses de l'Ancien ou du Nouveau Testament, les simples n'en fussent éblouis, et les doctes ne fussent pas capables de les réfuter. Pour ces raisons, il entreprit de faire travailler à une nouvelle édition de la Bible, qui contînt pour l'Ancien Testament, le texte hébreux, la Vulgate, la version grecque des Septante traduite en latin, et la paraphrase chaldaïque avec une version latine, afin que rien ne manquât à cet ouvrage: pour le Nouveau Testament, le texte grec bien correct et la Vulgate. Il voulut qu'on ajoutât un volume d'explication des termes et des façons de parler hébraïques, extrêmement estimée par ceux qui ont une grande connaissance de cette langue. (Vide *Bibl. Complutens.*)

C'était une entreprise très-difficile, et qui demandait un homme aussi puissant et aussi constant que lui. Il fit venir incontinent les plus habiles personnages de son temps, Démétrius de Crète, Grec de nation, Antoine de Nebrissa, Lopès Astuniga, Fernand Pintian, professeurs des langues grecque et latine; Alfonce, médecin d'Alcala, Paul Coronel, et Alfonse Zamora, très-savants dans les lettres hébraïques, qui avaient autrefois professé parmi les Juifs, et qui, ayant été depuis appelé à la foi de Jésus-Christ, avait donné des preuves d'une grande érudition et d'une piété très-sincère. Il leur proposa son dessein, leur promit de fournir à toutes les dépenses, et leur donna de bonnes pensions à chacun, il leur recommanda sur toutes choses la diligence, et leur dit: *Hâtez-vous, mes amis, de peur que je ne vous manque, ou que vous ne veniez à me manquer; car vous avez besoin d'une protection comme la mienne, et j'ai besoin d'un secours comme le vôtre.* Il les excita si bien par ses discours et par ses bienfaits, que depuis ce jour-là jusqu'à ce que l'ouvrage fût achevé, ils ne cessèrent de travailler. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, lib. II.)

Il envoya chercher de tous côtés des exemplaires manuscrits de l'Ancien Testament, sur lesquels on pût corriger les fautes des dernières éditions, restituer les passages corrompus, et éclaircir ceux qui seraient obscurs ou douteux. Le pape Léon X lui fit communiquer tous les manuscrits de la bibliothèque vaticane, loua plusieurs fois sa magnificence et sa générosité, et le consulta même dans les affaires les plus importantes de son pontificat. Ce travail dura près de quinze ans sans interruption, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'une longue et

ennuyeuse application ne lassa pas la constance de ces savants hommes, et que les grandes affaires dont Ximenès fut accablé ne ralentirent pas son zèle et son effection pour cet ouvrage.

Il fit venir de divers pays sept exemplaires hébreux manuscrits, qui lui coûtèrent quatre mille écus d'or, sans compter les grecs qu'on lui envoya de Rome, et les latins en lettres gothiques qu'il fit apporter des pays éloignés, ou qu'il fit tirer des principales bibliothèques d'Espagne, tous anciens pour le moins de huit cents ans : en sorte que les pensions des savants, les gages des copistes, le prix des livres, le payement des voyages, et les frais de l'impression lui coûtèrent plus de cinquante mille écus d'or, selon la supputation qu'on en fit alors.

Ce grand ouvrage étant achevé avec tant de soin et de dépense, il le dédia au pape Léon X, soit pour lui témoigner sa reconnaissance, soit parce que tous les ouvrages qui regardent l'éclaircissement des Ecritures ne peuvent être plus raisonnablement consacrés qu'au souverain pontife, en qui réside la puissance de Jésus-Christ et l'autorité de l'Eglise chrétienne. Le jour qu'on lui apporta le dernier volume il alla vite le recevoir, et tout d'un coup levant les yeux et les mains au ciel : *Je vous rends grâces, mon Sauveur Jésus-Christ,* s'écria-t-il, *de ce qu'avant que de mourir, je vois la fin de ce que j'ai le plus souhaité...* Puis se tournant vers ses amis qui étaient présents, *Dieu m'a fait la grâce,* leur dit-il, *de faire des choses qui vous ont paru assez grandes, et peut-être assez utiles pour le bien public, mais il n'y en a point dont vous deviez plutôt me féliciter que de cette édition de la Bible, qui ouvre les sources sacrées, d'où l'on puisera une théologie plus pure que de ces ruisseaux où la plupart l'allaient chercher.* Ce fut en effet comme un signal, qui réveilla les esprits pour étudier la religion, et pour se nourrir de la doctrine des saintes Ecritures. (ORTIZ., in *Epist.* et *Proœm. Bibl. Complutens.*)

Il avait commencé une édition des œuvres d'Aristote pour les savants; mais il n'eut pas la satisfaction de la voir achevée avant sa mort. Pour empêcher les femmes et les ignorants de s'amuser à lire des romans, il fit imprimer à ses dépends des traités de piété et des histoires saintes en langue vulgaire, qui donnaient des préceptes ou des exemples des vertus chrétiennes. Il en fit distribuer un grand nombre, soit aux particuliers, soit aux communautés religieuses. Comme les livres de chant et de musique étaient usés dans la plupart des églises, de peur que les louanges de Dieu ne fussent interrompues, il en fit faire une édition en vélin dont il fit présent à toutes les paroisses de son diocèse; et pour ne rien oublier de tout ce qui peut être utile au public, il fit composer des livres d'agriculture, afin que les laboureurs apprissent à exercer avec soin et avec profit cet art innocent, utile et nécessaire.

Pendant son séjour à Tolède, il visita la bibliothèque de son Eglise, où il y avait plusieurs manuscrits vénérables par leur antiquité; et comme elle était dans un lieu mal sain et mal propre, il résolut de la faire bâtir magnifiquement dans un bel endroit, et de la rendre, par le nombre et par la curiosité des livres, égale à la bibliothèque Vaticane. Mais il fut chargé depuis de tant d'affaires qu'il ne put exécuter ce dessein.

Les archevêques de Tolède étaient si puissants et si considérés en ce temps-là, que ce n'était pas assez pour eux de régler leur diocèse, et de remplir les fonctions ordinaires de l'épiscopat, ils étaient encore appelés à d'autres ministères, à faire des expéditions contre les Maures, à maintenir la paix et la tranquillité publique, à soutenir le poids des affaires, à apaiser les séditions et les révoltes des peuples, à porter les rois à de louables entreprises; à réformer les abus et à protéger les arts et les sciences, ce que Ximenès fit avec plus d'éclat et plus de réputation qu'aucun de ses prédécesseurs. Cette autorité dans les affaires ecclésiastiques et séculières s'est diminuée en ceux qui l'ont suivi, soit par l'agrandissement des rois, soit par la négligence des archevêques, soit par la nature des établissements humains, qui tombent insensiblement dans le déclin. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. II.)

Plusieurs choses contribuèrent à la grandeur de Ximenès : il jouissait de tout le revenu de l'archevêché sans pensions; il vivait sous le roi Ferdinand, qui, régnant à la place de ses enfants, semblait être plutôt son collègue que son maître : de sorte que, comme l'archevêque avait besoin du crédit et de la faveur du roi, le roi avait besoin du secours et des conseils de l'archevêque. De plus, il eut de grandes occasions, et il se trouva avec un esprit encore plus grand que sa fortune. C'est par là qu'il parvint à l'administration et à la régence de l'Etat, avec l'approbation des peuples, et sans que les grands du royaume pussent rien attenter contre lui.

Pour revenir à la bibliothèque de son église, comme il visitait lui-même tous les livres, afin de savoir quel secours il en pourrait tirer pour ses desseins, il tomba sur plusieurs volumes anciens, écrits en lettres gothiques : ce qui lui donna lieu de rétablir les offices *gothiques* ou *mozarabes* (16) qui avaient été en si grande vénération dans la Castille. Les Visigoths, sous l'empire d'Honorius, occupèrent presque toute l'Espagne. Comme ils étaient ariens, ils causèrent tant de désordre dans le culte même catholique de ce royaume, que des cérémonies nouvelles se mêlant avec les anciennes, on y disait la messe différemment et chaque Eglise récitait l'office divin selon les règles qu'elle s'était faites. Mais cette

(16) Autrement *Moçarabes*.

nation ayant abjuré l'hérésie par les soins et les instructions de Léandre, archevêque de Séville, et embrassé la foi orthodoxe à l'exemple du roi Recarède : comme il n'y avait plus de différence de religion, on commença à chercher les moyens d'établir un culte régulier et uniforme, principalement dans Tolède qui était alors la ville royale. On assembla à cet effet un concile, qui fut le IVe de Tolède, où l'on ordonna (c. 2) que dans toutes les églises un même usage fût observé dans les prières particulières, dans les messes et les psalmodies publiques. On donna le soin de régler cet ordre à Isidore, successeur de Léandre, renommé en ce temps-là pour sa sainteté et pour sa doctrine.

Cette discipine dura près de six-vingt ans, jusqu'à ce que les Maures ayant ravagé tout le pays et défait l'armée d'Espagne, se rendirent maîtres de ce royaume. Dans cette calamité universelle, la ville royale tomba entre les mains de ces Barbares qui permirent aux Chrétiens de vivre suivant les lois de leur religion. Quoique la plupart préférassent un exil volontaire à cette servitude paisible, plusieurs, qui aimèrent mieux leur pays que leur liberté, acceptèrent la condition et demeurèrent dans la ville sous la domination des Maures et des Arabes. Ces chrétiens à cause de ce mélange furent appelés *Mistarabes*, ou selon d'autres auteurs *Mozarabes*, du nom de Moza, général des Maures et des Arabes dont nous avons déjà parlé. On leur laissa six églises dans lesquelles ils conservèrent près de quatre cents ans cet office de saint Isidore dans cette ville capitale et dans toutes les autres des royaumes de Tolède, de Castille et de Léon. (Roderic., arch. Tolet., *De commut. offic. Tolet.*, lib. III, c. 12; Alcozer., l. I, c. 44; Garibay, *Hist. de Esp.*, l. VIII, cap. 41.)

Alphonse VI ayant depuis repris, après un long siége, la ville de Tolède sur les Maures, on traita de régler les affaires de la religion, d'établir des paroisses, de consacrer des autels et de remettre le culte divin dans l'ordre et dans la décence. Ce roi, par le conseil de Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, que le pape avait envoyé pour rétablir la discipline, eut dessein d'abolir cet office ancien et d'introduire le romain. La reine Constance (17), qui était Française, accoutumée aux usages de son pays, sollicitait encore ce changement; et l'abbé Bernard, aussi Français de nation, nommé à l'archevêché de Tolède, y consentait.

Mais le clergé, la noblesse et le peuple s'y opposèrent et représentèrent qu'ils ne voulaient pas être plus sages que leurs pères ; que c'était troubler toute la dévotion publique que d'en abolir les pratiques; qu'on avait toujours plus de respect pour les anciens usages de la religion, et qu'ils étaient résolus de prier et d'honorer Dieu selon les règles que les conciles de leur pays avaient prescrites, que de saints évêques avaient dressées et qui s'étaient conservées plusieurs siècles parmi les infidèles. Les contestations furent si grandes sur ce sujet qu'on fut d'avis, selon la grossièreté et la barbarie de ce temps là, de décider l'affaire par un combat. Le roi choisit un chevalier pour soutenir le parti de l'office romain ; le peuple et le clergé en prirent un autre pour défendre le mozarabe Ce dernier demeura vainqueur et l'on crut que la volonté de Dieu s'était déclarée par cet événement. (Eug. de Roblès, *Del. offic. Muzar.*, c. 22 ; Garibay, l. II, c. 20 ; Villegas, *Vit. sancti Isidori.*)

Cependant le roi, la reine et l'archevêque firent tant d'instance et remontrèrent si bien que cette victoire pouvait être un effet du hasard et non pas un ordre du ciel, qu'il fut résolu de remettre l'affaire à une épreuve qui fût un jugement visible de Dieu. Après des jeûnes, des prières et des processions publiques, on s'assembla dans la grande place de la ville. On y fit allumer un feu où furent jetés deux missels, un romain, l'autre mozarabe. Le roi et le peuple s'étant mis en prières, afin que Dieu manifestât sa volonté, on rapporte que le romain fut brûlé et que l'autre demeura dans le feu sans recevoir aucun dommage. Le roi pourtant persista dans sa résolution. Il consentit qu'on se servît du mozarabe dans les anciennes paroisses de Tolède où tout ce qui restait de ces familles chrétiennes, qui avaient conservé leur religion parmi les infidèles, serait reçu comme paroissien naturel de père en fils ; mais il voulut que dans les autres églises de cette ville et de tout son royaume on fit l'office selon l'usage de Rome et de France, quelque répugnance qu'y eussent les peuples. De là vint ce proverbe : *Les lois vont où les rois veulent.* Ces races venant à manquer peu à peu et les paroisses se trouvant désertes, on y mit de nouveaux paroissiens, et par conséquent le nouvel usage de l'Eglise, en sorte qu'on se contentait d'y chanter la messe à certains jours de fête selon la coutume ancienne. (Roderic., archiep. Tolet. *De commut. offic. Tol.*, lib. VI, c. 26 ; Eug. de Roblès, c. 22.)

Ximenès, quatre cents ans après, s'étant fait instruire de cette affaire, ne voulut pas laisser perdre la mémoire ni l'usage de ces saintes cérémonies, instituées par des saints et approuvées par des conciles. Il examina toutes choses, et comme il aimait les traditions anciennes, il prit soin de rétablir cet office. Il employa le docteur Ortiz, chanoine de l'église de Tolède et deux autres de la même ville, versés dans cette sorte d'érudition, et fit faire une édition des bréviaires et des missels mozarabes dont il distribua une infinité d'exemplaires ; et de peur que le temps ne fît perdre une si sainte institution, il fonda dans l'église cathédrale de Tolède une chapelle magnifique pour treize

(17) Garibay l'a nommée Béatrix, l. II, c. 20.

prêtres, à la charge qu'ils diraient tous les jours la messe et feraient l'office à la manière des Mozarabes.

En ce même temps, un citoyen de Tolède d'une condition médiocre, mais d'une grande charité, nommé Jérôme Madrit, avait entrepris de soulager les pauvres et les malades de la ville, d'assister les veuves et les orphelins et d'exercer toute sorte d'œuvres de miséricorde. Comme l'archevêque s'informait soigneusement des affaires de la ville et des mœurs même des particuliers, il fit appeler ce bon homme, et après avoir reconnu par les entretiens qu'il eut avec lui sa dévotion et sa charité, il l'encouragea à persévérer dans ces pieux exercices; l'assura qu'il l'assisterait de ses conseils, de son autorité et de son argent dans toutes les rencontres, et lui donna d'abord mille écus pour les pauvres. (Alvar. GOMEZ, *De rebus gestis. Xim.*, l, II.)

Jérôme redoubla sa charité quand il se vit ainsi appuyé. Il assembla quelques-uns de ses amis qui s'engagèrent avec lui à secourir les pauvres honteux dans les nécessités publiques ou particulières. Ximenès, qui voyait avec joie les fruits que produisait leur piété, les exhorta à s'unir ensemble, leur donna des règlements pour la conduite des hôpitaux et pour la distribution des aumônes, et leur mit entre les mains des sommes très-considérables. La sécheresse ayant, cette année-là, causé une grande disette de vivres et beaucoup de maladies, il leur donna quatre mille muids de blé à distribuer au peuple. Il fit employer en aumônes et en remèdes vingt mille livres et neuf cents muids de blé qu'il continua de donner presque tous les ans aux pauvres. Enfin pour accomplir tous les devoirs de la charité, il envoya de temps en temps Jérôme et ses confrères par tout son diocèse pour faire élever de jeunes enfants, pour marier de jeunes filles, pour secourir les veuves, pour voir l'état des hôpitaux et les soutenir par ses libéralités.

LIVRE II.

—

SOMMAIRE. — La princesse après le départ de l'archiduc son mari, accompagne la reine Isabelle sa mère à Alcala. — Elle accouche d'un fils qui fut nommé Ferdinand. — Ximenès fait la cérémonie du baptême. — Il procure à cette ville, en faveur de la naissance de ce prince, l'exemption de tous subsides. — Il fait tous ses efforts, quoique inutilement, pour arrêter le départ précipité de l'archiduchesse. — On reconnait alors l'infirmité d'esprit de cette princesse. — L'archevêque est appelé à la cour, lorsqu'il va faire la visite de son diocèse. — Il assiste les Rois Catholiques de son conseil dans leurs affaires, et les soulage dans leurs indispositions, et surtout la reine Isabelle qui devint fort infirme. — Il commet deux vicaires généraux pour faire la visite du chapitre de Tolède. — Les chanoines s'y opposent, en appellent au Saint-Siége, et députent à la reine. — Il est obligé de retourner pour cela à son diocèse; il s'y applique à remplir les devoirs de son ministère. — Hierôme Vianel, Vénitien, vient le trouver. — Ils font ensemble le plan de l'expédition d'Oran; il fonde à Alcala un monastère de religieuses, et une maison de charité, pour y recevoir de pauvres filles. — Quelle était la fin de cette institution. — Mort de la reine Isabelle; ses qualités; ce qu'elle a fait de grand pendant son règne; sa dernière disposition. — Ferdinand son mari est nommé régent du royaume, jusqu'à ce que Charles son petit-fils ait vingt ans. — L'archiduc Philippe dispute la régence à son beau-père. — Ferdinand appelle Ximenès à son secours, et tâche de se maintenir dans la Castille. — L'archiduc et la princesse Jeanne arrivent en Espagne. — Presque tous les seigneurs s'attachent à Philippe. — L'archevêque de Tolède demeure avec Ferdinand. — Il négocie l'accommodement entre le gendre et le beau-père. — Il procure leur entrevue. — Ferdinand se retire en Aragon, et traite secrètement son mariage avec Germaine de Foix, nièce de Louis XII, roi de France. — Ximenès demeure auprès du roi Philippe. — Il a beaucoup de part aux affaires. — Mort du roi Philippe. — Les grands prient l'archevêque de Tolède de se charger de l'administration de l'Etat : il l'accepte, et écrit en Italie au Roi Catholique, qu'il n'avait consenti à la régence, que pour lui remettre ses Etats plus paisibles. — Les grands s'opposent au retour de Ferdinand, et prétendent donner l'administration de la Castille à l'empereur Maximilien. — Nouveaux troubles dans ce royaume. — Les peuples s'élèvent contre l'inquisition, et se plaignent de l'archevêque de Séville, grand inquisiteur. — Quelques seigneurs font instance auprès du pape, pour révoquer l'archevêque de Seville, et pour nommer Ximenès en sa place. — Ferdinand part de Naples après avoir dépossédé le grand capitaine. — Son entrevue avec le roi de France en passant à Savone. — Il revient en Castille; il apporte à Ximenès le chapeau de cardinal qu'il avait obtenu pour lui de Jules II. — Il veut le lui donner solennellement à son arrivée. — La reine Jeanne refuse d'assister à cette fête à cause de son deuil. — Le nonce du pape fait la cérémonie dans un village en présence du roi et de sa cour. — Ximenès reçoit en même temps les provisions de grand inquisiteur, par la démission de l'archevêque de Séville. — Histoire de l'établissement de ce tribunal en Espagne. — Règlements nouveaux pour cette juridiction institués par le cardinal.

—

[An. 1500.] Pendant que Ximenès s'occupait ainsi dans Tolède, les princes, lassés des divertissements qu'on avait essayé de leur donner, commencèrent à songer à leurs affaires, et à se rendre chacun où les besoins de l'Etat et leurs intérêts particuliers les appelaient. Ferdinand, qui avait appris que le roi de France levait des troupes de tous côtés, à dessein d'attaquer Salses dans le Roussillon, s'avança jusqu'à Gironne pour

y assembler un corps d'armée. L'archiduc et la princesse l'accompagnèrent jusqu'à Aranjues, et passèrent de là en Aragon pour s'y faire reconnaître, comme ils avaient fait en Castille. La reine s'en retourna à Madrid, parce qu'ils se devaient tous rassembler en peu de temps, et qu'il n'y avait point d'autre ville où ils pussent demeurer plus commodément. L'archevêque prit la route d'Alcala, résolu d'achever les bâtiments qu'il avait commencés, et d'employer les fonds destinés pour cette université naissante, qu'il voulait animer par sa présence et par ses libéralités.

[An. 1501.] La reine Isabelle ne trouva pas à Madrid le repos auquel elle s'était attendue. Quelques accès de fièvre qu'elle eut durant l'automne, la mort du cardinal Hurtado de Mendoza, et celle de quelques autres seigneurs de sa cour, arrivées coup sur coup, la touchèrent extrêmement. La résolution subite que l'archiduc prit de s'en retourner en Flandre et de passer par la France, lui donna aussi un grand chagrin. Ce prince venait de perdre, par les maladies qui couraient alors, ses plus fidèles serviteurs, entre autres l'archevêque de Besançon (18), qu'on lui avait donné pour son conseil, et qui, par sa prudence et sa probité, avait su se faire aimer de lui en le gouvernant. Il s'imagina facilement que l'air d'Espagne était malsain, et on lui persuada, qu'ayant été reconnu pour successeur de ces royaumes, il n'était plus à propos qu'il y demeurât sous la tutelle d'un beau-père, et au milieu d'une nation dont l'humeur ne revenait pas à la sienne. On soupçonnait les domestiques qui lui restaient d'avoir été gagnés par le roi de France, à qui il importait qu'il n'y eût pas beaucoup d'union entre le Roi Catholique et son gendre. Il était d'ailleurs si rebuté des jalousies importunes de sa femme et des reproches qu'elle lui faisait incessamment, qu'il résolut de partir, au plus fort même de l'hiver, et passa par Madrid pour prendre congé de la reine. (Mariana, *Hist. Hispan.*, l. XXVII, c. 14.)

[An. 1502.] Cette princesse le pria de considérer que la saison était trop rude pour un si long voyage; que sa femme était prête d'accoucher, et qu'elle mourrait de douleur s'il la laissait; que l'Espagne n'avait jamais été paisible, quand des rois étrangers étaient venus la gouverner, sans avoir pris les mœurs du pays, ce qu'elle lui montrait par l'exemple de plusieurs de ses aïeux; et qu'enfin son honneur et sa conscience l'obligeaient de connaître l'esprit et l'humeur des peuples dont il devait être le maître. Toute la raison qu'elle en put tirer fut que la Flandre était son pays et l'héritage de ses pères, qu'il s'était engagé par serment aux officiers qui l'avaient suivi de les ramener au plus tôt, et qu'un prince devait être fidèle à sa parole. (Petr. Mart., epist. 150, lib. XV.)

Le grand chagrin des Rois Catholiques était que l'archiduc voulût repasser par la France. Ils lui remontrèrent qu'il oubliait bientôt la grâce qu'on lui avait faite de le déclarer héritier présomptif de tant de royaumes; que l'Espagne était scandalisée de voir qu'il l'abandonnait en un temps de guerre; qu'il s'exposait sans mérite à de grands dangers; que la personne et la dignité d'un prince d'Espagne nouvellement reconnu ne devait pas se commettre ainsi; que c'était une chose nouvelle et inouïe, qu'un fils allât se mettre au pouvoir de l'ennemi de ses pères; qu'il avait fait assez de bassesses en venant, sans en aller refaire d'autres: qu'il n'était plus séant, depuis qu'il était devenu le plus grand prince du monde, d'aller faire le personnage de vassal et de sujet du roi de France; qu'il se souvînt de qui il était fils et de qui il était gendre, et qu'il considérât le tort qu'il leur faisait. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 10, t. V; Petr. Martyr., lib. XXV, epist. 253.)

Mais toutes ces raisons ne le touchèrent point. Il répondit que la saison était mauvaise pour aller par mer, qu'il les assisterait dans leurs guerres comme un bon fils, quand il serait dans ses Etats, et qu'en passant il découvrirait les intentions du roi de France, et négocierait une bonne paix. Les larmes de sa femme, qui ne pouvait vivre sans lui, ne furent pas capables de l'arrêter. Elle le conjura de passer du moins la fête de Noël avec elle, mais il n'eut pas cette complaisance. Il partit trois jours avant Noël, et la laissa si désolée, qu'on craignait à tous moments qu'elle n'accouchât avant terme. Elle oubliait et ses parents et ses Etats, et ne se souvenait que de son mari, à qui elle pensait nuit et jour. Plongée dans une continuelle rêverie, avec ses regards toujours fixes, comme si elle l'eût vu devant ses yeux, elle demeurait immobile. Si l'on venait à parler de lui, alors on eût dit qu'elle sortait d'un profond assoupissement. La reine sa mère lui disait quelquefois, pour la consoler, que la flotte qui devait la porter à son mari serait bientôt prête, qu'elle partirait dès qu'elle serait accouchée; que le printemps approchait.... Cette espérance la réveillait un peu, puis elle retombait dans son chagrin. (Petr. Martyr., l. XV, epist. 255.)

[An. 1503.] La reine, accablée de ses déplaisirs, sous prétexte de fuir le mauvais air, partit de Madrid avec elle, et s'en alla trouver à Alcala l'archevêque de Tolède, qui seul pouvait la consoler. Ce prélat fut sensiblement touché de voir le triste état de la mère et de la fille. Il fit connaître à Isabelle que l'amour de la princesse pour son époux était excusable quoiqu'il lui parût excessif, que c'était une des tribulations dont saint Paul (I *Cor.*, VII, 28) menaçait les mariages; que la jalousie était une passion incommode, mais que c'était le défaut des honnêtes femmes; qu'il fallait attendre que le temps lui apprît à supporter avec quelque patience l'éloignement de son époux, et que l'espé-

(18) François de Busleidan.

rance de le revoir au commencement du printemps eût apaisé ces dernières émotions. Il lui représenta ensuite, que si elle avait eu quelque satisfaction de sa fille, elle en devait aussi supporter patiemment les faiblesses et reprendre cet esprit mâle et généreux qu'elle avait fait paraître dans toutes les rencontres passées. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Par ces discours il fortifia si bien l'esprit de la reine, que Ferdinand étant venu de Catalogne pour la voir, sur les nouvelles de ses incommodités et de ses afflictions, elle consentit qu'il s'en retournât promptement à son armée pour défendre Perpignan, que les Français allaient assiéger. Elle se chargea du soin de faire faire des levées par toute l'Espagne, qu'elle lui envoya avec un courage et une diligence incroyable durant le siége. Cependant les maladies ne cessaient point, et cette princesse eut encore la douleur de voir mourir Dom Guthiere de Cardenas, qu'elle avait fait grand commandeur de l'ordre de Saint-Jacques dans le royaume de Léon. Toute la cour pleura la mort de ce seigneur. La reine, qui avait une particulière confiance en lui, le regretta plus que personne, car outre que rien ne lui était si sensible que la perte de ses amis, il lui sembla que sa mauvaise fortune s'obstinait à la persécuter, et cette affliction lui renouvela toutes les autres. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 54, t. V; Petr. Martyr, epist. 255, lib. XVI.)

Mais quelques jours après l'archiduchesse étant heureusement accouchée d'un fils, Isabelle donna des marques publiques de sa joie. L'infant fut baptisé avec beaucoup de solennité, les ducs de Najare et le marquis de Villène furent ses parrains, et Ximenès, qui fit la cérémonie, lui donna le nom de Ferdinand, son grand père. Ce prélat demanda à la reine qu'en faveur de cette naissance, la ville d'Alcala fût exempte à l'avenir de toute sorte de subsides, et lui dit qu'il fallait du repos aux gens de lettres, et que cette exemption attirerait les professeurs et toute la jeunesse du royaume, ce qui contribuerait beaucoup à l'instruction et à la politesse de toute l'Espagne. Il obtint facilement ce qu'il demandait, et, en reconnaissance de ce bienfait, on garde encore aujourd'hui dans Alcala le berceau de l'infant. Cette marque de protection lui attira l'estime publique, et la bonté qu'il témoigna presque en même temps dans une autre rencontre, fit aussi beaucoup de bruit parmi le peuple. (Garibay, *Hist. de Esp.*, l. XV, c. 15; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 19; Eugen. de Roblés, cap. 16.)

Le jour qu'on faisait de grandes réjouissances pour la naissance de l'infant, il se retira dans une maison vers le chemin de Guadalajara où il avait accoutumé d'aller, quand les Rois Catholiques faisaient quelque séjour dans Alcala de Henarès. Ce n'est pas que son palais ne fût assez grand et qu'il n'y fût logé commodément; mais il aimait le silence et la solitude, et s'éloignait volontiers du monde pour vaquer à la lecture et à la prière. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette retraite, qu'il entendit un bruit confus dont il ne put deviner la cause. Ses gens lui rapportèrent que c'était un criminel qu'on menait au supplice, et qu'une foule de peuple suivait tumultuairement. Il se mit à la fenêtre, et, après s'être informé de quoi cet homme était accusé, il commanda aux archers de le mettre en liberté, disant que les évêques avaient droit de faire de pareilles grâces, et qu'il ne fallait pas qu'un jour de bonheur et de joie fût souillé par la mort d'un homme, quelque criminel qu'il pût être. Les archers obéirent avec respect, et tout le peuple lui sut bon gré de cette action. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

La reine passa le printemps à Alcala, et résolut d'en sortir, parce que les chaleurs de l'été y étaient excessives, et qu'elle venait de perdre encore D. Juan Chacon, gouverneur de Carthagène, l'un de ses principaux ministres qu'une fièvre ardente avait emporté en très-peu de temps. Alors affligée des malheurs fréquents qui lui arrivaient, et craignant pour elle-même, elle partit promptement pour Madrid, et Ximenès alla à Brihüega, lieu agréable dans les montagnes, exposé au septentrion et environné de tous côtés de sources d'eaux fraîches. Anciennement les principaux chanoines du chapitre de Tolède y avaient des maisons de plaisance où ils se retiraient durant les chaleurs de l'été. Ce bourg appartenait aux archevêques par une ancienne donation qu'Alphonse VI leur en avait faite. Ximenès n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il y tomba malade avec tous ses gens, ce qui l'obligea de se retirer à Santorcaz, où il se rétablit entièrement. (Petr. Mart., lib. VII, epist. 254.)

Cependant la reine lui envoyait souvent des courriers, tant pour s'informer de sa santé que pour le consulter sur les affaires qui survenaient. Cette princesse, pour faire plaisir à l'archiduchesse, sa fille, qui n'était occupée que de son voyage de Flandre, après avoir donné tous les ordres nécessaires pour son embarquement, partit de Madrid et s'avança à petites journées vers les côtes de Biscaye. Elle apprit, en arrivant à Ségovie, que les Français assiégeaient Salses, que Ferdinand l'allait secourir, que les armées étaient en présence, et qu'il y aurait sans doute en peu de jours une bataille. Elle mit tous les couvents en prières, et fit des présents à toutes les églises. Comme l'armée des Espagnols était de beaucoup supérieure à celle de France, elle écrivait au roi d'épargner surtout le sang chrétien, et demandait sans cesse à Dieu, dans ses dévotions, qu'il sauvât les Français et qu'il leur inspirât de se retirer sans combat. (Garibay, *Hist. de Esp.*, lib. XIX, c. 16; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 4; Petr. Martyr, l. XVI, epist. 262, 263.)

Le ciel exauça ses vœux, car le duc d'Albe s'étant approché avec son armée jusqu'à Rivesaltes, et le Roi Catholique venant avec une armée toute fraîche, le maréchal de

Rieux, qui faisait le siége et dont les troupes étaient fort diminuées, fit partir son artillerie, et se retirant en bon ordre : *Allons*, dit-il à ses soldats, *il faut faire place au roi d'Espagne, puisqu'il nous fait l'honneur de venir lui-même secourir ce petit château avec toutes les forces de son royaume.* La reine, dans le temps de ses inquiétudes, s'arrêta quelques jours à Ségovie pour y attendre les nouvelles. Mais sa fille, qui ne pouvait souffrir de retardement, la laissa pour s'en aller à Medina *del campo*, où elle reçut des lettres de l'archiduc, qui l'invitait à le venir trouver. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 54, t. V.)

Ce petit témoignage d'amitié ou de souvenir redoublant sa tendresse et son impatience, sans avoir égard à sa dignité, sans aucune considération pour la reine sa mère, qui n'était qu'à deux journées de là, elle résolut de partir sans la voir. Elle commanda à ses filles de faire promptement ses paquets, sortant de sa chambre à tous moments pour presser elle-même tous ses officiers et pour leur reprocher leur paresse. Elle serait partie ce jour-là même, si l'évêque de Burgos qu'on lui avait donné pour la conduire, et Jean de Cordoue, gouverneur de la ville, ne s'y fussent opposés. Ils tâchèrent de lui faire entendre que ce départ était trop précipité, et que la flotte n'était pas encore en état de se mettre en mer. Mais elle s'emporta et les menaça de leur faire couper la tête. Alors ils dépêchèrent un courrier à la reine, pour lui donner avis de ce qui se passait, et firent fermer la porte du château où la princesse était logée, pour empêcher qu'elle ne suivît sa fantaisie. La reine lui écrivit, de sa main, pour lui apprendre la levée du siége de Salses, et pour la prier d'attendre, au moins, le retour du roi, son père, pour l'en féliciter; mais elle n'eut aucune joie de cette victoire et ne songea qu'à faire partir ses équipages. Un matin, elle se déroba à ses filles et sortit à pied en déshabillé jusqu'au corps-de-garde du château pour se mettre en chemin, sans savoir où elle allait; il fallut fermer les portes et lever le pont pour l'arrêter. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 56; Petr. Mart., l. XVI, epist. 268.)

Quelque froid qu'il fît, elle demeura tristement appuyée sur une barrière, sans que sa dame d'honneur, par ses prières et par ses larmes, ni son confesseur même par ses avis et par ses remontrances, pussent l'en tirer; elle ne voulut ni manger ni s'habiller, et passa ainsi un jour et une nuit sans se mettre en peine de sa santé ni des bienséances. A peine la put-on déterminer à entrer enfin dans une cuisine près de la barrière pour la réchauffer et pour lui faire prendre quelque nourriture. L'archevêque de Tolède y fut envoyé pour essayer de la ramener dans son appartement, mais ses exhortations furent aussi inutiles que les autres. Enfin la reine, toute indisposéeqn'ellé était, y alla elle-même et la fit un peu revenir de ses faiblesses. Ce fut en cette occasion qu'on reconnut l'infirmité d'esprit de cette princesse, qui devint ensuite publique. Ximenès conseilla aux Rois Catholiques de la faire embarquer promptement. Elle partit en effet, peu de jours après, avec un empressement incroyable, et se retira avec joie d'entre les mains de sa pauvre mère affligée. (Zurita., *Annal. Arag.*, l. V, c. 56, t. III; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 4.)

[An. 1504.] Elle arriva heureusement en Flandre, où l'archiduc la reçut avec beaucoup de marques d'amitié; mais, quelque temps après, s'étant aperçue qu'il était amoureux d'une des filles qu'elle avait amenées d'Espagne, sa jalousie se ralluma plus que jamais. On n'ouït par tout le palais que plaintes et que reproches. Quelques personnes intéressées à rompre cette intrigue l'avertirent que l'archiduc était touché, sur toutes choses, des cheveux de sa maîtresse : elle la fit raser sur-le-champ, et lui fit indignement découper le visage, afin qu'il ne lui restât aucune forme de beauté. (Petr. Mart., l. XVII, epist. 272; Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. II.)

Ce prince fut piqué de cet affront et ne garda plus de mesure; il traita sa femme avec mépris devant tout le monde, il lui dit mille choses outrageuses, et fut assez longtemps sans vouloir ni lui parler, ni la voir. Les Rois Catholiques, informés par des avis secrets de cette division domestique, touchés, d'un côté, de l'humeur aigre et intraitable de leur fille, et de l'autre, du peu d'honnêteté et de considération que leur gendre avait pour eux, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils en furent malades. Ils étaient chacun dans leur appartement, accablés de leurs maux et de leurs chagrins, et plus encore de l'inquiétude qu'ils avaient l'un pour l'autre.

Le roi appelait à tous moments les médecins pour leur recommander la santé de la reine, dont il disait que la sienne dépendait absolument. La reine les conjurait aussi de ne lui rien cacher de l'état où était le roi; elle leur disait que de toutes les flatteries c'était celle qui lui déplairait davantage, et qu'elle n'aurait aucun repos si elle n'était persuadée de leur bonne foi là-dessus. L'archevêque de Tolède la rassura et lui promit de l'avertir de tout fidèlement. Il était continuellement auprès de l'un ou de l'autre, et prenait garde à tout ce qui pouvait contribuer à leur guérison.

Ferdinand revint en santé, mais Isabelle demeura faible et languissante. On lui cherchait tous les amusements qui pouvaient la divertir. Elle avait toujours auprès d'elle des gens d'esprit et savants dans l'histoire, qui lui racontaient ce qui s'était passé de plus remarquable en ces derniers siècles, soit dans la paix, soit dans la guerre. Elle faisait venir les prisonniers de qualité qu'on avait envoyés de Naples, plaignait le malheur qui leur était arrivé, les engageait à lui dire les divers événements des guerres d'Italie, et surtout les actions du grand Fernand Gonzalès, pour lequel elle avait une estime particulière. Quand quelques étrangers avaient

envie de la voir, quoiqu'elle se sentît mourante, elle ne laissait pas de les faire approcher de son lit et de les entretenir avec une honnêteté et une grandeur d'âme qui leur donnait en même temps de l'admiration et de la pitié.

Jérôme Vianel, Vénitien, célèbre par ses voyages et même par sa valeur, fut un de ceux-là. Le ciel semblait l'avoir envoyé pour le bonheur et pour la gloire de l'Espagne; car ce fut par ses conseils que Ximenès entreprit son expédition d'Afrique. Il était venu à Medina *del campo*, pour avoir l'honneur de saluer Leurs Majestés. Il présenta à la reine une croix d'or enrichie de pierreries, parmi lesquelles il y avait une escarboucle d'un très-grand prix. Étant mené au sortir de là chez l'archevêque, il lui montra un très-beau diamant qui était à vendre; et comme ce prélat lui en eut demandé le prix, et qu'il eut répondu qu'il était de cinq mille écus d'or, il s'écria : ***O Vianel, j'aime mieux assister cinq mille pauvres de cet argent-là! que de posséder tous les diamants des Indes***, et le renvoya avec cette réponse. (Alvar. Gomez, ***De reb. gest. Xim.***, l. III.)

Un religieux de Saint-François, gardien du couvent de Jérusalem, vint en ce même temps député de soudan d'Egypte vers les Rois Catholiques. Ce Père demanda à ce prince infidèle, qu'il lui fût permis avant que de partir, d'entrer dans le sépulcre de Jésus-Christ, protestant qu'il regarderait cette grâce comme la récompense des fatigues et des peines de son voyage.

Ce lieu sacré est gardé fort soigneusement, et ces barbares intéressés ne le laissent voir d'ordinaire, que lorsqu'ils en espèrent quelque profit; mais on accorda sans peine cette grâce à un religieux, qui par sa profession n'avait rien à donner, et qui allait entreprendre un long et pénible voyage pour le soudan. Comme il fut entré, accompagné de quelques religieux de son ordre, il fit sa prière et aperçut au fond du tombeau une table de marbre de trois pieds de longueur et d'un de largeur. Il demanda qu'on la lui laissât emporter, et l'obtint : il la fit couper en six parties, qui furent autant de pierres sacrées pour des autels, qu'il apporta avec lui, et qu'il distribua comme des présents très-considérables à plusieurs princes de l'Europe, l'une au pape Alexandre VI, l'autre à D. Bernardin de Carvajal, cardinal de Sainte-Croix en Jérusalem; la troisième à la reine Isabelle, l'autre à Ximenès, et la dernière à D. Manuel, roi de Portugal. La reine reçut ce présent avec beaucoup de reconnaissance et avec quelque plaisir, malgré tous les maux dont elle était accablée.

Ximenès qui n'avait point de plus grande consolation dans la vie, que de dire la sainte messe, était transporté de joie; et pendant douze ans qu'il vécut encore, il fit toujours porter cette pierre par les religieux qui le suivaient, pour s'en servir sur les autels où il célébrait les saints mystères. Il la laissa par son testament, avec plusieurs autres ornements précieux, à son église de Tolède, déclarant d'où elle avait été tirée, et qui l'avait apportée, afin qu'on la gardât plus soigneusement. (*Ibid.*)

Avant que de venir à Medina, il s'était proposé d'aller à Tolède pour exécuter le dessein qu'il avait pris dès son entrée à l'épiscopat, de réformer les mœurs des ecclésiastiques, et de commencer la visite de son diocèse par le chapitre de son église cathédrale. Quoiqu'il eût été deux fois à Tolède, le temps ne lui avait point paru convenable. La première fois qu'il y fut, il crut qu'il ne fallait pas mêler aux réjouissances que l'on faisait pour sa réception une sévérité peut-être indiscrète, et qu'il valait mieux dans ces commencements gagner les esprits par la douceur de ses exhortations, que de les rebuter par des corrections précipitées.

La seconde fois qu'il y alla, les Rois Catholiques et l'archiduc s'y trouvèrent; les peuples y étaient accourus de toutes les provinces, et il crut qu'il n'était pas honnête de révéler les mauvaises mœurs des prêtres devant tout le monde, et d'affaiblir le respect qu'on leur doit par cette censure publique. Et lorsqu'il allait enfin exécuter son dessein, ayant reçu ordre de venir à la cour, il résolut, puisqu'il ne pouvait faire cette visite par lui-même, de la faire par ses grands vicaires. Il ordonna qu'on commençât par le chapitre de Tolède, et commit pour cela le docteur Villalpand et Fernand Fonseca ses vicaires généraux. On ne saurait croire quelle fut la consternation des chanoines, lorsqu'on leur signifia cette ordonnance. Ils furent d'avis de s'y opposer de tout le pouvoir, et protestèrent qu'ils ne souffriraient jamais d'être visités par d'autres que par leur archevêque. Ils appelèrent au Saint-Siége, et rejetèrent unanimement les deux commissaires.

Trois des principaux voulurent se signaler par leur résistance : Villapand, par l'ordre de l'archevêque, les fit prendre et renfermer dans des châteaux dépendants de l'archevêché. Les autres, étonnés, craignirent d'être traités avec la même rigueur, et députèrent à la reine quelques-uns de leur corps, pour lui rendre compte de leur conduite, et pour se plaindre à elle de l'injustice et de la persécution qu'on leur faisait. La cour était alors à Medina *del campo*, où les députés étant arrivés, François Alvarez, théologal, qu'on avait chargé de porter la parole, à cause de son âge et de sa grande habileté dans les affaires, commença son discours par la confiance que leur donnait la justice et la religion de Sa Majesté; par la douleur qu'ils avaient d'être obligés de se plaindre de leur archevêque, pour lequel ils avaient tant de respect et de vénération, et par la nécessité où ils étaient de se justifier de la désobéissance et de la rébellion dont on les accusait, comme s'ils eussent refusé de recevoir sa correction. (*Ibid.*)

Il représenta à la reine qu'ils n'avaient jamais eu cette intention, et lui parla en ces termes : *Nous voulons bien être corrigés*,

Madame, non pas selon le caprice des commissaires, qui n'ont ni l'exactitude dans leur recherche, ni l'autorité dans leurs répréhensions; mais par un jugement prudent et sévère, tel que nous pourrons l'attendre d'un prélat aussi éclairé et aussi zélé pour la discipline que le nôtre. Le chapitre de Tolède a toujours été vénérable, et il n'est pas séant de le soumettre à d'autres qu'à celui qui en est le chef. Vos ancêtres, Madame, qui ont fondé cette sainte Eglise, ont voulu que ses ministres conservassent leur dignité, et ne fussent sujets qu'à la censure de leur supérieur légitime. Nous n'avons pas cru que ce fût un crime de demander d'être punis, si nous le méritons, par celui à qui Dieu et la religion en ont donné le pouvoir.

Nous aimons mieux être exposés à la rigueur de son jugement que d'être examinés avec douceur, et d'être absous par nos égaux; que le pasteur vienne lui-même dans son bercail selon le prophète: « Fortifier l'infirme, guérir le malade, mettre l'appareil au blessé, ramener celui qui s'égare (*Ezech.*, XXIV, 16): *et qu'il n'abandonne pas ses fonctions à des mercenaires contre les lois de l'Evangile.* (*Joan.*, X, 12.) *Il trouvera dans les prêtres de son Eglise des enfants très-obéissants qui le seconderont, comme il est juste, dans cette partie même de son ministère. Autrement il doit s'attendre que comme il lui est libre d'ordonner contre la raison et la justice, il nous sera libre aussi de ne pas recevoir ses ordonnances. Si nous parlons avec cette liberté, nous vous supplions, Madame, de considérer, que sous un règne aussi juste et aussi glorieux que le vôtre, les grands et les petits doivent représenter leurs raisons avec confiance et croire qu'ils seront maintenus dans leurs droits. La violence qu'on a faite à trois de nos principaux confrères doit rendre nos plaintes plus excusables, et la crainte d'une pareille disgrâce nous a excités, tout timides et abattus que nous sommes, à venir chercher un asile aux pieds de Votre Majesté.*

La reine les écouta favorablement, et leur répondit avec beaucoup de gravité; qu'elle n'avait jamais cru que l'Eglise de Tolède refusât de se soumettre à ses supérieurs; que ce n'était pas sa coutume de juger de personne, et moins encore d'une compagnie aussi célèbre que la leur, sans avoir auparavant examiné les choses à fond; qu'elle avait entendu avec plaisir les bonnes intentions du chapitre, qu'elles étaient dignes de leur piété et de leur prudence, qu'ainsi ils n'avaient rien à craindre, et qu'ils devaient espérer de l'équité de leur archevêque, qu'il n'entreprendrait rien qui ne fût convenable à la grandeur et à la dignité de cette Eglise.

Après avoir renvoyé ces députés, elle parla à Ximenès, et lui dit: Que la prétention du chapitre lui paraissait raisonnable, et qu'il y pourrait avoir de grands inconvénients de commettre la vie et les actions de tant de gens d'honneur et de qualité à la censure de quelques particuliers qui n'avaient pas comme lui un cœur de père, et qui pourraient être ou prévenus ou passionnés. L'archevêque la remercia de ce bon avis, et la pria de lui permettre de retourner à son diocèse, pour s'acquitter de ce devoir essentiel à l'épiscopat, et lui témoigna qu'il avait de grands remords d'avoir été trois fois à Tolède dans la résolution d'y faire cette visite, sans l'avoir encore faite. La reine approuva son dessein; lui donna congé avec peine, mais pourtant avec beaucoup de bonté, et lui dit: *Allez, monsieur l'archevêque, puisque vous avez tant de peine d'être hors de votre diocèse; nous irons bientôt le roi et moi, avec toute la cour, résider à Tolède.* Mais la mort prévint cette princesse, et ce prélat ne la vit plus.

Il partit donc de Médina, avec le déplaisir de quitter la reine en l'état où elle était, et il alla à Tolède, où il examina la vie des ecclésiastiques avec une grande exactitude, mais avec plus de bonté et de charité qu'on n'avait pensé. Après quoi il se retira à Alcala pour faire avancer son édition de la Bible, et l'impression des offices mozarabes. Mais comme il fallait à cet esprit de plus grandes occupations, il fit venir Jérôme Vianel, qui avait une particulière connaissance de toutes les côtes d'Afrique, et qui exhortait incessamment les Rois Catholiques à faire quelque entreprise de ce côté-là. Il s'entretint plusieurs fois avec lui; et ce fut là que se forma le dessein de son expédition d'Oran. En attendant qu'il pût en conférer avec le roi, il s'appliqua à reconnaître les besoins de son diocèse. Il fonda un monastère pour des filles de bonne maison, qui n'avaient pas de quoi se marier, ou qui voulaient renoncer au mariage; et quoiqu'il y eût déjà de pareilles fondations, il crut qu'il n'y en pouvait avoir assez. Mais l'établissement qu'il fit à Alcala mérite d'être rapporté ici, parce qu'il fut nouveau et de son invention.

Pendant qu'il était provincial de l'ordre de Saint-François, et qu'il faisait la visite des religieuses de sa province, il en trouva plusieurs qui vivaient dans un grand dégoût de la religion, et qui ayant tous les désirs du siècle, sans avoir la liberté de les satisfaire, étaient inconsolables dans leurs couvents, parce qu'elles y étaient entrées fort jeunes, qu'elles y avaient été forcées par leurs parents, ou qu'elles s'y étaient réfugiées par nécessité. Pour remédier à ces inconvénients, il fonda un monastère de religieuses, auquel il joignit une maison de charité, sous le nom de Sainte-Isabelle, où l'on recevait toutes les pauvres filles qui se présentaient. Elles étaient entretenues et élevées avec grand soin dans tous les exercices de piété, dès leur enfance; l'archevêque leur avait même dressé des règles: une dame qui les gouvernait, et qu'elles appelaient *leur mère*, leur faisait apprendre tout ce qui pouvait les rendre ou bonnes religieuses, ou honnêtes femmes, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de choisir le parti qu'elles voulaient prendre. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. III; Eug. de Roblès, *Vid. del. card. Xim.*, cap. 16.)

Alors si Dieu les appelait à la religion, on les recevait gratuitement dans le monastère, et si elles avaient dessein de demeurer dans le monde, on les mariait à d'honnêtes gens, et on leur faisait une dot sur les revenus du couvent, qui étaient très-considérables. Ce prélat prit plaisir de faire meubler leur maison, et leur donna de grandes sommes, afin qu'elles pussent fournir aux dépenses extraordinaires sans toucher aux revenus. Il vit avec beaucoup de joie les fruits que produisait cette institution, qui s'accrut tellement depuis, que les filles mêmes de qualité de la ville, lorsqu'elles avaient perdu leurs parents, se réfugiaient dans cette communauté, pour y attendre le temps de leur mariage, et pour y jouir du témoignage d'une réputation pure et irréprochable.

L'archevêque avait passé tout l'été à réformer son clergé, ou à secourir les pauvres de son diocèse ; et l'automne était déjà bien avancé, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de la reine, par un courrier que Ferdinand lui avait incontinent dépêché. Cette princesse, après avoir été longtemps languissante, sentit que sa mort approchait. Une fièvre lente la consumait; l'hydropisie se formait insensiblement; et les médecins avaient perdu toute espérance de la guérir. Quelque envie qu'elle eût de voir l'archevêque de Tolède, elle n'osa le détourner de ses pieuses occupations, et se contenta de le nommer exécuteur de son testament. (Petr. Mart., epist. 274, l. XVII.

Jamais reine ne fut plus aimée, ni plus regrettée en Espagne. Elle eut une piété solide et sincère, une conscience tendre, un zèle ardent pour la religion. Ce fût par ses conseils et par ses ordres que les hérétiques furent châtiés, les Maures vaincus et convertis, et les Juifs chassés du royaume. La justice et les bonnes mœurs se rétablirent par le choix qu'elle fit de bons juges et de bons évêques. Les lettres commencèrent à fleurir sous son règne. Comme Ferdinand n'avait point eu d'éducation, et n'avait rien appris dans son enfance, elle apprit le latin, pour lui servir d'interprète dans les rencontres. Elle ordonna à Pierre Martyr d'Angleria, gentilhomme milanais, qu'elle avait fait doyen du chapitre de Grenade, et qui était le bel esprit de ce temps-là, d'ouvrir une académie de grammaire et de belles-lettres, où elle envoyait à certaines heures du jour tous les jeunes seigneurs de sa cour. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXV, c. 18; Petr. Mart., epist. 113 et 111, l. V.)

Sa modestie alla jusqu'à une pudeur scrupuleuse. Elle ne souffrit jamais dans sa chambre aucune dame de la cour pendant ses couches, et ne voulut pas même qu'on lui découvrît les pieds en lui donnant l'extrême-onction. Elle aimait tendrement son mari ; et quoique son cœur ne fût pas exempt de jalousie, elle n'en laissa jamais rien échapper au dehors. Deux choses la firent admirer, son courage à entreprendre, sa constance à exécuter. Elle n'eut pas moins de part à la conquête de Grenade que Ferdinand. Lorsque le roi faisait un siége, elle demeurait dans quelque ville voisine, d'où elle lui faisait fournir les vivres et les secours nécessaires. Un bruit de peste s'étant répandu dans l'armée, et les troupes étant effrayées, elle vint dans le camp pour les rassurer. Pendant le siége de Baça, les soldats étant rebutés, et la campagne fort avancée, elle fit aplanir des montagnes, jeter des ponts sur tous les ruisseaux qui pouvaient inonder, et vint au camp elle-même prendre part aux travaux et aux fatigues des troupes, ce qui ranima leur courage. Elle se réservait en ces occasions le soin des hôpitaux et des remèdes, non-seulement pour les blessés, mais encore pour tous les malades. (Garibay, *Hist. de Esp.*, c. 1 ; Petr. Mart., epist. 73, l. II ; Garibay, *Hist. de Esp.*, l. XVIII, c. 32 ; Petr. Mart., epist. 73, l. II; Garibay, *De Esp.*, l. XVIII, c. 37.)

Comme elle ne se lassait pas de faire du bien, on ne pouvait se lasser de la louer. Elle était non-seulement bienfaisante, mais encore ingénieuse dans ses bienfaits. Le comte de Cabra, et don Fernandez de Cordoue étant arrivés à la cour, après avoir fait prisonnier le roi Boabdil ; elle les fit manger à sa table, et dit à Ferdinand : *Ceux qui ont vaincu et pris des rois, méritent bien d'être assis et de manger avec les rois.* Après la victoire que don Louis Portocarrero remporta sur les Maures de Malaga le 6 de janvier, elle envoya à la marquise de Palma sa femme une robe de brocart, avec ce billet: *Portez-la tous les ans, Madame, le jour des Rois, en mémoire de la victoire de votre mari et de l'amitié de votre reine.* Le marquis de Moya, et dona Béatrix de Bovadilla sa femme, lui avaient livré la ville et le château de Ségovie le jour de sainte Luce; en récompense, elle leur faisait présent tous les ans à pareil jour d'une coupe d'or. (Petr. Mart., epist. 51, l. I ; Garibay, *Hist. de Esp.*, l. XXVIII, c. 25; Zurita, *Annal. Arag.*, l. IV, c. 21, t. V.)

Ses prospérités n'élevèrent pas son cœur, et ses malheurs ne l'abattirent pas. Elle était d'une taille médiocre ; elle avait le visage agréable, les traits réguliers ; le teint blanc et uni ; un air modeste et gracieux; une douceur naturelle et une gravité sans affectation. Elle mourut l'an 1504 à Médina *del Campo* le 26 novembre, âgée de cinquante-trois ans sept mois, après avoir régné vingt-neuf ans, onze mois et quatorze jours.

Ferdinand écrivit cette triste nouvelle à l'archevêque de Tolède. Après lui avoir témoigné son affliction, il lui donnait avis qu'il partait pour la ville de Toro, et le priait de s'y rendre au plus tôt, parce que la reine l'avait nommé exécuteur de son testament ; et que d'ailleurs sa présence lui serait d'un grand secours et d'une grande consolation dans l'extrême douleur où il se trouvait. Il lui prescrivait même le jour de son départ, et la route qu'il devait tenir, de peur qu'il ne rencontrât en chemin le corps de la reine, et qu'il ne fût obligé de l'accompagner jusqu'à Grenade, où on le por-

tait. Il prenait ces précautions, parce qu'il avait besoin du conseil et du crédit même de Ximenès, dans une conjoncture où il devait craindre la mauvaise volonté de la plupart des grands du royaume. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, l. III.)

Pour leur ôter tout prétexte de remuer, il fit dresser, une heure après la mort de la reine, un théâtre à la hâte, au milieu de la place de Médina, où il déposa publiquement le titre de roi de Castille; et ayant fait prendre au duc d'Albe, selon la coutume, l'étendard d'Espagne, il ordonna aux hérauts de proclamer roi Philippe son gendre et Jeanne sa fille. Il en usait ainsi, afin qu'on ne pût le soupçonner de vouloir usurper le royaume; car il savait que ses ennemis avaient prévenu là-dessus l'esprit de l'archiduc, qui n'était que trop susceptible de ces impressions. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 11.)

Ferdinand mandait à Ximenès ce qu'il avait fait, et le priait de l'excuser, si dans une occasion si pressante, où il y allait du repos de l'État et du sien, il n'avait pas attendu son conseil. Lorsque l'archevêque apprit la mort de la reine, il ne put retenir ses larmes : il demeura quelque temps comme recueilli dans sa douleur; puis il s'écria d'un ton lamentable. *L'Espagne vient de perdre une reine qu'elle ne peut assez pleurer. Nous avons connu l'excellence de son esprit, la bonté de son cœur, la pureté de sa conscience, la solidité de sa dévotion, la justice qu'elle rendait à tout le monde indifféremment, le soin qu'elle eut de procurer l'abondance et la tranquillité à ses peuples, de conserver les lois anciennes, ou d'en faire de nouvelles selon les besoins...* Il poursuivit son discours, et après s'être un peu consolé par le récit des vertus royales de cette princesse, il ordonna qu'on fît des prières pour elle dans toutes les églises de son diocèse, et se disposa à partir pour se rendre à Toro, dans le temps que le roi lui avait marqué. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. III.)

Les pluies en cette saison étaient si grandes et si continuelles, que ceux qui portaient le corps de la reine délibérèrent s'ils le laisseraient en dépôt à Tolède, jusqu'à ce que le temps devînt plus beau. Mais l'archevêque ne laissa pas de se mettre en chemin, surmontant par son courage et par son zèle toutes les difficultés du voyage. Aussitôt qu'il fut arrivé à Toro, il alla visiter le roi, qui depuis la mort de la reine avait été toujours très-affligé, et n'avait voulu voir personne. Mais lorsqu'on l'eut averti que Ximenès était dans la salle du palais, il vint au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre, et le reçut non-seulement avec civilité, mais encore avec quelque joie : ce qui consola toute la cour. (*Ibid.*)

Il ne voulut pas s'asseoir que l'archevêque ne s'assît aussi, soit qu'il eût résolu de rendre cet honneur à sa dignité et à son mérite, ce qui n'était pas sans exemple; soit qu'il eût dessein de montrer sa modération en un temps où il lui importait de ne point donner de jalousie à son gendre : soit pour gagner par ses caresses un homme, dont il prévoyait qu'il aurait besoin dans ce changement d'affaires. Après qu'ils se furent fait les compliments réciproques sur la mort de la reine, tout le monde s'étant retiré, ils s'entretinrent deux heures ensemble de l'état présent du gouvernement, et de la conduite qu'il fallait tenir. L'archevêque sortit ensuite pour aller se reposer des fatigues du voyage, et le roi l'accompagna jusqu'à l'antichambre, tenant son chapeau à la main, pour marquer la considération qu'il avait pour lui. (Fernandez de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*)

Les exécuteurs du testament s'assemblaient alors tous les jours. C'étaient le roi, l'archevêque, Antoine Fonseca, Jean Velasco, don Diego Deça, archevêque de Séville, et Jean Lopez de Saragosse, secrétaire des commandements de la feue reine. Ils consultaient tous ensemble, et raisonnaient sur les moyens de maintenir le royaume en paix; et comme il entrait des points de droit dans la discussion des dernières volontés d'Isabelle, on appelait à ce conseil les plus habiles jurisconsultes du royaume.

Il y avait trois clauses du testament, qui regardaient particulièrement le roi, et qu'il est nécessaire d'expliquer, pour l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite. La première était, que si l'archiduchesse sa fille était absente, si elle ne voulait pas se donner la peine de gouverner ses États, ou s'il y avait quelque autre cause particulière qui l'en empêchât, Ferdinand son père prendrait le gouvernement du royaume jusqu'à ce que Charles fils aîné de Philippe et de Jeanne eût atteint l'âge de vingt ans. Elle ne faisait aucune mention de son gendre, parce qu'il en avait mal usé avec sa fille; et qu'il ne lui paraissait pas propre à gouverner des peuples, dont il n'avait voulu connaître ni les affaires, ni les coutumes. La seconde clause était, qu'en reconnaissance des grandes actions et des grands travaux du roi son époux en plusieurs guerres, et surtout dans la conquête du royaume de Grenade, elle lui laissait un million d'écus, et la moitié des revenus qu'on tirait des Indes nouvellement découvertes, pour en jouir tous les ans durant sa vie. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 84, t. V; Mariana, *Hist. Hisp.*, lib. XXVIII, c. 12.)

La troisième, qu'il posséderait aussi pendant sa vie les grandes maîtrises des ordres de Saint-Jacques de Calatrava et d'Alcantara, qu'ils avaient réunies depuis peu à leur domaine en vertu d'un indult du pape, parce que les grands maîtres étaient si riches et si puissants, qu'ils donnaient de la jalousie aux rois et troublaient souvent le royaume. Le dessein de cette princesse avait été de laisser au roi son mari tant d'autorité et tant de biens, qu'il ne perdît par sa mort que le titre de roi de Castille. Quelques-uns assurent qu'avant que de signer ces articles, elle lui fit jurer qu'il ferait régner ses enfants, et qu'il ne se re-

mariérait point. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, c. 84, t. V.)

Les états étant assemblés, on produisit le testament d'Isabelle. Le secrétaire lut les articles qui regardaient la régence de Ferdinand. Les droits de la reine Jeanne furent généralement approuvés, mais son incapacité fut reconnue en même temps. On examina les relations des ambassadeurs, et les informations que l'archiduc lui-même avait envoyées en Espagne pour prouver la folie de sa femme. On expliqua le plus honnêtement qu'on put ces termes du Testament, *Ma fille ne pouvant pas : « Non pudiendo. »* Toute l'assemblée fit de grandes exclamations, jura de garder le secret par respect pour sa personne royale, et conclut qu'il était nécessaire que Ferdinand son père régnât à sa place. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 12.)

Plusieurs seigneurs à qui il importait d'avoir un maître plus libéral et plus facile à gouverner, ne regardaient plus Ferdinand que comme un étranger, et songeaient aux moyens de le renvoyer dans le royaume de ses pères. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient besoin que d'un roi, et que l'archiduc devait l'être, comme mari de la reine Jeanne; ils résolurent même de l'appeler; don Manuel fut le premier qui se déclara. Il était d'une des principales maisons du royaume, vif, adroit, insinuant, également capable de servir l'Etat ou de le troubler. Quoiqu'il fût alors ambassadeur de Ferdinand auprès de l'empereur Maximilien, pour s'accréditer avant tous les autres dans l'esprit de Philippe, il laissa là son ambassade et prit la poste pour se rendre auprès de lui dès qu'il eut appris la mort de la reine. Il fit tous ses efforts pour l'empêcher d'entrer dans aucun accommodement avec son beau-père, lui remontrant sans cesse qu'il devait promptement se mettre en possession de la Castille, et le renvoyer en Aragon. Ferdinand qui avait toujours montré tant de fermeté, fut un peu ébranlé, et commença à craindre quelque révolution. Il avait regret de voir tous ses desseins renversés, et pour tâcher de se maintenir, il prenait le parti de permettre tout aux grands du royaume. (Petr. Mart., epist 282, lib. XVIII; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VI, c. 8, t. VI.)

[An. 1505.] Ximenès s'en étant aperçu, lui représenta qu'il avait affaire à des gens qui ne manqueraient pas d'abuser de sa bonté, et qu'il était perdu s'il relâchait de sa sévérité et de sa justice. Il lui promit de l'assister de son crédit et de son argent, et l'encouragea à soutenir sa dignité. Son avis fut qu'il envoyât en Flandres des personnes sages et fidèles, pour informer l'archiduc de l'état présent du royaume, et pour lui faire entendre qu'il devait se garder de certains esprits inquiets qui tâchaient de les désunir, afin de profiter de leur division; qu'il était plus honorable et plus sûr pour lui de se confier à son beau-père, à qui une longue expérience avait appris à discerner les gens de bien d'avec les méchants, et qui était plus intéressé qu'un autre à sa véritable grandeur; qu'il ne refusait pas de voir régner son gendre, puisqu'au fort de sa douleur, le jour même de la mort de la reine, il s'était solennellement dépouillé du titre de roi de Castille, se contentant de celui d'administrateur et de régent; qu'il vînt en Espagne avec sa femme et qu'ils verraient si Ferdinand avait autant de passion de régner que des gens mal intentionnés avaient voulu lui faire accroire. (Alv. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, t. III.)

On destina à cette négociation deux jeunes Aragonais dont on croyait connaître la fidélité et le bon esprit, Lopez Conchillo et Michel Ferreyra. Le premier avait ordre de se tenir auprès de la reine Jeanne, pour entretenir le commerce secret qu'elle avait avec son père, l'autre était chargé de traiter avec Philippe, selon les instructions que Ximenès lui avait dressées. (Petr. Mart., epist. 282, l. XVIII; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VI, c. 8, t. VI.)

Pendant qu'on attendait le succès de cette négociation, Ferdinand s'appliqua à maintenir dans la Castille l'ordre qui y était établi. Ximenès se trouvant libre, et se ressouvenant qu'on gardait dans la ville de Zamora, assez près de Toro, le corps de saint Ildefonse, autrefois archevêque de Tolède, et grand défenseur de la foi dans un temps de schisme et d'hérésie, il eut envie d'y aller pour voir et pour révérer ces saintes reliques, qu'il regrettait souvent dans ses entretiens familiers, qu'on eût enlevées à son église cathédrale.

Mais parce qu'on ne les montrait que difficilement, il envoya un de ses domestiques de la ville même, qui par le moyen de ses amis et de ses parents, obtint enfin que l'archevêque les verrait, pourvu qu'il vînt la nuit, suivi seulement du P. François Ruyz, et deux valets de chambre. Quoique la condition lui parût un peu rude, il l'accepta pourtant volontiers. Mais la chose étant divulguée, les habitants se ravisèrent, et protestèrent qu'ils mourraient plutôt que de permettre qu'on montrât à qui que ce fût la châsse de leur saint. Quelques-uns publièrent ridiculement qu'il était sorti du fond de l'autel une voix terrible, qui défendait qu'on vînt troubler le repos de cette sainte âme. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, lib. III.)

Le peuple naturellement superstitieux le crut ainsi; et les principaux de la ville se servirent de cet artifice pour empêcher que ce prélat n'eût envie d'avoir ces reliques quand il les aurait vues, et que sa curiosité rallumant sa dévotion, ne lui donnât la pensée de les redemander comme une ancienne possession de son Eglise. On vint l'avertir de ce changement, comme il était sur le point de partir. Il en fut d'abord fâché, et se doutant de la crainte que ces bonnes gens avaient eue, il dit à ceux qui étaient auprès de lui : *Vous voyez quelles sont les incommodités de la grandeur. Si j'avais été comme autrefois un pauvre cordelier, les habitants de Zamora m'auraient accordé sans peine ce qu'ils me*

refusent aujourd'hui. Après cela il n'y pensa plus; et le roi ayant résolu de partir pour Ségovie, Ximenès partit pour Avila.

Cependant les intrigues qu'on faisait sourdement, commencèrent à se développer. André Dubourg et Philibert de Verre, envoyés, l'un de la part du roi Philippe, l'autre de la part de l'empereur Maximilien son père, pour reconnaître l'état des affaires d'Espagne et même pour en avoir soin, arrivèrent de Flandre, et prirent la qualité d'ambassadeurs. Ils avaient ordre sur toutes choses de faire en sorte que Ferdinand sortît de Castille et qu'il se retirât en Aragon. Manuel et ceux de son parti, avaient facilement persuadé au roi archiduc, qu'il n'aurait pas le plaisir de régner, et qu'il allait entrer dans une honnête servitude sous la tutelle d'un beau-père accoutumé à commander, qui serait toujours à ses côtés comme un pédagogue, et ne lui laisserait tout au plus que le titre de roi, qu'il avait fait semblant de quitter. Le comte de Fuensalida, ambassadeur de Ferdinand, voulut l'exhorter à passer en Espagne, puisqu'il en était devenu le roi. Il lui répondit avec chagrin: *A quoi me servira ce nom de roi, si je ne règne? Je dois honorer mon beau-père, mais je ne puis souffrir qu'il soit mon maître. J'ai des États où je me plais, et je n'ai que faire de ses royaumes, où je ne pourrais vivre avec honneur, étant traité comme un enfant ou comme un sujet.* (Zurita, *Annal Arag.*, l. VI, c. 2, t. V.)

On avait fait espérer de grandes récompenses aux seigneurs flamands qui gouvernaient ce jeune prince, s'ils empêchaient tous les accommodements que les amis de Ferdinand pourraient proposer. Aussi quand on voulut entrer en traité avec les deux ambassadeurs, on ne put tirer d'autres paroles d'eux, sinon que Ferdinand laissât à sa fille les États qui lui appartenaient, et qu'il se retirât dans les siens. Ceux qui avaient dessein de remuer, les exhortaient sans cesse de ne se pas relâcher sur ce point, et faisaient même entre eux des railleries piquantes du roi, quoiqu'ils lui fussent presque tous obligés. Pour lui, il dissimulait tous ses chagrins, espérant que son gendre serait bientôt désabusé.

Mais il reçut une nouvelle qui affaiblit un peu sa constance. Lopez Conchillo, qu'il avait envoyé, comme nous avons déjà dit, vers la reine Jeanne sa fille, s'acquitta fort adroitement de sa commission. Il avait eu des entretiens particuliers avec elle pour l'informer des desseins qu'on formait de désunir Philippe d'avec Ferdinand, et des artifices dont on se servait pour en venir à bout. Cette princesse écrivit sur cela des lettres secrètes au roi son père, par lesquelles elle le suppliait de ne point abandonner des États qu'il avait gouvernés si longtemps avec Isabelle sa mère, et qui se trouvaient si bien affermis par sa prudence et par son courage. Que si le droit que lui donnait le testament de la feue reine ne suffisait pas, et qu'il eût besoin d'un pouvoir nouveau pour confirmer sa régence, elle était prête à le lui envoyer quand même son mari ne le voudrait pas. Du reste qu'il ne se mît point en peine, que tout irait bien dès qu'elle serait arrivée en Espagne. (Petr. Martyr., epist. 286, lib. XVIII; Zurita, *Annal. Arag.*, cap. 18.)

Conchillo communiqua ces lettres à Ferreyra son collègue, selon les ordres qu'il avait reçus en partant d'Espagne; et comme ce paquet était d'une très-grande conséquence, et qu'ils n'avaient personne à qui ils pussent le confier raisonnablement, il fut d'avis que Ferreyra le portât lui-même. Il était sujet naturel de Ferdinand, qui l'avait choisi pour un emploi de confiance, après l'avoir comblé de biens. Cependant soit qu'il eût connu qu'on l'observait, et qu'il craignît d'être découvert, soit qu'il voulût gagner les bonnes grâces du roi Philippe, contre toute sorte de droit et de devoir, il lui conta toute l'affaire, et lui mit la lettre de la reine entre les mains.

Ce prince sachant que Conchillo avait conduit cette négociation, le traita comme un criminel d'État, et le fit mettre dans un cachot si noir et si étouffé, que tous les cheveux lui tombèrent en une nuit, et qu'il fut sur le point de perdre l'esprit. Après une si rude punition, il s'en prit à la reine même, et lui ôta tous les Espagnols qui la servaient, et toutes les femmes que son père lui avait données quand elle était venue en Flandres, et n'en laissa que deux qui paraissaient moins attachées à leur maîtresse, à qui il défendit, sous des peines très-rigoureuses, d'écrire en Espagne, sans une permission expresse. On défendit aussi à tous ses domestiques de lui parler, et l'on mit des gardes à toutes les portes de son appartement, afin que personne n'y entrât. Cette princesse désolée, envoya querir le prince de Chimay et le sieur de Fresnoy pour leur faire ses plaintes, et pour les prier de parler à l'archiduc; et comme elle ne fut pas satisfaite de leurs réponses elle se jeta sur eux et les maltraita. Ces émotions lui augmentèrent sa folie, et l'on prit de là occasion de la renfermer plus étroitement. L'archiduc de son côté était si aigri, qu'il avait fait un traité avec le roi de France pour chasser son beau-père du royaume de Castille, s'il faisait la moindre difficulté d'en sortir. (Petr. Mart., epist. 287, lib. XVIII; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VI, c. 8.)

Ferdinand ayant appris toutes ces nouvelles, informé des mauvais conseils des Flamands, touché de l'ingratitude et de la jalousie des siens, ne voulant pas céder à sa mauvaise fortune, et ne pouvant la soutenir, fit venir l'archevêque de Tolède, dont il connaissait l'esprit ferme et inflexible, pour l'opposer aux grands du royaume, et pour concerter avec lui ce qu'il devait faire sur l'emprisonnement de Conchillo. Il avait dissimulé jusque-là tous ses ressentiments; mais comme il vit qu'on agissait ouvertement contre lui, il jugea qu'il n'avait plus rien à ménager. Ximenès vint en grande

diligence pour l'assister dans l'embarras où il se trouvait. A peine était-il resté auprès du roi deux ou trois seigneurs, que la parenté ou une amitié particulière avaient retenus. Les autres s'étaient ligués pour lui ôter le gouvernement, et ne le voyaient presque plus. Ils s'assemblaient tous les jours chez les ambassadeurs flamands, où ils parlaient de lui avec beaucoup de mépris, quoiqu'ils lui eussent vu faire de grandes actions, et qu'ils reconnussent de grandes qualités en sa personne.

Ximenès étant arrivé à Ségovie, lorsqu'on s'y attendait le moins, descendit dans une maison particulière, et avant que d'avoir vu le roi, il manda aux ambassadeurs de Flandres qu'ils vinssent le trouver promptement; qu'il avait à leur communiquer une affaire de conséquence, pour laquelle il était venu avec beaucoup de hâte; qu'il n'y avait point de temps à perdre, et que le moindre retardement pouvait causer de grands désordres. Les ambassadeurs furent surpris; et quoique les seigneurs qui étaient avec eux tâchassent de les rassurer, ils firent réponse : qu'ils rendaient grâces à l'archevêque de la peine qu'il avait prise; qu'ils allaient se mettre à table et qu'aussitôt après le dîner, ils iraient chez lui pour savoir ce qu'il voulait leur ordonner. Il leur renvoya le même messager pour leur dire qu'ils quittassent leur dîner, qu'il s'agissait d'une sorte d'affaire qui ne souffrait point de délai, et qu'il allait les attendre au palais. Dans l'incertitude du sujet pour lequel ils étaient appelés, ils se levèrent de table et l'allèrent trouver. (Alvar. GOMEZ, *De rebus gestis Xim.*, l. 8.)

L'archevêque leur parla d'abord avec beaucoup de gravité et de prudence des intérêts du roi Philippe, et leur remontra, qu'il était étrange qu'un prince, aussi éclairé que celui-là, se défiât de la probité et de la bonne foi de son beau-père, pour se livrer à des esprits injustes et factieux qui le trompaient, et qui n'agissaient que par le mouvement de leurs passions. Après cela il vint à l'emprisonnement de Conchillo, et à l'affront qu'on avait fait à la reine, en chassant une partie de sa maison. Il exagéra cet emportement si horrible, qui marquait l'extrême aversion qu'avait l'archiduc pour un roi qu'il devait regarder comme son ami, et respecter comme son père; et finit en les avertissant d'envoyer incessamment des courriers à leur maître, pour le solliciter de remettre Conchillo en liberté; qu'autrement il irriterait l'esprit de Ferdinand, et de tous ceux qui s'intéressaient au salut de l'Etat, et qu'il se trouverait encore des gens de bien assez courageux et assez puissants pour lui fermer l'entrée de ces royaumes, s'il ne prenait de meilleurs conseils.

Les ambassadeurs étonnés de cette liberté, et craignant que le roi, qui était aimé du peuple, et Ximenès, dont ils connaissaient l'humeur et le crédit, ne prissent, dans une si juste indignation, quelque résolution hardie, firent partir le jour même un courrier avec des lettres à leur maître, pour lui donner avis de tout ce que l'archevêque leur avait dit. Ils l'avertissaient qu'il n'était pas temps d'aigrir les affaires; que lorsqu'il serait en Espagne, il ordonnerait tout selon sa volonté; que cependant Ferdinand et Ximenès unis ensemble étaient à craindre, d'autant plus qu'ils ne paraissaient chercher que le bien public, et que si on ne leur cédait pour un temps, ils mettraient de grands obstacles à sa grandeur et à son repos. Philippe et ceux qui le gouvernaient, profitèrent de ces avis, tout se passa comme Ximenès l'avait souhaité; Conchillo sortit de prison, et fut remis dans son emploi, et l'on commença de proposer des accommodements entre ces deux princes.

Ferdinand, qui avait l'esprit pénétrant, et qui connaissait par expérience la faiblesse et la crédulité de son gendre, jugea bien qu'il ne tiendrait pas longtemps ses promesses s'il ne l'y obligeait en se fortifiant de son côté; il rechercha l'amitié du roi de France, et fit avec lui un traité selon la nécessité de ses affaires, du consentement de l'archevêque de Tolède, qui depuis ce temps-là jusqu'à la mort du roi Philippe, ne quitta pas la cour, où il fut toujours nécessaire pour le bien de l'Etat.

On envoya donc en France le comte de Cifuentes et le président du conseil d'Aragon, qui conclurent le traité. Les conditions furent, que Ferdinand épouserait Germaine de Foix, fille de Jean de Foix vicomte de Narbonne, et de Marie sœur du roi Louis XII, quoiqu'elle n'eût que dix-huit ans, et que le prince fût déjà avancé en âge; que s'il avait des enfants d'elle, le roi de France renoncerait, en leur faveur, à tous ses droits sur le royaume de Naples; que si elle mourait sans enfants, la ville de Naples et tout le royaume seraient remis sous l'obéissance du roi de France, à qui cependant on payerait cinq cents mille écus d'or en dix ans, cinquante mille chaque année. Philippe se voyant abandonné de la France, en eut un extrême déplaisir, et fut forcé par cette alliance à se réconcilier avec sa femme, et à faire la paix avec son beau-père, à qui il envoya un ample pouvoir de gouverner leurs Etats et avec la même autorité qu'eux. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VI, c. 18, t. VI; MARIANA, *Hist. Hisp.*, lib. XXVIII, c. 14.)

[An. 1506.] La cour étant allée vers ce temps-là à Salamanque, Ximenès y reçut avis que don Pedro Hurtado, gouverneur de Caçorla, était mort à Guadalajara. Comme ce gouvernement lui appartenait, il envoya incontinent des gens sages et autorisés pour faire de nouveau prêter serment de fidélité aux troupes qui étaient dans ses châteaux, et pour prendre garde qu'on ne troublât le repos public, et qu'on ne pillât l'argent qu'on avait levé dans les terres de son domaine, comme il arrive souvent en ces rencontres. Il ne se pressa pas de pourvoir à cette charge; et l'on crut que pour reconnaître les grâces qu'il avait reçues du roi Philippe, il

attendait que ce prince lui demandât ce gouvernement pour quelqu'une de ses créatures.

Cependant on entrait dans l'année 1506, et l'on espérait que le traité entre les deux couronnes serait conclu peu de jours après ; on en reçut en effet la nouvelle le jour des Rois, et d'abord on le fit publier par les hérauts dans les principales villes du royaume. Depuis ce jour-là, toutes les expéditions et tous les actes publics se firent au nom de Ferdinand, de Philippe et de Jeanne. Après quoi Ferdinand retourna à Ségovie, pour prendre le divertissement de la chasse, qu'il aimait avec passion.

Mais à peine avait-il passé quelques jours en repos, qu'il apprit que son gendre et sa fille étaient embarqués, et qu'ils arriveraient bientôt en Espagne. Quoique cette nouvelle ne lui fût pas fort agréable, il ordonna pourtant qu'on fît des processions, et qu'on distribuât de l'argent aux églises et aux monastères, pour demander à Dieu pour eux une heureuse navigation. Il s'avança jusqu'à Valladolid pour être plus près de la mer, et pour les aller recevoir sur les côtes d'Asturie au premier bruit de leur arrivée. Mais ils avaient eu les vents contraires, et la tempête les poussa sur la côte de Galice où ils débarquèrent au port de Corunna.

Ferdinand commanda au vice-roi de Galice et au duc de Cardonne de les recevoir de sa part, et leur témoigner la joie qu'il avait de leur arrivée. Pour lui, il s'arrêta à Molina à dessein de les aller joindre à Compostelle, où ils étaient convenus de se rendre les uns les autres. Ce retardement fut cause de tous les déplaisirs qu'il eut dans la suite, car Philippe fatigué de la mer, voulut se reposer quelques jours, et marcha si lentement, que les grands et les seigneurs du royaume eurent le temps de le prévenir et d'achever ce que Manuel avait commencé. (Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card.*, cap. 17 ; ZURITA, *Annal. Arag.*, c. 14, l. VI, t. VI.)

Ils lui firent entendre que Ferdinand avait résolu de lui ôter la couronne ; que c'était un esprit vain qui ne voulait personne au-dessus de lui, et qui ne pouvait souffrir d'égal ; que l'alliance qu'il avait faite avec la France ne montrait que trop ses mauvais desseins, et qu'il prenait déjà des mesures pour établir sa domination, du moins pour enrichir l'Aragon des dépouilles de la Castille, et ruiner les enfants qu'il avait d'Isabelle, pour établir ceux qu'il aurait de la princesse Germaine qu'il venait d'épouser.

Philippe, qui était naturellement crédule et soupçonneux, aigri déjà par l'union que son beau-père avait faite avec la France, résolut de ne le point voir ; et comme il sut que Ferdinand venait le trouver à Compostelle, il tourna tout d'un coup d'un autre côté, de peur de le rencontrer ; déclarant qu'il était dans ses Etats, et qu'il n'avait besoin ni du conseil, ni de l'autorité d'un autre pour les gouverner. Il ne voulut pas permettre à la reine de voir son père, et protesta qu'il ne ratifierait jamais le pouvoir qu'il lui avait envoyé de Flandre.

Ferdinand reconnut alors la faute qu'il avait faite de s'être arrêté à Molina, et d'avoir donné le temps à ses ennemis de le décrier. Les seigneurs qui l'avaient accompagné le quittèrent presque tous hormis l'archevêque, l'almirante et le connétable de Castille, le duc d'Albe et son frère, et le marquis de Denia. Il fut sur le point de se retirer, piqué de l'affront qu'il venait de recevoir : il dissimula pourtant son chagrin et ne le découvrit qu'à l'archevêque de Tolède. Il le pria de l'assister de ses conseils, et se plaignit à lui de ce qu'il ne l'avait pas averti de sa négligence. Ximenès lui répondit qu'il lui avait conseillé mille fois non-seulement de se hâter, mais encore d'assembler des troupes pour tenir en bride les mécontents et son gendre même ; et qu'il avait toujours méprisé ses avis.

Il ajouta qu'il ne fallait pas se rebuter, qu'il prît ses résolutions, et que pour lui il exécuterait ses ordres fort fidèlement. La résolution fut que l'archevêque irait trouver Philippe pour tâcher de l'adoucir, et de lui ôter les mauvaises impressions qu'on lui avait données de son beau-père, et pour ménager, à quelque prix que ce fût, une entrevue où ils pussent s'expliquer mutuellement, et retenir les esprits des courtisans, du moins par l'image d'une réconciliation apparente, ce qui était d'une grande conséquence.

Il alla donc à Orense où ce prince était arrivé le matin, et lui envoya sur le soir François Ruyz pour lui faire ses compliments, et pour lui demander une audience le lendemain. Philippe lui manda qu'il serait ravi de le voir, car il avait reconnu, à son premier voyage en Espagne, son autorité et son courage, et l'avait toujours traité avec beaucoup de considération et d'honnêteté, allant au devant de lui pour le recevoir, et sortant de sa chambre pour le reconduire. Quelques seigneurs bien intentionnés se réjouirent, dans l'espérance qu'il pourrait terminer par sa présence et par ses conseils les différends qui allaient troubler tout le royaume. (Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card., Xim.*, c. 17 ; Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Ximenès vint le lendemain au palais, et le roi le reçut devant toute sa cour, avec des marques extraordinaires d'estime et de bienveillance, tant à cause de sa dignité de primat, que les rois d'Espagne ont de tout temps fort révérée, qu'à cause de sa prudence et de la sainteté de ses mœurs, dont il était bien informé. Ils s'entretinrent assez longtemps en particulier, et ils sortirent l'un et l'autre fort satisfaits de cet entretien. Tous les seigneurs allèrent aussitôt le voir, et il les reçut avec tant de civilité, qu'ils prirent confiance en lui : car il savait si bien mêler la bonté avec la sévérité, qu'il n'y avait pas un homme plus grave, ni plus agréable, quoiqu'il penchât toujours davantage du côté de la sévérité.

Cependant il ne cessait de voir le roi et de négocier son accommodement avec Ferdinand : il eut plusieurs conférences avec ses ministres, et leur représenta que les auteurs de ces divisons n'agissaient que par passion ou par intérêt; qu'ils ne pouvaient souffrir Ferdinand, parce qu'il avait trop d'intrépidité, et qu'il connaissait trop leurs mauvais desseins; qu'on se repentirait un jour d'avoir écouté de tels conseils, mais que ce serait peut-être trop tard ; qu'il avait pitié de voir un roi nouveau, étranger, jeune, refuser les secours et les avis d'un beau-père qui avait beaucoup d'expérience, une grande connaissance des personnes et des affaires du pays, et un grand intérêt à lui conserver son autorité; et qu'enfin il ne pouvait se consoler de ce que l'Espagne allait peut-être se perdre sous deux grands rois qui la rendraient florissante, si celui qui était dans la vigueur et dans la force de son âge savait se servir de la maturité et de la prudence de l'autre. Mais ces raisons ne firent aucun effet, parce qu'on perd difficilement les premières impressions; que la plupart des hommes sont plus susceptibles des mauvais conseils que des bons; et que les Flamands qui suivaient le prince ne l'auraient plus gouverné, s'il eût été d'accord avec son beau-père, et auraient perdu par là toutes les espérances qu'ils avaient conçues de dominer ou de s'enrichir.

Ne pouvant réussir de ce côté-là, il proposa qu'on laissât à Ferdinand le royaume de Grenade durant sa vie; qu'il était juste de le laisser jouir d'une conquête qu'il avait faite avec tant de travaux et de dangers de sa personne ; que ce peuple, qui n'avait pas encore oublié sa religion ni sa liberté, et qui était porté à la révolte, avait besoin de la présence d'un homme dont il respectât l'autorité; qu'il n'y en avait point de plus propre que ce roi même qui l'avait subjugué, et qui connaissait tous les avantages qu'il pouvait tirer de leur pays. Mais cette proposition fut encore rejetée, et toute la réponse fut que Ferdinand sortît de Castille, qu'autrement Philippe ne pouvait régner avec honneur, ni même avec sûreté.

Il fallut donc se réduire aux conditions du testament de la reine, à l'exclusion toutefois de l'article de la régence. Ximenès voyant qu'il n'obtiendrait rien davantage, donna avis à Ferdinand de l'état des affaires, lui témoigna le déplaisir qu'il en avait, le consolant et le suppliant de s'accommoder au temps en cette occasion : et Ferdinand lui répondit qu'il lui était très-obligé de son affection et de ses soins; que c'était encore un bonheur que l'affaire eût été terminée si promptement; qu'il aimait mieux se contenter de ce peu qu'on lui laissait, que d'obtenir de plus grandes choses en troublant l'Etat, et faisant croire qu'il avait dessein de régner par force. Mais qu'il espérait que Philippe se désabuserait, et qu'il ne serait pas longtemps sans implorer son assistance.

[An. 1506.] Ce fut alors que l'archevêque donna le gouvernement de Caçorla à don Garcia de Villaroel, son cousin et son maître de chambre. On connut qu'il avait laissé cette charge vacante pour attendre le nouveau roi, afin d'avoir son agrément, car étant un jour avec ce prince, il envoya quérir don Garcia, et lui dit en présence de Sa Majesté : *Garcia de Villaroel, baisez les mains au roi notre Seigneur, pour la grâce qu'il vous a faite de vous donner le gouvernement de Caçorla.* Ce qu'il fit aussitôt; et il reçut peu de jours après les provisions de cette charge. (Eug. de Roblés, *Vid. del card.*, *Xim.*, c. 17; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.

Après que les affaires entre les rois eurent été ainsi réglées, Ximenès engagea Philippe à voir son beau-père ; en lui persuadant qu'il était nécessaire pour la satisfaction et pour l'édification des peuples, qu'ils donnassent des marques publiques d'une sincère réconciliation. Ce prince y consentit; et parce qu'il fallait un homme habile et intelligent pour régler le temps, le lieu et l'ordre de cette entrevue, don Manuel fut choisi pour cette négociation. Mais comme il savait les chagrins qu'il avait donnés à Ferdinand, il n'osait paraître devant lui sans avoir pris auparavant ses précautions et ses sûretés. Le roi catholique l'ayant su, envoya aussitôt le duc d'Albe et Antoine de Fonseca en otage à son gendre, qui les renvoya sur leur parole dans la maison de l'archevêque, où ils furent traités magnifiquement.

Cependant Philippe, après avoir séjourné près de trois semaines à Orense, était venu à Sanabria où se devait faire l'entrevue; et comme il fut averti que son beau-père en approchait, il partit pour aller au-devant de lui. Environ mille Allemands bien armés, marchaient devant en ordre de bataille. Ils étaient suivis de vingt-six hommes d'armes et de vingt gardes à cheval, avec leurs casaques chamarrées d'argent, au milieu desquels était le roi, ayant à sa droite l'archevêque de Tolède; à sa gauche don Manuel son grand trésorier, et tous les seigneurs espagnols et flamands autour de lui. Ferdinand s'avançait de son côté sans bruit et sans faste, accompagné de quelques personnes de qualité qui n'avaient pas voulu le quitter, et suivi, selon sa coutume, de deux cents gardes montés sur des mules, n'ayant que leurs épées avec des cappes froncées, et des bonnets à la mode du pays : il affectait même dans une rencontre comme celle-ci, cette modestie, et marchait comme un père qui allait recevoir ses enfants, et comme un roi que sa gloire passée et son âge avancé mettaient au-dessus de ces petites ostentations.

Il ne laissait pas d'avoir dans sa simplicité un air de fierté et de grandeur. Lorsque les deux cours furent en présence l'une de l'autre, Ferdinand s'arrêta sur une hauteur, pour laisser le chemin libre à quelques cavaliers allemands qui le saluaient en passant, et filaient dans un fort grand ordre. Les bataillons qui venaient après le saluèrent aussi d'une décharge de mousquets, et s'étant avancés environ cent pas dans la plaine, fi-

rent un cercle, et enveloppèrent les deux rois selon l'ordre qu'on leur avait donné. Les seigneurs et grands du royaume, se trouvant ainsi comme renfermés, ne purent s'empêcher de s'approcher du roi catholique et de lui baiser les mains. (Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Ximen.*, c. 17; Alvar. GOMEZ, *De reb. gest.*, *Xim.*, lib. III; ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 5, t. VI.)

Quoiqu'ils l'eussent offensé, il les reçut fort civilement, et se contenta de se divertir de leur bizarre vanité, car voyant le duc de Najare qui avait plus de faste que de valeur, armé d'une cuirasse, avec un bonnet de taffetas noir, un écuyer qui portait sa lance, et un capitaine à la tête de quelques gens d'armes qu'il avait levés : *Seigneur duc*, lui dit-il en souriant, *je vous connais à ce train et à cet air-là ; ce n'est pas d'aujourd'hui que vous êtes bon capitaine* : le duc lui répondit en se baissant très-respectueusement, *le tout pour le service du roi notre seigneur et de Votre Majesté*. Don Garcilasso de la Vega qui avait été son ambassadeur à Rome auprès du pape Alexandre VI, et qui n'avait jamais passé pour homme de guerre, s'étant présenté, le roi l'embrassa avec affection, et sentant qu'il était armé comme les autres sous ses habits : *Garcia*, lui dit-il, *vous n'aviez pas autrefois les épaules si larges, vous êtes grossi tout à coup*. Ils s'étaient précautionnés de la sorte, afin que si Ferdinand eût voulu entreprendre quelque chose, ils fussent en état de se défendre. (*Ibid.*)

La salutation se passait ainsi gaiement, lorsque le roi Philippe parut. Dès qu'il vit son beau-père venir à lui, il fit mine de vouloir descendre de sa mule ; mais Ferdinand piqua la sienne, et lui fit signe de n'en rien faire. Philippe quitta aussitôt le parasol qu'il portait, le salua, et lui demanda instamment ses mains à baiser. Le Roi Catholique l'embrassa et le baisa avec beaucoup de tendresse : ils se parlèrent comme s'ils n'eussent jamais été brouillés et s'ils se fussent aimés cordialement. Mais comme les Rois avaient à s'entretenir plus à loisir et plus en repos, ils entrèrent dans un petit ermitage qui était sur le chemin, accompagnés seulement de Ximenès et de Manuel.

L'archevêque, qui souhaitait avec passion d'entretenir la bonne intelligence entre ces deux princes, et qui savait d'ailleurs les mauvaises intentions de Manuel, et la peine qu'avait le Roi Catholique de le voir et de traiter avec lui, résolut de le faire sortir de peur qu'il ne prît occasion de ces entretiens particuliers, d'aigrir encore l'esprit de son maître. Il se tourna de son côté et lui dit avec sa sévérité naturelle : *Seigneur Manuel, les rois veulent être en liberté, laissons-les conférer ensemble, puisqu'ils sont seuls et qu'ils ne nous ont pas commandé de les écouter. Sortez, vous, et moi je garderai la porte, et ferai l'office d'huissier en cette occasion.* Manuel comprit bien ce que l'archevêque voulait faire ; mais il fut surpris et n'eut pas le courage de lui répondre, et sortit, quoiqu'avec beaucoup de regret. Alors l'archevêque, fermant la porte, alla s'asseoir avec les deux rois. (MARIANA, *Hist. Hisp.*, l. XXVIII, c. 2 ; Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Xim.*, c. 17.)

Ils furent plus de deux heures ensemble, et tout l'entretien ne fut qu'une instruction que le Roi Catholique donna à son gendre, lui remontrant avec quelle vigilance il fallait conduire un Etat ; comment il devait se garder des fourbes et des flatteurs, qui cherchent leurs intérêts aux dépens de ceux de leurs maîtres. Il lui donna une connaissance générale des mœurs du pays et des affaires principales du royaume, et lui fit entendre qu'il avait voulu lui aider à porter le poids du gouvernement jusqu'à ce qu'il eût eu un peu plus de connaissance de la nation et des personnes qu'il devait conduire ; mais qu'enfin, puisque les grands de Castille ne l'avaient pas jugé à propos, il allait avec plaisir gouverner ses Etats et prier Dieu qu'il accordât à ses enfants la grâce de bien gouverner les leurs.

Il lui recommanda sur toutes choses, de regarder l'archevêque de Tolède comme son père, et de croire que rien ne pouvait lui arriver de plus heureux, que d'avoir un conseiller et un ministre comme celui-là. Philippe écouta fort paisiblement ce discours, tâcha de se justifier du passé et promit qu'il profiterait des bons avis qu'il venait de recevoir. Après cela, ils se séparèrent contents en apparence l'un de l'autre. Mais Ferdinand n'avait osé demander à son gendre de voir sa fille, et Philippe ne le lui avait pas offert, quoiqu'il sût que son beau-père n'avait pas de plus grande passion. Ainsi, cela fit voir que l'un n'était pas sincèrement réconcilié et que l'autre ne pouvait pas être satisfait. Ils se donnèrent pourtant mille témoignages d'amitié devant les courtisans. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 8, t. VI.)

Le Roi Catholique se retira depuis en Aragon, après avoir demandé plusieurs fois la liberté de parler à la reine sa fille, sans qu'il eût pu l'obtenir. Ce qui le toucha si sensiblement, qu'il perdit enfin sa modération et protesta que c'était à la seule considération de cette princesse qu'il avait souffert tant d'indignités, mais qu'il n'avait plus rien à ménager, et que si l'on manquait à la moindre chose à son égard, il saurait bien se venger et du présent et du passé. Le duc d'Albe et le marquis de Denia le voulurent suivre en Aragon et même en Italie ; mais il ne voulut pas le leur permettre. Après cette entrevue des deux Rois, on fit dire à Ferdinand que le pays étant fort désert et stérile, il était nécessaire qu'il s'éloignât le plus qu'il pourrait, de peur qu'ils ne s'incommodassent les uns les autres. Philippe s'arrêta à Bénévent, chez le comte Pimentel, durant quinze jours. Ximenès le suivit, et quoiqu'il ne se trouvât pas aux divertissements publics dont ce prince était occupé, il fut sur le point d'y périr par un accident imprévu.

Un jour que le comte donnait un combat de taureaux, et que la cour, après un grand festin, devait finir la journée par cette fête, l'archevêque allait voir le roi selon sa coutume. On avait fait devant le château un amphithéâtre qui régnait autour d'une grande place, où l'on n'avait laissé qu'une entrée libre pour la commodité des courtisans, et de ceux qui avaient soin de ce spectacle. Comme le passage était fort étroit, Ximenès, avec une partie de ses gens, traversait la place fort gravement, et le reste était encore à la barrière, lorsqu'on lâcha inconsidérément un taureau qui blessa les premiers qui se rencontrèrent, et les aurait tous tués infailliblement si le cri qu'on fit de tous côtés n'eût un peu étonné cet animal furieux, et si les gardes du roi ne fussent heureusement accourus et ne l'eussent fait mourir à coups de piques. L'archevêque poursuivit son chemin sans se troubler, et entra dans le château. Le roi vint au-devant de lui, et voyant qu'il n'était pas blessé, lui demanda s'il n'avait pas eu bien peur: à quoi il répondit qu'il n'y avait rien à craindre où étaient les gardes de Sa Majesté. Il s'adressa pourtant à Pimentel, et le pria d'avertir ses gens d'être un peu plus circonspects dans ces divertissements meurtriers et d'avoir pitié des passants. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Quand il eut été quelque temps à la suite du roi, il délibéra s'il s'en retournerait dans son diocèse; mais après avoir bien considéré l'état des affaires, il résolut de ne pas s'éloigner de la cour, et crut qu'il ne pouvait avec honneur abandonner ce jeune roi aux mauvais conseils qu'on lui donnait, et que Dieu l'avait destiné à se sacrifier pour le bien public. Il écrivit donc à ses grands vicaires de redoubler leurs soins pendant son absence, d'expédier toutes les affaires ordinaires et de l'informer de celles qui seraient de conséquence pour la correction des mœurs, et pour le soulagement du peuple. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, *ibid.*)

Cependant le roi et la reine de Castille arrivèrent à petites journées jusqu'à Valladolid, pour aller de là à Burgos se faire couronner et recevoir le serment de tous les états du royaume, selon les formes accoutumées. Le roi s'était avancé pour visiter en passant la forteresse de Simancas. Il en avait donné depuis peu le gouvernement à D. Pedro Guevara; et le bruit courait qu'il avait dessein d'y laisser a reine dont il n'était pas content, à cause du chagrin qu'elle témoignait de l'éloignement du roi son père. Mais l'archevêque et le connétable, qui conduisaient cette princesse, détournèrent adroitement le coup qui aurait sans doute renouvelé tous les troubles; car au sortir de Valladolid, comme ils eurent rencontré deux chemins, l'archevêque demanda quel était celui de Simancas pour l'éviter, le connétable répondit: *Voici celui de Burgos*, en le montrant; et la reine ayant tourné de ce côté-là, on fut obligé de la suivre. Comme c'était la capitale de la vieille Castille, les états y avaient été convoqués, et le roi archiduc y venait avec sa femme pour recevoir les premiers hommages de leurs sujets. Ils descendirent dans la maison du connétable, d'où la reine ne voulut jamais sortir, quoiqu'on la conviât d'aller voir les curiosités de la ville, et surtout un célèbre monastère de Filles de saint Bernard. Philippe et Jeanne furent reconnus solennellement, et avec des réjouissances extraordinaires, et l'on commença à régler les affaires publiques. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 17.)

Ce fut alors que Ximenès s'aperçut que rien ne se faisait que par l'ordre et par le conseil de don Manuel, dont nous avons déjà parlé. Il avait été secrétaire des commandements de Ferdinand, qui l'avait employé depuis dans des négociations importantes; mais il trahit les secrets de son maître, dès qu'il crut que c'était son avantage d'en prendre un autre. Il sema la discorde entre l'archiduc et Ferdinand, et il eut l'adresse d'en profiter. Philippe n'aimait pas le travail, et il fut ravi de trouver un ministre laborieux. Il était libéral jusqu'à la profusion, et il aimait un homme qui avait le maniement de ses finances et qui fournissait à ses plaisirs et à ses bienfaits. La haine qu'il avait pour Ferdinand, et celle que Ferdinand avait pour lui, l'attachaient davantage à ce jeune prince, et le lui rendaient tous les jours plus agréable; ainsi il parvint à gouverner son maître qui le comblait de biens, et lui laissait approprier une partie de son domaine. L'insolence, qui est la compagne ordinaire des grandes prospérités, quand elles ne tombent pas dans un cœur noble et généreux, le rendait déjà odieux à plusieurs. Les grands du royaume qui prétendaient quelque part au gouvernement de l'Etat et à la confiance du prince, virent qu'ils n'avaient pas beaucoup avancé de s'être défaits de Ferdinand, et commençaient à murmurer contre la fierté du ministre et contre la préoccupation du roi qui le préférait à tous les autres. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 1.)

Ximenès vit bien ce qu'on pouvait attendre de tels commencements: et pour empêcher la ruine de son pays et conserver au roi l'amitié des peuples, il résolut de lui faire des remontrances, et de décréditer Manuel dans son esprit. Il était difficile et même hasardeux, d'entreprendre de détruire un premier ministre et un favori si bien établi; mais les difficultés n'arrêtaient pas l'archevêque lorsqu'il s'agissait du bien public.

L'occasion qu'il cherchait se présenta presque aussitôt. Bertrand de Salto, un des trésoriers du royaume, qui honorait fort ce prélat, et qui lui communiquait ordinairement les affaires de conséquence dont il était chargé, l'étant venu voir, lui montra plusieurs ordonnances que le roi venait de signer. Il y en avait une entre autres, expédiée par le conseil de Manuel, pour affermer le revenu des soies de Grenade au préjudice du droit que le Roi Catholique y

avait par le testament de la reine, et par le dernier traité fait avec lui. L'archevêque demanda à la voir, et après l'avoir lue il la déchira et jeta les pièces à terre en présence de plusieurs personnes; puis regardant son ami avec un air sévère et indigné : *Bertrand de Salto*, lui dit-il, *si je n'étais autant de vos amis que j'en suis, j'irais trouver le roi de ce pas, pour le prier qu'il vous fît faire votre procès.* Il commanda à Vallejo, son maître de chambre, de ramasser toutes ces pièces et de les garder soigneusement; il sortit aussitôt pour aller parler au roi, avant qu'on eût pu le prévenir; car tous ceux qui avaient vu cette action l'avaient trouvée peu respectueuse et bien hardie. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. III; Eug. de Roblès, *Vid. del car. Xim.*, l. III.)

Il entra dans le cabinet du roi, et après lui avoir exposé son emportement avec franchise, il lui représenta l'injustice qu'on lui faisait faire, l'occasion qu'il donnait à Ferdinand de se venger des mauvais traitements qu'on lui avait faits; les conséquences pour un roi de rompre les traités et de manquer à sa parole sans aucun sujet et même sans aucun prétexte. Il le supplia de considérer qu'on abusait de sa bonté royale; qu'on passait tous les jours par-dessus les lois du pays, et que les peuples commençaient à murmurer; que le respect et la fidélité qu'il avait pour sa majesté, l'obligeaient de l'avertir que ce n'était pas ainsi qu'il fallait gouverner les Castillans; qu'on lui donnait de très-pernicieux conseils, et que s'il n'y mettait ordre promptement, il ne serait peut-être plus en état d'y remédier.

Le roi étonné de ce discours, lui répondit : qu'il n'avait pu en si peu de temps prendre connaissance des affaires ni des coutumes du royaume; que ce n'était pas son intention de faire aucune injustice; et qu'il le priait, lui, qu'il regardait comme son père, de vouloir bien continuer à lui donner ses bons avis. L'archevêque le remercia très-respectueusement de l'honneur qu'il lui faisait; et lui dit que l'avis le plus important et le plus nécessaire qu'il avait à lui donner pour l'intérêt de l'Etat et pour le sien propre, c'était d'éloigner don Manuel, en lui donnant quelque honorable emploi hors du royaume, comme pourrait être l'ambassade de Rome. Ce prince trouva la proposition un peu rude, et crut qu'il aurait peine à se passer de ce ministre auquel il était accoutumé; et qu'il n'était pas même sûr de se défaire d'un homme à qui il avait confié tous ses secrets; mais pourtant les remontrances de l'archevêque l'avaient touché. Il trouva un milieu pour ne pas perdre Manuel, et pour ôter tout sujet de plainte et de murmure contre lui.

Il se tenait tous les vendredis un conseil secret où Sa Majesté elle-même présidait, et l'on réglait tout ce qui regardait le gouvernement. C'était là qu'on traitait des finances, des affaires étrangères et de toute la conduite intérieure du royaume. Le roi commanda qu'on communiquât à Ximenès les jeudis au soir tout ce qu'on devait rapporter le lendemain dans le conseil, et le pria de vouloir bien donner ses avis sur chaque article, pour lesquels il l'assurait qu'on aurait beaucoup de déférence. L'archevêque pria Sa Majesté de ne pas le charger d'une commission qui était d'un grand travail, et qui lui attirerait sans doute l'envie de plusieurs personnes plus ambitieuses et même plus habiles que lui. Mais le roi persista et lui dit, que c'était une peine à la vérité, mais qu'il espérait qu'il voudrait bien la prendre pour l'amour de lui, et rendre ce service à sa patrie. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Il accepta donc cet emploi; et depuis ce jour-là on n'expédia rien sans le consulter. Le conseil s'assemblait dans le palais; on se trouvait chez lui le jour d'auparavant pour lui rendre compte des affaires importantes qu'on devait proposer devant le roi. Don Manuel devint plus civil et plus modeste, et n'oublia rien pour gagner les bonnes grâces de l'archevêque, dont il craignait le crédit et l'austérité. Mais les choses changèrent de face par le décès du roi de Castille, qui arriva peu de temps après, en cette manière

Le gouvernement du château de Burgos étant venu à vaquer, et le roi l'ayant donné à Manuel, en un temps où l'on ne pensait qu'à se divertir, le nouveau gouverneur voulut, le jour qu'il en prit possession, donner un magnifique festin à son maître. Toute la cour y fut invitée, et la reine seule refusa de s'y trouver, à cause de quelques soupçons qu'elle avait alors contre son mari. On s'y réjouit; on y mangea et on y but avec excès. Le roi s'étant levé de table monta quelques-uns de ses chevaux; il joua assez longtemps à la paume : tout échauffé qu'il était, il but une aiguière d'eau fraîche, et la nuit la fièvre le prit avec une assez grande douleur de côté. Le mal augmenta le lendemain, et le troisième jour on reconnut qu'il était en danger. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, cap. 17.)

Ximenès lui envoya d'abord le docteur Yanguas, son médecin, très-sage et très-habile en son art, pour voir l'état de la maladie du roi, et pour servir s'il le pouvait par ses remèdes, ou du moins par ses conseils, à sa guérison. Le roi ayant su qu'il était à la porte, commanda qu'on le fît entrer : il s'approcha du lit; et après avoir examiné le malade, il demanda s'il avait été saigné. Comme on lui eut répondu que non, il parut surpris, et fut d'avis qu'on le saignât incontinent; mais les médecins flamands soutinrent qu'il ne fallait pas l'affaiblir, et se moquèrent de lui comme d'un homme qui ne connaissait pas le tempérament du roi, et qui, sur la médecine, ne savait que la méthode de son pays. Le docteur alla retrouver l'archevêque, et l'avertit que le mal était devenu incurable par l'ignorance des médecins; qu'il comptât sur la mort du roi, et qu'il vît là-dessus les me-

sures qu'il avait à prendre. En effet, ce prince mourut le sixième jour de sa maladie, qui fut le 25 de septembre, à l'âge de 28 ans. La noblesse et le peuple le regrettèrent ; car outre qu'il était honnête, bienfaisant, familier et magnifique, il n'avait été que cinq mois en Espagne, et la laissait encore dans les douceurs d'un règne naissant.

Dès que le bruit se fut répandu que le roi était en danger, les principaux seigneurs allaient à tous moments chez l'archevêque pour conférer avec lui. Lorsqu'ils surent qu'il était à l'agonie, ils s'assemblèrent pour délibérer sur la conjoncture présente, afin que leur résolution fût prise quand le roi mourrait, et qu'on eût le temps de songer à ses funérailles et à la consolation de la reine. Tous les grands du royaume se trouvèrent à ce conseil, l'archevêque, le connétable, l'almirante, le comte de Bénévent, le marquis de Villène, le duc de l'Infantade, les ducs d'Albe et de Najare, le comte de Fuensalida, le marquis de Dénia avec Jean Manuel et Antoine Fonseca, les deux grands trésoriers de Castille, et plusieurs autres personnes de la première qualité. (Zurita, *Anal. Arag.*, l. VII, c. 15; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. xxviii, c. 23, t. VI.)

On exposa d'abord que le roi ne pouvait pas revenir de sa maladie, que la reine, à cause de son incommodité, et l'archiduc Charles à cause de son bas âge, n'étant pas en état de gouverner leurs Etats, il fallait nommer quelqu'un d'entre eux pour en exercer la régence. Quelques-uns furent d'avis de députer à Ferdinand pour le prier de venir reprendre la conduite du royaume. Plusieurs de ceux mêmes qui lui avaient été contraires, furent de ce sentiment, parce qu'ils avaient satisfait leurs haines, et qu'ils aimaient mieux lui obéir qu'à leurs égaux : l'affaire semblait pencher de ce côté-là. Mais le comte de Bénévent, ennemi irréconciliable de ce prince, se leva et leur représenta qu'ils prenaient là une étrange résolution, de rappeler un homme qu'ils venaient de chasser unanimement, qui avait le cœur encore rempli du ressentiment de l'affront qu'on lui avait fait, qui de leur ennemi deviendrait leur maître, et qui étant savant en l'art de dissimuler, les caresserait au commencement, et se jouerait à la fin de leurs têtes. Il parla avec beaucoup de passion, et finit en protestant qu'il avait chez lui deux cuirasses neuves qu'il userait sur son corps à la guerre, avant que de souffrir que le roi d'Aragon vînt encore dans la Castille. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. III.)

Ce discours émut toute l'assemblée, et réveilla l'aversion qu'on avait eue pour Ferdinand. L'archevêque qui n'avait pas encore parlé, et qui avait voulu sonder les opinions, prit alors la parole, et prévoyant les troubles qu'il causerait s'il s'opposait au torrent, il remontra que dans le choix qu'on allait faire, il ne fallait consulter ni ses amitiés, ni ses haines ; que pour lui, encore qu'il honorât beaucoup le roi catholique, il aimait aussi le bien et la gloire de son pays : qu'il y avait tant de bons conseils dans le royaume, qu'il ne fallait pas en chercher ailleurs ; que c'était faire tort à une aussi illustre assemblée que de délibérer là-dessus ; qu'il ne niait pas que Ferdinand, par son jugement et par son expérience, ne fût capable de conduire ces Etats, mais qu'il avait gouverné la Castille plus de quarante ans, et qu'il était à propos de lui laisser gouverner l'Aragon ; qu'ils jetassent les yeux sur quelqu'un dont la sagesse, la probité et la valeur fussent reconnues ; qu'ils étaient tous de ce caractère, et qu'on ne pouvait se tromper au choix ; qu'en son particulier il leur répondait qu'il reconnaîtrait aussitôt celui qu'ils auraient nommé, qu'il l'honorerait comme le roi même, et qu'il emploierait et son crédit et son conseil pour le faire honorer des autres...

Cet avis, auquel on ne s'était pas attendu, donna une très-grande joie à l'assemblée : car s'il se fût obstiné à demander Ferdinand, il aurait entraîné les peuples[1], et il serait sans doute arrivé de grands désordres. Ils élurent Ximenès d'un commun consentement, comme un homme d'une vie irréprochable, aimant les lois et la justice, autorisé dans l'esprit des peuples, aimé des grands, et n'ayant avec eux aucune liaison de cabale ou de parenté, et le chargèrent de l'administration du royaume et de la garde de la reine, avec cette condition pourtant, qu'il ne ferait rien sans la participation du connétable et du comte de Najare, et qu'après la mort du roi on se rassemblerait encore pour voir ce qu'on aurait à faire. Cette assemblée dura depuis midi jusqu'à minuit.

Le lendemain matin on vint avertir l'archevêque que le roi venait de mourir. Cette nouvelle le toucha ; il se renferma quelque temps dans son oratoire ; et quoiqu'il eût résolu de montrer en public beaucoup de constance, il ne put cacher son affliction, ni retenir quelques larmes qui lui échappèrent. Il alla chez la reine, qu'il trouva accablée de douleur. Elle demeurait immobile auprès du corps de son mari, et quelque prière qu'on lui fît, quelque raison qu'on lui pût dire, il ne fut jamais possible de l'en tirer. Sur le soir, elle ordonna qu'on le portât dans une salle, et qu'on le revêtît d'une robe de brocard d'or, fourrée d'hermine, où elle avait fait mettre une partie de ses pierreries. Ximenès prit les moments les plus commodes, pour s'insinuer dans l'esprit de cette princesse, et pour lui donner toutes les consolations que peuvent inspirer la raison et la piété chrétienne. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 15, t. VI ; Petr. Mart., l. XIX, epist. 316.)

On était convenu le jour d'auparavant, qu'après la mort du roi, l'archevêque se logerait dans le palais : aussi on y prépara d'abord un appartement pour lui. Toute cette journée se passa à rendre les derniers devoirs à ce prince qu'on embauma, et qu'on

exposa durant deux jours sur un lit de parade, vêtu de ses habits royaux, deux sceptres à ses côtés, et l'épée nue tout auprès. Son corps fut porté solennellement à une lieue de là dans la chartreuse de Miraflores, où il fut mis en dépôt jusqu'à ce qu'on pût l'enterrer dans la chapelle royale de Grenade. Le même jour qu'il mourut, le connétable et le duc de Najare firent le tour de la ville à cheval avec un héraut, qui publia dans toutes les places, que tous ceux qu'on trouverait armés dans la rue, seraient condamnés au fouet, que quiconque tirerait l'épée aurait la main coupée ; que s'il arrivait à quelqu'un de répandre le sang d'un autre, quelque légère que fût la blessure, il serait aussitôt puni de mort ; et que tout criminel qui se réfugierait dans la maison des grands, y serait pris sans opposition, et remis entre les mains de la justice. Cet édit servit beaucoup pour arrêter les peuples ; mais les seigneurs ne firent pas grand cas de ces triumvirs. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 15, t. VI ; Mariana, *Hist. Hisp.*, t. XXVIII, c. 23.)

Cependant Ximenès écrivit à Ferdinand que Philippe était mort en fort peu de jours, que les grands du royaume étaient divisés, qu'on l'avait choisi tumultuairement pour gouverner l'Etat dans cette triste conjoncture ; mais qu'il n'y avait rien de fixe ni de réglé, parce que personne ne paraissait résolu d'obéir, et qu'il voyait dans les esprits une semence de révolte qu'on aurait peine à étouffer ; que la reine faisait pitié et s'abandonnait à sa douleur, et que s'il lui restait encore quelque tendresse pour une fille désolée, et pour des peuples qu'il avait aimés, il laisserait là les affaires d'Italie qui étaient paisibles, et reviendrait promptement dans la Castille ; qu'il ne doutait pas que l'ingratitude et les bizarreries de quelques-uns ne l'eussent rebuté : mais qu'il était de sa générosité et de sa prudence, d'oublier le passé ; et qu'il l'assurait qu'il y remettrait l'Etat aussi tranquille qu'il eût jamais été du vivant de la reine Isabelle.

Il donna ces lettres à l'ambassadeur que Ferdinand avait laissé en Espagne, avec ordre de faire partir sur-le-champ un courrier pour Barcelone, d'où l'on croyait que ce prince n'était pas encore parti. Avant que d'écrire cette lettre, il demeura longtemps en oraison dans sa chapelle ; et comme il y entendait la messe, il commanda tout d'un coup qu'on allât fermer son appartement, et fit tout haut une longue et fervente prière, entrecoupée de soupirs et de larmes ; suppliant la divine majesté d'avoir pitié de ces royaumes, de faire que tout y réussît selon ses saintes volontés, pour sa gloire et pour son service ; et qu'il ne laissât pas prospérer la voie des méchants, qui au préjudice du bien public, et au mépris de sa sainte loi, entretenaient la discorde, et troublaient le repos des peuples.

Ce même jour, après dîner, les seigneurs s'assemblèrent encore chez l'archevêque. Le nombre en était plus grand, parce que dans ce changement, la plupart des gouverneurs s'étaient rendus à Burgos, pour y recevoir les ordres, ou pour voir le train que les affaires y prendraient. Plusieurs ayant fait réflexion aux liaisons que Ximenès avait avec le roi d'Aragon, s'étaient repentis de l'autorité qu'ils lui avaient donnée, et tout était disposé à de grandes contestations. Avant qu'on commençât à parler des affaires publiques, le connétable de Castille se leva, et s'adressant à l'archevêque, le chapeau à la main, le pria de vouloir prononcer sur certains différends qu'il avait avec le duc de Najare ; et après avoir dit ses raisons avec beaucoup d'emportement, il demanda justice à la compagnie. Le duc soutint sa cause de son côté avec la même chaleur : ils en vinrent à des paroles piquantes, et à des reproches vrais ou faux, qu'ils se firent l'un à l'autre.

L'archevêque leur fit signe de se taire et de ne passer pas plus avant, et haussant la voix : *Qu'est ceci, seigneurs* leur dit-il; *nous ne faisons que commencer, et déjà tout est en désordre. Il est bien temps de vous amuser à vous quereller, lorsque vous devez songer avec moi aux moyens de tenir le royaume en paix. Que la reine nomme un de vous pour présider à son conseil, et pour commander en sa place, et je serai le premier à lui obéir.* Cette modération plut à l'assemblée, et ils répondirent tout d'une voix : *Y a-t-il quelqu'un qui soit plus capable de nous gouverner que Votre Seigneurie Révérendissime ?* Alors ils lui donnèrent tous leurs suffrages, le prièrent de vouloir bien, pour l'intérêt public, se charger de ce pénible fardeau, et lui assignèrent une pension de mille ducats tous les ans, pour lui aider à soutenir sa dignité, et pour épargner ses revenus qu'il distribuait libéralement aux pauvres. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, lib. III.)

L'archevêque savait que plusieurs avaient dessein d'appeler l'empereur Maximilien, pour gouverner l'Espagne, jusqu'à ce que Charles, son petit-fils, fût en âge de régner par lui-même ; et ç'aurait été une exclusion perpétuelle pour Ferdinand, dont ce prélat croyait la présence nécessaire en Castille. C'est pourquoi il accepta volontiers la régence, quoiqu'il en prévît toutes les difficultés. Il dit aux seigneurs qu'encore qu'il eût beaucoup d'âge et peu de santé, il espérait, avec l'aide de Dieu et leurs bons conseils, qu'ils seraient satisfaits de son application et de sa conduite ; que pour la pension il les en remerciait, parce que Dieu lui avait donné assez de bien pour soulager les pauvres et pour en assister l'Etat dans les besoins ; et que d'ailleurs il savait se régler et vivre de peu. Mais qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisaient, qu'il était sévère, ennemi des oppressions et des violences : qu'il ne souffrirait jamais rien qui ne fût dans l'ordre, et qu'il punirait rigoureusement les factions et les cabales ; qu'il était encore en leur pouvoir de choisir un autre que lui ; mais que s'ils l'avaient une fois nommé, il saurait bien se faire obéir quand il ordon-

nerait des choses justes, et qu'il n'y aurait ni considération, ni amitié qui pût le faire passer par-dessus les lois de la raison et de la justice. Ce discours parut un peu rude à plusieurs, mais il n'y avait rien que de raisonnable ; et ceux qui en auraient paru offensés, auraient donné lieu de croire qu'ils avaient de mauvais desseins : ils consentirent tous à lui obéir, et dès ce jour-là le triumvirat cessa, et toute l'autorité fut réunie en la personne seule de Ximenès.

Il remplit d'abord les places vacantes du conseil royal, de gens éclairés et incorruptibles ; il conféra avec les seigneurs sur quelques règlements principaux, et leur fit approuver ses opinions. Mais parce qu'il en voyait peu qui fussent portés pour le bien public, il crut qu'il fallait être en état de leur résister et de les retenir dans le devoir. Il fit venir Jérôme Vianel, Vénitien, dont nous avons déjà parlé, et lui communiqua le dessein qu'il avait de lever des troupes et de lui en donner le commandement. C'était un étranger, qui n'avait aucune liaison, ni aucune parenté dans le royaume, et qu'il gagna facilement par ses caresses et par les bonnes pensions qu'il lui donna. (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, cap. 17.)

Cet homme lui choisit en fort peu de temps mille soldats, à qui il faisait faire tous les jours l'exercice dans une grande plaine hors de la ville. Comme l'Espagne était en paix depuis la prise de Grenade, et que les armes y étaient rouillées, Ximenès fit apporter de Biscaye mille cuirasses, deux milles piques et cinq cents mousquets. Il fit renforcer la compagnie qui gardait la reine et le palais, afin de s'en servir dans les occasions pour sa garde, et tira dom Alonzo de Cardenas du gouvernement de Grenade pour l'en faire capitaine, parce qu'il l'avait reconnu homme de cœur, et qu'il gagnait par là son père, qui était très-considérable par sa naissance et par son mérite.

Cependant Ferdinand, après avoir fait quelque séjour à Saragosse, avait résolu de passer en Italie. Il venait d'épouser Germaine de Foix, que Louis d'Amboise, évêque d'Albi, Hector Pignatelli, seigneur napolitain, et Saint-André, juge-mage de Carcassonne, avaient conduite jusqu'à Fontarabie, en qualité d'ambassadeurs du roi de France. Quoiqu'il eût fait serment de ne se pas remarier, et qu'il eût protesté plusieurs fois qu'il ne ferait point ce tort-là à ses enfants, qu'il n'y avait plus d'Isabelle au monde, et qu'il ne pouvait retrouver ce qu'il avait perdu, les chagrins que lui donna son gendre, et l'envie qu'il eut de se maintenir dans la Castille, l'obligèrent à conclure ce mariage et en même temps le traité qu'il avait fait avec la France.

Peu de jours après, il était allé à Barcelone, où sa flotte l'attendait pour le porter au royaume de Naples. Ses amis lui écrivaient sans cesse : *Ne nous abandonnez pas, Sire ; venez remettre la paix et la justice que vous avez maintenues si longtemps parmi nous, qui vous regardons comme notre père. Votre présence est nécessaire en Castille. Ne souffrez pas qu'une injuste domination s'y établisse. Si vous laissez vieillir le mal, le remède viendra trop tard, et il pourra bien arriver, ou que le royaume se perdra, ou que vous perdrez le royaume.* Ces marques de tendresse l'auraient touché, mais les soupçons violents qu'il avait contre le grand capitaine ne lui laissaient point de repos. On mandait qu'il avait des intelligences secrètes avec le roi Philippe, par l'entremise du cardinal de Rouen ; qu'il traitait avec le pape, et qu'il était prêt d'accepter la charge de général de l'Eglise ; qu'il attendait que l'empereur vînt avec une armée pour lui livrer le royaume. On disait même qu'il allait marier sa fille avec le fils de Prosper Colonne, pour se maintenir malgré le roi dans sa vice-royauté, par le secours de cette puissante maison. De plus, il demeurait à Naples, quoiqu'il eût ordre d'en revenir. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. VII, c. 21, t. VI ; Mariana, *Hist. Hisp.*, lib. XXVIII, c. 23.)

Ferdinand, agité de ses défiances, aima mieux se mettre au hasard de perdre la Castille, que de laisser le royaume de Naples sous la conduite du grand capitaine. Il s'embarqua à Barcelone avec la reine Germaine, les reines de Naples et grand nombre de noblesse castillane et aragonaise. La tempête l'ayant jeté sur les côtes de Provence, il entra avec une partie de ses galères dans le port de Toulon, où le comte de Villards et plusieurs prélats allèrent le complimenter et le régaler de la part du roi de France. Il se remit en mer, et arriva le premier d'octobre à Gênes, où le grand capitaine vint le joindre avec les galères de Naples, ce qui lui donna une joie extraordinaire ; de là il passa à Portofi, où les vents contraires l'arrêtèrent encore.

Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la mort du roi Philippe son gendre, le cinquième du mois d'octobre, par le courrier que son ambassadeur Louis Ferrier lui avait dépêché avec les lettres de l'archevêque de Tolède. Ferdinand fut affligé, ou du moins il fit semblant de l'être, et d'abord il écrivit à ce prélat la douleur qu'il avait de cette perte et la reconnaissance qu'il aurait toute sa vie des témoignages de son amitié. Il lui mandait que s'il eût reçu son paquet avant que d'être embarqué, il aurait pris la route d'Espagne et quitté pour un temps ses autres affaires ; mais qu'on savait à Naples qu'il était parti, et qu'après la dépense qu'il avait faite d'équiper une flotte, il fallait en profiter ; qu'au reste, il lui donnait sa parole qu'il terminerait ses affaires le plus tôt qu'il pourrait, et qu'il reviendrait en Espagne ; que cependant il le priait instamment, puisque Dieu, pour le bonheur de ce royaume, l'en avait fait administrateur, d'avoir soin de la reine affligée et des affaires de cet Etat, et de lui en écrire souvent des nouvelles. (Zurita., *Annal. Arag*, lib. VII, c. 9.)

Ximenès, ayant reçu ces lettres avec beaucoup de joie, les communiqua à quelques

amis de Ferdinand, qui en firent part à d'autres; ce qui donna lieu au parti contraire d'accuser ce prince d'inquiétude et d'ambition, et de presser, par des députations réitérées, l'empereur Maximilien de prévenir le roi d'Aragon, qui allait quitter ses propres affaires pour venir prendre la conduite de celles de Castille. L'archevêque, sachant ces intrigues, assembla les seigneurs, et leur dit qu'il trouvait tous les jours beaucoup de choses qui passaient sa capacité dans la charge qu'ils lui avaient donnée; que la reine ne pouvant agir à cause de sa douleur et de son indisposition, et que n'ayant de son côté ni assez de crédit sur son esprit, ni assez d'autorité pour régler toutes choses à sa volonté, il fallait avoir recours à quelqu'un pour qui elle eût du respect, et à qui elle donnât un pouvoir absolu et irrévocable.

Qu'il y avait plusieurs évêchés vacants qu'il ne fallait pas laisser sans pasteurs; que les tribunaux ecclésiastiques étaient méprisés, et que le marquis de Pliego avait eu la hardiesse de rompre les prisons et de lâcher les prisonniers, action qu'il fallait punir avec la dernière sévérité; qu'il ne parlait pas de la santé de la reine, dont l'affliction et la grossesse pouvaient avoir de fâcheuses suites; qu'il ne voyait que deux personnes capables de surmonter ces difficultés et de gouverner cette princesse, ou Maximilien son beau-père, ou son père Ferdinand : que l'un et l'autre étaient occupés à leurs propres affaires, mais qu'on les prierait de les quitter pour quelque temps; que son avis était donc d'aller trouver la reine tous ensemble, et de lui demander lequel des deux elle aimait mieux appeler. La chose était de trop grande conséquence pour la faire sans la consulter, et cet avis fut généralement approuvé.

La reine les écouta par une petite fenêtre grillée, car c'était ainsi qu'elle donnait ses audiences depuis la mort de son mari; et soit que cette députation eût un peu réveillé son esprit, soit qu'elle eût eu par hasard cet intervalle de bon sens, elle leur répondit sur tous les chefs avec autant de prudence et de raison qu'elle eût pu faire avant sa faiblesse; qu'elle avait dessein de vivre dans la retraite, comme il convenait à une veuve; que les affaires la chagrinaient, et que de plus elle sentait bien qu'elle n'en était pas capable; que si son fils Charles était en âge de venir en Espagne et de gouverner les royaumes que Dieu lui avait donnés, il n'y aurait pas autre chose à désirer; mais que n'étant pas en cet état, son intention serait d'appeler le roi son père, qui connaissait le royaume, et qui l'avait rétabli et augmenté par ses travaux; que pour Maximilien, il était assez chargé du poids de l'empire, et qu'une administration nouvelle et étrangère l'accablerait. Que pour la nomination des évêques, une femme comme elle n'avait pas assez de lumière pour faire ces sortes de choix; qu'on attendît que son père vînt, qui connaissait les talents et le mérite des personnes. (Petr. Martyr., lib. XIX, epist. 17.)

Comme l'archevêque et les autres lui eurent reparti que c'était une affaire de conséquence pour l'Eglise, parce que les diocèses souffraient d'être ainsi privés de pasteurs, et qu'elle pouvait prendre conseil de quelques-uns de la compagnie, elle répondit : *Je crois qu'il vaut mieux qu'il n'y en ait point pour quelque temps, que si j'en établissais d'indignes ou d'incapables; car ne pourriez-vous pas avoir des amis que vous seriez bien aises d'avancer?* Ils la conjurèrent, puisqu'elle était dans cette résolution, d'écrire au roi son père, pour le prier de se hâter de venir. Alors son esprit s'affaiblissant et ne pouvant plus soutenir son application, elle leur répondit que le roi d'Aragon avait assez d'affaires en Italie sans le charger encore de celles de Castille; que s'ils en jugeaient autrement, ils prissent la peine de lui en écrire.

Sur cela, les seigneurs se retirèrent, et l'on ne parla plus de Maximilien. Mais l'égarement de l'esprit de la reine était un grand obstacle aux bonnes intentions de l'archevêque. Soit que ce fût un accident causé par une fièvre maligne; soit qu'elle eût tiré cette maladie d'esprit d'Isabelle de Portugal, sa grand'mère, qui en avait été affligée; soit que ce fût un charme qu'une maîtresse du roi avait fait jeter sur elle, comme quelques-uns avaient pensé, elle n'était plus capable d'aucune affaire. Il lui était resté de l'imagination et de la mémoire, qui, n'étant pas aidées de la raison, ne faisaient que la confondre sur les choses présentes. On ne pouvait avoir audience d'elle. Elle ne voulait rien signer; et comme dans ses bons intervalles, elle s'était aperçue de sa faiblesse, elle était devenue timide et soupçonneuse, et croyait toujours, ou qu'elle allait se tromper, ou qu'on allait la surprendre. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Quoiqu'elle n'eût ni le discernement, ni l'application qu'il fallait pour les affaires, elle ne pouvait souffrir ceux qui s'en chargeaient, et jamais princesse ne fut plus jalouse de son autorité. On voulut quelquefois lui dire que l'archevêque de Tolède était logé dans le palais, et qu'elle pouvait le consulter, elle répondit : *C'est pour me tenir compagnie, et non pas pour se mêler de mes affaires; je n'ai pas besoin de ses conseils.* On la pria d'agréer qu'on députât au roi son père, pour le solliciter de venir promptement gouverner ses Etats avec elle. *Je souhaiterais bien qu'il vînt*, dit-elle, *pour ma consolation*, sans dire un seul mot du gouvernement. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXIX, c. 3.)

Le feu roi, dans moins d'une année de règne, avait tellement dissipé ses finances, qu'il ne pouvait presque plus soutenir son rang, ni fournir aux dépenses ordinaires de sa maison. Louis Marlian, Milanais, son médecin et son conseiller, qui fut depuis évêque de Tuy, lui avait ouï dire dans ses

chagrins : *Malheureux que je suis ! quand je n'étais que comte de Flandre, j'avais de quoi vivre avec splendeur, et de quoi donner avec abondance; maintenant que je suis devenu le plus grand roi du monde, je n'ai pas de quoi vivre ni pour moi ni pour les miens.* Après sa mort, les domestiques qu'il avait amenés en Espagne, s'adressèrent à l'archevêque de Tolède, et le prièrent de faire vendre les meubles et la garde-robe du feu roi, pour les payer et pour leur donner moyen de s'en retourner en leur pays. Ce prélat les présenta à la reine, lui exposa la justice de leur demande. Elle écouta leurs raisons, prit leur requête, et leur répondit froidement : *Je ne me charge que de prier Dieu pour l'âme du roi mon mari.* Et elle les laissa non-seulement sans secours, mais encore sans espérance. (PETR. Mart., epist. 113; MARIANA, l. XIX, c. 3; ZURITA, *Annal. Arag.*, t. VII, c. 21.)

Le conseil royal ayant jugé nécessaire d'assembler les états de Castille, on ne put jamais obtenir qu'elle signât les lettres de convocation, et l'on fut obligé de prendre acte de son refus et de passer outre. Peu de jours après, elle envoya dire à l'archevêque qu'il eût à sortir du palais, et congédia en même temps tous les serviteurs de son père et les siens, pour prendre des Flamands à son service; ce qui allait causer de grands désordres, si Jeanne d'Aragon, fille naturelle de Ferdinand et femme du connétable, qui avait quelque crédit sur son esprit, ne l'eût apaisée. Ainsi, les affaires ne finissaient point; les partis se formaient et se fortifiaient impunément, et dans un temps de confusion et de trouble, il fallait ordonner sans autorité et même contre l'autorité souveraine. L'archevêque, ennuyé de se voir traversé et de prendre toujours tout sur soi, proposa plusieurs fois de faire déclarer la reine incapable de gouverner; mais Ferdinand ne voulut pas qu'on donnât ce déplaisir à sa fille, et le conseil crut qu'il fallait ménager l'honneur de la maison royale et de la nation. (ZURITA, *Ibid.*, c. 26.)

Toute l'Espagne savait pourtant l'infirmité de cette princesse. Le jour de la Toussaint, elle voulut aller à la chartreuse de Miraflores où elle fit ses dévotions. Elle y dîna; et après avoir ouï Vêpres et le sermon, l'envie lui prit de faire ouvrir le tombeau du roi son mari. Les religieux firent quelque difficulté; mais elle leur ordonna de se retirer, disant qu'elle prétendait faire emporter ce corps à Grenade, et reconnaître si les Flamands ne l'auraient point enlevé. L'évêque de Burgos arriva là-dessus et voulut lui représenter que ce qu'elle faisait était contraire aux lois, aux saints canons de l'Eglise et au testament même du roi. Elle s'emporta, et commanda avec de terribles menaces à tous ses gens d'ouvrir le tombeau, et de tirer le cercueil dehors. Comme elle était fort avancée dans sa grossesse, et qu'il était à craindre qu'elle ne vînt à se blesser, on ne voulut pas l'irriter, et on lui obéit quoiqu'avec regret. Le nonce du pape, les ambassadeurs de l'empereur et du roi catholique, et quelques évêques furent appelés pour reconnaître ce corps, qui n'avait plus figure d'homme. Elle le regarda et toucha plusieurs fois, sans répandre une seule larme. Après quoi on referma le cercueil qu'elle fit couvrir de plusieurs pièces d'étoffes d'or et de soie. (PETR., Mart. epist. 324, lib. XIX; ZURITA, lib. VII, c. 23, t. VI.)

Cependant Ferdinand écrivait à tous les grands des lettres civiles et obligeantes, et recommandait à l'archevêque de Tolède de leur persuader à tous de se conformer de bonne grâce au testament de la reine Isabelle, sur le sujet de sa régence, et de revenir à lui en sorte qu'il parût plus d'affection et de volonté, que de crainte ou de politique. Il lui envoyait même des pouvoirs en blanc, pour lui et pour les autres, selon qu'il le jugerait convenable au bien public. Il lui adressait une lettre circulaire pour la faire distribuer à toutes les villes, dans laquelle il témoignait qu'il ressentait une tendresse extrême pour sa fille, pour ses petits-enfants et pour ses Etats, qu'étant sorti comme il était de la maison de Castille, qu'ayant employé la meilleure partie de sa vie à rétablir ce royaume, à l'accroître et à l'entretenir en paix; pour accomplir ce que Dieu et sa conscience l'obligeaient de faire, et pour reconnaître l'affection et la fidélité avec laquelle ces peuples l'avaient servi, il se disposait à partir de Naples pour venir les gouverner avec douceur et avec justice. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 25, t. VI.)

L'archevêque fut le premier à se déclarer, et protesta hautement que si les seigneurs se rangeaient du côté de Ferdinand, il se joindrait à eux, sinon qu'il le servirait seul de tout son crédit et de tout le bien qu'il tenait de lui. Le connétable et l'almirante suivirent cet exemple. Les autres s'assemblèrent plusieurs fois, et le résultat de leurs conférences, fut d'obliger le roi catholique, au cas qu'il revînt, non-seulement de leur pardonner leur haine, mais encore d'acheter leur amitié. Ximenès les entretint l'un après l'autre, et reconnut qu'il ne tenait plus qu'à de petites passions et à des intérêts particuliers, qu'ils ne concourussent au bien public. Le duc de Najare leur répondit : *J'honore le roi d'Aragon, et si le connétable n'était pas son gendre, je ne voudrais pas d'autre roi, ni d'autre gouverneur en Castille.* Le marquis de Villène lui dit aussi : *Qu'il me rende ce qui m'appartient, et qu'il ne se laisse pas gouverner par le duc d'Albe, et je ne l'empêcherai pas de régner.* Le duc de l'Infantade paraissait un peu moins ferme qu'il n'avait été, et faisait entendre que si on lui donnait l'évêché de Placentia pour un de ses fils, il ne serait pas intraitable. Les Flamands, à qui le roi Philippe avait donné la plupart des gouvernements et des charges, voyaient bien qu'ils ne pouvaient s'y maintenir, et songeaient à les remettre, pour quelque argent, entre les mains des

serviteurs du roi catholique. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 22.)

Les choses étant ainsi disposées, l'archevêque manda à Ferdinand qu'il espérait que bientôt, amis, ennemis, tout reviendrait à son devoir; que pour lui, il était d'avis que Sa Majesté ne leur accordât pas tout ce qu'ils demandaient; mais qu'elle pardonnât à tous, qu'elle réparât le dommage qu'elle avait fait à quelques-uns; du reste, qu'elle fît du bien à ceux qui l'aimaient pour augmenter leur amitié, et à ceux qui le craignaient pour leur donner de la confiance.

Le roi catholique profita de cet avis : il fit dire au marquis de Villène qu'il oubliait pour toujours ses offenses; mais qu'il se souviendrait de ses services, de la blessure qu'il avait reçue à la guerre de Grenade, de l'affection avec laquelle il vint au secours de Salses tout malade qu'il était. Il lui fit offrir Villène et Almanza, villes depuis peu réunies au domaine; et donna pouvoir à l'archevêque de négocier avec lui. Il envoya ordre à Garcilasso de se rendre auprès de la reine; lui promit de se servir de ses conseils, et de lui donner sa confiance; et ce seigneur, de son côté, lui écrivit en ces termes : *Ne pensez pas, Sire, que j'aie oublié ce que je vous dois. Je sens également le bien que vous m'avez fait autrefois et l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Usez à mon égard de votre clémence accoutumée; et comme je ne puis avoir un meilleur maître, je prie Votre Majesté de croire qu'elle ne peut avoir un plus fidèle serviteur.* (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 39, t. VI.)

Pendant que l'archevêque travaillait à ramener les esprits par ses raisons et par ses promesses, les ambassadeurs de l'empereur Maximilien persuadèrent à la reine que le royaume était perdu si le roi son père venait. Ils lui firent peur de la reine Germaine, sa belle-mère, et lui dirent qu'elle allait être dégradée par la domination de l'un, et désolée par l'humeur vaine et impérieuse de l'autre. Ses inquiétudes l'agitèrent, et quoiqu'elle fût sur le point d'accoucher, elle eut envie de sortir de Burgos. Elle fit venir Ximenès, et lui dit : Qu'elle ne pouvait plus vivre dans une ville où son mari était mort; qu'il se préparât à partir lui et toute la cour le lendemain. Avant son départ, elle déclara qu'elle révoquait toutes les grâces que le feu roi avait faites depuis la mort de la reine Isabelle. Le secrétaire dressa la déclaration, et quatre conseillers d'État eurent ordre de la signer et de la faire publier incessamment. Cette démarche révolta tous les grands, et rompit toutes les mesures que l'archevêque de Tolède prenait avec eux.

La reine se mit en chemin, sans qu'on sût où elle avait dessein d'aller. Elle passa par la chartreuse de Miraflores, pour y prendre le cercueil du roi Philippe, qu'elle faisait traîner après elle dans un carrosse à quatre chevaux. Deux religieux, par son ordre, accompagnaient ce corps, dont l'un par simplicité ou par flatterie ayant loué la constance de son amour, et lui ayant conté quelques histoires fabuleuses de certains rois qu'on disait être revenus en vie plusieurs années après leur mort, avait donné à cette princesse des espérances ridicules qui l'entretenaient dans sa folie. Il était fâcheux de la voir voyager vers le terme de sa grossesse, et de donner aux peuples le triste spectacle des extravagances qu'elle faisait, mais elle n'avait d'autre raison que sa volonté; et de peur de l'aigrir il fallut la satisfaire. On résolut de la mener à Valladolid; mais comme elle fut à moitié chemin dans le bourg de Torquemada, il lui prit fantaisie de demeurer là, et vingt jours après elle accoucha de l'infante Catherine, le quatorzième de janvier. L'archevêque baptisa cette princesse avec peu de solennité, à cause du deuil de la cour. La peste et la disette firent cette année-là de grands ravages dans l'Espagne; et comme la maladie s'échauffait à Torquemada, et que plusieurs femmes en étaient mortes dans le palais, on proposa à la reine d'en sortir; mais quelque danger qu'il y eût, quelque prière qu'on lui fît, elle ne répondit autre chose, sinon qu'elle n'était pas encore bien remise de sa couche et qu'après cela elle verrait. (Petr. Mart., epist. 328, lib. XX; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 37.)

[An. 1507.] Ximenès ne jugeant pas qu'il fallût exposer tant de monde, déclara qu'il était libre à chacun de se retirer, et transféra le conseil royal à Palentia. Pour lui, il demeura toujours auprès de la reine avec le connétable et quelques autres seigneurs qui l'accompagnaient. Ce fut en ce temps-là que se fit la réforme du conseil. Tous ceux que le feu roi y avait introduits, et qu'on savait que les Flamands y avaient fait mettre par argent en furent tirés; et l'on rappela à leur place ceux à qui Ferdinand avait donné autrefois de pareilles charges. Ce changement se fit par l'autorité de ce prélat, qui le crut nécessaire pour le bien du royaume. On publia que c'était par ordre de la reine; mais les gens habiles ne purent se persuader que cette princesse, qui n'avait jamais voulu permettre qu'on cassât quelques Flamands qui avaient été de la musique du roi, se fût mise en peine de faire déposer des conseillers d'État.

Durant le séjour que la cour fit à Torquemada, l'archevêque fut à Cisneros pour y voir la maison de ses pères; et dans l'élévation où il était, il ne méprisa pas les restes d'une parenté médiocre. La succession était échue par le défaut des mâles, à Marie Ximenès, fille de Garsias Ximenès. Les habitants du bourg allèrent au-devant de lui, et le reçurent avec toutes les marques de joie qu'ils purent donner. Il les caressa tous et les pressa de lui dire quel service il pouvait rendre à sa patrie. Ces bonnes gens, après y avoir pensé quelque temps, lui dirent que le gouverneur de la province leur envoyait tous les ans deux commissaires, qui les tyrannisaient sous prétexte de mettre ordre à leurs affaires, et le prièrent de leur permet-

tre de nommer eux-mêmes deux de leurs concitoyens pour juger les procès, et terminer les différends qui surviendraient; ce qu'il leur accorda très-volontiers.

Cependant la peste s'allumant de jour en jour, la reine se détermina enfin de partir de là; mais à peine eut-elle fait une lieue et demie, que passant par un petit village nommé Hornillos, et voyant une ferme sur le chemin assez bien bâtie, dont le paysage était agréable, elle s'y arrêta; et quelque instance que lui fissent l'archevêque et les autres seigneurs, ils ne purent l'obliger de passer outre. Comme ils voulurent lui remontrer qu'elle n'était pas loin de la ville de Palentia, où elle serait plus commodément, elle leur répondit que cette solitude lui convenait, et qu'il n'était pas séant à une veuve de demeurer dans les belles villes. (Petr. Martyr, epist. 339, lib. XX.)

Pendant qu'ils furent là, il arriva coup sur coup des nouvelles de divers soulèvements dans le royaume. Il y avait de grands troubles dans Medina *del campo*, pour l'élection d'un abbé. Le comte de Lemos s'était saisi de Ponferrat à force d'armes, et y avait mis garnison. La ville d'Ubeda était divisée en deux factions, et tout y était en feu. Tolède et Avila menaçaient de se révolter. Le comte de Tendille mandait que la province de Grenade était en grand danger, et que les soldats qui gardaient cette côte allaient déserter s'ils n'étaient payés. Tous ces avis donnèrent beaucoup d'inquiétude à l'archevêque: car, outre la déférence qu'il fallait avoir pour la reine, à qui l'on rapportait tout, quoique inutilement, il jugeait à propos de réserver ces sortes d'affaires à Ferdinand, qui mandait par tous les courriers qu'il serait bientôt en Espagne. De plus, sa régence n'était pas encore assez affermie pour entreprendre tant de choses à la fois. Cependant, comme il n'était pas sûr de mépriser ou de dissimuler ces sortes de rébellions, il conféra avec les seigneurs des moyens de remédier à ces désordres. Ils furent d'avis, que puisqu'ils ne pouvaient étouffer le mal, il fallait du moins l'arrêter jusqu'à ce que le roi d'Aragon fût arrivé, et que cependant l'archevêque aurait soin de pacifier toutes choses selon sa prudence et par l'avis du connétable. (Alvar Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Ximenès se chargea de tout. Il envoya des commissaires à Ubeda, qui firent pendre les chefs de la sédition. Il fit de terribles menaces à ceux de Tolède et d'Avila, s'ils ne vivaient en repos. Il envoya pouvoir au comte de Tendille de tirer de l'argent des trésoriers de la province, et de payer les soldats. Pour l'attentat du comte de Lemos, comme il était de conséquence, il donna des troupes au comte de Bénévent et au duc d'Albe, pour l'assiéger dans sa place, et le faire prisonnier. Ce comte qui se sentait trop faible pour se maintenir dans sa possession, et qui craignait l'arrivée du roi d'Aragon, écrivit à l'archevêque qu'il posait les armes, et se remettait de tout à Ferdinand quand il serait sur les lieux, que cependant on trouvât bon qu'il se tînt à Ponferrat, et qu'il ne serait pas inutile pour le service du roi dans une contrée toute disposée à la révolte. Mais ce prélat lui manda que s'il n'en sortait promptement avec sa garnison, il allait faire marcher contre lui non seulement le comte de Bénévent et le duc d'Albe, mais encore toutes les forces de Castille. Cette menace qui aurait bientôt été suivie du châtiment étonna le comte, et peu de jours après on sut qu'il avait obéi.

Parmi ces affaires publiques, il en survint une à l'archevêque qui le regardait en particulier et qui lui fit assez de peine. Un bénéfice considérable étant venu à vaquer dans son diocèse aux environs de Guadalajara; il en envoya les provisions à Pierre Martyr d'Angleria, dont le mérite lui était connu. Bernardin de Mendoza, frère du duc de l'Infantade, et archidiacre de ce quartier-là, en avait déjà pris possession en vertu des lettres expectatives qu'il avait autrefois obtenues du pape Alexandre VI, et prétendait s'y maintenir à main armée. Ximenès fut piqué de ce procédé, d'autant plus qu'on disait qu'il avait tort de disputer aux autres, un droit qu'il avait autrefois soutenu lui-même contre son archevêque. Il répondait à cela que le pape Alexandre était mort, et que ces sortes de privilèges n'avaient plus de lieu, quand le pontife qui les avait donnés n'était plus, et que, sous ce prétexte, on entreprenait sur ses droits, et l'on faisait violence à l'Eglise et à ses ministres. Il s'en plaignit au duc de l'Infantade, et le pria de porter son frère à rentrer dans son devoir, et à ne pas donner occasion de procéder contre lui par les censures ecclésiastiques; ajoutant que si les armes spirituelles ne l'étonnaient pas, il enverrait des troupes qui valaient mieux que ces soldats qu'il avait mis dans l'église, comme dans une place d'armes pour la défendre. Il en écrivit à peu près en ces termes à l'archidiacre, qui jugea à propos, après y avoir bien pensé, de renoncer à sa prétention. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, l. III; Pet. Martyr, epist. 337, lib. XX.)

En ce temps-là les troubles recommencèrent, et la crainte qu'on avait de Ferdinand croissant à mesure qu'on était plus près de son arrivée, les grands du royaume se divisèrent. Les uns sollicitaient l'empereur Maximilien de faire valoir les droits qu'il avait sur la Castille. Ils offraient d'entretenir à leurs dépens quatre mille Allemands, qu'on croyait prêts à s'embarquer; et l'on rapporte qu'un religieux alla révéler à l'archevêque de Tolède, comme un secret de confession, qu'on avait eu dessein d'empoisonner la reine Jeanne, parce que Maximilien par cette mort devenait sans contestation le tuteur de l'archiduc Charles son petit-fils. Les autres réveillaient les droits éteints et les prétentions imaginaires du roi de Portugal, et s'engageaient à le recevoir, s'il venait avec une armée. Quelques-uns recouraient au roi de Navarre. Il y en avait qui

ne voulaient reconnaître que l'archiduc Charles, et presque tous convenaient de s'opposer à la régence et à l'entrée du roi Ferdinand. L'almirante levait des troupes. Le duc de Najare vint à la cour escorté d'un grand nombre de gentilshommes et de soldats; dom Manuel arriva à Torquemada avec une compagnie de gens d'armes. Le marquis de Villène et le connétable, sous prétexte de grossir leur train, enrôlaient leurs vassaux. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 1, t. VI; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. IX, c. 5.)

Ximenès résolut de se fortifier contre tant de mauvaises intentions. Il employa les cinquante mille ducats qu'il avait autrefois prêtés au roi Philippe, à payer les compagnies des gardes, qu'il retint par ce moyen dans le service, ce qui fut le salut de l'État. Aussi en fut-il le maître depuis ce temps-là, ensorte que les officiers prêtèrent serment entre ses mains. Il fit lever encore cinq cents fantassins, et deux cents chevaux qu'il entretint à ses dépens, et par là il retint tout le monde dans le respect. Le marquis de Villène le vint trouver, et lui dit qu'il l'avait toujours regardé comme le médiateur et le pacificateur des grands du royaume; mais que depuis qu'il menait avec lui des gens de guerre, il ne le considérait plus que comme un grand d'Espagne. L'archevêque lui répondit, qu'il n'était armé que pour maintenir la paix dans l'Etat, et pour faire rentrer dans l'ordre et dans le devoir ceux qui auraient envie d'en sortir. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 37, t. VI.)

On vit bien qu'il n'était pas possible de l'épouvanter, on tâcha de donner des soupçons de sa fidélité au Roi Catholique qui, tout défiant qu'il était naturellement, ne put douter d'une probité qu'il avait si souvent éprouvée. On fit entendre aux principaux du conseil royal, que Ximenès s'attribuait toute l'autorité, au lieu de la partager avec eux, et il fit voir qu'il s'en servait pour le bien de l'Etat, et non pas pour ses intérêts particuliers. On voulut enfin irriter la reine contre lui; mais la faiblesse de son esprit ne lui permettait pas de prendre des impressions vives et durables; et comme elle n'était pas capable de s'affectionner aux uns, elle ne l'était pas aussi de nuire aux autres.

Cette princesse ne voyait personne. Elle ne sortait de sa chambre que pour aller à l'église, où elle rendait de fréquentes visites au corps de son mari. Toute la cour alors la suivait, et le peuple accourait en foule. C'était un spectacle digne de pitié. Elle était vêtue d'un gros drap noir qui la serrait autour du cou, sur lequel débordait un grand bonnet noir où sa tête était enfoncée; ses manches lui cachaient les mains, et un voile épais en forme de mante lui descendait depuis la tête jusqu'aux pieds. Elle passait les jours entiers dans une tristesse sombre, dont elle paraissait tout occupée, sans se plaindre et sans répandre une larme dans sa plus grande affliction. Car on rapporte que, dans le fort de sa jalousie, ayant une fois surpris son mari avec sa maîtresse, elle en fut si touchée, et pleura si abondamment que depuis elle ne pleura jamais plus, comme si la force de la douleur eût séché la source des larmes. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. III, Petr. Martyr, epist. 63, l. XX.)

Dans les voyages qu'elle fit, elle ne marchait que la nuit, et comme on l'avertissait que c'était une incommodité pour elle et pour sa cour, elle répondait : *Qu'une honnête femme, après avoir perdu son mari, qui était comme son soleil, devait fuir la lumière du jour, et ne marcher que dans les ténèbres.* Ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est qu'elle faisait porter le cercueil de son mari de ville en ville et de bourg en bourg, comme pour lui faire des funérailles perpétuelles. Une longue suite de gens à pied et à cheval, avec des flambeaux allumés, environnaient ou accompagnaient ce corps, sur lequel elle jetait souvent les yeux, et, dès qu'elle était arrivée, on allait le remettre dans la paroisse du lieu où les chapelains de la cour lui faisaient tous les matins un service aussi solennel que s'il ne fût mort que du jour d'auparavant.

On raconte sur ce sujet qu'une vieille femme, pendant que l'archiduc débarquait dans la Galice, avait dit en le regardant : *Allez, pauvre prince, vous ne serez pas longtemps avec nous, et vous vous promènerez plus dans la Castille après votre mort que durant votre vie.* Ceux qui gardaient le cercueil dans l'église avaient ordre de veiller très-exactement, et d'empêcher surtout qu'aucune femme ne le touchât. C'était par cette bizarre jalousie que les femmes étaient devenues insupportables à cette princesse. Elle n'avait pas voulu que Jeanne d'Aragon ni la marquise de Denia la suivissent dans ce voyage, quoiqu'elle se plût d'ailleurs à leur entretien; et comme elle allait de Torquemada à Hornillos, ayant aperçu une abbaye, elle eut envie d'y loger, et fit arrêter le convoi ; mais ayant su que c'était un monastère de filles, elle aima mieux camper, et laisser jusqu'au lendemain sa pompe funèbre en pleine campagne. (Juana Ant., *De vera Vida de Carolos V;* Petr. Martyr, epist. 339, lib. XX.)

L'archevêque, au milieu de tant d'ennemis ou de mécontents, ne pouvait tirer aucun secours de cette princesse. Les divisions qui arrivèrent en ce temps-là, au sujet de l'inquisition, ne lui donnaient pas moins d'embarras, parce qu'elles scandalisaient les peuples. Du temps de la reine Isabelle on avait arrêté plusieurs personnes par ordre du saint office de l'inquisition, pour crime d'hérésie, d'impiété ou d'apostasie. Les criminels avaient été jugés, ils avaient récusé leurs juges, les sentences étaient suspendues; on produisait des témoins qui justifiaient les accusés, et d'autres qui accusaient une partie de la noblesse de Castille et d'Andalousie. Le dessein était de mettre de la confusion dans cette justice, par le grand nombre des gens qu'on chargeait, ou qu'on

déchargeait de décrier les juges, de troubler l'ordre des affaires et des procédures, et de rendre cette juridiction odieuse. Le roi Philippe, qui n'avait pas été dans ces usages, et qui ne faisait pas grand cas de ce tribunal, avait donné lieu à ces désordres. Ceux qui favorisaient les coupables, se fortifiaient tous les jours, et comme ils étaient riches et accrédités, ils corrompaient grands et petits par leur argent et par leurs cabales. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. XXXVII, t. VI.)

De là vinrent les plaintes qu'on fit contre l'archevêque de Séville, qui exerçait la charge de grand inquisiteur. La ville de Cordoue lui demanda justice contre Luzéro, qu'il avait fait commissaire du saint office. Ce prélat ayant voulu prendre du temps pour être informé de sa conduite, le peuple s'émut, on enfonça les portes de l'inquisition, on mis les prisonniers en liberté, et tout le royaume prit parti pour les uns ou pour les autres. Ximenès regarda cette affaire comme une des plus importantes, et qui pourrait avoir de plus grandes suites. Le connétable et le duc d'Albe firent instance auprès du pape et auprès du roi, pour faire révoquer la commission de l'archevêque de Séville, et pour la remettre entre les mains de l'archevêque de Tolède.

La présence de Ferdinand devenait tous les jours plus nécessaire. Les lettres pressantes que Ximenès lui écrivait, et plus encore la crainte qu'il eut d'être prévenu par Maximilien l'obligèrent enfin de partir. Comme il était habile et attentif à ses affaires, il mit ordre à tout avant son départ. Il envoya des ambassadeurs au pape pour lui rendre hommage du royaume de Naples, et pour lui offrir tous les secours dont il pouvait avoir besoin pour se maintenir dans la possession des Etats de Bologne, que Sa Sainteté venait de recouvrer. Par complaisance pour Louis XII, il entra dans la ligue contre les Vénitiens, il offrit ses services au maréchal de Chaumont, gouverneur du Milanais, et parce que les Génois avaient déplu au Roi Très-Chrétien, il défendit, dans tout le royaume de Naples et de Sicile, qu'on leur fournît ni blés, ni autres commodités pour la vie. Il prit même des mesures de loin avec les cardinaux, au cas que le saint siége vînt à vaquer. Il ne lui restait qu'une inquiétude. Le roi de France, par un article du dernier traité fait avec lui, avait donné pour dot à la reine Germaine, sa nièce, la partie du royaume de Naples qui lui appartenait. Ferdinand aurait bien voulu qu'il en eût fait une cession et une renonciation entière à lui et à ses successeurs.

Il fit dire au cardinal d'Amboise, premier ministre du Roi Très-Chrétien, qu'il ne désirait rien tant que de pouvoir établir une amitié et une union perpétuelle et indissoluble avec la France, pour le repos des deux couronnes, et pour le bien général de la chrétienté; que rien n'y pouvait tant contribuer que l'exaltation d'un homme de bien comme lui au souverain pontificat; mais qu'encore que sa grande passion fût de le voir dans la chaire de saint Pierre, il serait difficile de l'y élever, si l'on ne redressait certains articles qui déplaisaient aux cardinaux, ses sujets et ses amis; qu'il fit connaître au roi, son maître, que le royaume de Naples appartenait par droit de succession et d'héritage à la maison d'Aragon; que les partages et les prétentions différentes étaient des sources de discorde pour l'avenir; que les enfants qu'il espérait que Dieu lui donnerait de la reine auraient l'honneur d'être de son sang, et par conséquent éternellement attachés à la France; que François de Valois, duc d'Angoulême, qui devait succéder à la couronne, n'aurait pas pour eux la même considération que Louis, parce qu'ils ne lui toucheraient pas de si près; que ce serait une œuvre digne d'un Roi Très-Chrétien, d'ôter toute occasion de guerre et de mésintelligence entre leurs maisons, et d'affermir entre eux une bonne paix qui passât même à leurs descendants. Il offrait de constituer à la reine, et après elle à ses enfants, dix mille florins de pension, et de donner au roi et à ses héritiers cinq cent mille ducats, outre ceux qui étaient portés par le traité. Mais ces sollicitations furent inutiles. Le roi était entré en quelque défiance, depuis que, dans les états tenus à Naples, Ferdinand avait fait prêter le serment à la reine Jeanne, et non pas à la reine Germaine. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VII, c. 48, t. VI.)

Le dernier coup qu'il fit fut de déposséder le grand capitaine. Il le soupçonnait d'avoir eu dessein de s'emparer du royaume de Naples, ou de l'avoir voulu garder, avec le secours de l'empereur, comme une dépendance de la couronne de Castille, pour le remettre à l'archiduc Charles. Il se plaignait de la dissipation qu'il avait faite de ses finances, et de l'autorité souveraine avec laquelle il avait disposé des charges de l'Etat, soit dans la paix, soit dans la guerre. Il résolut de le ramener avec lui en Espagne, et de couvrir l'injustice qu'il lui faisait de toutes les apparences d'honneur imaginables. Il fit dresser pour cela un acte public qui contenait un éloge magnifique de ce grand homme, une protestation solennelle des obligations qu'il lui avait, et un témoignage authentique qu'il voulait rendre de sa fidélité et de sa valeur à tous les princes et à tous les peuples, non-seulement du siècle présent, mais encore de tous les siècles à venir. Avec toutes ces louanges, il lui ôta la vice-royauté, et mit à sa place don Juan d'Aragon, son cousin, comte de Ribagorça.

Après cela le Roi Catholique partit de Naples avec seize galères et grand nombre de navires, où il avait embarqué ses troupes. L'heureux succès de son expédition, les applaudissements de toute l'Italie, les nonces que Jules II lui avait envoyés pour le féliciter, l'alliance qu'il avait faite avec la France, toute cette gloire lui faisait oublier les affronts qu'il avait reçus en Espagne. Louis Ferrier, qui faisait les fonctions d'ambassadeur auprès de la reine, représenta à cette

princesse qu'il était à propos d'ordonner des processions et des prières publiques pour l'heureuse arrivée du roi. Elle lui répondit. *Je le veux bien. Mais le roi mon père quitte ses Etats qui sont paisibles, pour venir gouverner les miens qui sont en désordre. C'est une action d'un grand mérite. Quiconque a cette charité n'a pas grand besoin de prières. Dieu le protégera et le conduira.* (Petr. Mart., lib. XX, epist. 251.)

Ce prince s'arrêta quelque temps à Savonne, où le roi de France se rendit sous prétexte de voir la reine sa nièce. Ce fut là que les deux rois, qui n'avaient auparavant traité de leurs affaires que par leurs ministres, s'expliquèrent eux-mêmes dans cette célèbre entrevue où ils n'eurent pour témoin que le grand capitaine et Antoine Palavicin, légat du saint siége. Les rois se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre, et Ferdinand s'étant rembarqué, arriva quelque temps après à Valence. Pierre Navarre, comte d'Olivet, qui s'était acquis une réputation dans les guerres d'Italie, avait déjà débarqué dans le même port l'armée qu'il ramenait de Naples en qualité de capitaine général, et le bruit de la venue du roi s'était répandu dans toute l'Espagne.

Tous les seigneurs accoururent incontinent de ce côté-là, avec tant de témoignages de joie et d'amitié, qu'on eût dit qu'ils ne croyaient pas l'avoir offensé, et il les reçut avec tant de civilités et de caresses, qu'on eût dit qu'il avait oublié les injures qu'ils lui avaient faites. La joie de se revoir le maître dans la Castille dissipa ses ressentiments; le besoin qu'il avait des Castillans pour affermir sa conquête de Naples, fit qu'il les ménagea plus qu'il n'avait fait, et l'expérience du passé lui fit prendre plus de précautions pour l'avenir. Il gagna les principaux, donna des charges qui vaquaient à ceux même dont il n'était pas satisfait, et leur persuada à tous que, non-seulement il leur pardonnait sincèrement, mais qu'il ne se souvenait plus de leurs fautes. Aussi les engagea-t-il si bien à les réparer par leur attachement et par leurs services, qu'il en devint plus absolu. (Petr. Martyr., lib. XX, epist. 351.)

Il ne refusait pas même de voir D. Manuel qui lui avait suscité tant de fâcheuses affaires, et se contentait que le duc de Najare voulût lui répondre de sa conduite; mais Manuel, qui connaissait l'humeur de Ferdinand, et qui d'ailleurs avait sujet de s'en défier, aima mieux se retirer dans les Pays-Bas, et vivre sans emploi auprès de l'archiduc Charles, que de demeurer sous la puissance d'un maître qu'il avait outragé, et qui avait le temps et le pouvoir de s'en venger. Ce fut en cette occasion que le roi recevant les compliments et les excuses des grands d'Espagne, et disant à l'un d'eux, qu'il avait autrefois aimé et favorisé: *Qui aurait jamais pensé que vous m'eussiez abandonné pour prendre le parti de Philippe?* il lui répondit: *Et qui aurait jamais pensé qu'un roi déjà dans l'âge comme vous, eût vécu plus longtemps qu'un roi jeune comme lui?* (Juan. Ant., *De vera Vid. del. Carl. V.*)

Dès que la reine eût appris que le roi son père arrivait, quoiqu'elle n'eût donné aucune marque de joie, elle proposa d'aller au-devant de lui jusqu'aux frontières de Castille; mais l'archevêque l'en empêcha selon les ordres qu'il avait reçus de Ferdinand. Elle ne laissa pas de partir et d'aller jusqu'au bourg de Tortolés où elle s'arrêta. L'accident qui lui était arrivé la nuit d'auparavant l'avait fort incommodée. Le feu s'était pris à la chapelle où l'on avait posé le corps de son mari, et l'on avait eu peine à le sauver de l'incendie. Elle s'était levée, avait fait porter le cercueil dans sa maison, et l'avait gardé jusqu'au lendemain avec de grandes inquiétudes. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 7, t. VI.)

Ferdinand à son arrivée ne la trouva pas reconnaissable, il l'embrassa avec beaucoup d'affection, et la piété s'étant jointe à la tendresse paternelle, les larmes lui vinrent aux yeux. Elle, de son côté, parut un peu émue, et donna quelques signes de joie. Ils s'entretinrent longtemps ensemble en présence de Ximenès seulement, après quoi on fit entrer les courtisans. Le roi pria sa fille de lui marquer le lieu où elle voulait aller avec la cour; elle lui répondit avec respect: *Les filles doivent obéir à leurs pères.* Sur quoi Ferdinand ayant répliqué, *qu'elle était sa fille, mais qu'elle était propriétaire et maîtresse du royaume;* on détermina d'aller à Sainte-Marie *del campo*, parce qu'il y avait abondance de toutes choses, et qu'on s'était aperçu que cette princesse avait quelque inclination pour celui-là. Le roi partit le matin, mais la reine ne voulut marcher que la nuit, à son ordinaire, avec ce triste appareil, et ce char lugubre qui portait le corps de son mari. Ferdinand, de peur de la fatiguer allait à petites journées, et quoiqu'il fît un accueil agréable à la noblesse qui venait de tous côtés au-devant de lui, il affecta, dès qu'il fut entré dans la Castille, un air de vainqueur et de conquérant. Les gardes à cheval et les rois-d'armes avec leurs masses le précédaient, et trois mille soldats de vieilles troupes que Navarre conduisait, marchaient à quelques lieues de lui dans une grande discipline. Il recevait avec une sage fierté les soumissions qu'on lui faisait sur son passage, voulant par les cérémonies et par la majesté de son entrée réparer la honte de sa sortie, et se satisfaire lui même, en montrant qu'il venait avec un pouvoir souverain, plutôt comme roi, que comme gouverneur du royaume. (Petr. Mart., lib. XX, epist. 363; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 7, t. VI.)

Ce prince pendant son séjour en Italie avait eu beaucoup de correspondances avec le pape Jules II, et lui avait demandé avec instance le chapeau de cardinal pour Ximenès, lui faisant connaître que c'était un homme d'un mérite extraordinaire, que ses vertus avaient élevé à la première dignité du royaume, et d'une grande autorité en qualité de primat d'Espagne; assurant de

plus Sa Sainteté qu'il ferait honneur à l'Eglise, et qu'il avait un respect très-sincère pour le Saint-Siége. Le pape accorda volontiers le chapeau qu'on lui demandait pour l'archevêque, avec le titre de cardinal d'Espagne, que dom Pedro Gonzalès de Mendoza avait déjà eu; et le roi étant arrivé, avait une grande passion de lui donner solennellement les marques de sa dignité; mais la reine s'y était toujours opposée, disant *qu'il n'était pas séant dans l'état où elle était, qu'on fît en sa présence aucune cérémonie joyeuse; que si le roi avait cela si fort à cœur, il pouvait aller avec la cour dans quelque bourg du voisinage, et faire à l'archevêque toutes les fêtes et tous les honneurs qu'il méritait; qu'elle se chargeait de fournir des tapisseries d'or et de soie et tout ce qui serait nécessaire pour honorer la cérémonie.* (Alvar. Gomez., *De reb. gest. Xim.*, l. III.)

Quoique le roi eût regret que cette action, qu'il se piquait de rendre célèbre, se passât dans un petit lieu, il fallut s'accommoder à la fantaisie de la reine. On fit venir de Palentia le nonce du pape, qui se rendit incontinent à la cour. Il arriva que le roi étant aller rendre visite à l'archevêque, et demeurant assez longtemps avec lui, on apporta à ce prélat son habit rouge, le roi voulut le voir habiller, et le conduisit ensuite à l'église. La civilité de l'un était si grande, et le mérite de l'autre si estimé, qu'on ne s'étonnait pas que Ferdinand rendît cet honneur à l'archevêque, ni que l'archevêque le reçût. La cérémonie se fit à Mahamud où le roi se trouva avec toute la cour; le nonce y dit la messe, et tout s'y passa avec beaucoup de joie et de magnificence. Après quoi le nouveau cardinal envoya donner part au chapitre de Tolède de l'honneur que le pape lui avait fait, et ordonna des prières dans tout son diocèse, pour demander à Dieu que ce fût pour le bien de l'Eglise et pour son propre salut.

Il reçut aussi en même-temps les provisions de la charge de grand inquisiteur, qui lui furent expédiées, sur la démission qu'en avait faite l'archevêque de Séville. Ce tribunal du saint office fut établi en Espagne l'an 1477, les rois Ferdinand et Isabelle l'instituèrent et s'en déclarèrent les protecteurs, et les papes l'autorisèrent. Cette juridiction fut appelée *Inquisition*, parce que sa fin était la recherche et la punition des hérétiques, des apostats et de tous ceux qui combattaient ou qui corrompaient la religion de Jésus-Christ. F. Thomas de Torquemada, de l'ordre de S. Dominique, prieur du couvent de Sainte-Croix de Ségovie, en fut l'auteur. Il avait été confesseur d'Isabelle dès son enfance, et lui avait fait promettre que si Dieu l'élevait un jour sur le trône, elle ferait sa principale affaire du châtiment et de la destruction des hérétiques; lui remontrant que la pureté et la simplicité de la foi catholique était le fondement et la base d'un règne chrétien, et que le moyen de maintenir la paix dans la monarchie, c'était d'y établir la religion et la justice. (Alvar. Gomez, *ibid*; Eug. de Roblés, *Vid. del card Xim.*, cap. 17.)

Quand elle eut épousé Ferdinand, ce bon religieux leur représenta à l'un et à l'autre, que la licence des mœurs et le libertinage croissaient tous les jours; que le mélange des chrétiens avec les Juifs et les Maures pervertissait la foi et la piété des peuples; qu'il était nécessaire de faire une exacte recherche des erreurs et des impiétés du temps, et de remettre la discipline dans sa vigueur; que les évêques à qui, par le droit ancien, cette censure appartenait, ne procédaient que par voie d'anathèmes et de punitions spirituelles; que, pour arrêter ces déréglements extrêmes, il fallait des remèdes plus violents et plus sensibles, et que la plus grande et la plus importante de toutes les affaires, qui est celle de Dieu et la religion, demandait un tribunal particulier plus souverain et plus sévère que les autres. Il alléguait l'exemple de saint Dominique et de saint Vincent Ferrier, qui avaient été grands persécuteurs des hérétiques. Les rois furent touchés des remontrances que le cardinal de Mendoza appuya encore de ses raisons et de son crédit, et peu de temps après ils obtinrent du pape une commission apostolique d'inquisiteur général de Castille et de Leon, pour le même F. Thomas de Torquemada, avec pouvoir d'envoyer, selon les occasions, des commissaires en divers lieux. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. XX, c. 40, t. VI; Mariana, *Hist. Hisp.*, lib. XXIV, c. 28.)

On fit la recherche de ceux qui judaïsaient, qui professaient, ou qui enseignaient des hérésies, qui n'avaient point de religion, ou qui avaient quitté la véritable. On les brûlait si le crime et le scandale étaient considérables; sinon, on les condamnait aux prisons, aux amendes, à la confiscation des biens. On offrit d'abord le pardon à tous ceux qui voudraient se reconnaître et recevoir l'absolution canonique; et, dans cette première inquisition, il y eut dix-sept mille personnes qui furent réconciliées à l'Eglise, deux mille qui furent brûlées, et le nombre des fugitifs fut encore plus grand. Les peuples eurent quelque peine à s'accoutumer à cette nouvelle forme de droit de procédure, où les enfants étaient punis pour les péchés de leurs pères, où l'accusateur ne paraissait point, où les témoins n'étaient ni déclarés ni confrontés, et où la peine de mort était trop légèrement décernée. Mais on leur fit entendre que les lois de l'Eglise changeaient selon les temps; que la liberté de pécher croissant, il était juste que la sévérité du châtiment fût plus grande, et que ceux-là étaient indignes de la vie, qui violaient la religion de Jésus-Christ et les saintes pratiques des anciens Pères.

Le pape approuva ces règles, révoqua les commissions des inquisiteurs établies dans le royaume de Valence, et envoya ses lettres apostoliques au P. Thomas de Torquemada, sans vouloir pourtant s'obliger à ne prendre pour ce ministère que des religieux de Saint-Dominique. D'abord on avait tiré

de grands avantages d'une si sainte institution, mais on éprouva dans la suite, que comme cette juridiction était très-importante et très-absolue, il fallait commettre aussi pour l'exercer des personnes d'une vertu solide et d'une grande autorité ; ce qui fit que Ferdinand jeta les yeux sur Ximenès.

On murmura dans le royaume de ce que le roi se mêlait de changer le gouvernement ecclésiastique, et de ce qu'il dépouillait l'archevêque de Séville, qu'il devait honorer à cause de sa piété et de l'attachement qu'il avait eu à son service, pour gagner l'archevêque de Tolède dont il avait besoin en ce temps-là. Mais ces deux prélats vécurent toujours dans une grande intelligence ; l'un se démit de sa charge pour montrer sa modération, l'autre l'accepta pour montrer son zèle. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. I, c. 5, t. VI.)

Ximenès voulant s'acquitter dignement de cet emploi, distribua d'abord ses commissions à des gens sans passion et sans intérêts. Il fit arrêter Luzero, qui avait été cause, par ses indiscrétions et par ses violences, des séditions de Cordoue ; il envoya surtout dans toutes les églises d'Espagne, des instructions publiques et des formules de la conduite que devaient tenir les nouveaux convertis, leurs enfants et leurs domestiques dans la pratique de la religion, de la manière dont ils étaient obligés d'assister aux saints mystères ; des soins qu'il fallait prendre pour les instruire, et pour les élever comme par degrés à la foi chrétienne, et des soins qu'ils devaient avoir eux-mêmes de s'abstenir des cérémonies des Juifs et des mahométans, et d'autres superstitions, pour chacune desquelles il marquait les peines. Car pour les jurements et les blasphèmes, comme il y avait des lois très-sévères déjà faites par les rois, il se contentait de dire que ceux qui seraient surpris dans ces crimes éprouveraient aussi son indignation. (Petr. Martyr., lib. XXI, epist. 393 ; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

LIVRE III.

—

SOMMAIRE. — Ferdinand établit sa régence à Burgos, et fait punir quelques rebelles. — Le cardinal vient à Alcala. — Il y achève l'établissement de son université sur le modèle de celle de Paris. — Il fait de grandes fondations pour les professeurs, et pour l'entretien de plusieurs pauvres écoliers. — Les courses des Maures sur les côtes d'Espagne, et le nombre de chrétiens esclaves l'engagent à porter la guerre en Afrique. — Il en écrit à Ferdinand. — Vianel lui donne les plans des côtes de Barbarie. — On résout l'attaque du Grand-Port, appelé *Marzalquivir*. — Ferdinand approuve ce dessein, mais ses finances sont épuisées. — Le cardinal offre de lui prêter de l'argent. — On lève des soldats ; on équipe des vaisseaux. — D. Fernand de Cordoue est nommé général. — La flotte aborde en Afrique. — Les Espagnols prennent le port, la ville et la forteresse de *Marzalquivir*. — Les Maures font quelques dégâts sur la côte d'Espagne. — D. Fernand les attaque près d'Oran. — Il est défait, et son armée taillée en pièces. — Le cardinal songe à la conquête d'Oran. — Il offre d'y aller en personne, et de faire les frais de cette guerre. — Plusieurs difficultés surmontées. — Soldats séditieux apaisés. — Il part avec Pierre Navarre et Vianel. — La flotte arrive au grand port. — Il ordonne l'attaque d'Oran, harangue les troupes, et se retire dans une chapelle. — La ville est prise d'assaut : le cardinal y entre revêtu de ses habits pontificaux, change les mosquées en églises, et les consacre. — Causes apparentes de la prompte réduction de cette place. — Le cardinal est peu satisfait de Navarre. — Raisons qui l'obligent à revenir dans son diocèse. — Sa modestie dans le refus des honneurs, et des entrées qu'on lui veut faire. — Il exhorte Ferdinand à poursuivre cette guerre. — Navarre prend les villes de Bougie et de Tripoli. — Autres entreprises. — Ferdinand refuse à Ximenès le remboursement de l'argent qu'il avait avancé. — Cause de ce refus. — On le paye avec indignité. — Un évêque titulaire d'Oran veut prendre possession de cette ville. — Ximenès s'y oppose, allègue un traité fait avec Ferdinand, prouve qu'Oran n'a jamais été ville épiscopale. — Propositions faites au cardinal pour le mariage de sa nièce. — Il abandonne Villarœl son parent pour un crime dont il était accusé. — Ferdinand fait semblant d'armer contre l'Afrique, et c'est pour Jules II, contre la France. — Ximenès est appelé au conseil. — La guerre y est résolue. — Raisons de Ferdinand contenues dans une lettre au cardinal. — Mariage de la nièce du cardinal avec le fils du comte de Coruna. — Greniers publics bâtis et fondés par Ximenès à Alcala, et en quelques autres villes d'Espagne. — Ferdinand appelle près de lui le cardinal pour autoriser son entreprise contre la Navarre, sous prétexte d'une bulle de Jules II. — Ximenès l'arrête quelque temps. — Siége de Pampelune. — Conquête de toute la Navarre. — Ferdinand prend un breuvage pour se procurer des enfants ; il s'en trouve mal, et ne fait que languir depuis. — Il quitte Madrid pour s'éloigner des affaires. — Visite qu'il rend au cardinal à Alcala. — État des colléges de cette ville. — Honnêteté de Ferdinand envers le recteur et les professeurs de cette université. — Ximenès s'oppose aux dispenses que quelques chanoines obtiennent de Rome. — Ferdinand lui mande de tenir les états de Castille à Burgos, et d'y présider, ne le pouvant faire à cause de ses indispositions. — L'archiduc Charles informé de la mauvaise santé de Ferdinand, lui envoie en ambassade Adrien d'Utrecht, doyen de Louvain sous d'autres prétextes. — Il n'est pas bien reçu. — Ferdinand va de ville en ville, pour chercher du soulagement à ses maux. — Il presse le cardinal de le venir trouver. — Ce prélat s'excuse sur sa vieillesse. — Les conseillers qui accompagnaient le roi le prient de mettre ordre aux affaires de l'État. — Testament qu'on lui fait faire au préjudice de Ferdinand son cadet. — Ximenès proposé pour être régent du royaume jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Charles. — Ferdinand y consent avec quelque peine. — Raisons de son aversion pour le cardinal. — Mort de Ferdinand : ses bonnes et mauvaises qualités. — Le doyen de Louvain se trouve à Guadalupe à l'ouverture du testament. — On dépêche au cardinal, pour lui donner avis de sa régence. — L'infant et ses officiers se présentent après la mort de Ferdinand, pour prendre possession de l'administration de l'État. — Leur mauvaise conduite en cette occasion.

—

[An. 1508. Ferdinand, après avoir passé un mois entier avec la reine sa fille, résolut d'aller à Burgos pour s'y faire recevoir et pour établir sa régence. Il n'était pas de sa dignité d'aller avec elle de village en village, la cour en était incommodée, et les affaires ne se faisaient point. Cette princesse ayant appris la résolution du roi, lui témoigna le déplaisir qu'elle en avait, et le pria de lui permettre au moins de demeurer à Arcos avec la bière de son mari, parce qu'elle ne pouvait se résoudre à rentrer dans la ville où il était mort. Le père condescendit à la faiblesse de sa fille, et mena le cardinal Ximenès avec lui à Burgos, où ils concertèrent ensemble les moyens de remettre dans les affaires l'ordre que le règne de Philippe avait entièrement renversé. Pour adoucir un peu la solitude de la reine, il fit venir auprès d'elle la reine Germaine son épouse, qu'il avait laissée à Valence. Les idées qu'on avait voulu donner autrefois à cette princesse de sa belle-mère, étant effacées, elle souhaita de la voir : elle se leva avec grand respect à son arrivée, lui demanda sa main à baiser, et l'honora depuis comme sa mère. (Petr., Martyr., epist. 363, lib. XX.)

Après que le roi eut été reconnu à Burgos pour régent et administrateur du royaume; avec une approbation universelle, il partit pour aller punir la rébellion de don Hernand de Cordoue, marquis de Pliégo. C'était un seigneur d'un naturel prompt et ardent, chef d'une des premières maisons d'Espagne, et neveu du grand capitaine. Le roi, qui avait recherché l'amitié des grands de Castille, n'avait ni écrit, ni fait parler à celui-ci. Ce mépris l'offensa, et son orgueil le flattant d'une passion imaginaire, il crut être en état de faire sentir à son maître qu'il méritait d'être ménagé comme les autres, et que n'étant pas regardé comme un ami utile, il pouvait devenir un ennemi dangereux. Il se ligua avec une partie de la noblesse d'Andalousie, et prit la première occasion qui se présenta pour faire éclater son ressentiment.

Une troupe de séditieux ayant fait quelque désordre dans Cordoue, le magistrat ordonna qu'on arrêtât les plus coupables. Ils furent pris, et comme on les conduisait en prison, les gens de l'évêque de Cordoue les enlevèrent des mains des officiers de la justice. Cette action scandalisa tout le voisinage, et les plaintes en furent portées jusqu'au roi pendant qu'il était à Burgos. Le roi envoya le prévôt Gomès de Herrera avec quelques archers pour informer de la rébellion, et afin que cette procédure se fît avec plus de liberté, il enjoignit au marquis de Pliégo et à don François Pacheco, son cousin, de sortir de la ville dans le temps de l'instruction et du jugement de cette affaire. Le marquis, bien loin d'obéir, commanda lui-même au prévôt de se retirer, le renferma la nuit dans sa maison, et le fit conduire le lendemain dans le château de Montille, d'où il le chassa ensuite ignominieusement. Après cette démarche, il leva des gens de pied et de cheval dans toutes ses terres, les fit entrer dans Cordoue, posa des corps-de-garde à toutes les portes, sous prétexte de certains bruits de peste qui s'étaient répandus en ces quartiers-là, et alarma si fort les habitants, que, se croyant tous condamnés à mort, ils résolurent de défendre leur vie. (Zurita, *Annal.*, t. VI, l. VIII, c. 20 et 21.)

Cette révolte irrita le roi. Il était nécessaire dans ces commencements d'arrêter le cours des mauvais exemples; Hernand était retombé plusieurs fois dans la même faute, et il fallait lui ôter l'espérance de l'impunité; il y avait une ligue entre lui et la noblesse du pays qu'il était à propos de rompre, et l'on n'était pas fâché de donner encore de nouveaux chagrins au grand capitaine. Ferdinand résolut d'aller en personne à Cordoue pour châtier ce rebelle, et maintenir l'autorité de la justice. Il commanda à tous les seigneurs de le suivre. Les peuples d'Andalousie et les chevaliers de Calatrave eurent ordre de prendre les armes. Il assembla toute l'infanterie et toute la cavalerie qu'il avait auprès de lui; et, pour marquer son indignation, il fit publier une ordonnance au nom de la reine, portant que les peuples des environs de Séville, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, eussent à prendre les armes, ou à monter à cheval, pour suivre le roi, qui allait châtier le marquis de Pliégo.

Le grand capitaine qui suivait la cour fut sensiblement touché du malheur de son neveu. Il lui conseilla de venir se jeter aux pieds du roi, pour implorer sa clémence, et lui écrivit ce peu de paroles : *Mon neveu, tout ce que j'ai à vous dire sur la faute que vous avez commise, c'est que vous veniez incessamment vous mettre entre les mains du roi : si vous le faites ainsi, vous serez châtié; si vous ne le faites pas, vous êtes perdu.* Il supplia Sa Majesté de faire grâce à ce jeune homme, l'assura plusieurs fois de son obéissance, et la fit ressouvenir de don Alonso d'Aguilar son père, qui était mort comme un héros en combattant contre les Maures, pour son service. Ferdinand s'excusant sur la nécessité de faire un exemple, ce grand homme lui répondit : *Tout le monde, seigneur, est résolu de vous servir, et votre autorité se trouve si bien établie, que vous n'avez besoin ni de satisfaction pour le passé, ni de remède pour l'avenir.* Tous les grands tâchèrent d'apaiser la colère du roi, le duc d'Albe même lui envoya son fils pour cela, mais ils ne furent point écoutés. (Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XX, c. 13; Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 21.)

Le cardinal Ximenès, se trouvant alors à Tordesillas, alla à Valladolid rendre visite au grand capitaine, qui se plaignit à lui de la sévérité excessive de Ferdinand, et surtout de cette convocation inusitée des peuples de Séville, d'autant plus que le marquis était près de se jeter aux pieds de Sa Majesté, quand elle passerait par Alcada-de-Hénarès. Le cardinal lui répondit que ce n'était pas là une satisfaction suffisante, qu'il fallait que son neveu remît toutes ses places entre les mains du roi, comme des gages de sa fidélité et

de son désobéissance, et qu'il comprît qu'à moins de cela, ni grands ni petits ne pouvaient le garantir de la sévérité des lois, parce que ce n'était pas tant l'affaire du roi, que celle de la reine et du royaume. (ZURITA, *Annal. Arag.*, t. VI, l. III, c. 21.)

Le marquis, informé de la colère implacable de Ferdinand, vint à Tolède, suivant le conseil de son oncle, avec toute sa famille pour se jeter aux pieds du roi; mais ce prince ne voulut pas le voir, et lui fit dire qu'il remît promptement ses châteaux, et qu'il se tînt à cinq lieues de la cour. Alors le grand capitaine envoya Alonso Alvarès au roi avec un mémoire de tout le bien de son neveu, et surtout des places qu'il possédait avec ordre de lui dire : *Voilà, seigneur, le fruit du mérite de nos aïeux. C'est le prix du sang de ceux qui sont morts; car nous n'oserions vous prier de compter pour quelque chose les services des vivants.* Il fallut obéir et remettre le château de Pliégo à Ruys de Figueroa, et les autres places aux personnes qui furent nommées pour les recevoir.

Ferdinand partit de Tolède avec six cents hommes d'armes, quatre cents chevaux et trois mille fantassins, et ce nombre grossissait à mesure qu'il avançait dans le pays. Quand il fut arrivé à Cordoue, il rassura d'abord le peuple effrayé. Il fit prendre le marquis prisonnier, sans que personne osât parler, et commanda au conseil royal de lui faire son procès. On l'accusa du crime de lèse-majesté, et comme on l'interrogeait sur ce point, il répondit modestement : *Je ne veux pas me justifier, et il ne me convient point de plaider avec mon maître; je le supplie seulement de se souvenir des services de mon père et de mes aïeux, et d'agréer ceux que je souhaite lui rendre. Je n'ai recours qu'à sa bonté.* On fit de grandes exécutions dans la ville, où plusieurs gentilshommes furent condamnés à mort, et quelques-unes de leurs maisons rasées.

Avant que le roi fût à Tolède, le connétable l'envoya prier de pardonner au marquis, mais comme il n'eut point de réponse favorable, et qu'il apprit ensuite que, sans avoir égard aux soumissions de ce seigneur, on lui faisait encore son procès, il écrivit au roi *que le marquis étant rentré en son devoir, on ne devait pas le traiter si rigoureusement, et qu'il suppliait Sa Majesté de se souvenir comme était mort le duc d'Aguilar son père, et comme avait vécu le grand capitaine son oncle.* Il lui fit dire même qu'il s'étonnait de cette rigueur impitoyable, à quoi le roi ayant répondu qu'il s'étonnait bien davantage qu'il trouvât mauvais qu'on punît les rebelles, et qu'il préférât l'intérêt d'un particulier à celui de la justice et du service de la reine; le connétable fut si piqué de cette réponse, qu'il fût sur le point de sortir du royaume, disant *qu'il servait le roi par grâce et par bienséance, et la reine par raison et par devoir.* Mais le duc d'Albe accommoda ce différend.

Cependant le conseil royal déclara que le marquis, selon les lois, avait mérité la mort et la confiscation de ses biens, mais que le roi considérant qu'il avait mis et sa personne et ses places entre ses mains, et voulant user de clémence envers lui, et modérer la rigueur du droit, se contentait de le bannir de Cordoue et de l'Andalousie, de retenir tous ses châteaux en son pouvoir, et de faire raser pour l'exemple le château de Montille, qui était la maison la plus agréable et la plus ornée de toute l'Espagne. Tous les grands trouvèrent de l'excès dans ce châtiment, et le grand capitaine se retira à Loxe, où le roi fut bien aise de le tenir comme exilé. (PETR. Martyr., epist. 405, l. XXI.)

Lorsque Ferdinand partit de Burgos pour Cordoue, le cardinal de son côté prit la route d'Alcala-de-Henarés, pour visiter ses collèges et pour mettre en exercice cette université où il avait déjà envoyé des professeurs célèbres, et où beaucoup de jeunesse était accourue pour les études. Il vit avec un extrême plaisir ses bâtiments achevés. Il y établit incontinent trente-trois jeunes hommes, dont la plupart étaient venus de Salamanque, auxquels il ajouta douze chapelains qu'il chargea de faire à certains jours des prières pour lui, pour ses parents et ses amis morts. Il envoya dans toutes les universités pour attirer les plus savants hommes de l'Europe, et comme il n'épargnait ni soin ni dépense, et qu'on proposait de bons établissements, en moins de trois mois le nombre des professeurs fut rempli. Il leur dressa lui-même des règles tant pour leur forme de vivre que pour l'ordre et la manière d'enseigner, afin que le prochain fût édifié de leur conduite, et que la jeunesse fût élevée dans les lettres et dans la piété; en quoi il suivit principalement les usages de l'université de Paris, qu'il regardait comme la plus noble et la mieux policée de toutes. (ALVAR. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV.)

Pour rendre cet établissement plus durable, il fonda plusieurs places pour des enfants en qui l'on reconnaissait de l'esprit, et que leur pauvreté empêchait de poursuivre leurs études. Il attacha des revenus considérables à ces collèges; il y unit plusieurs bénéfices, et proposa des prix et des récompenses pour exciter l'émulation des écoliers; de sorte qu'en peu de temps les études y furent très-florissantes. L'ouverture s'en fit par une procession solennelle où le cardinal assista; et il voulut qu'on la renouvelât tous les ans, pour prier Dieu qu'il bénît ses bonnes intentions, et pour lui offrir les fruits qui reviendraient de la bonne éducation de la jeunesse; et parce que dans la suite il pouvait arriver des affaires difficiles, et que les gens de lettres ont besoin d'être soutenus, il leur nomma pour protecteurs perpétuels, le roi d'Espagne, le cardinal de Sainte-Balbine, et l'archevêque de Tolède. Le roi d'Espagne, parce qu'il pouvait non-seulement maintenir, mais encore augmenter leurs priviléges; l'archevêque de Tolède, parce qu'ils étaient sous sa juridiction; et le cardinal de Sainte-Balbine, pour faire honneur au titre qu'il portait

Comme son principal dessein était de former de bons théologiens capables de servir l'Église, ce fut aussi son principal soin d'entretenir de bons professeurs, soit pour l'interprétation des saintes Écritures, soit pour la discipline de l'Église, ou pour les opinions différentes de la théologie. Quoique les chaires fussent bien fondées, et que les docteurs eussent sujet d'être satisfaits, il considéra qu'après avoir vieilli dans l'exercice des colléges, il leur fallait du repos et même de l'abondance; et dit plusieurs fois *qu'il avait donné à ces bonnes gens de quoi dîner assez largement, qu'il était juste, afin qu'ils n'eussent aucune inquiétude, de leur fournir aussi de quoi souper.* Ce fut pour cela qu'il obtint du pape Léon X que l'église collégiale de Saint-Juste et de Saint-Pasteur serait annexée à l'université, et que les dix-sept chanoines seraient affectés aux anciens docteurs. Il fit rebâtir l'église à ses dépens, et laissa un fonds annel pour l'entretien du bâtiment, afin qu'ils ne fussent pas chargés des réparations; il eut même la prévoyance de destiner un de ces bénéfices à un professeur du droit canonique, afin qu'il y eût un homme parmi eux qui fût entendu dans les affaires, et qui soutînt leurs procès, s'ils en avaient, sans que les autres fussent détournés de leurs études.

Afin qu'il ne manquât aucune commodité à plusieurs pauvres écoliers qu'il faisait élever dans ses colléges, il fit bâtir une infirmerie, où l'on avait soin d'eux quand ils étaient malades. Il ordonna que cette maison fût grande : car il ne pouvait souffrir ce qu'on voit ordinairement dans les hôpitaux, qu'il y eût plusieurs malades dans une même chambre, qui se communiquent souvent leurs maux, qui s'infectent les uns les autres de leurs haleines, qui s'affligent par leurs plaintes mutuelles, et qui sont souvent consternés par la vue de ceux qui meurent auprès d'eux; mais les architectes ayant fait les salles trop étroites, il y fit mettre des pauvres ecclésiastiques, et en fit bâtir d'autres pour les malades. Comme il travaillait avec tant d'ardeur à rendre cette université considérable, celle de Signença, après la mort de Jean Lopès, archidiacre d'Armaçan, qui l'avait fondée, demanda d'être tranférée, et d'être incorporée avec celle d'Alcala ; mais le Cardinal, qui avant son élévation avait été des amis de cet archidiacre, refusa cette union, qui aurait beaucoup contribué à l'agrandissement de son ouvrage, et ne voulut pas qu'on fît ce tort à la mémoire d'un homme de bien qu'il avait autrefois aimé. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV ; Joan. VERGARA.)

Lorsque ce cardinal paraissait ainsi tout occupé de son université, il ne laissait pas de prendre des mesures pour son expédition d'Afrique. Il écrivait souvent au roi Ferdinand : il avait même auprès de lui des gens affidés, qui traitaient secrètement des moyens, des préparatifs et de l'ordre de cette guerre ; car encore que l'état de vie qu'il avait embrassé, et la dignité dont il était revêtu l'eussent porté à la paix et à l'étude des sciences humaines et divines, il ne laissait pas d'être capable des entreprises militaires. Il avait un esprit vaste et un courage invincible: il prenait ses résolutions avec prudence, et rien ne pouvait l'en détourner, quand il les avait une fois prises. Les difficultés ne le rebutèrent jamais. Il était naturellement juste et ardent, s'opiniâtrant à réduire les choses au point où elles devaient être. Une de ses maximes fut, que les hommes ne s'assujettissent aux autres hommes que par contrainte ; il avait accoutumé de dire que jamais prince ne s'était fait craindre des étrangers, ou respecter de ses sujets, que lorsqu'il avait eu la force en main. Ce fut aussi la première précaution qu'il prit, lorsqu'on le chargea du gouvernement de l'État : et les vieux soldats avouaient que jamais les gens de guerre n'avaient été ni plus considérés, ni mieux payés qu'en ce temps-là.

Dès qu'il fut pourvu de l'archevêché de Tolède, et qu'il eut entrée dans les conseils, comme il était homme de grands desseins, et fort zélé pour la religion, il pensa aux moyens de faire la guerre aux infidèles. Il négocia une ligue entre Ferdinand, roi d'Espagne, Manuel, roi de Portugal, et Henri, roi d'Angleterre, qui fut sur le point d'être conclue, et dont la fin était la conquête de la Terre-Sainte. On voit encore une lettre par laquelle le roi de Portugal lui mande. *Je joindrai volontiers mes forces avec celles du roi Ferdinand mon beau-père, espérant que Dieu bénira nos armes, et qu'il exaucera les vœux d'un grand archevêque, qui n'a rien tant à cœur que d'abolir la secte de Mahomet, et de réduire tous les infidèles à reconnaître Jésus-Christ. Le zèle que j'ai remarqué en vous pour cette expédition, est une preuve que Dieu la désire. Je compte plus sur vous que je ne ferais sur un des plus puissants rois de l'Europe : car outre l'argent que vous offrez généreusement de contribuer, et l'autorité que vous donne votre caractère, et plus encore votre vertu, le dessein que vous avez d'aller en personne avec les princes confédérés doit les animer à cette entreprise, parce que vos conseils seront d'un grand secours, et que votre présence est comme un augure du bon succès de cette guerre. Ce serait une grande joie pour les rois chrétiens, si le Ciel les avait rendus victorieux, de recevoir de votre main le corps et le sang de Jésus-Christ sur le tombeau de Jésus-Christ même.* On reconnaît par la suite de cette lettre que Ximenès avait dressé une instruction fort ample des préparatifs qu'il fallait faire, et des inconvénients qu'il fallait éviter ; qu'il avait recueilli des histoires passées tout ce qui pouvait servir ou nuire à ces sortes d'expéditions ; qu'il avait fait le plan de la navigation, marquant jusqu'aux moindres rochers: en sorte qu'il n'y avait pas un pilote qui parût mieux instruit que lui ; et que le mémoire qu'il avait donné de la manière de conduire cette guerre était si judicieux et si conforme aux lieux, aux personnes et aux

règles militaires, qu'on eût dit qu'il n'avait jamais fait que ce métier. Quoi qu'il en soit, on pouvait beaucoup espérer de l'union de ces trois puissances ; mais l'arrivée du roi Philippe en Espagne, et les différends survenus entre le pape Jules II et le roi de France, donnèrent d'autres pensées à Ferdinand. (Petr. DE QUINTANILLA, *De bello Africano* ; Alvar. GOMEZ.)

Ximenès, de son côté, connaissant les difficultés qu'il y a de former et d'entretenir ces sortes de ligues, se retrancha sur les expéditions d'Afrique, où les seules forces d'Espagne pouvaient suffire. Il était si touché des ravages que les Maures faisaient impunément sur les terres des chrétiens, qu'il donnait tous les ans des sommes considérables pour racheter les esclaves qu'ils avaient emmenés. D'ailleurs, le zèle qu'il avait pour la religion lui faisait chercher les moyens de subjuguer les infidèles, afin de les convertir. En ce même temps, Jérôme Vianel, qui connaissait l'Afrique sur toutes choses, ayant compris, par les discours de Ximenès et par les questions qu'il lui fit, qu'il avait quelque dessein de porter la guerre de ce côté-là, prit grand soin de l'instruire des ports, de la rade et de toutes les particularités de cette côte maritime, qui regarde l'Espagne. Il lui fit même naître l'envie d'attaquer le grand port que les Maures appellent *Marzalquivir*, en lui montrant les moyens de le conquérir et l'utilité de cette conquête. Cette proposition plut à Ximenès; car ce port était commode, sûr et capable de contenir un grand nombre de vaisseaux ; et les Espagnols en étant une fois les maîtres, rien ne pouvait les empêcher de passer aussi avant qu'ils voudraient dans l'Afrique. (Fern. DE PULGAR, *Vid. del card. Xim.*; Joan. FRIAS, *De bello Oran.*, art. 2.)

Vianel, après lui avoir expliqué la situation des lieux, lui en fit faire des plans avec les descriptions exactes des places, des hauteurs et des plaines des environs. Il lui représenta surtout Oran, sur une éminence, avec ses murailles, ses tours et tous les avantages de sa situation ; battue de la mer d'un côté, et de l'autre environnée de jardins et de fontaines qui les arrosent. C'était d'ailleurs une des plus célèbres villes de la Mauritanie, riche par ses marchés et par son commerce, heureuse par la fertilité de son terroir, et renommée par son air sain et tempéré. On y comptait plus de six mille maisons proprement bâties. Les mosquées, les arsenaux, les bains et plusieurs autres bâtiments publics embellissaient encore la ville. Les habitants y étaient libres et indépendants, et payaient seulement un tribut tous les ans au roi de Tlemsen. (Loü. DE MARMOL., *Descript. d'Afriq.*, part. II, liv. V, cap. 17; Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Ximen.*, lib. IV.)

Ximenès, sur ces plans et sur ces relations, prit résolution d'assiéger cette ville, tant parce que la conquête en serait honorable, que parce qu'elle ôtait aux Maures tout pouvoir de nuire aux chrétiens ; mais il jugea bien qu'il n'en viendrait jamais à bout si l'on ne se rendait auparavant maître du grand port. C'est pourquoi il crut qu'il fallait d'abord s'attacher là. Il en écrivit au roi Ferdinand, et le pria de songer à cette affaire, et de lui mander promptement ce qu'il aurait résolu. Toute la noblesse souhaitait avec passion cette guerre, et le roi y était assez porté par son inclination. Cependant les dépenses qu'il avait faites pour la conquête de Grenade et pour les guerres de Sicile avaient épuisé ses finances, et il répondit que, quelque bonne intention qu'il eût, il n'avait pas l'argent nécessaire pour soutenir une si grande entreprise. Ximenès, qui craignait qu'on ne perdît l'occasion de profiter de la présence de Vianel, et que l'ardeur des jeunes gens de la cour ne se ralentît pour cette expédition si on la différait, offrit au roi de lui prêter l'argent dont il avait besoin, et d'entretenir pendant deux mois l'armée qui assiégerait Marzalquivir. (MARIANA, *Hist. Hisp.*, l. XVIII, c. 15.)

Incontinent on lève des soldats, on assemble la jeunesse, on équipe des vaisseaux, on fait marcher les vieilles troupes qui étaient en Espagne. Don Fernand de Cordoue est nommé général de l'armée; on lui donne Raymond de Cardonne pour commander la flotte, don Diégo Vera pour commissaire général de l'artillerie; Gonzalez Aiora, capitaine des gardes, et plusieurs autres personnes de réputation et de mérite pour officiers généraux, et surtout Vianel, qui devait être comme le guide et le conducteur de l'armée. Ils s'embarquèrent à Malaga le troisième jour de septembre, et peu de jours après ils arrivèrent devant Marzalquivir. Les Maures, qui étaient informés de l'armement qu'on faisait, et qui avaient mis des sentinelles sur les tours et sur les montagnes, étant avertis que la flotte d'Espagne avançait, firent tous leurs efforts pour empêcher la descente des Espagnols; mais, voyant que leurs flèches et leurs canons ne les étonnaient pas, ils allumèrent sur tous les lieux élevés plusieurs feux, selon leur coutume, qui servaient comme de signal, et en fort peu de temps toute la Mauritanie fut sous les armes. Dès la pointe du jour, on vit la campagne couverte de cavalerie et d'infanterie qui se rassemblait, et les hauteurs des environs occupées par des pelotons qui grossissaient à tout moment. (Gaudis AYORA, *De bello Marzalquibir.*)

Comme cette multitude venait en désordre vers le rivage, les Espagnols la soutinrent et eurent le temps de se retrancher. D'autre côté, la flotte entra dans le port, et l'on commença à bien espérer de l'entreprise. Toute cette journée se passa à reconnaître le pays, à fortifier le camp, à disposer les attaques, et à s'opposer aux secours qui venaient d'Oran et de plusieurs autres endroits. Depuis leur embarquement, ils avaient été retardés par le vent contraire ; et les généraux n'avaient pas voulu dépêcher des courriers, jusqu'à ce qu'ils eussent fait quelque chose de remarquable. La cour était dans de grandes inquié-

tudes, et l'on écoutait avec avidité les bruits incertains qui se répandaient. L'affaire eut beaucoup de difficultés, et l'événement en était douteux, à cause des braves gens qui défendaient la place, et du gouverneur, qui, par sa vigilance et par son courage, les animait.

La forteresse où était cette garnison est entourée de la mer; il n'y a qu'une langue de terre vers le midi, sur laquelle règne une hauteur, nécessaire aux uns pour conserver la place, et aux autres pour l'attaquer et pour la prendre. Ce poste fut longtemps disputé; et les Espagnols, enfin, s'en étant saisis, commencèrent à battre la ville de ce côté-là, pendant que les vaisseaux la battaient du côté de la mer. Cependant le roi de Tlemsen avait envoyé des troupes, que les Espagnols défirent en plusieurs rencontres; et le gouverneur de la place, qui se trouvait partout, ayant été tué pendant qu'il travaillait à faire remettre une batterie sur les remparts, on vit d'abord la défense se ralentir. Les ennemis agirent avec plus de précaution et moins de courage; et comme ils virent que tous les passages étaient fermés, et qu'on ne pouvait faire entrer ni troupes ni provisions par mer ni par terre, ils proposèrent une trêve de quelques jours, au bout desquels ils promirent de se rendre si le roi de Tlemsen n'envoyait une armée à leur secours. (Mariana, *Hist. de Esp.*, l. XXVIII, c. 15.)

Le temps de la trêve passé sans apparence de secours, Fernand de Cordoue, ayant disposé ses troupes comme pour donner l'assaut, envoya un trompette aux assiégés pour les sommer de leur parole et pour leur dire qu'il les allait forcer dans la place : sur quoi les otages furent envoyés de part et d'autre. Il accorda aux Maures la liberté de sortir avec leurs femmes et leurs enfants, d'emporter tout ce qu'ils pourraient charger sur eux, et fit publier en même temps dans son armée que si quelqu'un faisait du désordre il serait sur-le-champ puni de mort. Il donna trois jours aux assiégés pour leur sortie, pendant lesquels il se tint lui-même à la porte de la ville, pour empêcher qu'on ne les troublât. Ils passèrent tous tranquillement avec leurs charges au milieu de l'armée; et il n'y eut qu'un soldat des derniers rangs qui, par avarice ou par brutalité, ayant offensé une de leurs femmes, fut incontinent passé par les armes, pour la satisfaction des Maures et pour l'exemple des Espagnols. Ainsi Fernand fut maître de la place cinquante jours après l'embarquement, et dépêcha d'abord des courriers au roi et à Ximenès, pour leur donner avis de l'heureux succès de cette entreprise.

Le général ayant livré à ses soldats les vivres que les Maures avaient laissés, leur donna du repos durant quelques jours; puis il choisit les plus braves pour la garde de ce fort, et renvoya l'armée en Espagne, parce que l'argent était dépensé et qu'il n'y avait plus rien à entreprendre. Oran, par sa situation, par le nombre de ses habitants, par les troupes réglées qui le gardaient, était hors d'état d'être attaqué, et il n'avait pas assez de forces pour l'entreprendre. Il résolut pourtant d'attendre les ordres du roi, et ne cessa cependant de réparer le port, la ville et la forteresse. Dès qu'on apprit cette victoire, la cour en eut d'autant plus de joie, qu'on avait été plus d'un mois sans savoir aucune nouvelle de la flotte. On fit dans toute l'Espagne de grandes réjouissances; on ordonna des processions durant huit jours, pour rendre grâces à Dieu de la prise de ce port, qui mettait toute la côte et le royaume en sûreté, et qui ouvrait une entrée à la conquête de toute l'Afrique. Peu de temps après, Diégo Vera et Gonzalez Aiora arrivèrent pour rendre compte au roi de tout ce qui s'était passé. Ils apportèrent à Ximenès, comme un hommage et une portion du butin, un bâton d'ébène d'une polissure et d'une noirceur admirables, qui avait servi à un des principaux alfaquis des Maures. Ce prélat le garda quelques jours par honneur, après quoi il l'envoya à Alcala, pour y être conservé dans son université, comme un monument de cette victoire et un gage de l'amitié que les chefs de l'armée avaient eue pour lui. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. IV.)

Le roi fit passer en Afrique cent chevaux et cinq cents fantassins, sous la conduite de Rodrigue Diaz, homme d'esprit pour sa noblesse et pour sa valeur, à qui il donna la lieutenance de Marzalquivir. Il fit venir Fernand à la cour, le reçut avec des marques particulières d'estime et de bienveillance, et le fit gouverneur de cette place. Ximenès le loua en présence du roi, et dit, *que personne n'était plus capable de défendre cette ville, que celui qui l'avait conquise; que les Maures qui avaient éprouvé sa valeur la respecteraient, et que l'Espagne pouvait se promettre de porter bien loin ses victoires dans un pays dont il venait de lui ouvrir le chemin.* Cette conquête ne coûta que trois mille écus d'or, somme considérable pour le temps, et on assigna tous les ans une pareille somme pour la conserver.

Les troubles survenus en Espagne interrompirent les desseins que Ferdinand et Ximenès avaient de pousser leurs conquêtes dans l'Afrique. Don Fernand de Cordoue, étant depuis arrivé à son gouvernement, commença à faire des courses : les Maures en firent de leur côté. C'était une guerre continuelle, où ce capitaine avait souvent eu l'avantage. Mais enfin les infidèles ayant pris un village sur la côte d'Espagne, et passé femmes et enfants au fil de l'épée, et menaçant d'en faire autant dans Marzalquivir, Fernand ne put souffrir cette insolence, et s'avança vers Oran avec trois mille hommes de pied et environ deux mille chevaux à dessein d'attirer l'armée des Maures en campagne et de la combattre. Il s'engagea si avant dans le pays, qu'il donna le temps aux ennemis d'assembler toutes leurs troupes, en sorte qu'il fut accablé par le nombre, et que ses gens furent presque tous taillés en

pièces. Ce malheur arriva l'an 1507, vers le quinzième de juillet, un peu avant que le Roi Catholique fût de retour de son voyage de Naples. (MARIANA, *Hist. de Esp.*, l. XXIX, c. 9; PETR. Martyr, epist. 352, lib. XX.)

Ximenès, qui gouvernait alors l'Espagne, fut si touché de cette perte, qu'il aurait voulu incontinent marcher lui-même avec toutes les troupes du royaume, pour aller faire la guerre en Afrique; mais l'indisposition de la reine et la situation des affaires l'arrêtèrent, et surtout l'absence du roi Ferdinand, sans le consentement duquel il ne croyait pas pouvoir entreprendre une expédition de cette importance. Aussitôt que le roi fut arrivé et que tout fut remis dans l'ordre, le cardinal traita avec ce prince, et le pressa de passer lui-même en Afrique avec une armée, ou de lui en donner la commission; lui représentant qu'un prince chrétien ne devait pas demeurer oisif pendant qu'on emmenait ses peuples esclaves, et qu'il fallait profiter d'une occasion que Dieu lui avait donnée de conquérir l'Afrique. Le roi lui ayant fait connaître que l'Etat n'était pas encore assez affermi, qu'il serait difficile de lever une armée dans un temps où le roi Philippe venait de donner jusqu'à son domaine, et où lui-même avait épuisé ses finances dans son dernier voyage de Naples, et qu'à moins qu'on ne voulût l'assister puissamment, il ne pouvait fournir aux frais de cette guerre. Le cardinal qui était zélé pour la foi, touché de pitié de voir tant de chrétiens esclaves, toujours prêt à tout ce qui regardait le service de Dieu et la grandeur de la monarchie, s'offrit de faire tous les frais de cette guerre, et d'aller en personne combattre et répandre son sang s'il le fallait pour la foi de Jésus-Christ. Ferdinand qui commençait à aimer le repos, qui ne savait pas si les grands du royaume étaient bien attachés à lui, et qui d'ailleurs avait peine à se charger d'une expédition qui lui coûterait beaucoup, quelque assistance qu'on lui donnât, accepta la proposition du cardinal et la fit agréer à son conseil.

Dès que le bruit en fut répandu, chacun raisonna à sa manière. Quelques-uns disaient *que c'était une plaisante ambition pour un évêque de vouloir devenir général d'armée; que tout était renversé en Espagne; que Gonzalès, le grand capitaine, ne faisait plus que dire des chapelets à Valladolid, et que l'archevêque de Tolède ne songeait plus qu'à faire la guerre en Afrique.* En quoi on ne considérait pas que les archevêques de Tolède avaient toujours servi et de leurs biens et de leur personne, contre les ennemis de l'Etat et de la religion. Les autres disaient *que c'était un homme téméraire et sans jugement, qui entreprenait une chose au-dessus de sa capacité et de sa portée; qu'un roi puissant et accoutumé à la guerre tel que Ferdinand, était à peine assez bon pour une conquête si difficile; que c'était exposer les troupes que de les confier à un homme qui avait été élevé dans le cloître, et qui ne saurait ni se faire craindre des ennemis ni se faire respecter des soldats.* Quelques-uns faisaient les politiques, et croyaient que le cardinal et le roi s'étaient voulu tromper l'un l'autre; que le cardinal, qui aimait à commander, avait eu dessein d'engager le roi et toute la noblesse à passer en Afrique, pour demeurer le maître en Espagne; et que le roi avait accordé au cardinal, ce qu'il faisait semblant de souhaiter, ou pour le consumer par les fatigues, ou pour le rendre odieux par le mauvais succès de cette guerre. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gestis Xim.*, lib. IV.)

[An. 1509.] Mais le roi qui connaissait la probité de Ximenès, et qui avait été témoin en plusieurs rencontres du zèle qu'il avait pour détruire les ennemis de la foi de Jésus-Christ, loua son dessein et dit plusieurs fois à tous les seigneurs, que c'était un exemple de religion et de courage; que tout le royaume devait rendre grâces à un prélat de cet âge et de ce mérite, qui, après avoir tant travaillé pour l'Etat, voulait bien encore s'exposer aux travaux et aux périls de la guerre pour la défense et pour la gloire de la religion; qu'il fallait l'assister de toutes les forces du royaume, dans une si sainte entreprise. On ordonna d'abord que toutes les galères et tous les vaisseaux fussent en état, et se joignissent à Malaga ou à Carthagène, selon l'ordre qu'en donnerait le cardinal; qu'on achetât des vivres pour l'armée dans les lieux voisins : qu'on fît des magasins de poudre, que les commandeurs des ordres militaires vinssent en personne servir à leurs dépens, comme c'était la coutume lorsqu'il s'agissait de défendre l'Etat contre les infidèles; que toutes les milices qui étaient payées pour marcher dans ces occasions s'assemblassent; qu'on rendît au cardinal toutes les provisions que les intendants avaient faites pour le roi à Malaga; et que les vivres que Sa Majesté devait fournir fussent portés jusqu'au port où Ximenès devait s'embarquer. (Eugen. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, c. 22.)

La personne d'un archevêque n'étant pas propre pour réprimer la licence des soldats, on envoya deux commissaires pour juger les causes criminelles et pour régler souverainement tout ce qui regardait l'armée. Ximenès assistait à leur conseil, et faisait tout de son autorité; mais il voulait qu'on crût que les ministres du roi disposaient de tout, afin de retenir plus facilement les esprits dans le devoir par le respect de l'autorité royale. Ferdinand lui donna même des blancs seings pour expédier des commissions et pour créer de nouveaux juges selon les besoins, parce qu'il ne convenait pas à un archevêque de s'abaisser à ces sortes de procédures et de châtiments.

Les choses étant ainsi réglées, le cardinal songea à lever des troupes et à faire des magasins, par le conseil du grand Gonzalès. Il résolut de se servir de Pierre Navarre, comte d'Olivet, qui s'était signalé dans les guerres d'Italie, et qui depuis peu de temps avait pris sur les Maures le fort de Pennon. Il lui communiqua ses desseins, lui demanda ses avis et le nomma général de son armée

avec l'agrément du Roi Catholique. Il lui ordonna d'assembler les troupes qui avaient servi dans les guerres de Naples, et d'aller promptement à Malaga visiter les munitions de bouche et de guerre, que le conseiller Vargas lui remettrait entre les mains, pour les faire transporter diligemment à Carthagène. Cependant Ximenès fit des levées de soldats dans son diocèse et dans tout le royaume, et eut bientôt assemblé une armée d'environ seize mille hommes. Il nomma les colonels, entre lesquels étaient le comte d'Altamire, Jean Spinosa, Gonzalès Aiora et Jean Villalva, et quelques autres capables de conduire en chef de pareilles guerriers. Il donna à Villaroël, gouverneur de Caçorla, un corps de quatre mille chevaux à commander, et fit Vianel maréchal de camp, à cause qu'il connaissait le pays et qu'il savait mieux qu'un autre où il fallait camper, par où il fallait attaquer, quelles garnisons il fallait ou renforcer ou diminuer. (Zurita, *Annal. Arag.*, t. VI, l. VIII, c. 18; Petr. Mart., epist. 413, l. XXVIII.)

Mais parce qu'il voyait qu'en vain il faisait tous ces préparatifs, si l'argent venait à manquer, il avait fait à ce dessein de grandes épargnes depuis quelques années, et comme les événements de la guerre sont incertains et qu'il n'était ni de sa dignité, ni de sa prudence, de s'engager dans un pays ennemi, sans avoir des ressources pour les besoins, et pour les accidents qui pourraient arriver, il écrivit au chapitre de Tolède, pour le prier de contribuer à une si sainte entreprise. Il lui représenta qu'on avait autrefois employé les revenus ecclésiastiques pour chasser les Maures d'Espagne, qu'il n'était pas moins nécessaire de les employer pour empêcher ces infidèles d'y revenir ; qu'il était juste qu'ils eussent part à cette bonne œuvre et qu'ils l'assistassent lui qui était leur chef, et qui non-seulement donnait ses biens, mais encore exposait sa vie pour la défense et et pour l'accroissement de la religion. C'était une chose hors d'usage en ce temps-là, que ces contributions ecclésiastiques. On n'y avait recours que dans les dangers évidents de la religion, et il fallait une ordonnance du Saint-Siége : car on regardait comme une chose injuste et odieuse de charger les bénéfices d'impôts et de subsides, et l'on observait qu'il était toujours arrivé quelque malheur à ceux qui avaient ainsi attenté contre l'Eglise. Le chapitre pourtant ne s'excusa point, ne fit aucune plainte, n'allégua pas ses immunités. Ils s'offrirent tous non seulement de l'assister de leurs biens ; mais encore de le suivre en Afrique et de combattre même sous ses étendards ; ce qui lui donna une grande joie, tant à cause de l'amitié que lui témoignait son clergé, qu'à cause de l'exemple que son Eglise donnait aux autres dans une occasion comme celle-là. (Alv. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. IV.)

Toute cette année se passa à équiper la flotte, à amasser l'argent, à lever les troupes et à les assembler; mais l'année d'après il eut de grands chagrins, et il fallut une constance comme la sienne pour surmonter les difficultés qu'on lui fit. Car, après qu'il eut fait des levées de guerre par toute l'Espagne, qu'il eut nommé les officiers, et que le bruit de cette expédition eut passé jusqu'aux ennemis, il y eut des gens qui ébranlèrent l'esprit du roi, et qui lui firent entendre que cette entreprise ne pouvait réussir ; que c'était une chose déraisonnable de confier une affaire de cette importance à un homme sans expérience et nourri dans la solitude ; qu'il fallait que le roi considérât les dépenses de cette guerre, auxquelles le cardinal n'était pas en état de fournir : que pour faire plaisir à ce bon prélat, on l'entretenait dans une fantaisie, qu'on voyait qu'il avait mise dans sa tête ; qu'après qu'il aurait dépensé ses revenus, il reviendrait sans avoir rien fait, et laisserait la flotte du roi et la jeunesse d'Espagne à la merci des Africains.

Le Roi Catholique écouta ces discours, et commença à craindre de s'être engagé mal à propos. Il différa de fournir les secours qu'il avait promis. Ses intendants, qui devaient mettre la flotte en état et la donner au cardinal avec toutes les munitions, lui faisaient perdre la saison commode. Pour les vivres, bien loin de les remettre selon l'accord qu'on avait fait, on voulait les vendre bien cher à Ximenès, et lui faire acheter le besoin qu'il en avait. Le comte Navarre lui-même voyant ces difficultés qu'il croyait insurmontables, proposa une autre conquête plus aisée, et tâcha de s'attirer le commandement de la flotte indépendamment du cardinal. On différait de convoquer les ordres militaires ; on ne pressait point les milices. Quand les agents de Ximenès sollicitaient le conseil royal et le roi même, on éludait sous divers prétextes les remontrances qu'ils faisaient. Tantôt l'hiver approchait, et la rade de Carthagène ou de Malaga n'était plus bonne pour les vaisseaux : tantôt les chaleurs étaient trop grandes, et les troupes périraient en Afrique : tantôt il était difficile de transporter les munitions.

Le cardinal étant averti de tous ces délais, ne laissa pas de persévérer. Il écrivit au roi des lettres, moitié prières, moitié plaintes. Il le priait par la religion qu'ils étaient obligés de défendre l'un et l'autre ; par leur amitié, par l'attachement qu'il avait toujours eu pour sa personne royale, par les services qu'il avait jusque-là rendus à l'Etat, de ne point abandonner une entreprise si importante. Il lui représentait ensuite, que son honneur y était engagé, que l'affaire en était venue à un point qu'il n'y avait plus moyen de reculer ; qu'on ne lèverait pas une autre fois des troupes, si l'on congédiait celles-ci, et que les soldats indignés iraient chercher ailleurs d'autres généraux et d'autres guerres ; qu'on lui avait fait dépenser de l'argent, et qu'il n'était pas juste qu'on lui fît perdre encore sa réputation et son crédit ; et qu'enfin on ne traitait pas ainsi un archevêque de Tolède et un cardinal. Quant à ce qu'on disait, qu'il était sans juge-

ment et sans raison ; que c'était au roi à se justifier lui-même et à défendre l'estime qu'il lui avait toujours témoignée ; il répondait après cela à toutes les difficultés qu'on lui faisait ; que la saison n'était pas mauvaise ; que D. Fernand de Cordoue avait conquis le grand port dans ce même temps, et que toute sorte de navires abordaient tous les jours sans péril du fort de Pennon à Malaga, pour y porter des provisions ; qu'on ne craignît pas que l'armée manquât de rien, qu'il avait des vivres pour les troupes et leur paye pour quatre mois, et que si la guerre durait davantage, outre ses propres revenus, il était assuré de recevoir des secours de plusieurs églises, et qu'ainsi il ne fallait pas chercher tant de détours.

Qu'au reste il avait appris que Navarre proposait une entreprise plus facile dont il voulait se charger lui-même ; qu'il fallait bien se garder de l'écouter; qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre que d'aller droit à Oran, dont la prise mettrait la côte d'Espagne à couvert, et donnerait une entrée dans toute l'Afrique ; et qu'il valait mieux gagner une ville opulente et un bon port, que d'attaquer une forteresse peu importante, d'où l'on ne tire ordinairement aucun avantage, et où l'on ne perd guère moins de monde. Qu'enfin si l'on persistait à vouloir rompre cette entreprise, il avait de quoi s'occuper à Tolède et à Alcala, qu'il allait licencier ses troupes, de peur que l'oisiveté des soldats ne causât du désordre dans le royaume, et que pour lui il demeurerait en repos, content d'avoir satisfait sa conscience, et d'avoir montré aux peuples et à tous les gens de bien, le désir qu'il avait de servir l'Etat et la religion. (*Epist. Xim. ad regem.*)

Il écrivit à peu près les mêmes choses à ses agents, et leur manda qu'il était non pas piqué ou indigné, car il n'appartient pas à un particulier d'être piqué ni indigné contre un roi ; mais étonné de ce changement : qu'après tant de troupes levées, tant de vivres amassés, tant de canons qu'il avait ou achetés ou fait fondre, il était fâcheux de n'avoir rien avancé : qu'il fallait espérer qu'à l'avenir le roi prendrait mieux ses mesures et se laisserait moins prévenir, et que le conseiller Vargas et les autres feraient pénitence des calomnies qu'ils débitaient contre lui. Ces plaintes obligèrent le roi à songer sérieusement à ce qu'il faisait. Il n'était pas honorable pour lui de manquer aux paroles qu'il avait données. Il n'était même pas sûr de rompre un dessein que les peuples avaient approuvé avec des marques de joie et de reconnaissance extraordinaires. Les grands d'Espagne, qu'il n'avait pas encore entièrement apaisés, auraient eu peine à se fier à lui, s'il eût ainsi traité un homme à qui il avait de si grandes obligations. Beaucoup de braves gens qui s'étaient engagés à ce prélat, et qui se voyaient à la tête de ses troupes, commençaient à murmurer. Les soldats n'aimaient pas qu'on les eût trompés ; et, si on les eût licenciés, ils eussent répandu par toute l'Espagne les bonnes intentions de Ximenès et les mauvais conseils de sa cour. (*Epist. ad Ayalam.*)

Le roi écrivit donc au cardinal qu'il retînt l'armée pour le printemps prochain, et qu'il ne s'ennuyât point. Il lui donna encore une fois sa parole, qu'il accomplirait exactement toutes les conditions du traité qu'il avait fait avec lui. Cette réponse le consola ; mais il survint de nouvelles difficultés. On était convenu qu'on porterait toutes les munitions de Malaga à Carthagène où Ximenès devait s'embarquer. Quelques-uns remontrèrent au roi qu'il ne ne les fallait remettre ni au comte Navarre, ni au cardinal, parce que les ennemis pourraient s'en saisir, ou qu'on pourrait les consumer à d'autres usages ; ce qui causerait un grand dommage à la flotte ; qu'il était à propos de les mettre en dépôt entre les mains du gouverneur de Marzalquivir, qui aurait soin de les distribuer à l'armée, quand elle serait dans ce port. Ximenès rejeta cette proposition, et crut qu'il n'était pas prudent de mener une armée, et de n'avoir pas les vivres en sa puissance. De plus il craignait l'insolence des soldats de cette garnison, qui peu de temps auparavant avaient refusé de reconnaître leur gouverneur, jusqu'à ce qu'il leur eût fait toucher la paye de quelques mois qui leur était due.

Comme on ne lui donnait sur cela aucune réponse positive, et qu'on lui mandait de la cour que tout était prêt, et que c'était sa faute s'il ne se rendait promptement à Carthagène, où on le satisferait sur toutes ses demandes, il répondit, que jusqu'à ce qu'on eût levé les obstacles, et qu'on lui eût donné une entière satisfaction, il était résolu de ne pas sortir d'Alcala, qu'il n'irait pas se mettre à la tête de l'armée, au hasard de revenir honteusement sur ses pas, et de servir de jouet partout où il repasserait. On fut enfin contraint de régler les choses comme il voulut. Alors, quoique les commandeurs des ordres militaires et quelques corps de milices ne fussent pas encore arrivés, il fit venir les officiers généraux et les colonels, et leur marqua à chacun ce qu'ils avaient à faire. Navarre prit la route de Malaga, pour conduire la flotte à Carthagène, et les autres allèrent chacun dans leurs quartiers, pour faire marcher leurs troupes au lieu d'assemblée. Le cardinal de son côté partit pour Tolède, accompagné de plusieurs personnes de qualité, d'un grand nombre de domestiques, et de vingt-quatre gouverneurs de places dépendantes de l'archevêché. Il leur avait fait des présents à tous selon leur dignité et leur condition. Ils étaient vêtus d'écarlate avec des armes luisantes, montés sur des chevaux richement harnachés, suivis chacun de leur équipage ; et les peuples, ravis de les voir passer, priaient Dieu qu'ils revinssent victorieux.

Il assembla ses chanoines à Tolède, leur déclara les motifs et les causes de son entreprise, et les remercia de l'affection qu'ils

avaient témoignée pour l'intérêt de la religion et pour l'honneur de sa dignité : il recommanda son diocèse à Jean Velasco, évêque de Calahora ; alla faire ses prières dans toutes les églises de la ville, surtout dans la cathédrale dédiée à la sainte Vierge, et partit pour aller joindre l'armée à Carthagène. Plusieurs chanoines voulurent le suivre, mais il loua leur dessein, et ne voulut pas qu'ils l'exécutassent. Il n'en prit que deux pour l'accompagner jusqu'à Carthagène, et il les renvoya de là à Tolède avec toute leur suite, leur disant qu'il était important qu'ils demeurassent dans leur église pour l'édifier et pour le servir, et qu'ils se conservassent pour être sa joie ou sa consolation, selon le succès que Dieu voudrait donner à ses armes. L'un était François Alvarès, théologal du chapitre, et Ximenès prit grand plaisir de le voir marcher avec quatre-vingts domestiques, tous magnifiquement habillés. L'autre était Charles Mendoza, abbé de Sainte-Léocadie, illustre par sa noblesse et par sa vertu, qui avait toujours eu beaucoup de part aux conseils et aux desseins de son archevêque. (Joan. Frias, *De bello Oran.*, art. 5, 6.)

Le cardinal partit donc de Tolède le premier jour de carême, sur la fin du mois de février ; et, passant autant qu'il pouvait sur les lieux de sa juridiction, il distribuait des aumônes aux pauvres, consolaient les femmes dont les maris s'étaient enrôlés, et leur faisait espérer que le ciel bénirait leur courage et qu'elles les reverraient bientôt enrichis des dépouilles des infidèles. Il écrivit en chemin à don Lopès Aïala, son agent, qu'il marchait et que dans peu on apprendrait que l'armée serait embarquée ; et parce que ses ennemis ne cessaient de faire entendre au roi qu'il n'avait pas de quoi fournir aux frais de la guerre, il lui ordonna d'aller trouver Sa Majesté et de lui dire qu'il avait envoyé tant d'argent monnayé à Malaga, qu'après avoir abondamment pourvu à toutes les dépenses nécessaires, tout payé, il lui resterait encore dix mille écus d'or pour les pauvres, ou pour quelque autre bonne œuvre. Dès qu'il fut arrivé à Carthagène, les troupes se sentirent animées, et sa présence fit que chacun à l'envi témoigna son zèle. Navarre vint aussitôt de Malaga et lui annonça que la flotte était prête et qu'elle arriverait au premier jour. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. IV.)

Alors il donna ordre à tout. Il fit tenir des chevaux de poste de distance en distance, afin que le roi fût promptement averti de tout ce qui se passerait en Afrique. Il recommanda au courrier Miranda de faire grande diligence, et lui assigna pour gages vingt-deux écus d'or par mois. Il eut une si grande espérance de vaincre, qu'ayant appris qu'en ce même temps le roi envoyait quelque infanterie en Italie, pour contenir la ville de Naples dans le devoir, il lui écrivit qu'aussitôt qu'il aurait achevé son expédition, il enverrait une partie de l'armée en Italie, qu'il y passerait lui-même, s'il en était besoin, et qu'il n'oublierait rien de ce qui pourrait convenir au bien de l'Etat et à la dignité royale.

Mais lorsque tout fut assemblé et qu'on se préparait à mettre à la voile, les soldats, qu'on ne voulait payer qu'après qu'ils auraient abordé l'Afrique, commencèrent à murmurer et protestèrent qu'ils ne s'embarqueraient jamais qu'on ne leur eût tenu ce que leurs capitaines leur avaient promis. Un tailleur d'Alcala-de-Henarès, qui s'était enrôlé dans les milices que cette ville avait fournies, excita cette sédition. Comme il était hardi et grand parleur, il se mit à raisonner dans le camp : *Que cette guerre était difficile ; que le roi n'avait osé l'entreprendre et qu'un moine l'entreprenait : qu'ils n'avaient à espérer d'un tel général sinon qu'il les menât à la boucherie ; qu'il n'était pas possible qu'il pût fournir aux dépenses de la guerre ; que s'il les avait fait passer une fois en Afrique, ils auraient plus à craindre la faim que l'ennemi ; qu'enfin il n'était ni sûr, ni honorable de servir sous un cordelier, qui se mêlait d'un métier qu'il ne savait pas et qui voulait les accoutumer à vivre d'aumônes, comme il y avait autrefois obligé ses religieux.* Il anima si bien ses compagnons par ces discours, qu'une partie de l'armée se sépara et se posta sur une hauteur, montrant leurs piques et leurs épées, pour marquer qu'on ne les apaiserait pas facilement. (*Ibid.*)

Cette révolte toucha sensiblement le cardinal ; mais ce qui le piqua le plus ce fut d'apprendre que Vianel la favorisait sous main et que le comte Navarre en était l'auteur. Ximenès n'avait pas sujet d'être satisfait de ce général. C'était un soldat de fortune, sans religion et sans politesse, toujours prêt à manquer de respect à ce prélat. Il avait prétendu nommer les capitaines et disposer des charges de l'armée sans sa participation. Il proposait tantôt d'attaquer Tlemsen, quelquefois d'aller à Alger ou à Tripoli, et le cardinal appréhendait que, s'il était une fois embarqué, il ne voulût être le maître et de la flotte et de l'entreprise. Navarre avait aussi ses soupçons et craignant que le cardinal n'eût un ordre secret pour l'envoyer contre les Vénitiens, il protestait qu'il se jetterait plutôt dans la mer que de faire la guerre à des gens de sa religion. On trouvait assez plaisant que l'un, ayant été toute sa vie religieux et prêtre, voulût commander une armée ; et que l'autre, ayant été soldat toute sa vie, fît scrupule d'aller faire la guerre aux chrétiens. (Zurita, *Annal. Arag.* c. 30, l. VIII.)

Ils en vinrent enfin à de grands éclaircissements, après lesquels Navarre jura fidélité et obéissance au cardinal entre les mains de don Antoine de la Cuéva, en présence du comte d'Altamire et de quelques autres officiers. Un des sujets de plainte contre ce commandant, était qu'il avait fait plusieurs prises sur la côte et qu'il n'avait rien réservé du butin pour servir aux frais de la guerre, comme il y était obligé par un traité : de sorte que le cardinal connaissant l'humeur

avare et remuante de cet homme, appréhendant qu'il ne lui prît envie d'emmener la flotte ailleurs, n'avait voulu payer les troupes qu'après qu'elles seraient arrivées en Afrique. De plus, il avait ordonné que ses trésoriers distribueraient eux-mêmes la paye à chaque soldat, parce que les capitaines en retenaient souvent une partie pour eux, ou différaient de la donner et remplissaient les compagnies de leurs valets, afin de profiter de leur solde.

Navarre n'avait osé lui contredire; mais il avait malicieusement témoigné aux officiers, surtout à ceux qui avaient servi sous lui en Italie et qu'il avait accoutumés au pillage, que cette épargne ne venait pas de lui, qu'il savait mieux vivre avec les gens de guerre, mais qu'ils avaient affaire à un homme austère, qui ne leur laisserait rien gagner et qui ne leur donnerait pas même tout ce qui leur était dû. Les officiers avaient répandu ces bruits dans leurs compagnies, et de là était venue la mutinerie des soldats, qui criaient insolemment : *Qu'il paye, qu'il paye le moine, il est assez riche.*

Vianel cependant était assidu auprès du cardinal et, pour mieux couvrir son intelligence avec Navarre, il faisait prendre autant qu'il pouvait de ces soldats séditieux qui avaient quitté le camp et ils étaient incontinent ou pendus ou passés par les armes. Ximenès trouva cette justice un peu trop sévère et commanda à Villaroël, gouverneur de Caçorla, en qui il avait une entière confiance, et à qui il avait donné le commandement de la cavalerie, d'aller trouver Vianel de sa part, et de l'avertir que c'était assez d'avoir fait punir quelqu'un des coupables pour l'exemple, et qu'encore que ce fût l'usage de la guerre, il n'était pas séant à une personne de son caractère, de laisser mourir tant de gens, dont la plupart étaient ses vassaux, qu'il avait lui-même tirés d'entre les bras de leurs enfants et de leurs femmes, pour les mener à cette guerre. Villaroël s'acquitta de sa commission, peut-être un peu trop rudement; l'autre lui répondit avec peu de respect pour lui et pour Ximenès, et Villaroël, croyant qu'il devait réprimer son insolence, lui fit mettre l'épée à la main, et le poussa si vigoureusement qu'il le blessa à la tête et le laissa comme mort sur la place. Il craignit la colère du cardinal, dès qu'il fut un peu revenu de sa première chaleur, et se sauva dans la citadelle, où commandait un de ses parents.

Comme ces deux hommes étaient nécessaires pour cette expédition, le cardinal fut extrêmement fâché de la blessure de l'un et de la fuite de l'autre : d'autant plus que le vent était bon, et qu'il fallait attendre que Vianel, dont la plaie n'était pas mortelle, fût en état d'agir. Cependant Alvarès de Salazar qui conduisait les milices de Tolède, homme d'une éloquence militaire, et fort accrédité dans les troupes, fut député d'un commun consentement, pour haranguer les séditieux ; ce qu'il fit avec tant d'adresse et de bonheur, qu'ils commencèrent à parler d'accommodement. Ximenès leur envoya d'abord un trompette pour leur déclarer qu'on allait payer l'armée, et que chacun eût à venir dans les vaisseaux, recevoir sa distribution.

Cette nouvelle les apaisa ; et lorsqu'ils virent des sacs remplis d'or couronnés de festons et de fleurs, qu'on portait dans les galères au bruit des tambours et des trompettes, et les trésoriers assis à la poupe qui se disposaient à donner à chacun la paye qui lui convenait, ce spectacle les réjouit. Ils vinrent en foule ; et comme s'ils eussent oublié tout ce qu'ils avait fait ou dit dans leur révolte, ils entrèrent dans les galères et dans les vaisseaux. Le cardinal, ravi de cette gaieté, s'embarqua avec eux un dimanche au soir, treizième de mai, et résolut de faire incontinent partir la flotte. Mais le temps ayant changé, on fut obligé de rester quatre jours à l'ancre, pendant lesquels il parlait à tous les officiers, et leur ordonnait ce qu'ils avaient à faire, avec tant de bonté et d'intelligence, qu'ils lui obéissaient avec plaisir, et reconnaissaient que, par la force de son génie, il savait leur métier aussi bien que ceux qui l'avaient étudié et exercé toute leur vie.

Tout étant ainsi disposé et Vianel étant guéri de sa blessure, la flotte se mit en mer composée de dix galères, de quatre-vingts gros navires, et de quantité de barques et de chaloupes. Elle portait dix milles fantassins, quatre mille chevaux, huit cents volontaires, qui avaient voulu suivre le cardinal avec des milices que quelques uns de ses amis particuliers lui avaient amenées ; et le vent étant favorable elle aborda le lendemain dix-septième de mai, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, au port de Marzalquivir, à soleil couchant. Les sentinelles maures aperçurent l'armée chrétienne dès le midi, et l'on vit tout aussitôt fumer tous les sommets de leurs montagnes ; signal qui marquait que l'ennemi arrivait, et qu'il fallait courir aux armes. Le gouverneur du grand port vint recevoir le cardinal sur le rivage, et quelques heures après on l'avertit que toute flotte était dans le port, sans qu'aucun bâtiment eût été ni perdu ni endommagé. (Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Xim.*, cap. 22.)

Ximenès passa toute cette nuit sans dormir, et donna ses ordres pour le lendemain. Il fit venir le comte Navarre, et lui dit devant tout le monde que cette affaire roulait sur lui et qu'il travaillait pour sa propre gloire ; qu'à son égard, il ne prétendait aucun avantage que de fournir aux frais de la guerre, d'exhorter les troupes à bien faire, et d'informer le roi de tout ce qui se passerait. Il parla aux autres officiers, et les anima tellement, qu'ils étaient d'avis d'aller aux ennemis cette nuit-là même. Le cardinal, qui jugeait que le succès de cette entreprise dépendait de la diligence, conclut aussi qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Aussitôt que le jour commença à paraître, on connut qu'il fallait se saisir d'une hauteur

qui est entre Oran et Marzalquivir ; qu'il était important d'attaquer ce poste que les Maures gardaient encore négligemment ; qu'autrement il serait difficile de le gagner, parce qu'il leur viendrait du secours de toutes parts, sur le signal qu'ils avaient donné ; qu'il était à propos de faire avancer les galères et les gros navires vers Oran, afin qu'on battît la ville avec le canon, au même temps qu'on attaquerait ce poste ; et que les ennemis ne sachant à quoi s'en tenir, abandonnassent l'un ou l'autre.

L'infanterie sortit des vaisseaux le même jour, et Navarre côtoyant le rivage avec la flotte, s'approcha d'Oran sans se mettre en peine de faire débarquer les chevaux. Il n'avait jamais approuvé qu'on menât un si grand corps de cavalerie, en un pays où il disait qu'il n'y avait que des lieux difficiles et raboteux. Ximenès ayant su cela, sortit indigné de la citadelle, où il était allé prendre un peu de rafraîchissement, et commanda qu'on fît mettre à terre la cavalerie. Comme il s'était exactement informé de la situation des lieux, et qu'il savait que la nation punique est fourbe et artificieuse, il fit poser de grandes gardes du côté de la mer et dans les détroits des vallons qui sont autour de la colline qu'on avait dessein d'attaquer. Cette précaution contribua plus que tout le reste à la conservation des troupes et à la victoire qu'on remporta. Car les Maures qui étaient en embuscade, n'osèrent rien entreprendre, et si le général selon les ordres eût mis à terre les quatre mille chevaux de l'armée, tous les secours qu'on envoyait de toutes parts aux infidèles, auraient été sans doute taillés en pièces. (Joan. Erias, *De bello Oran.*, art. 17.)

La présence du cardinal donna ce jour-là beaucoup de courage à l'armée. Il sortit de la citadelle de Marzalquivir, revêtu de ses habits pontificaux, monté sur une mule, entouré d'une troupe de prêtres et de religieux à qui il avait commandé de prendre les armes, et qui chantaient l'hymne de la croix de Jésus-Christ avec beaucoup de dévotion. Fr. Fernand, de l'ordre de Saint-François, monté sur un cheval blanc, avec le baudrier et l'épée sur l'habit de cordelier, allait devant et portait la croix archiépiscopale comme l'étendard sous lequel l'armée devait combattre. Un spectacle si nouveau frappa les soldats et les officiers d'un certain étonnement qui redoubla leur ardeur et leur religion. On fit mettre l'infanterie en bataille dans une grande plaine qui est devant la forteresse ; et parce que dans cette précipitation les soldats n'avaient pas eu le temps de manger, et que c'était un vendredi, ce prélat leur permit de manger de la viande ; après cela, montant sur un lieu un peu élevé, il leur parla de la sorte :

Si de braves gens comme vous avaient besoin d'être animés par des discours et par des personnes de profession militaire, je n'entreprendais pas de vous parler, moi qui n'ai ni éloquence, ni habitude au métier des armes. Je laisserais ce soin à quelqu'un de ces vaillants capitaines qui vous ont souvent exhortés à vaincre, et qui ont accoutumé de combattre avec vous. Mais dans une expédition où il s'agit du salut de l'État et de la cause de Dieu, j'ai cru que vous m'écouteriez, et j'ai voulu, sur le point du combat, être ici le témoin de votre résolution et de votre courage. Vous vous plaigniez depuis longtemps que les Maures ravageaient nos côtes, qu'ils traînaient vos enfants en servitude ; qu'ils déshonoraient vos filles et vos femmes, et que nous étions sur le point de devenir leurs esclaves. Vous souhaitiez qu'on vous conduisît sur ces rivages pour venger tant de pertes et tant d'affronts. Je l'ai souvent demandé au nom de toute l'Espagne, et j'ai enfin résolu d'assembler des gens choisis tels que vous êtes. Les mères de famille qui nous ont vus passer dans les villes ont fait des vœux pour notre retour, elles s'attendent à nous revoir victorieux, et croient déjà que nous rompons les cachots, que nous mettons les enfants en liberté, et qu'elles vont les embrasser. Vous avez désiré ce jour. Voyez cette région barbare, voilà devant vos yeux les ennemis qui vous insultent encore, et qui ont soif de votre sang. Que cette vue excite votre valeur. Faites voir à tout l'univers qu'il ne vous manquait jusqu'ici qu'une occasion de vous signaler en cette guerre. Je veux bien m'exposer le premier au danger, pour avoir part à votre victoire. J'ai encore assez de force et de zèle pour aller planter cette croix, étendard royal des chrétiens, que vous voyez porter devant moi, au milieu des bataillons ennemis, heureux de combattre et de mourir même avec vous. Un évêque ne peut mieux employer sa vie qu'à la défense de sa religion. Plusieurs de mes prédécesseurs ont eu cette gloire, et j'aurai l'honneur de les imiter. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 30 ; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXIX, c. 18 ; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV ; Joan. Frias, *De bello Oran.*)

A ces mots, il voulut se mettre à la tête de l'armée. Rien n'était plus touchant que de voir un archevêque septuagénaire, fatigué de soins et de veilles, ranimer sa vieillesse par un zèle de religion. La vénération, la piété, l'étonnement saisirent les troupes ; et tout cela ensemble réveilla leur courage. Les soldats firent un grand cri pour marquer l'intérêt qu'ils prenaient à sa conservation, et les officiers se jetèrent autour de lui, et le conjurèrent de leur ôter l'inquiétude qu'ils auraient pour sa personne, de les laisser combattre et de croire que l'affaire était en état, qu'il ne se repentirait pas de l'avoir entreprise. Il céda enfin aux instances qu'on lui fit ; et considérant son âge et sa dignité, il laissa tout le soin du combat à Navarre. Alors toutes les troupes s'étant prosternées, il leur donna sa bénédiction, et se retira dans la citadelle de Marzalquivir. Il se renferma dans une chapelle dédiée à saint Michel, et les mains levées au ciel, on entendit qu'il faisait cette prière : *Seigneur, ayez pitié de votre peuple, et n'abandonnez point votre héritage à des Barbares qui vous méconnaissent. Assistez-nous, puisque nous ne mettons*

notre confiance qu'en vous et que nous n'adorons que vous. Quoique nous n'ayons, mon Dieu, d'autre pensée ni d'autre dessein que d'étendre votre sainte foi et de faire honorer votre saint nom : nous ne pouvons rien toutefois si vous ne nous prêtez la force de votre bras tout puissant. Qu'est ce que peut la fragilité humaine sans votre secours ? La puissance, l'empire, la vertu n'appartiennent qu'à vous. Faites connaître à ceux qui vous haïssent que vous nous protégez, et ils seront confondus. Envoyez le secours d'en haut ; brisez la force de vos ennemis, et dissipez-les afin qu'ils sachent qu'il n'y a que vous qui êtes notre Dieu, qui combattez pour nous. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 28, t. VI ; Joan., FRIAS, *De bello Oran.*, art. 14.)

Cependant le comte Navarre voyant qu'une grande multitude de Maures et de Numides avaient occupé les collines, craignait que les troupes nouvellement débarquées et fatiguées du travail de cette journée, ne fussent pas en état de soutenir une grande action; et qu'un mauvais succès dans le commencement ne les rebutât, et ne relevât le cœur des infidèles. D'ailleurs le jour était déjà bien avancé, et la nuit survenant au milieu du combat, l'affaire aurait peut-être changé de face. Il délibéra un peu de temps s'il remettrait l'attaque au lendemain, ou s'il profiterait de la gaieté qu'il voyait dans toute l'armée : et dans cette irrésolution, il alla promptement demander à Ximenès ce qu'il trouvait le plus à propos. Le cardinal ne l'écouta presque pas ; et s'étant un peu recueilli : *Allez, comte,* lui dit-il, *et combattez ; Jésus-Christ, Fils du Père, et le séducteur Mahomet vont donner la bataille ; tout retardement est non-seulement désavantageux, mais encore injurieux à la religion. Attaquez l'ennemi et ayez confiance que vous vaincrez.* On reconnut depuis que ce conseil lui avait été inspiré de Dieu : car le *Messuar* de Tlemesen, c'est ainsi qu'on appelle la première dignité du royaume, trois heures après la prise de la ville, arriva avec une puissante armée ; et voyant qu'il n'avait plus rien à faire, s'en retourna porter chez lui la nouvelle de la victoire des Espagnols.

Navarre étant donc retourné à l'armée, qu'il avait divisée en quatre bataillons, de deux mille cinq cents hommes chacun, fit avancer l'artillerie que Ximenès avait fait descendre en diligence ; et laissa un petit corps de réserve, où il mit la cavalerie pour s'en servir selon les besoins. Après cela toutes les trompettes sonnèrent la charge, et tous les soldats criant : *Saint Jacques ! saint Jacques !* comme c'est la coutume de la nation, il commanda d'attaquer les ennemis, et de les chasser des hauteurs qu'ils avaient occupées. Les troupes marchèrent incontinent par les endroits rudes et escarpés, avec beaucoup de fierté. Les Maures de leur côté, défendaient la montée à coups de flèches et de pierres qu'ils jetaient d'en haut. Comme ils étaient assurés de leur retraite, les plus hardis se détachaient de temps en temps pour venir escarmoucher avec les chrétiens. Les capitaines avaient ordonné sur toutes choses aux Espagnols, de ne point quitter leurs bataillons jusqu'à ce qu'ils fussent maîtres de ce poste : mais quelques braves de Guadalajara ne pouvant souffrir l'insolence de ces infidèles, et voulant se distinguer par quelque action de valeur, s'avancèrent et furent bientôt punis de leur témérité. Louis Contréras fut tué en cette rencontre ; et les Maures lui ayant coupé la tête, l'envoyèrent dans la ville. Tout le peuple s'empressait pour la voir, et les enfants s'en jouaient et la roulaient dans les rues. Cet homme avait autrefois perdu un œil par une blessure ; ce que quelques vieilles devineresses ayant aperçu, elles s'écrièrent, *que tout était perdu, puisque le premier homme qui avait été tué était borgne.* On fit si grand bruit de cette tête coupée, qu'on disait être la tête de l'alfaqui des chrétiens, c'est-à-dire de l'archevêque, que les pauvres esclaves dans leurs cachots souterrains en furent extrêmement affligés. Ils demanmandèrent par grâce qu'on leur montrât cette tête ; et ils reconnurent, avec beaucoup de joie, que ce n'était pas celle du cardinal. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV.)

Cependant les Espagnols faisaient tous leurs efforts pour se rendre maîtres de la montagne. Ils grimpaient à la faveur d'un brouillard épais qui s'éleva sur le sommet et qui les couvrait aux ennemis, et ils parvinrent enfin à une fontaine d'eau claire que les Maures défendaient avec beaucoup d'opiniâtreté, et d'où ils furent enfin obligés de se retirer. Cette fontaine fut d'un grand secours aux soldats, qui après un assez long combat, avaient besoin de ce rafraîchissement. Navarre fit amener quatre couleuvrines que le cardinal lui avait envoyées ; et ayant fait dresser une batterie entre des jardins et des maisons de campagne, il incommoda fort les ennemis, et les chargea si vigoureusement avec quelques soldats choisis, qu'il les chassa de cette montagne, après en avoir fait un grand carnage. Les troupes voyant fuir les infidèles, les poursuivirent sans ordre, et se répandirent dans toute la plaine qui est au-dessous d'Oran. Cette confusion qui pouvait leur être funeste, leur fut avantageuse ; parce que les Maures crurent l'armée plus nombreuse qu'elle n'était, et voulurent se retirer dans la ville ; mais la cavalerie les suivit de si près, qu'on n'osa leur ouvrir les portes : ainsi la plus grande partie de la garnison fut dispersée. (Joan. FRIAS, *De bello Oran.*, art. 19 ; Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Xim.*, cap. 22.)

En ce même temps la flotte battait la ville de plusieurs pièces de canon, et les ennemis y répondaient par une batterie assez bien servie, mais un canonnier espagnol ayant démonté leur principale pièce, ils ne tirèrent plus que mollement, et les troupes de mer eurent moyen de se joindre à celles de terre. Alors les uns gardaient les avenues de la ville, afin que les fuyards n'y pussent entrer : les autres donnaient l'assaut et grim-

paient le long de leurs piques avec une légèreté incroyable. De sorte qu'en moins d'une demi-heure, on vit six drapeaux chrétiens sur les murailles, et peu de temps après il en parut sur toutes les tours. Ceux mêmes qui étaient ainsi monté, ne pouvaient le croire, quand ils furent de sang-froid, et tentèrent plusieurs fois en vain de remonter. Sosa qui commandait la compagnie des gardes du cardinal, ayant gagné le premier la muraille, cria : *Saint Jacques et Ximenès !* et montrant son enseigne, où était un crucifix d'un côté, et les armes de Cisneros de l'autre, il donna le premier signal de la victoire. Plusieurs sautèrent dans la ville, et ouvrirent les portes aux troupes chrétiennes. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV; Petr. Martyr., epist. 418, lib. XXII.)

La place se trouvant prise sans savoir comment, et la garnison ayant été taillée en pièces, les habitants tâchèrent de se sauver comme ils purent. Les uns se réfugièrent dans les mosquées, les autres se retranchèrent dans les principales maisons ; quelques-uns se mirent en bataille dans les grandes rues pour vendre chèrement leur vie. Mais comme toute l'armée entrait confusément dans la ville ils coururent aux portes, pour voir si dans cette confusion, ils trouveraient quelque moyen de s'échapper. Villaroël jugeant qu'ils ne pouvaient fuir que par le chemin de Tlemesen, se posta avec deux cents chevaux en cet endroit-là, résolu de les passer tous au fil de l'épée. Mais quelque cavalerie arabe qui s'était mise en embuscade dans des jardins pour piller amis et ennemis indifféremment, ayant tiré quelques coups, les cavaliers chrétiens prirent tous la fuite, croyant que c'était l'armée de Tlemesen, et Villaroël lui-même n'eut pas plus de fermeté que les autres. Cependant la ville était au pillage, on n'épargnait ni condition, ni sexe, ni âge ; comme c'étaient des ennemis de la religion, on croyait qu'on pouvait perdre toute sorte d'humanité. La nuit interrompit un peu le carnage, et les chefs ayant fait sonner la retraite, chacun eut ordre d'aller à son poste ; mais il ne fut pas possible de contenir les soldats. Ils retournèrent tous au pillage, tuèrent tout ce qui se présenta à eux, mangèrent ce que les Maures avaient préparé pour leur souper ; et le sommeil et le vin les ayant accablés, on les trouva la plupart couchés et endormis sur des corps morts dans les places d'Oran, jusqu'à ce qu'il fut grand jour. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. IV; Gundisalv. Ægid., *De bello Oran.*, art. 8.)

Navarre qui était bon capitaine, et qui craignait les embuscades des Maures, ne dormit point, posa des corps de garde dans tous les quartiers, et dès le point du jour, visita la ville, et donna les ordres nécessaires pour la garder. Les soldats s'étant éveillés, et voyant de tous côtés tant de morts étendus et percés de coups, eurent honte des cruautés qu'ils avaient exercées dans la chaleur du combat. La pitié succéda à la fureur, et ils offrirent quartier à ceux qui s'étaient sauvés dans les mosquées ; Navarre les somma de se rendre, et fit forcer ceux qui voulurent résister ; il visita même tous les dehors, afin que le cardinal arrivant, trouvât la ville, non-seulement rendue, mais encore tranquille. Il y eut du côté des Maures quatre mille morts, et huit mille prisonniers. Les chrétiens ne perdirent que trente hommes, tous presque à l'attaque de la montagne. Le butin fut estimé cinq cent mille écus d'or. Tous les soldats s'enrichirent, et l'on rapporte qu'un officier seul eut pour sa part dix mille ducats. (Alvar. Gomez *De reb. gest. Xim.*, lib. IV; Eug., de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, c. 22.)

Garcias de Villaroël fut incontinent député pour porter la nouvelle de la victoire au cardinal, qui la reçut avec une joie modeste, et passa toute la nuit à réciter des hymnes et à rendre à Dieu des actions de grâces. Le lendemain il se rendit à Oran par mer, pour éviter les mauvais chemins. Il voyait avec plaisir ces murailles, ces tours, ces balcons qui règnent le long du rivage, et qui marquent la grandeur et la richesse de la ville. Etant mis à terre, il fit porter devant lui sa croix archiépiscopale, et chanta le *Te Deum*, avec les prêtres et les religieux qui l'accompagnaient. Les soldats étaient venus en foule pour le recevoir, et il leur donna des marques d'approbation, qui leur firent plus de plaisir que la victoire. Pendant qu'ils le conduisaient en criant : *C'est vous qui avez vaincu ces nations barbares*, il leur donnait sa bénédiction, et répétait, tout le long du chemin ces paroles de David (*Psal.* CXIII, 1): *Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous ; c'est à votre saint nom qu'il en faut donner la gloire.* Il alla droit à l'*Alcazave*, c'est-à-dire à la grande forteresse, et le gouverneur qui avait protesté qu'il ne se rendrait qu'au cardinal, vint le recevoir à la porte, lui remit les clefs de la place, et celles des cachots souterrains, où il y avait trois cents esclaves chrétiens, que Ximenès eut le plaisir de mettre lui-même en liberté. (Joan. Frias, *De bello Oran.*, art. 25; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Ximen.*, lib. IV.)

On lui présenta le butin comme au premier chef de l'armée : et quoiqu'il y eût des choses riches et curieuses, qui eussent pu tenter un homme moins désintéressé, il les fit réserver pour le roi, ou pour l'entretien des troupes, selon l'accord fait avec Navarre, et ne voulut rien prendre pour lui. Il fit ensuite appeler les officiers de l'armée, et après avoir fait publiquement l'éloge de leur valeur, il les remercia très-obligeamment des services qu'ils avaient rendus, et leur fit, selon le mérite de chacun, des présents de colliers d'or, de bagues, ou de housses en broderies. On trouva dans la ville soixante gros canons, et grand nombre d'autres instruments de guerre à tirer des flèches ou des pierres ; et l'on fut étonné que cette place si bien munie, où l'on se disposait à faire un siége de plusieurs mois, eût été prise en quelques heures. Cela donna

lieu de croire, ce que dirent depuis quelques esclaves, que le cardinal avait eu des intelligences dans Oran, et que la ville avait été trahie par ses propres citoyens, qui en avaient fermé les portes aux Arabes, sous prétexte qu'ils auraient pu la piller, et la subjuguer après l'avoir défendue.

Ces Arabes avaient été appelés par les Maures, et c'étaient eux principalement qui avaient soutenu les premiers efforts de l'armée chrétienne. C'est une nation d'Afrique, qui campe toujours, et qui vit dans des lieux déserts, sous des tentes, sans lois, sans maisons et sans aucune règle de politesse ou de société. Les Romains leur donnaient le nom de Numides, parce qu'ils se sont établis dans la Numidie qui est une partie de l'Afrique ; les Espagnols et les Maures mêmes les nomment Alarbes ou Arabes, parce qu'ils sont sortis originairement de l'Arabie déserte, et que passant par l'Egypte, ils vinrent en Afrique, et en conquirent plusieurs provinces Toute leur occupation est de nourrir du bétail : ils n'ont ni fidélité ni justice, et ne vivent que de larcins. Endurcis de jeunesse au travail, et accoutumés à une vie dure et rustique, ils sont fort propres pour la guerre. On les voit continuellement aux prises avec leurs voisins. Lorsque les chrétiens entrent dans le pays, ils font d'abord la paix avec les Maures, et sous prétexte de défendre leur commune patrie et leur commune religion, ils se joignent à eux. On les paye et on les tient en campagne ; mais on ne les reçoit jamais dans les villes, parce qu'ils volent impunément, et qu'il n'y a ni reproche ni peine qui puissent arrêter leurs brigandages. Si les affaires des Maures prospèrent, ils les assistent comme amis et comme frères ; s'il leur arrive d'être battus, ils les chargent et deviennent leurs plus cruels ennemis. Ce fut pour cette raison que le gouverneur d'Oran ordonna à ceux qui gardaient les portes, de ne pas ouvrir aux cavaliers arabes que le roi de Tlemesen avait envoyés, les prenant plutôt pour des brigands, qui venaient les piller, que pour des soldats affectionnés à les secourir. (Gundisalv. ÆGID., *De bello Oran.*, art. 31.)

Mais plusieurs ont prétendu que ce fut un artifice de ceux qui trahissaient la ville. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cardinal y avait eu des intelligences, et qu'il y entretenait des espions ; que dans la défaite de D. Diégo Fernandez, gouverneur de Marzalquivir, les Maures firent grand nombre de prisonniers, entre lesquels furent Alonso Martos et Martin Argoto, et que ces deux capitaines ayant été donnés en garde à Hamet Acanix, un des principaux de la ville, jusqu'à ce qu'ils eussent payé leur rançon, traitèrent secrètement avec lui. Quelques-uns ont cru que pendant que Navarre délibérait s'il devait mener au combat les troupes nouvellement débarquées, il vint un avis secret au cardinal, qu'il n'y avait point de temps à perdre, et que le secours allait arriver.

Quoi qu'il en soit, Ximenès, le jour d'après son entrée, monta à cheval, fit le tour de la ville, considéra sa situation, donna les ordres nécessaires pour réparer les anciennes fortifications et pour en faire de nouvelles. Après quoi il alla visiter les mosquées, et en consacra l'une en l'honneur de la Vierge sous le titre de Sainte-Marie de la Victoire, l'autre à l'honneur de saint Jacques, patron et protecteur de l'Espagne ; et parce que ce jour-là l'Eglise faisait la fête de saint Bernardin, autrefois religieux de l'ordre de Saint-François, fort zélé pour le soulagement des pauvres et des pestiférés, il lui dédia l'hôpital qu'il fonda pour les malades. Outre les prêtres qu'il établit pour l'exercice de la religion et pour la conversion des infidèles, il fit bâtir encore deux couvents de religieux, l'un de Saint-François et l'autre de Saint-Dominique; et afin que rien ne manquât à ses soins, ayant appris qu'il y avait parmi les prisonniers beaucoup de Juifs, il craignit que ceux qui s'étaient nouvellement convertis en Espagne, ne vinssent se mêler avec ceux d'Oran, pour éviter les peines de l'inquisition ; et il nomma de son autorité, en vertu de sa charge, un inquisiteur pour y prendre garde. Il n'y eut rien à quoi il ne pourvût, soit pour la sûreté de la place comme général, soit pour l'augmentation de la religion comme évêque. (Fern. DE PULGAR., *Vid. del card Xim.*)

Après la prise de la ville, il dépêcha Fernandez Vera, fils du commissaire général de l'artillerie, vers le roi Ferdinand, avec des lettres qui contenaient toute la suite et toutes les circonstances de cette affaire. Cet officier avait demandé cette députation avec grande instance; car outre le plaisir qu'il y a de porter une nouvelle qui doit être agréable, on se fait connaître à la cour, et les rois ont accoutumé de faire des présents en ces rencontres. Fernandez partit avec les dépêches du cardinal ; et comme c'était un jeune homme adonné à ses plaisirs, qui voulait faire le voyage commodément, il dormait la nuit sans inquiétude, passait une partie de l'après-midi à jouer aux dés, et jetait son paquet négligemment sur un lit ou sur une table. Un soldat qui connaissait son humeur, s'avisa de le suivre, et prit comme par hasard la même route que lui. Ayant trouvé l'occasion de lui voler ses dépêches au second gîte, il partit en diligence, les présenta au roi et reçut le présent et la récompense de sa course. Ximenès en fut averti, et se ressouvenant de ce nègre de Grenade qui lui avait presque fait perdre les bonnes grâces du roi, il dit à ses amis en souriant : *Vous savez que je ne suis pas heureux en courriers.* Il envoya cette fois-ci comme l'autre, le P. François Ruyz à Sa Majesté, pour lui rendre compte de tout.

Cependant ceux de Tlemesen ayant appris le pillage et la captivité de la ville d'Oran, dont à peine quatre-vingts habitants avaient pu se sauver, massacrèrent tous les marchands chrétiens qui trafiquaient dans

leur ville, et même tous les Juifs, comme étant plus unis avec les chrétiens qu'avec eux. La fureur du peuple alla si loin, que le roi se tint dans la forteresse et n'osa sortir, quoiqu'il eût grand regret de voir égorger des gens innocents qui étaient sous sa protection, et qui négociaient sur la foi publique. Après que cette première émotion fut apaisée, une frayeur subite les saisit, et la plupart croyant déjà voir les Espagnols à leurs portes, se retirèrent jusque dans le rayaume de Fez. (Alvar. Gom., *De reb. gest. card. Xim.*, liv. IV.)

Le cardinal délibéra quelque temps s'il profiterait de sa victoire et s'il avancerait dans l'Afrique avec son armée, ou si en considération de son âge et de son peu de santé, il laisserait le reste à faire au comte de Navarre et repasserait en Espagne. Quoiqu'il connût les difficultés de ces sortes de conquêtes, et que ce genre de vie militaire ne convînt pas à sa profession, son génie néanmoins le portait à toutes les grandes choses; et quand il pensait qu'il allait abandonner la gloire de servir l'État, et surtout d'étendre la religion, aux soins et à la fortune d'un autre, il se sentait animé à poursuivre son entreprise. Mais il fut obligé, contre l'opinion de plusieurs et contre sa propre inclination, d'en demeurer là. Il fit réflexion qu'il paraîtrait trop ambitieux s'il portait ses armes plus loin; que sa vieillesse ni sa dignité ne lui permettaient pas de vivre plus longtemps dans la guerre; qu'il était venu pour prendre Oran; qu'il l'avait fait sans perte des siens; qu'il n'était pas de sa prudence de s'exposer au hasard de perdre sa réputation, et qu'il lui serait même glorieux de se nommer un successeur de sa propre autorité pour une expédition laborieuse, et de plus incertaine.

Il y eut encore des raisons particulières qui le déterminèrent à repasser la mer. Le comte Navarre, jaloux de l'honneur qu'on rendait à Ximenès, disait ouvertement qu'il n'aurait jamais cru qu'un vieux capitaine comme lui dût être réduit à recevoir l'ordre d'un moine, et qu'un évêque lui dût être préféré pour le commandement d'une armée. Il arriva qu'un soldat de Navarre tua un des valets du cardinal dans un démêlé qu'ils eurent ensemble. Le cardinal en fit de grandes plaintes au comte, et celui-ci, dans sa colère, lui déchargea son cœur, et dit insolemment *que s'il n'était pas maître de ses soldats, il savait bien à qui il fallait s'en prendre; qu'il n'avait qu'à lui laisser les soins de la guerre, et qu'il en rendrait bon compte au roi et à l'Espagne; que sa présence gâtait tout, et que jamais deux généraux n'avaient bien conduit une armée; qu'il s'en retournât pour recueillir dans son diocèse les louanges de sa victoire; qu'au cas qu'il eût encore envie de demeurer dans l'armée, il n'y pourrait plus être que comme particulier; que tout ce qui s'y ferait à l'avenir, se ferait au nom du Roi Catholique et non pas au sien; qu'on ne lui avait donné commission que de prendre Oran, et que sa commission étant finie, il n'avait plus de droit ni de commandement; qu'il cessât enfin de faire le roi, et qu'il allât reprendre son métier d'évêque, et laissât faire la guerre aux soldats.* Après cela, il sortit brusquement et sans respect, menaçant d'aller publier à la tête des troupes ce qu'il venait de lui dire en face.

Le cardinal ne s'émut point de ce discours; il dissimula et ne s'opposa point à tout ce que Navarre voulut faire. Il le fit appeler le lendemain, et lui donna les ordres comme auparavant avec douceur et avec autorité, ne voulant pas lui reprocher son emportement, et se contentant que sa propre conscience lui en eût fait naître la honte et le repentir. Mais ce qui l'affligea et le détermina à partir, ce fut une lettre du roi qui lui tomba entre les mains, par laquelle ce prince écrivait à Navarre : *Empêchez le bonhomme de repasser sitôt en Espagne. Il faut user et sa personne et son argent autant qu'on pourra. Amusez-le si vous pouvez dans Oran, et songez à quelque nouvelle entreprise.* Les liaisons d'estime et d'amitié qu'entretenait ce prélat avec le grand capitaine, et la confiance que la plupart des seigneurs lui témoignaient, avaient jeté dans l'esprit de Ferdinand des jalousies et des soupçons qu'il n'avait pu vaincre. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. IV; Zurita, *Annal. Arag*, l. VIII, c. 30, tom. VI.)

Ximenès ayant reconnu les mauvaises intentions du roi par sa lettre, considérant aussi que les grandes chaleurs approchaient, et qu'il était un peu abattu des fatigues passées, il fit venir Navarre, Villaroël, Diégo Véra, tous les colonels et les principaux officiers, pour leur déclarer le dessein qu'il avait pris de se retirer dans son diocèse. Il leur dit qu'il laissait au comte Navarre le commandement de l'armée, et qu'il espérait qu'un si bon capitaine se rendrait bientôt maître de toute l'Afrique; qu'il connaissait bien que la présence d'un homme lent et cassé comme lui n'était pas de grand usage, et que la guerre demandait des esprits vifs et un âge plus vigoureux; qu'il était même de conséquence pour les troupes qu'il allât auprès du roi solliciter tout ce qui leur serait nécessaire pour leur entretien; et qu'il les priait de croire que s'il les quittait, ce n'était pas pour épargner sa peine, mais pour pourvoir à leurs commodités.

Il leur fit ensuite le détail des vivres et des munitions de guerre qu'il leur laissait, et leur marqua l'argent qu'on devait employer à réparer les murailles, et la manière de le lever sans être à charge au public. Il leur donna des avis sur les courses qu'ils avaient à faire dans le pays ennemi, sur les avantages qu'ils pouvaient tirer de la flotte, sur la discipline qu'il fallait faire observer aux troupes et sur toute la conduite de l'armée. Après cela, il donna le gouvernement de la citadelle à Villaroël, qui demanda pour son lieutenant Alphonse Castella, un des principaux citoyens d'Alcala. Tous ces officiers furent si touchés de la bonté qu'il leur

témoignait, qu'ils le prièrent instamment de ne pas les abandonner dans cette région ennemie. Ils étaient partis sous ses auspices, rien ne leur avait manqué, tout leur avait réussi, et ils craignaient qu'il n'arrivât quelque révolution en son absence. Navarre, soit qu'il voulût réparer la faute qu'il avait faite, soit qu'il craignît que le cardinal ne s'en plaignît au roi, s'il ne l'apaisait, lui témoigna plus de respect pour sa personne, et plus de regret de son départ qu'aucun autre.

Enfin le vingt-troisième de mai il s'embarqua, et il eut le vent si favorable, qu'il arriva le même jour à Carthagène. Il avait laissé la compagnie de ses gardes, et la plupart de ses gens au gouverneur de Caçorla, et ne ramenait avec lui qu'une partie de ses domestiques dans le vaisseau qui le portait, sans appareil et sans escorte, voulant jouir le premier de la sûreté qu'il avait procurée à toute la côte. Il séjourna une semaine à Carthagène, et l'on ne peut s'imaginer tous les ordres qu'il donna, et tous les amas qu'il fit des choses nécessaires pour la subsistance de l'armée. Après quoi craignant les grandes chaleurs, il partit pour Alcala-de-Hénarès. Comme il vit que le temps de la récolte approchait, il ordonna qu'on congédiât promptement et qu'on renvoyât dans leurs maisons tous les laboureurs qu'il avait menés à la guerre, de peur qu'on ne manquât de gens pour la moisson, et que les grains ne se perdissent, car il eut toujours beaucoup de tendresse pour les peuples, et surtout pour ceux qui étaient de sa dépendance. Ce qu'il fit connaître peu de temps après, nommant deux chanoines de l'Église de Tolède pour visiter tout son diocèse, avec ordre de s'arrêter dans tous les lieux où l'on avait levé des soldats, et où les troupes avaient passé; de s'informer des dommages qui en pouvaient être arrivés, et de les payer argent comptant; ce qu'il aima mieux exécuter pendant sa vie, que de l'ordonner par son testament.

[An. 1510.] Son université députa deux des principaux docteurs de son corps, qui allèrent une journée au-devant de lui. Il les reçut comme un père reçoit ses enfants, après avoir été longtemps sans les voir. Il leur demanda en quel état étaient les lettres dans leurs colléges, si on avait achevé les bâtiments, si les lois étaient observées, s'il y avait espérance de bien discipliner la jeunesse, s'il se formait de bons esprits, si les études de théologie fleurissaient, et s'il s'élevait des ecclésiastiques savants et de bonnes mœurs, capables de servir le diocèse. Ces bonnes gens, qui s'attendaient qu'il ne leur parlerait que de la prise d'Oran et des affaires d'Afrique, étaient ravis de voir l'affection qu'il avait pour l'avancement des lettres, et admiraient sa modestie. Il ne leur dit pas un seul mot de sa victoire, jusqu'à ce que Hernand de Ballas, célèbre théologien qu'il aimait particulièrement, et qui s'était joint aux députés, lui dit avec beaucoup de naïveté : *La pâleur et la maigreur de votre visage, Monseigneur, marquent bien les fatigues que vous avez eues; et, après la grande conquête que votre seigneurie illustrissisme vient de faire, elle a raison de venir se reposer à l'ombre de ses lauriers.* Alors, comme si on lui eût reproché sa paresse ou sa lâcheté, il lui échappa de dire : *Vous ne connaissez pas, Hernand, la vigueur et le courage que Dieu m'a donné : si la Providence eût permis que j'eusse eu une armée fidèle, tout sec et tout pâle que vous me voyez, j'aurais été, dans la conjoncture présente, planter la croix de Jésus-Christ dans les principales villes d'Afrique.*

Le lendemain il fit son entrée dans Alcala, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Les esclaves maures marchaient devant lui, et conduisaient des chameaux chargés de pièces d'or et d'argent, qu'il avait séparées du butin et destinées pour le roi. On portait ensuite des livres arabes d'astrologie ou de médecine, dont il orna sa bibliothèque; les clefs des portes de la ville et de la citadelle d'Oran, des chandeliers et des bassins dont les Maures se servaient dans leurs mosquées, des drapeaux qu'on leur avait pris, et plusieurs autres choses qu'il fit pendre à la voûte de l'église de Saint-Ildefonse. Il envoya à Talavera la clef d'une porte dont Bernardin de Menesés, qui commandait les soldats dans cette ville-là, s'était saisi, avec un étendard rouge, au milieu duquel était un croissant d'azur, qu'on mit dans une chapelle de la Vierge.

On lui avait préparé dans Alcala une espèce de triomphe. Les habitants étaient sous les armes, tous les corps de la ville étaient allés au-devant de lui; ils avaient fait abattre un quartier de leurs murailles pour le recevoir : mais il voulut entrer par la porte ordinaire, méprisant les honneurs, et rapportant toujours les louanges qu'on lui donnait à l'assistance du Dieu des armées. Il demeura quelques mois dans cette ville pour y rétablir sa santé; et quoiqu'il eût envie d'aller à Tolède pour y rendre solennellement ses actions de grâces à Dieu dans sa cathédrale, il en fut rebuté par les honneurs extraordinaires qu'on lui préparait et par les compliments que tous les grands du royaume avaient dessein de lui faire en ce lieu-là. Il ne voulut pas même passer à Valladolid où était la cour, *de peur*, disait-il, *d'être accablé de ces civilités frivoles qui servent d'amusement à des gens oisifs, et qui sont à charge à ceux qui n'ont point de temps à perdre, ou qui, par leur âge et par leur profession, doivent être sérieux et graves.* Cependant il donna part à son chapitre de son heureux retour, et le chargea d'ordonner des prières publiques, afin que, comme ils lui avaient attiré par leurs vœux les grâces que Dieu lui avait faites, ils lui aidassent aussi à l'en remercier. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V.)

Ce fut alors qu'il reçut de grandes plaintes de tout ce qui se passait dans Oran depuis son retour. Un des juges qu'il avait établis pour les affaires de la guerre, et pour régler les

différends qui arriveraient dans la ville, venait de lui mander que Navarre et Vianel perdaient tout par leur avarice; qu'ils faisaient porter tous les blés dans leurs greniers; que rien ne se distribuait que par leur ordre; qu'ils achetaient à vil prix des farines gâtées, et les vendaient au pauvre peuple ce qu'ils voulaient; que Vianel avait fait défense aux villages voisins d'apporter des vivres à Oran, et que quelques provisions qu'on y eût laissées, la disette était déjà parmi les troupes; qu'en vain il s'opposait à ces désordres, qu'on ne l'écoutait point, et que même on le menaçait; qu'il avait résolu de se démettre de son office et de repasser en Espagne, mais qu'on ne lui en donnait pas la liberté, de peur que le roi ne fût touché de ses remontrances; qu'il était vrai que Navarre était un bon homme de guerre, mais qu'il n'avait aucune ouverture d'esprit pour les affaires civiles, et qu'enfin si l'on n'y remédiait, cette ville glorieusement conquise, retomberait bientôt sous la puissance des infidèles.

Ximenès informa le roi de tous ces désordres. Il lui conseilla de laisser au comte Navarre le commandement de l'armée, et de nommer un autre pour le gouvernement politique; de ne mettre qu'un même gouverneur à Oran et à Marzalquivir, afin que tout fût uni sous un chef, et que la différence des avis, ou la jalousie de l'autorité, ne traversât pas les desseins qu'on pourrait avoir. Il lui représenta que dom Fernand de Cordoue, qui commandait dans Marzalquivir, était capable d'exercer avec honneur ces deux emplois; que cependant Sa Majesté pouvait commander à Navarre de sortir d'Oran, et de faire des courses dans le pays ennemi; qu'il était nécessaire d'envoyer en garnison dans cette ville deux mille fantassins et trois cents chevaux. Il lui marquait ensuite les ordonnances qu'il fallait faire pour ce qui regardait la religion et le culte divin, la distribution des biens, la culture des champs et l'administration de la justice. Il finissait par la proposition qu'il lui avait déjà faite plusieurs fois, d'envoyer dans Oran des chevaliers de quelque ordre militaire qui s'y établiraient, comme ceux de Saint-Jean de Jérusalem s'étaient établis dans Rhodes, pour s'opposer aux efforts des Turcs, et ceux de Calatrave sur les confins de Grenade, quand la Castille était exposée aux courses des Maures. Le roi fit tout ce que le cardinal lui conseillait : il n'y eut que la dernière proposition qu'il différa et qu'il éluda enfin sous divers prétextes, parce qu'il craignit que les archevêques de Tolède ne prétendissent le droit de nommer à cette commanderie.

[An. 1511.] Les choses étant ainsi réglées, Ximenès ne cessa d'exhorter le roi de poursuivre les conquêtes d'Afrique; et ce fut par ses pressantes sollicitations qu'on envoya ordre à Navarre d'attaquer la ville de Bougie. Ce peuple était plus nombreux et plus riche que celui d'Oran, mais il était moins belliqueux; il ne laissa pas pourtant de se défendre vigoureusement. Leur roi s'était campé sous la ville avec ses troupes, et faisait tirer plus de cent pièces de canon, avec lesquelles il croyait foudroyer l'armée espagnole; mais cette artillerie fut si mal servie, qu'elle devint presque inutile. Les chrétiens, après avoir fait un grand feu sur les ennemis, les chargèrent avec tant de résolution, qu'ils entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville, dont ils se rendirent les maîtres. Le roi prit la fuite avec une partie de sa cavalerie, et il n'y eut que la mort du comte d'Altamire qui diminua la joie de cette victoire. Ce jeune seigneur combattait à la tête des troupes, et poussait les infidèles avec une ardeur incroyable, lorsqu'il fut blessé malheureusement d'une flèche par un de ses gens, dont l'arbalète se débanda. Dès qu'il eut senti le coup, il leva les yeux au ciel, et rendit grâces à Dieu de ce qu'il mourait les armes à la main pour la religion de Jésus-Christ; et, après avoir arrêté son sang comme il put, il dit à ceux qui étaient auprès de lui, *qu'il mourait content, puisqu'il avait encore le temps de vaincre, et qu'il emploierait si bien ce qui lui restait de vie, qu'on le regretterait après sa mort.* A ces paroles, il marcha aux ennemis, et combattit vaillamment, jusqu'à ce qu'affaibli par la perte de son sang et par les efforts qu'il avait faits, il tomba sur un tas de Maures qu'il venait de tuer. On convint que c'était à lui principalement qu'on était redevable de la victoire. Toute l'armée le pleura, et Navarre, en lui faisant rendre les honneurs funèbres, fit son éloge publiquement. Ximenès eut un extrême déplaisir de cette mort, parce qu'il avait reconnu en ce jeune homme, pendant l'expédition d'Oran, beaucoup de valeur et de sagesse; aussi l'avait-il fait lieutenant général de l'armée, dont il avait dessein, dans la suite, de lui procurer le commandement. (Petr. Martyr., epist. 205, lib. XXXIII; Zurita, *Annal. Arag.*, l. IX, c. 3, t. VI.)

Le nom de Navarre devint redoutable dans toute l'Afrique. Le roi de Bougie étant revenu six mois après avec une puissante armée reprendre sa ville royale, ce général, à qui les succès passés avaient enflé le courage, alla au-devant de lui, et le défit entièrement, en sorte qu'il ne put se relever, et qu'il mena depuis sans couronne et sans honneur une vie obscure et privée. Pierre Arias, surnommé *le Jouteur*, un des colonels que le cardinal avait fait passer en Afrique, rendit de grands services dans cette guerre. Au siége de Bougie, il monta des premiers sur les murailles, et ayant jeté en bas un Maure, qui gardait un poste avec un drapeau, il y planta le sien, et facilita la prise de la ville. Lors même que le roi y revint, ayant été chargé de défendre un petit fort avec un peu de garnison, y fut attaqué et soutint, avec six soldats qui lui restaient, un assaut de plus de trois heures. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. V.)

C'est ce même Arias dont on rapporte qu'étant tombé dans une maladie de langueur que les médecins jugeaient incurable,

il allait à l'église où il devait être enterré, et s'étendant tout de son long dans son tombeau, après avoir assisté à la messe, il se faisait jeter de l'eau bénite et réciter les prières des morts : *Afin*, disait-il, *de s'accoutumer à cette demeure qu'il devait habiter si longtemps, et de s'exciter par cette fréquente représentation de ses funérailles, à mourir chrétiennement, quand Dieu l'appellerait de ce monde.* Trois mois après, Navarre s'empara de Tripoli, et envoya le gouverneur de cette ville prisonnier à Messine avec toute sa garnison. Le Roi Catholique et Ximenès, par le conseil de qui toutes ces conquêtes se faisaient, eurent beaucoup de joie de la prise de cette place, qui assurait tout le commerce d'Espagne : et ces nouvelles étant arrivées à Rome, le pape en fut si satisfait, qu'il assembla le consistoire, où il fit l'éloge de Ferdinand, de Ximenès et de toute la noblesse d'Espagne, et ordonna les prières de quarante heures pour obtenir de Dieu la continuation de ces bons succès, qui furent interrompus par la mort déplorable de Vianel qui arriva de la sorte. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. VII, c. 5, t. VI; Petr. Martyr., epist. 413, l. XXII.)

Navarre ayant poussé, comme nous avons dit, ses conquêtes par terre, se mit en mer avec la flotte, dans le dessein de visiter la côte d'Afrique vers l'orient. Après une longue navigation, il aborda l'île de Querquernes, tant pour se fournir d'eau dont il commençait à manquer, que pour reconnaître le pays, et voir s'il y avait quelque chose à entreprendre. Vianel fut chargé d'aller faire la provision d'eau, et s'étant un peu avancé dans l'île pour en observer la situation, il découvrit trois puits qui étaient à demi comblés, et que les Maures avaient abandonnés, parce qu'ils en avaient fait d'autres plus éloignés de la mer. Comme il ne rencontra sur son chemin que quelques pasteurs qui nourrissaient des troupeaux, et quelques laboureurs qui cultivaient la terre, il crut qu'il n'avait pas beaucoup à craindre. Il revint à la flotte, et demanda qu'on lui donnât le lendemain quelques soldats pour nettoyer et creuser les puits, ce qu'on lui accorda aisément. Il prit quatre cents hommes et les fit travailler si diligemment, que, sur le midi, l'ouvrage fut achevé. On tira par son ordre un grand retranchement, et l'on planta des palissades tout autour, pour s'empêcher d'être forcé par les ennemis. Navarre étant arrivé pour voir ce travail, fut très-content de le trouver déjà fait, et Vianel l'ayant prié de lui en laisser la garde, il y consentit avec peine, et dit en retournant à la flotte : *Vianel veut défendre en jeune homme ce qu'il a fait en homme expérimenté. Il nous fallait prendre de l'eau dans cette terre ennemie en courant, comme les chiens dans le Nil.* En effet, les Barbares, alarmés de la descente des Espagnols, s'attroupèrent tumultuairement pour défendre leur pays ; mais ils n'avaient ni du monde pour attaquer, ni des armes pour combattre, et tous leurs efforts auraient été inutiles, si un officier espagnol ne se fût mis à leur tête, et ne leur eût livré par désespoir les troupes de sa nation. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V.)

Pendant qu'on travaillait à nettoyer ces puits, un enseigne n'exécuta pas assez promptement les ordres qu'il avait reçus. Vianel, naturellement fier et colère, le maltraita de paroles, et sur quelques mauvaises excuses que lui fit l'enseigne, il s'échauffa tellement qu'il le frappa, et, pour comble de déshonneur, lui arracha le poil de la barbe. Cet homme, vivement piqué d'un si grand affront, dissimula son ressentiment, et, dès que la nuit fut venue, il alla trouver les Maures, et leur promit de leur livrer les Espagnols. Ils écoutèrent cette proposition avec plaisir, et, après s'être assurés par leurs espions, que toute la garde était endormie, ils entrèrent sans peine dans le camp, et firent un si grand massacre, qu'à peine en échappa-t-il trois soldats. Ils en envoyèrent un au roi de Tunis, l'autre au gouverneur de l'île de Gelves pour leur porter cette nouvelle ; le troisième, qui avait reçu plusieurs blessures, demeura parmi les morts, et c'est de celui-ci qu'on apprit dans la suite la violence de Vianel, la trahison de l'enseigne et l'irruption des Maures.

Navarre envoya D. Diégo Pachéco pour reconnaître la vérité de cette aventure ; et faisant mettre à la voile, il prit le dessein de ravager le royaume de Tripoli et l'île de Gelves, afin de délivrer les côtes de Sicile des courses et des brigandages de ces corsaires, et de leur ôter le moyen d'incommoder les galères que Ferdinand y avait laissées. Ce général aurait subjugué cette île sans beaucoup de peine, si D. Garcias de Tolède, fils aîné du duc d'Albe, n'en eût précipité l'entreprise. C'était sur la fin du mois d'août, dans le fort des chaleurs, que ce jeune seigneur, par une impatience indiscrète, malgré les remontrances de Navarre, voulut faire cette descente, et l'armée qui manquait d'eau et qui souffrait déjà de la soif, fut de même avis. Les Maures, qui savaient l'état de la flotte, firent mettre autour de leurs puits des sceaux, des cruches et toutes sortes de vases d'airain qui pendaient à des cordes, ne doutant pas que les chrétiens ne cherchassent à se rafraîchir, à cause de la fatigue du débarquement, de la chaleur excessive de ce pays sablonneux et de la disette d'eau où ils étaient. (Zurita, *Annal. Arag.* l. IX, c. 29, t. VI.)

La chose arriva comme ces infidèles l'avaient prévue. Les troupes, après une marche de deux heures, commencèrent à se débander, et se jetèrent autour des puits. Les uns buvaient avec avidité, les autres tiraient de l'eau avec peine, tous songeaient uniquement à éteindre leur soif, lorsque la cavalerie que les Maures avaient mise en embuscade dans les bois de palmiers et d'oliviers, vint les charger de toutes parts. Ils se laissaient tuer sans défense, et tout blessés qu'ils étaient à peine quittaient-ils leurs cruches. D. Garcias et quelques officiers voulurent résister

à ces Barbares, mais ils furent accablés par le nombre, et percés de mille coups. Il mourut ce jour-là environ quatre mille soldats ou officiers espagnols, les uns de leurs blessures, et plusieurs de soif. Ceux qui eurent le temps de gagner la flotte ne furent pas plus heureux; car les femmes et les valets qui étaient dans les vaisseaux ne doutant pas qu'on ne ravageât cette île, avaient employé le peu d'eau qui leur restait à laver les linges et les vases de l'armée. Navarre se retira avec un extrême chagrin, et ce fut là le commencement de ses disgrâces. On crut que cette perte était arrivée par sa faute : le duc d'Albe fut irrité contre lui, et le roi Ferdinand, trois ans après, l'abandonna lorsqu'il fut pris par les Français à la bataille de Ravenne. Ainsi, pour des haines particulières et pour des causes apparemment fausses, ce capitaine, qui avait rendu de si grands services, et qui était encore capable d'en rendre, fut oublié dans sa prison. Il s'engagea depuis au service de la France, et ayant été repris par les Espagnols dans les guerres d'Italie ; ennuyé de tant de tristes aventures, il se fit mourir lui-même dans le château de Naples où il avait été renfermé. (Petr. Martyr., lib. XXIII, epist. 446.)

Pour revenir à Ximenès, après que le bruit de la prise d'Oran, et que le temps d'en recevoir les compliments furent passés, il se rendit à Tolède pour satisfaire au désir que son chapitre avait de le voir, et principalement pour s'acquitter des vœux qu'il avait faits, et des actions de grâces qu'il voulait rendre à Dieu dans sa cathédrale. Outre les prières qu'il y fit alors, il fonda deux messes solennelles tous les ans en mémoire de cette victoire, et, quelque temps après, il fit présent de vingt mille écus à cette église pour renouveler l'argenterie et les ornements qui servaient dans les saints offices.

Il semblait que le cardinal devait jouir en repos de la gloire qu'il s'était acquise. Il venait de rendre à l'Etat un service important, et il ne songeait plus qu'à reprendre le cours des visites de son diocèse, mais il lui survint, au sujet même de la prise d'Oran, deux affaires qui lui causèrent beaucoup de chagrin. L'une regardait les frais de la guerre, que le roi refusa de lui rembourser; l'autre, la juridiction spirituelle de cette nouvelle conquête, dont un évêque titulaire voulut s'emparer. Il est à propos de rapporter ici les difficultés qu'il rencontra dans l'une et dans l'autre, et la fermeté avec laquelle il en vint à bout

Avant que d'entreprendre la guerre d'Afrique, il avait représenté au roi Ferdinand qu'il voulait bien lever des troupes et les entretenir à ses dépens tout le temps qu'il serait nécessaire, mais qu'encore qu'il crût ses revenus bien employés dans une affaire de religion, il considérait que c'était le patrimoine de son Eglise, destiné particulièrement pour les nécessités de son diocèse; qu'ainsi il espérait que Sa Majesté, après avoir mis ordre à ses finances, lui rendrait l'argent qu'il aurait avancé. Le roi y consentit et s'y obligea de bonne foi ; mais depuis le retour du cardinal, il parut aigri contre lui et refusa de le satisfaire. Quelques seigneurs de la cour s'étaient prévalus de son absence. Ceux qu'il avait réprimés durant le temps de son administration en avaient encore du ressentiment, et cherchaient tous les moyens de se venger; les autres, jaloux de sa gloire, avaient résolu de l'abattre ; et tous ensemble, prévoyant qu'ils seraient assujettis tant que Ferdinand et Ximenès seraient unis d'affection et d'intérêt, essayèrent de les diviser. Ils se persuadaient que s'ils pouvaient une fois perdre Ximenès, ils viendraient facilement à bout de Ferdinand, et se tireraient de l'obéissance d'un maître qu'ils haïssaient secrètement, parce qu'ils l'avaient offensé, et qu'ils le voyaient en état de s'en ressentir. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 28, t. VII; Petr. Martyr., epist. 413, lib. XXII.)

Aussitôt qu'ils eurent reconnu par les actions et par les discours du roi quelque refroidissement pour Ximenès à cause des différends qu'ils avaient eus touchant les préparatifs de la guerre, ils ne cessèrent de l'animer. Ils traversèrent en toute rencontre les desseins du cardinal, et ce ne fut que par la grandeur de son courage et par la force de la justice qu'il surmonta les difficultés qu'on lui fit. Après qu'il eut réussi dans son entreprise d'Oran, ils l'accusèrent d'avoir ouvert les lettres que le roi écrivait au comte Navarre contre le droit commun et le respect qui était dû à la puissance royale. Il est certain qu'ennuyé de toutes les oppositions qu'il trouvait à la cour et des mauvais offices qu'on lui rendait, il avait ordonné en passant en Afrique à tous les gouverneurs des ports de lui adresser tous les paquets et toutes les lettres qui viendraient d'Espagne ; et qu'il avait été fidèlement averti, soit par les correspondances qu'il avait à la cour, soit par les confidents du comte Navarre, de tout ce que les ministres et le roi même lui écrivaient de plus secret. Aussi ne se justifiait-il pas sur ce point, et se contentait de dire qu'il avait rendu les lettres sans les ouvrir, faisant entendre pourtant qu'il avait eu des avis de tout et laissant aller sur cela leurs conjectures. (Alv. Gomez, *De reb. ges. Xim.*, l. IV.)

Ils le chargèrent ensuite d'avoir créé des officiers à sa fantaisie et d'avoir affecté d'être indépendant; mais il montrait les pouvoirs qu'il avait du roi, et prouvait qu'il n'avait rien fait contre l'ordre. Comme ces calomnies et plusieurs autres ne laissaient pas de faire impression sur l'esprit de Ferdinand, on lui persuada facilement de ne point rendre à Ximenès ce qu'il avait dépensé pour lui. Les trésoriers lui déclarèrent au nom de Sa Majesté qu'il n'avait aucun droit de demander son remboursement, que le butin d'Oran avait excédé les dépenses qu'il avait faites, et qu'il n'était ni juste, ni

honnête à lui, qui revenait comblé de gloire et chargé de dépouilles, de prétendre encore des récompenses. Il répondait à cela qu'il n'avait pas profité du butin et qu'il n'avait rapporté de son voyage d'Afrique que quelques livres arabes et quelques autres curiosités qu'il avait mis dans sa bibliothèque comme des marques de la victoire que Dieu avait donnée aux chrétiens.

Mais voyant qu'on ne lui faisait aucune raison sur sa demande, il écrivit au roi qu'il le priait de se ressouvenir de sa parole et de lui faire payer l'argent qu'il avait avancé; que c'était un bien dont il devait rendre compte à son Église; qu'il appelait à sa justice du refus qu'on lui faisait en son nom; qu'en des occasions pressantes il pourrait avoir besoin de pareils secours et qu'il aurait peine à les retrouver, s'il ne s'efforçait de les reconnaître; que d'autres après un tel service auraient demandé des récompenses, que pour lui il se contentait qu'on lui payât une dette; que si l'état de ses affaires ne lui permettait pas de tirer cette somme de ses finances, il cédât aux archevêques de Tolède le domaine de la ville d'Oran, et que lui et ses successeurs le tiendraient quitte de tout le reste.

Cette proposition fut examinée dans le conseil. Quelques-uns furent d'avis de l'accepter et représentèrent que le cardinal, prévenu de l'amour de sa conquête, ne considérait pas les soins et les dépenses où il engageait les archevêques de Tolède en les chargeant de la possession d'une ville qui ne leur apporterait pas grand revenu, et qui étant dans une région ennemie, coûterait beaucoup à entretenir et à défendre si elle était attaquée. Ils ajoutaient que l'Église de Tolède n'était pas capable de soutenir longtemps ce fardeau et qu'elle serait bientôt réduite à implorer l'assistance du roi, et à lui engager cette place pour peu de chose.

Les autres disaient au contraire qu'il ne fallait pas pour une petite épargne jeter le roi dans une affaire dont il pourrait se repentir; qu'il était dangereux de confier à des particuliers les villes frontières et de leur mettre, pour ainsi dire, entre les mains les clefs du royaume; que l'Espagne devait se souvenir du comte Julien qui en avait ouvert l'entrée aux Maures; que si l'on donnait Oran, le même malheur pourrait arrriver un jour; surtout depuis qu'à la sollicitation de Ximenès on avait uni le gouvernement de cette place avec celui de Marzalquivir; qu'à la vérité il n'y avait pas d'apparence que des évêques fussent capables de ces perfidies, mais que pourtant Oppa, archevêque comme lui, avait favorisé la trahison de Julien; que c'était une maxime d'Espagne dont les rois se faisaient une loi depuis longtemps de ne laisser à aucun seigneur des forteresses ou des villes frontières en propriété; que pour cette raison on avait ôté aux comtes de Montagud la ville d'Agreda sur les confins de l'Aragon, et qu'on leur avait donné celle d'Almaçan; qu'on avait remis Uzeta aux archevêques de Tolède à la place de Baça, ville maritime vis-à-vis l'Afrique; qu'Alphonse, surnommé le Sage, en avait usé ainsi à l'égard de don Garsias Pantussa, gouverneur de Tolède à qui il avait donné en échange deux villes dans le cœur du pays pour deux forts voisins de la côte. Ils disaient enfin que s'il y avait quelques exemples contraires, ils étaient établis depuis longtemps; qu'on n'avait pu les abolir et qu'ils ne devaient point tirer à conséquence. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. I, c. 2; MARIANA, *Hist. Hisp.*, l. VI, c. 23, t. I.)

Le roi, après plusieurs contestations, se rangea de cet avis et l'on prit des mesures pour rembourser le cardinal. Cependant on lui donna tous les chagrins imaginables. On envoya chez lui un commissaire royal pour visiter ses meubles et voir ce qu'il avait retenu du butin d'Oran. Quelques particuliers qui l'avaient accompagné eurent le même sort. On alla par tous les lieux de son diocèse où il avait levé des troupes, et l'on fit représenter les esclaves que les soldats avaient amenés et mettre en monceau les tapis, les bandes de soie, les marchandises et tout ce qu'ils avaient rapporté des dépouilles d'Afrique, soit précieux, soit vil pour les repartager et pour en donner un cinquième au roi. Ximenès fut sensiblement touché de l'injustice qu'on faisait à de pauvres artisans à qui il n'était échu que peu de chose, et qui avaient plus perdu par l'interruption de leur travail qu'ils n'avaient gagné par les profits de la guerre. Il les consola et les dédommagea libéralement. On usa même de tant de rigueur contre lui, qu'on fit produire par ses intendants les livres de ses comptes et de ses dépenses qu'on supputa jusqu'à un denier. (Alvar. GOMEZ., *De reb. gest. Xim.*, l. IV.)

Le roi le sollicita plusieurs fois de céder son archevêché à don Alonse d'Aragon, son fils, et de passer à l'archevêché de Saragosse. Mais il déclara *qu'il ne changerait point d'épouse; qu'il retournerait plutôt à sa première vocation; qu'il reprendrait sans peine la pauvreté et la retraite d'un religieux, mais qu'il ne laisserait la jouissance de ses revenus qu'à son Église et aux pauvres à qui seuls ils appartenaient.* Ce refus lui attira de nouvelles persécutions qu'il supporta avec un courage invincible. Il ne lui échappa jamais une plainte, ni une parole d'impatience, et il se soutint par le témoignage de sa conscience et par l'exemple du grand capitaine à qui on venait de faire le même traitement, sans avoir égard aux services qu'il avait rendus. Peu de temps après on le paya; il remercia le roi, et oubliant tous les affronts qu'il avait reçus, il le respecta et le servit comme auparavant en toute rencontre. (Fernandès DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*)

La seconde affaire qu'il eut touchant la juridiction spirituelle d'Oran ne lui donna

guère moins de peine. Quelques années avant qu'on pensât à conquérir cette place, Fr. Louis Guillaume, religieux de l'ordre de Saint-François, avait obtenu du pape un de ces évêchés sans fonction, qui n'ont que le titre de quelque ancienne église dans les terres des infidèles. Celui-ci avait été sacré sous le nom d'évêque d'Oran et il prenait cette qualité. On le reconnaissait communément pour tel, et il croyait de bonne foi être pourvu de cette Eglise. Aussitôt que la ville fut prise, il voulut se mettre en possession de son diocèse sans faire aucune civilité au cardinal, s'imaginant qu'il pouvait entrer de plein droit dans un bien qui lui était échu naturellement, d'autant plus qu'il avait obtenu de Rome une nouvelle bulle, en vertu de laquelle il prétendait s'établir sans croire qu'il pût y avoir de contestation ou d'opposition. Ximenès avait pris de son côté d'autres mesures. Il était convenu avec le roi dans le traité qu'ils avaient fait ensemble que cette Eglise relèverait de l'archevêché de Tolède, parce qu'elle aurait été acquise par ses soins et par ses travaux, et que cette acquisition pourrait un jour exciter ses successeurs à en faire de semblables. Le dessein était d'y fonder une église collégiale où il y aurait une abbaye, des dignités et un certain nombre de chanoinies qui seraient unies avec la cathédrale de Tolède ; en sorte que l'abbé y aurait un des premiers rangs. Le roi s'était réservé à perpétuité la nomination de ces bénéfices, et les archevêques étaient obligés de les confirmer.

Ximenès s'opposa donc aux prétentions de l'évêque; mais comme il ne craignait rien tant que de faire une injustice, il fit assembler plusieurs personnes consommées dans l'étude des antiquités écclésiastiques et séculières, et leur ordonna d'examiner si la ville d'Oran était ancienne et s'il y avait jamais eu de siége épiscopal. Ces docteurs, après avoir consulté les livres des divisions des provinces, les conciles d'Afrique, les titres des évêchés et les souscriptions des évêques; après avoir examiné la situation des lieux et comparé les villes anciennes avec les nouvelles, prononcèrent qu'Oran était une ville moderne; que dans les anciens cosmographes on ne trouvait auprès du grand port appelé Marzalquivir, aucune habitation considérable ; qu'on savait par les Annales des Maures qu'Oran était une colonie de Tlemesen, bâtie par les Numides, il n'y avait guère plus d'un siècle ; que cet évêque prétendu montrât, s'il pouvait, le nom ancien de cette ville; qu'il ne le trouverait pas dans le mémoire des anciens diocèses et qu'il était ridicule de prétendre qu'on eût fondé cet évêché depuis l'irruption des Barbares.

Ils ajoutaient que par les divisions des provinces et par les conciles d'Afrique, où les métropoles sont marquées, il n'est parlé que de la Carthaginoise et de la Tingitaine; que parmi les évêchés de la Tingitaine, il n'y est fait aucune mention d'Oran ; que si cette église avait été de ce temps-là, comme elle est plus proche de Tanger la métropole, elle aurait aussi été nommée des premières ; qu'il était vrai que dans la province de Carthage, on comptait parmi les villes épiscopales Aurian ou Auran, mais qu'elle était éloignée d'Oran, dont il s'agissait, de plus de vingt lieues, selon la supputation commune. Ils finissaient en disant que Tlemesen étant dans le voisinage d'Oran, et beaucoup au-dessus par sa grandeur et par sa dignité, il n'était pas vraisemblable qu'on eût mis le siége épiscopal dans la moindre ville au préjudice de la plus grande.

Le cardinal, convaincu de ces raisons, fit dire à l'évêque qu'il cherchât son église où elle était; que pour lui, il ne souffrirait jamais qu'on fît ce tort aux archevêques de Tolède, de leur ôter la possession de l'église d'Oran contre les conventions d'un traité qu'il avait fait avec le roi. Il y avait pourtant un point essentiel qui préjudiciait à sa cause ; c'est que le pape, qui avait donné des bulles à l'évêque d'Oran, sans examiner les droits et les oppositions des parties, n'était plus en état d'accorder au cardinal les bulles qu'il demandait pour l'érection de sa collégiale. L'évêque s'appuyant d'un côté de l'autorité du pape, dont il produisait les provisions, et se confiant de l'autre en la protection de la cour, où il savait que Ximenès avait beaucoup d'ennemis, se plaignit au conseil royal et au roi même qu'on l'empêchait de jouir de son bien contre toute sorte de justice ; qu'on se moquait des brefs et des ordonnances du saint-siége ; qu'il n'était pas vaincu, mais qu'il était opprimé par un adversaire puissant, si la justice du roi ne le protégeait. Comme il ne cessait de crier, le roi importuné de ses plaintes, écrivit au cardinal qu'il sortît promptement de cette affaire, qu'il produisît les bulles du pape, s'il en avait, pour l'établissement de sa collégiale d'Oran, et les envoyât au conseil royal, afin qu'on terminât ce différend avec connaissance de cause, qu'autrement sans avoir aucun égard aux personnes, il jugerait selon la justice.

Ximenès voulut accommoder l'affaire, et proposa à l'évêque des conditions qu'il devait trouver honnêtes pour un homme qui n'avait pas accoutumé de relâcher de ses droits. Il offrait de le faire élire abbé d'Oran, de lui donner une place honorable parmi les dignités de son chapitre, et de lui conférer une des meilleures prébendes de sa cathédrale, pour lui aider à soutenir sa dignité. L'évêque qui était avare, et qui croyait tirer d'autres avantages du cardinal, qu'il ne jugeait pas capable de faire des avances, s'il ne se fût défié de sa cause, ne voulut pas accepter les offres qu'on lui faisait et pressa plus qu'auparavant le jugement de son procès. Alors le cardinal reprenant son austérité naturelle, fit savoir au roi les droits qu'il avait et les conditions qu'il venait d'offrir à sa partie; il le fit souvenir du traité qu'il

avait fait avec lui avant l'expédition d'Oran. Ainsi les poursuites furent arrêtées, et le roi, soit à cause des révolutions qui arrivèrent en Italie, soit à cause de ses infirmités, ne voulut plus entendre parler de ce différend.

Lorsqu'après la mort de Ferdinand le cardinal fut devenu régent du royaume, l'évêque, trop intéressé, reconnut que dans une affaire douteuse, il aurait mieux valu s'accommoder que de se roidir contre un adversaire qui n'avait pas accoutumé de céder, et dont il ne fallait pas mépriser les grâces. Il vécut encore longtemps avec le repentir d'avoir refusé ce qu'on lui offrait, et le déplaisir de se voir négligé du cardinal qui ne revenait guère, quand on avait une fois encouru son indignation. Après que les affaires d'Oran eurent été terminées de la sorte, Ximenès se trouvant en repos, fit achever tout ce qu'il avait eu dessein d'établir à Alcala, et visita une partie de son diocèse, laissant partout des marques de sa piété et de sa magnificence. Il fit bâtir une église en l'honneur de la Vierge à Illescas, et une autre à Tordelaguna, lieu de sa naissance, qu'il donna aux religieux de Saint-François.

Ce fut alors qu'il commença à songer au mariage de Jeanne de Cineros sa nièce, qu'il aimait particulièrement à cause de son esprit et de sa sagesse, quoiqu'elle n'eût encore que onze ans. Il n'y avait point de grand d'Espagne qui ne se tînt honoré de son alliance; mais il voulait une personne de qualité, et il cherchait beaucoup plus l'honnêteté et la vertu, que les richesses. Ses amis lui proposèrent les aînés de principales familles du royaume; mais il répondit *que ces gens-là étaient ordinairement glorieux, prodigues des richesses qu'ils n'avaient pas eu la peine d'acquérir; qu'ils demandaient beaucoup de biens de leurs femmes, et qu'ils les méprisaient si elles ne leur avaient apporté de grands mariages; que pour lui, il n'avait point de bien de sa famille; qu'il n'était pas d'humeur à dissiper celui de l'Église, et qu'il cherchait pour sa nièce quelqu'un de ces cadets de bonne maison, qui font servir leur naissance et leur vertu à leur fortune, et qui n'étant que médiocrement riches, se contentent aussi d'une dot médiocre.*

Sur cela on lui proposa Gonzalès de Mendoza, neveu du duc de l'Infantade. C'était un jeune seigneur en qui l'on voyait déjà des qualités dignes de ses ancêtres, et qui donna dans la suite des preuves signalées de sa valeur dans les guerres d'Italie. D. Alvarès, son père, était mort depuis quelques temps, et le duc, son oncle, qui était demeuré son tuteur, souhaitait ce mariage avec passion, espérant que s'il pouvait être uni avec Ximenès par cette alliance, rien ne pourrait plus s'opposer à son ambition et à son crédit. Le cardinal, de son côté, était content de la personne qu'on lui présentait, et fut peut-être d'abord flatté de l'honneur qu'on faisait à sa famille. Il convint avec le duc, on dressa les articles, les fiançailles furent célébrées avec beaucoup de joie et de solennité. Mais peu de temps après l'affaire se ralentit, sans qu'on sût la raison de ce changement. Quelques-uns crurent que ce prélat, examinant le bien de Gonzalès, en avait trouvé beaucoup moins qu'on ne lui en avait promis, et qu'il ne voulut pas qu'on s'imaginât qu'il achetait cette alliance et qu'il la faisait par ambition. D'autres pensèrent qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce mariage, il craignit d'être engagé à soutenir, ou du moins à souffrir les prétentions quelquefois déraisonnables du duc de l'Infantade et de plusieurs autres maisons qui lui étaient alliées.

Ce qu'il y eut de vraisemblable, c'est que n'ayant pas voulu conclure l'affaire sans l'agrément du Roi Catholique, ce prince était entré dans de grandes jalousies, et lui avait reproché qu'enfin il voulait se liguer avec la haute noblesse et fortifier de ses biens et de son crédit, des gens toujours prêts à troubler l'État. Il regardait en effet les grands du royaume comme des ennemis réconciliés, que la seule crainte de sa puissance retenait dans le devoir; et il se défiait d'autant plus du cardinal, qu'il venait de lui donner de grands chagrins. Ces considérations arrêtèrent Ximenès; et il aima mieux rompre avec le duc de l'Infantade, que de donner sujet au roi de soupçonner sa fidélité. Il s'excusa donc honnêtement et remercia le duc de l'honneur qu'il avait voulu lui faire, avec des termes si obligeants, que s'il n'en demeura pas satisfait, du moins il n'eut pas sujet de s'en plaindre.

Pendant que ces affaires retenaient le cardinal à Alcala, Villaroël, gouverneur de Caçorla, revint d'Oran, pour mener dans son gouvernement une vie douce et tranquille; mais ayant eu quelque démêlé avec un citoyen de bonne famille, il fut un jour si offensé de quelques discours et de quelques procédés irréguliers de cet homme, qu'il le menaça de le perdre. En effet, la nuit d'après il fut trouvé mort, et l'on vit sa maison rasée de fond en comble. La femme et les enfants du défunt, dans l'état pitoyable où ils étaient, allèrent se jeter aux pieds du roi, pour demander justice contre le gouverneur, et le roi nomma un commissaire pour aller informer sur les lieux. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim*., lib. V.)

Dès que Ximenès en fut averti, il eut horreur qu'un homme dépendant de lui et son allié eût commis une action si noire. Il lui manda qu'il serait le premier à le châtier et à lui faire son procès; et comme il apportait des raisons pour sa justification, il lui enjoignit de se présenter devant les juges ordinaires, avant que le commissaire fût arrivé, et de se justifier s'il pouvait. Cependant il fit donner à la veuve et aux enfants tout l'argent qu'ils demandèrent pour leur consolation et pour leur dédommagement; si bien que n'y ayant plus de partie qui poursuivît le coupable, il fut renvoyé absous sur les raisons qu'il allégua pour sa défense. Le cardinal n'en faisait plus tant de cas depuis le voyage d'A-

frique : car dans le temps de la prise d'Oran, ayant été mis vers une porte de la ville avec quelques escadrons de cavalerie qu'il commandait, pour poursuivre les fuyards, il avait abandonné lâchement son poste sur le bruit que firent quelques cavaliers arabes. Mais cette dernière action acheva de le perdre dans l'esprit de son patron. Il ne voulut plus le voir, et comme on le pressait de lui pardonner, il répondit : *Villaroël doit faire pénitence de son crime. Pour moi, je ne veux plus de commerce avec un homme qui fuit devant les ennemis, et qui répand le sang des citoyens.*

En ce même temps, le roi se préparait à passer en Aragon, où il avait convoqué les états du pays : quelque refroidissement qu'il y eût entre lui et le cardinal, il le pria de se rendre à Madrid et de se charger pendant son absence de la conduite de son petit-fils Ferdinand, et du gouvernement du royaume. Il obéit, mais aussitôt que le roi fut revenu en Castille, il se retira dans son diocèse. Là il apprit que l'évêque de Salamanque venait de mourir; et comme dans les discours familiers on parlait des sujets qui pouvaient remplir cette place, quelqu'un se hasarda de nommer Fr. François Ruyz, son ancien compagnon de religion, sans oser pourtant insister, parce qu'on connaissait son humeur sévère et le mépris qu'il avait pour ceux qui, par eux-mêmes ou par leurs amis briguaient les bénéfices et surtout les évêchés. On lui avait même souvent ouï dire qu'il aimait trop le repos et le salut de ses amis, ou des personnes dont la Providence divine l'avait chargé, pour leur procurer des dignités ecclésiastiques, où il connaissait par sa propre expérience qu'il y avait de grands dangers et de grandes difficultés à essuyer.

Cependant il avait toujours remarqué tant de prudence et d'humilité en ce bon religieux, qui s'était acquitté de plusieurs commissions auprès du roi et qui ne s'en était pas prévalu, qu'il envoya demander pour lui l'évêché de Salamanque. Le roi répondit obligeamment qu'il ne pouvait rien refuser au cardinal et qu'il connaissait le mérite du P. Ruyz; mais que le jour d'auparavant il avait donné l'évêché qu'on lui demandait, au fils du marquis de Moia, en considération des services que sa mère avait rendus à la reine Isabelle, et depuis à la reine Jeanne; que s'il voulait se contenter de l'évêché de Ciudad-Rodrigo, jusqu'à ce qu'il en vaquât un plus grand, il lui en ferait expédier le brevet; ce qu'il fit sur-le-champ. Quelques années après l'évêque d'Avila étant mort, et Ayala, agent de Ximenès et ami de Ruyz, ayant fait souvenir le roi de sa promesse, ce prince lui répondit : *Ayala, prenez soin seulement de faire venir les bulles de Rome. Quant à la nomination, je n'ai pas besoin qu'on me fasse ressouvenir de ce que je promets à Ruyz ou plutôt au cardinal son maître, à qui j'ai de si grandes obligations.* Ximenès n'approuva pas la démarche que son agent avait faite, et plaignit son ami, à qui il avait conseillé plusieurs fois de nourrir en repos son petit troupeau et de se convaincre par son exemple, que les grands honneurs sont toujours accompagnés de travail, de chagrin et d'inquiétude : aussi il ne témoigna aucune joie de sa translation, et ne voulut pas même en remercier le roi.

Comme il commençait à jouir du repos qu'il avait si fort souhaité, il se retrouva tout d'un coup dans le mouvement et dans les affaires. Ferdinand, fâché du malheur qui venait d'arriver à sa flotte dans l'île de Gelves, où il avait perdu ses meilleures troupes, en faisait équiper une plus nombreuse et plus puissante que la première, et publiait, qu'il allait passer la mer en personne et venger la mort de D. Garsias, en ravageant toute l'Afrique. Il partit pour cela de Madrid, et s'arrêta quelque temps à Séville : mais ces préparatifs se faisaient en effet contre la France en faveur du pape Jules II, qui, pour des mécontentements particuliers, ne craignait pas d'allumer la guerre entre les princes chrétiens. Le Roi Catholique qui n'entreprenait rien sans le communiquer au cardinal, et qui suspendait ses froideurs et ses jalousies quand il avait besoin de son conseil ou de son crédit, lui écrivit de venir le joindre à Séville. Il partit au mois de janvier par une saison extrêmement rude, et le bruit de l'expédition d'Afrique s'étant répandu en même temps, il se fit un grand concours de tous les ordres du royaume. Non-seulement les seigneurs, mais les évêques mêmes, et les principaux ecclésiastiques allaient en foule trouver le roi, et s'offraient de l'accompagner dans une si juste guerre. (Zurita., *Annal. Arag.*, l. IX, c. 6, t. VI.)

Ximenès encourageait ceux qu'il trouvait sur son chemin, et marchait à cause du mauvais temps et de son âge à fort petites journées. Il fallait qu'il passât nécessairement à Torrijos, et Thérèse Enriquès l'y attendait pour le recevoir dans son château, et pour profiter des entretiens d'un prélat qu'elle honorait depuis longtemps. Cette dame, dans sa jeunesse, l'avait choisi pour son confesseur, lorsqu'il était religieux de l'ordre de Saint-François, et avait, pour ainsi dire quitté le monde entre ses mains, en renonçant par ses conseils aux divertissements et aux vanités du siècle. Elle avait depuis fait de grands progrès dans la piété. Comme ces sortes de directions font naître des affections spirituelles dans le cœur des personnes dévotes, et que rien n'est si touchant pour elles que la reconnaissance qu'elles ont pour ceux qui les conduisent à Dieu : celle-ci fit tous les préparatifs nécessaires pour profiter d'une occasion, qu'apparemment elle ne retrouverait plus. Mais craignant que cet homme austère, qui avait toujours évité la conversation des femmes, ne logeât ailleurs, et ne refusât de la voir, elle fit courir le bruit dans tous les villages voisins qu'elle partait pour des affaires pressantes. Ximenès l'apprit sur la route et le crut, et s'en alla droit au château, mais ayant reconnu dès l'entrée que la dame y était, et

qu'elle venait au-devant de lui, il sortit et se retira chez les Cordeliers, d'où il partit le lendemain de fort grand matin, ne voulant pas se relâcher de son ancienne régularité. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V.)

Les chemins étaient si rompus et les eaux si débordées à cause des pluies, qu'étant parti au commencement de janvier, il n'arriva à Séville que vers la fin du mois suivant. Il s'arrêta quelques jours à Guadalupe; pour dire la messe dans cette célèbre église de la Vierge, enrichie des présents des peuples et des rois, et y laissa des marques de sa vénération et de sa libéralité. Il fit aussi quelque séjour à Hornillos, petit bourg dont il avait autrefois obligé les habitants, qui lui témoignèrent beaucoup de reconnaissance. Ce fut assez près de là qu'il lui fallut passer une petite rivière, où il eut occasion d'exercer sa charité. Il n'y avait que ce chemin pour aller joindre la cour, et les grands et les petits officiers étant obligés d'y passer, plusieurs laissaient leurs chevaux sur le rivage, en attendant la commodité du bateau. La rivière était bordée de certains arbres qui ont des feuilles semblables au laurier, et des fleurs à peu près comme les roses, à qui pour cette raison on a donné le nom de *lauriers roses*. On a remarqué que ces feuilles sont du poison pour les animaux; et les voyageurs l'éprouvèrent en cette rencontre, car tous les chevaux qui en avaient mangé moururent incontinent. Le cardinal eut pitié d'un grand nombre de pauvres gens qui étaient en peine de continuer leur voyage, et commanda qu'on leur donnât de ses chevaux, ou de l'argent pour en acheter: ce qui lui attira de grandes bénédictions. En aprochant de la cour, il rencontra le grand capitaine, et ce fut une joie sensible pour lui de l'embrasser et de pouvoir lui céder son logement. (Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*)

Enfin, étant à une journée de Séville, il manda à Lopès Ayala, son agent, qu'il arriverait le lendemain. Le roi fut très-content d'apprendre cette nouvelle, et alla près de deux lieues au-devant de lui, accompagné de tous les seigneurs de sa cour. Il lui faisait ordinairement cet honneur, quoique la plupart des grands en murmurassent par aversion ou par jalousie. Pendant qu'il fut à Séville, et qu'on travaillait à préparer la flotte et à lever des troupes pour la guerre d'Afrique, on reçut des nouvelles de Rome qui surprirent la cour. Le pape Jules II donnait avis à Ferdinand, comme à son ami et son allié, que quelques cardinaux soutenus par le roi de France, sans avoir égard qu'il était le chef de l'Eglise, et l'oint du Seigneur, avaient conspiré contre lui, et se vantaient publiquement qu'ils allaient le déposer; que le seul sujet qu'ils avaient de l'inquiéter ainsi, était qu'il n'avait ni voulu ni pu, en conscience, consentir à leurs conseils pernicieux et à leurs passions immodérées; qu'ils venaient d'assembler tumultuairement un concile à Pise, et que par un attentat qui mériterait tous les foudres de l'Eglise, ils venaient reconnaître, de l'aveu du roi de France un autre que lui pour souverain pontife; que Bernardin de Carvajal, Espagnol était le chef de cette conspiration, et que selon le pouvoir qu'il tenait du ciel, il lui avait ôté le chapeau, et l'avait dégradé lui et les autres cardinaux de sa faction; qu'ainsi il recourait au Roi Catholique, qu'il regardait comme le véritable fils de l'Eglise et le protecteur du saint-siége; et qu'il le priait de l'assister contre les entreprises de la France, puisqu'il était de sa gloire et de son intérêt d'arrêter l'agrandissement et les desseins de cette nation, qui oserait tout, puisqu'elle osait s'en prendre au vicaire de Jésus-Christ même; que la première grâce qu'il lui demandait, c'était de priver Carvajal, qu'il avait excommunié dans toutes les formes, de tous les bénéfices qu'il possédait en Espagne, de le déclarer infâme, et de le bannir à perpétuité de ses Etats.

Ferdinand qui se faisait honneur de protéger le saint-siége, quand il convenait à ses intérêts, et qui était lié avec le saint-père, plus par politique que par religion, fit beaucoup de bruit de cette affaire. Il assembla dans son palais tous les seigneurs et tous les évêques qui se trouvèrent à la cour, à la tête desquels était Ximenès, pour délibérer sur la conjoncture présente, et ils conclurent tous qu'en vain on allait chercher en Afrique les ennemis de la religion, lorsqu'on attaquait à Rome celui qui en était le chef. Ferdinand, ravi de pouvoir rompre avec honneur son entreprise contre les Maures, et d'avoir un prétexte spécieux pour passer en Italie, et pour tourner ses armes contre François, fit semblant de quitter à regret le dessein de conquérir l'Afrique: il ôta à Carvajal l'évêché de Siguença, dont il avait été pourvu, et nomma en sa place Frédéric de Portugal. Ximenès qui se trouvait obligé à ce pape, qui l'avait honoré du chapeau et de la charge de grand inquisiteur, et qui lui avait accordé de grands priviléges pour son université d'Alcala, porté même d'une affection particulière pour sa personne, à cause de sa fermeté et de son courage, lui fit dire par les agents qu'il tenait à Rome, qu'il ne s'étonnât point des ligues qui se faisaient contre lui, qu'il tînt ferme contre la puissance et l'artifice de ses adversaires, et qu'il n'abandonnât pas l'Eglise aux passions de quelques esprits factieux, qu'il fallait châtier rigoureusement; qu'au reste, pour lui témoigner l'estime qu'il faisait de sa personne, et le respect qu'il avait pour le saint-siége, il lui ferait toucher au plus tôt par ses banquiers une somme considérable, pour lui aider à se maintenir dans ses droits, et à se faire rendre le respect qui lui était dû. (Petr. Martyr., lib. XXIV, epist. 468; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. V; Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*)

Ferdinand prenait grand soin de cacher le dessein qu'il avait d'aller secourir le pape. Il devait s'embarquer à Malaga au commencement du printemps, faire voile vers l'Afrique, et tourner tout d'un coup vers l'Italie: mais il ne put si bien faire qu'on ne décou-

vrît ses intentions. Le roi de France en fut averti, et dit un jour en présence de tous ses courtisans : *Je suis le Maure et le Sarrasin contre qui l'on arme en Espagne.* Aussi il fit ses préparatifs de son côté, et tout se disposa à la guerre dans toute l'Europe. Cependant le Roi Catholique partit de Séville, et le cardinal s'en retourna dans son diocèse vers le commencement de juin. Comme il était encore en chemin, on lui apporta des lettres de ses grands vicaires, qui l'avertissaient que don Juan Cabréra, archidiacre de sa cathédrale, avait obtenu du saint-siége un coadjuteur à cause de sa vieillesse. L'Église de Tolède n'avait jamais pu souffrir cet usage : il y avait même des délibérations du chapitre qui condamnaient à de grandes peines ceux qui auraient demandé de pareilles grâces, et ceux qui y auraient consenti. Mais l'archidiacre, illustre par sa naissance, et fort considéré du roi à cause de son frère et de sa belle-sœur Bovadilla, crut qu'il pouvait passer par-dessus les lois et les coutumes, et jouir en repos des priviléges que le saint-siége lui avait accordés : il y avait même des gens prêts à prendre parti, si l'on lui disputait son droit. Ximenès ennemi des nouveautés, et très-sévère observateur de la discipline, ordonna incontinent au chapitre de s'opposer à cet abus, et d'empêcher l'exécution du bref qu'on avait obtenu de Rome, par prévention et par surprise. Il demeura quelques jours à Illescas pour n'être point présent à des contestations qu'il prévoyait inévitables, craignant que dans une affaire odieuse comme celle-là, il ne suivît un peu trop sa sévérité naturelle. Il écrivit au roi et au pape, et fit révoquer les provisions qui avaient été données au coadjuteur. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. IX, c. 29, t. VI.)

Après qu'il eut été quelque temps à Alcala pour y attendre les ordres du roi, il sut qu'il était arrivé des ambassadeurs d'Afrique. Le bruit de la flotte qu'on équipait à Cadix, et de l'armée que Ferdinand devait conduire en personne, jeta la terreur dans tous ces royaumes barbares. Le roi de Tlemesen, et quelques petits princes de la Mauritanie, firent des propositions de paix, offrirent de rendre les esclaves chrétiens, et de payer tribut au roi d'Espagne. Le roi de Fez leur reprocha leur lâcheté, et tâcha de les détourner de la résolution qu'ils avaient prise. Mais ils lui répondirent, qu'étant plus puissant que les autres, et plus éloigné des côtes chrétiennes, il ne souffrirait qu'à l'extrémité les incommodités et les misères de la guerre ; que pour eux qui étaient exposés aux premières attaques d'une armée formidable, ils étaient résolus de songer à leur sûreté. Ce roi ne pouvant les encourager, eut la hardiesse de faire dire à Ferdinand, *qu'il n'avait qu'à poursuivre son entreprise, qu'il l'attendait au delà de ces États qui devenaient ses tributaires, et qu'il allait lui faire aplanir tous les chemins jusqu'à Fez, pour avoir le plaisir de le combattre en pleine campagne.* Mais le Roi Catholique avait alors d'autres pensées. Ces Africains prièrent qu'on ouvrît le commerce d'Oran, et envoyèrent pour présents dix chevaux couverts de housses couleur de feu, avec une broderie fine d'or et d'argent ; dix faucons dressés à la chasse, des tapis riches et bien travaillés, des peaux pour des selles de chevaux, et un lion apprivoisé d'une grandeur et d'une beauté extraordinaire. Le cardinal témoigna beaucoup de joie de ces bons succès qui étaient comme une suite de sa victoire. Il ordonna que durant trois jours on en rendît à Dieu de solennelles actions de grâces. (Zurita, *Annal. Arag.*, c. 32, l. IX, t. VI ; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V ; Petr. Martyr., lib. XXIV, epist. 471.)

Cependant Ferdinand, à cause des troubles d'Italie et des différends du pape avec la France, avait convoqué les états de Castille à Burgos ; et parce qu'on y devait traiter d'affaires très-importantes, il jugea que la présence de Ximenès était nécessaire, et lui manda d'y venir en diligence. Ce prélat pria Sa Majesté de lui laisser quelques jours de repos, pour se refaire un peu du voyage de Séville, dont il n'était pas encore bien remis, et pour se disposer à celui-ci, que sa santé ne lui permettait pas de faire par les grandes chaleurs de la saison. Il partit quelque temps après, et il entra dans Burgos sur la fin d'août. On lui avait préparé par honneur la maison du comte de Salinar, d'où le roi avait fait déloger Ferdinand, son petit-fils. Mais il s'excusa d'y demeurer, tant par respect pour ce jeune prince, que parce qu'il avait appris que la comtesse de Salinar y était, et que quelques dames de ses parentes y devaient venir, ne croyant pas qu'il convînt à un homme de la profession dont il avait été, et du caractère dont il était, de s'engager à des conversations et à des civilités inutiles avec les femmes. Il se logea dans une maison près du palais. Ferdinand lui envoyait souvent son petit-fils, et l'ayant vu un jour par sa fenêtre se promener avec le cardinal dans son jardin, il lui cria : *Vous voilà bien, mon fils, vous voilà bien ; et si vous me croyez, vous ne vous éloignerez jamais de cet homme-là.* Ximenès mena le prince chez le roi ; et quand il prit congé pour se retirer, l'infant voulait absolument le reconduire jusque chez lui, et le roi l'y exhortait, et l'en louait ; mais le cardinal ne voulut jamais le permettre. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. V ; Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*)

Les députés des villes étaient arrivés, et l'on avait déjà fait les premières propositions dans l'assemblée, lorsque le nonce du pape fit son entrée à Burgos, et donna part à Ferdinand de la ligue des Vénitiens avec le saint-siége. Le roi en était déjà bien informé, car quelques mois auparavant il avait sollicité l'empereur Maximilien, le roi d'Angleterre, son gendre, et la république de Venise à se liguer contre les Français, dont il voyait avec chagrin la domination prête à s'établir dans l'Italie, si Jules II était déposé. Pour réussir dans son dessein, il se servait de tous les moyens et de tous les artifices ima-

ginables. Il exagéroit aux uns les forces de la France pour les piquer de jalousie, il les diminuait aux autres pour exciter leur courage : il représentait les Français tantôt comme un peuple entreprenant et ambitieux, qui allait tout envahir; tantôt comme une nation ennemie de l'Église et du saint-siége. Il se plaignait partout qu'on l'avait empêché d'étendre la religion par ses armes, comme s'il eût été sûr de conquérir et de convertir toute l'Afrique, et que le roi de France eût été d'intelligence avec les infidèles contre les chrétiens. Quoique ces plaintes fussent sans fondement, elles ne laissaient pas de faire impression sur l'esprit des peuples. Aussi lorsque Ferdinand déclara la guerre contre la France, il écrivit à Ximenès les raisons qu'il en avait, et voulut qu'il rendît sa lettre publique. Elle était conçue en ces termes :

Très-révérend Père en Jésus-Christ, archevêque de Tolède, cardinal et primat d'Espagne, grand chancelier et grand inquisiteur, que nous avons toujours considéré comme notre ami, et honoré comme notre Père.

Vous pouvez témoigner, vous qui savez toutes nos intentions, la passion que nous avons eue et les soins que nous avons pris de faire rendre au souverain pontife Boulogne, et quelques autres villes que le roi de France lui retient, et d'empêcher qu'il n'arrive des troubles et des schismes dans la chrétienté. Comme nous avons vu que nous ne pourions y parvenir; touchés des justes plaintes de l'Église qui implore incessamment notre secours, et persuadés du respect et de l'obéissance que tous les rois chrétiens lui doivent, nous avons abandonné malgré nous l'entreprise que nous étions prêts d'exécuter contre les ennemis de notre État et de notre foi, pour défendre les droits du saint-siége, et pour maintenir le vicaire de Jésus-Christ dans son autorité. A quoi nous avons résolu d'employer toutes nos forces, nous confiant en la grâce et en la protection de Dieu, dont nous soutenons la cause. Pour le faire avec plus de dignité et de succès, nous nous sommes unis avecc le saint-père, et la très-illustre république de Venise; et nous avons bien voulu que notre union fût publiée, laissant à l'empereur notre frère et au roi d'Angleterre notre cher fils, le temps de se liguer avec nous, comme ils nous le font espérer par leurs ambassadeurs.

Nous avons ordonné à Raymond de Cordoue, notre vice-roi et général de nos armées, de se mettre en campagne vingt jours après la publication de la ligue, avec les troupes et l'artillerie nécessaire pour procéder au rétablissement des droits du saint-père, et à la restitution de ses places. La cavalerie du pape le doit suivre, l'armée de Venise doit marcher en même temps, et nous tiendrons la mer avec une flotte supérieure à celle de France. Nous travaillerons à deux choses, à empêcher qu'aucun prince d'Italie ne manque de respect au saint-siége, et à traiter avec ceux qui, contre toute justice, retiennent le bien de l'Église, afin qu'ils le rendent, s'il se peut, par raison, sans attendre qu'on le leur enlève à forces d'armes. Aussi nous vous prions très-affectueusement d'ordonner des prières par tout, afin que le ciel bénisse nos bons desseins, qu'il maintienne notre sainte union, et qu'il donne sa paix à tout le monde chrétien; en sorte que nous puissions tous de concert tourner nos armes contre les infidèles. Le roi d'Angleterre et l'empereur nous mandent qu'ils sont prêts à se mettre en campagne avec nous.

Sur cela, pour ne donner aucun lieu à nos ennemis de blâmer notre conduite, et pour faire voir la sincérité de nos intentions, nous avons encore une fois averti notre frère le roi de France de laisser en repos notre saint-père le pape Jules, et de faire retirer ses troupes de toutes ses terres; qu'autrement nous allions marcher avec une armée au secours de l'Église notre commune mère. Adieu très-révérend Père en Jésus-Christ, cardinal que nous aimons et que nous respectons. Dieu vous ait en sa sainte garde. (Petr., Martyr., lib. XXIV, epist. 67; Zurita, *Annal. Arag.*, lib. IX, c. 33, t. VI; Alvar Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. V; Zurita, *ibid.*, c. 31.)

Le Roi Catholique écrivait ainsi tout le détail de cette déclaration de guerre, afin que le cardinal par son autorité appuyât ses raisons, et produisît sa lettre comme une espèce de manifeste, et que tout le monde fût persuadé que ce n'était pas par légèreté, mais par religion qu'il quittait son expédition d'Afrique.

[An. 1512]. Le cardinal n'ayant plus rien à faire après les états, s'en retourna à Alcala, et ce fut en ce temps qu'il rompit l'accord qu'il avait passé un an auparavant avec le duc de l'Infantade touchant le mariage de Gonzalès de Mendoza avec Jeanne de Cisnéros, sa nièce. Comme les grands ministres ne font rien qu'on ne rapporte ordinairement à la politique, cette rupture fit faire de grands raisonnements aux Espagnols, qui prirent pour un coup d'État ce qui n'était qu'une considération et un différend de famille, que nous expliquerons ici, parce que ce fut la source de la mésintelligence qui survint depuis entre le duc et le cardinal.

D. Diégo de Mendoza second duc de l'Infantade, avait épousé Marie de Luna, fille de ce grand connétable de Castille Alvare de Luna. Il en avait eu deux enfants, D. Diégo qui succédait au duché, et D. Alvare qui, comme cadet, n'avait à espérer qu'une petite portion de l'héritage de son frère. La mère qui voyait en ce second fils un bon naturel, et qui aimait en lui le nom et la ressemblance du connétable son père, lui avait donné, du consentement de son mari, une terre assez considérable qui lui appartenait en propre. Alvare, sur l'assurance de ce bien, épousa Thérèse Carillo, de laquelle il eût ce Gonzalès accordé avec Jeanne de Cisnéros. C'était à lui que devait échoir la donation de son aïeule dès qu'il serait en âge d'en jouir, et le cardinal avait compté

sur ce bien, sans lequel ce parti n'aurait pas été sortable. Après la mort de son père et la conclusion de ce mariage, le duc de l'Infantade, son oncle et son tuteur, se plaignit à Marie de Luna sa mère, qu'elle l'avait frustré d'une belle terre, qui naturellement devait lui revenir comme à l'aîné de la maison. Il représenta à cette bonne veuve, affaiblie par son grand âge, qu'elle pouvait encore en disposer, et que si elle en voulait gratifier un de ses fils, il s'offrait de la faire ériger en marquisat; ce qui serait un grand honneur pour la famille : que, pour son neveu Gonçalès, il n'avait plus besoin de rien, après l'alliance qu'il avait faite, que son beau-père était fort riche, et que Ximenès qui pouvait tout et qui avait des trésors, était chargé de son élévation, et ne pouvait se dispenser de faire du bien au mari d'une nièce qu'il affectionnait. Il persuada sa mère par ce discours; on envoya querir l'acte de la donation, on le déchira, et l'on en refit un autre où l'on substitua le fils du duc à la place du neveu. (Alvar. GOMEZ., *De reb. gestis Xim.*, lib. V.)

Ximenès, averti secrètement de cette supercherie, envoya quelques-uns de ses amis particuliers, gens sages et adroits à Guadalazara, pour demander au duc le mémoire du bien de Gonçalès dont il était tuteur. Le duc cherchait tous les jours de nouveaux prétextes pour éluder la demande du cardinal, et pour différer à lui rendre compte des affaires de sa maison, espérant qu'ennuyé de voir traîner ce mariage, il se contenterait enfin d'avoir trouvé pour sa nièce un jeune seigneur qui donnait d'assez grandes espérances, et qui portait dans sa famille une illustre et ancienne noblesse. Ce prélat reconnut par ces délais affectés l'injustice et la mauvaise foi du duc, et sans se plaindre autrement de son procédé, lui fit dire que Gonçalès n'étant âgé que de treize ans et sa nièce n'en ayant pas encore douze, il ne fallait point penser à les marier, et rompit ainsi le traité. (Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del car. Xim.*, c. 17.)

Bernardin, comte de Corunna, de la même maison de Mendoza, connaissant le crédit du cardinal dont il avait besoin, tant pour ses principales terres qui étaient dans le voisinage de Tolède, que pour les démêlés qu'il avait depuis longtemps avec le duc de l'Infantade, résolut d'entrer dans son alliance. Il s'en expliquait ouvertement à ses amis, surtout à ceux qui pouvaient le redire au prélat, auquel il offrait Alphonse, son fils aîné, héritier de tous ses biens. C'était un parti que les principaux seigneurs d'Espagne recherchaient pour leurs filles, tant à cause de la noblesse de la maison, qu'à cause du comté de Corunna qui avait de grands droits, et qui était d'un très-grand revenu. Ximenès reçut cette proposition avec beaucoup de reconnaissance, et ne s'avançait pas pourtant, dans l'appréhension qu'on ne lui demandât un mariage plus riche et plus fort qu'il ne convenait à un archevêque sévère et régulier tel qu'il était. Mais, outre qu'on n'exigeait de lui aucune condition, il pensa que la protection de cette famille lui serait un jour nécessaire, et crut que la providence de Dieu lui présentait cette alliance pour le soutien de sa maison, de son université, et de plusieurs monastères qu'il avait fondés. Dans cette pensée il conclut ce mariage, que Dieu bénit depuis d'une heureuse postérité.

Les pauvres de son diocèse n'eurent pas sujet de lui reprocher le bien qu'il venait de faire à sa famille : car s'étant aperçu que le peuple de Tolède avait peine à vivre, parce que des marchands avares achetaient tous les blés, pour les revendre après fort chèrement; il voulut, par sa charité, remédier à ce désordre. Il fit appeler les magistrats de la ville, qu'il engagea à faire bâtir des greniers publics, comme l'avaient pratiqué les anciens Romains, et donna tout d'un coup quarante mille mesures de froment pour y être mises et distribuées tous les ans selon les besoins. Il chargea de ce soin les mêmes magistrats qui, pour témoigner leur reconnaissance à leur archevêque, fondèrent un service annuel dans la chapelle des Mozarabes, après lequel ils faisaient réciter publiquement un panégyrique à l'honneur de leur bienfaiteur. Dans la plus grande cherté des vivres, il voulut qu'on vendît ce blé à vil prix, et que l'argent qu'on en retirerait fût employé à entretenir cette province, afin que le peuple ne manquât de rien. Il établit le même ordre, et fit les mêmes libéralités à proportion aux villes de Tordelaguna, de Cisnéros et d'Alcala-de-Henarès, où l'on mit sur le frontispice de l'hôtel de ville cette inscription :

QUE LA PLUIE INONDE NOS CAMPAGNES,
QUE LA CHALEUR LES BRULE,
LA RÉCOLTE EST TOUJOURS BONNE ICI
PAR LA MUNIFICENCE ET LA CHARITÉ
DE NOTRE PASTEUR.

Vers ce temps-là, le pape Jules, piqué contre la France et ses alliés, abusant du pouvoir que Dieu lui avait donné, et faisant servir la religion à ses passions particulières, se porta jusqu'à cette extrémité de vouloir excommunier les rois et les dépouiller de leurs royaumes. La grandeur de Louis XII le mettait à couvert de ces vexations, et la France se soutenait de ses propres forces, sans craindre ni la violence du pape, ni l'ambition de ceux qui auraient voulu en profiter, en attaquant cette couronne. Le malheur tomba sur Jean d'Albret, roi de Navarre, qui n'étant ni assez prévoyant pour se garder des surprises, ni assez puissant pour se défendre contre un voisin armé et attentif à toutes les occasions d'agrandir sa monarchie, avait été excommunié, parce qu'il s'était uni avec le roi de France, et fut enfin chassé de ses Etats, sous prétexte qu'il avait contribué à la convocation et à la tenue du concile de Pise contre le saint-siége. Ferdinand, en vertu de cette bulle d'excommunication, qu'on croit que le pape lui avait envoyée secrètement, avant

que de l'avoir fulminée, fit avancer ses troupes sans bruit, et se mit en état d'attaquer le roi de Navarre, avec qui il vivait en bonne intelligence, et qui ne se défiait de rien. Il sentait bien en sa conscience l'injustice qu'il allait faire, et il ne doutait pas qu'on ne lui reprochât son invasion; c'est pourquoi il manda au cardinal Ximenès de venir le trouver à Logrogne, où il était, pour autoriser par sa présence, au moins à l'égard de ses sujets, une guerre qui d'ailleurs était mal fondée. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gestis Xim.*, lib. V; Hern. DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*; ZURITA, *Annal. Arag.*, lib. IX, c. 53, t. VI; MARIANA, *Hist. Hisp.*, lib. XXX, c. 8.)

Le cardinal voulut auparavant passer les fêtes de Pâques à Tolède, et régler quelques affaires survenues dans son diocèse; après quoi il partit pour se rendre auprès de Sa Majesté. Son historien assure qu'il arrêta longtemps le dessein de Ferdinand, lui conseillant de tenter toutes les voies de la douceur et des remontrances, et de donner au roi de Navarre le temps de se reconnaître et de se réconcilier avec le pape. Mais le Roi Catholique, qui avait pris toutes ses mesures et qui ne voulait pas manquer son coup, fit avancer insensiblement le duc d'Albe vers Pampelune, et envoya une ambassade au roi de Navarre, sous prétexte de lui demander passage par ses Etats, pour l'armée qu'il avait dessein de conduire en Guyenne, où se devait trouver la flotte anglaise; afin, disait-il d'attaquer Louis XII, ennemi déclaré de l'Eglise, dont le royaume désormais appartenait au premier qui pourrait l'occuper. Cette proposition parut d'autant plus extraordinaire, qu'on ajoutait qu'il fallait donner quelques places de sûreté pour le retour de l'armée, soit que l'entreprise réussît ou non, et qu'on faisait entendre qu'en cas de refus, il était plus aisé d'exécuter la sentence du pape contre la Navarre que contre la France. (Alv. GOMEZ, *De reb. gestis Xim.*, lib. V.)

Le roi de Navarre communiqua ces demandes aux Etats qui étaient alors assemblés dans la ville de Tudelle, et répondit aux ambassadeurs qu'il avait dessein de demeurer neutre; qu'il s'engageait de ne point donner passage aux troupes du Roi Très-Chrétien, et qu'il ne serait pas juste aussi de le donner à celles du Roi Catholique. Il ne fut pas difficile de découvrir les intentions de Ferdinand. On jeta promptement quelques soldats dans les garnisons, on dépêcha des courriers en France, mais ce fut trop tard. Durant cette négociation, un prêtre de Pampelune mit entre les mains des ambassadeurs d'Espagne un traité conclu entre la France et la Navarre, dont les articles étaient : que le roi de Navarre s'opposerait au passage de Ferdinand, quand il voudrait entrer en France; qu'il attaquerait l'Espagne, toutes les fois qu'il en serait requis; que Louis XII, de son côté, rendrait au roi de Navarre le comté de Foix que possédait alors le duc de Nemours, frère de la reine Germaine; qu'il s'obligeait de l'entretenir comme il convenait à sa dignité et à sa puissance royale, s'il se mettait sous sa protection, et d'employer toutes ses forces pour rétablir la reine Catherine, sa femme, dans l'héritage de ses pères, jusqu'au delà de Burgos, selon les anciennes limites de ce royaume. Le prêtre assurait que ce papier avait été trouvé dans la cassette du secrétaire du roi de Navarre, que ce roi avait tué de sa main, l'ayant surpris avec sa maîtresse. Ferdinand fit lire ce traité en présence de tous les seigneurs de sa cour; et Ximenès, qui jusque-là avait porté les choses à la douceur, fut d'avis de prévenir les suites de cette ligue et de ne plus différer la guerre. Un héraut alla d'abord la déclarer, et le duc d'Albe eut ordre de marcher droit à Pampelune, où il y avait un parti prêt à se révolter, dès qu'il paraîtrait avec son armée. (PETR. Martyr, lib. XXV, epist. 491; ZURITA, *Annal. Arag.*, lib. X, c. 4, t. VI; Alvar. GOMEZ, *De reb. gestis Xim.*, lib. V.)

Jean d'Albret avait assemblé quelques troupes, et la Palisse était venu le joindre avec ce qu'il avait pu ramasser de celles de France dans cette précipitation. Le bruit courut qu'ils s'étaient saisis des défilés, et qu'ils avaient renfermé le duc d'Albe avec son armée dans les montagnes. Cette nouvelle donna de grandes inquiétudes à Ferdinand et à tous les seigneurs qui étaient demeurés avec lui. Le cardinal lui envoya Santillo pour le divertir, après lui avoir prescrit ce qu'il devait dire. C'était un homme d'Alcala, plaisant diseur de bons mots, aimé de Ximenès, parce qu'il raillait avec esprit, sans offenser jamais personne. Il vint saluer le roi, et lui demanda congé d'aller dégager le duc d'Albe et battre les Français. Après cette plaisanterie, il ajouta qu'il était assez brave et qu'il aimait assez son prince et sa patrie pour cela. Alors le roi lui dit en souriant : *Si tu m'aimais, Santillo, et si tu étais aussi vaillant que tu le dis, tu ne serais pas ici sans rien faire, tandis que tant de braves gens exposent leur vie pour mon service.* Les seigneurs de la cour comprirent bien que c'était un reproche qu'on leur faisait, et partirent tous le lendemain pour aller au siége de Pampelune. Leur présence redoubla l'ardeur des soldats espagnols, et contribua beaucoup à la conquête de ce royaume. Une puissante faction se souleva; la plupart des villes ouvrirent leurs portes sans résistance; et le roi de Navarre n'ayant ni assez de forces pour s'opposer à l'ennemi, ni assez d'autorité pour retenir ses sujets, fut contraint de se réfugier dans les terres qu'il avait en France.

Ferdinand, qui avait promis au pape d'aller le secourir, et au roi d'Angleterre d'attaquer la Guyenne avec lui, s'excusa comme il put à l'un et à l'autre, et crut que la conquête d'un royaume justifiait assez l'irrégularité de sa conduite. Il donna tous les ordres nécessaires pour conserver ce qu'il

venait d'acquérir, et s'en alla trouver la reine à Carrionzillo près Medina *del campo*. Mais comme Dieu ne permet pas que les joies du monde soient pures, et qu'il arrive ordinairement que ceux qui sont heureux par des joies injustes sont tourmentés par leur propre bonheur, il prit à ce prince un chagrin mortel de n'avoir point d'enfants de son second lit. Il avait eu quelques années auparavant, de la reine Germaine, un fils qui mourut presque aussitôt qu'il fut né; et depuis, se voyant dans un âge avancé, et d'ailleurs usé par les débauches de sa jeunesse, il n'avait presque plus d'espérance de laisser des successeurs aux Etats qu'il avait conquis. Il consulta les médecins là-dessus. Ils lui promirent un remède qui le ferait rajeunir pour un temps, et lui procurerait sans doute la postérité qu'il souhaitait si ardemment. La reine apprit d'eux la composition du breuvage, et, après l'avoir préparé avec quelques-unes de ses femmes, elle voulut le présenter elle-même au roi qui le prit et se trouva mal aussitôt après. Soit que le remède fût trop violent pour un corps sec et affaibli, soit qu'on n'y eût pas observé tout ce que les médecins avaient prescrit, Ferdinand ne fit plus que languir et tomba dans une mélancolie insupportable. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. X, c. 11, t. VI; Petr. Martyr, lib. XXVI, epist. 531; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V; Zurita, *ibid.*, c. 55.)

Ximenès fut quelques mois auprès du roi et n'oublia rien de ce qui put le soulager. Toute la jeunesse de la cour entreprit de lui donner, à Valladolid, le divertissement des tournois et des courses de lance, avec une magnificence extraordinaire. Alphonse de Mendoza, marquis de Corunna, qui venait d'épouser la nièce du cardinal, fut un des tenants, et se signala par sa dépense et par son adresse. Ses livrées étaient riches et galantes, ses gens magnifiquement habillés, et il entra en lice de si bonne grâce, qu'encore qu'il ne remportât pas le prix du tournois, il en fit le principal ornement. Le roi présida à cette fête, ayant la reine à sa droite et le cardinal à sa gauche; car quelque raison de régularité et de bienséance qu'il pût alléguer, le roi voulut qu'il y assistât, et le marquis de Corunna l'en supplia très-instamment. Ce jeune seigneur fit en cette occasion une dépense de sept mille ducats. Ximenès jugea bien que c'était à lui à faire les honneurs de cette fête, et après lui avoir remontré en particulier que sa seule jeunesse pouvait lui faire pardonner cet excès, et qu'il fallait être plus sage à l'avenir, il donna ordre qu'on lui apportât cette somme; et comme Diégo Lopès son intendant lui représentait que c'était bien de la dépense pour un petit divertissement, il lui répondit : *Que voulez-vous, Lopès, il est jeune, il a épousé notre nièce; nous passerions pour des vilains, et grâce à Dieu nous ne le sommes point : ce n'est pas grand'-chose, et la dépense n'est pas perdue, puisque nous avons diverti le roi.* (Eugen. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, cap. 17; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V.)

[An 1513.] Environ en ce temps-là Jules II étant mort, Léon X fut élu en sa place. Ce pape, qui avait le cœur noble et élevé, et qui favorisait les beaux-arts, entreprit dès le commencement de son pontificat de continuer le grand dessein que son prédécesseur avait commencé, et de faire achever cette fameuse église de Saint-Pierre, qui passe aujourd'hui pour un des plus grands ouvrages du monde. Il fit chercher tout ce qu'il y avait d'architectes, de sculpteurs et de peintres célèbres, et parce que c'était un travail immense, et qu'il n'était pas en état de fournir à de si grandes dépenses, il envoya en Espagne certaines bulles, qu'il fit publier du consentement du roi, par lesquelles il accordait de grandes dispenses à ceux qui donneraient de l'argent pour ce bâtiment. Ximenès, qui était très-zélé pour la discipline de l'Eglise, ne voulut jamais recevoir ni publier ces bulles dans son diocèse, et répondit aux personnes qui s'en étonnaient : Qu'il louait ceux qui, par une sincère piété, contribuaient de leurs biens à ce saint édifice, mais qu'il ne pouvait approuver que, pour une aumône qui devait être pure et gratuite, on favorisât le relâchement, en dispensant des anciennes coutumes et observances de l'Eglise. Il en dit sa pensée au roi, et il en écrivit au pape avec prudence, mais avec une grande liberté.

Dès qu'il vit que le roi reprenait un peu de santé, il s'en retourna dans son diocèse pour faire observer dans son université les décrets et les ordonnances du concile de Latran, que Jules II avait commencé, et que Léon X achevait. Il porta lui-même dans tous ses colléges deux décrets de cette assemblée touchant l'instruction de la jeunesse. Le premier ordonne à tous les maîtres d'enseigner à leurs disciples, non-seulement les lettres humaines, mais encore tout ce qui regarde la connaissance de la religion et les règles de la discipline chrétienne, comme sont les préceptes de la loi, les articles de la créance, les formes de la prière, les traditions de l'Eglise et les exemples des saints, tirés des auteurs approuvés : surtout les dimanches et les fêtes, où il ne faut leur faire que des leçons de piété, en les portant à assister à la messe, aux sermons et aux offices divins, selon l'esprit et les intentions de l'Eglise. Le second défend aux écoliers qui sont dans les ordres sacrés, d'employer plus de cinq ans aux études de grammaire, de dialectique ou de philosophie, et aux régents de les souffrir plus longtemps dans les colléges publics, si ce n'est qu'ils veuillent y mêler l'étude du droit canonique ou de la théologie. Pour exciter les professeurs à s'acquitter plus agréablement de leurs devoirs, il leur procura toutes les commodités de la vie, et leur fit bâtir trois maisons de campagne, où ils pussent aller les jours de congé, dissiper en d'honnêtes récréations l'ennui que donne l'ass-

dulté du travail dans l'instruction de la jeunesse.

Cependant le roi partit de Madrid au commencement de janvier, pour aller se reposer et se divertir loin du bruit et de l'embarras des affaires aux environs de Ségovie, où l'air est doux et tempéré, et le pays propre à la chasse. Il passa par Alcala de-Henarès, et y demeura même quelques jours. Le cardinal, qui n'avait pas encore eu l'honneur de le voir chez lui depuis les affaires d'Oran, le reçut avec beaucoup de magnificence, et chercha tous les moyens de le réjouir, parce qu'il ne pensait qu'à recouvrer sa santé, et qu'il n'était pas en état de parler d'affaires. Ce prince, qui avait une jalousie et une aversion extrême contre la France, et qui d'ailleurs aimait assez les belles-lettres, quoiqu'il n'en eût aucune connaissance, avait été bien aise que l'archevêque établît dans ce royaume une université, dont la réputation pût égaler celle de Paris. Il l'avait plusieurs fois loué du soin qu'il prenait de faire fleurir les sciences, et l'archevêque lui avait répondu : *que tandis que Sa Majesté gagnait des royaumes et formait de grands capitaines, il travaillait à lui former des gens, dont l'esprit pût faire honneur à l'Espagne et rendre service à l'Eglise.* Le cardinal étant entré le matin à son ordinaire dans le cabinet du roi, pour lui proposer quelque amusement pour la journée ; le roi lui dit obligeamment : *Je passerai l'après-dînée à visiter vos colléges et à contrôler vos bâtiments.* Le cardinal manda incontinent les officiers, et leur donna ses ordres pour la réception de Sa Majesté. Les docteurs furent convoqués, et une nombreuse et bruyante jeunesse se rendit dans les lieux ordinaires de ses études. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV.)

Le roi, accompagné du cardinal, y alla d'abord après son dîner, et fut étonné de voir la grandeur de ces édifices. Il en remarqua la disposition, l'étendue, la symétrie, et dit à Ximenès, *qu'il était venu pour censurer ses bâtiments, mais qu'à peine pouvait-il suffire à les admirer.* Ayant pourtant découvert assez loin de là une muraille de terre qu'on avait faite à la hâte, pour servir comme de clôture à ces colléges, il se tourna vers lui, et, *Voilà*, lui dit-il, *qui me paraît bien peu durable pour un ouvrage que vous avez eu dessein de rendre éternel. Il est vrai*, répondit le cardinal, *mais quand on est à l'âge où je suis, on n'a guère de temps à perdre : ce qui me console, c'est que Votre Majesté ou ses petits-fils feront un jour de marbre ces murailles que j'aurai laissées de terre.* Après avoir visité tous les dehors, Ferdinand voulut entrer dans le collége de Saint-Ildephonse. Le recteur vint au-devant de lui, suivi des docteurs de la Faculté avec leurs robes et leurs fourrures : les bédeaux marchaient devant portant leurs masses avec beaucoup de gravité ; ce que les huissiers du roi ayant aperçu, ils leur crièrent qu'ils eussent à les quitter ou à les baisser en présence de Sa Majesté ; mais le roi voulut qu'ils marchassent comme ils avaient accoutumé, disant, *que l'université était comme un royaume à part, et que les esprits ne relevaient point de lui.* Dans le temps que le cardinal faisait des remercîments au prince, de la bonté qu'il avait pour eux, et de l'honneur qu'il leur faisait, le recteur se jeta à ses pieds et lui demanda respectueusement sa main à baiser. Le roi le reçut avec beaucoup de douceur, et crut qu'il avait quelque grâce à lui demander. Alors le cardinal, qui ne voulait pas perdre cette occasion de faire plaisir à son recteur, pria le roi de vouloir lui donner quelques moments d'audience, afin qu'il rendît compte à Sa Majesté de l'état et du progrès de cette république naissante. Ferdinand l'écouta favorablement, et pour ne manquer à aucune sorte d'honnêteté, il voulut voir tous les lieux où l'on enseignait, et dire un mot à chaque professeur en particulier, pour les exciter à avoir soin de la jeunesse, et pour les assurer qu'il appuierait de son autorité toutes les bonnes intentions que leur fondateur avait pour eux.

Cependant la nuit survint, et comme on crut que le roi sortirait bientôt, les pages eurent ordre d'allumer leurs flambeaux et de se tenir à la porte. Comme ces jeunes gens sont vifs et remuants, ils commencèrent à faire des railleries des écoliers : ceux-ci, sans avoir égard que c'étaient des gentilshommes, et que de plus ils étaient au roi, leur répondirent de même. Des paroles on en vint aux mains. Le roi, entendant du bruit, voulut savoir ce que c'était, et l'ayant appris, il se plaignit que la jeunesse de ce collége n'était pas bien disciplinée. Il était arrivé une année auparavant que les écoliers d'Alcala avaient enlevé à la justice un orfévre de Guadalajara qu'on allait exécuter dans la ville. On avait rapporté cette action à l'archevêque, qui s'était contenté de la blâmer, disant à ses amis particuliers, *que dans ces nouveaux établissements il fallait pardonner quelque chose, et que les anciens fondateurs des villes, pour y attirer ou pour y conserver des citoyens, en avaient fait des asiles ; qu'au reste c'était un homme sauvé, qui n'avait pas fait de grands crimes, et qui de plus était habile en son art et capable de servir.* En effet, il l'avait retiré chez lui et le faisait travailler à l'argenterie, dont il voulait faire présent à l'église de Saint-Ildephonse. On se plaignit au roi de la trop grande indulgence de l'archevêque, et le roi, qui avait alors quelque chagrin contre lui, en parut irrité et lui en écrivit ; mais ce prélat lui répondit : *Que c'était un premier bouillon de jeunesse qu'il fallait laisser passer, et qui se refroidirait avec le temps ; qu'il était important de ne point effaroucher ces jeunes gens qui venaient peupler ces colléges, et que Sa Majesté devait être bien aise d'avoir occasion d'exercer une double clémence envers ce misérable, et envers ceux qui l'avaient arraché à son supplice.*

Le roi, après ce désordre qui venait d'arriver presque à ses yeux, se ressouvenant du passé, quoiqu'il eût beaucoup de pouvoir

sur lui-même, et qu'il fût accoutumé à dissimuler, ne put retenir son indignation, et se tournant vers Ximenès : *Me voilà*, lui dit-il, *bien payé de ma clémence. Si j'avais fait châtier rigoureusement vos écoliers comme ils le méritaient, pour avoir attenté contre ma justice, ils n'auraient pas eu la hardiesse de maltraiter mes gens en ma présence.* A peine eut-il achevé ces mots, que le comte de Corunna entra, et dit que ce n'était rien et que tout était apaisé. Ximenès fut touché du reproche que le roi venait de lui faire, et lui dit avec respect : *Il n'y a pas jusqu'à la fourmi, Seigneur, qui n'ait sa colère quand on la presse. Chacun se défend comme il peut quand il est attaqué. On doit respecter ceux qui ont l'honneur d'être à Votre Majesté ; mais cet honneur doit les rendre plus honnêtes et plus retenus. Il a fallu sans doute beaucoup de violence pour irriter nos gens, et vous voyez qu'une parole du comte de Corunna les a apaisés.* Le roi revint à lui-même, et tout honteux de s'être emporté pour une querelle d'enfants, égaya la conversation, et après avoir loué la magnificence du cardinal et la discipline de cette université, il s'en retourna dans son palais, et partit le lendemain pour Ségovie. (Alvar. Gomez, *De rebus gestis Xim.*, lib. IV.)

[An 1514.] Le cardinal continuait ses occupations, et ne se contentant pas de veiller aux règlements de son Eglise, il songeait encore à corriger les abus qui s'introduisaient dans les autres. Un chanoine d'Avila ayant obtenu un bref de Rome, par lequel il se tenait dispensé d'assister aux offices divins, et prétendait tirer, quoique absent, la rétribution qu'on donne à ceux qui se trouvent au chant des heures canoniales, Ximenès, en qualité de primat, s'opposa à cette dispense ; fit entendre au roi les inconvénients qui en arriveraient, et lui conseilla d'ordonner qu'à l'avenir toutes les bulles qui viendraient de Rome seraient renvoyées au conseil royal pour y être examinées, afin d'arrêter la liberté de demander de ces dispenses, et la facilité de les accorder. Enfin, il obligea le chanoine de rentrer dans le droit commun et de renoncer à son privilége.

Cependant le roi s'ennuyait à Ségovie, sa santé s'affaiblissait au lieu de se rétablir ; il allait de ville en ville, cherchant du repos et n'en pouvant trouver, inquiet et incapable d'aucune affaire ; les conseillers d'Etat n'osaient rien proposer ni rien résoudre. Ils écrivaient continuellement à Ximenès au nom du roi même, que sa présence était nécessaire, qu'il y avait plusieurs désordres qui ne pouvaient être arrêtés que par une autorité comme la sienne, et qu'il aurait assez de temps pour vaquer à ses affaires particulières ; mais on ne put rien gagner sur lui. Il prévit la peine qu'il aurait de suivre ce prince qui était toujours en voyage, que son infirmité rendait chagrin et défiant, et à qui tout était indifférent, hormis le soin de sa santé. Il crut qu'il valait mieux réserver ce peu qui lui restait de forces pour un temps auquel il serait plus nécessaire à l'Etat, et qu'il jugeait n'être pas fort éloigné. C'est pour cela qu'il s'appliqua avec plus de soin à mettre la dernière main à tout ce qu'il avait commencé pour l'utilité ou pour l'honneur de son diocèse.

Mais quelque résolution qu'il eût prise, un commandement imprévu l'obligea d'aller à Aranda *de Duero*. Le roi, tenant les états de Castille à Burgos, se trouva si mal une nuit, qu'on le crut mort. Il se sentit tout d'un coup oppressé, et se roula dans son lit avec de grands gémissements. Les officiers de la chambre accoururent, et le trouvèrent dans les convulsions, les yeux tournés, tremblant de tout le corps, ayant perdu la parole et la connaissance. On s'imagina que cet accident lui était arrivé pour avoir dormi les fenêtres de sa chambre ouvertes, et que l'air froid et subtil de Burgos l'avait saisi. Les médecins le secoururent et le firent revenir de son évanouissement avec assez de peine. Mais enfin il reprit un peu ses esprits, et dès qu'il fut en état de souffrir la litière, il se fit porter à Aranda. Il dépêcha de là un courrier au cardinal pour le prier de le venir trouver en diligence, parce qu'il voulait l'envoyer présider aux états de Castille, tandis que la reine Germaine allait tenir ceux d'Aragon. Ximenès fut obligé de partir ; et le jour qu'il arriva, le roi, qui pouvait à peine se remuer, se fit mettre dans sa litière, et fut l'attendre hors de la ville selon sa coutume. Ils conférèrent ensemble durant quelque temps, et le cardinal se rendit le lendemain à Burgos. (Petr. Martyr, lib. XXVIII, epist. 550.)

Les affaires étaient sur le point d'être terminées, lorsqu'il prit au roi une inquiétude que lui causait le chagrin de sa maladie et le désir de sa guérison. Il retourna à Ségovie, où il croyait que l'air était plus doux et plus tempéré. De là il eut envie de passer en Aragon. Les médecins, qui n'avaient plus de remèdes à lui faire, lui donnaient au moins des consolations, et flattaient ses inquiétudes. Ils le firent transporter à Palencia sur la fin de l'automne, parce que le climat y était plus chaud. A peine y eut-il passé quelques jours, qu'il voulut aller dans une maison de plaisance qui appartenait au duc d'Albe, où il croyait se divertir à chasser le cerf. Il n'y fut pas plutôt qu'il s'y ennuya. Tout ce qu'il avait aimé lui déplaisait. Tout lui paraissait trop étroit et trop étouffé dans les villes. Il criait quelquefois : *Qu'on me mène à la campagne, je ne puis vivre qu'au grand air.* Un fond de chagrin contracté par les maux qu'il craignait ou qu'il ressentait, et une chaleur d'entrailles, lui causaient ces mouvements. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. X, c. 55.)

[An 1515.] Cependant l'archiduc Charles avait des avis de plusieurs endroits de la maladie de Ferdinand. On lui mandait que son aïeul se traînait encore ; mais qu'il était attaqué d'un mal qui l'emporterait en fort peu de temps ; qu'il prît là-dessus ses mesures, et qu'il s'assurât des royaumes qui devaient lui appartenir et dont on pourrait le frustrer. Pour prévenir ce malheur, le conseil de

Flandre avait jugé à propos d'envoyer en Espagne Adrien d'Utrecht, doyen de Louvain, précepteur de l'archiduc, sous prétexte de proposer le mariage de ce prince avec Renée de France, fille du roi Louis XII. Mais son instruction secrète portait qu'il observât ce qui se passait à la cour d'Espagne, qu'il donnât des avis certains de l'état du roi Ferdinand, et qu'en cas de mort, il prît possession du royaume, et le gouvernât s'il était nécessaire jusqu'à nouvel ordre.

On lui avait donné des pouvoirs fort amples pour tout cela, et on lui avait recommandé le secret sur toutes choses. Le doyen arriva vers le mois de décembre, et fut reçu fort honorablement à sa première audience. Mais, quoiqu'il eût fait entendre qu'il avait des affaires à proposer et des conseils à demander, Ferdinand, qui avait l'esprit pénétrant, et que son infirmité rendait encore plus soupçonneux, se douta bien du véritable sujet de son ambassade. Il le regarda comme un espion, et lorsque Adrien sollicitait une seconde audience, il répondit avec chagrin : *Que veut-il? Vient-il savoir si je me meurs? Dites-lui qu'on ne me voit point aujourd'hui.* Il le vit pourtant peu de jours après par le conseil de ses ministres, et lui dit qu'il ne se portait pas assez bien pour traiter d'affaires avec lui, qu'il se retirât à Guadalupe dans le couvent des religieux de Saint-Jérôme, et qu'aussitôt que sa santé le lui permettrait, il le ferait appeler où il l'irait trouver lui-même. Il lui donna des officiers en apparence pour le servir, mais en effet pour le garder, et pour empêcher que des gens qui lui étaient suspects n'eussent commerce avec lui. Peu de temps après il traita avec ce ministre des moyens de faire disgracier Chièvres, gouverneur de l'archiduc, qui lui avait déplu en diverses rencontres; mais l'affaire n'eut pas le succès qu'il en attendait. (ZURITA, *Annal. Arag.*, lib. XVIII, c. 99, t. VI.)

Le cardinal Ximenès était alors à Alcala où il s'était rendu après qu'il eût tenu les états de Castille à Burgos; et le roi, dans les conjonctures présentes, souhaitait fort de l'entretenir, parce qu'il n'avait pas assez de liberté d'esprit ni de force pour agir, et qu'il craignait que les grands du royaume, qui le voyaient mourant, ne l'abandonnassent comme ils avaient fait autrefois pour se liguer avec Adrien. Il lui écrivit plusieurs lettres pour l'obliger de venir et de se charger du gouvernement et du soin des affaires. Ximenès eût bien souhaité d'assister le roi en cette extrémité, mais il croyait sa présence plus nécessaire dans la contrée où il était, parce que quelques seigneurs du voisinage commençaient à remuer. Il savait d'ailleurs que les Flamands avaient tant d'impatience de gouverner, qu'ils auraient peine d'attendre que Ferdinand mourût, si sa maladie durait. Mais surtout il ne voulait pas se trouver à la mort du roi, de peur que s'il était nommé régent du royaume, on ne crût que c'était plus par sa propre ambition que par la bonne opinion que ce prince aurait eue de lui. (ALVAR. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. V.)

Toutefois il fit réponse au roi, qu'il se mettrait en chemin s'il le désirait absolument; mais que sa vieillesse ne lui permettait pas de le suivre de ville en ville, et que si son dessein était d'aller vers les côtes de Grenade et de Malaga, comme le bruit en courait, il le priait de considérer qu'il était important de laisser dans le cœur du royaume quelque personne de confiance. Quant à l'accueil que Sa Majesté mandait qu'elle avait fait à l'ambassadeur de l'archiduc, il croyait qu'elle en avait usé selon sa prudence ordinaire, mais il n'approuvait pas ce qu'il avait appris par d'autres, qu'on l'eût relégué et qu'on lui eût donné des gardes, parce qu'il fallait supposer qu'un homme de bien comme le doyen de Louvain, ne venait pas pour troubler l'Etat. Il écrivit au même temps à Adrien des lettres très-civiles, par lesquelles il lui témoignait la joie qu'il avait de son arrivée en Espagne, et le regret de ne s'être pas trouvé à la cour pour jouir de la conversation d'une personne de sa réputation et de son mérite, et l'assurait qu'il irait le voir dès que le roi aurait choisi une demeure fixe.

En ce même temps la reine Germaine, revenant de tenir les états d'Aragon, passa par Alcala, où le cardinal la reçut et la traita avec une magnificence royale. Cette princesse aimait tant la joie, qu'encore qu'elle se vît à la veille de perdre son mari et toute sa grandeur avec lui, elle jouissait du présent et ne s'inquiétait pas de l'avenir. Aussitôt qu'elle fut en liberté, dans le palais d'Alcala, ce ne furent que jeux et que festins. Comme les dames espagnoles n'étaient pas faites à son humeur, elle se renfermait dans sa petite cour, et, dansant avec les filles et les femmes qui la servaient, qu'elle avait accoutumées à la franchise et à la gaieté française, elle tâchait de se dédommager en particulier de cette gravité contrainte, que la présence de son mari et la coutume du pays lui avaient fait garder en public.

Ximenès prit son temps pour l'entretenir de la maladie du roi, du dessein qu'il avait de l'aller trouver, et des raisons qu'il avait eues de retarder son voyage. Elle lui fit voir aussi des lettres qu'elle venait de recevoir, qui marquaient que le roi se trouvait plus mal depuis quelques jours; qu'il avait fait une pierre d'une grosseur prodigieuse, et qu'il était retombé dans ses convulsions. Elle lui dit qu'elle s'en allait à grandes journées; que ç'aurait été une consolation pour elle s'il eût voulu l'accompagner; que puisqu'il était retenu par des considérations du bien public, elle se chargeait de représenter au roi ses raisons. Mais, quelque diligence qu'elle fît, elle trouva son mari mourant, et ne put lui parler ni des affaires des autres ni des siennes.

Ce prince, après avoir parcouru toute cette contrée qui confine le Portugal, à cause que l'air y est doux et sain, fit quelque séjour à Truxillo, et, voulant passer outre,

il fut obligé de s'arrêter dans un village presque inconnu, nommé Madrigalejo, composé de quelques maisons et d'une ferme du monastère de Notre-Dame de Guadalupe. Là, il tomba dans une grande défaillance, et l'on vit bien que pour cette fois son mal était sans remède, et qu'il n'avait à vivre que peu de jours. On rapporte qu'on lui avait autrefois prédit que Madrigal lui serait funeste, qu'il avait eu la faiblesse de s'éloigner toujours de la ville de Madrigal en Castille, comme s'il n'eût pu mourir autre part; et qu'enfin, n'ayant pu éviter sa destinée, il mourut dans un village à peu près du même nom. Plusieurs louaient en cela la science des astrologues; mais les plus sages mettaient cette prédiction au nombre de celles qu'on cherche à autoriser par des rencontres équivoques, qu'on débite toujours sans auteur, et qu'on ajuste après coup aux événements. (Joan. Ant., *De vera vida de Carlos V ;* Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.* l. V.)

Quoi qu'il en soit, Ferdinand était à l'extrémité, et il n'avait pas encore mis ordre à ses affaires ni à sa conscience. Il était revenu plusieurs fois de ces mêmes maux, qu'il regardait comme des indispositions passagères. Il avait fait consulter, au commencement de sa maladie, une dévote d'Espagne, qu'on nommait la Béate d'Avila, pour savoir ce qu'il devait espérer ou craindre. Cette fille, pour le récompenser de la bonne opinion qu'il avait de sa sainteté, ou pour en tirer quelque avantage, avait répondu, comme de la part de Dieu, que Sa Majesté vivrait encore longtemps, et l'avait même flatté, sous de feintes révélations, de je ne sais quelles conquêtes imaginaires. Il aidait lui-même à se tromper par un aveuglement déplorable; et comme il croyait, par ses voyages continuels, faire accroire aux Castillans qu'il était guéri, il prenait de son côté le soulagement de ses maux pour une entière guérison. Le P. Matienço, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, son confesseur, se présenta plusieurs fois à la porte de sa chambre; mais, au lieu de le faire entrer, il lui faisait demander s'il avait quelque requête à lui présenter; s'il répondait que non, il le congédiait aussitôt en ajoutant : *que ce bon Père était importun, qu'il venait lui faire sa cour, et non pas lui parler de Dieu.* Le doyen de Louvain vint de Guadalupe pour le voir; mais, après l'avoir salué fort civilement, il le pria de s'en retourner, et l'assura que, dès qu'il aurait un peu de santé, il irait converser avec lui. (Petr. Martyr, l. XV, epist. 455; Zurita, *Annal. Arag.* l. X, c. 77; Mariana, *Hist. Hisp.*, l. XXX, c. 27.)

[An 1516.] Comme on vit que le mal pressait, et qu'il n'y avait plus un moment à perdre, les conseillers qui l'avaient suivi et ses principaux médecins lui déclarèrent, après beaucoup de précautions, que sa dernière heure approchait, et qu'il lui restait à peine assez de temps pour songer au salut de son âme et au bien d'un État pour lequel il avait tant travaillé. Cet avertissement l'étonna et le fit un peu rentrer en lui-même. Il fit venir son confesseur, et fut renfermé quelques heures avec lui. Il se confessa et donna des marques de repentir de ses péchés. Après quoi il appela ses conseillers, et leur demanda leurs avis sur ce qui lui restait à faire pour la gloire de la monarchie. Il leur fit lire le testament qu'il avait fait depuis peu à Burgos, par lequel il laissait à Ferdinand, son petit-fils, cadet de l'archiduc Charles, le gouvenement de la Castille et de l'Aragon, et les trois grandes maîtrises des ordres de Saint-Jacques, de Calatrave et d'Alcantara. Il n'avait pas trouvé, dans l'esprit de l'archiduc, toute la déférence qu'il attendait, et il disait que ce jeune prince, nourri en Flandre, ou ne viendrait pas en Espagne, ou la livrerait à l'ambition de Chièvres et à l'avarice des Flamands. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. X, c. 99, t. VI.)

Mais ses conseillers lui représentèrent, qu'outre l'injustice qu'il faisait à l'aîné de ses petits-fils, il tombait dans le même inconvénient, s'il soutenait la disposition de son testament; qu'il connaissait mieux qu'un autre l'humeur des grands de Castille; qu'ils se disputeraient la faveur de l'infant; qu'ils corrompraient son bon naturel, et que le royaume n'étant gouverné que par un enfant, et sous le nom d'une reine faible et indisposée, tomberait sans doute dans tous les malheurs que causent les minorités..... Il convint de changer cet article; mais, pour celui des grandes maîtrises, il témoigna qu'il était résolu de n'y point toucher, parce qu'il avait toujours eu beaucoup de tendresse pour l'infant, et qu'il jugeait bien que sans ces revenus il ne pouvait subsister avec honneur et selon sa qualité.

Ces ministres le prièrent encore de considérer qu'il allait séparer de la royauté une puissance qu'il y avait lui-même unie; qu'il donnait, pour ainsi dire, le peuple d'Espagne à l'aîné, et la noblesse au cadet, en le mettant à la tête des ordres militaires; que si le pouvoir de chacun des trois chefs avait paru insupportable à ses prédécesseurs et à lui-même; que serait-ce du pouvoir des trois réunis en une seule personne? Qu'en voulant ménager les deux frères, il jetait entre eux les semences d'une division éternelle, et qu'en ôtant à Ferdinand les royaumes qu'il lui avait destinés, il lui donnait les moyens de se révolter contre le roi, et de reprendre les espérances qu'il lui avait données de régner; et qu'enfin, pour porter la monarchie à ce point de grandeur où il l'avait tant souhaitée, il fallait que tout le revenu et tout le crédit fût à un seul. Le roi parut touché de quelque pitié, et leur dit en soupirant : *Ferdinand sera donc bien pauvre?* Ils lui répondirent que la plus grande richesse que Sa Majesté pouvait lui laisser, c'était la bienveillance de Charles, son frère. La faiblesse où se trouvait alors le roi ne lui permettait pas d'insister, ses réflexions ne faisaient que passer, et après avoir dit quelques paroles sur ce sujet, il consen-

tit à tout par son silence. On prit donc l'original de ce testament, et on le brûla en sa présence sans qu'il en témoignât aucun chagrin. On en dressa incontinent un autre avec toute la diligence et la brièveté qu'on put, par lequel l'archiduc était déclaré seul et unique héritier des couronnes de Castille et d'Aragon, de Grenade et de Navarre, et pourvu des trois grandes maîtrises, et l'infant entièrement déchu de ses espérances, et réduit à un apanage de cinquante mille écus sur des domaines éloignés.

Il restait encore un point assez délicat à décider ; c'était le choix d'une personne à qui l'on pût confier le gouvernement de l'Espagne durant l'absence de l'archiduc. Les seigneurs avaient tant d'intérêts particuliers, et de plus, étaient si divisés entre eux, qu'il n'était pas possible d'en trouver un qui fût au gré de tous les autres, et qui pût gouverner sans passion. Un homme d'un rang médiocre n'aurait eu ni l'autorité ni la force de commander à une noblesse fière, que les rois avaient eu peine d'assujettir. De nommer deux ou plusieurs régents, c'était partager l'État, en quelque façon, et l'exposer aux divisions que causent ordinairement la diversité des conseils et les affections particulières. On se réduisit donc à chercher un sujet intelligent ; autorisé, fidèle, équitable et désintéressé, qu'on chargeât de l'administration et de la régence des États d'Espagne. Alors le docteur Carjaval, grand jurisconsulte, et un des principaux conseillers, qui assistait à ces délibérations, et qui savait le sentiment de tous les autres, proposa le cardinal Ximenès. Il parut tout d'un coup quelque émotion sur le visage du roi, et se relevant un peu sur son lit : *Ne connaissez-vous pas*, leur dit-il, *l'humeur austère de cet homme, qui ne saurait ployer, et qui porte tout à l'extrémité ; le croyez-vous....* Il s'arrêta à ces mots ; et après avoir pensé quelque temps, sans qu'aucun du conseil eût osé répliquer : *Toutefois*, reprit-il, *c'est un homme de bien ; il a les intentions droites, il n'est pas capable de faire ni de souffrir une injustice ; il n'a ni parents ni famille ; il sera tout entier pour le bien public, et tenant toute sa fortune de la reine Isabelle et de moi, il est obligé, par reconnaissance, d'honorer notre mémoire et de faire exécuter nos volontés.* (Zurita, *Annal. Arag.*, l. X, c. 99, t. VI ; Garibay, *Hist. Hisp.*, l. XX, c. 2.)

La cause de cette aversion que le roi avait fait paraître contre Ximenès était, selon quelques-uns, un reste de chagrin qu'il avait entretenu dans son esprit depuis les affaires d'Oran. Il ne lui avait point pardonné, parce qu'il savait bien qu'il l'avait offensé ; et comme c'était un prince d'une dissimulation profonde, il n'avait pas laissé de lui témoigner de l'amitié lorsqu'il n'avait pu se passer de lui. Les autres disent que, dans la guerre de Navarre, il avait demandé au cardinal une somme considérable à emprunter, et que celui-ci, ne voulant plus s'exposer à perdre son argent ou à se brouiller avec son maître, lui avait répondu qu'il avait fait de grandes dépenses à Alcala et à Tolède, et que ses revenus ecclésiastiques étaient destinés à des usages plus pieux. Quoi qu'il en soit, le roi ayant approuvé, par nécessité ou par conscience, un choix qu'il n'aurait pas fait par inclination, tout son conseil en eut de la joie et s'étendit sur les louanges de Ximenès. On dressa encore cet article du testament, on y inséra quelques autres clauses qu'on ne proposa qu'à demi, après quoi on le fit signer à Ferdinand. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V ; *Eug. de* Roblès, *Vid. del card. Xim.*, cap. 17.)

La reine arriva vers ce temps-là ; mais comme le conseil était assemblé, et qu'on craignait de n'avoir pas assez de temps pour régler les affaires, il lui fut impossible de voir le roi, et on ne lui permit que de pleurer. Lorsque tout fut achevé, elle entra. Mais ce prince, soit qu'il s'affaiblît à tout moment, soit que l'application qu'il avait eue l'eût abattu, ne la reconnut presque pas. Le confesseur revint ; on lui administra comme on put les sacrements, et aussitôt après, le vingt-troisième de janvier, vers les deux heures après minuit, il mourut dans l'habit de Saint-Dominique comme il l'avait souhaité, à cause de la dévotion qu'il avait eue toute sa vie pour ce saint. (Eug. de Roblès, *Vid. del. card. Xim.*, cap. 17.)

Ainsi mourut Ferdinand, le Roi Catholique, la soixante-deuxième année de son âge, et la quarante-unième de son règne. Les peuples regardèrent sa mort comme le commencement de leurs malheurs ; les grands comme la fin de leur servitude. Les Aragonais le pleurèrent, et virent avec regret la race de leurs rois comme éteinte, parce qu'il ne laissait point de fils, et que la grandeur et la majesté de la monarchie se recueillait toute dans la Castille, où leur royaume et les autres que Ferdinand avait gagnés furent réunis. Ce prince avait de grandes qualités : il était sage, vaillant, habile, civil, retenu dans ses actions, grave dans ses discours, tempéré dans ses repas, modeste dans ses habits, endurci au travail, porté à entreprendre et capable d'exécuter. Non-seulement il défendit ses États, mais encore il les accrut : et quoiqu'il eût toute sa vie les armes à la main, il maintint la paix chez lui, et porta toujours la guerre sur les terres de ses ennemis. (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. X, c. 100, t. IV.)

La négociation eut beaucoup de part à ses conquêtes. Il prévenait par son jugement les bons ou les mauvais succès, conduisant ses desseins avec beaucoup de précaution et de secret, et dérangeant ceux des autres princes plus par adresse que par argent. De son naturel, il était fier ; mais dès qu'il avait fait sentir son autorité, il faisait semblant d'oublier qu'il fût le maître, et savait prendre ou quitter sa fierté selon les besoins. Jamais sa douceur ne diminua dans les peuples le respect qui lui était dû ; jamais sa gravité ne diminua l'amour qu'on lui portait. Il se plai

sait fort à jouer aux dés, à courir le cerf, et surtout à voler le héron. Lorsqu'il s'amusait ainsi, on eût dit qu'il n'aimait pas les affaires; quand il fallait assister aux conseils, ou marcher à la tête des armées, on eût dit qu'il n'aimait pas les divertissements. Cependant, dans le temps qu'il était le plus occupé, il faisait semblant de penser à ses plaisirs; et dans le temps qu'il paraissait le plus oisif, il méditait dans son esprit de grands projets. Il chassa les Maures et les Juifs, et protégea toujours la religion, souvent avec ostentation, et quelquefois même avec zèle. L'Espagne n'avait point eu avant lui de plus grand roi; et si quelques-uns de ses successeurs ont été plus grands que lui, il leur a laissé les moyens de le devenir. (Mariana, *Hist. Hispan.*, lib. XXX, c. 27; Joan. Ant. *De vera vida de Carlos V.*)

Avec ces bonnes qualités, il en eut beaucoup de mauvaises. Il était défiant, ingrat, dissimulé, rapportant tout à soi-même et à l'accroissement de ses Etats. Il aimait la justice, mais il fallait qu'elle fût séparée de ses intérêts. Le moyen qu'il employa plus communément, pour réussir dans ses desseins, fut la religion, qu'il assujettit presque toujours à sa politique. Il fit un crime à Jean d'Albret de n'avoir pas suivi les passions de Jules II, et se fit un mérite d'avoir persécuté Alexandre VI, sous prétexte de vouloir réformer les mœurs et la maison de ce pontife. Quelque intention qu'il eût de nommer de bons évêques et d'observer les règles de l'Eglise, il força le pape Innocent VIII de pourvoir Alonse d'Aragon, son bâtard, de l'administration perpétuelle de l'archevêché de Saragosse, quoiqu'il n'eût encore que six ans. Sa bonne foi fut suspecte à tous les princes de son temps : et quoiqu'il fît proposer incessamment par ses ambassadeurs des ligues et des alliances, il était prêt de rompre ses traités, et de manquer à sa parole, dès qu'il croyait pouvoir le faire à son avantage. (Zurita, *Annal. Arag.*, l. XX, c. 23, tom. IV.)

Les grands de Castille ne purent supporter son avarice, et lui disputèrent ses droits, parce qu'ils ne pouvaient obtenir ses grâces. Cependant à peine trouva-t-on après sa mort de quoi fournir aux frais de ses funérailles. La conquête de trois royaumes, la découverte du nouveau monde, l'établissement de la foi chrétienne dans les Indes, et l'extirpation de la secte de Mahomet en Espagne, furent la gloire de son règne. Mais la révolte de ses sujets pendant son enfance, la supériorité qu'on avait donnée à la reine Isabelle, l'indisposition de sa fille, la bizarrerie de son gendre, l'aversion des grands, la mort de sa femme et de la plupart de ses enfants exercèrent son courage et sa patience.

Il était bien fait, d'une taille moyenne, d'un air noble, d'un esprit net, d'un jugement vif et subtil, et d'un accueil gracieux. On porta son corps à Grenade où était celui de la reine Isabelle; et les peuples de cette province le virent mettre en dépôt dans l'Allambre, spectacle lugubre et bien différent de l'entrée triomphante qu'il y avait faite après la conquête du royaume. L'évêque de Cordoue et quelques autres prélats, vingt-quatre religieux de Saint-Dominique ou de Saint-Jérôme, et toute la chapelle du roi, qui avaient accompagné son corps, célébrèrent ses obsèques en présence de plusieurs seigneurs et d'une infinité de peuple. Il eut, quelques jours avant que de mourir, la satisfaction d'apprendre la mort du grand capitaine dont la vie lui était devenue insupportable. Ce grand homme après avoir supporté constamment l'exil et la disgrâce de son maître, le voyant proche de sa fin, sortit de Loxe, et voulut prendre des mesures pour se maintenir dans le droit qu'il avait sur la grande maîtrise de Saint-Jacques, par la résignation que Ferdinand lui en avait faite dans le temps de ses défiances, et par un indult que le pape lui en avait fait expédier. Mais il traîna inutilement ses inquiétudes et ses espérances jusqu'à Grenade où il mourut d'une fièvre double-quarte, regretté généralement de tout le monde; dans le temps que le roi le faisait suivre, et donnait ordre de l'arrêter. (Mariana, *Hist. de Esp.*, l. XXV, c. 18; Zurita, *Annal. Arag.*, l. X, c. 96 et 98, t. VI.)

Le duc d'Albe, le marquis de Dénia, l'évêque de Siguença et celui de Burgos, don Juan Velasques grand trésorier, le docteur Carvajal, le licencié Zapata et les autres conseillers d'Etat s'assemblèrent dans la maison où le roi était mort, pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire dans la conjoncture présente. Il fut conclu qu'on députerait au doyen de Louvain, pour lui donner avis de la mort du roi, et pour le supplier de venir assister à l'ouverture du testament qu'il avait fait. (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Ximen*; Garibay, *Hist. de Esp.*, l. XX, c. 24.)

Carvajal et Vargas, les deux plus anciens du conseil, furent députés, et trouvèrent qu'il savait déjà la nouvelle, et qu'il était prêt de partir de Guadalupe. Ils lui firent une ample relation de tout ce qui s'était passé, et revinrent avec lui à Madrigalejo, où le lendemain matin le testament du roi fut ouvert et lu en présence des seigneurs et des conseillers. L'ambassadeur demanda une copie authentique pour l'envoyer à la cour de Flandre, qu'on lui accorda sur-le-champ. Aussitôt on dépêcha un courrier au cardinal Ximenès pour lui donner avis de sa régence, et pour le prier de venir le plus promptement qu'il pourrait à Guadalupe, où le conseil allait s'établir, parce que sa présence était nécessaire. On écrivit au même temps des lettres circulaires à tous les intendants de la police des villes et des villages du royaume pour les confirmer dans leurs charges, et pour leur ordonner de maintenir l'ordre et la paix dans l'étendue de leur juridiction. (Garibay, *Hist. de Esp.* l. XX, c. 24.)

Cependant don Gonçalo de Gusman cla-

vier (19) de l'ordre de Calatrave, gouverneur de l'infant, et Alvare Ozorio, évêque d'Astorga, son précepteur, l'avaient fait avancer jusqu'à Guadalupe, lorsqu'ils apprirent l'extrémité où son aïeul était réduit. Ils avaient eu communication du testament fait à Burgos l'année d'auparavant; et ne se doutant pas qu'il fût arrivé depuis aucun changement, ils n'entretenaient ce jeune prince que de sa prochaine grandeur, et se flattaient de l'espérance d'avoir la meilleure part au gouvernement. Dès qu'ils eurent appris la mort du Roi Catholique, la première leçon qu'ils donnèrent à l'infant, ce ne fut ni de le regretter, ni de rendre les derniers devoirs à sa mémoire; mais de se mettre en possession de son autorité. Ils lui dictèrent une lettre adressée au conseil royal et aux personnes les plus qualifiées d'Espagne, mettant pour titre l'INFANT, comme les rois ont accoutumé de faire quand ils écrivent à leurs sujets. La substance de la lettre était: *que l'administration souveraine du royaume lui étant échue par la disposition testamentaire du feu roi, de glorieuse mémoire, il leur commandait de se rendre au plus tôt auprès de lui, à Guadalupe, afin d'y prendre les résolutions qui seraient nécessaires pour le bien de l'État.* (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. V; EUG., *De vid. del card. Xim.*, c. 17.)

Comme c'était une espèce de mandement, ils en firent plusieurs copies, et envoyèrent un secrétaire pour les distribuer aux conseillers d'État. Un des premiers qui reçut la lettre, l'ayant ouverte, et lisant au-dessus, l'INFANT, comme s'il eût été ou roi naturel ou prince héritier du royaume, en fut surpris, et conféra avec ses collègues qui en avaient été tous pareillement choqués; et, de concert avec eux, il fit cette réponse au secrétaire: *Dites à Son Altesse que nous ne manquerons pas de nous rendre au plus tôt à Guadalupe, et que nous savons le respect qui est dû, mais que nous n'avons point d'autre roi que César: « Non habemus regem nisi Cæsarem. »* (*Joan.*, XIX, 15.) Cette réponse fut depuis très-célèbre tant parmi les grands de Castille, que parmi les seigneurs de Flandre, et passa pour un augure et une prophétie de la grandeur de l'archiduc Charles, lorsqu'il fut élu roi des Romains et empereur.

LIVRE IV.

SOMMAIRE. — Le cardinal apprend la nouvelle de sa régence. — Il ressent le poids de cet emploi. — Description de l'État de Castille. — Difficultés qui se présentent à Ximenès dans le gouvernement du royaume. — Il part pour Guadalupe. — Il s'assure de l'infant, et le retient près de lui. — Le doyen de Louvain s'oppose à sa régence, et produit les ordres qu'il a de gouverner la Castille et l'Aragon au nom de l'archiduc. — Raisons de Ximenès au contraire. — Il se met en possession, et consent de partager l'autorité avec le doyen, jusqu'à ce que Charles en ordonne autrement. — Le cardinal choisit Madrid pour le siége de la régence. — Il observe les grands, et découvre une entreprise de Portocarrero, pour se faire élire grand maître de l'ordre de Saint-Jacques: il la dissipe par sa vigilance. — Charles confirme le cardinal dans sa régence. — Il demande le titre de roi, quoique la reine Jeanne sa mère fût en vie. — Les grands et la plus grande partie du conseil rejettent la proposition. — Ximenès ne laisse pas de passer outre, et fait faire la proclamation dans Madrid et dans toute la Castille. — Fermeté du cardinal contre les rebellions des grands, et surtout de don Pedro Giron. — L'institution des milices qu'il fait lever dans le royaume. — Opposition de la noblesse. — La ville de Valladolid, et quelques autres députent au cardinal, pour le détourner de ce dessein. — Charles confirme les milices, et elles se lèvent avec succès. — Le corsaire Barberousse ravage les côtes d'Espagne. — Le cardinal fait armer vingt nouvelles galères; celles des Turcs sont battues, et le corsaire repoussé. — Mission de quelques religieux de Saint-Jérôme, pour l'instruction et le soulagement des Indiens maltraités par les Espagnols. — Jean d'Albret, roi de Navarre, veut profiter de la mort de Ferdinand et rentrer dans ses États à force ouverte. — Demêlé entre quelques grands d'Espagne, pour obtenir le commandement de l'armée. — Le cardinal choisit Villalva, colonel d'infanterie. — Jean d'Albret est défait, et se retire dans sa principauté de Béarn; il y meurt. — Toutes les fortes places de la Navarre sont démolies par l'ordre de Ximenès. — On n'approuve pas cette conduite, et pourquoi. — Sédition de Malaga excitée par quelques grands et calmée par le cardinal. — Il entreprend de régler les pensions de la reine Germaine. — Il le fait à la satisfaction de Charles et de cette princesse. — Quelques seigneurs prennent cette occasion de se révolter. — Ximenès les force à se soumettre. — Il étudie les inclinaisons de la reine Jeanne pour la soulager. — Il change ses officiers et l'engage à mener une vie plus conforme à son rang. — Sa vigilance pour l'exécution des lois; l'ordre remis dans les finances. — Il règle les ordres militaires et en augmente les revenus. — Il retranche les pensions des courtisans et les gages des officiers. — Raisons de ces retranchements. — Barberousse attaque Bugie et en lève le siége. — Il se saisit d'Alger et ravage les côtes d'Espagne. — Ximenès envoie don Diego Vera pour attaquer Alger. — Défaite de Vera et de ses troupes. — Il fait ordonner aux marchands génois de sortir d'Espagne: à quelle occasion. — Les Juifs offrent de grandes sommes aux ministres de Charles en Flandre, pour faire modérer les poursuites de l'Inquisition contre eux. — Le cardinal s'y oppose, et leurs offres sont rejetées. — Il obtient de Charles une commission générale pour disposer des gouvernements, des charges, etc. — Le roi ne se réserve que la disposition des évêchés, des commanderies des ordres militaires, des bénéfices et de son domaine. — Le cardinal élève les gens de qualité et de mérite. — Il sollicite l'évêché de Tortose pour Adrien et celui de Badajos pour Mota. Histoire de Mota: son élévation, sa faveur près de Charles, et sa mort.

(19) Dignité des ordres militaires.

Lorsque le cardinal Ximenès apprit par la dépêche du conseil que Ferdinand était mort, et qu'il l'avait laissé, par son testament, seul administrateur et régent de la monarchie, il pleura cette perte, et dit aux assistants que, dans la conjoncture des affaires, il ne pouvait arriver de plus grand malheur à l'Espagne, et qu'il fallait gémir, et implorer plus que jamais le secours du ciel. Il ordonna aussitôt qu'on fît des services solennels dans toutes les églises de son diocèse, pour l'âme de ce prince, qu'il avait toujours respecté comme son maître, et aimé comme son bienfaiteur, lors même qu'il avait eu sujet de s'en plaindre. Après cela il entra dans son oratoire, et fut longtemps en prière pour demander à Dieu, comme Salomon, cette sagesse qui préside à ses conseils, et qui travaille avec ceux qui sont chargés par sa providence de la conduite de son peuple. (*Sap.*, IX, 4.) La connaissance qu'il avait de toutes les dispositions générales et particulières de l'Etat lui faisait déjà sentir le poids du gouvernement, et prévoir les difficultés qu'il y devait rencontrer. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Le royaume, après la mort de Ferdinand, tombait sous la domination d'un jeune prince de seize ans, qu'un naturel heureux et une bonne éducation rendaient capable de régner un jour, mais qui n'avait encore ni assez de lumière, ni assez d'expérience pour rien décider par lui-même, et qui d'ailleurs, demeurant en Flandre, où il avait été nourri, ne verrait les affaires que de loin, et ne jugerait des personnes et des services que sur la foi d'un conseil trompé souvent par de faux avis, et du moins imbu de maximes différentes de celles d'Espagne. Il était nécessaire de veiller incessamment sur l'infant, et de le tenir dans une soumission qui ne paraissait déjà que trop forcée. Le soin que son aïeul prenait de l'élever, et l'amitié qu'il lui témoignait, avaient fait naître en lui, de son vivant, des espérances qu'il n'avait pas même résolu de perdre. Il s'était flatté près d'un an de recueillir la succession des royaumes dont il savait que le roi, par un testament, avait disposé en sa faveur. Le changement qui était arrivé depuis lui paraissait une injustice qu'on lui avait faite, et quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans, il avait été si sensible à ce déplaisir, qu'il en était tombé malade. (PETR. Martyr, lib. XIX, epist. 469; Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Ceux à qui l'on avait confié son éducation n'étaient guère moins offensés que lui, et l'entretenaient dans ces pensées, moins pour son intérêt que pour leur fortune. Enfin il fallait observer toutes les démarches de ce prince; ses prétentions avaient eu quelque fondement, son ambition était vive, ses maîtres étaient devenus ses flatteurs. Il était même à craindre que les Espagnols, s'ils en trouvaient l'occasion, ne se déclarassent pour le cadet qui avait vécu parmi eux, contre l'aîné qu'ils voyaient absent, et qu'ils regardaient comme étranger.

D'autre côté, la reine veuve demeurait sans secours et sans subsistance, et il n'était ni raisonnable ni honnête de l'abandonner. Le feu roi lui avait laissé, par son testament, une pension alimentaire de trente mille ducats sur le royaume de Naples; mais ce fond ne pouvait être prêt de longtemps: d'ailleurs les finances étaient épuisées par les guerres que Ferdinand avait entreprises, et le peuple avait été si chargé, que Ximenès avait résolu de le soulager, et de chercher d'autres moyens de fournir aux besoins et aux dépenses de l'Etat, ce qui le jetait dans un assez grand embarras.

Les grands de Castille n'étaient pas disposés à se soumettre. La noblesse de ce royaume était accoutumée depuis plusieurs siècles à se révolter contre leurs maîtres, et à tyranniser leurs vassaux. La nécessité où l'on s'était trouvé de regagner sur les Maures le pays dont ils s'étaient emparés avait obligé les rois de ménager les seigneurs, et comme ils ne pouvaient alors se passer de leur secours, il avait fallu souffrir d'eux beaucoup de choses. Eux, de leur côté, ayant servi à recouvrer le royaume, le regardaient comme un bien qui leur appartenait par droit de conquête, et traitaient le peuple qui s'y était habitué comme sujet et tributaire. Cet esprit de révolte et d'oppression s'était maintenu jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle. Ferdinand, presque toujours armé, avait eu soin de se faire craindre. Isabelle surtout, joignant à l'autorité que la loi lui donnait celle que donnent la réputation et la vertu, avait inspiré à la noblesse d'Espagne un peu plus de justice et de politesse; mais, après sa mort, tout revint au premier état. Ferdinand fut contraint de céder lui-même; et s'il reprit le dessus quelque temps après, on regarda l'obéissance qu'on lui avait rendue comme une servitude dont on se crut affranchi par sa mort. Il n'était pas aisé à un particulier sans appui, sans naissance et sans alliances, d'humilier ces esprits superbes, d'arracher à des mains puissantes des patrimoines usurpés, et de terminer des querelles qui formaient des partis, et qui devenaient comme des guerres civiles.

Mais ce qui devait faire la plus grande difficulté au gouvernement, c'était la dépendance du conseil de Flandre. Charles, archiduc d'Autriche, devenu par succession roi d'Espagne, faisait son séjour ordinaire à Gand où il était né. On l'avait nourri dans les mœurs et dans les coutumes du pays, et il avait eu si peu de relation avec l'Espagne, que le conseil d'Etat et Ferdinand même avaient compté qu'il n'y viendrait jamais. (ANTON., *De vera vid. del imper. Carlos V.*)

Quoique sa cour ne fût pas grande, elle était composée de personnes de mérite, et l'on s'attendait bien qu'elle grossirait à mesure que la grandeur du prince augmenterait. Guillaume de Croy, seigneur de Chiè

vres, que le roi de France Louis XII lui avait donné pour gouverneur, Jean Sauvage, de premier président de Bourgogne, devenu grand chancelier des Pays-Bas, le seigneur de Lachaux, et Amestorf, l'un Flamand et l'autre Hollandais, tous deux sortis de maisons illustres, et premiers gentilshommes de la chambre ; Lanoy, son grand écuyer, et quelques autres, propres pour la négociation et pour le conseil, avaient grande part aux affaires. Chièvres était pourtant le principal ministre : car outre qu'il avait pris plus d'ascendant sur l'esprit du prince qu'il venait d'élever, on reconnaissait en lui, de l'aveu de tous, un mérite personnel au-dessus des autres ; mais Ferdinand, peu de temps avant sa mort, avait employé toutes sortes de moyens pour le perdre ; et il s'était formé entre eux, de plusieurs différends particuliers, une inimitié irréconciliable. Il y avait lieu de craindre après cela qu'il n'entrât de la passion et de l'intérêt dans le conseil supérieur ; que les créatures du feu roi n'y fussent maltraitées dans les rencontres, et que ses dernières volontés ne fussent mal exécutées. On pouvait même aisément juger que la régence ne serait pas toujours bien autorisée, que les mécontents porteraient leurs plaintes au tribunal souverain, qu'il se mêlerait, parmi les conseillers des deux nations, des jalousies d'autorité, et qu'on déferait souvent en Flandre ce qu'on aurait fait en Espagne. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Ximenès prévit toutes ces difficultés, et se confiant en Dieu qui l'appelait à ce ministère, partit en diligence d'Alcala, dans l'appréhension que les gouverneurs de l'infant ne l'emmenassent dans quelque province éloignée ; ce qui, dans un temps dangereux comme celui-là, aurait pu causer de grands troubles dans le royaume. Dès qu'il fut arrivé à Guadalupe, il fit venir ce jeune prince, qu'il traita avec beaucoup de respect, et depuis il le retint toujours auprès de lui. Il rendit ses devoirs à la reine veuve, et parce que ses pensions n'étaient pas échues, il lui fournit de son propre argent de quoi subsister honorablement pour elle et pour toute sa cour, jusqu'à ce que ses payements fussent réglés. Après cela il voulut entrer en exercice de la régence, selon la clause du testament du feu roi ; mais le doyen de Louvain s'y opposa, et produisit un pouvoir de Charles en bonne forme, pour prendre possession des monarchies de Castille et d'Aragon, et pour les gouverner en son nom, au cas que son aïeul vînt à mourir. (SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 3; Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, c. 17.)

Le cardinal répondit que le roi en userait selon sa prudence, quand il aurait reçu la nouvelle de cette mort, mais qu'en attendant le testament s'exécuterait. Il alléguait pour ses raisons, que l'archiduc n'avait eu aucun droit de nommer au gouvernement de l'Etat, du vivant du Roi Catholique ; que le testament de la reine Isabelle, propriétaire de ces royaumes, en avait laissé l'administration à Ferdinand, jusqu'à ce que Charles son petit-fils eût atteint l'âge de vingt ans ; et qu'enfin c'était contre les lois et les maximes du royaume qu'un étranger fût appelé à le gouverner. Il soutenait son droit avec d'autant plus de vigueur, qu'il connaissait la faiblesse du doyen, et qu'il prévoyait que les Espagnols se moqueraient de la politique d'un homme nourri dans les colléges, qui n'avait eu que par occasion une teinture des affaires des Pays-Bas, et dont les principales qualités étaient une bonté naturelle et une grande connaissance de la théologie. Pour montrer néanmoins le respect qu'il avait pour le roi, et l'estime qu'il faisait de la personne du doyen, il s'offrit de partager avec lui l'autorité de la régence, et d'attendre paisiblement ce que la cour de Bruxelles déciderait sur ce sujet. L'expédient fut trouvé raisonnable et généralement approuvé. Ils agissaient donc de concert dans les affaires, et tous les actes publics qui regardaient l'Etat étaient signés de l'un et de l'autre.

Ce point ayant été ainsi réglé à l'amiable, le cardinal, qui ne doutait pas que sa commission ne fût confirmée, et qui sentait bien le besoin qu'on avait de lui, songea à établir sa résidence et celle du conseil dans quelque ville commode et libre, où les peuples pussent aborder de tous côtés sans incommodité et sans dépense, et où les grands du royaume n'eussent aucune autorité. Plusieurs étaient d'avis qu'on s'avançât vers la frontière du côté de France, et disaient qu'on aurait plus tôt des nouvelles des Pays-Bas, et qu'on observerait mieux toutes les démarches des Français, dans des conjonctures délicates comme celles-ci. Ils remarquaient même que les rois, en pareilles occasions, en avaient toujours usé ainsi. Mais il leur représenta que le dedans était plus à craindre que le dehors ; que ce n'était pas son dessein de s'éloigner du cœur du royaume, parce que, se trouvant loin de ses terres, il n'en pourrait tirer que tard les secours qui lui seraient nécessaires, et qu'il était dangereux que quelques esprits séditieux ne remuassent en son absence ; que les rois, étant absolus et maîtres de toutes les grâces, étaient ordinairement accompagnés de tous ceux qui auraient pu leur être suspects ailleurs : au lieu que des gens qui ne gouvernaient que par commission devaient se défier de tout ; que, pour son particulier, on savait bien qu'il était brouillé avec un des principaux seigneurs du royaume, qui ne cherchait que l'occasion de pouvoir l'offenser impunément ; mais que, mettant à part ses propres intérêts, il jugeait important de choisir pour siége de la régence, une ville où le conseil se tînt en sûreté et avec honneur ; où les peuples pussent porter leurs plaintes commodément, et d'où, comme du centre du gouvernement, on pût veiller sur toutes les parties de l'Etat, et étendre la main pour châtier les grands qui auraient l'insolence de se révolter. Chacun

approuva ses raisons, et il choisit Madrid, parce que cette ville était à portée de tout, et qu'elle appartenait en propriété aux archevêques de Tolède. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. V; Sandov., *Hist. del imper. Carlos V*, lib. II, § 3.)

Après cette précaution, il en prit d'autres aussi nécessaires, pour n'être pas surpris par ceux qu'il croyait mal intentionnés. Il envoya des ordres secrets à des gens fidèles, pour observer tout ce qui se passait dans les provinces, et il établit auprès de toutes les personnes puissantes des intelligences si sûres, par ses bienfaits et ses récompenses, qu'il ne se fit depuis aucun mouvement dont il ne fût exactement averti. Ce fut par cette voie qu'il apprit que don Pédro Portocarrero avait gagné les principaux commandeurs de Saint-Jacques, et qu'il prétendait se faire élire grand maître de cet ordre. Il était frère du duc d'Escalone; il avait pris ses mesures à loisir; il était puissant par lui-même, par ses parents, par ses alliés et par ses amis. Quoique ces grandes maîtrises fussent unies à la couronne, tout semblait conspirer à les désunir. La noblesse d'Espagne ne pouvait souffrir que les rois fussent si puissants. Les commandeurs ne demandaient qu'à élire, parce qu'ils espéraient d'être élus un jour : les papes mêmes avaient plus de crédit dans ces ordres, lorsqu'ils étaient sous la conduite des particuliers. C'était pour cette raison que Jules II avait donné des bulles de grand maître de Saint-Jacques au grand capitaine, au cas que le Roi Catholique mourût avant lui. L'affaire n'avait pas été si secrète qu'il n'en eût couru quelque bruit à la cour, et ç'avait été une des causes de sa disgrâce. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Encore que cette faveur du saint-siége ne tirât point à conséquence pour des personnes d'un mérite commun, Portocarrero, voyant Gonçalès mort, sollicita de pareilles bulles auprès de Léon X, et par crédit ou par argent il les obtint, à condition toutefois qu'il ne pourrait s'en prévaloir durant la vie de Ferdinand. Il les reçut quelques jours après la mort de ce prince; et la conjoncture lui parut si favorable, qu'il fit savoir incontinent aux premiers commandeurs, le droit qu'il avait, et les pria de convoquer leurs amis, et de tenir sans bruit le chapitre de l'ordre à Compostelle, pour le reconnaître et le recevoir pour grand maître, en conséquence des provisions de la cour de Rome. De son côté, il avait assemblé quelque noblesse, et sollicitait sous main plusieurs villes de se soulever pour soutenir son élection. Le cardinal en fut averti, et dépêcha d'abord Villafanno un des quatre commissaires criminels, avec pouvoir de prendre autant de troupes qu'il était nécessaire, et de rompre de gré ou de force ce chapitre convoqué furtivement, contre l'ordre et contre l'intérêt du prince, à qui son aïeul avait résigné les grandes maîtrises, et qui même, selon quelques-uns, en avait obtenu une survivance de la cour de Rome par le crédit du cardinal Carvajal. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 3.)

La commission de Villafanno portait, de faire arrêter les commandeurs, et de prendre Portocarrero lui-même, s'il refusait d'obéir à la première sommation. Mais l'affaire se passa plus doucement qu'on n'avait pensé. La noblesse qu'on avait ramassée se dissipa, Portocarrero comprit qu'il allait éprouver la sévérité du cardinal, et qu'il était fâcheux de servir d'exemple, et se désista de ses prétentions. Les commandeurs se retirèrent dans leurs commanderies, et n'osèrent plus se rassembler, que par l'autorité du roi, sachant bien qu'ils étaient observés, et qu'on ne manquait pas deux fois impunément avec Ximenès.

Cependant on avait dépêché des courriers en Flandre, pour informer l'archiduc de tout ce qui était arrivé depuis la mort de Ferdinand, de l'état des affaires présentes et des ordres qu'il avait laissés en mourant. Charles, après avoir reçu ces nouvelles, parut en public fort affligé, et dit hautement : *qu'il venait de perdre le meilleur père, et le meilleur maître qui eût jamais été, dans un temps où il allait recueillir les fruits de son amitié, et où il avait plus besoin de ses conseils; qu'encore que cette perte fût irréparable, il avait de quoi se consoler par le choix qu'il avait fait du cardinal Ximenès pour gouverner le royaume en sa place; qu'il avait fort ouï parler de la sagesse, de la probité et de la religion de ce grand homme, mais qu'encore que sa réputation fût si établie, la plus grande marque de son mérite était le jugement que son aïeul mourant avait fait de lui.* Il écrivit à peu près en ces termes au conseil, aux évêques et aux grands d'Espagne, leur faisant espérer qu'avant la fin de l'été il irait prendre possession de ses Etats, et que cependant ils ne pouvaient rien faire qui lui fût plus agréable, que d'obéir au cardinal Ximenès comme à lui-même. Il écrivit à l'infant et à la reine veuve, des lettres de consolation. Pour le cardinal il lui envoya de nouveaux pouvoirs, accompagnés de tous les témoignages d'estime et de confiance que peut donner un souverain à un particulier. (Petr. Martyr, lib. XXIX, epist. 566; Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 4.)

Après toutes ces honnêtetés, il y avait un article au bas de la lettre, qui donna quelque inquiétude à ce ministre. Il portait que le doyen de Louvain, son ambassadeur, lui expliquerait de sa part une affaire secrète et de grande conséquence, qu'il fallait rapporter au conseil, et dont il attendait la réponse avec impatience. Cette négociation consistait à faire reconnaître l'archiduc pour roi de Castille et d'Aragon, quoique la reine Jeanne sa mère fût en vie. L'occasion en vint naturellement. Après la mort du Roi Catholique, on écrivit de tous côtés à Charles son petit-fils des lettres, partie de consolation sur sa perte, partie de congratulation sur l'acquisition des royaumes dont il héritait; on lui donnait presque partout le titre de roi : l'empereur Maximilien, son aïeul maternel, et le

pape Léon X le traitaient ainsi : soit qu'on les y eût engagés, soit parce que les Allemands et les Italiens ne font aucune difficulté de donner aux enfants les noms des dignités de leurs pères, lors même qu'ils sont encore en vie. Cette qualité flattait l'ambition de ce jeune prince : ses courtisans croyant lui faire honneur ou du moins lui faire plaisir, le nommaient à toute heure ainsi. Les ambassadeurs en usaient de même. Il y fut si accoutumé, qu'il ne put souffrir d'autres titres que celui de la royauté. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI ; Petr. Martyr, lib. XXIX, c. 568 ; Eug. de Robles, *Vid. del. card. Xim.*, c. 18.)

La difficulté était d'y faire consentir les Espagnols plus intéressés à se ménager, et plus formalistes que les autres. Il leur fit d'abord connaître avec quelque retenue, que puisque les plus grands princes de la chrétienté, par leurs ambassadeurs, l'avaient traité de roi catholique, il y avait quelque bienséance qu'il prît cette qualité, qu'il savait bien le respect qu'il devait à la reine sa mère, à qui la monarchie appartenait; mais qu'il croyait qu'elle ne serait pas choquée des avantages de son fils, et d'ailleurs qu'il était juste et important pour le bien public, qu'étant chargé des peines de la royauté, il en eût les honneurs ; qu'ils s'assemblassent donc, qu'ils disent librement leurs avis et lui fissent savoir ce que portaient les lois et les coutumes du pays.

Le cardinal et tout le conseil furent surpris de cette proposition. La reine était dans un état, qu'encore que la faiblesse de son esprit fût grande, on ne pouvait pas dire qu'elle l'eût entièrement perdu, et il était honnête à son fils de le supposer ainsi. D'ailleurs cette précipitation dans une affaire de cette conséquence, avant que d'être établi, sans avoir auparavant sondé les esprits, était non-seulement peu politique, mais encore dangereuse; il en pouvait arriver du trouble à l'État, et le prince en pouvait recevoir du chagrin. Dans le fond, il ne s'agissait pas de son autorité, mais d'une petite gloire qu'il pouvait bien sacrifier au repos public. Ils convinrent tous, après avoir bien pesé ces raisons, de lui conseiller très-respectueusement de se contenter d'avoir toute la puissance de la royauté, et de laisser à la reine sa mère un titre sans fonction et sans commandement, qui ne l'incommodait en rien. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 4.)

Charles, qui demandait aux Espagnols leurs suffrages et non pas leurs conseils, ne fut pas satisfait de cette remontrance ; et sans avoir égard aux considérations qu'on lui proposait, il prit la qualité de roi, par l'avis des courtisans qui le gouvernaient, qui mettaient en cela l'honneur de leur maître, et qui prétendaient en tirer leurs avantages. Il manda ensuite à Ximenès et au conseil d'Espagne, qu'il n'avait pu se dispenser d'en user ainsi ; que le pape, les cardinaux et l'empereur l'y avaient comme forcé, et qu'il espérait que sa conduite ne serait pas désapprouvée. Il écrivit en particulier au cardinal que la démarche était faite, qu'il n'y avait plus moyen de reculer, qu'il y allait de son honneur, qu'il prît ses mesures là-dessus, et qu'il fît si bien que personne n'y trouvât à redire.

Ce prélat vit bien qu'il fallait nécessairement obéir, mais pour n'être pas auteur d'une décision aussi délicate que celle-là, il convoqua non-seulement le conseil ordinaire, mais encore tous les évêques et toutes les personnes de marque qui se trouvèrent à Madrid. L'almirante de Castille, le duc d'Albe, le duc d'Escalone, le marquis de Dénia pour la noblesse : l'archevêque de Grenade président du conseil, les évêques de Burgos, de Siguença, d'Avila et quelques autres pour le clergé, assistèrent à cette assemblée. Le cardinal ayant exposé nettement les ordres qu'il avait reçus de la cour de Bruxelles, les seigneurs se regardèrent les uns les autres ; et après avoir considéré l'importance de l'affaire, ils prièrent le docteur Carvajal, qui savait parfaitement les lois et les coutumes du royaume, et qui était chargé des causes du palais et de la chambre royale, de leur dire son sentiment. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. VI.)

Cet homme prit la parole, et leur représenta qu'il n'y avait personne dans l'assemblée qui, par son jugement et par son choix, ne conseillât au prince de ne pas prendre encore le nom de roi, et de rendre le respect à la reine comme les lois humaines et divines l'ordonnent ; mais que l'ayant pris après les remontrances que le conseil lui avait faites, il fallait y chercher de la raison et de la justice ; que l'affaire était présentement en un état qu'on ne pouvait plus la réparer sans offenser le prince, et peut-être sans troubler l'Espagne ; qu'on savait assez que l'archiduc avait l'esprit doux et entièrement éloigné de toute espèce de violence et de tyrannie ; mais que l'infirmité de la reine étant connue de tout le monde, le pape et l'empereur l'avaient engagé pour le bien public à se déclarer pour roi, sans qu'il eût pu résister à leurs conseils et à leurs prières ; et qu'après tout, la chose n'était ni si malhonnête, ni si extraordinaire qu'on pensait. Que quand la reine aurait par la volonté du ciel tout l'usage de son esprit, la monarchie était devenue si grande, qu'on pourrait douter désormais si une femme, quelque capable qu'elle fût, aurait la force de la gouverner ; qu'il ne fallait donc pas hésiter, dans l'indisposition où elle était, de lui nommer son fils pour associé ; que le conseil d'État réglait toutes choses sans en donner part à cette princesse, et qu'il n'était pas juste que Charles lui fût soumis, et se contentât du seul nom de prince ; qu'on avouait que la souveraineté lui appartenait, et qu'on ne lui refusait que le nom de souverain, mais que sans ce nom il ne pouvait rien entreprendre d'utile pour sa gloire, ou pour la grandeur du royaume, dont il serait regardé comme héritier et non pas

comme possesseur; qu'on lui obéirait plus négligemment; que les peuples auraient moins de respect pour sa personne; que les moindres souverains avec qui il aurait à traiter le croiraient leur inférieur, et qu'enfin il était à craindre que, par un scrupule que quelques-uns faisaient à contre-temps, on ne désobligeât le prince, et l'on n'affaiblît le gouvernement. (SANDOV., *Hist. del imperad. Carlos V*, lib. II, sess. 7.)

Après avoir rapporté ces raisons, il fit voir que ce n'était plus une prétention nouvelle, et qu'il y en avait eu plusieurs exemples dans le cours de la monarchie, sans en aller chercher dans les histoires étrangères; que durant l'empire des Goths le roi Cisdavinde, après avoir gouverné sagement l'Espagne, fait tenir le VIIe concile de Tolède, envoyé une ambassade solennelle au pape, et rempli tous les devoirs d'un roi pieux et politique, avait enfin, quatre ans avant sa mort, associé son fils à la qualité et à la puissance royale; que depuis la trahison du comte Julien, et l'invasion des Maures, Veremond ayant été élu roi vers l'an 783, avait fait régner avec lui Alphonse surnommé le Chaste, son cousin, et qu'ils avaient passé quatre ans dans une grande concorde, pour ainsi dire, sur le même trône; que cet Alphonse avait fait la même grâce au fils de Veremond. Mais parce que ces règnes étaient anciens et peu connus, il alléguait que, dans les derniers, Alphonse fils de Raymond, comte de Toulouse, avait régné avec sa mère Urraca, qui n'était pas capable de gouverner elle-même, et que Ferdinand qui recouvra Séville sur les Maures, qui par ses actions et par ses vertus a mérité d'être mis au nombre des saints, ayant été élu roi de Léon après la mort de son père, avait gouverné avec sa mère le royaume de Castille dont elle était souveraine, avec la même autorité et les mêmes titres qu'elle, quoique ce fût une princesse très-sage. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI; SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. II.)

Il finit son discours en exhortant l'assemblée à se faire un mérite auprès de l'archiduc, d'un consentement dont il pourrait bien se passer, et leur remontrant que ce prince ne quitterait pas un titre qu'il avait pris; qu'il ne l'avait pas fait sans y avoir bien pensé; que quand même il voudrait changer d'avis, il faudrait l'en détourner, de peur qu'on ne l'accusât de légèreté et d'inconstance. *Enfin*, dit-il, *Charles ne demande pas notre conseil, il ne fait que nous dire ses raisons, et nous déclare qu'il nous écrit sur ce sujet, afin qu'après avoir su ce qu'il a fait, nous nous en réjouissions pour lui et pour nous.* A ces mots il produisit les lettres du prince, et les lut.

Toute l'assemblée fut touchée de ce discours; et, comme on vint aux opinions, Ximenès, le conseil d'Etat, les évêques qui étaient présents, et même quelques-uns des seigneurs furent de l'avis de Carvajal. Mais l'almirante de Castille et le duc d'Albe, qui étaient à leur tête, et qui avaient leurs vues et leurs intérêts particuliers, protestèrent hautement qu'ils avaient juré fidélité à la reine Jeanne comme à leur souveraine, et qu'ils ne violeraient pas leur serment en reconnaissant un autre roi qu'elle; que les exemples qu'on avait allégués ne concluaient rien; que c'étaient ou des usurpateurs qui avaient remis sur le trône les successeurs légitimes, ou des rois faibles qu'on avait forcés de partager l'autorité; que l'archiduc s'était un peu trop avancé pour un prince qui avait déjà la réputation d'être sage; que c'était une étrange chose que de commencer à régner par l'infraction des lois et des ordonnances du royaume, que les autres jurent solennellement d'observer; qu'il se contentât, comme Ferdinand, de porter le nom d'administrateur de ses Etats du vivant de la reine sa mère, et qu'il eût ou plus de pitié de son infirmité, ou plus d'espérance de sa guérison.

La plupart de ceux que les raisonnements de Carvajal avaient ébranlés se tournèrent du côté du duc d'Albe, louèrent la modération du feu roi, et désapprouvèrent le procédé de l'archiduc. On espérait que le duc d'Escalone, qui avait été ennemi déclaré de Ferdinand, prendrait le parti de Charles; mais lorsqu'on le pria de dire son sentiment, il répondit froidement : *Puisque le prince*, à ce que vous dites, *ne me demande pas conseil, je ne suis pas d'avis de lui en donner.* Sur cela il s'éleva un bruit dans l'assemblée qui fit juger que le parti des seigneurs prévaudrait, ou qu'on se séparerait sans rien conclure; ce qui aurait donné lieu à des cabales qu'il fallait prévenir.

Alors le cardinal, d'un air sévère et indigné, imposa silence, et haussant la voix : *Il ne s'agit pas ici*, leur dit-il, *de dire vos avis, mais de montrer votre soumission. Le roi n'a pas besoin du suffrage de ses sujets. Je vous avais assemblé pour vous donner lieu de mériter ses bonnes grâces; mais puisque vous ne savez pas obliger votre maître, et que sous ombre de quelques lois grossières et arbitraires, vous prenez pour une servitude et une différence nécessaire l'honnêteté qu'il vous fait, il sera proclamé roi aujourd'hui dans Madrid, et les autres villes suivront cet exemple.* Il ajouta avec beaucoup de gravité : *On n'a guère envie d'obéir à celui à qui on veut ôter le nom de roi.* Cela dit, il commanda à D. Pédro Conrea, gouverneur de Madrid, qui était présent, d'aller faire proclamer dans toutes les formes Charles d'Autriche roi de Castille et d'Aragon, conjointement avec la reine Jeanne sa mère. Il se leva aussitôt, et rompit l'assemblée, sans que personne osât lui contredire.

Peu de temps après, le gouverneur, suivi des hérauts et de la milice, avec les enseignes déployées, fit la proclamation au bruit des trompettes et des acclamations du peuple, premièrement dans le palais, puis dans les carrefours de la ville; et les seigneurs mêmes, étonnés d'un coup si hardi, assistèrent malgré eux à cette cérémonie. Le lendemain le cardinal envoya ordre à Valladolid, à Gre-

nade et à toutes les autres villes de Castille de faire de même. Les lettres portaient : *Que le prince, pour des raisons très-convenables, dont il avait fait part au conseil d'État, avait trouvé bon de prendre le nom de roi, du vivant même de la reine sa mère, en prenant possession du royaume ; qu'il s'y trouvait engagé par les sollicitations du pape et de l'empereur son aïeul, et qu'il n'avait en cela d'autre dessein que de procurer le bien public et de soulager cette princesse infirme d'une partie du fardeau dont elle était chargée; qu'ils eussent donc à le reconnaître pour roi et à faire des réjouissances publiques, après avoir invoqué le Saint-Esprit et imploré le secours de saint Jacques, protecteur d'Espagne ; qu'à l'avenir on mît son nom au commencement de tous les actes publics, ensuite de celui de la reine, à laquelle il fallait rendre les premiers honneurs.* Il n'y eut aucune ville qui ne fît son devoir, et qui n'exécutât ponctuellement ces ordres. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, § 8; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Pendant que cette affaire se terminait à Madrid, on eut avis que don Pédro Giron, fils aîné du comte de Vrena, s'étant jeté avec des troupes dans le duché de Medina-Sidonia, avait assiégé San-Lucar, ville considérable sur la côte d'Andalousie, espérant qu'après s'être rendu maître de cette place, il viendrait aisément à bout des autres. Le sujet de la querelle était fondé sur des intérêts de famille. Don Juan de Gusman, duc de Médina-Sidonia, épousa la fille aînée du duc de Béjar ; il en eut deux enfants, un fils nommé Henri et une fille nommée Mencia, et demeura veuf après trois ans de mariage. Il devint amoureux peu de temps après de la seconde fille de ce même duc, et ayant obtenu une dispense de Rome à force d'argent, il épousa sa belle-sœur en secondes noces, et il eut d'elle Alvare de Gusman, qui, par la mort d'Henri, fils du premier lit, fut regardé comme héritier de tout le bien de la maison, et si considéré par son mérite, que le roi Ferdinand le choisit entre les seigneurs de sa cour pour lui donner en mariage Anne d'Aragon sa petite-fille (20). Don Pédro Giron, de son côté, ayant épousé Mencia, fille du premier lit du duc de Médina-Sidonia, prétendit à la succession, et protesta que tous les biens appartenaient à sa femme ; qu'Alvare était né d'un mariage incestueux et par conséquent illégitime ; que toutes les lois humaines et divines défendaient d'épouser les deux sœurs, et qu'on ne le permettait que pour le bien général des royaumes, ou pour les intérêts des rois dans les nécessités pressantes. Mais il eut beau protester, on montrait la dispense de Rome en bonne forme, et le roi intervenait au procès et appuyait un mariage auquel lui et la reine Isabelle avaient assisté et avaient signé. (Petr. Martyr, lib. XXIX, epist. 568.)

Après la mort du Roi Catholique, Pédro Giron crut que rien ne l'empêchait plus de poursuivre ses droits, et résolut de prendre par force ce qu'il n'avait pu obtenir par justice. Il trouva de l'argent, il eut des amis, il leva des troupes et mit le siége devant San-Lucar, dans la vue de pousser ses affaires bien loin, s'il avait une fois cette place, à cause de la commodité de son port. La ville appartenait en propre aux ducs de Médina-Sidonia ; c'était à eux à y tenir garnison, les rois se contentaient d'en mettre dans la citadelle selon la coutume, pour la sûreté de la côte. Il crut qu'il pourrait surprendre la place, mais le duc d'Arcos s'était jeté dedans avec un grand renfort pour la défendre. Il essaya de corrompre Gomez de Solis, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, qui commandait dans la citadelle ; mais il trouva plus de difficulté qu'il ne pensait. Il fallut faire un siége dans les formes, et par conséquent hasarder le succès de son entreprise. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, § 3.)

Ximenès eut bientôt avis de ce qui se passait. Il écrivit sur-le-champ aux magistrats de Séville et de Cordoue, à cause du voisinage, de donner tous les secours qu'ils pourraient aux assiégés. Après cela il envoya ordre au capitaine Fonseca de ramasser les vieilles troupes dans leurs quartiers, et de marcher en diligence contre don Pédro, et dépêcha en même temps un des commissaires criminels pour faire punir par les voies ordinaires de la justice tous ceux qui résisteraient à ses ordres. Aux approches de cette armée, la terreur se répandit parmi les assiégeants : ils savaient la sévérité inexorable du cardinal, et ils prévoyaient deux malheurs presque inévitables, ou d'être défaits par les troupes de Fonseca, ou d'être mis entre les mains des officiers de la justice. Les soldats de don Pédro l'abandonnèrent, et ses amis le prièrent de les congédier et de se mettre à couvert lui-même de l'orage qui le menaçait, ce qu'il fit en demeurant caché dans la maison d'un paysan, jusqu'à ce qu'on eût obtenu sa grâce de Ximenès. (Petr. Martyr, lib. XXIX, epist. 568.)

Ce jeune seigneur demeura quelque temps en repos, mais voyant la plupart des grands aigris par la hauteur avec laquelle on les avait traités dans l'assemblée de Madrid, appuyé du connétable de Castille son oncle, il résolut de braver le cardinal et de former de tous les mécontents une ligue capable de s'opposer à sa puissance. Comme il allait et venait assez ouvertement pour solliciter ses parents et ses amis, il passa par Madrid et y demeura plusieurs jours, s'imaginant que le cardinal lui ordonnerait ou de le venir voir, ce qu'il aurait le plaisir de refuser, ou de sortir de la ville, ce qui lui donnerait lieu de se plaindre. Ximenès, quoique informé de toutes ses démarches, fit semblant d'ignorer son arrivée ou de ne pas s'en mettre en peine, et jugea qu'il ne pouvait mieux le punir qu'en le méprisant. Don Pédro, qui avait cru que le régent jaloux de l'honneur de sa dignité s'emporterait en plaintes et en reproches contre lui, piqué de ne pouvoir le

(20) Fille de D. Alonse d'Aragon, archevêque de Saragosse.

fâcher, lui fit dire : *Qu'il était arrivé à Madrid pour y voir seulement ses amis et s'en retourner.* A quoi le cardinal ne répondit autre chose sinon : *Il est le bienvenu, et, s'il s'en retourne, je lui souhaite un bon voyage.* Giron se retira plus irrité de cette indifférence qu'il ne l'aurait été de sa colère. Ses amis voulurent lui donner de bons conseils, et lui demandèrent *ce qu'il prétendait faire? s'il avait de l'argent? s'il avait des troupes? s'il pouvait entretenir une armée à ses dépens?* Mais il persista dans sa haine et se rendit chez le connétable. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Là, se fit le plan de la ligue à laquelle il n'était pas probable que Ximenès pût résister. Tous ceux qui pour des raisons particulières avaient intérêt de le perdre s'unirent ensemble. Le connétable levait de certains droits sur la côte d'Andalousie qui appartenaient originairement aux rois de Castille, et le bruit courut que le cardinal allait réunir au trésor royal tous ces revenus aliénés ou usurpés sans aucun titre légitime. Le comte de Bénévent faisait bâtir un fort sur le territoire de Cigalez, pour se rendre maître de toute cette contrée, et Ximenès lui avait fait défense de l'achever. Le duc d'Albuquerque et le duc de Médina-Celi avaient des rentes sur le domaine du roi et appréhendaient de les perdre. L'évêque de Siguença, Portugais, craignait que Ximenès ne remît le cardinal Carvajal dans cet évêché dont il avait été dépouillé, ou qu'il ne le dépossédât en vertu d'une loi de Castille, qui portait que les bénéfices de ce royaume ne pouvaient être tenus par des étrangers. Ils étaient tous intéressés à faire repentir le cardinal de les avoir désobligés, et à l'empêcher de leur pouvoir nuire.

Il ne restait plus qu'à gagner le duc de l'Infantade, qui, par son crédit et par l'aversion qu'il avait pour ce prélat, pouvait être le chef de ce parti. Ils allèrent à Guadalajara, parce qu'il leur avait paru trop retenu dans la réponse qu'il avait faite à leurs lettres. Ils se plaignirent à lui de la témérité et de l'arrogance de Ximenès, et lui dirent que le royaume était perdu, s'il demeurait plus longtemps en la puissance d'un homme qui n'avait ni respect pour les lois ni considération pour la noblesse; qu'il n'était pas content de les avoir méprisés, qu'il voulait encore les ruiner et les appauvrir pour les rendre plus dépendants; que ceux qui avaient délivré l'Espagne de la servitude des Maures, allaient devenir les esclaves d'un moine que la fortune avait élevé, et qui se maintenait par une autorité sans règle et sans mesure; qu'ils avaient assez souffert de Ferdinand durant sa vie, sans déférer encore à ses volontés après sa mort; qu'enfin il n'était pas séant aux grands d'Espagne d'obéir à une personne qui n'avait ni les qualités requises, ni les pouvoirs nécessaires pour les gouverner.

Le duc de l'Infantade les écouta paisiblement et leur répondit, qu'il avait autant de sujet qu'un autre de se plaindre du cardinal; qu'il n'avait pas oublié le mariage de sa nièce rompu mal à propos, et l'alliance faite avec le comte de Corunna son parent, mais son ennemi; qu'il se voyait même en danger de perdre une partie de son patrimoine, pour ne rien dire de pis; mais que ce n'étaient là que des intérêts particuliers; qu'au reste, il ne pouvait se résoudre à rien entreprendre; qu'ayant ses terres dans le voisinage de Tolède, il connaissait mieux qu'eux l'esprit et l'humeur de l'archevêque. Il leur représentait, *que c'était un homme de résolution et d'expérience, qu'il ne serait pas aisé d'abattre ou de supplanter, qui ne donnait rien au crédit ou à la faveur, et qui ne s'étonnait ni des difficultés ni des menaces; qu'il avait lui seul plus d'argent comptant qu'ils n'en avaient tous ensemble; que jamais ministre ne s'était mieux servi de l'autorité et de la justice; que le roi et le peuple étaient pour lui; qu'il méditait toujours quelque grand dessein, prenant des mesures justes pour y réussir, et qu'il avait eu l'adresse de se lier tellement avec l'Etat, qu'on ne pouvait plus choquer l'un sans l'autre; que s'ils trouvaient quelque moyen de le déposer avec quelque apparence de raison et sans violence, il se mettrait à leur tête et les assisterait de toutes ses forces.* Ces remontrances modérèrent un peu l'emportement des seigneurs. Ils pensèrent à des expédients plus doux, et s'arrêtèrent enfin à députer don Alvare Gomez, homme sage, et qui parlait bien, vers le Roi Catholique, pour se plaindre à Sa Majesté de la conduite de Ximenès, et pour demander en leur nom un autre régent.

Cependant le duc de l'Infantade faisait une dépense excessive, et donnait à ses hôtes toute sorte de divertissements et de spectacles, avec cette magnificence qui a été de tout temps comme naturelle à la maison de Mendoza. Le cardinal recevait des avis de tous côtés de cette assemblée et des complots qu'on y faisait; et comme quelques-uns de ses amis en paraissaient effrayés, il leur dit en souriant : *Que c'étaient des terreurs paniques; qu'il fallait laisser à ces gens-là du moins la consolation de s'entretenir de leurs chagrins, et que les folles dépenses qu'ils faisaient les rendaient de plus en plus incapables de lui nuire.* Néanmoins, comme il s'agissait du repos public, il leur fit dire par des gens sages que cette entrevue durait un peu trop, qu'il leur conseillait de se séparer et de finir toutes ces cabales; que pour son particulier, s'ils continuaient, il saurait bien les écarter et les mettre à la raison, sans employer ni les troupes ni l'argent du roi; mais qu'ils fissent réflexion à quoi ils s'exposaient; ces sortes d'assemblées étant défendues par les ordonnances. Sur cet avis ils se retirèrent de peur de devenir suspects au roi, avant qu'on lui eût présenté leur requête. Peu de temps après, ils tâchèrent tous de se remettre dans les bonnes grâces du cardinal. Le duc de l'Infantade lui écrivit des lettres très-respectueuses, le connétable de Castille lui envoya deux de ses amis, et s'excusa sur sa

mauvaise santé de n'avoir pu y aller lui-même.

Ces seigneurs encore assemblés députèrent à Ximenès trois des plus qualifiés d'entre eux, pour lui demander qu'il montrât le pouvoir en vertu duquel il gouvernait si absolument. Il ne pouvait alléguer que la nomination de Ferdinand, à laquelle ils ne déféraient pas beaucoup, et la lettre que l'archiduc Charles lui avait écrite, qu'ils regardaient plutôt comme un compliment, que comme une institution de pouvoir et d'autorité. Elle était conçue en ces termes :

Révérendissime Père en Jésus-Christ, cardinal d'Espagne, archevêque de Tolède, primat des Espagnes, grand chancelier de Castille, notre très-honoré et très-cher ami.

Révérendissime seigneur, nous avons appris la mort de très-haut et très-puissant prince, le Roi Catholique, mon seigneur, que Dieu veuille avoir reçu dans sa gloire. Nous en avons une très-grande douleur, tant à cause de la religion chrétienne, qui perd en sa personne royale un illustre défenseur, qu'à cause de nos royaumes, qui ont perdu un bon administrateur et un bon roi. A notre égard, cette perte nous est encore très-sensible, puisque nous connaissons le fruit et les avantages que nous pouvions retirer de son amitié, de ses conseils et de son expérience. Mais il a plu à Dieu d'en disposer ainsi, il faut se soumettre à ses ordres et se conformer à ses volontés. Nous avons remarqué surtout, dans la disposition de son testament, ses bonnes et saintes intentions, qui nous font croire que Dieu lui aura fait miséricorde; ce qui nous est d'une grande consolation. L'article que nous avons trouvé le plus louable, est celui par lequel il recommande à votre personne révérendissime, le gouvernement et l'administration de la justice pendant notre absence. C'est la meilleure œuvre qu'il pût faire, puisque par là il procure la paix et la sûreté à nos Etats.

En vérité, révérendissime seigneur, quand il ne l'aurait pas ordonné ainsi, connaissant, comme nous faisons par nous-même et par les relations que plusieurs personnes dignes de foi nous en ont faites, votre intégrité, votre capacité et votre zèle pour le service de Dieu et pour le nôtre, nous ne pouvions choisir, ni prier pour cet emploi d'autre personne que vous, pour la décharge de notre conscience, et pour le bien de nos royaumes. C'est pour cela que nous écrivons à plusieurs prélats, à plusieurs seigneurs et à nos principales villes, les priant, ou leur enjoignant à tous d'assister votre révérendissime personne, de vous obéir et de faire qu'on vous obéisse, et d'exécuter vos ordres et ceux du conseil royal. Nous vous demandons très-affectueusement que vous vous appliquiez à l'administration de la justice, à l'établissement de la paix entre nos sujets, en attendant que nous puissions aller nous-même les visiter, les consoler et les gouverner, ce qui sera, s'il plaît à Dieu, en très-peu de temps.

Nous vous prions de nous écrire continuellement, et de nous informer de tout ce qui se passera, en nous donnant vos avis et vos conseils, que nous recevrons de vous comme d'un père, tant par la reconnaissance que nous conservons des services que vous avez rendus au roi Philippe notre très-honoré seigneur et père, lorsqu'il fut dans la Castille, que par l'amitié cordiale que nous vous portons, et par la confiance que nous avons en votre bonté.... Très-révérend Père en Jésus-Christ, cardinal d'Espagne, notre cher ami, Dieu vous ait en tout temps en sa sainte garde.

A Bruxelles le 14 *février* 1516.

Moi le Prince.

Les seigneurs croyaient que cette lettre ne lui donnait pas un droit suffisant, et soutenaient de plus, que Ferdinand n'avait pu substituer un régent dans ses Etats, puisqu'il n'était que régent lui-même. C'était dans cette vue qu'ils voulaient faire expliquer le cardinal. Encore que ce prélat fût choqué de cette demande, il leur répondit sans s'émouvoir, qu'ils revinssent le lendemain. Lorsqu'ils furent revenus, il les mena dans une tour du château, où était l'argent du roi et le sien, et leur fit voir par la fenêtre, deux mille hommes qu'il tenait aux environs de Madrid, rangés en bataille, avec de grosses pièces d'artillerie qu'il fit tirer en leur présence : *Voilà*, leur dit-il, *les pouvoirs que le Roi Catholique m'a donnés, avec lesquels je gouverne en Espagne, et j'y gouvernerai jusqu'à ce que le prince notre maître y vienne lui-même.* Ces particularités ne se trouvant point dans les relations que le cardinal écrivait aux Pays-Bas, les historiens les plus judicieux ont cru que c'était une tradition et une opinion vulgaire prise sur l'exemple de Scipion, et accommodée au caractère de ce ministre. Il est constant néanmoins, qu'il dépêcha coup sur coup des courriers au Roi Catholique, pour le prier de lui envoyer un pouvoir plus ample, s'il voulait maintenir le royaume en paix et les grands d'Espagne dans le devoir. Le conseil d'Etat avait mandé à peu près la même chose; mais soit qu'on crût qu'il saurait bien étendre les droits de sa régence selon les besoins, soit qu'on fût bien aise de le commettre avec la noblesse, pour donner comme un contre-poids à son autorité, et le tenir dans une plus grande dépendance de la cour de Flandre, on n'écouta pas les plaintes qu'on fit contre lui, mais aussi on ne lui accorda pas ce pouvoir sans restriction. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 3; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Lorsqu'il se vit ainsi exposé à la rébellion des grands du royaume, il chercha les moyens de se soutenir par lui-même, et de se garantir de leurs insultes. Quoiqu'il eût toujours suivi fort austèrement les règles de sa profession, il n'avait pas laissé de s'instruire de tout ce qui regarde l'art militaire. C'était un esprit universel, qui savait profiter de tout. Dans les entretiens familiers qu'il eut avec les officiers d'armée, avec le Grand-Capitaine, et avec Ferdinand même,

il s'informait des moyens de contenir les peuples dans l'obéissance, de lever des soldats, de les aguerrir, de les entretenir dans le service, de la manière de camper, d'attaquer et de prendre des places. La guerre d'Afrique l'avait fortifié dans ces connaissances, et l'avait obligé d'entrer dans tout le détail de la conduite et de la subsistance d'une armée. Il s'était imaginé plusieurs fois que les levées de gens de guerre, comme elles se font ordinairement, étaient plutôt pernicieuses qu'utiles au public; parce que ce sont la plupart gens vagabonds et inconnus, qui vivent sans ordre et sans honneur, qui pillent et ravagent les villages et la campagne, et qui désolent les peuples, et commettent mille crimes, qu'il est difficile d'empêcher, et même de punir; que si l'on enrôlait dans chaque ville un certain nombre d'habitants, qui fussent toujours prêts à marcher au secours de l'Etat, tous ces désordres cesseraient ; que des bourgeois, qui avaient quelque éducation , seraient plus humains et plus modérés, parce qu'ayant du bien à perdre, ils ne prendraient pas celui des pauvres, et que, craignant pour leurs femmes, pour leurs enfants et pour leurs maisons, ils n'oseraient rien attenter, et vivraient avec retenue. Il songea que cette institution ne serait pas désagréable aux villes, qu'elle ne coûterait que des priviléges, des immunités et quelques titres d'honneur, et qu'il trouverait par là une armée toujours sur pied, et prête à marcher en quelque lieu qu'il allât. (Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18.)

Mais comme c'était un établissement nouveau, dont les grands d'Espagne comprendraient bien la conséquence , il envoya D. Lopès Ayala à la cour pour avoir l'agrément du Roi Catholique. Il l'attendit quelque temps; mais comme les Flamands traînaient leur délibération en longueur, il communiqua son dessein au conseil d'Espagne , et consulta des officiers consommés dans l'art de la guerre. Après quoi il fit publier un édit dans toutes les villes de Castille, portant: Qu'il accorderait à tous les bourgeois qui voudraient s'enrôler au service de l'Etat, plusieurs priviléges; que ce seraient les troupes du bien public, qui prendraient les armes dans les besoins , et qui feraient l'exercice toutes les fêtes et les dimanches après l'office divin, à la vue du peuple ; qu'il leur donnerait des officiers , des trompettes et des tambours entretenus ; que pour les soldats, ils seraient exempts de tous subsides, de logements de la cour, de passage de gens de guerre et de toutes autres charges, et récompensés ensuite à proportion de leurs services. Cet édit fut reçu avec l'approbation universelle des peuples, qui sans sortir de leurs maisons, espéraient se faire considérer et se faire craindre, et même s'élever par la voie des armes au-dessus de leur condition et de leur naissance. Il eut bientôt plus de trente mille bourgeois enrôlés , qui s'exerçaient dans les plaines hors des villes, à toutes sortes de jeux militaires; ce qui donnait de la joie et de l'émulation à la jeunesse et la retirait de l'oisiveté. (ALVAR. GOMEZ, *De reb. gestis Xim.*, lib. VI ; SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 8.)

Quoique cette milice se levât sous prétexte de repousser les ennemis du dehors, la noblesse jugea bien que c'était contre elle, et s'y opposa par toutes les voies imaginables. Il s'élevait des gens obscurs qui disaient hautement : *Quelle espèce d'armée est ceci ! quelle nouvelle invention de lever des troupes ? Le cardinal s'ennuie-t-il de nous voir en paix ? Depuis sa conquête d'Afrique, ne peut-il se passer de faire la guerre? il ne manquait à la gloire de sa régence, que d'armer les roturiers contre la noblesse.* Ils ajoutaient que cette milice se tournerait un jour contre lui ; que les villes d'Espagne polies et civilisées tomberaient dans une grossièreté militaire ; que les artisans allaient quitter leurs métiers, et faire les gentilshommes, et que les arts et le commerce finissant, le royaume se perdrait infailliblement. On écrivit les mêmes choses en Flandre.

La Castille est divisée par des montagnes qui la séparent en deux parties. Celle de deçà les monts, dont Ximenès était le maître , fut entièrement pour lui , et celle de delà, où les seigneurs étaient plus puissants, refusa de recevoir l'édit, et chassa les commissaires qui venaient pour l'exécuter. L'archevêque de Grenade, président du conseil royal, avait secrètement exhorté les députés de Valladolid , de tenir ferme, et de s'opposer aux fantaisies de Ximenès. L'almirante de Castille , de qui dépendait cette ville, partit de Madrid pour favoriser la révolte. Osorio évêque d'Astorga, précepteur de l'Infant, qui avait des terres aux environs, y alla sous prétexte de faire quelque acquisition ; et par leurs intrigues les villes de Burgos, de Léon, de Medina *del campo*, et plusieurs autres, se joignirent à Valladolid. Ximenès ne crut pas qu'il fallût user de rigueur, jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres de la cour. Il manda à ses villes confédérées, qu'elles avaient tort de s'opposer à un établissement, non-seulement utile, mais encore nécessaire dans les conjonctures présentes; que si elles avaient des exemptions particulières , elles pouvaient les produire ; que pour lui il ne voulait rien faire par violence, et qu'il aurait égard à leurs priviléges. Elles firent réponse , par la persuasion des seigneurs , qu'elles n'avaient rien à démêler avec lui , et qu'elles étaient résolues de conserver leur liberté contre sa tyrannie, jusqu'à ce que le roi vînt en Espagne. (PETR. Martyr., lib. XXIX, epist. 576; SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 18.)

On ne lui faisait pas impunément de pareilles réponses. Il ne se pressa pourtant pas de châtier ceux qui avaient osé lui faire celle-ci. Il se contenta de faire avancer de ce côté-là huit cents chevaux, sous prétexte qu'ils ne pouvaient plus subsister dans la Navarre, à cause du dégât que les Français

y avaient fait. Il écrivit au même temps à Lopes Ayala de lui envoyer au plutôt l'agrément du roi catholique, et d'y faire insérer une injonction expresse aux villes rebelles de lui obéir, sinon qu'il serait obligé, après avoir perdu son crédit, d'abandonner la régence. Et parce que les mécontents avaient écrit au roi et à Chièvre son premier ministre, que cette sorte de milice était nouvelle, et introduirait infailliblement la licence dans le royaume, il fit voir que, depuis le règne des Goths jusqu'à celui de Henri IV, frère d'Isabelle son aïeule, les rois avaient entretenu pour leur garde deux mille chevaux de ces milices roturières, et qu'Henri n'était tombé dans les malheurs qui lui arrivèrent, que pour les avoir cassées à contretemps, par les perfides conseils de la noblesse; et qu'enfin rien n'était plus utile pour soutenir les lois, pour faire respecter les magistrats, et pour conserver la grandeur et l'autorité royale. Il dépêcha donc un courrier au roi, pour le prier de ne pas écouter les calomnies de ces esprits brouillons, de se fier à lui après tant de preuves qu'il croyait lui avoir données de sa fidélité et de son zèle, d'écrire des réprimandes sévères aux villes rebelles, parce qu'il n'y a si petite désobéissance dans les sujets qui ne soit punissable, tant pour l'équité que pour l'exemple, et de lui envoyer quantité de mousquets et de cuirasses de Flandre, parce que depuis la guerre de Grenade et d'Afrique, l'Espagne se trouvant en paix, n'avait presque plus de bonnes armes. Du reste, il assura que son dessein était de n'enrôler que de bons bourgeois, et qu'ainsi les laboureurs, ni les petits artisans ne seraient point détournés de leur travail, et qu'il ferait en sorte que le commerce ne souffrirait aucun préjudice. (Alvar. Gomez., *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Le conseil des Pays-Bas, après avoir longtemps délibéré sur cette affaire, se rendit enfin aux raisons du cardinal. On loua sa prudence; on confirma les milices, on écrivit aux magistrats d'y tenir la main, et l'on déclara criminels de lèse-majesté tous ceux qui s'y opposeraient directement ou indirectement, de quelque rang et de quelque condition qu'ils fussent. Ximenès se voyant ainsi soutenu, au lieu d'augmenter sa fierté, la diminua, et se contenta d'être le maître. Les députés de la ville vinrent la corde au cou lui demander grâce, et il la leur accorda. Le connétable et quelques autres, voulurent rentrer dans sa bienveillance, et il les reçut et les embrassa. Pour les empêcher pourtant de rien attenter à l'avenir contre l'ordre et l'entretien de cette milice, il créa dans chaque ville de leur dépendance, quatre inspecteurs, pour l'avertir de tout ce qui se passerait au préjudice de ce nouvel établissement.

En ce même temps, le fâmeux corsaire Barberousse, ayant fait des courses sur les côtes de Grenade, et enlevé beaucoup de Chrétiens, le cardinal en eut du chagrin: il tira de toutes ces régions maritimes, des contributions volontaires, fit faire des arsenaux, et nettoyer les ports qu'on avait négligés depuis longtemps; et pour tenir en crainte les pirates, il commanda qu'on armât vingt nouvelles galères pour renforcer la flotte, et les fit mettre en mer si à propos, qu'ayant rencontré cinq galères turques auprès d'Alicante, elles en coulèrent deux à fond, et menèrent les autres au port comme en triomphe. Le Pape Léon X, et la plupart des cardinaux lui écrivirent pour se réjouir avec lui de cette victoire et de tous les grands succès de sa régence.

Ces occupations qu'il avait en Espagne ne l'empêchèrent pas de songer au repos, et surtout au salut des peuples du Nouveau-Monde qui en relevaient. D. Diégo Colomb, amiral de l'Océan, avait été rappelé l'année d'auparavant, de ces îles que son père Christophe Colomb avait découvertes, à cause des plaintes qu'on avait faites de lui. Il était venu à la cour de Ferdinand pour se justifier et rendre compte de sa conduite, et ce prince étant mort, il attendait à Madrid les ordres du cardinal, à qui l'administration de l'Etat était échue. Ce prélat étant importuné des requêtes de l'amiral et des insulaires, crut qu'il serait difficile de terminer les différends dont on ne pouvait avoir de si loin une connaissance certaine, et fut d'avis d'envoyer sur les lieux des gens de bien, qui entreprissent ce voyage par un motif d'honneur et de religion, et non pas par des considérations d'intérêt. Il choisit pour cela Louis de Figueroa, Alphonse de Saint-Jean et Bernardin Manzanedo, religieux de Saint-Jérôme, parce qu'outre qu'ils étaient estimés pour leur piété, ils passaient pour intelligents et pour habiles dans les affaires. Dans les conférences qu'il eut avec eux, il leur représenta la grandeur et l'importance de l'affaire dont il les chargeait, et les envoya dans l'île espagnole, autrement l'île de Saint-Domingue, afin d'examiner les démêlés de l'amiral et des autres officiers espagnols, et d'observer ce qui serait nécessaire pour la commodité et pour le bien des gens du pays. Ils avaient pouvoir, par leur commission, de régler toutes choses dans l'ordre et dans la justice, et on leur recommandait principalement d'abolir la tyrannie que les Espagnols exerçaient sur ces Indiens, et de leur enseigner la doctrine chrétienne dans sa pureté. Il leur donna, pour les procédures criminelles, Alphonse Suaz, homme juste et désintéressé et fort habile jurisconsulte. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. VI.)

Ces commissaires s'embarquèrent à Séville et arrivèrent heureusement à l'Amérique, où ils firent plusieurs règlements dignes de leur charité et de leur prudence. Les Espagnols s'étaient imaginés que ces insulaires leur appartenaient par droit de conquête, et les traitaient non-seulement comme des esclaves, mais encore comme des bêtes. Il n'y avait pour eux ni protection, ni justice, ni droit de bourgeoisie ou de colonie: *Ils étaient debout, ou ils tombaient au gré de leurs maîtres.* (*Rom.* XIV, 4.) Le Roi

Catholique Ferdinand leur avait nommé des patrons ou protecteurs en Espagne. On avait ensuite jugé qu'il valait mieux les recommander à ceux qui avaient travaillé à les conquérir, et sur ce principe, on les donnait aux vieux soldats à proportion de leurs travaux ou de leur mérite. Ces religieux remontrèrent à leurs compatriotes que ce procédé était indigne des Chrétiens, et quoiqu'ils ne pussent d'abord abolir cette servitude, ils obtinrent qu'on leur donnât des habitations, qu'on les déchargeât d'une partie de leur travail, et qu'on leur apprît en repos les divins mystères et les règles de la religion chrétienne. Ils servirent même, par leur industrie, à perfectionner l'art de faire le sucre, et tâchèrent d'adoucir le pénible ouvrage des mines que les Indiens n'avaient pas la force de supporter.

C'étaient des corps faibles que la moindre fatigue abattait : soit que l'air et le climat les rendissent ainsi délicats, soit que ce fût l'oisiveté dans laquelle ils étaient nourris, ils succombaient sous les fardeaux qu'on leur faisait porter, et ne vivaient que peu de jours. L'inhumanité de leurs maîtres était si grande, qu'ils ajoutaient le mauvais traitement au travail, et ne craignaient pas de faire mourir ces misérables, pourvu qu'ils en tirassent un peu plus de service, et qu'ils profitassent du peu de vie qu'ils leur laissaient. Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est qu'ils avaient peu de soin de leur faire recevoir le baptême, et que la dûreté dont ils usaient à leur égard, les éloignait entièrement de la foi et de la religion qu'ils leur proposaient. Quelques Espagnols touchés de pitié s'adressèrent directement au roi Charles, et le supplièrent de faire passer dans ces îles quatre ou cinq cents de ces esclaves noirs, que les Portugais vendent en Espagne. C'étaient des hommes sains et robustes, accoutumés à la fatigue : on les achetait à fort bas prix, et le conseil de Flandre se détemina aisément à les envoyer.

Ximenès ne l'eut pas plus tôt appris, qu'il dépêcha un courrier au roi, pour lui remontrer qu'il était juste de soulager les Indiens, mais qu'il ne fallait pas introduire les nègres dans cette région nouvellement conquise ; qu'ils étaient propres pour la guerre ; qu'ils ne manquaient pas de courage; qu'ils avaient du moins une brutalité qui leur en servait, et qu'ils étaient sans honneur et sans foi, et ainsi capables de trahison et de révolte; qu'ils corrompraient les Indiens, et leur mettraient un jour les armes en main pour chasser les Espagnols de ces îles, et qu'il était à craindre que les esclaves enfin, ne devinssent maîtres. Le roi, ou pour mieux dire Chièvre, qui le gouvernait, négligea cet avis, et crut que Ximenès s'échauffait sur cette affaire, non pas pour la considération du bien public, mais par le chagrin de n'y avoir point eu de part. Quelques années après on reconnut la faute qu'on avait faite : car ces nègres s'étant multipliés, et ayant pris le temps de l'absence de l'amiral, auraient infailliblement égorgé tous les Espagnols, si deux capitaines, qui se rencontrèrent par hasard avec quelques cavaliers, n'eussent tenu ferme dans une maison de campagne, jusqu'à ce que l'amiral fût arrivé avec l'armée.

Pendant que le cardinal était ainsi occupé aux fonctions de sa régence, Jean d'Albret songeait aux moyens de recouvrer le royaume de Navarre. La mort de Ferdinand lui avait paru une occasion favorable. Le roi François Ier lui promettait un corps de vieilles troupes pour joindre à celles qu'il pouvait lever. Il avait amassé assez d'argent pour venir à bout de cette entreprise, qui, dans les apparences, ne devait pas être de longue durée ; mais ce qui lui donnait plus de confiance, c'était les intelligences qu'il avait dans le pays. Les Navarrois commençaient à s'ennuyer de la domination espagnole. Les factions qui avaient été les plus contraires à ce prince ne demandaient qu'à le remettre sur le trône. La noblesse, et surtout le connétable, lui écrivaient secrètement qu'il trouverait au sortir des Pyrénées, plus de vingt mille hommes prêts à le suivre. Cette négociation ne put se faire si sourdement que le cardinal n'en eût des avis. La fille du duc de Najare, qui avait épousé le connétable de ce royaume, surprit quelques lettres de son mari, et les donna à don Fadrique d'Acunna, vice-roi de Navarre, pour les envoyer au régent, qui fut assuré par là que la conspiration allait éclater, et qu'il n'y avait plus de temps à perdre. Il fit incontinent marcher vers la Navarre toutes les troupes qu'il put assembler, et fut quelque temps à nommer le général qui devait les commander. Le vice-roi ne lui paraissait pas trop accrédité, et il était assez occupé à garder le dedans du royaume. (Petr., Martyr., epist. 570, lib. XXIX.)

Le duc de Najare se présentait, et il aurait pu tirer de grandes commodités des terres qu'il possédait sur les confins de la Navarre, pour les vivres et pour les secours. Mais le connétable de Castille s'y opposait, parce qu'il y avait entre eux de la mésintelligence, et qu'il craignait qu'on ne maltraitât quelques amis qu'il protégeait dans le pays. Le cardinal fut bien aise de ne point mettre à la tête des armées des gens qui pussent s'en prévaloir. Il envoya ordre à Fernand Villalva, colonel d'infanterie, dont il connaissait la capacité et le courage, de commander les troupes, et d'aller droit aux Pyrénées pour garder le passage de Roncevaux. Il élevait par là un officier de mérite que son ambition et sa reconnaissance engageraient à bien servir, et que la médiocrité de sa fortune tiendrait toujours dans le respect. Le succès fit voir qu'il ne s'était pas trompé dans son choix, car Jean d'Albret ayant divisé son armée, et commandé au maréchal de Navarre de passer les montagnes, pendant que lui et le cardinal de Foix feraient le siége du fort de Saint-Jean-Pied-de-Port, Villalva, avec une diligence incroyable, gagna les défilés, et disposa si bien ses troupes, que les Navarrois donnè-

rent tous dans les embuscades qu'il leur avait dressées. Ils marchaient sans ordre et sans précaution, se confiant aux intelligences qu'ils avaient dans le pays, et s'engageaient dans les détroits des montagnes, lorsqu'ils furent tout d'un coup environnés et chargés par les Espagnols. Ils firent d'abord quelque résistance, mais comme ils se virent perdus sans ressource, ils se rendirent à discrétion. Le maréchal et son frère furent envoyés prisonniers dans le château d'Atiença, avec une partie de leur infanterie. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 15; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI; Petr. Martyr., epist. 570, lib. XXIX.)

Villalva, pour achever sa victoire, alla tomber sur Jean d'Albret, et l'obligea de lever le siége du fort Saint-Jean, et de se retirer dans sa principauté de Béarn, où il mourut de chagrin, et la reine sa femme sept mois après lui. Ximenès apprit ces nouvelles avec beaucoup de joie; il en écrivit en des termes fort obligeants à Villalva, qu'il aima et estima depuis très-particulièrement, et qu'il consulta dans toutes les rencontres où il s'agissait de la sûreté de cette province. Cependant ayant fait réflexion que les Navarrois avaient une grande passion de rétablir leur roi, et qu'il se formerait tous les jours des conspirations nouvelles, si l'on n'y remédiait; il jugea qu'il fallait mettre des garnisons dans toutes les places, ce qui serait d'une grande dépense; ou qu'il fallait démolir toutes les fortifications et les murailles des villes, pour ôter aux gens du pays le moyen de s'y retrancher, et aux Français l'envie de s'en saisir. Ce dernier parti lui parut le plus convenable; et comme il était pressant dans ce qu'il avait résolu, il fit ruiner incontinent toutes les places fortes de la Navarre. Celle de Marzilla fut la seule qui se sauva par la résolution d'Anne de Velasco, marquise de Falsez; car le comte d'Acunna étant venu lui ordonner, en l'absence de son mari, de rendre la place, elle fit lever le pont, et lui fit crier par une fenêtre, qu'elle ne rendrait ce château qu'au roi Charles, de qui elle relevait.

Les Navarrois qui perdaient par là toute espérance de révolte, se plaignirent de ces démolitions, et les ennemis du cardinal en firent tant de bruit, qu'après sa mort on courut pour piller l'argent qu'il tenait dans la tour d'Uzeda, sous prétexte que le roi avait dessein de s'en servir pour réparer les ruines de la Navarre. Villalva qu'on croyait auteur de ce conseil, mourut quelque temps après d'apoplexie, selon quelques-uns, ou de poison, selon les autres, dans son gouvernement d'Eteille. Ximenès le regretta, et donna ses charges et ses gouvernements à son fils, écrivant au Roi Catholique: *Que c'avait toujours été la maxime des bons rois ses prédécesseurs, de donner aux enfants les biens des pères qui avaient servi, et surtout de ceux qui étaient morts dans le service, parce que c'est une espèce de justice et de reconnaissance publique que les souverains doivent à la vertu, et que rien n'excite tant les hommes à mériter des récompenses, que l'espérance de les voir continuer après eux dans leur famille.*

On intercepta en ce même temps des lettres du roi de Portugal au roi de France, qui faisaient mention d'un mariage et d'un traité d'alliance entre ces deux couronnes. Le gouverneur de Salses arrêta le courrier qui les portait, et envoya promptement le paquet à Ximenès; mais il était alors à Alcala, où il allait de temps en temps chercher un peu de repos et visiter ses colléges. Le paquet fut porté, en son absence, au doyen de Louvain, un peu avant le soleil couché. Ce ministre, qui avait pris part à la régence, ouvrit les lettres; et comme il s'effrayait aisément, il fit partir sur-le-champ le courrier, avec ordre de faire diligence, et de les donner en propre main au cardinal. Cet homme s'acquitta fidèlement de sa commission. Il arriva après minuit à Alcala, et fit éveiller l'archevêque, disant qu'il apportait des nouvelles très importantes, et qui ne souffraient point de retardement. Le prélat, sans s'étonner, lut les lettres, et lui dit: *Retournez-vous-en, et dites au seigneur doyen qu'il dorme en repos, que j'aurai soin de tout, et que nous éviterons avec l'aide de Dieu le malheur qui nous menace.* Puis il se rendormit, n'ayant autre inquiétude que celle d'avoir été éveillé mal à propos. Il fit savoir à la cour de Flandre ce qui se passait, et envoya de si bons espions en Portugal, qu'il ne se fit pas une démarche dont il ne fût averti. Pour la Navarre, il en donna la vice-royauté au duc de Najara; il fit fortifier Pampelune, et obligea Ferrera, Aragonais, que le feu roi y avait mis pour commander, à se défaire de son gouvernement, parce qu'il était insupportable au peuple, tant par son humeur fière et cruelle, qu'à cause de l'inimitié naturelle qu'il y a entre ceux d'Aragon et ceux de Navarre. Il empêcha le cardinal d'Albret de rentrer dans l'évêché de cette ville, quoique le Pape et les cardinaux l'en eussent sollicité. Ainsi, non-seulement il conserva la Navarre au roi, mais encore il la mit en état de ne pouvoir être attaquée. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI; Petr. Martyr., epist. 571, l. XXIX.)

A peine eut-il apaisé ces mouvements, qu'il en survint de nouveaux dans le royaume de Grenade, à l'occasion du différend de l'amirante de Castille avec les villes maritimes, et surtout avec Malaga, qui en était une des plus considérables. Le droit des amiraux avait été de tout temps en Castille de commander les armées navales, de gouverner les côtes et de juger les gens de marine. S'il survenait quelque procès ou quelque querelle entre les matelots ou les passagers, ils avaient leur justice pour les régler ou pour les punir. Aussi dans tous les ports un peu fréquentés, et dans les villes de commerce comme étaient Séville et Malaga, ils avaient leurs juges, et des fourches dressées qui sont les marques d'autorité et de juridiction. C'était là des prérogatives

de la charge, qu'on ne pouvait leur contester : mais il en arrivait des inconvénients qui renversaient l'ordre et la discipline civile; car dans ces ports où toute sorte de monde aborde, dès qu'on citait un criminel, il appelait au tribunal de l'amirauté, où il était assuré de sa grâce, s'il avait de quoi l'acheter. Si quelqu'un des soldats qui gardaient les côtes, ou même des étrangers, était arrêté, il déclinait la juridiction royale, et demandait son renvoi devant les juges de l'almirante. Pour remédier à ces désordres, les peuples maritimes résolurent d'abolir de leur propre autorité cette puissance. Ceux de Malaga, entre autres, se soulevèrent et chassèrent les officiers de l'amirauté. L'almirante se plaignit à Ximenès de la violence et de l'affront qu'on lui faisait, et Ximenès leur en fit une sévère réprimande, et leur manda : *Qu'ils eussent à s'abstenir de ces violences, s'il leur restait encore quelque raison; que s'ils avaient reçu quelque tort de l'almirante, on leur rendrait bonne justice; qu'ils ne craignissent point le crédit de leur adversaire; et qu'ils s'assurassent qu'ils trouveraient en lui un homme disposé à protéger les faibles contre les puissants, pourvu que ce fût dans l'ordre et dans l'équité.* (Alvar. GOMEZ, *De r. b. gest. Xim.*, l. VI.)

Cette lettre ne fit aucun effet. Ils répondirent insolemment qu'ils ne rendraient compte qu'au roi de leurs actions; qu'ils avaient ordre de Sa Majesté de se maintenir dans leurs droits, et d'abolir ces tyrannies qu'on exerçait sur eux, jusqu'à ce qu'elle arrivât en Espagne, et qu'elle terminât ce différend selon les lois, après avoir ouï les parties. Ils avaient en effet envoyé des députés à Bruxelles, qui leur écrivaient de la part de Chièvre, que le roi n'entendait pas que ses sujets fussent inquiétés, et qu'il leur donnerait satisfaction sur leurs demandes, dès qu'il serait sur les lieux. Ils avaient même gagné par des présents quelques seigneurs de la cour, qui les excitaient à défendre leur liberté.

Il n'en fallut pas davantage pour leur inspirer la rébellion. Ximenès qui n'était pas d'humeur à la souffrir, écrivit à la cour de Flandre, et se plaignit qu'on lui rompait toutes ses mesures; qu'au lieu de lui renvoyer les affaires, on les suspendait, et que, par une douceur affectée, on entretenait l'insolence d'une nation qui n'était déjà que trop portée à se révolter, et qui tirait avantage de tous les ménagements qu'on avait pour elle. Cependant il sut que les habitants de Malaga, sur la réponse de Chièvre, s'étaient portés à de grands excès, qu'ils avaient renversé les tribunaux, abattu les justices et rompu les prisons de l'amirauté; qu'enfin ils avaient pris les armes et rangé toute leur artillerie sur leurs remparts, comme pour insulter au gouvernement, et que la rébellion s'était tellement échauffée, que de plusieurs vases de métal que les hommes et les femmes portaient à l'envi dans la place, ils avaient fait fondre un canon d'une grosseur extraordinaire avec cette inscription : POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DE MALAGA.

Le cardinal qui, sur toutes choses, s'appliquait à maintenir la tranquillité publique, fit partir incontinent Antoine de la Cueva, capitaine d'une grande réputation, avec ordre d'assembler les milices du royaume de Grenade, de choisir six mille hommes de pieds et quatre cents chevaux, de s'avancer en diligence vers la ville, de la faire sommer de se remettre à l'obéissance, et si elle refusait, de la prendre et d'y rétablir les droits de l'amirauté, après avoir fait châtier exemplairement les plus coupables. Ce fut là le premier essai qu'il fit de ses milices bourgeoises, et il fut ravi d'apprendre qu'elles étaient aussi disciplinées que de vieilles troupes. La Cueva marcha pour exécuter sa commission; et comme il fut à deux journées de Malaga, les rebelles commencèrent à ouvrir les yeux, et à voir leur perte inévitable. Les magistrats étaient responsables de la révolte, le petit peuple manquait de tout, et le mépris qu'ils avaient fait de l'autorité du régent, les jetait tous dans le désespoir. Ils députèrent, dans cette extrémité, deux de leurs conseillers à la Cueva, pour le supplier à genoux de ne pas ruiner une ville qui demandait miséricorde. Ils protestèrent qu'ils étaient disposés à s'accommoder avec l'almirante, et qu'ils ne voulaient d'autre juge que le cardinal Ximenès, se soumettant à tout ce qu'il voulait leur prescrire, espérant même de sa bonté qu'il leur pardonnerait le passé, et qu'il ne souffrirait pas que les officiers de l'amirauté fussent plus à craindre sur ces côtes, que les corsaires.

La Cueva fit semblant de ne pouvoir retarder ses ordres; et cependant il dépêcha un courrier à Madrid pour savoir ce qu'il devait faire. Le cardinal qui voulait corriger cette ville sans la perdre, lui ordonna de marcher avec l'armée jusque sous les murailles de Malaga, de recevoir les soumissions des habitants, de faire pendre les cinq auteurs de la sédition, d'établir après cela la juridiction de l'almirauté, et de leur donner enfin une amnistie générale. Ces bonnes gens qui s'étaient attendus à toutes sortes de supplices, se louèrent de la clémence du cardinal, et lui furent depuis très-affectionnés. Pour lui, il rendit compte au Roi Catholique de la conduite qu'il avait tenue; et pour montrer que les lettres de Flandre avaient donné occasion à ce désordre, il lui en envoya des copies, remontrant avec respect à Sa Majesté : *Que les Flamands ne pouvaient pas connaître de si loin les nécessités de l'Espagne, que l'autorité du ministre était si unie à celle du prince, qu'il fallait avoir soin de l'une pour maintenir l'autre, et que rien ne contribue tant à la grandeur d'un Etat, que la réputation et le crédit de celui qui le gouverne.*

Ce différend ayant été ainsi terminé, il entreprit de régler les affaires de la reine Germaine de Foix, en sorte qu'elle eût de quoi subsister honorablement, sans qu'elle eût pourtant le moyen de faire aucun parti

dans le royaume. Le roi, son mari, comme nous avons déjà dit, lui avait laissé trente mille ducats de rente sur le royaume de Naples, outre son douaire. Les reines veuves n'avaient pas toujours été si bien partagées en Espagne et Ferdinand qui n'était pas libéral de son naturel, avait été touché de pitié pour elle en mourant et n'avait guère su ce qu'il lui donnait. Le conseil de Flandre raisonna sur cet article du testament et conclut à diminuer les pensions de cette princesse, si l'occasion s'en présentait, parce qu'on la croyait dans les intérêts de l'infant; ou du moins à lui en assigner le fonds dans la Castille, parce qu'on craignait qu'une reine française ne se servît de ce bien pour favoriser les restes du parti d'Anjou dans le royaume de Naples, ou pour y établir le prince de Tarente, prisonnier alors en Espagne, qu'elle avait quelque envie d'épouser. (Sandov. *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 21.)

Pour éviter ces inconvénients, le roi écrivit au cardinal de représenter à la reine, d'un côté la difficulté qu'elle aurait d'être régulièrement payée de si loin; de l'autre le peu de fondement qu'elle devait faire sur des revenus que la moindre révolution lui ôterait et de la faire consentir après cela à prendre en échange de sa pension les villes d'Arévalo, d'Olmédo, de Madrigal et de Sainte-Marie *de Nièva*, qui avaient servi de douaire à la femme du roi Jean II et à d'autres reines de Castille. Les lettres portaient qu'il ne commît point l'autorité royale et qu'il fît la proposition comme de lui-même. Le cardinal négocia si adroitement cette affaire, qu'après avoir fait convenir la reine qu'elle ne voulait pas sortir d'Espagne, et que ne pouvant trouver un mari de la dignité du premier, elle ne songeait pas à de secondes noces, il lui montra évidemment que la condition qu'on lui offrait et qu'il ferait agréer au roi, était plus honorable, plus commode et plus avantageuse pour elle, que celle que le feu roi lui avait faite. Sur cela, on voulut mettre cette princesse en possession de ces quatre places, pour en jouir pendant sa vie, mais le comte de Cuellar, grand trésorier de Castille, se jeta dans Arévalo et s'y fortifia, résolu de s'y maintenir par la voie des armes.

Il avait été élevé dans cette ville et s'y était acquis tant de crédit, qu'encore qu'il n'eût aucune commission d'y commander, il y était obéi comme s'il en eût été le gouverneur. Néanmoins, comme c'était un homme sage, il se fût retiré sans bruit; mais Marie de Velasco sa femme, qui avait été intime de la reine Isabelle et qui s'était depuis brouillée avec Germaine, le conjura de ne pas souffrir qu'on le dépossédât et la plupart des grands du royaume lui promirent de l'assister d'argent et de troupes et d'aller en personne le soutenir comme leur ami et leur allié. Il fut quelque temps irrésolu; enfin il se laissa gagner aux sollicitations de sa femme et aux promesses des seigneurs, dont la plupart étaient bien aises de donner du chagrin à la reine. Ximenès, qui connaissait la facilité et la douceur naturelle de cet homme et qui voyait à regret le malheur où il s'engageait, lui écrivit, lui fit parler par ses amis et lui fit écrire de Flandre des lettres fort obligeantes, enfin il le menaça de le faire punir comme rebelle. Mais les exhortations et les reproches de sa femme, eurent plus de pouvoir sur son esprit, que les avis salutaires du cardinal. L'almirante vint à la porte de la ville et ayant appelé les principaux habitants, leur représenta qu'ils allaient tomber sous la puissance d'une femme sans raison et sans conduite, qui les abandonnerait à l'avarice et à la tyrannie de ses officiers et que cet accommodement qu'on venait de faire, était une invention du régent et non pas un ordre du roi. Il leur montra des lettres du connétable, du comte de Bénévent et du duc de l'Infantade, qui les assuraient de leur protection, si l'on entreprenait quelque chose contre eux.

Le cardinal, après avoir essayé en vain de ramener le comte par la douceur, fit marcher le commissaire royal Cornéjo avec des troupes, pour lui faire son procès et le châtier. Son instruction portait, d'envoyer un trompette à la porte de la ville, pour signifier aux habitants que le roi leur commandait de poser les armes; qu'on leur ferait grâce s'ils obéissaient; sinon qu'on les traiterait comme des rebelles et qu'on désolerait la ville; que le comte allait être déclaré criminel de lèse-majesté; que ses biens seraient confisqués et ses enfants déchus à perpétuité de tout rang et de tout titre de noblesse. Le commissaire avait ordre de mettre des troupes sur tous les passages et de faire arrêter les seigneurs qui seraient assez hardis pour venir au secours de la place, mais ils n'osèrent; et le comte, ennuyé de cette rebellion presque involontaire et effrayé des malheurs dont il était menacé, renvoya sa garnison et s'alla jeter aux pieds du cardinal qui lui pardonna et le protégea même depuis en plusieurs rencontres. Cependant comme ces rébellions étaient fréquentes et que les grands du royaume s'y trouvaient toujours engagés, il écrivit au roi qu'il fallait les humilier, surtout l'almirante, qui ne perdait aucune occasion de troubler l'État; ajoutant *que l'obéissance que les sujets doivent aux souverains est une chose bien fragile, si elle n'est maintenue par le respect et par la crainte; et que dans tous les États, mais principalement en Espagne, la discipline ne s'entretient que par les exemples.* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Pendant que le cardinal agissait ainsi pour établir la reine Germaine dans la Castille, elle cherchait de son côté les moyens de lui nuire et se liguait secrètement avec le gouverneur et le précepteur de l'infant. Elle aurait voulu voir ce jeune prince sur le trône à la place du roi son frère. Elle lui offrit non-seulement son crédit, mais encore les quatre villes qu'on lui donnait, qui par leur situation et par les fortifications qu'on y avait faites, étaient devenues si consi-

dérables, qu'on disait ordinairement en Espagne, que qui posséderait Olmédo et Arévalo serait maître de la Castille. Le cardinal qui avait l'œil sur la maison de l'infant et qui ne manquait pas de bons avis, découvrit bientôt cette intelligence et manda promptement au Roi Catholique qu'il n'était pas sûr de donner à une princesse inquiète, des moyens de troubler le repos public et que c'était assez de lui laisser pour ses pensions la ville de Madrigal avec son territoire. Il alléguait que les habitants d'Arévalo et d'Olmédo avaient obtenu, à cause de leurs services des anciens rois et surtout de Ferdinand IV, des immunités et des priviléges qui les mettaient à couvert de toute autre domination, que de la royale. Il en envoyait même des copies en Flandre. Du reste, il priait qu'on ne s'étonnât pas des plaintes et des invectives de la reine et qu'encore qu'elle menaçât de s'en retourner en France, il fallait croire qu'il n'y avait point de lieu où elle pût faire plus de mal à l'Espagne qu'en Espagne même. Le conseil de Flandre lui répondit qu'il pouvait faire là-dessus ce qu'il jugerait à propos. Il se contenta pourtant de veiller sur les actions de la reine et laissa l'affaire indécise, jusqu'à ce que Sa Majesté fût arrivée dans le pays.

Mais ce qui le touchait davantage parmi tant de soins et tant de travaux, c'était l'état pitoyable où se trouvait la reine Jeanne. Ferdinand son père, ne voyant aucune apparence qu'elle pût guérir de la maladie d'esprit dont elle était affligée, jugea qu'il fallait ôter aux yeux des peuples un si triste spectacle et la mit dans le château de Tordesillas. Le lieu était agréable, l'air y était bon : elle et ses femmes y étaient logées fort commodément ; et on croyait que le seul soin qui restait à prendre pour elle, était d'entretenir sa santé et de la faire bien servir. Il aurait été fort nécessaire de la divertir un peu, mais la mort de son mari lui était toujours présente et le temps augmentait sa douleur bien loin de la soulager. Louis Ferrier de Valence qu'on lui avait donné pour la gouverner, était un homme grave et pesant par son naturel et par son âge, qui n'avait su ni l'amuser, ni prendre aucun ascendant sur son esprit. Ainsi elle était toujours plongée dans une mélancolie qu'elle entretenait et que personne ne prenait soin de dissiper. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. VIII, c. 29, tom. VI, PETR. Martyr., lib. XXVI, epist. 516.)

Elle logeait dans des chambres basses et sombres dont elle ne sortait point ; et l'on n'avait jamais pu la résoudre à voir la lumière et à prendre l'air. Elle couchait sur la terre et quelquefois sur des planches et c'était une grande joie dans le palais, quand on pouvait obtenir qu'elle se jetât sur un lit, sans pourtant se déshabiller. Au plus fort de l'hiver elle rejetait les fourrures qu'on lui avait préparées, disant *qu'une honnête veuve ne devait plus songer aux commodités de la vie.* Quelquefois elle passait deux jours sans manger, quoi qu'on pût lui dire. On la servait en vaisselle de terre, car elle ne voulait plus voir ni or ni argent ; et ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est qu'encore qu'elle ne touchât pas à la plupart des viandes qu'on lui présentait, elle ne pouvait souffrir qu'on les emportât de sa chambre jusqu'au lendemain, ce qui causait dans tout son appartement une puanteur insupportable. (ZURITA, *Annal. Arag.*, l. IX, c. 29, tom. VI.)

Le cardinal allait voir de temps en temps cette princesse, s'informait de ce qu'elle faisait ou disait ordinairement, et l'observait lui-même avec beaucoup d'attention dans le dessein d'imaginer quelque moyen de la tirer de cette profonde mélancolie. Il s'aperçut qu'elle était encore entêtée de sa grandeur et on lui rapporta qu'elle se plaignait souvent d'être renfermée et de ne pas régner souverainement comme elle devait. Il conclut de là qu'en la flattant de quelques apparences de royauté, on la rendrait peut-être plus traitable. Il congédia Louis Ferrier et mit en sa place don Fernand Ducaz de la ville de Talavéra, homme d'une naissance illustre et d'un esprit inventif et enjoué, à qui il marqua la manière de se conduire avec la reine. On prit avec elle un air de respect et de soumission extraordinaire qui lui plut. On lui insinua qu'il ne convenait pas à la plus grande reine du monde, de mener une vie triste et obscure et on la disposa à se produire, à se meubler et à s'habiller décemment : on l'engagea à laisser nettoyer son appartement, en lui disant qu'il arriverait bientôt des ambassadeurs qui seraient scandalisés de cette mal propreté. On lui fit accroire que les peuples avaient une grande passion de la voir et de la reconnaître pour leur souveraine et elle s'accoutuma insensiblement à aller à la messe hors du château et à manger certains jours en public. On aposta des gens pour crier *Vive la reine* quand elle sortait et peu à peu elle reçut chez elle certain monde choisi, qui supportait ses faiblesses et qui tâchait de la divertir quand elle avait de bons moments sous prétexte de grossir sa cour. Comme une de ses folies était de s'estimer aussi sage et aussi capable de régner que la reine Isabelle sa mère, on la ramenait souvent en lui disant : *La feue reine faisait ainsi, la feue reine ne l'aurait pas fait.* Enfin, sans la fâcher et sans la contredire, on la remit dans un train de vie conforme à sa dignité, par l'adresse du cardinal et par l'ascendant que don Fernand prit sur son esprit. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Il n'y eut rien, dans toute la régence de Ximenès qui lui attirât tant de remerciements. Le roi lui en écrivit des lettres pleines de reconnaissance ; tout le monde lui donna mille bénédictions ; les grands mêmes reconnurent sa sagesse et ses bonnes intentions, et la plupart s'attachèrent à lui depuis ce temps-là. Il accorda quelque récompense à Louis Ferrier qu'il avait tiré d'auprès de la reine ; mais il lui donna en même temps un déplaisir sensible en ôtant à son fils le

gouvernement de Tolède que le feu roi lui avait donné. Car, se croyant plus responsable de ce qui se passait dans cette ville que dans les autres, et ayant appris qu'il s'y commettait des injustices par l'intérêt ou par le caprice de questions particulières et par la négligence du gouverneur; il envoya un commissaire royal pour informer contre les coupables. Tout ayant été bien avéré, le gouverneur fut déposé et cassé, et les officiers convaincus furent fouettés par la ville, un héraut marchant devant, et publiant à tous les carrefours, les malversations qu'ils avaient faites. Il ne fut pas moins sévère contre un commandeur de l'ordre de Calatrave, dont il avait reçu beaucoup de plaintes, à cause de ses impuretés et de ses violences. Il lui ôta sa commanderie, et envoya ses archers pour le prendre; mais comme il se sauva, et que le bruit courut qu'il allait en Flandres pour se justifier, Ximenès écrivit à Chièvre les déréglements de cet homme, et le pria s'il avait l'impudence de vouloir excuser ses crimes, qu'au lieu de l'écouter, on le fit punir rigoureusement. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, l. VI.)

Cette fermeté et ce zèle pour la justice arrêtèrent beaucoup de désordres, et lui acquirent tant d'autorité, qu'il n'y avait personne qui ne recherchât sa protection et son amitié. Le comte de Vrena et son fils aîné D. Pedro Giron, pour leur intérêt et pour leur honneur, s'attachèrent au cardinal. Le duc d'Escalonne lui faisait sa cour régulièrement, sollicité par la duchesse sa femme qui lui redisait tous les jours qu'on ne pouvait assez honorer ce prélat qui ne se confiait qu'en Dieu, et qui ne cherchait que sa gloire. Le duc de Béjar et toute la famille d'Astuniga se jeta entre ses bras, et lui demanda instamment sa bienveillance. L'almirante se remit dans son devoir, et lui amena même le comte de Bénévent. Les comtes d'Andrade et de Lémos lui assuraient les Asturies et la Galice, et s'engageaient à le servir contre tous ses ennemis. Il ne restait que le duc de l'Infantade, le connétable et le duc d'Albe, qui pour des intérêts particuliers auraient bien voulu abattre sa puissance, mais ils n'avaient pu que montrer leur mauvaises intentions, et après beaucoup de bruit, ils n'avaient jamais osé rien entreprendre.

Tout étant ainsi tranquille dans le royaume, il s'appliqua à réformer plusieurs abus, et à mettre l'ordre dans les finances. Mais afin d'exécuter en repos tous ses desseins, il fit fondre plusieurs canons d'une grosseur extraordinaire, qu'on distribua par son ordre dans trois régions différentes; les uns à Médina *del campo* au delà des montagnes, les autres à Alcala, et les derniers à Malaga, avec les munitions et les officiers d'artillerie nécessaires, afin que de quelque côté que vînt la révolte, on trouvât dans le pays même de quoi l'arrêter et la punir dès le commencement. Après avoir pris cette précaution, il entreprit d'examiner les finances, qu'on avait fort embrouillées et dissipées dans les dernières années de Ferdinand. Il fit publier un édit par lequel il était ordonné à tous ceux qui avaient eu quelque commission, soit conseillers d'état, soit seigneurs, soit ambassadeurs, soit domestiques, de rapporter tous les actes publics et particuliers, qui concernaient les affaires du roi, et de les mettre en ordre dans des cassettes, afin qu'on pût les trouver lorsqu'on en aurait besoin; ce qui était d'une grande utilité.

Il voulut prendre connaissance des ordres militaires, des revues, des aumônes, des commanderies, de la juridiction, du gouvernement et de tous les droits des grandes maîtrises. Depuis qu'elles avaient été réunies à la couronne, chacun avait attiré à soi ce qu'il avait pu. Il fit faire cette recherche avec tant de diligence, qu'en trois jours il fut informé de toutes les règles, constitutions, coutumes, décrets des trois ordres et de tout ce qui concerne leurs revenus. Les principaux commandeurs qui avaient sujet de craindre la pénétration du cardinal, lui représentèrent leurs priviléges, mais il leur répondit qu'il avait dessein de réformer les abus et non pas d'abolir leurs exemptions. Ceux de Calatrava et d'Alcantara produisirent des bulles des Papes, par lesquelles ils prétendaient que leurs ordres, ayant été institués selon la forme de celui de Cîteaux, il leur était défendu de reconnaître d'autre supérieur que le général ou le grand-maître de l'ordre.

Le cardinal leur montra que les Papes avaient très-sagement établi, que les congrégations religieuses, comme était celle de Cîteaux, ne fussent conduites que par des abbés de leur institut, parce qu'un supérieur étranger et élevé dans d'autres maximes ruinerait leur régularité, au lieu de la maintenir; mais que rien n'empêchait que des hommes de guerre, nourris dans la cour ou dans les armées, ne fussent gouvernés par des ministres d'Etat; qu'ils n'avaient que le titre de Cîteaux, et que comme ils n'en pratiquaient pas la règle, ils avaient tort d'en prétendre les privilèges. Il alléguait aussi que le feu roi avait commis l'archevêque de Grenade pour l'administration des trois grandes maîtrises, et qu'en cette qualité, il avait présidé à leurs chapitres: qu'il arrivait même quelquefois que des commandeurs de Saint-Jacques, qui sont sous la règle de Saint-Augustin, commandaient ceux de Calatrave et d'Alcantara, et qu'il n'y avait que quelques jours que l'ambassadeur Adrien, dans une espèce d'assemblée convoquée tumultuairement, avait fait élire, par la seule volonté du roi, et sans aucune de leurs formalités D. Pedro Nunez de Gusman, grand commandeur de Calatrave. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18; Sandov, *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 3.)

Il continua donc sa recherche avec tant de prudence et de dignité, que tout se fit comme il l'avait résolu, du consentement même des chevaliers. Il découvrit des revenus cachés que des particuliers avaient dé-

tournés, et il fit revenir par là au domaine royal des sommes très-considérables. Les ordres étaient anciennement obligés d'entretenir un certain nombre de soldats pour défendre les frontières, et pour faire la guerre aux infidèles ; il leur fit exécuter cet article de leur institution, et déchargea le roi d'une assez grande dépense. Il retira deux villes dépendantes du grand maître de Calatrava, des mains des Aragonais qui les avaient usurpées. Il créa de nouveaux administrateurs pour avoir soin des droits du roi, et déposa tous ceux qui avaient été ou négligents, ou peu fidèles.

Il ne lui restait plus qu'un projet le plus délicat et le plus hardi qu'un ministre pût exécuter en l'absence de son maître. C'était de retrancher les pensions, qui sous les règnes précédents avaient été accordées à des courtisans sans service et sans mérite ; de régler les gages des officiers, qui, par faveur ou par nécessité, avaient obtenu en des temps fâcheux, des augmentations excessives, et de rechercher tout ce qui avait été aliéné du domaine royal pendant les guerres de Grenade, de Naples et de Navarre. Il balança quelque temps sur ce qu'il avait à faire, parce qu'il prévoyait qu'il allait s'attirer la haine presque universelle du royaume, et que le roi ne serait pas aussi touché des avantages qui lui en reviendraient, que les autres le seraient des pertes qu'il leur aurait causées. Il se détermina pourtant à cette suppression par deux raisons ; l'une était la nécessité de l'Etat que Ferdinand avait laissé fort engagé. Il fallait payer beaucoup de troupes entretenues ; Charles avait levé des gens de guerre en Allemagne pour l'accompagner : les Espagnols en avaient fait autant pour le recevoir, parce qu'il prétendait passer en Espagne cette même année. Il avait fallu équiper la flotte, travailler à la fortification de plusieurs places, mettre des garnisons dans la Navarre, et faire une infinité d'autres dépenses qui se présentaient tous les jours. Il croyait pouvoir fournir à tout par la suppression des pensions, qu'il estimait éteintes par la mort de Ferdinand et d'Isabelle. L'autre raison était de pure honnêteté pour le roi. Car comme ce prince vivait dans un pays éloigné, qu'il n'avait aucune connaissance des affaires de Castille, et que les esprits ne paraissaient pas prévenus pour lui, le cardinal prétendait par là lui donner occasion de rétablir ces pensions à son entrée en Espagne, et de gagner les grands par des libéralités, que ses prédécesseurs leur avait faites. Il voulait bien, à sa considération, se charger de toute la haine de cette affaire, et lui acquérir, pour ainsi dire, à ses dépens, l'amitié et l'estime de ses sujets. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Il poursuivit donc son dessein, et pour montrer qu'il n'agissait que par les motifs du bien public, il traita également les amis et les indifférents. Car il ôta aux héritiers du Grand-Capitaine, dont il révérait la mémoire, de grands revenus, dont ils jouissaient par la gratification des rois, et à Tellez son ami, un droit qu'il tenait depuis quarante ans sur les moulins des environs de Séville, se réservant à les dédommager d'ailleurs, ou à leur procurer auprès du roi la restitution de ce qu'il leur faisait perdre. On murmura contre lui dans toute l'Espagne, et quelques historiens de ce temps là, entre lesquels fut Pierre Martyr, voyant qu'il leur retranchait leurs pensions, retranchèrent aussi leurs louanges. On n'a pas su précisément s'il avait pris cette résolution de son chef, ou s'il avait reçu des ordres secrets de la cour. Il est certain qu'il était naturellement bienfaisant, et qu'il se plaignit souvent dans ses lettres : *Qu'on le rendait odieux aux gens de son pays ; qu'on lui donnait toujours commission d'ôter et jamais de donner, et qu'enfin on se servait de lui comme Dieu se sert du démon, pour faire du mal, et non pas pour faire du bien* ; d'autre côté, il avait toujours eu la pensée d'augmenter les revenus du roi, il en avait souvent parlé ; et il était persuadé que les souverains, quelques revenus qu'ils eussent, ne faisaient jamais rien de grand ni dans la paix ni dans la guerre, que par le secours et par le bon ordre de leurs finances. Il avait souvent proposé au roi de supprimer toutes les charges des receveurs tant généraux que particuliers, et d'une infinité d'autres officiers qui chargent plus l'Etat qu'ils ne le servent, et son dessein était de ne laisser qu'un intendant des finances, chez qui l'on déposât les deniers royaux pour les nécessités publiques et imprévues. Mais on crut apparemment qu'une charge qui avait tant de fonctions, ne pouvait être exercée que par un grand nombre de personnes, et on ne lui répondit rien là-dessus. (Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 573 ; lib. XXX, epist. 581.)

Comme il vit que les richesses de Castille passaient en Flandre ; que les dépenses que le roi faisait étaient excessives, et qu'il donnait indifféremment de grandes sommes à ses courtisans : il lui écrivit : *Que l'expérience lui apprendrait peut-être trop tard à ménager ses trésors ; qu'il est séant à un prince de donner même beaucoup, mais qu'il ne faut pas que ce soit sans discernement et sans raison ; qu'il prît garde à qui il se confiait ; que plusieurs s'insinueraient dans ses bonnes grâces pour leur propre intérêt et non pas pour son service ; qu'il y en aurait qui seraient bien aises de l'appauvrir pour le rendre plus timide et plus dépendant, et pour lui vendre plus chèrement les secours qu'il serait obligé de leur demander ; qu'il fît réflexion que les besoins de l'Etat allaient être grands ; qu'il était étrange que depuis quatre mois qu'il régnait, il eût presque autant dépensé que les rois catholiques en plusieurs années, quoiqu'ils eussent été assez magnifiques ; que s'il avait des dons à faire, ce devait être à de bons et fidèles serviteurs dont il aurait reconnu le zèle et l'attachement pour sa personne ; que la justice devait être pour tous les sujets indifféremment ; mais que la libéralité et les grâces ne devaient être que pour le mérite et pour les services, et qu'enfin*

trois choses lui avaient toujours paru très-nécessaires à un souverain pour l'honneur et pour l'affermissement de son règne : la première, de faire droit à chacun de quelque condition qu'il fût ; la seconde, de récompenser la valeur et les services des gens de guerre ; et la troisième, qu'il estimait de très-grande conséquence, de ne point dissiper ses finances, et de mettre à part les épargnes de son revenu pour entreprendre selon l'occasion de grandes choses. (*Epist. Xim. ad Carol. reg.*, apud Alvar. Gomez, lib. VI.)

Le soin qu'il prenait de policer ainsi l'Espagne, n'interrompit pas le dessein qu'il avait toujours eu de porter la guerre en Afrique, et il fit voir autant de constance et de fermeté dans le malheur qui arriva, qu'il avait montré de modération dans la victoire qu'il avait autrefois remportée. La ville d'Alger, que quelques-uns ont prise pour l'ancienne Cirta, demeure royale de Juba et de Siphax, était depuis quelques années tributaire du roi d'Espagne, sans qu'on se fût aperçu qu'il y eût aucune apparence de révolte lorsque Horuc de Mitilène, fameux corsaire, surnommé Barberousse, assisté d'Harédin son frère, fit des courses sur les côtes d'Espagne, et entreprit de chasser les Chrétiens des places qu'ils avaient conquises en Afrique. Il assiégea la ville de Bugie, et y fit donner plusieurs assauts ; mais se voyant vigoureusement repoussé, et ayant eu un bras emporté dans une attaque ; il fut obligé de lever le siége. Cet accident ne lui fit pas perdre courage, et redoubla plutôt la haine qu'il avait contre les Chrétiens ; il résolut de se rendre maître d'Alger de gré ou de force ; les *Morabites*, qui sont des ermites et des religieux Maures le servirent utilement, en persuadant d'abord au peuple qu'il n'était pas permis à des fidèles mahométans d'obéir, et encore moins de payer tribut aux Chrétiens. Ils ajoutaient que Horuc était le seul homme capable de les tirer de cette servitude ; qu'on connaissait assez sa hardiesse et son zèle pour sa religion ; que les conjonctures ne pouvaient être plus favorables ; que Ferdinand venait de mourir, et que le cardinal Ximenès n'était plus à craindre comme autrefois, parce qu'il était cassé de vieillesse et accablé d'affaires, et qu'il ne lui restait ni des forces, ni du loisir pour des expéditions d'Afrique. Ces discours touchèrent la populace ; on chassa Sélin qui gouvernait, et l'on appela Horuc dans la ville pour le mettre en sa place. (Sandov., *Hist. del imper. Carlos* V, lib. II, § 28 ; Petr. Martyr., lib. XIX, epist. 574.)

Celui-ci se voyant maître d'un port de mer, et d'une ville des plus célèbres de la Mauritanie, songea non-seulement à inquiéter les Espagnols, mais encore à détrôner plusieurs petits souverains du pays, pour réduire toute l'Afrique à l'obéissance des Turcs, par le secours desquels il était devenu roi, de simple pirate qu'il avait été. Un des premiers qu'il attaqua, fut le roi de Tunis, qu'il prit et qu'il fit mourir cruellement. Son neveu qui lui succéda, se trouva si pressé par les courses continuelles qu'Horuc faisait sur ses terres, qu'il appréhenda de tomber entre ses mains, et prit le parti de se réfugier en Espagne. Il alla trouver le cardinal, et le supplia de lui accorder sa protection contre leur ennemi commun, lui disant que l'amitié qu'il avait eue pour les Espagnols, lui avait attiré tous ces malheurs, et qu'il avait mieux aimé suivre l'exemple de ses ancêtres, qui avait honoré le roi d'Espagne, que de faire aucune alliance avec un pirate. Le cardinal lui répondit fort honnêtement qu'il l'assisterait, et que tant qu'il aurait du pouvoir en Espagne, personne ne se repentirait d'avoir été fidèle au roi son maître. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Aussitôt il donna ordre qu'on levât des troupes par tout le royaume, et fit préparer la flotte pour les porter en Afrique, résolu de déposséder Barberousse des États qu'il avait usurpés, et de le chasser loin du voisinage d'Espagne comme un ennemi dangereux. Il jeta les yeux sur Fernand Andrade, pour lui donner le commandement de cette armée; mais ce capitaine s'excusa sur ce que ce n'étaient que des nouvelles levées, qui ne savaient pas la guerre et qui ne feraient pas honneur à un général. Ximenès, qui n'aimait pas à être refusé, ne lui en parla pas davantage, et nomma pour chef de cette expédition. D. Diégo Véra, grand-maître de l'artillerie, dont il avait reconnu l'esprit et la valeur dans la conquête d'Oran. Il lui ordonna d'aguerrir un peu les troupes et d'aller assiéger Alger. Ce choix ne fut pas fort approuvé ; et l'on crut que, piqué du refus d'Andrade, il avait choisi sans réfléchir un homme brave à la vérité mais arrogant, et qui devait plus à sa fortune qu'à sa conduite. Véra s'embarqua avec près de dix mille hommes, et aborda vers la fin de septembre sur le rivage d'Alger. Les Maures qui étaient informés de ce dessein, avaient demandé du secours à tous leurs voisins ; on avait fait entrer dans la place beaucoup de cavalerie numide, et Barberousse avec six cents archers turcs qu'il avait amenés d'Asie pour sa garde, paraissait sur les remparts et encourageait son monde à se bien défendre. (Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 574.)

Véra ayant vu quelque ardeur dans les troupes, qui venait plutôt de l'espérance du butin que du désir de combattre, divisa son armée en quatre corps, croyant que les officiers auraient moins de peine à les faire agir, et que les Algériens ne soutiendraient pas aisément quatre attaques à la fois. Quelques colonels lui représentèrent qu'il ne pouvaient rien faire de plus pernicieux que de partager ainsi les troupes, et que la force de l'armée consistait à être unie, surtout dans les approches d'une ville, dont on savait que les assiégés étaient presque en aussi grand nombre que les assiégeants. Le général ne voulut pas écouter leurs raisons ; les autres s'obstinèrent à lui faire des remontrances, cependant il fallut suivre cet ordre. Les Maures laissèrent les portes de la

ville ouvertes, soit qu'ils eussent semé des pointes de fer dans les rues, selon quelques-uns, soit qu'ils eussent fait des fosses de tous côtés couvertes de petites branches ou de roseaux avec une couche de terre par-dessus selon les autres. Les Espagnols se défièrent de leurs artifices, et s'avancèrent d'abord avec beaucoup de résolution pour escalader les murailles ; mais ils furent repoussés, et plusieurs ayant été pris et pendus aux créneaux, tout le reste fut effrayé.

Barberousse, qui savait parfaitement la guerre, s'aperçut bientôt de l'imprudence de Véra, et dans une sortie générale qu'il fit, donnant sur l'armée espagnole avec les Turcs et ses Numides, la défit entièrement. Véra se sauva comme il put avec son fils, et demeura tout ce jour-là caché dans le creux d'un rocher. Lorsqu'il revint en Espagne, les peuples le traitèrent avec mépris, et les enfants allaient après lui, chantant, *qu'avec les deux bras, il n'avait pu battre Barberousse qui n'en avait qu'un.* Le cardinal reçut cette nouvelle après souper, comme il s'entretenait de quelques matières théologiques. Il avait accoutumé d'agiter tous les jours quelque point de religion, ou quelque difficulté de l'Ecriture avec les religieux et les docteurs qu'il avait auprès de lui, et c'était-là le seul divertissement qu'il prenait pour se délasser des travaux de la journée. On lui vint dire qu'un courrier d'Afrique était à la porte; il commanda qu'on le fît entrer, et sans lui faire aucune question, il prit le paquet, lut les lettres, et dit aux assistants : *On me mande que notre armée a été battue et défaite en Afrique : l'Espagne n'y perd pas beaucoup, elle est purgée d'un grand nombre de débauchés et de fainéants;* puis il reprit son discours à l'endroit où il l'avait interrompu, chacun admirant la présence et la force de son esprit. (Fern. DE PULGAR, *Vid. del card. Ximen.;* Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Ses ennemis ne perdirent pas cette occasion de blâmer sa conduite, et d'imputer cet événement à sa précipitation et au mauvais choix qu'il avait fait du général. Ils en écrivirent au roi en ces termes-là ; mais le cardinal lui manda que la perte n'allait pas à plus de mille hommes; que les événements de la guerre étaient incertains; que Véra s'était mal conduit, et qu'il espérait bientôt faire payer chèrement à ces Barbares l'avantage qu'ils venaient de remporter. Cependant on voit par la réponse que lui fit Léon X, qu'il avait été plus touché de ce malheur qu'il ne l'avait fait paraître. Ce Pontife l'assure qu'il a été affligé aussi bien que lui de la défaite de son armée devant Alger, qu'il se console pourtant d'apprendre que son zèle et son courage ne sont pas ralentis par la mauvaise fortune. Il l'exhorte à lever d'autres troupes pour la défense du nom chrétien, et à employer contre les infidèles son grand cœur, et cette autorité suprême que lui donne le Roi Catholique, en un temps principalement où le Grand Seigneur, enflé de la victoire qu'il vient de remporter sur le soudan d'Egypte, ne manquera pas d'assembler toutes ses forces maritimes contre les Chrétiens. Enfin, Sa Sainteté lui écrit comme aux rois et aux autres souverains de la chrétienté, persuadée que l'affaire qu'elle lui recommande dépend de sa résolution et de son crédit. (*Epist. Leonis*, apud PETR. Bembum, lib. XVIII, num. 29 ; PETR. Martyr., epist., 577, lib. XXIX.)

Ce fut en ce même temps que le cardinal Ximenès, irrité contre les Génois, fit publier un édit par lequel il enjoignit à tous les marchands de Gênes, qui trafiquaient en Espagne, de sortir du royaume en peu de jours, qu'autrement tous leurs effets seraient saisis et confisqués, et eux-mêmes arrêtés et punis de mort. Dom Juan Rioz fut l'occasion d'une si sévère ordonnance. Cet homme était né à Tolède de parents pauvres et presque inconnus, mais il s'était distingué par sa valeur et par sa prudence en plusieurs guerres. Il avait armé une galère à ses dépens pour aller en course ; et il est certain qu'il avait fait de grandes prises. Les Génois se plaignaient qu'il arrêtait leurs bâtiments et leurs marchandises, et qu'il leur causait de grands dommages. Ils se résolurent de l'attaquer à la première rencontre et de se venger de lui avec éclat. Il avait suivi Diégo Véra en Afrique, ce qui les obligea d'attendre son retour et de remettre le coup, au temps qu'il serait séparé de la flotte. Cependant trois vaisseaux marchands de Gênes arrivèrent dans le port de Carthagène pour charger des laines, dont le trafic fait une des principales richesses d'Espagne. Ils étaient accompagnés de trois vaisseaux de guerre bien armés, qui faisaient semblant de les escorter, et qui avaient des ordres secrets de la république de chercher Rioz, de le combattre et de le châtier s'il tombait entre leurs mains. Ils étaient à l'ancre attendant une conjoncture favorable pour exécuter leur commission, lorsqu'une partie de la flotte d'Espagne arriva tout d'un coup dans le port, commandée par Bérenguel, un des principaux seigneurs de Catalogne, qui par sa noblesse et par les services de son père, avait mérité d'être élevé dans les emplois, mais qui était d'une humeur bizarre et qui passait pour n'avoir pas, dans le péril, toute la fermeté d'un homme de guerre. Rioz s'était joint à lui, et les Génois ayant reconnu sa galère, députèrent deux officiers à la capitane, pour demander qu'on leur livrât ce corsaire, parce qu'il y avait un traité entre la république et le roi d'Espagne, qui portait que tout ennemi de l'une ou de l'autre des deux nations, serait attaqué et puni conjointement par toutes les deux. (Alvar. GOMEZ, *De reb gest. Xim.*, lib. VI.)

Bérenguel se moqua de la députation et des députés, et les Génois indignés du peu d'égard qu'on avait eu à leurs prières, tirèrent sur la galère de Rioz, et l'endommagèrent si fort avec leurs canons, qu'elle fut percée de tous côtés. Bérenguel piqué de cette insulte, prit un parti extraordinaire;

il laissa là les vaisseaux de guerre contre lesquels il fallait combattre, et fit foudroyer les vaisseaux marchands de toute son artillerie. Pour lui, il descendit à terre et se retira dans la ville, dès qu'il vit que le combat allait commencer. Les Génois se voyant ainsi battus sans raison, mirent en mer leurs trois chaloupes, deux pièces de canon sur chacune et firent si grand feu sur les Espagnols, que de quatre galères qu'ils avaient, il y en eut en peu de temps une hors de défense, et une autre coulée à fond. Bérenguel cependant criait dans Carthagène qu'il ne fallait pas souffrir cet affront, et faisait pointer le canon de la ville contre les vaisseaux de Gênes, qui s'étant joints ensemble résolurent de se défendre. Le combat s'échauffa; on tirait de part et d'autre sans ordre et sans précaution, comme il arrive dans ces occasions tumultueuses; les clochers et les toits des maisons furent abattus, et Barberousse lui-même n'aurait pu faire un plus grand ravage dans cette misérable ville. La nuit qui survint termina le combat, après beaucoup de perte et de dommage des deux partis. (Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 76.)

Le cardinal fut extrêmement offensé de ce procédé, qu'il regarda comme une infraction des traités, comme un mépris de la majesté royale, et comme un affront fait à sa régence; et fit publier contre les Génois l'édit dont nous avons parlé. Pour Bérenguel, il ne put le souffrir depuis ce temps-là; il voulut même le casser, et donner sa place à Jean Velasco fils du connétable; mais toute la cour de Flandre s'intéressa si fort pour lui, que non-seulement il fut rétabli, mais encore il toucha quatre mille écus d'or, pour le dédommagement des pertes qu'il pouvait avoir faites. Ximenès écrivit au roi, *que s'il voulait être bien servi, il ne devait jamais souffrir des lâches dans les emplois importants; que Sa Majesté avait fait arrêter des criminels d'État en Flandres, qui ne l'étaient pas tant que celui-ci, et qu'il s'étonnait qu'on eût donné des récompenses à un homme qu'il fallait punir.* Mais on n'écouta pas ces raisons, et Bérenguel ayant pris à quelque temps de-là quatre vaisseaux corsaires, après un long et rude combat, et réparé par cette victoire la faute qu'il avait faite, fut maintenu dans sa charge. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Les Génois, touchés de la confiscation de leurs biens et de l'interruption de leur commerce, envoyèrent une ambassade aux Pays-Bas, pour supplier le Roi Catholique de casser l'édit que Ximenès avait fait contre eux, et lui dirent, *qu'encore qu'on eût donné aux capitaines de leurs vaisseaux un juste sujet de se plaindre, la république toutefois, par le respect qu'elle avait pour Sa Majesté, aurait souhaité qu'ils eussent dissimulé l'injure qu'on leur faisait, plutôt que de donner occasion à une rupture; que le sénat avait d'abord déclaré les commandants criminels d'État, et condamné les autres officiers à de grandes peines, quand ils seraient revenus en leur pays; mais que Dieu avait pris soin lui-même de les punir; que ces vaisseaux et ceux qui les montaient, battus d'une tempête imprévue, avaient péri dans le port même de Villefranche-de-Nice, et que la république n'avait regretté autre chose dans cette perte, sinon que le naufrage les eût dérobés au supplice qui leur était préparé pour servir d'exemple à la postérité.* Le roi fut satisfait de ce discours, et leur promit de faire révoquer l'édit. il en écrivit au cardinal, qui lui répondit *qu'il ne fallait pas si légèrement pardonner à ceux qui violaient la religion des traités et la majesté des rois, et qu'il y avait encore d'autres raisons de tenir les biens des Génois en séquestre.*

Ces raisons étaient que le comte Navarre, qui avait été pris par les Français à la bataille de Ravenne, et négligé par les Espagnols, s'était engagé au service de la France, et se disposait à partir de Marseille avec seize vaisseaux qu'on croyait armés contre la Sicile. On savait que la flotte de Gênes s'était jointe à la flotte de France, et l'on soupçonnait qu'il n'y eût quelque dessein sur Palerme. D'ailleurs les espions du cardinal lui donnaient avis qu'il abordait à Barcelonne, et dans tous les ports des environs, un grand nombre de Français et de Génois, qui, sous prétexte de débiter ou d'acheter des marchandises, allaient par toute l'Espagne, et envoyaient souvent des courriers en France; ce qui faisait soupçonner qu'ils avaient quelque dessein sur Naples.

On avait même intercepté des lettres de Gênes, qui donnaient ordre au commandant de leur flotte de se tenir prêt à faire voile vers la Sicile, et que rien ne lui manquerait. Le cardinal concluait de là qu'il fallait retenir les effets des marchands de Gênes jusqu'à ce qu'on vît un peu clair dans leurs intentions, parce que la crainte de perdre leurs biens les empêcherait de se déclarer contre l'Espagne, et que s'ils étaient assez hardis pour l'entreprendre, on leur ferait la guerre à leurs dépens. Il envoya à Gênes des résidents fidèles et intelligents pour découvrir les démarches et les desseins de la république. On leur fit des honneurs extraordinaires, et on les assura qu'il ne se ferait de ce côté là aucune entreprise sur le royaume de Naples. Navarre lui-même leur envoya secrètement un prêtre de ses amis, pour les prier de dire au cardinal Ximenès, *que la nécessité où on l'avait réduit de renoncer à son pays, ne lui faisait pas oublier le profond respect qu'il avait toujours eu pour sa personne; qu'il pardonnait à la fortune tous les déplaisirs qu'elle lui avait causés, si elle lui laissait quelque part dans l'estime, ou du moins dans la pitié d'un si grand homme; qu'au reste l'armement qu'il faisait ne regardait que les ennemis de la religion; que les guerres contre les chrétiens lui avaient toujours été fatales, et qu'il n'avait jamais été plus heureux que lorsqu'il avait combattu sous lui dans l'Afrique.* Sur ces assurances, il fit restituer les biens des Génois, et leur commerce fut rétabli comme auparavant.

(Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Le duc de Najare reçut alors un ordre du roi de faire passer en Italie toute la cavalerie qu'il avait dans la Navarre dont il était vice-roi ; parce que l'empereur Maximilien avait résolu de faire le siége de Bresse, et d'empêcher les progrès des Français, qui étaient déjà maîtres de toute cette contrée qui est entre Milan et Bologne. Le cardinal manda au vice-roi d'exécuter promptement l'ordre qu'il avait reçu, et dépêcha en diligence un courrier en Flandres, pour représenter au roi que le siége de Bresse aurait de grandes difficultés, et ne serait pas d'une grande conséquence, qu'il fallait aller droit à Milan, dont la conquête ne coûterait guère davantage, et mettrait le vainqueur en possession de toute l'opulence de l'Italie ; qu'au cas que les Français employassent toutes leurs forces contre Naples, il s'offrait, si Sa Majesté le jugeait à propos, d'assembler ses milices et de les faire entrer en France. Il lui donnait ensuite plusieurs avis importants ; qu'on ne traitait pas assez bien quelques seigneurs napolitains, qui étaient à sa cour pour leurs affaires particulières ; qu'on devait les combler de toutes sortes d'honnêtetés, et les renvoyer contents dans leur pays, parce que cette nation est très-sensible et très-délicate sur l'honneur ; qu'il fallait, à quelque prix que ce fût, satisfaire les troupes d'Italie, et que les choses étaient dans une telle situation, qu'il vaudrait mieux que la maison du roi ne fût pas payée ; qu'il était nécessaire de gagner l'esprit du Pape, qui semblait pencher du côté de la France, et qu'il lui avait écrit depuis peu ses sentiments avec beaucoup de liberté. (Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 572.)

Il conseilla surtout au roi de bien choisir les ambassadeurs qu'il envoyait à Rome, parce qu'ils y étaient puissants à cause du grand nombre d'Espagnols qui s'y trouvaient ordinairement, et qu'ils étaient chargés de la négociation la plus fine et la plus importante de l'Etat ; mais il l'avertissait aussi de prendre garde aux ambassadeurs que Rome lui envoyait, parce que la tranquillité du royaume dépendait souvent des dépêches qu'ils écrivaient au pape ; et que leur inconsidération ou leur fierté avaient quelquefois causé de grands désordres. Ce fut pour cette raison qu'il empêcha Laurent Pucci, neveu du cardinal de ce nom, de venir en Espagne en qualité de nonce apostolique, parce qu'il avait appris des agents qu'il tenait à la cour de Rome, que le neveu était un homme léger et inégal, et que l'oncle était présomptueux et avare. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Pendant qu'il était ainsi occupé à régler les affaires étrangères, il ne laissait pas de maintenir la discipline au dedans. Il y avait alors en Espagne grand nombre de Juifs qui avaient été baptisés, et qui faisaient profession publique de la créance de Jésus-Christ ; mais ils étaient la plupart convertis par des considérations humaines. On en citait tous les jours quelques-uns au tribunal de l'inquisition, accusés de profanation et d'impiété. Comme cette justice de religion s'exerce sans déclarer le délateur ni les témoins, ils demandaient qu'on agît contre eux par les voies ordinaires, qu'on leur produisît les témoins, et qu'on leur confrontât les délateurs. Ils offraient pour cela quatre-vingts mille écus d'or au roi, et le bruit courait que les ministres de Flandre avaient trouvé la proposition raisonnable.

Ceux de la province de Catalogne faisaient des poursuites auprès du Pape pour obtenir la même grâce ; et parce qu'ils étaient résolus de ne point épargner l'argent, ils en seraient probablement venus à bout, si le cardinal Pucci, qui voulait paraître partisan des Espagnols, ne les en eût fait avertir. Ximenès arrêta l'affaire par son crédit et par ses remontrances. Il écrivit même au roi que les lois et les règles de ce tribunal avaient été faites par ses prédécesseurs après beaucoup de réflexion et de conseil, et qu'il le suppliait de n'y rien changer. Il lui mettait devant les yeux l'exemple de Ferdinand son aïeul, qui, dans un extrême besoin d'argent, pour achever la guerre de Navarre, refusa six cent mille écus d'or qu'on était prêt à lui compter, et préférant le culte et l'observance de sa religion aux richesses, voulut que les lois de cette juridiction demeurassent entières et inviolables. Enfin il lui persuada que ses ancêtres, après avoir éprouvé tous les moyens de conserver la religion, n'en avaient pas trouvé de meilleurs, et lui fit voir si clairement la méchanceté de ces gens-là, qui n'ont ni loi ni piété dans le cœur, et le peu de sûreté qu'il y aurait pour des témoins s'ils étaient connus, que le roi suivit son conseil, et conserva les formes et l'autorité de l'inquisition. (*Epist. Xim. ad Carol. V*, apud Alvar. Gomez.)

Ce fut en ce temps que le cardinal Carvajal demanda à rentrer dans son évêché de Siguença. Il s'était rendu chef d'une ligue contre le pape Jules II, qui l'avait chassé du Sacré Collége, après l'avoir privé de ses bénéfices, et il menait depuis ce temps-là une vie triste et obscure dans une maison de campagne. Enfin, par la bonté du pape Léon et par la faveur du roi très-chrétien, il venait d'être remis au nombre des cardinaux, et prétendait qu'il devait par conséquent être rétabli dans son siége épiscopal. Frédéric de Portugal y avait été mis en sa place par la nomination de Ferdinand et par les bulles du saint Père. Il était d'une maison illustre, et qui sortait des rois d'Aragon ; et quoique le roi et Ximenès lui fussent contraires, il avait de si grandes liaisons avec les principaux seigneurs de Castille, qu'il croyait pouvoir se soutenir par son crédit et par ses amis. Il se forma deux factions dans le diocèse : les uns tenaient pour Carvajal, et les autres pour Frédéric, et les haines croissant insensiblement par les fréquentes contestations, on en vint aux querelles, et bientôt aux mains. (Garibay, *Hist. de Esp.*, l. XX, c. 18 ; Mariana, *Hist. de Esp.*, l. XXX, c. 20.)

La ville d'Almazan entre autres se trouva si divisée sur ce sujet, que les habitants prirent les armes et s'échauffèrent cruellement. Le conseil royal fut obligé d'y envoyer un commissaire pour informer et pour punir selon les lois les plus coupables. Cet homme, ravi de se voir le maître d'une populace effrayée, faisait pendre sans pitié et sans discernement les artisans et les bourgeois qu'on accusait. Le comte de Montagud, à qui la ville appartenait, eut recours au conseil, et se plaignit de l'inhumanité et de la folie de ce juge; et comme il voyait qu'il ne pouvait l'adoucir par ses remontrances, et qu'on ne se mettait pas en peine de l'arrêter, il le chassa d'Almazan de son autorité privée. Le conseil et Adrien d'Utrecht voulurent accuser le comte et décréter contre lui, comme s'il eût été criminel de lèze-majesté : mais Ximenès ne le permit pas, et déclara que, puisqu'il s'était plaint au conseil et qu'on ne lui avait fait aucune justice, il avait usé de son droit. Peu de temps après le différend de Carvajal et de Frédéric fut terminé; car l'évêché de Placentia ayant vaqué par la mort de dom Guttière de Tolède, on le donna à Carvajal, et Frédéric retint celui de Siguença.

Tout étant ainsi apaisé, le régent songea à régler les villes et les provinces, et à leur donner des gouverneurs capables de les tenir dans l'obéissance. Le feu roi, dans un temps où sa puissance était chancelante, et où la noblesse était unie pour le reléguer en Aragon, avait eu cette politique de ne mettre dans les gouvernements que des hommes sans naissance et sans appui, dont il disposait à sa fantaisie. Ces charges n'étaient presque plus honorables, et les personnes tant soit peu distinguées avaient honte de les demander. Ximenès crut qu'il fallait remettre l'ancienne coutume des rois, et choisit dans le corps de la noblesse, des hommes sages et accrédités pour ces emplois, persuadé, comme il disait, *que la naissance et la grandeur impriment du respect aux peuples, et que l'éducation et la gloire donnent aux gens de qualité des principes d'honneur et de fidélité, que les autres n'ont pas ordinairement.* Il n'y eut point de maison considérable en Espagne, qui ne se trouvât élevée en dignité par la faveur de Ximenès; car il disposait absolument des gouvernements et des charges, par une espèce de traité qu'il avait fait avec le roi même, dont il est nécessaire de rapporter ici l'occasion.

Après la mort de Ferdinand, Chièvres et les autres courtisans du roi Charles, furent bien aises de maintenir le cardinal dans sa régence, parce que sa capacité et sa probité leur étaient connues : mais comme c'était un homme entreprenant, et qui s'autorisait assez de lui-même, ils ne voulurent lui donner qu'un pouvoir fort limité, de peur qu'il ne s'en prévalût s'il était plus absolu, ne doutant pas d'ailleurs qu'il n'étendît ce peu qu'on lui en donnait, quand il serait nécessaire pour le bien public, ou pour sa propre gloire. Cette politique avait ses raisons, mais elle fut sujette à de grands inconvénients dans la suite. Les grands du royaume s'étant aperçus de ce défaut de pouvoir, lui reprochaient souvent qu'il sortait des bornes de sa commission, et se servaient de ce prétexte pour se soulever contre sa régence. Il fallait leur cacher sa faiblesse ou leur faire croire qu'on était avoué de la cour, et se soutenir tantôt par fierté, tantôt par adresse. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI; Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18.)

Ces rencontres étaient si fréquentes, qu'enfin il résolut d'envoyer en Flandre un de ses agents, pour demander au roi des lettres signées et scellées dans toutes les formes, qui confirmassent sa régence, et qui lui donnassent un droit absolu de disposer des magistratures, des gouvernements de province, des places du conseil d'État, des charges de judicature, des emplois des gens de guerre, de la dispensation des finances. Il choisit pour cette négociation Lopès Ayala, le fit venir et le chargea de plusieurs affaires, sans lui parler de celle-ci, qui était le sujet du voyage. Il en usait ainsi prudemment; car si les Espagnols eussent pu pénétrer ce secret, outre qu'ils auraient cru qu'il se défiait de ses forces, ils auraient député de leur côté à la cour de Bruxelles, pour traverser sa prétention. Il laissa donc partir Ayala, et lui dépêcha le jour d'après un courrier avec son instruction, et une lettre qui lui recommandait le secret et la diligence.

Il lui ordonne de remontrer au roi, *que s'il n'a une commission authentique et générale, il ne peut rien faire pour le bien public, sans trouver des contradictions et des obstacles très-difficiles à surmonter; qu'il en usera sobrement, et seulement dans des occasions pressantes; que jusque-là il n'avait rien fait par autorité, mais par crainte; et s'il osait le dire ainsi par violence; et qu'enfin si on ne le satisfait sur ce point, il prendrait le parti de se retirer dans son diocèse, et de remettre à Sa Majesté une régence tumultueuse et mal appuyée.* Il finit sa lettre par ces paroles : *Je crains que la demande que vous allez faire de ma part, ne paraisse trop ambitieuse aux courtisans et au prince même. Dieu qui voit les cœurs, m'est témoin que j'ai longtemps balancé si je la ferais; car je ne hais rien tant que ce qui sent le faste et l'ambition, encore qu'il soit nécessaire pour les affaires publiques. Mais que faire? la Providence divine qui m'a appelé au gouvernement, l'obéissance que je dois faire rendre au roi, le repos de l'État que je suis obligé de procurer, m'ont forcé à faire cette démarche.* (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VI; Fernandez DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*)

La requête de Ximenès ne fut pas d'abord trop bien reçue à la cour; toutefois, après avoir bien examiné l'affaire, on conclut qu'il ne fallait pas fâcher un ministre dont on ne pouvait se passer, et qui, après tout, travaillait depuis longtemps pour la gloire de la monarchie, sans avoir jamais donné sujet

de soupçonner sa fidélité. On convint donc avec lui, on lui accorda ce qu'il souhaitait. Le roi se réserva la disposition des évêchés, des commanderies, des bénéfices, des ordres militaires et du revenu du domaine royal, et lui laissa la disposition de tout le reste. Ce fut alors qu'il eut le plaisir qu'il avait tant désiré, de distribuer des grâces, et d'élever les gens de mérite. Il mit dans le conseil des personnes graves et d'une vertu éprouvée; il avança tous les officiers qui avaient fait de belles actions dans les guerres; il établit dans les gouvernements toute la fleur de la noblesse, et s'attacha par des bienfaits tous ceux qu'il jugea dignes de récompenses, et capables de servir l'Etat.

Quoiqu'il ne donnât pas les dignités ecclésiastiques, il les obtint pour des personnes qui les méritaient, encore que d'ailleurs il n'eût pas trop de sujet de s'en louer. L'évêque de Tortose, qui était grand inquisiteur d'Aragon, étant mort, il écrivit au roi en faveur du doyen de Louvain son collègue, et recommanda à ses agents de solliciter Sa Majesté de lui donner l'évêché et l'office de l'inquisition, qui étaient vacants, parce que c'était un homme savant, sincère, désintéressé, qui n'ayant aucune liaison avec les gens du pays, serait plus propre à accommoder leurs différends et qu'Adrien étant le chef de l'inquisition d'Aragon, et lui de celle de Castille, la religion serait maintenue dans sa pureté. Le roi ne répondit rien sur l'office d'inquisiteur, mais il accorda l'évêché à ce docteur, qui lui servit comme de degré pour arriver au chapeau, et peu de temps après au souverain pontificat. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, l. VI; Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 576.)

Ce fut aussi à sa prière, que Mota fut fait évêque de Badajoz, après toutes les aventures qui lui étaient arrivées. Il était né à Burgos de parents pauvres et d'une condition médiocre. Il s'avança dans l'étude des lettres humaines et divines, et devint très-habile théologien; et comme il avait outre le fond du savoir et de l'esprit, beaucoup de grâce et de talents extérieurs, il s'adonna à la prédication, et y réussit, en sorte que l'archiduc Philippe, après l'avoir ouï, le prit pour son prédicateur. Ce prince le traitait avec beaucoup de distinction, et se plaisait à s'entretenir familièrement avec lui, tant parce qu'il était d'une conversation très-agréable, qu'à cause qu'il parlait la langue castillane avec beaucoup d'élégance et de politesse. Le roi Ferdinand et Isabelle le regardaient comme un homme sage, capable de donner de bons conseils à leur gendre, et songeaient à l'élever dans les dignités ecclésiastiques. Mais Isabelle étant morte, et les différends dont nous avons parlé étant survenus au sujet du gouvernement, Mota entra dans les intrigues de la cour, et se rendit plus agréable à son maître, en lui conseillant de régner seul dans la Castille, et de renvoyer son beau-père en Aragon. Il espérait par là que sa fortune serait plus sûre; mais Dieu permit que ce prince, en qui il avait fondé ses espérances, mourût peu de temps après, sans lui laisser autre chose que le déplaisir de sa mort.

Ferdinand ayant repris l'administration du royaume, Mota se vit sans appui et sans ressource, entre les mains d'un roi qui dissimulait les offenses, mais qui ne les pardonnait pas. Il lui était fâcheux de se retirer, parce qu'il n'avait point de bien, et que ses talents mêmes seraient inutiles hors de son pays; il n'était pas sûr aussi de demeurer exposé au ressentiment du Roi Catholique. Il se joignit aux seigneurs qui sollicitaient l'empereur Maximilien à venir gouverner l'Espagne, et fit quelques écrits pour prouver que la régence lui appartenait par les lois du royaume, et qu'il était de son honneur de ne pas laisser perdre un droit acquis. Mais comme l'empereur était naturellement lent et irrésolu, tout le parti fut d'avis d'envoyer Mota aux Pays-Bas pour négocier avec Chièvres, et pour aller même vers l'empereur, afin de l'émouvoir, si on le jugeait nécessaire. On lui donna pour cet effet des lettres pour l'archiduc et pour ses ministres, et tous les grands de Castille écrivirent aussi à Maximilien. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

Quoique cette intrigue fût conduite secrètement, tant de monde y avait part, que Ferdinand fut averti de plusieurs endroits, des mesures qu'on prenait contre lui, des lettres qu'on avait écrites, et du jour marqué pour le départ de Mota qui les portait. Il délibéra s'il le ferait arrêter; mais il crut que sa prison ferait trop d'éclat, et conclut qu'il fallait le laisser sortir d'Espagne où il était en grande considération, et lui ôter les moyens de nuire, quand il serait arrivé en Flandre. Il appela le connétable de Castille, qui avait épousé une de ses filles naturelles, et lui commanda d'aller en diligence à Burgos, avant que Mota en fût parti, et de lui faire enlever, sans qu'il s'en aperçût, les lettres dont il était chargé. Le connétable le fit observer par des gens officieux en apparence, qui s'introduisirent auprès de lui, et sous prétexte de lui aider à faire ses paquets, prirent les lettres et mirent en leur place, des papiers pliés à peu près de même.

Mota partit sans avoir aucun soupçon du tour qu'on venait de lui faire, et ne fut pas plutôt arrivé à la cour de l'archiduc, où il était attendu, que la plupart des courtisans accoururent pour s'informer de l'état des affaires d'Espagne. Il les assura que toute la noblesse était prête à se déclarer pour l'empereur contre Ferdinand, et qu'il apportait des lettres de tous les grands de Castille. Mais lorsqu'il voulut les produire, il reconnut qu'on les avait volées, et se plaignit à l'archiduc de la fourbe du connétable et de l'injustice de Ferdinand. Les Flamands le négligèrent quelque temps, comme un homme peu soigneux et mal avisé. Il donna pourtant depuis ce temps-là tant de témoignages de sa prudence et de sa probité, qu'il mérita l'estime de toute la cour et la confiance du prince, qui le fit son secrétaire et l'honora de son

amitié. Il eut depuis une commission d'aller en Castille, où son mérite étant encore mieux connu ; il fut fait évêque de Badajoz.

Charles eut quelque pensée de le faire archevêque de Tolède, et le Pape eut dessein de le faire cardinal; mais il mourut sans pouvoir jouir de ces honneurs. On raconte qu'étant près de mourir il eut de grands remords de n'avoir pas exercé assez purement son ministère évangélique et de s'être ingéré dans les affaires séculières. Il fit appeler tous ses domestiques; et après leur avoir fait un discours pieux et touchant, sur les espérances trompeuses du monde et sur la fragilité des choses humaines, il se fit apporter une cassette où il renfermait ses papiers les plus importants. Il en tira un bref du pape, qui lui promettait le chapeau, et une lettre du Roi Catholique, qui le priait de faire des vœux pour lui à Notre-Dame de Tolède, et de se disposer à gouverner cette Eglise; et faisant encore un effort : *Voilà, mes amis*, leur dit-il, *des grandeurs que le monde me préparait, et que la mort me ravit par l'ordre secret de la Providence divine. Dieu sait mieux que nous ce qui convient à notre salut. Je me soumets à ses jugements; et vous, qui pour vos intérêts perdez beaucoup en me perdant, espérez en lui, et le regardez comme votre père et votre seul maître.* Il n'eut pas dit ces paroles qu'il expira.

Le cardinal Ximenès, outre les charges et les bénéfices qu'il fit tomber sur des personnes de mérite, leur distribua encore des titres d'honneur dans les occasions. Guillaume Peraza eut envie d'être fait comte de Gomère, une des îles Fortunées : le cardinal en écrivit à la cour, et obtint cette grâce pour un homme que sa probité faisait estimer, et à qui il était même obligé. Le roi lui manda qu'il avait trop de modestie; qu'il pouvait, de son autorité honorer ainsi les gens de vertu et de service qu'il connaissait. Et ce prélat se servit de la liberté que Sa Majesté lui avait accordée, en faveur de dom Juan Pacco, fils du duc d'Escalone, qu'il fit comte de Saint-Istevan.

LIVRE V.

—

SOMMAIRE. — Les ministres de Charles font envoyer en Espagne la Chaux, gentilhomme de sa chambre, pour prendre part au gouvernement. — La Chaux et Adrien s'unissent contre le cardinal : il les méprise et ne leur communique plus aucune affaire. — On fait venir Amestorf, Hollandais de la cour de Charles, pour se joindre aux deux autres. — Le cardinal ne laisse pas d'ordonner seul. — On parle de lui envoyer un quatrième collègue, sur quoi il proteste qu'il va se retirer dans son diocèse. — Les villes d'Espagne se plaignent du retardement du voyage du roi, du transport de l'argent en Flandre, du gouvernement des étrangers, et demandent la convocation des états. — Le cardinal calme les esprits par sa prudence; il s'oppose à une imposition que voulait faire la cour de Rome sur les bénéfices de Castille. — Humiliation des trois grands d'Espagne qui avaient voulu se soustraire à son autorité et à sa justice. — Procès du duc de l'Infantade jugé malgré lui. — Ce duc insulte le cardinal. — Peu de temps après il se réconcilie avec lui. — Le comte de Vrena maltraite à Villafrate des huissiers faisant leurs fonctions. — Châtiment exemplaire de cette rébellion. — Adrien, doyen de Louvain, est fait cardinal par Léon X. — Ximenès prend cette occasion de conseiller à Charles de l'envoyer à Rome. — Différend du duc d'Albe avec Zuniga pour le prieuré de Consuegra. — Ximenès contraint le duc de mettre ce bénéfice en dépôt entre les mains des officiers du roi, pour en attendre le jugement. — On donne avis au cardinal qu'il a été empoisonné dans un repas. — Il n'en parait point surpris. — Son application à faire preparer toutes choses pour la réception de l'archiduc Charles. — Il entreprend de congédier les officiers de l'infant : et pourquoi. — Ordres de la cour de Flandre. — Instruction secrète, et manière dont le cardinal doit se comporter en cette rencontre. — Occasion pour laquelle ces ordres ne purent être tout à fait exécutés. — L'infant s'y veut opposer. — Le cardinal le réduit à s'y soumettre. — Arrivée de Charles en Espagne. — Ses ministres empêchent le cardinal de conférer avec le roi, et pourquoi. — Ximenes écrit souvent à Charles pour lui donner des avis sur le gouvernement. — Marques d'estime et de confiance que le roi lui donne. — Jalousie qu'en ont ses ministres. — Fausses démarches qu'ils font faire à ce prince. — Ximenes s'en plaint et prévoit les maux qui en arriveront à l'Espagne. — Faiblesse de Charles. — Lettre qu'on lui fait écrire à Ximenès pour le remercier de ses soins et pour le prier de se retirer dans son diocèse. — Avis différents sur cette lettre. — Mort de Ximenès, son portrait et ses qualités.

—

[An. 1517.] La première année de la régence du cardinal Ximenès se passa, comme nous l'avons dit, à régler les principaux abus du royaume et à retenir les peuples, et surtout les grands, dans l'obéissance. Il ne lui fallut pas moins de courage et de sagesse l'année d'après, qui fut la dernière de sa vie, pour s'opposer aux mécontents, que la trop longue absence du roi et la mauvaise conduite de sa cour excitaient à la révolte.

Charles, après la mort de son aïeul, qui arriva dans le mois de janvier, dépêcha plusieurs courriers en Espagne, et fit espérer qu'il s'embarquerait vers la fin du printemps, pour venir prendre possession de ses royaumes. Cette nouvelle avait donné beaucoup de joie; mais comme on vit que l'année était passée sans que le roi se fût mis en état de partir de Flandre, on commença à murmurer. La domination de Ximenès paraissait

dure à ceux qui s'étaient proposé de s'enrichir ou de s'élever par des voies injustes. Les gens de bien étaient indignés contre le conseil de Bruxelles. On y vendait tout, jusqu'aux bénéfices et aux évêchés; on donnait les charges ou à des étrangers, contre les lois du pays, ou à des Espagnols incapables de les exercer. Le cardinal s'en plaignait incessamment; mais on faisait entendre au roi que ce ministre n'était jamais content. On lui répondit *qu'il disposât comme il l'entendrait de l'autorité qu'on lui avait donnée, et qu'il laissât du moins à Sa Majesté quelques moyens qu'elle s'était réservée de faire du bien.* Ce qui touchait davantage les Castillans, c'était de voir passer tout l'argent du royaume en Flandre, où, sous prétexte des dépenses extraordinaires qu'il fallait faire pour soutenir la dignité, on le dissipait en gratifications mal employées. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII; Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 40; Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 576.)

Quelques seigneurs tâchaient d'émouvoir le peuple, plus par ambition que par justice, et sollicitaient le roi de venir au plus tôt en Espagne, où il était si attendu, et où il serait comme dans le centre de sa grandeur et de sa puissance. Mais on n'y voyait encore aucune apparence, et il se répandit des bruits qui causèrent de grands murmures. Les uns disaient que ce prince ne quitterait jamais le lieu de sa naissance; qu'il n'était ni d'humeur ni d'âge à se charger du poids des affaires; qu'il aimait à régner en repos, au milieu d'une cour accoutumée à le flatter depuis sa première enfance; qu'il ferait semblant de s'embarquer, mais qu'après un jour ou deux de navigation, sous prétexte des dégoûts et des incommodités de la mer, il regagnerait le rivage. Les autres publiaient que les Français étaient résolus d'empêcher qu'il n'abordât en Espagne, et que ses courtisans avaient négocié son passage par la France à des conditions désavantageuses et peu honorables. Le cardinal niait le premier et désapprouvait fort le dernier. Il croyait que c'était une grande imprudence de se mettre entre les mains d'un prince qui pouvait le faire arrêter jusqu'à ce qu'on lui eût restitué les royaumes de Naples et de Navarre. (Petr. Martyr., lib. XXIX, epist. 558.)

Ces bruits furent un peu apaisés par l'arrivée du seigneur de la Chaux, qui avait été favori de Philippe I[er], et qui était alors gentilhomme de la chambre de Charles, estimé pour son esprit et pour son adresse dans les négociations politiques. Il était envoyé pour avoir part à la régence et pour affaiblir l'autorité de Ximenès, qu'on croyait être trop absolue. Adrien d'Utrecht, son collègue, se plaignait incessamment qu'il n'était régent que de nom; que le cardinal ne lui donnait de part aux affaires qu'autant qu'il voulait; que c'était un esprit fier et incompatible, qui gouvernait à sa fantaisie; qu'il ne prenait conseil que de lui-même, et qu'il fallait, bon gré, mal gré, que tout passât par son avis. Il était vrai que le cardinal, en tout ce qui regardait le bien public, décidait souverainement. Après avoir proposé les affaires, il prenait son parti sans balancer; et le conseil, soit par respect, soit par raison, déférait toujours à son sentiment. Ainsi il ne laissait à Adrien que l'honneur d'assister aux délibérations et de signer, souvent contre son propre avis, les résolutions qu'on avait prises, le considérant comme un étranger, qui n'avait ni autant de connaissance des mœurs du pays, ni autant d'intérêt que lui à l'agrandissement de la monarchie. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. XXIII, § 8; Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

On fit entendre au roi qu'il n'était pas sûr de laisser tant de pouvoir à un particulier, et qu'il serait fâcheux à Sa Majesté, quand elle arriverait en Espagne, d'y trouver un homme qui aurait accoutumé les peuples à lui obéir. Ces ministres agissaient en cela pour leurs intérêts particuliers, plus que pour la gloire de leur maître; car Ximenès ne voulait pas dépendre d'eux, et leur rompait une partie des mesures qu'ils avaient prises pour s'enrichir ou pour avancer leurs créatures. Dans cette conjoncture, il n'était pas expédient, et il n'aurait pas même été facile d'ôter la régence au cardinal. Il n'était pas séant de révoquer le doyen de Louvain sans sujet, quoiqu'ils connussent bien qu'il n'était pas capable de son emploi. Ils résolurent de fortifier son parti, en lui envoyant un nouveau collègue, et conclurent qu'ils se soutiendraient l'un l'autre dans le conseil, et qu'ayant deux voix contre une, ils seraient maîtres du gouvernement. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VII; Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, c. 18).

Il ne se passait rien de si secret dans la cour de Bruxelles, que Ximenès n'en fût averti. Il comprit les intentions des Flamands, et quoiqu'il sût que la Chaux venait pour ruiner son autorité, il n'en fut point embarrassé. Il commanda que tous les ordres du royaume allassent au-devant de lui, et qu'on le reçût comme le roi même, parce que c'était le premier qui venait de la part de Charles, depuis qu'il avait pris la qualité de roi d'Espagne. Les seigneurs n'avaient pas besoin d'un commandement pour honorer un homme qu'ils regardaient déjà comme leur libérateur. Aussitôt qu'il approcha de Madrid, Adrien sortit de la ville, accompagné du nonce du Pape, de l'évêque de Burgos et de plusieurs personnes considérables du clergé. Les commandeurs des ordres militaires, le gouverneur de la ville avec les magistrats, les députés d'Aragon, le conseil souverain, les officiers de l'inquisition, de la justice et des finances, marchaient après, selon leurs rangs. L'évêque d'Avila suivait enfin avec toute la maison du cardinal, à laquelle s'étaient joints par honneur le marquis de Villène, le comte de Vrena, le marquis d'Aguillar, le comte de Corunna, et grand nombre de noblesse. Ximenès, à cause qu'il représentait la personne du roi, était demeuré seul dans le palais, et se contenta d'aller recevoir ce second régent à

la porte de son antichambre. Il lui fit un festin très-magnifique, et parce que les principaux appartements étaient occupés par l'infant, par la reine et par lui, il lui donna le logement de l'évêque d'Avila, jusqu'à ce qu'il lui en eût fait préparer un plus commode. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VI.)

La plupart des seigneurs témoignèrent beaucoup de joie à l'arrivée de ce ministre et se rendirent assidus auprès de lui, moins pour le respect qu'ils avaient pour sa personne, que pour le dépit qu'ils croyaient faire à Ximenès. Ils lui redisaient souvent qu'il devait s'opposer à cet homme superbe et entreprenant, qu'ils lui représentaient comme un ennemi, à qui il fallait ôter l'autorité dont il abusait. Le cardinal voyait sans s'étonner, la cabale qui se formait contre lui. Il sut qu'une des principales choses qu'on avait recommandées à la Chaux, était de prendre garde aux charges qui vaqueraient et aux gains qu'on pourraient faire dans la Castille, et d'en donner promptement avis aux courtisans des Pays-Bas. Il observa son humeur, et s'étant aperçu qu'il était naturellement intéressé, et plus porté à railler et à se divertir qu'à parler d'affaires, il n'en fit pas beaucoup de cas, il le consulta rarement; et lorsque la nécessité l'y obligeait, il préférait toujours le doyen d'Utrecht, en sorte pourtant, que de quelque avis qu'ils fussent, il se réservait la liberté de faire ce qu'il jugeait plus convenable pour le service du roi, et ne les ménageait pas davantage tous deux ensemble, que lorsqu'il n'y en avait qu'un seul. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Adrien était depuis longtemps accoutumé à ce traitement, mais son collègue ne put le souffrir; ils s'en plaignirent l'un et l'autre; et comme c'était inutilement, ils résolurent de se prévaloir de leur commission. Un jour qu'on expédiait divers mandements pour envoyer dans tout le royaume, ils se les firent apporter, les signèrent les premiers, et les envoyèrent au cardinal pour les signer. Ils crurent qu'il se tirerait difficilement de cet embarras, et qu'ils auraient du moins l'avantage de rabaisser une fois sa fierté; mais ils n'eurent pas cette satisfaction, car comme on eut présenté ces expéditions au cardinal, il commanda au secrétaire d'État de les déchirer, et d'en refaire de nouvelles, qu'il signa lui seul sans les envoyer signer aux deux autres, ce qu'il observa depuis jusqu'à l'arrivée du roi d'Espagne. Cette action irrita encore davantage ses envieux. Ses collègues se virent tout d'un coup comme déchus de leurs fonctions, sans oser faire aucune opposition, et se contentèrent d'écrire à la cour. Le conseil de Flandre fut longtemps à délibérer sur les moyens d'arrêter cette puissance, qui commençait à leur devenir suspecte. Encore qu'ils ne doutassent pas de la fidélité de Ximenès, ils craignaient pourtant qu'il ne renversât tous les projets qu'ils avaient faits, et qu'enfin il ne vînt à gouverner le Roi Catholique. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Ils ne trouvèrent autre invention que d'envoyer Amerstorfs, seigneur hollandais, avec le même pouvoir que les deux autres, espérant qu'il aurait plus de fermeté qu'eux, ou que du moins le nombre accablerait l'autorité. Le cardinal reçut encore celui-ci avec beaucoup d'honnêteté; mais il persista dans sa conduite, et les moyens mêmes qu'on employait pour affaiblir son pouvoir, servirent à l'augmenter. Car outre que ce mélange de nations qu'on introduisait dans la régence, parut ridicule, les Espagnols qui n'aimaient pas d'être gouvernés par des étrangers, et le conseil d'Espagne qui craignait que ces régents, ainsi multipliés, ne lui ôtassent la part qu'ils avaient au conseil, s'unirent plus étroitement avec Ximenès et mandèrent à Chièvres que ç'avait été de tout temps une loi fondamentale de leur monarchie, de ne pouvoir être gouvernée que par des gens du pays; qu'on leur ôtait le plus beau de leurs priviléges, en leur envoyant des inconnus; qu'il était difficile que quatre personnes fussent d'intelligence; qu'on n'expédiait presque plus d'affaires, depuis qu'il fallait les faire approuver et signer par tant de gens; que les peuples commençaient à murmurer, d'autant plus qu'on s'apercevait tous les jours, que ces ministres avaient bien d'autres intérêts que ceux du royaume. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 38.)

Le cardinal était informé que ces collègues, et surtout les deux derniers, avaient eu plusieurs entretiens secrets pour chercher les moyens de lui rendre de mauvais offices auprès du roi, et d'envoyer des présents aux ministres qui les protégeaient. Ainsi, connaissant leurs mauvaises intentions, il ne prit presque plus leurs avis. Il ordonnait en leur présence même ce qu'il convenait de faire selon les rencontres, ne consultant que la justice et la raison, signant lui seul les dépêches, les grâces et les édits au nom de Sa Majesté, en ces termes: *Je vous mande, je vous enjoins*, etc. On écrivit de nouvelles plaintes, on voulut irriter le roi, en lui disant qu'il était dangereux de souffrir ces sortes de désobéissances, et qu'il aurait peine à maintenir son autorité s'il laissait opprimer ses ministres. Mais ce prince importuné de ce discours, répondit enfin avec beaucoup de sagesse: *Ce que je vois dans le cardinal d'Espagne, c'est que de quelque manière qu'il gouverne, soit seul, soit accompagné, il ne fait rien qui ne convienne à la dignité de sa personne et aux règles de la justice: ses rudesses dont vous vous plaignez, sont quelquefois utiles pour maintenir la discipline. Je crois qu'après tout, le mieux que nous puissions faire, c'est de le laisser gouverner.* Ces paroles arrêtèrent pour quelque temps les plaintes qu'on faisait contre ce prélat, mais elles excitèrent dans le cœur des Flamands une haine irréconciliable contre lui. (Eug. de Roblès, *Vid. del. card. Xim.*, c. 18; Sandov., lib. II, § 38; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Comme les rois sont exposés, quelque bonne intention qu'ils aient, à prendre les passions des personnes qui les approchent, Charles ne résista pas longtemps aux sollicitations de Chièvres et de ses autres conseillers, qui lui persuadèrent d'établir en Espagne un homme à qui Ximenès ne pût disputer l'autorité du gouvernement. L'affaire fut agitée dans le conseil; les uns furent d'avis de prier l'Empereur Maximilien de vouloir bien se charger de ce soin pour son petit-fils, mais il était assez occupé des affaires de l'empire et de la guerre d'Italie. Les autres proposèrent d'envoyer le comte palatin ou le grand chancelier Sauvage, sous prétexte de les mettre auprès de l'infant, et de leur donner après une commission authentique pour partager la régence. Mais le cardinal ayant appris ce qui se passait, écrivit incontinent à la cour avec sa liberté ordinaire, *qu'il était las d'avoir tous les jours de nouveaux dégoûts à essuyer; qu'on ne s'amusât plus à lui envoyer des compagnons, qu'on songeât plutôt à lui nommer un successeur; qu'aussi bien il était résolu de se retirer dans son diocèse, et qu'il ne lui restait qu'un peu de temps pour se disposer à bien mourir; qu'il approuvait fort qu'on donnât le comte palatin pour gouverneur à l'infant, et qu'il voyait depuis longtemps la nécessité de changer toute la maison de ce jeune prince; que pour lui il avait servi son maître et son pays avec affection et sans intérêt, et s'il l'osait dire avec honneur; mais qu'enfin puisque la jeunesse du roi et l'avarice ou la jalousie de quelques personnes de sa cour s'opposaient de plus en plus à ses bonnes intentions, il ne se croyait plus responsable des malheurs qu'il prévoyait; qu'il allait se retirer à Tolède, où ne vivant plus que pour lui et pour son troupeau, il verrait comme du port, les orages qui s'élèveraient dans le royaume.*

Cette lettre étonna les ministres de Flandre. Ils considérèrent que c'était le seul homme capable d'arrêter les désordres qui pouvaient arriver en Espagne, et qu'on imputerait tous les maux qui surviendraient aux chagrins qu'ils lui auraient donnés. D'ailleurs, quoiqu'ils fussent piqués de la liberté qu'il avait prise de les accuser, ils jugeaient bien que durant sa vie il ne leur permettrait, ni de dominer dans la Castille, ni de la piller comme ils prétendaient. Ils n'osèrent donc plus toucher à la régence: au contraire ils résolurent d'apaiser le cardinal, parce que cela convenait à leurs vues; mais en même temps aussi, ils se proposèrent de retenir le roi le plus qu'ils pourraient dans les Pays-Bas, parce qu'ils étaient assurés de le gouverner et qu'ils profitaient de l'argent qu'on était nécessairement obligé de lui envoyer. Comme néanmoins il fallait que ce prince passât en Espagne, et qu'il leur était important de ne pas souffrir auprès de lui un homme de cette sévérité et de ce courage, ils conclurent qu'ils travailleraient sur toutes choses à le déposséder. (PETR., Martyr., lib. XXIX, epist. 579.)

Cependant, pour s'accommoder au temps, ils louèrent la conduite du cardinal, lui promirent d'entretenir une bonne intelligence avec lui, l'exhortèrent à ne prendre conseil que de lui-même, et à régler toutes choses selon sa prudence. Le roi lui accorda aussi tout le pouvoir qu'il désirait et ne se réserva que la nomination aux évêchés et aux commanderies, comme nous avons déjà dit. Il lui écrivit même: *Que son intention avait toujours été qu'il fût le maître; qu'il reconnaissait que le repos et le bonheur de ses Etats dépendait de ses conseils, et qu'ainsi il le priait de continuer à gouverner comme il avait fait, et de suivre les ordres du ciel, qui l'avait destiné à quelque chose de plus grand que la conduite d'un diocèse.* Ximenès fut touché de ces lettres, et plus encore de l'ordre qu'il reçut, de faire préparer la flotte et de l'envoyer aux côtes de Flandre, où Charles devait s'embarquer. Il fit dire aux ministres, que s'ils voulaient de bonne foi s'unir avec lui pour le bien public, l'Espagne en tirerait de grands avantages; et il répondit au roi, après l'avoir remercié de toutes les marques de sa bonté: *Qu'il n'avait jamais refusé de servir quand il avait cru pouvoir le faire utilement, et que si on voulait le seconder, il espérait qu'il lui remettrait à son arrivée un royaume très-policé et des sujets très-soumis.* (Alvar. GOMEZ., *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

En ce temps, l'empereur Maximilien, que la cour de Flandres consultait sur toutes les affaires, s'approcha de Bruxelles et eut plusieurs conférences avec le roi son petit-fils, dans lesquelles on prétend qu'il le pressa d'aller prendre possession de son royaume de Castille. Le cardinal crut au contraire, qu'il était venu pour l'en détourner, et que dans le dessein qu'il avait de le faire élire roi des Romains, il appréhendait qu'il ne s'éloignât. Sur cela il fit remontrer à Chièvres, par ses agents, que ces sortes d'entrevues n'avaient presque jamais été heureuses, et que tous ceux qui seraient fidèles serviteurs du roi, le porteraient à partir sans délai, pour prévenir les mouvements que son absence pouvait causer. Mais Chièvres et les autres Flamands, qui n'avaient pas envie de passer si promptement en Espagne, ne se servirent de cet avis que pour faire courir le bruit que le roi allait partir: leur but n'étant que d'amuser par là le peuple et de pouvoir cependant, sous prétexte de dépenses nécessaires pour ce voyage, tirer du cardinal les sommes considérables qu'il avait amassées avec grand soin, et qu'on pillait après sans aucune retenue. (SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 36; PETR., Martyr., lib. XXIX, epist. 580.)

Les peuples furent encore trompés quelque temps; mais enfin ils se lassèrent de l'être. On murmura d'abord en secret; on se plaignit après ouvertement, et on en vint jusqu'à faire des assemblées publiques, où l'on représenta la vente des charges, la dissipation des finances, le trafic des bénéfices, et les autres désordres dont il était aisé de convaincre le conseil de Flandre. Les villes

de Burgos et de Valladolid furent les premières qui délibérèrent sur les moyens d'y remédier. Les sentiments furent différents : les uns proposèrent d'exhorter le roi de venir promptement en Espagne, ou de le supplier, s'il avait des raisons pour différer son voyage, de ne se plus servir de conseillers flamands et de prendre en leur place des Espagnols d'une probité connue : les autres étaient d'avis de faire publier un édit, par lequel on déclarât les étrangers incapables de posséder, ni offices, ni bénéfices dans la Castille. (Alvar. Gomez., *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Ils demandaient aussi qu'on arrêtât ce transport d'argent, et ces lettres de change qu'on envoyait presque tous les mois à Anvers ou à Bruxelles ; et que même il ne fût pas permis au régent de faire tenir au roi, sans le consentement des villes, les sommes réglées pour la dépense de sa maison. Les plus sages se contentèrent de députer à Ximenès et au conseil souverain, pour se plaindre à eux du tort qu'on faisait à l'Etat, et pour leur demander la convocation d'une assemblée générale, où chaque ville pût envoyer ses députés, au cas que le départ du roi fût différé. Cela paraissait juste, et presque nécessaire dans la situation où étaient alors les choses : mais il était de conséquence de ne pas céder à ces émotions populaires, et il fallait si bien ménager l'intérêt du public, que l'autorité du roi ne fût point blessée.

Pour cet effet, le cardinal et le conseil accordèrent à la vérité la convocation des états ; mais ils la remirent à un temps assez éloigné, dans l'espérance que le roi serait arrivé, et que cette assemblée paraîtrait faite, plutôt pour le recevoir avec honneur, que pour rechercher la conduite de ses ministres. Après avoir ainsi calmé les esprits, ils écrivirent au roi, et lui remontrèrent *qu'en qualité de bons citoyens, de fidèles sujets et de conseillers incorruptibles, ils étaient obligés de l'avertir de tout ce qui regardait le repos de ses peuples et sa propre gloire ; que Dieu qui l'avait élevé sur le trône par la mort inespérée de tant de personnes royales, qui devaient régner avant lui, semblait lui avoir destiné un règne glorieux, mais qu'il fallait le commencer par la justice ; que les rois n'avaient reçu leur puissance de Dieu, qu'afin qu'à son imitation ils fissent du bien aux hommes ; que quelques grandes qualités qu'ils pussent avoir, ils ne pouvaient pas gouverner tout par eux-mêmes, et qu'ainsi une partie de leur sagesse consistait à choisir des ministres sages et désintéressés à qui ils pussent confier leur autorité ; qu'encore que Henri III son trisaïeul, surnommé le Valétudinaire, ne fût pas en état d'agir, à cause de ses infirmités continuelles, il n'avait pas laissé de rendre la monarchie florissante, en se servant de gens habiles et pieux qu'il avait appelés auprès de lui ; et que Henri IV son grand oncle, au contraire, avait tout perdu pour avoir écouté les conseils de quelques-uns de ses courtisans, qui n'étaient retenus, ni par la crainte de Dieu, ni par le respect des hommes ; que sans aller si loin, l'exemple des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, pouvait suffire ; que sous leur règne, les charges se donnaient au mérite, et non pas à la faveur ou à la brigue, et aux importunités de leurs ministres ; qu'ils avaient souvent cherché des personnes recommandables par leur seul mérite, quoiqu'inconnues à la cour, pour les mettre dans les plus grandes places ; qu'ils observaient cette louable coutume d'élever les gens par degrés, afin d'éprouver leur sagesse et leur capacité, et de donner ensuite à chacun des emplois proportionnés à son génie ; qu'aussi l'ordre et la paix avaient régné avec eux, et que le ciel avait béni toutes leurs entreprises ; que puisque Dieu lui avait donné du discernement et de la prudence au delà même de son âge, il devait faire réflexion sur ces avis importants, et considérer que tout le bonheur ou le malheur d'un règne dépendait presque toujours des commencements.* Ils finissaient enfin par ces paroles : *C'est pourquoi, grand prince, toute l'Espagne se jette à vos pieds, et vous supplie très-instamment, de prendre soin du repos public, et d'arrêter l'avarice et la licence de quelques particuliers. Il est juste qu'on laisse vivre selon les lois et les coutumes de ses pères, une nation si noble, et de plus si zélée pour le service de ses rois.* (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, 40 ; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI.)

Charles, qui ne manquait ni de droiture ni de lumière, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans, fit réflexion sur cette lettre, et reconnut qu'on lui donnait de bons conseils ; mais les Flamands, auprès de qui il avait vécu dès sa première enfance, le remirent bientôt dans leurs sentiments, et lui persuadèrent de différer son voyage. Cependant les villes recommencèrent à murmurer avec aigreur, on comptait des sommes immenses transportées hors du royaume, et par des supputations vraies ou fausses, on prétendait avoir découvert que le seul chancelier Sauvage, en quatre mois, avoir tiré plus de vingt mille ducats, et les autres à proportion. Sur cela, les peuples firent de nouvelles instances au cardinal et au conseil, pour une assemblée générale où l'on traiterait seulement des moyens de maintenir les lois du pays, de réprimer l'avarice des Flamands, et d'empêcher qu'on n'obtînt les dignités et les bénéfices par faveur ou par argent. Ils protestaient que si l'on voulait encore les amuser par des promesses incertaines, ils avaient résolu de s'assembler de leur autorité privée, et de remédier eux-mêmes à ces désordres, par le zèle qu'ils avaient pour le bien public, et pour le service de leur maître. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 40.)

Le cardinal leur répondit : *Qu'il était raisonnable de corriger les abus, et que toute sa conduite passée faisait assez voir qu'il n'était pas homme à les approuver, ni à les souffrir ; qu'il convoquerait donc les états, comme ils souhaitaient, mais qu'il fallait, par respect, attendre les ordres du roi, afin que s'il arri-*

vait bientôt, ainsi qu'il le faisait espérer, ils pussent se plaindre tous ensemble à Sa Majesté avec plus de bienséance; et enfin, il ménagea si bien les esprits, qu'ils promirent de demeurer en repos jusqu'au mois de septembre, quoiqu'on ne fût encore que vers la fin de janvier. En même temps, pour exhorter le roi à ne plus retarder son voyage, il dépêcha des courriers en Flandre, et lui écrivit en ces termes : *Venez, Seigneur, apaiser ces orages. Le peuple est insolent quand il a pris une fois la liberté de parler, et ceux qui se plaignent hautement ne sont pas fort éloignés de se révolter.* (*Epist. Ximen. ad Carol.*, apud Alvar. Gomez.) Cependant il prit ses mesures, afin de n'être pas surpris, et résolut, au cas que le roi demeurât en Flandre, d'assembler les états à Madrid, où il pourrait s'en rendre le maître, et retenir par sa présence les députés dans le respect. Mais enfin le roi se détermina, et la flotte d'Espagne partit, peu de temps après, pour l'aller prendre aux Pays-Bas avec toute sa cour, et le ramener en Espagne vers la fin de l'automne.

Pendant cet intervalle, les ennemis de Ximenès tâchaient de le décrier. Les uns assuraient qu'il n'avait apaisé ces émotions populaires que pour retenir plus longtemps le gouvernement, en faisant voir au roi qu'il n'y avait point de nécessité qu'il vînt en Espagne; et que c'était aussi pour ce sujet qu'il envoyait tout l'argent du royaume en Flandre. Les autres disaient qu'il ne refusait rien au peuple pour le gagner et pour s'en servir contre la noblesse dans les occasions. On fit même plusieurs libelles contre lui, qu'il méprisa, et dont il ne voulut pas qu'on recherchât les auteurs, disant : *Que lorsqu'on est élevé en dignité, et qu'on n'a rien à se reprocher, on doit laisser aux inférieurs cette misérable consolation de venger leurs chagrins par des paroles.* En ce même temps, ayant eu des nouvelles certaines que le roi s'embarquerait vers la fin de l'été, il résolut de s'avancer avec le conseil, et voulut auparavant passer par Tolède pour reconnaître l'état de son diocèse et pour visiter quelques monastères qu'il faisait actuellement bâtir à ses dépens. Ce fut là qu'il apaisa le trouble que le nonce du pape avait causé dans tout le clergé d'Aragon et de Castille. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Léon X, par l'autorité du concile de Latran, avait imposé des décimes sur tous les bénéfices de l'Église catholique. Le prétexte qu'il prenait était la défense de la chrétienté et la guerre contre les infidèles. Selim, empereur des Turcs, venait de remporter une célèbre victoire où il avait défait le soudan d'Egypte; et l'on craignait qu'après cet heureux succès, il ne tournât ses armes du côté de l'Italie. Le pape, pour lui en fermer l'entrée, avait résolu d'en faire fortifier les places maritimes; et, dans la dernière séance du concile, il proposa aux Pères qui étaient assemblés, de lever pour ce dessein, durant l'espace de trois ans, la dixième partie des fruits de tous les revenus ecclésiastiques. Quelques évêques ne furent pas de cet avis et représentèrent qu'il était rude de charger les bénéfices de cette sorte d'exaction; que les décrets des autres conciles (*Concil. Lateran.*) et les ordonnances des autres papes le défendaient, et qu'avant que de lever ces contributions extraordinaires sur les prêtres, il fallait inviter les princes chrétiens à préparer les armées de mer et de terre, sans lesquelles on travaillerait en vain à résister à ces Barbares. Le pape soutenait au contraire, qu'on avait le même droit qu'avait eu le concile de Constance sous le pontificat de Martin V, et qu'on se trouvait dans une pareille nécessité, et qu'il ne voyait rien de plus pressant que le danger où était l'Italie, et Rome même, d'être attaquée par l'ennemi commun du nom chrétien.

Le clergé d'Aragon, où présidait l'archevêque de Saragosse, régent de ce royaume, prétendait être exempt de cette sorte de tribut, par un privilége particulier, et délibéra dans ses synodes s'il devait payer celui-ci. Mais, parce qu'il importait de savoir les sentiments du cardinal, et d'être appuyé de son crédit à Rome, l'archevêque de Saragosse et les autres évêques d'Aragon lui écrivirent pour le prier de protéger l'Église d'Espagne, et de ne pas souffrir que, sous une régence comme la sienne, elle perdît ses immunités. Le cardinal, qui n'avait pas permis que cette levée se fît dans la Castille, leur répondit très-civilement, et promit qu'il emploierait ses soins et ses offices auprès du pape pour conserver les libertés ecclésiastiques; que cependant il les priait de rompre leur assemblée et d'attendre en repos l'événement de cette affaire, et qu'il espérait faire en sorte que le clergé serait content. Il en écrivit au roi catholique, et lui manda que son avis était de convoquer des synodes dans la Castille, comme on avait fait en Aragon, où l'on examinât à fond quelles étaient les causes légitimes de ces exactions, et si celle qu'on proposait était dans les règles. (Petr. Martyr., lib. XXX, epist. 596.)

Au même temps il envoya ordre à son agent à la cour de Rome de s'informer précisément de ce que le concile de Latran avait ordonné là-dessus, et d'aller cependant offrir au Pape non-seulement les décimes, mais encore tous les revenus du diocèse de Tolède; et même, s'il était nécessaire, tout l'or et l'argent des églises d'Espagne; en faisant entendre néanmoins à Sa Sainteté qu'il la suppliait de vouloir déclarer nettement ce que c'était que cette guerre sainte dont il ne voyait nul préparatif : parce que s'il n'y avait un sujet pressant et raisonnable, il ne souffrirait jamais que le clergé d'Espagne, sous son gouvernement, devînt tributaire. Le pape lui fit répondre par les cardinaux Pucci et de Médicis qu'il n'avait point encore imposé de décimes, et qu'il n'en imposerait que dans la dernière extrémité, suivant le décret du concile. Il désavoua même son nonce, et promit qu'il n'inquiéterait jamais le clergé d'Espagne et ne ferait rien là-dessus sans le consentement

des prélats, et surtout d'un homme comme lui, dont il connaissait la sagesse et l'autorité. Ximenès ne laissa pas de faire assembler les évêques à Madrid, qui refusèrent tout d'une voix cette imposition. Il les loua, et leur promit sa protection, s'il le fallait; et le Pape se contenta de lever cet impôt sur les bénéfices de l'état ecclésiastique. (Fernandez de Pulgar. *Vid. del card. Ximen.*; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

La constance qui avait soutenu Ximenès dans les divers mouvements dont nous venons de parler lui fit entreprendre presque au même temps d'humilier les trois plus puissants seigneurs du royaume, qui voulaient se soustraire à son autorité ou à sa justice. Le duc de l'Infantade fut le premier, à l'occasion d'un procès qu'il avait pour la seigneurie de Velenne. C'était une terre auprès de Guadalajara, qui appartenait depuis longtemps à la maison de Mendoza, dont le duc était le chef. Son cadet, à qui elle était échue en partage, l'avait vendue au comte de Corunna. La vente s'était faite dans les formes, l'argent avait été donné, et l'acquéreur en jouissait en repos, lorsque le duc prétendit avoir trouvé dans le testament de son aïeul un article qui portait, qu'au cas que cette terre fût aliénée de sa maison, l'héritier du duché pourrait y rentrer, en remboursant celui qui l'aurait achetée. Le procès était pendant depuis plusieurs années devant le conseil de Valladolid; et Ximenès, dès qu'il fut entré dans la régence, avait déclaré qu'il ne pouvait souffrir les longueurs ni les chicanes dans les affaires, et qu'il voulait finir tous les procès intentés devant les justices royales.

Tous ceux qui avaient besoin de faveur, et qui se défiaient de leur cause furent effrayés de cette résolution, et obtinrent de la cour de Flandre, par le crédit de leurs amis, que le jugement de leurs procès serait différé jusqu'à ce que le roi fût arrivé dans le royaume. Le cardinal, de son côté, se fit envoyer un pouvoir de connaître de toute sorte d'affaires, et de les juger sans délai. Cependant, comme il n'y avait rien de stable dans les ordres qui venaient des Pays-Bas, et que tout s'y faisait par intérêt, le duc eut assez de faveur pour obtenir des lettres de surséance, par lesquelles le roi se réservait la connaissance de son affaire, et défendait à quelque juge que ce fût de s'en mêler. On eut peine à trouver un homme assez hardi pour signifier cette défense au cardinal, et l'on prit enfin l'expédient de l'en faire avertir par quelques-uns de ses amis.

Le cardinal écrivit incontinent au roi et à ses ministres pour se plaindre du peu de considération qu'on avait pour lui, et leur représenta : *Que la faveur qu'ils venaient de faire au duc de l'Infantade, était une injustice qu'on faisait au comte de Corunna; que si ce duc croyait sa cause bonne, il en devait presser le jugement et non pas le remettre; qu'il n'était pas raisonnable de lui ôter ce bien, s'il lui appartenait; mais que s'il ne lui appartenait pas, il était encore moins raisonnable de vouloir agrandir, au préjudice d'un autre, un homme qui n'était déjà que trop puissant; qu'il ne fallait pas craindre qu'il arrivât du désordre quand on suivait le droit et la raison, mais quand on ne rendait pas la justice également.* Il leur fit connaître ensuite que le duc, avec toute la faveur du roi Ferdinand, dont il avait l'honneur d'être allié, n'avait jamais pu avoir autre avantage sur sa partie que celui d'éluder le jugement. Sur cela le roi laissa aller le cours de la justice; l'affaire fut examinée dans le conseil, et le comte de Corunna maintenu dans la possession de sa terre. (*Epist. Xim. ad. Carol.*)

Il arriva peu de temps après que le grand vicaire, établi par le cardinal à Alcala-de-Hénarès, ayant envoyé son promoteur à Guadalajara, pour informer de quelques désordres dont on accusait des ecclésiastiques, le duc, qui ne cherchait qu'une occasion de se venger, fit prendre ce juge ecclésiastique, et lui fit donner des coups de bâton, sous prétexte qu'il entreprenait sur les droits de Bernardin de Mendoza son frère, qui était archidiacre du lieu. Le cardinal fut bientôt averti, et dit publiquement, *que le duc de l'Infantade venait de commettre deux crimes dans une seule action: l'un contre la religion, et l'autre contre l'Etat; qu'aussi il procéderait contre lui en qualité d'archevêque, en l'excommuniant, et en qualité de régent du royaume, en le privant de sa duché.* Quoiqu'il n'eût pas dessein de le punir si sévèrement, il jugeait à propos de l'étonner et de le faire revenir à lui. Toutefois ces menaces ne firent qu'irriter ce seigneur, et sa colère le porta à des extravagances, dont il eut honte dès que les premiers mouvements furent passés. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. VII.)

Il commanda à son chapelain, qui avait été autrefois de la musique du roi Ferdinand, d'aller trouver Ximenès et de lui dire de sa part tout ce qu'il avait pu s'imaginer d'outrageant. C'étaient des reproches de sa naissance et de sa première condition et des menaces ridicules de lui faire reprendre le froc, et de le renvoyer dans son couvent, et autres choses semblables. Ce bon prêtre, quoique la commission lui parût assez hasardeuse, ne laissa pas de s'en acquitter. Il se jeta aux pieds du cardinal, et le supplia par avance de lui pardonner les injures qu'il était chargé de lui dire; puis se relevant avec modestie, redit fidèlement tous les mauvais discours que son maître lui avait appris.

Le cardinal, sans s'émouvoir, sans s'impatienter, sans l'interrompre, admirant la simplicité de cet homme, l'écouta paisiblement jusqu'à ce qu'il eût achevé. Alors il lui demanda si c'était là tout et s'il n'avait plus rien à dire; et comme il eut répondu que non : *Allez, mon ami*, lui dit-il, *retournez-vous en chez votre maître, et vous le trouverez bien honteux de la commission qu'il vous a donnée.* La chose arriva comme il l'avait prédit. Le duc, qui avait fait ré-

flexion sur un procédé si bizarre, reprochait à tous ses amis qu'ils l'avaient trahi en l'abandonnant à sa colère; et dès qu'il vit le chapelain, il le gronda de ce qu'il lui avait obéi si ponctuellement. Ximenès ne se plaignit point de cet outrage; et même peu de jours après, l'archidiaconé de Guadalajara, étant venu à vaquer par la mort du frère de Mendoza, le cardinal, au grand étonnement de tout le monde, le donna au fils du duc, parce que c'était un jeune homme sage et bien élevé. (Fernandez de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*; Alvar. Gomez, *ibid.*)

Cependant le bruit de l'insulte faite au régent s'étant répandu dans toute l'Espagne, le connétable de Castille s'imagina bien que cette affaire aurait des suites fâcheuses pour le duc de l'Infantade si l'on ne s'accommodait promptement. Il l'alla trouver, et lui remontra qu'il avait tort d'avoir offensé si indignement un homme qui n'était pas accoutumé à souffrir, et qui avait le pouvoir de se venger; qu'à la vérité son humeur était bien fâcheuse et bien dure; mais qu'il fallait céder au temps et à la force, et qu'il lui conseillait de se réconcilier avec lui à quelque condition que ce fût. Il s'offrit d'employer pour cela ses soins et ses offices auprès du cardinal, et le fit avec tant d'adresse que ce prélat promit qu'il pardonnerait de bon cœur au duc s'il se repentait de ses emportements, et s'il demandait grâce de la violence qu'il avait faite à un officier ecclésiastique, par laquelle il avait encouru les censures canoniques.

Les paroles ayant été données de part et d'autre, le connétable pria le cardinal de lui marquer un jour et de lui prescrire le lieu où il voulait qu'on lui menât son ami. On convint que l'entrevue se ferait à Fuençarral; qu'ils s'y rendraient de bonne heure; qu'ils viendraient peu accompagnés, afin d'être plus en liberté, et qu'ils s'éclairciraient une bonne fois des sujets qu'ils croyaient avoir de se plaindre l'un de l'autre. Ximenès les avait même conviés à dîner, et le jour de l'entrevue étant venu, il partit assez matin pour les recevoir, mais voyant que l'heure se passait, il se mit à table sans les attendre avec l'évêque d'Avila, le gouverneur de Caçorla, et deux autres personnes de sa maison qui l'avaient suivi. Les deux seigneurs ne revinrent qu'une heure après, ayant dîné de leur côté, et n'étant accompagnés que d'un valet. Comme le cardinal n'avait jamais de temps à perdre, après les premières civilités, il entra incontinent en matière; mais le duc d'abord interdit, puis emporté de colère, l'interrompit et lui dit que pourvu qu'il observât sa religion et qu'il obéît à son roi, il n'était pas fait pour rendre compte à d'autres de sa conduite.

Alors le cardinal qui lui parlait auparavant avec douceur, reprenant sa fierté : *Et moi, seigneur Mendoza, je suis fait*, dit-il, *pour vous faire punir, comme inquisiteur, si vous manquez à votre religion, et comme régent, si vous n'obéissez au roi.* Le connétable blâma fort son ami et tâcha d'apaiser le cardinal, qui reprenant son discours sans s'échauffer, et se tournant vers le duc, se justifia sur la rupture du mariage de sa nièce avec le neveu du duc, et sur le jugement de son procès contre le duc de Corunna. Il se plaignit ensuite fort doucement de l'ambassade de son chapelain, et l'assura que pour lui, il avait toujours honoré la maison de Mendoza, et qu'au reste, il pouvait se souvenir qu'au plus fort de leurs démêlés, tout offensé qu'il était, il n'avait pas hésité de donner à son fils un des meilleurs bénéfices du diocèse de Tolède : *Ce que je ne dis pas*, ajouta-t-il, *pour vous reprocher un bienfait, mais pour vous faire voir que vous avez tort.* (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Le duc de l'Infantade fut tellement touché de ce discours qu'il se leva tout d'un coup pour se jeter aux pieds de Ximenès et lui demander pardon; mais le cardinal l'empêcha, et l'embrassant avec affection : *Si je ne vous aimais*, lui dit-il, *et si je ne vous estimais, je n'en userais pas à votre égard comme je fais.* Ils étaient sur le point de se séparer après les derniers compliments, lorsqu'on ouït tirer plusieurs coups, et un grand bruit de gens de guerre autour de la maison. C'était D. Juan Spinosa, capitaine des gardes du cardinal, qui lui amenait cette escorte. Cet officier, à qui l'on avait caché comme aux autres cette entrevue, l'ayant apprise par hasard, avait fait monter à cheval sa compagnie, ne jugeant pas qu'il fût honorable ni même sûr au régent de marcher comme un particulier, et de se commettre avec des gens qui devaient lui être suspects; et ils avaient couru à toute bride à Fuençarral. Le duc et le connétable furent étonnés de ce bruit, et crurent d'abord qu'on leur avait tendu un piége; mais le cardinal les rassura, et après avoir fait en leur présence une sévère réprimande à Spinosa d'être venu sans ordre, il prit congé d'eux et s'en retourna à Madrid. Ce fut ainsi que se terminèrent ces différends avec la maison de Mendoza. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

L'affaire du comte de Vrena causa beaucoup de trouble dans le royaume et donna, par conséquent beaucoup plus de peine à Ximenès. C'était un homme remuant, qui avait été le premier ennemi du régent et de la régence. Il était accusé d'avoir assisté son fils contre le service du roi dans l'affaire du duc de Médina Sidonia, et il avait maltraité des officiers qui exerçaient la justice ou qui levaient les deniers royaux. Le cardinal avait dissimulé prudemment ces rébellions, parce qu'il se trouvait alors de grands démêlés avec le duc de l'Infantade et le duc d'Albe, et qu'il ne jugeait pas à propos d'avoir sur les bras en même temps les trois plus puissantes maisons de Castille. Mais il se présenta bientôt une occasion de lui faire sentir ses fautes passées. Il plaidait depuis longtemps avec Quixado pour la seigneurie

de Villafrate, près de Villadolid. Et il s'en était mis de lui-même en possession sans que sa partie, qui avait eu recours à la justice, eût pu encore rien obtenir. (Petr. Martyr., lib. XXX, epist. 591.)

Ximenès qui avait entrepris, comme nous avons déjà dit, de terminer tous les vieux procès, fit juger celui-ci ; et par arrêt de la cour de Valladolid, la seigneurie de Villafrate fut adjugée à Quixade, qui ayant à faire à un homme qui ne cédait pas aisément, implora le secours du cardinal. Le cardinal lui fit donner un huissier et quelques sergents, pour exécuter l'arrêt selon ses formes ; et le comte de Vrena l'ayant su, et se plaignant qu'après lui avoir fait une injustice, on voulait encore lui faire violence, recommanda à son fils de recevoir ces gens-là comme ils méritaient. Ce jeune homme, accompagné du fils du connétable, du duc d'Albuquerke et de l'almirante, les attendit près de la ville. Là, on les chargea de coups, on leur découpa le visage, et on les renvoya avec menace de les faire pendre, si jamais ils y revenaient. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, l. II, § 42.)

Ces officiers s'en retournèrent à Valladolid, couverts de sang et de meurtrissures, et ce spectacle fit horreur à tous ceux qui avaient quelque respect pour les lois. L'évêque de Malaga, président de cette cour, quoiqu'il fût de son naturel fort doux et fort modéré, fit assembler les milices, et, prenant les armes lui-même, se mit à leur tête pour venger l'injure faite à la justice et à l'autorité royale ; et déjà il marchait à Villafrate. Alors le connétable, voyant le danger où était son fils, y accourut, fit sortir de la ville ces jeunes seigneurs qui commençaient à s'y fortifier, et commanda qu'on exécutât sans opposition et sans bruit, ce que la cour avait ordonné. L'évêque congédia les milices et s'en revint satisfait à Valladolid. Ximenès ne fut pas plutôt informé de l'affaire, qu'il fit procéder contre les coupables, comme pour crime de lèse-majesté. On afficha leurs proscriptions dans les carrefours, et on les déclara rebelles par des hérauts publics, dans Madrid et dans Valladolid, s'ils ne se remettaient promptement dans les prisons du conseil royal, pour y rendre compte de leurs actions. (Petr. Martyr., *ibid.*)

Les jeunes seigneurs songèrent alors à se mettre en lieu de sûreté, et pour cet effet rentrèrent dans Villafrate avec ce qu'ils purent amasser de monde, résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Leurs pères étaient alarmés et ne savaient quel parti prendre. Le connétable et l'almirante ne bougèrent d'auprès de l'évêque de Malaga, afin qu'il fût témoin de leur conduite, et que l'orage ne tombât pas sur eux-mêmes. Les autres s'assemblèrent pour résoudre ce qu'ils feraient. Quelques amis du cardinal lui remontrèrent que tous les grands de Castille allaient se liguer contre lui dans cette affaire, où ils étaient presque tous intéressés, et il leur répondit qu'il ne pouvait dissimuler leurs fautes ; et qu'il savait bien le moyen de les ranger tous ensemble à leur devoir, s'ils en sortaient. C'est pourquoi il donna des troupes au commissaire Sarmiento, lui commanda d'aller faire le procès aux rebelles, et de ruiner par le fer ou par le feu, cette ville qni leur servait de retraite.

Cependant les seigneurs qui s'étaient assemblés à Portillo, auraient bien voulu résister ouvertement à Ximenès ; mais comme chacun craignait pour soi, ils conclurent qu'il fallait mener cette affaire avec douceur et avec adresse. Ils lui écrivirent donc des lettres pleines de respect et de soumission, en lui demandant pardon les uns pour leurs fils, et les autres pour leurs parents. Au même temps ils écrivirent au roi, qu'il n'était pas possible de supporter l'humeur difficile et violente de Ximenès, et que, si Sa Majesté n'y mettait ordre, tout le royaume allait se soulever. Le comte de Vrena, de son côté, récusait hautement le conseil royal avec opiniâtreté, quoique sans raison, et demandait que le roi même prît connaissance de sa cause.

Le cardinal ne douta pas qu'en cette occasion comme dans les autres, on ne tâchât de surprendre la cour et de prévenir le roi contre lui : il lui fit écrire par le conseil, et lui écrivit lui-même toutes les circonstances de cette affaire, de peur qu'on ne lui eût envoyé de fausses relations. La fin de sa lettre était : *Voilà au vrai comme tout s'est passé. Nous n'avons aucune inimitié particulière contre ce seigneur. Quelle apparence que tant de juges, aux yeux du public, contre leur conscience et leur honneur, aient unanimement conspiré à le perdre? Ne voit-on pas tous les jours leur intégrité, soit dans les jugements des procès, soit dans la punition des crimes? Si les gens de bien qui composent votre conseil l'ont condamné, c'est sa faute et non pas leur haine et leur corruption. S'il veut tout renverser et tout perdre, ne sommes-nous pas établis pour défendre le faible contre le puissant? Nous ne pouvons éviter que ceux qui troublent le repos public ne nous haïssent, nous devons au moins faire en sorte qu'ils nous craignent. Ils voudraient décrier notre conduite, parce que nous ne pouvons souffrir leurs injustices. La fidélité que nous devons à Votre Majesté nous oblige de l'avertir que si elle veut maintenir l'ordre dans ses Etats, elle doit rejeter ces plaintes par lesquelles on implore votre autorité contre votre autorité même. Commandez donc qu'on observe les lois dont vous devez être le défenseur, et faites-nous la grâce de croire que nous n'abusons pas de la justice que vous avez eu la bonté de nous confier.* (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II. § 42; *Epist. Ximen. et senat. ad Carol.*)

Cependant il eut avis qu'il se formait plusieurs cabales. Il intercepta des lettres séditieuses de ceux qui lui avaient fait des protestations de respect et d'obéissance. Il apprit que l'évêque de Zamora, chef des séditions populaires, s'était avancé vers Valladolid pour se jeter dans Villafrate, et que toute la noblesse était en mouvement. Les

coupables, qui se croyaient assurés de cette place, se moquaient du commissaire qui venait les assiéger; et afin que rien ne manquât à leur folie, ils traînèrent un jour par les rues, en dérision du cardinal, une figure qui le représentait, et qu'ils avaient revêtue d'habits pontificaux. Cependant Sarmiento arrive, assiége la ville, la presse et la réduit à l'extrémité. Comme il était prêt de donner l'assaut et de la prendre, les jeunes seigneurs, par un coup de désespoir qui leur réussit, sortirent l'épée à la main, avec ce qui leur restait de braves gens, forcèrent tout ce qui s'opposa à leur passage et se sauvèrent. Après cela le commissaire entra dans la ville sans résistance, et fit publier dans les places publiques par un héraut, l'arrêt qu'il avait dressé selon les formes de la justice. Cet arrêt portait que, selon l'ancien usage d'Espagne, Villafrate où la rébellion s'était faite, serait brûlée et rendue pour jamais inhabitable, qu'on y ferait passer la charrue et semer du sel; que Giron et son fils avec leurs complices seraient punis comme criminels de lèse-majesté, et condamnés à dédommager Quixade de toutes ses pertes. On commença aussitôt à mettre le feu dans tous les quartiers de la ville, et à tirer toute l'artillerie contre les murailles, qu'on ruina jusqu'aux fondements. Sept des principaux bourgeois qui avaient crié pendant qu'on maltraitait l'huissier, *qu'ils n'avaient point d'autre maître que Giron*, furent fustigés. Un domestique de l'almirante, accusé d'avoir levé secrètement quelques soldats pour envoyer au fils de son maître, le fut aussi; et on fit l'exécution un jour de fête, ce qui ne s'était jamais pratiqué. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VII.)

Ce châtiment exemplaire jeta la terreur dans toute la Castille. Le connétable et le duc de l'Infantade envoyèrent un de leurs amis au cardinal, pour le supplier de se contenter d'avoir fait un si sanglant affront au comte de Vrena, et de ne pas perdre une des plus nobles maisons de Castille. L'almirante, qui avait toujours gardé assez de mesures avec ce prélat, vint à Madrid et lui représenta avec beaucoup de respect et de soumission, qu'il s'étonnait qu'un homme aussi sage que lui traitât si rigoureusement la noblesse, qui ne demandait qu'à servir le roi et à lui obéir; qu'en cela, il agissait contre lui-même et contre ses successeurs, puisqu'en qualité d'archevêque de Tolède, il se trouvait en même temps, et à la tête du clergé, et à la tête des grands du royaume; que le roi, qui ne pouvait pas connaître encore par lui-même leur fidélité et leur zèle, les mépriserait infailliblement, s'il voyait qu'on les traitât avec tant de dureté et de hauteur; qu'il le suppliait très-instamment de ne jeter pas tant de personnes d'honneur et de qualité dans des malheurs dont il leur serait difficile de se relever, parce qu'on savait qu'il avait écrit plusieurs fois au roi, qu'ils étaient désobéissants et rebelles; qu'il lui demandait pardon de la liberté qu'il prenait, mais qu'il croyait qu'un peu plus de douceur ne ferait point de tort à sa dignité, ni à la gloire de leur commun maître.

Le cardinal répondit à l'almirante en peu de mots : *Qu'il n'était pas d'humeur à faire sa cour au roi aux dépens de personne; que Sa Majesté lui ayant fait l'honneur de le charger du poids du gouvernement, il était résolu de le soutenir, et de lui en rendre bon compte; qu'il avait dissimulé bien des choses qu'il aurait peut-être dû mander à la cour, et que dans la nécessité de découvrir la mauvaise conduite de quelques-uns, il avait plutôt adouci qu'exagéré leurs fautes; que pour ce qui regardait le comte de Vrena, il n'en avait que trop souffert, et que l'affaire en était venue à un point, qu'il n'y avait que le roi qui le pût sauver de sa pleine autorité.*

L'almirante se retira sans oser insister davantage. Cependant dom Pédro Giron voulut lever des troupes en plusieurs endroits, mais il n'y eut pas un homme qui eût le courage de s'enrôler après ce qui venait d'arriver : de sorte qu'ils n'eurent plus de ressource qu'aux nouvelles qu'ils attendaient de Flandre. Mais on y confirma tout ce que Ximenès avait fait; et on déclara le comte Vrena et son fils criminels d'Etat, s'ils ne se remettaient incessamment dans les prisons de Valladolid. Personne n'osa plus intercéder pour les coupables, et leurs propres pères furent contraints de les mettre entre les mains de la justice.

Alors le cardinal se voyant le maître, s'adoucit tout d'un coup, et le comte Vrena s'étant venu jeter à ses pieds pour subir l'arrêt qu'il lui plairait de prononcer, il lui pardonna, aussi bien qu'aux jeunes seigneurs, qu'il fit mettre en liberté. Du reste, quoiqu'il eût aussi le pouvoir de leur accorder leur grâce, il se contenta de leur promettre de l'obtenir du roi, dès qu'il serait arrivé; voulant par là les retenir encore dans le respect durant le temps de sa régence, et de donner moyen à Charles de se les attacher par un acte de clémence et de générosité. Il manda incontinent à Lopez Ayala, son agent à la cour de Bruxelles, d'aller trouver le roi, et de lui dire *que le comte était venu à genoux demander grâce pour lui et pour ses enfants, et qu'il témoignait un extrême regret du passé. Que cela étant, il était de la bonté de Sa Majesté de lui pardonner; qu'il n'était pas à propos de perdre ceux qu'on croyait pouvoir corriger, et qu'il fallait punir les grands autrement que les petits, en se contentant de les abaisser, parce que leurs humiliations leur tiennent lieu de supplice.* (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 43; Petr. Martyr., lib. II, epist. 591.)

Pendant ces troubles, le pape Léon X fit une promotion de vingt-un cardinaux, entre lesquels fut Adrien Florent, doyen de Louvain et collègue de Ximenès dans la régence. On était persuadé qu'il avait résolu de donner un de ces chapeaux à Raphaël d'Urbin, le plus célèbre peintre de son temps; pour distinguer par la grandeur de la récompense, un homme qui se distinguait si fort par l'excellence de ses ouvrages; et Raphaël qui

s'en était flatté, avait différé sous divers prétextes d'épouser la nièce du cardinal de Bibiene, qu'on lui offrait en mariage depuis longtemps; mais une mort imprévue renversa toutes ses espérances. Ximenès loua fort le choix que Sa Sainteté avait fait d'Adrien, mais en même temps il fit proposer au roi d'envoyer le nouveau cardinal à Rome, ou dans son diocèse, ou de le rappeler auprès de lui, parce que c'était un homme qui n'aimait pas les affaires, et que sa nouvelle dignité ne ferait que causer de l'embarras, au lieu d'être de quelque usage. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 48; Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VI; Petr. Martyr., lib. XXX, epist. 596.)

A peine Ximenès était-il sorti de ses démêlés avec le comte de Vrena, qu'il entreprit une affaire, qui souleva le duc d'Albe, et partagea toute la Castille. Il s'agissait du prieuré de Consuégra que Diégo de Tolède, troisième fils du duc d'Albe, retenait au préjudice d'Antoine de Zuniga, frère du duc de Béjar, qui en avait été pourvu dans les formes. Le bénéfice était non-seulement riche, mais encore honorable, le procès devait se juger au conseil d'Espagne; le duc d'Albe avait du crédit, et Ximenès était inflexible pour la justice. Zuniga avait eu ce prieuré par la démission d'un de ses oncles paternels, avec l'agrément du roi Philippe, et la confirmation du pape; et il en avait joui paisiblement quelques années. Mais Ferdinand, pour reconnaître les services que le duc d'Albe lui avait rendus, avait fait intervenir ensuite le grand maître de Rhodes, qui, piqué de ce qu'on s'était adressé au pape, non pas à lui, déposséda Zuniga sur ce prétexte. Celui-ci se plaignit de la violence qu'on lui faisait, mais il ne fut pas écouté: et après la mort de Ferdinand il se réfugia en Flandre auprès de l'archiduc Charles, et le pria de ne pas abandonner un serviteur du roi son père, qu'on venait de dépouiller de son bien contre toute sorte de droits. Il fut rétabli par l'autorité de l'archiduc et s'en alla poursuivre son procès à la cour de Rome, où il obtint plusieurs sentences en sa faveur, malgré tout le crédit du duc d'Albe: et enfin ayant aussi obtenu des lettres qu'on donne ordinairement après le jugement définitif et qu'on appelle exécutoires, il vint en Espagne les présenter à Ximenès, et lui demander justice comme au gouverneur du royaume. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Cette affaire était considérable, et par elle-même, et par la qualité des personnes, et pouvait avoir des suites fâcheuses. C'est pourquoi le cardinal écrivit au roi selon sa coutume, pour lui demander ses ordres, et même pour lui donner ses avis. Le roi lui répondit qu'il avait fait examiner l'affaire dans son conseil, et que ne pouvant la juger à fond, jusqu'à ce qu'il fût sur les lieux, et voulant prévenir tous les désordres qui pourraient cependant arriver de cette contestation; il croyait qu'il était expédient de retenir comme en dépôt ce prieuré avec ses revenus, ses maisons, ses châteaux et toutes ses dépendances jusqu'à la fin du procès; qu'il vît là-dessus le duc d'Albe et son fils, et qu'il retirât d'eux un compromis dans les formes, par lequel ils lui remissent leurs intérêts, après les avoir assurés que non-seulement il aurait égard au droit, mais encore à l'honneur et à la satisfaction des parties; que si par hasard ils refusaient cet expédient, ce qu'il avait peine à s'imaginer, il leur donnât quinze jours pour délibérer; et que s'ils s'opiniâtraient après cela, il fallait faire valoir les lettres apostoliques que Zuniga avait obtenues et le mettre en possession.

Le cardinal était alors fort abattu d'une fièvre tierce, et l'on faisait à Madrid et dans toute la Castille des prières publiques pour sa santé, de laquelle dépendait le repos du royaume; car on voyait déjà de certains mouvements, qui faisaient craindre une révolte générale. Le duc d'Albe assemblait tous ses amis, et la maison de Zuniga, qui était très-nombreuse, assemblait aussi les siens, de sorte que l'évêque d'Avila, pour empêcher ces deux partis d'en venir aux mains, fut obligé durant la maladie du cardinal, de faire tenir sous les armes sa compagnie des gardes, avec trois cents soldats qu'il tira des meilleures troupes de Castille. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 43; Petr. Martyr., epist. 598.)

Dès que Ximenès fut en état de vaquer aux affaires, il fit venir le duc d'Albe en présence de ses collègues et de la plupart des conseillers d'Etat, et l'exhorta comme son ami de ne perdre pas en cette occasion la modération et la sagesse qu'il avait toujours fait paraître, l'assurant qu'il aurait soin de ses intérêts, s'il attendait paisiblement le jugement de son affaire, et il remettait le prieuré au roi, pour en disposer selon les lois. Il lui ajouta même, qu'encore qu'il eût ses ordres de la cour, il voulait bien les adoucir en sa faveur: de sorte que s'il avait quelque répugnance à remettre entièrement le prieuré entre les mains du roi, il n'avait qu'à nommer quelqu'un de ses amis ou de ses parents, à qui l'on en pût donner la garde, afin que son fils en parût le maître comme auparavant. (Eug. de Roblès, *Vid. del. card. Xim.*, c. 18.)

Le duc ne voulut pas accepter ces conditions. Il se plaignit qu'on le traitait indignement; protestant qu'il saurait bien se soutenir, non pas contre le roi, mais contre le régent qui était l'ennemi de sa maison. A ces menaces le cardinal ne répondit autre chose, sinon, *que le duc d'Albe s'était trompé, s'il l'avait cru capable de préférer ses affections particulières aux devoirs de la justice.* Cependant quelques seigneurs que le duc consulta, lui ayant conseillé d'accepter les propositions qu'on lui faisait, il s'y résolut; mais peu de temps après il se laissa aller de nouveau à ses chagrins, et fit lever secrètement des gens de guerre pour se cantonner dans Consuégra, et pour y défendre le prieuré par la voie des armes. Avant que de se déclarer ouvertement, il voulut encore

tenter s'il ne pourrait rien avancer du côté de la cour : et par le moyen de la reine Germaine, il obtint du roi de France et du roi d'Angleterre, des lettres en sa faveur, au Roi Catholique, à Chièvres et aux principaux seigneurs des Pays-Bas. Ces lettres avaient ébranlé Charles, et peut s'en fallut qu'il ne révoquât l'ordre qu'il avait donné. Mais Ximenès lui écrivit : *Qu'il était important que les moindres paroles des rois fussent inviolables; à plus forte raison, des ordres signés de leur main et scellés de leur sceau.* Il manda au même temps à Chièvres : *Que si l'on prétendait ainsi l'arrêter, après l'avoir engagé, on perdrait tout, et qu'on prît garde, qu'en voulant favoriser le duc d'Albe, on allait premièrement faire une injustice, et de plus irriter toute la maison de Zuniga, qui était d'autant plus à craindre, qu'elle soutenait un droit incontestable.* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII; *Epist. Xim. ad Carol.*)

Comme le duc ne vit plus d'apparence de réussir auprès du roi par ses sollicitations, il eut recours à la force et fit entrer son fils dans Consuégra, pour s'y défendre, disait-il, contre la tyrannie du régent. Les Flamands qui se trouvaient alors en Espagne, étaient fort alarmés : ils prièrent le cardinal de ne pas pousser si loin les affaires et de temporiser jusqu'à l'arrivée du roi. Il leur répondit; qu'il fallait mettre les choses en état, qu'à son arrivée il ne trouvât que des sujets soumis. Fonseca, un des meilleurs capitaines de son temps, vint le trouver et lui montra très-respectueusement, que les esprits étaient aigris, que le duc d'Albe avait du crédit, du courage, des amis, qu'il était à craindre. Il l'interrompit, à ce mot, et lui dit en souriant : *Ne craignez pas, Fonseca, tout ira bien.* Il fit assembler les milices et commanda à Ferdinand Andrada, dont il connaissait la valeur et l'expérience, de marcher contre Diégo de Tolède, qui s'était fortifié dans Consuégra. L'armée était composée de mille chevaux, tirés les uns des compagnies des gardes du roi, les autres des garnisons des villes frontières, et de cinq mille hommes de pied, parmi lesquels on comptait cinq cents vieux soldats, qui avaient fait la guerre sous Villalva, et qu'il tenait en quartier aux environs de Madrid, pour s'en servir dans les occasions. Il donna ordre qu'outre ces troupes, il y eût à Tolède trois cents chevaux et un corps considérable d'infanterie prêt à marcher pour relever les autres, ou pour les renforcer. (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Diégo de Tolède semblait résolu de se défendre dans Consuégra jusqu'aux dernières extrémités. Le duc son père lui envoyait mille soldats avec beaucoup de vivres et d'argent; croyant qu'avec ce secours il rendrait cette place imprenable ; mais Andrada eut de si bons avis, et les troupes qu'il commandait, animées par l'espérance du butin, firent tant de diligence, qu'elles pillèrent ce convoi, et défirent aisément ceux qui l'escortaient. Ensuite l'armée alla à la vue de Consuégra, où elle demeura quelques jours sans faire aucun mouvement, pour donner le temps aux sommations que le cardinal avait ordonné de faire dans toutes les formes juridiques. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Andrada s'étant donc avancé, envoya un trompette à Diégo de Tolède, pour le sommer de la part du roi de rendre la place, de congédier tout ce qu'il avait de gens armés, de lui remettre les villes et les forteresses dépendantes du prieuré, et d'attendre le jugement de son procès selon les voies ordinaires de justice ; qu'autrement il le regarderait comme criminel de lèse-majesté, et qu'il lui ferait la guerre comme à un rebelle. Il ne parut pas que ces menaces eussent fort étonné les assiégés ; au contraire quelques jeunes gens de Tolède, par un ancien usage d'Espagne dont il reste quelques traces dans Dion de Nicée, firent paraître sur les murailles des bières peintes en noir, comme pour faire entendre qu'ils mourraient tous plutôt que de rendre la ville ; et là-dessus Andrada commença à faire le siége dans les règles.

Le duc d'Albe voyant la perte de son fils inévitable, et ne se croyant pas lui-même bien assuré, vint à Madrid, où par le moyen de la reine Germaine et du cardinal Adrien, il tâcha d'obtenir des conditions plus avantageuses que les premières, ou du moins de revenir à l'accommodement qu'on lui avait offert; mais Ximenès ne voulut plus ouïr parler de conditions, ni d'accommodement ; et déclara qu'il n'était plus question que de remettre le prieuré purement et simplement à la disposition du roi. On ne crut pas pouvoir le fléchir, et le duc fut obligé de recevoir la loi qu'on lui imposait. Il vint trouver le cardinal la nuit, et comme il se plaignait un peu de sa rigueur, ce prélat lui répondit : *Qu'il n'avait jamais usé de rigueur que malgré lui, et que ceux qui commandent sous les autres, doivent exécuter avec soin les ordres qu'ils en reçoivent.* Il lui montra même les lettres de Flandre, et l'assura qu'en toutes choses, où sa fidélité et l'autorité du prince ne seraient pas intéressées, il le servirait.

Le duc le pria de recommander sa famille au roi, et après plusieurs civilités réciproques, ils écrivirent l'un et l'autre sur-le-champ ; le duc à son fils de rendre le prieuré, et le régent à Andrada de lever le siége ; ce qui fut exécuté ponctuellement. On fit publier l'amnistie pour ceux qui s'étaient trouvés dans Consuégra, et Diégo fut remis en grâce. Il voulut quelque temps après faire assembler les chevaliers, mais on lui interdit toutes les fonctions de prieur ; et comme il s'excusait sur les ordres qu'il avait reçus du grand maître : *Si nous étions*, lui répliqua le cardinal, *dans l'île de Rhodes, vous auriez raison ; mais en Espagne où je suis régent, il ne faut obéir qu'à moi.*

Quoique par cette fermeté, le cardinal eût réduit la noblesse à vivre dans une grande retenue, les Flamands craignirent pourtant qu'il n'arrivât enfin quelque désordre en

Espagne, et déterminèrent le roi à s'y rendre au commencement de l'automne. La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée que le régent la fit publier par tout le royaume, et commanda qu'on équipât la flotte, qu'on la pourvût de tout, et qu'on la mît en mer au premier beau temps. Il envoya visiter les côtes de Galice et de Biscaye, et reconnaître le lieu le plus commode et le plus sain où le roi pourrait aborder; car il avait couru quelque bruit de peste. Il eût soin même qu'on fît dans tous les ports de grandes provisions de vivres, afin que la cour, en quelque endroit qu'elle débarquât, trouvât toutes sortes de rafraîchissements. Ces ordres ainsi donnés, il partit de Madrid avec l'infant, accompagné du conseil d'Etat et de grand nombre de seigneurs pour aller à Aranda sur la rivière de Duéro. Il choisit cette ville plutôt qu'une autre, tant parce qu'il croyait être plus à portée pour hâter les préparatifs de la réception du roi, et pour aller au-devant de lui; qu'à cause que l'air y était fort tempéré, et que près delà il y avait un célèbre couvent de cordeliers, où il aimait à se retirer. Il passa par Tordelaguna, lieu de sa naissance, et voulut y demeurer un jour comme pour dire un dernier adieu à sa patrie. (Petr. Martyr., lib. XXX, epist. 508; Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. III, 1.)

Le lendemain, il alla dîner en chemin dans un bourg, nommé Bos-Eguillas. Et c'est là qu'on prétend que ses ennemis lui firent donner le poison. Quoi qu'il en soit, il sentit des maux extraordinaires incontinent après le repas, et il ne vécut depuis que très-peu de mois. Le provincial des Cordeliers, que le régent avait mandé avec quelques-uns des principaux de la province, ne confirma que trop le soupçon qu'on eut. Car ce bon père marchant avec ses compagnons dans un chemin de traverse, un cavalier masqué vint à eux à toute bride, et leur dit : *Si vous allez trouver le cardinal à Bos-Eguillas, hâtez-vous, mes pères ; et si par bonheur vous arrivez avant son dîner, avertissez - le de ne pas manger d'une grande truite qu'on lui servira, car elle est empoisonnée ; que si vous arrivez trop tard, dites-lui que c'en est fait, qu'il n'a qu'à songer à sa conscience.* Il piqua son cheval après cela, et prit la route de Madrid. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Les religieux doublèrent le pas, effrayés de cette aventure, et le provincial, plein de poudre et de sueur, ayant été introduit dans la chambre du cardinal, comme il sortait de table, raconta de point en point ce qu'il avait vu et ouï; à quoi ce prélat répondit sans s'étonner, et comme n'ajoutant aucune foi à l'avis de ce cavalier : *Si ce malheur m'est arrivé, ce n'est pas d'aujourd'hui, mon père.* Il leur dit ensuite que quelques mois auparavant, ouvrant une dépêche qui venait de Flandre, une vapeur subtile et maligne lui avait tout d'un coup saisi le cerveau, et que depuis il n'avait point eu de santé. *Mais*, ajouta-t-il, *l'un n'est pas peut-être plus vrai que l'autre. Dieu, qui gouverne tout avec une si grande sagesse, envoie les maladies et les guérit quand il lui plaît : il faut nous abandonner à sa providence.* Cependant le poison commença à faire son premier effet, qui fut de lui faire jeter du sang par les oreilles et par les jointures des ongles, et consuma lentement ce corps, d'ailleurs affaibli par l'âge et par les fatigues des affaires. Les démêlés qu'il avait eus avec les grands d'Espagne, et le dépit qu'avaient les Flamands des plaintes qu'il avait faites de leur avarice, ont laissé incertain à laquelle des deux nations ont doit imputer ce crime.

Quoi qu'il en soit, Ximenès, tout languissant qu'il était, ne laissa pas de continuer à prendre soin de l'Etat, et la vue de la mort ne l'empêcha pas d'exécuter un dessein hardi qu'il croyait nécessaire pour le service du roi et pour la tranquillité du royaume : ce fut d'ôter à l'infant tous ceux de ses domestiques qui lui donnaient de mauvais conseils. Ce jeune prince, comme nous avons dit, avait pour gouverneur Pedro Nunez de Gusman, grand commandeur de l'ordre de Calatrave, et Alvaro Ozorio, évêque d'Astorga, pour précepteur. Le premier avait été choisi par la reine Isabelle, pour sa naissance, pour sa douceur et surtout pour sa piété; le second avait été nommé par Ferdinand, à cause de sa dignité et de son savoir. Ils ne pensèrent qu'à l'instruction du prince durant les premières années de son enfance; mais dès qu'ils virent que son aïeul l'aimait assez pour l'établir souverain d'Aragon et de Castille, au préjudice de son aîné, ils souhaitèrent qu'il régnât, parce qu'ils espéraient le gouverner et profiter de l'ascendant qu'ils avaient sur son esprit. La bienséance voulait qu'ils gardassent beaucoup de modération, et qu'ils couvrissent leur ambition sous une apparence de zèle pour la grandeur et pour la gloire de leur pupille. Comme ils virent leurs espérances trompées par l'avénement de l'archiduc Charles à la couronne, ils cherchèrent les moyens de se soutenir, et furent ravis de voir que leur jeune maître, après avoir perdu le droit de régner, n'en avait pas perdu l'envie. (Petr. Martyr., lib. XXX, ep. 600.)

Ce prince avait toujours devant les yeux le trône dont il croyait être tombé; et nourrissait son ambition d'espérances et de projets imaginaires. A quoi une chose qui arriva quelques mois après la mort de Ferdinand son aïeul, ne contribua pas peu. Car un jour qu'il était à la chasse pour faire exercice et pour dissiper ses chagrins, un ermite se présenta tout d'un coup à lui, et lui dit d'un ton de prophète : *Prince, ayez bon courage, le ciel vous destine à de grandes choses : ne renoncez pas à vos prétentions, vous allez être roi de Castille. Telle est la volonté de Dieu...* Après ces paroles, il s'enfuit et disparut, sans qu'on en pût jamais savoir aucune nouvelle. Son air modeste, son visage mortifié, et je ne sais quoi d'extraordinaire dans son habit et dans sa figure, et son discours surtout, firent beau-

coup d'impression sur l'esprit du prince; et les personnes qui lui avaient apparemment préparé cette apparition, s'en servirent pour ranimer ses désirs, et pour troubler l'Etat s'ils eussent pu. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 9; Anton. de Vera, *Vid. del emp. Carlos V.*)

Ximenès crut qu'il fallait sur toutes choses prévenir leurs mauvais desseins, et le premier soin de sa régence fut de s'assurer de la personne de l'infant, en le faisait demeurer toujours auprès de lui, et d'observer la conduite de ses domestiques. Ils ne purent souffrir la contrainte où ils se trouvaient, et ne perdirent aucune occasion de décrier le gouvernement, dont ils se plaignirent plusieurs fois au conseil de Flandre. Ozorio était le plus irrité. Outre qu'il avait l'esprit inquiet et qu'il s'était fait des plans de fortune à sa fantaisie, il regardait avec chagrin l'élévation du cardinal. Il y entrait même un peu d'émulation d'ordre; car il avait été religieux de Saint-Dominique, comme le cardinal l'avait été de Saint-François. Cet évêque, par ses conseils, aigrissait l'esprit de Gusman, qui d'ailleurs avait reçu quelque déplaisir du régent, et qui, tout dévot qu'il était, ne renonçait pas à la part qu'il s'était promise à l'administration des affaires. Ils concertèrent donc ensemble les moyens de se mettre en liberté. Ozorio entreprit de gagner l'empereur Maximilien, et de lui faire entendre par les correspondances qu'il avait auprès de lui que le royaume était perdu, s'il ne venait le tirer des mains de Ximenès qui le gouvernait. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Il proposa peu de temps après de marier cet empereur avec la reine Germaine, espérant par là, ou que Maximilien viendrait en Espagne et déposerait le cardinal, ou que la reine qu'il avait engagée à son parti aurait plus de crédit pour le soutenir, quand elle aurait épousé Maximilien. Gusman de son côté, n'attendait que l'occasion d'enlever l'infant et de l'emmener en Aragon, où il savait qu'en considération du roi Ferdinand son aïeul, les principaux seigneurs le recevraient à bras ouverts et le reconnaîtraient pour maître. Cependant les domestiques de l'infant ne cessaient de louer son bon naturel, de l'appeler les délices de l'Espagne, et de blâmer les mœurs et les manières des Flamands. Le cardinal eut des avis de toutes ces pratiques secrètes, et fit garder l'infant et ses gouverneurs, sans qu'ils s'en pussent apercevoir. Il en avait écrit plusieurs fois aux Pays-Bas, et comme, d'un côté, il était important de désabuser ce prince des prétentions qu'il pouvait avoir, et que, de l'autre, il n'était pas honnête à Charles de commencer son règne par une action qui devait déplaire à son frère et à ceux qu'on avait mis auprès de lui, la cour fut bien aise de charger le cardinal de cette commission, et de la trouver exécutée à son arrivée en Espagne. (Petr. Martyr., lib. XXX, epist. 600; Eug. de Roblès, *ibid.*; *epist. Xim. ad. Carol.*)

On lui ordonna donc de congédier les premiers officiers de l'infant, Nunez de Gusman, son gouverneur, Alvaro Ozorio, son précepteur, et Gonzalo de Gusman, son chambellan. Charles leur écrivait qu'il avait considéré qu'à leur âge, après une longue et pénible assiduité, ils avaient sans doute besoin de repos, d'autant plus que l'infant était si avancé, qu'il n'avait plus besoin de leurs instructions; qu'encore qu'il eût de grands sujets de se plaindre de la conduite qu'ils avaient tenue à son égard, il voulait bien se contenter de les renvoyer chez eux sans les punir, en considération des services qu'ils avaient rendus à son frère; qu'ils exécutassent cependant les ordres que le cardinal d'Espagne leur donnerait de sa part. Pour les autres officiers de sa maison, on laissait à la disposition de Ximenès de les retenir ou de les renvoyer, selon qu'il le jugerait à propos. Charles écrivit au même temps à l'infant en ces termes :

Très-illustre infant (21).

J'ai été informé plusieurs fois qu'il y a des personnes dans votre maison qui vous inspirent des sentiments contraires au service de la reine catholique, au mien et à vos propres intérêts; qu'on y parle de moi sans respect et sans retenue, et qu'on y fait certains projets séditieux, que je devrais avoir déjà châtiés. Il y a quelque temps qu'on me sollicite d'y mettre ordre. J'ai cru qu'il fallait auparavant vous en avertir : et vous savez que je l'ai fait par mes lettres du mois d'août, par lesquelles je vous priais de ne point écouter ces mauvais conseils, ni ces mauvais discours, et de vous souvenir de mon amitié et de la passion que j'ai de vous voir tenir dans le monde le rang que vous désirez et que vous méritez d'y tenir. J'apprends pourtant que ces désordres augmentent, et que vos gouverneurs, au lieu de les faire cesser, les approuvent et les entretiennent. On me mande que l'un d'eux s'est oublié jusqu'à ce point, que de parler et d'écrire à quelques grands et à quelques villes de mes royaumes, pour les porter à la désobéissance et à la révolte.

Vous jugez bien que tout cela, si je n'y remédiais promptement, pourrait causer du trouble dans mes Etats, et tournerait en même temps à votre désavantage, ce qui me serait très-sensible, parce que je vous estime et que je vous aime. L'intention de ces gens-là est de nous désunir, de m'ôter la tendresse que j'ai pour vous, et de vous ôter la confiance que vous devez avoir en moi. Ils l'ont déjà voulu faire, quand ils ont tâché de vous persuader, que nous n'avions, ni moi, ni ceux qui sont auprès de moi, aucune affection pour vous, ni pour ce qui vous regarde. L'évêque d'Astorga sait bien que l'état de votre dépense a été réglé en présence de l'empereur, notre

(21) *Lettre de Charles, roi d'Espagne*, tirée des *Mémoires manuscrits* du cardinal de Granvelle, et traduite de l'espagnol.

très-honoré seigneur et père, et de madame Marguerite notre très-honorée tante, et que cependant je n'ai pas laissé d'envoyer quatre mille ducats par-dessus, et de donner deux mille ducats à cet évêque avant son départ, pour vous décharger des frais de son voyage. Je l'assurai même que le premier soin que j'aurais à mon arrivée en Espagne, serait celui de vos intérêts.

L'amitié que j'ai pour vous m'oblige à éloigner tout ce qui pourrait la diminuer; et comme il serait difficile qu'elle continuât au point où elle est, si vous suiviez les conseils des personnes qui me sont suspectes, j'ordonne au grand commandeur de Calatrave de se rendre à sa commanderie, et à l'évêque d'Astorga de se retirer incessamment dans son évêché : et je mets en leur place D. Diégo de Guévare, Clavier de Calatrave, et M. de la Chaux, mon ambassadeur, auxquels je recommande de s'appliquer entièrement à vous donner toutes les satisfactions, et à vous rendre tous les services qu'il sera possible. Et parce que vraisemblablement ils sont absents, j'ai mandé qu'Alonse Tellez Giron, frère du marquis de Villène, demeurât auprès de vous.

Le révérendissime cardinal d'Espagne, et le très-révérend cardinal de Tortose, mon ambassadeur, vous expliqueront plus amplement toutes ces choses. Je vous prie avec affection, que pour me faire plaisir, vous trouviez bon que j'en use ainsi, et que vous croyiez que tout cela se fait pour votre bien, et que du reste j'aurai soin de tout ce qui peut regarder votre élévation et vos intérêts. Je n'attends que le bon vent pour m'embarquer. J'espère que j'aurai bientôt la joie de vous voir et de vous entretenir de cette affaire, et d'autres encore plus grandes. Je m'en remets présentement à ce que vous diront les cardinaux; et je vous prie de suivre mes ordres et leurs conseils.

Cette lettre est un peu longue, c'est pour cela qu'elle n'est pas écrite de ma main, mais ce qu'elle contient regarde mon service et votre avantage : je vous prie de le trouver bon, et de l'exécuter.

Le conseil de Flandre avait épuisé toute sa politique, pour la disposition de cette affaire. L'ordre portait d'user de grande circonspection, de garder un secret inviolable, de préparer l'esprit de l'infant, avant que de lui rendre la lettre du roi, et de lui faire entendre qu'il y avait quelques changements à faire dans sa maison, qui ne devaient pas lui être désagréables, parce qu'ils avaient été jugés nécessaires. La dépêche de Charles à Ximenès contenait une instruction des tours qu'il devait prendre, et des mesures qu'il fallait garder dans l'exécution de cette affaire. Elle était adressée au cardinal d'Espagne et au cardinal Adrien conjointement, et conçue en ces termes :

Révérendissime Père en Jésus-Christ, cardinal d'Espagne, archevêque de Tolède, primat des Espagnes, inquisiteur général, grand chancelier, et gouverneur de nos Etats de Castille, notre très-aimé et très-cher ami : et très-révérend Père en Jésus-Christ, cardinal de Tortose, notre cher ami et notre ambassadeur (22).

Nous avons été avertis plusieurs fois, et par des endroits différents, qu'il était temps de remédier à certaines choses qui se passent dans la maison du très-illustre infant, notre cher et bien-aimé frère. Ces avis portent que les personnes qui sont auprès de lui, l'élèvent dans un esprit de désobéissance et de révolte, et lui inspirent des sentiments contraires à notre service et à son propre intérêt. Il y a un mois qu'on nous écrivit amplement sur ce sujet, et nous venons encore d'être informés par le dernier courier, qu'il se dit, et qu'il se fait dans la maison de ce prince beaucoup de choses au désavantage de notre personne, et au préjudice de la paix et du repos de nos Etats; qu'on prétend se servir de lui pour nous troubler dans les commencements de notre règne; qu'on y entretient des intelligences secrètes avec quelques grands et avec quelques-unes de nos villes pour le faire déclarer en notre absence gouverneur de nos royaumes, au nom de la reine notre très-honorée mère; et même pour le tirer d'entre vos mains, révérendissime cardinal, et l'emmener hors de Castille, et qu'on y fait plusieurs autres projets pareils, contre la fidélité qui nous est due et à l'illustrissime infant notre frère. Et parce qu'on jetterait dans son esprit des défiances de l'amour que nous lui portons, et de la passion que nous avons de l'agrandir, nous avons, de l'avis de quelques-uns de nos serviteurs qui nous ont écrit d'Espagne, résolu d'ordonner au grand commandeur de Calatrave de se retirer à sa commanderie; à l'évêque d'Astorga d'aller à son évêché, et à Gonzale de Gusman de sortir promptement de la cour, comme vous verrez par les lettres que je vous envoie pour eux. Et comme le principal motif que nous avons eu pour cela, est le bien et l'avantage de l'infant, voici l'ordre que vous tiendrez dans l'exécution de cette affaire; afin qu'il agrée pour l'amour de moi ce que je fais en cette occasion, et que par là il me donne lieu d'augmenter l'affection que j'ai pour lui.

Vous prendrez en particulier l'illustrissime infant, et vous lui ferez connaître ma volonté et les raisons que j'ai d'en user ainsi. Vous vous servirez pour cela des paroles les plus douces et les plus honnêtes que vous pourrez, afin qu'il prenne en bonne part ce que vous avez à lui déclarer, et qu'il vous regarde tous deux comme ses amis, ainsi que vous l'êtes. Je me remets de tout cela à votre prudence. Dites-lui que nous avons résolu de mettre auprès de lui à la place de ceux qui y sont, D. Diégo de Guévare, Clavier de Calatrave, M. de la Chaux mon ambassadeur, et en attendant qu'ils soient arrivés, Alfonse Tellez Giron, frère du marquis de Villène. Vous lui ferez savoir aussi que nous désirons qu'il se conforme en toutes choses à nos usa-

(22) *Lettre de Charles, roi d'Espagne, tirée des Mémoires manuscrits* du cardinal de Granvelle, et traduite de l'espagnol.

ges et à nos manières de vivre; et qu'ainsi nous voulons que comme M. de Chièvres couche dans notre chambre, D. Guérare ou M. de la Chaux couchent toujours dans la sienne; et en leur absence D. Alfonse Tellez, afin que lorsqu'il s'éveillera, il trouve quelqu'un avec qui il puisse s'entretenir, s'il en a envie.

Témoignez-lui bien que l'amitié que j'ai pour lui est cordiale et plus que fraternelle, et que si je passe en Espagne, c'est plus pour lui que pour mes royaumes. C'est la vérité : il le connaîtra, s'il plaît à Dieu, par les œuvres, quand je serai arrivé; et le premier soin que j'aurai sera celui de sa personne, pour laquelle je sacrifierais la mienne. Faites-lui entendre que je n'ai pris cette résolution qu'après avoir demandé l'avis de l'empereur, votre très-honoré seigneur et père, de Mme Marguerite, notre très-honorée tante, et des principaux de notre conseil. Qu'au reste, il n'a pas raison de se plaindre de M. de Chièvres et de notre grand chancelier. Je lui jure qu'ils sont ses fidèles serviteurs et qu'il ne se passe pas un jour qu'ils ne me parlent de lui comme on devrait parler de moi dans sa maison. Vous lui direz aussi qu'aujourd'hui veille de la fête de Notre-Dame de Septembre, je dois aller coucher sur ma flotte, et que demain matin, si le beau temps dure, je me mettrai en mer. Dès que je serai arrivé, et que je pourrai le voir et l'entretenir, mes désirs seront accomplis; j'espère que les siens le seront aussi, parce qu'il connaîtra l'amour que j'ai pour lui et pour l'infante Eléonore notre sœur, que je lui mène pour sa consolation. Vous emploierez toutes les raisons que vous jugerez convenables selon votre prudence, pour lui adoucir la peine que lui pourrait faire le changement de ses officiers, et pour lui faire voir que c'est pour son bien que tout se fait; ensuite vous lui présenterez ma lettre (22*).

Après que vous aurez parlé au très-illustre infant, parlez au grand commandeur et à l'évêque d'Astorga, à tous les deux ensemble et à chacun à part : et afin qu'il n'y ait aucun délai à l'exécution de notre volonté, empêchez-les d'accompagner l'infant, et expliquez-leur au long toutes les choses qu'on vous a mandées : qu'ils sachent que la seule considération de l'infant me retient que je ne passe plus avant. Et parce que selon les informations que j'ai reçues, l'évêque est plus coupable que le commandeur, ne manquez pas quand vous leur parlerez, de témoigner à l'évêque le peu de satisfaction que j'ai de lui, et faites-lui sentir par quelques termes rudes et pesants, qu'il a plus de torts que l'autre. Quand vous aurez achevé de leur parler, donnez-leur mes lettres, et dites-leur de ma part, que sur-le-champ, sans voir l'infant, sans lui parler davantage, et sans prendre congé de lui, ils exécutent l'ordre que je leur envoie. Ne les laissez parler à personne, jusqu'à ce qu'ils soient sortis de la cour.

Vous comprenez bien, révérendissime cardinal d'Espagne, de quelle conséquence est cette affaire pour notre service. Aussi, nous vous prions très-affectueusement que vous ne perdiez point temps, et que vous suiviez mes ordres sans délai, malgré tous les obstacles qui pourraient les retarder, quand même l'infant s'y opposerait. Et parce qu'il pourrait arriver qu'Alfonse Tellez, qui doit demeurer auprès de l'infant jusqu'à ce que Guévare et La-Chaux y soient arrivés, ne serait pas à la cour, envoyez-lui un courrier incessamment, afin qu'il y vienne à l'heure même sans retardement et sans excuse; l'affaire étant d'une qualité et d'une importance très-grande comme vous voyez. Nous vous chargeons de garder un grand secret; en sorte qu'elle soit exécutée avant qu'elle soit connue. Nous vous prions et recommandons encore, révérendissime cardinal d'Espagne, qu'aussitôt que vous aurez reçu cette dépêche, si Alfonse Tellez est absent, vous mettiez en sa place auprès de l'infant quelque honnête homme, qui le serve avec soin et qui réponde de sa personne.

On nous avait aussi conseillé d'éloigner le capitaine de nos gardes qui sert auprès de lui, et de mettre en sa place quelqu'un de nos anciens serviteurs; mais parce qu'on ne mande rien de particulier ni de positif contre lui, et que nous ne voulons pas douter sans raison de sa fidélité, nous avons cru que c'était assez, que vous, révérendissime cardinal d'Espagne, lui fissiez prêter entre vos mains un nouveau serment en notre nom, pour la garde de l'infant, avec ordre de tenir la chose secrète, et de n'en parler à qui que ce soit

Nous sommes encore informés que le grand commandeur et l'évêque ont mis hors de la maison de l'infant Isabelle de Carvajal, sa gouvernante, sans ma participation, supposant pourtant un ordre de moi. Je sais que c'est une bonne dame, agréable au prince, zélée pour notre service et pour le sien : remettez-la dans la maison; qu'elle y demeure, qu'elle y couche comme auparavant; que ce soit néanmoins hors de la chambre de l'infant. Parlez-lui, comme vous le jugerez à propos; elle vous honore, et vous saurez par elle tout ce qui se passera.

Vous trouverez deux lettres dans ce paquet, l'une pour le marquis d'Astorga, l'autre pour le comte de Lemos, qui sont les principaux parents de Gusman et d'Ozorio. Nous leur faisons savoir la commission que nous avons donnée, et nous leur mandons que vous en savez les raisons, et que vous leur en direz quelques-unes. Ayez soin de le faire, envoyez-leur mes lettres, et écrivez-leur vous-même ce que vous croirez convenir à notre service. Nous écrivons aussi à Sancho de Paredez, maître d'hôtel de l'infant, parce que nous avons appris, qu'il a toujours désapprouvé tout ce qui pouvait nous déplaire : assurez-le que nous sommes contents de lui, et rendez-lui votre lettre.

Je reviens encore à vous prier et à vous re-

(22*) Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 56; Petr. Martyr. lib. XXIX epist. 580.

commander que ces ordres que je vous envoie, soient exécutés sur-le-champ, avec toute la diligence possible, et dans un grand secret; en sorte, comme nous avons déjà dit, que tout soit fait, avant qu'on puisse l'empêcher, ni même le prévoir. Nous avons écrit à l'empereur notre très-honoré seigneur et père, tout ce que nous vous écrivons, et nous lui avons communiqué aussi bien qu'à la princesse Mme Marguerite, notre très-honorée tante, les motifs qui nous ont portés à mettre le grand commandeur de Calatrave et l'évêque d'Astorga hors de la maison de l'infant. Mandez-moi promptement ce que vous aurez fait, comment mon frère aura pris l'affaire, et tout ce qui se sera passé. M. de la Chaux me rendra votre paquet au port où je débarquerai. Révérendissime Père en Jésus-Christ, cardinal d'Espagne, notre très-aimé et très-cher ami: très-révérend Père en Jésus-Christ cardinal de Tortose, notre ambassadeur, la sainte Trinité vous ait en sa sainte garde.

Moi le Roi.

Si ces lettres eussent été rendues exactement, l'affaire se fût passée sans bruit, et le cardinal eût si bien ménagé l'esprit de l'infant, qu'il lui aurait fait connaître non-seulement la nécessité, mais encore l'avantage qu'il y avait à obéir aux volontés du roi son frère. Mais le maître des postes ayant reçu le paquet, et sachant qu'il était fort recommandé, s'imagina que c'était l'avis que le roi donnait de son embarquement pour l'Espagne. Il envoya tous ses commis chez les seigneurs qui étaient à Aranda, ou aux environs, pour leur en faire part, et pour recevoir les présents que les Espagnols font ordinairement à ceux qui leur annoncent d'heureuses nouvelles. Il garda pour cela la dépêche cinq jours entiers; et comme le régent s'était retiré au monastère d'Aguillera, pour y être plus en repos, il s'imagina qu'il ne fallait pas le troubler, et qu'il suffisait de mettre les lettres entre les mains du cardinal Adrien, qu'on regardait toujours comme son collègue. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. VII.)

Quoique l'adresse fût proprement au cardinal Ximenès, et que le nom de l'autre ne fût employé que pour la forme, cependant, Adrien, soit par un désir trop ardent de savoir au vrai si le Roi Catholique était parti, soit par une simple curiosité de voir ce qu'on mandait de Flandre, soit enfin qu'il crût avoir droit d'entrer en connaissance des affaires, qu'on ne lui communiquait presque plus, ouvrit le paquet et porta à l'infant les lettres qui lui étaient adressées, sans prévoir le désordre qu'il allait causer parmi les domestiques de ce prince, qui se doutaient déjà du dessein qu'on avait contre eux. Il reconnut sa faute presque aussitôt qu'il l'eut faite, et renvoya promptement à Ximenès la dépêche du roi, en lui demandant humblement pardon de sa simplicité et de son imprudence. Ainsi la chose étant divulguée, [illegible] même que celui qui avait ordre de l'exécuter, l'eût apprise, il n'y eut plus de précautions ni de mesures à prendre. Les domestiques de l'infant connurent alors qu'ils étaient perdus; et quoiqu'ils comprissent assez que leur jeune maître n'avait pas beaucoup de pouvoir, ils implorèrent pourtant son secours, et le prièrent d'obtenir au moins qu'on ne touchât point à sa maison, que le roi ne fût arrivé. Ils ajoutèrent: *Que cette persécution ne pouvait venir que d'un esprit aussi hardi et aussi violent que l'était celui de ce ministre; que c'était une marque de l'aversion qu'il avait pour Son Altesse; qu'il lui ôtait ses plus fidèles serviteurs, pour le réduire plus aisément à une condition particulière, et qu'après avoir tourmenté tous les grands d'Espagne pendant sa vie, il voulait, sur le point de mourir, outrager un prince qui était né pour être son maître.*

L'infant, aigri par ces discours, partit le lendemain pour aller trouver Ximenès dans sa retraite d'Aguillera, et quelque envie qu'il eût d'être bien accompagné, il alla seul avec l'évêque d'Astorga son précepteur, parce que son gouverneur était malade, et que le cardinal Adrien n'avait osé se présenter. Le duc de Béjar et quelques autres seigneurs qui étaient dans la chambre du régent, se retirèrent par respect, dès que ce prince y fut entré. Alors il déchargea son cœur et se plaignit qu'on lui ôtait ses anciens et fidèles serviteurs, sans sujet, et sans qu'on lui en eût dit un seul mot; que c'était un affront qu'on avait résolu de lui faire, et que le déplaisir le plus sensible qu'il eût, c'était que ce coup lui vînt d'un homme qu'il avait toujours regardé comme son ami, et presque comme son père. Il conjura après cela le cardinal les larmes aux yeux, par la mémoire du roi Ferdinand son aïeul, par les bienfaits qu'il avait reçus de la reine Isabelle, de lui laisser des gens d'une vie irréprochable et d'un mérite connu, dont il était très-satisfait, et à qui même il avait de l'obligation; et de ne pas souffrir qu'on le maltraitât de la sorte. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Ximenès tâcha de l'apaiser; et sans entrer dans aucun éclaircissement sur les raisons qu'on avait d'en user ainsi, il lui répondit: *Que c'était un moyen de s'avancer dans les bonnes grâces du roi son frère, que de lui obéir en cette rencontre; qu'il ne pouvait y avoir de déshonneur à suivre les ordres du souverain; que l'attachement pour les domestiques était louable, mais que les premiers devoirs regardaient nos proches, surtout quand ils sont nos maîtres; qu'il mît à part les préventions qu'on lui avait inspirées, et qu'il fît réflexion que c'était un commandement absolu, dont il n'était ni sûr ni honnête de se dispenser; que s'il le prenait autrement, et qu'il continuât à faire le mécontent, il se perdrait lui-même, et causerait la ruine de ceux dont il prenait inconsidérément les intérêts.* Ces remontrances ne touchèrent pas l'esprit de ce prince. Il répliqua au cardinal qu'il avait autrefois reçu beaucoup de marques de son amitié, mais qu'elle lui manquait au besoin; qu'il ne demandait pour toute grâce, qu'une surséance jusqu'à l'arrivée du roi; mais

qu'il voyait bien qu'on voulait le perdre, lui et ses gens, et qu'il allait chercher de son côté les moyens de les protéger et de les mettre à couvert de l'orage dont ils étaient menacés. *Cherchez-les donc ces moyens*, lui dit alors Ximenès d'un ton plus élevé, *et moi je vous jure par la vie du roi votre frère, que ni vous, ni toute l'Espagne ensemble n'empêcherez pas que demain les ordres que j'ai reçus ne soient exécutés.* L'infant jugea bien qu'il n'aurait pas d'autre réponse, et se retira dans Aranda, sans pouvoir dissimuler son ressentiment. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Ximenès fit appeler incontinent Cabanillas et Spinosa, capitaines de ses gardes, et commanda à l'un d'escorter l'infant avec sa compagnie; à l'autre d'aller prendre des troupes du voisinage et d'investir la ville; en sorte que, ni le prince, ni aucun de ses domestiques n'en pût sortir. Spinosa fit tant de diligence, que l'infant ne fut pas plus tôt dans Aranda, qu'il y arriva avec ses troupes, et se saisit de toutes les avenues. Le reste du jour et toute la nuit se passèrent en délibérations vaines, entre l'infant et ses domestiques. Comme ils se plaignaient tous également de leur fortune, ce jeune prince dans sa colère, menaçait de perdre Ximenès; mais Gusman et Ozorio lui remontrèrent, qu'il n'avait ni forces ni secours pour exécuter ce dessein, et qu'il fallait penser à quelque expédient possible. Il proposa donc de sortir, sous prétexte d'aller voir la reine sa mère, de passer son épée au travers du corps à ceux qui s'y opposeraient, et de se cantonner dans quelque province; mais on lui fit remarquer qu'il était comme un assiégé dans sa maison, que toutes les milices du royaume, au moindre signal que le régent leur donnerait seraient après lui. Tout ce qu'il put faire en cet état, ce fut de s'obliger par écrit à tous ses gens, de les rappeler dans sa maison et de leur faire du bien à proportion de leurs services, lorsqu'il serait maître de ses actions, et qu'il aurait de quoi les récompenser. Ensuite, il fit prier le conseil d'Etat, les deux nonces du pape, et les évêques qui se trouvèrent à Aranda, de venir chez lui; et après leur avoir exposé l'ordre qu'il avait reçu du roi, et la violence qu'il se faisait pour y obéir, il leur demanda par grâce d'informer Sa Majesté Catholique de la fidélité de ses domestiques, et de l'injure faite à sa personne. (Petr. Martyr, lib. XXX, epist. 600.)

Cependant le cardinal régent pria le cardinal de Tortose de lui amener le gouverneur, le précepteur et le chambellan, parce qu'il était bien aise de leur rendre compte de sa conduite, et de se justifier sur les plaintes qu'ils faisaient de lui à tout le monde. Il les reçut humainement; écouta leurs raisons, et y répondit par ordre. Il se plaignit ensuite lui-même, et voulut bien qu'ils lui répliquassent. Enfin il leur montra les lettres qu'il venait de recevoir de la cour, et leur fit lire l'article qui les regardait, observant sur leur visage les sentiments de leur esprit, résolu de les faire arrêter sur-le-champ, s'ils témoignaient la moindre répugnance à se soumettre. Mais ils n'eurent garde de s'attirer son indignation: ils l'assurèrent qu'ils étaient prêts d'exécuter tout ce qu'il lui plairait de leur commander, et le supplièrent seulement d'avoir la bonté de faire connaître au roi, auprès de qui il pouvait tout, la perte qu'ils faisaient et la soumission entière qu'ils avaient pour ses volontés. Sur cela le cardinal leur permit de retourner à Aranda, et leur donna le reste du jour pour mettre ordre à leurs affaires. Ils prirent congé de l'infant avec un déplaisir extrême de part et d'autre, et se retirèrent avant le coucher du soleil, selon qu'il leur avait été prescrit. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

La cour avait souhaité qu'on mît Alphonse Tellez à la place de Nunez de Gusman; mais comme il ne se trouva pas alors à Aranda, et que d'ailleurs il pouvait être suspect par les liaisons étroites qu'il avait avec le duc d'Escalone son parent, le régent choisit le marquis d'Aguilar en qui il avait beaucoup de confiance, et le maintint jusqu'à l'arrivée du roi, du consentement de l'infant même, à qui il sut se rendre agréable. Vingt-sept autres domestiques furent congédiés, et l'on mit en leur place des gens de mérite, d'une naissance médiocre, qui n'ayant ni protection ni alliance considérable, devaient être plus soumis et plus dépendants. On avait cru que l'écuyer de l'infant serait conservé en faveur d'Isabelle de Carvajal sa mère, qui avait été gouvernante du prince, et qui lui avait si soigneusement inspiré le respect et la soumission pour le roi son frère, qu'on la nommait ordinairement dans la maison, *l'espionne du cardinal;* mais on craignit l'esprit vif et intrigant de ce cavalier, et il eut le même sort que les autres.

Ce qui parut de plus rude au public dans tous ces changements, et qui toucha l'infant plus sensiblement, ce fut l'éloignement du vicomte d'Altamire. Il était fils de ce brave comte d'Altamire, qui, après plusieurs grandes actions, avait été tué dans l'expédition d'Afrique, et il y avait lieu d'espérer qu'il ressemblerait à son père, ou que peut-être il le surpasserait. Ferdinand l'avait mis enfant d'honneur auprès de son petit-fils; et outre qu'il était agréable de visage, adroit à toutes sortes de jeux, d'une humeur gaie et divertissante, il avait un esprit capable de tout apprendre, et une bonté de naturel qui le mettait à couvert de la plupart des vices de la jeunesse. Par ces qualités et par une honnête complaisanee, il avait gagné les bonnes grâces de son maître; et Ximenès qui aimait ce jeune seigneur, et qui savait le déplaisir mortel qu'il allait donner au prince, eut quelque envie de ne les pas séparer; mais il craignit qu'étant neveu de l'évêque d'Astorga, il ne suivît les conseils de son oncle, ou que du moins il ne le servît dans ses desseins. Alphonse Castillejo, fut de tous les domestiques de l'infant le

seul que l'on conserva. Il excellait en poésie, et comme il ne se mêlait d'aucune autre chose, cela fit qu'on le laissa dans la charge de gentilhomme ordinaire qu'il exerçait. (PETR. Martyr, lib. XXX, epist. 600.)

Toute la cour de Bruxelles attendait avec impatience quelle serait l'issue de cette affaire. Chièvres et le conseil se repentaient d'avoir donné les mains à une entreprise, qu'ils croyaient capable d'allumer une guerre civile dans la Castille, d'autant plus que le marquis d'Astorga et le comte de Lémos, proches parents d'Ozorio et de Gusman, pouvaient y apporter de grands obstacles. Ils jugèrent donc à propos, se défiant du pouvoir du cardinal régent, que le roi écrivît de sa main à ces deux seigneurs, pour leur marquer que c'était par son ordre et pour de très-pressantes raisons qu'on allait changer la maison de l'infant son frère, leur ajoutant qu'il se promettait de leur fidélité et de leur affection pour son service, que non-seulement ils ne troubleraient point en cela le régent, mais que s'il en était besoin, ils l'assisteraient même dans la commission qu'il avait reçue. On lui envoya ces lettres tout ouvertes, afin qu'il sût ce qu'elles contenaient, et qu'il les rendît à propos. Mais quand il les eut lues, il se moqua de la simplicité des Flamands, et jeta les lettres au feu, disant : *Que tout faisait peur à ces gens-là; que ces précautions et ces timidités attiraient souvent les maux qu'on voulait éviter, et que lorsqu'on avait l'autorité royale et la justice de son côté, il ne fallait pas même supposer que quelqu'un y pût résister.*

Le bruit courut alors dans toute l'Espagne, que Ximenès retiré dans un monastère de l'ordre de Saint-François, était à l'extrémité, et ne pouvait plus vaquer aux affaires, et sur l'avis que D. Pédro Giron en eut, il s'empara du duché de Médina Sidonia. La nouvelle en fut aussi portée jusqu'en Afrique ; et les Maures croyant que les côtes ne seraient plus si soigneusement gardées, firent une descente dans le royaume de Grenade. On rapportait même que Barberousse, qui s'était rendu depuis peu maître d'Alger, avait assemblé une armée, et venait assiéger Oran. Le cardinal tout faible qu'il était de corps, conservant toute la force de son esprit, commanda incontinent au comte de Luna, gouverneur de Séville, de lever les milices, d'y joindre des troupes des garnisons et de marcher contre Giron, avec ordre de le poursuivre jusqu'à ce qu'il le lui eût amené mort ou vif. Anne d'Aragon, femme du duc de Medina, offrit ses perles et ses pierreries pour décharger l'Etat des frais de cette guerre : et l'entreprise aurait été fatale à Giron, si son père, qui savait que le cardinal se portait encore assez bien pour les perdre avant que de mourir, n'eût mandé promptement à son fils de poser les armes. Encore eut-il beaucoup de peine à obtenir grâce ; Ximenès étant fort porté après tant de rechutes de faire enfin un grand exemple. On apprit au même temps que les Maures, qui étaient descendus sur la côte avaient été presque tous passés au fil de l'épée, et que les Turcs et les Numides qui venaient ensemble faire le siége d'Oran, s'étaient battus et défaits les uns les autres ; ce qui donna une grande joie à ce prélat parmi les douleurs dont il était tourmenté. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, l. VII.)

Cependant le roi qui se devait embarquer au commencement de septembre, contre l'avis de tous ses courtisans qui lui représentaient qu'en cette saison la navigation était dangereuse, arriva en Espagne, poussé par la tempête sur les côtes des Asturies. Il amenait avec lui la princesse Eléonore sa sœur, qui épousa depuis Manuel, roi de Portugal, et fut ensuite mariée en secondes noces à François Ier, roi de France : et tous les seigneurs flamands de sa cour avec quelques Espagnols qui se trouvaient alors en Flandre, ou pour son service, ou pour leurs affaires particulières, l'accompagnaient dans ce voyage. Ils abordèrent dans la principauté d'Oviédo, près le bourg de Villaviciosa, pays de rochers et presque inaccessible. Les habitants de ces montagnes, à la vue de cette flotte inconnue, craignant que ce ne fussent des ennemis qui vinssent faire quelque descente, coururent aux armes ; et après avoir mis leurs femmes, leurs enfants et les vieillards en sûreté, vinrent en bon ordre, et avec beaucoup de résolution sur les hauteurs près du rivage, et commencèrent à tirer sur la flotte. Le roi fut ravi de voir les peuples dans cette disposition. On leur cria : *Espagne, Espagne, le Roi Catholique*. On arbora les drapeaux où étaient les châteaux et les lions, anciennes armes de la nation. Ces bonnes gens quittant alors leurs mousquets, coururent se jeter aux pieds du roi, et le suivirent avec de grands cris de joie jusqu'à Villaviciosa. (SANDOV., *Hist. de Carlos V*, lib. III, § 2; Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, c. 18; PETR., Martyr. lib. XXX, epist. 599.)

Le connétable de Castille, qui possédait de grandes terres dans cette contrée, fit porter toute sorte de provisions dans toutes les villes où Sa Majesté Catholique devait passer. Il s'avança pour lui baiser les mains, accompagné de sept cents gentilshommes ses parents, ses amis, ou ses vassaux, et se retira avec sa compagnie, dès qu'il eut salué le roi, parce que ce pays inculte ne pouvait suffire à nourrir ni à loger un si grand monde. On fut même obligé de défendre aux grands du royaume de venir joindre la cour, jusqu'à ce qu'elle fût sortie de ces montagnes, et qu'elle eût gagné un pays plein et abondant. (PETR. Martyr., lib. XXX, epist. 601.)

Ximenès qui avait ressenti des douleurs aiguës le jour d'auparavant et qui s'affaiblissait à vue d'œil, reprit des forces à la nouvelle de l'arrivée du roi. Il se leva le quatrième d'octobre, jour de la fête de saint François, célébra la messe dans le couvent où il demeurait, et voulut dîner dans le réfectoire avec les religieux. Le roi extrêmement réjoui de sa convalescence, lui

envoya de ses gentilshomme pour lui en témoigner sa joie, et pour exhorter l'évêque d'Avila à prendre toujours de grands soins d'une santé si précieuse. Mais quelques-uns de ses ministres souhaitaient avec passion qu'il ne pût jamais voir le roi. Ils jugeaient bien qu'un homme de ce crédit et de ce courage prendrait ascendant sur l'esprit du maître, et gouvernerait l'État sans les consulter. Il avait découvert leur faible, et on lui avait même ouï dire plusieurs fois, au sujet de leurs voleries : *Qu'il fallait chasser ces gens-là du conseil, et leur ôter le soin des affaires.* Ils craignaient donc de perdre un pouvoir qu'ils avaient acquis depuis longtemps ; et comme ils étaient informés ponctuellement tous les jours par les lettres des médecins de l'état où était le cardinal, et du temps à peu près qu'il pouvait encore durer, ils retardaient la marche de la cour, et en mesuraient si bien les journées, que Ximenès pût être mort avant qu'elle fût arrivée en Castille. (Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, lib. VII.)

Pour lui, il ne cessait d'avertir le roi de tout ce qu'il fallait faire selon les rencontres, *comment il devait recevoir les civilités des grands d'Espagne avec douceur, mais aussi avec dignité ; de quelle manière il convenait qu'il se comportât avec l'infant, pour lui marquer son amitié, et pour le tenir pourtant dans le respect ; avec quelle bonté il devait répondre à la joie que les peuples témoignaient de son arrivée.* Il lui mandait : *Qu'il fallait songer à équipper une flotte contre l'Afrique, et qu'il avait envoyé déjà une somme considérable au gouverneur d'Oran pour payer les garnisons des places conquises ; qu'il avait mis, grâce à Dieu, ses finances en bon état ; qu'il aurait l'honneur de l'entretenir des moyens de les augmenter, et de l'usage qu'il était obligé d'en faire ; qu'il ne demandait pour récompense de ses peines, sinon que Sa Majesté connût ses bonnes intentions et le zèle qu'il avait pour sa véritable gloire ; qu'il lui remettait le royaume aussi tranquille et aussi réglé qu'il eût été depuis longtemps ; qu'au reste il le suppliait de souffrir qu'il continuât à lui donner les avis qui lui paraîtraient nécessaires, et de croire qu'ils partaient du cœur fidèle et affectionné d'un homme qui ne craignait pas de se faire des ennemis en le servant.* (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Xim.*, c. 18.)

Le roi témoignait une si grande satisfaction de sa conduite, qu'on voyait bien qu'il ne se gouvernerait que par ses conseils, ce qui confirma les Flamands dans la résolution qu'ils avaient prise d'empêcher que Charles ne vît le cardinal. Sous prétexte donc de laisser un peu reposer la cour, et de donner le temps aux villes de préparer les entrées magnifiques qu'elles voulaient faire à leur souverain, ils s'arrêtèrent à Saint-Vincent *de la Barquera ;* et de peur que les grands de Castille ne prévinssent le roi de leur côté, ils eurent envie d'aller dans l'Aragon, avant que de visiter la Castille. Mais Ximenès leur manda que puisque le hasard les avait jetés sur ces côtes, ils ne pouvaient s'éloigner de la Castille, sans offenser ce royaume, qui était le premier et le principal de toute l'Espagne. Il écrivit ensuite au roi pour le prier de ne rien décider d'important pour les affaires publiques ou particulières, jusqu'à ce qu'il eût eu l'honneur de l'informer des intérêts des peuples, et de ceux de Sa Majesté, et surtout de l'état de ses finances. Il l'exhorta principalement d'envoyer son frère Ferdinand en Allemagne chez l'empereur Maximilien son aïeul ; et d'apporter en cela tous les ménagements nécessaires pour faire connaître qu'il n'avait en vue que la fortune, et la gloire de ce jeune prince, à qui il pouvait céder une partie des provinces héréditaires, et même toutes ; puisqu'il avait de quoi se contenter des royaumes, que la providence de Dieu lui avait donnés. Il lui représenta que par ce moyen il régnerait sans défiance en Espagne, et formerait en Allemagne une seconde branche qui rendrait la maison d'Autriche, redoutable à toute l'Europe. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. II, § 2 ; Alvar. Gomez, *De reb. gestis Xim.*, l. VII.)

Se voyant alors proche de sa fin, il s'appliqua à revoir son testament qu'il avait fait quelques années auparavant, et qu'il avait depuis examiné avant que de partir de Madrid. Il repassait en lui-même toutes les actions de sa vie, dont il devait bientôt aller rendre compte au souverain Juge, et faisait corriger et réparer tout ce qu'il craignait de n'avoir pas fait dans une exacte régularité. Il rendait tous les jours grâces à Dieu de ce que dans cette grande variété d'affaires, dont il s'était trouvé chargé, il n'avait jamais eu aucun dessein de faire tort à personne, et de ce que son intention avait toujours été de rendre à chacun ce qui lui appartenait, sans aucune prévention d'amitié ni de haine. (Fernandès de Pulgar, *Vid. del card. Ximen.*)

Comme il était dans de si sérieuses réflexions, Antoine de Rojas, archevêque de Grenade et président du conseil de Castille, qui par une basse jalousie, avait toujours été contraire au cardinal, crut avoir trouvé une conjoncture favorable, pour se tirer de sa dépendance. Il gagna presque tous les conseillers d'État, en leur remontrant : *Qu'il était de leur devoir d'aller en corps saluer le roi ; que la régence était finie ; que le régent n'était pas en état de marcher, et que l'autorité royale leur étant comme échue en partage, ils ne devaient pas différer d'en aller rendre hommage à Sa Majesté.* Il leur persuada par ces discours de sortir d'Aranda avec leurs familles, sans en parler à Ximenès, qui tout mourant qu'il était ne laisserait pas de leur faire des difficultés à son ordinaire. Pour faire valoir son autorité, il voulut mener l'infant avec lui, mais le marquis d'Aguilar lui répondit qu'il ne marcherait que sur un commandement du roi ou du cardinal. Le conseil des finances et des autres compagnies, selon l'ordre qui leur avait été donné, demeurèrent aussi dans

Aranda. (Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. III, § 2.)

Ximenès ayant appris le dessein de l'archevêque et du conseil, leur envoya deux lettres du roi, par lesquelles il leur était défendu de se séparer du régent; mais l'archevêque persista dans sa résolution, disant, *que ce n'était plus le temps de recevoir l'ordre de lui*. Sur cette réponse, le cardinal écrivit au roi, que le président et les conseillers étaient partis contre sa volonté, et qu'ils avaient abandonné les affaires; que s'ils eussent fait une pareille chose, avant l'arrivée de Sa Majesté, il les aurait tous destitués, et qu'en moins de trois jours il y aurait eu un conseil et un président nouveaux; et qu'il suppliait Sa Majesté de les renvoyer incontinent à Aranda, avec ordre de venir le trouver, pour lui faire leurs excuses. Le roi fut fort irrité contre l'archevêque et contre le conseil, et leur manda qu'ils s'en retournassent sur leurs pas; qu'ils rendissent la justice comme auparavant, et qu'ils ne se présentassent point devant lui, que Ximenès ne fût à leur tête. Ils étaient déjà bien avancés dans leur voyage, quand ils reçurent cet ordre. Ils ne craignaient rien tant que de paraître devant cet homme qu'ils avaient offensé si imprudemment. C'est pourquoi ils lui députèrent deux des principaux de leur corps, pour le prier de leur pardonner la faute qu'ils avaient commise, et de ne pas les obliger de refaire le même chemin qu'ils avaient fait, avec l'embarras de leurs femmes et de leurs enfants. Il reçut ces députés fort civilement, et leur témoigna qu'il leur pardonnait de bon cœur la faute qu'ils avaient faite; mais qu'ils n'avaient qu'à revenir, parce qu'il n'appartenait pas à un sujet comme lui, de dispenser des commandements de son maître. (Petr. Martyr, lib. XXX, epist. 597; Eug. de Roblès, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18.)

Les grands du royaume en usèrent avec lui plus honnêtement. L'almirante de Castille l'envoya prier de permettre qu'il l'accompagnât quand il irait saluer le roi; mais il le remercia fort humblement, et lui fit dire : *Que les personnes de sa qualité et de son mérite n'étaient pas faites pour suivre les autres dans une occasion comme celle-là; qu'il allât de son chef avec sa maison, et qu'il montrât au roi, par sa magnificence et par son train, la différence qu'il y avait entre les seigneurs d'Espagne et ceux de Flandre.* Il fit de semblables honnêtetés à plusieurs autres personnes qui lui avaient fait les mêmes offres. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Cependant on commençait à sentir l'hiver, et l'on s'aperçut que l'humidité du lieu où le cardinal était l'incommodait notablement. Il en sortit pour aller à Roa, qu'il regardait comme sa patrie; parce qu'il y avait fait ses premières études. On l'enveloppa dans des fourrures et on le mit dans une litière. Il mena l'infant avec lui, et le conseil eut ordre aussi de le suivre. La raison qu'on eut de le transporter si subitement, ce fut qu'il y avait quelque soupçon de peste dans Aranda; et qu'étant une fois à Roa, il était également proche de Valladolid et de Ségovie, deux villes, dans l'une desquelles il faudrait s'assembler nécessairement pour la tenue des états. Le roi au même temps arriva à Aguilar *de Campos*, où toute la noblesse avait eu ordre de l'attendre; et là Ximenès lui fit savoir qu'il y avait des maladies contagieuses à Valladolid et aux environs, et que cela étant, il fallait qu'il vînt à Ségovie, qui d'ailleurs ne cédait en rien à Valladolid, pour la grandeur de la ville, pour l'abondance des vivres, et pour la commodité des logements; et où il pourrait faire aussi aisément la revue des troupes du royaume, parce que leurs quartiers n'en étaient pas fort éloignés. (Fernandès de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*, § 24.)

Il représenta pourtant *qu'il n'était pas d'avis qu'on assemblât les états si promptement; que les peuples, dans l'agitation où ils étaient encore, après les mouvements passés, pourraient faire des demandes un peu trop libres; qu'il était à propos de les laisser reposer quelque temps, et de les accoutumer au respect et à l'obéissance, avant que d'écouter leurs plaintes, parce qu'il importait extrêmement, dans les commencements d'un règne, d'établir l'autorité, et de faire en sorte qu'on eût sujet de se louer du présent, et qu'on n'osât se plaindre du passé.* On négligea ce conseil, et de là vint le soulèvement presque universel de tout le royaume. Quoique les députés de Tolède sollicitassent puissamment que l'assemblée générale se tînt dans leur ville, et que le cardinal eût ordonné à ses gens de se joindre à eux, les Flamands, qui craignaient d'entrer si avant dans l'Espagne, et qui voulaient demeurer vers les côtes, aimèrent mieux Valladolid. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Le roi cependant voulut, avant toutes choses, aller à Tordesillas pour y voir la reine, sa mère; et comme il fut en chemin, il écrivit à l'infant, à Ximenès, à tous les grands de Castille, pour leur donner part de la visite qu'il allait rendre à cette princesse, et pour leur faire entendre qu'il n'avait quitté la Flandre, où il était né, et où il avait été élevé, que pour venir la soulager d'une partie des soins et des travaux du gouvernement, résolu toujours de suivre ses volontés. Ximenès loua l'affection qu'il témoignait pour sa mère, mais il n'approuva point ce discours, qui paraissait plutôt une justification qu'une exposition de sa conduite. Il déclara qu'il ne lui aurait pas conseillé d'en user ainsi, si on lui eût fait l'honneur de le consulter, disant : *Qu'il semblait que le roi craignît qu'on ne lui fît des affaires; qu'il y a des choses dont les maîtres ne doivent point rendre de raisons; qu'il faut éviter d'en dire qui ne soient pas vraisemblables et concluantes, et qu'il y a une nature d'affaires qu'il faut exécuter avant que de les avoir publiées.* Il jugea par là que l'État était en danger, et que les Flamands allaient faire de fausses démarches. Il s'en plaignit, et on lui

donna depuis tous les chagrins qu'on put en toute rencontre. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII; Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. III, § 2; Petr. Martyr, lib. XXX, epist. 602.)

Comme on eut destiné la ville de Valladolid pour la convocation de l'assemblée, on envoya marquer les logis par des officiers nouvellement venus de Flandre. Les gens du cardinal demandaient pour lui une maison qui était en bon air, et commode pour un malade. On leur répondit qu'elle était destinée pour la reine Germaine, qui devait être préférée. Le duc d'Escalone qui avait toujours honoré Ximenès, alla trouver Terremonde, grand maréchal des logis, qu'il avait connu du temps du roi Philippe I[er], et lui exposa le mérite du cardinal, et le droit qu'il avait de choisir son logement après le roi, préférablement à tous les autres; le priant de vouloir lui donner ce logement, à moins qu'il ne voulût le loger dans le palais du roi, qu'il avait occupé pendant deux ans, en qualité de régent du royaume. Terremonde lui repartit fort civilement *qu'il savait bien le respect qui était dû à un si grand homme, mais qu'il avait ordre de la cour de marquer ce logement pour la reine.* Cependant, après plusieurs contestations, on lui donna ce logis, mais on ne voulut lui donner pour son train qu'une maison éloignée dans un village, d'où il était difficile qu'il eût aucune communication avec ses domestiques, qui pourtant étaient plus nécessaires que jamais auprès de lui, à cause de son indisposition. Cette dureté le piqua, et il ne put s'empêcher de dire : *Que, sous les rois catholiques et sous Philippe, leur fils, quoique la cour fût alors pleine de princes et de généraux d'armées, il n'avait jamais trouvé de ces difficultés. Mais ce sont*, ajouta-t-il, *des officiers étrangers qui ne connaissent personne en Espagne, et le roi ni la cour n'ont point de part à ces rudesses.* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Les Flamands, qui ne pouvaient souffrir dans le ministère un homme qui s'opposait à leurs passions, ou du moins qui censurait tous leurs conseils, n'eurent point de repos qu'ils ne l'eussent décrié auprès du roi, à qui ils représentaient, tous les jours, qu'il n'avait besoin de personne pour gouverner en sa place, depuis qu'il était arrivé en Espagne; que l'humeur violente de Ximenès, augmentée par le chagrin de l'âge et des maladies, était venue à un tel point, qu'on ne pouvait plus la supporter avec honneur; que tout ce qui se faisait sans sa participation, ou contre son gré, lui paraissait ignorance ou ingratitude; qu'il avait pris en aversion tous ceux que Sa Majesté honorait de sa confiance; et qu'il s'était mis dans la tête qu'on ne pouvait donner un bon conseil si l'on n'était Espagnol naturel; qu'il aurait toujours plus d'égard à la gloire de sa nation qu'à celle du roi, et qu'il avait depuis longtemps inspiré aux peuples tant de dégoût pour les étrangers; qu'enfin ils ne reconnaîtraient que lui pour maître, si l'on ne l'éloignait du gouvernement; qu'il fallait le renvoyer dans son diocèse avec éloge et lui ôter tout à fait une autorité, qu'il ne s'accoutumerait jamais de partager avec personne. (Eug. de Roblés, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18.)

Le roi se rendit enfin à ces remontrances, que lui faisaient des gens qui l'avaient gouverné dès son enfance, et qui connaissaient bien les endroits par où il fallait le prendre. L'évêque de Badajoz, que le cardinal avait eu dessein de faire son coadjuteur, fit le premier la proposition de le renvoyer à Tolède pour complaire à Chièvres, qui ne voulait pas témoigner ses ressentiments. Le roi se détermina donc à écrire au cardinal, et à signer lui-même sa disgrâce à la veille de sa mort. La substance de la lettre était : *Qu'il allait partir pour Tordesillas, afin d'y rendre ses devoirs à la reine, sa mère, et qu'il désirait avec passion de l'entretenir en passant à Moyados pour recevoir ses avis et ses instructions sur les affaires publiques, et sur celles de sa maison en particulier; qu'après cela, il croyait nécessaire de lui donner un peu de repos et de lui laisser achever le reste de ses jours en paix dans son archevêché de Tolède; qu'il avait assez travaillé, et si utilement pour la monarchie, que Dieu seul pouvait être sa récompense ; que, pour lui, il s'en souviendrait toute sa vie, et l'honorerait comme un enfant bien né honore un bon père.* (*Epist. Carol. reg. ad Xim.*) Quelques-uns tiennent que cette lettre arrivant dans un temps où la fièvre avait repris au cardinal, elle ne contribua pas peu à redoubler son mal. D'autres assurent qu'il n'a jamais vu cette dépêche, et que le courrier qui en était chargé l'ayant trouvé à l'extrémité, la rendit au conseil cachetée comme elle était. Quoi qu'il en soit, il avait déjà eu assez de sujets de se plaindre de l'envie des courtisans et de la crédulité de Charles, à qui l'âge ne permettait pas encore de discerner les mauvais conseils d'avec les bons. (Petr. Martyr, lib. XXX, epist. 602; Sandov., *Hist. de Carlos V*, lib. III, § 2.)

Comme il sentit que ses forces diminuaient, il se disposa à mourir, et regretta plus que jamais son ancienne solitude de Castannar, dont le souvenir lui avait toujours donné un grand dégoût de toutes les grandeurs et de toutes les affaires du siècle. Il reçut les sacrements avec des sentiments de piété qui édifièrent tous les assistants. Durant ce temps il embrassait la croix de Jésus-Christ, et demandait pardon à Dieu de ses fautes d'une manière si tendre et si touchante, que ses domestiques et quatre chanoines qui l'assistaient fondaient en larmes autour de son lit. Il leur parla avec une présence d'esprit admirable de la vanité des choses humaines, de l'infinie miséricorde de Dieu; et les instruisant par son exemple à mettre en lui toute leur confiance, il rendit l'âme, en s'écriant avec David : *Seigneur, j'ai espéré en vous, et je ne serai point confondu.* (*Psal.* XXX, 2.) Il avait commencé, quelques heures auparavant, à dicter une lettre a

Charles pour lui recommander sa maison, son université, et les monastères qu'il avait fondés, mais il n'eut pas la force de la signer. On ne remarqua en lui aucune crainte de la mort, et on lui entendit dire quelquefois : *Qu'il emportait ce témoignage de sa conscience, que dans la distribution des peines ou des récompenses, il n'avait point excédé par faveur ou par aversion les lois exactes de la justice, et qu'il n'avait jamais eu d'ennemis que ceux de l'État et du bien public.* (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII; Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, c. 18; Fernandès DE PULGAR., *Vid. del card. Ximen.*, § 95.)

Il mourut un dimanche, huitième jour de novembre de l'an 1517, la vingt-deuxième année de son épiscopat, et la quatre-vingt-unième de son âge. On exposa son corps revêtu de ses habits pontificaux, premièrement assis dans une chaise, ensuite dans un lit de parade. Les crieurs publics annoncèrent sa mort dans tous les carrefours de la ville, conviant le peuple, suivant l'usage d'Espagne, à lui venir baiser les mains, et à gagner les indulgences accordées en ces rencontres. Son corps fut porté à Alcala avec beaucoup de solennité. Quoiqu'il eût ordonné par son testament qu'on ne fît rien dans ses funérailles qui ressentît le faste ou l'ambition, l'évêque d'Avila, qui en était l'exécuteur, lui fit faire un service très-magnifique, où le docteur Sirvel, qui fut chargé de prononcer l'oraison funèbre, prit pour texte ce passage du Psalmiste : *Increpa feras arundinis : congregatio taurorum in vaccis populorum, ut excludant eos qui probati sunt argento.* (*Psal.* LXVII, 31.) Appliquant ces paroles, obscures d'ailleurs et mystérieuses, avec beaucoup de gravité et de hardiesse aux mœurs des courtisans flamands, qui, après avoir chassé les Espagnols du gouvernement, dominaient auprès de leur jeune roi, et s'enrichissaient des dépouilles du royaume.

Cette mort fut pleurée de tous les gens de bien, et les méchants au contraire s'en réjouirent; les âmes basses qu'il avait surprises dans des injustices; les juges intéressés et corrompus, qu'il avait notés d'infamie; les gens inutiles et sans mérite à qui il avait retranché des pensions qu'ils possédaient par faveur ou par usurpation, ceux de la principale noblesse qu'il avait obligés à vivre dans l'ordre; tous ceux-là furent bien aises de n'avoir plus un aussi sévère censeur de leurs actions. Car la mort des personnes dont on croit avoir été offensé, sert d'une espèce de basse vengeance; il n'y a que les cœurs grands et généreux qui plaignent ou louent la vertu de leurs ennemis, durant leur vie, et après leur mort.

Ximenès avait un extérieur noble et une physionomie qui marquait la sagesse et la grandeur de son esprit. Son tombeau ayant été ouvert longtemps après sa mort, on remarqua en voyant sa tête que le crâne était sans suture. Il était d'une taille riche, d'un aspect vénérable, d'une santé robuste, sa démarche était grave, sa voix agréable et ferme, son visage un peu long et plein de majesté, ses yeux petits, un peu enfoncés, mais vifs et pleins de feu, son nez aquilin, et son front large, sans rides même dans sa vieillesse.

Il s'expliquait nettement et en peu de mots, ne sortait jamais du sujet dont on lui parlait; et soit qu'il fût joyeux de quelque grande prospérité, soit qu'il fût obligé de menacer et d'être en colère, il était toujours également précis et mesuré dans ses paroles. La justice et la religion furent les règles de sa conduite dans le ministère ecclésiastique et dans le gouvernement de l'État. Il a laissé, au reste, à douter en quoi il avait le plus excellé, ou dans la pénétration à concevoir les affaires, ou dans le courage à les entreprendre, ou dans la fermeté à les soutenir, ou dans la sagesse et le bonheur à les achever. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Ximen.*, l. VII; Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Ximen.*, c. 18.)

LIVRE VI.

—

SOMMAIRE. — On refuse à don Alonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, l'archevêché de Tolède, et de quel prétexte on se sert pour ce refus. — Chièvres obtient cet archevêché pour Guillaume de Croy, son neveu. — Plusieurs faits particuliers de l'histoire de Ximenès répandus dans tout ce livre pour faire connaître davantage le caractère de ses mœurs et celui de son esprit. — Histoire de la dévote d'Avila. — Récit des efforts que les Juifs d'Espagne ont faits plusieurs fois pour secouer le joug de l'inquisition. — Résignation de l'archevêque de Compostelle, faite par don Alonse de Fonséca à son fils, autorisée par le roi Ferdinand, et combattue par Ximenès. — L'ordre qu'il tenait dans la collation des dignités ecclésiastiques et des bénéfices, et dans la distribution de ses aumônes. — Livres composés par Ximenès. — Il fait imprimer les œuvres de Tostat à ses dépens. — Sa manière de prêter serment à ses souverains dans les cérémonies de leur couronnement. — Sa fermeté dans sa longue prison d'Uceda, où l'archevêque Carillo le retient pendant six ans. — Sa conduite régulière à l'égard des libelles qu'on publiait contre lui et contre le gouvernement. — Différente conduite d'Adrien en semblable occasion; et récit de ce qu'il voulut faire des statues de Pasquin et de Marforio, quand il fut pape, et de la sage réponse que lui fit à cette occasion le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne. — Bref du pape Léon X à Ximenès pour le dispenser des jeûnes et des abstinences de l'Église, et pour l'exhorter à modérer ses mortifications. — Quelques exemples qui marquent son attention à éviter la fréquentation des femmes. — Miracles et prédictions que les Espagnols lui attribuent pendant sa vie. — Marques extraordinaires d'honneur que les

rois Ferdinand et Charles rendaient à son mérite. — Quelques témoignages des bontés que les reines Isabelle, Jeanne et Germaine ont eues pour lui. — Eloge que Pierre Martyr fait de Ximenès pendant sa vie, et au temps qu'Isabelle le choisit pour son confesseur. — Les grandes choses que Pierre Martyr attribue à ses conseils. — Récit d'un attentat fait à la vie de Ferdinand, lorsqu'il rendait la justice en public à Barcelone. — Punition de l'assassin. — Talents particuliers de Ximenès pour la consolation des personnes affligées. — Sa canonisation sollicitée par Philippe IV, roi d'Espagne, auprès des papes Innocent X et Alexandre VII.

—

Don Alonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, ayant appris l'extrémité de la maladie du cardinal Ximenès, partit en diligence pour aller demander l'archevêché de Tolède qu'il considérait déjà comme vacant et qu'il espérait obtenir à cause de sa dignité, de sa naissance et du besoin qu'il croyait qu'on avait de lui. A peine fut-il arrivé sur la frontière de Castille qu'il reçut ordre de s'en retourner, ou de se rendre incessamment aux états qui s'assemblaient à Valladolid. Le refus que les Aragonais avaient fait de reconnaître Charles pour roi, jusqu'à ce qu'il eût juré la conservation de leurs priviléges, avait donné lieu aux ennemis de ce prélat de le décrier. Il s'avança pourtant jusqu'aux portes de Tordesillas où il croyait avoir l'honneur de saluer le roi; mais quelque instance qu'il pût faire, il eut le déplaisir d'être renvoyé encore une fois à Valladolid. Chièvres qui demandait l'archevêché pour Guillaume de Croy son neveu, faisait éloigner ainsi le seul concurrent qui pouvait traverser son ambition. (Pet Martyr, epist. 602; Alvar. Gomez, lib. VII.)

Il lui restait une difficulté à surmonter. Le roi, tout jeune qu'il était, avait compris qu'il fallait ménager les Espagnols dans le commencement de son règne et que c'était offenser toute la nation que de faire tomber en des mains étrangères le premier bénéfice du royaume. Chièvres pour lever encore cet obstacle, fit entendre au roi *qu'il ne convenait point à l'état présent des affaires de remplir le siége de Tolède d'un homme accrédité dens le pays; que c'était mettre à la tête des Espagnols, déjà mécontents, une puissance d'autant plus à craindre qu'elle joignait aux biens temporels une autorité spirituelle; et qu'enfin, puisque Dieu l'avait appelé de Flandre pour gouverner les royaumes d'Aragon et de Castille, il fallait accoutumer ces peuples superbes à ne pas mépriser les dominations étrangères.* Il engagea les principaux seigneurs d'Espagne à solliciter pour son neveu, et par crédit ou par adresse il obtint ce qu'il demandait.

Ainsi le cardinal Ximenès fut pleuré deux fois; lorsqu'il mourut et lorsqu'on mit en sa place un jeune homme sans réputation, sans expérience, à qui la réputation de son oncle avait tenu lieu de mérite. Dieu ne permit pas qu'il vînt en Espagne, car peu de temps après son élection, il tomba de cheval étant à la chasse et mourut de sa chute. Ce serait ici le lieu de parler de l'assemblée générale du royaume où Charles fut reconnu et proclamé roi de Castille, des concussions et des voleries des Flamands, des révoltes qui arrivèrent par tout le royaume, de l'éloignement de l'infant qu'on fit passer en Allemagne, du départ de Charles après la mort de l'empereur Maximilien pour aller prendre possession de l'empire; la plupart de ces événements ayant été le fruit des conseils de Ximenès, ou suivis ou négligés. Mais il suffit de recueillir ici quelques traits de l'histoire de ce grand homme pour faire connaître encore davantage le caractère de ses mœurs et celui de son esprit. (Anton. de Vera, *Vid. del emp. Car. V.*)

La religion fut toujours la règle de sa conduite, et dans toute son élévation il n'y eut rien de plus grand en lui que sa piété. Dans tous les embarras de la régence, il se réserva des heures d'oraison et de retraite qu'il passait à genoux, ou prosterné dans son oratoire. Il récitait son bréviaire seul, sans vouloir être assisté de ses aumôniers, afin d'être plus recueilli, et l'on n'eût osé l'interrompre pour les affaires les plus pressantes quand il avait une fois commencé. Quelque occupation qu'il eût, il disait tous les jours la messe, le plus souvent dans sa chapelle, assisté de deux religieux de son ordre qu'il avait chez lui pour cela. Il se trouvait souvent aux offices; et l'un des premiers soins qu'il prit, ce fut qu'on les chantât gravement et modestement; car il se plaisait aux chants de l'église et ne pouvait souffrir ces musiques qui d'ordinaire détournent l'attention de la prière et sont plus propres, à ce qu'il disait, pour les théâtres que pour les temples de Jésus-Christ où il faut de la simplicité et du recueillement. C'est pour cette raison qu'il aimait les églises qui n'étaient ni trop grandes, ni trop éclairées, parce qu'en des lieux sombres et resserrés l'esprit se dissipe moins et la dévotion s'entretient plus facilement. (Fern. de Pulgar, *Vid. del card. Xim.*; Alvar. Gomez, lib. VII; Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 13.)

Il eut beaucoup de respect et de dévotion pour les saints. Comme sa cathédrale était dédiée à la Mère de Jésus-Christ, il n'entreprit rien de considérable sans en donner part au chapitre auquel il ordonna toujours de faire des prières pour lui devant le grand autel. Il alla lui-même y offrir ses vœux avant et après la prise d'Oran. Il fit de grands présents à Notre-Dame de Guadalupe, où il allait dire la messe fort souvent; et l'on voit plusieurs chapelles bâties à ses dépens en l'honneur de la sainte Vierge, soit à Tordelaguna, soit ailleurs. Dans son premier synode, il voulut que la fête de saint Joseph se solennisât tous les ans dans tout son diocèse. Quelques années après, comme il allait au-devant du roi Philippe pour tâcher d'accommoder les différends survenus entre ce prince et Ferdinand son beau-père, il passa par un petit village

dans les montagnes où il apprit qu'on gardait dans une vieille église le corps de sainte Euphémie, renommée dans tout le voisinage pour les miracles qu'il faisait; il s'arrêta et voulut aller visiter cette relique; et trouvant qu'à cause de la pauvreté des habitants, elle n'était pas tenue assez décemment, il donna non seulement une châsse très-riche pour la mettre, mais encore de quoi bâtir une chapelle magnifique, (Alvar. GOMEZ, l. III *Hist.*)

Ayant appris qu'à Talavera, ville de sa juridiction, un paysan fouillant un peu avant dans la terre, avait trouvé un tombeau de marbre avec cette inscription en langue et caractères romains : *Litorie serviteur de Dieu, vécut environ* LXXV *ans, et reposa en paix le* XXIV *de Juin* DXLVIII, il voulut examiner et le tombeau et l'épitaphe. Il observa qu'il y avait une croix au-dessus et les lettres A et Ω aux deux côtés, qui marquaient que Litorie avait été chrétien. Il eut soin qu'on ramassât respectueusement ses cendres, et commanda qu'on les mît dans un tombeau neuf qu'il lui fit dresser dans une petite église hors de la ville; tant l'image même et les marques de la sainteté lui étaient vénérables.

Il avait passé plusieurs années dans la contemplation de la grandeur et des miséricordes de Dieu, lorsqu'il était dans l'observance de Saint-François ; et ses confrères assuraient qu'ils l'avaient vu plusieurs fois dans des transports et des extases, élevé et hors de lui-même dans la ferveur de ses oraisons. Aussi honora-t-il toujours les âmes dévotes et spirituelles à qui Dieu se communiquait par des voies extraordinaires, les consultant quelquefois, après les avoir mûrement éprouvées, et leur donnant à son tour des conseils salutaires pour leur conduite. Saint Thomas de Villeneuve, la sœur Jeanne de la Croix, la sœur Ynès de Cisuéros sa cousine, Dona Maria de Tolède, surnommée la pauvre, et plusieurs autres personnes de piété dont on poursuit la canonisation, le regardèrent comme leur directeur et leur père, et s'adressèrent à lui pour être éclaircies dans leurs doutes ou consolées dans leurs peines, au milieu même des affaires de son diocèse ou de sa régence. (PETR. Martyr, lib. V, epist. 108 ; EUG. DE ROBLÈS, c. 11.)

Ses ennemis lui reprochèrent qu'il favorisait un peu trop les spiritualités outrées. Il s'éleva dans les dernières années de sa vie une fille dévote qui servit de spectacle à toute l'Espagne. Son père était un bourgeois de Pierrefite dans le diocèse d'Avila, de ces dévots qui parlent aux anges et qui se croient inspirés de Dieu. Comme il ne faisait cas que des richesses célestes, il ne laissa pour tout bien à sa fille que sa dévotion. Elle de son côté ne songea qu'à hériter des visions et des révélations de son père. Dès son enfance, elle fut élevée à la contemplation et à la vie mystique, et s'accoutuma à une si grande abstinence que son estomac s'étant rétréci, elle ne mangeait presque plus. A l'âge de quinze ans elle prit l'habit de Sainte-Dominique, sans pourtant s'engager dans aucune communauté, et se mit sous la direction des religieux de cet ordre ; et s'aidant de sa piété, de son esprit et surtout de son imagination, elle devint la sainte du pays. Elle se mêla de prophétiser et fit passer beaucoup de fausses prédictions à la faveur de quelques-unes de véritables. (PETR. Martyr, lib. XXV, epist. 489.)

On l'entendait souvent parler à Dieu, en des termes et avec des gestes et des manières, qu'on eût dit qu'elle le voyait de ses yeux, et qu'elle s'entretenait familièrement avec lui. Quand elle se sentait remplie de l'esprit de Dieu, et qu'elle tombait dans le ravissement et dans l'extase, elle demeurait immobile, les bras étendus en forme de croix, insensible, et selon ses expressions, absorbée et perdue en Dieu. Lorsqu'elle revenait de ce sommeil extatique, elle parlait d'un style si sublime des mystères de la religion, quoiqu'elle n'eût jamais étudié, que les plus savants théologiens n'en auraient pas mieux parlé qu'elle. Le *Cantique des cantiques* entrait souvent dans ses discours, et les termes dont elle se servait étaient comme autant de traits enflammés qui partaient de son cœur, et qui touchaient tous les assistants. Elle s'appelait, tantôt la compagne, tantôt l'épouse de Jésus-Christ.

Quelquefois on la voyait, quand elle passait par quelque porte un peu étroite, faire ses compliments à la sainte Vierge, comme si elle eût été présente, supposant qu'elle lui disait tout bas : *Allez, ma fille, n'êtes-vous pas l'épouse de mon Fils? vous devez passer la première.* Elle répondait : *Et quoi! sainte Vierge, serais-je l'épouse de votre Fils, si vous n'aviez été sa mère? je sais l'honneur que je vous dois.* Sa réputation se répandit par toute l'Espagne. On la fit venir à la cour. Le roi Ferdinand et le cardinal Ximenès l'allèrent voir : tous les seigneurs en firent de même, les uns par curiosité, les autres par dévotion. Les docteurs furent partagés, et les religieux mêmes de Saint-Dominique, ses directeurs, ne s'accordèrent pas sur son sujet. Les uns étaient d'avis de la renfermer pour guérir son imagination blessée, et pour éloigner des yeux du monde une superstition qui se fortifiait tous les jours par le concours et l'approbation du peuple. Les autres soutenaient au contraire qu'elle était inspirée de Dieu, et qu'il fallait respecter une vertu que le ciel se plaisait de manifester par tant de grâces visibles et miraculeuses. L'affaire fut portée à Rome, et le pape nomma le nonce et deux évêques d'Espagne pour commissaires. On examina longtemps si c'était inspiration ou illusion; et comme on avait peine à prononcer, le cardinal, en qualité de grand inquisiteur, suspendit cette recherche, loua la pureté des mœurs de cette fille, et déclara qu'il voyait en elle des marques de l'esprit de Dieu; en quoi Pierre Martyr, dans ses épîtres, semble l'accuser de prévention et de trop de crédulité.

S'il honorait ainsi les serviteurs de Jésus-Christ, quels furent ses sentiments pour Jésus-Christ? Dans ses conversations, il parlait souvent du Sauveur et de ses mystères avec beaucoup de tendresse, et l'on connaissait que son cœur était encore plus vif et plus ardent que ses paroles. Il redisait ordinairement ces paroles de l'Apôtre avec une indignation que la foi et la charité formaient dans son âme : *Si quelqu'un n'aime point Notre-Segineur Jésus-Christ, qu'il soit anathème.* Il portait un crucifix attaché au bras avec un cordon, qu'il regardait de temps en temps dans les actions d'éclat, comme un préservatif contre les tentations de la grandeur, ou dans le temps des grandes affaires, comme un objet de son recueillement et de son amour dans les dissipations du monde. Tous les jours il lisait à genoux quelques chapitres de l'Evangile, méditant avec attention et avec respect toutes les paroles de Jésus-Christ, comme les oracles de la vérité dont il nourrissait son esprit, et comme des règles de sagesse dont il se servait pour la sanctification de son âme. (Fernandès de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*, § 1, c. 82.)

Aussi employa-t-il tous ses soins et tout son crédit pour étendre l'empire de Jésus-Christ. Le choix qu'il fit de personnes savantes et pieuses, pour aller porter dans les Indes nouvellement découvertes les lumières de l'Evangile ; le zèle qu'il eut pour la conversion des Maures, qu'il tâcha d'attirer à la foi chrétienne par ses instructious et par ses libéralités ; le conseil qu'il donna aux rois catholiques de chasser les Juifs de leurs Etats, jugeant indignes de vivre, sous un règne aussi religieux que le leur, ceux qui n'avaient pas voulu, et qui ne voulaient pas encore que Jésus-Christ régnât sur eux, furent des témoignages éclatants de sa foi. La fermeté avec laquelle il soutint les droits de l'inquisition contre les relâchements intéressés de la cour de Flandre, mérite d'être rapportée. (*Ibid.*, c. 51.)

Il s'était établi dans toutes les villes d'Espagne des synodes de Juifs, qui pervertissaient les chrétiens par leurs discours, par leurs présents, ou par leurs promesses. Les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, résolurent d'arrêter ce désordre, et obligèrent les Juifs, par un édit solennel, de sortir de leurs Etats, ou de recevoir le baptême. Plusieurs, attachés à leurs observances, se réfugièrent en Portugal ou en Afrique : d'autres, retenus par les biens qu'ils possédaient, embrassèrent la foi chrétienne. Mais comme la crainte et l'intérêt avaient eu part à leur conversion, et que d'ailleurs ils judaïsaient ouvertement en plusieurs rencontres, on procédait contre eux par les voies rigoureuses de l'inquisition. Ils s'en plaignaient ouvertement, et députèrent les principaux d'entre eux en Flandre, pour représenter au roi qu'ils gémissaient sous le joug d'une religion qu'on leur avait fait embrasser par force; qu'ils étaient tous les jours exposés aux rigueurs d'un tribunal impitoyable; qu'ils faisaient avec honneur tout le commerce de son royaume, et qu'ils étaient les plus utiles et peut-être les plus fidèles de ses sujets; qu'ils espéraient aussi de sa justice et de sa bonté qu'il laisserait à chacun la liberté de sa conscience. Ils promettaient de grands secours à l'Etat, et ils offraient huit cent mille écus d'or en reconnaissance de cette grâce. Charles, dans la nécessité où il se trouvait, écouta favorablement les propositions des Juifs; le conseil de Flandre eut pitié d'eux, et fut d'avis de prendre leur argent et de leur accorder la loi et les cérémonies de leurs pères.

Le cardinal ayant appris par Lopez Aiala, son agent à la cour de Charles, les conseils et les résolutions des Flamands, envoya promptement un courrier au roi, et lui écrivit qu'il n'était pas permis de faire un trafic de la religion ; que c'était mettre l'Evangile à prix et vendre Jésus-Christ même ; que la justice de l'inquisition avait été saintement et prudemment instituée ; qu'il devait s'en tenir à l'ordre établi par ses prédécesseurs, et suivre l'exemple de Ferdinand son aïeul, qui, dans une extrême nécessité, avait refusé des mêmes Juifs six cent mille écus d'or, pour la même grâce qu'ils lui demandaient. Le roi se rendit à ces raisons, et préféra les conseils fidèles de Ximenès aux persuasions intéressées de ses ministres.

S'il entreprit des guerres contre les ennemis du nom chrétien, ce ne fut pas pour sa propre gloire, ce fut pour celle de Jésus-Christ, et pour l'avancement de sa religion. Dans la ligue que firent les rois d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal l'an 1506, pour la conquête de Jérusalem et autres lieux de la Terre-Sainte, il entra en part du traité avec ces souverains, comme s'il eût été souverain lui-même, contribuant à la dépense, et se chargeant de faire des vœux au ciel avant le combat, et d'établir le culte de Dieu après la victoire. Barberousse, fameux corsaire, ayant fait publier par les Morabites, qu'un roi mahométan, tributaire d'un roi chrétien, était déchu par là de tous les droits de la couronne, et s'étant saisi sous ce prétexte du royaume de Trémezen, le cardinal régent, indigné de l'injustice faite à ce prince, et plus encore de l'injure faite aux chrétiens, leva incontinent une armée contre l'usurpateur, et mérita d'être appelé par Léon X, le protecteur du christianisme. Les fondations qu'il fit dans Oran, d'églises, de colléges et de missions, marquent assez qu'il n'avait eu d'autre principe que la religion, quand il entreprit cette conquête, et qu'il ne prétendait d'autre honneur après l'avoir achevée, que celui d'avoir servi et avancé la religion de Jésus-Christ. (Petr. Martyr, lib. XXX, epist. 602.)

Il n'eut pas moins de zèle pour le rétablissement des mœurs et de la discipline des chrétiens. Ce fut par ce motif qu'il chercha partout de bons ouvriers évangéliques, qu'il fit des règlements très-sages et très-pieux pour les ecclésiastiques de son diocèse, et qu'il obtint des bulles du pape Alexandre VI, pour régler la conduite des

curés d'Espagne au sujet du service des églises. C'est pour cela qu'il fonda l'université d'Alcala, afin que, par le moyen des études, il se formât des docteurs et des pasteurs fidèles, pour instruire et pour édifier les peuples. Ce fut dans cette vue qu'il entreprit la réforme des ordres religieux, afin de les réduire à la pureté de leurs instituts, et d'unir plus étroitement à Dieu ces âmes choisies, que la grâce de leur vocation a déjà séparées du monde.

Tout ce qui blessait la discipline ecclésiastique lui était insupportable. Le roi Ferdinand, se trouvant obligé de ménager les seigneurs et les évêques du royaume, pour les retenir en son service, assista de tout son crédit dom Alonse de Fonseca, et le fit pourvoir de l'archevêché de Saint-Jacques par la session que lui en fit son père, archevêque de cette ville, qui se contenta de prendre le titre de patriarche d'Alexandrie. Toute l'Espagne fut scandalisée de voir passer par résignation une de ses principales métropoles, du père au fils, ce qui ne s'était jamais pratiqué. Ximenès alla trouver le roi, et lui représenta qu'il venait de violer les lois de l'Église, qui doivent être vénérables aux princes chrétiens; que l'héritage de Jésus-Christ, contre les règles du droit et des saints canons, servait de patrimoine à la maison de Fonseca; que les évêchés étaient des dépendances de la vocation de Dieu, et non pas des titres de succession dans les familles; qu'il ne fallait avoir égard en les donnant qu'au mérite des personnes qu'on choisissait, et au salut des peuples dont on les chargeait. Ferdinand lui répondit que la maison de Fonseca avait toujours été attachée à son service; que ces deux archevêques, père et fils, avaient défendu le royaume de Galice contre le roi de Portugal; qu'il se sentait obligé de récompenser leurs services; que les peuples de ces pays-là étant assez rudes et naturellement remuants, il avait cru qu'on avait plus besoin de valeur que de science pour les gouverner; que dom Alonse, à la vérité, n'était ni savant, ni dévot, mais qu'il était fidèle et hardi, et qu'étant né dans cette contrée, il y aurait et plus de commodité et plus de crédit pour le bien public. L'archevêque de Tolède eut pitié de ces raisons, et repartit à Ferdinand : *Seigneur, vous venez de donner à Fonseca l'église de Saint-Jacques, comme un droit d'aînesse : il jouira du revenu de ce bénéfice, à la charge pour vous d'en faire pénitence, et pour lui de restituer.* (Zurita, *Annal. Arag.*, lib. VIII, c. 5, t. VI.)

Comme il faisait, au commencement de son épiscopat, la visite des églises de son diocèse, il vit dans celle des religieux de Saint-François de Tolède un tombeau de marbre, que dom Pédro Carillo, son prédécesseur, avait fait dresser auprès de l'autel à dom Troïle Carillo, son fils. Il déplora la corruption du siècle et l'aveuglement de ce prélat; et après avoir fait effacer les inscriptions, il commanda qu'on ôtât de là ce tombeau, et qu'on le plaçât dans les endroits les plus reculés du cloître, disant : *Que cet enfant du péché serait mieux dans l'obscurité et dans les ténèbres, et qu'il ne fallait pas exposer ainsi aux yeux du monde l'incontinence d'un évêque.* (Eug. de Robles, *Vid. del card. Xim.*)

Quelque respect qu'il eût toujours eu pour le saint-siége, il ne laissa pas de représenter avec liberté aux souverains pontifes ce qu'il jugea nécessaire pour l'édification de toute l'Église. Le pape Léon X ayant créé un grand nombre de cardinaux, il blâma cette promotion faite sans discernement et sans choix, et lui en écrivit en des termes qui font connaître combien il aimait l'ordre et le désintéressement dans la distribution des dignités ecclésiastiques.

C'était ainsi qu'il en usait lui-même lorsqu'il venait à vaquer dans l'église de Tolède des bénéfices considérables : il les donnait ou à des enfants de qualité qui avaient été bien élevés, ou à des personnes doctes et pieuses, selon l'ordre des canons ou les décrets des souverains pontifes, disant qu'il fallait de grands seigneurs pour la protection et des savants pour l'autorité. Pour les bénéfices à charge d'âme, il ne les conférait qu'à des prêtres recommandables par leur piété et leur doctrine, en sorte pourtant qu'il préférait dans la concurrence les plus charitables et les plus zélés pour le salut du prochain, quoiqu'ils eussent moins de savoir. Il s'informait de leurs inclinations, de leurs études, de la conduite de leur vie passée. Il pesait leur mérite, et ensuite il les plaçait, selon la proportion de leurs talents avec les besoins des paroisses. La distribution se faisait d'ordinaire aux fêtes de Pâques. Ses envieux lui reprochèrent quelquefois qu'il laissait trop longtemps vaquer les cures; il répondait : *Qu'il valait mieux qu'elles fussent vacantes, que mal remplies; et que dans les choix importants, la précipitation n'est jamais louable.* C'était sa coutume de réserver toujours quelque bénéfice pour ces bons prêtres, qu'on découvre de temps en temps, à qui la pauvreté ne permet pas d'attendre les occasions, et qui sont obligés d'aller chercher de l'emploi et de porter des vertus et des talents utiles hors de leurs diocèses. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Il avait établi surtout, comme une loi inviolable, que la demande de bénéfice portait exclusion pour le demandeur. Un de ses aumôniers, qui n'ignorait pas cette règle, ayant appris un jour qu'il vaquait un bénéfice à sa bienséance, s'assurant presque d'être oublié s'il demeurait dans le silence, ou d'être refusé s'il le demandait, alla pourtant trouver son maître; et lui dit avec beaucoup de modestie : *Un bénéfice, Monseigneur, vaque depuis quelques jours dans le voisinage de ma famille. Je ne viens pas le demander, votre seigneurie illustrissime nous le défend, et Dieu me garde de contrevenir à ses ordres; je viens la supplier seulement de me dire comment il faut faire pour l'obtenir.* L'archevêque lui répondit en souriant : *Il faut vous en faire expédier les provisions.*

Ce qu'il ordonna sur-le-champ à son secrétaire.

La confiance qu'il eut en Dieu le soutint dans tous ses besoins et dans toutes ses entreprises. On rapporte qu'étant provincial de son ordre, et faisant sa visite à pied, il se sentit un jour si fatigué, qu'il fut contraint de se reposer sur le bord d'un ruisseau avec le religieux qui l'accompagnait. Comme la chaleur était excessive, et que le jour était déjà fort avancé, sans qu'ils eussent mangé ni l'un ni l'autre, le compagnon tomba dans une grande faiblesse, et crut qu'il allait rendre l'âme. Ximenès l'exhortait de prendre courage, et de se souvenir de la providence de Dieu, qui veille sur les moindres de ses créatures; et tout d'un coup il aperçut un pain fort blanc sur une pierre assez près de l'eau, dont ils mangèrent, et continuèrent leur voyage en louant Dieu, qui les avait secourus dans leur nécessité pressante. Ce fut cette confiance qui lui fit entreprendre, sans hésiter et sans douter des événements, tout ce qu'il jugea nécessaire pour l'honneur de la religion, ou pour la justice et le bien public: ce qu'il avait accoutumé de témoigner en redisant souvent ce verset du Psaume : *Seigneur, j'ai espéré en vous, et je ne serai jamais confondu.* (*Psal.* XXX, 2.) Aussi rapportait-il à Dieu toute la gloire de ses bons succès. Après l'expédition d'Oran, il demeura trois jours en retraite, afin de se dérober aux acclamations des gens de guerre et des peuples, pour une victoire si avantageuse à l'Etat et à l'Eglise. Il passa tout ce temps à rendre grâces au Dieu des armées, lui disant dans le fort de sa joie : ***Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei : « Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, et mes yeux ne se sont point élevés. »*** (*Psal.* CXXX, 1.)

Le souvenir de tant de grâces dont le ciel l'avait favorisé, l'attachait tendrement à Dieu. Le mépris du siècle, la retraite dans une religion austère, le choix des monastères les plus réformés et les plus éloignés du monde, le refus sincère des dignités, et le désir ardent du martyre montrent assez quelle était sa charité. On l'a vu souvent touché et fondant en larmes dans la méditation des mystères. Il se renfermait tous les ans la semaine sainte, pour ne penser qu'à la passion de Jésus-Christ, se formant dans les exercices de ces jours-là un fonds de piété et de ferveur pour toute l'année. De là venait sa joie intérieure, lorsqu'il pouvait vaquer à la contemplation des choses célestes, et sa douleur sensible, lorsqu'il était détourné par les soins du gouvernement des affaires séculières. (Fern. DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*, § 6, art. 20.)

Sa charité envers les pauvres n'eut presque point de bornes. Lorsqu'il passait par quelque ville, il avait accoutumé de visiter la grande église, où il faisait sa prière devant le saint sacrement. Après cela il allait à l'hôpital visiter les malades, consoler les affligés et assister les pauvres, il y laissait de grandes aumônes, et souvent il augmentait les revenus de ces maisons de charité, quand il trouvait qu'elles n'étaient pas bien rentées. C'est ainsi qu'il soutint l'hôpital de Saint-Lazare de Séville, et quelques autres par ses libéralités. Fernand Valdès qui avait été élevé dans la maison du cardinal, rapportait qu'il envoyait tous les ans par tout son diocèse un théologien et un jurisconsulte, pour marier d'honnêtes filles, que leurs parents avaient abandonnées, ou qui n'avaient pas de bien. (*Ibid.*, § 4, art. 12.)

Dans les années d'abondance, il prévint, comme un autre Joseph, les années de stérilité et de disette. On eût dit que Dieu lui avoit révélé les secrets de sa providence; car outre les sommes d'argent qu'on distribuait par ses ordres dans tout son diocèse, il fit acheter quarante mille mesures de blé, vingt mille pour la ville de Tolède, dix mille pour la ville d'Alcala de Henarès, cinq mille pour Tordelaguna, lieu de sa naissance, et cinq mille pour Cisneros, où étaient les restes de sa famille. Il fit bâtir en tous ces endroits-là des greniers à ses dépens, où il mit comme en dépôt ces provisions abondantes, qui suppléèrent au défaut des récoltes et sauvèrent la vie à une infinité de misérables. Il donnait tous les jours à manger à trente pauvres qu'il servait souvent de ses propres mains; respectant en eux la personne de Jésus-Christ. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. III; Fern. DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*, art. 42.)

L'ordre qu'avaient ses aumôniers d'employer la moitié de son revenu au soulagement des misères publiques et particulières, s'exécutait ponctuellement, et pour en être plus assuré, outre le compte exact qu'il s'en faisait rendre, il assistait de temps en temps à la distribution de ses aumônes. Des personnes pieuses et fidèles dont il se servait dans les différents ministères de sa charité, lui présentaient à la fin de chaque mois un état des familles honteuses, des infirmes nécessiteux, des filles qui ne pouvaient à cause de leur pauvreté, ou s'établir dans le monde, ou se consacrer à Dieu dans la religion; il destinait les fonds convenables à ces bonnes œuvres, et il n'y avait point de misérables qui ne ressentissent les effets de sa miséricorde. Il fonda quatre hôpitaux, deux à Alcala, l'un pour les pauvres écoliers, l'autre pour les pauvres femmes malades, le troisième à Tordelaguna, et le quatrième à Oran, où la seule gloire qu'il rechercha après sa conquête, fut de porter, comme en triomphe, la sainte Eucharistie aux pauvres malades; le comte de Saint-Estevan et d'Altamire, le marquis de Comarès, le gouverneur de Cacorla, Pierre Navarre et tous les officiers de l'armée l'accompagnant avec des flambeaux. (Eug. DE ROBLÈS, *Vid. del card. Xim.*, c. 16.)

Les présents qu'il fit à tous les ordres religieux, les secours qu'il envoya aux cordeliers du Saint-Sépulcre, soit pour leur subsistance, soit pour celle des pèlerins qui visitaient la Terre-Sainte, et les sommes considérables qu'il donna pour racheter les

esclaves chrétiens que les Maures retenaient en Afrique, portèrent la gloire de son nom et les marques de sa charité dans toutes les parties du monde. Il fonda huit monastères de religieux ou de religieuses en divers endroits; celui des filles du tiers ordre de Saint-François, qu'il établit dans Alcala sous le titre de Saint-Jean de la Pénitence, fut un des plus magnifiques; car il y joignit une maison où l'on élevait avec beaucoup de soin de jeunes demoiselles, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de choisir un état de vie; après quoi, si elles étaient appelées à la religion, on les recevait gratuitement; si elles se destinaient au mariage, on leur fournissait de quoi s'établir honnêtement dans le monde, comme nous avons déjà dit. (Col 552.)

Ses parents ne profitèren. pas du bien des pauvres; il se contenta de les tenir dans la décence de leur état, sans vouloir leur acquérir des dignités, sans se mettre en peine de les agrandir, sous prétexte de remettre en gloire une noblesse déchue, ne voulant point servir au faste et à l'orgueil de ceux qui étaient entrés dans son alliance. Quoique le pape Jules II lui eût expédié un bref, par lequel il lui donnait pouvoir de laisser son bien à ses colléges, ou aux personnes qu'il voudrait, soit par donation entre-vifs, soit par testament, il ne se servit pas de ce pouvoir, et dans sa dernière disposition, il consulta sa conscience plutôt que la chair et le sang.

Ce ne fut point son neveu qu'il institua son héritier, mais l'université d'Alcala. Il avait fondé douze églises magnifiques, sans laisser à aucun de ses parents ni patronat, ni chapelle, ni droit de sépulture particulière. Dans le temps de sa régence, il donna le titre de comte à quelques gentilshommes; il ne le donna pas à son neveu. Il demanda aux rois catholiques des grâces pour plusieurs personnes étrangères, dont le seul mérite lui était connu: il n'employa jamais son crédit pour ses parents. En cela c'eût été chercher sa satisfaction et sa gloire; dans le reste il procurait la récompense au mérite. Aussi tenant le saint sacrement en ses mains, dans le temps qu'il recevait le viatique, à la vue des jugements de Dieu, après une exacte recherche de ses actions dans sa conscience: *Pour le compte que je vas rendre à Dieu*, dit-il, *au sujet des biens ecclésiastiques, je proteste que je n'en ai pas détourné un écu, ni pour moi, ni pour mes parents.* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Son affection pour tout ce qui regardait le culte divin lui fit entreprendre d'agrandir son église cathédrale, de faire bâtir un cloître tout autour, où les prébendiers pussent demeurer en recueillement et en retraite; d'orner la salle du chapitre des portraits de tous les archevêques de Tolède; d'enrichir la bibliothèque d'un grand nombre de volumes curieux, de faire travailler à des tapisseries d'or et de soie, à une argenterie plus précieuse par son ouvrage que par sa matière, et à des ornements d'un ouvrage exquis et d'une grande richesse, dont il fit présent à son église. On rapporte que toutes ces dépenses allèrent à près de cent cinquante mille ducats. Pour satisfaire à la dévotion qu'il avait à la sainte Vierge, il lui fit bâtir une chapelle dans son palais archiépiscopal sous le titre de l'Immaculée Conception, ce qui ne s'était point encore pratiqué en Espagne. Il établit douze chanoines et une dignité dans la chapelle des Mozarabes, pour faire revivre les offices de ce nom, qui étaient presque abolis; et il employa cinquante mille écus à faire imprimer les missels et les bréviaires mozarabes, pour conserver le crédit de la tradition et des anciennes cérémonies d'Espagne. S'étant aperçu que les livres de chant commençaient à être usés dans ses paroisses, il craignit que ce ne fût une occasion de négliger le service, ou de chanter les louanges de Dieu moins décemment, il commanda qu'on fît à ses dépens une édition de ces sortes de livres, dont il envoya des exemplaires dans toutes les églises de son diocèse, comme nous avons rapporté dans le corps de cette Histoire (col. 555), où nous avons expliqué les soins qu'il prit, et les dépenses qu'il fit pour l'édition de la Bible.

L'érection de l'université d'Alcala fut un de ses plus grands ouvrages. Il en jeta les fondements au commencement du XVᵉ siècle, et la vit huit ans après en sa perfection. Son dessein fut d'inspirer à tous les esprits, le désir de connaître Dieu et la religion de Jésus-Christ, de conduire les hommes à la piété par la science, de faire honorer nos mystères par l'autorité des lettres sacrées, et de former des prêtres et des docteurs capables de soutenir la doctrine de l'Eglise, ou de s'opposer au progrès et à la naissance des hérésies. Il commença par la fondation du grand collége qu'il consacra à Saint-Ildefonse, patron de la ville de Tolède. Ce fut là qu'il établit le recteur, à qui les souverains pontifes et les rois accordèrent des priviléges singuliers, entre autres, celui de connaître des causes criminelles des gradués. Cet office fut d'abord si considéré, que le Roi Catholique et l'archevêque allant un jour à un acte public, ils voulurent que le recteur marchât au milieu d'eux: prérogative que cette université a toujours conservée depuis. (Eug. de Roblès, *Vid. del card. Xim.*, c. 10.)

Dans l'enceinte de ce collége, il en fonda un autre sous le nom des apôtres saint Pierre et saint Paul, pour douze religieux de Saint-François et les études de théologie s'y font avec tant de succès, qu'il en est sorti de grands prédicateurs, de savants prélats, et cinq ou six généraux de l'ordre. Il fonda encore huit colléges, où l'on enseignait les sciences, les lettres humaines et les langues. On le vit plusieurs fois la règle à la main, visitant ses bâtiments, prenant lui-même les proportions et les mesures, et animant les ouvriers par sa présence et par ses bienfaits. Aussi on l'accusait d'aimer trop à faire bâtir, et quelques-uns disaient: *Que l'église de Tolède n'avait jamais eu d'archevêque de plus grande édification en toute manière que le cardinal Ximenès.* Il dota

quarante-six chaires de professeurs, et laissa à cette université quatorze mille ducats de revenu. Le roi Ferdinand admira la grandeur de cette entreprise; et le cardinal de Granvelle touché des actions éclatantes de ce cardinal, ayant vu depuis tant d'édifices publics, monuments éternels de sa piété et de sa magnificence, avait accoutumé de dire : *Que le temps a souvent caché sous les voiles de l'oubli l'origine des grands hommes ; que celui-ci était sans doute issu de sang royal, ou que du moins il avait un cœur de roi dans la personne d'un particulier* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV.)

L'inclination qu'il avait pour les sciences. le porta à les faire fleurir en Espagne. Mais l'austérité de son esprit ne lui permit pas de cultiver les belles-lettres. Pierre Martyr assure qu'il était également renommé pour sa vertu et pour sa doctrine; et qu'il avait uni en lui le savoir de saint Augustin, l'abstinence de saint Jérôme et le zèle de saint Ambroise. Il témoigne pourtant ailleurs qu'il avait peu de goût pour la politesse du discours, et point d'usage des lettres humaines. Les auteurs de la bibliothèque d'Espagne le nomment par honneur le père et le protecteur des savants : et quoique ses importantes et continuelles occupations lui aient ôté le temps d'écrire, ils l'ont mis à la tête de leurs principaux écrivains. Il avait pourtant composé quelques livres, savoir divers traités sur des matières théologiques, *De la nature angélique*, *Des péchés*, etc., dont l'original écrit de sa main se conserve encore dans le monastère de Notre-Dame de la Salcéda, dont il fut gardien : l'histoire du roi Wamba, qui fit bâtir les murailles de la ville de Tolède, et qui rétablit l'usage des conciles provinciaux en Espagne : des notes sur divers endroits de l'Écriture sainte, dont l'impression se garde encore dans les archives d'Alcala, et qui ont été depuis confondues avec celles de Nicolas de Lyra. Personne ne donna plus de courage et d'occupation que lui à l'imprimerie encore naissante; car outre les présents qu'il fit à ceux qui excellaient en cet art, il fit imprimer à ses dépens plusieurs écrits de piété et de doctrine; surtout les œuvres de dom Alonse de Madrigal, évêque d'Avila, surnommé Tostat, dont toute l'Église a été instruite et édifiée. (Petr. Martyr., lib. V, epist. 108; lib. VIII, epist. 160; Nicol. Anton., *Bibliot. Hisp.; Mariana*, *Hist. Hisp.*, lib. VI; Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*, art. 60.)

La prudence du cardinal Ximenès fut reconnue par tout le monde. Les peuples d'Espagne ne furent jamais plus tranquilles et ne s'estimèrent jamais plus heureux, que dans les temps qu'il les gouverna. Les rois catholiques n'entreprirent rien sans sa participation et sans ses conseils. Sa réputation fut si grande, que ne pouvant à cause de la régence de Castille dont il était chargé, se trouver au concile de Latran, Léon X et les évêques qui auraient désiré sur toutes choses qu'il eût assisté à cette assemblée, le consultèrent plusieurs fois dans les affaires les plus difficiles. Il eut une conduite régulière dans tous les états de sa vie : quand il fut élevé aux ministères ecclésiastiques à Siguença, ses mœurs firent honneur à sa profession. Lorsqu'il entra dans l'ordre de Saint-François, quoiqu'il se distinguât des autres religieux par ses austérités, il ne se préféra jamais à eux, et ne s'attira ni leurs corrections, ni leur jalousie. Étant confesseur de la reine, il sut aller à la cour, sans perdre l'esprit de recueillement et de retraite, et reprendre les observances de sa règle, après avoir assisté au conseil des rois.

Depuis qu'il fut dans les dignités et dans les charges, on reconnut en lui cette prudence supérieure dans la variété des affaires. Valdés, archevêque de Séville parlant de lui en général : *Le cardinal mon seigneur*, dit-il, *était homme sage, discret, avisé, de grand esprit et de grand courage en toutes choses. Il ne se pressait point dans ce qu'il avait à résoudre. Il délibérait, et dans les affaires mêmes qu'il souhaitait le plus, il repassait dans son esprit tout ce qui pouvait ou servir ou nuire. Nulle passion ne lui fit jamais précipiter son dessein, et jamais homme ne put mieux trouver ce point de maturité et ce moment d'exécution qui fait réussir les entreprises.* Le docteur Jean de Vergara nous fait aussi le caractère de la prudence en ces termes: *Il avait une gravité vénérable ; peu de paroles, mais vives et mesurées, qui faisaient remarquer et sentir ce qu'il disait. en deux mots il faisait mieux connaître une affaire, que d'autres avec de longs raisonnements. Cette gravité regardait plus les personnes de qualité que les autres ; aussi les grands du royaume le traitaient avec beaucoup de respect. Il expédiait fort succinctement ceux qui avaient affaire à lui : chaque terme portait sa raison et sa décision : Ennemi des visites inutiles ; si quelqu'un qui ne fût pas de grande considération, s'amusait à des discours vagues, ou à des compliments, il avait un livre toujours ouvert, vers lequel il se tournait : c'était ainsi qu'il congédiait les importuns.* (Franc. Valdès, apud Fern. de Pulgar., § 6 ; Joan. de Vergara.)

Cette prudence parut dans l'économie de sa maison : on eût dit que c'était un monastère réformé. Au commencement il n'avait voulu que des religieux pour domestiques. Depuis le bref d'Alexandre VI, qui lui ordonnait de vivre avec la grandeur qui convenait à un archevêque de Tolède, il prit des pages qu'il faisait étudier et dresser à toutes sortes d'exercices, et qu'il instruisait quelquefois lui-même des mystères de la religion et des règles de la piété chrétienne. Le cardinal dom François Quignonès avait été son page, et s'en faisait honneur dans son élévation. Les plus grands seigneurs envoyaient leurs enfants à sa maison, et ne croyaient pas leur pouvoir donner une meilleure éducation. Il eut plusieurs domestiques de réputation, et il les traitait avec beaucoup d'honnêteté. S'ils étaient prêtres il leur faisait donner des sièges, et vivait avec eux dans une noble et douce familiarité ; en sorte qu'il les regar-

dait presque comme ses amis et ses compagnons, et qu'eux n'oubliaient pas qu'il était leur maître. Ils étaient tous bien vêtus, bien nourris, bien payés, et récompensés selon leur mérite. Ce n'était pas un titre pour avoir des grâces ou des bénéfices de lui, que d'être de sa maison. Un étranger était préféré, s'il était plus vertueux; mais aussi il ne cherchait point par ostentation ou par singularité des sujets au dehors, quand il en trouvait chez lui de plus dignes de ses bienfaits. Cette équité leur ôtait toute occasion de murmure, vice ordinaire à ceux qui servent les grands. Ses domestiques ne furent pas ses ennemis, et la plupart ont écrit sa vie avec des éloges, qu'ils tiraient plus de la vérité, que de leur reconnaissance. (Fern. DE PULGAR., § 5, art. 14 et 15.)

Le docteur Jean de Vergara, qui servit deux archevêques après lui, avait accoutumé de dire, que s'il pouvait ressusciter un de ses trois maîtres, ce serait le cardinal Ximenès. Beaucoup de grands hommes qui ont fleuri en Espagne, avaient été de sa maison: D. Fernand de Valdès, archevêque de Séville, et inquisiteur général, François Ruys, évêque d'Avila, D. François de Mendoza, évêque d'Oviédo et puis de Valencia, Diégo de Villalva, prédicateur du roi, et depuis évêque d'Alméria, et plusieurs autres connus dans l'histoire. Lorsque quelqu'un voulait sortir de son service, aussitôt, sans s'informer des raisons qu'il pouvait avoir, il ordonnait qu'il fût payé, lui donnait son congé, et ne le recevait plus après cela dans sa maison. La discipline qu'il établit dans son diocèse par ses assistances charitables, et par son exacte, mais discrète sévérité; les ordonnances synodales qu'il publia, où la piété et le bon sens règnent également; les lois qu'il fit pour le règlement de ses colléges, et pour l'éducation de la jeunesse sont des exemples d'une prudence consommée. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Plusieurs avaient cru qu'il laisserait aux religieux de son ordre la direction et la conduite de son université, les chaires de docteurs, et l'administration des revenus, pour leur donner plus d'autorité et plus de moyen de s'avancer dans les dignités et dans les emplois de l'Eglise, par leurs études: mais il jugea que ces sortes d'occupations ne serviraient qu'à les troubler dans l'observance de la règle; et qu'il fallait les conduire à la science, sans les détourner de l'amour de leur institut. On voulut lui représenter qu'il ne convenait pas de nommer un archevêque de Tolède pour protecteur de son université, parce que c'était la coutume des successeurs de détruire les ouvrages de ceux qui les ont précédés, et d'élever leur propre gloire sur celle d'autrui. Mais il répondit sagement: *Cet ouvrage est utile; il est fondé sur les revenus de l'archevêché, Dieu en sera le principal protecteur, puisque je l'ai fait pour sa gloire* (Fern. DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*, § 5, art. 18 et 19.)

Comme il donnait conseil avec sagesse, il le recevait avec docilité. Il ne fit rien d'important, sans consulter le chapitre de Tolède; il communiquait ses desseins, il ordonnait des prières; pour demander à Dieu un heureux succès; après quoi il exécutait ses résolutions sans retardement; en sorte que son courage ne lui faisait rien entreprendre de téméraire, et que sa prudence ne l'empêchait pas de poursuivre une entreprise, quelque difficile qu'elle fût. S'il s'est élevé quelquefois au-dessus des règles de la politique ordinaire, comme dans la conversion des Maures, dans l'entreprise d'Oran, et dans quelques autres rencontres, il faut attribuer ces hardiesses aux inspirations du ciel, ou à la supériorité de son génie, et aux ressources qu'il sentait en lui-même, pour réussir dans ce qu'il entreprenait: aussi rien n'échappait à sa connaissance. Il défendit à Lopès Ayala, son agent auprès de Ferdinand, de rechercher trop curieusement les choses que le roi ne voudrait pas lui communiquer, disant: *Qu'il fallait révérer les secrets des rois, et recevoir l'honneur de leur confiance, sans vouloir deviner ce qu'ils ont envie de nous cacher.* Cependant il pénétrait par la force de son esprit les affaires les plus secrètes, en sorte qu'il n'a presque jamais été surpris, ni trompé dans ses jugements. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest Xim.*, lib. VII.)

De là venait l'efficace de ses paroles. Il n'y avait personne qui ne se rendît à ses raisons. Les passions étaient apaisées par je ne sais quelle autorité que lui donnait sa réputation et sa sagesse. Après la mort de Philippe I, il rendit l'esprit de la plupart des seigneurs, que l'amour de la liberté de la jalousie du gouvernement avaient divisés, et dans les différends qu'il eut avec les grands, il ne manqua pas de les réduire à ses volontés par ses raisons, lorsqu'ils voulurent l'écouter. Il mit toujours le droit de son côté, et ne voulut être le plus puissant, qu'après avoir été le plus sage.

La justice fut aussi bien que la prudence la règle de ses actions. Le soin qu'il prit de mettre de bons juges dans les tribunaux de son diocèse; le changement que durant le temps de sa régence, il fit dans le conseil, lorsqu'il y remarqua de la passion ou de l'intérêt; le courage qu'il eut de rompre l'iniquité, et de soutenir la cause des faibles contre les puissants, font assez connaître les principes d'équité que Dieu avait gravés dans son âme. Aussi étant sur le point de mourir, après avoir fouillé dans les replis les plus secrets de sa conscience, levant les yeux au ciel, et donnant gloire à Dieu: *Je ne sache pas*, disait-il, *qu'il me soit arrivé dans le temps de mes administrations, d'avoir fait tort ou injustice à qui que ce soit, et je crois même n'avoir perdu aucune occasion de faire du bien à ceux qui ont eu besoin de mon secours.* La vérité tira de sa bouche ce témoignage de son innocence, en un temps où il ne tenait plus au monde que par les restes d'une sainte vie, et par la bonne odeur qu'il y laissait de ses vertus et de ses exemples. Le saint homme Job avait dit avant lui avec la même confiance: *Je me suis revêtu*

de la justice, et mon jugement m'a servi de vêtement et de diadème. J'ai été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux : j'étais le père des pauvres; j'examinais avec exactitude la cause que je n'entendais pas; je brisais les dents de l'injuste, et je lui arrachais sa proie. (*Job*, XXIX, 14-17.) Le cardinal Ximenès en avait usé ainsi : un esprit de droiture et d'ordre accompagnait sa charité. S'il fit du bien à ses domestiques, ce fut à titre de mérite plutôt que de service : s'il avança quelques-uns de ses parents, l'estime y eut autant de part que l'affection ; s'il favorisa ses amis, il consulta la justice en leur faisant grâce. Toute sollicitation était interdite chez lui. Les charges, les gouvernements et les bénéfices à sa nomination se donnaient par choix et avec connaissance : ceux qui en étaient dignes pouvaient tout attendre de son jugement : ceux qui ne l'étaient pas n'osaient rien espérer de sa prévention ou de la faveur. Dès les premiers jours de son épiscopat, il eut la fermeté de ne point déférer à la recommandation de la reine pour Pédro Hurtado de Mendoza, et cela fit aisément comprendre qu'il ne fallait employer ni crédit ni persuasion pour obtenir des bienfaits de lui. C'est pourquoi personne n'eut le courage de le solliciter depuis ce temps-là. (Fern. DE PULGAR., § 6, art. 6.)

Comme c'était par religion et par conscience qu'il observait la justice, c'était aussi par zèle pour le bien public qu'il punissait ceux qui l'avaient violée. Il réduisit tous les grands d'Espagne à se soumettre malgré eux aux lois de l'Etat, et ne laissa aucune de leurs révoltes impunie. Cette sévérité pourtant ne fut jamais mêlée de passion ou de caprice. Il essaya de les gagner par ses remontrances, avant que de les arrêter par son autorité; et dans tout ce qu'il entreprit contre eux, ou qu'ils entreprirent contre lui, il fut leur maître sans être leur ennemi, et leur pardonna par bonté quand il les eut domptés et remis par force à l'obéissance. Aussi dans tout le temps qu'il gouverna la Castille, il épargna le sang de la noblesse; et quoique plusieurs seigneurs eussent mérité la mort par leurs rébellions, il se contenta de les avoir soumis et abaissés. Il écrivit même quelquefois au roi Charles en Flandre : *Qu'il devait regarder les crimes des grands, lorsqu'ils en témoignaient du repentir, comme des occasions d'exercer sa clémence ; qu'il valait mieux les corriger que de les punir ; que ceux qui pouvaient troubler l'Etat étaient capables de le servir; et que comme l'orgueil était le principe de leurs fautes, il suffisait que l'humiliation en fût aussi le châtiment.* (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Lorsqu'il donna des charges ou des emplois à ses parents, il leur recommanda sur toutes choses le désintéressement, et il leur pardonna moins qu'aux autres, quand il leur arriva d'être injustes ou violents. Sanchez de Villaroël de Cisneros qu'il avait fait gouverneur de Talavéra, fut accusé presque en même temps de plusieurs sortes de concussions. Le cardinal envoya aussitôt un commissaire pour informer et pour écouter les plaintes du peuple. Dès qu'il apprit que ces accusations étaient véritables, il le déposséda sans miséricorde, et l'obligea de restituer ce qu'il avait pris. Don Pédro Vélez son cousin, ayant eu une querelle à Tordélaguna, et Ximenès ayant jugé qu'il avait tort, il le fit prendre et lui fit expier son emportement par une longue prison : et comme on le priait de lui faire grâce, en considération de la parenté, il répondit : *C'est mon parent : il faut le châtier plus sévèrement.* (Fern. DE PULG., *Vid. del card. Ximen.*, § 6, art. 43.)

Il ne fut pas moins exact à servir ceux qui l'avaient obligé, qu'à punir ceux qui avaient troublé l'Etat ou tyrannisé les peuples. Il n'y eut point de cœur plus reconnaissant que le sien; et comme il ne refusa jamais de faire les plaisirs qu'il put, il ne laissa jamais sans récompense les plaisirs qu'on lui avait faits. Nous avons dit dans le premier livre de cette histoire, qu'ayant été volé à Aix en Provence, lorsqu'il allait à Rome, un bachelier de ses amis, nommé Brunet, l'assista de son argent, et lui donna de quoi achever son voyage. Ximenès étant depuis archevêque de Tolède, l'envoya prier de le venir voir, et le reçut avec tous les témoignages possibles d'amitié et de reconnaissance. Il publiait partout l'obligation qu'il lui avait, et l'entretenait familièrement en particulier, faveur qu'il n'accordait qu'à peu de personnes. Après plusieurs caresses, il voulut le retenir dans sa maison, et lui offrit d'assez grands établissements; mais ce bon homme lui répondit, comme autrefois Berzellaï à David (II *Reg.*, XIX, 34) : *M'appartient-il, Monseigneur, de passer le peu de temps qui me reste à vivre, dans une grande maison comme la vôtre? Pourquoi votre serviteur vous serait-il à charge? je n'ai pas besoin de ce changement : permettez-moi de retourner dans mon petit bénéfice, et de mourir en repos dans mon pays et dans mon Eglise.* La modération de l'un fut aussi admirable que la reconnaissance de l'autre. Brunet remercia le cardinal, et le cardinal lui fit de grands présents avant son départ.

Dans le temps qu'il était grand chapelain de Siguença, il se plaisait fort à entendre un chanoine de son église (23) qui chantait le plain-chant avec beaucoup de justesse et d'agrément. C'était un ecclésiastique d'une honnête famille de Guadalajara, qui avait de la piété, et qui ne manquait pas même d'érudition. Ximenès vivait avec lui dans une assez étroite amitié; et comme il avait une voix faible et discordante, il employait souvent son ami à faire l'office pour lui, ou à chanter avec lui quand il y était obligé. Un jour qu'ils chantaient une antienne dans le chœur, le chanoine entonna un *Alleluia* d'une voix si pleine et si agréable, que Xi-

(23) Jean-Lopez de Medina.

menès lui dit en sortant de l'église : *Les anges ne chantent pas mieux que vous avez fait, priez Dieu que je sois archevêque de Tolède, vous conduirez le chœur de ma cathédrale.* Lorsqu'il fut parvenu à cette dignité, et que la place qu'il lui avait destinée en riant, fut venue à vaquer effectivement dans son chapitre, il la lui donna et lui écrivit : *A notre ami le chantre de Guadalajara, maintenant précenteur de la sainte Eglise de Tolède.* (Alvar. Gomez ; Fern. de Pulg., § 6, art. 42.)

Il fit du bien à son cousin don Juan Ximenès de Cisneros, à cause des secours que lui avait donnés son père, dans le temps qu'il étudiait à Salamanque, et crut qu'il devait rendre à cette maison, qui s'était peut-être un peu incommodée pour lui, des services plus grands qu'il n'en avait reçus. Le duc de Najare ayant chassé indignement Quiomara de Castro, sa femme, hors de sa maison, Ximenès, pour qui elle avait toujours eu beaucoup de vénération, la reçut dans Tolède, et la fit traiter avec toute la magnificence que méritaient son rang et sa piété, jusqu'à ce qu'il l'eût réconciliée avec son mari, et qu'il l'eût remise dans sa maison. En reconnaissance de ce bienfait, elle lui envoyait tous les ans sa provision de linge d'église et de table, et un présent de confitures et autres petites douceurs, qu'il recevait avec peine, et que la seule considération de la vertu de cette dame l'empêchait de refuser. (Alvar. Gomez, lib. VII.)

La fermeté et le courage qu'il fit paraître dans les difficultés qu'il rencontra dans les guerres qu'il entreprit, dans les différends qu'il eut avec les grands, avec le roi même, furent des marques de sa droiture et de sa justice, comme on peut voir dans tout le cours de son histoire. Il fit valoir les droits de son Eglise autant qu'aucun de ses prédécesseurs, faisant porter sa croix devant lui dans ses voyages, par toutes les villes d'Espagne en qualité de primat. Quoique plusieurs prélats s'y opposassent, il les ramena par sa prudence, et se maintint si bien dans sa prétention, que les peuples de tous les diocèses allaient au-devant de lui, pour recevoir sa bénédiction, et le révéraient comme l'évêque universel de tout le royaume.

Lorsqu'il rendait visite aux Rois Catholiques, on portait sa croix jusqu'à la salle du palais, comme un gage de ses bonnes intentions et des bons conseils qu'il allait donner. Il reçut les appellations de l'archevêque de Compostelle, et les soutint contre Alphonse Fonséra, archevêque de ce lieu-là, avec vigueur, sans perdre pourtant la charité ni la retenue qui convenait à son caractère. La ville de Baça ayant été conquise par les rois Ferdinand et Isabelle, et mise sous la juridiction de l'évêque de Guadix, par la tolérance du cardinal Gonzalès de Mendoza, quoique anciennement elle eût été du diocèse de Tolède, Ximenès rechercha les titres, et s'éclaircit de son droit ; après quoi il demanda des commissaires au pape, et par ses soins et son application à cette affaire, malgré les oppositions et les chicanes de l'évêque de Guadix, il se remit en possession de cette ville. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, l. V.)

Il défendit l'autorité du saint-siége et les immunités ecclésiastiques avec beaucoup de zèle et d'efficace, mais avec tant de modération, que ni le roi ni ses ministres, quelque intérêt qu'ils y eussent, n'en furent point offensés. Le pape Alexandre VI le commit pour mettre en possession du prieuré de Saint-Jean de Catalogne Pierre-Louis de Borgia, son neveu, quoique le roi Ferdinand crût avoir droit d'y présenter. Il s'acquitta de sa commission, et satisfit Sa Sainteté, sans que le roi se plaignît qu'il eût entrepris sur ses droits. Lorsque Jules II et Léon X voulurent maintenir leur juridiction, ils se servirent toujours de lui, par la confiance qu'ils avaient en sa probité, comme il parut par plus de vingt-cinq bulles apostoliques qu'ils lui adressèrent en diverses rencontres. (Fern. de Pulg., *Vid. del card. Xim.*, § 6, art. 11 et 13.)

Le respect qu'il avait pour les souverains pontifes ne l'empêcha pas de leur représenter avec liberté ce qu'il y avait d'irrégulier dans leur conduite. Il écrivit à Jules II, qu'il était prêt à l'assister de tout son crédit et de tous ses biens : mais qu'il fallait qu'il renonçât aux partialités et aux passions, qui ne convenaient ni au bien de la chrétienté, ni au rang qu'il tenait dans l'Eglise. Le pape Léon X, sous prétexte que Sélim, empereur des Turcs, après avoir défait le soudan d'Egypte, menaçait de venir porter ses armes victorieuses en Italie, avait ordonné de lever sur le clergé d'Espagne des décimes extraordinaires, pour la défense de l'Eglise et pour la garde de la côte, où ces infidèles pouvaient descendre. On assembla là-dessus un concile national à Madrid. On convint de remontrer à Sa Sainteté : que cette exaction était nouvelle et inusitée ; que le sujet n'en paraissait pas légitime, et que des conciles généraux avaient ordonné : *Qu'aucun souverain pontife ne fît de ces sortes de levées, que lorsqu'il saurait que quelque puissance barbare aurait fait irruption dans les provinces des chrétiens.* (Petr. Martyr., epist. 396, lib. XXXIX.)

Le cardinal approuva ces raisons, et dépêcha un courrier à Rome, qui portait ordre à son agent en cette cour-là, d'aller trouver le pape, et de lui offrir de sa part non-seulement les décimes de son diocèse, mais encore tous les biens dont il jouissait, et les trésors mêmes de son église, s'il en avait besoin, pour la défense des autels et pour une guerre de religion : mais de lui marquer aussi que hors de ces pressantes nécessités, il ne serait jamais auteur de ces impositions nouvelles, et qu'il ne souffrirait pas que le clergé d'Espagne devînt tributaire d'un prince étranger. Il sut depuis que le concile de Latran n'avait ordonné ces décimes qu'au cas que les ennemis du nom chrétien entrassent dans l'Italie ; et que le nonce du pape, par un désir indiscret de faire plaisir

à son maître, avait voulu lui procurer cet argent.

Dans des occasions délicates il soutint sa dignité avec courage et avec esprit. L'an 1498 la reine D. Isabelle de Castille, et D. Manuel, roi de Portugal, se firent reconnaître en Espagne, héritiers et successeurs légitimes des Rois Catholiques. L'archevêque dit la messe en présence des prélats, des seigneurs et des députés des villes, et fit ensuite la cérémonie de faire jurer D. Manuel et D. Isabelle, qu'ils maintiendraient les lois et les priviléges du royaume. Après qu'il eut reçu leur serment, prévoyant qu'on lui contesterait peut-être l'honneur de le leur prêter le premier, il remit la croix et le livre des Evangiles au grand maître de l'ordre de Saint-Jacques, et se retira pour aller quitter ses habits pontificaux. Comme il donnait à dîner aux Rois ce jour-là, il les attendit dans son palais archiépiscopal; et lorsqu'ils arrivèrent, il prit respectueusement les mains du roi de Portugal, et les baisant : *Voilà, seigneur*, lui dit-il, *comme les archevêques de Tolède font leur serment.* On voulut aussi par respect lui baiser les siennes. Il en usait ainsi, pour ne pas préjudicier aux droits qu'il croyait appartenir au primat d'Espagne, ou pour n'être pas obligé de troubler par de vaines contestations une si noble cérémonie. Quatre ans après il tint la même conduite, lorsque Jeanne de Castille et l'archiduc Philippe son mari, furent reconnus par les états du royaume, que Ferdinand et Isabelle avaient assemblés à Tolède. Il les reçut à la porte de l'église, revêtu de ses habits pontificaux, et leur présenta la croix à baiser : après quoi il leur donna sa bénédiction; et comme ils allaient faire leur prière, il se retira, et ensuite il leur baisa les mains à l'entrée de sa maison. Les princes ne croyaient pas avoir besoin de témoignages extérieurs de sa fidélité et de son respect. Les ministres n'osaient lui disputer les premiers honneurs. Les rois mêmes lui laissaient étendre à son gré sa juridiction, et c'était une marque de la sagesse et de la vertu des uns et des autres de savoir ainsi honorer l'Eglise, lui en la soutenant avec dignité, et eux en déférant par respect à un si digne prélat.

La même vertu qui lui fit soutenir ses droits avec courage, lui fit supporter les peines et les tribulations de la vie avec patience. Il souffrit six ans de prison, plutôt que de donner la démission de son archiprêtré d'Ucéda, inflexible pour la justice, mais doux et paisible par son malheur, ne relâchant point de ses droits, mais ne murmurant point contre l'archevêque Carillo qui l'affligeait si sévèrement et si longuement. Les traitements indignes que lui fit le roi Ferdinand devant et après son expédition d'Afrique, le touchèrent sensiblement. On s'en prit à ses biens, à sa réputation, à sa dignité; mais il posséda son âme dans sa patience, et souffrit les injustices qu'on lui fit, sans se plaindre du roi qui les lui faisait.

Les deux dernières années de sa vie il eut de grandes traverses, qu'il supporta avec constance, par la seule considération du bien public. En ce temps-là D. Pédro Portocarrero était en Flandre assez avant dans les bonnes grâces du roi et des ministres. Il écrivait que le cardinal avait dans cette cour des envieux et des ennemis; qu'il lui importait d'avoir des avis fidèles et sûrs de ce qui se passait à son désavantage; qu'on lui envoyât seulement un chiffre pour le secret, et qu'il rendrait bon compte de tout. Le cardinal lui fit répondre : *Qu'il lui était obligé de son amitié et des offres qu'il lui faisait; qu'il trouvait dans sa conscience de quoi se rassurer contre tous les efforts de ses ennemis; que n'ayant en vue que Dieu dans les soins qu'il prenait de l'Etat, il espérait que Dieu les ferait réussir selon ses desseins.* Il se confiait plus en ses bonnes intentions qu'en toutes les finesses humaines; et méprisant les périls dont il était menacé, il persévérait dans sa fermeté et dans sa droiture. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII; Pulg., § 7, art. 13.)

Une infinité de libelles couraient alors par toute l'Espagne contre la cour de Flandre, et contre Ximenès lui-même. Les Flamands, qui n'étaient pas accoutumés à ces sortes de satires piquantes et ingénieuses, en firent des plaintes, et le cardinal eut ordre d'en rechercher les auteurs et les imprimeurs, et de les châtier rigoureusement. Il fit faire par forme quelque visite chez les libraires; mais si légèrement, que personne n'en fut en peine. Il était d'avis de laisser aux inférieurs la liberté de venger leur douleur par des paroles ou par des écrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offense, et qui perdent leur agrément et leur malignité quand on les méprise. Alphonse Castille, gouverneur de Madrid, ayant surpris quelques-uns de ces ouvrages injurieux contre le cardinal Adrien, et contre la Chaux, ambassadeur de Charles, il les leur fit voir, et ils en eurent un très-sensible déplaisir : surtout Adrien en fut quelque temps inconsolable. On rapporte qu'étant depuis élevé à la Chaire de saint Pierre, et ne pouvant souffrir les statues de Pasquin et de Marforio, que les esprits plaisants et malins ont choisis pour les confidents et pour les auteurs de leurs médisances, il avait ordonné qu'on les jetât dans le Tibre : ce qui aurait été exécuté, si le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, ne lui eût dit fort sagement : *Que faites-vous, saint-père? encore vaut-il mieux pardonner à ces deux personnages muets, que de faire parler toute la ville. Quand vous les jetterez dans l'eau, les grenouilles nous chanteront les railleries qu'ils nous faisaient lire en passant; et ce que deux pierres ne diront plus, toutes les bouches vivantes le publieront.* Le pape profita de cet avis, et fut dans la suite moins délicat sur ce sujet.

Le cardinal Ximenès était au-dessus de ces sortes de chagrins, et les dangers mêmes ne l'étonnèrent pas. En ce temps-là le chancelier Sauvage ayant été envoyé en Espagne pour partager le gouvernement avec Ximenès, ne pensa qu'à s'y enrichir. Les

charges qui étaient les récompenses de la vertu, furent en proie à son avarice. Chièvres et les autres courtisans avaient aussi leurs intrigues, et vendaient chèrement leur protection et leurs offices. Le cardinal s'en plaignit au roi, et lui remontra : *Que ses ministres par leurs concussions, allaient tarir la source de ses finances : qu'il répondrait à Dieu de leurs injustices ; que toute la Castille était en rumeur ; qu'on n'entendait que plaintes, et qu'on ne verrait bientôt que confusion et que désordre, si l'on n'y remédiait promptement.* Cette généreuse liberté lui attira la haine des Flamands et de quelques Espagnols, qui par avarice ou par ambition étaient liés avec eux. Il lui vint des avis de toutes parts qu'on en voulait à sa vie. On fut obligé de pourvoir à sa sûreté ; on redoubla sa garde ; on fit l'essai de ce qu'il mangeait, de ce qu'il buvait, et de l'eau même dont on arrosait sa chambre. Avec toutes ces précautions, il ne put éviter le poison lent, dont on assure qu'il fut enfin consumé. Ses gens étaient plus étonnés que lui ; et lors même qu'il se sentit frappé, et que le P. Jean Marquina, et les gardiens d'Alcala et de Talavera, qu'il avait mandés pour conférer avec eux, lui vinrent annoncer qu'on lui avait donné la mort dans une truite empoisonnée, il ne s'effraya point, et leur répondit avec beaucoup de douceur : *Je ne crois pas avoir désobligé ceux qui désirent ainsi ma mort : Dieu soit béni ; Dieu leur pardonne le tort qu'ils font aux pauvres.* (Fern. DE PULG., § 1, art. 14.)

Sa douceur et sa patience ne parurent pas moins dans le pardon des injures. Le ministre général des cordeliers l'ayant offensé, non-seulement il ne lui en fit aucun reproche, mais encore il le reçut chez lui avec toute sorte de civilité et de caresses, et le remit bien dans l'esprit de la reine, auprès de laquelle il avait tâché de le décrier. Pendant qu'il s'occupait à visiter les bâtiments de ses colléges, il s'arrêta dans celui de Saint-Ildephonse ; et voyant qu'on portait un grand crucifix dans l'église, il y entra pour le voir poser. L'ouvrier étant monté sur une échelle, laissa tomber un gros marteau, dont il se servait, sur la tête de l'archevêque qui était au-dessous. Tous les assistants firent un grand cri, et le crurent mort. Je ne sais qu'elle main invisible détourna le coup, qui ne fit qu'effleurer la peau. Ainsi légèrement blessé, sans s'émouvoir, et sans dire un seul mot, il se retira vers l'autel, rendit grâces à Dieu qui venait de le conserver, médita quelque temps sur la fragilité de la vie humaine, et revint aussi tranquille qu'auparavant.

Un prêtre qui avait une affaire criminelle devant lui, lui ayant dit plusieurs injures par folie ou par passion, il lui pardonna ses emportements, et le jugea, pour son crime, plus doucement qu'il n'aurait fait. Le P. Contreras prêchant un jour devant lui, l'apostropha indiscrètement sur une fourrure qu'il portait, dont on lui avait fait présent, et dont il se servait à l'âge de près de quatre-vingts ans, dans le fort de l'hiver : il lui rappela le souvenir de sa profession religieuse, lui reprocha sa magnificence, et peu s'en fallut qu'il ne le traitât d'hypocrite pour le passé, et de scandaleux pour le présent. Le cardinal écouta cette réprimande avec beaucoup de patience. Quelques-uns ont écrit qu'après le sermon, il fit entrer le prédicateur dans la sacristie, et que sans lui dire mot il lui montra un cilice qu'il portait sous cette fourrure, contre laquelle il s'était si fort échauffé : correction muette, mais efficace. Les historiens disent seulement qu'il l'invita à dîner, et qu'il loua sa prédication. D'autres ajoutent qu'on remarqua que le cordelier portait du linge sous son habit de Saint-François, au lieu que le cardinal portait l'habit de Saint-François sous sa fourrure. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Il souffrit avec beaucoup de modération la liberté d'un prêtre qui lui demandait un juge particulier, pour une affaire qu'il avait : il lui répondit honnêtement : *J'ai mis de si bons juges dans les tribunaux dont vous relevez, que ni Guadalajara, ni Madrid n'en fourniraient pas de meilleurs.* Ce prêtre lui répliqua : *Le village de Tordelaguna a pu fournir un grand prélat à ce royaume, et ces villes ne peuvent fournir un juge pour une aussi petite cause que la mienne?* Ximenès soupçonnant que cet homme était protégé par quelque seigneur, lui demanda qui était son patron? A quoi il répondit : *Qu'il était son patron lui-même, et qu'il n'en voulait point d'autre.* Le cardinal lui répliqua : *Vraiment vous n'en sauriez trouver un qui soit plus digne de vous.* Et se contentant de lui avoir dit cette parole, il lui donna un commissaire, ainsi qu'il le souhaitait.

Sa douceur fut grande envers un de ses domestiques, nommé Baracalde, secrétaire du conseil des ordres militaires. Quoiqu'il eût fait des actions indignes contre son maître, et qu'il fût soupçonné d'être complice du poison qu'on lui avait donné, il le retint dans sa maison, et lui accorda même diverses grâces. Il n'eut pas la même complaisance pour Bernardin son frère, parce qu'étant plus uni avec lui par les liens de la religion et de la nature, il était aussi plus coupable ; et qu'ayant été plusieurs fois châtié pour les mêmes fautes, il lui parut incorrigible. Il lui pardonna, il lui fit une pension raisonnable ; mais ni ses amis, ni les rois mêmes ne purent jamais gagner sur lui qu'il le reçût de nouveau dans sa maison, parce qu'il y avait troublé l'ordre et la paix, et qu'il avait voulu en éloigner la justice.

Dans tous les états de sa vie, il fit paraître un même cœur plein de générosité et de constance. Quelques-uns ont cru qu'à la fin de ses jours il fut capable d'une faiblesse, et qu'ayant reçu la lettre du roi, qui lui donnait congé de se retirer des affaires, il en était mort de chagrin. Il ne serait pas étonnant que l'âge et la maladie eussent affaibli son courage : mais la plupart des auteurs assurent que cette lettre ne lui fut pas rendue, qu'elle fut portée au conseil

toute cachetée, parce qu'elle contenait d'autres affaires que le cardinal dans l'extrémité où il se trouvait, n'était pas en état de décider. Quoi qu'il en soit, il avait sollicité le roi de venir gouverner ses Etats lui-même ; il savait bien que les Flamands n'approuveraient pas ses conseils : et l'on prétend qu'il avait résolu, après avoir baisé les mains et donné les avis nécessaires à ce jeune prince, de se retirer pour aller mourir tranquillement et saintement dans son diocèse.

De cette grandeur d'âme naissaient la modération, la simplicité et la tempérance du cardinal Ximenès. Sa table était frugale en tout temps, et l'on y évitait également la superfluité et la délicatesse des viandes. Il ne se trouvait point aux festins, et ne mangeait presque jamais hors de chez lui. Dans quelques occasions il donnait des repas magnifiques ; mais on lui servait sa portion ordinaire, joignant suivant le conseil de l'Apôtre, l'abstinence avec la science, traitant les conviés selon leur dignité, et se resserrant dans les bornes de la nécessité pour sa personne. Ainsi il observait les règles de la bienséance pour les autres, sans se départir des lois de la mortification qu'il s'était prescrites.

Ses entretiens étaient toujours sérieux, édifiants, utiles, dans le temps même de ses repas. Il avait banni de sa maison les musiques, les conversations vaines et profanes, les jeux et toutes sortes de divertissements et de récréations inutiles ou peu séantes. Toutes ses heures étaient remplies : des occupations précises et importantes qui se succédaient les unes aux autres, ne laissaient aucun vide dans la journée. Quand les affaires étaient ou plus pressantes ou en plus grand nombre, il achevait ses dépêches pendant son souper. Le docteur Jean Vergara, qui avait été longtemps auprès de lui, en parle en ces termes : *Il ne prenait d'autre divertissement que celui de la promenade, encore était-ce rarement. Tout son temps était employé à prier, à étudier, à traiter d'affaires. Ses jours étaient remplis ; chaque chose avait son heure destinée, en sorte qu'une occupation ne troublait pas l'autre. Il se relevait quelquefois la nuit pour expédier les affaires. Quand on le rasait, il se faisait lire l'Ecriture sainte ; et durant ses repas, il entendait les raisonnements de quelques théologiens habiles, qu'il entretenait dans sa maison, avec lesquels, dans le temps de sa régence, il avait ordinairement sur le soir une conférence de deux heures.*

Non-seulement il évitait les inutilités et les amusements, mais encore il les condamnait dans les personnes de lettres. Lorsqu'on ouvrit les études à Alcala, le docteur Pierre de Lédesma, grand abbé de cette université, composa une comédie qu'il voulut faire représenter par les écoliers : on dressa un théâtre magnifique : on convoqua toutes les personnes de qualité du diocèse, et l'on pria avec de grandes instances l'archevêque de vouloir assister à cette action : il s'en excusa longtemps ; mais ses amis lui montrèrent si souvent que c'était la première fête de ses colléges ; que sa présence ferait honneur aux professeurs, et donnerait de l'émulation à la jeunesse, qu'enfin il se détermina, et se rendit à la salle de l'assemblée avec une foule de docteurs qui l'accompagnaient. S'étant assis à sa place, il voulut savoir quel était le sujet de la pièce qu'on allait représenter ; on lui dit que c'était un sujet comique qui lui ferait passer deux heures agréablement : il demanda qui en était l'auteur ; et comme on lui eut répondu que c'était le docteur Lédesma, grand abbé de l'université : *Les théologiens*, dit-il, *s'occupent-ils à ces bagatelles ? pour moi, je sens le poids de mes devoirs, et je n'ai point de temps à perdre.* Il se leva en disant ces mots, et se retira chez lui un peu indigné. Il laissa toutefois à ses colléges la liberté de donner au public de temps en temps de pareils spectacles. (Fern. de Pulgar, *Vid. del card. Xim.*, §. 8, art. 14.)

L'esprit toujours rempli d'affaires, il redisait souvent ces paroles de Cicéron : *Nous ne sommes pas faits pour les jeux et pour les plaisirs ; mais pour des occupations graves, et pour des études sérieuses.* Il s'égayait quelquefois avec ses domestiques les plus discrets et les plus ingénus, mais si rarement et si prudemment, qu'on pouvait dire qu'il avait de la complaisance plutôt que de la gaieté. Un de ses divertissements était de jeter sur quelque matière théologique un ancien professeur qu'il entretenait dans sa maison, en qui une grande mémoire avait affaibli le jugement, et qui s'embarrassait dans des raisonnements coupés et des citations confuses. La liberté naïve et militaire d'un officier qui l'avait autrefois suivi dans son expédition d'Oran, ne lui était pas moins agréable. (Alvar. Gomez., *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Sa vie d'ailleurs n'était mêlée d'autres plaisirs que de ceux qu'il pouvait tirer de la pureté de sa conscience ou de l'étude des saintes Ecritures. Il vécut dans son palais comme dans son monastère. Il fut fort dévot à Saint-François. Il ordonna dans ses synodes, qu'on en solennisât la fête dans son diocèse. Il affectionna sa règle, réforma son ordre, étendit l'observance, et l'autorisa dans toute l'Espagne. Comme il avait pris, à son entrée en la religion, le nom de François, au lieu de celui de Gonzalès, par la dévotion qu'il eut pour son fondateur, il prit depuis pour armes, ses plaies entourées de son cordon. Dans ses voyages, il logeait autant qu'il pouvait dans les couvents de son ordre ; mangeant au réfectoire avec les religieux, sans distinction, observant toutes les cérémonies et toutes les régularités comme le moindre de tous les frères. (Fern. de Pulgar, *Vid. del card. Xim.*, § 6.)

Pendant onze ans qu'il demeura dans l'observance, son abstinence et son austérité de vie le firent regarder comme un modèle de pénitence. Il passait plusieurs jours dans les montagnes en méditation et en prières, jeûnant au pain et à l'eau. Jamais il n'usa de

provisions dans ses voyages ; et tout provincial et confesseur de la reine qu'il était, il faisait ses visites à pied, et ne vivait que d'aumônes. Dans l'espace de vingt et un ans qu'il fut archevêque, il observa toujours exactement, non-seulement les jeûnes d'Église, mais encore ceux de religion et de règle, même dans son extrême vieillesse. Au bout de son appartement il y avait une chambre secrète où il allait déposer les marques de sa grandeur, et s'anéantir aux pieds de Jésus-Christ crucifié. C'était dans cette espèce de cellule qu'il renfermait les instruments de sa pénitence.

Il dormait toujours avec son habit de religieux, tantôt sur la terre, tantôt sur des planches mal polies, et il s'était réglé à quatre heures et demie de sommeil chaque nuit. Quelque soin qu'il prît de cacher ses austérités, ses domestiques s'en aperçurent, surtout dans le temps de ses voyages, où il ne pouvait prendre de si exactes précautions. On rapporte qu'ayant un jour éveillé fort matin son muletier, qui dormait déshabillé dans sa litière, et le pressant de partir, cet homme lui repartit brusquement : *Pensez-vous, Monseigneur, que notre lever soit aussitôt fait que le vôtre; vous n'avez qu'à vous secouer, et à serrer un peu votre corde, et vous voilà prêt à marcher : il nous faut un peu plus de temps.*

Le pape Léon X, quelque temps avant la mort du cardinal, ayant été informé qu'il menait cette vie dure, l'exhorta à ménager davantage une santé qui était si nécessaire au bien de toute l'Église, et que ses mortifications pourraient abréger, et lui écrivit le bref suivant :

A notre cher fils François cardinal prêtre de Sainte-Balbine, archevêque de Tolède.

Salut et bénédiction apostolique.

Nous avons appris, qu'encore que vous soyez âgé de près de quatre-vingts ans et usé des fatigues et des soins que vous avez pris dans la conduite de votre diocèse, dans la régence des États de Castille et de Léon, et dans la charge d'inquisiteur général que vous exercez avec tant de réputation ; cependant contre l'avis de vos médecins, et sans égard à votre faiblesse ni aux infirmités que votre grand âge et vos travaux continuels vous ont causées, vous continuez à observer, non-seulement les jeûnes et les abstinences que l'Église ordonne, mais encore à pratiquer toutes les austérités qui sont en usage dans l'ordre de Saint-François ; que vous portez l'habit et la ceinture; que vous couchez durement, tout habillé, sans linge et avec une tunique de laine, et que vous vivez ainsi dans une grande austérité. Quoique cette manière de vie, notre cher fils, soit édifiante, et doive plutôt vous attirer des louanges que des censures, et que nous connaissions par là que sur la fin de votre carrière vous marchez à grands pas, pour remporter la couronne que vous donnera le juste Juge; toutefois, parce que votre âge et votre complexion ne peuvent plus porter de si grandes austérités, comme on nous a fait connaître, et que de plus, après avoir porté le poids du jour et de la chaleur, et pratiqué depuis longtemps toute la sévérité de la règle, vous avez mérité de jouir du repos dû à vos travaux et à votre grand âge : nous, considérant combien vous êtes nécessaire à la sainte Église romaine, à la religion et aux royaumes que vous gouvernez, et combien vous pouvez être utile pour l'expédition générale que nous avons proposée contre les infidèles que vous avez tenus en crainte, et dont vous avez souvent arrêté les forces ; nous ressouvenant aussi de la conversion du royaume de Grenade, et de la conquête d'Oran, et de plusieurs autres grandes choses que vous avez faites, et qui sont connues de tout le monde : de notre propre mouvement, sans aucune instance que vous nous ayez faite, ou que d'autres nous aient faite de votre part ; mais de notre certaine science et pleine puissance apostolique, en vertu de la sainte obédience, dont vous connaissez le pouvoir et l'efficace ; et par la soumission que vous avez toujours eue pour le saint-siége, et sous peine de notre indignation : nous vous mandons et ordonnons, que durant le temps qui vous reste à vivre, aux jours de jeûne, excepté les vendredis et les jours de la semaine sainte seulement, vous mangiez des œufs et de la viande; voulant, qu'en nourrissant trois pauvres ces jours-là, votre aumône remplace le mérite de votre jeûne, et qu'aux jours mêmes que nous exceptons, vous vous nourissiez selon que les médecins vous l'ordonneront. Nous désirons aussi que vous couchiez dans un lit, que vous quittiez votre habit, que vous dormiez dans du linge, et que vous suiviez là-dessus et en toutes choses, les conseils de vos médecins, afin que votre santé se maintienne ; et le tout, nonobstant toutes les constitutions générales et particulières faites dans les conciles provinciaux ou généraux, coutumes de l'Église, serments, vœux et règlements apostoliques auxquels nous dérogeons pour cette fois seulement à l'effet des présentes. Donné à Rome, le dernier jour de mai, l'an 1517, et le 5 de notre pontificat. (Apud Ciacon., *Vita Leonis X.*)

Il se relâcha sur les jeûnes pour marquer son obéissance, mais il retint toujours son habit. Et dans le temps qu'il était malade à Roa, et presque désespéré des médecins, quelques-uns de ceux qui l'assistaient lui ayant dit qu'il devait quitter cet habit grossier qui meurtrissait son corps exténué et abattu par sa maladie et par ses travaux, il leur répondit : *Que me conseillez-vous là, mes amis ; les gens du monde se font honneur de mourir dans l'habit de Saint-François, et vous voulez que je le quitte en mourant, moi qui l'ai porté toute ma vie !* Il ajouta : *Qu'il voulait mourir sous les armes de sa milice spirituelle, et qu'il espérait que Dieu lui ferait plus de miséricorde quand il paraîtrait devant lui, non comme archevêque, ni comme gouverneur des royaumes temporels, mais comme un pauvre religieux de Saint-François.* (Fern. DE PULG., *Vid. del card. Xim.*, § 9, art. 35.)

Ces mortifications sont des preuves cer-

taines du mépris qu'il avait pour lui-même, dans la vue des grandeurs de Dieu. Sous des dehors éclatants et conformes à ses emplois, il contenait les sentiments d'une humilité intérieure et évangélique. Il fut contraint d'exciter durant sa régence le respect des peuples, par des apparences d'honneur et de gloire, et de retenir, par autorité et par puissance, des hommes superbes, qui auraient pris l'humilité extérieure pour incapacité ou pour bassesse : mais il ne laissa pas de s'humilier devant Dieu et devant les hommes. Allant un jour en litière d'Alcala à Ségovie, un de ses valets, qui le suivait à pied, tomba malade ; il le mit dans la litière, et fit le chemin à pied, s'estimant heureux d'exercer tout ensemble la charité et l'humilité chrétienne. Quand il était supérieur dans son couvent, il était ravi de s'abaisser à dire ses fautes à son vicaire; et lors même qu'il fut archevêque il allait faire des retraites dans quelque maison de son ordre, et s'accusait publiquement comme les autres, humiliant sa grandeur et sa dignité sous la sainteté de la règle qu'il avait pratiquée, et voulant, tout grand prélat qu'il était, qu'on lui imposât une pénitence qu'il accomplissait ensuite comme le moindre des religieux.

Dans la grande élévation où il était, il ne méprisa jamais ses parents pauvres. Il leur parlait devant le monde, et les reconnaissait avec beaucoup de douceur et d'humilité. Etant allé, en l'an 1507, à Cisnéros sa patrie, où était l'origine de la maison de son père ; il rendit visite à tous ceux qui avaient quelque degré de parenté ou d'alliance avec lui. Il alla voir une de ses parentes qui vivaient doucement du peu de bien qui lui restait, se sanctifiant par l'éducation de ses enfants, et par les soins de son ménage ; elle était occupée à faire cuire du pain pour sa famille, lorsqu'on l'avertit que l'archevêque de Tolède était à sa porte. Au lieu de venir au-devant de lui, elle monta promptement dans sa chambre pour prendre des habits un peu plus décents. L'archevêque entra, et l'ayant rappelée vêtue comme elle était : *Cet habit et cet office vous siéent bien,* lui dit-il, *ne vous inquiétez que pour votre pain, et prenez garde qu'il ne brûle.* Il lui demanda des nouvelles de sa famille, lui donna quelques instructions pour la piété et pour l'éducation de ses enfants, et lui fournit pour cela les secours dont elle pouvait avoir besoin.

Le docteur Nicolas de Paz, disputant un jour devant lui si Raimond Lulle avait trouvé la pierre philosophale, disait que quelques-uns, pour expliquer la matière d'où l'on pouvait tirer de l'or, se servaient de ce passage du Psalmiste : *Suscitans de terra inopem, et de stercore erigens pauperem.* (*Psal.* CXII, 7.) Le prélat alors s'attendrit, et lui répondit les larmes aux yeux : *Ce verset, ô docteur, a des sens bien plus naturels, et me fait bien faire d'autres réflexions.* Puis se retournant vers les assistants : *Il me fait voir,* continua-t-il, *mon état présent ;* car c'était la dernière année de sa vie, *et me remet devant les yeux ma bassesse passée : qu'ai-je fait à Dieu pour m'élever de la poussière dans le poste où je me trouve?* De cet humble sentiment de lui-même venait le peu de soin qu'il avait de sa personne. Il portait toujours un habit de bure, et l'on trouva après sa mort dans une cassette, le fil et l'aiguille dont il se servait pour le recoudre quand il était déchiré. Il n'usa jamais de souliers, mais de sandales ouvertes, suivant la règle qu'il avait professée. De là venaient encore les actions de grâces qu'il rendait et faisait rendre au Ciel dans tous les bons succès, qu'il n'attribuait ni à sa prudence, ni à son bonheur, mais aux ordres secrets de la Providence divine. Il s'élevait par la force de son esprit au-dessus des adversités. Il s'humiliait dans les prospérités par la considération de ses faiblesses. Il ne voulut point d'entrée après la prise d'Oran, et convertit les magnificences qu'on lui préparait, en dévotions pour l'édification des peuples, et en aumônes pour le soulagement des pauvres soldats qui l'avaient suivi. (Eug. DE ROBLÉS, *Vid. del card. Xim.*, c. 13.)

Son humeur grave et sérieuse éloigna de lui les flatteurs ; et une austère vérité, dont il faisait profession, ne pardonna jamais de fausses louanges à qui que ce fût qui les lui donnât. Il ne lui échappa jamais une parole de vanité ou de complaisance pour lui-même ; et si en mourant il se rendit ce témoignage : *Qu'il n'avait fait d'injustice à personne, et qu'il n'avait employé les revenus de son archevêché qu'à des usages canoniques, ce ne fut pas pour sa propre gloire, mais pour l'édification du prochain, et pour la gloire de Dieu même,* comme nous l'avons déjà dit.

Il s'était disposé par la pratique de la loi et des préceptes divins, à l'observance des conseils évangéliques ; et quoiqu'il fût archevêque de Tolède et régent du royaume, il ne voulut pas perdre le mérite des vœux de la religion qu'il avait faits : il se maintint dans l'exercice de l'obéissance. Lorsqu'il fut élu gardien du couvent de Castannar, il y appela le P. Diégo de Lumbréras, religieux d'une piété exemplaire, pour se conduire par ses avis dans les mortifications qu'il s'était prescrites. Soit dans le cloître, soit dans l'Eglise, il n'entra dans les supériorités qu'avec répugnance, et ne commanda qu'après y être forcé par l'obéissance. De là venait le zèle qu'il avait pour cette vertu, qui lui faisait dire souvent : *Qu'à ce seul point se réduisait toute la discipline monastique, et que sans l'obéissance la religion était une confusion, et non pas un ordre.* (Fern. DE PULGAR., *Vid. del card. Xim.*, § 9 ; *De los votos.*)

Les sollicitations et l'autorité de la reine Isabelle ne purent l'obliger d'accepter l'archevêché, qu'après un commandement exprès du saint-siége. Dans un temps où toute l'Espagne lui était soumise, il allait dans quelque monastère de Saint-François se soumettre lui-même à la censure du supérieur. Il obéissait aux souverains pontifes qu'il consultait comme ses oracles dans les princi-

pales actions de sa vie, ainsi qu'on peut voir par les bulles et par les brefs qu'il en a reçus. Il déférait beaucoup aussi à son confesseur et aux personnes pieuses et doctes, dont il prenait volontiers conseil sur les affaires de sa conscience, car pour ce qui regardait le gouvernement, il ne leur en faisait aucune part, disant : *Qu'il était prêt d'assujettir ses intérêts et sa personne, mais non pas l'État ni le bien public au avis d'autrui ; que c'était une occasion de chagrin et d'inquiétude pour les peuples, de se voir gouvernés par d'autres que par leurs maîtres ou par leurs juges naturels.* Hors du conseil royal où il présidait, et où son opinion était la règle de toutes les autres, il gardait un secret inviolable dans les affaires de la régence. (Fern. de Pulg., § 8, art. 14.)

Pour le vœu de continence et de chasteté, il l'observa scrupuleusement jusqu'à la mort. Sa vie fut exempte non-seulement de reproche, mais encore de soupçon sur cette matière. Sa conversation était honnête, mais grave et retenue. Il évita toujours la fréquentation et les entretiens avec les femmes. De quelque qualité qu'elles fussent, quelque réputation qu'elles eussent de sagesse et de piété, il ne leur donna jamais audience que dans le confessionnal, ou en présence de plusieurs personnes. Lorsqu'il était en voyage, un homme à cheval allait devant, pour lui préparer son logement en des maisons où il n'y eût point de femmes. Ce n'était pas par une crainte de fragilité, mais par une précaution de prudence ; pour la bienséance et pour l'édification, et non pas pour le danger.

Les deux dernières années de sa régence et de sa vie, on le pressa de prendre un appartement dans le palais de Madrid qui était la ville où il résidait ordinairement ; mais on ne put jamais l'obtenir, parce que la reine Germaine, veuve du roi Ferdinand, y logeait avec les dames de sa cour : et il y prit une maison particulière, où il retint à sa compagnie et à sa table Adrien, évêque de Tortose et cardinal. Quoique son âge et plus encore sa vertu le missent à couvert de toute sorte de médisance, il crut qu'il devait ôter tout prétexte de juger et de parler désavantageusement de sa conduite. D. Térésa Enriquez, fille de l'almirante de Castille et veuve du duc de Maqueda, ayant envie de l'attirer dans son château de Turigio, fit pour cet effet courir le bruit qu'elle en était sortie. Le cardinal le crut et y descendit : et à peine s'était-il reposé quelque temps, que la duchesse, qui voulait profiter de ses conseils et de ses instructions, sortit de son appartement pour le venir voir. Alors le cardinal prit son manteau, et sans lui laisser le temps de parler : *Vous m'avez trompé, Madame,* lui dit-il, *si je puis vous donner quelque conseil, ou quelque consolation, pour le salut de votre âme, je vous attends au confessionnal.* Après quoi il se retira brusquement dans le couvent de son ordre.

Il consacra par une pauvreté volontaire les biens temporels dont il jouissait, quittant trois mille ducats de rente, pour embrasser la discipline pauvre et humble de Saint-François. Il fut si zélé pour cette pratique évangélique, qu'après en avoir donné l'exemple lui-même, il sollicita puissamment le saint-siége de réduire par son autorité apostolique toutes les branches de son ordre à une institution, et à une souche de réforme, pour ainsi dire, où la règle s'observât dans sa pureté, surtout quant au renoncement exact et inviolable à toute sorte de propriété et de possession temporelle. On tint à son instance plusieurs congrégations et plusieurs chapitres généraux à Rome, où les conventuels et ceux de l'Observance se trouvèrent; et il obtint enfin cette bulle qu'on nomme *de l'Union*, si favorable à la réforme, dont le pape Léon X lui fit remettre l'original, comme au protecteur de la religion, et au médiateur de la réunion de son ordre.

Ce fut pour maintenir les religieux de l'Observance dans les bornes étroites de leur institut, qu'il ne leur laissa aucune chaire dans son université d'Alcala, qu'il ne voulut pas leur permettre par aucune constitution de prendre des degrés, ou de suivre les études publiques, et qu'il ne leur donna aucun droit ni aucun patronat dans ses fondations; ce qui fit dire à quelques critiques, qu'il avait été ingrat et peu favorable à son ordre. Mais l'archevêque ne prétendait pas les détourner de leur recueillement, ni les tirer de leur état d'humiliation et de pauvreté, et ils n'auraient pas accepté eux-mêmes ces dispenses. Il jugea plus à propos de faire bâtir dans l'enceinte de son université, un collége pour eux, où ils pussent étudier et professer en particulier les lettres divines, hors du bruit et du tumulte des écoles communes qui auraient causé du relâchement dans leurs monastères.

Lorsqu'il suivait les Rois Catholiques en qualité de confesseur, il ne se dispensa jamais de la rigueur de la règle ; allant à pied, et refusant pour sa nourriture toutes les commodités que la reine voulait qu'on lui fournît. Il ne reçut et ne retint jamais aucun argent pour ses voyages, et lorsqu'il fut provincial, et qu'il fit sa visite dans toute la Castille, il n'eut d'autre secours pour vivre, que les aumônes que son compagnon, son secrétaire et lui, demandaient de porte en porte, et il ne voulut jamais, dans les occasions mêmes où la règle le permet, avoir recours à ces amis charitables, qui, sous le nom de pères spirituels, assistent les religieux mendiants dans leurs nécessités temporelles. Dans le temps qu'il fut archevêque, il fut pauvre au milieu de ses richesses. Il ne garda jamais, et ne vit pas même un denier de ses immenses revenus. Son intendant les recevait et en rendait compte ; son trésorier et ses aumôniers les distribuaient par son ordre, et sa délicatesse alla jusqu'à ne vouloir point souffrir qu'on mît de l'argent dans le quartier où il habitait.

De là venait le désir de porter toutes les personnes consacrées à Dieu, à la régularité et à la perfection de leur état. Un religieux

ancien l'étant venu voir un jour, il lui demanda ce qu'il avait gagné depuis le temps qu'il professait la vie monastique; à quoi il répondit qu'il avait gagné de ne plus aller à matines, et de manger seul dans sa chambre. L'archevêque lui répliqua : *Ce n'est pas là, mon Père, ce que je demande; quel fruit avez-vous recueilli de tant de messes que vous avez dites, de tant de méditations que vous avez faites?* Il comptait pour profit et pour avantages, les consolations qu'on reçoit de Dieu, et les progrès qu'on fait dans la piété ; non pas les exemptions et les dispenses, qui marquent toujours l'imperfection de la vertu ou la faiblesse de la nature.

Ce mélange de vertus épiscopales et religieuses fut comme un double esprit que Dieu lui départit pour l'honneur et pour l'édification de son Église. Par les exercices de la religion il se disposa aux fonctions de l'épiscopat. Comme on attribue à l'épiscopat la perfection de la vie chrétienne, parce que les évêques sont obligés de perfectionner les fidèles que la Providence divine a confiés à leurs soins, il s'éclaira et se sanctifia longtemps avant d'éclairer et de sanctifier les autres. Il faisait deux ou trois heures d'oraison par jour, afin d'attirer sur lui les lumières du ciel pour la conduite de son diocèse et du royaume. Il instruisit le clergé et les peuples par l'exemple de ses bonnes œuvres, par l'efficace de ses paroles, par ses ordonnances et par ses synodes, par les colléges qu'il fonda, par plusieurs bons livres qu'il fit imprimer, par les exhortations et les explications des vérités chrétiennes qu'il fit lui-même, tant à Tolède qu'à Grenade, où il convertit un si grand nombre de Maures à la foi de Jésus-Christ, que don Fernand de Talavéra, premier archevêque de cette ville, lui dit publiquement un jour : *Votre seigneurie illustrissime a plus fait ici que nos rois; ils ont conquis des villes, et vous avez gagné des âmes.*

On rapporte aussi qu'après la mort du cardinal, la mère Jeanne Rodriguez, religieuse du monastère de Sainte-Isabelle de Tolède, d'une vie exemplaire, et dont les révélations étaient fort renommées en Espagne, l'avait vu étant ravie en extase, revêtu de gloire, avec trois couronnes sur sa tête ; l'une pour la conquête qu'il avait faite en Afrique, et pour les guerres qu'il avait soutenues contre les infidèles durant le temps de sa régence; l'autre pour les victoires qu'il avait remportées sur lui-même, par les exercices de mortification et de pénitence continuelles, qui avaient presque éteint ses passions; la troisième pour le salut d'un grand nombre d'âmes qu'il avait gagnées à Dieu, en les retirant de l'erreur ou de l'ingorance.

Quoique les actes de vertu que nous venons de rapporter soient les témoignages les plus sûrs et les plus essentiels de la piété du cardinal Ximenès, nous ajouterons, afin que rien ne manque à sa réputation et à la perfection de son histoire, quelques-uns des miracles que les Espagnols lui attribuent, et qu'ils présentent aux souverains pontifes depuis longtemps, comme des grâces extraordinaires que Dieu lui a faites, et qui, jointes à la pureté de ses mœurs, méritent l'approbation authentique du saint-siége, et la vénération de toute l'Église. (Fern. de Pulgar., *Vid. del card. Xim.*, § 11, *De Milag.*)

L'an 1499, étant parti d'Alcala vers la fin de l'automne pour aller travailler à la conversion des Maures de Grenade, il passa le Tage dans la barque d'Oréja avec beaucoup de difficulté, parce que les pluies avaient été très-fréquentes, et que le fleuve était débordé. Il s'arrêta sur le rivage, pour attendre une partie de ses gens qui n'avaient pu passer avec lui. On les embarque : ils avancent avec peine jusqu'au milieu du fleuve, à la faveur d'un cable tendu d'un bord à l'autre, qui rendait le passage moins dangereux. Ce cable se rompit tout à coup, et la barque, abandonnée au courant de l'eau, sans que l'art ni la force des bateliers pussent la retenir, semblait aller donner contre les digues et les moulins ; et ceux qui étaient dedans, dans leur naufrage prochain, voyaient leur mort inévitable. L'archevêque, de l'autre côté du fleuve, voyant le danger où ils étaient, leur donna sa bénédiction, se mit en prière, et demanda à Dieu, comme saint Paul (*Act.* XXVII), la vie de ces personnes effrayées. Il fut exaucé : la barque, sans se détourner, suivant toujours le cours de l'eau jusqu'à Tolède, y aborda sans aucun dommage. Huit jours après ils se rendirent à Ocana, où leur maître les attendait ; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est que dans la joie où ils étaient, ils allèrent tous rendre grâces à Dieu : le prélat, de ce que ses gens avaient échappé de ce danger, et ses gens, de ce que ce malheur n'était pas arrivé quand le prélat avait passé.

L'amour qu'avait Ximenès pour les livres et pour les études théologiques lui fit rechercher plusieurs ouvrages qui expliquaient les mystères de la foi, ou les saintes Écritures. Il trouva entre autres les écrits de dom Alonse de Madrigal, évêque d'Avila, qu'on gardait en original dans le collége de Saint-Barthélemy de Salamanque. Il en fit faire des copies correctes, et résolut de les envoyer à Venise, pour les faire imprimer à ses dépens. Le docteur Alonse Polo, chanoine de Cuença, lui parut propre pour cette affaire ; il l'en chargea, lui donnant les instructions nécessaires, et lui mettant en main pour dix mille ducats de lettres de change, tant pour les frais de son voyage, que pour le prix de l'édition d'un si grand nombre de volumes. Polo s'embarqua à Barcelone avec ses papiers ; et la nuit d'après il s'éleva une furieuse tempête accompagnée d'une pluie si grande, qu'on appréhenda que le vaisseau ne coulât à fond. Le pilote connut le péril, et, pour sauver les hommes, il fit jeter dans la mer les marchandises, et gagna si à propos la côte de France que tout son monde se sauva, quoi-

que le vaisseau et tout ce qui restait dedans fût submergé. Le docteur, affligé d'avoir perdu le trésor qu'on lui avait confié, fut le lendemain à l'endroit du naufrage pour y déplorer la perte qu'il avait faite, et trouva sur le sable ces écrits qu'une main invisible avait mis sur le rivage sans être gâtés; ce qu'on attribua et au mérite de l'ouvrage, et à la part qu'y prenait le cardinal.

La sécheresse fut si grande l'an 1506 dans les deux Castilles, qu'elle y causa une famine presque universelle. Ce fut en ce temps que Ximenès répandit dans son diocèse et ailleurs des aumônes très-abondantes. La disette des vivres, ou la mauvaise nourriture, causèrent la peste, et l'Espagne gémit sous cette double tribulation. L'archevêque passant par un lieu nommé Valumbral, où il n'était tombé ni pluie ni rosée de tout le printemps, et trouvant les habitants désolés et sans espérance de récolte, il les encouragea, et les exhorta de faire une procession générale à un ermitage voisin dédié à la sainte Vierge, et d'avoir confiance en Dieu, qui donne la pluie à propos, et rend les campagnes fertiles quand il lui plaît. Il conduisit lui-même ce peuple, un dimanche matin par un temps clair et serein, à cette chapelle; il y dit la messe, et y prêcha après l'évangile. Le sujet de son sermon fut que ces stérilités et ces sécheresses étaient les châtiments de leurs péchés, et que les eaux du ciel, s'ils se convertissaient à Dieu, seraient la récompense de leur foi et de leurs prières. Avant qu'il eût achevé la messe, l'air s'obscurcit, et il tomba une pluie si abondante, qu'ils eurent peine à pouvoir se retirer chez eux. Ils conservent encore aujourd'hui la mémoire de ce bienfait et la tradition de ce miracle.

Dans le voyage qu'il fit en Afrique, il eut un temps si favorable, que les matelots disaient : *Qu'il tenait les vents dans sa manche.* Lorsqu'il prit Oran, les historiens rapportent qu'une nuée, dans la chaleur du combat, s'arrêta sur les chrétiens pour les rafraîchir; que le jour fut plus long de trois ou quatre heures, pour fournir tout le temps nécessaire à leur victoire; qu'on avait ouï les lions rugir avant le combat plus effroyablement qu'à l'ordinaire; qu'une troupe de corbeaux et de vautours avait sans cesse voltigé autour des infidèles, funestes augures de leur défaite; qu'un double arc-en-ciel avait paru sur la ville quand on la prit; que le cardinal, en levant les mains au ciel, avait obtenu la victoire comme Moïse, et fait arrêter le soleil comme Josué. (Alvar. GOMEZ, *De reb. gest. Xim.*, lib. IV; Eug. DE ROBLES, *Vid. del card. Xim.*, c. 22; GUNDISALV.; ÆGID., *De bello Oran.*; Joan. FRIAS, *De bello Oran.*)

Quoi qu'il en soit, on reconnaît communément en Espagne, que la conquête de cette place a été de son vivant le fruit de son zèle et de sa puissance, et que depuis sa mort, la conservation de la même place a été l'effet de ses intercessions et de son crédit dans le ciel. On dit qu'étant un jour en oraison, et demandant à Jésus-Christ qu'il ne permît pas que les chrétiens fussent chassés de cette contrée d'Afrique, il ouït une voix qui disait : ***Ayez confiance, François, ma foi ne manquera jamais dans Oran.*** Il est constant que les habitants et la garnison de cette ville ont une dévotion particulière à ce prélat; qu'ils l'invoquent dans toutes leurs nécessités, et qu'ils ont tant de confiance en sa protection, que dans leurs périls ils ont accoutumé de dire : *Le saint cardinal nous assistera.* Et quand le secours est venu : *Le saint cardinal a eu soin de nous.* Ils attestent que dans les siéges qu'ils ont soutenus, dans les combats qu'ils ont donnés, dans les courses qu'ils ont faites, les Maures aussi bien que les chrétiens l'ont souvent vu en l'air, tantôt en habit de religieux, tantôt avec l'habit et le chapeau de cardinal, quelquefois revêtu des ornements pontificaux, l'épée nue à la main droite, et le crucifix à la gauche, jetant la terreur dans le cœur des infidèles.

Sur la nouvelle qui vint à Madrid que Sélim, empereur des Turcs, envoyait une armée en Afrique pour en chasser les Espagnols, Philippe II, qui n'était pas alors en état de lui résister, envoya Vespasien de Gonzague, avec ordre de démolir Oran et d'en retirer la garnison. Mais à peine eut-il débarqué à Marzalquivir, qu'on apprit la mort de Sélim, et qu'on révoqua l'ordre de la démolition; ce qui fit dire au peuple que le cardinal Ximenès défendait Oran du ciel où il était, non-seulement contre les rois ennemis, mais encore contre le Roi Catholique. Ce qu'il y a de merveilleux et de surprenant, c'est que cette place ayant été plusieurs fois assiégée par les Barbares et réduite à l'extrémité, elle a toujours été délivrée, ou par des retraites et des terreurs subites des assiégeants, ou par des secours imprévus arrivés aux assiégés, ou par d'autres voies extraordinaires qu'on a raisonnablement attribuées à la protection de celui qui l'avait conquise, et qui avait obtenu de Dieu que la religion chrétienne y fût conservée.

On prétend aussi que par une grâce particulière il pénétrait souvent dans les secrets de l'avenir. Dans ce temps malheureux où Ferdinand le Catholique et Philippe d'Autriche son gendre se disputaient l'autorité, et partageaient toute l'Espagne, Ximenès, qui avait toujours aimé la paix, et qui travaillait à les réunir pour le bien de l'Etat et pour leur intérêt propre, les engagea à passer entre eux certains articles qu'ils jurèrent entre ses mains, Ferdinand à Villefafila, et Philippe à Bénévent. Il leur fit connaître l'importance et l'obligation de leur serment, et leur prédit que le premier qui le romprait mourrait bientôt après; ce qui arriva : car Philippe ayant violé les lois du traité dans le mois d'août, fut emporté par une fièvre violente le vingt-cinquième de septembre.

La dernière année de sa régence il écrivit souvent à Charles, qui avait peine à quitter la Flandre, de venir par mer en Espagne, et de renvoyer par la même flotte qui l'aurait porté, son frère Ferdinand en Flandre

ou en Allemagne. Il lui représentait qu'ils ne pouvaient pas vivre ensemble; que les Espagnols aimaient Ferdinand, et que les Flamands l'abattraient, et qu'ils se consumeraient l'un l'autre, pour ainsi dire: que s'ils se séparaient et se partageaient leurs Etats, ils deviendraient empereurs et les plus puissants seigneurs du monde. On vit l'accomplissement de cette prédiction après sa mort. Ferdinand fut persécuté par les ministres de son frère qui, s'en étant aperçu, disait quelquefois : *L'archevêque et cardinal de Cisnéros me l'avait bien dit*. Enfin, on suivit son conseil, et ils furent tous deux successivement empereurs.

En sortant de Madrid pour aller au-devant du roi, il fit son testament, et marqua précisément le temps de sa mort. Avant que de mourir, il prédit les malheurs qui arrivèrent deux ans après, par les divisions des villes et des communautés qui soulevèrent toute l'Espagne. Sa grande expérience dans les affaires, jointe à la justesse et à l'étendue de son jugement, pouvait lui faire voir, sans le secours des lumières surnaturelles, les révolutions qui se préparaient dans un Etat dont il connaissait la constitution, et dont il avait fait mouvoir les ressorts durant si longtemps. Mais aussi l'esprit de Dieu se communique quelquefois aux hommes extraordinaires, qu'il a choisis pour la conduite des autres hommes, en relevant leur prudence par ses révélations, et leurs vertus par ses miracles.

Toute l'Espagne eut une grande vénération pour lui. Les rois mêmes ajoutèrent à l'honneur qu'ils avaient accoutumé de rendre à la dignité, celui qu'ils voulaient bien rendre au mérite. Ferdinad, le Roi Catholique, sortait toujours avec tous les grands seigneurs hors de la ville où il était, pour le recevoir lorsqu'il arrivait à la cour; ce qui obligeait ce prélat à venir de nuit, et sans donner avis du jour de son arrivée. Après la mort de la reine Isabelle, Ferdinand l'envoya prier de se rendre à Toro, où les états devaient s'assembler. Ce prince qui avait été jusque-là accablé de sa douleur, reprit la joie lorsqu'il revit ce prélat, et ne voulut jamais s'asseoir qu'il ne s'assît aussi, ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais fait. Les Rois Catholiques étaient sur les frontières de Portugal, et Ximenès y ayant été appelé pour se trouver au mariage de la princesse Isabelle avec don Manuel, Ferdinand alla lui rendre visite chez lui : c'était après dîner, et l'archevêque reposait un peu. Don Diégo de Ayala, chanoine de l'église cathédrale de Tolède, voulut d'abord ouvrir la porte et l'éveiller; mais le roi ne le voulut jamais permettre, et s'en alla, disant : *Laissez-le dormir, je reviendrai à une heure plus commode*. Quoique ces choses ne soient pas d'une grande conséquence, elles ne laissaient pas de donner une grande admiration aux courtisans, et de marquer l'estime que produit la vertu quand elle se rencontre avec la dignité. (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. III.)

Le roi Charles ayant appris son indisposition dans le temps qu'il partait de Flandre pour venir prendre possession de son royaume, lui écrivit cette lettre.

Nous avons appris, révérendissime Père en Jésus-Christ, votre maladie : nous en avons un grand déplaisir, tant parce que nous vous aimons et estimons, que parce qu'il en peut arriver du préjudice aux affaires qui regardent notre service. Comme la principale chose que nous désirons au monde est votre santé, nous vous prions très-affectueusement d'en avoir soin, et de laisser là toutes les affaires qui pourraient y nuire, parce qu'il n'y en peut avoir aucune où nous soyons plus intéressés. Faites-nous savoir promptement votre convalescence, car nous ne pouvons recevoir une nouvelle qui nous touche davantage, et qui nous soit plus agréable.

Dans les derniers temps de sa vie, accablé d'affaires et d'infirmités, il paraissait moins souvent en public. Ses ennemis prirent de là occasion d'écrire au roi, qu'on n'expédiait point les affaires; que les particuliers en souffraient, et qu'il était à propos d'y mettre ordre. Le roi leur fit une réponse digne de lui : *Qu'il regardait la vie du cardinal Ximenès, comme un bien public, et que sa santé était d'une plus grande conséquence pour l'Etat, que toutes les affaires des particuliers.* (Alvar. Gomez, *De reb. gest. Xim.*, lib. VII.)

Le pape Léon X ayant appris par les lettres du cardinal la défaite des Espagnols par Barberousse, lui répondit en ces termes :

Notre cher fils,

Vos lettres nous ont causé beaucoup de chagrin, en nous donnant avis de la défaite de l'armée que vous avez envoyée en Afrique contre les infidèles : mais elles nous ont consolé en même temps, en nous marquant que ce malheur ne vous avait point abattu, et que vous n'aviez rien perdu de votre fermeté et de votre courage. Nous espérons aussi qu'en peu de temps vous réparerez cette perte avec usure. La victoire du Grand Seigneur contre le soudan d'Egypte, et le bruit d'une flotte redoutable qu'il arme, augmentent ma douleur : mais Dieu arrêtera ce torrent. Nous souhaitons ardemment que puisque vous avez acquis auprès de nous et dans le monde, par votre diligence à lever cette armée, avec beaucoup de dépense, la réputation d'un grand prince, vous vous encouragiez, et vous vous prépariez encore une fois à attaquer ces infidèles, et à secourir la république chrétienne; que dans la cause de la religion vous vous montriez digne de vous, digne de votre vertu et de votre crédit dans le royaume d'Espagne, et que vous reteniez, ou que vous augmentiez même ce courage que vous avez fait voir en plusieurs rencontres. Nous prévoyons que bientôt la mer sera pleine des voiles de ces infidèles; aussi nous ne cessons d'exhorter les princes chrétiens de s'unir pour une si sainte cause. Pour ce qui vous regarde, je regrette que vos bonnes intentions et vos efforts aient été inutiles, et je me réjouis que ce malheur n'ait rien diminué de votre zèle et de

votre courage pour l'utilité publique. (Apud Ciacon., *Vit. Leon. X.*)

On a vu dans le premier livre de cette histoire, l'estime et la déférence qu'avait pour lui la reine Isabelle, les honneurs qu'elle lui rendait, l'intérêt qu'elle prenait à sa gloire, et le soin qu'elle avait de lui communiquer les secrets de l'État, aussi bien que ceux de sa conscience. Pierre Martyr en écrit ainsi au comte de Tendille : *La reine qui craint Dieu, comme vous savez, croit avoir trouvé ce qu'elle cherchait avec tant de soin, ce qu'elle souhaitait avec tant de passion; un homme à qui elle puisse sûrement confier les secrets de sa conscience; elle en a une extrême joie : et si les relations qu'on fait de son nouveau confesseur sont véritables, elle a sujet de s'en réjouir. Il se nomme François Ximenès, religieux de l'Observance. On dit qu'il a eu une dignité considérable dans l'église cathédrale de Siguença, du bien, du crédit, de l'honneur, et que craignant les dangers du monde, et les embûches du démon, il a tout quitté pour se consacrer à Dieu. Ce n'est donc ni misère, ni faiblesse d'esprit, ni désir de vivre dans l'oisiveté, ni repentir d'avoir mal vécu, qui l'ont fait passer d'une honorable liberté à une vie austère et retirée. C'est un homme sage, d'une piété singulière, et d'un grand savoir; un Augustin en doctrine, un Jérôme en austérité, un Ambroise en générosité et en zèle. Il se cachait dans les bois, loin de tout commerce des hommes; vêtu d'un sac et d'un cilice, il cherchait la solitude et le silence, et couchait ordinairement sur la dure, châtiant son corps par les veilles, les jeûnes et les disciplines, de peur qu'il n'assujettît, et qu'il n'appesantît son âme. Il ne mangeait presque point, pour être plus libre et plus attentif à la contemplation des choses célestes. Plusieurs de ses confrères ont témoigné qu'ils l'avaient vu ravi en esprit comme saint Paul. Voilà ce qu'on publie de cet homme. Si la cour le gâte, s'il s'entête de faveur ou d'ambition, malheur à lui. Pour le présent on ne peut pas avoir meilleure réputation. Des rois qui ont de tels directeurs ne peuvent qu'être favorisés de toutes sortes de bénédictions. De là vient cette tranquillité autrefois inconnue à l'Espagne, cette concorde de tous ses États, cet esprit de justice répandu dans tout le royaume, et cet air de supériorité qui règne dans toutes nos entreprises.* (Petr. Martyr., lib. V, epist. 108.)

Lorsqu'il était languissant à Alcala-de-Hénarès, et qu'un dégoût mortel de toute sorte de nourriture faisait appréhender pour sa vie, la reine Germaine de Foix, par l'estime qu'elle avait pour lui, et par l'intérêt qu'elle prenait à sa conservation, lui préparait de sa propre main divers ragoûts à la française, dont il mangea; ce qui contribua beaucoup à sa guérison. La reine Jeanne, quoique infirme d'esprit, et peu capable de réflexion et de discernement, ne laissait pas de l'honorer. Lorsqu'il reçut solennellement des mains du roi le bonnet de cardinal à Mahamuz, elle s'excusa d'assister à cette cérémonie, à cause du deuil qu'elle portait de Philippe Ier, son mari ; mais elle y envoya ses plus riches tapisseries, et voulut faire tous les frais de cette fête. (Fern. de Pulg., *Vid. del card. Ximen.*, § 12, art. 2.)

Il honora aussi de son côté la maison royale, et témoigna toujours aux rois et aux reines son respect et sa reconnaissance par des services fidèles, par des conseils désintéressés, et par des consolations et des assistances dans leurs afflictions ou dans leurs besoins. A peine fut-il à la cour, que les rois catholiques passèrent en Aragon, tinrent les états du royaume à Saragosse, et s'avancèrent jusqu'à Barcelone, pour négocier plus commodément avec Charles VIII, roi de France, la restitution de Perpignan et du comté de Roussillon, qu'il tenait en engagement pour une somme d'argent qu'on offrait de le rembourser. Ce fut là qu'arriva ce triste et cruel accident qui effraya les peuples, et pensa coûter la vie au roi même.

Il restait encore en Espagne une ancienne et louable coutume, que le temps a insensiblement abolie, par laquelle le roi rendait la justice en public au moins une fois par semaine; c'était ordinairement le vendredi. On lui dressait un tribunal dans une salle du palais, où il donnait ses audiences, accommodant les différends des particuliers, terminant les petits procès, et maintenant à chacun son droit, surtout aux pauvres. Un jour que Ferdinand s'était occupé à cette pratique charitable depuis le matin jusqu'après midi, et qu'il sortait du palais accompagné d'une foule de courtisans et des magistrats de la ville, un paysan nommé Cannamarès, qui s'était caché derrière la porte d'une chapelle qui joignait la salle, sortit subitement dans le temps que le roi descendait le degré, tira l'épée et le frappa si rudement entre le col et les épaules, que si le coup n'avait été affaibli par un collier d'or qu'il portait ordinairement, il lui aurait emporté la tête. (Petr. Martyr., epist. 125, 126, 127; Zurita, *Annal. Arag.*, lib. I, c. 12, tom. V; Mariana, *Hist. Hisp.*, lib XXVI, c. 4.)

Le roi qui se sentit ainsi frappé, crut que c'était une conspiration contre sa personne, et regardant de tous côtés : *Voilà*, dit-il, *une grande trahison.* Son écuyer et don Alonse de Hoyos se jetèrent sur l'assassin pour le poignarder; mais le roi, avec beaucoup de constance et de présence d'esprit, cria qu'on se gardât bien de le tuer, et se fit porter dans un appartement du même palais. Divers soupçons se répandirent d'abord dans les esprits, et chacun raisonna selon ses craintes et ses défiances. Toute la ville prit les armes sans savoir pourquoi. Plusieurs se fortifièrent dans leurs maisons, craignant que l'ennemi ne fût entré. Le peuple courut vers le palais, demandant où était le roi, et qui étaient les auteurs de la conspiration. On l'apaisa en lui disant que l'assassin était arrêté, et qu'il allait découvrir ses complices. Le roi, pour témoigner la confiance qu'il avait en la fidélité de ses sujets, voulut se faire voir par la fenêtre, mais on l'en empêcha, et il n'en eut pas même la force.

Il envoya quelques seigneurs qui se trouvèrent auprès de lui à la reine, pour la prévenir, et pour l'assurer de sa part que sa blessure était légère.

La reine, quelque courageuse qu'elle fût, surprise de crainte et de douleur, soupçonnant qu'il n'y eût quelque conspiration secrète, ou que des Maures dévoués ne fussent venus pour se défaire du roi, demeura quelque temps immobile, puis reprenant ses esprits, et s'animant par les larmes et les cris du peuple, elle mit le prince don Juan son fils en sûreté, donna ordre que les galères fussent prêtes sur le port au cas qu'on en eût besoin, et courut au palais où était le roi. Son confesseur l'assista de ses soins et de ses conseils dans cette triste conjoncture, et l'accompagna chez le roi, afin de donner à l'un et à l'autre les secours et les consolations qui pouvaient convenir à son ministère et à l'état où ils étaient. Cependant la blessure de Ferdinand après le premier appareil parut dangereuse : la fièvre survint, et les médecins désespérèrent de sa guérison durant quelques jours. Ce qu'il y eut de déplorable, c'est qu'on interrogea l'assassin, et qu'on reconnut que c'était un fou qui avait rêvé qu'il devait être roi d'Espagne. Il répondit : *Qu'il avait attenté sur la personne de Ferdinand, mais que c'était pour régner à sa place : qu'il était naturel de vouloir rentrer en possesssion d'un royaume dont on avait été depouillé; qu'en cela il n'avait pris conseil que de lui-même ; que ses droits sur la couronne étaient évidents et que pourtant si si l'on voulait le mettre en liberté, il renoncerait pour toujours à ses prétentions.* Comme on n'en put tirer autre chose par les preuves ni par les questions, le roi fut d'avis qu'on le renvoyât, et que sa fureur et sa folie lui servissent de châtiment. Mais le conseil jugea qu'il fallait satisfaire le peuple, et livrer ce criminel à des supplices proportionnés à l'énormité de son crime. On le fit étrangler et tirer à quatre chevaux.

L'affection avec laquelle Ximenès s'attacha aux Rois Catholiques en cette rencontre, leur fit connaître les talents qu'il avait d'assister les personnes malades ou affligées, par la douceur de ses entretiens et par la force de ses raisons. Aussi lorsque le prince D. Juan leur fils unique, héritier de leurs royaumes, mourut à Salamanque, Ferdinand n'eut pas le courage de donner cette funeste nouvelle à la reine Isabelle son épouse, il se servit du ministère de l'archevêque de Tolède, qui ranima si bien dans le cœur de cette princesse tous les sentiments de piété que la douleur d'une si grande perte y avait d'abord suspendus, qu'il la rendit capable d'écouter les raisons qu'il lui disait, et de recevoir les consolations que Dieu lui donnait par sa bouche. Il exhorta et disposa si efficacement Isabelle, reine de Portugal, à bien mourir, qu'elle ne soupirait qu'après le ciel, et croyait beaucoup gagner en perdant les couronnes de Castille, de Portugal et d'Aragon, que la Providence divine semblait lui avoir destinées. Je ne redirai point ici l'attachement qu'il eut pour les rois Ferdinand, Philippe et Charles; les soins qu'il prit de guérir l'esprit de la reine Jeanne, et de faire subsister honorablement la reine Germaine. On peut assez juger par tout ce que nous avons dit, qu'il accomplit toute sorte de devoir, non-seulement par des principes d'honneur, mais encore par des motifs de religion ; qu'il fut très-habile ministre, très-fidèle sujet et très-pieux archevêque.

Les rois d'Espagne, par la vénération qu'ils ont eue pour lui ont souvent fait instance auprès du saint-siége pour le faire déclarer bienheureux et saint. Philippe IV en écrivit au pape Innocent X en ces termes :

Très-saint Père,

Le cardinal Ximenès, si fervent dans l'exacte observance de sa règle, tant qu'il a vécu dans l'ordre de Saint-François, et si célèbre depuis dans l'administration de l'Eglise de Tolède, lorsqu'il en a été archevêque, a tellement édifié ces royaumes durant tout le cours de sa vie par la pureté de ses mœurs et de sa doctrine, par son zèle du salut des âmes, par la pratique de toute sorte de vertus, et par ses grandes actions pour le service de Dieu et de l'Etat, que sa mémoire y sera toujours en vénération. V. S. a déjà été informée de toutes ces choses, et le sera encore de nouveau par le duc de l'Infantade mon ambassadeur. Je la supplie de l'écouter favorablement, de lui donner croyance en tout ce qu'il aura l'honneur de lui dire de ma part, et d'agréer qu'on poursuive et qu'on expédie la cause qui est par-devant V. S. pour la béatification d'un si grand homme. J'aurai une extrême reconnaissance de cette grâce, et cette monarchie dont il a été régent ; l'ordre de Saint-François dont il fut religieux ; l'université d'Alcala qu'il a fondée, et la province de Barbarie, où il a ouvert la porte à la foi de Jésus-Christ par la prise de la ville d'Oran, la recevront avec une joie universelle. Notre-Seigneur veuille garder la personne sacrée de V. S. pour le bien et pour le bon gouvernement de son Eglise. De Madrid le 14 de juillet 1650.

Le très-humble et dévot fils Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Espagnes, des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc., qui lui baise les pieds et les mains.

Ce prince renouvela quelques années après ses sollicitations par ses lettres et par son ambassadeur auprès du pape Alexandre VII. La lettre à son ambassadeur lui donnait ces ordres :

Illustre Duc de Terranova, premier gentilhomme de ma chambre, et mon ambassadeur extraordinaire à Rome.

Le souvenir et la reconnaissance que je conserve, des héroïques vertus et de la sainteté de vie du cardinal François Ximenès de Cisneros, archevêque de Tolède, et les instances réitérées de l'ordre de Saint-François, et du grand collége de l'université d'Alcala, m'ont obligé d'écrire plusieurs fois au pape Innocent X, pour le prier de terminer enfin l'affaire de la canonisation de ce grand homme.

Comme la cause est encore pendante, j'adresse à S. S. la lettre que vous recevrez avec celle-ci, et dont vous verrez la teneur dans la copie que je vous envoie. Vous la lui donnerez, et vous solliciterez avec toute la diligence possible la conclusion de cette bonne œuvre. Vous représenterez au S. P. le grand exemple que ce prélat a donné à tous les religieux et à tous les évêques, particulièrement à ceux de ce royaume dont il a été gouverneur. Il a fait à ses dépens la conquête d'Oran, délivrant par là les côtes d'Espagne et l'Italie même des incursions des Barbares, et ouvrant une porte à l'entrée de notre sainte religion dans les provinces de l'Afrique. Comme par là il s'est rendu digne en toute manière de la vénération perpétuelle que moi et tous ces royaumes conservons pour lui, nous désirerions aussi de la voir établie par l'autorité de l'Eglise, et par la déclaration de S. S. Et c'est ce que moi, mes Etats, la religion de Saint-François, et le grand collége de l'université d'Alcala, dont il a été le fondateur, espérons voir bientôt conclu. De Madrid le 12 *octobre* 1655.

MOI LE ROI.

PEDRO COLOMA.

La lettre qu'il écrivait au pape Alexandre VII était aussi pressante. Elle était conçue en ces termes :

Très-saint Père,

J'ai représenté en plusieurs occasions par mes lettres et par mes ambassadeurs à la Sainteté d'Innocent X, les vertus, le mérite, et la sainteté de vie du cardinal D. François Ximenès de Cisnéros, en son temps archevêque de Tolède, la suppliant de vouloir bien ordonner que la cause pendante de la canonisation de cet illustre prélat fût promptement terminée. Et parce qu'en ce temps-là cette affaire ne fut pas avancée, et que j'ai des raisons très-particulières pour procurer à la mémoire d'un si excellent personnage tous les honneurs qu'il peut recevoir de l'Eglise, je supplie tout de nouveau V. S. qu'il lui plaise de faire procéder sans retardement à l'instruction et à la conclusion du procès. Moi, mes royaumes, la religion de Saint-François, et le grand collége de l'université d'Alcala, dont il a été le fondateur, nous recevrons avec beaucoup de joie et de reconnaissance cette faveur et cette grâce de votre justice et de votre bonté. Notre-Seigneur garde la sacrée personne de V. S. pour le bien et pour le bon gouvernement de son Eglise universelle. De Madrid le 12 *d'octobre* 1655.

Très-humble et dévot fils D. Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Espagnes, des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc., qui baise les pieds et les mains de V. S.

Le P. Pierre de Quintanilla de l'Observance de Saint-François, fut chargé de faire ses diligences là-dessus, et de fournir à la cour de Rome les informations nécessaires; et le docteur Pierre Fernand de Pulgar, chanoine pénitencier de l'église de Palencia, que nous citons souvent dans cette dernière partie de notre histoire, prit le soin de préparer la matière et de recueillir sur les mémoires imprimés ou manuscrits, qu'il rechercha soigneusement la vie et les vertus du cardinal Ximenès. Les peuples à qui appartient le premier jugement de la réputation et de la vie des hommes élevés en dignité, ont prévenu en sa faveur le jugement du saint-siége. Sur le bruit de sa mort, on vint en foule de toutes parts pour le voir dans son lit de parade et pour lui baiser les pieds et les mains; et l'on se disait les uns aux autres : *Allons voir le saint.* L'université d'Alcala, dans une de ses assemblées, où assistèrent plusieurs évêques et supérieurs des ordres religieux, ordonna par un décret solennel, que dans les honneurs funèbres qu'on lui rendrait, on appliquât les messes et les offices aux âmes du purgatoire et non pas à lui, supposant que son âme jouissait du repos éternel. Son nom se trouve écrit avec la qualité de saint ou de bienheureux dans sept martyrologes d'Espagne, et cette acclamation de sainteté, continuée depuis près de deux siècles, sera apparemment un jour confirmée par la décision des souverains pontifes, et par le consentement général des fidèles.

DISSERTATION HISTORIQUE

SUR LA VILLE DE NIMES ET SES ANTIQUITÉS (24)

—

LA VILLE DE NIMES.

Nîmes est une ville ancienne. Que ce soit Nemausus, fils d'Hercule, qui l'ait fondée, c'est une tradition commune, mais peu certaine. Ceux qui lui donnent une autre origine tirent son nom des forêts qui l'envi-

(24) Cette pièce intéressante nous a été remise par M. Seguier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Nimes, savant aussi recommandable par ses vertus que par l'étendue de ses connaissances.

M. Ménard, dans son *Histoire de Nimes*, t. VI, p. 442, en parlant de quelques opuscules de l'é- [illegible] n'ont pas vu le jour, s'exprime en ces termes :

« De ce nombre est encore une *Description des antiquités de Nimes*, qui est l'explication succincte qu'il avait faite de bouche de ces monuments aux ducs de Bourgogne et de Berri, lorsqu'ils passèrent à Nimes en 1701, et qu'il rédigea ensuite par écrit. »

ronnaient : *a nemoribus*. Elle eut le sort de toutes les villes naissantes, elle s'établit peu à peu à la faveur de son climat, de sa fontaine et de son terroir.

Quelque temps après, la Grèce ayant été conquise par Cyrus, roi de Perse, Harpagus, l'un de ses lieutenants, exerçant mille cruautés sur les habitants de la Phocide, l'une des provinces de la Grèce, les Phocéens vinrent établir une colonie à Marseille, et s'étant ensuite répandus du côté du Rhône, vinrent peupler la ville de Nîmes.

Par là Nîmes devint une espèce de colonie grecque : langage, religion, coutumes des Grecs ; mêmes armes, même forme de gouvernement que Marseille : ses habitants prirent le nom d'Arecomiques, c'est-à-dire pays de Mars, et le donnèrent à vingt-quatre bourgs ou villages qui composaient une petite république, dépendante et contribuable, dont ils étaient les chefs.

Les Romains ayant voulu depuis conquérir les Gaules, et Q. Fabius Maximus, avec trente mille hommes, en ayant défait cent quatre-vingt mille que commandait Bituit, roi des Allobroges, les Arécomiques suivirent le sort du reste de la Gaule, et se soumirent volontairement aux Romains, qui leur accordèrent le privilége du droit italique. Strabon, qui vivait du temps d'Auguste, en parle ainsi :

Exstat Nemausus Arecomicorum metropolis, alienigena quidem plebe ac mercatorum numero longe Narbonne inferior : cæterum regendæ civitatis forma superior; quatuor enim viginti ejus nationis vicos habet subditos virorum fortitudine excellentissimos illi tributa conferentes, et Latii jus habentes, adeo ut qui ædilitatis quæsturæque dignitatem assecuti sunt Romani in Nemauso adsint, quamobrem huic nationi nullum cum venientibus e Roma prætoribus negotium est.

Jules César ayant achevé de conquérir les Gaules, et s'étant rendu maître de la république, eut pour successeur à l'empire Octave Auguste, qui, dans la division qu'il fit de la Gaule, maintint la ville de Nîmes dans la première Narbonnaise.

Ce fut par les ordres et sous les auspices de cet empereur que Nîmes devint colonie romaine, colonie augustale. La commune opinion est que ce fut après le gain de la bataille d'Actium, et la conquête de l'Egypte, assurée par la défaite de Marc-Antoine et de Cléopâtre.

Elle est appelée, dans plusieurs inscriptions, colonie Auguste, ou parce qu'Auguste avait fait cet honneur à ses citoyens, ou parce qu'il avait envoyé, sous la conduite de Marc-Agrippa dans Nîmes et dans les lieux de sa dépendance, un corps de vieilles troupes qu'il venait de licencier pour être à portée d'apaiser les troubles des Gaules, de tenir les voisins en respect, et les ennemis en crainte de ce côté-là.

La terre y étant fertile et l'air tempéré, les Romains s'y établirent avec plaisir, et cultivant à l'envi les fonds qu'ils avaient partagés avec les habitants du pays, ils joignirent, aux commodités qu'ils y trouvaient, quelque ressemblance de la politesse et de la grandeur romaine qu'ils y avaient apportée.

Comme les colonies étaient des représentations et des images en abrégé des villes d'où elles tiraient leur origine, Nîmes se forma, autant qu'il put, sur le modèle de Rome ; enferma sept petites montagnes dans l'enceinte de ses murailles, se piqua d'avoir des temples, des palais, des thermes, des bains, des tours, un amphithéâtre, des basiliques, un capitole, un champ de Mars, des colonnes, des statues, des inscriptions, des médailles, des chemins : imitations imparfaites, mais nobles, de la grandeur et de la magnificence romaine.

Il se forma aussi un corps d'officiers et de magistrats comme à Rome ; le même ordre y fut observé ; on y établit le siége de proconsul des Gaules ; on y créa des consuls ou des duumvirs et des receveurs généraux des finances pour la police ; des préteurs pour la justice ; des décurions ou sénateurs pour l'Etat, et des prêtres et des flamines pour la religion.

Cette colonie devint si agréable aux Romains, que plusieurs personnes de qualité y venaient habiter à cause de la bonté de l'air, et y faisaient bâtir des maisons de plaisance dans les villages d'alentour qui retiennent encore leurs noms : *Aimargues*, *Caissargues*, *Domessargues*, *Fabiargues*, c'est-à-dire, *ager Æmilii*, *Cassii*, *Domitii*, *Fabii*, etc.

NÎMES, COLONIE ROMAINE.

Rien n'est si certain, non-seulement par les auteurs, mais encore par les inscriptions et par les médailles, qui sont des preuves authentiques :

Tenenda antiquitas, dit Erasme (*De rat. inst. discip.*), *quæ non modo ex vetustis auctoribus*, *verum etiam e numismatis priscis*, *e titulis saxisque colligitur.*

Col. Nem.
L. Ivlio Q. F. Vol
Nigro Avrelio Servato
omnibvs honoribvs in
Colonia sva fvncto.

Genio
Coloniae Nemaus.

C'était une colonie augustale établie par Auguste : auparavant, ce nom était inconnu, il a continué depuis aux colonies fondées par les empereurs.

T. Indesii Tertii
Aed. Col. Augvstae Nem

D M
M. Senvcii
Servati Q. Col
Avg. Nem. ab Aer

C'est pour cette raison qu'Auguste fut si honoré dans cette ville : on lui dressa un temple de son vivant, ce qu'on fit en plusieurs endroits dans les provinces, non à Rome ni en Italie.

On voit un ancien marbre dans le château de Saint-Privat, près de Nîmes, avec cette inscription :

SANCTITATI OVIS ET AVGVSTI SACRVM LVCILIVS CELSI F.	AVGVSTO MARTI BRITO VIO.... SALVIVS SECVNDINI.... EX VOTO

A la porte de la Couronne.

IMP CAESAR DIVI F.	MERCVRIO AVGVSTO. M. IVL
AVG. PONT MAXIMVS	CELSVS ET L. DOMITIVS SEDVL
COS XII	EX VOTO

On l'honorait ainsi tantôt sous le nom de Jupiter, tantôt sous celui de Mars, quelquefois sous celui de Mercure.

Il y avait dans Nîmes toute sorte de magistrats comme à Rome; on peut le voir par ces inscriptions.

Il y avait des préteurs et des décurions ou sénateurs.

C. FVLVIO LVPO SERVILIA	D M
ADLECTO INTER PRAETOR	FIRMI LVCANI
AB IMP. CAESARE	IIIIII VIRI AVGVST ORNAMENTIS DECVRIONVM NEMAVSI HONORATO
TERTII SAMMI...... Q NEM ET DECVR	
	AEMILII FIRMI AED COL
C. FVLVINI IIIIII VIR AVGVST. CORPORAT	
	HONORAT IIII VIR IVRIS DICVNDI
FLAM AVG NEMAVS.	PRAEF. VIGIL. ET ARMOR
M. CORNELII...... IIII VIT AB AER PONTIFICIS	ARRECINO CLEMENTE II L BAEBIO HONORATO COS...

Il y a une infinité d'inscriptions pareilles qui font connaître que Nîmes avait toute sorte d'officiers et de magistrats à l'imitation de Rome, en qualité de colonie augustale.

Ce qui le prouve clairement, c'est la médaille si connue, qui fut apparemment frappée pour la gloire de cette nouvelle colonie. D'un côté l'on voit deux têtes adossées qui représentent Auguste et Agrippa; la tête d'Agrippa est du côté gauche, moins honorable, avec une couronne que les Romains appellent *rostrata*. Celle d'Auguste, du côté droit, est couronnée de laurier, couronne impériale : l'inscription est celle-ci : IMP. DIVI F. P. P. Sur le revers est un crocodile enchaîné à un palmier, d'où pend une couronne de feuilles de chêne avec ce mot : COL. NEM.

Quelques raffinements que quelques-uns aient voulu chercher, l'explication est nette. Auguste était fils adoptif de Jules César, qui, le premier, reçut les honneurs divins après sa mort. Il est couronné de laurier, symbole de la victoire remportée sur Marc-Antoine et Cléopâtre; cette victoire l'établit empereur. Il devint par la paix père de la patrie. Le crocodile enchaîné représente l'Egypte subjuguée.

Quis nescit Volusi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat? crocodilon adorat
Pars hæc..... (JUVEN.)

Enfin, COL. NEM. marque la colonie de Nîmes; car, que veut dire : *Colligavit nemo?* L'Egypte n'avait-elle jamais été vaincue?

La ville de Nîmes, qui avait pour arme un taureau d'or, prit alors le crocodile et l'inscription du revers de cette médaille, qu'elle fut obligée de quitter durant la domination des Goths; mais enfin, elle obtint du roi François Ier, grand amateur de l'antiquité, la permission de reprendre ses anciennes armes, sur la requête que les consuls lui présentèrent. On peut voir ces actes dans les archives de la maison de ville.

—

LA TOUR-MAGNE.

Sur la plus haute des sept montagnes qu'il y avait autrefois dans l'ancienne ville de Nîmes, paraît une tour à demi ruinée, qu'on appelle la *Tour-Magne*, parce qu'elle était plus grande, mieux bâtie et plus élevée que les autres tours qui régnaient d'espace en espace dans l'enceinte des vieilles murailles romaines de la ville.

Cette tour est de figure octogone, et s'élève, en diminuant, par divers retranchements que l'on a pratiqués pour lui conserver son aplomb et la rendre plus solide : elle est étayée d'un massif de douze à quinze pieds d'épaisseur, ouvert à chaque face en autant d'arcs doubleaux, pour rendre l'ouvrage plus dégagé et plus orné.

On y montait par un escalier à plusieurs repos de huit à dix pieds de largeur. Cette montée conduisait jusqu'au milieu de la hauteur, où l'on trouvait un autre escalier à noyau qui menait jusqu'au haut de la tour.

Toute l'architecture de la tour est de l'ordre dorique, elle a au bas quarante toises et cinq pieds de circonférence; il y avait dans toute son enceinte trois corniches, à chacune desquelles le bâtiment se rapetissait de deux pieds vers le centre.

L'usage qu'on faisait de cette tour n'est fondé que sur des conjectures incertaines. Les uns l'ont appelée la tour du Phar, au-dessus de laquelle on allumait un feu, comme un signal, pour guider ceux qui abordaient la nuit à la ville par des routes que les marais ou les forêts d'alentour rendaient alors difficiles. Le nom de *Lampese*, que la tradition de plusieurs siècles et nos anciens terriers donnent à ce quartier-là, et l'ancienne cense que ce terroir fait encore pour le bois, les sarments, la poix et l'huile qu'on y employait, ont fait croire que c'était une espèce de lampe qui brûlait là toute la nuit.

Elle s'appelait encore la Tour du trésor : Nîmes était une ville trésorière de l'empire. On le voit par plusieurs inscriptions des officiers du trésor public qui y résidaient : LUPUS SERVILIANUS, le mari de POMPEIA SERVATILLA, et plusieurs autres.

La situation, la fabrique, l'élévation, la fortification de cette tour sont des qualités convenables pour la sûreté d'un trésor. Il y avait, à l'entour du massif, six petites chambres en demi-rond, qui n'avaient aucune ouverture que par en haut, il y en avait deux autres un peu au-dessus. C'est dans ces espaces qu'on renfermait les deniers publics, les impositions et les tributs des vingt-quatre bourgs qui composaient une espèce de province dont Nîmes était la métropole.

Les autres l'ont appelée la Tour du Brasier ou de la Consécration, et ont cru que l'empereur Adrien l'avait destinée pour l'apothéose de Plotine, et pour y faire honorer le bûcher et les cendres de sa bienfaitrice.

—

LA FONTAINE DE NIMES.

Cette fontaine se forme de plusieurs sources d'eau vive et pérenne, qui, coulant des montagnes voisines par des conduits souterrains, se réunissent au pied d'un rocher, dans une espèce de grand et large bassin, et se distribuent de là, soit dans des canaux qui font aller des moulins (25), soit dans les puits qui sont dans les maisons de la ville.

On voit bouillonner, assez près du rocher, la source de cette fontaine, qui se contient ordinairement dans son enceinte, s'abaisse sans jamais tarir dans la plus grande sécheresse, et quelquefois aussi s'enfle et se grossit, après les pluies, de plusieurs chutes d'eau qui, roulant des montagnes et des collines supérieures, d'un valon à l'autre, par des routes, tantôt visibles, tantôt cachées, par des veines humides et des soupiraux spongieux, se ramassent enfin à son embouchure, et forment un rapide torrent qui la fait regorger avec impétuosité et avec murmure.

Ses bouillons, ses cascades, ses nappes d'eau, ses courants donnent alors au peuple un spectacle très-agréable.

Ses inondations sont bientôt passées, et ne procèdent, ni du Rhône, ni du Gardon, comme quelques-uns ont pensé, ni d'aucune source profonde ; ces fleuves ont beau déborder, s'il n'a plu autour de Nîmes du couchant et du septentrion, la fontaine demeure tranquille. Cette fontaine a toujours été renommée. Ausone lui donne le nom de *Nemausus* dans l'éloge qu'il fait de la Divone, fontaine de Bordeaux.

> Divona, Celtarum lingua fons addite Divis,
> Non Aponus, potu vitrea non luce Nemausus
> Purior.

Les habitants de Nîmes, pour reconnaître les avantages qu'ils recevaient de leur fontaine, la mirent au nombre de leurs dieux, et la placèrent entre les divinités de leurs forêts et de leurs vignes, ce qui paraît par cette inscription :

... EO SILVANO ET LIBERO
PATRI, † ET NEMAUSO.

La commodité et l'utilité de cette fontaine a donné occasion à la bâtisse du temple qui est auprès. Les prêtres et les vestales s'en servaient, ayant toute l'eau nécessaire pour les sacrifices, pour la purification des victimes, et pour leurs propres ablutions, ce que les anciens observaient sur toutes choses. On voit encore, joignant le temple, les deux places de lavoirs qui servaient à ces usages religieux, et qui en ont encore retenu le nom.

—

LE TEMPLE DE DIANE.

A quelques pas de la fontaine, on voit les restes d'un temple communément appelé le *temple de Diane*. Sa forme est carrée, son ordre composite, et la pierre dont il est bâti la plus propre et la plus polie de toutes celles de nos bâtiments antiques.

Il y avait deux grandes portes basses pour l'entrée des hommes, et deux hautes pour l'entrée des animaux, qu'on conduisait du côté de la montagne, par la descente de deux degrés qui allaient aboutir au fond des galeries, proche des autels, où ils devaient être sacrifiés.

La nef du temple était ornée de quatorze colonnes rondes, et de douze niches dont le fond est sur une ligne droite; l'autel était pour la divinité principale. Des douze niches, dix servaient à loger des statues de petits dieux, si toutefois elles avaient assez d'enfoncement, et les deux de la grande porte étaient appelées les *Aumônières* ou les *Hospitalières*, parce qu'elles servaient comme de tronc pour recevoir les aumônes des personnes charitables.

Leur frontispice était orné d'un fronton triangulaire succédant à l'autre, qui était rond, et toutes les corniches d'alentour étaient dentelées.

L'autel et ses deux côtés sont couverts d'un plafond à parquetage, qui porte sur des piliers carrés et sur des pilastres : aux deux côtés de l'autel, il y a des ouvertures à puits où sont les sacrés foyers, et d'où sortent deux soupiraux ou canons de cheminées par où montait la fumée des victimes que l'on brûlait en l'honneur de la divinité à qui l'on offrait des sacrifices. La voûte est en forme de tonne avec des saillies, d'espace en espace, qui tiennent de l'ordre rustique

On voit des pierres creusées en aqueducs de deux pieds en largeur sur les murailles qui font la longueur du temple, aussi bien qu'aux deux côtés de l'autel sur le dehors de l'édifice.

Aux deux côtés de la porte, il y a des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, par où pouvait passer une grande quantité d'eau, ce qui fait croire que ces conduits ne servaient pas seulement à faire écouler les eaux de la pluie, mais encore à remplir un réservoir placé sur la voûte.

(25) Depuis lors on a fait plusieurs embellissements à cette fontaine, considérablement agrandi les canaux par où ses eaux s'écoulent, et supprimé les moulins.

L'aqueduc du pont du Gard, ou quelque autre présentement détruit, portait là des eaux abondantes, dont une partie, par des conduits différents, se distribuait dans le temple pour la commodité des sacrifices; l'autre coulait dans un bassin destiné à la purification des sacrificateurs, où s'allait perdre dans la fontaine.

A côté de l'autel, vers le midi, il y a deux voûtes souterraines par où les prêtres se rendaient dans le temple, sans passer par la nef; et il paraît encore derrière l'autel quelque reste de bâtiment, où, selon les apparences, ces mêmes prêtres étaient logés.

Ce temple a environ trente-six pieds de largeur sur quarante-cinq de longueur; son architecture est noble, sans être chargée d'ornements.

On ne sait ni le temps auquel ce temple fut construit, ni la divinité qu'on y adorait.

Ceux qui croient que c'est là cette maison sacrée qu'Adrien fit bâtir en l'honneur de Plotine, *ædem sacram maximo sumptu sublimique structura*, où trouvent-ils ce grand prix et cette sublime structure? Cet édifice marque plus le bon goût de l'architecte que la magnificence de l'empereur.

Pour la divinité à laquelle le temple était dédié, la tradition est pour *Diane*, la présomption pour *Isis* et *Osiris*, suivant cette inscription antique trouvée dans Nîmes :

ISIS . . . .
SERAPIS VESTAE DIANAE SOMNI HS. N. VI
ET PHIALAS II CHRYSEN . . CLI . . . GNA
DEORUM ARGENTEA CASTRENSIA DO
MO HABEBAT ITEM
DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS
DEO . . . .

On conjecture de là qu'il y avait dans Nîmes un temple d'Isis et de Sérapis : le mot d'*Osiris* y était dans les vides de l'inscription. Le peu d'ouverture et de jour qu'a ce temple, sa situation près de la fontaine, les eaux qu'on y avait fait conduire par plusieurs canaux pour la grossir, afin de rendre les ablutions de leurs prêtres et de leurs dieux plus commodes, et la cérémonie de noyer le dieu Apis plus solennelle; la forme de l'autel et quelques autres convenances font conjecturer qu'Isis et qu'Osiris étaient les divinités principales de ce temple.

Il paraît par l'ordre composite ou italique, qui n'a été mis en usage que par les Romains, que ce temple n'a été fait que par eux. On sait que l'empereur Adrien avait beaucoup de goût pour la religion des Egyptiens, qu'il s'était fait initier à leurs mystères, qu'il employait dans tous ses bâtiments quelques-unes de leurs figures hiéroglyfiques, qu'il avait une vénération singulière pour les divinités d'Isis et d'Osiris, et que, sur une pierre du pont du Gard, il a fait représenter Isis sous la figure d'une femme couverte d'un voile.

Comme l'Isis des Egyptiens était la Diane des Grecs, plus connue dans les derniers temps par ce nom là que par l'autre, la dénomination de Diane lui est demeurée.

Ce temple, que la superstition avait élevé, fut depuis consacré au culte de Dieu, et accordé aux filles de Saint-Benoît pour leur servir d'église; mais les guerres étant survenues, les religieuses furent obligées de se réfugier à Beaucaire, et les religionnaires abattirent une partie de ce temple sacré, soit pour empêcher que les troupes du roi, qui avaient bloqué la ville, ne s'y logeassent, soit pour ruiner ce lieu saint, en haine de la foi et de la piété catholique.

—

LA MAISON CARRÉE.

Cet édifice est un des plus agréables monuments de l'antiquité, par la beauté de l'ordre d'architecture, par la régularité de ses parties et par la délicatesse de ses sculptures.

Il a environ 6 toises de largeur sur 14 de longueur, le portique compris; il est élevé sur un massif de 6 pieds de hauteur; trente colonnes cannelées, d'une proportion admirable, portent l'entablement; l'architecture est d'ordre corinthien; la plupart des ornements de sculpture sont aussi entiers que s'ils venaient d'être finis.

On monte au portique par douze marches; la porte d'entrée est au milieu du portique. Aux deux côtés de la porte, il y a deux grosses consoles brutes, percées à jour, qui servaient à tenir des tentes qui garantissaient des ardeurs du soleil ceux qui s'arrêtaient au portique.

Les uns ont cru que c'était la basilique, maison royale et magnifique, que l'empereur Adrien fit bâtir à Nîmes, à l'honneur de Plotine, veuve de Trajan, lorsque, revenant d'Angleterre, il passa par cette ville (26).

Ils se fondent sur ce témoignage de Spartien (*in Hadr.*) : *Per idem tempus in honorem Plotinæ basilicam apud Nemausum opere mirabili exstruxit.*

Des basiliques du temps des Romains étaient des maisons ornées, où l'on traitait des affaires publiques, où l'on récitait les harangues, où l'on rendait la justice aux peuples.

Les autres ont estimé que c'était un temple, c'est ainsi que Dion l'appelle, au pied duquel on voit encore une ancienne inscription en grands caractères, IN DIVÆ AVGVSTAE MATER (27), qui devait apparemment être placée tout au haut de cet édifice, pour être comme le titre de sa dédicace.

On trouve encore à Aix en Provence une inscription en pierre, qui semble favoriser cette opinion.

PLOTINA TRAIANI UXOR SUMMA
HONESTATE ET INTEGRITATE FUL-
GENS STERILITATIS DEFECTU SINE

(26) L'année 122 de Jésus-Christ.
(27) Mère par adoption, déesse par son apothéose, auguste par sa divinité.

PROLE FECIT CONJUGEM QUI EIUS
OPERA ADRIANUM ADOPTATUM IN
IMPERIO SUCCESSOREM HABUIT A
QUO IN BENEFICII MEMORIAM
NEMAUSI ÆDE SACRA MAXIMO
SUMPTU SUBLIMIQUE STRUCTURA
AC HYMNORUM CANTU DECORATA
POST MORTEM DONATA EST.

Quelques-uns ont pris cette maison pour un tombeau ou mausolée qu'Adrien fit dresser à Plotine, fondés sur l'obscurité du dedans, où il n'entrait de jour que par une petite ouverture.

On saurait ce que c'est que ce bel édifice, si les Goths n'eussent arraché l'inscription qui en composait la dédicace; elle était en gros caractères sur une grande plaque d'argent doré, placée sur la face extérieure du portique, dont elle occupait la frise et l'architrave, comme il est aisé d'en juger par les trous ou enchâssures qui sont en cet endroit (28).

Le roi a consacré cet édifice profane en l'accordant aux pères Augustins, pour leur servir d'église, après l'avoir fait réparer.

—

LES ARÈNES.

L'amphithéâtre de Nîmes est un monument digne de la grandeur romaine. On l'appelle vulgairement les Arènes, à cause du sable dont le sol de l'amphithéâtre était couvert pour la commodité des gladiateurs. Il est de figure ovale, et a cinquante-deux toises de largeur sur soixante-sept de longueur hors d'œuvre.

Deux étages de portiques ouverts par le dehors en soixante arcs doubleaux chacun faisaient le tour de l'amphithéâtre, dont le dehors est orné d'une architecture extrêmement régulière, d'un fort bel ordre toscan; le bas étage de ces portiques ouverts est en partie comblé et en partie fermé par les maisons voisines.

Il y avait quatre maîtresses portes; la principale était celle du côté d'occident, au-dessus de laquelle paraissent deux figures de taureaux qui ont une grande saillie, et qui, selon quelques-uns, n'étaient qu'un simple ornement; selon d'autres, le symbole ordinaire des colonies, ou le symbole particulier d'Auguste, fondateur de celle de Nîmes. Du côté du palais, on voit des gladiateurs en bas relief, représentation convenable à l'amphithéâtre; sur un pilastre, des oiseaux qu'on croit être des vautours que Rémus et Romulus consultèrent; et sur un autre, la louve qui allaite ces deux jumeaux. Un peu plus plus loin sont des figures de Priape.

Au milieu de ce superbe édifice, il y avait une aire ou place couverte de sable, où se faisaient les jeux et les spectacles publics. On y avait, selon toutes les apparences, dressé un autel; les Romains ayant accoutumé de dédier les amphithéâtres ou à Diane ou à Jupiter Latiaris, autrement, dit-on, à Saturne, et d'y mettre un autel pour le sacrifice.

Cette place était environnée d'une muraille de 12 ou 15 pieds de hauteur, où il y avait des portes par lesquelles on faisait entrer les bêtes destinées pour les spectacles.

Les spectacles étaient des combats d'homme à homme, de bête à bête, et d'homme à bête. Les gladiateurs y combattaient avec l'épée, avec le filet et divers autres instruments; on y faisait des courses à pied et à cheval; on y représentait des comédies et des tragédies, et autres jeux scéniques; on y luttait, on y faisait des combats à cheval, on y faisait des naumachies, à ce qu'on prétend, en remplissant l'arène d'eau.

La muraille qui environnait l'arène était pour empêcher les bêtes de monter contre les spectateurs, et pour plus de précaution on couvrait cette muraille d'un filet gros et épais, avec des pièces de bois en pointe qui empêchaient les bêtes de monter.

Pour voir les spectacles, il y avait trente rangées d'escaliers, l'un sur l'autre, assez hauts pour que l'on put s'y asseoir commodément, et assez larges pour que les pieds de ceux qui étaient assis sur l'escalier supérieur ne pussent pas incommoder ceux qui étaient assis au-dessous. Vingt mille hommes pouvaient s'y placer fort commodément.

Au-dessus de la muraille qui environnait l'arène, s'avançait une espèce de galerie avec des balustres assez larges pour y mettre les siéges des magistrats qui avaient leur place dans cet endroit, de même que les vestales et les prêtres, et ceux qui donnaient les jeux publics; cet endroit s'appelait *Podium* ou *Orchestre*. Les escaliers qui sont au-dessus étaient destinés pour les chevaliers romains, les autres étaient pour le peuple,

Il y avait 84 portes pour s'aller placer sur ces escaliers, dont quelques-uns, d'espace en espace, étaient beaucoup plus larges que les autres, et faisaient comme un chemin pour donner lieu à chacun de passer à ces places. On appelait cela *Præcinctiones*.

Il y avait plusieurs galeries les unes sur les autres, et plusieurs beaux degrés pour monter à ces galeries, et passer ensuite par les portes qui conduisaient aux escaliers.

Ces escaliers étaient faits un peu en penchant, afin que les eaux pluviales tombassent plus facilement.

Sur la plus haute corniche, un couronnement règne tout autour, composé de pilastres portant cette corniche, le tout en forme d'attique. Autour de cet attique il y a, d'espace en espace, des consoles percées à jour, où l'on mettait des bigues qui servaient à arrêter les cordages destinés à supporter les tentes de diverses couleurs, pour défendre les spectateurs de l'ardeur du soleil; et souvent

(28) Voyez ce qu'en dit depuis lors M. Séguier, dans une *Dissertation* sur cet édifice, imprimée à Paris en 1757, in-8.

celui qui donnait les jeux fournissait aux personnes plus considérables des parasols, *umbellas*, ou des chapeaux dont l'usage n'était pas commun.

Les quartiers de pierre qui composent cet édifice sont d'une grosseur extraordinaire. Toutes les pierres qui sont posées au même niveau sont de même hauteur ; on n'a employé ni mortier ni ciment pour les lier ensemble. L'exactitude des ouvriers à couper les pierres, à les tailler et à les polir par le dedans bien mieux qu'elles ne le sont par le dehors, a suppléé au ciment. Presque toutes les plates-bandes qui couvrent les ouvertures intérieures des portiques, ont 15 à 16 pieds de long.

L'histoire ne donne aucune connaissance précise ni du temps de la construction de cet amphithéâtre, ni du nom de celui qui l'a fait construire : quelques-uns veulent que ce soit Agrippa du temps d'Auguste pour illustrer sa nouvelle colonie, mais sans fondement ; d'autres ont cru que c'était Adrien qui consacra ce lieu et les spectacles qu'on y donnait à la mémoire de Plotine ; mais je me persuade plus aisément que c'est l'empereur Antonin le Pieux, originaire de cette ville, qui voulut laisser cette marque d'honneur et de reconnaissance à sa patrie.

—

LE PONT DU GARD.

Ce pont est bâti de l'ordre toscan, avec d'aussi grosses pierres que celles des arènes. Il porte trois ponts l'un sur l'autre ; et au-dessus du plus haut, ce merveilleux aqueduc, sous le couvert duquel un homme peut marcher en baissant la tête, et se promener au-dessus, sans crainte et sans danger, quoique le précipice du rocher et de l'eau qui passe au-dessous ait un aspect affreux par sa profondeur.

Ce pont a pris son nom de la rivière du Gard ou Gardon, qui passe au-dessous ; il est composé de trois rangées d'arcades l'une sur l'autre, entre deux montagnes ; les distances et les proportions y sont exactement observées.

La première rangée est de six arcades, la seconde de onze, la troisième de trente-cinq, qui porte l'aqueduc au-dessus, bâti des deux côtés de grandes pierres froides, qui ont une toise en leur carré.

Les eaux qui coulaient par cet aqueduc étaient prises de la fontaine d'Eure, au delà de la ville d'Uzès, et conduites par de longs canaux et par des aqueducs souterrains et les pentes qui s'y rencontraient ; ce qui fait que leur cours, qui n'aurait été que de trois lieues en droiture, est de plus de six par les détours qu'il a fallu prendre.

Ces eaux étaient destinées à trois usages principaux : elles servaient à la religion, aux divertissements et à l'utilité de la ville.

A la religion : les anciens croyaient que la fontaine d'Eure avait quelque chose de religieux et de sacré ; ce qui paraît par une inscription trouvée dans des masures près de son bassin.

SEX POMPEIVS COGNOMINE PANDVS
QVO IVS ET HOC ABAVIS CONTIGIT ESSE SOLVM
ÆDICVLAM HANC NYMPHIS POSVIT QVIA SÆPIVS VSSVS
HOC SVM FONTE SENEX TAM BENE QVAM IVVENIS.

On avait besoin de ces eaux pour le temple de la déesse Isis, comme il paraît par l'image à demi-relief de la même déesse, qui se trouve élevée contre ce magnifique bâtiment.

Elles servaient aux divertissements et aux spectacles, auxquels la fontaine de Nîmes, dans l'été, ne pouvait fournir assez d'eau pour divers jeux, pour les arrosages fréquents de l'amphithéâtre, et surtout pour les bains dont les Romains ne pouvaient se passer. On voit contre ce pont ces trois lettres A. E. A. que quelques-uns expliquent : *Adrianus* ou *Antoninus exstruxit aquæductum*, et quelques autres : *Aqua emissa amphitheatro*.

Elles servaient encore à l'utilité publique, soit en fournissant avec abondance à la boisson des hommes et du bétail, soit en fertilisant les campagnes par des ruisseaux qui se répandaient en plusieurs endroits, soit en se distribuant aux bains publics ou particuliers, et contribuant ainsi à la netteté et à la salubrité de la ville.

—

ANTONIN LE PIEUX.

Antoninus Pius, successeur d'Adrien, était originaire de Nîmes ; Julius Capitolinus le rapporte ainsi. Son aïeul, Titus Aurelius Fulvius, était citoyen de Nîmes ; et s'étant élevé par son mérite, quoiqu'il ne fût pas né à Rome, il y fut élu préteur et deux fois consul. Ceux qui avaient été magistrats dans les colonies avaient droit de suffrage dans les élections, et, devenant ensuite citoyens romains, pouvaient être élus aux premières charges de Rome. Strabon, parlant de Nîmes, dit qu'on y voyait des habitants qui avaient été édiles ou questeurs à Rome. Quintus Aurelius, fils de Titus Aurelius, fut aussi consul, et son fils Antoninus parvint enfin à l'empire.

On peut croire qu'il conserva quelque affection particulière pour cette ville, dont il tirait son origine. Il bâtit à Rome tant de superbes monuments, n'en aurait-il pas édifié à Nîmes ? L'auteur de sa Vie (Jul. Capitol., *in Ant. Pio*) nous assure que ce prince prêta des sommes considérables à plusieurs villes, afin qu'elles pussent en rétablir les anciens édifices ou en construire de nouveaux. Pourquoi n'aurait-il pas fait bâtir notre amphithéâtre et le temple même de Diane en l'honneur de Faustine sa femme, qui mourut la troisième année de son empire, et fut mise au rang des divinités par ordre du sénat, et en l'honneur de laquelle on fit des jeux publics, et l'on bâtit un temple à Rome, que l'on orna de statues d'or ? On a lieu de présumer qu'Antonin fit la

même chose à Nîmes, pour y faire revivre la mémoire de sa naissance, et révérer celle de Faustine.

Les inscriptions fréquentes qui portent le nom de cet empereur, marquent l'intérêt qu'il a pris à cette ville.

A saint Cézaire.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI F. T. AELIUS HADRIANVS ANTONINVS AUG PIVS PONT MAX TRIB POT VIII IMP II COS III

Entre Marguerittes et Manduel.

IMP CAESAR DIVI HADRIANI F
T. AELIUS HADRIANVS ANTONINVS
AVG PIVS PONT MAX
TRIB POT VIII IMP II COS IIII
P. P. RESTITVIT.

Tout cela nous fait regarder Antonin comme l'auteur de l'amphithéâtre de Nîmes. Vigenère et Catel sont de cet avis. On peut par là juger du temps auquel il fut bâti. Il est évident que ce ne fut pas avant le règne d'Auguste, puisque jusqu'à Tibère qui lui succéda, les amphithéâtres, soit dans Rome, soit dans les colonies, étaient de charpente, à la réserve de celui que Pompée fit bâtir à Rome. L'accident de l'amphithéâtre de Fidènes, qui en tombant, écrasa plus de quinze mille personnes, fut cause que Tibère et le sénat ordonnèrent qu'à l'avenir les amphithéâtres seraient bâtis de pierre.

De là on peut conclure que celui de Nîmes ne fut construit qu'après cet arrêt, et que ce fut, selon les apparences, par Adrien ou par Antonin. Une partie de cet édifice paraît n'avoir pas été achevée, et l'on ne voit pas l'agrément ni la perfection du reste. L'usage n'en dura pas longtemps, parce que la religion pacifique et charitable de Jésus-Christ, que les empereurs embrassèrent quelque temps après, abolit ces spectacles sanglants et profanes.

Les Goths, devenus maîtres de la province Narbonnaise, ou par la cession qu'Honorius en fit à leur roi Alaric, ou par droit de conquête, s'établirent dans Nîmes, et se fortifièrent dans les arènes. Ces Barbares, jaloux de la gloire des Romains, entreprirent de détruire ce superbe bâtiment. Lassés d'une si pénible entreprise, ils y bâtirent un château à leur mode, dont on voit encore deux tours. Les Sarrasins s'étant mêlés avec eux, furent chassés de Nîmes deux fois par Charles Martel, qui mit cette ville en cendres.

Les arènes seules résistèrent à la violence du feu, et quelques habitants fugitifs s'y étant cachés, s'y fortifièrent peu à peu, et rebâtirent la ville telle qu'elle est aujourd'hui sur les anciennes ruines.

Le roi saint Louis allant à la Terre-Sainte, et voulant s'assurer d'une place forte, voisine de la mer, demanda aux habitants de Nîmes qu'ils lui prêtassent le château des arènes, avec promesse de le leur rendre à son retour. L'acte fut passé dans le château même, en présence de l'évêque et du sénéchal, et ce grand roi s'acquitta exactement de sa promesse.

Ce fut Raymond VI, comte de Toulouse, qui permit aux citoyens de Nîmes de relever leurs murailles comme on les voit aujourd'hui; il donna aussi de grands priviléges à ceux qui habitaient dans les arènes. Ils étaient exempts des charges réelles, se qualifiaient nobles, faisaient quatre consuls différents de ceux de la ville, et avaient une juridiction distincte de celle de la ville.

—

L'EMPEREUR ADRIEN,

Ses liaisons avec l'impératrice Plotine, femme de Trajan.

Adrien était fils d'une sœur de l'empereur Trajan. A l'âge de dix ans il perdit son père. Il fut mis sous la tutelle de Trajan, nourri à la cour et élevé dans sa maison. Dès qu'il entra dans l'adolescence, il s'adonna à l'étude des lettres humaines, apprit parfaitement la langue latine et la grecque, et joignit à l'étude des sciences celle des arts libéraux.

Il prit plaisir à savoir tous les ordres et toutes les règles de l'architecture; il s'étudia à bien peindre au crayon et au pinceau, et à portraire au naturel. Il fit en son temps plusieurs oraisons latines et grecques; il composa de fort beaux vers en l'honneur des personnes qu'il honorait ou qu'il aimait, et devint si universellement savant qu'il fut surnommé *Græculus*.

Trajan lui avait su bon gré de quelques vers qu'il avait faits à sa louange, et louait la beauté de son esprit; mais Plotine l'honorait de ses bonnes grâces et l'appuyait de son crédit; l'un reconnaissait son mérite, l'autre lui préparait sa fortune : il était estimé de l'empereur, il était aimé de l'impératrice.

Elle persuada à son mari de lui donner sa nièce Sabine en mariage, lui procura les grandes charges, et lui obtint toutes les grâces et les faveurs qui pouvaient faire accroire au peuple que l'intention secrète de l'empereur était de l'adopter pour son fils et son successeur. Trajan, de son côté, faisait entendre qu'il voulait vivre et mourir libre, et qu'à l'exemple du grand Alexandre, il ne voulait point faire d'élection : cependant il jetait les yeux sur Priscus Neratius. Plotine éloignait de tout son pouvoir ce concurrent, et favorisait son ami. Cette princesse avait beaucoup de douceur et de dignité; elle gagnait les cœurs par ses paroles et par ses manières obligeantes. Montant un jour au palais, elle se tourna vers le peuple, et protesta qu'*elle ne serait jamais coupable d'avoir fait porter la robe de deuil à un seul citoyen romain*. C'était elle qui disait à l'empereur, *que son fisc était comme la rate du corps de l'empire, qu'à mesure qu'elle s'enflait, ce grand corps se séchait*. Elle lui remontrait aussi qu'il ne devait jamais dormir en repos, qu'il n'eût pressé comme des éponges cette sorte de gens qui dévorent les peuples.

La passion secrète que, sous le voile de tant de vertus royales, elle nourrissait pour Adrien, la porta souvent à parler pour lui, quoique sans succès. Mais ce que ses sollicitations et ses conseils ne purent faire pour Adrien pendant la vie de Trajan, son industrie et sa fortune l'accomplirent après sa mort. Car enfin après l'avoir fait deux fois consul et lieutenant général des armées dans les provinces, elle le fit empereur.

Il commandait l'armée à Antioche de Syrie, lorsque Trajan mourut dans la Cilicie en Asie. Plotine trompa tous les prétendants à l'empire, qui étaient à la suite de l'empereur, dont elle tint la mort quelque temps cachée; cependant elle envoya des lettres à Rome, où elle avait contrefait le seing de Trajan, et somma avec autorité le sénat de reconnaître Adrien pour son successeur, et dépêcha vers lui en même temps pour se faire reconnaître pour tel dans son armée; ce qui fut fait d'un commun consentement.

Il ne faut pas s'étonner, après tant et de si grands bienfaits reçus, s'il a laissé des monuments si éclatants de sa reconnaissance pour son illustre bienfaitrice.

On sait que dès qu'Adrien fut le maître, il songea à ramener toutes choses à leur origine, à maintenir ses Etats en paix, à soulager les peuples, et à relever la dignité de l'empire. Pour rendre sa domination agréable, il gagna le cœur même de ses ennemis par ses gratifications et par ses caresses, et racheta même à force d'argent la paix et la tranquillité publique des peuples qui pouvaient la troubler.

Jamais prince n'a plus voyagé que lui; tout son règne se passa à visiter les provinces de l'empire, et à laisser partout des traces de sa grandeur et de sa magnificence. Il fit deux voyages en France : au premier, il partit de Rome, et au second, de la Grande-Bretagne; ce fut alors qu'il passa par le Languedoc, et qu'il vint à Nîmes, où ayant appris la mort de Plotine, il porta pendant neuf jours la robe de deuil, lui fit ériger un temple, et fit chanter des vers à sa louange.

Il eut une grande passion pour les bâtiments : partout où il passa, comme on voit par un grand nombre de ses médailles, il fit bâtir des villes, élever des théâtres, fonder des jeux publics, construire des citadelles, planter des bornes perpétuelles, édifier des palais pour les vivants, des sépultures pour les morts; ceindre les villes de murailles, construire des aqueducs et réparer les monuments anciens qu'il trouvait ruinés dans les provinces. Il dressait lui-même des plans, et mettait en œuvre les plus habiles architectes. On prétend qu'il fit faire la Maison Carrée, et qu'il donna les prix faits des autres édifices qui furent faits de son ordre, pour la célébration des honneurs funèbres de Plotine.

On demandera peut-être pourquoi son nom ne paraît dans aucun de ces ouvrages anciens; ce fut un effet de sa trop grande retenue; pour éviter l'affectation de Trajan, qui faisait mettre son nom partout, il tomba dans un autre excès, et ne permit qu'on mît le sien qu'au seul temple qu'il éleva à l'honneur de cet empereur, qui l'avait adopté; et sa reconnaissance pour cette fois l'emporta sur sa modestie.

Il adopta Antoninus Pius, natif de la ville de Nîmes, et fit honneur à son mérite et à son pays.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES.

—

Quatrième partie.

MÉLANGES.

—

DESSEINS DE M. LE PRÉSIDENT DE PÉRIGNY,

POUR L'INSTRUCTION DE M. LE DAUPHIN.

—

M. le président de Périgny estimait que Mgr le Dauphin devait avoir deux sortes de connaissances : celles qui appartiennent à un gentilhomme, et celles qui appartiennent à un prince destiné au gouvernement d'un grand Etat.

Il réduisait les connaissances propres à un gentilhomme chrétien à trois sortes : celles qui regardent les mystères de la religion et le culte de Dieu ; celles des langues, celles des principaux arts et sciences.

Pour ce qui concerne la religion, il avait dressé un catéchisme proportionné à la portée d'un jeune esprit, sans rien omettre de ce qui était nécessaire, à quoi il avait ajouté une teinture de l'histoire du Vieux et du Nouveau Testament. Je crois que Mgr le Dauphin sait le catéchisme par cœur, et a retenu quelque idée des principales choses qui sont racontées dans la Bible.

Pour les langues, il désirait joindre à une parfaite connaissance du latin quelque notion de grec, avec un peu d'italien et d'espagnol.

Il s'était proposé trois moyens pour bien faire entendre le latin, 1° de faire apprendre par cœur tous les mots qui sont de quelque usage; 2° de bien faire entendre les préceptes de la grammaire ; 3° d'exercer par la version.

Il avait rangé les mots usités, en sorte que les dérivés et les composés étaient rapportés à leurs simples ou primitifs, ajoutant les marques du genre et de la déclinaison aux noms, et de la conjugaison ou formation de temps aux verbes.

Il avait composé une grammaire de la langue latine en français, qui était fort claire et fort courte, et néanmoins contenant toutes les règles considérables de Despautère et des autres bons grammairiens, réduites en bel ordre ; et afin de former en même temps le jugement, en cultivant la mémoire, il avait ramassé quantité de belles sentences morales et politiques dont il se servait pour donner des exemples de chaque règle.

En faisant lire les bons auteurs latins, il faisait traduire leur latin en français, et puis il disait les mêmes choses en français pour les faire traduire en latin. Monseigneur le Dauphin est maintenant fort avancé dans l'étude de cette langue, dans laquelle on suit à peu près la même méthode.

Pour le grec, il croyait que c'était assez pour Mgr le Dauphin de savoir les noms et les verbes les plus communs, et qui servent à la composition des mots que les Latins et les Français ont empruntés de la langue grecque ; et ces principaux mots primitifs, il les voulait ranger suivant l'ordre des déclinaisons et des conjugaisons, afin de donner en même temps quelque teinture de la grammaire grecque.

A l'égard de l'espagnol et de l'italien, il croyait que ces langues, ayant beaucoup de rapport avec le latin, se pouvaient facilement apprendre, en joignant avec une connaissance succincte de la grammaire chacune de ces langues, les observations dont chacune change les lettres et les syllabes latines ; de quoi l'on a déjà donné un essai à l'égard de l'espagnol. On y pourrait ea-

core ajouter, pour ne rien omettre, un petit dictionnaire des mots primitifs, ou racines, qui n'ont aucun rapport avec le latin, ni avec le français, dans chacune de ces langues.

Il croyait qu'il fallait joindre à la connaissance des langues, celle de l'histoire et de la fable ; celle de la philosophie et celle de quelques parties des mathématiques, et même de la jurisprudence, sans omettre celle de la rhétorique et de la poétique ; mais cela en différents degrés, en sorte que l'on fît capital de ce qui regarde l'histoire, la politique et l'art militaire.

Pour une parfaite connaissance de l'histoire, il avait résolu de la réduire par méthode en trois parties, dont la première comprendrait l'ancienne histoire grecque et orientale jusquà l'établissement de l'empire romain ; la seconde, l'histoire romaine, et la troisième, l'histoire de France avec l'étrangère, depuis la dissipation de l'empire.

Pour les distinguer et éclaircir mieux, il voulait faire trois cabinets composés de tables chronologiques, géographiques et généalogiques, propres à chacune de ces histoires, avec un indice général pour chaque cabinet, où seraient rangés par ordre alphabétique le nom propre des personnes et des lieux contenus dans ces tables, afin que l'on pût trouver à point nommé les endroits où il était parlé de chaque chose.

Il voulait accompagner ces tables des portraits et représentations, tant des grands princes et autres hommes les plus illustres de chaque siècle et de chaque nation, que des grandes batailles, siéges et autres événements les plus mémorables.

Cette méthode servirait à faire mieux comprendre et beaucoup mieux retenir les choses remarquables que la répétition des mêmes noms des personnes illustres, rapportées au temps qu'elles avaient vécu, au lieu où s'étaient passées leurs grandes actions et à leurs parentés ou alliances. Il avait déjà fait la première partie, rédigée en quatorze tables, trois chronologiques, trois géographiques et huit généalogiques. Des tables ou cartes chronologiques, la première contenait, avec un abrégé de l'histoire sainte et de l'histoire fabuleuse, ce qui s'était passé de considérable dans la Grèce et dans l'Orient, du temps de la monarchie des Assyriens ; la seconde contenait la monarchie des Mèdes, avec celle des Perses ; la troisième celle des Grecs, sans oublier les grandes affaires de Rome sous les rois et durant la république.

Par ce commencement, il est aisé de juger de la beauté et de l'utilité de ce travail. Il avait commencé de travailler sur l'histoire romaine, où il voulait remarquer distinctement le temps des conquêtes de chaque province et de tous les nouveaux établissements qui regardaient le gouvernement, la guerre, la religion et les finances ; ce qu'il avait dessein de faire encore plus exactement dans l'histoire de France, où devaient être aussi marqués les principaux événements des pays voisins.

Mais parce qu'il voyait bien que les tables qu'il dressait, n'étant pas aisées à transporter, ne pouvaient servir que dans le cabinet qui leur serait destiné, et que d'ailleurs la brièveté qu'il faut observer nécessairement dans ces sortes d'ouvrages, ne permettait point qu'on en tirât une instruction suffisante ; et qu'ainsi ces tables servaient plutôt à donner un ordre aux choses pour les ranger méthodiquement et les faisant plus facilement comprendre, rafraîchir et affermir la mémoire de ce qu'on avait lu, qu'à donner une entière connaissance des choses ; il faisait réduire en discours un peu plus étendu, tant en latin qu'en français, ce qui était contenu dans ces tables, en suivant son ordre, et employant des termes des meilleurs auteurs et des plus anciens écrivains latins qui auraient traité chaque chose ; à quoi on avait déjà commencé de travailler avant sa mort.

On avait jugé à propos d'user des propres mots des auteurs pour deux raisons principales ; l'une était de faire voir dans le texte le style différent de ceux qui avaient le mieux écrit, afin qu'on acquît l'intelligence de toutes sortes de styles ; l'autre raison était de donner au lecteur, par le moyen du texte de ce recueil historique, l'avantage de pouvoir alléguer les autorités des anciens et bons écrivains ; et par les citations marginales, celui de connaître les originaux de l'histoire et de la géographie de chaque temps.

La philosophie étant composée de quatre parties, logique, morale, physique et métaphysique, M. de Périgny ne prétendait donner dans la logique que les préceptes du raisonnement, et cela le plus succinctement qu'il se pourrait. Il avait dessein de traiter historiquement les plus belles questions de physique et de la métaphysique, rapportant brièvement sur chacune les diverses opinions des sectes les plus connues des philosophes anciens, avec leurs principaux fondements ; à quoi il eut ajouté quelques-unes des opinions des modernes. Il prétendait s'étendre un peu davantage sur la morale, tant sur la particulière qu'on appelle monastique, et qui regarde la conduite de chacun, que sur celle qui regarde la conduite d'une famille, ou d'un état qu'on nomme économique et politique, dont il voulait traiter les questions par des sentences et des exemples choisis des meilleurs auteurs.

Dans la rhétorique, sa pensée était de marquer succinctement les préceptes les plus importants des trois genres de discours, de même que dans la poétique ceux des trois genres de poëmes, et de chaque sorte de versifications, tant en latin qu'en français.

Il croyait que c'était assez pour Mgr le Dauphin d'apprendre des mathématiques ce qui est nécessaire pour l'intelligence de la géographie, pour les fortifications, et pour l'art de ranger une armée en bataille, et dis-

poser les troupes en bon ordre, que l'on entend sous le nom d'évolutions.

Il était d'avis d'ajouter à cela quelque teinture, tant de la jurisprudence commune, par un abrégé des instituts de Justinien et de l'histoire du droit civil, que de la jurisprudence canonique et française, par une histoire succincte du droit canon, et de l'établissement des coutumes dont on pourrait indiquer quelques fondements et maximes générales.

Toutes ces connaissances semblent nécessaires à un gentilhomme qui se veut rendre recommandable entre les personnes de qualité.

Mais quant à un prince, il faut sans doute qu'il soit, outre cela, parfaitement instruit du fort et du faible de l'Etat qu'il doit gouverner, des défauts qui se trouvent dans son pays, dans sa nation et dans chacun des ordres dont l'Etat est composé, comme dans le clergé, la noblesse et les gens de guerre, et même les moyens de corriger ces défauts, et de gouverner doucement ces divers ordres par les intérêts de chacun.

Il est encore à propos qu'il sache ses véritables droits, tant à l'égard de son peuple qu'à l'égard des autres Etats, les justes prétentions qu'il peut avoir sur ses voisins, et celles que les autres peuvent avoir sur lui, avec les raisons contraires.

Qu'il ait, de plus, connaissance des alliances et des intérêts des autres princes, et même des grandes maisons de son Etat; et de toutes ces choses, M. de Périgny espérait dresser des mémoires tirés, principalement des réflexions sur l'histoire, de ce qui s'est passé en France et dans tout le reste de l'Europe depuis Charles VIII.

—

Nota. Le reste manque dans le manuscrit original qui a servi à l'impression.

RÉCIT FIDÈLE

DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES ASSEMBLÉES DES FANATIQUES DU VIVARAIS, AVEC L'HISTOIRE DE LEURS PROPHÈTES ET PROPHÉTESSES, AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1689.

—

A M. LE DUC DE MONTAUSIER.

—

Je suis surpris, Monsieur, aussi bien que vous, que M. Jurieu, avec tout son esprit et tout son savoir, veuille encore croire aux visions et aux prophéties du Vivarais. Il n'a pas tenu à vous qu'il n'en ait été désabusé. Il a reconnu de la raison et du bon sens dans vos réflexions; mais cette raison ne l'a pas convaincu, et sa théologie n'a pu s'accommoder de ce bon sens. Ils ont résolu, lui et son conseil, après avoir épuisé leurs raisonnements, de soutenir enfin leur religion par des aventures miraculeuses. Il leur semble que les prodiges et les dons de Dieu ne sont que pour eux. Les révélations de tant de saints personnages, qui ont passé leur vie dans la prière et dans les pratiques de la pénitence, sont des fraudes et des impostures de dévotion. Et celles de quelques paysans ramassés ou de quelques femmes, débauchées, qui ont vécu dans le crime et dans l'ignorance, sont des grâces et des inspirations du Saint-Esprit.

C'est ainsi qu'en jugent ces messieurs : ils s'imaginent qu'il n'y a qu'eux qui aient la loi et les prophètes. Ils font de leur créance ce qu'il leur plaît. Il y a des temps où ils ne croient rien ; il y a des temps où ils croient tout: et selon qu'il convient à leur parti, ils traitent la vérité de mensonge, ou le mensonge de vérité; et cela sur quels témoignages? Ils récusent les juges; les ecclésiastiques leur sont suspects ; ils n'écoutent pas même la voix publique. Une femme ou un artisan leur semblent propres à discerner les prophéties, et ils jugent souverainement une affaire de religion, sur l'attestation d'un médecin, et d'un médecin de village.

Il faut pourtant rendre cette justice à M. Jurieu : il demande, qu'on examine les faits, et il désire d'être éclairci. Il serait à souhaiter qu'il voulût l'être sincèrement : il verrait que ces gens de bien qu'il honore tant, ne sont que des furieux et des rebelles; qu'il s'amuse à défendre une religion qui ne doit pas être la sienne, et que sous prétexte de charité, il favorise, sans y penser, la sédition et la révolte. Mais puisqu'il ne vous reste plus, Monsieur, d'espérance de le détromper, je vous envoie pour vous et pour vos amis, une relation exacte de ces assemblées tumultueuses, où l'on ne parlait que du Saint-Esprit, et où le Saint-Esprit ne présidait pas.

Il n'y a qu'à représenter cette forme de religion prophétique telle qu'elle était, pour faire voir qu'elle ne tient aucunement du prodige, et qu'elle n'a rien d'extraordinaire, que l'imagination de ceux qui l'ont inventée, la crédulité des peuples qui l'ont suivie, et l'aveuglement ou la passion des personnes qui l'autorisent. Je n'avance rien dans ce récit qui ne soit vrai et fondé sur des actes

juridiques, ou sur des dépositions et des recherches faites sur les lieux par un grand nombre de personnes dignes de foi, dont la plupart disent avoir vu. J'aurais quelque honte d'avoir recueilli tant d'extravagances, si vous n'aviez voulu en être informé. Il était juste, Monsieur, de vous satisfaire; et d'ailleurs il ne sera peut-être pas inutile de faire connaître à M. Jurieu et à ses confrères, quels sont ces prophètes qu'ils ont admirés, et ces martyrs dont ils grossiront un jour apparemment leurs chroniques.

Quoique l'origine de ces mouvements prophétiques, qui commencèrent dans le Vivarais vers le 15 du mois de janvier de cette année, n'ait pas été précisément connue, on ne doute pas qu'ils n'aient été inspirés et concertés à Genève. Le sieur du Ferre, gentilhomme verrier de Dieulefit en Dauphiné, étant de retour de cette ville, où il avait fait quelque séjour, apporta ce don de prophétie à sa famille, qui était assez nombreuse; et après avoir donné le Saint-Esprit, comme il le prétendait, à sa femme et à ses enfants, il assembla autant qu'il put, de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il envoya depuis en divers lieux, sous le nom de prophètes et de prophétesses, pour prêcher en dormant contre la messe et contre les prêtres. Il leur apprit une manière de sommeil extatique; il les dressa à toutes les postures qui pouvaient attirer le respect et l'admiration du peuple, et leur donna surtout certaines formules de prêche, qui contenaient quelques exhortations évangéliques, et beaucoup d'invectives contre l'Eglise catholique romaine.

On fit plusieurs essais de cette nouvelle méthode de sermon. On perfectionna le geste et l'action des personnages. Le succès en fut plus heureux qu'on ne pensait. Le peuple applaudit, et prit sérieusement ce badinage. La dame du Bays, veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, prit goût à cette espèce de controverse pathétique, et prit elle-même le soin de former et de produire des prédicants. On résolut alors de faire passer quelques-uns de ces prophètes dans les provinces voisines, pour y assembler les simples et les ignorants; et de la part du Saint-Esprit, dont ils se disaient les évangélistes et les apôtres, les irriter contre la religion qu'ils ont embrassée, et les porter enfin à la rébellion contre leur prince. Le Vivarais leur parut propre et commode pour leur dessein. On y vivait en repos depuis longtemps; mais il y avait lieu d'espérer qu'on séduirait facilement un peuple qui se trouve éloigné des gouverneurs et des intendants, qui se confie en ses montagnes, et qui n'a pas encore peut-être perdu toutes les impressions de désobéissance et de révolte que ses ministres lui avaient autrefois données.

Gabriel Astier entreprit cet ouvrage. C'était un laboureur de Cliou en Dauphiné, voisin de Bays, où s'étaient concertés ces nouveaux mystères. Il était connu dans le Vivarais au lieu de Bressac, où il avait entretenu un commerce scandaleux avec une fille. Ce fut là qu'il alla s'établir prophète environ le 15 de janvier. Il ouvrit incontinent la scène par des assemblées nocturnes qu'il convoqua. Tout le voisinage accourut pour ouïr cet homme, qu'on disait envoyé du Saint-Esprit. On oublia toutes ses débauches, et l'on ne parla plus que de ses relations et de ses merveilles. Quand l'auditoire fut formé, Astier se leva pour parler, et tomba tout d'un coup comme évanoui. Les assistants le prirent avec respect et le portèrent sur un lit, où étant étendu, il s'agitait de temps en temps, comme s'il eût souffert des douleurs et des convulsions; ensuite il demeurait sans mouvement: après quoi il parlait, et toute l'assemblée à genoux, révérait sa personne, et recueillait avidement ses oracles. Sa harangue était toujours la même en substance: *Mes frères, approchez-vous de moi: amendez-vous, faites pénitence. Si vous ne vous repentez, vous serez tous perdus: criez à Dieu miséricorde. Le jugement de Dieu viendra dans trois mois. Les méchants hurleront comme des loups: ils crieront à Dieu: Faites-nous miséricorde, mais il ne les entendra pas, et il leur dira: Allez, maudits, servir votre maître.* Il redisait ces choses ou d'autres semblables, à discours interrompus. Quelquefois il s'écriait: *Gardez-vous d'aller à la messe: car elle est abominable devant Dieu.* Quelque temps après: *Si quelqu'un doute que je dorme, qu'il me relève...* Quand la cérémonie était finie: *Eveillez-moi*, leur disait-il, et priant le plus fidèle de la compagnie de le relever doucement, il faisait chanter quelque psaume, et congédiait tous les assistants, après les avoir embrassés et baisés à la bouche l'un après l'autre, en leur disant dévotement: *Allez, mon frère; allez, ma sœur, je vous donne le Saint-Esprit.*

Ce pauvre homme rejoua ses pièces tant de fois, qu'on avait retenu tous ses gestes et toutes ses paroles: cependant aux heures de son loisir, il instruisait ses amis et ses amies de débauche à prophétiser comme lui. Il dressait même quelques enfants et leur montrait comment il fallait tomber à terre, remuer jambes et bras, crier: *Mes frères, miséricorde, le jugement approche, amendez-vous.* Il fit faire cet exercice à un jeune enfant de Bressac, qui s'essayait en secret toute la journée. Son père l'ayant découvert, le châtia, et lui défendit de faire ainsi le prédicant et le prophète; mais Astier l'obligea de continuer; et ses exhortations jointes aux applaudissements que tout le village donnait en faveur du maître au disciple, le perdirent entièrement.

Comme il se formait tous les jours de nouveaux docteurs, il se faisait aussi plusieurs assemblées dans la paroisse de Saint-Léger, dont Bressac est une dépendance. Le curé et le seigneur avertis de tous ces désordres, voulurent y remédier. Ils se rendirent près d'une maison, où le Saint-Esprit, à ce qu'on disait, devait opérer de grandes merveilles: ils s'arrêtèrent à la porte, et après avoir ouï quelque temps la voix d'une femme qui prê-

chait, ils entrèrent subitement pour la surprendre. Cette nouvelle prophétesse parut devant eux avec confiance. Elle ne tomba pas à terre, suivant la méthode d'Astier, mais elle demeura debout, et battant des mains sur sa tête, elle criait de toute sa force: *Miséricorde, faites pénitence, le jugement de Dieu viendra dans trois mois.* Le curé voulut un peu calmer son esprit, mais elle s'agita davantage, lui reprochant qu'il leur avait fait faire un grand péché, et qu'il serait damné comme le diable. Ses agitations l'ayant enfin mise hors d'haleine, elle se jeta sur un lit, où se débattant encore et renouvelant ses cris de *miséricorde*, quelles sottises ne dit-elle pas? Qu'elle avait reçu le Saint-Esprit gros comme un grain de froment; qu'elle ferait et dirait bien d'autres choses, quand elle l'aurait tout entier; que, qui ne croirait pas cela, serait damné; et qu'enfin elle sentait bien qu'elle était le Saint-Esprit. Après tant de fureurs et d'extravagances, la prophétesse s'apaisa, se leva, prit sa quenouille, et commença à filer auprès du feu; descendant de la hauteur de sa prétendue divinité, aux plus vils offices de son ménage.

A deux cents pas de cette maison se fit un autre attroupement, qui commença par le chant des psaumes. Le sermon qui suivit fut à peu près du style des autres et fut si court, qu'il n'ennuya point: quelques cris de *miséricorde*, suivis de deux ou trois *amendez-vous*, en firent l'affaire; mais le spectacle en récompense fut agréable. Deux filles qui faisaient dans cette dévote assemblée, l'office de prophétesses, tombèrent comme en pamoison, selon les règles ordinaires. Deux hommes charitables les relevèrent, et s'étant assis à leur aise, les tenaient sur leurs genoux entre leurs bras. Le peuple dont la maison était remplie, était à genoux tout autour, et trouvait des marques visibles de l'esprit de Dieu dans cette posture. Quelques catholiques étant venus, et n'ayant pas tout le respect qu'on désirait pour cette sorte de cérémonie, ceux qui tenaient les prophétesses embrassées, leur pressèrent la poitrine, et les avertirent tout bas de l'arrivée de ces profanes. Alors elles crièrent miséricorde de toutes leurs forces, battirent des mains, et se tourmentèrent ridiculement. Toute la compagnie en fut troublée, et une vieille fille se levant de la part du peuple fidèle: *Catholiques*, leur dit-elle, *votre présence gâte tout, le feu brûle le cœur de ces filles, à genoux, ou retirez-vous.*

Jusque-là il serait assez difficile à M. Jurieu de trouver quelque exemple de vertu chrétienne qu'il osât proposer à ses auditeurs quand il prêche; mais ce n'était encore qu'un apprentissage de cette secte de fanatiques. La paroisse de Saint-Vincent, à une lieu de Bressac, ne fut pas longtemps en repos. La fermière du châtelain exhortant son mari à ne plus penser aux choses du monde, à faire pénitence et à prévenir le jugement qui devait arriver dans trois mois, l'assurant que tous les fidèles prophétiseraient, s'érigea tout d'un coup en prophétesse. Le bruit se répand, le voisinage accourt; on appelle secrètement frères et sœurs, qui viennent de tous côtés à la métairie. Le mari fut surpris de cet accident, et soit qu'il craignît un détachement de dragons qui battait alors la campagne, soit qu'il connût déjà l'humeur et la folie de sa femme, il ferma la porte à la multitude, et fit donner avis au châtelain de ce qui se passait chez lui. Il vint incontinent, et fut témoin des actions et des discours de la nouvelle prédicante. Elle se coucha sur du foin, tout de son long à la renverse, battit des pieds et des mains, cria miséricorde, annonça le jugement dans trois mois; puis s'agitant comme pour exciter l'esprit prophétique, elle prédit qu'à la fin de février, tomberait partout une grosse grêle, que les incrédules iraient errants sur les montagnes; qu'une étoile tomberait du ciel sur Rome, et que les fidèles régneraient avec Jésus-Christ l'espace de mille ans sur la terre. Le dérèglement de son esprit la porta plus loin. Elle se mit à parcourir les habitants de la paroisse, de l'un et de l'autre sexe. *La demoiselle.... n'a jamais fait autre péché que de se faire catholique. Sa voisine.... a bien fait d'autres péchés que celui d'aller à la messe. Tel sera sauvé.... tel sera damné.... tel se convertira...*, décidant ainsi souverainement du sort des uns et des autres, selon son caprice, et déclarant que c'étaient là des oracles du Saint-Esprit qu'elle avait reçu, non pas tout entier, mais de la grosseur d'un grain de froment.

Le châtelain, après avoir essayé de la ramener à la raison, perdit patience, et laissa ce soin à sa sœur, qui lui fit si bien voir sa folie, qu'elle en eut honte et s'en accusa. On eut beau la solliciter de ne pas étouffer le Saint-Esprit qui était en elle, elle crut qu'il fallait renoncer au métier, et déclara que la veille de saint Vincent, ayant passé la nuit dans les assemblées, Astier les embrassa et les baisa toutes, en leur disant: Je vous donne le Saint-Esprit; que son imagination en fut frappée, et qu'elle croit que ce baiser, au lieu du Saint-Esprit, lui donna le diable.

Chacun se donnant ainsi la licence de prophétiser, un laboureur de Bressac, ayant vu faire le prophète à un enfant qu'Astier avait élevé, voulut aussi faire parler de lui à son tour, et criant d'une voix de taureau, *miséricorde!* il alarma tout son quartier. Quelque facilité qu'il y eût à se faire écouter en ce temps-là, soit malheur, soit prévention, ce prédicateur ne fut pas suivi. Aussi revint-il bientôt de son égarement, et disait que ce qui l'avait touché, c'était de voir ce petit enfant tomber dans l'assemblée, se débattre si joliment des pieds et des mains sur un lit où on l'avait mis, et dire quelque temps après, tout endormi et comme mort, *amendez-vous.* Ce fut ce mot qui lui perça le cœur et fit de si fortes impressions sur son esprit, qu'il ne pensa plus qu'à s'amender et à jeûner. Il fut en effet trois jours sans manger, et s'affaiblit si fort, qu'on eut beaucoup de peine à rétablir ses forces, et plus encore à lui remettre l'esprit.

Cependant les ecclésiastiques ne négli-

geaient rien. Le grand vicaire de Viviers, homme prudent et zélé, courut à Bressac et aux environs; soutenu de quelques détachements de dragons, plus pour dissiper que pour charger les assemblées. Mais dans le temps qu'on travaillait à pacifier ces quartiers-là, Astier était passé vers les Boutières, et gâtait secrètement la paroisse de Saint-Cierge-la-Serre et autres du voisinage, et dans les assemblées nocturnes, instruisait ceux qu'il jugeait capables de servir sous lui, ou de passer dans les Cevennes.

Il résolut donc de faire une grande assemblée dans la paroisse de Saint-Cierge. On choisit l'endroit; on convoqua le peuple; on dressa un théâtre, où l'on fit monter Alexandre Astier et Pierre Reynaud, âgés d'environ vingt à vingt-un ans, pour être les présidents, ou, comme ils disaient, les prophètes de cette populace abusée. On entonne les psaumes, on fait la prière, on crie miséricorde. Les prophètes examinent les assistants, et pour preuve de leur mission prononcent contre les absents une terrible sentence et les damnent à toute éternité de leur autorité privée. Il faisait beau voir l'action et la contenance de ces deux hommes sur ce théâtre. Astier était assis et tourné du côté du peuple: son compagnon était prosterné devant lui et la face sur ses genoux. Il se faisait une espèce d'accusation et de recherche contre tous ceux qu'ils n'aimaient pas. Astier les nommait tout bas à son compagnon, et lui disait ensuite: *Mon frère, qui est-ce qui vous fait de la peine?* L'autre répliquait: *C'est un tel.... grand pécheur; c'est une telle..., grande pécheresse.* Il accusaient des femmes de diverses impuretés; et pour les consoler, ils leur représentaient que ce péché était pardonnable; mais que le crime sans rémission, c'était d'avoir été à la messe, qu'ils appelaient la mère du diable.

Cette comédie fut assez longue. On accusait l'un d'avoir pris de l'argent d'un prêtre; l'autre d'avoir dérobé de l'huile; on révélait aux maris la mauvaise vie de leurs femmes et le scandale de leurs familles. Ce beau dialogue fut terminé par le chant des psaumes et par la prière. Y a-t-il rien de plus édifiant et de plus évangélique? L'on indiqua pour la nuit suivante une autre assemblée, qui fut interrompue par une bizarre aventure.

Une vieille femme qu'on avait accusée le jour précédent d'une impureté, dont son âge de près de quatre-vingts ans la rendait incapable, avertie par ses enfants de l'injustice qu'on lui avait faite, s'en alla chercher Astier dans une maison où le peuple avait été convoqué. Elle arriva comme il commençait la prière, l'interrompit, et lui demanda s'il était vrai qu'elle eût été séduite par son valet? Astier ayant répondu que oui, elle se jeta sur lui comme une furie, le prit par les cheveux, le citant devant le juge de la Voute. Sa fille se joignit à elle, et n'en faisait pas moins de bruit. Tous les assistants étonnés du peu de respect qu'on avait pour leur prophète, demeurèrent quelque temps sans l'assister, et l'arrachèrent enfin des mains de ces femmes, que leur honneur et leur propre sagesse rendaient furieuses. Cet accident troubla l'assemblée, et quelques dragons survenus achevèrent de faire cesser le tumulte.

Il s'éleva le lendemain dans la paroisse de Saint-Julien, un nouveau prophète, qui pour son coup d'essai, convia ses parents et ses amis, et leur offrit de les associer à la prophétie; mais comme il eut connu qu'ils avaient de la retenue, et qu'ils n'étaient pas résolus de devenir fous, il les traita de malheureux, de diables, de réprouvés, et leur dit toutes les injures que le zèle de Dieu, à ce qu'il croyait, lui put inspirer. Le bruit de cet emportement s'étant répandu, le curé se rendit dans la maison du personnage avec le maître d'école portant un fusil. Il lui remontra charitablement, qu'il fallait obéir au roi, qui leur défend de s'assembler; qu'il s'expose à être puni, s'il contrevient aux ordonnances; qu'il pense à lui et à sa famille. Il répondit insolemment, qu'il ne craignait rien, et qu'il avait le Saint-Esprit; il découvrit son estomac, et faisant deux pas en arrière: *Tirez-moi ce fusil*, disait-il au maître d'école, *vous ne sauriez me faire de mal.* Il ajouta qu'en quinze jours il serait confirmé en grâce, et qu'il irait à Paris convertir le roi. La femme par contagion devint aussi folle que le mari. Elle s'imagina que l'enfant qu'elle portait dans son ventre prophétiserait dès qu'il serait né, et se ferait entendre à tout le monde. Des soldats l'ayant depuis arrêtée avec sa sœur, et les conduisant à la Voute, eurent pendant tout le chemin le divertissement de les entendre, l'une penchée vers son côté leur disant: *Ecoutez mon enfant qui prophétise dans mon ventre*; l'autre leur répétant de temps en temps: *Ne voyez-vous pas le Saint-Esprit qui saute et danse sur mes mains?*

Quoiqu'il ne parût dans tous ces mouvements que de l'entêtement et de la folie, on ne laissait pas de voir les impressions secrètes qu'on donnait à ces bonnes gens. Ces faux prophètes commençaient à se mettre au-dessus de la crainte des lois et des ordonnances, et leur zèle séditieux portait le peuple visiblement au mépris de la religion et de l'autorité du prince. Cette fureur fanatique s'était répandue si subitement, et l'on était si résolu d'épargner les innocents et les coupables, et de les ramener avec douceur, qu'on s'était contenté d'envoyer quelques soldats en divers endroits, pour leur inspirer, par la vue des armes et par l'appréhension du châtiment, le respect et l'obéissance. M. de Folleville, colonel du régiment de Flandre, qui commandait les troupes de ce quartier-là, s'avança vers la montagne de Saint-Cierge-la-Serre, où toutes les paroisses voisines avaient été mandées pour une célèbre assemblée.

Alexandre Astier et Pierre Reynaud y présidèrent, et voulurent bien associer à l'empire deux prophétesses également folles et décriées par leurs débauches; l'une était sœur Marie, autrefois servante de Mme de

Saint-Jean de Bays: elle avait eu de grandes fragilités pour des hommes de son village; et quoique mal convertie, elle n'avait ni craint ni haï les dragons du roi. L'autre était encore une sœur Marie, débauchée depuis quelque temps par un jeune homme, et portant encore les marques de son libertinage et de la perte de son honneur. La compagnie fut très-nombreuse, et sous de tels acteurs, on s'attendait à voir jouer de beaux personnages.

M. de Folleville jugea à propos de les avertir de se séparer, et de les menacer, s'ils n'obéissaient à ses ordres. Il leur envoya pour cela le sieur de Combles du Poussin, capable de cette négociation, tant parce qu'il était connu dans tout le voisinage, qu'à cause de son esprit adroit et insinuant. Cet homme ayant vu grossir l'assemblée, prit le chemin de la montagne; et comme il fut proche de la hauteur, les prophètes et les prophétesses se détachèrent pour venir au devant de lui, et se réjouir de son arrivée: ils l'assurèrent qu'il était destiné de Dieu pour être un des principaux instruments de sa gloire, puisqu'il venait ainsi joindre ses frères; qu'il résolût de s'amender, et criât miséricorde, et qu'on lui soufflerait bientôt le Saint-Esprit, s'il était véritablement fidèle. On le conduisit au milieu du peuple; on lui ôta son chapeau, et on l'obligea de lever les yeux et la tête au ciel. Les prophètes et une troupe des principaux se rangèrent autour de lui, l'exhortaient, l'embrassaient successivement et le baisaient, en lui soufflant dans la bouche le Saint-Esprit avec le don de prophétie. Cette cérémonie lui parut fade et ennuyeuse, et souvent il ouvrit la bouche pour s'acquitter de sa commission; mais on ne cessait de crier miséricorde, et il fallait essuyer, après tant de caresses, cette fatigue jusqu'au bout. Il y eut cependant quelques moments de silence. On fit la prière à genoux, on chanta les psaumes, et tout d'un coup un prophète et une prophétesse se jetèrent à terre pour prophétiser. Ils furent relevés et soutenus, et d'une voix éclatante: *Mes frères*, dirent-ils, *amendez-vous, et n'allez plus à la messe... Je vois les cieux ouverts! O que les anges sont charmants... vêtus de blanc... campés autour de nous pour nous défendre.* Quoique leur discours fût court et coupé, les termes leur manquaient souvent; et sans s'embarrasser, ils suppléaient d'un cri de miséricorde qu'ils abrégeaient ou allongeaient selon leur besoin.

Après cette légère exhortation, il leur prit un enthousiasme de prophétie médisante: *Mons... sera damné, Mons... est réprouvé.* Ils faisaient ainsi une espèce de litanie de damnés des catholiques du Poussin, qui n'approuvaient pas leur folie. Le sieur de Combles les interrompant sur cela, leur dit: *Mes frères, ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés.* Alors les deux autres prophète et prophétesse prenant la place des premiers, dirent avec un peu d'émotion: *M. de Combles a raison, il ne faut juger personne, l'Ecriture le dit: vous n'avez pas bien reçu le Saint-Esprit, laissez-nous faire.* Ces paroles furent suivies de leurs exclamations accoutumées: après quoi ils virent comme les autres les cieux ouverts et les anges vêtus de blanc; et se tournant vers le sieur de Combles, ils l'exhortèrent à se repentir et à crier miséricorde... A ce mot, qui tombait de çà, qui tombait de là, tous à la renverse, et demeurant comme morts sans action et sans mouvement. Comme lui seul ne tombait pas, le prophète disait et redisait: *Cœur endurci, malheureux réprouvé, que tu me tourmentes, tu résistes au Saint-Esprit?* Il fallut donc se laisser tomber, pour éviter les suites fâcheuses qui en pouvaient arriver. Au même temps toute l'assemblée se réjouit. On refit la prière; psaumes encore, cris de réjouissance, procession autour de cet homme étendu. Il remua les lèvres, et chacun courut prêter l'oreille, pour l'ouïr prophétiser. Il tendit les mains, et tous à l'envi le relevèrent, l'embrassant, le baisant tendrement et le regardant comme l'organe du Saint-Esprit.

Cette scène fut suivie de plusieurs autres. Un jeune garçon monté sur un rocher, fit crier plusieurs fois miséricorde, et tout son prêche fut: *Bienheureux qui sera fidèle.* Une fille à quelques pas de là se jeta par terre, se démenant, frappant sa poitrine, et criant avec des agitations effroyables, que le Saint-Esprit la tourmentait. La cause de cette affliction était, qu'une femme du Poussin allait à la messe. Le sieur de Combles, pour la consoler, lui dit en souriant: *Taisez-vous, en voilà assez, je l'amènerai aux assemblées.* Cette bonne fille ne souffrit plus et fut satisfaite. Les prophétesses, pour finir, exhortèrent femmes et filles de faire comme elles, et leur prêchèrent que celles qui jeûneraient davantage auraient un plus grand Saint-Esprit. Cette exhortation, quoique courte, eut tout son effet sur-le-champ. L'une assura qu'elle avait le Saint-Esprit au bout du doigt; l'autre prédit qu'avant la fête de Pâques, un feu bleu, rouge et noir tomberait sur la ville de la Voute.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette multiplication de prophètes et prophétesses. Ces pauvres gens n'entendaient parler que de ces sortes de dévotions, leur imagination en était remplie; ils voyaient dans les assemblées ces représentations, dont ils s'entretenaient sans cesse en eux-mêmes. On leur ordonnait de jeûner plusieurs jours, ce qui leur affaiblissait le cerveau, et les rendait plus susceptibles de ces visions creuses et de ces vaines croyances. Les courses qu'ils faisaient de paroisse en paroisse, de montagne en montagne, pour y passer les jours et les nuits, sans prendre d'autre nourriture que quelques pommes ou quelques noix; les spectacles et les exhortations continuelles de tout quitter, pour se trouver dans l'assemblée des élus et des fidèles, et d'y faire, comme les autres, des prédictions imaginaires; la petite gloire d'être élevé sur un théâtre, d'être écouté comme un oracle, de

faire tomber d'un seul mot mille personnes à la renverse, de consacrer, pour ainsi dire, ses extravagances, et rendre la folie vénérable par le mélange de quelques textes mal appliqués de l'Ecriture, c'était autant de causes de cette corruption presque générale. Les ignorants sont disposés à suivre et à imiter. On leur soufflait l'erreur et dans le cœur et dans la bouche; il se faisait une génération spirituelle de prophètes et de prophéties par les yeux et par les oreilles, plutôt que par l'esprit et par la foi; en sorte qu'ils devenaient tous ou trompeurs ou trompés par contagion. Voilà ces communications de l'esprit de Dieu, et ce prodige dont on a voulu faire tant de bruit. Il n'y a rien de si naturel que l'ignorance et la vanité, et la suite du mauvais exemple. Mais revenons à notre histoire.

Dans la dernière séance, on était convenu de se trouver à Plots le lendemain, car tous les jours étaient devenus jours de fête; et si ces bonnes gens ne mangeaient pas, du moins ne travaillaient-ils pas aussi. Ce jour-là deux nouveaux prophètes parurent. On leur dressa un grand théâtre où ils montèrent avec Astier. On y reçut aussi les prophétesses, et principalement la sœur Marie. Cette femme avait été unanimement appelée pour présider aux assemblées par préférence même aux hommes, parce qu'ayant déjà perdu toute sorte de retenue et de pudeur, elle leur paraissait plus propre à jouer tous les personnages. Elle s'accompagna de deux autres Maries, dont l'une avait à peine quinze à seize ans, qu'elle avait eu soin de former, digne élève d'une si grande maîtresse.

Le nombre et la qualité des acteurs faisait attendre une grande pièce. Mais cette assemblée tourna mal, et la prophétesse fut confondue par une fâcheuse rencontre. Astier, connaisant un de ses voisins d'une humeur brusque et insolente, le trouva propre à prophétiser, et voulut l'instruire au métier. Cet homme, au lieu de recevoir comme les autres le Saint-Esprit, qu'Astier s'offrait de lui donner, le rejeta comme un imposteur, et lui dit en grondant : *Tu te vantes d'être prophète, je voudrais bien l'éprouver.* Astier ne lui répondit autre chose, sinon qu'il l'attendait à l'assemblée, et qu'il le lui ferait bien voir. Il marche pour y aller; le voisin s'habille et l'y suit. Ils arrivent : les prophétesses ouvrent la scène, la prière se fait, les psaumes de Marot se chantent, on cria promptement deux ou trois fois miséricorde : enfin, on vint au plus pressé. Astier prit la parole, et s'adressant à ses confrères : *Mes frères*, leur dit-il, *ne voyez-vous personne ici qui vous trouble et qui vous tourmente?* Un de ses compagnons, à qui il avait confié son secret, faisant semblant de regarder de tous côtés : *Oui*, répondit-il, *je vois Laulagner, qui me fait grand mal.* C'était ainsi que s'appelait le voisin d'Astier. Cet homme, s'entendant nommer, fend la presse, et s'approchant du théâtre tout échauffé, lui dit : *Eh bien! quel mal te fais-je?* C'est, répliqua le prophète, *que tu es un grand pécheur, et que tu as pris de l'argent pour changer de religion. Puisque tu sais tout*, reprit l'autre, *devine, combien j'en ai pris?* Le prophète s'arrêtant et fermant les yeux, comme pour consulter le Saint-Esprit, l'accusa d'avoir pris cent francs. Le brutal ne marchanda point et lui dit qu'il avait menti. Le prophète ne s'offensa point de ce démenti. Mais d'un air humble et modeste : *Si j'ai mal deviné*, répliqua-t-il, *voici mon frère Astier qui le dira mieux que moi.* Tous les assistants étonnés attendirent l'oracle qu'allait prononcer le grand Astier, président de tant d'assemblées, et dont le Saint-Esprit passait dans la pensée de cette multitude ignorante, pour plus savant que tous les autres. Astier se leva donc et prophétisa avec confiance que c'était cinquante écus qu'il avait reçus. Cet homme irrité lui dit encore qu'il avait menti. Puis, insultant aux uns et aux autres : *Apprenez, trompeurs*, ajouta-il, *que c'est quarante-quatre écus que j'ai reçus.*

Il s'éleva un murmure d'indignation dans l'assemblée, qui fit un peu écarter cet insolent, mais il poussa la hardiesse plus loin : car les prophètes ayant ordonné à tous les assistants de tomber par terre, lui seul se tint debout, malgré les avis et les menaces de tout le monde, et déshonora depuis ce jour-là et prophètes et prophétesses. C'est ainsi que se passaient ces belles heures de prières, à se jouer du Saint-Esprit et de ses dons, à rompre l'union et la charité, et à précipiter quelques louanges de Dieu pour traiter à loisir les différends et les querelles ridicules des hommes. C'est à ces sortes de représentations comiques que ce pauvre peuple accourait aux dépens même de sa vie.

Comme la licence augmente toujours, et que les pécheurs que Dieu abandonne à l'erreur n'ont plus de bornes, un des prophètes, nouvellement reconnu pour tel, s'étant avancé pour parler, après une déclamation indigeste contre les prêtres et contre la messe, tomba enfin sur le baptême des catholiques, déclara que, selon la science qui lui était inspirée de Dieu, ce baptême ne valait rien, et que les enfants qui l'avaient reçu dans l'Eglise, l'avaient reçu au nom du diable. Sur ces raisons, il décida qu'il fallait les rebaptiser, et fit avancer la femme d'un tisserand, portant un petit enfant de deux ou trois mois. Les prophètes et les prophétesses descendirent du théâtre pour assister à ce ministère. La mère ne voulut pas d'autre parrain ni d'autre marraine qu'eux, et le docteur, qui venait de prêcher cette nouvelle doctrine, fit la cérémonie, et rebaptisa cet enfant selon la forme des ministres. On peut bien croire que M. Jurieu n'approuvera pas cette décision théologique, et qu'il effacera du moins cet endroit de l'histoire des saintes assemblées de son Eglise. Après que ce baptême fut achevé, les prophètes et les prophétesses remontèrent tous sur le théâtre, et, pour finir avec honneur, prédirent hautement qu'en peu de jours le lieu du Poussin serait abîmé, et que de là jusqu'à

Privas, au lieu de maisons et d'églises, ce ne serait plus qu'un grand lac. Une nouvelle prophétesse, qui s'était fait bander les yeux, voulant enchérir d'abord sur les autres, annonça de la part du Saint-Esprit qu'un ange était déjà dépêché du ciel pour aller prendre le prince d'Orange, et le porter en France par les cheveux, avec une armée de cent mille hommes. Cette nouvelle fut fort agréable à la compagnie, et cette jeune devineresse s'acquit beaucoup de réputation.

Il se forma encore dans cette assemblée une prophétesse âgée d'environ vingt-deux ans, accompagnée d'un petit garçon d'environ quatorze ans. Ils n'avaient pu réciter à Plots les leçons qu'ils avaient apprises, et ils allèrent à Saint-Vincent les débiter. Cette nouvelle actrice passa tout le jour à se parer, et la nuit elle fit savoir qu'elle était prête à jouer son rôle. Tout le monde se rendit chez elle. Le curé et quelques catholiques voulurent savoir ce qui se passait dans cette maison. Ils s'arrêtèrent à la porte pour ne pas interrompre les mystères. Ils écoutèrent, c'était un dialogue assez curieux, dont tous les auditeurs étaient touchés jusqu'aux larmes. La fille soupirait en disant : *Hélas! il y a quelque chose qui me tourmente. Qu'est-ce que c'est, ma sœur*, disait le garçon? *Mon frère*, répondit la fille en s'agitant, *ce sont les papistes.* Après quoi, joignant leurs voix, ils redisaient tous deux : *Que les mille diables, que les cinq cent mille diables les emportent.* Le garçon, se radoucissant : *Courage*, disait-il, *ma sœur, nous serons bienheureux dans le ciel. Je le vois ouvert. Loué soit Dieu*, répliqua-t-elle. L'ecclésiastique entra là-dessus avec ceux qui l'accompagnaient, et furent surpris du spectacle qui s'offrit à leurs yeux. La prophétesse Isabeau, c'est ainsi qu'elle s'appelait, était couchée à la renverse dans une cuisine, les jambes nues et l'estomac tout à fait découvert. Tous les assistants, à genoux autour d'elle, étaient attentifs à ces pieuses nudités, et contemplaient ce corps où résidait le Saint-Esprit. Cette folle remuant les pieds et faisant des postures extravagantes, et battant des mains, s'écriait : *Je brûle, je n'en puis plus, ce diable, ce Satan me brûle.* Le prêtre voulut faire quelque remontrance à la fille, mais la mère indignée lui dit : *Quoi! malheureux que vous êtes, vous ne respectez pas ma fille qui a le Saint-Esprit dans son estomac.* Toutes les femmes mutinées se mirent à crier : *Arrière de moi, Satan! et enlevèrent le curé hors de la maison.*

Pendant qu'on amusait ainsi la paroisse de Saint-Vincent, deux ou trois mille personnes s'attroupaient sur un coteau qu'on nomme le Chier-la-Fare. Aussitôt prière, chant de psaumes accoutumé, cris réitérés de miséricorde, exhortations : *Amendez-vous, faites pénitence, le dernier jugement approche.* La sœur Marie, principale présidente, fit merveilles, et devina combien de fois un tel... combien de fois une telle... avaient communié à l'idole, c'est-à-dire reçu la sainte Eucharistie. Mais le prophète Vallette se surpassa : il se vanta que, depuis qu'il avait reçu le Saint-Esprit, il était devenu tout un autre homme; qu'il se sentait plus fort que les Alexandre, les Samson, les Mars : c'était ses termes; qu'avec une parole, quand il voudrait, il renverserait toute l'assemblée. Pour en faire l'épreuve, il fit crier *miséricorde;* puis il dit : *Laissez-vous tomber tous à la renverse sans vous faire du mal :* ce qui fut fait. Le peuple, saisi d'admiration, disait : *Quel pouvoir! avec une parole, il en a jeté deux mille cinq cents par terre.* Les prophéties, selon la coutume, s'échauffèrent sur la fin : que les églises du Poussin et de Saint-Vincent le lendemain seraient abîmées; que les curés ou se convertiraient, ou tomberaient à la renverse dans leurs églises, et qu'un feu rouge, violet, vert et noir consumerait les autels, et autres pareilles aventures qui ne devaient pas arriver; mais ils ne surent pas prévoir que M. de Folleville les chargerait, ce qui fut véritable : ils furent dissipés, et il y en eut sept ou huit de tués.

Après tant d'avertissements et de menaces inutiles, on reconnut la nécessité qu'il y avait d'arrêter le mal, et d'y employer les derniers remèdes. On s'aperçut que les peuples perdaient insensiblement la soumission et l'obéissance ; que l'impunité les rendait plus fiers ; qu'ils commençaient à se flatter du secours des puissances étrangères ; que ces prédictions qu'ils faisaient du massacre des prêtres et de la démolition des églises, n'étaient pas tant des inspirations de ce qui devait arriver, que des désirs et des volontés, et comme le signal de ce qu'on avait résolu d'exécuter ; qu'à la faveur des cris de miséricorde, et de ces grimaces qui passaient pour mystérieuses, on insinuait un dangereux libertinage, et qu'enfin on changeait tous les jours de lieu d'assemblée, on formait partout de nouveaux prophètes, afin que le temps de la révolte étant venu, il y eût dans chaque village quelque séditieux accrédité, sous qui le peuple se ralliât, et que par la correspondance qu'ils auraient les uns avec les autres, ils se trouvassent tout d'un coup réunis pour troubler l'Etat, sous prétexte de rétablir la religion.

La plupart de ces fanatiques n'allaient peut-être pas si avant. Mais il y avait des gens choisis, qui, par de secrets ressorts, faisaient mouvoir toute la machine. On sait que depuis plus de dix-huit mois, les émissaires de Genève et d'ailleurs les entretenaient dans des espérances frivoles. On leur redisait sans cesse la prophétie de du Moulin, qu'on leur faisait voir en ce dernier temps presque accomplie. On leur avait inculqué certains passages de l'Ecriture qui leur ôtaient la crainte des puissances temporelles. *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes... Ne craignez pas ceux qui font mourir le corps...* On leur avait persuadé que le jugement général devait arriver dans trois mois. Alors on verra s'élever nation contre nation, royaume contre royaume ... et l'on ajustait les trois mois au progrès qu'on espérait que devaient faire les enne-

mis de la France. On leur faisait lire le chapitre XI de l'Apocalyse, où il est parlé des deux prophètes que la bête fera mourir, mais en qui Dieu fera rentrer l'esprit de vie, après trois jours et demi... On leur lisait partout le chap. XXV des Actes. *A la fin des temps*, dit le Seigneur, *je répandrai mon esprit sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes*... Ces bonnes gens croyaient que tout cela était dit pour eux, et s'imaginaient voir tout ce qu'ils lisaient ou se faisaient lire. Les Nouveaux Testaments qu'on a trouvés chez les fanatiques étaient tous marqués en ces endroits-là, et l'on avait eu soin de leur en faire de fort amples et fort spécieux commentaires. Tout cela formait une obstination presque invincible.

Quoiqu'on en eût tué quelques-uns à Saint-Vincent, ils se rassemblèrent dans la paroisse de Serres en aussi grand nombre qu'auparavant. Quelques gentilshommes catholiques y allèrent par curiosité, et ils y furent reçus avec honneur. On leur promit qu'ils verraient de grandes merveilles. Après la prière et le chant des psaumes, ceux et celles qui présidaient, prophétisèrent successivement. Cette prophétie était : *Mes frères, amendez-vous, laissez-vous tomber à la renverse.* Aussitôt dit, aussitôt fait. Ces gentilshommes demeuraient debout, et les prophètes les appelèrent cœurs endurcis, Satans, réprouvés. Il fallut souffrir la colère de ces hommes et de ces femmes, qui, pendant que tout le reste était étendu comme mort, tenaient des discours qui ne convenaient guère à l'amendement ni à la pénitence qu'ils prêchaient.

Marie, la grande prophétesse, brilla beaucoup entre les autres, redisant avec emphase, que les prêtres étaient des diables, qu'il ne fallait plus aller à la messe ; que la petite messe était la femme du diable, et la grand'-messe la mère du diable, et qu'il valait mieux aller en enfer qu'à l'église. Les autres prophètes ajoutèrent quelque broderie à ce jargon, et ce furent-là les gentillesses qu'ils avaient promises. Après cela ils virent les cieux ouverts, et des anges, les uns blancs les autres rouges, tenant dans leurs mains les fioles de la colère de Dieu. Ils finirent en repassant les gentilshommes du voisinage, et disant : Un tel est blessé... un tel est mort... tuant ainsi et blessant dans leur imagination, ceux qui, malgré eux, vivaient et se portaient bien. Avec tout cela trouvera-t-on peut être encore, qu'on a eu tort de troubler le repos et la dévotion de ces assemblées.

Mais voici qui marque encore bien l'Esprit de Dieu. Comme tous ces mystères furent finis, les prophètes et les prophétesses allèrent loger au lieu de Craux chez un nouveau converti, qui fit gloire de recevoir chez lui ces serviteurs et ces servantes de Dieu ; mais comme il n'avait ni chambre ni lits à donner, ils se contentèrent de grenier à foin, où se jetant prophètes et prophétesses pêle-mêle, et oubliant la pénitence qu'ils prêchaient tant, ils égayèrent un peu la nuit l'austérité de la journée ; et le bonhomme venant le matin pour s'édifier, et donner le bon jour à ses hôtes, les trouva qu'ils se roulaient et folâtraient les uns avec les autres, et jugea qu'il eût été bon de les séparer, et que le don de prophétie n'était pas joint en ces gens-là, à celui de la chasteté.

La même nuit produisit une autre aventure. Il sortait du débris de ces assemblées un certain nombre d'émissaires pour convoquer celle du lendemain. Une troupe de vingt personnes se chargea de cette commission, et passa par Saint-Pierre-Ville vers le midi. Le châtelain les fit arrêter. Ceux qu'on connut, furent incontinent mis en liberté ; les inconnus furent conduits dans le château de la Tour, au nombre de douze, quatre filles et huit garçons. Le châtelain les interrogea , et ils répondirent, qu'ils étaient des passants, que le hasard avait assemblés, et qu'ils n'allaient pas de compagnie. Mais lorsqu'on voulut, par bienséance, séparer les filles d'avec les garçons, elles ne purent retenir leur tendresse, et firent assez voir combien ils se connaissaient. Elles prièrent qu'on les mît ensemble. On eut beau leur représenter que ce mélange n'était pas honnête, elles ne voulurent pas reconnaître l'honnêteté. Elles crièrent toujours qu'ils étaient tous frères et sœurs, et il fallut par force les séparer. Voilà une espèce de charité et de fraternité qui n'est pas tout à fait l'Esprit de Dieu.

Mais comme les ténèbres croissent quand on s'est éloigné de Dieu, l'emprisonnement de ces misérables donna lieu à l'assemblée du lendemain d'écrire une lettre au curé de Saint-Pierre-Ville , dont la substance est : *Que les saints-esprits assemblés à Tauzuc ordonnaient au prieur de cette paroisse, et à M. de la Tour, de relâcher les prisonniers qu'ils retenaient, avant que l'assemblée qui est de plus de huit mille personnes, ait recours à Dieu pour ce sujet, et lui demande qu'ils fasse un miracle pour leur punition, et pour la délivrance de leurs frères...* Ces messieurs approuveront-ils cette liberté, et mettront-ils un jour cette lettre au nombre de leurs épîtres canoniques ? Ce fut dans cette même assemblée, qu'une jeune prophétesse, la mieux faite et la mieux parée de toutes, après avoir récité quelques *amendez-vous*, à sa mode, alla se jeter entre les bras et les jambes d'un des prophètes, qui l'embrassait fort tendrement, et penchait sa tête sur elle. Ils demeurèrent assez longtemps dans cette agréable posture, et toute la compagnie en fut édifiée et touchée.

Enfin ils s'attroupèrent à Tauzuc, au nombre de plus de trois mille, le 14 de février, et l'on connut mieux qu'auparavant l'importance qu'il y avait d'arrêter le cours de ces assemblées. En celle-ci on rebaptisa deux enfants. Plusieurs même ont assuré, que le prophète ayant jeté de l'eau sur le visage du premier, et disant : Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, une pro-

phétesse l'arrêta, et lui dit qu'il n'y entendait rien, qu'il ne fallait baptiser qu'au nom du Saint-Esprit. Mais parce qu'ils avaient pris goût aux cérémonies, et qu'ils s'ennuyaient de n'avoir qu'un sacrement à administrer, ils ordonnèrent à un homme de la paroisse du Saint-Sauveur, qui était fiancé, d'amener sa fiancée, afin qu'on bénît solennellement son mariage : ce qui pourtant ne s'exécuta pas dans la suite. Vallette, un des présidents principaux, se signala ce jour-là, en prophétisant, qu'il y avait dans la compagnie une femme qui vivait depuis longtemps mal avec son mari et ses enfants du premier lit. Outre qu'en un si grand nombre de femmes et d'hommes, on pouvait deviner sans prophétie non-seulement un, mais encore plusieurs mauvais ménages, il désignait une de ses voisines, dont tout le monde aussi bien que lui connaissait la conduite depuis longtemps. Cette femme s'avança, avouant son péché, et protestant de s'en repentir. Le peuple donna gloire à Dieu et à son prophète. Il n'eut plus qu'à parler : tout tomba à terre à la renverse.

Ce qui fit encore plus de bruit, c'est que l'envoyé d'une paroisse voisine lui ayant porté la nouvelle que le sieur de Tirbon, capitaine dans le régiment de Flandre, était descendu avec un détachement de vingt soldats jusqu'à Saint-Sauveur, qui n'était pas loin de là, il annonça cette nouvelle comme venant de lui être révélée par le Saint-Esprit; et, voyant quelque émotion sur le visage des assistants, il consulta quelque temps, avec des grimaces extraordinaires, son Saint-Esprit; puis, élevant sa voix, il les pria de ne rien craindre, les assurant que rien ne pouvait nuire aux élus de Dieu; que les armes des soldats, à sa vue, leur tomberaient des mains incontinent, et serviraient pour les tuer eux-mêmes. Il ajouta, avec une fierté burlesque, battant du pied et enfonçant son chapeau, que Dieu avait enchaîné le diable pour mille ans et l'avait jeté dans l'abîme, et qu'ainsi il ne craignait rien. Il n'y eut personne qui n'applaudît à ce discours. L'imprudence du sieur de Tirbon donna grand crédit à cette vanité prophétique.

Pour aller à Saint-Cierge, où était le rendez-vous pour le lendemain, il fallait passer nécessairement par Saint-Sauveur. On vit descendre à grosses troupes, de la montagne, ceux qui composaient l'assemblée. Le sieur de Tirbon s'avança vers eux à deux cents pas du village; il leur parle, leur remontre leur devoir, leur ordonne de se retirer. On passe sans l'écouter, on le méprise, on l'investit; trois de ses soldats, armés de fusils, font leur décharge. Ces gens de bien, devenus alors furieux, assomment ce capitaine et neuf de ses soldats à coups de pierres. Comme il n'avait pas cru trouver de la résistance, et que d'ailleurs il n'avait pas dessein de faire grand mal à ces misérables, il n'avait pas fait allumer la mèche à ses gens pour tirer. Ceux qui échappèrent se jetèrent dans la maison d'un ancien catholique, où ces mutins les auraient brûlés, si quelques personnes d'autorité ne les en eussent détournés. Ils dépouillèrent ce pauvre officier; et pour satisfaire leur rage, ils écrasèrent son corps inhumainement. Cependant ils ne s'assemblaient que pour prier Dieu et pour implorer sa miséricorde.

Après cette expédition si charitable et si sainte, le peuple alla gaiement, sur les ruines d'un temple voisin, chanter le cantique de sa victoire. L'esprit prophétique ne fut plus que l'esprit de rébellion. Comme ils eurent une fois versé le sang, et reconnu d'ailleurs qu'ils n'étaient pas invulnérables, quelques-uns prirent des armes, et commencèrent à se défier de la protection de Dieu. Ils choisirent par précaution des lieux où les cailloux pussent soutenir leur révolte : ce qui n'était pas difficile, dans un pays rude et pierreux. Et au lieu qu'on lapidait autrefois les prophètes, les prophètes lapidaient aujourd'hui les troupes. Les femmes et les hommes s'exercèrent à ce métier; et le jour suivant, cette pécheresse qu'on avait censurée le jour précédent pour sa mésintelligence avec son mari, ayant rencontré quelques soldats un peu écartés, eut l'insolence de les attaquer à coups de pierres, et les força de la tuer et de délivrer ce malheureux mari de la plus méchante femme du monde.

On reconnut alors la nécessité qu'il y avait de recourir à l'autorité et d'appeler les puissances. On dépêcha un courrier à M. le comte de Broglie et à M. de Basville, l'un lieutenant général et commandant en chef dans le Languedoc, l'autre intendant de la province, qui mandèrent qu'ils allaient partir pour le Vivarais; qu'en attendant on rassemblât les troupes et les milices, et qu'on arrêtât cette fureur par des punitions exemplaires.

La nouvelle assemblée de Saint-Cierge se forma sur la hauteur malgré tout cela. M. de Folleville, allant de la Voûte aux Boutières, la rencontra sur son chemin; et quoiqu'il n'eût pas de troupes suffisamment, il s'approcha d'eux, et tâcha de leur faire comprendre ce qu'ils devaient aux ordres du roi et le danger où ils s'exposaient. Il les pria de se séparer sans bruit, et leur fit espérer de la clémence du roi le pardon pour tout le passé. Mais on cria sur lui : *Tartara!* arrière de moi, Satan! formule d'imprécation et d'exorcisme que le prophète Astier avait établie contre les tentations de la sujétion et du devoir. Ces cris furent incontinent suivis d'une grêle de pierres, dont il eut peine à se sauver. Il détacha le sieur de Combles pour aller parler aux principaux, en attendant qu'une compagnie, qui était logée dans le voisinage, arrivât. Elle arriva, et M. de Folleville, s'étant mis à la tête, fit mine de les attaquer; mais la négociation de Combles, appuyée de la crainte des troupes, les détermina à se retirer.

Cependant on apprenait de tous côtés qu'ils ne laissaient pas de s'attrouper; qu'il s'élevait de jeunes et de vieux prophètes en

plusieurs endroits, et que la messe, en leur jargon, était partout la mère du diable. Enfin, le mal pressant, on en vint au châtiment. On jugea qu'il fallait assembler un corps de troupes, pour empêcher une révolte générale de ces rebelles déclarés. M. de Folleville fit venir du côté de Saint-Cierge quatre compagnies de dragons, et quatre ou cinq d'infanterie de son régiment de Flandre, et les milices des environs, au nombre de trois cents hommes. On se saisit d'abord d'une prophétesse, qu'on fit conduire à la Torrette, redisant mille fois en chemin : *Coupez-moi les bras, coupez-moi les jambes, vous ne me ferez point de mal*, et refusant de manger, de peur d'offenser le Saint-Esprit, qui la nourrissait. Le frère de cette folle n'était pas moins fou qu'elle. Il prêchait qu'il voyait le diable, dont il faisait des peintures fort bizarres; que le Saint-Esprit parlait par sa bouche; qu'il était plus grand prophète que Moïse; qu'il changerait, quand il voudrait, la pierre en pain; et qu'enfin il représentait la personne de Jésus-Christ, et qu'il était lui-même le Fils du Père éternel; que c'était là un Evangile qu'il fallait croire, sous peine de damnation.

Pendant ces merveilleux discours, M. de Folleville faisait marcher ses troupes vers une assemblée de près de quatre cents personnes, qu'on voyait sur la montagne, à une hauteur appelée le fort de Gluyras. Il s'avança le soir; et, le massacre du sieur de Tirbon l'obligeant à prendre toutes les précautions nécessaires, il alla doucement à eux. Sa présence n'avait pu empêcher deux filles de son hôte d'aller prophétiser. Comme elles étaient encore novices, la plus jeune, entre les bras d'un garçon, ne fit que dire : *Miséricorde*, les distractions que ce garçon lui donnait lui ayant sans doute fait oublier son sermon. L'autre prophétisa des sottises assez longuement, jusqu'à ce qu'un prophète, l'interrompant et, selon la méthode ordinaire, tombant à terre à la renverse, s'écria qu'il voyait les cieux ouverts, et Jésus-Christ, vêtu de blanc, se promenant avec le ministre Brunier.

M. de Folleville ayant paru, d'abord ils ne branlèrent pas. De nouveaux pelotons allèrent vite se joindre au gros. Mais, dès qu'ils se virent attaqués, ils prirent la fuite. Il en resta près de quarante sur la place en cette occasion. On eut avis, au même temps, qu'il y avait assez près de là cinq à six cents personnes ensemble. Ce colonel fit filer les troupes de ce côté; et pour les effrayer et leur donner lieu de se retirer ou de venir demander grâce, il allait lentement à eux, et par les chemins les plus découverts. Ils tinrent une espèce de conseil tumultueux. Plusieurs furent d'avis de se sauver; mais les prophètes et les prophétesses les regardèrent comme des réprouvés, et leur dirent qu'ayant tous le Saint-Esprit, et se trouvant sous la protection des saints anges, ils n'avaient rien à craindre; que les gens de guerre ne pouvaient nuire à ceux qui avaient la foi, et qu'en tout cas le paradis était ouvert. Les uns disaient que les anges tombaient sur eux comme des troupes de moucherons, et les environnaient; les autres, que les anges voltigeaient autour d'eux, blancs comme neige et petits comme le doigt; quelques-uns, qu'ils voyaient le ministre Homel se promenant dans le ciel, tout vêtu de blanc. On raconte qu'on y fit une espèce de Cène extraordinaire, d'un morceau de pomme et d'un grain de raisin. On vit paraître un homme en chemise, ceint d'une corde, qui, jetant ses mains sur les épaules de ceux qui venaient, avec des postures ridicules et messéantes, leur voulait, disait-il, donner le don de prophétie. Des femmes ont depuis suivi cet exemple, et leur impudence et leurs nudités ont fait horreur à tous ceux à qui il restait non-seulement quelque religion, mais encore quelque pudeur et quelque raison.

Il se fit plusieurs détachements pour entourer la petite montagne de la Palle, au sommet de laquelle ces fanatiques étaient postés. M. de Folleville leur envoya le prévôt Raymond, pour tâcher de les ramener à leur devoir; mais il fut mal reçu. On lui cria d'abord : *Tartara!* arrière de moi, Satan! tu ne me tenteras point. Il s'élança un homme de l'assemblée, qui essuya son coup de pistolet et le poursuivit à coups de pierres. On leur envoya encore un officier, pour leur offrir grâce. Un homme accompagné de sept ou huit femmes le chassèrent comme le premier. Un des leurs s'étant venu présenter à la mort, on lui persuada aisément de vouloir vivre, et on l'obligea d'aller exhorter ses frères à recevoir le pardon de leur opiniâtreté; mais il ne put rien gagner. On résolut donc de donner sur cette multitude de fous. Ils s'ébranlèrent, se divisèrent en plusieurs groupes, s'embrassèrent les uns les autres, et s'entre-soufflèrent à la bouche, pour se communiquer le Saint-Esprit; puis ils vinrent hardiment au-devant des troupes, dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables, ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis; et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois à quatre cents de tués ou de blessés.

En ce temps, M. le comte de Broglie et M. de Basville, sur la nouvelle qu'ils avaient eue de ces mouvements, étaient accourus en diligence au Vivarais. Ils étaient arrivés à Privas le 21 de février, et là ils avaient appris en arrivant, qu'à la paroisse des Porchères, il se tenait actuellement une assemblée, peu nombreuse, à la vérité, mais prête à grossir, et dans la conjoncture présente, très-dangereuse. Ils avaient eu des avis certains qu'il s'en préparait une de plus de quatre mille personnes sur les ruines du temple de Privas. Ils allèrent incontinent à Porchères, et trouvèrent les misérables habitants de ce lieu, dans la maison du nommé Béraud.

Cet homme était âgé de soixante ans, laboureur de profession, fort et robuste pour son âge. Il avait paru jusqu'alors d'assez

bon sens : il ne s'était jamais trouvé aux assemblées ; il avait même souvent repris ses enfants d'y avoir assisté, et témoigné beaucoup de regrets des malheurs que cela causait. Mais ses enfants lui faisaient tous les jours des récits si merveilleux de ce qu'ils avaient vu du pouvoir de ces prophètes, des grimaces et des cérémonies étonnantes qu'ils faisaient, des cieux ouverts et des anges qu'on voyait que ce bon homme, s'estimant pour le moins autant que ces prophètes, dont on lui parlait, se prit tout d'un coup à faire comme eux. Il était couché, et se levant en sursaut, il enleva le ciel de son lit, quoique fort pesant, et le jeta à trois pas de là, en criant et marmotant je ne sais quoi, que personne ne pouvait comprendre. Aussitôt il convoqua tout le village, et ses enfants tout glorieux de cette aventure, allaient de maison en maison, disant : *Venez voir mon père qui a reçu le Saint-Esprit et qui prophétise.* Pour premier essai, il se fit appeler saint Paul, et se frottant par tout le corps, il faisait entendre en son langage confus, qu'il voyait des anges blancs, qui descendaient par la cheminée. Il se fit apporter un siége, et commençant de chanter tout seul le ton d'un psaume ; car il n'en avait jamais appris les paroles, et ne savait ni lire ni écrire ; il remuait les assistants, et les faisait passer les uns à la droite et les autres à la gauche, comme s'il eût entendu quelque finesse à ce déplacement. Il voulut prêcher, et bredouilla une demi-heure, sans articuler dans tout son discours que les mots de *miséricorde* et de *repentance.* Tantôt il croyait voir des anges qui se battaient en l'air ; tantôt Jésus-Christ qui descendait le long de la cheminée. Il lui prit une tendre amitié pour une fille à laquelle il faisait mille caresses, sous prétexte qu'elle était bien repentante. Il s'agitait à perte d'haleine et disait qu'il n'en pouvait plus, et que son saint-esprit le brûlait. Il se couchait à la renverse et faisait mille extravagances que les assistants à genoux admiraient. Une de ses filles qui venait de se faire prophétesse n'en faisait pas moins.

Ils étaient dans cette exercice lorsqu'ils apprirent que M. le comte de Broglie arrivait. Quelques-uns de ceux qui s'étaient avancés, furent reçus à coups de pierres, avec des cris de *Tartara*, Satan arrière de nous. Pour lui, étant monté par des chemins affreux, il s'approcha de la maison, força ces rebelles qui se défendaient à coups de pistolets et de pierres. Il y en eut douze de tués, et la maison de Béraud fut brûlée.

C'est ainsi que cette folie, qui avait gagné d'un lieu à un autre, avec une promptitude incroyable, fut arrêtée par les grands exemples que la nécessité obligea de faire. Astier qui avait excité ces désordres, pour éviter le supplice qu'il avait mérité, s'était enrôlé dans la compagnie Colonelle du régiment de Laré, mais il fut arrêté à Perpignan et conduit peu de temps après à Nîmes, pour y être jugé par le présidial. On reconnut en l'interrogeant qu'il ne savait pas les premiers éléments de la religion chrétienne. Il confessa qu'il avait eu tort d'émouvoir le peuple, mais qu'il avait suivi sa prévention ; et que lorsque la maladie de prophétiser lui prenait, et lui montait du bout des pieds jusqu'à la tête, ce sont ses termes, il n'était pas en son pouvoir de se retenir. Il fut condamné à être pendu et brûlé. Heureux d'avoir donné dans ces derniers moments des marques de son repentir et d'une conversion sincère à la religion catholique.

La prudence et la vigilance de M. le comte de Broglie, et de M. de Basville ont calmé tout ce pays-là, et rétabli l'ordre parmi ces peuples, qui seront raisonnables par remontrance, et sages du moins par nécessité.

Nous avons eu cette satisfaction, que la fourbe a été découverte par ceux-là mêmes qui avaient plus intérêt de la dissimuler, et plus d'envie de la faire valoir, et que dans le temps qu'on criait au miracle en Hollande, Genève criait au mensonge et à l'imposture. Quelques-uns de ces faux prophètes s'étant réfugiés dans cette ville, assez bien intentionnée, comme tout le monde sait, à croire et à souffrir tout ce qui peut être contraire à la communion romaine ; les magistrats les en chassèrent publiquement, et crurent qu'il y avait trop de honte à garder chez eux des gens assez grossiers pour laisser voir leur artifice, et assez malheureux pour n'avoir pu réussir dans le dessein qu'on leur avait inspiré.

MÉMOIRE TOUCHANT LA BERGÈRE DE CREST ET DEUX AUTRES FILLES DU DIOCÈSE DE CASTRES, MISES AU RANG DES NOUVELLES PROPHÉTESSES

A M. LE DUC DE MONTAUSIER

Monsieur Jurieu devait être satisfait, Monsieur, des éclaircissements que vous lui donniez, au sujet des fanatiques du Vivarais. Il s'était adressé à vous, comme à l'oracle de la vérité. Il reconnaît ce fonds d'honneur, d'équité et de bonne foi que tout le monde révère en vous ; et par malheur il est le seul qui ne vous croit pas. Il a pris goût aux révélations et aux miracles. Que le ciel veuille ou ne veuille pas, il lui en faut. Son imagination va par la France, recueillant toutes les parties de cet esprit prophétique ,

qu'il croit que Dieu a répandu dans son parti. Sa crédulité sur ce sujet n'a point de bornes, et c'est toute la consolation qui lui reste, après avoir usé son esprit, par ses études et par ses veilles, de le nourrir de visions et de prophéties.

Entre toutes ces bonnes âmes, à qui le Saint-Esprit s'est communiqué, la bergère de Crest est son héroïne. Le doigt de Dieu lui a paru visiblement en elle. Il n'est entré ni art, ni fiction dans l'âme de cette fille innocente; et c'est là la dernière conviction des catholiques. Il faut le désabuser, s'il est possible, et lui faire du moins connaître la vérité qu'on lui cache, ou qu'il se cache à lui-même.

Cette fille, connue depuis quelque temps sous le nom de la Bergère de Crest, s'appelle Isabeau Vincent. Son père était cardeur de laine dans le lieu de Saou du diocèse de Die, dans les montagnes du Dauphiné. Elle fit abjuration de la R. P. R. comme les autres, et sembla d'abord profiter du soin qu'on avait pris de l'instruire. Mais la misère l'ayant réduite à sortir de sa maison, elle se réfugia chez un laboureur, son parrain, qui lui donna ses moutons à garder. Ce fut là qu'elle fut séduite, et qu'un inconnu dont elle a retenu les traits et la figure, lui apprit le métier de prophétesse, qu'elle a fait depuis.

Comme on reconnaissait en elle quelque vivacité d'esprit, et que d'ailleurs elle passait sa vie à la campagne avec son troupeau, on la crut propre à bien jouer son personnage, et l'on eut le moyen de l'instruire secrètement. Elle fit ses premiers essais dans des maisons obscures, où le voisinage étant assemblé, elle se jetait sur un lit, et dans un sommeil contrefait, elle prêchait et prophétisait à son aise. Tout son discours ne consistait d'abord qu'en quelques paroles mal arrangées, où il n'y avait ni suite ni liaison : *Repentez-vous, mes frères, sortez de Babylone; c'est une idolâtrie d'aller à la messe,* etc. Cependant on criait partout au miracle. Ceux qui l'entendaient, l'admiraient; ceux qui ne l'avaient pas entendue, l'admiraient encore davantage. Les relations coururent parmi les nouveaux convertis, et passèrent jusqu'à M. Jurieu, où se rendent, comme à leur centre, les illusions de cette nature. Cette fille, quoiqu'elle n'eût qu'environ seize ans, animée par sa réputation, enfla son style, et joignit à quelques textes de l'Ecriture qu'on lui avait inspirés, des lambeaux de sermons et des railleries froides contre l'Eglise romaine, sur lesquelles tous les assistants battaient des mains et se récriaient.

On donnait ce spectacle aux personnes les plus apparentes de la contrée. On y appelait les amis. Les uns y venaient par curiosité, et les autres par dévotion. Je ne veux employer ici aucun témoignage suspect, je me contente de celui d'un avocat du Dauphiné, nommé Gerlan, dans la relation qu'il a faite des grâces que Dieu a répandues sur la personne de cette jeune bergère. Cet homme, très-zélé pour la gloire de cette fille, après avoir protesté qu'il ne dira que ce que ses yeux ont vu et ses oreilles entendu, nous la représente la taille petite, les traits du visage irréguliers, les joues plates, la tête grosse, le teint brun et basané, mais de la douceur, un front large, des yeux grands et à fleur de tête.

Après en avoir fait cette peinture, et composé de tout cet assemblage une physionomie heureuse, il raconte qu'un samedi, trentième de mai, se trouvant à la campagne, il ouït faire le récit des merveilles de cette fille, par des personnes qui l'avaient vue et entendue parler en dormant. Il lui prit un violent désir d'aller voir la sainte, et le lendemain il entreprit ce bienheureux pèlerinage. Il se rendit, par des chemins affreux, suivi de quinze ou vingt personnes, à la maison où demeurait la prophétesse. Cinq lieues, qu'il avait faites ce jour-là, l'avaient tellement fatigué, qu'en arrivant, il ne songea qu'à se rafraîchir, et ses besoins lui firent pour un temps oublier sa religion. Mais son zèle se réveilla quand il vit que cette fille qu'il honorait tant lui donnait à boire. Il la considéra attentivement; et, après quelques compliments faits de part et d'autre, il lui dit qu'elle était le sujet de son voyage; qu'il remerciait Dieu par avance de la grâce qu'il lui faisait de pouvoir l'entendre; que ce n'était pas un esprit de curiosité qui l'amenait; qu'il venait seulement se confirmer dans sa foi, et recevoir les consolations que doivent chercher les serviteurs de Dieu. Elle lui répondit, en langage du pays, qui est le seul qu'elle parle en veillant, qu'elle en était bien aise, pourvu qu'ils fussent tous de véritables fidèles.

Cette conversation fut interrompue par la maîtresse du logis, qui, voyant grossir la compagnie, et craignant que ces nombreuses visites ne fussent prises pour des assemblées, leur dit assez rudement, qu'ils n'avaient qu'à se retirer; qu'elle avait quelque bien à conserver; qu'on les avait déjà menacés; qu'elle n'avait déjà que trop souffert, et que si sa servante leur faisait quelque honneur, à elle et à son mari, elle était capable de leur attirer bien des affaires... L'avocat prit la parole pour tous, et représenta à cette femme, qui parlait d'assez bon sens, qu'elle avait tort; qu'il ne fallait rien craindre, puisque Dieu les visitait d'une manière si extraordinaire; que si Dieu était pour eux et avec eux, personne ne leur pouvait nuire; qu'au reste, ils devaient bien garder le trésor que le ciel leur avait confié, et reconnaître qu'une si grande grâce ne leur avait pas été donnée pour eux seulement, mais encore pour tous leurs frères.

A peine avait-il achevé ce discours, que la bergère l'envoya prier de venir hors de la maison, et lui dit qu'une demoiselle du voisinage avait envie de l'entendre prophétiser; que le chemin n'était pas long, et qu'il l'obligerait s'il voulait la suivre. Il accepta la proposition, et prit cette peine pour une grande faveur. Ils partirent incon-

tinent. La bergère marchait la première, sautant avec une agilité qui marquait la joie qu'elle avait de se voir ainsi recherchée. Deux filles qui l'accompagnaient, marchaient après avec le sieur Gerlan, et environ quinze ou vingt paysans. La nuit était obscure, le chemin rude. La jeune fille allait fort vite, et ne ménageait pas les forces de ces bonnes gens, qui n'avaient eu qu'un moment pour se refaire des fatigues de la journée, et, pour comble de malheur, le gentilhomme chez qui la comédie allait se jouer, déclara qu'il ne voulait point d'assemblée, et que pour cette fois la représentation n'était que pour lui.

Il ferma la porte de sa maison, mais le sieur Gerlan s'étant fait connaître, trouva grâce auprès de lui : la bergère, d'ailleurs, ne voulant pas perdre un auditeur si favorable, le recommanda, et il fut introduit dans le temps qu'elle se mettait au lit. La scène avait été bien préparée. Il n'y avait que des gens choisis et en petit nombre, et tous bien résolus d'applaudir à la prophétesse. Un honnête homme qui l'avait ouïe plusieurs fois, et qui paraissait avoir part à sa confidence, prenait soin que tout réussît, et se tenait toujours auprès d'elle. Enfin elle se coucha à la renverse, ses yeux se fermèrent, et, contre toute sorte de vraisemblance, elle dormit dans le moment. Elle chanta les commandements de Dieu, puis un psaume d'une voix basse et languissante ; après quoi, s'étant un peu reposée, comme les ministres en chaire avant qu'ils commencent leur prêche, elle prononça d'une voix forte ces paroles de l'Evangile : *Si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, il est ici, ou voici, il est là, ne le croyez point.* Elle continua en ces termes :

Mes très-chers frères, Dieu vous a donné sa loi et ses commandements, il faut les suivre. Dieu est notre père, il ne veut pas que nous soyons serviteurs et enfants inutiles. Il faut suivre la volonté de notre Pere. Mais prenez garde de ne pas suivre les commandements des hommes, et la tradition des méchants. Il faut suivre les commandements de notre Père. Cherchez la parole de Dieu et vous la trouverez. Suivez le Sauveur de nos âmes. Dieu est un bon Père. Il ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion.

Le sieur Gerlan recueillait ce discours, et le gravait profondément dans sa mémoire, pour en faire part dans la suite à tous les serviteurs de Dieu, de vive voix et par écrit. Quoiqu'il y trouve de la pureté du langage et de la justesse dans les liaisons, il avoue pourtant que le français n'était pas toujours correct, qu'elle le prononçait assez mal, comme n'y étant pas accoutumée; qu'elle parlait quelquefois si vite, qu'il était impossible de comprendre ou de retenir ce qu'elle disait; que quatre bouches pouvaient à peine suffire à débiter tant de paroles ; que sur la fin des périodes, elle bégayait et cherchait le fil de son discours, comme si la mémoire lui eût manqué, et autres choses pareilles, qui font regretter à cet avocat, que le Saint-Esprit n'eût pas mieux instruit cette fille, et qu'en lui donnant le langage, il ne lui eût pas donné l'accent français.

Cependant il ne laissait pas d'admirer tout ce qu'il entendait et tout ce qu'il voyait, aussi c'était une chose admirable que l'adresse de cette fille. Elle prenait le ton et imitait les gestes d'un ministre en chaire. Elle toussait quelquefois et ne crachait jamais. Tantôt elle élevait sa voix et ses mains; tantôt elle s'appuyait d'un bras sur le chevet et gesticulait de l'autre. De temps en temps elle s'agitait en parlant; et comme elle devenait un peu rouge, tous les assistants s'écriaient : *Qu'elle est belle dans son extase!* Quel courage et quelle confiance n'inspire pas à une fille cette espèce d'approbation et de louanges. Souvent elle haussait le drap dont elle était couverte, de peur qu'il ne se passât rien contre la décence et la modestie. Surtout elle n'ouvrait jamais les yeux, et malgré tous ses mouvements, elle contrefaisait bien l'endormie.

Après qu'elle eut fait le discours que nous avons rapporté, elle demeura quelques temps en repos. Le sieur Gerlan ne veut pas que nous ignorions que dans cet intervalle, il lui prit le bras qu'elle tenait hors du lit et le trouva frais, et qu'ensuite il lui tâta le pouls, qu'il trouva tranquille. Toute la compagnie avait les yeux arrêtés sur elle, lorsqu'on s'aperçut qu'elle montrait un peu les dents qu'elle a assez blanches, et qu'elle souriait. Cette grimace fit redoubler l'attention. Alors un des spectateurs qui faisait les honneurs de cette fête, et qui savait d'un bout à l'autre tout le cours de ce badinage, dit indiscrètement qu'elle allait parler contre l'Eglise romaine. En effet, elle prit un air et un ton moqueur, et après un petit éclat, elle chanta le *Pater* d'une voix claire et mélodieuse, comme on le chante à une grande messe, sans manquer une note ou syllabe.

Elle s'arrêta quelque temps ; puis elle dit fort vite : *Mes très-chers frères, vous n'avez rien entendu, Dieu ne nous a pas donné diverses langues, il ne nous a donné qu'une langue pour le servir.* Elle parla des méchants, et prononça contre eux le jugement, *allez, maudits, au feu éternel.* Elle prophétisa qu'ils ne dureraient pas, qu'ils avaient bien encore quelque courage, mais que leur force était diminuée; que bientôt arriverait la délivrance que Dieu avait promise ; que là où il y aurait deux ou trois assemblées en son nom, il serait au milieu d'eux, mais que les méchants sécheraient comme l'herbe d'un pré fauché : ce qu'elle redisait incessamment à la fin de ses périodes. Après s'être un peu reposée, elle chanta le psaume XLII, et continua son jargon comme auparavant : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés. Le Sauveur de nos âmes nous appelle, il le faut suivre ; le Sauveur de nos âmes a tant souffert. Il est notre bon maître et le Sauveur de nos âmes.* Elle eut peine à sortir de ce galimatias, et se jeta dans un autre contre les pécheurs en ces termes : *Ils ont fait comme*

Judas à Notre-Seigneur... ils ont tricoté, ils ont fait le tricotage. Ils sécheront comme l'herbe d'un pré fauché.

Le sieur Gerlan a ramassé toutes ces fleurs d'éloquence de sa bergère. Il convient qu'elle usait de termes si peu communs, et qu'elle avait une manière de parler si extraordinaire, qu'il était impossible d'en retenir les paroles, ni même le sens. Mais il assure qu'il y avait des périodes bien tournées, et des endroits inimitables, dont il n'a jamais pu se souvenir. Il a bien à se plaindre des bons et des mauvais offices que sa mémoire lui a rendus en cette occasion, et je l'estime aussi malheureux en ce qu'il a retenu qu'en ce qu'il croit avoir oublié.

Quoi qu'il en soit, cette pauvre fille s'étant beaucoup agitée, s'arrêta tout d'un coup et cessa de parler, tranquille comme une personne qui dort. On la poussa pour l'éveiller, mais ce fut en vain. On lui levait les bras bien haut, et ils tombaient, comme s'ils n'eussent aucun sentiment. Elle demeura en cet état près de demi-heure. Mais un accident imprévu a fait découvrir l'imposture. Cet homme, dont nous avons déjà parlé, qui s'intéressait si fort à la réputation de la bergère, avait demeuré constamment au chevet de son lit, pour l'animer par ses exclamations et par ses louanges ; mais quelqu'un s'étant trouvé mal dans une chambre voisine, il y alla doucement, et le sieur Gerlan prit sa place. Quelques autres sortirent aussi et firent assez de bruit pour faire deviner à la prophétesse qu'il y avait du monde qui s'en allait. Alors interrompant un peu son extase, elle prit un air plus chagrin, et murmura tout bas quelques paroles, qu'elle ne jugeait pas nécessaire de faire entendre à la compagnie. Le sieur Gerlan, glorieux de la place qu'il occupait, et ne voulant rien perdre de ce qui sortait de cette belle bouche, s'approcha tout près, et il ouït qu'elle disait en langage du pays, et du ton dont elle parlait en veillant : *Où vont-ils si vite? ils sont bien pressés, que n'attendent-ils que j'aie achevé!* Elle répéta : *Ne vous en allez pas sitôt*, croyant parler à son confident.

Voilà ce que porte en termes exprès la relation qui m'a été remise entre les mains, que l'auteur a signée et reconnue en justice dans toutes les formes. Je ne doute pas que M. Jurieu ne lui sache mauvais gré d'avoir été si sincère; il lui faut des historiens moins fidèles, et quoique celui-ci soit actuellement en prison pour des affaires de religion, il n'aura jamais le secret de ses prophéties. Quoi qu'il en soit, il n'a pas voulu trahir la vérité, et il a cru qu'il pouvait publier un mystère qu'on croyait avoir révélé à un autre que lui.

Quoique l'auditoire fût un peu diminué, et qu'on commençât à s'ennuyer d'une si longue séance, la fille voulut jouer son rôle jusqu'au bout. Elle reprit son ton moqueur et se prit à crier : *Nous vous prions pour notre saint Père le pape, pour nosseigneurs les cardinaux, archevêques, évêques, pour monseigneur de Valence et Die, et pour tous les bienfaiteurs de cette Eglise.* Cela fut suivi d'un éclat de rire, et d'un discours court et confus, où l'on n'entendait que quelques mots, *la ville à sept coteaux*, *les idoles*, *les lumières de l'Eglise, et surtout le faux sacrifice.* Après quoi elle s'écria : *La messe, la messe, que croyez-vous, mes très-chers frères, que soit la messe? Je la compare à une belle assiette d'argent, qui est fort blanche par le dehors et noire au dedans.* Elle finit enfin par une prière. Toute la nuit se passa à entendre ces pauvretés, et il n'y eut personne de bon sens de la compagnie qui ne dût regretter le temps et le sommeil qu'il avait perdu.

M. Bouchu, intendant de la province, étant à Crest, peu de temps après, eut avis qu'aux environs de Saou, il se faisait des assemblées nocturnes, et que le peuple accourait de plusieurs endroits pour voir la bergère qui prophétisait : il donna ordre qu'on lui amenât cette fille, et après plusieurs questions, auxquelles elle satisfit, étant interrogée sur les discours qu'elle tenait, elle répondit avec une apparence de grande simplicité, qui ne laissait pas d'être affectée : qu'à la vérité elle avait ouï dire qu'elle prophétisait en dormant, mais qu'elle ne le croyait pas et ne le pouvait pas savoir, puisqu'on ignore ce qu'on fait en dormant. Quelque soin qu'on prît de s'éclaircir sur ce point, on ne put tirer d'autre réponse d'elle ; et comme le maître chez qui elle demeurait, et sur qui tombait le principal soupçon de cette friponnerie, s'était enfui, et que d'ailleurs cette fille, qui est fort jeune, le paraît encore plus qu'elle ne l'est par la faiblesse de sa constitution, on ne put suivre cette affaire plus loin, par les formalités de justice, et l'intendant prit le parti de la faire traduire dans l'hôpital général de Grenoble, avec ordre de la laisser voir à tout le monde indifféremment. Il n'y a point de nouveaux convertis de la ville et de quelques pays que ce soit, qui aient passé, qui ne se soient servis de cette permission. Les plus qualifiés, et entre autres, Mme de Périssol, femme du président de la chambre de l'Edit du parlement de cette province-là, ont passé des nuits entières au chevet du lit de cette fille; et quoique depuis plus d'un an qu'elle est dans cet hôpital, on ne lui ait rien ouï dire, et qu'elle ait même avoué qu'elle avait été dressée à ce badinage par un homme dont elle fait le portrait, qui ne ressemble à aucun habitant de Saou ni des environs, on n'a pas laissé de publier d'elle tout ce qu'on a cru propre à éblouir des âmes faibles ou prévenues. Il est certain que cette fille donne chaque jour lieu d'être satisfait de la conduite qu'elle tient dans cet hôpital, où elle paraît très-bien convertie et fort repentante de toutes les sottises qu'elle a faites.

M. Jurieu a beau citer des témoins et faire des relations à sa mode, la vérité triomphera du mensonge. Il ne changera pas la nature des choses et ne fera pas un mystère de religion de ce qui n'est qu'une intrigue de parti. Il faut qu'il cesse de suivre le malheureux penchant qu'il a de

croire tout ce qui convient à son humeur ou à ses desseins, et qu'il ne donne pas légèrement aux autres les grâces de Dieu qu'il croit témérairement avoir reçue lui-même.

MÉMOIRE SUR LES VISIONS DE LA FILLE DU DIOCESE DE CASTRES.

—

Monsieur Jurieu ne sera guère plus satisfait des visions de cette fille que des prophéties de la bergère de Crest. Il est persuadé qu'elle a vu des anges et qu'elle a prédit les choses qui lui devaient arriver, aussi bien qu'à son père et à sa mère. Il demande pourquoi on l'a reléguée à Sommières? Il faut lui apprendre encore la vérité de cette histoire et lui donner au moins quelque défiance des révélations et des visions de ces derniers temps.

Cette fille était de la paroisse de la Capelle, âgée de douze à treize ans, de peu d'esprit et d'une grande simplicité. Elle demeurait d'ordinaire à la campagne où elle gardait le bétail. Telles sont les héroïnes de M. Jurieu ; et c'est sur de tels sujets qu'il triomphe et qu'il fonde aujourd'hui sa religion. Elle compta sans y penser quelques songes qu'elle avait eus, et on lui fit accroire que c'étaient de véritables visions. Le bruit s'en répandit dans le voisinage; et comme en ce malheureux temps une adroite malignité cherche à se prévaloir de tout pour séduire les âmes faibles, on publia comme une merveille ce qui n'était qu'une illusion. Ceux qui commandent dans la province auraient méprisé ces folies; mais la circonstance des cabales et des mauvaises intentions reconnues leur a fait prendre des précautions, pénibles à la vérité, mais absolument nécessaires.

On arrêta cette fille, plus pour la désabuser que pour la punir; et quelque pitié qu'elle ait faite à M. Jurieu, elle n'a jamais été plus à son aise que dans ses prisons. On jugea à propos de l'éloigner de son pays où elle avait ses inspirateurs et ses partisans, et M. le duc de Noailles la fit conduire dans le château de Sommières, au commencement du mois de novembre de l'année quatre-vingt-huit. Nous la fîmes examiner par des gens sages et fidèles qui ne trouvèrent en elle que l'esprit d'une enfant assez ingenue, et une imagination encore fort tendre et très-susceptible par elle-même de ces impressions et de ces faiblesses qui convenaient d'ailleurs à son âge et à sa condition champêtre.

Elle fit l'histoire de ses prétendues apparitions et raconta que gardant un jour son bétail avec quelques-unes de ses compagnes, elle vit une grande cloche. Elle s'enquit si elles ne la voyaient pas aussi, elles répondirent que non, et à l'instant elle disparut à ses yeux. Peu de temps après, comme elle marchait, elle sentit qu'on la tirait par sa robe et se tournant, elle crut voir un petit enfant qui lui disait aimablement: *Prie Dieu.* Elle obéit et récita le plus dévotement qu'elle put *Notre Père* jusqu'à la fin. L'enfant reprit la parole et l'avertit que son père et son oncle ne menaient pas une bonne vie, et qu'ils blasphémaient le saint nom de Dieu, finissant toujours par cette même exhortation: *Prie Dieu.*

Elle ajoutait qu'en la quittant il lui avait dit encore ces mots: *Va au catéchisme et à la messe*; nous avons soupçonné qu'elle avait dans ses premiers récits fait dire à l'ange : *Ne va ni au catéchisme ni à la messe;* car autrement sa vision n'aurait pas été si applaudie; mais que se voyant arrêtée, elle changea, ou d'elle-même ou par conseil cette circonstance. On nous fit le rapport de ce qu'on avait appris d'elle; et la prison ne convenant pas à son imagination ni à son âge qui portait impatiemment cette peine, M. le duc de Noailles jugea à propos de la faire mettre chez les dames religieuses de Sommières. Elle y entra sur la fin du mois de novembre et y est demeurée jusqu'à la fin d'avril, sans qu'elle ait jamais eu aucune de ces visions qui depuis ne lui sont plus revenues. Elle n'a rien changé dans son récit, quoique les religieuses le lui aient fait souvent redire.

Voyant enfin que ce ne pouvait être que l'effet naturel d'une imagination faible et agitée de ce qu'elle entendait dire tous les jours à ses parents, ou d'une suggestion maligne de quelque méchant esprit, qui avait abusé de l'ingénuité du sien, on écrivit à sa mère de venir la retirer du couvent; elle envoya un homme à qui on la remit incontinent. Ce fut peu de jours après Pâques, et depuis nous n'en avons eu aucune nouvelle.

Voilà la vérité exacte, dont j'ai eu une entière connaissance. Ce sont là ces visions d'anges et ces prédictions de l'avenir dont M. Jurieu fait si grand bruit. Il ne lui faut qu'un peu de vrai pour composer toutes ses fables. Il ne se met pas en peine des vraisemblances, et il ne se fait pas d'extravagance un peu remarquable dans son parti, où il ne mêle les anges et le Saint-Esprit. Les miracles des catholiques sont des sottises, et les sottises de ses gens sont des miracles. Dieu veuille lui donner la patience d'éclaircir les faits, et le discernement nécessaire pour séparer le précieux d'avec le vil, et les opérations de Dieu d'avec les préventions et les artifices des hommes.

—

MÉMOIRE DE CE QUI SE PASSA DANS UNE ASSEMBLÉE FAITE AU DIOCÈSE DE CASTRES, ET DE LA FAUSSE APPARITION D'UN ANGE.

Je ne sais si l'histoire de cette assemblée aura passé jusqu'en Hollande, et si M. Jurieu en aura été informé comme les autres. Il est trop curieux pour ne pas ramasser tout ce qui peut flatter son zèle. On sait qu'il tient registre des saintes assemblées qui se font en France. Les relations volent à lui, et revolent de lui à tous les fidèles de ce royaume. On lui rend compte de tous les succès de l'Église réformée; et quand les hommes ne prendraient pas ce soin pour lui, les anges et le Saint-Esprit même ne lui révéleraient-ils pas ce qu'il veut savoir? Il prophétise l'avenir, pourquoi ne devinerait-il pas le passé, et n'est-il pas homme à apparitions et à visions plus que les autres?

Ce fut vers la fin du mois de mars de cette année, qu'on sollicita les nouveaux convertis du haut Languedoc, de se trouver à une célèbre assemblée, où la protection du ciel devait paraître visiblement. On promettait des sermons exquis et des miracles incontestables. Toute la contrée fut émue, et attendit l'heureux moment qu'on lui faisait espérer. On prit la nuit du 31 mars, et le peuple fut convoqué au-dessous de l'église de Saint-Jean Delfrech dans le consulat de la Case, diocèse de Castres. Il était accouru des diocèses voisins une nombreuse multitude, et les témoins ont déposé, qu'il y avait douze cents personnes.

Une espèce de prédicant s'étant tout d'un coup tiré de la foule, et tenant une Bible entre les mains, fit une assez longue lecture, puis s'adressant à ces bonnes gens qui l'écoutaient attentivement, il leur dit qu'il travaillait depuis trois mois à les assembler pour porter les pécheurs à la repentance, afin d'obtenir la délivrance de la captivité où ils étaient... Il leur représenta qu'il fallait réveiller les endormis, et se mettre tous en état de recevoir l'ange de Dieu, qui devait cette nuit descendre du ciel, pour apporter les clefs des temples, et les ordres de les rétablir.

Après cette petite exhortation, il fit chanter des psaumes, à la fin desquels reprenant son discours : *Mes frères*, dit-il, *mettez-vous en état, voici l'heure que l'ange de l'Eternel va venir.* Au même temps on vit paraître dans l'assemblée une jeune fille fort propre, habillée de blanc, et qui disait d'un air sévère : *Hé bien, pécheurs, est-ce là ce que vous aviez promis à Dieu? vous aviez protesté que vous ne retourneriez plus à la messe, et cependant vous y êtes allés. Ne vous cachez pas, pécheurs, je saurai bien vous chasser de cette assemblée, car aussi bien vous vous êtes rendus indignes d'y participer, par la crainte de quelques dragons...* Elle faisait cette réprimande en langue du pays : car cet ange ne savait pas le français, et n'avait pas reçu le don des langues, comme la bergère de Crest.

Aussitôt elle marcha et fit le tour de l'assemblée, chassant quelques personnes par-ci par-là, qu'un inconnu qui la conduisait et qui lui parlait de temps en temps à l'oreille, lui indiquait apparemment : après quoi étant revenue au milieu, elle leur dit : *Ne vous étonnez pas, mes frères;* et disant à son tour quelques mots à son conducteur, dont elle prenait l'ordre sans doute, elle éteignit la lanterne qu'elle portait, et à la faveur de la nuit, alla se perdre dans la foule.

On ne saurait s'imaginer l'admiration que produisit cette apparition ridicule dans l'esprit de ces bonnes gens. Ceux qui osèrent douter que ce fût un ange furent mal reçus, et le prédicant, se servant des dispositions qu'il voyait dans son auditoire, défendit d'aller à l'église, d'assister à la messe, de faire la pâque, et commençait à déployer les invectives accoutumées, lorsque sur le minuit, quelqu'un étant venu avertir que les troupes n'étaient pas loin, toute l'assemblée fut effrayée, et la plupart prirent la fuite. Le prédicant eut beau leur crier : *Revenez, mes brebis, ne craignez rien, les prêtres ni les dragons n'ont aucun pouvoir sur vous; ce n'est pas moi qui vous parle, c'est l'Eternel* Aucun ne revint, et l'approche des dragons fit plus d'impression sur eux que les menaces de l'ange et les exhortations du prédicant.

Cependant quelque grossière que fût cette prétendue vision, elle a eu cours parmi les nouveaux convertis, ils en ont fait une preuve de leur religion. Les simples ont été surpris, et la nouvelle en étant portée à M. Jurieu, on peut croire, sans l'offenser, que de l'humeur dont il est, il a été le premier trompé. Ces messieurs nous ont tant prêché, que la vérité n'avait pas besoin d'être soutenue par le mensonge; qu'il ne fallait pas introduire la superstition, ni tenter la crédulité des peuples; que l'Evangile devait leur tenir lieu d'apparitions et de miracles, et que ceux qui avaient la parole de Dieu ne doivent pas, comme la race incrédule et perverse, demander des signes et des prodiges. Cependant ils emploient aujourd'hui les moyens les plus faux pour autoriser leurs opinions. Ils contrefont les prophètes : ils font descendre des anges par machine : ils se donnent le Saint-Esprit; et ces pieuses fraudes, ces mystérieuses nouveautés ne tendent qu'à décrier la conduite de l'Église, à se moquer des plus saints mystères, et à ôter du cœur des peuples l'obéissance et la fidélité qu'ils doivent à leur souverain.

MÉMOIRE DE CE QUI S'EST PASSÉ A GENÈVE, TOUCHANT LES PETITS PROPHÈTES DU DAUPHINÉ ET DU VIVARAIS.

—

Vous avez souhaité, Monsieur, de savoir au vrai le sort malheureux que les prophètes du Dauphiné eurent à Genève, quand ils voulurent y représenter leurs jeux prophétiques. Qui n'eût dit que c'était là leur véritable théâtre, et qu'ils y trouveraient tous les spectateurs favorables? mais le bon sens détruit presque toujours les préventions, et les fourbes ont leurs temps et leurs lieux, au delà desquels la fiction ne pouvant aller, ils paraissent tels qu'ils sont, et se décréditent.

Il y avait déjà quelques mois que les prophéties du Dauphiné avaient fait du bruit à Genève et aux environs : on y mandait de tous côtés, que le Saint-Esprit s'était répandu sur toute chair; que les enfants surtout prophétisaient; qu'on accourait de toutes parts pour les entendre, et qu'ils édifiaient tout le monde par les discours surprenants qu'ils faisaient au peuple, soit en veillant, soit en dormant. Chacun raisonnait selon son sentiment ou sa prévention. La plupart étaient portés à reconnaître du merveilleux et du divin dans cette aventure; il y en avait, au contraire, qui croyaient que ce n'était qu'une illusion et un artifice. Les chaires de ce pays-là retentissaient du récit de leurs prophéties; les uns en faisaient des éloges, les autres des satires, et l'un des plus célèbres professeurs employa plusieurs sermons pour prouver que ces enfants ne pouvaient être inspirés de Dieu, qu'ils étaient inspirés du diable, et que leur maladie, si elle n'était pas une possession, c'était du moins une obsession.

On était dans une extrême impatience de savoir la vérité de ce grand événement, lorsqu'on apprit qu'un de ces enfants était arrivé le matin dans la ville. La curiosité était si pressante, que le soir même on lui fit faire le prophète. Il s'endormit de commande, à la lecture de quelques chapitres de l'Ecriture sainte, lecture nécessaire, disait-il, pour le faire dormir et tomber dans l'extase. L'extase suivit de près; il commença à prophétiser, et ses premiers auditeurs publiaient qu'il avait dit des choses surprenantes. Le hasard contribua à faire valoir ce qu'il dit. Il y avait dans la maison qu'on avait choisie, une femme du pays de Gex, catholique de naissance, qui nourrissait un fils du maître de la maison. Le prophète dit à ses auditeurs qu'il y avait parmi eux une infidèle, et qu'il fallait qu'elle sortît si l'on voulait qu'il prophétisât. Il n'en fallut pas davantage pour établir sa réputation; messieurs et dames le demandèrent à l'envi pour avoir part à ce spectacle, et le donner à leurs amis; mais il fut conduit chez un des professeurs de Genève, où toute la compagnie se rendit. La chambre fut bientôt remplie. Le prophète y fut mené en pompe, et assis dans un grand fauteuil : on fait la lecture, il s'endort; on observe tous ses mouvements avec attention et avec silence. Il parle comme il avait accoutumé.

Quelques personnes d'esprit et de qualité, des réfugiés même de France, qui n'avaient pas moins d'intérêt que les autres à faire valoir cette nouveauté, furent les premiers à s'apercevoir de la fourberie. Cet air sombre, ce sommeil forcé, certains petits embarras où se trouvait cet enfant, qui n'avait pas encore joué son rôle en si bonne compagnie, cette pitoyable rapsodie de plusieurs termes de l'Ecriture sainte et de quelques passages tronqués, les ennuyèrent d'abord, et la fourberie leur parut si grossière, qu'ils sortirent de la maison avec une indignation qu'ils firent connaître à tout le monde, et que le prophète ne devina pas. M. Turretin, fils du professeur, étant survenu, et voulant éprouver s'il était vrai que le fer ne pût rien sur ces endormis insensibles, comme on leur écrivait et comme le croyait M. Jurieu, ficha une épingle dans le bras du prophète extasié, qui lui fit faire une terrible exclamation en ces termes : *Scribes, Pharisiens, Hypocrites*, ce qui fit juger qu'il était sensible aux piqûres.

Messieurs du conseil ayant appris le lendemain ce qui s'était passé, ordonnèrent à M. Léger, pasteur et professeur de philosophie, d'examiner ce misérable. Il le fit venir chez lui et voulut le voir prophétiser; mais soit qu'il eût perdu courage, soit qu'il craignît de se décrier, il demeura comme interdit, et feignit de ne pouvoir s'endormir, quelque nombre de chapitres de l'Ecriture sainte qu'on lût en sa présence. On se retrancha donc à lui faire avouer sa fourberie, et à découvrir qui la lui avait inspirée. Mais on apprit en même temps qu'il venait d'arriver deux autres prophètes; l'un de dix ans, l'autre de trente. On abandonna le premier pour courir aux autres. On leur fit faire le même personnage, et ils le firent encore plus grossièrement. Enfin ils avouèrent tous trois leur imposture. Un auditeur que le conseil nomma leur en fit faire une déclaration en forme.

Ils protestèrent qu'ils n'avaient agi que par un bon principe, et que leur intention n'avait été que d'engager par cet artifice les fidèles à s'assembler pour prier Dieu. Quelques-uns auraient souhaité qu'on leur eût infligé quelque peine; mais on ne jugea pas à propos d'appesantir la main sur des gens assez malheureux d'être déclarés imposteurs et d'être ignominieusement chassés du pays. On les conduisit tous trois hors de la ville.

On leur défendit d'y rentrer. On les menaça même de les faire pendre en Suisse si, après les avis qu'on ne manquerait pas d'y donner de leur fourberie et de l'aveu qu'ils en avaient fait, ils s'amusaient à la continuer.

Tel fut le sort de ces fanatiques. On avait cru, et il y avait eu lieu de le croire, que cette ville les avait suscités et entretenus, et que leur institution et leur conseil venait de là. Il fut aisé de reconnaître le penchant qu'on avait à les approuver. Mais il se trouva parmi eux des gens trop éclairés pour se laisser surprendre par ces ridicules extases, et trop fidèles pour souffrir qu'on se jouât ainsi de la foi et de la religion des peuples, dont on n'avait déjà que trop abusé. On sacrifia donc ces misérables quand on vit qu'on ne pouvait les couronner. Le conseil crut qu'il fallait ôter aux yeux du public ces spectacles un peu trop grossiers, et décrier par honneur ceux qui s'étaient décriés par ignorance.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai pu savoir certainement de ces inspirations et visions modernes. Je vous envoie les pièces justificatives de ces petites histoires, qui sont ou des informations juridiques, ou des relations qui ne peuvent être suspectes, parce qu'elles sont faites par les parties intéressées. Je vous en enverrai encore davantage, sans que nous ayons pour cela moins de peine à faire entendre raison à M. Jurieu. Il s'étonne comment trois hommes ont pu instruire trois ou quatre cents enfants à ce badinage. Ne sait-il pas avec quelle facilité le mal se communique? L'instruction forma les premiers, l'émulation produisit les autres. Il demande si les maîtres de cette jeunesse étaient gens de lettres. Il fallait sans doute beaucoup de science pour leur apprendre à crier : *Miséricorde, mes frères, faites pénitence, le jugement approche*, et quelques textes communs de l'Ecriture, qu'ils avaient cent fois ouï dire à leurs ministres. Il trouve surtout fort miraculeux que ces enfants aient parlé français. Qui ne sait que la Province du Dauphiné n'est pas si barbare C'est là que le langage commence à approcher du français, et que la communication et le voisinage du Lyonnais ne se laisse pas ignorer aux plus grossiers. Quoi qu'il en soit, quel français parlaient ces enfants et ceux qui les avaient instruits? Quelques mots sans liaison qu'ils redisaient incessamment. Enfin il s'étonne que des médecins, qui ne cherchent point de miracles, aient pu être trompés par ceux-ci. Prétend-il faire une décision théologique du témoignage d'un médecin? Pour un qui s'est peut-être laissé surprendre à ces folies, combien y en a-t-il qui s'en sont moqués? Ne faut-il consulter sur les miracles que ceux qui ne les cherchent pas? Ne sait-il pas que tout homme est sujet à être trompé, et qu'il y a des médecins superstitieux comme il y en a sans religion?

Il aurait mieux fait, Monsieur, de déférer à vos sentiments et à vos conseils : votre témoignage devait lui paraître plus sûr que celui de toute la faculté. Peut-être y fera-t-il réflexion. Je suis, Monsieur, avec beaucoup d'attachement et de respect, votre, etc.

LE CARACTÈRE D'UN HOMME PRUDENT.

Le docte et pieux Raphaël de Volaterra, dans son institution chrétienne adressée au pape Léon X, décrit ainsi l'homme prudent.

C'est celui qui écoute plus volontiers qu'il ne parle, qui ne croit pas tout le monde, et qui ne croit pas légèrement; qui est plus disposé à accorder et à donner ce qui lui appartient, qu'à demander ou à rechercher ce qui est aux autres ; qui examine les raisons et le droit de chacun avant que de juger, qui parle bien de tout le monde, et qui loue plus volontiers qu'il ne blâme ;

Qui défend la réputation des absents contre ceux qui en médisent; qui n'est pas flatteur, mais complaisant; qui sourit modestement, sans éclater ; qui ne méprise personne de quelque état qu'il puisse être ; qui honore ceux qui sont au-dessus de lui ; qui attribue la gloire à ceux qui la méritent, plutôt qu'à soi-même; qui conserve toujours ses amis sans faire d'injustice en leur faveur ;

Qui aime à faire plaisir à ceux mêmes qu'il ne connaît pas; qui, pour assister l'un, ne nuit jamais à l'autre, parce que ce n'est jamais une grâce que celle qui offense ou qui désoblige quelqu'un ; qui est ferme et constant dans l'adversité, résolu, avec le secours du Ciel, de faire toujours ce qu'il doit, et inébranlable dans ses bonnes résolutions :

Qui considère soigneusement les choses avant que de les faire, et qui ne les fait jamais avec chagrin ; qui se confie en Dieu, sage dans ses actions, véritable dans ses paroles, fidèle dans ses promesses ; qui se fie à ceux qu'il connaît, et qui aime mieux se mettre au hasard d'être trompé, que d'être perpétuellement sur ses gardes.

Il va lentement en toutes choses, et se ménage avec tout le monde. Il prie peu, il admire rarement, il ne raille pas les misérables, et ne dit rien d'offensant à ses amis. Plus on le loue, moins il croit les louanges qu'on lui donne. Il entend, sans jalousie, dire du bien de ses ennemis mêmes, lorsqu'ils ont fait quelque action louable.

Quoiqu'on l'écoute avec approbation, et qu'on lui fasse des questions, il ne dit ja-

mais ce qu'il ne fait pas. Il ne se mêle pas de donner conseil s'il n'en est pressé, et ne condamne jamais personne dans les choses qui ne sont pas de sa profession. Il se contente de sa fortune, et il a toujours plus de crédit qu'il n'en fait paraître. Il ne fait rien par jalousie, ni par esprit de contradiction, et lorsqu'on l'offense, il aime mieux se taire que de se défendre, estimant que la vraie générosité consiste à vaincre par la modestie et par la patience.

Ainsi rien ne le trouble et ne l'empêche de faire son devoir : il ne se lasse point de donner de bons avis à ses amis. Il n'importune jamais les grands seigneurs ni les princes, et il ne prétend aucune chose par force ou par violence. Il évite les procès, aimant mieux perdre quelque chose en s'accommodant. Enfin il craint Dieu sur toutes choses, vivant comme s'il devait mourir chaque jour; et s'il ne désire pas la mort, au moins ne la craint-il pas avec lâcheté.

POÉSIES LATINES.

EMINENTISSIMO CARDINALI JULIO MAZARINO.

CARMEN EUCHARISTICUM,

OB PACEM GALLIÆ ET HISPANIÆ PARTAM, ANNO 1660.

Quis tandem misero Genius placabilis orbi
Invidiam Fatorum, et Martis contudit iras,
Mutua dum strictis starent in vulnera telis,
Gallus, Iberque, hostes? dum funus utrinque, minæque
Bellorum ingentes. En fœta furentibus armis
Imperia Augustos resonant hinc inde Hymenæos,
Sanctaque regalis coeunt in fœdera dextræ.
Cujus mentis opus? miseri spes unica secli,
Mazarine, tuæ. Duras componere lites
Regnorum, implicitos rerum cognoscere tractus,
Fatalesque diu solers præcidere nodos,
Longa reluctantis solvis discrimina belli,
Et fractum reparas alternis cladibus orbem,
Seu fortes æquum est in prælia ducere Gallos;
Et signare graves victrici mente triumphos,
Seu melius juvat afflictis succurrere rebus,
Et mundo dulces pro pace impendere curas,
Æqua tibi, Juli, mentis solertia, utrinque
Clara ministeria. Externis quod Gallica terris
Lilia creverunt, quod lata strage recentum
Palmarum demessa seges; quod Scaldis, et ingens
Eridanus timido caput occuluere sub alveo,
Nonne tua hæc laus est? vim belli scilicet omnem
Cauta mente regens, vincendi suggeris artes:
Fataque sollicitas: quid pingues sanguine campos,
Dejectasque arces? quid ahenis molibus urbes
Quassatas memorem? quid adhuc fumantia tecta?
Et rerum exuvias, tot Ibero ex hoste trophæa?
Plus aliquid pro pace vales, meliusque triumphas.
Nam quot Bellonæ strepitus, Romane, quot iras
Comprimis? insano quot sistis funera mundo?
Quotve animas Fati insidiis, Martisque furori
Eripis, et flentum quot siccas lumina matrum?
Adde etiam, Juli, quod sceptra inimica, quot uno
Fœdere placasti pronas in bella coronas?
Te nostra, et quondam melior mirabitur ætas
Europam concussam armis mundumque labantem,
Sustinuisse humeris, et læto munere pacis
Secli infelicis tristes reparasse ruinas.
Audisti, Juli, mistis suspiria votis,
Vultu quo regum mentes, et bella serenas,
Prospectans flentes populos, perituraque bellis
Regna suis. Satis est, dixisti, sistite terræ:
Crudeles terræ, læto compescite nexu
Longa odia, et fuso succensas acrius iras
Sanguine, mansueti flammis restinguite amoris.
Ibo ego, et oppressum compellam in fœdera mundum.
Crescentes reicit lauros, fessusque triumphis
Projicere arma jubet Lodoix, Francisque reducens
Aurea secla suis, fecundos pacis amores
Prætulit: hunc blandis inflexit sensibus Anna:
Anna parens regis, regnique, et prospera cujus
Pax fuit Augustis donum impetrabile votis.
Exit ab hoste salus: Hispano ex orbe, Theresa
Primum pacis opus, nusquam solvenda duorum
Fibula regnorum; sponsique, patrisque futura
Æternum, et nunquam violabile pignus amoris.
Quid curas memorem, quid tædia longa viarum?
Ætatem bellis gravidam, longasque potentum
Regnorum furias domuisti, (flectere namque
Fortunas, regnorum, et regum solvere lites
Hæc sunt fata tua.) Ausonius in finibus olim,
Jam tum bellorum domitor, pacisque sequester,
Assuesti rigidos secli compescere motus.
Roma tua obstupuit: regum fortuna duorum
Substitit; iratis cessit Discordia castris,
Consiliis compressa tuis. Hæc otia regnis
Prima dabas, et erant magnæ præludia pacis.

Indixit fortuna tibi majora, nec illis
Defuit auspiciis. et regis sacra secutus
Imperia, ærati clausisti limina Jani,
Et belli rimas omnes; populique remissis
Detumuere animis, promptasque in prælia dextras
In plausus vertere tuos. Hæc sæcula nobis,
Mazarine diu præsaga mente parabas,
Et gravidum pacis caput, inter bella fovebat
Immatura diu, pugnantum fœdera regum;
Solvebatque moras sensim, sensimque futurum
Maturabat opus, prudens; momentaque rerum
Captabat, lætam ducens per bella, quietem.
Ut gravibus tandem studiis, duroque labore,
Magna tibi licuit populis persolvere vota;
Publica tunc propriis implesti fata periclis,
Per morbos, hyemesque, et inhospita tesqua Py- [renes.
Sic superi voluere: quies te nostra fatigat;
Pax onerosa tibi est; sunt otia nostra labores,
Mazarine, tui; et nocuit tam prospera pœne
Auctori fortuna suo... Quot constitit illa
Sollicitudinibus requies? quotve empta periclis.
Illa salus regni? quoties te Gallia rerum
Mole fatigatum confecto corpore sensit,
Paciferisque tulit Divis pia vota, suamque
Vel pacem timuit? sed quidquid profuit orbi
Non onus esse tibi visum est, et pondera rerum
Tanta diu librans nulla sub mole fatiscis.
Quid tandem moror? Ecce tuis pax aurea curis.
Compositusque furor. Currus in pulvere inanes,
Et tormenta jacent, telluris inutile pondus.
Innocui pendent enses, nuperque cruentum
Ferrum abit in falces; galeæ jam scutaque primum
Obduxere situm; lituique, tubæque silentes
Horrida tranquillo non clangent classica mundo.
Stabit iners Mavors, et iners Bellona quiescet.
Deducent longos mansueto pollice fusos
Vitarum rigidæ textrices, et tua Parcæ
Secla verebuntur; postque impia funera, surget
Conjugiis fecunda ætas, ardensque juventus
Quot bellorum ignes, tot suspirabit amores
At, quoniam te nulla capit jam gloria, Juli,
Transcendisque hominem; majoris culmina laudis,
Te nunc alta manent sanctæ capitolia Romæ
Hinc pia bella reges; et Dis jam proximus, orbi
Quam dederis, longa virtute tuebere pacem.

IN ITINERARIUM ILLUSTRISSIMI BRIENNÆ COMITIS,

CARMEN.

(Anno 1662.)

—

Jam licet infidos Pelagi contemnere fluctus
Arctoasque nives, gelidumque errare per axem
Innocuo cursu: dum tot discrimina rerum,
Et totam brevibus foliis complecteris Arcton:
Quo tua te pietas, et honesti sancta cupido
Civiles inter strepitus et classica duxit,
Scilicet et nostrum dis ulciscentibus orbem.
Gallia fervebat cæco vesana tumultu,
Et sua vertebat validas in viscera dextras,
Indocilis flecti, fatique inimica potestas
Mutua discordes animos in bella ciebat.
Tu regni exosus furias, civesque nocentes
Anxius, et patriæ tristes spectare ruinas,
Quæsisti externis virtutum semina terris.
Pacatas exempla petens meliora per aulas.
Ingenitos populis libuit deprehendere mores
Mercurio celebres, et docta Pallade Belgas,
Limitibusque suis procul, insultare feroces
Gotthos; assuetos bellis, et acinace fortes
Visere Sauromatas: libuit spectacula rerum.
Et terræ et Pelagi longos decurrere tractus.
Pannonias arces, regnataque rura superbis
Cæsaribus; placidi nunc lustras littora Rheni:
Nunc altas Venetum turres, urbemque natantem,
Aut lenes Tiberis ripas, capitoliaque alta,
Virtutum monimenta, et facta ingentia volvens,
Seu premis invicti Gustavi nobile marmor,
Extera qui tumidos ducens in bella Suecos.
Audaces aquilas lethali vulnere fixit.
Ingentesque super Germanæ stragis acervos
Occubuit, fatisque suis post funera vicit.
At nunc exiguus cinis est, et nominis umbra
Vana sui. Seu per gelidi fastidia cœli
Augustam Upsaliam properas, ubi regia sceptra,
Et patriam posuit nuper Christina coronam.
Quæ mox fallacis fugiens ludibria cultus
Implevit sacræ pietatis imagine Romam
Claraque magnorum ridens diademata regum,
Erravit totum plusquam regina per orbem.
Quid tibi decursos hyberno sidere Lappos,
Extremamque Arcton memorem? quid frigora [summi
Explorata poli? molli te littore deinde
Vexit lene fluens per amœnas Vistula ripas,
Varsaviæque dedit regales cernere luxus.
Hic cognata tibi populos Aloïsa feroces
Temperat, et belli pacisque experta labores,
Partitur varias magno cum conjuge curas,
Gallica Sarmaticis commendans lilia regnis.
Sed quid opus rigidos casus et longa viarum
Tædia? quid glacies, sævique pericula cœli
Pandere? nunc mihi dulcis amor, mollisque vo- [luptas
Scriptum iter. Hæc lætos ignes mihi concitat [Arctos
Quanquam, o Pieriis Lomeni clarissime curis,

Quis putet Arctoas hyemes et saxa nivosis
Alta jugis, amnesque æterno frigore vinctos,
Te quondam et canas pedibus pressisse pruinas ?
Crediderim gelidum tibi mansuevisse Bootem,
Subsedisse tibi glaciali gurgite Nereum,
Felices auras adspiravisse Favoni,
Et crevisse nives inter violasque, rosasque,
Usque adeo horrentis reparas incommoda mundi,
Et roseum mihi fingis iter, lepidoque libello
Ver mihi perpetuum pingis, floresque Latini
Eloquii. Volucres hunc circumferte Camœnæ ;
Quique externarum pandit spectacula rerum,
Externas rapiat magna in spectacula gentes.
At tu, Francigenum decus immortale, Brienni,
Qui quondam teneræ primo sub flore juventæ
Assuesti penetrare aulas, et splendida regum
Limina, non vacuus rerum, curisque solutus
Errabas. Varias regnorum discere leges
Mens erat, et sensim varios invisere reges,
Dum prodesse tuo possis, patriamque tueri
Actorum assiduus secretorumque minister :
Atque ita longinquis fueras qui clarus in oris
Jam patrio melior tua lumina dividis orbi.
Si se dum rutilo subducit vespere Titan,
Non resides radios, et inertia lumina condit
Littore in Hesperio : requiescere nescius unquam
Alternis alium flammis percurrit olympum.
Post ubi semotas mundi irradiaverit oras
Crescentem roseo lucem spectabilis ore
Colligit, et nostro fulgentior incubat orbi.

AUGUSTISSIMI GALLIARUM DELPHINI

GENETHLIACON.

—

Gallia, qui Genii, quam prospera numina regnis
Usque tuis vigilant ? Regum tibi splendida longum
Decurrit series, longisque nepotibus errat
Nescia deficere, et fati secura potestas.
Scilicet augustam sobolem voluere secundi
Æternum regnare Dei : longævaque crescit
Gloria Borbonidum pacato plurima regno
Posteritas. Francis, post tot felicia Martis
Prælia, compositæque insigna fœdera pacis,
Ingentum Loduix spargii nova semina regum,
Principibusque parem summis; unoque minorem
Patre dedit natum, qui secum mitia firmet
Sæcula : nec lætis jam desunt omina Gallis.
Ardua magnanimus promittit facta puellus,
Fortunæque pares animos. Hunc nobile sentit
Jam natum diadema sibi, clarumque corona
Insignire caput gestit, devotaque parvi
Heroïs teneros jam purpura colligit artus.
At tua dum sacri properant ad limina fasces,
Teque omnis prætexta colit, pulcherrima Divum
Progenies, tua dum læti cunabula reges
Suspiciunt ; ego festivas in vota Camœnas
Dis genitas, Phœbique sequacia numina duco,
Annue : daque mihi sacris obrepere cunis,
Quæve tui primo jam fudit fama susurro,
Accipe, regalis celebranda oracula vitæ.
Orbe super medio, bifidi prope culmina Pindi
Fama augusta sedet, superum clarissima proles,
Miratrix virtutum, et pulchri mater honoris,
Quam faciles Musæ, propiorque inspirat Apollo.
Magnificos sparsura sonos, pernicibus alis
Aut late volat, aut celsa sublimis ab arce
Aure oculoque vigil spectatque auditque quod us-
[quam est.
Illa nec insano rerum se murmure pascit,
Nec vacuas vanis implet rumoribus aures,
Nec viles operas vulgusve ignobile curat,
Fortunasque leves ; sed splendida limina regum,
Et famosa sibi rerum spectacula poscit.
At dum magna litant Genio, et regalibus instant
Regna puerperiis, toto tum pectore prona
Volvit centum oculos, et centum subrigit aures
Impatiens strepere, et magnos inquirit in ortus,
Exploratque aditus fati, primævaque captat
Auspicia, et velox collecti nuntia veri,
Quæ didicit, pandit patriis oracula regnis.
Illa diu nostris avide consederat arvis,
Venturæque loquax dederat præsagia prolis
Spes regno ingentes : vicino insignis alumno
Gallia, quid dubitas ? soboles tibi proxima surgit ;
Delphinum tibi fata parant, regina potenti
Jam tua rege tumet : magnus tibi vagit infans
Heroum de stirpe heros ; tibi parvulus aula
Mox ludet Loduix. Lætis hæc murmura Gallis
Splendida jactabat tanti præludia partus,
Nil mortale sonans, afflataque numine Divum.
Credidimus fatis hilares, nec Fama fefellit.
Exiit, et primas effusus lucis in auras,
Aspexit sua regna puer ; patriumque decoro
Lumine, pacificisque erexit vultibus orbem.
Mox natalitio plausu, placidoque tumultu
Augusti sonuere lares ; se Gallia longos
In lusus solvit, magnoque superbiit aula
Clara puerperio, flammis jam compita fervent :
Pensilibus lychnis, et crebro lumine cernas
Collucere domos, noctemque incendia vincunt.
Aere dissiliunt imitantes sidera flammæ.
Artificum vigiles laxantur in otia curæ.
Et sua cuique putes ludi natalia Gallo.
Sequanides toto plauserunt littore Nymphæ.
Nectar iis rivis, rubris fons ebrius undis
Fluxit, et insolito stupuit se sobria Naias

Ima lusisse mero; subitoque admista Lyæo
Erubuit, risitque, et vina fluentia volvit
Qua volvebat aquas: hæc inter gaudia, voces
Fundebat jam fama suas, et remige penna
Astra super volitare, et toto spargere mundo
Victorem Lodoicum olim, nuperque maritum,
Jamque patrem, cælo terrisque assueta parabat.
Hanc adit, et niti la præcingens lilia fronte
Gallia pace virens, et priscis inclyta lauris.
Interpres Divum, magnarum nuntia laudum
Fama, inquit, vatis quæ Phœbi oracula captas;
Auctoresque Deos, et conscia sidera fati
Consulis, ingentes mihi spes non vana dedisti,
Et parvum licet augustis ostendere regnis
Hæredem, et tenero plenas mihi numine cunas.
Ille suam blando matrem licet exprimat ore,
Plus etiam de patre ferat; tamen anxia fati,
Quanta mihi soboles, quantus mihi creverit heros,
Quæque parent mihi regna Dei, quæ fila sorores
Quave manu versent, laudum quæ semina surgant,
Et pacis, bellique vices, volvendaque secla
Rege sub hoc quæro. Tacitas agnoscere sortes
Et sua fata juvat. Tu, quæ cunabula nati
Principis, et magnæ cecinisti limina vitæ,
Arcanam seriem, et tanti penetralia fati
Pande Dea: attonito dabimus miracula mundo,
Et quæ multa canas. Volucri tum corpore fama
Constitit, et firma, et risu diducta sereno.
Ecquid, ait, majora mihi jam fata minaris?
Nuntia, tot fatis et tot successibus impar,
Gallia deficio, et tua me fortuna fatigat.
Externis dudum victricia Lilia terris,
Otia regnorum, jurataque fœdera regum,
Et genialem aulam, et reducis spectacula pompæ,
Et regis thalamos patris, et cunabula nati
Usque cano, reliquo nusquam mihi jam vacat orbi,
Tu me sola tenes, nec sum nisi gallica Fama.
Nunc majus mihi crescit onus, Lodoixque canendus
Alter erit; promptæ vix centum corpore linguæ
Suffecere patri; nova jam præconia nato
Unde petam? volitare et anhelo pectore utrique
Centum inflare tubas labor est. Tu Gallia nutrix
Heroum, interea duplici diademata fronti,
Et latam gemine sub majestate coronam
Expande, et patrios festina extendere fines.
Non capient tua regna duos. Quæ gaudia tollant
Se tibi, quanta tuis accrescat gloria rebus
Delphino nascente, rogas? Non aptior unquam
Sceptra manu regere, et priscos inducere mores,
Seu pacis, seu jura sacri componere belli
Sors ferat. Ac primum longos tibi pacis in usus
Nascitur, et miti nova destinat otia seclo.
Hunc hilaris lætos effinxit gratia vultus;
Jamque altum spirans pectus concordia blando
Mollit amplexu, pulchra cum matre Cupido
Arrisit puero puer, et cunabula mitis
Implevit Genius, pronæque in pensa sorores
Candida tranquillæ duxerunt vellera vitæ.
Hunc genitor nuper jurata in fœdera dextra
Sustulit, et placidæ porrexit ad oscula matri,
Plaudentique, manu puerum circumtulit aulæ,
Appressitque sinu. Felix hoc pectore discet,
Et puer hac regnare manu. Natalia cerno
Tempora, cum positis mundus requieverat armis,
Et regum thalamos, et fœdera nobile pacis
Mirabamur opus: pressis concordia bellis
Aptabat placidum tantis natalibus orbem;
Pax Martis furias, et secli tristia probra
Eluit, ardentes excussit mœnibus ignes,
Restituitque aras, et pulvinaria Divum
Sacrilega temerata manu. Sic Fata parabant,
Nec decuit mites nasci inter crimina Divos.
Sic exspectatæ concordi fœdere mundus
Arrisit soboli, maturaque tempora pacis
Fortuna, et totis Saturnia sæcula terris
Præsimit Delphino, et læta per otia prudens
Augusto sic stravit iter natura puello.
Qualis ab æquoreis Titan dum nascitur undis,
Primâ luce vigil pallentes dimovet umbras,
Et roseas aurora fores, radiataque cœli
Atria diducit, sensimque affusa per auras
Nubila cæca premit; ventosque hyemesque serenat,
Et placidum Phœbo reduci componit olympum.
Aspice quam simili præstet virtute puellus,
Ut dulces aperit vultus, multamque serenis
Pacem oculis; placidis ut versat pectora cunis;
Ut spirat primo Saturnia sæcula risu;
Quantus honos fronti, roseis quam blanda labellis
Gratia, quam dulces ictæ jam pacis amores
Annuit, et toti spondet nova fœdera mundo?
Quin jam bella domat, pronasque in prælia dextras,
Et tumidos novus Alcides jam comprimit angues (28)
Et firmat læsæ nutantia numina pacis.
Hic dubiis unus potuit succurrere rebus;
Et placare patrem. Nascentum hæc gloria regum
Principiis prodesse suis; innoxia priscos
Sic peperit natura deos. Jam firmior ætas
Currat, et erectum melioribus impleat orbem!
Officiis, quas non regnandi noverit artes
Sub patre? Mox belli, pacisque imponere leges
Discet, et insanos plebis contundere luxus.
Et regnum jam nosse suum; jam pondera rerum
Ferre ipse, assiduis pensare æraria curis;
Et regnare suis; avidos compescere flentum
Prædones populorum, et iniquos plectere sumptus
Legibus ultricis Themidos. Florebit alumnus
Talibus auspiciis, et claras imbuet artes,
Ingenuasque animi curas. Vos credite Musæ
Nunc regno indecores et inania numina musæ
Vos colet hic, vestræ incipient revirescere lauri,
Proderit et novisse Deas, dum parvulus heros,
Ut novus è cunis matura oracula Phœbus,

(28) Regis iram ob injuriam legati in Britan. sui temperat.

Vagiet; et sterili referet sua præmia Pindo,
Marte olim musisque potens. Hæc regia cura
Ingenium coluisse suum, fecisse canenda
Et cecinisse deûm est. Sed quis jam bellica nati
Principis acta canat? Mites licet hauserit artes,
Non levimus studiis aulæ, nec mollibus uti
Gnarus blanditiis, ignavo tempora luxu
Exiget, at duris adolescet viribus infans.
Jam tacitas sortes et vatum oracula cerno.
Ut toto pueri versat se pectore Mavors?
Ingentes ut spirat avos? Ut plurimus ardet
Ore pater? Quot jam virtutum insignibus ornat
Pulvinar geniale! Ut jam cunabula parv
Majestate premit! Patriis excurrere gestit
Sceptris apta manus, saliunt jam pectora cunas
Indignata suas. Majorum semina laudum,
Velocesque animos, et cruda exordia magnæ
Indolis adverto. Mox pubescentibus annis
Cælatos bellis clypeos, et forte rubentes
Bellorum maculis infans mirabitur enses,
Et patrio ludet jaculo, et brevioribus hastis
Æquæva cum pube ferox, et prælia fingens
Incipiet magnis jam tum præludere fatis.
Talis in Æmoniis heros Peleius antris
Per sontes pharetras, et adhuc stillantia tabo
Spicula reptavit, parvaque ingentia volvit
Tella manu; et jam tum Lapitharum prælia ludens;
Et sua venturo durans præcordia bello,
Crescebat Danais, Teucris dum cresceret Hector.
Mox et desidias et inertibus aulica ludis
Otia despectans, aut cervis retia tendet,
Indomitos aut flectet equos, aut versa ferarum
Terga fatigabit, spectandaque spicula torquens,
Et puer augusta jam formidatus in aula,
Ardebit duros Martis tentare labores:
Et pulchræ simulacra dabit solennia pugnæ
Jam ludo egregius. Sic quondam Jupiter alta
Dum stetit arce poli, famuloque insedit olympo
Pene puer, cœlo rutilare et scindere nubes,
Et tenero didicit fulmen vibrare lacerto,
Primævos pueri lusus, exordia tanto
Digna Deo. Nec me vatum præsagia fallunt;
Sacrorum ut orem cerno, parvumque superbæ
Eversorem Asiæ, currus in pulvere inanes,
Strata solo tormenta, evulsaque rostra carinis,
Et terra et toto captivas æquore lunas
Auguror; angustis metuens in rebus amica
Auxilia imploret Venetus; sociamque superbus
Jam poscat Germanus opem; jam concitet orbem
Magnus Alexander, Scythicum qui primus in ho-
[stem. (29)
Jungit opes, acuitque animos, et suscitat iras,
Pluribus auxiliis, et tanto splendida partu
Gallia dic, dabimus multos in prælia reges,
Heroum nunc turba sumus, nunc pluribus æqui
Sufflmus bellis, iterum tibi, tristis Idume (30).

Et genitor, gnatusque instant, iterumque reservant
Victores tibi fata duos. In bella, tyranne,
I nunc, et fessam numeroso milite Cretam
Obrue, et Adriacum Getica prætexere littus
Classe para, Austriacas infido fœdere gentes
Allice, et attonitos compelle in prælia Dacos;
Non impune ruis, magnus tibi nascitur ultor,
Et quot bella geris, tot jam tibi bella minatur.
Hunc genitor Lodoix exempla per ardua ducens
Vincendique artes, et honoris limina pandens
Irruere in Thraces, Scythicumque lassere Martem,
Et versare dolos, et declinare docebit;
Quo genitor se cumque feret cœlo auspice, victor,
Regibus injiciens, captivis vincula solvens,
Solvere sic miseros, sic debellare tyrannos,
Macte, puer, dicet: sic barbara vertere castra
Incipe tunc ardens, et in hæc exempla paratus
Æmulus ipse patris quot in hostes fulmina volvet?
Exsultans Libycis quot sparget funera castris?
Victori referet quot signa inimica parenti?
Et primo jam Marte ferox, et torvus anhelo
Pectore, perfususque decoro pulvere vultum
Quam rapiet lætum pulchra in spectacula patrem?
Ille licet primum vix ducere cœperit annum,
Gallia, non spectanda procul præconia pando.
Non tibi longa mora est, reges sua non capit ætas,
Ingenium cœleste suis maturius annis
Crescit, et a summo vires sibi sumit olympo.
Nec numerare dies æquum est et tempora Divum.
Hæc dum fata manent, magni spes altera regni
Cresce, puer, totumque imple virtutibus orbem.
Non exempla tibi, præceptaque regia desunt.
Non opus antiquos regnorum evolvere fastos,
Externosve duces; aliis monstretur Achilles,
Ductoresve alii prisci miracula mundi.
At tu disce patrem, valeat quid dextera bello
Consiliisquo animus, propior tibi colligit heros,
Et totus regnare docet. Sed dum tibi clara
Hortamenta parat, firmis et providet annis;
Uberibus sacris, immortalique recumbe
Theresæ in gremio, Divum te nectare totum
Prolue; disce hilarem risu cognoscere matrem,
Et mulcere manu, dulcique impellere motu
Regia quæ magnos spondent tibi pectora fratres.
En tibi regales aperit regina vicissim
Anna sinus; quondam Lodoix hic ludere cœpit,
Hic cœpit regnare pater: prior ille recentum
Heroum locus est, puerorum hæc hospita regum
Pectora, te blandis hæc dum versabit in ulnis
Prima sui quoties revocabit gaudia partus?
Et dicet, cultus spectans, animosque puelli;
Sic meus exsilüit, ducto sic molliter ore
Vagiit, et simili diluxit lumina risu;
Spesque dabit primas tanti regina nepotis,
Exemplum pr[illegible] ingens, moresque animosque docebit
Virtutum monitrix. Sed quid jam garrula longis

(29) Summus Pont. qui reges ad sacrum bellum invitat.

(30) Vesp. et Titus olim expugnaverant.

Laudibus impedior? juvat ire, tuumque per orbem
Gallia deproperare decus, tua fundere fata.
Hæc ait; et toto devolvens corpore linguas,
Delphinum cecinit volitans, qua Sequana lætis
Plaudit aquis, Ligerisque vagus, refluusque Garumna;
Præcipitumque tumens Rhodanus regnator aquarum.
Materni qua ripa Tagi; qua panditur ingens
Eridanus, quave augustæ sua flumina Romæ
Insinuat Tiberis: geminumque allapsa per axem
Delphini per utrumque tulit natalia mundum.

CIRCUS REGIUS

SIVE

POMPA EQUESTRIS LUDOVICI XIV,

CARMEN HEROICUM.

Pacis magnificos, belli sub imagine, ludos,
Egregioque juvat solemnes dicere pompas
Ordine Roma suos sileat festiva triumphos;
Doctaque olympiacis quæ lusit prælia campis,
Olim quadrijugos agitans in pulvere currus
Hæreat, et nostras miretur Græcia palmas.
Tu circo, mihi pande vias, insignis; et illos
Inspira, Lodoice, animos queis Cesaris ibas
Æmulus, et latio ducebas splendida luxu
Agmina: nunc etiam placidos mihi dirige cursus,
Assuetusque licet pugnas, et grandia pacis
Fœdera, et assiduas rerum sub pectore curas
Tractare ipse tuos animo ne despice ludos.
Mille tui majora parant præconia vates;
Aonioque tibi deductæ vertice Musæ
Augustum æterno templum de marmore ponent,
Qua molles agitat flexus, longisque virentum
Ulmorum ordinibus, prætexit Sequana ripas
Sedatos cives intus, domitosque rebelles
Artifici effingent auro, captivaque signa,
Et fusas campis acies fugientis Iberi.
Hic frendens undas Rhenus, scaldisque, feroci
Amne jugum indignans, et fractis mollior undis
Eridanus solido argento, domitusque Mosella
Spumabunt. Circum plangentia littora passim
Eversæ ferro flammisve ultricibus arces,
Altaque disjectis fumabunt oppida muris.
Parte alia, duro, sæva inter funera, Mavors
Cælatus ferro, Furiæque in bella frementes
Nequicquam, diroque minax Bellona flagello
Vincla imposta ferent, et te, Lodoice, timebunt.
Hic supplex iterum pacem exorabit Iberus,
Et læsa regum pro religione, trementis
Effigies Romæ, flavo pallebit in auro.
Congestæ assurgent prædæ; stratisque trophæis
Ipse super, stabis spoliis indutus opimis,
Et famam ipse tuam circum, lætosque labores,
Vultu, quo recreas populos, et bella serenas,
Aspiciens, dulci gaudebis imagine rerum.
Ipse adero pulchro laudis perculsus amore,
Et lauri, et tonsæ foliis insignis olivæ,
Illo altum spirans, et victas ordine pugnas,
Æternosque canam belli, pacisque triumphos.
Nunc festas memorans jucundo carmine pompas,
Externas in amœna traham spectacula gentes.
Post varios casus, et longi tædia Martis,
Sævire adversi strictis mucronibus enses,
Diraque pacatis inflari classica bellis
Desierant. Æquis stabant sub legibus urbes,
Lætaque se longo solvebant sæcula luctu:
Sic, ubi post hyemes, et nubila sideri cœli,
Quassatæ pelago portum tenuere carinæ,
Frondibus ornatæ longo stant ordine puppes,
Tutaque votivis celebrantur littora ludis.
Ecce iterum tristes agitavit pectore curas
Hispanus placidam Tamesis legatus ad oram,
Commovitque suos, emptamque in crimina plebem,
Insano festu, et cæca temerarius ira,
Ausus liligeros etiam præcedere currus,
Regia tunc dubiis hæserunt fœdera regnis.
Continuo Mavors nostris e finibus exsul
Accelerat, fraudemque trahens, iramque sequacem,
Pertentat sensus, animosque in prælia versat
Crudelis. Primos irati numinis æstus
Concipiunt populi faciles; regisque supremos
Accenso proceres exspectant pectore nutus.
Ut quoties sylvis frondentibus incidit ignis,
Nec ramos, nec adhuc umbrosa cacumina victor
Corripuit, pingui furtim sub cortice fumant
Robora vel flammis frondes crepitantibus ardent,
Horrida dum late volvant incendia venti,
Et glomerent cæcam picea caligine nubem.
Quin etiam ultrices regi Mars aggerat iras
Vocibus his. Cessas, Lodoice, in prælia, cessas?
Nec palmas, pace egregius, famamque priorum,
Nec bellis gravidum imperium, gravidumque triumphis
Respicis, ac resides inglorius exigis annos
Oblitusque tui? Coram despecta Britannis
Lilia, et irrisos deformi vulnere currus
Ad Tamesim, ostentat, victorque superbit Iberus
Ille, nefas! tua jura, tuos affectet honores
Vi rapere insultans! Juratam illudere pacem

Audeat, et tumidos impune attollere fastus?
Nec te dulcis honos, aut bellis inclyta virtus
Ultorem impulerint? avidus jam classica miles
Exspectat, tacitisque fremit rumoribus aula,
An tu dissimules? animis opibusque superbus
Concipe victrices iras, et fœdera rumpe
Mollia adhuc, quæ relligio te vana moratur?
Vertis in auctorem sua bella, hostemque lacessis
Non socerum... His animum dictis inflammat, et alta
Sopitos in pace, ferox exsuscitat ignes.
Invidiam gentis, diraque cupidine regni
Insidias; artesque, odiisque tumentia longis
Pectora, et infidam pacem, jussique recentes
Legati furias memorat; regique potenti
Irarum agglomerat tumidos sub pectore fluctus.
Ægæo qualis Boreæ cum spiritus alto
Insonuit, placidas spumis albentibus undas
Asperat incutiens sonitum : mox turbine cæco
Fluctibus illidit fluctus, totumque repente
Præcipitans, imis ab sedibus incitat æquor.
Sentit amor, divinus amor, qui numine dextro
Compositæ paci, fortunatisque hymenæis
Præsidet, et teneros late disseminat ignes;
Mox regem aggreditur dictis. Fortissime regum,
Afflictisne paras bellum lacrymabile regnis,
Alternasque iterum cædes, et mutua ferro
Funera? pacatum componere moribus orbem,
Et fracti bellis sæcli fulcire ruinam
Quam satius? quæ te vincendi vana cupido
Suscitat? Hesperiæ vix siccos sanguine campos
Aspice belligeris viduatas civibus urbes,
Exhaustas et opes regni; quid restat Ibero
Quod vincas? veniam orabit, labemque nefandam
Eluet, æternosque tibi jurabit honores.
Frange animis animos, et fastu despice fastum
Jam victæ gentis : sed durum pectore Martem
Excute. Non precibus genitrix, aut anxia votis
Molliet hanc iram conjux, quæ fœdera regum
Turbari pacemque suam suspirat, et ipsa
Regnorum lacrymis dotari, et sanguine luget?
Oro per hos sponsæ luctus, per dulcia nati
Oscula, cui placido jam risu noscere matrem
Incipit, hos iterum, mitis, compesce tumultus.
Aut si tantus amor pugnæ, solemnibus acres
Invita ludis animos, et præmia pone.
Ludicra sic positis agitarunt prælia bellis
Et pater, et proavi... sic fatus splendida fixit
Lumina Delphino similis, vultuque decoro
Os pueri blandum expressit, risusque serenos,
Qualis erit, cum jam formosa adoleverit ætas,
Inflexitque patrem. Calidis jam regius ardor
Sensim defervet venis; sed Martia virtus,
Et regni pietas, spretæque injuria gentis
Exstimulant : donec pacem imploravit Iberus
Supplicibus votis, et primos cessit honores,
Et sua jam victum docuit fortuna timere.
Placatur Lodoix, pacemque indulget amori,
Et rigidum belli solatur imagine Martem.

Composito in speciem gaudet certamine, pugnæ
Assimilare artes, cursuque insignis equorum
Aulica pulvereo jam destinat agmina campo.
Auratis lectos equites concurrere in armis
Acrius, et virides sine sanguine carpere lauros
Hortatur, lætumque aperit vi toribus æquor.
Stabat in innocuas acies, festivaque pacis
Prælia, porticibus laxis, et carcere longo
Regia planities, paribus fastigia tectis
Frontibus egregiis ædes, et divite cultu
Conspicuæ, attollunt. Media Lodoicus arena
Æreus exsurgit tumulo, dextraque minacem
Flectit equum, et dominam victor supereminet urbem.
Mos erat hoc celebres pompas educere circo,
Sed Luparam ædificans ampla in spectacula princeps
Dat spatia, et ludis immensas exstruit aulas.
Marmore stat Pario, nitidisque effulta columnis
Regia, quæ serie tectorum, et mole superba
Extremam spatiis urgens ingentibus urbem
Innumeras latis complectitur ædibus, ædes.
Alluit exsultans augustam Sequana molem;
Miranturque novas artes, operumque laborem
Surgentem placidæ patrio sub littore nymphæ.
Effigies intus regnum, spirantia signa
Exornant aulas : pulchra testudine postes
Aureaque effuso radiant lacquearia luxu.
Invigilat portis statio, foribusque superbis
Ampla salutantum procerum domus accipit undam
Et vomit assidue. Circensibus area ludis
Opportuna patet juxta : seu lenta lacertis
Spicula torquere, aut pugnæ simulacra sub armis
Texere; seu spumantes equi frenare feroces
Conveniat furias, rapidove lacessere cursu.
Hoc libuit, Lodoice, tibi decurrere campo,
Regiaque insignem condi in spectacula circum.
Incumbunt operi artifices, ac jussa capessunt.
Pars signare locum sulco, terramque subactam
Sternere; pars tecum late diffundere arenam
Et mollire viam cursus, aut ponere metas,
Et vastum paribus stadium concludere claustris.
Tales vere suo, sub amici tempora solis
Exercentur apes, reparant dum cerea regna.
Collectos aliæ per olentia gramina rores
Convectant; prædam excipiunt, onerique vicissim
Succedunt aliæ, et lentum de cortice gluten,
Aut florum exercent lacrymam, ceraque tenaci
Dedalea parvos effingunt arte penates.
Sic volvunt alii manibus frondentia ligna
Et silvas spoliant; altis secura theatris
Fulcra parant alii, curvamque attollere molem
Compactis trabibus, cœloque educere tentant,
Immensis donec series operosa theatri
Æquis excurrit spatiis, gradibusque superne
Exsurgit. Legere adversos ex ordine vultus
Hinc juvat, et varios fortunæ expendere casus,
Pugnantumque artes, animosque ascendere plausu
Sic quondam Elei patuerunt maxima campi

Æquora, præcipites ubi circumflectere cursus
Certatim ad metas, pugnæque ardore solebant
Carceribus ruptis rapidi se effundere currus ;
Spectantum instabant fremitus, effusaque circum
Victores longo ducebat Græcia plausu.
Adversos equites vallato durior ætas
Sistere se campo quondam, signoque repente
Audito, solidis concurrere vidit in armis,
Horrebant populi, rapidoque utrinque solebat
Conflictu oppositum contundere lancea pectus
Cum sonitu, et tenues vanescere fracta per auras.
His juvenes studiis, ictuque, habituque feroces
Martia venturis firmabant pectora bellis ;
Sed duræ nocuere artes, ferrumque patentes
Vel subit infidum rimas, vel noxia ruptis
Fragmina dissiliunt hastis, incautaque sæpe
Insequitur cædes, aut cæcum cuspide vulnus.
Heu ! lætis alium ludis inducite morem,
Nec tantas animis, reges, assuescite pugnas.
Nunc capita aurato cursim transfigere telo
Depicta, aut torvæ juvat insultare Medusæ
Missilibus jaculis, gratumque infigere vulnus :
Vel summam appenso celeratis cursibus hastam
Inserere orbiculo. Firmatæ gaudia pacis
Sic decet, et mites regum celebrare hymenæos.
Mox Tyrias chlamydes, capitum splendentia poscunt
Tegmina collecti heroes, cristasque comantes,
Egregii bello nuper, jam pacis in usus
Innocuis tractant enses et spicula dextris,
Jamque etiam cursu rapido, rapidoque recursu
Concitus, optata sonipes prælusit arena,
Et prima augustos sonuerunt classica ludos.
Improba finitimas vulgat fama per urbes
Interea, Hispano fastu, rebusque Britannis
Offensum renovare acies, et prædia Gallum :
Æoliis sævos recoqui fornacibus enses,
Et lenta in galeas duris incudibus æra
Versari, curvasque redire in spicula falces.
Sic falsa dubiam terrebat imagine pacem.
Qua subit aeriis cœlum scopulosa Pyrene
Verticibus, votis, et amoribus inclyta regum
Insula fœderibusque jacet, non nubila cœlo
Illic densantur placido, nec littore toto
Sævit hiems. Dominam spirant hic omnia pacem.
Apparet vitreæ propter divortia lymphæ
Pacis parva domus. Non pictis limina valvis,
Non auro illusi postes, non alta columnis
Culmina, nec sculpto splendent simulacra metallo.
Religione micat, votisque ingentibus ædes
Non opibus, sed plena dea furor intus ahenis
Dira fremit vinctus nodis, tristisque Megæra
Rumpitur, et tortis nequicquam insibilat hydris.
Votivæ galeæ scabra rubigine nondum
Læsæ, fixi sacris in postibus enses,
Spiculaque obtuso radiant innoxia ferro
Bellorum exuviæ, et liquidas vexilla per auras
Undatim fluitant alti sub fornice templi.
Candida marmoreis virgo quæ præsidet aris
Paciferæ manibus ramum prætendit olivæ,
Fatalesque iras regnorum e finibus arcet.
Agnoscas oculis divam, risuque sereno.
Illa ubi sanguineos populis instare tumultus
Audiit, et placidum dilabi in funera mundum,
Cum gemitu tales effudit mœsta querelas.
Heu ! quæ vos agitant recidiva in crimina diræ,
Mortales ! alia ex aliis in bella ruetis
Assidue? æternas modo vos in fœdera leges
Dicere, testarique aras, et conscia vidi
Numina. Quid requiem ablatam, propriamque salutem
Exosi, immensos optatis stragis acervos
Aspicere? afflictis etiam nunc vulnera Martis
Lugentur terris, et adhuc perfusa cruore
Tela madent. Saltem rerum reparate ruinas
Paulatim... Illacrymans acri tum fixa dolore
Constitit, accinxitque fugam. Sed nuntia veri
Fama tulit labem abstersam, firmataque jura
Gallorum ; ludos, non horrida bella parari;
Paxque iterum posita gaudens formidine regnat.
Aurea lux aderat, roseisque Aurora quadrigis
Vecta, diem intulerat. Jam longi obsessa theatri
Limina, custodes, genus intractabile, servant ;
Ne desit numero moles, aut victa fatiscat
Pondere, neve oneret scenas ignobile vulgus,
Dira seges ferri portis horrescit apertis.
Auratis longe videas procedere cives
Curribus, et vacuo egregios succedere circo,
Virginibus mistæ subeuntes ordine matres
Vittarum nitidis intexta volumina nodis
Longaque jactantes pretiosæ tegmina pallæ
Prætereunt divis similes, altèque locantur.
Spectatum ornatæ veniunt, spectantur et ipsæ.
Accipit hæc blandam inclinans, redditque salutem
Hæc roseos vultus, et dulci lumina risu
Explicat, illa sibi lenes exsuscitat auras,
Et picto nimios flabello ventilat æstus.
Nobilium juxta juvenum lectissima turba
Urbanis molles animos, et pectora mulcet
Lusibus, aut teneros furtim suspirat amores
Cæruleis proceres evincti pectora vittis
Purpureique patres sparsim curvata coronant
Pulpita. Legati regum jam proxima pompæ
Gaudia, tanta suis nusquam spectacula terris
Visuri, exspectant : strepit omnis murmure circus.
Pictura insigni, miroque opulenta theatro
Ludorum late campum circumspicit aula.
Hic volitare viros sursum, montesque moveri
Mole sua, et siccam per scenam vidimus æquor
Advolvi, et rutilum cœlo descendere solem.
Prominet hinc pictis dives structura columnis
Quam decorant artes, et sparsa tapetibus aureis
Lilia. Reginæ vultuque, habituque dearum
Ostro pulvinis, auroque micantibus, illic
Consedere oculis, et majestate decoræ,
Inclyta progenies regum, dilectaque regis
Conjux, jamque iterum mater, Theresa refulsit.
Non secus ac cœlo sistit se luna sereno

Purior, atque alios noctis supereminet ignes.
Plausibus interea lætis, fremituque secundo
Exsultans equitum longe processerat ordo.
Effusi refluunt passim per compita cives,
Prætexuntque vias, tectisque patentibus astant;
Mirantur cultus equitum, mirantur equorum;
Conspicuosque duces gemmis, et nota colore
Agmina quæque suo, proprioque nitentia luxu.
Præcipue fixis in rege obtutibus hærent,
Sidereosque notant oculos, qui spiritus illi?
Qui vultus, votisque hilares, animisque sequuntur.
Jamque propinquabat campo, clangorque tubarum,
Adventusque virum, densusque hinnitus equorum
Incipit audiri, et longum increbrescere murmur.
Jam chlamydes ostro pictæ, nitidisque lapillis
Eminus, et tremulis radiat fulgoribus aurum.
Alterno qualis procurrens gurgite pontus
Dum ruit, et fuso paulatim advolvitur æstu:
Allisi resonant scopuli, creberque remugit
Ante fragor; procul incipiunt albescere tractus
Undarum, donec perfundat littora fluctus
Spumeus, et tota late se volvat arena.
Talis erat clamor, vulgique ad limina motus.
Hi se vacuo tentant infundere campo
Furtim, contextis adrepunt postibus illi,
Injectisque agiles prensant fastigia dextris,
Sed tristis custos nunc hos nunc dejicit illos
Summotosque procul strictis mucronibus arcet.

TURMA REGIA.

Ærea vix toto sonuerunt tympana circo,
Ludentesque tubæ. Gramontius agmina lente
Regia prægreditur, quo non præstantior alter
Seu belli curas tractat, durosque labores
Ardens; seu tacitæ maturat fœdera pacis
Teutonico in cœtu; seu sacros principis ignes
Explicat, et patria reginam accersit ab aula
Legatus nuper, magnique interpres amoris.
Induitur Tyrio saturatam murice, et auro
Intextam vestem, gemmis onerata renidet
Divitibus cassis, plumisque undantibus altus
Surgit apex, capuloque effulget gemmeus ensis.
Præfecti castris equites comitantur; at ille
It strato sublimis equo, stadiique patentis
Metitur spatia, et posita statione, recessus
Signat equis, signatque viris, atque ordine longo
Castra locans, variam agminibus partitur arenam.[1]
Nec mora, partiti numero spectantur Ephebi
Queis decus ingenuum formæ, roseusque juventæ
Flos micat, et flammis cœlestibus æmulus ignis.
Aurea cæsaries illis, atque aurea vestis.
Vittarum fluitant nodi, plumæque rubentes
Eximius rutilo quas pileus explicat orbe.
Aurato alipedes stratos Jovis alite flectunt
Subsultim. Phrygiis opibus, pictaque pharetra
Troia, dum stabat Priamus mox Romula pubes
Sic aderat gaudens in equis, dum poscere et ingens
Lætitia, alternis intexere in orbibus orbes.
Et sinuare fugas, et amœnam ludere Trojam.
Haud procul innumeri Tyrio ducuntur in ostro
Regis equi, crebris simulant nunc saltibus iras.
Loraque detrectant refugi, jactantque comantes
Excussa cervice jubas: nunc aurea frena
Dentibus illisis mandunt, gradibusque sonoris
Compositi, sinuant alterna volumina crurum,
Et fulvum maculant spumis albentibus aurum,
Exsultantque pares. Videas pendere tapetas
Auro intertextos rutilo, per stragula pictas
Arte Phrygum radiare aquilas, pennisque minari;
Et nitido circum gemmas excurrere limbo.
Pone sequebantur fulgenti murice tecti
Lictores, pictosque ferebant ordine fasces
Romulidum, juxta portant insignia regis
Armigeri. Pictam gerit ille coloribus hastam
Cæruleis, alter gemmatum principis ensem.
Sustinet hic scutum: medioque umbone refulget
Qualis ab Oceani Titan sese extulit undis
Eduxitque diem, radiisque potentibus umbras
Ut vidit, vicit. Rutilat fulgoribus aer,
Vanescunt gravidæ nubes, ventique residunt.
Ille triumphato pacatus regnat Olympo,
Flammiferosque regit, cœli super atria, currus.
Tum vero emicuit campo Lodoicus aperto
Ora deo similis. Pictæ non addita vesti
Lilia, non sceptri fulgor, ditisque coronæ;
Sed sua majestas regem indicat; undique vestis
Gemma fuit; chlamydem victorum more Quiritum
Induitur, Tyrio sublucet purpura fuco
Aurea quam multo percurrit tænia tractu
Gemmarum, et nitido subnectit fibula morsu.
Fronte super celsa, radiantis more coronæ,
Stat galea, huic rutilum creber carbunculus ignem
Accendit. Lateri princeps accinxerat ensem
Gemmatum, suras gemmato incluserat auro,
Erectusque regebat equi spumantis habenas,
Cui nitidos artus auro conserta tegebat
Purpura; crinito pretiosa monilia collo
Effulgent late, compactaque cauda decoris
Vittarum refluit nodis, terramque flagellat.
Hoc cultu fremit arrectis cervicibus alte
Luxurians sonipes, tacitosque huc, versus et illuc
Dividit in populos regem, tantoque superbus
Pondere, composito glomerat vestigia gressu,
Ludentesque jubas reicit per colla, per armos.
Hic ego Romuleæ tunc plenus imagine pompæ
Mirabar lætas acies, mirabar opum vim,
Ausoniasque aquilas antiquæ insignia Romæ,
Attonitis inhians animis, ac talia volvens;
Æternas arces Capitoli immobile saxum
Nequicquam, et rerum dominam promiserat urbem
Jupiter; eversæ moles, avulsaque saxis
Saxa jacent; priscæ fatorum injuria Romæ
Vertit opes; at opus Luparæ dum cerno superbum,
Ingentesque minas murorum, æquataque cœlo
Culmina, Romanas iterum se attollere moles,
Et nostris iterum Capitolia surgere sæclis
Crediderim. Tiberis pleno qui flumine campos
Stringebat Latios et Martia regna rigabat

Nobilis, et cœlo quondam gratissimus amnis,
Lapsa per imperii decora, insignemque ruinam
Amne fluit modico, tristes et volvit arenas.
Auspiciis, Lodoice, tuis, nunc Sequana regnat,
Regia cui virides prætexunt atria ripas,
Et dites per agros sinuosis flexibus errans
Augustam vitreis urbem præterfluit undis,
Et regum miratur opes, et marmora lambit.
Dum veterum stabant artes, et fata Quiritum;
Tum. populus late victor, belloque superbus
Imperiisque suis, animos æquabat Olympo,
Et totum Latias sub leges miserat orbem,
Ilicet, ignavæ nunc alta per otia pacis
Degenerant resides animæ, desuetaque bello
Pectora, Romani tenuis nunc nominis umbra
Usque adeo nulla est fati secura potestas.
At regere arbitrio populos, sceptrique potentis
Imperio, belli, pacisque imponere morem,
Jam fatum, Lodoice, tuum. Jam Gallia Roma est.
Dum rerum eventus varios mecum ipse voluto,
Stipatus circum innumeris heroibus, heros,
Ibat ovans, fremitusque virum, clangorque tubarum
Consonat. Egregium quo sese verterit agmen,
Illusas auro gâleas, et spicula cernas!
Sole lacessita, et tremulo fulgore reflexos
Ingenti circum radios albescere tractu.
Olim magnanimis cum se jactabat alumnis
Inclyta, magnifico sic viderat ordine pompas
Roma suas. Latio seu victus Marte Gelonus,
Sive urbes Asiæ domitæ; sive excidit alta
Carthago : Tyrio victor conspectus in ostro,
Quadrijugo vectus curru, insignisque trophæis
Ibat conspicuo Capitolia ad alta triumpho;
Æternasque Jovi lauros, et vota ferebat
Dis Italis. Ludis populi, plausuque fremebant
Lætitiæ. At priscos sileat mihi fama Quirites.
Discordes alius motis compescuit iras
Civibus, et patriam formavit moribus urbem.
Egregius late fama, et victricibus armis,
Ausonius alius felici Marte triumphos
Protulit, aut Jani stridentia limina clausit
Dulce ministerium pacis. Sed colligit omnem
Insignis Lodoix laudem, moresque Catonis,
Mites Augusti vultus, animosque superbi
Cæsaris invenias, et totam in principe Romam
Pugnavit, vicitque puer, tolerare labores
Fervidus, et medios victor volitare per hostes.
Civiles domuit furias, primisque sub annis
Adversas quassis disjecit mœnibus urbes.
Congessit lauros, donec demulserit iras
Pacis amor; sed qui bellis, et nobile duro
Protulit imperium ferro, nunc aurea condit
Sæcula, pacatis et dividit otia terris.
Aut placidis lætas componit moribus urbes,
Et molles aditus populis venientibus offert.
Aut sontes castigat opes, et legibus æquis
Fortunas multo conflatas crimine mulctat.
Aut pulchris etiam virtutibus addit honores,
Invitatque animos pretiis, et promovet artes.
Omnibus unus adest, animumque per omnia versat
Ipse suum; et nulla rerum sub mole fatiscit
Anxius. Assiduo sic quamvis omnia motu
In mare cæruleos evolvant flumina fluctus,
Se capit oceanus, nec motis altior undis
Turbatur, fluviisque, suaque capacior unda.
At postquam lento percurrerat agmine campum
Atque omnem Lodoix lustraverat undique scenam,
Reginas blande flexa cervice salutat;
Mox acri subsultat equo, penitusque recedit
In mediam, turba procerum stipante, palæstram
Aureus, atque humeris illic supereminet omnes.
Qualis ubi fœtis apibus, sua tecta relinquit,
Vestigatque domos alias emissa juventus :
Examen campo si quando erupit aperto,
Et sudum ad solem ramo frondente pependit.
Rex nitidis clarus squamis, maculisque coruscus
Emicat, et rutilas insignior explicat alas.
Stant fulvis aliæ pennis, regemque coronant
Affusæ circum. Media sic luce refulsit
Princeps; ac juvenes ostroque, auroque decori,
Et regum similes læta cinxere corona.

DUCIS AURELIANENSIS TURMA.

Ut procul insonuit clamor, lætusque tubarum
Concentus, videas spoliis orientis onustos
Adventare viros, totamque ostendere gazam
Persarum. Longa serie per castra, quaterni
Incedunt equites : seu qui resonantia pulsant
Æra manu; seu qui pompam comitantur Ephebi;
Seu juvenes, lætæ qui captant præmia palmæ.
Purpureis omnes vittis ornantur, et albis
Per nodos; micat insertis argentea vestis
Baccis, et lateri capulis radiantibus enses;
Cristatoque leves nutant in vertice plumæ.
Quadrupedes pressis domitos moderantur habenis,
Eois tectos opibus, cultusque profusi
Mole laborantes. Roseo spectabilis ore
Vertitur, et medio conspectus in agmine ductor
Dat radios circum, et toto scintillat amictu.
Dum Xerxes proceres inter, sublimior ipse
Ostentabat opes Asiæ, belloque superbus
Milite complebat terras, et classibus æquor
Immensum; tali vix se splendore ferebat
Ac regis frater, regisque simillimus heros.
Invictis quoties Lodoicus contudit armis
Adversos hominum fastus, domuitque rebelles.
Ille secundus apex, et belli proxima cassis
Astitit, ingentes partitus pectore curas.
Ut prædulce decus, properamque extendere famam
Gestiit! ut dubio voluit se credere Marti
Sæpius, et sacras fratri decerpere lauros!
At rigido postquam risit pax aurea seclo
Ille etiam regis curas, et vota secutus
Spes alias pacis, læto dedit altera regno
Conjugia, et teneros etiam speravit amores.
Nunc tumidum, fuso per eburnea colla capillo
Flectit equum, chlamydem gemmis, auroque mi-
[cantem
Ventilat, et pictas radianti vertice cristas.

Sic oculos, sic ora ferens deus æquoris olim
Flectere equum docuit cursu, nam rector aquarum
Si qua fides, illam, dis admirantibus, artem
Extudit, et pompam primus celebravit equestrem.
Hos, Musæ, vidistis enim, mihi pandite ludos.
Dum sese cupido concessit casta marito
Nereis Æacidæ ; convenit Tessala pubes,
Convenere epulis divi, nam visere castas
Sæpe domos, et se mortali ostendere vultu
Cœlicolæ, prisca sub relligione, solebant.
Effulsere omnes, et læta per atria pictis
Discubuere toris hominum genus atque deorum,
Et festos egere dies. Vix nectare sese
Proluerant, lautis agitantes gaudia mensis,
Instituunt sacros vicino in littore ludos.
Et Thetidis tædas gaudent celebrare jugales.
Quisque suam summis ostentat laudibus artem.
Mobilibus digitis citharam percurrere cœpit
Cynthius, alternasque fides. Nunc arte canoros
Attollit numeros ; chordas nunc molliter omnes
Vellicat, et tremulis mulcet concentibus aures
Hos divi motus laudant, citharæque sonantis
Mirantur modulos, et non imitabile carmen.
Grandia Pierides respondent carmina musæ.
Ut tener æternis olim concreverit orbis
Seminibus, rutilos cœlo quæ sparserit ignes,
Quæ proprias rerum secreverit ordine formas,
Quæve agitet molem fatorum infusa potestas.
Hinc mersos late populos, mundumque natantem,
Et jactos Pyrrhæ lapides, et dulcia regna
Saturni memorant. Plauserunt cantibus illis
Littora, et immoti presserunt murmura fluctus.
Oblitus duri Mavors certamina belli,
Aut positam jactu certus contingere metam
Horrendo volucres vibrat stridore sagittas ;
Aut procul ardenti similis, similisque minanti,
Flumineam validis protendit viribus hastam ;
Et rapido vacuas ictu diverberat auras,
Et facilem exercens pugnam, sua prælia ludit.
Jupiter innocuo collectas aere nubes
Collisit placidus, tonitrusque, et fulgura finxit.
Obliquas per inane faces, tractusque coruscos
Flammarum rutilare, et inania murmura cœlo
Misceri, et læto viderunt numina vultu
Supplicia in ludos, pœnasque in gaudia verti.
Spargebat furtim flammas, et tela Cupido
Per divos, nymphasque, sed heu ! quot pectora [amore
Improbus accendit, quot ridens vulnera fixit !
Ornatum phaleris, collectaque æquore gemma
Insiliit Neptunus equum. Mirabile dictu !
Fuderat hunc summo tellus percussa tridente ;
Pulvereoque leves flectens in littore cursus
Ostentare sui gaudebat muneris usum
Ipse super. Sonipes tantis compressus habenis
Mollia nunc sicca vestigia ponit arena,
Insultatque solo plaudens, glomeransque superbos
Arte nova gressus, campo sese arduus infert.
Nunc curvis fertur spatiis, et poplite flexo
Spargitur in gyros, subitisque recursibus in se
Conversus, varios intexit in orbibus orbes
Æquora mox per aperta volat, cursuque citato
Aerias post se nubes, ventosque relinquit.
Dat sonitum retro campus, nec sentit euntem.
Aut ante ora deum, crebris subsultibus ardens
Emicat, et vacuas erectis verberat auras
Calcibus, atque agili se jactat in aera saltu.
Laudabant equitem divi, cultuque tumentem
Mirabantur equum. Tantarum conscia laudum
Ipsa suam posthac Pallas contempsit olivam.
Hinc alacres cursus, et festas ducere pompas
Cura fuit, quoties ineunt socialia reges
Conjugia, et lætam pacem. Sic ludere cœpit
Rex pelagi, fraterque Jovis. Nunc ore decoro
Egregius celebrat regis connubia frater.
Vestem crebra ligat gemmatis fibula nodis,
Cui punctis acus insistens operosa minutis
Argento gemmas, gemmis intexuit aurum,
Et super arti artem, decori decus addidit ingens.
Aurea formosam cingunt diademata frontem,
Effusamque micans cristato in vertice fundit
Lucem adamas ; lateri contexto flexilis auro
Circulus effulget pulchrum qui subligat ensem.
At sonipes latos cui splendida contegit armos
Purpura, sub tanto exsultat sessore, suumque
Sentit onus. Nunc frena ferox fulgentia mandit
Cervicemque jubis, atque ardua colla flagellans
Aut patulis efflans generosum naribus ignem
Fixa tenet crebro spectantum lumina saltu.
Hic charites plausere omnes, summoque, decori
Spectavere ducis vultumque, habitumque theatro.
Ille ibat toto fundens sua lumina circo.
Qualis, ubi Veneris dilectum Lucifer ignem
Extulit Oceano : roseo formosus ab ortu
Explicat os rutilum cœlo, tenebrasque resolvit
Uno sole minor. Tali fulgore nitebat
Borbonides studiis gaudens, plausuque faventum.

CONDÆI PRINCIPIS TURMA.

Ecce novum interea campo sese intulit agmen
Heroum, tantæ quos inclyta gloria palmæ
Incitat ad pugnas, ardensque in pectore virtus.
Composito quisquis sonitu resonantia pulsat
Tympana, collectis manicis, vittaque retortis
Brachia protendit jactans alterna ; suisque
Aut quatit æra, leves aut verberat ictibus auras.
Quæsitas Condæus opes terraque marique
Vestibus, et Scythicæ gestans insignia lunæ,
Exhibet imperiis late, populisque potentem
Regnatorem Asiæ, miseras qui territat urbes
Christiadum, et sacras, heu ! diruit impius aras.
Se vultu profert animisque ingentibus heros,
Non qualis belli furiis accensus, et ira
Terribilis, manibus ferrum fatale coruscat,
Attollitque animos, et sævis fulminat armis ;
Aspera dum fuso crudescunt prælia Martis
Sanguine ; sed qualis, dum nobilis ira resedit
Bellorum, mitem detersus pulvere vultum.
Excipitur votis victor, plaususque triumphat.

Huic læves humeros velat Babylonica vestis
Cæruleo tinctu, fulgentisque æmula cœli
Purpura, Massa duis auri, argentique refulget
Balteus implicito quam circum amplectitur auro.
Intextam Phrygio præfert de more tiaram,
Confusosque super, nigro, niveoque colore
Cæruleoque, apices, mollis movet aura favoni
Halitu mollenso, et cristæ fastigia libat.
Circi per vacui confinia, Thracius illum
Portat equus, formæ sibi conscius erigit armos,
Immensisque opibus domini, genioque superbit.
Quid dites phaleras? quid frena? quid aurea bullis
Cingula? quid tumido collecta monilia collo,
Aut memorem ornato pictas in pectore lunas?
Undique gemmarum radiat, fulvique metalli
Lucida congeries; medioque in sole coruscans
Pulchra repercussis dispergit fulgura flammis.
Spectantes longo testantur gaudia plausu.
Clara ducis virtus, immensaque fama recursat,
Et subit illius quondam victoris imago,
Qui subitis auxit victricia tempora palmis
Pene puer. Primis ex quo sese induit armis.
Candida veloci plausit Victoria penna
Quo se cunque tulit. Fastus compressit Iberos.
Repulit Austriacum nostris a finibus hostem,
Non Rheni tardatus aquis, non aggere multo.
Quot fudit campis acies! quot strenuus arces
Eruit, et validis quot bella exhausit in armis!
Quos animos, quas spes ostenderat! heu! quibus ille
Jactatus fatis posthac, quæ prælia gessit!
Sed quid ego hæc memorem? placidi sub nomine regis
Effulget nostra jam nobile sidus in aula.
Non secus ac lunæ si quando argenteus orbis
Palluit, et cæca sese prætexuit umbra:
Auricomi tandem radiis obnoxia Phœbi
Crescit ut aspicitur, puros que recolligit ignes.
Ut procul armigeros equites, venientis et ora
Condæi, medio prospexit ab aere Mavors,
(Quippe aderat Mavors sedatis undique bellis,
Et circum denso nebularum fusus amictu,
Illam, quod superest, vidit certaminis umbram).
Quas, inquit, fortuna vices mihi noxia versas?
Qua natos in bella viros dulcedine mulces?
Quem quæ pugnæ signum crudele canebat,
Bellantum accendens animos, et pectora raucis
Cantibus, innocuos nunc clangit hæc ad ludos.
Qui domino victore ferox, crebrisque tropheis
Infremuit quadrupes, mediosque erupit in hostes
Ante minax, pressitque ingentes cædis acervos:
Nunc picta cervice micans lascivit, et illa
Hostibus insultans, quæ sparserat ungula rores
Sanguineos, tenues nunc circo spargit arenas.
Pro chlamyde horrenda, sævi pro casside belli
Ludorum nitidi cultus, et mitia pacis
Ornamenta micant gemmæ, pictæque tiaræ.
Qui rapido nuper cursu media agmina rupit
Turbinis in morem, per noxia tela, per enses
Fulmineos, diramque vomentia fulgura mortem,
Nunc Tyriæ vestis luxu, gemmisque decorus
Vanas pictorum capitum perrumpere gestit
Cervices equitans, et pompam ducit inermem.
Quo fortes animos, invictaque pectora vertis
Pax ignava? meus quo tandem labitur heros?
Scilicet et placidis postquam virtutibus orbem
Implevit Lodoix, hanc spem mihi fata reservant,
Arma retractabit, victor, reparandaque rumpet
Otia. Tum Solymæ fines, captivaque regna,
Et septemgemini trepidabunt ostia Nili.
Te spoliis tectum, Condæe, recentibus, illic
Nostra sub auspiciis Lodoici castra videbunt.
Hæc secum tacito volvit sub pectore Mavors.
Ductorem interea proceres comitantur ovantem,
Et varias rutilo jactant in vertice plumas.
Non aliter pennas Junonius explicat ales,
Dum tumet, et jactat stellatæ syrmata caudæ.
Si quis acu pictas chlamydes, Phrygiasque tiaras
Gemmatosque enses, et barbara segmina crurum
Viderit, et lunæ radiantia cornua; toto
Confluxisse putet lectos Oriente ty annos.

ANGUENII DUCIS TURMA.

Condæum sequitur simili splendore parentem
Anguenius, campoque micant natusque paterque.
Sic sparsis solis radiis, et luce refusa
In nubem, gemini fulgent per inania soles
Sæpius, atque oritur magno de lumine lumen.
Magnificum simulat regem qui temperat Indos
Littoribus natos aliis, quosque omnibus undis
Divisos, prudens nostro Deus abscidit orbi
Ludicra qui numeris argutis classica flectunt,
Quique volubilibus quatiunt cava tympana palmis,
Murice collucent picto, vittaque revinctis
Vestibus alliciunt oculos, et cantibus aures.
Egregia pueri forma, similique juventa
Ex auro pharetras humeris, arcusque ferentes,
Effusis equitant per lactea colla capillis.
Talis se risu lepido, et florentibus annis
Jactat amor, pharetram gestans, celeresque sagittas
Queis agitat curas, atque ossibus implicat ignem.
Corpora quadrupedum cultu succincta fluenti
Sub baccis, auroque latent, Indisque lapillis,
Umbrosisque nitent sursum capita ardua plumis.
Virgatis famuli sagulis, queis, agmine longo,
Pensilis ex humero sonat arcus, et aurea cuspis;
Præcedunt turmam, lituosque, tubasque sequuntur.
Qui pugnas ineunt, et læta pericula famæ
Ornantur Thetidis spolio, et Gangetide gaza,
Circumstantque ducem nitidi. Condeia proles
Ostentat luxu vario, quas ubere profert
Nostra sinu tellus, et quas mercator avarus
Oceano convectat opes. Gerit ille retorto
Interpunctam auro tunicam, quam plurimus ornat
Unio. Qui galeæ confusos viderit ignes,
Siderei vidisse putet laquearia cœli.
Usque adeo crebris perstringit lumina flammis.
Fulget apex albo mistus, nigroque colore
Et croceo: pretiumque opibus dat lucidus ordo.

Cornipedem gravidæ gemmis, auroque vigentes
Præcingunt phaleræ, mediumque accensa smaragdis
Zona ligat. Similes olim, dum Roma vigebat
Bellatrix, Latios curru duxere triumphos.
Concitat hunc heros, frenis et temperat aureis.
Talem Sarmaticis quondam cum victor in oris
Aut Scythicas acies, aut sævi castra Geloni
Fuderit, exsultantem animis, spoliisque superbum
Excipiet lætis exsultans Vistula ripis.
Ille etenim juvenis, si vera oracula vatum,
Sarmaticum reget, et summa ditione tenebit
Imperium ; quæ nunc intorquet dextera telum,
Sceptra feret : cristis quam versicoloribus ornat,
Augustam rutilo impediet diademate frontem.
Qua se majestate ferens ! quam clarus in ostro
Incedit ! patrias ut spirat nobilis artes !
Illum equidem, primas ubi luminis attigit oras,
Excepere sinu Musæ, fusumque recentis
Ambrosiæ succis admisit in oscula Pallas.
At dum rursus ages, Lodoice, in prælia Gallos,
Impacata ibit per bella, patremque sequetur.
Fulmineus veluti duris cum rupibus ales
Emicat, explicitis et nubes verberat alis ;
Audax advolitat juxta per nubila proles,
Perque ignes cœli rutilos, cæcosque fragores
Æmula præpetibus sequitur super æthera pennis.

GUISII DUCIS TURMA.

Adducit populos alio sub sole jacentes
Guisius, atque tuos imitatur, America, cultus.
Quippe ubi naturæ latebras, longeque remotos
Atlantis reperit fines, ignotaque regna
Lucri sacra fames, et opum male sana cupido,
Nostra peregrino fruitur solertia luxu,
Et populorum habitus, et mores novimus omnes.
Fit fremitus cuneis, cum primum barbara læto
Agmina succedunt campo ; nil pulchrius illa
Barbarie, quæ culta suo splendescit in auro.
Qui procul ære cavo resonant, qui tympana pulsant
Tempora coraliis vincti, conchisque nitentes
Æquoreis, omnes glauco velantur amictu,
Qualis cæruleus dum personat æquora concha
Vestitur juncis, et acuta carice Triton.
Sublimes in equis pueri salientibus, ibant
Pardorum tecti spolio, quod sericus auro
Prætexit radius, sparsis et tænia vittis.
Auratam circum, pictamque draconibus hastam
Armigeri insignes, dextra, scutumque gerebant.
Tigris erat sævi pedibus prostrata leonis,
Fortibus ille toris, ardens et lumine torvo
Stat super. Ira jubas arrexit ; et unguibus horret
Impactis, tumidumque putes fremere ore cruento.
Scilicet abjecti redeant si prælia Martis,
Pro decore imperii, pro majestate superbus,
Altaque præsumens, tales sibi Guisius iras
Destinat. Ecquis opes varias, quis gaudia turbæ
Egregiæ, quis equos memoret, quos decolor Indus,
Et natæ adducunt alio sub sidere gentes?
Splendida sub patriis panduntur equina tectis
Guisiadæ magni ; centum præsepibus altis
Cornipedes vinctos magna in spectacula circi
Exsultare intus, longisque absumere clathris
Impositam Cererem, et longo fremere ordine cernas.
Quippe licet duris impellant calcibus auras
Acrius, et jactent spumantia frena feroces ;
Mitescunt tamen, et certa sub lege tenentur
Haud quaquam indociles : domitor cum vimine lento
Emicat increpitans, capite, et cervicibus altis
Excipiunt, metuuntque minas ; totisque trementes
Artubus, horrendis acuunt hinnitibus auras.
Hos omnes studiis insignis equestribus heros
Instratos apte seta, exuviisque leonum
Miserat in pompam, textoque oneraverat auro.
Ille ibat dorsum maculosa pelle ferarum
Obductus, fulvo se tegmine protegit alter
Arduus ; Hircanas duci in spectacula tigres,
Credas, et Libycas circo insultare leænas.
Vincla reluctantes hinc, inde, et multa frementes
Adducunt Satyri, et blando poppysmate mulcent.
Bis seni hirsutos imitati pellibus ursos
Procedunt famuli, queis horrida corpora villis,
Et patuli rictus, atque aspera dentibus ora,
Arrectique hærent exertisque unguibus astant.
Ludicra sic homines in vultum, ac terga ferarum
Induit illudens, mutatque industria formas,
Et nova non dubitat naturæ ascribere monstra.
Haud aliter cantu, Circesque potentibus herbis
Et belli, et Pelagi socios miratus Ulysses
Setigerosque sues fieri, fulvosque leones.
Hic avidis inhiant oculis, certantque videre
Mirantes animæ, et læto se pascere ludo
Concentu vario dum rustica numina Fauni
Capripedes, lituis modulantibus aera pulsant.
Ut primum blando se Guisius extulit ore
Constitit obtutu populus defixus in uno.
Serpentum flexo squamas effinxerat auro
Loricæ in speciem, nexosque expresserat orbes
Caudarum intexens opifex ; et summa superne
Extulerat capita Eois turgentia gemmis
Cæsariem flavam circum premit aurea cassis,
Cæruleis nitidum maculis quæ sustinet anguem,
Tollentemque minas, erectaque colla tumentem
Ex auro ; triplicique super sese ordine crista
Jactat, et immensas expandit mobilis umbras.
Aeriis veluti quæ rupibus eminet arbor
Implicitas tendens frondes, lateque virentes
Huc, illuc ramos ; ingentemque efficit umbram.
Conversus læto circus sonat undique plausu.
At risu facili gaudens popularibus auris
Progreditur ductor. Crebris hunc saltibus ardens
Portat equus, variisque notis, ac pelle feroci
Tigridis Armeniæ, cui circumducta per auras
Textura extremas, auro argentoque cucurrit.
Candida se tumidis cervicibus ardea tollit,
Fronte micat media radiato lumine cornu
Auratum. Effigies sævi cælata draconis

Prominet ad pectus; collo serpentia ditis
Fila auri; et sparsi refluunt pro crinibus angues,
Splendidaque impexis horrescit cauda colubris,
Artis opus Phrygiæ. Sonipes captabat eundo
Delicias, plaususque; tubisque sonantibus ibat
In numerum, tantæ exsultans se credere pugnæ.
Cum durum imperium, fastusque exosa superbos
Pathenope furiis tandem surrexit acerbis,
Gallica commotis implorans lilia regnis.
Iratæ spes gentis, et optatissimus hospes,
Talis erat Siculis ut primum constitit oris
Guisius; omnis agris, tectisque effusa juventus
Venerat exsultans, et mirabatur ovantis
Auxilium, adventumque ducis. Dis æmulus ille
Firmabat timidas claris virtutibus urbes,
Solvebatque jugo populos, et vindice ferro
Oppressam, regni pro libertate vocabat
In pugnas plebem. Sonuit festiva tumultu
Parthenope; plausit concusso monte Vesuvus
Eque suis solito mugivit latius antris.
Qui subeunt pulchræ juvenes certamina laudis
Jactantes mistas plumis viridantibus albas
(Is turmæ color est) incedunt passibus æquis,
Compositoque omnem consessum lumine lustrant.

EQUESTRIS DECURSIO.

Dux ubi quisque suas in ludicra bella cohortes
Explicuit; placidique effulsit Martis imago;
Totus inardescit confuso lumine campus.
Hinc auro pictæ chlamydes, nitidisque lapillis;
Inde micant Tyrio saturatæ murice vestes,
Insignes illinc vittis onerantur amictus
Cæruleis, albisque; volantque per aera plumæ
Nigris collectæ nodis; picturaque late
Discolor, eximie cœlum fulgore lacessit.
Adverso ceu dum rorantem lumine Phœbus
Irradiat nubem; rutilantibus illa repente
Icta micat radiis, et lucis imagine multa.
Lucida tum variis maculis intermicat Iris,
Et pluvium picto cœlum complectitur arcu.

ORDO PUGNÆ LUDICRÆ.

Humani capitis tereti subnixa columnæ
Prominet effigies, rapido quam perforet ictu
Lancea currentum. Longis obnoxia telis
Stat Mauri cervix contra, quam læta juventus
Non interrupto certet transfigere cursu.
Parte alia fusis per lucida colla colubris
Gorgonis horrescit facies, cui vulnere certo
Quisque suum infigat jaculum, fixumque relinquat.
Ultima cura fuit projectum transitu in ipso
Ense auferre caput, pronumque incumbere in ictum
Cursu continuo, lepidi res plena laboris.

JUDICES.

Invigilant castris prælecti, et sedibus altis
Judicia exercent, quæ sit victoria pugnæ,
Quive dolus; servantque vices, et jura tuentur
Cuique sua, et pulchræ dirimunt certamina laudis
Nempe suis tantæ non sunt sine legibus artes.

LEGES.

Sive cadant alto fluitantes vertice cristæ;
Sive incumbat equus demisso cernuus armo,
Effunditve equitem secum, fata improba frustra,
Insontem frustra casum miserantur amici.
Qui steterit, cœptosque remiserit æquore cursus
Lentior, aut medios non circumflexerit orbes;
Quive suam lapso confuderit ordine pompam
Exerrans, aut quem frustrata fefellerit hasta
Sæpius, heu! pulchræ non speret præmia palmæ.
At certo quisquis plures trajecerit ictu
Pictorum effigies capitum; plausuque superbus
Orbiculo plures fauste direxerit hastas:
Hanc agitat solers, et amat Victoria dextram.
Arduus in media victor se jactet arena,
Et lætam accipiat, multa cum laude, coronam.

CURSUS.

Signa viri exspectant; sonipes fremit æquore toto
Ire avidus, dubiisque hæret Victoria pennis.
Ut tuba commissos cecinit lætissima ludos,
Quatuor adversis equites erumpere cernas
Carceribus. Flectunt hastas et missile dextra
Certatim vibrant jaculum; metisque relictis,
In medium obliquant pariter vestigia campum.
Hic geminos texunt flexus; totidemque reflexus;
Atque abeunt, redeuntque pares; nec fallitur ordo.
Ac veluti Phrygiis ludit Mæander in arvis
Excursans; iterumque suos revolutus in ortus,
Incertusque viæ, nunc huc, nunc labitur illuc.
Ambiguis donec fessas erroribus undas
Colligat, et pelago sensim decurrat aperto.
Sic ubi compositis gyris, atque ordine certo
Effinxere fugas, implexosque orbibus orbes;
Ense simul stricto feriunt, jaculoque Medusam,
Et se quisque sui condunt munimine septi.
Quantus init pugnam! quantus Lodoicus in æquor
Armigero comitante ruit! telumque, vel ensem
Incutit, et celeres cursu prævertitur auras!
Quo se cunque movet, clarave in luce refulget,
Effusæ retro splendescit semita lucis.
Ut dum stella facem noctis delapsa per umbras
Protulit, impressitque vias, cœloque cucurrit;
A tergo sparsis radiat fulgoribus æther,
Et lucis rutilans longo stat tramite sulcus.
Gaudet equus vacuo sese committere circo,
Effunditque jubas, laxisque citatus habenis
Emicat, atque aureis calcaribus ilia pandit.
Atque ea dum festo celebrantur prælia ludo
Per campum; mediis e nubibus ipse Cupido
Dulces insidias furtim meditatur, et artem
Exercet, ludumque suum; sumptaque pharetra,
Blandis plena dolis, et dulci tincta veneno
Nostrarum in cœtus nympharum spicula torquet
Improbus, accenditque animos, et suscitat ignes.
Quæque suis agitur studiis, sua cuique cupido est.
Applaudunt aliæ famæ, laudique suorum,
Et vacuis monstrant fixas cervicibus hastas.

Deflevere vices aliæ, sortemque Procerum
Ictibus errantum vanis. Quot vota tulere
Præsidibus pugnæ divis! quot pectore ab alto
Spemque metumque inter suspiravere puellæ!
Regina ante alias ardenti cuspide fixa,
Infusum totis percepit sensibus ignem
Acrius, insequitur votis, oculisque pererrat,
Et stantem Lodoicum, et contemplatur euntem.
Sic Clytie, nunc flos, riguis quæ pallet in hortis
Et mutata suos etiam nunc servat amores.
Illa suum, quamvis altis radicibus hæret,
Vertitur ad solem propensa, et spectat euntis
Ora dei; foliisque fidelibus accipit ignem.
Interea cursant vicibus, vicibusque recursant
Spe varia pugiles; multos fortuna fefellit :
Ille cavo capiti nequidquam dirigit hastam
Infelix; alius stridentia spicula frustra
Conjicit; infidas artes, et inutile ferrum
Increpitant alii; pauci queis gloria palmæ
Monstrat iter, nunquam deflexis ictibus errant.
Victorem quondam per tot discrimina Martis
Regem, etiam ficto sequitur Victoria bello.
Sive hasta, jaculove, aut strictis ensibus instat:
Lancea directo non se detorquet ab ictu,
Non jaculum : nunquam præterfluit irrita cuspis.
Jamque manu telum intentans, suprema parabat
Edere tentamenta artis; victorque futurus
Si lubet. Hanc, socii, laudem, placidamque relinquo
Palmam, inquit : bello vincam, vos vincite ludo.
Fortunam excepit regis victorque peractis
Cursibus emicuit Belfontius, ære canoro
Mille simul sonuere tubæ, mille undique plausus.
Seu duram dubiis pugnam committere campis,
Quærere seu pulchram liceat per vulnera mortem.
Aggeribusque suis septos perrumpere muros
Æqua viro virtus. Meritæ nunc munera laudis
Accipit, et lætum, circo plaudente, triumphum
Spes alias laudis Lodoicus, et altera palmæ
Præmia constituit, famæque arrecta cupido
Magnanimos juvenes stimulis ingentibus urget.

DECURSIO ANNULARIS.

Annulus appensus ligno, facilisque revelli
Orbe patet modico, per quem se lancea cursim
Insinuet victrix, et cuspide permeet aurea.
Hunc tereti gaudent certatim avellere ferro.
Anceps pugna diu, nec fato curritur uno.
Cursus ille suos irrisa inglorius hasta
Conficit. Hic metam ludo delibat inani,
Exsultantem animis alium malus impulit error.
Spes hominum et vanas ridet Victoria curas.
Angustum per iter, parvique foraminis orbem
Intrudunt alii mediis in cursibus hastas.
Post varios equitum dubio certamine casus,
Saltensis (31), per aperta, celer procedere gestit
Æquora, et, O nostris, inquit, sors, annue votis!
Flectit equum gyro exsiliens, et turbinis instar
Continuo rapitur stadio, ductuque fideli
Occupat exiguos aditus, parvumque meatum
Orbiculi, totaque triumphat victor arena
Mille inter plausus hominum, sonitusque tubarum.
Nos equidem celebrare tuas tentavimus artes,
Qui tum facta, tuosque legent, Rex Maxime, ludos,
Sic gerere imperium discant, sic ludere reges.

DE RELIGIOSISSIMI DOCTISSIMIQUE VIRI JOANNIS FRONTONIS, CANONICI REGULARIS CONGREGAT. GALLICANÆ SANCTÆ GENOVEFÆ ET UNIVERSITATIS PARIS. CANCELLARII OBITU 1663, *AD V. C. PETRUM LALEMANNUM*

EPISTOLA.

Frontoni molles elegos, et flebile carmen,
Forsitan et teneras speres, Lalemanne, querelas.
Imbelles odi lacrymas, nec funera flevi,
Nec didici mœstas agitare inglorius artes,
Crudelesque deos, crudeliaque astra vocare.
Scilicet occubuit Fronto. Quis nescit acerbos
Fortunæ casus et ineluctabile fatum?
Quisve suos dubitat decurso tempore soles
Occidere, et fragilem dilabi in funera mundum?
Ille equidem cœlo votis melioribus hæsit,
Despexitque humiles terras, damnataque fraude
Sæcula, nec rerum species captavit inanes.
Quid memorem inflexam mentem, sanctique tenacem
Propositi, et placidæ decus inviolabile vitæ,
Quam nec dulcis honos, sæcli nec mobilis aura
Impulit, aut mollis fracta virtute cupido?
Nil tamen et pietas, et cœli conscius ardor
Profuit, aut sanctas exercita vita per artes.
Crediderim; miseri tantis virtutibus ævi
Fata pepercissent, scirent si parcere fata.
Sed nihil æternum est, et habet sua funera virtus.
Quin etiam insignes animas vis invida sæpe
Opprimit, et spatiis ævi brevioribus urget,
Simplicior sive his aura est, et purior ignis,
Seu Deus ad superas maturius evocat auras,
Seu pugnant clausæ tenebris, et carcere cæco

(31) Comte de Sault.

Solvunt se citius, vitæque errore peracto
Terrenas ardent, exuto corpore, labes
Eluere, et summo niveas se sistere cœlo.
Sic tandem cœlum spirare, et temnere terras
Assuetus Fronto, tuta statione quiescit
Immunis fati. postquam compage soluta
Corporis, æthereos orbes, et cœrula felix
Regna colit, Divis altoque inscriptus Olympo :
Sæva nec infidi metuit contagia sæcli,
Nec dulces animi furias, vitæque labores :
Emeritamque animam cœlo, saturamque dierum
Reddidit, atque oculos æterno in lumine fixit.
Non ea Parcarum, nec inertis culpa senectæ;
Sed labor, et curæ vigiles, animique vigentis
Imperium. Claris impenderat otia Musis
Abditus et variæ jungens commercia linguæ,
Et Latium, Solymamque et doctas norat Athenas.
Post dulces latebras, quos alto pectore acervos
Condiderat, prudens in apertas protulit auras.
Eloquiis cultas quam movit lenibus aures!
Quasve effudit opes! facunda Lutetia plausit.
Ipsa etiam toto quæ claruit inclyta mundo
Felix prole virum lingua et pietate potentum,
Quæ Romam et celebres Academia vincit Athenas.
Mirata est quoties tot in uno pectore sensus,
Totque artes! Doctis quoties illecta fluentis
Viribus ingenii, dicentis ab ore pependit,
Frontibus ingentis Sophiæ dum præmia lauros
Cingeret : at sese populis cum dividit omnem,
Deserit, et proprio sensim se conficit igne.
Sic fax paulatim cœlestibus æmula flammis,
Dum lucem rutilans alienos spargit in usus,
Liquitur, et proprias depascitur igne medullas.
Dignos laude viros tacitis ardoribus artes
Sæpe suæ perimunt; brevis est sapientibus ætas;
Seu magna ingentis genii sub mole fatiscunt,
Seu fragilem vitam, vitæ immortalis amore
Absumunt, seu corpus iners vis ignea mentis
Deterit : egregiæ dum captant præmia famæ,
Exsangui macie pallentes lurida tabes
Occupat, et lenta carpit præcordia flamma.
Sed pius occiderit fatorum crimine Fronto,
Et tanta ingentes commorint funera luctus :
Illius, Lalemanne, vices dum clarior imples,
Possumus et lenire animos, et parcere fato.
Jam sua continuis prudens Academia votis
Jura tibi, et longos commiserat ordine fasces,
Fulserat et multos virtus spectata per annos.
In curas rediisse tuas nunc splendida gestit,
Et notum eloquium, vocemque audire disertam.
Seu sancta insinuans blandis oracula dictis;
Seu doctas retines leni sermone coronas ;
Allicis arrectas aures, et pectora versas.
Scilicet innocuum pectus tibi candida finxit
Relligio, atque suas Pallas tibi credidit artes ;
Et, quæ Frontonem sors funere mersit acerbo,
Multa quidem eripuit nobis ; sed plura reliquit.

—

AD ILLUSTRISSIMUM VIRUM FRANCISCUM LUDOVICUM LE FEVRE DE CAUMARTIN, REGI A CONSILIIS ET A SUPPLICIBUS LIBELLIS, PRO RESTITUTA FILII SUI VALETUDINE

SOTERIA.

—

Scilicet humanis divum sapientia rebus
Excubat, excelsoque notat sublimis Olympo
Fixos cuique dies ; et festinantia nutu
Sistit fata suo. Sævi discrimina morbi
Vicimus, et superum tristes placavimus iras.
Atria quæ mœstas nuper timuere cupressos,
Læta fronde virent, et dulcia numina grates
Excepere suas : redit primæva serenis
Gratia luminibus; roseæ nituere recenti
Flore genæ, et tandem meliores induis annos,
Digne puer Pyliæ transcendere sæcla senectæ.
Dulcis amor Themidos, pavido qui jura clienti
Dividis, implicitas solers evolvere lites,
Caumartine, qui nunc tuta pericula nati
Aspice. Tentassem gemitus mulcere paternos
Carmine jampridem, festinatoque vocassem
Officio blandas prima in solatia Musas :
Sed dum vulnus hiat, nec adhuc obducta cicatrix ;
Pectora solliciti nondum secura pericli
Nequidquam, et crudos sperem lenire dolores.
Quin pueri postquam decessit corpore languor,
Et nova florentes perfudit purpura vultus,
Tristes reliquias timui, recidivaque fata
Anxius ; et nondum sævis exhausta venenis
Viscera præsensi, immaturaque carmina pressi.
At quoniam morbi nunc omnis cura resedit,
Et duri penitus fati deferbuit ira :
Accipe mutatos prudens in gaudia luctus,
Caumartine, juvat priscos meminisse dolores,
Et vanas dulce est olim jactasse querelas.
Intempesta hiemis clementia, nubilus aer,
Vel pluvii calidis spirantes flatibus austri
Induxere luem late, famosaque crebris
Tempora funeribus : se pallida turba nocentum
Effudit febrium, longisque exercita curis
Succubuit medicina malis. Quæ luctibus illis

Intemerata domus? qui non flevere parentes ?
Hunc dele, et similes, Titan, ne duxeris annos.
Florebant hilares et adhuc sine labe Penates,
Caumartine, tui ; placidaque æstate virentes
Captabamus opes, et opaci gaudia ruris.
Quot calidos gelidis soles prætexìmus umbris
Frondosi hospitii ? Cœli quot fregimus æstus
Frigoribus lætis nemorum ? Quot duximus horas
Alternis vacuas ? Quoties successimus hortis,
Gramineosve thoros sub amicæ tempora noctis
Pressimus, aut longis ingens ubi semita frondet
Ulmorum ordinibus, vel qua se silva coronans
Frondibus implicitis coeuntes undique tractus,
Errantesque vias stellato colligit orbe ?
Ardebat flavis jam proxima messibus æstas ;
Nec nocuit, nec adhuc voluit fortuna timeri,
Nilque domi mœstum. Sed iniquas impia ludunt
Fata vices, et stare diu sua gaudia rebus
Sors inimica negat. Qua tandem noxia fraude
Invenere viam subiti contagia morbi?
Prima lues vulgo incubuit, famulosque labantes
Lenta fatigarunt diræ fastidia febris.
Plebs jacuit languens, maturis messor aristis
Defuit, invalidis quoties sua dona colonis
Obtulit alma Ceres ? quoties onerata poposcit
Agrestes annona manus ? defecit avarum
Ruris opus. Miseri serpsit per viscera vulgi
Hactenus, afflixitque domum, dominisque pepercit
Insidiosa lues, plebeiaque crimina sparsit,
Mox ingens ausura nefas. Heu, quanta recurrit
Cura mihi, et quantus renovatur pectore luctus !
Sævus anhelantes primum jam Sirius agros
Afflabat, roseoque puer spectabilis ore
Innocuas artes, cautosque per atria ludos
Miscebat genio facilis : tum plaudere motu
Composito choreas agiles, corpusque movere
In numerum blande exsultans ; avidusque solebat
Omnia mutatis miracula discere formis,
Lusus, Naso, tuos : tenero tum pectore curas
Volvere Pierias, doctoque assuescere Pindo,
Musarum egregius ludis et Apolline primo :
Teutonidum linguam, Latiasque expromere voces
Nunc tentat Tiberis novus hospes, et accola Rheni :
Aut gentilitios titulos, et stemmata longa
Dividit ingenii certus : nunc arte parata
Descriptam evolvens terra pelagoque tabellam,
Et brevia et syrtes, terrarumque ordine tractus
Perstringit, signatque vias ; radioque fideli
Percurrit totum ludens in imagine mundum.
Usque adeo teneros animus prævertitur annos.
Tot dulces pueri curas abrupit et artes
Invidia. En subitos vitiati pectoris æstus
Exsudat, lætos sensim declinat ocellos,
Dejectusque caput lenta cervice fatiscit.
Sic Jove sub pluvio molles sternuntur acanthi,
Albaque pallentes demittunt lilia culmos.
Constitimus fati indociles, subitusque per omnes
Se fudit sine voce dolor ; dominusque, domusque
Labe una pallent, vultus nam sumit ab illo
Quisque suos, tacitique errant consortia luctus.
At perculsa malo genitrix et fulmine in ipso
Intercepta siles, primoque exterrita casu
Dilectosque premis vultus, et dulcia libas
Oscula ; supplicibus votis hominesque deosque
Sollicitas, ægris pueri te vultibus imples :
Et jungis lacrymas, et eodem vulnere langues.
Quondam læta tibi, sed nunc crudelia rura
Linquis, et optatam tua pignora ducis in urbem
Prudens. Parvarum volucrum sic provida mater,
Aucupis insidias, nidoque incommoda cœli
Tristia quæ sensit, suspensis excubat alis
Anxia, progeniem teneram, nidosque loquaces
Ore pio transfert, et tutis condit in umbris.
Interea gravis ægrescit vis effera morbi.
Pulchra superveniens ignis depascitur ora,
Pallidaque excurrit macies, et frigida languent
Lumina. Fessa rigent alterno frigore membra
Alterno sudore fluunt. Sitis arida guttur
Asperat ; imbelli stomacho fastidia crescunt
Et totos gliscit virus lethale per artus.
Improbus insinuat sopor, et crudelior ipsa
Febre quies animum sensusque intercipit omnes.
Hæsimus hic ægro similes, gelidusque per ima
Ossa tremor subiit. Talis, cum deficit orbi,
Paulatim tenui Titan obducitur umbra
Luridus, et tristi sensim velatur amictu.
Natura lugente dies decrescit : at ille
Obtusis pallens radiis et lumine cæco,
Obscura rutilam texit ferrugine frontem.
Mirantur populi languentes sideris ignes,
Desperantque diem, et mœsto cum sole laborant.
Accurrit medicorum agmen, cauteque silentes
Explorant calido salientem sanguine venam.
Mox digito gravidam nigra salsugine linguam
Sulcant, et leni pertentant viscera tactu,
Seu mulcere malum, seu vestigare parati
Omne intus vitium : mota cervice vicissim
Nutat quisque sibi, tacitave immurmurat aure
Nescio quid. Primus labor hic, hæc prima superbæ
Tentamenta artis. Mox extra limina ducti
Coi dicta senis, totamque Machaonis artem
Experti jactant ; consolanturque parentes
Indociles, doctisque jubent confidere curis.
Scilicet incensos avertere pectoris æstus,
Et saniem elicere immundam, validisque juvare
Naturam auxiliis tentant : incidere venam
Sæpius, et mites adhibere in pocula succos
Præcipiunt. Frustra ; tantæ vis deficit artis,
Diraque inardescit proprio medicamine labes
Usque tenax. Heu ! tum genitrix mœstissima lecto
Incubuit ; prono languens super oscula vultu,
Tanquam animæ clausura viam, vitamque puello
Inspirasse suam credas, nisi fletibus ora
Proluat, et gemitu spiret. Sed matris inane
Auxilium exundant lacrymæ, ploratque crescunt
Tædia, nec teneri minuunt incendia fletus.
Tu quoque qui cæcos casus, altaque minacem

Fortunam ratione domas, majorque periclis,
Caumartine, tuis placida virtute refulges :
Naturæ imperio cedis, teneroque dolori.
Ille animus rigidæ quem nulla injuria sortis
Impulit, et plures fati qui pertulit iras
Strenuus, huic uni potuit succumbere fato.
Molliter inflexos sensus pectusque fatiscens
Vidimus, et flentes oculos. Quis ponere jura
Fletibus, aut patrios speret compescere luctus ?
Alcides vitrei clamatum ad littora fontis
Flevit Hylam ; dulcemque Linum miseratus Apollo.
Nec puduit flevisse deos. Sed nos quoque mœstum
Pallentes madidis oculis effundimus imbrem.
At firmum puero pectus, tranquillaque morum
Temperies, tenerisque animus maturior annis.
Aspera non tumido suspiria pectore duxit
Impatiens, crebrisve effudit plena querelis
Verba : sed ingenii mitis mentisque serenæ
Exemplo, trepidos potuit docuisse parentes.
Tum si qua incautos morbi violentia motus
Elicuit, molli strepitu quam lene gemebat
Languidus, et casus quam suspirabat iniquos
Dulce rubens, celsoque attollens lumina cœlo !
Post ubi vis morbi, sævusque resederat ardor,
Tum brevibus faciles curas impendere ludis,
Adstantemque aviam lætis retinere susurris,
Et risu mulcere pio ; blandusque solebat
Lactea colla ultro, niveamque obtendere Patri
Cervicem, et rebus prudens gaudere secundis.
Pulchra licet diuturna lues temeraverat ora,
Et lætos oculos, solitumque exederat ignem ;
Non tamen eximiæ cœlestia munera formæ
Abstulerat labes, et erat sua gratia morbo :
Seu roseo vivum suffuderat ore ruborem
Æstibus immodicis ; seu candida lilia vultu
Sparserat ; aut fronti pallorem induxerat aureum.
Post diros æstus et cæca oblivia vitæ
Lethifer excedit dolor, et sibi redditur æger.
Solvitur infidi nubes densissima somni,
Seque hilares vegetant positis ardoribus artus.
Tum facilis requies, exoptatæque salutis
Spes erat. At subitus redit in præcordia languor,
Perque imas sensim frigus crudele medullas
Sævit, et ardentum febrium revolubilis æstus
Incubat, et tremulo penitus se corpore fundit.
Ac veluti alterno procurrens gurgite pontus
Cum fugit, littusque vado labente relinquit
Collectus retro, nudæ sternuntur arenæ,
Et sicco placidæ resident in littore naves.
Mox ubi ferventis successerit hora recursus :
Spumantum procul incipiunt albescere tractus
Undarum, resonant scopuli, longeque remugit
Ante fragor : pleno tum crescit gurgite fluctus
Spumeus in terram, rapidoque allabitur æstu.
Dulcia sic placidæ post intervalla quietis,
Alternus pallor languentes occupat artus
Paulatim, ruit in venas et crescit eundo
Vis effrena mali, graviorque in viscera cœpit
Pæonii opibus, medicisque potentius herbis
Desævire lues, propiusque instare periclum.
Scilicet humanæ virtus nil profuit artis.
Incumbit sacris genitrix, cœlumque fatigat
Multa super puero plangens, divinaque captat
Auxilia, et cunctis supplex advolvitur aris.
Nequidquam : donec lacrymis et supplice voto
Devovet intactæ mater sua pignora Matri ;
Spesque metusque suos mansueto in numine figit.
Si puer instantes fatorum evaserit iras,
Spondet adoratis ingentia munera templis ,
Æternasque vovet memori sub pectore grates.
Cœlestes animæ, dilectaque numina matrum
O genii , insonti pueros qui ducitis ævo ,
Et cœli medicas ægris mortalibus artes
Qui regitis ; tantæ causas memorate salutis.
Qua se conspicuis Vicennæ molibus arces
Attollunt, ludosque vident et dulcia regum
Otia : per molles lucos et amœna vireta
Frondescit totis excurrens semita campis.
Hic virides juxta metas, et pene sub umbris
Altorum nemorum locus est, quem plurima cir-
[cum
Relligio populis, et magnæ Virginis aræ
Commendant, divi notus cognomine Mauri.
Virginis hic sacrum depressa in valle sacellum
Surgit; parva quidem simplexque sed hospito diva
Plena domus, non crebra loco pretiosa supellex ,
Non nitidi postes, Pariisque effulta columnis
Culmina, nec sculptis radiant simulacra metallis.
Ornatu exiguo, sed magnis inclyta votis
Ædes, non opibus sed relligione superbit.
Sub vinclis illic domitas requiescere pestes,
Turgidaque aspicias lenta contage venena
Detumuisse. Fremunt illis capti va malorum
Agmina nequidquam templis, Divamque verentur.
Huc pia languentum reptant ad limina turbæ.
Pallentes vultus, defecti viribus artus,
Funera viva putes, arentia corpora tabe ,
Et multi passim occurrunt exempla doloris ;
Heu morbi et miseræ quot sunt fastidia vitæ !
Candida dilectis Virgo quæ præsidet aris ;
Molliter inflexa votis cervice videtur
Annuere, et circumfusos recreare clientes
Vultu quo sistit morbos et vulnera sanat.
Ore puer roseo niveis qui decubat ulnis,
Materna ingenuo confirmat munera risu.
Sub pedibus vigiles arrectis auribus adstant
Aligeri, panduntque alas, nutusque potentis
Virginis exspectant, seu nova sidera cœli,
Seu jubeat sævas hominum compescere mortes.
Postibus affixæ longo stant ordine grates,
Et fulgent pictis altaria sacra tabellis.
Votivæ pendent ceræ laquearibus altis,
Mille ibi morborum effigies, pictæque salutes
Parietibus. Quis enim non illius æger amicam
Sensit opem Divæ ? Quisve unquam altaribus illis
Irrita thura dedit? Faciunt miracula nomen
Crebra loco, et tenuis sua munera non capit ædes.
Huc ego vota tuli supplex, sacrisque litatis,

His cœpi facilem divam implorare querelis.
Diva potens febrium, qua non præstantior usquam
Vincere crudeles morbos, et fata morari
Tristia; sollicito præsens succurre dolori.
Ecce puer longo languens ardore fatiscit
Spes magnæ Themidos; vidui spes una parentis.
Aspice ut ingenuas claris virtutibus artes
Excolit, ut magnæ præfert insignia mentis
Auguria et volvit maturos pectore sensus
Nil puerile ferens. Sancto mens digna senatu
Emicat, et sacris olim manus apta sigillis,
Priscus gentis honos. Quid avorum splendida jactem
Nomina purpureos proceres, sanctosque supremi
Custodes juris, belli pacisque ministros?
Quid grandes titulos, insessaque lilia longo
Ordine diva tibi memorem? Nil flecteris istis.
Spes tamen ingentes miserare, domumque labantem,
Quæ prisci decoris fama et virtutis avitæ,
Sinceris opibus, Themidosque curulibus altis
Splendet, et ingenua se nobilitate tuetur.
Omnis in hunc puerum domus inclinata recumbit.
Et jam sponte sua egregius, monitisque paternis
Discere justitiam, pulchroque inolescere mori
Cœpit et astra sequi. Votis hunc sedula mater
Instare, et magnis cumulare altaria donis
Instituit; docuitque preces, et duxit ad aras
Sæpe tuas. At nunc lacrymas effundit inanes,
Tu nisi, Diva, faves. Precibus si flecteris ullis:
Oro per has ego te lacrymas; per munera templis
Si qua tuis sparsit; teneros per matris amores,
Perque tuos olim luctus: discrimina matrum
Nota tibi, tales tenuerunt te quoque curæ.
Non ignara mali miseræ succurre parenti.
Audiit alma parens, quis credat? Saxea voto
Annuit effigies, placidæ micuere serenis
Luminibus flammæ: niveis formosus in ulnis
Exsiliit puer, et summo delapsa sacello
Vox Divæ insonuit. Sævire absistite morbi,
Crudeles morbi. Tam charum exurere pectus
Quis furor est? Ite aligerum fidissima turba
Ocius, et vestri similem servate puellum.
Haud mora prosiliunt hilares et jussa capessunt.
Æthere sub placido et cœli melioribus astris,
Frondescit pomis et dulcibus utilis herbis
Hortus; ubi zephyris flores auraque salubri
Adflati, æternos exspirant veris odores.
Hic nitidi semper soles et læta serena,
Et gelidi recreant felicia germina rivi.
Nullum usque obrepsit virus, non perfidus humor;
Lubricus aut serpens, aut fallax herba veneni.
Flori cuique sua est virtus, et olentibus herbis
Innocuo puri fundunt ex æthere rores,
Præsentes contra morbos, et vulnera succos.
Huc sacri advolitant genii, fusique per hortos
Hic florem, radicem illic et gramina carpunt:
Cœlestesque legunt rores, violasque rosasque
Et casiam cunctisque salutiferam panaceam.
Sic æstatis apes placida sub luce volantes
Floribus insidunt variis, hic dulce rubentes
Ore rosas libant; hic candida lilia circum
Effusæ, aerii decerpunt munera mellis.
Inde ferunt lectas hortis cœlestibus herbas
Aligeri, dulcisque cubilia mœsta puelli
Circumstant. Dextra segnes hic sublevat artus;
Hic teneros pueri fletus lacrymasque decoras
Abstergit: funditque labris liventibus alter
Ambrosiam, succove salubri debile corpus
Eluit: unde novus gliscit vigor, et sua cordi
Aucta salus. Mox toto exsudat noxius humor
Corpore, continuoque tenax penetralibus altis
Egeritur pestis, redeuntque in pristina vires.
In nova compressi sævire pericula morbi
Tentarunt iterum, morbos sed amica repressit
Diva iterum, et longum tantis virtutibus ævum
Imposuit. Quantæ hinc pueri mortalibus annis
Accessere moræ! votis jam læta solutis
Dilige servatam divino munere prolem
Blandius, o genitrix, tibi enim genitricis amores
Sammarthana nurus nato commisit in uno,
Et moriens in te matremque, aviamque reliquit.
At tandem cari te crebra pericula nati,
Caumartine, monent: dubii res plena pericli est
Unus amor: sat nota tibi discrimina fati:
Casibus adversis multam tibi suffice prolem;
Usa nimis fragilis vita est. Quid jura secundi
Detrectas thalami? jamdudum plurima natos
Exspectat Lucina tuos, hoc curia poscit
Summa sibi; pluresque parat Themis alta curules
Te quondam procerum turbam genuisse juvabit,
Partiri pectus patrium, magnumque per omnes
Dividere exemplum, multaque in imagine vultus
Nosse tuos. Sobolem nulla tunc sorte timebis
Deficere et curam alterius solabitur alter.
Interea tibi pro multis hic unicus esto,
Spes implere sui, laudesque æquare parentis
Discat, et ingenuas jungat virtutibus artes.
Ipse manu ducam facili, exemplisque præibo,
Et puerum famæ accingens decorique futuro
Majores mittam in curas; et rite docebo,
Quam debet superis superis impendere vitam.

IN CONVENTUS JURIDICOS ARVERNIS HABITOS ANNO 1665

CARMEN.

Ingeminet lætos felix Arvernia plausus
Et quæ sublimi rupes se vertice tollunt
Votivas plebis referant ad sidera voces.
Jura diu miseras redeunt neglecta per urbes,

Nec longe accersit populos Astræa; sed ultro
Vestigat scelerum latebras, quæritque nocentes
Nobiliumque dolos præsens, et crimina frenat.
Degeneres animos late corruperat auri
Dira fames, rapto gaudens splendescere luxu,
Contemptrixque hominum, legumque inimica potestas
Intentare minas, invadere pauperis arva
Heu! nimium vicina, suosque extendere fines,
Insontesque viros pœnis urgere solebant
Irasci faciles; nec quisquam tendere contra
Audebat, aut tumidos unquam compescere fastus.
Quid memorem pavidis ereptos civibus agros,
Abductas matrum gremiis impune puellas,
Fraudatasque operas inopum? quid dura potentum
Imperia, et prædas turpes, cædesque nefandas;
Quot scelerum facies! quot sunt discrimina rerum!
Æqui nulla fuit dudum reverentia juris,
Cuique suos animo licuit sibi fingere mores
Indignumque audere nefas, ausoque potiri.
Illi equidem falsa se nobilitate tuentur.
Nobilitas vera est non vanam ostendere famam,
Aut veteres titulos, non pictas ordine longo
Majorum effigies, aut priscis inclyta fastis
Nomina: non adeo sævas imponere leges,
Aut premere imperio populos; sed jura tueri
Cuique sua, auxilio miseros, opibusque juvare
Et dulcem regi, patriæque impendere vitam.
Nunc mœstas trepido volventes pectore curas
Quos sprevere, timent; vultusque, et jussa superba,
Dissimulant, vulgique iras, et tædia mulcent.
Scilicet omne sibi metuit scelus; omnia virtus
Sperat, et afflictis redeunt solatia rebus.
Implicitis properat deceptus fraudibus hæres,
Remque suam repetit: leges implorat avito
Quisquis pulsus agro per rura aliena, domosque
Ibat inops: queritur violatam crimine judex
Illusamve dolis Themidem, sanctosque sacerdos
Defendit Superum ritus, et vindicat aras.
Sic procul Arvenis pelluntur noxia terris
Crimina. Qui pravas vitam duxere per artes
Justitiæ indociles, mœstis qui damna tulere
Civibus, expendunt pœnas, veterumque malorum
Supplicia, et sanctas discunt non temnere leges.
Exorant alii populos, et furta reportant
Vindictam veriti, priscam sine judice labem
Eluere, et tacitos properant componere mores.
At quibus est hominum pietas, despectaque divum
Relligio, dulci patria, domibusque relictis
Condunt se latebris, cæcisve in montibus errant,
Ultricesque trahunt furias, pœnamque sequacem.
Pauci, quos spectata fides, et conscia virtus
Excitat innocuæ captantes præmia famæ
Et meritas laudes, aliena pericula tuto
Accipiunt animo, et sontes miserantur amicos.
Ipse licet tumidas vesana superbia mentes
Occupet, et scelerum late contagia serpant,
Sunt etiam dociles animæ, sunt nescia fraudis
Pectora, et antiqui restant vestigia juris.
Invenisse pios, crebra inter crimina, gaudent
Patricii proceres, lectorum curia patrum,
Et sontes agitant, incorruptisque verendi
Judiciis revocant lapsos, in pristina mores.
Oppressæ gemitus plebis, miserandaque fata,
Facundo sanctum qui temperat ore senatum,
Dulces deliciæ Themidos, Poterius audit,
Vexatosque levat prudens, terretque superbos,
Et dirimit causas, legumque oracula pandit.
Caumartine, tibi sacri commissa sigilli
Effigies, tu prima vocas in jura clientes,
Et cera obsignas veniam, pœnamque remittis,
Majorumque animos, et avitas exprimis artes.
Eloquio fervens, pro rege Talonius instat
Quæsitor scelerum rigidus, longasque reorum
Evolvens lites, vitas et crimina discit,
Furtaque nobilium, et tristes ulciscitur iras
Judicibus tantis olim compressa silebit
Impietas, et vis, et opum damnata cupido.
Mitescent fortuna et nobilitate feroces
Criminibusque suis animi, meliora redibunt
Sæcula, et his surget virtus innoxia terris.
Qui rigidam curvo terram sulcavit aratro
Rusticus, aut riguos per prata virentia rivos
Deduxit, vastas qui fossa divitis ædes
Muniit aut latos circumdedit aggere campos;
Inveniet faciles aditus, pretiumque laboris,
Conductasque operas, pacta mercede, reposcet.
Agricola ipse suis committet semina sulcis,
Nec diram metuet sortem, dominumque superbum,
Qui gravidam iratus segetem ab radicibus imis
Eruat, et lætas ferro populetur aristas.
Tum Cereris dives si frugibus annus abundet,
Fortunam ruris tenuem, parvosque penates
Proteget, et modicos congesti farris acervos
Condet, securusque sui, rerumque suarum.
Hanc populis pacem Lodoicus, et otia fecit,
Restituique avidis jussit sua rura colonis,
Ille suam toto famam circumtulit orbe
Egregius, validis prostravit viribus hostes;
Duraque compositis pacavit sæcula bellis.
Ille iterum victor bello, et socialibus armis
Imperii avertit casum, domuitque tyrannos.
Nunc timidos ultor gaudet defendere cives
Nunc durum genus ac dispersum montibus altis
Mitigat et placidis componit legibus urbes.
Jamque parat Themidis veteres decerpere ritus,
Et sancire novas artes, queis publica rerum
Judicia acceleret; curas sumptusque clientum
Sistat, et implicitæ minuat fastidia litis.
Sic longas rerum ambages, nodosque resolvit,
Et scelus, et fraudem nostris e finibus arcet,
Eximiosque inter reges, quos fama superstes
Justitiæ bellique tulit super æthera virtus;
Nec pietate fuit major, nec fortior armis.

—

POÉSIES FRANÇAISES.

PLAINTE DE LA FRANCE A ROME, SUR L'INSULTE FAITE A SON AMBASSADEUR le 20 d'août 1662.

ELEGIE.

Lorsque sous le plus juste et le plus grand des [princes
L'abondance et la paix règnent dans mes provinces,
Rome, par quel destin tes Romains irrités
S'opposent-ils au cours de mes prospérités?
Après avoir gagné victoire sur victoire,
Et porté ma valeur au comble de la gloire;
Après avoir contraint par mes illustres faits
Mes rivaux orgueilleux à recevoir la paix,
J'espérais d'établir une sainte alliance,
D'unir les intérêts de Rome et de la France,
Et de porter bien loin, par mes rares exploits,
La gloire de mes Lis, et celle de ta Croix.
Mon prince couronné de lauriers et de palmes,
Faisait fleurir tes lois dans ses provinces calmes;
Et disposant son bras à quelque saint emploi,
Ne voulait plus combattre et vaincre que pour toi.
Il t'offrait son pouvoir et sa valeur extrême;
Mais tu veux l'obliger à te vaincre toi même;
Et par un attentat et lâche et criminel,
Tu fais de ses faveurs un mépris solennel.
On voit régner le crime avec la violence
Ou doit régner la paix avecque l'innocence:
On voit tes assassins courir avec ardeur
Jusqu'au palais sacré de mon ambassadeur,
Porter de tous côtés leur fureur sans seconde,
Et violer les droits les plus sacrés du monde.
Je savais bien que Rome élevait dans son sein
Des peuples adonnés au culte souverain,
Des héros dans la paix, de savants politiques
Experts à démêler les affaires publiques,
A conseiller les rois, à régler les Etats;
Mais je ne savais point que Rome eût des soldats.
Lorsque Mars désolait nos campagnes fertiles,
Tu maintenais tes champs, et tes peuples tranquil- [les:
Tout le monde agité de tant de mouvements,
Suivait le triste cours de ses déréglements;
Toi seule dans le port, à l'abri de l'orage,
Tu voyais les écueils où nous faisions naufrage.
Des princes irrités modérant le courroux,
Tu disposais le siècle à devenir plus doux;
Et sans prendre intérêt aux passions d'un autre,
Tu gardais ton repos, et tu pensais au nôtre:
Tu voyais à regret cent actes inhumains,
Et tu levais au ciel tes innocentes mains.
Tu recourais aux vœux quand nous courions aux [armes,
Nous répandions du sang, tu répandais des larmes;
Et plaignant le malheur du reste des mortels,
Tu soupirais pour eux au pied de tes autels.
Tu demandais au ciel cette paix fortunée,
Et tu me la ravis dès qu'il me l'a donnée.
A peine ai-je fini mes glorieux travaux,
Que tu veux m'engager à des combats nouveaux.
Reine de l'univers, arbitre de la terre,
Tu me prêchais la paix au milieu de la guerre;
J'ai suivi tes conseils et tes justes souhaits,
Et tu me fais la guerre au milieu de la paix.
Détruisant les erreurs, et punissant les crimes,
J'ai soutenu l'honneur de tes saintes maximes;
J'ai remis autrefois, en dépit des tyrans,
Dans leur trône sacré tes pontifes errants;
Et faisant triompher d'une même vaillance
Ou la France dans Rome, ou Rome dans la France,
J'ai maintenu tes droits, j'ai protégé ta foi,
Et tu prends aujourd'hui les armes contre moi.
Quel intérêt t'engage à devenir si fière?
Te reste-t-il encor quelque vertu guerrière?
Crois-tu donc être encore au siècle des Césars,
Où, parmi les horreurs de Bellone et de Mars,
Jalouse de la gloire et du pouvoir suprême,
Tu foulais à tes pieds et sceptre et diadème?
Dans cet heureux état où le Ciel t'avait mis,
Tu ne demandais plus que de grands ennemis;
Et portant ton orgueil sur la terre et sur l'onde,
Tu bravais le destin des puissances du monde,
Et tu faisais marcher sous tes injustes lois
Tes simples citoyens sur la tête des rois.
Ton destin ne t'offrait que de grandes conquêtes,
Ta foudre ne tombait que sur d'illustres têtes,
Et tu montrais en pompe aux peuples étonnés
Des souverains captifs, et des rois enchaînés.
Mais quelque grands exploits que l'histoire re- [nomme,
Tu n'es plus cette fière et cette grande Rome;
Ton empire n'est plus ce qu'il fut autrefois,
Et ce n'est plus un siècle à se moquer des rois.
Tout cet éclat passé n'est qu'un éclat frivole,
On ne redoute plus l'orgueil du Capitole;
Et les peuples instruits de tes douces vertus,
Adorent ta grandeur, mais ne la craignent plus.

Que si le Ciel t'inspire encor quelque vaillance,
Va dresser tes autels dans les murs de Byzance :
Anime tes Romains à quelque effort puissant,
Et va planter la croix où règne le croissant :
Remplis les premiers rangs d'une sainte entreprise,
Et voyons marcher Rome au secours de Venise.
Pour tes temples sacrés toi-même combattant,
Commence les travaux que tu nous prêches tant ;
Et laisse-moi goûter dans la paix où nous sommes,
Le repos que je viens de procurer aux hommes. –
J'ai vu de tous côtés mes ennemis vaincus,
Et je suis aujourd'hui ce qu'autrefois tu fus ;
Les lois de mon Etat sont aussi souveraines,
Mes lis vont aussi loin que tes aigles romaines ;
Et pour punir le crime et l'orgueil des humains,
Mes Français d'aujourd'hui valent tes vieux Ro-[mains ;
L'invincible Louis, sous qui le monde tremble,
Ne vaut-il pas lui seul tous tes héros ensemble ?
La victoire sous lui ne se lassant jamais,
Lui fournit des sujets de vaincre dans la paix.
Dans le comble d'honneur où lui seul peut attein-[dre,
Tout désarmé qu'il est, il sait se faire craindre,
Il dompte ses rivaux, soutient ses alliés,
Et voit même en la paix des rois humiliés.
Il aurait su venger tant de lois violées,
Et tu verrais déjà tes plaines désolées ;
Tu verrais et tes chefs et tes peuples soumis ;
Mais tu n'as pas chez toi d'assez grands ennemis ;
Et dans le mouvement de gloire qui le presse,
Tu tiens ta sûreté de ta propre faiblesse.
Que n'es-tu dans le siècle où tes héros guerriers
Eussent pu lui fournir des moissons de lauriers ?
Pour arrêter sur toi ses forces occupées,
Où sont tes Scipions, tes Jules, tes Pompées ?
Tu le verrais courir au milieu des hasards,
Affronter tes Romains et vaincre tes Césars ;
Et par une conduite aussi juste que brave,
Affranchir de tes fers tout l'univers esclave.
Mais puisque ta fureur ne peut se contenir,
Après tant de mépris il faudra te punir.
La gloire des héros n'est jamais assez pure,
Et le trône jaloux ne souffre point d'injure.
Ne te flatte plus tant de ton divin pouvoir,
On peut mêler la force avecque le devoir.
Des monarques pieux, des princes magnanimes
Ont révéré tes lois en punissant tes crimes ;
Ils ont eu le secret de partager leurs cœurs,
D'être tes ennemis et tes adorateurs ;
De soutenir leur rang et sauver leur franchise,
En se vengeant de Rome, et respectant l'Eglise.
Ils ont su réprimer ton orgueil obstiné,
Sans choquer le pouvoir que le ciel t'a donné,
Et séparer enfin dans une juste guerre
Les intérêts du ciel d'avec ceux de la terre.
Sur l'exemple fameux de ces rois sans pareils,
J'inspire à mon héros ces fidèles conseils.
Prince, dont la sagesse et la valeur est rare,
Ménage ta couronne avecque la Tiare,
Donne aux siècles futurs un exemple immortel,
Garde les droits du trône et les droits de l'autel :
Qu'à ton ressentiment ta piété s'unisse,
Louis, fais grâce à Rome en te faisant justice.
Pense au sacré devoir d'un monarque chrétien,
Fais agir ton pouvoir, mais révère le sien ;
Et mêlant au courroux le respect et la crainte,
Punis Rome l'injuste, et conserve la sainte.
Préviens, Rome, préviens ces effets dangereux,
Et ne m'oblige pas à plus que je ne veux.
Exerce sur toi-même une juste vengeance,
Et ne diffère plus à réparer l'offense ;
Punis tes factieux, cesse de t'obstiner,
Et mérite la paix que je te veux donner.
D'un plus céleste feu ma valeur animée
Ira cueillir pour toi les palmes d'Idumée,
Et tu verras bientôt et nos croix et nos lis
Sur les murs de Byzance et sur ceux de Memphis.

—

AU ROI.

SUR SA DERNIÈRE MALADIE, AVANT 1666

ODE.

Grand roi, le destin rigoureux,
Dont la fatale et noire envie
Menaçait votre belle vie,
N'a pu résister à nos vœux.
Mille dangereuses tempêtes
Allaient éclater sur nos têtes,
S'il eût trahi notre souhait :
Et le sort qui vous fut contraire
Avait mille crimes à faire
Dans un crime qu'il aurait fait.

Ces astres qui tirent leur jour
De l'éclat qui vous environne
Et des rayons de la couronne,
Ne luirait plus dans votre cour.
Tous vos peuples saisis de crainte
Dans une si mortelle atteinte,
Se plaignaient du destin jaloux ;
Et dans cet excès de souffrance,
Nous avons vu toute la France
Aussi languissante que vous.

Ainsi quand le père des jours,
Sous un noir amas de nuages,
Cède à la fureur des orages
Dans le plus brillant de son cours,
Tous les astres confus et sombres,
S'étonnent de voir sous les ombres
Pâlir son visage vermeil ;
L'air n'a qu'une lumière obscure,
Et l'on voit toute la nature
Aussi pâle que le soleil.

Les soins et les nobles transports
De la gloire qui vous enflamme,
Sont de grands mouvements de l'âme
Qui troublent la santé du corps.
Epargnez nos vœux et nos larmes ;
N'excitez plus de ces alarmes
Par tant de travaux obstinés ;
Modérez cette ardeur extrême,
Et prenez enfin pour vous-même
Le repos que vous nous donnez.

Il est un glorieux repos
Qui n'a rien de faible et de lâche,
Et souvent un peu de relâche
Est une vertu des héros.
Vous n'y perdrez rien de la gloire
Qui doit au temple de Mémoire
Consacrer vos faits éclatants ;
Vous ferez en réglant vos veilles,
Peut-être un peu moins de merveilles,
Mais vous en ferez plus longtemps.

Dans nos tristes dissensions
La France vit son jeune prince
Aller de province en province
Pour étouffer ses factions.
Les ennemis et les rebelles
Eprouvaient les forces nouvelles
De votre règne triomphant ;
Et près d'être réduits en poudre,
Ils craignaient ces grands coups de foudre
Que lançait la main d'un enfant.

Vous alliez par mille travaux
Jusqu'au delà de vos frontières
Gagner des provinces entières,
Et triompher de vos rivaux :
Votre généreuse présence
Animait l'ardente vaillance
De vos invincibles guerriers
Et par la main de la victoire
Vous alliez au champ de la gloire
Cueillir vous-même vos lauriers.

Ces redoutables conquérants,
Qui jadis si fiers et si braves,
Firent mille peuples esclaves,
Et domptèrent mille tyrans,
Dans leurs Etats heureux et calmes,
Dormaient à l'ombre de leurs palmes,
Dans la paix et dans le repos ;
Ils devenaient ce que nous sommes,
Et ne faisaient plus que les hommes
Après avoir fait les héros.

Mais la paix ne vous change pas,
Et l'on voit encore paraître
Cet air de vainqueur et de maître
Que vous aviez dans les combats.
Le Tibre, le Rhin, et le Tage
Redoutent ce noble courage
Dont ils ont ressenti les traits ;
Et vous faites craindre la guerre
A tous les princes de la terre
Au milieu même de la paix.

Le crime à vos pieds abattu
Souffre une juste violence,
Et vous relevez l'espérance
Des Muses et de la vertu.
Vous êtes l'arbitre des princes,
Dans vos pacifiques provinces
Tout se gouverne par vos lois ;
Et quelque grands travaux que donne
La pesanteur de la couronne,
Vous seul en soutenez le poids.

Quel bonheur ne serait pas joint
A cette agissante conduite,
Si par une fâcheuse suite
Tant de soins ne vous nuisaient point ;
Si les cruelles destinées
Respectaient vos belles années
Et vos admirables projets ;
Et si leur aveugle puissance
Savait faire la différence
Des rois d'avecque les sujets ?

Mais hélas ! l'immortalité
N'est pas un droit de la couronne,
Et ce n'est pas un bien que donne
Ni le sang ni la royauté.
Le sort jaloux du diadème,
N'épargne pas la vertu même,
Ni les trônes, ni les autels ;
Et les impitoyables Parques
Attaquent les plus grands monarques
Comme les moindres des mortels.

Mais vous pouvez braver les lois
Du Destin qui nous fait la guerre ;
Les Dieux observent sur la terre
Tout ce qu'ils ont promis aux rois,
Le ciel qui réserve le trône
De Memphis et de Babylone
A votre généreux courroux,
N'a point accompli ses oracles,
Et n'a pas fait tous les miracles
Qu'il promit de faire pour vous.

De mille triomphes divers
Vous devez grossir votre histoire,
Monter au comble de la gloire,
Et régner sur tout l'univers.
Quand les héros tels que vous êtes,
N'ont pas achevé leurs conquêtes,

Ils n'ont jamais assez vécu ;
Et quoique le Destin en gronde,
Vous ne devez sortir du monde
Qu'après que vous l'aurez vaincu.

Mère du plus puissant des rois,
Princesse que la Providence
Vient, pour le bonheur de la France,
De rendre aux soupirs des François !
Vous avez par vos larmes saintes
Détourné ces tristes atteintes
Des jours du monarque des lis ;
Et le ciel juste et débonnaire,
Semble avoir conservé la mère
Afin de conserver le fils.

Vous de qui les rares vertus
Ornent la beauté sans pareille,
Auguste et féconde merveille,
Grande reine, ne craignez plus ;
Lorsque la fièvre violente
Porta son ardeur insolente
Au cœur de votre illustre époux,
Le ciel fit connaître à la Parque
Que le cœur de ce grand monarque
Ne devait brûler que pour vous.

Et vous, ô précieux enfant,
A qui nous destinons des temples,
Croissez pour suivre les exemples
De ce monarque triomphant.
Dauphin, charmez toute la France,
Jusque sur les tours de Byzance
Arborez vos lis éclatants.
Que tout l'univers vous révère,
Triomphez avec votre père,
Mais ne régnez pas de longtemps.

—

LA REINE AU ROI,

SUR SES TRAVAUX DE LA GUERRE, L'AN 1667.

ÉLEGIE.

—

Lille venait de voir foudroyer ses remparts ;
Et l'Ibère vaincu fuyait de toutes parts.
L'invincible Louis, dans la Flandre alarmée,
Faisait de tous côtés triompher son armée.
Les villes que son bras rangeait à leur devoir,
Admiraient sa clémence, et craignaient son pou-
[voir ;
Et la Lys et l'Escaut témoins de sa vaillance,
Coulaient sans murmurer sous son obéissance :
Quand Thérèse voyant que son époux vainqueur
Avait peine à donner des bornes à son cœur,
S'exposait aux fureurs d'une guerre cruelle,
Et ne se lassait point de combattre pour elle,
Fit mille vœux pour lui, poussa mille soupirs,
Tâcha de modérer de si pressants désirs ;
Et redoublant pour lui sa tendresse et sa crainte,
Lui traça de sa main cette amoureuse plainte.

Louis, unique objet de mes chastes amours,
Qui dans le champ de Mars t'exposes tous les jours,
Et montres l'art de vaincre aux plus grands capi-
[taines,
Viens recueillir enfin le fruit de tant de peines.
Lorsque tu fais la guerre au gré de tes souhaits,
Tu ne te souviens plus des douceurs de la paix ;
Tu trouves tes plaisirs dans l'horreur des alarmes,
Et tu n'écoutes plus que le bruit de tes armes.
L'amour n'adoucit point ton généreux courroux ;
En toi le conquérant l'emporte sur l'époux ;
Tu consacres ton nom au temple de Mémoire,
Et ton cœur tout entier s'abandonne à la gloire.

Tout cède à ton pouvoir, tout cède à ta grandeur,
Et la victoire a peine à suivre ton ardeur.
Inspirer la terreur aux âmes les plus fières,
Et joindre à tes Etats les provinces entières,
Réduire en te montrant des villes sous tes lois,
Etonner l'univers du bruit de tes exploits,
Assujettir la Flandre, et confondre l'Espagne,
Sont pour toi des travaux d'une seule campagne.

Tu maintiens l'équité les armes à la main,
Et le ciel favorise un si juste dessein.
Quelque grand que tu sois sur la terre et sur l'onde,
Tu ne vas point braver tout le reste du monde ;
Et tu ne prétends pas, en méprisant les lois,
T'ériger en tyran des peuples et des rois.
Loin de vouloir troubler le repos de la terre,
Tu conserves la paix lorsque tu fais la guerre,
Et dans ces doux climats que le ciel t'a soumis,
Tu cherches des sujets, et non des ennemis.
Sans aller sur les bords ni du Rhin ni du Tage,
Tu cueilles des lauriers dans mon propre héritage,
Et ta raison bornant les transports de ton cœur,
Tu deviens conquérant, sans être usurpateur.
Quoi qu'aux Flamands vaincus ta puissance ravisse,
Tu ne leur ôtes rien, mais tu te fais justice ·
Et malgré leur orgueil et leur témérité,
Ils auront du repos s'ils ont de l'équité.

J'aime à te voir chargé de palmes immortelles,
Marcher sur les remparts de Gand et de Bruxelles,
Et par tes grands exploits triompher en des lieux
Où régnèrent jadis mes illustres aïeux.
J'aime à te voir courir où l'honneur te convie :
Mais tu n'as pas le soin de conserver ta vie ;

Les plus rudes travaux te paraissent légers
Pour soutenir mes droits tu cours mille dangers;
Et dans les mouvements de ton ardeur extrême,
Quand tu combats pour moi, tu t'exposes toi-même.
Ton courage m'étonne, et mon cœur agité
N'ose plus désirer tant de prospérité :
Je fais des vœux pour toi plutôt que pour ta gloire:
Je crains pour le vainqueur plus que pour la victoire;
Et quelque grands succès qui puissent arriver,
Je ne demande au ciel que de te conserver.
J'écoute tout le bruit que fait ta renommée,
Je crois te voir toujours conduire ton armée,
Disposer un assaut, méditer un combat,
Faire le capitaine, et faire le soldat,
Tout couvert de poussière au pied d'une muraille,
Tout prêt à décider du sort d'une bataille.
J'ai tremblé mille fois, et je t'ai souhaité
Un peu moins de succès et plus de sûreté.
Ta gloire avait pour moi des douceurs et des char-[mes,
Mais elle me coûtait des soupirs et des larmes.
Dans les occasions où tu te hasardais,
J'admirais ton grand cœur, mais je l'appréhendais.
Si je gagnais beaucoup par ton ardent courage,
Hélas ! je pouvais perdre encore davantage.
Je sais que les grands cœurs ont de grands mouve-[ments,
Et que la belle gloire a ses emportements ;
Que le plaisir de vaincre est un plaisir extrême;
Qu'il est plus glorieux de vaincre par soi-même;
Et que rien n'est si doux quand on a combattu,
Qu'un triomphe qu'on doit à sa propre vertu.
Mais sans nous exposer à ces tristes alarmes,
Louis, tu peux jouir du bonheur de tes armes.
Lorsque par ta valeur les Français excités,
Auront forcé les murs des plus fortes cités,
Et que nous régnerons dans la Flandre soumise,
Ce sera toujours toi qui nous l'auras conquise.
Ta prudence conduit tes glorieux projets,
Ta valeur entretient celle de tes sujets,
Et si l'on voit en eux des vertus héroïques,
Ce sont de tes vertus que tu leur communiques :
Apprends-leur à ranger cent peuples sous ta loi,
Mais laisse-leur l'honneur de s'exposer pour toi.
Les rois doivent aimer leur dignité suprême,
Et ménager en eux l'honneur du diadème:
Ils triomphent assez en soutenant leur rang,
Ils sauvent leur Etat en épargnant leur sang ;
Leur grandeur les élève au-dessus des tempêtes,
Ils tracent en secret le plan de leurs conquêtes,
Ils gardent dans la guerre un pouvoir absolu,
Pour faire exécuter ce qu'ils ont résolu.
Que si dans les transports de ton ardeur guerrière,
Tu veux à ta valeur choisir quelque matière,
Et donner à ton bras quelque emploi glorieux,
Choisis des ennemis qui le méritent mieux :
Attends que pour rivaux la fortune te donne :
Des conquérants armés, ou des rois en personne
Tu cueilleras alors toi-même tes lauriers,
Ton bras renversera les plus fameux guerriers ,
Tu verras à tes pieds des têtes couronnées,
Tu rempliras alors tes grandes destinées.
Viens jouir cependant d'un honnête repos,
Et réserve ton cœur à ces coups de héros.
Dans le charmant séjour de tes provinces calmes,
Tu te délasseras à l'ombre de tes palmes ,
Et sans rompre le cours de tes faits éclatants,
Tu vaincras un peu moins pour vaincre plus long-[temps.
Ce fils de qui le ciel règle la destinée,
Ce fruit de nos amours et de notre hyménée,
En te voyant si juste, et si sage, et si grand ,
Apprendra le secret d'être un jour conquérant.
Prêt à suivre bientôt les traces de son père,
En tout ce que tu fais il voit ce qu'il doit faire :
Il admire déjà tes exploits triomphants,
Et voudrait que les rois ne fussent point enfants.
Au récit d'une attaque, au bruit d'une victoire,
Il commence à pousser des soupirs pour la gloire ;
Il aspire à te suivre au milieu des combats,
Et se plaint dans son cœur que tu ne l'attends pas.
Que si la noble ardeur qui règne dans ton âme
Te peut laisser pour moi quelque reste de flamme ,
Viens goûter les douceurs de ta paisible cour,
Je te couronnerai moi-même à ton retour.
Après ces grands succès dont mon âme est charmée
Laisse à tes généraux le soin de ton armée,
Souviens-toi de l'époux aussi bien que du roi,
Et partage ton cœur entre la gloire et moi.

—

ÉLOGE DU ROI

A M. DE COLBERT (1667)

—

Digne choix de Louis, ministre infatigable
Je trace de ton roi le portrait admirable :
Suspends un peu le cours de tes emplois divers,
Et laisse toi charmer au sujet de mes vers.
Rien ne saurait flatter ton cœur et tes oreilles
Que le bruit éclatant de ses grandes merveilles.
Ton maître fait lui seul toute ta passion ;
Et ce qui peut remplir ta noble ambition ,
Ce n'est pas d'élever des palais magnifiques,
De régler les destins des affaires publiques,
De vaincre des jaloux les injustes efforts,
Et d'unir les honneurs avecque les trésors.

C'est d'approcher souvent du plus grand roi du monde,
De le voir triompher sur la terre et sur l'onde ;
D'observer de plus près que ses autres sujets
Et son vaste génie, et ses vastes projets ;
D'admirer ses vertus dont la France est ravie,
Et d'être le témoin d'une si belle vie.

Tu vois par quels ressorts son esprit agissant
Affermit tous les jours son règne florissant ;
Tient dans un doux repos ses provinces charmées,
Éclaire ses conseils, anime ses armées,
Porte ses alliés à d'illustres exploits,
Et fait mouvoir lui seul tant de corps à la fois.
Des climats éloignés où triomphe le crime,
Il entend les soupirs des peuples qu'on opprime ;
Et relevant l'espoir de ces timides cœurs,
Il punit les tyrans et les usurpateurs.

Rien ne peut échapper à son intelligence ;
Tous ses heureux succès sont dus à sa prudence ;
A cent emplois divers il partage ses soins ;
Il s'applique à pourvoir jusqu'aux moindres besoins,
Et surmontant lui seul toutes sortes d'obstacles,
Il rend à ses sujets lui-même ses oracles.

De jeunes conquérants que la gloire a charmés,
Savent l'art de ranger des bataillons armés,
Et de forcer les murs des plus superbes villes ;
Mais il faut des Nestors à ces jeunes Achilles
Pour régler les transports de leurs cœurs généreux,
Et souvent pour régner et pour vaincre plus qu'eux.
Ton prince fait lui seul toutes ses destinées ;
Il sait régler le cours de ses belles années ;
Lui-même est son conseil, lui-même est son appui ;
Ceux qui donnent des lois en reçoivent de lui ;
Il s'ouvre sans secours les portes de la gloire,
Il se trace lui seul le plan de son histoire ;
Et méprisant cet art que l'on peut enseigner,
Il apprend de lui seul le secret de régner.

Sous les titres pompeux d'une illustre fortune,
Souvent les plus grands rois n'ont qu'une âme commune ;
Le Destin les élève à ce superbe rang,
Et ne les y maintient que par le droit du sang :
On aime leur grandeur sans aimer leur personne :
Ils n'ont que cet éclat qui vient de la couronne ;
Et connus par leur nom plus que par leurs exploits,
Ils ne seraient plus rien s'ils cessaient d'être rois.
Mais le prince fameux qui règne dans la France,
Joint les droits du mérite aux droits de la naissance :
Par lui-même il est grand plus que par ses aïeux,
Le trône qu'il remplit en est plus glorieux ;
Son âme est au-dessus de sa grandeur suprême,
La vertu brille en lui plus que le diadème ;
Et quoiqu'un vaste État soit soumis à sa loi,
Le héros en Louis est plus grand que le roi.

Après avoir réglé les fortunes publiques,
Et donné des leçons aux plus grands politiques,
Il se plaît à ranger ses nombreux bataillons,
Tantôt il fait dresser ses riches pavillons,
Et sur le tendre émail des campagnes fleuries,
Lui-même fait camper ses troupes aguerries.
Pour soulager le feu de ses désirs pressants,
Tantôt il fait donner des combats innocents,
Où sa royale ardeur cherche à se satisfaire,
Et son cœur fait déjà ce que son bras doit faire.

On a vu des héros par mille beaux exploits
Dompter le noble orgueil des plus superbes rois,
Inspirer la terreur aux âmes les plus fières,
Marcher sur les débris des provinces entières,
Attacher à leur char des peuples obstinés,
Et tirer après eux des tyrans enchaînés.
Mais dans les doux plaisirs qu'inspire la victoire,
Lassés de leurs travaux, trop contents de leur gloire,
Et passant leurs beaux jours dans un lâche repos,
Ils perdaient et le cœur et le nom de héros.

Louis porte plus loin son courage indomptable :
Tout paisible qu'il est, il est infatigable ;
Son repos le dispose à de nouveaux combats ;
Il se prépare à vaincre en ne combattant pas.
Ses plaisirs dans la paix sont les arts de la guerre
Ses jeux sont la terreur des princes de la terre :
Dans sa magnificence il se montre puissant,
Et fait trembler l'Europe en se divertissant.
Un feu que la valeur répand sur son visage,
Une noble fierté que donne le courage,
Inspire à ses soldats de glorieux projets,
Et passe de son cœur au cœur de ses sujets.
Ainsi réglant le sort de ses provinces calmes,
Il forme des héros à l'ombre de ses palmes ;
Et donnant des leçons à ses braves guerriers,
Dans le champ de la Paix il sème des lauriers.

Tel jadis l'invincible et le jeune Alexandre
S'exerçait aux combats qu'il devait entreprendre,
Quand formant le dessein de ses nobles travaux,
Il demandait aux dieux de superbes rivaux ;
D'une héroïque ardeur son âme était saisie,
Il renversait déjà les trônes de l'Asie,
Et rassemblant souvent ses escadrons divers,
Il essayait son cœur à vaincre l'univers.
Le plus sage des rois, le plus grand des monarques,
Donne de sa valeur de plus brillantes marques :
Après avoir vaincu les plus fiers potentats,
Et travaillé lui-même aux lois de ses États,
Dans les nobles transports de son ardeur guerrière,
Il se plaint au Destin de manquer de matière ;
Et près de vaincre encor d'illustres ennemis,
Il murmure de voir le monde trop soumis.

Lorsque son sort l'élève au-dessus des tempêtes,
Qu'il jouit en repos du fruit de ses conquêtes,
Et qu'il a loin des siens écarté les dangers,
Il s'occupe à calmer les troubles étrangers.
Comme l'astre éternel qui fournit sa carrière
Sur son char de rubis entouré de lumière,
Et qui roule un beau jour dans un ciel pur et clair,
Dissipe les vapeurs qui se forment dans l'air :
Ses rayons pénétrant les plus sombres nuages,
Vont chercher dans leur sein la source des orages,

De mille traits de feu percent l'obscurité,
Et répandent partout le calme et la clarté.
Ainsi règne Louis dans une paix profonde,
Il invite au repos tout le reste du monde :
Les tyrans ne sont plus, ou sont humiliés,
Il répand son bonheur sur tous ses alliés,
Et maintenant les droits de leurs riches provinces,
Il est le protecteur et l'arbitre des princes.
Quand le Scythe barbare et le Thrace inhumain
Épouvantaient les bords du Danube et du Rhin,
Et traînant après eux la crainte et les alarmes,
Faisaient couler partout et du sang et des larmes,
Le seul nom de Louis redoutable aux tyrans,
Arrêta la fureur de ces fiers conquérants,
Fit flotter sur le Râb leurs dépouilles captives,
Et rendit la victoire aux aigles fugitives.
Lorsque dans la chaleur de leurs ressentiments
Les Hollandais hardis, et les fiers Allemands
Allumaient les flambeaux de leurs tristes querelles,
Et semblaient commencer des guerres éternelles,
Il a su désarmer ces peuples irrités :
Lui même a confirmé la foi de leurs traités,
Et rangeant à la paix leurs troupes échauffées,
Leur a fait mépriser de si sanglants trophées.
Quand deux peuples armés sur l'empire des flots,
Animent aux combats soldats et matelots,
Et dans le cours fatal de leurs cruelles guerres
Étonnent l'Océan du bruit de leurs tonnerres,
Ses guerriers pleins d'ardeur triomphent sur les [eaux.
La victoire s'apprête à suivre ses vaisseaux ;
Et malgré la fureur des vents et des orages,
Prépare aux ennemis d'effroyables naufrages.
Enfin comblé de gloire, il comble nos souhaits,
Il veut joindre en nos jours l'abondance et la paix ,
Et ses nochers fameux sur les plaines de l'onde,
Vont chercher les trésors de l'un à l'autre monde.
Que ton destin, Colbert, me paraît glorieux,
Auprès d'un roi si juste et si victorieux !
Observe tous les jours le beau feu qui l'anime,
Les mouvements secrets de son cœur magnanime,
Les desseins qu'il conçoit, les oracles qu'il rend :
Les héros comme lui ne font rien que de grand ;
Pour consacrer son nom au temple de Mémoire,
Tu fourniras un jour de matière à l'histoire ;
Et dans les doux récits de ses exploits divers,
Ce qui t'aura charmé charmera l'univers.

—

L'HERCULE FRANÇAIS,

OU

EXPLICATION D'UN DESSIN DE M. LE BRUN POUR M. DE SEIGNELAY, L'an 1668.

Pour te représenter après tes grands exploits,
Ce n'était pas assez d'un Hercule gaulois ;
Invincible Louis, sous qui le monde tremble,
Il fallait avoir peint tous les héros ensemble.
Mais ces portraits mêlés de tant de demi-dieux
Confondraient nos esprits et lasseraient nos yeux.
Souffre qu'Hercule seul se consacre à ta gloire,
Qu'il compare sa fable avecque ton histoire ;
Et que voyant son nom par le tien effacé,
Il confesse aujourd'hui que tu l'as surpassé.
Il dompta du lion la rage envenimée
Dans les sombres détours des forêts de Némée :
Et tu viens de dompter le belgique lion,
Qui respirant le meurtre et la rébellion,
Nourri depuis longtemps de sang et de carnage,
Auprès de ses marais redoutait ton courage,
Et semblait exciter par ses rugissements
Tous les peuples voisins au secours des Flamands.
Hercule triompha du Géryon d'Espagne,
Renversa ses châteaux, désola sa campagne ;
Les tyrans de la terre en tremblèrent d'effroi :
C'est un travail pour lui, ce n'est qu'un jeu pour [toi.
Tu cours sans t'émouvoir au milieu des alarmes,
Rien ne peut s'opposer au bonheur de tes armes.
Tournay, sans t'arrêter, reconnut ton pouvoir.
Tu n'eus qu'à l'investir, et qu'à te faire voir.
Douai se vit soumis malgré sa résistance,
Et craignant ta justice, implora ta clémence.
Oudenarde reçut, pour t'avoir irrité,
Le juste châtiment de sa témérité.
Lille te vit monter sur le char de la gloire,
User modestement des droits de ta victoire,
Marcher sur ses remparts à demi foudroyés,
Rassurer en passant ses peuples effrayés,
Pour de nouveaux combats tenir tes armes prêtes,
Et chercher promptement de nouvelles conquêtes.
Flandre, n'irrite plus ce monarque puissant,
Qui sait l'art de te vaincre en se divertissant !
Lorsque tes ennemis redoutent ta puissance
Hercule tout confus admire ta vaillance.
Ce héros aujourd'hui n'est plus ce qu'il était ;
Et pressé sous le faix du monde qu'il portait,
Il perd également la force et le courage,
Et cherche sur la terre un roi qui le soulage,
Qui vienne l'assister comme un Atlas nouveau,
Et veuille se charger d'un si pesant fardeau.
Il t'a trouvé, Louis, jeune, ardent, redoutable,
Dans les nobles travaux toujours infatigable,
Et tout prêt à ranger le monde sous ta loi.

A qui pouvait-il mieux le remettre qu'à toi?
De cent rivaux armés les forces obstinées
Auront beau se liguer contre tes destinées,
Pour punir l'injustice et l'orgueil des humains,
Le grand Alcide a mis sa massue en tes mains,
Qui doit faire aux tyrans une immortelle guerre,
Après avoir dompté les monstres de la terre.
Le poids du monde entier ne te chargera pas :
La vaillante Bellone et la docte Pallas
Seront dans ce travail tes compagnes fidèles;
Grand roi, tu régneras et tu vaincras par elles,
Et tu seras toujours, au gré de tes souhaits,
Arbitre de la guerre, arbitre de la paix.
Au bien de tes sujets ton âme est occupée,
Tu portes dignement et le sceptre et l'épée.
La victoire est toujours prête à te couronner;
Tu sais l'art de combattre et l'art de gouverner.
Ta force et ta valeur égalent ta prudence,
Ou tu domptes l'Espagne, ou tu règles la France,
Tu tiens ou tu réduis des peuples sous ta loi,
Et tu fais le héros aussi bien que le roi.
La sagesse, Louis, qui te conduit, qui t'aime,
Qui soutient avec toi le poids du diadème,
Pour le conseil des rois dresse cent nourrissons;
Et leur fait pour la cour de secrètes leçons :
Vois celui qu'elle t'offre, et qu'elle te destine;
Instruit de ses vertus comme de sa doctrine,
Elle éloigne de lui la faiblesse et l'erreur,
Lui forme adroitement et l'esprit et le cœur,
Lui découvre à loisir ses plus sacrés mystères,
Lui propose en secret ses maximes sévères,
Eclaire sa raison, règle tous ses désirs,
Lui montre à mépriser le luxe et les plaisirs;
Au temple de l'honneur elle-même le guide,
Et lui trace le plan d'une gloire solide.
Il mettra son bonheur à recevoir tes lois;
Et le voyant un jour fidèle en ses emplois,
Ardent à te servir et soigneux de te plaire,
Tu verras dans le fils une image du père.
Si ton destin t'appelle à de nouveaux combats,
Invincible Louis, où ne vaincras-tu pas?
Au milieu de la paix je vois naître la guerre :
Je vois des factions qui partagent la terre,
Jusqu'à ce que le ciel couronne tes projets,
Et que tes ennemis deviennent tes sujets.
Vois ces beaux monuments de triomphe et de gloire,
Où l'on dresse déjà le plan de ton histoire,
Où l'art ingénieux a déjà travaillé
Sur cent pièces de jaspe, ou de marbre taillé.
Là d'illustres captifs dans l'excès de leurs peines,
S'efforçant de traîner ou de rompre leurs chaînes,
Gardent dans leur malheur encor quelque fierté,
Et semblent murmurer de leur captivité.
On dirait que ton bras, prêt à lancer la foudre,
Choisit ses criminels pour les réduire en poudre;
Et l'art a fait revivre en ce marbre imposteur
La crainte des vaincus, le courroux du vainqueur.
Quatre fleuves assis sur leur moite rivage,
Sur des urnes penchés, couronnés de feuillages,
Versent à gros bouillons leur liquide cristal;
Et recueillant leurs eaux dans un même canal,
T'ouvrent tous les chemins de l'empire de l'onde,
Et t'offrent les trésors de l'un et l'autre monde.
Les flots de marbre sec vont, ce semble, couler,
Et ces dieux de métal semblent vouloir parler.

SUR LES CONQUÊTES DU ROI.

ODE.

Nymphe qui cours sans cesse, et jamais ne sommeilles,
Qui par tout l'univers fait retentir ta voix,
Et qui toute yeux, et toute oreilles,
Observe les vertus des rois :
Toi, qui dans les climats où la valeur éclate,
Te plais à raconter des exploits inouïs,
Va des rives du Tage à celles de l'Euphrate
Annoncer aux mortels la gloire de Louis.

Dis-leur que ce héros sous qui le monde tremble,
A foudroyé l'orgueil d'un peuple révolté,
Et vengé tous les rois ensemble
Du mépris de la royauté;
Qu'il voit de tous côtés tomber sous sa puissance
Des remparts abattus, des guerriers alarmés;
Et qu'achevant de vaincre aussitôt qu'il commence,
Il cueille ses lauriers dès qu'il les a semés.

Dis-leur qu'il rétablit le culte dans nos temples,
Ou quittant pour un temps sa guerrière fierté,
Il laisse de fameux exemples
D'une immortelle piété;
Qu'il rend victorieux l'auteur de sa victoire;
Et que prenant le ciel pour son plus ferme appui,
Au pied de ses autels il consacre sa gloire,
Et va faire pour Dieu ce que Dieu fait pour lui.

Conte-leur les dangers où sa valeur l'entraîne,
Ses pénibles travaux, ses glorieux exploits.
Dis-leur qu'il se contente à peine
De quatre siéges à la fois
Dans les nobles transports de son âme héroïque,
Il brave la fortune, et cherche les combats;
Le feu de ses regards partout se communique,
Et passe de ses yeux au cœur de ses soldats.

Ainsi l'astre du jour fait ressentir au monde
La féconde vertu de ses brillants regards,
Et ranime la terre et l'onde
Du feu de ses rayons épars.
La vive impression d'une flamme si pure

Pénètre dans le sein de tant d'êtres divers ;
Et réchauffant le corps de toute la nature,
Donne le mouvement à ce vaste univers.

Dis-leur qu'une province en un jour est conquise ;
Parle de tant d'exploits aussi prompts qu'éclatants,
Où le succès et l'entreprise
Arrivent presque en même temps.
La victoire sous lui vole de siége en siége ;
Le travail recommence où le travail finit.
Qui révère ses lois trouve qui le protége,
Qui résiste à ses coups trouve qui le punit.

Tu nous vantes encor ces conquérants illustres
Que l'Espagne orgueilleuse élevait autrefois,
Qui ne firent pas en dix lustres
Ce que Louis fait en un mois
Une seule conquête arrêtait leur fortune ;
Contre une même place ils donnaient cent assauts ;
Et rougissaient de voir que la trentième lune
Les retrouvait encor dans les mêmes travaux.

Le Batave contre eux éprouve sa vaillance;
Il voyait mille morts sans en être effrayé,
Et renouvelait sa constance
Sur chaque rempart foudroyé.
Dans le plus grand péril son âme était plus fière;
Et dans son désespoir redoublant sa vigueur,
Il disputait encor un reste de poussière,
Et sa gloire effaçait la gloire du vainqueur.

Mais quand Louis paraît les villes sont soumises,
Les plus hardis guerriers mettent les armes bas;
Et pour louer ses entreprises
Tes cent voix ne suffisent pas.
Dans leurs propres remparts, captifs sans résistance,
Au bruit de tant de gloire et de tant de vertus,
Ses ennemis surpris implorent sa clémence,
Et le nom du vainqueur honore les vaincus.

Le Rhin fut indigné de leurs noires pratiques;
Il prévit leur ruine, et leur dit mille fois :
Cessez, injustes politiques,
D'irriter le plus grand des rois.
Votre Etat, par un coup aussi juste que rude,
Tombera sous ce roi qui l'avait affermi,
Si, pour punir l'excès de votre ingratitude,
Votre libérateur devient votre ennemi.

Comme on force une ville, il force une province.
L'ouvrage d'un été ne lui dure qu'un jour,
Et partout cet auguste prince
Imprime la crainte et l'amour.
Nul ne peut résister, ou n'ose se défendre,
Fleuves, digues, remparts, ne peuvent l'arrêter :
Il n'est rien que son cœur ne lui fasse entreprendre
Et rien que sa valeur ne puisse exécuter.

Nourrissez dans vos cœurs et la haine et l'envie,
Allumez dans le sein des peuples et des rois
La discorde et la jalousie,
Et violez toutes les lois;
Serrez le nœud fatal de vos puissantes ligues,
Bordez tous vos canaux de bataillons épais,
Lâchez ces flots mutins que retiennent vos digues
Il viendra vous punir jusque dans vos marais.

Sous les yeux de Louis, tonnant sur le rivage,
Malgré vous, à l'envi, mille guerriers fameux
Passeront armés à la nage,
Et fendront mes flots écumeux.
En vain je roulerai mes orgueilleuses ondes,
En vain je sortirai, frémissant de courroux,
De l'humide séjour de mes grottes profondes,
Je tremblerai moi-même, et fuirai comme vous.

Prédisant leur défaite et leurs malheurs extrêmes,
Le fleuve en leur orgueil les trouva confirmés :
Tu sais qu'ils inondent eux-mêmes
Les sillons qu'ils avaient semés.
Ils évitent le fer, et l'onde les ravage;
Ils augmentent leurs maux en croyant les guérir;
Ils cherchent leur salut dans leur propre naufrage;
Et périssent enfin de crainte de périr.

Mais je t'arrête trop. Va, courrière immortelle,
Et reviens vers Louis prendre un nouvel emploi :
Si la victoire le rappelle,
Il ira plus vite que toi.
Pour vous, peuple obstiné, cedez à sa puissance,
Et recevez la loi qu'il voudra vous donner :
Que si votre fureur s'oppose à sa clémence,
Puisse-t-il toujours vaincre, et ne plus pardonner.

Puissent tomber encore de fatales tempêtes
Sur le faîte orgueilleux de vos fières cités :
Puisse-t-il lancer sur vos têtes
La foudre que vous méritez.
Dans les tristes horreurs d'une sanglante guerre,
Puissiez-vous ressentir tout l'effort de son bras
Et pour servir d'exemple au reste de la terre,
Etre aussi malheureux que vous êtes ingrats.

SUR LE MARIAGE DE M. DE CAUMARTIN EN 1664.

ÉLÉGIE.

L'astre qui fait les jours sortait du sein de l'onde,
Les zéphyrs retenaient leur haleine féconde ;
Et les flots agités du liquide élément,
Par un instinct secret coulaient plus doucement,
Lorsqu'Amour transporté d'une juste colere,
Fit un jour en pleurant cette plainte à sa mère :
Quel destin rigoureux, ou quel astre jaloux
Obstine aveuglément Alcandre contre nous ?

Qu'il me coûte de soins, qu'il me coûte de larmes!
Il se rit de mes feux, il résiste à mes armes;
Et d'un charme puissant son esprit enchanté,
Contre tous mes efforts soutient sa liberté.
Il soupira jadis son amoureuse peine,
Et ne put s'affranchir de ma première chaîne :
Mais après cette chaîne et ces liens rompus,
Il a repris son cœur et ne l'engage plus.
De mon flambeau sacré les flammes plus subtiles
Pour enflammer ses vœux se trouvent inutiles.
Je lui lance les traits qu'autrefois je lançai,
Je sonde les endroits par où je le blessai.
Mais de tous les côtés son cœur est inflexible,
Et je n'y trouve plus d'endroit qui soit sensible.
Je tâche à rallumer le feu de ses désirs,
Je ranime l'ardeur de ses premiers soupirs.
Je m'obstine moi-même à verser dans son âme
Des principes d'amour, des semences de flamme;
De toutes mes douceurs je combats sa fierté,
Et je ne saurais vaincre un cœur si révolté :
Je n'ai point de liens dont il ne s'affranchisse,
Le plus pompeux éclat n'a rien qui l'éblouisse.
Si j'expose à ses yeux l'objet le plus charmant,
Il le regarde en juge, et non pas en amant;
Et si j'offre à ses feux quelque illustre matière,
A son peu de chaleur il joint trop de lumière,
Il examine trop les lois de sa prison,
Et veut joindre à l'amour un peu trop de raison.
Cent ministres sacrés de Thémis et d'Astrée,
Qui sentent de mes feux leur âme pénétrée,
Soupirent à l'envi leur amoureux ennui,
Et je perds tous les feux que j'allume pour lui.
Mille fameux héros devenus mes conquêtes,
De nos myrtes sacrés ont couronné nos têtes,
Et Louis, le plus fier et le plus grand des rois,
Lui-même a ressenti la rigueur de mes lois.
Au milieu des combats ce héros inflexible,
Tout vainqueur qu'il était, n'était pas invincible;
Son cœur contre son cœur rebelle s'élevait,
Lorsqu'il donnait des lois, lui-même en recevait.
Thérèse suspendit les feux de sa colère,
La fille le vainquit lorsqu'il vainquait le père :
Aux dépens de sa gloire il aima son repos,
Et l'amant dans son cœur triompha du héros.
Lorsque par une douce et forte violence,
Je range les plus fiers sous mon obéissance,
Alcandre fuira-t-il mes aimables appas?
Et sera-t-il le seul qui ne me craindra pas?
Renonçons au pouvoir de nos divines flammes,
Et ne prétendons plus aucun droit sur les âmes;
Éteignons nos flambeaux, renversons nos autels,
S'il faut être vaincus par de faibles mortels.
Il soupira, touché d'une douleur profonde,
Lui qui fait soupirer tout le reste du monde;
Dans l'excès douloureux de son ressentiment,
On vit pleurer l'Amour comme pleure un amant.
Et ce vainqueur jaloux de son pouvoir suprême,
Se plaignit à son tour d'être vaincu lui-même.
Après qu'il eut fini ses [illegible] et son discours,

D'un air doux et flatteur la mère des amours
Apaisait sa douleur, dissipait ses alarmes,
Et lui disait ces mots en essuyant ses larmes :
Modère ces transports, cesse de t'émouvoir,
Et connais mieux, mon fils, ton absolu pouvoir :
Cet esprit obstiné qui nous fuit et nous brave,
Va perdre sa franchise, et devenir esclave :
Mais cherche à ce captif une illustre prison,
Pour gagner son amour contente sa raison,
Et reconnais enfin que son cœur équitable
Ne peut être amoureux que d'un objet aimable.
N'espère jamais voir ses désirs abattus
Sous des charmes trompeurs ou de fausses vertus :
Cet éclat enchanteur qui séduit et qui trompe,
Ces attraits affectés, cette orgueilleuse pompe,
Cette vaine apparence et ces faibles appas,
Sont des illusions qui ne le charment pas.
Mais à ces faux brillants son cœur inaccessible,
Aux solides beautés n'en est pas moins sensible;
Plus ses vœux sont tardifs, plus ils seront constants,
Il diffère d'aimer pour aimer plus longtemps,
Et sa chaîne, mon fils, qu'il traîne de la sorte,
En sera quelque jour plus durable et plus forte.
Relève ton espoir, et choisis seulement
Une parfaite amante à ce parfait amant.
Près de ces bords fameux où la Seine profonde
Traverse la cité la plus vaste du monde,
Et roule avec orgueil dans son riche canal
Sur un sable doré son mobile cristal :
Une jeune merveille aussi chaste que belle,
Peut ranger sous ses lois le cœur le plus rebelle,
Et par ses traits vainqueurs et ses charmes puissants,
Captiver la raison aussi bien que les sens.
En elle les vertus et les grâces unies
Étalent à l'envi des beautés infinies.
Les plus vives couleurs dont la terre se peint
N'ont rien de comparable à celles de son teint :
Sur un beau fond de lis une rose épandue,
A demi relevée, à demi confondue,
Mêle à son vif éclat une vive fraîcheur,
Et confond la rougeur avecque la blancheur :
De ses cheveux dorés les tresses vagabondes
Se recueillent en nœuds, se répandent en ondes,
Et leurs flots précieux à longs plis épandus,
Semblent des filets d'or que nous ayons tendus
Pour y lier les vœux des âmes fugitives,
Et pour y retenir des libertés captives.
Le clair flambeau du jour, le bel astre des cieux
N'a point de feu plus pur que celui de ses yeux,
Lorsqu'il verse à longs traits dans sa noble carrière
Ses rayons tempérés de flamme et de lumière.
Son visage riant sans contrainte et sans fard,
Montre que la nature est plus belle que l'art,
Et fait voir en luisant d'une flamme céleste,
Que rien n'est plus puissant qu'une beauté modeste;
Et que pour exciter une innocente ardeur,

Les plus charmants attraits sont ceux de la pudeur.
Cette chaste couleur, cette divine flamme,
Au travers de ses yeux découvre sa belle âme,
Et l'on voit cet éclat qui reluit au dehors
Comme un rayon d'esprit qui s'épand sur le corps.
La savante Pallas, les filles de Memoire,
Ses plus chères amours la combleraient de gloire;
Mais sans faste et sans bruit son esprit trop dis- [cret,
Avec elles ne veut qu'un commerce secret.
Va, mon fils, va gagner cette beauté charmante,
Et pour faire un amant songe à faire une amante,
Et réduisant Alcandre et Doris sous nos lois,
Allume adroitement deux flammes à la fois.
Quoiqu'il semble d'abord que nos feux les offen- [sent
Ils aimeront un jour, et plutôt qu'ils ne pensent:
A nos puissants efforts nul ne peut résister,
Et nous avons des coups qu'on ne peut éviter.
Le décret du Destin s'accorde avec le nôtre,
Qu'ils apprennent, mon fils, qu'ils sont faits l'un [pour l'autre,
Et qu'un ordre fatal à leur postérité
A noué dans le ciel cette nécessité.
L'impatient Amour que ce discours enflamme,
Choisit sa plus subtile et sa plus pure flamme;
D'un mouvement rapide il traverse les airs,
Et laissant dans sa route une suite d'éclairs,
Il vole chez Doris, il vole chez Alcandre,
Il redouble ses coups, et les force à se rendre,
Et par un sort plus doux qu'il ne s'était promis,
Il n'a point aujourd'hui de sujets plus soumis.

POËME CHRÉTIEN SUR LA BÉATITUDE

CONTRE LES ILLUSIONS DU QUIÉTISME.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

On s'étonnera peut-être de ce que m'étant appliqué, pendant plusieurs années, à des occupations d'un caractère bien différent de celle-ci, je semble rabaisser le titre de prédicateur, en reprenant celui de poëte. Je n'ignore pas que la poésie est un peu déchue de ce qu'elle était, et que c'est se dégrader, en quelque manière, que de mêler des vers parmi des travaux aussi graves que ceux de la chaire.

Cependant, comme le sujet de ce poëme a été traité en prose par les plus éloquentes plumes de notre siècle, d'une manière qu'on n'y peut rien ajouter, et que d'ailleurs la matière m'a paru propre à recevoir les plus belles couleurs de la poésie, j'ai cru que le public me pardonnerait ce mélange passager d'une lyre chrétienne avec la trompette évangélique, et que cet agrément de la diversité semée parmi mes ouvrages, servirait à réveiller le goût des lecteurs.

Je ne dirai pas, pour relever la gloire de la poésie, qu'elle a été apportée du ciel en terre; que les écrivains sacrés ont été, la plupart, des poëtes divins, qui, animés d'une sainte fureur, ont rendu des oracles; que Salomon prononça cinq mille vers; que plusieurs des Livres saints ont été écrits dans ce genre; et que les irruptions de l'Esprit de Dieu, qui saisissait David quand il touchait la harpe, tenaient fort de l'enthousiasme d'une poésie divine. Il suffit de faire remarquer au lecteur que les plus vénérables d'entre les Pères ont fait des vers; saint Prosper et saint Paulin en ont composé des volumes entiers, sans parler de saint Grégoire de Nazianze, qui a été nommé le théologien par excellence, dont les écrits ne cèdent en rien pour la beauté à ceux des orateurs grecs et romains les plus célèbres, et qui, d'un commun aveu, a surpassé tous les autres par l'élégance et la gravité de son style.

Mais, sans remonter si loin, le cardinal Duperron, ce fléau des hérétiques, a-t-il cru déshonorer la pourpre par la poésie? Personne n'ignore que le cardinal de Richelieu en faisait ses délices, et qu'il adoucissait, au son d'une lyre délicate, les saillies de ce grand et vaste génie qui donnait le mouvement à toute l'Europe; puis-je oublier M. Godeau, dont Voiture, lisant les ouvrages à l'ombre des palmes, les lui souhaitait toutes? Ce saint évêque, dont la paraphrase sur saint Paul est un des plus riches trésors que notre siècle ait donnés à l'Eglise, a composé une infinité de beaux vers, qui seuls auraient été suffisants pour rendre son nom illustre; on assure même que la mitre fut le prix de ces stances, toutes admirables, qu'il composa sur le Bénédicité, et qu'il n'eut jamais tant d'occasion de le dire, que pour l'avoir fait

Après ces grands exemples, il serait à souhaiter que tous ceux qui ont quelque talent pour la poésie, fissent leurs efforts pour la tirer de cet oubli injurieux où notre siècle semble l'abandonner; ce talent ne laisserait pas d'être fort estimable, quand on ne le considérerait que comme un honnête amusement de la vie civile. Il y a plusieurs choses dans la nature qui paraissent n'avoir été faites que pour le plaisir des hommes et

l'embellissement de l'univers; les fleurs, les perles, les diamants, les belles voix ; cependant personne ne s'est encore avisé de les vouloir bannir du monde. Les ouvrages d'un poëte excellent peuvent faire les délices innocents de l'esprit, comme les fleurs d'un parterre, et le chant des rossignols, font le plaisir des yeux et des oreilles. Mais ce ne serait pas bien louer la poésie, que de la mettre au rang des choses inutiles qui sont agréables. Comme ce qu'il y a de beau dans la nature vient de Dieu, nous devons lui consacrer, par de saints usages, tout ce que nous recevons de sa libéralité, et nous sommes particulièrement obligés de lui rendre l'hommage d'un talent qui est connu pour le plus divin de tous. La piété fait servir à la parure du temple et à l'ornement des autels, les mêmes choses dont la vanité pare les idoles du monde.

C'est se rendre fort coupable, que de faire de la poésie le souffle du démon impur, pour allumer les passions criminelles ; mais c'est la sanctifier heureusement, que de s'en servir pour chanter les grandeurs de Dieu, et pour répandre les étincelles de son amour.

Les poésies saintes, quand elles sont bien faites, ont une je ne sais quelle harmonie, dont la douceur, en attendrissant l'âme, y répand l'onction de la prière; comme les chansons profanes font passer le poison le plus subtil de l'impureté jusqu'au fond des cœurs, les cantiques sacrés apaisent, dit saint Augustin, la violence des passions, et sont comme une rosée céleste, qui tempère les ardeurs de la concupiscence.

C'est la marque d'un génie borné de renfermer toute son estime dans les bornes d'une sorte de mérite qui lui revient, et de laisser tous les autres talents dans l'oubli, quelque rares et utiles qu'ils puissent être. Rien ne me donne une plus haute idée du cardinal de Richelieu, et ne découvre mieux la grandeur immense de son vaste génie, que d'avoir répandu ses faveurs sur tous les sujets où il vit briller quelques rayons de ce mérite dont il était adorateur; de la même main dont il élevait des temples augustes à la religion, et un asile glorieux à cette société vénérable, représentée par la tour mystérieuse de David, où pendent mille boucliers pour défendre l'Eglise, il dressait des couronnes aux Muses françaises, et il les mettait lui-même sur le front de leurs favoris, en les comblant de ses bienfaits et de ses louanges.

On ne saurait disconvenir que la poésie ne soit un don de Dieu, et même un des plus précieux; ainsi le bon usage en doit être aussi estimable, que l'excellence en est singulière; je révère un homme qui explique l'Evangile aux peuples avec netteté, dans les homélies chrétiennes, dont le principal ornement est d'en paraître toutes dépouillées ; mais le goût que j'aurai pour la simplicité de son style, ne me fera pas rejeter ceux qui annoncent les oracles du Dieu vivant avec une majesté et une dévotion dignes de leur ministère, puisque laissant à Dieu le jugement des intentions secrètes, qui font le mérite des travaux chrétiens, les discours où il y a de l'ornement et des grâces, peuvent être aussi utiles que les autres, et que toutes les beautés de l'éloquence répandue dans les écrits des Cyprien, des Ambroise, des Grégoire de Nazianze, n'en ôtent pas l'onction ni la piété; je me souviens toujours de cette parole de saint Paul, *modo Christus annuntietur*, pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, soit avec éloquence, soit avec simplicité, dans des cantiques saints, ou des livres pieux, par des bouches d'or, ou par des canaux de terre, tout est égal à ceux qui ont un véritable zèle pour la religion; bienheureux sont les pieds de ceux qui évangélisent! Il faut honorer tous les ouvriers de l'Evangile, surtout ceux qui travaillent dans le ministère de la parole; mais s'il y en avait quelques-uns dignes de mépris, ce seraient ceux qui s'efforcent de rabaisser leurs confrères, au lieu d'inspirer à leurs auditeurs une vénération commune pour tout ce qui porte le caractère d'une mission apostolique. Puisque l'occasion se présente de le dire, j'avoue que j'ai eu quelquefois de la peine à retenir mon indignation, en entendant des hommes qui, dans des discours d'ailleurs édifiants, semblaient vouloir mêler des satires contre des orateurs ornés et éloquents; et, à dire le vrai, ce n'est pas l'extérieur du ministre qui en fait le détachement; et les motifs de ceux qui parlent avec politesse, sont souvent aussi purs, pour ne rien dire davantage, que ceux des autres.

Le lecteur me pardonnera cette digression, qui ne laisse pas d'être liée à mon sujet, quoiqu'elle semble m'en éloigner, puisque je mets peu de différence entre de belles poésies saintes et des discours chrétiens éloquents, et qu'ainsi l'on peut appliquer à la défense des unes ce que j'ai dit pour autoriser les autres. Le Père céleste voit, dans le secret du cœur, ceux qui méritent récompense. Fasse le ciel que nous ne soyons pas du nombre de ces malheureux ouvriers dont il est dit qu'ils ont reçu leur salaire dès ce monde! Ayons pour les autres cet esprit d'indulgence que nous demandons pour nous, et jugeons favorablement tout ce qui a l'apparence de bien, jusqu'à ce que le temps de la moisson sépare la paille d'avec le grain, et que le souverain Juge rende à chacun selon ses œuvres.

POËME CHRÉTIEN SUR LA BÉATITUDE

CONTRE LES ILLUSIONS DU QUIÉTISME.

—

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—

Prélat, qui des pasteurs vénérable modèle,
Joins l'exemple au discours, et la prudence au zèle;
Dont le mérite seul, digne du plus haut rang,
N'a laissé rien à faire à la splendeur du sang;
Qui donné par le ciel en spectacle à l'Eglise
Aux traits de la censure ôte la moindre prise,
Et d'armes de lumière en tout temps revêtu,
Ne vois par aucun faible attaquer ta vertu;
La place où t'a conduit le choix d'un grand mo- [narque
Est du ciel qui le guide une éclatante marque;
Un flambeau si brillant dans la maison de Dieu
Devait du chandelier remplir le premier lieu.
Ton humble piété qui fuyait la lumière,
Devait au plus grand jour se montrer toute entière;
Et dans un rang qui tint tous les yeux attachés
Exposer de ton cœur tous les trésors cachés.
Il fallait que partout l'Eglise fût remplie
Du parfum que répand l'exemple de ta vie;
Et qu'en ce vaste champ ton zèle, ailleurs captif,
De tes talents divers n'en laissât point d'oisif.
Souffre à ta modestie un peu de violence;
Je ne puis plus longtemps t'admirer en silence;
La sagesse conduit ton zèle sans aigreur;
Tu fais la guerre au vice en combattant l'erreur;
Ta vigilance assure un support au pupille,
Le pain à l'indigent, à la veuve un asile;
Asservi le premier à de sévères lois,
De tes devoirs nombreux tu soutiens tout le poids;
Le mérite oublié que ton suffrage prône,
Trouve en toi le canal qui le conduit au trône.
Mais que j'aime à te voir avec force et douceur,
Démêler les détours d'un dogme séducteur;
Conserver le bon grain en arrachant l'ivraie,
Et guérir dans l'Eglise une profonde plaie.
L'Esprit de vérité te guide en tes écrits,
Tu dépouilles le loup de la peau de brebis;
Ton cœur du pur amour enseigne la science,
Que soutient de tes mœurs l'exemplaire innocence.
O vous, qui nous guidant par de fausses clartés,
Nous tracez sur vos pas des sentiers écartés,
Et qui, loin d'épurer l'amour saint dans nos âmes,
Otez la nourriture à ses divines flammes,
Dans ce guide éclairé reconnaissez la main
Qui de la vérité vous montre le chemin,
Et fuyant le poison d'une impure doctrine,
Cherchez dans ses écrits une manne divine.
Laissez un libre cours à nos chastes soupirs,
Otez-moi donc mon cœur, en m'ôtant mes désirs;
Cachez-moi de mon Dieu les bontés éternelles,
Quand vous me défendez de soupirer pour elles.
Quel fantôme d'amour bizarrement jaloux,
Qui s'oppose lui-même à ses vœux les plus doux,
Qui dans le vain repos d'une tendresse oisive,
Tient de ses mouvements toute l'ardeur captive,
Et d'un divin objet innocemment épris,
A n'y pas aspirer met sa gloire et son prix?
Vous étalez en vain les brillantes chimères
D'un amour sans désirs qu'ont ignoré nos Pères,
Qui tremble de mêler, en voulant être heureux,
Un intérêt terrestre à de célestes feux;
Qui fait de son bonheur l'horrible sacrifice,
Et d'un vrai désespoir couvre le précipice.
Loin d'un si noir abîme, un amour éprouvé,
Dans les saintes terreurs de se voir réprouvé,
Repousse avec horreur cette funeste image,
Et s'adressant à Dieu lui tiendrait ce langage:
Je ne sais point, hélas! quel doit être mon sort,
Mais si je dois attendre une éternelle mort,
Ma volonté, Seigneur, à la vôtre rebelle,
En n'y résistant pas se croirait criminelle;
Dussiez-vous m'accuser d'un aveugle intérêt,
Je ne saurais souscrire à ce fatal arrêt,
De vos attraits divins mon âme est trop éprise,
Pour être sur ce point à vos ordres soumise.
Si vous me condamnez à ne jamais vous voir,
De vous désobéir je me fais un devoir;
Quand la foudre en vos mains à m'écraser s'ap- [prête,
Loin de m'y présenter, j'en détourne ma tête;
Mon cœur, qui malgré vous voudrait vous pos- [séder,
Quand vous m'ôtez l'espoir, s'obstine à le garder.
Voilà du pur amour la sainte résistance;
Il veut ravir à Dieu le ciel par violence;
Cherchant à s'assurer de son bonheur douteux,
Il redouble sa foi, ses œuvres et ses vœux;
Il voit Ninive en pleurs, qui par sa pénitence,
Du Seigneur irrité révoque la sentence.
En vain dans les frayeurs dont il est agité,
Il se croit aux enfers déjà précipité;
D'un noir pressentiment il combat la réponse,
Et s'oppose à l'arrêt que son trouble prononce.
Fuyons le calme affreux des mystiques abstraits,
Dont la perte de Dieu ne peut troubler la paix
Ce pur amour qui n'a que des suites impures,
Qui fait en caressant de mortelles blessures;
Cet abîme caché sous une onde qui dort,
Est le sentier fleuri qui conduit à la mort.
On voit tomber du ciel les brillantes étoiles;

L'erreur met sur les yeux d'impénétrables voiles.
On veut goûter en paix les faux plaisirs des sens ;
Pour les trouver plus doux, on les fait innocents ;
Tout ce que fait la chair, l'esprit le désavoue,
L'on met l'un dans les cieux, et l'autre dans la [boue ;
On veut des mains de Dieu recevoir la liqueur
Que verse Babylone au fond de notre cœur.
Un dogme malheureux par ses noirs artifices
Ouvre en guidant au ciel la porte à tous les vices,
Commence par l'esprit et finit par la chair,
Tient un pied dans le ciel, et l'autre dans l'enfer ;
Fait dans la créature un monstrueux mélange
De crime et de vertu, de la bête et de l'ange ;
Se joue impunément de la religion,
Fait un mérite au cœur de son inaction :
Abominable paix, léthargique indolence,
Du Seigneur irrité la plus rude vengeance,
Où le cœur insensible à tous les coups du ciel (33),
Comme l'eau, des péchés avale tout le fiel ;
Paix par où l'on amasse un trésor de colère (34),
Dont la douceur trompeuse est une absinthe amè- [re (35),
Où les pécheurs, plongés dans un affreux sommeil,
Attendent de la mort le funeste réveil.
Alors d'un Dieu vengeur éternelles victimes (36),
Comme des traits perçants ils sentiront leurs crimes,
Et leur ver, endormi dans une affreuse paix,
Revivra dans leur cœur, pour n'y mourir ja- [mais (37).
Combien en voyons-nous, qui perdant leurs lu- [mières
Se sont déshonorés par des chutes grossières ?
Quel noir embrasement, allumé dans nos jours,
Au centre de l'Eglise allait prendre son cours,
Si sur ses murs sacrés des surveillants fidèles
N'en avaient étouffé les vives étincelles !
Ce n'est point ce beau feu dont vous avez, Sei- [gneur,
Fait descendre du ciel la pure et sainte ardeur ;
C'est du démon impur la fournaise allumée
D'où nous voyons sortir une noire fumée ;
C'est ce feu dévorant à la vertu fatal,
Et sous un peu de cendre, un brasier infernal.
L'âme, dans ses terreurs à l'espérance ouverte,
Ni ne peut, ni ne doit consentir à sa perte.
Loin de prêter l'oreille aux menaces de mort,
L'amour pur les rejette avec tout son effort.
Détester du salut ce sacrifice énorme,
C'est être moins à Dieu rebelle que conforme.
Il veut notre bonheur, un décret éternel
Nous a tous renfermés dans son cœur paternel.
David qui d'Absalon veut épargner la vie
La lui voit par Joab avec douleur ravie.
Absalon, Absalon, s'écriait ce saint roi,
Qui pourra me donner que je meure pour toi !
Je vois donc immoler par une main cruelle
Ce fils qui m'était cher, tout ingrat et rebelle.
Reconnais, ô pécheur ! dans ce père affligé,
Un Dieu par ta malice à te perdre obligé,
A qui tes seuls péchés mettent en main les armes,
Qui prit des yeux mortels pour te donner des [larmes,
Qui par un fils rebelle aux enfers condamné
Voit le prix de son sang à regret profané,
Et qui pour l'arrêter quand il court à sa perte,
Voudrait subir encor la mort qu'il a soufferte.
Israël, tu te perds, quand Dieu veut te sauver ;
Brisant des vases d'ire, il les veut conserver.
Nous savons son amour, nous ignorons sa haine.
Suivons dans nos désirs sa volonté certaine ;
Quand du Juge irrité nous entendons la voix,
Fuyons d'un Dieu vengeur, vers un Dieu mort en [croix.
De notre dernier sort une heureuse ignorance,
Nous doit faire espérer contre toute espérance.
Puisque Dieu ne veut pas la perte du pécheur,
C'est vouloir ce qu'il veut, que vouloir son bon- [heur.
Pourrai-je, d'une main aux autels consacrée,
Toucher du roi David la harpe révérée,
Et peindre dans mes vers les transports enflammés
Qu'en ses cantiques purs l'amour pur a semés ?
On y voit de son cœur la sainte inquiétude ;
Ce ne sont que désirs de la béatitude.
Il en trace à nos yeux les plus touchants portraits,
Et de son cœur de flamme il sort partout des [traits.
Esprit-Saint, c'est à toi d'être un digne interprète
Aux mouvements sacrés de ce divin Prophète ;
Prêtons ici l'oreille à ceux dont je fais choix,
Et du parfait amour reconnaissons la voix.
Quand verrai-je s'ouvrir les sacrés tabernacles (38)
Que me font espérer d'infaillibles oracles ?
O long bannissement, que tu me semble af- [freux (39) !
Quand ferez-vous tomber les voiles ténébreux (40)
Qui me couvrent, Seigneur, votre beauté divine
De toutes les beautés l'éternelle origine ?
Qui donnera, Seigneur, pour seconder mes [vœux (41),
Des ailes de colombe à mon cœur amoureux,

(33) *Exacerbavit Dominum peccator, in ira sua non requiret.* (*Psal.* X, 4.)
(34) *Peccator cum in profundum venerit, contemnit.* (*Prov.*, XVIII, 3.)
(35) *Thesaurizas tibi iram in die iræ.* (*Rom.*, II, 5.)
(36) *In pace amaritudo mea amarissima.* (*Isa.*, XXXVIII, 17.)
(37) *Vermis eorum non moritur.* (*Marc.*, IX, 43.)
(38) *Quam dilecta tabernacula tua, Domine, virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* (*Psal.* LXXXIII, 2, 3.)
(39) *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!* (*Psal.* CX, 5.)
(40) *Sitivit anima mea ad fontem vivum; quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* (*Psal.* XLI, 3.)
(41) *Quis mihi dabit pennas sicut columbæ, et volabo?* (*Psal.* LIV, 7.)

Pour voler au sommet de la montagne sainte ?
Loin de vous, ô mon Dieu, je m'abreuve d'absinthe ;
Je me nourris d'un pain tout trempé de mes pleurs (42) ;
Mes tristes jours ne sont qu'un tissu de douleurs ;
Mon âme, dans mon corps, désolée et captive (43),
Ne pousse qu'une voix gémissante et plaintive ;
Je compte les moments d'un douloureux exil ;
J'attends que de mes jours la mort tranche le fil.
En vain contre l'ennui qui fait couler mes larmes
Dans les cantiques saints je crois trouver des charmes ;
Je ne saurais former que de lugubres sons ;
L'accent de mes soupirs étouffe mes chansons ;
Je ne sais que pleurer dans un lieu de misère ;
Habitant malheureux d'une terre étrangère
Je pleure sur les bords de ces fleuves impurs (44)
Que Babylone voit couler entre ses murs :
Comme un arbre planté sur ces désertes rives, (45)
Je regarde couler leurs ondes fugitives ;
Je porte jusqu'aux cieux mes verdoyants rameaux,
Quand tout est entraîné par le courant des eaux ;
Je me souviens de vous, ô ma chère patrie,
Belle Jérusalem, cité sainte et chérie,
Comment puis-je chanter dans ma captivité (46)
Le cantique éternel de l'immortalité ?
O céleste Sion, c'est toi que je contemple, (47)
Loin de tes murs sacrés, je regarde ton temple ;
Les vœux impatients de mon ardent amour
M'élèvent à toute heure à ton divin séjour ;
Quand verrai-je tomber le mur qui m'en sépare ?
Inutiles désirs où mon âme s'égare,
Aveugles mouvements de ma cupidité (48),
Ah ! cessez de courir après la vanité.
Je ne veux demander au Seigneur qu'une grâce (49),
Heureux dans sa maison si je trouve une place !
Non, de vous, ô mon Dieu, je ne veux rien que vous ;
Assurez-vous d'un cœur dont vous êtes jaloux,
Et ne permettez pas qu'incertain et volage,
Il quitte un vrai bonheur pour en suivre l'image,
Tel qu'un désert aride, ouvrant son large sein (50),
Demande la rosée au ciel toujours d'airain,
Et qu'un serf altéré pour les ondes soupire (51),
Ainsi, Seigneur, ainsi mon âme vous désire.
Est-ce là cet amour délicat et craintif,
Qu'en des liens étroits on veut tenir captif,
Et qui, sans action, sans vœux, sans espérance,
Est moins un feu sacré qu'une froide indolence ;
Cet amour inconnu, qui par de vains efforts,
S'attache à la beauté qui cause ses transports,
Et qui se repaissant d'une vaine chimère,
Craint d'un noble intérêt la tache imaginaire ?
C'est un amour qui tend à la possession,
Qui brûle d'arriver à la sainte Sion,
Qui dans le sein de Dieu rapidement s'élance,
Et qui par ses transports marque sa violence.
David, ce saint prophète et ce parfait amant,
Ignorait de l'amour le faux raffinement ;
S'il en eût pénétré le dangereux mystère,
Dans ses psaumes divins aurait-il pu s'en taire ?
Quand il nous peint le ciel des plus vives couleurs,
Défend-il à l'amour d'en chercher les douceurs ?
Cité sainte, de toi l'on nous dit des merveilles (52)
Qui n'ont jamais frappé les yeux ni les oreilles ;
Il ne croît pas d'épines au milieu de tes fleurs (53),
Tes heureux habitants ne versent point de pleurs ;
D'un vin délicieux leur troupe est enivrée,
De tous soins, de tous maux, leur âme est délivrée :
Ils désirent sans cesse, et possèdent toujours ;
La source de leur joie en entretient le cours (54) ;
Le torrent des plaisirs qui coule dans leur âme
En éteignant leur soif, en rallume la flamme ;
Un banquet merveilleux où l'on a toujours faim (55),
Une paix sans alarme, une gloire sans fin,
Un printemps éternel, un soleil sans nuage (56),
Sont de ce règne heureux le tranquille héritage.
Ainsi, pendant le cours d'un exil ennuyeux,
Augustin sur la terre avait son cœur aux cieux.

(42) *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi ubi est Deus tuus ?* (*Psal.* XLI, 4.)

(43) *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ? Spera in Deo.* (*Ibid.*, 6.)

In salicibus suspendimus organa nostra. (*Psal.* CXXXVI, 2.)

(44) *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, dum recordaremur tui, Sion.* (*Ibid.*, 1.)

(45) *Tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.* (*Psal.* I, 3.)

(46) *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ? memor ero tui de terra Jordanis.* (*Psal.* CXXXVI, 4.)

(47) *Hæc recordatus sum et effudi in me animam meam, quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei.* (*Psal.* XLI, 5.)

(48) *Ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium.* (*Psal.* IV, 3.)

(49) *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.* (*Psal.* XXII, 6.)

(50) *Sitivit anima mea ad Deum vivum.* (*Psal.* XLI, 3.)

Anima mea sicut terra sine aqua tibi. (*Psal.* CXLII, 6.)

Sitio in peregrinatione, sitio in cursu, satiabor in adventu. (S. AUGUST.)

(51) *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* (*Psal.* XLI, 2.)

Qui est ut cervus, non fit tardus in currendo. Impigre curre, impigre desidera fontem. (S. AUGUST.)

(52) *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.* (*Psal.* LXXXVI, 3.)

(53) *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.* (*Apoc.*, VII, 17.)

(54) Apud Deum est fons vitæ et insiccabilis, fons cui forte hauriendo sitis interior inardescit. (S. AUGUST., *in psal.* XLI.)

(55) In domo Dei festivitas sempiterna est, lætitia sine defectu, et dies illic festus ita est, ut nec aperiatur initio, nec fine claudatur. (S. AUGUST., *ibid.*)

(56) Non erit amplius neque frigus neque æstus. (*Ibid.*)

Honteux d'avoir brûlé pour des beautés mondaines
Dont la grâce en son cœur avait brisé les chaînes,
Ce mortel Séraphin, par ces touchants tableaux,
Excitait dans son cœur des mouvements nouveaux;
Et d'un style embrasé de ces flammes si belles,
Il en semait partout les vives étincelles.
Quels vœux impatients, quels désirs redoublés
De posséder en Dieu tous les biens rassemblés!
Craint-il, en s'animant par ces vives peintures,
De mêler quelque tache à des ardeurs si pures?
Seigneur, dans votre gloire il ne vous peint si beau,
Que pour mieux de l'amour épurer le flambeau;
Ses souhaits empressés sont la subtile flamme
Du céleste brasier allumé dans son âme.
Loin du repos fatal d'un sacrifice affreux
Que veut d'un faux amour le dogme dangereux,
Il ne vous croit aimer qu'autant qu'il vous désire;
Dans son cœur gémissant la colombe soupire,
Il le redit cent fois, inquiet, agité,
Vous êtes seul son centre et sa félicité;
Du vrai, du bon, du beau, il cherche en vous la source;
Son amour est son poids, son amour est sa course:
Chaque instant de sa vie est un pas vers son Dieu,
Il le cherche sans cesse, il y pense en tout lieu;
Ses désirs sont pour lui d'invisibles échelles,
Et lui donnent des pieds, des rames et des ailes.
Votre beauté, Seigneur, peinte de toutes parts (57)
Allume mes désirs en frappant mes regards.
Cette terre maudite en épines féconde,
Ce gouffre de péchés où s'abîme le monde;
Du siècle qui s'enfuit le rapide torrent,
Dans ses désirs sans fin l'homme toujours errant,
Ses soupirs inquiets, ses plaintes éternelles,
Toutes ses passions à sa raison rebelles,
Tous ses plaisirs semés d'amertume et de fiel,
Par un chemin affreux le ramènent au ciel.
Éprouvant des saisons les diverses injures,
Se voyant tout couvert de mortelles blessures,
Il voit que par la chair l'esprit appesanti (58)
Tel de la main de Dieu ne peut être sorti.
A ces signes honteux, il se connaît coupable;
Il se sent criminel, se sentant misérable,
Et voit par son malheur de quel rang descendu
Ce qu'il doit rechercher par ce qu'il a perdu.
Il gémit des péchés dont le funeste ouvrage (59)
A de son Créateur défiguré l'image;
Attendant que ses traits en son âme effacés,
Soient par son Rédempteur dans le ciel retracés.
Heureux, qui de la foi prenant en main les armes,
Soupirant pour le ciel dans ce séjour de larmes,
De vertus en vertus, par d'éclatants degrés (60),
Monte jusqu'au sommet de ces palais sacrés!
Loin du monde et du bruit, dans ce profond silence
Qui fait des passions taire la violence,
Par le charme divin d'un son mélodieux (61),
L'âme se sent conduite à la porte des cieux;
D'un céleste concert la douceur infinie (62),
Je ne sais quels accents d'une sainte harmonie,
Passant comme un éclair qu'on voit s'évanouir (63),
Ne laissent dans le cœur que la soif d'en jouir;
Ces gouttes de rosée en font chercher la source,
L'âme veut s'y plonger à la fin de sa course.
Pleins de ce doux espoir, mille illustres amants,
Se sont ouvert le ciel par l'effort des tourments.
Étienne dont jadis l'héroïque ferveur
Mêla presque son sang à celui du Sauveur (64),
A vu les cieux ouverts, et Jésus dans sa gloire,
Offrant à ses regards le prix de sa victoire.
Ignace, saint évêque et martyr glorieux,
Quand il entend rugir les lions furieux (65)
Se livre tout entier aux transports de la joie;
Son cœur impatient d'en devenir la proie,
Ne voit dans leur fureur que l'éternel éclat
Dont il va se couvrir dans ce dernier combat.
Je suis le pur froment, dit-il, et mon envie (66)
Est de me voir moulu pour être pain de vie;
Quand verrai-je approcher les lions et les ours (67)?
Ah! je crains qu'à mes vœux insensibles et sourds,
Leur docile fureur retardant mon supplice,
Par un charme divin pour moi ne s'adoucisse,
Comme on les voit souvent, en terre prosternés,
Baiser les sacrés corps des martyrs condamnés.
Venez, approchez-vous, monstres épouvantables (68),
Les plus cruels pour moi seront les plus aimables.
Que l'appareil affreux de la flamme et du fer,

(57) Hæc miror, hæc laudo, sed eum qui fecit hæc sitio. (S. August.)

(58) Sub hac carne mortali, laboriosa peccatrice, molestiis et scandalis plena, concupiscentiis obnoxia, damnatio quædam est de judicio tuo, quia dixisti peccatori: Morte morieris. (S. August., *in psal.* XLI.)

(59) *Primitias spiritus habentes, in nobismetipsis ingemiscimus adoptionem exspectantes, redemptionem corporis nostri.* (*Rom.* VIII, 23.)

(60) *Ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum... Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.* (*Psal.* LXXXIII, 6, 8.)

(61) De illa æterna felicitate sonat nescio quid sonorum et dulce auribus cordis, si non perstrepat mundus. (S. August., *in psal.* IV.)

(62) Audito quodam interiore sono, ductus dulcedine, sequens quod sanabat, abstrahens se ab omni strepitu carnis et sanguinis pervenit usque ad domum Dei. (S. August.)

(63) Sanguinem suum in sanguine Christi fudit. (S. Chrysolog.)

(64) *Stephanus vidit cœlos apertos et Jesum stantem a dextris Dei.* (*Act.*, VII, 55.)

(65) Cumque damnatus esset ad bestias, et ardore patiendi rugientes audiret leones ait:

(66) Frumentum Christi sum, dentibus bestiarum molar, ut panis mundus inveniar.

(67) Utinam fruar bestiis quæ mihi sunt præparatæ! quas et oro mihi veloces esse ad interitum et ad supplicia, et allici ad comedendum me, ne sicut et aliorum non audeant corpus attingere. (Hieron., *De script. eccles.*)

(68) Ignis, crux, bestiæ, confractio ossium, membrorum divisio, et totius corporis contritio, et tota tormenta diaboli in me veniant, tantum ut Christo fruar.

Et de tous les tyrans inspirés par l'enfer
Démembre tout mon corps, le brûle et le déchire.
Heureux si je jouis de Dieu que je désire!
De la soif des tourments le martyr altéré,
De tout propre intérêt s'était-il épuré?
Et quand du ciel d'avance il goûtait les délices,
En faisait-il à Dieu de secrets sacrifices?
O précieuse mort! dont le ciel est le prix,
S'écriait Cyprien, dans ses divins écrits,
Qui des chrétiens d'Afrique animant le courage,
Peuplèrent de martyrs l'Église de Carthage!
Heureux saints, que l'Agneau dans son sang a blan-
[chis,
Qui de la loi du crime à jamais affranchis,
Remportant sur l'enfer une victoire entière,
S'ouvrent jusques au ciel un sentier de lumière,
Mettent en sûreté ces trésors précieux
Qu'en des vases d'argile ont renfermé les cieux,
Et trouvent dans la mort une heureuse impuissance
De se perdre aux écueils où périt l'ignorance!
Quelle force divine animait ces héros?
Qui leur faisait braver l'appareil des bourreaux?
Qui les comblait de joie au milieu des supplices,
Sinon l'ardent désir des célestes délices?
Quand ils sentaient briser les liens de leurs corps,
Que du sacré rivage ils atteignaient les bords,
Et qu'ils voyaient s'ouvrir les portes éternelles,
D'un héroïque amour victimes immortelles,
Tenant presque à la main la palme des martyrs,
Dans ces heureux moments étaient-ils sans désirs?
Ils donnaient de l'amour la plus illustre preuve,
Ils se purifiaient dans la dernière épreuve;
Mais cet amour en eux craignant de se souiller
D'un intérêt divin put-il se dépouiller?
Perdaient-ils quelque prix des tortures souffertes
Quand leurs cœurs désiraient des couronnes of-
[fertes?
L'amour les rendait-il alors indifférents
Pour des biens qui brillaient à leurs regards mou-
[rants?
Et fermaient-ils les yeux aux riches récompenses
Qui dans les cieux ouverts flattaient leurs espéran-
[ces?
Raffinement abstrait, trompeuse illusion,
Qui fait d'un saint désir une imperfection.
La nef qui fend les flots d'une penchante rive
Du cœur fait pour le ciel est une image vive;
Le secret mouvement qui vers Dieu le conduit
Est le courant des eaux que le navire suit;
L'amour pur lui fournit des voiles et des rames,
Ses désirs sont les vents qui font mouvoir les âmes;
Mais le vaisseau poussé par ce divin secours
Suit encore du fleuve et la pente et le cours.
L'amour qu'allume en lui la grâce la plus forte
N'ôte pas le penchant qui vers le ciel le porte;
Comme ils viennent tous deux d'un principe divin,
Ils tendent l'un et l'autre à leur commune fin
L'Esprit-Saint par la grâce élève la nature;
La flamme purge l'or d'une matière impure;
Mais ce grossier limon, dont Dieu nous a formés,
Retient toujours les traits par son doigt imprimés
Rien ne peut emporter l'ineffaçable empreinte
De ces traits immortels où son image est peinte;
Sa prodigue bonté, multipliant ses dons,
N'ôte pas les premiers en faisant les seconds.
Le désir d'être heureux vient de sa main divine,
Et doit être éternel comme son origine.
Ce penchant naturel à la félicité
Est un rayon tout pur de la divinité.
Un faux système en vain veut qu'on le sacrifie,
L'amour l'accroît en vous quand il le purifie.
Plus la flamme céleste a de subtilité,
Plus elle a dans nos cœurs de prompte activité.
Cessez donc de troubler le repos des fidèles,
Fantômes lumineux de doctrines nouvelles,
Vains et faibles roseaux, prophètes inconstants,
Au gré des vents divers agités et flottants;
Sous un pompeux amas de brillantes paroles,
Vous déguisez en vain vos maximes frivoles.
Nous voyons le serpent sous ces belles couleurs
Qui cache son poison parmi l'émail des fleurs;
Et de la vérité les organes célèbres
Frappent de toutes parts cette œuvre de ténèbres.
Que ne doit point l'Eglise à ces dignes prélats
Qui signalent leur zèle en ces savants combats?
O Seigneur, c'est à toi d'achever ton ouvrage:
D'une naissante erreur dissipe le nuage,
Fais que d'un feu sacré les divines ardeurs
Eclairent nos esprits en embrasant nos cœurs;
Toi-même, de l'amour, apprends-nous la science (69),
Et nous rends éclairés par notre expérience!

DIALOGUE PREMIER.

CLARICE, *quiétiste.*
FLAVIE *nouvellement convertie.*

CLARICE.

Un rayon de lumière a dessillé vos yeux,
Et vous devez bénir ces moments précieux
Où Dieu par sa bonté fit briller dans votre âme
Les premières clartés de sa divine flamme.
De mille vains désirs votre cœur combattu,
Madame, aura besoin de toute sa vertu.
Il faut pour affermir cette grâce naissante,

(69) Malo sentire compunctionem quam scire ejus definitionem. (*De imitatione Christi.*)

Dresser l'heureux projet d'une vie innocente,
Dire au monde imposteur un éternel adieu,
Et chercher les chemins qui nous mènent à Dieu.

FLAVIE.

Sa main toute-puissante a produit ce miracle,
Je n'ai plus qu'à m'instruire, et je viens à l'oracle.

CLARICE.

J'aurais tort de prétendre à ces noms éclatants;
Mais je puis vous donner des avis importants.

FLAVIE.

En désirs spécieux, en espérances vaines,
Dupe de mes plaisirs ainsi que de mes peines,
J'ai perdu sans remords les plus beaux de mes jours,
En m'éloignant de Dieu je m'égarais toujours;
Je faisais mon bonheur de mes malheurs extrêmes,
Et tirais mon orgueil de mes faiblesses mêmes.
Les spectacles, les jeux, les conversations,
Qui sont des gens oisifs les occupations;
Je ne sais quelle adresse, et quelle complaisance,
Un peu d'honneur, de bien, d'esprit et de naissance,
Certains airs d'enjoûment et de vivacité,
Quelques traits prétendus d'une vaine beauté,
Certaines passions dont le sexe se joue,
Que le Seigneur condamne, et que le monde loue,
Etaient les doux objets de mon enchantement.
Sur ces préventions j'errais aveuglément
De désirs en désirs, dans une nuit profonde,
Plus instruite des lois et des modes du monde,
De ses amusements et de ses vanités,
Que des ordres du ciel et de ses vérités.
Mais, grâces au Seigneur, mon cœur se renouvelle,
Il est temps d'approcher de celui qui m'appelle.
Madame, sous ses lois je me range aujourd'hui,
Et je m'adresse à vous pour me conduire à lui.

CLARICE.

J'aime cette candeur et cette confiance.
Si j'ai quelque lumière et quelque expérience
A connaître les dons que Dieu répand sur nous,
Madame, j'ouvrirai tous mes trésors pour vous.
Nous avons le secret d'allumer dans les âmes
Les feux les plus sacrés et les plus pures flammes;
Nous savons élever l'homme au-dessus des sens,
Faire croître l'amour et les désirs naissants,
Fixer une inconstante et fragile nature,
Et dans le sein de Dieu porter la créature.

FLAVIE.

Je songe à m'assurer de ma conversion,
Et je n'ose espérer tant de perfection.
Vous me voyez, Madame, encor demi-mondaine,
Et je ne viens, hélas! que de rompre ma chaîne.
Mon péché m'inquiète et me suit en tout lieu,
Et je n'en suis encor qu'à la crainte de Dieu.

CLARICE.

Dieu veut être servi sans peine et sans contrainte,
Prenez l'amour, Madame, et rejetez la crainte;
Un si triste motif, un sentiment si bas,
Ne vous fait point honneur et ne lui convient pas.
Une correspondance, une union intime
Qui se forme avec lui dans l'oraison sublime...

FLAVIE.

Des actes si parfaits confondent ma raison,
Je ne sais point encore ce que c'est qu'oraison.
J'envisage de loin ces divines pratiques
De vos dévotions nobles et magnifiques,
Et je rentre en moi-même, et me réduis pour moi
A des actes d'amour, d'espérance et de foi:
Si j'offensai le ciel, si je pus lui déplaire,
Tous mes vœux, tous mes soins vont à le satisfaire.

CLARICE.

Il est juste, Madame, et vous devez sentir
De vos égarements le triste repentir,
Baiser incessamment la main qui vous délivre,
Et mourir de douleur en Dieu qui vous fait vivre.

FLAVIE.

J'y consens. Voulez-vous que mon corps abattu
Gémisse sous le poids d'une austère vertu,
Et que pour regagner ma première innocence,
Par les lois d'une longue et dure pénitence,
La haire sur le corps, la discipline en main,
J'exerce sur mes sens un empire inhumain?
Faut-il que je me livre à de sombres pensées,
Que je punisse en moi mes vanités passées,
Et que je sacrifie au dedans, au dehors,
Le plaisir de l'esprit à la peine du corps?

CLARICE.

Non, Madame, une juste et sensible tendresse
Me porte à ménager votre délicatesse;
Notre dévotion n'a rien de rigoureux,
Et ce n'est pas au corps, Madame, que j'en veux.
C'est le cœur, c'est l'esprit que le Seigneur demande,
C'est assez de souffrir autant qu'il le commande;
Il n'ôte pas aux siens la paix ni les plaisirs
Et tous ses serviteurs ne sont pas ses martyrs.
Faites lui de vous-même un humble sacrifice,
Contentez-vous des croix qu'on trouve à son service,
Perdez le souvenir de vos péchés passés,
L'oraison, l'oraison, Madame, et c'est assez.

FLAVIE.

Attentive à mes maux, j'en cherche le remède,
J'appelle tous les jours le Seigneur à mon aide,
Je pense à ses bontés, je médite sa loi,
Ce genre d'oraison n'est-il pas bon pour moi?

CLARICE.

Lire négligemment des formules antiques,
De David pénitent réciter les cantiques,
A l'honneur du Sauveur, de la Vierge et des saints,
Rouler entre vos doigts cinq douzaines de grains,
Présenter au Seigneur d'imparfaites offrandes,
Et fatiguer le ciel d'inutiles demandes,
Je sais bien que c'est là votre dévotion;
Mais enfin il faut tendre à la perfection,
Et courir à la gloire où le ciel nous appelle...

FLAVIE.

Je ne suis pas encore assez spirituelle.
Le chapelet, Madame, a des attraits pour moi,
En remuant ces grains je réveille ma foi;
L'oraison du Seigneur me console et me touche,
Mon cœur en la disant accompagne ma bouche.
Jamais tant de sagesse en si peu de discours;
J'y trouve mes besoins, j'y cherche mes secours,
Dans ses expressions j'admire et je révère
L'autorité du maître et la bonté du père;
Et je sens que sa grâce est prête à m'accorder
Ce que sa vérité m'enseigne à demander.
Enfin, elle est facile, efficace et parfaite,
Et digne de l'esprit de celui qui l'a faite.

CLARICE.

Je le crois; mais pourquoi tant de soins superflus?
Si vous possédez Dieu, que voulez-vous de plus?
Cessez de demander.

FLAVIE.

C'est lui qui le commande,
Et m'accordera-t-il, si je ne lui demande?

CLARICE.

Il conduit notre sort, il connaît nos besoins,
Et donne beaucoup plus à qui demande moins.
Heureux qui met en lui toute sa confiance,
Et qui dans le repos et dans l'indifférence,
Insensible à la gloire, insensible aux plaisirs,
Etouffe dans son cœur jusqu'aux moindres désirs,
Qui de son amour-propre arrache les racines,
Qui s'abandonne au cours des volontés divines,
Et qui, désabusé d'un bonheur apparent,
Pour son propre salut devient indifférent.

FLAVIE.

Pour son propre salut? Hé! de grâce, Madame,
Laissez-moi désirer le salut de mon âme.
Dieu se rend à nos vœux, et sans l'importuner,
On peut lui demander ce qu'il veut nous donner.

CLARICE.

Soyez dans vos souhaits un peu plus généreuse,
Désirez d'être sainte et non pas d'être heureuse:
Voulez-vous servir Dieu, l'aimer par intérêt,
Et lui faire acheter les grâces qu'il vous fait?
Faut-il à chaque fois que le ciel vous appelle
Faire luire un rayon de la gloire éternelle?
Faut-il pour réchauffer vos désirs refroidis,
Vous faire à tous moments le plan du paradis?
Ayons l'âme plus juste et moins intéressée.

FLAVIE.

Pour moi je fais grand cas d'être récompensée,
Peut-être c'est manquer de générosité,
Mais chacun veut jouir de sa félicité.

CLARICE.

Quand vous déferez-vous de ces erreurs grossières:
Nos mystiques, Madame, ont bien d'autres lumières;
L'éclat du paradis ne peut les éblouir.
Dieu fait tout le bonheur dont ils veulent jouir;
L'amour qu'ils ont pour lui n'a rien de mercenaire,
Leur unique plaisir est celui de lui plaire:
Les dons les plus parfaits ne touchent pas leur cœur,
Ils laissent le bienfait et vont au bienfaiteur.
Tout intérêt s'éteint et cesse en sa présence,
Tout ce qu'ils font pour Dieu leur sert de récompense:
Ils se perdent en eux et se cherchent en lui,
Ils l'aiment sans désir, sans détour, sans ennui,
Comme l'objet d'une humble et sainte servitude,
Non pas comme l'auteur de leur béatitude.

FLAVIE.

Quoiqu'il soit adorable et plein de majesté,
Je ne renonce pas, Madame, à sa bonté;
Je le sers, mais aussi j'attends qu'il me couronne,
J'adore ce qu'il est; et j'aime ce qu'il donne;
Dans mon empressement j'ai mon esprit soumis,
Je ne prétends de lui que ce qu'il m'a promis;
Et lorsque j'accomplis sa volonté suprême,
Le prix que j'en attends n'est autre que lui-même.

CLARICE.

Oh! si dans votre cœur le ciel imprime un jour
Le sentiment du pur et du parfait amour,
Vous verrez sans trembler l'enfer qui vous menace,
Le paradis ouvert sans y chercher de place,
Le funeste trépas, l'affreuse éternité,
Rien ne pourra troubler votre tranquillité.
Fondue et concentrée en la divine Essence,
Entièrement remise en l'état d'innocence,
Dans le saint abandon où votre esprit sera,
Ni bonheur, ni salut, rien ne vous touchera;
Soit que Dieu vous console, ou soit qu'il vous éprouve,
Soit qu'il vous glorifie, ou soit qu'il vous réprouve,
Avec soumission, et même gaieté,
Vous verrez accomplir sa sainte volonté.

FLAVIE.

Que cette indifférence est injuste et cruelle!
Quoi! je consentirais à ma perte éternelle,
Et mettant en Dieu seul ma force et mon appui,
Je pourrais me résoudre à me priver de lui?
Non, je dois espérer, ainsi que je dois croire,
C'est ma félicité, mais c'est aussi sa gloire,
Sa nature le porte à me faire du bien,
Et c'est son intérêt de même que le mien.

CLARICE.

J'accepte comme vous les grâces qu'il m'accorde,
Et je sais m'en remettre à sa miséricorde,
Cet heureux et parfait désintéressement
Est de notre oraison le premier fondement.

FLAVIE.

J'ai peine à vous comprendre, et je commence à craindre
Ces élévations où je ne puis atteindre.
Je me présente à Dieu dans mes saintes ardeurs,
J'apprends à méditer ses diverses grandeurs;
Dans ce vaste univers qu'a produit sa puissance,
J'admire sa sagesse et sa magnificence,
Sa charité me touche, et j'aime sa douceur
Et sa miséricorde à l'égard du pécheur.

Quand sa divine loi m'instruit et me console,
Je sens la vérité naître de sa parole,
Je vois dans ses élus briller sa sainteté.
Je m'abîme et me perds dans son éternité;
Dans tous les châtiments qu'exerce sa justice,
Je plains ceux qu'il punit, et crains qu'il me
[punisse.
Ce sont là les objets qui me frappent le plus.

CLARICE.

Vous en êtes encor, Madame, aux attributs,
Pour moi je vais tout droit à la divine Essence;
Je m'arrête à Dieu seul, non pas à sa puissance,
A sa miséricorde, à son éternité,
Je sais me recueillir toute en son unité;
Dans l'oraison sublime où le pur amour entre,
Les lignes ne sont rien, il faut aller au centre,
Et ne point mettre en Dieu de ces divisions.

FLAVIE.

C'est lui que je révère en ses perfections.
N'est-il pas tout-puissant, tout juste, tout aimable?

CLARICE.

Ces attributs n'ont rien qui ne soit vénérable,
Mais il faut à Dieu seul se fixer aujourd'hui.

FLAVIE.

Ses attributs sont-ils autre chose que lui?

CLARICE.

Ce sont d'autres objets dont l'âme s'embarrasse.

FLAVIE.

En priant, sans cela je suis toute de glace.
Je me tiens à l'état qui peut me convenir.

CLARICE.

Qui sait monter plus haut ne doit pas s'y tenir.
Le mystique en Dieu seul, qu'il adore et qu'il aime,
Ne s'accommode pas de la Trinité même.
Et fixant en un point l'amour qu'il peut avoir,
N'a qu'un acte à produire et qu'un objet à voir.

FLAVIE.

Vous prêchez là, Madame, une étrange doctrine,
Les attributs divins, la Trinité divine,
Ne sont-ils que des noms inutiles chez vous?

CLARICE.

Quand vous serez un jour mystique comme nous,
Si la grâce du Ciel vous touche et vous éclaire,
Vous trouverez en Dieu l'unique nécessaire.

FLAVIE.

Je pourrai donc alors dans ma dévotion
Penser à Jésus-Christ.

CLARICE.

Autre imperfection.
Dans l'oraison sa croix de son sang empourprée,
Ni son humanité, quoique sainte et sacrée,
Ne peuvent dignement occuper notre esprit.

FLAVIE.

Voulez vous m'interdire encore Jésus-Christ?
Non, j'aime à profiter de ses divins oracles,
A méditer sa loi, ses œuvres, ses miracles;
Son exemple est la règle et l'objet de ma foi;
Tout ce qu'il a souffert ou qu'il a fait pour moi,
Nourrit ma piété, soutient ma patience,
Entretient ma ferveur et ma reconnaissance,
Et laisse dans mon cœur pour remplir mes souhaits,
Une source d'amour, de douceur et de paix.

CLARICE.

Ce sont des sentiments dignes d'un cœur fidèle.
Et pour cet Homme-Dieu j'approuve votre zèle.
Unissez-vous à lui par votre charité,
Imitez sa justice et son humilité,
De sa Rédemption connaissez l'efficace,
Cherchez dans vos dangers le secours de sa grâce,
De vos maux dans son sang trouvez la guérison,
Mais dans le doux sommeil de sa sainte oraison,
Où la perfection de l'âme se consomme,
Il faut passer à Dieu sans s'arrêter à l'homme;
Le voir, non comme Père et comme Rédempteur,
Mais comme souverain et comme Créateur,
Et dans les doux transports que la charité donne,
S'unir à son essence, et non à sa personne.

FLAVIE.

Ces raisonnements-là sont bien spéculatifs.
Il n'est donc pas permis à vos contemplatifs
D'admirer Jésus-Christ et ses sacrés mystères?

CLARICE.

Madame, ce sont là des oraisons vulgaires.

FLAVIE.

L'ouvrage du salut n'est-il pas tout divin?

CLARICE.

Dieu n'est-il pas de tout le principe et la fin?

FLAVIE.

Quoi! lorsqu'en Jésus-Christ saintement re-
[cueillie,
Je médite sa mort, je médite sa vie,
Que sur chaque souffrance et sur chaque action,
Attachant mon esprit et ma réflexion,
Je l'admire au Thabor, je le pleure au Calvaire...

CLARICE.

Madame, encore un coup, c'est l'oraison vulgaire.

FLAVIE.

Je mettais en ce point la parfaite oraison.

CLARICE.

Pourquoi multiplier les actes sans raison?
Pourquoi ne pas monter au trône de la gloire?
Un dévot imparfait se contente de croire,
Et dans les mouvements d'une sainte ferveur,
Repasse ce qu'a dit, ce qu'a fait le Sauveur,
Grave les traits grossiers de sa tragique histoire,
Tantôt dans son esprit, tantôt dans sa mémoire,
S'agite, s'attendrit, compatit à ses maux,
Le suit en ses tourments, le suit en ses travaux,
Et traîne vainement de mystère en mystère
Les actes fatigants d'une foi passagère.

FLAVIE.

Vous n'approuvez donc pas ces méditations?

CLARICE.

Ce ne sont proprement que des distractions
Que se donnent pour Dieu des âmes empressées.

FLAVIE.

Pouvez-vous leur fournir de plus saintes pensées?

CLARICE.

Le mystique, appuyé des dons qu'il a reçus,
Laisse là Jésus-Christ et passe par-dessus.
Porte, sans s'arrêter à de faibles images,
A Dieu son créateur ses uniques hommages;
S'élève comme un aigle, et d'un vol généreux,
Va fixer au soleil son regard amoureux.

FLAVIE.

Quel sublime voilà!

CLARICE.

C'est là notre méthode.

FLAVIE.

Mais dans la piété rien ne vous accommode,
Vous laissez Jésus-Christ fait homme, et mort pour [nous,
Et quelle espèce enfin de chrétiens êtes-vous?

CLARICE.

Vous connaîtrez un jour, Madame, qui nous som- [mes,
Quand le ciel pour instruire et réformer les hom- [mes...
Mais il ne convient pas de m'expliquer ici.

FLAVIE.

J'honore mon Sauveur.

CLARICE.

Nous l'honorons aussi.

FLAVIE.

J'aime à lui consacrer un amour pur et tendre.

CLARICE.

Ne pas monter à Dieu, Madame, c'est descendre.

FLAVIE.

Je n'ai pas tant de gloire et tant d'ambition,
Et je n'ai pas acquis par ma conversion
Le droit de m'éloigner des routes ordinaires,
De sauter Jésus-Christ, de franchir ses mystères,
D'arriver à la fin sans prendre le milieu,
Et d'aller d'un plein vol jusqu'au trône de Dieu.

CLARICE.

Ne désapprouvez pas, Madame, cet usage.
Il faut songer au terme et non pas au passage.
La raison ne veut pas qu'on s'arrête en chemin,
Et qu'on aille aux moyens quand on est à la fin.

FLAVIE.

Ces grandes vérités dont vous m'avez instruite
Pourront servir un jour à régler ma conduite.
Puissé-je m'élever à ces grands sentiments,
Et recueillir le fruit de vos enseignements.

CLARICE.

Le ciel fera pour vous ce qu'il a fait pour d'autres.

FLAVIE.

Heureuse si j'avais un cœur comme les vôtres.
Vous tenez à vos pieds les vices abattus,
Vous portez jusqu'au ciel vos brillantes vertus.
Dans le sein de la paix vous possédez vos âmes.
Pour moi je vis, hélas! comme les autres femmes.
Vous étouffez en vous vos inclinations,
Moi, je suis faible encore et j'ai mes passions;
Vous triomphez du vice, et je lui fais la guerre;
Vous volez dans les airs; moi je vais terre à terre,
Vous jouissez en Dieu de sa félicité,
Moi, je le crains et l'aime avec simplicité.

CLARICE.

Ces humbles sentiments, ces pieuses pratiques,
Vous conduisent, Madame, aux vérités mystiques.
Dans un autre entretien je vous rendrai raison
De notre quiétude et de notre oraison.
Vous verrez ce qu'on doit au Monarque suprême,
Comment l'âme s'élève au-dessus d'elle-même,
Comment, indépendante et du temps et du lieu,
Elle se purifie et se transforme en Dieu.
Nous vous révélerons toute notre doctrine,
Et nous vous unirons à l'essence divine.

FLAVIE.

Je ne puis vous marquer ce que mon cœur res- [sent,
Qu'en le rendant docile, humble et reconnaissant.
Quelque indigne qu'on soit d'entrer dans vos mys- [tères,
J'écouterai toujours vos conseils salutaires,
Et viendrai prendre ici, quand vous l'ordonnerez,
La seconde leçon que vous me préparez.

—

DIALOGUE DEUXIÈME.

—

CLARICE, *quiétiste*.

FLAVIE, *nouvelle convertie*.

—

FLAVIE.

Il est vrai qu'on voit peu de magnanimes cœurs;
Que Dieu n'a presque plus de vrais adorateurs,
Que la foi des dévots est faible en cette vie,
Et que la charité partout est refroidie.
Mais, grâces au Seigneur tout-puissant et tout saint,
Vous venez rallumer le flambeau qui s'éteint,
Dissiper des mortels l'ignorance profonde,
Et jeter la lumière et le feu dans le monde.

CLARICE.

Dieu veuille nous conduire et bénir nos desseins!
Mais il faut que ce soit l'ouvrage de ses mains.

De mille objets mondains les âmes possédées,
N'osent plus concevoir de si nobles idées.
On prend pour son salut des sentiers écartés.
On a perdu le goût des grandes vérités.
On se repaît de crainte ou d'espérances vaines.
Nul ne veut s'affranchir des faiblesses humaines.
Nul ne cherche à monter avec affection
Au sommet lumineux de la sainte Sion.
On prend pour piété des prières stériles,
Des vœux intéressés, des secours inutiles;
L'esprit le plus réglé ne connaît tout au plus
Que l'usage commun des petites vertus.

FLAVIE.

Vous peignez bien, Madame, ici mon caractère.

CLARICE.

La contemplation n'est plus qu'une chimère,
Le monde la regarde avec étonnement.
Comme une illusion, comme un égarement,
Où tombent depuis peu des âmes inquiètes;
Et même dans le sein de ces sombres retraites
Où l'esprit d'oraison doit être répandu,
Par le malheur du temps, l'usage en est perdu
Il semble que le Ciel trompe nos espérances,
Qu'il détourne de nous ses saintes influences.
Qu'il veuille nous tenir ses mystères cachés.
Et qu'un astre malin, pour punir nos péchés,
Ait versé tristement dans le siècle où nous sommes,
Un poison froid et lent dans la masse des hommes.

FLAVIE.

Dans votre pur amour et dans votre oraison,
N'a-t-on pas le remède et le contre-poison?

CLARICE.

Le monde n'aime point la piété solide,
La contemplation lui paraît insipide,
Cette manne du ciel lui cause de l'ennui,
Et les oignons d'Egypte ont plus de goût pour lui.
Madame, sauvez-vous de ces erreurs funestes,
Pour jouir avec nous des délices célestes.

FLAVIE.

Faites-moi donc goûter de ces mets savoureux.

CLARICE.

Oh! que c'est un état aimable et bienheureux!
Lorsqu'au parfait amour une âme abandonnée,
D'un cercle de rayons se trouve couronnée,
Et va dans une douce et sainte oisiveté,
Se perdre dans le sein de la Divinité.

FLAVIE.

Il me semble la voir, cette âme bienheureuse,
Se tracer dans les airs sa route lumineuse,
Et comme une étincelle, imperceptiblement
Disparaître au milieu des feux du firmament.

CLARICE.

C'est alors qu'on jouit, même dans cette vie,
Quoiqu'on soit en exil, des droits de la patrie;
Que toute passion semble s'éteindre en nous,
Que Dieu verse en nos cœurs ce qu'il a de plus doux,
Que sa grâce puissante étouffe la nature,
Et qu'on s'unit à lui d'une ardeur toute pure.
On ne voit hors de lui rien qu'on puisse chérir,
Rien qu'on craigne de perdre, ou qu'on veuille acquérir:
On demeure immobile et mort en sa présence,
Madame, et tout cela se fait sans qu'on y pense.

FLAVIE.

Mais enfin pour jouir de cet unique bien
Que faut-il que je pense ou que je fasse?

CLARICE.

Rien.

FLAVIE.

Cette pratique-là, Madame, est bien aisée,
Et votre loi mystique est bientôt exposée.

CLARICE.

Nous ne demandons rien d'empressé ni de vif,
Et notre état, Madame, est un état passif,
Où l'homme, entre les mains du Seigneur qui l'éclaire,
Prend ses impressions et n'a plus rien à faire,

FLAVIE.

Tout travail est banni de cet heureux état?
Vous voulez triompher sans peine et sans combat,
Et vous mettez enfin toute votre sagesse
Dans cette nonchalante et dévote paresse?
Le ciel où vous tenez votre esprit attaché,
Vous donne ses faveurs, Madame, à bon marché.

CLARICE.

Respectez ce repos et cette quiétude,
Qui fait tout notre bonheur et toute notre étude.
Quand le contemplatif, sans chercher de milieu,
Par un acte direct peut s'élever à Dieu,
Raisonnements, discours, réflexions finissent,
Espérances, amours, désirs s'évanouissent,
Le cœur anéanti n'a plus de mouvements
Et l'âme se refuse à tous ses sentiments
Dans ce calme profond, devant l'objet qu'on aime,
On ne parle, on n'agit, on ne pense pas même,
Les sens sont interdits, la raison se suspend,
Un mystique sommeil dans l'homme se répand,
Du présent, du passé les confuses images
Semblent s'envelopper dans de sombres nuages;
Dans cet oubli de tout, où l'on ne se sent point,
L'homme se ramassant tout entier en un point,
Demeure devant Dieu dans un profond silence,
Désoccupé de tout, hormis de sa présence.
Voilà notre oraison.

FLAVIE.

Il n'est rien de si grand:
Mais pour rendre un esprit tout à fait indolent,
Pour éteindre en un cœur toute sorte de flamme,
Pour lier d'un seul nœud les puissances de l'âme,
Pour éloigner des yeux tant d'objets décevants,
Et pour fixer en nous tant de ressorts mouvants,
On s'immole soi-même, on se met à la gêne,
Et pour être tranquille on a bien de la peine.

CLARICE.

Vous aimez un peu trop, Madame, à raisonner.
Il faudrait quelquefois savoir s'abandonner,
Nous avons la raison, la foi, l'expérience.

FLAVIE.

Pardonnez si je dis ainsi ce que je pense.

CLARICE.

Pour moi je suis mystique, et je sais ce que c'est,
Je suis, grâces au Ciel, dans un état parfait.
Je remets à ses soins tout ce qui me concerne,
C'est lui qui me conduit, c'est lui qui me gouverne,
J'ai renoncé sans peine avec sincérité,
A tous mes droits d'usage et de propriété ;
Soit bonheur, soit malheur, je demeure immobile,
Dans ma passiveté tout me paraît facile :
Permettez-moi ce mot, Madame.

FLAVIE.

Je l'apprends,
Heureuse si je puis m'en servir dans son temps.
Mais quand pourrai-je avoir cette égalité d'âme ?
Quand pourrai-je brûler du feu qui nous enflamme ?
J'y prétends ; mais je crains que mes vivacités
Ne s'accommodent pas de vos passivetés.

CLARICE.

Approchez du Seigneur avec confiance.
Voici le nœud fatal de la sainte science,
Le mystère secret de la dévotion,
Est le plus court chemin à la perfection.
Par un acte éminent, perpétuel, sincère,
Qu'un saint et pur amour vous oblige de faire,
Consacrez-vous, Madame, à votre Créateur,
Mettez entre ses mains votre âme, votre cœur,
Tout ce que vous pensez, et tout ce que vous faites,
Tout ce que vous serez, et tout ce que vous êtes :
Cela fait, demeurez tranquille comme nous,
Vous serez toute en Dieu, Dieu sera tout en vous.

FLAVIE.

Que ce projet est beau! mais sera-t-il durable ?

CLARICE.

Ne le ferez-vous pas, Madame, irrévocable?

FLAVIE.

Je donnerai mon cœur, comme il est ordonné ;
Mais si je le reprends après l'avoir donné ?
Le monde nous entraîne,

CLARICE.

Et le ciel nous assiste.

FLAVIE.

Je change bien souvent ;

CLARICE.

Mais votre acte subsiste.

FLAVIE.

Quoi ! même en abusant de notre liberté ?

CLARICE.

Dieu n'est-il pas saisi de votre volonté?
Lorsque nous lui donnons notre amour sans réserve,
C'est lui qui le reçoit, c'est lui qui le conserve,
Et jusqu'à ce qu'on vienne à rompre ce traité,
Quoi qu'on fasse, il demeure à perpétuité.

FLAVIE.

Dieu pourra-t-il compter sur ma persévérance ?
Croira-t-il que je l'aime encor quand je l'offense ?
Souffrira-t-il en moi des sentiments humains ?

CLARICE.

Eh ! ne vous a-t-il pas, Madame, entre ses mains ?
Les dissipations, les faiblesses humaines,
Ce qu'on sent ici-bas de douceurs et de peines,
Peuvent-ils le troubler dans sa possession ?
Voilà ce que produit la contemplation,
C'est la base et le fond de la vie unitive.

FLAVIE.

L'heureux état que c'est d'être contemplative !
Vous possédez cet art, Madame, excellemment.

CLARICE.

Il faut vous l'expliquer encor plus nettement.
Lorsqu'une fois l'esprit de céleste origine
S'est plongé dans le fond de l'essence divine,
Et demeure absorbé dans le souverain bien,
Tout ce que le corps fait ne se compte pour rien :
Ce corps n'est qu'une aveugle et sensible matière,
Qu'un amas agité de boue et de poussière,
Dont tous les mouvements que la cupidité
Produit sans la raison et sans la volonté,
Sont actes sans aveu, sans malice, sans blâme,
Et ne peuvent salir la pureté de l'âme,
Qui jouissant au ciel de solides plaisirs,
Laisse vivre le corps au gré de ses désirs.

FLAVIE.

Ah ! que vous nous donnez une belle ouverture
Pour accorder la grâce avec la nature !
Quel secret de morale et de dévotion !
Quoi ! si quelque indiscrète et folle passion
Allumait dans mon cœur une secrète flamme ?

CLARICE.

C'est la faute du corps, non pas celle de l'âme ;
Qui ne peut avoir part à ce déréglement.

FLAVIE.

Je pourrais donc pécher, Madame, innocemment,
Me satisfaire en tout et vivre sans contrainte,
Et pour pouvoir faillir sans remords et sans crainte,
Et rendre devant Dieu mes crimes innocents,
Renvoyer mon esprit et retenir mes sens.
Cette religion paraîtra bien commode,
Et, croyez-moi, bientôt vous serez à la mode.

CLARICE

On pourrait abuser de ces enseignements,
Il est vrai ; mais je sais quels sont vos sentiments,
Un fond de piété soutient votre sagesse,
Ramenez donc au Ciel toute votre tendresse,
Et tenez votre esprit au Seigneur attaché,
Madame, après cela, moquez-vous du péché.

FLAVIE.

Excusez sur ce point ma répugnance extrême :
Puis-je me séparer moi-même de moi-même ?
Faire de mon amour un partage fatal,
Une partie au bien, une partie au mal?
L'esprit, qui dans le Ciel s'élève et se resserre ?
Le corps qui se corrompt et rampe sur la terre,
Vivant chacun à part, et chacun sous sa loi !
Madame, ce sont là des énigmes pour moi.

CLARICE.

L'interprétation n'en est pas difficile,
L'esprit est fort, Madame, et la chair est fragile,
L'homme animal s'échappe et peut tout hasarder,
Mais l'homme intérieur a son âme à garder,
Et doit entretenir sa pureté céleste.

FLAVIE.

J'aurai soin de la mienne, et Dieu fera le reste;
Mais je suis faible encore, il faut me supporter,
Et c'est assez pour moi que de vous écouter.

CLARICE.

Quand la vérité parle, et qu'une âme est docile,
Tout s'applanit, Madame, et tout devient facile.
Priez le Tout-Puissant qu'il répande à propos
Dans votre faible cœur son bienheureux repos;
Faites-vous devant lui comme un rien de vous-même,
Reconnaissez en lui Sa Majesté Suprême,
Remettez en ses mains avec humilité,
Le précieux dépôt de votre liberté;
De tous désirs mondains purifiez votre âme;
Ne veuillez rien...

FLAVIE.

Oh! non, je veux vouloir, Madame;
Qui perd sa liberté ne peut être content,
Je n'aime pas ce rien que vous estimez tant:
Et tout ce que je fais, ou que je me propose,
Permettez que j'y sois du moins pour quelque chose,
Que mon esprit soumis agisse autant qu'il peut,
Que je puisse vouloir du moins ce que Dieu veut,
Et que sur ce que j'aime, ou ce que je désire,
Me réservant encore quelque reste d'empire,
Pour aider le Seigneur à me bien gouverner,
Je me retienne un cœur que je veux lui donner.

CLARICE.

Voulez-vous donc, Madame, entrer en concurrence,
Et partager l'empire avec la Providence?
Le Ciel pour nous conduire a-t-il besoin de nous?
Voulez-vous être libre et dépendre de vous,
Et vous associer vous-même à ses mystères:
Croyez-vous que vos soins lui soient si nécessaires
Et que Dieu déployant sa force et ses bontés,
Ne puisse vous sauver si vous ne l'assistez?
Heureux qui verse en lui son âme tout entière,
Qui n'a les yeux ouverts que pour voir sa lumière,
Qui n'a rien à prétendre, et ne veut rien savoir,
Qui n'appréhende rien et ne veut rien prévoir
Qui sur sa destinée et sur toute autre chose,
Laisse agir la vertu de la première cause,
Qui sur la sainte loi règle les sentiments,
Et voit ses volontés dans les événements.

FLAVIE.

Je sais que le salut que la grâce consomme,
Est l'ouvrage de Dieu, non pas celui de l'homme.
Mais il veut par justice, autant que par honneur,
Que l'homme contribue à son propre bonheur,
Nous sommes ses sujets libres dans son empire.
[illegible] c'est lui qui l'inspire

Nous usons de ses dons sans nous en prévaloir;
Nous voulons, il est vrai, mais il nous fait vouloir.

CLARICE.

Veuillez donc, puisqu'ainsi votre cœur le souhaite.
Mais quoi, renoncez-vous à devenir parfaite?
Pur amour, abandon, n'ont plus d'attrait pour vous,
Renoncez-vous, Madame, aux noces de l'Epoux?
Cette chaste union, ce chaste mariage
Entre notre âme et Dieu, n'ont rien qui vous engage?
Cherchez-vous d'autre bien, cherchez-vous d'autre appui?
Et ne voulez-vous pas vous transformer en lui?

FLAVIE.

Ces divines ardeurs d'une âme transformée,
Cette possession d'aimer et d'être aimée,
Ces passives langueurs, ces transports hors de soi,
Tous ces raffinements ne sont pas faits pour moi.
Il me faut une loi plus simple et plus facile;
Mon maître est Jésus-Christ, ma règle est l'Evangile.
Sous les pieux conseils d'un sage directeur,
A qui j'ai confié les secrets de mon cœur,
Je pratique sans faste, et selon l'occurrence,
Tantôt l'humilité, tantôt la patience;
De mes soins, de mon bien j'assiste le prochain,
Je voudrais être utile à tout le genre humain;
Je donne sans relâche un frein à la nature,
Je me sens disposée à remettre une injure;
Je remplis les devoirs de la société;
Et de peur de blesser la sainte charité,
Je suis les entretiens des personnes frivoles,
Et je fais en parlant le choix de mes paroles;
J'adore le Seigneur, je l'invoque en tout temps,
Au pied de ses autels je porte mon encens:
Je descends au détail de mes soins domestiques.
Madame, ce sont là mes petites pratiques,
Vous voulez me souffrir, hélas! par amitié,
Mais je reconnais bien que je vous fais pitié.
O vous, contemplatifs de céleste origine,
Et qui participez à la grandeur divine,
Qui par vos actes purs, simples et solennels,
Vous mettez au-dessus du reste des mortels,
Travaillez un peu moins à devenir tranquilles,
Soyez moins glorieux, et soyez plus utiles;
Pour porter le secours et l'exemple en tout lieu,
Descendez quelquefois de l'essence de Dieu
Avec des actions qui ressemblent aux nôtres,
Et venez ici-bas faire comme les autres;
Pour moi votre oraison a de grands embarras;
Et mon esprit grossier ne s'accommode pas
De la subtilité de vos allégories,
Les Marthes quelquefois valent bien les Maries.

CLARICE.

Madame, c'est donc vous qui faites la leçon,
Vous nous avez dépeints d'une étrange façon:
Eh bien, nous vous laissons vos vertus en partage,
Priez Dieu, parlez peu, réglez votre ménage.

FLAVIE.

Je ne vais ni plus haut, ni plus bas que cela,
Et je m'en tiens encore à ces pratiques-là :
C'est à faire, Madame, à vos âmes sublimes
De produire en priant des actes magnanimes;
Vous avez le secret d'aller toujours au but,
De renoncer à tout, jusqu'à votre salut,
De vous guinder au Ciel par de nouvelles routes,
De vous faire un néant où vous vous plongez toutes,
De trouver la solide et juste piété
Dans votre vénérable et sainte oiseveté,
D'éteindre en vos esprits les plus vives pensées
Des choses à venir, et des choses passées,
Et de pouvoir enfin, par de secrets ressorts,
Séparer en vivant l'âme d'avec le corps.

DIALOGUE TROISIÈME.

CLARICE, *quiétiste.*
FLAVIE, *nouvelle convertie.*

CLARICE.

Vous n'aspirez donc plus à la perfection,
Et vous abandonnez la contemplation ;
Que de grâces du Ciel, que de douceurs perdues.

FLAVIE.

Chacun suit son attrait, et chacun a ses vues,
Votre oraison me passe, et je ne sais pourquoi
Les cieux ouverts pour vous ne s'ouvrent pas pour [moi !
Le mystique repos me trouve un peu trop vive,
Et je n'ai pas enfin l'âme contemplative.
Aux sentiments divins j'en veux joindre d'humains.

CLARICE.

Je ne vous blâme pas, Madame, je vous plains.
Vous êtes peu sensible à nos grandes fortunes,
Et vous vous rabattez sur des vertus communes.
Le Seigneur vous appelle, et vous vous amusez,
Il ouvre ses trésors, et vous les refusez.

FLAVIE.

C'est à sa sainte loi qu'il veut que je m'applique,
Il ne m'a point laissé l'Évangile mystique.
Dans mes devoirs communs j'examine et je voi
Ce que je fais pour Dieu, ce que Dieu fait pour moi.
Dans les biens qu'il m'a faits, grande reconnais- [sance,
En ce qu'il me prescrit, exacte obeissance,
Lorsqu'il veut m'affliger, humble soumission.
M'attacher aux vertus de ma profession,
Sentir quand il lui plaît les douceurs de sa grâce,
Voilà ce qu'il estime, et ce qu'il veut qu'on fasse.

CLARICE

Il aime encore mieux qu'on s'élève plus haut.
La médiocrité, Madame, est un défaut.

FLAVIE.

Vous jetez dans mon cœur d'inutiles amorces.
Je ne m'élève pas au-dessus de mes forces
Je vous l'ai dit, Madame, et je vous le redis,
Je ne veux occuper qu'un coin du Paradis,
Parmi les petits saints inconnus dans l'histoire,
De là vous voir briller au sommet de la gloire.

CLARICE.

Le ciel qui distribue à chacun ses talents,
Fait valoir les petits et couronne les grands.
Vous pouvez demeurer dans l'état où vous êtes,
Tous dévots ne sont pas ou docteurs, ou prophètes,
Tous ne sont pas admis à la sainte union,
Nous avons le repos, vous avez l'action ;
Dieu caresse les uns et protége le reste ;
On voit dans la maison de ce Père céleste
Différence d'emplois, diversité de rangs,
Des serviteurs mêlés avec les enfants ;
Les uns ont le travail et la peine en partage,
Les autres, plus heureux, ont Dieu pour héritage ;
Les uns cherchent un bien qu'ils n'ont pas éprouvé,
Les autres sont contents, sûrs de l'avoir trouvé ;
Ceux-là commencent l'œuvre, et ceux-ci la finissent,
Les uns courent au prix, les autres en jouissent,
Et selon les secours et les grâces qu'ils ont,
Les uns sont dans le ciel, et les autres y vont.

FLAVIE.

Pour moi je suis au rang de ces âmes traîneuses,
Qui suivant du Seigneur les routes lumineuses,
Et jetant vers le Ciel parfois quelque regard,
Marchent languissamment et n'arrivent que tard.
Dans la dévotion que j'ai dessein de suivre,
Je n'ai d'autre secret que celui de bien vivre
Quiétude, abandon, spiritualités
Raffinements d'amour que vous nous débitez,
Sont pour moi jusqu'ici doctrines inconnues :
Mon âme ne sait pas s'élancer dans les nues,
L'extatique sommeil n'est pas selon mon cœur,
Et l'amour endormi répugne à mon humeur ;
Je ne sais point pousser vos immenses tendresses,
Ni pour mettre à couvert mes petites faiblesses,
En vertu d'un traité dont on est convenu,
Prolonger comme vous un acte continu.
Je ne sais pas mourir, ni me perdre en moi-même,
Et puis me retrouver dans l'essence suprême ;
Et confondant en Dieu mon être avec le sien,
Me plonger dans le tout, me plonger dans le rien.

Je ne me pique pas d'avoir au Ciel ma place,
Ni de voir, comme vous, le Seigneur face à face,
Ni d'aller dans son sein vivre tranquillement,
Et régner avec lui familièrement ;
D'ailleurs je n'oserais me croire destinée
A m'unir avec lui par le saint hyménée,
Indigne de passer, dans des liens si doux,
Des jours délicieux avec un tel époux.
Cette doctrine donc étant peu praticable,
Et ne sachant que trop de quoi je suis capable,
Vu le peu de vertu que vous me connaissez,
Je m'en départs, Madame, et vous m'en dispensez.

CLARICE.

Je vous plains, et voilà tout ce qu'on peut vous dire.

FLAVIE.

Vous me plaignez, Madame, et moi je vous admire.
Mais ces grands sentiments que vous nous proposez,
Je ne les trouve pas assez autorisés.

CLARICE.

Autorisés ? ô Dieu ! les conciles, les Pères,
Les docteurs, les plus doux comme les plus sévères,
Qui savaient mieux que nous juger des oraisons,
En ont dit autrefois ce que nous en disons.

FLAVIE.

Jusqu'au point du salut porter l'indifférence ;
Aimer Dieu sans désir, sans soin, sans espérance ;
N'avoir qu'un acte seul pour toute piété,
Madame, tout cela sent bien la nouveauté ;
Je ne sais ce qu'ont dit les Pères, les conciles,
Mais je crois...

CLARICE.

Laissons-là ces discours inutiles
Il ne vous convient pas de décider ici.
Est-ce votre curé qui vous l'a dit ainsi ?
Notre doctrine est pure, ancienne, fidèle,
Mais la pratique, hélas ! en est toujours nouvelle :
Le monde se relâche, et nous le réformons,
Le pur amour s'éteint, et nous le rallumons,
Et pour mieux établir notre oraison tranquille,
Nous allons la puiser jusques dans l'Evangile ;
Jésus-Christ pour prier s'y retire à l'écart,
Et Marie y fait choix de la meilleure part.

FLAVIE.

Pour Jésus-Christ, Madame, il est inimitable,
Pour le choix de Marie il était admirable :
Cette sainte captive allait porter son cœur
Et ses chastes désirs aux pieds de son vainqueur ;
Mais laissant engager Marthe à la vie active,
La bonne fille crut être contemplative
Et moins sage que vous, elle n'eut pas l'esprit
De s'attacher à Dieu, non pas à Jésus-Christ.

CLARICE.

Ce que vous dites-là, Madame, pourrait-être,
Mais [illegible] aux pieds de Jésus-Christ [illegible] être,
[illegible]

Et lui faire penser tout ce que nous pensons.
Quoiqu'il en soit, des lois saintes comme les nôtres,
Sont des traditions qui coulent des apôtres,
Et nous avons pour nous toute l'autorité
Que donne la pieuse et sage antiquité.

FLAVIE.

Vous vous donnez en vain ces grandes origines,
Vous venez des Bégards, Madame, et des béguines,
Qui prêchaient comme vous la pure charité,
Se disaient citoyens de la sainte cité,
Rejetaient les désirs même les plus louables,
Tout pécheurs qu'ils étaient se croyaient impeccables,
Sous le voile sacré de la sainte oraison,
Supprimaient les vertus, suspendaient la raison,
Et vivant sans souci, sans honneur, sans étude,
Entêtés d'une triste et morne quiétude,
Et pleins de passions qu'ils ne pouvaient cacher,
Commençaient par l'esprit, finissaient par la chair :
Ne vous offensez pas de cette descendance.

CLARICE.

Ces gens-là ne sont pas de notre connaissance,
Madame, s'ils ont eu de l'indiscrétion,
Et s'ils ont abusé de la dévotion,
S'ils ont abandonné la vérité chrétienne,
Nous nous en rapportons au concile de Vienne ;
Nous renonçons de même aux dogmes erronés
Des faux spirituels, des faux illuminés.
Nous avons pour docteurs des Pères vénérables,
Dévots, judicieux, savants, irréprochables ;
Rusbrock, le grand Rusbrock y tient le premier lieu.

FLAVIE.

Rusbrock ! que dites-vous ?

CLARICE.

Ce grand homme de Dieu,
Rusbrock, encore un coup, dont la science exquise...

FLAVIE.

De quel pays était ce Père de l'Eglise ?

CLARICE.

Vous ne connaissez pas Rusbrock, Madame,

FLAVIE.

Non.

CLARICE.

Rusbrock ! que de douceurs sous ce barbare nom !
Harphius vient après : quels mystiques, Madame !
Ils ont si bien écrit sur les noces de l'âme,
Qu'ils méritent l'honneur de votre souvenir.

FLAVIE.

Donnez-leur donc des noms qu'on puisse retenir.

CLARICE.

Du moins vous connaissez Taulère, notre maître,
Ce saint...

FLAVIE.

Permettez-moi de ne le pas connaître.
Je me pique d'agir, et d'accomplir la loi,
Mais leur état passif est au-dessus de moi ;
Leur doctrine n'a rien d'humain ni de sensible,
Et leur jargon dévot est inintelligible.

CLARICE.

A vous qui négligez la contemplation,
Et qui n'avez nul goût pour la perfection.
Ces docteurs cependant par raison, par pratique,
Ont établi les lois de l'oraison mystique,
Nous ont laissé le soin de nous purifier,
Et nous ont appris l'art de nous déifier.
Une foule de saints, que leurs vertus sublimes
Font briller dans le ciel, ont suivi ces maximes.
Tels sont Jean de la Croix, Balthazar Alvarez,
A qui Dieu révéla nos mystères sacrés :
Thérèse, qui brûlant d'une divine flamme,
Allait se perdre en Dieu dans le *Château de l'âme;*
De Sales, mis au rang des prélats immortels,
A qui toute l'Eglise élève des autels,
N'a-t-il pas dépouillé la sainte indifférence
De tout empressement de zèle, ou d'espérance?
Et quel de nos auteurs rempli de charité,
Porta le pur amour plus haut qu'il l'a porté?

FLAVIE.

Vous avez vos docteurs, vous avez vos apôtres,
Mais on ne convient pas que ces saints soient des vôtres.
Tout le Carmel ému de vous voir sans raison
De son illustre fille adopter l'oraison,
Prêts à rendre en public à l'Eglise sa plainte,
Murmure contre vous, et réclame sa sainte :
De Sales vainement ici partout cité,
Dans ses pieux excès doit être interprété,
Et pour justifier sa science profonde,
La mère de Chantal viendrait de l'autre monde.
Ces saints, touchés de Dieu dans leurs affections,
Ont donné quelquefois dans vos expressions,
Pour tracer leur amour ont mis tout en usage,
Sans prendre votre sens, ont pris votre langage,
Et dans leur amoureux et doux ravissement,
Ils parlaient comme vous, et pensaient autrement.

CLARICE.

Vous avez vos raisons et nous avons les nôtres ;
Falconi, Malaval, de Combes, et tant d'autres,
En jugeront, je crois, plus sainement que vous.

FLAVIE.

Vous ne me citez point Molinos.

CLARICE.

Parmi nous,
Madame, par respect qu'on a pour le saint Père,
Nous savons qu'en penser, mais nous n'en parlons guère.

FLAVIE.

C'était un séducteur.

CLARICE.

Ce discours est outré,
Mais la savante Prisque est-elle à votre gré?

FLAVIE.

Je la connais, je sais qu'elle est votre héroïne.

CLARICE.

Elle ne sort jamais de l'essence divine ;
Ni craintes, ni faveurs, n'affaiblissent jamais
De son tranquille cœur l'imperturbable paix ;
La sublime oraison semble faite pour elle,
Et la gloire du monde, ou la gloire éternelle,
Où les hommes ont mis les faux ou vrais plaisirs,
N'ont pu surprendre en elle un seul de ses désirs :
Nous n'avons qu'à la voir, l'écouter et la suivre,
Elle a sur l'oraison fait un excellent livre ;
Tout ce que le *Cantique* a de tendre et de doux,
Ce que l'Epouse sent, et ce que sent l'Epoux,
Elle l'expérimente, et le ressent de même,
Et l'explique avec art du seul objet qu'elle aime.

FLAVIE.

Quoi qu'avec quelque honte et quelque déplaisir,
Elle n'eut pas l'honneur de briller à Saint-Cyr,
On ne peut toutefois douter de son mérite;
Il n'est point de talent dont elle ne profite,
Elle joint la souplesse à la dévotion,
Et porte dans le cœur la persuasion :
Mais je n'approuve pas qu'une femme s'empresse,
Qu'elle veuille partout faire la prophétesse,
Que tantôt à la ville, et tantôt à la cour,
Elle aille sourdement prêcher le pur amour,
Qu'elle cherche à régner dans l'empire mystique,
Et veuille devenir l'épouse du *Cantique;*
Que se mettant au rang des célèbres auteurs.
Elle ose disputer avecque les docteurs;
Que sur un char de feu, par soins ou par adresses,
Elle conduise au ciel marquises et duchesses...

CLARICE.

A votre avis, Madame, il faut donc l'éloigner?

FLAVIE.

Vous savez que saint Paul nous défend d'enseigner.
Le monde n'est pas fait pour suivre nos caprices,
Il veut des directeurs, et non des directrices;
Nous devons pratiquer ce que nous connaissons,
Et laisser aux docteurs de faire des leçons.

CLARICE.

Souffrez qu'avec saint Paul aussi je vous réponde
Que les spirituels sont les juges du monde :
Le grand Tertullien, d'autres Pères savants,
Furent admirateurs des Prisques de leurs temps.
Voulez-vous nous priver des grâces que Dieu donne
Sans nulle acception de sexe ou de personne?
L'homme a plus de savoir et de force que nous,
Mais nous avons l'esprit et plus vif et plus doux;
La raison est en lui beaucoup plus fastueuse,
Mais la nôtre est plus tendre et plus affectueuse,
Notre âme déchargée et d'étude et de soins,
Pour s'élever au ciel nous pèse beaucoup moins;
Et cherchant son repos toujours hors d'elle-même,
D'un lien plus étroit s'attache à ce qu'elle aime :
Nous avons avec Dieu plus de relations,
Les extases, les goûts, les révélations,
Et des objets divins les images empreintes,
Ont été de tout temps le partage des saintes.

FLAVIE.

Je le crois : mais en nous cette sublimité
N'est souvent que faiblesse, erreur ou vanité.

CLARICE.

Ayez pour votre sexe un peu plus d'indulgence,

L'illustre Fénelon en a pris la défense :
Ce prélat, qui sans faste et sans ambition
Soutient par sa vertu sa réputation,
Et joignant au savoir l'art de la politesse,
Donne aux enfants des rois des leçons de sagesse.
L'aimable piété, la paix et la douceur
Brillent sur son visage, et règnent dans son cœur :
Au milieu de la cour, comme en sa solitude,
Dans les cœurs les plus vifs portant la quiétude,
Il redresse le siècle, et dirige aujourd'hui
Le courtisan tranquille et dévot comme lui.
Il sait jusqu'à quel point croît la divine flamme,
Jusqu'où l'on peut monter tous les ressorts de l'âme,
Quelles sont les vertus et quels sont les défauts,
Et discerne toujours le vrai d'avec le faux.

FLAVIE.

Mais Bossuet, jaloux de la gloire divine,
Se plaint de sa conduite, et blâme sa doctrine .
Des règles de l'Eglise exact observateur,
Prédicateur habile et célèbre docteur ;
Il l'accuse, dit-on, avecque vraisemblance
De vouloir abolir la vertu d'espérance.
Je ne sais point, pour moi, quels sont ces différends,
Mais enfin cet évêque est l'oracle du temps ;
Des sens les plus obscurs il dissipe les ombres,
Il perce de l'erreur les voiles les plus sombres ;
Et quelque autorité, quelque adresse qu'elle ait,
On voit fuir l'hérésie au nom de Bossuet.
Plein d'érudition de zèle, de science...

CLARICE.

Un peu moins de savoir, et plus d'expérience ;
Madame, moins d'étude, et plus de sentiment,
Chacun parle, chacun pense différemment ;
Votre évêque, sans doute, en sait autant qu'un autre,
Mais en fait d'oraison il doit céder au nôtre,
A ses raisonnements d'ordinaire attentif,
Le théologien n'est pas contemplatif ;
Son esprit accablé du poids de ses pensées,
Nourri de questions vainement ramassées,
De mille objets divers occupant sa raison,
Sous un tas de doctrine étouffe l'oraison ;
La science distrait, et l'étude dissipe ;
Il ne faut qu'un objet, il ne faut qu'un principe;
La multiplicité fait la confusion,
La curiosité dessèche l'onction ;
Mais dans sa quiétude un bienheureux mystique,
Humble par connaissance, et savant par pratique,
N'ayant que Dieu pour livre, et s'anéantissant,
Apprend ses vérités, parce qu'il les ressent.
Nous laissons ces docteurs avec leurs âmes fières,
Qui semblent s'aveugler à force de lumières ;
Nous respectons leur rang et leurs doctes travaux,
Mais nous en appelons à d'autres tribunaux.

FLAVIE.

Cependant on ne voit que Lettres pastorales,
Que dissertations mystiques et morales,
Chaque prélat s'émeut pour illustrer son nom,
Depuis Meaux et Paris jusques à Sisteron.

CLARICE.

L'un suit son intérêt, l'autre sa fantaisie,
L'un son ambition, l'autre sa jalousie,
Chacun se fait de fête, et chacun sait pourquoi,
Mais le Pape est arbitre et juge de la foi.

FLAVIE.

Je laisse donc à Rome à régler vos affaires,
Et je ne prétends pas entrer dans vos mystères ;
Jouissez du repos que vous vous proposez,
Jour et nuit devant Dieu soyez les bras croisés.
Plongez-vous dans le sein de la divine essence ;
Pour moi, dans une simple et pieuse ignorance,
Je veux, sans m'avilir, sans me trop élever,
Pratiquer la vertu, Madame, et me sauver.

DIALOGUE QUATRIÈME

CLARICE, *quiétiste.*
FLAVIE, *nouvelle convertie.*

CLARICE.

Ah ! ne méprisez pas ce langage sublime,
Par qui dévotement le pur amour s'exprime.
Ces termes si touchants, si tendres et si doux,
Qui furent inventés aux noces de l'Epoux,
Servent de fondement aux grâces extatiques,
Et sont comme la clef des vérités mystiques.

FLAVIE.

Non, je n'approuve pas ce langage amoureux.
Ces unions, ces airs passifs et langoureux,
Ces cœurs qu'anéantit l'amour qui les enflamme,
Tous ces embrassements, tous ces baisers de l'âme,
Ces durables ardeurs, ces tranquilles plaisirs,
Cet amour jouissant qui n'a plus de désirs,
Ces tendres entretiens, ces douceurs conjugales,
Cet heureux appareil de fêtes nuptiales,
Cette stabilité d'aimer et d'être aimé,
Ce mariage enfin complet et consommé,
Ce style composé d'expressions mondaines,
Et de comparaisons des passions humaines,
Madame, convient-il à votre piété ?

CLARICE.

Il n'a rien qui ne soit propre à la charité,
Comme l'amour humain l'amour divin s'explique;
N'avez-vous jamais lu dans le sacré *Cantique*
Ces tendres sentiments et ces tendres discours,
D'où l'Eglise a tiré dans ses chastes amours,
Des saintes unions les images parfaites.

FLAVIE.

De cet écrit divin, profanes interprètes,
Gardons-nous d'usurper par une folle erreur,
Ce que s'est réservé l'Epouse du Seigneur;
Pour moi, qui prétends suivre une règle plus sûre,
Je n'ose de ce livre essayer la lecture,
Sachant que les décrets des conciles prudents
Ne la permettaient pas, jadis, aux jeunes gens.

CLARICE.

Vous condamnez, Madame, et vous osez le dire,
Ce que l'Eglise approuve et que le ciel inspire.
Vous ne concevez pas dans ces expressions
Le sens spirituel de nos affections:
Lorsque le cœur s'élève et va jusqu'à Dieu même,
Il faut moins regarder l'amour que ce qu'on aime;
Le mot le plus commun devient mystérieux,
Le profane devient chaste et religieux,
La fin les ennoblit, l'objet les purifie,
Ces paroles enfin sont paroles de vie;
Tout ce qui tend à Dieu doit être respecté.
C'est ce culte d'amour qui fait la piété;
Cette union intime et sainte, où se consomme
Dans la grandeur de Dieu la pureté de l'homme,
Ces baisers où l'esprit, dans un état parfait,
S'exhale tout entier dans celui qui l'a fait,
Ces inclinations et ces correspondances,
Où l'âme embrasse Dieu de toutes ses puissances;
Cette couche mystique où l'Epouse et l'Epoux
Font, parmi les plaisirs les plus purs, les plus doux,
Dans les sacrés liens où l'amour les engage,
La consommation du chaste mariage;
Où l'âme, dans le sein de la divinité,
Consacre son amour, sa foi, sa liberté.
Ce langage divin peut-il vous satisfaire?

FLAVIE.

Vous avez beau, Madame, y mettre du mystère,
Je lis avec ennui, j'écoute avec dédain,
Ce langage amoureux trop semblable au mondain:
Le serpent est caché sous ces herbes fleuries,
La nature est trop vive en ces allégories,
Et ces expressions d'un amour mutuel,
Ne portent pas toujours un sens spirituel;
La pudeur, ce me semble, en est un peu blessée,
La parole souvent entraîne la pensée,
Et le cœur inquiet, qu'on règle comme on peut,
Ne tourne pas toujours du côté que l'on veut;
Ces termes hérissés d'épineuses idées,
Sur lesquelles toutefois vos vertus sont fondées,
Sacrés, si vous voulez, mais pleins de passion,
Ne portent pas le monde à la dévotion.

CLARICE.

Nous parlons comme font les personnes pieuses.

FLAVIE.

Et quelquefois aussi comme les précieuses.

CLARICE.

Ce qu'on pense, Madame, élève ce qu'on dit.

FLAVIE.

Et ces fades douceurs amollissent l'esprit:
L'amour divin s'exprime en paroles discrètes,
Et ne se traite pas comme des amourettes;
Faut-il, pour expliquer la sainte charité,
Emprunter le jargon de la cupidité?
On doit honorer Dieu d'un culte raisonnable,
Se faire un art d'aimer qui lui soit convenable,
Purifier du feu d'une divine ardeur,
Quand on parle de lui, ses lèvres et son cœur,
Et pour représenter ses faveurs invisibles,
S'élever au-dessus des images sensibles:
A quoi bon cet heureux et tendre attachement
De l'Epouse à l'Epoux, de l'amante à l'amant,
Ces caresses surtout, ce lit, ce mariage?
Est-ce là le vrai tour du céleste langage?
A force d'expliquer l'amour à votre gré,
De mêler le profane avec le sacré,
Et de parler de l'un comme on parle de l'autre,
On ne sait presque plus quel amour est le vôtre;
Ce style inusité ne peut s'autoriser,
Et croyez-moi, Madame, on peut en abuser.
Par l'époux quelquefois une jeune mystique
Entend un autre époux que celui du cantique,
N'exclut pas comme vous tout objet corporel;
Et suivant en secret son penchant naturel,
Qui fait naître en son cœur une indiscrète flamme,
Ne s'en tient pas toujours aux tendresses de l'âme.

CLARICE.

Laissez-là ces abus que vous vous figurez,
Et ne condamnez pas ce que vous ignorez:
Dieu parle ainsi lui-même à l'épouse fidèle,
Il la regarde, il l'aime, il s'unit avec elle;
Il la déclare aimable et sans tache à ses yeux,
La comble de ses dons les plus délicieux,
Et dit, en l'embrassant dans sa divine essence,
C'est en vous que j'ai mis toute ma complaisance.

FLAVIE.

Je ne sais si j'ai tort, Madame, mais je crains
D'attribuer à Dieu des sentiments humains.

CLARICE.

Pour sauver des mortels la race criminelle
Le Verbe s'est caché sous une chair mortelle;
Sous le voile commun de faibles éléments
Se couvre la grandeur des divins sacrements,
Ainsi du pur amour nous traitons le mystère
Sous les expressions de l'amour ordinaire:
Quoique Dieu soit exempt de toute passion,
Quoiqu'il aime sans art et sans émotion,
Et que dans une paix tranquille, inaltérable,
Il épuise sur lui son amour adorable,
Tout occupé qu'il est de sa propre grandeur,
Il sent pour ses élus une divine ardeur,

Il dévoile à leurs yeux le secret de sa face,
Il verse dans leur sein les trésors de sa grâce,
Il veut bien les guider et leur servir d'appui,
Et se donner à ceux qui se donnent à lui :
Par ces faveurs du ciel ces âmes consacrées,
Et de reconnaissance, et d'amour pénétrées,
S'unissant au Seigneur, répondent à leur tour
Aux saints empressements de son divin amour.
C'est là le fondement des tendresses mystiques.

FLAVIE.

Mais il faudrait parler de ces dons magnifiques,
Que Dieu tire pour nous du fond de sa bonté,
Avec plus de noblesse et plus de dignité.

CLARICE.

Ne portez pas si loin votre délicatesse,
Madame, consultez notre illustre maîtresse,
A qui l'esprit divin semble avoir inspiré
Le sens mystérieux du *Cantique* sacré.
Les filles de Sion dans les noces de l'âme,
N'ont jamais mieux chanté le saint épithalame ;
Elle connaît la source ; elle connaît la fin
Et de l'amour de l'homme, et de l'amour divin ;
De ce trône mystique où l'oraison la place,
Elle voit jusqu'où vont les hauteurs de la grâce,
Et par tous les degrés de la dévotion,
Conduit le pur amour à sa perfection.

FLAVIE.

Je sais que rien n'échappe à son intelligence,
Qu'elle excelle en amour, qu'elle excelle en science ;
Que le sacré *Cantique* est fait pour ses beaux yeux,
Que Salomon charmé de son air gracieux,
De son esprit subtil, de sa mine prudente,
La prit pour son épouse ou pour sa confidente :
Je crois, si vous voulez, qu'elle est en chair, en os
La femme qui parut dans l'île de Patmos,
Qu'entourait de lumière un soleil sans éclipse ;
Et que saint Jean la vit dans son *Apocalypse*.
Vous ne me verrez point, Madame, mépriser
Le don qu'elle a d'instruire et de prophétiser :
Je crois même avec vous qu'une source divine
De douceur et de joie inonde sa poitrine,
Et que par un effort pénible et soulageant,
Par cent canaux secrets la grâce dégorgeant,
Dans ces moments heureux où ses sens l'abandonnent,
Se répand à grands flots sur ceux qui l'environnent ;
Mais je ne conviens pas qu'elle doive en aimant
Parler du pur amour, Madame, impurement.

CLARICE.

Non, cette impureté dont votre âme est blessée,
N'est pas dans nos discours, mais dans votre pensée :
Ces termes naturels dont vous vous défiez,
Le feu du saint amour les a purifiés ;
Ce sont des fleurs qu'on cueille au jardin du *Cantique*
Pour la célébrité de l'union mystique.
Oui, lorsque l'Esprit Saint nous fait dans nos écrits
Parler d'actes directs, et d'actes réfléchis,
Des vertus qu'on approuve, ou des excès qu'on blâme,
Et des tranquillités ou des troubles de l'âme ;
Quand nous traçons le plan de notre état passif,
Nous usons d'un langage et plus mâle et plus vif,
Nos termes sont choisis, et nos raisons fondées
Sur la sublimité de nos saintes idées ;
Nous savons ennoblir l'oraison de repos,
Exprimer ses effets, et donnant à propos,
Dans nos raisonnements et dans nos paraboles,
De la grandeur au sens, et du poids aux paroles,
Jeter dans nos discours remplis de gravité,
Une mystérieuse et noble obscurité.

FLAVIE.

Nous connaissons assez cette haute éloquence,
Où le contemplatif enflé de sa science,
Produit dans ses écrits aux peuples ignorants
Sous des termes obscurs, d'impénétrables sens.

CLARICE.

Rien ne vous satisfait, tout vous choque, Madame,
Voulons-nous exprimer les tendresses de l'âme ?
Nous sommes indiscrets, profanes et mondains !
Voulons-nous expliquer les maximes des saints
Et du simple regard les vertus admirables,
Nous sommes affectés, obscurs, impénétrables ;
Toute votre raison se tourne contre nous,
Le langage dévot est un jargon pour vous,
Où vous trouvez par haine ou par délicatesse,
Tantôt trop de douceur, tantôt trop de rudesse.

FLAVIE.

Il est vrai, je ne puis vous le dissimuler,
Je n'ai jamais aimé ces façons de parler,
L'un et l'autre langage à mon sens est bizarre ;
L'un est trop naturel, et l'autre trop barbare ;
L'un a trop de fumée, et l'autre trop de feu ;
L'un s'entend un peu trop, l'autre s'entend trop peu ;
Vos dévots sont-ils faits autrement que les nôtres ?
Et que ne parlent-ils comme parlent les autres ?

CLARICE.

Le contemplatif sent et comprend ce qu'il dit ;
Mais la chair n'entend pas la langue de l'esprit ;
Ah ! que ne pouvez-vous vous élever, Madame,
Au sommet de l'esprit, dans le donjon de l'âme,
Et là, dans une sainte insensibilité,
Voir sous ces mots obscurs luire la vérité !
Là, dans l'être divin toute déifiée,
Vide du monde entier, et désappropriée,
Une âme s'enveloppe en son état passif,
Et sans pouvoir produire un acte discursif,
Des objets d'ici-bas arrête l'imposture,
Et de ses facultés serre la ligature ;
L'entendement n'admet dans ce repos central,
Rien qui soit aperçu, rien qui soit nominal,
Nulle opération d'effort ou d'industrie,
Suppression de vœux, extinction de vie,
Du corps d'avec l'esprit séparabilité,

Surtout exclusion de mercenarité :
Voilà comme on s'exprime en langage mystique.

FLAVIE.

Ce sont donc là les fleurs de votre rhéthorique,
Madame,

CLARICE.

Vous sentez à chaque expression
Je ne sais quelle grâce et quelle impression
Qui délecte le cœur, et qui flatte l'oreille.

FLAVIE.

Ce discours ténébreux n'a rien qui me réveille.

CLARICE.

Que ne puis-je éclairer votre esprit obscurci?
Si les anges parlaient ils parleraient ainsi,
Rien de plus efficace à qui sait le comprendre.

FLAVIE.

Mais on ne parle enfin que pour se faire entendre.
Faut-il, pour amuser des esprits prévenus,
Donner à la vertu tant de noms inconnus?
Une religion n'est pas toute mystère,
Pour chacun de vos mots il faut un commentaire;
A force de cacher la sagesse, on la perd,
Toujours la vérité se montre à découvert.
Ces propos raffinés, ces phrases emphatiques,
Qui peuvent convenir à vos grandes pratiques,
N'ont point de convenance et de relation
A la simplicité de la dévotion.

CLARICE.

Laissez-nous dans l'état où nous voulons bien être,
Et conjurez le ciel de vous faire connaître
L'énergique vertu des termes pleins d'attraits
Où sont enveloppés les mystiques secrets
Qui donnent de notre art la connaissance entière.

FLAVIE.

Il faudrait donc avoir, Madame, un Furetière,
Qui de votre jargon fît un volume à part,
Et nous développât tout le beau de votre art.
Croyez-moi, laissez-là vos fadeurs, vos enflures,
Conformez votre style aux saintes Ecritures,
Joignez y la prudence avec la netteté;
Il faut sur le bon sens régler la piété,
Traiter l'amour de Dieu d'une manière chaste,
Expliquer l'oraison sans finesse et sans faste,
Et pour apprendre au monde à vivre saintement,
Parler et raisonner intelligiblement.

ILLUSTRISSIMO ECCLESIÆ PRINCIPI SPIRITUI FLECHERIO, NEMAUSENSIUM EPISCOPO.

ODE.

Nunc est sonandum : nunc lyra mollius
Aptanda voci : Flecherius mihi
Venit canendus, præco Veri
Ore potens, stabilisque vindex.

Sacrate, Musæ, cantibus hunc novis.
Olim magistræ vos docilem ad bonas
Finxistis artes, nec negastis
Multiplici redimire lauro.

Idem Suadæ factus amicior,
Brevi labores crevit ad inclytos,
Magnam eruditi nominis spem
Ingenio cumulare pernix.

Nos templa festo consona, Flecheri,
Mugire plausu, saxaque vidimus
Aurita, te dicente, dulces
Ad numeros resilire vocis.

Huc Aula præceps, huc populus frequens
Accurrit undanti agmine, funera
Inter sepulcralesque pompas,
Vimque novam stupuit loquentis.

Nam victor imis manibus imperas
Et claustra rumpens mortis ahenea,
Heroas insignes tenebris
Tristibus eripuisse gaudes.

Per te resurgunt Austriacum genus
Theresa, terræ et gloria Bavaræ
Delphina, stirpem prole terna
Borboniam stabilire felix.

Iniqua per te fata potentior
Vincit Turennus, maxima Gallici
Tutela regni. Te jubente,
Lamonius Themidis sacerdos.

Et Sancta-Maurus Mercurialium
Fautor virorum, lurida sospites
Sepulcra linquunt : Julæque
Iste suæ comes ire gestit.

Mors voce flecti nescia, divitem
Sibique certam victa dolet rapi
Prædam, redonarique luci,
Quos gelidæ premit umbra noctis.

Verbo efficaci territa, Flecheri,
Vitæ datorem Te venerabitur.
Ævo frueris, quo piorum
Tot reduces animas beasti.

Prisco Nemausus nomine nobilis
Immensa circi ne spatia amplius
    Jactet, theatralesque arenas,
    Romuleæ monumenta pompæ.

Pastore tanto læta superbiat :
Quo facta virtus vindice clarior,
    Linguæ triumphali rependit
    Promeritæ decora alta mitræ.

Hic te Camœnis facta virum cohors
Miratur, o pars magna Academiæ !
    Et aureo suspensa ab ore,
    Eloquii petit inde leges,

Tuis secundo crediderim omine
Sedisse cunis involitans apum
    Examen, et sparsisse blandis
    Mellifluos labiis liquores.

Quis tot pedestres historias stylo
Gratum sonanti scribere doctior,
    Orbique commendare cultis
    Theodosii pia facta verbis?

Exempla vivent optima cœlitum,
Quæ rite lingua divite consecras
    Laudator, æternaque cedro,
    Christiadis imitanda, servas.

Dicam, ut disertus noveris Ordinum
Orator, Aulæ digna silentio
    Loqui, triumphantemque magnum
    Messe nova cumulare laudis.

Dicam, Britannæ quam bene principi
Plaudas, virili quæ patientia
    Domare fortunam, et relictis
    Ausa fidem retinere sceptris.

Majora miror, sive gregem vagum
Aris redonas, seu mala dedoces :
    Probantque Christo consecratam
    Religio, Pietasque linguam.

Franciscus Boutaud.

AVERTISSEMENT SUR LES POÉSIES SUIVANTES.

Il existe à la bibliothèque Richelieu un manuscrit qui a pour titre : *Divertissements, jeux d'esprit ou passe-temps de la jeunesse, d'une des premières plumes de ce siècle.* Puis, au-dessus de la première pièce de vers, on lit ces mots : *Amusements de la jeunesse d'un homme illustre.* Et en marge l'on a écrit ces mots : *Dialogues en vers et en prose de M. l'évêque de Nîmes, dans sa jeunesse.* Toutes ces précautions indiquent assez que l'on craignait de ternir la réputation de l'illustre Fléchier, en le reconnaissant pour l'auteur de poésies dont le genre ne convient guère, en effet, à la gravité de l'épiscopat. Aussi s'empresse-t-on de reconnaître que ces poésies ne sont que des amusements auxquels cet écrivain, devenu si célèbre, s'était livré dans sa jeunesse. Sans doute ces poésies sont légères ; mais des hommes graves n'ont pas trouvé qu'elles dépassaient les bornes d'une littérature décente ; ce sont des jeux d'esprit scolaires et académiques. Nous pourrions dire ici de Fléchier, ce que M. Sainte-Beuve en a dit lui-même dans l'introduction aux *Grands jours d'Auvergne* : « Ces poésies sont tout à fait d'accord et pour le fond et pour le ton, avec ce que l'on pouvait attendre de la jeunesse de Fléchier ; elles ne la déparent en rien ; elles font honneur à l'esprit de l'auteur, à sa politesse, sans faire aucun tort à ses mœurs ni à sa prochaine gravité. » C'est un écolier qui s'amuse légèrement, il est vrai, mais avec décence. Ces vers, qu'un rigide censeur condamnerait dans un homme grave et surtout consacré à de saintes fonctions, sont les fruits de la première fleur d'imagination et d'âme de leur auteur, alors abbé il est vrai, mais abbé honnête, quoique encore mondain. Mais ce jeune talent ne tarda pas à se mûrir et à se rendre digne de célébrer Montausier et Turenne.

Après ces avertissements, nous ne croyons pas devoir exclure des *Œuvres de Fléchier* des pièces de vers qui sont une preuve de son talent pour la littérature fugitive.

AMUSEMENTS DE LA JEUNESSE D'UN HOMME ILLUSTRE.

Moi qui, sans mourir et renaitre,
Ai vu l'autre monde de pres,
Je n'ai point vu le myrthe y croitre
Parmi les funestes cypres.

Jusqu'aux bords de l'onde infernale,
L'amour étend bien son pouvoir,
Mais, passé la rive fatale,
Le pauvre enfant n'a plus que voir.

Là bas, dans ces demeures sombres,
Rien ne saurait toucher un cœur,
Croyez m'en plutôt que ces ombres,
Car il n'est rien de si menteur.

Il en est à mines discrètes,
Et d'un entretien décevant ;
Mais fiez vous à leurs fleurettes !
Autant en emporte le vent.

Sans dessein, sans choix, sans étude,
D'autres soupirent tout le jour.
Un certain reste d'habitude,
Les fait encor parler d'amour.

A de pareilles destinées,
Grand nombre de gens est soumis,
Si telles âmes sont damnées,
Malheur cent fois à nos amis.

Enfin la Mort aux morts ne laisse,
De leur amour qu'un souvenir,
Sans que leur défunte tendresse
Leur puisse jamais revenir.

L'objet agréable ou funeste
Sur eux fait peu d'impression ;
Ombres qu'ils sont, il ne leur reste,
Que des ombres de passion.

D'en naître, là point de nouvelle,
Chaque blondin vaut un barbon,
Et la plus jeune demoiselle,
Il paraît cent ans, ce dit-on.

C'est une chose insupportable,
Que l'entretien d'un trépassé
Car, que sait-il le misérable ,
Que des contes du temps passé?

Aime-t-on des ombres de glace?
Quel feu tient contre leur froideur ?
Faites-moi quelqu'autre menace,
Si vous voulez me faire peur.

Pour appuyer la prophétie,
Me défends-je avec tant d'effort,
De tant d'honnêtes gens en vie,
Pour m'entêter d'un vilain mort?

Quoi ! me méprendre de la sorte?
Je suis plus sage, et je le sens,
S'il fallait aimer vive ou morte.
Je saurais bien prendre mon temps.

Mais par bonheur sans me méprendre
On peut fuir l'amour et ses traits;
Et qui vivant sait s'en défendre,
Il en est quitte pour jamais.

Qui se sent prude et précieuse,
Pour toujours est en sûreté,
Et fut-elle preste et rieuse,
Les rieurs sont de son côté.

NOUVELLE DE L'AUTRE MONDE.

Vers les bords du fleuve fatal
Qui porte les morts sur son onde,
Et qui roule son noir cristal
Dans les plaines de l'autre monde;

Dans une forêt de cyprès
Sont des routes froides et sombres,
Que la nature a fait exprès
Pour les promenades des Ombres.

Là, malgré la rigueur du sort,
Les amants se content fleurettes,
Et font revivre après leur mort
Leurs amours et leurs amourettes.

Arrivé dans ce bas séjour,
Comme j'ai le cœur assez tendre,
Je résolus d'abord d'apprendre
Comment on y traitait l'amour.

J'allai dans cette forêt sombre,
Douce retraite des amants,
Et j'en aperçus un grand nombre
Qui poussaient les beaux sentiments.

Les uns se faisaient des caresses,
Les autres étaient aux abois
Aux pieds de leurs fières maîtresses,
Et mouraient encore une fois.

Là des beautés tristes et pâles,
Maudissant leurs feux violents,
Murmuraient contre leurs galants
Ou se plaignaient de leurs rivales.

Là défunts messieurs les abbés,
Avecque leurs discrètes flammes,
Allaient dans des lieux dérobés
Cajoler quelques belles âmes.

Parmi tant d'objets amoureux
Je vis une ombre désolée ;
Elle s'arrachait les cheveux
Dans le fond d'une sombre allée.

Mille soupirs qu'elle poussait
Montraient qu'elle était amoureuse ;
Cependant elle paraissait
Aussi belle que malheureuse.

Tout le monde disait : « Voilà
Cette âme triste et misérable ! »
Et quoiqu'elle fût fort aimable,
Tout le monde la laissait là.

« Ombre pleureuse, ombre crieuse,
Hélas ! lui dis-je en l'abordant
D'une manière sérieuse,
Qu'est ce qui te tourmente tant? »

Chez les morts, sans cérémonie,
On se parle ainsi brusquement,
Et dès qu'on sort de cette vie
On ne fait plus de compliment.

« Qui que tu sois, dit-elle, hélas !
Tu vois une ombre malheureuse,
Furieusement amoureuse,
Et qui n'aime que des ingrats.

« Lors que je vivais, j'étais belle,
Mais rien ne pouvait me toucher ;
J'étais fière, j'étais cruelle,
Et j'avais un cœur de rocher.

« J'étais preste, j'étais rieuse ;
Je traitais abbés et blondins
D'impertinents et de badins,
Et je faisais la précieuse.

« Ils venaient sans cesse m'offrir
Et leur estime et leur tendresse ;
Ils disaient qu'ils souffraient sans cesse,
Et moi je les laissais souffrir.

« Je rendais le sort déplorable
De ceux qui vivaient sous ma loi,
Et dès qu'ils se donnaient à moi,
Je les faisais donner au diable.

« C'était en vain qu'ils s'enflammaient.
Maintenant les Dieux me punissent :
Je haïssais ceux qui m'aimaient,
Et j'aime ceux qui me haïssent.

« Rien ne me saurait arrêter,
Je n'ai plus ni pudeur ni honte,
Et j'ai beau chercher qui m'en conte,
Personne ne veut m'en conter.

« En vain je soupire et je gronde,
Mes destins le veulent ainsi ;
Et les prudes de l'autre monde
Sont les folles de celui-ci. »

Là cette ombre amoureuse et folle
Poussa mille soupirs ardents,
Se plaignit, pleura quelque temps,
Puis en m'adressant la parole :

« Pauvre âme, dit-elle, à ton tour
Te voilà peut-être forcée
De venir payer à l'amour
Ton indifférence passée.

« De nos cendres froides il sort
Une vive source de flammes
Qui s'attache à nos froides âmes
Et nous ronge après être mort.

« Si tu fus jadis des plus sages,
Tu deviendras fol malgré toi,
Et tu viendras dans ces bocages,
Te désespérer comme moi. »

« — Ombre, lui dis-je, ce présage
Ne m'a pas beaucoup alarmé ;
Je n'aimerai pas davantage,
Je n'ai déjà que trop aimé.

« Mais je connais une insensible
Dans le monde que j'ai quitté
Plus cruelle et plus inflexible
Que vous n'avez jamais été.

« Galants, abbés, blondins, grisons,
Sont tous les jours à sa ruelle,
Lui content toutes leurs raisons,
Et n'en tirent aucune d'elle.

« L'un lui donne des madrigaux,
Des épigrammes, des devises,
Lui prête carrosse et chevaux,
Et la mène dans les églises.

« L'autre admire ce qu'elle dit,
La flatte d'un air agréable,
Et la traite de bel esprit,
Et trouve sa jupe admirable.

« Tel la prêche les jours entiers
Sur les doux plaisirs de la vie,
Et tel autre lui sacrifie
Toutes les belles de Poitiers.

« Tel, avec sa mine discrète,
Plus dangereux, à ce qu'on croit,
Lui fait connaître qu'il sauroit
Tenir une faveur secrète.

« Rien ne peut jamais la fléchir ;
Prose, vers, soins et complaisance,
Descriptions, persévérance,
Tout cela ne fait que blanchir.

« Elle se moque, la cruelle,
Des vœux et des soins assidus ;
Les soupirs qu'on pousse pour elle
Sont autant de soupirs perdus.

« On a beau lui faire l'éloge
De ceux qui l'aiment tendrement,
Cœurs français, gascon, allobroge,
Ne la tentent pas seulement. »

« — Que je plains, dit l'ombre étonnée,
Cette belle au cœur endurci ;
Nous la verrons un jour ici
Souffrir comme une âme damnée.

« Hélas ! hélas ! un jour viendra
Que la prude sera coquette.
Eh ! croit-elle qu'on lui rendra
Tous les encens qu'elle rejette ?

« Ses chagrins la consumeront ;
Elle séchera de tendresse,
Et ceux qui la suivaient sans cesse
Éternellement la fuiront.

« Ombres sans couleur et sans grâce,
Ombres noires comme charbon,
Ombres froides comme la glace,
Qu'importe ? tout lui sera bon.

« A tous les morts qu'elle verra,
Elle ira faire des avances,
Leur dira des extravagances,
Et pas un ne l'écoutera.

« Ne crains pas pourtant que sa flamme
Lui donne d'injustes transports :
Nous avons les peines de l'âme
Sans avoir les plaisirs du corps.

« Tu sais ce qu'elle devait faire,
Et si tu peux l'en informer,
Dis-lui qu'elle soit moins sévère
Et qu'elle se hâte d'aimer.

« Et puisque les destins terribles
La forceront, avec le temps,
D'aimer quelques morts insensibles,
Qu'elle aime quelque bon vivant. »

Après ces mots, cette pauvre ombre
Se tut, rêvant à son destin,
Et retombant dans son chagrin
Reprit son humeur triste et sombre.

Les dieux veulent vous exempter,
Iris, de ce malheur extrême,
Et je viens de ressusciter
Pour vous en avertir moi-même.

Quittez l'erreur que vous suivez,
Craignez que le ciel ne s'irrite;
Aimez pendant que vous vivez,
Et songez que je ressuscite!

DIALOGUE

DE CLIMÈNE ET DE TIRSIS.

—

CLIMÈNE.

Tirsis, est-ce un crime d'écrire
De jolis vers, de billets doux?

TIRSIS.

Climène, j'ai beau vous le dire,
Ce n'est pas un crime pour vous.

CLIMÈNE.

Dieu! que votre morale est rude!
Condamnez-vous ce divertissement?

TIRSIS.

Une fille savante et prude
Doit se divertir autrement.

CLIMÈNE.

Est-ce contre la pruderie,
Que de rimer ainsi de temps en temps?

TIRSIS.

Qui peut aimer les vers galants,
Peut aimer la galanterie.

CLIMÈNE.

L'amour en prose est dangereux,
En vers il est sans conséquence.

TIRSIS.

Composer des vers amoureux
N'est pas marque d'indifférence.

CLIMÈNE.

Dans tous ces ouvrages divers
Qui doit aimer dit peu de chose,

TIRSIS.

A force de le dire en vers,
On apprend à le dire en prose.

CLIMÈNE.

Tout poëte feint d'être amant,
Quoique sa froideur soit extrême.

TIRSIS.

Croyez-moi, quelquefois on aime
Un peu moins poétiquement.

CLIMÈNE.

Otez aimer, amour, estime,
On ne sait plus sur quoi rimer,

TIRSIS.

Si l'on se sert du mot d'aimer
Ce n'est pas toujours pour la rime.

CLIMÈNE.

On songe à faire bien ou mal
Un madrigal que l'on compose,

TIRSIS.

Mais l'on voudrait faire autre chose,
Quand on a fait le madrigal.

CLIMÈNE.

Tout cela n'est que jeu d'esprit
Et fable qu'il ne faut pas croire.

TIRSIS.

Souvent ce jeu va plus loin qu'on ne dit
Et la fable devient histoire.

CLIMÈNE.

Que faire donc des moments ennuyeux
De notre languissante vie?

TIRSIS.

Ce sont des moments précieux
Que vous devez à la philosophie.
Climène, contemplez les secrètes vertus
Des atomes carrés, ronds, droits, courbes pointus,
Qui liés d'un ciment de subtile matière
De ce vaste univers forment la masse entière.

CLIMÈNE.

Ces atômes finis me troublent le cerveau.

TIRSIS.

Climène, un madrigal nouveau
Vous paraîtrait plus agréable,
Mais il faut préférer l'utile au délectable
Apprenez comme incessamment
Ces tourbillons errants entraînent les planètes,

Examinez le mouvement,
Et la triste lueur des fatales comètes ;
Pensez d'où vient le flux et reflux de la mer,
Comme se meut la terre et combien pèse l'air,
Surtout du corps humain voyez l'anatomie.

CLIMÈNE.

Tirsis, vous poussez loin votre philosophie.
Considérons les effets merveilleux
Des petits corps que Descartes renomme,
Examinons la mer, et la terre et les cieux,

TIRSIS.

Mais laissons là le corps de l'homme.
Le terrible homme que Barbin !
Il ne songe soir et matin
Qu'à débiter livre sur livre,
Recueil sur recueil amoureux
Et si Dieu ne nous en délivre,
Un jour il nous vendra tous deux.
Sottise en vers, sottise en prose,
De demoiselle qui compose
Et de galant qui veut être caché.
Il vend tout, et même il s'engage
De donner la clef de l'ouvrage,
Et le nom de l'auteur par-dessus le marché.
De quoi sert-il d'être discrets,
Le palais saura nos secrets,
L'on en fera quelque histoire nouvelle.
Du moins malgré moi, malgré vous,
On entendra parler de nous,
Sur le second perron de la sainte Chapelle.
Juges, avocats, procureurs,
S'informant de nos vies et mœurs,
Voudront-nous voir et nous connaître,
Et les vieux docteurs de la loi
Et les plaideurs chagrins, peut-être,
Médiront de vous et de moi.
Vous allez passer dans la ville,
Pour précieuse et pour habile,
Et quelques auteurs importants,
Vous met'ront en gros caractères
Dans les nouveaux dictionnaires,
Des filles savantes du temps.
Pour moi, qui des royaumes sombres,
Suis venu raconter les histoires des ombres,
Tout venant me rebutera ;
Déjà mainte prude m'en gronde,
Et je vois bien qu'on me prendra,
Pour un homme de l'autre monde.
L'on ne tient pas ici, pour une vérité,
Les discours d'un ressuscité.
On prend un récit véritable,
Pour un conte du temps passé,
Et ce n'est jamais qu'une fable,
Que l'histoire d'un trépassé.
Je consens que nul ne l'estime,
Mais si par malheur on l'imprime,
J'enrage contre mon destin,
Je fais bien de ne plus écrire,
Et je ne cesserai de dire :
Le terrible homme que Barbin !...

D. O. M.

ANTONIUS D'AUBRAY,
Comes d'Offemont,
Vir Natalibus Ac Moribus Inclytus.
Qui In Suprema parisiensi Curia
Senator Annos VIII.
Libellorum Supplicum Magister
Annos VII.
Apud Aurelianos Missus Dominicus,
Postremo Prætor Urbanus Annos III.
Collapsam Fori Disciplinam Restituit.
Singulari In Jure Dicundo
Religione Ac Diligentia,
Obiit XV. K. Julii.
Anno Salutis Rep. M. DC. LXX.
Ætatis Suæ XXXVII.

TERESIA MANGOT

Fœmina Majorum
A Sacris Regni Sigillis, Secretisque
Clarorum Genere Spectatissima,
Dulcissimo Conjugi,
Uxor unice Amans, Ac Moerens, Posuit
Anno Salutis M. DC. LXXI (69*).

(69*) Cette épitaphe est dans une chapelle de l'église de MM. de l'Oratoire, rue Saint Honoré (Note de l'édition de 1782.)

APPENDICE AUX MÉLANGES.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Nous retranchons des œuvres authentiques de Fléchier l'opuscule intitulé : *Reflexions sur les différents caractères des hommes*, parce qu'il est reconnu maintenant que l'évêque de Nîmes n'en est point l'auteur. M. Sainte-Beuve, auteur de l'*Introduction* à la dernière édition des *Grands jours d'Auvergne*, s'exprime ainsi sur cet opuscule :

« Je dois avertir que, bien qu'il se trouve recueilli parmi les OEuvres de Fléchier, et que, selon moi, il ne les dépare pas ; cet écrit est reconnu pour n'être point de lui, mais d'un ecclésiastique de son temps et de son école, d'un abbé Gaussault (69), oublié depuis longtemps, et auteur de plusieurs ouvrages dont celui-ci est de beaucoup le meilleur. » (*Grands jours d'Auvergne, Introduct.*, page XIII.)

On peut voir à la page XII du même ouvrage le jugement que M. Sainte-Beuve porte sur l'écrit que nous rééditons.

(70) *Voy.* Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, t. III, p. 170

RÉFLEXIONS

SUR LES DIFFÉRENTS CARACTÈRES DES HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'envie.

L'envie est, de tous les vices, celui que l'on pardonne le moins ; il marque une faiblesse d'esprit et une lâcheté de cœur qu'on ne peut excuser.

Ce vice, tout honteux qu'il est, ne laisse pas d'être souvent le vice des plus grands hommes : un Alexandre pleure quand il apprend les victoires de son père, et il croit que c'est lui ôter une partie de sa gloire que de la partager avec lui.

Un Saül ne peut souffrir que son peuple donne à David plus de louanges qu'il ne lui en avait donné ; et le rang qu'il tient ne le peut satisfaire, quand il voit un de ses sujets plus estimé que lui. (I *Reg.*, X.)

Une dame de qualité demanda un jour au prince Maurice de Nassau, qui il jugeait être le premier capitaine de son siècle. Le prince lui répondit, qu'il croyait que le marquis de Spinola était le second. Cette réponse était assurément spirituelle et adroite, mais était-elle une preuve de son envie ou de sa modestie, ou était-elle une preuve de l'une et de l'autre tout ensemble ? Il ne voulut pas dire qu'il était le premier, il aima mieux donner lieu à le penser ; mais il n'hésita pas à nommer Spinola pour le second, afin de ne se pas compromettre avec lui, et qu'on lui fit justice sur cette préférence.

M. le Prince, c'est assez de le nommer pour en faire tout l'éloge qu'il mérite, avait coutume d'appeler le comte d'Harcourt le Cadet la Perle : il est vrai que ce comte en portait toujours une à l'oreille, et qu'il était cadet du duc d'Elbeuf ; mais je crois que ses belles actions, et surtout ce qu'il avait fait à Turin, ne contribuèrent pas peu à le faire ainsi appeler. Notre héros n'était pas fâché de cacher sous un nom de plaisanterie le nom d'un homme qui marchait sur ses pas, quoiqu'il ne le suivît que de loin.

Il me souvient que ce comte, dans une rencontre en Guyenne, ayant eu un avantage considérable sur les troupes que commandait en personne M. le Prince, un officier qui était dans la confidence de Son Altesse et de ses plaisirs, lui dit en riant que le Cadet la Perle avait fait des merveilles, et que M. le Prince lui répondit avec cette présence, cette justesse et cette vivacité d'esprit qu'il conservait toujours, qu'il ne fallait plus l'appeler le Cadet la Perle, mais la Perle des Cadets.

Il en est des grands capitaines, à l'égard de la gloire, comme il en est des femmes bien faites à l'égard de la beauté. Deux belles femmes sont peu amies et s'accordent peu sur leurs prétentions ; chacune croit être en droit de se préférer, et chacune remarque des défauts dans sa rivale, qui ne sont point venus à la connaissance de celles qui ne sont point intéressées dans leur querelle.

Deux grands capitaines s'étudient toujours sur leur conduite, et quelque bonne et louable qu'elle paraisse aux yeux des autres, ils

y trouvent sans cesse à redire, et ne la sauraient approuver. Tantôt on devait charger l'ennemi, et tantôt on devait mieux disputer le terrain ; tantôt on n'a pas su profiter d'un avantage, et tantôt on s'est trop exposé voulant en profiter ; tantôt la bravoure l'a emporté sur la prudence, et l'on s'est oublié que l'on était capitaine pour faire le métier de soldat ; tantôt on a manqué une belle occasion par trop de sagesse et trop de circonspection.

Ainsi deux grands capitaines ne sont jamais parfaitement contents l'un de l'autre ; et la raison, c'est qu'ils sont tous deux grands capitaines, et qu'ils savent tous deux qu'ils le sont ; l'un nuit à l'autre, et ils se font tous deux une idée de ce qu'ils sont tout à leur avantage.

A entendre parler des gens de guerre, ils ne sont point envieux les uns des autres, mais chacun croit avoir plus d'attachement à sa profession, aimer plus la gloire et mieux payer de sa personne que pas un autre.

Qu'un officier d'un régiment soit détaché pour une occasion et qu'il y fasse au delà de tout ce que l'on en pouvait attendre, on voit peu les autres l'en louer ; ils se contentent de dire qu'il a fait ce qu'il a dû et qu'ils en auraient tous fait autant, s'ils avaient été commandés.

Il est étrange qu'une belle action soit regardée avec des yeux si différents ; les généraux approuvent hautement l'action de cet officier, parce qu'ils le voient beaucoup au-dessous d'eux et qu'ils ne peuvent porter envie à sa fortune ; ses semblables ne la louent et ne la publient pas, parce qu'ils craignent que le mérite de cet homme ne le fasse élever au-dessus d'eux.

Il y a une sorte d'envie qui est bonne et raisonnable ; et c'est ce que l'on appelle émulation. On voit dans un séminaire trois ou quatre personnes qui se distinguent par leur travail, par leurs belles inclinations et par leur vertu, on a envie de les imiter, rien n'est si louable. Un gentilhomme est à l'académie et tout le monde jette les yeux sur lui, parce qu'il est extrêmement adroit et fort porté au bien ; on a envie d'en faire le modèle de sa conduite : cette envie est honnête et mérite d'être approuvée de toute la terre ; mais ce qu'on appelle proprement envie est toujours pris en mauvaise part.

Un homme envieux ne peut avoir d'amis, parce qu'il n'est pas d'humeur à en supporter les défauts et qu'il n'en peut voir l'heureux établissement sans chagrin. Rien ne satisfait un homme de cet esprit, il ne faut paraître ni heureux ni malheureux avec lui ; il méprise le malheureux, et l'heureux lui fait passer de fâcheux moments.

Il n'est pas surprenant qu'un homme qui n'a point de naissance et qui a peu de bien porte envie aux nobles et aux riches ; mais que les nobles et les riches portent quelquefois envie à un bourgeois, c'est ce que l'on aurait peine à croire, si l'expérience ne nous le faisait pas connaître.

Nous nous mettons toujours le bonheur des autres devant les yeux et nous ne regardons le nôtre qu'à travers. Nous sommes si accoutumés à notre bonne fortune, que nous n'y sommes plus sensibles ; et celle que nous reconnaissons depuis peu dans un particulier, l'emporte sur la nôtre, quoique nous en ayons presque toujours joui.

Comme notre vie est bornée à quelques années, notre esprit est de même borné à quelques connaissances ; tout ce qui est au delà n'est pas à son point de vue et c'est pour lui comme s'il n'était point. Pourquoi donc envier à ceux qui ont plus de lumières que nous, celles que nous n'avons pas ?

Chacun a son talent, nous devons l'en laisser jouir paisiblement, comme il nous laisse jouir du nôtre ; notre bonheur ne dépend pas de celui des autres, mais de nous et c'est assez pour être heureux que d'être contents de ce que nous sommes.

Il est tant de charges dans le monde, tant de sortes de grandeurs, tant de biens, pourquoi envier ce que M... en possède ? Pourquoi nous acharnons-nous sur cet homme ? a-t-il tous les biens de la terre et tous les emplois du siècle ? Laissons-lui ce qu'il a, et songeons à ce que nous pouvons avoir. N'examinons pas comment il est devenu ce qu'il est, mais pensons sérieusement qu'il ne tient qu'à nous d'être plus que nous ne sommes, la vertu tient lieu de tout à un esprit bien fait, à un homme raisonnable, à un chrétien.

Les richesses, les emplois, l'estime ou la vertu, seront toujours les heureuses suites de notre travail et de nos bonnes actions ; l'un est récompensé d'une manière et l'autre de l'autre, mais c'est toujours récompense ; et celui qui paraît quelquefois bien partagé, n'est pas toujours en effet celui qui est le mieux.

Si l'on me demande d'où vient que l'envie règne partout et qu'il y a peu de gens, de quelque qualité et de quelque profession qu'ils soient, que l'on ne voie sujets à ce vice, je dirai deux choses. La première est, que personne ne se fait justice à soi-même ni aux autres ; la seconde, que chacun s'estime et s'aime plus qu'il ne doit et n'estime et n'aime pas assez les autres.

Si nous nous en croyons, c'est notre esprit, notre science, notre éloquence, en un mot, c'est notre mérite qui nous a poussés et élevés et c'est la fortune seulement qui a élevé les autres.

Pourquoi faisons-nous cette distinction ? C'est qu'il est plus agréable et plus louable de ne devoir qu'à soi-même ce que l'on est, que de le devoir à une aveugle et à une capricieuse ; c'est que notre amour-propre trouve son compte quand nous décidons ainsi sur notre mérite ; c'est que par cette distinction nous croyons faire connaître ce que nous valons.

Tout le monde n'est pas de mon sentiment sur l'envie et je n'y trouve point à redire. M... soutient que l'envie est nécessaire au public et que si on la condamne dans quel-

ques particuliers, on la doit approuver dans le commerce du monde.

Il me disait il y a quelques jours, que sans un peu d'envie nous vivrions tous dans une trop grande tranquillité d'esprit et dans un genre de vie trop unie ; il ajoutait que comme un peu de poivre ou de moutarde relève une sauce, un peu d'envie anime nos actions et leur donne un goût piquant, qui nous les rend plus agréables et plus faciles ; mais je pense qu'il nommait envie ce que j'appelle émulation. Quoi qu'il en soit, quand cette envie ne passe pas les bornes de l'honnêteté et de la charité, elle peut être reçue partout et même dans les cloîtres et dans les séminaires, sans qu'on pense à faire le procès à ceux qui lui en donnent l'entrée.

Ne soyons point envieux du bonheur apparent de ceux que l'on croit si bien établis dans le monde ; leur grandeur et leur félicité dureront peu ; ils ont beau s'élever, ils tomberont bientôt, leur disgrâce ou leur mort suivra de près leur établissement et leur élévation. Que sont devenus ces hommes dont les emplois et les richesses ont fait tant de jaloux ? Considérons leurs tombeaux et voyons ce qui leur reste de leur magnificence et de leur grandeur. (S. August., in *psal.* VIII, 36.)

Ces princes et ces généraux d'armées, que l'ambition et le commandement ont tant distingués ; ces grands capitaines autant estimés par leur conduite que par leur courage ; ces hommes voluptueux et efféminés, qui se sont rendus si remarquables par leur dépense et par leur vie toute criminelle, ont fait bruit l'espace de vingt-cinq ou trente ans et puis ils sont morts, comme les autres qui n'ont pas été dans ces emplois honorables, ou dans ces honteux emportements. (Origen., *in psal* XXXVI.)

Il est sans doute que l'honneur fait la satisfaction de l'homme par rapport à la société civile ; que le repos fait sa consolation, par rapport à sa personne et que la grâce fait son bonheur, par rapport à la sainteté de la religion ; mais l'envie seule le dépouille de tous ces glorieux avantages, puisqu'elle lui ôte l'honneur à l'égard du monde, le repos à son égard et la grâce à l'égard de Dieu et de la religion. En un mot, un envieux est un malheureux qui vit sans honneur et sans repos et presque sans espérance de conversion.

Un homme d'honneur et de probité ne veut jamais de mal à celui qu'il sait être envieux et jaloux de sa fortune, en voici un bel exemple. Quelqu'un ayant un jour dit au fameux poëte italien le Tasse, qu'il avait une occasion favorable de se venger d'un homme qui par envie et par jalousie lui avait rendu mille mauvais services, il répondit : Ce n'est pas le bien, la vie ou l'honneur que je désire ôter à cet envieux, c'est seulement sa mauvaise volonté. On ne pouvait parler plus juste et avec plus de modération.

CHAPITRE II.

De ceux qui imitent les autres.

On ne doit pas louer un homme précisément, parce qu'il en imite un autre : on ne doit pas aussi le blâmer parce qu'il ne l'imite pas ; c'est une vertu d'imiter un homme de probité, c'est un vice d'imiter celui qui vit dans le déréglement ; ainsi quand on veut se faire un modèle pour sa conduite, il faut le bien choisir.

Il serait aussi extraordinaire aux bourgeois de vouloir imiter les gens de cour dans leurs manières, qu'il le serait aux gens de cour de vouloir imiter les bourgeois. Leur naissance et leurs emplois mettent une différence entre eux, qui doit paraître en toutes choses : dès que les uns tiennent des autres on les méconnaît et ils ne passent plus pour ce qu'ils sont.

L'esprit d'un bourgeois et d'un gentilhomme dans une même personne gâte tout et fait que l'on cherche le bourgeois dans le gentilhomme sans le trouver. L'esprit d'un gentilhomme et d'un bourgeois dans un même homme, cause un si bizarre mélange, que l'on n'y reconnaît ni l'un ni l'autre.

Un gentilhomme qui s'abaisse jusqu'à prendre l'air et les manières d'un bourgeois, et un bourgeois qui s'élève jusqu'à prendre les manières et l'air d'un gentilhomme, sont deux masques qui font rire tout le monde, et qui le divertissent.

Il ne faut pas nous mettre sur un pied à vouloir faire tout ce que nous voyons faire aux autres, sous prétexte que nous sommes de même profession ; nous n'avons pas tous les mêmes talents et le même génie. On voit des gens savants écrire avec beaucoup d'esprit et de politesse, qui n'ont pas le don de prêcher et de parler en public. On voit au contraire des gens prêcher avec une facilité et une éloquence incroyable, qui, dans le fond, n'ont pas grande étude ni grand esprit.

Chacun doit se connaître et n'entreprendre que les choses dans lesquelles il peut réussir. Outrer ses talents et son génie, et les porter plus loin qu'ils ne peuvent aller, c'est manquer de conduite et de jugement ; c'est vouloir se mettre en possession d'un héritage qui ne lui appartient pas, et sur lequel il n'a aucun droit.

Nous avons un beau jardin plein de fleurs et de fruits, jouissons-en paisiblement, et laissons la vigne de Naboth à celui qui en prend le soin et qui la cultive soir et matin. Ne faisons pas le métier de capitaine quand le prince nous a établis pour rendre justice à ses sujets.

On peut réussir dans toutes sortes de professions, mais il faut s'y donner tout entier ; dès que l'on se partage, et que l'on en embrasse plus d'une, on quitte le solide pour l'apparent. Pour se faire honneur on se perd, et pour devenir riche on se ruine.

Un homme qui se distingue dans ses gestes, dans son marcher, dans son équipage, dans ses meubles, dans ses actions ; en un

mot, un homme qui est singulier, n'a pas l'esprit bien fait, et on peut assurer, s'il n'imite pas les autres, que les autres le doivent encore moins imiter. Ce qui paraît de singulier en lui fait croire que ce qui ne paraît pas l'est encore plus, et tout ce qu'il fait donne une fâcheuse idée de ce qu'il dit, de ce qu'il pense et de ce qu'il est.

Il arrive assez souvent, quand on veut imiter quelqu'un qui a du mérite et de la réputation, qu'on l'imite dans des choses qui ne sont pas ce qui le mettent au-dessus des autres ; on s'attache à ce qui accompagne son mérite, et non pas à son mérite ; on prend l'ombre pour le corps ; ainsi on a beau marcher sur ses pas, on ne va pas où il va ; on a beau se copier sur lui, on ne lui ressemble jamais.

Il faut être habile peintre pour faire une bonne copie d'un bon original. De même, pour bien imiter un homme que tout le monde estime et que le mérite fait distinguer, il faut avoir presque autant de mérite, et n'être guère moins estimé que lui.

Heureux celui qui est parvenu à ce point de perfection, qu'on ne sait si c'est lui qui imite ou si c'est lui qui est imité. On dit de Philon le Juif et de Platon, qu'on ne pouvait décider si Philon avait imité Platon, ou si Platon avait imité Philon.

Il y a des gens à la cour qui mènent une vie exemplaire, et il y en a qui, sans faire paraître tant de piété, en ont en effet beaucoup; mais les uns et les autres ne sont pas ceux qui ont le plus de sectateurs. Qu'un homme s'habille bien, et qu'il soit bien à cheval, il se fait en un jour plus de disciples et plus d'imitateurs que les autres n'en ont fait en dix ans.

Qu'une femme paraisse à la cour avec une coiffure modeste, mais riche, et qui ne donne pas un air si jeune que celle des autres, elle marche seule dans son chemin, personne ne la suit, sa coiffure sera toujours à bon compte, et les marchands du palais n'en augmenteront jamais le prix. Qu'une femme trouve une nouvelle manière de se coiffer et de se bien mettre, toutes les autres s'étudient à se mettre et à se coiffer de même.

Quand on veut imiter quelqu'un, il faut voir si on le doit et si on le peut ; c'est-à-dire si le tempérament, les emplois, l'humeur, l'esprit et la profession dont on est, permettent de l'imiter. Tout ce qui est bon en général peut être imité de tout le monde, mais ce qui n'est bon qu'à des particuliers et dans de certaines circonstances n'est pas bon à toutes sortes de personnes et en tout temps : ainsi c'est indiscrétion de vouloir imiter ce qui ne convient pas à notre état et à nos inclinations. Nous ne sommes pas toujours à nous, nous nous devons souvent au public, et c'est lui faire une injustice que de nous dérober à lui pour vivre en particulier et selon notre caprice. La prudence et l'expérience sont deux grandes maîtresses sur ce point ; leurs leçons sont toujours bonnes en quelque âge que l'on soit, et elles sont toujours d'un prompt secours contre le faux zèle.

Il n'y a point d'homme qui ne puisse imiter et être imité; à force d'imiter les autres, on se perfectionne, et on est imité ; de cette manière, nous recevons des leçons sans en prendre, et on en reçoit de nous sans en donner.

Ce qui entre par les yeux fait pour l'ordinaire plus d'impression que ce qui entre par les oreilles ; et c'est la raison pour laquelle une bonne action ou un bon exemple en fait plus que vingt prédications ; les instructions qui se font de cette manière ne frappent point l'air en vain, elles vont droit au cœur.

Vouloir être imité dans ce que l'on fait, c'est s'applaudir et faire son éloge, c'est avoir de soi une opinion que tout le monde plus éclairé que nous n'a pas ; mais vouloir imiter les autres, c'est commencer à se connaître, et donner des preuves que l'on veut valoir quelque chose.

Il faut tâcher de n'être jamais content de soi ; il faut regarder ceux qui marchent devant nous, et ne point jeter la vue sur ceux qui nous suivent; cela fait que nous ne nous arrêtons pas, mais que nous avançons toujours dans le chemin que nous avons pris, et que nous arrivons plus sûrement et plus tôt où nous voulons aller.

CHAPITRE III.

De la religion.

A parler sincèrement, on peut dire qu'il y a peu de chrétiens qui sachent bien ce que c'est que leur religion, et en quoi elle consiste ; on est élevé par des parents qui font profession du christianisme, on en fait de même profession ; mais si on est de famille noble et ancienne, on s'étudie bien plus, pour l'ordinaire, à vivre en homme de naissance et de qualité qu'en chrétien.

Il me souvient qu'étant à Venise j'eus la curiosité de me trouver une fois à l'assemblée du sénat, qui se tient tous les dimanches au matin, sans avoir égard au jour. J'avais, à la vérité, ouï la messe avant que d'y entrer, dont bien me prit, parce que l'on n'en sortit qu'à midi, mais plusieurs nobles ne l'entendirent pas. J'avoue que je fus scandalisé que ce jour, qui doit être plus particulièrement employé au culte de Dieu, fût choisi pour les affaires de la république; je ne pus m'en taire, et je dis à un noble que je voyais quelquefois au billard, que cela me faisait beaucoup de peine. Il me répondit : *Siamo Veneziani, e poi christiani*, qu'ils naissaient Vénitiens, et qu'ils étaient après faits chrétiens ; que quand ils avaient donné leurs soins à ce qui regardait l'État, ils pensaient après à s'acquitter de leurs devoirs de chrétiens : paroles les plus libertines et les plus impies que j'aie ouïes de ma vie. Si j'avais suivi les mouvements de mon indignation, je lui aurais dit mille injures ; mais je parlais à un noble, et j'étais à Venise, il n'en fallait pas davantage pour me rendre sage. Je levai seulement les épaules,

et lui fis connaître que sa réponse me surprenait et m'affligeait également ; il n'en fut pas plus touché, nous nous séparâmes et nous ne nous vîmes plus.

Il y a bien des gens parmi nous qui ne parlent pas si librement que ce noble, mais qui ont les mêmes maximes et les mêmes sentiments ; ils donnent tous les jours leurs premiers soins à leur établissement et à leur famille, et puis ce qui leur reste de temps est employé aux devoirs de leurs consciences. Combien en voyons-nous les fêtes et les dimanches faire leur cour le matin, rendre et recevoir visite, solliciter leurs affaires, et enfin aller à la messe lorsqu'il est près de midi? Ce n'est pas là parler, mais agir en Vénitien.

On ne peut être trop délicat sur le fait de la religion, ni trop zélé pour tout ce qui la regarde. Etant à Saint-Maur, il y a quelque temps, on me conta que M. le Prince, père du dernier mort, n'y arrivait jamais qu'il ne descendît d'abord à l'Eglise. Ce culte extérieur marquait un grand fonds de piété et de religion capable d'édifier.

Loin de faire servir la religion à ses vues et à ses desseins, il ne faut considérer ses emplois, ses biens et sa naissance, que pour les faire servir à la religion, et les en faire dépendre.

Le libertinage des hommes ne va pas à méconnaître qu'il y a une religion ; mais à ne pas vivre selon les lois et les maximes de cette religion. On sait ce que l'on doit croire ; on sait de plus ce que l'on doit faire, mais on en demeure là ; on se contente de croire, et on remet toujours à faire ce que l'on est obligé de faire.

La foi est le principe de toutes nos bonnes actions, mais les mauvaises l'obscurcissent et l'étouffent. Plus on est dans la pratique des bonnes œuvres, plus la foi s'augmente; au contraire, quand on vit dans le déréglement, peu à peu on cesse de craindre, et quand on a cessé de craindre, on cesse de croire.

Le désordre mène toujours plus loin que l'on ne pense. C'est un feu qu'on ne peut éteindre quand on le veut, c'est un torrent qu'on ne peut arrêter quand on le souhaite ; on se persuade qu'il n'ira qu'à la corruption des mœurs, et on ne prévoit pas que cette corruption se communique, et qu'elle s'étend presque toujours jusque sur la créance. En effet, l'expérience fait connaître que la foi ne peut guère demeurer saine avec tant de corruption.

Il faut s'attacher à la religion, et non pas aux personnes qui font profession de cette religion ; il faut s'attacher à notre créance et non pas à ceux qui nous l'enseignent. La cabale fait souvent agir et parler ceux qui paraissent les plus zélés, et il est difficile de démêler ce zèle d'avec l'intérêt; on le déguise si bien qu'on les confond, et qu'on le prend assez souvent l'un pour l'autre.

Il y a des gens qui ne peuvent souffrir que l'on se mette de la congrégation des Jésuites, je ne suis pas de leur sentiment; je n'en estime pas plus un homme pour en être, mais je ne l'en estime pas moins; il n'y a que la manière dont vit ce congréganiste qui me le fait louer ou blâmer. Peut-être n'en serait-il pas moins homme de bien, peut-être ne le serait-il pas tant ; ainsi je regarde cette congrégation comme une chose extérieure, qui peut servir ou ne pas servir à sa perfection, selon l'usage qu'il en fait.

Ceux qui vivent dans la retraite ont sans doute pris le meilleur parti, s'ils sont véritablement détachés, si leur genre de vie ne leur donne pas une trop bonne opinion de leurs personnes, et si l'orgueil et l'amour-propre n'entrent pas dans toutes leurs actions, ou au moins s'ils ne marchent pas sur leurs pas.

Quoique toutes les vertus du christianisme forment et entretiennent un saint commerce entre Dieu et nous, il est néanmoins certain qu'il y a une vertu universelle, dont le propre effet est de lier la créature raisonnable avec son Créateur; et de la lui soumettre par des marques authentiques de respect et d'adoration ; et cette vertu c'est la religion.

Cette vertu nous donne une haute idée de la grandeur de Dieu et de sa puissance, et nous porte sans cesse à le louer. Cette vertu fait que non-seulement nous lui consacrons notre cœur, et notre esprit, et notre mémoire, mais encore nos langues et nos plumes pour le bénir et lui rendre à toute heure mille actions de grâces.

Cette vertu est la première des vertus, et nous n'en pouvons douter, soit que nous la considérions par rapport à son objet, soit par rapport à ses fonctions et à sa fin ; on peut même assurer qu'elle renferme par excellence toutes les autres vertus.

Notre religion est admirable dans ses maximes, et les vérités fondamentales qu'elle établit, sont toutes divines. Dans les autres religions on donne quelque chose à la raison, beaucoup aux passions, et presque tout à la nature; dans le christianisme, on combat ses passions, on détruit la nature et on soumet la raison.

De tout ce qui est arrivé depuis le commencement du monde, dont nos pères nous ont laissé des monuments, et de tout ce qui est arrivé en nos jours, il n'y a rien que la sainte Ecriture n'ait remarqué, parce que tout cela a rapport à notre religion, et peut contribuer à mettre les hommes en état de la connaître et de la suivre.

Plus les pécheurs font les esprits forts pour ne pas croire de religion, plus ils sont à plaindre ; plus ils sont intrépides et assurés, plus ils font connaître la grandeur de leur mal; plus ils paraissent contents, plus ils sont en danger de se perdre. (S. August., *in psal.* VIII, 38.) Ils ressemblent à ces malades à qui une fièvre chaude donne de puissantes forces; la mort approche de ces malades à mesure que leurs forces augmentent, et lorsqu'ils en montrent tant, on a lieu de croire qu'il n'y a presque plus rien

à espérer pour eux. Que dis-je? Ces impies qui font gloire de leur libertinage et de la force d'esprit qu'ils se donnent, sont dans un pire état que les frénétiques, puisque leur maladie sera bientôt suivie d'une mort éternelle.

Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir aussi qu'une véritable religion. Quoique cette religion semble n'avoir été connue que du temps que les fidèles furent à Antioche appelés chrétiens (*Act.* XI), il est néanmoins certain qu'elle est aussi ancienne que le monde, et qu'elle s'est fait voir dans tous ceux qui ont saintement vécu selon la loi de la nature, ou selon la loi de Moïse. C'est ce qui a fait dire à Eusèbe dans son *Histoire de l'Église* (lib. I, c. 4), que la religion dont ces hommes pleins de probité faisaient profession devait passer pour la première et pour la plus ancienne de toutes les religions.

La différence qui paraît entre les justes de l'ancienne loi et ceux de la nouvelle ne regarde que le temps. Le Fils de Dieu fait homme a été l'objet de la foi des uns et des autres : ceux-là croyaient qu'il viendrait au monde pour les racheter ; ceux-ci croient qu'il est venu, et qu'il les a en effet rachetés ; cette différence des temps n'en a pas mis dans leur créance ; ils doivent donc les uns et les autres être reconnus pour chrétiens, et être appelés chrétiens. (S. AUGUST., epist. 49.)

Le mystère de l'Incarnation a été si puissant et si efficace, qu'il n'a pas été moins utile à ceux qui l'ont cru, parce qu'il était promis, qu'à ceux qui le croient, parce qu'ils le voient heureusement accompli dans toutes les circonstances prédites par les prophètes. (S. LEO, serm. 4 *in Nat.*)

J'avoue néanmoins que les saints de l'ancienne loi n'ont point été appelés chrétiens, mais je soutiens qu'ils en menaient la vie, et qu'ils en avaient la créance; ils n'étaient pas chrétiens de nom, mais ils l'étaient en effet.

Ils ne vivaient pas dans la loi de grâce, mais ils étaient en état de grâce ; la foi en Notre-Seigneur et sa grâce ont été de tous les temps, de manière que l'on peut assurer que ces saints étaient tout ensemble et de l'Ancien et du Nouveau Testament, parceque vivant dans la loi de la nature ou dans celle de Moïse, ils appartenaient à la loi de grâce. (S. AUGUST., epist. 120.)

Il est vrai qu'ils n'avaient pas le baptême et nos autres sacrements, mais ils n'en étaient pas moins chrétiens, parce que ce n'est pas dans la diversité des sacrements ou des sacrifices que consiste la diversité des religions.

Un homme qui le matin offre à Dieu des sacrifices d'une autre manière qu'il ne lui en offre le soir, ne change pas pour cela l'objet de son culte et de sa religion, il règle seulement les marques de sa piété selon la différence des lieux et des temps. (S. AUGUST., epist. 49.)

Il s'ensuit que la religion chrétienne a été de tous les fidèles, et que ce n'a pas été une nouveauté aux fidèles après la venue du Messie, de vivre dans la crainte de Dieu, de le servir et de l'aimer.

CHAPITRE IV.

Savoir le monde.

Il faut savoir le monde pour y vivre et pour n'y vivre pas ; mais bienheureux ceux qui prennent le dernier parti ! Rien ne porte plus à le prendre que la connaissance parfaite de la manière dont on a coutume d'y vivre, et du danger dans lequel on est de s'y perdre.

Mais puisque Dieu ne nous appelle pas tous dans la retraite, quand nous avons rempli nos devoirs à son égard, il est bon que nous pensions à régler notre conduite sur ce que le monde demande de nous, afin de vivre doucement avec ceux qui y vivent comme nous, et c'est ce qu'on appelle savoir le monde.

La première, la plus générale, la meilleure et la plus importante maxime que l'on puisse donner sur cette matière , c'est de ne désobliger jamais personne, de ne parler mal de qui que ce soit, de souffrir avec bonté les défauts des autres, de donner des louanges à ceux qui en méritent, et d'avoir de la civilité pour tous ceux avec qui on est en commerce.

Il ne faut jamais se vanter, ni se distinguer mal à propos. Parler de sa naissance devant ceux qui n'en ont point , c'est les insulter ; en parler devant ceux qui en ont, c'est se compromettre. Parler d'étude et de lettres devant des artisans, c'est s'en moquer ; en parler devant des gens d'épée, c'est souvent imprudence et s'exposer à contretemps.

Celui qui se donne de ces airs élevés et de distinction, de ces airs qui se font si aisément remarquer, passe toujours pour jeune et pour vain.

Il ne faut jamais s'écouter parler, et ne faire jamais trop valoir ce que l'on dit. Interrompre quand les autres parlent, c'est indiscrétion ; parler toujours , c'est imprudence ; mais donner aux autres occasion de parler, et parler à son tour, c'est savoir le monde, et c'est le moyen de rendre une conversation douce, utile et agréable.

Il vaut mieux relever la pensée de notre ami que la nôtre. Quand on en use ainsi, on fait connaître que l'on est capable des bonnes choses ; qu'elles sont de notre goût ; que nous leur donnons le prix qu'elles méritent ; que nous ne sommes point incommodes ni amateurs de nos sentiments, et que nous ne sommes pas entêtés mal à propos de tout ce que nous disons.

Un ecclésiastique, un prêtre , un religieux doit toujours paraître sage et retenu dans les compagnies , et on peut dire qu'il ne sait pas le monde, quand il parle , rit, badine et raille autant que les autres. Son caractère et son habit doivent lui imposer une modestie que l'on ne demande pas de ceux qui ne sont point de sa profession. Le

moins qu'il se trouve dans les compagnies de femmes et de la jeunesse, c'est toujours le mieux; s'il y est appelé pour affaire ou pour quelque œuvre de charité, il y fait toujours une méchante figure.

Un honnête homme trouve toujours bien plus son compte dans les compagnies des gens de qualité, que dans celles des marchands ou du menu peuple. Le respect est l'âme des unes, et la familiarité celle des autres. Ainsi, tout ce qui se dit chez les uns, ne passant jamais les bornes que la bienséance et la civilité prescrivent, est bien plus de son goût que ce qui se dit chez les autres avec une familiarité bourgeoise, qui, pour l'ordinaire, est trop libre et n'engendre que du mépris.

Il ne faut point aller à la cour pour apprendre le monde; il ne faut être que prudent et sage; il ne faut que se souvenir de son nom, de sa famille, de ce que l'on est, des lieux où l'on est, et de ceux ou de celles avec qui l'on est.

Les leçons que l'on se donne sur ce sujet sont aisées et naturelles; on n'a qu'à faire un bon usage de sa nourriture et de son éducation; on n'a qu'à voir souvent des gens d'honneur et de qualité; on en sait toujours assez quand on se fait une agréable habitude de vivre avec eux.

Savoir le monde, c'est vivre autrement avec un homme de cour ou un magistrat, qu'avec un bourgeois ou un religieux : c'est recevoir leurs visites, leur en rendre de différentes manières; il ne faut pas s'étudier là-dessus, le bon sens et l'expérience nous en apprennent assez.

Savoir le monde, c'est ne se faire jamais d'affaire avec personne; c'est porter respect à qui on le doit; c'est être familier et honnête à ses semblables; c'est être indulgent et charitable à ses inférieurs.

Savoir le monde, c'est parler de piété avec ceux qui en font profession, de charges et d'emplois avec ceux qui en ont, de nouvelles à ceux qui en sont curieux et qui les aiment; de peinture, de sculpture, d'architecture, de géographie et d'astronomie, à ceux qui en font leur passion.

Savoir le monde, c'est s'accommoder sans peine à l'humeur, à l'esprit et aux désirs de nos parents, de nos voisins, de nos amis, et généralement de tous ceux avec qui nous vivons, et avec qui nous avons affaire.

Ce n'est souvent ni la bonne mine, ni les belles actions, ni l'enjouement de l'humeur, ni la vivacité de l'esprit qui plaisent dans un homme, mais un certain air, et un je ne sais quoi d'honnête et d'engageant, qui fait qu'il est bienvenu partout. Il y a des gens qui sont mieux faits que lui, et qui ont en effet plus de mérite, qui ne sont pas néanmoins si bien reçus et pour lesquels on ne marque pas la même joie quand on les voit.

Vous avez beau avoir de la naissance, du bien, de la jeunesse et des bonnes qualités, si vous n'avez le don de plaire, vous n'en êtes pas plus aimé; et si vous ne savez pas vivre agréablement avec le monde, le monde n'en vit pas plus agréablement avec vous.

Savoir le monde, c'est être toujours égal, toujours sage et toujours bienfaisant; c'est ne brusquer et ne chagriner jamais personne; c'est être complaisant en tout temps et en tous lieux, et toujours prêt à souscrire aux volontés de ses amis; c'est ne soutenir jamais ses opinions avec chaleur, déférer beaucoup à celles des autres; c'est n'avoir jamais de contre-temps.

Savoir le monde, c'est faire bon visage à tous ceux que l'on voit; c'est en ménager en toutes occasions les humeurs et les esprits; c'est en approuver ou au moins en excuser toujours la conduite; c'est donner lieu à tout le monde d'être content de nous. Enfin, savoir le monde, c'est n'être à charge à personne, c'est vivre sans contrainte, c'est n'être jamais incommode par trop de circonspection et trop de cérémonie, c'est ne pas outrer l'honnêteté que l'on se doit les uns aux autres.

En un mot, savoir le monde, c'est vivre dans une certaine liberté, qui n'est ni trop respectueuse ni trop familière; dans une certaine liberté que ceux qui ont le plus de politesse, ont établie parmi eux, que l'usage et la coutume ont autorisée et qui est bien reçue partout.

CHAPITRE V.

Des rapports.

Un homme qui sait vivre, un honnête homme, ne fait jamais de rapports, parce qu'il en prévoit les dangereuses conséquences; il sait que les rapports font toujours des affaires; qu'ils brouillent les parents et les amis, et qu'ils font naître des soupçons ou des querelles, qui ont de fâcheuses suites.

Les rapports nuisent toujours à celui qui les fait, et à celui à qui on les fait, et à celui ou à celle de qui on les fait. Ce sont des coups de lance qui en tuent ou blessent trois tout à la fois.

Il y a peu de rapports qui se fassent sans exagération; ce sont des pelotes de neige qui grossissent à mesure qu'elles passent par différentes mains.

Celui qui fait un rapport ne peut avoir que deux vues, ou d'obliger celui à qui il le fait, ou de se satisfaire en le faisant. Il n'entre jamais dans les intérêts de la personne de qui il le fait, et c'est toujours à ses dépens qu'il le fait.

Loin d'obliger celui à qui ont fait un rapport, on lui cause mille sujets de chagrin et de jalousie, et cette jalousie donne souvent lieu à une prompte colère et à une vengeance précipitée. Dans cet état, on n'écoute plus la raison ni les conseils de ses parents ou de ses amis; on s'abandonne tout à sa passion, et on pousse les choses à l'extrémité.

Voilà le plaisir et le service que rend celui qui a l'indiscrétion de faire de semblables rapports. Il a beau s'en repentir, il n'en est plus temps; il a allumé un feu qu'il

ne peut éteindre ; il a mis un poignard dans le sein de cet homme jaloux, il ne l'en peut retirer, sa plaie est mortelle, et il n'y a plus pour lui aucun remède.

Celui qui fait un rapport ne peut aussi y trouver son compte, puisque d'une part il se fait un ennemi de la personne de laquelle il parle, et que de l'autre il doit se faire un honteux reproche d'avoir, par son imprudence, troublé le repos de son ami, et de l'avoir conduit sur le bord du précipice, où il est prêt à se jeter.

Un ami doit toujours mettre un voile sur le visage de son ami, pour l'empêcher de voir ce qui peut lui donner de la peine ; il doit, à son égard, s'imposer un silence perpétuel sur les choses qui peuvent le chagriner; il n'y a point de prétexte, quelque spécieux qu'il paraisse, qui l'autorise à parler dans ces rencontres.

Une des premières loi de l'amitié et de la société civile, est d'en bannir pour jamais toutes sortes de rapports; il y a mille choses qui regardent notre famille, qui ne sont point du ressort de l'amitié; c'est l'outrer que de lui faire prendre des soins qui ne sont point de sa portée et de sa connaissance.

Un ami doit être délicat sur ce qui regarde son ami, et il ne doit jamais lui apprendre ce qui peut lui déplaire; une méchante nouvelle passée par la bouche d'un ami en est plus sensible à celui qui la reçoit.

Il y a de la malhonnêteté à nous de rapporter ce qu'un autre a dit par imprudence. Pourquoi désobligeons-nous cet homme, qui ne nous en a jamais donné sujet, et qui peut-être dit mille biens de nous dans le temps que nous l'outrageons? Il y a toujours de la lâcheté à attaquer les gens quand ils ne sont point en état de se défendre.

Si les rapports que l'on nous fait de nous sont à notre avantage, nous ne les aimons pas; la raison est, que nous souffrons avec peine que les choses que nous avons cachées par vertu soient connues, que notre modestie en est offensée, et que les louanges qu'elles nous attirent ne sont pas de notre goût.

Si ces rapports sont contre nous, on nous pouvait épargner les chagrins qu'ils vont nous causer. Ainsi tous les faiseurs de rapports sont toujours regardés d'un mauvais œil, et ils ne doivent partout passer que pour des flatteurs et des imprudents.

Il est impossible que celui qui fait le honteux métier de rapporteur ne donne beaucoup de prise sur lui ; c'est ce qui fait qu'on lui rend souvent ce qu'il a prêté, et qu'on le lui rend avec plaisir et avec usure; rien ne tombe par terre de ce qu'il dit et de ce qu'il fait, et l'on prend grand soin de le faire connaître en tous temps et en tous lieux pour ce qu'il est.

Un homme me vint un jour trouver, pour me faire la confidence que M... avait mal parlé de moi en bonne compagnie; je lui dis que je m'étais fait un calus sur les rapports, que je n'y étais pas sensible, et que ce que l'on m'apprenait par cette voie, m'entrait par une oreille et sortait par l'autre. J'ajoutai que tout ce que l'on dit des absents est pour l'ordinaire suspect, et que les blessures que je ne recevais que de loin ne me faisaient jamais de mal ; qu'au reste c'était à ceux, en présence de qui on avait parlé de moi, de prendre mon parti, ou de se déclarer contre, puisque c'était seulement pour eux qu'on avait parlé.

Quand on parle dans une compagnie d'un homme absent, tous ceux qui composent cette compagnie doivent être garants de ce que l'on en dit, puisque la justice les oblige à ne pas souffrir que l'on condamne ceux qui ne sont point appelés pour se défendre ; s'ils permettent cette injustice, ils autorisent par approbation ou par leur silence tout ce que l'on dira d'eux quand ils seront sortis.

Si on ne parlait jamais des absents, il n'y aurait plus de rapports, et celui qui se mettrait sur le pied d'en vouloir faire passerait pour un ennemi de la société civile, pour un homme à être chassé de toutes les compagnies et pour un fourbe, sans honneur et sans probité.

M.... vint une fois dire à M.... qu'on ne l'avait pas épargné dans un lieu où il s'était trouvé, et qu'on avait dit de lui mille choses qui lui auraient donné du déplaisir s'il les avait ouïes. Cet homme plein d'esprit, je puis ajouter, et plein d'une véritable probité, reçut ce rapport d'une manière à surprendre celui qui le lui avait fait. Il lui dit : Si on me connaissait bien, Monsieur, on en pourrait dire beaucoup plus sans que je fusse en droit de me fâcher ; je suis extrêmement obligé à ceux qui parlent ainsi de moi en mon absence; s'ils en parlaient en ma présence comme ils le pourraient, je rougirais de honte et de confusion ; je vous prie de leur en marquer ma reconnaissance. Jamais donneur d'avis ne fut plus déconcerté. Je pense qu'il n'aura plus l'entêtement d'en faire de sa vie.

M... avait raison de prendre ainsi les choses; il n'y a que les vérités qui offensent; et comme il n'avait rien à se reprocher sur ce qui avait donné occasion à ce rapport, il était assuré que tout ce que l'on avait dit à son désavantage était faux et controuvé. Ce froid et cette présence d'esprit à recevoir de pareils rapports justifient celui à qui on les fait, condamnent celui qui les fait, et encore plus ceux qui sont cause qu'on les fait.

Il n'y a point d'homme de bien, tel qu'il soit, de qui on ne puisse rendre les intentions suspectes, et de qui les actions ne puissent paraître intéressées ; mais il va son train ordinaire, il ne change en rien sa conduite, il ne fait remarquer en lui ni inconstance ni faiblesse, il ne veut que sa conscience pour garante de son genre de vie, et que Dieu pour témoin de ce qui se passe dans son cœur. Toutes les médisances que l'on peut faire sont autant de coups de canon tirés en l'air, qui font du bruit, mais qui ne peuvent faire de brèche à sa réputation ni à sa vertu.

Un homme sage n'écoute jamais les rapports, et par ce moyen il ferme la bouche à celui qui lui en veut faire. On s'épargne bien de fâcheux moments quand on se déclare contre les rapports, et on en procure de bons à ceux qui étaient d'humeur à en faire et que l'on guérit de cette passion.

On ne doit jamais avoir de langue ni d'oreille pour les rapports, et je ne sais lequel est plus coupable de celui qui les écoute ou de celui qui les fait; mais je sais bien que rien n'entretient davantage un homme dans la honteuse habitude d'en faire, que l'audience facile qu'on lui donne et la joie qu'on lui témoigne de les entendre.

Il n'y a ni bien ni honneur à faire des rapports, et s'il était permis de mal juger des gens, dès qu'un homme me ferait un rapport, je le croirais sujet à toutes sortes de vices, puisqu'il n'y en a point que l'on puisse éviter plus facilement. Oui, un seul rapport qu'un homme m'aurait fait serait capable de me donner une idée de son génie et de son humeur, dont je ne reviendrais jamais.

Nous ne devons point nous flatter sur notre conduite, on y peut toujours donner quelque atteinte; mais nous excusons bien plus volontiers ceux qui en parlent à notre insu, que ceux qui nous viennent dire eux-mêmes que l'on en parle. Les uns gardent avec nous quelques mesures, puisqu'ils n'en parlent qu'en notre absence, et les autres ne nous ménagent en aucune manière, puisqu'ils nous disent à nous-mêmes ce que nous serions bien aises de ne savoir pas. Chacun connaît ses défauts, mais il est fâché que les autres les connaissent, et encore plus qu'on lui vienne dire qu'ils les connaissent; c'est mettre un homme à la dernière épreuve et pousser sa patience à bout.

C'est une imprudence de rapporter ce que l'on ne sait que par quelque particulier qui peut mentir ou exagérer, et c'est une injustice de croire ce que l'on nous dit de cette manière. Cependant, c'est une injustice que l'on ne commet que trop souvent, parce qu'on est peu en garde de ce côté-là, et que l'on se laisse d'autant plus aisément aller à la commettre, qu'il semble que l'on n'y a point de part et qu'elle ne regarde que celui qui a fait le rapport, de la vérité duquel on le fait garant.

L'infidélité d'un ami qui a trahi notre secret ne nous met point en droit d'en user de même à son égard; notre devoir ne dépend pas du sien; sa mauvaise conduite n'autorise point la nôtre. Il a violé le secret que je lui avais confié, c'est une faute qui n'est pas excusable, mais il a été mon ami, il mérite que je le considère, non pour ce qu'il m'est à présent, mais pour ce qu'il m'a été; le secret que je lui dois est une vieille dette, elle subsiste toujours, et je ne lui dois pas moins ce secret maintenant, que je lui devrais l'argent qu'il m'aurait prêté quand nous étions amis.

Un rapport d'une bagatelle fait par un ami ne nous donne pas lieu de rompre avec lui: il faut souffrir cette petite indiscrétion, nous la rendre utile et tâcher d'en profiter; elle nous doit apprendre à nous ménager davantage et à ne nous pas communiquer si facilement, surtout dans les choses qui sont de conséquence.

Il me souvient encore d'une belle parole d'un homme de ma connaissance. Un de ses amis, aussi imprudent qu'il voulait paraître fidèle et affectionné, lui vint dire qu'on l'avait mis en jeu dans une compagnie, et que ses manières d'agir en de certaines rencontres avaient été fort relevées et condamnées. Il répondit qu'il était fort obligé à ceux qui prenaient le soin de remarquer ses défauts, et qu'il tâcherait de s'en corriger. Il ajouta qu'il n'était pas du sentiment de Platon, qui croyait ne devoir jamais parler de ceux qui blâmaient ses actions; qu'il estimait au contraire en devoir parler et s'en souvenir, afin de leur faire du bien, ou du moins de leur en souhaiter.

CHAPITRE VI.

De l'esprit.

Tout le monde se flatte sur l'esprit, il y a peu de gens qui ne croient en avoir; cependant il y en a peu qui en aient en effet. Avoir de l'esprit, n'est pas avoir de ce brillant et de cette vivacité, qui vont si vite et si loin; l'avantage de concevoir aisément, n'est qu'une partie de l'esprit.

Il faut de la solidité, du jugement, de la force et de la pénétration dans l'esprit. Ces dernières parties sont les plus nécessaires et les plus essentielles; elles sont l'âme de l'esprit, la vivacité n'en est que le corps, dont la beauté saute souvent aux yeux.

Un esprit qui a de la vivacité est une pierre qui a de l'éclat; celui qui a de la vivacité et du jugement, est un diamant qui a tout ce qu'il lui faut pour le rendre précieux.

Ce qu'on appelle aujourd'hui bel esprit n'en a que le nom, et ce bel esprit est de tous les esprits celui qui l'est le moins.

Celui qui veut passer pour bel esprit, ressemble à un brave que l'on ne voit jamais à l'armée, qui ne porte l'épée que dans les villes, et qui ne s'y fait distinguer que par ses plumes et ses habits dorés. C'est un brave d'opéra et de comédie; il ne paraît brave que dans ces lieux de plaisir, et fait plus de bruit lui seul dans une compagnie, que n'en font six braves véritables qui ont bien servi plusieurs campagnes.

Le bel esprit ne paraît jamais parmi les savants et ceux qui font profession de lettres, il ne se trouve qu'avec des gens du siècle qui n'aiment que les plaisirs, et qui sont peu capables de juger des bonnes choses; de belles paroles, un peu de feu et beaucoup de hardiesse, voilà le caractère du bel esprit, et en quoi il consiste.

Dès qu'un homme s'est déclaré bel esprit, il tranche et décide sur tout, il se produit partout, et rien n'est bon que par son estime et par l'approbation qu'il en donne.

La qualité du bel esprit coûte peu; un sonnet assez bien tourné et dont la chute est heureuse, quelques stances dérobées, mais déguisées et habillées de neuf, ou quelques traductions aisées à faire, mettent un homme en droit de s'ériger en bel esprit et de passer pour tel.

La différence qu'il y a entre un homme qui a de l'esprit et un bel esprit, est la même que l'on met entre un gentilhomme et un hobereau; l'un a cent titres de noblesse qu'on ne lui peut disputer, l'autre en a un ou deux qu'on pourrait ne lui pas passer.

Il semble que la nature se surpasse elle-même en de certains siècles, et que quand elle nous donne des rois et des héros d'une grandeur d'âme extraordinaire, elle pense à nous donner en même temps des gens qui soient capables de parler d'eux et de les louer comme ils le méritent; des gens qui ne se distinguent par leur esprit et par leur éloquence, que pour rendre leur siècle plus remarquable, et que pour immortaliser davantage la gloire du prince sous lequel ils vivent.

Tel a été le siècle d'Alexandre, dans lequel ont fleuri Socrate, Platon, Aristote et Démosthène. Tel a été le siècle d'Auguste, sous lequel Virgile, Horace, Ovide et plusieurs autres ont excellé d'une manière à être encore autant estimés qu'ils l'étaient dans leur temps.

Tel a été le IVe siècle, dans lequel vivait l'empereur Théodose, qui a immortalisé son nom par son mérite et par sa vertu; siècle de tous les siècles le plus illustre par les écrits de saint Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin; écrits dont la doctrine et la piété leur ont fait donner le glorieux titre de docteurs et de Pères de l'Église.

Tel est le siècle dans lequel nous vivons sous l'heureux règne de Louis le Grand. Combien y voyons-nous de gens d'un mérite extraordinaire et d'une érudition à faire honte aux siècles passés? Combien d'excellents écrivains s'y distinguent, soit dans les matières de piété, soit dans celles qui ne regardent que les belles lettres? Je n'ose entreprendre de les nommer, parce qu'ils se présentent en foule à mes yeux. Ainsi, semblable à un homme qui entre dans un parterre, et qui se trouvant embarrassé sur le choix de tant de belles fleurs qu'il y voit, n'en cueille pas une, je ne veux parler d'aucun de ces écrivains, pour ne pas donner lieu de croire que je le préfère à tous les autres.

Dès qu'un homme n'a point de naissance ni de bien, il se retranche sur l'esprit, et son esprit lui tient lieu de tout: c'est pour lui une place d'armes dans laquelle il se croit en sûreté, et il est persuadé qu'on ne l'en peut faire sortir. L'esprit qu'il se donne, et que souvent il n'a pas, le console de ses pertes et de ses chagrins; heureux de n'en avoir pas plus, puisqu'il ne servirait qu'à lui faire ressentir plus vivement ses disgrâces.

Je n'ai jamais connu qu'un homme qui se soit fait justice sur ce point. On m'a conté de lui, qu'étant un jour avec deux ou trois personnes de sa profession, il leur dit: *Vous êtes bienheureux, vous autres, d'avoir de l'esprit.* Je ne sais ce que pensèrent ceux à qui il avait parlé si ingénument; mais la réflexion que j'y ai faite, est qu'il fallait qu'il eût du discernement pour faire cette distinction entre lui et ceux à qui il parlait; et c'est peut-être là l'unique preuve qu'il ait jamais donnée de son esprit.

Ceux qui paraissent avoir le plus d'esprit et qui parlent beaucoup, font souvent des fautes considérables, auxquelles ceux qui n'ont pas l'esprit si brillant ni si vif ne sont pas sujets. C'est, sans comparaison, comme ces chevaux qui, allant l'amble ou l'entre-pas, bronchent plus de fois en un jour que ceux qui n'ont qu'un pas réglé ne font dans tout un voyage.

Ces génies aisés et à qui rien ne coûte vont quelquefois si vite, qu'ils en perdent haleine, et l'on peut assurer que le jugement les suit de si loin, qu'il n'accompagne presque jamais ce qu'ils écrivent ou ce qu'ils disent; leurs pensées sont des flèches tirées en l'air, qui perdent toute leur force avant que de tomber dans les lieux où ils les veulent jeter.

M... passe pour avoir de l'esprit la première fois qu'on le voit; à la seconde visite on en rabat la moitié, et à la troisième on ne lui en trouve plus du tout. La raison est que c'est un homme qui a du monde, et qui parle assez de tout; et, comme à la première vue on n'examine pas les gens de si près, et qu'on ne se donne pas la liberté d'approfondir les choses, il se tire d'affaire, et se sauve comme il peut; mais on n'a pas pour lui la même indulgence dans la suite, ainsi on découvre son faible, et c'est toujours par là qu'on le prend, et qu'on le reconnaît pour ce qu'il est.

Un homme qui a beaucoup d'esprit, mais qui n'a point la politesse ni l'agrément que les conversations du monde donnent, ne laisse pas d'être homme d'esprit: on peut dire de lui que c'est un diamant brut, qui a besoin d'être taillé et mis en œuvre, afin qu'on sache ce qu'il vaut.

Un homme qui a de la politesse, mais qui n'a point de fonds d'esprit et point de solidité, ressemble à un diamant du Temple propre à parer une musicienne de l'Opéra, ou une actrice de la comédie.

Je fus un jour fort surpris dans une première visite que je rendais à une dame. A peine étions-nous entrés en conversation, qu'elle me cita saint Basile: à ces grands mots je me crus perdu, et ne me trouvant pas capable de fournir à un entretien qui débutait par un passage d'un Père grec, je pensai me lever et avouer mon insuffisance. Elle reconnut mon embarras, et s'étant un peu humanisée, je vis bien que c'était un éclair qui avait paru, qui ne serait suivi d'aucun orage accompagné de foudres. Je rappelai toute ma présence d'esprit, et j'en

eus assez pour juger que cette dame avait quatre ou cinq lieux communs qu'elle avait coutume de jeter à la tête des gens, afin de leur donner une avantageuse idée de son mérite. Son dessein ne réussit pas à mon égard; le feu qu'elle avait allumé me parut un feu de paille, qui ne produisait qu'une épaisse fumée, et qui ne durait qu'un moment. J'eus néanmoins l'honnêteté de ne lui pas dire ce que je pensais d'elle, mais je n'ai pas eu peine à être fidèle à la résolution que je pris de ne la revoir de ma vie.

Une demi-douzaine de femmes de mérite et d'esprit en ont gâté deux mille. Ces femmes de distinction ont parlé et ont écrit, et elles ont fait naître, sans y penser, l'envie à beaucoup d'autres de parler et d'écrire comme elles; elles ont été les vives sources de mille ruisseaux bourbeux. Les louanges qu'elles se sont justement attirées par leurs écrits, ont été les innocentes causes des invectives et des injures que l'on a vomies contre les ouvrages des autres, incapables de s'élever au-dessus de leur sexe. Les heures que les unes ont si bien employées, en ont bien fait perdre à celles qui les ont voulu passer comme elles sur le Parnasse et avec les Muses.

Il y a des terres qui portent toutes sortes de grains et de fruits, et qui en portent en tout temps, mais cela est rare. Il y a de même des esprits féconds de toutes manières et capables de tout; mais il s'en voit peu. C'est avoir de l'esprit, que de connaître la capacité de son esprit, et de juger à quoi il est propre.

Il y a autant de sortes d'esprit que de visages; tous les visages ne plaisent pas, il en est de même des esprits. On a beau l'avoir fin, vif, pénétrant et universel, il faut quelque chose de plus; il faut un je ne sais quoi d'agréable et d'engageant pour plaire.

La raison pour laquelle un esprit élevé est peu du goût du monde, et que le bel esprit plaît et se fait aimer partout, c'est que l'un n'a que la superficie de l'esprit, dont tout le monde est capable, et que l'autre est grand et solide, qui sont des qualités auxquelles peu de gens peuvent prétendre et parvenir.

Quelque bon et grand esprit que l'on ait, il faut toujours le cultiver; c'est une terre qui devient inutile à son maître quand elle ne porte pas, et qu'elle ne remplit pas ses greniers; c'est une mère qui perd son lait quand elle n'en nourrit pas son enfant; c'est un diamant qu'il faut tailler et retailler à toute heure, pour en faire connaître la valeur et le prix.

Il ne faut pas qu'un homme d'esprit passe d'un louable travail à une molle oisiveté; il ne faut pas qu'il descende du Parnasse pour aller chercher les jardins d'Epicure, il ne faut pas qu'il quitte les Muses pour ne plus aimer que la bonne chère et les plaisirs.

CHAPITRE VII.

Des ouvrages d'esprit.

Plus on lit de certains ouvrages qui paraissent pleins d'esprit, moins on y en trouve. A les bien examiner, on n'y découvre que de faux brillants et point de solidité; c'est un peu de dorure sur du plâtre ou sur du ciment, rien n'y est relevé, et rien n'y paraît qui soit capable de satisfaire les connaisseurs.

Je suis persuadé qu'il y a eu de beaux ouvrages en toutes langues et en tout temps. Les Egyptiens ont excellé dans la sublimité des pensées; les Chaldéens dans les sciences; les Grecs dans l'éloquence, et les Romains dans la politesse du discours: ainsi ce n'est pas chez les Grecs seuls qu'il faut chercher la science et la manière de bien écrire, comme Cicéron nous l'a voulu faire croire, et après lui Quintilien. (Lib. XII, c. 2.)

Homère, à la louange duquel on a dit qu'il avait passé les bornes de l'esprit humain; et Démosthène qui a été l'étonnement et l'admiration de toute la Grèce, ont été regardés comme des prodiges; cependant si Virgile et Cicéron eussent vécu dans leur temps, ils leur auraient disputé l'honneur d'être les deux plus grands hommes de leur siècle, et leurs ouvrages auraient suspendu le jugement des savants, sur la préférence des uns et des autres.

Si MM. de Balzac et Voiture eussent été du temps de Cicéron, ils auraient pu de même disputer de l'éloquence avec cet orateur, quoique dans une langue différente.

Si MM. de Corneille et Racine, qui, à l'honneur de la république des lettres et de toute la nation, ont porté la poésie française au plus haut point qu'elle ait jamais été, et qu'elle sera peut-être jamais, eussent aussi été du siècle de Virgile, ils ne lui auraient en rien cédé, soit pour la pureté de la langue, soit pour la netteté du discours, soit pour la noblesse des expressions, soit pour la sublimité des pensées, soit pour le génie qui brille partout, soit pour la beauté des vers.

On peut même dire, à l'avantage de ces excellents modernes, que l'ancien et fameux poëte n'a pas été comme eux sujet à des rimes, qu'il ne s'est jamais vu contraint en aucune chose dans sa manière d'écrire, et qu'ainsi il n'a pas eu peine à suivre ses pensées et à les exprimer; au lieu que nos messieurs ont reconnu avec plaisir la loi de la rime, et qu'ils ont tellement naturalisé cette rime, qu'il semble que la raison en dépende pour paraître avec éclat.

On trouve toujours dans leurs ouvrages que la rime suit la raison, et qu'elle en est toujours la savante et l'agréable interprète: on n'y voit jamais la raison gémir comme une esclave sous la loi d'une rime incommode, et l'on peut dire que la rime y court toujours après la raison, et jamais la raison après la rime; il semble, en un mot, que dans leurs ouvrages la raison et la rime soient deux sœurs qui ne se séparent point, et qui sont toujours d'une parfaite intelligence.

Ou bien on peut dire que dans leurs ou-

vrages la raison est une autre Judith, et la rime une autre Abra; que l'une coupe la tête de la paresse ou de l'ignorance, et que l'autre porte le glaive, dont sa maîtresse se sert pour remporter cette glorieuse victoire. (*Judith*, X.)

Je demande excuse à mon lecteur, si je me suis laissé emporter en faveur de nos illustres poetes; ç'a été un torrent à la violence duquel je n'ai pu m'opposer, mais je reprends le fil de mon discours.

Toute l'antiquité s'est déclarée pour Homère contre Virgile, et tous les modernes prennent le parti de Virgile contre Homère; il en est de même de Démosthène et de Cicéron. Les écrivains de notre siècle trouveront aussi dans ceux qui viendront après eux, des défenseurs authentiques de leur prose et de leurs vers, et cela arrivera sans doute, lorsque tout le monde ne sera plus si entêté et si prévenu en faveur de l'antiquité.

Un certain Dionysius dit autrefois à Héliodore, secrétaire de l'empereur Adrien, que César pouvait le combler d'honneur et de biens, mais qu'il ne pouvait le rendre savant et éloquent. (Xiph., *in Adr.*) En effet, c'est l'esprit, le travail et l'application qui font mériter ces deux belles qualités; la naissance n'y contribue en rien, elle peut même être regardée comme un obstacle presque insurmontable aux belles-lettres. Cependant ces qualités ont donné dans les yeux de quelques empereurs; ils les ont trouvées si belles et si fort à leur gré, que, ne se contentant pas d'être les maîtres du monde, ils ont encore voulu passer pour orateurs ou pour poetes.

La modestie de Numérien, qui vivait à la fin du IIIe siècle, est remarquable à ce sujet; il permit qu'on lui dressât une statue sous le titre d'orateur très-éloquent, sans y faire ajouter celle d'empereur, faisant connaître par cette conduite que la puissance souveraine n'augmente en rien le mérite d'un savant homme.

La bonté d'une pièce qui commence à paraître ne dépend donc pas de la faveur ou des richesses; on peut, à la vérité, acheter le suffrage de quelques particuliers, pour la publier et en faire partout l'éloge, mais cela ne la fait pas changer de nature. Ce qui est bon l'est toujours, et ce qui ne l'est pas, ne le peut devenir.

L'histoire nous apprend que quelques empereurs ont été amateurs de leurs ouvrages, qu'ils ont banni ou fait mettre en prison plusieurs de leurs sujets, pour n'avoir pas voulu donner des louanges à leur prose ou à leurs vers, que ces gens de bon goût avaient jugé ne pas mériter; mais cette injustice n'a pas donné des traits de beauté à leurs écrits; ils n'en ont été ni plus estimés, ni mieux reçus.

Un ouvrage d'esprit est comme une maison que l'on veut bâtir, il y entre toutes sortes de matériaux; il y faut de la vivacité, de la science, du jugement et de l'éloquence, et par-dessus tout, beaucoup d'agrément dans les pensées et dans les expressions; il faut que rien n'y paraisse extrême, que rien n'y soit outré; il faut en bannir les distinctions recherchées et étudiées, et les pointes fades et du vieux temps.

On veut dans les ouvrages d'esprit une véritable beauté, et non une beauté fardée, qui se trouve pour l'ordinaire dans des jeux ou dans des chutes de mots. On veut une beauté naturelle qui consiste dans des traits bien formés ou dans des parties bien proportionnées.

Il ne faut, pour qu'un discours paraisse beau, qu'un peu de blanc et de rouge, c'est-à-dire qu'un peu de feu dans les pensées, et qu'un peu de choix dans les termes et dans la manière de parler; il faut, pour qu'un discours soit beau en effet, de l'élévation et de la solidité dans les pensées, du jugement dans les moyens de les bien mettre au jour, de la netteté dans les périodes, et de l'éloquence dans les expressions.

On connaissait il y a vingt ans l'ouvrage d'un provincial au style dont il était écrit. Il avait beau y faire voir de l'esprit; le peu d'ordre, d'agrément et de politesse qui s'y trouvait, marquait toujours la main dont il sortait : mais à présent que les académies se sont établies en plusieurs provinces, les belles-lettres y fleurissent comme à Paris; la cime du Parnasse s'est étendue jusque sur l'Anjou, la Guyenne et la Provence, et les Muses se trouvent aussi agréablement sur les bords de la Loire, de la Garonne et du Rhône, que sur ceux de la Seine.

La science et l'éloquence d'Athènes et de Rome, ainsi que deux grands fleuves qui ont eu un long et rapide cours, sont venues se confondre et se perdre dans celles de Paris, comme dans les eaux de la mer; et cette vaste mer qui n'a point de bornes s'est communiquée aux provinces sans rien perdre de ses eaux, et sans déroger au tribut qu'elles lui doivent.

Le centre de la science et de l'éloquence est toujours fixé à Paris : tout ce qui s'en trouve dans chaque province est une ligne qui, par une différente route, tend toujours à son centre.

Paris est la mère de la science et de l'éloquence : celles qui paraissent dans les provinces en sont les filles. Si les filles lui ressemblent, elles doivent tout ce qu'elles ont de beau, d'agréable et de riche, au soin qu'elle a pris de les élever.

Une lettre de consolation doit être autrement écrite que celle d'un compliment sur un mariage avantageux, ou sur une nouvelle dignité : le style gai et enjoué plaît dans de certaines rencontres, et le sérieux dans d'autres; mais qu'il soit sérieux ou qu'il soit gai, il faut toujours se souvenir de celui à qui on écrit, et pourquoi on lui écrit.

Quand on ne perd jamais son sujet de vue, on écrit juste, on ne prend point le change, et on ne finit pas un billet par des termes de condoléance, lorsqu'on l'a commencé par quelques mots pour rire et par quelques plaisanteries.

Il faut dans toutes sortes d'ouvrages garder une modestie chrétienne. Nous vivons dans un siècle où la pureté de la langue règne de toute manière : la délicatesse non-seulement des dames, mais encore de tous les gens raisonnables, est si grande sur ce point, que c'est assez pour mésestimer un livre et le rebuter, que d'y trouver des expressions un peu libres.

Le secret pour bien écrire est de s'attacher moins aux mots qu'aux pensées; et à l'égard des pensées, de s'attacher moins à celles qui sont forcées ou qui brillent qu'à celles qui sont simples et naturelles. La raison s'accommode peu des pensées recherchées et outrées, et celles qui n'ont que du brillant nous plaisent seulement en passant et ne sont pas capables de nous arrêter; mais celles qui sont simples et naturelles se goûtent à longs traits, et plus on les lit, plus on y trouve d'agréments et de beauté.

Il n'est pas juste de demander des dames et des gens d'épée, des lettres d'un style aussi correct que de ceux qui font profession de bien écrire : ainsi les unes ne sont pas moins bonnes que les autres, et souvent elles plaisent davantage.

Il y a des beautés régulières qui n'agréent pas tant que de jolies personnes : il en est de même des écrits; ce qui est en effet le plus beau et le meilleur ne plaît quelquefois pas tant qu'une certaine manière d'écrire libre, galante et agréable.

Il ne faut pas toujours être si délicat en matière d'ouvrages; il faut un peu d'indulgence pour ce qui nous plaît et nous divertit. Ceux qui se sont donné la peine d'écrire dans le dessein de nous donner quelques moments de plaisirs méritent bien qu'on leur pardonne les petites fautes qui leur sont échappées; et c'est en cela que consiste une partie de la reconnaissance que nous leur devons et que nous ne leur pouvons refuser.

Ceux qui écrivent le plus ne sont pas ceux qui écrivent le mieux : un méchant peintre fait plus de tableaux en un mois qu'un bon n'en fait en trois ans. Ce n'est pas ce que nous faisons qui nous fait mériter de l'estime, c'est la manière dont nous le faisons. L'*Imitation* et l'*Introduction à la vie dévote* ont plus fait de véritables conversions que mille et mille livres de dévotion qui ont paru depuis, et dont le trop grand nombre fait qu'ils portent sur le front leur condamnation; ou si l'on n'en veut pas parler dans ces termes, il faut au moins avouer que leur nombre les rend inutiles et de nul usage.

Il y a des gens qui croient qu'il faut lire les romans pour apprendre à bien parler et à bien écrire, et moi je dis que c'est le vrai moyen de ne parler jamais bien et d'écrire toujours mal. Pour écrire ou parler juste, il faut être véritable et naturel : celui qui écrit d'un style de roman n'est bon qu'à être imprimé, qu'à empêcher de dormir plusieurs filles ou femmes; et je ne sais combien de jeunes gens oisifs et incapables de s'appliquer à quelque chose de bon, qu'à passer après par les mains de toutes les beurrières des halles, et qu'à servir enfin à allumer le feu des bourgeoises de Paris.

Il y a assez de gens qui savent pour eux, mais il y en a peu qui sachent pour les autres; il suffit à un homme qui n'est savant que pour lui, que son esprit soit sa bibliothèque, et que tout ce qu'il sait y soit en confusion comme des livres les uns sur les autres; mais un savant pour le public doit avoir de l'ordre dans ce qu'il sait, il doit s'énoncer et écrire avec netteté; tout ce qu'il dit ou écrit sans méthode ne sert qu'à remplir de ténèbres ceux qu'il veut instruire, au lieu de les éclairer.

Que ceux qui écrivent peu, mais bien, s'en consolent. Les quatre vers de M. de Brébeuf, sur l'invention de l'écriture, ont à jamais immortalisé son nom : cependant ce ne sont que quatre vers; mais ils paraissent si naturels et faits avec tant de facilité, qu'il semble que l'esprit n'y ait eu aucune part.

CHAPITRE VIII.

De l'esprit critique et satirique.

La différence de nos sentiments sur ce qui sort de nos mains et sur ce qui n'en sort pas est une injustice que l'on ne peut excuser. Cette injustice est une fille qui ne peut avoir pour son père que l'amour-propre, et pour mère que la jalousie; ainsi tout ce qui paraît de cette manière est toujours blâmable et criminel.

Un homme de connaissance me dit un jour, qu'il n'avait qu'à jeter les yeux sur un livre, pour remarquer tout ce qui s'y trouvait de faible, de mal imaginé, de mal suivi et de mal exprimé. Je lui repartis qu'il était bienheureux d'avoir tant de lumières; mais qu'il n'était pas le seul qui en eût, et que ceux qui en avaient décidaient peut-être de ses ouvrages avec la même promptitude qu'il décidait de ceux des autres.

Il n'est pas malaisé de trouver à redire à ce que les autres font; mais on aurait souvent beaucoup de peine à faire mieux. Ceux qui censurent ainsi sont des pères qui n'ont des yeux que pour leurs enfants; c'est assez que les autres ne soient pas à eux, pour les trouver laids et difformes.

C'est une méchante maxime à un homme, de faire le difficile sur toutes sortes d'écrits; s'il croit montrer par cette conduite qu'il a le goût bon, il se trompe : on prend souvent sa délicatesse pour un manque de jugement, et on se persuade qu'il n'en parle pas comme il devrait, parce que ce qu'il y a de beau et de relevé passe la portée de son esprit.

Dès qu'on veut s'ériger en critique, et dès qu'on s'est mis en tête de trouver à redire à tout, on se fait bien des ennemis. Personne n'échappe à un homme de cet esprit : il ne pardonne rien ni à ses parents ni à ses amis; il faut que tout le monde se ressente de sa bile et de sa mauvaise humeur; s'il ne contredit, s'il n'offense quelqu'un, il

n'est point content, et tout son plaisir est de n'en jamais faire.

On n'a pas de peine à croire qu'un homme de cette trempe ne se plaît guère à vivre avec les autres; et comment y vivrait-il, puisqu'il ne peut vivre avec lui-même?

Censurer le vice en général est une vertu; mais le reprendre dans un particulier, c'est agir avec imprudence et contre la charité, c'est en vouloir moins au vice qu'à la personne.

Il faut haïr le crime et le détester, mais il faut épargner le criminel et l'aimer; il faut condamner le mal et le fuir, mais il faut excuser celui qui le commet, et tâcher de le gagner.

Il y a des gens qui ont l'âme si belle et l'esprit si bien fait, qu'ils expliquent tout à bien. Il y a, au contraire, des esprits si peu raisonnables, qu'ils voient toujours d'un faux jour les actions des autres, et donnent toujours un mauvais tour à tout ce qu'ils disent et à tout ce qu'ils font.

Rien n'est plus aisé que de s'ériger en critique : on n'a qu'à avoir bonne opinion de sa personne, qu'à vouloir se faire distinguer, et qu'à porter toujours deux balances, dans l'une desquelles on ne manque pas d'abaisser toutes sortes d'auteurs, et de s'élever dans l'autre.

Ce n'est point l'esprit qui rend les gens satiriques, c'est l'humeur, c'est l'envie, c'est la valeur, c'est le tempérament. Un homme qui a fait quelque ouvrage, qui n'a pas été si bien reçu qu'il s'en était flatté, croit rendre justice aux autres, quand il les traite comme il les a traités, et souvent le jugement qu'il fait de leurs écrits en précède la lecture. Il se fait un plaisir de les décrier; si c'est avec raison, ce qu'il n'examine pas, cette discussion lui paraît inutile: il se venge, c'est assez.

Si nous avions de la droiture et de l'équité, ce que nous trouvons de naturel, de bon dans ce qui paraît des autres, nous en ferait excuser ce qui n'y est pas si bien pensé ni si justement exprimé. Qu'une perche dans un arpent ne soit pas de même nature que le reste, on ne laisse pas de dire que c'est une bonne terre, et celui à qui elle appartient a lieu de s'en louer; qu'un parterre plein de fleurs ne brille pas tant de deux ou trois endroits que dans tous les autres, ce parterre ne laisse pas d'être agréable, d'être trouvé beau et de plaire.

La mélancolie et la bile d'un auteur ne doivent pas préjudicier à la réputation d'un autre. Celui qui souffre avec impatience l'applaudissement que l'on donne à un ouvrage qui n'est pas de lui doit voir avec la même peine des gens plus nobles et plus riches que lui, puisqu'il n'y a pas plus de raison de se chagriner de l'un que de l'autre.

La satire qui ne s'attache qu'au vice en général, et qui ne tombe point sur les particuliers, corrige agréablement les hommes de leurs faiblesses, de leurs erreurs et de leurs entêtements, et elle leur donne une haute idée de l'honnêteté et des bonnes mœurs.

La satire, à bien parler, ne regarde que les esprits mal faits, les fripons et les libertins : pour être bonne et bien reçue, il faut qu'elle soit vive, morale, plaisante et spirituellement tournée; mais surtout qu'elle soit faite dans des termes qui ne puissent offenser les oreilles chastes des dames et des gens raisonnables.

Dans un portrait satirique, mais qui n'est point général, chacun s'y reconnaît ou méconnaît autant qu'il lui plaît; on se l'applique et l'on en profite, si l'on veut. Si on ne se l'applique pas, au moins on conçoit que ce portrait n'est guère avantageux, et on fait après de plus en plus ce que l'on peut pour ne lui pas ressembler.

MM. Despréaux et Molière ont poussé ce genre d'écrire au plus haut point qu'il pouvait aller; et M. de la Fontaine dans ses fables a insinué la même morale, mais d'une manière plus douce et plus facile.

On doit louer la satire qui est générale en ce que sans offenser personne elle est utile et plaît à ceux qui la lisent, et qu'elle fait voir que l'esprit de l'homme est capable de tout.

Ceux qui ont ce talent peuvent s'en servir avec honneur, et l'estime que l'on a pour leurs ouvrages est donnée à juste titre; on ne les flatte pas quand on approuve en eux ce qui le mérite; mais ce tour d'esprit est si particulier et si rare qu'il ne faut pas s'étonner si on en trouve peu qui réussissent.

Je ne sais si ceux qui se mettent en possession de condamner tout ce qu'ils voient ne sont pas leurs propres censeurs, et si leur satire ne tombe pas souvent sur eux-mêmes.

On ne me fera pas croire que tout ce que l'on dit contre les particuliers sur le ton de critique ne fait pas tant de mal que l'on pense; que l'esprit y a plus de part que le cœur et qu'on ne doit regarder ce qui se dit ou s'écrit de cette manière, que comme des productions d'un esprit vif, gai et qui sait ce que c'est que le monde,

Tant de gens s'intéressent et pensent être marqués dans des ouvrages de cette nature qu'ils ne sont pas bien aises de divertir les autres ou de les instruire à leurs dépens. Ils rendent l'auteur responsable de tout ce que l'on dit en conséquence de son ouvrage; ils veulent qu'il ait pensé tout ce que ses écrits ont fait penser et le mènent ainsi malgré lui plus loin qu'il n'a voulu aller.

Pour moi j'aimerai toujours mieux nos Virgiles et nos Horaces français que nos Juvénals et nos Perses; le génie honnête, libre et élevé des premiers me plaira toujours plus que celui des autres, quoiqu'il soit plein de feu, d'agrément et de force.

CHAPITRE IX.

Des gens de bien.

L'Apôtre n'avait rien à se reprocher. Il

avait employé pour la gloire de Dieu tout ce qu'il avait de connaissances ; il avait souffert dans les fonctions de son ministère tout ce que l'on y pouvait souffrir, et cependant il n'osait dire qu'il était juste et qu'il était en état de grâce. (*I Cor.*, IV, 11 seq.)

Après cet exemple, qui de nous peut avoir la présomption de s'estimer homme de bien ; et qui peut déclarer que celui qui le paraît l'est en effet? Tout ce que nous voyons faire de louable doit nous faire croire que ceux qui le font craignent Dieu et qu'ils l'aiment, mais c'est une témérité de l'assurer.

Un homme qui n'agit que dans la vue de Dieu, et rien que pour lui, est certainement homme de bien, mais où est cet homme? La lanterne de Diogène serait inutile pour le chercher et le trouver. Quand prêt à faire une action de charité on a oublié le monde, on ne s'est pas toujours oublié soi-même, et souvent un peu d'amour-propre ou de vanité se trouve en notre chemin, lorsque nous allons faire une bonne œuvre.

Il arrive même assez ordinairement que celui qui a oublié le monde dans sa mémoire ne l'a pas oublié dans son cœur; et lorsqu'il croit en être absolument détaché, il reconnaît que le monde vit encore plus en lui qu'il ne vit dans le monde.

Quand une action généreuse se fait avec éclat, elle perd pour l'ordinaire beaucoup de son mérite, parce qu'il est presque impossible que la nature n'y trouve son compte, et que celui qui va faire cette action ne s'y sente pas un peu porté par la réputation qu'elle va lui donner; ce qui se fait dans le fond d'un désert ou dans un lieu séparé de l'embarras du siècle est bien plus agréable à Dieu. Une âme en cet état, vide de tout ce qu'il y a dans le monde, ne se remplit que de son Créateur ; elle ne pense qu'à lui plaire et qu'à lui marquer son amour; ou pour mieux parler, cette âme n'agit plus, c'est Dieu qui agit en elle ; on n'a pas peine à juger de l'excellence, du mérite et de la sainteté de cette action quand elle est faite de cette manière.

Celui qui dans une maison régulière a le moins de talent, est peut-être celui qui est le plus homme de bien. Une sœur converse a souvent plus de vertu qu'une religieuse du chœur, et même que la maîtresse des novices: elle est plus humble, elle a moins d'occasions de s'applaudir sur ce qu'elle fait; elle est regardée comme la dernière de la maison et elle se regarde elle-même comme telle ; c'est assez pour être la première aux yeux de Dieu.

Il ne suffit pas pour être vertueux que nous ne fassions pas de mal, il faut de plus que nous pratiquions le bien ; souvent nous ne faisons pas le mal parce que nous ne sommes pas en état de le faire, ou que notre humeur et notre tempérament ne nous y portent pas ; s'en abstenir ainsi, n'est pas un grand effort, et il n'y a en cela ni mérite ni vertu.

Il ne faut qu'une mauvaise inclination pour rendre un homme vicieux, mais il en faut plusieurs bonnes pour le rendre vertueux ; c'est pour cela qu'il y a si peu de gens de bien, et qu'il y en a si grand nombre qui ne le sont pas.

Il est facile à un homme qui n'aime ni la crapule ni le vin, de ne s'enivrer jamais; mais il n'est pas facile à un homme qui aime l'argent de n'être pas avare. Il n'est pas de même facile à un homme élevé dans les plaisirs, d'y renoncer pour jamais.

Le mérite d'une action augmente souvent par les circonstances et par les motifs de celui qui la fait; c'est ce qui est cause que celui qui donne peu, donne quelquefois plus que celui qui donne beaucoup.

Deux religieuses font toutes deux l'oraison soir et matin ; elles assistent toutes deux au service de l'église, et la ferveur de l'une semble ne pas l'emporter sur celle de l'autre; cependant il y a quelquefois bien de la différence entre leur extérieur et ce qui se passe dans le fond de leurs cœurs. Il en est ainsi de toutes les actions qui sont faites en apparence de la même manière, et par des personnes de même caractère et de même perfection.

De deux ou trois ecclésiastiques qui parlent ensemble de la vertu, ce n'est pas toujours celui qui en parle le plus, ni même celui qui en parle le mieux, qui est en effet le plus homme de bien ; mais c'est celui des trois qui désire le plus de l'être, et qui travaille le plus à le devenir. On ne peut estimer la vertu sans l'aimer, et on ne peut l'aimer sans en avoir ; c'est elle qui est cause qu'on l'aime, et que l'on a toujours peur de la perdre.

Une belle femme aime la beauté, non par l'amour qu'elle a pour la beauté, mais par l'amour qu'elle se porte ; c'est ce qui fait qu'elle n'aime pas la beauté dans les autres, et qu'elle est jalouse de celles qui lui ressemblent.

Cela ne se peut dire d'un homme de bien ; il aime la vertu dans les autres, parce qu'il ne s'aime pas, et que c'est la vertu qu'il aime.

Un homme de probité se contente de faire le mieux qu'il peut ce qu'il doit faire, sans penser à ce que l'on en dira ; les réflexions que les autres y pourront faire n'entrent jamais dans ses vues; il fait le bien parce qu'il l'aime, et il l'aime parce qu'il est aimable, et qu'il le doit aimer.

Quand il se cache il trouve Dieu ; quand il ne se cache pas, il ne voit que Dieu ; tout ce qui l'environne est comme l'air, qui ne fait point changer de posture ni d'action à celui qui agit; et on peut dire pour lors que le monde est avec cet homme, mais que cet homme n'est pas avec le monde.

Il me souvient d'une belle parole de saint François de Sales sur ce sujet. Il avait été en conférence pour une affaire de piété avec une dame de la cour. Quelqu'un lui demanda ensuite si cette dame était belle, il répondit qu'il n'en savait rien. Et ne l'avez-vous pas vue, repartit l'autre? Oui,

dit le saint, je l'ai vue, mais je ne l'ai pas regardée.

Il en est de même de tous les gens de vertu, qui dans des assemblées publiques font quelque bonne action. Ils sont avec le monde comme s'ils n'y étaient pas, ils voient le monde, et ils ne le regardent pas.

Un homme de bien qui, dans l'église, est vu de toutes parts, n'en ferme pas plus les yeux, ou ne les élève pas plus au ciel ; il n'en est pas aussi plus longtemps à genoux ; il se contente d'un extérieur modeste ; en voilà assez pour ceux qui le voient, mais dans le fond de son cœur, il s'abandonne aux doux mouvements de la grâce, il écoute Dieu et en adore la grandeur, la puissance et la bonté ; tout ce qui se passe ainsi, ne vient point à la connaissance de ceux qui le voient, et c'est ce qu'il souhaite.

L'homme de bien l'est en tout ; s'il change sa manière de vivre, c'est pour s'accommoder aux lieux où il est, et aux emplois dans lesquels il se trouve engagé ; il a toujours les mêmes vues, la même fin et les mêmes desseins ; il change seulement de route pour aller où il veut aller, et cherche de nouveaux moyens de servir Dieu et de procurer sa gloire.

Un homme de bien qui parle de la vertu et qui instruit les autres, ressemble à une mère qui se nourrit du pain et de la viande qu'elle mange, avant que d'en nourrir son enfant. Celui qui n'est homme de bien qu'en apparence, ne laisse pas de parler assez souvent de la vertu ; mais pour suivre la pensée de saint Isidore, on peut dire que cet hypocrite ressemble au corbeau famélique, qui apportait à Elie du pain, dont il ne se nourrissait pas lui-même

Se proposer dans de certaines actions une fin honnête, et n'en user pas de même dans les autres, c'est faire dans la morale ce que font les faux-monnayeurs dans le commerce, qui pour donner cours à une pièce fausse, la couvrent d'une petite feuille d'or ou d'argent, et la marquent au coin du prince.

Un homme de bien est toujours d'accord avec lui-même ; ce qu'il veut aujourd'hui, il le voudra toujours ; toutes ses actions se font à même fin ; il ne se cache et ne se montre pas plus dans les unes que dans les autres ; c'est toujours même zèle, même prudence, même modestie et même humilité. Celui qui n'est homme de bien qu'en apparence, n'agit pas toujours par un même principe ; il ôte souvent à ses emplois et à ses exercices le mérite qu'ils pourraient avoir, parce qu'il n'est jamais tout entier ce qu'il devrait être ; c'est un homme qui se partage et qui se divise lui-même ; c'est un homme dans lequel tout se combat et tout se contredit ; ses dehors démentent ce qu'il a dans le cœur, et il n'est rien moins que ce qu'il paraît être.

Pour être homme de bien dans les bénéfices, il le faut être autrement que dans les charges du siècle et dans le mariage ; ces différents états demandent de différentes manières d'agir. Tel serait homme de bien s'il n'était que laïque, qui n'en fait pas assez pour l'être dans sa profession, et tel laïque en fait plus qu'il ne doit ; ils ne sont ni l'un ni l'autre dans les voies où Dieu les appelle, où s'ils y sont, l'un y marche trop lentement et l'autre trop vite ; l'un s'arrête et se détourne ; l'autre à force d'aller va trop loin et s'égare.

Le malheur qu'il y a pour ceux qui veulent vivre en gens de bien, c'est que personne ne s'étudie à l'être selon sa profession, et qu'il y a peu de directeurs qui bornent le zèle de ces nouveaux commençants, ou qui leur fassent entendre qu'ils n'en ont pas assez. On voit des gens retirés ou des religieux, et on en fait le modèle de sa vie : ce n'est pas là ce que Dieu demande d'un magistrat, d'un homme d'épée ou d'un marchand.

Les pratiques de dévotion des autres nous plaisent pour l'ordinaire, et celles que nous pourrions pratiquer dans l'état où nous sommes, ne nous reviennent pas : ainsi il y a peu de gens de bien, parce qu'il y en a peu qui fassent ce qu'ils doivent, et qui ne fassent que ce qu'ils doivent.

On s'entête des mortifications des autres et de leurs austérités, et on ne se souvient plus de ce que l'on est ; on mesure ses forces sur celles d'autrui, et on n'a aucun égard ni à son tempérament ni à sa profession ; un homme assis sur les fleurs de lys veut vivre en bénédictin, et cette bizarre conduite fait qu'il ne vit ni en bénédictin ni en magistrat, et qu'il n'est ni l'un ni l'autre.

Le secret de la dévotion est de ne la jamais outrer, de ne se rendre jamais singulier, et de ne se faire jamais distinguer par des excès et par des extrémités remarquables.

Une vie unie et toujours égale marque un grand fonds de piété : il est bon de ne rien faire d'extraordinaire, mais il faut toujours tâcher de faire extraordinairement bien tout ce que l'on fait.

CHAPITRE X.

Des dévots.

Il y a bien plus de gens qui veulent paraître dévots, qu'il n'y en a qui désirent de l'être. On se fait souvent honneur de la dévotion, on la fait servir à ses vues et à ses desseins, et on en fait peu profession, que l'intérêt ou l'ambition n'en soit la véritable cause.

Il y a une grande différence entre un homme de bien et un dévot. Celui-là aime la vertu, travaille sans cesse à l'acquérir, et en fait mille actes en secret ; celui-ci ne cherche que les apparences de la vertu : ce qui se fait sans éclat n'est pas à son gré, et il est content pourvu qu'il passe pour dévot.

Un homme véritablement touché parle peu et va à la pratique ; celui qui ne l'est pas et qui le veut paraître, parle beaucoup et ne songe point à faire ce qu'il dit ; l'un se mortifie en tout ce qu'il peut, l'autre cherche ses aises et ses commodités en toutes rencontres ; l'un est doux et modeste, l'autre brus-

que et impatient; l'un se hait, pour ainsi dire, et l'autre s'aime.

Un faux dévot souhaite d'être considéré et honoré partout; il devient l'ennemi irréconciliable de celui qui ne lui rend pas tout l'honneur qu'il croit lui être dû; il est si attaché à ses sentiments, qu'il les soutient toujours avec opiniâtreté; il ne connaît de raison que celle qu'il se donne, et il pense qu'on ne la peut trouver que dans sa tête, dans ses paroles et dans ses écrits.

Un homme de bien est toujours égal et honnête à tout le monde; un dévot est tantôt gai, tantôt chagrin, il s'offense de tout et ne ménage personne; l'un est bon à ses domestiques, en prend un très-grand soin dans leurs maladies et les récompense de leur service; l'autre, chaud et prompt, n'en peut rien souffrir, et la moindre faute est un légitime prétexte pour les renvoyer.

Un homme de probité n'est point difficile pour le boire et pour le manger; il n'y a rien de trop bon ni de trop bien apprêté pour le dévot; l'un se cache avec soin, dans ses aumônes et dans ses bonnes œuvres; l'autre les fait à grand bruit et aux yeux de tout le monde; l'un est humble et l'autre est vain; l'un ne pense qu'à plaire à Dieu, l'autre qu'à plaire au monde.

Un homme qui ne peut plus faire de figure dans le siècle, prend souvent le parti de s'ériger en dévot. Cela est bientôt fait : il n'a qu'à réformer un peu son extérieur, qu'à faire le sévère, qu'à trouver à redire à tout, et qu'à hanter des gens de bien.

Une femme que l'on a vue aimer beaucoup le monde, et qu'on y remarquait à cause de sa vanité et de sa dépense, n'a pas plutôt atteint l'âge à ne pouvoir plus continuer son genre de vie sans se faire moquer d'elle, qu'on la voit tout d'un coup parler sur le ton de dévote; et cela, parce qu'elle ne met plus de rouge ni de mouches, qu'elle ne va plus au bal, au cours ni à la comédie, et qu'elle est devenue modeste dans sa coiffure et dans ses habits.

De même une joueuse qui a beaucoup perdu, qui n'a plus de crédit, et sur la parole de laquelle on ne peut plus jouer, passe dans un moment d'une extrémité à l'autre, et parle plus haut dans une assemblée faite pour le secours des pauvres, que toutes celles qui y vont depuis dix ans, et qu'un zèle qui a continué depuis tant de temps, fait passer pour les plus charitables de la paroisse.

On me dira peut-être, il n'y a donc point de véritable retour pour ceux et celles qui ont beaucoup été dans le monde. Dieu me garde d'avoir une telle pensée; il y a un retour assurément, mais il n'est pas facile, et on ne trouve pas Dieu si aisément, après l'avoir si peu cherché.

Nos plus grandes peines viennent de nos mauvaises habitudes et de nos passions déréglées. Pour trouver du soulagement dans ces peines, nous n'en devons pas chercher dans nos maisons de campagne, dans les charges ou dans la confidence de nos amis; ces remèdes sont toujours faibles pour de si grands maux. Si nous rentrons dans nous-mêmes pour y chercher ce que nous n'avons pu rencontrer ailleurs, nous n'y trouvons souvent qu'une séditieuse révolte et qu'une guerre domestique; tout nous y paraît en trouble et en armes, et nous reconnaissons que nous n'avons point de plus grand ennemi que nous-mêmes. C'est un ennemi que nous avons toujours sur les bras, qui nous fait front partout, et qui ne nous donne jamais un moment de repos. (S. Aug., *in psal.* XIV.)

Que faut-il donc faire dans ces rencontres? Il faut recourir à Dieu; il doit être seul notre refuge; mais pour nous le rendre favorable, il faut recourir à lui avec autant de ferveur et d'empressement que d'amour et de foi.

Recourir à Dieu de cette manière, n'est pas se faire dévot d'habitude et de profession; recourir à Dieu de cette manière, n'est pas regarder la dévotion comme un asile dans ses pertes et dans ses disgrâces; recourir à Dieu de cette manière, n'est pas se faire dévot par intérêt ou par vanité.

La dévotion est un voile qui cache bien des défauts. Dès qu'on s'est mis sur le pied de dévot, on se permet bien des choses que l'on refuse à ceux qui ne passent pas pour tels. On se voit dans la pratique des bonnes œuvres, on est toujours en commerce avec des gens de bien; on n'entend parler que de charités, on se forme sur cela une idée de son mérite et de sa probité; et ce dévot, qui se regarde comme n'étant plus sujet aux faiblesses ordinaires des hommes, tombe souvent dans le péché des anges.

La première chose que fait un dévot ou une dévote, c'est de chercher un directeur qui ne soit pas si sévère, et qui s'accommode un peu à ses infirmités. Un dévot se croit une personne publique, qui mérite qu'on ait pour lui des égards qu'on n'aurait pas pour d'autres; il est fort entêté des services qu'il rend aux pauvres et à l'Eglise; il en persuade le directeur qui, dans cette vue, le ménage en toutes rencontres; ainsi la nature ne pâtit point, et elle se trouve à son aise avec cet homme de détachement et de grâce.

Il en est du dévot comme du bel esprit; on est l'un et l'autre à juste prix; mais on ne peut passer pour homme d'esprit ou pour homme de probité, si on n'a beaucoup de l'un ou de l'autre.

Dès qu'on souhaite passer pour dévot, on fait connaître qu'on ne l'est pas. L'humilité est le sceau ou la preuve essentielle de la véritable piété. La dévotion dans les hypocrites ressemble à la poussière que le vent emporte à toute heure; et, dans les gens de bien, elle est comme un arbre qui a pris de bonnes racines, et que les vents ou les orages ne peuvent abattre. (*Psal.* I, 3, 4.)

Si je parle des dévots d'une manière à ne pas faire désirer d'en augmenter le nombre, on ne doit pas s'en prendre à la dévotion, mais au caractère et à l'esprit des faux dévots. Ma pensée n'est pas de décrier la véri-

table piété, on n'en saurait parler en trop bons termes, il n'y a pas même assez de langues pour en faire l'éloge; mon dessein est seulement de faire connaître la dévotion mondaine et intéressée, afin que l'on ne s'y trompe pas.

Rien ne préjudicie plus à la véritable piété que le faux zèle et le métier de ces dévots du siècle. Ce qu'ils ont de vanité, d'avarice ou de mauvaise foi, fait que l'on impute injustement les mêmes défauts à ceux qui sont humbles et pleins de droiture et de charité.

La différence qu'il y a entre un véritable et un faux dévot, est la même qui se trouve entre une beauté naturelle et une beauté fardée. L'une paraît toujours ce qu'elle est sans soin et sans artifice; l'autre n'est plus rien, dès que le blanc et le rouge lui manquent, ou qu'elle n'a pas eu le temps de les employer pour se maintenir dans le rang qu'elle avait obtenu par leur secours.

La véritable piété est toujours reconnue pour ce qu'elle est, sans que celui qui en fait profession, s'étudie à la faire paraître; au contraire, la fausse piété a besoin que celui qui s'en fait honneur veille sans cesse à garder des mesures et à se contraindre, afin qu'il passe pour ce qu'il n'est pas.

Les vrais et les faux dévots se trouvent souvent ensemble, et leurs pareils emplois font lier une étroite société entre eux. On peut même dire qu'ils se plaisent à être les uns avec les autres, parce que les premiers ont bonne opinion de ceux qu'ils croient leurs semblables, et que les derniers veulent faire passer cette bonne opinion que l'on a d'eux, dans l'esprit de leurs parents et de leurs amis. La charité est le motif qui unit les uns; la vanité ou l'intérêt est le motif qui unit les autres.

Un faux dévot est souvent un avare ou un ambitieux masqué, qui ne s'attribue ce beau nom que pour mieux cacher son avarice ou son ambition; il faut bien du discernement pour ne pas s'y méprendre.

Qu'un faux et qu'un véritable dévot soient en concurrence pour un emploi ou pour un bénéfice, il arrive peu que le véritable dévot soit préféré. La raison, est qu'il demeure tranquille, laisse à la discrétion de celui qui doit nommer, à faire le choix qu'il trouvera à propos, et que le faux dévot use de toutes les adresses, de toutes les intrigues et de toutes les souplesses que son esprit lui fournit pour parvenir à ses fins. Il n'y a que le temps qui fasse connaître que l'on a été surpris, et que l'on n'a pas choisi celui qui méritait de l'être.

Un faux dévot paraît presque toujours ce qu'il n'est pas, et ne paraît presque jamais ce qu'il est; il se donne à lui-même, pour tromper le monde, le conseil que Jéroboam donna à sa femme pour tromper le prophète Ahias. (III *Reg.*, XIV.) Il change son extérieur, mais le cœur ne change pas; et au lieu que Rébecca donna à Jacob les habits d'Ésaü pour surprendre Isaac, il se donne les habits de Jacob pour surprendre l'estime de tous ceux qui le voient. (*Gen.*, XXVII.)

CHAPITRE XI.

De la médisance.

La médisance est le plus infâme de tous les vices; il est d'autant plus à craindre, que quiconque tombe dans ce défaut, donne souvent un coup mortel à un homme qui ne connaît pas la main qui le tue; et l'on peut assurer que tous les médisants sont des lâches, des traîtres et des assassins.

J'appelle médisants tous ceux qui parlent mal des autres, soit que ce qu'ils en disent soit vrai, soit qu'il ne le soit pas; la raison est qu'ils font un égal préjudice, et que l'on reçoit également tout ce que l'on apprend de ces deux manières. En effet, la coutume est que l'on ne suspend pas son jugement dans ces rencontres; on se persuade que le bruit commun est garant de la vérité de la chose; et pour la croire on ne se tient pas obligé de l'examiner de plus près.

Nous ne recouvrons pas notre réputation perdue par une médisance comme nous recouvrons notre santé perdue par un excès que nous avons fait, ou par un accident qui nous est arrivé. L'un dépend de notre constitution, de notre tempérament et de notre régime de vie; l'autre ne dépend point de nous : nous sommes entre les mains du public, qui ne fait grâce à personne, et qui, quand il est prévenu, ne revient presque jamais sur les impressions qu'on lui a données.

Il est étrange que nous soyons si éclairés sur les actions de nos parents et de nos amis, et que nous soyons aveugles sur les nôtres. Il est surprenant que nos yeux grossissent toujours les objets pour les autres, et qu'ils les rapetissent sans cesse dans tout ce qui nous regarde. Nos fautes nous paraissent des fourmis et des moucherons, lorsque celles des autres se présentent à nous comme des chameaux et des éléphants. Si nous avons tant de lumières pour porter un prompt jugement sur ce que l'on dit et sur ce que l'on fait partout, d'où vient que nous demeurons dans les ténèbres, pour ce que nous disons et pour ce que nous faisons? Il y a quelque temps que M... me vint dire : Savez-vous que M... a fait une méchante action? Je lui repondis, non je ne le sais pas. Il est bon, me dit-il, que tout le monde le sache; sur quoi je lui repartis, qu'au contraire il était bon que personne ne le sût, et que l'honnêteté que l'on se devait les uns aux autres, et la charité obligeaient à taire de pareilles actions. J'ajoutai qu'il ne fallait pas qu'il fût du nombre de ceux qui croient faire leur éloge, quand ils condamnent la conduite des autres.

Trois jours après, M... m'arrêta dans une rue pour me faire une confidence, qu'apparemment il avait faite à plusieurs autres avant moi, et cette confidence se terminait à me dire, que M... avait eu une affaire qui lui faisait tort. Je lui dis que j'avais peine à croire ce qu'il me rapportait, parce que celui dont il me parlait était homme prudent et sage, et qu'il l'avait bien fait voir depuis

peu, dans une occasion où il avait paru avoir infiniment d'esprit et de conduite. Je conjurai ensuite mon médisant, de faire plutôt valoir les bonnes actions, que de publier celles qu'il croyait mauvaises. Je remarquai que ce que je lui disais le touchait; cela fut cause que je n'en demeurai pas là, et que je le fis convenir qu'il était bien cruel que ce que l'on faisait quelquefois de mal par surprise, fût relevé avec tant de rigueur, et que ce que l'on faisait de bien avec application, fût enseveli dans un éternel oubli, et que l'on n'en parlât jamais.

Un mois après, l'expérience acheva de me convaincre sur le grand nombre de médisants, et voici comment cela arriva. Étant en compagnie, M... me tira à part pour me dire, qu'un de mes amis avait bien manqué de jugement dans une rencontre; qu'il ne raccommoderait jamais ce qu'il avait gâté, et qu'il me voulait apprendre le détail de cette fâcheuse affaire. Comme il se mettait en état de me la conter, je lui fis un compliment qui le surprit et qui ne lui plut guère. Je lui dis que je m'étais mis en possession, il y avait déjà du temps, de n'entendre jamais parler mal de personne; que s'il avait quelque chose de bon à me dire de mon ami, je l'écouterais avec plaisir, sinon, que je le priais de me dispenser d'une audience qui me ferait de la peine et qui me donnerait du chagrin. Un peu de rougeur parut sur son visage, soit de honte, soit de dépit : je ne fis pas semblant de la remarquer, et pris congé de lui sans pousser les choses plus loin. Nous nous séparâmes, lui peu content de moi, comme je crois, et moi fort satisfait d'avoir ainsi reçu ce médisant. J'en ai toujours usé depuis de cette manière, dont je me suis très-bien trouvé.

Nous sommes tous si malheureusement nés, que le mal nous touche plus que le bien, cela se voit par expérience. Que l'on nous rapporte une douzaine de bonnes actions, elles feront moins d'impression sur nous qu'une mauvaise que l'on nous aura apprise. Nous avons à choisir parmi ces douze belles actions, celle qui nous plaît le plus pour la publier : c'est à quoi nous ne pensons pas; mais nous n'avons pas assez de langue pour faire savoir la mauvaise à tout le monde. Rendons-nous justice sur ce procédé. D'une part, il marque un grand fond de corruption dans notre cœur et dans notre esprit ; et de l'autre, il fait bien connaître le peu d'honnêteté et de charité que nous avons les uns pour les autres.

Que l'on apprenne à un homme du monde une action extraordinaire et d'éclat, il a peine à la croire, il en veut des preuves et des témoins, et croit que ce serait faiblesse de s'en rapporter légèrement à ce que l'on en dit : que la médisance lui en forge une honteuse et détestable, il ajoute foi au premier récit qu'on lui en fait. Demandez-lui la raison de cette différence, il vous répondra que les dévots se donnent les uns aux autres mille bonnes actions auxquelles ils n'ont jamais pensé, et n'aura pas l'équité de dire aussi que l'on attribue plusieurs méchantes actions à des gens qui n'ont jamais eu le dessein ni la volonté de les commettre. Il est prudent et circonspect pour se rendre sur ce que l'on dit de l'une, et il ne trouve aucune difficulté à croire l'autre. Dans une de ces rencontres, il faut qu'il soit convaincu, puisque c'est une bonne action; dans l'autre, il est persuadé d'abord, parce que c'en est une mauvaise.

Après une bataille gagnée, on dit, il y a quelque temps, dans un lieu où j'étais, que M... avait reçu un coup de mousquet dans le dos. Un homme de la compagnie ne manqua pas de dire, que cette blessure ne lui était pas fort glorieuse, puisqu'il ne pouvait l'avoir reçue qu'en fuyant. Je pris la parole, et dis à cet homme que les plus braves s'exposaient souvent à de semblables blessures, parce qu'ils s'engageaient trop parmi les ennemis, et qu'étant enveloppés, ils reçoivent des coups de toutes parts, et qu'ils étaient ainsi tués ou blessés. J'ajoutai que ce fut de cette manière que Judas, ce grand et illustre Machabée, finit glorieusement ses jours en gagnant la victoire.

Je ne sais si mon avis l'emporta sur le sien, mais je sais bien qu'il n'en fallait pas davantage à un esprit mal fait et grand parleur, pour aller conter la chose comme il l'avait pensée.

Si un gentilhomme, un officier de mérite et de distinction, blessé à la vue d'une armée, n'est pas ainsi à couvert d'une médisance, comment un particulier, un homme sans nom, sans crédit et sans autorité, s'en pourra-t-il défendre?

Bien souvent un homme parle mal d'un autre, parce que s'il s'était trouvé en sa place, il aurait commis le mal dont il l'accuse; sa faiblesse lui donne une idée de celle de l'autre, et le reproche de sa conscience appuie sa médisance, et en est tout le fondement. Il est persuadé qu'il aurait succombé à la tentation, il ne lui en faut pas davantage pour publier que l'autre n'y a pu résister. Voilà comment la plupart des choses se passent en ce monde, de quelle manière on décide sur les actions d'autrui, et sur quel pied on s'en rend les arbitres et les juges.

Un homme de ma connaissance me dit un jour qu'il avait eu dans sa jeunesse la malheureuse habitude de parler mal de tout le monde; que présentement, pour réparer ce qu'il avait gâté, il disait du bien de toutes sortes de personnes; qu'il en disait même qui n'était pas : mais qu'il aimait mieux employer des faussetés à l'avantage des autres, que des vérités à leur désavantage. Sa fin et son motif étaient bons, c'est ce qui me donna lieu de lui dire ce que saint Augustin (*Contra mend.*, c. 15) a autrefois pensé touchant les deux sages-femmes des Égyptiens, Zéphora et Phua, qui firent un mensonge officieux pour sauver la vie à plusieurs innocents; que Dieu récompenserait assurément ses vues et la pureté de ses intentions, et je lui conseillai de continuer, sans néan-

moins blesser la vérité, à établir la réputation de tout le monde, à en dire partout du bien, et à n'en perdre jamais les occasions.

Il y a, ce me semble, plus de lâcheté à médire de quelqu'un qu'à lui dire des injures. La raison est que celui qui fait une médisance, attaque un absent; il n'a personne en tête qui lui résiste, et cette manière d'agir ne peut être que d'un homme sans cœur et sans honneur, qui ne risque rien, et qui prend toutes ses sûretés. Celui qui dit des injures, ne les dit pas en secret et à l'oreille d'autrui, il ne les confie pas à un étranger sur la religion d'un serment; il attaque son ennemi en face, il ne lui cèle et ne lui déguise rien, et, sans craindre de s'attirer sa colère, il le combat à forces égales. Ainsi je n'ai pas de peine à conclure que si celui qui dit des injures est le plus emporté, l'autre est le plus dangereux, mais que l'action de l'un est plus excusable que celle de l'autre.

Il me semble que l'on peut avec raison comparer les médisants aux vautours et aux corbeaux, qui ne cherchent jamais les fleurs ni les fruits, mais seulement les charognes sur lesquelles ils se jettent pour se repaître. Les médisants en usent de même; ils n'ont jamais d'égard aux bonnes actions, ils ne sont curieux que des mauvaises, et ne s'arrêtent qu'à celles qu'ils peuvent censurer et critiquer.

On peut aussi comparer les médisants à la mer, et cette comparaison me paraît encore plus juste et plus belle que l'autre. Comme la mer ensevelit dans ses abîmes l'or, l'argent, les pierreries et tout ce qu'il y a de précieux dans le vaisseau qu'elle engloutit, et qu'elle ne pousse sur les rivages que quelques puants cadavres et d'inutiles restes d'un fâcheux naufrage; de même les médisants cachent les bonnes qualités de ceux qu'ils veulent perdre. Ils ne parlent jamais de tout ce qui leur attirerait des louanges; ils représentent sans cesse leurs défauts, sans se ressouvenir jamais de leurs vertus, ils suppriment leurs belles actions, et ne font mention que de ce qui leur est échappé par surprise, par faiblesse ou par imprudence.

Ce n'est pas assez à un homme de n'être pas auteur d'une médisance, il faut de plus qu'il n'en soit pas complice; c'est-à-dire que ce n'est pas assez de ne l'avoir pas inventée, il faut encore qu'il ne la débite et qu'il ne la répande pas. Je ne sais si celui qui entre le premier dans une ville pour la piller, y fait plus de tort que ceux qui le suivent, qui ruinent, qui saccagent et qui mettent le feu partout.

Je finis ce chapitre par la réponse du Tasse, cet illustre auteur de la *Jérusalem*. On lui rapporta qu'un homme, qui s'était déclaré son ennemi, médisait de lui en tous lieux. Laissez-le faire, repartit le Tasse, il vaut mieux qu'il dise du mal de moi à tout le monde, que si tout le monde lui en disait de moi. Diogène avait coutume d'assurer que de toutes les morsures des bêtes sauvages, la plus dangereuse était celle du médisant, et des domestiques, celle du flatteur.

CHAPITRE XII.

De ceux qui vivent ensemble.

Le Prophète royal s'écrie, *que c'est une bonne et agréable chose que les frères demeurent ensemble, et qu'ils soient unis.* (*Psal.* CXXXII, 1.) Cette exclamation doit servir à nous faire faire une sérieuse réflexion sur la douceur que nous trouvons à être les uns avec les autres; mais il faut que ceux qui sont unis de cette manière, le soient plus par l'honnêteté et la charité que par une demeure extérieure et locale.

Rien ne contribue plus à faire goûter la douceur de demeurer ensemble que la paix et l'union; et le premier pas qu'il faut faire pour avoir cette paix avec les autres, c'est de l'avoir avec soi-même. Un homme sans passion, et qui vit dans la règle, s'accommode aisément à toutes sortes d'humeurs et d'esprits, et il est difficile de trouver cette paix avec les autres, quand elle ne règne pas dans notre cœur.

Le moyen qu'un homme chagrin, inquiet, inégal et inconstant puisse plaire? Le moyen qu'un homme qui n'est jamais content de lui, le puisse être des autres? Le moyen qu'un homme s'accommode à ce que les autres veulent, quand il ne sait pas ce qu'il veut lui-même?

La source et la cause ordinaire de la peine que l'on a à vivre ensemble, vient de ce qu'on ne se ménage pas assez, et de ce que l'on n'a pas assez de complaisance les uns pour les autres. Nous voulons que l'on entre aveuglément dans nos intérêts, quand nous n'avons pas les mêmes égards pour ceux avec qui nous vivons; nous ne pouvons souffrir leur humeur, lorsque nous voulons hautement qu'ils s'accommodent à la nôtre; en un mot, on ne nous aime pas, parce que nous n'avons pas l'esprit de nous faire aimer.

C'est pour cela que le sage assure que la douceur dans les paroles et dans la manière de vivre multiplie les amis, et qu'il appelle cette douceur l'arbre de la vie, parce qu'elle procure partout la paix, le repos et l'union. (*Eccli.*, VI, 5.)

Nous nous faisons tous honneur de notre opinion. Contredire à toute heure celle des autres, c'est les chagriner dans ce qui les touche le plus; vouloir toujours l'emporter sur eux, c'est vouloir sans cesse s'élever et se distinguer, et cela n'est pas agréable à ceux qui sont de notre commerce et de notre société.

On n'aime pas qu'un homme domine dans ses opinions, et qu'il s'érige un empire sur les sentiments de tous ceux qu'il voit. Cet ascendant qu'il veut prendre, et cet air décisif ne se souffrent qu'avec impatience. Il a beau croire que les lumières des autres ne sont que des ténèbres auprès des siennes, on n'en convient pas, et on ne reconnaît pas en lui tout l'esprit et toute la raison qu'il se donne.

Quand un homme soutient ses opinions avec chaleur, on croit que c'est la passion et non la raison qui le fait agir, on regarde cette passion comme une injuste violence, à laquelle on s'oppose avec obstination, et cette obstination à combattre ce que l'on soutient avec chaleur, altère leur esprit, et trouble la paix de ces deux partis si opposés et si différents.

Celui qui croit qu'on lui doit déférer en tout, se trompe ; il n'a pas tant de science ni tant d'esprit que les autres ne prétendent en avoir autant, et chacun en cela se tient sur le qui-vive.

Le privilége de décider, qu'un bel esprit ou qu'un savant s'attribue, n'est reconnu et reçu qu'autant qu'il plaît à ceux qui ne le lui disputent pas; il ne dépend pas de lui seul; et se le donner ainsi avec hauteur, c'est le moyen de n'en pas jouir paisiblement.

Pour conserver la paix dans une société bien établie, ce n'est pas assez de ne contredire personne, ou par coutume, ou par une autorité que l'on se donne mal à propos; il faut de plus avoir une réciproque indulgence, et se pardonner tous beaucoup de choses.

Nous ne devons pas agir comme si tout nous était dû, et comme si nous ne devions rien aux autres; nous sommes tous faibles et pleins de défauts.

Il faut nous prendre et nous considérer sur ce pied, et quiconque veut profiter des agréments que l'on trouve dans une honnête société, doit volontairement s'accommoder à tout ce que l'on en doit souffrir.

Les défauts des autres doivent être regardés avec des yeux de complaisance et de compassion, et non avec des yeux de chagrin et d'impatience; lorsque nous les regarderons ainsi, nous n'aurons pas peine à nous y accoutumer.

La bizarrerie d'un homme doit-elle faire impression sur un esprit bien fait? Non certes; il la doit regarder comme une bizarrerie, et la recevoir pour telle. Un homme sage doit-il changer sa conduite, parce que celui avec qui il demeure en change à tout moment?

Il serait ridicule qu'un homme s'impatientât et se mît en colère, parce que tout d'un coup la pluie survient et succède au beau temps Il n'est pas moins impossible de changer l'humeur et l'esprit des gens, que d'empêcher le changement des saisons, et de les accommoder à nos vues, à nos desseins et à nos souhaits.

La grande habitude que l'on a les uns avec les autres, fait qu'on se connaît trop bien, et que ne se pouvant rien cacher, on s'en estime et on s'en aime beaucoup moins. Pour vivre dans une parfaite intelligence, il faut ne pas se voir si souvent; on se brûle quand on s'approche trop du feu, et on se brouille quand on se voit de si près et si souvent.

Lorsqu'on commence à se voir, on se déguise et on se contraint aisément, mais à la longue on se fait connaître pour ce que l'on est. On ne voit les gens qu'en perspective et de loin dans les premières visites, mais celles qui suivent les font voir de plus près et au naturel.

On me dit, il y quelque temps, que trois hommes demeuraient ensemble depuis dix ans, et qu'il n'y avait point d'autre engagement entre eux, que celui de la civilité et de l'amitié. Je repartis que l'on pouvait conclure qu'ils étaient tous trois fort honnêtes gens, et qu'ils avaient l'esprit bien fait.

Ne se plaire qu'avec les grands, c'est s'élever au-dessus de ce que l'on est, et faire voir une ambition peu réglée. Ne se plaire qu'avec ses inférieurs, c'est s'abaisser lâchement et n'avoir pas le cœur bien placé. Se plaire avec ses semblables et tâcher de s'en faire aimer, c'est avoir des sentiments d'un galant homme, qui se soutient dans sa condition avec honneur.

Quand on est toujours avec les grands, on se captive et on s'impose une loi de respect dont on ne peut se dispenser. Quand on est toujours avec ses inférieurs, on se fait une habitude de vivre d'une manière peu proportionnée à sa naissance. Quand on est toujours avec ses semblables, on n'ose se démentir et se rendre indigne du rang et de la famille dont on est.

On voulut mettre, il y a quelque temps, un gentilhomme auprès d'un prince. Ceux qui s'employèrent pour cela, en dirent tout le bien possible, et parlèrent de son esprit et de son mérite comme de quelque chose de fort extraordinaire; il n'en fallut pas davantage pour ne l'y pas faire recevoir. Les grands et ceux qui les approchent, ou qui sont de leur confidence, ne veulent pas de ces gens si distingués, ils les craignent et ne les aiment pas.

Avec ses semblables, il faut souvent cacher une partie de ce que l'on vaut, pour se rendre plus familier. On gagne plus à se faire aimer qu'à se faire passer, pour habile ou pour bel esprit. Rien n'est plus incommode à une société, que celui qui veut toujours s'en rendre le chef.

Pour goûter la douceur qui se trouve à vivre dans une société, il ne faut ni manquer d'esprit, ni en avoir trop; ces deux extrémités sont également nuisibles. On peut même assurer que, pour l'ordinaire, on a plus de complaisance pour celui qui a peu d'esprit, que pour celui qui en a beaucoup; on a de la bonté pour l'un et de la jalousie pour l'autre.

Un secret infaillible pour vivre bien dans une société, c'est de ne se mêler des intérêts des autres, qu'autant qu'ils le veulent et qu'ils nous témoignent le désirer. Sous prétexte de vouloir être utile, on fait souvent remarquer plus de curiosité que d'affection, et plus d'empressement pour savoir les choses, que de passion pour rendre service.

Donnez à tout le monde des marques de votre civilité et de votre honnêteté, et tout le monde vous en donnera. Louez ceux qui le méritent, excusez ceux qui en sont dignes, ne blâmez jamais personne, et vous gagnerez le cœur de tout le monde. Obligez

tous ceux avec qui vous avez commerce, rendez-leur de bons offices en toutes rencontres ; en un mot, aimez-les, et ils vous aimeront.

CHAPITRE XIII.

De la vanité.

Le Prophète royal assure que nous sommes tous menteurs (*Psal.* CXV, 11), il pouvait ajouter que nous sommes aussi tous vains, et qu'il n'y a de la différence entre nous, que dans la manière de l'être. C'est se faire grâce, c'est se méconnaître et c'est se vouloir distinguer sans raison, que de ne pas convenir de cette vérité.

La bonne mine, la bravoure, les emplois, l'esprit et la naissance, semblent autoriser la bonne opinion que chacun a de soi, et nous ne croyons pas faire injustice à ceux à qui nous nous préférons, quand nous sommes persuadés que ces avantages nous élèvent au-dessus d'eux.

On m'a souvent voulu faire croire que M.... était fier et glorieux ; jamais homme ne l'a moins été : ses belles livrées, son magnifique équipage, le nombre de ses domestiques et son grand air lui font tort. A le pratiquer, on le trouve en toutes rencontres, civil, familier et obligeant ; une demi-heure de sa conversation dément toutes les apparences, et détruit toutes les préventions que l'on avait contre lui.

On ne doit pas croire qu'un homme est vain à cause qu'il paraît l'être. Il ne doit passer pour tel que quand ses paroles ou ses actions font connaître qu'il l'est en effet.

Il y a une si grande liaison entre la douceur et l'humilité, qu'elles sont presque inséparables. Saint Bernard dit que ce sont deux sœurs. L'une se cache autant qu'elle peut, toujours retirée dans le fond du cœur, elle ne cherche ni à paraître ni à se produire ; l'autre, au contraire, se fait connaître en tous temps, et donne indifféremment à tout le monde des preuves de ce qu'elle est. (S. Bern., serm. 12 *in verb. Apost.*)

On peut dire qu'il en est de même de la vanité et de la fierté ; elles vont rarement l'une sans l'autre, et si l'une se cache en toutes rencontres, l'autre se fait voir à tous moments.

On ne veut jamais passer pour vain, c'est un défaut qu'on prend soin de se cacher à soi-même ; mais on ne se fait point une honte de passer pour fier, et pour homme qui prétend qu'on le distingue, et qui croit bien mériter qu'on fasse attention à ce qu'il est.

Voulez-vous savoir si un homme est vain? Ne lui rendez pas tous les honneurs qu'il pense lui être dus. Sa fierté offensée fera bientôt paraître sa vanité, et l'une viendra au secours de l'autre, pour vous donner une parfaite idée de celui que vous désirez connaître.

J'étais, il y a fort peu de jours, dans une compagnie, où je vis deux hommes d'un caractère bien différent. L'un avait du mérite, et l'autre croyait en avoir. On donna beaucoup d'applaudissements au premier, et il était juste qu'on les lui donnât. Le second, qui remarquait avec impatience qu'on ne pensait point à le louer comme il le souhaitait, interrompait souvent le discours, afin de donner occasion de parler de lui ; mais la longue persévérance à ne pas prendre le change, poussa sa patience à bout, et fut cause qu'il s'en alla. Une si brusque sortie surprit, mais comme on n'avait pas eu la complaisance de le louer tandis qu'il était présent, on n'eut pas aussi la faiblesse de le condamner lorsqu'il fut parti. Le motif qui l'avait obligé à prendre une si prompte résolution, fut d'abord connu de toute la compagnie, et un petit sourire fut la seule peine que son chagrin et sa vanité lui attirèrent.

Si nous n'étions pas prévenus injustement de notre mérite, nous découvririons à toute heure, dans les autres, quelque vertu qui nous manque, et nous trouverions toujours des raisons pour nous mettre au-dessous d'eux ; mais nous sommes si délicats amateurs de tout ce qui part de nous, que nous croyons, quand on loue quelqu'un, que l'on nous dérobe les louanges qu'on lui donne.

C'est un abus de s'imaginer qu'on ne puisse faire une action d'éclat sans y être poussé par la vanité. Chacun peut se distinguer selon ses emplois, sans penser à s'attirer des louanges. La joie de bien faire son devoir est une récompense assez glorieuse pour celui qui cherche à s'en acquitter avec honneur, sans qu'il porte ses vues plus loin.

Il en est des bonnes actions à l'égard de la vanité, comme de la patience à l'égard de la paix du cœur. Quand on s'est accoutumé à souffrir sans se plaindre, on se possède dans les douleurs et dans les afflictions, et le repos de l'esprit n'en est point troublé. De même, à force de faire de bonnes actions sans vanité, on s'en forme une habitude. La droiture et la probité se naturalisent en nous, et se tournant en notre substance, elles deviennent la règle de tout ce que nous faisons.

Un prince suce la grandeur avec le lait ; l'air qu'il respire est un air plein du respect qui lui est dû. Tout lui apprend qu'il est prince, et rien ne lui dit qu'il est homme, et homme sujet à mille faiblesses comme tous les autres. Il ne faut donc pas être surpris s'il se regarde sans cesse comme prince, dont le nombre est fort petit dans chaque Etat, et s'il ne regarde ceux qui l'approchent que comme des hommes dont toute la terre est couverte.

Si nous passons des palais des princes dans les maisons de ces favoris de la fortune, dont les richesses et les grandes charges font tant de jaloux, nous n'y trouverons que des gens qui s'estiment et qui s'aiment, que des gens tout remplis de la magnificence de leurs meubles et de leurs équipages. Enivrés comme ils sont de tout ce qui flatte la

chair et les sens, le moyen qu'ils ne s'applaudissent pas sur leur apparent bonheur? Le moyen qu'ils se fassent des leçons chrétiennes dans cette abondance? Le moyen qu'ils ne s'élèvent pas quand tout les élève? Et le moyen qu'ils ne se distinguent pas eux-mêmes, quand tout les distingue?

Ce n'est pas toujours dans les grands trains et dans les dépenses excessives que la vanité se trouve, elle est souvent le vice des pauvres et des malheureux. Lorsqu'elle paraît avec éclat, elle fait des envieux et des ennemis, mais quand elle ne se montre qu'avec des habits déchirés et pleins de pièces, elle trouve des flatteurs et des amis ; cependant elle est pour lors d'autant plus à craindre, qu'elle est moins connue, et si on ne la regarde de bien près, déguisée comme elle est, on s'y laisse tromper, et on lui donne des louanges qu'elle ne mérite pas.

Il ne faut pas se persuader qu'un homme est humble et sans vanité parce qu'il est pauvre. Il ne faut pas croire aussi pour être vain, que ce soit assez d'être riche ; on peut être riche et considéré sans être vain, comme on peut être humilié et pauvre sans être humble.

La vanité est de tout pays; il n'est point pour elle de terre étrangère ; elle a été et sera de tous les siècles. Elle se trouve dans toutes sortes d'états, et elle se trouvera encore à la fin du monde dans toutes sortes de professions ; il n'y a que la manière d'être riches ou pauvres qui nous rende humbles ou vains.

Quoiqu'on doive dire à la louange de ceux qui vivent dans la retraite, et hors du commerce du monde, qu'en se cachant, comme ils font, ils renoncent de cœur et d'esprit à la vanité, ils ne sont pas néanmoins les seuls qu'on puisse croire véritablement humbles. On en trouve dans les grands emplois du siècle, et même à la cour, et leur humilité est d'autant plus grande qu'elle trouve partout des obstacles, que tout la combat et qu'elle sait triompher de tout.

La plupart des gens d'épée parlent avec tant de retenue de ce qu'ils ont fait, que cela doit donner de la confusion à un poëte, à un avocat, à un prédicateur, quand il veut qu'on fasse l'éloge d'un ouvrage auquel il a travaillé beaucoup de temps, et qui ne lui a coûté ni bras ni jambe.

On n'a pas sujet d'être content de soi, quand on n'a fait une bonne action que dans la vue d'en recevoir de l'applaudissement. La louange doit être regardée comme l'ombre d'une bonne action ; elle la suit et ne la précède pas : ainsi celui qui se porte à la faire dans le dessein d'en être loué, renverse l'ordre des choses, puisqu'il fait marcher devant lui ce qui doit le suivre.

L'homme a pour la vanité un si grand penchant, que souvent il se fait honneur du bien d'autrui. Je connais un officier qui, ne croyant pas parler devant un homme de sa profession, et officier comme lui, nous faisait croire qu'il avait monté le premier à la brèche d'une ville qui avait été assiégée. Ce second officier l'ayant écouté paisiblement, sans l'interrompre et sans le contredire, lui repartit : *Tout ce que vous avancez, Monsieur, touchant ce qui se passa dans cette occasion, me surprend, et de la manière que vous parlez, il y a longtemps que vous devriez être mort, parce que je n'ai monté que le septième à cette même brèche, et je suis sûr que ceux qui y étaient montés avant moi ont tous été tués.* L'un fut plus cru que l'autre, et il parut que ce dernier ne rapportait cette action, que pour apprendre à celui qui s'était vanté si mal à propos, à conter toujours les choses comme elles se sont passées, et à ne se pas faire un mérite d'une bravoure qu'il s'attribuait faussement.

On se fait encore quelquefois honneur d'une chanson ou d'un sonnet qu'on n'a point fait, et ceux que l'on trompe, n'en connaissant point l'auteur, ne sont point d'humeur à s'inscrire en faux sur une bagatelle de cette nature. Ainsi il arrive souvent que celui qui ne peut se faire un mérite de ce qui sort de son fond, tâche de s'en faire un du vol qu'il a fait à son voisin.

Il faut que nous soyons bien peu raisonnables pour rechercher avec autant d'empressement, ce que nous ne pouvons posséder qu'avec beaucoup d'inquiétudes. Les superbes équipages, les honneurs et les grands emplois, ont sans doute de l'éclat, mais c'est un éclat qui trompe ceux qui en sont éblouis. Ces marques de grandeur et de puissance entretiennent notre vanité, et nous empêchent de reconnaître que le monde est pour nous plus à craindre quand il nous engage à l'aimer, que lorsqu'il nous oblige à le mépriser. Persuadons-nous donc une bonne fois, que plus les biens temporels ont d'attraits pour flatter nos sens, plus les biens éternels ont de charmes pour fortifier nos espérances et purifier notre amour. (S. AUGUST., epist. 144.)

CHAPITRE XIV.

Se piquer de quelque chose.

Un philosophe qui a l'esprit bien fait, mais qui n'a pas les lumières de la foi, ne se pique que d'une chose, qui est de ne se piquer de rien. Il connaît combien son esprit est borné, et le peu de temps qu'il a à vivre ; il se représente ce qu'il y a à savoir dans l'histoire, dans la morale, dans la médecine, dans les mathématiques et dans les secrets de la nature. Ce nombre innombrable de choses qu'il peut apprendre l'accable, et il voit que ce qu'il sait est si peu, qu'il se croit obligé d'avouer qu'il ne sait rien ; c'est se rendre justice, et c'est rendre témoignage à la vérité que de parler de cette manière.

Un philosophe chrétien en doit dire et faire plus qu'un philosophe païen ; il doit se piquer de connaître Dieu et de le craindre ; il doit se piquer de connaître notre religion et celui qui en est l'auteur et le chef ; il doit se piquer de croire tout ce que l'Église croit.

Un homme de qualité doit se piquer de ne jamais rien faire qui soit capable de déshonorer sa famille et son nom ; il doit se piquer de ne jamais rien faire qui puisse donner la moindre atteinte à son honneur et à sa réputation.

Ne se piquer pas d'être Chrétien et de craindre Dieu, c'est manquer de foi et de religion ; ne se pas piquer de vivre sans reproche selon le monde, c'est manquer de cœur et d'honneur.

Se piquer d'avoir toujours de beaux équipages, d'être bien meublé, de tenir bonne table et de faire grande dépense, c'est marquer qu'on n'a pas le goût bon, et que l'on borne ses soins et ses plaisirs à ce qui ne les mérite pas ; il faut tâcher de se distinguer par des endroits plus solides et plus honorables.

Se faire remarquer par sa bravoure et par sa conduite parmi les gens d'épée, par sa droiture et par sa probité parmi les magistrats, par sa science et par son zèle parmi les évêques, les docteurs et les abbés, c'est quelque chose de plus louable et de plus estimé.

Se piquer de bien danser, de bien jouer au mail ou au trictrac, et de bien placer une balle dans un tripot, c'est faire voir qu'on est jeune et que l'on ne connaît pas encore les bonnes choses.

Il y a quelque temps que je me trouvai avec un abbé à qui on parla de chevaux, et de la difficulté qu'il y avait à les bien choisir. Il dit qu'il se piquait de s'y connaître et de ne s'y pas laisser tromper. Je lui repartis qu'il ferait mieux de ne s'en piquer pas, et puisque Dieu lui avait fait la grâce de lui donner un rang considérable dans le monde, de laisser aux courtiers et aux maquignons l'avantage de bien savoir leur métier. J'ajoutai, qu'il serait surprenant que ces sortes de personnes se piquassent de décider sur les matières bénéficiales, et de savoir les Pères de l'Eglise.

Je ne sais si cet abbé avait plus de raison qu'un autre de ma connaissance, qui se piquait de tirer au vol mieux qu'aucun homme de France. Comme il s'en piquait souvent, un goguenard lui dit un jour, qu'il l'allait faire passer partout pour le premier et le meilleur abbé du royaume, puisqu'il prenait tant de soins de ses moines, et qu'il les nourrissait de cailletaux et de perdreaux.

Un gentilhomme n'en fut pas quitte à si bon compte. Il se piquait de chanter proprement, et le disputait même assez souvent à ceux qui en font profession ; cela fut cause qu'un musicien, sans garder de mesures et sans faire réflexion sur celui à qui il parlait, lui dit un jour, qu'il ferait bien mieux de se faire remarquer à l'armée, dans quelque belle occasion, que d'être de tous les concerts et que d'avoir toujours une place dans le parterre de l'Opéra. L'insolence du musicien déplut fort au plumet ; il voulait s'en venger, mais on accommoda l'affaire ; l'un fit excuse, l'autre la reçut, et ils s'en retournèrent tous deux toujours fort entêtés de leur *Gé, ré, sol, ut*, et de leur *sol, la, mi, la*.

Un homme qui se pique d'étude et d'esprit, trouve tous les jours des gens qui ont plus d'esprit et plus d'érudition que lui, qui néanmoins ne s'en piquent pas. Pour se piquer de quelque chose, on n'en est pas plus habile ; on marque seulement que l'on veut passer pour ce qu'on n'est pas et pour ce que l'on voudrait être.

Un brave ne se pique jamais de l'être ; il laisse ce partage à ceux qui ne le sont qu'à demi. Un docteur doit encore moins se piquer de science, parce que la science est d'une si grande et si vaste étendue, qu'on peut demeurer d'accord qu'il y a très-peu de savants, mais qu'il y a bon nombre de gens qui sont moins ignorants que les autres.

Un homme qui veut passer pour savant ou pour bel esprit, se fait tous les jours des affaires dont il se tire avec peine ; il se met un fardeau sur les épaules si lourd et si pesant, qu'il s'en trouvent souvent accablé.

Il me souvient qu'étant à la campagne, chez un gentilhomme de mes amis, deux religieux y arrivèrent un soir ; ils furent reçus avec toute l'honnêteté qui était due à leur caractère et à leur profession. Un de ces pères, plein de feu, se fit écouter avec grande autorité. Comme il se piquait de science et d'esprit, et qu'il parlait beaucoup, il en dit plus dans une heure qu'un autre n'aurait pu faire en deux. Un ecclésiastique qu'il prit sans doute pour le curé ou pour le vicaire du village, fut un de ses plus paisibles auditeurs, et il lui laissa dire tout ce qu'il voulut. Comme personne ne lui tenait tête, il tranchait et décidait sur tout. Enfin comme son heure de parler était passée, et qu'il prenait haleine, cet ecclésiastique crut qu'il était à propos de relever une partie de ce qu'il avait dit, et fit connaître en peu de temps qu'il avait beaucoup de littérature, qu'il raisonnait juste, qu'il ne se jetait pas de branche en branche, qu'il ne prenait point le change, et qu'il allait droit au fond des questions, tant sur le fait que sur le droit.

La manière de s'énoncer et la solidité de son discours surprirent beaucoup son adversaire, et lui imposèrent un respectueux silence. Je puis dire, à l'avantage de cet ecclésiastique, que sa modestie dans cette rencontre parut encore plus que sa science ; il menait le religieux par la main, et le faisait marcher pas à pas, sans qu'il parût le conduire, et l'éclairait sans faire voir sa lumière. Le religieux en fut édifié et chagrin tout ensemble, et demanda au maître de la maison, le nom et l'emploi de l'ecclésiastique avec qui il avait eu affaire. *C'est*, lui répondit le gentilhomme, *un docteur de mes amis*. Cela dit, il n'y eut plus moyen de faire parler celui qui se piquait de tant d'esprit et de science, et sans vouloir se compromettre davantage, il prit le parti de s'en aller le lendemain dès la pointe du jour.

Rien n'est plus plaisant que de voir deux hommes se piquer de peinture. A les entendre d'abord, et à leur voir prendre le tour dont ils parlent, on a lieu de penser qu'ils savent tous deux ce que l'on peut y savoir ; mais en leur donnant une audience paisible, on en rabat plus de la moitié, et tous les coups de pinceau qu'ils donnent à leurs portraits, sont autant de traits qui les défigurent et qui les empêchent de ressembler.

Si on les en croit sur ce qu'ils disent, ils ont le discernement juste; ils connaissent parfaitement les manières tendres et dures. L'un dit hardiment, ce tableau n'est pas correct; l'autre, le coloris m'en plaît; l'un, les attitudes en sont belles, mais le dessin n'en est pas savant; l'autre, il y a de l'imagination et du génie dans ce tableau, mais il est contre l'histoire, et le peintre s'est donné des libertés qui ne sont pas permises; l'un trouve que les figures en sont bien placées; l'autre qu'elles sont trop confuses et qu'elles ne disent pas assez clairement ce qu'elles devraient dire.

On voit bien qu'ils parlent tous deux de la peinture dans les termes dont il faut en parler, mais ils les appliquent à contre-temps, et louent souvent un peintre d'une chose dont il en faudrait louer un autre. Ce sont des demi-savants qui ont eu commerce avec les bons et les véritables connaisseurs.

Il y a quelque temps qu'un homme voulut à toute force jouer du clavecin dans une compagnie où j'étais, il croyait en jouer parfaitement et s'en piquait; cependant il ne satisfit pas. Quand il fut parti, on en parla fort à son désavantage; un de ceux de la compagnie dit en plaisantant, que quand il voudrait il ne jouerait pas mal, qu'il n'avait pour cela qu'à ne pas jouer; ces trois mots plurent plus que le jeu.

Si chacun faisait bien son métier et s'acquittait bien des devoirs de sa profession, on ne se piquerait jamais de rien ; on se pique peu de bien faire ce qu'on doit faire ; c'est pour l'ordinaire des choses qui ne sont pas de notre état, dont nous nous piquons. Faire bien ce qu'on doit, nous paraît trop commun; on veut aller au delà, et se faire un mérite par ce qu'on pourrait ne pas faire, et ce que les autres ne font pas.

Un homme de qualité me disait un jour, qu'il fallait se piquer de quelque chose; qu'un bon conseiller allait au palais soir et matin sans porter ses vues plus loin; qu'un riche marchand était dans sa boutique toute la semaine, et ne se mêlait que de son trafic ; que cette vue lui paraissait trop tranquille et trop bourgeoise ; qu'en se piquant de quelque chose, on s'imposait une nécessité de la bien savoir et de la bien faire, et que cela faisait distinguer un homme, et le mettait au-dessus des autres.

Se piquer de cette manière, n'est pas dans mon sens une chose que l'on puisse blâmer, pourvu que l'amour-propre et l'ambition n'y aient point de part. Ainsi, on peut conclure que se piquer de quelque chose, peut être une bonne ou mauvaise maxime, selon les choses dont on se pique, et selon les vues et les motifs qui font qu'on s'en pique.

CHAPITRE XV.

De la conscience.

Il n'y a point d'homme qui ne veuille passer pour être délicat sur le fait de la conscience ; mais deux choses font que souvent cet homme n'en vit pas mieux : la première est que sa délicatesse est imaginaire; la seconde, qu'il se fait une conscience à sa mode.

Sa délicatesse est imaginaire, parce qu'il se forme une idée d'une délicatesse qu'il n'a point. Cette délicatesse qu'il se donne n'est que pour des crimes énormes, ou que pour des vices auxquels il ne se sent pas porté par humeur et par inclination.

Il se fait une conscience à sa mode, parce qu'il ne fait point scrupule de mille choses qui regardent ses intérêts, son ambition ou ses plaisirs ; ainsi il se croit fort délicat sur les devoirs de sa conscience, parce qu'il ne fait pas conscience de tout ce qu'il veut faire, et que sa délicatesse ne tombe que sur ce qu'il ne veut pas faire.

Un homme de conscience de cette manière ne doit guère vivre en repos. Il ressemble à un malade qui se défend le vin et les fruits, et qui, mangeant par excès de toutes sortes de viandes, est à toute heure en danger de mourir.

Tout le monde sait que nous nous devons soumettre à la loi de Dieu, et c'est notre conscience qui nous fait connaître à quoi cette loi s'étend, et les reproches que nous avons à nous faire sur ce sujet.

Notre conscience est un miroir dans lequel nous nous reconnaissons pour ce que nous sommes. C'est dans ce miroir que notre âme voit à découvert le bien qu'elle fait ou qu'elle néglige, le mal qu'elle commet ou qu'elle évite, les tentations auxquelles elle résiste ou auxquelles elle succombe. Nous avons beau nous flatter, ce miroir est toujours fidèle, et nous représente toujours notre intérieur tel qu'il est.

Notre conscience est encore comme un grand livre, dans lequel nos pensées, nos paroles et nos actions sont écrites ; c'est un registre qui tient compte de tout. Ce livre ou ce registre s'ouvre quelquefois de lui-même, et c'est lorsque nos peines d'esprit et les reproches que nous nous faisons, nous portent à changer de vie; mais ce livre se referme presque aussitôt, parce que nous ne nous appliquons pas assez à profiter des bons mouvements que nous ressentons, et que ces bons mouvements durent peu, manque d'y être fidèles.

J'ose dire plus, après saint Bernard, que notre conscience est comme un égout où toutes les ordures de notre vie vont se décharger, et cet égout est quelquefois, si plein qu'il regorge; mais de peur que la mauvaise odeur qui en sort ne nous incommode et ne nous fasse peine, nous le rebouchons incontinent et nous le couvrons de fleurs, c'est-

à-faire de vains projets de conversion et de fausses espérances d'un véritable détachement. Pour peu que nous le rebouchions ainsi, nous reprenons le train ordinaire de notre vie, et nous nous endurcissons plus que jamais dans le mal.

Quand un homme meurt dans la grâce de Dieu, et que sa conscience n'a rien à lui reprocher, dès que son âme est séparée du corps, il voit dans Dieu tout ce qu'il a fait et souffert pour lui. Quelle joie et quelle consolation !

Quand un homme meurt dans le péché, il reçoit une lumière bien différente ; une lumière funeste qui se répand sur toutes les ordures et sur toutes les abominations de sa vie, lui fait connaître sans confusion et sans succession de temps tout le mal qu'il a commis ; et pour lors, quel sujet d'affliction et de désespoir !

Tant que l'on jouit d'une santé parfaite, on se pardonne aisément ses mauvaises habitudes. Le prétexte en est facile et favorable. On se représente la faiblesse humaine et les occasions journalières et pressantes du péché, il n'en faut pas davantage pour les excuser.

Souvent même nous tirons de l'impunité de nos désordres passés, une pernicieuse assurance pour l'avenir, et, après avoir longtemps étouffé les justes remords de notre conscience, nous nous procurons une tranquillité d'esprit qui doit nous faire trembler.

Le péché ressemble à une racine d'épine. Quoique nous maniions cette racine, et que nous la pressions dans nos mains, elle ne nous fait point de mal, et souvent elle nous paraît moins rude que ne le sont les racines des autres plantes ; mais à mesure qu'elle pousse, elle s'arme de pointes, et quelquefois elle pique de telle sorte, que les blessures qu'elle fait sont mortelles.

Il en est de même du péché. Nous ne remarquons pas d'abord tout le mal qu'il nous fait, mais dans la suite nous le ressentons vivement, et il devient quelquefois si grand que l'on n'en guérit jamais.

Qu'importe à un homme de n'être pas heureux sur la terre, pourvu qu'il le soit dans le ciel ; qu'importe qu'il soit mort au monde, aux honneurs, aux plaisirs, à lui-même, pourvu que, par la pureté de sa conscience, il demeure écrit sur le livre de vie ?

Celui qui vit dans la retraite, jouit d'une paix d'esprit et d'une joie intérieure, que la pureté de sa conscience lui donne, et que la corruption du monde ne lui peut ôter.

Celui qui vit dans l'embarras du siècle et dans les plaisirs, se livre lui-même à de pressants remords, et l'on peut assurer que les ténèbres des cachots les plus noirs, et de l'enfer même, n'approchent pas de l'horreur et des ténèbres qui règnent dans sa conscience. (S. August., epist. 131.)

Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et à regarder le ciel, pour entendre sa voix, pour apprendre les merveilles de celui qui l'a créé ; nous n'avons de même qu'à jeter les yeux sur notre conscience pour entendre sa voix, qui nous reproche sans cesse l'abus que nous faisons de nos lumières et de notre santé. (S. Chrysost., hom. 9., *ad populum Antioch.*)

Malheureux est celui qui ne la veut pas écouter, ou qui la fait parler selon qu'il le désire, puisque quelque injustice qu'elle lui conseille, ou quelque plaisir qu'elle lui permette, il est toujours celui qui perd le plus, et qui en sera le plus puni.

Celui qui a le moins de conscience, est quelquefois celui qui en parle le plus, et qui veut le plus que l'on croie qu'il en a.

On ne peut suivre une meilleure règle que celle de la conscience, mais il ne la faut pas corrompre afin qu'elle s'accommode à nos humeurs et à nos faiblesses.

Pourquoi voyons-nous des pécheurs se convertir véritablement et de bonne foi, et pourquoi en voyons-nous qui ne se convertissent qu'en apparence et pour quelques jours, si ce n'est parce que les uns font une sérieuse réflexion sur ce que leur conscience leur dit, et que les autres n'en font qu'une légère : que les uns l'écoutent attentivement, et que les autres ne l'écoutent que dans le tumulte du monde, et encore tout pleins de leurs passions ?

Un homme qui ne veut pas payer ce qu'il doit, ne veut ni voir ni entendre ses créanciers, il les fuit et se cache dès qu'ils paraissent. Il en est de même du pécheur à l'égard de sa conscience ; il ne veut ni jeter les yeux sur elle ni l'entendre. Dès qu'elle se présente à lui, cent faux prétextes lui servent de voile pour se cacher ; il se dérobe à elle et la perd de vue.

Que la conscience d'un homme de bien est différente de celle d'un mondain, d'un avare et d'un voluptueux ! Le premier examine sans cesse ce que sa conscience demande de lui, et il ne l'a pas plutôt connu, qu'il court et qu'il vole à l'exécution ; l'autre n'a jamais le temps ni la volonté de la consulter, et encore moins d'exécuter ce qu'elle lui conseillerait.

Un homme qui aime le jeu et la comédie, ne fait pas conscience de donner presque tout son temps à l'un, et de perdre souvent plusieurs heures à l'autre.

Celui qui veut vivre en vrai chrétien, fait conscience que le jeu soit sa plus ordinaire occupation, et ne regarde pas la comédie comme un divertissement digne de ses soins et de son attachement.

Le jeu et la comédie sont deux choses bien différentes à l'égard de l'un et de l'autre. Et pourquoi ? C'est que la conscience de l'un est plus timorée et plus délicate que celle de l'autre ; que l'un s'applique continuellement à écouter sa conscience, et que l'autre n'y pense jamais ; c'est que l'un préfère les devoirs et même les conseils de sa conscience, à tous les plaisirs de la vie, et que l'autre ne les préfère pas.

L'un et l'autre ont les mêmes commandements de Dieu et de l'Église à observer ;

mais la conscience de l'un les lui fait regarder d'un autre œil que celle de l'autre.

Il y a beaucoup de différence entre un seigneur et un paysan, entre une dame de qualité et sa servante ; mais je suis persuadé que la conscience de la servante et du paysan est presque toujours meilleure que celle de la dame et du seigneur. La noblesse, la cour, les emplois, font croire aux gens du siècle que leur conscience a des priviléges que le menu peuple ne connaît pas ; cela est cause qu'ils se croient dispensés de beaucoup de choses que les autres observent fort exactement.

Tous les chrétiens sont également obligés à de certains devoirs. Si les grands seigneurs ne s'en acquittent, il est à craindre, lorsqu'ils en seront punis comme chrétiens, qu'ils ne soient pas épargnés comme grands seigneurs.

Il ne faut pas se faire une conscience trop délicate, ni s'en faire une qui ne la soit pas assez; la prudence et le conseil doivent là-dessus régler notre conduite.

Nous ne sommes pas tous appelés au même genre de vie ; ainsi la conscience ne doit pas être la même dans tout le monde. Il y a des devoirs attachés à chaque état dont on ne peut se dispenser; ces devoirs sont différents selon la diversité des professions : aussi c'est ce qui met de la différence dans les consciences.

Tout le monde doit avoir la même délicatesse sur les devoirs généraux des chrétiens, mais cette délicatesse peut être plus ou moins grande, selon les devoirs des particuliers.

Il ne faut pas avoir de la délicatesse de conscience pour un commandement de Dieu plutôt que pour un autre; elle doit être la même pour tous. Tel va jusqu'au conseil dans des choses particulières, qui viole impunément un commandement dans les autres.

On voit souvent des gens jeûner les vendredis ou les samedis, qui ne peuvent se réconcilier avec leurs ennemis. D'autres donnent largement l'aumône, mais ils ont un attachement criminel, et d'autres enfin font scrupule de toutes choses, à l'exception de celle qui fait leur passion.

La délicatesse de conscience de toutes ces sortes de personnes ne doit passer que pour fausse et imaginaire. Que dis-je? On peut assurer qu'ils n'ont point du tout de conscience, ou que, s'ils en ont une, elle est prête à s'élever contre eux, devant le tribunal du souverain Juge de tous les hommes.

CHAPITRE XVI.

De la sincérité.

Autant que l'homme, par sa nature corrompue, aime le déguisement et le mensonge, autant il aime la vérité quand la grâce et l'honneur le font agir. Comme la pureté doit régner en nous de toutes manières, de même la vérité doit se rendre maîtresse, non-seulement de notre cœur et de notre esprit, mais encore de tout ce qui paraît en nous, et de tout ce qui sort de nous ; c'est-à-dire qu'il faut que nos paroles soient toujours d'accord avec nos pensées et nos actions, et que rien en nous ne se démente.

Il ne faut jamais parler contre la vérité, mais on peut ne la pas faire connaître ; on doit même quelquefois en faire un secret comme d'une chose que l'on n'est pas obligé de révéler. Il y a des rencontres où l'on peut taire la vérité et ne la pas publier, mais il n'y en a point où l'on puisse la déguiser et mentir.

La sincérité a toujours été estimée de tout le monde ; elle a toujours été regardée comme le partage et le caractère d'un honnête homme ; on n'a jamais fait cas d'un fourbe ou d'un imposteur. Le déguisement et le mensonge ont toujours été en horreur à toutes les nations.

Comme dans quelque occasion qui se présente, et quelque prétexte que l'on ait, la chasteté n'apprend pas à faire des actions impudiques ; que la piété n'apprend point à offenser Dieu ; que la charité n'apprend pas à nuire à notre prochain, nous devons assurer que la vérité ne peut aussi nous apprendre à mentir, et qu'ainsi le mensonge ne peut jamais être excusable, quelque fin et quelque motif que se propose celui qui ment. (S. August., *Contr. mend.*, c. 19.)

Le mensonge a en soi une difformité que l'homme du monde le mieux intentionné ne lui peut ôter. Cette difformité est si grande, qu'elle a été reconnue par les philosophes païens, qui ont déclaré que le mensonge était de soi mauvais et blâmable. (Aristot., *Ethic.*, lib. IV, c. 7.)

Si nous en croyons Elien, qui vivait dans le IIe siècle, sous l'empereur Adrien, Pythagore avait coutume de dire que les dieux avaient fait à l'homme deux grâces considérables en lui donnant le moyen d'être sincère, et de rendre de bons offices à ses amis.

Il y a beaucoup de choses dans le texte sacré qui paraissent mensongères, lesquelles sont néanmoins de solides vérités, et que l'on reconnaît pour telles lorsqu'on les examine de près. En effet, quand on tâche d'en pénétrer la signification, on découvre qu'elles sont dites par figure, par analogie et par rapport à celles qu'elles signifient, et dont elles nous donnent l'idée et la connaissance. En un mot, pour parler dans les termes de saint Augustin, ce ne sont pas des mensonges, mais des mystères. (S. August., *Cont. mend.*, c. 10.)

Ce qui est pris à la lettre par ceux qui sont peu éclairés, est entendu spirituellement par ceux qui ont plus de lumière. Dans ce que la sainte Ecriture nous rapporte, il faut souvent quitter l'histoire et le fait, pour découvrir le mystère et ce qui est signifié. (S. Greg., hom. 6, *in Ezech.*)

Ce n'est pas mentir que de dire des faussetés, quand on les dit d'une manière à faire connaître qu'on ne les dit pas pour tromper, mais par divertissement et pour rire.

On peut mentir en disant vrai ou en parlant faux; c'est assez pour mentir que de dire autre chose qu'on ne pense, quand ce que l'on dit serait vrai, ou que ce que l'on pense serait faux. La raison est, que le monde ne se prend pas de la vérité ou de la fausseté des choses que l'on dit, mais de l'intention et de l'esprit avec lesquels on les dit.

Celui qui débite des choses comme vraies et qui ne le sont pas, ou qui avance des choses comme fausses et qui sont vraies, les disant comme il les croit, se trompe, mais il n'a pas dessein de tromper les autres. Il parle faux, mais il ne ment pas, sa parole est conforme à sa pensée; il ne dit que ce qu'il a dans l'esprit et dans le cœur; on le peut justement accuser d'erreur, d'ignorance ou de témérité, mais non pas de mensonge.

Il paraît par tout ce que je viens de dire, à quoi l'on doit s'en tenir sur les plaisanteries et sur les contes que l'on fait; il paraît de même, qu'il ne faut pas légèrement condamner de mensonge tout ce qui est faux.

Notre langue n'est pas toujours d'accord avec notre cœur, et elle va quelquefois plus vite que notre pensée; c'est ce qui est cause que la malice a souvent moins de part à ce que nous disons, que la légèreté et l'imprudence.

A nous entendre tous parler, il n'y a pas un de nous qui ne soit sincère et qui ne veuille que les autres le soient avec lui. Cependant il y en a peu qui le soient en effet, et ceux qui le sont, passent souvent pour imprudents ou pour gens qui ne savent pas vivre.

De tout ce qui regarde la sincérité, on n'en aime que le nom. Etre sincère dans la manière de parler du siècle, c'est dire sur les louanges tout ce que l'on pense et par delà, et ne s'expliquer sur ce que l'on peut condamner qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection.

On ne peut trop louer un homme à son gré, et l'on ne peut sur ce chapitre avoir trop de sincérité, mais pour peu que l'on blâme sa conduite, on passe les bornes de la sincérité, on chagrine et on offense.

Un homme de ma connaissance me pria, il y a quelque temps, qu'il pût me consulter sur un ouvrage qu'il avait fait. Je lui dis qu'il me faisait beaucoup d'honneur; mais que je ne me croyais pas capable d'en bien juger. Il insista, et me pressa de lui dire sincèrement ce que j'en pensais. J'en lus attentivement quelques pages en sa présence, mais cette sincérité qu'il demanda de moi, fut cause que je perdis son estime et son amitié. En me quittant, il me dit d'un ton brusque et chagrin, que je lui en voulais d'ailleurs.

Cette repartie m'apprit à mieux connaître la sincérité que le monde demande de nous, et qu'il veut que nous ayons. Heureux celui qui ne peut s'accommoder de cette sincérité, et qui prend le parti du silence plutôt que d'être sincère de cette manière.

Le moyen que nous aimions la sincérité dans les autres, quand nous ne l'aimons pas dans nous-mêmes! Nous nous flattons sans cesse; nous nous déguisons nos vérités, et nous nous accoutumons si bien à la bonne opinion que nous avons de nous sur toutes choses, que tout ce que l'on dit qui pourrait nous la faire perdre ou la diminuer, n'est pas de notre goût.

Celui qui n'a pas assez d'esprit pour paraître sincère en nous flattant adroitement, n'aura jamais grande liaison avec nous. Nous ne voulons ni un homme sincère de bonne foi, ni un flatteur à outrance; nous voulons un homme sincère à la mode et comme on l'est dans le monde, c'est-à-dire un homme qui soit prudent et réservé sur nos défauts, spirituel et adroit sur les louanges que nous croyons mériter. Un homme de cette trempe est un galant homme; il sait parfaitement son monde et fait tous les jours des amis.

La sincérité s'apprend peu à la cour; c'est le lieu du monde où l'on déguise le mieux ce que l'on pense; chacun y a ses vues et ses desseins, et si l'on en fait confidence, elle est presque toujours fausse; on fait croire que l'on songe à un tel emploi quand on pense à un autre, et c'est à qui se trompera le mieux.

La sincérité est toujours louable, mais elle doit être prudente. On est obligé de parler toujours sincèrement, mais on n'est pas toujours obligé de parler. Qui veut se conserver des amis, se maintenir dans les bonnes grâces des grands, ne se point faire d'affaire avec ses parents et ceux avec qui il est en commerce, doit apprendre à se taire.

Un silence discret et respectueux sera toujours plus utile que la sincérité la plus adroite et la plus spirituelle. On ne s'est jamais repenti de s'être tu, mais on s'est souvent repenti d'avoir parlé.

Quelque prudence dont on use en parlant, c'est toujours parler. Les grands seigneurs et les gens du monde sont en possession d'expliquer nos paroles comme il leur plaît, et ils reviennent peu sur ce qu'ils croient que l'on a dit.

La sincérité est quelquefois aussi criminelle que le mensonge, et c'est quand on en use à contre-temps. Parler avec sincérité des choses sur lesquelles on doit se taire, c'est offenser ceux de qui on parle, et c'est manquer de prudence, d'honnêteté et de charité.

CHAPITRE XVII.

Du commerce avec les femmes.

Deux hommes d'une vertu consommée, et qui en ont donné des preuves authentiques, s'entretenant, il y a quelques jours, sur le commerce avec les femmes, l'un dit qu'il était résolu de n'en plus voir; que sous prétexte de piété elles faisaient perdre beaucoup de temps dont les moments sont précieux; l'autre soutint au contraire, qu'il était bon de les voir, et qu'il ne sortait jamais d'avec elles que beaucoup édifié.

Ils pouvaient tous deux avoir raison. Il y a aujourd'hui tant de dames distinguées par

leur vie exemplaire, qu'un peu de conversation avec elles fait plus d'effet qu'un sermon d'une heure. Il est beau de voir une personne qui a de la naissance et du bien, mourir toute vivante au monde et à soi-même, et faire régner la vertu sur le trône de la beauté, de la noblesse et de la vanité.

Ce n'est plus un prodige dans nos jours, de voir une dame se rendre plus considérable par son zèle et par son détachement, que par l'ancienneté de sa maison et par les traits de son visage ; ce n'est plus une nouveauté de voir une personne du premier rang être la première et la dernière à l'église ; ce n est plus une chose qui surprenne de voir une dame sortir de son hôtel dans un équipage proportionné à sa qualité, pour aller visiter les honteux de sa paroisse, ou servir les pauvres de l'Hôtel-Dieu ; nous avons des princesses qui font de ces pieux exercices les ocupations ordinaires de leur vie.

Le moyen de voir de tels exemples sans être touché? Le moyen qu'un commerce si saint ne soit utile à ceux qui l'entretiennent? La vertu est belle d'elle-même, je l'avoue, elle a des charmes qui plaisent, et qui, des yeux, passent aisément au cœur; mais lorsqu'elle se trouve dans une personne bien faite et de naissance, elle paraît avec de nouveaux attraits, et elle brille avec éclat.

Plusieurs autres dames se font remarquer par leur mérite et par leur esprit. Ces dames, réglées dans leurs mœurs et établies dans une piété solide, sans en faire néanmoins si hautement profession, méprisent les bagatelles du siècle, et ne s'attachent qu'à ce qui peut contenter l'esprit et l'élever de plus en plus. On en voit quelques-unes parmi elles avoir le goût aussi bon, aussi délicat que ceux qui ont beaucoup d'étude, et que les entretiens avec les savants ont rendus habiles et amateurs des belles choses.

Le moyen de ne se pas plaire avec des dames de cette distinction? Le moyen de n'en pas aimer la conversation et la compagnie? Il n'y a rien à craindre pour le cœur dans ces sortes de commerce. Tout y est pour l'esprit ; l'esprit en est le doux et l'agréable lien.

Qui voudrait se priver du commerce des dames considérées de l'une ou de l'autre de ces manières, se priverait d'une part d'un véritable bien, et de l'autre d'un plaisir innocent, honnête et qui produit mille bons effets.

Il y a un autre commerce de femmes, qu'il est quelquefois dangereux d'avoir. Je ne parle pas de ces femmes qui n'ont ni probité ni honneur; un commerce avec elles n'est pas seulement dangereux, il est absolument criminel et honteux. Je parle de celles qui sont sans reproches, mais qui aiment le monde, qui ne sont pas encore revenues de la bagatelle, qui n'ont point de résolution fixe sur leur genre de vie, et qui consultent souvent les gens de bien sans en devenir meilleures; et c'est cette sorte de femmes qu'un de ses messieurs ne voulait plus voir, l'expérience lui faisant connaître que l'on les ramène peu, et que l'on a beaucoup de peine à les gagner.

Cependant si les gens de retraite, ou d'une vie toute spirituelle, rompent avec les femmes de ce caractère, ceux qui sont dans les charges, dans la société civile, et ce qu'on appelle dans le monde, ne sont pas obligés de se faire aussi une loi de ne les voir plus; mais ils doivent se prescrire des manières de les bien voir, c'est-à-dire de les voir avec plaisir et avec honneur.

Toute joueuse de profession mérite d'être regardée avec des yeux de mépris ou d'indifférence; on ne doit jamais lier aucune société avec elle, il y a toujours plus à perdre qu'à gagner.

Un esprit de paresse et d'oisiveté règne dans les habitudes de cette nature. Un homme devient incapable de tout, et je le tiens bien malheureux de ne penser jamais qu'à perdre le temps. Cette vie molle et efféminée, est souvent plus dangereuse qu'une vie absolument déréglée, parce qu'il est plus aisé de changer l'une que l'autre; qu'il y a des moments que l'on se reconnaît sur le crime, et qu'il y en a peu que l'on emploie à faire réflexion sur cette vie languissante, ou pour mieux dire, sur cette vie toute morte et si peu chrétienne.

Je ne condamne pas le jeu quand on le considère comme jeu; mais dès qu'il fait toute l'occupation d'un homme ou d'une femme, rien n est si contraire aux lois de la police, rien n'est plus capable de perdre la jeunesse, et de ruiner les familles.

Une coquette n'est guères moins à craindre qu'une joueuse, elle engage à la dépense et elle inspire un esprit de roman. Toute la société que l'on peut avoir avec elle, se termine à la louer sans cesse sur sa beauté, sur sa coiffure et sur ses habits. Un homme capable de quelque chose de bon, un honnête homme peut-il se résoudre à faire ainsi toute sa vie le métier de comédien, et à se faire honneur d'un attachement si peu raisonnable.

Il y a une certaine manière de vivre avec les femmes que l'on peut voir, qui en rend le commerce agréable. Et quelle est cette manière, sinon celle de l'honnêteté et de la bienséance? On va souvent voir une dame, parce qu'il y a toujours compagnie chez elle; que c'est un réduit de gens d'esprit et de qualité, qu'on y parle toujours de bonnes choses, ou au moins d'indifférentes, que l'on se fait connaître et que l'on se met sur un pied à pouvoir se passer de jeu et de comédie, qui sont les plus ordinaires occupations des gens du siècle qui n'ont rien de meilleur à faire.

C'est une bonne école pour un jeune homme, que la maison d'une dame de ce caractère. Il y prend l'esprit d'un honnête homme, d'un homme qui ne pense qu'à se faire de louables habitudes, d'un homme enfin qui veut ressembler aux gens de mérite et de distinction qu'il y trouve.

Dans les sociétés que l'on a avec les dames, tantôt c'est la beauté de leur esprit qui

engage, tantôt c'est la douceur et l'égalité de leur humeur, et tantôt c'est leur manière de recevoir le monde. Il y a toujours quelqu'une de ces bonnes qualités qui fait que l'on souhaite d'en avoir la connaissance et d'être de leurs amis ; lorsque plus d'une de ces qualités se trouvent en elles, la société en est plus forte, plus constante et plus agréable.

Mme... me demanda un jour, pourquoi Mme.. avait toujours si bonne compagnie chez elle, vu que l'on n'y donnait pas à jouer? Je lui dis qu'il y avait pour cela trois puissantes raisons. La première, parce qu'elle avait beaucoup d'esprit, mais d'un tour aisé et agréable ; la seconde, parce que son humeur était fort égale, et que sa modestie et sa vertu ne l'empêchaient pas d'être fort gaie, et de dire les choses d'une manière à beaucoup plaire; et la troisième, qu'elle était civile et obligeante en un point qu'on ne pouvait l'être davantage.

Cette réponse ne plut pas tout à fait à la dame qui m'avait interrogé. Elle croyait avoir d'aussi bonnes qualités et pour le moins autant de mérite que j'en reconnaissais dans celle que je venais de louer, et elle se persuadait que la complaisance qu'elle avait pour jouer quelquefois, devait lui donner sur l'autre quelque avantage ; mais je ne me crus pas obligé d'entrer dans ses sentiments. Tout le monde n'est pas d'humeur à flatter ceux et celles qui désirent plus de l'être.

Je fis le soir le récit à un de mes amis, de la conversation que j'avais eue avec cette dame; il me surprit quand il m'assura que les trois raisons que j'avais apportées n'étaient pas les meilleures, et qu'il en savait une plus forte; je le priai dans ce moment de me l'apprendre. C'est, dit-il, que Mme... est beaucoup estimée, et qu'elle n'est point aimée. Si l'amour se joignait à tant de belles qualités et qu'il fût de la partie, soit du côté de ceux qui rendent des visites, soit du côté de celle qui les reçoit, il y aurait longtemps que ce commerce avec les mêmes personnes serait rompu, et tous les jours il s'en ferait de nouveaux.

Mon ami raisonnait juste, et j'ai fait depuis réflexion que la sagesse et la vertu d'une femme, faisaient souvent rompre de telles sociétés, sans que l'on en sût la véritable cause. L'amour a beau se déguiser, il se trahit quelquefois lui-même ; une parole qui lui échappe gâte tout et le fait connaître pour ce qu'il est, et il n'est pas plutôt connu qu'on le hait, qu'on le chasse et qu'on ne le veut plus voir.

Il faut pour lors que celui qui a le déplaisir de n'oser plus aller où il allait, s'en prenne à son imprudence. Il devait être le maître de sa passion, et connaître que la vertu de celle qu'il aimait l'emportait de beaucoup sur toutes les bonnes qualités qui la lui faisaient paraître si aimable.

Le congé qu'on lui a fait donner sous quelque spécieux prétexte, n'augmentera pas son amour, mais il augmentera son estime. On ne peut aimer et haïr en même temps, mais on peut estimer et haïr ; on hait la personne qu'on aimait, parce qu'elle n'aime pas, et parce qu'elle n'aime pas, on l'estime.

Rien n'est plus capable de rendre un homme sage, qu'une femme sage ; et on peut maintenant dire à la louange des dames, qu'elles apprennent à vivre à ceux qui les voient. A parler de bonne foi, elles ont plus de vertu que les hommes, et si elles sont un peu plus dans la bagatelle, l'innocence s'y conserve toujours, et la pureté des mœurs n'en souffre aucune atteinte.

Un peu de jeunesse et un peu d'amour-propre leur font aimer ce qu'elles mépriseront un jour, mais elles aiment déjà ce qu'elles aimeront un jour davantage.

CHAPITRE XVIII.

De la raillerie.

Il y a peu de railleries qui ne soient offensantes. Il y en a peu par conséquent qui n'aient de fâcheuses suites ; mais de toutes les railleries, celles que l'on peut faire des princes et des souverains se doivent éviter avec le plus de soin. On se repent toujours d'avoir pris de pareilles libertés, et d'avoir perdu le respect qu'on leur doit.

L'histoire nous apprend que l'empereur Domitien, qui vivait à la fin du 1er siècle, mena une vie si molle et si oisive, que quand il se retirait dans son cabinet, il s'amusait à prendre des mouches et à les percer avec un poinçon fort aigu, comme les enfants font des hannetons. C'est ce qui donna lieu à la réponse que fit un certain Vibius Crispus. Un homme de la cour lui ayant demandé si personne n'était avec l'empereur, il lui dit qu'il n'y avait pas seulement une mouche. Ce bon mot lui coûta cher. (SUETON., *Vita Domitiani.*)

Pour peu que l'on ait de prudence et de charité, on se donne bien de garde de railler des défauts d'autrui. Dès qu'un homme sage en peut remarquer quelqu'un, il défend à ses yeux de le voir et à sa bouche d'en parler.

Tout homme qui raille est ennemi de sa réputation et de son repos ; il met les armes à la main de ceux qu'il maltraite, et souvent il en reçoit plus de coups qu'il n'en a donné.

Un homme qui a raillé dans une compagnie, n'en est pas plutôt sorti, qu'on l'examine depuis les pieds jusqu'à la tête, et tel qui n'avait rien dit de lui pendant qu'il était présent, le déchire à belles dents en son absence. Cependant personne ne prend son parti, personne ne l'excuse, personne ne le plaint; et quelque retenu que l'on soit, chacun, par son silence, semble lui reprocher sa conduite et approuver ce qu'on en dit.

Un railleur doit être regardé comme perturbateur du repos public ; et en effet, personne ne trouble plus que ces sortes de gens, qui trouvent à redire à tout, qui plaisantent de tout, et qui n'épargnent ni magistrats, ni parents, ni amis.

On peut dire de celui qui entend raillerie,

que c'est un homme d'esprit; et on peut dire le contraire de celui qui la fait. L'un se fait une affaire de gaieté de cœur et sans raison; l'autre se tire bien de cette affaire par sa conduite et par sa prudence; l'un est blâmé de tout le monde, et l'autre en est loué.

Celui qui n'est pas écouté dans son air goguenard et railleur, ressemble à une femme pleine de mouches et de fard. Loin de plaire, on le méprise, et l'on en évite avec soin la compagnie.

J'avoue que souvent le ton et la manière dont on fait une raillerie, est cause qu'on l'excuse et qu'on ne s'en offense pas; mais il faut en même temps demeurer d'accord, que quelquefois ceux de qui on fait cette raillerie, ou ceux en présence de qui on la fait, n'ont pas le discernement juste sur ce ton, et qu'ils s'attachent plus à ce que l'on dit, qu'à la manière dont on le dit.

Rien à mon sens ne fait plus de tort à un homme, que de se mettre sur le pied de railleur. Dès qu'on s'est donné cette réputation, on perd la confiance de ses amis, et l'estime des gens d'honneur. On ne peut faire de cas d'un homme qui borne ses vues et ses soins à passer pour plaisant, et à divertir aux dépens d'autrui. Rien ne paraît solide, rien d'honnête, rien de louable dans cette conduite.

Celui qui raille avec esprit, se fait des ennemis avec esprit, et donne à connaître qu'il est peu capable de quelque chose de meilleur. Il fait croire que toute la vivacité, la force et la pénétration de son esprit ne s'étendent qu'à une fade ou injurieuse plaisanterie, et qu'elles ne passent pas la bagatelle.

Il y a des gens qui, pour se donner la liberté de railler sans qu'on la leur puisse disputer, commencent par eux-mêmes, et se tournent les premiers en ridicule. C'est acheter bien cher cette liberté.

Un homme de ma connaissance, fort porté par inclination et par habitude à railler, se prenait à partie dès qu'il entrait dans une compagnie, et disait cent plaisantes choses de son nez et des autres traits de son visage. Après cela il se croyait tout permis, et personne ne lui échappait; mais en vérité il y avait plus à redire à l'humeur et à l'esprit de cet homme, qu'à son nez, à ses yeux et au tour de son visage. Il donnait ainsi prise sur lui à tout ce qu'il y avait de gens raisonnables et qui savaient vivre.

On ne croit pas qu'un homme qui plaisante et qui raille souvent, soit capable de secret ou d'affaire : on a peur qu'il ne tourne en plaisanterie tout ce qu'on lui pourrait dire de conséquence. On ne prie jamais cet homme de donner son avis sur un mariage ou sur un emploi qui se présente; on est persuadé que le sérieux et le solide ne sont pas du tour de son esprit.

Dans une république bien policée, on en devrait chasser tous les railleurs; c'est une peste qui infecte et qui corrompt mille gens, qui pourraient rendre de bons services au public et à l'Etat. Cette peste est d'autant plus dangereuse, et se communique d'autant plus aisément, qu'elle paraît toujours plaisante et agréable.

Un des hommes du monde qui raillait le plus spirituellement, m'a avoué que, dans une rencontre, il s'était servi de ce malheureux talent contre un magistrat qui ne l'avait jamais désobligé; qu'il s'en fit après tant de reproches à lui-même, qu'il résolut de s'interdire et de se défendre toutes sortes de paroles qui auraient l'air de plaisanterie et de raillerie. Il m'a avoué de plus qu'il avait eu honte d'avoir pris à partie des gens qui valaient mieux que lui, et que ces traits de jeunesse lui avaient paru si dignes de haine et de mépris, qu'il ne lui était point arrivé depuis de tomber dans de pareilles fautes, ce dont il avait une joie sensible.

Les railleries ne sont bonnes ni à faire ni à entendre. On ne peut être trop délicat ni trop scrupuleux sur cette matière. En effet, la charité n'est pas moins offensée dans celui qui écoute une raillerie avec plaisir, que dans celui qui la fait avec esprit. Si on n'applaudissait point aux railleurs, cette race de fainéants et d'esprits mal tournés serait bientôt exterminée, et les conversations en seraient partout plus honnêtes, plus douces et plus agréables.

A force de nous accoutumer à railler, nous perdons l'estime et l'amitié que nous devons tous avoir pour ceux avec qui nous vivons, et nous nous formons une fausse idée de notre mérite et de nos perfections. L'un est contre l'honnêteté et la charité, l'autre contre la justice et la vérité.

Railler un homme sur un malheur qui lui est arrivé, c'est l'insulter; le railler sur une bonne action qu'il a faite, c'est vouloir passer pour libertin. Le railler sur un vice que l'on remarque en lui, c'est prendre avantage sur celui qui ne se défend pas; le railler sur un défaut de nature, sur un œil, sur un pied, sur un bras qu'il n'a pas comme les autres, c'est s'élever sans respect contre la divine Providence, et ne la pas adorer dans tout ce qu'il lui plaît d'ordonner. En un mot, railler purement pour se divertir et pour divertir les autres, c'est perdre le temps dans une criminelle oisiveté, et l'on doit rechercher des plaisirs plus honnêtes et plus innocents.

Plus nous sommes au-dessus des autres par la naissance, les emplois et le bien, plus nous devons être circonspects à ne leur rien dire qui les puisse chagriner. Le rang qui nous élève ne nous donne pas le droit de les mépriser et de les brusquer. Ils n'osent nous railler, parce qu'ils nous craignent; ne les raillons pas, afin qu'ils nous aiment.

Heureux celui n'a point de défauts notables, sur lesquels on le puisse railler; mais encore mille fois plus heureux celui qui regarde les autres comme s'ils n'en avaient pas, et qui, sans avoir égard à la différence qui se trouve entre eux et lui, les traite comme il en est traité; c'est-à-dire qui agit avec eux avec la même prudence

et la même honnêteté, qu'ils font paraître pour son mérite et pour sa personne.

Quand on veut vivre doucement les uns avec les autres, il faut tous se pardonner quelque chose, et tous se faire grâce en quelques rencontres. Il faut sans cesse avoir en main des lunettes qui éloignent les objets, et qui rapetissent si bien les défauts des autres, qu'ils ne nous paraissent plus.

Celui qui, disant un bon mot, croit s'ériger en homme d'esprit, se trompe; il en aura toujours assez s'il passe pour honnête homme, et s'il sait se conserver ses amis.

M... est content quand il a fait une raillerie fine et d'un tour adroit et spirituel. M... dit qu'il l'est encore plus quand il s'est empêché d'en faire, et qu'il a sacrifié quelques paroles qui lui auraient fait honneur, à la réputation des autres, et au repos de sa conscience.

La raillerie est encore plus messéante au beau sexe. C'est une tache à une personne bien faite de n'avoir pas l'esprit de même. Ce n'est pas assez qu'on dise d'elle qu'elle est belle; il faut qu'on dise aussi qu'elle est bonne. Son humeur obligeante plaira toujours plus que ses charmes; et rien ne lui attirera plus l'estime de tout le monde, que son honnêteté et sa modestie. Ainsi, elle doit toujours s'abstenir de railler, et son principal soin doit être de dire du bien de toutes celles qui sont de sa société et de ses plaisirs.

Tout le monde estime et aime Madame... parce qu'elle n'a de sa vie parlé mal de personne, et qu'elle prend à tout moment le parti des absents. Railler quelqu'un, ou la chasser de la compagnie où elle est, c'est la même chose. On ne la peut assez louer sur ce chapitre; ainsi on se fait un plaisir de l'avoir, soit à la ville, soit à la cour, et l'on peut assurer qu'elle a pour amis et pour amies tous ceux et toutes celles qui la connaissent

M... de qui on faisait un jour cent railleries en sa présence, et que l'on traitait d'homme sans cervelle et sans jugement, surprit tous ceux avec qui il était, lorsqu'ils remarquèrent qu'il ne s'en offensait pas; mais, pour faire cesser cette surprise, il leur apprit que Sénèque avait coutume de dire qu'il fallait naître roi ou fou; que, n'étant pas né roi, il s'était trouvé obligé de s'accommoder de l'autre titre, et qu'ainsi celui qui l'avait traité de fou, n'avait pas tant de tort qu'ils pensaient. Cette réponse fit rougir ceux qui se l'étaient attirée, et donna une haute idée de la modération et de la vertu de celui qui l'avait faite.

La réponse du Tasse, dans une pareille rencontre, ne fut pas moins spirituelle ni moins estimée. Un homme l'ayant raillé d'une manière fort désobligeante, il demeura dans un silence qui étonnait le railleur. Un autre de la compagnie dit d'un ton assez haut pour être entendu, qu'il fallait être fou pour ne pas parler dans de semblables occasions. *Vous vous trompez*, répondit le Tasse, *un fou ne sait pas se taire.*

CHAPITRE XIX

De l'intérêt

Le poëte, pour exprimer ce que l'intérêt a de pouvoir sur nos cœurs et sur nos esprits, dit que la faim des mortels pour l'or est si grande et si pressante, qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent quand ils la ressentent. (Virgil., *Æneid.*, lib. I.)

Les présents font ouvrir les yeux et les oreilles à ceux qui ne veulent ni voir ni entendre, et ils font faire tout ce que l'on veut à ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu. Que dis-je? ils la font même perdre souvent à ceux qui l'ont. C'est ce qui a fait dire à saint Ambroise, que nous nous laissons aisément prendre dans les filets, quand ceux qui nous sont tendus sont faits d'or ou d'argent. (S. Ambros., *De bono mortis*, c. 5.)

C'est ce qui a fait aussi penser à saint Augustin, qu'il n'y avait point de poison plus dangereux que celui que l'on prépare et que l'on présente dans une coupe d'or, C'est, dit-il, le plus efficace des poisons; il va d'abord gagner le cœur, et donne la mort à l'âme en un moment. (S. August., *De ordin.*, lib. II, c. 8.)

Combien d'injustices faites dans le jugement! Combien d'innocentes vierges corrompues! Combien de meurtres et d'homicides commis! Enfin que de détestables actions faites pour avoir de ce riche métal que l'on va chercher dans les entrailles de la terre!

On ne saurait trop gémir sur le nombre de ces âmes mercenaires, lâches et criminelles, qui sacrifient à l'intérêt la gloire de Dieu et le repos de leur conscience; mais aussi on ne peut trop se réjouir du grand nombre de ces généreux chrétiens sur lesquels l'intérêt n'a aucun pouvoir; que la droiture, la justice et la loi de Dieu gouvernent, et qui regardent avec des yeux de mépris et de haine tout ce qui pourrait flatter leur cupidité et leur ambition.

Il me souvient d'une action d'une dame de qualité, qui fait bien voir la grandeur de son âme et la solidité de sa vertu. Il ne lui manquait que du bien, parce qu'elle était autant distinguée par sa beauté que par le rang qu'elle tenait dans le monde. Un homme, extrêmement riche et à qui rien ne coûtait, lui fit faire des propositions pour mériter l'honneur de ses bonnes grâces. Ces propositions paraissaient avantageuses au delà de tout ce que l'on en pouvait croire, et elles étaient proportionnées, d'une part, à la naissance et à la beauté de celle à qui elles étaient faites, et de l'autre, aux richesses et à la passion de celui qui les faisait faire.

La dame coupa court, et lui fit dire qu'il était vrai qu'elle ressentait plus que personne le malheur de n'être pas à son aise; mais que, quelque haine et quelque aversion qu'elle eût pour l'état où elle se trouvait, elle en avait encore plus mille fois pour le péché; et sa bonté l'empêcha de s'emporter et de perdre celui qui avait été assez aveuglé pour oublier le respect qu'il lui devait.

Il me souvient d'une autre action, qui n'est pas véritablement d'un si grand éclat, mais qui est plus extraordinaire. Elle est d'un confesseur d'une maison religieuse. Une dame le vint trouver, et lui apportant deux cents pistoles, le pria de les vouloir employer à quelque parement d'autel, ou à quelque usage ou profit de sa maison, tel qu'il le jugeait à propos. Le confesseur la remercia, et lui dit : *Il y a, Madame, dans notre voisinage des nécessités plus pressantes que celles de notre maison ; elle n'est pas riche, à la vérité, mais elle n'est pas dans le besoin, et vous devez regarder les pauvres de votre paroisse, pour les dignes objets de vos aumônes et de vos charités;* et sur ce que cette dame lui fit entendre que l'un n'empêcherait pas l'autre, il lui répondit que ces honteux, ces affligés et ces malheureux méritaient bien qu'elle employât le tout à leur secours. Je n'ajoute rien, je sais le nom du confesseur et de la dame.

L'un fit voir dans cette rencontre avec quel désintéressement il donnait conseil à sa pénitente ; l'autre fit connaître avec quelle soumission elle recevait ses avis, et avec quelle fidélité elle tâchait d'en profiter. Cependant on veut tous les jours faire passer cet ordre pour très-intéressé. S'il est permis d'en juger par l'action de ce particulier, on lui fait grande injustice.

Ce que je viens de rapporter doit être d'autant moins suspect, que je n'ai jamais eu aucune étroite liaison avec ces bons Pères ; que je n'ai point étudié chez eux ; que je suis fort homme de paroisse, et que je ne leur ai jamais confié le secret de ma conscience.

Les gens du siècle font tout par intérêt; ceux qui n'en sont point de cœur et d'affection, et qui sont à Dieu, n'y ont aucun égard. Je connais deux communautés de bons prêtres à Paris (70), qu'on ne peut assez louer sur ce chapitre ; jamais prêtres n'ont moins envisagé le bien, et jamais prêtres n'ont travaillé plus utilement pour l'Eglise. Aussi on peut assurer que leurs communautés sont devenues le modèle de toutes celles qui se sont depuis établies dans ce diocèse et par tout le royaume.

A bien examiner tout ce qui se passe dans le monde, on reconnaît que l'intérêt seul est cause de tous les soins que l'on y prend, et de tous les pas que l'on y fait. On s'attache à un prince ou à un grand seigneur. Pourquoi? Parce qu'ils peuvent faire du bien, et il serait contre la prudence et le bon sens de s'y attacher autrement.

Le lierre s'attache à un mur, parce qu'il est son appui et qu'il lui sert à s'élever. Il en est de même du gentilhomme à l'égard d'un prince ou d'un grand seigneur. Il faut être soutenu dans sa profession ; par le moyen d'un puissant appui, on s'élève, et tout réussit.

Un seigneur n'est pas fâché que l'on s'attache à lui par intérêt ; cela marque sa grandeur et sa puissance ; mais il est fâché que l'on fasse trop paraître cet intérêt, et que l'on ne se repose pas assez sur sa bonté et sur sa générosité, pour prendre soin de ceux qui le servent.

Un prince ne souffrirait pas un gentilhomme auprès de lui, s'il savait que ce gentilhomme n'en espérât rien. La raison est qu'il se trouverait redevable à ce gentilhomme de tous ses soins, et cela le chagrinerait. L'avantage que l'on aurait de servir pour rien rendrait à l'autre son service désagréable. Nous ne voulons point avoir obligation à celui qui nous en devrait avoir ; on est si délicat sur ce point, que l'on n'en peut revenir.

Un domestique qui nous servirait sans gages, ne serait pas celui qui nous plairait le plus ; nous ne serions pas en droit de lui rien dire ou de lui rien demander qui pût lui donner de la peine ; et il serait en droit de se plaindre du peu de considération qu'en quelques rencontres nous pourrions avoir pour lui ; il irait trop du nôtre qu'un domestique pût nous reprocher notre conduite, quand nous ne pourrions blâmer la sienne, Les noms de maître et de domestique ne mettraient pas seuls assez de différence entre eux ; il faut, d'une part, qu'il se trouve de la dépendance, et de la reconnaissance de l'autre ; il faut que, d'un côté, on serve pour être récompensé, et que, de l'autre, on récompense après avoir été servi.

Je reprochais un jour à une religieuse que sa communauté était trop intéressée. Elle me dit en riant : *Vous avez bien fait, Monsieur, de ne vous pas marier, vous n'auriez pas pris le soin d'amasser du bien à vos enfants;* et elle ajouta qu'elle pardonnait aux pères et aux mères, quand ils ne témoignaient pas tant d'empressement pour faire leurs enfants riches, puisqu'ils ne savaient pas s'ils méritaient de l'être ; mais que les communautés savent bien que leurs enfants vivront toujours d'une manière à faire un bon usage de ce qu'elles leur amasseront. Cette distinction ne serait pas tombée par terre, si j'eusse eu le temps de la relever, et si le lieu où j'étais ne m'eût pas empêché de faire une repartie telle que je l'imaginais.

Un directeur trop sévère, qui ne pardonne rien pour les autres, qui invective le plus contre les commodités de la vie, et qui ne prêche que mortification et pénitence, devient souvent fort traitable sur tout cela pour celles qui se mettent sous sa conduite. Son intérêt le fait changer de langage ; ses poulettes prennent un soin particulier de lui ; leur table en est meilleure ; les bouillons ne lui manquent pas, ni les confitures, dès qu'il est un peu indisposé. Ainsi sa sévérité ne tombe plus que sur celles qui ne lui rendent aucun service, et qui n'entrent pas dans les vues et dans les intérêts de sa réputation et de sa santé.

Il me souvient qu'une bonne veuve, qui passait soixante ans, me conta un jour, qu'é-

(70) Messieurs de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet et de Saint-Sulpice.

tant allée dîner chez une de ses amies, à deux lieues de Paris, elle y trouva un de ces sortes de directeurs inquiets et zélés, qui outrent la dévotion en toutes rencontres, et qui portent tout à l'extrémité. Cette dame ne fut pas plutôt descendue de carrosse, que le directeur l'entreprit, et lui dit qu'elle ferait bien mieux de donner aux pauvres ce qu'elle employait pour nourrir ses chevaux; que ce serait devant Dieu une action héroïque, et qu'elle ne pouvait ainsi se dépouiller pour revêtir les pauvres, sans mériter le paradis.

La dame ne goûta en aucune manière son conseil, donné sans raison et si fort à contre-temps; mais elle était chez une amie, et elle avait affaire à un prêtre estimé et respecté dans la maison. Elle se contenta de changer de discours. Il fallut s'en revenir le soir; le directeur ne manqua pas de lui demander une place dans son carrosse. Elle la lui refusa de bonne grâce, et le pria de se souvenir du conseil qu'il lui avait donné le matin, et que tout homme qui parlait ainsi devait toujours aller à pied. On eut beau s'entremettre, on ne put jamais ménager une place pour ce prêtre directeur, et la dame revint sans lui, avec une petite joie intérieure dont elle ne se pouvait taire.

Le plus intéressé des hommes est celui qui tâche à le paraître moins. L'intérêt le mieux caché est toujours celui qui est le plus véritable. C'est souvent agir contre ses intérêts que de les faire connaître, et c'est quelquefois travailler pour ses intérêts que de porter ceux des autres.

Les intérêts sont de différente nature. Il y en a qui paraissent d'abord; les autres ne sont pas si aisés à reconnaître : il faut de l'esprit et de la délicatesse pour en bien juger; mais le temps et la manière d'agir font enfin démêler le faux et l'apparent d'avec le vrai, et l'on ne s'y trompe plus.

Une pistole ou deux font faire à un soldat ce qu'il ne ferait pas pour son capitaine, ses parents et ses amis. Un avocat se prépare à plaider une cause avec un soin extrême, il y passe les jours et les nuits, et pourquoi? Afin de passer pour habile homme et de se mettre en état de mener une vie douce et agréable.

Un homme intéressé a toujours les yeux ouverts; il voit de loin et de près tout ce qui peut nuire ou contribuer à sa fortune; tous les soins qu'il se donne le mènent au chemin qu'il veut prendre, et tous les pas qu'il y fait le conduisent droit où il veut aller. S'il arrête quelquefois dans ce chemin, c'est pour prendre haleine et arriver plus tôt.

CHAPITRE XX.

Des honnêtes gens.

Il en est de l'honneur comme de l'esprit, tout le monde croit en avoir. Qu'on n'ait point de naissance, point de charge, point de santé, point de bien, et que l'on soit par conséquent fort malheureux selon le monde, on se retranche sur l'honneur, et il n'y a personne qui ne dise que la fortune lui a tout enlevé, mais qu'elle ne peut lui ôter l'avantage d'être honnête homme et de passer pour tel.

La qualité d'honnête homme ne peut justement être refusée qu'à un fripon, qu'à un libertin et qu'à un homme de mauvaise vie; mais comme chacun se cache le mieux qu'il peut pour ne se pas faire connaître, on la donne souvent à ceux qui ne la méritent pas.

C'est une consolation pour un malheureux, qu'on le plaigne et qu'on le traite comme s'il ne l'était pas; ou pour mieux dire, c'est une consolation pour un malheureux que l'on reconnaisse en lui, au milieu de ses disgrâces, des qualités qui font qu'on le considère, et que l'on agit avec lui avec distinction.

Ce n'est ni la naissance, ni l'esprit, ni le bien, qui rendent ceux qui ont ces avantages honnêtes gens, et c'est la manière dont ils usent de ces avantages. Deux magistrats ou deux officiers d'armée qui sont dans un même poste, ne sont pas pour cela également honnêtes gens; c'est leur façon de vivre qui les rend tels. Il y a bien des conditions requises pour faire un honnête homme. Il faut qu'il s'acquitte parfaitement de ses devoirs à l'égard de Dieu, à son égard et à l'égard de ceux avec qui il a à vivre; c'est-à-dire qu'il faut qu'il ait de la piété, qu'il soit sans passion, et qu'il oblige tout le monde autant qu'il le peut. Un honnête homme de cette manière est bien rare.

Pourvu que l'on soit civil et agréable en compagnie, que l'on aime les plaisirs, que l'on sache vivre avec cette politesse que la routine du monde apprend, que l'on ait quelque habitude chez les grands, on passe aisément pour honnête homme; il n'en faut pas davantage dans l'usage du siècle, pour faire donner ce nom et cette qualité à celui qui est peut-être fort libertin, et qui n'a peut-être ni cœur ni honneur.

Chez les dames, pourvu qu'un homme soit fort respectueux, qu'il sache et débite des nouvelles, qu'il soit toujours prêt de donner la comédie ou d'aller à la promenade, et que son équipage soit en bon état, c'est un fort galant et fort honnête homme.

A l'armée, pourvu qu'un homme soit brave et intrépide, qu'il donne volontiers à manger, qu'il prête de bonne grâce de l'argent à ses amis et aux officiers de sa brigade ou de son régiment, c'est un des plus honnêtes hommes que le roi ait dans toutes ses troupes.

Qu'un magistrat soit assidu à sa charge, qu'il reçoive avec civilité ceux et celles qui vont le solliciter, et qu'il ait de la droiture dans ses jugements, c'est un parfaitement honnête homme.

Que ceux qui ne sont point dans l'emploi ne brusquent personne, qu'ils paraissent toujours complaisants et bienfaisants; ils ont beau avoir quelque habitude criminelle, ou être sujets à quelque autre passion déré-

glée, on n'y a point d'égard, ils sont honnêtes gens.

Que toutes ces sortes de personnes aient quelque bonne qualité, et qu'ils en aient de mauvaises, on n'est pas obligé de les examiner de si près; ils sont honnêtes gens selon le monde, et c'est assez.

Celui qui voudrait s'inscrire en faux sur la qualité d'honnête homme, quelquefois si mal donnée, trouverait mille gens qui lui rompraient en visière, et qui s'emporteraient sur cette injustice prétendue.

Le monde est plein d'honnêtes gens de cette trempe, mais il n'est pas plein de gens de piété dans ce qui regarde la religion, et de gens d'équité à l'égard de tous ceux avec qui ils ont affaire.

Tel est souvent honnête homme chez ses amis, qui ne l'est guère chez lui, soit à l'égard de sa femme ou de ses enfants, soit à l'égard de ses domestiques.

Un officier général ou subalterne est souvent honnête homme à la tête d'une armée et dans l'occasion, qui ne l'est guère dans le jeu, où il s'emporte brutalement et avec excès.

Que le monde en pense ce qu'il voudra, je ne tiendrai jamais pour honnête homme celui qui se laisse dominer par une passion, soit d'avarice, soit d'amour, soit d'ambition. Tout ce que je puis dire de cet homme, c'est qu'il a de bons intervalles, et que, dans le fond, il ne peut être honnête homme avec une faiblesse de cette nature.

Un honnête homme l'est en tous lieux et toujours; il n'est point sujet à des bizarreries et à des entretiens qui surprennent.

Chacun de nous doit plus s'étudier à vivre en honnête homme qu'à passer pour honnête homme; et l'on ne vit pas longtemps de cette manière sans se faire connaître pour ce qu'on est.

A parler sincèrement, c'est peu de chose que d'être honnête homme selon le monde. A moins de l'être comme le doit être un chrétien qui craint Dieu et qui aime son prochain, cette qualité ne doit point faire d'envie.

Le titre ou la qualité d'honnête homme se donne trop aisément pour l'estimer beaucoup; elle va dans mon sens d'un pas égal avec celle de comte et de marquis, que l'on jette à la tête de bien des gens qui n'ont pas un pouce de terre en fief.

Le caractère d'un véritablement honnête homme est d'être également zélé et respectueux pour tout ce qui a du rapport à la religion, également délicat et prudent pour tout ce qui regarde l'honneur, également chaud et prompt pour le service de ses amis, également plein de reconnaissance et d'amitié pour ceux à qui il a obligation; également plein de justice et de bonté pour ses domestiques, également plein de d'amour et de respect pour ceux qui lui ont donné la naissance, et enfin également plein de soin et de tendresse pour sa femme et ses enfants.

C'est à toutes ces marques que l'on doit reconnaître les honnêtes gens. Celui qui ne les a pas n'a que les dehors trompeurs et les fausses apparences d'un honnête homme. C'est une méchante copie d'un bon original; c'est un portrait qui ne ressemble que dans les traits grossiers de ce qu'il devrait mieux représenter; ou, pour parler plus juste, c'est la figure ou le cadavre d'un honnête homme. L'âme et l'esprit n'y sont point, et on peut assurer qu'un honnête homme ainsi bâti ne doit être réputé honnête homme que parmi ceux qui ne le sont pas plus que lui.

Si l'on trouve que je demande un trop grand nombre de bonnes qualités dans un honnête homme, pour que l'on en puisse trouver beaucoup de cette sorte, je ne ferai pas un procès à ceux qui en exigeront moins. Nous ne convenons pas tous sur nos sentiments, et je ne prétends pas combattre ceux des autres en rapportant simplement les miens. Ainsi, je laisse la liberté à tout le monde de se faire un honnête homme à son goût et à sa mode.

Si on m'oblige néanmoins à déclarer en peu de mots ce que c'est qu'un honnête homme, selon l'idée que je m'en fais, je dirai que c'est un homme qui a un bon sens, une probité inviolable, une humeur douce, un cœur capable de tout bien, un esprit agréable, un naturel fait pour la vertu et pour plaire à tout le monde, un air qui attire les yeux de tout le monde, et qui marque l'empire que son âme a sur les cœurs par la modestie de son visage et par la tranquillité de son esprit.

CHAPITRE XXI.

De l'affectation.

Il faut avoir l'esprit bien mal fait pour blâmer toutes les affectations. Il y en a, à la vérité, que l'on ne peut s'empêcher de condamner, parce qu'elles sont criminelles; mais il y en a pour lesquelles on peut avoir de l'indulgence et que l'on peut souffrir. Il y en même que l'on doit approuver et louer.

Un prédicateur remarque qu'il presse et qu'il touche quand il se sert de certaines expressions tendres et fortes tout ensemble, et qu'il accompagne ces expressions d'un ton de voix qui pénètre jusqu'au cœur. Affecter de toucher de cette manière, c'est savoir user de ses talents avec avantage, c'est les employer utilement, c'est remplir les devoirs d'un bon et véritable prédicateur, c'est travailler avec fruit au salut des âmes et à la gloire de Dieu dans leur conversion.

Une femme affecte de plaire par ses habits, par ses œillades, par ses paroles et par son immodestie, dans le dessein de donner de l'amour à ceux qu'elle veut engager. Tout ce qu'elle fait dans cet esprit est criminel. Ainsi, toutes les mouches qu'elle se met sur le visage, tout le rouge et tout le blanc qu'elle emploie pour se faire un teint frais et uni, et toutes les peines qu'elle prend pour se donner un air jeune, sont autant de chefs sur lesquels on a lieu de lui faire son procès et de la condamner.

Une femme qui affecte de certaines petites minauderies, sans autre dessein que de vouloir paraître plus jeune et plus belle, mérite en vérité qu'on l'excuse. On en pardonne bien d'autres aux hommes, qui devraient être au-dessus de mille choses qu'ils affectent.

Les perruques, devenues si à la mode, ne plairaient pas tant si elles n'accompagnaient pas si bien le visage et si elles ne cachaient pas dix ou douze bonnes années, qu'elles semblent ôter à ceux qui les portent. Cela fait, quoiqu'elles soient toujours fort incommodes, qu'on les aime en tout temps.

Cette affectation, de ne paraître pas si âgé que l'on est, se souffre sans peine dans l'un et dans l'autre sexe, parce qu'elle n'est pas contre les bonnes mœurs et qu'elle ne fait préjudice à personne. L'entêtement de paraître plus jeune que l'on n'est est si général, que je ne sais si les perruques ne seraient pas d'un agréable secours aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, pour les flatter sur leur âge, si leur profession leur permettait d'en porter (71).

Les anciens étaient trop scrupuleux et trop sévères sur ce point. L'histoire profane nous apprend qu'un certain vieillard, nommé Eœus, s'étant présenté devant Archidamus, roi des Lacédémoniens, en qualité d'ambassadeur d'un des princes ses voisins, fut honteusement renvoyé, comme un homme à la parole duquel on ne pouvait se fier, parce que, voulant paraître jeune, il avait peint ses cheveux gris, et que, par ce déguisement qu'il avait affecté, il faisait juger qu'il ne pouvait être sincère dans le fond de son cœur, encore moins dans ses paroles.

Nous savons mieux vivre que ces Lacédémoniens, et nous ne voulons pas outrer la sévérité jusqu'à ce point, que d'ôter aux étrangers la liberté de telle manière qui leur plaît, et encore moins de l'ôter à ceux que le droit des gens oblige de recevoir avec honnêteté.

Notre politesse, qui se remarque moins dans nos habits que dans nos mœurs, fait que nous n'insultons pas les vêtements qui nous semblent bizarres, et notre civilité s'étend jusqu'à en faire à ceux que les humeurs et les inclinations ont plus séparés de nous que les montagnes et les mers.

Un seigneur, dans le voisinage duquel j'ai longtemps demeuré, ne sortait jamais les soirs, en hiver, qu'avec quatre flambeaux; et même, quand il allait à vingt pas de son hôtel, chez une dame où il jouait et mangeait très-souvent, il n'en rabattait rien : toujours les quatre flambeaux marchaient devant lui. Ainsi, quand on voyait quatre flambeaux accompagner ou précéder un carrosse, on était sûr que c'était ce seigneur. L'affectation de se distinguer de cette manière aurait été blâmée dans un autre; mais il avait tant de belles qualités, qu'on lui pouvait bien passer cette singularité sans la lui reprocher : elle était en lui comme une ombre dans un tableau, qui ne sert qu'à le faire estimer davantage et qu'à en augmenter le prix.

Il faut toujours agir naturellement et de bonne foi, sans rien affecter; mais lorsque l'affectation est utile et agréable, elle perd son nom et elle cesse d'être affectation. C'est avoir de la conduite que d'affecter de dire ou de faire ce qui peut plaire à son prince, à ses parents et à ses amis.

A l'égard du prince, le bien qu'il nous peut faire et le rang qu'il tient parmi nous rendent ces affectations légitimes. A l'égard des autres, la société civile et l'amitié les autorisent et les font estimer partout.

Il ne faut point affecter de dire que l'on n'aime ni le jeu, ni le cours, ni la danse, ni la comédie; mais il faut agir de telle sorte que l'on voie en effet que nous ne les aimons pas. L'affectation est toujours prise en mauvaise part; et dès que l'on affecte de faire paraître qu'on aime ou que l'on hait quelque chose, on fait croire que l'on veut condamner ceux qui n'aiment pas ce qu'on aime ou qui ne haïssent pas ce qu'on hait. Cette affectation passe toujours pour une censure recherchée et étudiée.

L'affectation n'est pas plus approuvée dans les pauvres que dans les riches. Il y a des mendiants à qui on donnerait bien davantage, s'ils n'affectaient pas de paraître plus estropiés ou plus malades qu'ils ne le sont. Ils ont recours à cent artifices pour émouvoir à la compassion, et c'est ce qui la diminue ou l'étouffe absolument.

Il y a quelque temps qu'un homme d'esprit me parla juste sur ce sujet. *Ce pauvre,* me dit-il, *serait bientôt riche et en parfaite santé, s'il n'affectait pas de paraître si pauvre et si malade.*

Une dame véritablement charitable prit la chose d'une autre manière, dans une pareille rencontre. Un gueux la persécutant, en ma présence, d'un ton plaintif et moribond, elle lui donna l'aumône; sur quoi, ayant pris la parole, je lui dis qu'il fallait être bonne pour donner à ces sortes de gueux, qui veulent passer pour ce qu'ils ne sont pas. Elle me répondit fort spirituellement qu'elle ne leur donnait pas en vue de leurs maux apparents, mais en vue de leur véritable nécessité, qui devait être bien grande, puisqu'elle les obligeait à trouver dans l'industrie et dans le déguisement les moyens de subsister et de vivre.

Il y a des occasions où il faut toujours affecter de paraître ce que l'on est, c'est-à-dire chaste, plein de foi, plein de zèle pour tout ce qui regarde l'Eglise, et plein de respect et de fidélité pour son prince. Il y en a d'autres où il suffit de ne pas changer sa

(71) Dans le temps que l'auteur écrivait ceci, l'usage des perruques n'était pas si commun qu'il l'est devenu depuis. Elles étaient encore interdites aux ecclésiastiques, qui n'ont commencé à les adopter que vers 1660. Tout le monde connaît l'ouvrage du vertueux et savant M. Thiers, intitulé l'*Histoire des perruques*, où il s'élève avec force contre les ecclésiastiques de son temps qui portaient de ces chevelures artificielles.

conduite, sans affecter de paraître ce que l'on est. La prudence fait prendre là-dessus de justes mesures, et fait embrasser l'un ou l'autre de ces partis, selon les circonstances dans lesquelles on se trouve et selon les personnes avec qui on est.

Les plus établis dans le bien n'affectent point de parler de la vertu. Ils vont toujours leur train, sans s'arrêter et sans se détourner à droite ni à gauche. Celui qui affecte d'en parler donne à connaître qu'il commence et qu'il veut déjà paser pour ce qu'il n'est pas encore.

Une affectation qui se fait remarquer donne une idée du contraire de ce que l'on affecte : il n'est point de festin pareil à celui d'un avare.

Il me souvient qu'étant prié d'aller dîner chez un abbé qui a la réputation de remplir souvent son coffre-fort et de ne le guère vider, et que l'on croit être fort ménager en toutes rencontres, on me demanda le matin ce que je faisais ce jour-là. Je répondis que je dînerais chez M. ... *Chez M. ...?* me repartit celui qui m'avait interrogé. *Cet abbé donne peu souvent à manger; mais quand il en donne, c'est toujours d'une manière exquise et délicate : rien n'y est épargné, et pour cause. Il croit*, ajouta-t-il, *par quelques repas de cette nature, passer pour libéral et pour homme à qui rien ne coûte pour régaler ses amis.*

Celui qui n'aime pas la dépense et qui veut se marier, affecte de se mettre en bel équipage et veut qu'on soit persuadé que ce qui a de l'éclat est de son goût. Cependant il est certain qu'il pâtit, qu'il peste dans le fond de son cœur contre la coutume, et qu'il se fait violence, mais il n'y a point de remède; il faut dans cette conjoncture paraître malgré lui ce qu'il n'est pas, afin de mieux paraître ce qu'il est.

C'est une égale tromperie de vouloir passer pour plus vertueux ou pour plus vicieux que l'on est. Cette affectation est criminelle; mais elle l'est plus dans une rencontre que dans l'autre. Vouloir passer pour vertueux, est une marque que l'on estime la vertu, et vouloir passer pour vicieux, est une preuve que l'on fait gloire de l'emportement et du libertinage.

Ceux qui affectent d'être civils et obligeants à tout le monde, se font partout des amis; mais ceux qui le sont en tout temps et en tous lieux sans affecter de l'être, sont encore plus considérés, estimés et aimés.

CHAPITRE XXII.

Des amis.

Il y a tant de belles et de bonnes qualités requises à un homme pour en vouloir faire son ami, que je suis surpris d'entendre dire à des gens qu'ils en ont quantité; dès lors que le nombre est grand, on peut assurer que ce sont de faux amis, ou que ce ne sont des amis que de nom.

Heureux est celui qui a un bon et un véritable ami, c'est un trésor qu'il doit conserver avec soin, et il doit s'estimer assez riche de l'avoir trouvé et de le posséder, sans penser à en chercher et à s'en faire un second.

On doit la même fidélité à son ami qu'à sa femme, quoique ce soit d'une autre manière; et comme un homme qui est content de sa femme et qui l'aime, n'en peut prendre une autre sans passer pour un scélérat, de même un homme qui a un ami dont il se loue, ne peut songer à en faire un nouveau, sans se faire son procès et sans se rendre indigne de passer pour un honnête homme.

La plupart des amis du monde tiennent à peu. Ils ont été faits dans le jeu, dans les divertissements, dans le bal, dans la promenade, ou dans des visites rendues à la même personne. Cessez de jouer, n'allez plus au bal, à la comédie, à la promenade, et ne soyez plus assidus à vos visites, adieu vos amis; vous les perdez avec la même facilité que vous les avez faits.

Etant à Rome, un ami de cette trempe, qui m'avait quelquefois vu chez M. le duc de Chaulnes, pour lors ambassadeur de France, et chez M. l'ambassadeur de Malte, me vint un jour emprunter trente pistoles, sous prétexte qu'une lettre de change de pareille somme qu'il attendait et dont il avait avis, n'était pas encore arrivée. Son compliment me surprit. J'avoue que je ne m'attendais pas à en recevoir un de sa part de cette nature, et il me semble qu'il n'était pas avec moi sur un pied à prendre cette liberté, ou au moins je ne le croyais pas; mais comme il était persuadé qu'il était mon ami, et que j'étais le sien, je le traitai comme il m'avait traité. Je lui fis entendre que la loi entre amis est égale pour la demande et pour le refus, et que j'étais aussi bien fondé pour l'un, qu'il pensait l'être pour l'autre.

J'eus néanmoins beaucoup de peine à le convaincre sur cette liberté réciproque de l'amitié. Je vis bien qu'il ne la goûtait pas, et je pris de là occasion de lui dire qu'il n'était pas tant de mes amis qu'il le pensait être, puisqu'il ignorait cette maxime, qui est une des fondamentales de l'amitié, qui permet également d'emprunter et de ne pas prêter, selon le besoin dans lequel on est.

Comme nous ne convenions pas sur nos principes, il ne faut pas s'étonner si notre amitié reçut ce jour-là une mortelle atteinte. Il me quitta fort chagrin, et j'eus quelque joie d'avoir gagné trente pistoles par la manière dont j'avais reçu son compliment; c'était en effet les gagner, que de ne les pas perdre en les lui prêtant. Il n'avait pas la réputation d'être fort exact à payer ses dettes, et il s'était même fait des lois toutes particulières sur l'amitié, dont je n'avais jamais ouï parler. Il tenait pour certain que les prêts faits de cette manière entre deux amis, changeaient de nature, et qu'ils devenaient des dons et des présents. Quand on ne lui voulait pas passer cette maxime, il disait que la coutume l'établissait et la confirmait.

A entendre parler cet homme, il était un des meilleurs et plus chauds amis qu'on pût avoir; il le faisait en effet assez connaître à

ceux qui le recevaient sur ce pied-là ; il ne les quittait point, toujours à leur table et toujours dans leurs plaisirs ; mais comme je ne m'accommodais pas de ces sortes d'amis, je ne fus pas fâché qu'il ne me comptât pas pour un des siens, et qu'il fût persuadé qu'il ne serait jamais des miens.

Il n'est pas surprenant que l'on prête des sommes assez considérables à des amis, puisque l'on en donne par honnêteté, générosité et charité à des gens qui ne le sont pas ; mais il est d'un galant homme de ne pas se laisser surprendre par de faux amis, et de faire paraître aux gens qui, sans raison, prennent le titre et le nom d'amis, qu'on ne les reçoit point pour tels.

Je ne conseillerai jamais à un homme de se marier ; je ne lui conseillerai aussi jamais de se faire un ami. Il n'y a guère moins d'engagement avec l'un qu'avec l'autre, et l'obligation de partager les peines, les disgrâces et les afflictions avec tous les deux est égale. On a assez de ses chagrins, sans en chercher ailleurs et de nouveaux.

Que l'on mette dans une balance les agréments et les avantages d'avoir un ami, et que l'on mette dans une autre ceux de n'en avoir pas, je crois que cette dernière l'emportera toujours sur la première ; mais quand le poids de l'une et de l'autre serait juste, la liberté est un assez grand bien pour se déclarer en faveur de celui qui n'est pas obligé de révéler son secret qu'à lui-même.

Quand un ami en use avec nous comme nous le souhaitons, il fait son devoir ; quand il n'en use pas comme nous le désirons, nous en avons du déplaisir ; mais je ne sais si nous ne sommes pas beaucoup plus sensibles à l'un qu'à l'autre. Je ne sais si trois confidences qu'il nous a faites, nous ont été aussi agréables, qu'un secret qu'il nous a caché nous a donné de chagrin. Trois services rendus sont bientôt oubliés par le refus d'une bagatelle.

Ce n'est pas une action glorieuse de garder le secret d'un ami ; l'obligation que nous avons sur ce sujet est si étroite et si naturelle, qu'il ne faut qu'un peu de raison ou de bon sens pour ne s'en vouloir jamais dispenser ; mais c'est une action infâme que de le violer. Comme la confiance est le gage le plus essentiel de la sincère amitié, c'est une lâcheté qu'on ne saurait pardonner, que d'abuser d'un secret et de trahir, en le révélant, celui qui nous l'a confié.

Il arrive assez souvent qu'un homme qui nous a donné cent preuves de son amitié, qui a été l'espace de six ans le fidèle dépositaire de nos pensées les plus cachées, se brouille avec nous pour un intérêt de peu de conséquence, pour une jalousie, pour un point d'honneur ; en un mot, pour une parole qui nous est échappée ; et cet homme discret, qui ne parlait jamais, devient tout d'un coup un valet de Térence, qui, semblable à un tonneau percé, ne peut rien retenir. Cet homme si secret devient un écho qui se fait entendre partout. Faites après fonds sur votre ami, et publiez en tous lieux, que c'est la consolation d'un honnête homme d'avoir un ami.

Les amis sont obligés de garder le même silence et d'avoir la même discrétion que les confesseurs ; mais la différence qui s'y trouve, est que les uns sont toujours hommes, et qu'ils agissent toujours naturellement ; et que les autres n'agissent pas purement en hommes, mais en hommes fortifiés par la grâce du sacrement de l'Ordre qu'ils ont reçu ; ce qui fait que les premiers n'oublient pas ce qu'ils ont su, et que par imprudence ou par vengeance ils peuvent quelquefois en parler ; que les autres oublient ce qu'on leur dit, ou que, s'ils ne l'oublient pas, la grâce du sacrement les fait agir comme s'ils l'avaient oublié, et comme s'ils ne l'avaient jamais su.

Si on se fait une loi et un plaisir d'avoir un ami, au moins que l'on n'en ait qu'un. Comme on n'a pour les secrets de sa conscience qu'un confesseur, il faut aussi, pour le secret de ses affaires, de son domestique et de ses intérêts temporels, n'avoir qu'un ami. Quand on change de confesseur ou de directeur, on ne s'en trouve pas mieux, et cette diversité de direction apporte toujours de l'inégalité dans notre conduite. Il ne se peut aussi que le changement d'amis ne préjudicie notablement à nos affaires et à nos intérêts.

D'un ami que nous avions, nous nous en faisons pour l'ordinaire un ennemi, si nous rompons avec lui sans raison, et sans qu'il nous ait donné lieu à ce changement. Ainsi quand nous nous sommes trompés dans notre choix, il vaut mieux souffrir un peu de notre imprudence, que de nous exposer à la vengeance d'un homme qui se croit méprisé et offensé ; il faut faire bonne mine, se soutenir autant qu'on le peut, et ne pas démentir, dans un moment et à la vue de tout le monde, tout ce que nous avons dit et fait depuis dix ans.

En matière d'amitié, il ne faut pas aller plus vite que celui avec qui nous la voulons lier. Il nous plaît, il revient à notre humeur, s'il nous paraît avoir toutes les qualités nécessaires à un bon et prudent ami ; mais il n'en est peut-être pas de même de nous à son égard. Il n'a peut-être pas pour nous les mêmes sentiments que nous avons pour lui. Ne faisons pas toutes les avances, attendons au moins qu'il fasse une partie du chemin. Ne nous jetons point à la tête des gens ; il faut se connaître avant que de s'estimer, et il faut s'estimer avant que de s'aimer.

Il vaut mieux que l'on nous accuse d'indifférence quand nous n'avons point d'amis, que d'inconstance et d'ingratitude quand nous les quittons et que nous les trahissons. L'indifférence que l'on nous reproche en ce cas, nous procure une tranquillité d'esprit dont on s'accommode assez ; mais l'inconstance et l'ingratitude dont on nous charge, nous perdent de réputation, et quand on l'a une fois perdue, il n'y a plus de joie dans la vie.

Nous sommes tous si faibles et sujets à

tant d'imperfections, que si nous n'avons de l'indulgence pour nos amis, et s'ils n'en ont aussi pour nous, notre amitié ne durera qu'autant que nos intérêts l'entretiendront, et qu'ils nous y feront trouver notre compte; et quand nous romprons avec eux, notre bouche fera seulement connaître ce qui s'est passé il y a longtemps dans notre cœur.

Un homme qui se dit notre ami, ne doit pas être cru sur sa parole, comme il ne doit pas se fier à ce que nous lui en disons; il faut s'en donner des preuves de part et d'autre, avant que de le dire, et rien ne fait mieux croire qu'en effet on est amis, que quand l'expérience le fait réciproquement connaître.

Avant que de se déterminer à faire un ami d'un homme que l'on estime, il faut y penser longtemps; on ne peut après s'y méprendre, et je ne blâmerais pas celui qui y penserait toute sa vie.

Nous avons tous tant d'adresse pour nous déguiser, et notre industrie nous fournit tant de moyens de paraître ce que nous ne sommes pas, qu'une habitude de quelques semaines ou de quelques mois, ne donne guère une idée juste et certaine de ce que l'on est. On se laisse prévenir ; une parole obligeante, un petit service qui ne coûte guère, mais rendu de bonne grâce, nous mène souvent trop loin, et l'on ne s'en repent, pour l'ordinaire, que quand il n'en est plus temps.

On dit du Tasse, qu'un homme voulant lui faire croire qu'il était de ses amis, contre l'opinion de tout le monde, demeura le dernier dans un bateau avec lui pour lui donner la main et l'aider à descendre ; et que le Tasse, plein d'esprit, connaissant son dessein, lui dit: *Ce n'est pas pour descendre, monsieur, que je voudrais être aidé, c'est pour monter.* Ils étaient tous deux à la cour d'Alphonse, dernier duc de Ferrare, et le Tasse savait que l'autre, jaloux de sa fortune, lui nuisait en toutes rencontres autant qu'il le pouvait.

Les véritables amis sont ceux que la piété a faits amis; ils ont mêmes vues, même fin, mêmes motifs, et comme la charité en est la liaison, on peut assurer qu'ils ressemblent aux premiers chrétiens, qui n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme.

C'est à ce sujet qu'une dame de mes amies a dit fort à propos :

Les vulgaires amis aiment par politique,
Selon leurs intérêts, ils changent tous les jours ;
La marque d'une âme héroïque,
Est de n'aimer jamais, que pour aimer toujours.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE FLÉCHIER,
ÉVÊQUE DE NIMES.

—

Cinquième partie.

LETTRES.

—

LETTRE PREMIÈRE

A SA SOEUR, RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE A BÉZIERS,

Sur la mort de leur mère.

Ma très-chère sœur,

Si je n'étais assuré de votre vertu et de la sainte constance de votre esprit, j'appréhenderais de vous renouveler une affliction qui ne vous peut être que très-sensible, en vous consolant après la mort de notre très-honorée mère ; mais je sais que vous avez un cœur tout religieux et que vous savez adorer la conduite et les jugements de Dieu dans les occasions les plus funestes. Ce n'est pas que je condamne ces douleurs modérées qui sont des effets d'une piété naturelle et non pas des défauts de résignation ; il faut donner quelque chose à nos affections ; et la grâce de la vocation qui nous fait vivre selon l'esprit de Dieu, ne nous ôte pas les sentiments raisonnables du sang et de la nature ; nous devons néanmoins plutôt considérer les ordres du Ciel, que la violence de nos mouvements ; et quoique notre perte soit très-fâcheuse, nous devons être fort mo-

dérés à la ressentir : il faut que les prières soient les plus fidèles interprètes de nos cœurs devant Dieu ; et notre tristesse serait indiscrète et mal réglée, si elle ne commençait par ce devoir de reconnaissance. Pour moi, je vous avoue que je fus extrêmement surpris, lorsqu'on me donna des nouvelles si désavantageuses à notre maison ; une mort si inespérée ne me permit pas de faire réflexion sur mon état, et je suivis peut-être un peu trop la force des inclinations naturelles ; mais je crois que je ne suis coupable que par surprise ; et après m'être consolé avec Jésus-Christ, je suis de ce sentiment, qu'il fallait baiser la main qui nous afflige, et que Dieu ne saurait être que très-doux dans ses plus rudes châtiments et dans la plus sensible dispensation de ses amertumes. En effet, je m'imagine qu'il a voulu récompenser la vertu de notre très-honorée mère et donner un petit exercice à la nôtre ; il faudrait ne l'avoir pas connue pour douter de son salut ; tous ces beaux actes de patience qu'elle a pratiqués me donnent quelque sorte d'assurance qu'elle nous servira dans le ciel et pour notre avancement spirituel, et pour la prospérité de toute sa famille ; et nous avons tous les sujets du monde de croire qu'elle a été choisie pour le ciel, puisque sa vie ne fut qu'une préparation continuelle à bien mourir ; si bien que nous pouvons dire, que nous avons encore notre mère, mais qu'elle ne doit plus rien à la nature ; et qu'elle est vivante d'une façon plus parfaite et plus assurée que nous qui sommes encore dans les dangers et dans les attaques continuelles de nos passions ; et certes, peut-être que Dieu nous veut priver de personnes si chères, pour nous avertir de suivre ses lumières avec plus d'amour et de fidélité ; c'est peut-être une punition de nos fautes, ou une incitation à une plus haute perfection. Le Seigneur sait si bien nous attirer à lui par des petites croix, des afflictions inespérées, des accidents subits et des mortifications quelquefois sanglantes. Il dégage de sa façon les attachements du monde ; et si nous prenons garde aux intentions adorables de notre bon Dieu, nous trouverons qu'il nous appelle à soi ; et ces occasions si fatales à nos désirs, sont des voix fortes, dont il se sert pour nous exciter à son service et des instructions qui ne peuvent que nous toucher, puisqu'elles viennent de si près. Vous m'excuserez, ma très-chère sœur, si je vous parle des choses que vous pourriez m'enseigner depuis longtemps ; vous avez trop de charité pour n'agréer pas la liberté que je prends. Je voudrais avoir plus de commodité de vous témoigner mes respects ; les maladies que j'ai eues m'en ont un peu excusé jusqu'ici. Je serai dorénavant plus exact à vous écrire, comme étant, ma très-chère sœur, votre très-humble et très-obéissant serviteur et frère, etc.

A Draguignan, ce 14 août 1653.

LETTRE II.

A LA MÊME.

Sur les maladies.

Je reçus dernièrement votre lettre, ma très-chère sœur, et en même temps un sensible déplaisir du mauvais état de votre santé et des incommodités que vous apporte, sans doute, une fièvre violente. Je juge de vos douleurs par les miennes propres, et je ne saurais que vous plaindre beaucoup, puisque j'ai de la peine à ne me plaindre pas moi-même. Il y a deux mois que je suis ou malade ou languissant ; et après avoir souffert toute sorte de petites fièvres, je suis enfin tombé dans la fièvre quarte, qui me donne un peu d'exercice, mais qui n'est pas si rude ni si difficile que le vôtre. Dieu qui est un bon juge de la vertu, vous a donné plus de peine, parce qu'il a connu que vous auriez plus de patience ; c'est l'ordre qu'il tient dans la dispensation de ses croix. Il sonde nos forces, avant que de nous charger et distribuer le fiel de son calice à ceux qui le peuvent souffrir comme vous. Les maladies, disait un grand saint, sont des leçons que Dieu nous fait pour nous détacher de la terre : car en voyant la faiblesse de notre nature et l'inconstance de notre vie, nous sommes appelés intérieurement à une vie toute céleste et nous tâchons d'avoir notre conversation dans le ciel. Saint Paul n'était jamais plus puissant que lorsqu'il était infirme ; et sainte Thérèse ne recevait jamais plus de consolations spirituelles, que lorsqu'elle était accablée de maux. Souffrons, ma chère sœur, en ce monde ; le ciel vaut bien un peu de peine et la couronne que votre Epoux vous prépare a quelques épines ici-bas ; mais dans le ciel, elle n'aura que des roses : ce sont des témoignages d'amour que Dieu nous donne, il veut vous épurer comme l'or dans le feu de la tribulation ; remettez-vous entre ses mains, c'est un bon économe des souffrances : il n'en donne jamais plus qu'il faut. Si mes prières pouvaient quelque chose, vous recevriez beaucoup de soulagement. J'en attends des vôtres qui sont plus efficaces. Je suis, etc.

A Narbonne, ce 8 novembre 1655.

LETTRE III.

A M. HUET, ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES,

En lui envoyant quelques vers de sa façon.

Ce n'est pas sans confusion, Monsieur, que je vous envoie ce petit poëme ; et si je ne m'y étais engagé moi-même, je n'aurais pas commencé à vous témoigner mes respects par une si misérable confidence ; mais il est difficile de rompre une première parole et j'ai cru qu'il valait mieux passer pour mauvais poëte que pour infidèle et peu sincère ami. Vous voyez, Monsieur, que je ne suis pas si modeste que vous eussiez pensé, et que vous avez affaire à un homme hardi et confiant, qui prend déjà des titres d'amitié, qui veut se mettre en réputation auprès de vous et qui se hasarde à se décrier, quelque

intérêt qu'il ait à s'établir dans votre esprit. Je ne prétends pas pourtant être fort criminel, et c'est à vous, Monsieur, à répondre de toutes mes hardiesses : ce fonds de bonté qu'on reconnaît en vous à la première visite donne une confiance extraordinaire ; et quand M. Graindorge ne m'aurait pas assuré que vous avez toutes les inclinations douces et obligeantes, il me suffirait de vous avoir vu. Cela veut dire que je vous envoie mes vers presque sans rougir : ils ne sont quasi pas sortis de mon cabinet, et je les tiens au rang de mes occupations secrètes : que s'ils sont tombés entre les mains de deux ou trois savants, c'est avec précaution et sans faire connaître leur auteur. Comme j'ai toujours eu assez mauvaise opinion de moi-même, j'ai toujours vécu sans ambition et je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de persévérer dans cette vie cachée et de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenue, je me réserve quelques confidences particulières ; et comme mes petites études ne méritent aucune approbation, il est juste que je leur procure quelques censures et que je m'instruise sans me décrier. Vous serez toujours, Monsieur, un de ceux à qui je ferai gloire de communiquer mes faiblesses et dont je rechercherai les avis avec plus de soin. Il n'est personne qui aime mieux d'être averti que moi. J'ai déjà reçu quelques avis sur ce poëme et j'en ai corrigé ailleurs quelques endroits ; mais je vous envoie une des premières copies. Je suis bien aise de vous faire la confidence entière et de vous témoigner que, quelques avis que j'aie reçus, ils me seront plus agréables quand je les tiendrai d'une personne que je considère infiniment. Je ne puis pas m'empêcher de vous témoigner mon impatience pour l'impression de votre livre et de celui de M. Graindorge. Les verrons-nous bientôt ? Les imprimeurs ne cesseront-ils jamais d'être paresseux ? Qui nous payera le temps qu'on nous fait perdre ? etc. Je me rendrais volontiers poëte sur cette matière ; mais il n'est pas juste de vous accabler d'abord de méchants vers, et il me suffit de vous dire que je suis de tout mon cœur, votre, etc.

Aux Bergeries, ce 31 mai, environ 1661.

LETTRE IV.

AU MÊME.

En lui envoyant d'autres vers.

Je vous envoie, Monsieur, un petit poëme de ma façon sur la naissance de Mgr le Dauphin. Ce n'est pas sans quelque pudeur que je vous offre de méchants vers, après en avoir reçu de si beaux de vous, et je vous assure que j'ai été sur le point de renoncer à mon Genethliaque, après avoir lu la relation de votre voyage. Y a-t-il rien de plus doux, de plus naïf, de plus juste et de mieux tourné que cet ouvrage ? Les quatre vers à la louange de la reine Christine ne valent-ils pas un éloge entier ? Et votre voyage de Suède ne vaut-il pas celui d'Horace de Rome à Brunduse ? Je vous avoue que j'ai d'abord pensé que je lisais sa cinquième satire ; et que si j'eusse lu Plotius, Varius et Virgile, au lieu de Vossius, de Heinsius et de Bochart, j'aurais pris votre ouvrage pour un ouvrage du temps d'Auguste... Mais je n'ose pas vous en témoigner tout ce que je pense. Il semblerait que je voudrais vous prévenir en ma faveur, et vous demander par bienséance les louanges que je vous donne par justice. Je n'ai donc qu'à vous offrir mes très-humbles services, et à vous dire que je suis de tout mon cœur, votre, etc.

A Paris, ce 18 février 1662.

LETTRE V.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Je vous envoie une oraison funèbre que je prononçai après la mort de Mme la duchesse de Montausier, et que l'on m'a obligé de faire imprimer. Je suis bien aise, Monsieur, de vous rendre compte de mes occupations, et de trouver des occasions de vous faire connaître que je n'oublie pas ce que je dois à une personne que j'estime et que j'honore comme vous. Si je n'avais été depuis quelques mois toujours à Saint-Germain ou à Versailles avec la cour, je vous aurais envoyé quelque paquet de certains petits ouvrages qui me sont tombés entre les mains. Si je puis passer quelques jours à Paris, je m'acquitterai de tout ce que vous pouvez souhaiter de moi, et vous serez persuadé qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité et plus de zèle que moi, etc.

A Versailles, ce 3 mars 1672.

LETTRE VI.

A M. LE ROI, ABBÉ DE HAUTEFONTAINE.

J'attendais avec impatience que la cour fût partie de Saint-Germain, pour aller passer quelques jours dans votre solitude, et jouir loin du bruit et du tumulte de ce monde, du repos et de la douceur de votre désert. Je me faisais par avance plaisir de la pensée que j'avais, Monsieur, de vous entretenir de quelques desseins que je médite depuis quelque temps, de vous demander vos sages conseils, et de régler, par votre expérience et par vos lumières, des études encore mal digérées. Mais la providence de Dieu m'arrête ici, et m'y retient par des bienséances si fortes et si raisonnables, que je ne puis m'en dispenser. Nous sommes dans une grande solitude depuis que le roi est parti, et M. le duc de Montausier se trouve seul et sans aucun commerce de conversation. Dans les heures que son emploi et son assiduité lui laissent libres, il est accoutumé à s'entretenir avec moi, et je ne crois pas qu'il fût à propos de l'abandonner à la solitude où il se trouve, et de s'éloigner de lui en un temps où personne presque n'en approche. Outre que jouissant présentement ici d'un honnête loisir, j'avance un ouvrage que j'ai commencé depuis quelques mois, et je travaille à une

histoire qui ne sera peut-être pas moins utile, qu'elle est agréable et pieuse. Ainsi, Monsieur, je me réserve à une autre saison à faire mon pèlerinage à Hautefontaine. Je vous avoue que c'est avec peine que je diffère ce voyage, et que je me prive de toutes les douceurs que j'espérais dans votre désert. Mais Dieu, qui semble nouer mes liens, les rompra, et me fera bientôt la grâce de passer quelque temps avec vous hors de tout engagement du siècle, dans la sainte liberté des enfants de Dieu.

M. Danet m'a fait la grâce de me communiquer les soupçons assez raisonnables que vous avez eus touchant la démission qui est entre les mains du Père Fer... J'en ai parlé à M. de Montausier, qui m'a chargé de vous rassurer là-dessus, et de vous dire que c'est sa propre affaire, et qu'il ne se laissera point surprendre. Que si l'on usait de supercherie, il s'en plaindrait au roi si hautement, qu'il se ferait faire raison. Faites-moi la grâce, Monsieur, de m'aimer toujours un peu, et de croire que personne n'est à vous avec plus de sincérité et plus de respect que je suis, etc.

A Saint-Germain, le 3 juin 1673.

LETTRE VII.

AU MÊME.

Sur un de ses ouvrages qu'il lui avait envoyé.

J'ai été si longtemps ou fort incommodé, ou fort occupé, Monsieur, que je n'ai pu vous remercier comme je le souhaitais, du dernier présent que vous eûtes la bonté de me faire de votre livre sur l'Oraison dominicale. J'ai voulu connaître le prix de cet ouvrage si solide et si édifiant, avant que de vous en rendre grâces. Je l'ai lu et relu avec attention et avec plaisir, et j'ose même espérer que ce ne sera pas sans profit. Vous ne pouviez mieux employer les précieux moments de votre retraite, qu'à nous expliquer les mystères de la prière de Jésus-Christ, et à nous découvrir ce fonds de misère et de nécessités spirituelles, qui nous oblige à recourir incessamment à Dieu et à la grâce. Comme l'orgueil est la principale source de nos dérèglements, il est bon qu'on nous représente souvent cette doctrine humiliante qui nous ramène à notre néant, et qui nous montre, sans nous flatter, ce que nous sommes. J'ai trouvé dans tout ce traité de piété des principes de cette humilité chrétienne, que le monde a presque oubliés, et que les solitaires, comme vous, sont en droit de lui remontrer. On ne saurait le faire plus nettement ni plus fortement que par les paroles et les réflexions mêmes de saint Augustin, qui est entré si avant dans la connaissance de la nature corrompue et de la grâce victorieuse de Jésus-Christ. Vous nous avez expliqué ses sentiments avec tant de pureté et d'exactitude, Monsieur, que je puis vous assurer du fruit que votre traduction a déjà fait parmi nous, et vous répondre presque de celui qu'il fera partout. Nous sommes ici dans une région d'orgueil, où les faiblesses des hommes se cachent sous de vaines apparences de grandeur; et il n'y a rien de si nécessaire que de faire voir à des gens qui sont au-dessus des autres, combien ils sont au-dessous de Dieu. Que je voudrais qu'ils voulussent apprendre dans votre ouvrage la soumission et la dépendance qu'ils exigent des autres, et qu'ils reconnussent leurs besoins spirituels, eux à qui on en représente tous les jours tant de temporels... Je viens de parler à M. de Montausier des difficultés qu'on fait à Rome d'expédier les bulles à M. Danet. M. de Pompone s'est chargé du mémoire, et va écrire à M. l'ambassadeur. Je vous demande toujours un peu de part en l'honneur de votre amitié, et surtout en vos prières; et je puis vous assurer que personne n'a une plus véritable estime, ni un plus sincère respect pour vous, que, etc.

A Saint-Germain, ce 16 décembre 1675.

LETTRE VIII.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.[1]

J'ai toujours différé, Monsieur, à répondre à l'obligeante lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire, il y a près d'un mois, parce que j'espérais pouvoir vous envoyer l'Oraison funèbre que j'ai prononcée en l'honneur de Mme la duchesse d'Aiguillon. Mais mes affaires ne m'ayant pas encore donné le temps de la faire imprimer, je ne veux pas attendre plus longtemps à vous rendre de très-humbles actions de grâces de l'honneur de votre souvenir, et de toutes les bontés que vous me témoignez en toute rencontre. Je vous assure, Monsieur, que je sens comme je dois, cette affection tendre et sincère dont vous m'honorez, et que personne aussi n'est avec plus de zèle et de reconnaissance que je suis, etc.

En attendant que je puisse vous envoyer quelques exemplaires de l'Oraison funèbre que vous m'avez demandée, je vous envoie une Séance académique qu'on a fait imprimer depuis peu.

A Versailles, ce 22 août 1675.

LETTRE IX.

A M. LE ROI, ABBÉ DE HAUTEFONTAINE,

En lui envoyant une Oraison funèbre de sa composition.

On nous avait fait espérer, Monsieur, que nous aurions l'honneur de vous voir ici en peu de temps, et je me consolais de ce que la Providence me retenait en ce lieu, lorsque je croyais qu'elle vous y conduisait. Mais je vois bien qu'il faut que je sois encore privé de l'honneur de vous voir, et que je ne puis ni vous aller chercher où vous êtes, ni vous trouver où je suis. En attendant que je puisse avoir l'une ou l'autre consolation, agréez, Monsieur, que j'aie au moins celle de vous envoyer cette Oraison funèbre, et vous demander la continuation de votre bienveillance, et de vous assurer que personne ne peut être à vous avec plus de respect et de passion que je suis, etc.

A Saint-Germain, ce 29 novembre 1673.

LETTRE X.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Quoique la voix du peuple, Monsieur soit ici, soit dans les provinces, m'ait déjà fait plusieurs fois évêque, je ne suis encore qu'abbé. Je laisse à la Providence à faire de moi tout ce qu'elle voudra, et dans les temps qu'elle aura marqués. Je suis pourtant bien aise de voir les souhaits de mes amis, et la bonne opinion qu'on donne de moi à ceux dont je n'ai pas l'honneur d'être connu. J'avais dessein d'envoyer à Avignon un paquet de mon dernier livre, pour quelques-uns de nos amis. Mais j'attends qu'on ait achevé d'imprimer mes quatre Oraisons funèbres dans un volume, afin de faire mon présent complet et tout à la fois. Je vous prie de me conserver toujours l'amitié des personnes, qui me font l'honneur de se souvenir de moi, et de croire que je suis plus que personne du monde, Monsieur, etc.

A Saint-Germain, ce 21 décembre, environ 1680.

LETTRE XI.

AU MÊME.

Pour lui donner avis qu'il avait été nomme aumônier ordinaire de madame la Dauphine.

Je crois, Monsieur, que ce sont les vœux que vous avez faits pour ma fortune, qui ont déterminé le roi à me donner depuis deux jours la charge d'aumônier ordinaire de Mme la Dauphine. C'est une charge très-honorable, de très-grand prix, qui m'attache à la cour et qui ne m'éloigne d'aucune autre dignité de notre profession. Ainsi je m'imagine que comme vous m'avez ardemment souhaité du bien, vous aurez beaucoup de joie de voir vos souhaits accomplis. Je suis persuadé que tous nos bons amis y prendront quelque part, quand vous leur en donnerez la nouvelle. Dans l'accablement où je suis de lettres et de visites, à la veille d'un voyage pour aller au-devant de notre princesse, je n'ai que le temps de vous assurer que je suis de tout mon cœur votre, etc.

A Saint-Germain, ce 23 février 1681.

LETTRE XII.

A SA SOEUR, RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE, A BÉZIERS.

J'ai été si longtemps, ma très-chère sœur, ou dans la fatigue des voyages, ou dans les premiers embarras d'une nouvelle charge, que je n'ai pu vous écrire comme je l'aurais souhaité, pour me réjouir avec vous de ce qu'on m'a dit, et de ce que vous avez eu la bonté de me mander vous-même du meilleur état de votre santé. Toutes les prospérités qui me pourraient arriver dans le monde ne me sont ni si considérables, ni si sensibles que cette nouvelle-là. Aussi je prie tous les jours le Seigneur, qui mortifie et qui vivifie, de vous soutenir par sa grâce dans toutes vos infirmités, et de vous conserver, non pas pour vous, qui ne tenez presque plus à la terre, mais pour nous qui avons besoin de la consolation que vous nous donnez par votre vertu, et du secours que nous recevons de vos prières. Vous jugez-bien, ma chère sœur, qu'elles me sont plus nécessaires que jamais, étant engagé présentement à la cour par état et par obligation. La charge que le roi m'a fait la grâce de me donner, m'engage à être toujours auprès de Mme la Dauphine, qui est une jeune princesse très-pieuse. Mes fonctions ne regardent que les soins de la servir dans ses exercices de piété. Ainsi nous ne tenons à la cour que par des occupations toutes spirituelles. Cependant, comme le monde est un pays de malignité et de contagion, et qu'on y est souvent plus attaché qu'on ne pense, il est juste que des âmes qui s'en sont entièrement éloignées, prennent le soin de prier pour ceux qui sont engagés à y demeurer, et qui sont en danger de s'y perdre. Je suis bien persuadé, ma chère sœur, que vous ne manquez pas d'offrir à Dieu pour moi une partie de vos plus tendres prières, et je vous en suis infiniment obligé. J'espère encore que vous me procurerez celles de votre sainte communauté, en qui j'ai une très-grande confiance, et à qui j'attribue une partie des grâces que Dieu me fait. Si Mgr l'évêque de Béziers vient ici, je ne manquerai pas de parler quelquefois de vous avec lui, et surtout de lui recommander toujours les intérêts de votre monastère. Je vous prie de me mander souvent de vos nouvelles, d'offrir mes respects à votre révérend Père confesseur, et à votre révérende Mère, et de croire que je suis avec toute l'affection possible, etc.

A Fontainebleau, ce 27 mai 1681.

LETTRE XIII.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE,

Pour la part qu'il avait prise à sa nomination à une abbaye.

Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de prendre quelque part en l'honneur que le roi m'a fait de me pourvoir d'une abbaye. Je n'ai point eu de plus sensible plaisir, dans cette nouvelle acquisition, que de voir combien mes amis s'y sont intéressés. Mais, Monsieur, la joie que vous avez eu la bonté de m'en témoigner, m'a été d'une satisfaction extrême. Comme je n'ai point de plus forte passion que de vous témoigner à quel point je suis à vous, je n'ai pas aussi de plus grande joie que de savoir que vous m'honorez de votre amitié, et que vous me donnez quelque part à l'honneur de vos bonnes grâces. Continuez-les-moi, s'il vous plaît, et soyez persuadé que personne n'est avec plus de passion et de zèle que moi, etc.

A Saint-Germain, ce 13 février, environ 1682.

LETTRE XIV.

A SA SŒUR, RELIGIEUSE A BÉZIERS.

Je reçus dernièrement une de vos lettres, ma très-chère sœur, par laquelle vous m'assuriez que vous recommandiez à Dieu une affaire que je vous avais prié de lui recommander dans vos prières. Je vous en suis très-obligé. L'affaire a réussi comme nous pouvions le souhaiter, et j'attribue ce succès à la ferveur de vos oraisons, qui ont attiré, sur les personnes que je vous recommandais, les grâces que Dieu leur a faites. Comme je loue en plusieurs occasions la régularité de votre monastère, et que je fais profession d'avoir grande confiance en vos prières, une personne d'un grand nom, d'une grande qualité et d'un grand mérite, m'a prié d'obtenir de vous, que vous veuilliez bien prier Dieu pour elle sur un engagement qui doit faire son bonheur ou son malheur en cette vie, et même son salut pour l'autre. Je vous demande cette grâce avec instance, mettez vos saintes sœurs en prière avec vous. Vous me parliez dans votre lettre de mon frère et de l'embarras où il se trouve. J'ai fait ce que je pouvais pour le soulager. Je lui ai fait depuis la mort de mon frère une donation entière de tout le bien que j'avais reçu de mon père et de ma grand'mère, et je lui ai remis tout ce que je tenais de la maison. Pour le reste, vous savez l'usage qu'on est obligé de faire des biens de l'Eglise. Il me faut réparer une abbaye ruinée. La place où je suis m'oblige à plusieurs dépenses nécessaires. Les pauvres ont droit de demander leur portion. Ainsi je n'ai pas été en état de faire davantage pour lui. Il a du bien raisonnablement jusqu'à ce que je lui en puisse faire. Vous pouvez bien juger, ma très-chère sœur, que je n'ai pas été dans l'opulence, puisque je ne vous ai pas envoyé les ornements que vous m'aviez demandés. Faites-moi la grâce de m'en envoyer un petit mémoire, et je ferai un fonds pour m'acquitter dès que je le pourrai de cette obligation : car je ne souhaite rien tant que de vous faire connaître et à votre sainte communauté, avec quel attachement je suis, ma très-chère sœur, etc.

A Versailles, ce 3 juin, environ 1682.

LETTRE XV.

A LA MÊME.

Je reçus il y a quelques jours une de vos lettres, ma très-chère sœur, par laquelle vous m'assurez de la continuation de vos prières et de celles de votre sainte communauté. La bonne opinion que j'ai de votre vertu, et la connaissance que vous m'avez donnée de la parfaite régularité de vos chères sœurs, me font croire qu'elles ont beaucoup de crédit auprès de Dieu, et me donnent une très-grande confiance. Ainsi je vous supplie de leur faire bien connaître l'obligation que je leur ai, et d'être bien persuadée vous-même des sentiments d'estime que j'ai pour elles et de l'affection que j'ai pour vous. La personne que j'avais recommandée à vos oraisons m'a chargé de vous remercier. Son affaire va se conclure, et elle vous prie de redoubler vos prières. Comme je lui ai beaucoup d'obligation, et que je souhaite de tout mon cœur et son salut et son repos, je prends la liberté de vous la recommander encore. J'ai reçu votre mémoire pour la chasuble, et je ne manquerai pas de m'acquitter de ce petit présent comme vous le souhaitez. Je vous prie de faire mille remercîments de ma part à votre révérende Mère et à toute votre communauté, et de croire que personne n'a plus d'attachement au bien et ne prend plus d'intérêt que moi à tout ce qui regarde votre monastère. J'ai eu ordre du roi de prêcher l'Avent prochain devant lui et devant toute sa cour; je vous prie de bien recommander à Dieu cette affaire, et de le prier qu'il donne efficace à sa sainte paroie, et qu'il daigne se servir utilement d'un ministère aussi faible et aussi indigne que le mien pour le salut des âmes. Je suis avec toute l'affection possible, etc.

Le 1682.

LETTRE XVI.

A M. VIGIER, AVOCAT,

Pour lui rendre compte d'une affaire qui regardait la conversion d'un de ses amis.

Je croyais, Monsieur, pouvoir passer par Angoulême en venant ici ; mais mes affaires ont tourné, en sorte que j'ai pris une autre route. J'avais à conférer avec vous, et je m'en faisais un plaisir ; mais il faut attendre que j'aie terminé ma course, et que je puisse être auprès de vous. Jé vous dirai cependant que toutes les puissances m'ont déclaré que c'était tout gâter que de proposer quelque accommodement ou quelque récompense pour la conversion ; qu'il fallait faire abjuration sans condition, et qu'après cela vous seriez satisfait. Prenez, s'il vous plaît, vos mesures là-dessus. Faites-moi savoir vos résolutions. Servez-vous du séjour que je fais en ce pays-ci. Je serai encore ici trois semaines, et je passerai chez vous après ce temps-là. Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Baigne, ce 20 juillet 1682.

LETTRE XVII.

A M. BENOIT, AUDITEUR DE ROTE.

Sur les souhaits qu'il avait faits en sa faveur, à la naissance de M. le duc de Bourgogne.

Je vous rends très-humbles grâces, Monsieur, de la bonté que vous avez de prendre part à la joie que nous avons eue de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de tout le royaume, et que surtout ceux qui ont l'honneur d'être officiers de la maison y ont, et je n'y dois regarder autre avantage que celui qui en revient à la famille royale et à tout l'Etat.

Je ne laisse pas de vous être obligé des bons désirs et des bonnes intentions que vous auriez pour moi en cette occasion, si vous disposiez de l'avenir. Nous avons appris les réjouissances de votre ville, et M. votre député a été bien reçu. Le roi est parti pour Chambord, et Mgr le Dauphin, qui était demeuré auprès de Mme la Dauphine, partit il y a deux jours pour aller trouver Sa Majesté. Pour nous, nous serons encore à Versailles jusqu'au dixième du mois prochain. Mme la Dauphine aura eu le temps de se remettre de sa couche, et ira joindre la cour à Fontainebleau. Ainsi je ne pense pas que nous approchions de Lyon. Je serai à Fontainebleau, où je crois que je commencerai à prêcher mon Avent devant le roi le jour de la Toussaint. Si nous eussions poussé jusqu'à Lyon, j'aurais passé plus avant, et je serais allé vous assurer que je suis avec toute la considération et toute l'estime possible, Monsieur, votre, etc.

De environ septembre 1682.

LETTRE XVIII.

A SA SOEUR, RELIGIEUSE A BÉZIERS.

Votre dernière lettre me donna beaucoup de joie, ma très-chère sœur; elle m'apprit que votre santé était bonne; que vous vous souveniez souvent de moi devant Dieu, et que j'avais part aux prières de tant de saintes filles qui, en votre considération, me regardent comme si j'avais l'honneur de leur appartenir. Je ne saurais vous témoigner avec quelle reconnaissance je reçois les grâces qu'elles me font : je leur attribue une partie de celles que Dieu me fait et à mes amis. L'affaire que j'avais pris la liberté de vous recommander est faite avec toutes les apparences d'un bon et heureux succès. Je vous remercie de la ferveur avec laquelle vous vous y êtes intéressée dans vos oraisons. Je connais le crédit que votre communauté a auprès de Dieu. Je vous prie, ma très-chère sœur, de lui bien demander mon salut, et celui de ceux à qui je dois annoncer sa parole cet Avent prochain. Je partirai au premier jour avec Mme la Dauphine, pour aller à Fontainebleau, où le roi sera environ un mois. Ce sera là que je prêcherai le jour de la Toussaint devant Leurs Majestés. Priez le Seigneur que je m'acquitte heureusement pour sa gloire de mon ministère. Faites-moi savoir souvent de vos nouvelles, et soyez persuadée que je suis avec toute la tendresse que je dois, ma très-chère sœur, etc.

A Paris, ce 30 septembre 1682.

LETTRE XIX.

A M. VIGIER, AVOCAT.

Moyen de réunir les deux communions.

Il y aurait longtemps, Monsieur, que j'aurais répondu à la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire il y a près de six mois. Mais l'absence de M. de Condom, à qui vous m'aviez chargé de la communiquer, la résolution que j'avais prise d'aller à mon abbaye, où j'aurais eu peut-être occasion de conférer avec vous, le voyage de Strasbourg que je fus obligé de faire subitement, et le désir que j'avais de savoir si dans l'assemblée du clergé on traiterait des affaires dont vous souhaitiez d'être éclairci, m'ont empêché ou m'ont fait différer de vous écrire jusqu'ici. Je ne saurais assez louer l'amour que vous faites paraître pour la paix de l'Eglise, et le dessein que vous avez de chercher les moyens les plus faciles et les plus efficaces pour réunir les esprits que la différence de religion a divisés, et que les préventions des uns, et peut-être le zèle inconsidéré des autres, aigrissent encore tous les jours. J'avoue que la violence et l'oppression ne sont pas les voies que l'Evangile nous a marquées, et dont Jésus-Christ s'est servi pour gagner les âmes et pour établir la foi. Nous savons que la religion se persuade, et qu'elle ne se commande point; qu'il faut gagner le cœur par le cœur, et que rien ne conduit si naturellement à la vérité que la charité. Nous sommes assurés que le roi ne prétend faire aucune peine à ses sujets; et que si sa piété lui fait souhaiter avec passion de les ramener à la pureté et à l'unité de la religion, sa bonté lui fera toujours prendre les moyens les plus doux et les plus justes pour y réussir. Ainsi, Monsieur, quand vous auriez raison de vous plaindre des sévérités indiscrètes qu'on a exercées contre vous, vous avez lieu d'espérer que Sa Majesté les fera cesser dès qu'elles lui seront connues, et j'apprends même qu'il y a déjà de grands adoucissements là-dessus. Vous pourrez donc travailler avec plus de repos à l'ouvrage que vous méditez; et comme vous n'avez que des pensées de paix, et que vous n'agissez que par des motifs de charité et par un désir sincère du salut commun, comme vous le témoignez dans votre lettre, il est à croire que vous recueillerez le fruit de votre travail, et que vous serez utile à vos frères. Il est vrai que ce n'est pas un dessein facile à exécuter. La préoccupation, la coutume, l'intérêt, la passion, la piété même, quand elle est animée d'un zèle amer ou qui n'est pas selon la science, sont des obstacles presque insurmontables dans les réunions. L'esprit humain ne se plaît pas à céder, et il n'avoue pas volontiers qu'il s'est trompé. Aussi nous avons vu jusqu'ici le peu de succès qu'ont eus toutes ces méthodes de réconciliation qu'on a exposées, qui n'ont servi qu'à faire voir qu'il y a peu de gens équitables, et que l'amour du parti prévaut presque toujours à celui de la vérité.

Mais, Monsieur, puisqu'un homme sage comme vous, et reconnu tel, prend la peine d'examiner ce qu'il y a eu de défectueux dans des moyens qu'on a proposés inutilement, et d'en chercher de plus faciles et de plus justes, vos bonnes intentions, votre bonne foi, avec les lumières que vous avez, pourront beaucoup contribuer à faire revenir les personnes pacifiques et raisonnables. Si vous faites voir dans la réponse que vous faites à

M. Arnaud, que votre morale est entièrement conforme à la nôtre, ce sera déjà une grande avance. Il n'est pas probable que vous autorisiez les choses que nous condamnons dans la pratique; mais il est dangereux de poser des principes dont on peut tirer des conséquences aussi dures que celles qu'on a tirées des vôtres, sur le sujet de la justification. Pour ce qui regarde les dogmes et la police de l'Eglise, il serait à souhaiter que vous eussiez trouvé ce tempérament raisonnable que l'une et l'autre communion pussent approuver. Je m'assure qu'on vous tendra les mains pour vous recevoir, dès que vous vous approcherez de nous sincèrement; et que vous trouverez toutes les dispositions que vous pouvez attendre de la charité, quand nous pourrons connaître que vous êtes disposé à suivre la vérité. Vous ne demandez, Monsieur, qu'une démarche à l'Eglise romaine, c'est qu'elle remette l'usage du calice au peuple, et vous espérez que la division cessera, et qu'il n'y aura plus qu'un troupeau. S'il ne tenait qu'à ce seul point, la paix serait bientôt conclue. Je ne crois pas que les honnêtes gens de votre parti, après avoir franchi toutes les autres difficultés, voulussent s'arrêter à celle-ci qui n'est pas si essentielle, et je suis persuadé que le Pape accorderait volontiers une chose que nous estimons indifférente, et qui n'a été refusée que parce qu'on l'a jugée inutile. Je conviens avec vous que cet article de la communion sous les deux espèces n'a rien qui répugne à la parole de Dieu, ni aux décisions des conciles, et qu'on a remis au Pape le pouvoir de la permettre selon les besoins. Mais il n'est ni de sa dignité ni de sa sagesse de le faire, s'il n'en prévoit des avantages assurés et considérables pour la réunion. Plusieurs princes sollicitèrent à Rome et au concile de Trente, pour obtenir qu'on se relâchât sur ce point; mais le concile bien informé de l'éloignement où étaient les protestants de toute sorte d'accommodement, jugea bien qu'après avoir obtenu ce point, ils insisteraient sur d'autres, et qu'il n'était pas à propos que l'Eglise changeât ainsi sans aucun fruit sa discipline et ses usages. L'empereur Maximilien II ayant depuis demandé au pape la même chose pour l'Allemagne, s'en désista par prudence, et reconnut que c'était un piége qu'on lui avait tendu; et que les protestants ne demandaient qu'on leur accordât l'usage de la coupe, que pour avoir lieu d'accuser l'Eglise d'avoir erré en le défendant, et de prendre sa condescendance pour une preuve de son erreur. Je sais bien, Monsieur, que les affaires de la religion ne sont plus dans le même état; que les esprits sont autrement disposés; qu'on se lasse de cette division, et que peut-être il y a parmi vous un petit nombre d'honnêtes gens qui ne seraient pas fâchés d'avoir une ouverture et une raison apparente de leur conversion. Mais vous jugez bien qu'on n'engagera pas les puissances à faire une démarche de cette importance, si l'on ne voit clairement le grand succès qu'elle doit avoir. C'est à vous à prendre vos mesures là-dessus. Le clergé n'est pas assemblé pour traiter de ces matières. Pour moi, je souhaiterais avec passion de contribuer au salut de tant d'âmes, et au dessein que vous avez de les ramener à la foi de l'Eglise; et je m'estimerais heureux, si en procurant la gloire de Dieu, je pouvais vous témoigner que je suis très-sincèrement, Monsieur, votre, etc.

A Saint-Germain en Laye, ce 14 décembre, environ 1682.

LETTRE XX.

AU MÊME.

Pour s'excuser de ce qu'une des lettres qu'il lui avait écrites avait été divulguée, et pour lui rendre compte d'une affaire dont il l'avait chargé pour un ami qui voulait se convertir.

Je reçus il y a quelque temps, Monsieur, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je vous rends d'abord milles grâces des prospérités que vous me souhaitez durant le cours de cette année, et je me justifie ensuite du soupçon que vous avez eu que j'aie communiqué la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire l'année passée. Je vous assure que je n'en ai donné aucune copie, et que personne n'est plus persuadé que moi de cette fidélité et de cette religion du secret qu'on se doit les uns aux autres dans le commerce qu'on a par lettres. J'ai longtemps rêvé sur cette aventure, et à moins que quelqu'un l'ait décrite chez M. l'évêque de Meaux, à qui je la laissai un jour ou deux par votre ordre, je ne puis m'imaginer par quelle voie elle a couru dans Paris et jusqu'en vos provinces. Quoi qu'il en soit, je vous prie de croire que je ne l'ai point divulguée. Je suis bien aise que vous vous soyez mis au-dessus de la censure, et que la foudre n'ait fait que vous menacer... Pour l'affaire que vous m'avez fait la grâce de me confier, et qui regarde la conversion d'un de vos amis, j'ai toujours bien cru que vous étiez assez équitable pour ne pas vous opposer à ceux qui, étant persuadés de la vérité, ont résolu de la suivre. Vous ne doutez pas que je n'aie beaucoup de joie de m'employer, comme vous l'avez souhaité. J'ai lu votre lettre à M. le duc de Montausier, à qui vous m'aviez chargé de la montrer. Nous étions convenus d'en parler à ceux qui ont la direction de ces sortes d'affaires. Je leur ai décrit le catéchumène avec toute la réputation et toutes les bonnes qualités que vous marquez dans votre lettre. Je leur ai exposé les offres que vous me mandez qu'on lui a faites, et sur cela ils m'ont répondu que, pour la gratification, il n'y aurait pas beaucoup de difficulté; mais que pour la charge de conseiller en son présidial, quoique *ad honores* seulement, ils ne croyaient pas que le roi le fît; qu'il y avait bien des exemples de convertis à qui l'on avait fait donner pour peu de chose des charges qui étaient vacantes aux parties casuelles, dont le roi dispo-

sait; mais qu'il n'y en avait point de charges créées ainsi. Ils m'ont pourtant chargé de savoir de quelle part on avait offert à cet honnête homme les deux conditions que vous me proposez dans votre lettre. Peut-être que ceux qui les ont offertes peuvent les faire réussir, ou du moins nous y servir. Voilà, Monsieur, les commencements de ma négociation. Faites-moi la grâce de me mander si c'est quelque personne d'autorité qui ait fait ces propositions à votre ami, et qui c'est, afin que nous puissions nous en prévaloir. Je ne vous demande pas le nom du cathécumène, ni sa profession : vous avez vos raisons pour ne pas le découvrir encore, et je ne veux pénétrer du mystère, qu'autant que vous voudrez m'en révéler. Je vous prie toujours, Monsieur, d'être persuadé que je m'emploierai avec joie, non-seulement à des choses de cette importance, mais encore à toutes celles qui pourront regarder votre service ou votre satisfaction; étant comme je suis entièrement à vous.

A Versailles, ce 6 février 1683.

LETTRE XXI

AU MÊME.

Sur la même affaire.

Le voyage que la cour a fait à Compiègne au commencement du carême, et les divers embarras qui nous sont arrivés depuis, jusqu'après les fêtes, m'ont empêché, Monsieur, de vous écrire plus diligemment sur le sujet de votre dernière lettre; je n'ai pas pourtant manqué de voir les personnes qui peuvent nous servir pour l'affaire de votre ami, et de leur faire les propositions que vous me faites. Pour la gratification, on m'a toujours fait entendre, qu'il n'y aurait point de difficulté. Pour la charge de président à la prévôté d'Angoulême, je croyais qu'étant telle que vous me l'aviez décrite, il ne serait pas difficile de l'obtenir; mais M. Colbert, à qui il a fallu s'adresser, ne convient pas tout à fait que cette charge soit si peu considérable, et veut s'éclaircir là-dessus. Il faudra lui en parler encore, et je vous marquerai ce qu'il aura répondu. S'il se trouve des obstacles sur ces sortes d'intérêts, votre ami doit se mettre au-dessus de ces considérations, qui, quoique raisonnables, ne doivent pas retarder une résolution que la connaissance de la vérité et le désir de son salut lui ont sans doute fait prendre. Je vous assure, Monsieur, que je n'oublierai pourtant rien pour faire réussir cette affaire, et pour vous témoigner avec quelle estime je suis, Monsieur, votre, etc.

A Versailles, ce 20 avril 1683.

LETTRE XXII.

AU MÊME.

Pour justifier sa conduite au sujet d'un procès auquel il prenait intérêt en faveur de sa partie.

Il faut, Monsieur, que je vous fasse d'abord bien des excuses d'avoir été si longtemps à répondre à votre dernière lettre. Quelques embarras d'affaires et de voyage m'ont privé durant quelque temps de toutes sortes de commerce avec mes amis, et je commence à respirer en vous écrivant. La principale chose dont vous vouliez être éclairci, c'est d'un démêlé que j'ai avec M. de Lhermitage. On vous aura sans doute informé que c'est sur le sujet d'un architecte qui s'était chargé des réparations de mon abbaye, et dont M. de Lhermitage s'était rendu caution, s'obligeant à le remettre dans les prisons de Marsillac, s'il manquait à faire son ouvrage ou s'il emportait l'argent; l'un et l'autre est arrivé, et M. de Lhermitage a négligé de le remettre; et l'ayant remis quelque temps après, M. Pasquet, son beau-frère, vint me trouver pour me prier d'arrêter les poursuites que faisait M. Barré et de faire élargir ce misérable ; me donnant sa parole qu'au sortir de la prison il irait achever son travail avec quelques-uns de ses parents et que je serais satisfait. Je lui fis toutes les honnêtetés imaginables. J'écrivis à M. Barré de cesser toutes ses poursuites, d'élargir le prisonnier à condition qu'il allât travailler à mon abbaye. Il fallut ordre sur ordre. J'écrivis presque mot à mot ce qu'on voulut me dicter, quoiqu'on me mandât que je prisse garde et que je serais trompé. J'allai simplement et sans précaution. L'homme étant élargi, je n'ouïs plus parler de lui; mes bâtiments ont demeuré près d'un an en désordre et ruinés, sans que ces messieurs aient daigné m'écrire un mot. M. Pasquet, à qui j'ai écrit deux fois là-dessus, n'a point voulu me faire réponse. Ils ouvrirent les lettres que j'écrivais à M. Barré fort honnêtement pour eux et les lui firent signifier par un sergent. Ils ont produit depuis une de mes lettres par laquelle ils prouvent que j'ai fait élargir Cazier et nient que ce soit à leur sollicitation et à leur prière. Enfin, Monsieur, je vous assure que j'en ai usé avec toute l'honnêteté imaginable, et ils se sont fort bien moqués de moi quand ils ont eu ce qu'ils demandaient et qu'ils ont cru pouvoir abuser de ma bonne foi. Voilà, Monsieur, l'état de l'affaire. Je suis bien éloigné de faire des procès; mais un procédé si extraordinaire m'a engagé à celui-ci, et je suis fâché que vous y preniez la part que vous me dites, je vous aurais volontiers remis mes intérêts. Je vous supplie, Monsieur, de me continuer toujours votre amitié et de me mander l'état où est l'ouvrage de votre ami, et de croire que je suis avec beaucoup d'estime et d'attachement, Monsieur, votre, etc.

A Versailles, ce 20 juin 1683.

LETTRE XXIII.

AU MÊME.

Sur l'affaire de la conversion de son ami.

J'espérais, Monsieur, pouvoir aller passer quelques jours à Angoulême et vous étiez un des premiers sujets de mon voyage.

J'avais à vous rendre compte de la négociation dont vous m'aviez chargé pour votre ami, et vous dire que nous avions parlé de la charge que vous nous demandiez en faveur de sa conversion. M. Colbert a enfin dit qu'il ne s'y opposerait pas si le roi l'accordait, et M. le duc de Montausier m'a promis qu'il en parlerait au roi pendant le voyage. Je vous en écrirai au plus tôt. Mes affaires ne me permettent pas de sortir d'ici de huit jours et m'obligent à partir incontinent après. Agréez au moins, Monsieur, que je vous assure qu'ici et ailleurs je suis également à vous, etc.

A Saint-Severin, ce 18 juillet 1683.

LETTRE XXIV.

A MADAME DE RICHEMONT.

Je n'osai interrompre votre repos avant-hier, Madame, et je crus qu'il valait mieux me priver de la satisfaction de vous voir que de nuire à votre santé en troublant votre sommeil. Il est permis d'être incivil quand on appréhende d'être incommode. Ce qui me console, Madame, c'est que vous avez sans doute bien deviné ce que j'aurais eu l'honneur de vous dire, et vous n'avez qu'à faire réflexion sur les bontés que vous avez eues pour moi, pour juger des remercîments que j'avais dessein de vous en faire. Il me reste pourtant je ne sais quel remords de ne vous les avoir pas faits. Je me sens chargé des obligations que je vous ai, et je ne puis porter plus loin ma reconnaissance. Croyez donc, Madame, qu'on ne peut pas vous honorer plus que je fais. Que je m'estimerais heureux si je pouvais vous le témoigner, et qu'il n'y a en tout cela ni compliment ni bienséance, mais un fonds de vérité et de sincérité tel que vous pouvez le souhaiter. J'arrivai hier à Etampes de si bonne heure que je suis tenté de passer plus loin aujourd'hui. J'ai trouvé mes chevaux de si bonne volonté que je suis venu dîner à Paris où je suis depuis onze heures du matin. Depuis ce temps je n'ai ouï parler que de la mort de la reine. Tout le monde est déchaîné contre les médecins, et notre ami M. Fagon triomphe. Le roi lui a commandé de demeurer auprès de M. le duc de Bourgogne, durant la maladie de M. Petit, et de le venir trouver après cela à Fontainebleau. Je vous prie, Madame, de me conserver toujours cette part que vous m'avez promise dans votre amitié. Si vous saviez combien je l'estime, vous croiriez presque que je la mérite, etc.

Mille amitiés à M. de Richemont et à toute votre aimable famille. On me mande de mon abbaye qu'on m'a écrit une lettre de conséquence à Orléans. Je vous prie, Madame, d'envoyer demander à la poste si elle y est, et d'avoir la bonté de la faire retirer.

A Paris, ce 4 août 1683.

LETTRE XXV.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Sur ce qu'il avait été mis en possession de sa charge.

J'ai appris, Monsieur, avec beaucoup de joie, au retour d'un petit voyage que j'avais fait à la campagne, pour travailler à l'oraison funèbre de la reine, que le roi m'a commandé de faire au Val-de-Grâce, que votre affaire avait eu à Rome tout le succès que vous pouviez souhaiter, et que vous étiez présentement en possession de la charge d'auditeur de Rote. Je n'ai eu qu'un petit déplaisir, qui a tempéré la joie que cette nouvelle m'a donnée, c'est de n'y avoir pu contribuer par mes recommandations et par mes petits services. Le peu d'intelligence qui est entre la France et Rome m'en avait ôté les moyens. Mais il ne vous fallait d'autre recommandation que votre capacité et votre mérite. Je souhaite que vous jouissiez longtemps de la grâce qu'on vous a faite. Je vous enverrai, par la première commodité, les journaux pour M. le vice-légat, et je vous manderai quand on enverra le reste de la pension de Mlle de Montauri. Je vous remercie de l'avis que vous nous avez donné de sa mort. J'attends d'apprendre l'arrivée de M. de Brodone; j'aurai bien de la joie de l'embrasser. Je vous assure que je suis bien véritablement, Monsieur, votre, etc.

A Versailles, ce 26 octobre 1683.

LETTRE XXVI.

A M. VIGIER, AVOCAT.

Le séjour que j'ai fait à la campagne pendant un mois, Monsieur, pour me disposer à faire une oraison funèbre de la reine, selon l'ordre que j'en avais reçu du roi, m'a fait différer à répondre à vos lettres, toutes obligeantes, et remplies des marques de la bonté que vous avez pour moi. Je vous avoue que je revins de mon abbaye avec beaucoup de regret de n'avoir pu vous aller voir. J'étais parti dans ce dessein, et je me faisais un plaisir de vous offrir moi-même mes très-humbles services; mais je trouvai plus d'affaires à mon abbaye que je n'avais pensé; et le temps qu'on m'avait donné était si juste, que je fus obligé de penser promptement à mon retour, avec la seule consolation de vous avoir assuré par un billet, combien je vous honorais. Pour la nouvelle de Brunswick, qui regarde la religion, dont vous souhaitez d'être éclairci, on l'a débitée ici il y a trois mois. La relation portait qu'un évêque *in partibus*, qui est vers ces quartiers-là, ayant représenté aux princes de cette maison le peu de différence qu'il y avait dans les sentiments et dans la doctrine des deux communions, et la facilité qu'il y aurait de se réunir de bonne foi les uns les autres; et, leur ayant montré l'exposition de foi de M. l'évêque de Meaux, ils avaient ordonné à leurs ministres d'entrer en conférence avec ce prélat

in partibus. Que l'académie Julienne, ainsi appelée parce qu'elle a été fondée par un Jules, duc de Brunswick, s'était assemblée, et qu'après avoir examiné l'article de l'exposition qui regarde le pape, ils avaient conclu qu'il fallait convenir de ce point avec nous, et qu'ils en feraient un acte public, ce que les princes avaient approuvé. On ajoutait qu'ils allaient examiner d'autres points de doctrine. Voilà, Monsieur, ce que nous avons appris de cette affaire. J'attends avec impatience l'ouvrage que vous me faites espérer : je le lirai avec beaucoup de plaisir. Je vous suis très-obligé, Monsieur, de l'avis que vous me donnez touchant l'abbaye de Saint-Cibard. Ce qui pourrait me la faire souhaiter, ce serait le plaisir que j'aurais de pouvoir être quelquefois avec vous, et de vous offrir une petite retraite quand vous voudriez vous éloigner un peu du bruit du monde; mais, j'ai tant de peine à demander, que j'ai résolu de laisser faire à la Providence. Je ne laisse pas de vous rendre mille grâces de votre avis, et je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que personne n'est plus véritablement à vous, que, etc.

A Versailles, ce 6 novembre 1683.

LETTRE XXVII.

A MADAME SA SOEUR, RELIGIEUSE A BÉZIERS.

Je ne sais par quelle aventure, ma très-chère sœur, je viens de recevoir, des mains d'un ecclésiastique de Narbonne, une lettre que vous m'écrivez du 14 septembre, par la voie de M. Trémouille. Cet intervalle de trois mois me faisait appréhender que votre santé ne vous permît pas d'écrire, et que votre mal ne fût augmenté. Mais je reçus une lettre de mon frère, qui me tira d'inquiétude, en m'apprenant que vous étiez un peu moins incommodée que vous ne l'aviez été. Vous pouvez croire qu'étant aussi affectionné que je le suis pour tout ce qui vous regarde, et que, m'intéressant, comme je fais, à votre santé, j'ai beaucoup d'inquiétude ou de satisfaction, selon que je sais que vous êtes ou mal ou bien. Je ne doute pas que vous ne soyez parfaitement résignée aux ordres de la Providence, et que vous ne fassiez servir à votre sanctification toutes les incommodités que Dieu vous envoie; mais je ne laisse pas de lui demander qu'il adoucisse par son amour toutes les croix dont il vous charge. Je suis très-obligé à M. l'abbé Esprit de la visite qu'il a eu la bonté de vous rendre en ma considération. Je vous prie de me mander s'il est à Béziers, afin que je l'en remercie. Je n'ai pas oublié que vous serez bien aise d'avoir une chasuble rouge, et je n'ai pas perdu le dessein de vous la donner, mais il faut encore attendre quelque temps. Je trouvai mon abbaye, lorsque j'y fus, si ruinée, que j'ai été obligé de faire rebâtir l'église et de la fournir entièrement de calices et d'ornements, ce qui m'a été de la première obligation et d'une très-grande dépense. Je n'en suis pas encore venu à bout, mais j'espère que j'en serai bientôt quitte. Après que j'aurai achevé ce qui est le plus pressé, je songerai à ce qui est le plus selon mon inclination. Faites, je vous prie, mille remercîments à toute votre sainte communauté des prières qu'on y fait pour moi, et croyez qu'on ne peut être avec plus d'affection, etc.

A Saint-Germain, ce 15 décembre, environ 1683.

LETTRE XXVIII.

A M. VIGIER, AVOCAT.

Sur quelques ouvrages qu'il lui avait envoyés.

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, j'ai parcouru les chapitres de l'ouvrage de votre ami. J'ai lu votre traduction du *Te Deum*, et je vous suis obligé de tant de plaisirs à la fois. Les témoignages que je reçois de votre amitié me sont trop chers pour n'exciter pas toute ma reconnaissance, et ce qui part de votre esprit est trop correct et trop poli pour ne pas mériter notre approbation. Votre traduction est juste, fidèle, aisée, tous les sens y sont exactement rendus, la versification en est facile et claire, et tout y respire la piété et l'action de grâces. Que vous êtes louable, Monsieur, de vous occuper aussi agréablement et aussi utilement que vous faites, et que je regrette de n'avoir pu faire une course jusqu'à Angoulême pour visiter votre cabinet. Je ne manquerai pas, à mon premier voyage, une si belle occasion. J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le projet que vous m'avez envoyé du *Journal pacifique des controverses*. Toutes les matières qui seront traitées dans cet ouvrage sont importantes, et peuvent être d'un grand usage pour porter les esprits à se réunir. J'ai bien de l'impatience de voir ce Traité, qui vaudra mieux que toutes les méthodes que nous avons vues jusqu'ici. Le mauvais temps a retardé l'impression de mon oraison funèbre. On l'achève, et je ne manquerai pas de vous en envoyer un exemplaire. Cependant, Monsieur, croyez que je suis, avec toute l'estime et tout l'attachement possible, votre, etc.

A Versailles, ce 20 janvier 1684.

LETTRE XXIX.

A MADAME DE RICHEMONT.

Il lui envoie quelques ouvrages.

Si la saison avait été moins rigoureuse, et que les ouvriers eussent pu travailler à l'impression, il y a longtemps, Madame, que vous auriez reçu le paquet que je vous envoie par le messager. Je n'ai pas voulu vous l'envoyer sans y joindre quelques exemplaires de l'oraison funèbre de la reine, que j'ai prononcée il y a près de deux mois. Ce n'est pas que je croie que le présent soit considérable par lui-même. Je sais que le plaisir que j'ose espérer que vous aurez à le recevoir, viendra tout entier de la bonté que vous avez pour moi, et qu'en lisant ce petit ouvrage, vous exercerez votre patience

et non pas votre jugement : mais quand je devrais perdre un peu de la bonne opinion qu'on vous en a donnée, j'y gagnerai toujours la satisfaction de vous l'avoir présenté, et de m'être acquitté d'un devoir très-juste et très-agréable. J'ai fait mettre dans le paquet quelques exemplaires pour M. Frementin, et pour le révérend Père Quesnel, pour M. l'intendant, s'il n'en avait pas encore reçu ; vous voudrez bien, Madame, leur faire savoir combien je les honore. Vous trouverez deux dictionnaires, dont l'un est latin, et fait par racines, dont on s'est servi pour faire apprendre les mots latins à Mgr le Dauphin, et l'autre est français-latin, imprimé depuis peu, et estimé, qui sert à la composition. Je m'imagine que M. votre fils est déjà au-dessus de ces livres-là. S'ils peuvent pourtant lui être de quelque usage, j'en serai ravi. Que je serais heureux si je pouvais contribuer à son éducation, et seconder les soins que vous prenez à le rendre honnête homme et bon chrétien ! Je suis avec tout l'attachement et tout le respect possible, Madame, votre, etc.

A Versailles, ce 20 février 1684.

LETTRE XXX.

A M. BENOIT, AUDITEUR DE ROTE.

Sur le faux bruit de sa nomination à l'évêché d'Orange.

J'ai toute la reconnaissance que je dois avoir pour toutes les marques d'amitié que je reçois incessamment de vous, Monsieur. Les souhaits et les vœux que vous faites pour ce qui regarde ma fortune sont capables de m'attirer de grandes prospérités. Je les prends pour des présages heureux de quelque bien qui doit m'arriver ; et ce qui me touche encore davantage, pour des témoignages de la bonne opinion que vous avez de moi. Ainsi je vous en rends très-humbles grâces. Le bruit qui a couru chez vous de ma nomination à l'évêché d'Orange n'est pas véritable. Je n'ai point demandé cet évêché, et ne l'ai pas même désiré : ce n'est pas que je ne le croie bien au delà de mon mérite ; mais j'ai résolu de laisser agir les bontés du roi en mon égard, et d'attendre sans m'impatienter les grâces qu'il m'a fait l'honneur de me promettre : outre que j'estimerais beaucoup plus un établissement un peu moindre, qui ne m'éloignerait pas de la cour. Ainsi, Monsieur, vous pouvez désabuser ceux qui, par un excès d'estime ou d'amitié qu'ils ont pour moi, auraient pu croire ou souhaiter que je fusse destiné à un honneur dont je ne m'estime pas digne. Je vous envoie un petit livre qui contient deux discours et quelques poésies, qui furent prononcés à l'Académie, où j'avais l'honneur de présider à la réception d'un des plus savants hommes de notre siècle. Pour le discours que je fis au roi, à la tête de l'Académie, lorsque Sa Majesté revint de sa conquête de la Franche-Comté, je ne manquerai pas de vous en faire part dès que je l'aurai fait imprimer. Conservez-moi, s'il vous plaît, toujours, Monsieur, l'honneur de votre amitié, et faites-moi la grâce de croire que je suis plus que personne du monde, etc.

A Versailles, ce 16 octobre, environ 1684.

LETTRE XXXI.

A MADAME DE RICHEMONT.

Je vous rends très-humbles grâces, Madame, et de la joie que vous avez eue de la grâce que le roi m'a faite, et des souhaits que vous avez faits vous-même. Vous me croyez, sans doute, meilleur que je ne suis, quand vous désirez de me voir chargé d'un fardeau que je sens bien que je ne serais pas capable de porter. Les bons ouvriers que vous jugez, avec raison, si nécessaires à l'Eglise, ont bien d'autres vertus et d'autres talents que nous ; et il faut les tirer des lieux d'oraison et de retraite, et non pas du pays de tumulte et de dissipation où nous sommes. Ainsi, Madame, bornez vos désirs, et demandez à Dieu que j'use chrétiennement des biens qu'il me donne, et que je songe efficacement à mon salut, pendant que de plus gens de bien que moi travailleront à celui des autres... J'ai bien de la joie d'apprendre que votre famille s'élève et se perfectionne insensiblement par vos instructions et par vos exemples. En quelque état que Dieu appelle des enfants aussi bien nés, et aussi bien instruits que les vôtres, ils produiront les fruits d'une éducation chrétienne, et vous verrez germer et croître la bonne semence que vous jetez dans leurs esprits et dans leurs cœurs. Quoi que vous me puissiez dire de Mlle votre fille aînée, je ne laisserai pas de tenir mon sermon toujours prêt, quelque parti qu'elle prenne. Je suis persuadé qu'elle en remplira fidèlement tous les devoirs, et que soit dans la religion, soit dans le monde, elle servira Dieu comme vous le souhaitez. J'ai bien envie d'aller encore disputer de théologie avec la cadette, et de voir jusqu'où son bon sens et la vivacité de son esprit sont allés depuis que je ne l'ai vue. Il n'y a qu'à lui souhaiter de la santé ; le P. Quesnel et vous, avec la grâce de Dieu, ferez le reste. Pour M. votre fils je me réjouis d'apprendre qu'il profite dans son innocence et ses bonnes mœurs, et qu'il s'avance doucement dans ses études. Le fond de la vertu demeurera, et l'esprit s'ouvrira de plus en plus. Il ne faut pas le presser. Il ne faut que lui montrer le chemin et lui aider à marcher. Dieu bénira vos bonnes volontés et les siennes. Au reste, Madame, vous voulez bien que je le remercie ici d'une lettre latine qu'il m'écrivit autrefois ; car vous savez que je fais quelquefois mes remercîments un peu tard ; elle était fort bien faite, et je me souviens encore qu'il y avait même de l'élégance. J'espère dans le printemps prochain voir en passant les progrès qu'il aura faits dans son latin. Je suis en peine de ce que vous m'écrivez, Madame, de l'incommodité de M. de Richemont. J'espère que ce ne sera qu'une fluxion

passagère. Cependant il faut qu'il se ménage et qu'il conserve ses yeux. Pour vous, Madame, faites-moi la grâce d'être bien persuadée que je suis très-sensible à tout ce qui vous touche, et que je suis, etc.

A Versailles, ce 25 novembre, environ 1684.

LETTRE XXXII.

A MADAME SA SOEUR, RELIGIEUSE A BÉZIERS.

Je suis arrivé ici, ma très-chère sœur, non-seulement sans accident, mais encore avec toute la douceur et toute la commodité possible. J'ai trouvé vers mon abbaye un évêque de mes amis avec qui je suis revenu dans son carrosse, et j'ai éprouvé en cette rencontre, comme en beaucoup d'autres, ce que peuvent vos prières. J'y ai une confiance très-particulière, et je ne cesserai de vous en demander la continuation. Je crois que mon frère en a ressenti les effets, et qu'il doit à la charité de votre sainte communauté sa résurrection et sa convalescence. J'ai eu de très-grandes inquiétudes sur son sujet, et je ne pouvais recevoir de nouvelles plus agréables que celles de sa guérison. Je rends un million de grâces à toutes les religieuses de votre monastère de tous les bons offices qu'elles lui ont rendus devant Dieu. Quoique la tendresse qu'elles ont pour vous, et surtout l'amour qu'elles ont pour Dieu, les aient obligées à en user aussi généreusement, je ne laisse pas d'en être aussi reconnaissant que si elles n'avaient agi qu'en ma considération. Dieu leur en donnera la récompense. Pour moi j'en conserverai chèrement le souvenir, et si je puis jamais reconnaître cette obligation et tant d'autres que je leur ai, par mes très-humbles services, ayez la bonté de les assurer que je ne m'oublierai pas, et que je serai toujours attaché à tous les intérêts de votre monastère plus qu'aux miens propres. Je supplie votre révérende mère abbesse, de croire que je ressens comme je dois toutes les bontés qu'elle a eues en son particulier en cette occasion. Pour vous, ma très-chère sœur, je vous rends de très-humbles grâces de la relation que vous m'avez envoyée, elle est très-édifiante, et vous ne sauriez croire avec quelle tendresse de cœur je l'ai lue. Il y a de quoi faire de grandes saintes dans les exercices journaliers de piété que vous pratiquez. Je ne doute pas que vous ne preniez peine de vous sanctifier vous-même, et que vous ne donniez à vos sœurs les mêmes exemples de ferveur que vous en recevez. Il est bon de couvrir du voile de l'humilité les bonnes œuvres que nous faisons par la charité que Dieu nous donne; mais il ne faut pas tant regarder nos infirmités naturelles, que nous ne reconnaissions en nous la force de la grâce de Jésus-Christ. Je me confie en lui que vous avancerez dans la perfection de votre état, jusqu'à la fin de votre vie. Si j'y puis contribuer par mes soins ou par mes prières, je le ferai avec une extrême joie. Faites-moi savoir souvent de vos nouvelles, et croyez que je suis avec plus d'affection et de zèle que jamais, ma très-chère sœur, etc.

A Saint-Germain en Laye, ce 16 décembre, environ 1684.

LETTRE XXXIII.

A M. HUET, ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

On examine sur qui tombent les frais de la poursuite des prêtres déréglés.

Vous avez bien raison, Monseigneur, de croire que la distance de deux cents lieues n'a rien diminué de l'attachement et du respect que j'ai toujours eu pour vous. Je voudrais trouver des occasions de vous le témoigner, plus considérables que celles que vous m'en donnez par votre lettre du 16 mars. Je l'ai reçue dans le cours de ma visite, et je n'ai pu y répondre plus tôt, parce que j'ai été toujours errant. J'ai consulté les plus anciens officiers de mon chapitre, et leur ai demandé l'usage qu'ils ont eu dans la poursuite des mauvais ecclésiastiques, quand le revenu du sceau et du greffe n'y suffit pas. Ils m'ont tous répondu que ce diocèse n'était pas tombé dans le cas, et qu'il n'y avait point de pratique fixe là-dessus, soit parce que le diocèse est de peu d'étendue, n'y ayant que soixante-six cures, soit parce qu'il a toujours été assez réglé, soit parce que l'évêque y ayant une pleine autorité, et sur le chapitre, et sur tout le reste, il retient plus aisément tout le monde dans le devoir. Un grand vicaire que j'ai, qui a gouverné le diocèse sous cinq évêques, et qui est consommé dans les affaires ecclésiastiques, a dressé sur le droit un mémoire que je vous envoie, ne pouvant vous rien mander sur le fait..... Je me suis informé de l'usage de l'Eglise de Toulouse, et le grand vicaire m'a assuré que M. l'archevêque ne fournissait pas à ces sortes de frais; et qu'on les imposait sur le clergé. L'usage de Castres est le même, et l'évêque n'est pas chargé de cette dépense, lors même qu'il est sacré : à plus forte raison un évêque nommé qui n'exerce aucune juridiction. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai pu savoir depuis mon arrivée, et que j'ai mieux aimé vous mander promptement que de vous faire attendre de plus longues recherches. Je ne laisserai pas d'en faire encore et de vous témoigner en cette rencontre et en d'autres, l'attachement et le respect avec lequel je suis, Monseigneur, etc.

A Lavaur, ce 20 avril, environ 1685.

LETTRE XXXIV.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Je suis revenu, Monsieur, depuis huit jours de mon voyage de mes abbayes. J'ai été près de deux mois en chemin, à cause des affaires de religion où je me suis trouvé engagé, toute la noblesse des provinces par où j'ai passé voulant se convertir entre mes mains, et conférer avec moi; en sorte que j'ai reçu sur ma route plus de neuf cents abjurations. La grâce de Dieu et la grandeur du roi font ces miracles et non pas nous. Je ne sais si je ne partirai pas bientôt par ordre du roi

pour aller travailler à la conversion des provinces des environs de Paris. Quoique je fasse et en quelque endroit que je sois, j'aurai toujours toute la considération que je dois avoir pour vous. Je crois que M. le prieur de Benoît fera bien d'accepter le bénéfice qu'on lui offre. C'est un bien présent et une occasion de travailler, qu'il ne faut pas refuser. Pour M. son frère, il a une grande passion d'avoir une compagnie, et s'ennuie fort d'être subalterne. Si M. son père veut le satisfaire en cela, il l'engagera au service avec plus d'affection, et l'obligera de se pousser. J'ai si peu de crédit, que je ne puis que marquer ma bonne volonté, et vous assurer que je suis, etc.

A Fontainebleau, ce 28 octobre 1685.

LETTRE XXXV.

A MADAME DE RICHEMONT.

Sur sa nomination à l'évêché de Lavaur.

Je n'ai pas douté, Madame, que vous ne prissiez part à la grâce que le roi m'a faite en me nommant à l'évêché de Lavaur. Toutes les marques de bontés que j'ai reçues de vous, en tant de rencontres, me répondaient de celle-ci. La providence de Dieu gouverne tout; et comme il ne faut pas briguer les honneurs, il ne faut pas aussi refuser le travail : l'Eglise a plus besoin que jamais de bons et fidèles ministres; il est juste que ceux qui s'intéressent à mon bien, comme vous faites, prient Dieu que je le devienne. Il n'importe guère en quelle place nous soyons, pourvu que nous remplissions bien celle qui nous est échue. L'évêché qu'on m'a donné est d'un assez bon revenu et dans un lieu assez agréable. Il est même peu étendu et n'oblige pas à beaucoup de peine : cependant vous savez que c'est une charge terrible, et que le soin des âmes est un grand poids. Si nous reprenons la route de Blois, à notre retour, je vous rendrai compte de notre mission qui s'avance, et je vous assurerai que personne n'est plus véritablement à vous que votre, etc.

A Nantes, ce 18 novembre 1685.

LETTRE XXXVI.

A LA MÊME.

Sur la mort de Mme de Fieubet.

J'espérais, Madame, en repassant à Orléans, à mon retour de Bretagne, avoir au moins quelques heures de séjour pour aller me consoler avec vous de la perte que nous avons faite d'une amie, dont la vertu solide et la fidèle amitié nous étaient si connues; mais n'arrêtant pas à Orléans, et me trouvant entraîné par la compagnie où je suis, je ne puis m'empêcher de vous laisser ce billet pour vous témoigner la part que j'ai prise à votre douleur, et combien j'ai été touché pour moi-même de la mort de Mme de Fieubet. Je sais à quel point elle vous aimait : je sais quel était votre attachement et votre tendresse pour elle, et je juge des sentiments de votre cœur dans cette triste séparation, par la joie et le plaisir que vous aviez d'être avec elle. La ressemblance de vos mœurs vous liait plus étroitement que la parenté; et vous teniez plus à elle par les liens de la charité, que par ceux du sang et de la nature; ce qui me fait penser que vous avez été très-sensible à cette affliction que Dieu vous a envoyée. Pour moi, je l'ai ressentie en mon particulier, et l'ai regardée comme une perte publique, à laquelle pauvres et riches, amis et indifférents doivent également s'intéresser. Il faut pourtant tirer nos consolations du sujet même qui nous afflige, et considérer que la même piété qui nous faisait estimer sa conversation, nous doit faire supporter avec résignation d'être privés d'elle. En nous l'ôtant, Dieu la récompense de ses bonnes œuvres, et il faut louer ses miséricordes. Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez reçu ce coup comme venant de la main de Dieu; c'est le seul adoucissement solide qu'on peut trouver pour de telles douleurs. Faites-moi la grâce, Madame, d'être persuadée que je ressentirai toujours toutes vos peines, et que je suis très-sincèrement votre, etc.

A Clercy, ce 18 janvier 1686.

LETTRE XXXVII.

A M. L'ABBÉ BASTIDE.

Qui l'avait félicité sur sa promotion à l'évêché de Lavaur, et qui lui avait fait présent du panégyrique de saint Jérôme.

En quelque temps, Monsieur, que me viennent les marques de votre amitié, elles me sont toujours agréables, et la joie que vous me témoignez de ma promotion à l'épiscopat, quoiqu'elle vous paraisse tardive, ne laisse pas d'avoir pour moi les agréments de la nouveauté. J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le panégyrique de saint Jérôme, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, et je suis bien aise que la censure qu'on en avait faite, vous ait attiré toutes les louanges et les approbations qu'on vous a données. Je vous rends très-humbles grâces de ce présent que j'estime beaucoup; et je vous prie de croire que je suis véritablement, Monsieur, votre, etc.

A Lavaur, ce 2 février, environ 1686.

LETTRE XXXVIII.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Vous me feriez une grande injustice, Monsieur, si vous pensiez que je n'ai pas pour vous tous les sentiments d'estime et d'amitié que je dois avoir. Si les occupations pressantes que donne un épiscopat naissant, et la nécessité d'affermir de nouvelles conversions, m'ont empêché de vous en donner des marques, n'attribuez pas mon silence à mon cœur, qui ne change pas. Je voudrais trouver quelque occasion de vous faire connaître combien je vous suis obligé de toutes vos bontés, et à quel point je suis, Monsieur, etc.

A Lavaur, ce 20 mai, environ 1686.

LETTRE XXXIX.

AU MÊME.

Je vous rends grâces de votre souvenir, Monsieur, et de la part que vous prenez aux affaires de mon diocèse. Dès que j'ai été arrivé, j'en ai été faire la visite, et j'ai trouvé tout le monde bien disposé, non-seulement à m'écouter, mais encore à me croire. On ne peut témoigner plus de joie et plus de confiance que ces peuples m'en ont témoigné. De six mille convertis que j'ai à gouverner, il n'y en a pas quinze qui n'aient confessé et communié avec les dispositions, au moins au dehors, telles que je les pouvais souhaiter. Je suis dans un diocèse agréable, tranquille et abondant, dont je suis absolument le maître, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. Si je puis un jour vous y recevoir, vous verrez avec quelle passion, je suis Monsieur, etc.

A Lavaur, ce 26 août, environ 1686.

LETTRE XL.

A UN MARI.

Sur l'heureux accouchement de son épouse.

J'ai beaucoup de joie, Monsieur, d'apprendre l'heureux accouchement de Mme votre femme. Ce sont des bénédictions que Dieu donne aux mariages, dont on doit le remercier. Il serait à souhaiter qu'il y eût beaucoup de pères comme vous, capables de bien élever leurs enfants, et de leur laisser autant de vertu que de bien. Je me réjouirai toujours de tous les avantages qui vous arriveront, et je serai toute ma vie, etc.

A Lavaur, ce 29 septembre, environ 1686.

LETTRE XLI.

AU ROI.

Humble et pieuse remontrance pour refuser l'évêché de Nîmes.

Sire,

J'ai reçu, avec toute la reconnaissance que je dois, la grâce que Votre Majesté m'a faite de me nommer à l'évêché de Nîmes ; et cette marque précieuse de son souvenir a renouvelé dans mon cœur tous les sentiments de respect et de vénération pour son auguste personne, et toute l'ardeur du zèle que j'ai toujours eu pour son service. Mais, Sire, Votre Majesté me permettra de lui représenter avec toute la confiance que me donnent ses bontés, que j'ai regardé le premier choix qu'elle a bien voulu faire de moi pour l'évêché de Lavaur, comme ma première vocation ; que j'y ai travaillé, comme n'en devant point sortir, et qu'une marque que Dieu me voulait en ce lieu, c'est qu'il y bénissait mes travaux, et que les peuples m'écoutaient avec plaisir, quand je leur prêchais l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, et la fidélité qu'ils devaient à Votre Majesté. J'avoue, Sire, que j'ai une grande passion d'achever l'ouvrage que j'ai commencé, et que ce serait une grande grâce de me laisser entretenir et augmenter les bonnes dispositions où je vois les nouveaux convertis de mon diocèse. Je ne doute pas que le successeur que Votre Majesté m'a destiné n'ait plus de talents et de capacité que moi ; mais l'application que j'ai eue à les instruire, et la confiance qu'ils ont prise en moi, me donnent des facilités qu'on n'a pas dans les commencements d'un épiscopat. L'évêché de Nîmes, Sire, est vaste et difficile à gouverner, et je ne me sens ni assez de force, ni assez d'adresse pour cela. Je sais qu'il est plus riche et plus honorable que le mien ; mais Votre Majesté m'a déjà donné tant de bien, que je n'en souhaite pas davantage ; et l'honneur qu'elle m'a fait de me croire capable et digne d'être dans cette place-là me vaut mieux que la place même. J'y serais plus proche de mon pays et de ma famille, mais je ne dois point avoir de plus forte affection que celle de servir Dieu et Votre Majesté. Je crois que je ne lui serai pas inutile en ce pays-ci. Je me jette donc aux pieds de Votre Majesté pour la supplier de me laisser dans ce diocèse où elle m'a envoyé, et où je puis plus tranquillement prier Dieu qu'il continue à répandre abondamment ses bénédictions sur elle. Je ne l'ai jamais importunée pour lui demander du bien ; je crains que je l'importune en lui disant qu'elle m'en fait. C'est une grande preuve de votre bonté, Sire, que vous me réduisiez à ne vous demander que la diminution de vos bienfaits et de vos grâces. J'attendrai les ordres de Votre Majesté, quoiqu'elle ordonne, et je les exécuterai avec toute la soumission et la fidélité que lui doit, Sire, son très-humble, etc.

A Lavaur, ce 27 août 1687.

LETTRE XLII.

A M. BENOIT, AUDITEUR DE ROTE.

Sur sa nomination à l'évêché de Nîmes.

Je suis bien aise, Monsieur, de voir par votre lettre la joie que vous me témoignez de ma nomination à l'évêché de Nîmes. Je me trouvais si bien dans ce diocèse que j'avais déjà réglé, et où je commençais à jouir d'un honnête repos, que je ne m'attendais point à le quitter. Ce qui me console, c'est la marque d'estime et de considération que le roi me donne, et le plaisir que j'aurai d'être près de vous, et de vous assurer quelquefois que je suis, etc.

A Lavaur, ce 14 septembre 1687.

LETTRE XLIII.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Sur ses victoires

Monseigneur,

Nous avons appris avec une extrême joie les glorieux succès dont Dieu vient de bénir vos premières armes. Personne n'en a été plus touché que moi, et n'en a rendu grâces au ciel de meilleur cœur. La paix depuis longtemps était à charge à votre courage, et vous reteniez à regret des vertus qui devaient éclater, et vous attirer l'amour et l'admiration de tout le monde. Vous avez commencé, Monseigneur, comme les autres fi-

nissent : votre propre génie vous a conduit, et votre application vous a tenu lieu d'expérience. Les places que vous avez forcées paraissaient imprenables ; les ennemis qui les défendaient se croyaient invincibles, et vous avez fait voir que rien ne peut vous résister, et que vous êtes né pour vaincre. C'est le destin du roi, et le vôtre, Monseigneur ; mais, quelque gloire que vous ayez acquise par vos exploits militaires, votre vigilance, votre libéralité, votre douceur, votre bonté, votre modestie, ne vous ont pas moins fait d'honneur que votre intrépidité et votre valeur ; et nous estimons vos vertus du moins autant que vos victoires. Vous avez pris des villes, et vous avez gagné des cœurs ; et vous ne voyez au-dessus de vous que celui qui vous a donné le pouvoir et l'exemple de vous faire aimer et craindre de toute la terre. Agréez, Monseigneur, qu'ayant eu l'honneur de voir croître dès votre enfance, tant et de si grandes qualités, je m'y intéresse plus qu'un autre ; et qu'après avoir fait des vœux pour votre conservation et pour l'accroissement de votre gloire, je me dise avec un très-profond respect et une soumission entière, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 19 décembre 1688.

LETTRE XLIV.

A MADAME DE RICHEMONT.

Sur la maladie de M. son époux.

Je comprends, Madame, par la lettre de M. de Richemont et par votre silence, que vous n'avez pas reçu deux lettres que je vous ai écrites depuis mon séjour en ce pays-ci. Il m'aurait fait savoir de vos nouvelles, et vous m'en auriez donné vous-même de celles de vos chers enfants, à qui je souhaite tous les jours mille prospérités spirituelles et temporelles. Peut-être que l'adresse que j'avais faite à Orléans les a fait égarer, et que je serai plus heureux depuis que je sais le lieu fixe de votre demeure. Vous ne sauriez croire combien je suis touché de la maladie de M. de Richemont, et combien je suis édifié des sentiments chrétiens qu'il me témoigne dans sa lettre. Je connais votre cœur, je m'imagine aisément la douleur que vous ressentez à le voir souffrir si longtemps, et les soins empressés que vous prenez pour le soulager. Il me fait assez connaître que les peines et les inquiétudes qu'il vous donne sont la plus sensible partie de son mal, et que rien ne l'afflige tant que de vous voir affligée comme vous êtes. Il faut que vous vous donniez mutuellement des exemples de force et de patience, et qu'il souffre patiemment, et que vous l'assistiez avec constance. Je souhaite de tout mon cœur que le Seigneur qui mortifie, et qui vivifie, après vous avoir éprouvée par les tribulations qu'il vous a envoyées, vous console par une parfaite santé dans votre famille. Vous saurez faire un bon usage de l'un et de l'autre état car vous savez que tout doit se réduire au salut et à la sanctification de l'âme. Je vous prie de me faire souvent savoir des nouvelles de M. de Richemont, dont je serai extrêmement en peine, et de me mander les progrès que font M. votre fils et Mlles vos filles dans la vertu et dans les lettres. Si je puis quitter pour quelque temps ce pays, c'est-à-dire, si la nécessité m'oblige d'aller faire un voyage à Paris, je tâcherai de vous aller voir, et de vous témoigner, Madame, que personne ne peut-être plus véritablement, ni plus cordialement que je suis, votre, etc,

Nîmes, ce 15 octobre, environ 1689.

LETTRE XLV.

A M. DE RICHEMONT.

Sur sa maladie.

Je viens de recevoir votre lettre, Monsieur, quoiqu'elle soit datée du 23 de septembre. Que je vous plains, et quelle satisfaction serait-ce pour moi, si j'étais assez près de vous pour vous aller consoler dans les maux que vous souffrez depuis si longtemps ! J'en suis tout à fait touché, et je prie Notre-Seigneur qu'il cesse d'appesantir sa main sur vous, et qu'il ne permette pas que vos souffrances soient au-dessus de vos forces. Si nous avions la foi bien vive, notre patience serait aussi bien forte ; mais tout est infirme en nous, et le corps qui se corrompt affaiblit l'âme : c'est ce qui me fait compatir encore davantage à votre maladie si opiniâtre, et par conséquent si fatigante. La relation que vous m'en faites m'afflige ; mais la soumission que vous avez pour la volonté de Dieu sur vous, quoique rigoureuse, m'édifie. J'ai toujours reconnu en vous un fond de raison et de probité qui m'a fait espérer que Dieu vous ferait part de ses grandes miséricordes. Il veut peut-être vous détacher entièrement du monde, par les amertumes qu'il vous y fait trouver. L'épreuve est un peu rude, mais il n'en fallait peut-être pas moins pour votre sanctification. Vous prenez vos maux, grâces à Dieu, en esprit de pénitence, et c'est déjà un grand bien pour vous. J'espère que Dieu tirera tout le fruit qu'il prétend tirer du bon usage de la tribulation qu'il vous envoie, et qu'après vous avoir fait souffrir, il vous consolera lui-même : les saisons changeront pour vous, et vous reprendrez votre santé pour l'employer au service de Celui qui vous l'aura donnée. Je vois bien que ce qui fait votre plus grande douleur, c'est celle qu'ont Madame votre femme et vos enfants, de vous voir en ce pitoyable état. Je connais leur tendresse pour vous, et je ne doute pas qu'ils ne vous rendent tous les offices de charité que la nature et la religion exigent d'eux. Je prends part à leur affliction, et je souhaite que le ciel exauce les vœux qu'ils font pour vous. Nos nouveaux convertis ne valent guère mieux que les vôtres : ils ont plus besoin de prières que d'instructions : car ils n'écoutent que les nouvelles de Hollande ou d'Angleterre.... Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et croyez-moi avec toute la tendresse et la pitié possible, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 octobre, environ 1689.

LETTRE XLVI.

A MESSIEURS DE NÎMES.

Sur sa translation de Lavaur à Nîmes.

Messieurs,

Il serait difficile de réparer la perte que vous avez faite de votre sage et vertueux prélat. Tout ce que je puis faire, c'est de chercher les moyens de vous en consoler, en vous renouvelant ses instructions, et suivant moi-même ses exemples. Il ne sera pas moins difficile de réparer la perte que je fais d'un peuple qui m'écoutait et qui me croyait; qui ne refusait point de connaître la vérité et de la suivre, et qui, après avoir été ma joie par sa docilité et par son obéissance, devient aujourd'hui le sujet de ma douleur, par la nécessité où je suis de m'en éloigner pour aller à vous. J'espère, Messieurs, que vous me consolerez de cette séparation, en vous unissant à moi de cœur et d'affection, pour profiter des soins que je prendrai et des lumières que Dieu me donnera pour votre conduite. Je ne mets point ma confiance aux paroles d'une sagesse humaine, mais en la vertu et en l'efficace de la parole de Dieu, qui seule peut toucher les âmes. Sa providence m'appelle lorsque j'y pense le moins ; et si je l'ose dire, presque malgré moi, dans votre ville, pour en être sans doute le consolateur et le père. Quel bonheur pour moi si je puis adoucir vos peines, éclairer vos esprits, gagner vos cœurs et porter le calme et la paix dans des consciences encore agitées ! Je vous prie d'assurer vos habitants, qui seront désormais mon peuple, que je n'ai d'autre intention que celle de leur procurer le repos et le salut; qu'ils trouveront en moi un pasteur qui saura compatir à leur faiblesse; et que la douceur de la charité dans mes discours et dans mes actions tempérera l'ardeur du zèle. Je me disposerai à partir d'ici dans quelque temps, et j'espère que vous connaîtrez que si vous pouviez avoir de plus grands et de plus illustres prélats, vous n'en pouviez rencontrer un plus porté à vous aimer et à s'attacher à vous que moi, qui suis, Messieurs, votre, etc.

Environ 1690.

LETTRE XLVII.

A M. HUET, ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

Il lui envoie deux oraisons funèbres.

Je reviens de la campagne, Monseigneur, et je retrouve ici le paquet que j'y avais laissé pour vous. Ce sont les deux oraisons funèbres que j'ai faites pour Mme la Dauphine et pour M. le duc de Montausier. Dans le temps de votre départ, comme je ne me trouvais pas à Paris, j'avais donné ordre qu'on vous portât la première, et je ne sais pas précisément si l'on s'est acquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faite pour vous, Monseigneur, que pour un autre, puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous avez honoré, et qui a connu et estimé, plus que personne, votre savoir et votre vertu. Le commerce d'amitié que vous avez eu avec lui vous avait fait voir de plus près la bonté, la droiture et la fidélité de son cœur, et sa mémoire vous en est d'autant plus chère. Recevez donc, Monseigneur, le portrait que j'ai essayé d'en faire, et suppléez, par les connaissances que vous avez de mon sujet, à la faiblesse de mes expressions et de mes idées. Les vôtres sont toujours nobles et sublimes. J'ai lu avec admiration votre dernier livre. Quelle profonde érudition ! quelle politesse de langage ! quelle force de raisonnement ! Je n'entreprends pas de vous donner les louanges que vous méritez. Qui est-ce qui le pourrait faire? Je me contente de vous assurer que personne ne vous honore plus, et n'est avec plus de respect et d'attachement que moi, Monseigneur, votre, etc.

A Paris, ce 23 septembre 1690.

LETTRE XLVIII.

A M. DE SANTEUIL, CHANOINE DE SAINT-VICTOR.

Sur quelques-uns de ses vers qu'il lui avait envoyés.

M. le Pelletier m'envoya, il y a quelque temps, votre plainte de sainte Hunégonde, Monsieur, et je la reçus avec d'autant plus de joie, que je l'avais attendue avec impatience. Tout ce qu'il y a de savants et de polis soupirent après vos poésies, et les ministres d'État mêmes se font un plaisir et un honneur de les distribuer. Je vous avoue que votre sainte est une jolie personne ; elle a de l'esprit, de la délicatesse, de la sensibilité plus que sainte du paradis. Que je la trouve aimable dans tout ce qu'elle dit d'elle et de vous ! Je lui sais bon gré surtout de connaître ce que vous valez, et de vous représenter tel que vous êtes quand vous touchez et retouchez vos nobles ouvrages. Qu'elle me plaît quand elle gronde son abbé, quand elle se moque des vieilles hymnes qu'on lui chante, et quand elle pleure le tort qu'on lui fait de la priver de l'honneur qu'elle doit recevoir des vôtres. Vous seul pouvez donner de l'inquiétude aux bienheureux qui n'en ont point. Continuez à leur faire ouïr agréablement leurs louanges, ou plutôt celles de Dieu, et ne manquez pas de m'envoyer ici tout ce que vous composerez en leur honneur. J'en aurai autant de plaisir qu'eux, et je ferai autant d'éloges de vos poésies que vous en aurez fait de leur sainteté. Adieu, Monsieur, je suis, avec toute l'estime et la considération possible, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 décembre 1690.

LETTRE XLIX.

A M. DE RICHEMONT.

Je reçus, Monsieur, durant le cours des états de cette province, une de vos lettres, et j'eus beaucoup de joie de voir que ni le temps, ni l'éloignement ne diminuent rien de notre ancienne et solide amitié. J'ai eu l'honneur d'y répondre de Pézenas où nous étions assemblés ; mais, comme il y a des détours de courriers, je crains que ma lettre

n'ait eu le sort de quelques autres. J'avais espéré à mon retour de Paris de pouvoir prendre la route de Blois, et je me faisais par avance un plaisir de vous embrasser, et de témoigner à Mme de Richemont et à toute votre famille, que je conserve chèrement tous les sentiments d'estime que j'ai eus pour elle depuis les premiers jours de notre connaissance. Vous agréerez que je vous demande des nouvelles de ce que j'aurais vu moi-même. Je ne doute pas que cette vertueuse mère n'ait déjà recueilli le fruit de ses travaux dans l'éducation de ses enfants, qui auront profité de ses instructions et de ses exemples. Le soin qu'elle a eu de les offrir à Dieu, et l'inclination qu'ils avaient à la piété et à la sagesse me font croire que vous avez beaucoup de satisfaction domestique. J'ai une grande passion de voir ce petit garçon devenu présentement un homme; de savoir s'il a pris le parti de l'Église ou du monde; je veux dire d'un monde réglé qui n'a rien de contraire à l'Évangile; de connaître les progrès qu'il a faits dans la piété et dans les études. Votre aînée est apparemment grande théologienne : elle avait déjà bien avancé dans les lettres humaines, et je pense qu'elle s'est attachée aux divines. Je voudrais bien voir comment elle joint la mémoire et le jugement, la science et la modestie. Pour la cadette, vous en avez peut-être fait une bonne mère de famille. Je me souviens qu'elle avait l'esprit fin et une vivacité retenue par la sagesse au-dessus de son âge. Mais vous, Monsieur, que faites-vous? vos maux sont-ils tous passés ? jouissez-vous d'un peu de santé et de repos ? je vous prie, que je sois informé de l'état d'une famille à laquelle je m'intéresse très-sincèrement. J'ai donné ordre à mon imprimeur de vous envoyer un exemplaire de mon *Histoire du cardinal Ximenès;* je crois qu'il l'aura fait. Je vous prie de dire à Mme de Richemont, qu'encore qu'elle ait présentement un évêque, et quel évêque ! je ne prétends pas perdre mes anciens droits : personne ne pouvant être plus constamment ni plus véritablement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 juillet 1693

LETTRE L.

A LA REINE D'ANGLETERRE.

Pour répondre à celle que Sa Majesté Britannique lui fit l'honneur de lui écrire le 28 août 1693.

Madame,

L'honneur que Votre Majesté nous fait d'agréer le petit secours que nous avons résolu, mon clergé et moi, de donner à quelques-uns de vos sujets, pourrait nous faire perdre le mérite de notre présent par le plaisir que nous avons de le faire. Mais, Madame, nous nous sentons obligés d'offrir à Dieu un peu de nos biens, quand nous voyons que Votre Majesté lui sacrifie des royaumes; et, par les grandes choses que vous faites pour la religion, nous apprenons du moins à en faire de petites. Ce n'est pas tant la charité que la justice qui nous oblige à contribuer au soulagement de ces hommes fidèles et généreux, qui n'ont point fléchi le genou devant les dieux étrangers, qui ont suivi leur devoir et leur conscience aux dépens de leur repos et de leurs richesses, et qui ont mieux aimé vivre irréprochables parmi nous que de vivre heureux avec des rebelles. Ils n'ont pu trouver leur patrie dans un pays où Vos Majestés n'étaient plus ; et ils ont eu raison d'espérer qu'étant inviolablement attachés à leur Dieu et à leur roi, ils auraient pour eux les gens de bien et le secours de la Providence. Ils portent avec eux leur fidélité qui est leur trésor; et leur pauvreté est une marque de leur piété, et non pas une disgrâce de la fortune. Il est donc juste, Madame, que nous les assistions en attendant que Votre Majesté les récompense. Tout le regret que nous avons, c'est que nos forces ne puissent répondre à nos intentions. En mon particulier, je n'oublierai rien de ce qui pourra faire connaître le zèle ardent que j'ai pour les personnes qui sont constantes dans le service de Votre Majesté et dans celui de Dieu, qui sont deux choses inséparables, et la profonde révérence avec laquelle je suis, etc.

A Nîmes, ce 26 juillet 1693.

LETTRE LI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Il le prie de lui envoyer quelques ouvrages nouvellement imprimés.

Quoique nous ne soyons pas encore, Monsieur, dans la saison des nouvelles, vous ne laissez pas de nous en mander de considérables. Le voyage du roi est comme l'ouverture de la campagne et le signal de la guerre. Les officiers généraux seront sans doute nommés à son retour, et tout se disposera à remplir, et peut-être ensanglanter la scène, à moins que Dieu ne change les esprits et ne les porte tout d'un coup à la paix : ce qui est à souhaiter ; mais qu'on ne peut raisonnablement espérer. Je m'imagine aussi bien que vous que le fort de la guerre tombera dans ces quartiers, et que le Piémont et le Roussillon seront les grands théâtres de cette année. Nous entendrons de plus près que vous le bruit de l'orage, et si nous apprenons avant vous ce qui se passe, nous vous rendrons nouvelles pour nouvelles. Je suis bien fâché que les divers sentiments de messieurs de l'Académie aient fait différer la publication du dictionnaire. Je ne doute pas qu'on en destine un exemplaire bien conditionné à tous les quarante dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie de vouloir bien le faire retirer, quand il sera temps, de M. Coignard, pour me l'envoyer par la voie de M. Anisson, directeur de l'imprimerie royale, qui l'adressera à Lyon pour me le faire tenir. Le sieur Coignard vous donnera bien aussi un exemplaire des épîtres dédicatoires de messieurs les abbés Testu, Choisi et Régnier, que vous aurez la bonté de m'envoyer par la poste. Si la lettre du P. Caffaro, sur

la comédie, peut se mettre en paquet, vous me ferez plaisir aussi de me l'envoyer par la même voie. Je ne crains point pour ces nouveautés la dépense du port. J'aurai soin de vous faire rendre ce que vous pourrez avoir payé pour moi. Conservez-moi votre amitié, et croyez-moi très-véritablement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 mars 1694.

LETTRE LII.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Il n'est pas possible, Monsieur, de vous faire quelque plaisir, qui ne soit suivi de quelque présent de votre part, et votre reconnaissance va toujours plus loin que l'intention qu'on a eue, ou le soin qu'on a pris de vous obliger. Je vous rends mille grâces des gants que vous m'avez envoyés. Je voudrais qu'il y eût quelque chose en ce pays qui pût aussi vous être propre. Le plaisir que j'ai eu de vous voir quelques jours chez moi, me fait souhaiter que vous renouveliez bientôt la même partie : car rien ne me saurait être plus agréable que de jouir du fruit et de la douceur de votre amitié, et de vous pouvoir témoigner qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 18 avril 1694.

LETTRE LIII.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Il y est parlé de quelques ouvrages dont on porte le jugement.

Les fonctions des pâques et du jubilé, Monsieur, qui m'ont occupé jusqu'ici, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du soin que vous avez pris de m'écrire et de m'envoyer quelques ouvrages qui paraissent depuis peu sur la scène. Le manifeste du prince d'Orange est assez bien écrit : il y a des endroits qui sont assez spécieux, d'autres faibles, et quelques-uns qui ne conviennent pas à la personne qui parle. Aussi je suis persuadé que c'est une composition de quelque bel esprit aventurier, et non pas un écrit du prince d'Orange. Je l'ai reçu de Lyon imprimé. J'ai été pourtant bien aise de le recevoir de vous quelques jours auparavant. J'ai lu aussi la lettre du P. Caffaro. Je ne regarde point le langage, qui est assez bon et meilleur qu'il n'appartient à un étranger. Mais son opinion est bien expliquée et bien soutenue ; il n'oublie rien de ce qui peut servir à sa cause, et à quelques endroits près, cette dissertation est fort raisonnable ; mais je ne sais s'il était expédient de la faire imprimer. Ces sortes de doctrines, quoiqu'appuyées sur les principes des théologiens, peuvent ôter à des âmes timorées la retenue et les scrupules qu'elles ont, et favoriser le relâchement, le libertinage, ou du moins l'oisiveté des gens du monde. Il faut laisser à décider ces sortes d'affaires dans le confessionnal, et ne pas les abandonner au jugement d'une infinité de personnes, qui se prévalent de tout, et qui ne sont pas assez sages pour s'arrêter à ce qu'il y a de juste et de permis dans une opinion indulgente, et pour observer toute la modération que l'auteur demande. Je ne m'érige point en juge de la querelle des deux religieux : il ne convient point à deux personnes d'un même ordre de se quereller en public. J'ai vu la satire de M. Boileau, et je l'ai trouvée comme vous me l'aviez écrit. M. Perault m'a envoyé son *Apologie du mariage*, et je sais qu'il y a beaucoup d'autres antisatires. Je vous serai obligé si vous m'envoyez ce qui le méritera de ces petits ouvrages qui courent. J'ai été fort aise que l'Académie ait enfin déterminé de faire une épître dédicatoire. Croyez-moi entièrement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 avril 1694.

LETTRE LIV.

A MADAME DE RICHEMONT.

Vous m'avez fait, Madame, le plus grand plaisir du monde de me donner de vos nouvelles et de celles de votre famille. Je sais que vous vous entretenez dans les exercices de piété, et que vous profitez tous les jours des grâces que Dieu vous a faites, en vous faisant connaître l'importance de votre salut, et vous désabusant des vanités du siècle dès votre première jeunesse. Je sais que vous êtes entièrement occupée comme une mère vraiment chrétienne, à l'éducation de vos enfants, et que vous avez pris soin de vous sanctifier, soit dans les douceurs, soit dans les tribulations du mariage. Puisque l'inclination de M. votre fils n'a pas été tournée du côté de l'Eglise, vous avez bien fait de lui laisser la liberté de son choix ; et il vaut mieux qu'il soit un bon garde-marine qu'un ecclésiastique sans vocation. Le courage et le zèle qu'il témoigne pour cette espèce de service vous doit persuader que Dieu l'y appelle. D'ailleurs il pourra s'avancer par son mérite, et se mettre en état de ne vous être pas à charge. C'est déjà un grand point qu'il ait de l'honneur et de la sagesse, et vous devez espérer que Dieu le bénira dans son état. J'apprends aussi avec plaisir que Mlle votre fille aînée continue à se perfectionner dans le bien ; qu'elle s'instruit elle-même, et qu'elle joint deux choses assez rares à son sexe, le savoir et la modestie. Pour la cadette, il m'a paru qu'encore qu'elle soit vive, elle a de la vertu et même de la retenue. Je ne doute pas que vous ne pensiez à l'établir, si vos affaires vous le permettent. La providence de Dieu fera naître quelque occasion pour cela quand vous y penserez le moins. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu une sœur qui était votre plus douce consolation : ce sont des vides qui se font dans votre cœur, et qu'il faut que Dieu remplisse. Cette perte vous donne lieu de faire, par votre résignation, un sacrifice agréable au Seigneur, et d'exercer votre charité par le soin que vous prenez d'une famille sans mère. Je suis assuré que vous mettez toutes vos afflictions à profit, et que la principale consolation doit être pour vous le bon usage que vous en faites. Je ne m'a-

muserai point ici à vous justifier mon ancien silence. Je vous dirai seulement que je n'ai jamais manqué d'affection, d'estime, de reconnaissance, et que personne n'est avec un plus sincère attachement que moi, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 28 août, environ 1694

LETTRE LV.

A MADEMOISELLE DE SCUDERY.

J'ai reçu, Mademoiselle, au retour d'un assez long voyage que j'ai fait en Poitou, les vers de M. de Boutoulaud et les vôtres, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Les sujets en sont nobles et agréables, les expressions et les pensées dignes des sujets, et vous répandez l'un et l'autre toute la politesse et toute la fleur de l'esprit dans ces petites poésies qui sont d'un très-bon goût, et qui méritent d'être lues de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les belles-lettres. J'ai vu en passant à Bordeaux, M. de Boutoulaud pour qui j'avais une grande estime, que j'ai augmentée en le voyant. Il est dans une grande réputation, et quoiqu'il cache une partie de ce qu'il vaut à ses compatriotes mêmes, il en fait assez voir pour se faire considérer d'eux par son esprit, et plus encore par son cœur. Sa conversation m'a paru d'autant plus agréable, qu'elle tombe souvent sur votre mérite, et sur l'attachement qu'il a pour vous. Je vous prie de croire que je n'ai rien perdu de celui avec lequel j'ai toujours fait profession d'être, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 16 novembre 1694

LETTRE LVI.

A DES RELIGIEUSES.

Sur la mort de leur supérieure.

Vous ne doutez pas, mes chères filles, que je n'aie été sensiblement touché, et pour vous et pour moi, de la perte que nous avons faite de votre vertueuse supérieure. Vous connaissiez sa vertu, sa prudence dans sa conduite et sa charité pour vous, et vous avez eu raison de la regretter. Je crois bien aussi que vous n'avez rien oublié pour la conserver, et que si Dieu eût béni vos soins ou voulu exaucer vos vœux, elle vivrait encore pour votre consolation, et pour le bien de votre monastère. Mais vous savez qu'il faut adorer les ordres de la Providence; et la résignation que cette bonne mère a témoignée en mourant vous doit apprendre celle que vous devez avoir dans la douleur où vous êtes de l'avoir perdue. Il ne faut plus penser qu'à prier pour elle, et à imiter sa patience et sa charité. Je voudrais être auprès de vous pour vous donner les consolations dont vous avez besoin dans une si triste occasion. Mais j'espère que Dieu vous les donnera lui-même, et que vous aurez soin d'attirer sur vous par vos prières, les grâces et les bénédictions qui peuvent vous rendre saintes et heureuses dans votre vocation. Vous ne pouvez l'être, mes chères sœurs, si vous n'êtes unies dans le même esprit par la paix de Jésus-Christ, et par le désir de vous avancer dans la perfection. Vous avez votre mère assistante que vous devez regarder comme votre supérieure, jusqu'à ce que nous puissions y pourvoir autrement. Faites que je trouve dans votre communauté l'esprit de soumission et de douceur, que votre saint fondateur vous a tant recommandé; et soyez persuadées que je chercherai aussi toutes les occasions de vous témoigner le zèle que j'ai pour votre repos et pour votre avancement spirituel, et la charité paternelle avec laquelle je suis, mes chères sœurs, votre, etc.

A Saint Germain en Laye, ce 16 juin 1695.

LETTRE LVII.

A UNE RELIGIEUSE ÉLUE POUR SUPÉRIEURE.

J'apprends avec beaucoup de joie, ma chère Mère, que votre élection s'est faite conformément à mes intentions et aux règles de votre institut, avec beaucoup d'union et de charité. Je reconnais en cela que c'est l'esprit de Dieu qui vous a élue et qui vous a mise à la place d'une supérieure douce, humble, patiente, charitable, afin que vous fassiez revivre en vous ses vertus pour la conduite de votre monastère et pour la sanctification des filles qui le composent. C'est à vous à demander à Dieu tous les jours les grâces et les lumières dont vous avez besoin, non pas tant pour gouverner les autres, que pour vous gouverner vous-même. Si vous n'êtes plus soumise et plus fidèle aux ordres de Dieu que toutes vos sœurs, n'attendez pas qu'elles aient pour vous la déférence qu'elles vous doivent. Vous devez les prévenir en honneur, les surpasser en vertu, les devancer en régularité et les animer à porter le joug du Seigneur, non-seulement par vos instructions, mais encore par vos exemples. Aimez-les, supportez-les comme une bonne mère, entretenez la paix dans la maison par vos soins et par votre sagesse; et faites qu'à mon retour, je trouve toutes les bénédictions que je souhaite depuis longtemps à votre monastère. Je suis assuré que toute la communauté se portera à les attirer par le bon ordre qu'elle observera, et que ce sera avec beaucoup de consolation que je serai témoin du désir que vous avez toutes de vous perfectionner dans votre vocation; et que je vous assurerai de l'affection et de la charité paternelle avec laquelle je suis, ma chère mère, votre, etc.

A Paris, ce 3 août 1695.

LETTRE LVIII.

AU PÈRE SOUHAITI, CORDELIER.

Ce religieux lui avait fourni les mémoires pour l'Histoire du cardinal Ximenès, et l'avait adroitement engagé à l'entreprendre.

Je reçus peu de temps après mon arrivée à Paris la lettre que vous me fîtes la grâce de m'écrire, mon révérend Père, au sujet de mon *Histoire du cardinal Ximenès.* Je vous avoue que je suis bien aise de vous retrouver après tant d'années, et de savoir que c'é-

tait vous qui m'aviez inspiré le dessein d'entreprendre un ouvrage qui contient de si grands exemples, et où je trouvais la gloire de Dieu, en satisfaisant la curiosité même des hommes. Je vous pardonne les petites tromperies que vous avez faites pour m'engager à ce travail, dans un temps où je n'avais que des occupations volontaires, et où j'étais maître de mon loisir. S'il est vrai, comme vous le dites, que ce livre ait eu quelque succès dans le monde, vous pouvez vous en attribuer une partie. Vous m'en avez fourni les premières matières, et vous avez quelque droit de vous intéresser à sa réputation, puisque vous avez part à sa naissance. C'est pour cela que vous avez sujet de craindre qu'il n'entre un peu d'amour-propre dans l'approbation que vous me donnez. Quoi qu'il en soit, je vous en suis obligé, et je voudrais pouvoir vous donner des marques de l'estime et de la considération que j'ai pour vous. Je répondis à votre lettre, dans le temps que nous tenions notre assemblée du clergé à Saint-Germain en Laye; mais je crains que ma réponse ne soit pas allée jusqu'à vous; et je ne veux pas partir de Paris sans vous assurer que je suis véritablement et avec affection, mon révérend Père, votre, etc.

A Paris, ce 20 novembre 1695.

LETTRE LIX.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Il y est parlé du naufrage que fit son équipage sur le Rhône.

Votre lettre, Monsieur, est arrivée ici aussitôt que moi, et j'ai reçu avec beaucoup de plaisir les marques de votre souvenir et de votre amitié. J'avais fait mon voyage par un fort beau temps et sans accident, jusqu'à la dernière journée. J'allai débarquer à Beaucaire, à quatre lieues de Nîmes, après avoir été trois jours sur le Rhône. La barque de mon équipage venait après moi à l'entrée de la nuit; et soit que le patron fût ivre, soit qu'il n'eût pas bien pris sa route, il fut entraîné par le cours d'eau de cette rivière que les pluies avaient notablement grossie ce jour-là, et je le vis faire naufrage au port. La barque alla donner contre le pont, et se fracassa. Vous jugez bien quel spectacle ce fut. Cependant tous les gens eurent le temps de se sauver, et onze chevaux s'étant jetés dans l'eau, malgré la largeur et la rapidité du fleuve, gagnèrent tous les bords, à la faveur des feux qu'on y avait fait allumer aux endroits où ils pouvaient prendre port. Mon carrosse même avait été lié avec des cordes et presque élevé sur le pont; mais quelques-uns de ceux qui le tiraient ayant lâché les cordes, il tomba dans le fond de l'eau et se perdit. Je viens d'apprendre qu'on l'a pêché, et qu'on l'a retiré en partie, le train encore entier, et les glaces même entières; mais l'impériale brisée et le reste bien fracassé et bien bourbeux. On dit que j'ai couru moi-même un grand danger, mais je n'en sais rien. Voilà, Monsieur, le récit de mon naufrage. Si l'on vous mande que je suis noyé, n'en croyez rien, et laissez demander mon évêché à ceux qui le croiront vacant. Aimez-moi toujours, comme votre, etc.

A Nîmes, ce 16 décembre 1695

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ ROBERT.

Sur le mariage de Mlle sa nièce, et d'affaires littéraires.

Vous voulez bien, Monsieur, que je me réjouisse avec vous du mariage de Mlle votre nièce, et du plaisir que vous avez eu de lui donner votre sainte bénédiction. Je vous avoue que je vous ai porté quelque envie sur cette fonction, et que si j'avais encore été à Paris, je me serais fait députer par la famille, pour faire cette cérémonie; et je me serais du moins réservé l'exhortation nuptiale pour moi. M. l'abbé de Villacerf, Monsieur, agent du clergé, a bien voulu se charger de me faire transcrire les procès-verbaux du clergé qui n'ont pas été imprimés. Il a fait le marché comme pour lui, et ce travail durera assez longtemps. Mais comme il faut payer de temps en temps ceux qui travaillent à ces écritures, à mesure qu'ils les avancent, je vous prie de vouloir bien leur fournir l'argent qui leur sera nécessaire, que je rendrai ici incontinent à M. votre frère, en compte de celui que vous lui devez envoyer. Il y a même un tome des procès-verbaux qui est rare, et qu'on ne trouve que difficilement imprimé, qu'on veut me vendre, que je vous prie aussi de vouloir payer, soit pour le livre, soit pour la reliure que Boyer mon relieur fera. Vous m'avez donné cette confiance. Je ne sais si je fais bien de m'en servir. Mais je sais qu'on ne peut être plus sincèrement et plus parfaitement que je suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 28 janvier 1696.

LETTRE LXI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Je trouverais fort mauvais, Monsieur, que vous prissiez une saison si incommode pour voyager, si ce n'était pour aller voir M. l'abbé de Bourlemont, que vous savez que j'honore, et que j'aime aussi bien que vous. Je reconnais en cela votre bon cœur, et je fais toujours plus de cas de votre amitié, par le bon usage que vous en faites. Ce n'est ni l'éclat, ni la faveur, ni la fortune que vous suivez, ce sont vos amis. Hiver et été, tout vous est égal, quand il s'agit de leur faire plaisir. Je souhaite que vous reveniez bientôt à Paris, et que vous puissiez apprendre les heureux succès de cette campagne. Nous avons dans notre voisinage une flotte, comme vous savez, qui se prépare. On y travaille avec toute la diligence possible, et l'on assure qu'elle passera bientôt le détroit. Dieu veuille que nous ayons des ennemis faibles et des vents favorables. Je ne doute pas qu'on ne fasse de grands ef-

forts du côté du Piémont. On peut se reposer sur M. le maréchal de Catinat, de la conduite de cette guerre. Nous travaillons ici à la capitation du clergé et à celle du diocèse : que c'est un ennuyeux travail ! Vous êtes bien heureux de n'avoir rien de pareil à faire. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 9 février 1696.

LETTRE LXII.

A MADAME D. C.

Sur la mort de M. son fils.

J'ai appris avec beaucoup de déplaisir, Madame, la perte que vous avez faite de M. votre fils, et je ne doute pas que vous n'en ayez été sensiblement touchée. C'était un objet de pitié que vous aviez depuis longtemps devant vos yeux, et dont vous prévoyiez la mort. Dieu a voulu l'appeler à lui, et vous délivrer en même temps de la peine que vous aviez de le voir souffrir, par l'espérance que vous devez avoir qu'il est heureux dans le ciel. La longueur de sa maladie lui a donné tout le temps de se reconnaître et d'expier ses péchés par une longue patience. Vous avez eu la triste consolation de l'assister, de lui inspirer des sentiments chrétiens dans ses douleurs, et de l'avertir du bon usage qu'il en devait faire. Il est juste, Madame, que vous vous serviez de ces principes de religion pour vous-même, et que vous offriez en sacrifice, non-seulement votre fils, mais encore votre affliction. Ces morts que le Seigneur a ainsi préparées portent presque avec elles une assurance du salut, et n'ont pas tant besoin d'être pleurées. Celle-ci n'a pas laissé de vous être sensible. J'y prends toute la part que je dois. J'ordonnerai à des personnes de piété de s'y intéresser par leurs prières, et je m'estimerai heureux, si je puis en cette occasion et en toute autre vous assurer que je suis parfaitement, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 19 mars 1696.

LETTRE LXIII.

A M. FIESCHI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur la conversion d'un Juif, et le baptême d'un enfant juif, sans le consentement de ses parents.

J'ai cru que je devais rendre compte à Votre Excellence, Monseigneur, d'une affaire qui regarde la religion, et qui s'est passée dans son diocèse. Un jeune Juif d'Avignon, qui venait souvent à Nîmes avec son père, pour certains commerces qu'ils ont accoutumé d'exercer dans les lieux où on les souffre, prit quelque goût, il y a quelques années, pour la religion chrétienne. Un bon Père Jésuite, à qui il avait communiqué son dessein, me le présenta, et je lui ordonnai de l'entretenir dans la bonne résolution qu'il avait prise, et de l'instruire de nos mystères. Comme il était bien intentionné, et qu'il ne manque pas d'esprit, il connut bientôt le défaut de sa religion et la vérité de la nôtre. Son père, l'ayant appelé chez lui, essaya de lui faire perdre les bonnes impressions qu'on lui avaient données ici, et traversa quelque temps sa conversion. Pendant cet intervalle, rempli par avance de sentiments chrétiens, se trouvant seul dans sa maison avec un petit enfant juif, il le baptisa, avec intention de croire et de faire ce que l'Eglise croit et fait en pareille rencontre. L'enfant ne sait pas ce qu'il est, ses parents n'ont consenti, ni été consultés en cette occasion ; cependant, quoiqu'il soit dans la Synagogue, il ne laisse pas d'appartenir à l'Eglise. Votre Excellence sait mieux que moi le parti qu'il y a à prendre. Notre Juif a fait sa déclaration devant moi, selon nos formes de France. Elle en fera l'usage qu'elle jugera plus convenable ; et si elle veut que notre Juif converti aille se présenter à elle à Avignon, quoiqu'il ait pour cela quelque répugnance, je l'enverrai sur vos ordres, et serai ravi de témoigner en toutes choses le profond respect et la soumission sincère avec laquelle je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, etc.

A Nîmes, ce 19 mai 1696.

LETTRE LXIV.

A MADAME THEYRAN, RELIGIEUSE.

Je suis bien aise, Madame, que mon départ de S... vous ait fait quelque peine, et c'est en cette seule occasion que je puis me réjouir de votre tristesse. J'aimais cette ville, où je pouvais avoir la satisfaction de vous voir souvent, et je la regardais comme le véritable lieu de ma résidence ; mais il a fallu préférer son devoir à son plaisir, et quitter le repos de la campagne, pour venir ici dans les embarras des soins et des affaires du diocèse. Ce qui me console, c'est que je vous ai laissée dans les dispositions de vous perfectionner dans votre état, et de demander à Dieu que je me sanctifie dans le mien. Comme je crois que les prières que vous faites pour moi sont ferventes j'espère qu'elles seront exaucées J'ai vu ici M. votre frère en fort bonne santé, content de son voyage, et plus encore de son retour ; et je ne doute pas qu'il ne soit allé, pour se reposer, faire une station dans votre retraite. Nous parlerons souvent de vous durant le cours de nos états. Cependant l'hiver passera, et l'été ramènera ses chaleurs. que je ne trouve supportables que sur les bords du Vidourle, dans le voisinage de votre maison. Mille remercîments à toute la communauté régulière et séculière, de l'honneur de leur souvenir. Je leur souhaite à toutes les bénédictions et les grâces qui leur conviennent, et je les prie de ne me point oublier, surtout dans leurs dévotions. Je fais mes compliments à Mme de L... et je suis avec toute l'affection possible, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 octobre 1696.

—

LETTRE LXV.

A M. FIESCHI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Pour lui demander deux religieuses pour gouverner la maison du Refuge à Nîmes.

J'ai trouvé une maison du Refuge établie dans cette ville, Monseigneur, où l'on retire les filles de mauvaise vie, pour leur inspirer les sentiments d'honneur et de piété, et les rendre bonnes et sages chrétiennes. Cette institution, quoique naissante produit d'assez grands fruits ; et pour la mettre en état d'être encore plus utile, j'ai cru que je devais en ôter la conduite à des personnes séculières, qui servent par occasion ou par intérêt, pour la donner à des religieuses qui agissent pour Dieu, et qui ont pour ces sortes de gouvernements, et de l'expérience et une vocation particulière. Je m'adresse à Votre Excellence, Monseigneur, pour lui demander deux de ses religieuses du monastère de Notre-Dame du Refuge, pour leur donner la direction du Refuge de Nîmes. On ne peut chercher l'ordre en meilleur endroit qu'en votre diocèse, et je croirai cette maison bien gouvernée, quand elle le sera par des filles qui ont reçu vos instructions, et qui nous seront données de votre main. Je vous prie de croire, Monseigneur, que c'est par une parfaite confiance en vos bontés que j'ai recours à Votre Excellence, dans les occasions où il s'agit de la discipline de mon diocèse et de l'avancement de la religion, et que personne n'est avec un plus profond respect et une plus entière soumission, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 26 octobre 1696.

LETTRE LXVI.

AU P. VIGNES,

Sur ses prédications.

Je suis bien aise, mon révérend Père, que vous ayez trouvé à Clarensac des gens dociles et assidus à vous écouter. C'est déjà beaucoup qu'ils veuillent s'instruire, et que vous en soyez satisfait. Je souhaite que la parole de Dieu, par votre ministère, fasse du fruit, et que ce fruit demeure. Je vous suis obligé de vouloir bien continuer votre mission. Vous ne sauriez vous arrêter dans mon diocèse aussi longtemps que je le souhaite. Je regrette qu'on vous en ait tiré pour vous faire recteur de Lodève : rien ne vous presse de vous y rendre. Je vous prie de me croire autant que je le suis, mon révérend Père, votre, etc.

A Montpellier, ce 26 novembre, environ 1696.

LETTRE LXVII.

A MADAME DE C....

Enfin, Madame, les états de notre province vont finir, et j'irai avec plaisir dans quelques jours vaquer paisiblement aux affaires de mon diocèse. Tous les vœux que vous avez faits pour moi au commencement de cette année me doivent attirer des bénédictions particulières : car je sais qu'ils partent d'un cœur sincère, et votre piété me fait espérer que le Ciel ne pourra s'empêcher de faire, du moins une partie des biens que vous me souhaitez. Je n'ai pas manqué de faire connaître à M. de Barbayrac, la déférence que vous aviez pour ses conseils et ordonnances, et il m'a fort assuré que, sans avoir l'honneur de vous connaître, il s'intéressait fort à votre santé, sur laquelle il n'a point de mauvais pronostics à faire, si vous voulez bien prendre les soins qu'il faut de la ménager, tant par le régime qu'il vous a prescrit, que par le repos et la tranquillité de l'âme que vous pouvez, par votre vertu et par votre bon esprit, vous procurer vous-même. M. l'évêque de Béziers est en parfaite santé. La compagnie, les affaires, l'agitation, l'ont remis dans son naturel. Il s'en retourne chez lui comme tous les autres, où je lui ai fort persuadé de ne pas trop s'appliquer aux affaires, mais aussi de ne pas trop s'en retirer. Il lui faut du mouvement, de peur qu'il ne tombe dans la langueur; mais il lui faut une action réglée, de peur qu'il ne vienne à se fatiguer et à s'abattre. Il se loue infiniment de vos bontés. Madame votre sœur m'a fait l'honneur de m'écrire sur une affaire qu'elle a en ce pays-ci. J'ai cru que ma réponse lui serait plus promptement et plus sûrement rendue en vous l'adressant à Paris. Je vous souhaite mille bénédictions, et je suis plus que personne du monde, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 20 janvier 1697.

LETTRE LXVIII.

A UN INCONNU.

Sur le mariage d'un protestant avec une catholique.

Puisqu'on veut bien s'en rapporter à mon sentiment et à l'usage de mon diocèse, sur le mariage qu'on vous propose entre un gentilhomme calviniste, faisant actuellement profession de la religion prétendue réformée, et une demoiselle catholique de naissance et de profession ; et puisque vous m'ordonnez de vous mander ce que nous pensons et ce que nous pratiquons en pareilles occasions ; je vous dirai en peu de mots ce que saint Paul disait sur un autre sujet : ce n'est pas notre coutume, non plus que celle de l'Eglise : *Nos talem consuetudinem non habemus, nec Ecclesia.* (I *Cor.*, XI, 16.) L'Eglise n'a jamais permis cette sorte de mariage. Les Pères et les conciles ont toujours représenté qu'il était difficile qu'il y eût une union de cœur véritable entre deux personnes de religions différentes ; que comme elles n'ont pas la même foi, elles ne peuvent glorifier Dieu ensemble par les mêmes prières et par les mêmes œuvres de piété ; que la partie catholique s'expose à être pervertie par les conseils et par les persuasions de l'autre ; qu'elle se met en danger de voir ses enfants élevés dans une mauvaise créance, et ses domestiques forcés

à condescendre à des pratiques d'erreur, ou de manquer aux devoirs de leur conscience : ce qui est contribuer au péché et donner lieu à la propagation de l'hérésie : enfin ils ont toujours condamné ces sociétés, qui ne se peuvent faire sans quelque mépris de la religion, et sans la profanation du mariage, que tout Chrétien doit regarder et révérer comme sacrement. Ce sont là apparemment les raisons de votre refus, qui ne peuvent qu'avoir été approuvées par toutes les personnes raisonnables ou désintéressées.

Pour ce qui concerne l'usage de mon diocèse, il est vrai que dans le temps que la religion prétendue réformée avait ses exercices libres dans le royaume, et qu'il ne se trouvait que peu de familles catholiques dans Nîmes, on y a souffert quelques-uns de ces mariages, qui subsistent encore aujourd'hui; mais ç'a été une liberté, ou plutôt une licence, que par des raisons politiques, on a tolérée. Les évêques n'y ont jamais consenti. Mes prédécesseurs s'y sont opposés autant qu'ils ont pu, même par voie d'excommunication et de censures ecclésiastiques. Et si les mêmes cas fussent arrivés depuis que j'ai l'honneur de remplir leur siége, je me serais tenu obligé d'avoir la même exactitude qu'eux. Présentement que l'édit de Nantes est aboli et qu'on ne souffre plus en France d'autre exercice public de religion que celui de la catholique, nous suivons les règles que l'Eglise a prescrites pour les mariages. Nous regardons les nouveaux convertis comme un peuple acquis et rentré dans notre communion, par l'abjuration qu'ils ont faite de leurs erreurs. Nous les obligeons d'aller souvent, durant un certain temps, chez leur curé, pour être instruits de nos mystères et du sacrement qu'ils vont recevoir; d'assister au sermon et à la messe; de se présenter au tribunal de la pénitence, et de donner des marques de leur conversion par ces pratiques ordinaires de la religion catholique. Enfin, nous prenons toutes les précautions possibles pour les disposer à se marier *in Domino*, selon le terme de l'Apôtre; c'est-à-dire chrétiennement. Que si quelqu'un faisait profession ouverte du calvinisme, si je savais qu'il n'eût point fait d'abjuration; s'il me disait qu'il ne croit pas à quelque article de notre créance, s'il refusait de faire les fonctions de catholique, je le tiendrais indigne de la bénédiction ecclésiastique, et incapable de recevoir la grâce du sacrement, et je ne consentirais pas que le prêtre les épousât. Voilà la discipline que j'observe dans mon diocèse. Je sais bien qu'il faut se défier de ces dispositions apparentes dans les nouveaux convertis; que leur foi est bien souvent feinte et dissimulée, et qu'il est à craindre qu'ils n'aient dans le cœur d'autres sentiments que ceux qu'ils font paraître au dehors. Mais il n'appartient qu'à Dieu de connaître le cœur et de juger des dispositions intérieures de l'homme. Je reviens donc à la difficulté que vous faites de permettre le mariage qu'on vous propose d'un calviniste avec une catholique. Je la trouve très-bien fondée; j'en userais ainsi, selon mes petites lumières, et je ne crois pas que nous puissions consentir à ces sortes d'alliances, contraires à l'ordre et à l'honneur de l'Eglise; moins encore dans un pays comme le vôtre, de tout temps entièrement catholique, où le concile de Trente est reçu et observé dans toute sa discipline, et où apparemment on n'a jamais vu de tels exemples.... Vous n'aviez pas besoin de ces éclaircissements, vous qui savez si bien les règles et les usages de l'Eglise. Mais vous avez voulu par bonté et pour vous délivrer des pressantes sollicitations qu'on vous fait, vous en remettre à ma décision, ou plutôt au témoignage que je vous rends des pratiques de mon diocèse, qui sont conformes à celles de toute l'Eglise, et répondre par là à ceux qui vous ont allégué des abus autrefois tolérés en ces pays-ci; que les évêques n'ont jamais approuvés comme une coutume et une discipline permise, à laquelle nous consentions. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre, et je suis avec un sincère et respectueux attachement, votre, etc.

A Nîmes, ce 17 février 1697

LETTRE LXIX.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Au sujet de la paix.

Enfin, Monsieur, nous jouirons apparemment de la paix, puisque le roi, par religion et par grandeur d'âme, veut bien rendre à chacun ce qu'il croit lui appartenir. On n'a guère vu de si généreuses restitutions. Je ne doute pas que le désir de soulager ses peuples ne l'ait porté à contenter ses ennemis, dans un temps où il est en état de les accabler. Voilà un beau point d'histoire. J'ai lu avec plaisir le factum de M. l'évêque de Noyon. Ce style ne me semble pas si sublime que celui dont il se sert ordinairement; mais il explique bien le fait, et il fait revivre agréablement des prétentions qu'on aurait crues éteintes. Il est heureux, et je suis bien trompé s'il ne réussit. Nous avons eu un très-rude hiver. Enfin, je vois mon parterre fleuri, il ne me manque qu'à m'y promener avec vous, et à vous dire à quel point je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 mars 1697.

LETTRE LXX.

A M. DE RICHEMONT.

J'ai reçu votre lettre du 25 mars, Monsieur, il y a peu de jours, et quoique vous m'appreniez que vos incommodités continuent, et que Dieu exerce en plusieurs façons votre patience, je n'ai pas laissé d'avoir quelque joie des espérances que vous avez d'une meilleure santé, et des marques que vous me donnez de votre souvenir et de votre amitié. Je m'imagine avec plaisir celui que vous avez eu de passer l'hiver en pleine famille, et d'avoir retenu votre garde-marine auprès de vous. Il est bon qu'un jeune homme qui court les mers, et qui apprend une profession qui semble avoir quelque chose de fa-

rouche, aille reprendre de temps en temps, dans une ville comme Blois et dans une famille comme la vôtre, la sagesse, la douceur et la politesse qui lui conviennent; le soin que vous prenez de sa conduite, les conseils et les instructions de piété que lui donne Mme sa mère, et les bons exemples qu'il reçoit de Mlles ses sœurs, sont des préservatifs contre toutes les préventions et tous les mauvais usages du monde. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part en l'honneur de votre souvenir, de faire en sorte que Mme de Richemont, que j'honore très-particulièrement, et Mlles vos filles n'oublient pas le désir que j'aurais d'être utile à votre famille, de recommander à M. votre fils de passer chez moi, s'il va sur nos mers, et de croire qu'on ne peut être avec un plaisir plus sincère et plus parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

Pour ce qui regarde la charge de receveur des décimes dans ce nouvel établissement d'évêché à Blois, sur laquelle vous me consultez, Monsieur, il est difficile que je vous informe précisément de ce qu'il y a à faire pour l'acquérir, ne sachant pas l'état de la recette dans l'évêché de Chartres. S'il y a un receveur en titre, propriétaire de la charge, qu'il faudra démembrer, c'est à lui qu'il faut s'adresser; si la charge appartient au clergé, c'est au clergé à en disposer. Vous en saurez plus de nouvelles à Chartres qu'ici.

A Nîmes, ce 20 avril 1697.

LETTRE LXXI.

AU P. VIGNES.

Pour lui promettre de demander pour lui le Carême à Carpentras.

Il ne tiendra jamais à moi, mon révérend Père, que vous n'ayez toute la satisfaction et toute la gloire que vous pouvez souhaiter. J'écris à Mgr de Carpentras ce que je pense sur votre sujet, et je ne doute pas qu'il ne se fasse un plaisir de vous employer et de vous donner la chaire de sa cathédrale. J'espère qu'il croira ce que je lui dis, et que vous me croirez véritablement, mon révérend Père, votre, etc.

A Sommières, ce 20 juillet 1697.

LETTRE LXXII.

A M. DE CARPENTRAS.

Pour le P. Vignes.

Le P. Vignes de la D. C. m'a fait connaître qu'il pouvait espérer l'honneur de prêcher un Avent ou un Carême dans votre cathédrale, si je vous rendais de bons témoignages de sa doctrine et de ses talents. Je le fais, Monseigneur, avec plaisir, tant pour répondre à la confiance dont vous m'honorez, que pour donner à ce bon Père la satisfaction qu'il souhaite et qu'il mérite. Il y a quelques années qu'il demeure à Nîmes, où il a toujours tenu une conduite sage, régulière, éloignée de toute sorte de dissipation dans le monde et d'ambition même dans son ordre. Je l'ai mené en mission avec moi dans mes visites, et je l'ai ouï quelquefois dans des occasions solennelles, et j'ai toujours trouvé dans ses discours une saine doctrine, de bons sentiments de piété, et même l'éloquence qu'il faut pour plaire et pour toucher. Il a prêché des Avents et des Carêmes dans les principales églises de ce pays, Avignon, Beaucaire, Narbonne, Carcassonne et autres, et j'ai ouï dire qu'il avait eu des succès et de l'approbation dans ces auditoires. Je suis persuadé, Monseigneur, que lorsqu'il aura reçu vos ordres et qu'il sera animé par votre présence, il redoublera son zèle et donnera de nouvelles grâces à ses discours. Je n'aurais pas pris la liberté, Monseigneur, de porter ainsi mon jugement sur le mérite d'un prédicateur, à qui vous avez peut-être destiné votre chaire, si l'on ne m'avait assuré que vous le souhaitiez, et si je ne cherchais l'occasion de vous renouveler le sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monseigneur, votre, etc.

A Sommières, ce 20 juillet 1697.

LETTRE LXXIII.

AU P. VIGNES.

En lui envoyant la réponse de M. de Carpentras.

Je vous envoie, mon révérend Père, la lettre de M. l'évêque de Carpentras, par laquelle vous verrez qu'il est prêt, sur les témoignages que je lui ai rendus, de vous donner votre mandement, pour prêcher en GG. le Carême dans sa cathédrale. Je suis assuré qu'il reconnaîtra en vous encore plus de bien que je ne lui en ai dit. Priez M. Gallet de lui témoigner ma reconnaissance avec la vôtre. Faites-lui tenir ma lettre par le courrier d'aujourd'hui, et croyez-moi autant que je le suis, mon révérend Père, votre, etc.

A Sommières, ce 22 août 1697.

LETTRE LXXIV.

A M. LE PELLETIER, MINISTRE D'ÉTAT.

Sur sa retraite.

Je n'ai pas été surpris, Monsieur, de la résolution que vous avez prise de vous retirer de la cour et des affaires, pour vous occuper uniquement de votre salut dans une sainte retraite. Il y a longtemps que nous connaissons que vous ne teniez au monde que par bienséance, que vous en étiez aussi détaché que ceux qui en sont les plus éloignés; et qu'encore qu'au milieu du bruit et du tumulte vous eussiez su vous faire un repos intérieur en vous-même, votre piété vous faisait soupirer après une pleine liberté et une solitude entière. Je n'ai pas laissé, Monsieur, d'être touché de cette nouvelle et de rendre grâces à Dieu de vous avoir donné la force d'exécuter ce que d'autres, qui en ont plus de raison et plus de besoin que vous, n'osent presque pas penser. Quoique vous ayez toujours vécu avec beaucoup de sagesse et de religion, vous avez connu l'importance qu'il y a d'avoir un temps pour se disposer

à bien mourir, et pour mériter de quitter ce monde avec confiance, après s'en être séparé par des considérations purement chrétiennes. L'exemple que vous donnez est d'autant plus grand, qu'il n'y entre aucun soupçon de motif humain. Vous occupiez avec honneur une place très-honorable. Après vous être déchargé du pesant fardeau des finances, il ne vous restait, pour votre part des emplois publics, que ce qu'il y a de plus agréable et de plus noble dans le ministère. Vous étiez dans l'estime et dans les bonnes grâces du prince, à qui vous avez rendu jusqu'à la conclusion de la paix vos fidèles services. Ainsi, Monsieur, vous n'avez eu d'autre dégoût que celui que donne aux véritables chrétiens la bonne fortune, et vous avez quitté par religion la cour, qu'on ne quitte presque jamais quand on y est comme vous y étiez, que par des chagrins ou par des disgrâces. Il y aura peu de courtisans capables d'imiter votre retraite, mais du moins ils en sont très-édifiés. Pour moi, qui m'intéresse très-sincèrement à tout ce qui vous regarde, je prends plus de part qu'un autre à votre satisfaction et à votre véritable gloire. Je souhaite que vous recueilliez tous les fruits spirituels que vous avez espérés de votre éloignement du monde; et je suis avec tout l'attachement et tout le respect possible, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 octobre 1697.

LETTRE LXXV.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Me voici revenu de la campagne, Monsieur, et prêt à partir pour les états qu'on va tenir à Montpellier. Il est juste que je vous fasse mes remercîments de la bonté que vous avez de me continuer vos soins pour m'apprendre ce qui se passe dans le monde. Il y aurait bien de quoi moraliser sur plusieurs événements, si l'on était à portée de se voir et de s'entretenir quelquefois. Mais les histoires peuvent se mander, et il faut retenir ses réflexions. La paix doit donner une grande joie à tout le royaume ; et je m'étonne qu'on ne la ressente pas à Paris comme on devrait. La remise de la capitation et d'autres impôts fait voir l'impatience que le roi a de soulager son peuple, et nous jouirons à l'avenir de beaucoup de douceur et de tranquillité. Que les ennemis aient une ville de plus ou de moins, c'est l'affaire du roi, qui, par générosité ou par religion, a bien voulu la leur remettre. J'attends ici dans peu de jours M. l'archevêque de Toulouse à son passage. M. l'archevêque d'Arles est fort mal, et on ne croit pas qu'il en puisse revenir. Aimez-moi toujours, et croyez qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 novembre 1697.

LETTRE LXXVI.

A MADAME DE THEYRAN, RELIGIEUSE DE SOMMIÈRES.

Sur la mort d'une personne de la communauté, et la maladie d'une autre.

Vous avez bien raison d'être touchée, Madame, de la perte que vous venez de faire de Mme de N... Son bon cœur, sa piété et les anciennes liaisons de religion et d'amitié que vous aviez avec elle, vous portent à la regretter. Mais les sentiments chrétiens et religieux qu'elle a témoignés en mourant, vous doivent servir de consolation et de leçon tout ensemble. Nos jours sont incertains, et il faut se presser de rendre par nos bonnes œuvres, selon l'apôtre, notre vocation certaine. J'apprends, pour comble d'affliction, que Mme de R... la jeune est dangereusement malade. Dieu veut éprouver votre communauté, et vous unir plus étroitement à lui, en vous séparant les unes des autres. J'espère qu'il se contentera d'une victime, et qu'il vous donnera ses consolations spirituelles, en vous ôtant celles qui sont temporelles et passagères. Conservez-vous dans vos afflictions et dans vos fatigues, et croyez que je vous plains toutes, et que je suis cordialement, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 14 janvier 1698

LETTRE LXXVII.

AUX RELIGIEUSES DE SOMMIÈRES.

Sur la maladie de la supérieure.

On ne peut être plus touché que je le suis, Mes chères sœurs, des afflictions que Dieu vous envoie. Il ne peut vous frapper plus sensiblement, ni mettre votre vertu à de plus rudes épreuves. La perte que vous avez faite d'une de vos religieuses, l'extrémité où d'autres se sont trouvées, et l'état déplorable où vous voyez votre supérieure ; les soins même et les fatigues qui se joignent à votre douleur, exercent depuis longtemps votre patience ; mais vous savez qu'il faut bénir Dieu en tout temps, qu'il faut mettre à profit la tribulation, et que les épouses de Jésus-Christ ne peuvent mieux lui marquer leur fidélité que par leur résignation entière à ses volontés. Je ne doute pas que vous ne compreniez la perte que vous ferez, si Dieu vous ôte une mère si zélée pour le bien spirituel et temporel de votre monastère, si douce et si charitable dans toute sa conduite à votre égard, et si attentive aux devoirs de sa vocation. Mais vous devez la remettre entre les mains du Seigneur, le remercier, s'il vous la rend par miracle, et vous soumettre s'il en dispose. Je ressens vos peines comme je dois et comme il convient à un pasteur et à un père, qui sait compatir aux infirmités de ses filles ; et je n'oublierai aucun moyen de les adoucir. Cependant, je vous prie, Mes chères sœurs, et je vous ordonne même de modérer vos afflictions, et de vous soulager les unes les autres dans vos veilles et vos fatigues. Cherchez au dehors tous les secours que vous jugerez nécessaires ; donnez à la malade les soins que la charité et l'amitié demandent ; mais que ce soit avec la discrétion et la résignation qu'il faut observer en toutes choses. Ménagez-vous enfin pour entretenir le service de Dieu dans votre monastère, sans vous consumer vous-mêmes par des fatigues qui ne sont pas nécessaires.

Je plains bien Mme de B... et je sais ce que souffre en cette occasion un cœur aussi bon que le sien. Il faut que vous ayez soin d'elle, et que vous l'obligiez à se conserver. Mme de L... vous doit être d'un grand secours, il est juste aussi qu'elle se ménage. Enfin, employez tous vos vœux et vos prières pour votre supérieure. Possédez votre âme en votre patience, et croyez qu'on ne peut être avec une affection plus sincère et plus paternelle que je le suis, Mes chères sœurs, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 février 1698.

LETTRE LXXVIII.

AUX MÊMES.

Sur la convalescence de la supérieure.

Vous ne sauriez croire, Mes très-chères sœurs, la consolation que j'ai eue d'apprendre que votre supérieure se trouve un peu soulagée, et qu'il y avait encore quelque espérance que Dieu voulait vous la conserver. Cette grâce serait d'autant plus grande, que nous l'avions moins attendue. Comme il faut recevoir les afflictions qu'il nous envoie avec résignation et avec respect, il faut recevoir les biens qu'il nous fait avec joie et reconnaissance. Je fais mille compliments à la malade sur sa résurrection, et à Mmes de B... et de L... sur leurs espérances. Mme la présidente de M... va vous voir : je lui ai donné permission d'entrer dans le couvent. Elle vous donnera de bons avis pour vous soulager, et pour vous empêcher les unes et les autres d'être malades. Suivez-les, et croyez-moi avec une cordialité paternelle, Mes très-chères sœurs, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 février 1698.

LETTRE LXXIX.

A MADAME DE C...

Je m'imagine, Madame, que vous avez passé tranquillement ces grandes fêtes, et que les dévotions ont interrompu les affaires. Je sais que ces embarras de famille ne sont pas trop de votre goût, et qu'il n'y a guère pour vous de tribulation plus fâcheuse que celle du procès ; mais apparemment les amis communs s'entremettront et feront entendre raison à tout le monde. Je ne vois pas qu'on puisse mettre Mlle de Mescarini en meilleures mains que les vôtres. Quand son éducation ne vous appartiendrait pas par droit, elle devrait vous être commise par choix. Je sais bien que c'est une charge et une obligation qui demande d'assez grands soins. Ces grandes héritières doivent s'élever avec beaucoup plus de vigilance que d'autres, et leurs richesses ne servent souvent qu'à les rendre malheureuses, si la vertu ne vient au secours pour en faire connaître la vanité : ce qui dépend des impressions qu'on leur donne dans leur enfance. Je suis persuadé, Madame, que vous lui inspirerez tous les sentiments chrétiens qui pourront lui servir de précautions contre le monde et les biens du monde ; vos exemples lui en apprendront le bon usage. Je vous souhaite toutes les grâces du ciel dont vous pouvez avoir besoin pour vous et pour elle, et je suis avec un très-sincère et parfait attachement, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 1er avril 1698.

LETTRE LXXX.

AU PÈRE FULGENCE DE BELLEGARDE, BARNABITE.

Sur une oraison funèbre de la composition de ce Père.

J'ai lu avec beaucoup de satisfaction, mon révérend Père, l'Oraison funèbre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. L'éloge que vous y faites de feu Mgr l'évêque de Genève, est digne de vous et digne de lui. Vous avez recueilli ses actions, ses sentiments, son esprit, qui sont d'une grande instruction pour nous, et d'une grande édification pour toute l'Eglise. J'ai eu l'honneur de connaître autrefois ce prélat, lorsqu'il vint à la cour de France, et je fus touché, comme les autres, de sa douceur, de sa sagesse et de sa piété. L'image de sa vertu a demeuré comme gravée dans mon cœur et dans ma mémoire, et j'en ai parlé dans les occasions avec tant de vénération et de plaisir, que plusieurs personnes ont cru que j'avais dessein d'écrire sa vie. Quand mes occupations ne seraient pas aussi grandes et aussi importantes qu'elles sont dans un diocèse où l'hérésie a régné si longtemps, et où nous ne pouvons presque suffire à nos travaux apostoliques, il serait inutile de faire le récit des vertus chrétiennes, et de la conduite épiscopale de ce saint homme, après la peinture si vive que vous en avez faite dans son oraison funèbre. Comme vous connaissiez et affectionniez votre sujet, on voit bien que vous y avez mis tout votre esprit et tout votre cœur. Ce discours plein d'éloquence et de piété peut non-seulement servir de mémoires, mais d'histoire même à ceux qui voudront profiter des grands exemples de ce prélat. Il ne faut tirer que du fonds de la vérité comme vous faites la matière de ses louanges. Je vous rends donc mille grâces du présent que vous m'avez fait. Je l'estime comme je dois, et je suis avec toute la considération que vous méritez, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 juin 1698.

LETTRE LXXXI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD

Sur les nouvelles publiques.

Il faut bien, Monsieur, que je vous remercie de temps en temps de tous les soins que vous prenez de m'écrire. Quoique les nouvelles soient aujourd'hui et rares et peu considérables, il faut les savoir et s'en contenter. La paix ne produit pas de grands événements, et toute la curiosité se borne aujourd'hui à entendre et lire les raisons de M. de Cambrai et de M. de Meaux, et à savoir ce que Rome aura prononcé sur les disputes du quiétisme. En vérité, il se-

rait bien à souhaiter que cette affaire fût terminée. Si le livre de M. de Cambrai est condamné, je suis persuadé qu'il le condamnera lui-même, et que, par une entière et sincère soumission, il édifiera l'Eglise, et apaisera le zèle des prélats qui ont combattu sa doctrine comme nouvelle. Voici les chaleurs, et je vais bientôt gagner la campagne. M. et Mme de Lamoignon ont passé ici, et repasseront dans quelques jours pour s'en retourner. Je m'imagine que vous ferez de votre côté quelque promenade à la campagne. Jouissez du repos et du loisir que Dieu vous accorde, et croyez-moi toujours avec beaucoup d'estime et de reconnaissance, Monsieur, votre, etc.

A Nimes, ce 27 juin 1698.

LXXXII.

A M. DE RICHEMONT.

J'ai eu une grande joie, Monsieur, d'apprendre de vos nouvelles et de celles de votre famille, dont j'étais en peine depuis longtemps. Vous êtes bien heureux d'être revenu de toutes vos douleurs passées, et de vous trouver sujet seulement à quelques petites atteintes de goutte, qui sont plutôt des remèdes que des maux. Je plains un peu davantage la petite poitrine et les mauvais yeux de Mme de Richemont, qui, sans vous offenser, a mérité un peu plus de santé que vous, et qui en profiterait peut-être un peu mieux. Mlles vos filles n'ont qu'à suivre ses exemples, et si elles ont plus de santé, nous nous contenterons qu'elles aient autant de vertu. Je n'ai jamais douté qu'elles ne vous donnassent toute sorte de satisfaction, et qu'elles ne se rendissent dignes de la tendresse que vous avez pour elles. Votre garde-marine ne vous contente pas moins, à ce que je vois. Jamais homme de son âge n'a couru tant de mers que lui; et, ce qui vaut encore mieux, c'est qu'il porte sa sagesse partout où il va. Je ne connais guère de famille mieux composée que la vôtre. Vous m'avez fait plaisir de me faire la relation de la magnifique entrée de Monseigneur votre premier évêque. Vous sentirez de plus en plus l'avantage qu'il y a de vivre sous un tel pasteur, et vous l'honorerez et l'aimerez plus parfaitement à mesure qu'il vous sera plus connu. Votre ville sera désormais célèbre, non-seulement par sa situation, mais encore par son siége et par son prélat. Je crois qu'il ne m'a pas tout à fait oublié, et qu'il trouvera bon que de ces climats éloignés je joigne mes acclamations aux vôtres. Je fais mille compliments à toute la famille, et surtout à Mme de Richemont, à qui je souhaite mille prospérités spirituelles et temporelles; et je suis avec un attachement très-sincère, Monsieur, votre, etc.

A Nimes, ce 22 juillet 1698.

LETTRE LXXXIII.

A M. LE MARQUIS DE CHATEAUNEUF.

Sur l'état de la religion, et les dispositions des nouveaux convertis de son diocèse, après les déclarations du roi.

Je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par ordre du roi, aussi bien qu'aux autres évêques de la province, au sujet des nouveaux convertis de nos diocèses, dont Sa Majesté désire ardemment le salut et la conversion. Il est juste que nous lui rendions compte de l'état où la religion se trouve en ce pays-ci, et des mesures que nous prenons pour ramener les esprits égarés à la foi catholique, suivant les règles que l'Eglise nous prescrit, et les ordres que Sa Majesté nous a donnés pour notre conduite.

Depuis que nous avons reçu la déclaration du 13 décembre, et l'instruction qui nous fut envoyée en même temps, j'ai cru, Monsieur, que je devais m'appliquer à faire observer dans mon diocèse tout ce qui était ordonné pour le bien de la religion, en ce qui regarde les fonctions de mon ministère. Quoique dans l'avis qu'on me fit l'honneur de me demander, j'eusse cru qu'un peu de sévérité, ou, pour mieux dire, d'autorité, était nécessaire dans la disposition où je voyais les esprits, j'ai pourtant loué la bonté et la sagesse du roi, et je n'ai pas eu peine à m'accommoder aux voies de douceur auxquelles il s'est déterminé par lui-même, et que j'ai toujours suivies à l'égard des nouveaux convertis, par devoir et par inclination.

J'ai envoyé d'abord la déclaration du roi qui les regarde dans toutes les paroisses de mon diocèse; tous mes curés l'ont publiée et l'ont expliquée aux peuples. Je leur ai fait connaître moi-même en diverses occasions, qu'il était temps de rentrer dans le sein de l'Eglise; que les intentions de Sa Majesté leur étaient assez connues; qu'encore qu'il ne fît que les exhorter d'assister à la messe et aux autres exercices de la religion catholique, ses exhortations ne doivent pas être moins efficaces sur de fidèles sujets que ses commandements, puisqu'il leur marquait par là ses volontés et leurs devoirs; que si l'on ne les forçait point, c'était pour avoir la satisfaction de les attirer par cette bonté paternelle, et pour leur donner occasion à eux-mêmes de se convertir librement, et qu'enfin ils devaient profiter de la clémence du roi, et ne pas lui faire perdre par leur opiniâtreté les sentiments de tendresse et de charité qu'il avait pour eux.

J'ai fait connaître aux principaux ce que portaient les instructions aux intendants, afin qu'ils en avertissent les autres, et qu'ils évitassent également les contraventions et les peines qui y sont attachées. J'ai enseigné à mes ecclésiastiques, dans les conférences que je tiens tous les mois, la méthode qu'ils doivent suivre dans les instructions qu'ils font aux nouveaux convertis, afin qu'elles soient utiles, et qu'il n'y ait rien qui ne soit conforme aux règles de la charité et de la prudence évangélique.

M. de Basville, de son côté, nous offrit tous les secours qui dépendaient de lui,

parla, en écrivit aux magistrats et aux juges des lieux, leur enjoignit de tenir la main à l'exécution des ordres du roi, et vint lui-même dans nos villes, pour y donner le mouvement aux affaires de la religion, suivant l'esprit de la déclaration que Sa Majesté venait de donner.

Nous vîmes un assez grand relâchement parmi les nouveaux convertis; ils se plaignirent qu'on les assujettissait encore à la rigueur des édits passés, et se flattèrent sur ce qu'on ne les pressait plus d'aller à la messe, qu'on les laisserait enfin dans une entière liberté; car c'est une espèce de gens ombrageux et fiers, qui ne sont pas longtemps dans une même situation, qui s'effarouchent de tout, et qui tirent avantage de tout. La plupart de ceux qui venaient à l'église n'y vinrent plus, ou par la crainte qu'ils eurent des autres, ou par la complaisance qu'ils eurent pour eux; il n'est demeuré que quelques personnes sages et solidement converties, qui ont eu le courage de se mettre au-dessus des respects humains, et qui font toute notre consolation.

Je ne dois pas oublier ici qu'il est mort depuis quelque temps deux ministres en cette ville, célèbres autrefois dans le parti; l'un nommé Cheiron, homme d'esprit et de grande érudition; l'autre nommé P... homme de bien et savant, qui ont donné en mourant des marques publiques de repentir de leurs erreurs et de la sincérité de leur conversion. La grâce que le roi vient d'accorder à la famille du dernier, en la laissant jouir de la pension entière dont il jouissait, a réjoui tous ceux qu'il avait édifiés par sa vie et par sa mort.

Un de mes premiers soins a été de veiller à l'éducation des enfants que leur âge rend plus dociles et plus susceptibles des impressions de religion qu'on veut leur donner. Les écoles se sont remplies, mais ce n'a pas été sans beaucoup de peine. On a vu dans les parents plus d'application que jamais à les empêcher d'aller à l'église et de s'instruire de la religion catholique. Tantôt ils prétextent la nécessité qu'ils ont d'avoir leurs enfants auprès d'eux, pour les faire travailler à la subsistance domestique; tantôt ils allèguent que leurs enfants ont quatorze ans, et que selon la déclaration ils ne sont plus sujets à l'instruction ni à la discipline de l'école. Les amendes les ramènent quelquefois; mais il faut avoir toujours les yeux sur eux.

J'ai reconnu qu'il n'y avait pas de moyen plus utile que de mettre des jeunes filles dans les couvents pendant quelques mois pour y être instruites. Elles y reçoivent des impressions de foi et de piété, que les mères tâchent d'effacer, mais qui fructifient après en leur temps. En tout cas la modestie qu'elles y apprennent les rend plus capables des sentiments de religion. Nous en avons fait passer un grand nombre par ces instructions. Il n'y a rien aussi que les parents mal convertis craignent davantage, tant par le regret qu'ils ont de payer la pension pour cela, quelque riches qu'ils soient, que par la connaissance et l'inclination pour la religion catholique, qui entre par cette voie-là dans leurs familles. Il serait à souhaiter qu'il y eût autant de colléges où l'on pût faire élever les garçons.

J'ai vu depuis quelque temps arriver deux cas dans cette ville qui m'ont fait connaître l'attention que les pères et les mères ont à pervertir les enfants. Un jeune garçon de quatorze à quinze ans, et une fille à peu près du même âge, étant fort malades, et les curés étant allés les visiter pour leur proposer de recevoir les sacrements, ils ont répondu hardiment qu'ils voulaient mourir de la religion prétendue réformée, quoiqu'ils eussent été à l'école et qu'ils eussent souvent répondu au catéchisme. Si les parents ne sont rendus responsables de leurs enfants, et qu'ils ne soient punis en cette occasion, ils deviendront plus hardis à les éloigner de toutes les pratiques de l'Eglise.

Comme j'ai vu que l'instruction était la voie la plus efficace pour les ramener, j'ai établi ici un très-habile missionnaire qui prêche toutes les fêtes et les dimanches après dîner dans la cathédrale. Ils l'ont loué et approuvé quand ils l'ont entendu; mais tout d'un coup ils ont laissé l'auditoire libre aux anciens catholiques. Ils sont venus assez assidûment aux sermons d'un Père Jésuite que j'avais fait venir de Paris pour prêcher ici le Carême. J'ai envoyé une mission en divers endroits de mon diocèse, elle a fait de grands fruits parmi les catholiques, les autres n'y ont point assisté.

J'ai ordonné à mes curés, selon les ordres de Sa Majesté, d'être attentifs sur les nouveaux convertis malades; ils en trouvent plusieurs qui refusent de les écouter, et qui déclarent qu'ils veulent mourir dans la religion où ils sont nés. Les juges y sont appelés après que le prêtre a fait tous les efforts que le zèle et la charité lui inspirent pour les ramener. La plupart disent qu'on n'a pas plus de raison de les contraindre à la mort, que pendant leur vie; et que puisqu'on craint qu'ils ne profanent les mystères en y assistant, il est encore plus à craindre qu'ils ne fassent des sacriléges en recevant les sacrements à l'extrémité, n'y ayant point été accoutumés ni préparés auparavant. Il y a dix ou douze affaires de cette nature prêtes à juger, mais les procédures sont longues; il faut avoir recours au parlement, et le mal croît et se multiplie avant qu'on y ait apporté le remède, qui sont le châtiment et l'exemple qu'on en veut faire.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai un sensible déplaisir de voir qu'avec toutes les bonnes intentions du roi, et, si je l'ose dire, tous nos soins, une si bonne œuvre fasse si peu de progrès. Les gentilshommes, et surtout leurs femmes, donnent sur la religion de très-mauvais exemples dans les villages, et ne vont presque point à l'église, et répondent, quand nous les exhortons, que le roi ne l'ordonne pas. Les juges qu'ils établissent dans leurs justices sont aussi mal.

disposés qu'eux, et favorisent secrètement ceux qui contreviennent aux déclarations. Plusieurs qui jouissent des biens des fugitifs font aussi peu de cas de la religion catholique, que s'ils étaient à Genève ou en Hollande. Le roi dans ses instructions condamne tous ces gens-là, et je ne sais pourquoi, ou comment tout cela subsiste, sans être puni ou corrigé, quoiqu'il me semble que chacun ait envie de s'acquitter de ses fonctions, et du service qui lui est recommandé.

A Dieu ne plaise que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit; la douceur et la charité doivent adoucir notre zèle. Je ne fais que vous représenter l'état où se trouve mon diocèse, et où sont à peu près tous les autres que je connais. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte tous les trois mois, afin que Sa Majesté en soit informée; ce sera une nouvelle occasion de vous assurer du respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

A Nîmes, ce 4 juin 1699.

LETTRE LXXXIV.

A M. DE RICHEMONT.

Sur la mort d'une de ses filles.

J'apprends avec déplaisir, mais en même temps avec beaucoup d'édification, la mort de Mlle votre fille la cadette, et je ne sais si je dois vous consoler de l'avoir perdue, ou vous féliciter de l'avoir rendue au ciel dans un état d'innocence et de pénitence dont j'ai été tout à fait touché. Vous êtes père, et vous avez ressenti la douleur que cause la nature dans les cœurs tendres comme le vôtre; mais vous êtes chrétien, et vous devez regarder avec une satisfaction intérieure les grâces que Dieu a faites à Mlle votre fille et le bonheur dont elle jouit. Dans ces sortes de pertes, on tire ses consolations non-seulement de sa piété, en se soumettant aux ordres de Dieu, mais encore de sa foi et de sa confiance en voyant presque évidemment ses miséricordes accomplies sur une âme prédestinée. Je n'ai pas oublié les bonnes qualités que j'ai remarquées autrefois en cette demoiselle presque dans son enfance: un esprit vif, une gaieté modeste, un air plein de discrétion et de prudence au delà même de son âge, et je ne doute pas qu'elle ne vous fût très-utile pour la conduite de votre maison et pour le soulagement de Mme sa mère; mais j'ai loué Dieu des bonnes dispositions qu'il lui a données à la fin de sa vie, qui vous doivent rendre sa mort précieuse, sa foi, sa résignation, son courage. Les pères doivent donner bon exemple à leurs enfants, mais ils doivent aussi profiter des bons exemples que quelquefois les enfants leur donnent. La plus grande consolation qui vous reste, ce sont la sagesse, la piété et les bonnes mœurs du frère et de la sœur qui ont rendu tous les offices qu'ils ont pu à leur sœur mourante. Entre les grâces que le Seigneur vous a faites, une des principales est sans doute de vous avoir donné une femme et des enfants qui connaissent et qui aiment la vertu et la solide religion. Je leur écris cette lettre aussi bien qu'à vous, et j'espère qu'ils se souviendront de moi dans leurs prières. Je voudrais avoir quelque occasion de vous témoigner le sincère et parfait attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 juin 1699.

LETTRE LXXXV.

A MADAME DE C...

Il est vrai, Madame, qu'on est souvent entraîné par des affaires où l'on se trouve engagé par son état, qui interrompent le cours des offices les plus agréables de la société. Depuis le temps que j'ai eu l'honneur de vous écrire, nous avons eu beaucoup d'embarras au sujet de nos nouveaux convertis, et nous avons été à Narbonne tenir notre assemblée provinciale, et accepter la constitution du pape qui condamne le livre de M. l'archevêque de Cambrai. Je puis vous assurer que, quelque occupation que nous eussions, M. l'évêque de Béziers et moi, dans cette espèce de concile, nous n'avons pas toujours parlé des affaires de l'Eglise. Nous avons souvent loué votre bon cœur, et déploré la perte que nous venions de faire de M. l'évêque de Luçon. Il n'y avait point dans l'Eglise de prélat plus rempli de ses devoirs, plus régulier dans sa conduite, plus sage dans son zèle, plus aimable dans sa conversation, et plus digne d'être loué pendant sa vie et après sa mort. Quoique je ne l'eusse que peu connu, je l'ai extrêmement regretté. Je ne doute pas que vous n'ayez été fort touchée du départ de M. votre fils le chevalier, mais il faut qu'il exerce la profession où la Providence l'a appelé, et souvent on se porte mieux dans les emplois que dans l'oisiveté. Je me retire pour deux mois à la campagne, pour fuir les grandes chaleurs de la ville, d'autant plus que le peuple est entièrement occupé de sa récolte, et qu'il faut suspendre les affaires et les instructions durant ce temps-là. Je ne doute pas que vous n'alliez aussi vous délasser un peu aux Bergeries. Je vous y souhaite une parfaite santé, et suis plus que personne du monde, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 7 juillet 1699.

LETTRE LXXXVI.

A M. DE PONTCHARTRAIN.

Sur sa promotion à la dignité de chancelier.

Comme personne ne s'intéresse plus que moi, Monseigneur, à votre satisfaction et à votre gloire, personne n'a eu plus de joie de vous voir élevé à la dignité de chancelier. Le roi, après vous avoir confié l'administration de ses finances, ne pouvait remettre en meilleures mains l'autorité de sa justice. Il sait bien qu'il trouvera en vous la même fidélité et le même zèle pour son service dans les charges différentes dont il vous honore, et que si vous avez fourni les moyens de soutenir l'État dans les temps difficiles,

vous saurez bien y maintenir ou y rétablir l'ordre et l'équité dans ce temps de paix et de tranquillité publique. Agréez, Monseigneur, que dans la foule des compliments dont vous êtes accablé, je fasse passer le mien jusqu'à vous, moins considérable à la vérité, mais peut-être plus sincère que beaucoup d'autres. Nous vous voyons avec plaisir dans la place où vous deviez être, et que vous remplissez déjà si dignement; et comme vous ne pouvez plus croître en honneur et en dignité, il ne reste plus rien à vous souhaiter, sinon que vous jouissiez longtemps d'une charge dont les fonctions sont toutes grandes, toutes utiles et même agréables au public : et que vous me croyiez avec autant d'attachement et de respect que je le suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 septembre 1699.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE PONTCHARTRAIN.

Sur le même sujet.

Le P. R., Monsieur, quand il est venu prêcher ici, m'a assuré que vous me faisiez l'honneur de vous souvenir encore de moi. Je croirais ne le pas mériter, si je ne vous témoignais la part que je prends à la joie que vous a donnée la promotion de M. votre père à la dignité de chancelier. Le roi ne pouvait mieux reconnaître ses services, ni faire plus d'honneur à son mérite qu'en lui remettant les sceaux et la suprême administration de sa justice; aussi ne pouvait-il trouver ailleurs plus de zèle et de fidélité pour s'en acquitter dignement. Nous sommes heureusement parvenus à n'avoir rien à souhaiter pour lui; tous mes désirs iront présentement vers vous Je vous prie de me continuer l'honneur de votre amitié, et de me croire, etc.

A Nîmes, ce 24 septembre 1699.

LETTRE LXXXVIII.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

L'espérance que j'avais, Monsieur, de vous aller voir à Paris, m'a fait différer si longtemps à vous écrire. Je croyais que nous nous verrions cet été, et que nous aurions le temps de discourir sur ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. Mais les affaires de religion m'attachent ici : il s'est fait un mouvement parmi nos nouveaux convertis, qui nous fait espérer que l'on pourra enfin les ramener. La lassitude de vivre sans religion, la nécessité d'en avoir une et de prendre la catholique, les fréquentes instructions, la connaissance de la vérité, le désir même du repos en déterminent plusieurs. J'ai cru qu'il ne fallait pas abandonner son troupeau dans le temps de ces bonnes dispositions, et que la résidence était nécessaire. Vous voyez arriver tous les jours des évêques députés à l'assemblée du clergé, et le temps approche qu'ils doivent ouvrir leurs séances. J'espère qu'il nous viendra quelques nouvelles des affaires ecclésiastiques qui s'y traiteront; faites-m'en savoir surtout de votre santé, et croyez-moi autant que je le suis, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 avril 1700.

LETTRE LXXXIX.

A M. DE RICHEMONT.

Sur ses maladies et celles de Mme son épouse.

Votre lettre, Monsieur, m'a d'abord donné beaucoup de joie par les marques de votre souvenir qui me sont en tout temps également chères, mais elle m'a beaucoup affligé dans la suite par la représentation que vous me faites du pitoyable état où vous vous trouvez vous et Mme votre femme. Je vous plains l'un et l'autre, et je prie le Seigneur qu'il vous rende la santé, ou qu'il vous donne la force de souffrir les maux qu'il vous envoie. Lorsqu'il nous conduit par des voies de douceur et de bonté, nous lui devons un hommage d'actions de grâces : lorsqu'il nous mène par des sentiers de tribulation et d'amertume, nous lui devons un tribut de patience. Je ne doute pas que vous ne pensiez à mettre à profit ces jours que vous passez tristement dans vos douleurs, et que vous ne fassiez servir les peines de cette vie à l'acquisition du bonheur de l'autre. Nous serions bien imprudents et bien malheureux si nous souffrions comme ceux qui n'ont ni foi ni espérance, et si nous ne savions adoucir nos souffrances par une entière soumission aux ordres de Dieu, et par les consolations que nous pouvons tirer d'une religion pure et sincère. Mme de Richemont travaille depuis si longtemps à sa sanctification, que je la crois plus résignée qu'une autre à ce que Dieu désire d'elle. Les instructions chétiennes qu'elle a reçues d'un de ses amis, aussi pieux que savant, ne lui seront pas inutiles; mais je fais encore plus de fond sur les inspirations et sur les grâces qu'elle reçoit du Ciel, et sur les vertus qu'elle a pratiquées, qui ont affermi son esprit et son cœur contre les tribulations de la vie et contre toutes les craintes de la mort. Je vous prie de l'assurer que je ne l'oublierai pas devant le Seigneur, et de croire que personne ne vous souhaite plus de repos, plus de santé et plus de bénédictions spirituelles que moi, qui suis autant qu'on le peut être, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 27 juin 1700.

LETTRE XC.

AU MÊME.

Sur la mort de sa fille.

Je prenais autrefois plaisir, Monsieur, à recevoir de vos lettres, qui m'apprenaient des nouvelles de votre famille. Présentement je tremble quand j'en reçois; elles m'annoncent toujours quelque mort, et par conséquent quelque affliction que Dieu vous envoie. Il est vrai que ce sont des morts précieuses devant Dieu et devant les hommes qui couronnent une sainte vie, qui devraient être bénites et non pas pleurées, et sur lesquelles il faudrait plutôt louer les miséricordes du Seigneur, que de pleurer les fragilités humaines. Mais enfin quelques consolations

que donne la foi, on ne peut refuser quelque douleur à la nature. Vous venez de perdre une fille qui avait reçu de grandes grâces du ciel, et qui en avait fait un bon usage, qui joignait beaucoup de modestie à beaucoup d'esprit, et qui avait toujours conservé au milieu du monde, qu'elle méprisait, une candeur et une innocence de mœurs admirables. Le récit que vous me faites de la consommation de son sacrifice est touchant et édifiant tout ensemble. Quelque tristesse que vous ayez des deux dernières pertes que vous avez faites, vous devez reconnaître qu'il n'y eut jamais de plus heureux père que vous. J'en dis de même de Mme de Richemont. Dieu vous avait donné des enfants qui ont été votre couronne et votre joie, qui ne vous ont donné d'autre déplaisir que celui que vous avez de leur mort. Vous leur aviez appris à bien vivre, et ils vous apprennent à bien mourir. Je vous plains d'avoir perdu ces deux saintes filles, et je vous loue de ne les plaindre pas, puisqu'elles sont bienheureuses. Je prie le Seigneur qu'il donne à Mme de Richemont et à vous la patience dans vos maux et la consolation dans vos douleurs; et je vous assure que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde, et ne peut être plus parfaitement que je suis, Monsieur, votre etc.

A Nîmes, ce 11 août 1700.

LETTRE XCI.

A M. LE PELLETIER.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous témoigner la joie que j'ai eue de voir ici le R. P. Floriot, et d'y parler avec lui tout à loisir de votre retraite, de vos occupations, de vos bontés et de plusieurs autres choses que la raison plus l'amitié nous a fait dire, et que votre modestie ne veut pas savoir. Ce Père arriva ici le jour avant la Toussaint, assista à tous nos offices le lendemain, et nous passâmes la fête ensemble à louer Dieu dans les saints qui sont dans le ciel, et à le prier pour ceux qui travaillent sur la terre à le devenir. Nous eûmes le temps après nos dévotions de nous entretenir du monde, de ce monde que vous avez quitté, et de faire plusieurs réflexions morales et chrétiennes sur cette figure qui passe. Je trouvai, Monsieur, que j'étais heureux de demeurer dans mon diocèse, d'être occupé de mes devoirs et de me rendre ma résidence aussi agréable qu'elle est nécessaire. Nos retraites sont si éloignées que je ne puis que vous assurer de temps en temps du sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 novembre 1700.

LETTRE XCII.

A M. LE MARQUIS DE LA VRILLIÈRE.

Sur l'éducation des filles des nouveaux convertis qu'il faisait instruire dans les monastères, même au-dessus de douze ans.

Je reçus, Monsieur, il y a quelques jours, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire au sujet de quelques filles de mon diocèse, nouvelles converties, qu'on a mises dans les couvents de religieuses, pour y être instruites, quoiqu'elles aient plus de douze ans. Sur quoi vous me mandez que Sa Majesté estime qu'il n'en faut placer dans les monastères qu'au-dessous de cet âge, parce que celles qui sont au-dessus détournent les religieuses, et que cela est sujet à de grands inconvénients; qu'ainsi il faut les mettre à l'avenir dans des maisons de nouvelles catholiques.

Je reçois, Monsieur, avec respect tous les ordres qui me viennent de la part de Sa Majesté; et si je lui représente ici très-humblement les raisons que j'ai eues d'en user ainsi, ce n'est pas pour faire approuver ma conduite, mais pour faire connaître les avantages que j'en ai retirés pour la religion.

Je conviens qu'il serait mieux de mettre les grandes filles des nouveaux convertis dans des maisons de nouvelles catholiques, sous des maîtresses qui sont accoutumées à ces sortes d'instructions, qui s'y appliquent par état et qui n'ont ni d'autres fonctions, ni d'autre règle, ni d'autre fin de leur institut que l'éducation et la conversion des filles ou des femmes qu'on veut ramener dans le sein de l'Eglise catholique; mais nous n'avons point en ce pays-ci de tels établissements, quoiqu'ils y soient plus nécessaires qu'ailleurs, et nous sommes réduits à nous servir des monastères avec toutes les précautions que nous pouvons prendre pour faire instruire les personnes que nous y mettons, sans troubler l'ordre et la discipline de nos religieuses.

Grâce à Dieu, je n'ai vu jusqu'ici qu'il en soit arrivé aucun inconvénient. Nous avons soin que les pensionnaires soient séparées des religieuses, parmi lesquelles nous en choisissons deux des plus capables et des plus vertueuses, pour leur apprendre les vérités de la religion catholique et les pratiques de la piété chrétienne : et l'expérience nous fait voir tous les jours que les filles qui sortent des couvents avec la foi et la dévotion qu'on leur a inspirées, ramènent souvent toutes leurs familles.

Les pères et les mères étant depuis quinze ans sans religion, n'ayant plus de temple et ne venant point à l'église, ont oublié ce qu'ils savaient du christianisme, et n'en apprennent rien de nouveau. Leur âge semble les mettre à couvert d'être conduits aux instructions qui seraient à leur usage et de leur portée; et ils vivent dans une grande ignorance. Nous n'avons trouvé de moyen plus naturel ni plus efficace, que de faire bien instruire leurs filles un peu grandes et raisonnables, qui font part dans leurs maisons de ce qu'elles ont appris dans les couvents; car autrefois il fallait faire instruire les enfants par les pères, et nous éprouvons aujourd'hui qu'il faut faire instruire les pères par les enfants.

Quand on laisse les filles depuis l'âge de

douze ans ou au-dessus, sur leur bonne foi ou sur celle de leurs parents, on ne peut guère compter sur leur conversion. On les prévient; et ces impressions qu'on leur donne en un âge où elles se fortifient et croissent avec leur raison, ne peuvent presque plus s'effacer. Ces filles, se voyant à couvert de la contrainte des couvents, ne viennent point aux exercices ou n'y viennent que de loin en loin, ne s'attachent qu'aux mauvais discours qu'on leur tient et aux mauvais exemples qu'on leur donne. Dans les couvents, elles ne sont ni séduites ni dissipées, elles reçoivent tous les jours les instructions, elles pratiquent la religion, elles ont devant leurs yeux l'exemple de saintes religieuses qui la pratiquent, et je vois tous les jours le fruit qu'elles font pour leur propre salut et pour l'édification des autres.

J'ai trois couvents de Sainte-Ursule dans mon diocèse, où l'union et la charité chrétienne règnent, qui n'ont presque point de commerce avec le monde, où je trouve par bonheur des religieuses capables d'instruire et zélées pour le salut des âmes; j'ai cru que je devais profiter de leurs talents. Cette occupation ne les détourne pas de leur institut, elle en fait la principale fonction. Ce n'est pas les distraire, c'est les tenir dans l'exercice de leur profession, qui les oblige à enseigner sans distinction d'âge les petites et les grandes filles.

Nous sommes en un temps et dans un pays où l'hérésie avait pris de si grandes racines, et où nous trouvons tant de difficulté à faire revenir les esprits de leurs anciennes préventions, qu'il faut essayer toute sorte de moyens, et s'en tenir, autant qu'on le peut, à ceux qui sont les plus efficaces. L'expérience doit quelquefois régler la raison. Un évêque qui réside et qui veille sur son troupeau, en doit connaître la disposition et la portée. Nous sommes dans une espèce d'Eglise naissante, où par l'établissement et le progrès de la religion, il faut, à l'exemple de saint Paul, passer quelquefois par-dessus certaines disciplines qui ne sont pas essentielles.

J'ai cette confiance, Monsieur, que le roi ne doute pas que nous n'employions tous nos soins pour seconder ses saintes intentions, et pour avancer une œuvre qui est le fruit de sa piété, et qui fera devant Dieu et devant les hommes sa plus grande gloire. Nous sommes ses serviteurs fidèles, et de plus ministres de Jésus-Christ, et l'une et l'autre de ces qualités nous obligent à travailler avec zèle, et pourtant avec prudence, à la conversion sincères de ses sujets qui sont nos ouailles.

Sa Majesté n'a qu'à nous donner ses ordres, personne ne les exécutera plus ponctuellement que moi. Je vous supplie de l'en assurer et de me croire avec un attachement respectueux, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 6 novembre 1700.

LETTRE XCIII.

A M. LE PELLETIER.

Nous sommes ici, Monsieur, pour les affaires de la province en bonne et grande compagnie depuis un mois. Nous ne serions pas moins heureux d'être dans nos maisons ou dans quelque solitude comme la vôtre; mais il faut concourir à donner au roi les secours dont il a besoin dans des conjonctures aussi avantageuses pour les peuples que glorieuses pour lui, puisqu'en donnant un roi à l'Espagne, il affermit la bonne intelligence des deux nations, et la paix dans toute l'Europe. Comme il est obligé de faire de grandes dépenses et de soutenir l'honneur d'un royaume indigent de l'opulence du sien, nous lui avons donné trois millions, qui aideront à faire les frais des voyages des princes que nous attendons ici au commencement de février. Nous nous préparons à leur faire voir les antiquités romaines de notre ville, et il ne tiendra qu'à eux de remarquer dans ces édifices demi-ruinés, et dans ces restes de grandeurs et de magnificence usées, où se réduisent les vanités de l'esprit et les ouvrages des mains des hommes. Nous avons presque vu mourir notre président dans des accidents qui naturellement devaient l'emporter. Dieu lui a fait la grâce pourtant de recevoir les sacrements avec toute l'édification que son état lui pouvait permettre. On vous aura sans doute mandé ce qui s'est passé dans la suite, et qui a donné lieu à plusieurs raisonnements ici et à Paris même, à ce que j'apprends. J'aurai l'honneur de vous raconter un jour toutes ces circonstances. Présentement il se porte assez bien. Il a payé toutes ses dettes, il a remis à M. son neveu l'abbé, la jouissance des revenus de son abbaye. Heureux qui sait se retirer à temps et songer à bien vivre ou du moins à bien mourir. Agréez, Monsieur, que je vous loue d'avoir pris ce parti, que personne presque n'a le courage de prendre, et que je vous assure du sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 20 décembre 1700.

LETTRE XCIV.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Il est bien juste, Monsieur, que je vous souhaite une heureuse année. Vous n'en avez guère eu jusqu'ici de celles-là; mais votre philosophie vous a tenu lieu de fortune: et si vous n'êtes pas devenu plus riche, vous n'en avez été guère moins heureux par votre modération. Nous voici revenus des Etats, pour nous préparer à recevoir Messieurs les princes à leur passage. Nos antiquités les amuseront. La mort de M. de Barbesieux nous a surpris: l'élévation de M. de Chamillard ne nous surprend pas. Aimez-moi toujours, Monsieur, et croyez-moi cette année comme les autres également votre, etc.

LETTRE XCV.

A UNE RELIGIEUSE.

Je vous suis obligé, Madame, de la part que vous prenez à notre repos, que le passage des princes semblait avoir interrompu. Les grandeurs humaines passent, et celles qui ne les ont pas vues ne sont pas moins heureuses. Vous n'avez ni ouï le bruit ni couru après les vanités qui les accompagnent, et vous ne vous êtes ressenties ni de l'embarras ni de la dissipation que donne le monde. Vos prières n'en auront été que plus ferventes. Je vous en demande la continuation pour moi. Je sens avec plaisir les approches de la saison de la campagne, où je pourrai vous renouveler les sentiments d'estime et d'affection avec lesquels je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 16 mars 1701.

LETTRE XCVI.

A M. BENOIT, AUDITEUR DE ROTE

Compliment sur l'exaltation du pape.

Il faut nous féliciter, Monsieur, du pape que Dieu vient de donner à son Eglise, dont on loue fort la sagesse, la piété et la modestie. Comme nous sommes nés dans une province dont il est le prince et le maître, nous devons prendre plus de part que d'autres à son exaltation, et lui souhaiter plus ardemment cet esprit de bonté et de prudence dont il a besoin pour le gouvernement temporel de son Etat, et pour la conduite spirituelle de tant de peuples qui composent le royaume de Jésus-Christ. Je vous remercie encore une fois des services que vous venez de rendre à mon frère, et vous prie de me croire autant que je le suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 31 mars 1701.

LETTRE XCVII.

A LA SUPÉRIEURE ET AUX RELIGIEUSES DE SOMMIÈRES.

Condoléance sur la mort de M. son frère.

J'ai vu par vos lettres, Madame, et par plusieurs autres, la bonté que vous avez toutes de prendre part à la perte que j'ai faite, et de compatir à ma douleur : vous voulez bien que, comme votre charité est commune, je vous témoigne aussi ma reconnaissance en commun. J'ai ressenti comme je devais la mort d'un frère que j'aimais et qui avait pour moi, non-seulement toute l'amitié, mais encore toute la déférence que je pouvais souhaiter. Il avait de la probité et de la vertu, et la raison m'unissait autant à lui que le sang et la nature. Le besoin qu'en avait encore une nombreuse et jeune famille, me faisait désirer que Dieu voulût prolonger ses jours. Il était revenu plusieurs fois des portes de la mort par une espèce de miracle. Il meurt assez promptement. Il faut se soumettre à la volonté du Seigneur et se confier à sa Providence. Nos douleurs, quoique justes, doivent toujours être modérées, chaque chrétien doit savoir tirer du fonds de sa religion les consolations qui lui sont propres, et un évêque doit savoir se dire à lui-même, ce que son ministère l'engage de dire aux autres dans ces tristes occasions où il faut relever le cœur, et le ramener à Dieu, qui mortifie et vivifie quand il lui plaît. Ce qui me console encore dans la perte de feu mon frère, c'est sa vie chrétienne et sa mort soutenue d'une grande foi, et des plus tendres sentiments de résignation et de piété qui nous laissent des espérances solides de son salut. J'y ajoute encore la confiance que j'ai en vos prières que vous m'offrez avec tant d'affection pour son repos éternel. Je vous les demande et pour lui et pour moi, et je vous prie de croire que je vous en serai très-obligé, Madame, à vous et à toute votre communauté, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1701.

LETTRE XCVIII.

A M. BENOIT, AUDITEUR DE ROTE.

Je n'ai point douté, Monsieur, que vous ne fussiez touché de la perte que je viens de faire. Je connais la bonté de votre cœur, je sais l'attachement que vous avez bien voulu conserver depuis longtemps pour notre famille, et vous aviez d'ailleurs des liaisons si étroites avec feu mon frère, qu'en amitié vous avez presque autant perdu que moi. La confiance qu'il avait en vous dans ses affaires, les secours qu'il tirait de vos conseils, le plaisir qu'il avait de me faire savoir combien il vous était obligé, étaient des marques de l'union sincère qui était entre vous et lui; il mérite que vous le regrettiez un peu et que sa mémoire ne vous soit pas indifférente. Faites-moi la grâce de croire que de mon côté, je n'oublierai pas les bontés que vous avez eues pour lui, et que je serai toute ma vie parfaitement, Monsieur, votre, etc.

Du 16 avril 1701.

LETTRE XCIX.

AU P. VIGNES.

Je n'ai pas douté, mon révérend Père, que vous n'eussiez la bonté de prendre part à mon affliction quand elle vous serait connue. Vous connaissiez le frère que j'ai perdu et vous l'avez regretté. Vous avez de l'amitié pour moi et vous avez compati à la douleur que j'ai eue de le perdre. Je vous prie de lui accorder le secours de vos prières, et de me croire autant que je le suis, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 mai 1701.

LETTRE C.

A M. LE PELLETIER.

J'ai appris, Monsieur, que vous êtes heureusement sorti d'une assez grande et longue maladie : et que Dieu qui vivifie et qui mortifie comme il lui plaît, après avoir éprouvé votre patience, vous a redonné la santé. Le bon usage que vous faites de vos années de retraite nous fait souhaiter que le Seigneur les prolonge ; et plus vous vous éloignez du monde, plus nous le prions qu'il vous y con-

serve. Vous y avez donné un exemple qui ne sera guère suivi, et qui doit durer pour servir d'instruction ou de reproche à tant de personnes qui n'ont pas la force de se retirer, lors même qu'on les blâme et qu'on les méprise, et qui ne peuvent supporter la solitude à laquelle et les sages et les fous mêmes les condamnent. Je suis persuadé que le printemps et l'air de Villeneuve vous auront entièrement remis. Oh! quand pourrai-je aller jouir de quelques moments de joie et de repos dans cette aimable solitude, et vous renouveler les assurances du sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 22 mai 1701.

LETTRE CI.

A M. DE B...

Touchant un ecclésiastique qui avait quitté cet état, et qui y était rentré après quelques désordres.

Il y a longtemps, Monsieur, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire sur le sujet de M... que vous avez eu la bonté de me recommander. Il y a de si grands changements à faire en lui, pour le mettre en état d'être un vertueux ecclésiastique, après la vie qu'il a menée, qu'il ne faut pas croire que cela puisse arriver sitôt. Il vit assez retiré dans sa maison; il voit peu de monde, et peu de monde le voit. Je n'ai point ouï parler d'aucune débauche de femme ou de vin. Il montre quelquefois un zèle ardent pour réformer tous les abus qu'il voit ou qu'on lui dit; ce qui fait souhaiter qu'il se serve de ses lumières, et qu'il devienne aussi exact à se régler lui-même, qu'il l'est à régler les autres. La passion du jeu, auquel il a souvent voulu renoncer, n'est pas encore passée en lui. Il a peine à réprimer ses emportements, et à retenir cette liberté qu'il avait accoutumé de se donner de parler des personnes qui lui déplaisent. Il promet de se corriger de tous ces défauts. Je crois même qu'il en a le dessein; mais l'habitude qu'il a prise, et la vivacité que la nature et l'âge lui donnent, ne lui permettent pas de se fixer dans ses résolutions. Il m'assure souvent qu'il étudie, et il serait bon qu'il eût auprès de lui quelque bon docteur, qui prît la conduite de ses études. Vous pouvez penser que personne n'a plus d'envie de le servir que moi. Il a de bonnes choses; je suis persuadé qu'il a de bonnes intentions; mais son naturel l'entraîne malgré lui... Je vous dirai avec confiance, que j'ai beaucoup de peine à le voir quelquefois dans une espèce de nécessité peu convenable à sa naissance. Il a fait au commencement des dépenses pour se loger et pour se faire une maison composée d'un certain nombre de domestiques: il n'a pas eu de quoi subsister; il doit à plusieurs personnes; il manque de beaucoup de choses, et soit qu'il n'ait pas eu l'ordre qu'il faut dans ses affaires, soit qu'il ait attendu de plus grands secours de sa famille, il se trouve quelquefois fort embarrassé. Je crois de plus qu'il perd en ce pays-ci un temps qu'il emploierait plus utilement dans quelque séminaire par les ordres et sous les yeux de M. le C... de son archevêque, qui voudra sans doute l'éprouver lui-même avant que de le recevoir aux ordres, et s'assurer de sa vocation par la connaissance qu'il aura de ses pratiques ecclésiastiques. Quelque déférence qu'il témoigne avoir pour mes sentiments et pour mes conseils, il aura plus de circonspection et d'exactitude sous l'autorité de son pasteur naturel. J'ai l'honneur d'en écrire à son E... et de vous assurer que personne n'est avec plus de respect que je le suis, etc.

A Carcassonne, ce 3 septembre 1701.

LETTRE CII.

A M. LE C. DE N.

Sur le même sujet.

Votre Eminence sait que M... est venu à Nîmes, il y a près d'un an. M... me fit l'honneur de m'écrire qu'il venait avec l'agrément de... dans le dessein de se remettre dans la profession ecclésiastique, qu'il avait quittée, et me pria de l'assister de mes conseils, ce que j'ai fait avec plaisir dans les occasions. J'ai vu d'abord en lui un grand empressement à recevoir les ordres, soit pour faire connaître la résolution qu'il avait prise de s'engager dans l'Eglise, soit pour avancer les établissements et les bénéfices qu'il croit avoir lieu d'espérer dans la suite. J'ai toujours tâché de le modérer là-dessus, et je lui ai souvent représenté qu'il devait attendre avec patience; qu'après la vie qu'il avait menée, il avait besoin d'un assez long temps, pour se défaire des mauvaises habitudes qu'il avait prises, et pour se confirmer dans les bonnes qu'il devait prendre; et que pour les ordres après lesquels il soupirait, il fallait plutôt se rendre digne de les recevoir que de les demander comme il faisait avec instance. Je l'ai toujours assuré que V. E... ne l'ordonnerait qu'après de longues épreuves et une connaissance certaine de sa conversion, par la pratique constante des vertus ecclésiastiques conformes à la profession qu'il a embrassée; d'autant plus qu'il l'avait déjà abandonnée. Il commence à connaître ce que plusieurs personnes sages lui ont dit aussi bien que moi; et comme il perd le temps qu'il passe en ce pays-ci, je supplie V. E... de lui assigner quelque séminaire de son diocèse, où il puisse, sous ses yeux, donner des marques de ses bonnes intentions, et prendre l'esprit ecclésiastique dans quelque retraite, et sous une autorité comme la vôtre, sous laquelle il aura plus d'ordre dans ses affaires, plus de vérité dans ses discours, plus de règle dans sa conduite. Il avait dit, et même écrit que je lui avais donné les ordres, que je l'avais fait mon grand vicaire, qu'il avait prêché plusieurs fois et fait des missions dans mon diocèse: ce qui est si éloigné, non-seulement de la vérité, mais encore de la vraisemblance, que je n'ai jamais cru devoir me justifier sur cela. Si V. E... l'appelait ou à Notre-Dame des Vertus, ou à quelque autre de ses sémi-

naires, elle verrait elle-même les progrès qu'il ferait dans la piété. J'ai cru d'être obligé, Monseigneur, de vous rendre ce compte, d'apprendre vos volontés et vos ordres sur ce sujet, et de vous assurer, etc.

A Carcassonne, ce 3 septembre 1701.

LETTRE CIII.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT DE CAMARET, RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE A BÉZIERS.

J'ai une grande consolation, ma chère sœur, d'apprendre celle que Dieu vous donne dans la profession religieuse que vous avez embrassée. Votre vocation m'a paru sincère et si bien éprouvée, que je n'ai pas douté qu'elle ne fût suivie des bénédictions nécessaires pour la soutenir. La joie intérieure que vous ressentez, l'affection et l'estime que vous avez pour votre état, la facilité que vous trouvez dans l'exercice de votre règle, quoique austère, et le courage avec lequel vous renoncez à toutes les vanités et les douceurs du monde, me font croire que Dieu bénira vos bonnes intentions, et que sa grâce qui vous a portée à commencer l'ouvrage de votre sanctification, vous donnera la force de l'accomplir. Vous êtes dans une sainte maison; et outre le secours de votre propre vertu, vous avez celui de tant de filles qui portent le joug du Seigneur depuis longtemps, et qui vous aideront par leurs exhortations et par leurs exemples à le porter aussi avec gaieté et avec ferveur. J'aurais fort souhaité de vous aller voir en passant à Béziers, mais j'arrivai tard: je craignis de troubler l'ordre de vos exercices réguliers, et je fus obligé de partir de grand matin. J'aurai peut-être quelque autre occasion de vous voir, et je vous assure que je ne la perdrai pas, et qu'il ne vous en coûtera plus de sacrifice ni de mortification. Cependant souvenez-vous de moi dans vos plus ferventes prières, et croyez que je serai toujours en Notre-Seigneur, ma chère sœur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 novembre 1701.

LETTRE CIV.

A MADAME DE THEYRAN, RELIGIEUSE DE SOMMIÈRES.

Je croyais, Madame, que vous étiez tout à fait quitte de vos maux, et suis bien fâché qu'il vous en reste encore de très-sensibles. L'accident que vous avez eu laisse ordinairement quelques suites qui ne se dissipent qu'avec le temps et la patience. J'espère que vous reprendrez bientôt votre première santé. Pour moi, grâce à Dieu, je n'ai pas perdu la mienne; et lorsqu'on me faisait bien mal à Nîmes où je n'étais pas, je me portais fort bien à Carcassonne où j'étais. J'aurais bien volontiers fait la cérémonie de la profession de Mlle de C..., mais de petites affaires que j'ai trouvées, et de grandes qui vont venir, me retiennent ici, et m'empêchent de vous aller dire moi-même que je suis, Madame, entièrement à vous, etc.

A Nîmes, ce 3 novembre 1701.

LETTRE CV.

A UNE DEMOISELLE.

Pour s'excuser de faire une cérémonie.

Vous jugez bien, Mademoiselle, que je suis porté d'inclination à faire la cérémonie de la profession de Mlle votre nièce. C'est une fille que je regarde comme une bonne acquisition pour le monastère de Sommières; elle vous appartient. Vous souhaiteriez que je lui rendisse cette office de religion, et j'aurais en même temps le plaisir de vous voir. Ce sont des raisons qui m'engageraient à faire ce petit voyage. Mais j'arrive, comme vous savez, des états. J'ai trouvé ici une infinité d'affaires qu'il faut finir. Ainsi tenez-moi compte de ma bonne volonté, et regardez-moi comme présent à cette fête, par le désir que j'aurais d'y assister. Je sais que vous avez été fort touchée de la maladie de Mme de Theyran. Votre bon cœur se fait connaître partout, et vous rendez bien à ces dames, qui sont vos amies, la tendresse qu'elles ont pour vous. Voici une saison qui va retenir chacun dans le lieu de sa résidence. Songez-y quelquefois à moi; priez Dieu que l'hiver passe et que nous le passions en santé; et croyez que je serai très-aise de vous aller dire l'été prochain, ce que j'aurai souvent pensé avant ce temps-là, que je suis bien véritablement, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 novembre 1701.

LETTRE CVI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Vous avez bien fait, Monsieur, de passer une partie de l'été à la campagne. Je n'ai pu en faire autant, quoique les chaleurs aient été excessives cette année, parce que nos états se sont assemblés plus tôt qu'à l'ordinaire, pour régler la capitation de cette province. Vous savez le séjour que nous avons fait à Carcassonne, et les dons considérables que nous y avons faits au roi Nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour la conservation de sa personne sacrée, et pour la prospérité de ses armes. La campagne d'Italie n'a pas été aussi heureuse qu'on avait lieu de l'espérer. Il me semble que je vois de grands orages qui se préparent pour l'année prochaine, si Dieu ne les dissipe cet hiver par des inspirations de paix. Le roi et le royaume ont besoin de repos. J'ai eu l'honneur de voir la reine d'Espagne, et de la loger dans ma maison. Elle est arrivée à Barcelonne où le roi d'Espagne l'attendait depuis quelque temps. Elle est très-agréable et très-gracieuse... Je vous souhaite une bonne santé, et suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 5 novembre 1701.

LETTRE CVII.

A M. LE PELLETIER.

Il lui parle de son gendre, qui avait obtenu une charge.

J'ai appris, Monsieur, la grâce que le roi

vient d'accorder à M. d'Aligre, en lui donnant la charge de président à mortier, qui était vacante, sur la recommandation que vous lui en aviez faite. J'ai su que vous aviez eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté; qu'elle avait été touchée de votre lettre; que le bienfait avait promptement suivi la demande; que la reconnaissance et le devoir vous avaient fait sortir pour peu de temps de votre retraite; que vous aviez été reçu du maître avec honneur et avec bonté, et que vous aviez regagné votre solitude avec les mêmes sentiments qui vous y avaient conduit quand vous y entrâtes. Je me réjouis, Monsieur, de cette prospérité qui tombe sur votre famille, et qui ne vous élève pas le cœur. Le public voit avec plaisir monter sur les premiers tribunaux de la justice des sujets que vous avez formés vous-même par vos soins et par vos exemples, et que vous avez rendus dignes et capables d'en exercer les principales fonctions. La réputation de sagesse et d'intégrité que M. votre fils s'est acquise dans sa compagnie, doit y faire recevoir avec beaucoup d'agrément et d'approbation M. votre gendre. C'est pour vous un sujet de louer la bonté du roi, et plus encore celle de Dieu, qui lui inspire de faire de si bons choix. Je suis persuadé que ce ne sont pas les bénédictions temporelles que vous cherchez, vous en avez fait, par la grâce de Jésus-Christ, une abdication solennelle, mais vous éprouvez que le monde même honore ceux qui le quittent, et qu'on trouve sans y penser, en cherchant le royaume des cieux, les consolations de la terre qu'on regarde, non pas comme le bonheur, mais comme le soulagement de la vie. Que ne puis-je aller traiter avec vous cette matière dans votre retraite, et vous témoigner en même temps l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 1er décembre 1701.

LETTRE CVIII.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Il le prie de proposer un accommodement à un supérieur, touchant le pécule d'un religieux, disputé par deux couvents.

J'ai cru, Monsieur, que vous voudriez bien vous donner la peine de voir le Père prieur des Pères Augustins d'Avignon, touchant une affaire qui les regarde, et à laquelle je suis obligé de m'intéresser en qualité d'évêque de Nîmes. Il est mort depuis quelque temps un religieux de leur ordre, nommé le P. Fongas, dans leur couvent d'Avignon, qui a laissé une somme assez considérable d'argent, qui est présentement disputée par le couvent d'Avignon et celui de Nîmes. Ce bon Père avait été plusieurs années dans cette ville supérieur du couvent sans inférieurs; car il était seul jouissant de tout le petit revenu de la maison, et des gratifications assez amples qu'il tirait par son savoir faire d'un emploi que M. l'intendant lui avait donné pour la construction des églises de mon diocèse, parce qu'il s'entendait un peu en architecture..... Il m'a dit plusieurs fois qu'il épargnait et amassait de l'argent pour rétablir le couvent de Nîmes et le mettre en état d'entretenir une communauté de religieux. Je ne vous dirai pas les raisons que j'eus de le faire sortir de mon diocèse. Il n'y laissa point son argent; ses confrères voulurent le lui enlever au couvent de Crémieux; il en fut le martyr et ne voulut point le découvrir. Il se réfugia dans celui d'Avignon qui relève immédiatement du général. Il y fut reçu et honoré moyennant quelques bâtiments qu'il y fit; il y est mort. Le pécule qu'il laisse est encore considérable. Le couvent d'Avignon prétend que l'argent doit rester au monastère où il est mort. Celui de Nîmes prétend qu'il appartient au monastère où il a été acquis. Les uns veulent pour juge le général; les autres ont eu recours au parlement de Toulouse où l'affaire va se juger. L'argent est en France. Je suis obligé de donner protection à mon couvent. M. de Basville qui sait comme cet argent a été acquis, va se joindre à moi. Le provincial de cette province et le couvent de la ville poursuivent; nous espérons un bon succès... Le provincial vient de faire sa visite ici, et nous avons considéré que le procès coûtait, qu'on allait publier dans une audience beaucoup de choses indignes et déshonorantes pour le particulier et pour l'ordre; qu'il était fâcheux pour deux couvents du même institut de disputer un pécule d'un religieux qui devait être pauvre, et qui s'est enrichi par de mauvaises voies. Sur cela j'ai voulu me charger de savoir si les Augustins d'Avignon veulent bien se porter à la paix, et accommoder cette affaire avant que nous la fassions juger. La considération que j'ai pour leur ordre et même pour le couvent, m'engage à leur faire cette proposition, et à vous prier de voir de ma part le Père prieur et le syndic de la maison, pour savoir d'eux, le plus tôt que vous pourrez, leurs sentiments et la délibération de leur chapitre. Si j'avais l'honneur de les connaître, je leur aurais écrit. Pardonnez la peine que je vous donne, et croyez-moi parfaitement, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 30 décembre 1701.

LETTRE CIX.

A LA SŒUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT DE CAMARET, RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE, A BEZIERS.

Votre lettre, ma très-chère sœur, m'a donné une véritable joie, en m'apprenant que vous avez toujours une grande estime de votre vocation, et une grande attention sur vous-même pour conserver en vous la grâce que Dieu vous a faite. C'est un grand bonheur que vous ayez suivi la voix du Seigneur, qui vous a appelée dans un monastère où l'on vit dans un esprit de paix, de charité et de pénitence, loin du bruit et de la corruption du monde; où l'on n'a d'autre occupation que celle de plaire à Dieu et de le servir dans l'humilité et dans la retraite, et de lui garder un cœur qu'on lui a consacré, et qui doit être rempli

de son amour et de sa crainte; mais c'est encore un plus grand bonheur que vous ayez du goût pour votre vocation, que vous y trouviez votre consolation parmi les austérités de la règle que vous professez, et que le Seigneur veuille bien vous adoucir par sa grâce le joug que vous vous êtes imposé pour votre sanctification. Je ne doute pas que ce changement de vie n'ait fait quelque impression sur votre santé dans les commencements. Il est difficile qu'on ne se ressente un peu de cette nouveauté de régime et de conduite, et des petites violences qu'il se faut faire; mais l'esprit en ces occasions soutient le corps, et la ferveur fait passer par-dessus les difficultés et les répugnances de la nature. Les bons sentiments que Dieu vous inspire, les bons exemples que vos sœurs vous donnent, la charité que votre abbesse et toute cette sainte communauté a pour vous, sont des motifs qui doivent vous confirmer dans l'amour que vous me témoignez pour votre état. Je prie le Seigneur qu'il vous maintienne dans vos bonnes résolutions, en vous accordant le don de la persévérance que lui seul vous peut accorder par sa grâce, et que je lui demande sans cesse pour vous, étant avec affection en Notre-Seigneur, ma très-chère sœur, votre, etc.

Je vous prie de me recommander aux prières de votre digne abbesse et de toutes vos dévotes sœurs.

A Nîmes, ce 2 janvier 1702.

LETTRE CX.

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

Sur l'affaire de la Chine.

Nous voilà bien dépaysés, Monseigneur, sur les affaires de la Chine; j'avais bien toujours cru que ce procès ne finirait que par une vérification du fait et par une descente sur les lieux. Le patriarche d'Antioche attend ses instructions du pape; il partira dans le beau temps. Le voyage, comme vous savez, est long. Il apprendra la langue chinoise en plus ou moins d'années, selon que sa mémoire lui servira. Il consultera les lettres sur le mot *Tien* et sur d'autres termes. Les Dominicains et les Jésuites plaideront leur cause devant lui en plusieurs séances de loin en loin. M. Maigrot poursuivra son affaire criminelle, ou quelque autre vicaire apostolique pour lui. On ne peut pas refuser les délais que demanderont les uns ou les autres. Je ne sais pas ce que dira l'empereur de la Chine sur tout cela. Que vous êtes heureux, Monseigneur, d'être aussi jeune que vous l'êtes, vous pouvez espérer sur vos vieux ans de voir la fin de cette controverse, apparemment sous un autre pontificat et sous un autre patriarcat d'Antioche. Pour moi je suis assuré à mon âge de voir toute ma vie la chrétienté chinoise idolâtre, s'il est vrai que les Jésuites la rendent telle. Ce qui me donne pourtant quelque espérance que ce différend pourra se terminer promptement, c'est que l'abbé de Tournon, notre commissaire, a de très-bonnes intentions, qu'il est notoirement ami de la Compagnie, et que le lendemain de sa nomination, il fut dire la messe dans leur église, à l'autel de saint François Xavier, où il a eu de très-efficaces inspirations. Je suis fâché de vous donner de ces sortes de nouvelles, mais je suis bien aise de vous confirmer celle que vous savez que je suis avec un véritable respect, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 5 janvier 1702.

LETTRE CXI.

A MESDEMOISELLES SES NIÈCES.

Sur leur vocation à l'état religieux.

J'ai été bien aise d'apprendre, mes chères nièces, que vous êtes consacrées à Dieu, que vous l'avez fait avec dévotion et bonne grâce, et que vous avez donné toutes les marques d'une bonne et sincère vocation. Reconnaissez bien la grâce que le Seigneur vous a faite, rendez-lui-en de continuelles actions de grâces, et goûtez bien le plaisir et le bonheur qu'il y a d'être à lui, et de le servir loin des inquiétudes et des dangers du monde, dans la compagnie de tant de saintes filles dont les vertus et les bons exemples sont des leçons vivantes de religion et de piété. Je suis persuadé que vivant sous la même règle, vous observerez la même régularité, et que vous mériterez par votre douceur, par votre humilité et par votre obéissance, qu'elles vous regardent comme leurs filles. Soyez attentives sur vous-mêmes, assidues à tous vos exercices, soumises aux conseils et aux volontés de vos supérieures, et fidèles à toutes les inspirations du ciel. Pensez qu'il n'y a point de bonheur pareil au vôtre; que vous embrassez un état où vous trouverez la paix et la sainteté, et cette joie pleine et solide que le monde ne connaît pas, et que Dieu a réservée à ceux qui l'aiment; vous avez choisi la meilleure part, et vous devez sans cesse demander au ciel la persévérance dans votre choix, et plaindre celles que Dieu n'a pas favorisées comme vous, et qu'un triste aveuglement retient dans le monde. On vous fera sans doute faire toutes ces réflexions salutaires dans le cours de votre noviciat; de mon côté, je ferai des vœux ardents pour votre sanctification, et vous témoignerai en toute rencontre l'affection avec laquelle je suis en Jésus-Christ, mes chères nièces, votre, etc.

1702.

LETTRE CXII.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT DE CAMARET, RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE, A BÉZIERS.

Je suis persuadé, ma chère sœur, que vous ne m'avez pas oublié dans vos prières pendant les fêtes, et que vous avez fait des vœux ardents au ciel pour tout ce qui peut contribuer à ma sanctification. Je vous en suis très-obligé, et je vous prie de vouloir bien les renouveler souvent, afin que Dieu répande plus abondamment ses bénédictions sur moi et sur les âmes qu'il a commises à

mes soins. Cela me tient plus au cœur que le gain de mon procès, et pour lequel vous avez bien voulu vous intéresser et solliciter les intercessions de la sainte Vierge. J'ai pourtant acquitté votre vœu, et M. l'abbé de N... vous a acheté l'étoffe et la dentelle que vous désiriez pour lui en faire un voile. Je loue Dieu de la joie intérieure qu'il vous fait sentir dans les austérités de votre sainte profession. Il faut tâcher de mériter ses grâces par une grande fidélité. L'amour de Dieu et la charité de votre révérende Mère, adouciront le joug que vous portez, et vous feront trouver de la force dans votre infirmité. Priez le Seigneur et faites que votre sainte communauté joigne ses prières aux vôtres pour apaiser sa colère, et pour arrêter la fureur des hérétiques, à laquelle nous sommes exposés, et qui désolent nos diocèses. Conservez toujours votre ferveur, ma chère sœur, et croyez-moi entièrement en Notre-Seigneur, votre, etc.

A Montpellier, ce 9 janvier 1702.

LETTRE CXIII.

A MADAME DE BOUCARD, RELIGIEUSE.

Je n'ai pas douté, Madame, que vous n'ayez renouvelé au commencement de cette année, vous et votre communauté, les vœux que vous avez accoutumé de faire pour moi. La connaissance que j'ai de la bonté de votre cœur, et la confiance que je dois avoir en vos prières, me font espérer que j'en recevrai, par leur continuation, les fruits que j'en ai recueillis les autres années; celle-ci me paraîtra fort heureuse, si je vois qu'elle le soit pour vous, c'est-à-dire si vous y jouissez d'une parfaite santé et si vous y faites de grands progrès dans les voies de la perfection religieuse. Je plains bien Mme de T... d'être aussi incommodée qu'elle l'est. Elle a de la vertu, et je ne doute pas qu'elle ne possède son âme dans sa patience. Je salue toute la communauté, et je suis avec beaucoup d'affection, Madame, votre, etc

A Nîmes, ce 13 janvier 1702.

LETTRE CXIV.

A UNE RELIGIEUSE.

Un accablement d'affaires, Madame, survenues depuis quelque temps, m'a empêché de répondre à votre obligeante lettre. J'ai reçu avec plaisir les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'attribue la santé que Dieu me donne à la demande que vous lui en faites, et j'ai beaucoup de déplaisir que mes prières ne soient pas si efficaces pour vous, quoiqu'elles soient aussi ferventes pour vous sur ce sujet que les vôtres. Je souhaite que cette belle saison vous rende votre santé; et si je puis y contribuer, vous connaîtrez que personne n'est plus véritablement que moi, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 février 1702.

LETTRE CXV.

AU CHAPITRE D'AGDE.

J'ai appris, Messieurs, avec beaucoup de douleur la mort de Monseigneur votre évêque, et j'ai été très-édifié des sentiments de respect et de reconaissance que vous conservez pour sa mémoire. Il est difficile que les membres ne ressentent vivement la séparation de leur chef, et que votre Eglise ne pleure quelque temps sa viduité : elle perd en ce digne prélat de grands secours et de grands exemples. Il a toujours eu beaucoup de soin et beaucoup de zèle pour la pureté de la doctrine et de la discipline de l'Eglise, dont il avait puisé les sources dans les saintes Ecritures et dans l'étude des Pères et des conciles. Il a aimé et honoré le sacerdoce en sa personne et en celle de ses prêtres : il a souffert et dans sa vie et dans sa mort les disgrâces et les infirmités avec constance; et Dieu seul, en vous donnant bientôt un pasteur qui lui ressemble, peut vous consoler de l'avoir perdu. Il est juste que nous fassions pour cela des prières les uns et les autres, et que je vous témoigne par là, comme je le ferai dans toutes les occasions, l'estime et la considération particulière avec laquelle je suis, Messieurs, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 février 1702.

LETTRE CXVI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Vous n'avez pas besoin, Monsieur, de M. l'abbé... pour me faire souvenir de vous. Vous saurez bientôt que je m'en souviens. L'Italie est à présent un théâtre où se passent de grandes scènes. Celle de Crémone est singulière. Quoique nous y ayons perdu notre général, et que nos troupes aient été fort maltraitées, le prince Eugène n'a pas trop sujet de se glorifier. Il a connu la valeur des Français dans cette action de trahison et de surprise. Il a manqué son coup, et je crois qu'il sera à l'avenir plus retenu et moins téméraire dans ses entreprises. Je souhaite toute sorte de prospérités à M. de Vendôme. Voilà deux de nos évêques morts, M. d'Agde et M. de Béziers. Je vous souhaite une bonne santé, et suis très-sincèrement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 février 1702.

LETTRE CXVII.

A M. SALVADOR.

Sur la mort de M. son père.

Vous avez bien jugé, Monsieur, que je regretterais la perte que vous avez faite de M. votre père, et que je compatirais à votre douleur. Il vous laisse les véritables biens, qui sont ses vertus et ses bons exemples, et les plus solides consolations, qui sont une longue continuation de sagesse et de piété, une vie de chrétien et une mort de patriarche. Vous avez raison pourtant d'être touché d'avoir perdu un père, qui était honoré dans votre ville et qui méritait de l'être, et que vous regardiez comme la source des bénédictions que Dieu répand sur votre famille. Je vous souhaite une aussi longue pratique de bonnes œuvres; et, persuadé qu'il ne manque à la perfection de votre mérite que ce qu'un âge comme le sien y peut ajouter, je félicite Messieurs vos enfants de retrou-

ver en vous ce que vous perdez en M. votre père. Je suis aussi parfaitement qu'on le peut être, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 février 1702.

LETTRE CXVIII.

A M. L'ABBÉ GRIMALDI, ACCOMPAGNANT M. LE NONCE EN ESPAGNE.

J'apprends avec plaisir, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'heureux succès de votre voyage jusqu'à Marseille. Je n'ai pas douté que vous ne fussiez reçu partout comme il convient, et comme vous le méritez. Ceux-là me paraissent les plus heureux qui vous ont retenu chez eux plus longtemps. Vous attendez la décision de votre sort sur la route que vous devez tenir; l'oracle parlera sans doute bientôt, et je devine que vous vous rembarquerez pour aller joindre le roi d'Espagne dans le Milanais; si cela est, je souhaite que la mer soit plus douce et plus tranquille pour vous qu'elle ne l'a été, et qu'elle répare par le plaisir d'une heureuse navigation les frayeurs qu'elle vous a causées par ses tempêtes; que si l'on vous renvoyait en Espagne pour y attendre Sa Majesté chrétienne, je comprends bien, qu'encore que vous soyez résigné à toutes les volontés du saint-père, vous n'aimeriez pas trop à revenir sur vos pas; mais vous me permettriez de me réjouir de l'espérance de vous revoir et de profiter de l'occasion d'un second passage, peut-être mieux que de celle du premier. Agréez que je fasse ici mes compliments à M. l'abbé..., et que je vous assure que personne, Monsieur, n'est plus parfaitement à vous que votre, etc.

A Nîmes, ce 20 mai 1702.

LETTRE CXIX.

A M. DE BETOULAUD.

Je suis bien aise, Monsieur, que le P. Lempereur vous ait donné de mes nouvelles, et vous ait fait souvenir de moi lorsqu'il a passé par Bordeaux : il m'a fait, par hasard, un plaisir qu'il m'aurait fait par commission, si j'avais su qu'il dût avoir quelque relation avec vous... Vous m'apprenez la mort de Mme votre mère, et votre affliction par conséquent. Je regrette la perte que vous avez faite, et je compatis à votre douleur. Tel que je vous connais, vous n'avez pas épargné vos larmes, et telle que vous la décrivez, elle les a bien méritées. Une femme qui a de la piété, de la raison, de l'esprit, quoiqu'elle ait quatre-vingt-trois ans, n'est pas vieille, du moins n'est-elle pas incommode; et quand on a une bonne mère, eût-elle vécu un siècle, on la perd toujours trop tôt. Le roi semble avoir pris soin de vous consoler en vous envoyant le livre de ses médailles : c'est un présent qui vous doit être bien précieux ; c'est une marque de son estime, et un titre de discernement pour vous. Je souhaite qu'il vous arrive souvent des prospérités encore plus grandes, et que vous me croyiez toujours avec le même attachement, Monsieur, votre, etc.

A Sommières, ce 14 septembre 1702.

LETTRE CXX.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Après qu'elle eut été reçue à la profession, à la fin de son noviciat.

J'ai eu, ma très-chère sœur, une sensible joie d'apprendre avec quelle sagesse et piété vous vous êtes conduite dans votre noviciat, et avec quelle affection et charité votre communauté vous a reçue, après un dernier examen, à faire profession dans leur monastère. Vous voilà donc heureusement arrivée au pied de la croix de Jésus-Christ pour y consommer votre sacrifice. Il vous est glorieux d'avoir été jugée digne de la société de ces saintes filles, que Dieu a choisies pour donner, dans ces temps relâchés, l'exemple d'une vie austère et pénitente, et pour faire voir quelle est la force de sa grâce, dans la faiblesse même du sexe. Ce qui me fait croire que vous remplirez votre vocation, c'est l'estime qu'il me paraît que vous en faites; et ce qui me fait espérer que vous serez heureuse, c'est que vous connaissez votre bonheur. C'est à vous à répondre par votre fidélité aux miséricordes que Dieu vous a faites. Vous êtes présentement fille élue de sainte Claire. Vous ne devez plus tenir au monde que par les seuls liens de la charité, je veux dire, par les prières que vous ferez pour la conversion de ceux qui y sont. Du reste, vous ferez honneur à votre monastère par l'observance exacte de votre règle, et, soutenue par les bons exemples de vos mères, vous serez un jour l'exemple de celles qui viendront après vous. Il faut que vous employiez le temps qui vous reste jusqu'à votre profession à préparer le bûcher sacré où vous devez être immolée. Je voudrais bien que mes affaires et celles de mon diocèse me permissent d'aller faire la cérémonie de votre consécration à Dieu; j'y assisterai en esprit et par mes prières. Je vous demande les vôtres, surtout ce jour-là, et suis de tout mon cœur, ma très-chère sœur, votre, etc.

A Sommières, ce 28 septembre 1702.

LETTRE CXXI.

A L'ABBESSE DE SAINTE-CLAIRE.

Sur le même sujet.

La sœur Angélique, ma révérende Mère, me mande, et vous me faites l'honneur de me le confirmer, qu'elle a été reçue, au dernier examen, à la profession, par le consentement de toute votre sainte communauté. Elle attribue cette grâce plutôt à votre charité qu'à son mérite, et se dispose à se rendre digne, par sa ferveur et par son entier détachement du monde, de la bonne opinion que vous avez eue d'elle. Que ne peut-on pas avec la grâce de Dieu et vos instructions jointes à vos exemples? J'aurais été volontiers faire la cérémonie de cette profession, tant pour rendre cet office à notre chère sœur, que pour avoir la consolation de me recommander à vos prières, et de vous assurer que je suis avec une estime et une con-

sidération particulière, ma révérende Mère, votre, etc. »

A Sommières, ce 28 septembre 1702.

LETTRE CXXII

AU R. P. DE LA CHAISE.

Sur le jugement qu'on attendait du pape, au sujet des affaires de la Chine.

Vous m'apprenez, mon très-révérend Père, que quelques personnes ont écrit à Rome à sa sainteté, que toute l'Eglise gallicane se soulevait contre le saint-siége, sur la lenteur à condamner les opinions des missionnaires de la Chine, et que si le décret du pape Alexandre VII n'était promptement cassé, ce serait un obstacle perpétuel à la conversion des hérétiques de France. Je n'ai point eu de part à ces lettres; je ne sais qui sont les personnes qui les ont écrites, et je veux croire qu'ils ont eu plutôt intention de solliciter un jugement qu'ils regardent comme utile à l'Eglise, que de décrier votre Compagnie, estimable par tant d'endroits, et qui a toujours protesté qu'elle était prête à se soumettre dès que le pape aurait parlé.

Pour ce qui regarde mes sentiments, mon très-révérend Père, depuis que l'affaire des cérémonies chinoises a été portée au tribunal du saint-office, j'ai souhaité, et je ne doute pas que vous ne l'ayez souhaité de même, qu'elle fût promptement terminée par l'autorité du saint-siége. Le roi, qui veille toujours au repos et à l'honneur de l'Eglise, voulut bien prendre soin de calmer ces contestations, où le zèle aurait pu s'échauffer au delà même de la science, et d'arrêter ces écrits sans fin, où la contrariété des opinions fait douter de tout, où l'on couvre la vérité à force de la vouloir éclaircir, et où la charité se trouve souvent blessée. On peut dire sur cela, que vos écrivains, dans leurs réponses, ont eu le mérite et l'avantage de la modération.

Le pape, à qui il appartient de juger la cause de Dieu, et de régler la pureté du culte chrétien, a pris connaissance de cette affaire : elle a été instruite dans les formes; les congrégations ont été tenues, chacun a produit ses raisons; les suffrages ont été portés à sa sainteté, et il semble qu'il ne tient plus qu'à la décision. On a sujet de la désirer comme le seul moyen de remettre l'ordre et la paix dans toutes les missions de la Chine; d'avancer l'œuvre de Dieu dans cette Eglise naissante; de réunir les ouvriers évangéliques, et d'affermir les fidèles de cette nation, encore faibles dans la foi, par la parole de la vérité, par la conduite uniforme et pacifique des missionnaires qui la leur prêchent.

Mais je suis d'avis, mon très-révérend Père, d'attendre cette décision avec patience. Ces manières peu respectueuses de solliciter le saint-siége, ces menaces du soulèvement du clergé de France, également frivoles et indiscrètes, ces conditions qu'on veut imposer à son juge, ne seront pas facilement approuvées. J'attribue la suspension de ce jugement à l'exactitude et à la prudence de sa sainteté, qui connaît les difficultés de cette affaire, qui consiste en faits dont les parties ne conviennent pas ordinairement, qui dépend de la connaissance des mœurs, des usages, des intentions même d'une nation éloignée, qui suppose l'intelligence d'une langue que les Européens n'apprennent qu'imparfaitement et après longtemps, et qui doit être fondée sur des principes sûrs et des relations incontestables, ce qui ne se peut trouver qu'avec peine.

Le saint-père craint que le décret qu'il va faire n'ait le même sort que celui de deux de ses prédécesseurs, qui ont décidé la question qu'on dispute encore devant lui. Il voit des gens de bien accusés et des gens qui accusent, et ne peut croire que les uns ni les autres soient allés aux extrémités du monde pour y rompre la charité, ou pour y favoriser l'idolâtrie, et qu'ils y deviennent les prévaricateurs d'une religion dont ils sont prêts d'être les martyrs. Il veut faire rendre à Dieu le culte religieux qu'on ne doit qu'à Dieu, et laisser aux hommes ces honneurs d'amitié, de reconnaissance et d'estime civile, que Dieu permet qu'ils se rendent les uns aux autres. Les soins qu'il a pris de s'instruire de tout; les audiences qu'il a données, le légat qu'il envoie sur les lieux, marquent assez le dessein qu'il a de prononcer un jugement juste et durable.

J'ai donc cru, mon très-révérend Père, que c'étaient les précautions que cherche sa sainteté qui l'avaient retenue, et non pas les sollicitations ou les affections particulières. Grâce au ciel nous avons un pontife sage, éclairé, dégagé de toute passion, qui a fait connaître jusqu'ici, par sa conduite, que la chair et le sang ne lui révèlent rien, et qu'il ne prend d'autres impressions que celles de la vérité et de la justice.

Pour le décret du pape Alexandre VII, je ne sais pas les raisons qu'on a de le demander : car on n'en peut avoir d'exiger de son supérieur qu'on le casse. C'est au saint-père à examiner sur ces connaissances présentes, s'il s'y trouve quelque article à réformer, et à tirer ensuite du fort de sa sagesse, ou plutôt de la sagesse divine qui est avec lui et qui travaille avec lui, les règles et les motifs de son jugement. Que ce retardement à décider sur ces différends des missionnaires, soit un obstacle à la conversion des hérétiques en France, je ne m'en suis point aperçu dans mon diocèse, quoiqu'il y en ait un très-grand nombre : ce qui se passe à la Chine n'étant d'aucune conséquence pour le rétablissement de leur religion; ou ils l'ignorent, ou ils le regardent comme étranger et indifférent. Il se peut faire que quelques-uns d'entre eux aient raisonné sur les honneurs qu'on rend à Confucius et aux ancêtres de cet empire, et qu'ils aient ajouté cette nouvelle accusation d'idolâtrie à tant d'autres qu'ils ont faites depuis longtemps contre l'Eglise. D'ailleurs, dans les préven-

tions qui leur restent contre le saint-siége, ils se plaignent de sa lenteur comme ils se plaindraient de sa précipitation, et comme ils blâment même son jugement quel qu'il puisse être.

Voilà, mon très-révérend Père, ce que je pense, en ce que je connais de cette affaire. On ne peut s'empêcher d'en souhaiter ardemment la fin, pour la gloire de Dieu, pour le progrès de la religion, pour l'honneur et le repos de ses ministres, et pour l'édification des peuples convertis ou à convertir. Le Seigneur de la moisson n'a pas manqué d'envoyer de bons ouvriers à cette terre, quoique éloignée. Il faut le prier qu'il répande sur eux ses bénédictions de douceur et de paix, afin qu'ils fassent du fruit, et que leur fruit soit solide et durable. Quoique mon sentiment ne soit pas de grand poids, je vous l'écris pour répondre à votre lettre, et pour vous renouveler les assurances de l'attachement respectueux avec lequel je suis, mon très-révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 29 septembre 1702.

LETTRE CXXIII

A MM. BRISACIER ET TIBERGE.

Sur le même objet.

J'ai répondu, Messieurs, à une lettre du révérend P. de la Chaise, du 13 de septembre, au sujet des contestations sur le culte de Confucius, et sur le retardement de la décision que nous attendons du saint-siége. Je vois, comme tous les autres prélats, les mauvais effets que produit dans l'Eglise un différend poursuivi avec tant de chaleur par deux partis qui font également profession de piété, et qui vont faire des prosélytes et gagner des âmes à Dieu, jusqu'aux extrémités du monde.

Il aurait été à souhaiter que ces disputes n'eussent pas fait tant d'éclat, et que la vérité jointe à la charité les eût étouffées par une bonne foi et un aveu réciproque, dans le pays où elles sont nées.

Mais enfin l'affaire a éclaté, et le saint-père en est le juge. Je connais comme vous la conséquence qu'il y a qu'elle soit bientôt décidée pour la gloire du Seigneur, pour l'avancement de la religion, pour le repos des ouvriers évangéliques et pour l'édification des peuples qu'ils entreprennent de convertir. Cependant, puisque sa sainteté, qui connaît mieux que nous l'état de l'affaire et l'importance de la décision, diffère son jugement, je la crois plus sage que moi, et je ne doute pas qu'elle n'ait ses raisons pour le différer, autres que les sollicitations et les affections particulières, que je ne crois pas capables d'affaiblir son zèle ni sa justice.

J'avoue qu'il faut désirer la fin de ces divisions; qu'on doit en gémir devant Dieu, et supplier humblement le pape de les terminer par un décret décisif, auquel je ne doute pas que tout le monde ne se soumette. Mais comme il y aurait de la mauvaise foi et de l'injustice à tâcher, par des délais affectés, de retarder ce jugement, on pourrait manquer de respect et de discrétion, en voulant le trop presser, par des sollicitations qui semblent donner la loi à celui à qui on la demande.

Pour ce qui regarde les nouveaux convertis, Messieurs, je ne réponds que de ceux de mon diocèse, qui sont pourtant en assez grand nombre; je n'ai pas remarqué qu'ils aient fait attention à ce qui se passe à la Chine ou à Rome sur ce sujet, pour s'en prévaloir et en tirer quelque avantage contre l'Eglise catholique; ils ne sont guère touchés de ces affaires éloignées, qui ne les flattent d'aucune espérance de rétablir celles de leur secte. En tous cas, lorsqu'on en a parlé devant eux, ou qu'ils ont parlé devant moi de ces contestations et de la décision qu'on en attendait, on s'est bien aperçu qu'ils étaient plus mal édifiés de la discorde des missionnaires que des lenteurs de la cour de Rome.

Je n'ai pu refuser de rendre simplement ce témoignage à la vérité; et la charité, qui ne pense pas le mal, m'a fait présumer qu'on ne devait et qu'on ne pouvait pas même en faire un mauvais usage. Je ne puis que faire des vœux pour la paix et la prospérité des missions, et vous assurer en même temps qu'on ne peut être avec plus d'estime et de considération que je le suis, Messieurs, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 octobre 1702.

LETTRE CXXIV.

A M. LE PELLETIER.

Sur la mort de sa fille.

J'ai appris, Monsieur, avec beaucoup de déplaisir la mort de Mme la présidente d'Aligre; et je ne doute pas que votre cœur, tout détaché qu'il est du monde, n'en ait été sensiblement touché. Son esprit, sa piété, sa sagesse, qui la faisaient honorer de tous ceux qui avaient l'honneur de la connaître, étaient les principales raisons qui vous la faisaient aimer; et jamais fille faite comme elle n'a mieux mérité la tendresse d'un père fait comme vous. Vos affections étant toutes renfermées dans votre famille, vous en ressentez plus vivement les pertes que vous y faites; et Dieu vous afflige véritablement, lorsqu'il vous prive des seules consolations que vous vous êtes réservées pour votre retraite. Cependant, Monsieur, vous avez dans la mort de Mme votre fille tout ce qui peut adoucir votre douleur; sa vie toujours chrétienne et conforme à l'éducation qu'elle avait reçue de vous; sa maladie, où elle a possédé son âme dans sa résignation et sa patience, et toutes les apparences de son salut et de son repos éternel. Ces tristes séparations pourraient dégoûter de ce monde ceux qui n'en sont pas déjà dégoûtés; mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu qui ne finit point, et qui seul doit remplir les vides qui se font dans nos cœurs par la perte des personnes qui nous sont chères. Je vous prie, Monsieur, de me pardonner cette petite mora-

lité qui m'est échappée. Je sais que les sentiments de la religion prévalent en vous à ceux du sang et de la nature, et qu'on ne peut rien ajouter aux réflexions que vous avez faites et que vous faites tous les jours sur les fragilités et les misères de cette vie. Je ne puis que vous assurer que je prends part à votre perte, que je compatis à votre douleur, et que je suis toujours avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 octobre 1702.

LETTRE CXXV.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Sur sa profession.

C'est une grande joie pour moi, ma très-chère sœur, d'apprendre par vous-même votre satisfaction et votre bonheur. Vous voilà enfin consacrée à Dieu pour toujours, et clouée à la croix de Jésus-Christ. J'ai loué mille fois votre résolution ; c'est Dieu qu'il faut louer de vous l'avoir donnée et de vous l'avoir fait accomplir. Je ne doute pas que vous ne reconnaissiez de plus en plus les miséricordes du Seigneur, qui vous a tirée du monde pour vous renfermer dans un monastère, où l'on n'a de commerce qu'avec le Ciel, et où l'on jouit par avance des douceur que les saints y goûtent par la paix intérieure de l'âme, et par le mépris de tous les liens et de tous les plaisirs de la terre. Je m'estime heureux d'avoir pu contribuer à vous avancer votre profession. J'espère que vous ne m'oublierez pas dans vos prières ; vous aurez toujours part aux miennes, et personne ne prendra plus de part que moi aux grâces que Dieu vous fera dans la suite. Je vous prie de témoigner à votre révérende Mère la part que je prends aux obligations que vous lui avez, et de me croire très-véritablement en Notre-Seigneur, ma très-chère sœur, votre, etc.

A Nîmes, ce 31 octobre 1702.

LETTRE CXXVI.

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Je vois par votre lettre, Monsieur, les désordres arrivés dans votre voisinage et les dangers dont vous êtes menacés, vous et les prêtres qui se sont réfugiés auprès de vous. J'avoue que les jours sont mauvais, et qu'il est à souhaiter que Dieu les abrége en faveur de ses élus ; mais il faut avoir du courage, prendre les précautions raisonnables, vivre avec plus de circonspection et plus d'attention sur nous-mêmes, et attendre que Dieu, à qui nous sommes, soit que nous vivions, soit que nous mourions, accomplisse sa sainte volonté en nous. M. de Basville m'a mandé qu'il vous avait envoyé les secours que vous lui aviez demandés, et je crois que vous devez être plus en repos présentement. Ces scélérats sont vivement poursuivis ; trois de leurs chefs ont été tués, et l'on remarque que plusieurs jeunes hommes se retirent secrètement dans leurs maisons, désabusés par les mauvais succès, et rebutés par la misère et par les dangers où ils sont. Ainsi il est à croire que nous serons bientôt tranquilles de ce côté-là. Les troupes se multiplient, et les ordres se donnent pour en assembler de nouvelles : la saison même réprimera ces rebelles. Peut-être qu'après ces derniers efforts de l'hérésie mourante, la vexation donnera de l'entendement et rendra les méchants plus dociles, par la connaissance qu'on leur donnera de leurs crimes et de leur impuissance. Il faut bien se garder d'abandonner le service des paroisses. C'est l'intention de ces gens-là d'effrayer les catholiques et surtout les ecclésiastiques, et de faire cesser les exercices de notre religion ; mais il faut tout faire avec prudence. Pour ce qui regarde les offices du dimanche, la messe, vêpres, la prière, vous faites bien de ne rien changer à vos usages ordinaires, puisque votre peuple y assiste volontiers, et que ce dérangement pourrait le relâcher dans la suite. Il est temps de prier et d'augmenter les prières, bien loin de les diminuer. Vous pourriez, en tout cas, mettre un corps-de-garde et des sentinelles pendant les offices. Mais enfin il faut se confier en Dieu, et ne pas craindre avec excès. Pour moi, je me ferai toujours un plaisir de vous donner ou de vous procurer tous les secours dont vous pourrez avoir besoin. Confirmez vos frères ; et croyez-moi, Monsieur, entièrement à vous.

A Nîmes, ce 1er novembre 1702.

LETTRE CXXVII.

A M. LE PELLETIER.

Sur l'état du diocèse d'Angers, et sur celui de Nîmes, pendant les troubles des fanatiques.

J'ai lu avec plaisir, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur l'état florissant du diocèse d'Angers, où vous avez fait un voyage. Un prélat appliqué à tous ses devoirs, des prêtres élevés dans les règles et dans les fonctions de leur sacerdoce ; des peuples solidement instruits ; l'ordre établi dans les paroisses de la ville et de la campagne ; la religion connue et pratiquée ; la cathédrale ornée et bien servie ; les maisons épiscopales ou bâties ou réparées, et tout cela par les soins d'un évêque et par les secours d'un abbé, vos fils tous deux selon la chair et selon l'esprit ; c'est pour vous, je l'avoue, une consolation de patriarche... J'y suis d'autant plus sensible, Monsieur, que je connais que vous en êtes touché, et que je vois nos églises dans un état bien différent de celui-là. Une troupe de révoltés, sous le nom de fanatiques, s'est glissée dans nos diocèses depuis quelque temps. Ils se sont appliqués à pervertir la jeunesse, sur laquelle nous fondions nos espérances pour la religion. Ils ont gagné les enfants, sous prétexte de leur communiquer le Saint-Esprit, et leur ont appris quelque jargon

tiré de l'Ecriture, qui leur faisait attendre la délivrance d'Israel. Ils appuyaient cela du passage de Joel, que le temps était venu que les garçons et les filles prophétiseraient. Ces enfants joignaient à leurs discours des convulsions et des tremblements qu'on regardait comme des opérations de l'Esprit de Dieu. Les pères étaient ravis d'avoir de petits prophètes dans leurs familles. Les voisins s'assemblaient pour les ouïr; le libertinage s'y mêlait, et les gens même d'ailleurs raisonnables croyaient voir quelque chose de miraculeux dans ce qui favorisait leur religion... De là venaient les assemblées, d'abord la nuit; après, le courage croissant, en plein jour. On tâchait de les dissiper; on arrêtait, on punissait quelques-uns des plus coupables. La crainte retenait un peu les esprits; mais il était aisé de s'apercevoir qu'elle n'ôtait pas la mauvaise volonté.

L'affaire de M. l'abbé du Cheila arriva en ce temps-là. Environ quarante ou cinquante de ces mutins s'attroupèrent et vinrent fondre sur sa maison et le massacrèrent, etc.

A Montpellier, ce 29 novembre 1702.

LETTRE CXXVIII.

A M. L'ABBÉ DE ROQUETTE.

Sur son Oraison funèbre du roi Jacques.

Les premiers embarras de nos états, Monsieur, m'ont empêché, non pas d'admirer ni de louer votre éloge funèbre du feu roi d'Angleterre, mais de vous rendre compte de mon admiration et de mes louanges; ce retardement ne vous a pas été désavantageux. J'ai recueilli les suffrages de plusieurs prélats connaisseurs qui sont ici, et qui veulent bien que je joigne leur sentiment au mien. Vous ne pouviez donner un ordre plus convenable à votre sujet; il ne fallait rien laisser perdre d'une vie illustre dans ses prospérités, et plus encore dans ses disgrâces. Vous avez relevé les faits historiques par des expressions nobles, par des peintures vives et par des réflexions chrétiennes. Le portrait du prince est ressemblant partout, et vous y avez mis les couleurs qu'il faut. On ne peut lire le récit de sa mort sans émotion, tant il est éloquent et pathétique. On voit un roi, on voit un saint; ses douleurs, ses consolations, ses paroles, ses sentiments, tout passe dans le cœur du lecteur, et y répand une tristesse mêlée de joie, que la piété et la dignité du sujet font naître. Enfin, Monsieur, vous êtes heureux d'avoir eu une si grande matière à traiter et si digne du ministère évangélique. Je prendrai toujours part à votre gloire, et serai ravi de vous témoigner en toute rencontre la véritable estime et la considération particulière avec laquelle je suis, Monsieur, votre, etc.

Le 2 décembre 1702.

LETTRE CXXIX.

A L'ABBESSE DE SAINTE-CLAIRE.

Je recevrai toujours avec plaisir, ma révérende Mère, les recommandations qui viendront de votre part. Je n'ai pas oublié celle que vous m'avez faite en faveur de MM. Bonefons de Capestant. Il me suffit que vous preniez quelque part à leurs intérêts, pour faire tout ce qui dépendra de moi auprès de M. de Basville, pour rendre service à ces messieurs. Je lui ai parlé de leur affaire; mais l'embarras où l'on est par celles des états et par le passage du roi d'Espagne, est cause qu'il n'a presque pas le temps de penser aux autres; après que la foule aura passé, je verrai derechef M. l'intendant, et je le solliciterai en faveur de ces messieurs. J'avais déjà appris avec plaisir que la sœur Angélique remplit les fonctions de votre règle avec une piété exemplaire dont votre communauté est édifiée; je ne doute pas qu'elle ne devienne une bonne et sainte religieuse. Il faut qu'elle modère sa trop grande ferveur, afin d'avoir plus de forces pour mieux et plus longtemps servir Dieu. Je vous demande, ma révérende Mère, un peu de part dans vos prières et dans celles de votre communauté, auxquelles j'ai beaucoup de foi, et d'être toujours bien persuadée que je suis très-parfaitement, votre, etc.

A Montpellier, ce 6 décembre 1702.

LETTRE CXXX.

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Je ne manquerai pas de solliciter M. de Basville, Monsieur, de vous envoyer les secours dont vous pouvez avoir besoin. Il me promit de chercher quelque moyen de payer votre garde pour le passé, et de vous fournir un détachement de troupes pour vous garder à l'avenir. Il est à Uzès, je l'attends tous les jours ici, et je renouvellerai mes instances pour vous mettre en sûreté. Jamais temps ne fut plus malheureux que celui-ci. Les dangers deviennent toujours plus grands, et il semble qu'on ait toujours plus de peine à être assisté. Rien ne coûte à ces scélérats pour faire du mal, et tout coûte quand il faut secourir des gens de bien. Ceux qui gouvernent sont bien embarrassés, quelque bonne intention qu'ils aient. Il sort des ennemis de tous côtés, et il n'y a ni assez de troupes, ni assez d'argent pour les réprimer. Cependant j'espère qu'on les trouvera et qu'on délivrera le pays des craintes et des malheurs qu'ils y causent. Pour ce qui vous regarde, je loue votre courage et celui de vos confrères qui sont avec vous. J'ai cette confiance en Dieu qu'il vous conservera, et que vous résisterez plus par votre foi et par vos prières, que par les armes de ceux qui vous défendent des lions rugissants qui rôdent autour de vous pour vous dévorer. On est actuellement après eux; les troupes d'ici et d'ailleurs ont marché vers Uzès et vers le Saint-Esprit, pour tomber sur cette troupe audacieuse que M. de Julien poursuit. Dieu veuille bénir ceux qui combattront pour sa

religion, en attendant que M. l'intendant vous envoie des troupes, à quoi je travaillerai efficacement. Je vous envoie dix louis d'or, dont vous vous servirez pour payer vos soldats. Encouragez toujours votre peuple, confirmez ceux qui se soutiennent, relevez ceux qui tombent, nourrissez-vous de la parole de Dieu les uns et les autres, et croyez-moi, Monsieur, tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 3 janvier 1703.

LETTRE CXXXI.

A UNE RELIGIEUSE.

Sur la crainte des fanatiques.

Votre dernière lettre, Madame, m'avait affligé par le récit des frayeurs qu'une fausse alarme vous avait inspirées. Celle que je reçois aujourd'hui me console par les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année, et par la tranquillité que votre raison a remise dans vos esprits. Il est permis d'avoir des craintes et de prendre des précautions raisonnables, et je sens bien que je ne serais pas en repos, si je vous savais dans quelque danger. J'ai appris, et vous me le confirmez, qu'il y a de l'ordre dans votre ville, qu'on s'y garde exactement, et que tout le monde y est bien intentionné pour la défense de la religion et de la patrie. Ces scélérats savent ces bonnes intentions, et n'iront point attaquer des gens qui ont le courage de se défendre. Vos prières leur seront d'un grand secours, et vous leur rendrez bien devant Dieu, la sûreté qu'ils vous procurent. Je vous souhaite toute sorte de repos, afin que vous puissiez servir le Seigneur sans interruption et sans relâche. Je salue très-affectueusement toute la communauté, et suis entièrement à vous, Madame, et à elle, etc.

A Montpellier, ce 4 janvier 1703.

LETTRE CXXXII.

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Je suis arrivé heureusement ici, Monsieur, le même jour qu'on porta le corps de M. Paul à Bernis où je passai. On ne peut assez déplorer les malheurs qui nous affligent. Mais Dieu ne permettra pas que l'enfer prévale. Voici des troupes qui arrivent de tous côtés, de Provence, de Catalogne, d'Allemagne, d'Italie, et j'espère que nous serons en sûreté. Quoi qu'il en soit, nous cherchons d'où nous peut venir le secours, et il nous doit venir du Seigneur. *Auxilium nostrum a Domino.* (*Psal.* CXX, 2.) Je vous écrirai plus au long. Saluez les curés qui sont avec vous. Je songerai à tous les moyens de vous consoler. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 17 janvier 1703.

LETTRE CXXXIII.

MADAME DE BOUCARD, RELIGIEUSE.

Sur la crainte des fanatiques.

Grâce à Dieu, Madame, me voilà arrivé heureusement dans mon diocèse et dans ma maison. Je n'ai craint ni prévu aucun péril dans mon petit voyage, et le secours de vos prières m'en eût garanti s'il y en avait eu. Je vous suis pourtant obligé d'avoir eu quelque inquiétude sur mon sujet. L'approche des troupes du roi a bien arrêté l'insolence de quelques esprits mal intentionnés, qui se sont un peu trop manifestés. Ces troupes arrivent ici après-demain, et ceux qui vous ont fait craindre craindront à leur tour. Il faut se confier en Dieu, le prier, le servir et obtenir de lui la paix que lui seul peut donner au monde et à la province. Je salue toute votre communauté, et suis, Madame, parfaitement à vous, etc.

A Nîmes, ce 25 janvier 1703.

LETTRE CXXXIV.

A M. ROBERT.

Il souhaite le frère de cette personne pour prévôt de son église.

Ce serait un grand plaisir pour moi, Monsieur, si je pouvais avoir M. votre frère pour prévôt de ma cathédrale. J'en ai écrit fortement au P. de la Chaise, et lui ai représenté que le mérite du sujet, la longueur de ses services, la connaissance qu'il a des affaires du diocèse, le bon ordre de mon chapitre et ma propre consolation me faisaient espérer et souhaiter que le roi voulût bien lui faire cette grâce. Je renouvellerai de temps en temps mes offices, tandis que vous ferez vos sollicitations de votre côté. Je sais qu'il y a bien des gens qui se remuent, chanoines et autres. Nous voyons la raison et la justice, mais le choix et le succès dépendent du ciel. Je vous prie de croire que je n'y oublierai rien, et que je suis avec un sincère et parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 février 1703.

LETTRE CXXXV.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT

Je suis bien aise, ma chère sœur, que votre santé soit rétablie et que vous soyez en état de suivre la communauté dans toutes les observances de la règle. Voici le saint temps de carême, qui est une saison de bénédiction que Jésus-Christ a consacrée par sa retraite et par son jeûne. Il faut se retirer au dedans de soi, et, dans sa solitude intérieure, se défaire de tout ce qui peut avoir rapport au monde. On n'y doit penser que pour déplorer le mal qui s'y fait, et pour remercier Dieu des dangers dont il nous a retirés. J'ai beaucoup de joie d'apprendre que les petits ornements que je vous ai envoyés vous aient paru convenables à la dévotion que vous aviez eue. Je vous prie de continuer les prières et les vœux que vous lui adressez pour moi dans ce temps fâcheux où tous nos nouveaux convertis se révoltent et exercent mille cruautés contre les catholiques. Priez pour les prêtres, pour la religion et pour l'Église. Je vous enverrai mes sermons par la première commodité. Témoignez à votre révérende Mère et à toutes vos

chères sœurs la reconnaissance que j'ai des prières qu'elles font pour moi, et croyez que je suis parfaitement en Notre-Seigneur, ma chère sœur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 février 1703.

LETTRE CXXXVI

A MADAME DE C...

Sur les cruautés des fanatiques.

L'état où nous sommes dans nos diocèses, Madame, est si triste et si plein de troubles, qu'il faut nous pardonner si nous ne sommes pas toujours fort réguliers à écrire et à répondre même aux lettres que nous recevons. Les fanatiques deviennent tous les jours plus furieux. Leurs troupes se multiplient et grossissent à tout moment. Tout le pays se soulève et se joint à eux. On a beau les poursuivre, on n'a pas assez de monde à leur opposer. Comme ils savent mieux les chemins, et qu'étant maîtres de la campagne, ils reçoivent de tous côtés des secours pour vivre et des avis pour se sauver, ils échappent toujours, et tuent impunément les prêtres et les anciens Catholiques dans les villages où ils en trouvent; n'épargnant ni sexe ni âge; exerçant même sur eux des cruautés inouïes. Nous n'oserions sortir de nos villes sans escorte, et nous savons qu'on tient dans nos villes mêmes des discours séditieux, qui marquent que nous ne sommes en sûreté que parce que nous y avons des troupes pour nous garder. Cependant les églises sont fermées, les prêtres fugitifs, l'exercice de la religion catholique aboli dans la campagne, et la frayeur répandue partout. M. le maréchal de Montrevel est très-propre à terminer cette affaire; mais que peut-il faire s'il n'a des forces suffisantes? J'espère que le roi lui enverra les secours dont il a besoin et que Dieu apaisera sa colère. Ces mouvements nous causent mille sortes d'affaires pour la protection des prêtres, pour le maintien du service dans les paroisses, et pour tout ce qui regarde la religion. Je vous demande vos prières et celles de beaucoup de gens de bien que vous connaissez, afin que Dieu fasse cesser les maux qui affligent nos églises. Je suis aussi parfaitement qu'on le puisse être, Madame, votre, etc.

Nîmes, ce 7 mars 1703.

LETTRE CXXXVII.

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Le frère Gabriel, Monsieur, m'a donné des nouvelles de votre santé, de vos occupations, de vos craintes, de vos charités. Je loue Dieu de ce qu'il vous a tous conservés, et qu'il vous maintient en état de faire le service pour votre paroisse et pour les étrangers qui y vont chercher leur consolation et leur sûreté. Je vous donne volontiers le pouvoir d'absoudre des cas qui me sont réservés. Je plains bien l'état malheureux où se trouve ce pauvre diocèse. Je regrette bien la perte que nous avons faite de M. Marc. Il faut longtemps pour former un aussi bon prêtre. Je me joindrai à Mme la présidente pour parler en votre faveur à M. le Maréchal. Je suis, Monsieur, tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 23 mars 1703.

LETTRE CXXXVIII.

A UN INCONNU.

Relation des mouvements et des cruautés des fanatiques.

Il faut enfin, Monsieur, vous faire part de nos tribulations et du malheureux état où nous sommes dans nos diocèses. Je devrais l'avoir déjà fait, soit pour me soulager et me donner à moi-même cette consolation, sachant la bonté que vous avez de vous intéresser à ce qui me regarde, soit pour vous demander le secours de vos prières dans une affaire qui doit toucher tous les gens de bien, et surtout ceux qui, comme vous, ont du zèle pour la religion et pour la tranquillité publique. Je sais qu'on vous a donné des nouvelles de ce pays depuis le commencement de nos désordres, les unes vraies, les autres fausses et sans aucun fondement, comme était celle que j'avais été insulté par les fanatiques; mais il n'y a rien qui ne soit possible ou croyable de tout ce qu'on impute à ces gens-là qui ont abandonné Dieu, et que Dieu a lui-même abandonnés.

Ces fanatiques, Monsieur, sont présentement tous les huguenots d'autrefois, qui sont ces nouveaux convertis de la campagne séduits par des gens qui se disent prophètes, qui prêchent la délivrance d'Israël, qui soufflent le Saint-Esprit aux garçons et aux filles, et leur apprennent un jargon et des contorsions extraordinaires, et qui se croient inspirés de tuer les prêtres et les catholiques, et de faire la guerre au roi jusqu'à ce qu'il leur laisse rebâtir leurs temples et pratiquer librement leur religion. D'abord ils égorgèrent quelques missionnaires. Comme ils étaient en petit nombre, on les dissipa et on les négligea; ils se rassemblèrent, leur troupe se mit en campagne, grossit, brûla, massacra, jeta la frayeur partout, par les horribles cruautés qu'elle exerçait, enleva les armes des maisons, des châteaux, des compagnies même de bourgeoisie qu'on avait levées tumultuairement, et parvint à armer de fusils deux ou trois cents hommes. Les autres suivaient avec des haches et des faulx. Les munitions ne leur manquaient pas, chaque village leur portait des vivres, ils ne paraissaient que dans les bois ou dans les montagnes, et ne marchaient que la nuit, brûlant les églises, massacrant hommes, femmes, enfants; et se trouvant, le matin, à six lieues de là, M. le comte de B... se donne beaucoup de mouvement; il n'avait pour toutes troupes que des milices nouvellement levées, ou des bourgeoisies dont il ne pouvait se fier. La cour ne craignit pas assez les commencements de cette révolte. Les régiments que nous demandions étaient néces-

saires ailleurs; toutes les guerres d'aujourd'hui se font loin de nous, on délibérait longtemps sur les secours; ces secours étant éloignés ne pouvaient venir que tard ; ceux qu'on tirait de la province ne suffisaient pas, quelque soin que prît l'intendant.

Cependant toute la campagne se soulevait, les prophètes et les prophétesses faisaient partout des assemblées, dans lesquelles on enrôlait tous les jeunes gens. Il s'en est formé plusieurs troupes, à qui la faiblesse des nôtres donnait du courage. La rage dont ils sont possédés leur fait supporter des fatigues extraordinaires et commettre mille crimes inouïs. Près de cent églises brûlées, plus de trente prêtres massacrés, près de deux mille catholiques égorgés, et l'exercice de la religion catholique presque aboli dans trois diocèses, et cela avec des inhumanités qui font horreur. Voilà ce qui s'est passé ici depuis huit mois. Le roi enfin a eu pitié de nous, et nous a envoyé des troupes réglées et un maréchal de France pour les commander, et nous espérons que Dieu bénira ses armes et nous rendra notre première tranquillité... Nous avons été ici dans quelques dangers, et même pressants. Les paysans devenus bandits et courant jour et nuit dans la plaine, nous n'oserions sortir de la ville sans péril ou sans escorte. Dès que M. le maréchal de M... fut arrivé, il assembla la noblesse, la caressa et tâcha de lui relever le cœur par ses discours vifs et gracieux. Il rassura autant qu'il put les catholiques effrayés avec raison. Il trouva peu de troupes, beaucoup d'ennemis, toutes les Cévennes en feu, notre plaine habitée par des nouveaux convertis entièrement révoltée, et commença bientôt à sentir le poids d'une affaire dont il est difficile de connaître de loin toute l'étendue. Les fanatiques ne furent pas étonnés de son arrivée : peu de jours après ils vinrent au nombre de trois ou quatre cents, à une lieue de cette ville, comme pour le braver. Il marcha à eux avec une partie de la noblesse du pays, un détachement des vaisseaux et le régiment des dragons de Fimarcon, et les battit sans beaucoup de peine. Il en resta près de cent tués ou blessés. Le reste se sauva à la faveur de la nuit et des montagnes. Quelque temps après s'étant avancé vers les Cévennes, il en battit encore une troupe d'environ neuf cents. Il en demeura trois ou quatre cents sur la place. Mais ces pertes sont bientôt réparées, et les esprits étant gâtés comme ils sont, il leur vient des recrues de tous côtés plus qu'ils n'en veulent. Leur insolence était parvenue jusqu'à ce point, que dans Nîmes même ils publiaient que le temps de la délivrance était venu, que notre règne était passé, et que le jour approchait qu'ils auraient le plaisir de tremper leurs mains dans le sang des catholiques. Ils osèrent même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin sans aucune précaution à la porte de la ville, et dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire leur prêche. M. le maréchal sortit de sa maison, assembla quelques troupes, fit passer au fil de l'épée, hommes et femmes qui composaient cette assemblée au nombre de plus de cinquante personnes, et réduire en cendres la maison où elle se tenait. Cet exemple était nécessaire pour arrêter l'orgueil de ce peuple. Mais, Monsieur, le cœur d'un évêque est bien touché, et ses entrailles bien émues, quand il voit d'un côté verser le sang des catholiques, et de l'autre celui des méchants, qui tout méchants qu'ils sont, font une partie de son troupeau. On a fait depuis des enlèvements dans tous les villages, de tout ce qu'il y a de gens séditieux, on a rendu tous les principaux habitants cautions de sommes d'argent assez fortes, et responsables de tout ce qui pourrait y arriver de mal, c'est-à-dire de meurtres et d'incendies. Après quoi toutes les troupes que le roi envoie, qui font un corps d'environ huit mille hommes, étant arrivées, M. le maréchal de M... est à Alais pour les mettre en mouvement contre ces rebelles, que M. Julien, maréchal de camp, et M. Paratte, brigadier, doivent attaquer de leur côté. Cette guerre n'est pas comme les autres : ces fanatiques ne sont, à la vérité, que des paysans ramassés et partagés en diverses troupes nombreuses : mais ils ne laissent pas d'être disciplinés à leur manière. Leur férocité leur sert de courage, et ils ne craignent pas la mort, parce qu'ils savent bien qu'ils l'ont méritée. Endurcis au travail et à la fatigue, ils marchent presque toujours, tout le pays étant pour eux, et recevant partout où ils passent des vivres pour leur subsistance, et des avis pour leur sûreté. Ils ravagent impunément la campagne, vont chercher des retraites dans les montagnes ou dans les bois, et sont plus difficiles à trouver qu'à battre. Leurs chefs sont des gens de rien, prévenus de crimes, cruels et désespérés. Les autres sont abusés par des passages de l'Ecriture mal appliqués, par des prophéties ridicules, par des espérances de secours étrangers et des miracles prétendus faits ou à faire par l'Eternel en leur faveur.

Voilà, Monsieur, l'état véritable de la révolte des Cévennes et de nos diocèses, qui en sont voisins, et qui s'y trouvent liés par le commerce et par la religion. A mon égard, je suis assuré que vous aurez la bonté de me plaindre, aussi bien que mes confrères qui sont dans le même cas. Nous voyons tout le fruit de nos travaux de dix-sept ans perdu, nous n'entendons parler que de meurtre et de carnage. Nous sommes les témoins de la désolation des peuples que Dieu avait commis à nos soins, réduits à voir périr beaucoup d'innocents sans ressource et beaucoup de pécheurs sans conversion, à pleurer les maux qui nous accablent, et à craindre même les remèdes qui ne peuvent être que violents. Je joins à cette relation une copie de la Lettre pastorale que j'adressai à tous les fidèles de mon diocèse dans les dernières semaines du carême. Priez le

Seigneur, Monsieur, qu'il dissipe cette cruelle tempête; et croyez qu'on ne peut être avec un attachement plus sincère et plus respectueux que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 avril 1703.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME BOUCARD, RELIGIEUSE.

J'ai appris avec plaisir, Madame, l'honneur que M. le maréchal de M... et M. de B... vous ont fait de vous aller voir dans votre monastère. Cette visite s'est passée comme je l'avais souhaité, avec beaucoup d'honnêteté de leur part, et beaucoup de modestie de la vôtre. Je m'y étais bien attendu. Il y a quelque satisfaction à des filles, quoique retirées du monde, d'être honorées par le monde même. Mais il ne faut pas prendre ces complaisances de civilité et de bienséance pour des louanges de vérité et de mérite; et la différence qu'il y a entre ces messieurs et vous, c'est que vous ne devez pas croire tout le bien qu'ils ont dit de vous, et que vous avez dû leur faire penser plus de bien qu'ils n'en ont vu. Je sais que vous êtes toutes en bonne santé, et que Mme de T... vous a bien aidé à faire les honneurs de la maison. Je sais de plus que vous priez le Seigneur pour moi, et vous savez aussi que je suis avec beaucoup d'affection tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 3 mai 1703.

LETTRE CXL.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Pour le féliciter sur une dignité obtenue.

Je vous félicite, Monsieur, de votre nouvelle dignité. Votre université ne saurait plus se passer de vous voir à sa tête, et vous allez être primicier perpétuel. C'est une bonne marque pour vous et pour vos docteurs que ce choix réitéré qu'on fait de vous. Ce n'est pourtant pas sans occupations et sans quelques petits embarras. Les visites qu'on reçoit, les cérémonies qu'il faut essuyer, les assemblées qu'il faut tenir, les discours qu'il faut prononcer, sans compter les repas qu'on donne, et l'assiduité des soins qu'on est obligé de prendre pour faire observer les règlements et conserver les priviléges; mais vous avez pour cette administration, outre l'habileté, la facilité que donne l'expérience. Je croyais recevoir aujourd'hui quelques exemplaires imprimés de ma Lettre pastorale dont on avait déjà fait furtivement une impression défectueuse, et j'avais dessein de vous en envoyer quelques-uns pour Mgr de Sanvitali, avant son départ; mais cela n'est que différé de quelques jours. Je vois partir avec regret ce sage et pieux prélat. Personne ne connaît mieux son mérite, et ne souhaite plus sincèrement son élévation que je le fais, autant pour le bien de l'Eglise que pour sa gloire. Je vous prie de le bien assurer de mes très-humbles respects; et croyez-moi avec un sincère attachement, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 30 mai 1703.

LETTRE CXLI.

A MADAME DE THEYRAN, RELIGIEUSE.

C'est un bonheur, Madame, que votre santé et celle de Mme votre sœur se soutiennent. Je me réjouis d'y avoir contribué; et comme je m'y intéresse véritablement, je souhaite que vous en jouissiez l'une et l'autre longtemps et sans aucune interruption. Il est vrai que j'ai reçu une lettre de Mlle de M... qui m'a fait un fort grand plaisir, parce que j'y reconnais son bon cœur et ses sentiments vertueux; mais ce qui m'a plus satisfait encore, c'est qu'elle s'en est attirée l'estime de tout le monde. On parle d'elle avec éloge, avec honneur, avec distinction. Ceux mêmes qui n'aiment pas trop sa sagesse ne peuvent s'empêcher de la louer. M. et Mme de B... en disent mille biens, et sa conduite est donnée pour modèle aux autres; cela vous fait honneur. Je suis tout étonné de n'être point à S... en cette saison. Je me sauve des chaleurs comme je puis; et parmi les incommodités que je ressens le plus, c'est celle d'être arrêté ici et de n'être pas à portée de vous dire quelquefois, que je suis véritablement, Madame votre, etc.

A Nîmes, ce 21 juillet 1703.

LETTRE CXLII.

A MADAME BOUCARD, RELIGIEUSE.

N'ayant pas la liberté de vous voir, Madame, il faut que j'aie le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Je ne suis point en peine sur votre repos, je sais que vous êtes en sûreté dans votre ville, comme moi dans celle-ci. Je n'y suis pas non plus sur l'ordre et sur la régularité de votre maison. Je sais que vous n'avez besoin pour cela que de votre propre piété et de l'attention que vous avez sur la sainteté de votre état. Je ne doute pas que vous ne persévériez dans la prière en ce malheureux temps où Dieu punit son peuple par son peuple même, et où les méchants font des crimes pour irriter sa colère, sans que les bons songent assez à l'apaiser par leur pénitence. Je vois passer avec tumulte ces fêtes que j'avais accoutumé de passer si tranquillement chez vous. Le bon temps reviendra peut-être. Je me recommande aux prières de toute la communauté, aux vôtres, à celles de Mme votre sœur, et suis à vous avec estime et affection paternelle, etc.

A Nîmes, ce 27 août 1703.

LETTRE CXLIII.

A UN INCONNU.

Sur les cruautés des fanatiques et sur les moyens de prévenir ces maux ou d'y remédier.

Je sais, Monsieur, que plusieurs personnes ont eu l'honneur de vous écrire au sujet des alarmes où nous avons été en ce pays-ci, et dont nous ne sommes pas encore délivrés. Je me suis contenté d'en donner avis à M. de B... pour ne pas manquer à ce que je dois à mon diocèse, et pour ne pas vous fati-

guer de ces ennuyeuses et fatigantes redites.

Le projet que vous exécutez est sévère et sera sans doute utile. Il coupe jusqu'à la racine du mal, il détruit les asiles des séditieux et les resserre dans des limites où il sera plus aisé de les contenir et de les trouver. Nous nous étions bien attendus que durant l'expédition que vous faites dans les montagnes, les rebelles tomberaient sur nous dans la plaine, et qu'ils feraient quelques désordres dans notre voisinage. Mais nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerçassent tant de cruautés, et qu'ils vinssent brûler jusque sous nos yeux les églises, les villages et les meilleurs domaines de notre campagne.

Comme les troupes que vous aviez eu la bonté de nous destiner n'arrivaient pas assez tôt, par des contre-temps que nous avons appris depuis, et que le danger approchait, la frayeur se répandit parmi le peuple, l'émotion fut grande quand on vit du haut des maisons les métairies en feu, et ces incendiaires allant de l'une à l'autre impunément le flambeau à la main et menaçant jusqu'à nos faubourgs, où l'on voyait aborder de toutes parts des gens effrayés des massacres qu'ils avaient vus.

Il faut pardonner en ces occasions à ceux qui sentent leurs pertes, ou qui en craignent de pareilles, les plaintes et les inquiétudes. Je fus même édifié de voir avec quelle ardeur tous les honnêtes gens voulaient sortir et tomber sur ces bandits.

Les troupes que vous nous avez envoyées, Monsieur, ont remis quelque calme dans notre ville; et les ordres que vous leur avez donnés, s'ils sont bien exécutés, nous feront attendre votre retour dans la plaine avec quelque patience. Les peuples se plaignent que les troupes en général ne se donnent pas assez de mouvement, lorsqu'on leur donne des avis ou qu'on les appelle au secours de nuit ou de jour. Il se peut faire qu'on avertit mal ou trop tard, mais il conviendrait, pour rassurer la campagne, qu'il parût un peu plus d'action et de bonne volonté en ceux qui sont chargés de la défendre.

Il se rend ici tous les jours un grand nombre de catholiques qui s'y réfugient, suivant votre ordonnance. Je crois bien que votre intention est de comprendre parmi les anciens, certains nouveaux qui ont donné des marques, non-seulement de leur foi, mais encore de leur piété, et qui seraient plus exposés que les autres. Il y en a peu, mais il y en a, et ils méritent protection.

Ç'a été une bonne pensée d'attirer ainsi les catholiques dans les villes et de leur faire trouver leur subsistance quand ils sont pauvres; encore a-t-on assez de peine à les arracher de leurs foyers, où ils sont accoutumés avec leurs familles de mener une vie assez dure pour ne s'empresser pas à la conserver.

On ne peut mieux faire après tous les massacres qu'on a faits jusqu'ici de ces bonnes gens, que de les mettre à couvert de la rage des fanatiques. Tout ce qui s'était introduit et formé des catholiques dans ce pays huguenot, est presque égorgé; il faut en préserver le reste. Ce sont les seuls fidèles serviteurs du roi; la seule espérance et le seul appui de la religion... Il est étonnant qu'on ait souffert jusqu'ici que ce parti révolté se soit attaché à affaiblir et à détruire le corps de scélérats et de leurs adhérents, sans user de représailles à leur égard, du moins par des enlèvements qui en diminuent le nombre et les forces.

Je vous ai vu, Monsieur, assez porté à cela et peut-être avez-vous eu les mains liées. La cour en viendra peut-être à la fin à des remèdes plus violents que ceux qu'elle a rejetés. Mais il ne m'appartient pas de faire le politique, vous connaissez l'affaire. Je m'assure que vous en sentez le poids et que votre application autant que votre courage sont nécessaires pour la terminer.

Plusieurs communautés se sont adressées à moi pour vous supplier de modérer un peu le zèle de M. de G... qui les fatigue et les embarrasse, surtout les anciens catholiques. Il est fort ardent pour le service et toujours en action, ce qui est très-louable; mais il se plaît à faire des ordonnances qui ne sont pas trop judicieuses. Il constitue les paroisses en frais sans permission; fait tenir des journées entières les compagnies bourgeoises des villages sous les armes à l'attendre inutilement; écrit aux catholiques de se tenir prêts pour aller s'opposer à la descente des ennemis, ce qui encourage les nouveaux convertis et étonne les autres. J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre du juge d'Aimargues. Je pourrais vous en faire voir d'autres. Si l'on ôte des communautés les catholiques qui sont en état de les défendre, elles seront bientôt brûlées par les nouveaux convertis qui en demeureront les maîtres.

Je finis ma lettre, Monsieur, par une pensée que j'ai eue, qui n'a peut-être aucun fondement et qui mérite pourtant quelque réflexion. Les rebelles, depuis quelque temps, s'attachent fort aux environs de Saint-Gilles. Ils se sont remis dans les marais. Ils ont brûlé trois ou quatre métairies des chevaliers de Malte sur les bords du Rhône, où ils ont même massacré un commandeur. Ils s'avancent de ce côté-là et tuent tous les valets de ces métairies écartées. N'auraient-ils pas quelque espérance de quelques barques qui leur apporteraient quelque secours par l'embouchure du Rhône? Ne voudraient-ils pas favoriser quelque descente furtive du côté d'Aiguesmortes ou des Maries? Peut-être serait-il bon de prendre quelque précaution là-dessus.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous penserez de la liberté que je prends. Je me dédommage un peu de la retenue que j'ai eue jusqu'ici. J'ai remis votre dernière ordonnance aux consuls pour la faire exécuter. Je souhaite que votre expédition soit bientôt

finie et que je puisse vous assurer qu'on ne peut être avec plus d'attachement et plus de respect que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 1er octobre 1703.

LETTRE CXLIV

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Je serais bien content si je pouvais vous donner souvent de bonnes nouvelles, Monsieur. Il viendra peut-être un temps où nous aurons quelque consolation. Nous sommes présentement dans le temps de tribulation et de douleur. Je dis souvent avec Esther : *Traditi sumus ego et populus meus ut conteramur, et jugulemur et pereamus.* (*Esther*, VII, 4.) La Providence nous fournira quelque moyen de salut et de liberté. Je ne crois pas qu'on veuille inquiéter vos réfugiés. Ils n'ont qu'à servir Dieu avec affection. Je vous envoie la lettre que M. Paratte Brigadier m'écrit de Castres, vous verrez le calme qui y est. Je salue tous les prêtres et les fidèles qui sont avec vous, et suis, Monsieur, tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 8 octobre 1703.

LETTRE CXLV.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Je vois toujours avec douleur, Monsieur, le triste état de nos affaires. Nos maux sont sans consolation et presque sans espérance, si Dieu n'a pitié de nous. La malice croît chaque jour impunément; et il n'y a ni force ni vertu qui nous soutienne. Il ne faut pas pourtant perdre courage, les secours du ciel ne tarderont pas à venir, et nous connaîtrons que s'il nous a châtiés, c'était pour nous corriger, non pas pour nous perdre. La destruction de la religion et de ceux qui la professent, ne touche pas assez le monde. Les uns s'accoutument à tuer les catholiques, les autres s'accoutument à apprendre leur mort, sans songer qu'on ôte à Dieu et au roi ses véritables serviteurs. On sentira longtemps cette perte. Je vous plains d'être témoin de ces massacres, et je demande à Dieu qu'il répare bientôt ces ruines, et qu'il brise les têtes cruelles de ces rebelles. Mandez-moi toujours ce qui se passera près de vous ; et croyez-moi, Monsieur, à vous entièrement, etc.

A Nîmes, ce 19 octobre 1703.

LETTRE CXLVI.

A UN INCONNU.

Sur les cruautés des fanatiques.

Je me suis réjoui, Monsieur, de l'heureux accouchement de Mme la comtesse, fille ou garçon, c'est toujours une bénédiction pour votre famille. Vous avez assez de temps pour avoir des héritiers ; et dans les choses qui ne dépendent pas de notre choix, il faut mettre nos inutiles désirs entre les mains de la Providence, et recevoir d'elle ce qu'elle veut bien nous donner.

Nos affaires sont toujours dans le même état : elles se gâtent même de plus en plus, et notre province est ruinée sans ressource. Les rebelles sont les maîtres de la campagne. On désole leurs montagnes et ils désolent notre plaine. Il ne reste presque plus d'Église dans nos diocèses, et nos terres ne pouvant être ni semées ni cultivées, ne nous produiront aucun revenu. Ce corps de catholiques qui se formait depuis les guerres du duc de Rohan, dans les villages, est presque entièrement détruit, et Dieu et le roi n'y ont plus de serviteurs fidèles. Vous vîtes en partant d'ici que les peuples avaient repris quelque courage, et que les honnêtes gens se mettaient en état de se soutenir; mais se voyant tous les jours menacés et même égorgés par ces bandits, et n'ayant pas la protection qu'ils espéraient du roi, ils sont retombés dans leurs premières frayeurs; en sorte que les méchants servent ces gens-là par inclination, et que les bons les ménagent par nécessité et n'osent leur nuire. De là vient qu'ils ne sont jamais trouvés et qu'ils ne trouvent aucun obstacle à tout le mal qu'ils veulent faire. Il prend quelquefois des pensées de fureur aux catholiques et aux nouveaux convertis qu'on ruine, de sortir et d'aller chercher ces scélérats qui paraissent jusqu'à nos portes et disparaissent presque en même temps; mais la plupart n'ont point d'armes, on craint le désordre et l'on ne veut pas donner lieu à une guerre civile de religion. Après cela, tout se ralentit, tous les bras tombent, sans savoir pourquoi, et l'on nous dit qu'il faut avoir patience ; qu'on ne peut se battre contre des fantômes qui se rendent invisibles, et que c'est le sort des pays où est la guerre d'être pillés, brûlés et ruinés. La cour a été trop longtemps à se résoudre sur les remèdes qu'il fallait employer pour arrêter de si grands maux. Ceux qui auraient pu suffire il y a quelques mois ne suffisent plus; et il faudra venir à des châtiments plus extrêmes que ceux qu'on a rejetés comme trop cruels. On s'était un peu trop alarmé sur la descente; la saison avancée et la difficulté du golfe ne la permettaient pas en ces plages-là. L'apparition de deux frégates fit rejeter toutes les troupes de ce côté-là, et nous nous en ressentîmes de celui-ci. Je ne vois pas que tout ceci puisse finir. Les fanatiques volent des chevaux partout; et ils ont déjà près de deux cents cavaliers. On ne sait quel est leur dessein. Ils dégarnissent les postes, ils démontent les courriers; enfin le désordre ne peut être plus grand.

Vous avez raison de ne pas venir aux états où l'on n'entendra que plaintes et que misères. Je voudrais bien me pouvoir épargner ce chagrin comme vous. Mille très-humbles compliments de félicitation et d'amitié à Mme la comtesse sur son accouchement. Je ne sais si elle veut que je l'appelle heureux ; s'il l'est pour sa santé, c'est assez, l'autre bonheur viendra en son temps.

Je suis très-sensible à la bonté que Mme la duchesse de Bouillon a de se souvenir encore d'un de ses anciens serviteurs, qui n'a pas eu l'honneur de la voir de longtemps, mais qui l'a toujours honorée. Je vous souhaite à Paris une parfaite tranquillité, et suis, etc.

A Nîmes, ce 23 octobre 1703.

LETTRE CXLVII.

MADEMOISELLE DESHOULIERS A M. FLÉCHIER,

En lui envoyant son hymne à la paix.

Comme je ne sais rien, Monsieur, qui ne vous doive un hommage que je vous rends toujours avec bien du plaisir, trouvez bon que je vous envoie cet hymne que j'adresse à la Paix; le roi l'a reçu hier des mains de M. le Pelletier de Souzy le plus agréablement du monde pour moi, et je vous l'envoie aujourd'hui, prévenue qu'on ne saurait trop tôt s'acquitter de ce qu'on doit à un aussi illustre prélat que vous. Comme vous m'avez toujours honorée de vos bontés, Monsieur, ayez encore celle, je vous en conjure, de vouloir bien dans un de vos moments de loisir, me marquer les fautes que je puis avoir faites dans ces vers. Je recevrai cette nouvelle marque de votre amitié, Monsieur, avec tout le respect que je vous dois, et avec lequel je suis, votre très-humble et très-obéissante servante,

DESHOULIERS.

HYMNE A LA PAIX.

Venez, fille du Ciel, descendez sur la terre,
Louis ne combat que pour vous.
Parlez, n'attendez pas que son juste courroux
Ait accablé de son tonnerre
Ses superbes rivaux de sa gloire jaloux.
La Victoire à son char de tout temps attachée,
Couronne ce héros au gré de ses souhaits;
Et la terre est encore jonchée
Des nombreux escadrons que la France a défaits.
Il triomphe pour vous, venez, divine Paix;
Venez, hâtez-vous de descendre,
Voyez de tous côtés épars
Ces mélanges de morts, d'armes et d'étendards;
A sa clémence enfin venez, encor le rendre.
Jetez sur l'univers qu'il peut réduire en cendre.
Vos plus favorables regards.

A Paris, ce 24 octobre 1703.

LETTRE CXLVIII

A MADEMOISELLE DESHOULIERS, SUR SON HYMNE A LA PAIX.

L'hymne à la paix que vous avez composé, Mademoiselle, et que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, m'a fait un grand plaisir. J'ai vu par là que vous avez toujours le même goût pour la poésie, le même zèle pour la gloire du roi, le même souvenir et la même attention pour vos amis. Vous ne pouviez choisir un sujet plus agréable, ni le traiter plus agréablement. La paix, ce don de Dieu, dont les poëtes ont fait une déesse, ne fut jamais plus nécessaire au monde. La guerre a tellement accablé les peuples, qu'on ne peut presque les réjouir que par la pensée et l'espérance de la voir finir. Il n'y a personne qui n'invoque cette fille du ciel, et qui ne veuille la faire descendre sur la terre, mais personne ne l'appelle de si bonne grâce que vous. On s'imagine qu'elle va prendre l'essor pour voler jusqu'aux pieds du roi, à votre sollicitation. Nous joignons nos désirs et nos prières aux vôtres, avec d'autant plus de ferveur, que nous avons en ce pays la plus triste et la plus cruelle de toutes les guerres. Je vous rends mille grâces de votre souvenir et de votre hymne, et je suis parfaitement, etc.

A Nîmes, le 11 novembre 1703.

LETTRE CXLIX.

A UN CURÉ.

Sur les mouvements des fanatiques.

L'avis que vous aviez donné, Monsieur, de la marche des fanatiques, était très-bon; et si les troupes du voisinage eussent été averties bien à propos, et que M. de Fimarcon eût eu plus grand nombre de dragons, ou se fût trouvé mieux soutenu, l'affaire aurait été très-considérable. On avait joint ces rebelles et ils auraient été entièrement défaits; mais ils se sont sauvés et n'ont perdu que fort peu de gens. Cependant cette expédition n'a pas laissé d'être utile, parce qu'elle a déconcerté ces malheureux et les a éloignés de nous. Il faut avoir confiance au Seigneur qui ne nous abandonnera pas.

J'ai tenu ici mon synode, où je vous aurais fort souhaité. J'ai été également touché de ce qu'il y manquait tant de curés convoqués, et de ce qu'il s'y en trouvait tant qui n'avaient pas eu besoin de l'être. J'y lus une Lettre pastorale aux ecclésiastiques de mon diocèse. Je vous l'enverrai quand elle sera imprimée. Je suis, Monsieur, à vous de tout mon cœur, etc.

A Nîmes, ce 13 novembre 1703.

LETTRE CL.

A LA MÈRE PRIEURE DU MONASTÈRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT, RUE CASSETTE, A PARIS.

Vous êtes très-louable, ma révérende Mère, de penser à recueillir les vertus de la feue Mère du Saint-Sacrement pour rendre justice à sa piété, pour faire honneur à sa mémoire, et pour imprimer par ses exemples, les devoirs de votre saint institut dans l'esprit des personnes qui s'y engagent. Je voudrais pouvoir contribuer à une œuvre si édifiante, si utile au public et si satisfaisante pour vous. Quoiqu'il fût fort aisé de connaître les grandes qualités religieuses de cette vertueuse Mère, et que son mérite se découvrît comme de lui-même, j'ai eu si peu d'occasions de cultiver l'honneur que j'avais d'en être connu, que je ne puis vous être d'aucun secours pour les circonstances particulières de sa vie. Les grandes et tristes révolutions de nos diocèses nous ôtent les moyens de pouvoir vaquer à des occupations plus agréables; et les maux que nous causent les pécheurs ne nous laissent pas le loisir de travailler aux éloges des saints. Personne ne peut vous donner de meilleurs mémoires que Mme la duchesse d'Aiguillon, qui a été unie avec elle par des liens si

étroits d'amitié et de religion. Faites-moi la grâce de l'assurer que je continue d'honorer sa vertu, et de croire que je suis, ma très-révérende Mère, votre, etc.

Le 18 décembre 1703.

LETTRE CLI.

À MONSEIGNEUR LE VICE-LÉGAT D'AVIGNON.

Je ne pouvais recevoir dans le temps de tribulation où nous sommes, Monseigneur, une plus sensible consolation que celle que me donne la lettre de Votre Excellence, en me renouvelant les marques précieuses de son souvenir, et me souhaitant les bénédictions du ciel à l'occasion des bonnes fêtes. C'est une grâce d'autant plus grande, que je n'ai pu la mériter que par l'estime que tout le monde doit à votre justice, à votre sagesse, à votre piété, et par la reconnaissance que j'ai eue et que je conserve de toutes les bontés dont vous m'avez honoré. L'éloignement de Votre Excellence n'a rien diminué de l'attachement que j'ai pour elle : ses vertus me sont aussi présentes que lorsqu'elle était dans notre voisinage, et la bonne odeur qu'elle y a répandue se maintiendra toujours parmi nous. Aussi nous faisons les mêmes vœux que nous faisions ici pour elle, et nous lui souhaitons toutes les grâces du ciel dont elle a besoin, et toutes les dignités de la terre qu'elle mérite. Personne ne s'y intéresse plus que moi, qui suis avec tout le respect et le dévouement possibles, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

1703.

LETTRE CLII.

AU MÊME.

C'est la raison et l'inclination, Monseigneur, plutôt que la coutume et la bienséance, qui m'engagent à souhaiter à Votre Excellence de saintes et heureuses fêtes. Je joins mes vœux, pour votre conservation, à ceux que font les peuples que vous gouvernez avec tant de douceur et de prudence, et je m'intéresse avec eux au bonheur que vous leur procurez. Nous sommes assez voisins pour apprendre avec quel esprit de bonté et de justice vous calmez tout, vous réglez tout; et, dans le trouble et la confusion où est le pays que nous habitons, nous savons quelle est la paix et la tranquillité dans laquelle vous contenez le vôtre. Une des plus sensibles consolations que je souhaite, Monseigneur, dans ces temps tristes et fâcheux pour nous, c'est de mériter quelque part en l'honneur de vos bonnes grâces, et de pouvoir témoigner à Votre Excellence le respectueux et fidèle attachement avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 22 décembre 1703.

LETTRE CLIII.

A UNE SUPÉRIEURE.

Sur des frayeurs excessives au sujet des fanatiques.

Je ne sais, Madame, si les frayeurs de vos religieuses sont modérées; elles font grand bruit en ce pays-ci, et décrient fort votre maison. Je serais bien malheureux si mes couvents des faubourgs de Nîmes, beaucoup plus exposés que le vôtre, avaient les mêmes faiblesses. Ils ont craint quand il y a eu sujet de craindre, mais toujours sagement, avec une humilité accompagnée de confiance qui a édifié tout le monde. C'est ainsi que la vertu corrige le naturel, et la religion les sentiments de la chair et du sang. Il n'est non plus permis de se laisser aller à la crainte qu'à la tristesse, à la colère et aux autres passions, surtout quand il y a de l'excès et que c'est sans raison. Quel exemple donnez-vous à de jeunes filles dont vous abattez le courage, et à qui vous grossissez les dangers au lieu de les leur diminuer? Je vois que tous ceux qui gouvernent s'intéressent à votre sûreté plus qu'à toute autre : trouvez-vous beau, après cela, de faire les effrayées? croyez-vous que Dieu ne puisse vous défendre? Jésus-Christ ne vous dit-il pas dans l'Evangile : *Gardez-vous de craindre ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent pas tuer l'âme.* (*Matth.* x, 28.) Ces appréhensions irrégulières sont des tentations auxquelles il ne faut pas succomber; elles dessèchent le cœur, et l'amour de vous-même le remplissant, je fais fort peu de cas de vos prières et de vos communions mêmes, puisque vous n'avez ni la foi ni l'espérance que vous devez avoir au Seigneur. Je voudrais pouvoir aller dire moi-même à ces âmes pusillanimes ce que je vous écris; je ne veux pas même savoir qui elles sont, de peur de perdre la bonne opinion que j'ai eue d'elles. Ces mouvements ne sont pas tellement involontaires, que la vertu ne puisse les redresser, surtout quand ils durent si longtemps, et qu'ils reviennent si souvent et sans un véritablement fondement. Je suis assuré que vous et M. D... ne participez point et ne consentez point à ces lâchetés. Je suis à vous de tout mon cœur, etc.

Du 23 décembre 1703.

LETTRE CLIV.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Je viens de recevoir à Montpellier, Monseigneur, où les états de notre province sont assemblés, la lettre de Votre Excellence, à l'occasion des saintes fêtes de la naissance du Sauveur. C'est une consolation bien sensible dans le temps de tribulation où nous sommes, d'être honoré du précieux souvenir, et favorisé des vœux et des prières d'un prélat que le ciel a comblé de ses dons, et que ses honneurs et ses dignités ne rendent pas plus vénérable que ses vertus apostoliques. Jugez, Monseigneur, quelle doit être ma reconnaissance, et le désir de mériter vos bontés par mes services, ou du moins par les vœux ardents que je fais pour la prospérité et pour la conservation de Votre Excellence, à laquelle toute l'Eglise s'intéresse. Nous avons eu de grands sujets de louer Dieu durant le cours de la campagne

passée. Il a béni les armes des deux couronnes, et nous a fait sentir plusieurs fois le plaisir que donnent les victoires qui sont les fruits de la justice, tandis qu'il a confondu les projets des hérétiques et de ceux qui les favorisent, ôtant le courage à leurs troupes et le conseil à leurs capitaines, et se jouant de cette flotte formidable qui menaçait les mers et les terres, et qui s'est retirée avec la honte d'avoir consumé sans succès des dépenses excessives de la Hollande et de l'Angleterre. Les vents viennent encore de la dissiper jusque dans leurs ports, et de briser ces navires orgueilleux destinés à porter en Portugal l'attirail d'une guerre injuste. Le duc de Savoie se donne des mouvements inutiles; et selon toutes les apparences, sera bientôt réduit à demander la paix qu'il a si indignement violée. Cependant le duc de Bavière prend des places dans le cœur de l'empire, au milieu même de l'hiver; et couvrant son pays, s'ouvre le chemin dans les Etats de l'empereur. Tout semble se préparer pour le printemps prochain à une nouvelle gloire. Nous apprenons le zèle des grands et des peuples de votre monarchie, et les protestations sincères d'une fidélité inviolable qu'ils font à leur roi légitime. Nous connaissons la prudence et la valeur de la nation, quand elle combat pour sa religion et pour son prince. Nous savons que vous avez de bonnes troupes et, de bons chefs, et, par-dessus tout, la protection du Dieu des armées, auquel nous mettons notre principale confiance. Je ne doute pas, Monseigneur, que Votre Excellence n'ait fort regretté le départ d'Espagne de M. le cardinal d'Estrées; il pouvait y être utile par la connaissance qu'il a des cours et des affaires d'Europe, par la sagesse et la vigueur de ses conseils, et par cette supériorité de génie, qu'un heureux naturel et une longue expérience lui ont acquise; il est arrivé à Paris, et il y cherche un peu de repos. Je vous souhaite, Monseigneur, une santé parfaite, et suis avec un parfait dévouement et une vénération profonde, Monseigneur, de Votre Excellence, etc.

A Montpellier, ce 24 décembre 1703.

LETTRE CLV.

A M. DE VILALBA, VICAIRE GÉNÉRAL DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Vos lettres, Monsieur, ont toujours un nouvel agrément pour moi, puisqu'elles me renouvellent le plaisir que j'ai de recevoir des marques de votre souvenir et de votre amitié, qui me sera toujours précieuse. Je vois par celle de Mgr l'archevêque, qu'il jouit d'une parfaite santé, et qu'il m'honore de ses bontés ordinaires; ce sont deux choses qui font mon ambition et qui remplissent mes premiers désirs; aussi font-elles une partie des vœux et des demandes que je fais à Dieu dans ces jours de fêtes. Les nouvelles de la guerre, après nous avoir occupés durant six mois, nous donnent enfin quelque relâche; chacun se repose de ses fatigues et se prépare à les reprendre au printemps. M. le duc de Savoie implore toute sorte de secours et de protection, et personne ne veut se fier à lui. Les Hollandais ne sont pas contents de l'empereur, ni du prince Louis de Bade. Un coup de vent a causé dans leur pays, aussi bien qu'en Angleterrre, des dommages incroyables, des brisements de vaisseaux, des inondations de villages, des submersions de peuples et des débris de naufrages dans tous les rivages de l'Océan. Cela a fort étonné l'archiduc, et lui a donné de très-mauvais augures pour sa prétendue royauté. Vous avez su que M. le duc de Bavière a pris Augsbourg, et qu'il va assiéger Passau. L'Allemagne est bien abattue, et l'empereur n'est pas sans inquiétude. J'espère que vous mettrez le Portugal à la raison, et que vous le punirez d'avoir osé se déclarer contre deux couronnes, dont l'une l'a élevé, et l'autre pu le détruire. Je suis bien aise que vous ayez connu M. le cardinal d'Estrées; c'est un esprit élevé, vaste et pénétrant, capable de grands emplois et de grands desseins, à qui l'âge a donné beaucoup d'expérience, et n'a rien diminué de sa vivacité ni de son courage; il est arrivé à la cour. Je vous prie de me conserver toujours quelque part en votre bienveillance, et de me croire avec tout l'attachement et toute la considération possible, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 24 décembre 1703.

LETTRE CLVI.

A MESDAMES BOCAUD, RELIGIEUSES URSULINES.

Je reçois, Mesdames, comme un heureux augure pour le cours de cette année, les souhaits que vous faites que je la passe tranquillement. La connaissance que j'ai de la sincérité de vos vœux, et la confiance que je dois avoir en vos prières, me font espérer que le ciel vous rendra enfin le calme et le repos, après les peines et les agitations que nous avons essuyées. Toutes les communautés religieuses ont intérêt de demander à Dieu la fin des troubles qui désolent cette province; la vôtre y est encore plus intéressée que d'autres. On ne peut obtenir ces grâces que par la patience et par le bon usage qu'on fait des calamités publiques et particulières; elles doivent obliger au détachement du monde celles surtout qui y ont déjà renoncé. Elles sont propres à mortifier l'amour de nous-mêmes, et à inspirer l'esprit de componction et de pénitence, non par les appréhensions des peines de cette vie, mais par les craintes salutaires des jugements de Dieu. Je ne doute pas que les réflexions que vous faites sur les malheurs du temps où vous vous trouvez enveloppées, ne vous affligent, mais il ne faut pas qu'elles vous abattent; Dieu n'abandonne pas ceux qui le servent. Il fera naître, quand le temps marqué par sa Providence sera arrivé, la paix de la guerre même, et nous ouvrira les chemins pour vous aller consoler, vous demander la continuation de vos prières, et

vous dire que je suis toujours véritablement et paternellement à vous et à toute votre communauté, Mesdames, votre, etc.

A Montpellier, ce 3 janvier 1704.

LETTRE CLVII.

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MENDE.

Agréez, Monseigneur, que je me console de votre absence des états, par le plaisir de vous souhaiter une santé parfaite et un repos convenable à la bonté de votre cœur et à la tranquillité de votre esprit. Nous sommes exposés aux mêmes dangers et aux mêmes troubles, et Dieu, pour nous punir, nous fait voir également à vous et à moi les misères de nos peuples ; ce qui m'a singulièrement affligé, c'est d'avoir vu les chemins fermés dans le temps où je m'étais destiné à vous rendre une visite dont je goûtais toutes les douceurs par avance. Je vous félicite de la promotion de M. l'abbé de la Rochaymont à l'épiscopat. Outre sa piété, sa sagesse, sa charité, qui semblent lui être naturelles, il a eu vos exemples devant ses yeux, et il a par conséquent appris de vous les vertus épiscopales, et le diocèse du Puy sera sur ce pied-là bien gouverné. Nous sommes ici accablés d'affaires, les unes plus tristes et plus fâcheuses que les autres. Nos malheurs ne finissent point, et il en renaît tous les jours de nouveaux. Que ne puis-je aller mêler mes peines et mes chagrins avec les vôtres, et gémir avec vous devant Dieu, et vous assurer en même temps que personne ne vous honore plus tendrement, et ne peut être avec un plus sincère respect, Monseigneur, votre, etc.

A Montpellier, ce 9 janvier 1704.

LETTRE CLVIII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MARBOEUF.

Il n'y a personne, Madame, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, et pour qui j'en fasse plus volontiers que pour vous, soit dans le commencement, soit dans le cours des années ; il me semble que le Ciel vous doit écouter, et que ceux dont vous désirez le bonheur, ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens bien aussi que personne ne s'intéresse plus que moi à ce que vous souhaitez le plus, je veux dire votre salut et votre repos, et que nous avons sujet de nous réjouir des grâces que Dieu vous a faites, et d'espérer qu'il vous fera celles dont vous pouvez avoir besoin... Nous sommes encore dans la désolation où les fanatiques nous ont réduits ; ils ne sont pas moins révoltés qu'auparavant, mais ils tuent moins, soit parce qu'il ne leur reste pas de monde à égorger à la campagne, les catholiques ayant été ou tous égorgés ou tous réfugiés dans les villes, soit parce qu'ils attendent des secours de Savoie ou qu'il veulent prendre les subsides et non pas la religion, pour prétexte de leur révolte. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours comme bloqués dans nos villes, sans oser en sortir. Dieu veuille finir ces maux et nous laisser enfin la liberté de vous aller revoir à Paris : ce sera une grande consolation pour moi, si cela arrive. Nos états sont encore assemblés jusqu'à la fin du mois. Nous sommes ici un peu plus tranquilles qu'en Bretagne ; et quoique nous donnions peut-être un peu plus d'argent, nous le donnons, dans ces pays plus chauds d'un plus grand sang-froid que dans les vôtres. Je vous prie de continuer à nous honorer de votre amitié, à nous aider de vos prières, et à me croire le plus parfaitement du monde, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 janvier 1704.

LETTRE CLIX.

A M. LE VICOMTE DE LA CHASSE.

Ce sont de bons commencements, Monsieur, et de bons présages d'année, que de nouveaux témoignages d'une amitié comme la vôtre. Si je n'ai pas le plaisir de pouvoir raisonner avec vous comme je faisais il y a quelques mois; je vous rends du moins souhaits pour souhaits, vœux pour vœux, et je demande au ciel pour vous meilleure santé, meilleure fortune, ou la vertu nécessaire pour vous passer de l'un et de l'autre. Vous me donnez une grande idée du jeune prédicateur dont vous me parlez, Monsieur, il faut bien qu'il soit digne de votre estime, car vous êtes bon juge, et vous aimez à dire vrai. Je ne doute pas que le temps et l'exercice de la chaire n'augmentent beaucoup ses talents, et qu'il ne soit appelé à des auditoires plus augustes que celui où vous l'avez vu. J'aurais un grand plaisir de voir entrer dans la vigne du Seigneur de tels ouvriers évangéliques. Vous qui les voyez, apprenez-m'en quelquefois des nouvelles, et croyez-moi avec un parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 12 janvier 1704.

LETTRE CLX

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Me voici revenu des états avec une assez bonne santé, Monsieur, mais avec beaucoup de tristesse, tant par la connaissance que j'y ai prise des misères de la province, à cause des impositions et des subsides extraordinaires, et pourtant nécessaires au salut de l'État, que par la continuation des désordres et des inhumanités que commettent les fanatiques presque aux portes de cette ville. Il y a longtemps que je m'aperçois que Dieu est irrité, et que sa colère se manifeste, non-seulement par la fureur de ces rebelles, mais encore par l'aveuglement de la plupart de ceux qui ont ordre de les arrêter, qui, avec toutes leurs bonnes intentions, n'agissent pas, ou ne prennent pas les moyens qu'il faut pour agir efficacement. J'ai laissé M. le maréchal et M. de Basville dans le dessein d'aller après ces gens-là, et de ne leur donner aucun relâche. La cour leur ordonne de se servir du temps et des troupes pour finir cette affaire, dont elle connaît à présent

la conséquence. Je prie le Seigneur qu'il leur donne et l'envie de les chercher et le bonheur de les trouver et de les battre. Je vois dans une partie des troupes si peu de zèle pour le service de Dieu et du roi, que je n'attends pas de grands succès des expéditions qu'on médite, si le ciel n'éclaire et n'échauffe nos guerriers. Il faut donner courage à Fr. Gabriel. On tâche de le décrier lui et sa troupe, nous l'avons bien soutenu. Je ne sais quelle est sa destinée, mais je voudrais bien qu'il fit quelque coup d'éclat. Si votre projet est si bon et si évidemment que vous pensez, il faut croire qu'on le suivra. Je vous envoie douze exemplaires de ma Lettre pastorale pour votre archiprêtre, et suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes ce 9 février 1704.

LETTRE CLXI.

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CARPENTRAS.

La persécution que l'Eglise souffre depuis près de deux ans en ces quartiers m'a engagé à faire, le carême passé, une Lettre pastorale à tous les fidèles de mon diocèse, pour les consoler dans leurs malheurs, et pour leur apprendre à les supporter avec patience. Comme les hérétiques rebelles et meurtriers s'en prennent principalement à notre sainte religion, dont ils ont aboli les exercices autant qu'ils ont pu, et qu'ils ont dispersé les troupeaux et les pasteurs, qui se sont sauvés de leurs barbares exécutions, j'ai cru que je devais rassembler en des lieux de sûreté, et surtout auprès de moi, les prêtres qui avaient été contraints d'abandonner leurs paroisses, pour les fortifier, les assister, les instruire et leur prescrire des règles de résidence et de conduite dans les fâcheuses conjonctures où nous sommes. Quoique honoré de l'épiscopat, Monseigneur, je n'oublie pas que j'ai l'honneur d'être votre diocésain de naissance, et que je dois, dans les occasions, vous rendre compte de mon ministère et de ma doctrine, et vous assurer qu'on ne peut être avec un plus sincère et plus respectueux attachement que je le suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 février 1704.

LETTRE CLXII.

A M. DE MONTREMI, LIEUTENANT-COLONEL DU RÉGIMENT DE DRAGONS DE LANGUEDOC.

Sur les malheurs du temps.

L'éloignement, Monsieur, ne vous fait pas oublier vos amis; je vois par vos lettres que vous êtes tranquillement chez vous, que vous y êtes occupé de vos affaires, et que vous ne pensez peut-être pas à venir nous aider dans les nôtres, qui empirent tous les jours, sans aucune espérance qu'elles finissent. Nos peuples sont dans des alarmes continuelles. Tous les catholiques sont égorgés. Notre campagne est tout en feu, et je demeure ici pour être le consolateur des veuves et des familles affligées. Encore si j'avais la consolation de pouvoir raisonner et passer quelques moments avec vous! mais tout ce que je puis espérer, c'est que vous me conserverez toujours l'honneur de votre souvenir, et que vous me croirez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 février 1704.

LETTRE CLXIII.

A MADEMOISELLE DU ROURE.

Sur son mariage avec M. le comte de la Fare, colonel de dragons.

Plus j'avais d'impatience, Madame, à vous faire mon compliment sur votre mariage, plus j'ai de plaisir à vous le faire aujourd'hui. Le ciel semblait depuis plusieurs années vous chercher, ou vous préparer un époux qui fût digne de vous. Il vous l'a donné, il vous a donnée à lui: le bonheur est égal de part et d'autre. Jugez de quelles bénédictions sera suivie l'union de deux cœurs bien assortis. Je suis bien fâché que la gloire vous l'enlève sitôt, mais elle vous le rendra plus aimable. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut vous satisfaire, personne ne fera plus volontiers des vœux pour son retour. Agréez cependant que je vous assure qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 mars 1704.

LETTRE CLXIV.

A UNE DEMOISELLE.

Les malheurs du temps, Mademoiselle, ont tellement interrompu le commerce, que nous n'avons plus l'espérance de revoir nos amis, non pas même la consolation de leur écrire, puisqu'il faut presque autant d'escorte pour les lettres que pour les personnes. Je me sers de l'occasion de l'assiette qui se doit tenir à Alais, pour vous donner de nos nouvelles, et pour en apprendre des vôtres. Je ne vous dirai rien de la triste situation où nous sommes; pillages, meurtres partout: ennemis dehors et dedans. Jugez de ce qui se passe ici, par ce qui se passe chez vous. Un évêque est bien occupé des différentes fonctions de justice et de charité qu'il est obligé d'exercer dans ces pénibles conjonctures. Toutes les personnes sages et pieuses doivent, de leur côté, implorer le secours du ciel par de très-ardentes prières. Je ne doute pas que vous n'en fassiez pour obtenir la fin des maux que nous souffrons, et le commencement des consolations que nous espérons. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde, j'ai fait agir des gens fidèles et prudents de Châlons, pour savoir au vrai des nouvelles dont vous avez désiré d'être informée. Je vous envoie la lettre qu'on m'écrit, et je vous assure qu'on ne peut ni plus estimer votre vertu, ni vous souhaiter plus de bénédictions que le fait, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 5 avril 1704.

LETTRE CLXV.

A UN CURÉ.

Au sujet des frayeurs causées par les fanatiques.

Il m'est bien sensible de ne pouvoir tenir ni conférence ni synode, et de ne reconnaître plus ni brebis ni pasteurs avec lesquels tout commerce me paraît rompu. Quand est-ce que les voies de Sion seront libres à ceux qui veulent venir aux solennités? Quand est-ce que le Seigneur rassemblera les dispersions d'Israël? Quand est-ce que la parole du Seigneur sera déliée? Ce sera sans doute quand nos péchés cesseront. Je suis bien aise de savoir les consolations que Dieu vous a données cette quinzaine de Pâques. *Dominus mortificat et vivificat.* (I *Reg.*, II, 6.) J'y prends la part que je dois, et je loue le Seigneur de ce qu'en nous frappant même, il ne nous abandonne pas. Vous devez contenir les catholiques armés. Ils doivent combattre et faire les guerres du Seigneur, non pas piller les amis et les ennemis. Nous allons voir une nouvelle scène et de nouveaux acteurs, et peut-être des projets nouveaux. Il faut renouveler nos vœux et nos prières, et rallumer notre zèle. Je parlerai à M. le maréchal de Villars. Donnez-nous de vos nouvelles, et croyez-moi, Monsieur, de tout mon cœur, etc.

A Nîmes, ce 10 avril 1704.

LETTRE CLXVI.

A S. E. MONSEIGNEUR LE CARDINAL D'ESTRÉES.

Sur sa nomination à l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

Votre Eminence, Monseigneur, a reçu comme une grâce l'abbaye de Saint-Germain des Prés, que le roi vient de lui donner comme une récompense. Il n'y a presque point de pays où elle ne soit allée faire les honneurs de la France, et rendre des services importants à Sa Majesté. Il est juste, Monseigneur, que vous commenciez à vous reposer et à recueillir enfin le fruit de tant et de si longs et utiles travaux. Nous avons assez ressenti les effets de vos glorieuses négociations; vos anciens et fidèles serviteurs comme moi, ne sont plus en peine de votre gloire, et ne font plus de vœux que pour votre conservation. Votre Excellence a le plaisir de voir dans son illustre famille toutes les dignités et tous les honneurs qu'on y peut désirer. Il y aurait de quoi en illustrer plusieurs autres. Elle n'a qu'à jouir des bienfaits qu'elle a reçus ou qu'on lui prépare, dans une vie tranquille et une parfaite santé. Je la lui souhaite, et suis avec un très-profond respect, Monseigneur, de Votre Eminence, le, etc.

A Nîmes, ce 25 avril 1704.

LETTRE CLXVII.

A MADAME LA MARQUISE DE SENECTERRE.

Sur les maux de la religion et les malheurs des peuples.

Que vous êtes heureuse, Madame, de vous être tirée de l'ennui et de la sujétion du couvent! D'avoir trouvé une retraite aisée et libre, d'être logée commodément, et ce que j'estime par-dessus tout, près de Mme de Guénégaud. Quelle douceur pour vous et pour elle de mener ensemble une vie pieuse et tranquille, de prier le Seigneur que vous avez à votre porte, de parler quelquefois du monde, dont les nouvelles vont jusqu'à vous, d'avoir le plaisir de vous trouver, sans avoir la peine de vous chercher, et d'être enfin, ce qu'on appelait autrefois, des amies de toutes les heures! Jouissez longtemps l'une et l'autre d'un repos que le ciel vous donne, et que vous avez mérité, et faites-moi la grâce, de souhaiter, ou qu'il m'en arrive un pareil, ou que je puisse aller prendre part au vôtre.

Vous avez raison de me plaindre dans la triste situation où je me trouve ici depuis près de deux ans, voyant les nouveaux convertis de mon diocèse qui, comme vous savez, sont en grand nombre dans la ville et dans la campagne, que j'avais instruits, servis, assistés, traités avec beaucoup de douceur et de charité depuis leur conversion, presque tous entièrement pervertis et devenus tout d'un coup ennemis de Dieu, du roi, des catholiques, et surtout des prêtres. L'exercice de notre religion est presque aboli dans trois ou quatre diocèses, plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres massacrés, près de deux cents églises brûlées. Voilà l'état de l'affaire en général.

Pour nous, nous sommes dans une ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de consolation. Quand les catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés; quand les fanatiques sont en grand nombre près d'ici, les catholiques craignent à leur tour. Il faut que je console et que je rassure, tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagnes impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié; je suis père, je suis pasteur; je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous. On a défait une grande troupe de ces rebelles, et l'on croit que tout est fini. On se trompe, les esprits sont si gâtés, que leurs pertes ne font que les irriter. C'est là mon état et mes occupations. Quelquefois de vos nouvelles et de celles de notre fidèle et vertueuse amie; vous me devez cette consolation. Je grossis mon paquet de deux Lettres pastorales, qui vous feront mieux connaître nos malheurs, et je vous prie de croire qu'on

ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 27 avril 1704.

LETTRE CLXVIII.

A M. L'ABBÉ ANSELME, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Sur le présent de ses Oraisons funèbres.

Ce n'est pas un présent que vous me faites, Monsieur, c'est plusieurs, quand vous m'envoyez le recueil de vos Oraisons funèbres. Chacune a son mérite et son prix à part, et toutes ensemble font un trésor que je conserverai chèrement, comme des productions de votre esprit et des marques de votre amitié. J'ai eu le plaisir d'assister à quelques-unes, quand vous les avez prononcées, et je leur ai payé sur-le-champ le tribut de l'approbation qui leur était dû. Je lis les autres, et je vous envoie mes applaudissements; ils sont sincères, aussi bien que l'estime et la considération avec lesquelles vous savez que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 mai 1704.

LETTRE CLXIX.

A M. DE CALVISSON.

Sur un commencement de négociation avec les fanatiques.

On aura sans doute appris à la cour, Monsieur, les espérances que nous avons de voir finir nos maux. Frère Cavalier, général des fanatiques, semble vouloir entendre raison. Il a député à M. de la..., un de ses plus affidés et plus scélérats officiers. La négociation s'est liée, l'entrevue s'est faite à un pont, Cavalier à la tête de sa troupe de trois à quatre cents, dont il y en avait environ quatre-vingts à cheval. M. de la... n'avait que vingt dragons, et s'est approché d'eux avec tant de résolution, qu'à force de leur marquer de la confiance, il leur en a donné pour lui. La conférence avec Cavalier a duré une heure et demie. Les raisonnements du paysan sont assez grossiers et sauvages, quoiqu'il soit prédicateur, prophète et général d'armée; mais il ne laisse pas d'avoir un bon gros sens qui va à ses fins. Il a fait diverses propositions qu'on envoie à la cour, dont vous entendrez parler. Il demande surtout de sortir du royaume avec sa troupe, ce qui sera fort agréable à tout le pays. Il y a cependant trêve de part et d'autre jusqu'au retour du courrier. Ces gens, battus à l'affaire de Nages, ayant perdu leurs meilleurs hommes et leurs armes, n'espérant plus de secours, ayant peine à trouver des vivres, ennuyés de leurs continuelles fatigues, se voyant serrés par la disposition et par le mouvement des troupes du roi, voyant luire un rayon d'espérance de pardon qu'on leur offrait, et craignant les rudes poursuites dont on les menaçait, ont enfin fait réflexion à leur état. Cavalier a eu peur d'être abandonné et d'être livré. Les autres pays ne remuent point pour lui. On lui a caché quelques-uns de ses amis. La cabale n'a pas cru pouvoir les soutenir davantage. Voilà ce qui pourra nous procurer du repos. Nous ne chantons pas encore victoire. Nous nous réjouissons cependant. Cela pourra peut-être vous inviter à venir ici, où je serai ravi de vous dire qu'on ne peut être plus parfaitement, etc.

A Nîmes, ce 13 mai 1704.

LETTRE CLXX.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT ESPRIT DE CAMARET.

Sur ses maladies.

J'ai reçu votre lettre avec plaisir, ma chère sœur, parce qu'elle me donne de vos nouvelles, mais en même temps avec chagrin, parce qu'elle m'apprend que vous êtes incommodée. Je ne doute pas que l'austérité de votre règle et le changement de vie, auquel on est longtemps à s'accoutumer, n'aient fort éprouvé et affaibli votre tempérament; mais le même courage qui vous a fait entreprendre cette profession de retraite et de pénitence, vous en fera supporter les difficultés. Il faut porter sa croix, si l'on ne peut avec joie, du moins avec patience. Les maladies sont des afflictions touchantes, parce qu'elles mortifient le corps et l'esprit, et rendent une religieuse incapable de faire tout le bien qu'elle voudrait, et qu'elle serait obligée de faire selon son état. Mais cet état de souffrance, quand on en fait un saint usage, par un esprit de conformité et d'union avec Jésus-Christ souffrant et crucifié, tient lieu de tous les autres devoirs de religion. Je suis persuadé que la charité et l'affection que votre mère abbesse et toute la communauté ont pour vous, vous sont d'une grande consolation et d'un grand secours. J'attribue à leurs bonnes prières le repos dont nous espérons jouir par la soumission où se sont mis les fanatiques, implorant la clémence du roi, et s'offrant à le servir ou à sortir du royaume. Louez-en le Seigneur; continuez-moi vos prières, demandez pour moi celles de vos chères sœurs, et croyez-moi avec toute l'affection possible, ma chère sœur, etc.

A Nîmes, ce 18 mai 1704.

LETTRE CLXXI.

A MONSEIGNEUR X***.

Sur un commencement de négociation avec les fanatiques.

Vous savez sans doute, Monseigneur, l'état présent de nos affaires. Cavalier persiste toujours dans ses bonnes intentions. Il rassemble ses troupes, il attend les ordres du roi pour sortir du royaume ou pour aller dans ses armées et nous laisser en repos ici. Il n'y a rien de mieux que cela. La cessation des meurtres et des incendies; la paix et la tranquillité de la province est une fin très-souhaitable; mais il faut passer par des moyens bien désagréables et tristes pour la religion. Nous avons vu Cavalier jusqu'à nos portes. Son entrevue avec M. le maréchal et M. de B..., ses soumissions, ses fiertés, la hardiesse des scélérats qui l'accompagnent, l'assemblée de tant de meurtriers impunis, le concours des nouveaux convertis qui les vont voir, les psaumes qu'ils chantent et dont tout Lavaunage retentit, les

prêches qu'ils font, où ils débitent mille extravagances applaudies de tous nos peuples, les prophètes et les prophétesses qui s'élèvent parmi eux en grand nombre, qui jettent dans les esprits faibles les espérances du prochain rétablissement de leur religion; tout cela scandalise et afflige fort les catholiques, et nous paraît bien triste à supporter. Mais la cessation des meurtres, la tranquillité de la province, le désir de remettre l'exercice de la religion catholique et la crainte qu'on a de rompre cette paix qu'il semble que Dieu nous présente, nous font dissimuler bien des choses qu'on aurait autrefois punies, et ménager des gens qui, dans le temps qu'ils se soumettent au roi, contreviennent à toutes ses ordonnances. Il nous reste encore huit mauvais jours à passer. Dieu veuille que ce soit la fin de nos maux, etc.

A Nîmes, ce 23 mai 1704.

LETTRE CLXXII.

A UN ÉVÊQUE.

Sur le peu de succès d'une négociation commencée avec les fanatiques.

Je suis persuadé, Monseigneur, qu'on vous écrit de plusieurs endroits l'histoire de nos fanatiques. Elle contient depuis quelque temps des événements assez bizarres. M. le maréchal de V... est venu dans cette province avec le dessein de terminer cette fâcheuse affaire par négociation et par douceur. Ces rebelles venaient d'être battus par M. le maréchal de Mo... Les consistoires secrets ne voyaient plus de ressources dans leurs frères des provinces voisines. Le roi recommandait qu'on épargnât le sang de ses sujets. Les nouveaux convertis avaient fait entendre à la cour, qu'ils étaient seuls capables de ramener ces gens-là, que les troupes ne pouvaient et ne voulaient peut-être pas trouver. On a négocié sur ces fondements avec Cavalier, chef de la principale troupe de ces bandits, très-accrédité parmi eux, et qui se croyait et se donnait lui-même le titre de commandant général des religionnaires des Cévennes. Cavalier a écouté, a prêché, a prophétisé, a proposé des conditions; liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de religion, amnistie pour tous les crimes passés, et permission de sortir du royaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent : on lui donna de meilleurs conseils, et il écrivit, qu'il voulait se soumettre sans aucune condition. Sur cela, promesses, amitiés à seigneur Cavalier; entrevue de ce général fanatique avec M. le maréchal de V... à la vue de tout Nîmes dans le jardin des Récollets; trêve conclue, lieu d'assemblée assigné à Calvisson; quinze jours donnés pour rassembler les troupes dont Cavalier se croyait le maître, et pour attendre les ordres du roi qui devaient les faire sortir. Cependant il y avait près de cinq cents hommes; on leur fournissait des vivres en abondance; tous les peuples d'alentour allaient voir leurs frères; on prêchait, on chantait les psaumes; il s'élevait de tous côtés prophètes et prophétesses; il se supposait des miracles; jamais tant de folies, qu'on supportait avec peine, mais avec quelque patience, dans l'espérance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces scélérats. Le lendemain que la trêve fut conclue, Roland, chef de la troupe des fanatiques des Cévennes, défit un détachement de près de deux cents hommes du régiment de Tournon dans un défilé, où le pauvre Corbeville, lieutenant colonel qui le commandait, fut tué, et presque tout son monde. Cela enfla le cœur à Roland qui crut être aussi grand seigneur que Cavalier, et refusa d'entrer dans son accommodement, se disant général et vainqueur, et inspiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calvisson avec ses gardes pour aller ramener Roland, tant par autorité, que par beaux et bons passages de l'Ecriture qu'il avait étudiés. Mais Roland prétendit que l'Eternel lui parlait aussi bien qu'aux autres, et qu'il ferait son traité à part. Cavalier revint à son camp où il trouva qu'à son absence quelques-uns de ses gens des plus scélérats avaient cabalé contre lui. Les uns crièrent liberté de conscience; les prophètes crièrent Cavalier traître. Il faillit à être tué; il se soutint pourtant avec ses plus affidés. La troupe se retira et gagna les bois; lui suivit et manda à M. le maréchal de V... qu'il allait ramener ces gens-là, ou se faire tuer, ou qu'il viendrait lui apporter sa tête. Ce maréchal et M. de B... se sont avancés à Anduse. De là on a négocié avec Roland. On l'a gagné; mais sa troupe s'est d'abord révoltée contre lui. On a cru pouvoir tomber dessus, mais ils ont grimpé sur les montagnes, et l'on n'a pu les trouver. On a environ six à huit cents hommes de la troupe de Cavalier qu'on envoie avec lui en Alsace. La conduite en sera assez difficile.

La cour, qui s'était flattée que tous ces troubles étaient finis, a été fort étonnée. M. le maréchal, qui ne connaissait pas encore assez bien l'esprit de ce pays, en est présentement bien informé. Je suis certain que le connaissant comme vous faites, vous n'auriez pas eu moins de défiance que moi du succès de cette négociation. Quel fond peut-on faire sur des cervelles aussi dérangées? Les peuples ont gâté ces malheureux, et eux ont gâté les peuples. La flotte ennemie qui est entrée dans nos mers, peut bien avoir changé l'état de l'affaire. Quoiqu'il en soit, on a tenté toutes les voies de la douceur. Nous verrons la suite...

A Nîmes, ce 10 juin 1704.

LETTRE CLXXIII.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

J'ai mis à part, Monseigneur, tous les compliments qu'on m'a faits ou écrits sur la délivrance d'Israël et sur la soumission des Amalécites, et je me suis bien gardé d'y répondre légèrement. J'ai cru que je devais me défier du bonheur qu'on nous promettait, et qu'on ne devait pas compter sur des gens sans religion, sans raison, qui n'ont d'autre

règle de leurs actions qu'une imagination déréglée et des fantaisies qu'ils prennent pour inspirations. Ainsi je crains bien que nous ne soyons pas sitôt tranquilles. Nous ne sommes pas assez bons pour mériter que Dieu nous fasse cette grâce, et ces scélérats sont trop méchants pour mériter celle que le roi leur a voulu faire. Il y a pourtant quelque adoucissement à nos maux. On ne tue pas depuis quelque temps. Cavalier partit hier avec sa petite troupe. Les autres chefs entretiennent encore quelque reste de négociation. On songe à la récolte de part et d'autre. Cela fait une espèce de suspension. Je vous suis obligé, Monseigneur, de nous avoir plaint dans le temps de nos plus grandes tribulations; encore plus d'avoir eu la pensée charitable de venir nous consoler et nous secourir. J'attends avec impatience le temps que vous avez projeté de venir ici. Vous savez que vous y avez une maison, et un confrère qui est avec tout le respect possible, etc.

A Nîmes, ce 22 juin 1704.

LETTRE CLXXIV

A M. DE VALINCOURT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE, ÉTANT A LA RADE DE TOULON.

Sur les malheurs publics de la religion et de l'Etat

Vous avez bien jugé, Monsieur, que dans le temps malheureux où nous sommes, nous avons besoin de quelque consolation, et qu'il ne m'en pouvait arriver de plus agréable, que celle de recevoir des marques de votre souvenir, et de voir comme renaître une ancienne amitié que la distance des lieux, le nombre des années et la diversité des emplois ne peuvent éteindre, mais rendent un peu languissante. Nous sommes toujours ici dans une situation très-fâcheuse, et votre mer n'est pas plus orageuse que notre terre. Nous avions vu luire sur nous un rayon d'espérance et de paix, mais quel fond peut-on faire sur des scélérats qui sont accoutumés au crime, et qui n'ont d'autre règle de leurs actions, qu'une imagination déréglée, et des fantaisies qu'ils prennent pour inspiration. Tout ce qui diminue un peu nos malheurs, c'est qu'un des chefs est sorti du pays avec une partie de sa troupe, et que les meurtres et les incendies ont cessé depuis quelque temps. Que je serais heureux, si j'étais dans un état assez tranquille pour aller faire un peu ma cour à M. l'amiral, et vous assurer aussi que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

Je vous envoie par occasion deux lettres pastorales.

Toute lecture est bonne à gens de loisir dans un vaisseau. C'est un renouvellement d'alliance académique.

A Nîmes, ce 28 juin 1704.

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS DE CANILLAC, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, COLONEL DU RÉGIMENT DE ROUERGUE.

J'ai eu, Monsieur, un sensible plaisir de recevoir de vos nouvelles, et d'apprendre que les fatigues d'un siége où vous avez eu beaucoup de part, n'ont pas altéré votre santé. Il ne vous reste plus, ce semble, après la conquête de Suze, qu'à faire quelque dégât dans le pays, et à réprimer l'insolence de vos barbets, qui ne valent guère mieux que nos camisars.

On a usé tous les moyens de douceur et de négociation pour ramener ces derniers, mais c'est une race devenue si féroce, que rien n'est capable de les adoucir.

Nous sommes retombés dans les craintes d'une descente; quelques frégates ont paru, et nos généraux sont allés à Cette et à Aiguemortes comme les autres; cependant la moisson se fait tranquillement. On a enlevé grand nombre de Sevenols moissonneurs. Ces scélérats ne tuent plus, ils prennent des chevaux partout, et je ne sais à quel dessein ils font un corps de cavalerie, mauvaise, à la vérité, mais incommode par ses courses. Ils déclarent, que si l'on fait mourir quelqu'un de leurs frères, ils reprendront le glaive et tueront plus que jamais. Voilà, Monsieur, un état bien triste; et le conseil que vous me donnez d'aller passer à Paris l'hiver prochain, est bien raisonnable. Il faut attendre les événements de cette campagne. L'Espagne, l'Italie, le Piémont jusqu'ici vont bien. La naissance du duc de Bretagne est un grand bonheur pour le roi et pour le royaume. Il se forme du côté d'Allemagne de gros nuages, Dieu veuille qu'on les dissipe. Ce serait un grand plaisir pour moi de me trouver à Paris avec vous, et de pouvoir vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 juillet 1704.

LETTRE CLXXVI.

A UN ABBÉ D'AIX.

Sur une œuvre de charité.

Votre nom et votre mérite, Monsieur, ne m'étaient pas inconnus, mais je ne connaissais pas l'étendue de votre zèle et de votre charité pour la défense des malheureux. Je la connais par le factum que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, où vous représentez un jeune gentilhomme à qui son innocence, son bien, sa religion ont suscité des ennemis puissants et obstinés, que la fortune et la nature ont abandonné, et qui a trouvé en vous plus de ressources, de miséricorde et d'humanité, qu'en ses parents et son propre père. Le bruit de ce long et fameux procès avoit déjà passé jusqu'à nous, mais notre curiosité n'était pas encore satisfaite; elle l'a été par le récit des événements que vous ramassez, par les circonstances, et plus encore par les preuves recherchées avec jugement, et mises par ordre, qui portent avec

elles un air de justice et de vérité. Quelque obscurité qu'on ait voulu jeter sur cette affaire, elle est entre les mains de juges éclairés et intègres, qui sépareront le vrai d'avec le faux, quelque soin qu'on prenne de les confondre. Je ne puis assez louer les peines que vous prenez, et les dépenses que vous faites pour une aussi bonne œuvre. Je vous prie de me faire savoir les diverses aventures et le succès de cette affaire, et de me croire aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 juillet 1704.

LETTRE CLXXVII.

A UN CURÉ.

Pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques.

Je n'avais pas oublié, Monsieur, la demande que vous m'aviez faite pour les deux filles orphelines de Sommières. Mais comme la maison de la Providence est fort remplie, j'attendais qu'il y eût quelque place de vide pour les y faire recevoir. Il y a beaucoup de charité d'avoir soin de l'éducation de ces pauvres filles. Vous pouvez en envoyer une ici, je la ferai mettre à la Providence, et quelque temps après on pourra mettre sa sœur à sa place, à mesure qu'elles pourront être utiles à leur famille.

J'ai toujours cru aussi bien que vous, que la voie de douceur et de négociation qu'on tient depuis plusieurs mois avec les rebelles, ne produirait pas grand fruit, et que, se croyant recherchés, ils deviendraient plus insolents. Ils ont quelque espérance de secours, ou ils méditent quelque entreprise, et se munissent de provisions. Ils nous amusent, ou plutôt nous nous amusons. Je crains bien que tout d'un coup ils ne recommencent leurs meurtres. S'ils ne tuent plus, les catholiques seront à craindre. *Commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum.* La religion s'affaiblit, le libertinage s'introduit aisément, et je prévois des choses fâcheuses. C'est en ce temps qu'il faut gémir et prier sans cesse. Vos paroissiens se sont soutenus, grâces à Dieu, par vos instructions et par la piété que vous leur avez inspirée. Ils souffrent persécution pour la justice et le royaume des cieux, qui sera pour eux et pour vous. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire connaître à ceux qui gouvernent, l'attention qu'ils doivent avoir sur la sûreté des pauvres catholiques. Ecrivez-moi souvent ce que vous saurez de ces gens-là, et ce que vous croirez qu'il faudra faire. Je suis toujours, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 9 août 1704.

LETTRE CLXXVIII.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Contre ceux qui diffèrent de recevoir les sacrements dans leurs maladies.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et d'édification, Monseigneur, la *Lettre pastorale* que Votre Excellence a fait publier dans son diocèse au sujet des malades qui diffèrent de recevoir les sacrements, jusqu'à l'extrémité de leurs maladies, et des curés et des médecins qui les laissent dans cette négligence ; c'est un abus qu'on ne saurait assez déplorer. Les Chrétiens sont si peu touchés de la considération de leur salut, qui est pourtant leur affaire essentielle, qu'ils n'y pensent que lorsqu'il n'est presque plus temps d'y penser. Ils ne veulent se préparer à la mort, que lorsqu'ils sont près de mourir, et se flattent toujours dans leurs maladies de vaines espérances de guérison ; ils éloignent les secours que l'Eglise leur offre, et risquent leur éternité à laquelle ils touchent. Les curés et les médecins, par une fausse complaisance pour le malade, qui veut ignorer ses dangers, ou pour les parents qui ne veulent pas qu'on l'effraie et qu'on jette une crainte, quoique salutaire, dans une conscience assoupie, manquent souvent de courage ou d'attention, et se rendent coupables de la perte des âmes qui leur sont commises ou recommandées.

Votre Excellence reprend ces abus avec un zèle apostolique et une charité paternelle. Pénétrée du désir qu'elle a de conduire ses ouailles au port du salut, elle leur montre les écueils qu'il faut éviter lorsqu'on approche du terme de son voyage; elle exhorte les infirmes à regarder les sacrements comme des gages de salut, non pas comme des présages de mort, et leur apprend à mettre à profit un reste de vie, qui peut devenir le commencement de l'autre. Je rends de très-humbles grâces à Votre Excellence de cette admirable lettre, qui est le fruit de sa piété et de sa vigilance épiscopale.

Nous attendons avec impatience les nouvelles de la jonction de M. le maréchal de Talard avec M. le duc de Bavière. L'Allemagne inondée de troupes, produira quelque grand événement. M. le duc de Savoie, est fort embarrassé depuis la prise de Verceil. La guerre recommencera bientôt en Portugal, aussi glorieuse pour le Roi-Catholique qu'auparavant. Je souhaite à Votre Excellence, pour le progrès de la religion et pour le bien de l'Eglise, une longue et heureuse vie, et suis avec un très-profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 17 août 1704.

LETTRE CLXXIX.

A M. DE VILLALBA, GRAND VICAIRE DE SARAGOSSE.

Un petit voyage, que j'ai été obligé de faire, Monsieur, a été la cause du retardement de mes lettres, en réponse de vos dernières. Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir, que de me faire part de l'admirable exhortation de Son Excellence à tous les curés et confesseurs de son diocèse, sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des malades de leurs paroisses. On voit dans cette ordonnance sa sagesse, sa piété, son zèle et toutes ses qualités apostoliques, briller à l'envi l'une de l'autre. Il n'y a rien de si utile, de si important, de si né-

cessaire, que d'apprendre aux chrétiens de ce temps à bien mourir, et de leur former des conducteurs fidèles pour les mener de cette vie passagère à celle qui est immortelle. Heureux sont les peuples qui sont aussi bien gouvernés que les vôtres! Heureux les prêtres qui reçoivent la science et l'esprit de la loi d'un pontife aussi vigilant et aussi éclairé que celui que nous honorons également vous et moi.

J'ai lu aussi comme un très-agréable divertissement les vers que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Il y a de l'esprit, du feu, de l'imagination; la plaisanterie y est poussée d'un bout à l'autre; le sel n'y est pas épargné; nos adversaires y sont traités satiriquement comme ils le méritent. Cette indignation qui paraît partout sur le papier vient de la fidélité qui est dans les cœurs.

La guerre va recommencer chez vous. Nous apprenons que M. de Talard a joint M. de Bavière. M. de Savoie est découragé depuis la prise de Verceil. Nos fanatiques sont un peu déconcertés. Cavalier, un de leurs chefs, s'est rendu. Roland, qui n'avait pas voulu se soumettre, vient d'être tué, et nous espérons voir la fin ou le soulagement de nos malheurs. Je vous prie de me conserver toujours l'honneur de votre amitié et de me croire avec tout l'attachement et l'affection possible, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 18 août 1704.

LETTRE CLXXX.

A UN TRÉSORIER DE FRANCE, A BLOIS.

C'est avec bien du déplaisir, Monsieur, que j'apprends la mort de M. votre père pour qui j'avais toujours eu beaucoup d'amitié. La perte de Mme votre mère et de Mlles vos sœurs, dont je connais le mérite et la vertu, m'avait fort touché et je vois présentement toute votre famille réduite à vous seul. Je sais depuis longtemps quel est votre bon naturel et votre sagesse, et je ne doute pas que vous n'ayez ressenti et supporté chrétiennement toutes vos tribulations domestiques; c'est à vous à soutenir la bonne réputation de votre maison, à recueillir comme la meilleure succession les bons exemples qu'on vous a laissés et à chercher dans votre piété les consolations et le repos de votre vie. Pour moi, je conserverai toujours très-chèrement leur mémoire. Je vous prierai de vouloir bien me conserver votre amitié et d'être persuadé que je serai toujours porté à vous témoigner par mes services qu'on ne peut être plus parfaitement que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 août 1704.

LETTRE CLXXXI.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

L'affaire d'Allemagne, Monsieur, nous a d'abord fort consternés. Elle est en effet terrible dans ses malheurs et peut l'être encore par les suites. Une armée presque entière de morts, de blessés ou de prisonniers Cependant les nouvelles s'adoucissent, la perte diminue tous les jours, plusieurs de ceux qui étaient perdus se retrouvent, les débris des troupes dispersées se rassemblent pour se rejoindre au corps. C'est pourtant une affaire très-fâcheuse et dans son malheur et dans ses suites. Si l'on n'agit vigoureusement dans le Piémont, on nous fait craindre quelque nouvelle action par terre et par mer. Je dis craindre, car la perte des batailles dans les conjonctures présentes est ruineuse, et les victoires même affaiblissent. Prions pour la paix.

Quoique nos fanatiques subsistent encore, ils sont un peu déconcertés. Ils ne tuent plus. Plusieurs viennent se rendre. On poursuit les autres et si nous ne sommes pas délivrés, nous sommes du moins soulagés. Nous ne laissons pas d'être toujours renfermés dans nos villes, la sûreté n'étant point encore à la campagne. Je ne vous écris pas si souvent pour ne vous pas charger des ports de lettres. Je ne suis, pas moins parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 septembre 1704.

LETTRE CLXXXII.

A Mme DE THEYRAN, RELIGIEUSE.

Mme votre sœur, Madame, a été ici très-bien reçue et très-honorée dans le temps qu'elle y a demeuré. Sa douceur, sa piété, sa patience ont édifié tout le monde, et j'ai été bien aise de lui témoigner l'estime que je fais de sa vertu et l'intérêt que je prends à sa conservation et à son repos. J'ai été touché de l'accident qui vous est arrivé, comme je le serai toujours de tout ce qui pourra causer quelque perte ou apporter quelque trouble ou quelque incommodité à une communauté que j'ai toujours estimée et à laquelle j'ai toujours souhaité tout ce qui convient à la régularité et à la perfection de la vie religieuse pour votre sanctification et même pour votre repos. Le petit secours que je puis vous avoir donné ne mérite pas le remercîment que vous m'en faites de la part de votre monastère. Je me servirai dans toutes les rencontres de ce que je puis avoir de moyens de vous consoler et de vous aider, et de vous faire connaître à vous en votre particulier et à toute votre communauté l'affection sincère et paternelle avec laquelle je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 octobre 1704.

LETTRE CLXXXIII.

A M. SON NEVEU.

Sur la résolution qu'un autre de ses neveux avait prise de quitter l'état ecclésiastique pour embrasser la profession des armes.

Je ne m'étais pas attendu, mon cher neveu, à la résolution que votre frère a prise de changer de profession et de passer de l'état ecclésiastique, où j'avais toujours cru qu'il s'était destiné, à celui de la guerre où vous me marquez qu'il s'est entièrement déterminé. L'inclination qu'il avait témoi-

gnée dès son enfance à prendre le Seigneur pour son héritage, l'éducation que nous lui avons fait donner sur cette espérance, les dispositions qu'il me paraissait avoir par la bonté et la douceur de son esprit ne m'avaient jamais donné aucun soupçon qu'il voulût prendre un autre parti que celui de l'Église qu'il avait choisi. Cependant il a dessein de quitter cette voie douce et salutaire pour entrer dans une profession tumultueuse et dangereuse pour le salut. Aidez-lui à faire là-dessus des réflexions convenables et à bien examiner devant Dieu les motifs et les conséquences de son changement. Ce n'est pas mon intention de le contraindre, ni de le retenir sans vocation dans une profession involontaire, quoique sainte. S'il ne se sent point appelé, il ne ferait pas honneur à l'Église et n'y ferait pas son salut. Le service du roi n'a rien de contraire à celui de Dieu. On peut être homme de bien et se sauver dans tous les états; et les principes de piété qu'on lui a inspirés comme à un ecclésiastique pourront lui servir, quoiqu'il soit homme de guerre. Il y a pourtant une grande différence dans ces conditions, soit pour l'âme, soit pour le corps; c'est ce qu'il doit mûrement considérer. A mon égard, je l'aurais plus volontiers élevé et assisté dans le genre de vie qu'il avait embrassé, y ayant pour moi plus d'occasions et même plus de consolation et plus d'honneur à lui faire du bien. Cependant je ne l'abandonnerai pas. Qu'il me mande sa résolution, ses vues, ses besoins, ses espérances. Vous qui avez pris la meilleure part, servez-lui de frère, d'ami, de guide et croyez-moi, mon cher neveu, votre oncle bien affectionné, etc.

A Nîmes, ce 25 octobre 1704.

LETTRE CLXXXIV.

A M. L'ABBÉ VIANI, PRIEUR DE SAINT-JEAN DE MALTE.

Le P. Capucin, Monsieur, qui m'a rendu votre lettre, m'a fait un grand plaisir de m'apprendre de vos nouvelles; et quand il ne serait pas aussi bon prédicateur que vous le dites, il suffit qu'il soit votre ami pour avoir droit de monter en chaire. Il m'a rendu la Relation de la conjuration de Naples que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer: elle est très-bien écrite et le style en est noble et vif dans ses expressions et dans ses récits; mais il me semble qu'on pouvait donner un peu plus de corps à cette petite histoire, en expliquant un peu plus au long les raisons, les intérêts, les intrigues des conjurés et les droits des princes qui formaient l'un et l'autre parti. Je pourrais bien me tromper en cela... Vous me faites espérer que vous nous viendrez voir. Le chapitre de l'Ordre se tiendra. Il n'y a plus de fanatiques armés. Les chemins sont libres, je ne romprai point apparemment ma résidence; et il est bon, à mesure que nous avançons en âge, d'égayer ou du moins de consoler un peu notre vieillesse. Ne viendrez-vous point voir M. l'archevêque de Narbonne dans toute sa gloire? vous passeriez par ici. Je souhaite que toutes vos affaires soient finies et que vous me croyiez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 30 octobre 1704.

LETTRE CLXXXV.

A UN CURÉ DU DIOCÈSE DE SÉEZ.

Sur des vers latins.

J'ai reçu les vers latins que vous avez faits, Monsieur, sur notre guerre des Cévennes, et je les ai lus avec plaisir. Le sujet en est triste, par les cruautés que les fanatiques ont exercées, mais il ne laisse pas de fournir des idées et des peintures poétiques qui ne déplaisent pas au lecteur, qui n'a d'autre intérêt à l'affaire, que celui de sa curiosité. Vos expressions sont nettes et nobles, et vous ne dissimulez pas la part que Virgile a dans ce poëme. Il aurait été à souhaiter que vous eussiez eu des mémoires plus amples et plus fidèles. Nous n'avons pas vu ici le second tome du curé historien des Cévennes; s'il y en a un de composé et d'imprimé, j'aurai soin de le recouvrer et de vous l'envoyer par la voie que vous me marquez, pour vous renouveler l'estime que j'ai depuis longtemps pour vous, et vous assurer que je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 novembre 1704.

LETTRE CLXXXVI.

A UN INCONNU.

Sur un commencement de tranquillité de la part des fanatiques.

Vous avez raison, Monsieur, de nous féliciter pour le présent de la tranquillité dont nous jouissons. On ne tue plus, on ne brûle plus, les chemins sont presqu'entièrement libres. La plupart des fanatiques armés se rendent avec leurs armes. Nous voyons venir ici leurs chefs, gens grossiers, mal faits et féroces, qu'on fait conduire à Genève. Il en coûte beaucoup de fatigue, d'argent et de patience pour les réduire : car ils ne connaissent ni bienséance, ni raison, ni religion, et ne savent être ni radoucis ni repentants, lors même qu'ils demandent grâce. Il reste encore deux chefs qui tiennent la campagne dans les Cévennes. Ravanel et Salés avec d'assez petites troupes qu'on poursuit vivement. Il paraît qu'ils sont soutenus par des gens qui ont intérêt que la révolte ne finisse pas entièrement, et qu'il y ait un reste de feu qui puisse la rallumer. C'est pour cela que les assemblées recommencent, que les prophètes et prophétesses annoncent le retour prochain de Cavalier, et que les paysans de la campagne, aussi gâtés qu'auparavant, attendent encore des secours imaginaires. C'est à ceux qui commandent à prendre les moyens et les précautions efficaces pour délivrer la province des malheurs présents et la préserver de ceux qui peuvent revenir. Cependant il faut s'en tenir au calme que nous ressentons. Conservez votre santé, etc.

A Nîmes, ce 6 novembre 1704.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE DE GRIGNAN.

Sur la mort de M. son fils.

Je craindrais, Monsieur, de renouveler votre douleur de la perte que vous avez faite de M. votre fils, si je ne savais avec quel sentiment de religion vous l'avez apprise, et avec quelle tristesse pourtant vous continuez à la ressentir. J'ai compris que le coup dont le Seigneur vous frappait était rude; et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de le prier de vous soutenir par sa grâce. Quoique résidant depuis longtemps dans un évêché éloigné de vous, je n'ai pas oublié l'attachement que j'ai eu à une maison liée à la vôtre, ni à l'intérêt que je dois prendre à ce qui vous touche. J'aurais voulu pouvoir vous aller témoigner moi-même avec M. l'évêque de Carcassonne, la part que je prenais à votre juste affliction. Je vous supplie, Monsieur, d'être persuadé, que je n'y ai pas été moins sensible que ceux qui vous en ont écrit les premiers, et que personne n'est avec un plus sincère et plus respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

LETTRE CLXXXVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE GRIGNAN

Sur la mort de M. son fils.

Quoiqu'il y ait déjà quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils, la perte est si grande, et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite. On peut dire à la fleur de son âge; sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation et des louanges du roi, et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avait fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisait votre satisfaction, ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il serait inutile après cela de vouloir vous consoler; ni votre sagesse, ni votre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul, qui a fait le mal, peut le guérir; et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la faiblesse de la nature nous paraît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouvez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, et ne conserve plus fidèlement dans une résidence éloignée, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

LETTRE CLXXXIX.

A UN DE SES NEVEUX.

Sur la profession des armes et ses dangers.

J'ai vu par votre lettre, mon cher neveu, la résolution que vous avez prise de quitter l'état ecclésiastique, où il semblait que vous vous étiez destiné, pour prendre la profession des armes, où je n'avais pas cru que votre inclination vous eût porté. Votre frère vous aura montré la lettre où je le chargeais de vous représenter les difficultés et les inconvénients de ce changement, tant pour la facilité du salut que pour le repos et pour la commodité de la vie. La crainte que j'avais qu'il n'entrât dans cette espèce de vocation imprévue, quelque légèreté d'esprit, quelque vaine espérance, ou quelque considération mondaine, me faisait quelque peine. Depuis que vous m'avez vous-même mandé que vous avez consulté Dieu, et que vos supérieurs, vos directeurs et vos amis ont approuvé votre dessein, je ne puis en juger autrement; c'est à vous à vous bien examiner encore : pour moi j'aime mieux vous voir bon et pieux guerrier, que mauvais ecclésiastique. On peut servir Dieu en servant le roi, et ces deux maîtres ne sont pas incompatibles. Vous savez les dangers qu'il y a dans cette profession, et pour la personne et pour la conscience. Songez aussi que vous n'avez pas de bien pour vous soutenir et vous avancer, comme peut-être vous le pensez dans cette condition, et que le mien est d'une nature à pouvoir servir à votre nécessité et non pas à votre ambition, si elle n'est pas raisonnable, etc.

A Nîmes, ce 23 novembre 1704.

LETTRE CXC.

AU P. VIGNES.

Je vous suis obligé, mon révérend Père, de m'avoir appris le retour de M. le comte de Villefranche de sa députation à la cour. Je sais qu'il y a été reçu avec beaucoup d'agrément; qu'il y a demeuré avec beaucoup d'approbation, et qu'il en a remporté des marques honorables de la bonté et de la libéralité du roi. Je prends part à toutes ses prospérités, et lui rends mille grâces de l'honneur qu'il a bien voulu faire à mes neveux de les aller voir dans leurs colléges, et de celui qu'il me fait de se souvenir, aussi bien que M. le marquis, son frère, que j'honore infiniment, d'un de leurs anciens serviteurs. Je vous prie de leur bien témoigner ma reconnaissance. Je suis bien aise qu'on vous ait envoyé le second tome des œuvres du P. Hercule; vous y trouverez peut-être quelque chose de plus parfait que dans le premier.

Il est vrai que j'ai toujours désiré de vous avoir dans mon diocèse, comme un bon et sage ouvrier : je le désire encore. Tout est calme présentement, on peut venir ici et y

travailler sûrement. Je suis avec beaucoup d'estime, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 novembre 1704.

LETTRE CXCI.

A M. LE COMTE DE CALVISSON.

Sur les malheurs publics.

Nous voici, Monsieur, aux états, où nous serions avec plus de plaisir, si vous eussiez exécuté le dessein que vous aviez pris d'y venir. L'ouverture s'est faite le 4. Belles harangues, bonnes tables, grande compagnie, grand nombre d'évêques. Nous venons de donner au roi ce qu'on nous a demandé de sa part, trois millions de don gratuit et deux millions de capitation. C'est peu pour les besoins de l'Etat; c'est beaucoup, et si je l'ose dire, trop, pour la misère de la province. Nous espérons que Sa Majesté aura égard à son tour à nos besoins, et nous fera quelque remise.

Je n'ai jamais eu le courage de vous écrire que nos malheurs étaient finis : je sentais bien le petit repos dont nous jouissions, mais je prévoyais qu'il ne serait pas de longue durée. Nos maux, étaient soulagés, mais je ne les ai pas cru guéris. Catinat (72) un des plus grands meurtriers du pays, qu'on avait conduit à Genève, est rentré dans Lavaunage avec plusieurs satellites aussi scélérats que lui. On croit que Cavalier en fera bientôt autant. Il écrit qu'il est prêt à partir. Il vient avec quelques secours et des instructions de Savoie. Les peuples sont aussi fous qu'ils l'étaient, et il est à craindre que nous ne voyons renouveler la rébellion sous des formes peut-être nouvelles, qui ne seront pas moins dangereuses. Dieu veuille détourner l'orage, et ôter la force au poison piémontais, dont ces esprits sont infectés. Il n'est pas encore temps de publier tout cela. Mille compliments à Mme la comtesse. On ne peut être avec un plus grand attachement que je le suis, à l'un et à l'autre, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 12 novembre 1704.

LETTRE CXCII.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Nommé vice-roi et gouverneur général d'Aragon.

Nous avons appris, Monseigneur, avec un plaisir extrême, que Sa Majesté Catholique avait nommé Votre Excellenc à la vice-royauté et au gouvernement général d'Aragon. Ce choix fait plus d'honneur à son discernement qu'il n'en fait à votre mérite. Vous devez, Monseigneur, à votre vertu les récompenses qu'on lui donne, et vous tirerez plutôt votre gloire des grandes qualités que vous possédez, que des grandes charges que vous aurez exercées. Il est pourtant juste, Monseigneur, que les personnes comme vous, à qui Dieu a communiqué plus abondamment ses dons de sagesse et d'intelligence, les répandent sur les autres. Leur autorité vient de la supériorité de leur esprit et ce qui les fait respecter des peuples, leur donne le droit de les gouverner. Votre Excellence a reçu du ciel le double esprit de piété et de prudence pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, pour la sanctification d'un diocèse et pour le bon ordre d'un royaume. Je prierai le Seigneur, dont nous implorons avec ardeur les miséricordes dans ces jours consacrés à la naissance de Jésus-Christ, notre Rédempteur, qu'il vous comble, Monseigneur, de ses bénédictions et de ses grâces, et qu'il forme des cœurs dociles à vos instructions épiscopales et politiques dans tout le pays où vous commandez pour Dieu et pour le roi si utilement.

Nous sommes assemblés en cette ville, pour y tenir les états de la province, vingt-deux évêques, autant de barons, et grand nombre de députés des villes. Nous avons accordé cinq millions au roi pour lui aider à soutenir le poids de la guerre... On fait de grands projets pour la campagne prochaine. M. de Vendôme presse le siége de Verrue, qui est sur ses fins, et le duc de Savoie sera dépouillé d'une partie de ses Etats, et peut-être de tous. Nous espérons que M. de Pointis battra la flotte des ennemis, et que M. de Villadarias les chassera de Gibraltar.

Je prie le ciel de renouveler toutes ses grâces à Votre Excellence, dans le temps de la nouvelle année qui approche, et de conserver une vie aussi précieuse et aussi utile que la sienne. Personne ne fait pour cela de vœux plus ardents, et n'est avec plus de vénération que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 20 décembre 1704.

LETTRE CXCIII.

A M. D'ESTANCHEAU, SECRÉTAIRE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Je ne pouvais, Monsieur, passer de plus heureuses fêtes, ni commencer une plus heureuse année, que par les marques nouvelles que je reçois de votre souvenir et de votre amitié, qui m'a toujours été et me sera toujours très-chère. Je puis vous assurer de mon côté que, ni l'éloignement, ni les années n'ont rien changé dans les sentiments d'estime et de confiance que vous avez connus dans le temps que nous avions le plaisir de vivre ensemble, et de nous dire tous les jours ce que nous pensions.

J'aurais été effrayé de la petite vérole de M. votre fils, si vous ne m'eussiez marqué qu'il en était presque guéri. Je suis très-édifié de la charité de la mère et de la sœur qui se sont renfermées avec le malade, et je ne m'étonne pas que Dieu ait béni leurs soins et leur généreuse tendresse, en tirant l'un du danger où il était, et préservant les autres du danger où elles étaient exposées.

Vous avez raison de nous féliciter de la tranquillité dont nous jouissons; nos mal-

(72) Nom de guerre de l'un des chefs des fanatiques.

heurs ont été si grands, dans nos diocèses, par la fureur des fanatiques et par la séduction des peuples, que nous n'avions que de faibles espérances de les voir finir, du moins sans beaucoup de sang répandu. M. le maréchal de Villars a conduit cette affaire avec tant de sagesse et de vigilance, qu'il a ramené tous les chefs, et remis les esprits par les voies de la douceur et de la négociation, plus que par les armes. Il faut espérer que nous pourrons travailler à la conversion de ces gens-là, quand ils auront reconnu leurs égarements et l'inutilité de leur révolte. Si je puis honnêtement quitter mon diocèse, j'irai vous voir et vous dire encore une fois que personne n'est plus cordialement que je le suis, à vous, à Mme votre épouse et à toute votre famille Monsieur, votre, etc

A Montpellier, ce 28 décembre 1704.

LETTRE CXCIV.

A MADAME DE CAUMARTIN LA DOUAIRIÈRE.

Pour le commencement de l'année.

Madame,

Je vous souhaite, à ce renouvellement d'année, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification et à votre repos. Notre vie s'écoule insensiblement, et il ne nous reste, de ce temps qui passe, que les moments qui nous seront comptés pour l'éternité. Nous ne devons désirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous, et la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grâce et une bénédiction de douceur qu'il répand sur nous, et qui nous engage à le servir avec plus de fidélité. Vous avez raison, Madame, de nous féliciter de l'état paisible où nous sommes présentement dans nos diocèses. Il est difficile de s'assurer pour l'avenir de gens aussi corrompus et aussi furieux que l'étaient ceux-ci; cependant ils paraissent apaisés, ils ne tuent plus, ils ne brûlent plus, ils se remettent au travail, et sont bien aises de dormir dans leurs maisons, et de manger en paix le pain qu'ils ont gagné dans la journée. Nous avons vu paraître ici tous leurs chefs, plus fous et plus gueux les uns que les autres, qui se disaient pourtant évangélistes, prédicateurs, prophètes, qui sont partis pour aller porter leurs extravagances dans les pays étrangers. M. le maréchal de Villars a conduit cette affaire fort prudemment, et l'a calmée sans répandre de sang, ce qui nous a été fort agréable. Ne cessez pas de prier le Seigneur pour nous, et de me croire aussi parfaitement qu'on le peut être, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 8 janvier 1705.

LETTRE CXCV.

A M. LE MARÉCHAL DE MONTREVEL.

Sur une grâce reçue du roi.

L'intérêt que je prends, Monsieur, à tout ce qui vous regarde, m'a fait apprendre avec plaisir la grâce que le roi vient de vous faire en vous donnant le cordon de son ordre. C'est un honneur que votre naissance, vos services et l'estime particulière que Sa Majesté a toujours eue pour vous, vous ont attiré, et qui servira d'ornement à toutes les dignités dont vous êtes déjà revêtu. Je souhaite, Monsieur, que toutes les années commencent aussi heureusement que celle-ci, et qu'à l'occasion des nouvelles faveurs que vous recevez, je puisse, en vous en témoignant ma joie, vous renouveler souvent le sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 8 janvier 1705.

LETTRE CXCVI.

A M. DE FRÉJUS.

Sur les affaires publiques.

Après vous avoir rendu, Monseigneur, vœux pour vœux, souhaits pour souhaits à ce renouvellement d'année, agréez que je vous témoigne la joie que nous avons d'être tranquilles, et le chagrin où nous sommes de voir partir M. le maréchal de Villars. Il a pour lui la satisfaction de laisser la province calme. On ne tue plus, on ne voit plus de gens armés, on voyage sans danger et sans escorte; et quoiqu'on ne puisse répondre de l'avenir dans un pays aussi variable que celui-ci, on peut espérer présentement que nous jouirons de ce repos comme vous nous le souhaitez. Les gens de la campagne commencent à ouvrir les yeux, et paraissent résolus de manger leur pain, et de dormir à leur aise dans leurs maisons. Les rebelles mêmes sont las de mener une vie si difficile et si dangereuse, et se rendent à tous moments. Nous avons vu paraître ici tous leurs prédicateurs et leurs prophètes, plus gueux et plus fous les uns que les autres, qui sont allés heureusement porter dans les pays étrangers leurs extravagances et leurs misères; ainsi M. le maréchal de Villars a sujet d'être satisfait d'avoir sauvé la vie à une infinité de gens de bien, et d'avoir même épargné le sang de tant de rebelles. Les états lui ont fait un présent de douze mille livres, et à Mme la maréchale un de huit mille, avec tous les éloges qu'ils ont mérités, car ils ont gagné le cœur de tout le monde. Je suis persuadé, Monseigneur, que cela vous fera plaisir. Nous aurions bien désiré qu'il eût commandé l'armée sur la Moselle, où il aurait pu briller davantage; mais qui sait ce qu'il faut désirer dans l'état où sont nos affaires? Vous allez à Paris, j'y irais bien volontiers aussi, mais je crains et je ne doute presque pas que le troupeau n'ait encore besoin du pasteur. En quelque endroit que je sois, je suis avec un attachement et un respect très-sincère, Monseigneur, votre, etc.

A Montpellier, ce 8 janvier 1705.

LETTRE CXCVII.

A M. VILLENEUVE, CAPITAINE DE GRENADIERS DU RÉGIMENT DE COURTZ SUISSE.

Quoique vous soyez, Monsieur, nouveau

venu dans mon diocèse, votre piété et votre zèle pour la religion vous y donnent tous les droits d'ancienneté. Les ouailles les plus chéries ne sont pas toujours celles qui sont dans le troupeau depuis plus longtemps, mais celles qui sont plus attachées au pasteur, et qui l'écoutent et le suivent plus fidèlement. J'ai appris les bontés que vous avez témoignées à ma paroisse de Millau en ma considération ; votre prudence y maintiendra la paix et la religion. Je n'ai pas doute que toute votre famille n'ait passé les dernières fêtes dévotement. Elle a des exhortations et des exemples domestiques, et de bonnes inclinations et intentions de son côté. Je vous souhaite à tous une année sainte et heureuse, et suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 9 janvier, 1705.

LETTRE CXCVIII.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT ESPRIT.

J'ai reçu votre lettre, ma chère sœur, depuis quelque temps, avec beaucoup de plaisir d'apprendre de vos nouvelles, et j'y aurais déjà répondu si les affaires de la province, dont nous sommes chargés dans ces commencements d'états, ne nous avaient entièrement occupés. Je me sers donc de mon premier loisir pour vous témoigner l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, et le désir que j'aurais de pouvoir contribuer à votre sanctification et à la tranquillité de votre esprit, connaissant les bonnes intentions que vous avez de vous perfectionner dans l'état que vous avez si généreusement et si pieusement embrassé. Le P. Picot, en passant à Nîmes, après la visite de votre monastère, me parla de vous, à la vérité d'une manière qui me donna beaucoup de consolation, louant votre zèle pour la religion, votre exactitude dans les observances de la règle et votre patience dans vos maladies. Il me fit entendre que vous aviez quelques peines d'esprit, et que vous n'étiez pas assistée comme il l'aurait souhaité dans ces petites inquiétudes spirituelles qui troublent pourtant votre repos, et préjudicient même à votre santé. Il ne s'expliqua pas davantage, et je ne voulus pas pénétrer plus avant dans des secrets de conscience. Ainsi je vous écrivis en général qu'il fallait servir Dieu en simplicité de cœur, qu'il était à propos de recourir souvent à sa miséricorde avec confiance, de le regarder comme un père qui aime ses enfants avec leurs défauts mêmes, quand ils ne sont pas volontaires ; et qu'il n'y a rien qui soit si contraire à sa solide dévotion, que ces troubles et ces tentations de scrupules mal fondés. Il faut corriger ce qu'il y a de défectueux et de trop humain en nous. Du reste, il faut se donner la paix à soi-même. Vous aimez votre supérieure, et pourquoi non ? elle le mérite par sa vertu, par les soins qu'elle a de vous porter à Dieu par ses discours, par ses exemples, par ses secours. Quand vous m'en direz davantage, je vous donnerai mon conseil, et serai toujours avec une affection paternelle, ma chère sœur, entièrement à vous, etc.

A Montpellier, ce 10 janvier 1705.

LETTRE CXCIX.

A MADAME DE MARBEUF, PRÉSIDENTE A RENNES.

Il ne se trouve guères, Madame, d'aussi bons cœurs que le vôtre, qui soit à l'épreuve du temps et de l'éloignement. Toutes les années votre bonté et votre amitié se renouvellent ; et comme il suffit d'avoir eu l'honneur de vous avoir connue une fois pour vous honorer toujours, on peut s'assurer aussi quand on a eu quelque part à votre estime, d'un constant et durable souvenir. Les lettres obligeantes que je reçois de vous de temps en temps me donnent cette consolation. Les vœux que vous faites pour moi au commencement de chaque année, me font espérer que je la passerai plus tranquillement et plus saintement, et il n'a pas tenu à vos charitables souhaits que cela ne soit arrivé jusqu'ici. Présentement nous jouissons, grâces au ciel, de quelque repos. Nos fanatiques se sont enfin désabusés : plus touchés de maux qu'ils souffraient, que de ceux qu'ils faisaient, ils ont eu recours à la clémence du roi. Les chefs se sont rendus et sont passés dans les pays étrangers, où ils sont allés porter leurs impiétés et leurs extravagances ; et quoique les esprits soient encore bien gâtés partout au sujet de la religion, nous avons pourtant la consolation qu'on ne tue plus, qu'on ne brûle plus, et que les terres se cultivent insensiblement. Dieu veuille que la mauvaise disposition des affaires publiques ne donne point lieu à réveiller les mauvaises intentions qui causent ces troubles particuliers dans notre province. Vos prières, Madame, nous détourneront ces malheurs, aussi bien que celles de Mlle Descartes. Son nom, son esprit, sa vertu la mettent à couvert de tout oubli ; et toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, je songe que je l'y ai vue, et que vous y étiez. Après avoir souhaité pour vous que cette année fût remplie de bonheur et de bénédiction, j'ai souhaité pour moi qu'elle fût semblable à celle où j'ai eu l'honneur de vous voir et de vous assurer qu'on ne peut, Madame, vous honorer plus que je fais, etc.

A Montpellier, ce 15 janvier 1705.

LETTRE CC.

A MADAME LA MARQUISE DE SENECTÈRE.

Des avantages de la retraite, et de la vanité du monde.

L'heureux commencement d'année pour moi, Madame, puisque je reçois des marques de votre souvenir et de la confiance dont vous m'avez toujours honoré ! Je comprends par votre lettre, que votre santé est bonne, que vous êtes toujours unie d'une étroite amitié avec une dame qu'on ne saurait assez aimer et estimer ; et qu'ayant eu chacune votre part des tribulations de la vie, vous vous servez de consolation l'une et l'autre

dans vos solitudes, et dans les exercices d'une piété commune. Je ne puis que louer le dessein que vous avez pris de vous retirer. Il y a longtemps que je vous ai vue désabusée et dégoûtée du monde, aussi bien que votre amie ; les traverses et les agitations rudes et longues vous ont assez fait sentir ses vanités et ses inconstances, et comme vous êtes plus capables de réflexions, et plus attentives à votre salut que d'autres, vous avez aussi plus souvent connu les motifs, et cherché les moyens de faire un heureux et solide retour du côté de Dieu. Je vous plains, Madame, d'avoir perdu M. le curé de Saint-Jacques et le P. Bourdaloue, qui étaient des guides éclairés et fidèles, qui eussent pu par leurs conseils vous mettre dans les voies d'une prudente et sûre retraite. Que ne suis-je assez près de vous pour pouvoir vous être de quelque usage, ou du moins de quelque consolation dans l'exécution d'un projet de séparation du monde, qui ne laisse pas d'avoir ses difficultés, quelque résolution qu'on en ait prise. Je prie le Seigneur qu'il vous conduise lui-même dans le lieu que vous aurez choisi. Ayez la bonté de nous donner quelque connaissance, afin que je puisse vous demander quelquefois de vos nouvelles, et vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 22 janvier 1705

LETTRE CCI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS, COMMANDEUR DES ORDRES DU ROI.

Le roi, Monsieur, vous a reçu comme vous le méritiez, et comme nous nous y étions attendus. Le service que vous veniez de rendre, portait assurance du bon accueil, espérance même de récompense. Toute justice a été accomplie, et vous voilà, Monsieur, commandeur des ordres du roi, et duc en fort peu de jours. Sa Majesté s'est fait un plaisir de vous donner cette dernière dignité, et ne saurait croire le plaisir qu'elle a fait à toute cette province qui vous honore et qui vous doit sa tranquillité. Comme il n'y a aucun prélat à qui vous ayez témoigné plus de bonté et de confiance, il n'y en a point aussi qui s'intéresse plus que moi à votre élévation et à votre gloire, et qui soit avec un plus sincère et plus respectueux attachement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CCII

A M. L'ABBÉ FLÉCHIER, SON NEVEU.

Je reçois avec plaisir, mon cher neveu, les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'en ai fait à mon tour pour vous qui vous seront très-avantageux si Dieu les exauce. Je suis bien aise de voir par vos lettres le plaisir que vous avez d'être dans le séminaire, et d'y recueillir les instructions et les exemples qu'on vous y donne. Pratiquez-y toutes les règles qui y sont prescrites, apprenez-y la loi de Dieu et la doctrine saine qu'on y enseigne : affermissez-vous dans le bien, et renouez votre vocation certaine par vos bonnes œuvres ; éclairez la piété par la science, et purifiez la science par la piété. Choisissez-vous des amis, dont la société vous serve pour votre sanctification, et suivez les conseils des personnes qui vous conduisent dans les voies de la vérité et de la sagesse. Votre frère m'a écrit que son affaire était conclue, qu'on lui donnait une lieutenance de dragons dans un vieux corps, et qu'il espérait profiter de la bonté et de la protection de M. de Chamillart. Dieu veuille qu'il ne se confie pas trop aux enfants des hommes, où le salut ne se trouve point. M. l'abbé Robert lui fournira ce qu'il faut pour son petit équipage.

Il me semble qu'il serait temps que vous prissiez les petits ordres, et même le premier ordre sacré quand il conviendra. Mandez-moi si c'est votre dessein, et croyez-moi, mon cher neveu, tout à vous, etc.

A Montpellier ce 1er février 1705.

LETTRE CCIII.

A MADAME DE GUÉNÉGAUD.

J'apprends avec beaucoup de joie, Madame, que le roi vient de vous donner une pension de six mille livres. Quoique votre courage, et plus encore votre piété vous aient mise au-dessus de la fortune, et vous aient appris à savoir jouir de beaucoup et vous satisfaire de peu ; il vous doit être pourtant agréable qu'on vous fasse les grâces que vous méritez, ou qu'on vous rende la justice qu'on vous doit. Je m'intéresse d'autant plus à ce qui vous arrive d'heureux, que je sais qu'étant devenue infirme, et compatissant comme je fais à vos maux, je me trouve plus sensible aux consolations que Dieu vous envoie. Il serait à souhaiter que vos amis pussent vous donner la santé comme le roi vous donne du bien. Mais il faut supporter les peines de cette vie mortelle, et au défaut de la santé, demander au Seigneur la résignation et la patience. Je voudrais bien que les affaires de nos diocèses, qui sont présentement assez tranquilles, pussent me permettre de m'approcher de votre retraite, et de vous y aller dire encore quelquefois que personne ne vous honore plus et n'est plus parfaitement que je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 7 mars 1705.

LETTRE CCIV.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous êtes à nous, Monsieur, et notre diocèse est sous votre direction : ce n'est pas vous qu'il faut féliciter sur cela, c'est nous ; votre conduite sage et paisible contribuera beaucoup au repos du diocèse et au mien ; et le plaisir de vous voir quelquefois me sera d'une grande consolation. Je vous suis obligé de m'avoir appris votre sort, et plus encore au mylord Barwic de l'avoir réglé comme il l'a fait. Je suis, Monsieur, très-parfaitement, votre, etc.

A Nîmes, ce 31 mars 1705.

LETTRE CCV.

AU R. P. DOM MABILLON.

Sur l'oraison funèbre de M. le cardinal de Furstemberg, prononcée par M. l'abbé le Prévôt, qu'il lui avait envoyée.

J'ai reçu de votre part, mon révérend Père, l'oraison funèbre de M. le cardinal de Furstemberg, prononcée dans votre église de Saint-Germain des Prez, par M. l'abbé le Prévôt. Quand ce présent n'aurait d'autre avantage que d'être une marque de votre souvenir, il me serait infiniment précieux; mais par lui-même il a son prix. Je trouve dans cet ouvrage, qui avait ses difficultés, du feu, de la délicatesse et des assaisonnements qu'il n'était pas naturel d'espérer d'un homme qui n'a, dites-vous, que vingt-huit ans, si même il les a. Voilà un coup d'essai des plus hardis et des plus heureux. De quel pays, je vous prie, nous vient cet orateur précoce, et à quoi ne nous prépare-t-il pas? Je vous remercie, mon révérend Père, d'avoir pensé à moi en cette rencontre. Il n'en est aucune en matière de science et de piété, où vous ne me soyez présent, avec ce fonds de religion et d'érudition qui vous distingue, et qui m'oblige d'être avec les sentiments de la plus sincère vénération, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 avril 1705.

LETTRE CCVI.

A M. FIESCHI, NONCE EXTRAORDINAIRE AUPRÈS DE S. M. NOMMÉ A L'ARCHEVÊCHÉ DE GÊNES.

J'apprends avec beaucoup de joie, Monseigneur, que S. S. a nommé Votre Excellence à l'archevêché de Gênes. Quoique cette nouvelle dignité vous éloigne de nous, et nous ôte l'espérance de vous revoir aussi souvent que nous l'aurions souhaité, il est juste de vous en féliciter, puisqu'elle vous remet dans le sein de votre patrie, joignant à la grandeur de votre naissance celle de l'autorité spirituelle. Votre république est heureuse de se fournir à elle-même des prélats d'aussi grand mérite; et vous êtes heureux aussi, Monseigneur, d'être destiné à conduire vos citoyens de la terre à la Jérusalem céleste. Je vois dans la grâce que le saint Père vous a faite, l'estime et la considération qu'il a pour Votre Excellence. Il semble qu'il veuille vous approcher de lui, pour vous mettre plus à portée d'en recevoir de plus considérables qu'il vous prépare. Je puis vous assurer, quoique je n'aie pas l'honneur de vous le dire souvent, que personne ne s'intéresse plus à votre élévation, et ne peut être avec plus de vénération que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 20 avril 1705.

LETTRE CCVII.

A UN INCONNU.

Sur une conspiration nouvelle des fanatiques découverte.

Vous prenez trop de part, Monsieur, aux affaires de ce pays, pour ne pas vous faire savoir ce qui s'y passe. Je n'ai jamais osé vous mander que la révolte fût finie. Les esprits des villes et de la campagne ont été si gâtés par les derniers troubles, et les chefs misérables et scélérats étaient partis d'ici si obstinés dans leur malice, que j'ai toujours bien cru que le petit calme dont nous jouissions était plutôt une suspension qu'une cessation de nos malheurs. Nous apprenions depuis quelque temps que plusieurs de ces honnêtes gens étaient rentrés dans cette province, qu'ils enrôlaient secrètement beaucoup de jeunesse, qu'ils ramassaient des armes, et qu'ils se dispersaient dans nos diocèses, pour y faire quelque mouvement à l'ouverture des campagnes. Le secret était bien gardé; il ne manquait pas pourtant de gens indiscrets parmi eux qui prédisaient un soulèvement prochain et des aventures plus tristes que les précédentes. Tout était presque prêt, poudre, armes, recrues, lorsque MM. de Barv... et de Bav... ont eu des avis certains de ce qui se tramait presque à leur porte. On a fouillé dans la nuit les maisons suspectes à Montpellier; on y a trouvé les chefs, surtout un dragon de Fimarcon déserteur, revenu des pays étrangers avec la confiance des alliés, qui a été tué en se défendant, dont on a pris les papiers, sur lesquels on a arrêté plusieurs personnes mal intentionnées. On a su que les plus méchants étaient dans Nîmes. On y a pris, par le plus grand bonheur du monde, Ravanel, Catinat et quelques autres de ces rebelles dont on a découvert les intrigues: quelques marchands de notre ville s'y trouvent enveloppés. M. de Barv... et M. de Bav... se sont transportés ici, et ce dernier vient d'en juger quatre; deux à être brûlés vifs pour sacriléges, rébellion, meurtres, etc.; deux autres à être rompus. Demain on en jugera d'autres. Ils prétendaient une révolte prête dans le Languedoc, Dauphiné et Vivarais qu'ils voulaient avoir l'honneur de commencer. Ils avaient dessein de mettre le feu dans plusieurs endroits de Nîmes et Montpellier, et pendant qu'on s'occuperait à l'éteindre, se saisir des corps-de-garde et des armes, et faire mouvoir au même temps leurs gens de la campagne, espérant que les catholiques, lassés de la capitation, se joindraient à eux, et qu'on serait obligé de faire venir ici les troupes de Savoie. La flotte ennemie, le nom de M. de Miremont, qu'ils nomment le dernier prince fidèle à Dieu de la maison de Bourbon, étaient les motifs de leurs espérances.

Voilà leurs folies et leurs visions. Cependant ce sont des folies et des visions dangereuses. J'espère que cette conspiration sera étouffée dans le sang de ces scélérats. Mais il est bien ennuyeux d'être toujours dans les appréhensions de voir une guerre sanglante et plus que civile.

A Nîmes, ce 21 avril 1705.

LETTRE CCVIII.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Vous avez bien raison, Monsieur, de regarder comme un effet de la providence de Dieu la découverte de la conspiration qui se tramait en ce pays, et qui était sur le point d'éclater. Les émissaires d'Angleterre et de Hollande, les scélérats chassés d'ici et revenus furtivement, chefs autrefois des fanatiques, et quelques malheureux bourgeois de Nîmes et de Montpellier conduisaient cet ouvrage de ténèbres. Les enrôlements de la jeunesse gâtée, l'amas de poudre, d'armes, de balles, etc., se faisaient dans les villes et dans la campagne secrètement; les espérances des secours étrangers de MM. de Miremont et de l'abbé de Bourlie leur paraissaient prochaines et assurées. On devait commencer par MM. de Barv... et de Bav...; nous n'étions pas oubliés. Un avis est venu comme du ciel. On a arrêté quelqu'un de ces souffleurs de sédition, qui en a découvert d'autres : quelques-uns, étourdis du coup et portant leurs crimes sur leur visage, se sont comme livrés à la justice sans y penser, et nous espérons que Dieu ne permettra pas que les mauvais esprits qui restent accomplissent leurs mauvais desseins. Priez le Seigneur pour nous, et croyez, etc.

A Nîmes, ce 1er mai 1705.

LETTRE CCIX.

A UNE RELIGIEUSE.

Sur la mort d'une abbesse.

J'ai été, Madame, également surpris et touché de la mort de Mme l'abbesse de Saint-Geniès, et je ne doute pas que vous n'en ayez été fort affligée. Votre profession et la sienne vous tiennent toujours préparées à suivre les ordres de Dieu, soit qu'il vous laisse dans cette vie, soit qu'il vous appelle à une meilleure. Votre séparation du monde est une espèce de mort qui doit vous disposer à l'autre, et la foi et la religion ont déjà commencé en vous ce que la nature et la défaillance du corps y achèveront. Cette considération doit être un motif de soumission et de consolation dans les afflictions que le Seigneur nous envoie. La nature ne laisse pas d'y être sensible, et c'est pour cela que je compatis à votre douleur, et que je vous assure que je m'intéresse à tout ce qui vous regarde, et que je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 7 mai 1705.

LETTRE CCX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

J'ai déjà fait, Monsieur, mes compliments à Mme la maréchale sur votre expédition par delà la Sarre. Agréez que je vous les fasse à vous-même. Si ce pays-là avait été aussi chaud et aussi sec que le nôtre, quelque perte que les ennemis aient faite, ils n'en auraient pas été quittes à si bon marché. Vous avez jeté la frayeur et le désordre dans leurs quartiers. Vous en avez battu, vous en avez fait plusieurs prisonniers, et si le ciel ne s'en fût pas mêlé, et que les pluies et les rivières eussent favorisé votre dessein, peu d'Allemands auraient échappé à la valeur des troupes françaises sous les ordres d'un tel général. Quoi qu'il en soit, Monsieur, voilà un beau prélude de campagne, vous remettez nos gens sur le train de supériorité et de victoire, et vous apprenez aux ennemis à vous craindre et à fuir devant vous, dès que vous paraissez. Je m'imagine que votre armée sera bientôt assemblée, et que vous agirez bientôt. Je souhaite pour votre gloire que tout le poids de la guerre tombe sur vous qui pouvez mieux le soutenir; et la seule crainte que j'ai, c'est qu'on ne vous craigne trop, et qu'on n'aime mieux avoir affaire à d'autres qu'à vous.

Je ne vous parle point de la conspiration de nos fanatiques, de leurs projets, de leurs folies, de leurs intrigues, de leurs supplices; on vous en a sans doute écrit le détail. Je me contente de vous assurer que personne ne fait des vœux pour vous de meilleur cœur, et ne peut être avec un plus sincère et plus respectueux attachement que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 mai 1705.

LETTRE CCXI.

A M. L'ABBÉ BASTIDE

Sur le panégyrique de saint Hilaire, dont il lui avait fait présent.

Les affaires fâcheuses qui sont arrivées en ce pays, Monsieur, m'ont mis en état de profiter de la lecture du *Panégyrique de saint Hilaire*, dont vous avez bien voulu me faire part; mais elles m'ont empêché de vous en faire plus tôt mon remercîment. L'exemple de ce grand saint, dont vous avez recueilli les vertus avec des réflexions morales si agréables et si utiles à tout le monde, doit toucher particulièrement ceux qui, comme vous, sont chargés de la conduite des fidèles et engagés par le malheur des temps à soutenir la religion contre les erreurs et les violences des hérétiques. Il m'a souvent paru, comme à vous, connaissant la doctrine, la piété et le zèle apostolique de ce Père de l'Eglise, qu'on n'en faisait pas assez souvent l'éloge dans les chaires. Vous faites voir, par la manière dont vous avez traité un si beau sujet, ce que la plupart des prédicateurs doivent faire. Je ne puis que vous louer, vous remercier de votre présent, et vous assurer que je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 mai 1705.

LETTRE CCXII.

A M. DE MONTAUBAN.

Sur la mort de M. son frère.

Que je vous plains, Monseigneur, d'avoir perdu un frère que vous aimiez, et qui était estimé de tout le monde! Il est difficile que les personnes de son courage et de son application au service, échappent toujours aux

dangers d'une guerre aussi vive et aussi longue que celle-ci. Leur vie est si précieuse à l'État, que leur mort est une perte publique, et le regret universel pourrait servir de consolation particulière. Mais il y a des douleurs que la religion seule peut soulager, et vous ne pouvez tirer que de vous-même et du fonds de votre sagesse et de votre piété, le sacrifice que vous faites de votre affliction. Je ne puis qu'y compatir, que vous offrir mes petites prières, et vous renouveler dans cette triste occasion l'attachement et le respect sincère avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 5 juin 1705.

LETTRE CCXIII.

AU P. DE LA RUE.

Sur l'oraison funèbre de M. de Meaux.

J'ai reçu, mon révérend Père, quatre exemplaires de votre dernière oraison, dont vous avez voulu me payer l'attente avec usure. Je l'ai relue avec mon admiration d'autrefois, mais ce me semble, avec une affection nouvelle, comme l'éloge d'un illustre ami; votre ouvrage est présentement mon bien. Je ne vous dirai pas en particulier les endroits qui m'ont le plus touché, et dans le sujet et dans le discours : vous connaissez les liaisons que j'avais avec les grands hommes que vous louez, et vous savez mieux que moi les finesses de l'art que vous avez employées à les louer aussi noblement que vous l'avez fait.

Je vous supplie de vouloir bien témoigner à Mgr l'évêque d'Avranches la reconnaissance que j'ai de l'honneur de son souvenir, et l'assurer du respect que je conserve toujours pour lui. Il est vrai que j'ai en original la seconde partie du poëme de la *Pucelle* de feu M. Chapelain, écrite de sa main. Nous en avons fait autrefois quelques lectures ensemble, d'un côté trop peu, de l'autre trop réjouissantes. Si les affaires de ce pays nous laissaient quelque solide tranquillité, j'irai faire un dernier voyage à Paris, et j'y porterais ce manuscrit.

Nous avons parlé souvent de vous ce carême avec le P. Gilbert, fort de vos amis, très-honnête homme, et qui nous a très-bien prêché. Il vous dira peut-être un jour l'attachement particulier avec lequel je suis, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 juin 1705.

LETTRE CCXIV.

A LA SŒUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Votre lettre, ma chère sœur, m'a fort consolé. Il y avait longtemps que je n'avais appris de vos nouvelles, et je craignais que quelque indisposition, après les austérités du carême ne vous eût réduite à l'infirmerie. Cependant je vois par votre lettre que vous vous portez bien, autant que votre complexion et votre genre de vie pénitent le permettent, et que votre zèle et les soins charitables de votre bonne abbesse vous soutiennent dans toutes vos infirmités. Vous avez si bien pris l'esprit de la règle que vous avez embrassée, que rien ne vous fait de la peine dans les mortifications du corps. Il serait à souhaiter que votre esprit fût aussi en repos sur les réflexions scrupuleuses qui vous agitent : c'est souvent une tentation que ce chagrin qu'on a contre soi-même et contre ses imperfections. Pouvons-nous prétendre de servir Dieu comme nous le devons et comme il le mérite ? Y a-t-il rien de plus fragile que nos cœurs et nos volontés ? Notre occupation continuelle doit être de reconnaître nos faiblesses, de nous humilier, d'implorer le secours du ciel et de se confier en la bonté et en la miséricorde divine. Vous aurez vu sans doute M. Begault qui vous aura donné de nos nouvelles. J'apprends qu'on vous a donné pour confesseur le P. Justin, qui est fort connu et fort honoré. Personne ne souhaite plus votre salut et votre repos que moi. Je salue avec beaucoup d'affection votre révérende Mère et la Mère de Sorges ; et suis, ma chère sœur, à vous de tout mon cœur, etc.

A Nîmes, ce 15 juin 1705.

LETTRE CCXV.

A M. MAGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous nous avez quitté, Monsieur, bien brusquement : on vous tire d'un pays où vous étiez utile, et où vous êtes fort regretté, pour vous envoyer dans un autre où l'on vous croit nécessaire : je souhaite que vous y soyez aussi tranquille qu'ici. M. de Grandval a déjà pris possession de votre contrée ; tout y est en mouvement, archers, fusiliers, dragons ; lui le premier, tout est sous les armes, comme si l'ennemi était partout ; cela s'appelle veiller. Je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

Du 18 juin 1705.

LETTRE CCXVI.

A UNE DEMOISELLE.

Sur sa maladie.

Les dames de Sommières, Mademoiselle, m'ont appris votre maladie et même votre rechute. Vous jugez bien que comme elles en étaient fort touchées, je l'ai été aussi. J'avais toujours compté jusqu'ici parmi les dons que vous aviez reçu du ciel, celui d'une santé toujours égale. Il faut croire qu'il veut exercer votre vertu et éprouver votre patience, ou que, vous ôtant cette douceur de la vie, il vous en prépare d'autres. Pour moi, qui m'intéresse plus que personne à tout ce qui vous regarde, je compatis à tous vos maux. Je vous souhaite toutes sortes de consolations. J'attends impatiemment des nouvelles de votre convalescence. Je vous offre tous les secours qui peuvent dépendre de moi ; et je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement, ni de meilleur cœur, que je le suis, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 juin 1705.

LETTRE CCXVII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DRUILLET.

Recommandation pour un homme accusé d'un crime.

Il n'y a qu'à commencer, Madame, comme vous voyez. Une sollicitation amène l'autre, et pour peu que vous nous mettiez en honneur auprès de vous, aucun plaideur ne voudra partir sans être muni d'une de nos lettres, et vous pouvez vous attendre à souffrir une persécution qui ne sera peut-être pas toujours pour la justice. Pour moi, Madame, je m'en justifie par avance, et je déclare que j'aime mieux manquer de discrétion que de charité. Après cet exorde, je viens au fait. Celui qui aura l'honneur de vous demander votre protection, est de sa profession maître d'école. Il n'est pas autrement savant, mais il s'est trouvé brave. Il a défendu plus d'une fois le clocher de son village contre une troupe de fanatiques; il a poursuivi et battu ces gens-là en plusieurs rencontres; il en a tant tué, qu'un meurtre s'étant fait dans la paroisse, on a voulu croire que c'était lui qui l'avait fait. On l'a arrêté, mis en justice, déclaré innocent, et absous par le présidial. Il s'agit d'être innocent au parlement. C'est votre protection qu'il vous demande, et moi l'honneur de me dire, Madame, votre, etc.

A Nîmes, le 2 juillet 1705.

LETTRE CCXVIII.

A MADAME DE LISLEBONNE.

Sur la mort de M. le prince d'Elbeuf, son neveu.

Sensible comme je vous connais, Madame, je ne doute pas que vous n'ayez pleuré la mort du jeune prince votre neveu, à qui le ciel avait donné toutes les qualités aimables et nobles et sur qui le monde avait le droit de fonder de grandes espérances. Mais vertueuse comme vous êtes, vous avez rappelé votre cœur à Dieu en adorant ses volontés et ses jugements dans cette triste conjoncture, et lui faisant un sacrifice volontaire de votre douleur et de votre perte. Vous avez appris, en mourant au monde religieusement, à supporter les afflictions que vous causent ceux qui y meurent malheureusement. Je sais que le Seigneur a jeté plusieurs pareilles amertumes sur votre vie au sujet de votre famille ou de vos amis, dont les morts ou les disgrâces vous ont sensiblement touchée. Personne ne vous a plaint plus que moi, quoique je ne me sois pas empressé de vous le témoigner, mais j'ai cru que vous cherchiez vos consolations au pied des autels, et que vous aviez en vous-même des ressources de piété qui vous adoucissaient devant Dieu toutes les tribulations qu'il vous envoyait. Vous savez aussi, Madame, les malheureuses situations où nous avons été dans les guerres furieuses des fanatiques, et par la conspiration qu'ils avaient depuis peu faite contre nous. Chacun a ses peines à supporter et sa pénitence à faire dans son état. Il est de l'amitié et de la charité chrétienne de s'entr'aider mutuellement par les conseils et par les prières, à porter le fardeau les uns des autres. Que je serais heureux, si je pouvais aller encore une fois vous dire moi-même combien véritablement je m'intéresse à tout ce qui regarde votre sanctification et votre satisfaction même, et avec quel sincère attachement en Notre-Seigneur, je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 14 juillet 1705.

LETTRE CCXIX.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Sur les affaires publiques.

Les grandes affaires que nous avons eues en ce pays-ci, Monseigneur, et celles qui occupent sans doute Votre Excellence en Aragon, m'ont fait passer un assez long intervalle de temps sans lui renouveler mes profonds respects et mes sincères obéissances. Lorsque nous pensions avoir éteint le feu de la rébellion des fanatiques, et que nous croyons être en repos, des émissaires d'Angleterre et de Savoie sont venus rallumer le flambeau fatal, ont fait rentrer dans le royaume ceux que la crainte des supplices ou les ordres du roi en avaient fait sortir, et ont formé des desseins cruels qui auraient désolé cette province et les personnes qui la gouvernent. Dieu, par une protection particulière, fit découvrir la conspiration dans le temps qu'elle allait éclater. Tous les chefs furent arrêtés, convaincus, punis, et nous jouissons présentement d'une assez grande tranquillité. Nous apprenons avec douleur les conspirations qui se forment aussi par les factions de quelques grands qui, suivant les conseils et les projets de l'Amirante, méditent des choses vaines contre le Seigneur et contre son Christ. Nous sommes trop touchés de la gloire de votre nation et de la réputation de fidélité qu'elle s'est acquise, Monseigneur, pour croire que la noblesse et les peuples d'Espagne aient quelque part à ces mouvements de rébellion. Votre Excellence a été heureusement choisie pour contenir le royaume d'Aragon dans les lois de l'obéissance, dont elle lui donne les règles et les exemples. Je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions de douceur et de paix sur tant de nations inquiètes qui s'élèvent contre les autres et contre elles-mêmes. Cependant, Monseigneur, la campagne n'a pas commencé. Les grands desseins de milord Marlborough ont échoué. M. le maréchal de Villars a forcé les lignes de Veissembourg. M. le duc de Vendôme va au-devant du prince Eugène pour le combattre. Le siége de Chivan se continue, et bientôt celui de Turin. L'armée de Flandre est aussi forte que celle des ennemis. Les mécontents de Hongrie sont plus animés que jamais. Vos troupes sont en quartier de rafraîchissement, et se fortifient tous les jours, et j'espère que les ennemis de nos rois n'auront pas sujet de se réjouir. Vos prières,

Monseigneur, vos conseils sont d'un grand secours. Je vous souhaite pour l'honneur de l'Église et pour le bonheur des peuples que vous gouvernez, une parfaite santé; et suis avec une profonde vénération, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 15 juillet 1705.

LETTRE CCXX.

A MADAME DE SENECTÈRE.

Sur la mort de sa fille.

La mort de Mme de Florensac m'a surpris et affligé tout ensemble. Je me confiais à son âge et à sa santé, et je ne croyais pas qu'elle dût sitôt nous faire regretter sa perte, Mais qu'y a-t-il de certain et de solide dans la vie? Dans le dessein que vous aviez de passer le reste de vos jours dans la retraite, Dieu a peut-être voulu rompre les seuls liens qui pouvaient encore vous attacher au monde, et réunir en lui l'affection qui vous restait encore pour une fille que vous aviez toujours tendrement aimée. Je ne doute pas que vous soyez sensiblement touchée, et je compatis à votre douleur. Il faut faire au Seigneur un sacrifice volontaire des maux inévitables qui nous arrivent, et faire de ces peines une partie de notre pénitence. Ce qui vous doit consoler en cette occasion, c'est la résignation et la patience chrétienne avec laquelle on me mande que madame votre fille est morte. Il faut nous préparer au même passage par nos bonnes œuvres, et prier Dieu qu'il nous y prépare par sa grâce. Je vous souhaite les consolations qui viennent de l'Esprit consolateur, et suis parfaitement, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 juillet 1705.

LETTRE CCXXI.

A UN OFFICIER.

Il y a peu de gens, Monsieur, aussi fidèles que vous à leur parole; vous vous souvenez que vous m'avez promis de m'apprendre des nouvelles de vos côtes, et vous le faites d'une manière fort obligeante. Voici le temps où les affaires de la mer vont devenir plus importantes; et quoique vous n'ayez peut-être rien à craindre, vous ne laisserez pas d'être intrigués, et d'être obligés de vous précautionner sur les contre-coups qui pourraient arriver. La flotte ennemie tient la mer sans opposition; l'armement de Toulon n'est pas prêt; celui de Brest n'oserait sortir : le bruit est que cette flotte après avoir essuyé quelques orages, va prendre le prince d'Armstadt à Gibraltar, pour venir ensuite sur les côtes d'Espagne favoriser la révolte des Catalans, ou du côté de Villefranche secourir le duc de Savoie, ou se partager pour faire l'un et l'autre tout ensemble. Que je plains ce jeune roi d'Espagne : conspiration sur conspiration! tout infidèle, tout suspect; copie d'Angleterre, si Dieu n'y met ordre.

Ce pays-ci est entièrement tranquille, point de meurtre, point d'accident, plus de fanatiques qui paraissent; on n'y pense présentement qu'à la récolte, après quoi je crains bien qu'on ne pense à la flotte. Les actions ont cessé, les mauvaises volontés ne cessent point : il se prépare une belle foire de Beaucaire. M. Planque vient de partir pour veiller à tout; il a cent Suisses sous lui. M. de Montpezat doit arriver dans le mois d'octobre. Gardez bien vos côtes, et croyez-moi parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 18 juillet, 1705.

LETTRE CCXXII.

AU P. VIGNES

J'aurais beaucoup de joie, mon révérend Père, de vous voir ici, si vous aviez suivi votre dessein de venir à la foire de Beaucaire; mais je sais que vous avez été arrêté par vos PP. d'Avignon pour remplacer votre prédicateur des dominicales, qui est tombé malade. Je vous renvoie le livre du P. Hercule : ce sont des fragments de quelques carêmes qu'il avait prêchés, qui ne laissent pas d'être beaux et éloquents; vous en aurez apparemment recueilli quelques fleurs. Je vous souhaite une bonne santé, et suis de tout mon cœur, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 juillet 1705.

LETTRE CCXXIII.

A MONSEIGNEUR. ***

Sur la mort d'une dame.

Un mal d'yeux obstiné, Monseigneur, m'a privé de l'honneur de vous écrire jusqu'ici; mais il ne m'a pas empêché de vous plaindre et de ressentir la perte que vous avez faite d'une dame en qui le ciel avait mis toutes les qualités aimables et vertueuses, et dont le mérite solide et singulier vous était mieux connu qu'à d'autres. Tous ceux qui l'avaient honorée durant sa vie, ou l'avaient en vue sans l'honorer, ont pleuré sa mort. Le Seigneur qui vous afflige depuis quelque temps, semble choisir les endroits les plus sensibles de votre famille, et vous avez besoin de toute votre vertu dans des occasions de douleur aussi vives et aussi réitérées. Je ne puis, Monseigneur, que vous offrir les regrets qu'on donne à ceux qui meurent, les secours qu'on procure à ceux qui sont morts, et la compassion qu'on réserve pour les vivants; car pour les consolations vous les trouvez en vous-même, dans le fond de votre sagesse et de votre religion. Il ne me reste, aussi bien qu'à vos autres amis, qu'à vous prier de vous conserver, et de me croire avec autant d'attachement et de respect que je le suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 29 août 1705.

LETTRE CCXXIV.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

J'ai peine à croire, Monsieur, que les ennemis réussissent dans leurs projets de Catalogne : si le vice-roi a bonne intention et bon courage, Barcelone se soutiendra : c'est un siége informe fait par des troupes débarquées dans une saison avancée, qui n'ont pas le temps de forcer par de longs travaux et des attaques continuées une place comme

celle-là qui voudra bien se défendre. Pour les peuples que le prince d'Armstat séduit, s'il paraît des troupes du roi, ils seront aussi faciles à ramener qu'ils ont été prompts à se révolter : l'Amirante n'est plus; la noblesse est assez bien disposée pour Philippe V, nous verrons le succès. Mgr l'évêque d'Agde m'a fort exhorté de ne point prendre d'idées de cette affaire que celles que vous m'en donneriez : j'en suis d'avis. J'ai félicité ce prélat du plaisir qu'il a de vous voir souvent : il faut bien que je l'honore et que je l'aime, pour ne pas lui envier ce bonheur. J'espère que votre armée ne se fatiguera pas beaucoup. Je vous souhaite une bonne santé sur vos côtes, et je suis parfaitement, Monsieur, etc.

A Saint-Privat, ce 17 septembre 1705.

LETTRE CCXXV.

A MADAME DE MONFALCON.

Je me suis soigneusement informé, Madame, depuis que je suis ici, de la santé de M. de Monfalcon, qui m'est fort chère. Je suis bien fâché que sa guérison ne soit pas aussi prompte que nous le souhaiterions. Je prends, je vous assure, beaucoup de part à votre peine. Je souhaiterais de pouvoir diminuer par quelque endroit la douleur que vous ressentez.

J'approuverai le P. R. pour faire la fonction d'aumônier au château, étant persuadé de sa capacité, et qu'il pourra vous être utile, sachant d'ailleurs qu'il convient à M. le gouverneur. Il faut qu'il me représente la permission de ses supérieurs pour cela, afin d'ôter toute difficulté. Je vous prie de faire mes compliments à M. de M... et d'être persuadés l'un et l'autre que je suis toujours très-parfaitement votre, etc.

A Saint-Privat, ce 9 octobre 1705.

LETTRE CCXXVI.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Je vous suis obligé, ma chère sœur, de la part que vous avez prise à la perte que nous avons faite de mon neveu. Il était tout formé, tout établi, l'aîné de sa famille, et propre à s'avancer dans le service. Dieu l'a appelé, il a eu le temps de se reconnaître. Il n'a plus besoin que de nos prières. Je vous demande les vôtres. Je suis bien aise que votre Père provincial ait fait la visite de votre monastère. Je ne doute pas que vous n'en ayez reçu beaucoup de consolation, et vous me faites plaisir de croire que j'y ai quelque part, car personne ne souhaite plus que moi votre salut et votre repos dans la vie austère que vous avez embrassée. Le désir que vous avez de remplir les devoirs de votre vocation, et la grande charité que vos Mères ont toujours eue pour vous, vous doivent aider à porter le joug du Seigneur avec courage. Je vous offre souvent à Dieu dans mes prières, et je vous assure qu'on ne peut être plus véritablement que je le suis, ma chère sœur, votre, etc.

Recommandez-moi bien aux prières de votre révérende Mère abbesse, et de la Mère de Sorges, et faites-leur mes compliments.

A Nîmes, ce 17 octobre 1705.

LETTRE CCXXVII.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Nous apprenons avec beaucoup de douleur, Monseigneur, les malheureux progrès que font les hérétiques et les rebelles dans la Catalogne. Barcelone prise, la foi de la capitulation violée, le vice-roi et les autres généraux pillés impunément et détenus prisonniers contre toute sorte de droit, la garnison jointe aux rebelles par force ou par corruption, Gironne rendue, et l'évêque indignement traité, parce qu'il a été constamment fidèle, toute cette province enfin injuste et déréglée nous cause beaucoup d'inquiétude et de chagrin, et nous fait craindre des suites encore plus fâcheuses, si Dieu n'arrête le cours de ces malheurs. Nous apprenons d'un autre côté les soins et les mouvements que Votre Excellence se donne, non-seulement pour contenir les peuples qu'elle gouverne dans la fidélité qu'ils doivent à leur souverain, mais encore pour lever des troupes et des milices du pays contre les autres qui se révoltent. Ce qui nous fait espérer que le torrent de la sédition, s'il déborde vers vos frontières, sera retenu par les digues qui lui seront opposées. J'ai un grand plaisir, Monseigneur, de voir dans ce royaume la confiance qu'on a en la prudence et la fermeté de Votre Excellence, dont le mérite est connu partout. On sait que c'est elle qui anime les communautés et les particuliers, qui inspire l'attachement et le zèle pour le service du prince et de la patrie, et qui en donne l'ordre et l'exemple tout ensemble. Il faut avouer qu'il y a eu quelque négligence à pourvoir les places de la Catalogne de garnisons et de munitions nécessaires pour leur défense; on s'est un peu endormi sur la difficulté des projets. L'Espagne n'a pas assez appréhendé la guerre, la France l'a portée en tant d'endroits, qu'elle a peine à suffire à tous. Les ennemis des deux couronnes ont cherché les faibles, et se sont appliqués à profiter de notre peu de soin ou de notre peu de prévoyance; et ne pouvant vaincre les peuples par la force, ils les ont corrompus par leurs artifices. Cependant avec les secours du ciel, nous viendrons à bout de tout. On va lever des milices, on va convoquer la noblesse, et la rébellion et l'hérésie seront confondues.

Je prie le Seigneur qu'il conserve Votre Excellence pour le bien de l'Etat et de la religion, et qu'il me donne des occasions de lui témoigner par mon respect et par mes obéissances, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence le, etc.

A Nîmes, ce 28 octobre 1705.

LETTRE CCXXVIII.

A MADAME LA MARÉCHALE, DUCHESSE DE VILLARS.

J'ai vu, Madame, dans une lettre de Mme de Nouy, la bonté que vous avez de vous souvenir que vous avez été ma diocésaine, et

que j'ai été votre évêque. Je n'ai pas non plus oublié les soins que vous preniez d'adoucir le troupeau féroce, et de consoler le pasteur affligé. Nous jouissons, grâce à Dieu, de la paix que vous nous avez laissée en ce pays-ci depuis que vous en êtes partie; mais depuis la prise de Barcelone et des autres places de Catalogne, qui peut m'assurer de tant d'esprits mal intentionnés et naturellement remuants? Pour vous, Madame, vous tenez à Strasbourg votre cour plénière. Vous voyez la guerre de vos fenêtres, et vous n'en sentez pas l'incommodité. L'armée est assez bien postée pour ne pas craindre les ennemis, et assez près de vous pour vous fournir bonne compagnie, et vous n'avez d'autre chagrin que la part que vous prenez à celui de M. le maréchal, à qui l'on ôte les moyens de vaincre. Vous aviez bien voulu vous charger de nous faire savoir ce qu'il ferait en Allemagne. Et que n'aurait-il pas fait? Mais le sort ou l'état des affaires, nous a fait perdre le fruit des belles actions qu'il avait projetées, et la bonté que vous auriez eue de nous les apprendre, qui auraient été deux grands plaisirs pour nous. Ce sera pour la campagne prochaine. Vous ne songez présentement qu'à passer l'hiver à Paris où je voudrais bien pouvoir vous aller assurer, Madame, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que ne fait votre, etc.

A Nîmes, ce 3 novembre 1705.

LETTRE CCXXIX.

A UNE DEMOISELLE.

J'avais toujours attendu, Mademoiselle, que M. l'abbé de Merez s'en retournât à Alais, pour le charger de tous les remercîments de votre souvenir et de toutes les assurances du mien. Mais je ne vois pas qu'il soit prêt à partir, et je ne crois pas pouvoir ni devoir différer davantage à vous témoigner le plaisir que j'ai de parler souvent avec lui de tout ce que nous connaissons en vous de vertueux et d'estimable, et nous n'y connaissons que cela. Je suis revenu ici de la campagne, où j'ai demeuré deux mois, soit pour me tirer des grandes chaleurs de l'été, soit pour respirer un air plus pur que celui de la ville, soit enfin pour jouir de quelque repos et me mettre à couvert pour quelque temps des importunités des petites affaires journalières. J'étais dans le château de Saint-Privat sur la route de Bagnols, où l'on m'avait fait espérer que vous passeriez, et où j'aurais eu grand plaisir de vous recevoir. Mais les devoirs domestiques ne vous laissent pas cette liberté. Je voudrais bien qu'ils vous permissent de venir à Sommières, où j'ai résolu d'aller dans sept ou huit jours faire ma visite de la paroisse et du couvent. J'ai vu à mon retour le P. de Baussi, Jésuite, et je lui ai dit que vous me l'aviez recommandé avec affection et avec éloge, et puisqu'il avait mérité votre estime, il y avait apparence qu'il serait bien estimé de moi. Il me paraît un homme sage et un bon religieux. Faites-moi la grâce de croire que je serai toujours bien aise de vous témoigner que personne ne connaît mieux et n'est plus touché de votre vertu que moi, et ne peut être plus parfaitement que je le suis, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 novembre 1705.

LETTRE CCXXX.

A MADAME DE MONFALCON,

Qui lui avait recommandé un ecclésiastique, et quelque autre affaire.

J'ai fait soigneusement, Madame, ma sollicitation à Mgr l'évêque d'Uzès en faveur de M. l'abbé d'O... Il avait déjà disposé du bénéfice vacant que vous souhaitiez; mais j'ai connu qu'il avait de très-bonnes intentions de faire du bien à un sujet qu'il estime digne de le recevoir. Je n'ai encore aucune habitude avec M. le Roi; mais ou je lui parlerai, ou je lui fêrai parler par M. de Bas... Je plains bien M. le lieutenant de Roi, affligé de son mal et de ses remèdes. Vous n'êtes guère moins à plaindre. Je lui souhaite une prompte guérison, et à vous une vie heureuse et tranquille, étant aussi parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 16 décembre 1705.

LETTRE CCXXXI.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

La tribulation où vous vous trouvez, Monseigneur, par le malheur des temps et par la rébellion des peuples de votre voisinage, dont le mauvais exemple a porté sa contagion jusque chez vous, m'engage à vous souhaiter avec plus d'ardeur les bonnes et heureuses fêtes de la naissance de Jésus-Christ. Je n'ai pas douté que votre excellence ne se servît de tous les moyens que son autorité, sa vigilance, sa religion et son zèle pour le service du roi lui fourniraient, pour arrêter ces déréglements populaires. Mais je sais par expérience les dérangements et les désordres que causent dans un pays l'irréligion et la révolte, et la difficulté qu'il y a d'éteindre un feu que l'infidélité et l'hérésie ont allumé; et je juge de vos inquiétudes, Monseigneur, durant les courses et les violences des rebelles qui vous ont troublé, par celles que nous ont données les fanatiques, quoique nous n'eussions qu'un pouvoir subordonné, et que nous ne fussions chargés que de la conduite spirituelle de nos diocèses. J'ai donc compati à toutes les peines qu'a eues Votre Excellence, et je commence à concevoir de grandes espérances des consolations qu'elle aura bientôt. Les Catalans, à ce que nous apprenons, suivant leur inconstance naturelle, commencent déjà à s'ennuyer de la domination qu'ils ont souhaitée. Les contributions qu'on leur demande, le mépris qu'on a pour eux, la division et le peu d'intelligence qui est entre eux-mêmes, la rudesse des Anglais et des Hollandais, les profanations des églises et les scandales que l'hérésie et la rébellion traînent après elle, leur ont déjà fait naître les premiers repentirs de leur perfidie. Le roi

catholique apparemment marche à la tête de son armée. Nous voyons passer ici les troupes qui vont s'assembler dans le Roussillon. Rose est présentement en état de défense. Il y a déjà neuf ou dix vaisseaux de Toulon ou de Cadix qui vont se joindre. On fait en ces quartiers de grands magasins de vivres et de munitions. Le château de Nice que M. de Barwik assiége, sera bientôt pris, et toutes les troupes du siége marcheront vers la Catalogne. L'archiduc pourra bien se trouver embarrassé, si toute cette machine se remue avec diligence. Je prie le Seigneur qu'il conserve Votre Excellence pour le bien de l'Etat et pour l'honneur de son Eglise; et je suis avec toute la vénération possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 20 décembre 1705.

LETTRE CCXXXII.

AU R. P. MOURQUES.

Sur un établissement de Sœurs grises retardé.

Vous verrez, mon révérend Père, par la lettre du Père général des Prêtres de la Mission, que nous ne pouvons avoir encore les Sœurs grises que nous lui demandions. J'aurais bien voulu que cet établissement eût pu commencer avec l'année, et que nous eussions eu la satisfaction de donner à nos dames ce secours de charité ; mais il faut attendre le temps que Dieu a marqué pour cela, garder nos bonnes intentions et suppléer par le redoublement de notre zèle pour l'assistance des pauvres, aux soins que ces bonnes filles ne peuvent pas encore en prendre. Je me recommande à vos prières, et suis entièrement, mon révérend Père, votre, etc.

A Montpellier, ce 27 décembre 1705.

LETTRE CCXXXIII.

A MADAME DE BOUCARD, SUPÉRIEURE DES URSULINES DE SOMMIÈRES.

Je vous suis obligé, Madame, des vœux et des souhaits que vous faites pour moi au commencement de cette année. La confiance que j'ai en vos prières me fait espérer qu'elle sera heureuse pour moi, j'entends pour ma sanctification plutôt que pour ma santé, l'une étant beaucoup plus importante que l'autre. En vain les années se renouvellent pour nous, si nous ne pensons à nous renouveler nous-mêmes. La longue vie ne sert de rien, si elle n'est bonne, et Dieu ne nous prolonge nos jours que pour les rendre pleins par nos œuvres solides et vertueuses. Il est honteux pour nous d'avancer notre course, sans envisager notre fin qui n'est peut-être pas éloignée, et de croître en âge sans croître en sagesse et en piété. J'ai beaucoup de joie d'apprendre que votre communauté se rend tous les jours plus régulière, plus détachée du monde et plus appliquée à suivre les devoirs et les observances de la religion. L'affection particulière que j'ai toujours eue pour votre monastère, m'en fait souhaiter avec plus d'ardeur la sanctification. Je suis bien aise que le P. Agricol se porte mieux. Je vous salue, et suis à vous, Madame, parfaitement.

A Montpellier, ce 2 janvier 1706.

LETTRE CCXXXIV.

A UNE DEMOISELLE QUI LUI AVAIT SOUHAITÉ UNE HEUREUSE ANNÉE.

C'est un heureux présage pour moi, Mademoiselle, en commençant cette année, que vous me la souhaitiez heureuse. Je connais votre vertu, et j'ai lieu d'espérer que le ciel vous accordera pour moi ce que vous lui demanderez dans vos prières. Je vous rends souhaits pour souhaits, avec toute l'affection et toute la reconnaissance possible. Quoique je paraisse peu empressé, ne croyez pas que je sois indifférent, surtout en ce qui vous regarde. Je m'informe de votre santé, à laquelle je m'intéresse plus que personne. Je me fais redire vos occupations, vos divertissements, si vous en avez, vos bonnes œuvres. Je recueille les louanges qu'on vous donne, et je m'aperçois que j'ai beaucoup de plaisir de l'honneur qu'on vous fait, et que votre réputation et l'estime que j'ai pour vous croissent ensemble tous les ans. Je ne sais pourquoi je m'étais flatté que nous pourrions vous voir ici, et que vous deviez, durant la tenue des états, un pèlerinage annuel à Montpellier. C'est apparemment parce que je l'aurais désiré. Mais vos devoirs vous retiennent; et ce qui serait contrainte à d'autres, fait votre satisfaction. Je ne puis qu'approuver votre conduite, et vous assurer que votre lettre m'a fait commencer agréablement cette année; que j'espère que le Ciel vous en continuera de longues, et que si je souhaitais d'en pouvoir vivre encore plusieurs, ce serait pour vous voir jouir du bonheur que vous méritez, et pour vous conserver plus longtemps cette tendresse paternelle avec laquelle vous voulez bien que je sois, Mademoiselle, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 janvier 1706.

LETTRE CCXXXV.

A M. L'ABBÉ DE MAULEVRIER, AUMÔNIER DU ROI, AGENT GÉNÉRAL DU CLERGÉ DE FRANCE.

Je reçois, Monsieur, avec un plaisir extrême les marques que vous me donnez de votre amitié au commencement de cette année. Il ne s'en est passé aucune depuis notre ancienne connaissance, où je n'aie fait des vœux au ciel pour la continuation de votre santé, et pour l'avancement de votre fortune. Je vous prie de croire que personne ne s'y intéresse plus sincèrement que moi, et n'est avec un plus cordial attachement que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 13 janvier 1706.

LETTRE CCXXXVI.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MARBEUF.

Les affaires que nous donnent les états de notre province, Madame, qui ne sont pas moins chargés ni moins embarrassés que les vôtres, m'ont empêché jusqu'ici non pas de

vous souhaiter d'heureuses années, car les désirs n'ont pas besoin de loisir, et partent du cœur au milieu des occupations, mais de vous écrire que personne ne s'intéresse plus que moi à votre sanctification premièrement, et puis à la douceur et au repos de votre vie. Je sais bien que vous y travaillez toujours également, et que toutes vos années se ressemblent sur ce sujet. Mais il y a toujours aussi quelque chose à renouveler en nous au commencement de chaque année, et il serait fâcheux de ne point croître en sagesse à mesure que nous croissons en âge, et de ne pas mettre à profit le temps et les grâces que Dieu nous donne pour notre avancement spirituel.

Nous sommes presque enfermés ici par le débordement de toutes les rivières, les moindres ruisseaux sont devenus des torrents affreux. Il n'y a presque plus de chemins, et les courriers ou se noient, ou ne marchent plus. Nous apprenons, par des bruits confus, que les tempêtes et les inondations n'ont pas fait moins de ravage chez vous. Tout cela marque bien que le monde est perverti, et que le Seigneur est irrité.

Nous sommes, grâce à Dieu, assez tranquilles en ce pays : quoique les intentions n'y soient pas meilleures, on n'y fait plus de si méchantes actions. Ils n'ont pas perdu la volonté de nuire, mais on tâche de leur en ôter la commodité. Les guerres de Catalogne leur donnent beaucoup de courage, et cette rébellion voisine leur fournira peut-être les moyens de faire renaître leur fanatisme.

Nos états vont finir dans huit ou dix jours, et n'auront pas duré plus que les vôtres. Le roi a grand besoin d'argent; les peuples commencent à n'en pouvoir plus donner... Priez pour nous, et croyez-moi autant qu'on le peut être, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 16 janvier 1706.

LETTRE CCXXXVII.

A MADAME DE LISLEBONNE.

Je ne puis, Madame, aller plus avant dans cette année sans vous la souhaiter heureuse, composée de jours de salut, comblée de bénédictions du ciel, remplie même de ces consolations et de ces douceurs de la vie qui font avancer gaiement dans les voies de Dieu. Je sais, par la connaissance que j'ai de votre bon cœur et des tribulations arrivées dans votre famille, qu'il s'est passé pour vous d'assez fâcheuses années; peut-être ne seront-elles pas les moins utiles à votre sanctification par le bon usage que vous en avez fait. A cela près, j'en demande au Seigneur qui vous soient aussi salutaires, mais qui vous soient plus agréables, où vous puissiez être dans le calme de la religion, plus à couvert des orages et des accidents du monde, et où vous satisfassiez à tous vos devoirs de piété, sans qu'il en coûte tant à la nature. Ce n'est pas que je crois qu'on puisse en quelque condition qu'on soit, vivre aujourd'hui dans une grande tranquillité. Le siècle est devenu si pervers ou si malheureux, qu'il semble qu'une partie des hommes ne soit faite que pour affliger et pour détruire l'autre, et que la principale fonction des personnes religieuses soit de gémir devant Dieu des désordres et des malheurs publics qu'elles connaissent, et même qu'elles ressentent dans leur retraite. Mais il faut s'envelopper dans sa vertu, et chercher sa consolation dans l'accomplissement des ordres de Dieu. Le P. de la Rue vous dit tout cela mieux que moi. Je me contente, Madame, de vous demander si votre santé se soutient, si votre esprit conserve son agréable vivacité, si ceux que vous honorez de votre bienveillance ne perdent rien par le temps et l'éloignement, et si vous n'oubliez pas dans vos prières ceux qui prient pour vous avec affection. Je suis de ce nombre, et je puis vous assurer que personne ne s'intéresse plus véritablement à votre sanctification et à votre repos que moi; et qu'encore que je ne vous le redise peut-être pas assez souvent, je sens qu'on ne peut pas être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 22 janvier 1706

LETTRE CCXXXVIII.

AUX DAMES DE TORNAC, RELIGIEUSES.

Sur la mort de leur père.

J'ai voulu, mes chères filles, vous laisser quelques jours à vous-mêmes après la mort de M. votre père, pour rendre à Dieu, et même à la nature, le premier tribut de vos larmes, et pour demander à l'Esprit consolateur les premiers adoucissements de votre douleur. Je vous témoigne présentement la part que j'y ai prise, tant par le regret que j'ai eu de perdre un ami, que par la peine que j'ai ressentie de vous savoir affligées. Il semble que Dieu, pour éprouver votre vertu, et pour vous détacher pleinement du monde, ait voulu vous faire voir de près cette mort dont vous deviez être si touchées. Quoique son âge fût avancé, sa santé pouvait vous donner des espérances d'une plus longue vie. Il revenait des états, content de tout le monde et de lui-même. Il passait avec plaisir pour voir dans votre monastère la plus grande et la plus heureuse partie de sa famille. Un accident imprévu l'arrête et l'enlève presque sous vos yeux. Vous avez sans doute tiré vos instructions des causes de votre tristesse. Vous avez vu mourir un père que vous aimiez; mais vous l'avez vu mourir en chrétien, souffrant ses douleurs avec patience, s'offrant au Seigneur en sacrifice, se résignant à ses volontés, et sortant du monde avec la même constance avec laquelle vous y avez renoncé. Ce doit être une grande consolation pour vous. On dirait que la Providence vous l'avait amené pour vous laisser ses bons exemples. Je suis persuadé qu'au milieu de votre tristesse vous avez fait toutes les réflexions qui peuvent vous porter à remplir tous les devoirs de votre état, à profiter de tous les moments d'une vie qui est si fragile et si courte, et qui a tant de relation

à l'autre qui est éternelle. Je vous souhaite toutes sortes de bénédictions, et suis avec affection, mes chères filles, entièrement à vous, etc.

A Nîmes, ce 22 février 1706.

LETTRE CCXXXIX.

A MADEMOISELLE DE MONCLAR LA FARE.

Sur la mort de M. de Tornac, son oncle.

Vous avez perdu, Mademoiselle, M. le marquis de Tornac votre oncle. Il ne s'était jamais mieux porté qu'à ces derniers états, où il remplissait exactement tous ses devoirs. Il avait encore toute sa vigueur, et sa santé lui promettait plus de vie que son âge. Cependant peu de jours après il est emporté par un accident imprévu. Vous êtes fille à réflexions, et je m'assure que, sur tous les événements qui vous peuvent regarder, vous pensez toujours ce qu'il faut. Les bonnes filles de Sommières ont vu mourir leur père sous leurs yeux, et Dieu semble leur avoir réservé ce triste spectacle pour leur faire voir de plus près la fragilité du monde qu'elles ont quitté, et les en détacher plus parfaitement.

J'ai appris des nouvelles de votre santé par M. votre frère, par M. de Vence et par quelques autres personnes. Chacun parle de vous comme je le puis souhaiter. Il semble qu'on s'est donné le mot pour me dire du bien de vous. Mais comme ils ne savent pas tout l'intérêt que je prends à votre réputation, et que d'ailleurs on ne peut avoir un si grand nombre de flatteurs, je ne puis douter qu'ils ne disent la vérité. Je les crois, et j'aime à les croire. Le P. de Roussi, Jésuite, a bien répondu à la bonne opinion que vous nous aviez donnée de lui. Il prêche bien, il sait vivre, il est honnête homme et bon religieux. Je vous prie de nous donner souvent de vos nouvelles, comme il convient à une amitié filiale, et d'être persuadée de l'affection véritablement paternelle avec laquelle je suis, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 22 février 1706.

LETTRE CCXL.

A LA MÊME.

Nous vous envoyons, ma chère fille, puisque vous voulez bien que je vous donne ce nom, dont j'ai déjà l'amitié depuis longtemps, le P. Roussi, Jésuite, votre prédicateur et le nôtre. Il me paraît qu'il va vous voir aussi volontiers que vous le verrez. Il vous dira que, dans les entretiens qu'il peut avoir avec moi, il est toujours fait quelque agréable et honnête mention de vous ; et que c'est par ces sortes de conversations que je me délasse du soin d'une infinité d'affaires plus embarrassantes que difficiles. Je m'imagine que Mme de la Lande et vous avez fait le projet de ce pèlerinage de dévotion que ce bon Père va faire à Alais, où il prendra la direction de vos innocentes consciences durant le cours de cette sainte semaine. Ne vous prendra-t-il jamais envie aussi aux solennités de ce pays-ci ? Il y a des prédicateurs et des directeurs qui auraient grand soin de votre âme. Je vous prie du moins de dire à Dieu quelque chose de moi dans vos prières, surtout dans ces prières du cœur qui se font avec affection, et qui sont presque toujours exaucées. Je ferai mes vœux de mon côté pour tout ce que je sais que vous désirez, et tels qu'il convient à une fille comme vous, et à un père comme moi, qui est votre, etc.

A Nîmes, ce 26 mars 1706.

LETTRE CCXLI.

A M. LE PELLETIER.

Sur la translation de M. son fils à Orléans.

J'ai appris, Monsieur, la nomination de M. l'évêque d'Angers à l'évêché d'Orléans, comme j'apprends tout ce qui vous regarde avec la satisfaction que vous en pouvez avoir vous-même. Quoique je sois persuadé que ni vous ni lui n'avez pas eu grande part à cette translation, et que la chair et le sang ne l'ont pas révélée, je n'ai pas laissé de m'y intéresser et de croire que la Providence avait voulu le tirer de son Eglise pour lui donner lieu de faire de plus grands fruits dans une autre. L'empressement qu'on a eu à le choisir et à publier ce choix, l'envie de le voir, l'ordre de presser son départ sans avoir égard à son indisposition, marquent assez qu'on a eu quelque dessein sur lui, et ce ne pouvait être que pour la gloire de Dieu et pour l'utilité de l'Eglise. Je ne me réjouis donc pas avec vous, Monsieur, comme je serais avec un autre qui regarderait cette distinction comme une espèce de fortune, qui verrait approcher un fils du reste de sa famille, et multiplier, du moins en sa personne, les honneurs et les dignités ecclésiastiques. Quoique cette nouvelle élection n'ait rien qui ne paraisse canonique, et qu'il n'y ait ni plus de revenu ni plus de grandeur, je m'imagine aisément que ces sortes de changements ne sont pas de votre goût ; que M. l'évêque d'Angers vous paraissait assez bien placé, et que vous aimeriez mieux le voir suivre son premier établissement que d'en fonder un nouveau, et faire valoir en repos un champ qu'il cultive depuis longtemps, que d'aller entreprendre un nouveau travail, et faire, pour ainsi dire, un second marché avec le père de famille. Agréez, Monsieur, que je vous dise ainsi mes sentiments et que je devine les vôtres, et que je vous assure que personne ne vous honore et n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1706.

LETTRE CCXLII.

A M. D'UZÈS.

Sur la nomination de M. son neveu à l'évêché d'Angers.

Je souhaitais depuis longtemps, Monseigneur, que Dieu et le roi nous donnassent M. l'abbé Poncet pour confrère. Il le méritait. Il l'est dans un siége fort honorable, assez près de Paris : hélas ! un peu loin

d'ici. Bon air, bon pays, honnête revenu. Ce sont de tels choix qui font honneur à ceux qui les font, qui sont utiles à l'Eglise, et qui réjouissent tout le monde. Personne ne prend plus de part que moi à l'élévation du neveu et à la satisfaction de l'oncle, étant depuis longtemps ami, confrère, et avec un sincère et respectueux attachement, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 11 avril 1706.

LETTRE CCXLIII

A M. L'ABBÉ PONCET, NOMMÉ A L'ÉVÊCHÉ D'ANGERS.

Vous voilà, Monseigneur, où je vous souhaitais, et où vous deviez être depuis longtemps, tout jeune que vous êtes. Les qualités que Dieu vous a données pour remplir les fonctions de l'épiscopat, les talents que vous avez exercés, soit dans le ministère de la parole, soit dans la conduite d'un diocèse, et les services que vous avez rendus à l'Eglise dès que vous y êtes entré, nous donnaient le désir et l'espérance, et à vous le droit d'y être élevé comme vous l'êtes. Personne ne vous l'envie, personne ne demande pourquoi? Pareils choix réjouissent tout le monde, et moi surtout qui suis avec une ancienne amitié et un respect encore plus tendre, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 11 avril 1706.

LETTRE CCXLIV.

A UNE DEMOISELLE.

Monsieur l'abbé.... ma chère fille, m'a fort réjoui par les nouvelles qu'il m'a données de votre santé, à laquelle vous savez qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je le fais. Il avait couru quelque bruit que vous aviez été indisposée, et j'ai été bien aise d'être consolé là-dessus. Il est vrai que Mme Boucaud est bien malheureuse d'être toujours en danger de perdre les yeux et de devenir inutile à son monastère, elle qui y est très-nécessaire. Il y a longtemps que cette fluxion la menace, et je la plains. Je lui ai envoyé une permission d'aller à Balaruc, quoiqu'elle ne me l'eût pas demandée ; et plus elle a eu de discrétion, plus j'ai eu de condescendance. Les religieuses, surtout celles qui le sont le moins, tirent avantage des grâces qu'on fait à d'autres qui en ont plus de besoin et qui le méritent mieux qu'elles. Chacune prend ses raisons et ses prétextes même pour des nécessités et des conséquenses. De là vient qu'elles s'inquiètent, qu'elles s'empressent, qu'elles se plaignent, qu'elles importunent plus par relâchement et par ennui, que par un véritable besoin de remèdes. C'est ce qui m'a rendu difficile pour ces sortes de couvents. Je vois présentement tous les évêques dans ce goût de réforme-là. Je sais que vous avez pour le Père.... votre prédicateur d'Alais, de l'estime, et que vous seriez bien aise qu'il vînt prêcher à Nîmes. Le portrait qu'on m'en a fait, et le désir que vous avez de l'approcher plus près de nous, sont des motifs pressants pour moi pour le demander à ses supérieurs, s'ils veulent bien me l'accorder. Vos choix sont bons, et je me fierai toujours à votre goût. Je vous prie de faire mes très-humbles compliments à Mme la marquise de la Lande, et de me croire autant que je le suis, ma chère fille, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 mai 1706.

LETTRE CCXLV.

A MADAME DE MARBEUF.

Sur la retraite de sa fille au Calvaire.

J'apprends par votre lettre, Madame, la résolution que Mlle votre fille a prise d'oublier son peuple et la maison de son père, et de s'éloigner du monde, et même de vous, qui êtes sans doute ce que le monde a de plus cher et de plus agréable pour elle. Dieu l'a inspirée, les hommes de Dieu l'ont conseillée, elle s'est longtemps et sérieusement éprouvée elle-même, et vous ne pouvez soupçonner dans sa vocation ni précipitation, ni faiblesse. Elle embrasse une règle austère pour cacher sa vie en Jésus-Christ, et non-seulement demeurer en lui, mais encore se crucifier avec lui. On ne peut être plus édifié, ni plus touché que je le suis d'un aussi saint et aussi généreux dessein....

Je ne laisse pas de sentir la peine que vous doit causer cette séparation, quoique je sache bien que votre esprit et votre cœur sont soumis à Dieu, et que la chair et le sang ne nous révèlent rien contre sa volonté qui vous est connue. Il n'est pas possible que vous ne soyez attendrie et même attristée de la privation d'une fille à qui vous avez donné la sagesse avec la naissance, que vous avez formée à la piété par vos instructions et par vos exemples, qui vous est unie depuis ce temps autant par les liens de la charité chrétienne, que par ceux d'une amitié naturelle ; compagne de vos dévotions, confidente de vos bonnes œuvres, assidue auprès de vous, attentive à vous plaire, et d'autant plus aimée de vous, qu'elle mérite de l'être. J'entre dans vos sentiments, et je ne vous blâme pas de sentir que vous êtes mère. Mais après tout, Madame, je ne puis que louer Mlle votre fille. Elle entend la voix du Seigneur, elle la suit. Voudriez-vous la retenir lorsque Dieu l'appelle? Dans le temps qu'elle songe à se séparer de vous, songez à vous séparer de vous-même. Voyez où elle va, et non pas d'où elle sort : réfléchissez sur ce qu'elle gagne, non pas sur ce que vous perdez, et ne vous faites point une peine de ce qui doit faire son bonheur. Il est vrai qu'elle pouvait choisir une profession plus douce, et vous l'auriez désiré ainsi ; mais Jésus-Christ nous enseigne que ce n'est pas nous qui le choisissons, mais que c'est lui qui nous choisit. Il n'y a pour nous de voies de salut que celles qu'il nous a marquées. Mlle votre fille est destinée à plus de perfection que vous n'aviez cru. Elle ne veut que la croix pour partage, le Calvaire pour retraite, Jésus-Christ souffrant pour modèle. Les austérités de la vie ne la rebutent pas, elle n'a point pitié d'elle-

même. Plaignez-la, si vous voulez, par tendresse, mais reconnaissez qu'elle est plus heureuse et qu'elle a plus de courage que vous, ce qui vous doit être d'une grande consolation. J'avoue que c'aurait été un adoucissement considérable que de l'avoir toujours auprès de vous, et peut-être Dieu vous réserve-t-il cette satisfaction sensible. Mais elle se donne à la Providence pour peu qu'elle ait besoin de sa présence ailleurs. Vous l'aimerez tendrement en Dieu, vous la verrez par la foi, vous apprendrez les grâces qu'elle reçoit de son époux, vous sentirez l'efficace de ses prières, et si elle ne fait pas le plaisir, elle fera la bénédiction de votre famille.

C'est à vous en partie, Madame, que vous devez attribuer l'embarras où elle vous jette; la bonne éducation que vous lui avez donnée lui a fait un fonds de religion qu'elle a bien cultivé dans la suite, et les semences de piété que vous aviez fait croître dans son cœur ont fructifié plus que vous n'espériez, et presque plus que vous ne vouliez. Je prie le Seigneur qu'il vous fortifie, et je vous assure que personne ne prend plus de part à la satisfaction spirituelle de la mère et de la fille, Madame, que votre très-humble, etc.

A Nîmes, ce 5 mai 1706.

LETTRE CCXLVI.

A UNE DEMOISELLE.

Quand je vous ai écrit, ma chère fille, sur les inquiétudes de quelques religieuses, cette plainte ne retombait point sur celles qui vous sont connues, moins encore sur celle que vous appelez votre amie. Elle avait raison de vous faire connaître que les sorties des couvents sans une extrême nécessité, n'étaient pas de mon goût, comme étant contraires à la régularité de leur état, et à celle de notre conduite. J'ai permis à Mmes Boucaud d'aller à Balaruc plus souvent qu'à d'autres, tant par l'estime que j'ai toujours eue de leur vertu, que par la connaissance que j'avais de leurs maux et de leurs besoins. J'ai permis à votre amie de passer quatre ou cinq mois hors de son monastère. Cela se fait une fois. J'ai bien voulu que Mme de Boucaud vînt passer deux ou trois mois au couvent de Nîmes. Cela est encore bon une fois. Elle voulut par reconnaissance attirer la supérieure de Nîmes à Sommières. Je louai son honnêteté, mais je louai encore plus la sagesse de l'autre, qui sacrifia son inclination à sa religion, et connut bien qu'il y avait dans ces visites réciproques une civilité qui tenait un peu des bienséances séculières. Quoi qu'il en soit, ma chère fille, les facilités ne sont pas toujours selon la règle, et portent souvent préjudice à l'ordre. Je souhaite fort d'être à portée de vous voir pour vous aider, si je puis, de mes petits conseils, pour vous témoigner la part que je prends à la réputation de prudence et de piété que vous vous êtes acquise, pour être témoin des progrès que vous avez faits dans les pratiques de la vertu, et pour vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, ma chère fille, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 mai 1706.

LETTRE CCXLVII.

A M. DE GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur son arrivée dans cette ville.

Agréez, Monseigneur, que je joigne mes acclamations à celles d'Avignon et de tout votre diocèse. Nous avons appris ici la joie que ces peuples ont eue de votre arrivée, et nous l'avons ressentie, tant par la part que nous prenons au bonheur de nos voisins, que par l'espérance que nous avons de profiter des lumières et des exemples d'un prélat aussi sage et aussi éclairé que vous. Je n'ai rien à offrir à Votre Excellence qui soit digne d'elle, qu'un cœur toujours porté à l'honorer. La proximité de nos résidences me donnera peut-être lieu de mériter l'honneur de sa bienveillance, et de lui témoigner le respect sincère et le parfait attachement avec lequel je suis, Monseigneur, de votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 16 mai 1706.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE VILLARS.

Sur ses heureux succès.

J'avais bien toujours cru, Monsieur, que vous alliez ouvrir, à votre ordinaire, une brillante campagne, et que les ennemis ne tiendraient pas devant vous. Nous apprenons en effet, que les Allemands fuient à votre approche, qu'ils ne se croient pas en sûreté dans leurs places, qu'ils abandonnent leurs lignes, qu'ils coupent leurs ponts de peur d'être poursuivis, et que le Rhin ne leur paraît pas une assez bonne barrière pour les mettre à couvert de l'armée du roi que vous commandez. On nous fait espérer que vous n'en demeurerez pas là, et l'on ne sait où votre courage et votre fortune vous mèneront. Vous savez, Monsieur, que personne n'est plus attentif que moi, ni plus sensible à tout ce qui regarde votre satisfaction et votre gloire. Il s'en faut bien que les conquêtes de ces quartiers-ci n'aillent si vite que les vôtres. Le siége de Barcelone nous tient dans de grandes inquiétudes. Le Montjouy pris, nous comptions que la ville serait bientôt forcée de se rendre; cependant nous apprenons la retraite de M. le comte de Toulouse à Toulon, l'arrivée de la flotte ennemie, le débarquement de quelques bataillons anglais et hollandais, notre armée étonnée, les attaques molles, la résistance plus vigoureuse, les troupes rebelles grossies et encouragées par les secours prochains; notre artillerie mal servie, beaucoup de malades, peu de vivres. Nous ne doutons pas que la première nouvelle qui viendra de là, ne soit la levée du siége. Dieu veuille que ce ne soit que cela, et que le roi d'Espagne soit du moins heureux dans sa retraite. Dans le malheur de cette expédition, Monsieur, nous nous consolons par le bon succès des vôtres, et nous allons demain chan

ter le *Te Deum* à votre intention. Nous savons de plus qu'Haguenau s'est rendu, et que si l'on vous croit, le misérable Landau est en grand danger. Je prie le Seigneur qu'il vous continue ses bénédictions; qu'il commande à la victoire de vous suivre toute cette campagne, et qu'il nous donne lieu de lui rendre de fréquentes actions de grâces sur votre compte. Je vous prie de croire que personne ne s'acquittera plus volontiers que moi de cette espèce de religion, parce que personne n'est avec un plus sincère et plus respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 16 mai 1706.

LETTRE CCXLIX.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Je suis bien aise, Monsieur, de voir renouveler notre commerce dans ce triste renouvellement d'affaires en Catalogne; vous reprenez l'empire de la mer, c'est à vous à bien user de votre trident, et à calmer ou émouvoir les flots pour la sûreté de nos côtes. Je ne crois pas qu'il y ait de grands dangers; mais il ne faut pas moins veiller que s'il y en avait. J'ai eu une véritable joie de l'arrivée de M. votre fils, et plus encore de l'amitié qu'il veut bien avoir pour mon neveu. Je vous prie de lui faire connaître que vous m'honorez de la vôtre, et qu'on ne peut être plus parfaitement que moi, votre, etc.

Ce 27 mai 1706.

LETTRE CCL.

A MADEMOISELLE DE MONCLAR LAFARE.

Sur sa vocation aux Hospitalières.

Vous savez bien, Mademoiselle, le désir ardent que j'ai toujours eu de vous voir solidement heureuse. Vous étiez faite pour vous faire vous-même votre bonheur par votre sagesse, à quelque état que vous fussiez destinée; mais vous avez mieux aimé le chercher en Dieu et le tenir de lui, en suivant ses inspirations et les mouvements de sa grâce, que de le recevoir des hommes, ou de le partager avec eux par les engagements avantageux et honorables que le monde vous a si souvent proposés. Quoique la résolution que vous avez prise de vous consacrer à Dieu ne me fût pas encore connue, je n'ai pas laissé d'entrevoir en vous depuis plusieurs années, au milieu de tant de partis que vous refusiez, le parti que vous avez pris. Vos incertitudes me rendaient certain, et je trouvais toujours dans toutes les affaires sur lesquelles vous vouliez bien me consulter, qu'il manquait quelque chose à vos désirs et à mes conseils. Vous voilà donc, Mademoiselle, déterminée, et qui plus est déclarée pour un institut où l'on s'emploie entièrement au service de Dieu, et à celui des pauvres malades. Grande charité, grand mérite; mais aussi grand dégoût et grand rebut pour la nature. Il est bon de vous éprouver et de connaître si vous allez où le Seigneur vous appelle, et s'il vous a donné autant de force que de courage pour soutenir une règle moins austère dans ses souffrances, que désagréable dans ses fonctions. Venez donc examiner et voir ce que c'est qu'une Hospitalière. Vous verrez si vous serez satisfaite de leur charité, de leur régularité et même de leur gaieté. Je vous attends avec impatience, et je suis avec une affection particulière, Mademoiselle, votre, etc.

A Nîmes, ce 29 mai 1706.

LETTRE CCLI.

AU P. VIGNES.

Je m'étais déjà attendu dès l'année dernière, mon révérend Père, au plaisir que j'aurais eu de recevoir chez moi Mme de Villefranche à son passage allant à Balaruc, et si j'avais été informé du jour qu'elle arriva ici, je n'aurais pas manqué de l'aller voir et de lui offrir ma maison. Quel plaisir n'aurait-ce pas été pour moi d'y recevoir M. le marquis de Villefranche, et de l'y garder jusqu'au retour de Mme son épouse? J'aurais recueilli avec joie les marques de l'amitié dont il m'a toujours honoré, et lui aurais témoigné combien chèrement je conserve celle que je lui ai vouée.

J'ai fait faire une enveloppe au troisième tome des ouvrages du Père Hercule; on y a mis votre adresse et on le remettra au Frère Roman pour vous le rendre, ou à son défaut à quelque autre commodité assurée. J'espère que vous me ferez part du recueil que vous voulez faire de ce que vous pourrez déchiffrer de ces ouvrages, et que vous voudrez bien continuer vos prières pour ma sanctification, étant toujours, mon révérend Père, très-cordialement à vous, etc.

A Nîmes, ce 4 juin 1706.

LETTRE CCLII.

A M. LE CARDINAL GUALTIERY.

Sur sa promotion.

J'ai appris, Monseigneur, avec beaucoup de joie, la justice que Sa Sainteté vous a rendue, que nous vous avons souhaitée, et que vous avez méritée il y a longtemps. Les affaires du saint-siége que Votre Excellence a si sagement et si honorablement traitées, l'approbation qu'elle a eue des peuples qu'elle a gouvernés, du roi auprès duquel elle a été envoyée, du pontife qu'elle a servi, lui ont attiré la dignité dont elle jouit comme une récompense de ses vertus et de ses services. Elle doit avoir cette satisfaction particulière, qu'elle a l'agrément et les suffrages de tous ceux qui ont eu l'honneur de la connaître. Pour moi, Monseigneur, j'ai toujours attendu cette promotion de tant de cardinaux, comme si elle n'eût regardé que vous, croyant qu'on ne pouvait assez vous approcher de la première place de l'Eglise, et sentant qu'on ne peut être avec plus de vénération que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 15 juin 1706.

LETTRE CCLIII.

A UNE DEMOISELLE.

Sur sa vocation à l'état de religieuse Hospitalière.

J'avais toujours attendu, ma chère fille, la visite que vous m'aviez annoncée de M. l'abbé Poquelin en qui vous avez confiance, de qui j'aurais appris plus particulièrement vos dispositions présentes, et à qui j'aurais dit plus précisément mes pensées. Mais puisqu'il ne vient pas, je ne puis différer de vous répondre à vous-même sur ce que vous souhaitez, comme m'intéressant avec toute l'affection possible à tout ce qui regarde votre salut et votre repos.

Je ne puis pas douter, ma chère fille, que vous ne soyez appelée de Dieu, puisque vous sentez votre vocation et que vous l'avez rendue certaine par vos bonnes œuvres, par le mépris du monde, par le goût que vous avez pris pour la retraite, et par le désir ardent que Dieu vous a donné depuis longtemps de vous consacrer à lui. Je ne doute pas non plus que votre résolution n'ait été bien éprouvée et bien affermie, puisque vous avez tant fait que de la déclarer, je connais votre cœur qui n'est pas capable de se démentir, et j'espère que le Seigneur qui fait naître les bonnes intentions, fera fructifier les vôtres. Les oppositions que vous trouvez dans votre famille ne doivent pas vous étonner. Il n'y a point d'entreprise de piété qui ne soit traversée quelquefois, même par les personnes qui devraient le plus les favoriser. Les hommes se considèrent plus eux-mêmes que Dieu. Une fausse tendresse ou une fausse piété leur prend quand ils voient une jeune fille renoncer au monde, dont ils aiment les plaisirs, et dont ils ne connaissent ou ne craignent pas les dangers. Il faut un peu de patience, tous ces obstacles cesseront, et vous serez plus confirmée dans votre pieux dessein par la grâce que Dieu vous aura faite d'y persévérer. Je suis bien aise que vous ayez choisi la profession des religieuses Hospitalières, et que vous sentiez en vous un attrait particulier pour le service des pauvres. Votre santé ne soutiendrait pas une règle austère. La solitude entière ne conviendrait pas à votre esprit, qui demande un peu d'action. Le service des pauvres a son mérite, son occupation, son utilité et même son austérité. Je voudrais que vous eussiez vu nos filles de l'Hôtel-Dieu de cette ville, et avec quel zèle, quelle piété et quelle gaieté même elles remplissent les devoirs les plus rebutants de leur institut. Je vous prie de croire qu'on ne peut vous souhaiter plus de bénédiction ni faire des vœux plus ardents pour vous, que je fais. Donnez-nous souvent de vos nouvelles, et croyez qu'on ne peut être avec plus de zèle, ni plus paternellement que je le suis, ma chère fille, votre, etc.

Notre croix est en grande vénération en ce pays. Grand concours de peuple de partout. Beaucoup de miracles vrais ou faux. Le véritable et qui m'est le plus connu, est une dévotion très-édifiante.

A Nîmes, ce 25 juin 1706.

LETTRE CCLIV.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous ayez reçu vos lettres de service pour l'armée du Roussillon ; il était juste qu'on vous tirât de votre repos, et qu'on vous employât à d'autres choses qu'à garder des côtes et gouverner des milices et des signaux : il n'y a que M. l'évêque d'Agde qui perde à cela ; je le plains. M. le maréchal de Tessé passa hier ici, il me dit beaucoup de louanges de vous. J'y répondis avec plaisir, et j'y ajoutai, que j'étais très-parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 juin 1706.

LETTRE CCLV.

A M. L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

Sur la croix de Saint-Gervasi.

Puisque vous désirez d'apprendre l'histoire de notre croix, la voici, Monseigneur. Un berger de Provence, passant dans notre diocèse de temps en temps pour quelque commerce, remarqua dans la paroisse de Saint-Gervasi, à deux lieues de Nîmes, une petite montagne, comme une espèce de petit Calvaire, où il jugea qu'on pourrait dresser une croix, et réparer en quelque façon, dans un canton catholique, les profanations et les outrages que les fanatiques avaient faits à la croix, en tant d'endroits où ils avaient été les maîtres. Il me communiqua son dessein; je l'approuvai. La croix fut faite, bénite, posée; les paroisses voisines y vinrent en foule, et je ne sais pourquoi ni comment il se forma en ce lieu-là, tout d'un coup, une dévotion qui s'échauffa, se multiplia, s'étendit. Il parut qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire : les malades s'y firent porter; plusieurs se sentirent soulagés, quelques-uns se crurent guéris. Des personnes sages et dignes de foi le témoignent; le bruit s'en répand dans les provinces voisines; de celles-là dans les plus éloignées. Le concours de peuple ne cesse point : Dieu veut peut-être se faire glorifier dans un pays où il a été si offensé. Le sang de tant de martyrs peut avoir obtenu grâce, non-seulement pour leurs frères, mais encore pour leurs meurtriers. Ce qui est de vrai et de consolant, et que je regarde comme le véritable miracle, c'est la ferveur, la vénération, le silence, l'ordre qui s'observe dans ces multitudes de gens de pays différents. Il y a eu jusqu'à six ou sept mille personnes en un jour. Jusqu'ici je n'ai rien voulu décider. Je n'ai fait que retrancher quelques abus et louer la piété. Je suis votre, etc.

A Nîmes, ce 2 juillet 1706.

LETTRE CCLVI.

A UNE DEMOISELLE.

J'ai appris avec déplaisir, ma chère fille

que vous avez été malade, et même dangereusement, et que vous commenciez à vous remettre. Qu'est devenue cette santé qui paraissait à l'épreuve de tout? Je crois que, pour la conserver, il faut vous tirer le plus tôt que vous pourrez de l'état d'inquiétude où vous êtes. Un grand dessein dans l'esprit, les raisonnements du monde qu'on veut quitter, les oppositions d'amitié ou de bienséance, tout cela forme une agitation de cœur qui fait impression même sur le corps. Il faut rompre tout d'un coup ces liens, et venir goûter le repos et la liberté dans la maison de Dieu. M. l'abbé Poquelin vous aura instruit de tout : il connaît les lieux. Je vous attends et suis à vous, ma chère fille, plus que jamais, etc.

A Nîmes, ce 16 juillet 1706.

LETTRE CCLVII.

A UNE DEMOISELLE.

J'ai su, ma chère fille, les embarras où vous avez été durant la maladie de M. votre père. Sa bonne constitution, malgré son grand âge, le tire jusqu'ici de tous les dangers. Il ne doit pas pourtant se donner sur cela trop de confiance. Après tant de périls échappés, il en vient un qui finit tout; et le plus sûr est de se préparer à cette fin, d'où dépend le bonheur ou le malheur de l'autre vie. Le dessein que vous avez de vous donner vous-même à Dieu marque bien le peu de cas que vous faites de tout ce qui ne vous est pas nécessaire pour aller à lui. Je ne doute pas, ma chère fille, qu'avec les sentiments de raison et de religion que vous avez vous ne soyez bien dégoûtée du monde. Le peu de droiture, de justice et de vérité qu'on y trouve donne beaucoup de mépris pour lui. Quittez-le le plus tôt que vous pourrez avec bienséance, et allez goûter les douceurs de la paix et de la charité dans la solitude. Je vous y attends, et je suis de tout mon cœur, ma chère fille, votre, etc

A Nîmes, ce 10 août 1706.

LETTRE CCLVIII.

A M. LE CHEVALIER DE N.....

Sur les affaires publiques du temps.

J'ai eu, Monsieur, un très-grand plaisir de recevoir de vos nouvelles. Nous ne savions où vous étiez, et nous craignions que vous ne fussiez enveloppé dans quelqu'un des malheurs qui nous fatiguent depuis quelque temps. Cependant, bonne santé, bon régiment, bonne espérance pour l'avenir. Que peut-on vous souhaiter de plus?

Il est vrai que cette malheureuse bataille (73) et les suites fâcheuses qu'elle a eues nous avaient tous consternés. Personne n'osait plus écrire de nouvelles, personne n'osait plus en demander. Il n'y avait plus ni vigueur ni confiance française. M. de Vendôme vient relever la gloire de la nation, et la remettre dans son émulation et dans son habitude de vaincre. J'espère tout de l'armée qu'il vient commander, et je ne saurais m'empêcher de craindre un peu pour celle qu'il a quittée, quelque sage et vaillant que soit le prince qui lui succède : ce jeune Scipion (74) ne connaît pas assez les ruses de l'Annibal (75) qu'il a pour adversaire. Nous apprenons que le siége de Turin prend un bon train, et que Menin fait une vigoureuse résistance. Dieu nous a humiliés, parce que nous étions trop orgueilleux; les ennemis le sont devenus : ils auront sans doute le même sort.

Nous sommes ici, grâce au Seigneur, dans une grande tranquillité, contents que Cavalier soit embarqué dans la flotte anglaise. Ce vaisseau périra, sans doute, étant chargé de tant de crimes; quelque orage imprévu se lèvera et le brisera contre quelque effroyable rocher : aussi bien, ce scélérat serait-il venu périr ici sur une roue.

Tous nos amis se portent bien. Faites-nous savoir votre destinée, et mandez-nous ce qui se passera en vos quartiers. On ne peut, Monsieur, être à vous plus que je le suis, etc.

A Nîmes, ce 15 août 1706.

LETTRE CCLIX

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous avez très-bien fait, Monsieur, d'éviter le service qu'on vous proposait. Il vaut mieux être brigadier en Languedoc que général d'armée en Roussillon. Il n'y a pas grands lauriers à cueillir d'un côté ni d'autre; et, faute de gloire, il faut chercher la commodité. Mgr d'Agde est bien heureux de passer de belles journées à Montpellier, et Mgr de Béziers, d'être revenu victorieux de Toulouse. Il est vrai que notre croix fait grand bruit, et qu'on crie miracle de tous côtés. Il y a un concours extraordinaire de peuple qui croît tous les jours; on y vient de plusieurs provinces, et beaucoup d'infirmes ou de malades disent qu'ils ont été guéris ou du moins soulagés. Je souhaite que Mme votre épouse ressente les effets de sa foi, et que notre croix lui soit favorable. Je suis parfaitement, Monsieur, etc.

De Nîmes, ce 23 août 1706.

LETTRE CCLX.

A M. LE PELLETIER.

Sur la mort de M. l'évêque d'Orléans, son fils.

La mort de M. l'évêque d'Orléans, Monsieur, est une perte que l'Eglise a faite aussi bien que vous. Les principes que vous lui aviez donnés pour sa conduite et pour celle d'un diocèse, lorsque Dieu l'y eut appelé, joints à son application et à son expérience, et au zèle que le Seigneur lui avait donné pour la conversion des peuples, doivent le faire regretter de tous ceux qui connaissaient ses bonnes intentions. Il a bien combattu, il a achevé sa course, il a conservé sa

(73) Bataille gagnée en Flandre par Malborough, contre M. de Villeroy

(74) Mgr le duc d'Orléans.

(75) Le prince Eugène.

fidélité : il faut espérer qu'il aura reçu la couronne de justice. Agréez, Monsieur, qu'en cette triste occasion je vous renouvelle les assurances de l'attachement respectueux avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

De Nîmes, ce 26 août 1706.

LETTRE CCLXI.

A M. DE SAN-VITALE, NOMMÉ ASSESSEUR DU SAINT-OFFICE.

Si je ne me suis pas pressé d'écrire à Votre Excellence, Monseigneur, sur la charge honorable que Sa Sainteté lui a donnée dans Rome, c'est que je ne savais si elle avait quitté Florence. J'avais toujours bien cru, Monseigneur, que le Saint-Père ne vous tiendrait pas éloigné de lui ; que vos lumières et vos exemples devaient briller dans la plus sainte cour du monde, et que, si vous n'étiez pas appelé à la dignité que tous les gens de bien vous souhaitaient, vous en seriez du moins approché. Personne ne pouvait avec plus de raison et de sagesse présider aux fonctions du saint office, ni rendre des jugements plus équitables en matière de science et de vérité. Rien ne convient tant à votre Excellence, que de veiller à la pureté de la religion qu'elle connaît et qu'elle pratique depuis longtemps avec tant d'édification. J'espère qu'elle ne demeurera pas dans ce degré inférieur à son mérite, quoique glorieux, et que l'impatience de Sa Sainteté vous élèvera à un honneur dont vous devriez déjà être revêtu. Comme on ne peut être plus touché que je le suis de l'estime de vos vertus, on ne peut aussi désirer plus ardemment de les voir couronnées, ni être avec plus d'attachement et de respect que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 5 septembre 1706.

LETTRE CCLXII.

A MADAME DE MARBEUF.

Sur les affaires publiques.

J'ai déjà eu l'honneur, Madame, de vous mander que cette flotte si terrible, qui jette la frayeur depuis si longtemps sur nos côtes suivant toutes les apparences, va secourir les Portugais qui se sont engagés mal à propos en Espagne et qui ont suivi trop légèrement les conseils téméraires des Anglais. M. le duc de Barwik nous mande qu'il croit les tenir et qu'il espère faire périr cette armée dépourvue et dépaysée. Le bruit court déjà qu'ils ont été rudement battus. Le roi de Portugal se trouve sans troupes, se plaint et il faut aller l'assister, ou du moins le consoler. Ainsi il vous en aura beaucoup coûté pour vous fortifier, mais vous aurez eu le plaisir de vous être mis en sûreté contre les malheurs qui pouvaient vous arriver.

Pour nous, Madame, nous vivons assez doucement. Il s'élève pourtant de petites troupes de nouveaux scélérats qui ont déjà tué deux ou trois prêtres. On veille, on punit. Mais si le duc de Savoie et le prince Eugène faisaient lever le siége de Turin, nous ne serions pas longtemps en paix. Dieu est le maître, il faut l'apaiser par notre soumission et par nos prières.

Je vous renvoie la lettre de M... que j'avais heureusement gardée et suis plus que personne, Madame, etc.

A Nîmes, ce 8 septembre 1706.

LETTRE CCLXIII.

A S. E. MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE JANSON, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, GRAND AUMÔNIER DE FRANCE.

La lettre que Votre Eminence, Monseigneur, nous a fait l'honneur de nous écrire dans nos diocèses en faveur des pauvres frères aveugles de l'hôpital royal des Quinze-vingts, a trouvé sans doute dans tous les évêques les dispositions qu'elle souhaitait. Pour moi, j'ai toujours été persuadé de la nécessité et du mérite de cette bonne œuvre J'ai permis toutes les publications qu'on m'a demandées pour en procurer les aumônes et pour aider ceux qui sont commis pour les recueillir. Les déclarations des rois, les bulles des papes autorisent cette espèce de charité pour des gens privés, non-seulement des biens de la fortune, mais encore de la lumière du jour ; et votre recommandation, Monseigneur, m'engage aussi fortement à leur être favorable en tout ce qui dépend de moi et par l'honneur qu'ils ont d'être sous la protection de Votre Eminence et par celui que j'ai d'être depuis longtemps avec un très-profond respect, Monseigneur, de Votre Eminence, le, etc.

A Nîmes, ce 29 septembre 1706.

LETTRE CCLXIV.

A M. LE PELLETIER.

J'ai vu, Monsieur, par votre dernière lettre, les peines que vous avez eues de la part des hommes et les afflictions que Dieu vous a envoyées, et je ne doute pas qu'il ne vous ait fait la grâce de supporter les unes et les autres avec résignation et patience. Je ne crois pas troubler le repos de votre solitude en vous communiquant une *Lettre pastorale* au sujet d'une croix plantée depuis quelques mois, sur les débris, pour ainsi dire, de tant d'autres abattues auparavant par les fanatiques. Il a été nécessaire d'instruire les peuples, d'édifier les catholiques et d'empêcher ceux qui ne le sont pas, de se scandaliser de la croix de Jésus-Christ. Cette dévotion va croissant. Toutes les provinces voisines y abordent et Dieu veut peut-être en tirer sa gloire. Je joins à cette lettre un mandement pour des prières publiques dans les conjonctures du temps. Il est juste qu'étant honoré de votre amitié, je vous rende compte de certaines occupations de mon épiscopat, qui ne peuvent causer que des distractions convenables à votre état de solitaire. Si j'étais susceptible de quelque tentation d'aller à Paris, ce serait le plaisir de passer avec vous quelques heures de solitude qui me tenterait ; mais le temps et

les affaires sont si tristes, nos peuples sont si vils et si portés à s'échapper, qu'il faut être auprès d'eux pour les contenir. J'ai perdu tant de bons amis, je suis si peu propre à faire ma cour, je suis si persuadé de mes devoirs, quoique je les accomplisse mal, que je n'ai plus qu'à vieillir chez moi et à me préparer comme vous à bien mourir, en vous assurant de temps en temps que personne ne peut être plus parfaitement que moi, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 16 octobre 1706.

LETTRE CCLXV.

A MONSEIGNEUR DE SAN-VITALE, ASSESSEUR DU SAINT-OFFICE.

L'estime que j'ai toujours eue pour les vertus de Votre Excellence, Monseigneur, et les marques d'amitié que j'en ai reçues, m'obligent à lui faire part des petites occupations de mon ministère. C'est par ce motif de la justice que je vous rends, Monseigneur, et de la reconnaissance que je vous envoie cette *Lettre pastorale* au sujet d'une croix nouvellement élevée dans mon diocèse, sur les débris de tant d'autres que les fanatiques ont abattues. Dieu y a répandu une si grande bénédiction, que les peuples y accourent de tous côtés, déclarent qu'ils y ressentent une dévotion particulière ; plusieurs même de toute sorte de sexe et de condition publient avoir été guéris miraculeusement de leurs infirmités spirituelles et corporelles. Comme mon diocèse est composé de catholiques anciens et de nouveaux convertis mal convertis, j'ai été engagé à faire aux uns et aux autres une instruction qui leur fasse connaître la foi de l'Église sur le sujet de la croix et leur explique la doctrine du concile de Trente.

J'ajoute à cette *Lettre* un Mandement ou une indiction de prières publiques dans mon diocèse pour la prospérité des armes du roi et pour l'avancement de la paix, dont tout le monde a si grand besoin. Rien ne doit la faire espérer davantage que les larmes affectueuses, les désirs ardents, les prières efficaces et les puissantes sollicitations du souverain pontife qui la demande à Dieu, qui seul peut la donner au nom de toute l'Église dont il est le chef. Je suis avec tout le respect possible, Monseigneur, de Votre Excellence le, etc.

A Nîmes, ce 22 octobre 1706.

LETTRE CCLXVI.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Je reçus il y a deux jours, ma chère sœur, la lettre que vous m'écrivîtes par votre père définiteur, datée du 18 d'octobre. J'aurais été bien aise de le voir et d'apprendre de lui l'état de votre santé, de votre repos et des progrès que vous faites dans les voies de Dieu, à quoi vous devez croire que je m'intéresse toujours également. Quoique j'aie appelé ici une de mes nièces dans le couvent de Sainte-Ursule où vous étiez, je ne vous ai point oubliée ; il me semble au contraire qu'elle y tient votre place et que je vous y vois. Vous êtes beaucoup mieux et je voudrais bien que le Seigneur lui fît la même grâce qu'à vous et qu'elle voulût aller représenter dans votre saint monastère notre bonne sœur la mère Agnès de la Croix, dont la mémoire m'est toujours chère. Je me réjouis de vous savoir affectionnée à vos saints exercices et aux austérités de votre état, et je vous remercie des prières que vous faites pour moi et vous prie de remercier aussi votre révérende Mère abbesse, et la Mère de Mafres et de Gajan, et de me croire très-attaché aux intérêts spirituels et temporels de votre communauté, et toujours, ma chère sœur, entièrement à vous, etc.

A Nîmes, ce 13 novembre 1706.

LETTRE CCLXVII.

A MADAME DE LISLEBONNE.

J'ai cru, Madame, qu'après avoir été touchée des malheurs arrivés dans mon diocèse par la fureur des fanatiques, vous seriez édifiée d'une dévotion qui vient de s'y établir en l'honneur de la croix pour la consolation des catholiques. Vous verrez, par la lettre pastorale que j'ai l'honneur de vous envoyer, ce que c'est que cette croix, qui, par une providence particulière de Dieu, réveille la piété des peuples, étonne les ennemis de la religion, et attire la vénération et les hommages de toutes les provinces voisines. J'ajoute à cette lettre un Mandement pour des prières publiques, afin que vous connaissiez par mon exactitude à vous faire part de mes occupations, celle que je mérite dans votre souvenir et dans vos prières, étant plus parfaitement que je ne puis vous le dire, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 28 novembre 1706.

LETTRE CCLXVIII.

A MADEMOISELLE DE MONTCLAR LA FARE.

Si vous avez eu, ma chère fille, quelque consolation dans notre entrevue de Sommières, je n'ai pas eu moins de joie de vous y trouver dans des sentiments de religion, d'honneur et de prudence tels que je vous ai toujours souhaités, et que j'ai toujours reconnus en vous. J'aurais bien voulu avoir un peu plus de temps à vous donner ; mais il faut s'en tenir chacun à ses devoirs et aux ordres de la Providence. Il y a deux sortes de tribulations dans la vie ; l'une des maux qu'on souffre, l'autre des biens dont on est privé. Cette dernière n'est guère moins sensible que la première : il faut pourtant s'y accoutumer pour son repos. Vous avez eu le plaisir de voir Madame de N. et de lui déclarer comme à une sage et fidèle amie la situation de vos affaires, et des projets que vous avez faits. Nous nous en sommes entretenus avant son départ, et nous sommes convenus que vous étiez à plaindre, jusqu'à ce que Dieu rompît vos liens, et vous fît trouver, dans l'exécution de sa sainte volonté, le repos que vous espérez. Nous sommes occupés ici de visites, de compliments, de

cérémonies et autres inutilités qui sont devenues des bienséances nécessaires. Priez le Seigneur qu'il nous sanctifie, et croyez que personne ne s'intéresse plus véritablement à tout ce qui regarde votre satisfaction et votre salut, et ne peut être plus cordialement que je le suis, ma chère fille, votre, etc.

A Montpellier, ce 29 novembre 1706.

LETTRE CCLXIX.

A M. LE PRIEUR D'AUBORT.

Vous m'avez fait plaisir, Monsieur, de m'apprendre l'excellence et le bon succès du premier sermon du P. Bontous. Vous y avez assisté. Il vous a plu, vous êtes connaisseur, et il vous faut croire; vous ne pouviez m'en donner une plus grande idée, qu'en m'assurant qu'il a fait pleurer beaucoup de ses auditeurs, même des prêtres et des chanoines. C'est un bon présage pour la suite de son Avent. Je souhaite qu'à mon retour je trouve tout le monde converti. Je voudrais bien que votre santé vous permît de faire ici vos voyages ordinaires; mais j'espère que les états ne seront pas longs, et je pourrai vous dire bientôt que je suis, Monsieur, entièrement à vous.

A Montpellier, ce 6 décembre 1706.

LETTRE CCLXX.

A M. LE VICE-LÉGAT D'AVIGNON.

Je n'ai pas voulu, Monseigneur, interrompre le plaisir que vous donnaient les acclamations et les hommages empressés de la province que vous venez gouverner. Je ne puis non plus attendre que l'assemblée de nos états soit finie, et que je sois de retour dans mon diocèse, sans témoigner à Votre Excellence la joie que j'ai de son heureuse arrivée. Nous apprenons déjà la satisfaction que les peuples ressentent d'une domination que la bonté, la justice, la sagesse rendent aussi agréable qu'elle est utile. Ces commencements leur donnent de grandes espérances pour l'avenir. Pour moi, Monseigneur, qui me trouve dans le voisinage, et qui m'intéresse particulièrement au bonheur et au repos du pays de ma naissance et à votre gloire, j'écouterai curieusement ce que la renommée m'apprendra de vos vertus et de vos exemples; je joindrai mes louanges à la voix publique, et j'aurai l'honneur de vous assurer quelquefois de l'attachement et du respect sincère avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 8 décembre 1706.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Sur son heureuse campagne.

Vous voilà, Monsieur, heureusement arrivé de votre campagne glorieuse pour vous, honorable et utile pour le royaume. La fortune qui semble avoir voulu abandonner nos autres généraux, n'a osé vous être infidèle, et vous seul revenez content d'elle et de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez été reçu du roi comme il convient à sa bonté et à vos services. Parmi les plaisirs de la société que l'assemblée des états nous procure, un des plus sensibles pour moi est de me souvenir des marques d'amitié que vous m'y avez autrefois données, d'en parler avec M. de Basville, et de pouvoir vous témoigner la sincère et respectueuse reconnaissance avec laquelle je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 23 décembre 1706.

LETTRE CCLXXII.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

M. le duc de Roquelaure, Monsieur, m'apprit, il y a quelques jours, que vous étiez rétabli dans votre emploi au service de cette province : il n'y a rien de plus utile pour le roi, ni de plus commode pour vous que de vous donner des troupes à commander dans un pays que vous connaissez, et qui vous connaît. Vous savez la part que je prends à tout ce qui vous touche, et vous pouvez juger du plaisir que j'ai eu d'apprendre cette nouvelle. J'espérais que nous aurions la satisfaction de vous voir ici durant les états, et de vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 26 décembre 1706.

LETTRE CCLXXIII.

A M. MOREAU.

Le séjour, Monsieur, que M. Bayard a fait ici, m'a été d'autant plus agréable, qu'il m'a donné lieu de parler souvent de vous avec lui. J'ai renouvelé dans mon esprit le souvenir de ces heureuses années où nous trouvions, au milieu même de la cour, des heures de repos et de solitude. J'ai appris avec plaisir que vous n'aviez pas oublié vos anciens amis, et que, tout éloignés qu'ils sont, ils ne vous sont pas devenus indifférents. Je n'ai pas eu moins de joie de répandre un peu mon cœur sur les sentiments d'estime et d'affection que je conserve toujours pour vous. Les affaires qui sont arrivées en ce pays-ci, m'ont obligé, depuis que vous y avez passé, à une exacte résidence : il ne convenait pas d'abandonner des ouailles affligées. Les troubles des fanatiques ont passé, et nous jouissons, grâce au Seigneur, d'une assez grande tranquillité de ce côté-là : mais les malheurs du temps, l'inquiétude des peuples, le soin qu'il faut avoir de les consoler, de les adoucir, de les assister dans nos diocèses, rendent la présence du pasteur nécessaire à de tels troupeaux. D'ailleurs l'âge qui appesantit, la tristesse qui règne partout, font que chacun se tient où il est et où il doit être. Ces raisons ont souvent arrêté l'envie que j'avais d'aller faire ma cour à nos maîtres, et d'aller comme recueillir les restes de nos amis. Je vous assure que vous avez toujours été des premiers dans mon intention, et que personne n'est avec un plus sincère et plus parfait attachement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 1er janvier 1707.

LETTRE CCLXXIV.

AUX DAMES DE TORNAC, RELIGIEUSES.

Sur la mort d'une belle-sœur.

Il semble, Mesdames, que Dieu vous prépare tous les ans quelque sujet d'affliction nouvelle. Vous pleurâtes l'année passée un père que vous aimiez et que vous honoriez uniquement, et vous venez de perdre une belle-sœur que vous regardiez comme l'espérance et l'agrément de votre famille. La mort qui revient souvent devant vos yeux vous doit faire connaître de plus en plus le néant du monde, et vous attacher plus fortement au Seigneur à qui vous vous êtes consacrées, et qui seul demeure éternellement. Dans les tribulations qui vous arrivent, vous devez recourir à celui qui vous les envoie pour votre sanctification. C'est une espèce de pénitence forcée qu'il vous impose pour vous ramener à lui, et pour vous détacher de vous-mêmes. Profitez de ces avertissements redoublés, cherchez votre consolation dans votre soumission aux ordres du ciel, et dans l'exactitude à suivre vos règles. Je compatis cependant à votre douleur. Je souhaite que le bon usage que vous en ferez vous soit une source de bénédictions spirituelles, et suis, Mesdames, à vous entièrement en Notre-Seigneur, etc.

A Montpellier, ce 12 janvier 1707.

LETTRE CCLXXV.

AUX DAMES DE BOUCARD.

Quoique je sache, Mesdames, qu'en tout temps vous faites des vœux pour moi, et que je sente même dans mes jours heureux l'efficace de vos prières, je ne laisse pas de recevoir avec une satisfaction particulière les souhaits que vous renouvelez au commencement de chaque année. Nous nous avançons à tout moment vers l'éternité, sans nous en apercevoir. Notre vie s'écoule comme l'eau. La mort de nos amis nous avertit sans cesse de la nôtre. Nous serions bien malheureux et bien coupables, si nous ne pensions à nous détacher de ce monde, qui n'est qu'une figure qui passe. Je vous souhaite à mon tour et à toute votre communauté des jours pleins et une vie pure, afin que vous abondiez en toute œuvre religieuse, et que vous alliez au-devant de l'Epoux avec vos lampes allumées, lorsqu'il sera prêt à vous recevoir. Je suis avec affection en Notre-Seigneur, Mesdames, tout à vous, etc.

A Montpellier, ce 13 janvier 1707.

LETTRE CCLXXVI.

A UNE DEMOISELLE.

Sur la mort d'une amie.

Vos lettres ne m'ont pas été fidèlement rendues, ma chère fille, mais j'ai deviné tout ce que vous avez souhaité pour moi au commencement de cette année, et je me suis dit tout ce que vous pouviez m'avoir écrit. De mon côté j'ai demandé pour vous au ciel ce que je lui demande tous les jours, votre santé, votre repos, votre satisfaction, et pardessus tout votre sanctification. J'ai bien cru que vous auriez été touchée de la mort de Mme votre cousine. Vous l'avez assistée durant sa maladie, et vous n'avez oublié aucun office de charité dans le besoin qu'elle en a eu. C'est un assez triste spectacle de voir une jeune, vertueuse et malheureuse dame mourir dans le sein de sa famille, dans les premières années de son mariage, et rendre à Dieu une âme occupée de son mal et des espérances flatteuses de guérison. Je ne doute pas que votre bon esprit ne vous ai fait faire de solides réflexions sur la fragilité des choses humaines, sur la nécessité de ménager dans les maladies tous les moments qui peuvent servir au salut, et sur les fausses compassions de ces faibles amis, qui dissimulent aux mourants les dangers d'une mort prochaine. Il n'y a rien qui doive tant désabuser du monde que ces séparations imprévues des personnes que nous aimons. On les pleure et on les oublie bientôt après... Je suis bien aise que vous soyez contente du voyage que vous avez fait à Sommières, que vous soyez tranquille chez vous, et que vous ayez cette année les mêmes intentions que l'autre. Lorsque Dieu rompra vos liens, vous vous sauverez dans la solitude. Je le prie tous les jours qu'il vous console dans vos peines, qu'il vous affermisse dans vos desseins, et qu'il vous conduise dans les voies qu'il vous a marquées. Nous voilà à la fin des états, je m'en retourne à Nîmes dans peu de jours. Donnez-moi souvent de vos nouvelles, et croyez-moi, autant que vous le pouvez souhaiter, et plus que je ne puis vous le dire, ma chère fille, votre, etc.

A Montpellier, ce 15 janvier 1707.

LETTRE CCLXXVII.

AU GÉNÉRAL DES CHARTREUX.

Le P. Tournu, mon très-révérend Père, a bien voulu se charger de vous présenter de ma part une lettre pastorale et un Mandement que j'ai fait publier dans mon diocèse, à l'occasion d'une croix miraculeuse et des prières ordonnées pour la prospérité des armes du roi. Il n'a pas manqué d'accompagner ce petit présent de quelques témoignages d'estime et de considération que je lui avais confié, afin qu'il les fît passer jusqu'à vous. Je n'ai pas mérité, mon très-révérend Père, la reconnaissance que vous me marquez. J'ai cru que tout ce qui porte le titre de croix, de dévotion et de prière, avait droit d'aborder dans vos solitudes, et que personne ne pouvait mieux que vous autoriser, auprès de Dieu, le soin que nous prenons de le faire connaître aux peuples. La vénération que j'ai toujours eue pour votre saint ordre, m'a fait regarder ceux qui le composent, et plus encore ceux qui le gouvernent, comme des hommes spirituels, en qui toutes les vertus évangéliques se rassemblent, et qui sont séparés du monde pour en éviter les dangers, et pour en déplorer les misères. Bien que l'approbation

que vous avez la bonté de donner aux deux petits imprimés que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, vienne du fond de votre charité, je ne laisse pas de sentir le plaisir qu'il y a d'être honoré de votre estime. Je vous ai fait dresser un petit mémoire de quelques ouvrages que j'ai rendus publics en divers temps. Le nombre n'en est pas grand, le mérite encore moins, et rien ne peut leur attirer plus de réputation, que la place honorable que vous leur destinez dans votre bibliothèque. Si j'étais en lieu où je pusse les trouver bien conditionnés, je ne vous donnerais pas la peine de les chercher. Je vous prie de m'accorder quelque part à vos prières, et de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, mon très-révérend Père, votre, etc.

A Montpellier, ce 15 janvier 1707.

LETTRE CCLXXVIII.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Je suis en peine, ma chère sœur, sur votre santé, n'ayant point reçu de vos nouvelles depuis longtemps. J'attribue ce silence aux longues et fréquentes retraites que vous faites, persuadé que vous persévérez toujours dans votre première ferveur, pour mériter les grâces du Seigneur et le bonheur éternel. Je vous envoie la *Lettre pastorale* que j'ai faite sur la croix de Saint-Gervasi, et mon *Mandement pour la prospérité des armes du roi*, qui pourront remplir quelques moments de votre loisir par la lecture que vous en férez. Donnez-nous de temps en temps de vos nouvelles, comme vous faisiez ci-devant. Je ne doute pas que vous ne vous soyez souvenue de moi dans vos prières au commencement de cette année. Je vous en demande la continuation, ma chère sœur, étant toujours très-parfaitement à vous, etc.

A Montpellier, ce 24 janvier 1707.

LETTRE CCLXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Dussé-je, Monsieur, interrompre pour quelques moments les projets glorieux que vous méditez pour la campagne prochaine, je ne puis m'empêcher de vous témoigner le désir que j'ai qu'on vous les laisse exécuter. La mort du prince de Bade, l'obstination des mécontents de Hongrie, les mouvements du roi de Suède, et la ligue qui paraît formée contre l'empereur, pourront vous donner lieu de venger les manes d'Hochsteet, d'abattre l'orgueilleuse pyramide qu'on y a dressée, d'abolir la honte de notre nation, et de renverser les trophées étrangers dans un pays où vous avez droit de maintenir et de remettre les vôtres. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que, de quelque côté qu'on vous emploie, vous ne soyez un des principaux acteurs ou de la paix ou de la guerre.

Le repos que vous avez procuré à ces quartiers-ci continue toujours. De tant de scélérats qui ont eu l'honneur de vous voir et de vous connaître, il n'en reste plus que trois ou quatre qui traînent leur malheureux sort dans des rochers inaccessibles, jusqu'à ce que le moment de leur supplice soit arrivé.

J'attends que votre destination soit déclarée, et je suis avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 11 février 1707.

LETTRE CCLXXX.

A MADAME LA MARÉCHALE DUCHESSE DE VILLARS.

J'ai appris, Madame, par les lettres qu'on m'écrit de Paris, et je vois par celles que vous écrivez ici, qu'il vous reste encore quelque souvenir d'un évêque qui avait eu l'honneur de vous recevoir le premier dans cette province, et de vous adopter pour sa diocésaine. Les grands titres de maréchale, de duchesse, pourraient vous avoir fait oublier celui-là, si vous n'aviez autant de modestie et de bonté que vous en avez. Je sais qu'encore que vous soyez sensible aux honneurs que le monde donne au mérite, vous n'y êtes point attachée, et que la gloire qui vous vient de tous côtés peut vous causer quelque plaisir, mais ne peut produire en vous aucune espèce de vanité. Je me confie donc, Madame, qu'un pays où vous avez été si honorée n'est pas effacé de votre mémoire, non plus que ceux que vous y avez honorés de votre bienveillance. Montpellier, où vous avez passé les états, il y a deux ans, se loue encore du séjour que vous y avez fait, et Nîmes se glorifie tous les jours de vous avoir plus longuement possédée. Vous voilà présentement dans les divertissements de la cour, que je crois pourtant, dans l'état où sont les affaires, assez médiocres. La naissance de M. le duc de Bretagne doit avoir un peu égayé la scène. La paix achèverait de nous réjouir. En quelque temps et en quelque lieu que nous soyons, je vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 11 février 1707.

LETTRE CCLXXXI.

A M. DE GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur une perte considérable.

J'ai appris, Monseigneur, avec beaucoup de regret, la perte que vous avez faite de trois à quatre cents louis, pris sur un vaisseau où vous les aviez confiés, et qu'un impitoyable corsaire a enlevés avec les effets les plus précieux de M. le cardinal Gualterio. Je ne sais si cette nouvelle est aussi certaine qu'on me l'a assurée; mais elle est très-regrettable. Ce n'est pas que je ne connaisse que Votre Excellence est au-dessus de pareilles pertes, et que pareils accidents ne peuvent l'inquiéter, non pas même l'incommoder, ne manquant ni de moyens ni de ressources dans ses affaires; mais je sais aussi les dépenses excessives qu'on fait dans un nouvel établissement, quelques biens ou quelques secours qu'on puisse avoir, surtout

quand on vit noblement et qu'on fait les honneurs d'une ville, comme vous les avez faits de la vôtre. Pardonnez-moi, Monseigneur, si j'entre ainsi dans ce détail, et si j'ose offrir à Votre Excellence, comme son serviteur et son voisin, une somme pareille à celle qu'elle a perdue, en attendant qu'elle ait réparé ce dommage et rétabli ses affaires. Ce ne serait point elle, ce serait moi qui lui serais obligé, si elle voulait accepter ma bonne volonté qui serait bientôt exécutée, et reconnaître en cela ma confiance et le sincère respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 12 février 1707.

LETTRE CCLXXXII.

AU MÊME.

J'envoie à Votre Excellence, Monseigneur, ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer dans sa lettre. Elle a peut-être voulu croire que c'est un plaisir que je lui fais; je la prie de se désabuser, et d'être persuadée que c'est moi qui le reçois, et que la principale obligation est celle que j'ai à sa confiance. J'aurais eu, Monseigneur, un sensible regret qu'un autre m'eût été préféré, tant parce que j'avais déjà mon droit acquis sur cette affaire, que parce que personne ne peut vous honorer plus parfaitement que moi, ni être avec un attachement, ni un respect plus véritable, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 27 mars 1707.

LETTRE CCLXXXIII.

A MADAME DE BOUCARD, RELIGIEUSE.

C'est un bonheur, Madame, que vous vous portiez bien toutes dans ce temps d'austérité et de pénitence. Je m'imagine que vous le passez dans une grande régularité. J'apprends de plusieurs endroits que le prédicateur du Carême est fort suivi. Nous verrons à la fin le fruit qu'il aura produit. Je ne doute pas que vous ne voulussiez l'entendre quelquefois; mais, puisque votre église est trop petite, il faut vous dédommager du sermon par quelque lecture ou méditation pieuse, et prier le Seigneur qu'il vous prêche intérieurement et efficacement, en vous faisant connaître et pratiquer sa sainte volonté suivant les règles de votre vocation. Continuez-moi vos prières, Madame, et celles de votre dévote communauté dans ce temps de jubilé que j'ouvrirai dimanche prochain, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1707.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Je reçus, Monsieur, avec beaucoup de joie l'agréable nouvelle que vous veniez commander dans mon diocèse, et que vous aviez Sommières pour le siége de votre empire, et tout ce canton-là pour votre partage; j'apprends que vous y êtes déjà arrivé, que vous commencez à vous y établir, qu'on y est déjà fort content des prémices de votre domination, et qu'on est persuadé que ce pays sera tranquille, parce qu'il sera bien gouverné. J'espère avoir bientôt l'honneur de vous voir ici, et de vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1707.

LETTRE CCLXXXV.

AU MÊME.

J'ai été aussi fâché que vous, Monsieur, que M. votre abbé n'ait pu se loger avec le nôtre. Le voyage qu'ils ont fait ensemble les a si fort liés d'estime et d'amitié, que je ne doute pas qu'ils n'aient eu quelque peine à se séparer; mais ils sont si voisins et si fort à portée de se voir, qu'ils ont de quoi se consoler, sans compter l'espérance de se réunir.

Il est vrai que vous n'êtes pas fort occupés sur vos côtes, et nous n'avons d'autres nouvelles à espérer de vous que celles de vos précautions : la flotte ennemie a bien des affaires ailleurs; je vous envoie les dernières relations que nous avons reçues de Toulon : on y a repris courage, et l'on commence à croire qu'on forcera le duc de Savoie à lever le siége et à s'en retourner, s'il peut, avec son armée. Nous ne craignons plus Cavalier; tout est tranquille en ce pays : gardez bien le vôtre, et croyez-moi parfaitement, Monsieur, votre, etc.

Du 13 avril 1707.

LETTRE CCLXXXVI.

A UNE DEMOISELLE.

Je reçois toujours, ma chère fille, de nouvelles marques de votre amitié, et par le soin que vous avez de vous informer de ma santé et par le plaisir que vous me témoignez d'apprendre qu'elle est, grâce à Dieu, fort bonne. Nos années s'écoulent; le compte de nos jours s'accomplit insensiblement. La figure du monde passe pour nous et nous passons aussi pour le monde. Vous voyez bien que je parle pour moi. Priez le Seigneur qu'il me dispose par sa grâce, à régler selon sa volonté la conduite de ma vie et celle des âmes qu'il m'a confiées.

Pour vous, ma chère fille, vous ne faites presque que commencer votre carrière. Il n'y a qu'à courir dans les voies du salut et remplir avec sagesse et piété ce grand nombre de jours que votre jeunesse semble vous promettre. Espérances raisonnables, mais pourtant incertaines.

Je ne sais si on a publié le Jubilé pour la paix dans votre diocèse. Nous l'avons ordonné ici depuis le dimanche de la Passion. La dévotion augmente tous les jours. Nos dames ont fait leur retraite ordinaire de trois ou quatre jours, après lesquels elles sont allées faire pour conclusion leur communion à Saint-Gervais. Cette procession a été très-édifiante, et il n'y en avait pas eu encore de si belle ni de si nombreuse à la croix de ce lieu-là. Il y avait près de quinze cents femmes de toute condition, que je vis passer à leur retour deux à deux, chacune un cierge allumé à la main, chantant les litanies ou

les hymnes de la croix, après des prêtres rangés par intervalles, les yeux baissés et d'une manière fort touchante.

Quoique le Mandement que j'ai fait pour exhorter le peuple à demander la paix et la demander comme il faut, ne soit imprimé que pour mon diocese, j'ai cru devoir vous l'envoyer, vous regardant toujours comme ma diocésaine, et comme ma fille en Notre-Seigneur, et m'étant réservé dès votre enfance la qualité de votre évêque et de votre père.

A Nîmes, ce 13 avril 1707.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Comme je crois, Monsieur, que le temps de votre départ pour l'ouverture de la campagne approche, et que l'armée que vous devez commander s'assemble insensiblement sur le Rhin, je ne puis m'empêcher de vous souhaiter et de vous augurer même une continuation de gloire et de prospérité militaire. Quand vous auriez en tête le prince Eugène avec ses meilleures troupes, l'Allemagne n'en serait pas pour cela mieux défendue; et en quelque pays que le service du roi vous appelle et que votre valeur et votre fortune vous conduisent, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, quoique nous ayons un peu perdu de notre ancienne habitude de vaincre. Il me semble que le roi de Suède ne nous promet pas tout ce qu'on s'imaginait qu'il nous faisait espérer. Je le quitterais volontiers de tous ces grands projets que les politiques lui attribuaient : sa véritable gloire serait de nous donner la paix ; les peuples en ont autant de besoin ici qu'ailleurs. Ce qui me le persuade, c'est qu'on n'entend que plainte, qu'on ne voit que misère parmi eux, et qu'actuellement ils prient Dieu à l'occasion d'un jubilé, de meilleur cœur qu'auparavant, et sont devenus dévots pour tâcher d'obtenir la paix. Je vous envoie, Monsieur, le Mandement que je leur ai fait pour les exhorter et pour leur apprendre à la demander efficacement. Je sais bien que ce n'est pas là un imprimé qui doive aller plus loin que mon diocèse, mais c'est une marque de ma confiance et de la reconnaissance que j'ai de toutes vos bontés autant que du respect sincère avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 17 avril 1707.

LETTRE CCLXXXVIII.

A M. L'ABBÉ BOSSUET.

Sur la mort de M. de Meaux son oncle.

J'ai été sensiblement touché, Monsieur, de la mort de M. l'évêque de Meaux, votre oncle. La perte que vous avez faite et la douleur que vous en avez, vous sont communes avec nous qui l'avons particulièrement aimé et respecté pendant sa vie, et avec tous ceux qui aiment l'Eglise, dont il a été très-fidèle et très-zélé défenseur. On peut dire qu'une grande lumière est éteinte en Israël. Ses mœurs étaient aussi pures que sa doctrine, et je ne puis me souvenir de cet air de candeur et de vérité qui accompagnaient ses actions et ses paroles et qui le rendaient si honnête et si agréable, que je ne regrette le temps que j'ai passé loin de lui. La religion avait encore besoin de son secours, mais il avait consumé sa vie à travailler pour elle, et il était temps qu'il reçût la récompense de ses travaux. Je ne puis que prier le Seigneur pour lui et vous assurer que sa mémoire me sera toujours précieuse, que je vous plains, et que je suis avec un sincère et parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 23 avril 1707.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE PELLETIER.

Sur la nomination de M. son fils à la charge de premier président.

Quoique je sois persuadé, Monsieur, que vous ne pensez dans votre retraite qu'à votre propre sanctification, et que les honneurs et les biens du monde ne vous touchent plus, je crois pourtant que vous n'avez pas été tout à fait insensible à la grâce que le roi vient de faire à M. votre fils, en le nommant premier président du parlement de Paris. Les bienfaits du prince doivent être reçus comme des choix et des inspirations de la sagesse de Dieu, quand ils tombent sur des sujets qui le méritent et de qui le public peut attendre de grands services pour l'administration de la justice et pour le règlement des mœurs. Les vues et les espérances des chrétiens doivent être spirituelles, parce qu'ils doivent chercher surtout le royaume de Dieu et sa justice ; mais le Seigneur veut bien quelquefois les favoriser aussi de ses bénédictions temporelles, et il y a dans la loi nouvelle des patriarches comme dans l'ancienne. Il faut demander pour ce grand magistrat cette sagesse qui assiste devant le trône de Dieu, afin qu'elle soit avec lui et qu'elle travaille avec lui, surtout en ce temps qu'on peut bien appeler malheureux, dont vous voyez mieux qu'un autre les maux passés et présents, et ceux qui nous menacent encore, si par des événements miraculeux, et par une paix prompte et solide le ciel n'en arrête le cours. Je prends la liberté de vous envoyer le mandement que j'ai fait publier dans mon diocèse à l'occasion du jubilé et je vous assure en même temps de l'attachement et du respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 avril 1707.

LETTRE CCXC.

A M. LE PELLETIER.

Sur sa nomination à la charge de premier président.

Agréez, Monsieur, que je prenne part à la joie publique, sur le choix que le roi a fait de vous pour être premier président du premier parlement de France. La réputation de votre sagesse, de votre droiture, de votre équité, avait déjà prévenu les esprits en votre faveur, et vous sembliez être fait pour

cet auguste tribunal de la justice. Sa Majesté vous y a placé, les peuples s'en réjouissent par l'estime qu'ils ont pour vous et par la protection qu'ils en espèrent, et moi par le respectueux attachement avec lequel je suis à M. votre père et à vous, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 avril 1707.

LETTRE CCXCI.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Votre lettre, Monsieur, est venue tout à propos pour me délasser de la fatigante journée des corrections et des ordonnances synodales, et, s'il est bon, comme vous pensez au sujet de M. le président de Maniban, que chacun meure dans les fonctions de sa charge, j'aime mieux mourir en ordonnant des prêtres qu'en les réformant. Je vous prie de vouloir bien faire mes remercîments à Mme de Villeneuve de l'honneur de son souvenir. Je les serais allé faire moi-même demain, mais j'attends ici M. l'archevêque d'Avignon, après quoi j'irai consoler les dames languissantes et féliciter les dames ressuscitées. Je ne sais pas bien quand je serai assez libre pour aller à Caveirac, ni quel jour je pourrai partir pour Montpellier, mais je sais qu'en tout temps et en tout lieu je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 mai 1707.

LETTRE CCXCII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE BARWIK.

Sur la victoire d'Almanza.

La victoire, Monsieur, que vous venez de remporter, a donné une grande joie à toutes les personnes qui vous honorent comme moi. Elle est glorieuse dans ses circonstances, et sera sans doute avantageuse dans ses suites. Vous avez relevé le cœur des troupes, ruiné l'armée des ennemis, affermi l'Etat et la religion par le gain de cette bataille, et je ne doute pas que cet heureux événement ne soit un renouvellement de prospérité, et un acheminement à la paix, qui vaut encore mieux que les victoires. La joie a été générale, surtout en ce pays, non-seulement par l'intérêt qu'on a aux progrès des armes des deux couronnes, mais encore par la part qu'on y prend à votre gloire. Je prie le Seigneur qu'il continue à bénir votre prudence et votre valeur. Personne ne le souhaite plus, Monsieur, et n'est avec plus de respect que moi, votre, etc.

A Nîmes, ce 17 mai 1707.

LETTRE CCXCIII.

AU MÊME.

J'appris ici, Monsieur, votre maladie dans le temps qu'elle commençait à diminuer, et j'en fus affligé et consolé tout à la fois : Mesdames de Castres et de Villeneuve vous plaignaient beaucoup d'être éloigné de leurs secours. M. le duc de Roquelaure a reçu vos ordres, vous serez avec nous et vous remettrez la paix à Sommières et dans la province. Je voulais vous aller voir d'ici, mais on m'a fait peur des chemins. Je vous souhaite une santé parfaite, et suis, Monsieur, parfaitement, votre, etc.

A Montpellier, ce 22 mai 1707.

LETTRE CCXCIV.

A UNE DEMOISELLE.

Mme de la Lande, ma chère fille, dont vous connaissez la vertu, et qui de son côté connaît la vôtre, veut bien se charger de vous rendre elle-même cette lettre. J'ai reçu celle que vous eûtes la bonté de m'écrire à votre retour à Alais, pleine d'amitié et de regret d'avoir fait si peu de séjour dans un pays où vous aviez été si désirée, et où vous paraissiez avoir eu quelque dessein et même quelque inclination à passer du moins encore un jour. J'ai fait depuis ce temps-là un voyage à Montpellier : on m'y a retenu huit jours; j'en ai demeuré trois à Caveirac, où M. le duc et Mme la duchesse de Roquelaure m'ont fait l'honneur de me venir voir. Je vous fais cette relation de mes pèlerinages, afin que vous sachiez que ce n'est ni indifférence ni manque d'attention, si je ne vous ai plus tôt répondu.

Ç'aurait été une assez bonne occasion que le voyage de Mme de la Lande, si M. votre père n'eût été incommodé. On ne peut trouver mauvais que vous vous attachiez à ces premiers et principaux devoirs que la nature, la raison et la religion vous inspirent. C'est un attachement qui réjouit le père et qui fait honneur à la fille. La Providence règle ainsi nos occupations et nos jours, et rien n'est si chrétien que de se soumettre à toutes les petites sujétions qu'elle nous impose. Il faut se faire une espèce de plaisir d'une obligation d'état, quand même il en coûterait quelque chose à notre amour-propre.

M. de Merez qui est sur le point de s'en retourner vous dira les nouvelles de notre chapitre, et vous assurera aussi bien que Mme de la Lande, qu'on ne peut être plus à vous, ma chère fille, que je le suis, etc.

A Nîmes, ce 1er juin 1707.

LETTRE CCXCV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Je m'étais toujours bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyais pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avait guère osé tenter, et qu'on avait quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous. Soldats, officiers, généraux se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune perte. Vous voilà donc, Monsieur, à Rastadt dans le palais du feu prince de Bade, ou pour mieux dire,

dans le vôtre, bien tranquille et bien à votre aise, prêt à vous promener dans le Virtemberg, et peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube pour aller abattre la superbe pyramide d'Hochstedt, et remettre les marques de votre ancienne victoire peut-être par une nouvelle. Le roi de Suède n'a qu'à marcher, vous lui avez aplani les voies, s'il veut rétablir ses cousins. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses. Je vous en félicite par avance par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par l'attachement et le respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 juin 1707.

LETTRE CCXCVI.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Depuis ces heureux jours que j'ai eu l'honneur de passer avec Votre Excellence, je sais qu'elle a fait quelques petits voyages dans ses terres. J'en ai fait quelqu'un aussi à Montpellier pour aller dire adieu à Mme la duchesse de Roquelaure, qui a bien voulu me venir voir depuis à Caveirac. J'appris avec plaisir, Monseigneur, de vos nouvelles par deux dames qui passèrent ici pour aller prendre les bains de Balaruc. Elles se trouvèrent en grand danger d'être mal logées, mal nourries, mal couchées, mauvais préparatifs pour les remèdes qu'elles vont faire, et pour la santé qu'elles vont chercher. Sur la lettre que vous leur avez accordée, et sur l'honneur de votre amitié dont elles se sentent fort honorées, elles auraient dû venir descendre chez moi : avec de tels passe-ports, qu'avaient-elles à craindre et à ménager? Je fus assez heureux pour les tirer à peu près de la misère où elles étaient. Elles vous divertiront, Monseigneur, du récit de leurs premières aventures. Je les attends à leur retour, persuadé qu'elles en auront d'autres toutes agréables à vous raconter. J'ai reçu la lettre de Votre Excellence au sujet de votre vassal de Saint-Laurent des Arbres : il ne parle point de son engagement, que nous n'aurions pas beaucoup de peine à rompre, si les choses sont comme il les dit, mais il se trouve redevable de bien des procédures. Je lui ai dit de venir à moi quand il faudra parler et agir pour lui... J'ai été fort en peine de vos fluxions : elles ont sans doute passé. J'embrasse de tout mon cœur le petit aimable neveu, et j'assure de mes respects M. le comte Gros et toute votre compagnie. M. l'abbé de N... assurera aussi Votre Excellence de l'attachement sincère et de la parfaite vénération avec laquelle je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 10 juin 1707.

LETTRE CCXCVII.

AU MÊME.

Monseigneur,

Vos dames ont fait leur voyage sous les auspices de Votre Excellence, assez agréablement, ce me semble. On les a reçues partout comme des personnes que vous honorez de votre estime, méritaient de l'être. Elles joignent à beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur et de politesse, et sont les dignes ouailles d'un tel pasteur. Je ne sais si elles ont eu toute la satisfaction qu'elles espéraient des eaux qu'elles étaient allées chercher ; mais il paraît qu'elles en rapportent une bonne santé. Je reconnais, Monseigneur, la grâce que vous m'avez faite de me procurer leur connaissance. Elles auront le plaisir de vous raconter agréablement leurs aventures toutes agréables, mais sachant la bonté que vous avez pour moi, et ayant bien connu l'attachement et le respect que j'ai pour vous, elles auront bien soin de vous dire, que personne n'honore plus parfaitement votre mérite, et n'est avec plus de vénération, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 17 juin 1707.

LETTRE CCXCVIII.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT-ESPRIT.

Le P. Picot, votre provincial, ma chère sœur, m'a rendu votre lettre, et m'a fort consolé par tout le bien qu'il m'a dit de vous. Vous ne m'en dites pas tant vous-même, soit que vous vous défiez de votre vertu, vous sentant imparfaite, soit que vous vouliez me la cacher, étant humble comme vous devez l'être. Je m'ennuyais, il est vrai, de ne point recevoir de vos nouvelles : vous savez l'intérêt que j'ai toujours pris à tout ce qui vous regardait, et vous ne devez pas douter que je n'en prenne encore plus à tout ce qui vous sanctifie, votre salut m'étant encore plus cher que votre sanctification. J'ai toujours demandé à Dieu qu'il vous fît oublier le monde, qu'il vous inspirât ce que vous deviez faire pour lui, qu'il vous fortifiât dans votre vocation, et qu'il vous conduisît dans ses voies avec beaucoup de douceur et de paix. C'est ce repos que je vous souhaite sur toutes choses, étant plus que personne du monde, ma très-chère sœur, tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 20 juin 1707.

LETTRE CCXCIX.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Monseigneur,

Quel bonheur ! quelle joie pour moi de revoir votre aimable caractère, et de penser que voilà présentement les chemins ouverts à notre commerce. J'ai eu l'honneur d'écrire quelquefois à Votre Excellence dans les commencements de la révolte de vos peuples, mais j'ai bien jugé que mes lettres n'avaient pu pénétrer jusqu'à Saragosse, et que des gens qui n'étaient pas fidèles à vous honorer ne seraient pas fidèles à vous les rendre. J'ai appris depuis, par divers endroits, les mouvements de votre zèle pour la religion et pour le service du roi, la constance que vous avez eue à souffrir persécution pour la justice, soutenant vos diocésains opprimés par vos secours et par vos conseils, et refu-

sant de fléchir le genou devant des dieux étrangers, et d'entretenir les hérétiques et les rebelles les dépouilles du sanctuaire. Je ne puis assez vous témoigner la douleur que j'ai eue de vous savoir entre les mains d'une populace ingrate et indigne d'un si sage et si saint pasteur.

Vous avez eu raison, Monseigneur, de réprimer l'audace des prêtres et des religieux qui, contre les règles de leur ordre et de leur sacerdoce, se sont élevés contre le Seigneur et contre son Christ. Vous réduirez tout à la fidélité et à l'ordre. Je me réjouis de vous voir présentement en état de repos et de paix, et je suis avec tout le respect et la vénération possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 26 juin 1707

LETTRE CCC.

A MESDAMES DE TOIRAS ET DE BERNIS.

Sur la mort de leur mère.

Vous perdez, Mesdames, la meilleure mère du monde ; je perds la meilleure amie, et le siècle perd la plus vertueuse dame qu'il eut. Je ne reconnus en elle aucun défaut, et j'y trouvai toutes les vertus : autant de bonté que de sagesse, autant de religion que de raison. Quoique son âge nous dût préparer à sa mort, elle vivait si bien, elle avait si bien vécu, qu'on ne pouvait s'empêcher de souhaiter qu'elle vécût beaucoup davantage. Dieu a voulu l'appeler à lui, elle est sainte, elle est heureuse. Profitons des exemples qu'elle nous laisse ; regrettons ensemble la perte que nous faisons. Je souhaite que le Seigneur vous console, et que vous me croyiez, Mesdames, aussi parfaitement que je le suis, votre, etc.

A Nîmes, ce 28 juin 1707.

LETTRE CCCI.

A M. GONTHIERI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Vos dames sont les plus obligeantes du monde : Votre Excellence leur a inspiré des sentiments d'une reconnaissance que je n'ai pas méritée. Elles m'ont fait l'honneur de m'écrire des lettres honnêtes, agréables, telles qu'elles seraient si vous les aviez dictées. Mais, quoiqu'elles m'aient fait plaisir par leurs politesses, leurs remercîments n'ont pas laissé de me causer quelque confusion. L'affaire que Votre Excellence a eu la bonté de me recommander, qui regarde un jeune homme de cette ville qu'on poursuit criminellement, est assez difficile à accommoder. Des coups de bâton donnés à un homme glorieux et bien apparenté ne se pardonnent pas sitôt, ni si aisément. Il faut laisser un peu châtier l'insolence de l'un et calmer les ressentiments des autres, après quoi, je m'en mêlerai. J'ai pris quelques mesures pour cela... Pour les réflexions morales et politiques, Monseigneur, sur les conjonctures présentes des guerres et des divisions de l'Europe, c'est une matière bien ample et bien triste. Le duc de Vendôme et milord Marlborough se regardent : chacun voudrait, mais aucun n'ose. Le maréchal de Villars parcourt et ravage une partie de l'Allemagne, tout cela tend, conjointement avec le roi de Suède, à rétablir les électeurs de Bavière et de Cologne. M. le duc d'Orléans et le maréchal de Barwik assiégent Lérida, et prétendent réduire la Catalogne et ramener le Portugal. Ces guerres-là sont des acheminements à la paix. Ce qui nous touche le plus et de plus près, ce sont les projets du duc de Savoie et du prince Eugène, deux généraux braves, rusés, portés par inclination à nous nuire. Ils l'auraient fait plus sûrement, s'ils eussent commencé plus tôt. Tout était consterné, mais je vois, par les nouvelles que j'apprends, que tout se rassure. Nous saurons bientôt à quoi il faudra nous en tenir ; on se prépare partout... Pour ce qui regarde les désordres que les Allemands font dans Rome et aux environs, vous en savez, sans doute, plus de nouvelles que nous. Le Saint-Père a toujours été si bon, si indulgent, si attentif à éviter la partialité et à ménager les droits des couronnes. Sa dignité et sa sagesse, jointes à sa piété, devaient lui attirer plus de vénération et de repos. Plusieurs croient qu'on n'aurait pas mal fait de se précautionner contre ces passages de troupes féroces, et que des contributions qu'on a levées pour elles, on aurait pu lever de bonnes troupes pour les arrêter. Pardonnez-moi mes raisonnements, et croyez-moi avec tout l'attachement et le respect possible, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 juillet 1707.

LETTRE CCCII.

A UNE DEMOISELLE.

Il y a longtemps, ma chère fille, que vous n'avez reçu des marques de mon souvenir, quoique vous me soyez toujours présente dans mon affection et dans mes prières. J'ai essuyé, depuis ce temps-là, beaucoup de fatigues, tant pour remplir les devoirs de la vie, que pour accomplir les fonctions de mon ministère ; mais nous ne sommes homme ni évêque que pour cela. Ce qui me console, et qui, sans doute, vous fait plaisir par l'amitié que vous avez pour moi, c'est que ma santé n'a point été altérée, et que Dieu, par sa grâce, me l'a conservée, sans que j'aie pris aucun soin de la conserver moi-même.

Nous ne sommes remplis ici que de tristes idées. Cette maison de Calvisson, que nous avions vue si florissante, est presque perdue. Le comte, mort subitement, l'abbé, quelques mois après, sans préparation, sans confession, quelles morts ! Mille dettes, mille procès, mille chagrins. Y a-t-il rien de plus triste et qui marque plus le néant et la fragilité des choses humaines ? Nous avons aussi perdu Mme de Bernis, une des plus sages et des plus vertueuses femmes que j'aie connues. Elle est morte dans la paix du Seigneur, après une assez longue vie, toute remplie de vertus et de bonnes œuvres jus-

qu'à la défaillance de la nature. Ce sont des nouvelles qui doivent donner un grand dégoût du monde.

Toute la Provence est menacée d'une terrible irruption du duc de Savoie. Il nous fera tout le mal qu'il pourra, non pas peut-être tout ce qu'il voudrait ; mais qu'est-ce que d'avoir un peu de religion ; on regarde tous ces événements comme des efforts de la justice de Dieu qui nous punit, ou de sa miséricorde qui nous avertit et nous appelle à pénitence, ou de sa providence qui nous fait voir les vanités de toute espèce, la plupart du temps confondues.

Je vous envoie, ma chère fille, une histoire de Théodose que vous aviez eu dessein de lire, en deux petits volumes, jusqu'à ce que j'aie pu vous en faire relier un autre plus proprement. Les chaleurs sont grandes, conservez-vous, et me croyez, ma très-chère fille, bien cordialement à vous, etc.

A Nîmes, ce 16 juillet 1707.

LETTRE CCCIII.

A M. LE COMTE GROS.

A quoi pouvez-vous, Monsieur, attribuer le souvenir qu'on a de vous qu'à vous-même, et à l'estime qu'on a de vous quand on a l'honneur de vous connaître ? Tous ceux qui sont attachés à Mgr l'archevêque ne peuvent manquer d'être vertueux ou de le devenir auprès de lui, et j'ai intérêt qu'on croie que ceux qu'il honore de son amitié la méritent. Je suis bien confus de n'avoir pas encore pu aller rendre mes respects à Son Excellence : certaines affaires imprévues me menèrent jusqu'aux chaleurs, et je craignis moins d'être incommodé, que d'être incommode à notre illustre prélat. Dès que la saison sera plus tempérée, et le bruit de la guerre fini, j'irai m'acquitter du plus juste et du plus agréable de mes devoirs. C'est alors que je pourrai vous dire que personne n'est plus parfaitement que moi, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 29 juillet 1707.

LETTRE CCCIV.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur un bruit désavantageux qu'on avait répandu contre lui.

Monseigneur,

J'ai appris avec chagrin les mauvaises impressions que des gens mal intentionnés ou mal informés ont voulu donner de la conduite de Votre Excellence en faveur du duc de Savoie contre les intérêts de la France. J'en ai parlé à M. le duc de Roquelaure et à M. de Basville, qui logèrent hier chez moi, d'une manière à leur ôter tout soupçon d'une partialité factieuse ni même indiscrète, et je les ai trouvés entièrement prévenus de votre zèle pour le bien public, et de votre sagesse pacifique. Aussi je puis vous assurer qu'ils n'ont aucune part aux lettres qu'on a écrites à la cour là-dessus. Je leur ai fort représenté, Monseigneur, que vous n'étiez capable ni de tenir des discours, ni de former des desseins qui ne fussent convenables à votre épiscopat, dont vous remplissez si dignement toutes les fonctions ; qu'il ne faudrait pas s'étonner si étant né sujet du duc de Savoie, vous aviez pour lui quelque affection particulière, mais que cela n'allait ni à vous mêler de ses guerres, ni à porter préjudice au pays ni aux princes qu'il veut attaquer ; que vous n'avez que des pensées de paix, et que votre caractère, autant que je l'ai pu connaître, est un caractère de douceur et de prudence apostolique. Je suis assuré que tout Avignon leur dira la même chose. Ils ont pourtant des ordres de la cour, qui feront peut-être quelque peine à ceux qui gouvernent. Je suis persuadé que tout cela s'adoucira. Le siége de Toulon n'avance point. Nos troupes ont eu le temps de s'assembler. La ville est bien munie, et résolue à se bien défendre. La guerre cessera, et nous n'aurons plus tous ces embarras, dont il faut espérer que la miséricorde de Dieu nous délivrera. Je prie Votre Excellence d'être persuadée de la part que je prends à tout ce qui la regarde, du désir que j'aurais de la servir, et du respectueux attachement avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 11 août 1707.

LETTRE CCCV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

J'aurais eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire quelquefois durant le cours de votre glorieuse campagne : mais vous étiez si loin de nous que nous vous avions presque perdu de vue. Il eût fallu vous faire tous les jours nouveaux compliments, et vous aviez bien d'autres occupations que de lire des lettres inutiles. Vous savez d'ailleurs que personne ne s'intéresse plus que moi à votre gloire. Je laisse là vos grands et heureux succès, et me réjouis avec vous, Monsieur, du don que le roi vient de faire à Mme votre sœur de l'abbaye de Chelles, sœur que je sais que vous aimez tendrement; abbaye possédée autrefois et présentement même désirée par des princesses Mais dans l'état des affaires présentes, vous êtes un dangereux concurrent, et les grâces du roi ne peuvent plus raisonnablement tomber que sur vos services.

Le duc de Savoie après nous avoir fait peur, a eu peur aussi ; il a décampé la nuit du 21 au 22, ne pouvant prendre Toulon ; pour sa consolation il l'a bombardée, et n'étant pas en état de faire le mal qu'il voulait, il a fait celui qu'il a pu. S'il fût venu huit jours plus tôt, nous étions mal dans nos affaires, mais il a donné le temps aux précautions et au renforcement des troupes, et faute de diligence et de bonnes mesures, il a manqué son coup, M. de Medavi suit cette armée dans sa retraite. Je sais bien que pareille armée irait bien vite devant vous, et qu'il lui en coûterait pour le moins son arrière-garde. On nous dit ici que vous n'êtes pas loin des ennemis, cela nous fait espérer quelque victoire. Je vous la sou-

haite, et suis avec un véritable et respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 août 1707.

LETTRE CCCVI.

A MADAME LA MARÉCHALE DUCHESSE DE VILLARS.

Le roi, Madame, ne pouvait donner à Mme votre belle-sœur un plus noble et plus digne présent que l'abbaye de Chelles ; des princes l'ont possédée, des princesses peut-être l'ont désirée, et vous l'avez heureusement obtenue. Cette grâce vous doit être d'autant plus agréable, qu'elle approche de vous une personne qui vous est chère, et qu'elle fait voir l'estime et la considération que Sa Majesté a pour les services du frère, et pour la vertu de la sœur. Je vous prie de croire que personne ne prend plus de part que moi à votre satisfaction, et ne peut être plus respectueusement que je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 août 1707.

LETTRE CCCVII.

A UNE DEMOISELLE.

Sur la mort de M. son père.

J'apprends, ma chère fille, que vous avez perdu M. votre père, et je ne doute pas que vous n'en ayez été fort touchée, quoique son âge, ses infirmités et sa propre résignation dussent vous y avoir préparée. Vous avez vu durant longtemps devant vos yeux l'image des faiblesses et des fragilités humaines, et je m'imagine que vous en avez profité. A quoi sert une vie longue, qu'à nous rendre plus responsables à Dieu du temps que nous en avons passé sans le servir ! Ces sortes de morts laissent d'ordinaire à des familles aussi nombreuses que la vôtre, outre l'affliction qu'elles causent, certains embarras inévitables qu'il faut essuyer. Vous vous dites à vous-même tout ce que je pourrais vous dire de raisonnable; votre bon esprit réglera les sentiments de votre bon cœur, et vous trouverez dans le fond de votre piété les consolations qui viennent de Dieu, et qui seules sont solides et véritables. Je sais, ma chère fille, toutes les réflexions que je dois sur votre état. Vous voilà présentement presque libre. Je vous offre tout ce qui peut dépendre de moi pour votre repos ou pour votre sanctification, et je suis plus que jamais, ma chère fille, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 septembre 1707.

LETTRE CCCVIII.

A MADAME D'ARNAUD.

Je ne puis que louer, Madame, les bonnes dispositions où vous êtes de vous détacher de tout ce qui peut vous retenir encore au monde, et de penser sérieusement à votre salut. Les embarras que causent les affaires, les dégoûts qu'elles attirent, les passions qu'elles excitent, les occasions qu'elles donnent d'offenser Dieu, ou du moins de l'oublier, sont des motifs de conversion et de retraite qu'il ne faut pas négliger lorsque le ciel nous les fait sentir. Il est juste que vous terminiez votre procès et que vous mettiez ordre à vos affaires domestiques, afin que dans une parfaite tranquillité d'esprit et de cœur, vous puissiez, libre de toute affection mondaine, et tout occupée de l'éternité, vous consacrer au Seigneur, si vous en avez l'inclination et le courage. Éprouvez-vous, Madame, priez, demandez à Dieu la grâce de vouloir ce qu'il veut de vous, et celle de l'accomplir. Si vous avez quelque vue de vous destiner au service des pauvres, accoutumez-vous à exercer la charité par les assistances que vous leur donnerez. Quand vous aurez bien affermi votre vocation, et que le temps sera venu de l'exécuter, vous voudrez bien m'en donner avis, afin que je sache ce que je puis contribuer de ma part à cette bonne œuvre.

Ce n'est pas tant à vous qu'à la vérité que j'ai rendu le témoignage dont vous me remerciez. Mme la présidente de M... me paraît bien intentionnée à vous rendre service; pour moi, je suis véritablement, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 22 septembre 1707.

LETTRE CCCIX.

A UNE DEMOISELLE.

Sur la mort de son père.

Je ne sais pourquoi, ma chère fille, la lettre que je vous écrivis sur la mort de M. votre père, vous a été rendue si tard. Je connais assez votre cœur pour croire qu'il a été vivement touché de la perte que vous avez faite, et vous connaissez assez le mien pour être assurée que je vous plains sincèrement, et que je compatis à toutes vos peines. Je vois bien qu'il vous faut quelque temps pour vous consoler dans votre famille et pour mettre quelque ordre aux affaires domestiques qui vous regardent, mais après cela il sera temps de rompre des liens qui vous pèsent depuis quelques années, et de résoudre de quelle manière vous voulez vous donner à Dieu. J'ai appris que malgré votre affliction, votre santé était assez bonne. Conservez-la pour l'employer au service de celui qui vous la donne. Comptez toujours que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut contribuer à votre consolation et à votre sanctification, et que je suis à vous, ma chère fille, avec une affection toute paternelle, etc.

A Nîmes, ce 25 septembre 1707.

LETTRE CCCX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE BARWIK, GRAND D'ESPAGNE.

Quelque plaisir, Monsieur, que nous ait fait la retraite du duc de Savoie, je lui ai su mauvais gré de ne vous avoir pas donné le temps de venir du moins jusqu'à Nîmes. Ce qui me console, c'est de savoir que le roi d'Espagne vous attendait pour vous faire toutes les grâces, je ne dis pas que vous méritez, mais qu'il est en état de vous faire, en reconnaissance des services importants que vous lui avez rendus. Comme vous servez

deux rois en même temps, Monsieur, nous espérons que S. M. Très-Chrétienne suivra bientôt l'exemple de S. M. Catholique, et par des bienfaits qui seront plus considérables et qui vous approcheront plus de nous, vous marquera l'estime qu'il fait de votre piété, de votre valeur, de votre sagesse. Je prie le Seigneur, que la paix à laquelle vous aurez beaucoup contribué vous ramène dans ces provinces et nous donne lieu de vous renouveler, au moins à votre passage, le sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 1er octobre 1707.

LETTRE CCCXI.

A M. L'ABBÉ VIANI, PRIEUR DE SAINT-JEAN D'AIX.

Vous avez encore, Monsieur, tout le feu de votre jeunesse, et l'on dirait que vous avez passé votre vie à faire des vers. Ce que je trouve de plus louable, c'est que vous choisissez de bons sujets pour faire de beaux vers. Le mérite ne peut échapper à votre estime. Vous ne pouvez souffrir que le monde ignore ce qu'il doit honorer, et vous vous chargez de faire valoir les vertus civiles etecclésiastiques qui sont d'une grande utilité ou d'un grand exemple. M. Arnoux et M. l'évêque de Toulon sont deux caractères qui vous font honneur aussi bien qu'à eux. Vous avez fait grand plaisir à Mme de Basville. Faites-moi celui de me croire aussi parfaitement que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 2 octobre 1707.

LETTRE CCCXII.

A M. L'ABBÉ BASTIDE.

J'ai reçu, Monsieur, votre livre *De l'incrédulité des déistes*, confondue par Jésus-Christ. M. Jurieu a toujours eu des opinions extraordinaires, et se croyant inspiré de Dieu, lors même qu'il s'abandonnait à son imagination déréglée, il s'est fait divers systèmes de religion, que ceux de son parti même n'ont pu approuver. Il ne lui restait plus, après avoir soutenu ses visions et celles des fanatiques, qu'à favoriser celles des Juifs sur la venue du Messie. Vous êtes louable, Monsieur, d'avoir armé votre zèle contre une si pernicieuse doctrine qui dément tous les témoignages sacrés, qui se moque des prophéties, qui sous de vaines espérances couvre l'accomplissement des véritables promesses, qui détruit les mystères de Jésus-Christ, qui tend enfin à annuler le traité de sa nouvelle alliance et à ruiner l'Église chrétienne jusqu'au fondement. Vous avez eu de quoi employer toute votre érudition pour la défense de tant de vérités combattues. Les prophètes, les apôtres, Jésus-Christ même vous ont fourni des armes invincibles. Vous avez éclairci les anciens oracles, rendu les prophètes intelligibles, fait valoir le Nouveau Testament par l'Ancien, et l'Ancien par le Nouveau, et vous avez fait connaître aux incrédules déistes, s'ils ont voulu l'entendre, que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant. Je ne doute pas que Jurieu ne soit reconnu pour tel qu'il est avec son opinion des millénaires misérablement renouvelée. Je vous rends mille grâces de votre souvenir et de votre présent, et suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 octobre 1707.

LETTRE CCCXIII.

A M. L'ABBÉ DU JARRY.

On m'a rendu soigneusement, Monsieur, un exemplaire de la belle dissertation que vous avez faite sur les oraisons funèbres. Elle est remplie de pieux enseignements et de réflexions judicieuses qui ramènent cette espèce d'éloquence à son véritable point, qui est la religion et la raison dont elle sortait quelquefois. Vous avez fort bien raisonné sur les règles qu'il faut avoir pour se soutenir dans ces éloges singuliers où l'on veut honorer les morts, édifier les vivants et rendre à Dieu comme un tribut des louanges et des fragilités humaines. Si j'avais encore été dans ces sortes d'occupations, j'aurais été fâché que vous eussiez ainsi découvert tous les secrets de notre art. Je dis notre art, car vous l'avez fort noblement exercé, et vous pouvez bien, au lieu des exemples que vous avez cités de nos ouvrages, en mettre raisonnablement des vôtres. Vous avez suivi votre modestie et votre amitié dans cette dissertation. Je l'ai lue avec plaisir et avec pudeur, et je ne puis vous dire combien j'ai été touché des marques de tendresse et d'estime que vous y avez répandues sur mon sujet. Je vous prie de me les conserver, et de croire que personne ne souhaite plus de vous voir en l'état où votre mérite vous devait avoir mis il y a longtemps, et n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 28 octobre 1707.

LETTRE CCCXIV.

AU P. VIGNES.

Sur la mort de M. le Marquis de Villefranche.

Vous avez eu raison, mon révérend Père, de croire que je serais touché de la perte de M. le marquis de Villefranche, lorsque vous m'avez écrit sa mort. Je l'honorais si parfaitement, et il avait tant de bonté et d'amitié pour moi et pour ma famille, que quoique je dusse être préparé à recevoir une aussi fâcheuse nouvelle, par le triste état où je l'avais vu, je n'ai pas laissé d'être pénétré de la perte d'un si bon et véritable ami, que je regrette beaucoup; la seule consolation qui nous reste, c'est la résignation que vous marquez qu'il a eue à la volonté de Dieu, et la mort chrétienne qu'il a faite. Je ne puis assez louer la générosité et la reconnaissance de M. le comte de Villefranche envers Mme sa belle-sœur. Cela ne m'a pas surpris, connaissant depuis longtemps le bon cœur de cette famille. Je partirai dans sept ou huit jours pour les états. Je me recommande toujours à vos bonnes prières. Je suis très-véritablement, mon révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 novembre 1707.

LETTRE CCCXV.

A M. DE B...

Pour le prier d'empêcher l'établissement d'une confrérie de pénitents.

Il a pris ici à nos gens, Monsieur, une nouvelle espèce de folie, dont vous allez être surpris. Nous en avons vu de fanatiques : d'autres ont vécu et vivent encore en athées ; en voici qui veulent, à quelque prix que ce soit, se faire pénitents blancs. Il y a quelques années, dans le temps même des troubles, on me fit pressentir si je voulais établir une confrérie de pénitents; qu'il était honteux que Nîmes n'eût pas des gens de cette dévotion et de cet habit ; que cet ordre était fort du goût des nouveaux convertis ; qu'au reste, en faveur de mon nom, on les appellerait les confrères du Saint-Esprit. Comme c'était alors la mode des imaginations et des fantaisies, je pardonnai celle-là, et je me contentai de leur dire, que des assemblées de nouvelle institution, et des processions masquées n'étaient guère de saison en ce pays-ci. J'avais cru que l'affaire finirait là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisait que croître ; qu'ils tâchaient sourdement de s'attirer des camarades ; qu'ils avaient retenu la chapelle du Présidial; qu'ils sollicitaient une bulle à Rome, et qu'ils espéraient que le saint-père aurait pitié de la ville de Nîmes, et lui accorderait pour la rendre sainte, une compagnie de pénitents. J'écoutais encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette vénérable troupe destinée à réparer par sa piété tous les péchés commis par les hérétiques, et même par les catholiques. Les deux chefs de ces messieurs étaient, M... qui portait la bulle et qui me la présenta, homme qui n'avait jamais donné de ces espérances de religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses aventures scandaleuses, et dont la vie aurait à la vérité besoin d'être pénitente. L'autre est le sieur... qui n'ayant pu vivre en repos dans la confrérie du Saint-Sacrement, dont il était, voudrait se faire fondateur d'une autre, dont il fût le maître. Ils m'expliquèrent leurs désirs, et je leur répondis, qu'on s'était passé si longtemps dans Nîmes de ces sortes de congrégations ; qu'il y avait tant d'autres moyens de se sanctifier ; qu'ils avaient leurs paroisses, où ils pouvaient assister aux saints offices ; que le nom de pénitent n'était rien, si l'on ne faisait pénitence, et que pour se disposer à la pénitence, il fallait quitter les mauvaises habitudes et les mauvais commerces qu'on avait ; qu'à l'égard de la compagnie qu'ils voulaient établir, je croyais que cet établissement ne convenait ni à la religion de mon diocèse, ni peut-être aux affaires présentes de la ville et de la province. Je pris la bulle où le pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur confrérie : je la leur rendis, et leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce temps-là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoyer, m'a paru aller un peu trop loin. Je sais bien que ni le pape ni le parlement ne me peuvent obliger d'établir une confrérie dans mon diocèse, malgré moi. Mais les tracasseries sont toujours désagréables, et je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité : citer incessamment devant vous le sieur... et ceux qui sont nommés dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne réprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, et de se désister de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, si le cas y échoit, leur faire aussi sa petite correction. Je suis, etc.

A Nîmes, ce 17 novembre 1707.

LETTRE CCCXVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

J'ai su, Monsieur, que vous êtes arrivé à la cour, que vous y avez été reçu comme vos services le méritaient, et que vous avez pris quelque temps, comme de raison, pour vous délasser des fatigues de votre dernière campagne. Je ne vous crois pas fort en repos pourtant. La gloire que vous avez acquise ne vous occupe point, vous songez à celle que vous voulez acquérir, et je suis fort trompé, si vous n'avez déjà fait les projets que vous devez exécuter le printemps prochain. Les Allemands ont beau prendre des résolutions de diligence, je compte que vous les préviendrez, et qu'ils seront encore dans leurs maisons, que vous serez sur les bords du Rhin. Nous sommes ici tenant les états de la province. Vous savez nos occupations. Harangues, visites, affaires, don de trois millions, et autres commissions assez ennuyeuses. Ce qui nous fait plaisir, c'est de parler souvent de vous avec M. de Basville, qui peut vous assurer de l'attachement et du respect sincère avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 4 décembre 1707.

LETTRE CCCXVII.

A M. L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Ç'aurait été pour moi une agréable surprise de voir arriver Votre Excellence, et ç'aurait été une grande joie pour tous nos états assemblés de voir un prélat dont on connaît déjà le mérite, qui gagne toujours beaucoup à se montrer. Mais nous ne pouvons qu'être édifiés de l'application que vous donnez à vos fonctions épiscopales, et nous sacrifions notre plaisir à votre zèle. Vous aurez, Monseigneur, plus de loisir, et nous plus de bonheur une autre année. Vous verrez alors combien vous êtes honoré de tous ceux qui ont l'honneur d'être vos confrères, et principalement de celui qui est avec tout l'attachement et tout le respect possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 6 décembre 1707.

LETTRE CCCXVIII.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE SARAGOSSE.

Monseigneur,

En arrivant il y a quelque temps en cette ville, où les états généraux de la province de Languedoc sont assemblés, je reçus la lettre de Votre Excellence, aussi polie et aussi aimable que toutes celles qui me viennent de sa part, qui me donne des assurances de sa santé et des marques de sa précieuse amitié. Nous avions déjà appris que le château de Lérida s'était rendu, que nous n'y avions perdu que fort peu de monde, et que cette conquête nous ouvrait le chemin à d'autres qui seront plus faciles, et ne seront pas moins avantageuses. Nous en avons chanté le *Te Deum* avec beaucoup de solennité, et nous espérons que nous en chanterons encore l'année prochaine. M. le duc de Noailles a passé ici, portant à la cour de grands projets de campagne qu'il s'offre d'exécuter, moyennant quelques troupes qu'il demande, et fort peu d'argent. Notre assemblée a donné au roi trois millions de don gratuit, et deux millions de capitation. Les ennemis suivant toutes les apparences, ont dessein de secourir puissamment l'archiduc, dont ils sentent la faiblesse et la perte inévitable, s'ils ne pressent leurs armements. Mais celui à qui les vents et la mer obéissent, sera pour nous, et nous sommes à portée de prévenir leurs mauvaises intentions. Quand est-ce, Monseigneur, que Dieu touché des misères de tant de peuples, voudra bien leur accorder cette bienheureuse paix, après laquelle nous soupirons depuis si longtemps? Les vœux et les prières de Votre Excellence dans ces fêtes de la naissance du Sauveur, que je lui souhaite très-heureuses, pourront bien avancer le retour au monde. Pour moi, je prierai le Seigneur en ce saint temps qu'il conserve à son Église un prélat qui observe et fait observer si exactement ses règles, qui exerce si dignement ses ministres, et que j'honore infiniment, étant avec toute la vénération possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 10 décembre 1707.

LETTRE CCCXIX.

A MADEMOISELLE DE MONTCLAR.

Combien d'images de mort, ma chère fille, ont passé depuis peu sous vos yeux dans votre famille! Père, sœur, oncles en moins d'un mois. Vous avez bien appris comment on meurt, et vous avez connu par là l'importance de bien vivre. Je vous fais, sur toutes ces pertes, mes compliments, et vous laisse faire vos réflexions. Comme vous ne tenez guère au monde, et que ses biens ni ses vanités ne vous touchent point, vous rendez vos devoirs à tous vos proches mourant sans intérêt et sans espérance, et vous n'avez en vue que de gagner le ciel par les offices de charité que vous exercez à leur égard. Il ne faut pas aussi que, par fatigue ou par affliction, vous affaiblissiez votre santé. Elle vous est nécessaire pour les desseins que vous avez, et ce doit être une partie de votre piété que de vous maintenir en état de la pratiquer quand vous arriverez où Dieu vous appelle.

Je vous suis obligé, ma chère fille, du soin que vous avez pris du don qu'on a fait à la croix de Saint-Gervasi. Nous avons concerté, M. D. et moi, les moyens d'être payés de ce legs pieux. Nos états avancent, et je suis toujours avec le même zèle, ma chère fille, votre, etc.

A Montpellier, ce 16 décembre 1707.

LETTRE CCCXX.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Agréez qu'après vous avoir souhaité des fêtes heureuses, saintes et sanctifiantes pour votre peuple par les ministères de l'épiscopat que vous exercez si dignement, je vous félicite d'avoir fini la visite de votre diocèse. Votre Excellence, après le cours de ses travaux apostoliques, est revenue en bonne santé dans les lieux de son repos, où il est juste qu'elle se délasse par des occupations moins fatigantes. Je sais la joie qu'on a eue de la revoir à Avignon. Je suis bien fâché d'avoir disposé des stations de mon diocèse pour le carême prochain. Je les distribue d'ordinaire aux ordres religieux qui ont des maisons dans Nîmes, tant pour leur donner de l'occupation, que pour leur fournir quelques secours et quelques moyens de subsister. Si je puis trouver quelque place pour le P. Raymond, il verra ce que peut votre recommandation, et avec quel respect et quelle déférence je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 20 décembre 1707.

LETTRE CCCXXI.

A M. DE SANDRICOURT, GOUVERNEUR DE NÎMES.

Je ne pouvais, Monsieur, commencer plus agréablement cette année, que vous avez la bonté de me souhaiter heureuse, que par la nouvelle que vous me donnez de votre arrivée à Paris dans une parfaite santé. La longueur du voyage et le mauvais temps nous avaient donné quelque crainte, et nos vœux vous ont accompagné jusqu'au lieu de votre repos. Nous les avons renouvelé au commencement de cette année, et je puis vous assurer que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut regarder votre satisfaction. Je vous rends très-humbles grâces des offres obligeantes que vous me faites pour le pays où vous vous trouvez. Je voudrais, de mon côté, pouvoir vous être de quelque usage en celui-ci, et vous témoigner, par mes services, le sincère et parfait attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 4 janvier 1708.

LETTRE CCCXXII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MARBEUF.

Être assurée de votre santé, Madame, avoir

de nouvelles marques de votre souvenir, c'est un assez bon commencement d'année. S'il suffisait de vous la souhaiter heureuse, ou que j'eusse en main les bénédictions que je vous souhaite, vous n'auriez rien à désirer.

J'ai vu, par le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, la triste situation d'affaires où vos états se sont trouvés. Vous jugez bien que les nôtres ne sont pas moins agités. Impôts, création de charges, suppression d'autres, billets de monnaies, emprunts excessifs et autres fâcheuses et inévitables ruines nous affligent fort, et nous font faire des vœux très-ardents pour la paix.

Vous voulez bien, Madame, que je vous demande des nouvelles de votre chère fille du Calvaire... Ce n'est pas si elle est aussi fervente cette année-ci que l'autre, si elle porte gaiement sa croix, si elle a rompu tous les liens qui peuvent attacher au monde : je suppose tout cela; mais si elle se porte bien, si elle prie le Seigneur pour nous, si elle est prête à consommer son sacrifice. Je demande au ciel, pour elle, la persévérance, et je suis très-parfaitement, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 6 janvier 1708.

LETTRE CCCXXIII.

A MADAME DE MONTFALCON,

Qui lui avait recommandé des prisonniers étrangers.

Je vous suis bien obligé, Madame, des vœux et des souhaits que vous faites pour moi dans cette nouvelle année; ceux que je fais pour votre santé et pour votre bonheur, ne sont pas moins sincères, je vous assure.

J'ai fait de mon mieux auprès de M. de Roquelaure et de M. de Basv. pour procurer un peu de liberté aux prisonniers étrangers que vous avez au fort; deux desquels doivent, je crois, avoir le fort pour prison. A l'égard de M. le marquis et de M. le chevalier, M. le duc de Roquelaure m'a fait espérer qu'il leur donnera la permission d'aller dans la ville accompagnés d'un lieutenant ou d'un sergent; peut-être même qu'ils se ressentiront encore mieux de mes recommandations dans quelque temps d'ici : M. de Roquelaure ayant écrit à M. Ameloty, ambassadeur en Espagne, pour savoir les raisons pour lesquelles ces messieurs sont détenus. Je suis très-parfaitement, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 6 janvier 1708.

LETTRE CCCXXIV.

A M. DE VILLEGLI, CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Je me console, Monsieur, d'être forcé d'avoir un procès, depuis que je sais que vous serez mon rapporteur. Quelques-uns de vos amis et des miens qui sont ici m'en ont félicité, et m'ont offert même leurs recommandations auprès de vous, mais je les en ai remerciés, et j'ai cru qu'il valait mieux vous laisser tout entier à votre équité et à votre justice naturelle. Je vous prie pourtant d'avoir égard aux chicanes qu'on me fait, et de me croire très-parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 7 janvier 1708

LETTRE CCCXXV.

A M. LE COMTE DE GRIGNAN, LIEUTENANT GÉNÉRAL EN PROVENCE.

Je vous dois, Monsieur, et je vous fais avec plaisir mon compliment sur le choix que le roi a fait de M. l'abbé de Rochebonne pour l'évêché de Noyon. L'acquisition que l'Eglise fait d'un digne sujet, et la satisfaction que vous avez de le voir placé dans un des plus honorables siéges de France, m'obligent à vous en témoigner ma joie. Il est sorti de votre famille tant d'illustres prélats qui ont sagement gouverné de grands diocèses, et fait honneur à leur dignité, que nous espérons que celui-ci ne sera pas moins édifiant ni moins utile à l'Eglise que les autres. Je souhaite que tout le cours de cette année continue à vous être heureux, et que je puisse souvent vous témoigner l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, et le sincère et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 14 janvier 1708.

LETTRE CCCXXVI.

A M. LE PRIEUR D'AUBORT.

J'apprends, Monsieur, la perte que vous avez faite de M. votre frère le conseiller. Je sais que vous l'avez assisté dans sa maladie; vous le deviez, et je vous en loue. Il faut aider à bien mourir ceux mêmes avec qui nous avons eu peine à bien vivre. Vous avez toujours le cœur bon, quand la religion ou la nature le demandent, et je m'assure que vous avez plaint ce bon magistrat, et que vous priez le Seigneur pour lui. Vous l'avez pleuré comme frère, il aurait été à souhaiter qu'il vous eût obligé de le regretter comme ami. Je suis, etc.

A Montpellier, ce 15 janvier 1708.

LETTRE CCCXXVII.

A LA SOEUR AGNEZ DE LA CROIX, DE RENNES.

Je ne suis pas moins attentif que vous, ma chère sœur, à ce qui peut contribuer au bonheur que vous souhaitez, et que le Seigneur vous prépare. Je vois dans le cours de cette nouvelle année un jour heureux qui mettra le sceau à votre vocation, et consommera votre sacrifice. Vous ne vivrez plus que pour Dieu, et vous ne compterez plus que sur les années éternelles. Je vous prie de vous souvenir de moi dans ces moments favorables, où vous consacrant tout entière, vous ferez des vœux utiles pour vous et pour les autres. Pour moi, je lèverai les mains au ciel, ma chère sœur, et j'assisterai en esprit à la cérémonie à laquelle vous vous préparez, et qui fera tout le bonheur de votre vie.

A Montpellier, ce 18 janvier 1708.

LETTRE CCCXXVIII.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur la mort de Mme sa belle-sœur.

Monseigneur,

Je ne doute pas que Votre Excellence n'ait été sensiblement touchée de la mort de Mme la marquise de Cavaillac sa belle-sœur; sa naissance, sa piété, son application à tous ses devoirs, la tendresse pour sa famille, et son attention à tout ce qui vous regardait, Monseigneur, personnellement. Tout ce mérite qui vous l'a fait estimer de son vivant, vous fait sentir plus vivement la douleur de l'avoir perdue. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut arriver d'heureux ou d'agréable à Votre Excellence, personne ne compatit aussi plus que moi à ce qui l'afflige. Elle n'a besoin ni de nos réflexions ni de nos conseils, et les plus solides consolations sont en elle-même. Vous avez raison, Monseigneur, de vouloir honorer autant qu'il convient cette illustre dame. Il est dans l'ordre de faire prendre le deuil aux gens de votre maison. Pour ce qui est de faire draper le carrosse, cela n'est pas fort ordinaire pour une belle-sœur. J'ai vu pourtant de nos évêques qui l'ont fait; parmi nous cela est assez arbitraire, et chacun suit assez ses raisons et ses inclinations. Vous en pouvez user de même; le rang que vous tenez à Avignon, la considération et le respect d'une aussi noble alliance, la reconnaissance des soins que cette dame a pris de votre famille et des obligations particulières que vous lui avez, peuvent bien autoriser toutes les marques d'honneur et de regret que vous ferez paraître en public. Dans les deuils particuliers, quand on est touché, et qu'on a donné part de sa perte et de sa douleur aux personnes de distinction, un peu trop serait plus supportable que trop peu. Voilà, Monseigneur, quel est notre usage en France. Vous avez plus de sagesse que moi, mais on ne peut avoir plus d'attachement et plus de respect pour vous, ni être plus véritablement que je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 18 février 1708.

LETTRE CCCXXIX

A M. L'ÉVÊQUE DE MARSEILLE, NOMMÉ A L'ARCHEVÊCHÉ D'AIX.

Monseigneur,

Vous ne m'avez pas cru indifférent sur la nouvelle dignité que le roi vous a donnée. Vous voilà archevêque dans une province que vous aimez et qui vous aime, où vous êtes déjà connu et honoré, et où vous exercerez, soit pour l'Eglise, soit pour l'État, une autorité sage et gracieuse. Je sais le regret qu'a votre troupeau de vous perdre, mais vous ne vous en éloignez pas beaucoup, et il aura la consolation de vous voir au-dessus de lui, et de vivre encore presque sous vos yeux. Personne ne prend plus de part que moi à votre élévation, et ne peut être avec plus d'attachement et de respect que je le suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 22 février 1708.

LETTRE CCCXXX.

A MADAME N***.

Sur un faux bruit qui avait couru d'un différend entre M. de Montpellier et lui.

J'ai appris, Madame, par la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer, qu'on disait à Paris que nous avions eu M. l'évêque de Montpellier et moi, une querelle fort vive au sujet de l'opéra; que l'affaire avait été poussée assez loin, avec aigreur de sa part et de la mienne. Je ne sais qui a composé, ou pour mieux dire, inventé cette histoire. M. votre frère ne m'a jamais parlé de l'opéra qu'indifféremment et sans reproche; nos sentiments conviennent assez là-dessus: je ne le favorise ni ne l'approuve non plus que lui; il le souffre quand il le faut, aussi bien que moi, peut-être un peu moins patiemment que moi; mais il n'a jamais blâmé ma tranquillité, comme je n'ai jamais blâmé son zèle. Vous pouvez être assurée, Madame, et assurer qu'il ne s'est rien passé entre M. de Montpellier et moi qui puisse blesser tant soit peu l'amitié dont il m'a toujours honoré, et que j'ai toujours cultivée. Je pardonne presque à ces fausses relations, puisqu'elles me donnent lieu de vous témoigner le véritable respect avec lequel je suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 mars 1708.

LETTRE CCCXXXI.

A M. L'ABBÉ DE N...

Sur un procès où il avait été condamné à Toulouse.

Vous savez, Monsieur, l'aversion que j'ai toujours eue pour les procès. Je les avais heureusement évités jusqu'ici, ayant d'ailleurs des occupations plus convenables à mon ministère et à mon humeur. Il a fallu que j'aie trouvé un homme, qui, sans honnêteté, sans raison, sans intérêt ni avantage pour sa cause, étant mon diocésain, veut me faire conduire à la vue de tout mon diocèse au travers d'une foule de plaideurs, pour jurer sur une chose dont il sait bien que je n'ai aucune connaissance, et qui n'a rien de commun avec le fond de l'affaire, de laquelle je ne me suis point mêlé jusqu'alors; et qu'il se trouve des gens sages qui le soutiennent. Cette affectation de m'attirer à l'audience, cet appel de l'offre que le juge fait de venir recevoir le serment de son évêque, après mille sortes de chicanes précédentes, cette variation de moyens, par laquelle il se vante d'avoir rendu le parlement juge et partie, ne méritaient guère d'être approuvés. Je ne connaissais pas encore toutes les raisons que Jésus-Christ et saint Paul ont eues de nous défendre de plaider. S'il n'eût été question que de mon intérêt ou de mon honneur particuliers, je les aurais sacrifiés à mon repos, et MM. de Toulouse n'auraient pas eu la peine de me juger et de se partager leur jugement. Si ma partie, gardant quelque bienséance pour la dignité, m'eût proposé d'aller dans la maison du juge, je ne sais si je n'aurais pas jou-

cement et sans bruit acquiescé à sa demande, quoique contraire aux exemples de mes prédécesseurs. Mais c'est la dignité commune qu'il voulait avilir dans la mienne peut-être sans y penser. On dit que les évêques ont trop d'autorité : ils n'en ont pas trop s'ils en usent bien ; et ce n'est jamais une raison de droit, moins encore de religion, de vouloir les abaisser comme évêques. Quoi qu'il en soit, il faut prendre patience. J'ai d'abord pensé comme vous, qu'il fallait tout laisser là, et vous en revenir ici : mais on m'a conseillé aussi d'essuyer encore ce second jugement, si vous connaissez qu'il puisse être plus favorable, etc.

A Nîmes, 9 mars 1708.

LETTRE CCCXXXII.

A M. DE MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous avez perdu depuis peu M. votre père, Monsieur, âgé de cent ans, plein de santé et de mérite. Il n'a connu ni les maux ni les remèdes qui nous font passer de si tristes jours ; il a conservé jusqu'à la fin sa raison et sa piété ; il a vécu en homme de bien, et il est mort au milieu de sa famille, comme mouraient autrefois les patriarches. Il ne faut donc pas tant regretter de ne l'avoir plus, que louer Dieu de l'avoir gardé si longtemps. Sa vie si sage vous laisse de grands exemples, et sa vieillesse si saine vous laisse de grandes espérances. Je sais les beaux jours que vous avez passés à Agde avec nos deux aimables prélats. Je suis ravi que M. votre fils vienne résider à Nîmes, il y tiendra votre place. Il sait combien je l'estime, et il pourra vous faire savoir souvent qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 mars 1708.

LETTRE CCCXXXIII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MARBEUF.

Sur la profession de sa fille au Calvaire.

Je loue Dieu, Madame, de la grâce qu'il a faite à notre sainte fille de l'avoir conduite enfin jusqu'au sommet du Calvaire, et d'avoir accepté en union de son adorable sacrifice, celui qu'elle lui a fait d'elle-même. La voilà professe, c'est-à-dire au comble de ses souhaits, ne tenant plus au monde par aucun endroit, et reçue au nombre de ces vierges saintes qui suivent l'Agneau partout où il va. J'ai grande confiance aux prières qu'elle a bien voulu faire pour moi dans ces heureux moments de sa consécration, où le ciel n'avait rien à lui refuser, ni pour elle, ni pour ses amis. Je prends part à sa joie et à la vôtre. M. l'évêque de Saint-Malo parle en saint et sage prélat de l'élévation de M. Desmarets son frère. Le roi en le chargeant de l'administration de ses finances, ne pouvait en ce temps-ci lui imposer un plus pesant fardeau. Il faut soutenir une guerre sanglante et ruineuse aux dépens de la vie et de la substance des peuples, et se faire une espèce de justice sauvage, d'épuiser les forces de l'Etat pour le défendre, et d'affliger les riches et les pauvres par des lois dures quoique nécessaires. On est à plaindre dans ces places devant Dieu et devant les hommes. Je suis bien aise que Mgr de Rennes ait le plaisir de voir établir Mlle de B... agréablement. Je vous prie de vouloir bien le faire quelquefois souvenir de moi, et surtout de me croire aussi parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 mars 1708.

LETTRE CCCXXXIV.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

On me croit plus puissant et plus accrédité que je ne suis ; mais je ne souhaite jamais tant de l'être que dans les affaires que Votre Excellence me fait l'honneur de me recommander. Je me serais volontiers employé pour le jeune déserteur d'Avignon; mais j'appris presque aussitôt qu'on m'eut rendu votre lettre, que M. le duc de Roquelaure lui avait accordé sa grâce. Le lieutenant de roi et le major m'étant venu voir, je leur demandai si cette affaire était finie, ils me répondirent que non, et que M. de Roquelaûre avait bien écrit de mettre ce garçon en liberté, mais que c'était à condition que ce qu'on lui avait représenté fût véritable, ce qu'ils ne croyaient pas. Je m'aperçus qu'on disputait l'âge de quatorze à quinze ans, et qu'on allait former des difficultés. Je dis à ces messieurs la part que je prenais à cette affaire, et je les priai de ne point former d'obstacles, ce qu'ils me promirent. Je suis bien aise que ce jeune homme ait obtenu sa liberté ; j'aurais voulu que c'eût été par moi pour mieux marquer l'attachement et le respect très-sincère avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 22 mars 1708.

LETTRE CCCXXXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE ROQUELAURE.

Depuis mon retour des états, Madame, j'ai été si accablé d'affaires plus pénibles et ennuyeuses, qu'importantes, que mes petits devoirs m'ont presque ôté les moyens de remplir les grands. Ce n'est pas que je les aie oubliés. M. le duc a eu la bonté de me faire savoir de vos nouvelles, et vous aura sans doute mandé l'empressement que j'ai eu d'en apprendre. Vous savez, Madame, combien je m'intéresse à votre santé, à votre repos, à votre gloire, à tout ce qui vous regarde... On ne vous a pas laissé ignorer les solennités du mariage d'une de vos amies, les divertissements, les fêtes, les présents, la joie et la satisfaction mutuelle des mariés. Mme la douairière aurait pu les rendre plus riches, mais non pas plus heureux qu'ils le sont, et qu'apparemment ils le seront l'un et l'autre par leur sagesse. Pareilles nouvelles sont les grandes de ce pays. Nous laissons aux vôtres les grands événements, les mouvements des royaumes,

le rétablissement des rois, le dérangement de tous nos ennemis, les espérances d'une florissante campagne, et plus encore d'une paix prochaine. Je vous souhaite, comme on fait ici, les bonnes fêtes, et suis avec tout l'attachement possible, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1708.

LETTRE CCCXXXVI.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Il faut suivre la coutume quand elle s'accorde avec notre inclination et souhaiter à Votre Excellence les bonnes fêtes. Ses fonctions et les miennes dans des jours aussi saints et aussi occupés que ceux-ci, ne me permettent pas de passer les règles précises du devoir, et d'y ajouter aucun compliment. Je souhaite donc que Votre Excellence soutienne avec santé toutes les fatigues de l'épiscopat, sachant qu'elle ne s'en épargne aucune, et qu'elle ait la bonté de se souvenir de me donner quelque part dans ses prières, et de venir se délasser quelques jours après sa visite de Provence, dans la solitude de Caveirac. Je suis avec tout le respect et tout l'attachement possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 6 avril 1708.

LETTRE CCCXXXVII

A M. DE VALERNOT, ABBÉ DE SAINT-OEUF.

Je suis bien-aise, Monsieur, de vous avoir prévenu au sujet de la cure D... Connaissant, comme je sais, le zèle que vous avez pour votre ordre en particulier que vous gouvernez si sagement, j'ai cru que je devais me confier entièrement à votre choix pour le sujet à qui vous voudrez remettre la conduite d'une paroisse qui vous appartient, et que je regarde comme une des principales de mon diocèse. C'est un peuple assez docile, et qui déférant volontiers à celui qui le gouverne, mérite d'être bien gouverné. Les deux religieux que vous me proposez les premiers me paraissent d'un bon caractère; celui de Bourgogne et celui de Nisse. Le savoir, la piété, le zèle accompagné de prudence et de charité, sont les qualités d'un bon pasteur. Je recevrai avec plaisir celui que vous aurez choisi des deux. J'écris à M. A... de préparer sa démission. Heureux d'avoir pu faire quelque chose qui ait pu vous plaire, et vous témoigner le sincère et parfait attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 30 avril, 1708.

LETTRE CCCXXXVIII.

A M. DE COLONDE.

Sur la mort de sa femme.

Je suis sensiblement touché, Monsieur, de la mort de Mme votre épouse. Personne n'a tant mérité d'être honorée pendant sa vie, personne ne mérite tant qu'on la regrette. Elle était faite pour pratiquer la vertu et pour l'inspirer aux autres. Il n'y a point eu de bonnes œuvres commencées ou rétablies de son temps à Montpellier, où elle n'ait eu part, et dont elle n'ait pris soin dans la suite Sa piété a été solide et persévérante. Elle laisse de grands exemples à cette ville et à sa famille; vous qui la connaissiez mieux, Monsieur, et qui avez été non-seulement le témoin, mais encore le compagnon de la plupart de ses dévotions, et qui d'ailleurs étiez uni depuis tant d'années avec elle par des liens d'une sainte et douce société, vous avez plus de raison de sentir votre perte et de vous en affliger. Mais aussi vous avez plus de sujet de vous consoler, dans l'espérance que le Seigneur l'a reçue et récompensée des peines qu'elle a prises, et des charités qu'elle a exercées en ce monde. Je ne perdrai pas la mémoire dans mes prières, de l'amitié qu'elle m'a toujours témoignée, et je m'estimerais heureux si je pouvais vous faire connaître à vous et à toute votre famille le parfait attachement, et la considération particulière avec laquelle je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 7 mai 1708.

LETTRE CCCXXXIX.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous avez quitté Sommières bien promptement, Monsieur. Fallait-il interrompre sitôt le plaisir qu'on avait de vous y voir? car j'espère que vous y reviendrez. Voilà ce que c'est que d'être nécessaire en plusieurs endroits. Nous vous souhaitâmes fort dans notre partie de Caveirac. Je vous plains d'être comme relégué sur des côtes presque sauvages, où votre politesse aura beaucoup à souffrir. Au reste, mon neveu l'abbé est résolu de partir d'abord après les fêtes de la Pentecôte. Envoyez-nous M. votre fils l'abbé incessamment, et croyez-moi très-parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 mai 1708.

LETTRE CCCXL.

A M. SARTRE, SEIGNEUR DE CAVEIRAC.

Je ne puis assez vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me prêter votre belle et délicieuse maison. J'ai joui de toutes les douceurs et de tous les agréments d'une campagne agréable et bien cultivée. Tout y est propre, tout y est fleuri et verdoyant. Les fêtes me rappellent à Nîmes, et comme mon premier soin en entrant ici a été de reconnaître et de sentir le plaisir que vous me faisiez; le dernier en sortant sera de vous en témoigner ma reconnaissance, en vous assurant qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Caveirac, ce 24 mai 1708.

LETTRE CCCXLI.

A M. MARGON, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Je suis bien aise, Monsieur, que notre croix fasse des miracles chez vous; c'est une marque qu'il y a de la foi et que votre piété se communique par vos exemples à tous ceux qui vous appartiennent. Ce bon homme que vous m'avez recommandé, marchait avec un

grand courage, il revient de sa dévotion fort consolé et fort édifié. Je vous estime heureux de passer vos jours auprès de Mgrs les évêques d'Agde et de Béziers ; je voudrais bien pouvoir vous en dérober quelques heures, ou m'associer avec vous, et me satisfaire sans vous faire tort. Les succès de la campagne sont encore dans les mains de la Providence : les préparatifs sont grands ; les apparences sont belles : si la bénédiction du Seigneur vient là-dessus, que ne devons-nous pas espérer ? Je suis, Monsieur, votre, etc.

Du 10 juin 1708.

LETTRE CCCXLII.

A M. L'ABBÉ MÉNARD.

Si M. l'évêque de Montauban passe par ici, Monsieur, je plaiderai votre cause avec raison et avec affection. J'en connais toute la justice, et je crois qu'il la connaîtra aussi, quand il en jugera par lui-même. C'est se faire honneur que de protéger un homme comme vous, et ce n'est pas assez de lui rendre justice, il faut se piquer de lui faire grâce.

Il est vrai qu'on doit être dans une grande attente de cette campagne. Une belle et nombreuse armée, nos premiers princes pour généraux, braves soldats, bons officiers, supériorité, ce semble, en tout ; cependant il faut tout craindre de ces grandes actions qui peuvent être glorieuses, et qui pourraient aussi être ruineuses. Je voudrais qu'on eût gagné une grande victoire, mais je ne voudrais pas qu'on donnât une grande bataille. Je souhaite surtout la paix : Dieu sait quand il voudra nous la donner. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 15 juin 1708.

LETTRE CCCXLIII.

A UNE DEMOISELLE.

Ne soyez point en peine de ma santé, ma chère fille, elle est aussi bonne que je puis la souhaiter. Les chaleurs ne m'ont pas beaucoup incommodé. J'ai supporté les médiocres par la patience, le repos, le souterrain ; les bains m'ont aidé à modérer les grandes. Nous en voici bientôt à la fin. Pour vous qui agissez sans cesse, et que Dieu a douée d'un tempérament plus vif que le mien, vous devez avoir plus souffert que moi. Nous sommes faits pour toutes les saisons. Le ciel nous doit toujours également porter à servir et à louer notre commun Créateur; et les hivers et les étés qui se succèdent, si nous les passons à nous sanctifier, composent notre éternité. Je suis, ma très-chère fille, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 août 1708.

LETTRE CCCXLIV.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Votre Excellence ne se reposera-t-elle jamais ? De visite en visite, de mission en mission, après avoir instruit les peuples tranquilles de votre diocèse, vous allez exhorter les troupes qui en sortent, et rien n'échappe à votre ferveur et à votre zèle. Je ne doute pas que le Comtat, cette région de paix, ne soit étonné de se voir tout d'un coup en armes, et ne se ressente à la fin des incommodités que cause la guerre. Mais l'Eglise toute douce et patiente qu'elle est, doit quelquefois soutenir ses droits avec courage ; et saint Pierre prit l'épée et frappa même dans l'occasion. Je m'imagine pourtant que Dieu calmera bientôt cet orage. Il y en a de plus difficiles à dissiper en Flandre, où cent mille hommes de chaque côté sont prêts à se détruire, presque sans savoir pourquoi, les uns les autres. Ce seront de grands sujets de réflexion, quand ces heureux jours seront venus, que vous voudrez vous délasser de vos fatigues apostoliques. M. le comte Gros que nous avons vu ici avec un extrême plaisir, aura dit à Votre Excellence combien elle est honorée ici. Mon neveu a fait son coup d'essai assez heureusement, à ce que ses amis et les miens lui ont dit, ou pour l'encourager, ou pour le flatter. Je le renvoie à Paris pour achever ses études de Sorbonne. Ce sera M. votre neveu, Monseigneur, qui remplira vos espérances, par les consolations qu'il vous donnera. J'ai grande envie de le voir et de l'embrasser, après vous avoir assuré qu'on ne peut être avec un plus sincère attachement et un plus profond respect que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 24 août 1708.

LETTRE CCCXLV.

A M. L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

J'avais eu des espérances agréables de l'honneur de voir Votre Excellence dans la délicieuse retraite de Caveirac. J'y ai passé quelques jours tranquilles dans le printemps, où rien ne manquait pour les plaisirs et les douceurs de la campagne, qu'une compagnie exquise, qui répondît aux agréments du lieu et de la saison. Mais vous étiez, Monseigneur, dans la ferveur de vos fonctions apostoliques, dont le bruit venait jusqu'à nous. J'ai appris même qu'après avoir porté le poids du jour et de la chaleur, vous avez été quelque temps incommodé de vos fatigues, et que votre santé vous est revenue avec le repos. J'ai eu du moins assez souvent la consolation d'ouïr parler et de parler moi-même de Votre Excellence. Messieurs et dames, dévots et autres, séculiers et réguliers, tout la loue, tout l'honore également. L'automne approche, Caveirac sera peut-être libre, les jours plus beaux et tempérés, les promenades plus commodes, et je pourrais vous y réitérer les assurances de l'attachement sincère et du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Nîmes, ce 24 août 1708.

LETTRE CCCXLVI.

AUX DAMES DE BOUCARD.

Je reçus à B..., Mesdames, la lettre que vous m'adressâtes à N..., par laquelle je connus ce que j'ai toujours bien cru, la part que vous prenez à ma santé. Dieu, par sa grâce, me l'a donnée assez bonne pour soutenir le travail de l'épiscopat, que le déréglement des mœurs et les misères du temps rendent tous les jours plus difficile. J'espère trouver ma consolation dans la visite que je me propose de vous rendre devant ou après les états, où je serai témoin des bonnes intentions de votre monastère, de sa régularité, de son union et de son attachement fidèle à l'avancement spirituel de toutes en général, et de chacune en particulier. J'aurai grand plaisir aussi de trouver toute la communauté dans une santé parfaite. Je suis, Mesdames, entièrement à vous, etc.

A Nîmes, le 30 septembre 1708.

LETTRE CCCXLVII.

A M. LE PELLETIER.

Bien loin, Monsieur, de s'excuser d'avoir été longtemps sans avoir eu l'honneur de vous écrire, le respect qu'on a pour votre retraite veut qu'on s'excuse quand on vous écrit. Comme ce n'est pas mon intention d'abuser du privilége que vous avez eu la bonté de me donner, je ne veux pas aussi le laisser perdre. Quoique le Seigneur m'ait attaché à ce diocèse par des liens de religion et de charité, et qu'il ait répandu ses bénédictions sur ma résidence, mes pensées vont assez souvent du côté de votre solitude, et je m'imagine quelquefois, quand je passe ici de beaux jours, qu'ils seraient encore plus beaux auprès de vous. Ce pays-ci est devenu tout d'un coup tranquille. On n'y voit plus aucune trace de nos émotions passées, la paix y règne, mais la foi n'y fait pas tout le progrès que nous souhaitons. La fureur a cessé, mais l'erreur reste encore et ne finira dans la plupart de ces esprits préoccupés, que lorsque la fin de la guerre leur ôtera toute espérance de se rétablir. Cependant les mœurs, même des catholiques, se relâchent. Vous verrez, Monsieur, par le Mandement que j'ai l'honneur de vous envoyer, que je n'ai pu dissimuler les désordres que produisait l'opéra dans cette ville en un temps où nous avions ordonné par ordre même du roi, des prières publiques, dans l'attente d'un grand et terrible événement. J'ai eu sujet d'être satisfait de la docilité de mes diocésains, et je ne crois pas qu'on redresse ici des théâtres, et qu'on y rapporte de tels exemples et de telles occasions de débauches. Agréez que je le soumette à votre jugement, et que je vous renouvelle ici l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 30 septembre 1708.

LETTRE CCCXLVIII.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Monseigneur,

Agréez que je témoigne à Votre Eminence, la part que je prends à la perte qu'elle a faite de M. le maréchal son frère. Cette province qu'il a gouvernée longtemps et qu'il a toujours protégée, le regrette généralement, et se ressouvient de sa piété, de sa sagesse et de sa justice. Plusieurs personnes y sont reconnaissantes de ses bienfaits, ou des marques de son amitié, dont sa mort a renouvelé la mémoire. J'ai été Monseigneur, un de ceux qui l'ont le plus honoré, et pour qui il a eu plus de bonté. Je ne puis qu'offrir à Dieu pour lui mes prières, et lui demander pour vous ses consolations, en vous assurant de la vénération particulière avec laquelle je suis, Monseigneur, de Votre Eminence, le, etc.

A Nîmes, ce 14 décembre 1708.

LETTRE CCCXLIX.

AU GÉNÉRAL DES CHARTREUX.

J'ai cru, mon très-révérend Père, que je devais vous faire part d'un Mandement que j'ai fait depuis peu dans mon diocèse, contre ce qu'on appelle l'Opéra. Tout ce qui porte le jugement du monde vous appartient, à vous qui l'avez jugé, qui l'avez fui, et qui le condamnez tous les jours par votre vie retirée et pénitente. Comme nous sommes persuadés que vous priez sans cesse pour la conversion des hommes, il est bon que vous connaissiez que nous y travaillons de notre côté, et que nous combattons tandis que vous tenez les mains levées. Je vous prie de demander à Dieu pour nous, la force de soutenir notre ministère, et de me croire avec autant d'estime et d'attachement que je le suis, mon très-révérend Père, votre, etc.

A Nîmes, ce 19 octobre 1708.

LETTRE CCCL.

A UNE DEMOISELLE.

Vous avez raison, ma chère fille, de croire que je ne vous oublie pas, et que dans votre éloignement vous m'êtes encore présente par l'attention que j'ai et l'intérêt que je prends à votre repos et à votre sanctification. Les mouvements que vous savez que donnent les états de cette province, surtout dans leur commencement, m'ont empêché de répondre plus tôt à votre dernière lettre, par laquelle je vois que vous avez fait votre voyage fort agréablement; que vous êtes heureusement arrivée; que vous avez été reconnaître les lieux que vous pouviez choisir pour votre retraite; que le Carmel vous avez paru un peu trop rude, après avoir connu que vos forces ne répondaient pas à votre courage; que vous avez porté ailleurs vos vues. Il n'importe guère où vous soyez, ma chère fille, pourvu que vous soyez où Dieu vous veut. Il y a différentes demeures dans la maison du Père céleste. Vous ne pouvez qu'être heureuse, quand ce sera lui qui vous placera. Tous les ordres religieux

sont établis pour la sanctification des personnes qui s'y engagent; les plus austères ne conviennent pas toujours, mais chaque règle a sa perfection quand on l'a choisie et qu'on l'observe exactement. Jesus-Christ et sa croix se trouvent partout.

Madame de Lislebonne, dont vous connaissez le bon cœur et le bon esprit, aurait bien voulu vous attirer près d'elle, et vous devez être bien aise qu'elle soit un peu jalouse de Mme de Lamoignon. Je vous prie, si vous la voyez, de lui témoigner le désir que j'aurais d'aller passer encore quelques heures dans quelque parloir de son monastère.

Nous parlons souvent de vous avec des personnes qui s'intéressent à votre bonheur spirituel, mais je vous assure, ma chère fille, qu'on n'y prendra jamais plus de part que moi. Mille remercîments à Mme de Lamoignon de l'honneur de son souvenir.

A Montpellier, ce 25 novembre 1708.

LETTRE CCCLI.

A M. LE PELLETIER.

Comme il ne nous reste pas, Monsieur, selon les apparences, beaucoup d'années à passer au monde, nous pouvons, lorsqu'elles commencent, nous les souhaiter heureuses. Heureuses, c'est-à-dire saintes, occupées de Dieu, de ses volontés, des grâces qu'il nous a faites et de celles que nous avons besoin qu'il nous fasse. Vous ne connaissez que ce bonheur, vous qui avez renoncé à tout ce que les hommes appellent ainsi, et qui dans une douce et pieuse retraite, travaillez à l'œuvre de votre salut, déplorant les agitations et les misères du siècle. Nous parlons quelquefois avec M. de Basville de cette précieuse tranquillité qu'on ne peut s'empêcher de louer et d'envier en même temps. Nous sommes ici depuis un mois entre les besoins de l'Etat et ceux de la province; prêts à remplir deux sortes de devoirs qui semblent presque incompatibles, et ne faisant des vœux comme vous que pour les affaires publiques. L'année où nous entrons ne ressemble pas à celle que nous venons de passer. Je prie le Seigneur qu'il vous comble de ses bénédictions de douceurs; et je suis toujours avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 24 décembre 1708.

LETTRE CCCLII.

A UNE DEMOISELLE.

Votre lettre du 18, ma chère fille, m'a tiré de la peine où j'étais sur votre santé et sur vos affaires. J'avais appris que vous faisiez une retraite de dix jours dans le monastère où vous êtes, pour vous disposer à passer saintement les fêtes, et pour consulter le Seigneur loin du bruit et de la communication des hommes, et connaître les desseins qu'il a sur vous, et les grâces qu'il vous prépare. Je n'ai osé vous écrire en ce temps-là, de peur d'interrompre votre dévotion et d'attirer sur moi quelques moments de cette attention que vous aviez comme réservée à Dieu seul. Présentement je vous crois un peu plus libre, et je le suis un peu plus aussi. Je vous souhaite au commencement de cette année, cette sagesse et cette docilité que Salomon demandait au Seigneur pour connaître ses volontés et pour les suivre. Il n'y a point d'état dans le monde et dans la religion même où l'on ne doive s'attendre du moins à de petites tribulations. Il faut les supporter avec patience. Mme de Lislebonne vous pourra faire de bonnes leçons là-dessus. Je vous prie de lui faire rendre ma lettre, et de me croire autant que je le suis, ma chère fille, votre, etc.

Je remercie Mme de Lamoignon de l'honneur de son souvenir, et lui demande part à ses prières.

A Montpellier, ce 26 décembre 1708.

LETTRE CCCLIII.

A MADAME DE C....

Quand je vous souhaite, Madame, au commencement de cette année une longue suite de jours heureux, j'entends des jours de salut et de bénédictions spirituelles. Les années finissent sitôt, et les prospérités humaines valent si peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux, ni notre principale attention. Ce n'est pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le sert plus tranquillement, cette joie qui est le fruit d'une bonne conscience, ces biens qui sont la matière de vos charités, et toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à votre sanctification. Je ne puis mieux répondre aux bontés que vous me témoignez, ni vous marquer plus efficacement la reconnaissance et l'attachement avec lequel je suis, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 26 décembre 1708.

LETTRE CCCLIV.

AU P. ANNAT, GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DES PÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Le P. Vignes, mon révérend Père, m'a rendu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'avais souhaité dans le temps du chapitre de Beaucaire, qu'il fût élu supérieur de mon séminaire, tant par la confiance que j'ai en lui, et par la déférence qu'il a pour moi, que par la connaissance que j'ai de sa doctrine et de sa prudence pour l'éducation des ecclésiastiques de mon diocèse. Vos Pères eurent d'autres vues, dont je n'ai pas voulu m'informer. Vous avez bien voulu les redresser par votre sagesse, mon révérend Père, dont je vous suis très-obligé. Je serais fâché plus qu'un autre d'avoir sujet de me plaindre d'une congrégation que j'ai tant de raison d'aimer et d'estimer. Cela ne peut arriver sous un général qui la gouverne comme vous, et dont je suis si parfaitement, mon révérend Père, etc.

A Montpellier, ce 3 janvier 1709.

LETTRE CCCLV.

A UN INCONNU.

POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE.

Il y a longtemps, Monsieur, que je jouis de la sincérité et de la constance de votre

amitié. Sur cela les années finissent comme elles ont commencé, et commencent comme elles ont fini. Je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où vos vœux se réunissent, et où votre cœur s'ouvre tout entier. J'en connais tous les sentiments, et j'aime à les entendre renouveler. Je vous souhaite à mon tour une santé parfaite, un doux repos et des prospérités plutôt agréables qu'utiles, telles que je crois que vous les désirez vous-même. Votre fille est en droit de m'écrire comme auparavant; elle a des supériorités qu'elle ne perd point, et elle est plus estimable par sa vertu qu'elle ne l'était par sa charge. Je vous prie de la saluer de ma part, et de me croire autant que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 3 janvier 1709.

LETTRE CCCLVI.

AU P. CHIFFLET.

J'ai toujours bien cru, mon Révérend Père, que votre amitié que vous voulez bien appeler reconnaissance, ne dépendait point du temps ni du changement des années. J'ai été pourtant bien aise de voir au commencement de celle-ci les mêmes sentiments et le même cœur que je reconnaissais en l'autre. Si de mon côté je vous ai témoigné quelque considération particulière, lorsque vous étiez avec nous, ce n'était pas tant un avantage pour vous, qu'un plaisir pour moi ; et par l'approbation générale dont vous jouissez, vous pouvez bien juger qu'il n'y a pas grand mérite à vous estimer. Je ne suis pas surpris que vous soyez content de votre auditoire, parce que je sais que votre auditoire doit l'être de vous. Partout où vous prêcherez et où l'on aura du goût pour la parole de Dieu bien annoncée, vous devez vous attendre à une foule nombreuse et choisie d'auditeurs. Vous aurez fait votre voyage de Pernes, dont je souhaite que vous soyez satisfait. Nos états vont finir. Le Carême approche. Je suis de tout mon cœur, mon Révérend Père, votre, etc.

A Montpellier, ce 9 janvier 1709.

LETTRE CCCLVII.

A UN PRÉDICATEUR.

Sur un sermon qu'il devait prêcher et qu'il lui avait communiqué.

Les affaires, Monsieur, qui nous retiennent ici depuis plus de deux mois et les dissipations inévitables qui les accompagnent, m'ont empêché de vous renvoyer plutôt votre cahier. Je vois avec plaisir la noble occupation que vous vous donnez. Vous sortirez de votre cloître comme un prophète, pour aller annoncer au roi les vérités évangéliques, et prêcher l'humilité aux grands du monde. J'ai lu plus d'une fois cette première partie de votre sermon, que vous avez bien voulu me communiquer. Je l'ai trouvée fort propre pour la cérémonie du jour et pour l'auditoire du pays où vous prêcherez. Ce que vous leur direz les instruira et ne les effarouchera point. L'humilité ne leur paraîtra pas impraticable avec les tempéraments raisonnables que vous avez pris ; et je suis persuadé qu'on sera satisfait de vous, et que plusieurs se reconnaîtront dans les portraits que vous faites d'eux.

Je n'ai fait que quelques petites ratures par ci par là ; et comme je n'avais en main que cette première partie, je n'ai pu juger si elle n'était pas un peu trop longue, et j'ai présumé que quelques endroits ou quelques circonstances du mystère ou de la cérémonie de la Cène que j'aurais souhaité voir entremêlés, sont dans la seconde partie. Pardonnez ma liberté, et croyez-moi très-parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 17 janvier 1709.

LETTRE CCCLVIII.

A UNE DEMOISELLE.

Votre lettre du commencement de cette année, ma chère Fille, ne m'a été rendue que depuis peu. La rigueur de la saison a tout dérangé jusqu'aux courriers. Je vous aurais déjà remerciée de tant d'heureux jours que vous m'avez souhaités et que j'aurais sujet d'espérer sur des vœux et des prières comme les vôtres, si je les passais aussi utilement et aussi régulièrement que vous pensez. La vie est devenue si triste, par le peu de bien qu'on y fait, et par une infinité de maux qu'on y voit, que ne pouvant être agréable ni importante, on ne doit pas la désirer longue. Pour vous, ma chère Fille, qui vous disposez à mourir au monde, et à cacher votre vie en Jésus-Christ, il faut demander au Seigneur qu'il vous fasse vivre pour lui, et qu'il renouvelle votre ferveur toutes les années. J'avais su par votre famille, que vous aviez enfin pris votre parti, que vous aviez commencé à vous essayer et à suivre les exercices de la communauté, et que vous vous regardiez déjà comme séparée du monde et comme initiée aux mystères de la religion. Vous me donnez le même avis dans votre lettre, et je vois avec plaisir la joie que vous ressentez dans votre retraite. Dieu vous fera d'abord goûter les douceurs d'un repos que vous n'auriez pu trouver dans le siècle. Les soins, les affections, les inquiétudes que causent la chair et le sang, les bienséances et les dissipations inévitables dans les devoirs de la société et dans l'embarras des affaires, et même des bonnes œuvres, ne vous troubleront pas. Vous passerez des jours tranquilles dans votre solitude intérieure. Mais il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que des onctions dans l'état que vous embrassez, il y a des croix qui se trouvent de temps en temps. Je ne sais quelles épines croissent parmi ces fleurs. On s'ennuie de certaines observances qui répugnent au propre sens, ou qui donnent trop de contrainte à l'esprit humain. Plus on se croit raisonnable, plus on a du dégoût. Il faut réduire son entendement sous l'obéissance de Jésus-Christ, et se persuader qu'il n'y a rien de bas dans sa religion. Je ne vous en dis pas davantage pour cette fois. Je suis à vous, ma chère Fille, parfaitement, etc.

A Montpellier, ce 22 janvier 1709.

LETTRE CCCLIX.

A M. L'ABBÉ MENARD

J'ai reçu depuis deux jours, Monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Elle est restée à Montpellier après mon départ des états. Me voici présentement à Nîmes, où le froid surprenant de la saison a fait, comme partout ailleurs, de grands ravages. Nous avons accordé au roi tout ce qu'il nous a demandé. Les misères sont grandes, les besoins de l'État le sont aussi. Il est difficile et pourtant nécessaire d'accommoder l'un avec l'autre. Il n'est pas vrai que nos fanatiques remuent : si des étrangers ne s'en mêlent, ceux du pays vivront en paix. J'ai fait depuis quelques mois un Mandement contre l'Opéra, apparemment vous l'aurez vu. Aimez-moi toujours, et croyez-moi, Monsieur, parfaitement à vous, etc.

A Nîmes, ce 20 février 1709.

LETTRE CCCLX.

A M. MABOUL, NOMMÉ ÉVÊQUE D'ALET.

Sur une de ses Oraisons funèbres.

Monseigneur,

M. l'abbé Guillot ne m'a rien appris sur votre sujet, dont je ne fusse déjà bien persuadé ; quand il m'a écrit du bien de vous, il vous a fait moins d'honneur qu'il ne s'en est fait à lui-même, et vous pouvez lui être obligé de son amitié, mais non pas de mon estime. L'Oraison funèbre de Mme de Puberland, dont vous avez bien voulu me faire part, m'a paru si noble dans ses sentiments, si juste dans ses expressions, si judicieuse dans ses louanges, qu'encore que nous l'eussions lue en bonne compagnie aux états de Montpellier, j'ai eu un plaisir nouveau de la relire et d'en faire connaître ici les beautés que j'y connaissais. Vous avez donné l'éclat qu'il fallait à des vertus qui d'elles-mêmes n'étaient pas brillantes. Vous avez tiré de la vie d'une religieuse toute la gloire que la religion pouvait attirer sur elle ; et quoique vous me flattiez d'avoir laissé dans le genre d'écrire à ceux qui viendront après moi, quelque bon exemple, je sens bien que je n'ai fait que vous précéder, et que vous ne pouvez trouver en cet art de meilleur maître que vous-même. J'attends avec impatience, Monseigneur, la satisfaction de vous voir dans cette province avec M. l'abbé Guillot, votre ami et le mien. Comme je suis le premier de vos confrères sur votre passage, je serai le premier à vous recevoir, et le plus porté à vous témoigner l'attachement et le respect avec lesquels je suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 mars 1709.

LETTRE CCCLXI.

A UN RELIGIEUX.

Sur la nécessité d'assister les pauvres, plutôt que de bâtir des églises.

J'ai reçu votre lettre, mon Révérend Père. Je vous accorde la permission que vous souhaitez, d'absoudre un cas réservé et de bénir les deux chapelles de votre nouvelle église, dont l'une est dédiée à saint François, et l'autre à saint Antoine de Padoue.

Quant au secours que vous me demandez, on n'est pas en état de vous le donner ; les aumônes de l'assiette sont réduites à si peu de choses, et la misère du temps est devenue si grande, qu'il ne s'y peut rien ôter aux pauvres. Je conviens que c'est une bonne œuvre de bâtir des églises, mais les pauvres, qui sont les temples vivants du Saint-Esprit, sont préférables. Vous ne savez pas apparemment que du temps de Mgr de Séguier, les aumônes de l'assiette étaient considérables. Les états les ont retranchées. On retirait encore une pension du diocèse, moi je n'en retire point.

Pourquoi vous piquez-vous de la gloire d'avoir achevé votre église? David laissa le temple à bâtir à Salomon. Un autre le fera aussi bien que vous. Quelle imagination de croire ou de vouloir faire croire que vous mourrez cette année ! Laissez votre vie entre les mains de la providence de Dieu. Craignez qu'il n'entre dans votre dessein autant d'amour-propre que de zèle pour le service de Dieu. Laissez cette année assister les pauvres, et leur procurer du pain. Je suis, mon Révérend Père, tout à vous, etc.

A Nîmes, ce 23 mars 1709.

LETTRE CCCLXII.

A UN INCONNU.

Sur la mort de M. le prince de Conty.

Je sais, Monsieur, que vous avez été sensiblement touché de la mort de M. le prince de Conty. Toute la France l'a regretté avec raison et avec justice, et vous l'avez pleuré par reconnaissance et par amitié. Il était tombé dans un état si triste et si languissant, qu'il était difficile que sa santé se pût rétablir. Son grand mérite lui a été longtemps à charge, et je ne sais ce qu'on doit plaindre davantage, ou que ses jours soient si tôt finis, ou qu'ils aient été si peu employés. Ses années auraient été peut-être plus longues, si elles avaient été plus heureuses. Mais enfin Dieu a voulu le sauver par les adversités et les infirmités de ce monde ; et sa patience, sa résignation et les autres vertus chrétiennes qu'il a pratiquées en mourant, lui valent mieux pour son salut, que les grandes actions qu'il aurait pu faire pour sa gloire pendant sa vie. Je suis votre, etc.

Environ mars 1709.

LETTRE CCCLXIII.

A UNE DEMOISELLE.

Sur son entrée aux Carmélites.

Les soins fâcheux et continuels, ma chère Fille, que nous donnent depuis quelque temps la disette du blé, et l'inquiétude des peuples dans nos diocèses, m'ont empêché de vous témoigner aussi promptement que j'aurais voulu, la joie que j'ai de vous savoir dans les Carmélites. Il m'avait toujours paru que c'était là que vous vouliez, et où, selon toutes les apparences, Dieu vous voulait. Les réflexions et les expériences que vous avez

faites ailleurs, ne vous seront pas inutiles pour vous affermir dans cette paisible et sainte vocation. Vous avez assez connu le monde pour le mépriser et pour désirer d'en être entièrement séparée. Vous trouverez parmi ces vertueuses religieuses des pratiques qui vous sanctifieront, et des exemples qui vous consoleront et vous soutiendront dans vos peines. Je crois que vous sentez dans votre retraite cette paix de Dieu qui est au-dessus de tout sentiment. Je souhaite que le Seigneur vous la conserve. Je n'écris point à la mère supérieure, ni à la mère Louise de la Miséricorde. Je les félicite seulement de ce que la colombe est revenue dans l'arche. Je connais leur charité, et rien ne vous recommandera tant auprès d'elles que votre humilité et votre obéissance. Je vous prie de me recommander à leurs prières, de me donner part aux vôtres, et de me croire autant que je le suis en Notre-Seigneur, ma chère Fille, etc.

A Nîmes, ce 24 avril 1709.

LETTRE CCCLXIV.

A M. LE PELLETIER.

Pour le remercier d'un de ses livres.

J'attendais, Monsieur, avec impatience, et j'ai reçu avec plaisir le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Il m'accompagnera aussi bien que vous dans les jours avancés de mon pèlerinage, et m'apprendra les devoirs d'une sage et sainte vieillesse. Dieu veuille que j'en profite au milieu de mes occupations comme vous le faites dans le sein de votre solitude : car encore que nos ministères soient fondés sur la charité, et que notre sollicitude regarde le salut des âmes, il ne laisse pas de naître de ces soins extérieurs une dissipation presque inévitable dans ces temps d'agitation, ou une triste lassitude dans l'âge où nous sommes. Ce pays-ci est fort affligé. La perte des blés que l'hiver a étouffés dans la terre, et des oliviers qu'il a desséchés jusque dans la racine, a désolé toute cette province, que les charges publiques avaient déjà bien fatiguée. Cette misère particulière qui est devenue générale dans tout le royaume, nous doit bien faire souhaiter et demander au ciel cette paix si nécessaire au monde, et que Dieu seul peut lui donner. Je ne doute pas, Monsieur, que du port où vous avez heureusement abordé avant les tempêtes, vous ne voyiez avec douleur les troubles et les malheurs d'un Etat que nous avons vu si florissant. Le Seigneur le veut ainsi. Il nous humilie, il nous punit. Le roi et ceux qui gouvernent sous lui sont bien à plaindre. J'ai envoyé à M. de Basville l'exemplaire de votre livre qui lui était destiné. Il l'a reçu, et vous recevrez son remerciment presque aussitôt que le mien. Sa goutte et son travail le vieillissent plus que ses années. Vous avez été des premiers à connaître et à faire valoir son mérite. Personne ne sert le roi avec plus de capacité, plus d'affection et plus de succès que lui. Nous voudrions bien pouvoir nous rendre solitaires pour quelques jours avec vous et nous remplir des réflexions que vous faites à loisir dans votre retraite ; mais nous sommes liés également à nos emplois quoique différents. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve ce que l'âge donne de vénérable et qu'il vous adoucisse tout ce qu'il peut avoir d'incommode. Je suis toujours avec un respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

De Nîmes, ce 28 avril 1709.

LETTRE CCCLXV.

A UNE DEMOISELLE.

J'ai eu, ma chère Fille, une sensible joie d'apprendre par vous-même que vous commencez à goûter les douceurs du Carmel, que la grâce de la vocation et la charité de vos sœurs vous adoucissent tout ce qu'il pourrait y avoir d'austère, et que par le repos de votre esprit et par le désir ardent que vous ressentez de vous offrir à Dieu, et de l'adorer toute votre vie sur cette sainte montagne, vous connaissez que c'est là que vous êtes appelée. Je ne doute pas que vous ne répondiez aux desseins que le Seigneur a sur vous, et qu'encouragée par l'exemple de tant de saintes vierges, vous ne suiviez partout l'Agneau avec elles. Je voudrais bien, ma chère Fille, être à portée d'assister à la cérémonie après laquelle vous soupirez. Je prendrais volontiers pour moi l'emploi que vous avez la bonté de proposer à mon neveu. Il est entièrement occupé de ses études, et il ne vous faut pas un novice pour une action comme celle-là. J'ai bien regretté la perte que vous avez faite de votre mère prieure, mais vous êtes dans un monastère où toutes les morts sont précieuses devant Dieu, et où l'on ne peut perdre de vue aucune vertu qui ne se puisse remplacer incontinent. Vous serez heureuse de tomber sous la direction de la mère de Maulevrier, qui vous sera d'un grand secours par ses instructions, par ses conseils et par la bonté même qu'elle a pour vous. La mort de la sœur de Béthune m'a d'autant plus touché, qu'elle se souvenait encore que j'avais prêché à sa vêture, et qu'elle me donnait part à ses prières. Procurez-moi celles de la mère Louise de la Miséricorde et de toute la sainte communauté. Tout ce pays est dans une grande misère, et vous jugez bien que le sort est presque égal de ceux qui souffrent ou qui compatissent. Demandez à l'Esprit saint qu'il console les uns et les autres, et croyez que personne n'est plus à vous en Notre-Seigneur, ma chère Fille, que votre, etc.

A Nîmes, ce 18 mai 1709.

LETTRE CCCLXVI.

A M. LE PELLETIER.

J'ai appris, Monsieur, dans le beau livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, que la vieillesse ne doit pas être paresseuse, moins encore dans les évêques que dans les autres hommes ; parce qu'étant chargés de la conduite des fidèles, sujets à misères, à faiblesses, à ignorances, à déréglements, ils doivent sans cesse, ou les con-

soler, ou les instruire, ou les corriger. La disette qui fait gémir aujourd'hui presque toute la France, a tenu tout ce pays-ci, par la perte des blés et des oliviers, et par la mortalité même des bestiaux, dans une désolation et dans une inquiétude particulière. Les pauvres, c'est-à-dire les peuples, ont beaucoup souffert par l'avarice des usuriers et par la crainte de la famine. Nous nous sommes donné de grands mouvements. M. de Basville a pris et prend encore beaucoup de peine, et jusqu'ici le pain n'a pas manqué, et les petits grains, dans six semaines, mettront le monde en repos. Qu'est devenu, Monsieur, ce royaume que nous avons vu si florissant? J'ai cru être obligé, pour l'instruction et pour la consolation de mes diocésains, et de ceux qui sont dans le même cas, de faire imprimer la lettre pastorale que je prends la liberté de vous envoyer. La paix pourrait nous faire espérer l'abondance. Il faut l'attendre du ciel. Je suis toujours avec un tendre et respectueux attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 31 mai 1709.

LETTRE CCCLXVII.

A M. L'ABBÉ MENARD.

Voilà, Monsieur, de grands changements dans le ministère. Tous ceux qui n'étaient pas contents de M. Chamillard espèrent tout de M. Voisin. Ceux qui étaient de ses amis le plaignent; quelques-uns même croient qu'un nouveau ministre, au commencement d'une campagne, se trouvera un peu embarrassé, et s'imaginent qu'on l'a changé un peu trop tôt ou un peu trop tard. Pour moi qui ne me pique pas de politique, je plains l'ancien, je félicite le nouveau. Je suis persuadé que le roi fait bien tout ce qu'il fait, et je prie Dieu qu'il bénisse tout. Je vous aurais envoyé un exemplaire d'une Lettre pastorale que j'ai faite sur la disette du temps, mais il faudra attendre une commodité qui ne coûte rien. Aimez-moi toujours, et croyez-moi, Monsieur, parfaitement à vous, etc.

A Nîmes, ce 16 juin 1709.

LETTRE CCCLXVIII.

A UNE DEMOISELLE.

J'avais déjà su, ma chère Fille, que vous aviez solennellement renoncé au monde et à ses vanités, et que sous le voile d'une humble carmélite, vous en pratiquez les vertus. J'avais aussi loué le Seigneur qui vous a inspiré ce dessein, et qui vous a fait la grâce de l'accomplir. J'ai ressenti une nouvelle joie, quand j'ai appris par votre lettre que vous avez fait votre sacrifice sans peine; que vous connaissez que ce que vous avez quitté ne vaut pas ce que vous avez acquis; que vous commencez à goûter la paix que Dieu réserve aux âmes qu'il a aimées et qu'il a choisies pour lui, et que, dans l'état où il vous a mise, vous êtes heureuse, et vous sentez votre bonheur.

En effet, ma chère Fille, rien ne vous manque pour cela dans la sainte maison où vous êtes; les règles qu'on y suit, les exemples qu'on y donne, la solitude qu'on y trouve et les bénédictions du ciel qui tombent abondamment sur votre sainte montagne.

Je vous aurais volontiers envoyé ma Lettre pastorale sur les misères du temps, et je vous enverrais encore un Mandement que je viens de faire au sujet des prières publiques pour la prospérité des armes du roi. Mais les commodités sont rares, et les frais de la poste sont grands et ne conviennent guère aux communautés.

Je me flatte toujours que j'aurai quelques parts à vos bonnes prières, et que vous m'en attirerez aussi d'autres.

Pour moi, quoique éloigné et séparé de vous, je vous serai présent en esprit. Je prendrai part à l'accroissement des grâces que Dieu vous fera, et je serai toujours, ma chère Fille, également à vous, etc.

A Nîmes, ce 15 juillet 1709.

LETTRE CCCLXIX.

A M. LE PELLETIER.

Sur le recouvrement de sa santé.

J'appris, Monsieur, votre guérison plutôt que votre maladie, et je priai le Seigneur qui vous conservait, que ce fût pour votre sanctification autant que pour la consolation de ceux qui vous honorent comme je fais. Votre retraite du monde vous en a sans doute non-seulement séparé, mais encore détaché. Vous goûtez depuis plusieurs années les douceurs d'une solitude chrétienne: Dieu vous ayant fait la grâce de vous tirer des horreurs d'un siècle qui devait être aussi malheureux et aussi corrompu que celui-ci. L'âge avançant toujours, et la piété croissant avec l'âge au milieu de votre repos, vous vous préparez à bien mourir. Les maladies même dont vous êtes quelquefois affligé, et que vous supportez avec tant de résignation, sont comme des essais d'une mort qui ne peut guère être éloignée. Rien ne peut vous faire regretter ce que vous avez quitté. L'état où vous voyez les affaires présentes ne donne envie à personne d'y avoir part; et la seule tentation que vous pouvez avoir dans votre désert, c'est d'être trop sensible aux malheurs de la république. Mais tant que nous vivons, nous sommes citoyens de la Jérusalem terrestre. Nous devons être touchés de tout ce qui blesse la gloire du roi, à qui nous sommes si redevables, ou la douceur et la tranquillité d'un Etat que nous avons vu si florissant. C'est une tristesse qui est selon Dieu, pourvu que la piété civile ne trouble pas la chrétienne, et qu'elle retienne dans le cœur la résignation et la confiance.

M. le duc de Roquelaure et M. de Basville ont passé ici au retour de leur expédition du Vivarais. Ils ont étouffé dans sa naissance une rébellion qui allait devenir très-dangereuse. La disette du blé donne de grandes inquiétudes aux peuples, et celle de l'argent donne de grands embarras aux riches.

Je prends la liberté de vous envoyer encore un Mandement fait depuis peu, à l'occasion des prières pour la prospérité des armes du roi, après la rupture de la paix. Je vous prie de croire que je pense souvent aux promenades et aux conversations de Villeneuve, et que j'ai eu quelquefois d'assez fortes tentations de vous y aller renouveler le respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 1er août 1709.

LETTRE CCCLXX.

A M. PORTALÈS.

Pour le dissuader de se faire prêtre.

Votre lettre, quoique longue, Monsieur, ne m'a pourtant pas ennuyé. J'ai lu toutes vos aventures, et j'y ai fait toutes les réflexions que vous pouvez souhaiter. Il me semble que tout se réduit à savoir si vos parents, vous ayant voué à l'Eglise et au sacerdoce, et vous de temps en temps vous y croyant appelé, vous devez prendre ce parti et vous y disposer, quoique dans un âge déjà avancé, par des études convenables. Si vous me demandez mon avis, je vous dirai que vous n'y êtes pas obligé, et que même il ne vous convient pas à présent de vous faire prêtre. Le vœu de vos parents ne vous engage à rien. Il faut que les vœux soient volontaires et personnels. La vocation doit venir de Dieu, non pas des hommes. D'ailleurs, ces parents mêmes qui vous avaient destiné pour l'Eglise, ne s'en souvinrent plus, et ne vous donnèrent pas une éducation conforme à cet état; ainsi vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule. Outre cela, vous êtes dans un âge où il vous serait difficile d'acquérir les capacités nécessaires. Votre évêque a été d'avis que vous demeurassiez dans vos petits emplois, où vous pouvez vous sanctifier en vous appliquant à l'instruction d'une petite jeunesse que vous porterez à la piété, et gagnant ainsi votre vie selon l'ordre où la Providence vous a mis; car pour des pensions ou des gratifications de la cour, le temps ne permet ni d'en espérer, ni d'en demander. Si j'avais quelque occasion de vous servir et de vous employer utilement dans mon diocèse, je le ferais avec plaisir, vous assurant que je suis véritablement, Monsieur, tout à vous, etc.

Je me charge de faire dire les trois messes à Saint-Gervais.

A Nîmes, ce 13 août 1709.

LETTE CCCLXXI.

A M. L'ABBÉ MENARD.

Le ciel n'est pas encore bien pour nous, Monsieur. La dernière affaire aurait pu être heureuse, si le général n'eût été blessé, et si le nombre n'eût enfin prévalu sur la valeur. On peut dire que nous n'avons pas perdu la bataille, mais que nous ne l'avons pas gagnée. Les ennemis ont plus souffert que nous. Nous avons pris de leurs drapeaux : ils ont été chargés plusieurs fois; mais enfin ils sont demeurés maîtres du champ de bataille, et nous nous sommes retirés sous nos places comme vaincus, après d'assez grandes pertes. Je suis fort touché de la blessure de M. le maréchal de Villars, soit par le besoin qu'on a de lui, soit par l'amitié qu'il a pour moi. Je vous prie de me faire savoir les nouvelles que vous apprendrez de sa blessure, et de me croire autant que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 septembre 1709.

LETTRE CCCLXXII.

A M. DE BASVILLE.

Sur la mort de M. de Lamoignon, son frère.

J'ai appris, Monsieur, la mort de M. votre frère; j'en suis touché pour lui et pour vous. Vous avez toujours vécu dans une si parfaite union de cœur et d'esprit : vous faisant, dans les temps heureux, un bonheur commun, dans les temps difficiles, vous servant de consolation l'un à l'autre; toujours également amis, toujours également frères, qu'il est aisé de juger de votre douleur! On me mande qu'on ne peut pas être plus regretté qu'il l'est. Je n'en ai pas douté; il ne peut presque mourir personne de votre nom que ce ne soit une perte publique : M. de Lamoignon surtout, qui s'était acquis depuis longtemps l'estime et l'amitié de la cour et de la ville, par cette droiture et cette bonté qui le faisaient l'arbitre de tous les différends, et le rendaient agréable et utile à tout le monde. Ces séparations, Monsieur, sont bien sensibles; mais à quoi ne doit-on pas être accoutumé dans la vie? Je voudrais bien pouvoir vous être de quelque usage dans votre affliction, mais vous n'avez besoin que de vous-même, et votre sagesse vous en inspirera plus que je ne saurais vous en dire. Il me suffit de vous assurer que je prends part à votre douleur, que je sens la mienne, et que je suis, etc.

Environ septembre 1709.

LETTRE CCCLXXIII.

A M. LE PELLETIER.

Sur les infirmités de la vieillesse.

La visite, Monsieur, que je viens de faire à M. le duc d'Uzès, arrivé depuis peu dans cette province, m'a empêché de répondre à votre lettre. Je vois que vous avez quitté votre solitude de Villeneuve, avant que la saison de la campagne fût avancée. Il faut ménager une santé faible; l'air de Paris est moins subtil, les secours y sont plus présents; et quand on approche l'âge des patriarches, il faut se mettre sous les soins d'une famille, et recevoir de ses enfants les fruits de la bonne éducation qu'on leur a donnée. La confidence que vous me faites de l'état où vous êtes et où vous réduit le poids des années, me toucherait davantage si vous n'en parliez pas si bien, et si je ne voyais par là encore tout votre esprit dans votre lettre, et dans celles que M. de N... m'a communiquées. Mais enfin votre appréhension est raisonnable; tout ce qui tend à sa fin diminue nécessairement; la vigueur

passe, les organes s'usent, l'esprit s'affaiblit avec le corps; le feu qui nous anime s'éteint insensiblement, et la raison aussi bien que les sens succombent quelquefois sous les infirmités de la vieillesse. Ceux qui comme vous ont mené une vie toujours occupée, qui ont été chargés de pénibles et importantes affaires, qui ont pris à cœur les intérêts de l'Etat comme ceux de leur famille, qui sont vivement touchés des malheurs présents et des misères de la patrie; ceux-là, dis-je, ont à craindre que l'application et l'usage qu'ils ont faits de leur esprit, n'y causent enfin quelque défaillance. La nature cesse aussi souvent d'elle-même. Il y a peu de ces vieillesses heureuses qui se soutiennent jusqu'à la fin, et où le temps n'ôte à l'homme quelque partie de lui-même; et cette bénédiction que Moïse prononça: *Sicut dies juventutis tuæ, ita senectutis tuæ* (*Deut.*, XXXIII, 25), ne se renouvelle guère depuis. Nous avons vu, vous et moi, Monsieur, des hommes dont on avait estimé le jugement et la sagesse, après avoir rempli les premières charges et les premiers emplois du royaume, traîner un reste de vie dans une indolence pitoyable, sans raisonnement, sans intelligence, oublier leur propre nom. J'avoue que cette espèce de mort vivante est une humiliation, quand on la sent ou qu'on la prévoit. L'homme ne fait jamais plus de pitié que lorsqu'il commence à rentrer dans son néant. La mort naturelle est la peine du péché; la mort civile ou morale en est la pénitence. Il faut s'y résigner quand on la voit approcher, et dans le danger de ne pouvoir plus offrir à Dieu avec liberté le sacrifice des bonnes œuvres et de la louange, lui en faire un de son inaction et de son silence. Après cela, il faut se consoler de tout. L'Apôtre nous apprend que, soit que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Nous devons croire que toute affliction, comme toute consolation, vient de lui, que c'est toujours un bien que sa volonté s'accomplisse en nous. En nous ôtant ce qui sert à le connaître et à le servir, il nous ôte en même temps ce qui peut induire à l'offenser. Cet affaiblissement que vous croyez remarquer en votre personne, est une marque de l'attention que vous avez vers vous-même. Il n'est pas étonnant que vous éprouviez quelque changement et quelque diminution de force, que votre imagination se refroidisse, que votre application se relâche, que vos prières soient moins ferventes, que vos pensées et vos actions soient moins vives, que le corps qui se corrompt appesantisse l'âme. Vous touchez ce terme fatal de la vie, dans lequel il n'y a plus que travail et douleur, selon l'Ecriture. La réflexion que nous avons à faire, Monsieur (car à deux ou trois années près, nous sommes dans le même cas), c'est de nous regarder sur le déclin de l'âge comme des serviteurs qui vont devenir inutiles; de mettre à profit les heures que Dieu nous laisse, avant que le temps vienne, où, selon l'Evangile, il ne sera plus libre de travailler pour le salut. Hâtons-nous de lui offrir des connaissances et des affections qui seront tous les jours plus usées, et prions-le que s'il veut nous punir avant notre mort de la privation des douceurs temporelles et spirituelles de la vie, il conserve du moins dans nos cœurs mortifiés un fonds de religion, de foi, d'humilité et de patience. C'est une grâce et une bénédiction du ciel pour vous, d'être au milieu de votre famille, aimé et honoré de vos enfants, qui adouciront vos peines, qui respecteront jusqu'à votre faiblesse, et qui, touchés de tendresse, de piété et du désir de vous prolonger un reste de vie, auront les mêmes soins de votre vieillesse que vous avez eus de leur enfance. Quoique je sois persuadé que vous n'avez pas besoin de mes leçons, et qu'un esprit solide et tranquille comme le vôtre ne soit pas ordinairement sujet à de pareils dérangements, j'ai bien voulu vous obéir, Monsieur, et vous témoigner avec quelle déférence je suis votre, etc.

A Nîmes, ce 9 novembre 1709.

LETTRE CCCLXXIV.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Sur la mort du prince Pamphile, qui avait une pension sur l'archevêché d'Avignon.

Monseigneur,

Vous voilà donc déchargé de mille cinq cents écus romains de pension sur votre évêché. Le prince Pamphile ne pouvait mourir plus à propos pour vos hôpitaux. Quelque joie que m'ait donné cette nouvelle, parce que j'aime à voir grossir vos revenus, j'ai cru, après y avoir bien pensé, que vous n'en étiez pas plus riche, que le bien qu'on vous laisse est un bien que vous donnez, et que ce sont vos pauvres qu'il faut féliciter et non pas vous. M. l'évêque d'Uzès et M. l'évêque de Montpellier vous en feront leur compliment. Je vous fais le mien, Monseigneur, moins sur l'acquisition que vous faites, que sur la distribution que vous en ferez. Agréez que j'aie l'honneur de vous renouveler en même temps tous les sentiments de respect et de vénération avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 8 décembre 1709.

LETTRE CCCLXXV.

AU MÊME.

Monseigneur,

On vous a dit vrai; nous sommes ici souvent ensemble. On y voit un concile de dix-huit évêques travailler pour le bien public, et chercher les moyens de soutenir l'Etat et la province. Des affaires, d'elles-mêmes assez tristes, ont bien besoin de quelques intervalles de gaieté: nous en profitons; heureux si vous vouliez en profiter vous-même, et venir recevoir les compliments du clergé de France, peut-être moins polis, mais peut-être aussi plus sincères que ceux d'Italie sur le gain de votre pension Pamphilienne. Je vous les réitère encore avec tous les senti-

ments de respect avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 12 décembre 1709.

LETTRE CCCLXXVI.

A M. LE PELLETIER.

Parmi tous les embarras, Monsieur, où nous nous trouvons ici au sujet des affaires de la province, qui sont à peu près comme celles du royaume, nous ne laissons pas de trouver quelques bons moments, M. de Basville et moi, et ce sont ceux où nous parlons de vous : nous repassons les différents états de votre vie, et nous ne croyons pas que vous ayez sujet de regretter les soins que vous avez pris pour le public et pour votre famille, qu'on a regardés de tout temps comme les plus nobles devoirs et les premières espèces de charité des pères et des citoyens. Nous louons les miséricordes de Dieu sur vous, de vous avoir tiré des emplois difficiles et dangereux, et de vous avoir mis dans le port avant le temps de confusion et de trouble. Je vous avoue que nous vous envions quelquefois la douceur de votre retraite.

Je ne manquerai pas de faire votre représentation à ce digne magistrat, au sujet de ses derniers discours, à l'ouverture de nos états. Il écrivit à M. son neveu de vous les communiquer ainsi que faisait M. son frère : ce que je crois déjà exécuté.

Comme nos années, à mesure que nous vieillissons, nous doivent être plus précieuses, et qu'assurés de mourir bientôt, nous sommes plus pressés de bien vivre : je vous souhaite pour cette prochaine année les bénédictions du ciel plus abondantes, et suis avec un plus parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 29 décembre 1709.

LETTRE CCCLXXVII.

A M. GONTHIÉRI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON, POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE.

Monseigneur,

Je vous souhaite cette nouvelle année mille bénédictions spirituelles, telles que je dois vous les souhaiter, et mille bénédictions temporelles, telles que les pauvres vous les souhaitent. Votre charité se fortifie tous les jours ; vous l'exercez par vos aumônes, vous la persuadez par vos discours et par votre Lettre pastorale, où vous ramenez les ecclésiastiques à l'origine et à l'administration primitive de leurs biens. Si chacun avait un cœur comme le vôtre, il y aurait fort peu de besoins sans secours. Les Traitants de la contrebande sont devenus sourds à nos prières trop souvent réitérées. Nous avons lassé leur patience, et ils ont lassé notre charité. M. Rousset vient de me rendre la lettre de Votre Excellence, et s'est incontinent retiré. Il fera tout ce qu'il voudra de moi, quand il me parlera de votre part, parce que personne n'est avec plus de respect et de soumission que moi, Monseigneur, de Votre Excellence, le, etc.

A Montpellier, ce 1er janvier 1710.

LETTRE CCCLXXVIII.

A MADAME DE C., POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE.

On n'a qu'à vous souhaiter des années, Madame, on est assuré qu'elles commencent, qu'elles finissent et qu'elles se passent heureusement, je veux dire dans une suite continuelle de bonnes œuvres ; vous usez du temps et de la santé que Dieu vous donne d'une manière à vous en attirer la continuation. M. l'évêque d'Agathopolis que j'attendais ici, n'y passera peut-être pas. Il m'a envoyé votre lettre, et m'a fait commencer cette année plus agréablement que je ne pensais. Nous sommes ici tenant les états de la province de Languedoc, entre les demandes du roi, les besoins du royaume et les misères des peuples. Il est assez difficile de satisfaire à des devoirs si différents et à concilier les désirs avec la puissance. Tous nos vœux doivent tendre à prier le Seigneur qu'il veuille bientôt donner la paix au monde, afin que nous le servions plus tranquillement. Je vous demande toujours quelque part dans vos prières, et je vous assure que personne ne vous honore plus et n'est plus parfaitement que moi, Madame, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 janvier 1710.

LETTRE CCCLXXIX.

A M. BENOÎT, AUDITEUR DE ROTE.

Je vous rends très-humbles grâces, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'offrir de me loger dans votre maison, si mes affaires me permettent de faire le voyage d'Avignon. Il est vrai que j'ai souvent pris la résolution d'aller voir ce qui me reste de parents et d'amis dans la province, et de passer quelques mois dans mon pays, après en avoir été éloigné durant tant d'années. Je n'ai jamais trouvé de conjoncture favorable, et j'ai toujours été obligé de remettre la partie à un autre temps. Je n'espère pas que je puisse être plus heureux cet été. Mgr le dauphin marche avec la reine vers la frontière, et je doute fort que je puisse quitter la cour. Ainsi, Monsieur, je vous remercie très-humblement des offres obligeantes que vous me faites. Je sais bien que je ne trouverai nulle part ni plus de civilité, ni plus de bonté que chez vous ; aussi ne serais-je point ailleurs ni plus agréablement, ni plus volontiers. Mais ma destinée m'attache encore ici, et je ne crois pas trouver de cette année le peu de temps que j'avais destiné à ce voyage, où l'un de mes plus grands plaisirs serait de vous embrasser et de vous assurer qu'il n'y a personne au monde qui soit avec plus de zèle et de passion votre, etc.

A Paris, ce 31 mars.

LETTRE CCCLXXX.

AU MÊME.

Je vous rends mille grâces, Monsieur, du soin que vous avez pris de faire la distribution des livres que j'avais pris la liberté de

vous adresser, et de la bonté que vous avez eue de rendre à Mlle de Montauban la lettre de M. de Montausier. Je lui ai montré la vôtre pour lui faire voir la faiblesse où l'âge réduit cette bonne femme, afin qu'il ne s'étonnât pas de la méprise qu'elle avait faite, et qu'il ne soupçonnât pas qu'il y eût de la fraude. Cependant, comme Mme de Boissans lui a écrit deux lettres pleines de ressentiment, dont il a été piqué, et que je crains que la lettre qu'il écrit à cette dame, ne soit un peu forte : je vous prie d'avoir la bonté de la lui rendre, en sorte qu'elle ne tombe pas en d'autres mains que les siennes. Je reçus il y a quelque temps une de vos lettres pour M. Cramoisy que je lui envoyai d'abord de Saint-Germain ; et comme je lui ai écrit d'ici qu'il fît tout ce que vous souhaitiez très-promptement, il m'a répondu qu'il ne se souvenait pas de l'avoir reçue. Si j'étais à Paris ou à Saint-Germain, j'enverrais faire un éclaircissement là-dessus ; mais, parce que nous sommes encore ici pour plus d'un mois, je vous prie d'avoir la bonté d'écrire encore une fois à M. Cramoisy vos volontés, et je les lui ferai savoir. Je n'ai pas eu le temps de m'arrêter à Paris, pour vous envoyer la suite du journal que vous m'aviez demandé ; à la première occasion, après notre retour, je m'en souviendrai. Je vous prie de témoigner à M. de Salvador, que le petit présent que je lui ai fait ne méritait pas les remercîments qu'il a eu la bonté de me faire ; que je lui suis obligé de la manière honnête avec laquelle il l'a reçu, et que je serais heureux si j'avais quelque chose de plus précieux à lui offrir. Faites-moi la grâce aussi d'assurer tous mes parents et amis de mes très-humbles services, et de croire que vous n'avez personne qui soit avec plus d'affection et de sincérité que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Fontainebleau, ce 29 mai.

LETTRE CCCLXXXI.

AU MÊME.

Il n'est pas vrai, Monsieur, que j'aie été nommé à l'évêché de Toulon, et le bruit que vous dites qui en a couru dans votre ville n'a aucun fondement, sinon la bonne opinion qu'on y a peut-être de moi. Je vous suis obligé des souhaits que vous faites pour moi là-dessus. Je suis plus tranquille que vous ne sauriez croire, et je me trouve si bien où je suis, que je crains presque ce que mes amis me souhaitent. Je vous prie d'assurer M. le vice-légat de mes très-humbles respects. Je ne manquerai pas de lui envoyer les feuilles du *Journal des savants* tous les mois, à mesure qu'elles paraîtront. Je n'ai pu envoyer à Paris depuis que j'ai reçu votre lettre; je ne laisserai pas de mettre dans ce paquet les feuilles du mois de janvier que l'auteur m'avait données, et que vous me ferez la grâce de présenter à Son Excellence. Si les autres n'ont pas plus d'étendue que celles-ci, je pourrai les envoyer par la poste, afin que vous les receviez plutôt. C'est une affaire de si peu de conséquence que la dépense que je ferai pour cela, que je prie Son Excellence de n'en être point en peine. Je voudrais trouver quelque occasion plus considérable de lui témoigner la passion que j'ai pour son service. Les gens d'affaires de M. de Montausier ne sont pas ici présentement ; ainsi je ne sais si on a payé régulièrement Mlle de Montauri, tante de M. le baron d'Oissan. Je vous en rendrai compte au premier jour. Je vous prie cependant de faire rendre cette lettre à un Père qui est confesseur de cette bonne femme. On ne sait pas l'ordre dont il est : ainsi on ne peut pas la lui adresser directement. Par son titre, je juge qu'il doit être carme déchaussé. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis, Monsieur, etc.

A Versailles, ce 18 février.

LETTRE CCCLXXXII.

AU MÊME.

Pour s'excuser de recommander l'affaire qu'il avait à Rome.

Je reçus à mon retour du voyage, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et vous pouvez penser combien je vous suis obligé de l'honneur de votre souvenir. Toutes les bontés que vous avez pour moi me donnent un très-sensible déplaisir de ne pouvoir vous servir comme je le voudrais, dans l'affaire que vous avez à la cour de Rome. Si j'avais trouvé les conjonctures favorables, je n'aurais pas attendu que vous m'en eussiez écrit plusieurs fois. Mais vous savez en quel état sont les affaires, et le mécontentement de ces deux cours. Les esprits s'aigrissent plutôt que de s'accommoder, et les ministres ne se veulent charger de rien. Je n'ai pas laissé de solliciter M. l'évêque de Laon, neveu de M. le cardinal d'Estrée, qui est de mes amis ; mais il m'a dit franchement qu'il ne recommandait pas même à M. son oncle ses propres affaires, et qu'on ne lui laissait à faire que celles du roi. Voilà où l'on en est, et je ne prévois pas qu'il y ait sitôt du changement. Ainsi, Monsieur, contentez-vous de ma bonne volonté, et croyez que je suis plus mortifié que vous de ne pouvoir vous témoigner, dans une affaire qui vous touche comme celle-là, avec quelle passion je suis, etc.

A Saint-Germain, ce 28.

LETTRE CCCLXXXIII.

AU MÊME.

Je reçus il y a quelque temps, Monsieur, des mains de M. votre cousin le prieur, une lettre, dans laquelle vous me faisiez l'honneur de me le recommander et de me renouveler en des termes fort obligeants ces témoignages d'amitié dont je vous ai toujours été si obligé. Vous pouvez croire, Monsieur, qu'il ne me saurait rien arriver de plus agréable ni de plus glorieux que de trouver quelque occasion de vous rendre quelque service. Vous l'éprouverez à votre égard et en la personne de vos amis, quand vous ou ma fortune m'en procurerez les

moyens. Il ne faut que voir M. votre cousin pour avoir bonne opinion de son esprit et de sa sagesse. Je ne l'ai vu qu'un moment, et j'en suis très-édifié. Il s'est promptement renfermé dans son séminaire, et moi qui relève d'une grande maladie, et qui rétablis tout doucement ma santé, je n'ai pu encore sortir pour lui aller rendre visite; à peine ai-je eu le loisir de l'assurer que tout ce qui vous touche d'amitié ou de parenté m'est très-cher et très-considérable, et que je fais tout le cas que je dois de ce que vous prenez la peine de me recommander, parce que je suis, plus que personne du monde, Monsieur, votre, etc.

A Paris, ce 13 novembre.

LETTRE CCCLXXXIV.

AU MÊME.

Vous voulez bien, Monsieur, que je prenne la liberté de vous offrir une petite poésie, que j'ai été obligé de rendre publique, et par la sollicitation de mes amis et par l'ordre de personnes d'une autorité absolue sur moi. Je croirais manquer à ce que je dois à la bonté que vous m'avez témoignée, si je la faisais passer par vos mains sans vous en présenter un exemplaire. Je vous prie, Monsieur, de la recevoir, non pas comme un ouvrage digne de votre approbation, mais comme une marque d'estime et de confiance, et de croire que si je ne suis fort bon poëte, je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

Ce 15 novembre.

LETTRE CCCLXXXV.

AU MÊME.

J'ai reçu, Monsieur, dans toutes les occasions, des marques si sincères et si touchantes de votre amitié et de la bonté que vous avez pour moi, que je n'ai pas douté que vous n'ayez pris part à l'affliction domestique que Dieu nous a envoyée. J'en ai été sensiblement touché; et quoique j'eusse tâché de m'y préparer sur les nouvelles que j'avais reçues de l'extrémité de sa maladie, la nouvelle de sa mort n'a pas laissé de m'affliger autant que si elle m'avait surpris. Il faut chercher les véritables consolations dans la soumission aux ordres de la providence de Dieu, qui dispose de nous comme il lui plaît, et recevoir avec reconnaissance les témoignages de bonté que nos amis nous donnent dans ces fâcheuses rencontres. Je vous suis obligé de vos soins, et je vous supplie d'être bien persuadé que personne n'est à vous avec plus de passion que j'y suis, ni plus sincèrement, etc.

A Versailles, ce 24 octobre.

LETTRE CCCLXXXVI.

AU MÊME.

Je viens de recevoir l'avis, Monsieur, par M. le cardinal de Bonsy, que les états du Languedoc se tiendront cette année à Nîmes, et s'ouvriront le 17 du mois prochain. Je me suis réjoui de me trouver si proche de vous. Je profiterai de cette occasion de voisinage; et je ne puis m'empêcher de vous en avertir, parce que je sais que vous m'aimez et que vous me regardez comme votre, etc.

A Revel, ce 10 septembre.

LETTRE CCCLXXXVII.

AU MÊME.

Il y a longtemps, Monsieur, que je reçois des marques de votre amitié. Celles que vous avez la bonté de me donner au sujet du sermon que j'ai fait à l'ouverture des états ne me touche pas moins que les autres; elle me fait connaître que j'ai toujours quelque part à l'honneur de votre souvenir et de votre estime. Il n'est pas difficile de vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez de moi. Votre inclination vous préoccupe pour le mérite, et vous croyez volontiers que j'ai fait tout le bien que vous désirez que je fasse. Je vous prie de me continuer cette bonté, et de me croire avec toute la reconnaissance possible, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 23 novembre.

LETTRE CCCLXXXVIII.

AU MÊME.

Je pars de ce pays-ci, Monsieur, avec un extrême déplaisir de ne pouvoir vous aller rendre la visite que j'avais résolu de vous rendre, et à tous nos amis d'Avignon. M. l'évêque de Montpellier devait être de ce voyage; il s'est trouvé mal, et moi je me trouve si pressé d'affaires importantes qui me rappellent dans mon diocèse. La saison est avancée, les chemins sont mauvais, j'ai un grand voyage à faire. Deux évêques de mon voisinage m'ont prié de les ramener chez eux dans mon carrosse. M. de Basville et M. le cardinal de Bonsy m'arrêtent deux jours à Montpellier, et les fêtes de Noël me pressent. Voilà, Monsieur, ce qui fait mon déplaisir. Je me flatte que vous ne m'en aimerez pas moins, et je vous assure que je prendrai l'année prochaine un mois d'avance, pour vous assurer que je suis toujours également, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 décembre.

LETTRE CCCLXXXIX.

AU MÊME.

Je viens de recevoir, Monsieur, les marques obligeantes de votre souvenir, dans le souhait que vous me faites des bonnes fêtes. Je suis si accoutumé à toutes vos bontés, que je ne sais plus quels remercîments vous en faire. Je m'imagine que vous ne doutez pas de ma reconnaissance, et que vous êtes bien persuadé que je ressens comme je dois toutes les grâces que vous me faites. Ma santé est fort bonne, et le Carême ne m'a point affaibli. Je vous souhaite mille prospérités, et je suis, avec toute l'affection et l'estime possibles, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 avril.

LETTRE CCCXC.

AU MÊME.

Je reçois toujours, Monsieur, des marques

de votre amitié. J'ai reçu la bulle du Pape contre la trop grande élévation des parents et des neveux, et j'ai été bien aise de voir ces belles et nobles expressions dont Sa Sainteté se sert pour faire paraître son zèle pour la discipline. Vous me promettez encore un livre qui nous convient et que je n'ai pas. Je vous en suis très-obligé; mais il faudrait me mander ce qu'il vous coûte. Sur ce pied-là, je vous prierai de m'en chercher de pareils, et de me mander si vous en rencontrez quelques-uns de bons, afin que, selon les matières ou les usages que j'en puis faire, je les achète. Si j'en pouvais trouver ici quelques-uns de votre goût, vous verriez la reconnaissance que j'ai de toutes vos bontés et l'attention avec laquelle je suis, Monsieur, votre etc.

A Nîmes, ce 12 mai.

LETTRE CCCXCI.

AU MÊME.

Vous ne manquez, Monsieur, aucune occasion de me témoigner votre amitié, et je n'en trouve aucune de vous témoigner ma reconnaissance. Le compliment que vous me faites sur le sermon qu'on m'a fait faire à l'ouverture des états, est une marque de votre bonté ordinaire. J'ai eu peut-être en cette rencontre un peu trop de déférence aux prières et aux ordres d'une assemblée qui avait trop bonne opinion de moi, et j'ai un peu hasardé ma réputation pour marquer mon obéissance. Le succès a été heureux : car vous savez qu'il y a des témérités qui réussissent, et qu'il y a un mérite dans la surprise, qui fait passer les défauts mêmes pour des vertus. Je vous rends grâces de tout le bien que vous pensez et que vous dites de moi, et vous assure que personne n'est plus véritablement et cordialement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Narbonne, ce 20 décembre.

LETTRE CCCXCII.

AU MÊME.

La bonté que vous avez, Monsieur, de me souhaiter tous les ans les bonnes fêtes, me les fait passer agréablement, et le renouvellement des années m'est toujours heureux par le renouvellement de votre amitié. Ce qui me fait plus de plaisir, c'est qu'en ces occasions, soit que vous fassiez des vœux pour moi, soit que vous m'offriez vos soins pour mes affaires, ce ne sont pas des compliments stériles que produisent la coutume et la bienséance, ce sont des offices effectifs qui partent du cœur, et qui continuent dans les actions l'affection qui les a fait naître. Je vous prie de croire aussi que ma reconnaissance est de même, que je m'estimerais heureux si je pouvais vous en donner des marques, et que j'ai toujours du moins le désir de vous faire connaître par mes petits services qu'on ne peut être plus que je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 23 décembre.

LETTRE CCCXCIII.

A MADAME L'ABBESSE DE SAINT-AUSONE.

Sur la mort de son frère.

L'estime particulière que j'avais pour M. votre frère, Madame, et l'honneur qu'il me faisait de m'aimer, m'ont donné un grand regret de sa mort, et m'obligent de vous témoigner, quoique je vous sois inconnu, la part que j'ai prise à votre affliction et à votre perte. Sa piété, dont j'ai été souvent le témoin, doit être d'une grande consolation à tous ceux qui le regrettent, et nous avons tous les sujets du monde de croire que Dieu a couronné sa vertu. Je lui avais fait une prière, Madame, il y avait quelque temps, que je croyais très-avantageuse pour vous et pour votre abbaye. C'était de vous proposer M. Robuste... La connaissance que j'ai de son habileté et de sa sagesse, et l'expérience de son désintéressement et de sa probité, font que je vous fais la même proposition. Je suis assuré que vous en aurez de la satisfaction, et que vous en tirerez de l'avantage. Je voudrais, Madame, contribuer de quelque autre chose à votre repos et aux intérêts de votre maison, et vous témoigner par quelque service considérable la considération et l'estime avec lesquelles je suis, Madame, votre, etc.

A Lavaur, ce 27 décembre

LETTRE CCCXCIV.

A M. FIESCHI, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Monseigneur,

Je suis extrêmement sensible à toutes les marques de bonté que j'ai reçues de votre part, et je ne serai satisfait qu'après avoir trouvé l'occasion de vous en témoigner mes très-humbles reconnaissances. Je l'aurais déjà fait, si les affaires d'un diocèse où la foi de plusieurs est encore infirme, et où le troupeau a besoin du pasteur, ne m'eussent empêché d'en sortir. Jusqu'ici je me suis contenté, Monseigneur, de recueillir les bons exemples que Votre Excellence sème dans tout le voisinage, d'apprendre ce qu'elle fait et de lui souhaiter ce qu'elle mérite; mais il me semble que ce n'est pas assez, et qu'il me reste des devoirs à rendre et des consolations à recevoir. Je chercherai avec soin les occasions d'avoir l'honneur de vous voir et de satisfaire en même temps à mes obligations et à mes devoirs. Cependant, Monseigneur, je prends la liberté d'envoyer à Votre Excellence l'*Histoire du cardinal Ximenès* que j'avais composée quelques semaines avant mon épiscopat, et que j'ai laissé aller au public depuis peu. Ce n'est pas un présent que je vous fais, c'est un tribut que vous doivent tous ceux qui savent honorer l'esprit et la vertu. La bonté que vous avez eue de prévenir de votre estime l'auteur et l'ouvrage, fait que l'un et l'autre vous sont également redevables. Je vous prie de recevoir avec le même accueil favorable le livre que j'ai eu l'honneur de vous offrir, et le profond respect avec lequel je suis, de Votre Excellence, le etc.

LETTRE CCCXCV.

A LA SOEUR ANGÉLIQUE DU SAINT ESPRIT

Il me semblait bien aussi, ma chère Sœur, qu'il y avait longtemps que je n'avais reçu de vos nouvelles, et j'étais en peine de votre santé, car je ne doute ni de votre souvenir, ni de votre zèle à prier le Seigneur pour moi. Vous m'apprenez que vous allez entrer en retraite ; quelle joie pour vous de donner ce temps à des réflexions salutaires et à passer dix jours entre Dieu et vous, sans aucune communication avec les hommes. Je crois que vous emploierez quelques heures de votre zèle à demander que la colère de Dieu s'apaise, et que sa miséricorde revienne sur nous. Priez-le de confondre les méchants, qu'il protége nos Eglises, qu'il réunisse le troupeau, et surtout qu'il sanctifie le pasteur. Je suis bien aise que vous éprouviez toujours la charité de vos bonnes mères; elles compatissent à vos infirmités, et vous devez par votre exacte régularité leur marquer votre reconnaissance. J'espère que j'aurai quelque occasion de vous revoir encore une fois et de vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis en Jésus-Christ, ma chère Sœur, votre, etc.

A Nîmes, ce 29 octobre.

LETTRE CCCXCVI.

A M. DE SALVADOR.

Sur la mort de son épouse.

La part que je prends, Monsieur, à tout ce qui vous touche, me fait ressentir la perte que vous avez faite de Mme de Salvador, et me la rend commune avec vous. Quoique ses maladies fréquentes vous eussent fait craindre ce malheur depuis longtemps, je m'imagine qu'elle s'y était plus préparée que vous, et que vous en avez été frappé comme si vous ne l'aviez pas prévu. Vous avez pourtant la sagesse qu'il faut pour modérer votre douleur, et sa piété, sa résignation, sa patience dans ses maux, sont des consolations solides, qui touchent un esprit pieux et raisonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prières que vous souhaitez, et de lui en procurer de meilleures que les miennes. Si je pouvais d'ailleurs vous être de quelque usage ou de quelque consolation, je vous offre tout ce qui dépend de moi, et vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 11 avril.

LETTRE CCCXCVII.

A M. LE PRÉSIDENT DE RIQUET.

Sur une cure en litige.

Agréez, Monsieur, que je vous recommande le droit du sieur d'Avrolle, et que je vous prie de lui rendre une prompte justice. Il a obtenu des provisions en cour de Rome pour m'aider à chasser d'une cure de mon diocèse un moine qui s'y était introduit, et qui n'avait rien moins conservé que sa réforme. C'était un religieux sorti de l'ordre, et condamné à y rentrer par un arrêt du parlement d'Aix. Un abbé lui a conféré une cure relevant de son abbaye, sans le connaître que par une mine trompeuse. J'ai bientôt reconnu ce qu'il était. Les remontrances, les séminaires réitérés n'ont pu le corriger. J'espère que vous aurez la bonté et la justice de m'en délivrer, et de me croire aussi parfaitement que je le suis, etc.

LETTRE CCCXCVIII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE DRUILLET.

Sur le même sujet.

Voici, Madame, une nouvelle espèce d'affaire à laquelle moi, mon diocèse et cet honnête ecclésiastique qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, sommes également intéressés. Nous plaidons contre un moine autrefois réformé. Il ne veut pas être religieux, et il l'est; il veut être curé, et il ne peut l'être; et ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il ne mérite d'être ni l'un ni l'autre. Votre crédit ne sera jamais mieux employé qu'à m'en délivrer. Dieu me garde pourtant qu'il paraisse devant vos yeux, vous le prendriez pour un anachorète, et vous seriez pour lui contre moi. Son concurrent n'est pas si dévot, mais il vous dira plus sincèrement à quel point je vous honore. Je suis, etc.

LETTRE CCCXCIX

A MADAME DE C...

Sur la mort de son mari.

Que puis-je vous dire, Madame, et quelle consolation puis-je vous donner dans l'affliction que Dieu vous envoie? Je sens presque autant que vous la perte que vous avez faite, et je juge, dans la douleur que j'ai, de celle que vous avez eue dans la surprise de cette mort que vous appréhendiez tant. Il n'y a qu'à se tourner vers Dieu, qui est le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation ; car les hommes, comme disait Job, ne peuvent être, dans les peines qui nous arrivent, que des consolateurs importuns. Quelque sensibles que soient la perte et la séparation d'une personne qui nous était si chère, nous devons penser que nous ne l'avons pas perdue, puisque le Seigneur l'a appelée à lui, à qui nous sommes tous également, soit que nous vivions, soit que nous mourions. Les sentiments de piété et de religion qu'il lui avait donnés, et qu'il avait augmentés sur la fin, nous doivent être comme des gages de son bonheur et de la miséricorde qu'il lui a faite, et cette mort si touchante nous doit faire rentrer en nous-mêmes dans l'attente de son jugement. Vous n'aurez pas manqué, Madame, de faire ces réflexions. J'ai fait faire ici des prières, qui sont les seuls offices d'amitié que je puis lui rendre. Je m'y emploierai, et des gens meilleurs que moi, vous offrant dans cette occasion tout ce qui dépend de moi, et fâché de ne pouvoir vous aller rendre tous les soins dont je pourrais être capable, et dont vous pourriez avoir besoin dans le triste état où vous êtes : car je vous prie de croire que personne n'est si véritable-

ment ni si constamment que moi, Madame, votre, etc.

Permettez-moi, Madame, de témoigner ici à tous MM. vos enfants la part que je prends à leur douleur et à leur perte.

A Mazamet, ce 17 mars.

LETTRE CCCC.

A UN INCONNU.

Il le console de la mort de son beau-père.

J'ai bien du déplaisir, Monsieur, de la perte que vous avez faite de M. de Régis, votre beau-père. Vous avez raison de croire que j'y prendrai part, et que je serai touché de votre douleur et de celle de Mme votre épouse. La piété de l'un et de l'autre vous servira de consolation. Je voudrais pouvoir vous en donner quelqu'une, et vous témoigner efficacement la passion avec laquelle je suis, etc.

A Nîmes, ce 16 février.

LETTRE CCCCI.

A UN INCONNU.

Un de nos bons marchands de Nîmes, Monsieur, a une affaire devant vous qu'il croit juste et qui lui est de conséquence. Comme il sait l'amitié que vous avez pour moi, il croit que ma recommandation auprès de vous ne lui sera pas inutile. Je vous prie, Monsieur, de lui rendre la justice qu'il vous demande et de lui faire les grâces qui accompagnent le bon droit, s'il l'a. Je vous en serai très-obligé Je suis, Monsieur, avec une estime particulière, votre etc.

A Nîmes, ce 1er avril.

LETTRE CCCCII.

A UNE DEMOISELLE.

Je vous suis bien obligé, ma chère Fille, de l'inquiétude où vous êtes de l'état de ma santé à l'occasion des fatigues que nous donnent en ce temps-ci les fonctions de notre ministère. Je vous avoue que si je voulais m'écouter et suivre mon inclination douce et tranquille, j'écarterais mille embarras de petites affaires souvent inutiles, toujours ennuyeuses qui me dérobent un temps que je pourrais peut-être employer plus agréablement pour moi et plus solidement pour d'autres. Mais que faire? Sommes-nous évêques pour rien? Les ministères de l'Eglise, surtout l'épiscopat, ont été établis pour l'utilité des peuples. Il faut écouter leurs plaintes, leurs besoins, leurs doutes pour les consoler, les assister et les instruire en toute patience et doctrine. Ce doit être là notre occupation. Que si nous nous trouvons accablés pour nous être rendus trop accessibles, il ne faut pas se rebuter des indiscrétions et des importunités qui surviennent; et la même charité qui nous les attire nous les doit faire supporter.

Quant aux offices et à la procession... qui vous avaient fait craindre pour moi, je m'en suis tiré non pas sans quelque peine, mais sans aucune incommodité dans la suite. C'est en cette occasion qu'il faut porter le poids du jour et de la chaleur dans nos fonctions.

Je suis bien fâché que vous ne trouviez pas chez vous toutes les facilités que vous auriez souhaitées. J'espère que Dieu par sa grâce aplanira les voies qui vous doivent conduire au terme où vous aspirez. Je suis de tout mon cœur, ma chère Fille, votre, etc.

LETTRE CCCCIII.

AUX RELIGIEUSES DE SOMMIÈRES.

J'ai reçu, Mesdames, avec beaucoup de joie les vœux que vous avez faits pour moi dans le cours de mon voyage et au commencement de cette année. Je suis si persuadé du zèle et de la bonté de votre cœur sur mon sujet que je n'ai pas douté que vous n'ayez employé le crédit que vous pouvez avoir auprès de Dieu pour ma conservation. J'aurais bien souhaité que la saison eût été moins rude et les chemins plus praticables pour aller vous voir et vous féliciter des progrès que vous pouvez avoir faits dans la vertu depuis mon absence. Mais je n'ai pu satisfaire mon désir et je puis dire, mon impatience. Le temps se radoucira, j'irai passer quelques beaux jours auprès de vous; et si la visite que j'ai à vous rendre n'est pas si prompte, du moins sera-t-elle plus longue. Faites que j'y trouve toutes les satisfactions que cherche un pasteur dans la partie de son troupeau qui lui est plus chère, et que vous voyant touchées des devoirs de votre vocation, je vous regarde selon les termes de saint Paul, comme ma couronne et ma joie. Je prie toute votre communauté de me continuer toujours ses prières et de me croire aussi véritablement que je le suis, Mesdames, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 janvier.

LETTRE CCCCIV.

A Mme DE THEYRAN, RELIGIEUSE DE SOMMIÈRES.

En quelque endroit que je sois, Madame, je reçois avec un même plaisir les marques de votre souvenir; et soit que vous me souhaitiez un heureux voyage, soit que vous vous réjouissiez de mon heureux retour chez moi, comme c'est toujours le même cœur de votre côté, c'est toujours du mien la même reconnaissance. Je suis bien aise que toute votre communauté religieuse soutienne la rigueur de la saison, et qu'il y ait de la santé dans votre monastère. Je me persuade qu'on s'y perfectionne toujours dans la piété et qu'on y prie Dieu pour moi. Je me réjouis de l'heureux retour de vos demoiselles; elles portent partout où elles vont les marques de la bonne éducation que vous leur donnez; et si elles vous font plaisir quand elles reviennent, elles vous font honneur quand elles sortent hors de chez vous. Je suis ravi que Mme votre sœur se porte bien. Je vous souhaite à toutes mille bénédictions, et suis de tout mon cœur, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 7 février.

LETTRE CCCCV.

A LA MÊME.

Je ne suis pas fâché, Madame, que mon départ de S... vous ait donné quelque petit chagrin ; c'est une marque de votre amitié que j'estime comme je dois et dont je vous suis très-obligé. Les automnes finissent, les printemps reviennent et il faut s'accoutumer à se revoir et à se séparer les uns des autres. Je perds une partie de mon repos quand je quitte la campagne. Les affaires s'accumulent dans la ville et il faut les terminer avant les états. Mesdames M.. sont arrivées. Les jours sont si courts et leur voiture est si lente qu'elles n'ont pu passer chez vous. Je salue toute votre communauté régulière et séculière, et je suis de tout mon cœur, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 4 novembre.

LETTRE CCCCVI.

A LA MÊME.

Je ne puis assez vous témoigner, Madame, la douleur que j'ai d'apprendre l'état où se trouve madame de B... Je la plains, je vous plains et toute votre communauté. Vous avez bien fait de lui donner le confesseur qu'elle souhaitait. Comptez que pour le spirituel et pour le temporel, il n'y a point de consolation et de soulagement que je ne voulusse lui procurer. Si j'avais cru lui être utile, je serais allé moi-même l'assister. Mandez-m'en des nouvelles incessamment. Conservez-vous vous-même et croyez-moi parfaitement, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 20 mars.

LETTRE CCCCVII.

A Mme BOUCAUD, RELIGIEUSE.

Un voyage que j'ai fait à Nîmes, Madame, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Vous savez assez combien je m'intéresse à votre santé, pour croire que j'ai beaucoup de joie d'apprendre qu'elle se rétablit. Je souhaite que les infirmités du corps fortifient l'âme et que le bon usage que vous aurez fait de vos maladies vous en procure une entière guérison. Je serai bien aise d'y avoir pu contribuer et de vous avoir fait connaître que je suis véritablement, Madame, votre, etc.

A Sommières, ce 24 août.

LETTRE CCCCVIII.

A M. D'ALDEGUIER.

Sur la perte d'un procès.

M. l'abbé..., Monsieur, que j'avais chargé de la poursuite de mon affaire dans votre parlement, m'a fait connaître les bonnes intentions que vous avez eues de me rendre et de me procurer même la justice que j'avais lieu d'attendre de tout juge aussi peu prévenu et aussi équitable que vous. J'ai toujours honoré la magistrature et j'étais persuadé que les magistrats honoraient de même l'épiscopat, et que la justice et la religion s'entr'aidaient ensemble. Vous avez agi, Monsieur, et vous avez parlé dans vos avis sur ce principe comme beaucoup d'autres. Dès que vous êtes devenu mon juge, vous ne vous êtes plus regardé comme ma partie ; vous n'avez pas cru que ce fût un honneur pour vous d'humilier les évêques et vous avez soutenu le droit et les bienséances de la dignité sans vous arrêter à je ne sais quels mécontentements qui ne me regardaient point et qui étaient étrangers à mon affaire. Je sais la bonté que ces messieurs ont eue de dire du bien de moi en me condamnant. Je mérite moins les louanges qu'ils m'ont données que la justice ou la grâce qu'ils pouvaient me faire. Agréez donc que je vous fasse ici mes remerciments et que je vous assure qu'on ne peut être avec plus de reconnaissance ni plus parfaitement que je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CCCCIX.

A. M. L'ÉVÊQUE DE CASTRES.

Sur la mort d'un ami.

Monseigneur,

Vous m'avez appris la perte que nous avons faite d'un de nos meilleurs amis. Je n'avais jamais trouvé plus de probité et de bonne foi qu'en lui ; et comme il n'y a guère de personnes que j'aie tant estimées, il n'y en a guère dont je doive tant regretter la mort. Je vois avec beaucoup de peine tous mes anciens amis de la cour mourir les uns après les autres, et j'aurais tort si ces exemples ne me détachaient du monde, et ne m'obligeaient à penser à moi. Je compatis, comme je dois, à la douleur de Mme N., et je lui souhaite toutes les consolations dont elle a besoin en cette occasion. Je ne doute pas que vous ne lui soyez d'un grand secours dans son affliction, et c'est un bonheur pour elle et pour vous que vous soyez dans sa maison. Je vous prie de vouloir bien témoigner à M. son fils, que je lui conserverai l'amitié que j'avais pour M. son père, et que j'espère qu'il voudra bien succéder à celle qu'il avait pour moi. J'ai une grande impatience de vous revoir et de vous assurer que personne n'est, etc.

LETTRE CCCCX.

AU MÊME.

Monseigneur,

Je serais bien fâché que vous eussiez trouvé à Paris des plaisirs qui pussent vous y retenir. Le monde y paraît avec plus de faste et plus de grandeur ; mais vous en connaissez l'inutilité et l'agitation, et je vous crois assez sage pour préférer à la vie tumultueuse des gens de cour, la douce et commode tranquillité dont nous jouissons en ce pays-ci. Nous sommes assemblés dans cette ville depuis six semaines. Nous donnons au roi des sommes immenses, et nous croyons qu'il est permis, pour assister l'État dans ses besoins, d'appauvrir un peu notre province. Le zèle que nous avons pour le service de Sa Majesté et les espérances de la paix qui ne nous a jamais paru si prochaine, nous sou-

tiennent encore, et laissent entrevoir aux peuples un plus heureux avenir. Dieu veuille que ce que nous souhaitons nous arrive bientôt. Je suis bien aise d'apprendre que vous trouvez quelquefois sur votre chemin des gens de bien qui se souviennent encore de moi. Quoique j'aie perdu de bons et illustres amis, il m'en reste quelques-uns que j'honorerai toujours, et dont je ne voudrais pas être oublié. C'est la seule ambition que j'aie en ces quartiers-là. M. N. et Mme N. sont de ce nombre. J'ai un extrême déplaisir du triste état où est réduit ce dernier, que j'ai toujours regardé comme l'ami le plus officieux, le plus droit et le plus sage qu'on pût trouver. Je plains bien Mme N., connaissant comme je sais la bonté de son cœur et sa tendresse pour son époux. Je vous prie de leur témoigner les sentiments que j'ai pour eux, et de leur dire pour moi tout ce que vous saurez de plus touchant... Vous me faites plaisir de me mander l'envie qui vous a pris d'écrire contre N... Ce sera une occupation pour vous, un profit pour le public et un honneur pour la religion. Je crois bien que votre adversaire n'est pas digne de vous; mais, en réfutant ses mensonges, vous éclaircirez des vérités qui pourront édifier et convaincre des gens qui en ont besoin. Je suis, etc.

LETTRE CCCCXI.

A MADEMOISELLE D'AUBIJOUX.

Sur les cérémonies du baptême qu'elle avait reçu.

Vous avez enfin reçu, Mademoiselle, les cérémonies du baptême. On vous a revêtue de la robe d'innocence : on vous a mis en main le flambeau de votre foi. L'Eglise vous reconnaît en tout pour sa fille. Vous portez un nom qu'elle vous a donné, et vous voilà présentement tout à fait chrétienne. Vous avez sans doute entendu, M. N. vous l'aura bien expliqué, que vous devez renoncer aux pompes du siècle, c'est-à-dire n'avoir aucun attachement à ses vanités, ni à ses plaisirs; et, selon saint Paul (I *Cor.*, VII, 31), user du monde comme n'en usant pas. J'aurais bien voulu vous rendre moi-même cet office de religion, qui vous rend plus parfaitement ma diocésaine, mais Dieu me réserve peut-être à quelqu'autre fonction et à quelqu'autre cérémonie de sacrement. Croissez toujours en vertu, et croyez-moi votre bon pasteur, etc.

LETTRE CCCCXII.

A M. DE RIQUET.

Sur la mort de son épouse.

Je sais, Monsieur, à quel point vous êtes touché de la perte que vous avez faite de Mme votre épouse; il n'y en eut jamais qui méritât davantage d'être pleurée. Sa douceur, sa piété, sa sagesse vous avaient uni avec elle par des liens aussi étroits que ceux de votre mariage, et vous regrettez avec raison d'être privé d'une société qu'un engagement mutuel, et plus encore une conformité d'humeur et de vertu, vous avaient rendue si agréable. Mais vous savez, Monsieur, qu'il n'y a guère de bonheur durable, et que, par des séparations sensibles et rudes, Dieu se plaît quelquefois à récompenser la vertu de ceux qu'il appelle à lui, et à mettre à l'épreuve celle de ceux qu'il laisse en cette vie; il n'y a de consolations solides dans ces rencontres que celles qu'on tire de la religion, qui nous enseigne à nous soumettre aux ordres de Dieu, à respecter ses saintes volontés et à remplir de lui ces vides qu'il fait dans notre cœur. Je vous souhaite toutes les consolations que vous trouverez dans le fond de votre piété, et vous assure que personne ne compatit plus sincèrement à votre douleur, et n'est avec un plus parfait attachement que je le suis, etc.

LETTRE CCCCXIII.

A UN INCONNU.

Sur l'antiquité de l'histoire, et de ceux qui l'ont écrite

Depuis qu'on aime la gloire, Monsieur, on loue ceux qui l'ont cherchée ou qui l'ont acquise par leurs vertus et par leurs actions, et l'histoire est aussi ancienne que la valeur et le mérite. Il y eut des écrivains presque aussitôt que des conquérants; et dès qu'on eut appris l'art de remporter des victoires, on apprit l'art de les publier. Ceux qui s'étaient rendus illustres par leur courage, cherchèrent une espèce d'immortalité, et se voyant dans la nécessité de mourir, voulurent vivre dans l'esprit des hommes; et ceux qui restaient après eux trouvèrent des moyens de conserver leur mémoire et de se consoler de leur perte. Les premiers historiens furent des peintres et des sculpteurs; les premiers mémoires furent des portraits en figures. On apprenait la vie des héros en voyant leurs visages, où elle était comme peinte en raccourci; et ces volumes de bronze et de marbre furent les anciennes histoires des premiers peuples. On trouva bientôt après l'art de dresser des arcs de triomphe et d'élever des colonnes qu'on enrichit de quelques inscriptions, qui furent comme des relations en abrégé et des commencements d'histoires. Nous apprenons de Diodore, que dans l'un de ces magnifiques tombeaux que les rois d'Egypte avaient fait bâtir avec tant de soins et tant de dépenses, il y avait un portique où leur guerre contre les Bactriens était représentée en belle sculpture. Ces princes avaient joint la pompe de leurs triomphes à celle de leurs funérailles; et faisant des images de leurs victoires les ornements de leurs sépultures, ils avaient affecté de se rendre immortels dans le lieu même où ils étaient morts. Euhémère, qui, selon les auteurs profanes et ecclésiastiques, fut un homme sans religion, composa son histoire d'une entretissure de titres et d'inscriptions sacrées qu'il avait recueillis dans les anciens temples. Enée fût surpris de voir les combats et les héros de Troie en peinture

dans le temple de Carthage naissante. Il vit brûler encore une fois son pays en effigie; et il aurait été bien aise de voir qu'on avait représenté ses malheurs passés, s'il n'eût été en état de ne penser qu'aux présents, et si ses égarements et ses fatigues de la mer lui eussent permis de se réjouir des actions qu'il avait faites et des dangers qu'il avait échappés dans un siége de plusieurs années. Valerius Messala donna le dessein d'un tableau, où il fit exprimer tous les événements de la guerre qu'il avait conduite contre Carthage et contre Hiéron, roi de Sicile. L. Scipion fit exposer dans le Capitole un tableau qui représentait la victoire qu'il avait remportée dans l'Asie; et L. Hostilius Mancinus, qui fut le premier qui passa jusqu'à Carthage, fit représenter la situation et le tour de cette ville fameuse; et montrant lui-même au peuple tous les endroits par où l'on pouvait l'attaquer, il était l'interprète de son histoire, et donnait des mémoires publics de son expédition, avec tant de grâce et tant de civilité, qu'il gagna l'affection du peuple et obtint le consulat à la première assemblée. L'empereur Sévère, après avoir gagné la victoire sur les Parthes, plutôt par la lâcheté d'Artaban, que par sa propre valeur, envoya la relation de son combat et de sa victoire au sénat par ses lettres, et la représentation au peuple par des tableaux qu'il en fit faire. Enfin les arcs de Constantin et de Septimius, et les colonnes de Trajan et d'Antonin, n'ont-ils pas fourni des mémoires aux curieux, et ces livres de marbre n'ont-ils pas servi à enrichir les histoires?

Mais je ne m'arrête pas à cette manière d'histoire; je parle de celles qui décrivent les grandes actions, non pas de celles qui les représentent; de celles qui sont les ouvrages de l'esprit, non pas de celles qui sont les ouvrages de l'art; de l'histoire en livres, non pas de l'histoire en tableaux; qui instruit l'esprit, et non pas qui frappe les yeux et qui donne une vie aux héros; qui est à l'épreuve du temps et de la violence. Il est mal aisé de trouver la source et l'origine de cet art de raconter les grandes actions. Les peuples latins avaient eu si peu de soin de recueillir des mémoires, qu'il ne reste aucun vestige de relation de leur temps, et qu'ils semblent ou n'avoir rien fait de mémorable, ou l'avoir voulu cacher à la postérité. Denys d'Halicarnasse en fait sa plainte dans le premier livre de ses *Antiquités romaines*. Il parut enfin une espèce d'histoire dont les pontifes avaient dressé le plan quelque temps après la fondation de Rome, comme le remarque l'orateur romain.

Les Grecs qui avaient si bonne opinion de leur nation, qu'ils prenaient tous les étrangers pour des barbares, et qui joignaient à l'usage des sciences cet orgueil qui les accompagne ordinairement, se sont donné toute sorte de préférence dans la connaissance des arts libéraux. Ils ont voulu passer non-seulement pour les maîtres, mais encore pour les inventeurs de tous les ouvrages de l'esprit; et non contents d'avoir quelque ordre d'excellence au-dessus des autres, ils se sont encore attribué quelque ordre de temps, et se sont persuadés que ce n'était pas assez d'être les plus célèbres, s'ils n'étaient aussi les plus anciens dans l'intelligence des disciplines humaines. Les auteurs hébreux, soutenus par quelques auteurs ecclésiastiques, veulent que Moïse soit le premier historien, et que les relations qu'il a écrites de la création du monde soient les premières écritures, et par l'ancienneté de leur sujet, et par celle de leur auteur. Ils reprochent aux Grecs ce que leur reprochait autrefois le vieillard d'Égypte en la personne de Solon, que les Grecs étaient encore dans leur enfance; qu'ils savaient à peine ce qu'ils voyaient, et qu'ils n'étaient point instruits des mystères des choses passées. Ils disent avec Tacite, que les Égyptiens ont introduit l'usage des hiéroglyphes, et gravé sur les marbres ces symboles mystérieux qui étaient comme des mémoires figurés des actions passées; que les Phéniciens ont imité cette façon d'écrire l'histoire, et qu'ils l'ont enseignée aux Grecs, dans la grande liberté qu'ils avaient d'entretenir avec eux toute sorte de commerce

Quoi qu'il en soit, il y a quelque apparence que Moïse les a devancés dans la composition de l'histoire; mais il n'est pas certain qu'il en ait été l'inventeur. Enoch, qui fut le septième descendant d'Adam, avait écrit devant lui, s'il en faut croire les Pères de l'Eglise après saint Jude, qui se sert de l'autorité des paroles qu'il en a tirées dans son *Épître catholique*. Je sais bien que ce livre n'est reçu ni dans le canon des Hébreux ni dans celui des chrétiens, et que l'Église et la Synagogue le rejettent également. Les uns, parce qu'il contenait des choses touchant le Messie, qui ne leur étaient pas favorables, selon la remarque de Tertullien; les autres, parce que l'ancienneté du livre faisait douter de la vérité de l'auteur, comme le rapporte saint Augustin, ou parce que les hérétiques l'avaient dépravé, au sentiment de Clément, évêque de Rome. Il est certain qu'il avait donné sujet à tous les premiers Pères de l'Église de croire que les anges avaient des corps; qu'ils avaient eu commerce avec les filles des hommes, et qu'ils avaient produit les géants. Mais bien qu'il ne fût pas canonique, il ne laissait pas d'être utile et ne passait pas pour condamné, parce qu'il n'était pas reçu. Il est à croire que Moïse, ayant été élevé dans la cour du roi d'Égypte comme s'il eût été prince, avait appris toute la sagesse des Égyptiens, comme saint Étienne le dit dans les *Actes des apôtres*. Clément Alexandrin, qui était natif d'Égypte, et Diodore, qui avait eu de grandes communications avec les prêtres de cette région, nous apprennent qu'on élevait les enfants, premièrement à écrire une lettre avec netteté et avec élégance; qu'on leur donnait ensuite le soin d'écrire l'histoire, et qu'on les appe-

lait *scribæ sacrorum*; et que le dernier degré était d'être admis dans les mystères de la science hiéroglyphique et dans l'interprétation de leurs sacrées cérémonies; qu'enfin leur fonction principale, lorsqu'ils étaient élevés à la dignité du sacerdoce, était de lire au roi, pour son instruction, les anciens mémoires qui contenaient les actions et les entreprises des grands hommes : ce qui peut convaincre qu'il y avait des histoires écrites du temps de Moïse, comme saint Augustin a cru dans ses livres *De la cité de Dieu* et dans ses *Questions sur la Genèse*. Mais je n'en veux croire qu'à Moïse même. Ne cite-t-il pas dans le *Livre des Nombres* l'*Histoire des guerres du Seigneur*, qui furent celles du temps d'Abraham, selon Hugues de Saint-Victor? Je sais bien que les Hébreux donnent à ce passage un sens prophétique, et qu'ils veulent que Moïse ait cité des livres qu'il prédisait et des guerres qu'il avait prévues; mais cette interprétation n'est pas fort sûre. Josèphe nous veut faire croire que les enfants de Seth ayant appris par tradition de leurs ancêtres qu'Adam avait prédit deux désolations du monde, l'une par l'incendie, l'autre par le déluge, avaient fait dresser deux colonnes, l'une de pierre vive, l'autre de terre cuite, où ils avaient imprimé les mémoires et les traditions de leurs pères, qui devaient se conserver en dépit des eaux et des feux; mais je crains que ces colonnes de Josèphe ne soient aussi fabuleuses que celles d'Hercule. Quant à la vanité des Egyptiens, qui se vantaient de savoir l'astrologie depuis plus de cent mille ans, elle n'est fondée que sur l'impunité de mentir et sur l'erreur qu'ils avaient de l'éternité du monde. Pour les Chinois, il est presque vérifié qu'ils ont des histoires plus anciennes de plus de cinq cents ans que celle de Moïse, écrites du temps d'Abraham. Voilà, Monsieur, bien de l'antiquaille. Croyez en ce qu'il vous plaira, pourvu que vous croyez que je suis, etc.

LETTRES CCCCXIV.

A UN INCONNU.

Sur les qualités de ceux qui écrivent l'histoire et sur l'estime qu'on en a faite dans toutes les nations et dans tous les temps.

C'est un emploi plus important qu'on ne pense, Monsieur, que celui d'écrire l'histoire, et ce n'est pas sans raison qu'on a dit, que ceux qui donnent l'immortalité, doivent la mériter eux-mêmes, et qu'il faut que celui qui décrit les grandes vertus, soit aussi héros en sa manière, que l'ont été ceux qui les ont pratiquées. Aussi toute l'antiquité n'a su résoudre à qui ce soin devait appartenir. Denys de Thrace et Asclepiade étaient d'avis que l'histoire, étant une partie de la grammaire, était l'ouvrage propre des grammairiens. Catulus voulait que cet emploi fût réservé à l'orateur, mais à l'orateur parfait, tel qu'il était dans l'idée d'un de ses amis. Un galant homme chez Lucien soutenait, que c'était à faire aux médecins, peut-être parce qu'étant fils d'Esculape, ils avait appris de lui l'art de faire revivre des morts, et de retirer du tombeau ceux que leurs vertus devaient avoir rendus immortels, ou parce qu'étant petits-fils d'Apollon, ils devaient savoir tous les secrets de l'éloquence. Mais un sage lui disputa ce droit, qu'il faisait appartenir aux philosophes, parce que l'histoire étant un ouvrage de grand discernement, et de beaucoup de conduite, la sagesse devait présider dans l'esprit de ceux qui la composaient, et que le même tempérament faisait les historiens et les philosophes. Peut-être n'est-il pas moins véritable que les capitaines et les hommes d'Etat sont les historiens nés de leurs actions, ou de celles de leurs semblables, puisqu'ils ont droit de pénétrer les desseins des autres, ou de savoir les leurs, et qu'ils ont et la connaissance et l'usage de la politique : faute de connaître l'importance de cet exercice, il s'est fait de grandes entreprises sur l'histoire : des soldats et des politiques, des philosophes et des orateurs, des médecins et des grammairiens, des religieux et des dames mêmes, se sont mêlés indifféremment d'écrire. Peut-être se sont-ils imaginé que c'était un art sans finesse ; qu'il ne fallait que savoir penser et savoir dicter; que tout homme était assez raisonnable pour être historien et que nous naissions tous assez éloquents pour faire des relations et des mémoires. Je sais bien qu'il n'est pas malaisé de tracer de ces histoires qui ne sont que des amas indigestes d'événements, et qui n'ayant ni l'ordre ni le discernement nécessaire, ne font pas beaucoup d'honneur ni à ceux qui les composent, ni à ceux qu'elles louent. Mais lorsqu'il s'agit d'entrer dans les secrets de la politique, de juger des conseils, de faire des réflexions judicieuses sur la conduite des grands hommes, et d'écrire des histoires qui vivent plus longtemps que leurs auteurs, et qui soient une possession perpétuelle de gloire, selon les termes de Thucydide, je suis de l'avis de Lucien, qu'il n'est rien qui demande tant d'art, tant de soin et tant de prudence. Aussi les peuples les plus polis et les plus éclairés n'ont donné cet emploi qu'à ceux qu'une prudence reconnue avait élevés dans les affaires, et qu'une dignité souveraine rendait vénérables à leurs républiques.

Lorsque le peuple hébreu, que l'Ecriture appelle le peuple aîné, le peuple favori, le peuple saint, était l'admiration ou la terreur des autres peuples, Dieu qui répandait sur lui ses faveurs, exigeait aussi sa reconnaissance ; il les faisait vaincre, mais il voulait être reconnu pour l'auteur de leurs victoires, et ne leur accordait ses bienfaits qu'à condition qu'ils en conservassent la mémoire. Il leur ordonna d'abord d'en faire une tradition perpétuelle dans leurs familles; il voulut que les premières instructions qu'on donnerait aux enfants fussent des révélations du secours de Dieu, et de la valeur de leurs pères ; que les anciens racontassent à leurs neveux les merveilles de leur

nation, comme des historiens domestiques; et qu'il se fît parmi les Israélites comme une histoire vivante, et un récit continué par tous les degrés des générations... Après qu'il a voulu se communiquer au monde, et faire paraître au dehors les miracles de sa puissance et de sa sagesse, il a choisi Moïse pour être l'écrivain de la création, il a voulu qu'il fît connaître à tous les siècles les premiers effets de sa providence visible dans la naissance de la nature. Pour le disposer à cet emploi, il permit qu'il fût élevé en prince, qu'il fût nourri dans la cour du roi, qu'il fût instruit dans son enfance de tous les arts et de toutes les disciplines d'Egypte, et choisit pour écrire l'histoire de sa puissance, celui qu'il avait choisi pour être le législateur de son peuple, le dompteur des tyrans, et comme le maître de la nature. Josué qui lui succéda pour le gouvernement, fut aussi son successeur en matière d'histoire; et depuis, ce soin fut donné à des conquérants, à des prophètes et à des pontifes; et Josèphe même qui fut le dernier de leurs historiens du temps de Tite et de Vespasien, descendait des prêtres et des princes d'Israël, et méritait son emploi par sa qualité et par les dignités de ses ancêtres.

Les Egyptiens n'eurent pas moins de vénération pour ceux qui devaient écrire les histoires de leur nation. Diodore nous apprend que la seconde dignité parmi eux était celle du sacerdoce, et que les prêtres avaient l'honneur après les rois, tant parce qu'ils étaient les ministres des dieux, que parce qu'ils étaient les premiers conseillers du prince, et les maîtres communs de toutes les sciences. Aussi était-ce une religion et un usage sacré de diviser en deux parties les revenus que le roi tirait des entrées et des impositions publiques, dont la première était réservée pour l'usage des sacrifices, et pour l'entretien particulier des prêtres. L'autre entrait dans l'épargne du prince, et était destinée à servir aux nécessités de l'Etat. Ces hommes que leurs fonctions, leur dignité, et leur âge rendaient vénérables; qui par une grande connaissance des astres, perçaient les voiles de l'avenir, et qui jugeaient par leurs sacrifices, des bons et des mauvais succès des entreprises de leurs souverains; ces hommes dis-je, avaient le soin de recueillir, de composer de garder comme un dépôt sacré, les mémoires publics, pour en tirer dans les occasions des avertissemen set des exemples pour la conduite de leurs princes. Ce fut ce qui obligea Hérodote à passer en Egypte, et à visiter les prêtres de Vulcain, et ceux du soleil pour apprendre plusieurs secrets qu'il jugeait nécessaires pour l'ordre et la disposition de son *Histoire*.

Croyez-vous que les Perses aient eu moins de curiosité et moins de vénération pour l'histoire? Le *Livre d'Esther* nous apprend que le roi Assuérus ne pouvant point dormir une nuit, se fit apporter les *Annales* et les histoires des siècles passés, ou pour adoucir ses inquiétudes par une lecture agréable, ou pour occuper un temps qu'il avait destiné au repos, et retirer quelque fruit de sa veille, comme le remarque Josèphe. Lorsque ce prince eut découvert la conjuration des eunuques, et qu'il eut pourvu et à la vengeance de leurs crimes, et à la sûreté de sa personne, il n'eut point de repos qu'il n'eut fait insérer cette entreprise dans les histoires; il en fit dresser le mémoire en sa présence, et voulut l'écrire lui-même dans son journal, employant ainsi à écrire les actes publics cette même main qui portait le sceptre, et qui remportait des victoires.

Les Grecs ont été barbares sur les sujets de l'histoire, et Tatien leur reproche la négligence qu'ils ont eue à recueillir les mémoires de leur nation. D'où vient que ceux qui se sont avisés depuis, de nous exposer leurs actions et leurs coutumes, ne trouvant aucun fondement de vérité, ont rempli leurs livres de fables et de mensonges, et ont suivi leur imagination et leur caprice, n'ayant aucune autorité ni aucun témoignage à suivre. Les Romains ont été mieux policés; ils ont connu que les grandes actions sont des exemples pour tous les siècles; que les descendants doivent s'instruire par les vertus de leurs ancêtres, et qu'il est important pour la prospérité des Etats de conserver une tradition publique des choses mémorables qui s'y passent. Aussi donnèrent-ils la charge d'écrire les annales à leurs pontifes, qui les exposaient en public; et par la fidélité qu'ils observaient dans leurs rélations, et par la vénération qu'on avait pour la dignité souveraine, ces mémoires avaient presque la même autorité que celle qu'on donnait aux choses sacrées. Beaucoup de personnes de qualité trouvèrent cette occupation digne d'eux, et Cornélius Népos se plaint dans son livre des illustres rhéteurs, qu'un affranchi de Pompée eût osé prendre de lui-même un emploi qui n'était dû qu'aux plus grands et aux plus honnêtes citoyens de Rome.

L'Eglise, qui étant inspirée du Saint-Esprit, a conservé dès sa naissance une sainte politique, a fourni d'abord des histoires de la vie de Jésus-Christ, a fait décrire les actions et les miracles de ses apôtres, a nommé dans la suite des temps des écrivains pour recueillir les exemples de fidélité et de constance que ses martyrs avaient donnés dans les persécutions des tyrans. Ces mémoires étaient gardés avec tant de religion, que saint Anthère aima mieux mourir que de les exposer aux infidèles, et fut martyr pour conserver les actes des martyrs. Les Eglises particulières imitèrent l'Eglise de Rome, où les notaires qui étaient les historiens ecclésiastiques, ont même précédé les évêques jusqu'au temps de Pie II. Le pape Léon X réduisit leur collége au nombre de douze, de dix-sept qu'ils étaient, leur accorda de grands priviléges, et leur donna le rang qu'ils tiennent aujourd'hui dans la cour romaine où, renouvelant en quelque façon leur ancien ministère, ils assistent aux congrégations de la *Propagation de la*

foi, et tâchent de l'établir dans les royaumes hérétiques.

Voilà, Monsieur, la considération qu'on a toujours faite de ceux qui ont écrit l'histoire. Si on avait aujourd'hui le même soin, nous ne verrions pas tant de livres inutiles, tant d'histoires mortes et de mémoires qui, comme des corps sans âme, n'inspirent aucun sentiment généreux, et ne valent guère mieux que ces gazettes froides, et ces nouvelles ennuyeuses, qui sont des persécutions qui se font toutes les semaines. Je suis, etc.

LETTRE CCCCXV.

A M. DE FURSTEMBERG, ÉVÊQUE DE PADERBORN.

Illustrissimo atque excellentissimo principi Furstemburgio, episcopo Paderbornensi, coadjutori Monasteriensi, Spiritus Felcherius S. P. D.

Quibus ego verbis, illustrissime atque excellentissime princeps, meam in scribendo tarditatem, excusem, toties a te beneficiis, et honorifica mei recordatione lacessitus? Poemata tua elegantissima summa cum admiratione perlegeram. Quæ jam etiam e meis collegeram huc et illuc sparsa, ut sin minus parem, saltem aliquam pro mea tenuitate vicem rependerem. Gravibus tunc negotiis avocatus, curam omnem litterariam intermisi. Urgebat me quidem prætermissi officii conscientia, atque ubi primum mihi sum redditus et musis, ad te epistolam pietatis in te meæ testem destinaveram, cum ecce percrebuit rumor, Cæsarianos a nostris coercitos ad Paderbornam divertisse, omnemque in te nihil tale meritum belli molem recidere. Dolebam equidem læsam a tuis dignitatem tuam. Dolebam ea monumenta non tam vetustate sua quam politissimis tuis versibus commendata, barbari militis furoribus esse pervia. Nunc, quia omni cura solutus metuque, otio tuo frueris, id mihi concedas velim, princeps excellementissime, ut tibi gratias, quas debeo quam amplissimas, referam, et me tuorum carminum admiratorem profitear. Quam nativus in iis nitor! Quam molles aptique ubique numeri! Quam ingenua et liberalis amœnitas! Quanta orationis integritas, morumque! Quanta ingenii felicitas! Quanta vis! Ego, dum ea legerem una cum illustrissimo duce Montauserio (nosti quam peritus ille sit earum rerum et judex et artifex) multa nos subiit admiratio : in tuas identidem laudes erupimus : tota plausibus nostris insonuit Serenissimi Delphini domus..... *Cætera desiderantur.*

1 Kal. Januar. anno salutis 1672. Datum in fano Sancti-Germani.

LETTRE CCCCXVI.

DE M. L'ÉVÊQUE DE PADERBORN A M. FLÉCHIER.

Il le remercie de quelques Oraisons funèbres qu'il lui avait dédiées.

Ferdinandus episcopus ac princeps Paderbornensis ac Monasteriensis, viro clarissimo Spiritui Flecherio abbati Sancti-Severini S. P. D.

Casus virorum illustrium non tantum externo librorum cultu et typographi industria, sed novo amoris in me tui symbolo, et eruditi nominis ornamento multo quam antea illustriores accepi, et ita hoc munere sum gavisus, ut oblata exemplaria me avide inspectantem jucundissime detinuerint. Quantum nitore atque elegantia editionis delectatus sim, bibliopola ipse testatum faciet: sed quali honore, quali voluptate insignis hæc dedicatio me affecerit, explicare vix possum. Nihil tam placide blanditur, nil humanis auribus tam suave sonat quam veniens a laudato viro disertæ laudis concentus. Hanc in tua facundia quæ in celebrandis heroum gestis sæpe exercetur, facile est gustare dulcedinem : sed in me vix invenio, quæ tot encomiis viam aperiant, et multa ex illis non meruisse me pudet. Tibi tamen, vir clarissime, præcipuas habeo gratias, quod amico stylo in Galliæ luce gloriæ meæ consulas, dum ipsi tribuis quæ mihi desunt; et perfectos in re statuaria imitatus artifices, me effingas, non qualis sum, sed qualem me credi cupis, et qualis esse deberem. Hæc grata fateor, et decora sunt, sed si de me tantum scribas, me te tuaque amare ac mirari, me pietatem, eloquentiam, amicitiam, officia, ac monumenta tua plurimi facere, ac tibi, omnia fausta ac magnifica optare, quæ felix ingenium et ubique celebrata virtus jam diu meruere, tunc vera de me prædicabis, et propter hæc in te justa studia ab universa Gallia jure laudabor. Vale interim et me ama ut soles, nobisque interdum communica immortales vigilias tuas, quæ dignissimam exteris quoque præbent te laudandi materiam.

Neuhusii, 6. Id. Januar. 1680.

LETTRE CCCCXVII.

A M. DE ACEVEDO.

Clarissimo doctissimoque domino D. D. Antonio Emmanueli ab Acevedo et Ybannez Spiritus epis. Nem. S. P. D.

Tuas, vir clarissime, litteras accepi, quibus quæ tua sit in me animi studiique propensio, et quanti me, et qualescunque ingenii mei fetus æstimaveris, citra fucum, ut ais, ultra meritum, ut opinor, profiteris. Summo quidem honore, summoque gaudio me tua illa humanitas affecit, tum ob eximias ingenii tui dotes, singularemque doctrinam ac sapientiam, tum ob præclara, illustrissimi antistitis, avunculi tui merita, cujus nescio, an dignitatem magis, an pietatem venerer. Eam ego famam, eas amicitias, quæ mihi apud vos feliciter contigerunt, non genio meo, sed vestræ in cardinalem Ximenium reverentiæ tribuendas puto. Illius vitam olim cum in aula regia degerem, ea, qua potui, diligentia, conquisitis etiam librorum vestrorum auxiliis, scripsi et in lucem edidi. Prodiit iis temporibus, quibus Galli Hispanique, mutuis inter se dissensionibus, non tam odio gentis, quam æmulatione imperii, decertabant; qui nunc arctis æternisque regum regnorumque fœderibus conjuncti rebellium et hæreticorum super-

biam conferent. Historiam hanc exteri hominis excepit Gallia pene ut suam, eoque experimento didici, eamdem esse apud omnes populos summarum virtutum æstimationem, et viros religione, prudentiaque in administratione rerum publicarum egregios, non unius regionis tantum, sed universi orbis exemplo natos esse. Nunc, quia tibi eruditissimo juris Pontificii professori primario, totique Academiæ celeberrimæ, institutoris vestri gestorum Gallica placuit enarratio, amplum operis mei fructum videor retulisse. Vale, vir clarissime; quam mihi tam officiose, tam comiter benevolentiam, spondes ex animo persolve, meque venerabili Academiæ, collegioque inclyto studiose commenda.

LETTRE CCCCXVIII.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PISE.

Litteris Dominationis tuæ, archipræsul admodum venerande, ea, qua par est, diligentia respondissem, nisi absentis. Nom... litteras ego etiam exspectassem, tum ut charitati tuæ satisfacerem, tum ut illius voluntatem proprio testimonio comprobarem. Homo ille alioqui diligens ac industrius, relicta, quam feliciter exercuerat, mercatura, variis sese artibus et negotiis temere implicans, post varios fortunæ casus, Lugdunum se contulit, ubi ædificiis, itineribusque publicis reficiendis præpositus, rem quoque suam resarcire et augere nititur. Scripsi ad illum, Annam Catharinam Lodoisiam Nom... Fratris sui, Liburni habitantis, filiam, fidem catholicam, abjuratis erroribus, professam, à Serenissimo Etruriæ duce benefice exceptam, sacris manibus consignatam, in monasterium Sanctæ Marthæ adductam esse, ubi se votis solemnibus Deo dicare desiderat, verum a parentibus in odium susceptæ fidei neglectam, omnique ope atque auxilio destitutam, patruum suppliciter orare, ut de suis, aut defunctæ aviæ donis, velit religiosum propositum adjuvare. Neptis ad illum epistolam misi, pii operis meritum exposui, commendavi, hortatus sum : naturam, religionem, conscientiam interpellavi. Ex iis quæ rescripsit quid sperandum sit, Illustrissima Dominatio tua facile intelliget. Cæterum gaudeo virginem hanc ab hæreseos sinu cœlesti gratia evocatam ad ovile tuum, imo ad monasterium sanctorum virginum auspicato tanquam ad portum salutis appulisse. Pastoris insuper in te boni pro tuendis alendisque ovibus sollicitudinem ac providentiam et miror et laudo. Mihi etiam gratulor hanc meæ in te observantiæ et venerationis significandæ occasionem oblatam esse postquam... Nom... patruus in hanc urbem redierit, coram alloquar, et si qua beneficii spes adfulserit, juvabo, monebo, meque tibi litteris meis iterum, Illustrissime ac Reverendissime archipræsul, servum addictissimum et devotissimum profitebor.

Nemausi, 3 Idus Maii an. 1704.

—

LETTRE CCCCXIX.

AU MÊME.

Il le félicite sur une dignité à laquelle le roi d'Espagne l'avait élevé.

Clarissimo et ornatissimo domino Emman. Ant. ab Acevedo et Ybannez. Spiritus Nemausensis Episcopus S. P. D.

Jampridem optaveram, Clarissime Domine, ut digna virtutibus, laboribus etiam tuis merces accederet. Sperabam propensam in te regis voluntatem, si quis esset beneficentiæ locus, non defuturam. Dignitatis quoque tibi proxime conferendæ nescio quæ ad te præsagia nuper scripseram, et pene mihi gratulor tibi præpropere esse gratulatum. Nunc gaudeo te ad senatorios honores evectum, apertamque tibi deinde viam ad altiores magistratus. Ea principum conditio est magnifica prorsus ac pene divina, ut selectorum hominum ministerio, saluti et felicitati populorum invigilent; dum enim eruditos, probosque viros juri dicendo, reique publicæ administrandæ honorifice addicunt, non tam eorum commodis, quam aliorum utilitati consulunt; egentibus auxilia suppeditant, virtuti præmia constituunt, consiliis imperium juvant, ingeniorum æmulationem accendunt, et sibi æquitatis et prudentiæ laudem comparant. Quod ad te attinet, nihil Regi Cath. opportunius quam tuis consiliis uti, teque sui fisci procuratorem et patronum in senatu Pintiano instituisse. Fruere fauste, feliciterque dignitate quæ tibi sub his fortunæ initiis jucunda et commendabilis obtigit, donec merito quidem tuo, avunculi patrocinio, regis beneficiis cumulatior tibi honos accrescat. Vale, Clarissime Domine, de novo rerum tuarum statu certiorem me facito cum Pintiam perveneris, meque ubique terrarum, tui amantissimum existima.

Nemausi, 6 Kal. Maii anno restit. sal. 1705.

Adresse de la lettre. — Clarissimo, ornatissimoque Domino, D. Emmanueli Antonio ab Acevedo et Ybannes, regi a consiliis et fisci in senatu Pintiano procuratori et patrono. Cæsar Augustam.

LETTRE CCCCXX.

AU PAPE CLÉMENT XI.

Il sollicite la béatification de M. Vincent de Paul, dont on sait la Vie et l'eloge en abrégé.

Beatissimo patri nostro Clementi Papæ XI.

Beatissime Pater,

Virorum fide ac pietate illustrium virtutes ad Sanctæ Sedis solium deferre consuetudo est et religio, ut Summorum Pontificum judicio probati, et cœlitum fastis adscripti Ecclesiæ ornamento sint et exemplo. Eo animo Vincentium, virum evangelicum, congregationis Missionum institutorem ad te, Beatissime Pater, suppliciter adducimus; ut cui in cœlesti patria coronam justitiæ justus Judex retribuit, eidem immortalem gloriam, ac venerationem in terra viventium Sanctitas Vestra decernat.

Nihil illi ad perfectam vitæ integritatem et laudem defuit : præcipua in illum a Patre

luminum dona confluxerant. Fides in Deum firma, et ab omni novitatum suspicione libera; sapientia hominum utilitati et paci consulens; singularis in rebus arduis pro animarum salute constantia; omnis ambitionis expers humilitas; mira in condonandis injuriis facilitas, in perferendis morbis patientia, in sustinendis pœnitentiæ laboribus fortitudo. Iis accesserant animi candor ingenuus, prudens morum simplicitas, casta et innocens conversatio, condita pia hilaritate modestia, benefica in pauperes misericordia præ cæteris, et promovendæ religionis, illustrandique sacerdotii ardens et continua sollicitudo.

Ad eos usus, Beatissime Pater, natus in Gallia Vincentius difficillimis temporibus. Florentissimum imperium hæreses, civiliaque bella infestaverant, multi a fide catholica, et regis obsequio desciverant principes populique; divisæ in factiones provinciæ mutuis se cladibus afflixerant, ubi vicerant Calvinistæ, templa diruta, disjectæ aræ sacerdotes vel fugati vel interfecti; sacra aut spreta aut abolita, inter armorum, errorumque licentiam obsoleverat religio.

Ut primum sacris ordinibus initiatus, studiisque theologicis munitus vir Dei prodiit, defecisse sanctos, et diminutas a filiis hominum veritates intelligens, pastorum incuriam, inscitiam populorum increpans, exponendæ Ecclesiæ doctrinæ, disciplinæ restituendæ incubuit. Totum se missionibus apostolicis devovit. Quocunque illum divina Providentia duceret, laborans in Evangelio, iniquos abducebat a vitiis; hæreticos ad fidem revocabat; ignaros docebat vias Domini; obvios quosque ad pœnitentiam hortari solitus; exemplo ipse præire; sacerdotum zelum accendere, sæpe etiam supplere, et ministerium verbi omnibus charitatis officiis confirmare, adjunctis ubi operi non sufficeret, operariis, sibi imputans, si quis divinam legem aut ignoraret, aut sperneret.

Cum audisset rusticam plebem neglectam a parochis in tenebris ambulare continuo exarsit. Evangelisare pauperibus missum se credidit, apud quos fides simplicior, uberior doctrinæ fructus, et purior docentis intentio. Exiit ergo in vicos et villas, in vias et sepes, et aspera rura indefesso labore percurrens, mysteriorum Christi, sacramentorum Ecclesiæ fidem, Christianæ vitæ præcepta disseminans viles quidem mundo animas, at Redemptori pretiosas in domum Domini, et in spem regni cœlestis induxit.

In urbem regiam deinde vocatus, officiisque majoribus intentus, quæ non pauperibus auxilia contulit? Nata esse et cum illo crevisse visa est miseratio. Inopum necessitates inquirens, divitum conscientiam sollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confecta ætate senibus, orphanis, atque incertæ nativitatis infantibus educandis, damnatis ad triremes remigibus a dura servitute eximendis, civibus morbo simul et inopia laborantibus juvandis, curandisque omnem operam ac diligentiam adhibebat. Oppressas bellis tum domesticis tum externis familias, imo provincias conquisitis collectisque opibus sublevari, egenis Parisios concurrentibus xenodochia exstrui, annuos census suppeditari curavit. Nulla miseriarum species quæ non illum misericordem senserit, et ne quid magnificis deesset operibus, ut corporum commodo, ita animarum saluti ubique provisum est. Eleemosynæ doctrina, vitæ auxiliis accessere religionis documenta.

Ille est, Beatissime Pater, ex iis misericordiæ viris quorum pietates non defuerunt, et quorum nomen extollere, et laudes nuntiare gaudet Ecclesia.

Is etiam est qui in diebus peccatorum corroboravit pietatem. Christianos originis suæ cœlestis oblitos, et sæculi negotiis et cupiditatibus implicatos ad rerum divinarum cogitationem et curam invitans, solitarias ac salutares Missionum domos aperuit. Qui pristinam vitam emendare, et conscientiam humili accurataque delictorum confessione detergere: qui vana et fragilia despicere, æterna meditari: qui abjuratis voluptatibus asperas pœnitentiæ vias ingredi: qui ad perfectius vitæ genus vocati, vocationem explorare ac certam facere vellent, ædic.is, consiliis, monitis, exemplis juvabantur. Spiritualia, ut vocant, decem dierum exercitia, solitudo, silentium, quies, cogitationes sanctæ, pia colloquia, preces, orationes, lectiones assiduæ: procul ab omni hominum commercio quisque Deo vacabat et sibi. Iis paulatim successibus pietas Christiana refloruit, iisdem nunc etiam florescit.

Præcipua, Beatissime Pater, et quæ magis ad Sanctitatem Vestram pertinet, de reformando clero, a quo religio derivat in populos, Vincentii sollicitudo, ordinandorum impositam ab episcopis curam suscepit. Continuo per se suosque probare illos, hortationibus excitare, orationibus disponere; morum eis innocentiam commendare, scientiam sanctorum infundere; ecclesiasticæ vocationis gratiam, divini sacrificii pretium recensere; ut a peccatoribus segregati et Christo rite addicti ad cultum altarium, vel ad opus ministerii, ea qua par est reverentia accederent.

Ut presbyteros episcopis, ita Ecclesiæ dignos parabat episcopos. Annæ Austriacæ quæ tunc temporis regnum administrabat a sacris consiliis, apostolicæ virtutis viros ad summas præsulum sedes evehendos vel indicans vel mandans, suis aut testimoniis aut suffragiis, clero Gallicano eum, quo nunc etiam præfulget, splendorem contulit.

Frequentes de inquirendis Scripturarum sensibus, de adimplendis tum conversationis, tum evangelicæ prædicationis officiis tractationes, quid referam? quid seminaria in plerisque regni diœcesibus ab eo erecta, directaque. Plenus dierum obiit Vincentius viarum Domini scrutator, sectator bonorum operum, spirituum discretor, meliorum charismatum æmulator assiduus. At in congregatione, quam instituit, filios reliquit post se suæ charitatis hæredes, sui sacerdotii suc-

cessores, quorum alii tanquam angeli veloces ad ministeria missionum missi in omni patientia et doctrina ignaris et rudibus elementa fidei, peccantibus divina judicia, resipiscentibus pœnitentiæ leges, quærentibus regnum Dei et justitiam ejus æternas remunerationes annuntiant. Alii quasi sanctuarii custodes, ne quis immundus præsumat ingredi, vigilantes, clericos in seminariis educatos, et ad priscam Ecclesiæ disciplinam informatos per ordinum gradus ad sacerdotii culmen religiosi perducunt.

Ignosce, Beatissime Pater, nostris in eum virum affectibus, cujus merita, cujus exempla hac nostra ætate mirati sumus. Quod vidimus testamur, et scimus quia verax est testimonium nostrum. Viget apud nos venerabilis Vincentii memoria. Spirat adhuc recens virtutum odor, quo totam Galliam perfuderat. Ejus vitæ ac laborum in regimine animarum, manentes adhuc fructus percipimus, Sanctitati Vestræ gratulaturi et nobis, si vota nostra audierit, et illum beatificaverit in gloria. Id cum aliis præsulibus, ô Beatissime Pater, suppliciter postulat, Sanctitatis Vestræ humillimus, et obsequentissimus filius.

Nemausi, 13 Octobris, anni 1704.

LETTRE CCCCXXI.

A M. DE ACEVEDO.

Sur un ouvrage de politique composé par lui.

Amplissimo Domino Emman. Ant. de Acevedo et Ybannes, Spiritus Flechier, episc. Nemaus. S. P. D.

Librum quem optaveram, quem postulaveram, Amplissime Domine, scriptum a te, jussu regio editum libenter accepi, libentius legi. Si qui ab amanuensi aut a librario errores irrepserint, auctoris famæ, dignitati operis nihil obstat. Novi quæ sit plerumque istorum hominum inscitia, quæ incuria, quæ litterarum verborumque inversio, quæ in editione librorum deformitas, nisi fideli oculo, manuque sollicita, continuo dirigantur. Tu, ne quid muneri tuo nitoris ac elegantiæ deesset, diligentia etiam tua correctum et mendis omnibus repurgatum ad me mittere voluisti. Tractatum ergo tuum, Vir Amplissime, de jure regum in bona ecclesiasticorum perduellium temporalia, avide attenteque pervolvi. Œconomicam potestatem omni rationis atque eruditionis genere confirmas, auctoritate legum, doctorum placitis, decretis principum, majorum exemplis sententiam tuam promoves, et quidem efficaciter. Cujusvis enim ordinis, vel dignitatis Ecclesiæ ministri sint, reipublicæ cives esse non desinunt. In spiritualibus officiis Deum timere, in civibus regem honorificare eadem illis religio, eadem ex apostolorum præcepto conscientia est. Quamlibet animarum potestatem exerceant, sub potestate tamen constituti sunt, cui nec licite nec impune resistitur. Quæ igitur habenda est ratio eorum hominum qui sacris addicti, pacemque evangelicam profitentes, iniquis factionibus contra jus fasque omne se implicant, populorum animos ad seditionem incendunt, læsæ religionis, et violatæ majestatis rei. Eorum, quia regibus subditi sunt, corrigendi atque privandi judicium apud reges esto. Ut exsiliis personæ, ita ærariis facultates obnoxiæ sunt. Cur enim propriis vitæ commodis fruantur, qui in publica commoda peccare audent? Hanc sententiam cui nos assentimur, Vir Amplissime, valide propugnas : ea tamen prudentia, ut Ecclesiæ salvis immunitatibus, quod Dei est, Deo serves ; quod Cæsaris, Cæsari tribuas.

Dertosam expugnatam vobis nobisque gratulamur. Aurelianensis Catalauniam versus progreditur..... Quid in Belgio everterit non ignoras. Cogitaverat Burgundiæ dux vi aut industria Gandavum occupare. Urbs erat Anglorum injuriis, et sacrilegiis offensa, modico præsidio munita, et in obsequium Philippi V principis sui propensa : obstabat hostilis exercitus, quem cum fictis itineribus, et simulatis expeditionum consiliis dux longiuscule divertisset, nostri occisis aut delusis custodibus, civitatem ingressi, Anglos acclamantibus populis expulerunt. Eodem pene tempore Brugæ à nostris etiam captæ. Inopinato deinde exercituum ad Aldernatam concursu initum a quarta ad nonam post meridiem prælium, pari virtute et successu, licet numero dispari... capti cæsique utrinque multi. Ardens nationum æmulatio centena hinc inde hominum millia in mutuam perniciem, proh dolor! accendit. Vale, Amplissime Domine, et me tui observantissimum, et amantissimum puta.

Prid. Kalend. Aug., anno salutis 1708.

LETTRE CCCCXXII.

AU MÊME.

Sur la nomination de M. son oncle à l'archevêché de Tolède, et à la charge d'inquisiteur.

Clarissimo doctissimoque D. D. Antonio Emmanueli ab Acevedo et Ybannes, Spiritus episc. Nem. S. P. D.

Accedisse novas Cæsar-Augustano archiepiscopo avunculo tuo dignitates, et gaudeo, et tibi gratulor. Supremus Inquisitionis arbiter, Toletanæ Ecclesiæ antistes electus omnibus præest religionis officiis. Tali egebat inquisitore Hispania olim intacta, et nostrorum temporum erroribus inaccessa, nunc ab hæreticis ex parte oppressa, qui in regnum catholicum ad facti rebelles animos, et in omnem pravitatem faciles, doctrinæ vitæque suæ, si non veneno, saltem exemplo inficiunt. Quis vigilare possit attentius, ne qua labes priscam sinceramque Christi fidem deformet, ne quis ex tot immixtis hominibus bono semini furtim superseminet zizaniam? Talem Toletanæ regioni pastorem rex optimus præpositum voluit, ut summa esset in eo non solum tuendæ, sed etiam promovendæ pietatis auctoritas. Ecclesiam ergo Hispaniarum primariam, tot sanctis præsulibus, tot conciliis, tot prærogativis ac juribus venerabilem reget, inter populos et potestatibus a Deo ordinatis ob-

sequentes placido ducet imperio. Cardinalis Ximenii, quem singulari veneratione coluit, sedem implebit, illius successor, cujus se alumnum prædicaverat. Id tibi, Amplissime Domine, tam jucundum esse debet, quam illi honorificum est, quod eum nec ambitio, nec conquisita procerum suffragia, sed summa in Deum pietas, humanitas in populos, præclara deinde in regem et rempublicam merita ad illum ecclesiasticæ dignitatis apicem adduxerint. Id unum superest, ut avunculi tui gloriam, tua etiam illustres, et cujus virtutes imitaris, honores quoque consequare.

11 Kal. Nov. anno a rep. salute 1709.

LETTRE CCCCXXIII.

A MADAME ***.

Pardonnez, Madame, à un pauvre missionnaire qui court la campagne depuis un mois, s'il n'a pas répondu plus tôt à votre obligeante lettre. Je n'avais pas douté que vous n'eussiez approuvé la grâce que le roi m'a faite, et j'ai reçu votre compliment non pas comme une régularité de bienséance, mais comme une marque sincère d'amitié. Ne doutez pas aussi, Madame, de ma reconnaissance, et ne croyez pas, quelque éloigné que je puisse être, que je sois perdu pour vous. Nous traiterons à loisir le chapitre de la résidence que vous craignez, et vous verrez que dans un temps où l'on ne donne point de bulles, dans une province où l'on tient les états tous les ans, la résidence n'est pas si terrible. Croyez cependant, Madame, que je serai bien aise de venir vous dire de temps en temps à Paris, que je suis très-sincèrement votre, etc.

A Rennes, ce 17 décembre.

LETTRE CCCCXXIV.

A LA MÊME.

Quelle joie pour moi, Madame, de trouver, après le cours ennuyeux d'une visite de diocèse, une lecture aussi délicieuse que celle de vos poésies ! Je croyais n'avoir plus de goût que pour les soins de l'épiscopat, et pour les règles de la discipline de l'Eglise ; mais j'ai senti que j'aimais encore les sonnets, les stances et les idylles, et qu'au milieu des occupations les plus sérieuses, j'étais encore capable d'amusement. Vous m'avez remis devant les yeux l'image du monde que j'avais presque oublié, et je me suis intéressé aux plaisirs et aux chagrins que vous avez exprimés dans vos ouvrages. Tout y est juste, poli, judicieux, et pour tout dire, digne de vous. Toute malade que vous êtes, rien n'y paraît faible ni languissant, et votre esprit devrait vous donner de la santé. Je vous témoigne un peu tard la reconnaissance que j'ai du présent que vous m'avez fait, ne croyez pas que j'y sois pour cela moins sensible. Je n'avais reçu ni à Lavaur, ni ici, aucune marque de votre souvenir. Les lettres se sont égarées, et il faut des livres pour venir jusqu'à moi. Envoyez-m'en souvent, et croyez, qu'encore que je ne vous écrive que rarement, je suis pourtant plus véritablement que personne, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 25 mai.

LETTRE CCCCXXV.

A LA MÊME.

Pourriez-vous bien croire, Madame, que je vous eusse oubliée, et auriez-vous si mauvaise opinion de ma mémoire et de mon jugement ? Si vous vous connaissez, vous savez que vous êtes à couvert de l'oubli. Vous empêchez bien le monde de perdre le souvenir de votre esprit, et tous les beaux ouvrages que vous faites tous les jours, et qui vous font admirer de ceux qui n'ont pas l'honneur de vous connaître, entretiennent dans l'esprit de vos amis, l'estime qu'ils ont pour vous, quelque éloignés qu'ils puissent être. Vous êtes honorée, Madame, dans la province, comme à la cour, et vos vers ont des beautés qui se font estimer de l'académie d'Arles et de Nîmes, aussi bien que de celle de Paris. Pour moi, qui ne doit plus être compté que pour un honnête provincial, je sens que j'ai encore le même goût que j'avais lorsque j'étais courtisan, et je vous admire ici comme je vous admirais à Versailles. Je ne doute point que M. le duc de Montausier n'ait fait connaître au roi et à Mgr le Dauphin, l'honneur qu'ils se feraient de reconnaître celui que vous leur faites en les louant si délicatement. Qui dirait, Madame, que vous fussiez encore malade ! L'infirmité du corps vous laisse plus de force et de liberté d'esprit, qu'on ne peut penser, et quoi que vous puissiez m'écrire de votre mauvaise santé, j'ai peine à croire que de si beaux vers soient l'ouvrage d'une âme chagrine. Faites-moi part, je vous prie, Madame, de ceux que vous ferez à l'avenir, et croyez que personne ne les estime, et n'est plus véritablement à vous que votre, etc.

A Nîmes, ce 10 janvier 1689.

LETTRE CCCCXXVI.

A LA MÊME.

C'est bien assez pour moi, Madame, d'être chargé de mes propres fautes, sans répondre encore de celles de M. Anisson. S'il vous faisait voir le mémoire des noms que je lui ai marqués pour la distribution de mes livres, vous y verriez le vôtre, qui d'ailleurs se distingue assez par lui-même, écrit en caractères qui font assez connaître combien il m'est cher. Apparemment il se sera acquitté de sa commission, car il n'est pas permis aux imprimeurs et aux libraires d'ignorer les hommages qu'ils vous doivent, aussi bien que les auteurs. Envoyez donc, de votre autorité, prendre le *Cardinal Ximenès* chez eux, s'ils ne l'ont pas envoyé chez vous, et reprochez-leur, ou leur oubli, ou du moins leur paresse. Pour moi, j'ai de grands remercîments à vous faire de votre beau présent. Votre esprit ne s'épuise point, et il en sort, sur des sujets presque semblables, des inventions et des grâces toujours nouvelles. Le repos où je me trouve

ici, près d'une rivière où je prends les bains, m'a fait recevoir votre ode avec plus de plaisir, et m'en a fait goûter les douceurs avec plus de loisir que je n'aurais fait dans le tumulte des affaires que la ville nous fournit. Je l'ai relue plusieurs fois, et j'en ai toujours été plus touché. Tout y est noble, élevé, et pour tout dire, digne de vous. Je vous prépare un petit présent que je vous avais promis, et qu'il n'a pas été possible de vous envoyer plus tôt, et je vous prie de croire que personne n'est plus véritablement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Sommières, ce 24 juillet.

LETTRE CCCCXXVII.

A LA MÊME.

Je n'avais pas oublié, Madame, que je vous avais promis du miel de Narbonne. Dès que je fus arrivé de Paris ici, j'en fis chercher, et soit que les abeilles eussent été plus paresseuses qu'à l'ordinaire, soit qu'on eût enlevé toutes les douceurs de ce pays-là, je n'en pus trouver. On me remit au mois de juin pour en avoir plus sûrement. J'en ai fait faire exprès par les soins de mes amis, et je crois qu'étant plus frais et choisi avec plus de soin, ce miel vous sera et plus utile et plus agréable. Je vous en envoie donc un baril de vingt livres, que j'ai fait donner au messager de Lyon, pour être mis à la diligence, et porté à l'hôtel de Sens, près le Port-Saint-Paul. J'ai donné ordre qu'on l'affranchît de toutes sortes de droits et de port. Je vous prie de l'envoyer prendre, et de me croire aussi véritablement que je le suis, Madame, votre, etc.

A Nîmes, ce 24 août.

LETTRE CCCCXXVIII.

A MADEMOISELLE DE***

J'espérais aller moi-même, Mademoiselle, vous rendre grâces du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; mais je me trouve attaché ici depuis deux mois, par des devoirs indispensables, et je ne veux pas différer de vous témoigner ma reconnaissance. Vous êtes si accoutumée à donner, et vous faites de si beaux présents, qu'on ne sait presque plus comment vous remercier. On paye les autres de quelques louanges, que l'honnêteté fait souvent donner au préjudice de la vérité. Pour vous, Mademoiselle, on ne peut presque plus que vous admirer, et vous mettez le monde en état de ne pouvoir vous dire qu'une partie du bien qu'il pense de vous et de vos ouvrages. Ces derniers m'ont paru si remplis de cet esprit sage et poli qui règne dans tout ce que vous écrivez, que je les ai lus autant pour mon instruction que pour mon plaisir. Il n'y a point de discours plus utiles, de pensées plus justes, d'expressions plus nobles, de connaissance du monde plus étendue, et de morale plus raisonnable. Mais il me suffit, Mademoiselle, de vous avoir, par ce peu de mots, rendu compte de ma lecture; mon dessein n'est pas de louer vos ouvrages, mais de vous remercier de vos présents. C'est tout ce que je puis faire en vous assurant que personne n'est avec plus d'estime et d'attachement que moi, Mademoiselle, votre, etc.

A Versailles, ce 28 août.

LETTRE CCCCXXIX.

A LA MÊME.

La négligence du messager de Toulouse, et le séjour de plus de deux mois que j'ai fait à Nîmes pour l'assemblée des états de cette province ont bien retardé, Mademoiselle, et la joie que j'ai eue de recevoir de vos dernières conversations, et le plaisir de les lire, et celui de vous remercier. Il me fallait une lecture aussi délicieuse que celle-là pour me délasser des fatigues d'un voyage, pour me guérir de l'ennui des mauvaises compagnies de ce pays-ci, et pour me faire goûter le repos où la rigueur de la saison et la docilité de mes nouveaux convertis me retiennent dans ma ville épiscopale. En vérité, Mademoiselle, il me semble que vous croissez toujours en esprit. Tout est si raisonnable, si poli, si moral et si instructif dans ces deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon diocèse, pour édifier les gens de bien, et pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent. Les louanges du roi sont partout si finement insérées, qu'il s'en ferait, en les recueillant, un excellent panégyrique. Recevez donc, Mademoiselle, avec mon remercîment, les louanges que vous donne un homme relégué dans une province, qui n'a pas encore perdu le goût de Paris, qui vous conserve toujours la même estime qu'il a eue toute sa vie pour vous, et qui est très-parfaitement, Mademoiselle, votre, etc.

A Lavaur, ce 26 décembre.

LETTRE CCCCXXX.

A MADEMOISELLE DUPRÉ.

Je vous rends très-humbles grâces, Mademoiselle, des bons sentiments que vous avez de moi. Vous me croyez plus propre que je ne suis à gagner des cœurs qui sont encore bien endurcis. J'ai été assez heureux à Lavaur, je crains bien de ne pas l'être tant à Nîmes. J'espère pourtant qu'en suivant les avis que vous me donnez, et assisté de vos prières, je disposerai ces peuples à bien faire. Ne me les refusez donc pas, et croyez-moi très-sincèrement, Mademoiselle, votre, etc.

A Lavaur, ce 7 septembre.

LETTRE CCCCXXXI.

A M. DE MONCHAMPS.

Il y a longtemps, ce me semble, Monsieur, que je ne vous ai remercié de votre souvenir et de vos soins. Vous savez que nous sommes dans un pays de confusion et de trouble. Nos fanatiques sont toujours les mêmes, c'est-à-dire impies et furieux. On est assuré de les battre, quand on peut les trou-

ver; mais on les retrouve rarement, et quand ils sont battus, leur perte est bientôt réparée, et les recrues qui se font avec tant de peine pour le roi, ne coûtent rien à faire pour eux. Ils égorgent tous les jours des catholiques et sont accoutumés au sang. Il ne me sera pas permis, cette année, d'aller à la campagne, parce qu'il n'y a point de sûreté; et il faudra essuyer impitoyablement les chaleurs de la ville. Cette affaire nous donne mille occupations. M. Begault vous aura envoyé ma Lettre pastorale. Je vous prie de faire mes compliments à vos dames et à M. Boutard, sur l'abbaye que le roi lui a donnée, et qu'il a si bien méritée par ses beaux vers. Je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 juin 1703.

P. S. Je viens d'apprendre que M. Begault ne vous a pas envoyé ma Lettre pastorale, en voilà un exemplaire.

LETTRE CCCCXXXII.

A MADEMOISELLE DUPRÉ.

J'ai été sensiblement touché, Mademoiselle, en apprenant par votre lettre la triste nouvelle de la mort de M. de Monchamps, votre beau-frère. Je le regrette beaucoup, tant par la douleur que vous en ressentez, que parce qu'il était mon ami; son grand âge, son heureuse vieillesse, et sa mort chrétienne, doivent nous faire supporter cette perte avec moins de peine. Je joins bien volontiers mes prières aux vôtres pour son repos éternel et pour votre consolation. Mes anciens et bons amis s'en vont, et le temps de les suivre approche; heureux si nous sommes dans les dispositions où il faut être quand l'heure arrivera! Vous m'avez fait plaisir de me donner des nouvelles de M. votre neveu, je l'aime et je suis fort aise qu'il soit bien dans les cours d'Italie, je lui souhaite une fortune telle qu'il peut la désirer, et à vous, Mademoiselle, une année heureuse et santé, étant toujours très-parfaitement, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 janvier 1707.

LETTRE CCCCXXXIII.

A M. ***.

Quel plaisir, Monsieur, de recevoir de vos nouvelles, de vous voir revivre pour moi, et de savoir par vous-même que vous m'aimez encore! Ce n'est pas que j'en aie douté dans le temps de votre silence et de votre retraite en votre pays, je sais que vous portez votre cœur partout, et que rien ne se dérange en vos amitiés, en quelque endroit que votre fortune vous conduise, aussi vous pouvez être assuré que je conserve toujours tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, et que j'ai toujours eus pour vous. Je m'informerai de ce que vous souhaitez, et je vous enverrai le mémoire, quand je serai de retour de ma maison de campagne, où je vais passer le temps des grandes chaleurs, et où je serai ravi de recevoir quelquefois de vos nouvelles.

Vous avez trouvé nos prélats bien échauffés sur le quiétisme. Il est à souhaiter pour la paix et pour l'édification de l'Eglise que ces écritures finissent. Mandez-moi où je puis vous adresser mes lettres, et croyez-moi avec toute l'affection et tout l'attachement possible, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 8 août.

LETTRE CCCCXXXIV.

A M. CLAUDE PELLETIER MINISTRE D'ÉTAT ET ANCIEN PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS.

Je ne sais, Monsieur, si c'est troubler le repos de votre solitude, et interrompre vos exercices de piété dans le saint temps de carême que de vous faire part d'une Lettre pastorale adressée aux curés et autres prêtres de mon diocèse au sujet de la persécution des fanatiques. Dans la nécessité où j'ai été de leur procurer quelque sûreté, de les instruire de leurs devoirs, de les fortifier, de les consoler, j'ai parlé à ceux qui sont autour de moi, j'ai écrit à ceux qui sont réfugiés dans les retraites éloignées, et j'ai cru que vous preniez trop d'intérêt à tout ce qui regarde l'Eglise, pour ne pas vouloir entrer, non par curiosité, mais par religion dans les tribulations qui l'affligent. Nous sommes toujours dans les mêmes agitations dans ce pays, et nous avons grand sujet de déplorer nos malheurs, et de craindre même qu'ils n'augmentent, si Dieu n'apaise sa colère; les massacres des catholiques, le brûlement des églises ne cessent point, et nous avons besoin des prières de tous les gens de bien; je compte sur les vôtres, et vous renouvelle en même temps l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 10 février 1704.

LETTRE CCCCXXXV.

A M. L'ABBÉ BENOÎT.

Je m'étais attendu, Monsieur, que vous viendriez voir nos états encore cette année, et que j'aurais l'honneur de vous recevoir ici, mais vos affaires vous en ont peut-être empêché, et vous me tiendrez compte de mes désirs et de mes bonnes intentions. Si mes occupations me le permettaient, j'irais vous rendre une visite, mais le temps est mauvais, et j'ai ici un troupeau que je ne veux pas quitter. Je ne sais quand les affaires de votre pays finiront, je souhaite que ce soit bientôt, et je n'ose pas l'espérer. Dieu qui tient en ses mains les cœurs des princes, les tournera peut-être à la paix. Aimez-moi toujours, Monsieur, et croyez que personne n'est plus véritablement, votre, etc.

A Nîmes, le 10 décembre.

LETTRE CCCCXXXVI.

AU MÊME.

Il faut vous féliciter, Monsieur, du pape que Dieu vient de donner à l'Eglise, dont on loue fort la sagesse, la piété et la modestie. Comme nous sommes nés dans une pro-

vince dont il est le prince et le maître, nous devons prendre plus de part que d'autres à son exaltation, et lui souhaiter plus ardemment cet esprit de bonté et de prudence dont il a besoin pour le gouvernement temporel de son Etat, et pour la conduite spirituelle de tant de peuples qui composent le royaume de Jésus-Christ. Je vous remercie des services que vous venez de rendre à mon frère, et vous prie de me croire autant que je le suis, Monsieur, etc.

A Nîmes, ce 31 mars 1701.

LETTRE CCCCXXXVII.

AU MÊME.

Je n'ai pas douté, Monsieur, que vous ne fussiez touché de la perte que je viens de faire. Je connais la bonté de votre cœur, je sais l'attachement que vous avez bien voulu conserver depuis longtemps pour notre famille, et vous aviez d'ailleurs des liaisons si étroites avec feu mon frère, qu'en amitié vous avez presque autant perdu que moi. La confiance qu'il avait en vous dans ses affaires, les secours qu'il tirait de vos conseils, le plaisir qu'il avait de me faire savoir combien il vous serait obligé, étaient des marques de l'union sincère qui était entre vous et lui. Il mérite que vous les regrettiez un peu, et que sa mémoire ne vous soit pas indifférente. Faites-moi la grâce de croire que de mon côté je n'oublierai pas les bontés que vous avez eues pour lui, et que je serai toute ma vie parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 31 mars 1701.

LETTRE CCCCXXXVIII.

AU MÊME.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez été alarmé aussi bien que moi, de l'accident arrivé à mon frère il y a quelques jours. La même amitié qui vous a fait prendre part à la crainte que j'avais de son mal, vous l'aura fait prendre à la joie que j'ai eue de sa guérison. Je me confirme toujours dans la confiance que j'ai en votre bonté, par les marques que j'en reçois incessamment. J'ai été extrêmement aise de savoir que M. l'archevêque d'Avignon est revenu chez lui avec la dignité de vice-légat. L'on ne lui saurait faire assez d'honneur, et quelque charge qu'on lui donne, elle sera toujours au-dessous de son mérite. Je lui ai fait mon compliment par une lettre que j'ai donné ordre à un ecclésiastique de mon diocèse de lui présenter de ma part. Je vous suis très-obligé des offres que vous me faites là-dessus, et je suis avec un très-sincère et très-parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 13 février.

LETTRE CCCCXXXIX.

AU MÊME.

J'ai été bien fâché, Monsieur, que mon frère n'ait pu venir vous prendre chez vous, pour vous conduire ici, où vous étiez si désiré. Il faudra renouer la partie, et trouver un meilleur temps pour la visite que vous nous avez promise, et que je ne prétends point être perdue, mais seulement différée. Je vous remercie de la *déclaration* du roi en faveur de notre pays. Il n'y a rien de si authentique, mais nous ne devions pas douter de sa bonté à l'égard des personnes du..... J'en ai en moi un exemple. Je vous souhaite une parfaite santé, et je suis très-parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, le 13 mars.

LETTRE CCCCXL.

AU MÊME.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, la lettre de Monseigneur le nonce, de son style ordinaire, rempli d'honnêteté et de politesse. Je n'ai pas douté qu'il n'eût dans le peu de séjour qu'il a fait à Avignon, de grandes et de continuelles occupations. Il ne peut trop se hâter pour le bien, et pour le repos du monde chrétien. Je vous prie de lui faire encore un peu ma cour avant son départ. Le P. Hugues a dîné aujourd'hui chez moi, et je l'ai fort interrogé sur votre santé, sur vos occupations, sur vos divertissements. Aimez-moi toujours, et croyez-moi autant que je le suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 26 février 1702.

LETTRE CCCCXLI.

AU MÊME.

Je reçois avec plaisir, Monsieur, le compliment que vous me faites sur la tranquillité dont nous jouissons présentement. Il est vrai qu'on ne parle plus ici de meurtres, ni d'incendies, qu'il n'y a plus de rebelles armés dans notre plaine, et qu'encore qu'il reste quelque mauvaise volonté dans les esprits, la révolte est presque assoupie. Les chemins sont entièrement libres, et cette sûreté publique me fait d'autant plus de plaisir, qu'elle me donne lieu d'espérer que nous pourrons avoir l'honneur de vous voir ici après la tenue de nos états qui s'ouvrent le 4 de décembre, et qui finiront au commencement de février. Je rendrai à Mlle L...... tous les services qui pourront dépendre de moi. Je fais mille remercîments à M. de B... de l'honneur de son souvenir, et suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 23 novembre 1704.

LETTRE CCCCXLII.

A M. DE SALVADOR.

J'ai bien cru, Monsieur, que l'amitié que vous aviez pour feu mon frère, vous porterait à le regretter et que celle que vous avez pour moi vous engagerait à me plaindre. L'un et l'autre me sert de consolation dans la perte que je viens de faire. Les services que vous avez eu la bonté de lui rendre dans les occasions pour ses affaires, me font espérer que vous ne lui refuserez pas le secours de vos prières après sa mort et que compatissant à ma douleur, vous me croirez avec tout l'attachement possible, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 avril 1702.

LETTRE CCCCXLIII.

A M. NOVY, C. D. N.

Je vous remercie, Monsieur, de la part que vous avez prise à ma douleur dans la perte que j'ai faite de ma sœur. Quoique sa piété et sa persévérance jusqu'à la fin, dans les observances d'une règle austère, me donnent toutes les espérances que je puis souhaiter de son salut, je perds une consolation que j'avais, et je me plains moi-même plus qu'elle. Dieu l'a récompensée, et j'espère qu'elle ne laissera pas de prier pour nous dans le ciel. Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Narbonne, le 22 novembre.

LETTRE CCCCXLIV.

A M. MÉNARD.

Il semble que la foire de Beaucaire ne se tient que pour moi, Monsieur. Le premier argent qui se donne, c'est pour le présent que vous me faites et je suis assuré d'une de vos libéralités tous les ans. Vous ne pouviez me choisir rien de plus précieux que la *Sagesse* de Platon, que toute l'antiquité a tant estimée et que l'Église même a comme adoptée durant plusieurs siècles. Recevez mes remercîments ordinaires. Je vous attends ici pour vous les renouveler, Monsieur, et pour vous dire combien je suis à vous, etc.

A Sommières, ce 26 juillet.

LETTRE CCCCXLV.

AU MÊME.

Je ne croyais pas, Monsieur, que vous puissiez trouver un livre nouveau à la foire et vous en avez trouvé deux. Je vois bien que rien ne vous est impossible, quand il s'agit de m'obliger. Il faut s'assurer, quand vous avez une fois bien commencé, que vous ne perdez jamais vos bonnes habitudes, et comme vous avez cette année multiplié vos présents, soyez persuadé que j'augmente aussi ma reconnaissance. Je suis, Monsieur, à vous de tout mon cœur, etc.

A Bousquery, ce 26 juillet.

LETTRE CCCCXLVI.

AU MÊME.

Vous êtes accoutumé à me flatter, Monsieur, et je suis presque accoutumé à le souffrir. Quoique je ne vous croie pas, je vous écoute volontiers et le bien que vous me voulez, excuse le bien que vous dites de moi. Mon *Mandement* n'a rien d'extraordinaire et ce qu'il a de bon, c'est qu'il est vrai et convenable au temps. Je vous en dirai davantage en peu de jours. Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

A Caveirac, ce 20, 1706.

LETTRE CCCCXLVII.

AU MÊME.

Je compte, Monsieur, sur la sincérité des vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. Je reconnais bien qu'il n'entre dans votre compliment, ni coutume, ni bienséance, tout y est inclination et bonne amitié. De mon côté il n'y a non plus qu'estime et reconnaissance. Nous n'avons qu'à prier le Seigneur que ce commerce dure longtemps et que nous nous renouvelions encore quelques années, vous, vos souhaits, et moi mes remercîments. Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

A Montpellier, ce 2 janvier 1708.

LETTRE CCCCXLVIII.

AU MÊME.

Je n'ai pas répondu, Monsieur, à la lettre d'avis que vous m'avez écrite. Les caresses qu'on m'a faites m'ont fait douter de la vérité du discours qu'on vous a rapporté. Je connais de plus en plus votre zèle pour ce qui me regarde, et je sais qu'il ne faut pas trop se fier aux gens qui flattent. Je fais mon profit de tout, et comme je puis me plaindre des mauvais cœurs, je dois me louer des bons comme le vôtre. Je suis, Monsieur, de tout le mien à vous, etc.

A Montpellier, ce 14 décembre 1707.

LETTRE CCCCXLIX.

AU MÊME.

Quoique votre amitié pour moi, Monsieur, soit ancienne et toujours égale, je la vois tous les ans renouveler et redoubler avec plaisir lorsque l'année recommence. Je connais la sincérité de vos compliments et je crois ressentir l'efficace des vœux que vous faites pour ma conservation. Je vous en suis très-obligé et je vous prie d'être bien persuadé qu'un des soins et des plaisirs de cette vie, dont vous demandez à Dieu la continuation, sera toujours de vous témoigner l'envie que j'ai qu'elle puisse vous être utile. Je suis, Monsieur, à vous de tout mon cœur.

A Montpellier, ce 1er janvier 1706.

LETTRE CCCCL.

AU MÊME.

J'ai toujours bien compté, Monsieur, que toutes les années, que nous passerions ensemble, se ressembleraient, et que, comme vous n'avez rien à perdre de mon estime, je ne perdrai rien aussi de votre amitié. J'ai été pourtant bien aise d'apprendre que votre cœur se renouvelle tous les ans pour moi et qu'il y a un temps où vous ramassez en un seul tous les vœux que vous avez faits pour ma sanctification et pour ma santé. Je vous en suis très-obligé ; continuez à m'aimer ainsi et croyez-moi, Monsieur, avec une affection particulière entièrement à vous.

A Montpellier, ce 9 janvier 1705.

LETTRE CCCCLI.

AU MÊME.

Je réponds à deux lettres que vous m'avez écrites, Monsieur, à l'occasion des bonnes fêtes et de la bonne année. Elles sont toutes deux de vous, c'est-à-dire honnêtes, obligeantes, affectueuses ; les vœux que vous y

faites pour moi, les marques d'attachement que vous m'y donnez, les services que vous auriez envie de me rendre, seraient des compliments pour d'autres, et sont pour vous des témoignages d'une sincère amitié. Je les reconnais comme je dois, et ce que je désire le plus dans le cours de ma vie et de la vôtre, c'est qu'il se trouve une année où je puisse vous faire connaître combien parfaitement je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montpellier, ce 13 janvier 1707.

LETTRE CCCCLII.

AU MÊME.

Je suis fâché, Monsieur, de n'avoir pas assez de commerce avec M. l'abbé B... pour pouvoir lui faire une recommandation utile au sujet de votre livre. Vous savez que je me ferai toujours un plaisir de vous rendre les services qui pourront dépendre de moi et dont vous ne pourrez vous passer. Mais je crois que votre ouvrage se recommande assez par lui-même et que vous obtiendrez sans peine et sans retardement le privilége pour l'impression. Gardez-moi pour quelque meilleure occasion, où je pourrai vous témoigner qu'on ne peut être à vous, Monsieur, plus véritablement que j'y suis, etc.

A Montpellier, ce 15 janvier 1709.

LETTRE CCCCLIII.

A MADEMOISELLE DE MONTFRIN.

J'ai été plus de trois mois errant, Mademoiselle, dans des provinces éloignées, où j'ai des bénéfices, où je pouvais penser à vous, mais non pas vous écrire. Je vous suis obligé de la joie que vous avez eue de ma nomination à l'Evêché de Nîmes. Je n'en suis pas si satisfait que vous : j'étais affectionné à mon diocèse ; j'y trouvais ma joie et mon repos. Le changement m'est insupportable et dans celui-là je n'y trouve d'autre avantage que la marque d'estime que le roi me donne et le plaisir que j'aurai, parmi mes grandes occupations, de vous assurer que je suis, etc.

A Lavaur, ce 12 septembre.

LETTRE CCCCLIV.

A LA MÊME.

Vous avez trop bonne opinion de moi, Mademoiselle, et les louanges que vous me donnez sur l'ouverture des états, avant même qu'elle soit faite, me font connaître que vous en espérez, et que vous en souhaitez un heureux succès. Je m'en suis acquitté du mieux que j'ai pu, et l'approbation que je puis en avoir reçue du public ne m'a pas paru plus agréable que celle que vous avez bien voulu me donner par avance. Je suis bien aise d'apprendre le repos et la douceur que vous trouvez dans votre solitude. La compagnie de Mme votre sœur doit vous y tenir lieu de tout. Pour nous, nous sommes ici dans l'embarras des affaires et des visites, c'est-à-dire dans l'occupation et l'oisiveté. Je suis toujours véritablement votre, etc.

A Nîmes, le 29 octobre.

LETTRE CCCCLV.

A LA MÊME.

Il ne vous manquait plus, Mademoiselle, pour vous accabler, que d'être malade, et vous me mandez que vous l'êtes. Jugez si je vous plains, et si je suis touché et de vos peines et de vos maux. Ce qui m'est presque aussi sensible que ce que vous souffrez, c'est de ne pouvoir vous consoler que par la compassion que j'en ai et que je ne puis presque pas vous témoigner. Faites-moi mander, je vous prie, l'état de votre santé, et soulagez ainsi l'inquiétude que j'en ai. Je souhaite que vous retrouviez votre repos, et je souhaiterais avec passion d'y pouvoir contribuer. Le temps viendra, au moins, que je pourrai vous aller assurer de mon attachement sincère. Adieu, Mademoiselle. Je suis si fatigué, que je ne puis que vous dire que personne n'est plus à vous que moi.

Ce 1er avril.

LETTRE CCCCLVI.

A MESSIEURS DU CHAPITRE DE NÎMES.

Je me sens déjà si étroitement uni à vous, que je regrette aussi bien que vous la perte que vous avez faite de votre illustre prélat. Je connaissais son mérite et ses vertus épiscopales, et j'ai quelque honte de me voir dans une place que le roi veut que j'occupe, et que je ne puis dignement remplir. Ce qui me console et qui m'encourage, Messieurs, c'est l'espérance que j'ai que vous m'aiderez à soutenir le poids du travail dont je me sens déjà chargé, et qu'étant, comme vous l'êtes, les chefs du troupeau, vous voudrez bien en être l'exemple. L'estime et l'attachement sincère que vous avez la bonté de me témoigner vous doivent répondre de la reconnaissance que j'en ai, et de la conduite que je tiendrai à votre égard. J'espère que je m'attirerai, par mes soins, la soumission et la déférence que vous m'offrez déjà par avance, et que vous connaîtrez que, si vous avez perdu un pasteur et un père qui vous aimait, vous avez retrouvé en moi un cœur pour vous qui ressemble au sien. Je vous prie d'en être persuadés, et de me croire véritablement, Messieurs, votre, etc.

A Lavaur, ce 12 septembre 1687.

LETTRE CCCCLVII.

A L'ACADÉMIE DE PADOUE.

Il la remercie des lettres d'académicien qu'elle lui avait envoyées.

Messieurs,

J'ai été agréablement surpris de me trouver associé à votre illustre compagnie, par les suffrages de tant de grands hommes qui la composent. M. Patin donne volontiers aux personnes qu'il estime les louanges qu'il mérite lui-même, et vous croyez aisé-

ment le bien qu'on vous dit des autres, parce qu'on n'en saurait assez dire de vous. Vous avez écouté favorablement le témoignage qu'il vous a rendu de moi, et je reçois avec beaucoup de reconnaissance la grâce que vous m'avez faite. L'inclination que j'ai eue dès mon enfance pour les belles-lettres m'a toujours fait honorer ceux qui les cultivent comme vous avec tant de succès et tant de gloire. La réputation que vous avez acquise par votre érudition et par votre éloquence a passé jusqu'à nous, et la connaissance que nous avons du mérite de votre académie nous fait voir avec joie nos noms mêlés avec les vôtres. Agréez donc, Messieurs, que je vous en fasse mes remercîments, et que je vous assure de l'estime et de la reconnaissance sincère avec laquelle je suis, votre, etc.

A Nîmes, ce 12 décembre 1693.

LETTRE CCCCLVIII.

A M.***.

Je vous envoie, Monseigneur, quelques exemplaires d'un Mandement que j'ai fait publier contre l'Opéra. Les débauches que ces gens-là avaient apportées, et qu'ils causaient dans cette ville, m'ont obligé à défendre ces sortes de spectacles à mes diocésains, surtout en un temps de tribulation, où nous devons apaiser la colère de Dieu par la pénitence et par la prière. J'ai cru qu'étant unis comme nous le sommes par les liens de l'épiscopat et de l'amitié, je devais vous faire part de ce que j'ai cru devoir à mon ministère, et vous renouveler en même temps l'attachement et le respect avec lequel je suis, Monseigneur, votre, etc.

A Nîmes, ce 9 octobre 1708.

LETTRE CCCCLIX.

A M. DE ACEVEDO.

Amplissimo Domino Emmanueli Ant. ab Acevedo et Ybanes, Spiritus Flechier, episcopus Nemaus. S. P. D.

Salvatoris nascentis dies tibi læti ac felices illucescant, Amplissime Domine, et prospera tibi sint anni recurrentis initia; primum ac præcipuum totius Europæ votum pax est, quam fracti bello, fatisque repulsi optare hactenus non obtinere potuimus. Tranquillitatis publicæ spes aliqua nuper affulserat, sed temerariis et iniquis conditionibus hostium ferocitas spem illam abstulit. Omni ergo cura ac diligentia parantur arma, commeatus stipendia, equitum peditumque copiæ pari sollicitudine et successu conscribi apud vos milites, omnemque rei militaris ordinem ac rationem disponi nuntiatur; legiones nostras in vestrum subsidium missas in Galliam reduces vidimus. Si convenientibus Hispania destituatur auxiliis, dolemus si ipsa sibi sufficiat generosa natio, suisque se viribus, ut spero, tueatur, ex animo gratulamur.

Quod ad te spectat, Amplissime Domine, ignosce errori meo; quæ tibi esset in rebus gerendis prudentia, quis litterarum amor, quæ juris utriusque cognitio, quæ morum suavitas ex tuis litteris sat mihi constiterat. Quis vero esset vitæ fortunæque status ac ratio, an Ecclesiæ, an sæculo addictus esses, non satis intellexeram. Mihi quidem, amicitiæ legibus et officiis tibi devincto, convenerat te totum nosse; uxorem ergo duxisse te nobilem, opulentam, tuis moribus et amoribus dignam nunc scio. Puellam quam ex ea susceperas cœlum non tam abstulisse tibi quam cum altera commutasse; curas publicas lenire te et domesticis solatiis sublevare: ambitioni denique ex sapientia ponere, non ex necessitate modum; ea est enim temporum nostrorum infelicitas, ut nec regum opes, nec voluntas ornandæ, remunerandæque virtuti sufficiant.

Avunculi tamen tui supremam in Hispania dignitatem vides. Commisso tibi munere in laudem tuam et communem utilitatem fungeris, frueris nominis tui fama, honoribus quos possides, iis etiam quos mereris quid ultra tibi optem? Salutem integram, prosperum conjugium, dulces cum charissima uxore, et puellis, puerisque, quos illa tibi dederit annorum cursus. Vale, Amplissime Domine.

Monspessuli, in comitiis generalibus Occitaniæ, 11 Kal. Jan., an. rep. sal. 1709.

LETTRE PASTORALE

POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE NIMES ET L'ÉRECTION D'UNE CHAPELLE DU SAINT-SACREMENT.

Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils, etc.

Depuis que la Providence divine nous a élevés à l'honneur de l'épiscopat, et qu'elle nous a chargés de la conduite de ce diocèse, le nombre des fidèles croissant tous les jours par la décadence de l'hérésie, et la miséricorde de Dieu nous faisant espérer, malgré les efforts de l'enfer, de les multiplier encore, nous avons cherché les moyens d'agrandir notre église cathédrale, et de la rendre capable de contenir le peuple qui s'y assemble pour entendre la parole de Dieu, pour assister aux saints offices, ou pour participer aux sacrés mystères.

Nous n'avons pas moins souhaité d'ériger en l'honneur du très-saint Sacrement de l'autel, une chapelle plus spacieuse et plus

décente que celle que nous avons trouvée, où le divin sacrifice pût être offert avec plus de solennité, où l'on pût faire les communions des grandes fêtes, surtout celle de Pâques avec moins de confusion et plus de recueillement, où les catholiques enfin, anciens et nouveaux, pussent plus commodément venir, les uns rallumer la ferveur de leur dévotion, les autres réparer par la sincérité de leur foi leur incrédulité passée.

Pour accomplir l'un et l'autre de ces desseins en même temps, nous avons entrepris de nous servir d'un espace qui se trouve inutile entre notre palais épiscopal et la sacristie de notre cathédrale ; espace assez vaste pour y construire une chapelle convenable, et située proche du chœur, vis-à-vis de la chaire du prédicateur, endroit favorable à l'instruction et à la piété du peuple.

Ce qui nous a de plus engagés à l'exécution de notre projet, c'est l'occasion ou plutôt la nécessité de profiter des matériaux d'un édifice imparfait et abandonné, qui dépérissait près de là, et que nous voyions tous les jours se dégrader sous nos yeux. Le seigneur Antime Denis Cohon, notre prédécesseur, l'avait élevé avec plusieurs intentions différentes, toutes également louables, mais dont aucune n'a eu son effet. Le diocèse lui avait même fourni pour les divers desseins qu'il avait, jusqu'à la somme de douze mille livres, comme on voit par la délibération prise dans l'assiette en 1669, le 15 mai, et il avait employé une partie de cette somme à bâtir sur les fondements de l'ancien réfectoire de messieurs du chapitre une forme d'église, et au-dessus une grande salle qu'il avait destinée ou à loger son séminaire, ou à tenir ses assemblées synodales.

Mais ayant enfin reconnu que cette masse de bâtiment ne répondait pas à ses intentions, et trouvant des difficultés insurmontables dans l'exécution, il abandonna dès son vivant cet ouvrage, jeta bien loin de là les fondements de son séminaire, bâtit son château de Garons, construisit une chapelle sous le titre de la Conception de la sainte Vierge dans le fond de la cathédrale, et par les grands dons qu'il fit depuis pour l'honneur de l'Eglise et l'utilité de son diocèse, il dédommagea bien le public d'une dépense inutile dans laquelle il pouvait l'avoir constitué.

N'étant pas juste pourtant de laisser sans aucun fruit de si saintes intentions, ni d'abandonner entièrement des matériaux qu'il avait voulu faire servir à de si pieux usages, nous avons cru, après en avoir conféré avec messieurs du chapitre, et pris de leur part tous les consentements nécessaires, ne pouvoir mieux faire que de tirer ces matériaux de leur effet d'inutilité et de leur ruine, de les remettre à leur première destination, de les transférer et les unir au corps de l'église cathédrale, et de les mettre enfin à couvert de toute sorte de profanation, en les détachant d'une masure informe, de l'entretien de laquelle personne n'était chargé, qui tombait de son propre poids, qui ne pouvait se réparer qu'à de très-grands frais, et qui d'ailleurs n'aurait jamais été d'aucun usage, pour les consacrer en quelque façon dans la construction d'une chapelle, où Jésus-Christ immolé pour nous sur l'autel, sera particulièrement honoré par les hommages perpétuels et par les communions annuelles des fidèles. Quoique nous ne puissions douter que nos diocésains n'approuvent notre dessein et n'en reconnaissent les avantages par l'agrandissement et l'embellissement de notre église, et par la commodité de leurs dévotions, comme dans la suite des temps on pourrait oublier l'état de cette masure et peut-être nous supposer une démolition d'un bâtiment utile et en bon état, nous avons jugé devoir, pour notre édification particulière, en faire dresser un procès-verbal à la diligence de notre promoteur, tant de l'inutilité de ce bâtiment, que de sa prochaine ruine. Ordonnons que pour cet effet il pourra faire assigner devant notre official tous ceux qu'il conviendra, etc.

MÉMOIRES SUR LES GRANDS JOURS D'AUVERGNE.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Pour compléter les œuvres de Fléchier, il nous resterait à éditer un opuscule intitulé : *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*. C'est dans sa jeunesse que l'auteur le composa, lorsqu'il était précepteur du fils de M. de Caumartin. L'analyse que nous en reproduisons fera connaître la nature de cet ouvrage et quelle en fut l'occasion. Il resta inédit, ou il ne parut que par extraits, jusqu'en 1844. A cette époque, M. Gonod le publia intégralement pour la première fois. Cette édition obtint beaucoup de succès parmi les esprits cultivés ; mais aussi elle attira à l'éditeur une sorte de persécution si violente, que, quoique tous les exemplaires de la première édition eussent été promptement enlevés, il n'osa pas en donner une seconde ; du moins il mourut en 1849, avant d'avoir satisfait à ce vœu du public. C'est que, par leurs détails, ces *Mémoires* de Fléchier révélaient les crimes oubliés de quelques membres de certaines familles anciennes et

qui existent encore. Le déshonneur était par là même déversé sur leurs ancêtres. De là le mécontentement de ces familles, les plaintes adressées à l'éditeur et les contradictions qui lui furent suscitées. Ce furent sans doute ces raisons qui empêchèrent Fléchier de publier *ces Mémoires* de son vivant, ainsi que les éditeurs de ses *Œuvres complètes*, en 1782. Toutefois, Fléchier a pu les écrire sans blesser sa conscience, puisque les crimes dont il racontait l'histoire avaient été frappés d'un jugement public.

Les Grands Jours étaient comme des assises extraordinaires que des magistrats délégués par le roi allaient tenir dans les provinces où la justice ordinaire était impuissante pour réprimer les crimes et punir les coupables. Ces magistrats, choisis parmi les membres des parlements, étaient armés d'une autorité redoutable. Leurs jugements étaient sans appel; ils avaient le droit d'établir des règlements pour le prix des denrées, les poids et mesures, la discipline ecclésiastique et pour toutes les parties de l'administration.

Les coupables, appelés à ces tribunaux extraordinaires, étaient pour la plupart des châtelains et des nobles qui se soustrayaient à la justice ordinaire du pays par l'audace et en soudoyant des vassaux dont ils faisaient les instruments de leurs crimes. Aussi le peuple voyait-il arriver avec joie les Grands Jours; il portait ses plaintes avec empressement contre ses oppresseurs aux commissaires du roi qui faisaient triompher la justice.

Une nouvelle édition des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne* vient de paraître en 1856; mais c'est une propriété, comme ouvrage posthume de Fléchier, qui appartient aux éditeurs; la loi la rend inviolable, et ces messieurs entendent jouir de leur droit et en jouir seuls. Force nous est donc de nous contenter de la reproduction de l'ancienne édition des œuvres complètes de Fléchier, et pour les *Grands Jours d'Auvergne*, de l'analyse et des extraits publiés en 1782. Sans doute cette analyse, quoique assez étendue, n'est point l'ouvrage de Fléchier; elle n'en a point le charme si naïf, ni les détails si pleins d'intérêt; mais cet intérêt ne va pas au delà de la satisfaction d'un esprit curieux, entraîné par un agréable récit d'aventures tant soi peu romanesques. Fléchier fréquentait le grand monde et la bonne société; il en peint admirablement dans son récit les usages et les mœurs, sans jamais s'écarter des bornes d'une honnête gaieté. Toutefois, si cet ouvrage est exempt de ces taches qui font condamner un livre, l'on n'y découvre pas non plus cette gravité ecclésiastique qui en font une œuvre modèle dont on conseille la lecture. Quand il l'écrivit, Fléchier était encore jeune, mais déjà plein d'esprit et de finesse; il semble qu'il n'eut, en composant ses *Mémoires*, d'autre but que de se livrer à un agréable passe-temps.

EXTRAITS

DE

LA RELATION SUR LES GRANDS JOURS D'AUVERGNE

TENUS EN 1665.

—

On a vu, dans l'avertissement qui est à la tête de ce volume, que Fléchier s'était chargé d'achever l'éducation du fils de M. de Caumartin, maître des requêtes, lorsque ce magistrat fut mis au nombre de ceux qui devaient se transporter à Clermont en Auvergne, pour y tenir les séances du tribunal extraordinaire érigé dans cette ville par lettres patentes de Louis XIV, du 31 août 1665. M. de Caumartin, qui veillait par lui-même à l'éducation de son fils, quoiqu'il connût mieux que personne les talents et la vertu de celui à qui son choix éclairé l'avait confié, ne voulut pas le perdre de vue pendant la longue absence qu'il était obligé de faire. Il savait que le zèle de l'homme public à s'acquitter de ses devoirs dans les fonctions importantes dont il est chargé, ne le dispense pas de remplir aussi fidèlement ceux de père, que la nature et la religion lui imposent. Il fut donc réglé que l'abbé Fléchier et son élève feraient avec M. de Caumartin, et les autres commissaires, le voyage d'Auvergne, et qu'ils y resteraient pendant toute la durée des Grands Jours. Ils partirent vers le milieu de septembre. La relation ne dit rien de ce qui arriva aux voyageurs pendant la route, depuis Paris jusqu'à Riom. C'est à leur arrivée dans cette dernière ville, une des plus riches et des plus agréables du royaume, que commence le récit de Fléchier. Il débute par une description de cette ville, de ses rues larges et commodes, de ses édifices publics et particuliers, de sa riante situation au milieu des plaines fertiles et délicieuses de la Limagne, des mœurs douces et faciles de ses habitants, et du ton de politesse qui régnait dans leurs assemblées. Il parle avec éloge des maisons où se réunissait la bonne compagnie, et en particulier de celle du

lieutenant général où M. de Caumartin et sa famille allèrent loger, maison qui ne le cédait à aucune des mieux tenues de la capitale, pour la propreté, la magnificence et le bon goût des ameublements. Les expressions lui manquent lorsqu'il veut peindre la beauté des campagnes qui sont autour de cette ville et leur fertilité. Dès les premières conversations qu'il lia, soit dans les sociétés, soit à la promenade, avec les personnes qui lui parurent les plus aimables et les plus instruites, on le mit au fait de ce qu'on appelle ordinairement, dans les provinces, la carte du pays. On lui en raconta les aventures les plus singulières et les plus piquantes. Il en rapporte une qui n'est pas sans intérêt, quoique les personnages qu'on y met sur la scène n'aient par eux-mêmes rien de propre à le faire naître et à l'entretenir.

C'est un jeune homme de Clermont, son nom est Faget, riche, spirituel, généreux, bien fait, estimé de tout le monde pour sa probité, son caractère aimable, et le bon usage qu'il sait faire de sa fortune, qui aime passionnément une demoiselle (elle n'est pas nommée) qu'on regardait comme la merveille du pays, parce qu'elle réunissait dans sa personne tout ce qu'il faut pour inspirer de l'attachement et même de la passion; les grâces de la figure, la finesse de l'esprit, l'enjouement de l'humeur, une taille noble et bien prise, un son de voix touchant, une conversation douce, où elle savait mêler à propos le fruit de ses lectures avec les saillies vives et brillantes que la gaieté naturelle lui inspirait. Elle était fille d'un président au présidial de Riom, ce qui s'appelle dans une province, dit Fléchier, avoir de la naissance, et tenir le premier rang dans la société. Les vues du jeune homme étaient honnêtes, et la demoiselle ne rejetait pas son hommage; la convenance des caractères et l'égalité des conditions étaient aux yeux de tous ceux qui connaissaient leurs sentiments des moyens propres à faciliter leur union. Si l'un avait plus de fortune, cet avantage, auquel on donne presque toujours plus de prix qu'il n'en mérite, était compensé par toutes les belles qualités que l'autre avait reçues de la nature. Ils sont d'abord traversés par les parents de la demoiselle qui ont d'autres projets pour son établissement, guidés par des motifs d'intérêt et de vanité; mais ce premier obstacle ne les déconcerte pas, et ils mettent leur gloire à donner un exemple de constance et de fermeté, dans l'espoir d'intéresser à leur sort tous les cœurs sensibles, s'ils ne peuvent toucher ceux de qui leur bonheur dépend. Mais bientôt l'ambition vient jeter le trouble et la désunion entre deux personnes qui paraissent nées l'une pour l'autre. L'intendant de la province, à qui le jeune homme confie ses intérêts, conçoit des sentiments tendres pour la demoiselle, et, au lieu de répondre aux intentions de son ami, il travaille pour lui-même. Il commence par s'acquitter de la commission dont il s'est chargé, mais sans y mettre le zèle et la chaleur qu'on attendait de lui. Ensuite il s'aperçut qu'il ne déplaisait pas, et qu'il pouvait cesser de parler pour autrui. Il quitta donc peu à peu le personnage de médiateur, et, se mettant à la place de son ami, il se propose lui-même pour époux. Le rang qu'il occupe dans la province est trop considérable pour que l'amour-propre d'une femme, naturellement ambitieuse, n'en soit pas flatté. Elle ne voit pas avec indifférence qu'il ne tient qu'à elle de le partager. Ses anciens sentiments parlent encore pendant quelque temps en faveur de celui dont son cœur avait fait choix, mais insensiblement ils s'affaiblissent, et bientôt la vanité lui fait envisager qu'en acceptant les offres de l'intendant de Riom, elle deviendra la personne de son sexe la plus considérable du pays, n'ayant plus d'égale parmi les autres femmes, et voyant chaque jour les plus distinguées du pays, par leur condition et leurs richesses, empressées à lui plaire. Elle ne tient pas contre cette image séduisante, et convaincue qu'elle se manquerait à elle-même si elle refusait ce que la fortune venait lui présenter, elle consent à devenir l'épouse de celui qui lui donne un rang dont l'éclat et les avantages l'ont éblouie. Ainsi l'ambition triomphe de l'amour, et l'homme puissant est préféré à celui qui méritait de l'emporter par la délicatesse et la constance de ses sentiments. Dans le manuscrit de Fléchier, que nous avons sous les yeux, tout cela est mêlé d'incidents, de portraits, de réflexions et d'autres accessoires qui en rendent le récit très-agréable et très-varié, quoiqu'un peu long. La conversation où Fléchier apprit tous ces détails, et plusieurs autres que nous avons supprimés, se passa dans une promenade publique, qui est, dit-il, le Luxembourg de ce canton.

Après avoir passé quelques jours à Riom, messieurs les commissaires du roi se rendirent à Clermont pour y commencer les importantes fonctions dont ils étaient chargés. Ces villes ne sont éloignées l'une de l'autre que de deux lieues; mais la route est si belle, si riante, qu'elle ressemble plutôt à une promenade, qu'à un grand chemin. Il est bordé de beaux arbres des deux côtés qui sont arrosés par deux ruisseaux d'une eau claire et vive, comme par deux canaux naturels qu'on dirait creusés là tout exprès pour récréer la vue, rafraîchir l'air et entretenir la verdure. On découvre d'un côté les montagnes du Forez dans l'éloignement, et une grande étendue de prairies qui sont d'un vert plus vif et plus frais que celui des autres pays; elles sont arrosées par une infinité de petits ruisseaux dont le cristal pur et transparent, répétant en mille manières les fleurs et la verdure, forme le plus beau coup d'œil du monde. On voit d'un autre côté les montagnes d'Auvergne, qui sont fort proches, mais qui, par la variété de leur parure et la fertilité des terres qui les environnent, bornent la vue si agréablement qu'elle ne voudrait pas s'étendre plus loin.

Tout le peuple de Clermont et des lieux voisins était répandu sur la route pour voir

arriver les magistrats qui venaient leur rendre justice. Tous les corps étaient venus au-devant d'eux, et attendaient d'espace en espace, pour débiter, chacun à leur tour, les harangues qu'ils avaient préparées, et où ils n'avaient pas épargné les brillantes comparaisons tirées du soleil et de ses rayons, de la lune et de sa douce lumière, des grands et des petits jours, ceux-là propres aux grandes entreprises par leur durée et leur sérénité, ceux-ci plus favorables à l'exécution des mauvais desseins que des bons, à cause des ténèbres et de l'obscurité qui les couvrent presque toujours. Après avoir essuyé toutes ces fâcheuses rencontres, les magistrats des Grands Jours entrèrent dans la ville, où il fallut encore s'arrêter pour entendre de nouveaux harangueurs, qui ne voulaient rien perdre de toutes leurs études passées dont leurs discours étaient un abrégé, et qui prétendaient se mettre en réputation de gens d'esprit et d'un grand savoir, par l'ennuyeux étalage de leur mauvaise éloquence.

Pendant que M. Talon (76), chargé des fonctions de procureur général, alla visiter les prisons et faire disposer au palais tout ce qui était nécessaire pour l'ouverture des Grands Jours, les autres commissaires allèrent s'établir dans les divers logements qui leur étaient destinés. Le lendemain, dès le matin, les harangues et les compliments recommencèrent. Les officiers des justices voisines vinrent, dit la Relation, s'humilier devant celle de Paris et lui rendre hommage. Des religieux de différentes couleurs se présentèrent en corps, pour remplir le même devoir, en citant saint Paul et saint Augustin, comparant les Grands Jours au jugement universel, et rapportant *scientifiquement tous les endroits de l'Écriture qui peuvent s'appliquer au sujet de la justice des hommes. Un Jésuite à la tête de son collége, et un Capucin, le plus vénérable de la province, se signalèrent à citer les plus beaux endroits des saints Pères à la louange de messieurs des Grands Jours, et firent voir, avec beaucoup d'érudition, que saint Augustin et saint Ambroise avaient prophétisé ce qui se passait alors en Auvergne.*

La ville de Clermont parut aux yeux de M. Fléchier et des autres habitants de Paris qu'il y avait accompagnés, une des moins agréables de France, à cause de sa situation trop voisine des montagnes, et de ses rues si étroites, que la plus grande, dit-il, est la juste mesure d'un carrosse ; mais si elles ont ce défaut, elles ont aussi cet avantage, qu'un grand nombre de fontaines, de la plus belle eau du monde, y entretiennent partout la propreté, ce qui ne contribue pas peu à la salubrité de l'air qu'on y respire. Les maisons sont assez belles, surtout dans l'intérieur, dont la distribution est commode et bien entendue. M. Fléchier observe une singularité dans la construction de ces bâtiments, c'est qu'ils sont tous comme soutenus en l'air, sans en excepter les plus vastes, la coutume étant, dit-il, de creuser les caves sous les fondements qui, par ce moyen, ne sont appuyés que sur une base suspendue ; et, ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que cette base, qui paraît si peu solide, est pourtant si ferme, qu'il n'en est jamais arrivé d'accident.

La ville est extrêmement peuplée, et si les femmes n'y sont pas remarquables par la beauté de leurs traits, elles le sont au moins par leur fécondité. *C'est un fait si constant,* dit la *Relation,* qu'*une dame morte, il y a quelques années, âgée de 80 ans, ayant fait le dénombrement de ses enfants, petits-enfants, neveux et arrière-neveux, en compta jusqu'à 469 vivants, et plus de mille qui étaient morts et qu'elle avait vus. J'en ai vu,* ajoute Fléchier, *la Table généalogique qu'en a fait dresser Pascal, fils de cette dame, si connu par ses inventions mathématiques et par ses Lettres provinciales. Après cela,* dit-il encore, *peut-on douter de la prodigieuse propagation d'Israël pendant la captivité d'Égypte, et n'a-t-on pas sujet de demander ici ce que les Hollandais demandèrent, lorsqu'ils entrèrent en Chine, et qu'ils virent la foule de peuple dont les villes y sont remplies, si les femmes de ce pays mettent au monde dix enfants à la fois.*

Lorsque les dames de la ville vinrent faire visite à celles qui avaient accompagné messieurs les commissaires, l'abbé Fléchier, qui observait tout avec les yeux de la curiosité, était présent, et la manière dont il peint cette scène, nouvelle pour lui, est tout à fait plaisante. Les dames arrivaient par troupes, afin de se rassurer les unes les autres, et d'être moins remarquées. Leur façon de se présenter, leur air gauche et décontenancé, leurs bras pendants ou croisés sur la poitrine sans aucun mouvement, leur parure où les modes du temps étaient portées à l'excès, comme c'est l'usage des femmes de province qui se piquent de se bien mettre, leur affectation à se placer en cercle, suivant la qualité de leurs maris, ou suivant l'époque de leur mariage, rien de ce qui peut former un tableau d'un ridicule achevé, n'échappe au pinceau du narrateur. Il distingue néanmoins dans cette foule Mme Perrier, sœur de M. Pascal, femme du plus grand mérite, que Mme la marquise de Sablé a tant louée, et qui le méritait à si juste titre. C'était la personne de son sexe la plus estimable et la plus considérée. *Elle tirait plus de gloire,* dit Fléchier, *de ses qualités personnelles et de sa vertu, que de l'honneur d'avoir pour frère le plus grand géomètre et le plus parfait écrivain du siècle, en sorte qu'elle aurait joui de la même répu-*

(76) Denis Talon, avocat général au parlement de Paris, fils du célèbre Omer Talon, aussi avocat général, pendant la minorité de Louis XIV, qui a laissé d'excellents Mémoires imprimés, sur les affaires de son temps, auxquelles il a eu beaucoup de part, s'étant trouvé chargé du ministère public dans des moments très-orageux.

tation, quand il n'y aurait pas eu de Pascal pour illustrer sa famille, et de marquise de Sablé pour faire son éloge.

Après la Messe du Saint-Esprit, célébrée par l'évêque de Clermont, prélat éloquent et d'une vie très-exemplaire, qui fit un beau discours sur l'objet de la cérémonie, messieurs les commissaires ouvrirent les séances des Grands Jours. M. de Novion, président de ce tribunal, présenta la déclaration du roi dont il fit lecture; ensuite M. Talon prononça une harangue qui fut très-applaudie. Il débuta par cette maxime empruntée des philosophes, que dans le moral comme dans le physique, les choses agissent avec plus ou moins de force, selon qu'elles sont plus proches ou plus éloignées des principes d'où elles tirent leur activité. Il expliqua cet axiome par des exemples tirés de la nature, et il en conclut que le tribunal suprême qui, par ses lumières et son autorité, est pour l'Auvergne comme pour tous les autres tribunaux inférieurs, un centre d'action et de mouvement dans l'ordre judiciaire, se trouvant placé à une grande distance de cette province, il ne pouvait y faire de grandes impressions, qu'en y envoyant de temps en temps des magistrats revêtus de l'autorité du prince. Il passa naturellement de là aux louanges du roi. Il remarqua qu'il y a des monarques qui, dans la crainte de compromettre leur grandeur et leur majesté, se dérobent aux regards des peuples, se tiennent au fond de leur palais comme dans un sanctuaire impénétrable, et affectent en quelque sorte de se mettre au rang des dieux par les barrières qu'ils élèvent autour d'eux, et le peu de commerce qu'ils ont avec les hommes; que leur vrai motif est de cacher leurs défauts et d'éviter le mépris qu'on aurait pour eux, si leurs faiblesses étaient connues; mais que Louis n'avait aucune de ces raisons pour se rendre inaccessible à ses sujets, et de jeter le moindre voile sur ses actions, qui sont toutes grandes, nobles, éclatantes et dignes de son rang auguste; qu'il aimait à se communiquer au dehors par ses bienfaits et son équité, surtout en leur faisant entendre les oracles de sa justice, soit par lui-même, soit par ses magistrats choisis qu'il envoyait dans les provinces où il ne pouvait autrement faire sentir sa présence; et qu'après tant de belles entreprises qui avaient illustré le commencement de son règne, il ne manquait plus à sa gloire que celle de réprimer les violences qui se commettaient dans son royaume, et de tirer les peuples de l'oppression des hommes puissants, dont la méchanceté devient plus audacieuse par l'impunité. Il termina son discours par quelques réflexions sur la justice dont il trouva les principaux caractères dans les attributs que la peinture lui donne; son intégrité dans le bandeau qui lui couvre les yeux, son attention scrupuleuse à tout peser au poids du sanctuaire, dans la balance qu'elle tient d'une main, et son inflexible sévérité à punir le crime, dans l'épée nue dont son autre main est armée.

M. de Novion, président, harangua aussi avec beaucoup de noblesse et de gravité; il exposa les intentions du roi dans l'érection du tribunal des Grands Jours, et fit connaître en détail les divers objets dont ce tribunal allait s'occuper, conformément aux vues sages et bienfaisantes de Sa Majesté. Après cela, un jeune avocat, qui annonçait des talents distingués pour les exercices du Palais, plaida une cause d'apparat, pour remplir la séance, et mettre messieurs les commissaires en possession de l'autorité dont ils étaient revêtus.

L'abbé Fléchier ayant trouvé une occasion pour aller à Vichy, ce lieu si renommé à cause de ses eaux médicinales et de ses bains salutaires, ne la laissa pas échapper. Le premier jour du départ, ses compagnons de voyage et lui couchèrent à Elliat, où le maréchal de ce nom avait fait bâtir un vaste et magnifique château dans la plus belle situation du monde. Le lendemain ils aperçurent :

Ces vallons où Vichy, par ses chaudes fontaines,
Adoucit tous les jours mille cuisantes peines.

Ces deux vers de Chapelain, cités par Fléchier, quoique durs et rocailleux, ne sont pas les plus mauvais du poëme de la *Pucelle*.

Il n'y a pas dans la nature, continue Fléchier, de paysage plus beau, plus riche et plus varié, que celui de Vichy. Lorsqu'on y arrive, on voit d'un côté des plaines fertiles, de l'autre des montagnes dont le sommet se perd dans les nues, et dont l'aspect forme une infinité de tableaux différents, mais qui vers leur base sont aussi fécondes en toutes sortes de productions, que les meilleurs terrains de la contrée.

Elles fournissent non-seulement aux yeux un spectacle enchanteur, mais encore à la vie tout ce qui peut la rendre abondante et douce. On ne saurait s'imaginer un lieu plus charmant, et quand on voudrait se faire à plaisir une perspective qui réunit ensemble toutes les beautés champêtres, on n'y réussirait pas aussi bien. Un de mes amis, ajoute-t-il, qui fait de très jolis vers, me disait qu'il y venait passer tous les ans six semaines, non pas tant pour sa santé que pour son amusement :

Et pour voir ces lieux à loisir,
Où la nature a pris plaisir
A réunir dans [illegible]
Tout ce qui peut plaire à la vue :
Les villages et les châteaux,
Et les vallons et les coteaux,
La perspective des montagnes,
Couronnant de vastes campagnes ;
Le beau fleuve, qui, dans son cours,
Forme à leurs pieds mille détours ;
La verdure émaillée des plaines,
Le cristal de mille fontaines,
Les prés, les ruisseaux et les bois,
Toutes ces beautés à la fois
Rendent le pays admirable :
Et dans ce séjour délectable,

Séjour à jamais préférable
A celui qu'habitent les dieux,
On pense, et c'est chose croyable,
Que pour l'utile et l'agréable,
Jamais on ne peut trouver mieux.
Tous les efforts que la peinture
Fait pour embellir la nature,
Ne sont que de faibles crayons
Des beautés que nous y voyons.
Auprès de toutes ces merveilles,
Qui sont peut-être sans pareilles,
Je n'estimerais pas un chou
Le paysage de Saint-Cloud,
Non plus que celui de Surène,
Arrosé des eaux de la Seine ;
Et qui vante Montmorenci,
Se tairait s'il eût vu ceci.

L'abbé Fléchier s'est-il masqué sous le nom d'un ami, pour ne pas avouer cette tirade poétique, ou sont-ils en effet d'une main étrangère? C'est ce que nous ignorons ; mais ce que tout le monde avouera comme nous, c'est que parmi les vers qui nous restent de lui, on n'en trouve pas d'un tour aussi facile et d'un coloris aussi brillant, aussi frais que ceux-ci. La *Relation* continue : *L'Allier*, dit-elle, *qui serpente dans ce vallon, et qui, dans cet endroit, porte déjà d'assez grands bateaux, est un des plus beaux ornements de cette agréable contrée. On travaillait alors à le rendre entièrement navigable, à cause des mines de charbon qu'on avait découvertes plus haut dans les montagnes, qu'on ne pouvait exploiter avec succès, si l'on n'avait pas un moyen de transporter facilement ce qu'on en tirerait. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en ce lieu, c'est qu'on n'y trouve pas seulement à récréer sa vue lorsqu'on le contemple, et à s'y nourrir délicieusement quand on l'habite, mais encore à se guérir quand on est malade, en sorte que toutes les beautés de la nature semblent avoir voulu s'y réunir avec l'abondance et la santé ; outre ces sources qui coulent de toutes parts et qui paraissent inutiles, parce qu'elles ne servent qu'à récréer la vue et arroser les champs, on en voit d'autres qui fortifient les corps, et qui soulagent les malades, en détruisant la cause des maux qu'ils souffrent. Par de long canaux souterrains, elles semblent accourir au secours de cent misérables qui viennent de tous les pays y chercher la fin de leurs tourments. En passant à travers le soufre ou le vitriol, elles se rendent dans de grands bassins qu'on leur a creusés, et se présentent en bouillonnant à tous ceux que l'espoir de la santé fait arriver en foule dans cet heureux canton, aussi les tient-on renfermées sous des grilles de fer, et les estime-t-on à l'égal des liqueurs les plus précieuses.*

La saison propre à faire usage des eaux était déjà fort avancée, et la plupart des buveurs s'étaient retirés. Il ne restait guère plus à Vichy que des religieux et des religieuses, qui, arrivés des premiers, s'étaient arrangés pour ne partir que des derniers. C'est, dit ingénieusement le narrateur, le grand soin que les personnes consacrées à la retraite et à la dévotion ont ordinairement de leur santé, et bien souvent aussi le goût du cloître, qui les retient si longtemps après les autres. Parmi sept ou huit religieuses qui se trouvaient là, les unes avaient obtenu des ordres de la cour, pour y venir malgré leurs évêques, d'autres avaient si bien fait leur cour aux évêques, que ces prélats leur avaient permis de s'y rendre, malgré les supérieurs locaux, et toutes ne paraissaient occupées que du soin de profiter à l'envi les unes des autres de ce temps de liberté. Deux seulement s'y faisaient remarquer par leur goût pour la retraite, et par leur édifiante régularité. C'étaient des filles de qualité, l'une et l'autre très-aimables, très-bien élevées, d'un caractère plein de douceur, et d'un esprit très-cultivé, mais beaucoup plus distinguées par les vertus de leur état, que par leur naissance et les autres avantages de la nature et de l'éducation, qui inspiraient à tout le monde le désir de les connaître. Tandis que les autres ne cherchaient que les amusements et la dissipation, celles-là vivaient aussi retirées, étaient aussi exactes à remplir, autant qu'il était possible, les observances de leur règle, et les exercices journaliers de la vie religieuse, que si elles eussent été dans leur clôture. C'est que les personnes véritablement pieuses portent partout avec elles le principe de leur conduite, et que le changement des lieux ou des circonstances n'en apporte point aux motifs qui les font agir.

Parmi les buveurs qui se trouvaient encore à Vichy, M. Fléchier fut ravi de rencontrer Mme de Briom, personne de qualité qui avait épousé un conseiller au parlement de Paris, mais qui faisait ordinairement sa résidence en Auvergne, pour plaire à son mari, dont les terres étaient situées dans cette province. Elle y jouissait d'une grande considération, moins pour son rang et ses richesses qu'à cause de son esprit, de sa douceur, de sa politesse, de son caractère très-estimable, et de sa conduite pleine de sagesse et de raison. Mais si Fléchier rend justice aux qualités vraiment dignes d'éloges que Mme de Briom avait su réunir, et surtout au bon esprit dont elle avait fait preuve en renonçant aux amusements de la capitale pour se conformer aux goûts de son mari, qui ne se plaisait que dans ses terres, cet ingénieux narrateur s'égaye aux dépens de quelques originaux dont il peint les ridicules d'une manière aussi naïve que plaisante, quoiqu'il n'eût jamais de penchant pour la satire. D'abord c'est un Capucin d'une tournure plus élégante que celle de ses confrères, qui est dans l'usage de parcourir chaque année tous les bains de la province, pour y faire de nouvelles connaissances, et ramasser dans un lieu des anecdotes qu'il débite dans un autre, ce qui le met en état de paraître avec distinction dans la société des buveurs. Il avait passé à Bourbon, il y avait vu des personnes qui se disaient amis de l'abbé Fléchier ; il leur avait entendu dire que cet abbé faisait des vers, et qu'on commençait déjà à le compter parmi

les beaux esprits de la capitale. Arrivé à Vichy, le Révérend Père répand tout ce qu'on lui a dit sur les talents et les ouvrages de l'abbé Fléchier, et voilà cet abbé connu, renommé, vanté malgré lui par tous les buveurs, avec la réputation de poëte et de bel esprit.

Ce sont ensuite deux provinciales bien précieuses et bien singulières dont cette réputation lui attire la visite. *L'une*, dit-il, *était d'une taille qui approchait de celle des anciens géants, et son visage n'étant pas proportionné à sa taille, elle avait la démarche et la figure d'une laide Amazone. L'autre était au contraire fort belle, et son visage était si couvert de mouches que je n'en pus voir autre chose que le nez et les yeux. Je remarquai seulement qu'elle était un peu boîteuse, mais ce qu'on ne pouvait s'empêcher de voir dans leurs manières, leur parure, et tout leur extérieur, c'était que l'une et l'autre se croyaient belles. Pour moi, lorsqu'elles entrèrent dans ma chambre, ces deux figures si étrangères me firent peur, et dans mon premier mouvement, je les pris pour deux mauvais anges qui tâchaient de se déguiser en anges de lumière. Cependant je me rassurai du mieux que je pus, et ne sachant encore comment je devais leur parler, j'attendis qu'elles m'eussent fait leur compliment pour ajuster ma réponse à ce qu'elles me diraient. La petite, comme plus âgée et ayant déjà quelques années de mariage, prit la parole, et d'un ton de voix très-affecté : « Vous avez, » me dit-elle, « Monsieur, de si beaux livres, et vous en faites de si parfaits, comme nous l'a dit le R. P. Raphaël* (*c'était le Capucin à la mode dont on a vu le portrait plus haut*), *qu'il est probable que vous tenez dans Paris un des premiers rangs parmi les beaux esprits, et que vous êtes sur le pied de ne céder en rien à MM. de l'Académie. C'est là, Monsieur, le motif qui nous a fait venir avec tant de confiance pour vous témoigner l'estime infinie que nous faisons de vous. Il y a si peu de gens instruits et d'un tour d'esprit agréable dans ces pays éloignés et presque barbares, que quand il vient quelqu'un de la cour et du grand monde, on ne saurait trop faire, pour lui témoigner l'estime extraordinaire qu'il mérite. » « Je ne puis qu'applaudir à cette vérité, » reprit la grande, « car, » ajouta-t-elle, « pour moi, quelque indifférente que je paraisse, j'ai de tout temps aimé l'esprit avec passion, et ayant toujours remarqué que les abbés en ont plus que les autres, j'ai aussi toujours été portée d'une inclination particulière à les honorer. » Je leur répondis avec un peu d'embarras que j'étais le plus confus du monde, que je ne méritais ni la réputation que le bon P. Raphaël m'avait donnée, ni la bonne opinion qu'elles s'étaient faite de moi sur sa parole, et que j'étais cependant très-flatté de la bonté qu'elles avaient eue de me croire ce que je n'étais pas, parce que cela me procurait de connaître deux personnes qui devaient avoir de l'esprit infiniment, puisqu'elles l'estimaient et le recherchaient si fort dans les autres. Après ces politesses réciproques, elles s'approchèrent de ma table, et me prièrent d'excuser si elles avaient la curiosité d'ouvrir quelques livres qu'elles y voyaient, en ajoutant que c'était un mouvement auquel elles ne pouvaient résister, et que les livres avaient pour elles un attrait invincible. Parmi tous ceux dont ma table était couverte, elles trouvèrent la traduction d'Ovide, par le président Nicole* (77). *Je ne sais si ce fut le titre de ce livre qui leur plut, ou si elles espéraient y apprendre quelque chose, mais elles me prièrent de leur prêter cet ouvrage, dont elles avaient entendu vanter l'original. Je leur prêtai donc ce livre, dans lequel se trouve l'*Art d'aimer : *j'eusse bien voulu pouvoir leur prêter celui de se rendre aimables; dont elles avaient grand besoin. Soit reconnaissance de ma politesse, soit désir de former une liaison plus étroite avec moi, elles me proposèrent un petit voyage à une très-belle maison de campagne qu'elles avaient à deux ou trois lieues de Vichy, où elles se promettaient de me procurer beaucoup d'amusements pendant le séjour que je voudrais y faire. Mais des raisons pressantes, que je n'avais pas prévues, m'obligèrent à partir le lendemain pour Clermont. Mme de Briom se détermina de son côté à prendre la même route, que j'eus la satisfaction de faire avec elle, et je quittai Vichy, ses fontaines, ses capucins, ses buveurs et ses beaux esprits, sans rien laisser après moi que je pusse regretter.* Nous avons transcrit ce long passage, pour donner une idée de la manière de conter de l'abbé Fléchier, et du ton de plaisanterie qu'il s'est permis quelquefois dans sa Relation des Grands Jours ; nous aurons encore occasion d'en citer quelques autres exemples avant de finir cet extrait.

L'arrivée des commissaires envoyés par le roi, pour la tenue des Grands Jours d'Auvergne, ne fut pas plus tôt connue, que la terreur s'était répandue au loin dans toute la province. Les gentilshommes coupables de divers crimes, les officiers de justice accusés de malversation, de fraude ou de connivence avec les hommes puissants et avides, dont ils avaient favorisé les desseins injustes, les seigneurs qui avaient abusé de leur autorité pour vexer et opprimer leurs vassaux, soit par eux-mêmes, soit par les subalternes qu'ils faisaient agir, en un mot, tous ceux à qui la voix publique, ou les remords de la conscience, reprochait des atrocités, des violences et des pillages, sentirent que les temps allaient changer pour eux et pour leurs victimes, et que le jour de la vengeance allait éclore avec le règne de la

(77) Claude Nicole, président de l'élection de Chartres, sa patrie, né en 1611, mort en 1685, âgé de 74 ans, cultiva les Muses toute sa vie ; mais ses *poésies*, recueillies en 2 vol. in-12, sont d'un style faible, sans verve et sans couleur. On y trouve différents morceaux traduits, ou plutôt imités de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal et de Perse, l'*Art d'aimer* d'Ovide est de ce nombre.

justice. La plupart, agités par la crainte, essayèrent de se mettre en sûreté, les uns en quittant la province et même le royaume, s'ils le pouvaient, avant qu'on fût instruit de leur évasion, et qu'on eût le temps d'envoyer à leur poursuite; les autres, en se réfugiant sur les rochers et dans les cavernes inaccessibles dont les montagnes sont remplies. Mais on avait donné de si bons ordres, que plusieurs furent arrêtés au milieu des préparatifs qu'ils faisaient pour s'évader, et que presque tous les autres furent découverts et arrêtés par les prévôts et les commissaires députés, que le tribunal des Grands Jours avait mis en campagne à cet effet.

Fléchier, témoin de tous les événements qui tenaient les yeux du public ouverts sur la conduite et les opérations de MM. les commissaires, raconte dans le plus grand détail les procès qui furent instruits et jugés pendant la durée des Grands Jours; non-seulement il fait l'histoire des crimes déférés au tribunal, dont tous les opprimés venaient en foule réclamer la justice, mais encore celle des criminels par toute la suite de leurs actions, en remontant quelquefois jusqu'à leur première jeunesse. Il parcourt les différentes époques de leur vie, et rapporte avec exactitude les excès de tous genres auxquels ils se sont portés sans omettre la moindre circonstance, jusqu'au temps où la justice, trop tardive, comme elle l'est presque toujours, étendit son bras sur eux. Les accusations, les procédures, les témoignages, les preuves, le jugement et le supplice, rien n'est oublié. Il faut même connaître la naissance, l'état, la famille et les alliances des coupables, surtout lorsqu'ils sont d'un rang distingué, et ce sont les noms les plus illustres de la province qui subsistent encore avec plus ou moins d'éclat dans les premières places de l'Eglise, de la robe et de l'épée. Nous pensons qu'il serait inutile, peut-être même imprudent, de retracer ici des faits oubliés depuis plus d'un siècle.

A l'époque où ils sont arrivés, ils ont pu faire de vives impressions sur les esprits, dans la province qui en fut le théâtre, servir d'objet à la curiosité, ranimer le respect pour les lois, et contenir les méchants par l'effrayant appareil d'une juste sévérité. Mais aujourd'hui, à quoi serait-il bon d'en rappeler le souvenir, effacé par les belles actions et les vertus qui se sont perpétuées dans les familles des coupables? Cela ne servirait tout au plus qu'à blesser leurs descendants et leurs alliés, sans aucune utilité pour le public. D'ailleurs, quel intérêt pourraient trouver à présent et l'écrivain et le lecteur dans le récit de ces faits anciens, les uns d'une atrocité révoltante, les autres d'une malice réfléchie et d'une noirceur qui n'est propre qu'à flétrir les imaginations sensibles et les cœurs généreux? L'histoire des crimes n'est déjà que trop vaste et trop connue; c'est celle des vertus et des actions qui font la gloire de l'humanité qu'il faut surtout s'attacher à conserver et à répandre.

Tandis que les magistrats s'occupaient, avec un courage et un zèle dignes de leur amour pour la justice, à éclaircir et à terminer les affaires dénoncées à leur tribunal par les plaintes de la partie publique, ou par les requêtes des particuliers, l'abbé Fléchier employait son loisir à recueillir quelques notions intéressantes sur le pays où il se trouvait, et à visiter dans les environs les ouvrages de la nature et de l'art qu'on lui avait indiqués, comme les plus propres à satisfaire sa curiosité. Les objets de ce genre les plus frappants et les plus singuliers, sont les rochers d'où jaillissent les eaux qu'un aqueduc d'une belle structure et des canaux souterrains conduisent à Clermont pour l'usage des habitants de cette grande ville. On conduisit l'abbé Fléchier dans ce lieu qui passe avec raison pour une des merveilles de la province, et il en fait une agréable description. *On voit*, dit il, *au haut d'une montagne, dont la pente a été fort adoucie, pour qu'on puisse y arriver sans peine, deux ou trois rochers d'une grandeur prodigieuse, dont les masses paraissent comme suspendues, et qui, s'entr'ouvrant d'espace en espace, forment des grottes naturelles où se rendent toutes les eaux qui se sont creusé elles-mêmes et sans artifice les canaux par lesquels elles s'échappent du sein de la montagne. Dans cette multitude étonnante de ruisseaux qui passent à travers les rochers, les uns coulent à petits filets et sans bruit, les autres s'élancent avec impétuosité, et forment en murmurant des cascades plus belles que tout ce qu'on admire de plus surprenant en ce genre dans les maisons royales où l'art a fait de si puissants efforts pour étonner les yeux. En entrant dans la grotte, on voit les eaux s'y rendre par tant d'endroits et en si grande abondance, qu'on craint d'abord qu'en peu d'instants elles n'occasionnent une vaste inondation, mais elles coulent toutes séparément, et vont se réunir dans le réservoir qui est au milieu. De là elles se distribuent à toutes les fontaines de Clermont par les routes secrètes qui leur ont été tracées. Vous diriez que ces eaux si limpides, si fraîches et si abondantes, sortent avec plaisir des masses énormes où elles ont leur source, pour entrer dans les canaux et parcourir l'aqueduc par où elles portent leur tribut aux habitants de la capitale d'Auvergne. Celles qui ne sont pas destinées à cet usage ont la liberté de s'épancher sans contrainte. Elles en profitent pour se répandre à leur gré dans la campagne, où elles forment mille petits ruisseaux des deux côtés du chemin, depuis les grottes jusqu'à Clermont, au milieu des prairies d'un vert admirable, ce qui ressemble de loin à des bandes de cristal sur un fond d'émeraude.* Au retour de cette promenade, on rencontre une ancienne église taillée dans le rocher, qui n'est éclairée que par quelques petites ouvertures qu'on y a pratiquées. Suivant la tradition du pays, cette église a servi de retraite aux premiers Chrétiens d'Auvergne, lorsque saint Austremoine, l'un des sept missionnaires envoyés dans les Gaules par l'Eglise de Rome, vint y porter les lu-

mières de la foi, vers le milieu du IIIe siècle.

Après cette agréable description des grottes et des fontaines qui fournissent de si belles eaux à Clermont, l'abbé Fléchier reprend le récit des opérations du tribunal des Grands Jours, des procès criminels jugés, et des exécutions publiques qui en furent la suite. Les mêmes raisons qui nous ont déjà fait passer sur ces tristes objets, sans nous y arrêter, nous engagent encore à ne pas extraire cette partie de la *Relation*, qui occupe en différents morceaux près de la moitié du manuscrit. Il y a néanmoins au milieu de cela des traits d'une bonne philosophie, des anecdotes singulières, et des moralités heureusement déduites des faits qui viennent d'être racontés; mais en les détachant du tissu dans lequel l'auteur du récit les a fait entrer, ces traits, ces anecdotes et ces moralités perdraient ce qu'on y remarque de saillant ou de judicieux, quand on les lit à la suite des événements qui les font naître.

Tout le monde avait cru que l'autorité de MM. les commissaires n'avait d'autre objet que d'arrêter le cours des oppressions et des brigandages, en punissant les violences de la noblesse, et les excès de leurs officiers. Ainsi l'on fut bien étonné, lorsqu'on apprit qu'ils venaient de donner un arrêt pour la réformation du clergé dans les points les plus intéressants de la discipline ecclésiastique. En effet, M. Talon, animé d'un zèle ardent pour le rétablissement du bon ordre, avait fait un discours plein de chaleur et de force, contre les abus qui s'étaient glissés, par les malheurs des temps, dans les chapitres et les monastères des deux sexes. Il y déploya toute la sévérité de ses principes, et toute l'énergie de son éloquence. Il traça des tableaux si frappants des désordres de tout genre, que la contagion des exemples et la négligence des supérieurs avaient laissé introduire dans les corps ecclésiastiques et dans les cloîtres; il les peignit de couleurs si vraies et si propres à faire impression, qu'il eut tout le succès qu'il espérait. Son réquisitoire fut remis à M. Nau, qui l'expédia promptement, et dès le lendemain l'affaire fut rapportée, en sorte que l'arrêt qui avait été dressé de concert avec M. de Novion, président, fut rendu à la pluralité des voix, et au grand contentement de M. Talon. Il portait, que les supérieurs des monastères établis depuis trente ans, seraient tenus de rapporter dans quinze jours les lettres patentes de leur établissement avec l'arrêt de vérification, à peine de suppression; que toutes les communautés séculières et régulières seraient également tenues de présenter dans le même délai les contrats de leurs acquisitions faites depuis dix ans avec les lettres d'amortissement obtenues à cet effet, à peine d'être déchues desdites acquisitions et privées des biens qui en étaient l'objet; que toutes les personnes ecclésiastiques, tant séculières que régulières, seront soumises à la juridiction de l'évêque diocésain, et qu'en conséquence les priviléges et exemptions contraires à cette règle de subordination et de bon ordre, demeureront anéantis et comme non avenus; que les religieuses qui ne gardent pas la clôture, l'observeront à l'avenir, et qu'au bout d'un an celles qui ne s'y seront pas soumises, ne pourront plus recevoir de novices; que les chanoines seront obligés de se trouver tous les jours, conformément aux saints décrets des conciles, aux trois grands Offices, des matines, de la Messe, et des vêpres, et qu'aucun d'eux ne sortira du chœur avant que chaque Office soit achevé, sans la permission de celui qui préside; que le nombre des prêtres et autres sujets qui composent les communautés d'hommes sera réglé par l'évêque, selon les revenus affectés à leur subsistance, et qu'il en sera de même du nombre des chanoines dans les chapitres; qu'on nommerait des juges royaux pour visiter les biens de tous les bénéfices, constater les réparations qui sont à faire, et y contraindre les titulaires par la saisie de leurs revenus. Après quelques autres dispositions du même genre, l'arrêt statue sur les droits et les fonctions des curés, des marguilliers, fabriciens, etc., et pour subvenir à la subsistance des curés, il porte la portion congrue à cent écus, et défend aux gentilshommes qui possèdent des fiefs, de s'emparer des dîmes sur lesquelles ils n'ont point de droit assuré, au préjudice des curés, lorsqu'ils les réclament.

Cet arrêt fit beaucoup de bruit, non-seulement à Clermont et dans toute l'Auvergne, mais encore à Paris et à la cour. On en parla très-diversement, suivant les idées et les intérêts d'un chacun, comme c'est l'ordinaire dans ces sortes d'occasions. Les uns l'approuvaient dans tous les points, les autres au contraire trouvaient que MM. des Grands Jours avaient excédé les pouvoirs de leur commission; qu'ils avaient même porté leur autorité plus loin que les conciles provinciaux, lorsqu'ils s'assemblaient; qu'ils devaient se borner à punir les crimes des nobles, et les malversations des juges subalternes, sans s'occuper de la réformation des ecclésiastiques et des religieux, et qu'enfin il n'appartenait qu'au roi de faire des règlements généraux sur ces sortes d'objets: et il paraît qu'à l'égard de ce dernier article, la cour pensa comme la portion du public dont on vient de rapporter l'opinion. Quoi qu'il en soit, on ne voit pas que ce projet de réforme, quelque utile, quelque nécessaire même qu'il fût à cette époque, ait eu de grandes suites, puisque l'attention du gouvernement, de concert avec la puissance spirituelle, s'est portée depuis sur les mêmes objets et par les mêmes motifs pour le bien de l'Église et de l'État.

Le zèle que M. Talon faisait paraître pour le rétablissement du bon ordre dans tous les États, Mme sa mère le montrait de son côté dans les choses qui étaient à sa portée, et qui convenaient à son sexe. C'était une dame infiniment respectable par sa prudence, son bon esprit et sa piété. Elle était d'un caractère ferme, et d'une humeur un peu sévère. On lui trouvait quelque chose de

romain dans la figure, dans les principes, et dans la tournure des idées. Elle avait beaucoup d'empire sur l'esprit de M. son fils, et l'on prétendait qu'elle s'était déterminée à l'accompagner pendant la tenue des Grands Jours, autant pour l'aider dans ses conseils, dans les affaires épineuses dont elle prévoyait qu'il serait chargé, que par attachement pour lui.

A peine arrivée à Clermont, elle s'occupa du maintien de la police, et de la nécessité de taxer les prix des comestibles et de toutes les denrées, de peur que les marchands ne profitassent de l'affluence des personnes étrangères que la tenue des Grands Jours attirait dans la ville. Assistée d'un de MM. les commissaires (M. Nau), magistrat très-versé dans ces sortes de choses, elle se fit apporter les poids et les mesures dont on se servait pour toutes les marchandises, et, par l'examen qu'elle en fit, elle reconnut qu'il y avait beaucoup de fraude et de tromperie dans le commerce, et surtout dans les branches qui tiennent aux objets de consommation. Ces découvertes ouvrirent les yeux à tout le monde, et portèrent les magistrats à faire sur cela des règlements très-sages et très-utiles au public.

Mais ensuite cette illustre dame tourna ses soins vers un objet plus digne de sa piété. Elle conçut l'utile et généreux projet d'établir à Clermont des assemblées de charité en faveur des pauvres, sur le modèle de celles qui subsistaient dès lors dans les paroisses de Paris. Elle fit donc convoquer les dames les plus qualifiées de la ville chez le curé de la paroisse où elle se trouvait logée, pour leur faire part de ce pieux dessein, et les engager à y concourir. Après une courte exhortation du curé sur l'objet de l'assemblée, Mme Talon prit la parole, et fit passer dans tous les cœurs les sentiments de compassion et de bienveillance dont le sien était rempli. Toutes les dames qui composaient l'assemblée adoptèrent ses vues, et témoignèrent le plus grand désir de participer à la bonne œuvre qu'elle leur proposait. Ces préliminaires étant remplis, on s'occupa d'un règlement qui eut pour objet la tenue des assemblées, la collecte et la distribution des fonds destinés au soulagement des pauvres, le choix et les fonctions d'une supérieure, d'une trésorière et d'une économe, et enfin les détails attachés à ces divers emplois. Tout cela fut rédigé d'après les observations et les conseils de Mme Talon, qui fut regardée avec raison comme la fondatrice d'un établissement si conforme à l'esprit du christianisme, et si avantageux pour l'humanité.

Après ce coup d'essai qui lui avait si bien réussi, Mme Talon étendit ses idées de réforme sur l'hôpital des pauvres malades, tenu par des religieuses qui paraissaient avoir oublié totalement leurs devoirs et la fin de leur institut. C'était une colonie des hospitalières de Loches. A leur arrivée elles avaient montré un grand zèle pour le service des malades, et un courage infatigable pour remplir les devoirs pénibles de leur état. Mais bientôt elles avaient détruit par leur conduite la bonne opinion qu'on avait conçue d'elles. Peu jalouses de satisfaire à leurs obligations, elles s'approprièrent les revenus de la maison, étendirent les bâtiments, non pour y recevoir des malades, mais pour y loger les sujets qu'elles tiraient des meilleures familles de la ville, pour se faire des protecteurs et des amis. Mme Talon, qui s'était d'abord déclarée pour elles, instruite de ces désordres, fit venir la supérieure, et l'ayant intimidée en la menaçant de la mettre, elle et toute sa communauté, entre les mains de son fils, pour les punir suivant la grièveté de leurs fautes, et les renvoyer dans leur première maison de Loches, d'où elles étaient venues : « Vous n'avez, » lui dit-elle, « d'autre parti à prendre que de vous retirer de vous-mêmes, pour éviter le juste châtiment que vous méritez, surtout s'il est vrai, comme on l'assure, que vous n'avez point de lettres patentes. » La religieuse, intimidée, présenta les titres de leur établissement, qui furent trouvés en bonne forme ; mais en même temps on lut, et les conditions auxquelles la ville de Clermont les avait reçues, et leurs devoirs journaliers envers les malades. Voilà, leur dit-on, votre règle et votre loi, vous n'avez pas d'autre parti à prendre que de vous y soumettre, et vous êtes répréhensibles de ne l'avoir pas fait jusqu'à présent. Ces bonnes filles, n'ayant rien à répondre pour leur justification, reconnurent leur faute, et rentrèrent dans le bon ordre dont elles s'étaient écartées. Cette réforme heureusement terminée fit honneur à Mme Talon, mais en même temps elle devint redoutable à tous ceux qui avaient quelque chose à craindre de son zèle et de son humeur entreprenante.

En effet, Mme Talon aurait peut-être obtenu des suffrages plus universels, et certainement plus flatteurs, si elle ne se fût servie de son crédit que pour inspirer la clémence aux magistrats, et se rendre auprès d'eux la protectrice des malheureux ; du moins est-il sûr que par cette conduite, elle serait demeurée avec plus d'avantage pour elle-même et pour les autres, dans les caractères de son sexe, qui sont la douceur et la bonté.

L'abbé Fléchier alla passer les fêtes de la Toussaint à Riom, où il avait été invité à prêcher, car sa réputation de prédicateur, comme nous l'avons déjà dit, l'avait suivi en Auvergne. Il fut entendu avec ces dispositions favorables et portées aux applaudissements, qui sont toujours dans ces sortes de circonstances l'effet d'une célébrité acquise. A son retour il trouva les magistrats des Grands Jours qui s'étaient dispersés dans le voisinage de Clermont pendant les fêtes, réunis et totalement livrés à leurs fonctions. Il reprend à cette époque la suite de leurs opérations. Il expose, comme il l'a déjà fait ailleurs, les causes dont ils s'occupèrent, les arrêts qu'ils rendirent, et les exécutions plus ou moins rigoureuses qui

s'ensuivirent. Quoique nous nous soyons prescrit la règle de ne pas faire entrer dans notre *Extrait* cette partie de la *Relation*, ordinairement peu intéressante et presque toujours remplie de faits scandaleux ou atroces, qui répugnent à retracer, néanmoins dans le nombre des affaires qui furent portées alors au tribunal des Grands Jours, nous en trouvons une qui nous semble mériter que nous nous y arrêtions, à cause des rapports qu'elle nous offre avec un des événements les plus remarquables de notre temps.

Il y avait dans la Combraille, petit pays situé entre l'Auvergne et le Limousin, une maison de chanoines réguliers, qui possédait quelques terres dont les habitants étaient dans un état de servitude proprement dite, ne pouvant se marier sans la permission des seigneurs, ni s'établir ailleurs sans perdre toutes leurs propriétés, ni transmettre leurs biens à des collatéraux par succession naturelle, ou par testament, les seigneurs, à défaut d'enfants, étant leurs seuls héritiers. C'était un reste de l'ancien esclavage qui avait couvert toute la France pendant plusieurs siècles. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces traces odieuses de la barbarie et du droit cruel par lequel se gouvernèrent les nations du Nord, qui s'emparèrent des provinces que nous habitons, par une suite de leurs conquêtes sur les Romains, se soient maintenus plus longtemps qu'ailleurs dans les terres appartenant aux ecclésiastiques et aux religieux. Dans celle des chanoines réguliers dont nous parlons, une fille née dans la servitude avait épousé un homme libre du voisinage. Il naquit des enfants de ce mariage. Les religieux prétendaient qu'ils étaient serfs, comme leur mère, et ils se fondaient sur le droit romain et sur la coutume généralement suivie dans le pays. Les autorités et les exemples venaient à l'appui de leur prétention, et la possession immémoriale qu'ils invoquaient en leur faveur, comme le titre le plus incontestable et le plus sacré, était la base de leur défense. Le mari de cette femme, qui connaissait mieux qu'elle le prix de la liberté, et qui ne voulait pas que ses enfants en fussent privés, soutenait de son côté, que c'est la condition du père qui détermine et assure celle des enfants, parce qu'étant le chef de la famille, tous les droits et toutes les facultés civiles émanent de lui seul, qu'il les transmet avec la vie à ceux qui naissent de lui, lesquels sont reconnus pour nobles, s'il est dans la classe de la noblesse, et pour roturiers, si sa naissance est ignoble et roturière. Deux avocats, les plus renommés de la province, plaidèrent une cause intéressante avec tout l'appareil qu'elle méritait, et toute l'éloquence que comportaient leurs talents. M. Talon, comme chargé du ministère public, porta la parole après eux, et dit des choses admirables sur la honte et la dureté de l'esclavage, sur la nature et les avantages inestimables de la liberté, sur l'autorité paternelle qui découle du droit de la nature et des lumières de la raison, enfin sur l'esprit du christianisme, qui protége et consacre les lois de l'humanité, et qui proscrit la tyrannie. Mais les juges, malgré toutes ces bonnes raisons, et les couleurs touchantes dont elles étaient revêtues par les défenseurs de la liberté civile, trouvèrent les décisions du droit écrit si positives, et les coutumes si constantes sur cet objet, qu'ils n'osèrent rompre les fers des malheureux qui réclamaient à leur tribunal les lois les plus imprescriptibles, et l'usage du plus beau privilége que la Divinité ait accordé aux hommes, après le don de la pensée. L'affaire fut appointée. Il fallait qu'il s'écoulât encore plus d'un siècle, pour que la raison fît des progrès trop longtemps retardés par la réunion de mille causes plus actives et plus funestes les unes que les autres; pour que les droits sacrés de l'humanité fussent éclaircis et vengés, et pour qu'un jeune monarque, ami de l'ordre, ennemi de toute espèce de vexation, quel que soit le masque imposant dont elle se couvre, montant sur le trône des Français, sous les plus heureux auspices, ouvrît avec son règne celui de la bienfaisance et de la justice. Il a rompu dans toute l'étendue du royaume, par une loi de douceur et d'équité, les chaînes dont l'ancienne et barbare coutume de nos pères avait chargé les mains d'une portion de ses sujets, et il a voulu que la terre des Francs, suivant la belle prérogative de la nation, si conforme au vœu de la nature, fût véritablement l'empire de la franchise et de la liberté.

Dans les environs de Clermont, et dans toute l'Auvergne, la nature a tellement diversifié les sites et les aspects, qu'il y a peu de pays où l'on trouve des points de vue plus pittoresques et plus attachants. Il ne faut pas même s'éloigner beaucoup de la ville pour rencontrer quelqu'une de ces situations aussi propres à élever l'âme qu'à charmer la vue; mais quand l'art est venu seconder et diriger la nature, si riche et si prodigue de beautés en ces lieux, avec peu d'efforts il a produit, en se jouant, des choses admirables. On en fit voir la preuve à l'abbé Fléchier, dans une maison de campagne, située à un quart de lieue de Clermont, qui devait être un séjour délicieux en été, et qui par l'abondance et la fraîcheur de ses eaux passait avec raison pour le Saint-Cloud et le Liancourt de l'Auvergne. Elle était bâtie sur une éminence fort douce à monter; de là on découvrait une grande étendue de prairies, qui sont plus vertes et plus fraîches que partout ailleurs. On avait en perspective deux villes placées à une distance égale (Clermont et Montferrand) qui semblaient, par l'éloignement et la symétrie, n'avoir été fondées où elles sont, que pour servir de point de vue principal à cette maison. La montagne du Puy-Dôme, avec une suite d'autres, bornent l'horizon d'un côté; et, de l'autre, une plaine qui s'étend au loin permet aux regards de se porter en liberté sur tous les objets qu'elle présente, sans que

rien les contraigne. Le terrain était arrosé des plus belles eaux du monde, elles sortaient en abondance de plusieurs fontaines renfermées dans les grottes que la nature seule avait creusées, et l'art en avait tiré tout le parti possible pour l'ornement de la maison et des jardins. On y voyait des bassins d'une étendue considérable, et au milieu des cabinets construits avec goût, qui semblaient être autant d'îles flottantes. Dans une des grottes, on remarquait la statue de Diane, ornée de tous ses attributs, que l'eau couvrait d'une nappe transparente qui lui servait de voile, et qui conservait cette figure dans toute sa beauté. Le maréchal d'Effiat, qui était devenu surintendant des finances par la protection du cardinal de Richelieu, ayant formé le projet de réunir en une les deux villes de Montferrand et de Clermont, avait jeté les yeux sur le local de cette maison de campagne, pour s'y bâtir un palais, et en faire une des merveilles de la province.

L'abbé Fléchier rencontra dans cette agréable solitude un chanoine de la cathédrale de Clermont, qui s'y était réfugié pour n'être pas témoin de l'exécution d'un curé condamné par le tribunal des Grands Jours, pour des crimes affreux que ce misérable avait commis au déshonneur du caractère sacerdotal, et au grand scandale des fidèles. Ce triste sujet fit tomber leur entretien sur l'état déplorable où l'ignorance et la corruption des mœurs avaient fait tomber la discipline ecclésiastique. Le chanoine, frappé de ces idées, traça rapidement le tableau historique de l'Église de Clermont, fondée en 250 par saint Austremoine, et gouvernée pendant plusieurs siècles par de saints évêques; de ces temps heureux qui furent des temps de régularité, d'édification, et pour mieux dire encore, le règne de la vertu, il descendit d'âge en âge jusqu'à l'époque où les grands exemples de sainteté devenant plus rares, le nerf de la discipline commençant à se relâcher, et les abus à s'introduire, tout dégénéra tellement, que le petit nombre des hommes vertueux qui restaient encore avaient peine à se persuader que les pasteurs et les ecclésiastiques d'alors fussent les successeurs de ceux qui avaient gouverné la même Eglise autrefois avec tant de zèle et de piété. Le bon chanoine prétendait trouver le principe de ce relâchement, et la source de tous les maux qui en découlaient, dans le peu de vigilance des premiers pasteurs, et encore plus dans leur mauvais exemple. Il prouvait cette assertion par la conduite de quelques prélats des derniers temps, qu'il nomme, et qu'il caractérise par plusieurs traits de leur vie qui ne sont rien moins qu'édifiants. Mais les règles de conduite personnelle et de gouvernement général, que s'était prescrites, à lui-même, l'évêque (78) qui occupait alors le siége épiscopal de Clermont, lui font espérer des changements heureux dans la discipline et les mœurs du clergé. Déjà, dit-il, on éprouve les effets salutaires de son zèle et de son application à tout ce qui peut contribuer au rétablissement de l'ordre.

Après avoir rendu compte de son entretien avec ce chanoine de Clermont, sur une matière aussi grave et aussi sérieuse que celle des mœurs ecclésiastiques et des lois établies pour en maintenir la pureté, l'abbé Fléchier passe à un sujet plus gai. Une troupe de comédiens de campagne vint s'établir à Clermont, attirée sans doute par l'espoir d'y faire bien ses affaires, attendu le concours prodigieux d'étrangers de tout état, que la tenue des Grands Jours avait produit dans la capitale de l'Auvergne. En effet ces histrions furent bien accueillis du public, quoiqu'au jugement de l'auteur, cette troupe ne valût pas mieux que celle dont le burlesque Scarron a célébré les aventures dans le *Roman comique*. C'était une chose insoutenable pour ceux qui avaient quelque goût, de leur entendre réciter les vers, surtout dans le tragique; ils les estropiaient d'une façon ridicule, les tronquant, allongeant, bouleversant, confondant, sans nul égard au sens, à la raison ni même à la rime. *J'avais pitié de Corneille*, dit l'abbé Fléchier, *et j'eusse mieux aimé pour son honneur que M. d'Aubignac eût fait vingt dissertations critiques contre ses tragédies, que de les voir défigurer aussi cruellement qu'elles l'étaient par ces acteurs détestables.* Cependant ils étaient applaudis, parce qu'ils représentaient assez bien le burlesque et le ridicule, étant très-ridicules et très-burlesques eux-mêmes; et MM. les commissaires s'en servaient pour faire diversion aux scènes douloureuses et sanglantes qu'on donnait souvent au public par leurs arrêts. Ils voulaient tempérer par là, dans les esprits, la terreur que leurs jugements y répandaient et faire voir, en assistant eux-mêmes à la comédie, que s'ils étaient sévères par devoir et comme ministres des lois, ils n'étaient pas ennemis, comme citoyens et gens du monde, d'un honnête délassement et d'une gaieté décente.

Les acteurs de cette troupe ambulante, accoutumés à la licence par l'habitude qu'ils avaient d'ouvrir leur théâtre dans les lieux où la police était mal observée, se donnèrent la liberté de jouer une pièce badine et un peu satirique, dont les plaisanteries tombaient sur Chapelain et quelques autres beaux esprits du temps. Chapelain était, comme on sait, un des héros de l'hôtel de Rambouillet, où l'abbé Fléchier se faisait gloire d'avoir obtenu les entrées; aussi ne manque-t-il pas de s'élever avec force contre l'insolence des histrions qui avaient osé attaquer publiquement un si grand homme.

(78) M. Gilbert de Veni d'Arbouze de Saint-Gémez, qui avait été dernier abbé régulier de Manlieu, dans le diocèse de Clermont, où il avait embrassé la vie religieuse, et dont il remplit les devoirs avec édification.

Il prend de là occasion de tracer l'histoire de la comédie chez les Grecs et les Romains, distinguant avec soin les époques de l'ancienne, de la moyenne et de la nouvelle comédie, caractérisant très-bien chaque genre par les traits qui lui sont propres, et faisant connaître, par leurs talents et leurs défauts, les auteurs qui ont travaillé pour les théâtres d'Athènes et de Rome, dans les divers âges de l'art dramatique. Ce morceau est bien fait, et prouve que l'abbé Fléchier avait sur cette partie de la littérature des connaissances qui n'étaient pas communes dans le temps où il écrivait sa *Relation*. Nous aurions très-volontiers copié tout cet endroit, si les notions qu'il renferme ne se trouvaient pas aujourd'hui aussi répandues qu'elles étaient rares alors, et si les idées qu'on avait sur cette matière ne s'étaient pas étendues et perfectionnées autant qu'elles le sont à présent par les savants ouvrages qu'on a publiés, depuis un siècle, sur les diverses formes de l'art théâtral chez les anciens.

Au milieu des amusements que messieurs des Grands Jours s'efforçaient de procurer à la noblesse et aux autres personnes distinguées dont Clermont était rempli, ils ne perdaient pas de vue les fonctions importantes pour lesquelles ils avaient été envoyés. Après avoir fait toute la soirée, dit la *Relation*, le personnage d'hommes aimables et sensibles aux plaisirs de la société, en conduisant les dames à la comédie, aux assemblées de jeu qui se tenaient dans les meilleures maisons de la ville, et aux grands soupers qui se donnaient tour à tour chez tous ceux qui tenaient quelque rang, il fallait reprendre le lendemain, dès la pointe du jour, le rôle de juge et prononcer sur le sort des coupables avec toute l'inflexibilité de la loi. Quoiqu'on en eût déjà jugé beaucoup depuis l'ouverture des Grands Jours, il en restait encore davantage à juger, parce qu'on en conduisait journellement dans les prisons de tous les cantons de l'Auvergne, et, d'un si grand nombre, peu étaient assez heureux pour ne pas tomber sous le glaive de la justice.

La *Relation* passe encore ici en revue toutes les causes présentées et décidées au tribunal des Grands Jours; elle en rapporte les circonstances principales et les moindres incidents avec la plus scrupuleuse exactitude : un journal des audiences ne pourrait pas être plus suivi ni plus détaillé. Dans la multitude très-variée de ces causes, il y en a quelques-unes qui sont mêlées d'anecdotes assez singulières, et d'autres qui fournissent à l'auteur la matière des épisodes dont il a orné sa narration : telle est entre autres celle de Mme de Talleyrand, prieure titulaire du prieuré de Marsac, ordre de Cluny, qui avait résigné ce bénéfice à Mme de Chalais sa nièce, religieuse de l'abbaye de Montmartre, sous des conditions que celle-ci refusait de remplir, par esprit d'intérêt, manquant non-seulement au devoir de la reconnaissance envers sa bienfaitrice, mais encore à ceux de la nature envers sa tante, jusqu'à la priver des choses les plus nécessaires dans l'âge avancé et l'état d'infirmité où elle était parvenue. Telle est encore la cause d'une villageoise belle et vertueuse, qui, douée de tous les charmes de l'esprit et du corps, que la nature réunit rarement dans les personnes du rang le plus élevé, ajoutait encore à l'éclat de ces brillantes qualités, par la sagesse et la bonne conduite dont elle était un modèle admirable; et qui, pressée par un amant que la passion rendait audacieux et entreprenant au point de ne rien ménager, avait percé d'un coup de broche, qui s'était rencontrée sous sa main, le téméraire qui l'attaquait, au moment où la force l'allait rendre victorieux.

Le temps limité pour la durée des Grands Jours par les lettres patentes du 31 août 1665, étant prêt d'expirer, et les affaires de tout genre qu'il fallait discuter et décider, s'étant multipliées au delà de ce qu'on avait pensé, il devint nécessaire que le roi, par d'autres lettres patentes, revêtues des mêmes formalités que les premières, prorogeât les pouvoirs de MM. les commissaires et les séances du tribunal qu'il avait érigé. Le souverain fit donc connaître sa volonté par un nouvel acte de sa puissance royale. Mais peu s'en fallut que la loi même qui étendait l'autorité des magistrats, ne fît naître entre eux la division et la mésintelligence. Voici à quelle occasion. Il était réglé par les nouvelles lettres patentes qu'en cas de maladie, d'absence ou de récusation, M. de Caumartin remplacerait M. de Novion dans la présidence; mais comme M. de Caumartin était maître des requêtes et les autres commissaires conseillers au parlement, ceux-ci, pour l'honneur de leur corps, ne pouvaient consentir à siéger sous la présidence d'un magistrat tiré d'une compagnie étrangère. Ils rendaient justice au mérite de M. de Caumartin, ils convenaient de ses talents, de sa probité, de ses lumières, de sa politesse et de toutes les autres qualités par lesquelles il était infiniment recommandable; et malgré cela, l'intérêt de leur compagnie l'emportant sur toute autre considération, ils persistèrent tant qu'il leur fut possible dans la prétention de ne pouvoir ni devoir être présidés que par un de leurs confrères. Ce démêlé, sans être poussé jusqu'à l'aigreur et à la rupture, parce que M. de Caumartin jouissait de l'estime la plus méritée, ne laissa pas de jeter quelque froideur entre les différents membres du tribunal des Grands Jours. Ils n'étaient pas tous du même sentiment sur le point de la contestation; les uns, plus vifs par caractère ou plus entêtés de la prééminence du parlement sur tous les autres corps de judicature, ne voulaient se prêter à aucun tempérament; les autres, plus modérés ou moins remplis d'une prévention exclusive en faveur de leur corps, étaient disposés à se prêter aux vues de la cour, en considération du bien public; mais tous étaient con-

venus de ne plus manger chez M. de Caumartin, et de ne se trouver que rarement aux assemblées de jeu et de conversation qui se tenaient tous les soirs dans son hôtel, jusqu'à ce que la difficulté fût terminée.

Cependant on ne s'occupait pas moins de cette affaire à Paris qu'à Clermont, et les avis n'y étaient pas moins partagés. On agissait avec une égale vivacité, tant de part que d'autre, et à la cour et dans le sein du parlement; les uns pour assurer aux lettres patentes une prompte exécution, les autres pour y faire changer ce qui était la cause du mécontentement. Mais enfin, après bien des démarches et des représentations, le roi, conseillé par M. Colbert, qui avait dirigé tout ce travail, fit connaître ses intentions d'une manière si positive, qu'un plus long refus de s'y soumettre eût été regardé comme une désobéissance. Les nouvelles lettres patentes furent donc enregistrées à Paris, sans changement, et arrivées à Clermont, on les reçut sans résistance; on les mit à exécution dès le jour même, et parmi les commissaires aucun ne réclama contre l'article qui concernait la présidence. Ainsi fut terminé ce démêlé qui partageait les esprits, suivant la diversité des intérêts, règle assez ordinaire des opinions, et qui aurait pu avoir des suites plus considérables, sous un monarque moins absolu que Louis XIV, et un ministre moins ferme que Colbert.

L'abbé Fléchier rend compte en cet endroit de sa *Relation*, d'une espèce de petit pèlerinage de dévotion qu'il fit avec quelques-uns des étrangers que les Grands-Jours avaient fait venir comme lui de Paris à Clermont. Le terme de ce pèlerinage était l'abbaye de Saint-Allyre, lieu célèbre et très-révéré, dans un des faubourgs de la ville. Cette abbaye porte le nom de saint Allyre, qui succèda à saint Austremoine sur le siége épiscopal de Clermont, parce que le corps de ce saint évêque y fut inhumé. Elle fut longtemps possédée par l'ordre de Cluny, d'où elle passa vers l'an 1500 dans la congrégation de Chezal-Benoît, et dans celle de Saint-Maur en 1636. Suivant la tradition du pays, c'était en ce lieu que le petit nombre des habitants de Clermont, convertis à la foi par l'apôtre de l'Auvergne, tenaient leurs assemblées, et l'on y montre encore une grotte où ils se cachaient pour célébrer les saints mystères, dans le temps des persécutions. Voilà ce qui rend ce lieu vénérable. L'antique architecture de l'église, sa religieuse obscurité, l'étendue des cloîtres, et le silence qui règne dans cette solitude, quoique voisine d'une ville très-peuplée, tout inspire le respect, et rappelle les temps heureux, où la profession extérieure du christianisme était inséparable d'une vie si sainte, que les païens eux-mêmes les admiraient en les persécutant.

L'abbé Fléchier fait la description de cette église et du monastère. Il se divertit ensuite à rapporter les contes que l'abbé, homme simple et crédule, leur fit à ses compagnons et à lui, sur les prodiges de saint Allyre, qui, suivant la chronique, après avoir guéri une fille de l'empereur, possédée du démon, avait obligé le diable à transporter d'Allemagne en Auvergne un pilier fort élevé, pour servir à la construction de l'église qu'il bâtissait alors sur les cendres des premiers Chrétiens de cette contrée. Mais si l'auteur refusa de croire ce prodige et plusieurs autres du même genre que le bon abbé racontait, il ne put refuser son admiration aux merveilles de la nature qu'on voit en ce lieu. Il l'accorda surtout à une fontaine dont l'eau a la propriété de transformer en pierre les corps solides qu'on y plonge, ou que le hasard y fait tomber. Il s'attache d'abord à toute la surface de ces corps une croûte, ou enduit pierreux, qui s'épaissit peu à peu, et change avec le temps la forme primitive que la nature avait donnée aux éléments dont ils sont composés. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette fontaine, suivant la relation, c'est que le ruisseau qui en découlait s'était formé à lui-même une espèce de pont avec la matière pierreuse dont ses eaux sont imprégnées, et que la masse de ce pont semblait augmenter tous les jours, par un effet de cette opération continuelle de la nature.

La *Relation* reprend encore ici le fil des affaires dont MM. les commissaires des Grands Jours avaient recommencé à s'occuper avec un nouveau zèle, depuis l'arrivée des lettres de prorogation, parmi lesquelles il y en avait beaucoup de graves, et dont les suites devinrent tout à fait tragiques; telles que celles du comte de C... et du marquis de V... qui furent condamnés l'un et l'autre à perdre la tête par la main du bourreau.

L'abbé Fléchier interrompt souvent le récit de ces événements funestes pour raconter les aventures plus agréables et plus divertissantes auxquelles il eut part, et dont il avait besoin pour dissiper l'ennui qu'il devait avoir de n'entendre parler du matin au soir que de procès, de sentences capitales, et de supplices. Il se plaît surtout à rendre compte de ses promenades et des conversations instructives ou plaisantes dont elles ont été l'occasion. Il rapporte ici qu'après plusieurs semaines d'un temps extrêmement rigoureux par la continuité des neiges et des gelées, qui ne permettaient pas de quitter les appartements, un air plus doux et quelques rayons de soleil l'invitèrent à sortir avec M. C..., citoyen de Clermont, homme d'esprit, et qui avait plus de littérature qu'il n'était ordinaire alors d'en trouver au fond des provinces. L'abondance des neiges empêchant qu'ils ne pussent aller au delà des murs de la ville, ils entrèrent dans le cloître des Jacobins, pour s'y promener à l'abri et sans incommodité.

Ce cloître était, non pas orné, mais tapissé de peintures fort singulières, tant pour le dessein, que pour le goût et l'exécution. Le premier objet de ce genre qui frappa la vue des deux promeneurs, fut un vaste tableau tout rempli de figures d'empereurs, de rois,

de reines, et d'autres personnages d'un rang auguste, décorés des attributs de leurs dignités. *Nous étions occupés à considérer ce tableau, et nous en cherchions le sujet*, dit la Relation, *lorsque nous fûmes abordés par un religieux de la maison, qui, par son âge, et la gravité de son extérieur, paraissait être un des sujets considérables de son ordre. « Ce que vous voyez là, » nous dit ce bon Père, « est un des plus beaux monuments qu'on ait pu consacrer à la gloire de notre saint fondateur, et à la noblesse de notre ordre; car si les Jésuites élèvent si haut leur saint Ignace de Loyola, qui n'était qu'un simple gentilhomme biscaïen, que ne pouvons-nous pas dire de saint Dominique, qui était un des grands du royaume de Castille, parent ou allié d'un grand nombre de souverains? Voilà ce que la peinture a voulu représenter, et l'on peut dire qu'elle n'a usé ni de flatterie ni d'exagération, en traitant ce beau sujet, et qu'elle s'est renfermée dans les bornes exactes de la vérité. D'ailleurs, » ajouta-t-il, « si ç'a été un si grand honneur pour le saint patriarche de notre ordre d'être né dans un rang si distingué, ce n'en est pas un moindre pour nous d'être ses enfants spirituels; car tous ces rois, ces empereurs, et ces princes de la terre sont aussi devenus nos parents, par cette filiation, selon l'esprit que nous tirons de lui, comme membres de la famille dont il est le chef. » Pendant que le bon Père faisait l'éloge de son ordre d'une manière un peu mondaine, nos regards se fixèrent sur une autre peinture d'un goût qui nous parut assez bizarre. On y voyait des Jacobins les uns armés de massues comme des Hercules, les autres avec des lances comme ceux qui s'apprêtent à courir la bague, et d'autres encore portant à la main des torches ardentes, ou des épées teintes de sang. Nous nous regardions avec surprise, comme pour nous demander l'un l'autre la signification mystérieuse de ce tableau, lorsque le bon religieux, s'apercevant sans doute de notre embarras, nous dit : « Ce sont les premiers martyrs de notre ordre, qui ont été assommés à coups de massue, percés de lances, brûlés avec des flambeaux ardents, ou tués par le tranchant de l'épée; et ces généreux défenseurs de la foi jouissent, comme dit le Docteur angélique. . . »*

Il nous aurait cité quelques pages de saint Thomas, si l'un de nous ne l'eût interrompu pour lui demander l'explication d'un des plus curieux de ces portraits. C'était un Jacobin portant une balance, où il y avait d'un côté un panier plein des plus beaux fruits, et de l'autre ces mots, Dieu vous le rende, *et ces quatre paroles étaient si pesantes, qu'elles emportaient l'autre bassin de la balance chargé de fruits. « Ah! » s'écria le Père, « voilà un des plus beaux traits de toute l'histoire de notre ordre; ce miracle que Dieu a opéré par un de nos religieux montre évidemment que les aumônes qu'on nous fait en vue de Dieu, sont bien payées par le vœu que nous exprimons pour l'avantage spirituel de nos bienfaiteurs, en disant* Dieu vous le rende! *Il serait bon qu'on prêchât souvent cette histoire, les gens du monde en deviendraient plus charitables, et nous ne serions pas réduits à vivre si pauvrement, car le siècle est si peu porté à la générosité envers les religieux. . . »*

Il allait déclamer contre le siècle, mais nous arrêtâmes l'essor de son zèle, en nous avançant vers une des galeries du cloître dont les tableaux, comme on l'apprenait d'une inscription latine qu'on lisait à l'entrée, étaient consacrés à représenter les miracles du Rosaire. « Vous allez voir, » nous dit le bon Père, « les prodiges que la puissance de Dieu a opérés pour étendre et affermir la dévotion la plus solidement établie, et la plus utile au salut qu'il y ait dans l'Eglise. Voyez, » continua-t-il, « dans ce premier tableau, cet évêque emporté par la rapidité des flots d'un torrent qui l'entraîne, et qui lève les mains au ciel pour implorer son assistance dans l'extrême danger où il se trouve; c'était un prélat très-opposé à la dévotion du Rosaire, et qui ne voulait pas qu'on en établit des confréries dans son diocèse, parce qu'il n'aimait pas les Frères prêcheurs; mais Dieu, qui protége toujours les siens, permit que ce prélat en voyageant tombât dans un torrent impétueux dont les eaux l'auraient englouti, sans les prières de ce saint homme que vous voyez sur le rivage (c'était un Jacobin qui tendait la main à l'évêque pour le sauver du naufrage). Dieu le convertit par cet événement, et depuis nous n'avons pas eu de meilleur ami, ni de protecteur plus zélé de nos confréries. » Le bon Père parlait toujours en nous suivant, mais par bonheur pour nous, une cloche qui l'appelait au chœur vint à sonner, et il nous fit des excuses sur l'obligation où il était de se rendre à l'Office, en nous promettant de revenir bientôt, parce qu'il avait encore beaucoup de choses curieuses à nous dire; mais, nous, qui ne voulions pas en apprendre davantage, nous n'eûmes garde de l'attendre. »

Les fêtes de Noël et les cérémonies accoutumées du premier jour de l'an avaient interrompu le cours des affaires. Pendant ce temps-là, on ne s'occupa que des actions de piété convenables au temps, et des devoirs de bienséance établis par l'usage. Les Muses d'Auvergne saisirent la circonstance pour montrer leurs talents. On ne parla donc pendant quelques jours à Clermont que de vers, de poëmes, de chansons et de harangues à la louange de MM. les magistrats des Grands Jours. L'abbé Fléchier rapporte quelques-unes de ces pièces, pour donner une idée des autres; car il sentait bien qu'on ne pouvait proposer toutes ces productions que comme des modèles de ridicule et de mauvais goût. La moins mauvaise est un sonnet adressé à M. le président de Novion, qui finit par ces vers dont la pensée est assez ingénieuse.

Tu fais encore ici ce que tu fis toujours,
Car de tous les jours de ta vie
Tes belles actions en ont fait de Grands Jours.

Les Jésuites qui tenaient le collége de Clermont ne voulurent pas garder le silence

dans une circonstance où tant de gens plus étrangers qu'eux sur le Parnasse se croyaient inspirés par Apollon. Ainsi les Muses latines s'occupèrent aussi du tribut qu'elles devaient aux restaurateurs de la justice et aux vengeurs des opprimés. D'abord les bons Pères se proposèrent de faire jouer dans leur maison une tragédie-ballet, qui aurait représenté le retour d'Astrée sur la terre. Mais soit qu'ils n'eussent pas eu assez de temps pour dresser les acteurs, soit que les maîtres de danse sur lesquels ils comptaient, comme les plus intelligents et les plus capables de les seconder, n'eussent pas répondu à leurs vues, ce grand projet n'eut point d'exécution. Tous leurs desseins se terminèrent donc à la composition d'un poëme latin de six cents vers, intitulé : *Le temple de Thémis*, ou *La justice rétablie*. Au jugement de l'abbé Fléchier, il y avait dans cette pièce quelques bons vers et quelques pensées ingénieuses, mais le plan de l'ouvrage et les idées principales qui en formaient le tissu, étaient si bizarres, qu'elles approchaient du ridicule. D'abord l'auteur construisait le temple de Thémis des ruines de ceux qui avaient appartenu aux huguenots, et qu'on avait détruits. Il feignait ensuite que tous les saints rois qui avaient gouverné la France, *beatos Galliæ proceres*, depuis l'origine de la monarchie, s'étaient assemblés dans une grande place, au milieu des airs, pour conférer sur les moyens de rétablir le règne de la justice. Ce qu'il y avait de plaisant, c'est que cette assemblée de saints rois commençait à Pharamond, qui était païen, et finissait à Henri IV. Une autre idée non moins singulière, c'est que l'auteur logeait Thémis, bannie de France, au sommet des Alpes où elle mourait de froid. Le résultat de ce grand conseil tenu en l'air, était que le feu roi Louis XIII irait trouver son fils Louis XIV, pendant qu'il dormirait, pour lui conseiller d'établir les Grands Jours à Clermont en Auvergne, et les raisons de préférer cette province et cette ville à toutes les autres, étaient que la Limagne est le pays le plus fertile de la France; qu'il y a à Clermont un présidial et une cour des aides, que l'intendant était un homme doux et poli, et que l'évêque, avec son bâton, chassait de la bergerie les loups qui se cachaient sous la peau de brebis. Sur ces représentations de son père, le roi faisait entrer Thémis dans son conseil, où elle prononçait une belle harangue, après laquelle on choisissait parmi les sénateurs les plus intègres et les plus savants, ceux qui devaient composer le nouveau tribunal; c'étaient les *Noviadés*, *Caumartiniadés*, *Taloniadés*, etc., avec des terminaisons grecques, pour montrer que le poëte n'ignorait pas cette langue. Chacun de ces magistrats avait son tribut de louanges, mais l'éloge de M. le président de Novion l'emportait sur tous les autres : c'était une explication allégorique de ses habits de palais; son mortier marquait la grandeur et la fermeté de son âme; son hermine, la pureté de sa conscience; son cordon bleu, le doux éclat de son esprit céleste; et la colombe, symbole du Saint-Esprit, qui pend au cordon, sa douceur et son humanité. On voit d'après cette esquisse tirée de la *Relation*, que le temple de Thémis n'était pas l'ouvrage du génie, et que si le goût n'avait pas présidé au choix des matériaux, il n'en avait pas non plus dirigé l'emploi. Cependant le poëme fut imprimé avec une épître dédicatoire à M. de Novion, où, entre autres belles choses, on lui disait que s'il eût vécu du temps des païens, ils auraient été excusables d'adorer ses vertus à la place de leurs dieux.

Les séances recommencèrent après les fêtes, et la *Relation* continue de rapporter jour par jour les opérations judiciaires qui les remplirent, en suivant la même méthode que pour les précédentes. On remarquait que dans cette seconde partie de la durée des Grands Jours, les commissaires et M. Talon lui-même ne se montraient pas si sévères qu'ils l'avaient été jusqu'à l'époque de la prorogation. On trouvait même qu'après avoir peut-être porté la rigueur un peu trop loin au commencement, ils tombaient dans l'excès opposé, par trop de douceur et d'indulgence, en approchant du terme de leurs fonctions. Néanmoins, la *Relation* nous apprend que malgré ce penchant vers la clémence, ils ne laissèrent pas de prononcer encore des arrêts bien propres à répandre la terreur, et à mettre en fuite les scélérats dont on n'avait pu se saisir. Tels furent les jugements qui condamnèrent le comte de... et le marquis de... à perdre la tête, quoiqu'ils fussent l'un et l'autre de deux maisons très-anciennes et très-illustres. Mais ils avaient aussi l'un et l'autre déshonoré leur noble extraction par les crimes dont ils s'étaient souillés. La *Relation* entre à ce sujet dans des détails qui font horreur, et s'il nous était possible de rapporter ici tout ce qu'elle en dit, on jugerait avec raison qu'il n'y a jamais eu deux hommes d'une méchanceté plus consommée, ni deux scélérats qui aient commis des actions plus atroces avec plus de sang froid.

Les magistrats mettaient tant de suite et d'activité dans leur travail, et les jugements se succédaient les uns aux autres si rapidement, que le public n'avait pas le temps d'apprendre les principales circonstances de chaque affaire. Les exécutions se faisaient avec la même célérité; mais le plus grand nombre des accusés, et les plus coupables, avaient réussi à se soustraire par la fuite aux coups de la justice, en sorte qu'on ne put les exécuter qu'en effigie. Le nombre en était si grand, qu'on exposa trente de ces tableaux patibulaires en un seul jour dans la place publique. Ils y restèrent du matin au soir, et le peuple qui ne se lassait pas de les considérer, apprenait au moins par là, que si le glaive de la justice ne peut frapper en effet sur les contumaces, elle les punit, autant qu'elle le peut, par le déshonneur et l'infamie. Le mal est qu'ordinairement ceux qu'elle ne châtie que de cette manière, ne cessent pas d'être méchants et de nuire à la

société, tant qu'ils ne sont malheureux qu'en figure. C'est une réflexion de l'auteur.

Pendant qu'on ne parlait que de condamnation et de mort, et que les juges, pressés par le peu de temps qui leur restait, n'étaient pas assemblés un moment, qu'il n'en coûtât la vie à quelque criminel, il s'éleva entre deux communautés religieuses de la ville, une contestation, qui fit seule plus de bruit que toutes les grandes affaires dont on s'était occupé jusqu'à ce moment. Il y a, dit l'abbé Fléchier, entre les ordres monastiques une certaine émulation que la piété ne détruit pas, et qu'elle semble même autoriser, parce qu'on lui donne les beaux noms de zèle et d'attachement pour l'état auquel on s'est consacré. Par un effet de cette disposition, on cherche à s'étendre et à se multiplier, et si l'on rencontre quelque obstacle, le zèle s'échauffe, l'attachement qu'on a pour l'honneur de son institut, pour l'intérêt de son ordre et de sa maison, fait qu'on se donne les plus grands mouvements pour obtenir ce qu'on désire avec d'autant plus d'ardeur, que l'on confond des vues purement temporelles avec les sentiments de la piété. On en vit alors un exemple bien frappant à Clermont, dans la rivalité qui éclata entre les Visitandines et les Ursulines de cette ville.

Le monastère de celles-ci avait un jardin séparé du reste de leur enclos par un bout de rue étroite et peu fréquentée. Ces dames communiquaient à ce jardin par une voûte pratiquée sous cette rue, ce qui leur paraissait fort incommode. Pour n'être plus sujettes à cette incommodité, elles imaginèrent de se faire céder le terrain de cette rue par quelques particuliers des environs, mais sans faire ratifier cette cession par tous ceux qui y avaient intérêt, et entre autres par les dames de la Visitation, qui possédaient un moulin au fond de cette rue. Néanmoins les Ursulines firent travailler à renfermer le terrain cédé dans leur clôture. Les Visitandines s'y opposèrent, et sur leur requête, l'affaire fut portée au tribunal des Grands Jours. Les deux communautés avaient une troupe de personnes recommandables par leur piété qui prenaient leur défense, et de puissantes protectrices auprès de MM. les commissaires; savoir, les filles de sainte Ursule, Mme Talon, et celle de saint François de Sales, Mme la douairière de Caumartin. Tout Clermont se divisa pour ou contre l'une des deux maisons, et l'on ne parlait d'autre chose dans toutes les sociétés de la ville. La cause fut plaidée avec le plus grand appareil par des avocats de réputation, et avec un concours de monde extraordinaire. Les juges, avant de rien statuer, nommèrent deux commissaires pour examiner la situation des lieux. Ils établirent dans leur rapport, que la partie de rue dont il s'agissait était nécessaire pour le service du public. En conséquence il fut décidé par arrêt que la rue demeurerait dans l'état où elle avait toujours été. Ce jugement causa une joie inexprimable aux Visitandines, dont la communauté était composée de quatre-vingts religieuses, qui, ne sachant comment témoigner leur reconnaissance à Mme de Caumartin et à MM. des Grands Jours, députèrent leurs anges gardiens pour les accompagner, lorsqu'ils s'en retourneraient à Paris.

Ce retour n'était pas éloigné : la lettre de congé qui rappelait MM. les commissaires à leurs fonctions ordinaires étant arrivée, chacun d'eux se trouvant sans autorité, et n'étant plus que de simples conseillers au parlement, ils désiraient avec empressement de se rendre dans la capitale ; et ceux que leur présence incommodait depuis près de cinq mois ne souhaitaient pas moins ardemment de les voir éloignés. Le séjour de Clermont était d'autant plus ennuyeux pour les étrangers que la tenue des Grands Jours y avait attirés, que les amusements ordinaires du carnaval avaient été défendus, et le Carême avancé de plusieurs jours, par une ordonnance de l'évêque, à l'occasion d'un scandale public dont tout le monde avait été consterné. Il y avait dans la ville un fou qui paraissait assez paisible, sa folie n'étant jamais allée jusqu'à la fureur. Aussi le laissait-on en liberté, d'autant plus qu'on le voyait souvent en prières dans les églises, et que ces dehors de piété faisaient dire qu'il était plus à plaindre qu'à redouter. Mais on ne considérait pas que cette apparence de tranquillité pouvait changer en un instant, et que quand un esprit est blessé, on doit toujours craindre quelques suites fâcheuses de son dérangement. En effet, ce fut la piété même de cet homme qui acheva de lui troubler l'esprit. Il s'imagina que tous les prêtres qu'il voyait célébrer étaient indignes de leur ministère. Il n'assistait à aucune Messe qu'il ne se sentît poussé par un zèle furieux de monter à l'autel pour achever le sacrifice, et immoler le prêtre à ses pieds. Enfin cet homme étant un jour dans une église où l'aumônier de M. l'évêque disait la Messe, et avait déjà consacré, son accès le prit si violemment, que franchissant tout à coup la balustrade, il s'élança vers l'autel, saisit le calice et le consuma, en disant qu'il était seul digne d'exercer les fonctions redoutables du sacerdoce. A la nouvelle de cette profanation, l'horreur et la consternation se répandirent par toute la ville. L'évêque ordonna des prières publiques, on exposa le Saint-Sacrement dans toutes les églises, on fit des sermons sur cet événement propre à ranimer la foi et la ferveur; en un mot, on n'oublia rien de tout ce qui pouvait exciter les Catholiques, et surtout les âmes pieuses, à réparer par leurs adorations l'injure faite à Jésus-Christ dans le plus saint et le plus auguste de nos mystères.

Les commissaires des Grands Jours, et tous ceux qui les avaient accompagnés, quittèrent enfin Clermont le 4 février 1666, pour se rendre à Paris. Ils avaient déjà fait cette route lorsqu'ils étaient venus; ainsi elle ne leur offrit rien de nouveau et de remarquable. Cependant ils s'arrêtèrent à

Briare, où ils avaient passé rapidement la première fois, afin d'y considérer à loisir les travaux et le mécanisme de ce fameux canal commencé sous Henri IV, par l'immortel Sully, pour joindre la Loire avec la Seine, et fini sous Louis XIII. La *Relation* en donne une description détaillée que nous ne transcrirons pas ici, parce que ce canal est une chose très-connue aujourd'hui, et qu'on l'a beaucoup perfectionné, depuis l'époque où l'abbé Fléchier écrivait sa *Relation*.

Tandis que les voyageurs examinaient le jeu des écluses, l'abbé Fléchier prend un détour assez ingénieux pour se ménager un moyen de dire son sentiment sur tout ce qui s'était passé pendant la tenue des Grands Jours. Il feint que s'étant retiré à l'écart, dans le dessein de se promener seul, il fut abordé par un homme de la compagnie avec lequel il s'était lié d'amitié à Clermont. C'était un homme d'esprit, qui avait des connaissances en littérature, et qui jugeait très-sainement des choses. L'abbé lui demanda ce qu'il pensait des événements extraordinaires dont il avait été témoin. Il répondit qu'on ne pouvait trop louer la conduite de MM. les commissaires, leur zèle pour le rétablissement du bon ordre, leur application au travail, leurs lumières et leur intégrité; que la sagesse du roi ne paraissait pas moins dans le choix qu'il en avait fait, que son amour pour la justice dans le soin qu'il avait pris de réprimer les violences de la noblesse, et de punir ceux de cet ordre qui s'étaient prévalus de leur rang et de leur autorité, pour commettre impunément les crimes les plus atroces; que la sévérité des magistrats qui composaient ce tribunal était nécessaire dans l'état où se trouvaient les choses en Auvergne, par les funestes effets de la licence et de l'impunité; que ce qui distinguerait à jamais les Grands Jours d'Auvergne, de tous ceux qui avaient été tenus en divers temps, dans d'autres provinces, était l'étendue d'autorité que le roi avait accordée à ce petit sénat, étendue qui consistait principalement en ce qu'on avait ordonné : 1° la révocation de toutes les lettres de grâce et d'abolition obtenues depuis vingt ans, en sorte qu'il a fallu que toutes ces lettres fussent représentées au procureur général et soumises à l'examen des commissaires; 2° la révision de tous les jugements rendus antérieurement par contumace avec augmentation d'amendes et autres peines; 3° le rasement, dans l'espace de quinze jours, des maisons et châteaux des fugitifs, à qui la loi accorde ordinairement cinq ans pour se justifier; mais que tout cela s'était fait par des motifs si justes et si graves, que les gens les moins favorablement prévenus étaient forcés d'y applaudir. A la suite de ces réflexions, l'abbé Fléchier met dans la bouche de son ami l'éloge de M. le président de Novion, de M. de Caumartin, de M. Talon et de tous les magistrats qui avaient formé le tribunal des Grands Jours, et c'est par là qu'il termine sa *Relation*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME DES OEUVRES COMPLÈTES DE FLÉCHIER.

—

TROISIÈME PARTIE. — OEUVRES HISTORIQUES.

HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

DISSERTATION HISTORIQUE SUR LA VILLE DE NIMES ET SES ANTIQUITÉS.

QUATRIÈME PARTIE. — MÉLANGES.

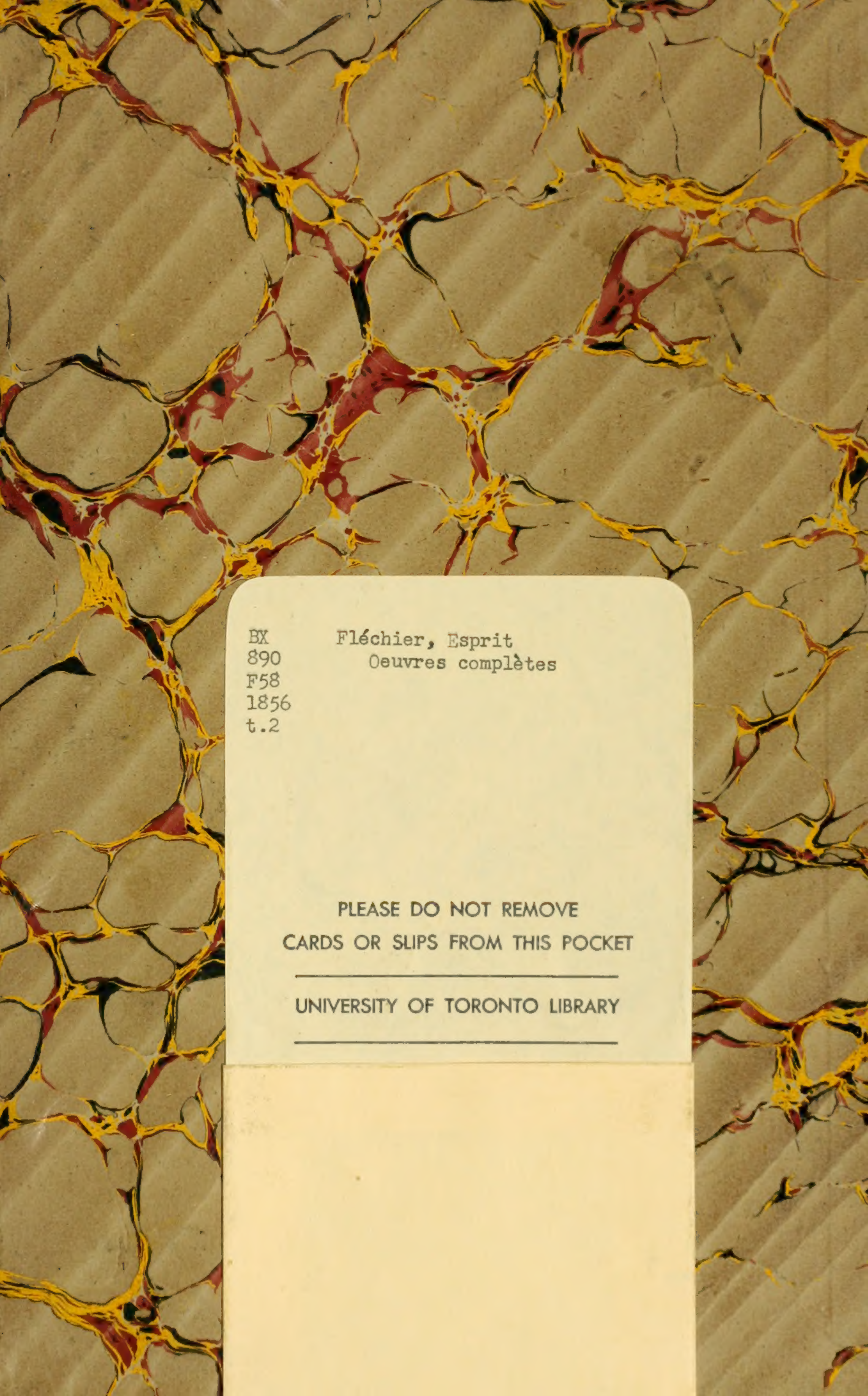
POESIES LATINES.

POÉSIES FRANÇAISES.

FIN.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.




BX
890
F58
1856
t.2
Fléchier, Esprit
Oeuvres complètes
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

